D. SEARS

ENCYCLOPÉDIE MÉTHODIQUE.

MÉDECINE.

CONTENANT,

1°. L'HYGIÈNE.
2°. LA PATHOLOGIE.
3°. LA SÉMÉIOTIQUE & la NOSOLOGIE.
4°. LA THÉRAPEUTIQUE ou MATIÈRE MÉDICALE.
5°. LA MÉDECINE MILITAIRE.
6°. LA MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.
7°. LA MÉDECINE LÉGALE.
8°. LA JURISPRUDENCE de la MÉDECINE & de la PHARMACIE.
9°. LA BIOGRAPHIE MÉDICALE, c'est-à-dire, les vies des Médecins célèbres, avec des notices de leurs Ouvrages.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

TOME SECOND.

A PARIS,
Chez PANCKOUCKE, Libraire, hôtel de Thou, rue des Poitevins.
A LIÉGE,
Chez PLOMTEUX, Imprimeur des États.

M. DCC. XC.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILÈGE DU ROI.

Noms des Auteurs par ordre alphabétique.

Messieurs.

ANDRY,
CAILLE,
CHAMBON,
CHAMSERU,
DE BRIEUDE,
DE FOURCROY,
DE HORNE,
DOUBLET,
FAURE,
GOULIN,
HALLÉ,

Messieurs.

HUZARD,
JEANROI, le neveu,
LAGUERENNE,
LA PORTE,
MACQUART,
MAHON,
MAUDUYT,
SAILLANT,
THOURET,
VERDIER,
VICQ D'AZYR.

MÉDECINE.

ALKAHEST. (*Chimie médicin.*) *Voyez* ALCAHEST. (*M. DE FOURCROY.*)

ALKALESCENCE, (*Hygiène.*) *Voy.* ALCALESCENCE. (*M. HALLÉ.*)

ALKALESCENCE, (*Mat. médic.*). *Voy.* ALCALESCENCE. (*M. DE FOURCROY.*)

ALKALESCENCE. (*Médecine pratique.*) C'eſt une eſpèce d'altération que contractent les ſubſtances animales ou végétales, en paſſant à la fermentation putride, & dont on a long-temps penſé que le ſang & nos humeurs pouvoient être ſuſceptibles. Lorſque la chimie, pour ainſi dire encore au berceau, mais déjà devenue entreprenante, ſe crut propre à ſervir de guide à la médecine; ce fut dans les nouveaux principes qu'elle avoit découverts, que l'on imagina trouver ceux de toutes les maladies dont l'homme peut être affligé. Les acides que la ſcience chimique s'applaudit d'abord d'avoir mieux fait connoître, furent regardés comme la cauſe de tous les maux, & ce fut par les ſels alkalins qu'on propoſa de les combattre. Telle fut la doctrine de Silvius de Leboë, & l'origine des ſels préparés par la méthode de Tachenius. Cette erreur ayant été reconnue, on s'empreſſa de l'abandonner; mais elle fut bientôt remplacée par une autre. La plus ſingulière métamorphoſe ſuccéda dans les opinions; les alkalis, qu'on avoit regardés comme des principes ſalutaires, paſſerent pour être la ſource de toutes les affections morbifiques, & les acides ceſsèrent d'être comptés au nombre des êtres malfaiſans. On avoit vu dans les différens progrès de la putréfaction des ſubſtances animales, ſe développer une odeur volatile, une ſubſtance alkaline. Cette grande opération de la nature fut bientôt regardée comme offrant la clef des phénomènes que préſentent les maladies; & l'*alkaleſcence*, qui parut conſtituer eſſentiellement la putréfaction, paſſa pour former le principal caractère d'un grand nombre d'affections qui lui devoient leur naiſſance. Telle fut ſur-tout l'opinion des partiſans les plus outrés de la doctrine des antiſeptiques, qui plaçoient au premier rang dans cette claſſe les ſubſtances de nature acide.

L'école de Boerhaave fut infectée elle même de cette erreur. Dans la claſſe des maladies ſimples ou primitives des fluides, cet auteur en avoit rangé une eſpèce qu'il regardoit comme produite par le développement ſpontané d'une matière alkaline dans nos humeurs. Trois cauſes, ſuivant lui, pouvoient donner naiſſance à ce développement. La première, l'uſage intérieur des ſels alkalis que l'on emploie dans différentes maladies, mais dont il eſt rare que l'on donne une aſſez grande quantité pour communiquer un caractère de ce genre à la maſſe entière des humeurs. La ſeconde, l'uſage habituel des ſubſtances qui participent déjà de cette nature d'une manière développée, ou dans leſquelles on remarque une grande propenſion à la contracter. Telles étoient, ſuivant Boerhaave, les plantes crucifères, que l'on regardoit de ſon temps comme ſaturées d'un alkali très-mobile & très-pénétrant, & dont Van Swieten aſſure qu'il eſt arrivé pluſieurs fois que l'on a abuſé, dans le traitement du ſcorbut, au point de produire une véritable diſſolution du ſang, accompagnée de corroſion dans les vaiſſeaux, de fétidité dans les différentes excrétions, & de communiquer à l'haleine, ainſi qu'à l'urine, une odeur putride très-remarquable. On mettoit encore au même rang les alimens tirés du règne animal, lorſqu'on en formoit toute ſa nourriture. La diſpoſition que ces ſubſtances ont à contracter l'altération putride alkaline, les faiſoit regarder comme propres à communiquer au ſang la même diſpoſition, lorſqu'on en faiſoit abus. Ainſi Van Swieten remarquoit que l'homme ne pouvoit ſupporter

long-temps l'usage du poisson, sans y ajouter du sel ou des assaisonnemens de nature acide ; que les animaux carnaciers ont presque tous une haleine fétide ; il avoit observé que l'usage, dans les cours, de nourrir les nourrices des princes & de les faire vivre, pour ainsi dire, de bouillons forts & succulens, faisoit dégénérer leur lait, & le rendoit alkalescent & salé ; il rapportoit de plus que Boerhaave lui-même, pendant une attaque de rhumatisme, ayant voulu ne prendre que du bouillon de veau, dans le dessein d'appaiser ses douleurs & de se soutenir, s'étoit vu bientôt obligé d'y substituer le petit lait, qui lui procura du soulagement & le nourrit pendant plusieurs jours.

Mais ce n'étoit pas seulement du dehors & d'une source étrangère, suivant Boerhaave, que pouvoient provenir les causes capables de faire contracter au sang une altération alkaline ; il pensoit que les humeurs elles-mêmes, comme substances animalisées, tendoient naturellement, & par les efforts même de la vie, à prendre ce caractère. Plusieurs causes, suivant lui, pouvoient d'ailleurs seconder cette disposition ; telles qu'une action forte de la part des vaisseaux, & l'état du sang fortement élaboré, comme il arrive dans les tempéramens pléthoriques, plus sujets en général que les autres aux maladies putrides ; la qualité de la bile, qui, étant la plus animalisée de toutes nos humeurs, peut agir sous ce rapport à titre de ferment ; la stagnation des fluides, qui, ainsi qu'un mouvement trop violent, peut les porter à la corruption ; enfin une chaleur forte long-temps continuée. Ainsi l'on observe, suivant lui, dans les maladies aiguës accompagnées de putridité, des flux bilieux très-fétides. Ainsi la putridité forme également le caractère du scorbut, qui naît de l'excès du repos ou de l'indolence, & des fièvres putrides les plus malignes. Ainsi l'on observe que les maladies de ce dernier genre, sont plus fréquentes en été, lorsqu'à la chaleur se joint une grande humidité, que pendant l'hiver.

Cet état d'*alkalescence*, produit, soit par la nature de nos alimens, soit par la dégénération spontanée des humeurs étant une fois formé, il pouvoit produire, suivant Boerhaave, différens symptômes, à raison du siége qui étoit le foyer de cette espèce d'altération. Dans les premières voies, il occasionnoit la soif, la perte d'appétit, des rapports nidoreux, l'amertume de la bouche, des nausées, des vomissemens ou des diarrhées d'une matière bilieuse putride, un sentiment de chaleur incommode, enfin une forte répugnance pour toutes les substances, excepté celles qui sont aqueuses & acides. Mais cette altération avoit-elle gagné l'intérieur des vaisseaux ? d'autres effets beaucoup plus graves en étoient bientôt les suites. La dissolution la plus putride décomposoit le sang ; elle lui communiquoit un caractère d'acrimonie alkaline, huileuse, & volatile. Les fluides n'étoient plus propres à la réparation des parties. La destruction des petits vaisseaux, le trouble de toutes les fonctions, ne tardoient pas à survenir, & l'on voyoit naître des fièvres ardentes, accompagnées de fétidité de l'urine, de suppurations, de gangrène, & qui se terminoient promptement par la mort. C'étoit à ce genre d'altération que Van Swieten rapportoit les hémorragies d'un sang dissous, si fréquentes & si funestes dans le scorbut. C'étoit par la même cause, suivant lui, qu'on avoit observé que le sang des malades attaqués de la peste à Bréda, étoit devenu livide, qu'il répandoit une mauvaise odeur, & ne se coaguloit pas.

La nature du mal indiquoit suffisamment le genre de secours que l'on jugeoit convenables pour le combattre. Boerhaave conseilloit dans cette vue les alimens & les bouillons de nature acescente ou acides ; tels étoient les farineux purs ou fermentés ; les fruits, les sucs végétaux acides, soit crus, soit atténués par la fermentation vineuse ou acéteuse ; le petit lait, les acides minéraux ; les substances salines ou terreuses absorbantes ; les délayans aqueux ; les légers incrassans, tels que les décoctions des farineux, les émulsions, les différentes terres bolaires, qu'il croyoit composées d'un principe acidule balsamique, enveloppé d'une terre de la plus adoucissante viscosité ; les acides savonneux, tels que l'oxymel, ou les différens robs préparés avec le suc des fruits ; le repos enfin, le sommeil, les bains de vapeurs, & les fomentations. Parmi les farineux, Van Swieten croyoit qu'on devoit préférer la farine de seigle, qui, délayée dans l'eau, contracte si facilement une acidité très-marquée. C'étoit dans cette vue qu'il pensoit que les anciens, dans les fièvres aiguës, faisoient un grand usage de leurs crêmes & de leurs tisanes d'orge. Sydenham lui paroissoit avoir employé, dans la même intention, l'esprit de vitriol, pour combattre les petites véroles confluentes de mauvais caractère.

C'est ainsi qu'on avoit établi l'existence d'une acrimonie putride alkaline des humeurs, & l'on crut bientôt très-généralement à celle d'une classe de maladies très-nombreuses, qui lui devoient leur naissance. Mais en adoptant cette opinion de l'école de Boerhaave, on n'imita point la sage réserve de son maître. En proposant ses idées sur la possibilité d'une tendance des humeurs à l'*alkalescence* ou à la putridité, il avoit eu soin d'observer qu'il ne croyoit pas qu'on eût remarqué fréquemment des humeurs réellement alkalines dans le corps vivant. Cet état d'altération ne lui paroissoit que très-rarement possible ; d'après l'expérience, quelques portions d'urine long-temps retenues dans la vessie, ou dans la substance d'un calcul poreux, étoient peut-être, selon lui, susceptibles de parvenir à cet état alkalin. Mais en général il croyoit le développement d'un âcre de cette nature impossible dans le corps vivant. Les extrémités pulpeuses des petits vaisseaux lui paroissoient devoir être détruites par l'effet de l'acrimonie même des

humeurs, qui précéderoit le développement ou la formation & la présence d'un alkali volatil. Van Swieten avoit suivi cette sage réserve. Il ne pensoit pas que l'urine la plus altérée que l'on eût observée, même dans les maladies les plus putrides, eût jamais offert des signes d'alkalisation : un seul fait, suivant lui, pouvoit laisser à cet égard quelques doutes. L'urine qu'il soumit à quelques épreuves, & qui répandoit une odeur très-fétide, fit une forte effervescence avec l'esprit de nitre. Mais l'auteur remarque sur le champ qu'il y avoit trois heures qu'elle avoit été rendue, & qu'elle étoit restée tout ce temps exposée à l'air. Il ajoute, d'après Morton, que le sang tiré du bras d'une femme attaquée d'une fièvre érysipélateuse maligne, avoit paru d'une si grande fétidité, que le chirurgien & les assistans, frappés de cette odeur, s'en étoient trouvés mal. Enfin il rapporte qu'un malade attaqué d'une ischurie, ayant passé un jour entier sans être sondé, l'urine qu'on tira le lendemain, parut si putride, qu'elle imprima sur la sonde du chirurgien les couleurs de l'iris, & que l'odeur fétide qu'elle exhaloit, l'incommoda pendant plusieurs jours. Toutefois Van Swieten pensoit, ainsi que son maître, qu'il étoit à peine possible qu'il se développât dans le corps vivant une altération réellement alkaline des humeurs. La substance pulpeuse du cerveau ne lui paroissoit pas devoir soutenir, sans se détruire, un pareil degré de putridité. A ce sujet il observoit que dans les longues rétentions d'urine, on voyoit les malades périr par une affection de ce viscère, caractérisée par un assoupissement accompagné d'un léger délire. Cependant, après les excrémens peut-être, c'étoit l'urine qui lui paroissoit la plus susceptible des différens degrés de putridité.

Des connoissances plus exactes ont achevé de rectifier sur ce point l'opinion des premiers auteurs. Pringle & les physiciens recommandables qui ont suivi ses traces, ont démontré que l'*alkalescence* & la putréfaction animale sont deux choses très-distinctes ; que la première ne constitue pas essentiellement la putridité ; que s'il est vrai que dans toute putréfaction des substances, soit animales, soit végétales, il se développe ou se forme une certaine quantité d'alkali volatil, ce n'est qu'à l'un des degrés ou des termes de cette opération de la nature, que cette formation a lieu ; qu'après qu'elle est passée, la putréfaction n'en subsiste & n'en continue pas moins ses progrès ; que les substances putrides ne devant point être ainsi appelées alkalines, les acides seuls ne sont pas antiseptiques ; que cette vertu appartient à des substances d'une nature très-différente, & n'ayant aucun caractère, aucune marque d'acidité : tels sont différens sels neutres, les résines odorantes, en général les amers, parmi lesquels le quinquina paroît mériter la préférence.

Ces amers, en détruisant l'odeur putride des substances animales, leur restituent leur fermeté naturelle, & c'étoit à ce titre aussi que le quinquina paroissoit à Pringle avoir tant de succès dans la gangrène & dans l'état d'affaissement des fièvres malignes, lorsque les humeurs étoient, suivant lui, évidemment putrides. Il avoit remarqué de plus que tous les astringens étoient antiseptiques, quoique les antiseptiques n'eussent pas toujours une vertu astringente. En parlant d'ailleurs de l'utilité de la putréfaction générale, & particulièrement dans l'économie animale, où il la regardoit comme un des instrumens de la nature, pour produire les changemens lesplus importans, tels que l'assimilation des alimens, les crises & les différens genres de coction dans les fièvres ; il ajoutoit que quelques auteurs de grande réputation entendoient & exprimoient la même chose par un degré convenable & suffisant d'*alkalescence* dans les humeurs, ce qui étoit sujet, d'après ses expériences, à de grandes objections. Il ajoutoit à ce sujet, que l'on avoit regardé les sels alkalis comme les principaux promoteurs de la putréfaction ; mais que l'expérience prouvoit le contraire. Il croyoit d'ailleurs à la possibilité qu'un animal vécût quoique son sang fût réellement putride ; & si quelques auteurs avoient pensé qu'on ne devoit admettre tout au plus qu'une disposition à la putréfaction, c'étoit par une suite des idées fausses que l'on s'étoit formées sur la nature alkaline de la putridité, qu'il croyoit qu'on avoit été entraîné. On confondit, dit-il, par quelque méprise des chimistes, la putréfaction des substances animales, avec l'idée d'un alkali très-âcre. Ce sel étant regardé comme un destructeur certain des nerfs, on conclut qu'aucun sel alkali ne pouvant entrer sous cette forme dans les vaisseaux, sans les déchirer & les mettre en pièces, le sang ne pouvoit jamais par conséquent être supposé alkalin ou putride, tant que la personne étoit en vie. Mais il remarquoit que l'expérience prouvoit clairement que les substances putrides sont fort différentes des alkalines. Depuis l'introduction, ajoutoit-il, du remède de mademoiselle Stephens, on voit quelle quantité prodigieuse de ces sels âcres peut passer dans le sang sans causer aucun mal. Les sels alkalis, ajoutoit-il encore, diffèrent tellement de la matière putride, que de tous les remèdes stimulans, ils sont les moins nuisibles aux nerfs & aux vaisseaux sanguins, au lieu que toute substance animale parfaitement corrompue, est non seulement désagréable aux sens extérieurs, mais elle attaque les nerfs & les fibres, comme il est évident par les nausées, les spasmes, les palpitations, les oppressions de poitrine, les tremblemens, l'abattement des esprits & les autres symptômes qui viennent à la suite de quelque ferment putride admis dans le sang. Il appliquoit d'ailleurs les mêmes vues au scorbut, dont il ne reconnoissoit qu'une seule & véritable espèce, qui provenoit d'une cause putride, &, suivant lui, on ne manquoit pas de faits qui prouvoient que,

foit dans cette maladie, foit dans les fièvres malignes putrides, on avoit en une infinité d'occafions tiré du fang, qui, indépendamment de la couleur tanée de la férofité, & de la diffolution du coagulum, répandoit une odeur putride, quoiqu'il fût nouvellement tiré.

Quelque opinion que l'on doive avoir du fentiment de Pringle fur le degré de putridité du fang, qui peut avoir lieu dans le corps vivant, il n'en fuit pas moins que fes expériences démontrent la différence des deux efpèces d'altérations qui conftituent l'alkalefcence & la putréfaction animale. Les découvertes chimiques modernes, qui ont porté le jour fur ce grand phénomène de la nature, n'ont fait que confirmer ce réfultat. Elles ont appris comment l'alkali volatil fe développe dans la putréfaction. Mais fi elles prouvent que ce principe fe forme en entier dans cette opération, & qu'il en eft ainfi le produit, elles font voir auffi qu'il n'eft pas le feul, qu'il n'eft pas au moins celui qui y joue un rôle affez important pour qu'on doive le regarder comme le principe qui paroît la conftituer. Suivant M. Berthollet, c'eft par le dégagement du *gaz inflammable* détonant, ou, pour le défigner d'une manière plus exacte, du *gaz inflammable* de l'eau, & fa combinaifon avec une portion *d'air phlogiftiqué*, ou de *mofète*, que contiennent toutes les fubftances animales, que fe forme l'alkali volatil, pendant la putréfaction. Il paroît qu'alors l'eau fe décompofe, que fon oxigène fe porte fur l'azote des fubftances animales, & contribue à la formation de l'acide nitrique qu'on trouve fi fréquemment dans ces fubftances, & que fon hydrogène uni à une portion de l'azote, très-abondant dans ces mêmes matières, produit l'ammoniaque ou alkali volatil, qui fe dégage. Mais cette combinaifon, cette formation n'eft, pour ainfi dire, qu'accidentelle, ou n'occupe au moins qu'un temps déterminé dans le développement & la durée des mouvemens qui opèrent la putréfaction. Elle commence avant, & fubfifte ou continue encore après. La putréfaction des matières animales, en effet, offre quatre degrés bien diftincts. Le premier, appelé par M. de Boiffieu *tendance à la putréfaction*, & dans lequel l'altération eft peu confidérable, & l'odeur n'eft que fade & affez légère. Dans le fecond degré, celui de la *putréfaction commençante*, on obferve quelquefois des fignes d'acidité. Les matières prennent une odeur fétide. Dans le troifième degré, ou *la putréfaction avancée*, les matières putrefcentes exhalent une odeur d'alkali volatil mêlée d'une odeur putride & nauféabonde; elles tombent en diffolution. Enfin le quatrième degré, ou *la putréfaction achevée*, fe reconnoît à ce que l'alkali volatil eft entièrement diffipé & ne laiffe plus de traces. L'état d'alkalefcence n'eft donc ainfi qu'un des produits des différentes combinaifons qui fe forment fucceffivement dans la fermentation putride. Lorfqu'elle eft développée, on ne fent qu'une odeur alkaline & piquante. La matière fait effervefcence avec les acides & rougit le firop violat. Mais l'exhalaifon urineufe fe diffipe bientôt à l'air, & il fe répand enfuite avec une forte d'impétuofité une odeur putride infupportable, qui dure long-temps, qui pénètre par-tout, & qui paroît affecter le corps des animaux, comme un ferment capable d'en altérer les fluides. C'eft à cette époque que la pourriture prend une nouvelle activité, que la maffe qui fe pourrit, fe gonfle, fe remplit d'air, & s'affaiffe alternativement; que fa couleur s'altère; que le tiffu fibreux de la chair n'eft plus reconnoiffable; & qu'elle fe change en une matière molle, pultacée, brune ou verdâtre, d'une odeur fade, nauféabonde & très-active fur le corps des animaux. Ainfi dans cette opération de la nature, où les principes des fubftances animales réagiffent les uns fur les autres à l'aide de l'eau & de la chaleur qui y fait naître le mouvement, on voit que les matières volatiles nouvellement formées fe diffipent peu à peu dans l'ordre de leur volatilité; que l'alkali volatil eft un des produits de la putréfaction, qu'il eft formé pendant que cette fermentation a lieu, puifqu'il n'exiftoit point en entier dans ces fubftances animales avant la naiffance de ce mouvement. Mais on voit en même temps que l'exhalaifon putride, fi bien caractérifée & diftinguée par les nerfs de l'odorat, & dont l'action eft fi vive fur l'économie animale, ne doit pas être moins regardée comme un des principaux produits de la putréfaction, puifqu'elle eft propre à cette opération, qu'elle ne fe rencontre dans aucun autre phénomène naturel, & fur-tout puifqu'elle paroît capable de développer le mouvement putréfactif dans toutes les fubftances animales foumifes à fon action; & l'on doit bien remarquer que quoique cet être odorant, fugace, qui la conftitue, foit encore peu connu, il eft cependant d'une nature particulière, bien moins analogue aux alkalis volatils qu'aux différens gaz, tels que l'acide carbonique, le gaz hydrogène dégagé des corps putrefcens, & la matière lumineufe qui brille à la furface des fubftances animales pourries, & qui fait de ces êtres autant de phofphores, avec lefquels il paroît avoir quelques rapports bien directs.

Il fuit de ces détails, 1°. que *l'alkalefcence* n'étant point le caractère effentiel qui conftitue la putridité, ce feroit manquer à l'exactitude dans les expreffions, que d'employer ce terme pour défigner l'état des humeurs altérées par la fermentation putride; 2°. que la nature de la putréfaction n'étant pas réellement alkaline, on commettroit une grande faute en cherchant les moyens de la combattre dans le feul ordre de fubftances propres à neutralifer ou détruire l'action des alkalis; 3°. qu'aucune obfervation n'ayant encore démontré que dans les circonftances même de maladies où les humeurs ont paru le plus corrompues, il y ait eu une matière alkaline développée; on ne peut admettre le genre

particulier d'acrimonie de cette nature que Boerhaave a exposé ; 4°. enfin que la réflexion, en cela d'accord avec les faits, paroissant confirmer l'impossibilité que la putréfaction des humeurs soit portée, dans le corps vivant, jusqu'au degré où les matières animales exposées à l'air donnent naissance à une quantité d'alkali volatil plus ou moins considérable; on ne devroit, même en adoptant le terme d'*alkalescence*, entendre par cette expression qu'une tendance des humeurs à l'état d'altération putride, qui, lorsqu'elle est livrée à tous ses progrès, est capable de produire une substance véritablement alkaline, mais qui n'atteint jamais ce but tant que la vie subsiste. Quant à ce qui concerne la question de déterminer jusqu'à quel point, dans le corps vivant, le sang ou les humeurs peuvent se corrompre dans les vaisseaux, nous rapporterons ailleurs ce qu'on sait de plus positif sur cet objet important. (Voyez *dissolution putride du sang; putridité des humeurs, septicité, antiseptiques.*) (THOURET).

ALKALESCENS. (*Alimens*) (*hygiene.*) *Voyez* ALKALESCENS. (*M. HALLÉ.*)

ALKALESCENT. (*Chimie Médic.*) *Voyez* ALCALESCENT. (*M. DE FOURCROY.*)

ALKALI. (*Mat. Médic.*) *Voyez* ALCALI. (*M. DE FOURCROY.*)

ALKALI. (*Mat. méd. Vétér.*) *Voyez* ALCALI. (*M. HUZARD.*)

ALKALIN. (*Mat. Méd.*) *Voyez* ALCALIN. (*M. DE FOURCROY*).

ALKALISATION. (*Mat. Méd.*) *Voyez* ALCALISATION. (*M. DE FOURCROY*).

ALKALISÉ & ALKALISER. (*Mat. Méd.*) *Voyez* ALCALISÉ & ALCALISER. (*M. DE FOURCROY,*)

ALKALI VOLATIL. C'est une substance saline, d'une saveur âcre, caustique & brûlante. On la retire par la décomposition des matières animales, & de quelques substances végétales, & par la putréfaction de toutes ces substances. L'alkali volatil s'unit parfaitement à l'eau, avec laquelle il a beaucoup d'affinité (1). On donne avec succès l'alkali volatil dans quelques maladies vénériennes. *Voyez* ANTI-VÉNÉRIENS (REMEDES.) (*M. DE HORNE*).

ALKEKENGE. (*Mat. Méd.*) *Voyez* COQUERET. (*M. DE FOURCROY*).

ALKEKENGE, *coqueret*, *coquerelle* (*phisalis alkekengi*). (*Mat. méd. Vétér.*)

On dit que le suc des fruits de cette plante se donne à la dose de deux onces pour les animaux, & à celle de six onces fermenté avec du *moût*, comme diurétique, rafraîchissant, & anodin ; mais nous croyons que ces vertus auroient besoin d'être constatées par des expériences plus suivies. (*M. HUZARD.*)

(1) Dictionnaire de chimie de Macquer.

ALKERMÈS. (confection) (*Mat. Méd.*) La confection alkermès est un électuaire composé de coques de chermès-animal, de santal citrin, de roses, de cassia-lignéa, de cannelle, des bois d'aloës & de Rhodes, & d'alun. Le corail, les perles, la cochenille qu'on y fait entrer, n'ajoutent rien à ses vertus; l'argent qu'on y mêle en feuilles est un ornement inutile. Pour donner à ces matières en poudre la consistance d'électuaire, on les délaye & on les mêle dans du sirop de kermès. Cette coque animale n'a que peu de vertus, quoiqu'elle ait donné son nom à la composition.

La confection alkermès, moins composée que la plupart des électuaires, est très-stomachique, cordiale, fortifiante. Elle est aussi spécialement regardée comme alexipharmaque, & comme aphrodisiaque. On en faisoit autrefois beaucoup d'usage dans les fièvres malignes, les maladies hystériques & hypocondriaques, les affections de l'estomac. Aujourd'hui son usage est très-peu fréquent. (*M. DE FOURCROY*).

ALKOHOL, ALKOHOLISÉ, ALKOHOLISER. *Voyez* ALCOHOL, ALCOHOLISÉ, ALCOHOLISER. (*M. DE FOURCROY.*)

ALLAITEMENT. (*Hygiene.*)

Partie 2. Choses improprement dites non naturelles.

Classe 3, *ingesta.*

Ordre 2. *Boissons.*

Section 2. *Sucs des animaux.*

L'*allaitement* est une fonction naturelle aux femelles des hommes, des animaux quadrupèdes, & des cétacées, au moyen de laquelle leurs petits trouvent dans les mamelles dont la nature les a pourvues, un lait approprié à chacun d'eux, en attendant qu'ils acquièrent assez de force pour chercher eux-mêmes des alimens plus solides.

On distingue deux sortes d'*allaitemens.*

1°. L'*allaitement* naturel, qui fournit à un individu le lait d'une mère de la même espèce.

2°. L'*allaitement* artificiel, dans lequel on substitue le lait de certains animaux à celui de quelques autres d'une espèce différente. Comme la première partie de cet article mérite d'être envisagée sous plusieurs points de vue très-importans, j'ai cru devoir la diviser de la manière suivante.

1. Nécessité de l'*allaitement* maternel.

2. Causes physiques qui doivent exclure l'*allaitement.*

3. Causes morales qui s'opposent à l'*allaitement.*

4. La délicatesse de constitution n'exclut pas l'*allaitement.*

5. De l'excrétion laiteuse.
6. Causes qui contrarient l'*allaitement.*
7. Régime & préceptes relatifs à l'*allaitement.*
8. Précautions indispensables lorsque l'*allaitement* ne peut avoir lieu.

I. *Nécessité de l'allaitement maternel.*

Si quelque chose est capable d'abaisser l'orgueil de l'homme, c'est le tableau de sa foiblesse & de ses peines, dès les premiers instans de son existence. Il abandonne l'endroit ténébreux où il a reçu la vie, pour voir la lumière, où il doit trouver la mort. L'élément dans lequel il vivoit, devient son ennemi. Celui qu'il essaie & qu'il respire, le saisit, l'irrite, & le presse de toutes parts. Tous ses sens sont en quelque sorte paralysés. Presque immobile, ne voyant rien, il crie parce qu'il souffre; enfin il semble ne se placer dans l'espèce humaine que pour en partager les infirmités; & celui qui doit un jour commander aux autres animaux, n'a pas en naissant, pour obéir aux plus pressans besoins, l'instinct naturel aux plus foibles & aux plus misérables d'entre eux. En effet, abandonné à lui-même, l'enfant périroit bientôt, s'il ne trouvoit une nouvelle vie, un nouveau soutien dans les sollicitudes que prennent de lui sa mère ou sa nourrice.

La providence cependant veille avec autant de soin à entretenir les ressorts delicats de cette nouvelle machine, qu'elle a pris de peine à la construire. C'est pour cet effet qu'elle a voulu qu'à l'époque de l'accouchement, les seins de la mère eussent acquis ce volume & cette souplesse qui les fait obéir aux efforts du lait qui vient les remplir; elles deviennent ainsi dépositaires d'un bien dont elles sont responsables aux moindres cris de leurs enfans. Et en effet, ce seroit peu pour la nature d'avoir fait servir à l'ornement du buste féminin, des parties qui font constamment, avant la grossesse, le charme des yeux, si elle ne leur avoit préparé pour la suite une destination plus noble, celle d'être employées au soutien de la vie du nouveau né.

L'enchaînement particulier de causes & d'effets par lesquels le monde dure, concourant ici au même but, fait éclore tout ce qu'il faut pour conduire le fœtus de l'état végétal parasite, à celui d'animal vivant par sa propre force. La matrice, dans ces circonstances, reçoit une surcharge d'activité, qui bientôt s'épuiseroit, si elle ne trouvoit dans les seins un organe qui étant en réaction avec elle, la soutient & rétablit l'équilibre. En effet, à mesure que la matrice prend un volume plus considerable, le sein s'élève & se dispose à remplir une fonction importante, qui va à la décharge du premier organe. On sait que si l'équilibre entre la matrice & le sein vient à cesser, si les mamelles deviennent flasques & s'affaissent, on sait dis-je, qu'on doit s'attendre à l'avortement.

Dès que l'accouchement est achevé, les seins deviennent un centre d'action qui, par sa prépondérance, seconde la contraction de la matrice, l'évacuation des lochies, & le rétablissement des forces de ce viscère. C'est une chose remarquable, qu'alors, ainsi que toutes les fois qu'il s'établit dans le corps humain un nouvel ordre d'action & de réaction, il se développe un frisson & un mal-être général. Hippocrate avoit fait cette attention à l'égard de la matrice qui a conçu. Il dit : *mulier ubi concepit, statim inhorrescit & incalescit, ac dentibus stridet, & articulum reliquumque corpus convulsio prehendit.* Les inflammations, les fièvres, les crises, &c. suivent la même marche. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner les causes & le mécanisme de ces phénomènes. On en peut conclure cependant que le frisson & les autres symptômes de la fièvre de lait assurent un nouvel ordre d'action & de réaction, qui semble instaler, en quelque sorte, les seins à la place de la matrice, & les met en puissance de la plus forte vertu attractive.

Si la mère allaite, l'évacuation du lait est cause qu'il ne s'en rassemble jamais dans les mamelles une trop grande quantité, qu'elle n'éprouve pas une trop grande irritation qu'il faudroit contrebalancer, en mettant en jeu d'autres organes. Ainsi, dans le nouvel ordre qui vient de s'établir, on voit l'équilibre subsister, & la nourrice jouir de tous les avantages d'une bonne santé. Mais si, faisant infraction aux lois de la nature, elle refuse son sein aux cris de son enfant, alors, comme il n'y a point d'organe particulier chargé d'attirer à lui & le travail & le lait des mamelles, il arrive une foule d'inconvéniens que l'art a beaucoup de peine à détourner, & dont on ne voit journellement que trop de victimes, quand la matrice sur-tout n'est pas disposée à expier en quelque sorte les fautes de l'individu, en évacuant des humeurs dont la marche naturelle a été interrompue. Les maux qui peuvent en résulter, sont les fleurs blanches, des accidens histériques, &c. Mais si l'irritation a été considérable, comme il arrive fréquemment, alors les femmes seront sujettes à des pertes, à des engorgemens, à des squirres, à des cancers, & à des ulcères qu'il n'est presque plus possible de guérir.

Il est donc infiniment utile pour une mère de nourrir ce qu'elle a de plus cher au monde. C'est une loi physique à laquelle elle ne peut désobéir sans exposer sa santé, sans déranger l'ordre de l'économie animale; & il ne seroit pas difficile de prouver qu'indépendamment des maux dont nous venons de parler, les vapeurs, les suppressions de règles, & les accidens qui en sont la suite, les avortemens, les couches pénibles, sur-tout les cancers des seins & de la matrice, sont causés par le refus des mères d'allaiter leurs enfans.

Est-il rien qui contrarie davantage le vœu de la nature, que la conduite de ces marâtres qui se croiroient humiliées des soins qu'exige la maternité, de ces femmes dissipées, légères, ignorantes

antes ou apathiques, qui, méconnoiſſant le plus ſaint des devoirs, s'expoſent à tous les maux réſervés à celles qui, malgré le bon état de leur ſanté, ont pu ſe réſoudre à étouffer les cris de la nature. On ne rencontre rien de ſemblable parmi les animaux qui n'ont que l'inſtinct. Ils nourriſſent eux-mêmes leurs petits; ils leur donnent une exiſtence ſolide & vigoureuſe, & ſont ainſi payés de leurs tendres ſollicitudes, tandis que dans l'eſpèce humaine on voit périr la moitié au moins des enfans en bas âge, & le plus ſouvent par la faute de nos mœurs.

En effet, le mal qui réſulte de cet oubli n'atteint pas ſeulement la mère qui ſe l'eſt très-juſtement attiré, elle s'étend encore ſur le malheureux enfant qu'elle abandonne. Ce fruit précieux, que des premiers élans de tendreſſe ont appelé, ou que de vils intérêts ont fait déſirer, étoit accoutumé, dans le ſein maternel, à une nourriture devenue pour lui auſſi analogue que néceſſaire. Quand le lait d'une mercenaire viendra étayer ſa frêle exiſtence, aura-t-il un aliment également appropriée à ſa conſtitution & à ſes beſoins? Non, ſans doute; celui de ſa mère ſeul lui a été deſtiné, & celui-là ſeul peut aſſurer ſon exiſtence, à moins que des accidens, la foibleſſe individuelle, & des raiſons particulières ne l'éloignent des avantages de l'*allaitement*.

Ces circonſtances peuvent être phyſiques ou morales, & quelquefois leur réunion peut avoir lieu. Nous allons examiner comment leur influence peut porter le plus grand intérêt ſur les enfans nouveaux nés.

2. *Cauſes phyſiques qui doivent exclure l'allaitement.*

Nous aſſignerons ici les circonſtances particulières qui font exception à la loi générale de l'*allaitement* maternel, & nous emprunterons d'un mémoire du docteur Landais (qui a remporté ſur ce point un prix propoſé par la ſociété royale de médecine), quelques idées relatives à ce paragraphe.

Les obſtacles principaux à l'*allaitement* maternel ſe trouvent, ou dans la trop petite quantité du lait, ou dans la qualité de ce fluide, que des vices particuliers peuvent altérer.

On rencontre des femmes, mais fort rarement, chez qui les organes de l'*allaitement* ſemblent avoir manqué leur deſtination; quoique le ſein ſoit agréablement & fortement exprimé, & qu'elles jouiſſent d'ailleurs d'une très-bonne ſanté, leurs mamelles ne filtrent qu'une humeur lymphatique, trop tenue & trop peu abondante pour fournir à la nourriture d'un enfant. On ne peut attribuer cette privation de lait qu'à une idioſyncraſie inhérente à la diſpoſition & au tempérament des ſujets. Peut-être vient-elle d'une auſſi énergie particulière à tous les autres organes, qui emploient à la nutrition générale tous les ſucs, dont une partie devoit ſervir à la ſecrétion laiteuſe.

Quelquefois le lait ne tarit pas tout à fait, mais il arrive en ſi petite quantité, qu'il ne s'en trouve pas ſuffiſamment pour nourrir l'enfant. Dans cette circonſtance, on peut & on doit le nourrir autant qu'il eſt poſſible, n'en eût-on que la moitié de ce qu'il lui faut; on a recours, pour ſupplément, à des nourritures étrangères, à des panades, à du riz broyé avec du lait de chèvre ou de vache. Le peu de lait maternel que prend l'enfant, eſt un correctif des autres alimens, qui les délaye & les fait digérer très-facilement. Si la mère eſt bien portante, il eſt rare que petit à petit le ſein ne fourniſſe pas aſſez pour un enfant. Elle fait pour un ſeul, ce qu'on voit faire pour deux à tant de nourrices, qui ne préjudicient pas pour cela à leur ſanté, ni à celle de leurs nourriſſons.

Il y a des femmes qui ont naturellement les mamelles petites, plates, & collées contre la poitrine, ſouvent par l'effet des corps baleinés qu'elles ont porté dans le jeune âge. Dans cette circonſtance, les ſeins trop ſerrés ne prêtent pas aſſez à l'abord du lait qui s'y préſente. D'autres ont les mamelles amples & volumineuſes, compoſées d'un tiſſu graiſſeux, qui obſtrue & comprime les réſervoirs du lait; elles ſont ſujettes aux engorgemens, parce que leur texture, trop molle & trop lâche, s'oppoſe à la filtration du lait. Ces femmes ſont ordinairement de mauvaiſes nourrices.

Lorſque le lait n'abonde que d'un côté, ſi la nourrice ſe porte bien d'ailleurs, ce n'eſt pas une raiſon pour ne pas allaiter; & l'on a vu ſouvent qu'un ſeul teton bien fourni ſuffiſoit.

Un grand obſtacle à l'*allaitement*, aſſez commun aux accouchées & aux nourrices, c'eſt l'engorgement des ſeins & leur inflammation, par le froid ſubit qui a pu les ſaiſir, ou par des paſſions vives auxquelles elles ſe ſont abandonnées (1) avant qu'elles ſoient relevées de couche, par l'intempérance, le régime trop nourriſſant, pour ne s'être pas bien préparées à l'*allaitement*, en ſe faiſant teter auparavant des deux côtés. Cependant ici c'eſt l'*allaitement* qui peut apporter le meilleur des remèdes; c'eſt la ſuccion qui dégorgera une humeur qui bientôt produiroit des ſuites très-fâcheuſes, ſi on négligeoit les moyens de l'attirer au dehors. Si donc une nourrice s'aperçoit de quelques inégalités dans un de ſes ſeins, s'il eſt tendu, douloureux, la ſuccion peut ſouvent en opérer le dégorgement. Si le nouveau né ne tète pas aſſez fort pour y parvenir, il faut y employer un enfant plus grand, ou un adulte.

Sans ces précautions, & les autres ſecours convenables, les mamelles engorgées s'enflamment & s'ulcèrent, la ſuccion n'eſt plus praticable de ce côté; il faut encore alors tâcher de dégorger

(1) Van Swieten a vu un ſquirre au ſein, qui étoit un effet de la peur.

par le sein qui n'est pas affecté ; c'est le moyen d'y attirer plus abondamment le lait, & de l'éloigner ainsi du sein malade.

Si, par un accident quelconque, les mamelons étoient détruits en totalité, on sent bien que l'*allaitement* seroit impossible.

Si le lait maternel étoit infecté de miasmes mal-sains, contagieux ou héréditaires ; s'il étoit altéré, vicié dans son essence par la vérole, le scorbut, les écrouelles, la phtysie, la gale, les dartres, seroit-il prudent d'interdire à la mère l'*allaitement* dans de semblables circonstances ?

Je crois qu'il est raisonnable de défendre l'*allaitement* à une mère qui a donné à son enfant un de ces vices héréditaires qu'on ne craint pas de voir communiquer aux nourrices étrangères par la succion, tels que la croûte laiteuse (1), l'épilepsie, la pulmonie, la goutte, &c., parce qu'au moins on a l'espoir qu'un lait pur, coulant dans les veines d'un tendre enfant, entaché dans son origine, des maux de ses parens, pourra petit à petit en changer la nature, & régénérer en quelque sorte une douteuse, ou une malheureuse existence.

Mais si des enfans viennent au monde avec la vérole (2), la gale, le scorbut invétéré, il n'est ni de la probité, ni de l'humanité, d'exposer une nourrice étrangère à une contagion, qui lui rendroit un poison assuré, en échange d'un lait pur & sain, & rejailliroit sur l'enfant lui-même, par la mauvaise qualité d'un lait bientôt gâté par des succions habituelles.

On doit alors faire allaiter les enfans par leurs mères, & travailler d'une manière prompte & efficace à détruire chez elles le genre de maladie qu'elles leur ont transmis. Leur lait, chargé de principes médicamenteux, sera pour le nourrisson malade un aliment & un médicament. L'expérience a prouvé qu'on a réussi quelquefois à guérir, par cette méthode, des enfans infectés du mal vénérien.

Je ne crois point du tout qu'on puisse risquer le lait d'une mère qui seroit pulmonique, non seulement par les raisons que je viens de donner tout à l'heure pour les autres maladies que l'enfant ne peut pas communiquer à la mère, mais encore parce qu'une femme dans le marasme n'a point assez de force pour allaiter. J'en ai vu plusieurs forcées d'y renoncer au bout de quelques jours.

Si par hasard une maladie aiguë attaquoit une femme pendant son *allaitement*, il n'est personne qui ne sente qu'il faut sur le champ le discontinuer, parce qu'il ne pourroit être que dangereux pour la mère qu'il affoibliroit trop, & pour l'enfant, à qui la mauvaise qualité du lait seroit préjudiciable.

Il ne faut pas toujours s'effrayer à la vue des premiers accidens, & se hâter de défendre l'*allaitement* ; car il est souvent lui-même un moyen d'en prévenir & d'en mitiger les suites, comme cela arrive dans la fièvre de lait, dans la suppression des lochies, ou leur écoulement excessif, dans certaines fièvres intermittentes légères, dans les petites véroles bénignes, où les nourrices ont allaité avantageusement, en observant seulement de ne point le faire pendant les accès, & tant que dure l'orgasme excité dans le systême vasculaire, orgasme qui porteroit le trouble dans toutes les secrétions, & conséquemment dans celle du lait.

Il faut examiner dans les maladies qui excluent l'*allaitement*, le moment auquel le lait reprend sa qualité & sa quantité suffisante, pour le rendre au nourrisson sans trop fatiguer la mère ; c'est un moyen alors qui peut être au moins aussi utile à elle-même qu'à l'enfant.

Les pertes, les hémorragies différentes qui peuvent arriver pendant la grossesse, les fleurs blanches qui seroient trop abondantes après l'accouchement, ne feront pas de justes motifs d'interdire l'*allaitement*, à moins qu'elles ne soient suivies d'un état de foiblesse & de dépérissement qui laisse des craintes sur la position de la mère.

L'état de grossesse interdit l'*allaitement*, & quoique les animaux nous offrent l'exemple du contraire, l'expérience n'a point fourni à notre espèce, des faits assez répétés & assez concluans pour s'en étayer sur ce point.

S'il est des femmes qui, comme nous l'avons dit, manquent de lait, par une idiosyncrasie particulière, il en est d'autres qui, par une disposition toute contraire, en ont trop, & chez qui tout ce qu'elles prennent d'aliment semble se changer en lait. C'est cet état que Boerhaave nomme diabete mammaire, qui devient très-dangereux lorsque l'excrétion du lait semble se faire aux dépens des autres excrétions, ce qui jette souvent les femmes dans l'appauvrissement, l'épuisement, & la phthysie. C'est le cas de proscrire l'*allaitement*, & de travailler sur le champ à tarir la source du lait.

Si des femmes qu'on a mariées trop jeunes ou trop vieilles, n'ont pas le lait suffisant pour nourrir leur enfant, il ne faut pas les engager à faire des efforts pour y parvenir. La nature, chez les premières sur-tout, est encore occupée à leur accroiss-

(1) M. Strack, dans une dissertation couronnée à l'académie de Lyon, dit que les mères qui ont eû la croûte laiteuse, la communiquent nécessairement à leurs enfans, qu'il sera très-facile de la guérir avec la *jacée*. *Jacea tricolor hortensis repens. Tournef.* Il regarde cette plante comme le spécifique de cette maladie.

(2) Quelquefois une mère infectée de virus vénérien, peut accoucher d'un enfant qui n'a point eu le mal lors de la conception, parce que sa mère l'a gagné postérieurement ; on ne peut pas dire pour cela que l'enfant soit bien sain, quand un pareil virus coule constamment dans ses veines ; il doit être moins gâté que si sa mère eût eu la maladie avant de concevoir ; mais peut-on concevoir, lorsqu'on est affecté d'un mal aussi grave ?

ſement, & à réparer les déſordres d'une groſſeſſe qui eſt toujours prématurée lorſque la conſtitution n'eſt pas encore parfaite, que le fruit n'eſt pas mûr, & qu'il eſt grêle & délicat. Cependant chez ces femmes, même très-jeunes, on pourroit conſeiller l'*allaitement*, ſi la groſſeſſe avoit été très-heureuſe, ainſi que l'accouchement, ſi le ſein eſt bien ſaillant, & que le lait paroiſſe y aborder avec facilité.

Les perſonnes qui ont la poitrine étroite, mal conformée, qui ont la reſpiration gênée, qui crachent du ſang, qui ſemblent avoir une tendance à l'épuiſement, à l'émaciation, à la phthyſie, lorſqu'elles ſe ſont expoſées à faire des enfans, doivent encore craindre de nourrir, à moins que la groſſeſſe, l'accouchement & ſes ſuites n'aient point porté le trouble dans leur exiſtence, & qu'il laiſſe le même eſpoir pour l'*allaitement* qui doit ſuivre.

Il arrive quelquefois qu'après dix ou douze mois d'un *allaitement* bien ſoutenu, une nourrice perd l'appétit, ſes forces, & ſa gaîté; qu'elle a des attaques d'hiſtéricíſme, ſouvent pour avoir eſſuyé une trop grande déperdition de ſucs nutritifs; il faut, ſans perdre de temps, ſevrer le nourriſſon, ſans quoi la fièvre lente s'allumeroit, & ſeroit ſuivie du maraſme & d'une phthyſie incurable.

3. *Cauſes morales qui s'oppoſent à l'allaitement.*

La forme, la force, & la diſpoſition des parties du corps ne conſtituent pas ſeuls les rapports qui lient les enfans avec les auteurs de leurs jours. Ces derniers, comme l'atteſtent des faits nombreux, tranſmettent à leurs enfans, avec la naiſſance, le germe des maladies héréditaires. L'*allaitement* prolonge encore bien au delà de l'accouchement l'influence de la mère ſur ſon enfant; & cette loi ne ſe borne pas ſeulement au phyſique, elle s'étend en outre à l'eſprit & au caractère moral; de ſorte que le ſein maternel peut être tout à la fois, pour l'enfant qui tète, une coupe de maux phyſiques & moraux.

L'auteur d'Émile a dit, t. 1: Une nourrice doit être auſſi ſaine de cœur que de corps. L'intempérie des paſſions peut, comme celle des humeurs, altérer ſon lait. De plus, s'en tenir uniquement au phyſique, c'eſt ne voir que la moitié de l'objet; le lait peut être bon, & la nourrice mauvaiſe. Un bon caractère eſt auſſi eſſentiel qu'un bon tempérament.

Il eſt donc eſſentiel de conſidérer ici les affections morales des mères, comme pouvant porter obſtacle à un bon nourriſſage, tant à raiſon de leur influence ſur la qualité & la quantité du lait, que relativement à l'impreſſion qu'elles peuvent faire ſur le moral de l'enfant.

Les affections morales qui interdiſent le nourriſſage à une mère, ne ſont pas moins puiſſantes que les phyſiques, puiſque les paſſions ſont héréditaires comme les vice des humeurs. On ſuce avec le lait le poiſon de la haîne & de la colère, comme on ſuce d'une nourrice infectée un virus quelconque. Beaucoup de perſonnages célèbres ont été convaincus de cette vérité, qui acquiert encore un ſurcroît de certitude dans l'obſervation fournie par les enfans qu'on nourrit artificiellement. Ceux qui n'ont reçu pour toute nourriture que du lait de vache, ſont pour l'ordinaire plus lents & moins gais que ceux qui ont été nourris avec le lait de chèvre. Le caractère de ces derniers eſt enjoué, vif, léger, comme celui de l'animal qui leur a fourni ſon lait.

Abſtraction faite de leur nombre, de leur force, & de leur durée, les mouvemens extraordinaires de l'ame font, ſur l'économie animale, une impreſſion qui eſt proportionnée à l'énergie des individus, à leur ſenſibilité, & à la trempe plus forte de leurs ames. Ainſi, il n'eſt pas étonnant que les paſſions aient une grande intenſité d'action chez les femmes, & qu'elles apportent de grands déſordres dans leurs fonctions. La colère chez elles eſt d'autant plus dangereuſe, que leurs fibres ſont plus déliées, plus foibles, plus vibratiles. Conſéquemment, le ſyſtême nerveux peut être plus violemment agité. Le ſang, la bile, & les autres humeurs éprouvent alors une altération qui ne manque pas de porter le trouble & une ſorte de fièvre dans tous les organes & dans toutes les ſecrétions. Celle du lait ſera dérangée une des premières. On ſait qu'un violent accès de colère peut décider chez une nourrice une fièvre bilieuſe, & que ſouvent le nourriſſon ne tarde pas a être affecté d'une diarrhée de même nature.

Quelle eſt la femme colérique qui oſera, d'après ces conſidérations, entreprendre de nourrir? En vain ſe promettra-t-elle de ne point ſe livrer à cette funeſte paſſion. La nature, plus forte que ſa réſolution, l'emporteroit. Un de nos confrères a connu une femme qui avoit des accès de colère ſi terribles, qu'elle perdoit connoiſſance. Tous les enfans qu'elle a allaités ſont morts dans les convulſions, avant l'époque où l'on auroit pu, avec vraiſemblance, attribuer ces ſymptômes à la dentition. On a beaucoup d'exemples de femmes qui ſont mortes dans des accès de fureurs.

La haîne & l'envie, paſſions moins dangereuſes en apparence, n'ont pas des ſuites moins à redouter pour une mère & pour ſon nourriſſon; quand elles ſont opiniâtres, elles cauſent la pâleur, la langeur, la maigreur, l'inappétence, ſouvent la fièvre lente, le trouble & la diminution dans la ſecrétion du lait.

Si tels ſont les effets de ces paſſions ſur le phyſique de la mère, l'enfant qu'elle allaitera ne doit-il pas les partager, d'autant plus que ſes organes tendres & délicats ne ſauroient exercer heureuſement leurs fonctions, que celles de la mère ne ſoient bien régulièrement combinées; & quand bien même la ſanté de l'enfant réſiſteroit à ces dérangemens, ſon moral ne pourra ſe ſouſtraire un jour à l'empire des paſſions dont il aura ſucé le germe avec le lait maternel.

Le chagrin, chez les femmes, fait ordinairement des ravages plus grands que chez les hommes, soit par défaut de courage & de philosophie, soit plutôt par foiblesse de constitution. Cette affection de l'ame rend languissantes les forces nerveuses, diminue les mouvemens vitaux, relâche le ton des organes : de là les mauvaises digestions, le défaut de nutrition, & la diminution du lait, les obstructions, la jaunisse, les épanchemens laiteux. Les mères dont l'ame trop sensible s'affecte au point d'encourir ces dangers, ne doivent pas prendre sur elles le soin d'allaiter leurs enfans, ou doivent interrompre l'*allaitement*, si elles viennent à être assaillies par des circonstances tristes & fâcheuses.

Nous pourrions étendre plus loin le tableau des funestes effets des passions dont nous n'avons pas parlé, telles que l'amour, la crainte, la frayeur, la joie, &c.; on pourra en connoître les effets à chacune de ces expressions placées dans ce dictionnaire. Il nous suffit d'avoir établi, qu'en général les passions fortes apportent de grands dérangemens dans la secrétion du lait, & qu'il peut en résulter des inconvéniens majeurs, tant pour la santé du nourrisson, que pour son caractère moral : d'où il résulte que les passions sont des motifs bien importans à calculer, pour se décider à conseiller ou à interdire l'*allaitement*.

Nous avons vu combien de causes physiques & morales concourent également à proscrire l'*allaitement*. Leur influence se développe particulièrement dans nos grandes sociétés & dans nos villes, où les habitantes qui jouissent de quelque aisance, ne sont occupées que d'amusemens frivoles, font du jour la nuit & de la nuit le jour, sans prendre d'exercice, mangent beaucoup, & les alimens de tous les moins simples & les moins salubres : souvent elles sont entachées de vices héréditaires; elles respirent le plus ordinairement un air épais & vicié; on est forcé de convenir que leurs humeurs doivent se dénaturer bien facilement, & qu'elles ne peuvent fournir à leurs enfans une nourriture parfaitement convenable; aussi beaucoup d'enfans qui sont allaités par ces sortes de femmes, meurent bientôt, ou restent foibles & souffrans pendant toute leur vie.

Dans les premiers âges du monde, & encore aujourd'hui chez les peuples que nous traitons de barbares, dans le sein des campagnes, où ils sont plus près de la nature, la santé coule avec le lait des mères dans le sang des enfans; ces purs rejetons de sources inaltérées s'engraissent de bons sucs. Chaque mère suffit à son enfant, & lui offre avec joie la plus pure partie d'elle-même; mais dans nos société corrompues, ce seroit à tort qu'on reprocheroit à certaines mères de refuser l'*allaitement* à leurs enfans, lorsqu'elles ont à craindre de faire de mauvaises nourritures; c'est ici le cas d'interrompre l'analogie qui se trouve entre la mère & l'enfant, de chercher à ranimer la nature par un lait étranger, si on ne veut pas qu'elle s'abâtardisse; c'est ainsi qu'on est obligé, dans le mariage, de croiser les races qui ont dégénéré; c'est ainsi qu'on observe, dans la culture des terres, que les mêmes graines, toujours semées dans le même sol, dégénèrent : il en est de même de beaucoup d'enfans qui souvent dépérissent en suçant le lait de celles qui leur ont donné la vie.

Si l'on veut avoir dans un état des enfans sains de corps & d'esprit, c'est dès l'instant de leur naissance qu'il faut sur-tout les surveiller; c'est à cette époque qu'on doit combiner des moyens dont on peut retirer les fruits les plus heureux. La nature mettant ses élèves entre les mains de l'homme, les laisse, pour ainsi dire, flottans entre la santé & la maladie, entre le bien & le mal qui doivent résulter des influences bonnes ou mauvaises qu'auront sur eux les préjugés & les habitudes de leurs parens. Ce n'est donc qu'en les éclairant sur des intérêts si chers, en éloignant ces préjugés, en empêchant que leurs fatales influences ne se répandent sur les premiers instans de l'existence, que l'homme pourra se pétrir au gré de la vertu & de la santé.

Il est donc bien important, à cette époque, de s'assurer que la mère a toutes les qualités requises pour faire une bonne nourriture; & si sa mauvaise santé ou des accidens du moment ne lui permettent pas de se charger de l'*allaitement* de son enfant, il faut qu'elle trouve une nourrice qui puisse, sinon procurer tous les avantages d'une mère, au moins la suppléer dans ses fonctions principales.

Il nous suffira de recommander ici qu'on la choisisse bien saine, que sa bouche & ses dents soient en bon état; que son lait, doux & substantiel, ne date pas de plus de quatre à cinq mois, à la suite d'un accouchement heureux; que son âge ne passe pas trente cinq ans, à commencer par vingt; enfin, & ce point est de la dernière importance, il faut bien s'informer de ses mœurs, savoir si son caractère est égal & gai, & si sa constitution physique a tous les rapports qu'on peut désirer avec celle de la mère; car il ne faut point oublier que l'enfant prend avec le lait le caractère & les inclinations de sa nourrice. (*Voyez* NOURRICE.)

Si la nourrice elle-même manquoit de lait, qu'on ne pût sur le champ s'en procurer une autre, ou qu'on ne fût pas assuré d'en avoir une qui ait toutes ces qualités requises, alors on seroit obligé de recourir à l'*allaitement* artificiel. Voyez ce mot (1).

---

(1) Dans une topographie que j'ai donnée de la ville de Moscow, j'ai parlé d'une pratique particulière à ce pays, & dont j'ai été témoin, qui peut être fort avantageuse pour faciliter aux enfans nouveaux-nés, l'*allaitement* artificiel. On coupe le teton ou pis d'une vache, dont on applique l'extrémité sur une corne de bœuf, percée d'un petit trou à sa partie la plus déliée, ou bien sur une machine d'argent, d'étain ou de verre, qui, ayant à peu près la même forme, peut servir au même usage. On laisse pendre le mamelon du pis de la vache au dessous de la corne de

Il faut être en garde contre ceux qui, par systême, veulent qu'on substitue le lait des animaux à celui des femmes. Ils exagèrent l'imperfection des mères & des nourrices, les offrent toujours en fureur, ou leur font rouler des levains impurs dans le sang, sources d'une décadence toujours prochaine, qu'ils annoncent depuis long-temps au genre humain. La vie douce, paisible des brutes, qui, sans raison, sans passions, sont toujours les mêmes, tend à leur persuader que la nourriture qu'on tire de leur lait est meilleure.

Quelque spécieux que soit ce sophisme, deux raisons, suivant Lorri, concourent à prouver que le lait des femmes est préférable. La première, c'est que le lait qu'elles fournissent à l'enfant se tire de la mamelle même, sans qu'il ait le temps d'être altéré par l'air; il passe d'un corps dans l'autre par des tuyaux continus, ayant toujours le même degré de chaleur, & sans que rien s'évapore. Les anciens (1) avoient bien remarqué la différence qui se trouve entre le lait pris immédiatement des mamelles, & celui qui, par le repos, a perdu en quelque sorte le mouvement, la forme, & la figure.

En second lieu, sans nier ou dissimuler les imperfections de la nature humaine, il ne faut pas croire que les femmes en reçoivent toujours une si grande altération, & que la vie uniforme des brutes en soit exempte: il n'y a guère que les femmes oisives des gens riches, qui soient en proie à la mobilité des passions. Les femelles des animaux ont sans doute moins de passions; mais comme elles font peu d'exercice, qu'elles ne mangent que de l'herbe; elles donnent un lait fort peu analogue à celui des femmes. Un homme a éprouvé des symptômes très-fâcheux, parce que la vache qui lui fournissoit son lait, avoit mangé beaucoup de thytimale: d'ailleurs ces animaux sont sujets aux fureurs de l'amour, à la terreur, & à mille accidens qu'ils partagent avec les hommes.

C'est donc à tort qu'on a trop exalté les grands avantages qu'on pouvoit retirer du lait des animaux; ils peuvent servir de ressource pour alimenter les enfans du vice & de la pauvreté; lorsqu'on n'a point la facilité du choix dans les moyens, on est bien pardonnable de courir après ceux qui offrent encore le moins d'inconvéniens.

4. *La délicatesse dans la constitution n'est point une exclusion à l'allaitement.*

Si les femmes prenoient le parti d'être véritablement mères, c'est-à-dire, de se consacrer entièrement à l'éducation physique de leurs enfans; si, pour réussir dans leurs nourritures, celles qui vivent dans nos cités s'astreignoient à un régime sain & méthodique, celles qui passent souvent pour les plus délicates, se trouveroient non seulement en état de nourrir, mais encore d'éviter par ce moyen tous les maux qui sont la suite du refoulement du lait vers des parties qui, sensibles & délicates, ne manquent pas d'éprouver des atteintes souvent très-fâcheuses, sinon dans le moment, au moins pour une époque plus reculée.

Morton observe que des mères menacées en apparence de pulmonie, par leur maigreur & leur délicatesse, s'en sont préservées en nourrissant elles-mêmes leurs enfans, mais en rectifiant leur régime. Il n'y a donc guère que la certitude des maux dont nous avons parlé plus haut, qui puisse dispenser les mères de remplir ce devoir sacré. M. Duplanil pense que même l'affection hystérique & les autres maladies nerveuses ne sont pas toujours des causes suffisantes pour en exempter. Il rapporte dans sa traduction de Buchan un fait qui prouve que si l'*allaitement* n'est pas le remède de l'affection hystérique, comme il l'est d'un grand nombre d'autres maladies, il est au moins quelquefois un palliatif tres-puissant.

Une femme de vingt-trois ans, qui, avant & depuis son mariage, avoit éprouvé de violens accès hystériques, devint enceinte; après une grossesse orageuse, elle accoucha difficilement d'un enfant si foible & si délicat, que craignant pour ses jours si elle l'abandonnoit à une nourrice qui devoit faire un voyage de quinze lieues pour regagner son village, elle prit sur le champ la résolution de le nourrir elle-même. Pendant quatorze mois que l'enfant a teté, la mère n'a éprouvé qu'un seul accès hystérique, tandis qu'auparavant elle en étoit attaquée au moins une fois par mois.

Nos femmes soi-disant du bon ton ont imaginé que rien ne faisoit plus maigrir & ne gâtoit plus la gorge que de nourrir des enfans, & souvent, par ces considérations, se sont dispensées des devoirs impérieux de la maternité; quelque méprisable, quelque déraisonnables que soient de pareilles opinions, il faut leur faire voir qu'elles se sont complètement trompées, & que la plupart de celles qui se sont refusées à leurs obligations, en ont encore été punies par la perte de ces charmes dont elles étoient si jalouses. L'expérience de tous les jours a appris aux médecins que la suppression forcée du lait dans le temps qu'il gonfle la gorge par sa plus grande affluence, doit flétrir cent fois plus cet organe, que si on nourrissoit; la suppression de ce fluide alimentaire, refoulé hors des seins, ne leur permet plus de conserver l'embonpoit, la fraîcheur, & la fermeté qui leur est naturelle: ainsi la nature trompée se venge de l'infraction de ses lois.

On sait qu'en Géorgie toutes les mères nourrissent leurs enfans; par-là elles entretiennent si bien leurs attraits, qu'à l'âge de quarante ans,

---

la longueut d'un pouce & demi; on emplit le vase de lait tiède, on le présente à l'enfant, qui croit teter sa mère, & se plaît beaucoup à recevoir l'aliment substitué de cette manière; on tient perpétuellement le mamelon de vache dans l'eau, & il peut s'y conserver ainsi des mois entiers, sans subir aucune altération

(1) *Galen. method. med. lib. iij.*

elles sont encore de la plus grande fraîcheur, & conservent de superbes gorges. Le voyageur Chardin rapporte que la nature en aucun lieu n'a répandu plus de graces dans la physionomie, qu'on n'y voit que de belles tailles & de beaux visages; cette coutume d'allaiter elles-mêmes leurs enfans a conservé aux géorgiennes, depuis bien des siècles, le plus beau sang du monde: car Strabon dit que nulle part les hommes n'étoient aussi grands & aussi beaux, & que les femmes sur-tout étoient les plus charmantes de toutes les femmes, parce que toutes en général allaitoient leurs enfans.

Il faut convenir que la première femme qui s'est affranchie sans raison des tendres soins d'une mère, auroit dû être regardée comme l'opprobre de son sexe; & comme les suites d'une pratique aussi malheureuse entraînent beaucoup d'inconvéniens fatals à toute association politique, je crois qu'il seroit digne à tous égards d'un gouvernement sage, & à qui les plus chers intérêts de la société sont précieux, de faire revivre un usage trop négligé, soit en donnant un juste relief aux bonnes mères, soit en humiliant celles qui auroient dédaigné un usage aussi essentiellement utile au bien physique & moral de l'humanité.

Il paroît que dans la Grèce, du temps de Démosthène, autant la condition de nourrice étoit respectable dans des mères, qui n'étoient presque jamais assez délicates pour ne point nourrir, autant elle étoit méprisée dans celles qui se louoient pour cet emploi. On lit dans les ouvrages de ce grand orateur, qu'une femme citoyenne fut accusée en justice, parce qu'elle s'étoit louée pour nourrir un enfant étranger: elle ne se disculpa de l'accusation, qu'en alléguant la misère & la famine qui l'avoient réduite à la bassesse de cette condition.

Les romains n'avoient point une autre manière de voir que les grecs sur cet objet important. Tacite nous dit que c'étoit une coutume établie dès les premiers temps, que chaque romaine donnoit son propre lait à son enfant, & n'en admettoit jamais d'autre. César, par la suite, reproche aux dames de sa nation de porter des chiens & des singes sur leurs bras, au lieu d'enfans: de ce côté, nous ne sommes pas fort éloignés du siècle de César. Plutarque rapporte le reproche que fit un jour un jeune romain, frère naturel des Gracques, à sa mère qui se plaignoit du don modique qu'il lui avoit fait, en comparaison de celui qu'il avoit offert à sa nourrice, lorsqu'elles avoient été ensemble au devant de lui après sa victoire; c'est un exemple bien affligeant pour toutes les mères qui dédaignent de nourrir leurs enfans, elles risquent ainsi de perdre le plus beau des droits qu'elles pourroient avoir sur leurs cœurs.

Un historien espagnol nous apprend qu'à la Chine, une des principales conditions pour faire admettre une femme dans quelques emplois un peu considérables, c'est qu'elle ait nourri de son propre lait tous ses enfans, parce qu'une femme, disent-ils, qui n'allaite point ses enfans, ressemble plutôt à une courtisane qu'à une femme d'honneur. On dit proverbialement d'une femme, qu'elle n'a point allaité, pour dire, qu'elle n'a point eu d'enfans. Toutes les femmes se font encore honneur, en Hollande, en Allemagne, &c., de nourrir leurs enfans; il est fâcheux que ce soient les peuples les plus instruits & les plus raisonnables à tant d'égards, chez lesquels on voie affiché en quelque sorte un abus aussi condamnable.

S'il se trouve quelques mères parmi les gens aisés, qui soient assez attachées à leur devoir pour déclarer qu'elles veulent allaiter elles-mêmes l'enfant qu'elles portent dans leur sein; souvent une foule d'ignorans, de bav--les indiscrètes, s'efforcent, par les plus plats discours, de leur montrer un tombeau presque ouvert sous leurs pas, tandis qu'il n'est creusé que dans leur sotte imagination. Puisque la femme supporte bien une grossesse pénible, comment ne supporteroit-elle point les soins de la nourriture, qui ne sont que gracieux? Si par une heureuse disposition de cœur, il reste encore à cette femme vertueuse assez de courage pour persister dans sa louable résolution, on préviendra son mari, &, vaincu par le préjugé & sous le faux prétexte de tendresse & d'attachement, de crainte pour la délicatesse de sa santé, il se rangera du côté des contradicteurs, pour s'opposer de tout son pouvoir aux avantages que *l'allaitement* doit procurer à sa femme & à ses enfans; & s'il falloit encore dans son parti, des gens de l'art, on ne manqueroit pas d'en attirer quelques-uns par adresse & par détours. Il n'est donc point surprenant que certaines femmes qui n'ont point de force dans l'esprit, puissent résister à tous ces obstacles, & qu'on rejette sur la foiblesse de leur constitution, ce qui n'est qu'une suite de leur dissipation & du dégoût qu'on leur inspire pour le plus imposant des devoirs. Des mères qui ne veulent rien perdre de leurs plaisirs en nourrissant, qui se font porter leurs enfans dans les bals, les assemblées, & les spectacles, au lieu de donner un pareil scandale, feroient bien mieux de renoncer au titre de mère qu'elles prostituent.

Mais celles chez qui l'amour maternel aura des droits plus sacrés, ne doivent pas craindre, sur mille propos absurdes dont on fatigue leurs oreilles, sur-tout si elles n'ont pas l'expérience du contraire, qu'elles soient dans le cas de s'épuiser par des veilles très-fatigantes, ni que leur santé puisse être insensiblement compromise. Nous sommes journellement témoins que, par un *allaitement* bien suivi, si la grossesse n'a pas été orageuse & si l'accouchement a été heureux, elles peuvent, malgré leur délicatesse, se promettre qu'elles fortifieront beaucoup leur tempérament, qu'elles pourront se débarrasser de certaines incommodités légères, prendre de l'embonpoint & de la fraîcheur, conserver presque sûrement leur santé pendant tout le temps de leur *allaitement*; fournir

à la secrétion du lait, d'autant plus aisément que c'est une liqueur, pour ainsi dire, préparée sans dépense, puisqu'elle n'est presque point animalisée. Une longue & honorable existence, tout le brillant apanage d'une santé parfaite, justifieront leur entreprise, & les récompenseront amplement de ne s'être point trop méfiées de la foiblesse de leur constitution, mais de s'être conformées à l'institution & au plan de la nature.

5. *De l'excrétion laiteuse.*

Après avoir parlé des avantages généraux qui résultent de l'*allaitement*, & développé ceux qui suivent l'infraction aux lois que la nature & l'honneur imposent, après nous être assurés des circonstances physiques & morales qui empêchent les femmes de nourrir, examinons en peu de mots l'influence de l'excrétion laiteuse sur l'*allaitement*, pour mieux connoître ensuite les difficultés qui peuvent se rencontrer dans cet acte maternel, & prendre des partis avantageux à la mère & à l'enfant. La filtration du lait dans les mamelles ne se fait pas seulement après l'accouchement, je suis très-disposé à regarder avec M. Lemoine, avec Burton & plusieurs autres, l'anastomose de l'artère épigastrique avec la mammaire interne, comme une cause de ce phénomène; mais je crois aussi qu'elle n'est pas la seule, ou plutôt que cette cause, qui agit principalement dans les trois premiers mois de la grossesse, n'a plus la même efficacité dans les mois suivans, lorsque le fœtus a acquis un volume plus considérable; & qu'alors la formation du lait est sur-tout produite par la pléthore locale.

Dans les premiers mois de la grossesse, la quantité des sucs que l'embryon consomme, n'est pas en proportion de celle qui étoit évacuée par les règles avant la conception. Il va donc moins de sang à la matrice; d'où il suit qu'il arrive dans les artères épigastriques une surcharge qui se communique, par le moyen de l'anastomose, à la mammaire interne, & qui par conséquent favorise la secrétion du lait. Mais dans le quatrième, le cinqnième, & le sixième mois (ce qui est surtout prouvé par le grand appétit qui revient alors, & qui est quelquefois tel que l'on a de la peine à le modérer), la même surcharge n'a plus lieu; car la matrice reçoit des hypogastriques une quantité de sang plus considérable, pour satisfaire aux besoins du fœtus.

Cependant la formation du lait dans les mamelles se fait comme auparavant; elle augmente même quelquefois au point d'occasionner la chaleur, la douleur, la tension excessive du sein. Il faut donc qu'elle soit produite par une autre cause. En effet, la matrice, dont le volume augmente chaque jour, & qui a acquis un poids considérable, exerce une forte pression sur le tronc de l'aorte; le sang est refoulé par en haut, & occasionne une pléthore dans les parties supérieures.

Tous les accidens qui accompagnent le second temps de la grossesse, concourent à prouver que cette pléthore existe. Les femmes éprouvent alors des maux de tête, des bluettes, des étourdissemens, des tintemens d'oreilles; elles respirent difficilement; enfin les vaisseaux des narines & des poumons, trop distendus par la surabondance du sang, se rompent quelquefois, & donnent naissance au saignement de nez, au crachement de sang.

Il ne faut pas chercher une autre explication de l'élévation du sein & de la secrétion du lait, continuée & même augmentée dans le second temps de la grossesse: c'est une pléthore qui en est la cause, c'est le moyen que la nature a ménagé pour produire cette secrétion. En effet, si le sang alloit aux mamelles dans la même proportion qu'avant la grossesse, pourquoi s'y feroit-il une filtration particulière? Il leur arrive donc alors ce qu'on voit arriver aux reins, aux glandes salivaires, & à tout organe secrétoire, dont la secrétion est d'autant plus abondante, que la quantité du fluide qui y arrive est plus grande; d'ailleurs elles sont d'autant plus disposées à recevoir le sang surabondant, qu'elles n'opposent aucune résistance, qu'elles sont alors sans fonction, en attendant, pour ainsi dire, l'instant de filtrer l'humeur destinée à la nourriture du nouveau né.

Il est donc suivant l'ordre de la nature qu'il se fasse, dans le milieu de la grossesse, un reflux de sang vers les parties supérieures; que ce sang surabondant favorise la secrétion du lait, que les seins se distendent, & que leur distension soit accompagnée d'une légère douleur. Elle est naturellement due au peu d'habitude des mamelles de prêter (ce qui fait que dans les premières grossesses cette douleur se fait sentir davantage), à ce que chez les femmes fort jeunes souvent le sein n'est pas encore tout à fait formé, à ce que certaines femmes ont la gorge naturellement petite, quoique fortes & bien constituées d'ailleurs. On peut ajouter à ces causes, que quelques-unes la gênent, dans l'intention ridicule d'en conserver la beauté, & que d'ailleurs souvent elles ne gardent pas le régime qui leur convient dans ces circonstances.

Après l'accouchement, la matrice se resserre, & revient insensiblement à son volume naturel, par conséquent elle ne donne plus accès aux sucs qui avoient coutume d'y aborder, & dont elle avoit besoin pour la nourriture du fœtus. De là cette pléthore qui se manifeste par la chaleur, les picotemens universels, & la fièvre.

Toutes les parties du corps reçoivent alors une plus grande quantité de sang, mais sur tout les mamelles, qui réunissent non seulement tout le sang de la branche inférieure des mammaires, mais encore une grande partie de celui que les iliaques versent abondamment dans les épigastriques. De là les

picotemens, le gonflement, la distension plus ou moins considérable, suivant que la femme est plus ou moins pléthorique. De là la secrétion du lait, d'autant plus abondante, que les sucs affluent en plus grande quantité vers les organes destinés à son élaboration.

Burton croit qu'il y a une dépendance réciproque entre la secrétion du lait & l'évacuation périodique des femmes, de sorte que l'existence de l'une dépend de la suppression de l'autre; que, quoi qu'on puisse objecter, il se rencontre des individus chez qui ces deux évacuations sont simultanées: on doit faire attention qu'il n'y a que la quantité extraordinaire du sang porté des artères iliaques dans les épigastriques, qui puisse influer sur les règles; d'où il suit, 1°. que si ce fluide ne coule pas en aussi grande quantité dans les épigastriques, elles reparoissent comme à l'ordinaire; 2°. que la succion, si elle est toujours continuée, doit pomper des mamelles une plus grande quantité de lait qu'elle ne l'auroit fait avant que les vaisseaux fussent distendus, & qu'elle peut aussi entretenir la secrétion quoiqu'en moins grande quantité, que lorsquelle est aidée par l'artère épigastrique; ainsi, il n'est pas étonnant que le lait ait des qualités différentes de celles qu'il avoit lorsqu'il étoit séparé d'une plus grande quantité de sang.

On en a inféré que ce n'est pas la quantité de lait, mais la manière dont s'en fait la séparation, qui influe sur la matrice; que ce n'est pas non plus la perte de quelques onces de sang qui gâtera le lait d'une nourrice réglée, mais l'altération que peut éprouver le cours constant de ce fluide des seins à la matrice, & les incommodités qui l'accompagnent.

On s'est encore persuadé que le lait d'une nourrice qui a cette surabondance d'humeurs, perdra ses bonnes qualités; que d'après ce qui a été observé par les médecins sur la dérivation qui attire vers une partie une quantité plus grande de sucs, en même temps qu'elle en prive une autre par la révulsion, on peut avoir raison de penser qu'une nourrice, dont les règles sont dues à quelque autre cause qu'à la surabondance des liqueurs, verra non seulement son lait diminuer, mais encore s'altérer par l'effet de cette évacuation; par conséquent qu'il ne faut point faire allaiter par des nourrices qui se trouvent dans ce cas.

M. Lemoine, fondé sur l'expérience, croit que ces principes peuvent admettre quelque exception. Il a vu, ainsi que nous, des femmes réglées pendant tout le temps qu'elles ont allaité leurs enfans, & cependant ils se portoient au mieux, le lait avoit les meilleures qualités, & elles jouissoient elles-mêmes d'une parfaite santé. Celles dont le lait est altéré par l'évacuation périodique, sont en plus grand nombre; mais ordinairement elles sont d'une complexion si délicate, qu'elles ne peuvent résister à la grande déperdition que causent à la fois l'évacuation du lait & celle des règles, & leur santé se dérange.

Voilà ce qu'on voit arriver souvent, & ce qui a donné lieu à ceux qui ont écrit sur les accouchemens, de poser en principe, qu'il ne faut point se servir d'une nourrice réglée. Cette opinion est encore assez généralement admise, pour que le plus souvent on ôte à une nourrice l'enfant qu'elle allaite, lors qu'elle rend du sang par la matrice, sans qu'aucun autre signe manifeste le dérangement de sa santé ou l'altération de son lait, quoique la bonté & la force de son tempérament ne laissent rien à redouter. C'est donc une injustice criante de priver de l'*allaitement* une nourrice forte, vigoureuse, pleine de sucs qui eussent été très-utiles à son enfant, parce que ses règles paroissent, ce qui n'est chez elle que l'effet de la surabondance du sang dont la nature cherche à se débarrasser, l'enfant ne consommant pas assez, sur-tout dans les premiers mois.

On peut donc poser les deux règles suivantes:

1°. Si une nourrice d'un tempérament foible & délicat vient à être réglée, on peut croire quelle est déjà malade; que sa santé se dérangera de plus en plus, que son lait perdra insensiblement toutes ses qualités, qu'il s'en filtrera beaucoup moins, qu'enfin son nourrisson pouvant en souffrir, on fera très-prudemment de le lui soustraire.

2°. Si une nourrice a un tempérament vigoureux & robuste, si elle a un bon teint, si son appétit n'a rien perdu, & si elle s'acquitte bien de toutes ses autres fonctions, quoiqu'elle soit réglée en allaitant, ce n'est point une raison pour la changer. Cette circonstance est due à la pléthore sanguine, &, pour ainsi dire, à une espèce de surabondance de santé, sur-tout lorsque son lait ne perd rien de sa quantité ou de sa qualité, & que son embonpoint reste toujours le même.

Quand la pléthore est assez considérable pour craindre qu'elle ne devienne nuisible, alors on conseille à la nourrice de manger moins, d'user d'alimens moins succulens, & de faire plus d'exercice.

Selon Bordeu & d'autres anatomistes, les conduits excrétoires de la mamelle viennent aboutir en assez grand nombre au mamelon, où ils sont repliés les uns sur les autres, & ridés de façon que si l'on vient à les étendre ou à les redresser, en tirant ou en suçant le mamelon, ils laissent passer le lait beaucoup plus facilement.

On sait encore que l'enfant ne fait d'abord qu'alonger le mamelon en le tirant à lui, & dès lors le lait coule dans sa bouche. En outre, en suçant il le détermine encore plus puissamment vers sa bouche; mais c'est là une espèce d'excrétion particulière qui a quelque rapport avec l'effet des ventouses, & elle n'est pas de notre sujet: D'ailleurs

D'ailleurs on trouve ce mécanisme fort bien expliqué dans les mémoires de l'académie des sciences de Paris.

Ce qu'il faut remarquer, c'est que l'enfant qui tète étend le mamelon en le tirant; il l'irrite aussi ou l'agace; de sorte que le mamelon entre lui-même en contraction, ou dans une sorte d'érection, qu'un simple attouchement a souvent la faculté de produire.

Il n'est point de nourrices qui n'éprouvent cette tension. Elles disent, pour la plupart, qu'elles sentent le lait monter; la mamelle s'arrondit, se roidit, & se gonfle. Il y a des femmes qui ressentent des tiraillemens quelquefois douloureux, qui se font sentir jusqu'aux épaules, aux lombes, & aux bras. Mais elles éprouvent toutes ordinairement un chatouillement plus ou moins voluptueux.

Ces irritations ont tant d'influence sur l'excrétion du lait, qu'il y a des mères qui ne pourroient donner à teter à d'autres enfans qu'aux leurs.

L'enfant a quelquefois de la peine à se faire à toute sorte de mamelons, & les nourrices en rencontrent qui ne les excitent pas assez, qui ne font pas bien venir le lait, ou qui ne causent pas ces chatouillemens & ces secousses agréables dont nous venons de parler; mais le plus souvent ils payent la mère à laquelle ils s'attachent, en excitant chez elle une sensation quelquefois douloureuse dans le principe, mais à laquelle le plaisir & la tendresse succèdent toujours.

On croiroit que lorsque l'enfant tète, & qu'il touche les mamelles en les maniant de différentes façons, il les comprime; mais il les alonge un peu, & il les excite en les frottant légèrement.

Il y a des mères qui, lorsque l'enfant les touche, sont chatouillées au point qu'elles éprouvent dans leurs seins un resserrement qui empêche le lait de sortir. Il y en a aussi de moins sensibles, qui avouent que les attouchemens de l'enfant les excitent, en rappelant dans leurs mamelles une sensation particulière, qui a du rapport avec celle qu'elles éprouvent lorsque l'érection du mamelon se manifeste.

Chez quelques nourrices, le lait sort par la seule compression des mamelons; il fait un jet fort momentané, qui est dû à l'évacuation des plus gros vaisseaux lactés qui environnent le mamelon; & si la mamelle n'entre point en convulsion, l'excrétion du lait ne dure point. C'est comme chez les femmes qui perdent leur lait, quelque heures après le repas, par une espèce de pléthore laiteuse qui suit la chylification; leurs mamelles passent par tous les états dont nous venons de parler, & les vaisseaux sont tellement pleins, que le lait se dégorge involontairement. Mais de même qu'il ne s'échappe qu'en partie, il n'en sort aussi que fort peu par la compression.

Des nourrices ont tâché de faire sortir leur lait, avant que la succion de l'enfant eût mis leurs seins en jeu, & elles n'ont pas réussi; si au contraire ils avoient été mis en contraction par quelques frottemens ou quelques secousses du mamelon, le lait sortoit de lui-même pendant un certain temps, & ne s'arrêtoit que lorsque l'espèce de paroxisme étoit passé. Il faut remarquer que quelquefois il n'a fallu qu'exciter un sein, pour les mettre tous les deux en jeu.

Certaines femmes ne paroissent presque pas avoir de lait, & ont les seins naturellement flasques & vides; mais ce ne seroit pas une raison pour les croire mauvaises nourrices; car souvent dès que l'enfant les excite, ils se gonflent, & le lait vient de lui-même.

Il résulte de ce que nous venons de dire, que l'excrétion du lait dépend d'une espèce de convulsion, qui, après avoir préparé les voies ou les canaux qui vont aboutir au mamelon qui se tend le premier, saisit tout le corps du sein, & le dispose à fournir son lait, dès qu'il y sera sollicité par le chatouillement & la succion de l'enfant.

6°. *Des causes qui contrarient l'allaitement.*

Nous avons parlé des différentes causes qui s'opposent à l'*allaitement*; il en est encore qui le contrarient ou le rendent difficile : elles viennent de la mère, ou elles tiennent à l'enfant. Nous suivrons sur ces points les remarques judicieuses qui ont été données par Levret en 1772.

Les obstacles à l'*allaitement* de l'enfant, qui proviennent de la mère, dépendent principalement de la mauvaise conformation de ses mamelons. La forme la plus favorable pour que les mamelons se prêtent à la succion, est la forme cylindrique ou celle d'une poire, dont l'extrémité seroit comme implantée dans le milieu du sein; il faut qu'ils soient en même temps médiocrement solides, & suffisamment gros & longs.

L'expérience prouve que si le mamelon est trop dur, la bouche de l'enfant ne pourra le comprimer suffisamment pour en faire sortir le lait avec facilité, & que si, au lieu d'être gros, cylindrique, pyriforme, & long, il est court, menu, ou pointu par son bout, & saillant, il sera impossible à l'enfant de le saisir facilement, ou de le retenir dans ses lèvres lorsqu'il l'aura saisi : il lui échappera donc dans tous les cas. On sait qu'un seul de ces défauts peut devenir suffisant pour présenter des difficultés à l'*allaitement*, à plus forte raison si plusieurs se trouvent réunis ensemble. Le pire seroit qu'ils se rencontrassent tous, & cela suffit pour démontrer la nécessité de travailler de bonne heure à prendre les précautions propres à remédier à ces inconvéniens, sur-tout la première fois qu'une mère se propose de nourrir.

La raison de la plupart de ces inconvéniens auxquels les femmes des nations civilisées sont ex-

clusivement sujettes, se trouvent dans les vêtemens qui pressent constamment les bouts des mamelons, de leur pointe vers la base. Ce n'est pas qu'il ne s'en trouve quelques-unes, qui, ne s'étant cependant assujetties à aucune précaution, ne rencontrent aucune difficulté pour allaiter. Ce sont, 1°. celles qui ont déjà allaité, & à qui il n'est rien arrivé au sein qui puisse faire craindre qu'il ait perdu cette facilité; 2°. celles chez qui, sans avoir jamais allaité d'enfans, le lait a coulé abondamment dès les premiers jours de la dernière couche; 3°. celles chez qui le lait coule aisément sur la fin de la grossesse. Voilà trois circonstances qui doivent faire espérer que la mère pourra allaiter son enfant sans préparations préliminaires. Cependant il restera encore à savoir, pour les deux derniers cas, si la forme & la consistance des mamelons permettront à l'enfant de les saisir aisément.

Les femmes qui ne perdent point de lait pendant leur grossesse, peuvent travailler à donner à leurs mamelons la forme & la consistance requises, dès qu'elles sont censées arrivées au neuvième mois de leur grossesse, au lieu que celles qui en perdent pendant cette époque, ne doivent commencer ces précautions qu'immédiatement après l'accouchement.

Le cas le plus commun de tous est celui où les mamelons ne saillent point; ils prennent quelquefois la forme de ces grosses verrues qu'on appelle poireaux, & ils deviennent presque aussi durs que de la corne, sur tout à leur extrémité extérieure, où il s'amasse souvent de la crasse, qu'il faut avoir soin d'ôter avec beaucoup de précaution, à cause de l'extrême sensibilité des papilles nerveuses qui bordent cette partie. Le soir, avant de se coucher, on enduit les extrémités du mamelon avec le cérat de Gallien, composé de parties égales de cire vierge, d'huile d'amandes douces tirée sans feu, ou plutôt de bonne huile d'olives. Le lendemain on ôte cet enduit avec une petite éponge fine, imbibée d'eau de savon. On répète plusieurs jours de suite la même lotion, jusqu'à ce que ces parties soient devenues souples & bien décrassées.

Pour former le mamelon, c'est-à-dire, le rendre suffisamment long & gros, on emploie le moyen de la succion, qui aide en même temps à déboucher les canaux laiteux. Celle de la bouche appliquée immédiatement au mamelon est la meilleure, ou, à son défaut, on se sert de petits instrumens de verre qu'on nomme suçoirs, & qui sont destinés à cet office. Les gens de la campagne se servent de pipe à fumer, ou bien d'une machine de fer-blanc, qui a la forme du mamelon. On emploie aussi de petites bouteilles à large goulot, qu'on échauffe suffisamment pour raréfier l'air qui est dedans, faisant en sorte que le goulot soit la partie la moins chaude de la bouteille. On répète la succion plusieurs fois par jour, sur-tout vers les derniers temps. On bassine ensuite les mamelons avec du vin tiède, sucré ou miélé, pour donner de la solidité à l'épiderme, qui est sujette à s'écorcher.

Une précaution infiniment importante, c'est d'empêcher que les bouts très-petits ne se racornissent par la pression des corps qui les couvrent. Dans cette intention, on en a placé dans des étuis faits exprès, & dont les meilleurs sont ceux qui sont fabriqués avec du buis; ces étuis doivent être ouverts par le bout, pour laisser échapper facilement le lait qui chercheroit à couler; il faut que la partie qui appuie sur le sein soit un peu concave, pour se mieux adapter à la forme du sein, ce qui ne contribue pas peu à faire saillir le mamelon en dehors. Il est utile que le bord qui appuie sur l'aréole, ne soit point assez mince pour irriter, ni assez épais pour former un bourlet, parce que l'un ou l'autre de ces défauts pourroit devenir nuisible, soit en entamant le sein, soit en le meurtrissant. Il faut avoir aussi la précaution de laver souvent ces étuis, pour qu'ils soient toujours propres, que le lait n'y séjourne pas & n'y devienne pas aigre; ce qui pourroit bientôt corroder l'épiderme du mamelon. Il est encore utile d'enduire chaque fois ces petits instrumens avec la pommade dont nous avons parlé plus haut, ou bien avec du beurre frais, pour éviter que les mamelons ne s'y attachent.

Si une femme a négligé ces précautions, qui lui auroient paru superflues, & qu'elle donne le sein à son enfant, il faut soigneusement examiner si la succion se fait réellement; il arrive quelquefois qu'elle n'est qu'apparente: pour s'en assurer, il faut faire attention aux mouvemens de la bouche de l'enfant, s'il se porte bien, si sa bouche est bien conformée pour extraire le lait des mamelles, si le mamelon a toutes les conditions requises pour être saisi aisément, & pour pouvoir se loger de même entre le palais de l'enfant: si sa langue est creusée ou pliée en gouttière, pour pomper le lait, on verra, dans cette opération, les joues se gonfler alternativement au dehors, & se retirer en dedans en se creusant dans le milieu: lorsqu'elles se creusent, l'enfant pompe le lait, & lorsqu'elles se gonflent, il l'avale; ce qu'on connoît encore, non seulement au mouvement de la mâchoire inférieure, qui se rapproche alors de la supérieure, mais encore à celui de la gorge, qui s'enfle en recevant le lait qui vient d'y arriver, & qui se resserre pour le pousser de haut en bas dans l'estomac.

Si donc l'enfant, bien constitué de son côté, ne peut pomper le lait de sa mère malgré toutes les précautions possibles, il faut, après environ deux ou trois jours de tentatives inutiles, discontinuer de présenter l'enfant au sein maternel; on doit lui substituer des chiens nouveaux nés de grosse espèce, auxquels on aura soin de rogner de près les ongles & d'entortiller les pattes de devant avec des bandes de linge, pour qu'avec le reste des griffes ils ne soient pas dans le cas d'endommager le sein.

Pendant tout le temps qu'on sera obligé d'employer pour mettre les mamelons en train de fournir suffisamment le lait nécessaire à la nourriture de l'enfant, il faut y suppléer avec du bon lait de vache ou de chèvre, en les coupant plus ou moins, suivant leur consistance & la force de l'enfant, avec une légère eau d'orge sucrée ou miellée. Il est très-utile de faire prendre cette boisson par le moyen du biberon, à travers le goulot duquel on a fait passer un petit rouleau de linge fin & mollet, qui n'ait point de filoques ou de franges, & qui déborde d'un pouce ou environ; afin d'empêcher ce fluide de tomber tout à coup en trop grande quantité dans la bouche; par ce moyen on entretient l'enfant dans l'exercice de la succion. Après avoir exposé les difficultés que l'art peut souvent surmonter dans les premiers jours de l'*allaitement*, venons à celles qui résistent quelquefois pendant plusieurs semaines, & même pendant plusieurs mois, avant que de céder tout à fait.

Une de ces circonstances désagréables se présente chez les femmes qui, n'ayant presque point de mamelons, n'ont point travaillé à les former avant d'accoucher, sur-tout si le lait n'a point du tout coulé. Celles-ci peuvent très-rarement allaiter, avant que le mouvement du lait soit passé, par conséquent avant le sixième jour de la couche. La plupart des femmes sont alors sujettes à avoir le lait grumelé dans le sein. Il est vrai qu'on pare à cet inconvénient par l'application des cataplasmes de mie de pain & de lait, qu'on la renouvelle toutes les quatre ou cinq heures; ou bien, pour renouveler ces cataplasmes moins souvent, on les fait avec la décoction de racines de guimauve & la mie de pain: l'usage en est continué jusqu'à ce que tout soit rentré dans l'ordre naturel. On seconde leur effet par le régime, les boissons délayantes, les lavemens émolliens, & quelques juleps tempérans, pour procurer du sommeil.

Mais comme chez la plupart de ces femmes, c'est tantôt un sein qui s'engorge, tantôt l'autre, successivement, alternativement, & quelquefois tous les deux ensemble; il en résulte que pendant tout le temps que durent ces engorgemens, l'enfant ne tète que d'un côté, & d'autres fois point du tout; il faut donc absolument y suppléer par une autre nourriture.

On ne peut donner le teton aux enfans qui naissent avec la mâchoire luxée. On remédie à cet accident, en ayant soin de la réduire sur le champ, & de la maintenir réduite selon les règles de l'art; au bout de vingt-quatre heures on commence à les nourrir, soit avec du lait de femme qu'on fait couler de temps en temps dans leur bouche, soit avec celui de vache, soit avec celui de chèvre, tiède & coupé: on leur présente cette boisson avec un biberon, pour qu'on puisse s'apercevoir le plutôt possible du temps auquel l'enfant sera en état de sucer, & par conséquent de teter.

Il y a des enfans qui naissent avec des narines si étroites dans leur partie supérieure, qu'il faut très-peu de chose pour les boucher entièrement. Cette cause suffit pour les forcer de quitter le mamelon à tout moment, pour que l'inspiration puisse se faire plus facilement; ils ont presque toujours la bouche plus ou moins ouverte, soit qu'ils dorment, soit qu'ils veillent. Lorsqu'on s'aperçoit de ce défaut, on y remédie en se servant d'une plume d'aîle de moineau, trempée dans de la bonne huile; on introduit successivement les barbes dans les deux narines, pour les déboucher. On peut en faire autant, & avec le même succès, aux enfans qui s'enrhument pendant l'*allaitement*, ou qui ont le nez bouché par des muquosités qui le salissent & l'engorgent.

Il naît quelquefois des enfans à terme, à qui il manque la possibilité de teter, & qui ne pourroient le faire sans secours. M. Lapie, chirurgien près Courtras en Guienne, a envoyé à l'académie royale de chirurgie deux observations, desquelles il résulte que certains enfans qui viennent au monde sans avoir le filet ni la langue trop courte, ne peuvent cependant point teter, & sont en danger de périr faute de nourriture; dans ce cas, il faut examiner s'ils n'ont point la langue appliquée & comme collée au palais; alors on la détache, on l'abaisse avec une spatule ou le manche d'une cuiller. M. Lapie dit que par ce moyen il a sauvé deux enfans qui ne vouloient point prendre le teton. M. Bunel a trouvé un enfant qui étoit dans le même cas; il a abaissé la langue avec l'instrument appelé feuille de myrte; il a fait placer le mamelon dans la bouche de l'enfant, & ayant abandonné la langue à elle même, celui-ci a sucé, ce qu'il n'avoit pas encore fait depuis trois jours. Levret a fait les mêmes observations; il a même remarqué qu'il y a des enfans qui, sans être nés avec ce défaut, l'acquièrent quelquefois, pour avoir été trop long temps sans leur faire prendre le mamelon. Pour éviter cet inconvénient, lorsque la mère ne veut ou ne peut allaiter son enfant, & qu'on est plus de vingt-quatre heures à lui donner une nourrice, il faut, au lieu de le faire boire, soit à la cuiller, soit au gobelet, le nourrir au biberon, ou avec le pis de vache dont on fait usage en Russie.

Quelques enfans naissent avec un prolongement contre nature au frein de la langue, ce qui s'oppose à la succion. Dans ce défaut de conformation, qu'on nomme filet, le bout de la langue est figuré à peu près comme la partie la plus large d'un cœur de cartes à jouer, & elle ne sauroit s'appliquer contre le palais ni passer le bord des lèvres; son bout, retenu trop bas, est toujours plus ou moins recourbé en dessus, sur-tout quand l'enfant crie. Dans cette circonstance, il faut détruire la bride qui porte obstacle à la liberté des mouvemens de la langue.

Pour couper le filet sans aucun risque & avec

facilité, il faut, 1°. que l'enfant soit passé horisontalement sur le dos & en travers des cuisses d'une personne assise sur un siége un peu haut. 2°. Le chirurgien doit être debout derrière la tête de l'enfant, pour que sa vue puisse plonger perpendiculairement sur le lieu même de la bouche où il doit opérer, & sur lequel le jour doit tomber directement & sans aucun obstacle. 3°. Il doit soulever la langue avec la pièce de pouce fendue d'une sonde cannelée ordinaire, faisant passer le filet à travers la fente de la sonde. 4°. Avec des ciseaux à lame étroite & à pointe émoussée, mais dont les tranchans sont bons, il coupera d'un seul coup toute la portion supérieure du frein de la langue : si l'on n'a coupé que cet excédent, il sortira peu de sang, parce que cette portion excédente du frein, est ordinairement toute membraneuse & fort mince.

Il faut bien prendre garde de ne couper que le vrai filet, ou le prolongement du frein de la langue; car on a vu périr des enfans, à qui, faute d'attention ou de savoir, on avoit coupé le véritable frein, bien conformé, pour le filet. Il faut bien examiner s'il n'existe pas quelque autre obstacle imprévu qui pourroit s'opposer à la facilité de la succion.

Il peut arriver que la langue devenant malheureusement trop libre de se porter en arrière dans les cris de l'enfant, elle s'engage tout entière dans le canal du gosier, qu'elle force l'épiglotte à rester toujours abaissée sur la glotte; il en résulteroit nécessairement l'interruption de la respiration, & la mort de l'enfant par suffocation.

Il arrive quelquefois que lorsqu'on a coupé complètement le filet, l'enfant n'a pas encore acquis la liberté de sucer : il faut dans ce cas examiner alternativement les deux côtés de la langue : car on y trouve ordinairement des brides ligamenteuses qui la retiennent en arrière, ou qui la contraignent latéralement, soit d'un côté, soit de l'autre, & même de tous les deux, ce qui l'empêche de former un creux qui puisse embrasser le mamelon.

Si l'on a reconnu l'existence de semblables brides, on doit les couper transversalement, & assez profondément pour les empêcher de se réunir; les ciseaux, dont nous avons parlé tout à l'heure, ont encore ici la préférence sur la lancette ou le bistouri. Le chirurgien ne doit point se placer derrière la tête de l'enfant, mais en face; & au lieu de sonde, il suffit de lui pincer le nez pour le faire crier, parce qu'alors toutes les parties de l'intérieur de la bouche étant dans une tension considérable, on les voit très-aisément, & l'on juge comment il faut s'acquitter de l'opération.

Les brides dont il est ici question sont ordinairement plus charnues que membraneuses, & par conséquent plus sujettes à se réunir que celles du filet; ce qui indique qu'il faut les couper complètement, & n'en laisser aucune trace. Mais doit-on couper en même temps toutes ces brides; ou faut-il le faire à des intervalles différens, laissant guérir une plaie, avant que d'en faire une autre?

Pour se décider prudemment sur le parti qu'il y a à prendre en pareille occurence, il faut commencer par examiner les avantages & les inconvéniens des deux méthodes. Si l'on suit la première, on remplit l'indication principale qu'on a en vue, en détruisant sans délai tous les obstacles qui s'opposent au mouvement de la langue, par conséquent de la succion & de la déglutition de l'enfant. Mais, d'un autre côté, les douleurs, les plaies multipliées, les pertes de sang ne peuvent-elles pas mettre la vie de l'enfant en plus grand danger que si l'on suivoit la seconde méthode? L'expérience a appris qu'il n'y avoit rien à craindre à ne pas mettre de longs intervalles entre les différentes sections qui sont requises.

On doit observer que pour faire la seconde section, & ainsi de suite, il est à propos d'attendre qu'il ne sorte presque plus de sang de la première, & il faut attaquer les brides antérieures avant les postérieures. Quant à l'hémorragie, elle n'est point à craindre, quoique la section de ces brides fournisse chacune plus de sang que celle du filet; mais comme les vaisseaux des parties latérales de la langue ne sont pas, à beaucoup près, aussi gros que ceux qui accompagnent la racine du frein, leur section ne menace point la vie de l'enfant, comme pourroit le faire celle des vaisseaux de cette racine, qu'on auroit mal-adroitement coupés en enlevant le filet. Au reste, dès qu'on aura coupé une bride, il faut tourner la face de l'enfant vers la terre, & le maintenir ainsi sur le bras, pour laisser au sang le temps de s'écouler.

Il faut encore, dans cette circonstance, veiller à ce qu'on ne fasse rien prendre à l'enfant par la bouche; car non seulement il ne peut point teter, mais il lui est impossible d'avaler; & pour peu que, par un zèle imprudent, on veuille en faire la tentative, on ne tarderoit pas à s'en repentir, parce qu'on auroit mis infailliblement cette foible créature dans le cas d'étouffer.

7°. *Régime & préceptes relatifs à l'allaitement.*

Le plan de conduite que doivent suivre les femmes pendant *l'allaitement*, est un des points les plus importans de cet article, puisqu'il doit apprendre à celles qui veulent remplir les nobles fonctions de la maternité, ce qu'il est avantageux pour elles & pour leur enfant de pratiquer, & ce qu'elles doivent éviter, pour conserver à la société des individus dont l'existence première, solide & vigoureuse, promette pour la suite des hommes physiquement & moralement bien constitués.

En général, les femmes qui allaitent ne sont pas obligées de s'astreindre au même régime, ni aux mêmes précautions que celles qui ne le font pas. Ainsi elles pourront manger plutôt, & en plus

grande quantité ; elles ne resteront point aussi long-temps dans leur lit ; elles se couvriront moins, & ne feront point également usage de boissons délayantes & diaphorétiques, parce qu'on n'a pas besoin d'exciter chez elle la transpiration, comme chez celles qui ne nourrissent point.

Lorsque le mouvement de la fièvre de lait sera passé, on leur donnera de la bonne soupe grasse au riz, avec la fécule de pomme de terre, du vermicelle, & d'autres farineux : on proportionnera la nourriture à leur état & à leurs besoins. Il est prudent qu'elles ne fassent point usage de viande pendant les sept ou huit premiers jours, & qu'elles ne boivent que de l'eau rougie avec du bon vin.

Lorsqu'elles seront remises aux nourritures communes, il faut qu'elles se retiennent un peu sur l'usage de la chair des animaux, qu'elles doivent, quand elles le peuvent, entremêler avec des végétaux ; car toute seule elle donneroit un suc trop exalté, tendant à la nature alkaline, & conséquemment peu analogue à la douceur qui doit être naturelle au lait. Les ragoûts exquis, très-assaisonnés, qu'on sert sur les tables des femmes opulentes, les chairs salées & enfumées des quadrupèdes & des poissons, dont les femmes de la campagne se nourrissent, sont également contraires à la formation d'un lait pur & sain. Les assaisonnemens salés, aigres, acides, aromatiques, qui foisonnent dans ces alimens, apportent au lait des altérations suffisantes, pour communiquer aux enfans des dispositions prochaines au scorbut, aux maladies cutanées, à la phthisie, à la goutte, & à d'autres maladies fâcheuses, dont on ignore souvent les causes premières.

La gourmandise est un vice assez ordinaire chez les femmes du commun qui nourrissent. Elles s'imaginent que leur soin capital doit être de manger & de boire; comme si la nature conduisoit à leur sein tout ce qu'elles portent à leur bouche ; par-là elles chargent l'estomac au dessus de ses forces, il languit, fournit de mauvais sucs. De là les crudités, les aigreurs, les tranchées, les coliques, qui dérangent l'ordre des secrétions, & donnent naissance à un lait de mauvaise qualité.

Si le trop grand usage des alimens solides & composés est à craindre pour les femmes qui nourrissent, l'usage du vin pur & des liqueurs spiritueuses l'est encore généralement bien davantage. Elles doivent observer en outre que dans cette circonstance, plus que dans toute autre, leur manière de vivre doit être uniforme pendant & après le repas ; qu'elles ne doivent pas boire tantôt froid & tantôt chaud.

Les mères donneront à teter à leurs enfans, quand elles sentiront le lait monter & distendre leurs mamelles. On est tombé à cet égard dans deux excès opposés ; les uns veulent qu'on ne fasse teter l'enfant que trente-six ou quarante-huit heures après l'accouchement, les autres qu'on lui présente le sein aussi-tôt qu'il est né.

Il est dangereux d'attendre trop long-temps ; le lait qui s'amasse dans les seins, les distend excessivement : ils deviennent quelquefois durs & très-douloureux ; si on les présente alors à l'enfant, il fait de vains efforts pour teter ; le lait s'accumule de plus en plus ; il se forme un engorgement considérable, & il faut avoir recours aux cataplasmes émolliens & résolutifs, pour le détruire : & surtout à l'alkali volatil qu'on mêle avec le jaune d'œuf.

L'expérience a appris d'ailleurs que le lait d'une femme nouvellement accouchée étoit celui qui convenoit le mieux au nouveau né. On sait que cette liqueur n'est alors qu'une espèce de sérosité, ou de petit lait clair, un peu aigre, qui purge l'enfant ; le *colostrum* est destiné à cet emploi, c'est la nourriture qui lui convient pour nettoyer en même temps les premières voies, pour lui éviter des tranchées & d'autres accidens. C'est un grand mal pour lui de le priver de cette liqueur bienfaisante qui est bien préférable aux purgatifs qu'on emploie quelquefois pour faire sortir le *méconium* ou les excrémens qui sont enfermés dans les intestins de l'enfant qui naît. On évite ainsi d'irriter le canal intestinal, de causer des tranchées, & d'augmenter les tourmens auxquels il est déjà en proie dès l'aurore de son existence.

Il ne faut point s'en rapporter, sur cet objet, au caprice des sages-femmes & des gardiennes ; loin de faire jeûner pendant 24 heures un enfant qui crie, il vaut bien mieux lui donner le sein de sa mère, qui, en satisfaisant son besoin, ne manque presque jamais de l'appaiser. Les enfans nouveaux nés, avant qu'ils s'endorment, & toutes les fois qu'ils se réveillent, cherchent à teter. Il faut profiter de cette indication naturelle pour les allaiter, fût-ce même pendant la nuit ; car si l'on manque le premier moment du désir & du besoin, on est souvent plusieurs heures sans pouvoir leur faire prendre le sein, qui pendant ce temps se gonfle, & cause des souffrances proportionnées à la longueur du retard.

Il sera bon néanmoins d'attendre quelques heures avant d'offrir le sein de la mère à l'enfant, pour lui donner le temps de s'accoutumer au nouvel élément qu'il respire & qui le presse, & en même temps pour laisser sortir de son gosier la matière visqueuse qui le tapisse. C'est pour cet effet qu'on doit toujours avoir soin de placer l'enfant sur le côté, parce que dans cette position, les phlegmes sortent bien plus aisément.

Lorsque l'enfant ne témoignera pas trop son impatience par ses cris, & que les seins de la mère ne seront pas trop distendus, on pourra attendre jusqu'à douze heures. Il se saisira avec d'autant plus d'avidité du mamelon, qu'il aura supporté une petite abstinence ; la succion sera plus active, & elle opérera plus puissamment le dégorgement

des mamelles, qui ſont aſſez ordinairement fort tendues douze heures après l'accouchement.

Dès le ſecond jour le liquide qui arrive aux ſeins prend de la conſiſtance, & devient plus nourriſſant. On ne fixera pas encore les heures auxquelles les enfans doivent prendre le teton. Il vaut mieux les allaiter ſouvent, que de les laiſſer gorger de manière à fatiguer leur eſtomac, & à les faire mal digérer.

Si, par quelque circonſtance que ce ſoit, un enfant ne pouvoit pas teter, & qu'il en exprimât le beſoin, il faudroit lui donner du lait coupé avec de l'eau, & y mêler un peu de ſucre, en attendant qu'on puiſſe l'allaiter.

Il eſt eſſentiel de ne pas faire teter un enfant qu'il ne ſoit bien éveillé, & de ne pas lui boucher les narines avec le ſein. Il faut le tenir dans une poſition convenable, pour qu'il puiſſe bien avaler; en conſéquence il doit être plus droit que renverſé; enfin, pour l'engager davantage a prendre le teton, il faut en mouiller le bout avec du lait; & pour que le dégorgement ſe faſſe également des deux côtés, quand l'enfant aura teté d'un côté, on ne manquera pas de lui préſenter, la fois ſuivante, l'autre ſein.

S'il arrive quelquefois, ce qui eſt néanmoins fort rare, que la mère vienne à manquer de lait, elle mangera particulièrement des farineux, des pommes de terre, des lentilles, des fèves, des châtaignes, des pâtes, des légumes bien cuits, des carottes, des navets, des fruits très-mûrs, & qui n'aient preſque point d'acide; elle boira de la bière, & ſera infiniment circonſpecte ſur les mets très-aſſaiſſonnés & ſur les liqueurs ſpiritueuſes; elle fera un peu plus d'exercice que de coutume, & ſe tiendra au grand air le plus qu'elle pourra.

Il eſt cependant bon de remarquer que la grande quantité du lait n'eſt pas le principal objet qu'il faut enviſager; c'eſt ſur-tout de ſa qualité que dépend une bonne nourriture. Il arrive ſouvent qu'une femme qui a le ſein petit, paroît ne pouvoir pas fournir beaucoup de lait, & cependant l'enfant en a ſuffiſamment, puiſque malgré cela il ſe porte bien & prend tout l'accroiſſement qu'on peut deſirer.

Si l'on craint de fatiguer la mère, elle pourra bien ne donner le teton à l'enfant qu'après deux heures d'intervalle. On l'accoutumera par la ſuite à ne la réveiller que deux fois dans la nuit; elle-même s'habituera à ſe rendormir ſur le champ, & ne ſera point du tout fatiguée de cette alternative de veille & de ſommeil.

Cet embarras de donner à teter à toute heure de nuit, eſt une des principales objections qu'oppoſent les femmes aux inſtances qu'on leur fait pour les engager à nourrir, & que les maris appuient par pluſieurs raiſons qu'ils donnent pour plauſibles. En déſirant que toutes les mères ſoient nourrices de leurs enfans, il faut rendre leur état le moins gênant poſſible. Il ſuffit qu'une mère veuille s'aſtreindre à commencer ſa nourriture; la nature & ſa ſenſibilité maternelle regarderont bientôt comme un jeu, comme un délice, ce qu'elles avoient enviſagé auparavant comme l'écueil de leur liberté & de leur tranquillité.

Pour qu'une femme ne ſe fatigue pas lorſqu'elle donne à teter, il faut qu'étant couchée de ſon long, elle ait les reins & la tête un peu élevés & ſoutenus; il faut qu'un peu tournée ſur le côté, elle puiſſe paſſer un bras ſous le cou de l'enfant. Lorſque la mère a trouvé une attitude commode, il eſt bon d'abord de laiſſer un peu de temps l'enfant ſur ſon ſein, afin qu'il s'habitue à teter auſſi-tôt qu'on le lui préſente. Les nouveaux nés tirent peu de lait à la fois, & s'endorment ſur le ſein preſque auſſi-tôt. On les en tire, pour les placer, ſans maillots, dans un petit berceau rembouré de tous côtés, & où l'enfant ſoit bien garanti des chûtes, où, libre dans tous ſes mouvemens, il puiſſe ſe développer avec la facilité que la nature a accordée généralement à tous les animaux dans de pareilles circonſtances.

On aura ſoin d'entretenir l'enfant avec d'autant plus de ſoin & de propreté, qu'il ſera plus libre; il faudra le changer très-ſouvent de linge, & auſſi-tôt que ſes excrémens les auront ſalis, ce que l'enfant ne manquera pas de ſolliciter par des cris.

Bien des femmes ſont encore dans l'opinion que les enfans ont très-peu de chaleur. En conſéquence, pour qu'ils n'aient pas froid, on les étouffe ſous des vêtemens, on les fait ſuer, on les emmaillote inhumainement; pendant les premières ſemaines, ſur-tout lorſqu'il fait du vent, que la température eſt plus plus froide, on les renferme, on les prive d'air, on les charge de couverture, & on les enveloppe de rideaux. Que réſulte-t-il de cette pratique inſenſée? C'eſt qu'auſſi-tôt qu'un enfant ſoigné de cette manière eſt expoſé à l'air, ou qu'on ne le couvre pas auſſi ſcrupuleuſement, il s'enrhume, ou bien il a des coliques; de là on infère qu'il faut le couvrir beaucoup, & le renfermer encore plus exactement, ce qui n'eſt pas moins abſurde. Ces moyens ne manquent jamais d'affoiblir un enfant, de l'empêcher de devenir grand & fort, & de le rendre délicat, ſouvent pour le reſte de ſa vie. Le froid n'enrhume guère, que parce qu'on a eu chaud auparavant. Il eſt donc très-avantageux d'accoutumer, même les enfans qu'on allaite, à ſupporter les différentes influences atmoſphériques.

Le plus ordinairement on prolonge l'*allaitement* pendant ſix mois ſans y mêler aucune autre nourriture. Avant cette époque, les enfans n'ont point de dents, ou n'en ont point aſſez pour broyer des alimens ſolides; leur eſtomac eſt trop foible pour digérer des nourritures plus fortes que celle qui

leur a été préparée par la nature. Lorſque les organes de la maſtication paroiſſent, on peut mêler à l'*allaitement* des ſoupes ou panades légères, faites avec de la chapelure, ou la croûte du pain, qui eſt beaucoup plus facile à digérer que la mie. On doit proſcrire abſolument la bouillie, au moyen de laquelle l'eſtomac ſe trouve leſté avec une véritable colle indigeſtible; il faut encore interdire les gâteaux & toute eſpèce de pâtiſſerie.

Quelquefois au bout de deux mois, plus ou moins, il arrive que le ſein de la nourrice paroît inſuffiſant pour fournir à l'enfant l'aliment qu'il doit recevoir. On doit parer à cet inconvenient & veiller en même temps à la délicateſſe de la mère, en faiſant avec du lait, de la croûte de pain bien diviſée, ou de la fécule de pomme de terre, le ſupplément de nourriture dont l'enfant a beſoin.

Souvent on peut ſevrer un enfant à douze mois & même avant; mais preſque jamais l'*allaitement* ne s'étend au delà de dix-huit mois. Au reſte, c'eſt la force de l'enfant, l'accroiſſement de ſes dents, la poſſibilité de fournir du lait de la part de la mère, qui doivent déterminer le moment du ſevrage. (*Voyez* ſevrage.) On obſervera ſeulement ici, qu'on doit le faire graduellement, en préſentant le ſein moins fréquemment de jour en jour, en évitant d'allaiter d'autres enfans en préſence de celui qu'on ſevre; la mère doit de ſon côté prendre des précautions pour empêcher que le lait ne s'engorge, ou n'aille ſe dépoſer ſur quelque autre partie. Elle aura ſoin d'abord de moins manger, d'uſer d'alimens moins nourriſſans, de boire pendant quelques jours quelques tiſanes légèrement ſudorifiques, d'éviter ſur-tout de s'expoſer à l'air froid, de ſe couvrir la poitrine avec le plus grand ſoin, pour y entretenir la chaleur; enfin, après avoir gardé ce régime pendant quelque temps, elle doit être purgée pluſieurs fois avec des minoratifs, ſelon l'exigence de ſon état.

Quelques auteurs ont penſé que les plaiſirs de l'hymen devoient être abſolument interdits aux femmes qui allaitent leurs enfans, & aux nourrices: mais cette ſévérité nous paroît un peu outrée. Il faut leur recommander de ne pas ſe livrer avec excès à des exercices qui, en les échauffant beaucoup, ne manqueroient pas de nuire à leur lait; il faut qu'elles mettent un intervalle raiſonnable entre la jouiſſance & l'inſtant où elles doivent allaiter. Ce qui porte à recommander l'abſtinence, c'eſt qu'on craint qu'une nourrice ne devienne groſſe dans cet intervalle de temps. Mais il eſt rare que des femmes qui ne ſont pas réglées puiſſent concevoir.

Mauriceau n'exigeoit point des nourrices une privation abſolue des devoirs attachés à leur état, parce que l'expérience lui a appris que beaucoup de femmes ne laiſſent pas de bien élever leurs enfans, tout en couchant avec leurs maris; que d'ailleurs il peut réſulter de grands inconvéniens de la privation totale des plaiſirs de l'hymen pour celles qui en uſoient habituellement, & chez qui les déſirs ſeroient irrités ſans être ſatisfaits. D'un autre côté, comme elles ne tiendroient pas toujours compte de la défenſe qui leur ſeroit faite, il y auroit à craindre, ſi elles devenoient groſſes, qu'elles n'aimaſſent mieux continuer leur nourriture, & donner un lait peu approprié au nouriſſon, que de convenir de l'infraction faite à la défenſe.

Quoique l'air ne paroiſſe pas avoir un rapport direct avec l'*allaitement*, on ſait que par le moyen de la reſpiration, il peut influer beaucoup ſur la formation du lait. Les femmes qui habitent des villes très-peuplées, où cet élément n'a pas un accès bien libre, où les rues ſont fort étroites & mal-propres; celles qui reſtent dans des villages enfoncés, dans des lieux bas, marécageux, où on laiſſe croupir beaucoup de fumier, où ſe trouvent des marres très-puantes, ſont expoſées à reſpirer un air vicié & corrompu, dont l'action peut ſe porter ſur le lait, & le pénétrer de certains gaz mal-faiſans, que tient alors en diſſolution cet élément ſubtil. Les phyſiciens d'ailleurs conviennent qu'un air gâté eſt beaucoup moins élaſtique, conſéquemment moins propre à faciliter l'action des poumons ſur le ſang, qui eſt la ſource féconde de tous les fluides différens, dont l'équilibre doit conſtituer la ſanté. Si le ſang eſt mal élaboré, le lait doit avoir néceſſairement moins de qualité. La localité eſt donc un point de ſalubrité qui doit fixer particulièrement l'attention des mères qui doivent allaiter, ou faire allaiter leurs enfans dans certaines contrées. C'eſt ſur tout aux miniſtres de ſanté, qui doivent connoître l'avantage & les déſavantages des différentes poſitions topographiques, à faire connoître celles où le berceau de l'humanité peut être placé le plus avantageuſement, & proſcrire les autres, où l'aiſance, l'ignorance ou les préjugés n'ont encore pu déraciner beaucoup d'abus & d'inconvéniens. Le développement de vérités auſſi utiles ne contribuera pas peu à aſſurer la population des lieux où elles ſe ſeront fait entendre, & un gouvernement ſage ne doit jamais les perdre de vue.

Il faut en général, pour qu'une femme allaite avec avantage pour elle & pour ſon nourriſſon, qu'elle ſoit bien conſtituée, habituellement bien portante, ni trop graſſe ni trop maigre, qu'elle ne ſoit point énervée par une vie molle & oiſive; les femmes qui ſont engraiſſées par le repos, & nourries par le ſommeil, ne produiſent qu'un chyle aqueux, ſans force & ſans vigueur. Il faut une certaine activité phyſique & morale, pour donner au lait le degré le plus parfait d'élaboration. L'exercice modéré eſt donc indiſpenſable; la gaîté de l'eſprit & l'enjouement ſont des acolytes infiniment utiles, & l'on a ſouvent obſervé que les nourrices dont l'humeur étoit très-gaie & très-égale,

étoient, tout compensé, celles qui faisoient les plus belles nourritures. Autant l'exercice modéré est nécessaire, autant celui qui est excessif devient pernicieux. Un travail trop fort, trop constant, dessèche les femmes, le chagrin les anéantit, & leur lait se trouve privé des parties les plus nourrissantes & les plus spiritueuses.

Il faut en convenir, c'est le bon lait qui fait tout le succès de l'*allaitement*. Sans donner ici tous les développemens qu'on pourroit désirer sur le lait des femmes (*voyez* LAIT), il est nécessaire de donner au moins quelques signes caractéristiques auxquels on reconnoîtra facilement celui qui a toutes les qualités requises pour un *allaitement* heureux.

Le bon lait ne doit être ni trop aqueux ou séreux, ni trop épais; mais il doit avoir assez de consistance pour rester sur la main, sans couler lorsqu'on l'incline un peu. Le lait doit être blanc, mais d'une blancheur qui lui est particulière, & que tout le monde connoît; s'il est trop séreux il est bleuâtre; s'il est trop épais, il devient bientôt jaunâtre. Son goût doit être douceâtre, sans aucune acrimonie. On est sûr qu'un lait n'est pas bon, quand il n'a point de consistance, qu'il a un goût & une odeur forte, bientôt après qu'il est sorti des mamelles.

S'il est on ne peut pas plus intéressant, pour le succès de l'*allaitement*, que la mère & le nourrisson aient concentré autour d'eux tout ce qui est le plus conforme aux vues de la nature, il n'est pas moins important d'éloigner tout ce qui peut étourdir, inquiéter, tracasser, échauffer la mère. Les visites, l'embarras d'un grand nombre de personnes qui les visitent dans les premiers jours, ne peuvent que lui être contraires, ainsi que le soin outré qu'on prend de la garantir du froid. C'est une mauvaise habitude que de fermer les rideaux autour de son lit; on accumule ainsi les mauvaises odeurs, on appauvrit l'air qu'elle respire, on échauffe beaucoup sa tête; il faut tenir toujours l'appartement à douze degré ou quatorze au plus du thermomètre de Réaumur, la couvrir de manière qu'elle ne sue pas, ouvrir de temps en temps les fenêtres, brûler en outre du sucre ou du vinaigre pour purifier l'air.

Il ne faut pas qu'une femme qui commence à allaiter, s'expose à se blesser en voulant marcher trop tôt. Elle peut dès le quatrième ou cinquième jour rester sur une chaise longue, & même plutôt en été, lorsqu'elle n'est retenue par aucun accident. On doit la tenir extrêmement propre.

On doit craindre de causer la moindre frayeur aux mères qui allaitent; elles doivent faire un exercice tellement modéré, qu'il puisse contribuer à l'élaboration du lait & à la liberté de toutes les évacuations. Elles ne doivent point exposer au froid leurs pieds & leurs mains en les lavant, bien moins encore marcher pieds nus, comme il arrive à beaucoup de jeunes femmes en sortant de leur lit.

Toutes les précautions que nous avons indiquées, contribueront beaucoup à donner de l'appétit aux femmes, à rétablir promptement leurs forces, & à les rendre de nouveau à la noble fonction qu'elles viennent d'exercer, & pour laquelle leur jeunesse à été spécialement destinée par la nature.

7°. *Précautions indispensables lorsque l'allaitement n'a pas lieu.*

Lorsque les femmes se déterminent à ne pas nourrir, soit parce que le mauvais état de leur santé ne le permet pas, soit que pour toute autre raison elles veuillent s'affranchir des lois de la maternité, elles doivent prendre les plus grandes précautions pour empêcher que l'aliment qui étoit destiné à l'enfant, ne se change en un poison pernicieux pour la mère.

On sait que chez les femmes qui viennent d'accoucher, & qui ne nourrissent pas, les lochies coulent pendant quarante jours; que cette excrétion est presque toujours suivie de celle des fleurs blanches, parce que la matrice ayant été occupée long-temps par l'écoulement des vidanges, a dû recevoir, à raison de son extension & du relâchement de ses fibres, une grande perte dans son élasticité & son ton naturel. La vie sédentaire, le peu d'exercice que font les femmes des villes, le mauvais régime qu'elles suivent, prolongent souvent cette incommodité, qui, en choquant la propreté, ne manque presque jamais d'éloigner les hommes, leur cause des tiraillemens d'estomac très-considérables, & finit par les affoiblir beaucoup, sur tout lorsque l'*allaitement* ne vient pas à leur aide, en détournant au profit de leur progéniture, des humeurs que la nature n'avoit pas destinées à prendre leur cours par les voies inférieures.

Je croirois volontiers que les femmes qui ont pris le parti de ne point nourrir, & même celles qui dans ce nombre peuvent mettre en avant leur extrême délicatesse, devroient, & pour l'avantage du nouveau né, & par intérêt personnel, au moins allaiter pendant quelques semaines, pour que la révolution qui est la suite nécessaire du défaut de nourriture, se fasse moins brusquement, & que petit à petit la nature rende à la matrice une excrétion dont les mamelles seules devoient être chargées.

Mais si des mères se trouvent dans la fâcheuse nécessité de ne pouvoir allaiter aucunement leurs enfans, elles ne sauroient trop surveiller, pour prévenir les funestes effets que cause souvent le refoulement de leur lait. Les plus à craindre sont l'apoplexie laiteuse, la péripneumonie laiteuse, & les dépôts laiteux. (Voyez chacun de ces articles.)

Dans les vingt-quatre heures qui précèdent la fièvre de lait, le ministre de santé fera observer une diète très-rigoureuse ; il défendra tout aliment solide, ne permettra que des boissons tempérantes & adoucissantes, comme de l'eau panée, celle de riz ou d'orge, une tisane commune édulcorée. Il tiendra la même conduite pendant tout le temps de la fièvre ; car plus l'accouchée boira, plus l'âcreté du lait sera diminuée ; plus la moiteur & la transpiration deviendront avantageuses, plus l'abondance des urines enlevera de parties grossières au lait.

Une observation qui me paroît très-importante pour la classe la plus nombreuse & la moins éclairée, c'est de prendre garde qu'elle ne fasse du vin un usage indiscret. J'ai vu dans un hôpital dont mon père étoit chargé, périr une grande quantité de femmes en couche, parce que, malgré les ordres de la prudence & de l'expérience la plus éclairée, les parens & les amis des femmes étoient dans l'habitude d'apporter aux nouvelles accouchés du vin, qu'ils regardent, par un préjugé fatal, comme la chose la plus capable de rétablir promptement les forces ; tandis que rien ne dérange plus sûrement l'ordre naturel, chez celles qui ne nourrissent pas, comme chez celles qui nourrissent.

On doit entretenir les femmes qui ne peuvent allaiter, dans un repos parfait, & écarter d'elles tout ce qui peut les irriter, les inquiéter, & les chagriner. Les moindres alarmes peuvent produire les plus terribles effets chez elles, parce qu'alors leurs fibres sont déjà dans un grand état d'érétisme, & que le genre nerveux participe beaucoup à l'irritation ; ce dont on peut s'assurer par les caractères du pouls, qu'on trouve ordinairement serré & enfoncé.

L'air de la chambre doit être tempéré & souvent renouvelé, parce qu'il est bientôt & facilement corrompu par l'extrême transpiration des nouvelles accouchées ; on aura seulement soin, en ouvrant momentanément les fenêtres, de les couvrir plus soigneusement pendant cet intervalle. Il seroit encore nuisible alors de trop vêtir les femmes, pour ne pas les affoiblir outre mesure par une excessive déperdition ; il faut toujours observer qu'on doit plutôt entretenir une douce moiteur qu'une sueur abondante.

Il y a beaucoup d'endroits où l'on a la coutume de serrer le sein, afin que le lait y trouvant plus de résistance, prenne plutôt le chemin de la matrice ; cette habitude est encore condamnable. Il est vrai que le sein ne s'élevera pas tant ; mais il prendra plus de largeur, & sans obtenir l'effet désiré, on produira la difformité de la gorge ; car rien n'y contribue tant que de la gêner & d'empêcher sa distension par des bandages. Il est indispensable de la laisser à l'aise, sur-tout de ne point se permettre d'y appliquer des substances styptiques ou astringentes, de la charpie, du coton ou de la filasse, sont bien suffisans.

Lorsque le lait commence à s'écouler par bas, on ne doit rien négliger pour faciliter cette excrétion. La diète sera toujours observée, & l'accouchée prendra deux ou trois lavemens par jour, parce qu'ils emportent ce qui peut rester dans les premières voies, & qu'ils contribuent à diminuer la résistance de la matrice. On appliquera sur le ventre quelques décoctions adoucissantes & relâchantes ; ou l'on peut employer l'huile de camomille & d'olive ordinaire, avec une flanelle, pour le frotter légèrement ; l'on bassinera les parties naturelles, pour diminuer la résistance qu'elles pourroient essuyer : c'est à peu près là tout ce qu'il y a à faire, tant que dure la fièvre de lait.

L'écoulement des lochies diminue petit à petit ; il cesse au bout de quinze jours, trois semaines, un mois, & même plus ; il est quelquefois suivi de fleurs blanches, & sur-tout parmi les grandes dames. Tant que cette excrétion a lieu, & même dans les premiers temps qui suivent sa cessation, il faut ménager à l'accouchée la plus grande tranquillité du corps & de l'ame : elle doit être habillée chaudement, & ne point s'exposer indiscrètement à l'impression de l'air froid. Enfin on peut, selon le besoin, lui administrer des diaphorétiques & des purgatifs, qui débarrasseront des restes de la matière laiteuse.

Il y a des accoucheurs qui purgent les femmes dès le lendemain de leur fièvre de lait ; cette pratique ne doit point être suivie. Il est dangereux d'irriter par des purgatifs un individu dont la sensibilité est déjà trop grande. Il est vrai qu'il existe alors une espèce de cacochimie ; mais la nature peut se suffire à elle-même, elle travaille à la dépuration des humeurs, au moyen de l'écoulement des lochies ; en la troublant, on risqueroit de déranger le cours de la matière laiteuse. L'effet des purgatifs peut l'appeler avec trop d'abondance vers les intestins, où elle pourroit, en se développant, produire des effets très-fâcheux. Il faut s'astreindre à la règle générale, qui défend de détourner une excrétion qui va bien, pour en procurer une autre.

C'est lorsque la nature a cessé l'excrétion des lochies, qu'on est souvent dans le cas de purger les femmes qui n'allaitent pas. Le terme est déterminé par celui de la cessation absolue de cette excrétion, ce qui fait qu'on purge quelquefois au bout de quinze jours, quelquefois au bout de six semaines. Cependant il est bon d'observer que quelquefois, après la fièvre de lait, la méthode de lâcher le ventre peut être avantageuse chez les femmes pléthoriques, cacochymes, & qui ont les premières voies remplies de crudités. Ce sont les évacuations trop considérables qu'il faut craindre dans ces cas. On se sert avantageusement du sel *de duobus*, ou d'un autre laxatif approprié. Il suffit qu'ils lâchent doucement le ventre, sans donner de coliques ; on peut les réitérer selon le besoin.

Si les femmes qui n'ont pu allaiter, ne s'astrei-

gnoient point à suivre les conseils que nous venons de leur prescrire, elles risqueroient pour la suite des engorgemens fâcheux, soit au sein, soit à la matrice, des dépôts dus au lait répandu, & ces dépôts sont infiniment à craindre, ainsi que les douleurs aiguës, qui portent presque habituellement le trouble dans leur santé, & qui sont souvent suivies de squirres & de cancers.

Il n'arrive que trop souvent que des mères infidelles, qui auroient pu nourrir, & qui ne l'ont pas fait, sont, malgré les précautions même les plus exactes, abandonnées par la nature, qui, en leur reprochant leur injustice, les en punit bien rigoureusement. (*M. MACQUART.*)

ALLAITEMENT ARTIFICIEL, ou plus généralement NOURRITURE ARTIFICIELLE DES ENFANS. (*Hygiène & administration des hôpitaux.*) Un grand nombre d'enfans sont privés, en naissant, de l'aliment que leur destine la nature. Des maladies graves survenues pendant les couches, de simples affections du sein, la mort enfin, peuvent les priver de leurs mères, ou les empêcher de remplir le premier des devoirs. D'autres circonstances en même temps peuvent s'opposer à ce que l'on ait recours à l'usage des nourrices, si inhumainement encore multiplié de nos jours. La crainte d'éloigner de ses regards un enfant chéri, l'inquiétude sur son sort, en le confiant à des mains étrangères, l'extrême négligence des nourrices, tout porte un grand nombre de familles à refuser leur secours; & si le sein de la mère ne peut être accordé à l'enfant, il faut bien recourir aux moyens de lui procurer une nourriture artificielle.

Ces inconvéniens attachés à l'emploi des nourrices mercenaires, ont été vivement sentis, & plusieurs auteurs n'ont pas balancé, en les exagérant sans doute, à proposer de préférer le lait des animaux à celui de femme, lorsque le lait maternel ne pourroit pas être employé. Mais c'est sur-tout pour les enfans trouvés, qui sont à la charge du gouvernement, que ces inconvéniens ont paru exister. Leur nombre considérable, & qui s'accroît chaque jour, ne permet pas toujours de se procurer la quantité de nourrices suffisante pour les élever; les dépenses pour les attirer à ce genre de service, sont d'ailleurs trop grandes, & le danger sur-tout de propager dans les campagnes l'infection vénérienne dont on croit que la plupart de ces enfans sont attaqués, rend très-circonspect & très-réservé à cet égard.

C'est pour échapper à tant d'obstacles que l'on a eu recours à *l'allaitement artificiel*; on en a varié les procédés, & l'on comprend actuellement sous ce nom plusieurs méthodes. Mais on peut observer en passant, qu'on en a fait une division en même temps défectueuse & imparfaite. Ainsi, on n'a point fait mention dans le nombre de ces procédés, du lait de femme donné au biberon ou à la cuiller, tandis qu'on a appelé *allaitement artificiel*, celui des enfans auxquels on fait teter les animaux. Cependant cette dernière espèce d'*allaitement* doit paroître plus naturelle que ne le seroit la première. En général, c'est l'usage du lait des animaux, donné à la cuiller ou au biberon, qui forme la méthode la plus commune d'élever artificiellement les enfans. Cependant on a aussi proposé de bannir toute espèce de lait du nombre de leurs alimens, en y substituant l'usage des panades ou des bouillies; & ce procédé ayant été mis en grande pratique, on voit que pour avoir une dénomination plus générale des diverses méthodes par lesquelles on a cherché à suppléer le sein des femmes, on doit substituer à l'expression d'*allaitement artificiel* des enfans, celui de *nourriture artificielle.*

Ce n'est que depuis une époque assez moderne que les auteurs se sont occupés avec quelque détail de cet objet important.

M. Bardini en Italie (1), M. Underwood en Angleterre (2), en Russie M. Betzky (3), en ont parlé avec soin. En France, on a publié un grand nombre d'ouvrages sur cette matière. Dans le recueil de la société royale des sciences de Montpellier, pour l'année 1779, on trouve un mémoire de M. Brun, docteur en médecine, sur l'avantage qu'il y auroit à substituer le lait des animaux à celui de femme, pour nourrir les enfans trouvés. Avant lui, M. *Lascazes de Compayre*, médecin de la faculté de Montpellier, avoit publié un ouvrage, dans lequel, après avoir exposé les dangers du lait de femme pour la nourriture des enfans, il se déclaroit, d'après des motifs peut-être trop rigoureux, en faveur de la méthode de les élever tous avec le lait des animaux. La même question se trouve discutée avec beaucoup de détails dans le *Traité de l'éducation corporelle des enfans*, par M. Des Essarts. Elle est exposée d'une manière plus étendue dans l'ouvrage de Raulin, sur *la conservation des enfans.* La faculté de médecine de Paris s'en étoit occupée avec le plus grand empressement en 1775, à la sollicitation des administrateurs de l'hôpital des enfans trouvés de la ville d'Aix en Provence, où une mortalité effrayante faisoit depuis plusieurs années les plus grands ravages (4). Enfin la société royale de médecine a donné également des preuves

(1) *Manière d'allaiter les enfans à la main, au défaut des nourrices.* Traduit de l'italien, in-12, 142 pages. Paris, 1786.

(2) *Traité des maladies des enfans, avec quelques avis particuliers pour ceux qu'on nourrit à la main*, traduit de l'anglois.

(3) Plans & statuts des différens établissemens ordonnés par Catherine II, pour l'éducation de la jeunesse de son empire, traduit de la langue russe, par M. Clerc, 2 vol.

(4) *Rapport sur les moyens d'élever les enfans trouvés, spécialement sur la nourriture & les alimens qui peuvent leur convenir au défaut de lait de femme.* — Séance publique de la faculté de médecine de Paris, 1779.

de son zèle sur cet objet, en accueillant & publiant différens mémoires de ses membres, qui y ont rapport.

Les gouvernemens, de leur côté, attentifs à la conservation des enfans, & frappés de la mortalité presque générale qui enlevoit les enfans trouvés, avoient cherché dans cette méthode d'*allaitement* particulière, un remède à une aussi grande calamité. En France, sur-tout, on avoit fait de nombreuses tentatives pour y parvenir. Un arrêt du parlement de Paris, de 1680, nous apprend que dès ce temps on s'en étoit occupé. Le projet en fut conçu de nouveau en 1738; mais il n'eut aucune exécution. Vers 1758 ou 1759, le premier essai eut lieu à Paris. On le dut au zèle d'un magistrat vertueux, M. de Chamoussset. Une autre tentative fut faite à peu près dans le même temps avec l'instrument russe, qui consistoit en un cornet que l'on emplissoit de lait, & à l'extrémité duquel étoit adaptée une tetine de vache, préparée suivant un procédé particulier. En 1763, l'administration de l'hôpital général de Rouen soumit un grand nombre d'enfans à l'*allaitement artificiel*, & en 1765, on vit à Paris l'essai de M. Bellet. En 1770, il se déclara de nouveaux partisans de cette méthode. On proposoit de faire venir de Saxe des femmes expérimentées dans cette partie, & de placer l'établissement au château de Vincennes. Les auteurs de ce projet renouvelèrent leurs démarches en 1781, 1784, 1786; tout le fruit qu'elles produisirent fut de réveiller l'attention du gouvernement sur cet objet important. On fit peu après à l'école vétérinaire de Charenton, quelques dispositions pour une nouvelle expérience. Un essai particulier eut lieu en même temps à l'hospice Saint-Sulpice. Les administrateurs de l'hôpital des enfans trouvés de Paris, suivirent cet exemple, en envoyant un grand nombre d'enfans à Château-Renard, où l'on assuroit que cette méthode étoit employée avec le plus grand succès par les femmes des campagnes voisines. A l'hôpital d'Aix, on avoit tenté d'élever les enfans trouvés avec le lait des chèvres; enfin dans plusieurs royaumes étrangers, à Londres, à Breslau, on avoit fait de semblables tentatives. Mais quelques précautions que l'on crût avoir prises dans ces essais, le succès s'étoit toujours refusé à ces différens efforts. Cependant on ne se permettoit aucun doute sur la possibilité d'y parvenir; tant l'expérience sembloit annoncer que dans les essais particuliers on avoit réussi à élever les enfans. On ne pouvoit douter, au rapport de quelques auteurs, que cette méthode n'eût été usitée dès les siècles les plus reculés, & c'étoit, suivant eux, ce qu'il sembloit que la fable nous eût transmis dans ses fictions sur plusieurs personnages les plus célèbres de l'antiquité, qu'elle feignoit avoir été nourris par des animaux. Au témoignage d'Antiphanes, qui vivoit du temps d'Alexandre le Grand, les Scythes nourrissoient leurs enfans avec le lait des animaux, & croyoient les préserver, par ce moyen, des misères auxquelles étoient exposés les enfans des Grecs, nourris par des femmes. Suivant Raulin, il étoit dans toutes les parties du monde, des provinces, des villes entières, de nombreuses familles qui nourrissoient leurs enfans avec le lait de vache ou celui de chèvre; on voyoit tous les jours en Russie, en Danemarck, en Angleterre, en Ecosse, en Irlande, en Hongrie, en Allemagne, principalement en Souabe, en Franconie, dans les cantons Suisses, en Hollande, en Flandre, jusqu'en Canada, des enfans nourris de cette manière. Cet usage, ajoutoit-il, s'étoit rendu général à Montreuil-sur-Mer; on l'observoit dans plusieurs autres cantons de nos provinces, notamment à Falaise & autres lieux de la basse Normandie, où il avoit le même succès.

A ces assertions générales on joignoit des exemples plus circonstanciés. Ainsi, suivant M. Baldini, les habitans de l'Islande & du Groënland ne donnoient jamais de nourrices aux enfans qui perdoient leurs mères, mais le lait des animaux. Linnée rapportoit qu'en Suède, dans la Westro-Bothnie, les paysannes étoient dans l'usage de nourrir leurs enfans avec le lait de vache. On chargeoit de ce soin les vieilles femmes, tandis que la mère vaquoit aux travaux de la campagne. On ajoutoit que la même méthode avoit été pratiquée par les habitans des isles Canaries. Brouzet assuroit de même que parmi les Moscovites l'usage du lait de femme étoit exactement inconnu.

Quant aux exemples particuliers, on en citoit un très-grand nombre. M. de Buffon disoit avoir vu à la campagne quelques paysans qui n'avoient jamais eu d'autres nourrices que des brebis, & ces paysans étoient aussi vigoureux que les autres. M. Brun citoit dans son mémoire l'exemple de plusieurs enfans élevés avec succès de cette manière; tels étoient les fils de M. de Cayla, citoyen de Geneve, & celui de M. de Genssane, de l'académie des sciences de Montpellier; le fils de M. le comte de Maulevrier & madame la marquise de Rouget, ou mademoiselle de Mortemar, qui elle-même avoit élevé trois de ses enfans de cette manière. M. Rougnon, professeur à Besançon, conseilloit l'usage du lait de chevre, d'après des faits authentiques. M. Hérault, médecin à Châtelleraut, le proposoit également d'après des observations qui lui étoient propres. On trouvoit dans le mémoire des chirurgiens de la ville d'Aix, l'exemple d'une vingtaine d'enfans, devenus adultes pour la plupart, & désignés par leurs noms & leurs demeures, qui avoient été nourris par des chèvres, soit dans la ville, soit dans les environs d'Aix. Enfin un exemple plus frappant que tous les autres, cité par M. Jeanroy dans un mémoire lu à l'une des séances publiques de la société, étoit celui d'un fermier des environs de Beauvais, qui avoit nourri avec le lait de vache treize de ses enfans, dont onze étoient encore vivans en 1764, le plus âgé ayant 52 ans, & le plus jeune 34.

Tant de preuves du succès de cette méthode dans les essais particuliers que l'on en avoit faits, ne permettoient pas de douter qu'elle ne dût également en avoir dans les essais en grand. Si les tentatives de ce dernier genre n'avoient pas réussi, on pensoit devoir en rejeter la cause sur des accidens étrangers à la chose même, & sur le défaut de quelques précautions. Ainsi, on croyoit apercevoir que dans quelques essais on n'avoit pas pris soin de les faire surveiller avec exactitude par des hommes instruits & éclairés. Dans l'expérience de l'administration des enfans trouvés de Paris, on paroissoit avoir manqué à cette précaution, en plaçant l'établissement dans un lieu, où il ne pouvoit y avoir pour l'inspecter qu'un médecin que l'on faisoit venir du voisinage. A Rouen, on pouvoit avoir eu à se reprocher la même erreur. La maison où les enfans furent rassemblés, étoit hors la ville, & tout étoit confié aux soins d'un chirurgien qui ne pouvoit y venir passer que quelques momens au plus dans la journée. Enfin en rendant justice au zèle de M. de Chamousset, étoit-ce une injustice de dire que ce zèle pouvoit avoir été plus ardent qu'éclairé?

On ne paroissoit pas avoir moins erré quelquefois dans le choix du local destiné pour y former ces établissemens. Dans l'expérience de Château-Renard, c'étoit un séjour éloigné de plus de trente lieues de la capitale que l'on avoit choisi: les enfans y avoient été transportés avec peu de précaution, & l'on eut lieu de remarquer que deux périrent des secousses de la voiture. D'ailleurs quel soin put-on avoir d'eux pendant une aussi longue route? On remarquoit encore qu'il y avoit régné, au moins du temps du premier envoi, une maladie épidémique, du genre des affections catarrhales, qui en fit périr plusieurs.

On paroissoit avoir manqué également à des précautions essentielles dans le choix que l'on avoit dû faire des enfans destinés aux expériences. Lorsqu'il s'agissoit d'essayer si l'*allaitement* à la main pouvoit réussir en grand, il ne falloit rien souffrir de défavorable ou de contraire à l'essai dans l'état particulier des enfans. Mais dans la tentative de Château-Renard, les enfans avoient été pris à l'hôpital des enfans-trouvés, où l'on savoit qu'existoit le *muguet*; aussi observa-t-on qu'il sévit avec fureur parmi eux. Dans l'essai de M. Bellet, on pouvoit dire qu'on avoit commis la même faute, & elle avoit eu lieu aussi dans la tentative de M. de Chamousset. A Rouen, les enfans avoient également été pris à l'hôpital.

Une quatrième erreur que l'on avoit à reprocher, étoit le peu d'attention que l'on avoit eu de varier & proportionner la nourriture à la foiblesse de l'estomac dans ces enfans. C'étoit sur-tout sur ces objets que les lumières des médecins les plus instruits étoient indispensables; & comment n'avoit-on pas conçu que des essais dirigés, les uns par des femmes, les autres par des magistrats, étrangers sous tous les rapports, si l'on excepte leur zèle, à l'art qui s'occupe de la conservation des hommes, pouvoient manquer le but pour lequel ils avoient été institués? Mais une faute encore plus considérable qu'aucune des précédentes, étoit celle que l'on sembloit avoir commise, en réunissant les enfans en trop grand nombre dans les maisons où l'on avoit tenté des expériences. Dans tous les essais que l'on avoit faits à Paris, à Londres, à Rouen, & ailleurs, on s'étoit par-tout récrié contre l'infection insupportable qui se répandoit dans les appartemens; on avoit tenté inutilement toutes sortes de moyens pour la dissiper; on n'avoit jamais pu y parvenir. Le trop grand nombre d'enfans rassemblés étoit la cause du mal; ce n'étoit qu'en les séparant qu'on eût pu y remédier. Un autre inconvénient d'ailleurs étoit résulté de cette accumulation. Les enfans qui ont besoin d'un long sommeil pour la régularité de leurs fonctions, s'éveilloient les uns les autres par les cris continuels qu'ils jetoient plusieurs ensemble; leurs digestions en étoient altérées. Enfin on sait combien le séjour des hôpitaux est nuisible aux enfans par la contagion qu'ils peuvent y contracter ou y répandre, & l'on avoit fait, pour ainsi dire, autant d'hôpitaux des maisons où l'on se proposoit de tenter des essais, dont le but étoit de les conserver.

Tant de précautions négligées dans les essais qui avoient eu lieu, ne paroissoient pas pouvoir permettre de douter de la cause qui les avoit rendus infructueux, & l'on crut devoir essayer de nouveau de tirer parti de cette méthode. Ce projet ayant été inspiré, il y a peu d'années, au magistrat vertueux & populaire, qui présidoit alors à la police (M. de Crosne), ce résultat fut mis sous les yeux du gouvernement. On jugea convenable de profiter de ces lumières, & un nouvel établissement, destiné à des recherches sur cet objet, fut formé à la barrière de Mouceaux. Des essais très-nombreux y ont été dirigés par la société royale de médecine, qui désira d'ailleurs de réunir à ses propres lumières, celles de tous les médecins & de toutes les personnes instruites en ce genre. Un grand nombre de mémoires lui ont été adressés, soit de l'étranger, soit de différentes parties du royaume, par la voie de sa correspondance; le résultat de ces mémoires & des nouvelles expériences tentées à l'hospice, doit répandre un grand jour sur cette importante question, qui intéresse l'administration publique: on en rendra compte dès qu'il sera publié. (*Voyez* NOURRITURE ARTIFICIELLE DES ENFANS.) Je dois observer ici que c'est des recherches relatives, soit aux auteurs qui en avoient parlé, soit aux différens essais auxquels elle avoit déjà donné lieu, & que j'avois été chargé de recueillir, pour guider les nouveaux essais, que sont tirés les détails que je viens de donner, & ceux qui vont suivre.

En examinant les diverses espèces de nourritures employées pour élever les enfans artificiellement,

il fut facile de reconnoître que les auteurs les avoient rapportées à deux principales, l'usage du lait des animaux, & celui des bouillies ou panades. La première de ces substances avoit été la plus généralement adoptée. En parcourant ce que les auteurs en avoient dit, on reconnoissoit qu'on l'avoit employée de différentes manières pour cet usage.

Usage du lait pur, en faisant teter les animaux par les enfans.

Il étoit constant qu'on avoit donné le lait de cette manière dans plusieurs essais. On trouvoit dans les auteurs un grand nombre de témoignages en faveur de cette espèce d'*allaitement*. Les chèvres avoient été principalement choisies pour cet objet, & l'on avoit remarqué avec étonnement l'instinct particulier de quelques-uns de ces animaux qui sembloient affectionner les enfans. M. Rougnon citoit, dans son mémoire, un exemple qui lui étoit particulier, du succès de cette méthode. Il assuroit avoir vu un enfant à qui on avoit fait teter une chèvre en naissant, & cela avec tout le succès qu'on pouvoit désirer. M. Bonafos, médecin à Perpignan, assuroit également avoir vu plusieurs enfans allaités par une chèvre, qui avoit été dressée à présenter elle-même le mamelon à son nourrisson; & tous ces enfans, suivant lui, étoient devenus forts & robustes. Enfin on ajoutoit que l'on avoit vu les mêmes succès avoir lieu en faisant teter des vaches, au lieu de chèvres, aux enfans. M. Bourget, médecin de Falaise, nous en avoit communiqué sur-tout un exemple : suivant lui, cette méthode n'étoit point inconnue aux femmes de cette ville; mais il falloit pour ces derniers animaux, que le pis ou le mamelon fût proportionné à la bouche de l'enfant, & les jeunes vaches étoient ainsi plus propres à cet usage, parce quelles ont le bout du mamelon plus mince. Une autre observation à ce sujet, & qui concernoit également les différentes espèces d'animaux, étoit celle qui étoit relative à l'âge de leur lait. Ainsi, M. Rougnon, qui conseilloit l'usage des chèvres, recommandoit d'en avoir toujours qui fussent pleines, afin de se procurer sans cesse un lait nouveau. Suivant M. Bourget, le meilleur lait de vache étoit également celui qui avoit la même qualité.

Méthode de donner le lait extrait des mamelles des animaux, soit pur, soit coupé.

Ce n'étoit pas seulement en faisant teter l'animal, qu'on avoit employé le lait pur, pour élever les enfans. On le leur avoit donné ainsi, après être sorti des mamelles mêmes de la vache, & telle étoit la méthode qu'adoptoient aussi quelquefois les femmes de Falaise. Ces femmes varioient leurs procédés suivant l'exigence des cas. Plusieurs, & c'étoit le plus grand nombre, faisoient tiédir le lait, &, suivant M. Bourget, elles le donnoient pur lorsqu'il passoit bien. Mais elles observoient aussi qu'il étoit quelquefois trop pesant, trop âcre, & qu'il donnoit des coliques aux enfans. Elles assuroient qu'on les guérissoit alors à coup sûr, en leur donnant de la bouillie très-claire & bien cuite. Les auteurs sembloient avoir pressenti cet inconvénient du lait trop épais étant donné pur, & c'étoit pour le prévenir qu'ils avoient recommandé de procurer aux animaux des pâturages gras & humides, afin de rendre leur lait plus séreux. On trouvoit dans le mémoire de la faculté, cette précaution indiquée pour les chèvres destinées à ce service dans les hôpitaux.

Mais on avoit cru plus généralement pouvoir remédier à ce défaut, en coupant le lait dans différentes proportions. On avoit varié d'un grand nombre de manières les moyens de l'affoiblir ainsi. L'eau de chiendent, les infusions des capillaires, les décoctions des différentes graminées, telles que l'orge & le riz; enfin l'eau sucrée avoient été successivement recommandées. On avoit proposé, pour perfectionner l'*allaitement* au moyen des nourrices, de leur faire prendre le matin quelques verres d'une infusion de semences de fenouil ou d'anis, de véronique, ou de scorsonère, & l'on avoit aussi recommandé de les employer pour les mêler au lait des animaux destiné aux enfans. Mais il étoit une autre manière de couper le lait, que l'on avoit conseillée d'après l'usage qu'en faisoient les anglois, & qui paroissoit devoir être préférable à toutes les autres. Elle consistoit à le couper avec du petit lait préparé sans acides. Pour l'avoir ainsi, on prenoit du lait récemment trait; on y mêloit des œufs frais bien battus, & on le faisoit bouillir dans un poêlon, à un feu modéré. Les œufs, en se durcissant, formoient un coagulum avec le lait; on jetoit le tout sur un filtre, & il s'en séparoit un petit lait doux, d'une qualité propre à servir de remède & d'aliment. Il étoit facile de sentir combien ce petit lait devoit convenir, sur-tout au commencement de la nourriture de l'enfant, & combien il devoit être préférable dans toutes les circonstances où il est nécessaire de diminuer la densité du lait. En effet, c'étoit de toutes les manières la plus naturelle de rapprocher les différentes espèces de lait épais, de celles qui, comme le lait de femme & le lait d'ânesse, sont très-légères, & plus convenables pour la nourriture de l'enfant. Dans celles-ci, c'est la matière soluble ou sucrée qui abonde. La partie caséeuse ou épaisse n'y forme qu'un *coagulum* mou & peu abondant. Par l'addition du petit lait, on augmentoit la proportion de la première, en diminuant celle de la seconde. Il n'en étoit pas ainsi dans toutes les autres méthodes de couper le lait de vache ou de chèvre. On étendoit bien la partie caséeuse, mais en la délayant seulement, en augmentant la quantité de l'eau. On ne restituoit pas la substance véritablement nourricière, qui paroît résider dans la matière soluble & sucrée du lait, ou tout

au plus on la suppléoit, en employant les décoctions des graminées, par une substance moins facile à digérer, & moins propre en même temps à nourrir. On remarquoit à ce sujet que Boerhaave s'étoit assuré par une expérience faite sur lui-même, & long-temps continuée, que le lait, dans l'état séreux, contenoit beaucoup de parties nutritives, & capables de soutenir des hommes très-robustes. Enfin d'après la notion que j'en avois donnée à M. Andry, il avoit fait employer cette manière de couper le lait aux enfans trouvés, dans les essais qu'il y avoit tentés avec le lait de vache, & il n'en avoit vu que des effets satisfaisans.

Dans la méthode de couper le lait, il étoit encore d'autres précautions que l'on avoit recommandées. Ainsi on avoit conseillé de varier la proportion dans laquelle on devoit l'affoiblir, suivant l'âge & la portée de l'estomac des enfans. C'étoit depuis le quart & le tiers, jusqu'à la moitié, que l'on avoit proposé d'étendre le lait: on savoit assez qu'il ne pouvoit y avoir à ce sujet de mesures générales. Une autre attention très-importante que l'on avoit prescrite, regardoit la manière de faire réchauffer le lait toutes les fois qu'on le donnoit à l'enfant. On prétendoit que le lait exposé à la chaleur du feu s'altéroit beaucoup plus aisément. On sait en effet qu'il contracte facilement un mauvais goût, lorsqu'il vient à brûler sur les bords du vase dans lequel il éprouve l'action du feu. Pour remédier à ces inconvéniens, on avoit recommandé d'avoir soin de faire chauffer seulement les différens liquides avec lesquels on jugeroit à propos de le couper. Ceux-ci devoient l'être à un degré suffisant, suivant la proportion dans laquelle ils devoient être ajoutés ou mêlés au lait, pour lui communiquer une chaleur douce & égale à celle qu'il a lorsqu'il sort de la mamelle de l'animal. L'usage du *bain-marie* pouvoit obvier d'ailleurs, sous ce rapport, à toute espèce d'inconvénient. On avoit conseillé encore, comme une chose très importante, de donner toujours du même lait aux enfans, c'est-à-dire, du lait du même animal. Ainsi le choix des animaux étant fait, relativement aux convenances de leur lait, par rapport à l'état différent des enfans, on devoit affecter toujours les mêmes animaux aux mêmes enfans. Les auteurs estimoient qu'une chèvre pouvoit donner chaque jour la quantité de lait nécessaire pour la nourriture de deux enfans. Suivant M. Bourget, une vache pouvoit nourrir quatre enfans de différens âges; & il y en avoit quelques-unes même, suivant son rapport, qui pouvoient en nourrir jusqu'à six; mais cela étoit rare. Il étoit reconnu, suivant lui, qu'un enfant de trois mois consommoit au moins une pinte de lait en vingt-quatre heures. Comme en même temps il paroissoit probable que plus le lait étoit récemment trait des mamelles de l'animal, & plus il conservoit de ses propriétés naturelles, on recommandoit de faire traire les vaches ou les chèvres trois fois, ou même plus souvent, s'il étoit possible, par jour. Quant à la quantité de lait qu'on devoit donner par jour à chaque enfant, & au nombre de fois où il étoit nécessaire de lui en donner, on convenoit qu'il ne pouvoit y avoir de mesures certaines, quoiqu'il fût à propos cependant, d'avoir égard aux deux règles suivantes: la première, qu'il valoit mieux en donner peu & souvent à l'enfant; la seconde, que la diète ou une sorte de régime bien réglé, étoit plus avantageuse pour les enfans, sur tout lorsqu'ils étoient réunis plusieurs ensemble, non seulement en ce que digérant mieux, il en résultoit plus de calme & de sommeil, mais encore parce qu'étant alors moins sujets à être malades, il y avoit moins à craindre des mauvais effets de leur transpiration. Une autre observation qu'on n'avoit pas négligée, c'étoit que, suivant la remarque d'un médecin de Fribourg, les enfans étoient moins sujets à être dérangés par le lait des animaux, quand on le leur donnoit tout de suite, que lorsqu'on les mettoit à son usage après le premier mois de leur âge. Enfin dans cette méthode de donner le lait extrait des mamelles des animaux, on avoit varié sur un point que l'on regardoit comme très-important, les uns ayant conseillé de le donner à la cuiller, & les autres de le faire prendre au biberon.

Lait donné à la cuiller ou au biberon.

La dernière de ces deux méthodes avoit paru à quelques auteurs reprochable à plusieurs égards. Un célèbre médecin d'Angleterre, suivant Raulin, avoit publié dans un de ses ouvrages, que sa femme étant tombée malade sept semaines après être accouchée d'une fille, il la nourrit au biberon avec le lait de vache. Elle tetoit aisément; cependant elle étoit toujours inquiète, souffroit des douleurs de coliques très-fréquentes, des flatuosités, & avoit un cours de ventre continuel. Il abandonna le biberon, se servit de la cuiller; l'enfant devint tranquille & se fortifia. Ce même médecin entreprit de nourrir une autre de ses filles, un mois après sa naissance, avec le biberon. Elle éprouva les mêmes symptômes que sa sœur avoit éprouvés. Il abandonna le biberon, se servit de la cuiller, & elle se rétablit parfaitement. Il ne fit pas usage du biberon pour une troisième. Il la nourrit, dès sa naissance, avec la cuiller; elle n'éprouva pas les accidens qui avoient menacé ses sœurs d'une mort prochaine. Elle s'accrut à vue d'œil, & devint très-robuste.

D'autres observations semblables, suivant Raulin, avoient confirmé que le biberon étoit une des causes de la langueur qu'éprouvoient les enfans que l'on nourrissoit, par son moyen, avec le lait des animaux. Il pensoit, avec plusieurs auteurs, qu'on réussiroit mieux avec la cuiller, qui n'avoit pas les suites fâcheuses de la succion; car c'étoit à

cette cause que l'on attribuoit les dangers du biberon. On croyoit, d'après nombre d'expériences & d'observations, s'être aperçu que les enfans attiroient trop d'air par la succion du mamelon artificiel du biberon, ce qui leur causoit des vents, des tranchées. On avoit imaginé, pour remédier à cet inconvénient, d'introduire & d'assujettir dans le biberon un syphon qui plongeât jusqu'au fonds de sa cavité. Mais on avoit remarqué que ce moyen ne pouvoit avoir un meilleur succès; qu'il exigeoit trop de force de la part des enfans, pour que le lait pût parvenir à leur bouche, & que cette action trop violente pouvoit, par sa durée, occasionner des accidens. Quelle que fût néanmoins la valeur de cette remarque, il paroissoit que le plus grand nombre des auteurs avoient rejeté l'usage du biberon. Telle avoit été au moins l'opinion des commissaires de la faculté. C'étoit d'après l'expérience qu'ils croyoient devoir préférer la cuiller au biberon. Suivant eux, si ce dernier procédé paroissoit plus naturel, il n'en avoit pas moins l'inconvénient de donner des tranchées, des dévoiemens séreux, ce qu'on n'éprouvoit pas en nourrissant les enfans de l'autre manière.

Cependant on ne pouvoit perdre de vue que le biberon étoit en usage dans un très-grand nombre d'endroits, & qu'à l'hospice de Vaugirard, ainsi qu'à l'hôpital des enfans trouvés, on l'employoit avec un succès satisfaisant. C'étoit donc un objet à examiner dans les nouveaux essais, que la préférence à donner à l'une ou à l'autre de ces méthodes.

On trouvoit au reste de nombreux détails dans les auteurs, sur la matière dont les biberons povoient être formés sur la forme qu'il paroissoit plus convenable de leur donner, & sur les soins qu'ils exigoient relativement à la propreté. Ainsi, relativement au premier de ces objets, on employoit, suivant Raulin, dans les différens pays, des biberons de différentes espèces. En Angleterre, parmi le peuple, on les faisoit de corne de vache, dont le petit bout étoit percé & environné de deux morceaux de parchemin, qui formoient une extrémité semblable à celle d'un mamelon. Le parchemin étoit rassemblé & cousu de façon que le liquide qui étoit dans la corne pouvoit s'échapper à travers, lorsqu'il y étoit déterminé par la succion. Les gens riches & les bourgeois, tant en Angleterre qu'en Hollande & en Allemagne, en Suisse & ailleurs, se servoient pour leurs enfans de biberons d'argent, d'étain, de bois, ou de verre. Ceux d'argent & d'étain étoient en façon de burettes ou de théières. On garnissoit l'orifice du bec, ou d'un bouchon de liège, qu'on perçoit dans sa longueur pour y tenir un petit tuyau de verre par où le lait couloit dans la bouche de l'enfant, ou de parchemin, selon la méthode des suisses & des anglois. A Lyon, & quelquefois aussi à Paris, on se servoit de petites fioles ou bouteilles de verre, qu'on appelle *rouleaux*. On introduisoit dans le goulot des éponges fines, qu'on couvroit d'un linge très-propre. Elles débordoient assez pour que les enfans pussent les mettre dans leur bouche, & les sucer comme un mamelon.

M. Baldini avoit imaginé dans ce même genre un instrument propre à la lactation, ou plutôt, comme il le disoit lui-même, un vaisseau qui tenoit lieu d'une mamelle, & dont les enfans pouvoient sucer le lait peu à peu, sans courir le risque d'être suffoqués. C'étoit une espèce de vessie de cristal ou de verre, dont l'embouchure étoit formée par un globe creux, de métal doré, afin qu'il ne pût s'y amasser ni rouille, ni vert-de-gris, (*Voyez planche* 4, *fig.* 1 & 2.). Ce globe se séparoit en deux hémisphères, dont l'un étoit fixé au col même du vaisseau; l'autre s'y réunissoit au moyen d'une vis. On plaçoit une éponge qui remplissoit la capacité du globe, & dont une portion alongée en forme de mamelon sortoit par une ouverture circulaire faite à l'hémisphère supérieur du globe. On fermoit alors le globe, en réunissant cet hémisphère supérieur, & l'assujettissant au moyen de la vis. On présentoit ainsi le bout de l'éponge à l'enfant, qui le suçoit aussitôt avec succès. Cette forme de biberon paroissoit avoir l'avantage de contenir mieux l'éponge en situation, sans la presser ni l'empêcher alors de laisser bien filtrer le lait, ce qui n'avoit pas peut-être lieu aussi facilement en employant les petits cylindres d'éponges placées dans le goulot des bouteilles, où rien ne les assujettissoit que la pression qu'elles y éprouvoient en les y plaçant de force, ce qui pouvoit nuire à l'absorption du lait. Au reste, cette plus grande commodité apparente n'étoit peut-être pas assez considérable pour qu'on dût beaucoup s'y attacher, & l'expérience devoit prononcer sur cet objet.

Mais quelque forme ou quelque substance que l'on eût proposées pour former les biberons, on avoit toujours au moins beaucoup recommandé de choisir des éponges très-fines & très-propres, de les nettoyer bien exactement des petits grains qu'elles sont sujettes à renfermer, enfin de laver avec le plus grand soin, même plusieurs fois, le vaisseau tous les jours, & sur-tout l'éponge. L'eau tiède étoit le fluide qu'on avoit jugé préférable pour cet objet. Enfin M. Baldini avoit proposé, pour les pauvres, de suppléer à son instrument, en employant une petite bouteille dont on auroit garni l'embouchure avec une peau de chamois ou toute autre peau semblable; de manière qu'on pût y placer une éponge qui auroit entré dans le col de la bouteille, & dont le bout auroit passé en dehors par une ouverture faite à la peau, au moyen de laquelle elle auroit pu être ainsi assujettie, & retenue en situation. Il avoit pensé même qu'il seroit peut-être bon de percer l'éponge de plusieurs petits trous, pour que le lait pût y aborder & sortir avec plus de facilité.

Usage des bouillies & des panades, substituées ou ajoutées à celui du lait pour élever les enfans.

La seconde espèce de substance que l'on a adoptée pour nourrir artificiellement les enfans, est celle des bouillies & des panades que nous venons d'indiquer. Suivant quelques auteurs, cette dernière espèce de nourriture a été employée séparément. Quelques-uns même n'avoient pas balancé à leur accorder la préférence sur le lait, auquel ils pensoient qu'on devoit absolument donner l'exclusion. Tel avoit été le sentiment de Vanhelmont, qui regardoit le lait comme susceptible de contracter des vices dépendans du physique ou du moral dans les femmes ou dans les animaux. Pour suppléer à son usage, il proposoit d'admettre exclusivement l'usage des bouillies, & il conseilloit d'en préparer une avec le pain bouilli dans la petite bière, qu'on adoucissoit avec du miel ou du sucre, & qu'on réduisoit en consistance de gelée. On la délayoit ensuite avec de la petite bière, pour la faire prendre aux enfans en forme de boisson. Il leur donnoit ensuite des alimens fort légers, & peu à peu il les accoutumoit à de plus solides. C'étoit ainsi que cet auteur se vantoit d'avoir nourri plusieurs enfans dès leur naissance, & principalement le fils d'un comte, qui devint plus grand, plus fort, & plus courageux que les frères. Vanhelmont plaçoit cette bouillie fort au dessus des autres alimens en usage pour la nourriture des enfans. On peut voir dans ses ouvrages les éloges qu'il lui prodigue.

On pouvoit être surpris que Vanhelmont composât avec la bière la bouillie qu'il proposoit, cependant cet usage n'étoit pas sans exemple; on l'observoit en Danemarck & en Hollande. Dans l'un & l'autre pays, on la faisoit ordinairement avec le lait, & souvent avec la bière à la place du lait, suivant l'usage de Vanhelmont. On remarquoit qu'il devoit y avoir peu de différence entre les bouillies faites avec la bière, & celles qu'on prépare avec l'eau, les parties volatiles de la bière se dissipant par l'ébullition. Mais cet auteur délayoit ensuite sa bouillie avec la bière, pour en faire la boisson ordinaire des enfans. Il paroissoit difficile de convenir avec lui de la salubrité de cet usage; il pouvoit être pernicieux pour nos climats.

Au reste, l'usage des bouillies à l'exclusion du lait avoit eu d'autres partisans. Le Docteur Scahcher avoit publié une dissertation qu'il avoit prononcée devant l'académie de Leipsick, dans laquelle il indiquoit des moyens de nourrir les enfans sans le lait de leurs mères & sans celui des nourrices. Il leur donnoit du petit lait préparé sans acides, jusqu'à ce qu'ils eussent rendu le *méconium*. Il l'adoucissoit avec du sucre & du sirop de capillaire ou de chicorée composé. Il retranchoit ensuite le sirop, & s'en tenoit au petit lait simple pendant quelques jours, en observant de le rendre insensiblement plus nourrissant, par le moyen d'une bouillie faite avec le pain de seigle. Elle devoit être très-légère, pour que l'enfant pût l'avaler aisément. Lorsque les enfans étoient assez forts pour prendre des alimens plus nourrissans, il conseilloit de faire usage d'une autre bouillie composée avec le sarasin ou l'avoine. On faisoit cuire ces semences jusqu'à ce que leur écorce se détachât & tombât. On les broyoit alors, & on les passoit par un tamis clair. On y ajoutoit un peu de beurre récent, très-peu salé. Le beurre la rendoit plus nourrissante, & entretenoit la liberté du ventre. L'auteur prétendoit que cette bouillie suffisoit pour nourrir les enfans, & qu'elle étoit moins propre que toute autre à devenir glutineuse & à former des obstructions. Il ne se servoit plus du petit lait dès que les enfans pouvoient supporter la bouillie seule, parce qu'il l'auroit rendue trop nourrissante.

Dans le rapport des mémoires adressés à la faculté de médecine de Paris, on trouvoit plusieurs témoignages très-concluans en faveur de cette méthode. M. Pietsch, médecin de Huningue en Alsace, rapportoit qu'avec le secours des crêmes de riz & de pain, on élevoit dans plusieurs provinces d'Allemagne un grand nombre d'enfans sans le secours du lait. Une lettre de M. de Villers, président du collège des médecins de Nancy, rapportée dans le même recueil, confirmoit cette vérité. Il citoit l'exemple d'une dame allemande qui avoit élevé tous ses enfans sans nourrice ni laitage, & qui continuoit à élever son dernier comme les précédens, à Nancy même, lieu de sa résidence. Suivant M. de Villers, cette dame assuroit que cette méthode, qui consistoit principalement dans l'usage des panades, étoit assez généralement adoptée à Ratisbonne & dans toute l'Allemagne.

Mais cette exclusion totale du lait n'avoit pas été, à beaucoup près, de l'avis de tous les auteurs. Quelques-uns, en blâmant la méthode de le donner sous forme liquide, ou à titre d'aliment principal, & comme boisson ordinaire de l'enfant, l'avoient au moins admis comme propre à entrer dans la composition des bouillies. C'étoit alors le donner sous forme solide. Ainsi Ferrarius assuroit que les Allemands ne faisoient point de difficulté de son temps de nourrir leurs enfans dès leur naissance, avec des bouillies composées de lait de vache ou de brebis, & de farine de froment. Suivant Raulin, cette méthode étoit usitée dans la haute Allemagne & en Suisse. On donnoit aux enfans toutes les quatre heures de cette nourriture, & on les faisoit boire dans les intervalles. La boisson la plus saine dont ces peuples se servoient, étoit l'eau où l'on faisoit bouillir de la rapure de corne de cerf ou d'ivoire, &

& de la semence d'anis. Lorsque la bouillie ordinaire paroissoit incommoder les enfans par son acescence ou sa glutinosité, on en faisoit à sa place avec le jus de viande, les jaunes d'œufs, & le pain, ou bien avec du pain grillé, réduit en poudre, & délayé dans du lait ou du jus de viande. La seconde année on leur donnoit des alimens plus solides. A Bâle, on nourrissoit les enfans trouvés de bouillie faite avec le lait & la farine. L'eau commune faisoit leur seule boisson. On assuroit qu'on ne s'étoit point apperçu qu'il mourût plus d'enfans parmi ceux qui étoient élevés de cette façon, que parmi ceux qu'on élevoit différemment, ni que les maladies fussent plus fréquentes & plus dangereuses chez les uns que chez les autres.

En général, l'usage le plus commun que l'on ait fait des bouillies & des panades, a été de les donner conjointement avec le lait des différens animaux. Tel étoit, à ce qu'il paroissoit, l'usage en Suisse, si l'on en croyoit des détails adressés du château de Kolembach, que M. Doublet nous avoit communiqués. Dans un certain canton de l'Alsace, suivant Raulin, on composoit une boisson avec la décoction de mie de pain & d'orge; on la coupoit avec du lait, & on en faisoit la nourriture des enfans, sans les faire teter: outre cette boisson, on leur donnoit de la bouillie. M. Jeanroy recommandoit avec le lait l'addition de quelques cuillerées de crême de riz. Dans une observation qu'il avoit communiquée, on avoit employé deux petites bouillies à la farine par jour, pendant les trois premiers mois, pour deux enfans qui en faisoient le sujet. Les commissaires de la faculté avoient adopté aussi ce régime mixte. Enfin il paroissoit que c'étoit aussi la coutume des femmes de Falaise, ou plutôt de toutes celles qui dans les campagnes élevoient les enfans avec une nourriture artificielle.

En général, c'étoient les bouillies préparées avec le lait & la farine crue de froment, que les femmes avoient le plus communément employée. Tous les auteurs cependant s'étoient récriés contre l'insalubrité extrême de cet aliment. Dès le siècle dernier, Ettmuller s'étoit élevé contre les inconvéniens qui pouvoient résulter de la méthode où l'on étoit de donner à des enfans une substance plus propre, selon lui, à servir de colle dans les ouvrages mécaniques, qu'à former une nourriture. On trouvoit d'ailleurs dans une excellente thèse de M. Lattier, médecin de la faculté de Paris, toutes les raisons de rejeter son usage, exposées d'une manière satisfaisante. Ces raisons se rapportoient à l'extrême viscosité de cet aliment, à la difficulté qu'il devoit opposer aux forces digestives, toujours très-foibles dans les enfans qui viennent de naître, enfin à l'immense quantité d'air que contiennent les substances farineuses non fermentées. Hales avoit démontré qu'on pouvoit retirer 270 pouces cubes d'air, de 308 grains de blé de Turquie.

Pour obvier à ces inconvéniens, on avoit proposé de faire subir différentes préparations à la farine, dont une consistoit à la faire cuire au four avant de l'employer. Mais il ne paroissoit pas en résulter un degré d'atténuation suffisant dans ses principes, & la bouillie qu'on en formoit, avoit encore paru conserver beaucoup de glutinosité. On avoit pensé qu'en employant des farines fermentées, on obtiendroit plus de succès, & dans cette vue on avoit fait usage du malt & du pain. Relativement à celui-ci, on avoit recommandé de l'employer frais, & plus particulièrement encore séché au four. Pour en faire usage de cette dernière manière, on avoit conseillé de faire sécher au four des tranches de pain ou des croûtes, de les broyer ensuite, & de les conserver pour le besoin. Mais on avoit cru même encore entrevoir des inconvéniens à ces préparations, & l'on avoit cherché à y remédier par la manière de faire cuire ou de préparer les panades ou bouillies qu'on devoit en former. Ainsi on avoit observé que celles que l'on préparoit avec le pain cuit sans aucune autre attention que d'en faire des panades, réussissoient moins bien qu'en le faisant bouillir & cuire en consistance de crême de pain. Il paroissoit que cette différence étoit due à ce que le pain, en le faisant seulement tremper comme on le fait pour les soupes, conservoit encore une viscosité, qu'une ébullition, une coction lente & long-temps continuée corrigeoit très-efficacement. On remarquoit à ce sujet que c'étoit relativement à l'état de foiblesse qu'éprouvent les enfans de la classe des enfans trouvés, lors sur-tout qu'ils sont rassemblés, & aussi peu soignés qu'il ont coutume de l'être, que ces extrêmes précautions paroissoient nécessaires. Car on n'y regardoit pas de si près pour les enfans des particuliers, & cependant on ne doutoit pas qu'on ne les élevât bien. Mais le défaut de soins & le mauvais air influant d'une manière très-sensible jusques sur les forces digestives des enfans trouvés exposés à ces deux causes d'affoiblissement, il étoit besoin pour eux d'une nourriture qui fût préparée avec un soin particulier, pour la proportionner à la portée de leur estomac. On en avoit eu la preuve dans les essais tentés à l'hôpital d'Aix; le lait n'y avoit point réussi, & l'usage de la bouillie & du pain cuit, que les papiers publics avoient préconisé, avoit été aussi infructueux. Mais les mêmes alimens préparés avec plus de soin, d'après la consultation de la faculté de médecine de Paris, eurent bientôt du succès. Telles furent les crêmes de riz, celle de pain plus spécialement. On la préparoit de la manière suivante: on prenoit un pain de froment que l'on partageoit par le milieu pour le faire sécher au four; on le faisoit ensuite tremper dans l'eau l'espace de six heures; on le pressoit dans un linge, & on le mettoit dans un vase où on le faisoit bouillir dans une suffisante quantité d'eau pendant huit heures, ayant soin de le remuer de temps en temps avec une cuiller, & d'y verser de l'eau chaude à mesure qu'il s'épaississoit. Sur la fin on

y ajoutoit une pincée d'anis & un peu de ſucre. On avoit évalué ces quantités à un gros d'anis & une once de ſucre par livre de pain. On paſſoit le tout à travers un tamis de crin, & l'on avoit une crême de pain ſemblable à la crême de riz, dont on ſe ſervoit pour la nourriture des enfans, en ayant ſoin de n'en faire réchauffer chaque fois que la quantité dont on avoit beſoin. Cette crême de pain ſe conſervoit facilement vingt-quatre heures, même en été, pourvu qu'on eût la précaution de la tenir dans un lieu frais. La manière de la donner aux enfans étoit de ſe ſervir d'une cuiller à café. Ce procédé avoit paru aſſez commode, & n'être ſujet à aucun inconvénient. On leur en donnoit trois ou quatre fois le jour, & même la nuit, s'il étoit néceſſaire, en petite quantité chaque fois, & toujours relativement à la diſpoſition de leur eſtomac. Mais on avoit ſoin de l'augmenter à meſure que l'enfant avançoit en âge.

On ne s'étoit pas, au reſte, borné à l'uſage du pain pour préparer les différentes crêmes ou bouillies que l'on avoit données aux enfans. Il étoit pluſieurs ſubſtances farineuſes, plus atténuées, plus légères que celle de froment, que l'on avoit employées à cette deſtination. Telle étoit la crême de riz, dont on avoit fait uſage avec ſuccès dans l'hôpital de la ville d'Aix, d'après l'avis de la faculté. On y faiſoit ajouter une ou deux cuillerées d'eau de fleurs d'orange avec un peu de ſucre. Celle-ci, au rapport des adminiſtrateurs, avoit paru plus convenable aux enfans nouveaux nés; c'eſt-à-dire, dans les quinze premiers jours de leur naiſſance. La crême de pain, au contraire, convenoit mieux à ceux qui avoient paſſé ce terme. Il paroiſſoit d'ailleurs qu'on pouvoit préparer de ſemblables crêmes ou bouillies avec les farines d'orge ou d'avoine; & relativement à celle-ci, on connoiſſoit tout le parti que l'on pouvoit tirer des diverſes eſpèces de gruaux, ſur-tout de celui de Bretagne. Relativement à l'orge, on avoit beaucoup recommandé l'uſage qu'on en pouvoit faire, après l'avoir fait germer. Un grand nombre d'auteurs avoit vanté l'uſage du *malt* pour préparer la bouillie des enfans. Il étoit évident auſſi que l'on pouvoit faire uſage de pluſieurs autres ſubſtances farineuſes, ſoit ſimples, ſoit compoſées. Ainſi M. Andry avoit employé avec avantage le ſalep dans ſes eſſais à l'hôpital des enfans trouvés. Les différentes eſpèces de ſemoule, vermicel & autres pâtes, le ſagou, la farine de pomme de terre enfin, pouvoient ſervir aux mêmes uſages.

Relativement à la préférence que l'on devoit donner aux ſubſtances farineuſes légères, ſur la farine de froment, & aux diverſes préparations qu'on devoit lui faire ſubir, il paroiſſoit vraiſemblable que c'étoit de la ſubſtance glutineuſe dont elle abonde, que provenoit tout le mal. Quoique cette matière, dans laquelle réſide le principe de viſcoſité, ſemble diſparoître facilement de ſon mélange par la plus ſimple préparation, cependant on ne devoit pas moins la regarder comme toujours préſente. M. Poulletier de la Salle, à qui l'on eſt redevable des premières expériences répétées en France d'après Beccari & Keſſelmeyer ſur la matière glutineuſe du froment, s'étoit aſſuré que cette matière ne pouvoit plus être extraite de la farine lorſqu'elle étoit réduite ſous forme de colle, ou préparée en bouillie. Dans le pain, on ne pouvoit également la ſéparer. Cependant elle paroiſſoit encore y exiſter de manière à faire ſentir plus ou moins ſa préſence, ſuivant que la fermentation panaire, qui ſe continue lors même qu'il eſt formé, eſt plus ou moins avancée. Ainſi le pain frais eſt plus viſqueux, plus glutineux que le pain raſſis. Cette diſpoſition encore ſubſiſtante du principe glutineux dans le pain, avoit paru propre à influer ſur les qualités des panades. Ainſi on avoit recommandé de préférer le pain lorſqu'il étoit raſſis, à celui qui étoit trop frais. Dans la préparation des bouillies, on avoit eu égard à la même circonſtance, & l'on avoit conſeillé de les bien cuire, une coction plus parfaite paroiſſant atténuer de plus en plus ce que la farine conſervoit de glutinoſité. Enfin dans l'emploi même du pain raſſis & bien cuit, on avoit cru qu'il étoit encore néceſſaire d'aller plus loin. On avoit recommandé de le faire ſécher au four, ce qui ſemble équivaloir à une ſeconde cuiſſon; & lors même qu'il étoit réduit en cet état, on avoit encore, par une attention ultérieure, preſcrit de le faire long-temps bouillir à un dégré de chaleur très-doux, pour le réduire à l'état de crême de pain, état dans lequel il ſembloit avoir acquis le dernier degré d'atténuation. Alors il paroiſſoit équivaloir ou égaler en ténuité, & en diſpoſition a être facilement digéré, les autres ſubſtances farineuſes les plus légères, telles que les crêmes d'orge, d'avoine, ou de riz.

Dans cet état d'atténuation, les bouillies, les crêmes ou panades paroiſſoient pouvoir, non ſeulement ſuppléer le lait, mais même lui être ſupérieures. C'étoit au moins ce qu'il ſembloit qu'on pouvoit inférer des eſſais de l'hôpital de la ville d'Aix, que nous venons de rapporter. En effet, le lait n'ayant pu réuſſir, on parvint à élever les enfans avec les crêmes de riz & de pain convenablement préparées; & en réflechiſſant ſur cet objet, il ne ſembloit pas qu'il y eût en cela rien de difficile à concevoir. La partie caſéeuſe du lait de vache ou de chèvre ne pouvoit être d'une facile digeſtion. Il ſembloit qu'on pût, dans la mixtion du lait, la comparer à la partie glutineuſe de la farine, ou du pain de froment. Or il étoit poſſible que la ſubſtance nutritive contenue dans les graminées fût d'une atténuation portée, ſoit par la nature, ſoit par l'art, au point de l'emporter, pour la facilité à être digérée, ſur telle ou telle eſpèce de lait. Il pouvoit donc n'être pas étonnant que dans des eſſais où le lait n'avoit pu convenir, on eût vu réuſſir enſuite des panades, des crêmes,

ou des bouillies convenablement préparées. Il pouvoit de même paroître peu surprenant que l'on eût été obligé de suppléer à ce que le lait n'avoit pas d'assez nourrissant, d'assez digestible, par les mêmes espèces de ces alimens. Mais, comme on le voit, c'étoit du degré d'affoiblissement plus ou moins considérable des forces digestives dans les enfans, que tout dépendoit alors, & il falloit d'ailleurs avoir bien égard aux différens degrés d'atténuation & de digestibilité que ces nourritures en apparence plus indigestes & plus substantielles pouvoient avoir.

Pour préparer ces diverses espèces de bouillies, de crêmes ou de panades, on avoit employé différens liquides ; l'eau, le lait, & les bouillons de viande ; on y avoit encore fait entrer le beurre, le sucre, & les jaunes d'œufs. C'étoit sur-tout quand on employoit l'eau, que l'on y ajoutoit ces dernières substances. On avoit regardé le beurre comme convenable pour procurer une plus grande liberté du ventre. Le lait n'entroit guère que dans la préparation des bouillies ; & il paroissoit qu'on l'avoit banni dans tous les cas où le lait donné sous forme liquide, soit pur, soit coupé, n'ayant pas réussi, on avoit pensé qu'il étoit nécessaire de recourir à une autre nourriture. Il n'étoit pas vraisemblable en effet que le lait, en entrant dans la préparation des bouillies, perdît la faculté de nuire qu'il avoit sous forme liquide. Il sembloit au contraire que l'addition des substances farineuses dût encore l'augmenter. Quant aux bouillons de viande, il ne paroissoit pas qu'on les eût regardés comme propres à la nourriture des enfans, au moins dans les premiers mois de leur naissance. Il sembloit qu'on les avoit réservés pour les soupes, que l'on n'employoit qu'à l'époque à laquelle on devoit se disposer à sevrer l'enfant.

Choix des animaux & manière de les soigner & de les nourrir.

On ne s'étoit pas borné dans les différens détails sur la nourriture artificielle des enfans, aux mesures que nous venons d'exposer. Deux objets importans avoient encore fixé l'attention des auteurs. Le premier étoit la manière de nourrir les animaux destinés à ces expériences, & le choix qu'on devoit en faire. Suivant Raulin, la qualité du lait dont on se servoit pour nourrir les enfans, étoit sujette à éprouver des variations dans les mères & les nourrices, par l'effet des différentes passions. Celle qui regarde la génération étant commune à tous les animaux, & même la dominante dans les bêtes, elle étoit la seule qui fût propre à produire dans leur lait une altération sensible. Un lait ainsi altéré, suivant lui, devoit nuire infailliblement aux enfans. En second lieu, selon le même auteur, le lait d'une mère qui devient grosse, n'étant plus propre à nourrir son enfant, le lait des femelles des animaux, lorsqu'elles sont pleines, ne devoit pas avoir de prérogative plus favorable, & il devoit être également contraire aux enfans qu'on en auroit nourris. En troisième lieu, comme le lait des animaux tire ses principales qualités de leurs alimens, il étoit essentiel, suivant les auteurs, d'avoir attention aux herbes que l'on donnoit aux vaches & aux chèvres dont on se servoit pour élever les enfans. On avoit observé, suivant Raulin, à Montreuil-sur-Mer, que le trèfle, la luzerne, la paille d'orge, & ce qu'on appelle dans le pays les *warats de vesar*, rendoient le lait des vaches & des chèvres moins propre à nourrir les enfans, que les plantes qui croissoient naturellement dans les champs & les prairies. Cette insalubrité étoit attribuée à la présence d'un sel âcre qu'on disoit abonder dans ces plantes, & qui ne pouvoit qu'être contraire à la qualité alimenteuse du fluide laiteux qui en provenoit. La luzerne étoit regardée sur-tout comme ayant cette mauvaise qualité au dessus des autres, le lait des vaches & des chèvres qui pâturoient dans les champs qui en étoient semés, passant pour donner la diarrhée aux enfans. Pour la guérir bientôt, on reccommandoit de mettre les animaux à une nourriture sèche & plus propre à donner de bon lait. Le foin ordinaire, la paille de froment, celle d'avoine, étoient la nourriture de ce genre que l'on regardoit comme la plus convenable à ces animaux & la plus favorable aux enfans qu'on nourrissoit de leur lait. En même temps l'eau entrant pour beaucoup dans la nourriture de tous les animaux, c'étoit une précaution recommandée comme très-essentielle, que ceux qui fournissoient du lait aux enfans, n'en bussent que de bonne. Celle des fleuves, des rivieres, & des grand ruisseaux, lorsqu'elle étoit claire, paroissoit préférable à toute autre. Enfin le défaut d'exercice convenable, paroissant très-propre à faire dégénérer leur lait, & à lui donner une mauvaise qualité, on conseilloit, pour prévenir cet accident, de faire promener tous les jours les vaches & les chèvres dans un air libre. On recommandoit d'ailleurs de les tenir propres, en les faisant coucher sur la paille fraîche, & surtout de les faire étriller & frotter, pour réveiller le ton des fibres & favoriser la transpiration.

Choix des différentes espèces de nourriture & de lait, suivant l'état de foiblesse & d'indisposition des enfans.

Les auteurs avoient encore regardé cet objet comme méritant leur attention. L'expérience en effet avoit prouvé que les différentes espèces de lait n'avoient pas toutes les mêmes qualités. On avoit porté sur cet objet les lumières de la chimie, & l'on avoit reconnu entre elles des différences très-remarquables. On connoît sur ce point les recherches de Frédéric Hoffmann, & celles de Homberg. Suivant ces chimistes, le lait de vache contenoit $\frac{1}{16}$ de matière butireuse, autant de substance caséeuse, & $\frac{1}{64}$ de matière tant saline ou sucrée, que caséo-butireuse, soluble à l'eau. Le lait de chèvre offroit les mêmes proportions de principes :

seulement la quantité de matière concrescible paroissoit être moindre d'un $\frac{1}{16}$. Le lait d'ânesse donnoit de matière soluble à l'eau, soit de matière sucrée, soit de substance caséo-butireuse, environ le $\frac{1}{15}$ ou le $\frac{1}{16}$ de son poids total. Le beurre en formoit au plus la $\frac{1}{300}$ partie, & le fromage la $\frac{1}{100}$. Le lait de femme paroissoit très-analogue à ce dernier.

On étoit parti de ces connoissances, pour assigner aux différentes espèces de lait divers degrés de convenance, relativement à la nourriture des enfans. M. Baldini étoit celui de tous les auteurs qui s'étoit le plus occupé de cet objet, qu'il avoit traité d'une manière neuve dans deux chapitres de son ouvrage, l'un sous le titre de *Différence du régime laiteux, propre aux différens tempéramens*; l'autre intitulé, *Du lait des animaux, considéré comme remède, pour les maladies des enfans*. Suivant lui, le lait de chèvre convenoit de préférence aux enfans des gens riches, doués la plupart d'un tempérament mélancolique, ayant l'esprit toujours sombre, embarrassé, & comme accablés sous le poids de leurs humeurs; ce qui ne devoit pas surpendre dans des personnes livrées à l'inertie & à l'indolence. La chèvre ne vivant que de plantes jeunes, légères, aromatiques, dans des lieux élevés & un air pur, c'étoit le lait de cet animal qui leur devoit convenir le mieux. Il étoit le plus propre à atténuer leurs humeurs visqueuses & à ranimer chez eux la circulation trop lente. Le lait de vache au contraire devoit être préférable pour les enfans nés de parens qui menoient une vie active & très-exercée. Par ce moyen on moderoit le cours rapide de leurs humeurs; on les rendoit plus denses, ce lait étant fort épais, fort gras, & abondant en principe butireux. Quant au lait d'ânesse, comme il paroissoit être rafraîchissant, il devoit convenir sur-tout aux enfans d'un tempérament bilieux, ou doués d'une acrimonie quelconque. La brebis fournissoit aussi un lait excellent pour les enfans excessivement minces & délicats. Il n'y avoit rien dans la nature, suivant M. Baldini, de plus capable que ce lait de faire recouvrer promptement des chairs, & de les ranimer, si on le continuoit long-temps.

Tel étoit l'état des connoissances acquises & consignées, soit dans les auteurs, soit dans les résultats des différens essais qu'on avoit tentés, lorsque la société fut chargée de faire de nouvelles recherches. En comparant ce tableau à celui de son travail, lorsqu'il sera publié, on verra mieux quelles nouvelles vues, quel degré de complément elle aura ajouté à ce que l'on savoit déjà. Dans un ouvrage comme celui-ci, destiné à marquer les progrès des sciences, la marche que j'ai suivie m'a paru nécessaire. (*M. THOURET.*)

DESCRIPTION DU BIBERON POUR ALLAITER LES ENFANS.

Figure Ire.

A. corps du vaisseau. — B. hémisphère qui se joint à vis avec celui qui tient à l'extrémité du vaisseau par un collet c c. — C C. collet dans lequel s'insère le bout du vaisseau. — D. bouton externe que forme l'éponge, & que l'enfant prend à la bouche pour sucer. — E E. diamètre de la rondeur du corps de ce même vaisseau. — G. ouverture par laquelle passe le bouton, ou le bout de l'éponge.

Figure IIe.

B B. Les deux hémisphères séparés. — CC. collet de celui qui tient au vaisseau. D. éponge externe & interne. Celle-ci peut se prolonger dans le col du vaisseau jusqu'à son corps. — G. Orifice de l'hémisphère par lequel sort l'éponge.

. ALLAITEMENT MATERNEL, *moyen de le favoriser. Voyez* SOCIÉTÉ DE LA CHARITÉ MATERNELLE. (*Administ. des hôpitaux.*) C'est un établissement formé récemment sous nos yeux à Paris, & dont le but est de remédier à l'affreuse mortalité qui enleve chaque année un si grand nombre d'enfans trouvés. Nous ne pouvons faire mieux connoître l'objet & la forme de cette institution digne des plus grands éloges, que d'après le compte qu'en a rendu la société elle même, en publiant ses *réglemens provisoires*. (in-12, 80 pages. Paris, 1788.)

Il est peu d'abus comparables à celui qui naît de l'envoi des enfans légitimes aux enfans trouvés. Un père prêt à succomber par indigence à la funeste tentation d'abandonner son enfant; une mère qui va voir arracher de ses bras l'être qui devoit être l'objet de sa tendresse & le sujet de sa joie; un enfant qui va perdre son état & peut-être la vie : voilà les maux que cet abus multiplie au sein d'un grand nombre de familles.

Mais ce ne seroit pas se former une juste idée de ses funestes effets, que de borner sa vue à considérer quelques individus; il faut étendre ses regards sur la quantité innombrable de citoyens qu'il intéresse, & voir sur-tout combien le désordre qui subsiste & s'accroît chaque jour, a d'influence sur les mœurs.

L'hôpital des enfans trouvés n'a été fondé que pour recevoir les enfans qui n'ont point de famille. Ils sont, suivant les lois du royaume, à la charge des seigneurs hauts-justiciers, & ce fut en effet une contribution sur ceux de la ville de Paris, qui forma sa dot primitive. Cette contribution s'acquitte encore actuellement par les seigneurs qui y possèdent des justices, & par le domaine du roi pour celles qui y ont été réunies. Les enfans légitimes des pauvres sont à la charge des communautés d'habitans, & l'hôpital des enfans trouvés n'est point obligé de pourvoir à leur subsistance. Cependant on y en apporte chaque année deux ou trois mille, surcharge énorme, pour laquelle ses revenus & ses emplacemens mêmes sont insuffisans.

Mais cette interversion dans la nature & dans l'objet de la fondation, n'est encore que le moindre des inconvéniens. Parmi ces enfans légitimes qui sont sacrifiés en si grand nombre, il y en a qui

ſont apportés ſans qu'on y joigne le titre de leur naiſſance. Ceux-là perdent, irrévocablement leur état, c'eſt-à-dire, l'honneur attaché à la légitimité, & toutes les reſſources qu'elle peut procurer. Mais comme pour ceux même qui ne ſont pas dans ce cas, le procès verbal d'expoſition reſte ſecret juſqu'à ce qu'on retire l'enfant, la mort ou la négligence de ceux qui l'ont expoſé, ſont ſouvent cauſe qu'on perd la trace de ſon exiſtence: ceux-ci, pour la plupart, reſtent donc auſſi dans l'opprobre & privés de toutes reſſources.

C'eſt une énorme injuſtice qui ſe renouvelle chaque jour: mais des effets encore plus cruels viennent aggraver ce mal. Le nombre des enfans expoſés ſe trouve preſque doublé par l'affluence des enfans légitimes, & il en réſulte une mortalité effrayante. Dans la ſaiſon rigoureuſe de l'hiver & pendant les travaux de la campagne, on ne peut ſe procurer un aſſez grand nombre de nourrices. Les enfans s'accumulent dans la maiſon de la couche; ceux qui ne ſont pas ſains, communiquent leurs maladies aux autres; la délicateſſe de leurs organes rend cette communication funeſte, & l'adminiſtration a la douleur d'en voir périr, malgré ſes ſoins, un nombre prodigieux dans les premiers jours de leur naiſſance, ſans pouvoir y apporter de remède.

Enfin qui ne ſeroit pas frappé de cette violation ſcandaleuſe des devoirs les plus ſacrés de la nature, dont tant de pères & de mères ſe rendent journellement coupables, en dévouant à l'opprobre & à la mort les fruits légitimes de leur union? Les premiers qui ſe portèrent à cet excès d'inhumanité, eurent ſans doute à combattre le ſentiment intérieur de leur conſcience. Mais tel eſt le progrès du crime, qu'il ſe multiplie par l'exemple & par l'impunité. On a ſu que l'adminiſtration s'interdiſoit les recherches ſur cet abus, dans la crainte qu'elles n'occaſionnaſſent la ſuppreſſion de l'état, & peut-être la deſtruction des enfans. On les porte tout ouvertement à l'hôpital, avec leurs extraits de baptême. Ce que des pères & des mères ont vu faire à d'autres, ils n'ont pas de honte de l'imiter. Le cri de la nature ne ſe fait plus entendre, &, au grand détriment des mœurs, le crime ſe multiplie, ſans qu'on puiſſe arrêter ſes progrès.

C'étoit à tant de maux que l'on ſe propoſoit de remédier. Il s'agiſſoit de ſoulager l'hôpital des enfans trouvés, d'un poids étranger à ſa fondation, & qu'il ne pouvoit plus ſupporter; de conſerver l'état des enfans légitimes; de les garantir, ainſi que ceux qui ſont illégitimes, de la mortalité à laquelle leur affluence les expoſe reſpectivement, & ce qui eſt plus important pour les mœurs, de rappeler les pères & mères aux ſentimens que la paternité leur impoſe. A tant de maux réunis, quels remèdes pouvoit-on apporter?

Pour extirper un ſi grand abus, il falloit ſans doute le concours de la charité & de l'autorité. Mais ce n'étoit pas l'autorité qui pouvoit commencer une auſſi ſalutaire entrepriſe; car tant qu'on ne procureroit pas aux pères & mères indigens, des ſecours pour conſerver chez eux leurs enfans, l'hôpital ne pouvoit ſe diſpenſer de les recevoir. Le refus, ou les recherches pouvant les porter à de plus grand excès, c'eût été une barbarie. C'étoit donc la charité publique qui devoit en quelque ſorte donner le ſignal & commencer à faciliter par ſes ſecours cette indiſpenſable réforme.

Il devoit ſe rencontrer des difficultés dans l'exécution; mais un zèle perſévérant & éclairé parut devoir les ſurmonter. Il falloit pénétrer dans ces réduits obſcurs où une famille affligée de ce qui devoit être le ſujet de ſa joie, attendoit en tremblant la naiſſance d'un enfant que l'indigence alloit la forcer à abandonner. Il falloit prévenir les mères d'un état honnête, que la honte empêchoit de ſe préſenter, & examiner ſcrupuleuſement celles qui viendroient s'offrir, pour connoître leur ſituation, leurs mœurs, & préférer celles qui ſeroient les plus dignes de compaſſion. Ces recherches, ce diſcernement, on les attendoit des ſoins & de la vigilance des perſonnes attachées à l'établiſſement, & ſecondées des lumières & des conſeils des paſteurs.

Une autre difficulté ſe préſentoit dans le nombre de ces malheureux enfans qui ſont journellement ſacrifiés. Ce nombre s'élève, ainſi que nous l'avons dit, à deux ou trois mille par chaque année. On comptoit que l'accouchement de la mère, la layette, *l'allaitement*, & la nourriture de l'enfant pendant deux ans, formeroient pour chacun une dépenſe de 192 livres: comment eſpérer un aſſez grand nombre de fonds pour y ſuffire? Mais qui auroit pu, dans un ſiècle ſi diſtingué par ſa bienfaiſance, déſeſpérer des ſecours néceſſaires à une auſſi louable entrepriſe? Un établiſſement de ce genre ne pouvoit ſe perfectionner que par degrés. Les commencemens devoient en être foibles; toutes les pauvres familles ne pourroient pas être d'abord ſoulagées; mais on viendroit au ſecours des plus malheureuſes, & les moyens ſe multiplieroient ſucceſſivement. De ce qu'un auſſi grand mal ne pouvoit être ſur le champ reparé, étoit-ce une raiſon pour le laiſſer ſubſiſter & s'accroître par la contagion du mauvais exemple? Il ſuffiſoit qu'avec le temps & la perſéverance on pût ſe flatter de parvenir à l'extirper.

Mais un nouveau motif d'utilité publique excitoit ſur-tout à lutter contre ces difficultés. Indépendamment des déſordres que nous avons déjà indiqués, l'abus dont il s'agit en entraîne encore beaucoup d'autres. Ici c'eſt un enfant dont les père & mère ſe ſont déterminés, par une fauſſe honte, à ſupprimer l'acte baptiſtaire; là c'en eſt un né d'un commerce illicite, qui a été porté avec un acte baptiſtaire, où les père & mère ont ſuppoſé hardiment qu'ils étoient mariés; ſouvent même c'eſt un acte baptiſtaire abſolument étranger à l'enfant, qu'on lui a fauſſement appliqué: toutes ces manœuvres ſont autant de crimes qui peuvent expoſer la juſtice aux plus funeſtes erreurs; mais c'étoit ici où l'on croyoit devoir eſpérer que le gouver-

nement pourroit seconder les efforts de la nouvelle entreprise. Après qu'elle auroit obtenu un premier succès, on pensoit que par des lettres patentes, le gouvernement pourroit faire des défenses aux pères & mères d'envoyer leurs enfans à l'hôpital des enfans trouvés, sans y joindre leurs actes de baptême. Par-là il se mettroit en état de connoître si ce sont des enfans légitimes, & de vérifier les causes de l'exposition. Ces défenses pourroient être faites sous telles peines que le gouvernement jugeroit à propos d'infliger. En seroit-ce une trop grave, de déclarer les pères & mères, après quelques délais qui leur seroient accordés pour retirer leurs enfans, déchus des droits de la paternité? Ils apprendroient qu'ils ne pourroient plus les revoir ; & si tous les sentimens de la nature n'étoient pas éteints dans leurs cœurs, cette crainte les retiendroit. Si, d'un autre côté, des bâtards étoient apportés avec un acte de baptême où leurs père & mère fussent dits mariés, ou qui leur fût étranger, la vérité étant éclaircie, ce seroit la justice qui en prendroit connoissance.

Lorsque par une loi sévère le législateur auroit fait ainsi éclater la résolution de réprimer tous ces abus, & qu'un cri universel se seroit élevé contre ce genre de crime, les mœurs sont-elles tellement corrompues, qu'on ne pût espérer que ceux qui pourroient encore s'en rendre coupables, ne fussent retenus par la crainte du déshonneur, ou au moins des peines auxquelles il seroient exposés? Ne pouvoit-on pas aussi espérer que dans le nombre de ceux qui vivent dans un commerce illicite, il s'en trouveroit qui, devenus sensibles au sort de l'enfant qui en naîtroit & voyant les ressources qui leur seroient offertes, se détermineroient à réparer leur faute, en s'unissant par un nœud légitime?

Ces désordres dont on vient de tracer une idée, n'avoient pas moins frappé les esprits dans le projet de la nouvelle institution, que ceux qui étoient relatifs à la conservation des enfans; & s'ils subsistoient, on ne doutoit pas que ce ne fût parce que l'excès en avoit été jusqu'alors ignoré du gouvernement ; mais il ne devoit pas moins entrer dans le but de l'établissement de les réprimer. C'étoit ainsi que par les secours de la bienfaisance, & ensuite par l'autorité de la loi, on se proposoit de parvenir successivement à faire cesser cet assemblage monstrueux des enfans exposés pour lesquels l'hôpital est exclusivement fondé, avec les enfans légitimes qui subsistent aux dépens des premiers, & qui, en y perdant leur état, y apportent la maladie & la mort.

Il ne pouvoit rester qu'un sujet d'inquiétude dans cette utile entreprise. Lorsque les enfans dont on auroit secouru les mères, auroient passé le temps de l'*allaitement*, comment continueroit-on de leur procurer une subsistance? Mais on considéroit que déjà ils auroient échappé aux dangers qui, dans les premiers momens de leur existence, devoient les menacer de perdre l'état & la vie. Quand l'établissement n'auroit eu que cet objet en vue, n'auroit-il pas déjà procuré un grand avantage? Mais on comptoit d'ailleurs sur les ressources que les circonstances pourroient ménager à ces malheureux enfans. Le même sentiment qui auroit porté les pères & mères à profiter du nouvel établissement pour les conserver sous leurs yeux ; les caresses de ces innocentes créatures ne les exciteroient-ils pas à faire de nouveaux efforts pour les élever? La situation de ces parens ne pourroit-elle pas se trouver améliorée par le travail?

Enfin si une indigence absolue y mettoit encore un obstacle, après tout, on considéroit que ce sont des pauvres. Suivant les lois du royaume, les enfans légitimes sont à la charge des communautés. Plusieurs hôpitaux d'ailleurs sont fondés pour les enfans ; & ne seroit-il pas plus juste que ceux-ci y fussent placés, que d'être avilis dans celui des enfans trouvés, qui n'est destiné qu'aux bâtards?

Mais ce n'étoit pas là l'objet principal de l'établissement. Il s'agissoit de faire cesser l'abus d'envoyer des enfans légitimes à l'hôpital des enfans trouvés; & c'est ce que la charité publique a commencé à exécuter, avec le secours d'une société de bienfaisance. Les personns du plus haut rang n'ont pas dédaigné de s'occuper de ces tendres soins, & l'auguste compagne de Louis XVI a pris l'établissement sous sa protection.

Pour assurer le succès d'une aussi délicate entreprise, on a pris les mesures les plus sages, dont on a formé de premiers réglemens : les principaux sont relatifs aux pauvres mères, aux conditions à exiger d'elles, à la nature & à la durée des secours qui leur sont accordés, à la manière de les distribuer. Le premier soin doit être de découvrir celles que la misère force à abandonner leurs enfans & à les exposer aux enfans trouvés. Il faut, pour l'ordinaire, pour qu'elles se déterminent à cet affreux sacrifice, qu'elles n'aient aucune ressource, qu'elles soient dans la plus grande indigence, sans secours suffisans de leurs paroisses, & privées de tous les moyens de faire subsister leur enfant, soit en le gardant avec elles, soit en l'envoyant en nourrice.

Mais plusieurs pauvres dissimulent un dessein dont ils rougissent. Après avoir commis cet acte barbare, ils le cachent par un mensonge. Il faut leur arracher ce funeste secret avant l'exécution du crime. Ce ne sont donc point ceux qui se présentent que l'on préfère, mais ceux que des recherches secrètes ont fait découvrir. On y emploie des moyens particuliers, dont la connoissance publique exposeroit à de grands abus. Ces mères sont recherchées indifféremment dans toutes les conditions, les extraits de baptême des enfans légitimes exposés aux enfans trouvés, & les réclamations des pères & mères prouvant qu'ils sont nés de parens répandus dans toutes les professions, arts & métiers de la capitale ; ces femmes doivent prendre l'engagement de nourrir elles-

mêmes leurs enfans. Si elles sont dans l'impossibilité de remplir elles-mêmes ce devoir, elles les nourrissent chez elles au lait de vache. Elles ne doivent point éloigner d'elles leurs enfans tout le temps qu'on leur fournit des secours. Elles doivent être, pour être admises, au sixième mois de leur grossesse. Les secours qu'on leur fournit après l'accouchement, sont une layette de 20 liv.; en secours pendant la couche, 18 liv.; pendant la premiere année à 8 liv. par mois, 96 liv.; pendant la seconde à 4 liv. par mois, 48 liv., en tout 182 liv. à laquelle somme on ajoute 10 liv., pour fournir, soit pendant la couche, soit dans d'autres temps, de petits secours que l'on juge indispensables; total 192 liv. A deux ans révolus, la société cesse de prendre soin des enfans. Lorsqu'ils viennent à mourir avant les deux ans, les secours cessent également. Si la mère meurt en couche ou pendant l'*allaitement*, la société pourvoit toujours au sort de l'enfant jusqu'à ses deux ans révolus.

Telle est la base de l'établissement nouvellement formé, que de premiers succès ont déja rendu recommandable. Sur un état imprimé à la fin d'août 1788, on voit que depuis le mois d'avril de la même année, on avoit admis cent vingt neuf mères à la distribution des secours. De ces cent vingt-neuf mères, quatre-vingt-neuf étoient accouchées & avoient donné naissance à quatre-vingt-quinze enfans, quatre ayant eu des couches doubles & une cinquieme une couche triple; quatre-vingts devoient accoucher avant la fin de l'année. Sur ces quatre-vingt-quinze enfans, trois étoient venus avant terme, & étoient morts en naissant; dix avoient péri peu après leur naissance; il en restoit quatre-vingt-deux vivans. Quatre-vingt-deux enfans vivans & quarante au moins à naître, formoient en tout cent vingt-deux enfans que la société étoit chargée d'entretenir deux ans sur sa recette, qui étoit alors de 25,017 livres.

Ainsi, en supposant que ces cent vingt-deux enfans vécussent tous pendant deux ans, la société avoit assuré leurs fonds; & même une réserve étoit destinée à former ceux des seconds & troisièmes enfans qui pouvoient naître des couches doubles ou triples, parmi les quarante femmes qui n'étoient point encore accouchées.

Par ce résultat, on voyoit déjà qu'en cinq mois on avoit eu l'avantage de secourir cent-vingt-neuf mères; en les rassurant sur le sort des enfans qu'elles portoient dans leur sein; de sauver la vie à des individus dont la plupart auroient péri dans les hôpitaux; de rappeler à la nature, des mères que la misère rendoit insensibles; & d'avoir laissé à leurs familles un nombre d'infortunés qui devoient languir loin d'elles, confondus avec les fruits de la débauche. Ces avantages d'ailleurs étoient plus sensibles relativement à la conservation des enfans, sur-tout par comparaison avec les hôpitaux. En retranchant les trois enfans morts, quatre-vingt-deux vivoient sur quatre-vingt-douze naissances, depuis le commencement de mars, & ces enfans étoient nés dans la classe la plus pauvre, la plupart de mères épuisées par la misère & par le chagrin. Parmi ces mères, trois nourrissoient deux jumeaux, & une en nourrissoit trois. (*M. Thouret.*)

Allaitement (*Hygiène. Médecine vétérinaire.*) La nature a fixé dans tous les animaux le temps de l'*allaitement*. Lorsque les petits ont acquis assez de force & leurs dents assez de solidité pour broyer des alimens solides, non seulement elle leur inspire le goût de ces mêmes alimens, mais d'une autre part elle diminue le lait dans les mamelles des mères, & la douleur qu'elles éprouvent par une forte succion & par l'impression des dents, les engage à se refuser à l'*allaitement*. Les petits alors peuvent se suffire à eux-mêmes.

L'homme qui a dérangé l'ordre de la nature pour l'*allaitement* de ses enfans, a bien pu aussi le troubler pour l'*allaitement* de ceux des animaux qu'il a réduits à l'état de domesticité; il l'a assujetti à ses caprices & à ses lois, toutes fondées sur son intérêt particulier.

Le cheval, le bœuf, le mouton, sont les principaux animaux à l'égard desquels il a cherché à établir & à fixer des termes pour la durée de l'*allaitement*. Les variations fréquentes que l'on remarque dans les écrits de ceux qui se sont occupés de cet objet, dans les mêmes temps & quelquefois dans les mêmes lieux, sont des preuves certaines que toutes ces règles ne sont que des institutions humaines.

Les agriculteurs latins, & tous ceux qui les ont copiés, vouloient qu'on laissât teter les poulains un an, & même davantage; mais ils recommandoient en même temps de ne faire couvrir les jumens que tous les deux ans. On pouvoit alors faire ce sacrifice, & le nombre des chevaux étoit sans doute proportionné à la consommation qu'on en faisoit. En suivant ce principe, ils sont formés plus tard, il faut par conséquent les attendre plus long-temps; mais ils sont aussi d'un bien plus long service. Aujourd'hui que la consommation en est immense, & qu'on se hâte de jouir, presque tous les écrivains recommandent de faire couvrir les jumens tous les ans, & de ne laisser teter les poulains que six mois; ils sont, dit-on, formés plutôt, plutôt en état de travailler, & on ne regarde pas s'ils sont usés & hors de service à l'âge où ils devroient à peine commencer à y entrer.

Il en est de même relativement aux autres animaux. Dans les endroits où l'on fait une grande consommation de lait, comme aux environs de Paris; dans les provinces où l'on fait beaucoup de beurre & de fromage, comme la Brie, la Beauce, la Normandie, la Bretagne, &c., on ne laisse que peu teter les veaux & les agneaux, qu'on se hâte de livrer au boucher. De là une des causes principales de la diminution graduelle du nombre des indi-

vidus, & de l'augmentation successive de leur valeur, ainsi que de celle des denrées qu'ils fournissent.

La durée du temps de l'*allaitement* est encore en raison de la nature des pâturages, ou de la nourriture habituelle des animaux. Les poulains, les veaux, & les agneaux doivent être sevrés beaucoup plutôt dans un pâturage dont l'herbe tendre & succulente peut être aisément broyée par leurs dents encore foibles, que dans celui dont l'herbe sèche & dure ne se prête pas aussi facilement à la mastication; & telle est sans doute la raison pourquoi *Querbrat Calloet* recommandoit en Bretagne de laisser teter les poulains & les veaux très-longtemps. Dans cette province, on fait beaucoup d'usage comme fourrage, de *l'ajonc* ou *genet épineux*, qu'on est obligé de piler & de concasser pour le faire manger aux vieux animaux, & qui par conséquent ne pourroit pas être aisément broyé par les jeunes (1).

Dans la Beauce & dans toutes les autres provinces où il n'y a que peu ou point de prairies, & où les jeunes animaux sont mis à la nourriture sèche en les sevrant, ils devroient être allaités beaucoup plus longtemps; mais l'intérêt momentané des propriétaires s'oppose à l'exécution de ce précepte d'une vérité constante, & on se hâte toujours de tirer des mères tout le produit qu'elles peuvent donner; de là aussi la dégradation permanente des espèces.

Ce seroit donc inutilement que dans un ouvrage quelconque on voudroit fixer un terme pour la durée de l'*allaitement* dans les animaux; cette durée doit toujours être relative aux lieux & aux circonstances, dès qu'on s'oppose à l'impulsion de la nature; & avancer, comme l'ont fait quelques-uns de ceux qui ont écrit sur les haras, que le poulain qui ne tète que six mois se forme un tempérament plus ferme & plus vigoureux que celui qui tète pendant un an, c'est méconnoître cette impulsion, & les avantages qui en sont constamment la suite. (*M. Huzard.*)

ALLAITES, BRANNES, TETTES. (*Art vétérinaire.*) Ces noms sont donnés par *M. Goury de Champgrand* & par quelques autres théreuticographes aux mamelles des femelles des animaux sauvages, & particulièrement de la louve. (Voyez *mamelles.* (*M. Huzard.*)

ALLANT. (*Hygiène vétérinaire.*) Un cheval *allant* ou *bien allant* est non seulement celui dont les mouvemens & les *allures*, quoique douces & peu fatigantes pour le cavalier, sont néanmoins vigoureuses & promptes; mais encore celui qui ne se refuse à aucune espèce de travail, quelque long qu'il soit, & en qui on trouve la douceur & la bonne volonté qui accompagnent toujours une longue domesticité. Le premier état tient à la force, à la vigueur, & à une harmonie constante dans tous les ressorts de la machine; le second est le fruit d'une éducation cultivée, des bons soins, & de la diversité des travaux auxquels on a employé le cheval. (*M. Huzard.*)

(1) Voyez Advis, on peut en France eslever des chevaux aussi beaux, aussi grands, & aussi bons qu'en Allemagne & royaumes voisins, &c. Paris, 1666, in-4°.

Moyen pour augmenter les revenus du royaume de plusieurs millions, &c. Paris, Langlois 1666, in-4°.

ALLATON. (*Mat. méd.*) Les médecins Arabes ont souvent désigné par ce nom le cuivre jaune, le laiton, dont on fait des vases pour la préparation des médicamens, & qui entroit lui-même dans certaines compositions pharmaceutiques. (*M. de Fourcroy.*)

ALLEBRENT. (*Art vétérinaire.*) Oiseaux domestiques. (*Voyez* Albran.) (*M. Huzard.*)

ALLÉCHÉ. Moutons alléchés. (*Pathologie vétérinaire.*) (*Voyez* dégout des moutons.) (*M. Huzard.*)

ALLÉGEMENT. (*Médecine pratique.*) Ce mot sert généralement à désigner l'adoucissement ou le soulagement que les malades éprouvent dans leurs maux, soit par les seules forces de la nature, soit par l'action des médicamens dont ils ont fait usage. (*Voyez* Adoucissement & Soulagement.) (*V. D.*)

ALLÉGER, Allégerir, Allégir. (*Art vétérinaire.*) C'est rendre un cheval léger du devant par l'éducation au manège. (*Voyez le dictionnaire encyclopédique d'équitation.*) (*M. Huzard.*)

ALLÉLUIA. (*Mat. méd.*) La plante nommée en françois *alléluia*, pain à coucou, est le *trifolium acetosum vulgare* de G. Bauhin, & l'*oxalis acetosella* de Linneus. Elle est placée par ce dernier botaniste dans sa décandrie pentagynie. Quelques auteurs l'appellent surelle blanche; la racine est écailleuse & dentée; ses feuilles sont nombreuses, portées sur de longs pétioles, composées de trois folioles cordiformes, d'un vert clair, & d'une saveur fort aigre. Ses fleurs sont blanches & solitaires, sur des hampes qui partent du colet de la racine entre les feuilles. Le calice est court, à cinq divisions profondes; la corolle est formée de cinq pétales; les dix étamines sont placées sur deux rangs; l'ovaire anguleux est terminé par cinq styles; il succède à la fleur une capsule à cinq angles & à cinq loges. Cette plante se trouve dans les endroits couverts de bois & à l'ombre.

La saveur aigrelette & fraîche de toutes les parties de cette plante, & sur-tout de la tige & des feuilles, la fait ranger parmi les rafraîchissantes, les

les antiseptiques, les tempérantes. On en donne le suc à la dose de quelques onces dans les fièvres ardentes, bilieuses, malignes. On administre la racine & les feuilles en infusion dans les mêmes maladies. On prépare un sirop, une conserve, & un sel essentiel avec cette plante; on en a aussi conseillé l'eau distillée; les premières préparations conservent une partie de sa vertu; mais l'eau distillée n'en a aucune, & son administration la plus utile est sous forme de sucs ou en infusion.

Outre les propriétés générales dont nous avons fait mention, l'*alléluia* a été recommandé comme apéritif & incisif, dans les obstructions commençantes du foie, de la rate, du mésentere, dans les affections calculeuses des reins. Willis en faisoit beaucoup de cas pour le traitement du scorbut. C'est un excellent remède contre les aphtes, suivant Simon Pauli; enfin quelques auteurs assurent que les feuilles d'*alléluia* pilées & appliquées sur les loupes, les fondent assez sûrement.

On a cru à tort que cette plante fournissoit le sel d'oseille au commerce. C'est d'une espèce de petite oseille qu'on l'extrait dans la Suisse. Au reste, il paroît qu'on pourroit en tirer un analogue du suc d'*alléluia*. (*M.* DE *FOURCROY.*)

Alléluia. Herbe de bœuf. Oxalide. Pain de coucou. Trèfle aigre. (*Oxalis acetosella.*) (*Hygiène & matière médicale vétérinaire.*) Cette plante est mangée, verte ou sèche, avec plaisir par tous les bestiaux. Ils la préfèrent néanmoins dans le premier état; elle perd par la dessication une partie de l'acidité qui la rend agréable. Mangée seule, elle a, comme toutes les autres plantes aigrelettes prises en certaine quantité, l'inconvénient d'agacer les dents, & de dégoûter pendant quelques temps les bestiaux; mais mêlée avec d'autres fourrages, dans lesquels elle n'est jamais très-abondante, elle ne produit point cet effet. Les abeilles recherchent aussi sa fleur.

On peut en donner l'infusion ou la décoction en boisson dans toutes les maladies inflammatoires, & l'ajouter à l'eau ordinaire pendant les chaleurs de l'été, pour en corriger les mauvaises qualités, ou la rendre plus désaltérante. (*M. HUZARD.*)

ALLEMAND. Cheval Allemand. (*Art vétérinaire.*) (*Voyez* Cheval.) (*M. HUZARD.*)

ALLEN (Benjamin), docteur en médecine. Tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il publia un ouvrage anglois sous ce titre:

The natural history of the chalybeat and purging waters of England. London, 1700, *in*-8°.

Cet ouvrage a eu une seconde edition que Haller annonce ainsi:

Natural history of minéral waters of great Britain. 1711, *in*-8°.

Voici comment M. Éloy parle de ce traité.

« Après avoir donné l'analyse des eaux minérales & purgatives d'Angleterre, *Allen* établit » l'esprit dont elles sont chargées pour leur premier principe, & celui qui joue seul un si » grand rôle dans les effets qu'elles produisent. » Il les divise en ferrugineuses & salées, & en » sulfureuses ». (*M. GOULIN.*)

Allen. (Jean) C'est sous ce nom supposé qu'a paru un ouvrage latin dont voici le titre:

Synopsis universæ medicinæ practicæ, sivè doctissimorum virorum de morbis, eorumque causis ac remediis judicia. Londini, 1719, *in*-8°.

= Amstelodami, 1720. *in*-8°.
= *Ibid.* 1723, *in*-8°.
= Londini, 1729, *in*-8°.
= Amstelod., 1730, *in*-8°.
= Venetiis, 1732, *in*-8°.
= Londini, 1749, *in*-8°.
= Francof., 1749, *in*-8°.
= *Ibid.* 1753, *in*-8°.
= Venetiis, 1762, *in*-8°.

Cet ouvrage a été traduit en françois par Devaux, chirurgien de Paris. Cette traduction est intitulée: *Abrégé de toute la médecine pratique.* Paris. 1727-1728, *in*-12, 3 vol.

Boudon, docteur en médecine, en a donné une nouvelle version. Peut-être s'est-il contenté de la corriger; mais il y a fait beaucoup d'additions. Elle parut en six volumes en 1752; on la trouve aussi en sept, parce que le sixième est partagé en deux. Elle est dédiée à M. Chicoyneau, premier médecin du roi.

Cet ouvrage, qui avoit fait une fortune si brillante, est aujourd'hui réduit à une fort mince valeur. (*M. GOULIN.*)

ALLER. (*Art vétérinaire.*) Ce terme a plusieurs acceptions dans l'art vétérinaire. On dit du cheval qu'on dresse, *aller étroit*, lorsqu'on le rapproche du centre du manège; *aller large*, lorsqu'on l'éloigne de ce même centre; *aller à la muraille*, c'est le conduire droit à la muraille, comme si on vouloit le faire passer à travers; *aller par surprise*, lorsque l'écuyer se sert des aides tout à coup, & sans l'avertir; *aller à toutes jambes*, c'est faire courir le cheval aussi vîte qu'il peut aller (*voyez abandonner un cheval*); *aller à trois jambes*, se dit d'un cheval boiteux; *aller de l'oreille*, se dit d'un cheval qui fait une inclination de tête à chaque pas qu'il fait (*voyez clabaud*), &c. (*M. HUZARD.*)

Aller a la selle. (*Hygiène.*)

Partie II. *Des choses improprement nommées non naturelles.*

Classe IV. *Excreta.*

Ordre I, *Évacuations naturelles.*

Parmi les excrétions dont la régularité ne sert pas peu au maintien de la santé, il faut compter pour beaucoup celle qui débarrasse les intestins des résidus des alimens qui ont servi à la nourriture des animaux.

En effet, les *selles* peuvent nuire en restant trop long-temps sans être évacuées, ou lorsqu'elles sont évacuées trop tôt. Quand les matières fécales restent trop long-temps dans le corps, elles communiquent aux humeurs une certaine acrimonie, qui se pompe par les vaisseaux absorbans des intestins; d'un autre côté, elles compriment trop long-temps les parties voisines. Si elles sont au contraire trop fluides, & que l'évacuation s'en opère trop souvent, alors il y a à craindre que la séparation des parties nutritives & chyleuses ne soit pas encore parfaitement terminée avant leur sortie. On doit donc désirer un juste milieu entre ces deux extrémités, & pour l'obtenir, il faut mener une vie régulière. Ceux qui mangent & boivent à des heures variées, & toutes sortes de substances solides ou fluides, doivent s'attendre à de mauvaises digestions & à des selles dérangées. Trop d'alimens occasionneront le relâchement du ventre; trop peu causeront la constipation. L'un & l'autre tendent également à détériorer la santé.

Il est des circonstances relatives à l'âge, à la force, au tempérament, au régime, qui peuvent faire varier les espaces de temps que les hommes mettent à *aller* à la garde-robe. Cependant on convient assez généralement qu'une selle par jour suffit à un adulte qui se porte bien, & qu'une moins grande quantité peut devenir nuisible; mais cette règle, ainsi que bien d'autres, admet des exceptions, puisqu'on a vu des personnes jouir de la meilleure santé, & n'*aller* à la garde-robe qu'une fois par semaine. Ces personnes peuvent bien, pendant quelque temps, jouir d'une santé passable, mais à la longue elle doit finir par s'altérer.

Ceux qui ont le ventre paresseux, suivant l'observation de M. Buchan, sont exposés à bien des accidens; tels sont les vents, les coliques, les hémorroïdes, la tension & la pesanteur du ventre, qui dégénère quelquefois en tympanites; le dégoût, l'amertume de la bouche, les anxiétés, & quelquefois l'oppression, la pesanteur, & la douleur de la tête, quelquefois des vertiges, l'accablement, la passion iliaque, la chaleur d'entrailles, & l'inflammation du bas-ventre. On a vu des personnes réplètes qui, dans ces circonstances, ont eu des hémorragies par le nez, & sont tombées apoplectiques à la suite des efforts qu'elles avoient faits pour se débarrasser. Cependant Lieutaud dit que la constipation n'est pas beaucoup à craindre, lorsqu'elle n'est accompagnée d'aucun des accidens que nous venons de décrire.

Ceux qui sont à la diète blanche, ceux qui ont des sueurs abondantes, les mélancoliques, les hystériques, les scorbutiques, les goutteux, les gens de lettres, & tous ceux qui s'occupent de travaux sédentaires, souvent les femmes, y sont les plus exposés.

Le moyen de se procurer une selle est de se lever de bonne heure tous les jours, & de se promener en plein air. La situation qu'on garde dans le lit, & la chaleur qu'on y éprouve, sont contraires à la régularité de cette fonction. Cette chaleur, en favorisant la transpiration, s'oppose à toutes les autres évacuations.

La méthode recommandée à ce sujet par Locke convient également. C'est de solliciter la nature à *aller* à la garde-robe tous les matins, que l'on en ait besoin ou non; une habitude de cette espèce finit souvent par devenir une seconde nature.

Il y a des gens qui, bien loin de suivre ce conseil, poussent la négligence ou la paresse à cet égard au point d'éloigner le moment de satisfaire le besoin, lors même qu'il se fait sentir; c'est un défaut qui appartient sur-tout aux personnes sédentaires. On en a vu qui restoient des quinze jours & trois semaines sans *aller à la selle*, & quand enfin la nature les forçoit de s'y présenter, elles éprouvoient des douleurs qu'elles comparoient à celles de l'enfantement. M. Buchan a connu une femme qui tous les quinze jours étoit attaquée d'une fièvre éphémère, accompagnée de douleurs d'entrailles, de maux de tête, & d'insomnie. Elle se guérissoit en prenant trois lavemens à chaque nouvelle époque de cette excrétion.

Les lavemens pris tous les matins, pendant quelque temps, ont souvent mis fin à des constipations très-opiniâtres. Ils sont, avec le régime, bien préférables aux purgations, que beaucoup de gens croient utiles dans ce cas, & qui souvent ne sont qu'un inconvénient de plus.

Les personnes qui vont trop fréquemment à la garde-robe, doivent user d'alimens qui soient toniques, & qui fortifient les intestins, tels que la croûte de pain, les œufs, le riz; leur boisson doit être celle du vin de Bordeaux, dans lequel souvent on peut faire bouillir du pain grillé & du sucre. Quelquefois ce relâchement est dû à la suppression de la transpiration; alors on doit se tenir les pieds chauds, porter de la flanelle sur la peau, & employer tous les autres moyens capables de favoriser son excrétion. (*Voyez* DÉVOIEMENT *ou* COURS DE VENTRE.)

Il faut prendre garde de ne pas exciter les selles par de trop longs efforts. On ne doit pas non plus négliger les petits soins qu'exige la propreté; on doit rejeter les pots de chambres sales, qui ont servi à des inconnus, à des malades, sur-tout à des dyssentériques, parce qu'on a reconnu que cette maladie pouvoit se propager ainsi.

Un autre soin bien important est de ne pas se placer immédiatement sur ces vases ou pots de faïence, qui, posant quelquefois à faux, ou

étant déjà fendus & fêlés, peuvent se briser sous le poids du corps, & renouveler un funeste accident, dont a été la victime, il y a peu de temps, un jeune homme de vingt-deux ans, qui perdit la vie au bout de deux jours, parce que dans une circonstance semblable, une pièce du pot de chambre sur lequel il s'étoit posé, pénétra dans sa cuisse, & ouvrit l'artère crurale. (*M. MACQUART.*)

ALLEURE, (*Art vétérinaire.*) Équitation. (*Voyez* ALLURES.) (*M. HUZARD.*)

ALLEZ. (*Art vétérinaire.*) Ce terme impératif est employé dans l'éducation du cheval, pour l'avertir de se porter en avant ou de côté. On l'accompagne ordinairement de l'action de la main, de la gaule, des jambes ou des éperons du côté opposé à celui vers lequel on veut déterminer l'animal; par exemple, si on veut le faire ranger à gauche, en lui disant *allez*, on le touche ou on le frappe légerement du côté droit; ce sera sur l'épaule, si c'est principalement le devant qui doit se déranger; sur la cuisse si c'est le derrière, & sur les côtes ou sur le flanc si tout le corps doit changer de place. On touche le milieu de la croupe pour le faire porter en avant, & le poitrail pour le faire reculer. (*M. HUZARD.*)

ALLIAGE. (*Mat. méd.*) Le mot *alliage* appliqué à la combinaison des métaux entre eux, est plus connu en chimie qu'en matière médicale. Il n'a de rapport avec cette dernière que relativement aux *alliages* de cuivre, de zinc, ou d'étain, dont on se sert pour la fabrication des bassines, des mortiers, & des divers ustensiles nécessaires à la préparation des médicamens. Cet *alliage* peut être dangereux par l'action des matières médicamenteuses sur le cuivre; aussi ne devroit-on employer à la fabrication des vaisseaux de pharmacie que l'argent pur, ou au moins le cuivre recouvert d'une couche solide de ce métal précieux. Si cela n'est pas possible, il faut au moins avoir l'attention de ne jamais laisser séjourner les médicamens dans des vaisseaux dont la base de l'*alliage* est le cuivre.

Il y a quelques *alliages* d'antimoine qui sont employés en pharmacie pour la préparation de plusieurs médicamens. Tels sont ceux d'antimoine avec le fer, le cuivre, & l'étain, ou les régules martial, de vénus, & jovial, qu'on fait détonner avec le nitre, pour la préparation du lilium de Paracelse; telle étoit aussi l'amalgame d'étain, qu'on recommandoit autrefois pour purifier l'eau. (*M. DE FOURCROY.*)

ALLIAIRE. (*Mat. méd.*) L'*alliaire* est une plante crucifère, que G. Bauhin regardoit comme faisant un genre particulier, que Tournefort rangeoit parmi les juliennes, & qu'il avoit nommée *hesperis allium redolens*, & que Linnéus a disposée dans le genre du vélar, sous le nom d'*erysimum alliaria, foliis cordatis.* (Tetradynamie siliqueuse.)

Cette plante a jusqu'à deux pieds & demi trois pieds de hauteur; ses tiges sont droites, cylindriques, velues, peu rameuses; ses feuilles sont alternes, pétiolées, cordiformes, pointues, & dentées; celles du bas sont obtuses & presque réniformes. Ses fleurs sont petites, blanches & terminales; ses siliques sont grêles. Toutes les parties de cette plante ont une odeur d'ail lorsqu'on les froisse entre les doigts. Elle croît dans les haies, à l'ombre des allées couvertes & un peu humides.

Les auteurs de matière médicale s'accordent à regarder l'*alliaire* comme incisive, pénétrante, diurétique, antiscorbutique; quelques-uns la croient anti-spasmodique. Césalpin en conseilloit l'application en cataplasme sur le bas ventre dans les affections hystériques. Tragus croyoit que sa semence pouvoit être substituée à la moutarde, quoiqu'elle soit moins forte. Un de ses effets les plus remarquables, & qu'il seroit le plus important de vérifier, est sa propriété détersive & vulnéraire. Fabrice de Hilden assure que la poudre & le suc exprimé de l'*alliaire* guérissent les ulcères carcinomateux. Chomel conseille l'usage des feuilles pilées, appliquées sur les ulcères, & dit s'en être servi avec succès. Enfin quelques observateurs en recommandent l'usage dans l'asthme humide. Schulze croit qu'on pourroit la substituer au scordium.

L'*alliaire* donne au lait des vaches une odeur d'ail très-sensible. (*M. DE FOURCROY.*)

ALLIAIRE. AILLET. HERBE DES AULX. (*Erysimum alliaria.*) (*Hygiène, & matière médicale vétérinaire.*) Cette plante est mangée verte par les bestiaux, & sur-tout par les vaches & les chèvres, dont on dit qu'elle excite l'appétit; on dit encore qu'elle est diurétique, incisive, carminative, expectorante, &c. Ce qui paroît plus certain, c'est ce que MM. *Deleuze*, *Valmont de Bomare*, & d'autres d'après eux, rapportent qu'on a observé que le lait des vaches & les œufs des poules & des autres volailles qui ont mangé de l'alliaire, contractent un goût d'ail désagréable. Nous avons répété & confirmé celle de ces observations qui est relative au lait, & le goût s'est même communiqué jusqu'au café, à la composition duquel il a été employé.

Lorsque cette plante s'est trouvée sous notre main, nous avons employé son infusion ou sa décoction avec avantage pour déterger les ulcères des pieds, du garot, de la taupe, &c. (*M. HUZARD.*)

ALLIANCE. (*Hygiène vétérinaire.*) C'est non seulement l'union de deux individus de sexe différent & de la même espèce, mais aussi celle des familles, des races & des espèces différentes.

Sous ce dernier point de vue, les *alliances* servent au rétablissement ou au renouvellement des races; & elles sont le plus souvent le résultat des combinaisons économiques auxquelles la domesticité des animaux a donné lieu; très-multipliées dans le cheval & dans le chien, si utiles à l'homme, il seroit à désirer qu'elles le fussent davantage dans les bêtes à cornes & à laine, plus utiles encore. (*Voyez Croisement des races*, *Haras.*) (*M. HUZARD.*)

ALLIBOURE. (*Matière médicale vétérinaire.*) (*Voyez* EAU D'ALIBOUR.) (*M. HUZARD.*)

ALLIONI. (Charles) Ce médecin Piémontois (dit M. Éloy), membre de la société physico-botanique de Florence, de l'institut de Bologne, des sociétés royales de Montpellier, de Londres, de Goettingue, & de l'académie royale de Madrid, est auteur des ouvrages suivans :

1°. *Rariores Pedemontii stirpes.* Taurini, 1755, *in*-4°.

2°. *Oryctographiæ Pedemontanæ specimen.* Parisiis, 1757, *in*-8°.

3°. *Tractatio de miliarium origine, progressu, naturâ & curatione.* Augustæ Taurinorum. 1758, *in*-8°.

4°. *Stirpium præcipuarum littoris & agri nicæensis enumeratio methodica, cum elencho aliquot animalium ejusdem moris.* Parisiis, 1757, *in*-8°.

Cette collection est principalement l'ouvrage de Giudice, botaniste de Nice, & ami d'*Allioni.* Celui-ci, dépositaire des papiers de Giudice après sa mort, a rangé les plantes de cette collection suivant la méthode de Ludwig. Il rapporte pour chaque espèce les phrases & les dénominations de divers auteurs, sur-tout de G. Bauhin, de Tournefort, & de Linné. Les animaux, dont il est question à la fin de ce volume, se réduisent à quelques espèces de sèches, d'étoiles de mer, d'oursins, & de crabes.

5°. *Synopsis methodica horti Taurinensis.* Taurini, 1762, *in*-4°.

Les plantes dans ce volume sont divisées en 13 classes. La méthode d'*Allioni* ne diffère presque de celle de Rivin (*Rivinus*), qu'en ce qu'elle ne considère pas la régularité & l'irrégularité de la corolle. Les sections, qui forment la division des classes, sont tirées du systême sexuel de Linné. (*M. GOULIN.*)

ALLIOT, (Pierre) médecin. Il naquit à Bar-le-Duc, selon M. Éloy. Comme il exerçoit avec réputation, François-Nicolas, duc de Lorraine, l'appela à Paris pour la maladie du prince Ferdinand son fils. Le duc Charles IV le fit son médecin ordinaire par lettres patentes de l'an 1661. *Alliot* passoit pour possesseur d'un remède capable de guérir le cancer. Sur l'avis qu'en eut Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, laquelle étoit attaquée de cette cruelle maladie, elle fit venir *Alliot* : c'étoit en 1665. La princesse quitta Saint-Germain, & se rendit au Val-de-Grace à Paris. Le médecin de Lorraine fit la première application de sa poudre le 24 août; mais les douleurs étant considérablement augmentées, *Alliot* fut abandonné, comme l'avoit été avant lui Gendron. Le 9 janvier 1666, la reine se mit entre les mains d'un homme qui se disoit de Milan; ses remèdes hâtèrent la mort d'Anne d'Autriche; elle arriva le 20 du même mois.

Haller dit que la poudre dont se servoit *Alliot*, étoit faite avec l'arsenic rouge, dissout dans l'eau forte, & précipité ensuite par l'addition du vinaigre de saturne. Il édulcoroit ce précipité par douze lotions d'eau simple, & dès qu'il lui paroissoit insipide, il y faisoit brûler de l'esprit-de-vin par cinq ou six fois. Dom Hyacinthe *Alliot* convient que tel étoit le secret de son aïeul.

On a de Pierre *Alliot* quelques dissertations dont voici le titre :

1°. *Theses medicæ de motu sanguinis circulatorio, & de morbis ex aëre, præsertim de arthritide.* Mussiponti, 1663.

2°. *Epistola de cancro apparente.* Bari, 1664.

3°. *Nuncius profligati sine ferro & igne carcinomatis missus, ducibus itineris Hippocrate & Galeno ad chirurgiæ studiosos*, à Petro Alliot, *Barroducæo, ducis à Lotharingia consiliario & medico ordinario.* Parisiis, 1664.

Ces deux écrits, *Epistola* & *Nuncius*, ne seroient-ils pas le même sous deux titres différens? Quoi qu'il en soit, ce qui est intitulé *Nuncius*, &c., a été communiqué par Borrichius, & a été réimprimé *in actis Haffn*, 1672, *obs.* 72. On le retrouve dans Manget, *Biblioth. script. medic.* tom. 1, pag. 383, *col.* in fin. & *col.* ij, article BORRICHIUS, qui, dans son observation 72, parle d'*Alliot.* Comme Borrichius étoit à Paris (en 1664, peut-être 1665), il dit lui avoir vu appliquer une poudre blanche sur un cancer du sein, chez une dame qui le portoit depuis quatre ans. Au bout d'une heure environ, ajoute-t-il, il survint une légère fièvre, qui cessa bientôt, & la malade eut du repos. L'usage de cette poudre durant 15 jours, fit prendre une couleur un peu rouge aux lèvres de la plaie, qui auparavant étoient livides; & la sérosité ichoreuse qui en suintoit, se changea en un pus louable. La plaie, qui fut ensuite pansée par un chirurgien avec les sarcotiques ordinaires, se cicatrisa. Je n'ai pu être instruit par les médecins de Paris si cette cure s'est soutenue. Cependant *Alliot*, trop avide d'argent (*lucro intentior*), faisoit mystère de la préparation de sa poudre, & ne cessoit de répéter que le cancer avoit pour cause un acide particulièrement corrompu, & qu'on le guérissoit par une

lessive particulièrement préparée. Pour appuyer son assertion, il publia un écrit que je crois devoir ajouter ici, parce qu'il n'est pas fort répandu. On peut le voir dans Manget, que j'ai cité. (*M. Goulin.*)

Alliot, (Jean-Baptiste) fils de Pierre, naquit aussi à Bar-le-Duc. Il devint médecin ordinaire de Louis XIV (dit M. Éloy), & médecin de la Bastille, laquelle vient d'être démolie en 1789-1790. Il fut nommé (l'an 1698) pour accompagner en Lorraine Élisabeth-Charlotte d'Orléans, future épouse du duc Léopold I. Ce prince accorda à ce médecin des lettres de réhabilitation, pour jouir de la noblesse de Bonne de Mussey sa mère; elles sont datées du 23 décembre 1698. Il est dit dans ces lettres que c'est à *Alliot* que Bar-le-Duc fut redevable de la conservation de ses murs, dans le temps qu'on détruisoit ceux des autres villes du pays. On dit aussi que la Lorraine lui doit la réputation des eaux de Plombières, sur-tout des eaux savonneuses, dont auparavant on faisoit très-peu d'usage.

On a publié un *traité du cancer*, imprimé à Paris en 1698, *in*-8°. On prétend qu'il n'est pas de lui, mais de son fils, dom Hyacinthe *Alliot*, bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes. Il n'y a guère d'apparence que dom Hyacinthe ait eu d'autre part à ce traité que d'en avoir été le rédacteur.

Quoiqu'il en soit, voici ce que nous apprend M. Éloy. Dans le temps que le remède de Pierre *Alliot*, passé entre les mains de Jean-Baptiste son fils, avoit encore de la vogue, Helvétius publia une petite dissertation sur la nature & la cure du cancer, dans laquelle il prétendoit que l'extirpation étoit le seul remède, & où il accusoit de charlatanerie tous ceux qui recommandoient d'avoir recours aux topiques. J. B. *Alliot*, qui crut que cette brochure le regardoit, engagea dom Hyacinthe son fils à repousser cette attaque. Il composa donc un *traité du cancer, où l'on explique sa nature*, & où l'on propose le moyen de le guérir, avec un examen du systême & de la pratique d'Helvétius. Paris, 1698, *in*-8°., sous le nom de son père. L'auteur regarde le cancer comme prenant son origine d'une glande, dans laquelle la circulation étant dérangée par froissement, ou par contusion, ou par une trop grande quantité d'humeurs, le sang fermente, s'y corrompt, infecte la glande & les parties voisines. Il veut que dès le commencement on extirpe la glande avec le bistouri ou avec le feu; ou mieux encore, qu'on la détruise jusqu'à la racine par le moyen d'une poudre caustique. Il finit par donner la préparation de cette poudre. (*M. Goulin.*)

Alliot (François-Fauste) reçut le bonnet de docteur à Paris le 14 septembre 1688. Son nom étoit déjà connu dans la médecine. Pierre *Alliot* son père, médecin de Bar-le-Duc, & attaché au duc de Lorraine, avoit entrepris de guérir d'un cancer Anne d'Autriche, mère de Louis XIV. Ayant été nommé médecin de la reine, avec une pension de 2000 liv., Louis XIV le fit dans la suite son médecin extraordinaire. Il faisoit un secret d'un remède particulier, qu'il vantoit pour la guérison des cancers. Ce secret n'étoit autre chose qu'une dissolution de soufre, d'arsenic rouge, dans une lessive alcaline, qu'il faisoit précipiter par le moyen du vinaigre de saturne. On doit à ce médecin la conservation des eaux de Bar, dans le temps que l'on détruisoit celles des autres villes du pays. C'est encore à lui que les eaux de Plombières, sur-tout des eaux savonneuses, dont on faisoit alors très-peu d'usage, doivent leur réputation.

François *Alliot* dut une partie de sa fortune à la célébrité de son père. Il devint conseiller médecin ordinaire du roi. Adonné à la chimie dès plus tendre jeunesse, il passoit les jours & les nuits au milieu de ses fourneaux. Cette ardeur qui avoit commencé dans un âge où la santé n'est pas encore affermie, termina promptement ses jours. Sa poitrine affoiblie fut bientôt attaquée. Il mourut de phthisie après quatre mois de langueur, le 23 mas 1700. (*M. Andry.*)

Alliot (Jean Baptiste Fauste de Mussay) naquit à Paris de François Fauste *Alliot*, docteur régent de la faculté de médecine. Il fut reçu docteur le 26 octobre en 1717. Ce médecin donnoit les plus grandes espérances; il s'étoit adonné à l'histoire des médecins de la faculté, & avoit déjà un grand nombre d'ouvrages & de manuscrits pour y travailler; mais à peine son travail étoit-il commencé, qu'il partit en 1721, pour aller exercer la médecine à Saint-Domingue. Il fut attaqué dans cette île du mal de Siam, & en guérit; mais il périt de la poitrine, ainsi que son père, le 14 mai 1730, âgé d'environ 35 ans. (*M. Andry.*)

ALLIUM VINEALE. Ail des vignes. Ail sauvage. (*Hygiène vétérinaire.*) M. *Willemet*, dans sa *Phitographie économique de la Lorraine*, d'où j'extrais cet article, dit que l'*ail des vignes* peut être employé aux mêmes usages que l'ail cultivé, & qu'il sert encore à la nourriture de quelques animaux; les vaches, les moutons, & les chèvres paroissent le manger avec plaisir. On a observé que les alouettes qui en mangent sont un mets fort délicat, tandis au contraire que les vaches qui en ont été nourries, donnent du lait & du beurre d'un goût fort & déteftable. Il plaît aussi aux souris & aux taupes. (*M. Huzard.*)

ALLONGÉ, ALONGÉ. (*Pathologie vétérinaire.*) Quelques Théreuticographes emploient ce terme pour désigner deux maladies qui affectent les chiens, & qui sont absolument différentes.

On dit qu'un chien est *alongé*, lorsqu'il a les intervalles des doigts ou des ergots fendus ou déchirés, soit par une marche longue lorsqu'il est lourd, soit par quelque cause accidentelle, comme un chicot, des broussailles, des ronces, &c. Cette maladie ne diffère point de *l'agravé*. (*Voyez ce mot.*)

On dit encore, & mieux sans doute, que le chien est *alongé*, lorsqu'après une longue fatigue il traîne le train de derrière, ou seulement l'une des jambes. Cet accident, qui n'est que passager, se guérit facilement par le repos, & quelques frictions sèches ou fortifiantes sur l'épine du dos ou sur la croupe.

Ce mot a encore plusieurs acceptions en vénerie & en fauconnerie. On les trouvera dans le dictionnaire destiné à cet objet. (*M. HUZARD.*)

ALLONGER ; ALONGER. (*Art vétérinaire.*) Ce mot a aussi plusieurs acceptions en vétérinaire.

Alonger le cou, se dit d'un cheval qui, au lieu de tenir la tête haute, soit en marchant, soit lorsqu'on l'arrête, la porte en avant en alongeant l'encolure, pesant à la main & s'appuyant sur la bride ; tous les chevaux foibles de reins sont dans ce cas, ainsi que ceux qui boitent de l'une des extrémités postérieures, & cette action, qui paroît purement mécanique, est néanmoins fondée sur les lois de la progression & de l'équilibre. En alongeant la tête & l'encolure, ils augmentent la longueur & le poids du levier formé par ces parties, diminuent par conséquent la résistance, & facilitent d'autant la levée & le transport du train de derrière, par la même raison que lorsqu'ils boitent de devant, ils lèvent fortement la tête & l'encolure, pour allégir & diminuer la force de ce levier, en la rejetant sur le derrière. (Voyez *claudication.*)

Alonger la main, c'est lorsque le cavalier ou le cocher relâchent une partie des *rennes* ou des *guides*, à l'effet de permettre au cheval d'augmenter la vîtesse de son train. On dit plus particulièrement, relativement au cavalier, *rendre la main.*

Alonger se dit d'un cheval qui avance beaucoup, soit au *pas*, soit au *trot*, soit au *galop*; *ce cheval alonge bien*, ou *il a le pas bien alongé*, &c. On dit aussi qu'un cheval est bien *alongé*, pour exprimer qu'il est justement proportionné dans sa longueur (*M. HUZARD.*)

ALLONGER. (*Art vétérinaire. Maréchallerie.*) (*Voyez* AMORCER.) (*M. HUZARD.*)

ALLOTRIOPHAGIA. (*Ordre nosolog.*) Genre 299 de Vogel. (*Voyez* PICA, dont le sens est le même.) (*V. D.*)

ALLOTRIOPHAGIE. (*Nosolog.*) *Allotriophagia, ab* ἀλλότριος, *alienus*, & φαγέω *comedo*. Vogel a employé ce mot pour signifier cet appétit dépravé qui porte à manger des substances étrangères aux vrais alimens. Telle est la manie de mâcher & d'avaler, soit de la brique soit du charbon, &c. dans les pâles couleurs. *V.* CHLOROSE. Vogel paroît distinguer l'action de l'intention, & en faire deux maladies séparées, en appelant celle-ci *malacia*. Il place l'une & l'autre avec la *faim canine* & la *boulymie*, dans la classe des HYPERÆSTHÈSES, à la suite de celle des ADYNAMIES, où l'on trouve l'*anorexie* ou l'innappétence des vrais alimens, & l'*apogeusis* ou l'abolition du goût. Quelle que soit l'opposition de ces deux classes de maladies, on peut voir leurs espèces se rapprocher & se confondre chez le même malade : par exemple, tel peut éprouver l'anorexie, & même l'abolition du goût, qui aura un appétit désordonné pour des matières nullement alimenteuses. Ainsi l'étude nosologique peut tracer des démarcations que l'observation clinique désavoue. Mais toutes deux ont toujours le même but, qu'elles ne rempliroient pas si bien l'une sans l'autre ; savoir, de s'accorder & de s'éclairer mutuellement sur les principales causes morbifiques, sur les lésions organiques, partie essentielle du dianostic, & sur les vraies indications curatoires qui le plus souvent servent à ramener à un point commun la multiplicité des espèces, à simplifier les objets, & à caractériser le médecin. (*Voyez* PICA & MALACIA.) (*M. CHAMSERU.*)

ALLURE. (*Art vétérinaire.*) On donne le nom d'*allure* seulement à l'*amble* proprement dit, sur-tout quand il est naturel ou acquis, & qu'il n'annonce pas la ruine ou la vieillesse du cheval. On dit un *bidet d'allure*, pour exprimer qu'il va l'*amble*. Ce train étant très-doux pour le cavalier, en même temps qu'il est très-accelléré, ces sortes de chevaux qui souvent n'ont aucune autre qualité extérieure remarquable, sont très-recherchés dans les campagnes, par les fermiers, les bouchers, &c., & ils les payent quelquefois jusqu'à six ou sept cents livres. On les appelle encore *amblant*, *ambleur*, & *ambulant*.

Le prix qu'on a mis à ces chevaux, a engagé à la recherche d'une foule de moyens qu'on a cru propres à leur faire prendre cette *allure*, & qui la plupart ne tendent qu'à la ruine prompte des jambes de l'animal, accident d'autant plus à redouter pour le cavalier, que, comme nous l'avons observé au mot *allure*, un bipède latéral, ou les deux jambes du même côté, étant, dans l'*amble*, alternativement chargé du poids du corps, la machine est toujours en équilibre, & le moindre choc peut, en le détruisant, précipiter à terre le cheval & l'homme, ce qui peut d'autant plus facilement arriver que, dans cette *allure* l'animal *rase le tapis*. On peut voir tous ces moyens dans le *Dictionnaire d'équitation*, au mot *amble*.

Il est quelques races de chevaux dans lesquelles cette *allure* est naturelle : ils sont toujours à préférer. Le Perche en fournit un assez grand nombre. (*M.* HUZARD.)

ALLURES. (*Art vétérinaire.*) On appelle *allures* les différens mouvemens progressifs au moyen desquels les animaux, & particulièrement le cheval, se transportent d'un lieu à un autre. Cet article très-interessant à déjà été traité, mais très-brièvement, dans le premier volume de l'*histoire naturelle des animaux*, au mot *cheval*, & dans celui d'équitation, aux mots *airs*, *allures*, &c., mais relativement au manège seulement. Nous nous en occuperons ici d'après M. *Bourgelat* (1), sous un point de vue phisiologique, propre à faire connoître le mécanisme de la conformation du cheval, en ce qui concerne la possibilité de sa progression.

Les *allures* sont de deux sortes : les unes sont *naturelles*, les autres *artificielles*. Le *pas*, le *trot*, & le *galop* sont compris dans les premières. On en compte une quatrième qui est l'*amble*, mais elle est défectueuse, & ne dérive de la nature que dans un petit nombre de chevaux. A l'égard de certains trains rompus & désunis, tels que l'*entrepas*, qui tient du pas & de l'amble, & l'*aubin*, qui tient du trot & du galop, ils annoncent la foiblesse & la ruine de l'animal, & ne peuvent pas être, par conséquent, mis au rang des *allures* dont il s'agit.

Celles que l'on nomme *artificielles* ou *airs*, en terme de manège, sont ou *près de terre*, comme le *passage*, la *galopade*, la *volte*, le *terre-à-terre*, le *mezair*, &c.; ou *relevées*, comme la *pesade*, la *courbette*, la *croupade*, la *balotade*, &c. Cependant quoiqu'elles soient tirées des autres, elles ne sont que l'effet & la suite d'une éducation donnée par d'habiles maîtres, & cette éducation ne se suppose que rarement dans un cheval dont on fait choix. (*Voyez* dans ce dictionnaire & dans celui d'équitation le mot *airs*.)

Le moyen de saisir avec une véritable précision tout ce que le cheval peut présenter de défectueux & de beau, de juste & d'irrégulier dans l'exécution des *allures* auxquelles il est invité quand on l'éprouve, & même de toutes ses actions quelconques, en toute autre circonstance, est d'avoir l'esprit toujours présent aux vues & à l'industrie de la nature lors de sa conformation.

Quatre colonnes osseusses, composées chacune de plusieurs pièces unies & assemblées dans une direction & une convenance d'où dépendent la possibilité & la liberté de leur jeu, servent de base à cette machine animée, ainsi qu'à son transport d'un lieu à un autre, lorsqu'elles sont sollicitées aux mouvemens dont elles sont susceptibles. Il seroit inutile de parler ici des cordons plus ou moins larges, & plus ou moins applatis, qui, sous le nom de ligamens, en assurent la stabilité & la liaison ; mais nous dirons que chacune de ces colonnes a six articulations, une sphéroïde, qui est la supérieure, & cinq gynglimoïdes ; ainsi, dans les colonnes antérieures, la sphéroïde opère la jonction du bras avec l'épaule par la portion supérieure de l'humérus, reçue dans la cavité glénoïde de l'omoplate, comme dans les colonnes postérieures, elle opère celle de la cuisse avec le bassin par le fémur, dont la tête arrondie entre & roule dans la cavité cotyloïde.

La direction & la situation de leurs différentes parties, dépouillées de leurs muscles, & considérées dans le repos, sont telles que l'examen de celles préposées au soutien du devant, nous montre l'extrémité inférieure de l'omoplate au milieu de son inclinaison possible, soit en avant, soit en arrière. Il en est néanmoins une légère en avant dans la position naturelle de cet os, qui ne peut jamais, & dans aucun cas, outrepasser la ligne verticale.

Le bras qui se fléchit en arrière, & que nous supposons pouvoir, ainsi que l'épaule, parcourir dans toute sa flexion, respectivement à l'omoplate, environ quarante degrés, se trouve alors au milieu de son chemin.

L'avant bras qui, dans sa flexion en avant, peut aussi parcourir un arc d'environ le double, est en arrière, à un tiers près de l'extrémité de son chemin possible, & dans une position qui n'est pas exactement verticale, puisque la ligne qu'il trace de bas en haut est légèrement portée en arrière.

Le canon qui se fléchit en sens opposé, & selon une ligne verticale, est à l'extrémité possible de sa flexion en avant.

Le paturon, à l'articulation du boulet, se fléchit en arrière & en avant ; il est à peu près à l'extrémité de son jeu, aussi en avant.

Ce même os, à son articulation avec celui de la couronne, est à l'extrémité de son chemin en avant, & forme, avec la verticale, un angle de quarante-cinq degrés.

Quant à l'os de la couronne, il est encore plus oblique en approchant de l'horizontale; mais si son articulation avec le paturon & la couronne, & l'articulation de la couronne avec le pied, sont capables de semblables mouvemens, l'arc qu'ils décrivent est à peine de quelques degrés.

Le sabot enfin repose horizontalement sur le sol.

A l'égard des colonnes postérieures, nous observons que de la situation & de la direction des pièces supérieures, résultent des angles alternes, rétrécis, & rendus plus aigus par leur action. Ces

(1) *Elémens de l'art Vétérinaire. Traité de la conformation du cheval, &c.* Seconde partie, 1785.

pièces sont le fémur qui est dans le milieu de sa flexion en avant; le tibia qui est au commencement de sa flexion en arrière, & le canon qui est au milieu de sa flexion en avant; les autres parties sont dans la même position que celles qui terminent les colonnes chargées de l'avant main.

La raison de la position des os qui composent l'extrémité antérieure, position plus ou moins distante d'une ligne droite, ou la nécessité de leurs différentes flexions ou inclinaisons, soit en avant, soit en arrière, même dans le repos, nous paroît sensible.

Il n'est pas douteux en effet que si les articulations eussent été dans la même ligne que la longueur des solides qui forment le membre entier; 1°. ou les muscles parallèles aux os qu'ils doivent mouvoir, n'auroient jamais pu vaincre la résistance du poids, qui dès-lors auroit été infinie, ou il auroit été indispensable de multiplier ou d'accroître monstrueusement les éminences, soit dans l'étendue, soit dans les articles de ces mêmes os, pour écarter de leur axe ces cordes mouvantes; or une multitude d'angles à intercepter, en a assuré la puissance; 2°. tous ces solides aboutis n'auroient fait qu'un seul corps roide, qui auroit porté dans la machine tout l'effet de la réaction lorsque sa chûte seroit arrivée dans la même direction.

Pour obvier à cet inconvénient, la nature, en fixant dans l'animal les omoplates sur les faces latérales du thorax, les a écartés de la perpendiculaire en deux sens; d'une part, en portant leur sommet contre les vertèbres dorsales, & de l'autre, en dirigeant leurs extrémités inférieures en avant. De plus, elle a mis en sens opposé & en arrière, l'extrémité inférieure de l'humérus; elle a éloigné soigneusement le paturon, l'os de la couronne & celui du pied, des directions de l'avant-bras & du canon; ces différentes positions de divers solides destinés à ne faire ensemble qu'une seule & même colonne, & qu'un seul & même appui, étoient absolument nécessaires pour que la réaction ne se transmît pas à l'extrémité supérieure avec une force capable d'ébranler la machine entière, d'offenser les muscles qui maintiennent les omoplates, & sur lesquels l'animal semble être, pour ainsi dire, soutenu comme par des sangles, de détruire ceux qui lient cet os aux vertèbres dorsales, & qui, les séparant en quelque façon de cette même machine, la sauvent des secousses que malgré toutes les autres précautions prises elle auroit incontestablement éprouvées, si ces mêmes os eussent été emboîtés dans les vertèbres.

L'ordre des directions particulières & variées de chacune des pièces, n'est pas moins digne d'attention.

L'omoplate attaché par le sommet n'auroit pu se mouvoir en arrière sans froisser les côtes, sans gêner la respiration, & sans rencontrer lui-même un obstacle à son jeu. Il importoit donc qu'il se mût en avant; par une suite nécessaire, le bras a dû se mouvoir en arrière, l'avant-bras en avant, & le canon dans le sens du bras; car ces flexions successivement contraires favorisent le mouvement progressif; l'omoplate étant levé, toutes les autres parties constituant le reste du membre, forment en effet divers angles qui en abrègent la longueur, & dès-lors il peut être porté en avant sans aucun obstacle, outre qu'au moment de sa foulée sur le sol, la percussion qu'il effectue, tient de la différente direction de chacune de ces parties, qui toutes tendent par leur jeu du devant à l'arrière. Il est vrai que les articulations des autres os qui le termine, ne sont point selon cette succession constante dans les portions supérieures, puisque le sens de leur flexion est conforme au sens de la flexion du canon; mais l'uniformité de mouvement dans cet os, & dans ceux qui lui sont inférieurs, a été spécialement ordonnée pour la facilité, & même la possibilité de la marche, qui autrement auroit été d'autant plus périlleuse ou plus impraticable, que le pied porté en avant auroit infailliblement heurté sans cesse contre les moindre corps, au lieu que, vu leurs déterminations en arrière, ces parties, en s'élevant, glissent sur tous les obstacles présentés, & les franchissent.

En voyant dans la construction des colonnes sur lesquelles l'arrière-main est établie, le fémur engagé comme il l'est dans la cavité cotiloïde, il sembleroit au premier coup-d'œil que la nature pourroit être accusée d'avoir omis de parer aux inconvéniens de la réaction; mais une multitude de routes la conduisent au même but. Elle a donc suppléée ici aux muscles, qui, dans l'avant-main, attachent & suspendent l'omoplate par la flexibilité des vertèbres lombaires, par la longueur du levier formé par les os des îles, & par le soin qu'elle a eu de varier les directions.

Ce levier répond en quelque façon à l'omoplate, le fémur au bras, le tibia à l'avant-bras, le canon & les autres parties aux mêmes parties du devant, ce qui complète l'égalité du nombre des pièces dans les colonnes opposées.

L'objet des flexions de celle-ci est le même; le fémur fléchit néanmoins à contre-sens du bras, le tibia à contre-sens de l'avant-bras, le canon à contre-sens du canon de devant; mais on voit clairement que toutes ces directions tendantes ici de l'arrière en avant, tandis que les autres tendent de l'avant en arrière, ont été tournées du côté qui pouvoit favoriser la progression de l'animal, la célérité de sa marche, & la force dont il avoit besoin pour percuter de manière à chasser, à élever la masse, & à détacher de terre tout le devant.

Quoique les articulations soient selon toutes les conditions requises pour l'exécution du mouvement local, leur action est cependant purement passive,

passive, les pièces osseuses ne sont mues que par les instrumens organiques auxquels elles servent d'attache; ainsi la contraction des muscles importoit à la flexion & à l'extension des parties, la flexion & l'extension à leur transport & à leur appui, leur appui & leur transport au mouvement local qu'elles effectuent. La flexion & l'extension complètes d'un seul membre n'opéreroient cependant pas ce mouvement. Le cheval appuyé sur la colonne antérieure droite fléchira & étendra vainement jusqu'au terme fixé les pièces différentes de la colonne antérieure gauche; si le derrière ne percute & ne chasse lui-même l'avant-main, en poussant en avant la colonne fléchie, la masse demeurera fixée dans le même lieu, & le pied élevé retombera lors de l'extension à environ la même place qu'il occupoit précédemment à la flexion, à peu près comme nous le voyons dans l'animal qui bat du pied pour se délivrer des mouches qui l'incommodent.

Mais toutes les flexions aperçues dans la même colonne sont-elles au même degré d'utilité, & l'animal ne chemineroit-il pas sans le concours de tous ces angles? Nous avons reconnu dans les six conjonctions naturelles des os de chaque extrémité, une seule articulation sphéroïde, ou par genou, & cinq articulations gynglinoïdes, ou par charnière. Les pièces unies par genou sont susceptibles de mouvemens en tous sens; or c'est en elles que réside la cause immédiate & prochaine du transport; celles dont la jonction se fait par ginglyme, n'étant que des pièces purement auxiliaires, y concourent simplement. L'omoplate & l'humérus sont donc dans les colonnes de l'avant-main, & le fémur dans les colonnes de l'arrière-main, les uniques agens d'où dépend réellement la translation d'un lieu à un autre. Par eux la machine est principalement dirigée, tantôt sur une ligne droite, tantôt sur des lignes obliques & détournées, selon le chemin qu'elle doit décrire & parcourir, & de leurs actions dérivent celles du membre entier, tout mouvement fait dans le principe d'une partie, ne pouvant que se communiquer & s'étendre jusqu'à son extrémité. Soit donc que la translation ait lieu en avant, obliquement, ou de côté, il est évident qu'elle n'est que l'effet des mouvemens de la cuisse, de l'épaule, & du bras, sur-tout si l'on fait attention aux pieds de l'animal, qui au moment de la foulée ou de l'appui, n'outre-passent jamais que de très-peu de chose dans sa progression les articulations dont il s'agit, & tombent toujours, malgré l'extension & la flexion des autres portions osseuses, de manière que la pince revient constamment à peu près au lieu qu'elle occupe lors de la station de l'animal, & se trouve sur une ligne presque perpendiculaire à celle où le grasset & la pointe du bras ont été portés.

Les bornes imposées au surplus aux mouvemens des autres portions, mettent encore sous nos yeux la simplicité & la solidité des voies par lesquelles la nature agit. Non moins merveilleuse par son économie que par sa fécondité, elle ne va jamais au delà du besoin. Les pièces inférieures devant participer des différentes actions de celles dont elles sont une suite, il auroit été superflu de les douer de tous mouvemens; elle ne leur a conséquemment départi qu'une liberté telle qu'elle leur étoit nécessaire pour se mouvoir sur elles-mêmes. En les renfermant dans la seule possibilité de la flexion & de l'extension, non seulement elle a évité la profusion des muscles, dont les actions en tout sens auroient infailliblement exigé la multiplication, mais elle a travaillé à assurer la stabilité & la fermeté des articulations moins sujettes aux dérangemens, dès que leurs mouvemens sont ainsi limités, que celles qu'elle a chargées d'en accomplir un plus grand nombre.

La science du mécanisme de l'animal, en ce qui concerne le principe, le sens, l'étendue, & le terme des mouvemens dont il est capable, conduit à celle de leur ordre ou de leur succession harmonique, qui change & varie relativement à la diversité de ses *allures* plus ou moins tardives, plus ou moins vîtes, & plus ou moins près de terre: les temps & l'arrangement particulier des jambes ordonnées dans les unes & dans les autres, en constituent la différence; mais l'œil le plus attentif & l'oreille la plus exacte ne les apprécieroient jamais avec assez de précision. Il faut, pour ainsi dire ici, circonscrire les objets, pour les voir dans un jour où aucune des conditions ne puisse échapper.

Du pas.

On doit donc considérer dans le mouvement des jambes, à l'action du *pas*, le *lever*, le *soutien*, le *poser*, & l'*appui*. Le *lever* est l'instant où elles se détachent de terre; le *soutien* est le temps qu'elles demeurent en l'air; le *poser* est l'instant où elles regagnent le sol, & l'*appui* est le temps qu'elles y demeurent fixées; mais le lever & le poser fuyant avec trop de rapidité pour être commensurables, on peut réduire l'action entière de chaque colonne en particulier aux deux temps qui résultent du soutien & de l'appui.

De plus, il importe à l'effet d'éviter la confusion qui suit les mouvemens successifs & précipités des colonnes, d'envisager le cheval comme un bipède, en fixant nos regards, ou sur les colonnes antérieures seules, ou sur les colonnes postérieures, ou sur les colonnes latérales.

Sous le premier point de vue, il est clair que l'instant du lever du pied droit est toujours l'instant du poser du pied gauche; or les temps du soutien & de l'appui successifs & marqués de chacune de ces jambes, ne peuvent être que parfaitement égaux entre eux dans leur durée, autrement il faudroit que les deux pieds restassent quelque temps à terre

ou en l'air ensemble, ce qui n'est point, & ne sauroit être dans l'*allure* dont il s'agit.

Les mêmes vérités s'offrent à nous dans le bipède résultant des colonnes postérieures; mais il n'en est pas ainsi à l'égard des bipèdes latéraux; l'instant du lever d'une jambe n'est pas l'instant du poser de l'autre.

Au *pas*, dès qu'une jambe de devant fait entendre sa *foulée* en se posant, la jambe de derrière du côté opposé doit immédiatement après faire entendre la sienne, l'autre jambe de devant effectuer ensuite sa *battue*, & celle-ci est suivie de la battue de la seconde jambe de derrière: or les foulées des bipèdes antérieurs & postérieurs, étant ainsi naturellement interrompues & diagonalement entrecoupées, il n'est pas possible que la retombée de la jambe antérieure & la relevée de la jambe postérieure des bipèdes latéraux soient exécutées en même temps.

Supposons que la durée de l'action entière de chaque jambe, dont les battues & les foulées ne peuvent être espacées que par des intervalles de temps égaux, soit de deux secondes. Divisons cette action entière en deux temps, dont l'un sera celui du soutien, & l'autre celui de l'appui; ces deux temps étant, ainsi que nous l'avons prouvé, dans une égalité parfaite, seront chacun d'une seconde. Que résultera-t il donc de cette supposition? L'appui de la première jambe de devant mise à terre sera d'une seconde; la foulée de l'autre jambe de devant, à laquelle nous devons accorder un même espace de temps pour son soutien, ne se fera que lorsque la seconde sera écoulée; mais cette foulée devant être intercalairement précédée, comme on ne peut le nier, de celle de la jambe de derrière, diagonalement opposée à celle qui la première a marqué sa battue, & ainsi successivement, chaque foulée intercalaire, séparée par des temps égaux, qui ne sont autre chose que les quatre temps que l'on entend distinctement lors du pas, doit être à une moitié de seconde l'une de l'autre.

Si chaque foulée intercalaire doit être à une moitié de seconde l'une de l'autre, la première jambe de devant tombée est à la moitié de son appui, & la seconde jambe de devant mue à la moitié de son soutien, lorsque la jambe de derrière diagonalement opposée à celle de devant qui a frappé la première, se repose sur le sol; or les jambes du bipède antérieur n'ont donc plus, pour la terminaison du temps qu'elles ont commencé, c'est-à-dire, l'une pour son appui, & l'autre pour son soutien, qu'une demi-seconde, tandis que la percussion diagonale de celle de derrière doit être encore d'une seconde entière; d'où il suit que la première jambe tombée se levera, & la seconde jambe élevée se posera à la moitié de l'appui de la jambe de derrière qui percute. Si donc l'une se lève, & l'autre se repose à la moitié de cet appui, nous sommes nécessités de conclure qu'eu égard aux bipèdes latéraux, l'instant du poser d'une jambe n'est pas l'instant du lever de l'autre, l'élévation de la jambe antérieure précédant d'un quart de temps entier l'élévation de la jambe postérieure, & son appui devançant d'un semblable quart de temps celui de cette même jambe postérieure, & l'une & l'autre se trouvant conséquemment un quart de temps ensemble à terre, & un quart de temps ensemble en l'air. Disons donc que le cheval cheminant au *pas*, est alternativement porté, 1°. par la jambe droite de devant & par la jambe droite de derrière, bipède latéral, pendant un quart de temps que chaque jambe met à compléter son action, ou, ce qui revient au même, son appui & son soutien pris ensemble, c'est-à-dire, durant une demi-seconde, puisque la durée de cet appui & de ce soutien pris ensemble a été supposé de deux secondes; 2°. dans le second quart de temps, par la jambe postérieure gauche & par la jambe droite de devant, ces deux jambes se répondant diagonalement; 3°. dans le troisième quart de temps, par la jambe droite de devant qui arrive à terre, & par la jambe droite de derrière, bipède latéral, qui est prête à le quitter; 4°. enfin dans le quatrième quart de temps, par la jambe droite de derrière, qui se pose sur le sol, & la jambe gauche de devant qui y est encore, ces deux jambes étant diagonales. Ainsi s'achève & se termine l'action du *pas*, pendant laquelle on entend une, deux, trois, quatre battues espacées également d'une demi-seconde, si chaque jambe emploie deux secondes à compléter son action entière, ou son *pas* particulier.

Du trot.

L'action des jambes au *trot* diffère de l'action des jambes au *pas*; 1°. en ce que lorsque cette *allure* est déterminée & soutenue, l'action complète des quatre colonnes est marquée par deux foulées seulement, un pied de chacun des bipèdes antérieur & postérieur frappant toujours le sol en même temps; 2°. en ce que chaque jambe de chacun de ces bipèdes n'attend pas que sa paire soit tombée pour se détacher de terre; car il est entre ces deux actions un instant très-rapide, pendant lequel la masse s'élançant en avant, n'est étayée sur le sol par aucune partie; d'où il suit que la durée du temps de l'appui est un peu plus abrégée que la durée du temps du soutien: or à cette *allure* plus diligente & plus relevée que la précédente, chaque jambe du bipède antérieur agit toujours diagonalement avec celle du bipède postérieur; l'animal, à l'exception du moment presque insensible de son élancement, n'effectuant sa progression que par la translation de deux jambes ainsi mues & de deux jambes ainsi posées, & les foulées des jambes qui tombent s'exécutant dans un si grand ensemble, que des quatre battues on n'en entend jamais que deux.

Cette précision des foulées diagonales n'est pas néanmoins telle dans le cheval foible, abandonné, & qui trotte mollement. Le son provenant de l'appui des deux jambes qui tombent, n'est point un son net; c'est un son traîné, résultant de leur chûte discordante, & non exactement simultanée, semblable à peu près à celui qui frappe l'oreille lors de la prononciation des deux consonnes *t*, *r*, précédant la voyelle *a*, à laquelle elles se trouvent unies, *t-r-a*.

Il est encore une sorte de *trot* très-écouté, & suggéré par l'art, où les temps de l'appui & du soutien de chacune des jambes sont toujours parfaitement égaux, où la droite de devant & la gauche de derrière étant dans leur appui, la droite de derrière & la gauche de devant seront dans leur soutien, ou enfin au même moment dans lequel les deux dernières tomberont, les deux premières se leveront incontestablement, en sorte qu'au trot dont il s'agit, non seulement l'instant de la levée d'une jambe du bipède postérieur est l'instant de la posée de l'autre, comme l'instant de la posée d'une jambe du bipède antérieur est l'instant du lever de sa voisine; mais l'instant de la levée d'une jambe du bipède latéral est encore l'instant de la posée de l'autre jambe du même bipède; en sorte que les levées & les foulées étant exactement simultanées de toutes parts, les deux jambes qui tombent, & sur lesquelles la masse est diagonalement étayée, ne font jamais entendre qu'une seule battue.

De l'amble.

L'*amble* a été de tout temps, & avec raison, regardé comme un train défectueux, plutôt ordinaire, selon le témoignage de l'expérience, à des poulains qui n'ont pas encore acquis leurs forces, à des chevaux naturellement foibles des reins, ou à des chevaux usés & ruinés par le travail, qu'à l'animal qui a de la vigueur & du nerf. Cette *allure*, la plus basse de toutes, & la moins détachée de terre, a été totalement bannie des manèges. Outre qu'elle est fort alongée, & que chaque membre a par conséquent un terrein considérable à décrire, l'ordre dans lequel ils agissent & sont successivement dans le repos, est tel, que la machine n'est jamais alternativement portée que par un des côtés, l'autre n'ayant absolument aucun appui, puisque chaque bipède latéral se charge alternativement de la masse; or ce défaut d'équilibre, cette situation chancelante qui contraignent l'animal à un balancement continuel, & sans lequel sa chûte seroit inévitable, joints à l'étendue du chemin que chaque colonne doit parcourir, demandent une diligence extrême dans les mouvemens; & c'est précisément cette vîtesse & cette célérité nécessaires pour l'exécution d'une marche incertaine, brouillée, & dans laquelle la masse n'est jamais affermie, qui excluent des écoles d'équitation tout cheval qui va l'*amble*. Obligé dès lors, en effet, de raser le tapis continuellement, parce que si les colonnes mues & agissantes étoient conduites à une certaine hauteur, il tomberoit infailliblement sur le côté, & que d'ailleurs il perdroit considérablement sur la longueur du chemin qu'elles ont à embrasser. Il ne peut jamais faire montre, par leur élévation & leur soutien, de la liberté de ses ressorts, liberté dont il est ordinairement privé, vu sa foiblesse, & qui seroit nécessairement étouffée par la précipitation avec laquelle il doit se mouvoir, quand même il en seroit doué. Ainsi, cette action ne pouvant être mesurée, soutenue, sonore, & cadencée, ne sauroit être soumise & rappelée à ce point de justesse, de précision, & d'harmonie, qui est une suite & un effet de l'art, & ne peut être en aucune manière envisagée par conséquent, par les écuyers, comme un objet sérieux d'étude & de réflexions.

De l'entrepas.

Il en est de même de l'*amble rompu*, c'est-à-dire, de l'*entrepas* ou du *traquenard*; l'ordre & les temps observés dans l'*amble* s'y trouvent intervertis : l'ordre, en ce que l'animal n'est pas toujours porté sur un bipède latéral, car il est un moment, à la vérité très-court, & qui est à peine sensible, pendant lequel il est appuyé sur deux jambes diagonales; les temps, en ce que ceux du même bipède ne sont point parfaitement simultanés, les jambes ne foulant point & ne s'élevant point exactement ensemble, de façon que l'on entend la posée de chacune d'elles, & que l'oreille distingue les quatre battues, les deux foulées de chaque bipède latéral se succédant & se faisant très-près l'une de l'autre.

Du galop.

Quelque prompte que soit l'action des membres au *galop*, l'œil saisit trop facilement leur arrangement & l'ordre dans lequel ils sont mus, pour que l'on puisse former des doutes à cet égard. Il doit être tel qu'un des bipèdes latéraux devance toujours l'autre; de sorte que lorsque l'animal galope à droite, les jambes droites de devant & de derrière outrepassent constamment les jambes gauches dans leur marche & dans leurs foulées; comme lorsque l'animal galope à gauche, les jambes gauches outrepassent les jambes droites. Dans cet état, le *galop* est réputé juste & uni, la justesse dépendant de la jambe de devant, qui outrepasse, ou qui mène & entame; car l'*allure* est falsifiée, si à droite la jambe gauche, & si à gauche la jambe droite devancent, & l'union ne naissant que de l'accord des membres du derrière & du devant, celui de derrière étant nécessairement astreint à suivre le mouvement de la jambe avec laquelle il forme un bipède latéral; en sorte

que l'une de devant entamant, celle du derrière du même côté doit entamer aussi : sans cette condition, l'action du cheval est désunie, & d'ailleurs chancelante & peu sûre.

Considérons l'animal galopant à droite, & dans sa course naturelle, foulant seulement trois fois le sol à chaque pas complet du galop. La jambe gauche de derrière effectuera la première battue, la jambe droite de derrière & la jambe gauche de devant la seconde, & la jambe droite de devant la troisième. Voilà des temps marqués, & qui ne se dérobent point aux sens; mais la vue la plus perçante s'égare bientôt, lorsque pour fixer la durée des appuis, & pour s'assurer de celle des soutiens, elle court, pour ainsi dire, de jambe en jambe, cherchant à démêler tous les temps de l'action de l'une séparément, de deux, ou de toutes ensemble. La rapidité de leurs mouvemens l'emportant sur la vivacité de l'organe, nous voudrions en vain discerner & saisir l'étendue ou les intervalles, les comparer & les diviser par parties; nos efforts ne servent qu'à augmenter le trouble, & chaque objet ne pouvant être distinctement envisagé, ne fait sur nous qu'une impression obscure, confuse, & d'ailleurs trop foible pour asseoir sur elle quelque chose de certain. Le seul moyen qui s'offre à nous est de combiner & d'unir les faits les plus apparens dont nos sens déposent, avec les idées qui résultent du mécanisme connu de l'animal, & d'en composer un corps dont la lumière réfléchie puisse au moins guider & satisfaire la raison.

Il n'est pas douteux, & tout le monde convient que le *galop* est une sorte de saut en avant; l'élancement de la machine dans cette action en est d'ailleurs une preuve; or nul élancement possible aux quadrupèdes, qu'ensuite du rejet du devant sur le derrière (car c'est ainsi qu'ils entament leur course), & qu'ensuite du rejet du port subit des pieds de derrière près du centre de gravité (car c'est ainsi qu'ils la continuent), & selon que ces mêmes pieds seront plus ou moins près de ce centre, que les flexions & les détentes des colonnes chargées de la masse seront plus ou moins grandes, & plus ou moins obliques, l'animal s'alongera plus ou moins, en embrassant plus de terrein à chaque pas complet du *galop*, ou son action plus ou moins raccourcie sera aussi plus soutenue & plus détachée de terre.

Ces principes & ces vérités suffisent pour nous mener à la connoissance des raisons de la diversité des degrés de vîtesse & d'élévation, & conséquemment à la distinction exacte des différens genres de *galop* dont le cheval est capable.

Si les colonnes postérieures prennent leur appui moins près de la ligne de direction du centre de gravité, elles seront moins fléchies, la détente s'en fera dans une direction plus oblique de l'arrière à l'avant, & son effet sera conséquemment tel que la machine moins élevée ne pourra parcourir que plus de terrein en avant. D'une autre part, le bipède antérieur, dont l'appui étoit d'autant plus près de la ligne de direction de ce centre, que celui du bipède postérieur en étoit plus éloigné, ne soulevera jamais par la sienne considérablement l'avant-main, sa percussion étant dans le même degré d'obliquité que celle de derrière, favorisera plutôt encore le port de la masse dans le sens auquel elle est déterminée par l'effort du bipède postérieur; & c'est ce qui caractérise le galop le plus ordinaire & le plus naturel, c'est-à-dire, celui dans lequel nous n'entendons que trois foulées dans l'ordre que nous avons remarqué.

Nous avons vu d'abord, & il est certain que la masse est premièrement rejetée sur la jambe de derrière opposée à celle qui en ame. Dans ce moment, les jambes antérieures étant en l'air, celle-ci occupée de la plus grande partie du poids, succomberoit infailliblement sans l'action prompte & subite qu'elle fait pour s'en délivrer. Cette action, qui tend d'un côté à porter le centre de gravité en avant, & de l'autre à rejeter le poids sur le membre qui postérieurement l'avoisine, & sur celui de devant qui compose avec elle un bipède latéral, sollicite la chûte de ces deux jambes qui reçoivent la masse dans sa tombée, & qui, par leur percussion oblique, la portent encore plus en avant en la relevant médiocrement; alors, & à l'instant même de leur relevée, la jambe de devant qui entame, ajoute par sa percussion, d'où dérive la troisième battue, un nouveau degré de vîtesse à ces mouvemens combinés, mais plus particulièrement à celui de l'élévation de l'avant-main, & cette troisième battue, qui est toujours la plus sensible, étant effectuée, la machine est en l'air jusqu'à ce que la jambe de derrière qui, la première, s'est fait entendre, atteigne le sol & soit chargée de nouveau. L'animal est donc d'abord porté sur une jambe, ensuite par deux, & enfin par une, ce qui ne paroîtroit pas compréhensible si l'on ne faisoit attention à la direction, ainsi qu'à la rapidité & à la célérité de l'action des membres, qui tour à tour & successivement viennent au secours de la machine, s'opposent à sa chûte, la soulèvent, la chassent & l'étaient. Les foulées sont également espacées; c'est ce dont tout homme attentif au bruit ou au son résultant du heurt des colonnes sur le sol, sera inévitablement convaincu. Ces foulées sont séparées entre elles par deux intervalles, mais il ne peuvent entrer en proportion avec celui qui sépare chaque pas complet, si nous nous en rapportons encore à la déposition du même organe. Enfin l'appui de chaque colonne est moins du tiers du temps qu'elles mettent à compléter leur action & leur soutien, vu la véhémente percussion qui ne peut être effectuée, & porter le corps en avant que par l'excès de la vîtesse du membre percutant sur celle du corps mu, sera environ à l'appui, comme 2, plus le temps que la machine est en l'air, est à 1.

Suppoſons à préſent que les colonnes poſtérieures prennent leur appui plus près de la ligne de direction du centre de gravité, le derrière étant plus abaiſſé, & la plus grande portion du poids ſe trouvant rejetée ſur lui; alors les colonnes du bipède antérieur, débarraſſées & déchargées, pourront, aidées d'ailleurs par le jeu des lombes, ſoulever l'avant-main à une hauteur conſidérable, au moyen de la plus légère percuſſion, & leur détente ſe faiſant, ainſi que celle du bipède poſtérieur, dans une direction moins oblique de l'arrière à l'avant, qu'au *galop* dont nous venons de parler, la maſſe entière ſera plus élevée que chaſſée: de là ces actions détachées de terre & moins alongées, c'eſt-à-dire ces différens genres de *galop*, plus ou moins ſoutenus, & plus ou moins cadencés, ſelon le plus ou le moins d'obliquité des membres percutans, dans leſquels quatre battues très diſtinctes frappent toujours notre oreille, & qui ne ſont véritablement effectuées que par l'art; car ils exigent de la part de l'animal un enſemble qu'il fuiroit, & dont il ſeroit incapable ſans une force, une agilité, & une ſoupleſſe qui n'ont pu être développées que par des leçons ſages, meſurées, & diſpenſées ſavamment.

Ces différens genres de *galop* à quatre temps peuvent être réduits au nombre de deux, le ſecond étant encore bien moins alongé que le premier, plus ſoutenu & plus harmonieux, s'il nous eſt permis de nous exprimer ainſi. Dans l'un & dans l'autre, à en juger par l'impreſſion que les foulées font ſur le ſens de l'ouie, elles ſont eſpacées également, & ce ſens eſt encore affecté, ainſi que nous l'avons dit, de quatre battues très-ſonores, la poſée de la jambe gauche de devant & de la jambe droite de derrière n'étant & ne pouvant être ici ſimultanée comme au *galop* à trois temps, vu que la plus grande élévation de l'avant-main favoriſe la ſéparation de la chûte de ces jambes diagonales; mais l'inſtant de l'élancement, c'eſt-à-dire, l'inſtant où la machine eſt totalement détachée du ſol, eſt, dans la première de ces actions, entre la poſée des deux jambes de devant, & la poſée de celle de derrière, tandis que dans la ſeconde elle ſe trouve entre la foulée des colonnes poſtérieures, & celle du bipède antérieur. Du reſte, il nous ſemble que les ſoutiens ſont aux appuis environ, à peu de choſe près, comme 3, plus l'intervalle ajouté, ſont à 1. Cependant le derrière étant toujours plus bas, plus fléchi, & moins élevé que le devant, il eſt néceſſaire que l'appui du bipède poſtérieur ſoit plus long que celui du bipède antérieur; car ce même derrière dont les colonnes poſtérieures ſont chargées, ayant moins de chemin à parcourir de haut en bas, ces colonnes n'auroient jamais le temps de compléter leur action en revenant à leur appui; ainſi, pour nous expliquer avec plus de préciſion, les ſoutiens de devant ſont à leur appui comme nous l'avons dit, & les ſoutiens des colonnes poſtérieures, dont la diligence eſt extrême, ſeront plus courts, en raiſon des appuis, à proportion du long intervalle de temps qu'elles ſeront à terre, cet intervalle ne pouvant être pris qu'aux dépens de la durée des ſoutiens, puiſque les quatre foulées ſont toujours eſpacées également.

Nous ajouterons que celui de ces *galops* qui diffère de l'autre, en ce que l'intervalle dans lequel la machine eſt entièrement en l'air, ſe rencontre immédiatement après la foulée du bipède poſtérieur, eſt par cette raiſon plus véritablement comparable au ſaut. Imaginons en effet, d'une part, que les colonnes poſtérieures prennent enſemble & ſans s'outrepaſſer, leur appui près de la ligne de direction du centre de gravité; l'animal uſe de toute ſa force dans le moment de leur détente ſimultanée, & percute continellement avec cette même force, en leur faiſant parcourir un plus grand arc, à l'extrémité duquel elles ſeront dans une direction plus oblique. Figurons-nous, d'un autre côté, que les colonnes antérieures agiſſant auſſi enſemble, & ne ſoulevant que médiocrement l'avant-main, prennent leur appui plus avant, & parcourent auſſi un arc plus conſidérable; il en réſultera une action de la dernière célérité. Or dans cette action, qui dérive uniquement de la ſucceſſion de pluſieurs ſauts précipitamment répétés, & qui ne nous fait entendre que deux foulées, une ſeule partant de chaque bipède, il eſt certain que le moment où l'on apperçoit les quatre fers de l'animal, ſuit toujours celui de la chûte ſubite des colonnes poſtérieures, qui tombent auſſi-tôt que les antérieures qui ont frappé le ſol, ſe relèvent; & ce moment étant préciſément le même au *galop* dont il s'agit, il s'enſuit que ce *galop*, quoique plus raccourci que les précédens, tient néanmoins plutôt qu'eux de ce mouvement prompt & violent, par le moyen duquel les animaux ſautent & s'élancent.

Examinons encore la nature dans ce qu'elle nous préſente toujours de merveilleux, eu égard à la progreſſion des animaux. Nous devons enviſager leur tranſport ſucceſſif & local, comme une action dépendante de leur volonté, mais les mouvemens alternatifs & continus des membres dans cette action, n'en ſont pas conſtamment un acte particulier. Nous marchons nous-mêmes ſans qu'une volonté réitérée & ſenſible détermine à chaque pas le cours des eſprits; or ces mouvemens, qui pour être opérés n'ont beſoin ni d'une volonté expreſſe, ni d'une attention réfléchie, ſont donc preſque toujours des mouvemens automatiques ou machinaux, tels que ceux auxquels nous ſommes invités conſéquemment à de certaines perceptions. Le moyen le plus ſimple d'en ſolliciter ici l'exécution, étoit de provoquer en quelque façon cette crainte naturelle dont eſt tout à coup & machinalement ſaiſi l'animal lorſqu'il chancelle, ou qu'il eſt voiſin de ſa chûte; mais ce ſentiment ou cette crainte n'auroit pu être provoquée dès qu'il auroit été affermi dans ſon mouvement progreſſif, comme

il l'eſt dans le repos; de là ſans doute l'obligation dans laquelle tout quadrupède cheminant franchement ſe trouve de mouvoir alternativement deux jambes enſemble, & de ne repoſer que ſur deux points, & la néceſſité par conſéquent de cette ſuite répétée de poſitions, toutes non ſtables, par leſquelles il paſſe, & entre leſquelles il flotte.

D'une part, cette inſtabilité met la volonté à l'abri des fatigues d'une contention continuelle, & qui ſeroit inévitable, s'il ne lui ſuffiſoit pas de conſentir, & ſi elle devoit ſans ceſſe ordonner; de l'autre, ſes degrés ſont, pour ainſi dire, la meſure de la vîteſſe de l'animal. Qu'un cheval ſoit aſſujetti à une répétition d'efforts, à l'effet de vaincre la réſiſtance que lui oppoſe le poids conſidérable qu'il tire ou qu'il porte, la force qu'il eſt contraint d'employer exigeant qu'il ſoit plus ferme & plus aſſuré ſur le ſol, il n'agira ſucceſſivement que d'une jambe ſeule, les trois autres étant à terre, & ſa marche ſera toujours très-lente & très-tardive. Supprimons le fardeau, & laiſſons-le cheminer librement, nous nous convaincrons que la célérité de ſa progreſſion augmente en raiſon de ſon inſtabilité. Son centre de gravité eſt-il renfermé dans la ſeule direction de deux points diagonalement oppoſés, de manière que l'on n'entende que deux foulées au lieu de quatre? cette action ſera celle du *trot*, & elle eſt plus vîte que celle du *pas*. Priverons-nous abſolument de tout appui les côtés de la maſſe, un bipède latéral étant en l'air, tandis que l'autre bipède ſera chargé, l'animal ſera porté à un mouvement encore plus prompt, d'où dérivera l'*amble*; & s'il n'eſt enfin ſucceſſivement étayé que ſur un pied, preſſé machinalement par l'évidence & la proximité du danger qu'il court, il ne ceſſera d'appeler ſes membres au ſecours les uns des autres, & de la rapidité avec laquelle ils ſe ſuccéderont, naîtra l'action diligente du *galop*.

Les moyens propres à corriger, à aider, ou à perfectionner la nature dans ce qu'elle peut avoir d'irrégulier, de foible, ou de défectueux, relativement à la progreſſion & aux *allures* du cheval, conſidérés eu égard au ſervice de l'homme, appartiennent au manège, & ont été traités d'après les grands maîtres dans le dictionnaire d'équitation de cet ouvrage. (*M.* HUZARD.)

ALLURES. (*Pathologie vétérinaire.*) « Une » maladie à laquelle les bœufs ſont ſouvent ſujets, » ſont les *allures*; cette maladie leur eſt quel- » quefois occaſionnée par une eſpèce de mouche ».

On lit ceci dans le *Dictionnaire Vétérinaire de M. Buc'hoz*, tome premier, article *Bœuf*, page 203; dans la ſuite de cet article il donne le traitement de l'*allure*, & ce mot y eſt pluſieurs fois répété; on le trouve même dans une des tables du ſixième volume, page 468, en ſorte qu'on a tout lieu de croire qu'il eſt réellement queſtion d'une maladie particulière aux bœufs, qui porte le nom d'*allures*. Il ne nous a donc pas été poſſible d'omettre ce mot; mais nous croyons devoir à ceux qui liront le *Dictionnaire Vétérinaire*, de les prévenir que cette hiſtoire d'*allure* n'a d'autre baſe qu'une des fautes ſi communes à tous les copiſtes en général, & à M. *Buc'hoz* en particulier.

Il a copié dans le *Gentilhomme cultivateur*, tome X, page 270, l'hiſtoire très-abrégée de la tumeur & de l'ulcère, occaſionnés par la piqûre de la mouche, qui dépoſe ſes œufs dans la peau des animaux, & il a mis *allures* pour *ulcères*: il ne s'eſt pas aperçu de la faute, & loin de la corriger, il l'a multipliée, ce qui arrivera toujours aux compilateurs qui écrivent ſur des objets qu'ils n'entendent point. (*Voyez* AZILLE, TUMEUR.) (*M.* HUZARD.)

ALLURES FROIDES. (*Pathologie véterinaire.*) On dit d'un cheval qu'il a les *allures froides*, lorſqu'il n'eſt pas libre dans ſes mouvemens, qu'il eſt lent à ſe mettre en haleine, & qu'il paroît tâter le terrein en partant. Ces ſortes de chevaux n'en ſont quelquefois pas moins ſolides, & réſiſtent d'autant plus au travail, qu'ils ont été long-temps à s'échauffer. C'eſt le propre de ceux qui ſont *froids* ou *pris des épaules*, d'avoir les *allures froides*. (*Voyez* ÉPAULES FROIDES.) (*M.* HUZARD.)

ALMA. (*Mat. méd.*) Pluſieurs auteurs de médecine & de matière médicale déſignent par ce mot latin, l'eau la plus pure & la plus douce poſſible. (*M.* DE FOURCROY.)

ALMAKANDA. (*Mat. med.*) C'eſt un ſynonyme de litharge dans pluſieurs auteurs alchimiques. (*M.* DE FOURCROY.)

ALMANACH. (*Art vétérinaire.*) Il ſe répand tous les ans dans les campagnes une quantité innombrable d'*almanachs* ſous toutes ſortes de dénominations particulières, qui tous contiennent des règles pour la ſanté, l'éducation, la nourriture des animaux domeſtiques, des remèdes pour leurs maladies, &c., recueillis par des gens qui n'ont aucune idée de médecine, & qui ramaſſent indiſtinctement tout ce qu'ils croient propre à remplir leur but; auſſi le plus ſouvent ils ſe contentent de nommer les maladies, ou ils en donnent une deſcription tronquée, fauſſe, & qui ne peut qu'induire en erreur; la plupart des remèdes y ſont mal doſés, mal indiqués, les formules abſurdes & ridicules, ou dangereuſes. Ces ouvrages jouiſſent néanmoins d'une manière preſque excluſive de la confiance des habitans des campagnes pour les maladies de leurs beſtiaux, comme pour celles qui leur ſont propres, & ce n'eſt qu'après avoir épuiſé inutilement toutes les recettes des *almanachs* qu'ils ſe déterminent à recourir aux gens inſtruits.

Il seroit donc essentiel que les faiseurs d'*almanachs* substituassent à toutes les absurdités qu'ils y insèrent, relativement aux animaux, des préceptes utiles, des descriptions exactes & précises, des traitemens faciles à exécuter, à la portée de tout le monde & peu dispendieux; des observations relatives à l'influence des diverses constitutions de l'année sur la santé des animaux, les maladies particulières à chaque saison, les rapports qui peuvent exister entre les unes & les autres, &c.; qu'au lieu de défendre ou d'ordonner d'un ton prophétique, de saigner, purger, châtrer, tondre, faire les crins, &c., dans tel mois & sous tels signes, ils expliquassent d'une manière facile à concevoir, qu'il ne faut saigner & purger les animanx comme l'homme, que lorsqu'ils en ont besoin, sans égard aux phases de la lune ou à la conjonction des planètes; qu'on préfère *châtrer* au printemps ou dans l'automne, afin d'éviter les grandes chaleurs & les grands froids, qui produisent de mauvais effets; qu'on ne doit pas couper les poils & les crins l'hiver, parce que c'est une fourrure naturelle dont la nature a pourvu les animaux, pour les garantir du froid, & qu'en les en privant on peut donner lieu à plusieurs maladies, &c.

Les *almanachs* indiquent aussi les foires ou marchés de bestiaux; cette annonce, qui est ordinairement sèche & stérile, pourroit produire encore quelque avantage, en indiquant le genre & l'espèce particulière de bétail, ses qualités ou ses défauts naturels, &c.; il en résulteroit nécessairement l'amélioration des races.

Il est certain que la rédaction d'un pareil *almanach* exige des connoissances que n'ont point ordinairement ceux qui en sont chargés; le bien général qui pourroit en résulter, n'est jamais le motif déterminant des entrepreneurs; ils ne jugent de la bonté de l'ouvrage que par le bénéfice qu'il rapporte; aussi quelques uns, comme l'*Almanach d'agriculture*, *l'Année rurale*, &c., qui remplissoient en partie ce but d'utilité générale, n'ont-ils pas été continués, quoique bien faits, parce que les auteurs ou les libraires ont été découragés par le peu de succès des premières années.

L'Ecole vétérinaire de Paris publia, en 1782, un *Almanach vétérinaire, ou abrégé de l'histoire des progrès de la médecine des animaux, depuis l'établissement des Ecoles royales vétérinaires*, petit *in*-12. Cet ouvrage, écrit à la hâte & rempli de fautes typographiques, a néanmoins été recherché; l'édition a été promptement enlevée, & on a demandé les années suivantes. En en perfectionnant la forme & le fond, l'utilité & le succès n'auroient point été équivoques; mais il n'a pas été continué, & ce n'étoit sans doute pas faute de matériaux. (*Voy.* BIBLIOGRAPHIE VÉTÉRINAIRE.) (*MM.* BARRIER & HUZARD.)

ALMARGEN. (*Mat. méd.*) Ce mot est quelquefois employé dans les traités de médicamens chimiques, pour désigner le corail. (*M.* DE FOURCROY.)

ALMELOVEEN. (Théodore Jansson d') Il naquit, dit M. Eloy, le 24 juillet 1657, à Mydrecht, village de la province d'Utrecht. Son père étoit ministre de ce lieu, & sa mère, Marie Jansson, étoit fille de l'imprimeur auquel nous sommes redevables de l'édition des Atlas. Comme il n'avoit point d'enfant mâle, il fit prendre son nom à Théodore, son petit-fils.

Après son cours d'humanités, Théodore d'*Almeloveen* se rendit à Utrecht en 1676. En même temps qu'il se perfectionnoit dans les belles-lettres, sous Jean-George Grævius, il apprit l'hébreu sous Jean Leusden, & la philosophie sous Gérard de Vries. C'est ainsi qu'il se préparoit à l'étude de la théologie; mais les disputes & les querelles qui agitoient ceux qui professoient cette science à Utrecht, l'en éloignèrent. Il préfera l'étude de la médecine, dont il prit des leçons sous Jacques Vallan & Jean Munnicks. Il fut reçu docteur le 23 juin 1681, à l'âge de vingt-quatre ans. Il alla peu de temps après à Amsterdam, dans le dessein de s'y fixer; mais ayant épousé, en 1687, la fille de Jean Immerseel, bourgmestre de la ville de Goude, il s'y établit. Il partagea son temps entre la pratique de la médecine & l'étude des belles-lettres. Il fut admis dans l'académie impériale des curieux de la nature, sous le nom de *Celsus secundus*. En 1697, il accepta la chaire de professeur en histoire & en langue grecque à Hardevick, qu'on lui proposa. En 1702, il fut nommé à la chaire ordinaire de médecine.

Il enseigna dans ces trois chaires jusqu'à sa mort, arrivée en 1712, à Amsterdam.

Comme il ne laissa point d'enfans, il légua à l'université d'Utrecht toutes les éditions de Quintilien qu'il avoit pu ramasser, & tous ses manuscrits à un de ses amis. Il possédoit une riche bibliothèque, qui fut vendue en 1713.

Almeloveen étoit très-laborieux: nous allons indiquer le fruit de ses veilles.

1°. *Inventa nov-antiqua*, id est, *brevis enarratio ortûs & progressûs artis medicæ: ac præcipuè de inventis vulgò novis aut nuperrimè in eâ repertis: subjicitur ejusdem rerum inventarum onomasticon ad virum clariss. Jacobum Vallan.* Amsteiodami, apud Janssonio-Wasbergios, 1684, in-8°.

2°. Anatomie de la moule, avec des observations anatomiques, médicinales, & chirurgiques, traduites en flamand, du latin d'Antoine de Heide, avec la nouvelle lumière des apothicaires, du même auteur. Amsterdam 1684, in-8°.

3°. *Hippocratis aphorismi græcè & latinè*, 1685, *in*-24.

Il dédia cette édition à Jean Munniks, médecin d'Utrecht, qui avoit été son maître. Elle a été depuis plusieurs fois réimprimée, & notamment à

Strasbourg, chez Amand Kœnig, en 1756, *in-12* (*petit papier*).

4°. *Aurelii Celsi de medicina libri octo, brevioribus Roberti Constantini, Isaaci Casauboni, aliorumque scholiis ac locis parallelis illustrati.* Amstelodami 1687, *in-12*.

= *Ibid*, 1713, *in-8°*.

= Patavii, 1722, *in-8°*, *cum Sereni Sammonici de medicinâ præcepta saluberrima.*

5°. *Bibliotheca promissa & latens; huic subjunguntur Georgii-Hieronymi Velschii de scriptis suis medicis ineditis epistolæ.* Goudæ, 1688, *in-8°*.

= *Ibid*, 1692, *in-12*.

= Norimbergæ, 1699, *in-8°. cum accessionibus Rodolphi-Martini Meelfuhreri.*

6°. *Apicii Cœlii de obsoniis & condimentis, sive, de arte coquinariâ libri x, cum adnotationibus Martini Listeri, & notis selectioribus variisque lectionibus integris Hamelbergii, Barthii, Reinesii, Van der Linden & aliorum.* Amstelodami, 1709, *in-8°*.

7°. *Cœlii Aureliani de morbis acutis & chronicis libri octo ex recensione Joannis Conradi Amman: accessere hujusce notæ & Theodori Janssonii ab Almeloveen animadversiones & lexicon Cœlianum.* Amstelodami, 1709, *in-4°*.

Théodore d'Almeloveen a aussi travaillé avec Van Rheede à la sixième partie de l'*Hortus indicus malabaricus*, imprimé à Amsterdam, 1686, *in-fol.*

Nous omettons les ouvrages qu'il a composés comme littérateur. (*M. Goulin.*)

ALNEC. (*Mat. méd.*) *Alnec* ou *allenec*, est un synonyme de l'étain. (*M. de Fourcroy.*)

ALNOAM. (*Art vétérinaire.*) C'est le nom arabe de l'autruche, d'après l'histoire des animaux d'*Eldémiri.* (*M. Huzard.*)

ALOES. (*Mat. méd.*) L'*aloès* est un suc concret gommo-réfineux, d'une couleur plus ou moins brune, d'une saveur très-amère, & que l'on emploie fréquemment comme purgatif.

Les auteurs ont beaucoup varié sur l'histoire naturelle, & la préparation de l'*aloès.* Comme on en distingue trois espèces dans le commerce; savoir l'*aloès* soccotrin, l'*aloès* hépatique, & l'*aloès* caballin, la plupart des naturalistes & des auteurs de matière médicale pensent qu'on emploie au moins deux espèces d'*aloès* pour l'extraire. Donnons d'abord les caractères extérieurs des trois sortes d'*aloès*, & nous exposerons ensuite ce que l'on connoît sur l'origine & l'extraction de ce suc.

§. I^er^. *Caractères extérieurs des trois espèces d'aloès.*

L'aloès soccotrin, ainsi nommé de l'île de Soccotra en Arabie, parce que c'est de cette île que les anciens tiroient la plus grande partie de ce médicament, est le plus pur de tous. Il a la forme de pains ou de fragmens irréguliers; il est d'une couleur rouge-brune, presque transparent, net, & homogène dans toutes ses parties; dans sa cassure très-lisse & convexe, on voit des veines & des points brillans comme de l'or. Réduit en poudre, il a une couleur jaune dorée. Sa saveur, sans être très-âcre est amère, & peu astringente. Il est sec & cassant en hiver, & plus mou en été. On l'a nommé aussi *aloès lucida.*

L'aloès hépatique est d'une couleur plus rouge ou plus brune; il n'a pas la même transparence, quoiqu'il soit homogène, lorsqu'il est bien choisi; on ne voit pas de points brillans aussi nombreux dans sa cassure, qui d'ailleurs est lisse & semblable à celle du précédent. Réduit en poudre, il a une couleur rouge-brune plus marquée; sa saveur est bien plus amère; sa nuance foncée & semblable à celle du foie des animaux, lui a fait donner le nom d'*aloès* hépatique, suivant plusieurs auteurs; d'autres pensent que cette dénomination lui vient de ses propriétés dans les maladies du foie.

L'aloès caballin, nommé aussi *ross-aloë*, parce qu'il est particulièrement employé dans la médecine vétérinaire & pour les maladies des chevaux, est le plus mauvais & le plus impur des *aloès.* Sa couleur est brune noirâtre; il n'a point de transparence; sa cassure n'est point lisse & brillante comme celle des deux espèces précédentes, mais grenue & irrégulière; il a plutôt l'aspect d'un bitume que celui d'une résine ou d'une gomme-résine. En le brisant, on y rencontre des morceaux *de bois*, *d'écorce*, *de charbon*; on y voit des taches jaunes & rouillées. Son odeur est fétide & nauséabonde lorsqu'il est échauffé; sa poudre est brune-noirâtre, & on diroit qu'elle est mélangée de charbon.

§. II. *Extraction & préparation des trois espèces d'aloès.*

Il n'est pas douteux que l'*aloès* ne soit le suc épaissi de ce genre de plantes qui portent ce nom; mais y a-t-il plusieurs espèces de ce genre de plantes qui le produisent, ou bien est ce d'une seule & même espèce qu'on l'extrait? Quoique quelques auteurs aient adopté cette dernière opinion, il paroît, d'après le témoignage des botanistes les plus célèbres, que deux ou trois espèces d'*aloès* sont employées pour la préparation de cet extrait. Geoffroy, Commelin, Samuel Dale, Linnéus, Vogel, sont les principaux auteurs qui

qui ont adopté ce ſentiment, & ils méritent la plus grande confiance.

L'*aloès* eſt un genre de plantes de la famille naturelle des aſphodèles, placé parmi les lis par Tournefort, & dans l'hexandrie monogynie de Linnéus. Son caractère générique conſiſte dans l'abſence du calice, la corolle monopétale tubulée, cylindrique, & ſouvent courbée, découpée en ſix dents à ſon extrémité; cette corolle contient ſix étamines, le plus communément plus courtes qu'elle, & inſerées ſur le réceptacle du piſtil; le germe eſt ſupérieur ou enfermé dans la fleur; il porte un ſtyle filiforme, terminé par un ſtigmate à trois lobes; le fruit eſt une capſule oblongue à trois lobes & à trois ſillons extérieurs.

Il y a, ſuivant Dale, Commelin, & Geoffroy, deux principales eſpèces d'*aloès*, dont la première fournit le ſuc le plus pur, & la ſeconde les deux autres eſpèces.

La première eſpèce eſt l'ALOÈS SUCCOTRIN, *aloë ſuccotrina.* H. R. *Aloë ſuccotrina anguſtifolia ſpinoſa*, *flore purpureo*, de Commelin, & *l'aloë americana ananæ floribus*, *ſuave rubentibus*, de Plukenet. Cette eſpèce croît abondamdamment en Amérique, dans l'Inde, & ſur-tout dans l'île de Soccotera; ſa racine eſt tubéreuſe, ſa tige n'a que cinq à ſix pouces; ſes feuilles vertes, étroites, d'un pied & demi de longueur, bordées d'épines blanches, couronnent cette tige. Il s'élève de leur milieu une hampe droite, cylindrique, verte, & purpurine, haute de deux pieds, qui porte à ſon extrémité un épi ſerré de fleurs rouges.

Les feuilles de cette plante ſont épaiſſes & ſucculentes; lorſqu'on les coupe ou qu'on les bleſſe, il en découle un ſuc blanc, laiteux, d'une ſaveur très-amère, d'une odeur forte, qui devient brun en ſe ſéchant, & qui forme l'*aloès* le plus pur. Voici, d'après Geoffroy, la manière dont on le prépare. Lorſque la plante a toute ſa croiſſance dans les feuilles, on arrache celles-ci avec la main, ou avec quelque inſtrument. On les preſſe, & on reçoit le ſuc dans un vaſe; on le laiſſe repoſer pendant une nuit; le lendemain on décante, & on ſépare la portion la plus claire de ce ſuc; on laiſſe au fond du vaſe la partie épaiſſe, & féculente; on fait épaiſſir au ſoleil la première partie liquide, & pure; en s'évaporant elle ſe durcit, & forme une maſſe sèche & caſſante, qu'on enveloppe de cuir: tel eſt le procédé ſuivi à Soccotera, & qui paroît y être pratiqué depuis long-temps, puiſque ce ſuc avoit une grande réputation chez les grecs. Alexandre, dans ſes conquêtes, reſpecta cette île, & prit même ſoin de la culture & de la préparation de l'*aloès*.

L'autre eſpèce de plante du genre de l'*aloès* qui fournit les deux autres ſortes de ſuc, eſt, ſuivant les mêmes auteurs, l'*aloès* le plus commun. *Aloë vulgaris* de Bauhin; *aloë officinalis* de Forskhal; *aloë vera* de Linnéus. Cette eſpèce croît très-abondamment dans l'Inde & en Amérique. Sa racine eſt oblongue & charnue, ſa tige a 6 pouces, ſes feuilles forment un faiſceau peu ouvert; elles ſont vertes, diſpoſées en rond, étroites, longues d'un pied & demi, chargées ſur leurs bords d'épines blanches, courtes, & écartées; la chair de ces feuilles eſt gluante, gélatineuſe, & ſans couleur. Il s'en élève un pédoncule de deux à trois pieds, diviſé en deux ou trois rameaux, chargés d'épis grêles; les fleurs ſont rougeâtres, les dents en ſont longues. La plante croît dans les terreins ſecs, & ſablonneux. On en extrait le ſuc à Cambaye, au Bengale, dans le Mexique, le Bréſil, aux Barbades, &c. On coupe en petits morceaux les feuilles de cette plante, on les entaſſe dans un vaiſſeau cylindrique; on les y laiſſe pendant vingt-cinq jours. La fermentation qui s'y développe, atténue, à ce qu'il paroît, le mucilage, & précipite la réſine plus pure; auſſi l'*aloès* hépatique qui en réſulte, eſt-il plus réſineux & plus purgatif que l'*aloès* ſoccotrin. L'écume qui s'élève par cette fermentation, eſt enlevée avec ſoin; on décante enſuite la portion la plus claire, la plus fluide du ſuc; on la ſépare de la fécule groſſière & de la lie précipitée au fond du premier vaſe; on le fait évaporer & entièrement ſécher au ſoleil: c'eſt l'*aloès* hépatique. Les lies deſſéchées à part forment, ſuivant Geoffroy, l'*aloès* caballin.

Quoique par la deſcription de ce procédé, il ſemble que les trois eſpèces d'*aloès* ſont produites par deux plantes différentes, d'autres auteurs dignes de foi aſſurent qu'on extrait les trois ſucs, qui ne diffèrent en effet que par plus ou moins de pureté, d'une ſeule eſpèce de plante. Voici, d'après la deſcription donnée par Juſſieu dans les mémoires de l'académie des ſciences, & par Miller dans ſon dictionnaire du jardinier, les procédés que l'on ſuit à Morvédro en Eſpagne, & à la Jamaïque. Nous extrairons cet article du dictionnaire raiſonné univerſel de matière médicale. *Paris*, *Didot le jeune*, 1773.

« Les habitans de Morvédro, ville d'Eſpagne au royaume de Valence, cultivent ſur le terrein où étoit Sagonte, & aux environs, l'*aloès* commun ou vrai, qui profite & ſe multiplie beaucoup. Vers le mois d'octobre, on coupe les feuilles de l'*aloès*, on les met ſur des tamis; le ſuc qui ſort de ces feuilles ſans qu'on les preſſe, forme l'*aloès* qui ſe vend pour le ſuccotrin, quand il eſt beau. Lorſque les feuilles n'en rendent plus, on leur fait de profondes inciſions, on les perce d'outre en outre, & on les preſſe fortement avec les mains, ou de toute autre manière; & dans le ſuc exprimé, on prend la liqueur la plus pure, qui eſt à la ſurface, après qu'on a écumé, pour faire l'*aloès* hépatique. Le réſidu, ou le moins pur, ſert à faire l'*aloès* caballin; ces ſucs ſe sèchent au ſoleil. Ce ſont les *aloès* naturaliſés près de Morvédro qui fourniſſent toute l'Eſpagne de ſuc d'*aloès* ».

» A la Jamaïque, où l'*aloès* commun eſt naturaliſé, on le cultive avec ſuccès dans les terreins ſecs & ſablonneux, où il pouſſe fort peu d'autres végétaux, & il réuſſit par-tout où il y a aſſez de terre pour que ſes racines en ſoient à demi-couvertes. Il ſe multiplie au moyen des rejetons ou pouſſes qui ſortent ſéparément au bas du tronc des vieux pieds d'*aloès*. On détache ces rejétons, on les plante, & on a ſoin de ne pas laiſſer venir autour du plant, des herbes qui l'empêcheroient de profiter ».

« Lorſque les *aloès* ont atteint leur état de perfection, & qu'on a les commodités néceſſaires pour en tirer profit, on ſe tranſporte aux lieux où ils ſont, muni de larges vaiſſeaux de bois, comme des cuves ou baquets, & des couteaux, & on emporte les feuilles les plus grandes, ou qui paroiſſent renfermer le plus de ſuc, en les coupant le plus près du tronc qu'il eſt poſſible. On les jette auſſi-tôt dans les baquets, & on les range l'une à côté de l'autre dans une ſituation perpendiculaire, afin que tout le ſuc fluide contenu dans la feuille puiſſe s'écouler par le côté qui eſt coupé. Lorſqu'on juge que tout le ſuc eſt à peu près ſorti des feuilles, on les prend une à une, & on les preſſe fortement avec la main, pour faire deſcendre ce qui peut être reſté de ſuc, c'eſt-à-dire, la portion la moins fluide, ou celle qui ſe trouvoit dans des vaiſſeaux moins ouverts. La liqueur tombe dans des vaiſſeaux profonds, à fonds plats, & on la laiſſe ſécher au ſoleil, juſqu'à ce qu'elle ait acquis la conſiſtance convenable. Le ſuc que l'on retire de cette manière s'appelle communément ſuccotrin; c'eſt le plus clair, le plus tranſparent, auſſi bien que le plus eſtimé & le plus cher ».

« La manière de préparer l'*aloès* commun n'eſt pas ſi longue, & ne demande pas tant de ſoin. On ôte toutes les feuilles de l'*aloès* avec le couteau, on les coupe par morceaux, & on les jette dans des baquets où elles reſtent juſqu'à ce que le ſuc fluide en ſoit écoulé, enſuite on les preſſe avec les mains, pour forcer le plus épais à ſortir; on mêle un peu d'eau avec cette liqueur, dans la proportion d'environ une pinte pour dix pintes de ſuc. On verſe ce mélange dans de grandes chaudières deſtinées à cet uſage, & on le fait bouillir juſqu'à ce qu'il ait acquis la conſiſtance convenable; & ce degré ſe reconnoît en dégouttant de temps en temps ſur une aſſiette une petite quantité de la liqueur, & en obſervant le degré d'épaiſſiſſement qu'elle reçoit, lorſqu'elle eſt refroidie; on le reconnoît auſſi au tact & à l'œil, quand on a un peu d'expérience dans cette opération : lorſque la liqueur eſt au degré de conſiſtance convenable, on la verſe dans de larges vaiſſeaux, où elle ſe refroidit; & dès qu'elle a l'épaiſſiſſement néceſſaire, on la met dans des citrouilles, ou dans de petits barils, qui pour l'ordinaire contiennent environ 20 chopines : c'eſt l'*aloès* hépatique ».

Nous terminerons cet expoſé de l'extraction du ſuc d'*aloès* par une dernière remarque, c'eſt que dans une des dernières éditions de la matière médicale de Linnéus, par M. Schrebert (Leipſick 1782), on indique les trois eſpèces d'*aloès* comme provenant de trois variétés, de l'*aloë perfoliata, floribus pedunculatis, cernuis, corymboſis, ſubcylindricis, ſp. pl.* 457; la première, déſignée par l'épithète d'*aloë vulgaris*, donne l'*aloès* hépatique, & eſt cultivée, ſuivant l'auteur, en Italie & en Sicile. La ſeconde, *aloë americana*, eſt cultivée dans les Barbades, & fournit l'*aloès* ſuccotrin; la troiſième eſt l'*aloë Guineenſis caballina, vulgari ſimilis, tota maculata*, de Commelin; elle croît en Guinée, & l'on en extrait l'*aloès* caballin.

Quelques auteurs, & entre autres Patr. Browne & Griffith Hugues aſſurent que l'*aloès* hépatique ſe prépare par une décoction dans l'eau.

§. III. *Propriétés chimiques, & analyſe de l'aloès.*

L'*aloès* eſt manifeſtement un ſuc réſineux inflammable, ſa ſaveur très-amère eſt analogue à celle de la bile, eſt très-fixe, & perſiſte long-temps dans la bouche. Le froid rend ce ſuc très-fragile; dans les chaleurs de l'été, lorſqu'on le tient quelque temps entre les doigts, il ſe ramollit, & adhère à la peau. Une chaleur douce le ramollit tellement, qu'il devient ductile. Il ne ſe fond pas complètement à une chaleur plus forte, mais il commence alors à ſe décompoſer, pour peu qu'on continue à le chauffer. Le ramolliſſement uniforme dans la maſſe eſt plus ſenſible dans l'*aloès* ſuccotrin ou pur; il n'a preſque pas lieu dans l'*aloès* caballin. Lorſqu'on le chauffe fortement, il s'allume, & prend feu en ſe bourſoufflant & ſe couvrant d'une écume foncée; mais éloigné du feu il s'éteint, il exhale alors une fumée blanche, épaiſſe, âcre, qui a une forte odeur d'*aloès*, & qui excite la toux; il eſt promptement charbonné.

Deux livres d'*aloès* hépatique ont fourni à Geoffroy, par la diſtillation, 4 gros 16 grains d'un phlegme limpide, ſans ſaveur ni odeur ſenſibles; 5 gros 17 grains d'une autre liqueur limpide, aſtringente, un peu ammoniacale, ou qui a donné, ſuivant ſon expreſſion, des marques d'un alcali volatil; 10 onces 4 gros 18 grains de liqueur acide, & urineuſe, d'abord claire, enſuite rouſſe & empyréumatique; 1 once 7 gros 46 grains d'une huile épaiſſe, âcre, piquante, non amère, & plus peſante que l'eau. Il reſtoit 15 onces 2 gros d'une maſſe charbonneuſe, que l'incinération a réduite à 2 onces 5 gros 42 grains de cendres; celles-ci ont donné par la leſſive 3 gros 33 grains de ſel fixe & ſalé. Il s'eſt perdu 3 onces 17 grains en eau & en gaz dans la diſtillation, & il y a eu 12 onces 4 gros 30 grains de charbon dans la combuſtion.

Quoique les différentes espèces d'*aloès*, relativement au pays d'où elles proviennent, & à la manière dont on les a préparées, varient dans les proportions de leurs principes, il y a toujours cependant un terme assez certain dans les quantités relatives de matière gommeuse & de substance résineuse dans les deux espèces d'*aloès*; car il ne doit pas être question ici de l'*aloès* caballin, qui est trop impur & trop mêlé de substances étrangères, pour qu'on puisse compter sur l'analyse qu'on en feroit, & qui d'ailleurs n'est point employé dans la médecine humaine.

Cartheuser dit que le principe gommeux est un peu plus abondant dans l'*aloès* que le résineux. Une once de ce suc concret, traité par l'eau, & ensuite par l'alcohol, lui a fourni près de 5 gros de gomme & 3 gros de résine, excepté quelques grains de matière terreuse qui ne s'est point dissoute. Boulduc avoit fait, en 1708, une analyse beaucoup plus détaillée de l'*aloès*. On la trouve dans les mémoires de l'académie royale des sciences, pour cette année. 4 onces d'*aloès* succotrin lui ont donné 6 gros 24 grains de résine, & 2 onces 1 gros d'extrait gommeux; il y a trouvé 60 grains de terre indissoluble, & il a perdu 7 gros 48 grains; 4 onces d'*aloès* hépatique traité par le même procédé, c'est-à-dire, par l'eau chaude & ensuite par l'alcohol, ont fourni 1 once 3 gros de résine, 4 gros 35 grains de terre; 1 once 3 gros d'extrait gommeux; il y a eu 5 gros 37 grains de perte dans cette seconde analyse. L'*aloès* hépatique contient donc, suivant Boulduc, plus de résine que le succotrin; cependant il regardoit ce dernier comme plus purgatif. Cartheuser observe avec raison, d'après cette analyse, que l'*aloès* hépatique contenant plus de résine, agite davantage les humeurs, augmente plus fortement l'agitation du sang, & que son usage demande plus de précaution, sur-tout chez les personnes pléthoriques, que l'*aloès* succotrin. Il ajoute que préparé par le suc de citron ou le vinaigre, son extrait plus doux & moins irritant est d'un usage plus sûr, parce que ces dissolvans mêlent bien, & fixent en quelque sorte, l'une par l'autre, les matières gommeuse & résineuse; suivant lui, la matière gommeuse, associée à la partie la plus légère de la résine, purge mieux que si l'une ou l'autre de ces matières étoit employée seule.

§. IV. *Propriétés médicinales, usage, & administration de l'aloès.*

L'*aloès* est un des médicamens les plus importans & les plus employés; les anciens lui avoient attribué de grandes vertus, & les modernes ont reconnu qu'elles n'étoient point exagérées. L'*aloès* ne doit pas être regardé simplement comme un purgatif; il releve le ton des fibres de l'estomac, & le stimule, il excite l'appétit, il produit le même effet sur les viscères, & sur-tout sur ceux du bas-ventre; il tue les vers, & tient un rang distingué parmi les anthelmintiques. Il détruit & corrige la viscosité & l'inertie des sucs blancs; il rend la bile plus active & plus irritante; il supplée en quelque sorte à son défaut; il excite le mouvement du sang & de la lymphe; il augmente la chaleur & l'énergie des solides; il multiplie en général leurs oscillations; il rétablit le cours des règles & des hémorroïdes supprimées; il résiste à la putréfaction; il entraîne, sur-tout par sa qualité purgative, les humeurs qui séjournent dans l'estomac & les intestins, de quelque nature qu'elles soient; car on n'admet plus aujourd'hui l'action particulière des purgatifs sur telle ou telle humeur. On l'administre donc avec succès dans toutes les maladies qui dépendent de la foiblesse & de l'atonie des solides, de l'abondance des sucs blancs & inertes, dans les affections cachectiques, l'anasarque, l'ascite, la leucophlegmatie, les maladies vermineuses des enfans, l'ictère, qui a pour cause l'inertie & l'épaississement lent de la bile, les fleurs blanches, la suppression des règles ou des hémorroïdes, la saburre visqueuse, pituiteuse, & acide des premières voies, qui entretient souvent les fièvres intermittentes rebelles, la perte d'appétit, la lenteur des digestions, les obstructions du foie & de la rate. Tous les bons médecins le recommandent dans les maladies des personnes grasses & sujettes à la pituite, des hommes de lettres, qui ne font pas d'exercice, & qui troublent les fonctions de leur estomac par un travail forcé après le repas, de tous ceux qui mangent beaucoup, & des alimens trop variés.

En raison de ces propriétés échauffante, stimulante, & irritante, on ne doit employer l'*aloès* qu'avec la plus grande précaution chez les sujets pléthoriques, sanguins, maigres, ardens, bilieux; il est dangereux pour les personnes sujettes aux hémorragies, aux spasmes, aux affections inflammatoires. Quoique ce soit un des remèdes les plus utiles pour rappeler le cours des règles, & des hémorroïdes supprimées, il faut observer avec soin ses effets; car son action peut se porter sur le poumon, & faire naître l'hémoptysie. C'est une erreur de croire que l'*aloès* ne fait sortir du sang que par les vaisseaux utérins & hémorroïdaux; cette évacuation dépend de l'irritation & de l'orgasme excité dans tout le systême vasculaire; & si elle a lieu plus souvent que les évacuations par d'autres voies, cela dépend de ce que cette action s'exerce d'abord sur le bas ventre & les vaisseaux que cette cavité renferme. Son action purgative est presque toujours accompagnée d'ardeur, de prurit, & de picotemens à l'anus.

On administre l'*aloès* en pilules, & un grand nombre de ces compositions officinales lui doivent leur vertu; on le donne en dissolution dans l'alcohol; la plupart des teintures stomachiques, des gouttes amères, des élixirs colorés, ont ce médicament pour base; il entre dans presque tous les médica-

mens composés purgatifs. Il faut être prévenu que l'usage trop répété de ces drogues pour exciter l'appétit & pour faciliter les digestions, est plus dangereux qu'utile. L'augmentation des forces de l'estomac, & du besoin des alimens qu'il procure, est souvent un grand mal. L'*aloès*, plus que beaucoup d'autres remèdes, exige les lumières d'un médecin prudent & instruit, pour être donné convenablement, & nous ne sommes plus dans les siècles d'ignorance & de crédulité, où des élixirs, où des préparations quelconques d'*aloès* étoient employées pour prolonger la vie & pour prévenir tous les maux.

Plusieurs auteurs de matière médicale, & en particulier Geoffroy & Cartheuser, ont porté trop haut la dose de l'*aloès;* on ne doit le donner que depuis 2 à 3 grains, jusqu'à 12 ou 15 grains; on l'associe même à des substances douces ou aromatiques. On ne le donnoit jamais autrefois sans y ajouter du safran, de la cannelle, ou du girofle. Aujourd'hui on l'emploie souvent comme purgatif auxiliaire; quelquefois on le donne dissous dans l'eau rose, l'infusion de violettes, &c. On prescrit souvent son extrait aqueux ou acéteux, rarement son extrait spiritueux. On l'emploie encore simplement mêlé avec le sucre, une gomme, le beurre de cacao, &c. Ces substances servent de correctifs ou d'excipiens.

L'usage de l'*aloès* n'est point borné à l'intérieur, il est aussi utile à l'extérieur; il arrête les progrès de la carie, il nettoie les vieux ulcères, & favorise leur cicatrisation; il dégorge les plaies, il en facilite le rapprochement; il s'oppose à la putréfaction & à la gangrène. On l'emploie alors en poudre, ou dissous dans l'alcohol; on l'associe souvent à des médicamens analogues. Il est utile dans le larmoiement, on en souffle la poudre dans l'œil.

L'*aloès* a quelques usages dans les arts. On assure qu'il conserve les bois de construction pour les vaisseaux, de la pourriture & des attaques des vers qui les rongent; on le fait entrer dans la matière des peintures & des vernis. On l'emploie en grande quantité pour l'embaumement des corps Il dessèche les cadavres, les défend de la putréfaction, & écarte les insectes. (*M.* DE FOURCROY.)

ALOÈS LAVÉ. (*Mat. méd.*) Lieutaud décrit dans sa matière médicale une préparation d'*aloès* qu'il recommande beaucoup : voici ce qu'il en dit. « L'*aloès* lavé, que peu de gens connoissent, est un excellent remède. On dissout une livre d'*aloès* succotrin dans cinq livres d'eau chaude, à laquelle on a mêlé une livre de suc de citron bien dépuré; on laisse cette dissolution un ou deux jours dans un vaisseau de verre, pour qu'elle dépose sa partie résineuse avec son marc; on verse ensuite la liqueur par inclination dans une autre vase, & on la fait évaporer à un petit feu jusqu'à la consistance d'extrait. On donne cette préparation avec beaucoup moins de danger aux étiques, aux femmes grosses, & à ceux qui sont sujets aux hémorragies. On la donne comme apéritive & hépatique, depuis un grain jusqu'à quatre, & dans la vue de purger, de huit à quinze grains. C'est cette préparation d'*aloès*, que Sthal employoit pour ses pilules, si estimées de son temps, qu'on a presque oubliées aujourd'hui, je n'en sais pas la raison ».

Il est singulier que Lieutaud n'ait pas observé que l'extrait gommeux d'*aloès*, l'*aloès* rosé, &c., sont des préparations très-analogues à celle qu'il recommande, & qu'on n'a pas cessé de les employer. (*M.* DE FOURCROY.)

ALOÈS. (*Matière médicale vétérinaire.*) L'*aloès* hépatique est celui que l'on emploie de préférence dans la médecine vétérinaire; on le choisit net, luisant, d'une couleur approchante de celle du foie des animaux, très-amer au goût, d'une odeur désagréable, mais non fétide, & on rejette celui en qui elle est nauséeuse, & qui présente une couleur tannée.

L'*aloès* succotrin est plus beau, mais il n'est pas meilleur; sa cherté nous fait préférer le premier. L'*aloès* caballin, qui n'a été ainsi nommé que par le fréquent usage qu'en font les maréchaux, est totalement à rejeter à l'intérieur.

L'*aloès* est de toutes les substances purgatives celle que l'on emploie le plus fréquemment & le plus heureusement; les évacuations copieuses qu'il suscite ne sont point en général accompagnées de tranchées, à moins que la dose n'en soit trop forte, & dans ce cas on a recours à des substances mucilagineuses & calmantes. (Voyez *superpurgation.*)

La quantité, ainsi que les combinaisons qu'on en fait sont indiquées par le tempérament du sujet que l'on a dessein de purger; s'il est sanguin, phlegmatique & d'une texture lâche & molle, on le donne en poudre, mêlée dans une suffisante quantité de miel, & on en forme un *opiat* ou un *bol.*

S'il est bilieux, colérique, & emporté, on le lui fait prendre à petites doses dans une infusion de substances calmantes. L'on comprend au surplus que les combinaisons bizarres & monstrueuses que l'on trouve dans quelques auteurs, & que la plupart des maréchaux en font avec le beurre, le lard, l'huile, le vin, &c., ne seront pas imitées & approuvées par nous.

On le regarde encore comme un très-bon stomachique, & on l'administre avec succès dans le cas de débilité du ventricule & & des intestins; on l'unit alors à l'extrait de genièvre.

Il arrête merveilleusement & sans danger ces espèces de dévoiement dont certains chevaux sont attaqués incontinent après les premiers momens d'un exercice violent, si on a la précaution de le faire prendre avant le repas, incorporé dans une suffisante quantité de dioscordium.

L'*aloès* dissous dans l'esprit-de-vin forme la liqueur connue sous le nom de *teinture d'aloès*, liqueur qui forme toutes les ressources de certains

maréchaux dans une infinité de maladies des pieds qui exigeroient des secours bien plus puissans, & même les opérations les plus savantes de la main.

Cette liqueur est cordiale, anti-putride, stomachique, déterfive; elle accélère parfaitement la chûte des exfoliations des os & des autres parties qui y sont sujettes. Le mélange de cette teinture avec celle de mirrhe & de safran, forme ce qu'on appelle *élixir de propriété*, élixir qui n'a aucune energie contre le virus morveux, ainsi que beaucoup de personnes l'ont prétendu. (*M. Chabert.*)

L'aloès s'oppose au penchant que les humeurs contenues dans les premières voies prennent vers la putréfaction, & il facilite l'expulsion des vers renfermés dans les intestins; mais il est dangereux de s'en servir lorsque les estomacs & les intestins sont menacés d'inflammation, lorsque l'animal est échauffé, ou par de violens exercices, ou par tempérament, ou par la maladie, & lorsqu'il est sujet à des coliques & à des convulsions. Sa dissolution dans le vin déterge les ulcères vermineux ou abondans en humeur sanieuse & fétide. (*M. Vitet.*)

Lorsque l'*aloès* est bon, il purge ordinairement bien, à la dose d'une once, les chevaux de taille ordinaire; à celle de deux onces il purge fortement, même les chevaux de la grande taille, & à trois onces il occasionne presque toujours des superpurgations. On peut le donner à une demi-once pour le mouton, & jusqu'à trois onces pour le bœuf.

Lorsqu'on l'emploie comme simple purgatif, on peut le triturer avec un ou deux jaunes d'œufs, & l'étendre dans l'eau blanche, comme le prescrit M. *Vitet*, ce qui diminue néanmoins un peu son action; mais on le prépare plus généralement de la manière suivante: on le jette concassé dans à peu près une chopine d'eau bouillante, il se dissout sur le champ; on y ajoute ordinairement du miel, parce que cette substance donnant plus de consistance à la liqueur, y retient plus longtemps l'*aloès* suspendu, en même temps qu'elle en facilite l'action. On donne ce breuvage tiède, on remue le vase, parce que la liqueur, en refroidissant, laisse toujours déposer une partie de la résine, qui adhère au fond, & cette soustraction pourroit faire manquer l'effet de la médecine, & fatiguer l'animal en pure perte. S'il se refuse à l'administration des *breuvages*, on donne l'*aloès* en *bol*, ou en *opiat*.

M. *Vitet* dit, dans sa *médecine vétérinaire*, que la partie gommeuse de l'*aloès* purge plus que sa partie résineuse. J'ai dit dans mes *essais sur les eaux aux jambes*, que c'étoit principalement dans sa résine que résidoit sa vertu purgative; voici le précis des faits d'après lesquels j'ai avancé cette assertion. J'ai donné plusieurs fois à différens animaux l'extrait gommeux d'*aloès*; il les a à peine purgés à la dose de trois onces; à une dose moindre, son action a été insensible ou nulle. L'extrait résineux, au contraire, a purgé à une once, une once & demie, & violemment à deux onces, toujours avec douleur, inquiétudes & tranchées, & je pense, comme M. *Vitet*, qu'il ne faut point séparer ces substances l'une de l'autre. (*Voyez* Purgatifs.)

L'aloès en poudre, à l'extérieur, sur les plaies & les ulcères dont la guérison est avancée, est un excellent dessicatif & cicatrisant. Il retarde & il arrête les progrès de la pourriture, de la gangrène, & de la carie dans ceux qui y ont de la disposition.

Il a produit dans deux chiens attaqués d'ulcères extérieurs, sur lesquels on en avoit saupoudré, quoique l'on ait eu l'attention de les empêcher de se lécher, le même effet que la poudre de tabac. Il les a purgés.

Aloès. (bois d') (*Mat. méd.*) (*Voyez* l'article des bois médicinaux.) (*M. de Fourcroy.*)

Aloès. (*Jur. de pharmacie.*) C'est le nom de trois substances différentes. C'est d'abord celui d'une drogue qui entre dans le commerce, comme très-utile & d'un grand usage dans la médecine humaine & vétérinaire. C'est le suc tiré de la racine d'une plante du même nom, & auquel on a donné la consistance d'extrait. On en distingue de trois sortes: le succotrin ou lucide, succotrin ou ciccotrin; le caballin, & l'hépatique. Ce suc se distingue de tous les autres par son extrême amertume, & il en est devenu le symbole. On a dit de la volupté qu'elle contenoit plus d'*aloès* que de miel: *plus aloes quam mellis habet.* Il est aussi à cet égard l'objet de comparaison du vulgaire, qui dit par corruption, *plus amer que du chicotin*.

L'aloès succotrin, le meilleur des trois, vient de l'île de Socotra, située à l'entrée de la mer rouge, & qui lui a donné son nom. C'est celui dont on se sert en médecine, comme du stomachique par excellence. On l'a fait entrer dans plusieurs pilules, entre autres dans les pilules gourmandes ou de Francfort, & les pilules angéliques. On a fait long-temps un secret des pilules de Francfort, qui ne sont autre chose que cet extrait dissous & nourri dans le suc de violettes; ce qui l'a fait nommer *aloès violat*, comme on nomme *aloès rosat*, celui qui est dissout dans le suc de roses (1). Des médecins, trop hippocratiques, ont voulu proscrire ces pilules de la pharmacie galénique, à cause du grand abus qu'on en a fait. Bernier, entre autres, vouloit qu'on les abandonnât à des allemands phlegmatiques, sujets à la crapule, replets, & pour qui elles ont été faites. Mais l'abus des choses ne doit point être une raison de les

(1) L'on voit la grande réputation de ces pilules, par cet aphorisme trivial, qui leur attribue la vertu de prolonger la vie: *Qui vult vivere annos Noe, sumat pilulas de aloë.*

profcrire ; autrement il feroit tout profcrire, & l'*aloès*, entre les mains d'un médecin habile & prudent, eft un des grands remèdes. Je lui ai vu faire & même fait faire des demi-miracles. Mais ce que ni les médecins, ni les magiftrats de police ne devroient pas fouffrir, c'eft le débit d'un grand nombre de prétendus fpécifiques, vantés par des empyriques, & qui n'ont d'autre vertu que celle de l'*aloès* déguifé. Sous prétexte de fecret, ces charlatans vendent fort cher cette drogue, dont les ignorans font de cruels abus, parce que c'eft auffi un violent purgatif, & une fubftance chaude & irritante.

L'*aloès* fuccotrin eft apporté dans de petites veffies extrêmement minces, & quelquefois il eft falfifié ou altéré.

L'*aloès* caballin vient dans des paniers de palmier ou de jonc. Il a été ainfi nommé, parce que l'on ne s'en fert que pour purger les chevaux: le commun vient d'Efpagne; cependant il y en a qui n'eft que le précédent moins épuré. Des droguiftes de bonne foi affurent que c'eft une fort mauvaife drogue, n'étant qu'un réfidu ou lie brûlée, fans force & fans vertu. Ils ont confeillé de le défendre, & de lui fubftituer l'*aloès* hépatique dans l'art vétérinaire.

L'*aloès* hépatique, dont le nom lui eft venu de la couleur de foie qu'il doit avoir, nous vient des îles de l'Amérique, dans des gourdes ou calebaffes de différens poids. On le tire de la racine d'une plante peu différente de l'*aloès* du levant.

La plante qui donne l'*aloès*, & qui porte le même nom, croît en bien des endroits des Indes orientales & occidentales, en Efpagne, & en quelques autres endroits de l'Europe. On l'a cultivée dans le dernier fiecle comme une plante merveilleufe au jardin du roi de Paris, dans la Siléfie, &c.; mais elle eft devenue commune. Des droguiftes & des épiciers en ornent leurs boutiques, & des particuliers la cultivent parmi leurs plantes étrangères, de manière qu'elle fert autant à l'ornement des jardins qu'à la médecine. Cette plante majeftueufe & très-agréable à la vue, eft toujours verte. De là des auteurs lui ont donné le nom de *femper vivum marinum*.

L'arbre ou bois d'*aloès* croît dans la Chine, dans le Tunquin, dans le royaume de Lao, & dans la Cochinchine. Les ambaffadeurs de Siam nous l'ont mieux fait connoître en 1686. C'eft un des parfums les plus précieux de l'orient. Il paroît que l'écriture fainte en parle pour marquer ce qu'il y a de plus odorant. On nous en apporte quelquefois, & on a voulu le faire entrer dans la confection hyacinte; mais ordinairement on lui fubftitue le fantal.

Avant le tarif de 1664, on connoiffoit dans le commerce deux fortes d'*aloès*, & deux fortes de bois d'*aloès*, les uns & les autres compris dans la droguerie, & ces quatre fubftances avoient été fixées à un grand nombre de droits d'entrée, en venant des pays étrangers, & des provinces de France réputées étrangères.

L'*aloès* fuccotrin, cicotrin, ou chicotin, parut le premier parmi les droits d'entrée des drogueries & épiceries, dans l'appréciation de 1542. Il parut enfuite avec l'*aloès* appelé citrin, dans la fixation de 1554, & dans un très-grand nombre de réglemens poftérieurs, qu'il feroit inutile de rapporter: mais ce qu'il eft bon ici de faire remarquer, c'eft l'ignorance & le peu d'attention de ces anciens financiers, qui firent taxer l'*aloès* citrin, l'inférieur, à plus du double du fuccotrin; cette erreur groffière fut reconnue dans la réunion de ces droits, par le tarif de 1664. Le confeil du roi fe contenta d'impofer l'*aloès* citrin à 3 l. 15 f. le cent pefant, mais il taxa le fuccotrin ou lucide à 10 l.

Le bois d'*aloès* fin, ou *aloès lignum*, a été taxé par les mêmes réglemens, à partir de celui de 1542, & le tarif de 1664 réunit les droits qu'il payoit à 25 l. le cent pefant.

Les mêmes réglemens taxoient encore les droits d'entrée du bois d'*aloès* moyen, ou *aloès lignum* moyen, & le tarif de 1664 les réduifit, en faveur du commerce, à 3 l. le cent de l'*aloès moyen ou caballin*. Il y a ici une double erreur bien groffière. Ces réglemens confondent l'*aloès* caballin avec le bois d'*aloès*, & ils donnent le titre de moyen à l'*aloès* caballin, qui eft le plus mauvais, ou plutôt de nulle valeur.

Cette erreur a été réformée par un arrêt du confeil du 15 août 1685, qui diftingue trois fortes d'*aloès*, fans parler du bois d'*aloès*; favoir, *l'apatique*, c'eft à dire l'hépatique, le cicotrin, & le caballin. Cet arrêt les met au nombre des marchandifes venant du levant, de Barbarie, & des autres pays & terres de la domination du grand-feigneur, du roi de Perfe, & d'Italie, fur lefquelles il eft ordonné de lever vingt pour cent de leur valeur. (*M. VERDIER.*)

ALOÉTIQUES. (*Mat. médic.*) Depuis que les médecins ont fait un grand ufage de l'aloès comme purgatif & fondant, depuis qu'ils ont reconnu fes propriétés énergiques, ils l'ont fait entrer dans un grand nombre de compofitions & de mélanges pharmaceutiques. Ils ont d'ailleurs comparé les médicamens amers, âcres, réfineux, & purgatifs végétaux à l'aloès. De là eft venue l'expreffion de remèdes *aloétiques* qu'on a donnée, foit aux drogues compofées, dont l'aloès fait la bafe, foit aux autres médicamens, dont les purgatifs amers, & réfineux analogues à l'aloès font partie. Ce font fur-tout les teintures, les gouttes amères, les extraits cathartiques, les pilules compofées & purgatives dans lefquelles entre l'aloès, que l'on défigne par le nom de remèdes *aloétiques*. Lorfqu'on fe fert de cette expreffion en médecine pratique, on entend prefque toujours les diverfes compofitions ou formules dont l'aloès fait la partie principale, & qui réuniffent les

propriétés légèrement stimulante, tonique, stomachique, incisive, apéritive, & purgative. On prescrit sur-tout les préparations ou les remèdes *aloétiques* dans la lenteur des digestions, l'épaississement lent & sans chaleur des sucs intestinal & biliaire, l'inertie & l'empâtement froid des canaux biliaires, les affections cachectiques, qui sont la suite de ces maladies, la suppression des règles & des hémorrhoïdes, qui accompagnent souvent les mêmes maux. (*M. de Fourcroy.*)

ALOGOTROPHIE. *Alogotrophia*, d'ἄλογος, disproportionné, & de τρέφω, je nourris. (*Médecine pratique.*) On entend par ce mot la nutrition inégale & contre nature qui se fait quelquefois dans certaines parties du corps, comme lorsque dans les enfans noués une partie est plus nourrie qu'une autre.

Extrait du dictionnaire de Lavoisien. (*V. D.*)

ALOIDES. (*Mat. méd.*) Plante qui a la feuille de l'aloès, seulement un peu plus courte & plus étroite, bordée d'épines, & chargée de gousses semblables à des pattes d'écrevisse, qui s'ouvrent & poussent des fleurs blanches, à deux ou à trois feuilles, qui reviennent assez à celles de l'espèce de nénuphar, appelé *morsus ranæ*, & qui porte de petites étamines jaunes. Sa racine est longue, ronde, composée de fibres blanches, & tend droit au fond de l'eau, où elle parvient rarement; elle a aussi des fibres obliques. *L'aloïdes* est vulnéraire. (Anc. Encyclop.) (*M. de Fourcroy.*)

ALONS, Allons. (*Art vétér. Maréchallerie.*) Ce terme, commun à plusieurs arts & métiers, est employé par le *garçon-maréchal-forgeron*, pour avertir ses *frappeurs* que le *fer* est chaud, qu'il va l'apporter sur l'*enclume* pour le *forger*, & qu'ils aient à se tenir prêts à frapper aussi-tôt qu'il y sera. Cette espèce d'appel est tellement en usage, que si le *forgeron* ne l'emploie pas, les frappeurs ne bougent point. Par exemple, lorsque le forgeron donne le *chaudillon*, il ne dit rien, & fait seul cette première opération; mais lorsqu'il s'agit de donner les *chaudes*, il dit *alons*, les frappeurs avertis s'arment des *marteaux*, viennent se ranger autour de l'enclume & l'attendent. (*Voy.* Forger.) (*M. Huzard.*)

ALOPÉCIE. *Alopecia.* (*Ordre nosol.*) 312^e^. *genre de Sauvages.* Affection dans laquelle les cheveux tombent, avec déquammation de l'épiderme. (*V. D.*)

Alopécie. (*Médecine pratique.*) Maladie qui fait tomber les cheveux & le poil. Son étymologie vient du mot grec αλώπης, qui signifie renard, nom qu'on a conservé, parce que cet animal, dans sa vieillesse, est sujet à une gale qui dépouille son corps du poil dont il est recouvert. Lorsque cette maladie attaque l'occiput, on l'appelle vulgairement la *chauveté*; si c'est l'épiderme qui se détache, la *pelade*; & chez les oiseaux ou les quadrupèdes, elle porte le nom de mue. Sauvages en a distingué différentes espèces; mais comme ces distinctions tiennent à des complications particulières, il suffira d'en bien établir la nature & les différences essentielles.

La cause primitive de cette affection cutanée est un épaississement du suc nourricier, qui en se mêlant au sang, lui donne plus de ténacité, s'oppose à la libre circulation de ce fluide, contribue à l'engorgement des vaisseaux capillaires, dessèche la bulbe dans laquelle le cheveu est implanté, le prive de sa nourriture, & l'oblige ainsi de se séparer de la partie où il prenoit son accroissement. Cette cause étant le produit d'un vice âcre de nature différente, il est essentiel d'en présenter le tableau, pour en déduire des indications générales, & déterminer avec précision le traitement qui convient.

Quelques médecins ont pensé que la cause qui entraînoit la chûte des cheveux chez les enfans, étoit la même que celle qui donnoit lieu aux croûtes de lait & à la teigne; on a aussi observé le même accident dans les petites véroles confluentes. Lorsque l'*alopécie* attaque les adultes, elle est ordinairement l'effet de la vérole ou du scorbut; elle est aussi souvent occasionnée par les maux de tête violens & invétérés, par l'excès du plaisir ou du travail, par des révolutions & des chagrins imprévus; elle accompagne quelquefois les affections hypocondriaques, & elle est très-fréquente chez les viellards, à cause de l'oblitération des vaisseaux. Il suit de cet exposé que la méthode curative doit varier suivant les causes ci-dessus exposées, & que pour le traitement particulier on n'aura qu'à consulter les articles *achore*, *teigne*, *vérole*, & *scorbut.* (*M. Jeanroi.*)

Alopécie. (*Vénérienne.*) La chûte des poils, quoiqu'elle soit un symptôme de la vérole confirmée, n'est pas tellement propre à cette maladie qu'elle ne survienne encore quelquefois au scorbut, à la phthisie, & à quelques maladies psoriques, comme les dartres rongeantes, la teigne, la lèpre.

Quand elle est un symptôme de la vérole, ce qui est aisément prouvé par les signes commémoratifs & par les autres caractères propres à cette maladie, elle attaque non seulement les cheveux, mais quelquefois aussi la barbe, les sourcils, & sur-tout les cils, ce qui produit alors la plus grande & la plus humiliante difformité.

Dans ce cas, l'*alopécie* est un effet de l'acrimonie & de la virulence excessive de la lymphe imprégnée du virus vénérien, qui détruit d'abord les petites fibres, ronge ensuite les bulbes & les racines des poils & des cheveux, & dégénère enfin en ulcères acrimonieux, rongeans, qui consument les glandes-mêmes.

Quand l'acrimonie est parvenue à ce dernier degré, l'*alopecie* prend le nom de *pelade*; elle est

véritablement incurable, quand même on parviendroit à détruire le virus vénérien qui l'a causée.

Comme l'*alopécie* est le caractère le plus marquant de la vérole confirmée, il faut recourir de bonne heure aux moyens de la guérir. (*Voyez* VÉROLE, TRAITEMENT.)

Mais pour réparer, s'il est possible, la difformité qui en résulte, & faciliter une nouvelle crue des cheveux, il faut les raser à mesure qu'ils renaissent, pour renouveler plus souvent la lymphe nourricière retenue dans les racines, si les bulbes ne sont pas encore détruites. On fomentera en même temps la partie avec une décoction de marube, d'aurone, de verveine, de fèves ou de lupins, & on emploiera des linimens faits avec la graisse d'ours, de lapin de taupe, de cerf, ou avec l'huile de genièvre ou de laurier. Personne n'a mieux parlé de la chûte des cheveux, comme symptôme de la vérole, que M. Astruc dans son traité des maladies vénériennes; c'est dans cette source que nous puisons souvent, & nous l'indiquons comme une des plus sûres. (*M. DEHORNE.*)

ALOPÉCIE. *Chûte de poils, des crins, de la laine, des soies, pelade, &c.* (*Médec. Vétér.*)

L'*alopécie* diffère de la *mue*, en ce que cette dernière est naturelle à la plupart des animaux, tandis que la première est une maladie réelle. Elle est accidentelle, essentielle ou symptomatique. Dans le premier cas, ce n'est pas, à proprement parler, une maladie, elle n'est le plus souvent due qu'à des causes extérieures & locales, aussi n'est-elle alors que partielle; la longue application des bandanges, des ligatures, le frottement des harnois, celui des animaux les uns contre les autres, ou contre quelques corps durs, l'application des remèdes extérieurs, tels que l'essence de térébenthine, les spiritueux, les charges poixeuses, les graisses rances, les vésicatoires, &c. en sont les causes accidentelles les plus ordinaires. Elle règne constamment aussi sur les bords & aux environs des plaies & des ulcères; elle est due alors au séjour ou à la présence du pus qui macère les bulbes des poils & en facilite la chûte.

On la regarde comme essentielle, lorsqu'elle se montre seule & sans qu'aucune autre maladie apparente l'ait précédée ou l'accompagne. Elle peut être sollicitée par tous les vices de la transpiration, & sur-tout par le passage subit du chaud au froid, par une nourriture mal-saine, par un trop long repos, le séjour dans des écuries ou des étables trop chaudes, peu aérées, où les animaux sont amoncelés, par une longue exposition à l'ardeur du soleil, enfin par la mal-propreté & le défaut de pansement de la main; elle diffère dans tous ces cas de la mue, parce qu'elle a lieu dans un autre temps que celui indiqué par la nature, parce que les poils tombent en bien plus grande quantité, inégalement, & que des places entières paroissent nues, parce que la peau dans ces cas est toujours plus rude, plus sèche, plus épaisse, parce qu'enfin l'animal n'a pas ce coup d'œil-bien portant, que la mue ne fait point perdre; elle est souvent précédée par le dégoût, quelques frissons, de la foiblesse au travail pendant quelques jours, le poil piqué, &c.

Enfin elle est symptomatique toutes les fois qu'elle précède, accompagne ou suit une maladie quelconque. Elle a généralement lieu après les maladies aiguës, & elle est alors un signe de convalescence. Elle s'effectue quelquefois si subitement, que nous avons vu un cheval guéri d'une maladie inflammatoire rester sans aucun poil sur le corps, le second jour qu'il fut étrillé après sa maladie. On la voit aussi accompagner ou suivre quelques épizooties, plusieurs maladies chroniques, telles que la phthisie, la cachexie, le farcin, la ladrerie des porcs, &c., & presque toutes les maladies externes, mais sur-tout les maladies cutanées, telles que les dartres, la galle, les eaux aux jambes, &c.; elle suit quelquefois encore l'usage des purgatifs & des sudorifiques violens, & l'emploi interne des poisons minéraux.

La chûte des crins ou des poils, ou leur peu d'adhérence dans le commencement & dans l'état des maladies aiguës inflammatoires, est ordinairement d'un funeste présage; elle annonce la perversion des fluides, la débilité & la perte du ressort des solides. Celle des crins de la crinière accompagne toujours le roux vieux; la chûte de ceux de la queue donne lieu à ce que l'on appelle *queue de rat*, parce que dans cet état elle ressemble par sa dénudation à la queue de cet animal. Il est au surplus des chevaux en qui cette difformité n'est pas toujours due à la chûte des crins, mais plutôt à la mauvaise conformation de ceux qui y sont, lesquels se trouvent en petit nombre, minces, crépus & courts. La dénudation de la face interne des jambes & celle de la tête est quelquefois non seulement un signe de la présence d'une humeur dartreuse sur ces parties, mais encore une marque de vieillesse, les vieux chevaux étant sujets à cette espèce d'*alopécie* qu'on appelle *ladre*.

Cette maladie n'est jamais dangereuse par elle-même; & il est aisé de voir par ce qui vient d'être dit, que le traitement qu'elle exige doit toujours être relatif aux causes que l'on soupçonne y avoir donné lieu. On doit sentir par conséquent l'inutilité, l'insuffisance, & le danger même d'une foule de remèdes de toute espèce, vantés comme spécifiques pour faire repousser les poils ou les crins.

Lorsque l'*alopécie* est accidentelle, le traitement doit être plus prophilactique que curatif, parce qu'en éloignant ou en faisant disparoître la cause qui y donne lieu, non seulement le mal cesse, mais les poils ou les crins repoussent bientôt. Il faut examiner le harnois dans l'endroit où il use le poil; ce qui a lieu plus constamment au poitrail, aux épaules, au garot, & à la partie externe des jambes

jambes de derrière des chevaux de trait; on fait rembourrer ou diminuer les panneaux des selles; on les bat avec une baguette lorsqu'ils sont durcis par la sueur; on met un *coussinet* ou un *fer à cheval* sous le trait ou la bricole, ou on les garnit d'un cuir très-doux qu'on laisse déborder de chaque côté, & qu'on nomme *feutre* ou *tablier*.

Si la maladie est essentielle, il faut en chercher la cause; si on ne parvient pas à la découvrir, il faut la regarder comme une évacuation nécessaire, comme une crise ou un effort de la nature, qu'il seroit dangereux de troubler par des remèdes inutiles ou contre-indiqués. On se contentera de tenir l'animal dans une exacte propreté, de l'étriller & de le bouchonner plusieurs fois par jour, de l'exercer modérément, de ne point l'exposer à l'action de l'air froid ou humide, & de ménager sa nourriture si elle est ordinairement forte. Si la maladie est la suite de la suppression de la transpiration ou de l'action des rayons du soleil, il faut insister plus ou moins long-temps sur l'usage intérieur & extérieur des délayans, des mucilagineux, tels que les décoctions des malvacées, les bains de rivière, si la saison le permet, & les légers diaphorétiques, tels que les infusions des plantes aromatiques. Lorsqu'elle est due à la mal-propreté, à une mauvaise nourriture, au long repos, &c., la nature même des causes indique le genre de secours à mettre en usage, & il est inutile de les détailler ici.

L'*alopécie* disparoît presque toujours lorsqu'elle est symptomatique, avec ou immédiatement après la maladie essentielle. Celle qui est due à l'application des topiques est la plus longue à guérir; & la trace reste toujours sensible à la vue, si elle est la suite de l'action des vésicatoires ou du feu, parce que les racines ou les bulbes des poils ont été détruites, & la peau en partie désorganisée.

C'est dans ces circonstances seulement qu'on peut employer sans danger les remèdes auxquels on attribue particulièrement la propriété de faire repousser les poils. Le soufre, l'antimoine, & leurs préparations donnés à l'intérieur, tiennent le premier rang. Le foie d'antimoine, *crocus metallorum*, ou safran des métaux, est sur-tout employé de préférence par le plus grand nombre; on le donne en poudre très-fine, à la dose d'une once, le matin, dans le son ou dans l'avoine, légèrement humectée, pendant huit ou quinze jours. On a remarqué que pendant son usage, le poil tomboit en grande quantité, qu'il repoussoit très-promptement, & qu'il étoit plus uni & plus brillant. Les remèdes externes sont en général la décoction des feuilles de noyer, celle de cendres de sarmens, les pampres de vigne, la semence de staphisaigre, le miel, les abeilles, les graisses & les moelles récentes, &c. Nous croyons au surplus que la vertu la plus efficace de ces applications consiste principalement dans le frottement qu'on emploie pour en faciliter l'action, & nous avons vu à cet égard les frictions mercurielles produire un effet très-prompt, quoiqu'employées dans toute autre vue. Les frictions douces, une chaleur modérée, & sur-tout l'attention de tenir les parties pelées couvertes, sont donc les meilleurs remèdes externes à employer pour l'*alopécie*.

Les *queues de rat* sont très-désagréables à la vue: si après l'emploi des moyens que nous venons d'indiquer, si sur-tout après le soin que l'on aura eu de laver & de peigner fréquemment la queue pendant long-temps, les crins restent toujours crépus, roides, & courts, l'organisation péchant dès lors par la racine même, il est à présumer qu'elle restera toujours dans cet état, & il n'y a d'autre ressource que l'amputation de cette partie. Cette opération, en la rendant plus courte, fait disparoître en partie la difformité, qui résidoit plutôt dans la longueur que dans la dénudation devenue beaucoup moins sensible après l'amputation. (*Voyez* Amputation de la queue.)

La chûte des crins de la crinière n'est pas aussi désagréable, & il est même des chevaux dans lesquels cette partie en est absolument dépourvue. (*Voyez* Ladre.) S'il s'agit cependant d'un cheval de prix, de goût, ou de parade, ou destiné à être monté par quelqu'un de distinction, on peut lui mettre une *crinière artificielle*. (*M. Huzard.*)

ALOPEX. (*Hygiène.*) *Voyez* Renard marin. (*M. Macquart.*)

ALOSE. (*Hygiène.*)

Partie II. *Des choses improprement appelées non naturelles.*

Classe III. *Ingesta.*

Ordre II^e. *Alimens.*

Section II. *Animaux.*

Clupea alosa. Lin.

L'*alose* est un poisson de mer qui a beaucoup de ressemblance pour la figure avec le hareng; elle est seulement plus large & plus applatie vers les côtés. Elle surpasse aussi le hareng en volume; car elle s'accroît jusqu'à la longueur d'une coudée sur quatre pouces de largeur; c'est ce rapport de figure, joint à une différence sensible de grandeur entre le hareng & l'*alose*, qui a déterminé le nom qu'elle a reçu des anglois.

L'*alose* a l'iris des yeux argenté, la prunelle noirâtre, le dos mêlé de bleu, de vert, de blanc argentin: elle a de grandes écailles minces, une rangée de petites dents à la mâchoire supérieure seulement, les narines à égale distance du bout du bec & des yeux, six nageoires, deux au défaut des ouïes, deux petites au ventre, une longue après l'anus, une brune au milieu du dos, & la queue fourchue.

La multitude de petites arêtes qu'on trouve dans

l'*alose*, la fait nommer *trissa* par les grecs, ce qui signifie plein de cheveux. Les anciens faisoient peu de cas de l'*alose*, & Ausone rapporte que de son temps elle n'étoit en usage que parmi le petit peuple ; cependant on la voit aujourd'hui sur les tables les plus délicatement servies. Sa chair est tendre, nourrissante, & agréable au goût. Sa bonté dépend beaucoup de l'époque à laquelle on la pêche. Il faut qu'elle ait séjourné quelque temps dans l'eau douce ; car au sortir de la mer elle est maigre, sèche, & d'un mauvais goût ; mais quand elle a séjourné dans les rivières en remontant contre leur cours, elle devient grasse, charnue, d'une saveur agréable, & d'une facile digestion.

Les *aloses* passent pour avoir un petit grognement assez semblables à celui du pourceau. Rondelet & Albert le Grand, assurent que le son des cloches & des tambours attire les *aloses*.

M. Duhamel dit que les *aloses* qu'on pêche à l'embouchure de la Seine, sont ordinairement grasses & de bon goût, parce qu'elles s'y nourrissent de petits poissons, & particulièrement d'éperlans. Plus elles s'éloignent de la mer, plus elles sont estimées. On les pêche depuis le mois de février jusqu'en mai ; alors elles abondent. Les plus fortes *aloses* ont deux pieds de longueur, pèsent huit à dix livres.

On dit que l'*alose* a dans la tête un os pierreux apéritif, propre à détruire la pierre & la gravelle, & à absorber les acides ; ce qui mérite confirmation.

On cuit ordinairement l'*alose* au court-bouillon, ou bien étuvée ou rôtie, soit sur le gril, soit à la broche. (*M. Macquart.*)

ALOUAHSCHI. (*Art vétérinaire.*) Histoire des animaux. *Voyez* Alhimar. (*M. Huzard.*)

ALOUCHI (*mat. méd.*) On conserve dans les cabinets d'histoire naturelle un suc végétal, concret, rougeâtre, qu'on connoît sous nom de gomme *alouchi*. C'est, dit-on, une sorte de gomme résine, fort odorante, qui se tire du cannelier blanc. Elle a vraisemblablement une vertu analoge à celle des gommes résines, fondantes, & anti-spasmodiques ; mais on ne l'a point employée, & l'on n'en connoît même pas la nature. Il seroit possible que ce fût une résine pure. (*M. de Fourcroy.*)

ALOUETTE. (*Hygiène.*)

Partie II. *Matiere de l'hygiene.*

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I^er^. *Alimens.*

Section II. *Animaux.*

Alauda vulgaris. Willug. ornit. 149.

L'*alouette* est un petit oiseau de la grosseur du moineau, qui vit dans les champs. Il a six pouces de longueur, depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité des pattes. Il y a beaucoup d'espèces d'*alouettes*, & un de leurs principaux caractères distinctifs est d'avoir l'éperon, ou l'ongle de derrière, très-long, sur-tout dans le mâle, ce qui leur donne la facilité de courir aisément dans la plaine. Elles chantent en s'élevant en l'air, & ont des plumages d'une couleur grise-terreuse.

L'*alouette* ordinaire a environ dix pouces d'envergure, elle a les jambes & les pieds bruns, les ongles noirs. L'*alouette* fait son nid dans les blés, se nourrit de graines, & multiplie beaucoup.

Sa chair a un très-bon goût, elle est facile à digérer. Vers l'automne, les *alouettes* sont très-grasses, & deviennent exquises.

L'*alouette* se sert en ragoût, en tourte, rôtie, en salmis, en caisse, & au gratin.

On a dit que le sang de l'*alouette* pouvoit faire couler l'urine & appaiser les coliques venteuses & néphrétiques ; on lui a encore donné d'autres vertus, qu'il est inutile de rapporter, parce qu'elles ne sont aucunément fondées. (*M. Macquart.*)

ALOURDI, Abasourdi, Atombi, Étonné, Étourdi (*Pathologie vétérinaire.*) La plupart des maquignons & des marchands de chevaux se servent de ces expressions, pour désigner des chevaux dont la tête est lourde, les yeux hagards & saillans, dont le sang est raréfié ou trop abondant, dont la marche est irrégulière & chancelante, & qui, en un mot, ont de la disposition à devenir *immobiles*. Ces accidens, qui sont toujours symptomatiques, ont souvent pour causes, des courses & des exercices violens & fréquemment répétés, tels que les essais qu'on leur fait subir dans les marchés ; les mauvais traitemens qui les accompagnent toujours ; une nourriture très-substancielle, substituée à une nourriture peu succulente ; une saignée faite inconsidérément, &c. &c. La diète & le repos suffiroient presque toujours pour empêcher ces accidens de se développer, & de donner lieu à la maladie essentielle ; mais la diète & le repos contrariant les intérêts des vendeurs, ils se hâtent au contraire de donner lieu à ces développemens, afin de mettre le cheval dans le cas de la redhibition & d'en être ainsi débarrassé. (*Voyez* Cas rédhibitoires, Immobilité, Pléthore. (*M. Huzard.*)

ALOYAU. (*Hygiène.*)

Partie II. *Choses non naturelles.*

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I^er^. *Alimens.*

Section II. *Animaux.*

On donne le nom d'*aloyau* à une pièce de bœuf prise le long des vertèbres, & au haut du dos de cet

animal. C'est un manger très-délicat & très-savoureux, sur-tout celui que fournissent les muscles intérieurs.

On sert l'*aloyau*, soit rôti, soit à la braise, piqué de lard & assaisonné d'épices & de fines herbes, souvent coupé par tranches, dans son jus, avec une sauce aux capres & aux anchois. Il est de la nature des viandes qui nourrissent le plus, & qui conviennent particulièrement aux personnes d'une bonne santé & qui font beaucoup d'exercice. *Voyez* Bœuf. (*M. Macquart.*)

ALPAGO (André). *Voyez* l'article bibliographique d'Avicenne. (*M. Goulin.*)

ALPAM. (*Mat. méd.*) Plante indienne dont le tronc est divisé en deux ou trois tiges, & couvert d'une écorce verte & cendrée, sans odeur, & d'un goût acide astringent. Le bois de la branche est blanchâtre, partagé par des nœuds, plein d'une moelle verte; la racine longue, rouge, composée d'un grand nombre de filets capillaires, qui s'étendent en tout sens; la feuille oblongue, étroite, pointue par le bout, d'un vert foncé en dessous, d'un vert pâle en dessus, avec beaucoup de côtes, de fibres, de veines; attachée à un pédicule court, fort & plat en dessus, désagréable à l'odorat & âcre au goût; la fleur pourpre foncé, sans odeur, placée sur un pédicule foible & rond, par deux ou trois feuilles assez larges, pointues par le bout & couvertes en dedans d'un duvet blanc; les étamines, au nombre de trois, rouges, oblongues & se croisant, & la cosse qui succède à la fleur, pointue, ronde, pleine d'une pulpe charnue & sans aucune semence, au moins qu'on puisse discerner.

Elle croît dans les lieux découverts & sablonneux; elle est commune à Aregatti & à Mondabelli; elle porte fleur & fruit au commencement & à la fin de l'année; elle est toujours feuillée.

Quelque partie qu'on prenne de cette plante, on en fera avec de l'huile un onguent qui guérira la gale & detergera les vieux ulcères. (*Anc. Encyclopéd.*) (*M. de Fourcroy.*)

ALPES. (*Hygiène.*) Voyez le mot Europe. (*M. Macquart.*)

ALPHITA. (*Hygiène.*)

Partie II. *Choses non naturelles.*

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. *Alimens.*

Section I. *Végétaux.*

L'*alphita*, suivant l'ancienne encyclopédie, est une préparation alimentaire, faite avec de la farine d'orge perlée & grillée, ou plus généralement avec la farine de quelque grain que ce soit. On conjecture que les anciens étendoient sur le plancher, de distance en distance, leur orge en petits tas, pour le faire mieux sécher, quand il étoit humide, & que l'*alphita* est la farine même de l'orge qui n'a point été séché de cette manière. L'*alphita* des grecs étoit aussi le *polenta* des latins. — La farine de l'orge détrempé & cuit avec l'eau, ou quelque autre liqueur, comme le vin, le moût, l'hydromel, &c., étoit la nourriture du peuple & du soldat. Hippocrate ordonnoit souvent à ses malades l'*alphita* sans sel. (*M. Macquart.*)

ALPHITON. (*Mat. méd.*) Le mot grec *alphiton* signifioit chez les anciens médecins une farine d'orge grillé, & l'espèce de pâte ou de bouillie qu'on faisoit avec cette farine, soit pour servir d'aliment ou de médicament, soit pour la fabrication de la bière. Quant à la farine d'orge cru ou naturel, Hippocrate la désigne par les mots *alphitæ proconia*, farine d'orge tel qu'il sort des épis; Galien la nomme *olmusis*. Il est nécessaire que ceux qui consultent les auteurs anciens, connoissent cette distinction; les farines d'orge dans les deux états indiqués étant totalement différentes en principes & en propriétés. (*Dict. de mat. médicale de Julliot.*) (*M. de Fourcroy.*)

ALPHOS. (*Nosologie.*) ἀλφός, *alphus*, *vitiligo*, vitilige ou vitiligue. Suivant Celse, la vitilige est un genre de maladie qui ne présente aucun danger, est cependant d'un aspect hideux, procede d'une mauvaise disposition, & se divise en trois espèces; savoir l'*alphos*, le *melas*, & la *leuce*. (Voyez ces mots.) Les articles particuliers, auxquels ils doivent appartenir, ne me dispenseront pas de m'étendre ici sur leur genre, que je pourrois renvoyer à l'article Vitilige, mais qui devant servir de préliminaire à l'éclaircissement de deux articles importans, Éléphantiase & Lèpre, me détermine en quelque sorte à préférer l'ordre des matières à celui du dictionnaire.

L'*alphos* est de couleur blanche, presque toujours rude au toucher & répandu comme par gouttes d'espace en espace; quelquefois il occcupe de plus grandes surfaces, & s'étend ainsi en laissant quelques interruptions. Le *melas* diffère seulement par sa couleur noire, & semble produire des ombres sur la peau. La *leuce* a quelque ressemblance avec l'*alphos*; mais elle tire davantage sur le blanc; *elle descend plus profondément*; en outre elle fait blanchir les poils, & les rend semblables au poil follet: toutes ces éruptions gagnent & augmentent chez les uns plus vîte, & chez les autres plus lentement. Il est des malades qui n'éprouvent l'*alphos* & le *melas* que passagèrement dans certains temps; mais la *leuce* ne disparoît pas aussi facilement.

Celse assure, « que les deux premières espèces

» de *vitilige* ne sont pas très-difficiles à guérir. » Mais la troisième est à peine curable, & si l'on » réussit à la réduire, jamais la couleur saine de » la peau ne se rétablit entièrement ». Pour déterminer le pronostic & la curabilité des vitiliges, Celse recommande l'expérience suivante : « On incise ou l'on pique la peau ; s'il sort du sang, » ce qui est ordinaire dans l'*alphos* & le *melas*, » il y a du remède : si l'on n'aperçoit qu'une » humeur blanchâtre, il n'y a point de guérison, » l'on ne doit pas même la tenter ».

On voit, d'après cette expérience, que le pronostic de la *leuce*, troisième espèce de vitilige, est le plus défavorable, puisque les deux premières étant plus sujettes à manifester par la piqûre ou par l'incision un suintement sanguinolent qui décide de leur curabilité, la sortie d'une humeur blanchâtre décèle un corruption plus profonde ou une altération plus intime, & donne le vrai sens des mots que Celse emploie pour indiquer que la *leuce* descend ou pénètre plus profondément dans le tissu de la peau, *descendit altiùs* ; aussi doit-elle porter atteinte à la racine des poils & donner lieu a leur changement de couleur ; accident qui n'appartient ni à l'*alphos* ni au *melas*.

On voit combien le texte de Celse est précis & en même temps descriptif : je vais extraire à l'appui quelques passages épars dans Galien, qui peut ainsi servir de commentateur à l'Hippocrate latin. Il attribue les taches de la *leuce* à la dégénérescence pituiteuse des humeurs : ces taches profondes donnent aux chairs l'apparence de celles des polypes, & des testacés. Cette blancheur détermine le nom de la maladie, & offre à la surface de la peau l'aspect d'une terre blanche. Galien confirme ainsi tout ce que Celse expose spécialement sur la *leuce* : il met également à part les deux premières espèces de vitilige dont la différence consiste à s'arrêter à la superficie de la peau, sous la forme de petites écailles, sans altérer toute son épaisseur. *Non sub iis tota caro vitiatur, sed in summo corpore, veluti squammæ quæpiam, vitiligines insiguntur.*

Avant d'aller plus avant dans ces rapprochemens de Celse & de Galien, il m'importe de prévenir sur quelques erreurs contenues au traité *de morbis cutaneis* du célèbre Lorry. 1°. Il propose d'admettre le *melas* & la *leuce* comme les deux seules espèces du genre qu'il appelle *alphos*. Ce changement ne peut qu'embrouiller la matière, surtout après avoir cité tout au long la description de Celse, où est prouvée la nécessité d'admettre les trois espèces qui, d'après l'observation, se retrouvent également dans Galien & ailleurs ; 2°. il prend à contre-sens les mots *altiùs descendit*, par lesquels Celse indique que les taches de la *leuce* gagnent plus avant dans le tissu des tégumens, que celles de l'*alphos* ou du *melas*. M. Lorry a cru devoir reconnoître ici une excavation de la peau (*altius descendit*, id est, *cutem excavat*). Cette explication est aussi contraire au sens de la chose qu'à la valeur des mots. Elle rendroit incompréhensible l'expérience indiquée par Celse, laquelle suppose, non pas un vide ou un creux, mais un plein où l'on puisse inciser & piquer, pour juger de l'épaisseur ou de la profondeur des taches du vitilige.

Galien n'auroit pas manqué de tracer un caractère aussi distinctif que celui de l'excavation de la peau : il ne reconnoit cette lésion que dans les affections cutanées ulcéreuses, qui excavent la peau en l'excoriant. Il observe que l'éléphantiasis creuse ainsi les tégumens de même que certaines espèces d'éruptions dartreuses & psoriques. Quant à la *leuce*, il la regarde comme une variété de la lèpre des grecs, dont elle se rapproche par la blancheur, & dont elle diffère en laissant la peau plus douce ou moins rude. « Mais, ajoute-t-il, de toutes les mala- » dies qui couvrent la peau d'aspérités, telles que » les vitiliges & la lèpre, l'éléphantiasis est celle » qui en produit de plus monstrueuses, &c. ». Le lecteur qui voudra me suppléer ici dans l'étude de Galien, pourra consulter l'index de Brassavole, dont les renvois sont aisément applicables à toutes les éditions des Juntes & même à celles de Froben & de Chartier.

Les médecins grecs qui ont écrit après Galien sont du même avis que Celse, sur la curabilité de la *leuce*. Paul d'Ægine décrit la même expérience avec encore plus d'exactitude, & il en tire les mêmes conséquences pour le pronostic. Il ne recommande pas indifféremment d'inciser ou de piquer la peau ; mais de borner la piqûre à la surface, non au delà du derme dans l'étendue de la tache vitiligineuse, &c. (*de re medicâ, l. 4, c. 15.*)

Oribase considère avec Galien, dans la vitilige appelée *leuce*, l'altération de la couleur rouge du sang, qui, étant devenu pituiteux & glutineux, a tourné à la couleur blanche, & il ne dit rien de relatif à la dépression de la peau. (*l. 7, c. 48 de morb. cur. l. 3, c. 58.*)

Aëtius indique très-clairement par la profondeur de la *leuce*, l'épaisseur quelle occupe dans les chairs ; il fait mention de la blancheur des poils, & il ajoute que lorsqu'ils se tortillent & qu'ils tombent, la *leuce* est incurable. (Tetr. serm. 1, c. 133.)

Actuarius trace, d'après Galien, les différences de l'éléphantiasis, de la lèpre, de la gale, des dartres & des vitiliges : il insiste particulièrement sur l'empreinte plus ou moins profonde de ces divers exanthêmes ; non pas qu'il s'agisse d'aucune excavation, mais bien de la profondeur qu'elles occupent dans la chair. C'est sous ce rapport qu'il dit que la *leuce* est à l'*alphus*, ce que la *lèpre* est à la *gale*, qui, de même que l'*alphus*, est plus superficiel. (Meth. med. l. 2, c. 11.)

Tout ce qui vient d'être spécifié touchant la

vitilige, doit s'appliquer à ce que les arabes ont entendu par le mot *morphæa*, qui forme avec ceux de *vitiligo* & d'*alphos* dont il est synonyme, un seul & même genre, & dont il y a également trois espèces ; savoir, 1°. la morphée blanche, *vitiligo alphus*, de Sauvages ; *ceu alphus leuce*, de Galien ; *morphæa alba arabum*, *alguada*, d'Avicennes, ou lèpre des juifs, selon Sauvages : 2°. la morphée noire, *vitiligo nulas*, de Sauvages ; *ceu alphus melas*, *morphæa nigra*, *albara nigra Avicennæ* : 3°. le botor de Rhazès & l'albara d'Avicennes, qui répondent à la leuce, *vitiligo leuce* de Sauvages. Ce nosologiste a donné, de même que M. Lorry, la dépression de la peau pour caractère primitif du genre entier, quoique les auteurs arabes, bien examinés, ne semblent point avoir conçu autre chose que l'empreinte plus ou moins profonde de chaque espèce de tache vitiligineuse, de la même manière que l'ont entendu Celse, Galien, & les médecins grecs que j'ai cités. *Voyez* MORPHÆA.

Je crois donc avoir ainsi réussi à rectifier une erreur de quelques modernes, en rapprochant plusieurs autorités des anciens qu'ils n'avoient pas assez comparées, & dont ils ont donné une fausse interprétation. Il est donc à propos de réunir l'épaisseur ou la profondeur des taches, à l'aspérité de la peau & à son changement de couleur, pour caractériser le genre de la vitilige ou de l'*alphos*. On verra ces mêmes symptôme plus fortement prononcés dans les affections lépreuses, qui souvent ont tiré leur origine des vitiliges. Toutes ces maladies supposent la même ætiologie & des traitemens analogues. Je m'occuperai de ces objets aux articles LÈPRE, ÉLÉPHANTIASIS. (*M.* CHAMSERU.)

ALPINI. (Prosper) Il eut pour père François *Alpini*, qui exerçoit la médecine avec distinction. Il naquit le 23 novembre 1553, à Marostica, petite ville de l'état de Venise. Prosper, après ses humanités, ne désiroit que de porter les armes ; mais son père le destinoit à la profession de médecin, & voulut être obéi ; après des supplications inutiles, Prosper se soumit. Il se rendit à Padoue, y étudia la médecine avec ardeur, & fut reçu docteur en 1578 (à 25 ans environ). Dans le cours de ses études médicales, ayant pris du goût pour la botanique, il desira de voyager pour étendre ses connoissances en cette partie. La république ayant nommé George Hemi bayle ou consul en Égypte, Prosper *Alpini* partit avec lui en 1580. Il examina dans ce pays tout ce qui avoit rapport à la médecine & à l'histoire naturelle. Après trois ans de séjour, il revint en Italie. André Doria, prince de Melphe, en 1584, se l'attacha en qualité de médecin. Il fut ensuite nommé par la république de Venise professeur de botanique & directeur du jardin de Padoue. Il mourut le 23 novembre 1616, à 63 ans.

Le mérite de Prosper *Alpini* le fit estimer de son temps ; il occupe une place distinguée parmi les médecins qui ont enrichi l'art.

Voici les ouvrages qu'il a composés.

I. *De medicina Ægyptiorum libri quatuor, in quibus multa, cum de vario mittendi sanguinis usu per venas arterias, cucurbitulas, ac scarificationes nostris inusitatas ; deque inustionibus & aliis chirurgicis operationibus, tum de quam plurimis medicamentis apud Ægyptios frequentioribus elucescunt ; quæ cùm priscis medicis doctissimis olìm notissima ac pervulgatissima essent, nunc ingenti artis medicæ jacturâ à nostris desiderantur. Venetiis, apud Franciscum de Franciscis* 1591, *in*-4°. (MANG.)

— *Parisiis, apud viduam Guil. Pelé*, 1646, *in*-4°. *Cui editioni accessit Jacobi Bontii de medicina Indorum*. MANG.

— *Lugduni Batavorum*, 1718 (aut. 1719), & 1745, *in*-4°. avec figures. On y a joint (dit M. Eloy), le dialogue d'*Alpini*, *de balsamo*, & le livre *de medicinâ Indorum* BONTII.

Manget ne croit pas, dit encore M. Éloy, que ce traité de *medicinâ Ægyptiorum* soit complet ; il parle d'un cinquième livre, qui est demeuré manuscrit entre les mains des héritiers de l'auteur.

Manget n'a fait que rassembler tout ce qui regarde les ouvrages & les auteurs, & ne dit rien de lui-même. Il est vrai qu'on lit dans sa *bibliotheca script. med.* tom. 1, pag. 563, col. 1, ce que rapporte M. Éloy ; mais Manget cite le journal d'Italie, année 1711, qu'il copie en cet endroit.

Schulze (*hist. med.* 1728, *in*-4°., pag. 41), en faisant l'histoire de la médecine des anciens Egyptiens, renvoie, en finissant, à l'ouvrage de Prosper *Alpini* ceux qui désirent avoir plus de connoissance de la médecine pratique de ces peuples ; mais il ajoute : « Quoique ce médecin décrive ce qu'il a vu en Égypte, durant le séjour de trois ans qu'il y a fait, & qu'il en prenne occasion de parler de la pratique ancienne, ce seroit se tromper que de regarder comme restes ou preuves de la véritable & très-ancienne médecine des Égyptiens, tout ce qu'il rapporte. Il est facile de démontrer que beaucoup de choses sont d'un âge très-postérieur, lesquelles introduites par les Grecs & les Arabes, se sont conservées jusqu'au siècle de Prosper *Alpini* ; & y existent peut-être encore aujourd'hui.

II. *De balsamo, dialogus in quo verissima balsami plantæ, opobalsami, carpobalsami, & xylobalsami cognitio, plerisque antiquorum atque juniorum medicorum occulta, nunc elucescit. Venetiis, apud Francisc. de Franciscis*, 1591, *in*-4°. ÉLOY. SEGUIER. (Biblioth. de Soubise, catal. p. 222, n°. 3285.)

— *Venetiis, apud Franc. de Franciscis*

1592, *in*-4°. *MANGET*, qui peut-être s'est trompé.

Ray, dit Séguier, fait mention dans la préface de son histoire des plantes, d'une édition du traité *de balsamo*, faite en 1594, *in*-4°. Il ajoute : ce dialogue se trouve avec le livre *de plantis Ægypti*, an. 1592 & 1640, & avec l'ouvrage *de medicina Ægyptiorum*. ann. 1719.

Antoine Colin, apothicaire de Lyon, a traduit ce traité, & plusieurs autres, publiés sous ce titre :

Histoire des drogues, épiceries & médicamens simples qui naissent ès Indes & en l'Amérique, *de Garcias ab horto*, de Christophle à Costa, & de Nicolas Monardes, traduit en latin par Clusius, & en françois par Colin, avec la traduction de l'histoire du baume de Prosper *Alpini*. Lyon, Jean Philebotte, 1619, *in*-8°. *SÉGUIER*.

Voici le jugement que porte M. Éloy du traité du baume : « *Alpini* auroit pu donner » quelque chose de mieux, puisqu'il avoit son » sujet sous les yeux ; mais il n'étoit pas alors » assez au fait de la botanique, & pour cette » raison, la figure & la description du baume » sont rendues bien obscurément dans cet ouvrage ».

III. *De plantis Ægypti liber, in quo non pauci, qui circà herbarum materiam irrepserunt, errores deprehenduntur, quorum causâ hactenùs multa medicamenta ad usum medicinæ admodum expetenda, plerisque medicorum, non sine artis jactura, occulta atque obsoleta, jacuerunt. Venetiis, apud Franciscum de Franciscis*. 1591, *in*-4°. *SÉGUIER*.

— *Venetiis, apud eumdem*, 1592, biblioth. reg. *SÉGUIER*.

Il est assez vraisemblable que ces deux dates, 1591 & 1592, conviennent à une seule & même édition.

— *Venetiis, apud eumdem*, 1633, *in*-4°. *ex catal. Scheuckz*. *SEGUIER*.

Veslingius a fait sur cet ouvrage des observations & des notes, lesquelles parurent sous ce titre : *Joannis Veslingii Mindani, in patavino gymnasio anatomiæ professoris observationes & notæ ad Prosperum Alpinum, cum additamento aliarum plantarum ejusdem regionis*. Patavii, apud Paulum Frambottum, 1638, *in*-4°.

Il semble que le travail de Veslingius sur cette première édition parut seul, au moins aucun des bibliographes n'observe que le traité de Prosper *Alpini* y soit joint ; mais ils semblent dire que ces deux traités furent réimprimés ensemble à Padoue, chez le même Paul Frambotto, en 1639, *in*-4°. Peut-être n'y a-t-il eu de réimprimé à cette époque que le traité d'*Alpini*, *de Plantis Ægypti*, pour l'unir aux notes de Veslingius. Pressé par les circonstances, & dépouillé, par l'injustice, de mes recherches de 20 ans, je ne saurois lever cette difficulté bibliographique.

— *Editio altera, de plantis Ægypti, emendatiòr. Patavii, apud Paulum Frambottum*, 1640. *in*-4°. *Cum Veslingii observationibus*. Bibl. reg.

M. Éloy dit qu'on trouve dans cette édition le dialogue *de balsamo*.

— *Lugduni batavorum, cui accessit historia naturalis Ægypti, apud Gerard. Potvliet*, 1735, *in*-4°. *SÉGUIER*.

Le mérite de l'ouvrage de Prosper *Alpini*, dit M. Éloy, consiste dans la description & les figures des plantes officinales qui croissent en Égypte. Les planches sont assez bonnes pour le temps auquel elles ont été gravées ; elles sont cependant quelquefois trop petites, & ce défaut est la cause qu'elles n'expriment qu'imparfaitement la plante dont l'auteur parle. Le café, par exemple, n'est pas reconnoissable dans la figure qu'il en donne.

IV. *De præsagendiâ vitâ & morte ægrotantium libri septem, in quibus ars tota Hippocratica prædicendi, in ægrotis, varios morborum eventus, cùm ex veterum medicorum dogmatis, tum ex longâ accuratâque observatione, novâ methodo, élucescit. Venetiis, apud hæredes Melchioris Sessæ*, 1601, *in*-4°.

— *Francofurti, apud Jonam Rhodium*, 1601, *in*-8°. *MANGET*.

— *Patavii*, 1601, *in*-4°. *ÉLOY*.

— *Lugduni Batavorum, ex offic. Is. Severini*, 1710, *in*-4°.

Boerhaave y a mis une préface, & Rodolphe Dyker a revu & corrigé l'édition qui est accompagnée de deux tables.

— *Francofurti*, 1621, *in*-8°., mais sous ce titre : *Medicinalium observationum historico-criticarum libri septem*. *KESTNER*.

— *Lugduni Batavorum*, 1733, *in*-4°., revue par Henr. Dan. Gaubius. On y trouve la préface de Boerhaave.

— *Hamburgi*, 1734, *in*-4°. *KESTNER*.

V. *De medicina methodica libri tredecim, in quibus medendi ars, METHODICA vocata, olim maximè celebris, quæ hac ætate non sine magno studiosorum medicinæ & dedecore & damno planè desiisse visa est, denuo restituitur, atque in medicorum commodum quadantenùs ad medicinam dogmaticam conformatur. Opus novum, è quo studiosi, propter sectæ methodicæ placita à celeberrimis medicis tradita, etiam praxim methodicam exactissimam ad medendum nanciscentur. Patavii, apud Franc. Bolzettam*, 1611, *in-fol*.

— *Lugduni Batav.*, 1719, *in*-4°. *KESTNER*.

— *Ibid*, 1729, *in*-4°. *ÉLOY*.

VI. *De rhapontico, disputatio in gymnasio*

patavino habita, in quâ rhapontici planta, quam hactenùs nulli viderunt, medicinæ studiosis nunc ob oculos ponitur, ipsiusque cognitio accuratiùs expenditur atque propenditur. Patavii, apud Petrum Bertellium, 1612, *in*-4°., *cum figura Rhapontici.*

— *Patavii*, 1622, *in*-4°. MANGET.

Cette édition paroît douteuse à Séguier.

— *Lugduni Batavorum, ex officina Boudesteyniana*, 1718, *in*-4°. CRONOV.

VII. *De plantis exoticis libri duo, opus editum curâ Alpini Alpini, Prosperi filii. Venetiis, apud Joannem Guerilium*, 1627, *in*-4°.

Alpinus Alpinus fut professeur de botanique depuis 1633 jusqu'en 1637, qu'il mourut de la peste.

On trouve quelquefois ce traité avec les dates de 1629 & de 1656; c'est une supercherie du libraire, qui sans rien changer, a voulu faire croire que l'ouvrage avoit été réimprimé. TOMASINI, cité par Séguier.

On lit dans le journal d'Italie, année 1711, que Prosper *Alpini* avoit composé d'autres ouvrages qui sont restés entre les mains de ses héritiers.

1°. *Prælectiones in gymnasio patavino.*

2°. *De surditate*, qui n'a point été achevé.

M. Éloy observe que la surdité dont Prosper *Alpini* fut affligé durant les dernières années de sa vie, l'avoit engagé à faire beaucoup de recherches sur les causes & la guérison de cette maladie.

3°. *De medicinâ Ægyptiorum, liber quintus.*

4°. *De naturali rerum in Ægypto observatarum historia, libri V, variis plantarum, lapidum, & animalium iconibus exornati.*

Le journaliste d'Italie ajoute : nous avons connoissance que cet ouvrage manuscrit est entre les mains de M. Louis Campolongo; il a été augmenté & revu par le savant Jean Rhodius, qui avoit vivement sollicité le possesseur de le faire imprimer; mais différens contre-temps en ont empêché l'édition. Elle a été enfin donnée sous ce titre :

Historiæ naturalis Ægypti, libri IV. Lugduni Batavorum, 1735, *in*-4°., 2 vol., *cum figuris.*

On y a joint le livre *de plantis Ægypti.*

M. Éloy observe avec raison qu'il est étonnant que l'éditeur hollandois n'ait pas joint le 5^e. livre aux quatre premiers.

Sans doute cet éditeur l'auroit fait s'il l'eût eu; mais est-il certain qu'il ait existé un cinquième livre? Manget, en copiant le journal d'Italie, n'auroit-il pas mis V au lieu de IV.

Boerhaave dit qu'*Alpini* avoit aussi composé un ouvrage *de præsagiendis morbis in sanitate*, qui a disparu.

Prosper eut quatre fils; 1°. Antoine, jurisconsulte, qui mourut de la peste en 1631; 2°. *Alpini Alpini*, médecin, professeur de botanique en 1633; il mourut en 1637; 3°. Maurice, moine du mont Cassin, qui mourut en 1644; 4°. N..... suivit le parti des armes. (*M.* GOULIN.)

ALPISTE. (*Hygiène.*)

Partie II. *Choses non naturelles.*

Classe III. *Ingesta.*

Ordre III. *Alimens.*

Section I^{ere}. *Végétaux.*

Phalaris Canariensis.

L'*alpiste* est une plante de la classe des graminées, qui croît spontanément en Afrique, au milieu des champs & des moissons. Elle fournit une graine jaunâtre, oblongue, assez blanche en dedans. On l'appelle graine des canaries, soit parce qu'elle est indigène dans les isles Canaries, soit parce qu'on en nourrit les serins, qu'on désigne sous le nom de Canaries dans nos ports. On lui donne encore le nom de graine d'oiseau. M. Teissier en a beaucoup recueilli, & il donnera sans doute sur cette plante des notions plus complètes. Voyez le Dict. d'Agricult.

Je ne crois pas que la graine d'*alpiste* ait encore été employée pour les hommes comme aliment; son goût, peu agréable, la rend peu propre à faire du pain : cependant on pourroit peut-être faire servir avec avantage sa farine en crême ou en purée, comme on fait pour celle de feves & de lentilles. On pourroit encore en faire des préparations anodines & doucement résolutives. (*M.* MACQUART.)

ALPISTE. (*Mat. méd.*) L'*alpiste phalaris* est un genre de plantes graminées, dont le caractère générique est d'avoir la balle extérieure uniflore, composée de deux valves concaves & tranchantes sur le dos; la balle intérieure bivalve plus petite que l'extérieure, trois étamines avec des anthères oblongues, deux stiles capillaires, des stigmates velus.

L'espèce dont il est question ici, est l'*alpiste* de canarie, *phalaris canariensis*, L.; on l'appelle communement GRAINE DE CANARIE. Cette plante est haute de deux à trois pieds, articulée; ses feuilles ont trois lignes de large, elles sont molles & glabres; son épi terminal est cylindrique, panaché de blanc & de vert; on voit aussi des lignes vertes sur les balles. Elle croît abondamment aux isles Canaries, en Provence, en Languedoc, aux environs de Montpellier; en Toscane & en Espagne, on la trouve parmi les blés.

Les anciens recommandoient les feuilles & leur

suc, comme un très-bon remède pour calmer les douleurs des reins & de la vessie. Lobel dit avoir vu quelques personnes faire faire du pain avec la graine de canarie, & en manger avec succès dans cette maladie. (*M.* DE FOURCROY.)

ALPISTE, ALPIA, ALPIÇE, *graine de Canarie*, *graine d'Espagne*, *graine d'oiseau*. (*Hygiène vétérinaire*)

L'*Alpiste* (*Phalaris Canariensis*) est une espèce de *chiendent* exotique, qui s'est facilement naturalisé en Europe & en France. On le cultive en grand dans la Provence, la Flandre, la Normandie. Il sert principalement à la nourriture des oiseaux de volière, & particulièrement à celle des serins, dont il paroît être l'aliment naturel, étant indigène aux isles Canaries, d'où il tire son nom, & d'où on sait que ces oiseaux sont originaires. On en fait un débit assez considérable à Aubervillers près Paris; les cultivateurs l'apportent en graine ou en épi : la première est revendue par les grenetiers, les seconds sont criés dans les rues par les marchandes de *mouron*, sous le nom très-impropre de *plantain*.

Cette graine farineuse est une bonne nourriture pour les oiseaux, qui en sont très-friands; elle les engraisse & même les échauffe, si elle est donnée seule ou en trop grande quantité; c'est pourquoi les amateurs préfèrent de la faire manger en épi; on en met un dans la cage, & l'oiseau s'amuse à tirer le grain de sa balle, avant de l'éplucher pour l'avaler; il est par conséquent plus long-temps, & en consomme moins. On renouvelle l'épi lorsqu'il est entièrement égrainé. On donne principalement la graine d'*alpiste* dans le temps de la mue, & quelques-uns prétendent qu'elle excite les oiseaux à chanter.

Toute la plante est également mangée avec plaisir, sur pied ou séchée, par les autres animaux domestiques. Dans les endroits où on la cultive en grand, on en donne la paille aux vaches & aux moutons, après en avoir séparé la graine. (*M.* HUZARD.)

ALQUIFOUX. (*Mat. méd.*) C'est le nom que quelques auteurs de minéralogie & de métallurgie donnent à une espèce de mine de plomb sulfureuse, galène, ou sulfure de plomb, qui vient d'Angleterre. Elle est écailleuse, cassante, difficile à fondre, & souvent couverte d'une couche d'oxide ou chaux de plomb d'un gris jaunâtre.

Quelques personnes font bouillir des fragmens de cette mine dans l'eau avec des plantes, & regardent cette décoction comme un bon remède dans les dartres. Cette préparation pourroit avoir des vertus si un peu de soufre à l'état de sulfure de chaux, se dissolvoit dans l'eau; mais cela est fort douteux. Les médecins n'emploient pas ce remède. (*M.* DE FOURCROY).

ALSACE. (*Jurisp. de la méd.*) Province de l'Allemagne françoise, sur la rive occidentale du Rhin, qui la sépare de l'Allemagne impériale. Cette province est assujettie à un gouvernement si différent des autres provinces de France, que si on ne la faisoit connoître particulièrement, l'on se feroit de fausses idées de sa jurisprudence pour la médecine.

L'*Alsace*, originairement *Elsass*, en latin, *Elisatia*, *Elisata*, *Elitaza*, étoit primordialement une partie de la Germanie, contrée de la Celtique ou primitive Europe. Lorsque les romains en firent la conquête, ils la partagèrent en deux provinces : la basse *Alsace* appartint à la première Germanie, & la haute à la grande province des Séquaniens, *Maxima Sequanorum*. Lors de la ruine de l'empire romain, ce pays fut la proie des Francs : mais elle n'avoit point alors de villes. Le Rhin fit les bornes orientales de la monarchie fondée par Clovis. Sous ses successeurs, la basse *Alsace* fit partie du royaume d'Austrasie, & la haute de celui de Bourgogne. Dans ces premiers temps l'une & l'autre reçut les premières connoissances de la médecine & des autres sciences de ses apôtres & de leurs successeurs. Sous la seconde race, ou des Carlovingiens, elle forma un duché ou grand gouvernement, qui appartint aux successeurs de Charlemagne dans l'empire d'occident. Ce duché a fait une partie de l'empire d'Allemagne à différens titres. Sous la troisième race de nos rois, Ferdinand III céda ce landgraviat par le traité de Munster, du 24 octobre 1648. Cette cession fut confirmée par celui de Nimègue en 1679, & elle fut tout à fait assurée à la France par celui de Risvic en 1688. Par ces traités, & principalement le dernier, le roi lui conserva ses lois & ses usages, & même en partie les formes de sa procédure. Ces traités ont assujetti les habitans de la haute & basse *Alsace* à un gouvernement particulier, qui influe beaucoup sur la solution des questions médico-légales, relativement à ce pays. Ils en ont formé le ressort d'un conseil supérieur, qui tient lieu & a toute l'autorité d'un parlement. Ce conseil fut d'abord établi à Einsisheim en 1558, en place de la régence ou conseil qu'y avoient les archiducs, & transféré depuis à Brisach, & enfin à Colmar en 1698. La justice supérieure des cours souveraines lui fut attribuée en 1679. Louis XIV établit dans cette province des justices royales par édit d'avril 1694 : mais en petit nombre, ayant donné la plupart des terres & des seigneuries domaniales au cardinal Mazarin & à d'autres seigneurs. Ces justices royales, créées en 1694, sont celles de Brisach, de Laguenau, d'Eissenbourg, de Landek, de Huningue, d'Einsisheim, & du Fort-Louis. Celles de Strasbourg ont été créées particulièrement.

Le droit écrit ou le droit romain est la loi générale de toute l'*Alsace*, & y tient lieu de coutume : mais, en outre, elle a conservé d'anciens réglemens qu'elle

qu'elle avoit reçus comme province de l'empire : elle a reçu depuis des ordonnances de nos rois. Celle de 1667 pour le civil, & de 1670 pour le criminel, sont observées au conseil d'*Alsace* & dans plusieurs tribunaux de la province ; mais ils ne le sont pas à Strasbourg qui en releve, ce qui forme une grande contradiction dans la procédure.

L'*Alsace* dépend, pour le spirituel, de plusieurs métropoles; Strasbourg, évêché, dépend de Trèves: une autre partie dépend de Besançon, & d'autres portions de Bâle & de Spire. La religion dominante est la catholique ; mais la luthérienne y est soufferte, même à l'égard des médecins, chirurgiens, & apothicaires, ce qui fait de cette province une exception à la police générale de la médecine en France.

L'*Alsace* est une des plus fertiles provinces de France, qui fournit autant au commerce des drogues, qu'à celui des comestibles & des autres denrées. Elle est sur-tout fertile en blés, légumes, pâturages, vignes, &c. Elle fournit toutes sortes de grains, du safran, du tabac, &c. : elle a aussi des mines d'argent, de cuivre, & de plomb. Cette province, & la ville de Strasbourg en particulier, fait un commerce plus ou moins grand, suivant qu'on est en paix ou en guerre, de châtaignes & de prunes, de graines d'oignons, de pavots, d'anis, de fenouil, de safran, de térébenthine, de tartre, de vins, &c. Autrefois le commerce du tabac y étoit libre & considérable : mais depuis des années, les fermiers généraux s'étant chargés de le débiter, l'ont fait prohiber dans toute l'Alsace.

Il s'y trouve des eaux minérales en réputation. Celles de Sultzbach, dans la haute *Alsace*, près de Munster, sont fort recommandées pour la paralysie, la foiblesse des nerfs & la gravelle. Celles de Saulz & de Widerbroun, dans la basse, sont moins estimées.

Toutes ces observations ont présidé au gouvernement médicinal de cette province, réglé principalement par les statuts des médecins, des chirurgiens, & des apothicaires de ses principales villes, qui sont antérieurs à la conquête de Louis XIV. Strasbourg a une université & une faculté de médecine, un collége de chirurgiens, & une jurande d'Apothicaires, que nous ferons connoître à l'article de cette ville. La juridiction du premier chirurgien du roi n'a point eu lieu en *Alsace*. L'édit de 1723, qui la rétablit, a été enregistré au conseil supérieur de Colmar ; mais les statuts des chirurgiens n'y sont pas connus, ni par conséquent suivis.

Il y a dans cette province plusieurs hôpitaux militaires.

La réforme que l'*Alsace* va souffrir, comme les autres provinces de France, ne nous permet pas de nous étendre ici davantage sur la législation & la jurisprudence de la médecine, qui y sont observées: mais nous aurons sans doute lieu d'y revenir à l'article STRASBOURG & autres. (*M. VERDIER.*)

ALSINE. (*Matière méd.*) *Voy.* MORGELINE. (*M. DE FOURCROY*)

ALSTON, (Charles) docteur en médecine. Il étoit d'Ecosse, & professa la médecine & la botanique à Edimbourg. Il est mort il y a douze à quinze ans.

Il publia en 1752, dit M. Eloy, un ouvrage anglois, composé en faveur des mariniers, dans lequel il présente l'eau de chaux comme utile dans le scorbut putride, moins par sa vertu antiseptique, que par sa qualité pénétrante, détersive, & diurétique. Il y donne encore la manière d'employer la chaux, pour préserver l'eau de la corruption. Cet écrit est intitulé :

A dissertation on quick-lime and lime-water. Il est auteur de deux autres :

Tyrocinium botanicum Edimburgense. Edimburgi, 1753, *in*-8°.

Il y est parlé, dit M. Eloy, de six cents plantes rangées suivant la méthode de Tournefort. L'ouvrage est précédé d'une dissertation sur les principes de la botanique, dans laquelle l'auteur prescrit des règles pour l'étude de cette science, & condamne plusieurs des principes de Linné.

Lectures on the materia medica, containing the natural history of drogs, their virtues and doses, &c. Londres, 1770, 1772, *in*-4°., 2 vol.

Cet ouvrage, qui a été rédigé sur les manuscrits de l'auteur, & publié par J. Hope, professeur en l'université d'Edimbourg, contient quatre-vingt-deux leçons, dont les onze premieres servent d'introduction. Alston y parle de l'invention des remèdes, de la manière dont ils produisent leurs effets, des révolutions que la médecine a éprouvées, &c..... Il donne des notions succinctes, mais exactes, sur l'histoire naturelle des drogues, sur leurs vertus, sur leurs doses. Il y a joint des instructions pour l'étude de la matière médicale, & une appendix sur la manière de dresser les formules. On trouve dans ces leçons, des réflexions sages, des recherches profondes, & des observations utiles.

Il paroît qu'outre ces écrits, il en est un autre sous ce titre : *On the sexes of plants.* C'est probablement une dissertation qui a été insérée dans le *gentl. magaz.*, tom. 24, 1754, pag. 465. (*M. GOULIN.*)

ALTALCH. (*Mat. méd.*) Les arabes nommoient l'alun, *altalch*, *alume*, *cale*, *seba*. On trouve souvent ces noms divers dans les traités des médicamens des auteurs arabes & des alchimistes. (*M. DE FOURCROY.*)

ALTÉRANS. (*Mat. méd.*) Le nom de remèdes *altérans*, s'applique à une grande classe de médicamens. En général, en considérant l'action de toutes les substances médicamenteuses, & les changemens qu'elles font naître dans les maladies, on reconnoît que leurs effets sensibles peuvent se réduire à deux ; ou ils changent la nature des maladies, sans produire d'évacuations & de crises par les organes émonctoires ou excrétoires,

ou bien ils excitent la ſortie de quelque humeur. Cette diſtinction donne deux diviſions générales des médicamens, les premiers ſont les ALTÉRANS; les ſeconds les ÉVACUANS.

Les *altérans* changent ordinairement peu à peu, & d'une manière lente, l'état des ſolides & des fluides du corps humain; leurs effets ne ſont pas prompts comme ceux des évacuans. On peut les diviſer en deux ſections; les uns agiſſent d'une manière connue & que l'on peut appuyer par les lois de la phyſique; je les nomme *altérans rationnels;* les autres produiſent dans les humeurs des altérations qu'on n'explique point, & dont on ne connoît pas bien le rapport avec les maladies qu'ils guériſſent; ce ſont les *altérans ſpécifiques.* Ceux-ci ne ſont jamais auſſi sûrs dans leurs effets que les premiers. On verra d'ailleurs par leur dénombrement que pluſieurs de ces *altérans* ſpécifiques, ſouvent dus à des opinions erronées ou à des préjugés qui ont influé ſur la médecine, plus que ſur toutes les autres ſciences, ou n'exiſtent quelquefois point, ou peuvent être rapportés à d'autres claſſes de médicamens rationnels.

Pour mieux entendre cette diſtinction des *altérans* en deux ſections; conſidérons actuellement la manière dont on peut concevoir chacune de ces ſections, & les diviſions ſecondaires qu'on peut établir dans chacune d'elles.

Les *altérans* rationnels ſont ceux dont on apprécie l'action, & qu'on adminiſtre conſéquemment d'après des indications certaines. En faiſant naître des changemens lents dans l'économie animale, ils agiſſent ou ſur les ſolides, ou ſur les fluides du corps humain, ou ſur tous les deux à la fois. On conçoit donc déjà qu'il faut admettre autant de claſſes dans les *altérans*, qu'il y a de vices généraux des ſolides & des fluides, & conſéquemment de médicamens propres à corriger ces vices.

En examinant les vices dont les ſolides peuvent être atteints, on reconnoît que ces vices peuvent exiſter, ou dans leur tiſſu, ou dans les mouvemens qu'ils exécutent. Quant à leur tiſſu, il peut être ou trop reſſerré, ou trop relâché. Les médicamens qui détruiſent le premier vice, ſont nommés *relâchans*; ceux qui ſont capables de corriger le ſecond, ſont nommés *reſſerrans* ou *condenſans*, parce qu'ils rendent les fibres plus denſes & plus compactes; on les déſigne auſſi par le mot générique d'*indurans*, *indurantia.*

Le mouvement des ſolides peut être léſé de deux manières; ou il eſt trop lent & trop foible, & alors on emploie les *ſtimulans*; ou bien il eſt trop fort, & on met en uſage les *calmans* ou *ſédatifs*, pour le ralentir.

Quoique les vices dont les fluides peuvent être affectés ſoient très-nombreux & très-variés, on peut cependant les réduire à une conſiſtance trop forte, ou à une ténuité trop grande, ou bien à des âcretés d'une nature diverſe. Dans un grand nombre de maladies, les humeurs du corps humain ont en même temps & de l'âcreté & un épaiſſiſſement trop conſidérable; ces deux vices vont même toujours enſemble; on peut réduire à ſix claſſes générales les médicamens *altérans*, propres à corriger ces divers changemens morbifiques des fluides; ſavoir, aux *delayans*, aux *adouciſſans*, aux *abſorbans*, aux *dépurans* ou *dépuratifs*, aux *incraſſans* ou *épaiſſiſſans*, & aux *atténuans*, nommés auſſi *inciſifs*, *apéritifs*, *fondans*, ſuivant le degré de leur efficacité.

Dans la plupart des maladies où les ſolides & les fluides pèchent en même temps, il y a ou trop de chaleur dans les premiers, d'âcreté & d'agitation dans les ſeconds, ou trop d'inertie & d'engourdiſſement dans les fibres, de viſcoſité & de lenteur dans les humeurs. Les remèdes *altérans*, qu'on déſigne ſous les noms de *rafraîchiſſans* ou *tempérans*, & d'*échauffans*, ſont employés avec ſuccès dans ces deux circonſtances.

Outre ces vices qu'on parvient à apprécier, & à l'aide d'une obſervation exacte des maladies, on reconnoît ſouvent dans les ſolides & dans les fluides du corps humain, des changemens, des altérations, qu'on ne peut pas rapporter uniquement à ces premiers vices, quoiqu'ils conſtituent des maladies diſtinctes, ſouvent très graves & très-difficiles à guérir. Alors, faute d'indications ſimples & claires, la médecine rationnelle n'ayant pas toujours le ſuccès qui la rend ſi utile dans un grand nombre de cas, l'empirique a pris ſa place, & a quelquefois été plus heureux. Eclairée par une longue expérience, cette partie de la médecine a trouvé peu à peu dans les ſubſtances naturelles, des claſſes de remèdes propres à calmer & même à guérir certaines maladies; telle a été la naiſſance des claſſes d'*altérans*, qui ſont déſignés par le titre de ſpécifiques des maladies; tous les remèdes portent ordinairement le nom des maladies qu'ils ſont propres à guérir, & on le fait précéder du mot *anti*, réuni aux premiers; tels ſont les anti-épileptiques, les anti-ſpaſmodiques, les anti-ſcorbutiques, &c.

Cette diſtribution des différentes claſſes d'*altérans* forme, dans notre méthode, le tableau ſuivant.

ALTÉRANS.

Remèdes qui changent peu à peu, & ſans produire d'évacuation ſenſible, l'état morbifique des ſolides & des fluides.

Iʳᵉ SECTION. Altérans rationnels.

Altérans dont on conçoit l'action, & qui ſont indiqués par le raiſonnement.

Iᵉʳ. ARTICLE.

Altérans des ſolides.

Claſſe 1ʳᵉ. Relâchans, *Relaxantia.*

2ᵉ. Condenſans, *Indurantia.*
3ᵉ. Stimulans, *Stimulantia.*
4ᵉ. Calmans, *Sedantia.*

IIᵉ. ARTICLE.

Altérans des fluides.

Claſſe 5ᵉ. Delayans, *Diluentia.*
6ᵉ. Adouciſſans, *Demulcentia.*
7ᵉ. Abſorbans, *Abſorbentia.*
8ᵉ. Dépurans, *Depurantia.*
9ᵉ. Incraſſans, *Incraſſantia.*
10ᵉ. Attenuans, *Attenuantia.*

IIIᵉ. ARTICLE.

Altérans des ſolides & des fluides.

Claſſe 11ᵉ. Rafraîchiſſans, *Refrigerantia.*
12ᵉ. Echauffans, *Calefacientia.*

IIᵉ. SECTION. Altérans ſpécifiques.

Remèdes altérans qui changent les ſolides & les fluides, ſans qu'on puiſſe déterminer leur manière d'agir, & qui ne ſont indiqués qu'empiriquement.

Claſſe 13ᵉ. Antiépileptiques, *Antiepileptica.*
14ᵉ. Antiapoplétiques, *Antiapoplectica.*
15ᵉ. Antiphlogiſtiques, *Antiphlogiſtica.*
16ᵉ. Fébrifuges, *Febrifuga.*
17ᵉ. Antiſeptiques, *Antiſeptica.*
18ᵉ. Antipyiques, *Antipyica.*
19ᵉ. Antiſpaſmodiques, *Antiſpaſmodica.*
20ᵉ. Antihyſtériques, *Antihyſterica.*
21ᵉ. Alexipharmaques, *Alexipharmaca.*
22ᵉ. Antiloïmiques, *Antiloimica.*
23ᵉ. Antihydropiques, *Antihydropica.*
24ᵉ. Antihydrophobes, *Antihydrophobica.*
25ᵉ. Antilaiteux, *Antilactica.*
26ᵉ. Antidyſſentériques, *Antidyſſenterica.*
27ᵉ. Antirachitiques, *Antirachitica.*
28ᵉ. Antiſcrophuleux, *Antiſcrophuloſa.*
29ᵉ. Anticancéreux, *Anticaneroſa.*
30ᵉ. Antiſcorbutiques, *Antiſcorbutica.*
31ᵉ. Antivénériens, *Antivenerea.*
32ᵉ. Antidartreux, *Antiherpetica.*
33ᵉ. Antiarthritiques, *Antiarthritica.*
34ᵉ. Carminatifs, *Carminativa.*
35ᵉ. Lithontriptiques, *Lithontriptica.*
36ᵉ. Anthelmintiques, *Anthelmintica.*
37ᵉ. Vulnéraires, *Traumatica.*

Les *altérans*, quoiqu'oppoſés aux évacuans & ne produiſant pas en général des effets analogues à ceux-ci, ne ſont pas conſtamment tels, & deviennent quelquefois évacuans, ſuivant la diſpoſition des ſujets ; ainſi le quinquina purge dans certaines circonſtances.

Quelques *altérans* ont entre eux un grand rapport ; ainſi les échauffans & les ſtimulans, les relâchans & les rafraîchiſſans, les délayans & les relâchans coïncident ſouvent & ſe rapprochent dans leurs effets.

On a pu voir auſſi, par le dénombrement des altérans ſpécifiques, que quelques-uns rentrent dans les *altérans* rationnels. *Voyez tous les mots du tableau.* (*M.* DE FOURCROY).

ALTÉRANS. (*Matière méd. vétér.*) Les remèdes *altérans* ſont dans la médecine vétérinaire, comme dans la médecine humaine, ceux qui donnent lieu à un changement quelconque dans l'économie animale, ſans aucune évacuation apercevable. Cette claſſe, compoſée de pluſieurs genres de médicamens dont les vertus ſont quelquefois oppoſées, eſt nombreuſe dans la médecine des animaux, parce que la plupart des purgatifs & des émétiques, dont la ſérie eſt ſi conſidérable pour l'homme, ne produiſent aucune évacuation dans le cheval, l'âne & le mouton, & n'agiſſent le plus ſouvent que comme *altérans.* Tels ſont la plupart des ſels neutres, le tartre émétique, la manne, le ſéné, les préparations mercurielles, la coloquinte, l'élatérium, l'ipécacuanha, l'ellébore, &c. (*Voyez* ÉMÉTIQUES, PURGATIFS.)

On appelle encore *altérans*, les alimens qui provoquent la ſoif, comme le ſarrazin, le fénugrec ; mais le foin eſt celui en qui cette propriété eſt plus généralement reconnue ; & il eſt comme paſſé en proverbe de dire : *Donnez un peu de foin pour faire boire ;* quelques auteurs, parmi leſquels *Solleyſel* doit être placé, penſent même que ce n'eſt que par la quantité de la boiſſon qu'il ſollicite les animaux de prendre, qu'il donne lieu à la pouſſe. (*Voyez* POUSSE.)

Du reſte, tout ce qui peut dans l'homme exciter la ſoif, comme l'uſage du ſel, les longs exercices, l'expoſition au ſoleil ou à la pouſſière, les grandes déperditions, &c., peut également y donner lieu dans les animaux. (*Voyez* SOIF.) (*M.* HUZARD.)

ALTÉRATION. (*Hygiène.*)

Partie II, *choſes dites non naturelles.*

Claſſe VI, *geſta.*

Ordre III, *ſenſations.*

Section II, *ſoif.*

On appelle *altération* le beſoin habituel qu'on a de boire, ou la ſoif, qui force les animaux à chercher à ſe rafraîchir la bouche & le goſier, lorſque la ſenſation dont nous parlons a porté vivement ſon impreſſion.

On est altéré, soit dans l'état morbifique, comme lorsque ce sentiment est une suite de la fièvre & de ses accès, soit lorsqu'après avoir mangé des alimens solides, on sent le besoin d'y mêler des fluides, soit lorsqu'après quelque exercice violent, on éprouve une grande sécheresse & une grande chaleur dans la bouche & dans l'arrière bouche.

On sait que l'eau pure suffit dans les *altérations* ordinaires, & que les acides qu'on y mêle sont très-favorables pour étancher une soif ardente. Lorsque cette dernière est la suite d'un violent exercice, on sait encore qu'il est extrêmement dangereux de boire de l'eau à la glace ou même très-froide; qu'une telle pratique a plusieurs fois été suivie d'inflammations fort dangereuses; qu'il vaudroit mieux boire du vin pur; mais que ce qui convient le mieux est une espèce de limonade faite avec du vin qu'on mêle avec trois parties d'eau.

Le mot *altération* peut encore s'entendre de plusieurs manières en médecine. On dit communément qu'il y a de l'*altération* dans la santé, lorsqu'on passe d'un état sain, à celui qui annonce la décadence. On en a des exemples très-frappans dans les maladies chroniques, où la santé s'altère insensiblement. (*Voyez* CHANGEMENT, DÉGÉNÉRESCENCE.)

Toute jouissance destructive peut encore être regardée comme une *altération* préjudiciable à la santé. C'est à la dépravation des mœurs, aux débauches de tout genre, qu'est due principalement l'*altération* ou la dégradation des hommes dans nos grandes villes. Souvent elle est la suite des désordres personnels, souvent elle a appartenu à ceux qui ont vécu avant nous. On voit, sur-tout dans les grandes villes, des individus à peine ébauchés, qui naissent contournés, cacochimes, vivent tourmentés par des maladies, & par des remèdes presque toujours infructueux; ils meurent avant le temps, persuadés que la nature, plus aveugle que le Prométhé de la fable, s'est trompé en façonnant le moule où elle a jeté les hommes.

Mais la nature ne fait le plus souvent que des êtres sains; c'est le libertinage des pères, la mauvaise éducation des enfans, leur inconduite; c'est l'épidémie du luxe qui altère la machine humaine. Sans nos préjugés, sans nos erreurs, nous aurions rarement le fléau des maladies, qui entraîne quelquefois celui des mauvais médecins.

Quand la nature organise des êtres, si elle n'est pas contrariée, elle leur donne une existence heureuse, & le pouvoir de la conserver, jusqu'au moment où, altérée par le frottement forcé & continu des corps solides ou fluides les uns contre les autres, les organes desséchés cessent de se mouvoir, & subissent la décomposition à laquelle tendent tous les êtres vivans.

D'après quelques calculs raisonnables, on prouve que la moitié des enfans meurt avant l'âge de huit ans; c'est souvent graces à la tendresse aveugle des mères & à l'ignorance des nourrices. On purge l'enfant à peine né, pour le débarrasser du méconium & des glaires intestinales; comme si le premier lait fourni par la mère n'étoit pas suffisant. Ainsi, le premier pas que fait un enfant dans le monde est pour mettre à contribution la pharmacie. On empêche la mère de donner le sein à l'enfant qui le demande, on lui donne une autre nourrice, on serre, dans quelques pays, avec des langes très-durs ses membres délicats, on y substitue ensuite des corps de baleine. En voilà bien assez pour découvrir la source de l'*altération* qui a lieu dans l'espèce humaine dès les premières années de son existence. En suivant ainsi l'homme dans tous ses âges, on verroit que tous les accidens qui lui arrivent, & qui le détériorent, sont bien plutôt une suite de son imprudence que de celle de la nature.

D'un autre côté, s'il est vrai que c'est de l'équilibre qui existe entre les forces physiques & les forces morales que dépend la force individuelle, dès que les passions exercent sur l'ame leur despotisme, le corps en ressent les influences nécessaires; les sensations se dépravent, le sang s'appauvrit, les organes se dégradent; souvent on voit la mort arriver à 50 ans, pour n'avoir pas été raisonnable à 30.

Cependant chaque individu, après avoir abusé de son existence, cherche les moyens de replâtrer en quelque sorte l'*altération* qu'elle a éprouvée. Il est forcé de recourir à la diète médicale, pour n'avoir pas suivi la route indiquée par la nature. Lorsque les incommodités ne sont pas très-graves, qu'il y a seulement de l'épuisement dans les forces, l'hygiène peut encore prolonger une existence altérée & fatiguée; elle emploie les analeptiques, les toniques, les restaurans. (*Voyez ces articles différens.*) (*M. MACQUART.*)

ALTÉRATION se prend en différens sens : pour le changement du bien en mal; *tous les excès causent de l'altération dans la santé*: pour une grande soif; *il a une altération continuelle, l'altération est une suite ordinaire de la fièvre.* (*Voyez* SOIF.) (*M. CAILLE.*)

ALTÉRATION. (*Médec. pratiq.*) Sensation désagréable, qui diffère de la soif, parce qu'elle est plus durable, & ne cesse point, comme elle, lorsque le besoin de boire est satisfait. Elle est produite par le défaut de secrétion de la salive, ou par un vice de cette humeur. Si elle est portée à un certain degré, elle est accompagnée de chaleur, de sécheresse de la bouche, & même de l'enrouement.

Elle est un symptôme ordinaire de la fièvre. On l'observe aussi dans quelques affections particulières, comme la phthisie, la cachexie, &

ſur-tout dans l'hydropiſie. Elle a lieu chez les hydrophobes, & eſt pour eux un ſymptôme d'autant plus fâcheux, qu'elle ſe joint à l'horreur pour toute eſpèce de liquide. Si dans les fièvres ardentes l'*altération* ceſſe tout à coup, cette ceſſation donne lieu aux plus grandes craintes, & eſt un ſigne preſque certain d'une mort prochaine. Celle qui accompagne la phthiſie & le ſcorbut eſt également d'un pronoſtic fâcheux.

L'eau pure, ou mêlée avec un peu de vin ou de vinaigre, l'eau dans laquelle on a fait diſſoudre une petite quantité de nitre, qui eſt acidulée avec l'eſprit de vitriol, le ſuc de citron, ou tout autre acide végétal ou minéral, tempère très-bien l'*altération* fébrile. Pluſieurs auteurs recommandent la décoction de chicorée contre celle qui tourmente les hydropiques & les ſcorbutiques. Une boiſſon adouciſſante avec l'orge, l'avoine, le riz & le poulet, remédie à cette acrimonie de la ſalive, qui produit chez les phthiſiques & chez quelques cachectiques l'aridité de la bouche, & une *altération* continuelle; enfin on a employé avec ſuccès le mucilage du coing contre cette ardeur de la langue & du goſier, qui eſt une ſuite de quelque excoriation.

L'*altération* n'eſt pas toujours un effet ou un ſymptôme de maladie. Celle que l'on éprouve pendant les grandes chaleurs ou après un exercice violent & long-temps continué, celle qui eſt excitée par l'uſage des alimens âcres & chauds, ſe diſſipent aiſément par l'air frais, par le repos, par les alimens humectans, & par les boiſſons ci-deſſus indiquées. Quelquefois l'*altération* dépend de la conſtitution du ſujet. Les perſonnes d'un tempérament chaud, ſec & bilieux, celles qui ont le genre nerveux ſenſible & irritable, ſont ſujettes à une *altération* preſque habituelle; les bains ſont dans ce cas un moyen de plus pour la combattre. On trouve dans les recueils d'obſervations de phyſique médicale, pluſieurs exemples ſinguliers d'une *altération* habituelle portée au plus haut degré. Le plus frappant eſt celui dont il a été fait mention dans les journaux, d'une femme qui, dès le plus bas âge & dans tout le cours de ſa vie, même pendant les plus grands froids, éprouvoit une *altération* ſi conſidérable, qu'elle étoit forcée, pour la ſatisfaire, de boire plus de deux ſeaux d'eau par jour.

Altération ſe dit encore en médecine du changement qui ſe fait dans le corps & dans les humeurs par une cauſe morbifique, ou par l'action des médicamens; de là on a donné le nom d'altérans aux remèdes que l'on a crus capables de produire cet effet. (*M. DE LA PORTE.*)

ALTÉRATION (*Hygiène & pathologie vétérinaire.*) L'*altération* eſt l'appétit naturel de la *ſoif*, ou ce même appétit occaſionné par un changement morbifique dans les humeurs. Dans le premier cas, on dit plus généralement, l'animal a ſoif, & dans le ſecond, il eſt altéré: c'eſt alors un véritable ſymptôme maladif. Dans l'un & l'autre cas, les nazeaux ſont ſecs & plus ou moins dilatés, la bouche eſt ouverte, remplie d'une bave très-épaiſſe & gluante; la langue eſt pendante & sèche, la reſpiration eſt accélérée, la tête eſt baſſe, les yeux fixes, la peau aride, &c.; à la vue de l'eau, les oreilles ſe redreſſent, les yeux prennent de l'éclat, & on voit l'animal reprendre ſa gaîté, ſa vigueur & ſa force, à meſure qu'il boit. (*Voyez* SOIF.)

Dans les circonſtances maladives, il ſe joint à tous ces ſignes naturels, ceux propres à la maladie qui donne lieu à l'*altération;* elle accompagne la plupart des maladies inflammatoires, excepté celles de la poitrine; on la voit auſſi dans quelques maladies chroniques, comme *l'hydropiſie*, le *farcin*, &c.

On appelle encore *altération*, un changement quelconque dans la texture naturelle des organes ou dans la conformation des parties. Ainſi, on dit que la poitrine eſt altérée, pour exprimer qu'elle n'eſt plus dans ſon état primordial, que l'animal touſſe, que ſa reſpiration n'eſt plus auſſi libre, &c.; que le flanc eſt altéré, pour déſigner l'état intermédiaire entre la ſanté & la pouſſe; que le pied eſt altéré, lorſque ſa conformation eſt vicieuſe, &c. (*Voyez* ALTÉRATION DU FLANC, ALTÉRATION DU PIED.) (*M. HUZARD.*)

ALTÉRATION DU FLANC. FLANC ALTÉRÉ. L'*altération du flanc* eſt le ſymptôme d'un grand nombre de maladies. Mais ſous ce point de vue nous n'en ferons pas l'objet d'un chapitre particulier, parce qu'il en ſera fait mention en parlant de chacune des léſions qu'il accompagne.

On entend par ces expreſſions l'état vicieux de le reſpiration, annoncé par l'irrégularité du mouvement du flanc dans un cheval qui paroît jouir d'ailleurs d'une bonne ſanté, & remplir les travaux auxquels il eſt deſtiné. On dit encore dans le même ſens qu'il n'a pas le *flanc net*, *le vent bon ou frais*, & cette manière de s'exprimer, quoique triviale, n'en eſt pas moins expreſſive. Elle peint à l'eſprit ou à l'oreille de tous ceux qui l'entendent, l'état intermédiaire de la reſpiration entre la parfaite ſanté & la pouſſe; elle indique non ſeulement que le cheval qui a le *flanc altéré* eſt déjà âgé, ou a travaillé de manière à fatiguer la poitrine, & à n'être plus d'un ſervice auſſi long & auſſi fort; mais elle fait entendre auſſi que ce cheval n'eſt pas encore pouſſif. On ſent au ſurplus que la pouſſe eſt toujours le dernier degré ou le terme de cette *altération*, & cette diſtinction n'a ſans doute été imaginée que parce que la pouſſe étant un cas redhibitoire, & ayant un ſymptôme uni-

voque propre à la faire généralement reconnoître lorsqu'elle est confirmée, l'absence ou l'irrégularité de ce symptôme, qui ne se développe entièrement qu'apres un laps de temps plus ou moins considérable, a fait éluder la loi, & soustraire le cheval à la redhibition.

L'*altération* du flanc est donc réellement une affection maladive, & en la considérant sous ce point de vue, nous en parlerons en traitant de la *pousse*, dont nous la regardons comme le commencement; quant aux abus auxquels elle peut donner lieu dans le commerce, nous entrerons dans quelques détails à ce sujet, en parlant des *cas rédhibitoires*. (*M. HUZARD*.)

ALTÉRATION DU PIED, PIED ALTÉRÉ, PIED DESSÉCHÉ, RESSERREMENT DU PIED. (*Pathologie vétérinaire.*) On emploie ces diverses expressions pour désigner un changement dans la forme naturelle ou dans la texture du sabot du cheval. C'est véritablement l'*aridure* ou l'*atrophie* particulière de l'ongle.

Les causes qui donnent lieu à l'*altération du pied* sont assez nombreuses. Toutes les maladies inflammatoires des parties environnantes ou contenues dans le sabot, sur-tout lorsqu'elles se sont terminées par la suppuration, ou par quelque opération, comme le *clou de rue*, *la dessolure*, *le javart encorné*, *la fourbure*, &c., sont ordinairement suivies du resserrement ou du dessechement du pied, soit dans son ensemble, soit seulement du côté répondant à la partie souffrante; les maladies chroniques, comme l'*étonnement de sabot*, *la fourmillière*, *le crapaud*, *la seime*, &c., le long usage des spiritueux & des dessicatifs, l'application trop forte du feu à la couronne, le séjour fréquent des pieds dans l'eau courante (1), une ferrure souvent répétée & mal faite, comme un trop long séjour dans les écuries ou sur une même ferrure; des pieds trop abattus, trop parés, trop rapés, & trop chauffés, des fers trop pesans, la marche sur un terrein pierreux ou caillouté, sur le sable & sur les terreins secs & à l'ardeur du soleil (2), la marche *déferré* ou *pied nu*, le déferrage fréquent dans les cas de *claudication*, enfin le peu de soin que la plupart des gens d'écurie ont des sabots, & tout ce qui peut contribuer à détruire le gluten qui unit les fibres entre elles, à obstruer ou à dessècher les vaisseaux, &c., peut donner lieu à l'*altération du pied*, qui fait presque toujours boiter l'animal. (*Voyez* CLAUDICATION.)

Dans cette maladie, l'ongle altéré est quelquefois moins, quelquefois plus volumineux que ceux qui sont sains; le tissu en est serré ou spongieux. Dans le premier cas, on y remarque des écailles qui s'enlèvent, principalement à la couronne, des fissures horizontales ou perpendiculaires, qui finissent par former des *seimes* & des *cercles* ou *cordons*; la sole & la fourchette sont très-sèches & très-dures; la première est fendue & cassée en plusieurs sens, la seconde est longue & étroite, les talons sont serrès, les quartiers approchent de la perpendiculaire, ou le pied est *étrognoné*, arrondi, & forme ce qu'on appelle un *moignon*. Dans le second cas, il a peu de solidité, ses parties sont désunies, les bords des quartiers & la sole s'égrainent, pour ainsi dire, si nous pouvons employer ici ce terme; les premiers s'évasent, tandis que le centre de l'ongle se resserre, & que la sole s'applatit ou se bombe, forme des *oignons*, &c.; la partie antérieure du sabot se détache de la chair cannelée, celle-ci se dessèche ou produit une nouvelle corne, d'une organisation imparfaite; si l'altération est due à une opération ou à une cause partielle, il y a ordinairement dépression & perte de substance à l'endroit malade, &c.

Les chevaux qui courent continuellement sur le pavé, dans les boues, pendant l'hiver surtout, & qui sont ferrés comme ceux des fiacres, y sont fréquemment exposés; aussi c'est dans les grandes villes, & principalement à Paris, où l'on doit trouver plus particulièrement des *pieds altérés*, une foule de causes y étant réunies. Dans la campagne, les boues n'ont pas les mauvaises qualités de celles des villes, & par conséquent leurs effets sont moins à redouter; la terre au contraire, dont les pieds sont presque toujours humectés & enveloppés, les garantit de la sécheresse & de l'aridité.

D'après tout ce que nous venons de dire, on doit sentir que le rétablissement des *pieds altérés* est souvent subordonné à une foule de circonstances qu'il n'est pas toujours possible de vaincre, & que les moyens à employer doivent être relatifs à la cause de l'*altération*; quels qu'ils soient, leurs effets sont lents, comme la reproduction à laquelle ils doivent coopérer, & le sabot présente quelquefois encore des traces d'*altération* au bout de six mois. Le principal but qu'on se propose n'est pas tant de rétablir promptement les défectuosités de l'ongle, que de mettre l'animal en état de marcher & d'être utile.

Dans tous les cas d'aridité, de sécheresse, de resserrement, d'atrophie, de dépression ou de

---

(1) Dans les villes de guerre, où il y a de la cavalerie, qui mène boire les chevaux à la rivière deux fois par jour, on voit constamment des *pieds altérés*, & les maréchaux n'en attendent le rétablissement que d'un changement de quartier.

(2) Cette cause est commune dans les provinces méridionales. Nous avons vu un assez grand nombre de mulets & d'ânes, dont les pieds étoient affectés de plusieurs accidens dus au hâle ou à la grande sécheresse des routes.

déperdition de ſubſtance, des cataplaſmes émolliens, faits avec la mauve, & auxquels on ajoute le vieux-oing ou le ſain-doux, doivent être employés long-temps; on peut y ſubſtituer auſſi avantageuſement ceux faits avec le ſon & l'onguent de pied; on en enveloppera le ſabot, la couronne, & on en garnira le deſſous de la ſole.

Le repos, une bonne litière, des fers légers à étampures éloignées, qui garniront un peu tout au tour du pied, qui n'auront que peu d'ajuſture, qui ſeront attachés avec des *cloux à longues lames*, brochés, maigres, & qu'on laiſſera le plus long-temps qu'il ſera poſſible, en mettant le pied à l'aiſe, faciliteront la reproduction de la corne; comme le travail & une ferrure plus ſouvent répétée remédieront à l'altération occaſionnée par le long repos & la vieille ferrure.

Les frictions mercurielles faites autour de la couronne coopèrent évidemment à ces vues. Peut-être que l'action de frotter, & la graiſſe qui entre dans la compoſition de l'onguent mercuriel, produiſent ſeuls cet effet. Nous avons déjà eu occaſion d'obſerver ailleurs que ces frictions faiſoient puiſſamment pouſſer le poil (*voyez* ALOPÉCIE); elles attirent une plus grande abondance de ſucs à la racine de l'ongle; cette partie reprend ſon état naturel, & pouſſe peu à peu le ſabot juſqu'à ce qu'il ſoit entièrement renouvelé, en ſorte que le *pied altéré* ne reprend ſa forme primitive qu'à meſure qu'une nouvelle végétation ſuccède à l'ancienne, & qu'elle ne trouve point d'obſtacles à une régénération parfaite. Il eſt cependant quelquefois des portions qui ont été tellement altérées dans leur racine, qu'elles ne peuvent jamais reprendre leur conformation naturelle, & reſtent toujours défectueuſes; c'eſt ce qui réſulte principalement de l'application inconſidérée du feu à la couronne.

Lorſque l'*altération du pied* eſt due à l'abondance des ſucs & à leur déviation, on doit mettre en uſage les fortifians & les ſpiritueux mêmes. On fera des frictions d'eſſence de térébenthine ou d'eau-de-vie à la couronne; on frottera le ſabot, & on garnira la ſole avec de l'huile de laurier; on ferrera plus ſouvent, on abattra plus de pied, on ne laiſſera pas les pieds dans le fumier, on fera marcher l'animal ſur un terrein ſec; on ſe conformera du reſte, pour ce qui concerne la légereté du fer, la fineſſe des clous, &c., à ce que nous avons dit plus haut.

Si la défectuoſité de l'ongle n'eſt que partielle, & eſt due, par exemple, à une cicatrice qui forme *avalure*, comme à la ſuite du *javart encorné* ou d'une *atteinte*, on peut en faciliter & en accélérer la diſparition, en enlevant peu à peu avec le *boutoir*, *la feuille de ſauge* ou la *renette*, les endroits déprimés qui gênent la reproduction, & nous obſerverons que ce n'eſt pas toujours la cicatrice elle-même qu'il faut enlever ou diminuer, mais la corne deſséchée & déprimée qui l'environne. (*Voyez* AVALURE.)

L'uſage de graiſſer les couronnes des pieds des chevaux avec l'*onguent de pied* ou le *cambouis*, ramollit & entretient la ſoupleſſe de l'ongle, & en empêche l'*altération*; mais on le néglige le plus ſouvent, ſoit par pareſſe, ſoit qu'on y attache trop peu d'importance. Cependant, ſi on faiſoit attention que cette graiſſe défend la racine de l'ongle de l'impreſſion des ſels cauſtiques & de l'âcreté des boues, & qu'elle eſt peut-être le meilleur préſervatif de cette maladie, on en négligeroit moins l'emploi. (*Voyez* ONGUENT DE PIED.)

Les marchands de chevaux ſont dans l'habitude de faire beaucoup *parer* & *raper* les pieds de leurs chevaux, pour diminuer ceux qui ſont trop volumineux, en cacher les défauts, & leur donner une belle forme; mais ils ont coutume, après cette opération, qu'on peut placer au rang des cauſes de l'*altération du pied*, de les emplir de *terre glaiſe* ſuffiſamment humectée. Cette coutume, employée auſſi pour la plupart des chevaux de manège, exige qu'on ne laiſſe pas ſécher la glaiſe ſous le pied; car alors elle ſeroit nuiſible, & il n'en ſeroit que plus promptement altéré. Des faits répétés nous ont ſouvent confirmé cette obſervation.

Dans tous les cas d'*altération du pied*, on doit proſcrire les cataplaſmes faits avec les terres abſorbantes, la ſuie de cheminée, ou la bouſe de vache & le vinaigre. Il eſt des perſonnes qui ſe ſervent habituellement de crotin de cheval, pétri avec de l'huile ou du ſain-doux, pour garnir l'intérieur des pieds des chevaux de ſelle ſur-tout. Cette méthode peu diſpendieuſe eſt à préférer à toutes les autres, & même à l'emploi de la glaiſe. (*MM. Huzard & Desplas.*)

Altéré ſe dit en médecine pour exprimer tout changement, ſoit dans les ſolides, ſoit dans les humeurs, par lequel les uns & les autres s'éloignent de l'état ordinaire & habituel de ſanté. On dit d'un malade, les traits de ſon viſage ſont altérés, la bile eſt altérée. (*M. Caille.*)

Altéré. (*Méd. pratique.*) Qui éprouve une grande ſoif, ſoit dans un état de maladie, ſoit par l'effet d'une grande chaleur, ou d'un mouvement violent, ſoit enfin par un vice de conſtitution. (*M. de la Porte.*)

ALTÉRÉ. (*Hygiène & pathologie vétérinaire.*) *Voyez* Altérans, Altération, Soif. (*M. Huzard.*)

ALTHÉA. (*Mat. méd.*) (*Voyez* Guimauve.) (*M. de Fourcroy.*)

Althéa. (*Art vétérinaire*, *matière medicale.*) (*Voyez* Guimauve.) (*M. Huzard.*)

Althéa. (onguent d') (*Matière médicale vétérinaire.*) (*Voyez* Onguent d'althéa.) (*M. Huzard.*)

ALTINGAT. (*Mat. méd.*) Le mot *altingat* eſt un des noms du vert-de-gris dans les Arabes & les alchimiſtes. (*M. de Fourcroy.*)

ALTOMARI ou ALTOMARE. (Donat-Antoine) Ce médecin étoit de Naples. On ne trouve rien ſur ſa vie dans les bibliographes & biographes de la médecine. Je retrouve par haſard une note que j'avois faite en 1778, & qui eſt échappée de mon grand naufrage ; elle donnera quelques traits de la vie d'*Altomare.*

Il nous apprend dans la dédicace, au pape Paul IV, de ſon écrit intitulé *de medendis humani corporis malis*, laquelle eſt datée de Naples, *V calend. februari*, 1558 (c'étoit le ſamedi 28 janvier 1559, l'année alors ne commençoit qu'à Pâques) ; il nous apprend (dis-je) qu'il a employé la plus grande partie de ſa vie à l'étude de la médecine ; qu'on a eſſayé de le perdre par des calomnies ; qu'il fut contraint de quitter Naples & d'aller à Rome. Il remercie le pontife qui l'a protégé, qui l'a rendu à ſa patrie, & rétabli dans ſa première dignité. Or ce pontife (Paul IV) monta ſur la chaire de S. Pierre en 1555. Ainſi les déſagrémens qu'eſſuya *Altomare* doivent avoir eu lieu vers cette époque ; car il déclare que ce ſont eux & l'éloignement de ſon cabinet, qui l'ont empêché d'achever cet ouvrage ; il paroît d'ailleurs que la première partie avoit été publiée en 1553.

Le premier des écrits d'*Altomare* (*de utero gerentibus*) vit le jour en 1543. Il s'étoit donc déjà fait connoître alors, ou du moins il commençoit à l'être.

L'écrit qui a pour titre, *de ſedimento in urinis*, & qui eſt imprimé dans le recueil de 1561, ſemble être antérieur à cette époque. Il eſt adreſſé à Jean (1), ſon fils, qui alors étoit certainement déjà inſtruit dans la médecine ; peut-être même étoit-il déjà docteur ; mais il ne lui donne point cette qualité. Il cite dans cet écrit, à la fin du Ier. livre, le traité de Léon Rhoganus, *commentaria de pulſibus*, lequel me ſemble avoir été publié en 1557.

Quoi qu'il en ſoit, Donat-Antoine *Altomare*, en 1561, pouvoit avoir 50 à 55 ans.

Il enſeignoit la médecine comme profeſſeur public, ou au moins comme profeſſeur particulier ; car dans une lettre à Virg. Riccardus, qui ſe lit à la tête de ſes opuſcules (1561, *in*-4°.), il dit qu'il vient de compoſer le petit traité *de ſanitatis latitudine*, en faveur de ſes diſciples. Il démontra certainement l'anatomie, car il déclare dans la préface de ſon *ars medica*, qu'il n'écrit point pour ceux qui ignorent l'anatomie, mais pour ceux qui ont vu avec lui les parties du corps humain, ou à qui elles ont été démontrées par d'autres maîtres.

Altomare a compoſé un bon nombre de petits traités, qui ont été publiés ſéparément, & qui ont été enſuite réunis en un ſeul volume.

Comme ces traités ſéparés ſe ſont perdus inſenſiblement depuis qu'on en a formé un recueil qui les contient tous, il n'eſt pas aiſé de donner exactement la date de toutes les éditions qu'on en a faites.

Manget nous guidera en partie dans l'énumération que nous allons en préſenter.

I. *De utero gerentibus, quod pro præſervatione abortus, venæ ſectio non competat, ex Hippocratis & Galeni ſententiâ.*

J'ai dit au commencement de l'article, que cet écrit avoit paru en 1543. Manget n'indique aucune date.

II. *Methodus de alteratione, concoctione, digeſtione, ac purgatione, ex Hippocratis & Galeni ſententiâ. Venetiis, excudit Joannes Gryphius*, 1547. *Octern. 9 & dimidio.* *Pasch. Gallus.*

— *Lugduni*, 1548, *in*-12. *Manget.*

— *Venetiis*, 1558, *in*-4°. *Eloy.*

III. *Trium queſtionum nondum in Galeni doctrinâ dilucidatarum compendium. Venetiis, apud Gabrielem Giolitam*, 1550, *in*-8°. *Toppi, bibliot. Neapol. à Mangeto cit.*

IV. *Ars medica de medendis humani corporis malis. Neapoli, apud Mathiam Cancrum*, 1553, *in*-4°. *Manget.*

— *Venetiis*, 1558, *in*-8°. *Manget.*

— *Lugduni, apud Frellon.* 1559. *Is. Spachius.*

— *Venetiis, apud Marc. de Mariâ*, 1565, *in*-4°.

— *Ibid.* 1570, *in*-4°.

— *Ibid. apud Paulum Mejettum*, 1597 & 1600.

— *Neapoli*, 1661, *in*-4°.

— *Venetiis*, 1670, *in*-4°.

Cet ouvrage ſe trouve encore imprimé avec le traité *de febre peſtilenti* de Salius Diverſus, Harderv, apud ſociet. 1656, *in*-8°.

V. *De medendis febribus. Neapoli*, 1554, *in*-4°. *Eloy.*

Ibid. Apud Marcum de Maria, 1562, *in*-4°. *Manget.*

VI. *De mannæ differentiis ac viribus, deque eas cognoſcendi viâ ac ratione. Venetiis*, 1562, *in*-4°.

(1) Il paroît que Jean vivoit encore en 1585, ſi une défenſe qui ſe trouve imprimée dans les épîtres d'Antoine Alvarez, eſt de lui. Voyez plus bas ALVAREZ.

Ces différens écrits ayant paru séparément, on a fait une première collection en 1561. C'est dans cette collection, que je possédois autrefois, que j'ai recueilli quelques traits de la vie d'*Altomare*. Je vais en donner le titre d'après Manget.

Nonnulla opuscula nunc primum in unum collecta & recognita, cum locis omnibus in margine additis; quibus ultimò accedit de sanitatis latitudine tractatus, unâ cum ejusdem latitudinis tabulâ, denuò in lucem editus. Venetiis, apud Marcum de Mariâ, 1561, *in*-4°.

Cette première collection a été suivie d'une plus ample, sous ce titre :

Donati-Antonii ab Altomari opera omnia, in unum collecta, & ab eodem auctore diligentissimè recognita & aucta, cum locis omnibus in margine additis. Lugduni, apud Guill. Rouillium, 1565, *in-fol.* MANGET.

— *Neapoli*, 1573, *in-fol.* MANGET.

— *Venetiis, apud Vincent. Valgrisium*, 1574, *in-fol.* MANG.

— *Ibid, apud Paul. Mejettum*, 1600, *in-fol.* MANG.

Nicolas Rhodius, calabrois, médecin, a pris la défense d'*Altomare* contre Ferdinand Cassanus, qui avoit attaqué la doctrine qu'*Altomare* soutenoit à l'égard de la fièvre tierce exquise, & du sédiment de l'urine. Cette défense, sous le titre *de redargutiones in Fernandum Cassanum*, a paru à Venise chez François Pampazeti, 1567, *in*-4°.

Altomare (dit Corringius) a joui d'une grande réputation en Italie; c'étoit un homme tres-estimable & plein de candeur; mais on lui reproche d'avoir été tellement attaché à Galien, qu'il n'a osé s'en écarter d'un seul pas.

Il est essentiel de remarquer (dit Kestner), qu'*Altomare* fut un des premiers de ceux qui ont cru que la manne de Calabre n'étoit point une espèce de rosée, opinion jusqu'alors reçue de tout le monde, mais le suc d'un arbre, ce qu'il s'est efforcé de démontrer dans cet écrit. Claude Saumaise néanmoins a fait de grands efforts pour défendre l'ancienne opinion. (*M.* GOULIN.)

ALUD. (*Mat. med.*) C'est, ainsi que la syllabe *ud*, un mot qui désignoit chez les Arabes le bois d'aloès. (*M.* DE FOURCROY.)

ALUDELS. (*Mat. med.*) Les *aludels* sont des vases de terre cilyndriques ou renflés dans leur milieu, & s'ajustant les uns avec les autres. On en met cinq à six au dessus les uns des autres pour faire certaines sublimations, comme celle du soufre, &c. Le premier de ces pots porte sur une cucurbite de terre, le dernier est terminé par un entonnoir dont la tige très-étroite est communément laissée ouverte. On lutte ces vases les uns avec les autres à l'aide du papier collé. Ces pots sont quelquefois employés dans les laboratoires de pharmacie. (*M.* DE FOURCROY.)

ALUDIT. (*Mat. med.*) Un des nombreux synonymes du mercure. (*M.* DE FOURCROY.)

ALUINE. (*Mat. med.*) C'est un des synonymes du mot absynthe. (*Voyez ce mot.*) (*M.* DE FOURCROY.)

ALUINE ou ABSYNTHE. (*Matière médicale vét.*) L'infusion des feuilles d'*absynthe* (*artemisia absinthium*) donné en breuvage augmente & fait revenir l'appétit des animaux; elle détruit les vers strongles dont ils sont souvent affectés; elle remédie aux maladies du foie de la brebis & du bœuf, lorsqu'elles sont la suite d'une nourriture prise dans des terreins marécageux. Les cataplasmes faits avec les feuilles pilées & triturées avec le suc ou avec l'infusion, semblent corriger les mauvais effets des virus épizootiques, lorsqu'on les applique sur les plaies résultantes de l'extirpation des tumeurs contagieuses. L'infusion dans le vin, aiguisée de sel marin, en breuvage ou en lotion par tout le corps, paroît empêcher, dit M. *Vitet*, la communication de plusieurs maladies contagieuses. Dans cette circonstance, plusieurs préfèrent l'infusion dans le vinaigre. On en lave la bouche & le corps du bœuf ou du cheval avant de les envoyer au pâturage ou au travail.

La dose de l'*absynthe* est en infusion de deux poignées sur trois livres d'eau pour le cheval & le bœuf, & d'une poignée sur deux livres pour le mouton. Celle du suc exprimé est d'une livre à deux pour les grands animaux, & d'une demi-livre à une livre pour les moutons; enfin celle du vin est depuis quatre onces jusqu'à une livre.

Pline, *liv.* 27, *chap.* 7, rapporte que l'*absynthe* du royaume de Pont (*absynthe pontique*), quoique beaucoup plus amère que celle d'Italie, a néanmoins la moelle plus douce, & que dans ce royaume on en engraisse le betail, lequel pour cette cause, dit-il, se rencontre ordinairement sans fiel. Doit-on entendre par-là, comme l'a écrit M. *l'abbé Rosier* dans son *Dictionnaire universel d'agriculture*, que la chair de ces animaux ne contractoit aucune amertume, ou bien *Pline* prétendoit-il que l'usage de cette plante faisoit diminuer ou tarir la secrétion de la bile? Ce n'est pas, au surplus, continue M. *l'abbé Rosier*, en raison de la prétendue douceur de sa moelle que le bétail paroît avoir du goût pour l'*absynthe*; au contraire il semble rechercher avec avidité l'amertume. Le mouton mange le marron d'inde, il dévore l'olive, même avant sa maturité, & certainement ces deux fruits sont excessivement amers. *Voyez* AMERS.

Bradley dit que si les cochons mangent de la graine de cette plante en maturité, ils ne la digerent point; & qu'après l'avoir rendue, elle germe & leve très-vîte.

On lit dans les voyages de M. *Belon*, que les chevaux de l'armée russe, moururent pres-

que subitement ou dans le jour, autour d'Astracan, après avoir mangé de l'*absynthe.* (*M. Huzard.*)

ALUM. (*Mat. med.*) Synonyme de consoude, *symphitum.* (*M. de Fourcroy.*)

ALUMINE. (*Mat. méd.*) Nous donnons dans la nouvelle nomenclature méthodique de chimie le nom d'*alumine* à la terre, base de l'alun, qu'on appeloit autrefois argile, & nous réservons ce dernier nom à la terre mélangée, grasse, onctueuse, que l'on nomme aussi terre glaise, & dont la vraie *alumine* ne fait qu'une partie. L'*alumine* séparée de l'alun par les alcalis, est douce, blanche, susceptible de se durcir au feu, de se délayer dans l'eau. On ne l'a jamais employée en médecine; sa viscosité, sa pesanteur, & son inertie, la rendroient plus nuisible qu'utile; elle s'attacheroit aux parois de l'estomac & des intestins; elle absorberoit les sucs gastrique & intestinal, & formeroit des grumeaux ou des masses solides très-difficiles à dissoudre. Comme elle fait la base des terres bolaires & sigillées, elle communique à celles-ci une partie de ces mauvaises qualités. (*V. les mots* bols, terres bolaires, terres sigillées.) (*M. de Fourcroy.*)

ALUMINEUX. (*Mat. méd.*) On donne le nom de sels *alumineux* à tous les sels neutres dont l'alumine fait la base; on n'en emploie aucun en médecine, excepté le sulfate acide d'alumine ou l'alun. (*Voyez ces mots.*) Tous les sels *alumineux*, & sur-tout le muriate & l'acétite d'alumine, sont styptiques, resserrans & âcres. (*M. de Fourcroy.*)

ALUN. (*Mat. méd.*) L'*alun* est un sel composé d'acide sulfurique & d'alumine. *Alumen*, *aluminis*, c'est de ces mots que M. de Morveau a tiré le nom d'alumine, que nous avons adopté pour la terre base de l'*alun.* Nous nommons ce dernier sulfate d'alumine; c'est à ce mot que les propriétés médicinales de ce sel seront indiquées. (*M. de Fourcroy.*)

Alun. (*Mat. méd. vétérin.*) L'*alun* est styptique; on l'emploie en poudre avec beaucoup d'efficacité dans les évacuations contre nature, dans les *diabetes*, dans les sueurs excessives, sans colliquation néanmoins; & quand on est assuré que les évacuations dont on se propose d'arrêter le cours ne sont point critiques. On a au surplus l'attention de le donner à très-petites doses, que l'on augmente peu à peu & par gradation.

Il résout promptement les tumeurs récentes, résultantes du contact d'une selle ou d'un bât mal approprié au dos de l'animal. Pour cet effet, on l'emploie en poudre mêlé avec du blanc d'œuf.

Ce mélange convient aussi dans les *entorses* ou *efforts de boulet*, sur-tout si les parties distendues ne sont ni irritées, ni enflammées, ni douloureuses, & si ces fluides sont encore doués des qualités qui peuvent les soumettre à l'empire des solides.

Cette mixtion sert très-utilement encore, après l'opération de la *cataracte*, comme un puissant défensif; il s'oppose à l'influx des humeurs sur les yeux.

La dissolution de ce sel dans l'eau commune ou dans la décoction des plantes aromatiques ou astringentes, est très-utile pour arrêter l'écoulement des *eaux aux jambes*; mais on ne la met en usage qu'après avoir parfaitement dépuré la masse, autrement on donneroit lieu a des métastases mortelles. Il faut avoir attention encore, dès que les lotions sont faites, de promener & d'exercer le cheval malade.

Enfin cette substance calcinée & réduite en poudre est un très-bon cathérétique, & un puissant dessicatif, dont on se sert utilement pour ronger les chairs qui surmontent, pour réprimer les légères fongosités, & dessècher les vieux ulcères. (extrait des cahiers manuscrits de *M. Chabert.*)

Il faut être au surplus très-circonspect dans l'usage interne de ce sel; c'est le plus fort resserrant que l'on puisse administrer aux animaux. Il augmente le ténesme, il peut faire dégénérer la dyssenterie en inflammation, il fatigue les premières voies, il diminue la transpiration & l'expectoration, & M. *Lafosse* a vu des chevaux devenir phthisiques à la suite de l'usage de l'*alun.* Employé sous forme de suppositoire, M. *Vitet* dit qu'il empêche & qu'il remédie à la chûte de l'anus & de l'intestin rectum. (*M. Huzard.*)

Alun (*jurisp. de la pharmacie*), *alumen*, sel fossile ou minéral blanc, d'un grand usage dans les arts & la chirurgie, & qui est un des objets du commerce de la droguerie. On en distingue de trois sortes principales; l'*alun* rouge de Rome ou de Civita-Vecchia, celui d'Angleterre, autrement nommé *alun* blanc, *alun* de glace, ou *alun* de roche, & l'*alun* citroné de Liège ou de Méziers. L'*alun* romain est souvent contrefait par du rouge brun, au moyen duquel on a rougi des *aluns* d'Angleterre & de Liège. Celui de Rome est le meilleur, & celui de Liège le moins estimé. On fait un grand commerce de ces trois *aluns* à Amsterdam. L'*alun* du Levant ne diffère guère de ces trois sortes d'*alun*, & sert aux mêmes usages; mais il est moins commun en France. Les marchands épiciers & droguistes comptent encore cinq autres sortes d'*aluns*: l'*alun* brûlé ou calciné; l'*alun* succarin, zaccarin, ou zuccharin; l'*alun* de plume ou de Sicile; l'*alun* scazolle, autrement pierre spéculaire ou miroir d'âne; & l'*alun* catin ou de soude. Ces cinq dernières sortes d'*alun* ser-

vent plus dans la médecine qu'à toute autre chose.

L'*alun* de roche a commencé à payer des droits d'entrée, en conséquence de l'appréciation des drogueries & épiceries, faite en 1542. Un édit de janvier 1554, créa un droit de 60 sous par quintal d'*alun* ; en conséquence duquel il seroit exempt de tous autres droits d'entrée : cependant l'avidité des fermiers n'a pas laissé de faire comprendre cette marchandise dans tous les tarifs postérieurs, pour le droit d'entrée des drogueries & épiceries, ou des grosses denrées. Le pied commun des droits auxquels il fut assujetti, revenoit à 7 liv. 13 sous : mais, sans y avoir égard, on se contenta d'adopter, dans le tarif de 1664, le seul droit d'écu par quintal d'*alun*, pour favoriser l'entrée d'une matière si nécessaire à la teinture, & le droit de sortie en fut fixé à vingt sous.

Conformément à l'arrêt du conseil du 15 août 1685, les *aluns* venant de Constantinople, de Smyrne, & des autres lieux du Levant, terres & pays de la domination du grand-seigneur, du roi de Perse, & d'Italie, ont payé vingt pour cent de leur valeur.

Un arrêt du 6 septembre 1701 imposa l'*alun* de roche du cru d'Angleterre & des pays en dépendans, à 10 livres le cent pesant : mais après la paix d'Utrecht, M. Desmarets fit savoir aux fermiers généraux, le 26 août 1714, que l'intention du roi étoit que l'*alun* apporté à l'avenir par des vaisseaux de Hollande ou d'autre domination que l'Angleterre, soit reçu en payant les droits fixés par le tarif de 1664, sans examiner s'il est d'Angleterre ou d'ailleurs. Le traité de commerce fait avec l'Angleterre a rendu ce commerce libre aux anglois.

On prépare aussi de l'*alun* en France, près les monts Pyrénées. Il y en a une veine courante avec abondance dans la viguerie de Prades en Roussillon.

Les teinturiers & les enlumineurs font un grand usage de ce minéral. On l'emploie en chirurgie comme escarrotique, dessicatif, & astringent, dans les hémorragies ; mais son usage n'est pas sûr à l'intérieur, les médecins le regardent plus comme un poison, que comme un médicament. Cependant il est d'un grand usage pour clarifier le vin & les liqueurs, le sucre, &c., pour dessaler la morue, &c. Cette propriété de l'*alun*, qui en rend l'abus si voisin de son usage, doit rendre les pères de famille, les médecins, & les magistrats de police attentifs aux boissons & alimens dans lesquels la routine & l'avidité continuent de le faire entrer. Il devient un vrai poison, lorsqu'il séjourne dans des vaisseaux de plomb ou d'étain allié de plomb. On a pris des précautions pour en prévenir les mauvais effets, mais l'ignorance les rend souvent insuffisantes.

Des boulangers de France & des pays étrangers emploient quelquefois l'*alun* pour rendre leur pain plus blanc, & des médecins ont observé que c'étoit la source de maladies chroniques, d'autant plus rebelles, que cette cause peut sans cesse les entretenir. La police ne peut trop veiller sur de pareils abus : il ne suffit pas qu'elle les punisse par des amendes pécuniaires, elle doit dénoncer au public ceux qui veulent s'enrichir aux dépens de sa santé, comme des hommes indignes de sa confiance : *Plus les délits sont cachés & obscurs, plus la punition doit avoir d'éclat, si l'on veut qu'elle produise son effet.* M. des Essarts, de qui nous empruntons ces paroles, désire que le magistrat de police fasse un exemple sur ceux qui abusent de l'*alun* dans les alimens, pour empêcher qu'ils aient des imitateurs ; mais auparavant il seroit nécessaire d'instruire les gens de chaque métier, des maux qu'ils peuvent produire par son moyen ; car on ne peut guère punir l'ignorance, & la cupidité s'en prévaut souvent, & c'est ce qu'on peut faire en subordonnant les métiers de bouche aux médecins.

Finissons en observant qu'on met de l'*alun* dans l'eau-de-vie & les autres liqueurs dans lesquelles on garde des animaux & des végétaux, pour en conserver les couleurs. (*M.* VERDIER.)

ALUNIBUR. (*Mat. méd.*) Un des mots par lesquels les alchimistes désignent l'argent, *luna*, *diana*. (*M.* DE FOUCROY.)

ALVAREZ (Antoine), docteur en médecine, & professeur dans les universités d'Alcala & de Valladolid, fut médecin du duc d'Offone, viceroi de Naples.

Il étoit probablement en cette ville en 1585, lorsque parut l'ouvrage que nous avons de lui, sous ce titre :

Epistolarum & consiliorum medicinalium pars prima ; omnibus non medicis modò, sed etiam philosophiæ studiosis utilissima. Neapoli, apud Horatium Sawianum, 1585, in-4°. *Additæ sunt sub finem defensiones pro Joanne Altimaro, in Salvi Saliani apologiam : quod ea quæ dixit Altimarus pro partis defensione contra Salvum, verissima sint, & in oppositum adducta nihil concludant.* MANGET.

Le même Manget indique de suite deux autres médecins espagnols, sous le nom d'*Alvarez*. Il suffit d'en avertir. (*M.* GOULIN.)

ALVÉOLE. (*Pathologie vétérinaire.*) *Voy.* CARIE, DENTS, PIERRES. (*M.* HUZARD.)

ALVÉOLES, ALVÉOLAIRE. (*Maladies des dents.*) (*Voyez* MALADIES DES DENTS.) (*M.* CHAMSERU.)

ALVI-FLUXUS (*ordre nosol.*), terme générique employé par M. de Sauvages pour exprimer toutes sortes de *flux de ventre* proprement dits ; toute espèce de vomissement, & même les simples

nausées, sans aucun égard à la qualité ou à l'état des matières rendues par les malades. Cette série des maladies forme le second ordre de la ix[e] classe du systême de M. de Sauvages. Elle renferme les affections suivantes ; savoir, le *flux hépatique* (hepatirrhœa), les *hémorroïdes*, la *dyssenterie*, le *melæna*, les *nausées*, les *vomissemens*, la *passion iliaque*, le *cholera*, la *diarrhée*, le *flux cœliaque*, la *lienterie*, le *tenesme*. Voyez ces mots à leur rang. (*V. D.*)

Alvi-Fluxus *non sanguinolenti.* (*ordre nosol.*) M. de Sauvages nomme généralement ainsi toutes les évacuations contre nature des matières contenues dans les premières voies, qui se font, soit par le vomissement, soit par les selles, & dans lesquelles on ne remarque point de sang. Cette série de lésions comprend, dans le systême de cet auteur, la *nausée*, le *vomissement*, la *passion iliaque*, le *cholera*, la *diarrhée*, le *flux cœliaque*, la *lienterie* & le *tenesme*. Voyez dans Sauvages, cl. ix, ord. ij, § ij. Sagar a adopté entièrement la même division ; mais il a cru devoir ajouter aux différentes affections dont on vient de voir le dénombrement, la *proctorrhœa*, ou l'espèce d'écoulement hémorroïdal, qui consiste en un suintement de sérosités jaunâtres & muqueuses, mêlées quelquefois de filets de sang. Sagar, cl. v, ord. iij. (*V. D.*)

Alvi-Fluxus *sanguinolenti.* (*Ordre nosol.*) Sauvages, cl. ix, ord. ij, §. j. — Sagar, cl. v, ord. ij. Cet ordre de lésions comprend le *flux hépatique*, les *hémorroïdes* proprement dites, la *dyssenterie* & le *melæna*. Voyez ces divers mots chacun à leur rang. (*V. D.*)

ALVIN. (*Art vétérinaire, ichtiologie.*) *Voyez* Alevin. (*M. Huzard.*)

ALVINES (*évacuations.*) (*Méd. pratique.*) On appelle ainsi les évacuations des matières excrémentitielles amassées dans les intestins. Voyez les articles Déjections, Matière fécale, Excrémens. (*M. Caille.*)

ALYPUM *ou* Frutex terribilis. (*Hist. nat.*) C'est un arbuste qui s'élève à environ une coudée ; sa racine est couverte d'une écorce noirâtre, sa longueur est de quatre ou cinq pouces, & sa grosseur de près d'un pouce de diamètre en son collet ; elle est garnie, ou plutôt partagée en trois ou quatre grosses fibres ; ses branches sont couvertes d'une petite pellicule d'une couleur rouge brune, déliées & cassantes ; ses feuilles, placées sans ordre, tantôt par bouquets, tantôt isolées, quelquefois accompagnées à leurs aisselles d'autres petites feuilles, sont de différentes figures : les unes ressemblent aux feuilles du myrte ; les autres s'élargissent vers le bout, ou sont en trident, ou n'ont qu'une pointe. Les plus grandes ont environ un pouce de longueur, sur trois ou quatre lignes de largeur, & sont épaisses & d'un vert éclatant. Chaque branche porte une seule fleur, quelquefois deux, mais rarement : ces fleurs sont d'un beau violet, & ont environ un pouce de diamètre ; elles sont composées de demi-fleurons, & de leur milieu s'élèvent quelques étamines blanches, avec un petit sommet noirâtre. Ces fleurons finissent en trois pointes, & n'ont qu'environ trois lignes de long, sur une ligne de large : chaque demi-fleuron porte son embryon, qui, quand la fleur est passée, devient une semence garnie d'une espèce d'aigrette. Toute la fleur est soutenue par un calice composé de feuilles disposées en écailles, chacune desquelles n'a que deux ou trois ligne de long sur une de large.

On lit dans *Clusius*, que les charlatans de l'Andalousie donnoient la décoction de cette plante pour les maladies vénériennes ; d'autres gens de même caractère la substituent au séné ; mais la violente action de ce remède, qui n'a pas été nommé pour rien *frutex terribilis*, fait souvent repentir de son usage, & ceux qui l'ordonnent, & ceux à qui il est ordonné. Mémoires de l'académie royale des sciences 1712.

Cette plante a beaucoup d'amertume, son goût est aussi désagréable que celui du lauréole, & son amertume augmente beaucoup pendant six ans. On la trouve en plusieurs endroits du Languedoc ; mais elle croît principalement en abondance sur le mont de Cette, dans cette province auprès de Frontignan ; c'est pour cette raison que les botanistes lui ont donné le nom d'*alypon montis Ceti* ; on trouve aussi l'*alypum* dans plusieurs endroits de Provence, sur-tout dans ceux qui sont voisins de la mer & situés au midi.

Elle est un violent cathartique, & ne purge pas avec moins de force la bile, le phlegme, & les humeurs aqueuses, que le tithymale. Mais nous ne saurions trop répéter qu'on ne doit se servir d'un remède si violent qu'avec beaucoup de précaution. (*Anc. Encycl.*) (*M. de Fourcroy.*)

ALYSSE. (*Mat. méd.*) L'alysson, nommé *alysse* par M. de la Mark, est un genre de plantes crucifères, dont le caractère générique est d'avoir des dents ou appendices sur les filets de deux de leurs étaminés. L'espèce qu'on emploie quelquefois en médecine est l'*alysson perenne*, *montanum*, *incanum* de Tournefort, & l'*alyssum montanum* de Linneus. Cette plante est formée de beaucoup de tiges de six ou sept pouces, couchées, grêles, & un peu velues ; ses feuilles inférieures sont ovales, en spatule, & rudes au toucher ; on y voit beaucoup de points blancs, formés par des poils arrangés en étoiles ; les supérieures sont allongées, pointues, d'un vert blanchâtre. Les fleurs sont jaunes & disposées en corymbes à l'extrémité des tiges. On trouve cette plante par-tout dans les lieux secs, sablonneux, pierreux, & sur-tout dans

les endroits élevés. Toute la plante est regardée comme incisive & apéritive. Quelques auteurs l'ont désignée comme un spécifique de la rage ; mais cette propriété est bien loin d'être démontrée. (*M. DE FOURCROY.*)

ALYSSON. (*Hygiène vétérinaire.*) *Voyez* CAMELINE. (*M. HUZARD.*)

ALZAN, ALZAN BRÛLÉ, ALZAN CLAIR, ALZAN POIL DE VACHE. (*Art vétérinaire.*) (*Voyez* ROBES ou POILS.) (*M. HUZARD.*)

ALZEMAFOR (*Mat. méd.*), synonyme arabe & alchimique de cinnabre. (*Voyez* SULFURE DE MERCURE. (*M. DE FOURCROY.*)

AMADOU, AMADOUVIER. (*Mat. méd.*) On nomme en françois *amadouvier*, l'espèce de champignon qu'on emploie pour faire l'*amadou* (*boletus igniarius*). Nous avons dit, à l'article *agaric de chêne*, comment on prépare l'*amadou*, & nous avons fait remarquer que cet *amadou* peut être employé pour arrêter les hémorragies avec autant de succès que l'agaric préparé à la manière de M. Brossard. Il est donc important de savoir que cette substance si commune par-tout, & qu'on emploie pour allumer le feu en recueillant dessus les petits boulets de fer embrasés, détachés du briquet par le choc des pierres dures, que l'*amadou*, en un mot, peut être appliqué sur les plaies un peu grandes ou profondes, lorsque l'hémorragie, difficile à arrêter par les simples pansemens, provient de la section de quelque artériole un peu grosse. (*M. DE FOURCROY.*)

AMADOU. (*Chirurgie & Matiere médicale-vétérinaire.*) L'*amadou* n'est autre chose que l'agaric de chêne, privé de sa partie ligneuse, & préparé pour l'usage domestique ; nous ne parlerons pas ici de sa préparation, elle n'est pas de notre ressort ; nous nous contenterons d'observer qu'il devroit être d'un usage fréquent dans la chirurgie vétérinaire. Il est de peu de valeur. Les parties nitreuses & sulphureuses dont il est imbu, le rendent un fort bon styptique, propre à arrêter les hémorragies, & il est à préférer à la ligature, lorsqu'on peut le maintenir par un bandage. Nous avons été à même de l'employer plusieurs fois, faute d'étoupes ou d'autres médicamens, & nous n'avons jamais vu son usage être suivi d'aucuns mauvais effets. Un petit morceau très-doux d'*amadou*, placé sur des *articulations ouvertes*, soit dans l'opération du javart encorné, soit dans d'autres circonstances, a produit le même effet que le mélange plus cher & plus vanté, en pareil cas, d'esprit de vin & de camphre. Il est aussi dessicatif ; quelques ulcères du garot & du pied, qui duroient depuis long-temps & qui résistoient aux dessicatifs ordinaires, se sont séchés promptement après son application. (*M. HUZARD.*)

A-MAIGRE. (*Art vétérinaire, Maréchallerie.*) (*Voyez* FERRURE.) (*M. HUZARD.*)

AMAIGRIR. (*Hygiène.*)

Partie III. *Régles d'hygiène.*

Classe II. *Hygiène privée.*

Section IV. *Changemens.*

C'est changer de constitution ; l'habitude trop peu interrompue du travail, les grandes affections de l'ame, l'usage trop fréquent de certains alimens, produisent le plus ordinairement cet effet. *Voyez* MAIGREUR. (*M. MACQUART.*)

AMAIGRISSEMENT. (*Méd. prat.*) Diminution d'embonpoint. Cet état a lieu toutes les fois qu'on perd plus qu'on ne répare. *Amaigrissement* exprime l'état d'une personne qui maigrit, & *maigreur*, l'état où se trouve celui qui a éprouvé une diminution d'embonpoint. Lorsque l'*amaigrissement* n'est accompagné d'aucune lésion de fonctions, ce n'est point une maladie ; mais il devient symptôme d'une maladie quand le contraire a lieu ; alors il prend les noms de marasme, d'atrophie, de consomption. Voyez ces articles. (*M. CAILLE.*)

AMAIGRISSEMENT, *macies*, *marcor.* (*Médec. chirurgie.*) L'on doit entendre par *amaigrissement*, la diminution successive de l'embonpoint de tout le corps, ou de quelqu'une de ses parties, avec ou sans fièvre.

MM. de Sauvages & Cullen ont compris tous les *amaigraissemens* dans un seul ordre, & sous deux genres. Cette division me paroît incomplète & inexacte; 1°. parce que la maigreur est un changement commun à un plus grand nombre de maladies, que celles qui sont renfermées dans cet ordre. Elle ne peut donc point faire le caractère distinctif de ces dernières. 2°. Ils n'en déterminent point assez les différens degrés, les complications, & les espèces : car combien de degrés ne peut-on pas compter depuis le plus léger changement d'embonpoint, jusques au marasme. On a très-bien décrit le marasme, qui est le dernier degré de la maigreur; puisqu'on lui a trouvé des signes distinctifs, pourquoi n'en a-t-on point assigné à ceux qui le précèdent dans la même maladie ; car la maigreur qui commence, n'est pas la même que celle qui finit. Pourquoi a-t-on désigné dans la même maladie tous ses degrés successifs par le même nom d'atrophie ? Les enfans qui ont souffert dans le sein de leur mère, ceux qui naissent avant le septième mois, & qui néanmoins peuvent vivre avec des soins, sont tous maigres & atrophies : cependant ces êtres malheureux, que des mains charitables sauvent chaque jour en grand nombre, ont été oubliés par les nosologististes ; 3°. M. Cullen avoue qu'un très-grand nombre d'*amaigrissemens*,

commence sans fièvre, & qu'il finit par la fièvre hectique, quoique la maladie soit toujours la même. Dans ce cas, elle devroit, suivant leurs principes, appartenir tantôt à un genre, tantôt à l'autre. Cette variation une fois admise, doit mettre nécessairement de l'incertitude dans son traitement.

Il seroit facile de pousser plus loin les réflexions sur la défectuosité des méthodes. M. Raymond a observé très-judicieusement que la phthisie pulmonaire a parcouru souvent son premier degré, en total ou en partie, avant que le poumon soit ulcéré, ou que la fièvre lente soit établie. Elle n'en est pas moins pour cela une véritable phtisie pulmonaire. Cependant M. de Sauvages l'a rangée dans la classe des cachexies à l'ordre des maigreurs, comme si l'ulcère avoit existé dès son commencement; & M. Cullen, dans celle des pyrexies, à l'ordre des hémorragies. L'un ou l'autre se trompent certainement dans le choix de la classe & de l'ordre: & tous les deux en ne distinguant point les périodes suppuratoires, d'avec celles qui les précédent. M. Cullen, sur-tout, me paroît avoir d'autant plus de tort de placer la phthisie à la suite de l'hémophthisie, qu'il avoue, qu'il y a nombre de ces maladies dans lesquelles le malade ne crache point de sang. Cette observation journalière auroit dû lui faire abandonner cette distribution.

Les méthodes, à la vérité, sont avantageuses pour soulager la mémoire. Elles conviennent aux écoles, parce qu'elles facilitent l'enseignement au professeur & aux éleves; mais elles sont tout au moins inutiles au praticien, qui ne doit avoir sous ses yeux, auprès des malades, qu'un tableau net & abrégé des maladies. Ces divisions minutieuses, ces maladies idéales que l'on y rencontre, cette nomenclature abstraite & trop mombreuse, sont des fardeaux dont il ne doit point se surcharger.

1°. L'*amaigrissement* n'est souvent qu'une incommodité légère dont nous nous apercevons à peine. Ce n'est pour lors qu'une diminution passagère de notre embonpoint, sans altération des fonctions, les forces restant les mêmes. Si la maigreur n'étoit pas visible, si la largeur de nos vêtemens ne nous en faisoit point apercevoir, nous croirions être toujours dans le même état de santé.

L'influence des saisons, les révolutions des divers âges, les passages de l'enfance à la puberté, de celui-ci à l'adolescence, &c.; l'usage des plaisirs trop vifs, les voyages, une étude trop longue & mille autres circonstances dans la vie changent momentanément notre constitution d'une manière insensible.

Quoique les variations de maigreur & d'embonpoint ne forment point un état maladif, car la santé a une certaine latitude; l'on peut être plus ou moins gras & se bien porter. Les forces de la nature suffisent pour lors pour dissiper ces nuances de maigreur. Cependant il est nécessaire de les connoître, non seulement pour avoir la certitude que la santé reste intacte, mais encore afin de savoir à quel degré cette maigreur commence à être une maladie, pour la prévenir ou la traiter. C'est une négligence des nosologistes, qui ont fait des espèces des plus petites taches de la peau, de n'en avoir point fait de ces maigreurs passagères.

2°. L'*amaigrissement* arrive d'autres fois lentement & sans fièvre. Ses progrès successifs sont longs & constans. Le malade dépérit chaque jour, quoi qu'il fasse, pour lors c'est une maladie grave qui conduit presque toujours au tombeau. Un grand nombre de causes peuvent la produire & en multiplier les espèces; il sera nécessaire d'y jeter un coup-d'œil, après que nous aurons indiqué les autres *amaigrissemens* auxquels ces mêmes causes donnent lieu.

3°. Dans d'autres circonstances, la fièvre hectique accompagne la maigreur. Tantôt elles débutent ensemble, d'autres fois la fièvre ne s'y complique qu'après un certain temps de dépérissement. Les accidens qui en résultent, sont ordinairement fâcheux & opiniâtres; c'est encore une maladie mortelle, lorsqu'elle a fait de grands progrès.

4°. Lorsque dans les maladies n°. 2 & 3, l'*amaigrissement* est porté à un degré extrême, on l'appelle *marasme*; il est incurable.

5°. Souvent il n'y a qu'une partie du corps qui maigrit. Cette dernière maladie peut être plus ou moins dangereuse.

Avant de développer davantage les caractères de l'*amaigrissement*, il convient d'examiner le mécanisme qui le produit, & d'en faire connoître les causes.

Le systême vasculeux & le tissu cellulaire composent la majeure partie du corps humain. L'abondance des fluides dans les vaisseaux & la graisse dans le tissu cellulaire donnent de l'embonpoint. Leur défaut est la principale cause de l'*amaigrissement.*

Les fluides qui circulent dans nos vaisseaux, agissent contre leurs parois & les distendent; ceux-ci réagissent sur les liquides par leurs forces élastique, tonique, & nerveuse. L'équilibre cesse aussitôt qu'une cause quelconque diminue l'action des fluides: les vaisseaux se contractent plus fortement, leur volume diminue en proportion, & le malade maigrit.

La seconde cause de notre embonpoint vient de la graisse, qui, séparée de la masse du sang, est déposée dans le tissu cellulaire, qu'elle remplit. Dans l'état de santé, elle est repompée de ces cellules pour divers usages: les obstacles qui troublent cette sécrétion, ou qui augmentent cette absorption, sont une seconde cause de maigreur.

Quoique les causes qui diminuent nos liquides & la graisse, agissent presque toujours ensemble, je vais les parcourir séparement, afin que l'on puisse concevoir leur manière d'agir plus clairement.

Des fluides.

L'action des fluides sur les parois des vaisseaux dépend de leur quantité & de leur consistance. Plusieurs causes peuvent altérer l'une & l'autre.

1°. Le défaut d'alimens, ceux qui ne sont point assez nourrissans, le jeûne, la diète, la famine, la pauvreté diminuent la quantité de nos liquides. Les alimens qui contiennent peu de substances nutritives, tels que les végétaux, ceux qui sont âcres, salés, épicés, altèrent leur consistance.

2°. Une seconde cause de diminution des fluides sont les obstacles qui s'opposent à l'arrivée des sucs alimentaires dans les vaisseaux sanguins, comme l'obstruction des glandes lymphatiques du mésentère ; ce vice existe toujours chez les scrophuleux. On le rencontre aussi chez nombre de jeunes gens qui ne présentent aucun signe extérieur d'écrouelles. Les rachitiques & les phthisiques y sont aussi très-sujets : ce n'est point cependant l'unique cause de maigreur de ces derniers.

Le défaut d'absorption des lymphatiques chyleux, est aussi un autre obstacle très-difficile à connoître.

La rupture du canal thorachique intercepte le cours du chyle, & produit une hydropisie particulière.

3°. Le vice des organes de la digestion, principalement celui de l'estomac, la dipepsie, &c., sont une source féconde de consomption. Les sucs alimentaires dans ces cas sont mal digérés, de sorte qu'ils n'arrivent point en quantité nécessaire dans la masse du sang, ou ils sont peu propres à la nutrition. Les hypocondriaques sont très-exposés à ce vice d'atonie de l'estomac.

4°. La quatrième cause du défaut de fluides vient des évacuations excessives, telles que le vomissement, la diarrhée, la dyssenterie, les sueurs, les diabètes, les fleurs blanches, la salivation abondante, les hémorragies, les grandes plaies, les fréquentes saignées.

Tous les vaisseaux communiquent ensemble : lorsqu'il arrive une déplétion partielle, les vaisseaux pleins se déchargent dans les vaisseaux vides, de sorte que tout le systême se contracte & diminue de volume.

Une transpiration trop abondante, telle que celle des climats brûlans, peut être une cause d'*amaigrissement*, quoique l'on prenne une nourriture succulente & abondante. La perte excède dans ce cas la réparation.

5°. Si les fluides s'accumulent dans une cavité, il en résultera de la maigreur dans les parties opposées, comme dans l'hydropisie & certaines grossesses.

Si les fluides sont entraînés vers une partie unique, qu'il s'y établisse un point d'irritation, les autres parties maigriront.

Cet effet est produit quelquefois par les exutoires, les stimulans extérieurs, les ulcères, les fistules, les caries ; ces dernières produisent plus constamment cet effet, par l'évacuation continuelle qu'elles entretiennent.

6°. Toutes les espèces d'acrimonies qui infectent les humeurs, sur-tout la purulente, sont une cause de diminution de fluides. Cette dernière a une analogie singulière avec le chyle, la bile, & tous les fluides, qu'elle dissout lorsquelle reflue dans le sang. Elle est la cause la plus énergique de la fièvre hectique. Elle a la propriété de l'exciter beaucoup plutôt que d'autres acrimonies ; car on porte pendant long-temps des cancers, avant que la fièvre paroisse. Il en est de même du scorbut ; au lieu qu'une suppuratiou interne est toujours accompagnée de mouvemens fébriles.

Les poisons âcres & corrosifs diminuent pareillement la masse des fluides en les dissolvant, en empêchant la nutrition, en augmentant les évacuations.

7°. La quantité des fluides est encore diminuée d'une manière très-sensible par l'influence des causes morales. Rien ne maigrit autant & si promptement que les passions fortes. Les longs chagrins nous minent, les méditations profondes nous épuissent ; la raison proposée par M. de Sauvages pour expliquer ces effets, n'est pas suffisante. Il les attribue à l'affoiblissement des forces du cœur. Cet organe n'est pas le seul qui est frappé, l'irritabilité totale du systême l'est également : ainsi que les forces organiques de tous les autres viscères, les facultés de l'ame éteignent aussi la force nerveuse.

8°. L'*amaigrissement* dans le *tabes dorsalis* dépend, 1°. de la foiblesse des organes de la génération, lesquels ont la vertu d'entretenir le ton du reste du corps, lorsqu'ils sont dans leur pleine vigueur ; 2°. du plaisir excessif qui accompagne cette évacuation, lequel énerve l'individu qui s'y livre. La quantité de matière évacuée dans cet acte est trop petite pour diminuer sensiblement la masse des liquides.

9°. La coalition des parois des petits vaisseaux arrête l'entrée des fluides, ou diminue leur introduction. La sécheresse & le dépérissement des viellards doivent être attribués à cette coalition.

La paralysie des gros troncs artériels, qui ne peuvent pousser les fluides jusques dans les extrémités capillaires, explique la maigreur des membres paralytiques dans certains cas ; cependant lorsqu'elle est la suite de l'apoplexie, il faut croire que la foiblesse totale du systême & du cœur y contribuent aussi.

1°. L'abus des liqueurs spiritueuses, les excès avec les femmes, les vers chez les enfans, les crinons qui les piquent, les rivages de la mer imprégnés d'exhalaisons salines dans les climats chauds, sont autant de causes de consomption.

11°. Les tumeurs externes & internes, les fractures, les calus, les luxations, les exostoses, les polypes, les meurtrissures, les compressions des artères, des nerfs, sont une source féconde de l'*amaigrissement* général du corps ou de celui de quelqu'un de ses membres.

De la graisse.

1°. Le tissu cellulaire est le réservoir de la graisse. L'on connoît l'étendue de cet organe, & combien il contribue à former l'embonpoint, par sa plénitude; lorsque les alimens contiennent peu d'huile, ils en fournissent peu à la masse du sang. Sa sécrétion dans le tissu cellulaire est moindre par cette raison. On observe en général que les hommes qui se nourrissent de substances animales, sont beaucoup plus gras. Les herbages engraissent moins les bestiaux, que les grains, qui contiennent beaucoup plus d'huile : le défaut d'aliment & la nourriture végétale diminuent la graisse, comme les autres fluides.

2°. L'exercice épuise de deux manières le réservoir de la graisse; 1°. il enlève au sang une portion des sucs nourriciers, en augmentant la transpiration; il en reste moins par conséquent pour fournir à sa sécrétion : 2°. cette dernière, déposée dans les cellules du tissu adipeux, doit ensuite en être absorbée pour d'autres usages. Elle doit revenir dans les interstices des fibres musculaires, afin d'en faciliter le mouvement; l'exercice l'y fait refluer en trop grande quantité. Dans d'autres circonstances elle rentre dans le torrent de la circulation, pour y envelopper les acrimonies qui l'infectent. Le scorbut, le cancer, la maladie vénérienne, la gale, les poisons nous en fournissent des exemples.

3°. Toute espèce de fièvre maigrit dans peu de jours. L'on peut concevoir cet effet de deux manières; 1°. en augmentant la transpiration, qui diminue la graisse & les fluides; 2°. en absorbant la première, afin d'envelopper l'acrimonie qu'elle produit. Les fièvres lentes présentent des exemples remarquables de ces deux effets. L'affaissement du tissu cellulaire, porté à un point extrême dans cette maladie, prouve évidemment la grande absorption de la graisse & la petite quantité de sa sécrétion.

J'ai déjà dit que les *amaigrissemens* passagers ne devoient être connus du médecin, que pour distinguer le terme où ils deviennent une maladie sérieuse. Il ne sera question ici que de ces derniers.

Pour bien connoître les *amaigrissemens* maladifs, il faut les décrire comme toutes les maladies. Les caractères avec lesquels les nosologistes les distinguent, sont insuffisans auprès des malades.

Quel que soit l'*amaigrissement* que l'on traite, il faut considérer, 1°. les digestions; 2°. l'état des fluides; 3°. celui du pouls; 4°. l'organe de la peau; 5°. le tissu cellulaire; 6°. l'état général de spasme ou d'atonie; 7°. le moral du malade.

1°. Quand on s'est assuré que l'estomac fait mal ses fonctions par les signes qui leur sont propres (*Voyez* Anorexie, Dyspepsie, Flatuosités, Aigreurs, &c.), on est déjà en état, dans beaucoup de circonstances, de connoître la source de plusieurs espèces de maigreurs, telles que celles des hypocondriaques, la nerveuse de M. Lorry, la chlorotique & autres. C'est par le sentiment de la faim principalement que l'on reconnoîtra la cause du dépérissement des enfans en nourrice; & l'on ne sera plus surpris de leurs cris continuels, de voir leurs fesses rouges, enflammées, leurs urines rares & briquetées, la peau flasque & ridée, quand on les verra teter avec avidité une autre nourrice que la leur.

Après l'état de l'estomac, il faut considérer celui du reste du tube intestinal, celui des autres viscères abdominaux, sur-tout celui du mésentère. C'est encore par les signes des maladies qui leur sont propres, que l'on connoîtra beaucoup d'espèces de maigreurs, telles que le *tabes scrophulosa*, *glandularis*, *mesenterica*, *infantilis*, *rachialgica*, *atrophia infantum*, *tabes hepatica*, *&c.* Toutes les diarrhées de longue durée sont toujours accompagnées de maigreur. Il est très-important dans la pratique de bien distinguer si elles en sont la source ou le dernier terme. Il est encore très-important de bien distinguer si la diarrhée n'est point entretenue par l'engorgement des glandes lymphatiques, si elle n'est pas due à l'acrimonie particulière des humeurs, telle que la purulente, qui s'évacue par cette issue, ou si ce n'est point un mouvement sympathique du systême nerveux qui irrite les intestins, comme cela arrive souvent lors de la dentition des enfans; car la maigreur n'étant que le symptôme de la maladie, elle ne guérira qu'avec elle.

2°. L'etat des fluides se réduit à leur épaississement ou à leur acrimonie. Le vice scrophuleux entretient communément le premier. L'âge de l'enfance où la fibre est lâche, la constitution foible du sexe, favorisent beaucoup les épaississemens lymphatiques des glandes.

Il y a encore un état d'épaississement très-difficile à connoître, qui donne lieu à la maigreur. C'est celui qui survient quelquefois à la suite de la suppression des règles ou des hémorroïdes, dont j'ai déjà fait mention. Le malade maigrit & dépérit, on ne le rétablit que par de petites saignées fréquentes, & en faisant reparoître l'évacuation arrêtée. Le pouls dur, petit, serré; des douleurs locales; les forces augmentées après la saignée, le malade conservant toujours des couleurs, quoiqu'il maigrisse : tels sont les signes de cette espèce d'atrophie.

La dissolution acrimonieuse des humeurs dépend de différens levains, de toutes les espèces de fièvres, ou des poisons corrosifs. Les divers symptômes qui sont les résultats de ces causes, servent aussi à faire la différence de l'*amaigrissement* qui les accompagne.

Les

Les anxiétés, les douleurs internes, les ſpaſmes violens, qui ſont les ſuites ordinaires des poiſons, ainſi que les douleurs rongeantes & atroces de certaines caries, nous donnent des caractères certains de la cauſe & de l'eſpèce de maigreur qu'elles produiſent.

3°. Les variétés du pouls ne ſont pas moins importantes pour nous guider dans la connoiſſance des *amaigriſſemens* : 1°. il prend quelquefois une marche de lenteur, de molleſſe, & de dilatation très-ſingulière ; l'on eſt ſurpris, lorſqu'on compare les forces muſculaires & organiques du malade avec ſes forces vitales, de voir que les premières ſont ſupérieures aux dernière ; le malade maigrit ſans fièvre, quoiqu'il faſſe paſſablement toutes ſes fonctions : 2°. il eſt petit, lent, foible, ſans que le malade ſoit beaucoup maigri : 3°. il eſt dur, fréquent, ſerré, lorſque la maigreur vient de ſuppreſſion : 4°. il eſt foible, lent, inégal chez les vieillards & les paralytiques : 5°. la fièvre étique a le caractère de la rémittente, ayant deux redoublemens chaque jour, le premier avec friſſon & chaleur, le ſecond avec friſſon, chaleur, & ſueur ; le pouls ſuit les variations des redoublemens, & eſt petit & fréquent dans les intervalles : 6°. le pouls garde ſa marche naturelle dans les premiers périodes de pluſieurs eſpèces d'*amaigriſſement*, c'eſt-à-dire, qu'il reſſemble au pouls diurne de l'homme en ſanté, qui eſt plus calme le matin, plus vif & plus développé le ſoir ; lorſque la fièvre lente vient s'établir, on ne s'aperçoit du changement du pouls que le ſoir : 7°. le pouls eſt petit, ſerré, fréquent, lorſque la fièvre ſe joint à la maigreur dès le commencement : 8°. les cauſes morales ſédatives impriment une lenteur ſingulière au pouls : 9°. les évacuations exceſſives donnent au pouls de la fréquence tous les ſoirs, & la fièvre lente s'établit bientôt. Il ſeroit à ſouhaiter que nous euſſions une hiſtoire plus complète de la marche du pouls dans cette maladie, ſur-tout de ſon état ſédatif, qui ne tient pas à l'épuiſement.

4°. Les modernes connoiſſent mieux que les anciens la ſtructure & les uſages de la peau. Ces derniers, meilleurs obſervateurs, avoient preſſenti ſon influence ſur l'économie animale, & en retiroient de plus grands ſecours dans le traitement des maladies. M. Raymond, médecin de Marſeille, s'eſt beaucoup rapproché des préceptes ſalutaires de ces derniers. Il ſtimuloit cet organe par les rubéfians, les *dropaces*, &c., dans les maladies de conſomption. L'on néglige trop ſes effets ſympathiques. Ce n'eſt que par la peau que l'on peut guérir la phthiſie pulmonaire & les conſomptions catarrales, & c'eſt par elle que l'on guérit un grand nombre de maladies de l'eſtomac. (*Voyez* PHTHISIE PULMONAIRE, DYSPEPSIE.)

La peau embraſſe dans toute ſon étendue le tiſſu cellulaire, dont elle n'eſt qu'une continuité. Celui-ci pénètre la ſubſtance de tous les viſcères dont il eſt partie conſtituante. La peau eſt le terme où aboutit le plus grand nombre des extrémités artérielles ; c'eſt là où elles jouiſſent de la plus grande irritabilité ; c'eſt donc par elle que l'on doit tenter de rétablir la ſecrétion adipeuſe, & de redonner au ſyſtême muſculaire le reſſort qu'il a perdu, afin d'augmenter la maſſe des fluides & de ranimer la nutrition ; c'eſt donc par elle qu'il faut, par des ſecouſſes ſympathiques, rétablir les digeſtions.

La peau eſt sèche, aride, écailleuſe chez les vieillards, auxquels elle occaſionne des demangeaiſons inſupportables, accompagnées de dégoût ; elle eſt auſſi sèche & écailleuſe ſur la fin des fièvres étiques. Une chaleur âcre la diſtingue pour lors de celle des vieillards, dont les membres ſont toujours froids quand on les touche. Celle des enfans nouveaux-nés, ou qui ont teté déjà quelques mois, eſt pâle & ridée ſans écailles lorſqu'ils ſont maigres ; celle des feſſes eſt rouge & enflammée, à cauſe de l'âcreté de l'urine. Dans les engorgemens glanduleux, elle eſt pâle & flaſque, jaune ou brune, ſans ſéchereſſe. Elle eſt pâle & ridée dans les ſueurs colliquatives, criſpée, douloureuſe, quelquefois avec des inflammations locales, à la ſuite des poiſons. Une chaleur âcre à la paume des mains, à la plante des piéds, aux joues, & même, à certaines heures du jour, ſur toute l'habitude du corps, principalement après le repas, ſe fait remarquer dans toutes les conſomptions où l'acrimonie prédomine.

5°. Le tiſſu cellulaire, affaiſſé, applati, nous apprend par l'inſpection de la peau collée ſur les os, qu'il eſt vide, & que ſes forces ſont anéanties. Cet état de maraſme ne laiſſe aucune reſſource au médecin. Lorſque l'inanition du tiſſu adipeux n'eſt pas trop avancée, que le viſage & les membres du malade conſervent quelque forme, pour lors cette connoiſſance, comparée avec les notions précédentes & les ſuivantes, peuvent nous donner quelques lumières.

6°. Dans toute eſpèce de conſomptions, excepté dans celles qui ſont partielles, la deſtruction eſt générale, même dans celles où la fièvre ne ſe déclare point. Le principe de la vie eſt attaqué dans le ſyſtême nerveux & muſculaire juſques dans ſes derniers élémens. Les angoiſſes, les douleurs, l'affoibliſſement ſucceſſif, le défaut de nutrition, prouvent évidemment le déſordre & l'anéantiſſement des fonctions. L'irritabilité s'exerce inégalement dans les fibres muſculaires. De cette inégalité ſuivent des ſpaſmes & des atonies partiels. La puiſſance nerveuſe ſe diſtribue de même, d'où réſulte enfin une extinction de forces organiques ; de ſorte qu'une portion de capillaires, de membranes, de viſcères, ſont privés de vie long-temps avant la mort du malade. L'ouverture des cadavres confirme cette triſte vérité. Les inteſtins minces, tranſparens, diſtendus par les vents qu'ils n'ont pu comprimer ; les portions de viſcères, de vaiſſeaux, de membranes flétris, ſont la preuve certaine de cet état alternatif de ſpaſme & d'atonie.

7°. Dans les *amaigrissemens* qui ont pour cause les passions ou les longs travaux de l'esprit, & même dans les autres, l'imagination, aidée des passions, détruit la force de la fibre nerveuse & musculaire. Le pouls prend quelquefois une marche molle & languissante; d'autres fois il est vif, serré, & fréquent; il ne se dilate point. Les malades, privés de sommeil, n'ont que des idées tristes, leurs mouvemens annoncent la perte de leurs forces. (*Voyez* IMAGINATION, CAUSE ET REMÈDE DE MALADIES.)

Lorsqu'on a fait l'examen de ces différens états, & qu'on les a comparés, on est déjà fort avancé sur le diagnostic & le traitement de ces maladies; il reste encore néanmoins d'autres connoissances à acquérir.

Il y a des *amaigrissemens* que j'appellerai maigreurs d'âge, dont il importe de se former un tableau succinct, afin de ne point les confondre avec les précédens. Outre l'atrophie de naissance & d'inanition des nouveaux-nés, ils sont sujets en venant au monde à une maladie rare, connue depuis peu sous le nom d'endurcissement du tissu cellulaire. (*Voyez cet article.*) Il y en a d'autres qui restent frêles & malingres pendant leurs premières années. Soit par vice héréditaire, soit par toute autre cause, on a beaucoup de peine à les élever & à les faire sortir de cet état de consomption. Les mouvemens de la dentition viennent ensuite, qui les épuisent par les convulsions, la diarrhée, &c. Les révolutions de la puberté sont souvent pénibles, sur-tout dans le sexe, qu'elles jettent dans la langueur plusieurs années avant que les règles paroissent. Ces mouvemens impuissans de la nature font souvent faire des fautes aux médecins qui les méconnoissent. L'accroissement trop prompt donne de la foiblesse & de la maigreur qui deviennent dangereuses si l'on n'y porte des soins. La phthisie pulmonaire est souvent précédée d'une langueur & d'une diminution d'embonpoint chez les jeunes gens, qui avertissent qu'on ne sera plus à temps d'y remédier lorsque la poitrine sera affectée. La fin de l'âge viril a des temps de dépérissement qui annoncent un mouvement hémorroïdal, ou qui sont un avant-coureur de la goutte, sur lequel il est important de ne point se méprendre. Enfin la vieillesse arrive, il importe d'en retarder les progrès par des précautions que l'expérience a confirmées. (*Voyez* VIEILLESSE.)

Quoique le traitement de ces maladies doive suivre leurs descriptions & se trouver à chaque article, je crois néanmoins devoir en indiquer ici quelques vues générales.

1°. Quel que soit le malade que l'on traite, il est certain qu'il y a toujours chez lui un vice de digestion primitif ou secondaire. Les remèdes propres à le combattre, sont de légers émétiques, c'est-à-dire, qui, par leurs qualités ou leurs doses, ne donnent point de fortes secousses. Cependant dans certains cas les antimoniaux méritent la préférence, parce qu'ils donnent en même temps du ressort à l'estomac & à la peau. Les sels neutres, les eaux minérales, salines, gazeuses; l'exercice à cheval en plein air; la navigation, les bains froids, la chaleur des pieds, les amers, le kina, les toniques, les absorbans, sur-tout la magnésie de sel d'epsom doivent être employés successivement, suivant les circonstances.

On remédie à la constipation par les lavemens, l'usage des végétaux laxatifs, & quelquefois par les aloétiques.

Les viandes blanches, celles de jeunes animaux rôties, les farineux, les laitages sont les alimens les plus convenables, sur-tout si le malade a assez de courage pour observer du régime.

L'on doit nourrir les vieillards épuisés avec des alimens succulens, assaisonnés & aromatisés. Il faut les fortifier avec les meilleurs vins.

Le lait d'une bonne nourrice rétablit les enfans affamés. Les nourrices épuisées sevreront leurs nourrissons, iront vivre à la campagne, où elles se nourriront de bons alimens.

2°. L'état des fluides détermine souvent l'espèce de traitement que l'on doit préférer.

Les épaississemens glanduleux, lymphatiques, exigent les amers, les apéritifs. On fait souvent usage d'eau de la mer, ou d'une dissolution de sel marin à base terreuse, adoucies avec le miel. Il faut prendre garde à la fièvre & au degré de maigreur en faisant prendre ces remèdes.

Lorsque la diathèse inflammatoire chronique est la cause de l'épaississement à la suite de la suppression des règles ou autrement, les bains, les délayans, les petites saignées sont les remèdes les plus salutaires.

Les acrimonies doivent être traitées suivant leur espèce. La purulente, qui est une des plus fréquentes, est externe ou interne. Ses remèdes varient suivant son siège. Le kina, les eaux thermales sulfureuses, hépatiques, le mercure conviennent à un grand nombre. Ce dernier est le spécifique de la vénérienne. Les virus ont chacun leur traitement, presque tous fondés sur l'empyrisme. La catarrale cède ordinairement aux diaphorétiques, aux mucilagineux, & à l'exercice. L'acrimonie qui suit les fièvres, demande des amers, l'air de la campagne, des voyages avec un régime doux. Quoiqu'on ait vanté beaucoup de spécifiques contre les poisons, les mucilagineux, les laitages, les eaux thermales en bains & en boisson valent encore mieux. C'est à l'empyrisme que nous les devons.

3°. Les évacuations excessives doivent être modérées par les délayans; les eaux minérales, les absorbans, les astringens minéraux conviennent à presque toutes, même à la diarrhée & à la sueur purulente & colliquative; les narcotiques, les mucilagineux alimenteux; l'exercice, les frictions, les voyages de terre & de mer. C'est ici où il faut tenter tous les moyens propres à donner du ressort à l'organe de la peau, afin d'exciter des effets sympathiques qui détournent le stimulus local, qui est cause de l'évacuation, ou afin de rétablir l'énergie

& l'équilibre du systême nerveux & musculaire.

4°. Si la cause de l'*amaigrissement* est nerveuse, elle agit en plus ou en moins. Dans le premier cas elle est morale ou acrimonieuse ; dans le second elle est paralytique. Celle-ci est encore humorale ou morale.

Si ce sont les passions, l'imagination, &c. qui agissent fortement sur nous (*Voyez* IMAGINATION, CAUSE DE MALADIE, ET REMÈDE CURATIF); si c'est au contraire quelque acrimonie qui agit sur les nerfs, le traitement a été indiqué n°. 2.

Si le mouvement est affoibli par la compression des nerfs ; si quelque membre en est paralysé, il faut chercher à découvrir la cause qui les comprime. Les tumeurs internes ou externes, les anévrismes, &c., peuvent faire cet effet, & pour lors il faut avoir recours aux traitemens particuliers à chacune de ces causes. Les bains & les douches des eaux thermales salines sont très-efficaces contre quelques-unes. Lorsque c'est un épaississement lymphatique, glanduleux, il faut combiner les remèdes n°. 2, avec les bains & les douches des eaux thermales salines, parmi lesquelles celles de Bourbonne & de Balaruc sont les plus efficaces. J'ai cependant vu celles de Barèges réussir.

Si c'est une cause morale, un chagrin, &c., qui éteignent en nous les forces, (*voyez* IMAGINATION, MOYEN CURATIF.)

La *tabes dorsalis* se guérit avec des alimens nourrissans, le kina, les bains froids, l'exercice, les voyages.

Les amers, les nervins, le kina, conviennent aussi à l'atrophie nerveuse de M. Lorry.

5°. On adapte aussi des traitemens particuliers à d'autres causes d'*amaigrissemens*. On détruit les vers chez les enfans par les purgatifs & les anti-vermineux. La maigreur des hydropiques ne cède qu'aux remèdes qui guérissent la maladie principale. Les maigreurs locales suivent le traitement de la maladie qui les occasionne. (*M. DE BRIEUDE*.)

AMAIGRISSEMENT. AMAIGRIR. DÉPÉRISSEMENT. DÉPÉRIR. EFFLANQUÉ. MAIGRIR. PERDRE DU CORPS. S'AMAIGRIR. S'EFFLANQUER. (*Pathologie vétérinaire.*) L'*amaigrissement* est la diminution générale de l'embonpoint dans les animaux gras. Il est occasionné par la privation des alimens trop nutritifs, ou par un travail auquel ils n'étoient pas accoutumés ; dans ce cas les animaux conservent leur vigueur & leur santé ; mais il est plus ordinairement un symptôme maladif, & il a quelquefois lieu avec une rapidité frappante, sur-tout dans quelques maladies aiguës & dans les fortes claudications. En trois ou quatre jours l'animal est *efflanqué*, *dépéri*, entièrement *déformé* & méconnoissable ; l'*amaigrissement* annonce alors, comme *l'accablement* qu'il accompagne toujours, l'inertie des solides ; la graisse passe en nature dans les vaisseaux sanguins, & il n'est pas rare de voir, à l'ouverture des cadavres, le sang échappé des gros vaisseaux bientôt couvert d'une couche huileuse. C'est là véritablement la maladie qui mériteroit le nom de *gras-fondure*.

On reconnoît l'*amaigrissement*, non seulement en ce que toutes les formes rondes diminuent & s'affaissent, mais encore au *retroussement des flancs*, à la saillie des parties osseuses, sur-tout des hanches & de l'épine, à la facilité que les animaux ont à s'écorcher sur tous les endroits protubérans, quoique couchés sur une bonne litière, & à l'espèce de transudation huileuse que laisse échapper la peau aux endroits écorchés.

C'est dans les animaux gras & mous, jeunes & d'une nature irritable que l'*amaigrissement* fait des progrès aussi rapides. Il est, pour ainsi dire, chronique & sans dangers dans tous les autres cas.

S'il n'a pas lieu dans les maladies inflammatoires, on doit mal en augurer. Nous avons eu occasion de répéter dans les animaux cette observation qu'*Hippocrate* a faite dans l'homme. Il est rare alors qu'une dissolution putride & gangreneuse n'entraîne pas l'animal malade.

Il arrive quelquefois que des animaux qui paroissent jouir d'une bonne santé, qui mangent bien, & qui travaillent modérément, *amaigrissent* & *dépérissent* peu à peu, malgré les secours qu'on leur prodigue. Nous avouerons qu'il nous a toujours été impossible de rendre un compte satisfaisant de cet état, qui tient sans doute à quelques vices particuliers de la graisse ou du tissu cellulaire, sur lesquels nous n'avons encore aucun renseignement.

L'*amaigrissement* n'exige point de traitement particulier, & disparoît presque toujours après la maladie qu'il accompagnoit. Il est néanmoins des cas où les solides ont été tellement resserrés & tendus, qu'ils se prêtent difficilement à la sécrétion de la graisse, & que les animaux restent maigres long-temps. Lorsqu'il a lieu sans cause apparente, on peut tenter le bouchonnement fréquent & les amers. S'il fait des progrès trop longs, il finit par affoiblir, épuiser l'animal, & il donne lieu au *marasme* & à l'*atrophie*. (*M. HUZARD*.)

AMALGAME. AMALGAMATION. (*Mat. méd.*) On appelle *amalgame* une combinaison de quelques métaux avec le mercure. Ce métal, toujours liquide à notre température, dissout facilement le bismuth, le zinc, le plomb, l'étain, l'argent, l'or ; si on ne met que peu de ces métaux, ils disparoissent & partagent la liquidité du mercure. Mais à mesure que la proportion de ces métaux étrangers augmente, la fluidité du mercure diminue, parce que le calorique, cause de cette fluidité, se partage entre les molécules du métal ajouté. Les propriétés des *amalgames*, leur préparation, leur diverse fusibilité, l'adhérence de leurs principes, leur cristallisation, leur décomposition, l'attraction des différens métaux pour le mercure, sont exposés en détail dans le dictionnaire de chimie. Nous n'en parlons ici que par rapport à la matière médicale,

& à quelques uſages pharmaceutiques. On employoit autrefois l'*amalgame* ſolide d'étain pour purifier l'eau; la même *amalgame*, mêlée avec un peu de zinc, a ſervi pendant long-temps pour frotter les couſſins des machines électriques, & pour augmenter l'activité du fluide électrique. On ſe ſert quelquefois des *amalgames* de plomb & d'étain pour lutter les couvercles des boyaux qui contiennent des ſubſtances volatiles, & pour en prévenir l'évaporation. (*M. Fourcroy.*)

Amalgame. (*Électr. méd.*) C'eſt une ſubſtance, le plus ſouvent en poudre, dont on frotte les couſſins; l'*amalgame* nouvellement appliquée augmente l'électricité; c'eſt pourquoi on en fait uſage quand elle s'affoiblit. Nous n'entrerons ni dans les détails de la compoſition des différentes *amalgames*, car pluſieurs phyſiciens compoſent l'*amalgame* qu'ils emploient, ſuivant des recettes différentes, ni dans l'expoſition des temps où il convient d'amalgamer, ni de la manière de le faire. Ces objets ſont du reſſort de l'électricité phyſique. (*Voyez* Amalgame dans le dictionnaire de phyſique. (*M. Mauduyt.*)

AMALGAMER. (*Électr.*) C'eſt l'opération d'enduire les couſſins d'amalgame. (*Voyez* Amalgame.) (*M. Mauduyt.*)

AMAMELIS. (*Mat. méd.*) Hippocrate fait mention d'un fruit nommé *amamelis*, dans le premier livre des maladies des femmes. Il l'ordonne dans une eſpèce d'émulſion dont il conſeille l'uſage aux nourrices qui manquent de lait. On prétend généralement que l'*amamelis* d'Hippocrate eſt le même que l'épimelis de Dioſcoride, qui eſt la petite nèfle bâtarde.

Il y a une autre eſpèce de néflier qui croît en Italie. Quelques-uns l'appellent épimelis, d'autres ſetanium; il reſſemble au pommier, excepté qu'il a les feuilles plus petites; il porte un fruit rond, bon à manger, un peu aſtringent, & lent à mûrir. (*Extrait du diction. de James.*) (*M. Fourcroy.*)

AMAND. (Jean de Saint-) Il étoit chanoine de Tournai (dit Chomel, de la méd. en France, *pag.* 175), & vivoit vers l'an 1200. Il paroît par les écrits qui nous ſont reſtés de lui, ſoit imprimés, ſoit manuſcrits, qu'il étoit un des plus ſavans médecins de ſon ſiècle. Il s'occupoit ſurtout à traduire, extraire, & commenter les œuvres d'Hippocrate, ſes aphoriſmes, ſes pronoſtics, le livre de l'art, & le commentaire de Galien ſur les maladies aiguës.

L'analyſe qu'il donne du traité des pronoſtics d'Hippocrate & des commentaires de Galien, eſt fort exacte.

A la tête de ce manuſcrit, conſervé dans la bibliothèque de l'abbaye de Saint Victor, numéroté 1066, du temps de Mentel (*adverſ. medic. de Paris*), de qui j'emprunte cette notice, Jean de Saint-*Amand* débute ainſi :

« Afin de rappeler ce que j'ai appris dans ma » jeuneſſe, & qui pourroit s'échapper de ma mémoire par la fragilité de l'âge, ou par différentes occupations, moi, Jean de Saint-*Amand*, » prévôt des chanoines de Mons en Puelle, j'ai » compilé ce petit ouvrage, pour ſoulager les » écoliers qui paſſent les nuits entières à chercher » dans Galien ce qu'ils déſirent ardemment de » trouver. Ainſi je me ſuis d'abord rappelé les » connoiſſances générales, pour paſſer enſuite » aux connoiſſances particulières ».

Outre ce manuſcrit latin qui n'a point été imprimé, & par lequel il eſt démontré que Jean de Saint-*Amand*, médecin de Paris, ainſi que ſes confrères, dès l'origine de la faculté, étoient beaucoup plus attachés à la doctrine des Grecs qu'à celle des Arabes, on a encore de lui un commentaire (1) fort ample ſur l'antidotaire de Nicolas, qui ſe trouve à la ſuite des œuvres de Méſué, un traité ſur l'uſage convenable des remèdes (2), & un autre ſur la vertu des plantes, qu'il a intitulé *Aureolum* (3).

Il eſt très-vraiſemblable que Jean de Saint-*Amand*, quoique chanoine de Tournay, a long-temps profeſſé la médecine dans l'univerſité de Paris. Jacques Deſparts le cite avec éloge, & a fait imprimer un traité de matière médicale (1), qu'il avoit extrait de ſes ouvrages.

On ignore le temps de la mort de Saint-*Amand*. En 1395, on conſervoit ſoigneuſement dans les archives de la faculté un de ces écrits, intitulé : *Concordantia Joannis de Sancto-Amando*, & ce livre ſe donnoit en garde au doyen qui en rendoit compte à ſon ſucceſſeur. (*M. Goulin.*)

Amand. (Saint-) (*Mat. méd.*) A une demi-lieue de Saint-*Amand*, ville ſur la Scarpe, aux confins du Hainaut, diſtante de 3 lieues de Valenciennes, & de 50 de Paris, ſe trouvent dans

(1) Il eſt intitulé : *Joannis de Sancto-Amando, expoſitio & dubitationes earumque ſolutiones.* Vid. opera Meſuæ. Venet. 1527, 1589, in-fol.

(2) *De idoneo auxiliorum uſu. Extat cum Chriſtophori Heylii artificiali medicatione & Bertrutii methodo cognoſcendi morbos.* Moguntiæ, apud Ivonem Schoffer, 1534, in-4°.

(3) Il ſe trouve indiqué, dit M. Eloy, dans la *biblioth. med.* Schenkii.

Manget attribue encore à Jean de Saint-Amand celui-ci, *de balneis*, *opuſculum.* Extat in editione Venetâ de balneis, p. 221.

(4) *Summula rei medicæ.*

Jacques Deſparts ne fut licencié ou docteur qu'en 1410; il avoit alors au moins trente ans; les études étoient longues alors. L'imprimerie ne fut inventée que trente & même quarante ans après cette époque. On ne trouve point que cet ouvrage ait été imprimé dans les années qui ſe ſont écoulées depuis 1440 juſqu'en 1500. Il n'y a pas d'apparence que Jacq. Deſparts ait ſongé à faire imprimer cette compilation dans ſa vieilleſſe. Peut-être eſt-ce par une erreur typographique qu'on lit ici, *& a fait imprimer*... & que Chomel avoit écrit, *& on a fait impr.* On voit en effet

une prairie près du hameau de la Croisette, des eaux minérales assez connues. Il y a trois principales sources; 1°. l'une est sulfureuse & dite la fontaine du bouillon; 2°. l'autre nommée la fontaine d'Arras; 3°. la troisième appelée la fontaine ferrugineuse.

Les eaux sont chaudes; il y a aussi des bains, & l'on y fait un grand usage des dépôts des bassins, sous le nom de boues de Saint-*Amand.*

Beaucoup d'auteurs ont écrit sur ces eaux. *Héroguette* en 1785; *Brassart* en 1698; *Brisseau* à la même époque, dans une lettre à Fagon; *Migniot* en 1699; *Boulduc* dans les mémoires de l'académie de Paris la même année; *Claude Pitois* en 1700; *Morand* en 1743; *Bouquié* en 1750; *Gosse* en 1750; *Demilleville* en 1760 & 1769; M. *Monnet* en 1768 & 1772; M. *Trécourt* en 1775, sont les principaux auteurs qui ont écrit sur les eaux de Saint-*Amand.* On trouvera un extrait de leurs ouvrages dans le dictionnaire minéralogique de M. *Buc'hoz*, & dans le catalogue des ouvrages sur les eaux de la France par M. *Carrere.*

Ce sont les eaux du bouillon & d'Arras qu'on emploie le plus fréquemment. Les premières sont ainsi appelées parce qu'elles bouillonnent, & qu'il s'en échappe sans cesse un fluide élastique; elles ont une odeur sulfureuse, fétide, & sont manifestement minéralisées par le gaz hépatique ou hydrogène sulfuré. Elles contiennent aussi un peu de sel d'epsom ou sulfate de magnésie, & de la terre calcaire. C'est particulièrement par le premier principe gazeux que ces eaux ont une action marquée sur l'économie animale. Nous ne dirons rien de l'analyse de ces eaux, parce qu'elle n'a point été faite depuis les nouvelles découvertes.

On les regarde comme dépuratives, tempérantes, diurétiques, légèrement incisives; on les recommande dans les maladies de l'estomac, dans celles de la peau, la cachexie, l'hypocondriacisme, le scorbut, les difficultés d'uriner, la suppression des règles & du flux hémorroïdal, les fleurs blanches. Elles ont produit de bons effets dans les maladies du poumon & des intestins. On les prend pendant 3 ou 4 semaines depuis deux jusqu'à six livres par jour. On les associe aux bains, aux douches, & aux boues dans les rhumatismes, la paralysie, les rétractions musculaires, les tumeurs des tendons, les anchyloses, les vieux ulcères, les suites de blessures d'armes à feu, la foiblesse des muscles, & sur-tout des jambes, à la suite des maladies longues.

Les boues, qui paroissent être, suivant l'analyse qu'en a faite M. Monnet, un mélange de terre, de soufre, & d'un peu de bitume, ont particulièrement de l'effet dans les maladies extérieures; elles sont cependant administrées froides, ou au moins très-peu chaudes.

une édition de la *summula* de Desparts, faite à Lyon 1523, in-12. Elle est indiquée par M. Eloy, article DESPARTS. (*Notes de M. Goulin*)

Ces eaux demandent, comme toutes celles qui ont une certaine énergie, de la prudence & des attentions particulières dans leur administration. Elles produisent un sentiment d'âcreté, de la chaleur, de la demangeaison à la peau, des sueurs fortes, de la toux, de la fièvre, si elles sont données à trop grande dose ou sans précaution. On les coupe souvent avec du lait, & on retire de l'avantage de cette addition. Cependant il faut observer que le mouvement général qu'elles excitent dans l'économie animale, est une preuve de leurs effets, & qu'un médecin instruit peut en tirer un grand parti, en dirigeant convenablement cette augmentation de chaleur & de mouvement qu'elles procurent à tout le systême animal. Les douleurs qu'elles causent dans les membres, dans les lieux des anciennes blessures, dans les parties gonflées, durcies, & auparavant indolentes, sont des signes heureux de la vie & de l'énergie qu'elles rappellent dans les organes qui en étoient privés.

Ces eaux méritent d'être de nouveau analysées d'après les principes de la chimie moderne. (*M. FOURCROY.*)

AMANDE. (*Hygiène.*)

Partie II. *Choses non naturelles.*

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I^er^. *Alimens végétaux.*

Section I^re^. *Graines.*

Amygdalæ.

Les *amandes* sont des noyaux oblongs, tantôt plus gros, tantôt plus applatis, tantôt plus grands, tantôt plus petits, qui, sous une enveloppe brune & légère, renferment une substance émulsive, blanche, & ferme, quelquefois douce, quelquefois amère, selon la nature différente des amandiers qui les ont produites.

Hippocrate avoit reconnu que les *amandes* étoient non seulement adoucissantes & relâchantes, mais encore nourrissantes. Dioscoride avoit distingué les *amandes* douces des *amandes* amères, & avoit consigné que les unes étoient nourrissantes & bonnes dans l'état sain, tandis qu'il croyoit les amères plus convenables pour la médecine.

On prépare aujourd'hui avec les *amandes* douces des pains, des gâteaux, des macarons, des dragées, du nouga, & différentes sucreries qu'on sert abondamment sur nos tables; on relève la douceur des *amandes* douces en y mêlant quelques-unes de celles qui sont amères; & quoique la volaille soit fortement incommodée & même empoisonnée par ces dernières, on ne s'est pas aperçu que leur usage pût influer sur la santé des personnes qui n'en mangent qu'en petite quantité, & presque toujours mêlées avec les *amandes* douces. On sait que l'huile des *amandes* amères est très-douce. Il faut éviter, lorsqu'on mange des unes ou des autres, de conserver leur pellicule, qui à la longue

ſeroit malfaiſante ; on l'enlève facilement en les laiſſant un peu de temps dans l'eau chaude.

On fait avec les *amandes* douces un ſirop connu ſous le nom de ſirop d'orgeat, qui non ſeulement ſert dans les cas de maladie, mais encore eſt de la plus grande utilité pour rafraîchir après des travaux conſidérables, ou lorſqu'il fait une grande chaleur.

On prépare avec les *amandes*, ſur-tout avec celles qui ſont amères, des pâtes fort agréables pour ſe nettoyer la peau, ce qu'on peut faire encore avec une eſpèce de lait d'*amandes*, qui a lieu en pilant quelques *amandes* & les uniſſant à une certaine quantité d'eau.

Il faut éviter de faire uſage des *amandes* lorſqu'elles ſont jaunes, rances, & très-anciennes; car alors elles produiroient les plus fâcheux effets.

Amandes amères, poiſons, &c. Il faut encore éviter d'en manger en très-grande quantité. J'ai conſeillé plus d'une fois avec ſuccès l'orgeat aux jeunes gens trop ardens. Je me ſuis aſſuré que pour tempérer la violence de leurs feux, ce moyen devenoit un excellent anaphrodiſiaque. (*M. MACQUART.*)

AMANDE. (*Mat. méd.*) Quoiqu'on nomme *amandes* en général toutes les ſemences bilobées ou dicotylidones, renfermées dans des noyaux ligneux, comme l'abricot, les pêches, les prunes, les nèfles, les ceriſes, &c.; ce nom eſt plus particulièrement affecté à celles de l'amandier.

Les *amandes* fraîches ou ſéchées avec ſoin ſont un aliment doux & aſſez ſain lorſqu'on n'en mange qu'une petite quantité, & ſur-tout lorſqu'on les broie bien, & lorſqu'on a l'eſtomac fort. Auſſi les préſente-t-on ſur nos tables ſous toutes ſortes de formes; mais cet aliment peut être nuiſible pour peu qu'il ſoit vieux, rance, qu'on en mange un peu trop, ou que l'eſtomac ſoit affoibli.

Conſidérées comme médicament, les *amandes* fraîches ſont adouciſſantes, tempérantes, relâchantes, rafraîchiſſantes. On les emploie en émulſion (*voyez ce mot*); on les fait entrer dans des bouillons de veau ou de poulet; on en prépare une eſpèce de ſirop. (*Voyez* ORGEAT.) On en retire une huile douce qui eſt fort employée en médecine. (*Voyez le mot* HUILE.)

Les *amandes* & leurs préparations ſont en général recommandées dans les maladies de poitrine, la toux, l'aſthme, la pleuréſie. On les conſeille auſſi dans les douleurs des inteſtins, la colique néphrétique, la gravelle, la pierre, les ſpaſmes, les convulſions.

Il faut toujours ſe ſouvenir, lorſqu'on donne les préparations d'*amandes* comme médicamens, qu'elles nourriſſent beaucoup, & qu'en général, comme elles ſont peu convenables dans toutes les maladies fébriles, il eſt néceſſaire de ne les preſcrire qu'en très-petite quantité & étendues dans une grande doſe de véhicule.

Les *amandes* amères ne ſont point employées à l'intérieur. On en conſeille les préparations comme coſmétiques, pour les taches de la peau. L'huile qu'on en extrait a été recommandée pour la ſurdité; on en frotte auſſi le ventre des enfans, pour diminuer ſa tenſion & ſa dureté. Autrefois on donnoit les amandes amères à l'intérieur, pour emporter les obſtructions du bas-ventre.

Les *amandes* amères ſont un véritable poiſon pour pluſieurs quadrupèdes, & pour la plupart des oiſeaux domeſtiques. L'eau qu'on en obtient par diſtillation eſt un poiſon terrible pour tous les animaux. (*M. FOURCROY.*)

AMANDE. (*Jur. de la pharmacie.*) *Amygdala;* fruit à noyau, dont on fait en France un commerce conſidérable, ſoit pour les préſenter ſur les tables, vertes, sèches, ou confites, ſoit pour les faire entrer dans les dragées & pralines, le nouga, les macarons, les biſcuits, les maſſepains, &c., ſoit pour en tirer les huiles, &c. Ce commerce eſt principalement entre les mains des apothicaires, droguiſtes, épiciers & confiſeurs. A Paris, on tire les *amandes* douces & amères de la Touraine, du Languedoc, de la Provence, du Comtat Venaiſſin, & autres provinces de France, de Barbarie & autres contrées méridionales voiſines. Les *amandes* en coque & caſſées ſont apportées des mêmes lieux. On leur donne quelquefois le titre d'*amandes de Florence*, pour les faire valoir; mais on n'en tire point de ce lieu. Les meilleures viennent du Comtat; les moindres, de Barbarie & de Chinon. On les apporte en tonneaux, en caiſſes ou en balles; & ſouvent elles ſont parées par deſſus, fraude contre laquelle il faut ſe mettre en garde.

Des *amandes* douces, les unes ont la coque fragile, avec l'odeur de violette, & ſe nomment *amandes princeſſes*; les autres ont la coque moins tendre; d'autres ſont très-dures. Les dernières, les plus communes dans nos provinces froides, ne ſont guère bonnes que vertes.

Avec les amandes, on fait des émulſions & des ſirops.

L'on tire deux ſortes d'huiles des *amandes* douces & amères, l'une par le moyen du feu, & l'autre ſans feu. La première n'eſt bonne qu'à brûler. L'huile d'*amandes* douces, tirée ſans feu, eſt employée à bien des uſages par les médecins, les parfumeurs, & les perruquiers. Il en eſt preſque de même de celle d'*amandes* amères.

Les amandes & les préparations qu'on en fait deviennent rances & en quelque ſorte vénéneuſes. M. Serein, célebre médecin de Paris, a fait le procès de l'huile d'*amandes*. Les médecins & la police même devroient bien ſurveiller le débit de cette huile que l'on emploie toujours comme adouciſſante & émolliente, & qui le plus ſouvent eſt corroſive par ſa préparation vicieuſe, ou par ſa conſervation pendant un trop long temps.

La pâte d'*amandes* ſe fait avec des *amandes* douces & amères & quelques ingrédiens. Celle des *amandes* amères eſt la meilleure.

Il paroît que la France a tiré ses *amandes* des pays étrangers, avant de s'en fournir de ses provinces ; car on les trouve fixées pour le droit d'entrée, dans le tarif de 1542, des drogueries & épiceries des pays étrangers, & dans la plupart des tarifs postérieurs. Le tarif de 1664, en réunissant ces droits d'entrée, a distingué deux sortes d'*amandes* ; & il a imposé les *amandes* non cassées, le cent pesant, à 15 sous, & les amandes cassées, douces, & amères de toutes sortes, le cent pesant, à 18 sous ; & ces droits n'ont été changés par aucun réglement postérieur.

Les *amandes* de toutes sortes payent en France les droits de sortie sur le pied de fruits secs : c'est-à-dire, 12 sous du cent pesant. (*M. Verdier.*)

Amandé (*Hygiène.*)

Partie II. *Choses non naturelles.*

Classe III. *Ingesta.*

Ordre Ier. *Alimens.*

Section Ire. *Végétaux.*

C'est une boisson très-agréable, adoucissante, rafraîchissante, & nourrissante, qui se fait avec des amandes douces pelées & de l'orge mondé. On fait bouillir légèrement l'orge ; on jette cette première eau : on le fait bouillir une seconde fois, jusqu'à ce qu'il commence à crever ; on retire la décoction ; on passe le tout au travers d'un linge ; on pile ensuite les amandes, & à mesure qu'elles se mettent en pâte, la décoction d'orge sert à la délayer. Alors on obtient une espèce de lait, dans lequel on met du sucre & un peu de fleur d'orange. Cette boisson est au moins aussi agréable que l'orgeat, & plus nourrissante. Elle convient aux personnes qui sortent de maladie, & qui n'ont pas l'estomac trop froid. (*M. Macquart.*)

Amandé. (*Mat. méd.*) On nomme *amandé*, un lait d'amandes, fait en pilant & broyant des amandes douces dans l'eau. *Voyez* les mots Émulsion, Lait d'amandes. (*M. Fourcroy*).

AMANDIER doux. (*Hygiène.*)

Partie II. *Choses non naturelles.*

Classe III. *Ingesta.*

Ordre Ier. *Alimens.*

Section Ire. *Végétaux.*

Amygdalus sativa, amygdalus dulcis, off.

Amygdalus foliis petiolatis, serratis, infimis, glandulosis. Lin.

C'est un arbre natif de Syrie & d'Arabie, qui, dans le temps de Caton, a été apporté de Grèce en Italie, qui se cultive très-facilement presque par-tout, qui fleurit le premier de tous les arbres au mois d'avril, & donne son fruit en août. (*Voyez* Amandes, ci-dessus.)

Il y a deux espèces d'*amandier doux*, une grande & une petite. La grande a des racines fortes, un tronc inégal, raboteux, dur & brun ; ses feuilles, semblables à celles du pêcher, sont crénelées & pointues. Ses fleurs sont en cosse, blanches & purpurines, avec cinq pétales qui se développent avant les feuilles. Leur calice est d'une seule pièce, découpé en cinq parties. Le pistil se change en un fruit vert, oblong, applati, & revêtu d'une peau charnue, sous laquelle est un noyau assez dur, qui renferme une amande blanche, couverte d'une pellicule rousse.

On se sert particulièrement de cet *amandier* pour recevoir les greffes des pêchers & des abricotiers. (*M. Macquart.*)

Amandier amer. (*Hygiène.*)

Amygdalus amara, off. Tournef. inst. 627.

Cet arbre ressemble parfaitement au précédent pour le port extérieur ; seulement ses fruits sont très-amers.

L'huile d'amandes amères, outre ses avantages médicinaux, passe pour avoir la vertu d'enlever du visage les taches qui sont causées par l'ardeur du soleil. On dit que mêlée avec de l'huile d'œufs, elle s'oppose aux traces fâcheuses que laisse la petite vérole. (*M. Macquart.*)

Amandier. (*Mat. méd.*) L'*amandier* est un arbre de vingt-cinq pieds de hauteur, très-régulier dans sa forme, que l'on connoît assez, parce qu'il est généralement cultivé. Ses fleurs, qui paroissent avant les feuilles & dès les premiers jours du printemps, sont polypétales, rosacées, garnies de vingt-cinq à trente étamines attachées au calice, & d'un ovaire terminé par un seul style & un stigmate en tête. Le fruit est un drupe ou brou marqué d'un sillon, & couvert d'une peau velue ou cotonneuse ; le noyau qu'il renferme est ovale, comprimé, réticulé ou crévassé. Ce genre de l'*amandier* renferme les diverses variétés de pêcher. Nous avons fait connoître dans l'article précédent les principales propriétés des amandes, nous ajouterons dans celui-ci quelques remarques sur les feuilles, les fleurs, & la gomme de l'*amandier*.

Il est vraisemblable que les feuilles & sur-tout les fleurs de l'*amandier* seroient purgatives comme celles du pêcher, qui appartiennent au même genre ; mais on n'en a point fait encore usage. La gomme qui découle du tronc, des branches, des pétioles, des feuilles, & des péduncules des fruits de l'*amandier*, est très-blanche, très-pure, & entièrement semblable, pour les propriétés, à la plus belle gomme arabique ou adragant. On pourroit l'employer aux mêmes usages médicinaux : quelques auteurs ont même vanté sa vertu adoucissante dans les maladies de la poitrine. (*M. Fourcroy.*)

AMANDIER. Amande. (*Hygiène & matière médicale vétérinaire.*) Les feuilles de l'*amandier* (*amygdalus communis*) sont mangées avec plaisir par tous les bestiaux; elles sont pour eux une excellente nourriture, & elles les engraissent en très-peu de temps.

Nous avons eu occasion de les employer avec succès plusieurs fois, pilées & appliquées en cataplasmes sur des ulcères aux jambes & sur le garot, qui avoient eu pour cause des plaies simples ou des foulures & des contusions, mais qui étoient bientôt devenus baveux, mollasses, ichoreux & rongeans, par un traitement dans lequel les graisses rances n'avoient point été épargnées. L'application de ces feuilles humectées d'un peu d'eau & d'eau-de-vie a promptement détergé ces ulcères, & les a rappelés à l'état de plaie simple.

Les *amandes douces* sont du goût de presque tous les herbivores & d'un grand nombre d'oiseaux. L'*huile* qu'on en tire n'a d'autres vertus que celle de l'huile d'olive, & doit être employée comme elle & dans les mêmes cas. (*Voyez* HUILE.)

On regarde les *amandes amères* comme stomachiques & fébrifuges. Nous croyons que ces propriétés sont très-équivoques, & que ce remède doit être banni de la matière medicale vétérinaire. Il est certain que les *amandes amères* sont un poison pour beaucoup d'oiseaux qu'elles font périr promptement dans les convulsions. M. *Vicat* rapporte qu'une demi-drachme fit périr un pigeon dans les convulsions au bout d'une heure, & qu'une cigogne en ayant avalé de force gros comme une muscade, tomba dans l'ivresse, les convulsions, la paralysie, & périt bientôt (1). On doit sentir, d'après cela, combien il est dangereux de jeter à la volaille de la basse-cour le marc des *amandes amères* dont on a exprimé l'huile, & dont les poules sont très-friandes. *J. Bauhin* observe que ces *amandes* ne sont pas moins dangereuses pour les quadrupèdes. *Wepfer* en ayant fait avaler à un jeune renard, cet animal mourut dans les convulsions; il lui trouva l'estomac enflammé & le pylore fermé. Deux drachmes suffirent pour tuer un petit chat. Un autre chat résista néanmoins à une double dose; mais il étoit formé, & on sait que ces animaux sont fort robustes, & un chien qui vomit ce poison peu après l'avoir avalé, n'en souffrit presque point; il tue aussi les cochons (2). On trouve dans les *éphémérides des curieux de la nature* (3) une longue suite d'expériences qui constatent les effets pernicieux des *amandes amères* sur les animaux. On lit encore dans la *bibliothèque raisonnée* (4), qu'un chien auquel on avoit fait avaler l'huile distillée du marc des *amandes amères*, qui ressemble beaucoup à celle du *laurier-cerise*, mourut en une demi-heure; & c'est sans doute de cette huile dont M. *de Haller* a parlé dans son *histoire des plantes de la Suisse*, comme ayant empoisonné un de ces animaux (1). Il paroît même qu'elles ne sont pas sans danger pour l'homme. M. *Duhamel du Monceau* rapporte que cherchant à découvrir la manière d'agir de ce poison dans une poule à qui il en avoit donné, & qui étoit morte sur le champ, il ouvrit le jabot, d'où il sortit une vapeur très-chargée de l'odeur d'*amandes amères*, qui agit sur lui ainsi que sur l'anatomiste avec lequel il travailloit, à la manière des fluides méphitiques, en sorte que, repoussés violemment par cette vapeur, ils se jetèrent précipitamment à une fenêtre pour recouvrer la respiration (2).

Les mucilagineux, le lait ou l'huile douce sont les remèdes les plus prompts à opposer aux effets de ce poison, sur-tout dans les animaux auxquels le vomissement est impossible. (*Voyez* POISONS, VOMISSEMENT.) (*M. Huzard.*)

(1) *Histoire des plantes vénéneuses de la Suisse*, pag. 261

(2) *Vicat*, *loc. cit.*

(3) Années 1677 & 1678.

(4) Tome XXXV, page 276.

(1) *Vicat*, *loc. cit.* pag. 267.

(2) *Traité des arbres & arbustes.*

AMANRICH. (Cyr) Nous allons parler de ce médecin d'après la bibliothèque littéraire de M. Carrère, qui mieux que personne pouvoit en faire l'histoire, puisqu'il en descend par sa mère.

Cyr *Amanrich*, natif de Pia, village du Roussillon, à une lieue de Perpignan, étudia la philosophie & la médecine dans l'université de cette ville. Il y prit d'abord le degré de bachelier en philosophie, le 11 décembre 1675, & y fut reçu docteur en médecine le 13 février 1676. Il se livra entièrement à la pratique, & se distingua dans l'exercice de sa profession.

On ne peut s'empêcher de rappeler ici une anecdote singulière; elle fait l'éloge d'*Amanrich*; mais elle fait encore plus d'honneur à celui qui a reconnu publiquement le mérite d'un de ses confrères; un pareil aveu seroit aujourd'hui fort rare.

Chicoyneau, chancelier de l'université de Montpellier, appelé à Perpignan, en 1695, auprès de M. de Montmort, évêque de cette ville, fut scandalisé de la manière simple & singulière, on peut même dire ridicule, dont *Amanrich* étoit habillé. On eut beaucoup de peine à l'engager à consulter avec lui; mais après l'avoir entendu, il se rendit auprès du malade, pour lui annoncer son départ, en ajoutant : *Vous n'avez plus besoin de moi; j'ai trouvé mon maître* (3).

(3) En 1695, époque de l'anecdote qu'on vient de lire, il y avoit deux Chycoyneau à Montpellier, l'un père, & l'autre fils. Le père, Michel, avoit réuni sur lui toutes les places de la faculté; il étoit, dit Astruc, naturellement haut & impérieux, mais sans aucun talent supérieur; devenu aveugle dans sa vieillesse, il ne se mêla plus des écoles, & mourut en 170 . Il ne paroît pas vraisemblable que ce soit lui qui, en 1695, se soit transporté à Perpignan;

L'exercice

L'exercice de la médecine n'empêcha pas *Amanrich* de se livrer aux fonctions de la régence. Il se rendit, en 1700, aux sollicitations des consuls de Perpignan, & se chargea de remplir une chaire de médecine dans l'université de cette ville. Il la quitta en 1708, pour la faire passer à Jacques *Amanrich*, son fils aîné. Il se retira, vers 1720, à la campagne; il cherchoit un repos dont il ne jouit pas long-temps. Il ne put se refuser aux sollicitations de ses concitoyens; il revint à Perpignan, où il termina sa carrière en 1728. Il étoit l'ancien de la faculté depuis 1715.

Amanrich laissa une fille qui étoit mariée depuis 1707 avec Joseph Carrère, médecin de Perpignan; & trois fils, 1°. Jacques *Amanrich*, qui succéda à son père dans les fonctions de la régence en 1708, & mourut dans le mois d'avril 1722: 2°. Cyr *Amanrich*, aussi médecin, célèbre dans la province du Roussillon par son opiniâtreté contre la circulation du sang, maître-ès-arts à Montpellier le 26 avril 1706, docteur en médecine à Toulouse le 8 juillet 1709, agrégé à la faculté de Perpignan en 1710, mort dans cette ville le 17 octobre 1768: 3°. Thomas *Amanrich*, qui entra, en 1708, dans l'ordre des dominicains, & fut successivement, dans l'université de Perpignan, professeur ès arts en 1715, & en théologie en 1720, doyen de cette faculté en 1723, recteur en 1728 & 1733, & mourut en 1747.

Amanrich père n'a pas laissé des écrits bien importans; nous devons cependant les indiquer d'après son arrière-petit-fils.

I. *Medicus in conspectu magnatum extollendus*. Perpiniani, 1702, in-4°.

C'est un discours prononcé, en 1701, à l'ouverture des écoles de Perpignan.

II. *Programma de insaniâ circulationis & circulatorum*. Perpiniani, 1705, in-8°.

III. *Disquisitiones de universa medicina*. Perpiniani, 1706, in-4°.

C'est une dissertation académique, soutenue, en 1706, dans les écoles de Perpignan, sous la présidence d'*Amanrich*, par Jacques *Amanrich* son fils, & par Joseph Carrère (1). (*M. Goulin.*)

---

il avoit alors environ soixante-dix ans, & étoit peut-être déjà aveugle. Quoi qu'il en soit, si ce fut lui qui reconnut qu'un médecin âgé de quarante à 45 ans étoit son maître, l'aveu est beau, mais il est presque incroyable de la part d'un homme fier.

L'autre, François, avoit eu la survivance de toutes les places de son père en 1693, à l'âge de vingt-un ans; en 1695, il en avoit vingt-trois. Il étoit chancelier & professeur; au moins il en remplissoit les fonctions. Mais il ne pouvoit alors être grand praticien. Au reste, si l'aveu a été fait par celui-ci, il n'a pas dû lui coûter beaucoup. (*Note de M. Goulin.*)

(1) Il y a ici erreur; car l'auteur de la bibliothèque historique, article de Joseph Carrère, dit expressément *qu'il reçut les honneurs du doctorat le 22 décembre* 1704. Il n'avoit plus de theses à soutenir en 1706.

AMARACINON. (*Mat. méd.*) L'*amaracinon* étoit un onguent précieux, préparé avec des huiles essentielles & des substances aromatiques. Il n'est plus usité. L'auteur de cet onguent, ou, pour mieux dire, de ce baume précieux, lui a donné le nom d'*amaracinon*, vraisemblablement à cause de l'huile essentielle de marjolaine, qui en faisoit la base, ou qui du moins y entroit; car *amaracinon* paroît venir d'*amaracus*, marjolaine. (*Anc. Encycl.*) (*M. Fourcroy.*)

AMARANGA. (*Mat. méd.*) L'*amaranga* est un arbre de l'isle de Ceylan, dont l'écorce paroît avoir beaucoup de vertu dans les abcès de la gorge. Knox dit qu'on lui en fit mâcher pendant un jour ou deux, en avalant sa salive, & que quoiqu'il fût très-mal, il se trouva guéri en 24 heures. (*Dictionnaire de botanique, par M. de la Mark.* (*M. Fourcroy.*)

AMARANTHE. (*Mat. méd.*) L'*amaranthe*, dont on se sert quelquefois en médecine, est nommée aussi en françois, *passe-velours*, *fleur de jalousie*; c'est l'*amaranthus flos amoris* de Tournefort, & le *Blitum maximum sive amaranthus major semine albo* de J. Bauhin.

Elle est haute de deux pieds & plus; sa racine est charnue, rougeâtre, assez semblable à celle de la bette. Ses tiges sont cannelées & chargées de branches; ses feuilles larges, unies, pointues, d'un vert un peu rougeâtre. Ses fleurs, qui paroissent en juillet & août, forment un épi paniculé, & sont d'une belle couleur écarlate. Le fruit est membraneux & rond, il contient de petites graines arrondies, lisses & noires. On la cultive pour l'ornement.

Les auteurs de matière médicale s'accordent à regarder cette plante comme astringente, dessicative, tonique. On administroit la décoction de ses fleurs dans le crachement de sang & les diverses espèces d'hémorragies; & sa semence dans les diarrhées: on compare celle-ci à la graine de plantain pour les vertus. Quelques médecins l'ont cru tellement astringente, qu'ils ont recommandé de ne pas la donner aux femmes dans le moment de leurs règles, de peur d'en supprimer le cours. Mais il est vraisemblable que cette crainte n'est pas bien fondée.

On ne fait plus ou presque plus usage de cette plante; la plupart des auteurs modernes de matière médicale ont négligé d'en parler. Il n'en est pas fait mention dans les ouvrages de matière médicale de *Geoffroy*, *Cartheuser*, *Linneus*, *Vogel*, *Lieutaud*, *Bergius*, *Murray*, *Crantz*, &c. (*M. Fourcroy.*)

AMARANTHINE. (*Mat. méd.*) Nous indiquons sous ce nom l'*amaranthine* hérissée, *gomphrena hispida* de Linnéus, qui suivant Rhéede, *hort. malabaricus*, est employée au Malabar sous le nom de *nin-angani*. On fait cuire la plante

dans du beurre, & on en fait boire la décoction à ceux qui ont l'esprit aliéné. (*M. FOURCROY.*)

AMARRY. L'AMARRY. On donnoit ce nom à la matrice des femelles des quadrupèdes, & même à celle de la femme dans plusieurs provinces, & entre autres dans le Poitou; on le trouve dans quelques anciens dictionnaires & dans quelques écrivains du milieu du seizième siècle. *Guillaume Bouchet*, dans une *complainte du cerf*, adressée à *du Fouilloux*, & imprimée à la fin de sa *venerie* (1), fait dire à cet animal, dans l'énumération des propriétés attribuées à ses cornes, qu'avec elles (*en fumigations.*) de la femme on retient l'*amarry* & les fleurs. (*Voyez* CORNES DE CERF. MATRICE.) (*M. HUZARD.*)

AMASSI ou BOA-MOSSI. (*Mat. med.*) Rumphe parle de cet arbre dans son herbier d'Amboine. (*Voyez* sa description dans le dictionnaire de botanique de l'Encyclopédie.) Sous l'écorce dure du noyau de cet arbre, on trouve une substance blanche, douce, que l'on cuit dans l'eau ou que l'on fait rôtir, & que l'on mange comme des châtaignes. Elle a un goût agréable. Cet arbre croît aux Moluques. (*M. FOURCROY.*)

AMASTINER. (*Art vétérinaire.*) Ce mot est employé dans quelques anciennes éditions de la traduction de *Pline* par *du Pinet*, pour *mâtiner*, *couvrir*. Les Indiens, dit le traducteur, aiment à faire *amastiner* leurs *lices* par des tigres; pour cet effet, quand elles sont en chaleur, ils les attachent dans les forêts; ils rejettent la première & la seconde *litée*, comme trop féroces, & n'élèvent que la troisième. Les François font aussi *amastiner* leurs chiennes aux loups, & de là viennent les chiens *mestis*. *Livre VIII, chap. XL, des chiens.* (*M. HUZARD.*)

AMATO. (Léonard) Il naquit à Sacca ou Xacca, ville de Sicile, dans la vallée de Mazare. Il fit ses études à Palerme, où il paroît avoir été reçu docteur en médecine. Il s'établit à Xacca, où il pratiqua long temps, & se rendit estimable à ses concitoyens. Il mourut en cette ville vers l'an 1674.

Il a publié un écrit sous ce titre :

Adversariorum catena de jure galli veteris pro asthmate. Panormi, apud Petrum de Isola, 1667, in-4°.

Avant *Amato*, un médecin de Bologne, Jules-César Claudini, avoit écrit sur la nature & l'usage du bouillon fait avec un vieux coq. *Voyez* son ouvrage, qui a pour titre, *de ingressu ad infirmos*, &c.... *appendix*.

Il est resté manuscrit d'autres écrits d'Amato :

1°. *De balneis; de usu aquæ thermalis, seu aquæ sanctæ, quâ horâ, & quâ quantitate potanda.*

Ces manuscrits autographes, in-4°., existoient à Palerme, chez Franç. Bevillaqua de Xacca, prêtre.

2°. *Discorsi dell' origine, & antichità di Sciaca, della sua nobilità e famiglie, d'ogn'una di esse in particolare.*

Ce discours est conservé dans la bibliothèque des capucins de Xacca. (*M. GOULIN.*)

AMATORIA. FEBRIS AMATORIA. (*Ordre nosol.*) Vogel, cl. j, ord. ij, g. j, esp. iij. On a coutume de désigner par ces mots une fièvre qui ne se prolonge pas au delà de quelques heures, qui est d'abord marquée par une sorte de frisson, & qui reconnoît pour cause une espérance très-passionnée de s'unir bientôt avec une personne d'un sexe différent. (*V. D.*)

AMATORIA FEBRIS. FIÈVRE AMOUREUSE. (*Pathologie.*) On désigne communément sous cette dénomination une sorte de cachexie dont les jeunes filles sont atteintes, soit parce que la première éruption de leurs règles ne se fait pas, soit parce qu'elle tarde trop à se faire, soit enfin parce qu'elle se fait avec peine & en trop petite quantité.

La diversité des noms qui ont été donnés à cette maladie, prouve assez clairement qu'elle n'en a jamais eu qui lui ait été propre. Il semble aussi qu'on les a puisés indifféremment, tantôt dans les causes qui la produisent, tantôt dans les symptômes qui leur sont particuliers, tantôt dans quelques-unes des circonstances qui l'accompagnent. Les uns l'ont nommée *febris virginea*, *morbus virgineus*, ou maladie de jeunes filles (Sennert, *de morbis virginum*), parce qu'elle est plus fréquemment observée chez elles à l'époque de la première apparition de leurs règles, ainsi que nous venons de le dire. Les autres l'ont appelée *febris alba*, *febris pallida*, fièvre blanche, fièvre pâle (*Horstius*, part. 2, liv. 7), à cause de la pâleur du visage qui lui est essentielle. Sauvages lui a donné le nom de fièvre hectique chlorotique, *febris hectica chlorotica*, parce que le pouls présente beaucoup d'analogie avec celui que l'on rencontre dans la fièvre lente. Enfin comme cette espèce de fièvre arrive particulièrement aux jeunes filles, lorsqu'elles sont près d'être nubiles, & aussi parce qu'on prétend que celles qui en sont attaquées sont d'une complexion plus amoureuse; on lui a quelquefois consacré le nom de fièvre amoureuse, *febris amatoria*, & cette épithète a paru d'autant plus convenable, que la pâleur du visage, qui est un des symptômes familiers de cette fièvre, est la couleur qui paroît avoir toujours été préférée des amans, suivant cet adage :

Palleat omnis amans, color hic est aptus amanti.

On semble s'être fixé maintenant, du moins en

(1) Edition de 1568, in-4°, page 292.

France, à nommer ordinairement cette maladie les pâles couleurs, *pallidi* ou *fædi colores*, & les médecins modernes qui écrivent en latin, la désignent assez communément par le nom de *chlorosis*, qui est dérivé du grec, & qui signifie maladie où le visage est pâle & tirant sur le vert; mais le mot est nouveau, il paroît avoir été absolument inconnu aux anciens, & il n'est même pas formé selon les règles exactes de l'analogie de la langue grecque, suivant l'observation judicieuse d'Astruc. *Traité des maladies des femmes*, livre premier.

Quoiqu'il paroisse qu'Hippocrate n'ait pas connu cette maladie sous ces différens noms, on ne peut douter qu'il n'ait souvent rencontré la maladie elle-même, puisqu'il en donne une description très-étendue dans le traité *de internis affectionibus*. Mais parmi tous les médecins anciens, il n'y en a point qui ait rapporté plus exactement les symptômes auxquels on peut la reconnoître, & qui ait plus heureusement indiqué ses causes que *Cælius Aurelianus* & Arétée. L'un & l'autre la décrivent en traitant de la cachexie.

Voici comment s'exprime Arétée. Les cachectiques, dit-il, éprouvent un sentiment de pesanteur & de paresse répandues sur tous leurs membres. Ils deviennent pâles par intervalles; leur bas-ventre est gonflé de flatulences, leurs yeux sont creux, leur sommeil est troublé, & ils se réveillent dans un état de stupeur & d'engourdissement général. La chaleur naturelle est dans un degré foible & languissant, soit à l'abdomen, soit à toutes les autres parties du corps; ils sont abattus, & leur esprit est incapable de faire ses fonctions. Il sort de tout leur corps une sueur accompagnée de prurit, ils respirent lentement, & leur pouls est languissant, foible, & fréquent. Cette maladie traîne ordinairement en longueur, la digestion est lente & imparfaite.

Si à ces symptômes on ajoute les suivans, on aura une description complète de la maladie. Le visage est pâle, tant soit peu jaunâtre, & quelquefois même tirant sur le vert; les lèvres ont perdu tout leur coloris; les paupières sont livides & bouffies. Les malades éprouvent assez constamment du froid aux pieds, un sentiment de pesanteur qui leur donne de l'aversion pour le mouvement, la perte de l'appétit, des nausées, des vomissemens, un sommeil inquiet, & une langueur générale. Les urines sont d'abord aqueuses & sans couleur, mais elles deviennent ensuite troubles & chargées. La difficulté de respirer au plus petit mouvement, & qui augmente sur-tout en montant des escaliers; le tremblement, les palpitations, l'enflure des pieds, d'autres fois une bouffissure universelle; les cardialgies & les défaillances; les douleurs de tête intermittentes, des douleurs au dos, aux lombes, & aux hanches; une fièvre lente, erratique, plus sensible la nuit que le jour, sont encore des symptômes que l'on rencontre fréquemment dans cette maladie. Enfin on doit encore remarquer l'appétit déréglé des filles & des femmes qui en sont attaquées, & qui les porte souvent à manger de la craie, des fruits verts, des poissons crus, & quantité d'autres choses d'un goût absurde ou de mauvaise qualité, sans que quelquefois elles en soient incommodées d'une manière bien marquée.

La cause prochaine de la chlorose ou fièvre amoureuse que nous venons de décrire, paroît résider dans la surabondance d'une lymphe grossière & visqueuse, qui, ne pouvant pas être atténuée par les forces de la vie, engorge les vaisseaux de tout genre, ainsi que le tissu cellulaire qui unit les parties entre elles & les décolore, comme on l'observe. Mais si tous ces symptômes qui accompagnent cette sorte de cachexie, annoncent manifestement le relâchement & une perte considérable de ton dans toute l'habitude du corps; il semble en même temps que dans le plus grand nombre des cas, on peut raisonnablement en chercher la première origine dans l'état d'inertie ou de débilité de la matrice & de ses dépendances.

On doit être revenu de ces idées peu satisfaisantes, qui faisoient dépendre l'excrétion sanguine qui se fait par l'utérus & le vagin, de la seule pléthore générale ou particulière; des observations plus exactes ont fait reconnoître la cause puissante qui détermine cette dernière pléthore. On est plus éclairé sur l'action particulière de la matrice, sur cette force dont elle jouit, & au moyen de laquelle elle semble appeler à elle les humeurs qui doivent être évacuées. Mais aussi dès que cette action sera diminuée, tous les vaisseaux de l'utérus participeront à son inertie, & n'ayant plus cette activité qui leur est nécessaire pour pousser le sang vers leurs extrémités, de manière à les ouvrir & à lui offrir un passage, la rétention des menstrues s'en suivra.

D'un autre côté, l'expérience ayant démontré que l'heureux développement des organes de la génération influe sur tout le système des forces, & que les femelles reçoivent de ces parties, ainsi que les mâles, un surcroît de vie qui ranime & réchauffe tous les autres; on concevra comment, ce développement ne se faisant pas, par quelque cause que ce soit, il peut arriver que les jeunes filles tombent tout d'un coup, à l'époque de la puberté, dans un état de relâchement général qui conduit à la cachexie dont il est ici question, quoique rien n'annonçât auparavant en elles une semblable disposition originaire.

Mais en admettant comme la plus immédiate & la plus générale cette cause de la chlorose qui appartient à la matrice, & qui est liée directement avec ses fonctions, il en est plusieurs autres qu'on

N 2

peut regarder comme prédiſpoſantes ou éloignées.

On doit ranger parmi celles-ci,

1°. L'habitude ſpongieuſe & naturellement lâche du corps; & la petiteſſe & le grand nombre des vaiſſeaux qui ſont très-propres à rallentir le cours de la circulation, à produire des ſtaſes, & à nuire à l'élaboration des différens ſucs. Les femmes chez leſquelles on rencontre plus ordinairement ces diſpoſitions, ſont auſſi les plus ſujettes à cette maladie.

2°. Une vie indolente, oiſive, & la ceſſation totale d'un travail & d'un exercice habituel, ſuivant l'obſervation d'Arétée.

3°. La ſuppreſſion des différentes évacuations critiques & dépuratoires, & ſur-tout de celles qui tendent à diminuer la quantité ſurabondante du ſang, ſoit par l'anus, ſoit par la matrice, de quelque cauſe qu'elle puiſſe dépendre. En effet, quoique la nature dirige d'elle-même par ſes propres forces, & par la diſpoſition des parties organiques, le ſang, du foie dans les cavités & dans les veines de la matrice; quoique l'action de cet organe & de ſes vaiſſeaux ſoit ſuffiſante; cependant il peut arriver que le ſang ne pourra pas ſe faire un paſſage, ſoit parce que l'orifice des veines ſera trop étroit, ſoit parce que des humeurs viſqueuſes y formeront obſtacle, ſoit parce que le ſang ſera lui-même trop épais. Alors il regorge vers le cœur, le foie, le diaphragme, & dans les différens viſcères contenus dans les hyppocondres; la plus grande partie eſt auſſi refoulée vers la tête, & de là naiſſent les violens ſymptômes qui ne tardent pas à paroître, tels que la difficulté de reſpirer, les palpitations, le gonflement des hyppocondres, le dégoût de tous les alimens, & la cardialgie. Auſſi les filles ne ſont-elles pas les ſeules qui ſont ſujettes à cette maladie; elle peut attaquer les veuves, même les femmes mariées, & celles qui ſont avancées en âge, lorſque l'évacuation menſtruelle eſt ſur le point de ceſſer en elles, ſuivant les lois ordinaires de la nature, ou lorſqu'elle eſt ſupprimée par quelque cauſe accidentelle.

4°. Le régime mal approprié, les alimens viſqueux ou groſſiers, les boiſſons crues ou trop abondantes, & généralement toute eſpèce de nourriture qui par ſa qualité peut engendrer un chile trop épais, & nuire par-là aux fonctions digeſtives & à l'élaboration des ſucs nutritifs, peuvent être regardées comme des cauſes prédiſpoſantes de cette eſpèce de cachexie.

5°. L'air humide, marécageux, dépourvu de ce reſſort & de ce principe d'activité que nous devons puiſer continuellement dans cette ſource féconde de la vie.

6°. Des évacuations ſymptomatiques exceſſives, ſoit qu'elles produiſent leurs dangereux effets par l'affaiſſement & l'appauvriſſement des humeurs qu'elles traînent après elles, ſoit qu'elles le faſſent en détournant l'action de la matrice, en partie ou en totalité. On ſait qu'un dévoiement bien déterminé ſuſpend l'action de la peau & celle des glandes ſalivaires. Les ſueurs & la ſalivation ſuſpendent les évacuations inteſtinales. Une ſaignée faite dans le temps de la digeſtion ne la ſuſpendroit-elle pas dans bien des ſujets? faite à une femme dans le temps de ſes règles, n'en produiroit-elle pas la ſuppreſſion? Il n'eſt pas plus difficile de concevoir qu'une irritation vive, déterminée ſur quelque partie éloignée du corps, peut pervertir ou détourner l'action de la matrice.

7°. Enfin les paſſions de l'ame, telles que la frayeur, les longs chagrins, la haîne, & l'amour, lorſqu'il ſe trouve réduit à des déſirs non ſatisfaits. Le pouvoir de ces mouvemens pénibles de l'ame s'étend inſenſiblement à toutes nos fonctions, & leur funeſte influence, ſi elle eſt durable, ne tarde pas à en altérer l'ordre & la perfection.

Le pronoſtic des pâles couleurs doit varier ſuivant les différentes circonſtances, le nombre & la violence des ſymptômes qui les accompagnent. En général, cette maladie eſt longue & opiniâtre; mais lorſqu'elle eſt récente, elle eſt exempte de danger.

On doit ſavoir qu'elle eſt ſujette à de fréquens retours, & conſéquemment ne pas s'expoſer à annoncer trop tôt la guériſon, qui s'éloigne quelquefois d'autant plus rapidement qu'on la croyoit plus prochaine. Cet appétit déréglé pour les choſes abſurdes, auquel ſont ſujettes les filles & les femmes chlorotiques, s'oppoſe fortement à leur guériſon, & ajoute encore à l'opiniâtreté de leur maladie, par le mauvais état des premières voies & l'altération des fonctions digeſtives qu'il ne manque pas d'amener, ou tout au moins d'entretenir.

Mais ce qui ſur-tout peut rendre cet état dangereux, & ſon traitement long, difficile, & très-compliqué, c'eſt l'affection ſecondaire & ſi commune des organes éloignés de la matrice, que l'on voit ſuccéder au déſordre de celle-ci. Le ſang refoulé vers le poumon n'a-t-il pas produit ſouvent des hémophthiſies funeſtes? La direction erronée de l'action qui devoit ſe paſſer dans l'utérus, n'a-t-elle pas été ſuivie fréquemment d'une altération meurtrière dans les viſcères qui en ont été frappés? Qui n'a pas obſervé à ſa ſuite, des engorgemens rebelles, ſoit dans les différens organes du bas-ventre, ſoit dans les dépendances de l'utérus? L'énumération de ces accidens conſécutifs, plus opiniâtres & plus difficiles à combattre que la maladie primitive, nous entraîneroit trop loin, & il nous ſuffit d'en indiquer la ſource & les effets, pour faire preſſentir leur importance dans le pronoſtic & dans le traitement. N'oublions pas de dire encore qu'on doit avoir égard à l'état de la fièvre, quand elle exiſte, & à celui des forces générales, pour aſſeoir plus ſûrement ſon jugement.

Il résulte de ces observations qu'on ne sauroit prescrire un traitement uniforme, ni indiquer un plan égal & constant à suivre dans l'administration des remèdes qui conviennent aux pâles couleurs. Aussi comme la méthode curative varieroit, pour ainsi dire, à l'infini, si on vouloit suivre la maladie dans le détail de tous les accidens qui peuvent la compliquer; nous nous bornerons à la considérer dans son état de plus grande simplicité, & nous renvoyons pour les différentes complications, à chacune des affections secondaires qui peuvent se rencontrer, & qu'on trouvera traitées dans ce dictionnaire aux différens noms qui leur sont propres.

Nous avons dit que l'état d'inertie ou de débilité de la matrice devoit être considéré comme la cause immédiate de la rétention des menstrues & de la chlorose qui la suit ou l'accompagne. Ainsi, les vues curatives se réduisent à se proposer de rétablir le ton général des solides, & d'exciter en particulier l'action des vaisseaux utérins.

1°. Le ton du systême général peut être rétabli par l'exercice du corps & par les toniques. L'exercice doit être modéré dans les commencemens, & augmenté par gradation, afin d'éviter la fatigue qui naîtroit infailliblement de son excès. Quant aux toniques, ils sont de différentes espèces. Les uns sont appliqués extérieurement, tels que les bains froids & les frictions, les autres sont appliqués intérieurement. Les bains froids ne peuvent guère avoir lieu que dans le principe de la maladie, avant qu'elle ait fait de grands progrès, ou lorsqu'elle a cédé, pour empêcher son retour. Leur administration demande la plus grande sagacité, parce qu'elle peut produire les plus heureux effets, ou avoir les suites les plus fâcheuses, suivant qu'elle sera bien ou mal placée. Les frictions au contraire peuvent être employées dans tous les temps de la maladie; elles seront toujours utiles & exemptes de danger.

Les toniques qui se prennent intérieurement, forment une classe très-nombreuse. On les choisit parmi les amers, les aromatiques, les remèdes qui réunissent l'une & l'autre propriété, & les préparations du fer. La mauvaise disposition des premières voies, la surabondance des sucs grossiers & visqueux qui stagnent dans le tissu des différentes parties, enfin l'engorgement sanguin de quelque organe, ou même celui de la matrice & de ses dépendances, qui se trouve assez souvent joint avec l'inertie & la foiblesse, exige fréquemment qu'on fasse précéder l'emploi des toniques par quelques autres moyens. Dans la supposition du premier & du second cas, les purgatifs & même les évacuans émétiques sont nécessaires. Ces derneirs méritent souvent la préférence sur les premiers, parce qu'ils offrent plusieurs avantages à la fois. Ils expriment les sucs languissans dans les différens viscères du bas-ventre, ils évacuent aussi puissamment que les purgatifs proprement dits, la saburre de l'estomac, & enfin ils produisent une secousse qui réveille les organes engourdis, & les arrache utilement à leur apathie.

La troisième circonstance qui peut nécessiter d'autres remèdes avant les toniques, je veux dire l'engorgement sanguin de quelque organe éloigné de la matrice, ou celui de l'utérus même, qu'on rencontre souvent compliquant son état d'inertie, exige la saignée; mais elle doit être faite au bras, si c'est la matrice qui est menacée ou prise d'engorgement, & aux pieds, si c'est quelque organe supérieur qui fasse naître les mêmes craintes. Il est aussi des cas où cette déplétion doit être faite dans la partie même qui est affectée.

Enfin on peut marier avec avantage les fondans & les apéritifs, tels que le savon, les gommes fétides, les mercuriaux, les sucs ou les extraits des plantes chicoracées, du gramen & des différentes plantes regardées comme jouissant particulièrement de la propriété désopilative, avec les toniques proprement dits. Nous ne pouvons qu'indiquer tous les moyens dont le choix & la juste application demandent des connoissances qui ne peuvent être déterminées que par le seul médecin instruit, & qui sont subordonnées aux circonstances.

2°. L'action de la matrice peut être excitée par des moyens particuliers.

1°. En déterminant vers elle le sang plus abondamment, ou, ce qui est le même, en le déterminant en général dans l'aorte descendante, par des purgatifs, par des frictions locales, & par le bain chaud des extrémités inférieures. On pourroit aussi tenter la compression des artères iliaques, qui sembleroit promettre la détermination d'une plus grande quantité de sang dans les artères hypogastriques qui vont à l'utérus; cependant les essais de ce genre n'ont pas réussi jusqu'ici, ainsi que le remarque le célèbre *Cullen*.

2°. En appliquant des stimulans aux vaisseaux utérins. Ainsi les sangsues, les purgatifs qui stimulent particulièrement le rectum, tels que l'aloès, les suppositoires & les lavemens âcres peuvent exciter les vaisseaux utérins qui lui sont unis. Les divers médicamens que l'on comprend dans une classe séparée, connue sous le nom d'emmagogues, sont aussi recommandés. Nous devons cependant avertir que plusieurs praticiens célèbres assurent n'en avoir jamais obtenu des effets bien marqués.

Mais deux moyens puissans d'exciter l'action des vaisseaux utérins, sont la commotion électrique, & les plaisirs de l'amour, lorsque les circonstances permettent d'y avoir recours. L'efficacité de ces derniers, connue dès le temps d'*Hippocrate* (Voyez le traité *de morbis virginum*), a été confirmée par un grand nombre d'observations. Néanmoins il est bon d'avertir, suivant le conseil d'*Astruc*, que pour en rendre l'effet plus assuré, il faut garder à cet égard le même ménagement que nous avons recommandé pour l'exercice gé-

néral; c'eſt-à-dire qu'il faut en uſer d'abord modérément, en rendre peu à peu l'uſage plus fréquent, & ne point ſe hâter de vouloir multiplier ſes jouiſſances, juſqu'à ce qu'on ait mis la matrice en état d'en reſſentir tous les bons effets, juſqu'à ce qu'on l'ait rendue ſuſceptible des contractions, des expreſſions, & des oſcillations que les plaiſirs de l'amour ne manquent pas de produire, & qui doivent y rétablir la libre circulation du ſang, & rappeler efficacement le mécaniſme de la menſtruation.

Enfin nous ne devons pas omettre ici de parler de la rétention des menſtrues, ou de la menſtruation difficile, qui peut être produite par le ſpaſme des extrémités vaſculaires de l'utérus, puiſque cette cauſe peut, tout auſſi puiſſamment que les précédentes, donner origine à la maladie dont il a été queſtion dans cet article. Quelques-uns des remèdes que nous venons de détailler, peuvent ſans doute être utiles dans ce cas; mais les demi-bains tièdes & les narcotiques y ſont particulièrement indiqués, & doivent être placés honorablement parmi ceux que l'on peut oppoſer avec le plus de ſuccès à cette dernière cauſe des pâles couleurs.

L'eſpèce de fièvre que nous venons de conſidérer ſous le nom de fièvre amoureuſe, n'eſt pas la ſeule qui doive trouver place ici. Il eſt un autre état accompagné d'élévation dans le pouls, ſouvent même d'un mouvement fébrile, & qui nous ſemble mériter plus légitimement ce nom. Il préſente un caractère très-différent de celui que nous venons de décrire.

Cette eſpèce de mouvement vraiment critique eſt celui que nous offre l'époque de la puberté chez les individus de l'un & de l'autre ſexe. Un nouvel ordre de mouvemens paroît alors s'établir dans la machine. Une vie nouvelle, plus active que la première, & qui puiſe ſa ſource dans les réſervoirs de la génération, ſe répand de ce centre vers toutes les parties. Les organes qui avoient été juſqu'alors aſſoupis, ſont réveillés & avertis par le prurit & par divers autres changemens qui s'y font reſſentir, qu'ils ſont deſtinés à exercer une des fonctions les plus importantes de l'économie animale. Mais s'il n'en eſt pas de plus merveilleuſe ni de plus noble en elle-même, il n'en eſt pas auſſi qui paroiſſe étendre auſſi loin ſon influence. Preſque toutes les parties lui doivent une nouvelle force & un nouvel éclat. La ſemence produit chez les hommes qui jouiſſent de tous leurs droits naturels & qui n'en abuſent pas, des effets admirables. Cette humeur gélatineuſe & ſpiritueuſe rentre dans la maſſe du ſang, elle a la vertu de conſolider & de nourrir; elle irrite & ſtimule les fibres; elle eſt la cauſe de cette humeur fétide qui s'exhale des mâles vigoureux; enfin on doit la regarder comme un *ſtimulus* particulier de la machine, *novum quoddam impetum faciens*. Voyez *Withof* de caſtratis commentationes quatuor. 1756.

Les étonnans phénomènes que produit la ſemence, dit M. de Bordeu (*Recherches ſur les maladies chroniques*, page 413), méritent d'autant plus de conſidération, que cette liqueur & ſes effets ſont, pour ainſi dire, l'image ou le type d'après leſquels ſe comportent toutes les autres humeurs qui parviennent à former quelques-unes de nos cachexies ou de nos mélanges du ſang.

Mais ce développement qui a lieu à l'époque de la puberté, ne ſe manifeſte pas chez tous les individus avec le même appareil; chez quelques pubères cette révolution ſe fait d'une manière tranquille ou peu tumultueuſe; chez d'autres, au contraire, elle imprime une ſecouſſe vive, bruſque, & non toujours exempte de danger. C'eſt dans ces derniers que la fièvre dont nous voulons parler eſt plus ſenſible. Nous en trouverons une deſcription très-intéreſſante dans les détails ſuivans, que j'ai tirés de M. de *Bordeu*.

J'ai eu occaſion, dit ce médecin célèbre, de connoître trois jeunes ſatyres qui dès l'âge de dix à onze ans étoient ſans ceſſe harcelés par un prurit continuel & par les autres phénomènes qui précèdent les préparatifs de la génération. Ils avoient les organes deſtinés à cette fonction d'une exceſſive groſſeur pour leur âge. C'étoient des enfans déjà plus que pubères, & des petits hommes faits, prêts à la génération, affectés de la cachexie ſéminale, & vivant ſous l'empire des réſervoirs ſéminaux. L'abondance précoce de *l'aura ſeminalis* dirigeoit & nuançoit déjà toutes leurs fonctions. Je dois même faire remarquer que la crue de ce côté avoit été ſi conſidérable, que l'action de l'ame en étoit reſtée en arrière. Mes trois ſatyres avoient quelque choſe de ſtupide, de triſte, & de ſauvage; ils ne penſoient qu'au plaiſir phyſique de l'amour; ils ne ſembloient avoir d'autre ſenſation que celle de cette paſſion; ils ſe fondoient, pour ainſi dire, en ſperme; ils tiroient leur caractère individuel de l'organiſme ſéminal. Les éclats de la puberté, dont on a journellement des exemples ſous les yeux, prouvent la réalité de l'effet impérieux & tyrannique de cet organiſme, de même que la fureur du rut bien obſervé dans les animaux. La fièvre chaude & ſéminale s'empare des bons mâles à l'âge de la puberté; les organes de la génération, ſans ceſſe en jeu, raniment & échauffent toutes les parties, en leur communiquant quelques nuances du feu qui les dévore elles-mêmes. C'eſt le moment où les forces ſenſibles ne s'occupent que des préparatifs pour la génération. La paſſion de ſe reproduire gagne l'homme intérieur. Combien de faux jugemens, combien de fauſſes ſenſations, quels déſordres corporels ne procure pas cette fièvre! Ses accès ſe terminent par une manière de convulſion générale & preſque épileptique, ſuivant la remarque de Démocrite; ſes ſymptômes ſont, outre le prurit continuel des parties ſéminales, la moroſité, la férocité même, la taciturnité, les tranſports du ſang, & ſes éclats vers la tête,

les lassitudes, le dégoût de tout ce qui peut distraire l'ame de l'ivresse qu'amène le développement de la semence. C'est le temps où la partie sensible, partageant la vie avec les miasmes spermatiques, leur imprime le caractère vital qu'ils doivent porter ailleurs, & qu'ils savent aussi rendre au propre individu qui leur donne l'être. Tel est le commerce réciproque de vie entre les couloirs de la semence & cette même liqueur. Telle est la manière dont les êtres nerveux & séminaux se soutiennent l'un par l'autre.

Malheur aux jeunes mâles disposés à prodiguer leurs trésors, & qui, dépensant tout leur avoir, ne gardent rien pour leur viatique journalier & pour ranimer leurs ressorts. Le service rendu à la société par un des premiers médecins de ce siècle ne pourroit être apprécié, si les hommes savoient profiter des leçons sages qu'il a données. Mais on ne jouit de la tranquillité nécessaire à bien juger que lorsqu'il n'est plus temps. Ceux qui sont dans le cas d'être contenus, ne peuvent l'être. La fougue de la passion, la nécessité du besoin les emporte. Ce besoin est la suite de la fièvre dont il faut les guérir. L'excrétion de la semence est en partie critique; si on devient malade, parce qu'on la perd, il est vrai aussi qu'on la perd, parce qu'on est déjà malade. Le temps est seul maître à cet égard; il amène d'heureuses révolutions dans le tempérament; il dérange le spasme de cette espèce de rut précoce & continu, comme il l'use & le dérange dans les accès passagers, propres aux animaux. Chez eux la maladie est très-aiguë; elle l'est moins, elle est durable dans les hommes pubères. Tout bon mâle est prédisposé physiquement à souffrir plus ou moins des effets de la surabondance & du développement de la semence. Les remèdes des sages, les conseils des vieillards ont peu de droit sur cette fièvre de la jeunesse. Nous manquons de spécifique pour l'éteindre; les médicamens qui semblent les plus appropriés, l'irritent quelquefois, & peuvent, en l'arrêtant dans sa marche, porter ailleurs la fureur de la partie sensible. J'ai vu de ces jeunes étourdis auxquels les bains froids, par exemple, avoient procuré des crachemens de sang. J'en ai vu que le lait de chèvre avoit rendus plus furieux en les constipant. Je dois même faire remarquer que j'ai suivi plus de vingt malades de cette maladie du prurit amoureux, tombés dans la mélancolie, & même la manie bien décidée, par les contradictions qu'on leur avoit fait éprouver. Leurs maîtres, leurs directeurs avoient prétendu les guérir en leur faisant peur, & en leur inspirant de l'horreur pour la dépense de leurs forces; la peur s'étoit changée en imbécillité, & en cette espèce de folie qui est un des fléaux des médecins. Il y avoit de ces malades dans lesquels la crainte d'avoir failli se mêlant avec l'amour-propre (trop souvent de la partie en pareille matière), leur faisoit narrer, étaler, & exagérer de prétendues prouesses qui n'étoient nullement excessives, & dont il n'y avoit qu'à rire. Ainsi la cachexie séminale & la foiblesse de l'imagination irritée par des leçons trop réitérées, rendoient les jeunes êtres plus malheureux que si on les eût livrés à la nature. Les pubères lui doivent un tribut qui se paie souvent avec d'autant moins de conséquence, qu'ils sont moins contrariés. Le grand point est de les distraire avec adresse. Consultez les vieillards encore verts & pleins de vie, ils vous diront si j'ai tort, si certains excès les ont énervés, & si ces mêmes excès (qui ordinairement ne passent point un certain degré de lassitude où l'on s'arrête malgré soi) ne tenoient pas autant au besoin qu'exigeoit un soulagement, qu'à la fantaisie & à l'oisiveté qui exigeoient quelque distraction. Ils vous diront enfin si ceux qui se plaignoient le plus de cet excès, parce qu'on leur en avoit fait grand'peur, étoient ceux qui en faisoient davantage. Un cerf s'apprête au combat, il se renforce avant le rut; il maigrit & semble épuisé lorsque cette fureur est passée; il n'est que las, le repos qui succède à l'accès le rengraisse. La tête des hommes ne comporte pas cette marche naturelle, toujours pervertie pour eux, toujours dérangée d'un côté ou de l'autre. Ce n'est pas la faute des médecins, il faut s'en prendre à la tyrannie des passions & des faux jugemens, qui influent sur toutes les fonctions. Celle du labeur & de la dépense de la semence est plus que toutes les autres sujette à cette influence; elle occupe la partie sensible, elle la pénètre, elle l'ébranle plus profondément que les autres; en voici les raisons. Le département des organes de la semence s'étend à toutes les parties du corps, & l'*aura seminalis* sert, plus que toutes les autres humeurs, de lien ou d'intermède entre le corps & l'ame.

Montagne disoit qu'un accès d'amour & l'orgasme de la semence mettoient les hommes dans un état d'enfance. Je les croirois plutôt, en pareil cas, menacés de délire & de férocité plus ou moins violente. Ils n'entendent rien, ils ne souffrent aucune résistance; ils sont sérieux, uniquement occupés de l'objet de leur passion. Ceux qui se laissent aisément déranger, & qui ne persévèrent pas dans une sorte d'ivresse, sont les moins pris par la passion & les moins vigoureux. La colère & les propos sans mesure entrent aussi dans un excès d'amour. Le bouillonnement de l'esprit séminal déconcerte l'ame & la détourne de ses plus profondes occupations. Il faut dire que la médecine a sans doute dû s'occuper, dans notre siècle, des suites & des malheurs de l'incontinence, mais qu'elle trouve encore des occasions de traiter les effets fâcheux d'une surabondance des forces viriles & séminales.

Cette surabondance influe singulièrement sur le physique & sur le moral. Elle se manifeste par des symptômes qui la font aisément distinguer. Elle altère toutes les fonctions. La tête s'obscurcit & s'appesantit, le sang s'agite & s'effarouche; les reins

deviennent lourds & douloureux ; les extrémités deviennent tremblantes ; les cuisses & leurs environs se brisent, & les aines s'irritent ; une constipation ou de fréquentes évacuations qui ont lieu par irritation & par convulsion, s'emparent de ces malades, ainsi que l'insomnie, les rêves pénibles, le dégoût de tout bien. La maladie d'amour, espèce de mélancolie chronique, est différente des accès de cette passion, a les mêmes principes & les mêmes symptômes, c'est-à-dire, qu'elle est accompagnée d'un prurit habituel des parties séminales, & surtout d'un fond de délire sur l'objet aimé. (*M.* DE LAGUERENE.)

AMATUS LUSITANUS. Le célèbre Astruc a fait des recherches sur la vie de ce médecin, dans son ouvrage, *de morb. vener.* ; c'est d'après lui que nous en parlerons.

Jean Roderic de Castel-Brianco, en Portugal, connu sous le nom d'*Amatus Lusitanus*, né en 1511 à Castel-Brianco, dans la province de Beira, étudia la médecine sous Alderet (ou Aldereto), professeur public dans l'université de Salamanque, où il eut pour condisciple André Lacuna de Ségovie ; il exerçoit en même temps la chirurgie dans les hôpitaux de cette ville (1).

Ensuite, après avoir parcouru la France, la Flandre, la basse Allemagne, il se rendit en Italie. Il demeura quelque temps à Venise, & sur-tout à Ferrare, où il enseigna la médecine, & l'an 1547, il fit disséquer douze cadavres. Il étoit à Ancône avant l'an 1549, où il pratiqua la médecine avec distinction jusqu'en 1555 ; il fut quelquefois appelé de cette ville à Rome, lorsque le pape Jules III étoit malade.

Bien qu'Amato, dans ses centuries, paroisse exposer assez souvent les juifs à être moqués, mais sur-tout lorsqu'il dit que comme ils sont très-superstitieux en beaucoup de choses, ils le sont de même dans le désir d'avoir des enfans ; car ils croient qu'après la mort, leurs ames ne peuvent être sauvées, à moins qu'ils ne laissent des enfans mâles qui adressent à l'être suprême des prières, afin qu'il daigne élever dans le ciel les ames de leurs pères ; il étoit pourtant né juif, & observoit en secret les rits judaïques, ce qui le fit dénoncer au tribunal de l'inquisition. En effet, dans l'épître dédicatoire, mise à la tête de la centurie V, écrite à Joseph Nassinius, hébreu, & datée de Thessalonique, l'an du monde 5320, c'est à dire, l'an de notre ère 1560, il se plaint d'avoir éprouvé beaucoup de maux à Ancône, sous Paul IV (c'est-à-dire, l'an 1555), & d'avoir été dépouillé de tout ce qu'il possédoit ; il y perdit des commentaires *in quartam fen libri primi Avicennæ*, à la tête desquels étoit le texte du médecin arabe, fidèlement traduit en latin, *per Jacobum Mantinum.* Amato avoit revu cette version & avoit corrigé la diction : il ajoute que pour ne pas être opprimé par les commissaires du pontife, il se sauva d'abord à Pesaro, de là à Raguse, & se réfugia enfin, en 1559, à Thessalonique, métropole de toute la Macédoine, où étoit une célèbre synagogue de juifs, à laquelle il s'attacha ouvertement.

Quant aux noms de *Jean* & de *Rodrigue*, ils furent sans doute donnés à ce médecin lors de son baptême (1) ; *Amato* paroît avoir été son véritable nom de famille ; car lui-même, en faisant mention de son frère, le nomme Joseph Amato, & a pris ces premiers noms à la tête de l'ouvrage intitulé ; *Exegemata in priores duos Dioscoridis de medicâ materiâ libros*, qu'il publia à Anvers en 1536, in-4°. (2). Mais dès l'an 1550, & sans doute long-temps avant que d'avoir renoncé, au moins ouvertement, au christianisme, il aima mieux prendre le nom d'*Amatus Lusitanus*, parce qu'attaché secrètement au judaïsme, il lui répugnoit de porter des noms qu'il avoit reçus au baptême.

Ouvrages composés par Amato.

I. *Exegemata in priores duos Dioscoridis de materiâ medicâ libros.* (Sub nomine Johannis-Roderici Castelli Albi.) Antverpiæ, apud viduam Martini Cæsaris, 1536, in-4°. MERCKL. MANG.

Ce même travail d'Amato est indiqué ainsi par Séguier, *bibl. boton.* pag 54.

Index Dioscoridis. Ejusdem historiales campi cum expositione Joannis-Roderici Castelli Albi. Antverpiæ, apud vid. Mart. Cæsar, 1536, in-4°. BIBL. REG.

II. *Enarrationes in Dioscoridem de materiâ médicâ ab Amato Lusitano, cum nominibus græcis, italicis, hispanicis, germanicis & gallicis.* Argentorati, apud Windelinum Rihelium, 1554, in-4°. Bibl. Falcon. SEGUIER.

Ce second écrit est-il le même que le premier? Quoi qu'il en soit, c'est contre cet écrit d'Amato que s'est élevé Matthioli, qui a publié le sien sous ce titre : *Apologia adversus Amatum, cum censurâ.* Venetiis, ex officinâ Erasmianâ, 1558, in-8°.

Ces *Enarrationes* d'Amato ont été plusieurs fois réimprimées

(1) Dom Antonio, *bibl. hispan.*, observe qu'Amato n'avoit alors que dix-huit ans ; c'étoit donc en 1529 ; il étoit beaucoup plus jeune que Lacuna, qui, à cette époque, en avoit trente, car on dit qu'il naquit en 1499. (*Note de M. Goulin.*)

(1) Astruc n'est pas ici en contradiction ; car quoiqu'Amato ou Jean Roderic fût d'une famille juive, son père pouvoit s'être fait chrétien pour éviter la persécution, mais être cependant resté attaché secrètement au judaïsme, & en avoir inspiré les dogmes à son fils, qui peut-être ne s'est expatrié que pour être moins recherché. Amato avoit d'ailleurs intérêt de se montrer comme chrétien, pour être admis aux degrés académiques dont les juifs étoient exclus.

(2) J'observerai qu'à cette époque Amato avoit vingt-cinq ans.

réimprimées avec d'autres commentaires sur Dioscoride ; il semble même qu'elles le furent encore séparément ; mais l'énoncé qu'en font les bibliographes n'est ni clair, ni certain.

III. *Curationum medicinalium centuriæ vij.* Ces centuries ont été composées & publiées en différens temps.

La PREMIÈRE, dédiée à Cosme II de Médicis, duc de Toscane, a été composée à Ancône en 1549, & imprimée à Florence, 1551, in-8°, *apud Torrentium.*

La SECONDE, dédiée à Hippolyte d'Est, cardinal de Ferrare, a été écrite à Rome en 1551, & fut imprimée à Venise, 1552, in-12, *apud Valgrisium.*

La TROISIÈME & la QUATRIÈME, composées à Ancône, en 1552 & 1553, sont dédiées *Alphonso Alencastrensi, supremo apud Lusitanos commendatario* ; elles paroissent avoir été imprimées séparément en Italie ; mais elles ont été imprimées à Basle, par Froben, 1556, in fol.

La CINQUIÈME fut composée à Pesaro & à Raguse en 1556 & 1557 : la SIXIÈME à Raguse en 1558. L'une & l'autre sont dédiées *Josepho Nassinio, hebræo*, par une épître datée de Thessalonique, de l'année de la création du monde 5320, c'est-à-dire, 1560 de notre ère.

La septième, composéée aussi à Thessalonique, est dédiée à *Guedalia Yahiæ*, juif ou turc, & l'épître est datée de l'an de la création du monde 5321, c'est-à-dire, 1561 de notre ère.

Astruc croit que ces trois dernières centuries, la cinquième, la sixieme, & la neuvième, n'ont paru qu'en 1566. Venise, *apud Vincentium Valgrisium.*

Amato s'étoit proposé d'ajouter trois autres centuries qui devoient contenir des observations sur Dioscoride, afin de satisfaire le grand coupeur de racine de la ville de Sienne (*Magno radisecæ Siennensi* ; centur. vij, curat 41.) ; il désigne P. And. Matthioli, qui n'étoit point d'accord avec lui sur différens endroits de Dioscoride, que l'un & l'autre avoient commentés ; mais il n'a pas exécuté ce projet.

Peut-être les infirmités & la mort l'en ont-elles empêché ; car depuis 1561, on n'a plus entendu parler de lui, quoiqu'on ne sache point l'année où il a fini sa carrière. Ces sept centuries réunies ont été plusieurs fois réimprimées depuis 1566.

Amati Lusitani, curationum medicinalium centuriæ vij, &c..... Lugduni, 1580, apud Guillelm. Rovillium, in-12. MERCK. MANG.

= Parisiis, 1613, in-4°. ELOY.

= *Ibid.*, 1620, in-4°. ELOY.

= Burdigalæ, apud Gilbertum Vernoy, 1620, in-4°. MERCK.

= Barcinonæ, 1628, in-fol. MERCK.

= Francofurti, 1646, in-fol.

Il y a dans ces observations des faits curieux & intéressans; mais, dit Kestner, il ne faut pas les croire tous vrais : par exemple, l'histoire qu'il raconte, *centur.* vj, *curat.* 53, d'un enfant préparé par la chimie, qui faisoit mouvoir parfaitement tous ses membres. Gaspar à Reies (*Elys. jucundar. quæstion. camp. quæst.* 41, *pag.* 502) a dit hardiment à ce sujet : Amato a écrit beaucoup de mensonges, & c'est avec raison qu'il est blâmé par Fallope : car, comme l'observe Zacchias, il a, d'après les rêveries des hébreux, inventé & rapporté beaucoup de choses. Il y a, dit Conringius (*introd. in art. med. c. vij*, §. 12), dans les observations d'Amato, des choses importantes pour l'art ; mais il paroît qu'il y en a plus de controuvées que de vraies, & qu'il a voulu quelquefois, par ce moyen, confirmer ses propres opinions.

Amato avoit traduit en espagnol l'histoire d'Eutrope, dit dom Antonio. Il l'avoit dédiée à Jacques Nassinius, Hébreu. A-t-elle été imprimée ? (*M. GOULIN.*)

AMATZQUITL. (*Mat. méd.*) *Sive unedo papyracea Nuremberg.* Plante dont la substance est légère comme celle du figuier, dont la feuille ressemble à celle du citronnier, mais est plus velue & plus pointue, & dont le fruit est de la grosseur d'une noix, & plein de graines blanches de la même forme que celles de la figue. Cette plante aime les pays chauds, & se trouve à Chiuta. La décoction de sa racine passe pour salutaire dans les maladies fébriles. (*Anc. Encyclop.*) (*M. FOURCROY.*)

AMAURAUSIS. (*Pathologie vétérinaire.*) M. *Lafosse* écrit ainsi ce mot dans le supplément de son dictionnaire d'hyppiatrique. (*Voyez* GOUTTE SEREINE.) (*M. HUZARD.*)

AMAUROSE. AMAUROSIS. (*Ordre nosolog.*) On appelle ainsi une maladie dans laquelle la vue est diminuée ou tout à fait détruite, sans qu'il y ait aucun vice apparent dans les yeux, dont la prunelle est pour l'ordinaire dilatée & immobile.

Le siège de cette affection est dans le nerf optique, dont la sensibilité peut être diminuée, interrompue, ou détruite.

1°. Par toutes les causes qui peuvent produire une congestion dans la partie du cerveau, d'où viennent ces nerfs, & leur origine est très-étendue.

2°. Par les maladies nerveuses & spasmodiques; les femmes hystériques perdent souvent, dans leurs accès, la faculté de voir.

3°. Par l'effet des poisons, dont la plupart affectent aussi les nerfs.

4°. Par la foiblesse & l'épuisement.

5°. Par le vice même du nerf optique. Ces dernières *amauroses* & celle du 1er. numéro sont celles auxquelles on donne spécialement ce nom; ce sont aussi les plus funestes. (*V. D.*)

Amaurosis ou Amaurose. (*Malad. des yeux.*) *Gutta serena*, est une privation totale de la vue, sans qu'il y ait dans les yeux aucun vice apparent. ἀμαύρωσις vient de ἀμαυρὸς obscur. (*Voyez* Goutte sereine.) (*M. Chamseru.*)

AMBAIBA. (*Mat. méd.*) Arbre qui croît au Brésil. Il est très-élevé; son écorce ressemble à celle du figuier; elle couvre une peau épaisse, verte & gluante; son bois est blanc comme celui du bouleau, mais plus doux & plus facile à rompre; son tronc est de grosseur ordinaire, mais creux depuis la racine jusqu'au sommet; sa feuille est portée sur un pédicule épais, long de deux ou trois pieds, d'un rouge foncé en dehors, & spongieux au dedans; elle est large, ronde, découpée en 9 ou dix lanières, & chaque lanière a sa côte, d'où partent des nervures en grand nombre; elle est verte en dessus, cendrée en dessous, & bordée d'une ligne grisâtre; le haut du creux donne une espèce de moelle que les nègres mettent sur leurs blessures. Les fleurs sortent de la partie supérieure du tronc, & pendent à un pédicule fort court, au nombre de quatre ou cinq; leur forme est cylindrique; elles ont sept à neuf pouces de long sur un pouce d'épaisseur; leur cavité est pleine de duvet. Il y a aussi des amandes qui sont bonnes à manger quand les fleurs sont tombées. Les habitans du Brésil font du feu avec sa racine sèche, sans caillou ni acier. Ils pratiquent un petit trou, ils fichent dans ce trou un morceau de bois dur & pointu qu'ils agitent avec beaucoup de vîtesse; le bois percé est sous leurs pieds, & le bois pointu est perpendiculaire entre leurs jambes; l'agitation suffit pour allumer l'écorce.

On attribue à sa racine, à son écorce, à sa moelle, à sa feuille, au suc de ses rejetons une si grande quantité de propriétés, que les hommes ne devroient point mourir dans un pays où il y auroit une douzaine de plantes de cette espèce, si on en savoit faire usage. Mais je ne doute point que ceux qui habitent ces contrées éloignées, ne portent le même jugement de nos plantes & de nous, quand ils lisent les vertus merveilleuses que nous leur attribuons. (*Anc. Encyclop.*) (*M. Fourcroy.*)

AMBAITINGA. (*Mat. méd.*) Pison, dans son histoire naturelle du Brésil, parle de cet arbre qu'il regarde comme une seconde espèce d'ambaiba. Il répand une espèce de résine liquide, qu'on ramasse dans des coquilles, & qui est employée pour guérir les blessures, les douleurs d'estomac, & les humeurs froides. Cette liqueur peut être l'abjega de *Monardis*.

AMBALAM. (*Mat. méd.*) Grand arbre qui croît aux Indes, dont les branches s'étendent beaucoup, qui aime les lieux sablonneux, dont le tronc est fort gros, & qui a la racine longue & fibreuse le bois lisse & poli, l'écorce épaisse, les plus grandes branches de couleur cendrée, les petites de couleur verte & parsemées d'une poudre bleue; les feuilles petites, irrégulières, rangées par paires, oblongues, arrondies, excepté par le bout, deux fois aussi longues que larges, pointues, d'un tissu serré, douces, lisses, luisantes des deux côtés, d'un vert vif en dessus, un peu plus pâles en dessous, & traversées d'une côte qui distribue des nervures presque en tout sens. Les jets des grandes branches portent un grand nombre de fleurs à cinq ou six pétales minces, pointus, durs & luisans. Ces fleurs contiennent dans un petit ovaire jaune le fruit qui doit venir; cet ovaire est entouré de dix à douze étamines, selon le nombre des pétales. Les étamines sont déliées, petites, blanches, & jaunes à leur sommet. Il part du centre de l'ovaire cinq ou six petits styles. Quand les boutons des fleurs viennent à paroître, l'arbre perd ses feuilles & n'en pousse d'autres que quand le fruit se forme. Ce fruit pend en grappes des branches; il est rond, oblong, dur, semblable à celui du mango, & d'un vert vif quand il est presque mûr, il jaunit ensuite; il est acide au goût, sa pulpe se mange; il contient une amande dure, qui remplit toute sa cavité; sa surface est recouverte de filets ligneux; il est tendre sous ces filets : l'arbre porte fleurs & fruits deux fois l'an. Les naturels du pays font de son suc mêlé avec le riz, une espèce de pain qu'ils appellent *apen*. On attribue à ses différentes parties, à ses feuilles, à son écorce, &c., plusieurs propriétés médicinales, qu'on peut voir dans Rai. (*Anc. Encyclop.*) (*M. Fourcroy.*)

AMBARE. (*Mat. méd.*) Arbre des Indes, grand & gros, à feuilles semblables à celles du noyer, d'un vert un peu plus clair, & parsemées de nervures qui les embellissent; à fleurs petites & blanches, à fruit gros comme la noix, vert au commencement, d'une odeur forte, d'un goût âpre, jaunissant à mesure qu'il mûrit, acquérant en même temps une odeur agréable, un goût aigrelet & plein d'une moelle cartilagineuse & dure, parsemée de nervures. On le confit avec du sel & du vinaigre; il excite l'appétit & fait couler la bile. (*Lémery.*) (*anc. Encyclop.*) (*M Fourcroy.*)

AMBELA. (*Mat. méd.*) Arbre que les Indiens appellent *charamei*, & les Perses & les Arabes *ambela*. Il y en a de deux espèces : l'une est aussi grande que le néflier; elle a la feuille du poirier & le fruit semblable à la noisette, mais anguleux & aigrelet. On le confit dans sa maturité, & on le mange avec du sel. L'autre espèce est de la même grandeur; mais la fleur est plus petite que celle du poirier, & son fruit plus gros. Les Indiens font bouillir son bois avec le santal, & prennent cette décoction dans la fièvre.

Le premier *ambela* croît sur les bords de la mer, le second en terre ferme. L'écorce de la

racine de l'un & de l'autre donne un lait purgatif, qu'on fait prendre avec le suc d'une drachme de moutarde pilée à ceux qui sont attaqués d'asthme. L'on arrête l'effet de ce purgatif, quand il agit trop, avec la décoction de riz, qu'on garde deux ou trois jours pour la rendre aigre. Le fruit de l'*ambela* se mange; on le confit, on l'emploie aussi dans les ragoûts. (*Anc. Encyclop.*) (*M. Fourcroy.*)

AMBELANIER ACIDE. (*Mat. méd.*) Ce petit arbre, nommé par Aublet *ambelania acida*, est le *paraveris* des *galibis*, & le *quienbiendent* des créoles; il croit à Cayenne. On peut en lire la description dans le dictionnaire de botanique de M. de la Marck. Son fruit est bon à manger; il contient une pulpe acide qu'on fait macérer dans l'eau; on le confit aussi, soit entier, soit dépouillé de sa peau extérieure. A Cayenne on le conseille dans la dyssenterie. (*M. Fourcroy.*)

AMBERT. (*Eaux minérales.*) C'est une petite ville, chef-lieu du Liviadois, sur la rive droite de la Dore, à sept lieues d'Issoire, à onze sud-est de Clermont & de Riom.

La source minérale qui porte le nom de *la Chaux*, est à environ cent pas du faubourg des tuileries de cette ville, près du ruisseau de la Gerle; elle est froide, & passe pour être ferrugineuse & vitriolique.

Il faut en faire une analyse, d'après laquelle on puisse statuer quelque chose sur les propriétés qui peuvent appartenir à ces eaux. (*M. Macquart.*)

AMBETTI. (*Mat. méd.*) Herbe annuelle qui croît au Malabar. Les brames l'appellent *ambetti*, & les Malabares *tsjeria narinam puli*, nom sous lequel Rheede en a publié une assez bonne figure dans son *hortus Malabaricus*, vol. IX, planch. LXXXVI, pag. 167.

L'*ambetti* est une espèce de plante du genre que Plumier a appelé *begona*, & vient naturellement dans la famille des pourpiers. Elle est ordinairement couchée sous le poids de ses feuilles & de ses tiges, qui sont très-charnues.

Toute cette plante est aqueuse, d'une saveur amère dans ses racines, & acide dans ses autres parties. Elle passe pour un excellent vulnéraire. Ses feuilles, cuites dans l'huile, sont appliquées sur les blessures; amorties sur le feu, & mises en nouet avec un peu de sel dans les dents creuses & gâtées, & sur les gencives enflammées, elles les nettoient & les affermissent. (*Anc. Encyclop.*) (*V. D.*)

AMBIA-MONARD. (*Mat. méd.*) C'est un bitume liquide, jaune, dont l'odeur approche de celle du tacamahaca; il est résolutif, fortifiant, adoucissant. Il guérit les dartres, la gratelle. On s'en sert pour les humeurs froides; il a les mêmes vertus que les gommes. (*Anc. Encyclop.*) (*M. Fourcroy.*)

AMBIANT. (Air) (*Hygiène.*) On nomme air *ambiant* l'atmosphère qui nous environne. (*Voyez* les mots Air & Atmosphère.) (*M. Macquart.*)

AMBIDEXTRE. (*Hygiène.*)

Partie II. *Des chose dites non naturelles.*

Classe V. *Gesta.*

Ordre II. *Repos & mouvement.*

Section II. *Mouvement partiel.*

Ambidextre se dit de la facilité qu'on a de se servir également des deux mains. On avoit autrefois, & on a encore dans bien des endroits la manie de croire qu'il étoit bien plus civil de se servir soi-même, & sur-tout de servir les autres, en employant plutôt la main gauche que la main droite, qu'on nommoit *la belle main*; comme si, raisonnablement parlant, il y avoit une main qui dût avoir la préférence sur l'autre. Il résultoit de là plusieurs inconvéniens. Le premier, c'est que souvent le membre habituellement employé devenoit beaucoup plus gros que l'autre, ce qui a pu paroître quelquefois difforme; le second, c'est qu'on privoit la main gauche de l'adresse dont elle auroit été susceptible, ainsi que l'autre main, si on les eût indistinctement exercées de bonne heure; enfin c'est que si par malheur on venoit à perdre l'usage du bras ou de la main droite, on ne pouvoit plus se servir de l'autre bras, ou avec une peine extrême dans certaines circonstances délicates. Il n'y a point de doute qu'il seroit très-avantageaux qu'on apprît aux enfans à écrire des deux mains, comme on apprend à un jeune chirurgien à saigner, en les employant toutes deux également; & c'est un point sur lequel on doit être fort attentif dans la partie qui traite de l'éducation des enfans ou l'orthopédie. (*M. Macquart.*)

AMBIDEXTRE. (*Art vétérinaire.*) Une des qualités indispensables à celui qui se propose d'exercer l'art vétérinaire, est de pouvoir se servir également de ses deux mains. Il est un grand nombre de circonstances dans lesquelles il devient difficile ou impossible d'opérer, lorsque l'animal est fixé à la main dont on est habitué de se servir; c'est sur-tout dans les opérations à pratiquer aux pieds, dans l'action de mettre le feu, dans celle de saigner, & dans une foule d'autres qu'on reconnoît l'avantage d'être *ambidextre*.

Cette qualité n'est pas moins nécessaire dans l'action de ferrer. Les instrumens passent souvent d'une main dans l'autre pour exécuter d'un côté du pied ce qu'ils ont exécuté de l'autre; & on ne peut se servir constamment de la même main dans ces cas, sans prendre une position gênée, roide, & souvent dangereuse. (*Voyez* Ferrure.)

Les *palefreniers* & tous ceux qui soignent ou

qui mènent des chevaux, doivent aussi également & indistinctement employer les deux mains. Il est aisé de reconnoître un cheval pansé par un palefrenier *ambidextre*, ou par celui qui ne l'est pas. Dans ce dernier cas, le côté de l'animal répondant à la main dont il ne peut se servir, est toujours moins propre & moins profondément étrillé ou brossé que l'autre.

Enfin il est essentiel aussi, dans l'éducation du cheval, de le rendre *ambidextre*, c'est-à-dire de l'accoutumer à manier, à tourner, & à faire avec la même aisance & la même facilité tout ce qu'on lui demande, sous quelque main que ce soit; & nous observerons à cet égard qu'il ne peut être dressé ainsi que par un instituteur *ambidextre*; car il contracte nécessairement l'habitude que lui fait prendre celui qui ne l'est point, de se porter plus facilement du côté où il se sent constamment déterminé par la même main. (*M. Huzard.*)

AMBLANT. Ambulant. (*Art vétérinaire.*) Cheval qui va l'*amble*. (*Voyez* Allure.) (*M. Huzard.*)

AMBLE. (*Art vétérinaire.*) *Voyez* Allures. (*M. Huzard.*)

AMBLER. (*Art vétérinaire.*) Aller l'*amble*; on dit *un cheval qui amble*. *Voyez* Allures. (*M. Huzard.*)

AMBLEUR. (*Art vétérinaire.*) Cheval *ambleur*, qui *amble* ou qui va l'*amble*. *Voyez* Allure. (*M. Huzard.*)

AMBLOTIQUES. (*Mat. méd.*) Les *amblotiques*, *amblotica pharmaca*, sont, comme les abortifs, *abortiva*, des remèdes propres à accélérer l'accouchement. Les anciens paroissent en avoir fait beaucoup d'usage. Ils les prenoient particulièrement parmi les drastiques, les diurétiques chauds, les émétiques violens. Ils les répétoient souvent. On sait même que les dames romaines avoient recours à des moyens violens, à des ferremens, pour se faire avorter. Ces médicamens, ces moyens *amblotiques* doivent être rejetés de la matière médicale : on ne peut les conseiller sans crime. (*M. Fourcroy.*)

AMBLURE. (*Art vétérinaire.*) C'est l'ancien nom qu'on donnoit à l'*amble*. *Voyez* Allure. (*M. Huzard.*)

AMBLYOPIE. Amblyopia. (*Ordre nosol.*) Genre 154 de Sauvages, *inter dysæthesias*. Il est rapporté par M. Cullen à la *dysopie*.

Affection dans laquelle, sans qu'il y ait aucun vice apparent dans les yeux, la vue est affoiblie, de sorte qu'elle ne s'exerce qu'à un certain jour, à une certaine distance, & dans une certaine position des objets. Sagar donne le même sens à ce mot. (*V. D.*)

Amblyopie. (*mal des yeux.*) C'est l'affoiblissement de la vue ou sa diminution, sans aucun vice apparent dans les organes. *Amblyopie*, amblyopia, ἀμβλυωπία, vient de ἀμβλύς, *obtusus*, métaphoricè *languidus* : de là vient la dénomination, *oculorum habetudo*, de Celse & des latins, pour désigner la même maladie. Elle diffère ainsi de l'amaurose, qui consiste non pas dans la seule diminution, mais dans la privation réelle de la vue, sans qu'il y ait également de difformité sensible dans dans les yeux; amaurose ou amaurosis, ἀμάυρωσισ, venant de ἀμαυροσ, *obscur*. *Voyez* Amaurose & Goutte sereine.

L'*amblyopie* doit être considérée comme un premier degré d'affoiblissement de la vue, & divisée en deux sortes, dont l'une est l'*amblyopie relative*, & l'autre l'*amblyopie absolue*. Cette division a été conçue par Sauvages. J'ai cru devoir l'adopter & la développer avec de nouveaux détails fondés sur l'observation.

La première sorte d'*amblyopie* dépend d'un changement de la vision distincte, 1°. par rapport à la distance de l'objet; 2°. pour le point de vue sous lequel il faut le considérer; 3°. à cause de la quantité de lumière dont il doit être éclairé. Il résulte de ces différences, trois espèces essentielles d'*amblyopie* relative, qu'il convient d'expliquer ici sommairement, pour les reporter ensuite avec plus d'étendue à autant d'articles particuliers.

Dans le premier cas, l'obscurcissement de l'objet provient de ce que l'œil, qui étoit conformé pour voir, ou de loin ou de près, ou à un intervalle moyen, commence à ne plus voir qu'à des distances contraires; tellement qu'une vue myope devient presbyte & réciproquement, de même qu'une vue moyenne devient ou plus longue ou plus courte : ce qui donne lieu à des espèces accidentelles de presbytie ou *vue longue*, de Myopie ou *vue courte*, & de Mésopie ou *vue moyenne*. *Voyez* ces mots.

Dans le second cas, la vision distincte qui s'obtient en ligne directe & par le parallélisme des axes optiques (*voyez* Vision distincte. *Dictionn. de physique*), éprouve une déviation contre nature, qui ne permet plus de voir nettement que sur les côtés. Cette *vue latérale* est déterminée par un vice de l'organe sensitif, ou par quelque autre lésion moins profonde, qui rend oblique le trajet de la lumière dans la pupille, & peut constituer un vice ou une difformité; on trouvera des détails de cette maladie aux articles, Leucoma, Lusciositas, Strabisme, Suffusion.

Dans le troisième cas, selon que la diminution de la vue est en raison, soit directe, soit réciproque, de la quantité de lumière dont les objets sont éclairés, il s'ensuit deux maladies singulières, connues sous les noms de cécité ou d'*aveuglement de jour* & *de nuit*, *diurne* & *nocturne*, ou bien d'héméralogie & de nyctalopie. Voyez ces mots.

L'*amblyopie* absolue consiste dans une obscur-

ciſſement uniforme pour toute eſpèce de vue, en tout temps en tout lieu, & en toute ſituation. C'eſt ainſi que les anciens ont conſidéré ce genre de maladie purement & ſimplement, ſans y admettre les différences expoſées ci-deſſus, dont ils ont fait autant de genres ſéparés. Hippocrate l'appelle *amblyoſmos*, ἀμϐλυωσμὸς ou ἀμϐλυωγμὸς.

L'âge amène l'*amblyopie* abſolue, de même qu'il produit l'affoibliſſement ſucceſſif des autres fonctions de l'économie animale. Cette circonſtance jointe au grand exercice qu'on a pu faire de ſes yeux, à la contraction habituelle & ſimultanée de leurs muſcles, aux influences des maladies locales ou générales, & même à celles de certains remèdes affoibliſſans, émouſſe tôt ou tard, & plus ou moins le ſentiment de la rétine, détermine dans les globes une ſorte d'affaiſſement qui tend à applatir leurs parties tranſparentes, & trouble la juſte perception des objets, ſur-tout dans ce qui concerne la lecture, l'écriture, & les ouvrages fins.

D'après les cauſes que je viens de ſpécifier, l'*amblyopie* eſt pour la plupart des hommes une incommodité permanente & même progreſſive, dont le remède conſiſte dans l'uſage des lunettes, qui a été inconnu aux anciens. *Voyez* CONSERVES, LUNETTES, BINOCLES, MONOCLE : à l'article *conſerves* ſera expoſée la manière d'en faire le choix. Ce moyen eſt tellement précieux, que, toutes les fois qu'il réuſſit à fortifier une vue émouſſée ou affoiblie, la maladie n'en eſt plus une. Ce n'eſt ſans doute qu'un remède palliatif; mais il eſt d'une grande efficacité; il a tous les avantages, & pas plus d'inconvéniens que la canne ou le bâton dans la main de celui qui a beſoin de faciliter ſa marche & d'éviter la fatigue.

L'*amblyopie* abſolue peut avoir des viciſſitudes fâcheuſes, lorſqu'elle ſuccède aux autres eſpèces d'*amblyopies*, ou qu'elle en devient la complication; & lorſque ſe déclarant dans le cours des autres maladies & ſe joignant aux différentes ſortes de *ſuffuſion*, elle peut paſſer ultérieurement, ſoit à la *cataracte*, ſoit au *glaucome*, ſoit à la *goutte-ſereine*. Cette dernière mutation a ſur-tout fixé l'attention des anciens; elle étoit peut-être plus fréquente encore pour eux que pour nous, vu la température de certaines régions, & la privation où ils étoient des moyens que fournit la phyſique moderne pour la conſervation de la vue. Quelquefois ils ont confondu l'*amblyopie* avec l'amauroſe; plus ſouvent ils l'ont décrite comme un mal antécédent & d'un degré inférieur. Voyez *Œcon. Hippocrat. Foës. — Definit. med. Gorræ. — Lexic. Caſtelli.*

Rarement l'expérience des maladies locales fait-elle rencontrer une maladie ſimple & iſolée. C'eſt preſque toujours un aſſemblage de léſions plus ou moins graves, dont l'obſervation théorique forme autant de maladies ſéparées qui toutes ſe rapportent ſouvent à un traitement commun, que l'on diverſifie à raiſon de certaines indications annexées aux ſymptômes les plus urgens, aux cauſes principales & à la conſtitution propre du ſujet. Ainſi, la méthode curative de l'*amblyopie*, ſe trouvera tracée plus convenablement dans les articles de ſes complications, & des autres maladies qui ont précédé ou qui en ſont la ſuite. *Voyez* INDICATION, SYMPTÔME, MALADIES AIGUES, FIEVRES, CRISE, SUFFUSION, CATARACTE, GLAUCOME, GOUTTE-SEREINE. (*M. CHAMSERU.*)

AMBLYOPIE. (*Pathologie vétérinaire.*) Cette maladie eſt, dans le cheval comme dans l'homme, un affoibliſſement ou une eſpèce de diminution de la vue, ſans aucune cauſe extérieure apparente dans l'organe.

Les chevaux affectés de *l'amblyopie* ſont pour l'ordinaire ombrageux, craintifs, rétifs; ils portent la tête haute ou de côté, le mouvement des oreilles eſt alternatif, c'eſt-à-dire, que l'une ſe porte en avant, tandis que l'autre ſe porte en arrière, & ils montrent tous les ſignes d'un animal qui perd la vue. (*Voyez* CÉCITÉ.)

Elle eſt ſymptomatique ou eſſentielle. Dans le premier cas, on la voit dans de jeunes chevaux précéder la *gourme* & les attaques de *fluxions périodiques* ou *lunatiques*; après avoir ſubſiſté pendant une huitaine de jours, elle eſt ſuivie de l'obſcurciſſement de la cornée tranſparente, & d'une abondante évacuation de chaſſie; elle diſparoît peu à peu comme ces ſymptômes avec la maladie qu'elle accompagne ou qu'elle précède.

Elle eſt très-fréquente dans l'*immobilité*, dont on la regarde comme un des ſymptômes univoques. On la remarque preſque toujours auſſi dans le *tetanos*, dans le *coma*, & dans les autres maladies nerveuſes & ſoporeuſes. Lorſqu'elle paroît dans les maladies aiguës, & qu'elle ſe joint à l'*accablement*, elle préſage toujours la mort. (*Voyez* ACCABLEMENT.)

Quelquefois elle ſe montre ſeule dans de jeunes animaux très-vifs & très-ardens; c'eſt ſur-tout au printemps qu'on la remarque plus fréquemment. On l'obſerve auſſi lorſque les chevaux paſſent rapidement à une nourriture plus échauffante ou plus ſubſtantielle que celle à laquelle ils étoient habitués; lorſqu'accoutumés à la liberté des pâturages, ils ſe trouvent aſtreints tout à coup à l'eſclavage des écuries; lorſque ces mêmes écuries ſont baſſes & ſombres, comme celles pratiquées dans les caves, ou éclairées avec des lampes, &c.; enfin on la remarque encore dans des chevaux lourds, mous, dont la tête eſt chargée, & dont les yeux ſont couverts. Elle eſt aſſez ordinaire aux vieux chevaux, & annonce alors l'affoibliſſement du jeu des organes.

D'après ce que nous venons de dire, il eſt aiſé de voir qu'en éloignant ou en détruiſant la cauſe on fait diſparoître ſouvent la maladie. Si cette cauſe eſt due à la pléthore, à une nourriture trop abondante ou trop ſucculente, la diète, la ſaignée, les fourrages verts ou acidules ſeront employés

avec succès. Si on la soupçonne humorale, l'exercice, les setons, & les purgatifs produiront de bons effets. On applique les setons en haut de l'encolure ; on les enduit de vésicatoires, & on les fait suppurer long-temps. Elle est incurable dans les vieux chevaux, & la saignée a quelquefois paru accélérer chez eux la perte totale de la vue.

Nous n'avons remarqué encore jusqu'à présent aucun effet sensible ou avantageux de l'emploi des remèdes externes dans cette maladie, quelle que soit la classe d'où ils sont tirés. (*M. Huzard.*)

AMBLYOSMOS. (*mal des yeux.*) *Voyez* Amblyopie. (*M. Chamseru.*)

AMBOISE. (*Jur. de la méd.*) *Ambacia*, *Castrum ambaciacum*, petite ville de France en Touraine, avec bailliage royal, ressortissant nûment au parlement, communauté de chirurgiens, &c. La tradition du pays porte qu'elle doit son origine à un fort bâti par Jules-César. Sulpice-Sévère est le premier qui en ait parlé dans la vie de S. Martin. Grégoire de Tours fait aussi mention de *vicus ambaciensis* dans le second livre des miracles du même saint. Quoi qu'il en soit, cette petite ville consiste dans un château célèbre & deux rues : mais elle présente quelques singularités qui donnent lieu à quelques observations utiles sur notre objet.

Piganiol de la Force observe, dans sa Description de la France, qu'il y a dans cette ville deux paroisses, l'une pour les gentilshommes, les possesseurs de fief, & les officiers : l'autre pour les bourgeois & le peuple. Si la première a des priviléges, les médecins peuvent s'y attacher : nous aurons lieu de démontrer que par leur profession ils jouissent juridiquement de la noblesse personnelle. *Voyez* Noblesse. Mais si les paroissiens de l'une & de l'autre y sont égaux, il sera assez indifférent au médecin d'être affecté à l'une ou à l'autre. Par ses fonctions, il est de tous les rangs, il peut se placer successivement sur la même ligne de ceux qu'il traite ; & quelle que soit sa naissance, sa noblesse est égale par son titre & sa considération proportionnée à la confiance qu'il inspire par lui-même & par sa réputation.

Louis XI a affranchi Amboise de la taille par lettres patentes d'octobre 1482 : mais ses faubourgs, plus considérables que la ville, y sont assujettis. Le médecin, le chirurgien, & l'apothicaire doivent-ils être soumis à cette différence de faveur ? Nous aurons occasion de voir que l'intérêt du public demande que les exemptions accordées aux suppôts des universités doivent suivre les médecins & les chirurgiens maîtres-ès-arts dans les lieux de leurs établissemens ; mais une observation importante décide la question sans réplique. C'est pour la commodité du public en général, des hôpitaux & des pauvres en particulier, que les chirurgiens & apothicaires font choix de leur domicile, pour être plus à portée de répandre leurs secours bienfaisans aux citoyens attaqués de maladie quelquefois plus subitement que les maisons d'incendie. Cela doit-il être une raison de les grever ? ne seroit-ce pas une odieuse injustice ?

C'est à Amboise que Louis XI a institué, le 1er août 1469, l'ordre militaire de Saint-Michel, qui décore aujourd'hui des médecins & chirurgiens célèbres. C'est dans cette ville qu'ont commencé les guerres civiles en 1661 ; c'est enfin dans cette ville que le nom de huguenots a été donné aux calvinistes, exclus depuis des professions saintes de la médecine.

Cette ville est sans doute trop peu considérable pour posséder une collége de médecins & une jurande patentée d'apothicaires : mais la nature de sa juridiction donne droit de communauté à ses chirurgiens d'après leurs statuts généraux de 1730.

Ces réflexions n'étoient pas sans objet dans la jurisprudence que nous abandonnons : mais peut-être seront-elles inutiles dans celle qui se prépare. (*M. Verdier.*)

Amboise. (Jean d'). Devaux dit que Jean d'*Amboise*, qu'il qualifie de chirurgien du roi au châtelet de Paris, étoit de l'illustre maison d'*Amboise*. Il a pu avancer de bonne foi cette assertion ; il n'en est pas ainsi de Quesnay, qui l'a répétée dans un mémoire plein de faussetés. Quant à M. Éloy, qui a donné à Jean d'*Amboise* la même origine, il l'a fait sans examen, d'après Devaux ou Quesnay. On ne doit pas être surpris qu'il y ait encore aujourd'hui des gens qui le croient, & peut-être s'en trouvera-t-il par la suite d'autres qui reproduiront l'anecdote avec confiance. Mais s'ils l'entreprennent, ils voudront bien, pour être crus, produire dans l'arbre généalogique des illustres d'*Amboise*, la place du père de Jean d'*Amboise* le chirurgien, & sur-tout donner un démenti à une épitaphe qui se trouve ou se trouvoit en l'église paroissiale de Saint-Gervais à Paris.

Devaux & Quesnay ne nous apprennent rien de remarquable, relativement à Jean d'*Amboise*, sinon qu'il eut trois fils ; François, Adrien, & Jacques, qui embrassèrent une profession différente, dans laquelle ils se distinguèrent. Les deux historiens de la chirurgie ne marquent même aucune époque de la vie de Jean d'*Amboise* ; son épitaphe nous apprend celle de sa mort, elle est conçue en ces termes :

Cy gist
Noble homme
Et sire mre Jehan d'Amboise,
En son vivant
Conseiller & chirurgien ordinaire
De cinq rois,
Qui trespassa
Le 13 jour de décembre 1584.

Recueil manuscrit d'épitaphes, *bibl. du roi*, in-fol. tom. 2, pag. 1037, 1038.

Ces cinq rois sont, François I, Henri II, François II, Charles IX, & Henri III. On voit que Jean d'*Amboise* doit avoir fourni une assez longue carrière ; car lors même qu'il n'auroit été mis au nombre des chirurgiens de François I qu'en 1554, il auroit exercé cette fonction à la cour durant quarante ans ; il avoit donc au moins soixante-dix ans à sa mort, en 1584.

Jean d'*Amboise* avoit destiné Jacques son fils à la chirurgie ; & celui-ci avoit suivi les intentions de son père. Séverin Pineau, qui se tourmenta si fort & si inutilement pour que les chirurgiens de longue robe formassent dans l'université une cinquième faculté, rapporte (dans son ouvrage intitulé *de virginitatis notis*, &c., dont la dédicace est datée de 1597, premier janvier) que Jacques, au mois de février 1579, étant maître-ès-arts & candidat en chirurgie (*Magister artium & in chirurgia baccalaureus*, cette dernière expression n'a jamais été autorisée, bien qu'on se soit efforcé, même depuis, de la faire passer), que Jacques, dis-je, fit une démonstration publique d'anatomie sur le cadavre d'une femme (*lib. citat. c.* 8).

Jean son père vivoit alors, c'est à-dire, 1579 ; il assista à cette démonstration, ainsi que beaucoup d'autres chirurgiens ; il est nommé après Ambroise Paré, & le sixième, *Joannes Ambosianus, chirurgus, & in castelleto Pariensi pro rege juratus*. Mais il étoit mort lorsque Pineau publia son ouvrage *de virginit. not.*, dans lequel cependant il ne relève pas sa naissance, comme on l'a fait depuis, & après la mort sans doute de Jacques son fils, dont il sera question dans l'article suivant.

Il y a dans le même recueil de la bibliothèque du roi une épitaphe latine de Jean, où il est qualifié de *pharmacopœiæ & chirurgiæ doctor*, & dans laquelle on lit que sa femme se nommoit Marie Fromaget.

Je crois que cette épitaphe n'a été faite que long-temps après l'épitaphe françoise ; car on ne connoissoit point, en 1584, de docteur en pharmacie & en chirurgie. Il est pourtant vrai qu'on trouve depuis long-temps des docteurs en médecine & en chirurgie ; mais c'est seulement dans les facultés de médecine qu'ils obtiennent ce double titre. (*M.* Goulin.)

Amboise (Jacques d') étoit fils de Jean d'*Amboise*, chirurgien du roi au châtelet. Son père, natif de la ville de Douai en Flandres, obtint, en 1566, des lettres de naturalité, dans lesquelles il est qualifié de valet de chambre & chirurgien de Charles IX (1). Ce prince fit élever au collége de Navarre Jacques d'*Amboise* & ses deux frères, François & Adrien, dont le premier devint maître des requêtes & conseiller d'état ; & le second fut prédicateur du roi, curé de Saint-André-des-Arts, & évêque de Tréguier.

Jacques d'*Amboise*, après avoir exercé quelque temps la profession de son père, se mit sur les bancs de médecine à l'âge de trente-quatre ans. Sa thèse de bachelier est dédiée à Henri IV (en 1593.)

Le recteur de l'université, Antoine de Vinci, ayant été proscrit comme factieux, Jacques d'*Amboise* lui succéda en 1594. Il prêta serment de fidélité au roi, & mena, le 18 avril 1594, le corps de l'université en procession, en l'honneur de la réduction de Paris, cérémonie qui se renouvelle tous les ans le 22 mars, jour solennel où cette ville fut forcée d'ouvrir ses portes à un souverain auquel elle éleva bientôt des statues.

Le nouveau recteur tint une assemblée au collége de Navarre. On y décida avec toutes les subtilités de l'école une question que la valeur & l'humanité de l'auguste béarnois avoit plus glorieusement décidée, « si Henri IV pouvoit être » reconnu pour souverain légitime, avant de re- » cevoir l'absolution du souverain pontife ». Tous les maîtres & suppôts de l'université signèrent une protestation de fidélité au roi de France & de Navarre. Les Jésuites seuls refusèrent de se soumettre à leur prince, par respect pour le saint-siége : Jacques d'*Amboise* les accusa de rebellion dans une harangue publique, & les dénonça au parlement. Les jésuites attendirent en silence la fin de son rectorat, pour échapper à son zèle & à son activité : mais le recteur ayant été continué dans sa place, commença ce procès fameux où le célèbre Arnaud, avocat de l'université, après avoir représenté les jésuites comme les seuls auteurs des forfaits de la ligue, & rejeté sur eux les calamités de l'état & tous les malheurs de la France, conclut à les chasser du royaume, proscription qui ne fut malheureusement exaucée que dans la suite, après l'attentat de Jean Chatel.

Jacques d'*Amboise* soutint sa thèse de licence étant encore recteur ; il fut reçu licencié en 1594, & la même année, après avoir passé pardevant les notaires au châtelet de Paris un acte de renonciation à la communauté des Chirurgiens de Paris, & quitté le rectorat, il prit le bonnet de docteur, & fut nommé conseiller & médecin ordinaire du roi. Il mourut à quarante-huit ans, le 30 août, de la peste qui affligea Paris en 1606. (*M.* Andry.)

AMBOKELY. (*Mat. méd.*) C'est un végétal parasite du Malabar & de l'Inde, qui est assez bien figuré, mais sans détail, dans l'*Hortus malabaricus*, vol. in-12, pag. 15, pl. 5.

C'est l'*epidendrum tenui folium foliis caulinis subalalis, canaliculatis*. Lin.

(1) L'auteur des Recherches sur l'*Origine de la Chirurgie*, a avancé que Jacques d'Amboise descendoit de l'illustre famille d'Amboise, & l'auteur de l'*Index funereus* a la même opinion. Si ce ne n'est qu'une erreur, elle est grossière ; si c'est une prétention, elle est ridicule.

Il a pour nom malabar, *Tsjeron-maumara-varr.*

Les brames l'appellent *ambokely.*

Cette plante a des rapports avec les orchis : elle croît sur les arbres, & particulièrement sur le tronc du mangier.

Ses racines sont longues, menues, dures ; la tige est simple, cylindrique, verte. Les fleurs ont six pétales jaunes, bordées de rouge. Le fruit représente une petite capsule oblongue, un peu étroite, trigone, & qui s'ouvre par trois valves.

La plante est vivace, croît lentement, ne fleurit qu'au bout de quelques années. Ses fleurs sont belles, suaves, & durent quatre mois. Sa racine a une odeur de musc, & une saveur astringente amère.

Toute la plante s'emploie sous forme de cataplasme, pour faire mûrir les abcès & en calmer les douleur. La poudre délayée dans du vinaigre passe pour arrêter les pertes de sang, les fleurs blanches, & les gonorrhées.

M. le chevalier de la Marck a mis l'*ambokely* dans la nombreuse série des angrais. Voyez le dict. de bot., t. 1, p. 180. (*M. MACQUART.*)

AMBON. (*Mat. méd.*) Arbre des Indes Orientales, dont le fruit, semblable à une prune blanche, est d'une saveur délicate. Le noyau qu'il contient, a, dit-on, la singulière propriété de troubler l'esprit lorsqu'on en mange peu, & de causer la mort si l'on en mange beaucoup. M. de la Marck soupçonne que c'est l'ambalam de l'*Hortus malabaricus.* (*M. FOURCROY.*)

AMBONAY. (*Eaux minérales.*) C'est un village de Champagne, à quatre ou cinq lieues de Châlons-sur-Marne, & deux & demie est-nord-est d'Epernay.

M. Navier, médecin de Châlons très-estimé, a donné une notice sur les eaux minérales d'*Ambonay*, dans une *lettre sur les eaux minérales de la Champagne* ; il leur attribue une saveur martiale très-forte, rapporte quelques expériences auxquelles il les a soumises, & les dit peu employées.

Il faut les examiner de nouveau. (*M. MACQUART.*)

AMBRE GRIS. (*Hygiène.*)

Partie II. *Des choses dites non naturelles.*

Classe II. *Applicata.*

Ordre II. *Cosmétiques.*

Et Classe III. *Ingesta.*

Ambarum cineraceum seu griseum.

Ambra grisea. Off.

L'*ambre* est une espèce de parfum dont on ne connoît pas encore parfaitement l'origine. (*Voyez* AMBRE GRIS, *mat. méd.*) La substance de l'*ambre gris* est opaque, légère, grasse, inflammable, parsemée de taches grises & noires, d'une odeur très-forte, qui foisonne beaucoup, & sert ainsi à exalter l'odeur des autres aromates auxquels on juge à propos de l'unir.

Les orientaux & le chancelier Bacon croient que l'*ambre gris* peut contribuer beaucoup à prolonger la vie, en rendant du ton aux forces languissantes. Boswel prétend que dix grains d'*ambre* ne produisent aucun effet, mais que si on en a pris trente, le pouls devient plus fort & plus plein, les membres acquièrent quelque chose de plus agile, de plus dispos, tous les sens physiques & moraux ont plus d'activité, que la vertu aphrodisiaque est sur-tout très-augmentée. Hoffman en recommandoit la teinture, comme un des corroborans les plus énergiques. C'est parce qu'il est doué d'une très-grande activité, que son usage doit être très-ménagé, autrement on risqueroit de rendre paresseux & languissans, les sens sur lesquels il porte le plus son action, dès qu'on interromproit un usage continué pendant quelque temps.

Crans, dans sa matière médicale, dit que Linneus rapporte qu'en Barbarie la classe des nobles fait prolonger la durée de sa vie par l'odeur de l'*ambre gris*, & qu'un apothicaire, avec ce moyen, a vécu jusqu'à 160 ans. Il est cependant difficile de se persuader que les vertus de l'*ambre gris* puissent avoir ce haut degré d'efficacité, & il ne l'est pas moins de croire que ce pharmacien ait vécu aussi long-temps.

Sans avoir cette opinion dans nos climats, on emploie les essences & les eaux d'*ambre* comme objet d'agrément & de propreté. L'art des parfumeurs fait les présenter de toute sorte de manières intéressantes à l'odorat. Cependant il y a beaucoup de personnes qui sont incommodées par ces sortes de préparations, dont l'activité porte une action trop forte sur des nerfs très-délicats. On sait qu'il est fort dangereux de se présenter avec l'odeur de l'*ambre* chez les femmes qui sont en couches.

Je donnerai dans quelque temps un mémoire sur la nature de cette espèce d'*ambre.* (*M. MACQUART.*)

AMBRE GRIS. (*Mat. méd.*) L'*ambre gris* est une matière concrète, d'une consistance molle & tenace comme la cire, d'une couleur grise, marquée de taches jaunes ou noires, d'une odeur suave & forte, lorsqu'on le chauffe ou qu'on le frotte. Il est en masses irrégulières, quelquefois arrondies, formées par couches de différentes natures, & plus ou moins grosses, suivant qu'il s'en est réuni un plus grand nombre. On en a vu des morceaux pesant plus de deux cents livres. Cette substance a été manifestement liquide, & elle a enveloppé

enveloppé plusieurs matières étrangères qu'on y rencontre ; telles que des becs de sèches, des arêtes de poissons, & d'autres corps marins. On trouve l'*ambre gris* flottant sur les eaux de la mer & aux environs des isles Moluques, de Madagascar, de Sumatra, sur les côtes de Coromandel, du Brésil, sur celles d'Afrique, de la Chine ou du Japon. Plusieurs pêcheurs américains ont assuré à M. Schwediaur, médecin anglois, qu'ils trouvoient souvent cette matière, ou parmi les excrémens de l'espèce de baleine appelée par Linneus *physeter macrocephalus*, ou dans son estomac, ou dans une poche située aux environs de cette région.

Les naturalistes distinguent plusieurs variétés de l'*ambre gris*. Wallerius reconnoît les six suivantes.

1 *Ambre gris*, taché de jaune.

2 *Ambre gris*, taché de noir.

Ces deux variétés sont les plus recherchées & les plus précieuses.

3 *Ambre* blanc, d'une seule couleur.

4 *Ambre* jaune, d'une seule couleur.

5 *Ambre* brun, d'une seule couleur.

6 *Ambre* noir, d'une seule couleur.

Il faut observer que ces variétés ne dépendent que du mélange de quelques substances étrangères.

Les savans ont été fort partagés sur l'origine de l'*ambre gris*. Le plus grand nombre l'ont regardé comme un bitume ; ils pensoient que c'étoit une sorte de pétrole sorti des rochers, épaissi par le soleil & par l'action de l'eau salée. D'autres ont cru que c'étoient des excrémens d'oiseaux qui vivent d'herbes odoriférantes ; les autres ont attribué son origine à des écumes rendues par les veaux marins, à des excrémens de crocodille, &c. Pommet & Lémery ont cru que c'étoit un mélange de cire & de miel cuit par le soleil & altéré par les eaux de la mer. M. Formey, qui a adopté cette opinion, l'a étayée d'une expérience qui consiste à faire digérer un mélange de cire & de miel. Il assure qu'on peut en tirer un produit d'une odeur suave & fort analogue à celle de l'*ambre*. Quelques auteurs anglois ont regardé l'*ambre gris* comme un suc animal, déposé dans des poches placées vers la naissance de l'organe génital de la baleine mâle ; quelques autres ont pensé qu'il se forme dans la vessie urinaire de ce cétacé. Mais l'une & l'autre de ces opinions est démentie par les becs de sèche que l'on trouve dans ce suc concret. Enfin M. Schwediaur, d'après l'examen d'une grande quantité d'échantillons d'*ambre gris*, & d'après les rapports de plusieurs navigateurs, croit que cette substance est formée dans le canal alimentaire du *physeter macrocephalus*, espèce de baleine d'où on retire le *sperma ceti* ou blanc de baleine. Il regarde l'*ambre gris* comme un excrément de ce cétacé, mêlé de quelques parties de sa nourriture, 1°. parce que les pêcheurs en trouvent dans cette baleine ; 2°. parce que l'*ambre* est commun dans les parages où vit ce cétacé ; 3°. parce qu'on y rencontre toujours des becs de la sèche à huit pieds, *sepia octopodia*, dont se nourrit cet animal ; 4°. enfin parce qu'il a reconnu les taches noires dont ce corps concret est mêlé, pour les pieds de ce polype. Ses recherches ont rendu cette opinion des japonois & de Kempfer, la plus vraisemblable, & c'est pour cela que nous faisons l'histoire de cette matière parmi les produits du règne animal.

Cependant cette substance analysée par Geoffroy, Neuman, Grim & Brown, leur a donné les mêmes principes que les bitumes, c'est-à-dire, un esprit acide & un sel acide concret, de l'huile & un résidu charbonneux, ce qui les a engagés à le ranger parmi ces corps. Mais M. Schwediaur observe, avec beaucoup de vérité, que les calculs des animaux donnent de l'acide, & que la présence de ce sel est une preuve en faveur de son opinion, puisque les graisses en contiennent beaucoup.

Le plus grand usage de l'*ambre gris* est de fournir un parfum pour la toilette : on le mêle ordinairement avec le musc, dont il atténue tellement l'odeur, qu'il la rend plus suave & plus supportable ; encore ce mélange ne plaît-il pas à tout le monde.

Comme l'*ambre gris* est très-cher, on le falsifie & on le mêle avec différentes substances.

On reconnoît le véritable *ambre* aux caractères suivans. Il est écailleux, insipide, d'une odeur suave ; il se fond sans donner de bulles ni d'écume, lorsqu'on l'expose à la flamme d'une bougie dans une cuiller d'argent ; il nage au dessus de l'eau ; il n'adhère point au fer chaud. Celui qui ne présente pas toutes ces propriété, est allié & impur.

L'*ambre gris* est un très-bon antispasmodique chaud, dans les convulsions épileptiques & dans celles de l'estomac & des intestins. Il est particulièrement utile dans les spasmes des fièvres putrides & malignes, dans les soubresauts des tendons. Il n'a pas la même vertu dans les accès hystériques & hypocondriaques, auxquels les antispasmodiques fétides, *hircina*, conviennent mieux.

On l'a recommandé dans les douleurs de tête, mais il les excite quelquefois ; alors l'air frais & les acides végétaux détruisent son effet. Dans l'Inde on prend habituellement de l'*ambre gris* pour calmer la tristesse & exciter la gaîté. On le croit propre à prolonger la vie & à rendre la mémoire, ainsi que la plupart des fonctions de l'esprit, plus actives.

Quelques personnes regardent l'*ambre* comme un très-grand spécifique dans la rage & dans le tetanos, les deux plus terribles maladies convulsives que l'on connoisse ; mais il n'a certainement pas ces propriétés.

On en faisoit autrefois un grand usage comme aphrodisiaque ; il y a encore quelques personnes imprudentes qui en font usage pour s'exciter au plaisir.

On administre l'*ambre gris* en substance, à la dose de quatre à six grains, jusqu'à celle de dix-huit ou vingt-quatre ; quelques médecins ont porté cette dose beaucoup plus haut. Dans les fortes maladies, on le prescrit aussi en pilules, & dissous dans l'alcohol ou dans l'éther. Sous cette dernière forme, on prescrit douze à quinze gouttes de ces teintures, ou on les emploie en friction sur les parties affectées de convulsions, &c.

On a coutume, pour la médecine comme pour l'art des parfums, d'associer le musc à l'*ambre gris* ; l'odeur de ces deux substances s'exalte l'une par l'autre. (*M. Fourcroy.*)

Ambre gris. (*Matière médicale vétérinaire.*) Les Anglois, qui mettent dans le traitement des maladies de leurs chevaux un luxe proportionné au prix qu'ils y attachent, emploient cette substance, & sur-tout l'*huile d'ambre*, dans les formules cordiales & fortifiantes, dans les linimens aromatiques, &c. Nous croyons que son prix doit la faire bannir de la matière médicale vétérinaire, dont le principal mérite consiste a être aussi simple que peu dispendieuse, & qu'on peut avantageusement remplacer l'*ambre gris* par une foule d'autres substances aromatiques moins chères & plus communes. (*M. Huzard.*)

AMBRE GRIS. (*Jur. de la pharmacie.*) *Ambra grisea*, espèce de gomme grise, d'une odeur agréable & douce, qui sert aux médecins dans quelques remèdes, aux confiseurs dans plusieurs sortes de confitures & de dragées, & dans le chocolat, & aux parfumeurs dans leurs parfums. Cette substance est précieuse par le grand usage & par l'estime singulière qu'on en fait par-tout. On en connoit peu l'origine. On la trouve sur les rivages de la mer après les tempêtes, en plusieurs endroits; le plus communément dans les mers des Indes près des Moluques, sur les côtes méridionales de l'Afrique & des îles voisines, sur les côtes du détroit de Bahama en Amérique, & des îles voisines, & sur quelques côtes de la méditerranée.

On en trouve quelquefois des morceaux de plus de 100 livres. En 1755, la compagnie des Indes de France en exposa à la vente de l'Orient une grosse masse pesant 225 livres, qui fut vendue 52,000 liv.

Dans le commerce des drogues, on la trouve souvent sophistiquée & mêlée de gomme ou d'autres drogues, au moyen desquelles il est facile de la contrefaire.

On en fait des extraits, des essences, & des teintures. La Hollande & le Portugal nous fournissent la meilleure essence d'*ambre gris*.

Il y a deux autres sortes d'*ambre*, le blanc, ou blanc de baleine, & le noir, qui sert à peu près aux mêmes usages que le gris. Les parfumeurs emploient volontiers le noir, appelé aussi renardé, à la place du gris, parce qu'il coûte moins.

L'*ambre gris*, connu des anciens, se trouve dans tous les tarifs, depuis celui de 1552. Le pied commun des droits d'entrée qu'il payoit, revenoit à 9 liv. 15 s. 10 d. la livre ; mais le tarif de 1664 l'a réduit, en faveur du commerce, à huit francs, ce qui ne paroît pas avoir été changé par aucun réglement postérieur. (*M. Verdier.*)

Ambre jaune. (*Jur. de la pharmacie.*) *L'ambre jaune*, karabé, ou succin, *succinum, electrum*, espèce de gomme, de résine ou de bitume, d'usage dans les arts & dans la médecine, & du commerce de la droguerie. On le trouve ordinairement dans la mer Baltique, sur les côtes de la Prusse, d'où il est rejeté sur le rivage quand il règne certains vents. Quelques auteurs prétendent qu'il y en a de fossile. On n'en connoît pas bien l'origine.

Bien des gens ont l'art de le contrefaire avec de la térébenthine & du coton, ou avec des jaunes d'œufs & de la gomme arabique; d'autres vendent à sa place de la gomme de copal.

On emploie dans le nord l'*ambre jaune* à plusieurs sortes d'ouvrages délicats & précieux; mais en France on n'en fait plus le même cas. Il n'y a plus guère que les enfans & les femmes du peuple qui en portent des colliers dont les dames de la cour se paroient autrefois. Mais il a toujours conservé son prix en Allemagne, en Autriche, & dans les autres pays du Nord. Le mieux travaillé & le plus cher nous vient de Hongrie & de Pologne.

Le véritable karabé est de quelque usage en médecine. On en tire une teinture, un esprit, un sel volatil & une huile. Cette huile sert à faire du vernis à l'esprit-de-vin.

L'ambre jaune a été tarifé pour l'entrée comme le gris, par les réglemens sur les drogueries, depuis 1542, sous les noms d'*ambre jaune* ou *carabé*, *ambre en roche*, ou *poudre d'ambre*. Le tarif de 1664, réunissant ces droits, les a fixés à 3 livres le cent pesant, ce qui ne paroît avoir été changé par aucun réglement postérieur. (*M. Verdier.*)

Ambre jaune. (*Mat. méd.*) *Voyez* Succin. (*M. Fourcroy.*)

Ambre noir. (*Mat. méd.*) *Voyez* Labdanum. (*M. Fourcroy.*)

Ambré. (*Hygiène.*)

Partie II. *Choses non naturelles.*

Classe II. *Applicata.*

Ordre II. *Parfums.*

Se dit des substances auxquelles l'art a com-

muniqué l'odeur de l'ambre. Relativement aux avantages ou aux inconvéniens qui peuvent en résulter, voyez les mots ODEUR & AMBRE. (*M. MACQUART.*)

AMBRETTE. (*Mat. méd.*) L'*ambrette*, graine de musc ou graine musquée, nommée aussi *mosch*, ou *abelmosch* par les Egyptiens, est la semence d'une plante de la famille des malvacées, qui croît dans l'Asie, dans l'Amérique, dans l'Egypte. Cette plante est nommée *alcea ægyptiaca villosa*, par G. Bauhin; *ketmia ægyptiaca semine moschato*, par Tournefort, & par Linnéus *hibiscus abelmosch, foliis peltato cordatis, septemangularibus, serratis, hispidis*. Elle s'élève peu seule, mais elle monte assez haut lorsqu'elle est soutenue par des arbrisseaux; sa tige est ronde, velue, tendre très-flexible; ses feuilles, découpées à 7 angles, ont assez de ressemblance avec celles de la guimauve; elles sont dentelées, chargées de poils très-fins, & portés sur de longs pétioles. Sa fleur est formée d'un calice évasé, de 5 pétales arrondis, jaunes à leur bord & pourprés dans leur fond près de l'onglet; le fruit est pyramidal, à 5 angles, à plusieurs loges, & contient des semences grises, comprimées, & renfermées.

Cette graine, fort employée pour les parfums dans le levant, & qui fait la base odorante de la poudre ambrée, nommée poudre de Chypre, à une odeur forte, très-analogue à celle du musc, comme l'indique son nom.

Les médecins la regardent comme cordiale, céphalique, alexitère. On l'a recommandée dans les maladies éruptives, lorsque l'éruption va mal, ou lorsqu'elle est rentrée. Les Egyptiens mâchent cette graine pour donner une bonne odeur à la bouche, pour fortifier l'estomac & exciter l'appétit; ils en font aussi usage comme aphrodisiaque, & pour stimuler les organes, plutôt que pour augmenter la quantité de la semence; mais il n'est que trop fréquent que l'on commette cette erreur. Son odeur forte la rend non seulement peu propre au traitement des maux de nerfs, mais même dangereuse dans les maladies convulsives, dans les foiblesses, & dans les autres affections qui dépendent de l'agacement & de la mobilité de ces organes. (*M. FOURCROY.*)

AMBROSIE. (*Mat. méd.*) En empruntant de la théologie des anciens l'idée de l'immortalité, qu'ils croyoient prouvée par l'*ambrosie* de leur Dieu, on a donné le nom en botanique à des plantes qui répandoient une odeur forte & agréable. Il y a deux espèces de plantes que l'on a nommées *ambrosie*.

L'une est l'*ambrosie* proprement dite, *ambrosia maritima* de Tournefort & de Linnéus. Cette plante à fleur composée, monoïque, voisine des armoises, croît dans les sables des bords de la mer, en Italie, dans le levant. Elle a une odeur suave quoique forte, & une saveur amère aromatique, agréable. Toutes les parties de la plante ont cette odeur & cette saveur. Elle est tonique, stomachique, céphalique, cordiale, antihystérique; on l'a employée dans les douleurs de tête, les foiblesses d'estomac, les affections nerveuses. On la donne en infusion théiforme, après l'avoir fait sécher avec précaution.

L'autre est une espèce d'anserine ou *chenopodium*; elle est nommé *ambrosie* ou thé du Mexique; ses propriétés seront indiquées à l'article anserine. (*Voyez* ce mot.) (*M. FOURCROY.*)

AMBROSINI. (Barthélemi) L'article que M. Eloy donne de ce médecin, n'est qu'une paraphrase, faite à sa manière, du peu que nous apprend de lui Ovidio Montalbano.

C'est d'après ce dernier que nous parlerons.

Ambrosini fut un homme très-instruit; il fut docteur en médecine de Bologne, professeur de botanique, directeur du jardin public des plantes, garde des livres de la bibliothèque du sénat de Bologne, & du cabinet d'histoire naturelle d'Aldrovande. Il mourut l'ancien de l'université, en 1657.

Montalbano, qui lui succéda dans la dernière place, ajoute que pour bien connoître le mérite d'*Ambrosini*, il faut jeter les yeux sur quelques ouvrages d'Aldrovande, dont il a été éditeur.

Ce sont les tomes IX, X, XI & XII. (*Voy. articl.* ALDROVANDE.)

On a gravé sur le marbre un éloge vrai d'*Ambrosini*, dit Montalbano; il est court. Le voici.

Ingenio, eloquio, medicâ est mirabilis arte;
Hæc ego: tu quod deest laudibus adde: vale.

Les autres ouvrages qu'on a de lui sont:

I. *De capsicorum varietate, cum suis iconibus brevis historia; accessit panacea, ex herbis quæ à sanctis denominantur. Bononiæ, apud hæredem Victorii Benatii*, 1630, *in*-12 ou *in*-8°.

Cette *panacea* fut publiée durant la peste de 1630; les plantes qu'il indique lui ont paru d'excellens secours contre cette terrible maladie.

II. *Modo e facile preserva e cura di peste, a beneficio del popolo di Bologna*, 1631. *Per lo Ferroni, in*-4°. MANGET.

Ce traité en langue vulgaire ne seroit-il pas la traduction de la *panacea*?

III. *Theorica medicina in tabulas veluti digesta cum aliquot consultationibus. Bononiæ*, 1632, *in*-4°. MANGET.

IV. *De pulsibus. Bononiæ*, 1645, *in*-4°. MANGET.

V. *De extremis malis opusculum. Bononiæ*, 1656, *typis Ferronii.*

VI. *De urinis.*

AMBROSINI. (Hyacinthe) Il fut, ſelon toute apparence (dit M. Carrere), *fils* de Barthélemi *Ambroſini*. Mais Ovide Montalbano, dont il étoit le collègue, dit expreſſément qu'il étoit ſon frère.

Hyacinthe étoit docteur de Bologne; il fut profeſſeur des médicamens ſimples, & directeur du jardin public des plantes après la mort de ſon frère.

Il vivoit encore lorſque Montalbano écrivoit; mais Mathias (pag. 408) dit que Hyacinthe *Ambroſini* mourut peu après, l'an 1666.

Ses ouvrages ſont:

I. *Iatrobotanicæ theſes. Bononiæ, typis Caroli Maliſardi*, 1630, *in*-4°.

Elles furent ſoutenues le 18 avril de cette année dans l'univerſité de Bologne. Hyacinthe montra dans la diſpute beaucoup de ſavoir, d'érudition, & de ſagacité. *MONTALB.*

II. *Hortus ſtudioſorum, ſivè catalogus arborum, fruticum, ſuffruticum, ſtirpium & plantarum, quæ anno* 1657, *in ſtudioſorum horto publico Bononiæ coluntur: acceſſit xiij plantarum hactenùs non exſculptarum hiſtoria. Bononiæ, typis Joan. Bap. Ferronii* 1657, *in*-4°. *SEGUIER.*

III. *Phythologia, hoc eſt, de plantis, partis primæ, tomus primus, in quo herbarum noſtro ſeculo deſcriptarum nomina æquivoca, ſynonyma, ac etymologica inveſtigantur; additis aliquot plantarum vivis iconibus, lexicoque botanico, cum indice trilingui. Bononiæ, ſumptibus hered. Evangeliſtæ de ducciis* (vel *de duceis*), in folio. *SEGUIER.*

Cet ouvrage eſt reſté imparfait par la mort de l'auteur, & la ſeconde partie n'a point paru. *SEGUIER.* (*M. GOULIN.*)

AMBULANCE. AMBULANT. (Hôpital.) (*Médecine militaire.*) Lorſqu'une armée eſt éloignée de ſes hôpitaux, ou qu'elle fait des mouvemens qui l'en éloignent aſſez pour ne pouvoir y tranſporter les malades & les bleſſés en quelques heures, on la fait ſuivre par un hôpital qui les reçoit, & où on les traite juſqu'à ce que l'on puiſſe les envoyer aux hôpitaux fixés ſur le derrière de l'armée. C'eſt ce que l'on nomme *hôpital volant* ou *ambulant*. On choiſit pour ces hôpitaux les villages voiſins, les fermes, ou les égliſes, les couvens & les granges ſervent de ſalles. Si l'on manque de ces commodités, on met les malades ſous des tentes. Cet hôpital ſuit toujours l'armée, de ſorte que par-tout où elle ſe trouve, il s'établit ſur le champ un entrepôt pour recevoir tous les officiers & ſoldats malades, ou bleſſés. Le fonds de cet hôpital conſiſte dans les différens employés, & dans un nombre conſidérable de chariots, dont les uns ſont chargés de toute eſpèce de choſes propres au ſoulagement & à la nourriture des malades, & les autres ſont deſtinés au tranſport de ces mêmes malades. Ainſi, chaque journée de marche de l'armée change le ſéjour de l'hôpital *ambulant*. On ſait que les malades ne doivent y ſéjourner que le moins poſſible; & lorſque l'armée ſéjourne quelque temps, on fait retirer ſur le derrière le plus de malades qu'on le peut, en les tranſportant, ſoit ſur les chariots ci-deſſus, ſoit dans des bateaux, ſelon la commodité.

On ſent aſſez que l'établiſſement de cet hôpital doit être bien différent des autres, même pendant le temps de la plus grande ſécurité; les malades y ſont ſur la paille, couchés par terre, plus ou moins, mais preſque toujours mal couverts, & le plus ſouvent ſans draps. Quand on les tranſporte, ils ſouffrent beaucoup, ſoit par le défaut de commodités, ſoit par l'intempérie de l'air; & quand on eſt obligé de les abandonner à la merci de l'ennemi, en leur laiſſant même tous les gens néceſſaires pour en avoir ſoin, ils courent beaucoup de riſques.

Il y a chaque jour des médecins, chirurgiens & apothicaires de ſervice, pour viſiter les malades. Les premiers médecins & chirurgiens ſont une inſpection journalière, & décident ſur les objets les plus importans. Le tranſport des malades ſur les derrières ſe fait pour éviter l'engorgement.

Pour établir un ordre convenable dans un hôpital *ambulant*, il faut qu'il y ait pluſieurs commiſſaires des guerres, diſtingués par leurs talens en ce genre, qui ſoient uniquement attachés à ſon adminiſtration; ſans cette condition, le déſordre y régnera toujours. Au reſte, le nombre des officiers de ſanté doit être proportionné à celui des troupes dont l'armée eſt compoſée, & le choix doit ſe faire parmi ceux qui étoient attachés aux hôpitaux du royaume.

Il y faut un régiſſeur & des employés à ſes ordres, également connus par leur intelligence & leur probité; un approviſionnement proportionné à la quantité de troupes, mais cependant tel que, ſi le nombre de celles-ci augmente, on ne ſe trouve point au dépourvu. Cet approviſionnement conſiſte en chariots de tranſports & de bagage, celui ci en tentes, en linges, couvertures, médicamens & uſtenſiles.

Il faut à la ſuite de cet équipage une boulangerie, une boucherie, une batterie de cuiſine, & toutes ſortes d'ouvriers pour réparer ou conſtruire dans les beſoins preſſans.

Le fonds principal conſiſte dans les gens qui exercent l'art de guérir; médecins, chirurgiens & apothicaires. Il y faut beaucoup d'infirmiers, des gens de cuiſine, & une garde de l'armée, tant pour le bon ordre que pour la ſûreté.

Avec cet appareil, fourni en raiſon des troupes, on établit l'hôpital dans le lieu qui lui eſt deſtiné, en ſuivant les précautions ſuivantes.

L'armée étant en marche dès le premier jour, & le fonds de l'hôpital muni comme ci-dessus, alors on assigne le lieu du quartier général, & l'on indique celui qui est désigné pour l'hôpital. Qu'il soit dans une ville, dans un village, ou un hameau, ou même dans la campagne, il doit toujours être situé à la portée du camp, mais assez éloigné cependant pour que l'air contagieux ne puisse y gagner.

Il faut toujours choisir les lieux les plus vastes, les moins humides, les plus élevés, & les plus susceptibles d'être aérés. Les granges paroissent plus saines que les églises, si toutefois on donne de l'air à celles-là. Les réfectoires, les salles, les lieux pavés sont plus sains que ceux qui ne le sont pas. Lorsqu'il y a des hôpitaux dans l'endroit où l'on établit les malades, on trouve beaucoup de besogne faite. Mais il faut cependant avoir attention à l'espèce de maladie qui y règne, ou qui y a régné; car si elle étoit contagieuse, il seroit plus utile de choisir un autre emplacement. Lorsque les circonstances obligent de poser des tentes pour les malades, il est nécessaire que les lieux ne soient point humides, & qu'on les desseche.

Pour remplir toutes ces vues, il est essentiel de faire partir d'avance des médecins, chirurgiens, & autres employés, avec une partie des munitions nécessaires, afin que le lieu étant choisi, on établisse les cuisines, un endroit pour la pharmacie, un autre pour la salle des appareils de chirurgie; qu'on prépare une certaine quantité de draps & couvertures. Quand il faut camper, on tend des tentes pour la pharmacie.

Tout l'équipage de l'hôpital marche ensuite bien escorté, & lorsqu'il arrive au lieu indiqué, l'arrangement devient plus facile. On place les chariots de bagage de manière que l'on sache ce que chacun contient, pour y recourir en cas de besoin. On établit la boucherie, on dispose les gardes, & on donne l'ordre pour le service des officiers de santé & des autres employés.

Il est d'ailleurs d'autres mesures relatives, soit à la salubrité, soit au placement des malades, à l'ordre du service, au transport enfin des malades & des blessés, que les auteurs ont recommandées. Quoique le plus souvent, dit M. le Begue de Presle, on ne puisse choisir les lieux, ni les préparer comme on le peut faire pour les hôpitaux fixes, cependant il ne faut rien négliger pour les mettre dans des endroits secs, où l'air puisse se renouveler, & qui puissent se sécher quand il est nécessaire, tous les malades & blessés qui se trouvent dans ces hôpitaux, ayant des blessures ou des maladies très-graves, que le mauvais air rend mortelles, ou plus difficiles à guérir. Comme les malades n'ont dans ces hôpitaux que des demi-fournitures, c'est-à-dire, une paillasse, des draps, & une couverture, sans bois de lit, on emploiera du menu bois sec pour élever un peu la paillasse de dessus la terre ou le pavé, & au défaut de bois, de la paille, que l'on renouvellera ou fera sécher dès qu'elle sera humide, ou du moins des toiles cirées ou huilées.

Si les malades sont sous des tentes, on mettra en usage, suivant le même auteur, toutes les précautions capables d'en rendre le séjour moins nuisible, telles que de battre le sol, d'y étendre du sable, d'élever les lits avec du menu bois ou de la paille, de relever la terre sur les bords de la tente, de l'entourer d'un fossé, de la couvrir de plusieurs toiles, d'y brûler des parfums, d'y faire un peu de feu dans une cheminée de mottes de gazon, ou du moins d'en allumer autour.

Ce seroit avec avantage, ajoute encore M. le Begue de Presle, qu'on substitueroit aux tentes, & même à beaucoup d'habitations humides pour des hôpitaux ambulans, des baraques faites d'une charpente légère, qui s'assembleroit avec facilité & promptitude, & se désassembleroit de même.

Comme il n'y a pas de jour qu'il n'arrive des malades, on les dispose de manière que les blessés soient dans un endroit, & ceux qui sont attaqués de maladies internes dans un autre. Il faut de plus avoir quelques tentes de relais pour y mettre séparément les maladies contagieuses, dès qu'il s'en déclarera. Si l'armée séjourne quelque temps, on ne fait transporter dans l'hôpital le plus voisin que ceux qui sont en état de l'être; mais sans cela, on y envoie journellement tous ceux qui sont à ce dépôt.

Quant à l'ordre du service, pour peu que l'hôpital séjourne, on marque les heures des visites, des pansemens, des distributions; sans cela on prend celles que la circonstance permet. Il faut qu'il y ait toujours une certaine quantité de bouillon & de tisane commune avant l'arrivée de l'armée au camp, & c'est pour cela qu'il peut être à propos de faire devancer un détachement de l'hôpital *ambulant*. Ces hôpitaux manquant souvent du temps nécessaire pour préparer les alimens pour les malades & les blessés, il faut qu'il y ait toujours à leur suite une provision de gelée ou de tablettes de bouillon, de pâte d'orge & du riz.

Il seroit à propos que les médecins & chirurgiens en chef se tinssent toujours à l'ambulance, leur présence y étant plus nécessaire qu'au quartier général, où ils peuvent d'ailleurs se transporter promptement, à raison de la proximité. Au reste, il doit toujours y avoir un certain nombre de médecins, de chirurgiens, & même d'apothicaires à la suite du quartier général, pour suppléer ces chefs. Les médecins & chirurgiens de service goûteront le bouillon, la tisane, le pain; les autres officiers examineront la viande, avant qu'on l'emploie au service des malades. Il se fera de temps à autre une visite des drogues, afin que celles qui sont gâtées, soient rejetées. Le directeur de la régie aura soin que les provisions ne manquent jamais; il donnera journellement un état exact de celles qu'il a & de leur consommation. En même temps l'intendant de l'armée, sur lequel roule cette grande régie, assemblera au moins une fois par semaine

les commissaires, les régisseurs, les médecins & chirurgiens en chef, pour être bien instruit de la chose; & chacun faisant le rapport de la portion d'administration qui lui est confiée, il en sera laissé un mémoire; ensuite, par une mûre délibération prise dans ce conseil, on avisera aux moyens les plus sûrs & les meilleurs pour la discipline & la tenue des hôpitaux.

Relativement aux différens déplacemens des hôpitaux *ambulans*, ils peuvent avoir lieu dans diverses circonstances. Si l'armée fait quelques mouvemens, on suivra les mesures suivantes : à mesure que l'armée avancera, on suivra le même ordre, & on établira de distance à autre des hôpitaux où l'on placera une partie des officiers de santé qui suivoient l'armée. Comme à mesure qu'on avance, les malades guérissent ou meurent dans les hôpitaux éloignés, les différens employés reviendront au dépôt. Il sera nécessaire qu'on ait toujours une liste exacte des officiers de santé & des autres employés dans tous les hôpitaux de l'armée, afin que, selon le besoin, les secours soient envoyés & reviennent. Il sera essentiel en même-temps que l'ordre des marches parvienne très-promptement à l'hôpital *ambulant*, afin qu'on dirige la sienne, & celle des malades à transporter; dans toutes ces circonstances, il est encore essentiel de faire savoir à chaque régiment le lieu destiné pour l'hôpital *abulant*, & même la marche qu'il tient, afin qu'on y puisse envoyer les malades.

Lors des retraites, malgré la détresse, on pourra ne laisser que peu de malades en arrière, si l'hôpital *ambulant*, bien fourni de chariots de transport, est toujours placé dans sa marche de manière qu'il ne soit point gêné, & qu'il soit en sûreté; si les bagages chargés sur des chariots d'ordonnance pris dans le pays, augmentent le nombre de ceux de transport; si un détachement envoyé en avant fait préparer tout ce qui est nécessaire; si les malades sont escortés par le nombre suffisant d'officiers de santé & autres; si l'on fait quelques haltes pour examiner ces malades, & leur donner ce qui leur convient; si enfin le bouillon, la tisane ne manquent point en route, & si les chars doux & bien garnis sont assez couverts pour garantir des injures du temps, & cependant assez ouverts pour que l'air puisse s'y renouveler. (*Voyez* CHARIOTS DE TRANSPORT.)

Les jours de bataille, il faut que l'hôpital *ambulant* soit disposé de manière que les blessés y puissent être portés avec promptitude & facilité. S'il se fait quelques détachemens de l'armée, il en faut un de l'hôpital, muni à proportion du nombre des troupes détachées; enfin pour le transport des malades de ces hôpitaux dans les hôpitaux sédentaires, il est un grand nombre de précautions particulières que les auteurs ont indiquées.

Lorsque ces transports de malades se feront, il y aura toujours un nombre suffisant de médecins & de chirurgiens avec eux, & une caisse des médicamens les plus nécessaires, avec quelques alimens convenables, tels que des gelées & tablettes de viandes, du riz, pour satisfaire les besoins les plus pressans. S'il y a plus d'une journée de marche, ce détachement se conduira à l'instar de l'hôpital *ambulant*.

Des chirurgiens & les infirmiers aideront les soldats à se placer dans les chariots, & les mettront dans la position qui sera la plus convenable pour leur état. Les lits, ou du moins les couvertures & draps des hôpitaux *ambulans*, seront toujours enveloppés dans des toiles huilées ou cirées.

Il y aura à l'hôpital des casaques & manteaux chauds, qui puissent garantir les malades & les blessés du froid, de la pluie, de l'humidité, dans toutes les saisons & à toutes les heures du jour où se fera le transport.

Les chariots de transport seront toujours accompagnés de quelque officier qui en impose aux conducteurs, de peur que ceux-ci, en allant ou trop vîte ou trop lentement, ne causent quelque préjudice aux malades, ou ne les traitent trop durement.

Au reste, en envoyant les malades & blessés de l'hôpital *ambulant* à un hôpital fixe, ou d'un hôpital voisin de l'armée & surchargé, dans des hôpitaux plus éloignés, les noms de ces malades & celui de leurs régimens & compagnies doivent rester entre les mains du régisseur & des médecins & chirurgiens en chef. Ceux-ci enverront outre cela à ceux de l'hôpital où l'on transporte les malades, le détail du commencement de la maladie, & celui du traitement déjà employé à l'hôpital *ambulant*. Chaque envoi de malades ou blessés sera accompagné d'un chirurgien sous-aide major, de plusieurs garçons & infirmiers, & d'un apothicaire qui auront avec eux les instrumens, linges, médicamens les plus nécessaires, & des alimens légers, tels que du riz, du bouillon, des gelées & tablettes de viande.

Quant à ce qui concerne le service intérieur, les médicamens, les alimens, la police & la subordination parmi les employés, ces mesures étant communes aux hôpitaux *ambulans* & aux hôpitaux sédentaires, on en parlera à l'article relatif à ces derniers. (*Voyez* HÔPITAUX SÉDENTAIRES DE L'ARMÉE.) (*M. THOURET.*)

AMBULANT. (*Art véterin.*) *Voyez* AMBLANT, ALLURE. (*M. HUZARD.*)

AMBULIE aromatique. (*Mat. méd.*) L'*ambulie* aromatique, *ambulia aromatica*, est une herbe aquatique, dont Rhéede a donné la description, qui croît au Malabar, & qui a une odeur suave & aromatique dans toutes ses parties. (Voyez sa description dans le dictionnaire de botanique.) Son odeur, lorsque la plante est verte, a de l'analogie avec celle du poivre. Sa saveur est amère & forte; on la donne en décoction pour guérir la

fièvre; on l'emploie encore dans du lait aigri, pour calmer les vertiges. (*M. Fourcroy.*)

AMBULON. (*Mat. méd.*) L'*ambulon* est un arbre de l'île Aruchit, dont le fruit, petit & arrondi, est couvert d'une espèce de poussière blanche, qu'on a cru être du sucre, mais qui est une sorte de cire dont on fait des bougies. Il paroît que c'est une espèce de gale. (*M. Fourcroy.*)

AMBUTUA. (*Mat. méd.*) Synonyme de *pareira-brava.* (Voyez ce dernier mot.) (*M. Fourcroy.*)

AME (*Application des idée des anciens & des modernes sur l'*ame, *sur ses facultés, & sur les sensations, à la médecine.*) On définit ordinairement l'*ame*, une substance spirituelle, douée de connoissance & de sentiment, qui anime le corps de l'homme. C'est de ce principe actif que dépendent tous les actes de la volonté. C'est lui qui sent les impressions que les objets extérieurs font sur nos corps; qui juge ce qui est bien & ce qui est mal; qui distingue ce qui est agréable, de ce qui ne l'est pas; qui nous attache à certains objets, & nous fait abhorrer quelques autres. Enfin c'est lui qui nous avertit du danger qui nous environne, qui nous éclaire sur les moyens de l'écarter, qui nous fait prévoir & subvenir à nos besoins.

Il y a eu parmi les anciens des opinions très-diverses & très-multipliées sur la nature & sur l'origine de l'*ame.* Dans les premiers siècles de la philosophie, on ne songeoit point à chercher ce que ce principe pouvoit être, de quelle source il dérivoit, s'il occupoit une place distincte, ou s'il étoit universellement répandu dans le corps auquel il étoit uni, ni quelle étoit leur influence réciproque. On a long-temps cru qu'il ne pouvoit exister d'êtres immatériels. L'homme n'a d'abord contemplé & connu que ceux dont ses sens pouvoient lui faire saisir les formes, l'étendue, & les autres propriétés de la matière. Il a observé ensuite que parmi nos corps, les uns étoient réduits, à raison de leur masse & de la densité de leurs parties, à une sorte d'inertie, & que d'autres étoient plus subtils & plus mobiles.

De cette notion une fois acquise sur la grande division & l'extrême mobilité dont sont susceptibles les molécules qui entrent dans la composition de certains corps, & de ce que des corps ainsi formés se dérobent facilement à l'attouchement & à la vue, on a été conduit à croire que ce pouvoit être à des substances de cette nature qu'avoient été accordées la pensée & les autres facultés de l'être impalpable & imperceptible à nos sens, qui anime le corps vivant, & s'évanouit à la mort.

De là ces comparaisons de l'*ame* avec l'air & le vent, que nous retrouvons chez les anciens. *Anaxagore*, *Anaximène*, *Archélaüs*, pensoient que l'*ame* étoit une substance aérienne. On sait que l'esprit, même celui de Dieu, a le nom de souffle dans la langue hébraïque & dans plusieurs autres.

Dirigés par des idées analogues, d'autres philosophes, étonnés des effets puissans que produit le feu élémentaire sans frapper la vue, ont cru que l'*ame* de tous les corps vivans étoit de la nature de ce feu. *Démocrite*, *Leucippe*, *Parménide* soutenoient qu'elle étoit formée de cet élément. (*Diogene laërc. lib.* 8.); *Epitherme*, qu'elle étoit produite par le soleil; *Hippocrate*, qu'elle étoit une chaleur innée, qui étoit sans cesse tempérée par la respiration. Il a été jusqu'à attribuer à l'élément de la chaleur l'immortalité divine & la science universelle.

D'autres philosophes ont combiné ces différens systêmes. *Boëce* composoit l'*ame* d'air & de feu. *Héraclite* disoit que l'air qui forme la substance spirituelle étoit une vapeur, une exhalaison de l'élément du feu. *Epicure*, que c'étoit un mélange une température de quatre choses, de je ne sais quoi de feu, de je ne sais quoi de vent, de je ne sais quoi d'air, & d'une autre quatrième qui n'a pas de nom.

On voit que jusques-là les anciens n'entendoient par incorporel, par immatériel que ce qui étoit composé de parties très-tenues, & non pas ce que nous voulons exprimer par les mots d'esprit, d'intelligence. Mais après avoir ainsi resserré la signification de ces noms par lesquels ils désignoient indifféremment l'*ame*; après s'être bornés à comparer ce principe à ce qu'ils connoissoient de moins grossier, de plus subtil, de plus mobile, en lui conservant toujours l'essence matérielle, les anciens sont insensiblement parvenus à faire une abstraction absolue de tous les attributs sensibles auxquels on reconnoît la matière, & à concevoir l'idée d'un être immatériel dans le sens le plus rigoureux.

Ne trouvant plus alors de terme de comparaison à côté duquel ils puissent placer l'*ame*, & les facultés de l'esprit ne pouvant s'allier avec les propriétés connues & si bornées de la matière la mieux organisée, ils en ont cherché l'origine dans la source commune des intelligences, dans Dieu même.

C'est d'après cette idée que *Cicéron* paroît s'expliquer sur le systême des anciens sur l'*ame*, quand il dit: « Nous tirons, nous puisons nos *ames* de » la nature des Dieux, ainsi que le pensent les » hommes les plus sages & les plus savans »; *A naturâ Deorum, ut doctissimis sapientissimisque placuit, haustos animos & libatos habemus.* De Div. lib. 2, cap. XLIX. Dans un autre endroit il exprime la même pensée. « L'esprit humain, » dit-il, est tiré de l'esprit divin, & ne peut » être comparé qu'à Dieu. » *Humanus autem animus decerptus est mente divinâ; cum alio nullo, nisi cum ipso Deo, comparari potest.* Tuscul. quæst. lib. 5, cap. XV.

Pour être assuré qu'on doit interpréter ces expressions avec sévérité, il ne faut qu'être attentif à la conséquence que l'on tiroit de ce principe, & à l'universalité avec laquelle elle a été accueillie par toute l'antiquité, que l'ame étoit éternelle *à parte ante*, & *à parte post*, c'est-à-dire, qu'elle étoit sans commencement & sans fin; ce que les latins exprimoient par le seul mot de sempiternelle.

Ciceron l'indique clairement dans cet autre passage sur l'origine des ames. « On ne rencontre » rien, dit-il, dans la nature terrestre, qui ait » la faculté de se ressouvenir & de penser, qui » puisse se rappeler le passé, considérer le présent, » & prévoir l'avenir. Ces facultés sont divines, » l'on ne trouvera point d'où l'homme peut les » avoir, si ce n'est de Dieu. Ainsi, ce quelque » chose qui sent, qui goûte, qui veut, est céleste » & divin, & par cette raison il doit être éter» nel ».

Cependant l'existence des êtres purs & immatériels, quoique la plus généralement établie, n'a point été unanimement adoptée par tous les philosophes; quelques-uns même l'ont absolument rejetée. On connoît la fameuse secte des matérialistes, à la tête desquels on peut placer *Démocrite* & *Epicure*, & cette autre de philosophes arabes, qui a porté le nom de *medabberien* (dialecticiens), qui, attribuant la production du monde à des atomes continuellement créés ou anéantis par la volonté de Dieu, ont pensé que la vie, le sentiment, l'intelligence, & la sagesse ne sont que des accidens de ces atomes, de même que les couleurs.

On doit ranger dans la même classe *Dinéarque*, disciple d'Aristote, *Aristoxène* & *Asclépiade*, qui pensoient qu'il n'existe point dans l'homme d'*ame* distincte du corps, mais que les formes & l'arrangement des parties y produisoient la sensibilité & la vie. D'après ce systême on croyoit, & on devoit nécessairement croire que l'*ame* n'étant qu'une qualité, qu'une modalité de la matière vivante & organisée, elle étoit anéantie à la mort.

Les différentes sectes de matérialistes ont été si victorieusement combattues, qu'il ne doit plus en rester des vestiges, & il seroit inutile de rappeler leurs vaines objections, pour s'occuper de nouveau de les réfuter.

Parmi les philosophes anciens qui ont reconnu l'existence des êtres immatériels & immortels, on doit distinguer ceux qui les ont multipliés dans l'homme, tels qu'*Aristote*, *Pythagore*, *Platon*, l'empereur *Marc-Aurele*, & tous les stoïciens, dont les opinions présentent de très-grandes analogies.

Aristote admet d'abord dans l'homme plusieurs facultés, qu'il désigne par les noms de *sensitive*, de *nutritive* & de *génératrice*, qui, suivant lui, ne peuvent exister sans le corps, auquel toutes leurs actions, tous leurs mouvemens se rapportent, & dont elles dérivent, & qui périssent avec lui. Il ajoute ensuite, que le corps, pourvu de toutes ces facultés qui lui sont communes avec les animaux, est encore doué d'un esprit ou *intelligence* qu'il distingue en active & passive. Il regarde la première comme une portion de la substance divine; elle est immortelle & éternelle : la seconde est corruptible, & périt avec le corps. Aristote paroît avoir entendu par cette dernière intelligence, la faculté ou plutôt l'exercice de la faculté qu'a l'*ame* de percevoir & de distinguer les sensations qui lui viennent des corps par les organes des sens, & qui doivent cesser lorsque le lien qui unit le corps & l'ame a été rompu (1).

---

(1) Le passage d'Aristote sur l'*ame* est très-obscur, & a semblé à plusieurs de ses commentateurs presque inintelligible. On a attribué cette obscurité aux *formes* & aux *qualités* qui infectent sa philosophie, & qui lui font confondre ensemble les substances corporelles & incorporelles.

Si on avoit fait attention au sentiment des philosophes grecs sur l'*ame* universelle du monde, il auroit été plus facile d'interpréter le texte d'Aristote suivant le véritable sens du philosophe. Après avoir parlé des *ames sensitives*, & déclaré qu'elles étoient mortelles, Aristote ajoute que l'esprit ou intelligence existe de tout temps, & qu'elle est de nature divine. Mais il fait une seconde distinction d'*ame* ou d'esprit : il dit que l'un est actif, l'autre passif; que le premier est immortel, & le second corruptible. Aristote ne semble-t-il pas avoir entendu par-là que les sensations particulières de l'*ame*, en quoi consiste son intelligence passive, cesseront à la mort; mais que la substance en quoi consiste son intelligence active, continuera de subsister & sera immortelle.

L'auteur des nouveaux élémens de la science de l'homme, pense que les dogmes d'Aristote sur l'homme vivant n'ont point été bien éclaircis par aucun de ses interprètes & de ses commentateurs. Il explique ainsi le passage dans lequel Aristote dit de l'*ame* en général, « *Qu'elle est la première » entéléchie du corps naturel & organisé, qui a vie en » puissance* ». La principale obscurité de cette définition, dit-il, vient de ce qu'on ignore le sens qu'Aristote a attaché au mot *entéléchie*, auquel on a donné beaucoup de significations différentes, & qui semblent toutes être mal fondées.

Il croit qu'Aristote, en disant que l'*ame* est une *entéléchie*, a entendu qu'elle est dans le corps vivant, par rapport au corps naturel organisé, qui étoit suceptible de vie, ce que la forme est dans un corps quelconque, par rapport à la matière première, dont le corps est formé.

« Dans cette *entéléchie* qui ne fait point un être séparé » du corps vivant de l'homme, Aristote réunit plusieurs » facultés : la *sensitive*, la *nutritive*, la *génératrice*, & » l'intelligence passive; facultés qu'il croit ne pouvoir exis» ter sans le corps auquel leurs actions se rapportent. Il » attribue les mêmes facultés à tous les animaux vivans, » comme coexistentes dans l'*entéléchie* qui constitue la vie » animale. Il accorde même aux animaux les plus imparfaits, » qui n'ont d'autres sens que celui du tact, les sensations, » l'imagination, les appétits, & leur refuse seulement la » faculté délibérative.

» Aristote enseigne qu'au corps vivant de l'homme, » doué de toutes les facultés animales, advient l'intelli» gence active qu'il reçoit d'une source commune des » intelligences humaines, & qui peut être séparée du corps » vivant & périssable auquel elle est étrangère. Il croit » que lorsque l'homme est parvenu à un certain âge, son

Pythagore

Pythagore a aussi distingué deux intelligences ou deux ames, dont l'une, raisonnable & immortelle, est émanée de Dieu ou de l'ame du monde (qu'il a dit être l'harmonie de l'univers), & qui s'y rejoint après avoir été purifiée par diverses transmigrations. L'autre a des parties, & est mortelle.

On retrouve dans Platon la même distinction. L'*ame* de l'homme, suivant lui, est formée de deux portions; l'une est immortelle, l'autre est irrationnelle, & diffère essentiellement de la première. Il fait dériver celle qui est immortelle de Dieu, & regarde la seconde comme une émanation d'une *ame* ou d'un principe de mouvement, qui avoit toujours existé dans la matière, même avant la formation du monde.

Enfin les stoïciens diffèrent à peine des précédens philosophes. Ils reconnoissent une *ame* raisonnable & d'autres parties d'*ame* qui sont transmises par la semence. Marc-Aurèle, l'un des chefs de cette secte, a distingué de la manière la plus précise le corps, l'*ame*, & l'esprit de l'homme. Il observe que cet esprit de vie, qui est distinct de l'*ame* & du corps, n'est pas toujours le même, qu'il est renouvelé par la respiration, qu'il s'unit intimement au corps, qu'il est le principe caché qui fait mouvoir les membres, enfin qu'il pénètre les fluides vivans, & le sang dont il s'exhale comme une vapeur.

C'est ainsi que, dès la plus haute antiquité, tout en reconnoissant l'existence d'une *ame* immortelle & éternelle dans l'homme, tout en lui accordant une influence éminente sur les fonctions du corps; il paroît qu'on avoit senti qu'on ne pouvoit attribuer ni à sa prévoyance ni à ses écarts les différentes actions spontanées, utiles ou dangereuses, qui ont lieu, soit dans les divers départemens de l'économie animale, soit dans les fonctions de chaque organe isolé; & pour les expliquer, on avoit eu recours à des principes particuliers, inférieurs à l'*ame* raisonnable par les bornes de leurs facultés qui ne s'étendoient pas jusqu'à la pensée, ou, suivant Aristote, jusqu'à la faculté délibérative, mais non moins admirables par leur vertu puissante, dont les effets sensibles nous ont permis de calculer jusqu'à un certain point l'énergie, bien que leur essence nous soit dérobée par les plus épaisses ténèbres.

Cependant quelques philosophes se sont écartés de cette route, & n'admettant dans l'homme que deux substances, l'ame & le corps, ont trop attribué à l'un ou à l'autre dans l'explication des phénomènes de la vie.

Descartes peut être regardé comme le chef principal de cette classe de philosophes & de médecins. L'opinion que cet homme célèbre a embrassée & répandue avec enthousiasme, a donné naissance à deux sectes illustres, qui ont vu le nombre de leurs partisans se multiplier beaucoup dans le siècle dernier; celle des *mécaniciens* & celle des *animistes*.

Les premiers, qui s'honorent d'avoir à leur tête *Bellini* & *Boerhaave*, ont voulu faire dépendre des seules lois physiques & mécaniques toutes les fonctions, tous les mouvemens du corps vivant, auxquels la volonté n'a pas une participation manifeste. Mais leur système a été complètement réfuté par les médecins animistes, qui semblent devoir venger à jamais notre art de ce que le public a trop souvent pris à tâche de lui imputer, en prétendant qu'il vouloit favoriser le matérialisme. Une des plus fortes objections des animistes contre les mécaniciens, & qui paroît sans réplique, est celle-ci : que chaque mouvement vital des organes est constamment au dessus de l'action de toute cause mécanique qu'on pourroit lui assigner avec vraisemblance. N'est-ce pas en vain aussi que les mécaniciens prétendroient prouver que les différentes actions du corps pourroient s'exécuter par des mouvemens dont la succession seroit nécessaire dès que la vie auroit été une fois imprimée aux organes, & n'est-il pas évident que ces mouvemens seroient nécessairement interrompus par les obstacles innombrables dont les effets se renouvellent sans cesse dans le cours de la vie, si une puissance invisible, si un principe caché ne tendoit continuellement à multiplier la force & la proportion des mouvemens des solides vivans, à mesure que les impressions & les chocs qu'ils reçoivent concourent à les affoiblir.

Perrault, *Stahl*, & en général tous les animistes, sont tombés dans un écueil opposé, en rapportant tous les phénomènes de la vie aux opérations de l'*ame* spirituelle & raisonnable. Ce système renouvelé des anciens a eu beaucoup de prôneurs, & il lui en reste encore. L'action de l'*ame* sur le corps, les révolutions que cette action opère dans les maladies, les effets singuliers des passions; tous ces faits, bien exactement établis & combinés, sont bien propres à entraîner dans l'opinion de Stahl; mais avec une attention soutenue & réfléchie, on sera bientôt convaincu qu'il en a poussé trop loin l'application à l'économie animale.

» *entéléchie* se combine avec cette intelligence, & que » cette réunion peut seule rendre l'homme susceptible de » raisonnement & de passions.

» Ce n'est point, dit-il, l'*ame* (l'intelligence active) » qui raisonne, mais c'est l'homme qui remplit ces fonc» tions par le moyen de cette *ame*, & en tant qu'il la » possède. Cette *ame* est une substance incorruptible, qui » n'est point empêchée de voir dans la vieillesse, parce » que cet âge l'affoiblit, mais parce qu'il affoiblit l'organe » de la vue, de même que font l'ivresse & la maladie. La » force même de contemplation ne languit alors que par une » corruption des organes internes auxquels l'*ame* est jointe. » Lorsque cette union est altérée ou détruite, la mémoire » & les passions le sont en même temps; mais l'intelligence » est quelque chose de divin & d'impassible ». *Nouveaux Elémens de la science de l'homme*, page 15.

L'*ame* est un être simple, & cette simplicité paroît impossible à concilier avec la multiplicité immense de mouvemens & de sentimens qui existent presque en même temps dans l'homme à chaque instant de la vie, & avec les contradictions des principes divers que l'homme reconnoît & peut distinguer en lui si clairement; ce qui a fait dire à saint Paul, frappé lui-même par cette opposition: *video aliam legem in membris meis, repugnantem legi mentis meæ*. Epist. ad Roman. cap. 7.

D'ailleurs combien de fonctions sur lesquelles nous n'avons évidemment aucun empire? La volonté peut-elle suspendre, retarder ou accélérer le mouvement du cœur & des artères, l'action de l'estomac ou celle des intestins? & cette limitation constante de l'influence de l'*ame* sur les fonctions vitales, n'étoit-elle pas nécessaire pour assurer la durée de la vie, & la soustraire à la tyrannie des passions trop violentes, qui n'auroient pas manqué de l'abréger?

Ces fièvres salutaires & critiques qui terminent heureusement certaines maladies, & ces fièvres meurtrières, pour la guérison desquelles nous faisons tant d'efforts inutiles, voudroit-on les soumettre au pouvoir & à l'influence immédiate de l'*ame* pensante? Ces mouvemens convulsifs, si étrangers par leur bizarrerie, ces sympathies inexplicables, qui excitent en nous le vomissement quand nous voyons vomir quelqu'un, qui nous forcent, dans diverses circonstances de notre vie, à une imitation servile, les fera-t-on dépendre de la volonté?

En vain objecteroit-on que l'*ame* perd, par l'effet de l'habitude, le sentiment de ces différens mouvemens qui se passent dans le corps. Mais un homme à qui l'habitude ôte parfois la perception réfléchie des mouvemens qu'il exécute, peut se donner cette perception, lorsqu'il veut, avec attention, les répéter & les modifier. L'*ame*, au contraire, ne peut jamais se donner une perception réfléchie des mouvemens vitaux, ni les répéter ou les modifier suivant son caprice. Et comment l'habitude feroit-elle sur l'*ame* & sur l'exercice de ses facultés, ce qu'elle ne vient pas à bout de faire, même après une longue suite d'années, sur certaines propriétés de nos solides, sur celle, par exemple, que nous connoissons sous le nom d'irritabilité? Le cœur cesse-t-il d'être moins sensible & moins irritable à l'approche du stimulus qui l'excite, après un million de contractions, qu'après une centaine seulement?

Ainsi, il faut convenir que les mécaniciens & les animistes se sont également éloignés des vrais principes de la science de l'homme, en voulant trop réduire les causes de tous les mouvemens spontanés qui s'opèrent dans le corps humain. Le corps ne sauroit être considéré comme un être purement mécanique; il y a une substance, un être spirituel qui le vivifie; cette ame spirituelle, unie au corps vivant, a ses fonctions particulières, elle agit sur le corps, elle en reçoit des modifications; mais la vie corporelle dépend essentiellement d'un autre principe, elle est due à un être distinct, par sa nature ou par ses dispositions essentielles, de tous les autres corps.

Telle est l'opinion qui semble être unanimement adoptée aujourd'hui par les philosophes & les médecins modernes.

Bacon est un des premiers qui ait fait revivre le système des anciens. Comme eux, il a admis deux *ames*, l'une raisonnable, & qui vient à l'homme du souffle de Dieu; l'autre irrationnelle, qui a été produite des matrices des élémens, & qui lui est commune avec les brutes. Cette dernière *ame*, ce *second principe*, dit-il, est une substance atténuée & rendue invisible par la chaleur, qui tient de la nature de l'air dont elle a la mollesse, qui la rend propre à recevoir des impressions, & de la nature du feu, dont elle a la force, pour propager au loin son action, qui dans les animaux parfaits a son siège principal dans la tête, parcourt les nerfs, & s'entretient par le sang spiritueux des artères.

Cudworth a appelé ce principe ou ces facultés indépendantes de l'*ame*, nature plastique & vitale. Il les admet dans les animaux & dans les plantes. Suivant lui, chacune de ces natures est un instrument actif, qui, sans aucune intelligence, produit & conserve l'homme ou le corps vivant dans un ordre qui est réglé, & avec un pouvoir qui lui est donné par l'être suprême.

Vanhelmont a développé avec plus d'étendue qu'aucun médecin moderne, les phénomènes qui annoncent dans l'homme un principe de vie distinct du corps & de l'*ame* pensante. (*Voyez* PRINCIPE VITAL.) Mais le plus grand nombre des médecins est encore divisé sur l'essence de ce principe. Est-il distinct du corps, & subsiste-t-il par lui-même, ou bien n'est-il qu'une modalité du corps vivant? Telle est la question que les observations les plus exactes ne parviendront sans doute pas à éclaircir, & sur laquelle on n'aura que des probabilités. La plupart des philosophes conviennent de la difficulté qu'il y a à résoudre ce problême, en exprimant leurs doutes. « J'ignore, dit l'abbé de Condillac, » s'il y a des esprits animaux. J'ignore si les nerfs » sont l'organe du sentiment. Je ne connois ni » le tissu des fibres, ni la nature des solides, ni » celle des fluides. Je n'ai de tout ce mécanisme » qu'une idée fort imparfaite & fort vague. Je sais » seulement qu'il y a un mouvement qui est le » principe de la végétation & de la sensibilité; que » l'animal vit tant que le mouvement subsiste, & » qu'il meurt dès que ce mouvement cesse ». *La Logique, ou les premiers développemens de l'art de penser*, part. I^ere^. chap. 9.

« On pourroit, dit le célèbre auteur des nouveaux » élémens de la science de l'homme, M. Barthès, » multiplier le nombre des faits généraux qui » donnent lieu de croire que le principe vital existe

» par lui-même, & qu'il n'est point une simple » modalité du corps vivant. On peut regarder » comme aussi étrangères à l'organisation des corps » qu'à la prévoyance de l'*ame*, diverses opérations » de l'instinct, qui est la raison commune des » individus de chaque espèce, telles que le besoin » d'imiter, qui est général dans l'espèce humaine; » l'art de la construction des nids & des ruches; » la tendance à s'élever verticalement, qui est » propre à certains oiseaux. Mais il est de même » possible de supposer que ce principe n'est qu'une » faculté innée, qui gouverne toutes les chaînes » des mouvemens compliqués dont le corps animal » est susceptible.

» Un art divin peut faire que, dans un système » de matière, les mouvemens automatiques de » chaque partie concourent à la formation & à la » réparation du tout, & que le corps animé res- » semble (suivant la pensée ingénieuse de Galien) » à la forge de Vulcain, où les soufflets même » étoient vivans ».

Mais qu'importe au fond aux médecins que ce principe soit un être séparé de l'*ame* & du corps, ou que ce ne soit qu'une faculté du corps animal? Qu'importe qu'une semblable faculté, douée des forces sensitives & motrices, survienne nécessairement à la combinaison & aux formes de la matière qui entre dans la composition de chaque corps animal, pourvu que cette faculté renferme la raison suffisante des suites d'actions & de mouvemens qui sont nécessaires à la vie de l'animal dans toute sa durée, pourvu que son existence soit manifestée par un nombre suffisant de faits constans, & que nous connoissions les lois par lesquelles elle est régie & auxquelles elle obéit?

S'il falloit ici établir une opinion, s'il falloit en choisir une parmi celles qui ont été proposées & agitées depuis si long temps, j'avouerois que je penche vers celle qui a été adoptée & soutenue avec tant d'avantages par l'école de Montpellier. Cette opinon mixte, également éloignée des excès de Stahl & de ceux qui avoient pensé que les corps vivans se conduisoient par les lois ordinaires du mouvement, a encore une prééminence sur les autres, en ce qu'elle ne présente que des vues conformes à cette uniformité constante que la nature observe dans toutes ses productions, & à cette simplicité de moyens quelle emploie dans leur composition.

Suivant cette opinion, le principe de vie & d'action qui se manifeste par tant de phénomènes dans le corps vivant, n'est, à proprement parler, que la vertu de sentir propre aux organes, vertu purement physique, qui n'a pas besoin, pour son développement, du concours de l'ame, & qui doit nécessairement être excitée par l'effet des impressions que le corps reçoit, soit du dehors, soit intérieurement par l'affluence des humeurs vers un organe, ou par leur action sur les vaisseaux qui les charient, qui peuvent être regardées comme autant de *stimulus*, comme autant de causes qui la sollicitent.

Les nerfs sont le principe du sentiment ou de la sensibilité; ils paroissent être les seules parties du corps animal auxquelles la nature ait attaché cette propriété, & qu'ils soient chargés de la distribuer & de la répandre dans toutes les parties du corps animé; & s'il est des organes où l'on a observé une sensibilité vive, sans découvrir des nerfs dans leur composition, il y a lieu de présumer qu'ils n'en existoient pas moins, & que c'est faute de préparation ou d'instrumens qu'on ne les y a pas retrouvés.

L'empire de la sensibilité est des plus étendus; elle préside à l'exercice de toutes les fonctions; elle domine sur la santé & sur les maladies; elle règle l'action des remèdes comme elle éclaire leur emploi; enfin elle doit être la boussole du médecin; & un des points principaux de son art consiste à en diriger les effets, à l'exciter, ou à la modérer à propos, puisque les crises & la coction sont son ouvrage. Voyez notre thèse soutenue aux écoles de Paris, sous le titre *de Naturâ animalium*.

Quoique la sensibilité s'étende à tous les organes, cependant elle paroît régner principalement sur quelques-uns d'eux. Plusieurs faits semblent aussi prouver que, bien que les différentes parties de notre corps soient susceptibles d'un genre de sentiment général de douleur & de plaisir, néanmoins chaque organe a sa sensibilité propre, qui n'est affectée que suivant un mode qui varie dans les divers individus, & relativement aux diverses causes d'irritation. C'est ainsi que le cœur a été tantôt très-sensible & tantôt insensible, lorsqu'on l'a touché à nu dans les hommes vivans, & même lorsqu'il étoit ulcéré. (*Nouveaux élémens de la science de l'homme.*)

La sensibilité propre aux divers organes se démontre par des exemples très-nombreux. Les huileux appliqués sur la peau n'y produisent aucun effet, tandis qu'appliqués sur les yeux, ils y excitent un sentiment désagréable, & même de la douleur. Le tartre stibié, dont l'action sur la langue & même sur l'organe de la vue est, pour ainsi dire, imperceptible, produit le vomissement, si cette action est déterminée sur l'estomac. Les poumons sont insensibles au *stimulus* âcre des cantharides, qui offense les voies urinaires. Enfin on connoît les affinités spécifiques qu'ont avec différentes parties du corps humain certains médicamens appliqués à l'extérieur, comme le mercure & l'huile de tabac, &c.... & celles qu'ont avec certains organes les différens virus, les miasmes des maladies épidémiques, & sur-tout les morsures des animaux venimeux.

A ces observations multipliées qui suffiroient pour prouver combien cette sensibilité propre à chaque partie, ou, pour parler comme les anciens, combien ces facultés inhérentes à chaque organe,

méritent d'attention de la part des médecins, qu'on joigne encore les suivantes. Ce sont les nerfs qui forment & circonscrivent le département & la sphère d'action des différens viscères, qui les unissent entre eux, & transmettent leurs actions & leurs effets réciproques. C'est le système nerveux qui établit & entretient le rapport & le commerce qui règnent entre le corps & l'*ame*. Cette relation est si intime, que, par son moyen, l'*ame* étend son empire sur l'action & le mouvement de toutes les parties; que ses passions peuvent les varier & les modifier, & que réciproquement aussi la disposition des nerfs peut rendre les fonctions de l'*ame* qui sont liées à des fonctions corporelles, plus ou moins parfaites, les troubler & même les suspendre. Enfin cette correspondance mutuelle est d'une nature particulière; elle ne peut être déterminée sans doute, mais son existence n'en est pas moins prouvée par les faits, quoique nous ne puissions en assigner ni les lois, ni les principes.

Les physiciens & les anatomistes se sont beaucoup occupés de déterminer le siège de l'*ame* dans le corps vivant. Les uns ont voulu qu'elle eût un lieu particulier pour sa résidence, les autres, arrêtés par l'idée de *fixité* qui répugne à un être spirituel qui ne sauroit avoir des bornes, ont mieux aimé la croire répandue dans tout le corps Si un certain sentiment commun à tous les hommes ne les portoit à imaginer que leur tête ou leur cerveau doit être le siège de leurs pensées, ils n'auroient point eu de raisons pour le fixer dans cet organe plutôt que dans un autre. En effet, le mécanisme des fonctions des différens viscères, leur structure & leurs formes n'ayant & ne pouvant avoir aucun rapport avec la faculté de penser, qu'est-ce qui pourroit déterminer cette préférence en faveur du cerveau? Pourroit-elle être fondée aux yeux de notre raison, tant que nous ne connoîtrons pas mieux l'essence de l'*ame*, & la manière dont elle peut s'allier à des organes matériels, tant que nous ne saurons pas, d'une manière plus précise, estimer & distinguer les différentes dispositions corporelles qui peuvent favoriser & développer l'exercice de ses facultés.

Cependant plus les difficultés sont grandes, plus elles se multiplient, moins on doit exclure les recherches & même les hypothèses que l'on présente; ces dernières ne semblent-elles pas mériter au contraire qu'on les traite avec moins de rigueur?

Il n'est presque point de parties du corps où on n'ait voulu loger l'*ame*. Le célèbre M. de la Peyronie ayant observé que les blessures du corps-calleux étoient plus constamment mortelles que celles du cervelet, a été entraîné à croire que le siège de l'*ame* devoit être fixé dans la portion du cerveau à laquelle on donne ce nom. *Kenelm, Digby*, *Duncan*, l'ont placé dans le *septum lucidum*. *Descartes*, *Muralt*, *Gaukes*, dans la glande pinéale; *Gohlius* & *Lecat*, dans les enveloppes du cerveau; *Swedborg*, dans les *sinus*; *Platon* & *Galien* dans le cervelet & la moelle alongée; d'autres dans les couches des nerfs optiques, dans les éminences appelées *nates* & *testes*, dans les ventricules; enfin quelques-uns l'ont logée dans l'estomac, dans les nerfs, dans le cœur, & dans le sang.

Mais de toutes ces hypothèses, celle de *Descartes* & de *Lancisy*, ou de M. de la Peyronie, sont celles qui ont le plus de partisans & qui méritent une sorte de distinction, parce que leurs auteurs paroissent avoir été conduits à leurs systêmes par l'observation de plusieurs phénomènes.

Descartes observa que la glande pinéale ou pituitaire étoit unique, placée au milieu de l'os sphénoïde, dans un enfoncement appelé, à cause de sa figure, *selle turchique*, & attachée comme un petit bouton au bas des couches des nerfs optiques, par deux pédicules fort blancs qui sont près l'un de l'autre vers la glande, & s'ecartent presque transversalement vers les couches. (Winslow.) Il supposa que de là l'*ame* pouvoit recevoir toutes les impressions que le cours des esprits ou d'un fluide quelconque, qui coule des nerfs, peut apporter de tout le reste du corps. Il vit aussi cette glande environnée d'artérioles qui viennent tant du lacis choroïde, que des parois internes des ventricules où elle est renfermée, & dont les plus déliées tendent vers elle; & sur cette situation avantageuse, il conjectura que la glande pinéale étoit le siège de l'*ame* & l'organe commun de toutes nos sensations. Mais on a découvert que la glande pinéale manquoit dans certains sujets, que dans d'autres elle avoit été trouvée tantôt schirreuse, tantôt entièrement oblitérée, sans que ce défaut eût porté atteinte à l'usage de leur raison & de leurs sens: on l'a trouvée putréfiée dans une femme de vingt-huit ans, qui avoit conservé son bon sens jusqu'à la mort, & il n'en a pas fallu davantage pour déloger l'*ame* de l'endroit que Descartes lui avoit assigné pour demeure.

M de la Peyronie, après avoir successivement examiné toutes les autres parties du cerveau, après avoir observé qu'une foule de maladies très-dangereuses les avoient attaquées, sans interrompre l'exercice des facultés animales, leur a donné à toutes l'exclusion, & n'a excepté que le corps calleux, qu'il a pensé être le lieu qu'habitoit l'ame.

Voici quelques-unes des observations qui ont servi à fonder le systême de M. de la Peyronie, & la manière dont il procède dans sa démonstration. Un paysan, dit-il, perdit par un coup reçu à la tête une très-grande cuillerée de la substance du cerveau; cependant il guérit sans que sa raison en fût altérée: donc l'*ame* ne réside pas dans toute la substance du cerveau. On a vu des sujets chez lesquels la glande pinéale étoit oblitérée ou pourrie, d'autres qui n'en avoient aucune trace; tous cependant jouissoient de leur raison: donc

l'*ame* n'est pas dans la glande pinéale. On a les mêmes preuves pour les *nates*, les *testes*, l'*infundibulum*, les *corps cannelés*, le *cervelet*; je veux dire que ces parties ont été détruites ou attaquées de maladies violentes, sans que la raison en ait souffert plus que de toute autre maladie : donc l'*ame* n'est pas dans ces parties. Reste le corps calleux. M. de la Peyronie détaille dans son mémoire plusieurs expériences, desquelles il conclut que cette partie du cerveau ne peut être altérée ou détruite, sans que l'altération ou la perte de la raison ne s'ensuive. Nous nous contenterons de rapporter ici une de celles qui paroissent les plus favorables à son système.

« Un jeune homme de seize ans fut blessé d'un » coup de pierre en haut & au devant du pariétal » gauche; l'os fut contus & ne parut point fêlé; il ne » survint point d'accidens jusqu'au vingt-cinquième » jour, que le malade commença à sentir que l'œil » droit s'affoiblissoit, & qu'il étoit pesant & doulou» reux, sur-tout lorsqu'on le pressoit. Au bout de » trois jours, il perdit la vue de cet œil seulement; » il perdit ensuite l'usage presque entier de tous les » sens, & il tomba dans un assoupissement & un » affaissement absolu de tout le corps. On fit des » incisions; on fit trois trépans; on ouvrit la dure» mère; on tira d'un abcès qui devoit avoir environ » le volume d'un œuf de poule, trois onces & de» mie de matière épaisse, avec quelques flocons de » la substance du cerveau. On jugea par la direction » d'une sonde applatie & arrondie par le bout en » forme de champignon, qu'on nomme *méningo-* » *philax*, & par la profondeur de l'endroit où » cette sonde pénétroit, qu'elle étoit soutenue par » le corps calleux, quand on l'abandonnoit légè» rement. Dès que le pus qui pesoit sur le corps » calleux fut vidé, l'assoupissement cessa, la vue » & la liberté des sens revinrent. Les accidens » reparoissoient à mesure que la cavité se remplis» soit d'une nouvelle suppuration; ils disparois» soient à mesure que la matière sortoit. L'injec» tion produisoit le même effet que la présence de » la matière; dès qu'on remplissoit la cavité, le » malade perdoit la raison & le sentiment, & on » lui redonnoit l'un & l'autre, en pompant l'injec» tion par le moyen d'une seringue. En laissant » même aller le *méningophilax* sur le corps calleux, » son poids seul rappeloit les accidens, qui dis» paroissoient quand le poids étoit éloigné. Au » bout de deux mois, le malade fut guéri; il eut » la tête libre, & ne ressentit pas la moindre in» commodité ».

Cette observation & les conséquences qu'en tire M. de la Peyronie sont spécieuses, mais elles sont loin d'être concluantes en faveur de son système. En effet, quelle multitude d'autres observations ne pourroit-on pas rapprocher ici, qui prouvent que l'assoupissement ou toute autre affection comateuse, & la cohorte nombreuse de ces maladies qui entraînent après elles la lésion des facultés animales, ont reconnu pour cause, ou du sang épanché ou la métastase d'une humeur quelconque, tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre partie du cerveau, tandis que le corps calleux étoit intact. Combien de fois aussi n'a-t-on pas observé le dérangement des fonctions intellectuelles à la suite de quelque désordre dans les différens viscères du bas ventre & sans que la tête fût essentiellement affectée? Ces faits ont été constatés par l'ouverture multipliée des cadavres de ces infortunés, qui ont vécu plusieurs années sans jouir de leur raison, & chez lesquels on n'a cependant trouvé aucune altération sensible dans les diverses parties de la masse médullaire. (Voyez les mots Folie, Manie, Mélancolie, Imbécillité.) On pourroit encore opposer à M. de la Peyronie, des expériences qui semblent renverser d'une manière plus directe la conséquence qu'il a tirée de l'observation que nous venons de citer. Ces expériences ont été faites par le célèbre M. Lorry, & sont consignées dans un mémoire infiniment curieux, publié dans le Recueil des Savans. Il résulte de ses recherches, que ce n'est ni dans les grands lobes du cerveau, ni dans le corps calleux, ni dans le cervelet que réside le principe du sentiment, puisqu'on peut détruire, enlever, affecter diversement ces différentes parties, sans produire des morts subites, sans occasionner des convulsions générales & universelles, sans donner lieu à l'assoupissement, sans enfin causer de désordre dans les fonctions animales (1).

---

(1) Comme les recherches de M. Lorry sur l'action du cerveau avoient pour but principal l'examen des différentes opinions sur le siège de l'*ame*, nous pensons qu'il ne sera pas inutile de faire connoître le résultat de son travail, qui est aussi intéressant par son objet, que par la précision & la manière ingénieuse avec laquelle il a été dirigé.

M. Lorry a pris un chien adulte d'une grosseur médiocre, & ayant ouvert son crâne dans une portion assez étendue vers l'endroit où se termine l'os frontal dans les animaux, il a comprimé le cerveau vers sa partie antérieure. Une pression légère n'excitoit aucun symptôme dans cet animal; une pression plus forte lui excitoit un sentiment de douleur très-vif, qu'il exprimoit par des efforts pour crier & pour rompre les liens qui le tenoient attaché. Il a continué pendant quelque temps la pression, en augmentant par degrés la force qu'il employoit pour comprimer le cerveau. Pendant tout le temps que la pression continua, le chien poussa continuellement des cris douloureux, & fit de nouveaux efforts pour se sauver; il s'en faut de beaucoup qu'il parût la moindre marque d'assoupissement. Il porta ensuite la compression sur les parties latérales du cerveau, espérant par ce moyen exciter, non pas un assoupissement complet, mais du moins la paralysie d'un côté, qui est, pour ainsi dire, un assoupissement particulier à la partie qui répond à la portion du cerveau qui est comprimée. Cependant cette compression particulière excita de même un sentiment qui sembloit se rapporter à la douleur qui faisoit crier l'animal; mais quoique le cerveau fût bien exactement comprimé, les membres de l'un & de l'autre côté du corps sentoient également les irritations qu'il y portoit avec la pointe du scalpel. Il ne put pas mieux réussir à exciter l'assoupissement, en pressant la

Il semble donc plus naturel & plus conforme à l'observation de ne fixer le siège de l'ame dans aucune des parties du cerveau, ni dans aucune de celles du corps, mais de la croire tout entière & non divisée dans toute son étendue. Cette idée convient mieux à l'esprit, qu'on ne peut supposer borné dans un espace, sans cesser de le croire esprit.

Cette opinion n'empèche pas de penser que l'ame, ainsi répandue presque universellement dans tout le corps, peut néanmoins exercer son action principale sur certaines parties. C'est à l'origine des nerfs, c'est à leur entre-croisement qui se fait à la moelle alongée & épinière, que le commerce de l'*ame* & du corps est plus marqué, puisque l'observation démontre que la moelle alongée étant blessée dans un animal vivant, l'animal meurt sur le champ.

Il y a encore d'autres points, d'autres centres, où le sentiment se manifeste plus spécialement; la région épigastrique est de ce nombre, comme on peut en juger par l'impression vive qu'on ressent constamment vers cet endroit dans l'état de douleur, ou après quelque affection vive. *Voyez* le mot AFFECTIONS.

Au reste, quel que soit le siège de l'*ame*; qu'elle réside dans un lieu isolé, & que tous les nerfs lui transmettent, dans la place qu'on lui assignera pour sa demeure, l'impression de tous les objets qui frappent nos sens; ou que l'*ame*, universellement répandue, ressente cette impression à chacune des distributions nerveuses auxquelles elle est étroitement liée: peu importe; les phénomènes de l'union de l'*ame* & du corps seront les mêmes, l'explication seule sera différente. Cette union formée, ainsi que nous l'avons déjà observé, par le moyen du systême nerveux, établit entre ces deux substances la dépendance réciproque la plus intime; & de cette dépendance il en résulte que l'exercice plus ou moins parfait des fonctions qui leur sont communes, est essentiellement subordonné aux dispositions plus ou moins favorables dans lesquelles peuvent se trouver les organes qui doivent servir à ces fonctions. Ces organes sont les sens.

C'est par eux seuls que les impressions des objets viennent à l'*ame*. Si nous avions été privés de la vue, nous ne connoîtrions pas la lumière & les couleurs. Si nous avions été privés de l'ouïe, nous n'aurions pas la connoissance des sons; en un mot, si nous n'avions jamais eu de sens, nous ne connoîtrions pas un seul des objets de la nature (1).

---

partie supérieure du cerveau, recouvert de la dure-mère, à l'endroit où est placé le corps calleux. Quelque forte pression qu'il excitât à cet endroit, il produisit toujours le même phénomène, des efforts pour crier & pour se délivrer; ce qui est fort éloigné de l'assoupissement. Enfin il éprouva la même chose sur les parties postérieures du cerveau, & jamais il n'eut d'autre symptôme dans cet animal, que ceux que je viens de rapporter.

M. Lorry a répété la même expérience sur des animaux dans tous les âges, sur des chiens, des chats, des lapins, & des pigeons, & toujours avec aussi peu de succès pour produire l'assoupissement. Les phénomènes qu'il a assez fréquemment observés, sont d'abord un tressaillement général de tout le corps, & puis succédoient les cris de la douleur. La compression partielle, celle qu'il a produite avec de l'eau introduite dans le cerveau, pour imiter l'action d'un liquide extravasé, ont été suivies des mêmes effets; mais il n'a point observé d'assoupissement dans aucun cas. Par rapport au corps calleux, il s'explique de la manière la plus positive. « Le corps calleux, dit-il, ne m'a pas paru » plus propre qu'aucune autre partie du cerveau à pro- » duire l'assoupissement, je l'ai détruit & je l'ai emporté » en particulier, & avec les autres parties du cerveau, » quand j'ai emporté ce qui constitue les deux grands » lobes, sans éprouver aucun pareil symptôme. D'ailleurs » le corps calleux n'existe pas dans les pigeons, ni dans » les oiseaux, dans lesquels les fonctions animales paroissent suivre les mêmes lois que dans les autres animaux ».

D'autres expériences très-nombreuses ont achevé de convaincre M. Lorry qu'il falloit exclure la masse du cerveau & même le cervelet d'entre les organes du sommeil & de l'assoupissement; & que c'étoit dans la moelle alongée & dans les commencemens de la moelle de l'épine, qu'il falloit chercher la source de ces phénomènes. Ces parties sont le seul organe actif du cerveau, le principe du sentiment & du mouvement. La division & la compression de la moelle alongée & des commencemens de la moelle de l'épine, dans un endroit déterminé, ont produit la mort subite: inférieurement à cet endroit, cette même moelle coupée produit la paralysie: elle l'a produite de même supérieurement: c'est donc dans la moelle alongée qu'il faut chercher le siège de l'assoupissement, & qu'il faudroit placer l'ame, si on pouvoit lui assigner une demeure particulière.

M. Thouret, membre de la société royale de médecine, auteur de plusieurs mémoires très-piquans par leur objet, ainsi que par la clarté & la méthode qui y règnent, a prouvé qu'il n'étoit pas nécessaire d'excercer une compression immédiate sur la moelle alongée, pour provoquer l'assoupissement; mais que la compression de plusieurs points du cerveau, en portant son action médiate sur la moelle alongée, étoit aussi propre que la compression immédiate de cette partie, à faire naître l'assoupissement. Les premières expériences de M. Lorry sur le cervelet, & la compression exercée sur lui, & suivie d'assoupissement, l'avoient d'abord conduit à croire qu'il étoit le siège immédiat de l'assoupissement; mais les mêmes expériences répétées & modifiées avec de nouveaux soins, lui prouvèrent que la compression sur le cervelet ne produisoit l'assoupissement que par son action médiate sur la moelle alongée. Le mémoire de M. Lorry est inséré dans le Recueil des Mémoires des savans étrang., tom. 3, pag. 344, & celui de M. Thouret, dans les Mémoires de la société royale de médecine, année 1779, pag. 416, sous le titre de Réflexions sur le but de la nature dans la conformation des os du crâne, particulière à l'enfant nouveau né, ou sur un nouvel avantage attribué à cette conformation.

(1) Cependant, pour avoir une connoissance exacte des objets de la nature, il ne suffit pas d'avoir des sens, puisque les mêmes sens nous sont communs à tous, & que nous n'avons pas tous les mêmes connoissances. Or cette inégalité peut venir de deux causes.

1°. De ce que les sens ne sont pas également bien conformés chez tous les hommes.

2°. De ce que nous ne savons pas tous faire également de nos sens l'usage pour lequel ils nous ont été donnés. Si l'on n'apprend pas à les régler, on acquerra moins de connoissances qu'un autre; par la même raison qu'on ne danse bien, qu'autant qu'on apprend à regler ses pas. Mais puisque l'*ame* ne sent que par les organes du corps,

Toutes les connoiſſances que nous pouvons avoir des objets ſenſibles ne ſont donc dans le principe & ne peuvent être que des ſenſations. Chacun de nous, dit M. l'abbé de *Condillac*, qui a ſi bien analyſé les facultés de l'*ame*, chacun de nous peut remarquer qu'il ne connoît les objets ſenſibles que par les ſenſations qu'il en reçoit : ce ſont les ſenſations qui nous les repréſentent.

Or ſi nous ſommes aſſurés que lorſque les objets ſont préſens nous ne les voyons que dans les ſenſations qu'ils font actuellement ſur nous ; nous ne le ſommes pas moins que, lorſqu'ils ſont abſens, nous ne les voyons que dans le ſouvenir des ſenſations qu'ils ont faites.

Les ſenſations, conſidérées comme repréſentant les objets ſenſibles, ſe nomment *idées* ; expreſſion figurée, qui au propre ſignifie la même choſe qu'*images*.

Autant nous diſtinguons de ſenſations, autant nous diſtinguons donc d'eſpèces d'*idées*, & les *idées* ſont, ou des ſenſations actuelles, ou elles ne ſont qu'un ſouvenir des ſenſations que nous avons eues.

Mais puiſque, pour produire des ſenſations, il faut d'une part le concours des organes des ſens, & de l'autre une certaine action de l'ame, il convient d'examiner ce qui, dans ces diverſes opérations, appartient plus directement à l'*ame*. Cet examen nous conduit naturellement à analyſer ſes facultés.

Analyse des facultés de l'ame.

« C'eſt l'*ame* ſeule qui connoît, parce que c'eſt l'*ame* ſeule qui ſent, dit M. l'abbé de *Condillac*, & il n'appartient qu'à elle de faire l'analyſe de tout ce qui lui eſt connu par ſenſation. Cependant comment apprendra-t-elle à ſe conduire, ſi elle ne ſe connoît pas elle-même, ſi elle ignore ſes facultés ? Il faut donc qu'elle s'étudie ; il faut que nous découvrions toutes les facultés dont elle eſt capable. Mais où les découvrirons-nous, ſinon dans la faculté de ſentir ? Certainement cette faculté enveloppe toutes celles qui viennent à notre connoiſſance. Si ce n'eſt que parce que l'*ame* ſent, que nous connoiſſons les objets qui ſont hors d'elle, connoîtrons-nous ce qui ſe paſſe en elle, autrement que par ce qu'elle ſent ? Tout nous invite donc à faire l'analyſe de la faculté de ſentir ».

« Une réflexion rendra cette analyſe bien facile ; c'eſt que pour décompoſer la faculté de ſentir, il ſuffit d'obſerver ſucceſſivement tout ce qui s'y paſſe, lorſque nous acquérons une connoiſſance quelconque. Je dis une connoiſſance quelconque, parce que ce qui s'y paſſe pour en acquérir pluſieurs, ne peut être qu'une répétition de ce qui s'y eſt paſſé pour en acquérir une ſeule.

Attention. « Lorſqu'une campagne s'offre à ma vue, je vois tout d'un coup-d'œil, & je ne diſcerne rien encore. Pour démêler différens objets & me faire une idée diſtincte de leur forme & de leur ſituation, il faut que j'arrête mes regards ſur chacun d'eux ; c'eſt ce qu'il eſt facile d'obſerver. Mais quand j'en regarde un, les autres, quoique je les voie encore, ſont cependant, par rapport à moi, comme ſi je ne les voyois plus ; & parmi tant de ſenſations qui ſe font à la fois, il ſemble que je

---

il eſt évident que nous n'apprendrons à conduire avec règle la faculté de ſentir de notre *ame*, qu'autant que nous apprendons à conduire avec règle nos organes ſur les objets que nous voulons étudier. C'eſt une choſe ſur laquelle les beſoins & l'expérience nous inſtruiroient infailliblement, ſi les heureux effets de la nature n'étoient contrariés en nous par les mauvais effets d'une éducation vicieuſe & par les principes erronés avec leſquels on nous corrompt, à l'âge où nous ne ſommes pas capables d'en juger la fauſſeté, & d'en repouſſer la dangereuſe influence. « Les enfans, dit M. l'abbé de Condillac, ſont déterminés, par leurs beſoins, à être obſervateurs & analyſtes, & ils ont dans leurs facultés naiſſantes de quoi être l'un & l'autre. Ils le ſont même en quelque ſorte forcément, tant que la nature les conduit ſeuls. Ils en ſuivent les mouvemens & les règles à leur inſçu ; mais enfin ils les ſuivent, & acquièrent des connoiſſances ſans aucun ſecours étranger. Mais auſſi-tôt que nous commençons à les conduire nous-mêmes, nous leurs interdiſons toute obſervation & toute analyſe. Nous ſuppoſons qu'ils ne raiſonnent pas, parce que nous ne ſavons pas raiſonner avec eux ; & en attendant un âge de raiſon qui commençoit ſans nous, & que nous retardons de tout notre pouvoir, nous les condamnons à ne juger que d'après nos opinions, nos préjugés, nos erreurs. Il faut donc qu'ils ſoient ſans eſprit, ou qu'ils n'aient qu'un eſprit faux. Si quelques-uns ſe diſtinguent, c'eſt qu'ils ont dans leur conformation aſſez d'énergie pour vaincre tôt ou tard les obſtacles que nous avons mis au développement de leurs talens : les autres ſont des plantes que nous avons mutilées juſques dans les racines, & qui meurent ſtériles ».

« Nous ne prétendons pas cependant, ajoute-t-il, que la nature, ou, ce qui eſt le même, nos facultés déterminées par nos beſoins, ne puiſſent jamais induire les enfans en erreur : un beſoin preſſant peut faire porter à un enfant un jugement faux, parce qu'il le fait juger à la hâte ; mais l'erreur ne peut être que momentanée. Trompé dans ſon attente, il ſent bientôt la néceſſité de juger une ſeconde fois, & il juge mieux : l'expérience qui veille ſur lui, corrige ſes mépriſes. Croit-il voir ſa nourrice, parce qu'il apperçoit dans l'éloignement une perſonne qui lui reſſemble ? Son erreur ne dure pas ; ſi un premier coup-d'œil l'a trompé, un ſecond le détrompe, & il la cherche des yeux ».

« Ainſi les ſens détruiſent ſouvent eux-mêmes les erreurs où ils nous font tomber : parce que ſi une première obſervation ne répond pas au beſoin pour lequel nous l'avons faite, nous ſommes avertis par-là que nous avons mal obſervé, & nous ſentons la néceſſité d'obſerver de nouveau. Ces avertiſſemens ne nous manquent jamais, lorſque les choſes ſur leſquelles nous nous trompons nous ſont abſolument néceſſaires ; car dans la jouiſſance, la douleur vient à la ſuite d'un jugement faux, comme le plaiſir vient à la ſuite d'un jugement vrai. Le plaiſir & la douleur voilà donc nos premiers maîtres : il nous éclairent, parce qu'ils nous avertiſſent ſi nous jugeons bien ou ſi nous jugeons mal, & c'eſt pourquoi, dans l'enfance, nous faiſons ſans ſecours, des progrès qui paroiſſent auſſi rapides qu'étonnans ». *Développemens de l'art de penſer*, part. 1re, chap. 1, & part. 2, chap. 2.

n'en éprouve qu'une, celle de l'objet sur lequel je fixe mes regards ».

Ce regard est une action par laquelle mon œil tend à l'objet sur lequel il se dirige : par cette raison je lui donne le nom d'attention ; & il m'est évident que cette direction de l'organe est toute la part que le corps peut avoir à l'attention. Quelle est donc la part de l'*ame ?* Une sensation que nous éprouvons comme si elle étoit seule, parce que toutes les autres sont comme si nous ne les éprouvions pas.

La comparaison. « L'attention que nous donnons à cet objet n'est donc, de la part de l'*ame*, que la sensation que cet objet fait sur nous ; sensation qui devient en quelque sorte exclusive ; & cette faculté est la première que nous remarquons dans la faculté de sentir ».

Comme nous donnons notre attention à un objet, nous pouvons la donner à deux à la fois. Alors, au lieu d'une seule sensation exclusive, nous en éprouvons deux ; & nous dirons que nous les comparons, parce que nous ne les éprouvons exclusivement, que pour les obsèrver l'une à côté de l'autre, sans être distraits par d'autres sensations : or c'est proprement ce que signifie le mot *comparer*.

La comparaison n'est donc qu'une double attention ; elle consiste dans deux sensations qu'on éprouve comme si on les éprouvoit seules, & qui excluent toutes les autres.

Un objet est présent ou absent. S'il est présent, l'attention est la sensation qu'il fait actuellement sur nous ; s'il est absent, l'attention est le souvenir de la sensation qu'il a faite. C'est à ce souvenir que nous devons le pouvoir d'exercer la faculté de comparer des objets absens, comme des objets présens. Nous traiterons bientôt de la mémoire.

Le jugement. Nous ne pouvons comparer deux objets, ou éprouver, comme l'une à côté de l'autre, les deux sensations qu'ils font exclusivement sur nous, qu'aussi-tôt nous n'apercevions qu'ils se ressemblent ou qu'ils différent. Or apercevoir des ressemblances ou des différences, c'est juger. Le jugement n'est donc encore que des sensations.

La réflexion. Si, par un premier jugement, je connois un rapport ; pour en connoître un autre, j'ai besoin d'un second jugement. Que je veuille, par exemple, savoir en quoi deux arbres diffèrent, j'en observerai successivement la forme, la tige, les branches, les feuilles, les fruits ; je comparerai successivement toutes ces choses ; je ferai une suite de jugemens ; & parce qu'alors mon attention réfléchit, en quelque sorte, d'un objet sur un objet, je dirai que je réfléchis. La réflexion n'est donc qu'une suite de jugemens qui se font par une suite de comparaisons ; & puisque dans les comparaisons & dans les jugemens, il n'y a que des sensations, il n'y a donc aussi que des sensations dans la réflexion.

L'imagination. Lorsque par la réflexion on a remarqué les qualités par où les objets diffèrent, on peut, par la même réflexion, rassembler dans un seul les qualités qui sont séparées dans plusieurs. C'est ainsi qu'un poète se fait, par exemple, l'idée d'un héros qui n'a jamais existé ; alors les idées qu'on se fait sont des images qui n'ont de réalité que dans l'esprit ; & la réflexion qui fait ces images, prend le nom d'*imagination*.

Le raisonnement. Un jugement que je prononce peut en renfermer implicitement un autre, que je ne prononce pas. Si je dis qu'un corps est pesant, je dis implicitement que si on ne le soutient pas, il tombera. Or, lorsqu'un second jugement est ainsi renfermé dans un autre, on le peut prononcer comme une suite du premier, & par cette raison on dit qu'il en est la conséquence. On dira, par exemple, *cette voûte est bien pesante ; donc si elle n'est pas soutenue, elle tombera.* Voilà ce qu'on entend par *faire un raisonnement* ; ce n'est autre chose que prononcer deux jugemens de cette espèce. Il n'y a donc que des sensations dans nos raisonnemens, comme dans nos jugemens.

Le second jugement du raisonnement que nous venons de faire est sensiblement renfermé dans le premier ; & c'est une conséquence qu'on n'a pas besoin de chercher. Il faudroit au contraire chercher, si le second jugement ne se montroit pas dans le premier d'une manière assez sensible ; c'est-à-dire, qu'il faudroit, en allant du connu à l'inconnu, passer, par une suite de jugemens intermédiaires, du premier jusqu'au dernier, & les avoir tous successivement renfermés les uns dans les autres. Ce jugement, par exemple, *le mercure se soutient à une certaine hauteur dans le tube d'un baromètre*, est renfermé implicitement dans celui-ci, *l'air est pesant.* Mais parce qu'on ne le voit pas tout à coup, il faut, en allant du connu à l'inconnu, découvrir par une suite de jugemens intermédiaires, que le premier est une conséquence du second. Nous avons déjà fait de pareils raisonnemens ; nous en ferons encore ; & quand nous aurons contracté l'habitude d'en faire, il ne nous sera pas difficile d'en démêler tout l'artifice. On explique toujours les choses qu'on sait faire : commençons donc par raisonner.

On voit que toutes les facultés que nous venons d'observer sont renfermées dansla faculté de sentir. L'*ame* acquiert par elles toutes ses connoissances : par elles, elle entend les choses qu'elle étudie en quelque sorte, comme par l'oreille elle entend les sons ; c'est pourquoi la réunion de toutes ces facultés se nomme *entendement*. L'entendement comprend donc l'attention, la comparaison, le jugement, la réflexion, l'imagination & le raisonnement. On ne sauroit s'en faire une idée plus exacte.

En considérant nos sensations comme représentatives, nous en avons vu naître toutes nos idées, &

& toutes les opérations de l'entendement : si nous les considérons comme agréables ou désagréables, nous en verrons naître toutes les opérations qu'on rapporte à la volonté.

Le besoin. Quoique par souffrir on entende proprement éprouver une sensation désagréable, il est certain que la privation d'une sensation agréable est une souffrance plus ou moins grande. Mais il faut remarquer qu'être *privé* & *manquer*, ne signifient pas la même chose. On peut n'avoir jamais joui des choses dont on manque, on peut même ne les pas connoître. Il en est tout autrement des choses dont nous sommes privés ; non seulement nous les connoissons, mais encore nous sommes dans l'habitude d'en jouir, ou du moins d'imaginer le plaisir que la jouissance peut promettre. Or une pareille privation est une souffrance qu'on nomme plus particulièrement *besoin.* Avoir besoin d'une chose, c'est souffrir parce qu'on en est privé.

Le mal-aise. Cette souffrance, dans son plus foible degré, est moins une douleur qu'un état où nous ne nous trouvons pas bien, où nous ne sommes pas à notre aise : je nomme cet état *mal-aise.*

L'inquiétude. Le mal-aise nous porte à nous donner des mouvemens pour nous procurer la chose dont nous avons besoin. Nous ne pouvons donc pas rester dans un parfait repos ; & par cette raison, le mal-aise prend le nom d'*inquiétude.* Plus nous trouvons d'obstacles à jouir, plus notre inquiétude croît ; & cet état peut devenir un tourment.

Le désir. Le besoin ne trouble notre repos, ou ne produit l'inquiétude, que parce qu'il détermine les facultés du corps & de l'*ame* sur les objets dont la privation nous fait souffrir. Nous nous retraçons le plaisir qu'ils nous ont fait : la réflexion nous fait juger de celui qu'ils peuvent nous faire encore : l'imagination l'exagère ; & pour jouir, nous nous donnons tous les mouvemens dont nous sommes capables. Toutes nos facultés se dirigent donc sur les objets dont nous sentons le besoin ; & cette direction est proprement ce que nous entendons par *désir.* (*Premiers développemens de l'art de penser.*)

Cette sorte de modification est mixte ou équivoque. On dit qu'elle est équivoque, parce que tantôt l'*ame* se livre à la joie qui lui vient par l'idée de la possibilité de posséder l'objet désiré, & le jugement, joint au désir, produit l'espérance ; tantôt elle s'abandonne à l'impression fâcheuse de la privation, avec des idées de difficulté ou d'impossibilité de posséder cet objet, & de là naît la crainte ou le désespoir.

Ces deux dernières manières d'être de l'*ame* offrent les mêmes modifications que la tristesse & la douleur, dont elles ne différent que par le mélange de l'idée flatteuse de la possession qui réveille & excite par intervalles les organes des sensations & du mouvement : mais un vrai désespoir ou une crainte sans espérance, s'il en est, produit un abattement général, & ne diffère en rien de la douleur & de la tristesse parfaite.

Les passions. Les désirs tournés en habitudes produisent les passions. De pareils désirs sont en quelque sorte permanens, ou du moins s'ils se suspendent par intervalles, ils se renouvellent à la plus légère occasion. Les passions entraînent toujours avec elles un état violent de l'*ame*, accompagné de ces grands mouvemens qu'on nomme *émotions*, dont l'impression se fait sentir si puissamment dans les parties précordiales. On voit par-là en quoi les simples sensations diffèrent des passions. La passion est une action de l'*ame*, qui, à l'occasion d'une sensation actuelle, prend les modifications vives, & produit les émotions violentes que nous remarquons dans l'amour, la haîne, la colère, &c. L'*ame* peut se donner ces passions, lors même que les sens cessent d'y concourir ; parce que sa puissance sur l'action nerveuse, qui est le principe de la sensibilité, lui donne la faculté de faire reprendre au cerveau, qu'on peut regarder comme le centre commun où tous les sens viennent se réunir, & d'où ils semblent même naître, les mêmes déterminations qui avoient produit chacune des passions, & qui les constituent.

L'impression qui se fait ressentir dans les plexus précordiaux, a fait regarder le cœur comme le siège & l'agent même des passions ; ce qui est une erreur trop commune. Les révolutions que ces violentes émotions ne manquent pas d'exciter, troublent la régularité des mouvemens du diaphragme, du cœur, & de la circulation. Mais le cœur n'a pas plus de part à ces dérangemens, que la roue d'un moulin, dont les eaux seroient interrompues dans leur cours, n'auroit de part à l'irrégularité du mouvement des meules. C'est à ces eaux motrices qu'il faut remonter ; & pour le cœur, c'est à l'impression des *plexus* dans la fougue des passions, qu'il faut attribuer tous les désordres qui se manifestent à leur suite dans les différens organes.

Nous avons fait observer qu'il y avoit dans le corps humain, des parties dans lesquelles le sentiment étoit plus exquis, & que c'étoit sur les centres de la sensibilité que l'action de l'*ame* s'exerçoit plus immédiatement. De ce nombre sont le cerveau, la région précordiale, & les différens plexus nerveux, connus sous les nom de cardiaques, stomachiques, hépatiques, mésentériques, & semi-lunaires, les parties de la génération, &c..... C'est aussi sur ces organes que l'effet des passions est plus marqué ; mais il n'en est point sur lesquels leur empire ne s'étende. Elles influent sur tous nos mouvemens, sur toutes nos actions, sur la santé & les degrés si divers qu'elle offre ; sur les maladies, leurs causes, leurs symptômes, & leur guérison ; enfin sur toutes les situations de l'économie animale. Les médecins ne sauroient donc s'attacher trop scrupuleusement à connoître leur mécanisme & leurs effets, soit pour pouvoir exciter

à propos celles qui peuvent être utiles, soit pour remédier aux désordres fréquens de celles qui sont nuisibles. Lorsqu'il faut calmer les passions dangereuses, & persuader aux hommes la nécessité de résister à leur pouvoir tyrannique ; lorsque, pour faire goûter les préceptes, il faut déguiser l'art qui rebute, avec les charmes du raisonnement qui attache & séduit, alors la philosophie peut s'allier avec les plus grands avantages à la médecine. (*Voy.* l'art. AFFECTIONS DE L'AME, *pathologie.*)

L'espérance. Nous avons dit que l'espèce de jugement qui nous fait prévoir que nous obtiendrons une chose, joint au désir que nous en avons, produisoit *l'espérance ;* un autre jugement produira la volonté, c'est celui que nous portons, lorsque l'expérience nous a fait l'habitude de juger que nous ne devons trouver aucun obstacle à nos désirs. *Je veux* signifie, *je désire, & rien ne doit s'opposer à mon désir, tout y doit concourir.*

Volonté. Telle est au propre l'acception du mot *volonté*; mais on lui donne ordinairement une signification plus étendue, & l'on est d'usage d'entendre par volonté, une faculté qui comprend toutes les habitudes qui naissent du besoin, les désirs, les passions, l'espérance, le désespoir, la crainte, la confiance, la présomption, & plusieurs autres dont on peut aisément se faire des idées.

Enfin le mot *pensée*, plus général encore, comprend dans son acception toutes les facultés de l'entendement & toutes celles de la volonté. Car penser, c'est sentir, donner son attention, comparer, juger, réfléchir, imaginer, raisonner, désirer, avoir des passions, espérer, craindre, &c.

Quant au pouvoir qu'a notre *ame* de se donner à elle-même ces mouvemens, cette activité qui met toutes ses facultés en jeu, qui revêt à son gré la puissance nerveuse des caractères que demandent l'imagination, la mémoire, les sensations, & les passions ; c'est une chose que nous ne pouvons qu'admirer, sans prétendre l'expliquer.

Après avoir exposé comment les facultés de l'*ame* naissent successivement de la sensation, après avoir montré qu'elles ne sont que la sensation qui se transforme, pour devenir chacune d'elles, nous allons nous occuper des causes de la sensibilité & de la mémoire.

Des causes de la sensibilité & de la mémoire.

On doit renoncer à expliquer toutes les causes physiques de la sensibilité & de la mémoire, & si nous arrrêtons nos regards sur ces phénomènes importans de l'économie animale, c'est bien moins pour tenter de résoudre une difficulté qui s'est montrée inaccessible à toutes les recherches, que pour rendre compte de ce que l'expérience a enseigné, & de ce que l'analogie permet de conjecturer.

Plusieurs systêmes ont été proposés pour expliquer le mécanisme des sensations & de la mémoire, & quelque différens qu'ils soient entre eux, ils offrent tous cela de commun ; c'est qu'ils attribuent aux nerfs le principe du sentiment & la fonction de le transmettre & de le distribuer à toutes les parties.

Les uns se représentent les nerfs comme des cordes solides, susceptibles d'ébranlement & de vibrations, & prétendent que les sensations se font par l'ébranlement de ces cordes, porté jusqu'au cerveau. Cette supposition est absolument imaginaire, & ne sauroit s'arranger avec les faits. Les nerfs sont des cordes lâches, attachées à divers points, couchées, repliées dans les graisses, dans les chairs, autour des vaisseaux. Dans cet état, bien reconnu par les observations anatomiques, est-il permis de croire que les nerfs puissent être susceptibles de l'ébranlement & des vibrations qu'on leur a prêtées ?

D'autres, qui ont plus exactement observé la structure de l'organe nerveux, assurent qu'ils ont découvert des cavités dans les nerfs. *Lewenoeck* dit les avoir vues avec ses excellens microscopes, & qu'elles occupent toute leur étendue. Mais quand il ne les auroit pas vues, seroit-il étonnant qu'on ne pût distinguer les canaux d'un fluide auprès duquel tous les fluides invisibles sont des corps grossiers ? Voit-on l'air qui est si palpable, comparé au fluide animal ? Voit-on les vaisseaux admis & reconnus dans les végétaux ? Voit-on les pores du diamant, du cristal, qui sont pourtant de grandes routes pour la lumière, laquelle est encore une substance peut-être grossière, comparée au fluide nerveux ? Enfin à ces différentes probabilités de l'existence des cavités nerveuses & de celle d'un fluide destiné à y couler, on peut ajouter l'expérience faite sur le nerf diaphragmatique, qui paroît tout à fait convaincante. En liant ce nerf, on ôte le mouvement au diaphragme, & on le lui rend ensuite en pressant le nerf entre les doigts, depuis la ligature jusqu'au diaphragme. Si l'on répète cette manœuvre plusieurs fois, on épuise le nerf, & on ne rend plus le mouvement au muscle. Mais alors si on délie le nerf & qu'on le laisse reposer, comme pour donner le temps au fluide animal de le remplir, le diaphragme se remet bientôt en jeu, & on peut ensuite recommencer l'expérience précédente, qui réussit encore. Ce phénomène est inexplicable dans le systême du trémoussement des nerfs.

Parmi ceux qui admettent un fluide dans les nerfs, les uns prétendent que les sensations se font par une espèce de reflux ou d'ondulation des esprits, depuis l'organe affecté jusqu'au cerveau. Mais ce systême présente encore de grandes difficultés. 1°. Les esprits sont poussés sans cesse dans toutes les parties du corps par le mouvement du cerveau, comme le sang artériel est chassé par l'impulsion du cœur dans les mêmes parties. Or comment imaginer qu'une paille qu'on passe sur la plante des pieds fasse refouler le suc nerveux vers le cerveau, tandis qu'il n'y a pas de com-

preſſion capable de faire refluer une goutte de ſang du pied vers le cœur ?

2°. Si le reflux étoit la cauſe des ſenſations, en appuyant le plat de la main ſur une partie, on exciteroit un bien plus grand reflux, & ainſi une bien plus grande ſenſation, qu'en y enfonçant une aiguille; celle-ci fait pourtant une ſenſation plus vive.

Après avoir combattu ces deux ſyſtêmes, M. le Cat propoſe une autre hypothèſe pour expliquer les ſenſations : voici en quoi elle conſiſte.

D'abord il regarde l'exiſtence d'un fluide animal, principe du ſentiment, du mouvement, & de la vie, comme démontrée. Et en effet, que quelque accident affaiſſe le cerveau & obſtrue le principe des nerfs, l'animal tombe ſans vie; qu'une portion de la moelle épinière ſoit comprimée, que des nerfs particuliers ſoient liés, les parties où ces canaux ſe portent perdent le mouvement & le ſentiment.

Quant à la nature de ce fluide, ſon opinion eſt toute particulière. « Autant, dit-il, l'exiſtence du fluide animal eſt évidente, autant ſa nature eſt obſcure. On veut que ce fluide ſoit la portion la plus ſubtile de nos liqueurs, filtrée par le cerveau; on ſe perſuade aiſément que le cerveau eſt un filtre; il a une ſubſtance corticale comme les reins : ſa ſubſtance médullaire doit être regardée comme tubulaire, & les nerfs en ſont viſiblement les canaux excrétoires ».

Mais, ajoute-t-il, quelle eſt celle de toutes les liqueurs animales qui ſeroit propre à couler dans ces organes & à produire les phénomènes attribués à ce fluide ? L'huile la plus éthérée eſt une ſubſtance trop groſſière pour y prétendre, & les huiles en général pourriſſent les parties nerveuſes. Le ſel le plus volatil n'eſt pas plus admiſſible, puiſqu'il porte encore avec ſoi une action irritante, incompatible avec la nature de ces organes. Chacun connoît l'irritation violente que produit l'eſprit volatil de ſel ammoniac, préſenté ſeulement au nez, & l'on ſait par expérience, que l'uſage continué de la ſubſtance volatile la plus déliée deſsèche les nerfs, & leur ôte l'action & la vie. Ce qu'il y a de plus fluide & de plus doux dans nos liqueurs, c'eſt la lymphe, la féroſité, l'eau enfin; mais eſt-il croyable que ce fluide animal, qui eſt néceſſairement ſi ſubtil, ſi actif, ſi impétueux, ne ſoit que de l'eau ? Si vous dites que cette eau eſt raréfiée en air, ou mêlée de beaucoup d'air, nous ne ſommes pas plus avancés. Suivant les expériences de *Muskenbrock*, l'air lui-même ne peut pénétrer nos membranes, acceſſibles à l'eau & aux autres liqueurs; il eſt donc encore moins propre que les fluides précédens à faire l'eſprit animal; & d'ailleurs quelles qualités a l'air pour des fonctions auſſi merveilleuſes que celles de cet eſprit ? La matière du feu, beaucoup plus ſubtile que l'air, ne l'eſt pas encore à un degré propre à produire ces phénomènes. La lumière qui, par ſon eſſence, paroîtroit plus convenable à ces fonctions ſublimes, n'eſt pas même proportionnée à la nature du fluide animal, puiſque dans l'organe de la vue, ſi cette lumière frappe la partie moelleuſe du nerf optique, qui eſt remplie de ce fluide animal, & qu'elle peut y affecter immédiatement, elle ne fait aucune impreſſion ſur ce fluide, & l'on ceſſe alors de voir l'objet dont elle porte l'image; de ſorte que pour communiquer ſon impreſſion à ce fluide, elle a beſoin, comme les corpuſcules des odeurs & des ſaveurs, de la médiation d'une membrane ſolide.

Où chercher donc la ſource du fluide que ſéparent le cerveau & les nerfs, de cette eſpèce d'*ame* du règne animal, ſinon dans le foyer commun de cet eſprit qui vivifie l'univers entier ? Mais il falloit un organe; il falloit une fonction deſtinée à extraire ce fluide de la maſſe aériforme qui nous environne, & à l'introduire dans l'économie animale. C'eſt la trachée-artère que M. le Cat regarde comme le canal de communication, au moyen duquel le fluide vital pénètre avec l'air dans le poumon; & c'eſt à la reſpiration qu'il attribue la fonction de le renouveler ſans interruption, pour ne pas expoſer à chaque inſtant la vie au danger imminent d'être détruite. Le poumon réunit donc le double avantage de fournir à la machine le fluide qui eſt le principe du mouvement, & de s'oppoſer puiſſamment à la diſſolution que ce même mouvement tend eſſentiellement à produire (1).

Le ſang n'a pas plutôt reçu cette précieuſe influence dans ce viſcère, que le cœur le pouſſe par l'aorte à toutes les parties, & principalement droit au cerveau par les carotides & les artères vertébrales : c'eſt là que ce fluide, trouvant un filtre proportionné à ſa nature, paſſe dans cet organe dépouillé des humeurs groſſières auxquelles il eſt allié, & qu'il laiſſe dans le ſang; & c'eſt le rapprochement des élémens épars de cette ſubſtance, qui forme le fluide animal.

Ce fluide forme une eſpèce de lac dans le cerveau; la moelle épinière en eſt le principal canal, & les nerfs autant de conduits inférieurs qui arroſent & vivifient continuellement toutes les parties. Là, dit M. le Cat, après un ſéjour de peu de durée dans les organes du ſentiment & du mouvement, il ſe diſſipe dans notre atmoſphère, & va de là ſe perdre de nouveau dans ſa première origine. Il n'eſt point d'animaux qui puiſſent vivre ſans le ſecours de cet eſprit; tous le reſpirent, tous

(1) La phyſique moderne a fait faire un grand pas à la médecine, dans la découverte de l'uſage des poumons; elle a démontré preſque juſqu'à l'évidence, que le principal uſage de ces organes dans la reſpiration eſt d'extraire de l'air vital contenu dans l'atmoſphère, la chaleur qui s'y trouve combinée, & de porter ce principe avec le ſang dans toute l'économie animale.

le puisent, à leur manière, dans le fluide où ils vivent; ceux-ci dans l'air, ceux-là dans l'eau, les autres dans la fange. Enfin, ajoute-t-il, peut-être la diversité de ses sources est-elle une des premières causes de la diversité des animaux.

Mais quoique le fluide animal soit le premier principe de la vie & de tous les phénomènes qui en dérivent; quoique ce soit lui qui anime tous les règnes de la nature; cependant il est trop subtil & trop différent des corps ordinaires, pour pouvoir leur communiquer immédiatement le mouvement. Il ne peut ni recevoir, ni transmettre les sensations. Seul & isolé, il ne peut exercer aucune action sur la matière grossière dont il diffère tant, ni remplir aucune des fonctions qui lui appartiennent. C'est pourquoi M. le Cat pense qu'il s'allie dans le corps animal avec les fluides secondaires les moins éloignés de sa nature, & qu'il en fait autant de puissances, dont il se sert pour mettre en mouvement le reste. Les fluides avec lesquels il s'allie, sont de différente espèce, & forment avec lui un principe différent sous quelques rapports, & propre à diverses fonctions. Uni avec les liqueurs qui circulent dans les viscères, dans le tissu des parties, il les rend propres à leur donner la vie, la nourriture, l'accroissement. M. le Cat l'appelle fluide animo-végétal. Dans les muscles, ce fluide associé à la liqueur qui les arrose, devient le fluide moteur. Dans les organes du sentiment, lié avec la substance immatérielle & pensante, il forme ce que les anciens appeloient l'*ame sensitive*. Enfin dans les différentes parties du cerveau & à la source commune de la force nerveuse, il est le siège principal de l'*ame*, & lui sert d'intermède avec le corps.

M. le Cat applique cette théorie au mécanisme des sensations, de la manière suivante. Tout le fluide animal forme, suivant lui, ainsi que nous l'avons déjà fait observer, un lac qu'il compare à celui que pourroit former la matière de la lumière; & ce fluide est susceptible de différentes modifications, comme la matière de la lumière l'est de produire les différentes couleurs du bleu, du blanc, du rouge, &c.; ou, ce qui ne change pas l'application qu'il fait de ce fluide, il le considère comme un caméléon, qui, suivant les impressions des objets, prend ses différentes couleurs. Comme on conçoit que toute la surface du caméléon peut donner la même couleur, que tout le ciel peut être bleu, comme dans une belle nuit, puis d'un blanc étincelant, comme dans un beau jour, de même on concevra que tout le fluide animal peut avoir une seule & même modification dans toute son étendue: de même encore que le caméléon peut prendre d'un instant à l'autre différentes couleurs, & que ces météores, qu'on appelle lumières septentrionales, donnent, d'un instant à l'autre, à tout le ciel qu'ils occupent, les couleurs blanche, rouge clair, & rouge obscur; on peut de même imaginer, suivant lui, que tout le fluide sensitif change d'un moment à l'autre de modifications, de sensations, & de passions.

Après avoir supposé le fluide animal susceptible de prendre subitement de nouvelles modifications, on concevra comment une piqûre d'épingle faite au doigt portera d'adord l'impression de douleur au cerveau & dans toute la machine. Chaque organe des sensations étant animé par une fluide sensitif, doué, comme nous l'avons dit, d'une qualité relative à sa fonction, ce fluide recevra l'impression qui lui viendra de l'objet de la sensation, & moyennant l'énergie qu'il tient de l'*ame*, il se revêt de la modification qui constitue la sensation correspondante à cette impression. Tout le fluide qui du cerveau jusqu'à l'organe affecté, forme un courant continu, prend dans un instant la même modification; mais elle est plus vive dans l'organe affecté immédiatement, que dans toutes les autres parties, & c'est ce qui fait qu'on la distingue aisément.

Il est cependant des cas, dit M. le Cat, où l'*ame* paroît se méprendre: par exemple, quelqu'un à qui on a coupé une jambe, ressent encore des douleurs au talon qu'il n'a plus; cela vient de ce que la portion du fluide animal, destinée au talon, est arrêtée où la jambe a été coupée, & qu'elle conserve encore la modification qui constitue la douleur. Ainsi l'*ame*, qui demeure unie à toutes ces parties, doit participer à cette affection.

On peut, en admettant ce systême, concevoir qu'un fluide aussi tenu & aussi mobile que le fluide animal, doit correspondre & communiquer avec la plus grande rapidité l'impression qu'il reçoit, à toutes les parties qui ne cessent point de lui être unies d'une manière continue, & que les parties doivent transmettre au tout leurs impressions avec une promptitude égale; mais il n'est pas aussi facile de comprendre, comme le pense M. le Cat, que le fluide puisse se revêtir du caractère particulier d'une passion, & le communiquer au fluide animal des autres individus. Il appuie cette opinion sur les observations suivantes.

Les expériences les plus exactes de M. *Redi* prouvent que le venin de la vipère n'est rien moins que la liqueur à laquelle on attribue communément cette qualité. Il s'est assuré qu'elle n'est que le véhicule de l'esprit venimeux, & que celui-ci n'est réellement tel, que quand on lui donne ce caractère, en mettant l'animal en colère.

Il en est du venin des autres animaux, comme de celui de la vipère. On sait même que les morsures des animaux les moins venimeux, tels que l'homme & le cheval, le deviendront presque autant que celles de la vipère, si on les met dans le même degré de passion. On a vu un coq en colère donner la rage par un seul coup de bec. Un homme de vingt-sept ans, emporté par la colère, se mordit lui-même, de désespoir de ne

pouvoir ſe venger, & il ſe donna la rage par cette morſure. *Miſcell. cur. acad. nat.* 1706.

M. *le Cat* a vu la morſure d'un homme en colère prendre tous les caractères de malignité des morſures venimeuſes. Il a obſervé qu'un autre homme mordu par un cheval irrité, mourut en ſept jours, avec tous les ſymptômes de l'empoiſonnement le plus violent.

J'ai obſervé un fait qui a quelque rapport avec le précédent. Un homme en démence & contrarié par ſes gardiens, ſe mit fortement en colère, & mordit l'un d'eux à la main. Cette morſure prit très-promptement un mauvais caractère, elle ſe bourſouffla & s'enflamma beaucoup plus qu'une plaie ordinaire n'auroit permis de le craindre, & ce ne fut qu'après un temps très-long & avec des peines infinies, qu'on obtint une cicatrice. On ſait que les fous maniaques préſentent aſſez communément dans les paroxiſmes de leur maladie, pluſieurs ſymptômes qui ont quelque choſe de commun avec ceux de la rage, tels que l'horreur de l'eau, de la lumière, &c.

M. *le Cat* remarque encore que l'animal qui donne la rage, communique ſes inclinations, & que c'eſt de là qu'on a ſouvent vu des enragés aboyer comme les chiens dont ils avoient reçu cette maladie, ce qui le détermine à croire que la colère, la rage, & en général les paſſions & les inclinations des animaux ſont des caractères imprimés dans leur fluide animal, & que cet eſprit, tranſmis aux fluides des autres animaux, leur communique ces mêmes caractères ou des effets dépendans de leur impreſſion ; & que cette communication doit être, à plus forte raiſon, poſſible entre le fluide d'un organe & le fluide général du même animal. Il finit par conclure que les ſenſations & les paſſions conſiſtent dans des modifications particulières du fluide animal, & que ſes caractères ſe communiquent aux fluides de la même eſpèce & ſont ſuſceptibles de changement à tous les inſtans.

Tel eſt le ſyſtême de M. *le Cat*, qui a eu quelques partiſans. Il eſt ſans contredit très-ingénieux ; mais on regrette de ne pas le voir repoſer ſur des baſes plus certaines que celles que lui a fournies l'imagination vive & ardente de ſon auteur. La nature, toujours ſimple dans les moyens qu'elle emploie, toujours avare d'en multiplier le nombre, quand elle peut faire ſervir les mêmes à différens uſages, ne permet guère de l'adopter. Si nous ne conſultons que les faits & que nous les dégagions de toute hypothèſe arbitraire, nous arriverons à des réſultats plus circonſcrits, mais auſſi moins équivoques.

Il paroît aſſez clairement prouvé que les nerfs ſont creux, & qu'ils contiennent dans leurs cavités un fluide très-ſubtil, & que ce fluide eſt le principe du mouvement qui fait la végétation & la ſenſibilité. L'animal vit tant que ce principe ſubſiſte en lui ; il meurt dès qu'il y eſt éteint. L'expérience nous apprend que l'animal peut être réduit à un état de végétation, naturellement par un ſommeil profond, & accidentellement par quelque maladie, telle que l'apoplexie. Le mouvement vital ne ceſſe point alors en lui ; le ſang qui circule, les viſcères & les glandes dont les fonctions s'exercent de manière à entretenir & à réparer les forces, nous manifeſtent ſa préſence.

Mais nos connoiſſances ſur ce principe ſont bornées à ſes effets, & ne s'étendent pas juſqu'à nous laiſſer apercevoir quelle eſt ſa nature. Nous reconnoiſſons bien l'exiſtence de ce mouvement dans l'état de végétation où peut être l'animal ; mais nous ignorons par quelles lois il eſt entretenu, & quelles ſont celles auxquelles il obéit, lorſque l'animal devient ſenſible. Cependant il ſemble que c'eſt le même principe qui fait la végétation & la ſenſibilité, & que le mouvement qui en dérive, ne diffère de lui-même dans ces deux états, que par les différentes déterminations qu'il prend. Si l'œil, par exemple, s'ouvre à la lumière, les rayons qui le frappent, changent la détermination du mouvement qui le faiſoit végéter, pour lui faire prendre celle qui le rend ſenſible. Il en eſt de même des autres ſens. Chaque eſpèce de ſentiment paroît avoir pour cauſe une eſpèce particulière de détermination dans le mouvement qui émane du principe de la vie, & cette modification eſt occaſionnée par l'action des objets ſur les ſens. Cette opinion a été adoptée par le célèbre abbé de *Condillac*.

Nous ferons obſerver avec lui que le mouvement qui rend ſenſible, eſt ſubordonné à quelques lois conſtantes. Il n'eſt pas borné à l'organe expoſé à l'action des objets extérieurs ; il ſe tranſmet juſqu'au cerveau, que l'on doit regarder comme le principal & le premier reſſort du ſentiment. De là il ſuit que la ſenſibilité a pour cauſe la communication qui eſt entre les organes & le cerveau.

« En effet, que le cerveau, comprimé par quelque cauſe, ne puiſſe obéir aux impreſſions tranſmiſes par les organes, auſſi-tôt l'animal devient inſenſible. La liberté eſt-elle rendue à ce premier reſſort ? Alors les organes agiſſent ſur lui, il réagit ſur eux, & le ſentiment ſe reproduit.

» Quoique libre, il pourroit arriver que le cerveau eût peu, ou que même il n'eût point de communication avec quelque autre partie. Une obſtruction, par exemple, ou une forte ligature au bras, diminueroit ou ſuſpendroit le commerce du cerveau avec la main. Le ſentiment de la main s'affoibliroit donc, ou ceſſeroit tout à fait.

» Mais ſi les différentes déterminations données au mouvement qui fait végéter, ſont l'unique cauſe phyſique & occaſionnelle de la ſenſibilité, il s'enſuit que nous ne ſentons qu'autant que nos organes touchent ou ſont touchés ; & c'eſt par le contact que les objets, en agiſſant ſur les organes,

communiquent au mouvement qui fait végéter, les déterminations qui rendent sensible. Ainsi, l'on peut considérer l'odorat, l'ouïe, la vue, & le goût, comme des extensions du tact. L'œil ne verra point, si des corps d'une certaine forme ne viennent heurter contre la rétine : l'oreille n'entendra pas, si d'autres corps d'une forme différente ne viennent frapper le tympan. En un mot, le principe de la variété des sensations est dans les différentes déterminations que ces objets produisent dans le mouvement, suivant l'organisation des parties exposées à leur action.

» Mais comment le contact de certains corpuscules occasionnera-t-il les sensations de son, de lumière, de couleur? On en pourroit peut-être rendre raison, si l'on connoissoit l'essence de l'*ame*, le mécanisme de l'œil, de l'oreille, du cerveau, la nature des rayons qui se répandent sur la rétine, & de l'air qui frappe le tympan. Mais c'est ce que nous ignorons; & l'on peut abandonner l'explication de ces phénomènes à ceux qui aiment à faire des hypothèses sur les choses où l'expérience n'est d'aucun secours ».

Si Dieu formoit dans notre corps un nouvel organe, propre à faire prendre au mouvement de nouvelles déterminations, nous éprouverions des sensations différentes de celles que nous avons eues jusqu'à présent. Cet organe nous feroit découvrir dans les objets, des propriétés dont aujourd'hui nous ne saurions nous faire aucune idée. Il seroit une source de nouveaux plaisirs, de nouvelles peines, & par conséquent de nouveaux besoins.

Il en faut dire autant d'un septième sens, d'un huitième, & de tous ceux qu'on voudra supposer, quel qu'en soit le nombre. Il est certain qu'un nouvel organe dans nos corps rendroit le mouvement qui le fait végéter susceptible de bien des modifications que nous ne saurions imaginer.

Ces sens seroient remués par des corpuscules d'une certaine forme : ils s'instruiroient, comme les autres, d'après le toucher, & ils apprendroient de lui à rapporter leurs sensations sur les objets.

Mais les sens que nous avons suffisent à notre conservation; ils sont même un trésor de connoissances pour ceux qui savent en faire usage; & si les autres n'y puisent pas les mêmes richesses, ils ne se doutent pas de leur indigence. Comment imagineroient-ils qu'on voit dans des sensations qui leur sont communes, ce qu'ils n'y voient pas eux-mêmes?

L'action des sens sur le cerveau rend donc l'animal sensible. Mais cela ne suffit pas pour donner au corps tous les mouvemens dont il est capable; il faut encore que le cerveau agisse sur tous les muscles & sur tous les organes intérieurs destinés à mouvoir chacun des membres. Or l'observation démontre cette action du cerveau.

Par conséquent lorsque ce principal ressort reçoit certaines déterminations de la part des sens, il en communique d'autres à quelques-unes des parties du corps, & l'animal se meut.

L'animal n'auroit que des mouvemens incertains, si l'action des sens sur le cerveau & du cerveau sur les membres n'eût été accompagnée d'aucun sentiment. Mu sans éprouver ni peine ni plaisir, il n'eût pris aucun intérêt aux mouvemens de son corps; il ne les eût donc pas observés, il n'eût donc pas appris à les régler lui-même.

Mais dès qu'il est invité par la peine ou par le plaisir, à éviter ou à faire certains mouvemens, c'est une conséquence qu'il se fasse une étude de les éviter ou de les faire. Il compare les sentimens qu'il éprouve; il remarque les mouvemens qui les précèdent & ceux qui les accompagnent : il tâtonne, en un mot, & après bien des tâtonnemens, il contracte enfin l'habitude de se mouvoir à sa volonté. C'est alors qu'il a des mouvemens réglés. Tel est le principe de toutes les habitudes du corps.

« Ces habitudes sont des mouvemens réglés qui se font en nous, sans que nous paroissions les diriger nous-mêmes; parce qu'à force de les avoir répétés, nous les faisons sans avoir besoin d'y penser. Ce sont ces habitudes qu'on nomme *mouvemens naturels*, *actions mécaniques*, *instinct*, & qu'on suppose faussement être nées avec nous. On évitera le préjugé, si l'on juge de ces habitudes par d'autres qui nous sont devenues tout aussi naturelles, quoique nous nous souvenions de les avoir acquises.

» La première fois, par exemple, que je porte les doigts sur un clavecin, ils ne peuvent avoir que des mouvemens incertains : mais à mesure que j'apprends à jouer de cet instrument, je me fais insensiblement une habitude de mouvoir mes doigts sur le clavier. D'abord ils obéissent avec peine aux déterminations que je veux leur faire prendre; peu à peu ils surmontent les obstacles; enfin ils se meuvent d'eux-même à ma volonté, ils la préviennent même, & ils exécutent un morceau de musique, pendant que ma réflexion se porte sur toute autre chose.

» Ils contractent donc l'habitude de se mouvoir suivant un certain nombre de déterminations; & comme il n'est point de touche par où un air ne puisse commencer, il n'est point de détermination qui ne puisse être la première d'une certaine suite. L'exercice combine tous les jours différemment ces déterminations; les doigts acquièrent tous les jours plus de facilité; enfin ils obéissent, comme d'eux-mêmes, à une suite de mouvemens déterminés, & ils obéissent sans effort, sans qu'il soit nécessaire que j'y fasse attention. C'est ainsi que les organes des sens, ayant contracté différentes habitudes, se meuvent d'eux-mêmes, & que l'*ame* n'a plus besoin de veiller continuellement sur eux, pour en régler les mouvemens.

Mais le cerveau eſt le premier organe ; c'eſt un centre commun où tous ſe réuniſſent, & d'où même tous paroiſſent naître. En jugeant donc du cerveau par les autres ſens, nous ſerons en droit de conclure que toutes les habitudes du corps paſſent juſqu'à lui, & que par conſéquent les fibres qui le compoſent, propres, par leur flexibilité, à des mouvemens de toute eſpèce, acquièrent, comme les doigts, l'habitude d'obéir à différentes ſuites de mouvemens déterminés. Cela étant, le pouvoir qu'a mon cerveau de rappeler un objet, ne peut être que la facilité qu'il a acquiſe de ſe mouvoir par lui-même de la même manière qu'il étoit mu lorſque cet objet frappoit mes ſens.

« La cauſe phyſique & occaſionnelle qui conſerve ou qui rappelle les idées, eſt donc dans les déterminations dont le cerveau, ce principal organe du ſentiment, s'eſt fait une habitude, & qui ſubſiſtent encore, ou ſe reproduiſent, lors même que les ſens ceſſent d'y concourir. Car nous ne nous retracerions pas les objets que nous avons vus, entendus, touchés, ſi le mouvement ne prenoit pas les mêmes déterminations que lorſque nous voyons, entendons, touchons. En un mot, l'action mécanique ſuit les mêmes lois, ſoit qu'on éprouve une ſenſation, ſoit qu'on ſe ſouvienne ſeulement de l'avoir éprouvée, & la mémoire n'eſt qu'une manière de ſentir ».

On demande ſouvent, *que deviennent les idées dont on ceſſe de s'occuper ? où ſe conſervent-elles ? eſt-ce dans l'*ame *quelles exiſtent pendant ces longs intervalles où nous n'y penſons point ? eſt-ce dans le corps ?*

A ces queſtions, & aux réponſes que font les métaphyſiciens, on croiroit que les idées ſont comme toutes les choſes dont nous faiſons des proviſions, & que la mémoire n'eſt qu'un vaſte magaſin. Il ſeroit tout auſſi raiſonnable de donner de l'exiſtence aux différentes figures qu'un corps a eues ſucceſſivement, & de demander, *que devient la rondeur de ce corps, lorſqu'il prend une autre figure ? où ſe conſerve-t-elle ? & lorſque ce corps redeviend rond, d'où lui vient la rondeur ?*

Les idées ſont, comme les ſenſations, des manières d'être de l'*ame*; elles exiſtent tant qu'elles la modifient ; elles n'exiſtent plus dès qu'elles ceſſent de la modifier. Chercher dans l'*ame* celle auxquelles je ne penſe point du tout, c'eſt les chercher où elles ne ſont plus : les chercher dans le corps, c'eſt les chercher où elles n'ont jamais été. Où ſont-elles donc ? Nulle part.

Ne ſeroit-il pas abſurde de demander où ſont les ſons d'un clavecin, lorſque cet inſtrument ceſſe de réſonner ? Et ne répondroit-on pas, ils ne ſont nulle part ? Mais ſi les doigt frappent le clavier & le meuvent comme ils ſe ſont mus, ils reproduiront les mêmes ſons.

Je repondrai donc que mes idées ne ſont nulle part, lorſque mon *ame* ceſſe d'y penſer ; mais qu'elles ſe retraceront à moi auſſi-tôt que les mouvemens propres à les reproduire ſe renouvelleront.

Quoiqu'on ne connoiſſe pas le mécaniſme du cerveau, on peut donc juger que ſes différentes parties ont acquis la facilité de ſe mouvoir d'elles-mêmes, de la même manière dont elles ont été mues par l'action des ſens ; que les habitudes de cet organe ſe conſervent ; que toutes les fois qu'il leur obéit, il retrace les mêmes idées, parce que les mêmes mouvemens ſe renouvellent en lui ; qu'en un mot, on a des idées dans la mémoire, comme on a dans les doigts des pièces de clavecin ; c'eſt-à-dire, que le cerveau a, comme tous les autre ſens, la facilité de ſe mouvoir ſuivant les déterminations dont il s'eſt fait une habitude. Nous éprouvons des ſenſations à peu près comme un clavecin rend des ſons. Les organes extérieurs du corps humain ſont comme les touches ; les objets qui les frappent, ſont comme les doigts ſur le clavier : les organes intérieurs ſont comme le corps du clavecin ; les ſenſations où les idées ſont comme les ſons ; & la mémoire a lieu, lorſque les idées qui ont été produites par l'action des objets ſur les ſens, ſont reproduites par les mouvemens dont le cerveau a contracté l'habitude.

Si la mémoire, lente ou rapide, retrace les choſes, tantôt avec ordre, tantôt avec confuſion, c'eſt que la multitude des idées ſuppoſe dans le cerveau des mouvemens en ſi grand nombre & ſi variés, qu'il n'eſt pas poſſible qu'ils ſe reproduiſent toujours avec la même facilité & la même exactitude.

Tous les phénomènes de la mémoire dépendent des habitudes contractées par les parties mobiles & flexibles du cerveau, & tous les mouvemens dont ces parties ſont ſuſceptibles, ſont liés les uns aux autres, comme toutes les idées qu'ils rappellent ſont liées entre elles.

C'eſt ainſi que les mouvemens des doigts ſur le clavier ſont liés entre eux, comme les ſons du chant qu'on fait entendre ; que le chant eſt trop lent ſi les doigts ſe meuvent trop lentement, & qu'il eſt confus ſi les mouvemens des doigts ſe confondent. Or comme la multitude des pièces qu'on apprend ſur le clavecin, ne permet pas toujours au cerveau de conſerver les habitudes propres à retracer les idées avec facilité & netteté ; de même la multitude des choſes dont on veut ſe reſſouvenir, ne permet pas toujours au cerveau de conſerver les habitudes propres à retracer les idées avec facilité & préciſion.

« Qu'un habile organiſte porte ſans deſſein les mains ſur le clavier ; les premiers ſons qu'il fait entendre déterminent ſes doigts à continuer de ſe mouvoir, & à obéir à une ſuite de mouvemens qui produiſent une ſuite de ſons dont la mélodie & l'harmonie l'étonnent quelquefois lui-même. Cependant il conduit ſes doigts ſans effort, ſans paroître y faire attention.

C'est de la sorte qu'un premier mouvement, occasionné dans le cerveau par l'action d'un objet sur nos sens, détermine une suite de mouvemens qui retracent une suite d'idées ; & parce que pendant tout le temps que nous veillons, nos sens, toujours exposés aux impressions des objets, ne cessent point d'agir sur le cerveau, il arrive que notre mémoire est toujours en action. Le cerveau, continuellement ébranlé par les organes, n'obéit pas seulement à l'impression qu'il en reçoit immédiatement, il obéit encore à tous les mouvemens que cette première impression doit reproduire. Il va par habitude de mouvement en mouvement, il devance l'action des sens, il retrace de longues suites d'idées; il fait plus encore, il réagit sur les sens avec vivacité, il leur renvoie les sensations qu'ils lui ont auparavant envoyées, & il nous persuade que nous voyons ce que nous ne voyons pas.

Ainsi donc que les doigts conservent l'habitude d'une suite de mouvemens, & peuvent, à la plus légère occasion, se mouvoir comme ils se sont mus ; le cerveau conserve également ses habitudes, & ayant une fois été excité par l'action des sens, il passe de lui-même sur les mouvemens qui lui sont familiers, & il rappelle des idées.

« Mais comment s'exécutent ces mouvemens ? comment suivent-ils différentes déterminations ? C'est ce qu'il est impossible d'approfondir ; si même on faisoit ces questions sur les habitudes que prennent les doigts, je n'y pourrois pas répondre. Je ne tenterai donc pas de me perdre à ce sujet en conjectures ; il me suffit de juger des habitudes du cerveau, par les habitudes de chaque sens : il faut se contenter de connoître que le même mécanisme, quel qu'il soit, donne, conserve, & reproduit les idées.

» Nous venons de voir que la mémoire a principalement son siège dans le cerveau : il me paroît qu'elle l'a encore dans tous les organes de nos sensations ; car elle doit l'avoir par-tout où est la cause occasionnelle des idées que nous rappelons. Or si, pour nous donner la première fois une idée, il a fallu que les sens aient agi sur le cerveau, il paroît que le souvenir de cette idée ne sera jamais plus distinct, que lorsqu'à son tour le cerveau agira sur les sens. Ce commerce d'action est donc nécessaire pour susciter l'idée d'une sensation passée, comme il est nécessaire pour produire une sensation actuelle. En effet, nous ne nous représentons, par exemple, jamais mieux une figure, que lorsque nos mains reprennent la même forme que le tact leur avoit fait prendre. En pareil cas, la mémoire nous parle en quelque sorte un langage d'action.

» La mémoire d'un air qu'on exécute sur un instrument, a son siège dans les doigts, dans l'oreille, & dans le cerveau : dans les doigts, qui se sont fait une habitude d'une suite de mouvemens ; dans l'oreille, qui ne juge les doigts & qui au besoin ne les dirige, que parce qu'elle s'est fait de son côté une habitude d'une autre suite de mouvemens; & dans le cerveau, qui s'est fait une habitude de passer dans les formes qui répondent exactement aux habitudes des doigts & à celles des oreilles.

» On remarque facilement les habitudes que les doigts ont contractées ; on ne peut pas également observer celles des oreilles, moins encore celles du cerveau ; mais l'analogie prouve qu'elles existent.

» Pourroit-on savoir une langue, si le cerveau ne prenoit pas des habitudes qui répondent à celles des oreilles pour l'entendre, à celles de la bouche pour la parler, à celles des yeux pour la lire ? Le souvenir d'une langue n'est donc pas uniquement dans les habitudes du cerveau ; il est encore dans les habitudes des organes de l'ouïe, de la parole, & de la vue.

» D'après les principes que je viens d'établir, il seroit facile d'expliquer les songes; car les idées que nous avons dans le sommeil ressemblent assez à ce qu'exécute un organiste, lorsque dans des momens de distraction, il laisse aller ses doigts comme au hasard. Certainement ses doigts ne font que ce qu'ils ont appris à faire : mais ils ne le font pas dans le même ordre ; ils exécutent ensemble divers passages tirés des différens morceaux qu'ils ont étudiés».

Jugeons donc par analogie de ce qui se passe dans le cerveau, d'après ce que nous observons dans les habitudes d'une main exercée sur un instrument; & nous conclurons que les songes sont l'effet de l'action de ce principal organe sur les sens ; lorsqu'au milieu du repos de toutes les parties du corps, il conserve assez d'activité pour obéir à quelques-unes de ses habitudes. Or, dès qu'il se meut comme il a été mu lorsque nous avions des sensations, alors il agit sur les sens, & aussi-tôt nous entendons & nous voyons : c'est ainsi qu'un manchot croit sentir la main qu'il n'a plus. Mais en pareil cas le cerveau retrace d'ordinaire les choses avec beaucoup de désordre, parce que les habitudes, dont l'action est arrêtée par le sommeil, interceptent un grand nombre d'idées. *La Logique*, *part.* 1, *chap.* 9.

Puisque nous avons expliqué comment se contractent les habitudes qui font la mémoire, il sera facile de comprendre comme elles s'altèrent & se perdent même tout a fait.

1°. Elles s'altéreront si elles ne sont pas entretenues & renouvelées fréquemment. Aussi tous les philosophes ont regardé l'exercice de la mémoire comme le moyen le plus sûr de la développer & de l'étendre. Cicéron dit que pour exercer la sienne, il se rappeloit tous les soirs ce qu'il avoit dit, ce qu'il avoit entendu, & ce qu'il avoit fait dans la journée. *Exercendæ memoriæ gratiâ, quidquid die dixerim, audierim, egerim, commemoro vesperi.*

La

La mémoire (1) n'étant qu'une répétition des mêmes actes, des mêmes déterminations du mouvement dans le cerveau, qui sont devenues des habitudes, le cerveau ne les acquerra pas, si on ne s'exerce pas à les lui faire contracter, & il les perdra si on ne s'applique pas à les lui faire conserver. De nombreux exemples prouvent cette vérité. Nous nous bornerons aux deux suivans : M. *Hudde*, au rappport de *Wolf*, avoit acquis une grande réputation dans la géométrie, & il étoit sur-tout devenu célèbre par deux lettres qu'il avoit publiées sur la réduction des équations & sur les questions qu'on appelle *maximis*, *minimis*, c'est-à-dire, les plus grandes & les plus petites lignes droites qui se terminent aux circonférences des sections coniques. *Leibnitz*, curieux de voir tous les savans, passa, en revenant de France, par Amsterdam, pour y voir celui-ci & s'entretenir avec lui sur les questions les plus difficiles de la géométrie. Mais quel fut son étonnement, lorsqu'il vit que M. *Hudde*, au lieu d'entrer en conversation avec lui, lui présenta seulement un manuscrit qu'il avoit fait autrefois, & lui dit en souriant, que son livre étoit plus savant que son auteur, & qu'il avoit perdu toute idée d'algèbre & de géométrie, depuis qu'il étoit reçu bourgmestre d'Amsterdam.

M. *Mallet*, de l'académie françoise, après avoir su la langue grecque, au point de pouvoir la parler aussi facilement & aussi purement que la sienne, l'avoit tellement oubliée depuis qu'il s'étoit entièrement livré aux affaires, que lorsqu'il rencontroit un mot grec, il étoit embarrassé. *Médecine de l'esprit, par M. le Camus, tom.* 2, *pag.* 311.

2°. Si on charge la mémoire d'un trop grand nombre d'objets, alors cette faculté ne pouvant s'étendre à tous, ni les embrasser également, il y en aura qu'on négligera. Il est constant que nous perdons quelques-unes de nos anciennes connoissances, à mesure que nous en acquérons de nouvelles.

3°. Il y a des dispositions du cerveau qui nuisent à la mémoire. On observe souvent à la suite des fièvres malignes & de plusieurs autres maladies qui exercent particulièrement leurs effets sur quelque partie du cerveau, telles que l'apoplexie, la paralysie, que les malades qui guérissent, ont perdu le souvenir de tout ce qui avoit précédé leur maladie, ou n'en conservent que des idées vagues, incertaines, & quelquefois incohérentes. *Voyez* les mots DÉLIRE, FOLIE, MÉLANCOLIE, MANIE, IMBÉCILLITÉ.

4°. Enfin la mémoire, ainsi que toutes les autres facultés intellectuelles, n'existent pas dans la même intégrité chez l'homme pendant les différentes époques de la vie. Plus foibles dans l'enfance, elles se développent par gradation, croissent & acquièrent de la force avec les organes : dans l'âge consistant, elles jouissent de toute leur vigueur, & ne sont jamais plus brillantes, jamais plus actives que lorsque les sens jouissent de toute leur énergie. mais elles sont soumises à toutes les vicissitudes des saisons, à l'action des alimens, à l'influence de l'air & de ses différentes températures ; la santé, les maladies (1), les passions exercent sur

(1) La mémoire est une des plus brillantes facultés de l'*ame* ; *Quintilien* l'appeloit le trésor de l'éloquence. *Plutarque* disoit que c'étoit l'ouïe des sourds & la vue des aveugles. C'est la source des sciences, & il n'en est pas qui contribue davantage à leur invention & à leur conservation. Sans elle, que deviendroit le dépôt des richesses que recueille l'imagination & qu'enfante le génie. L'histoire nous a transmis des prodiges en fait de mémoire : *Cyrus*, *Thémistocle*, *Mithridate*, *Lucullus*, *Hortensius*, *Sénèque*, *Cyneas*, en ont possédé une si prodigieuse, qu'à peine ose-t-on ajouter foi à ce qu'on nous en a rapporté. Jean *Pic*, comte de Mirandole, suivant le témoignage de Jean-François *Pic* son neveu, récitoit les mots contenus dans deux pages entières, ou dans leur ordre naturel, ou dans un ordre rétrogade, après en avoir entendu la lecture trois fois seulement.

On raconte de *Pascal*, que jusqu'à ce que le déclin de sa santé eût affoibli sa mémoire, il n'avoit rien oublié de tout ce qu'il avoit fait, lu, ou pensé depuis l'âge de raison. *Médec. de l'esprit, page* 280, *tom.* 2.

Les philosophes ont distingué deux espèces de mémoire, l'une naturelle & l'autre artificielle. Celle que l'on nomme artificielle, & qui peut être ainsi appelée, parce que l'art vient à son secours, s'appuie sur des indices muets qui servent à rappeler la chaîne des événemens que la mémoire naturelle ne pouvoit plus représenter. *Quintilien* proposoit de faire à la marge de ses cahiers quelques signes qui eussent des rapports avec ce que l'on vouloit retenir. Par exemple, si l'on vouloit se rappeler quelque anecdote de guerre, on figuroit une pique. Ces moyens, qui viennent aider la mémoire, peuvent être variés à l'infini. On attribue l'invention de la mémoire artificielle à *Simonide*, poète, natif de Chio.

L'empyrisme & la charlatanerie ont prôné certaines substances douées d'une vertu spécifique pour fortifier la mémoire, que l'expérience & la raison n'ont pas tardé à leur enlever. On a attribué cette vertu à la mélisse, au cresson, à la sclarée, aux feuilles de laurier, à la graisse d'ours, au cerveau des oiseaux qui volent avec une grande vîtesse, à certaines pierres précieuses, telles que l'agathe, à certains corps odoriférans, tels que le bois d'aloès, les œillets, le succin oriental, les roses, le chèvre-feuille, l'ambre gris, & le musc. Pline le naturaliste fait mention de deux fontaines singulières situées en Béotie, dont l'une donnoit de la mémoire & l'autre la faisoit perdre.

(1) Il ne paroîtra pas étonnant que l'*ame* jouisse de toute la plénitude de ses facultés lorsque le corps est dans sa plus grande vigueur & au plus haut point de santé ; mais ce qui n'est pas aussi facile à comprendre, c'est le pouvoir qu'ont certaines maladies & certaines constitutions délicates, de donner à l'esprit plus de force, & à l'imagination plus de pénétration & d'activité. Rien n'est plus étrange que l'histoire d'une maladie qui du temps de *Lisimachus* régna pendant quelques mois à *Abdère*. C'étoit une fièvre chaude qui se dissipoit le septième jour par une crise, & qui pendant sa durée portoit une telle action au cerveau, quelle convertissoit les malades en comédiens. Ils ne faisoient que réciter des morceaux de tragédie & sur-tout de l'Andromède d'*Euripide*, comme s'ils eussent été sur la scène. Les enfans rachitiques ont le jugement plus formé à cinq ans, que les autres ne l'ont à quinze. Enfin l'*ame* acquiert quelquefois d'autant plus de force, que le corps est plus près de sa destruction. Consultez les personnes qui, par devoir ou par piété, vont recueillir les derniers soupirs des mourans, elles vous diront qu'elles ont souvent observé

elles leur empire, & elles obéissent au pouvoir absolu des années; aussi la vieillesse nous offre-t-elle ces facultés dans le même degré de foiblesse qu'elles avoient dans le premier âge de la vie. Les parties du cerveau sont alors comme des doigts qui ne sont plus assez flexibles pour se mouvoir suivant toutes les déterminations auxquelles ils étoient propres, & qui leur étoient familières. Cette aptitude se perd peu à peu; il ne reste que des sensations foibles qui vont bientôt échapper, & le mouvement qui paroît les entretenir, est prêt à finir lui-même. (*M. de Laguerene.*)

AMEILLANTE. (*Art vétérinaire.*) (*Voyez* Amouillante.) (*M. Huzard.*)

AMELETTE, AUMELETTE, OMELETTE. (*Pathologie vétérinaire.*) C'est un nom d'imitation que les équarrisseurs & tous ceux qui ne connoissent les maladies des animaux que d'après leurs leçons, donnent à l'espèce de dépôt lymphatique qui a lieu dans plusieurs maladies inflammatoires de la poitrine. L'humeur épanchée contient des flocons plus ou moins considérables d'une matière jaunâtre, épaisse, qui ressemble absolument, par l'arrangement de ses parties, à la préparation alimentaire connue sous le nom d'*omelette*. La plèvre est souvent entièrement désorganisée & en lambeaux; ces flocons, quelquefois très-considérables, sont adhérens au poumon & aux côtes; la lymphe elle-même est jaunâtre & semblable à de la lavure d'*omelette*. Il est inutile de remarquer ici que ce symptôme est toujours accompagné de la mort, & ne se reconnoît qu'à l'ouverture des cadavres. Les équarrisseurs & ceux qui sont accoutumés à inspecter ces sortes d'opérations, jugent dans quel état de la maladie les animaux sont morts, par la formation plus ou moins complette du dépôt jaunâtre auquel la multitude a donné le nom similaire d'*amelette*.

Cet état de la poitrine est aussi celui qui, dans les bêtes à cornes, constitue principalement la maladie rédhibitoire appelée du nom de *pommelière*. (*Voyez* Inflammation de poitrine, Pommelière. (*M. Huzard.*)

AMELI. (*Mat. méd.*) L'*ameli* est un arbrisseau ou un arbuste du Malabar, dont Van Rheede a donné la description dans son *hortus Malabaricus*; M. la Marck l'a fait connoître d'après cet auteur. La décoction de ses feuilles dans l'eau est un remède souverain dans les coliques, suivant le botaniste hollandois. On emploie aussi ses racines & ses feuilles cuites dans l'huile, pour fondre les tumeurs les plus volumineuses & les plus dures. (*M. Fourcroy.*)

AMÉLIORATION DES RACES. (*Hygiène vétérinaire.*) Voyez l'article particulier de chaque espèce domestique, & pour le cheval voyez Haras. (*M. Huzard.*)

AMELLE. AMELLUM. AMELLUS. (*Mat. médic. & hygiène vét.*) *Virgile*, *Georg. lib. IV*, met cette plante au rang de celles qui sont salutaires aux abeilles malades. Il recommande d'en faire bouillir la racine dans de bon vin, & de l'exposer dans des vases à l'entrée des ruches, pour qu'elles s'en nourrissent.

Columelle, *liv. ix*, *chap. xiij*, dit aussi que la racine d'*amellus*, dont la tige est jaune & la fleur couleur de pourpre, étant cuite dans du vin vieux aminéen, est excellente pour ces mouches; & *Higinius*, dans le livre qu'il a écrit des abeilles, rapporte qu'*Aristomachus* recommandoit cette préparation pour celles qui étoient malades.

Les commentateurs de *Virgile* ont été partagés sur la plante appelée *amellus*. On lit dans une traduction françoise des géorgiques, imprimée en 1691 (1), que quelques-uns disent que c'est la *camomille* nommée *chamæmellum*. M. l'abbé *de Lille* dit dans la sienne qu'il est probable qu'il s'agit de l'*aster atticus*. Cette fleur pousse sur une seule tige un grand nombre de rejetons, *ingentem sylvam uno de cespite*; son disque est jaune, *flos aureus ipse*, mais ses rayons sont pourprés, *sed in foliis violæ sublucet purpura nigræ*. Indépendamment de la conformité de cette plante avec l'*amellum* de *Virgile*, cette interprétation est appuyée sur la meilleure autorité possible en fait de botanique, celle du célèbre M. *de Jussieu*. (*M. Huzard.*)

AMELPO. (*Mat. méd.*) L'*amelpo* est un arbre du Malabar, décrit par Van-Rheede, & dont la racine jaunâtre, inodore & amère, est regardée dans le pays comme le préservatif le plus puissant contre la morsure des serpens venimeux. Il suffit même, suivant les malabares, de porter cette racine sur soi, pour n'avoir rien à craindre de cette morsure. La crédulité & l'ignorance en médecine sont de tous les pays. (*M. Fourcroy.*)

AMELPODI. (*Mat. méd.*) c'est le même arbre que l'*amelpo*. (*M. Fourcroy.*)

AMENDÉ, AMENDER, S'AMENDER. (*Hyg. vétér.*) Cette expression n'est plus d'un usage aussi général qu'autrefois; on la conserve néanmoins, & elle est encore commune dans les provinces qui fournissent beaucoup de chevaux, & parmi les marchands & les maquignons.

Un cheval *amendé* est celui qui a profité, soit dans le pâturage, soit dans l'écurie, ou qui, après avoir souffert par des maladies ou par le travail, est laissé en repos pour se rétablir & *prendre du corps*. Dans le dernier cas, on dit plus particulièrement

---

des hommes qui, après avoir eu l'esprit très-foible pendant toute leur vie, avoient montré dans leurs derniers momens une élévation & une force d'*ame* qui les avoient étonnées.

(1) Avec des notes, in-12, sans nom d'auteur. A Paris, chez la veuve Thiboust & P. Esclassan.

se refaire ou *cheval refait*. Il est quelquefois très-difficile de distinguer l'un de l'autre, & la ligne qui sépare le *marchand de chevaux* du *maquignon*, est souvent imperceptible ou effacée. L'âge seul peut donner quelques indices à cet égard. Un jeune cheval profite & *s'amende*. On ne *refait* guère que les vieux. (*M. HUZARD*.)

AMENORRHÉE, AMENORRHEA. (*Ordre nosol.*) Maladie dans laquelle l'écoulement périodique des femmes diminue ou manque tout à fait sans grossesse & sans que l'on puisse attribuer ce dérangement à l'âge de retour, appelé critique.

Nous en reconnoissons trois espèces avec M. Cullen.

1°. L'*amenorrhée* de la *première apparition*, appelée *amenorrhea emersionis* par M. Cullen. Elle est particulière aux jeunes personnes, dans lesquelles, quoiqu'elles aient atteint l'âge de puberté, les règles ne paroissent point.

2°. L'*amenorrhée* de suppression, dans laquelle l'écoulement périodique, après avoir déjà eu lieu, se supprime dans une de ses périodes.

3°. M. Cullen admet une troisième espèce qu'il appelle *amenorrhea difficilis*, dans laquelle les règles coulent avec moins d'abondance que dans l'état de santé. J'admets aussi cette espèce, mais je préfère, pour la désigner, le nom de Sauvages, *menorrhagia difficilis*, à celui de M. Cullen. Le premier indique que l'hémorragie des règles se fait difficilement; l'autre, *amenorrhea difficilis*, offre une espèce de contre-sens grammatical. (*V. D.*)

AMENTIA *seu* AMNESIA. (*Ordre nosol.*) Il est difficile de traduire ces mots en françois dans le sens des auteurs. Le mot *démence* se rapproche plus de la *manie* que de l'*amentia*. Ce dernier peut être rendu par les mots d'*imbécillité*, de *stupidité*, état dans lequel, sans qu'il y ait de fièvre ni de délire proprement dit, les idées ne se lient point les unes avec les autres, & la mémoire n'exerce point ou exerce très-mal ses fonctions. C'est plutôt défaut de perception que trouble dans les idées.

On doit distinguer les espèces suivantes.

1°. L'*amnésie* ou *amentia* de naissance.

2°. Celle des vieillards.

3°. L'*amentia* de cause externe, *traumatica* de Sauvages, qui est produite par une chûte, une commotion, un coup.

4°. Je rapporte à un même article toutes les *amnésies* ou *amentiæ* symptomatiques; elles sont très-nombreuses, & elles dépendent toutes d'une maladie dont elles ne sont que l'effet, telles que les fièvres quartes opiniâtres, le rachitis, les maux de tête dépendans d'un vice local, l'épilepsie, la peur, l'épuisement, l'ivresse, l'hydropisie du cerveau, l'anasarque, les poisons, & quelquefois les efforts critiques des fièvres aiguës. (*V. D.*)

AMENTIA. (*Pathologie.*) Les latins ont désigné indistinctement sous ce nom, & sous ceux d'*insania*, de *desipientia*, le même genre d'affections, celui dans lequel les sens internes & la raison sont altérés, de manière que le malade délire habituellement sur un ou sur plusieurs objets.

Les françois ont nommé *folie* cet état morbifique. Il est chronique & exempt de fièvre, ce qui le distingue des autres délires aigus que la fièvre accompagne ou produit.

Hippocrates a fait observer qu'on doit craindre de voir naître la folie chez ceux dont les actions & les jugemens s'éloignent de leur manière ordinaire de parler & de juger des choses les plus familières dans le commerce de la vie. L'auteur des Coac. s'exprime ainsi : *Facere quid præter consuetudinem, veluti instituere, velle ea quæ priùs non consueveras, aut contrarium iis quæ fuerint consueta, malum & proximum dementiæ.*

Le délire chronique qui constitue la folie, ne se présente pas toujours sous les mêmes formes, ni avec le même degré d'intensité; de là ses espèces différentes, qui sont connues & désignées dans la pratique de la médecine sous les dénominations de *mélancolie*, *manie*, *imbécillité*, *lycantrophie*, *cynantrophie*. (*Voyez ces mots, & ceux de* DÉLIRE *& de* FOLIE.) (*M. DE LAGUERENE.*)

AMÉOS. (*Matière médicale vétérinaire.*) M. *Bourgelat* place la poudre des semences de cette plante au rang de celles qu'on emploie pour modifier l'action irritante & les impressions fâcheuses que les cantharides produisent ordinairement sur la vessie des animaux (1). Mais M. *Bourgelat* ne dit nulle part quelle est cette plante, & on ne la trouve pas indiquée dans les ouvrages de matière médicale que nous avons consultés. Nous voyons seulement dans la traduction de *Pline* par *du Pinet*, que l'*ammi* des Grecs est l'*améos* des apothicaires (2). (*Voyez* AMMI.) (*M. HUZARD.*)

AMÉRIQUE. (*Voyez le supplément.*) Je suis obligé de remettre cet article au supplément qui aura nécessairement lieu à la fin de ce dictionnaire. Ayant eu à traiter dans le premier volume plusieurs articles considérables, & sur-tout l'article *Afrique*, *Air* & *Aliment*, il m'eût été impossible de donner un temps suffisant aux recherches qu'exige l'article de la topographie médicale de l'*Amérique*. On peut voir sur quels principes j'ai fondé ce genre de travail, en jetant un coup-d'œil sur

(1) *Matière médicale raisonnée à l'usage des élèves de l'école royale vétérinaire*, page 222.

(2) Tome II, page 133, édition de Lyon, 1562, in-folio.

l'article *Afrique*. L'*Amérique*, plus connue, plus habitée par les européens, pleine de colonies florissantes, a avec l'Europe des rapports qui ne permettent pas de regarder sa considération comme peu importante, & je n'aurois pas été excusable d'avoir donné beaucoup de soins à la première, & d'avoir traité celle-ci d'une manière superficielle. (*M. Hallé.*)

Amers. Amara. (*Hygiène.*)

Partie II. *Choses dites non naturelles.*

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I^er^. *Alimens.*

Section I^ere^. *végétaux.*

Les *amers* doivent être considérés comme des substances soit végétales, soit animales, qui excitent sur l'organe du goût l'impression que causent l'absinthe, la gentiane, la bile; car il n'est pas possible de donner autrement une idée des saveurs, qu'en les comparant à celles qui sont généralement connues.

On fait peu d'usage des *amers* comme aliment, parce qu'ils ont une sorte d'âcreté & de chaleur qui répugne au goût, & qui pourroit porter trop de chaleur dans les organes; cependant les chicorées, & sur-tout la chicorée sauvage, qui tiennent à cette classe, sont employées journellement & présentent un bon aliment; mais elles n'ont pas le degré d'activité qu'on reconnoît aux autres substances de cet ordre qu'on emploie journellement en pharmacie. (*Voyez* Amers.) (*Mat. méd.*) (*M. Macquart.*)

Amers. (*Mat. méd.*) La saveur amère est si répandue dans les substances naturelles, qu'en considérant cette saveur comme cause & base d'actions médicamenteuses, on pourroit multiplier singulièrement la classe des médicamens pourvus de cette propriété. Mais l'amertume se trouvant liée avec d'autres propriétés qui en modifient & en font varier l'action, il est nécessaire d'établir une distinction entre les *amers* purs, & plusieurs autres classes d'*amers* mélangés de différentes saveurs ou qualités.

Ainsi, il faut considérer d'abord les *amers* aromatiques. Cette classe très-nombreuse renferme toutes les plantes labiées; ils joignent aux propriétés générales des *amers*, celles des substances odorantes, fragrantes, ambrosiaques; il en sera question aux mots *arome*, *aromatiques*.

Il y a aussi des *amers* âcres, piquans, stimulans, dans lesquels l'amertume est associée à un principe pénétrant, très-odorant sans être aromatique; telles sont plusieurs plantes crucifères. (Voyez ce mot & celui d'*antiscorbutique*.)

Une troisième classe d'*amers* comprend ceux qui portent avec eux une odeur vireuse, enivrante, narcotique: telle est l'amertume de l'opium. Le principe assoupissant l'emporte souvent sur la substance amère, & celle-ci n'a pas dans ces substances son action médicamenteuse pure & isolée.

Enfin une quatrième classe d'*amers* qui se rapprochent davantage des *amers* proprement dits, & sans mélange, renferme les purgatifs & les émétiques *amers*, comme les sels neutres cathartiques, les racines, les feuilles, les fleurs, les sucs gommo-résineux qui jouissent de ces propriétés.

Quoique ces différentes substances soient toutes plus ou moins amères, il est cependant très-important de ne pas les confondre ensemble, de les considérer à part, sur-tout relativement à leurs propriétés médicamenteuses. Les *amers* purs, *amara pura*, *sincera*, *exquisita*, dont il doit être seulement question dans cet article, sont à la vérité plus rares que ceux qui appartiennent à l'une des classes précédentes. Peut-être même n'y en a-t-il pas à la rigueur; peut-être ceux qui se rapportent le plus à ce genre sont-ils toujours mêlés, ou de quelque principe purgatif, ou de quelque substance odorante. Nous accorderons volontiers cette assertion, mais notre distinction n'en sera pas moins réelle & utile; car il suffit, pour qu'elle soit admise, que les substances que nous regardons comme des *amers* purs ne soient pas assez mélangées d'autres saveurs ou d'autres odeurs, pour qu'elles jouissent des propriétés particulières appartenant aux principes de ces saveurs ou de ces odeurs différentes.

Les *amers* les plus purs & les plus analogues entre eux ne sont point assez comparables dans leur nature intime, ou au moins ils sont trop peu connus dans leur composition, pour qu'on puisse traiter de leur analyse générale. Sans doute le principe de l'amertume, & sur-tout d'une amertume égale, est identique dans toutes les substances qui ont ce caractère; mais on s'est encore trop peu occupé de l'analyse végétale, considérée sous ce point de vue, pour qu'il soit possible d'indiquer leur nature ou leur composition générale. Ainsi ce qu'a dit Cartheuser sur cet objet n'a pas, à beaucoup près l'exactitude qu'on recherche aujourd'hui, quoiqu'il ait eu l'intention de généraliser ses idées, & d'offrir un rapprochement chimique intéressant entre tous les *amers*.

Cet auteur observe d'abord que les *amers* proprement dits tiennent le milieu entre les austères & les aromatiques; qu'ils contiennent une substance fixe, résino-gommeuse, ou huileuse, dont la fixité s'oppose à ce que leurs propriétés se trouvent dans les produits de leur distillation; que leurs principes actifs restant au fond des vaisseaux distillatoires, se conservent de la même manière dans ces substances gardées. Lorsqu'il veut ensuite rechercher la nature intime de la substance amère fixe des végétaux en général, il trouve qu'elle est la même que celle des corps doux de ce règne, mais qu'elle ne paroît différer que dans la proportion & dans le mode d'union qu'il soupçonne

devoir être long-temps & peut-être toujours cachée aux chimistes.

Outre une substance gommeuse, résineuse & huileuse fixe, qu'il admet comme base de l'amertume végétale, il pense que les *amers* de ce règne contiennent encore un sel neutre de diverse nature, muriate de soude, sulfate de soude, nitre, &c. On conçoit qu'en effet, d'après des considérations aussi vagues, il étoit bien difficile d'établir des données générales sur la nature de l'amertume des végétaux. Peut-être la chimie moderne, qui possède des instrumens nouveaux si exacts, pourra-t-elle parvenir à cette découverte, lorsqu'elle portera ses vues sur cet objet important.

Comme les *amers* végétaux ont un principe identique de leur amertume, ils ont des propriétés identiques, & une action égale sur l'économie animale; ils ne diffèrent entre eux que par le degré de leur énergie; ainsi, les amaricans, *amaricantia*, ou les *amers* légers, n'ont qu'une action foible, en comparaison des *amers* forts & puissans. Tous les *amers* fortifient l'estomac, facilitent la digestion, dissolvent & entraînent le mucilage ou mucus trop abondant qui y séjourne, corrigent la qualité acidule ou âcre de la saburre visqueuse qui engoue ses parois, donnent de la fluidité & de l'énergie à la bile épaisse & inerte, tiennent, jusqu'à un certain point, lieu de cette humeur; ils stimulent les parois de l'estomac & des intestins, ils augmentent l'action de leurs fibres musculaire, ils tuent les vers nichés dans ces canaux, & détachent les glaires visqueux qui en sont comme le nid ou le foyer. Cette première action sur le canal alimentaire, est suivie de resserrement & de dessechement dans les évacuations. Une partie des amers dissoute dans les sucs gastriques intestinal & dans le chyle, est portée dans le systême des vaisseaux absorbans & sanguins; là, cette substance active irrite doucement les parois de ces vaisseaux, augmente & multiplie leurs oscillations, accélère le mouvement du sang & des humeurs blanches, fait croître la chaleur animale, divise les humeurs. Ces effets sont suivis de la disparition des obstructions & des engorgemens; les secrétions & les excrétions de la peau & des reins sont augmentées, les humeurs se dépurent, l'altération putride s'arrête dans sa marche, les ulcères se consolident, les solides prennent plus de force & opposent plus de résistance aux fluides. D'après ces effets, on doit ranger les *amers* végétaux parmi les toniques, les apéritifs chauds, les résolutifs, les diurétiques, les diaphorétiques, les dépuratifs, les antiseptiques, les stomachiques, les fébrifuges, les anthelmintiques & les vulnéraires.

Aussi l'observation, d'accord avec le raisonnement, a-t-elle appris que les *amers* sont utiles dans toutes les maladies qui dépendent de la langueur des mouvemens, de la foiblesse des organes, de l'atonie & de la flaccidité des solides, de l'épaississement muqueux & froid, ainsi que de l'impureté ou de l'altération générale des humeurs. On les emploie avec succès dans les vices de la digestion, la perte d'appétit, les vents, les douleurs & les autres affections produites par les vers, les fièvres intermittentes, l'ictère chronique, l'œdème & la leucophlegmatie, les obstructions anciennes des viscères, leur engouement muqueux, l'hydropisie commençante, l'apoplexie séreuse & ses suites, l'asthme humide, le vomissement, la diarrhée muqueuse, les fleurs blanches, les anciennes gonorrhées, la néphrétique & la gravelle, la suppression des règles, des lochies, & du flux hémorrhoïdal, les maladies catharrales, les affections rhumatismales, arthritiques, les vices psorique & scorbutique, le rachitis commençant, les suites des blessures, les ulcères internes & externes.

Mais s'ils remplissent tous ces avantages lorsqu'ils sont bien indiqués, leur usage peut être très-dangereux lorsqu'ils sont administrés mal à propos. Ce ne sont point des remèdes indifférens; on doit les éviter dans les maladies inflammatoires, lorsque la chaleur est grande, la bile ardente, le sang agité, raréfié, les affections accompagnées en général de sécheresse, de crispation, de resserrement, les maladies de spasme & d'irritation.

On les emploie sous la forme d'infusions ou de décoctions, d'extraits à l'eau, de teintures spiritueuses, ou de dissolutions dans l'alcohol; leurs eaux distillées n'ont aucune vertu. A l'extérieur, on les prescrit en forte décoction; on les fait entrer dans les onguens, les emplâtres, les épithèmes, &c.

Les principaux remèdes *amers* végétaux sont:

Les racines de gentiane.
— de dictamne.
— de trèfle fibreux.
— de mungos.
— d'Aristoloche.
— de scrophulaire.
Les feuilles de scordium.
— d'absinthe.
— de chardon bénit.
— de trèfle d'eau.
Les sommités de centaurée.
— de fumeterre.
Le Simarouba.
Les Semences de chardon bénit.
— de chardon-marie.

(*M. Fourcroy*)

AMERS. (*Hygiène*, & *mat. méd. vétér.*) Les *amers* sont du goût d'un grand nombre d'animaux domestiques, quelle que soit la nature des alimens dont ils se nourrissent ordinairement, & quelques-uns paroissent même les rechercher avec avidité. On sera moins étonné de ce goût parmi les herbivores, lorsqu'on réfléchira qu'une grande quantité de plantes fourrageuses & alimentaires est douée d'une amertume assez forte, sur-tout dans la classe des aromatiques. Les chèvres, les moutons dévorent l'absinthe, l'hyssope, la centaurée, la gentiane, les feuilles de noyer, les marrons d'Inde, l'olive, l'aunée, &c., toutes plantes excessivement amères; & *Pline* observe que l'absynthe pontique engraisse le bétail. Nous avons vu des chevaux

manger la poudre de racine d'aunée, de patience, & lécher l'aloès avec plaisir; des poules boire la bile des bœufs & des moutons; des chiens dévorer la chair qui en étoit imbue, &c. (*Voyez* ALUINE.)

Les *amers* sont généralement fortifians & stomachiques. On les emploie avec avantage dans le dégoût dont les chevaux sont affectés sans cause apparente (*Voyez* DÉGOUT.), & lorsque la digestion se fait mal, ce qui est aisé à reconnoître par la nature des excrémens. (*Voyez* INDIGESTION.) Ils sont encore d'un bon usage à la suite des longues maladies aiguës, après lesquelles la nature est foible, & quand l'on voit paroître des œdèmes & des engorgemens des extrémités, qui ne reconnoissent pas d'autre cause, comme il arrive toujours après les maladies inflammatoires de la poitrine; dans les maladies chroniques, en sollicitant l'action des organes digestifs, ils s'opposent à l'accumulation des matières alimentaires & excrémenteuses dans les vastes replis du colon, & ils préviennent ainsi la formation des *béfoards* ou des *concrétions herbacées* qui font périr les animaux à la longue, ou qui donnent lieu à des maladies dont la vraie cause est souvent méconnue, & le traitement contre-indiqué. (*Voyez* CONCRÉTIONS, INDIGESTION, SON, VERTIGO.)

On regarde aussi les *amers* comme antivermineux, & c'est sans doute en donnant du ton à l'estomac & aux intestins qu'ils s'opposent au développement des vers, ou qu'ils en facilitent quelquefois l'expulsion; car il paroît résulter des expériences de M. *Chabert*, que les vers soumis à l'action des *amers* les plus forts ne sont morts qu'au bout d'un temps suffisant pour produire le même effet sur des insectes transportés hors de leurs demeures naturelles. *Voyez* MALADIES VERMINEUSES. (*M. HUZARD.*)

AMERTUME. C'est la sensation qu'éprouvent ceux qui, n'ayant pas d'appétit, ont des humeurs bilieuses amassées dans les premières voies. La sensation d'amer est l'opposé de la sensation du doux. On ne sait point encore quel est dans nos humeurs le principe amer. (*M. CAILLE.*)

AMERTUME DE LA BOUCHE. (*Médec. pratiq.*) Est un signe du dérangement de l'estomac, & le produit des mauvaises digestions. On observe presque toujours que la langue est en même temps chargée d'un limon ou d'une croûte sale, jaunâtre, plus ou moins épaisse. Ce goût amer & cette teinte jaune dénotent la surabondance de la bile & la saburre des premières voies. Les émétiques & les purgatifs, en enlevant cette saburre, remédient à ces désordres. C'est dans cette vue & d'après cette indication qu'on les emploie dans le principe des fièvres putrides-bilieuses, dans lesquelles la bile viciée & surabondante exerce son action sur l'estomac, & excite les nausées, le vomissement, l'*amertume* de la bouche, symptômes ordinaires au début de ces fièvres. Dans certaines constitutions, & dans quelques circonstances, l'*amertume* de la bouche n'est pas toujours un signe de la saburre des premières voies, & de la surabondance de la bile; alors il ne faut pas insister sur les remèdes évacuans, émétiques ou purgatifs, qui ne feroient qu'augmenter le désordre, mais chercher à reconnoître quel est le vice particulier de l'estomac qui y donne lieu, & le combattre par les toniques & les amers dans les cas de foiblesse & de l'atonie de cet organe; par les boissons délayantes & relâchantes dans ceux de sécheresse & de rigidité; quelquefois par les antispasmodiques; en un mot, par les remèdes appropriés à la cause particulière du dérangement des digestions. (*M. DE LA PORTE.*)

AMETHYSTA. (*Mat. méd.*) L'expression d'*amethysta medicamenta* étoit employée par les auteurs anciens pour désigner des remèdes propres à détruire les effets de l'ivresse, & sur-tout les acides, le vinaigre, le suc de citron, celui d'orange, le verjus, l'oseille. (*M. FOURCROY.*)

AMÉTHYSTE. (*Mat. méd.*) L'*améthyste* est un vrai cristal de roche violet. Il n'y a point d'*amétyste* oriental, ou de pierre violette aussi dense, aussi pesante que le rubis oriental, le saphir oriental, la topase orientale, & qui, comme ces pierres, soient formés de lames perpendiculaires à l'axe du cristal. L'*améthyste* en effet n'a que la dureté du cristal de roche, elle a absolument la même forme; elle se rencontre dans les mêmes lieux. Souvent un cristal hexaïde est *améthyste* par un bout, & cristal de roche par l'autre. On trouve l'*améthyste* en Espagne, en Bohème, en Allemagne, en Auvergne, &c.

Il est aisé de concevoir que l'*améthyste* ne doit pas avoir plus de vertus que le cristal de roche; sa dureté, son indissolubilité, sa pesanteur, la rendent absolument inerte dans l'économie animale. Réduite en poudre, elle seroit aussi dangereuse que le verre pilé, car ses angles sont plus durs & plus aigus que ceux du verre. On a cependant vanté les propriétés de l'*améthyste*; on a dit que portée au doigt ou tenue dans la bouche, elle calme les effets de l'ivresse; au moins cette manière de l'administrer ne peut-elle être suivie d'aucun danger, & l'on doit même quelquefois condescendre au désir des malades, comme pour toutes les amulettes. (Voyez ce mot.)

Quant aux propriétés fortifiante, cordiale, alexitère, qu'on lui avoit attribuées, elles sont absolument le fruit des préjugés & de la crédulité. L'*améthyste* n'est pas plus propre à absorber les aigres des premières voies, car elle ne contient rien de dissoluble dans les acides. Toutes les tein-

tures prétendues de cette pierre, toutes les préparations auxquelles elle donnoit lieu, n'ont point les vertus qu'on leur avoit supposées. (*M. Fourcroy.*)

Améthyste ou Amatiste. (*Jurisf. de la pharmacie.*) *Amethystus*, pierre précieuse, de couleur violette, tirant sur le pourpre. On la nomme aussi *Pierre d'évêque* : c'étoit la neuvième du pectoral du grand-prêtre des juifs, & le nom d'Issachar étoit gravé dessus. Nos tarifs pour les entrées l'ont mise parmi les drogueries depuis celui de 1554. Mais cette place ne lui a été donnée que par la superstition qui dominoit encore si fort les esprits dans le 16^{e} siècle. Elle n'a jamais pu servir en médecine que comme talisman ou amulette, espèces de remèdes superstitieux que la raison & la jurisprudence modernes réprouvent. En effet, il est étonnant combien les anciens lui ont attribué de vertus ridicules, & plus étonnant encore qu'Aristote & Pline aient donné dans ces fables, tant les plus grands génies ont peine à ne point s'imprégner des erreurs & des préjugés de leur siècle, tant encore il faut se défier des assertions mêmes des plus grands génies! On lui a donné, par exemple, la force de désenivrer; propriété chimérique, qui lui est venue sans doute de sa couleur, qui est à peu près celle du vin. De plus on l'a crue capable de chasser les pensées désagréables, d'attirer l'estime & la confiance des princes, même de dissiper la grêle & les orages, &c.

Il se trouve des *améthystes* dans toutes les parties du monde, on en trouve beaucoup en France, dans les montagnes d'Auvergne. Il y en a en Irlande, en Espagne, en Bohème, en Allemagne, &c.; mais les orientales sont les plus estimées. On les contrefait avec du verre, auquel on donne la couleur convenable. Vers 1690, on en fit en France de si belles, qu'on pouvoit y être trompé; mais les talismans de celles-ci seront aussi bons que ceux des plus parfaites.

Les droits anciens que payoient les *améthystes* à leur entrée des pays étrangers ou des provinces réputées étrangères, revenoient sur le pied commun à 5 liv. 10 s. le cent pesant; mais ils ont été réduits à 5 liv. en faveur du commerce, par le tarif de 1664, & ce droit ne paroît pas avoir été changé depuis. (*M. Verdier.*)

AMEUBLEMENT D'HOPITAL. (*Adminis. des hôpit. civils.*) Les meubles sont, avec les bâtimens, les malades & les serviteurs, les quatre objets qui constituent un hôpital. Ces meubles diffèrent suivant qu'ils appartiennent aux *départemens* ou aux *emplois*. (*Voyez* pour les premiers l'article Département d'hopital.) Ceux des *emplois* ayant un rapport plus immédiat avec les malades, nous les indiquerons ici, en comprenant dans le même article les meubles ainsi que les ustensiles des salles. (*Voyez d'ailleurs* Meubles, ustensiles d'hopital.)

On trouve dans les mémoires de M. Tenon un état qu'il suffira de rapporter pour faire connoître convenablement ces objets. Il est rédigé d'après l'un des offices de l'Hôtel-Dieu de Paris, (la salle Saint-Nicolas (1)), de la manière suivante.

Ustensiles en fer. Une cremaillère; une paire de gros chenets; une pelle, une pincette, un gril; une grande fourchette; un couteau pour la distribution de la viande; six petits réchauds pour chauffer les boissons des malades; un grand fourneau à trois réchauds; douze réchauds à l'usage des pansemens.

Ustensiles en cuivre à l'usage de la cuisine de cet office. Deux marmites pour faire la soupe des malades; deux chaudières destinées à chauffer de l'eau; deux chaudrons, l'un pour la bouillie, l'autre pour cuire les pruneaux aux collations; un pot servant à puiser l'eau chaude dans les chaudières; quatre bassins pour la soupe particulière de quelques malades; deux friquets destinés à la tremper; deux cuillers à pot; une grande jatte pour apporter le bouillon de la cuisine générale.

Ustensiles en cuivre à l'usage des malades. Quatre bures, espèce de coquemard sans couvercle, dont deux pour faire chauffer les décoctions émollientes, les deux autres pour tenir chaud le bouillon des malades; un grand coquemart pour chauffer la tisane; une petite poche pour la puiser; vingt-quatre bassins pour expectorer; six bassins pour les saignées du bras; quatre sceaux pour les saignées du pied; cinquante bassins pour les chaises percées; cinquante autres bassins moins profonds pour glisser sous les malades qui ont des fractures ou de grandes plaies; un grand bassin pour vider ceux des chaises percées; un sceau pour laver tous ces bassins; six bassinoires; deux bassines pour les cataplasmes; huit plaques pour les faire chauffer; une grande chaudière pour échanger le linge; quatre lampes pour éclairer la salle; une autre pour les commodités.

Ustensiles en étain. Trois cents écuelles; vingt-quatre gobelets pour donner le vin & la tisane aux enfans; un poisson pour les mesurer; six boules pour chauffer les pieds des malades; deux seringues à lavement; un pot avec sa cuvette pour laver les mains du chirurgien-major; une aiguière & un plat pour les sacremens.

Ustensiles en bois. Un buffet & une armoire dans la chambrette de la religieuse, pour serrer le pain; quatre armoires au linge dans la même chambrette; un grand panier d'osier fermant à clef, il sert à apporter le pain de la bou-

(1) Elle contient 35 grands lits pour 140 malades, 26 petits lits pour 26 malades; total, 166 malades. Elle est destinée aux femmes qui ont des maladies chirurgicales.

langerie; un grand chariot pour la distribution du pain; un broc au vin; un sceau pour le distribuer; un grand chariot à deux cases pour la distribution de la viande & des collations; douze sceaux; douze chandeliers avec plaques de fer; deux crochets à monter le bois; des chaises de garde-robe; des bois de lits.

Ustensiles en grès. Des tasses & petits pots à l'usage des malades.

Linge. Trois cents grands draps; cinq cents petits; sept cents chemises; six cents cornettes; quatre cents mouchoirs; cinquante couvre-chefs pour les plaies de la tête; cent bandages de corps; cinquante draps à fanons pour les fractures.

L'office Saint-Nicolas, d'où cet état de meubles est tiré, n'étant ni un des plus grands, ni un des plus petits des 20 emplois qu'on remarque à l'Hôtel-Dieu, on voit quel doit être l'*ameublement* général. Il seroit possible, ajoute M. Tenon, d'en supprimer beaucoup, en retranchant les offices, & en faisant préparer tous les alimens à la cuisine générale.

Mais il est encore une espèce de meuble ou *ameublement* très-important, que nous devons indiquer; c'est celle qui concerne les lits & les vêtemens des malades.

Quant à ce qui concerne les lits, si, comme on le propose à cet article (*Voyez* LITS DES HOPITAUX.), on renonce à l'usage de les construire en bois, ainsi que les ciels, les bases, les traverses, on les formera d'un fonds en forte toile, bordé à sa circonférence d'un ruban ou d'un cordon pour en renforcer les bords, & percé de trous ou œillets destinés à le lacer au cadre du chalit qui doit être de fer. Si l'on renonce aussi aux paillasses épaisses & pesantes, on donnera deux matelas de laine par lit, & dans certains cas des matelas de crin. On accordera de plus par lit deux couvertures de laine blanche avec une conserve verte encore de laine, un traversin également de laine ou de crin; six paires de draps par chaque lit, une double garniture de rideaux, le nombre convenable d'étiquettes, soit dormantes, soit volantes pour les lits; des planchettes pour ranger les pots à la tisane, & des fauteuils de garde-robe communs à deux lits, placés de manière qu'il y ait une planchette & un fauteuil alternativement dans chaque ruelle.

Relativement aux vêtemens, on accorde à chaque malade une chemise, un bonnet de nuit avec sa coiffe; quand il est en état de marcher, une robe de chambre & des sandales, une camisole, une culotte & des bas.

On trouve de plus dans les salles des poëles pour les réchauffer, quand il n'y a pas de cheminées; des tables dormantes pour la distribution des alimens, des médicamens, du linge, ou des chariots roulans, lorsque l'espace ne permet pas d'en placer.

Nous ne parlons point ici des baignoires, des armoires aux onguens, aux compresses, &c. On les trouvera indiquées à l'article des différens emplois auxquels ils appartiennent. (*Voyez pour les hôpit. militaires*, FOURNITURES D'HOPITAL.) (*M.* THOURET.)

AMIANTE. (*Mat. méd.*) L'*amiante* est une pierre formée de filets déliés, plus ou moins alongés, collés les uns aux autres, & plus ou moins faciles à séparer. La dureté de ces filets ou l'espèce de flexibilité dont ils jouissent, constituent deux états de l'*amiante*, dont le premier fournit l'*amiante non mûre*, & le second l'*amiante mûre*. Comme on peut détacher les filets de cette dernière, on a depuis long-temps trouvé l'art de les filer & d'en faire des tissus. On pensoit autrefois que toute *amiante* commençoit par être dure & inflexible, & qu'altérée peu à peu par l'action du soleil, de l'air & des eaux, elle éprouvoit ainsi une sorte de maturité qui la rendoit propre à être travaillée & filée. Les anciens en faisoient des toiles incombustibles, & qu'on blanchissoit en les faisant rougir au feu. Ces toiles servoient sur-tout à brûler les corps des rois, & à recueillir leurs cendres.

L'*amiante* est un composé naturel de silice, d'alumine, de chaux, de magnésie, & d'un peu d'oxide de fer; on trouve cette pierre dans les montagnes & souvent dans le cristal de roche même. A un feu ordinaire, elle n'éprouve nulle altération. Par une chaleur très-forte elle se fond en un verre opaque. Elle n'est en aucune manière dissoluble dans l'eau, &c.

Comme il n'y a pas de substance, quelque inerte & quelque insoluble qu'elle soit, qu'on n'ait rangée parmi les médicamens, & à laquelle on n'ait souvent attribué des propriétés d'autant plus merveilleuses qu'elle est moins propre à exercer d'action sur l'économie animale, on a décoré l'*amiante* même du titre d'alexitère, & on l'a crue propre à résister aux effets des poisons. Quelques auteurs l'ont proposée comme une espèce de spécifique dans la gale, dans les taches de rousseur, & plusieurs autres maladies cutanées. On l'a fait entrer dans les substances composées, destinées à enlever les poils. On pourroit bien lui attribuer cette dernière vertu en raison de sa dureté & de la rudesse de ses filets. Quant aux premières propriétés, la physique, qui doit éclairer la médecine, apprend que cette pierre n'a absolument aucune vertu. (*M.* FOURCROY.)

AMICULUM. (*Gymnase. Hygiène.*) Étoit une espèce de vêtement dont se servoient les jeunes gens lorsqu'ils étoient nus au gymnase ou dans d'autres endroits destinés à toutes sortes d'exercices, pour couvrir les parties naturelles. (*M.* MACQUART.)

AMIDON. (*Mat. méd.*) L'*amidon* ou matière amylacée

amylacée, *amylum*, est une substance blanche, pulvérulente ou friable, douce au toucher, sans saveur & sans odeur, qui provient des farines grossières ou des blés gâtés que prépare l'amidonier. L'art de celui-ci consiste à séparer, par la fermentation & le lavage, les principes du blé ou de la farine, différens de l'*amidon*; savoir, la matière glutineuse & la substance extractive: lorsque ces principes sont divisés par la fermentation & dissous par l'eau, la poudre féculente ou la fécule pure, qui constitue l'*amidon*, se dépose au fond des tonneaux; on le lave à plusieurs reprises, on le fait sécher à l'air & sous des hangars ouverts, & il est distribué dans le commerce. (*Voyez* l'article AMIDONIER, dans le dictionnaire des arts & métiers.)

Il y a deux espèces d'*amidon* dans le commerce: l'un est l'*amidon* grossier ou impur, préparé avec des farines avariées, des blés gâtés; il n'est employé que dans les arts pour faire des colles. L'autre est l'*amidon* fin, l'*amidon* pur, qui sert à faire la poudre à poudrer, les dragées; c'est ce dernier qui doit seul être employé en médecine, & dont nous examinerons ici les propriétés.

L'*amidon* est une substance muqueuse sèche; il fait la base de la farine; les graines des graminées en contiennent beaucoup; mais il se trouve encore dans les semences légumineuses, dans les racines tubéreuses, comme la pomme de terre, &c. C'est un principe très-répandu dans les végétaux, & qui constitue le *stamen* de beaucoup de leurs organes. L'*amidon* chauffé s'altère très-promptement; l'équilibre qui tient ses principes réunis est bientôt détruit, & ils se forme de nouveaux produits. (*Voyez le mot* ANALYSE.) Il se colore, fume, se ramollit & se fond, exhale une odeur d'abord agréable, ensuite picotante & âcre; il s'enflamme & laisse un charbon très-volumineux. Distillé à feu nu dans une cornue, l'*amidon* donne de l'eau, de l'acide pyro-muqueux, une huile qui s'épaissit à la fin de l'opération, du gaz acide carbonique, & du gaz hydrogène carboné. Il reste dans la cornue un charbon très-léger, très-volumineux, & qui brûle facilement; on en tire après son incinération un peu de carbonate de potasse.

L'*amidon* n'est pas dissoluble dans l'eau froide; mais lorsque l'eau est bouillante, il forme avec ce fluide une matière épaisse, de la colle ou empois. Lorsque cette combinaison est une fois opérée, on ne peut plus faire passer l'*amidon* à l'état sec & pulvérulent qu'il avoit avant. La colle exposée à l'air humide se couvre de moisissure, perd sa consistance, fermente, & passe à l'aigre; on ne sait qu'elle espèce d'acide se forme dans ce cas.

L'acide nitrique est décomposé par l'*amidon*, & le convertit en acide oxalique, comme le sucre, les gommes, &c.

On voit par l'exposé de ces propriétés que l'*amidon* a beaucoup d'analogie avec les mucilages fades, & qu'il ne diffère des gommes que par sa sécheresse, sa pulvérulence, & son indissolubilité dans l'eau froide. Les chimistes ne disent plus aujourd'hui, comme ils disoient autrefois, que l'*amidon* contient de l'huile & du sel volatil, parce qu'on en obtient par le feu; mais ils savent que l'action de la chaleur produit ces nouveaux corps, ainsi que les gaz qui s'en dégagent, en changeant l'équilibre des principes qui forment l'*amidon*; qu'elle réduit cette combinaison naturelle, ternaire ou quaternaire, en combinaisons binaires, & que cette substance végétale, formée, comme toutes les autres, par l'hydrogène, le carbone, l'oxigène, & peut-être même un peu d'azote, ne diffère des autres matières végétales, & n'a un caractere particulier que par la proportion diverse de ces premiers principes, proportion qui n'a point encore été déterminée avec exactitude.

L'analogie remarquable de l'*amidon* avec les autres mucilages végétaux, indique que la principale propriété de cette matière est de nourrir l'homme & les animaux. On sait depuis long-temps que c'est l'*amidon* qui fait la vraie matière nutritive de la farine, du pain, & de la plupart des substances alimentaires des différens peuples; telles sont la fécule de manihot, la fécule de palmier, qui forme le sagou, les racines de pomme de terre, d'orchis, le riz, le maïs, &c., dans lesquelles la matière amylacée toujours identique est très-abondante. A cette qualité les médecins ajoutent que l'*amidon* est adoucissant, béchique, tempérant, rafraîchissant, calmant, relâchant, émollient. Il est rare cependant qu'on l'emploie comme médicament, au moins en boisson; il sert quelquefois d'excipient à certains remèdes; on dessèche la surface des pâtes & des pastilles avec l'*amidon*. Sa décoction est sur-tout très-avantageuse en lavement, dans les douleurs d'entrailles, l'inflammation des intestins, les diarrhées, la dyssenterie; il est dangereux d'ajouter l'eau-de-vie à ces lavemens, comme on le prescrivoit autrefois. Les décoctions de son que l'on emploie aussi en lavement, ne doivent leurs propriétes qu'à la portion d'*amidon* que l'eau lui enlève. (*M.* FOURCROY.)

AMIDONIERS. (Maladies des) (*Méd. prat.*) On connoît assez généralement dans les grandes villes l'odeur fétide, aigre & nauséeuse, qui se dégage des ateliers des *amidoniers*. Il y a beaucoup de ces ateliers dans les fauxbourgs de Paris, & sur-tout dans le faubourg Saint-Marcel & le faubourg Saint-Antoine. La fermentation qui s'excite dans la farine délayée par une eau déjà aigrie, y développe un acide piquant & volatil, qui s'exhale facilement en vapeurs, & qui affecte très-désagréablement l'odorat. Quand on entre dans les ateliers où l'on fabrique l'amidon, on est frappé

par cette odeur, & les personnes délicates ne peuvent pas y demeurer long-temps. C'est sur-tout sur l'estomac que cette vapeur paroît agir avec le plus d'énergie; on est bientôt pris de nausées, & même de vomissement. Ramazzini n'a indiqué comme maladies des *amidoniers* que les douleurs de tête, les difficultés de respirer, & la toux. Il leur conseilloit de travailler dans des lieux bien aérés, de quitter de temps en temps les ateliers, de faire usage d'huile d'amandes douces, des émulsions de semences de melon, de tisane d'orge, de bon vin, d'ammoniaque, des eaux odorantes & thériacales. Mais il n'avoit pas fixé son attention sur les maladies de l'estomac auxquelles ces ouvriers sont sujets, & qui contr'indiquent une partie des médicamens qu'il leur a conseillés. Les huileux sont nuisibles à ces ouvriers. C'est spécialement dans les absorbans, les toniques, les sels neutres, les spiritueux, dont il a recommandé en partie l'usage, qu'il faut chercher les moyens de les soulager.

La continuité de l'action de cette vapeur acide & fétide, n'a pas seulement son effet sur l'estomac des *amidoniers*; les poumons & la trachée-artère en souffrent également, & j'ai vu plusieurs de ces ouvriers attaqués de phthisie. Les toniques & les absorbans ajoutés aux moyens qu'on a coutume d'employer dans la curation de cette maladie, remplissent l'objet qu'on doit se proposer dans le traitement de la phthisie des *amidoniers*.

Nous ajouterons ici quelques moyens préservatifs & curatifs, proposés dans le dictionnaire de santé, pour les maladies des *amidoniers*.

Afin d'éviter la vapeur acide qui s'élève de leurs travaux, ces ouvriers peuvent, 1°. entretenir des courans d'air rapides qui la dissipent, en pratiquant des fenêtres opposées; 2°. se mettre au cou une espèce d'entonnoir de papier, dont le côté le plus large soit tourné vers la tête, afin de briser la direction de la vapeur qui vient frapper leur visage. Mais ce moyen me paroît insuffisant pour une vapeur aussi subtile, & il vaut beaucoup mieux, pour éviter le plus qu'il est possible, travailler dans des endroits vastes & bien aérés.

Si, malgré ces soins, ils sont menacés d'une suffocation prochaine, les auteurs du dictionnaire de santé recommandent, avec Hecquet, de les frotter d'eau de luce, d'eau thériacale, de leur faire avaler des cuillerées d'huile d'amandes douces, pour calmer la toux quinteuse qui les tient alors. Ils prescrivent aussi le lok suivant: prenez douze amandes douces pilées, battez-les dans un mortier, en y ajoutant par degrés, d'eau commune, quatre onces; de gomme arabique, un scrupule; de magnésie, un gros; ajoutez ensuite, de sirop de guimauve, de diacode, de chacun une demi-once: on le donnera par cuillerée. Si le mal est moins grave, un verre de vin, un gros & demi de thériaque tous les soirs suffiront; s'il est très-violent, une saignée diminuera la force de la toux. Après ces remèdes, on leur administrera les anti-scorbutiques, & on terminera la cure par les pilules suivantes: prenez de savon d'alicante, deux gros; d'yeux d'écrevisse, un scrupule; de safran de mars apéritif, un demi gros; suffisante quantité de sirop d'absinthe; on fera des pilules du poids de six grains, le malade en prendra douze par jour en trois fois. (*M. FOURCROY.*)

AMIENS & AMIÉNOIS. (*Juris. de la Méd.*) *Amiens*, ville épiscopale, avec bailliage, présidial & généralité, &c. Elle se nommoit autrefois *Samarobriva* ou *Samaroriga*, à cause de sa situation sur la rivière de Somme, appelée autrefois *Samara*, c'est-à-dire, suivant l'ancien langage celtique, pont de la *Lamare*; car non seulement bien des villes ont reçu leurs noms de leurs ponts, mais encore les anciens ponts ont été souvent le germe des villes où ils aboutissoient. On la nomme *Ambianum*, nom ancien du peuple qui habite le petit pays nommé l'*Amiénois*, *Ambianensis ager*, la vraie Picardie, la franche Picardie.

Cette ville est fort célèbre dans les commentaires de Jules César & dans plusieurs monumens de l'antiquité, comme la capitale des *Ambiani*, peuples appartenans à la seconde Belgique, qui s'étendoient jusqu'à l'océan.

Le pays des *Amiénois* est un des premiers des Gaules qui ait reçu les lumières du christianisme. St. Firmin y apporta la foi sur la fin du III^e. siècle, & il est regardé comme le premier évêque d'*Amiens* & le fondateur de son évêché; mais on n'a rien de certain sur sa vie. Des évêques ses successeurs, il y en a six qui ont été reconnus pour saints, & qui sans doute ont concouru, par leurs lumières & leurs soins, à l'administration des secours de la médecine en ce pays, dans les temps d'ignorance & de barbarie. Le diocèse est un des suffragans de la métropole de Rheims.

Amiens possède un collège où l'on enseigne les humanités, la philosophie, & la théologie, & ce collège est devenu en quelque sorte un séminaire pour ceux de Paris, par les habiles professeurs qui y enseignent maintenant. Il y a en outre cinq autres collèges dans ce diocèse.

Il y a dans cette ville un hôpital général, gouverné par 16 administrateurs, & un hôtel-dieu sous l'inspection immédiate de l'évêque, & servi par 35 religieuses de l'ordre de St. Augustin. Il y a en outre dans le diocèse d'*Amiens* un hôpital général & neuf hôtels-dieu.

Cette ville a fourni à la république des lettres un grand nombre d'hommes illustres dans les humanités, les sciences, & la médecine, en particulier le célèbre anatomiste Jacques Sylvius, professeur royal de médecine à Paris, & mort en cette ville en 1555, âgé de 3 ans; Jean Riolan son confrère, mort en 1605, le 8 octobre; Jean Riolan, fils de celui-ci, mort fort âgé en 1650, en laissant

des ouvrages d'anatomie qui ont eu de la réputation, &c.

Ces prérogatives générales d'*Amiens* lui en ont assuré de particulières dans la législation médicinale. Suffragante de Reims & voisine de Paris, elle n'a pu avoir d'université, mais elle a reçu un collège de médecine patenté. Les médecins de cette ville s'étant réunis pour veiller à la juste administration des secours de leur art & à l'honneur de leur profession, d'après le droit général qui permet aux personnes honnêtes & instruites de se réunir pour le bien commun, ils rédigèrent entre eux des statuts latins en 32 articles, & ils en obtinrent la confirmation par lettres patentes de mai 1656, qui furent enregistrées au parlement de Paris, sur la réquisition de ces *docteurs collégiés*, le 29 du même mois. Mettons ici les articles qui concernent le gouvernement de leur collège.

L'article premier porte, que pour l'élection du doyen, on n'aura égard ni à l'âge, ni aux suffrages, mais seulement à la priorité de réception; qu'il aura le droit de convoquer les assemblées, d'y présider, de proposer, de recueillir les voix, & de décider sur la pluralité des suffrages, & que l'on déposera chez lui le registre & les archives du collège.

L'article second règle qu'on élira tous les ans un doyen de charge, qui gérera sans fraude les affaires du collège, mais qui n'entreprendra rien d'important sans un décret du collège.

Art. VI. « Le collège s'assemblera quatre fois l'an, savoir, les lundis qui suivent immédiatement les premiers jours de janvier, avril, juillet & octobre. Là on ne négligera aucun des moyens propres à augmenter la gloire de la profession, &c. »

Suivant l'article IX, les collégiés convoqués doivent se trouver précisément à l'heure marquée pour l'assemblée & en habit décent, comme il convient à des gens de lettres; chacun dira son sentiment avec la permission du doyen, & les autres écouteront tranquillement, sinon le doyen leur doit imposer silence.

Art. X. « Pour la validité de toutes délibérations, il faut nécessairement la présence du doyen ou du sous-doyen, & des deux tiers des agrégés. La pluralité des voix l'emportera, & ce qui sera conclu sera signé de tous sur le champ, & ensuite porté sur le registre du collège, & signé du doyen, du sous-doyen & du procureur. Le registre restera toujours au doyen.

Art. XI. « On tiendra secret ce qui sera dit, proposé, & arrêté dans les assemblées, sur peine d'un écu d'amende pour la première fois, payable sur le champ, & d'exclusion des assemblées en cas de récidive ».

L'article XII porte, que pour exclure un membre il faut que les deux tiers des agrégés y consentent, & que tout le collège y soit appelé ».

Art. XV. « Le collège vengera les affronts faits à la profession; & si ceux qui les commettront ne se rétractent pas en pleine assemblée, après les remontrances qu'on leur aura faites, d'abord en particulier, & puis en public, ils seront exclus du collège.

Art. XVI. « On proportionnera la peine à la faute, & l'on ne lancera pas l'anathême pour causes légères, mais seulement en des cas graves, comme pour blasphêmes, imprécations, injures atroces dites ou faites à l'un des collégiés, ou pour quelque grande faute commise contre l'honneur de tout l'ordre, & cela ne sera exécuté qu'après plusieurs remontrances ».

Art. XVII. « Le médecin qui aura été exclu du collège, ne pourra être réintégré qu'en faisant soumission, & en payant la somme de vingt livres. Il remboursera en outre tous les frais que l'on aura faits à son occasion, & il n'aura rang dans le collège que du jour de sa réhabilitation, à moins qu'il n'en soit autrement jugé par l'assemblée ».

Les autres articles de ces statuts seront rapportés sur les matières auxquelles ils conviennent.

Les chirurgiens d'*Amiens* sont établis en communauté de temps immémorial. Ils ont été soumis successivement à la juridiction du premier barbier du roi, du premier chirurgien, des chirurgiens jurés-royaux, & enfin du premier chirurgien; ils sont régis par les statuts généraux de 1730.

L'*Amiénois* est un pays très-fertile, & le plus fertile de la Picardie. Ses productions ont donné lieu à bien des manufactures dans la ville d'*Amiens* & dans ses environs. Il y a entre autres des fabriques de différens savons, & ses productions naturelles & artificielles y ont établi un grand commerce. Ce pays fait partie, à raison de cet objet, de la Picardie, l'une des provinces des cinq grosses fermes, où par conséquent les drogueries & épiceries payent des droits d'entrée & de sortie. (Voyez ces mots.)

Le grand commerce d'*Amiens* a donné lieu à ses maire & échevins, qui y exercent la police, de le régler, ainsi que les marchands & artistes qui se le partagent. Leurs plus anciens réglemens établissent en un seul corps les merciers, ciriers, graissiers, épiciers, droguistes & apothicaires de cette ville, & ces réglemens se trouvent parmi les chartres de l'hôtel-de-ville.

Les fonctions disparates de ces marchands donnèrent lieu à des contestations qui devinrent d'autant plus vives & plus fréquentes, que les objets de leur commerce se multiplièrent : sur ces contestations, survint une sentence de réglement rendue entre les parties par *MM. le premier & échevins* de ladite ville, le 13 avril 1623.

Cette sentence ne posa pas les bornes de ces métiers & commerces avec assez de précision pour terminer les différens. Il s'éleva des procès pour raison des entreprises qui se faisoient journellement sur le négoce des marchandises appartenantes à

chacune desdites communautés, & de la confrérie de St. Jacques, établie en la chapelle de Notre-Dame d'*Amiens*. Pour mettre fin à ces procès, éviter les frais, dommages & intérêts qui en étoient la suite, & remettre le bon ordre dans leur commerce, les parties transigèrent entre elles, sous le bon plaisir de la cour du parlement, de M. le bailli d'*Amiens*, & de M. le lieutenant civil de ladite ville, le 13 mai 1644, pardevant les notaires royaux de cette ville.

Cette transaction fut passée entre les marchands merciers secs-grossiers-joailliers de la ville d'*Amiens*, d'une part, & les marchands merciers, ciriers, graissiers, épiciers, droguistes & apothicaires de l'autre. Les premiers y furent représentés par leurs deux *égards* en charge, & vingt-cinq autres membres de leur corps. Les autres par leurs deux *égards*, leur doyen, & quarante autres membres. Le grand nombre de marchands démontre combien le commerce fleurissoit déjà dans cette ville. On y nomme *égards* les chefs des communautés, nommés ailleurs *syndics*, *jurés*, ou *gardes*.

Il fut d'abord stipulé dans cette transaction, « que » lesd. merciers secs seront & demeureront pour » l'avenir séparés des corps & communautés desd. » merciers, ciriers, graissiers, épiciers, droguistes & » apothicaires, ensemble de la confrérie susd. de » St. Jacques; laquelle confrérie, chapelle, & tous » les ornemens d'icelle, & tout ce qui en dépend, » appartiendra auxd. merciers, ciriers, graissiers, » épiciers, droguistes, apothicaires ».

Après cette séparation, les parties réglèrent les objets de leur commerce propre & général. Les merciers secs eurent dans leur négoce la vente des draperies ou étoffes de toute espèce, à l'exclusion des autres merciers, des graissiers, ciriers, épiciers, droguistes & apothicaires. Ceux-ci eurent pour leurs objets de commerce, à l'exclusion des premiers, la vente des huiles, graines, épices & drogues, conformément à la sentence du 13 avril 1623: mais en expliquant ce réglement, il fut dit que toutes les parties des deux corps pourroient vendre & débiter communément & conjointement toutes sortes de mercerie & de petite librairie en détail, comme ils avoient coutume de faire; & & en cas d'entreprise sur *le métier de chacun desdits merciers*, il est dit que les délinquans seront condamnés en la somme de 60 sous parisis d'amende pour la première fois, 10 liv. pour la seconde, & de confiscation pour la troisième.

Pour l'exécution de cette séparation des deux corps, la transaction ajoute, que « par ainsi les » deux *égardises* feront leur devoir séparément; » & sera nommé & élu par chacun an, le jour & » veille de l'ascension, autant d'*égards* qu'ils aviseront bon être, sans qu'ils puissent entreprendre ci-après aucune visite que celle de leur métier, & sur leur corps séparé & communauté. » Néanmoins a été accordé que l'*égardise* & visite » des marchandises qui seront apportées en cette » ville par les forains, en appartiendra auxdits » *égards* merciers secs, sans que les *égards* merciers, graissiers, épiciers, droguistes, ciriers & » apothicaires, puissent y prétendre aucun droit » de visite, pour lesdits forains seulement ».

Deux autres articles portent, que chacun des deux corps paiera ses taxes séparément, sans y comprendre les sujets de l'autre corps, *comme choses du tout distinctes & séparées*. Comme aussi, que le procès concernant les commerces & métiers desdits corps, *seront poursuivis & achevés par ceux qui en sont intéressés suivant ladite séparation accordée*.

En acceptant ces dispositions, les parties ont promis « faire homologuer les présentes pardevant nosd. » seigneurs de la cour de parlement, M. le lieutenant civil, premier & échevins d'*Amiens*, & tous » autres juges qu'il appartiendra ».

En conséquence de cette transaction, il fut donné le 16 juin de la même année, des brefs & statuts particuliers aux *marchands de soie* & mercerie sèche d'*Amiens*, sur leur requête, par sentence de la ville, qui ordonna que *lesdits articles seront registrés au registre, aux brefs & statuts des métiers de ladite ville*; & ces statuts ont été confirmés par lettres patentes d'août 1647, registrées au parlement de Paris le 7 septembre 1657. Ces mêmes statuts, transaction, sentence d'approbation, lettres patentes & arrêts de la cour, ont été ensuite registrés, le 12 novembre 1657, aux registres, chartres du bailliage d'*Amiens*: & le 29 décembre suivant aux chartres de l'hôtel commun de ladite ville, *pour y avoir recours quand besoin sera*; & copies authentiques en ont été délivrées plusieurs fois aux parties par le greffier en chef de l'hôtel-de ville: & depuis ce temps les merciers secs de cette ville ont reçu pour leur corps séparé, des réglemens particuliers qui ne concernent point les autres commerces & professions qui sont de notre objet.

Cette exposition succincte est faite sur la vue des pièces mêmes; elle démontre combien il est nécessaire de travailler sur des copies authentiques. Nous avons vu citer quelque part, je crois que c'est dans le *Dictionnaire des arrêts*, ces mêmes titres, pour prouver l'union des merciers avec les apothicaires, droguistes, &c. Cette erreur est née sans doute de la confusion des différens corps de mercerie qui existent à *Amiens*.

Après la désunion des merciers secs & des autres merciers, les apothicaires se sont désunis de ceux-ci. Ils se sont fait des statuts particuliers, qui ont été confirmés par lettres patentes du 15 mai 1654.

Les merciers, graissiers, ciriers, épiciers, & droguistes de la même ville, ont, de leur côté, recueilli & augmenté leurs statuts, qui concernent leurs états & négoces, en soixante-cinq articles, *pour servir d'augmentation à leurs brefs & statuts*; ces articles ont été approuvés par MM. les officiers de la ville, & enregistrés dans leurs char-

tres le 9 septembre 1661. Ils ont été ensuite registrés au parlement de Paris le 9 janvier 1662, & au bailliage d'*Amiens* le 21 mars 1676.

La nouvelle législation qui se prépare, apportera sans doute des modifications, augmentations, ou retranchemens à ces réglemens. Nous pourrons les indiquer aux mots DÉPARTEMENS, DISTRICTS, JUSTICES, &c. (*M. VERDIER.*)

AMIENS. (*Eaux minérales.*) On trouve à *Amiens*, capitale de la Picardie, sur la Somme, des eaux minérales ferrugineuses froides, qui déposent une couleur d'ocre très-jaune. La source est près de la ville, dans les rigoles d'une pépinière, & elle a été annoncée dans le supplément du dictionnaire min. & hydro. de la France, tom. 2, p. 50. Elles sont à examiner. (*M. MACQUART.*)

AMINCIR. (*Art vétérinaire, maréchallerie.*) *Voyez* AMORCER. (*M. HUZARD.*)

AMINÉE (*Mat. méd.*) Le vin d'*aminée* étoit ou celui de Falerne, ou le produit d'une espèce particulière de raisin qu'on avoit transplantée en Italie. *Galien* parle du vin d'*aminée* qui se faisoit dans le royaume de Naples, dans la Sicile, & dans la Toscane. Selon *Columelle*, le vin *aminée* étoit le plus ancien & le premier dont les romains eussent fait usage, & le produit des vignes transplantées du pays des aminéens dans la Thessalie.

Ce vin étoit austère, rude, & acide lorsqu'il étoit nouveau : mais il s'amollissoit en vieillissant, & acquéroit une force & une vigueur qui étoient beaucoup augmentées par la quantité d'esprit qu'il contenoit ; ce qui le rendoit propre à fortifier l'estomac. (*Anc. Encyclop.*) (*M. FOURCROY.*)

AMIRAL & AMIRAUTÉ. (*Jur. de la méd. & de la pharmacie.*) Les rapports que notre législation a établis entre les amiraux & les amirautés, d'un côté, & les corps de médecine & le commerce de la droguerie de l'autre, nous obligent à faire connoître la juridiction des premiers, & ses rapports avec la médecine & la pharmacie.

L'*amiral* est l'officier qui commande une flotte, & l'on donne aussi ce nom au vaisseau que monte cet officier. En France, le grand *amiral* est un des grands officiers de la couronne, le chef de la marine, celui des armées navales du royaume, & par conséquent le premier supérieur des médecins, chirurgiens, pharmaciens, & autres officiers de santé attachés à la marine & aux armées de mer. Il est aussi le chef des capitaines & maîtres des vaisseaux équipés en marchandise. A ces titres, il jouit de plusieurs droits, & le tout a été réglé par l'ordonnance de la marine de 1681, & par celles qui ont été rendues depuis.

On donne aussi le nom d'*Amiral* au vaisseau le plus considérable d'une flotte marchande qui va de conserve, & au capitaine qui le commande; on le donne pareillement au principal des vaisseaux terreneuviers qui vont sur le grand banc pour la pêche de la morue verte; on le donne enfin à celui de plusieurs pêcheurs de morue sèche, dont la chaloupe arrive la première à terre, lorsqu'ils se rencontrent dans le même havre, pour y pêcher & préparer leur poisson.

L'*amirauté* est la charge de grand ou premier *amiral*; & on appelle droits d'*amirauté*, ceux qui lui appartiennent, & qu'il fait percevoir en son nom par ses receveurs ou préposés, dans tous les ports & lieux de sa dépendance.

L'*amirauté* est aussi le titre de la juridiction ou siège qui rend la justice au nom & sous l'autorité de l'*amiral*. L'*amirauté* générale de France est établie à Paris au siège de la table de marbre du palais, où elle fait une de ses trois juridictions.

Il y a d'autres sièges généraux & particuliers de l'*amirauté*, établis dans les ports & havres du royaume : leurs officiers sont à la nomination de l'*amiral*; mais ils prennent des provisions du roi : les sièges généraux d'*amirauté* ressortissent nûment ès cours de parlement. Sans doute ces juridictions vont prendre une nouvelle forme entre les mains de l'assemblée nationale; mais sans doute aussi les sages dispositions des réglemens qui les concernent, passeront dans la nouvelle jurisprudence : ce qui nous engage à indiquer ici celles qui sont relatives à notre objet.

La compétence des juges de l'*amirauté* a été réglée par le titre 2 du livre 1er de l'ordonnance de la marine d'août 1681, en quinze articles. L'article 1er porte, que les juges de l'*amirauté* connoîtront privativement à tous autres juges & entre toutes personnes françoises & étrangères, de tout ce qui concerne l'équipement des vaisseaux, &c., & notamment de leur avictuaillement : à ce titre, il faut leur appliquer ce que nous avons dit au mot *Aliment*, sur la nécessité & l'utilité des fonctions des médecins, chirurgiens, Pharmaciens, & autres officiers de santé de la marine.

L'article 2 déclare de leur compétence toutes actions qui procèdent.... des victuailles fournies aux matelots pour leur nourriture, par ordre du maître, pendant l'équipement des vaisseaux.... & généralement de tous contrats concernant le commerce de la mer..., &c.

L'article 3 porte, qu'ils connoîtront des prises faites en mer.... des dommages arrivés aux marchandises, du chargement des vaisseaux, &c.

Suivant l'article 4, ils ont la connoissance des droits appartenans à l'*amiral*, & levés ou prétendus par les seigneurs ou autres particuliers voisins de la mer, sur les pêcheries ou poissons, & sur les marchandises ou vaisseaux sortans des ports ou y entrans.

L'article 5 leur donne la connoissance de la pêche qui se fait en mer, dans les étangs salés, aux embouchures des rivières, dans les parcs & pêcheries, &c.

L'article 8 règle qu'ils feront la levée des corps noyés, & dresseront procès verbal de l'état des cadavres trouvés en mer, sur les grèves, ou dans les ports, même de la submersion des gens de mer étant à la conduite de leurs bâtimens dans les rivières navigables.

L'*amirauté* de France a fait un réglement en douze articles, le 29 août 1673, pour les procédures sur les contestations & procès qui y sont portés. Suivant ce réglement, les parties comparantes en personnes, y sont reçues à plaider sans ministère de procureur ni d'avocats.

Les dispositions de ces réglemens sont applicables aux marchands de drogueries & d'épiceries en gros, & elles concernent le ministère des médecins & chirurgiens pour l'approvisionnement des vaisseaux & leurs rapports dans les procès criminels qui les requièrent.

Les marchands de drogues & d'épiceries en gros doivent aussi connoître les *amirautés* des pays voisins de la France où ils en font le commerce. L'une des plus célèbres de ces *amirautés* est celle de Hollande. Elle est divisée en cinq collèges, celui d'Amsterdam, celui de Roterdam, celui de Hoorn, celui de Midelbourg, & celui de Harlingen. Tous les droits d'entrée & de sortie imposés sur les marchandises qui entrent dans les sept Provinces-Unies, ou qui en sortent, se payent aux *amirautés*. Chaque collège a pour cela des bureaux & des commis pour en faire la perception. Le collège d'Amsterdam a les siens à l'entrée de la ville qui s'appelle *Boorn*. Les commis ont droit de visiter les bateaux qui vont aux navires, ou qui en reviennent avec des marchandises. *Voyez* DROITS D'ENTRÉE ET DE SORTIE, & TARIFS. (*M. VERDIER.*)

A MIROIR. (*Art vétérin.*) *Voyez* MORS, & POILS ou ROBES. (*M. HUZARD.*)

AMMAN. (Jean-Conrad) Je ne trouve que peu de choses sur ce médecin.

Matthias (*pag.* 881) dit qu'il étoit de Schaffouse & docteur en médecine; qu'il pratiquoit la médecine à Amsterdam, & qu'il apprenoit à parler aux sourds de naissance & muets.

Eloy répète à peu près la même chose.

M. Carrère en parle différemment : « *Amman* » resta toujours dans une campagne, où il fut » ignoré : on lui offrit cependant une chaire de » médecine, qu'il refusa, à la sollicitation de ses » amis, qui craignirent de le perdre ».

Manget le nomme seulement.

Je ferai part de ce que j'ai découvert sur *Amman*, après avoir indiqué les ouvrages qu'il a composés.

1°. *Disputatio inauguralis sistens ægrum pleuropneumoniâ laborantem. Basileæ, litteris* (id est typis) Jacobi Bertschii, 1687, in-4°. MANG.

2°. *Surdus loquens, sive methodus, quâ, qui surdus natus est, loqui possit.* Amstelodami, 1692, in-8°.

Cet ouvrage a été réimprimé sous ce titre : *Dissertatio de loquelâ quâ non solum vox humana, & loquendi artificium ex suis originibus eruuntur; sed & traduntur media, quibus ii qui ab incunabulis surdi & muti fuerunt, loquelam adipisci, quique difficulter loquuntur, vitia sua emendare possunt.* Amstelodami 1700, in-8°. MANG.

— *Ibid.* 1702

— 1708, in-8°. MANG.

— Leidæ, 1727, in-8°. CARRÈRE. ELOY.

— *Ibid.* 1740, in 8°. ELOY.

Cette dissertation a été traduite en anglois, & parut à Londres en 1694, in-8°. CARRÈRE.

Il y a eu aussi une traduction allemande, publiée à Prenzlau, (CARRÈRE.) 1747, in-8°. Mais ELOY écrit Prentzlow, ce qui est mieux.

3°. *Amman* a donné une édition des œuvres de Cœlius Aurelianus, sous ce titre :

Cœlii Aureliani siccensis de morbis acutis & chronicis libri viij. Jo. Conradus Amman, m. d. recensuit, emaculavit, notulasque adjecit, &c..... Accedunt seorsim Theod. Janss. ab Almeloveen notæ & animadversiones, lexicon & indices. Amstel. 1709, in-8°.

Je reviens sur *Amman*.

Dans sa dissertation *de loquelâ*, édition de 1700, se trouvent d'abord deux lettres; l'une de Wallis, qui dit avoir publié une grammaire angloise en 1653; dans l'autre, *Amman*, qui répond à Wallis, observe qu'il n'est né que vingt ans après cette époque; ce seroit donc en 1673; il auroit eu vingt-sept ans en 1700. Il s'ensuit qu'il n'auroit eu que dix-neuf ans, lorsqu'en 1692 il publia son *Surdus loquens*.

Dans cette même lettre, *Amman* observe que le *Surdus loquens* fut traduit, peu de temps après sa publication, en différentes langues, & notamment en anglois par Daniel Foot, médecin de Londres. (C'est sans doute cette traduction qui, suivant M. Carrère, fut imprimée en 1694.)

Mais *Amman*, dans le chapitre 3e de sa dissertation, dit qu'il y a dix ans qu'il s'est appliqué à l'éducation des sourds & muets. Comme il parle ainsi en 1700, il indique bien précisément l'année 1690; cependant s'il ne naquit qu'en 1673, il n'avoit, en 1690, que dix-sept ans. Il n'est pas à présumer qu'il ait pu avoir acquis à cet âge le talent nécessaire pour réussir, ni inspirer pour lui la confiance des pères & mères.

L'embarras augmente, si la dissertation inaugurale que Manget lui attribue, & qu'il paroît avoir faite & soutenue pour obtenir le grade de docteur en médecine, est véritablement de 1687; car à cette époque *Amman* n'auroit eu que quatorze ans; or il n'est pas possible qu'il ait pu être reçu docteur en médecine à cet âge.

Tout cela ne sauroit se concilier, sans supposer que c'est par une erreur typographique qu'on voit 1653. Si c'étoit 1643, tout s'arrangeroit : *Amman* seroit né en 1663, il auroit été docteur à vingt-quatre ans, & à vingt-sept ans il auroit pu avoir été capable d'apprendre les sourds & muets à parler.

Rien ne nous apprend si *Amman* a véritablement exercé la médecine à Amsterdam, comme l'ont dit Matthias & Eloy ; ce qui est certain, c'est qu'on le voit occupé, & de son propre aveu, pendant dix ans à l'instruction des sourds & muets. Ce qui est certain, c'est que Wetstein le père se chargea des soins de l'édition de Cœlius Aurelianus.

Credas velim (dit Amman) *editionem hanc nisi eam Wetstenius pater, homo græcè & latinè egregiè doctus, & in excudendis bonis auctoribus nec labori nec sumptibus parcens, ipse curasset, è tanto locorum intervallo adornari vix potuisse.*

Amman demeuroit alors dans le territoire d'Utrecht ; c'est de là qu'il écrivoit son épître dédicatoire : *Ex agro trajectino ad Vectim* (sur la rivière de Vecht) *ipsis idib. decemb.* 1708.

C'est dans ce lieu probablement qu'il instruisoit ces tristes infortunés, dont on lui confioit le soin; il étoit leur instituteur & leur médecin.

P. S. Si M. Carrère ne se trompe point à l'égard de la version allemande du *Surdus loquens*, indiquée sous la date de 1747, il faut que ce soit une nouvelle édition, puisqu'avant 1700, l'ouvrage latin avoit déjà été traduit & publié en allemand.

Jean-Conrad eut un fils dont nous allons parler d'après Eloy. (*M.* Goulin.)

Amman. (Jean) C'est sur la parole de M. Eloy que nous disons Jean *Amman*, fils de Jean-Conrad. M. Carrère l'appelle médecin russe. Qui de deux se trompe ?

Laurent-Théodore Gronovius (*auctuar. in biblioth. botan.* Seguier.) garde sur ce point le silence.

Quoi qu'il en soit, Jean fut docteur en médecine, il fut professeur de botanique à Pétersbourg, de l'académie de cette même ville, & associé de la société royale de Londres.

Les plantes sèches, dit Eloy, qui avoient été envoyées de Finlande à l'académie impériale de Pétersbourg, par Heilzelmann, Messerschmid, & Gmelin, lui parurent si belles & si rares, qu'il en publia la description & les figures dans un recueil qui a pour titre :

Stirpium rariorum in imperio rutheno sponte provenientium icones & descriptiones. Petropoli, 1739, in-4°., cum tab. 35. Gronov.

Le même Gronovius indique plusieurs autres observations faites sur différens végétaux, & insérées dans les mémoires de Pétersbourg.

1°. *De Ficubus è trunco arboris enatis observatio.* Comment. acad. Petrop. vol. 8, p. 193.

2°. *De meliloto siliqua membranacea compressa.* Ib. vol. 8, pag. 209.

3°. *Quinque nova plantarum genera.*

(*a*) *Leontopetaloïdes foliis profundè laciniatis radice tuberosa :*

(*b*) *Ricinocarpodendron foliis alatis, fructu coccineo :*

(*c*) *Siphonanthemum salicis folio, flore flavescente.*

(*d*) *Pterospermadendron, salicis folio angulosо, subtùs incano, floribus albis.* Arbor champaceæ suberis folio, fructu niveo, seminibus alatis referto. Musæum Petiver. N°. 349. Pterospermadendron foliis auritis, flore fructuque majore. An Solda, Horti. Malabar. vol. 6, tab. 58, pag. 103.

Pterospermadendron foliis auritis, flore fructuque majore : An *Solda*, Horti Malabar. vol. 6, 58, pag. 103.

(*e*) *Michelia Spinosa, floribus luteis.* Acad. Petrop. vol. 8, pag. 211.

4°. *De alsinanthemo thalii seu trientali herba Joh. Bauhini observatio.* Acad. Petrop., vol. vj. pag. 310.

5°. *De betula pumila, folio subrotundo.* Ibid, vol. 9, pag. 314.

6°. *De filicastro novo plantarum genere, aliisque minus notis rarioribus filicum speciebus.* Ib. vol. 10, pag. 278.

M. Eloy ajoute que Jean-Conrad *Amman* a inséré plusieurs morceaux dans les mémoires de la société de Londres. (*M.* Goulin.)

AMMANN, (Paul.) Il naquit à Breslaw le 31 août 1634. Après avoir fini ses études en médecine, faites en différentes universités d'Allemagne, il voyagea en Hollande & en Angleterre. A son retour, il fut reçu docteur à Leipsic, le 21 octobre 1662, à 28 ans. En 1664, il devint membre de l'académie des curieux de la nature, sous le nom de *Dryander.* Peu de temps après, il fut nommé professeur extraordinaire dans la faculté de Leipsic. Il passa en 1674 à la chaire de botanique, qu'il quitta en 1682 pour remplir celle de physiologie. Paul *Ammann* mourut le 4 février 1691, âgé de 56 ans 5 mois & 4 jours. Matthias (*pag.* 748.) met aussi sous cette date la mort d'*Ammann.* Séguier en donne une autre, savoir, 1690; en ce cas *Ammann* n'auroit vécu que 55 ans 5 mois & 4 jours.

Il a composé plusieurs ouvrages, dont nous allons donner les titres.

I. *Medicina critica, sive decisoria, cum centuria casuum medicinalium in concilio facultatis medicinæ Lipsiensi antehac resolutorum, comprehensa; nunc verò in physicorum practicorum, studiosorum, chirurgorum, aliorumque usum notabilem, collecta, correcta, & variis discursibus aucta. Erfurti, apud Joan. Barthol. Olearium bibliop. Lipsiens.* 1670, in-4°. Manget.

Cet ouvrage a été écrit en allemand, dit Kestner.

Manget n'en ayant point averti, on pourroit croire que cet ouvrage a paru en latin.

Eloy, qui n'en avertit point non plus, nous apprend sur cet ouvrage une anecdote qui doit trouver place ici.

Ammann, qui étoit d'un esprit vif & remuant, pressa tellement Jean Michaëli, qu'il en obtint la permission d'extraire des registres de la faculté de Leipsic, les cas de médecine qui auroient été discutés par elle, & sur lesquels elle avoit donné des décisions. Mais comme *Ammann* y fit entrer plusieurs histoires fausses & paradoxales, & que d'ailleurs cette édition avoit été publiée sans la participation de la faculté, elle la condamna hautement par un écrit intitulé : *Præliminaris excusatio quâ casuum & responsorum suorum importunam editionem deprecatur. Lipsiæ*, 1670, in-4°.

L'ouvrage allemand d'*Ammann* a été traduit en latin & sous le titre qu'on vient de lire, avec l'addition de ces mots, suivant Manget, *Hæc editio ab innumeris sphalmatis vindicata, & exterorum in gratiam latinitate donata est à* CHRISTIANO FRANCISCO PAULLINI. *Stadæ, apud Fesselium*, 1677, in-4°.

Cet ouvrage est de jurisprudence médicale.

II. *Parænesis ad discentes circà institutionum medicarum emendationem. Rudolstadii, apud Johann. Barthol. Olearium bibliop. Lips.* 1673, in-12.

— *Alt. ed. Lipsiæ*, 1677, in-12.

Ammann, dans cet ouvrage, dit Eloy, s'emporte avec fureur contre les systêmes, & sur-tout contre la doctrine de Galien.

Kestner est plus précis, losqu'il s'exprime ainsi: *Ammann* s'est efforcé d'établir un systême de médecine sceptique, & de démontrer d'un ton très-hardi, en passant en revue toutes les parties de la médecine les unes après les autres, combien il y a peu de certitude dans l'art. Qu'on consulte sa préface, on y lira : Notre raison se trompe toujours à l'égard des objets naturels, & dans les discussions de physique, qui, le plus fréquemment, restent douteuses & insolubles. Qu'est-il résulté jusqu'à ce jour de tant d'hypothèses sur l'action des viscères? Rien. On donne pour certain ce qui est douteux, on mêle des choses inutiles dans le systême de l'art, on saisit le faux pour le vrai. Se tromperoit-on, si, les choses étant en cet état, on appeloit la médecine un art conjectural? Non, à mon avis, on ne se tromperoit pas. Car tout ce que nous avons de connoissances tant sur la théorie que sur la pratique des maladies internes n'est fondé que sur des conjectures & des opinions.

L'ouvrage d'*Ammann* fut attaqué par Eccard Leichner, dans un écrit intitulé : *Archæus synopticus, sive, duodecim tabulæ de legibus medicæ reipublicæ fundamentalibus contra* Ammanni *Parænesin. Erphordiæ*, 1674, in-12.

Amman répondit à son adversaire dans l'écrit suivant.

III. *Archæus syncopticus, Eccardi Leichneri Archæo synoptico, contra Parænesin ad discentes, oppositus*, 1674, in-12.

Il est bon de remarquer que Leichner ayant donné à sa critique le titre d'*Archæus* συνοπτικος *i. e. perspicax*, *Ammann* intitula sa réplique, *Archæus* συγκοπτικος, *i. e. syncopen inducens*.

Leichner s'efforça de se défendre dans une lettre apologétique (*Epistola apologetica de principiis medicis, ad illustre medicorum in academia Lipsiensi collegium*, 1674, in 12.)

IV. *Suppellex botanica, hoc est, enumeratio plantarum quæ non solùm in horto medico academiæ Lipsiensis, sed etiam in aliis circà urbem viridariis, pratis ac sylvis, &c.... progerminare solent. Accessit brevis ad materiam medicam in usum philiatrorum manuductio. Lipsiæ, apud Joh. Christian. Tarnovium*, 1675, in-8°. MANGET.

V. *Caracter plantarum naturalis ab ultimo fine, videlicet, fructificatione, desumptus, & in gratiam philiatrorum per canones & exempla digestus. Lipsiæ, opud Joh. Christ. Tarnovium*, 1676, in-12.

L'auteur, dit Eloy, loue beaucoup la méthode de Morison, dans la préface de son ouvrage; il rejette cependant son systême, qui caractérise les plantes par les feuilles, & lui préfere le sien, qui établit deux cent vingt genres par les graines; selon *Ammann*, toutes les plantes viennent se ranger sous ces genres.

— *Alt. ed. Huic præmissum est fundamentum methodi genuinæ cognoscendi plantas. Francof. apud Nicolaum Scipionem*, 1685, in-12. MANGET.

— *Alt. edit. cum notis Daniel. Nebel. Francof.* 1701, in-12.

VI. *Hortus Bosianus quoad exotica solùm descriptus. Lipsiæ*, 1686.

Séguier dit que Bosius étoit un sénateur de Leipsic. Eloy, qui écrit *Hortus Besianus*, dit que ce jardin existe encore aujourd'hui.

VII. *Irenicum Numæ Pompilii cum Hippocrate, quo veterum medicorum & philosophorum hypotheses, in corpus juris civilis pariter ac canonici hactenus transsumtæ, à præconceptis opinionibus vindicantur, mediatore D. P. A. Opus jurisconsultis pariter atque medicis utile; ut potè in quo quæstiones propositæ ex ipsis legum textibus & variis responsis facultatis medicæ illustrantur. Francofurti & Lipsiæ*, 1689, in-8°.

Kestner (biblioth. méd. pag. 167.), après avoir donné le titre de cet ouvrage, en parle ainsi : Il paroît difficile d'accorder le titre de conciliateur à l'auteur

l'auteur de cet opuscule, qui d'ailleurs n'occupe point le dernier rang parmi les médecins sceptiques; car son but principal a été, par sa manière d'écrire vive & satirique, d'exposer à la risée de tout le monde les opinions erronées des anciens médecins & philosophes qui ont été suivies & admises par les anciens jurisconsultes dans le corps de droit civil & canonique. Auroit-il traité plus sérieusement ce sujet dans le discours préliminaire, *De syncretismo medico*, qui se trouve à sa *Medicina critica*? Je laisse à d'autres à faire cet examen.

Il paroît par cette notice que Kestner a vu & parcouru cet écrit, que Boerner (*Instit. medic. legal.*) attribue aussi à Paul *Ammann*, bien qu'il ne soit pas indiqué par MANGET.

VIII. *Praxis vulnerum lethalium sex decadibus historiarum rariorum, ut plurimum traumaticarum, cum cribrationibus adornata. Francof.* 1690, in-8°. ELOY, MANGET, p. 563.

— *Alt. edit. Lipsiæ*, 1701, in-8. BOERNER.

Ammann a écrit ce traité (dit Eloy) avec aussi peu de ménagement que l'ouvrage précédent. Il est rigide dans ses décisions, violent dans ses reproches, mordant dans sa critique. Il a cependant quelquefois raison de s'échauffer, sur-tout lorsqu'il déclame contre les couleurs que donnent au crime ceux qui veulent excuser les coupables.

M. Carrère attribue à *Ammann* une dissertation *De spiritibus influentibus*, *Lipsiæ*, 1644, in-4°. Elle ne sauroit être de lui; car étant né en 1634, il n'a pu composer une dissertation à l'âge de dix ans.

Le même M. Carrère met encore sous le nom d'*Ammann* quelques dissertations dont Manget ne parle pas.

Séguier indique une thèse à laquelle *Ammann* présida, sans assurer qu'il en soit l'auteur: en voici le titre:

Antiquartii Peruviani historia, dissertatio inauguralis, præside Paulo Ammanno, *propugnata à Christophoro Rothmann Lygio-Siles. Lipsiæ, typis Joan. Wittiagau*, 1663, in-4°. SLOAN.

Comme il étoit membre de l'académie des curieux de la nature, on trouve de lui plusieurs observations insérées dans les mémoires de cette société.

1°. *De lochiorum fluxu per nares. Dec. j. ann.* 11, n°. 184.

2°. *De impotentia ab obstructione vasorum spermaticorum & seminis egressu per foramina quædam in parte dextra epigastrica. Ib. ann. eod.* n°. 186.

3°. *De superfætatione falsâ, quam mentitus est motus aquarum hydropicarum. Ib. ann. eod.* n°. 186.

4°. *De curatione febris malignæ viperarum vivarum deglutitione. Ibid. ann. eod.* n°. 187.

5°. *De bandura Zingalentium, seu priapo vegetabili monorchi. Dec. II. ann.* 1. *observ.* 23. (*M.* GOULIN.)

AMMI. (*Mat. méd.*) L'*ammi* est une plante ombilifère dont on emploie les graines. Il y en a deux especes, qui sont d'usage en médecine.

La premiere est l'*ammi vulgare, majus, foliis latioribus, semine minus odorato* de J. Bauhin. C'est le *sison foliolis sub-capillaribus* de Linneus. Cette plante annuelle, qui croît dans les pays chauds, en Italie, fournit des semences aromatiques & assez âcres. On les regarde comme propres à augmenter la chaleur, à chasser les vents, à faire couler les urines, à favoriser l'écoulement des règles. On leur attribue une action presque spécifique sur la matrice. C'est une des quatre semences chaudes mineures.

La seconde est l'*ammi* de Crète, nommée aussi *ammi* d'Ethiopie, *fœniculum ammium origani odore*, de Tournefort. La semence de cette plante est assez semblable à celle de la précédente; mais elle a beaucoup plus d'odeur & de saveur; aussi dans plusieurs pays, & sur-tout en Allemagne, la préfère-t-on constamment. On l'emploie en substance jusqu'à un scrupule; on la donne aussi infusée dans le vin, jusqu'à la dose d'un gros. Cette graine est discussive, échauffante, fortifiante, carminative, stomachique, & utérine, comme la précédente, mais dans un plus haut degré. Elle est utile dans la foiblesse d'estomac & les mauvaises digestions qui en sont la suite, dans les maladies venteuses, le vertige & l'étourdissement dus à l'état de l'estomac, les obstructions du foie & de la rate, les fleurs blanches, la suppression des règles & des lochies. On a même été jusqu'à la regarder comme propre à faire cesser la stérilité; mais cette dernière propriété n'est due qu'à une exagération.

En France, on ne fait point usage de la graine d'*ammi* de Crète; il est rare même qu'on emploie celui d'Italie & de nos provinces méridionales. En général, les médecins françois font aussi peu d'usage des remèdes chauds, stimulans, aromatiques, & âcres, qu'on en fait de cas en Allemagne. La pharmacie de ce pays est bien plus multipliée que la nôtre. (*M.* FOURCROY.)

AMMI. (*Ammi majus.*) (*Mat. méd. vétérin.*) On lit dans les *Elémens de botanique, à l'usage de l'Ecole royale vétérinaire*, que la semence d'*ammi* est stomachique, diurétique, &c., & qu'on la donne aux animaux à la dose de deux gros. Nous ne révoquerons point en doute les vertus de cette plante que nous n'avons pas employée, mais nous demanderons s'il est possible qu'à la dose où on la prescrit, on puisse en attendre quelque effet: que peu-

vent produire dans un estomac qui contient quelquefois vingt-livres de fourrage & de liquide, deux gros d'une substance végétale qui a déjà beaucoup de rapports avec celles qu'elle rencontre, & parmi lesquelles elle se trouve, pour ainsi dire, noyée? Nous observerons à cet égard que l'idée de fixer la dose des médicamens pour les animaux, en se réglant sur le volume individuel dont l'homme fait le point de comparaison, est on ne peut pas plus trompeuse, & que c'est à elle que nous devons le peu de réussite qu'on éprouve de l'emploi de plusieurs substances dans les maladies des animaux. (*Voyez* DOSE.)

L'*ammi* est peut-être l'*améos* de M. *Bourgelat*. (*Voyez* AMÉOS.) (*M. HUZARD.*)

AMMI. (*Jurisp. de la pharmacie.*) Graine qui vient du Levant, & particulièrement de Candie; c'est du moins le meilleur qui soit dans le commerce de la droguerie. Les apothicaires lui donnent le nom d'*ammioselinum*, & quelquefois celui de cumin d'Ethiopie, *cuminum æthiopicum*. Il est odorant, incisif, apéritif, carminatif, très-réputé contre les morsures des serpens, & il entre dans la composition de la thériaque : c'est une des quatre semences chaudes mineures.

L'*ammi* ne se trouve point dans les anciens tarifs, ni dans celui de 1664 : mais les fermiers généraux n'en font pas la dupe : ils ne connoissent pas d'exemptions. Ils l'ont assujetti aux mêmes droits que la graine de cumin : savoir, à vingt sous le cent pesant pour le droit d'entrée. (*M. VERDIER.*)

AMMIELLURE. (*Mat. méd. & Pharm. vétér.*) (*Voyez* EMMIELLURE.) (*M. HUZARD.*)

AMMITE. (*Mat. méd.*) *Voyez* AMMONITE. (*M. FOURCROY.*)

AMMOCHOSIS. (*Mat. méd.*) Les médecins grecs désignoient sous ce nom un procédé propre à échauffer profondement & à dessécher le corps des malades, en les plongeant dans du sable chaud. On employoit cette espèce de remède dans les hydropisies. (*M. FOURCROY.*)

AMMODYTE (*Mat. méd.*) C'est le nom qu'on donnoit autrefois à un serpent d'Afrique & d'Italie, qui se tient dans le sable; on l'appelle aussi *vipère cornue*, parce qu'il porte sur la tête une sorte de crête un peu pointue & faite comme une corne. Ce serpent a des dents vénéneuses, & sa morsure est très-dangereuse, suivant Aldovrande. On employoit contre cette morsure, les ventouses, les scarifications, l'ouverture profonde de la plaie, la ligature du membre. On faisoit prendre la menthe dans l'hydromel; on appliquoit la thériaque sur la morsure. Il ne faut jamais oublier que le feu, l'alcali caustique, ou le beurre d'antimoine, appliqués promptement sur la morsure, sont les vrais procédés curatifs de ces maux.

L'*ammodyte* est une espèce de vipère, nommée aussi *cenchrias miliaris*, vipère cornue d'Illyrie les anciens, dit M. la Cepède, & sur-tout les auteurs du moyen âge ont beaucoup parlé de ce serpent très-venimeux, qui habite plusieurs contrées orientales, & que l'on trouve dans plusieurs endroits d'Italie, ainsi que de l'Illyrie, autrement Esclavonie. Son nom lui vient de l'habitude qu'il a de se cacher dans le sable, dont la couleur est à peu près celle de son dos varié d'ailleurs par un grand nombre de taches noires, disposées souvent de manière à représenter une bande longitudinale & dentelée, ce qui donne aux couleurs de l'*ammodyte* une très-grande ressemblance avec celles de la vipère commune, dont il se rapproche aussi beaucoup par sa conformation; mais sa tête est ordinairement plus large, en proportion du corps, que celle de notre vipère; d'ailleurs il est fort aisé de le distinguer de toutes les autres couleuvres connues, parce qu'il a sur le bout du museau une petite éminence, une sorte de corne, haute communément de deux lignes, mobile en arrière, d'une substance charnue, couverte de très-petites écailles, & de chaque côté de laquelle on voit deux tubercules un peu saillans, placés aux orifices des narines; aussi a-t-il été nommé dans plusieurs contrées, *aspic cornu*. Sa morsure est en effet aussi dangereuse que celle des serpens venimeux, nommés *aspics* par les anciens, & l'on a vu des gens mordus par ce serpent, mourir trois heures après; d'autres ont vécu cependant jusqu'au troisième jour, & d'autres même jusqu'au septième. Les remèdes qu'on a indiqués contre le venin de l'*ammodyte*, sont à peu près les mêmes que ceux auquels on a recours contre la morsure des autres serpens venimeux. On a employé l'application des ventouses, les incisions aux environs de la plaie, la compression des parties supérieures à l'endroit mordu, l'agrandissement de la blessure, les boissons qu'on fait avaler contre le poison pris intérieurement, les emplâtres dont on se sert pour prévenir ou arrêter la putréfaction des chairs, &c.

Ce reptile est couvert, sous le ventre, de cent quarante deux plaques, & sous la queue, de trente deux paires de petites écailles ovales, unies, & presque semblables à celles du dos; la queue est très-courte en proportion du corps, qui n'a ordinairement qu'un demi pied de long.

L'*ammodyte* se nourrit souvent de lézards & d'autres animaux aussi gros que lui, mais qu'il peut avaler avec facilité, à cause de l'extension dont son corps est susceptible.

Il paroît que c'est à cette espèce, au développement de laquelle un climat très chaud peut être très-nécessaire, qu'il faut rapporter les serpens cornus de la Côte-d'Or, dont a parlé Bosman, quoique ces derniers soient beaucoup plus

grands que l'*ammodyte* d'Esclavonie. Ce voyageur vit, au fort hollandois d'Axim, la dépouille d'un individu de cette espèce de serpens cornus : ce reptile étoit de la grosseur du bras, long de cinq pieds, & rayé ou tacheté de noir, de brun, de blanc & de jaune, d'une manière très-agréable à l'œil.

Suivant Bosman, ces serpens ont pour arme offensive une fort petite corne, ou plutôt une dent qui sort de la mâchoire supérieure, auprès du nez ; elle est blanche, dure, & très-pointue. Il arrive souvent aux nègres qui vont nu-pieds dans les champs, de marcher impunément sur ces animaux. Car ces reptiles avalent leur proie avec tant d'avidité, & tombent ensuite dans un sommeil si profond, qu'il faut un bruit assez fort & même un mouvement assez grand pour les réveiller. (*Extrait de l'Histoire naturelle des Serpens, M. le comte de la Cepède.*) (*M. FOURCROY.*)

AMMONIAC, AMMONIACAL. (*Mat. méd.*) On connoît depuis long-temps sous le nom de *sel ammoniac*, la combinaison saline ou d'acide muriatique, & d'ammoniaque ou alcali volatil. Nous nommons ce sel dans la nomenclature méthodique, *muriaque d'ammoniaque.* (Voyez ces mots.)

Ammoniacal est un adjectif dont on s'est servi dans l'ancienne nomenclature, ainsi que dans la nouvelle, pour exprimer les différentes combinaisons salines, faites par les acides unis à l'ammoniaque : ainsi l'on disoit autrefois *vitriol ammoniacal*, *nitre ammoniacal*, &c. ; & l'on dit aujourd'hui *sulfate ammoniacal*, *nitrate ammoniacal.* Voyez ces mots. (*M. FOURCROY.*)

AMMONIAC. (Sel.) (*Matière médicale vétérinaire.*) *Voy.* SEL AMMONIAC. (*M. HUZARD.*)

AMMONIAQUE. (Gomme) (*Mat. méd.*) La gomme *ammoniaque* est un suc gommo-résineux, qui se trouve quelquefois en petites larmes isolées, blanches à l'intérieur & jaunes extérieurement. Souvent ces larmes sont réunies en masses, qui paroissent, dans leurs cassures, semblables au benjoin, qu'on nomme amygdaloïde : elles sont cependant plus blanches, d'une odeur plus forte & beaucoup moins agréables, d'une saveur âcre, amère, & un peu nauséabonde. Ce suc est apporté de l'Egypte, des déserts de l'Afrique, & de la Libye Cyrénaïque, aux environs du temple de Jupiter Ammon. On ne connoît pas la plante qui le produit ; mais comme on trouve souvent dans les pains de gomme *ammoniaque*, des semences semblables à celles des plantes ombellifères, on soupçonne que c'est d'une plante de cette classe qu'on la retire. Quelques auteurs croient même qu'elle vient d'une espèce de fécule. Quand on manie cette substance, quand on la mâche, elle se ramollit & devient ductile & plus blanche.

L'eau bouillante dissout la gomme *ammoniaque* presque en totalité ; cette dissolution est trouble & d'un blanc jaunâtre. Lorsqu'on la fait évaporer, elle laisse un extrait jaunâtre, amer, & d'une odeur vireuse assez foible. L'alcohol dissout la gomme *ammoniaque* mieux que l'eau ; cette dissolution est plus transparente, & d'une belle couleur jaune. Cartheuser soupçonne que la partie extractive est plus abondante dans la gomme *ammoniaque* que la partie résineuse ; mais cela ne paroît pas entièrement démontré. Il semble plutôt que la matière résineuse est très-intimement combinée à la partie extractive, & que cette substance ressemble assez à celles que Rouelle a nommées *resino extractives.* La gomme *ammoniaque* en a en effet tous les caractères ; elle est très-inflammable ; elle se dissout dans l'eau & dans l'alcohol, mieux même dans ce dernier menstrue que dans le premier ; enfin s'il y a une différence, c'est que la dissolution par l'eau est un peu plus trouble que le sont communément les dissolutions de résino-extractifs faites par ce menstrue.

La gomme *ammoniaque* est fort employée en médecine ; c'est un très bon fondant dont on fait usage pour dissiper les vieilles obstructions.

On la met au nombre des incisifs doux, & surtout de ceux qu'on destine aux maladies de poitrine ; on la regarde comme vulnéraire, résolutive antihystérique & emménagogue. Elle est très-propre à lever les obstructions du foie, de la rate, du mésentère, de la matrice, & des reins ; on l'emploie avec succès dans l'ictère, les fièvres intermittentes, l'hydropisie, les glaires & les graviers des reins, le fleurs blanches, les gonorhées, les ulcères de l'urètre & de tous les organes intérieurs.

On peut la prescrire par grains dans des pilules, incorporée avec le sucre ou quelques extraits ; mais la meilleure manière de l'administrer, c'est d'en faire une émulsion avec de l'eau. La gomme *ammoniaque* paroît mériter la préférence sur toutes les gommes-résines fondantes, parce quelle joint à beaucoup de saveur & d'odeur, une très-grande facilité à se dissoudre dans toutes les humeurs : on fait entrer cette substance dans tous les emplâtres fondans & résolutifs. (*M. FOURCROY.*)

AMMONIAQUE. (*Mat. méd.*) Dans la nouvelle nomenclature méthodique de chimie, à la formation de laquelle j'ai coopéré avec MM. Lavoisier, Morveau, & Berthollet, nous avons pris cette expression au féminin, pour désigner par un seul mot la base du sel ammoniac, qu'on nommoit auparavant alcali volatil. En adoptant cette dénomination, nous n'avons fait qu'un bien léger changement, puisque c'est d'après celle admise depuis long-temps pour un sel très-connu, que nous avons nommé l'espèce d'alcali qui en fait la base. Aussi nommons-nous, d'après cette méthode, les sels ammoniacaux, SULFATE D'AMMONIAQUE, *le vitriol ammoniacal*; NITRATE D'AMMONIAQUE,

le nitre ammoniacal ; MURIATE D'AMMONIAQUE, *le sel ammoniac* ; CARBONATE D'AMMONIAQUE, *l'alcali volatil concret* ; ACETITE D'AMMONIAQUE, *le sel acéteux ammoniacal*, *ou l'esprit de mendererus* ; TARTITRE D'AMMONIAQUE, *le sel tartareux ammoniacal* ; PHOSPHATE D'AMMONIAQUE, *le sel fusible ammoniacal de l'urine*. On voit qu'en adoptant le mot *ammoniaque* pour désigner l'alcali volatil, nous avons rendu même l'ancienne dénomination d'accord avec la méthode que nous avons proposée.

Nous avons fait le mot *ammoniaque* féminin, afin que toutes les substances du même genre dans la nature fussent aussi du même genre dans le langage. Les noms de toutes les bases terreuses & alcalines, sont féminins, *l'alumine*, *la* baryte, *la* magnésie, *la* chaux, *la* potasse, *la* soude, *l'ammoniaque*.

Cette dénomination *ammoniaque* n'a pas une origine exacte, & n'est pas tirée de la nature de cet alcali volatil, qui est reconnue aujourd'hui d'après les recherches de M. Bertholet, parce qu'il eût été nécessaire d'employer deux mots, comme ceux d'*hydrogène azoté*, ou d'*azote hydrogéné*, si l'on avoit voulu exprimer cette nature ; mais elle est simple, & ne s'éloigne pas d'ailleurs de l'ancienne expression. On dit que le mot ammoniac ancien, vient du mot grec, AMMOS, *sable*, parce que ce sel étoit tiré du sable de l'Egypte, de la Libye, impregné d'urine de chameau ; le temple de Jupiter, situé dans cette région, y étoit aussi connu sous ce nom, à cause du sable qui l'environnoit.

Voyez le mot ALCALI VOLATIL, pour les propriétés de ce sel ; ce mot a été rédigé avant la nouvelle nomenclature. (*M. FOURCROY.*)

AMMONIAQUE. (Gomme) (*matière médicale vétérinaire.*) (*Voyez* GOMME AMMONIAQUE.) (*M. HUZARD.*)

AMMONITE. (*Mat. méd.*) On a nommé *ammonite* une pierre formée de grains arrondis comme ceux du sable, aglutinés les uns avec les autres. Il paroît que ces grains étoient de nature crétacée ou calcaire. La grosseur de ces grains varie, & a fait donner différens noms spécifiques à cette pierre ; on l'appeloit *pisolite*, *orobias*, lorsque ses molécules arrondies étoient de la grosseur des pois ou de l'orobe ; *cencrite*, *meconites*, lorsqu'elles imitent la grosseur & la forme des graines du millet & du pavot ; *oolites*, quand elles semblent représenter des œufs d'insectes ; enfin lorsque ces concrétions calcaires sont grosses comme des noix & au dessus, on les nommoit *bezoard minéral* ; voyez ce mot.

La forme bizarre, la prétendue analogie de ces pierres avec des substances végétales & animales auxquelles même on en attribuoit l'origine, avoient fait penser qu'elles jouissoient des propriétés alexitère, cordiale, sudorifique, &c. ; on les recommandoit dans les fièvres malignes, putrides, dans les poisons. Mais l'histoire naturelle plus éclairée & la chimie exacte ont détruit ces préjugés. On sait que toutes ces pierres sont des concrétions calcaires, plus ou moins grosses, arrondies par le frottement, ou formées couches par couches, sur un noyau rond quelconque ; qu'elles n'ont & ne peuvent avoir d'autres vertus que celles de la craie, & qu'elles ne sont qu'absorbantes. (*M. FOURCROY.*)

AMMONIUS. C'est par Celse qu'on sait quelque chose d'*Ammonius*. Il en parle en deux endroits seulement :

1°. Dans la préface de son septième livre, où il dit qu'il étoit d'Alexandrie (*Ammonius Alexandrinus*). Il le met au nombre des médecins qui ne pratiquoient que la chirurgie, & qui firent quelques découvertes dans cette partie de la médecine. Il ne fixe point, à la vérité, le temps où *Ammonius* a vécu ; mais ce fut après Hérophile & Erasistrate, qui les premiers abandonnèrent le traitement des maladies aiguës ou internes, pour ne s'occuper que des maladies qui demandoient l'opération de la main. Ainsi, *Ammonius* doit avoir vécu dans l'un des deux siècles qui ont précédé le commencement de notre ère ; c'est-à-dire, dans l'intervalle qui se trouve entre les années 554 & 754 de la fondation de Rome, la première année de notre ère commençant à l'an 754.

2°. Dans le même livre septième (mais, chap. 26, §. 3, pag. 481, ed. Krause, 1766, in-8°. = Pag. 437, ed. Valart. Paris, 1772, in-12), où Celse s'exprime ainsi :

Lorsque la pierre (qu'on a extraite après l'incision de la vessie) est si grosse, qu'il ne paroît point qu'on puisse la faire sortir, sans déchirer le col de ce viscère, il faut la fendre. L'inventeur de ce procédé est AMMONIUS, qui, pour cette raison a été surnommé λιθοτόμος (*coupeur de pierre*). Voici comment on opère : le crochet (1) doit saisir la pierre, de manière que sans trop de compression, il la tienne encore assujettie lorsqu'elle sera frappée, de peur qu'elle ne s'échappe. Alors on prend un instrument d'une médiocre épaisseur, mince, mais en biseau dans une de ses extrémités ; celle-ci étant appliquée contre la pierre, on frappe sur l'autre extrémité, & la pierre se fend (se divise). Il faut avoir grand soin que l'instrument ne pénètre point dans la vessie, ou qu'en faisant la scission du calcul, on ne coupe quelque partie.

Tel est, je crois, le sens que présentent ces paroles de Celse :

Si quando autem is (calculus) *major non videtur, nisi ruptâ cervice, extrahi posse, findendus est : cujus repertor* AMMONIUS, *ob id* litho-

(1) Celse décrit ce crochet, *pag.* 434, *éd.* VALART.

tomos *cognominatus est. Id hoc modo, fit. Uncus injicitur calculo sic, ut facile eum concussum quoque teneat, ne is retrò revolvatur: tum ferramentum adhibetur crassitudinis modicæ, primâ parte tenui, sed retusâ: quod admotum calculo ex altera parte ictum findit: magnâ curâ habitâ, ne aut ad ipsam vesicam ferramentum perveniat, aut calculi fractura ne quid incidat.* Celf. edit. Valart, pag. 437.

On trouve dans Aëtius la formule d'un cautère potentiel dont se servoit, dit-il, *Ammonius* le chirurgien. *Tetrab. IV, serm.* 2, *c.* 51, *pag. aut col.* 881, *sub fin.* Celse & Aëtius parlent probablement du même homme.

Je ferai quelques observations sur le passage de Celse. La méthode d'*Ammonius* se trouve répétée dans cent différens écrits; je me borne à citer,

1°. Le Clerc, histoire de la méd., qui cependant ne rapporte point tout le manuel d'*Ammonius*.

2°. M. Carrère, où le passage de Celse est traduit en entier.

3°. M. Eloy qui le rapporte dans les termes de M. Carrère.

4°. M. Ninnin qui, ayant traduit Celse en notre langue, a dû le rendre plus exactement.

5°. M. Dujardin dans son histoire de la chirurgie.

Celse dit d'abord que lorsque le calcul est trop gros pour être extrait par l'ouverture faite à la vessie, il faut le fendre, *findendus est*. C'est aussi pour cela qu'*Ammonius* a été surnommé λιθοτομος (*calculi incisor*, coupeur de pierre). Cependant le texte porte qu'une des extrémités de l'instrument (qui doit faire cette division de la pierre) doit être *obtuse*, *mousse*, *émoussée*, RETUSA. Néanmoins on lit de suite que cet instrument *coupe*, *fend*, (FINDIT). Ce n'est pas avec un instrument de ce genre qu'on peut couper ou fendre. Je crois donc que Celse veut faire entendre que l'instrument doit être en biseau, sans lui donner le fil; car un instrument obtus ou mousse, frappé avec un petit maillet, ou quelque chose d'équivalent, auroit brisé & réduit en fragmens; il auroit d'ailleurs fallu frapper avec plus de force qu'en se servant d'un instrument en biseau Il paroît que celui dont parle Celse en cet endroit, étoit une espèce de ciseau.

Il est vrai que Celse emploie ensuite le mot *fractura*; mais il pourroit se faire qu'il eût mis *fissura*; *fractura* néanmoins peut convenir, puisqu'il se dit en parlant des os & autres matières dures qui ont éprouvé une simple division.

A l'exception de le Clerc, qui n'entre dans aucun détail, les quatre autres écrivains qui ont suivi le texte, ont dit, un instrument émoussée ou mousse. Ils ne sont pas répréhensibles; j'ai pris plus de liberté dans ma traduction, sans pourtant rien changer au texte.

Mais aucun n'a rendu ces mots *facilè eum concussum quoque*. Peut-on croire qu'ils soient redondans, ou que Celse les ait écrits sans dessein? Comme dans cette manœuvre il falloit frapper sur une des extrémités du ciseau, afin que son autre extrémité *fendît*, *divisât* la pierre, ce choc pouvoit faire lâcher prise au crochet, s'il n'étoit pas bien assujetti, & la pierre retomber dans la vessie: l'auteur avertit donc de l'attention qu'on doit avoir pour que cet inconvénient n'arrive pas. *Uncus injicitur calculo sic, ut facilè eum concussum quoque teneat, ne is retrò revolvatur*: c'est-à-dire, le crochet doit saisir la pierre de manière que sans beaucoup de compression il la tienne encore assujettie lorsqu'elle sera frappée (lorsqu'elle recevra l'impression du coup), de peur qu'elle ne retourne en arrière (qu'elle ne s'échappe.)

Le dernier comma de cet endroit de Celse: *aut calculi fractura ne quid incidat*, a paru devoir s'entendre des fragmens de la pierre qui peuvent nuire à la vessie. Il me semble qu'il faut donner à ces mots un autre sens. Je conviens que *fissura*, *scissura*, *fractura*, signifie *fente*, *division*, *fracture*; mais ces mots veulent dire aussi l'action de fendre, de diviser. C'est, je crois, dans cette acception qu'il faut prendre le mot *fractura*. Celse alors dira: On doit avoir grand soin..... qu'en faisant la scission (la division) du calcul, on ne coupe (on ne blesse) quelque partie (voisine de la plaie).

J'observerai encore que M. Dujardin (Hist. de la Chir. pag. 339.) met *Ammonius* au nombre des *professeurs particuliers* de la chirurgie en Egypte. Il a soin d'avertir qu'il tire ce trait de Celse. Cet écrivain latin s'exprime en effet ainsi: (*Chirurgia*) *habere professores suos cœpit, in Ægypto quoque increvit.*

Le mot *professores*, dans Celse, ne signifie pas ce qu'il a signifié depuis; il ne sauroit donc être rendu en françois par *professeurs*, terme au moins équivoque.

Celse se sert assez fréquemment de *profiteri*, *professio*, *professores*; ce n'est jamais pour exprimer ceux qui enseignent, ou la fonction d'enseigner; mais ceux qui font profession d'une science, d'un art. On peut s'en convaincre en consultant les premières pages de la préface du premier livre de Celse. Voici d'ailleurs un passage bien formel de cet auteur, qui ne laisse aucun doute sur l'acception dans laquelle *professor* doit être pris. *Adeò ut magni professores nunquàm se vidisse memoriæ mandarint; sed locuples tamen auctor Hippocrates est.* Lib. viij. c. 8, de jugulo fracto.

C'est-à-dire, les plus célèbres, les plus grands praticiens en l'art..... On ne sauroit s'y méprendre.

Professor, dans la langue des romains, signifioit celui qui faisoit profession d'une science; mais comme ceux qui possédoient une science en differ-

toient aisément, qu'ils le faisoient en public pour se rendre recommandables, & que plusieurs ensuite, peu favorisés de la fortune, se mirent à enseigner la jeunesse moyennant une retribution, on désigna insensiblement ces derniers par le mot *professores*; ce qui étoit déjà en usage du temps de Quintilien, qui l'emploie pour signifier ceux qui enseignent avec des appointemens de la ville ou du prince. Il enseigna durant vingt-ans à Rome l'éloquence, c'est-à-dire, depuis environ l'an 64 jusqu'en 84.) Suetone & Pline le jeune s'en sont également servis dans cette acception, qui s'est toujours conservée. (*M.* GOULIN.)

AMNESIA. (*Ord. nosol.*) Sauvages, cl. viij, ord. iv, g. xxij; & Sagar, cl. xiij, ord. iv, g. xiij. C'est une perte absolue ou un affoiblissement considérable de la mémoire. (*V. D.*)

AMOLYNTA. (*mat. méd.*) Les médicamens nommés par les auteurs latins anciens *amolynta*, étoient ceux qui n'adhéroient point aux doigts quand on les manioit. (*M.* FOURCROY.)

AMOME. (*mat. méd.*) L'*amome* vrai est un fruit ou une capsule sèche, arrondie, à trois angles ou trois côtes obtuses, sillonnée de quelques nervures sur sa longueur, ayant trois loges, dont chacune renferme plusieurs semences anguleuses, rouges ou noirâtres; ces capsules tiennent plusieurs ensemble sur des pédoncules divisés & arrangés par grappes comme des raisins; voilà pourquoi on l'appelle *amomum racemosum*, *amome* à grappes. La plante, de 8 à 12 pieds de hauteur, qui fournit le fruit, croît au Malabar dans les lieux humides, & au bas des montages. C'est à M. Sonnerat, qui en a apporté des branches fleuries & chargées de fruits, & à M. la Marck, qui a bien décrit cette espèce, que nous devons la connoissance exacte de son origine. C'est l'élettari de Rheede.

La membrane capsulaire sèche, & les graines qu'elle contient, ont une odeur aromatique douce, quand on ne fait que les frotter, forte & très-fragrante quand on les pile ou qu'on les écrase. On en tire une quantité notable d'huile volatile très-odorante par la distillation.

On regarde l'*amome* comme pénétrant, incisif, cordial, céphalique, stomachique, sudorifique, fortifiant, emménagogue, alexitère. On le donne rarement seul; il entre dans la préparation des électuaires chauds, la thériaque, &c. Les anciens en faisoient un des principaux ingrédiens de leurs onguens, dont la forme & la composition étoient, comme on sait, si variée. On peut l'employer en substance depuis dix à douze grains, jusqu'à vingt-quatre ou trente-six, & en infusion, depuis un scrupule jusqu'à un gros.

Il y a de grandes discussions entre les auteurs pour l'origine de ce fruit; l'opinion que j'ai suivie est celle des botanistes les plus modernes; cependant Linnéus regardoit encore les fruits qui dans les boutiques portent le nom d'*amome* vrai, comme ceux d'une espèce de myrte, *myrtus pimenta*. Quoique M. la Marck rapporte l'espèce qui produit certainement, d'après sa description, l'*amome* dont il est ici question, à l'*amomum cardamomum* de Linnéus, tandis que celui-ci indique sous ce nom le petit cardamomum des boutiques; on pourroit croire, d'après ce raprochement, que le petit cardamum est le même que l'*amome* vrai, *amomum racemosum* de M. la Marck, *Elettari* de Rheede, *amomum cardamomum* de Linnéus.

Au reste, le genre que les botanistes connoissent aujourd'hui généralement sous le nom d'*amomum*, *amome*, qui est de la famille des balisiers, dont les feuilles sont engaînées comme celles des roseaux, les racines & les graines âcres & aromatiques, dont le caractère botanique de la fleur est d'avoir une seule étamine, renfermant dans son filament, creusé en fourreau, le style & un fruit en capsule à trois loges, contient plusieurs espèces très-importantes pour le commerce, & d'un grand usage dans les arts, sur-tout comme épices ou comme médicamens âcres, aromatiques, échauffans, &c. Je présenterai ici le dénombrement des espèces de ce genre, dont quelques parties sont employées en médecine, d'après celles qui ont été décrites dans le dictionnaire de botanique de l'Encyclopédie, par M. la Marck.

1. L'*amome* de Madagascar, *amomum Madagascariense. Cardamonum majus mathioli milleguetta.* Cette première espèce donne les graines de paradis. (*Voyez* ce mot.)

2. *Amome* des Indes, *amomum zingiber* de Linnéus. Sa racine est connue sous le nom de gingembre. (*Voyez* ce mot.)

3. *Amome* à larges feuilles. Sa racine est le zerumbeth des boutiques. (*Voyez* ce mot.)

4. *Amome* à grappes. C'est celui que nous avons considéré dans cet article; outre l'usage médicinal, les indiens s'en servent comme d'assaisonnement; ils le mèlent au bétel.

5. *Amome* velu, *amomum hirsutum*. On croit que sa racine est le costus vrai. (*Voyez* ce mot.)

6. *Amome* petiolé, *amomum petiolatum*. Cette plante, qui croît à la Martinique, est nommée *canne de riviere* par les habitans. Ils emploient la décoction des racines & des tiges comme une boisson rafraîchissante dans plusieurs maladies. (*M.* FOURCROY.)

AMOME faux (ou sison.) (*mat. méd.*). C'est la graine d'ammi dont nous avons traité sous ce mot. Il a fallu forcer beaucoup une prétendue analogie, pour comparer cette graine ombellifère avec les capsules des *amomes*. (*M* FOURCROY).

AMOME. (*Jur. de la pharm.*) C'est le nom

de plusieurs substances végétales; mais la principale qui entre dans le commerce des drogueries, est l'*amome* en grappe ou en raisin, le vrai *amome*, *amomum racemosum*, *amomum verum*. On nomme ainsi un fruit qu'on nous apporte des grandes Indes, ordinairement par la voie de Hollande & de Marseille.

Il ne faut pas confondre, avec bien des gens, l'*amome* avec la maniguette ou grande cardamome. Ils ne se ressemblent en rien. Ce n'est point aussi l'*amome* de Pline, dont le fruit est semblable à la graine d'alkekenge, arbrisseau très connu. Ce n'est point encore la graine de *sison*, à laquelle on donne aussi ce nom.

Il ne faut pas encore le confondre avec l'amomi des anglois & des hollandois, qui nomment ainsi ce que nous appelons en France *poivre de la Jamaïque*, ou *graine de girofle rond*, & que les Anglois nomment *Piment*.

Le vrai *amome* est assez semblable aux grains de raisin muscat. Le meilleur est toujours le plus nouveau, & dont les gousses sont rondes & bien remplies. On n'estime point celui dont les gousses sont légeres & les grains noirs & ridés.

Le vrai *amome* croît sur un arbrisseau de même nom. C'est une des drogues servant à la médecine. Il entre dans la composition de la thériaque.

On le trouve dans les tarifs depuis celui de 1554, & il y étoit taxé à un prix inconcevable. Le prix commun des droits d'entrée qu'il payoit, revenoit précisément à 813 liv. 5 s. 9 deniers le cent pesant. Le tarif de 1664 a réduit cette horrible exaction à 4 livres, & cette taxe ne paroît pas avoir été changée depuis par aucun réglement. (*M. VERDIER.*)

AMOME, ou AMOMI. (*Hygiène.*)

Partie II. *Choses dites non naturelles.*

Classe II. *Ingesta.*

Ordre I^er^. *Alimens.*

Section IV. *Assaisonnemens.*

C'est un nom que les hollandois donnent à une espèce de poivre que nous appelons autrement graine de girofle.

Cette sorte de poivre peut servir à assaisonner, ainsi que les autres substances dont il sera fait mention au mot *assaisonnement*. Il doit avoir à peu près les mêmes qualités âcres & stimulantes. (*Voyez* CANNELLE, GIROFLE, &c.) (*M. MACQUART.*)

AMONCELER, S'AMONCELER. (*Pathologie vétérinaire.*) Lorsque l'animal affecté d'une maladie grave rapproche peu à peu & réunit, pour ainsi dire, ses quatre extrémités sous lui, & près du centre de gravité, on dit qu'il est *amoncelé*, qu'il *s'amoncèle*, ou que ses jambes sont *amoncelées*. Ce symptôme, qui a presque toujours lieu dans les maladies nerveuses & dans celles du bas ventre; est d'un mauvais pronostic. Il précède & il accompagne ordinairement l'état gangreneux, aussi le remarque-t-on toujours dans les maladies charbonneuses.

Le cheval sous l'homme *s'amoncèle* aussi; lorsque cet effet est le fruit de l'éducation ou de l'instinct qui lui en indique quelquefois la nécessité, comme lorsqu'il faut sauter un fossé ou se porter rapidement en avant, il annonce la force & la vigueur, on dit plus ordinairement alors se *rassembler*; mais s'il a lieu souvent, sans nécessité, sans que le cavalier y détermine le cheval, & par la seule volonté de celui-ci, il annonce la foiblesse des reins & des jarrets, & ne peut être regardé que comme un défaut dangereux pour l'homme, en ce que dans cette position l'animal est toujours prêt à tomber en avant ou de côté. (*M. HUZARD.*)

AMORCER, ALONGER, APPLATIR, ÉCRASER, ÉTIRER. (*art vétér. maréch.*) Ces termes sont d'usage parmi tous les forgerons. Le premier s'emploie pour désigner l'opération qu'on fait subir à deux pieces de fer qu'on veut souder ensemble. On en amincit les extrémités en talus ou en forme de coin, à l'effet de les faire chevaucher l'une sur l'autre, pour que la soudure soit plus parfaite & que les parties des deux morceaux soient unies dans une plus grande étendue.

On s'en sert en maréchallerie dans le même sens pour les *quartiers* qu'on met dans les *lopins*; comme ce sont des morceaux de fer de toutes sortes de formes, plus ou moins irrégulières & souvent trop courts, il est nécessaire de leur faire prendre celle qu'exige le *lopin*. Il faut donc les *alonger*, les *amorcer*, les *applatir*, &c., pour pouvoir en mettre plusieurs en chevauchant les uns sur les autres, ce qu'il ne seroit pas possible de faire d'une manière solide, s'ils étoient gros & courts, & ce qui rendroit le *lopin* irrégulier, inentenaillable, & s'opposeroit à la parfaite union de toutes les pieces qui doivent le composer; non seulement parce que les plus minces seroient chaudes & brûlées avant que celles qui sont plus épaisses soient parvenues au degré de chaleur nécessaire pour la soudure, mais encore parce qu'une partie du *frasier* ou du *machefer* s'introduisant entre les vides que laisseroient les pièces entre elles, s'opposeroient à cette même soudure, empêcheroient le *forgeron* de *corroyer* son fer comme il faut qu'il le soit, & donneroient lieu à des cassures inévitables.

Le *quartier amorcé* diffère de celui qui est *alongé*, *applati*, *écrasé*, ou *étiré*, en ce que, comme nous l'avons dit plus haut, il a plus ou moins la forme d'un coin; les autres, au contraire, sont également plats dans toute leur longueur.

C'est ordinairement sur la *bigorne* ou sur la *carre* antérieure de l'*enclume* qu'on *alonge*, qu'on *amorce*, & qu'on *étire* les *quartiers*, en frappant avec la *carre* du *ferretier*, ou la *panne* du *marteau à devant*; le morceau de fer se trouvant successivement & fortement comprimé dans une seule partie de sa surface entre deux points très-saillans, est comme passé à la filiere, & l'opération en est beaucoup plus prompte.

On *applatit* & on *écrase* sur la *table* de l'*enclume* en frappant avec toute la *bouche* du *ferretier* ou du *marteau à devant*.

Si le *quartier* est trop large pour le *lopin*, dans l'une ou l'autre opération on varie sa position sur l'*enclume*, en le mettant & en frappant tantôt sur champ, tantôt sur plat, jusqu'à ce qu'il soit réduit à la largeur qu'on veut lui laisser. (*Voyez* LOPIN, QUARTIER.) (*MM.* DESPLAS *&* HUZARD.)

AMORTIR. (*Mat. méd.*) Cette expression, dont on s'est quelquefois servi en thérapeutique, signifie le relâchement, la diminution de tension, de chaleur, de renitence, de douleur, & de rougeur que produisent les émolliens, les relâchans, les onctueux, les mucilagineux, les calmans, quelquefois même les narcotiques, *inebriantia*, *virosa*, appliqués sur des tumeurs inflammatoires. C'est en relâchant le tissu de la peau, en ouvrant les pores, en détendant les parois des vaisseaux sanguins & absorbans, en augmentant même la force de succion de ceux-ci, en fondant ou rendant plus liquides par la chaleur, les humeurs amassées dans ces vaisseaux ou dans les cellules muqueuses, que les topiques émolliens amortissent ou diminuent les symptômes de ces tumeurs. (*M.* FOURCROY.)

AMOUILLANTE, AMEILLANTE, AMOUILLERE, ANOUILLERE. (*Art vétérin.*) Les nourrisseurs de bestiaux & les marchands de vaches appellent *vaches amouillantes*, &c., celles qui sont prêtes à véler, ou qui viennent de donner leur veau, & dont le lait nouveau & abondant, ainsi que les qualités extérieures du pis annoncent devenir *vaches laitières*. Ces expressions techniques sont non seulement consacrées par un long usage, mais on les trouve encore dans quelques ouvrages d'économie, dans le *Parfait Bouvier*, & dans deux arrêts du parlement de Paris, des 14 juin 1721 & 7 septembre 1765, rendus sur le fait de la garantie des bestiaux. (*Voyez* VACHE.) (*M.* HUZARD.)

AMOUILLE, L'AMOUILLE, LA MOUILLE. (*Art vétérin.*) On appelle *amouille*, le premier lait que donnent les vaches fraîches vélées, ou prêtes à véler. Ce lait est ordinairement épais, jaunâtre ou sanguinolent, & quelquefois séreux & grumelé; mais les nourrisseurs & les fermiers préfèrent le premier, comme annonçant un meilleur lait & de meilleur beurre. Cette *amouille* blanchit & devient plus liquide & plus homogène, à mesure que la vache approche du terme de la gestation; ce n'est que quelques jours après qu'elle a toutes les qualités du lait. (*Voyez* AMOUILLANTE, VACHE.) (*M.* HUZARD.)

AMOUR PHYSIQUE. (*Hygiène.*)

Partie II. *Choses improprement dites non naturelles.*

Classe VI. *Percepta, fonctions qui dépendent de la sensibilité.*

Ordre III. *Sensations.*

Sect. IV. *Amour physique.*

L'*amour physique*, l'*amour* avoué par l'hymen, est celui dont nous allons nous occuper ici : ses rapports directs & multipliés avec l'art de guérir, nous en imposent la loi. Nous ne parlerons de l'*amour* moral, qu'autant que, comme une des passions les plus fortes & les plus capables de procurer à l'homme de violentes & terribles secousses, il peut déranger l'ordre physique par sa réaction sur le corps, & troubler nécessairement l'économie animale.

De toutes les fonctions, la plus importante, la plus agréable pour l'homme, & celle pour laquelle il paroît spécialement avoir été créé, c'est la génération : c'est elle qui, de race en race, devient, en quelque sorte, pour lui une source féconde d'immortalité; c'est pour elle aussi que la nature semble lui avoir inspiré l'attrait le plus puissant, ainsi qu'à la totalité des êtres vivans & créés dans les mêmes intentions.

Nous laisserons décrire à l'anatomie les différences qui se trouvent entre les sexes : la physiologie se chargera de fournir au développement de cette fonction tout ce que la sagacité humaine a pu imaginer & présumer sur une opération dont le mécanisme s'est jusqu'ici soustrait aux recherches les plus déliées. Notre but principal est de faire connoître les avantages & les inconvéniens qui sont une suite nécessaire du bon ou du mauvais usage que les hommes peuvent faire de l'hymen.

Pour ne rien omettre de ce qui peut intéresser le plus sur cette matière importante, nous avons divisé notre discours de la manière suivante :

1°. Préliminaire sur la nature de l'homme & du plaisir.

2°. Des tempéramens & de leur influence sur l'amour physique.

3°. De l'hymen en général.

4°. De l'âge & des momens dans lesquels l'amour est le plus propice.

5°. Des moyens imaginés pour arrêter les impulsions de l'amour.

6°.

6.° Comment on a cru pouvoir en amour donner de l'extension aux forces naturelles.

7°. Utilité de l'hymen relativement à la santé.

8°. De l'abus de l'hymen.

9°. Comment l'hymen doit être assorti.

10°. De l'influence morale sur l'amour, & des moyens d'en préserver le jeune âge.

I. *Préliminaire sur la nature de l'homme & du plaisir.*

Essayons d'abord de connoître comment l'homme est naturellement entraîné au plaisir, & comment, trompé dans son attente, il est souvent exposé à rencontrer, à la place, des maux & le repentir.

L'homme, en qualité d'être sensible, intelligent, & sociable, cherche constamment le plaisir ou le bonheur. Son existence se passe, à en étendre d'autant plus la sphère, qu'il se trouve dans une position plus favorable à leur développement. Mais tandis qu'il cherche à se procurer le plaisir en se garantissant de la douleur, la foiblesse de ses moyens & son peu d'expérience font que souvent il s'égare & se trompe sur le but de ses recherches.

Les sens & la sensibilité de l'homme seront agréablement ou désagréablement affectés par les objets extérieurs, selon sa mobilité individuelle, selon qu'il aura plus ou moins de finesse dans ses sensations, dans ses idées, dans ses réflexions, enfin selon que les solides qui le constituent auront plus ou moins d'énergie, & les fluides plus ou moins d'homogénéité. De là la différence des tempéramens, qui ne sont qu'une manière d'être particuliere à chaque individu de l'espèce humaine; d'où il résulte que, n'ayant pas la même organisation, les hommes ne pourront avoir les mêmes sensations, les mêmes idées, les mêmes inclinations. Cependant, malgré les nombreuses nuances qui les différencient, tous également courent au même but, recherchent le plaisir, fuient la douleur, parce que l'un est utile à leur conservation, & que l'autre la dérange.

D'un autre côté, la nature, en donnant à l'homme la perspective du plaisir, ne l'a pas affranchi de l'affoiblissement que procureroit à ses organes fatigués la trop grande continuité de son action; ainsi les plaisirs les plus vifs, ceux de l'*amour* sur-tout, finissent par épuiser, si l'on ne met entre eux des intervalles qui permettent aux sens de se reposer, ou de reprendre de nouvelles forces. Ainsi la vue d'un objet éclatant nous plaît d'abord, mais finit par blesser nos yeux, quand ils s'y arrêtent trop long-temps.

Si les plaisirs les plus vifs sont communément les moins durables, c'est qu'ils produisent des secousses si violentes à la constitution humaine, que bientôt elle ne pourroit y suffire, s'ils étoient prolongés; d'où il suit qu'un homme sage doit en être économe, en vue de sa propre conservation.

La tempérance, la modération, & l'abstinence du plaisir sont donc des actes raisonnables, fondés sur la nature même de l'homme; ce sera dans son intérêt propre, dans le désir de conserver sa santé & son existence, qu'il trouvera des motifs pour ménager des plaisirs qui pourroient bientôt se changer en peines, s'il se livroit sans réserve aux impulsions violentes d'un tempérament fougueux.

Plus la passion de l'*amour* est un sentiment inhérent à la nature de l'homme, plus elle est l'effet d'un besoin pressant, plus elle doit être contenue dans de justes bornes, puisque si elle est la source du plus grand des plaisirs, elle ne donne que trop souvent naissance aux plus affreux tourmens; car *où se trouve l'abus du plaisir, là toujours le mal commence.*

Tous les êtres animés sur le globe sont sensibles à l'*amour*, & recherchent ses plaisirs avec ardeur; mais aucun avec l'impétuosité de l'homme, sans doute parce que les influences morales viennent à l'appui des jouissances qui sont purement physiques chez les autres animaux.

C'est pour cette raison qu'il faut sauver l'homme de lui-même, en le mettant en garde contre les amorces de la séduction, en lui faisant voir à combien d'inconvéniens fatals il s'expose en se livrant inconsidérément à une passion qui devroit faire son bonheur si elle étoit fondée sur la tempérance & la juste mesure de ses besoins, mais qui peut causer sa perte s'il s'y livre d'une manière effrénée.

Nous sommes loin de penser comme ces obscurs mysanthropes qui ont osé faire un crime de l'*amour*. C'est le comble de l'extravagance humaine, d'avoir voulu dégrader un sentiment sans lequel il n'y auroit point d'hommes sur la terre. La nature commande impérieusement à tous les êtres de se propager, & il n'y a que les apôtres du néant qui méritent d'être punis par la privation du plaisir, de leur peu de reconnoissance envers lui.

Chez l'homme, il se joint au désir physique de la propagation, un besoin moral de vivre en société, & c'est de l'union de ces deux sentimens que résulte ce qui peut donner plus d'extension à son bonheur, l'*amour* vertueux.

L'instant où le germe de cette passion commence à se développer, étant celui de la perfection des organes, ce sera dans la jeunesse qu'il faudra le plus veiller à modérer l'effervescence des sens. Si une éducation mal entendue n'a pas laissé embrâser l'imagination d'un jeune homme avant l'époque des jouissances & de son hymen; si son tempérament est formé, alors il ne sera instruit des besoins de la nature que par la nature elle-même. Si dans ce moment la beauté qui doit lui faire sentir l'*amour*, se présente à ses regards, ses timides palpitations annonceront la fougue de ses désirs, le sentiment absorbera les diverses puissances de son ame, & tout son être sera heureusement subjugué par une compagne qui doit partager ses plaisirs.

II. *Des tempéramens, & de leur influence sur l'amour physique.*

La force physique & l'énergie individuelle étant une suite nécessaire de la constitution que chaque homme a reçue de la nature, il sera d'autant plus propre à concourir au but du mariage, qu'il y sera plus disposé par son tempérament. Voyons donc ce que l'expérience nous a appris de plus constant sur l'énergie physique, qui est le résultat de chaque tempérament.

On a admis quatre espèces de tempéramens très-distincts & très-caractérisés.

1°. Le bilieux a été regardé comme sec & chaud.

2°. Le mélancolique, comme froid & sec.

3°. Le sanguin, comme chaud & humide.

4°. Le pituiteux, comme froid & humide.

Parcourons plus en détail les qualités particulières à chacun de ces tempéramens.

1°. Dans le tempérament bilieux, la peau est ordinairement sèche & aride, peu blanche, & semée de beaucoup de poils noirs : les veines sont grosses, saillantes, le pouls élevé, le sang très-chaud, la bouche grande, les lèvres desséchées, l'haleine forte & chaude, souvent cette constitution présente l'œil noir, vif, & perçant du génie.

Le tempérament bilieux porte infiniment à l'*amour*; les passions qu'il nécessite sont très-vives & très-fougueuses. C'est pour lui que la nature semble avoir eu le plus de prédilection, en lui fournissant abondamment des sources fécondes de réproduction. C'est donc cette constitution qui paroîtroit la mieux convenir dans les sérails de l'Orient, & par l'étendue de ses pouvoirs, & par la jalousie qui la dévore ordinairement.

Le bilieux, s'il est uni à une femme sanguine, pourra fournir à l'état un grand nombre d'individus. Ce sera tout le contraire si on lui donne une femme du même tempérament, leur bonheur moral & physique seroit très-hasardé, & bientôt la flamme dévorante qui les aura brûlés, fera place à la froideur & à l'épuisement.

2°. Les mélancoliques sont le plus souvent bruns, grands, maigres, tristes, laids; ils ont le sang épais, des vaisseaux forts & serrés, le pouls lent, profond, inégal; le visage alongé; les yeux creux, grands langoureux, le regard quelquefois farouche.

La nature a accordé à cette constitution beaucoup d'esprit & d'aptitude à la réflexion; aussi le mélancolique est un dangereux séducteur auprès des femmes, parce qu'il fait souvent illusion par son éloquence & par l'exaltation de ses idées. L'*amour* est souvent chez lui une combinaison, la seconde des passions, & la source de beaucoup d'autres. Cette espèce de tempérament peut s'acquérir par l'intempérance, & se communiquer aux générations suivantes.

Les mélancoliques sont en général peu faits pour l'*amour pysique* & moral. Cependant on a observé que ceux qui restoient célibataires, étoient sujets à des maladies longues & cruelles. Il faut bien se garder de marier ensemble deux personnes de ce tempérament; on s'appercevroit bientôt qu'on n'auroit réuni que des sollicitudes, la haîne, & le désespoir.

3°. Le tempérament sanguin est de tous le plus heureux. Sa seule inspection fait inspirer le plaisir. En effet, les sanguins ont un teint de rose sur une peau blanche parsemée de poils bruns ou blonds. Leur sang circule librement & également; ils ont les veines bleues, & passablement d'embonpoint : ils sont nés gracieux, gais, sensibles, bons, spirituels, & sont portés aux plaisirs de l'*amour*.

Les sanguins aiment avec délicatesse, sans avoir une soif ardente des jouissances; ils offrent ordinairement ce naturel heureux, pour qui c'est un bonheur de faire la cour à tout ce qu'on trouve aimable, sans trop s'attacher à ce qu'on a aimé. Aussi l'indiscrétion, l'inconséquence, l'étourderie, paroissent leur appartenir à beaucoup de titres : ils ne font pas attention qu'ils se rendent coupables de crimes capitaux en amour, & qu'il arrive bien peu qu'on daigne les plaindre, pour en être devenus de justes victimes.

Le tempérament sanguin est celui qui se marie le plus avantageusement avec ceux dont je viens de parler. Alors c'est de tous le plus fécond, & on a observé depuis long-temps que les personnes qui avoient les plus nombreuses familles, offroient le mélange heureux de la complexion sanguine avec la bilieuse, ou avec la mélancolique.

4°. Les phlegmatiques ou pituiteux ont un tempérament dans lequel domine abondament une humeur tenace & visqueuse. On les reconnoît à la peau molle, grasse, lisse, polie, blanche, semée de poils fins, souvent blonds, qui croissent lentement. Leurs vaisseaux sont délicats & déliés; le sang y circule très-lentement & avec une certaine égalité; leurs lèvres sont pâles, décolorées; ils ont les yeux grands, bleus, languissans, & sans expression. Ils offrent un caractère doux, affable, qui est aussi très-souvent celui de la bêtise. Ils n'ont aucune énergie morale & physique.

Avec cette espèce de constitution on est généralement peu propre au mariage. Les enfans qui en proviennent sont ordinairement foibles & délicats : ils sont difficiles à élever. Si la nature n'a pas donné aux phlegmatiques ou pituiteux une grande ardeur pour les plaisirs de l'amour, elle les a garantis de la foule des dangers qui l'accompagnent souvent, par les penchans doux & tranquilles qu'elle leur a communiqués.

Il est bien rare de trouver les tempéramens que je viens de décrire absolument tranchés & isolés, pour ainsi dire; mais il ne l'est pas de voir dans le même individu la réunion de quelques-unes de leurs différentes nuances; d'autant plus que l'éducation, le régime, le climat, apportent une foule de

combinaiſons particulières : mais ſelon que toutes les conſtitutions ſe rapprocheront davantage des quatre tempéramens primordiaux, elles auront pour le mariage des affinités plus ou moins grandes.

Dans les femmes en général, à quelques nuances près, qui tiennent à la délicateſſe du ſexe, le même fonds de tempérament produit les mêmes effets que chez les hommes, & les rend plus ou moins propres au but de la nature pour la propagation de l'eſpèce.

III. *De l'hymen en général.*

Le mariage eſt une ſociété entre un jeune homme & une jeune femme, dans laquelle les époux ont pour but les plaiſirs légitimes de l'*amour*, de voir naître des enfans qui doivent un jour les remplacer dans la ſociété : c'eſt l'état naturel de l'homme fait.

M. de Buffon obſerve qu'un homme ne doit avoir qu'une femme, comme une femme ne doit avoir qu'un homme. Cette loi paroît être celle de la nature, puiſque le nombre des femelles eſt à peu près égal à celui des mâles. Ce ne peut donc être qu'en s'éloignant du droit naturel, & par la plus injuſte des tyrannies, que les hommes ont établi des lois contraires. La raiſon, l'humanité, la juſtice, réclament contre ces ſérails odieux où l'on ſacrifie à la paſſion brutale & dédaigneuſe d'un ſeul homme, la liberté & le cœur de pluſieurs femmes, dont chacune pourroit faire le bonheur d'un autre homme. Ces tyrans du genre humain en ſont-ils plus heureux ? Environnés d'eunuques & de femmes, inutiles à eux-mêmes & aux autres, ils ne voient que les malheurs qu'ils ont fait.

Le mariage, tel qu'il eſt établi chez nous & chez les peuples raiſonnables, eſt donc l'état qui convient à l'homme, & dans lequel il doit faire uſage des nouvelles facultés qu'il a acquiſes par la virilité. Elles lui deviendroient à charge & même funeſtes, s'il s'obſtinoit à contrarier le vœu de la nature. Juſqu'au moment où l'homme a rencontré une compagne digne de lui, il eſt ſujet à une mélancolie qui lui rend inſipides preſque tous les objets; mais dès qu'elle s'eſt offerte à ſa vue, tout s'embellit pour lui, il reſpire un air pur, il ſe ſent capable des plus hautes entrepriſes, il devient utile à ſa patrie, & ſa force morale s'exprime avec autant d'énergie que ſa force phyſique.

Si quelquefois l'objet du mariage ne ſe trouve pas rempli, & qu'on ne puiſſe avoir des enfans, c'eſt, comme nous l'avons déjà obſervé, parce que des tempéramens, en quelque ſortes antipathiques, ſe trouvent réunis. C'eſt une des principales cauſes de la ſtérilité (*Voyez* STÉRILITÉ.) Elle eſt commune aux deux ſexes, mais ſouvent plus ſenſible dans les hommes, chez qui les défauts de conformation ſont ordinairement plus apparens.

On a obſervé avec juſtice que le mécaniſme des parties de la génération eſt indépendant de la volonté; l'ame ne peut les régir : c'eſt du corps humain la partie la plus animale, qui eſt moins à nous qu'aucune autre, puiſqu'elle agit ou languit ſans notre participation, que ſes fonctions commencent, & finiſſent dans certains temps, à un certain âge, & tout cela ſans notre ordre, & ſouvent contre notre conſentement.

Voyons comment l'homme arrive à l'âge propice à l'hymen, comment s'agrandiſſent & ſe multiplient ſes facultés, avec les principes de vie les plus importans.

A cette époque, une ſenſation de chaleur, juſques-là inconnue, ſe fait ſentir aux deux ſexes : les parties génitales prennent de l'accroiſſement, & ſe couvrent d'un duvet qui doit les cacher : le ſon de la voix change & groſſit ſubitement, ſurtout chez les hommes; la tranſpiration devient plus forte. Chez les femmes, le ſein s'élève, & les évacuations périodiques ſe manifeſtent. Alors des inquiétudes particulières, & légèrement importunes, ſe répandent dans tous les membres; des déſirs, dont on ne connoît pas trop la cauſe (lorſque l'éducation a été ſoignée), ſe font ſentir. Ici la nature prévient les déſirs, au lieu que chez les jeunes perſonnes, inſtruites de bonne heure, & déjà trop tôt émancipées, la jouiſſance les a précédés, & leurs organes, énervés avant leur entier développement, les empêchent d'entrer en jouiſſance des plus beaux droits de l'humanité au moment qui avoit été fixé pour la jouiſſance.

Dès que la nature a porté ſon ouvrage au degré de perfection néceſſaire pour la propagation de l'eſpèce, elle ſait inſpirer à ſes élèves le déſir d'une réunion qui perpétue leur empire ſur le globe qu'ils habitent, & favoriſe la richeſſe des climats où ils abondent davantage. En effet, la politique des états cherche par-tout à favoriſer la population, & les lois civiles ont accordé des avantages aux parens qui ſeroient pères de dix enfans. D'un autre côté, on regarde avec mépris ces vieilles filles qui, dédaignées par l'hymen qu'elles ont conſtamment invoqué, n'ont pu concourir au vœu général de tous les êtres vivans. Il faut cependant convenir que le tort qu'on ſemble leur reprocher devroit retomber ſur cette foule de célibataires, qui, en vivant iſolés, ont les premiers forfait au but de la nature, & forcé toutes ces malheureuſes filles à pleurer ſur leur virginité. C'eſt une ſuite du luxe effréné des grandes villes, & de l'extrême éloignement où l'on eſt de la nature. Les beſoins factices ſont devenus ſi preſſans & ſi multipliés, les femmes des objets de dépenſe ſi extraordinaires, que le lien de la ſociété le plus déſirable eſt celui que la réflexion même indique de redouter le plus.

Lorſque la raiſon ſeule aura dicté des lois dans l'empire françois, nous devons eſpérer de voir ſubſtituer au luxe le plus anti-ſocial, des mœurs ſimples & douces, amies de la paix & de l'union. Alors ſeu-

lement l'hymen sera le but désirable des personnes éclairées, qui en redoutent la chaîne aujourd'hui, & qui seront les premieres à la rechercher, quand l'honnêteté, la justice, & la simplicité des mœurs présideront enfin à toutes les alliances.

IV. *Des momens & de l'âge dans lesquels l'*amour *est le plus propice.*

Presque tous les animaux ont reçu de la nature un temps préfixe dans l'année pour se livrer à la multiplication de leurs différentes espèces. L'homme, affranchi de cette loi, peut, dans tous les temps, dans toutes les saisons, se livrer aux plaisirs de l'*amour.* Cependant, toutes choses égales, le printemps paroît être la saison dans laquelle il lui est le plus avantageux de satisfaire à ce besoin : il est bien juste, lorsque la nature semble se renouveler avec tous les êtres qui l'environnent, que l'homme soit un des premiers à lui rendre hommage. L'expérience & la raison lui ont démontré que, de toutes les saisons, l'été étoit celle qui paroissoit moins convenir à cette fonction, parce qu'alors la transpiration du corps étant excessive, les déperditions séminales peuvent augmenter infiniment la foiblesse, qui vient nécessairement à leur suite.

Il n'a pas été moins raisonnable d'examiner quelle est l'heure dans la journée qui doit être préférée par l'*amour.* On est assez d'accord qu'il n'est pas pour lui de moment plus propice que celui du matin, lorsque l'estomac a terminé sa fonction, ou le soir, lorsqu'on ne lui en donne pas à faire.

Cet organe étant un des plus importans, il est de première nécessité de veiller à ce que sa force digestive ne soit pas interrompue & affoiblie. On sait, depuis des siècles, que les personnes qui n'y font pas attention, sont sujettes à des maux de tête très-considérables, à des foiblesses très-grandes, & à un mal-être général, & que par suite il en peut résulter des maladies très-graves & très-opiniâtres.

S'il est des individus qui peuvent enfreindre impunément ces principes généraux, c'est parmi les hommes jeunes & vigoureux qu'ils se rencontreront, encore faut-il que, par des circonstances particulières, ils aient été éloignés pendant quelque temps de l'objet de leurs désirs, ou bien qu'ils y soient appelés par des phénomènes qui indiquent le besoin, comme lorsqu'ils se sentent pesans, que la tête & les reins sont embarrassés, qu'on éprouve une ardeur particulière dans toute l'habitude du corps : on ne risque rien alors de se priver d'un superflu qui ne feroit que nuire à l'agilité de toutes les autres fonctions.

Il est essentiel d'avertir que du côté des actes de générosité répétés dans ce genre, ils doivent être en raison du tempérament, de l'âge, de la saison, du climat, de la manière de vivre. Il est difficile d'assigner des règles fixes, quand on voit que la nature a donné aux différens individus des forces particulières si variées : nous aurions lieu d'être plus inquiets, si elle ne savoit pas indiquer à chacun d'eux le moment du repos; les excès ne manqueroient pas d'enlever, non seulement le fluide génératif qui doit servir à la réproduction de l'espèce, mais encore celui qui doit rester pour solidifier & perfectionner toutes les autres fonctions, dont la force & l'énergie sont en rapport avec le juste équilibre de cette secrétion séminale dans les vésicules qui lui sont propres.

Assez généralement un homme jeune & bien constitué peut, chaque jour, communiquer une fois son existence, sans que sa force individuelle puisse en souffrir; si sa jouissance étoit accidentelle, il pourroit la quadrupler & la quintupler. C'est ce qui est au dessus du pouvoir de la plus grande partie des hommes. On parle de prouesses très-grandes de la part de quelques-uns très-fortement constitués; mais outre que ce sont des exemples rares, il faut souvent rabattre beaucoup des rapports qui nous ont été faits.

On ne trouve plus aujourd'hui des gens à qui il faille faire la même défense que fit autrefois un roi d'Arragon à un Catalan, contre qui, au rapport de Montagne, sa femme vint faire des plaintes très-amères, sur ce que chaque nuit étoit marquée par dix triomphes. Il lui fut ordonné, sous peine de la vie, de n'approcher de sa femme que six fois. Le journal de médecine fait mention d'un fait presque incroyable, relativement à un vieillard âgé de quatre-vingt-seize ans, qui, ayant épousé une femme qui n'avoit que trois ans de moins, s'acquitta du devoir conjugal trois fois chaque nuit pendant l'espace de trois ans, sans avoir éprouvé aucune altération sensible dans sa santé.

C'est à tort que quelques législateurs ont voulu soumettre à loi les impulsions de la nature. Solon, cet oracle de la Grèce, la connoissoit-il bien, lorsqu'il prescrivit à ses concitoyens de n'approcher de leurs femmes que trois fois par mois ? il auroit dû savoir que l'amour parle aux hommes bien plus impérieusement que ne font toutes les lois humaines.

On a discuté la question de savoir quel sexe l'amour combloit de ses plus grandes faveurs ; en général les hommes passent pour jouir avec plus de vivacité, & les femmes semblent conserver plus long-temps l'impression de la volupté; sur ce point le jugement de Tirésias n'a encore pu départager les sentimens : ce qu'il y a de sûr, c'est que l'étincelle du plaisir se laisse appercevoir aussi plus long-temps dans les yeux des femmes, & qu'on les devine plus aisément que les hommes.

Le temps des évacuations périodiques du sexe doit être respecté par les hommes; on croyoit autrefois que des enfans nés dans des pareilles circonstances, ou mouroient, ou arrivoient au

monde fort mal-sains : on sait aujourd'hui que le sang qu'elles perdent à cette époque, n'est pas moins pur que celui qui coule dans les veines ; mais ce qu'on doit craindre le plus, c'est de causer des hémorragies dans un moment où les vaisseaux ont un grand degré de distension, c'est d'ajouter, par la fatigue, à cette incommodité accidentelle des femmes.

Nous avons encore à examiner dans cet article, à quel âge l'hymen paroît être le plus convenable. L'expérience a fait connoître que tous les âges de la vie n'y étoient pas propres, & que les deux extrémités, qui offrent en même temps ceux de la foiblesse, en étoient également éloignés. Il paroît que les individus jeunes ont plus ou moins d'aptitude selon leurs différentes constitutions. On parle d'enfans de deux sexes qui, dès l'âge de dix à douze ans, ont été pères & mères ; mais ces exemples sont extraordinairement rares, & ne peuvent conclure pour la règle générale.

Les hommes sont propres à la réproduction, lorsque la secrétion du fluide séminal s'opère chez eux, les femmes quand les évacuations périodiques ont pris leurs cours. La nature se développe un peu plutôt chez elles que chez les hommes. Les jurisconsultes, qui sur ces sortes d'objets suivent le sentiment des médecins, voyant qu'il est fort rare que l'on puisse procréer des enfans à dix à douze ans, ainsi qu'il l'est également qu'on ne le puisse pas de seize à dix-huit ans, ont pris un moyen terme : ils ont déterminé l'âge de quinze ans pour les garçons, & de douze pour les filles. Ces années se rencontrent dans le milieu de la puberté, & ceux qui sont au dessous, étant regardés comme pupilles, la loi ne permet pas qu'ils soient mariés, ni qu'on puisse les accuser d'adultère ; ainsi, tout mariage de ce genre seroit regardé comme nul, & les parties remises dans l'état de liberté où elles étoient auparavant, parce que le but du mariage étant d'avoir des enfans, ils ne sont pas présumés capables d'y concourir, lorsqu'ils n'ont pas l'âge requis.

Ce que nous venons de dire est de rigueur ; mais les politiques, les philosophes, & les médecins ne croient pas qu'on puisse à ces âges faire des mariages véritablement sortables. Platon & Aristote, ces deux génies, flambeaux de l'antiquité, ne vouloient pas qu'il fût permis de se marier avant l'âge de trente ans ; à présent même on ne peut le faire avant ce temps, sans le consentement de son père & de sa mère. Mais je crois qu'on peut fixer l'âge le plus compétent pour le sexe, vers la dix-huitième année, & pour les hommes, entre vingt & vingt-cinq : alors les organes des deux sexes ont acquis la vigueur & l'énergie capables de donner à la société, des rejetons forts & bien constitués, ce qui ne seroit rien moins que probable avant les âges que nous venons de fixer.

Les hommes peuvent engendrer jusqu'à soixante & dix ans & plus, suivant quelques anecdotes qui ne sont pas très-rares.

Ordinairement les femmes perdent leur fécondité vers la quarantième année, quoiqu'on en ait vu faire encore des enfans à cinquante.

Si dans les mariages on s'astreignoit à la règle que nous venons de poser, on ne verroit pas, sur-tout dans le grand monde, tant de constitutions foibles, grêles, délicates, & contournées. On a eu si peur que la corruption n'enlèvât aux grandes maisons les germes de leurs postérités, qu'on a voulu, pour parer à cet inconvénient, marier les individus encore enfans. On a fait justement tout ce qu'il falloit pour en procurer une extinction prématurée. Nous sommes heureusement arrivés au moment où la suppression des priviléges, une heureuse égalité, & les lumieres sauveront les races futures des obstacles qui concouroient à cette extinction : on ne mariera plus que dans l'âge de la maturité des organes.

Jeune homme qui pensez délicatement, & qui désirez donner à votre patrie plus d'une preuve d'énergie physique & morale, attendez que votre tempérament soit décidé, avant de vous livrer à l'*amour*; mesurez le plaisir à vos forces. Vers l'âge de vingt ans, si vous sentez dans toute l'habitude du corps une chaleur vivifiante ; si la vue d'une belle fille allume dans votre cœur des désirs inconnus jusqu'alors ; si les images douces & voluptueuses qui se jouent de votre imagination pendant le sommeil, frappent vos sens assoupis & vont leur donner involontairement l'éveil du plaisir, vous avez atteint le but de tous les êtres vivans : demandez alors la compagne qui doit doubler vos plaisirs, & partager avec vous la volupté. Gardez-vous de la prendre chez ces femmes dont la constitution annonce la soif du besoin, vous verriez passer comme un éclair, des momens d'ivresse, auxquels un mortel rajeuni, Titon lui-même, n'a pu résister ; prenez une compagne douce, prévenante, dont la belle constitution promette une santé vigoureuse & constante : si vous rencontrez dans la classe des femmes qui vous conviennent, une jeune personne dont le quatrième lustre s'avance, qui ait une taille moyenne, celle de la Vénus de Médicis, des yeux vifs, étincelans, la fraîcheur de son âge, des lèvres vermeilles, un embonpoint modéré, la peau ferme, de beaux cheveux, un marcher chancelant, le regard tendre & timide, c'est le fruit le plus précieux dont la nature vous ait réservé la maturité. Si elle est sans éloignement pour l'*amour*, sans trop chercher à le faire naître, vous formerez des nœuds délectables, votre union sera long-temps heureuse, sur-tout si vous avez pour elle constamment les égards dont on ne voit que trop souvent les époux se dispenser, alors l'hymen rendra hommage à la nature : en revanche elle répandra sur vous le plus précieux de ses bienfaits, la fécondité.

V. *Des moyens imaginés pour arrêter les impulsions de l'amour.*

Les modernes, ainsi que les anciens, ont fait des traités pour déterminer les moyens qui seroient capables de dompter l'impulsion irrésistible que la nature a donnée aux hommes pour la réproduction de l'espèce; comme ils n'ont pas craint de la contrarier par des institutions soi-disant régulières, mais plus sûrement anti-sociales, ils ont en quelque sorte rendu nécessaires de pareils moyens; aussi a-t-on toujours vu cette bonne mère forcée de tirer vengeance de l'ingratitude de ses enfans, dans ces sortes de circonstances.

Si es personnes que la violence ou le fanatisme ont rendues célibataires, sont déjà punies de leur infraction à l'ordre naturel, par des maladies qui leur sont particulières (*voyez* CÉLIBAT.), on voit également celles qui veulent se soustraire à la fougue de leurs désirs, par des remèdes qu'on tâche d'adapter à leur position, éprouver une foule d'accidens qui sont la suite du trouble qu'on porte dans l'économie animale, du refroidissement, de la langeur, & de la foiblesse des fonctions. C'est ainsi qu'on rend sots, hébêtés, & nuls dans la société, ceux chez qui on a la maladresse de s'opposer à la secrétion des germes de la réproduction qu'accompagnent ordinairement ceux du génie.

Pour suivre ces vues dénaturées, on a employé des médicamens appelés anaphrodisiaques, que les grecs ont nommés hipnotiques. Ils ont la faculté d'engourdir toutes les fonctions, souvent d'être somnitères; c'est pourquoi on avoit rangé l'opium dans cette classe, dont on l'a éloigné aujourd'hui, en lui reconnoissant une vertu toute opposée, reconnue par les orientaux, sur-tout par les turcs & les chinois.

Pour éteindre les désirs, on a vanté la semence d'*agnus-castus* & le *nénuphar*. M. Chaumel dit qu'une émulsion de cette graine peut calmer des accès hystériques, mais qu'il ne la croit pas capable de s'opposer absolument au vœu de la nature.

Dans ce genre, le camphre a joui d'une grande réputation : on a dit de lui,

Camphora per nares, castrat odore mares.

Scaliger dit qu'on le faisoit sentir & mâcher aux moines pour les soustraire aux feux de la concupiscence : ce dont on est très sûr, c'est que c'est un bon remède comme antiseptique, & même comme calmant; mais on n'a jamais avancé que les personnes employées pour sa purification à Venise fussent moins amoureuses que les autres, quoiqu'elles l'aient manié constamment.

Le nitre a été regardé comme un des moyens les plus sûrs pour porter atteinte à l'ardeur d'une constitution très-énergique; mais on sait qu'il ne peut agir que comme raffraîchissant & tempérant, & que si on le donne à une dose plus forte que celle de douze à quinze grains, sur une pinte de fluide, il dérange les fonctions & manque le but auquel on le destine.

On regardoit autrefois comme des moyens victorieux dans les circonstances dont nous parlons, l'application sur la peau des ceintures faites avec des lames de plomb, les feuilles de roses blanches & de mandragore, qu'on parsemoit sur les lits : on avoit soin de faire boire en même temps beaucoup d'eau de groseilles ou de citrons aigres.

En général, tous ces moyens n'ôtent pas à une constitution forte & vigoureuse le besoin qui l'appelle souvent auprès d'une compagne. Cependant ils peuvent être utiles jusqu'à un certain point, lorsqu'on les emploie seulement comme calmans & raffraîchissans, à de petites doses, & qu'on y joint une diète sévère & très-tempérée.

Des avantages plus certains sortiront infailliblement d'une saine éducation, qui, fondée sur l'honnêteté, dédaignera des moyens artificiels, souvent aussi insuffisans que les amulettes, les bracelets, les anneaux enchantés, les talismans, que l'ignorance, l'intérêt, & la superstition avoient imaginés dans les circonstances dont nous parlons.

Il faut convenir que s'il y a des personnes qui sont portées trop impérieusement vers les jouissances de l'*amour*, il en est un bien plus grand nombre à qui la nature n'a point donné de ces impulsions fougueuses qu'on a tant de peine à surmonter; beaucoup semblent n'avoir reçu d'elle que ce qu'il faut de désir pour la réproduction de l'espèce. Nous allons voir que c'est pour ces derniers que dans tous les temps on s'est occupé de moyens artificiels, pour suppléer au peu de ressources qui leur ont été accordées.

VI. *comment on a cru pouvoir en amour donner de l'extension aux forces naturelles.*

Comme il est beaucoup plus aisé de détruire que de créer, qu'on peut s'affoiblir très-promptement, & qu'on ne répare les forces perdues qu'à la longue, si je n'ai pas fait grand cas des moyens qu'on a mis en usage pour arrêter les désirs des hommes bien constitués, on doit croire que je n'aurai pas une foi bien ferme pour les vertus qu'on donne à beaucoup de substances soi-disant aphrodosiaques, ou propres à exciter la sécrétion du fluide régénérateur de l'espèce humaine.

En effet, c'est en vain qu'on voudroit répandre une grande confiance sur ces sortes de moyens, & malheur à celui qui aura consumé dans l'excès des plaisirs ses plus beaux jours, avec le fol espoir que l'art sera capable de restituer ensuite des forces qui ont été réduites à l'épuisement; le feu qu'allume la nature sera pour jamais éteint pour lui.

Les remèdes aphrodisiaques les plus en réputation sont le scinque marin, ou petit crocodile

terrestre, espèce de lézard de l'Egypte, qu'on apporte à Marseille, auquel aujourd'hui les égyptiens & les arabes seuls donnent quelque efficacité pour provoquer les desirs : mais on ne s'en sert presque pas en Europe.

On accorde le même mérite à la racine de Chenevy, qui est très-forte, très-âcre, & peut nuire beaucoup, si on en use avec excès.

On vante encore le satyrion, espèce d'orchis, sur-tout celle qu'on nomme satyrion mâle à feuilles larges; c'est un de ces satyrions qui donne le salep, racine bulbuse & farineuse, qui est fort bonne pour réparer les forces, & qu'on donne aux phthisiques. Mais il y a loin de là à une plante qu'on a cru capable de faire opérer des prodiges en *amour*, plutôt à cause de la configuration de ses parties extérieures, qu'à cause de ses hautes vertus.

Mercurial, Venette, donnent au borax de grandes qualités aphrodisiaques. On a recommandé ce sel mêlé avec des œufs ; mais les œufs étant très-utiles pour réparer les forces perdues, sont l'effet des excellentes nourritures, ce sont eux qui restaurent petit à petit ceux qui sont encore jeunes & vigoureux.

Pour donner de la vigueur, on a employé les mouches cantharides, qui sont véritablement un poison très-actif & très-redoutable ; un des effets particuliers de ces animaux pris intérieurement, même en vésicatoires, c'est de porter une action très-forte sur la vessie ; il ne faut pas s'étonner qu'ils excitent une irritation violente sur les parties de la génération, qui en sont on ne peut plus voisines ; quelque peu qu'on prenne des cantharides intérieurement, elles causent des pissemens de sang, des priapismes extraordinairement douloureux, quelquefois même la mort, au lieu du plaisir qu'on cherche en vain.

Il paroît que le grand usage que les orientaux font de l'opium, les a mis dans le cas de connoître à quelle dose il devient un stimulant de volupté ; nous n'avons pas de données assez certaines sur les quantités & les qualités de l'*opium* qu'ils emploient, & sur les effets qu'il produiroit sur nous, à des doses aussi fortes que celles qu'ils ont l'habitude de prendre.

Le safran a encore été recommandé comme aphrodisiaque, même par Boerrhaave, à cause de ses qualités aromatiques stimulantes & échauffantes ; on peut le regarder, non pas comme un moyen d'exciter puissamment à l'*amour*, mais bien de répandre dans l'individu une sorte de bien-aise & de gaîté, qui, par une pente douce, dispose & conduit aux plaisirs, & qui, sans trop faire d'impression sur les organes de la volupté, peut bien accélérer les momens d'ivresse qu'elle procure : cependant il est dangereux comme narcotique, & on ne doit le prendre qu'à très-petite dose.

Les truffes passent encore pour un très-bon excitant, & ce moyen, quoiqu'échauffant, est beaucoup moins dangereux que ne le sont bien d'autres.

Il paroît certain que dans tous les temps, dans tous les pays, l'*amour* étant la principale affaire de l'homme, il a réfléchi aux moyens d'augmenter des jouissances qui lui ont toujours paru trop courtes : mais il n'est pas moins sûr qu'il s'est constamment abusé sur cet objet, & que c'est à son détriment qu'il a cherché à multiplier ses plaisirs. Il n'y a de véritables jouissances que celles qu'indique la nature, & quand deux beaux yeux ne peuvent pas nous attirer puissamment, il faut renoncer à tout moyen artificiel, autrement on vérifiera le proverbe,

Principium dulce est, sed finis amoris amarus.
Læta venire venus, tristis abire solet.

Comme il est juste cependant que ceux qui sont propres à la propagation de l'espèce, soient nourris en proportion des pertes qu'ils font dans le cas de faire, on trouvera dans les analeptiques, dans les substances animales faites, dans les farineux, dans les consommés (voyez ces mots), des moyens restaurans qui seuls peuvent être employés sans compromettre la santé des individus. Ces secours seront bien préférables à ceux que des desirs insensés ont fait naître, & dont on trouvera des descriptions plus complètes, si on les desire, dans les livres de Venette, de l'homme & de la femme, ou aux articles particuliers, où chaque substance qui jouit des vertus aphrodisiaques, sera décrite.

VII. *Utilité de l'hymen, relativement à la santé.*

Si de la concordance de toutes les fonctions de notre individu, résulte l'état le plus favorable à l'homme, celui de la santé, l'acte de la génération doit être aussi considéré comme devant concourir au même but ; & n'eût-il pas été extrêmemens injuste, que l'homme, en donnant la vie, eut en même temps puisé les germes de la mort? On peut dire que non seulement l'usage modéré de l'hymen est utile à la santé ; mais on ne craint pas d'ajouter qu'il est indispensable dans les personnes bien constituées, pour ne pas s'exposer à une foule de dangers qui seroient la suite d'un célibat opiniâtre.

On a observé que la surabondance du fluide régénérateur dans ses réservoirs peut causer des maladies graves dans l'un & l'autre sexe, ou du moins des irritations si violentes, que la raison la plus austère est à peine suffisante pour résister aux passions impétueuses qui en sont la suite : elles peuvent rendre l'homme semblable aux animaux qui sont furieux & indomptables lorsqu'ils ressentent ces impressions sans y satisfaire.

On a pu remarquer, lorsqu'il a été question des tempéramens, qu'il y a des hommes pour qui la jouissance est un besoin impérieux, & qu'il y en

avoit d'autres que leur constitution froide ne portoit que peu vers l'*amour*; c'est ce qui donne la mesure des forces de chaque individu, pour éviter des excès que l'*amour* ne peut jamais avouer.

Les personnes d'un tempérament bilieux sont sujettes à des accidens très-graves dans de pareilles circonstances. Le priapisme, le satyriasis, les excrétions nocturnes, les vapeurs, la mélancolie, des douleurs, des tumeurs, l'inflammation des parties génitales, l'épaississement, l'âcreté du liquide séminal, les pâles couleurs, les fleurs blanches, la fureur hystérique peuvent être considérés comme des suites de privations qui sont contre l'ordre naturel.

Les sanguins trouvent dans l'hymen une source féconde de gaîté.

Les mélancoliques en sont agréablement affectés.

Enfin il échauffe doucement les pituiteux, ou les phlegmatiques.

Il n'y a personne qui n'ait remarqué que l'engourdissement, la pesanteur de tête, les lassitudes produites par l'oisiveté, les songes fatigans, l'insomnie, & d'autres indispositions légères sont prévenus par l'usage modéré des plaisirs, ou se calment dès qu'ils sont amenés par le besoin, & dirigés par la prudence.

Les auteurs sont pleins d'observations qui viennent à l'appui de ce que nous venons d'avancer. Galien nous a conservé l'histoire d'un homme & d'une femme qu'une abstinence absolue rendoient malades, & qui furent parfaitement guéris en renonçant à la continence qu'ils s'étoient ridiculement imposée.

Zacutus parle de deux hommes, chez qui la suppression des plaisirs de l'*amour* fut suivie d'accidens funestes : l'un fut attaqué d'une humeur à l'ombilic, qu'aucun remède n'avoit pu dissiper. Il se maria, & bientôt fut complètement guéri. L'autre eut malheureusement recours à des médecins qui n'examinèrent pas son état avec assez d'attention : il eut des vertiges, bientôt après des attaques d'épilepsie, & il mourut dans un accès. A l'ouverture qui en fut faite, on trouva la cause de la maladie dans les vésicules séminales & le canal déférent engorgés.

M. Tissot rapporte qu'un médecin, respectable par son savoir & par son âge, ayant suivi longtemps les armées autrichiennes en Italie, avoit remarqué que deux soldats allemands qui n'étoient pas mariés, & qui vivoient sagement, étoient souvent attaqués de priapisme & d'épilepsie.

Lanzoni s'est assuré qu'un jeune homme attaqué d'une fièvre quarte, rebelle à toutes les ressources de l'art, fut guéri par la complaisance d'une femme qui daignoit s'intéresser à son sort.

Le même auteur fait mention d'une jeune veuve qui avoit un tempérament très-ardent. Elle fut attaquée d'épilepsie après la mort de son époux, & ne trouva sa guérison que dans les bras d'un second mari.

Ces observations suffisent pour démontrer qu'il y a des circonstances où l'hymen est indiqué comme le moyen le plus efficace d'obtenir la guérison des maladies qui ont leur cause dans un célibat opiniâtre.

Enfin il seroit difficile de donner une preuve plus sensible de l'influence du mariage sur la santé, qu'en faisant apercevoir les effets qu'il opère sur les filles attaquées des pâles couleurs; soit qu'elles soient l'effet d'engorgemens particuliers, soit qu'elles soient causées par une passion violente, & qu'on n'a pu satisfaire. Que l'hymen paroisse, accompagné de fêtes, des jeux & des ris, bientôt à ce teint pâle & plombé, succédera celui des lis & des roses; la tristesse & la langueur qui s'étoient emparées de tous les sens, se trouveront remplacées par la vivacité & l'enjouement. L'hymen, dans cette occurrence, est un rayon du soleil qui dissipe les nuages qui trop long-temps avoient obscurci un beau jour. De tous les remèdes, c'est le plus salutaire.

Afferat ipse licet sacras epidaurius herbas,
Amor non est medicabilis herbis.

VIII. *De l'abus de l'hymen.*

Autant l'*amour physique*, lorsqu'on en use avec modération, répand des influences salutaires sur la santé, autant son usage excessif plonge dans des accidens funestes.

L'importance du fluide réproductif pour entretenir une santé vigoureuse, annonce qu'il est toujours nécessaire qu'une partie de cette liqueur précieuse soit repompée dans la masse du sang, après qu'elle a atteint toute sa perfection; rien ne peut la remplacer en nous, & beaucoup de médecins ont cru que la perte d'une once de cet agent affoiblissoit plus que celle de quarante onces de sang. Il faut nécessairement l'admettre comme une liqueur qui communique de la force à toutes les parties, & qui leur rend une nouvelle énergie, lorsqu'elles se sont affoiblies.

Les changemens qui s'opèrent en nous à l'âge de puberté, & qu'on ne remarque pas dans les eunuques, en sont une preuve incontestable. Ce n'est pas souvent la seule perte de ce fluide qui peut nuire à la santé dans l'usage de l'*amour physique*, c'est encore la perte considérable que cet exercice trop long-temps répété peut causer dans la transpiration insensible qui doit concourir à l'affoiblissement.

Hippocrate, le plus ancien & le plus exact des observateurs, a bien connu les maux produits par l'abus des plaisirs de l'*amour*. Il les a décrits sous le nom de consomption dorsale : suivant lui, cette maladie naît de la moelle de l'épine du dos; elle attaque les jeunes mariés & les libidineux ; ils n'ont

n'ont pas de fièvre, & quoiqu'ils mangent bien, ils maigrissent & se consument; ils croient sentir des fourmis qui descendent de la tête le long de l'épine. Toutes les fois qu'ils vont à la selle, ou qu'ils urinent, ils perdent abondamment une liqueur séminale très-limpide. Ils sont inhabiles à la génération, & en sont souvent occupés dans leurs songes. Les promenades, sur-tout dans les routes pénibles, les essoufflent, les affoiblissent, leur procurent des pesanteurs de tête, & des tintemens d'oreilles : enfin une fièvre aiguë termine leurs jours.

Arrêtée dit que les jeunes gens qui se livrent trop aux plaisirs de l'*amour*, prennent l'air & les infirmités des vieillards, deviennent pâles, effeminés, engourdis, lâches, & stupides; leur corps se courbe, leurs jambes ne peuvent plus les porter; ils ont un dégoût général, sont inhabiles à tout, & plusieurs tombent dans la paralysie.

Sur cet objet, voyez l'Onanisme, où M. Tissot a joint à ses propres observations, une foule de tableaux effrayans, tracés par Celse, Galien, Aetius, Lommius, Zulpius, Hoffman, Boerrhaave, Van-Svieen.

Les symptômes qui accompagnent les maladies causées par des épuisemens extraordinaires, ne sont pas toujours aussi funestes, mais il n'en est pas moins vrai que les jouissances trop répétées minent insensiblement, & qu'on n'aperçoit le mal que lorsqu'il n'est plus temps d'y remédier. D'ailleurs elles corrompent notre esprit, en abattant les forces, & empêchent l'élévation de l'ame.

La raison pour laquelle on ne fait pas assez d'attention aux malheureuses suites des passions effrénées, c'est qu'il y a beaucoup de personnes qui n'en ressentent les effets que dans l'âge où l'on commence à quitter la société, par l'impuissance d'y être quelque chose; retirées dans le sein de leurs familles, si elles ont encore ce bonheur, elles souffrent des maux cruels; à charge à elles-mêmes & souvent aux autres, elles payent à la nature le tribut quelle a imposé sur la débauche.

Il est des circonstances où le plaisir, même pris modérement, peut causer la mort. On a des exemples de personnes qui sont mortes pour s'y être livrées au sortir de maladies graves, avant que leurs forces aient été entièrement réparées.

Pline nous apprend que le préteur Cornelius Gallus & Titus Aéthéius trouvèrent la mort dans la source de la vie. Montagne en fournit aussi des exemples chez des personnes qui se portoient fort bien en apparence. Van-Svieten a été appelé chez un épileptique qui fut attaqué d'un violent accès, la nuit même de ses noces. Boerrhaave a connu un jeune homme qui mourut dans la première jouissance. Chesnau a vu deux jeunes mariés qui, dès la première semaine de leurs noces, essuièrent des accidens qui les conduisirent au tombeau en peu de jours.

On a très-souvent observé que lorsque des hommes qui ont été fort tranquilles sur l'*amour physique*, se marient & se livrent avec toute l'ardeur d'un tempérament neuf, aux amorces de la volupté, ils essuient les maladies les plus graves. Cette circonstance se rencontre bien rarement dans nos grandes villes, où, par une suite nécessaire du relâchement des mœurs, on seroit en quelque sorte déshonoré, pour n'avoir pas su se soustraire de bonne heure à de pareils accidens.

L'influence de l'*amour physique* produit en général moins de ravages chez les femmes que chez les hommes. Les causes en sont, que le fluide animal est bien moins élaboré chez elles que chez les hommes, & ne paroît pas être aussi important, ni repompé de même dans la masse du sang. Elles donnent plus rarement dans les excès de ce genre, parce que la nature & l'éducation les ont rendues bien moins faciles à émouvoir; cependant quand par hazard elles s'y abandonnent, leur phrénésie passe de beaucoup celle des hommes les plus libertins. On sait dans quelles circonstances on a dit de Messaline : *lassata nondum satiata recessit.*

M. Tissot dit qu'une fille âgée de vingt-trois ans défia à Montpellier six dragons; elle passa une nuit avec eux, & expira le soir.

La jouissance a rarement des suites dangereuses chez ces femmes que la nature a favorisées d'un tempérament ardent, pour les dédommager du peu d'esprit qu'elle leur a accordé; ces sortes de femmes ont des plaisirs qui ne portent leur influence que sur leurs organes physiques, elles sont, pour ainsi dire, toute matière. Si ces femmes ont contracté des liens avec des tempéramens qui n'aient point trop d'analogie avec le leur, elles sont ordinairement extrêmement fécondes, & fournissent à l'état un bon nombre de citoyens.

Les femmes au contraire qui joignent à un tempérament de feu, beaucoup d'esprit, analysent le plaisir, raisonnent la volupté, & donnent un travail à leur imagination, qui se fait toujours aux dépens de leur corps; aussi offrent-elles presque toujours des individus maigres, desséchés, & foibles.

Les femmes de cette constitution sont très-sujettes aux maladies nerveuses : il n'est pas rare qu'elles éprouvent des spasmes, des convulsions, sur-tout, lorsque dans l'âge où les organes de la volupté se refusent ordinairement à ses amorces, leur tête exaltée appelle encore des jouissances d'autant plus imparfaites, qu'elles savent bien qu'il n'y a point de raffinemens qui puissent les faire partager avec elles.

On ne peut donc assez avertir la jeunesse du tort irréparable que procure à sa santé l'abus de l'*amour*; on ne voit que trop souvent dans nos grandes sociétés des jeunes gens qui cessent d'être hommes, ou au moins d'en avoir les facultés, avant l'âge de trente ans, indépendamment des autres

accidens dont ils sont victimes, en s'exposant aux dangers que court souvent le libertinage sur une mer aussi orageuse.

Il ne reste plus à parler dans cet article que du désavantage que peut procurer l'*amour* aux hommes d'un âge avancé.

Le moment où le commerce des femmes devient dangereux, & même funeste aux hommes, est celui dans lequel il ne se fait chez eux qu'autant de secrétion du fluide reproductif, qu'il en faut pour réparer les forces qu'ils perdent journellement, & qui sont nécessaires à l'entretien habituel de leur vie, pour en retarder, autant qu'il est possible, le décroissement & le dépérissement successif. Dans cette circonstance, on ne peut être trop avare de ce qu'on ne peut plus prendre sur le superflu de la jeunesse, parce que ce seroit attaquer directement le principe des forces & de la vie, & qu'il faut un temps bien long pour réparer les pertes faites dans un moment bien court : aussi voit-on que chez les vieillards, cette sorte de déperdition est ordinairement suivie de tremblemens, d'épuisemens, d'engourdissemens dans toutes les actions musculaires, de foiblesse dans les fonctions vitales & animales; la chaleur diminue sensiblement, la transpiration s'arrête, les secrétions & les excrétions sont troublées & interrompues; les facultés de l'ame en sont souvent obscurcies, & pour peu que l'abus se répète, on abrège bientôt une carrière qu'on eût pu, avec de la sagesse, prolonger plus long-temps.

Lors donc qu'on commence à s'appercevoir que quelques-uns des symptômes que je viens de décrire menacent, il faut faire retraite, dire, comme Horace, *deposui arma miles inermis*.

Ce qui conviendroit peut-être le plus dans de pareilles circonstances, seroit une sage habitation avec des femmes jeunes & fraîches, qui, par une transpiration douce & balsamique, pussent rendre de la chaleur & de l'énergie aux corps qui en sont dépourvus, & ranimer la circulation. Mais si d'un côté il faut bien de la prudence dans l'usage d'un pareil expédient, parce qu'il est à craindre qu'il n'opère si efficacement, que celui qui a été ainsi rajeuni, ne veuille témoigner de la reconnoissance à sa bienfaitrice; de l'autre, n'est-ce pas une espèce de cruauté d'absorber, pour ainsi dire, la force & la vigueur d'un jeune corps bien portant, pour lui donner en échange des rhumatismes, la goutte, l'amaigrissement, & les autres infirmités d'un chétif vieillard, à qui souvent il ne reste plus que quelques instans à vivre?

Comment l'hymen doit être assorti.

Un des points capitaux pour que l'accord & la bonne union subsistent entre des époux, c'est qu'il n'y ait pas entre eux une trop grande disproportion d'âge; ainsi que nous le voyons tous les jours dans nos mariages de convenance, on unit souvent une jeune femme avec un vieux mari, ou une femme déjà avancée en âge avec un homme jeune & robuste. Ces sortes de nœuds sont presque toujours préjudiciables à l'un ou à l'autre.

La jeune épouse ne trouve pas dans son mari ce feu vivifiant qui est capable de l'animer, de la soutenir, & de la satisfaire. Quelquefois les vieillards s'épuisent bientôt, & attirent sur eux une foule d'incommodités qui font de leur jeune épouse une garde malade qui se dégoûte des devoirs forcés qu'elle rend à qui ne peut plus lui en témoigner de reconnoissance; d'autres fois ils se nourissent & s'engraissent au détriment d'une tendre fleur qui se sèche & se flétrit à côté d'une dégoûtante caducité; & si par hasard les efforts de ce vieil époux ont pu parvenir à donner naissance à quelque nouvel individu, quelle sera la constitution physique & morale qui doit résulter d'un pareil assemblage?

Pour rétablir les forces des convalescens (1), les médecins ont, comme je l'ai déjà dit dans plusieurs occasions, fait coucher des vieillards & des gens épuisés avec de jeunes personnes fortes & robustes, ce qui a quelquefois produit de très-bons effets pour les premiers, aux dépens des derniers.

Il vaut beaucoup mieux se soustraire à des nœuds aussi mal assortis, qu'on ne doit pas contracter pour l'avantage d'un seul, & qui sont aussi contraires aux deux époux, qu'aux enfans qui en peuvent naître : les lois devroient s'élever contre de pareilles unions, qui deviennent pour des jeunes personnes un supplice lent, sur-tout quand elles ne peuvent d'ailleurs concourir au but de la société, qui est la fécondité.

Il est très-important pour des individus destinés à être pères & mères, de jouir d'une santé constamment solide. Les gens valétudinaires qui se marient, ne doivent pas s'attendre à avoir de beaux & de forts enfans; leurs fluides sont de mauvaise qualité, parce qu'ils sont les résultats de mauvaises digestions ou d'organes foibles.

Les goutteux, qui souvent ont puisé dans l'intempérance la source de leurs douleurs, communiquent, en se mariant, le germe de leurs incommodités à leurs enfans, qui souvent naissent rachitiques & contrefaits.

Ceux qui ont eu plusieurs atteintes de maladies vénériennes, de scrophules, de scorbut, de phthisie, doivent être fort en garde contre le mariage, parce que leurs humeurs, qui restent presque tou-

(1) J'ai connu un vieux médecin portugais qui a vécu beaucoup en Russie, & qui s'est conservé jusqu'à quatre-vingts & quelques années, après avoir couché fort long-temps, dans sa vieillesse, entre deux jeunes esclaves qu'il changeoit souvent, & avec lesquelles il vivoit dans une parfaite retenue.

jours entachées de ces mauvais levains, se propagent aux enfans, qui, pour premier héritage en arrivant au monde, apportent les maux qu'ils ont reçus de leurs parens.

Ces maladies héréditaires sont assez communes parmi nous : c'est ce qui fait qu'on voit un aussi grand nombre d'enfans contrefaits. Le libertinage en est la source : dans la jeunesse on n'a écouté que la fougue de ses désirs, & on a forcé la nature à leur obéir ; aussi lorsque dans l'âge de la maturité, l'homme chargé des iniquités de sa jeunesse, veut faire ce qu'il nomme une fin, en partageant la vie avec des enfans innocens de son inconduite, il ne manque presque jamais de leur faire partager ses maux & ses infirmités.

Puisque la plupart des hommes se marient par convenance, s'unissent par besoin, & naissent par hasard, ils devroient réfléchir un peu aux avantages ou aux désavantages d'une union bien ou mal assortie ; alors on leur verroit fournir à la société bien moins d'individus contrefaits, ainsi que les traces des vices dont ils entachent leur famille.

Il faut avant tout, pour l'hymen, que les organes de la génération soient bien constitués dans chacun des époux ; les hommes ne doivent pas être trop grands ou trop petits, car rarement les personnes extrêmement grandes sont d'une excellente constitution, parce que les sucs qui ont servi à donner de l'extension, n'ont pu également donner de l'arrondissement aux formes, & fournir en même temps à la force & à la vigueur.

Des yeux très-enfoncés, ainsi que les clavicules qui ont le même défaut, se peuvent communiquer de père en fils.

Le trop d'embonpoint est souvent accompagné de stérilité, trop de maigreur n'entraîne pas moins d'inconvéniens ; comme dans ce dernier état la partie nourricière est très-foible & très-aqueuse, le fluide prolifique est aussi très-peu consistant, & peu propre à fournir des enfans bien constitués. Pour avoir des enfans bien portans, il faut encore que toutes les parties du corps des parens n'aient rien perdu de leur mobilité. Si quelques-unes des parties avoient perdu le mouvement, l'enfant courroit risque d'être attaqué des même infirmités. Si la mère avoit une belle constitution, & que celle du père fût difforme, il en résulteroit un individu participant des qualités de l'un & de l'autre.

Il y a d'autres défauts particuliers du corps, comme des tumeurs de naissance, des taches, des signes, des boutons qui altèrent la beauté des nouveaux nés, mais qui ne sont pas si essentiels à observer que ceux dont nous venons de parler.

On doit donc éviter les unions où il y a de grandes disproportions, relativement à la taille ; il ne faut pas assembler un gros ou très-grand homme avec une petite femme, ou un petit homme avec une femme très-forte & grosse ; le produit en pourroit être difforme ou mal proportionné. Il y a des nuances qu'il faut suivre dans la nature, & dont il seroit dangereux de s'écarter, si on est curieux de conserver le beau. Il ne faut pas non plus assortir un borgne avec une femme qui ne l'est pas, un homme bien fait avec une boiteuse, ou, ce qui est encore plus à craindre, un sourd avec une aveugle. Ces défauts pourroient devenir héréditaires, & se perpétuer de race en race.

Si l'on voit tous les jours des aveugles & des sourds de naissance qui viennent de parens qui n'ont pas ces défauts, c'est que ce vice existoit probablement dans les générations précédentes.

L'art peut rendre quelques services dans ces circonstances, c'est-à-dire, qu'en croisant certaines races dans les mêmes espèces, & en les renouvelant, on parvient souvent à leur donner des qualités mitoyennes entre celles qu'elles avoient auparavant, & qu'on peut ainsi effacer, après quelques générations, des défauts remarquables dans quelques-unes, ou bien leur faire acquérir de nouvelles qualités.

L'assortiment d'un fameux danseur avec une grande danseuse, d'une cantatrice célèbre avec un chanteur distingué, pourroient donner des individus qui auroient, dans ces genres, les talens les plus remarquables & les plus précieux.

On observe que l'homme pourroit être sujet à des changemens d'autant plus sensibles, que, suivant le climat, la qualité sur-tout de ses alimens, ses exercices, son tempérament prend des variations très-remarquables. Aussi voit-on, qu'au moral comme au physique, les hommes sont bien différens, dans les pays où l'on se nourrit le plus de végétaux, & où l'on boit le plus d'eau, de ceux qui mangent beaucoup de viande & boivent des liqueurs fortes. Les anglois & les espagnols n'ont ni les mêmes perfections, ni les mêmes vices. C'est peut être aux étrangers qui viennent habiter les grandes villes, qu'on doit un croisement avantageux dans les races, qui a souvent fourni des hommes de génie & de talent, qui n'auroient pu provenir de ces mêmes races habituellement affoiblies, & successivement dégradées, pour ainsi dire, par le genre de vie qu'on a coutume d'y mener.

C'est l'expérience qui a appris aux législateurs de ne point permettre aux frères d'épouser leurs sœurs, mais au contraie de favoriser les unions avec des races étrangères.

Pourquoi les juifs offrent-ils par-tout une race si laide, si dégénérée, & si facile à reconnoître ? C'est que leur religion leur défend de se marier avec des étrangers. Il sera donc avantageux d'unir les habitans des villes avec ceux des campagnes qui sont accoutumés à la fatigue & à la sobriété, de marier ceux qui vivent dans une province, avec ceux qui sont d'une autre province. Il y aura dans les uns des perfections propres à corriger les imperfections des autres. On cesseroit d'être surpris

de voir un père & une mère qui n'auroient ni esprit ni beauté, donner le jour à de beaux enfans pleins d'esprit & de force, puisque la différence du climat des époux suffiroit pour tendre raison de la dissemblance qui se trouveroit entre eux & leurs enfans. De même on comprendroit aisément comment des époux très-accomplis pour les qualités morales, mais mal assortis par l'*amour*, auroient des enfans qui ne leur ressembleroient pas.

Ainsi, une des attentions les plus nécessaires pour les personnes qui veulent avoir des enfans d'une belle & forte constitution, c'est de chercher à s'allier avec des femmes étrangères, ou d'éviter de s'unir avec celles qui sont absolument du même endroit, à moins qu'elles n'aient été elles mêmes des rejetons de quelques races croisées.

*De l'influence morale sur l'*amour*, & des moyens d'en préserver le jeune âge.*

Toute passion peut être regardée comme une impression subite & respective de l'ame sur les sens, & des sens sur l'ame. Comme le jeu ou l'action intime & réciproque de ces deux substances l'une sur l'autre, ne nous peut être connue, il suffit au physicien de remonter aux sources des passions, d'en suivre les progressions & les effets, pour en tirer quelques inductions utiles à la santé, & la vertu n'y trouvera pas moins son compte.

L'expérience a prouvé que des organes bien proportionnés, souples, élastiques, où les fluides sont dans un état d'homogénéité parfaite, forment souvent l'homme d'esprit ou vertueux ; des organes au contraire mal conformés, roides, desséchés, dont les fluides sont également viciés, produisent les qualités contraires.

C'est sur-tout du bon ou du mauvais état du systême nerveux, que peuvent se déduire les nuances particulières des passions.

Lorsque les fibres sont déliées, actives, élastiques, sensibles, très-vibratiles à la moindre impression, les nerfs sont facilement ébranlés, les sensations sont vives, les passions violentes : c'est dans cette sorte de constitution primordiale que se rencontrent les circonstances propres à laisser pénétrer le sentiment de l'*amour*.

Si l'ame qu'il affecte, habite un corps sain, où les liquides & les solides sont dans une juste combinaison ; si le bonheur dont elle est avide, n'est troublé par aucun incident physique ou moral, capable de porter le trouble dans les fonctions animales & intellectuelles, alors la santé n'est que plus florissante ; toutes les opérations vitales s'exécutent avec facilité ; la force du cœur augmente, les vaisseaux ont un juste distension, & permettent aux fluides de pénétrer jusqu'aux dernières ramifications des tubes capillaires ; les fibres nerveuses éprouvent une agréable & légère oscillation, d'où résulte un sentiment délicieux pour l'ame qui la perçoit, & fait pour lui procurer toute l'extension du bonheur dont l'homme est susceptible avec l'*amour* heureux.

Si ce sentiment au contraire ne sait pas se contenir dans de justes bornes, si la mélancolie, si la jalousie, la haîne, la colère, la fureur, la vengeance & le désespoir s'emparent des facultés morales de celui qu'il domine, ou si, d'un autre côté, l'emportement & l'excès des jouissances ne lui permettent pas de calculer ce qui est dû à ses plaisir, & ce qui appartient à son existence ; alors que de maux & de regrets sont la suite du peu d'empire qu'il a eu sur lui-même, & des faux plaisirs dont il devient la victime, après en avoir été l'esclave.

On sait que dès qu'une fois ces passions effrenées, morales & physiques se sont emparées de l'homme, la digestion se perd, les forces s'abattent, le sang circule difficilement, les engorgemens se manifestent, le sommeil & l'appétit s'éloignent, la maigreur & le décharnement prenent la place des lis & des roses de la jeunesse, les nerfs sont désagréablement titillés, les affections hypocondriaques, les inflammations même viennent ébranler l'économie animale, qui petit à petit reçoit des chocs si violens, qu'il lui est bien difficile, & quelquefois impossible de se relever des atteintes cruelles qui sont les suites, soit d'un *amour* désordonné, soit d'une autre passion violente.

C'est particulièrement dans le sein des grandes villes, & de ce qu'on appelle la bonne compagnie, que naissent ces goûts vifs, enfantés en quelque sorte par l'art & le désœuvrement ; c'est dans le sein de la mollesse & de l'oisiveté, que l'homme s'en est fait une habitude & un besoin, qui dominent impérieusement, & conduisent insensiblement à des débauches qui ne laissent après elles que les plus cuisans regrets.

Voyons quel est aujourd'hui le but de l'*amour* dans nos sociétés : ne semble-t-il pas qu'il ait été institué pour remplir le vide immense que la paresse & le défaut d'exercice laissent le plus souvent dans la tête des grands, des riches, & particulièrement de ces femmes de cour, qu'une mauvaise éducation & l'exemple de ceux qui ont été destinés pour être leur conseil & leur appui, éloignent journellement des institutions naturelles, civiles & morales ; cependant elles ne sont pas moins créées pour s'astreindre au bon ordre que les femmes du peuple, que la nature dédommage amplement de l'aisance dans laquelle vivent les premières, par une santé forte & vigoureuse, inconnue à celles qui sont réfractaires à ses lois. En effet, ne semblent-elles pas condamnées, par leur position, à toutes les infirmités qui sont la suite de l'inertie, des nourritures multipliées & recherchées, & des plaisirs trop répétés dans lesquels s'écoule leur frêle existence.

L'*amour* eſt ſouvent une ſuite de la communication trop facile, & trop fréquente des deux ſexes; s'il étoit vrai que ſa ſéduction n'eût pas également lieu des deux côtés dans les perſonnes de même âge, ne faudroit-il pas ſouſtraire le plus foible à la perſécution du plus fort? Car c'eſt alors dans la fuite des occaſions que la foibleſſe peut trouver ſa ſûreté : & comment fera une femme jeune, remplie de graces & de mérite (qui ſera continuellement expoſée à la pourſuite d'une foule d'adorateurs), pour échapper au penchant naturel qui doit l'entraîner vers celui qui aura avec elle plus de rapport que les autres? aura-t-elle toujours la force de réſiſter? L'expérience journalière nous apprend le contraire : c'eſt donc dans nos inſtitutions, dans nos mœurs, dans notre éducation, qu'il faut chercher les moyens d'éloigner ces attachemens qui dérangent ſi ſouvent l'ordre de la ſociété.

Céſar nous apprend que les anciens avoient porté ſur cet objet une ſcrupuleuſe attention, & qu'ils avoient reconnu de quel danger il étoit, dans la jeuneſſe ſur-tout, de permettre une facile communication des ſexes. Ils regardoient la chaſteté comme une des vertus les plus utiles pour former des patriotes & de bons ſoldats. Ils notoient d'infamie ceux qui, avant l'âge de vingt ans, avoient fréquenté des femmes. *Cæſar, de bello gallico, l. 6, c. 2.*

Il eſt donc extrêmement important, pour que le phyſique, dans la jeuneſſe, acquiere ſans entraves le degré de force qu'il doit avoir, pour que le moral ne ſe perde pas dans des contemplations métaphyſiques ſur l'*amour*, que les jeunes perſonnes ſe trouvent dans l'obligation de ſe reſpecter phyſiquement & moralement, d'autant plus qu'à leur âge, quand on ſe laiſſe aller aux caprices d'un tempérament trop ardent, on a ſouvent une peine infinie à déraciner des défauts qui influent néceſſairement pour toute la vie ſur les facultés phyſiques & morales.

Amare & non inſanire vix diis conceſſum.

On peut attribuer le peu d'énergie des orientaux à la facilité qu'ils ont de ſe livrer de bonne heure aux voluptés : auſſi ſont-ils épuiſés à l'âge de trente ans, & ils finiſſent par être totalement inſenſibles aux plaiſirs les plus naturels & les plus touchans, dans le moment même où ils devroient avoir le plus de vigueur & le plus d'énergie.

On ne peut trop répéter que pour conſerver au phyſique toute ſa force, c'eſt dans la jeuneſſe qu'il faut enchaîner le torrent des paſſions, & le penchant naturel qui l'entraîne avant l'âge vers les plaiſirs de l'*amour*. C'eſt dans les bons principes de conduite & de mœurs qu'on trouvera la ſauvegarde la plus aſſurée contre leurs dangereuſes amorces; c'eſt en évitant toutes les occaſions capables d'enflammer un jeune cœur, qu'on le ſouſtrait à la tentation. Les gouvernemens, dans quelques nations, ſemblent autoriſer la corruption publique par les ſpectacles les plus licencieux. Le théâtre anglois eſt encore aujourd'hui très-groſſier & très-indécent. Le nôtre a dans l'expreſſion qui peint la licence, quelque choſe de plus délicat & de plus épuré; mais il n'en eſt que plus dangereux. Comment le premier de tous les théâtres, le théâtre françois, peut-il conſerver dans ſon répertoire le *Mariage de Figaro*, la *Femme juge & partie*, & d'autres pieces où l'indécence eſt portée à ſon comble? Les petits théâtres offrent ſans contredit des tableaux malhonnêtes & propres à porter l'incendie, ou au moins le trouble dans de jeunes cervaux. A l'opéra, les chants, les danſes lubriques enflamment encore davantage les yeux & l'imagination de l'inexpérience, dont la curioſité eſt facilement éveillée, & chez qui les paſſions ne demandent qu'à éclore.

Tout ce que nous avons dit prouve qu'il ne pourra y avoir qu'une éducation bien ſoignée qui enlève à la jeuneſſe les occaſions de mal penſer & de mal faire, & de contracter des habitudes vicieuſes, capables de déranger leur organiſation phyſique, & peut-être aſſez puiſſantes pour influer déſavantageuſement ſur toute leur exiſtence morale pour l'avenir. Un autre excellent moyen pour faire aimer à cet âge la décence & la vertu, ſeroit de lui en trouver des modèls dans les parens & dans les ſupérieurs. Il ſera facile de conſerver pures & modérées les jeunes perſonnes, en éloignant dans l'intérieur tout ce qui pourroit provoquer les déſirs, comme des diſcours libres, des lectures dangereuſes, des habillemens peu décens, & la vue des objets qui ne le ſont pas. Il ne faut pas ſeulement, diſoit Iſocrate, qu'un homme ſage ſache contenir ſes mains, mais encore qu'il ſache retenir ſes yeux.

Un point infiniment capital eſt de ſavoir occuper ſi utilement & ſi agréablement les jeunes gens, qu'il ne leur reſte aucun temps pour les futilités dangereuſes.

C'eſt par un travail aſſidu & ſérieux, que les perſonnes d'un âge fait pourront ſe garantir des dangers de l'*amour*, qui naiſſent à chaque pas dans les grandes ſociétés, & qui ſont d'autant plus dangereux, lorſqu'on en a l'habitude, qu'ils provoquent à des voluptés qui peuvent être difficilement remplacées. C'eſt auſſi la raiſon pour laquelle ces plaiſirs deviennent ſi deſtructifs. En effet, les organes ne peuvent éprouver ſans un détriment notable les mouvemens convulſifs que cauſent leur uſage trop répété. Le débauché qu'emportent continuellement ſes habitudes dangereuſes, en eſt continuellement l'eſclave juſqu'au tombeau, dans lequel il ſe précipite avant le temps, après avoir été accablé d'infirmités; ſon malheur eſt tel, qu'au défaut même de pouvoir ſatisfaire des beſoins factices, ſon imagination, plus pétulente que ſes ſens amortis, enfante continuellement des projets dépravés, & ne lui laiſſe aucun repos; s'il ſuivit

à ses excès, c'est pour arriver à une vieillesse infirme & méprisable, qui est le fruit d'une vie entièrement consacrée à l'*amour* désordonné.

Avec un tempérament vif, ardent, & constant, il faut, quand on est jeune sur-tout, fuir l'*amour* & ses amorces, ou s'attendre très-souvent à devenir la victime de la passion la plus dangereuse, quoiqu'en même-temps la plus naturelle. (*M. MACQUART.*)

AMOUR. *Maladies produites par l'*amour. (*Pathologie.*) On ne sauroit arrêter ses regards sur l'effet des passions trop vives dans l'économie animale, sans y découvrir la source d'un grand nombre de maux. L'*amour* même, qui ne devroit offrir que des jouissances, s'il étoit toujours modéré & satisfait, devient le germe des affections les plus dangereuses, lorsqu'il est violent & contraint. Aussi les médecins l'ont-ils classé parmi les maladies. *Cœlius Aurelianus* & *Oribase* ont décrit les symptômes qui l'accompagnent. Ceux qui sont tourmentés par cette passion, dit *Oribase*, ont les yeux creux & abattus, & qui expriment en même temps la volupté. Quoique cet état des yeux annonce la langueur & une sorte de foiblesse, les autres parties du corps ne semblent rien perdre de leur force & de leur embonpoint. Le pouls est le même que celui des personnes dévorées par les soucis & l'inquiétude; il en diffère seulement en ce qu'il offre beaucoup de variations qui dépendent des différentes situations qui agitent alternativement l'ame des amoureux, mais ils n'ont point un pouls qui leur soit propre, comme quelques-uns l'ont prétendu.

La funeste influence de l'*amour* malheureux se fait sentir de plusieurs manières. Tantôt il conduit les êtres infortunés, dont il semble embrasser toutes les facultés, à un dépérissement lent & quelquefois universel, sans que leur raison paroisse en être altérée. Tantôt il produit le délire, & cette espèce de folie que les médecins ont appelé, à cause de son origine, *erotomanie*.

Quoique la fureur utérine ou nymphomanie, & le satyriase (*voyez ces mots*) soient des folies amoureuses, cependant on doit distinguer ces passions de l'érotomanie, en ce qu'elles sont portées à un excès qui fait que leurs victimes perdent toute honte & ne mettent aucun frein à leurs desirs, tandis que les érotomaniaques desirent dans le silence, soupirent dans le secret, & ont un respect singulier pour l'objet de leur amour. C'est à lui qu'ils rapportent toutes leurs pensées, toutes leurs actions; à la ville ils le cherchent, ou croient le voir dans tout ce qui vient frapper leurs yeux; s'ils errent dans la campagne, ils gravent son nom sur l'écorce des arbres; ils lui adressent leurs plaintes, comme s'ils étoient en sa présence, & se livrent quelquefois à des extravagances dignes de l'ancienne chevalerie.

On pourroit appeler cette première espèce de folie amoureuse, érotomanie paisible, parce qu'elle ne produit dans le principe, sur ceux qui en sont attaqués, d'autres effets que de les rendre plus mornes, plus retirés. Ils fuient la société, qui ne leur offre plus de charmes, & recherchent la solitude. On les voit s'affecter par degré de la plus douce mélancolie: leurs yeux se mouillent souvent de larmes abondantes, leur regard est tendre, leur contenance languissante; leur état est un délire tranquille, que leur ame chérit avec passion.

On observe dans la seconde espèce d'érotomanie des effets plus violens. Les malades perdent l'appétit & le sommeil, une inquiétude secrète les dévore, la jalousie les consume, mille desirs différens, & plus vifs les uns que les autres, les agitent. Les fonctions de l'esprit ne tardent point à s'altérer; ils tombent quelquefois dans un délire frénétique, & souvent la fureur vient mettre le comble à un désordre auquel l'*amour* avoit donné naissance.

Nous trouvons mille exemples de cette cruelle maladie dans la fable & dans l'histoire des différens peuples. On sait qu'*Orphée* descendit aux enfers pour y chercher Euridice, que Salomon aima jusqu'à l'idolâtrie, & qu'*Aristote* fit brûler aux pieds de celle qu'il adoroit, l'encens qui étoit réservé aux dieux. Combien l'*amour* n'a-t-il pas fait périr d'hommes illustres & de héros! Sans remonter à des siècles bien reculés, nous en trouvons de fréquentes observations dans l'histoire même de notre siècle. *Tulpius* parle d'un amoureux que cette passion rendit cataleptique; *Manget* fait mention d'un délire phrénétique qui succéda à l'érotomanie. L'*amour* fit perdre la raison à un des plus célèbres poëtes de l'Italie, *le Tasse*; & *Lucrece*, réduit au désespoir de ne pouvoir jouir de celle qu'il aimoit, se donna la mort.

L'*amour*, ainsi que toutes les passions de ce genre, paroît affecter essentiellement la force nerveuse, dont elle détruit par degré l'action, après l'avoir excitée trop constamment ou trop vivement. Il n'est pas d'affection qu'il ne puisse produire, suivant le témoignage de *Platon*. *Non solum in animum impetum facit amor; verum & in corpus sæpè numero tyrannidem exercet, vigiliis, curis, macie, dolore, habitudine, & mille affectibus lethalem noxam inferentibus, corpus vexat.* Plat. *Forestus* & *Bartholin* ont recueilli plusieurs observations de ces différens désordres. L'*amour* est souvent la source des maladies des filles nubiles; on en guériroit beaucoup, s'il étoit permis ou convenable d'employer le remède qui extirperoit le mal dans son principe. Les médecins, instruits par l'expérience, se méprennent rarement sur les signes qui en caractérisent la source. Parler adroitement de l'objet que l'on soupçonne aimé, en faire l'éloge, observer pendant ce temps ce qui se passe dans les yeux, dans le pouls, & sur le visage du malade; chercher à gagner la confiance & à obtenir l'aveu que l'on desire, voilà les moyens par

lesquels on parvient à connoître si la maladie doit son origine à l'amour. On sait que ce fut de cette manière qu'*Erasistrate* connut que *Séleucus* mouroit d'*amour* pour sa belle-mère *Stratonice*, & que la vie de ce prince dépendoit de l'accueil qu'elle feroit à sa passion.

Il est évident que l'érotomanie peut être accompagnée du plus grand danger, quand elle est poussée à un certain point. Les remèdes moraux sont ceux dont on obtient souvent le plus de succès. Cherchez des défauts à l'objet aimé, dit *Ovide*, grand connoisseur en cette matière, exagérez-les, répandez adroitement du ridicule sur l'être que l'on croyoit parfait, faites diversion aux désirs de l'amant par des occupations sérieuses & par des voyages, ou faites germer dans son cœur une nouvelle passion. L'*amour* n'a jamais plus de force que lorsqu'on est près de son objet & que l'on s'en occupe, & ce n'est que loin de lui que la raison peut reprendre ses droits.

Exige quod cantet, si quæ est sine voce, puella;
Non didicit chordas tangere, posce lyram;
Turgida si plena est, si fusca, nigra vocetur;
Et poterit dici rustica, si proba est:
Hortor & ut pariter binas habeatis amicas;
Alterius vires subtrahit alter amor.
Intrat amor mentes usu, dediscitur usu,
Qui poterit sanum fingere, sanus erit.

OVIDE, de Arte amand.

Lorsque l'érotomanie produit la fureur, les secours moraux ne sauroient alors suffire; il faut se hâter de recourir à tous les moyens capables de calmer l'agitation. Les boissons rafraîchissantes & nitrées, les émulsions préparées avec les semences froides, le lait, les bains, les saignées sont alors indiqués. On doit interdire soigneusement l'usage de tous les alimens chauds, tels que le chocolat, les ragoûts épicés, les pistaches, toutes les liqueurs spiritueuses, & généralement tout ce qui peut exciter l'action des vaisseaux & provoquer le mouvement du sang. (*M. DE LAGUERENE.*)

AMOUR (*cause de la mélancolie.*) (*Médecine morale.*) L'*amour* que les modernes nomment *insensé*, est une passion qui a sa source dans les constitutions mélancoliques. Comme toutes les autres affections véhémentes, elle occupe constamment l'esprit d'un seul objet. Bien différent de ces impulsions fougueuses qui font désirer les plaisirs, l'*amour mélancolique* (c'est ainsi que je le nommerai) s'augmente par les privations & s'accroît par les sacrifices. Sans doute il conviendroit davantage aux ames sensibles, s'il ne détruisoit pas les sources de la vie. Il est délicat dans son choix, & sa durée se fonde sur l'espérance du retour. Comme la persévérance fait son bonheur, l'inconstance devient la cause de son tourment. Il ne se manifeste pas, comme celui qui naît de la force du tempérament, par des désirs empressés & des entreprises actives; sa flamme se nourrit dans le silence de la retraite, & le feu dont il brûle, toujours caché aux yeux de la curiosité, ne se laisse apercevoir qu'à celui ou à celle qui l'alluma. Si ses jouissances sont modérées, elles sont aussi sans regrets. Il voit avec indifférence des feux plus destructeurs brûler des cœurs vulgaires. Content de la douce ardeur qui l'entretient, il ne s'épuise point par un abandon qui fait ordinairement désirer d'autres liens. S'il ne cause pas des émotions aussi vives, l'impression qu'il a faite résiste au cours des années, & la félicité qui l'accompagne est toujours sentie. C'est parce qu'il tient davantage aux facultés intellectuelles qu'à l'organisation de quelques viscères, qu'il est moins sujet aux changemens. C'est une passion de l'esprit qui devient plus forte par les vertus de la personne aimée & de celle qui aime.

Elle s'est quelquefois fait sentir réciproquement à des individus qui ne s'étoient jamais vus; mais l'un & l'autre étoient persuadés des qualités personnelles qui leur rendoient chère une estime mutuelle. Ce sentiment extraordinaire a fait le malheur d'une jeune demoiselle, morte de regrets, après avoir quitté une grande ville où son amant faisoit sa résidence. Elle fut forcée, par un mariage inattendu & contraire à ses désirs, d'abandonner sa patrie, pour passer dans celle de son mari. Elle y porta son amour, son chagrin, & ses larmes. Accablée par les rigueurs de l'absence, elle faisoit parvenir les marques de son désespoir à l'homme qu'elle idolâtroit. En vain elle cherchoit, en lui écrivant, à supporter son martyre, les lettres qu'elle recevoit de lui augmentoient encore les regrets de sa perte. Malheureuse par l'éloignement qui la séparoit de son amant, malheureuse par un lien funeste qui la fixoit sans retour dans une terre étrangère, rien ne pouvoit modérer sa douleur. Bientôt une fièvre dangereuse porta dans ses veines un feu destructeur; une langueur mortelle lui annonçoit le terme de sa vie & de ses souffrances; mais jusques à la mort, toujours occupée du souvenir de celui qu'elle chérissoit, elle employa ses derniers momens à lui donner des motifs de consolation. Elle mourut en l'assurant encore de sa tendresse, & voulut qu'on lui envoyât ces tristes preuves de son attachement.

Pourquoi un amour si tendre est-il le partage de la foiblesse? pourquoi n'existe-t-il que chez les êtres délicats? C'est que la sensibilité morale & physique est une suite de la grande mobilité des organes du sentiment, & que ce dernier état tire son origine d'une organisation foible. Le sang qui parcourt lentement ses canaux, imprime aux parties sensibles, des mouvemens modérés; & l'ame, toujours attentive aux impulsions de la nature, les dirige par la réflexion vers un but plus agréable, & qui promet un avenir plus heureux. Mais quand le fluide qui nous anime se meut avec rapidité dans

ses vases ; quand l'action des organes lance au loin ses torrens, elle agite tous les sens par des secousses terribles. Dans cet orage de la nature, la raison n'a plus d'empire sur eux ; il n'y a plus d'autres actions que celle qu'un mouvement impétueux imprime à la machine ; tout est entraîné par sa violence, & le calme ne renaîtroit jamais, si le désordre n'avoit pas été universel & n'épuisoit pas les forces.

L'amour, dans les constitutions foibles, ne porte point ceux qui l'éprouvent à des excès physiques aussi promptement funestes ; mais sa durée trop prolongée n'est pas moins dangereuse. Sans parler ici des erreurs qui naissent d'une préférence accordée trop précipitamment, ou sur des conjectures dont les événemens viennent quelquefois trop tard montrer la fausseté ; sans compter tout ce que la séduction peut occasionner de chagrin, quand des cœurs confians & sincères se livrent sans réserve aux penchans qui les ont séduits ; l'*amour* lui-même est un ennemi funeste qui affoiblit à la fois le corps & l'esprit. Il livre le dernier à des sollicitudes continuelles, & l'inquiétude détruit la force de l'ame, en la rendant craintive. Ingénieux à se tourmenter sans cause raisonnée, le cœur n'est presque jamais satisfait des motifs qui doivent le rassurer sur ses craintes. Il ne semble plus s'occuper qu'à chercher des sujets insensés d'une peine nouvelle ; il s'attache avidement à tout ce qui paroît détruire son illusion. Comme parmi les actions des hommes, il en est dont on ne parvient pas toujours à distinguer les motifs ; toutes celles qui présentent la plus légère apparence d'infidélité, font naître la crainte de n'être plus préféré, & cette crainte funeste remplit l'ame de troubles & de sollicitudes.

Une semblable agitation énerve les fonctions vitales, animales, & naturelles. Pour mieux connoître les désordres qu'elle occasionne, considérons un moment les maladies qui en résultent. Hoffman rapporte plusieurs exemples d'hypocondriacisme, suite d'une inquiétude continuée, & par conséquent effet immédiat du vice des secretions & des excrétions. Il dit qu'une fille de vingt-deux ans, d'une constitution délicate, tourmentée par une passion vive, tomba dans un affaissement extrême. L'hypocondre gauche se gonfla : cet état étoit accompagné de difficultés de respirer & de douleurs vives dans la région épigastrique. Il lui étoit impossible de rester couchée sur le même côté, parce que les douleurs s'augmentoient au point d'être intolérables. A ces accidens succéderent des affections spasmodiques, dont les accès étoient très-fréquens ; des sueurs nocturnes & un dévoiement opiniâtre augmentèrent sa foiblesse. Elle étoit presque mourante, lorsqu'Hoffman, consulté, découvrit la cause de sa maladie, & lui prescrivit un traitement que la circonstance exigeoit.

Forestus fut appelé pour voir une jeune fille dans un accès d'hystéricisme, qui s'étoit manifesté avec les symptômes les plus graves ; cet accident avoit été précédé d'une mélancolie opiniâtre, qui avoit pour cause l'*amour* le plus passionné. Quand le paroxisme hystérique fut terminé, la mélancolie devint plus rebelle ; la malade ne vouloit plus parler, elle refusoit les alimens, & vouloit se donner la mort en se privant de nourriture. Forestus reconnut qu'une grande passion étoit la cause de ce désastre. Il s'informa de la conduite de la malade ; on lui apprit qu'elle aimoit éperdument un jeune homme de son voisinage. Il fit concevoir à la mère la nécessité de marier cette fille à son amant, & dès le moment où celle-ci en apprit la nouvelle, sa santé ne fut plus chancelante.

Amatus cite l'exemple de plusieurs personnes attaquées de fièvre violente & inflammatoire par la même cause. La chlorose, selon Baillou, a souvent la même origine. Le trouble occasionné par l'amour porte aussi ses effets sur les viscères de la poitrine ; le cœur se meut plus lentement, les poumons se gorgent de sang, d'où les suffocations, les palpitations, les soupirs fréquens, & le sentiment continué d'un poids qui comprime la poitrine. Le sang du bas-ventre éprouve les mêmes difficultés dans son cours ; les hypocondres se gonflent, les digestions deviennent mauvaises ; des diarrhées habituelles, auxquelles s'unissent des fièvres hectiques, font périr les malades. Si les humeurs engorgent la matrice, il en résulte la suffocation ou la fureur utérine.

Le désordre des fonctions animales, qui reconnoît pour cause un *amour* insensé, occasionne des maladies plus terribles. L'histoire nous apprend combien sont fréquens les suicides parmi les personnes qui s'abandonnent à une passion insensée. Ces événemens malheureux sont encore plus ordinaires parmi les femmes que parmi les hommes. Ici de jeunes filles se sont donné la mort par le fer ; d'autres ont succombé à l'effet d'un poison destructeur ; d'autres se sont précipitées dans des puits, dans des fleuves, ou dans les flots de la mer ; quelques-unes se sont abîmées du haut de leur demeure. La jalousie, qui est aussi l'effet de la même passion, a porté beaucoup de femmes à des excès horribles ; nous apprenons, par les relations des voyageurs qui ont parcouru l'Asie, les empoisonnemens & les assassinats commis par des femmes jalouses ; l'exemple suivant fera concevoir jusqu'à quel degré de barbarie se porte quelquefois une femme quand la jalousie aliène sa raison.

Une demoiselle de vingt-huit ans aimoit éperdument un homme du même âge ; elle lui avoit donné pendant quelques années toutes les preuves de l'attachement le plus tendre Elle crut ensuite qu'une autre femme l'intéressoit davantage ; elle s'en plaignit, mais avec modération, son caractère étoit naturellement doux & bienfaisant. Elle essaya long-temps les moyens de se convaincre de l'inconstance supposée de son amant, ou d'en

tirer l'aveu de lui-même. Comme ses soupçons étoient chimériques, elle ne put obtenir des éclaircissemens satisfaisans. Elle devint mélancolique, & tomba dans une langueur mortelle. Elle sentoit ses forces diminuer de jour en jour; elle voulut enlever à sa prétendue rivale l'objet de ses *amours*. Pour exécuter ce dessein, elle fit avertir son amant de l'aller trouver à l'heure qu'elle lui indiqua. Elle désiroit périr de sa main, sans qu'il pût prévoir ce meurtre involontaire. Elle avoit fait préparer un dejeûner; tout ce qui le composoit étoit empoisonné; elle voulut tout recevoir de lui, sans lui permettre de manger. Cette circonstance singulière donna des inquiétudes à ce dernier. L'espèce d'embarras qui régnoit dans la conversation, une agitation violente qui se manifestoit dans les actions de cette demoiselle, malgré le soin qu'elle prenoit de cacher son trouble, augmentèrent les inquiétudes de son amant. Bientôt des accidens affreux lui apprirent la cause de tout ce qu'il avoit remarqué. Elle avoit voulu qu'il fût témoin de cet événement horrible, afin que le souvenir qu'il en conserveroit déchirât son cœur dans tous les momens. Sa cruauté ne s'étoit pas bornée à cet attentat; elle lui avoit fait présent, sous un nom emprunté, d'un vin empoisonné, & dont l'action étoit modérée, afin que son tourment fût prolongé. Cependant les secours qu'on donna à cette demoiselle lui rendirent la vie. Plus calmée après les souffrances qu'elle avoit éprouvées, elle eut horreur de sa conduite; elle fit l'aveu de son noir projet, & prévint ainsi un second malheur qui seroit infailliblement arrivé.

Les circonstances de cet événement sont les marques certaines de l'aliénation de l'esprit & d'une sorte de folie d'autant moins équivoque, que l'action qui en est résultée étoit davantage opposée à la conduite & au caractère de la personne dont je parle.

Les fonctions des facultés intellectuelles sont quelquefois détruites au point de n'être jamais rétablies. Forestus dit qu'une fille de Delphes, amoureuse à l'excès d'un jeune homme qu'on ne lui permit pas d'épouser, devint maniaque, & passa sa vie à l'hôpital de Saint-Grégoire, où l'on avoit été obligé de la renfermer. On en trouve plusieurs exemples à l'hôpital de la Salpêtrière à Paris. Amatus a vu une portugaise qui étoit tombée en démence, parce que son père, à qui elle avoit été demandée en mariage par un homme qu'elle aimoit, accorda sa sœur au lieu d'elle. Amatus ajoute qu'aucun secours ne la guérit de cette maladie. S'il étoit permis de faire le récit des événemens qui se sont passés de nos jours, on y trouveroit une longue énumération des malheurs qui ont affligé de nombreuses familles.

On reconnoît le trouble que l'*amour* occasionne dans les fonctions, aux signes suivans : une tristesse habituelle s'emparre des malades; elles deviennent plus sensibles aux événemens ordinaires de la vie. Le récit des malheurs étrangers à leur sort fait plus aisément couler leurs larmes. Elles recherchent la solitude; elles ressentent à pleurer un plaisir qui leur étoit inconnu. Il semble qu'elles aient besoin de se livrer au chagrin. Les yeux sont toujours humides dans le temps même où elles sont tranquilles; mais ils sont plus languissans: les paupières s'affaissent, elles se flétrissent; elles sont quelquefois entourées d'un cercle pâle, livide ou noirâtre. Les femmes, dans cet état, dorment peu; elles deviennent plus maigres & plus foibles; elles perdent l'appetit; elles n'ont plus d'activité pour le travail. Dans le temps où elles paroissent occupées avec le plus d'attention, elles cessent tout à coup de s'occuper, & conservent long-temps la même attitude, les yeux fixés vers le même lieu, comme dans une profonde méditation. Le son de leur voix s'affoiblit, il devient plus attendrissant, mais il est aussi plus foible. Le pouls n'a point de rithme régulier; en général il est petit & languissant comme celui des personnes accablées par de longues sollicitudes. Si on le touche pendant qu'on prononce le nom d'un homme aimé, le pouls change subitement, il acquiert de la force & de la fréquence; toute la machine s'anime; les couleurs du visage deviennent plus vives, la voix plus ferme & plus précipitée. C'est par l'observation de ces symptômes qu'Erasistrate reconnut la passion d'Antiochus pour Stratonice. C'est de la même manière que Galien découvrit l'*amour* d'une dame romaine pour le danseur Pylade.

On doit considérer deux temps par rapport aux désordres que l'*amour* occasionne dans la santé; dans le premier, les fonctions ne sont point encore perverties, & la guérison n'est possible que par la possession de l'objet aimé, ou par son oubli. La possession entraîne avec elle le mariage & l'observance des usages & des lois. L'oubli est difficile de la part d'une femme trop sensible. Le temps, l'absence, & l'éloignement n'arrachent pas toujours d'un cœur le trait qui l'a blessé. On a vu, par les faits que j'ai rapportés dans cet article, que ces moyens étoient quelquefois insuffisans. Un venin subtil se développe souvent dans les blessures que l'*amour* a faites, & consume les principes de la vie. Ces maladies morales ne sont guère combattues par des secours physiques; les trois règnes de la nature ne nous offrent point de productions qui puissent apporter une modification nouvelle à une ame agitée par cette passion.

Les auteurs recommandent les occupations capables de fixer l'esprit sur des objets étrangers; ils regardent l'étude des beaux-arts comme un secours utile contre l'amour. Mais est-ce la peinture qui effacera du souvenir d'une jeune personne la figure de son amant, dont elle essaie de dessiner les traits? Sont-ce les accens d'une mélodie tou-

chante qui attendriffent le cœur? Eft-ce l'éloquence qui allume le feu de l'imagination, & qui rend le fang plus effervefcent? La culture des arts exige une vie molle & tranquille; cette molleffe conduit aux paffions, & les rend plus durables. C'eft dans des occupations pénibles & fatigantes qu'il faut chercher des reffources contre l'*amour*, comme les voyages difficiles & de long cours. L'afpect d'une terre étrangère occupe l'efprit par une variété d'objets qui intéreffent la curiofité.

La diète qui diminue les forces, en privant le corps de la nourriture fuperflue, n'eft pas un moyen à négliger pour étouffer les paffions dans leur naiffance. Il exifte auffi un choix dans les alimens qui prévient l'effervefcence du fang, ou qui la calme quand elle eft développée. C'eft fur-tout dans l'ufage des plantes émollientes & rafraîchiffantes, & les boiffons de la même qualité, qu'on trouve ces fecours. Galien connoiffoit fi bien les avantages du régime, qu'il étoit perfuadé qu'on pouvoit non feulement changer une conftitution, mais encore en donner une à fon choix, par la manière dont on nourriroit les enfans. C'eft d'après ces vues que les inftituteurs des ordres religieux ont établi leurs règles. La plupart ont manqué leur objet, malgré la févérité du régime qu'ils ont fixé; c'étoit dans un travail habituel & fatigant qu'il falloit chercher un obftacle aux paffions vives, parce qu'il eft le plus ferme foutien des bonnes mœurs. (*M. CHAMBON.*)

AMOUR. (*Hygiène & Pathologie vétérinaire.*) C'eft le nom qu'*Hervieux* & ceux qui, après lui, ont traité des ferins, donnent à une maladie de cet oifeau, & qui, comme la plupart de celles qui affectent les animaux domeftiques, eft la fuite & le fruit de l'efclavage & de la domefticité.

On voit fouvent au commencement du printemps, qui eft le temps de l'*appariage*, les femelles des ferins tomber malades; elles font triftes, ne mangent plus, écoutent attentivement ce qui fe paffe autour d'elles, fe deffèchent promptement, languiffent, & meurent en peu de jours, malgré le foin qu'on a de les mettre à part & de leur faire les remèdes qu'on croit convenables. Les émotions vaines, les défirs vides, en un mot, l'*amour* non fatisfait eft la feule caufe de cette maladie, qui eft encore excitée & développée lorfqu'elles entendent plufieurs mâles chanter dans leur voifinage, & qu'elles ne peuvent s'approcher d'aucun.

Le principal & l'unique remède de cette maladie eft de leur donner le mâle; on les voit, dès qu'elles ont leur médecin, reprendre bientôt leur gaîté & leur première fanté.

Le ferin eft quelquefois auffi affecté de cette maladie; mais quoique premier moteur du défir, quoique plus ardent en apparence, il réfifte mieux que fa femelle au *mal du célibat* (1); & s'il meurt fréquemment d'excès, il lui arrive plus rarement de mourir de privation. J'en connois un qui tous les ans, dans la faifon de l'*amour*, fait une maladie qui fe termine toujours par le *bouton*.

Hervieux a le premier obfervé que les femelles font plus fujettes à l'*amour*, & qu'elles ont plus de peine à en revenir que les mâles, fur-tout quand on en diffère la guérifon de quelques jours.

Au furplus cet état, ou cette maladie, eft commun à tous les animaux dans les mêmes circonftances. (*Voyez* CHALEUR, HARAS.) (*M. HUZARD.*)

AMOUR. (*Hygiène vétérinaire.*) (*Voyez* CHALEUR, HARAS, RUT. (*M. HUZARD.*)

AMOUR. (*Jurifprud. de la méd.*) *Amour*, tendre *amour*, qui as été donné aux hommes pour faire leurs délices, en formant le lien le plus doux & le plus ferme de leur fociété, combien ne leur forges-tu point de maux par les vices que tu produis? Baume & poifon de la vie tout à la fois, combien ton ufage ne demande-t-il point d'attention & de fecours des magiftrats de police? & dans combien de circonftances ces magiftrats n'ont-ils pas befoin des yeux & de la main des médecins & des chirurgiens, pour en régler le légitime ufage & en affurer les heureufes fuites? Cette vigoureufe paffion, qui a tant d'influence fur les mœurs privées & publiques, en a encore bien davantage fur la conftitution phyfique de chaque homme, fur celle des familles, fur celle enfin de toute la fociété. Tant qu'elle ne produit point de fcandale, le magiftrat de police ne doit point faire paroître fon autorité. Mais le médecin & le chirurgien font appelés dans le plus grand fecret, non feulement pour donner leurs fecours dans fes fuites heureufes & malheureufes, mais encore pour prévenir & affurer les jugemens de la juftice de police, criminelle ou civile, auxquels tant de circonftances donnent lieu.

« Parmi les paffions qui agitent le cœur de l'homme, il n'en eft point de plus impérieufe que l'*amour*. Cette paffion exerce un pouvoir tyrannique, & le premier de fes effets funeftes eft d'altérer les fens & de détruire la raifon. Tout en effet difparoît aux yeux de l'homme foumis à fon fatal empire, hors l'objet aimé. Il devient infenfible à la voix de la raifon, & dans fon délire il méconnoît les obligations les plus facrées, pour fuivre le penchant qui l'entraîne. Plus il éprouve d'obftacles, plus il défire la poffeffion de l'objet qu'il adore. C'eft un furieux qui brife tout ce qu'il rencontre, & qui, dans fes excès, méprife les lois, & n'en connoît pas d'autres que

(1) *Buffon, Hiftoire naturelle des Oifeaux*, in-12, 1779, tome 7, page 68.

celles de l'*amour*. Que peut-on attendre d'un insensé capable de s'oublier pour ne s'occuper que de son idole? Des extravagances, des folies, & quelquefois des crimes. Rarement les magistrats de police se trouvent à portée de prévenir les premiers écarts de cette passion; mais souvent ils peuvent en empêcher les suites funestes ».

D'après ce tableau pathétique, M. des Essarts décrit bien les fonctions & les devoirs des magistrats de police relativement à l'*amour*. (*Voyez* ce mot dans son *Dictionnaire de police*.)

Ce magistrat conservateur des mœurs ne doit, dit-il, son ministère en ce cas, que lorsqu'il y a du scandale, ou que des parens vont déposer leurs douleurs dans son sein. Alors il doit agir lui-même en vrai père de famille; mais il doit concilier la sévérité des lois avec la foiblesse humaine. Il n'ira point sonner l'alarme dans une famille honnête; il ne dénoncera point une femme infidèle à son époux; il n'ira point porter le scandale dans le cloître; il agira comme un confesseur, avec une prudence née de la sensibilité & du génie. Il peut rendre les plus grands services aux familles, à la religion, & à l'état. La justice criminelle ne doit venir qu'après lui; avant elle il ne doit point lever le voile qui couvre le mystère & les égaremens de l'*amour*. Mais pourtant sa douceur ne doit pas être une lâche complaisance. Ce seroit alors un oubli d'un des premiers & des plus importans de ses devoirs. C'est un médecin de l'ame, qui doit commencer par travailler à guérir les malades en leur montrant la loi; il doit les porter à se soustraire à sa rigueur. Mais il ne doit la faire agir à leur égard que quand il ne peut empêcher les coupables de tomber dans l'abîme qu'ils se sont creusé eux-mêmes. Et en effet les coupables sont le plus souvent plutot malades que criminels; & leur guérison morale peut s'opérer par des remèdes salutaires.

Les fonctions des médecins & des chirurgiens les appellent souvent auprès de ceux que l'*amour* rapproche légitimement ou illégitimement, & alors ils deviennent à leur égard des magistrats de confiance. Tout ce que les jurisconsultes prescrivent aux juges de police peut leur être appliqué; ils sont même plus obligés qu'eux au secret, & leur obligation est si grande & si importante à l'égard de tout ce qui concerne l'*amour* & ses suites, qu'ils ne sont point ordinairement obligés à en déposer en justice. (*Voyez* DISCRÉTION.)

L'*amour* illégitime est toujours une maladie morale; mais, légitime ou illégitime, il devient quelquefois une vraie maladie physique, sur-tout dans les femmes & les filles; & alors non seulement il demande les secours de l'art de guérir, mais encore il appelle quelquefois en justice les médecins & les chirurgiens, pour déterminer l'état de ces malades, qui ne peuvent plus être traités comme criminels, mais comme furieux. (*Voyez* FUREUR UTÉRINE.)

L'*amour* conduit naturellement à la génération, à la grossesse, à l'avortement, à l'accouchement, & à l'éducation d'un enfant. Dans tous ces états, la fille ou la femme & l'enfant se trouvent dans le besoin des secours de la médecine, de la chirurgie, & de la pharmacie. La manière dont ils doivent leur être administrés est également soumise aux lois de la nature & de la société, & souvent ceux & celles qui les leur administrent, sont appelés en justice pour en rendre compte, soit pour eux-mêmes, soit pour celles & ceux auxquels ils les administrent. (Voyez ces mots & ceux des DEVOIRS DES MÉDECINS, CHIRURGIENS, ACCOUCHEURS ET SAGES-FEMMES.)

Depuis près de trois siècles la vie se trouve empoisonnée jusques dans son principe par ces cruelles maladies qui portent le nom de la déesse Vénus, qui ne s'étoit guère fait connoître auparavant que par les maux moraux qu'elle mêloit à ses douceurs en continuant le grand ouvrage de la génération. Non seulement ces maladies requièrent le ministère des maîtres de l'art de guérir pour les amans, les époux, les enfans, & leurs nourrices, mais encore elles les appellent quelquefois en justice pour pouvoir juger sur la manière dont ce fatal poison s'est introduit & s'est communiqué dans une ou plusieurs familles. (*Voy.* MALADIES VÉNÉRIENNES.)

L'*amour* honnête ou déshonnête, & les actes auxquels il porte, donnent encore lieu à d'autres maladies qui requièrent les secours de l'art & les rapports de ceux qui l'exercent sur l'état de ceux qui s'y livrent au point d'outrager la nature, état qui va quelquefois jusqu'à priver l'insensé de la raison, & obliger de le séquestrer de la société. (*Voyez* MASTURBATION, EPILEPSIE.)

L'*amour* bien réglé doit conduire au mariage; mais pour le contracter légitimement, les lois divines & humaines requièrent des conditions physiques sur lesquelles les médecins, chirurgiens, & sages-femmes peuvent seuls prononcer, & pour cela leur ministère est quelquefois requis par les futurs époux, par leurs parens, ou par les juges civils & ecclésiastiques. (*Voyez* ETAT DES PERSONNES, IMPUISSANCE, MARIAGE.)

Les suites du mariage les appellent encore quelquefois. Il n'est pas sans exemple que des femmes deviennent inhabiles à la génération après une couche malheureuse. J'en ai vu un exemple accompagné de circonstances singulières. Une femme avoit éprouvé de si grandes déchirures dans un accouchement, que les parties toutes déformées ne pouvoient plus souffrir le coït sans des opérations chirurgicales, & son accoucheur se contentoit de lui donner des remèdes qu'il croyoit indiqués par l'inspection de ses urines. Son état auroit pu donner lieu à des questions chirurgicales & juri-

diques, si sa mort n'eût couvert l'impéritie du chirurgien juge d'urine. (*Voyez* ÉTAT DES PERSONNES.)

Les femmes s'étant débarrassées du devoir que la nature & la religion leur imposent d'allaiter leurs enfans, elles ont recours aux nourrices, & le choix de celles-ci appelle encore les maîtres de l'art de guérir chez les particuliers, auprès des souverains & des princes, & même en justice. (*Voyez* EDUCATION, NOURRICES, SEVREUSES.)

Enfin l'*amour* donne souvent lieu à des crimes quelquefois énormes dans son usage comme dans ses effets. Souvent le médecin, le chirurgien, l'accoucheur, & la sage-femme en sont témoins, soit nécessairement, soit par hasard. Leur obligation au secret va ordinairement jusqu'à les dispenser d'en déposer en justice, mais jamais ils n'en doivent être complices. (*Voyez* DISCRÉTION & DEVOIRS, SÉDUCTION, DÉBAUCHE, PROSTITUTION, AVORTEMENT, SUPPOSITION DE PART, MEURTRE D'ENFANS.) (*M. VERDIER.*)

AMOURETTES. (*Mat. méd.*) On connoît sous le nom d'*amourettes* trois jolies espèces du même genre de plantes. Ce genre, nommé aussi *brize* en françois, & en latin *briza*, a pour caractère de porter des fleurs rassemblées en épillets distincts, ayant la forme de cœurs, disposés en panicule ouverte, lâche, & tremblante, de manière à présenter un aspect très-agréable, sur-tout lorsqu'ils sont agités par le vent.

Les trois espèces qui croissent aux environs de Paris, & dont on a quelquefois proposé d'employer les graines en médecine, sont :

1°. La brize à petite panicule, *briza minor*. L.
2°. La brize tremblante, *briza media*. L.
3°. La brize *amourette*, *briza eragrostis*. L.

Ces trois espèces de brize se trouvent dans les terres sèches, arides, sablonneuses, le long des chemins, sur les lieux élevés, au bord des champs; elles sont un des ornemens des prairies sèches. Leurs graines sont farineuses, & peuvent servir en médecine aux mêmes usages que l'orge, l'avoine, &c. (*M. FOURCROY.*)

AMOURETTES. (*Chirurgie vétérinaire.*) C'est le nom que le vulgaire donne aux *épididymes*. Plusieurs prétendent qu'on ne doit pas les amputer lors de la *castration*, parce que les animaux conservent alors plus de force & de vigueur. D'autres prétendent, au contraire, qu'il est essentiel d'en faire l'amputation, parce que, sans cette précaution, ces mêmes animaux se ressentent toujours de leur premier état, restent *braillards*, fougueux, & sautent encore les femelles qu'ils ne peuvent plus féconder. Nous pensons, 1°. qu'en laissant les *amourettes*, l'opération de la *castration* est plus difficile à pratiquer, plus longue à guérir, & peut être suivie de plus d'accidens, que par conséquent il vaut mieux les amputer; 2°. que si on les laisse dans des mâles avancés en âge, ou qui ont déjà couvert, il pourra en résulter les accidens que leur reprochent ceux qui veulent qu'ils soient amputés; & 3°. enfin qu'en les laissant dans de jeunes animaux qui n'ont point encore servi les femelles, il n'en résulte pour la suite aucun inconvénient. (*Voyez* CASTRATION.) (*M. HUZARD.*)

AMOURETTES TREMBLANTES, BRIZE, GRAMEN TREMBLANT. (*Gramen tremulum, briza.*) (*Hygiène vétérinaire.*) C'est le nom qu'on donne à une plante du genre des graminées, dont l'épi approche assez de la figure d'un cœur, & dont les panicules sont mobiles à la plus légère impression, ce qui lui a fait donner le nom de *tremblante*. Elle croît dans les prairies sèches, & forme un bon fourrage, que les bestiaux mangent avec goût, ainsi que la plupart des autres plantes de la même famille. (*Voyez* GRAMEN.) (*M. HUZARD.*)

AMOUREUSE, EN AMOUR. (*Hygiène vétér.*) On dit des femelles des animaux, & principalement des jumens, qu'elles sont *amoureuses*, ou *en amour*, pour exprimer le temps de la *chaleur* ou du *rut*. Ces termes sont principalement employés par les traducteurs des vétérinaires grecs & latins. (*Voyez* CHALEUR, HARAS, RUT.) (*M. HUZARD.*)

AMPAC. (*Mat. méd.*) L'*ampac* est un arbrisseau des Indes orientales, qui a été décrit, quoique peu exactement par Rumphe, dans son herbier d'Amboine. Cet auteur est le seul qui en ait parlé. Les fentes de son écorce laissent couler un suc résineux qui se sèche en petits grains; cette résine, jaune ou rousse, a une odeur désagréable, & brûle en répandant celle du Styrax ou de la lacque. Les habitans de Baleya se servent de cette résine pour fixer leurs outils dans les manches; ils l'y font couler toute bouillante.

Les feuilles de l'espèce d'*ampac* à feuilles larges sont détersives, & on les emploie dans les bains; son écorce est regardée comme un excellent cosmétique. (*Voyez* ce mot dans le dictionnaire de Botanique de l'encyclopédie.) (*M. FOURCROY.*)

AMPANSER, AMPANSEMENT. (*Pathologie vétérinaire.*) (*Voyez* INDIGESTION, MÉTÉORISATION.) (*M. HUZARD.*)

AMPAS, L'AMPAS. (*Pathologie vétér.*) (*Voyez* FEVE ou LAMPAS.) (*M. HUZARD.*)

AMPÉLITE. (*Mat. méd.*) L'*ampélite* est une terre noire, de la nature & du genre des schites, tendre, friable, qui se délite, se divise à l'air, & donne, en tombant en efflorescence, des cristaux de sulfate de fer. Elle contient du bitume & de la pyrite martiale, ou sulfure de fer, auquel est due son efflorescence; souvent même on y trouve, par

l'analyse, du sulfate de fer ou vitriol martial tout formé. Le nom d'*ampelite* qu'on lui a donné, vient, suivant quelques naturalistes, de ce qu'elle a la propriété de tuer les vers ou les larrons qui rongent la vigne; on l'appelle aussi, à cause de cela, *terre de vigne*.

On a autrefois employé l'*ampelite* en médecine: le surnom de *pharmacis* qu'on lui a donné, semble même indiquer qu'elle a été d'un usage très-fréquent comme médicament. On l'a prescrite spécialement pour guérir les ulcères des bords des paupières, qui attaquent les glandes de Meibomius, & qui font tomber les cils; on s'en est servi aussi pour teindre en noir les cheveux & les sourcils; elle entroit dans les préparations dépilatoires. On ne l'emploie plus du tout aujourd'hui.

Dans les arts, on choisit celle qui est la plus solide, qui peut se tailler, & on s'en sert pour tracer des raies sur le bois; elle est d'usage dans les ateliers des charrons, des menuisiers, des ébénistes, &c. (*M. Fourcroy.*)

AMPEUTRE. (*Hygiene vétérinaire.*) (*Voyez* Epeautre.) (*M. Huzard.*)

AMPHIBIES. (*Mat. méd.*) On nommoit autrefois *amphibies* tous les animaux qui pouvoient vivre dans l'air & dans l'eau; ainsi il y avoit des quadrupèdes vivipares-*amphibies*, comme la loutre, le castor, &c. Cependant lorsque l'on a commencé à mettre de la méthode dans l'histoire naturelle, on a réservé le nom d'*amphibies* pour les quadrupèdes ovipares & les serpens, dont plusieurs vivent habituellement sur la terre & dans l'eau. Ceux même de ces animaux qu'on ne trouve jamais dans l'eau, peuvent, à la rigueur, y être tenus quelque temps sans perdre la vie, & ils ont d'ailleurs une structure du cœur & de la plupart des autres organes tout à fait semblable à celle des vrais *amphibies*. Ceux-ci sont la tortue, la salamandre, la grenouille, le crocodile, quelques espèces de serpens; les *amphibies* improprement dits sont la plupart des serpens, les lézards. Mais cette classe d'animaux est très-irrégulière & établie sur des divisions & des caractères inexacts. Aussi, dans les méthodes nouvelles d'histoire naturelle on n'admet plus une classe particulière d'*amphibies*, & l'on divise ces animaux en deux classes; savoir, les quadrupèdes ovipares & les serpens.

On a pensé que ces deux classes d'animaux, qui ont entre elles de grandes analogies dans leur structure, qu'on associoit ou confondoit même sous la dénomination d'*amphibies*, & qui diffèrent beaucoup de toutes les autres classes dans leurs organes, différoient aussi dans leurs propriétés; outre les vertus singulières & souvent gratuites qu'on attribuoit à chaque espèce, on admettoit dans la classe entière, des qualités médicamenteuses générales. On croyoit la chair de ces animaux plus analeptique, plus fortifiante que celle des quadrupèdes vivipares, des oiseaux, & des poissons, qui sert ordinairement de nourriture à l'homme. On attribuoit en outre à cette chair la propriété stimulante, incisive, dépuratoire, diaphorétique, cordiale, alexitere; la plupart de ces propriétés étoient fondées sur la présence d'un sel volatil atténué & très-pénétrant, qu'on admettoit comme principe de leurs organes, & auquel on faisoit jouer bien des rôles. Les connoissances exactes de la chimie, qui ont tant éclairé la matière médicale, & sans lesquelles il y auroit bien des obscurités & des préjugés dans cette partie de la médecine, ont prouvé que la plupart de ces prétendues vertus étoient imaginaires. L'observation a appris à la vérité que la chair des quadrupèdes ovipares, & sur-tout celle des reptiles ou serpens, prise comme nourriture, portoit de la chaleur & de l'activité dans tout le systême animal; mais l'abus a suivi de près cette observation, & à la suite de cette légère augmentation de chaleur & d'action produite par cette espèce de nourriture, on a porté beaucoup trop loin les propriétés des *amphibies*. En réduisant ces vertus à leur juste valeur, on ne peut point les attribuer au sel volatil qui n'existe pas dans cette chair. On conçoit que des animaux qui n'ont que peu d'énergie dans leurs forces vitales, dont les fibres & tous les organes sont fades, muqueux, & épais, ne peuvent point irriter à beaucoup près autant que la chair noire des quadrupèdes & des oiseaux qu'on appelle gibiers, & que la chaleur, le mouvement, & la fièvre même qu'excitent quelquefois, au rapport de plusieurs observateurs, la chair de tortue & celle de vipère, pourroient bien n'être dus qu'à ce que ces substances très-nourrissantes, données à des personnes affoiblies par des maladies longues ou par la diète, ont porté tout à coup dans le systême des vaisseaux absorbans & sanguins une quantité de sucs nourriciers qui les a subitement distendus. Cette observation paroît d'autant plus vraie, 1°. que les circonstances où l'on administre les bouillons faits avec la chair des *amphibies*, sont communément celles où les médecins recommandent la diète; 2°. que ces bouillons préparés avec de grandes quantités de cette chair relativement à celle de l'eau, sont beaucoup plus nourrissans que les autres décoctions de viande.

Ainsi, les propriétés remarquables de ces animaux qu'on avoit tant vantées dans la phthisie, les ulcères internes, l'atrophie, le dépérissement & le marasme, l'épuisement après les grandes évacuations, les affections scorbutiques, dartreuses, psoriques, & même le cancer, se réduisent à la simple qualité analeptique, à la vertu adoucissante & tempérante; & souvent d'autres chairs qu'on peut se procurer plus facilement & à beaucoup moins de frais, sont capables de remplir la même indication. *Voyez* les mots Anolis, Tortue, Vipère, Lézards, Grenouilles, Serpens. (*M. Fourcroy.*)

AMPHIMÉRINE ou AMPHÉMÉRINE. (*Ordre nosolog.*) Fièvre quotidienne continue, putride, maligne, ou hémitritée. Genre 84^e de Sauvages, & 3^e de M. Cullen, qui rapporte la plupart de ces fièvres aux tierces rémittentes.

On appelle du nom d'*amphimérines*, des fièvres quotidiennes rémittentes, c'est-à-dire, continues. Leur caractère est d'avoir dans chaque jour un redoublement. Il reste à déterminer s'il est l'effet d'une quotidienne ou d'une tierce double, & cette question est très-difficile à résoudre. M. Cullen penche à croire que les *amphimérines* ne sont que des tritæophyes; il se fonde sur ce que les fièvres quotidiennes sont fort rares, & sur ce que la nature semble tendre d'elle-même au type de la tierce. Sauvages admet un paroxisme semblable chaque jour, comme étant la base du diagnostic; mais il ajoute qu'il y a bien peu de ces fièvres qui soient régulières, & dont les paroxismes se ressemblent. Ils sont toujours marqués par un peu de froid, & ils reviennent sans cause évidente; ce qui distingue cette fièvre de la synoque.

On a vu cette fièvre accompagner la miliaire, les catarrhes aigus, la petite vérole, les affections vermineuses des enfans, la coqueluche, l'angine. Elle a constitué des épidémies fâcheuses, telles que les fièvres dites *pernicieuses* par Mercatus, la fièvre dite d'*hongrie* par Juncker, la fièvre putride bilieuse des marais, observée par Pringle dans les pays bas, la fièvre bilieuse des camps par le même, la fièvre bilieuse décrite par M. Tissot.

Sauvages rapporte à cette fièvre l'*hémitritée*, dans laquelle, dit-il, il y a chaque jour un accès; mais de deux jours l'un, l'accès commence par un froid plus fort, comme si, ajoute-t-il, dans ce jour-là l'accès de la fièvre quotidienne étoit joint à un accès de tierce. Mais n'est-il pas plus simple de croire qu'alors ce sont deux tierces, ayant une nature différente, qui constituent la maladie; ce qui est conforme à l'opinion de M. Cullen, énoncée plus haut. Dans les fièvres continues proprement dites, il y a bien des redoublemens; M. Cullen y en admet même deux chaque jour; mais ils sont peu marqués, ils ne sont pas accompagnés de froid, & dans le principe comme dans la fin, ils n'ont jamais le type ni la forme des rémittentes. (*V. D.*)

AMPHIMÉRINE, *amphimerina febris*. (*Méd. prat.*) Espèce de fièvre qui appartient au genre des rémittentes; elle forme la 2^e. classe du 2^e ordre de la nosologie de Sauvages.

Le mot *amphimérine* vient d'*amphi*, qui signifie environ, & d'*emera* jour, parce que le paroxisme revient tous les jours dans cette espèce de fièvre. Elle diffère de la quotidienne, en ce que l'*amphimérine* ne présente pas, comme elle, des intervalles parfaitement libres, mais seulement des rémissions entre ses paroxismes; & de la tritæophie, en ce que la plupart des accès commencent par le frisson & par le tremblement (1). Ses redoublemens, qui sont très-sensibles, la distinguent aisément de la fièvre continue & de l'hectique, & si les intermissions obscures qu'elle présente quelquefois dans le principe, peuvent la faire confondre avec la quotidienne intermittente, cette erreur ne peut être de longue durée, parce qu'elle ne tarde pas à développer d'une manière évidente son caractère essentiellement rémittent, à moins qu'une pratique inconsidérée ne trouble sa marche naturelle.

L'ordre des *amphimérines* comprend un grand nombre de fièvres rémittentes.

1°. L'*amphimérine* cachée, *amphimerina latita*, ainsi appelée à cause de la chaleur cachée qui l'accompagne: Avicenne lui donne le nom de *febris phlegmatica periodica*; Jonston celui de *quotidiana exquisita continua*; & Etmuller, celui de *febris lymphatica continua*. Ses paroxismes sont très-longs & durent jusqu'à douze heures entières. Elle redouble tous les jours vers le soir, ordinairement avec un léger refroidissement des extrémités, la chaleur étant douce pendant le paroxisme, mais tenace. Elle est très-opiniâtre, & laissée à elle même, on l'a vue se prolonger au delà d'un mois.

2°. La fièvre de rhume ou catarrhale, *amphimerina catarrhalis* de Juncker. Le coryza, la douleur du dos, la toux, l'enrouement, la difficulté de respirer, & l'angine la caractérisent. Elle prélude par des frissons vagues & longs.

3°. L'*amphimérine* épiale, *amphimerina epiala*, de Galien. C'est une espèce de fièvre dans laquelle les malades sont en même temps tourmentés par la sensation du froid & du chaud pendant toute la durée du paroxisme. La prostration des forces, l'affection spasmodique de tout le systême nerveux, l'agacement souvent épileptique qu'on observe dans cette fièvre, lui assignent une place parmi les malignes, ainsi qu'à celles qu'on nomme syncopales, cardialgiques, singultueuses, assodes, hélodes, horrifiques, lypiries, &c. (*Voyez* ces mots.) On les classe parmi les *amphimérines*, parce que la marche de ces fièvres, quelquefois anomale, est néanmoins le plus souvent rémittente quotidienne, & que leurs paroxismes commencent par le frisson ou le réfroidissement.

(1) Malgré ce caractère distinctif que la plupart des auteurs assignent aux *amphimérines*, il faut convenir qu'elles ont toujours paru très-difficiles à reconnoître aux praticiens, & que la plus scrupuleuse observation n'a pas empêché de confondre fréquemment les *amphimérines* avec les tritæophies, comme on voit tous les jours confondre les quotidiennes avec les doubles tierces. Quelques médecins, parmi lesquels on peut compter le célèbre Cullen, après avoir observé que l'économie animale affectoit le plus communément, dans ses dérangemens, le type des tierces, & que c'étoit même l'ordre le plus fréquent des redoublemens dans les rémittentes, n'ont pas hésité à classer plusieurs *amphimérines* parmi les tierces rémittentes.

: Il en est de même de la fièvre de Hongrie, décrite par Mézeray, de la fièvre bilieuse ou putride des pays bas & marécageux, de Pringle (*Voyez* MALADIES DES ARMÉES.), de la fièvre comique, *amphimerina mimosa* de Bontius, (*de med. ind.*), & de toutes les fièvres essentiellement malignes, qui ne diffèrent entre elles que par les symptômes prédominans qu'on observe dans chacune d'elles. (*M. DE LAGUERENNE.*)

AMPHISBÈNES. (*Mat. méd.*) « Il est très-facile de distinguer les *amphisbènes*, de tous les autres serpens; non seulement ils n'ont point de plaques sous le corps ni sous la queue, mais les écailles qui les revêtent sont presque carrées, plus ou moins régulières, disposées transversalement, & réunies à côté l'une de l'autre, de manière à former des anneaux entiers qui environnent l'animal. Le dessus & le dessous du corps & de la queue se ressemblent si fort dans les *amphisbènes*, que lorsque leur tête & leur anus sont cachés, l'on ne peut savoir s'ils sont dans leur position naturelle, ou renversés sur le dos. On pourroit même dire que sans la position de leur tête & celle de leur colonne vertébrale, plus voisine du dessus que du dessous du corps, ils trouveroient un point d'appui aussi avantageux dans la portion supérieure de ces anneaux que dans l'inférieure, & qu'ils pourroient également s'avancer en rampant sur leur dos & sur leur ventre. Mais ils sont privés de cette double manière de marcher, par la situation de leur tête, par celle de leur colonne vertébrale; cette forme d'anneaux également construits au dessus ou au dessous de leur corps, leur donne une grande facilité pour se retourner, se replier en différens sens comme les vers, & exécuter divers mouvemens interdits aux autres serpens. Trouvant d'ailleurs dans ces anneaux la même résistance, soit qu'ils avancent ou qu'ils reculent, ils peuvent ramper presque avec une égale vîtesse en avant & en arrière, & de là vient le nom de double marcheur ou d'*amphisbènes*, qui leur a été donné. Ayant la queue très-grosse & terminée par un bout arrondi, portant souvent en arrière cette extrémité grosse & obtuse, & lui faisant faire des mouvemens que la tête seule exécute communément dans beaucoup d'autres reptiles, il n'est pas surprenant que leur manière de se mouvoir ait donné lieu à une erreur semblable à celle que les anguis ont fait naître. On a cru qu'ils avoient deux têtes, non pas placées à côté l'une de l'autre, comme dans certains serpens monstrueux, mais la première à une extrémité du corps, & la seconde à l'autre. On ne s'est pas même contenté d'admettre cette conformation extraordinaire; on a imaginé des fables absurdes que nous n'avons pas besoin de réfuter. On a cru & écrit très-sérieusement que lorsqu'on coupe un *amphisbène* en deux par le milieu du corps, les deux têtes se cherchent mutuellement; que lorsqu'elles se sont rencontrées, elles se rejoignent par les extrémités qui ont été coupées, le sang servant de glu pour les réunir; que si on les coupe en trois morceaux, chaque tête cherche le côté qui lui appartient, & que lorsqu'elle s'y est attachée, le serpent se trouve dans le même état qu'avant d'avoir été divisé; que le moyen de tuer un *amphisbène* & de couper les deux têtes avec une petite partie du corps, est de les suspendre à un arbre avec un cordeau; que même cette manière n'est pas très-sûre; que lorsque les oiseaux de proie ne les mangent point & que le cordeau se pourrit, l'*amphisbène*, desséché par le soleil, tombe à terre, & qu'à la première pluie qui survient, il renaît par le secours de l'humidité qui le pénètre; que par une suite de cette propriété, ce serpent réduit en poudre est le meilleur spécifique pour réunir & souder les os cassés. Combien d'idées ridicules le défaut de lumières & le besoin du merveilleux n'ont-ils pas fait adopter» ! (*Histoire naturelle des Serpens*, 1 vol. in-4°. 1789.)

M. de la Cépède, qui s'élève avec tant de raison contre de pareils préjugés, seroit bien plus étonné de voir que la société en est encore remplie, & qu'il n'est presque pas d'homme du monde qui n'ait le sien sur la médecine & les remèdes. Cette classe d'erreurs sera la dernière & la plus difficile à extirper, parce qu'elle flatte & console le malade, & parce que quelques gens de l'art, qui y trouvent leur compte, se gardent bien de les détruire. (*M. FOURCROY.*)

AMPHITHÉATRE. (*Jurisp. de la médecine.*) Les professeurs & Maîtres des sciences & des beaux-arts ont souvent besoin de rassembler un grand nombre d'élèves dans des amphithéâtres, afin qu'ils puissent suivre des yeux les démonstrations, les expériences, & les pratiques de la discipline qu'ils étudient. De tout temps leur usage a eu lieu chez les nations policées & savantes; mais les romains, les grecs, & les autres peuples de l'antiquité, qui en avoient élevé d'immenses & de magnifiques, les employoient plus à des spectacles qu'à des instructions; & ces spectacles faisoient souvent rougir l'humanité. Tels étoient ceux des combats sanglans des gladiateurs, des criminels exposés aux bêtes, &c. Les nations modernes n'ont point d'*amphithéâtres* aussi superbes; mais leur usage a des motifs bien plus intéressans. Tous sont presque consacrés à donner les connoissances nécessaires pour prolonger une vie heureuse & agréable. Cette différence est assez bien marquée par cette inscription de l'*amphithéâtre* de Saint-Côme à Paris:

Ad cædes hominum prisca amphitheatra patebant:
Ut discant longùm vivere, nostra patent.

Les sciences & les arts d'observation, d'expérience, & de pratique, qui se démontrent dans nos *amphithéâtres*, sont principalement les mathéma-

tiques, l'histoire naturelle, & la physique expérimentale ; la mécanique, la chimie, & l'anatomie ; la pharmacie, la chirurgie pratique, & les accouchemens ; les arts du dessin & de l'architecture, &c. La médecine préside au plus grand nombre de ces arts, & elle a des rapports plus ou moins nombreux & intimes avec tous : mais la police qui maintenant réside dans les municipalités, doit les surveiller, pour en prévenir & réprimer les abus, dont les maîtres demeurent responsables.

L'établissement des *amphithéâtres* ne se faisoit ordinairement que par permission du magistrat de police, & celui-ci ne l'accordoit souvent que sur l'agrément des chefs des corps possesseurs de l'enseignement donné dans ces *amphithéâtres*, à des personnes titrées ou bien connues, & pour de bonnes raisons : mais souvent il est arrivé que la brigue & la cabale ont privé le public de connoissances & d'arts entiers qui devoient se propager par cette sorte d'enseignement démonstratif : d'un côté, la police a donné de ces permissions à des personnes sans titre, pour ne rien dire de plus : de l'autre, elle les a refusées à des personnes titrées qui avoient fait des études particulières d'arts très-utiles. Cette sorte d'enseignement se fait bien actuellement dans la médecine, la chirurgie, & la pharmacie ; mais on ne peut plus mal dans la faculté des arts de Paris. Ceux qui l'ont gouvernée depuis plus d'un siècle se sont opposés, autant qu'il a été en eux, à bien des sortes de démonstration qui sont de son objet, pour borner l'éducation générale à l'enseignement des belles-lettres & de la philosophie, & à en concentrer la théorie dans les classes de ses professeurs. J'ai tenté inutilement plusieurs fois de faire des cours, notamment sur l'éducation physique, & avec les permissions de M. le recteur, de M. le doyen de médecine, & du magistrat de police ; mon zèle a été rendu inutile par les cabales de subalternes & d'intermédiaires invisibles ; & l'éducation physique, la cure des difformités, n'ont pu encore entrer dans les travaux & l'enseignement de la première université de France.

Un objet général de la police des *amphithéâtres* est d'y maintenir l'ordre & la tranquillité entre les étudians, & d'y faire régner l'honnêteté, la décence, & les mœurs. Chaque espèce d'enseignement inspire de plus des vues qui lui sont propres. Par exemple, il est des expériences dangereuses de physique & de chimie, qui pourroient devenir funestes & même mortelles. Il se fait dans les écoles de dessin & de peinture, des démonstrations anatomiques sur des sujets vivans, & il seroit dangereux d'y admettre des spectateurs, qui n'y apporteroient qu'une curiosité indiscrète & même libertine. Celles des accouchemens ne doivent être faites que devant des éleves en chirurgie & en médecine, ou devant des sages-femmes. Il est encore plus besoin de circonspection dans les accouchemens & autres opérations chirurgicales, qui se font quelquefois en public devant les élèves de ces arts, pour ne point blesser l'honnêteté & ne point augmenter les douleurs & le danger des malheureux & malheureuses que la pauvreté & le zèle mettent en spectacle pour le bien public. Nous aurons lieu de revenir sur ces enseignemens publics & particuliers, dans les articles consacrés à chaque science & à chaque école, comprises dans le domaine de la médecine. (*M. VERDIER.*)

AMPHORE. (*Mat. méd*) L'*amphore*, *amphora*, étoit, chez les anciens, un vase dont ils se servoient souvent pour contenir ou mesurer des liquides médicamenteux. On croit qu'il contenoit deux urnes ou huit conges, *congius* ; on évalue cette mesure entre trente-six & quarante pintes d'eau. Il paroît que les grecs avoient une *amphore* plus grande que les romains. (*Voyez le mot* amphore *dans le Dictionnaire d'Antiquités.*)

Amphore exprimoit encore une mesure sèche, d'environ trois boisseaux. On conservoit un étalon de cette espèce d'*amphore* au capitole, pour empêcher le faux mesurage ; elle étoit d'un pied cube.

Amphore est encore à Venise une mesure de liquide qui contient deux muids. (*M. FOURCROY.*)

AMPISSER. (*Hygiène vétérinaire.*) *Voyez* EMPISSER. (*M. HUZARD.*)

AMPLE. (*Art vétérinaire.*) Ce mot ne s'emploie que pour désigner une des bonnes qualités du jarret du cheval : on dit un *jarret ample.* (Voyez à l'article CHEVAL, la description de cette partie importante.) (*M. HUZARD.*)

AMPOULE. (*Méd. chirur.*) On donne ordinairement ce nom à toutes les éruptions superficielles qui sont formées par l'épanchement & la congestion de quelque humeur entre l'épiderme & la peau, dans quelque endroit du corps, & par quelque cause que s'opère cet épanchement. Cette dénomination signifie donc en général la même chose que les mots *vessie*, *cloche*, *pustule*, & *phlictène* ; mais on s'en sert plus particulièrement pour désigner les éruptions vésiculaires qui n'ont rien de dangereux par leurs suites, & on réserve les noms de *pustule* & de *phlictène* pour celles qui sont des symptômes d'une affection très-grave, ou de quelque maladie virulente & contagieuse.

Quoi qu'il en soit, on peut diviser les *ampoules* en deux genres :

1°. Celles qui sont produites par quelque cause externe.

2°. Celles qui doivent leur naissance & leur développement à l'action des forces vitales, qui tendent à chasser hors du corps quelque humeur nuisible qui s'est développée au dedans de l'individu,

vidu, ou qui ſont un ſymptôme de quelque affection, ſoit locale, ſoit univerſelle, d'un très-mauvais caractère.

Il faut rapporter au premier de ces deux genres, 1°. les *ampoules* qui s'élèvent fréquemment à la ſuperficie de la peau, dans les cas de brûlure. (*Voyez* ce mot.) 2°. Celles qui ſurviennent quelquefois à la ſuite de diverſes contuſions, ou pour avoir trop fatigué certaines parties, ſoit que la contuſion ſe trouve accompagnée de gangrène, ou qu'elle en ſoit exempte. (*V.* CONTUSION.) 3°. Celles qui ſont l'effet de quelque piqûre faite par un inſecte venimeux, ou d'une bleſſure opérée par un inſtrument empoiſonné. (*Voy.* PIQURE DES INSECTES, POISON, & PLAIES EMPOISONNÉES.)

Nous placerons dans le genre des *ampoules* qui ſont produites par une cauſe interne, 1°. les puſtules ſéreuſes ou lymphatiques plus ou moins grandes, qui terminent communément un grand nombre d'affections catarrhales, & qui ſont ſuivies de la deſquammation de l'épiderme, telles que les fièvres miliaires, les fièvres véſiculaires proprement dites, certaines fièvres aphtheuſes, &c. (*Voyez* les mots MILLET, FIÈVRES MILIAIRES, APHTHES, &c.)

2°. Les phlictènes pleines de ſéroſité purulente, qui ſe forment ſouvent à la ſuperficie des tégumens dans certains dépôts, ſoit accidentels, ſoit critiques, & qui paroiſſent provenir de la tranſudation de la partie la plus ſubtile du pus à travers la peau, & de ſa collection ſous l'épiderme.

3°. Les phlictènes qui ſe montrent quelquefois en divers endroits du tronc, principalement ſur la région du ſiège, dans les maladies putrides très-prolongées, comme dans le dernier période du ſcorbut, & dans celles qui ſont d'un très-malin caractère, telles que l'éryſipèle gangreneux, le charbon ou anthrax, & les différentes affections peſtilentielles. *Voyez* aux divers articles qui concernent ces maladies, le traitement, ſoit local, ſoit univerſel, qu'il convient d'employer pour la guériſon de ces différentes eſpèces de puſtules ou d'*ampoules*. (*V. D.*)

AMPOULE, BOUTEILLE, CLOCHE, CLOQUE, VESSIE. (*Pathologie vétérinaire.*) Les *ampoules* ſont, dans la médecine vétérinaire comme dans la médecine humaine, de petites tumeurs qui s'élèvent en divers endroits du corps des animaux, ſous l'épiderme, & qui contiennent une ſéroſité plus ou moins limpide & âcre, ou une plus ou moins grande quantité d'air.

Elles ſont moins fréquentes & moins ſenſibles dans les animaux que dans l'homme, attendu le plus de denſité de la peau dans les premiers, & les poils dont ils ſont couverts.

On les voit paroître ſouvent après la piqûre de quelques mouches. L'âcreté de l'humeur qu'elles dépoſent avec leur aiguillon, ou l'irritation qu'elles excitent, attire la ſéroſité ſous l'épiderme, & le fait ſoulever; les *véſicatoires* produiſent auſſi cet effet, ainſi que le bouchonnement violent & toutes les frictions irritantes. Elles ſont preſque toujours la ſuite de la *brûlure*, & c'eſt principalement aux endroits où la peau eſt mince & degarnie de poils, comme la tête, les feſſes, le plat des cuiſſes, &c., qu'elles ſe montrent le plus facilement, ainſi que ſur ceux expoſés aux frottemens, comme les ars, &c. Les endroits où la peau eſt plus épaiſſe, & même ceux qui ſont recouverts par la corne, n'en ſont pas néanmoins exempts. On voit les *ampoules* ſe former ſur le dos, par le frottement de la ſelle où des harnois; ſous la ſole du cheval & du bœuf dans la *fourbure*, dans la *ſole brûlée*, & ſous celle du chien, lorſqu'il eſt *agrave*. Dans tous ces cas elles ſont douloureuſes & inflammatoires, & l'intenſité de ces ſymptômes eſt toujours en raiſon des obſtacles que l'humeur épanchée éprouve à ſon évacuation. (*Voyez* AGRAVÉ, BRULURE, FOURBURE, FRAYÉ-AUX-ARS, SOLE-BRULÉE.)

Il ſurvient quelquefois, à la ſuite de longues météoriſations, des *ampoules* ſur le dos & tout le long de la colonne épinière; elles ſont produites par l'air qui, violemment raréfié & très-expanſible, rompt les adhérences de l'épiderme à la peau, & forme des tumeurs plus où moins multipliées; celles-ci ſont inſenſibles & ſans inflammation. Il eſt rare qu'elles ne préſagent pas la déſorganiſation & la perte du reſſort des ſolides. Il en eſt de même de celles que l'on voit paroître ſur des tumeurs inflammatoires & charbonneuſes, & auxquelles on a donné le nom de *phlictènes*; elles précèdent ou accompagnent ordinairement la *gangrène*.

Il eſt encore pluſieurs maladies externes dans le principe deſquelles il ſe manifeſte des *ampoules* ou petites veſſies aqueuſes, telles que les *achores*, l'eſpèce de farcin inflammatoire, dont il a été fait mention à l'article de l'*affection ſous la peau*, la *gale*, les *dartres*, &c. : dans tous ces cas, comme dans les précédens, les *ampoules* n'exigent point de traitement particulier, mais ſe guériſſent & diſparoiſſent avec la maladie qu'elles accompagnent ou qu'elles précèdent.

Les *ampoules* forment quelquefois le caractère eſſentiel de la maladie où elles ſe montrent. En 1763, par exemple, il règna dans la généralité de Paris & dans pluſieurs autres provinces du royaume, une épizootie qui ſe reconnoiſſoit à une *ampoule* ou *veſſie* ſous la langue. Le ſymptôme exiſtoit le plus ſouvent ſeul, & ſi la tumeur diſparoiſſoit, ou ſi on donnoit le temps à l'humeur qu'elle contenoit de corroder les parties voiſines, il en réſultoit un *chancre* dont les progrès rapides faiſoient périr les animaux très-promptement. Il falloit ſe hâter de crever cette *veſſie* & de dénaturer l'humeur qu'elle renfermoit, par des remèdes très-actifs. (*Voy.* CHANCRE A LA LANGUE, EPIZOOTIE.)

Il paroît assez souvent au printemps, dans de jeunes chevaux, de chaque côté de l'encolure, de petites élévations irrégulières, quelquefois très-multipliées, sans chaleur & sans douleur; ce sont de véritables *ampoules*, qui contiennent une petite quantité de sérosité limpide & douce, que l'*étrille* ou le *bouchon* peuvent faire évacuer; elles subsistent ainsi deux ou trois jours, se dessèchent & s'affaissent; l'épiderme se détache par petites portions, & il n'en reste aucunes traces. Ce qui prouve que l'humeur contenue dans ces *ampoules* est douce & homogène, c'est qu'elle ne produit aucune action sur les poils qui restent parfaitement adhérens à la peau, & ne suivent pas la chute de l'épiderme. Ces *ampoules*, qui sont vraisemblablement dues à l'humeur de la transpiration, abondante aux premières chaleurs, & arrêtée sous l'épiderme resserré par l'effet du froid qui a précédé, n'exigent aucun traitement; on pourroit seulement, si elles disparoissoient trop promptement, ou si elles subsistoient trop long-temps, faire usage de quelques breuvages délayans & légèrement diaphorétiques, tels que les infusions amères & aromatiques, aidées de l'exercice & du pansement de la main. Il faut rejeter la saignée & les rafraîchissans, qu'on n'emploie que trop souvent dans ce cas, & qui ne peuvent être indiqués que lorsque les *ampoules* sont trop multipliées, la peau dure & sèche, &, en un mot, lorsqu'il y a des symptômes d'inflammation.

Le plus grand nombre des maréchaux, dans les campagnes, & les écarisseurs appellent encore *ampoules*, *bouteilles*, *cloques*, ou *vessies*, les *hydatides* qu'on rencontre dans le poumon, dans le foie, sur le mésentere, sous la gorge, &c., dans les chevaux, les vaches, & les moutons attaqués de la *phthisie pulmonaire*, de l'*hydropisie*, de la *pourriture*, &c. (*MM.* DESPLAS & HUZARD.)

AMPULAT. (*Mat. méd.*) Plante de la famille des mauves. Rumphe en distingue trois espèces qui croissent aux îles d'Amboine.

La première espèce, appelée proprement *ampulat* par les Malays, est la seule dont on fasse usage en médecine. Elle croît communément dans les champs & sur les collines peu élevées, surtout près du rivage de la mer, & dans le voisinage des maisons. Rumphe l'a désignée sous le nom de *Lappago latifolia serrata*, dans son *herbarium Amboinicum*, vol. VI, page 59, & il en a représenté une feuille à la planche 52ᵉ, fig. A. Les habitans d'Amboine l'appellent *hutta-hurutta*, *herbe visqueuse*. C'est un arbrisseau annuel de trois à quatre pieds de hauteur. Cette plante n'a aucune saveur; son écorce est seulement très-mucilagineuse, comme la guimauve. On prescrit la décoction de ses racines dans les accouchemens difficiles, ou bien on les fait mâcher toutes fraîches, pilées avec l'arec. Ses feuilles fraîches, pilées avec le gingembre, sont un vulnéraire détersif & souverain; on les applique ainsi sur les blessures, & elles les sèchent en peu de temps. A. E. *M.* *Adanson.* (*V. D.*)

AMPUSSER, EMPUSSER. (*Patholog. vétérin.*) C'est faire venir une tumeur à suppuration, donner lieu à la formation du pus. On dit en plusieurs endroits, cette bête est *ampussée*, lorsqu'elle a plusieurs plaies ou ulcères suppurans; l'épaule ou la cuisse est *ampussée*, c'est-à-dire, il y a un abcès ou une tumeur contenant du pus; il faut *ampusser*, faire suppurer, &c. (*Voyez* ABCÈS, TUMEUR, SUPPURATION. (*M.* HUZARD.)

AMPUTATIO, vel *amputatura.* (*Ord. nos.*) Genre 70ᵉ de Sauvages, 86ᵉ de Sagar, & 144ᵉ de M. Cullen. Les nosologistes appellent ainsi la plaie qui résulte après la séparation totale d'un membre, de quelque manière qu'elle ait été faite. (*V. D.*)

AMPUTATION. (*Méd. pratiq.*) Opération de chirurgie par laquelle on sépare un membre ou une portion d'un membre du corps.

Il ne sera point question dans cet article des diverses espèce d'*amputations*, des procedés opératoires qui ont été imaginés pour simplifier & perfectionner chacune d'elles, & qui sont relatifs à la structure & à la position de la partie ou du membre que l'on doit amputer. Ces détails appartiennent à la chirurgie, & seront mieux traités par les maîtres de l'art, auxquels il appartient d'en donner les préceptes. Nous ne considérons l'*amputation* que sous le rapport des connoissances médicales, qui peuvent éclairer sur le choix & l'administration des remèdes internes, dont le concours est nécessaire dans certaines circonstances pour le succès de l'opération. Ainsi l'âge & la constitution du sujet, les maladies internes dont il peut être affecté, & qui sont ou la cause de la maladie locale, ou qui en forment une complication fâcheuse; le traitement propre à chacune d'elles, & les précautions particulières qu'elles nécessitent, soit avant, soit après l'opération; tels sont les objets dont nous devons nous occuper.

Il ne faut en général pratiquer l'*amputation* que dans le cas où les autres moyens de guérir ont été reconnus insuffisans, & lorsqu'en insistant plus long-temps sur ceux qui ont été mis en usage, on feroit courir au malade un danger imminent de perdre la vie. Si l'on doit tenter tous les moyens d'éviter cette opération, c'est sur-tout losqu'on a à traiter un sujet jeune, sain, & vigoureux: la perte d'un membre est alors plus affligeante, & l'on doit en même temps compter davantage sur les ressources de la nature. L'observation a prouvé combien l'art éclairé pouvoit en tirer de secours dans les cas les plus désespérés. On a vu des membres sauvés après des suppurations énormes, des exfoliations considérables. Mais ces opérations conservatrices ne peuvent avoir lieu que dans un long espace de temps. Il seroit donc imprudent d'en attendre les effets chez un sujet déjà épuisé

par une maladie longue ou avancé en âge. Un praticien instruit doit & peut seul juger, d'après le désordre des parties & la constitution du sujet, de l'impuissance de l'art qui a moins à espérer de la nature, & de la nécessité de sacrifier une partie à la conservation du tout.

La nécessité de l'*amputation* étant bien établie, si le sujet qui doit être opéré est jeune & vigoureux, il convient de le saigner une ou plusieurs fois, en raison des forces; on prescrit la diète, les boissons délayantes : si même on avoit à craindre les effets de la trop grande tension des solides, & ceux de l'irritabilité du systême nerveux, on fait prendre plusieurs bains. La veille de l'opération on évacue légèrement, & on fait prendre le soir un narcotique, pour diminuer, autant qu'il est possible, la sensibilité du sujet & prévenir les effets souvent dangereux d'une grande douleur. Dans le cas contraire, celui où le sujet est foible, irritable, cachectique, ou déjà épuisé par une maladie longue, il est important de corriger la mauvaise disposition des humeurs, d'évacuer le malade, de ranimer les forces par les amers, les toniques, & une diète analeptique. Souvent la nature de la plaie, ou l'intensité des accidens auxquels elle donne lieu, ne permettent pas de différer l'opération, & on n'a pas le temps de préparer convenablement le blessé; on se contente alors, dans le premier cas, d'une ou deux saignées faites peu de temps ou immédiatement avant l'opération : dans le second, c'est-à-dire, lorsque le sujet est foible, on tâche de soutenir ou de ranimer les forces par les cordiaux, auxquels il est utile de joindre les anti-spasmodiques de la classe des toniques.

Moins il a été possible de prendre, avant l'opération, les précautions nécessaires pour parer aux accidens que l'on a à craindre, plus il est important de ne pas les négliger après. C'est sur-tout dans les premiers jours qui suivent l'*amputation*, que, par des saignées plus ou moins répétées, par une diète sévère, par un repos absolu, & en écartant avec soin tout ce qui pourroit exciter les passions & porter du trouble dans l'esprit du blessé, enfin par tous les moyens relatifs à la constitution du sujet, aux circonstances de la blessure, à la gravité de l'opération, qu'il faut en assurer le succès, en contenant l'inflammation dans de justes bornes, quelquefois en l'excitant, & en favorisant ainsi la suppuration. Celle-ci arrive vers le cinquième jour, & fait bientôt cesser tous les accidens, si elle est de bonne qualité. On doit s'attendre à une suppuration louable & modérée, si on a satisfait à toutes les indications, & si le sujet, d'une constitution saine, n'est point infecté de quelque virus particulier, tel que le scrophuleux, le vénérien, le scorbutique, &c.

Le vice scrophuleux (*voyez* ÉCROUELLES.) affecte principalement la lymphe; ainsi les glandes qui la séparent & les articulations qu'elle lubréfie sont le siège ordinaire de cette cruelle maladie : les désordres qu'elle y produit sont quelquefois portés à un si haut degré, que, suivant l'espèce d'articulation affectée, ils entraînent la perte d'un ou de plusieurs doigts, de la main, & même de toute l'extrémité, & nécessitent l'*amputation*. L'évenement le moins funeste est celui où le virus, combattu par les moyens qui lui sont propres, cesse enfin d'exercer ses ravages; mais le plus souvent ce n'est qu'en laissant des traces ineffaçables de son action passée, par des cicatrices difformes, par le gonflement permanent & la soudure des articulations.

Les symptômes propres à l'affection vénérienne exigent rarement l'*amputation*, puisque des exostoses considérables ont été entièrement dissipées par un traitement sagement administré & longtemps continué. On est aussi parvenu à guérir des caries, même profondes, en combinant sagement les anti-vénériens aux secours chirurgicaux. Le plus souvent un sujet est affecté de virus vénérien, mais celui-ci n'est point la cause de la maladie ou de la blessure; quelquefois encore le virus, dont on ne soupçonnoit pas l'existence, se développe après l'opération, & se manifeste, soit par les signes qui lui appartiennent, soit par les effets qu'il produit sur la plaie, comme la suppuration de mauvaise qualité, la couleur pâle, & l'excroissance fongueuse des chairs, la fièvre, &c. Aussi-tôt qu'on a reconnu la cause de ces désordres, il faut la combattre par les remèdes convenables. La suppuration abondante, qui a lieu dans les grandes plaies, est un moyen de dépuration qui favorise la guérison des différens vices dont les humeurs peuvent être infectées, & par les mêmes remèdes qui auparavant avoient été employés sans succès.

Ce que nous venons de dire des vices scrophuleux & vénérien, doit également s'appliquer aux vices psorique & dartreux. Les uns ni les autres ne peuvent donc apporter une véritable contre-indication à l'*amputation*, si d'ailleurs elle est jugée nécessaire; mais tous exigent un traitement particulier. A ces considérations relatives à la constitution du sujet, aux différentes complications qui peuvent se joindre à la maladie premiere, il est utile d'en ajouter d'autres qui tiennent aux accidens & aux circonstances mêmes de la blessure, & qui ne méritent pas moins d'attention. Par exemple les blessures produites par les armes à feu, par une chute violente, ou par le choc d'un corps dur & qui frappe avec une grande force, sont accompagnées d'un ébranlement considérable, d'une commotion violente, dont les effets ont lieu dans les premiers momens, & succèdent immédiatement à la blessure ou au choc reçu. Les meilleurs praticiens conseillent de différer l'*amputation* jusqu'à ce que les suites de cette commotion soient dissipées, & plusieurs observations confirment la sagesse de ce précepte. Lorsqu'un membre est attaqué de gangrène par cause interne, il faut s'en rendre maître & en arrêter les progrès auparavant

de tenter l'*amputation*, qui ne feroit, sans cette précaution, qu'ajouter aux souffrances du malade, & hâter sa destruction. Ce n'est qu'après s'être assuré que la gangrène est fixée, que l'on peut entreprendre de séparer le membre détruit, en faisant l'opération un peu au dessus du cercle ou de la ligne qui distingue la partie saine d'avec celle qui ne l'est plus. La piqûre des gros vaisseaux, l'anévrisme des artères n'exigent l'*amputation* que lorsque, par la compression ou par la ligature, on ne peut se rendre maître de l'hémorragie. Quelques opérations pratiquées dans ces derniers temps avec succès ont fait voir que, par ces deux moyens, on pouvoit remédier à la lésion des artères principales : mais ces opérations, aussi ingénieuses que hardies, doivent être guidées par les lumières de l'anatomie, & il n'est permis de les tenter que lorsque l'artère, blessée au dessous de ses divisions, fait espérer que celles-ci, ou les branches collatérales, pourront la suppléer & porter la circulation & la vie dans le membre qu'on veut conserver.

Quelle que soit la cause qui ait déterminé l'*amputation*, elle a eu le succès qu'on pouvoit en attendre, & la plaie est bien cicatrisée : on ne doit pas abandonner le malade. La perte d'un membre principal occasionne un trouble, un changement notable dans l'économie animale. L'embonpoint que les jeunes sujets sur-tout acquièrent après les grandes *amputations*, est une preuve & un effet nécessaire de la pléthore qui arrive par le refoulement des sucs qui se portoient à la partie ou au membre qui a été enlevé. Ce refoulement a lieu, & est plus à craindre lorsque l'*amputation* a été nécessitée par une tumeur considérable; les sucs viciés qui s'y portoient en abondance, peuvent refluer sur des organes essentiels à la vie, & produire des maladie graves, ou occasionner la mort prompte du sujet. Il est donc intéressant d'en prévenir les suites. Un régime plus humectant & délayant que nourrissant, dans les premiers temps, quelques saignées, lorsqu'il y a des signes d'une pléthore trop subite, des évacuations répétées & à propos, enfin un vésicatoire ou un cautère sont des précautions qu'il seroit imprudent de négliger, sur-tout lorsque le vice local qu'on a détruit, ou la blessure qu'on a guérie, a été produite ou accompagnée d'un vice des humeurs dont on peut encore redouter les effets.

C'est ainsi qu'en combinant les secours de la médecine avec les procédés de la saine chirurgie, on satisfait, par un concours éclairé des uns & des autres, aux indications multipliées & diverses que présentent l'âge & la constitution du sujet, la nature & la position de la partie blessée, les accidens & les complications de la blessure, & que l'on obtient une guérison certaine. (*M. Laporte.*)

Amputation. (*Chirurgie vétérinaire.*) Les *amputations* sont, dans la chirurgie vétérinaire, la soustraction ou le retranchement d'une partie quelconque, morte ou vive, utile ou inutile, du corps des animaux.

Elles diffèrent de l'*extirpation*, en ce que celle-ci suppose plus de difficultés, comme lorsqu'il s'agit d'arracher des *polypes*, de détruire des *skirres*, des *kistes*, des *loupes*, &c., qu'on n'ampute point seulement, mais dont il faut encore aller chercher les racines; & de l'*extraction*, en ce que cette dernière ne s'entend que des *corps étrangers*, ou devenus tels, comme les *pommes* & les *oranges* dans l'œsophage des bêtes à cornes, les *calculs* dans la vessie, le *fœtus* dans la matrice, &c. (*Voyez* Corps étrangers.)

Les *amputations*, quoique bien moins applicables dans les animaux à tous les cas où on les pratique dans l'homme, sont néanmoins beaucoup plus fréquentes dans les premiers que dans le second.

On n'y a le plus souvent recours dans la chirurgie humaine, que comme à une dernière ressource pour conserver la vie aux malades; dans l'art vétérinaire, au contraire, elles deviendroient souvent inutiles, même en conservant la vie; aussi sont-elles presque généralement un objet de goût & de caprice.

On peut néanmoins les diviser en *amputations nécessaires*, & en *amputations d'usage & de mode*. Les premières sont toujours précédées par quelques circonstances maladives, ou déterminées par le dégré d'utilité ou d'agrément qu'elles peuvent donner à l'animal; telle est l'*amputation des tumeurs charbonneuses & gangreneuses*, celle *de la langue*, *de la verge*, quelquefois *des testicules* & *de la queue*, & rarement celle *des membres* dans quelques petits animaux. Les secondes sont principalement celles *des testicules*, *de la queue*, *des oreilles*, *des poils*, & *des crins*, & quelquefois *de la rate* Nous nous occuperons successivement de chacune de ces *amputations*. (*M. Huzard.*)

Amputation de la langue, accourcir la langue, couper la langue. (*Chirur. vétérin.*) L'*amputation de la langue* est déterminée ou par des maladies, ou par des accidens, ou pour remédier à quelques défauts de conformation.

La soustraction de cette partie, dans le cheval, n'entraîne pas après elle d'inconvéniens marqués pour sa santé, sur-tout si on a l'attention de le faire manger seul & de lui accorder tout le temps nécessaire; car la langue faisant l'office de cuiller, il est certain que lorsque l'animal en est privé, il doit nécessairement être plus long temps à ramasser le grain, à le porter sous les dents mâchelieres, & à le conduire vers le pharinx. Dans le bœuf qui pâture, la langue sert encore à rassembler l'herbe en un faisceau qu'elle amène pour être coupé par les dents de la mâchoire inférieure contre le bourrelet qui en tient lieu à la mâchoire supérieure; elle est donc plus nécessaire à cet animal, & l'*amputation* pourroit lui être plus nuisible. Mais les causes qui peu-

vent y donner lieu dans le bœuf, qui ne connoît point le mors, sont bien moins multipliées que dans le cheval. Elles se réduisent à quelques maladies gangreneuses & épizootiques.

Si des *ulcères*, des *chancres* rongeans affectent la langue, & font craindre sa destruction progressive, s'ils résistent à l'action des remèdes, il n'y a d'autre moyen de s'opposer à leurs progrès & à la chute de cette partie, qu'en l'amputant au dessus de l'endroit où ils se montrent le plus ordinairement, c'est-à-dire, dans la partie détachée ou proche le *filet*.

Il arrive très-souvent, dans les chevaux bridés, que la langue se trouve tellement serrée par le mors contre la mâchoire postérieure, ou *saccadée* par la main rude & mal-adroite du cavalier ou du cocher, qu'elle en est coupée de manière à ne tenir que par une petite portion. Comme il n'est pas toujours possible d'espérer la réunion des parties divisées, que les sutures sont d'ailleurs difficiles à faire dans la bouche, & que la guérison de cette coupure est très-longue & quelquefois imparfaite, il est beaucoup plus expéditif d'achever l'*amputation*. Cet accident arrive assez fréquemment encore par la négligence des palefreniers, qui passent imprudemment la longe du licol, en forme de bridon, dans la bouche des chevaux, & qui les attachent ainsi, sur-tout aux chevaux *ombrageux*, ou qui *tirent au renard*. (*V.* LANGUE COUPÉE.)

Il est des chevaux à qui la langue est grosse, épaisse, & très-charnue, ce qui rend la *bouche-dure*, en s'opposant à l'effet du mors sur les barres; d'autres, étant embouchés, replient la langue sous le mors, & la doublent; d'autres la passent par dessus. Il est encore des *langues pendantes* & des *langues serpentines*. Une *langue pendante* est fort désagréable à la vue; les *langues serpentines* remuent sans cesse, rentrent & sortent à tous momens de la bouche, & sont fort incommodes. On peut bien remédier à quelques-unes de ces imperfections par la tournure & le choix des *embouchures*; mais ce moyen n'est quelquefois que momentané, & l'animal reprend bientôt son ancienne habitude; dans ce cas on a recours à l'*amputation*.

Cette opération ne présente pas beaucoup de difficultés. On met un *pas d'âne* dans la bouche du cheval, pour la tenir ouverte; on saisit le bout de la langue d'une main, de l'autre on porte dessus l'instrument tranchant, qui doit être bien *friand*, & on l'ampute dans le lieu qu'on a choisi. On bassine la plaie, qui d'abord laisse échapper beaucoup de sang, avec du vinaigre saturé de sel, & bientôt l'*hémorragie* diminue & cesse entièrement; ou on la couvre de poudre de *sandaraque*, de *sang-dragon*, de *noix de galle*, d'*écorce de grenade*, ou de quelque autre poudre astringente. On ne fait usage d'aucun appareil ni d'aucun bandage, qu'il seroit difficile ou impossible de pouvoir maintenir; on laisse dans la bouche un *billot* fait de vin & de miel, & on nourrit pendant quelque temps l'animal avec du son ou des herbes fraîches, pour diminuer la douleur qui résulteroit de l'impression des fourrages secs sur la plaie, & pour rendre la mastication moins pénible.

Il ne faut pas cautériser après l'*amputation*, comme le prescrivent quelques anciens auteurs, & comme on le pratique ordinairement. Il pourroit en résulter, ainsi que nous l'avons vu arriver, un engorgement considérable de la langue & de toutes les parties de la bouche, qui entraîneroit bientôt la suffocation. On ne doit avoir recours à ce moyen que lorsque l'*hémorragie* continue opiniâtrément, ou pour fixer la *gangrène*; dans le premier cas, on se contente de porter une pointe de feu sur les vaisseaux ouverts; & dans le second, il vaut mieux tenter ce moyen que de laisser périr immanquablement l'animal. (*Voyez* ADUSTION, GANGRÈNE.) On peut d'ailleurs s'opposer aux effets de l'engorgement, en injectant fréquemment dans la bouche quelque liqueur rafraîchissante & détersive, comme la décoction d'*aigremoine*, d'*argentine*, de *ronce*, l'*oxycrat*, &c., & par l'opération de la *trachéotomie*.

Lorsqu'on ampute la langue aux chevaux, qui la tiennent constamment hors de la bouche & pendante lorsqu'ils sont bridés, on a l'attention de lui conserver, autant qu'il est possible, sa forme naturelle; on coupe pour cet effet également des deux côtés, & de l'extrémité, de maniere à lui laisser celle d'une pyramide tronquée; les angles s'arrondissent par la cicatrisation. *Salomon de la Broue* donne la figure d'une *moraille* courbée sur champ, qui est très-commode pour cette opération. On saisit la langue dans la moraille, qui, par sa partie courbe, imite la forme ronde de l'extrémité à amputer, & on soustrait tout ce qui excede l'instrument (1). *De la Guériniere* recommande de l'appliquer & de la tenir ferme sur un petit bout de planche, sur laquelle on l'ampute avec un rasoir (2).

Il faut avoir aussi l'attention de couper bien nettement, & de ne point franger les bords de l'incision, pour qu'après la guérison il ne reste point de bourrelet ou de cicatrice difforme qui puisse gêner l'animal en mangeant.

Cette opération a été fréquemment en usage autrefois. Les Italiens sur-tout la pratiquoient souvent, & on la trouve décrite dans plusieurs de leurs ouvrages (3): aujourd'hui que l'art de l'em-

(1) Voyez le *troisieme livre des préceptes du sieur de la Broue, traictant des moyens propres à bien emboucher le cheval. Paris*, 1602, in-fol. pag. 52 & suiv.

(2) *Ecole de Cavalerie*, *Paris*, 1736, in-8°. tom. II, pag. 250, 251.

(3) Voyez *Dell' infirmita del cavallo*, *di Carlo Ruini*, *Bologna*, 1598, fol. lib. II, cap. 49, 50, pag. 142, 143, *Hippiatrique du S. Horace de Francini*, Paris, 1607, in-4°., page 200 & suivantes; &c.

bouchure a été simplifié & réduit à de vrais principes, on y a généralement moins recours. (*M. Huzard.*)

Amputation de la queue, couper la queue, courtaud, courtauder, courteau, courte-queue, écourter, faire le fouet. (*Chirur. vétérin.*) Les cas dans lesquels on fait l'*amputation de la queue*, dans le cheval & dans les autres animaux domestiques, sont quelquefois des maladies, mais le plus souvent l'imagination & le caprice des propriétaires.

Cette opération consiste dans le retranchement d'une portion de cette partie. Elle est simple quand on se borne à la simple *amputation* de son extrémité. Elle est compliquée quand cette *amputation* est précédée de l'incision & de la soustraction d'une portion des muscles abaisseurs, à l'effet de laisser tout le pouvoir à leurs antagonistes, & c'est ce qu'on appelle *couper la queue à l'angloise*.

La nature paroît avoir construit le cheval de façon que sa queue lui sert non seulement d'ornement & de parure, mais qu'elle contribue encore à sa défense & à sa conservation, en éloignant de lui, par la manière vigoureuse dont il l'a fait jouer en tout sens, les mouches & les autres insectes importuns qu'attire la finesse de sa peau, finesse à laquelle est due la sensibilité exquise dont nous avons su tirer un si grand parti. Un coup-d'œil jeté sur la peau & la queue du cheval, comparées avec la peau & la queue de l'âne, fera mieux sentir que tous les raisonnemens, la sagesse de la nature dans l'organisation des animaux, & l'absurdité des pratiques qui tendent à la réformer.

On a cherché à justifier cette opération, en disant qu'une longue queue étoit très-incommode au cheval & au cavalier; qu'en cheminant dans une forêt elle s'accrochoit aux branches; qu'en galopant sur un terrein fangeux, les crins se colloient entre les cuisses, fatiguoient & blessoient l'animal, & que le cavalier étoit bientôt couvert de boue; qu'attelé à la voiture, la queue s'embarrassoit dans les guides, pouvoit les arrêter, & causer ainsi quelques dangers; qu'enfin l'animal *écourté* avoit l'air plus ramassé, étoit plus vif, plus vigoureux, &c. Mais tous ces prétendus inconvéniens, dont les premiers sont dénués de fondement, disparoissent facilement si on a l'attention de *retrousser la queue*, de l'enfermer dans un étui de cuir, comme cela se pratique journellement, ou de la maintenir par le moyen d'un *trousse-queue*; & le plus ou le moins de longueur de cette partie ne contribue en rien à la force & à la vigueur de l'animal.

L'*amputation de la queue à l'angloise*, n'est qu'un raffinement de barbarie & d'absurdité. C'est de toutes les opérations qu'on pratique sur le cheval, une des plus douloureuses & la plus inutile.

Il y a long-temps que les Anglois ont imaginé de *courtauder* les chevaux. Le concile de *Celchyd* (*concilium Calchutense*), tenu en Angleterre vers la fin du huitième siècle, défendit cette opération, sous prétexte que c'étoit un usage payen (1). C'est sans doute à cet usage qu'on doit rapporter le sobriquet qu'on donna dans le treizième siècle aux Anglois, en les appelant *caudati* (2). Il n'en continua pas moins en Angleterre, & l'amour de l'imitation le fit passer en Allemagne & en France.

Il est certain néanmoins que presque tous les peuples laissent la queue entière à leur chevaux, & se contentent de *courtauder* quelques espèces seulement. Les Arabes en font si grand cas, qu'ils sont dans l'usage de la tondre jusqu'à l'âge de trois ans, pour que les crins en deviennent plus beaux & plus touffus, & l'*amputation* de celle des chevaux qu'on leur achète, est le seul moyen qu'on ait pu imaginer pour les empêcher de les voler après les avoir vendus. Quelques nations tartares se contentent de couper les derniers nœuds, pour n'en être pas atteints, mais cette soustraction, qui est commune à notre cavalerie, n'empêche pas le cheval de conserver tous ses crins, & il n'est pas pour cela appelé *courte-queue*. Les seuls Anglois la coupent généralement (3), & nous ne les imitons qu'en ce qui concerne les chevaux de chasse & plusieurs de nos chevaux de carrosse, & non à l'égard de ceux de troupe, de parade, de manège, & de trait.

Les Allemands la coupoient déjà dans le quinzième siècle, & les Italiens, qui ne connoissoient pas cet usage, furent excessivement surpris de voir, en 1497, la cavalerie de l'empereur Maximilien montée sur des *chevaux à courtes-queues*. J. *Tacquet* dit même qu'ils la coupoient en *catogan* (4). Quelques auteurs allemands en ont prétendu que cette invention, qu'ils disent très-ancienne, leur étoit due; mais il paroît qu'aucun peuple ne peut le disputer à cet égard aux Anglois (5), &

---

(1) Voyez *Spelman's councils of england, Where are the decrees of the council of calchut*, vol. 1, pag. 293. = *Colliers Ecclesiastical history*, vol. 1, pag. 137.

Voici la traduction littérale du canon: « Par l'influence » d'une vile & indécente coutume, vous déformez & » mutilez vos chevaux..... Vous fendez leurs naseaux, » vous coupez leurs queues, & pendant que vous pouvez » jouir d'eux, non lésés & parfaits, vous préférez de les » mutiler & de les flétrir pour en faire d'odieux & dégoûtans objets..... Vous êtes admonestés de renoncer entièrement à cette absurde & barbare pratique ».

(2) Voyez Dufresne, *Glossar.* au mot *Caudati.*

(3) Dans la belle collection de chevaux de différens pays, dessinée & gravée par les *Ridinger*, père & fils, publiée à Ausbourg en 1734 & en 1752, grand in-fol. oblong, il n'y a que les seuls chevaux anglois qui soient représentés avec la queue coupée & relevée. *Winter*, le *baron d'Eisemberg*, & plusieurs autres auteurs qui dans leurs ouvrages ont également donné des figures de chevaux, ont presque toujours caractérisé ceux de ce pays par cette marque distinctive.

(4) Voyez *Philippica ou haras de chevaux, &c.* Anvers, 1614, in-4°., page 134.

(5) Voyez *Neve Kriegs Bibliothek*, Breslau, 1771, in-8°. 6e. cahier.

les noms de *englifiren*, *englandern*, que les Allemands donnent à cette opération, prouvent bien qu'ils la tiennent des premiers.

Une raifon femble juftifier les Anglois de mutiler ainfi leurs chevaux. On ne voit pas en Angleterre ces légions d'ennemis aîlés qu'on rencontre dans d'autres pays, ce qui eft vraifemblablement dû à la fraîcheur des nuits d'été; il n'y a guère que des mouches ordinaires, & il eft extrêmement rare d'y trouver, même dans les étés les plus chauds, l'*œftre*, l'*azile*, le *taon*, qui font, dans les endroits plus méridionaux, le fléau général des chevaux, du fang defquels ils fe nourriffent, & dont les *filets*, les *réfeaux*, & les *chaffes-mouches* dont on les garnit, ne peuvent les garantir fuffifamment. A peine ces défenfes acceffoires leur fuffifent-elles, même lorfqu'ils ont une longue queue, fur-tout au fervice, où fouvent ils ne peuvent fe défendre contre cette foule d'infectes, ni avec la bouche, ni avec les pieds.

Auffi la cavalerie angloife a-t-elle plufieurs fois eu lieu, fur le continent, d'éprouver toutes les fuites fâcheufes qui devoient réfulter de la perte de cette arme dont elle étoit privée. La plus grande partie de ce corps fut démontée par la mort des chevaux que les mouches firent périr près de Dettingue, en 1743, & pendant la guerre de fept ans, les mouches mirent la cavalerie angloife dans un fi grand défordre près de Minden, que l'armée combinée fut fur le point de perdre la bataille; auffi, depuis cette dernière guerre, le roi d'Angleterre ordonna que tous les chevaux des troupes conferveroient leurs queues (1).

« J'ai vu fouvent à l'armée, dit mylord *Pembroke*, nos chevaux refufer de manger, *trépigner*, » fuer, fe bleffer les uns les autres, & dépérir à vue » d'œil, dévorés par les mouches, faute de queue » pour les chaffer, tandis que ceux des régimens » étrangers, qui avoient tous leurs crins, les » chaffoient facilement, étoient tranquilles, man- » geoient paifiblement, & fe portoient bien (2) ».

Quoi qu'il en foit, cette opération, fimple ou compliquée, ne préfente pas de dangers par elle-même. Les accidens plus ou moins dangereux qui la fuivent quelquefois, ne font, le plus fouvent, dus qu'à la négligence & à l'ignorance de l'opérateur ou du palefrenier. On les a vu cependant fe manifefter fpontanément dans des chevaux vifs, très-irritables, & pleins de feu; dans ceux en qui la gourme n'avoit pas été évacuée entièrement; dans des fujets enfin en qui la dépravation des humeurs n'attendoit qu'une légère caufe pour fe développer avec la plus grande rapidité; la queue & la croupe fe font engorgées, tuméfiées; la gangrène & le fphacèle n'ont pas tardé à fe manifefter, non feulement à la partie opérée, mais jufques dans le baffin & le bas-ventre, de là la paralyfie du train de derrière, des tranchées, des œdèmes, des météorifations confidérables, & enfin la perte plus ou moins fubite de l'animal.

Les maladies qui peuvent folliciter à faire *l'amputation fimple*, font la *dénudation*, ou la *chûte des crins* de cette partie (*voy.* Alopécie); des démangeaifons opiniâtres, certaines gales, des dartres qui, produifant auffi cet effet, la rendent très-défagréable à la vue, & forment ce qu'on appelle *queue de rat;* des tuméfactions, des abcès provenans le plus fouvent de la mauvaife habitude d'attacher les chevaux à la queue les uns des autres avec des cordes plus ou moins ferrées; des fiftules dues fréquemment à la carie de quelques-uns des os de cette partie, &c.

On ampute encore quelques nœuds de la queue lorfqu'elle eft trop longue, & que les derniers os, en la retrouffant, fe trouvent reployés de manière à lui faire prendre, non feulement une direction de côté lorfqu'on la détrouffe, mais encore à occafionner une douleur plus ou moins forte au cheval; enfin plufieurs ont auffi recours à cette *amputation*, comme à une faignée, dans quelques maladies des yeux, dans des affections foporeufes ou nerveufes, fur-tout dans l'*immobilité*, &c.; & il n'eft prefque pas de chevaux qui n'aient été ainfi écourtés; ce qui a occafionné des erreurs & des difputes fur le nombre des os dont cette partie eft compofée. (*Voyez* Queue.)

Il eft plufieurs manières de la pratiquer. La première, & la plus générale, confifte à la faire fur un *billot* ou *poteau* de bois, avec un *couperet* & un *maillet*. Dans la feconde, qui eft malheureufement la plus ufitée dans les campagnes, on place un *boutoir*, ou un inftrument tranchant quelconque fous la queue; on frappe avec le *ferretier* ou le maillet fur cette partie, pour opérer la fection, & il en réfulte une contufion fouvent funefte. Quelquefois on la coupe fimplement avec un biftouri; mais cette méthode ne peut avoir lieu que pour de jeunes poulains, encore faut-il exactement chercher la jonction de deux os. La dernière, & la plus fûre, eft l'*amputation* avec des *cifailles* conftruites exprès pour cette opération.

Comme il eft des animaux plus ou moins fenfibles & irritables, il eft toujours prudent de faire cette opération à jeun. On doit auffi, fi l'on n'eft pas follicité par une caufe maladive, choifir de préférence l'hiver ou le printemps; car il paroît cruel de priver ces animaux d'une partie qui leur eft de la plus grande reffource pendant les autres

(1) Voyez *Traité des haras de Hartmann.* Paris, 1788, in-8°., page 274 & fuiv.

(2) *Military equitation or a method of breaching horfes.* London, 1778, in-4°, page 122.

ſaiſons, & il arrive fréquemment qu'ils maigriſſent conſidérablement après cette *amputation*, lorſqu'elle eſt faite dans l'été ou dans l'automne, pendant leſquels les inſectes ſont le plus à redouter. On *natte* ou ou *treſſe* les crins qui doivent reſter au tronçon ; on en coupe un ou deux travers de doigt dans l'endroit où l'on ſe propoſe d'amputer, lorſqu'il y en a. La longueur du tronçon doit être telle qu'elle cache la vulve dans la jument, à moins que des cas maladifs n'en décident autrement, & à moins encore qu'on ne la coupe en *catogan ;* car dans ce dernier cas on ne lui laiſſe que quelques pouces de longueur (*Voyez* HART-DRAVER), & dans le premier on ampute toujours, autant qu'il eſt poſſible, au deſſus du mal. La queue ainſi préparée, on met une *bricole* au cheval, & on lui entrave les deux pieds de derrière ; des lacs partant des anneaux des *entravons*, viennent ſe fixer à la bricole par un nœud à roſette, où on le met au travail ; un aide maintient la tête ferme & un peu haute, avec un *torche-nez* ou des *morailles ;* on place la queue ſur le *billot* ou *poteau*, qui aura à peu près ſix pouces de diamètre, & dont la hauteur doit être proportionnée à la taille de l'animal, de façon que la partie à amputer ſoit ſur une ligne horiſontale ; l'un & l'autre doivent bien poſer d'aplomb. On place le tranchant bien affilé du *couperet* ou *coupe-queue* ſur l'endroit dénué de crins, un aide maintient la queue & le *billot* ; on frappe un coup ſec ſur le dos de l'inſtrument avec le *maillet*, & la queue eſt amputée.

Si le billot ou la queue ne ſont pas bien d'aplomb ; ſi la lame de l'inſtrument eſt moins large que l'épaiſſeur de la queue ne le comporte ; ſi on ne frappe pas droit, ou ſi, au moment du coup, l'animal inquiet fait un mouvement ſubit, il arrive que ce coup porte à faux, que la partie ſupérieure du tronçon eſt contuſe, & que l'extrémité n'eſt pas entièrement ſéparée, & reſte adhérente par la peau ou par une portion de muſcle, on achève dans ce cas l'*amputation* avec un biſtouri.

Lorſqu'on ſe ſert des *ciſailles*, l'opération eſt plus ſimple & faite beaucoup plus promptement. On ne peut dans ce cas mettre l'animal au *travail*, parce que l'un des montans de cette machine gêneroit l'opérateur, qui eſt placé à côté du cheval. L'inſtrument poſé ſur ſon bras gauche, & maintenu dans cette poſition, non ſeulement par la courbure pratiquée exprès à ſa branche inférieure, mais encore par la main gauche qui tient l'extrémité de cette même branche ; il ſaiſit de la main droite l'extrémité de la branche ſupérieure, il l'ouvre & place la queue ſous le tranchant, à l'endroit déſigné pour l'*amputation* ; il appuie enſuite fermement & vivement ſur cette branche ſupérieure avec la main droite, & la queue eſt amputée. Si quelque obſtacle l'empêche d'opérer de ce côté, il place les *ciſailles* ſur le bras droit, leur conſtruction étant telle qu'elles peuvent également ſervir à l'une & à l'autre main ; & l'artiſte, comme nous l'avons déjà obſervé, devant être *ambidextre*. (*Voyez* CISAILLES, COUPE-QUEUE.)

Nous recommandons d'entraver l'animal ou de le mettre dans le travail, quoique cette opération ſe faſſe preſque par-tout en le laiſſant en liberté, & en ſe contentant de lui lever un pied de devant au moment du coup, parce que nous penſons qu'il vaut mieux prendre des précautions, duſſent-elles être inutiles, que de riſquer ſa vie, toujours en danger lorſque cette opération eſt pratiquée ſans elles, par les *ruades* vives & répétées que lancent certains chevaux au moment de la ſection ou de la cautériſation, & auxquelles les entravons ou le travail s'oppoſent inévitablement.

L'*amputation* faite, on laiſſe ſaigner la plaie plus ou moins long-temps, ſelon les cauſes qui ont déterminé à la faire. On arrête enſuite le ſang, ou avec un ſac de cendres, dans lequel on fait entrer & on aſſujettit le tronçon, ou avec quelque aſtringent, tel quel le *lycoperdon*, l'*amadou*, le *tan*, &c., ou enfin, ce qui eſt plus sûr & plus prompt, avec le feu qu'on applique au moyen d'un *cautère* appelé *annullaire* ou *brûle-queue*. Pour cet effet, l'animal étant toujours dans le travail, on lui lève le nez le plus haut poſſible, afin de l'empêcher de *ruer*, & on le fait reculer de manière que la croupe ſoit preſque hors des piliers, & que l'opérateur puiſſe ſe placer de côté ; on ſaiſit la queue de la main gauche, ſoit par le tronçon, ſoit par les crins ; on la ſoulève & on la tient ferme ; car les muſcles abaiſſeurs tendent à la rapprocher & à la ſerrer vivement contre les feſſes à la première impreſſion du feu ; on poſe de l'autre main le cautère chauffé comme il convient (*voyez* ADUSTION), ſur la plaie, ſans le tourner & le retourner, comme on fait ordinairement : on y applique un léger cercle de crins ou un peu de *bourre*, de *poix*, &c. qu'on brûle en réappliquant le cautère, & qui forme en partie l'eſchare. Le cautère ne doit ſéjourner que peu de temps ; on ne s'obſtinera même pas à étancher entièrement le ſang avec le feu, s'il continue de couler, parce qu'il pourroit en réſulter une violente inflammation & la gangrène, & que ſouvent il coule avec encore plus d'abondance, étant rarefié par la chaleur : mais on le laiſſe couler ; on ſaupoudre l'endroit ſaignant avec de la *cendre*, de la *rapure de bois*, de la poudre de *vitriol*, &c. ; & il ne tarde pas à s'arrêter dans le repos de l'écurie.

Si cependant ces moyens ſont inſuffiſans, ſi l'animal ne peut ſouffrir l'application du feu, ou ſi la groſſeur des vaiſſeaux coupés eſt telle, que leur brûlure trop conſidérable laiſſe craindre quelque danger, on fait une ligature plate près le tronçon de la queue, on ne la ſerre qu'au degré néceſſaire pour arrêter l'impétuoſité du ſang, on aide ſon action par des frictions & des lotions froides

froides & astringentes, faites sur la croupe & la racine de la queue avec la *glace*, le *vinaigre*, l'*eau fraîche* acidulée ou saturée de *sel commun* ou de *sel ammoniac*; au bout de deux heures on relâche la ligature, & on l'ôte entièrement dès qu'on s'aperçoit que son relâchement n'est pas suivi d'une nouvelle hémorragie. On coupe alors & on égalise les crins, on attache l'animal de façon qu'il ne puisse pas se frotter & emporter l'eschare; & si le caprice seul a décidé l'opération, on peut le faire travailler dès le lendemain, en évitant les frottemens du harnois.

L'eschare est toujours long-temps à tomber. Quelquefois une légère inflammation occasionne la suppuration, & alors la matière le fait détacher plus promptement; l'ulcère qu'elle recouvre, acquiert bientôt le caractère d'une plaie simple, & n'exige pour sa prompte guérison que de la propreté. Le plus souvent il ne se forme point de suppuration, & l'eschare séchée tombe peu à peu & par portions. La cicatrice est parfaite lorsque la chûte est achevée.

De l'amputation compliquée de la queue du cheval.

Amputation à l'angloise, amputation de la queue à la manière des anglois, angloiser un cheval, cheval angloisé, couper la queue à la manière des anglois, couper la queue à l'angloise, courtauder à l'angloise, entaillure, faire porter la queue à l'angloise, mettre la queue à l'angloise, nicquer, nicqueter, ou simplement enfin *queue à l'angloise*.

Toutes ces différentes manières de s'exprimer signifient, comme nous l'avons dit, l'opération de la section & de la soustraction d'une partie des muscles abaisseurs de la queue, tandis que les releveurs, conservant toute leur action & n'étant plus contrebalancés par celle de leurs antagonistes, relèvent cette partie, de manière que l'animal la porte non seulement horisontalement, mais encore en trompe, & plus ou moins recourbée dans une direction toute contraire à celle qu'elle a naturellement.

Cette opération long-temps particulière à l'Angleterre, ne dut vraisemblablement son origine qu'à l'appât du gain & au maquignonage. En effet, les anglois savent que les chevaux perses, arabes, barbes, qui sont la souche des leurs, portent naturellement, pendant l'exercice, la queue dans cette position plus ou moins relevée; que le port de cette partie donne plus de grace à l'animal, & annonce une vigueur toujours d'un bon augure. Ils auront peut-être observé que les productions de ces chevaux dégéneroient à cet égard, & ils auront dès lors cherché à substituer l'art à la nature, pour conserver à ces productions la valeur que la parfaite ressemblance de toutes les qualités des pères devoit nécessairement leur donner.

Nous ignorons quelle est l'époque où cette opération a commencé à être pratiquée en France. On lit dans la *Philippica de J. Tacquet*, écrite en 1614, que les françois conservoient la queue à leurs chevaux, & que les espagnols tailloient un nerf au dessous, vis-à-vis du fondement, pour qu'elle demeure ferme & immobile (1). *Dumesnil*, qui écrivoit son *Art de maréchallerie* en 1628, décrit une opération pour empêcher qu'un cheval ne joue de la queue, qui est absolument la même que celle des espagnols, ou de la *queue à l'angloise*; il donne même la figure d'un bistouri courbe à peu près semblable à celui qu'on croit avoir inventé de nos jours pour faire cette opération (1).

Tacquet & *Dumesnil* paroissent au surplus être les seuls auteurs françois, un peu anciens, dans lesquels on trouve quelques renseignemens à cet égard; mais l'opération qu'ils décrivent ne tendoit point à faire porter la queue en trompe; on n'amputoit point son extrémité, & elle se bornoit seulement à empêcher son jeu. *Solleysel* ne dit rien dans son *Parfait maréchal* sur l'*amputation de la queue à l'angloise*; M. *de la Guérinière*, dans les premières éditions de son *Ecole de cavalerie*, imprimées en 1729-1731-1733, la regardoit encore comme un secret réservé aux seuls anglois, & dans celles de 1736 & suivantes, il dit seulement que cette opération consiste en cinq ou six incisions faites en dessous, & il ajoute qu'il ne voit pas pourquoi, en pratiquant la même chose aux chevaux des autres pays, ils ne la porteroient pas de même; ce qui prouve qu'alors (en 1736) cette pratique n'étoit pas encore suivie en France. M. *de Garsault*, dans son *Nouveau parfait maréchal*, qui a paru en 1741, donne quelques détails sur l'opération & sur la manière de la faire; mais ce n'est qu'après la traduction du *Gentilhomme maréchal de Bartelet*, chirurgien anglois, faite en 1756, que cette mode commença à se répandre ici avec le goût des chevaux anglois. M. *Lafosse* est le premier qui l'ait bien fait connoître dans son *Guide du maréchal*, en 1766, & elle est si généralement répandue aujourd'hui, les différentes méthodes de la pratiquer sont tellement multipliées, qu'il n'est pas de marchands de chevaux, de maquignons, & de cochers qui ne la fassent beaucoup plus fréquemment que les artistes même, & qui n'aient une manière d'opérer qu'ils croient la seule bonne, & particulière à chacun d'eux

Nous allons donner successivement une idée des principales méthodes que nous connoissons, & dont

(1) *Philippica*, &c. déjà cité, pages 134-141.

(1) Voyez l'*Art de marefchallerie, ou nouveau traicté des maladies des chevaux, jusques à présent incognues, & les remèdes d'icelles*; par le sieur DUMESNIL, conseiller & maistre d'hostel ordinaire de la maison du roi. Paris, 1628, in-4°, page 28.

on a fait uſage juſqu'aujourd'hui en France. Le but de toutes eſt le même, c'eſt toujours le port de la queue en trompe, & toutes produiſent cet effet. Elles ne diffèrent entre elles que par la manière d'opérer, & par les acceſſoires de l'opération.

Comme on ſe propoſe de donner aux chevaux auxquels on la fait ſubir, un air ou une apparence angloiſe, on doit choiſir ceux dont la tête eſt un peu buſquée, la croupe relevée, & qui, par leurs formes & par leurs qualités naturelles, approchent le plus à tous égards de celles qui caractériſent les chevaux de ce pays. Mais la mode a pris un tel empire aujourd'hui, & on en abuſe à tel point, qu'on la pratique indiſtinctement ſur toutes ſortes de chevaux. Il en eſt qui, par la mauvaiſe conformation du train de derrière & par l'avalure de la croupe, ſont entièrement défigurés & découſus après cette opération.

Elle exige plus de précautions que l'*amputation ſimple*. Comme il s'agit de faire pluſieurs plaies vraiment profondes, de couper des muſcles, des vaiſſeaux, des nerfs, &c.; elle doit être inévitablement ſuivie de la fièvre, dans les douze ou vingt quatre premières heures; & il importe de diminuer ou d'empêcher ce mouvement fébrile, ſeule cauſe de la ſuppuration; on aura en conſéquence l'attention, 1°. de choiſir une ſaiſon où il ne faſſe ni trop chaud ni trop froid, telle que le printemps, & préférablement encore l'automne: 2° de faire mettre l'animal pendant quelques jours à la *diète blanche*, & de lui donner quelques lavemens émolliens, afin de délayer & de détremper les humeurs: 3°. de le purger, pour peu qu'on ſoupçonne qu'il en ait beſoin: 4°. de faire l'opération l'animal étant à jeûn & n'ayant pas ſoupé la veille: 5°. de ne pas l'entreprendre s'il eſt affecté de quelque virus intérieur ou extérieur, tels que la *gale*, le *farcin*, &c., & qu'au préalable il n'ait été parfaitement guéri. (*Voyez* OPÉRATIONS.)

L'âge eſt encore un objet aſſez important à conſidérer. Les anglois ne font cette opération qu'à de jeunes chevaux, dont les parties ont encore toute leur flexibilité, & ils peuvent généralement compter ſur le ſuccès. Ils ſont en cela beaucoup plus prudens que leurs imitateurs qui la font ſubir à des chevaux de tout âge, ſans avoir égard aux dangers qui peuvent en réſulter pour la vie & la ſanté de l'animal déjà vieux, & ſans réfléchir qu'on peut imputer à l'opérateur un défaut de réuſſite qui dépend le plus ſouvent de la roideur & de l'inflexibilité que les parties contractent en vieilliſſant.

Il eſt eſſentiel de fixer ſolidement l'animal. On y parviendra en l'abattant, n'importe de quel côté, ſi l'artiſte eſt ambidextre, ou en le mettant au *travail*, ou enfin, ce qui eſt plus expéditif encore, on le fera ranger le long d'un mur uni, on lui mettra un *torche-nez* dont le manche très-long ſera maintenu par un palefrenier, & ſervira à lui tenir la tête haute, écartée du mur, & à l'empêcher de ruer; on lui entravera le pied de derrière du côté duquel ſe placera l'opérateur; la longe de l'entravon ira ſe fixer, en paſſant ſous le ventre, à une *bricole*, ou autour de l'encolure & du garot du côté oppoſé, & on lui mettra un *trouſſe-pied* au pied de devant de ce même côté.

Première méthode. Elle eſt la plus ancienne & la plus compliquée; c'eſt auſſi celle que nous traiterons avec le plus de détail, la plupart des autres n'en étant que des modifications ou des ſimplifications.

Un aide tient la queue ferme & renverſée ſur la croupe, en ſorte que le deſſous où ſe pratique l'opération, ſe trouve alors en deſſus, & ſe préſente à l'opérateur. La peau eſt tendue, & les muſcles ſacro-coccygiens inférieurs font une ſaillie très-marquée, dans le milieu de laquelle on ſent diſtinctement les os de la queue, qui ne ſont revêtus dans cet endroit que d'un peu de tiſſu cellulaire & de la peau. On ſaiſit le tronçon de la main gauche, ſi on opère à droite, & *vice verſâ* ſi on opère à gauche; on prend un biſtouri courbe fait exprès pour cette opération; on le tient entre le pouce & l'index de la main droite, le tranchant tourné en dehors; on ne laiſſe déborder de la lame que ce qui doit pénétrer dans l'épaiſſeur des muſcles: le dos des trois derniers doigts eſt appuyé ſur la queue, & ſert de point fixe; on plonge l'inſtrument à deux doigts de diſtance de l'anus, près de la ligne qui marque le milieu de la queue, d'abord du côté droit & tranſverſalement; la main qui au moment de la ponction étoit penchée à gauche, eſt ramenée à droite dans l'élévation, & fait ainſi décrire à la lame un quart de cercle; ſa pointe vient ſortir au bord des crins, en ſorte que les muſcles & la peau du même côté ſe trouvent compris dans l'anſe du tranchant, & ſont inciſés du même coup. On fait une pareille inciſion du côté gauche ſur une ligne parallèle à la première; il ne s'agit pour cet effet que de ramener le tranchant du biſtouri en dedans, de porter la main de droite à gauche, en commençant l'inciſion où a commencé la précédente, & de faire parcourir à l'inſtrument un autre quart de cercle, pour en faire ſortir la pointe au bord des crins du côté oppoſé. Ces deux premières inciſions ſont les plus conſidérables de toutes celles que l'on ſe propoſe de faire, parce que les muſcles ſont plus forts & que la queue eſt plus groſſe dans cet endroit. Ce ſont ordinairement elles qui décident le ſuccès de l'opération; auſſi doit-on avoir l'attention de faire pénétrer le biſtouri aſſez avant pour opérer la ſection complète des muſcles, en prenant garde néanmoins de ne pas offenſer les os avec la pointe de l'inſtrument. Si on la faiſoit plus près de l'anus, on riſqueroit d'offenſer les fibres du ſphincter, & comme cette partie eſt entourée de graiſſe & de tiſſu cellulaire, il pourroit

en résulter un abcès & un ulcère fistuleux, long & difficile à guérir. Il arriveroit encore que la cicatrice s'opposeroit long-temps à ce que l'on puisse mettre une croupière au cheval.

Toutes ces manœuvres, au surplus, sont plus faciles à exécuter qu'à décrire, & on les saisiroit beaucoup plus promptement en voyant opérer, qu'en en lisant la description la plus exacte.

A deux doigts de distance des premières incisions, en descendant vers l'extrémité de la queue, on en fait deux pareilles, & successivement des troisièmes & quatrièmes, selon son plus ou moins de grosseur & la longueur que l'on se propose de lui laisser; mais il est très-rare que le nombre outrepasse celui de cinq. On plonge la lame moins profondément, & on lui fait parcourir dans la section un espace toujours proportionné au volume de la partie, dans l'endroit où l'on opère.

A mesure que l'on fait les incisions inférieures, on voit une portion musculaire se présenter & même sortir de quelques lignes par les premières faites. La prestesse avec laquelle cette partie saillit en dehors est même une preuve de la section complète des muscles; car dans le cas contraire, retenus par une partie de leurs fibres, ils ne pourroient ainsi s'échapper.

On fait sur le corps même de ces muscles, avec un bistouri droit, une seconde incision, qui, tombant à plomb sur le milieu de chacune des premières, forme un ⊥ renversé, & en découvre une plus grande portion. On saisit cette portion avec une *érigne*, & on l'ampute le plus profondément possible, soit avec une *feuille de sauge*, soit avec des *ciseaux courbés sur plat*; mais la première est à préférer, parce quelle coupe beaucoup plus promptement que les autres, qui contusent toujours plus ou moins. On achève enfin l'opération en réunissant chacune des incisions collatérales en une seule.

L'aide lâche la queue, le sang jaillit avec plus ou moins de force des vaisseaux sacrés, qu'il est rare de pouvoir ménager dans cette opération, mais dont la section n'offre pas de danger; on applique alors l'appareil. Il consiste en des plumaceaux imbibés d'eau-de-vie dont on remplit le vide des incisions, & qu'on maintient avec un bandage à quatre chefs. On place d'abord celui de la section la plus près de l'anus, on en fixe les chefs sur la queue par des nœuds à rosette, qu'on serre sur un coussinet de paille ou de crins, pour faire un point d'appui plus considérable & plus ferme; on passe successivement aux autres, qu'on fixe de même. On laisse pendre la queue dans sa position naturelle pendant quelques jours. Le lendemain de l'opération on desserre les nœuds, parce que l'engorgement & l'inflammation survenant pourroient être augmentés par la compression, & c'est l'oubli de cette précaution qui a donné lieu à la gangrène de se manifester quelquefois. Lorsque la suppuration est établie, ce qui arrive ordinairement le troisième ou quatrième jour, on lave la queue avec une décoction émolliente, pour faciliter la chûte des plumaceaux & nettoyer les plaies, & on la *met à la poulie*.

Lorsqu'on a tressé les crins avant l'opération, on a eu l'attention d'y entrelacer un ruban, comme lorsqu'on natte ceux de l'encolure. Ce ruban sert non seulement à rendre la tresse plus solide, ce qui est essentiel parce qu'elle doit rester jusqu'à la guérison; mais il soutient encore l'effort du poids, dont nous parlerons bientôt; il empêche les crins d'être tiraillés, arrachés, & la queue fatiguée.

Pour *mettre la queue à la poulie*, il suffit de fixer à ce ruban, par un nœud à rosette, traversé d'un petit bâton ou d'une cheville, une corde de moyenne grosseur, dont l'autre extrémité va passer dans une poulie placée à peu près au dessus du garot de l'animal, & fixée au plancher par un piton à vis. Cette corde chemine le long de ce même plancher dans la direction du corps, va passer dans une autre poulie placée sur la même ligne que la première, mais en arrière de la croupe, & vient descendre le long du mur qui regarde cette partie. On attache à l'extrémité de la corde un poids quelconque, capable seulement de contrebalancer celui de la queue & de la maintenir constamment relevée sans la tirailler. Plus la première poulie est placée en avant de l'animal, plus la queue se trouve renversée sur la croupe, & mieux on est assuré de la réussite de l'opération.

Si la poulie étoit à demeure fixe avec le piton au plancher, elle ne se prêteroit pas aux différens mouvemens de l'animal, & il pourroit arriver que celui-ci se portant plutôt d'un côté que de l'autre, la queue prendroit une direction vicieuse qu'elle conserveroit après la guérison. Il n'est d'autre moyen d'y remédier que d'avoir des poulies mobiles qu'on attache aux pitons avec des cordes auxquelles on laisse à peu près un demi-pied de jeu. De quelque côté que le cheval se tourne, la poulie suit alors la direction de la queue, & celle-ci reste toujours droite. Si l'écurie est destinée uniquement à cette opération, on peut substituer aux poulies des rouleaux de bois très-mobiles qui règnent dans toute sa longueur, & qui sont beaucoup plus commodes.

Lorsqu'on veut promener le cheval, on ôte la cheville qui assujetit la corde au ruban de la tresse, & on fixe la queue sur la croupe par ce ruban qui vient s'attacher au coussinet du surfaix. Pour laisser à l'animal la facilité de se coucher, on supprime, pendant la nuit une partie du poids. Les plaies sont pansées avec un digestif léger, jusqu'à ce que la suppuration diminue; on emploie alors les dessicatifs ou cicatrisans, tels que l'*eau végéto-minérale*, celle d'*alliboure*, &c.

Aussi-tôt que l'engorgement & la suppuration

ſont ceſſés, c'eſt-à-dire, au bout d'environ quinze jours, on peut procéder à l'*amputation ſimple*, pour laquelle on doit préférer les ciſailles, parce que les plaies portant ſur le billot dans l'autre méthode, elles pourroient être irritées & écorchées, ou exciter dans l'animal des mouvemens continuels qui rendroient l'opération moins ſûre. On remet la queue à la poulie après la ſection, & pour cet effet on a l'attention de conſerver les plus longs crins du tronçon; on l'y laiſſe juſqu'à ce que les cicatrices ſoient parfaites. Pluſieurs prétendent que plus elle y reſte long-temps, mieux l'animal la porte en trompe, & ce doit être au moins pendant ſix ſemaines ou deux mois.

Quelques-uns ajoutent à cette méthode d'opérer, celle de donner, lorſque les inciſions ſont finies, une ou deux ſecouſſes à la queue, en la renverſant vivement vers la croupe; ils appellent cette manœuvre *donner le coup de poignet*, ou *caſſer la queue*. Ils croient encore que cette manipulation eſt un ſecret en Angleterre, qui aſſure invariablement le ſuccès de l'opération, & ne réfléchiſſent point qu'en général les chevaux anglois ont beaucoup plus de diſpoſitions que les nôtres à porter ainſi la queue. Nous penſons que ce moyen eſt inutile & même dangereux, parce qu'il peut arriver réellement que les os ſe trouvent disjoints par ce mouvement forcé, & le moindre des inconvéniens qui en réſultent, eſt la perte totale de cette partie.

Les anglois avoient inventé une machine que l'on aſſujettiſſoit ſur la croupe, & dans le milieu de laquelle il y avoit une rainure profonde pour loger la queue renverſée. Il paroît qu'on n'en a point fait un uſage ſuivi en France, où M. *Lafoſſe père* l'a fait connoître (1); elle donnoit lieu à pluſieurs accidens qui l'ont fait abandonner, tels que l'échauffement de la partie ſupérieure de la queue fortement pliée, la chûte des crins, des crevaſſes profondes dans cette partie, des inflammations, des abcès, &c. On peut encore voir la deſcription & la figure de cette machine dans le *Gentilhomme maréchal*, & dans le *Gentilhomme cultivateur*, ouvrages traduits de l'anglois (2).

Il y a des auteurs qui recommandent de tenir le cheval attaché très-court, pour l'empêcher de ſe coucher pendant les premiers jours, dans la crainte qu'il ne dérange l'appareil; mais cette précaution eſt inutile & trop fatigante.

Deuxième méthode. Celle-ci n'eſt ſuivie que par un petit nombre de perſonnes. On fait les inciſions en ſuivant la direction de la queue, une de chaque côté. Les muſcles découverts dans leur longueur, on les diſſèque & on les ampute. Il eſt plus facile, en opérant ainſi, de ménager les vaiſſeaux; mais auſſi le peu de parties muſculaires qui reſtent, conſervant conſtamment la direction de leurs fibres, elles ont toujours la même action, & le ſuccès de l'opération eſt plus équivoque. Quelques-unes, pour éviter ce non-ſuccès, font une inciſion tranſverſale qui coupe la longitudinale dans le milieu de ſa longueur; elles remédient ainſi à ce que cette méthode peut avoir de défectueux. On maintient l'appareil avec un bandage à huit ou dix chefs, & on ſuit d'ailleurs tous les préceptes indiqués dans la première méthode.

Troiſième méthode. Dans celle-ci, indiquée & décrite par M. *Lafoſſe*, on ſe contente de faire les inciſions tranſverſales, & d'amputer la portion du muſcle qui ſaillit à l'ouverture. M. *Lafoſſe* ajoute qu'il faut laiſſer pendre la queue dans ſa ſituation naturelle, parce que les muſcles abaiſſeurs étant coupés, les releveurs antagoniſtes opèrent leurs effets dès le moment même, & mieux encore lorſqu'ils ſont guéris. Son premier appareil conſiſte en des plumaceaux ſecs, maintenus par un bandage à dix chefs, ou par une bande circulaire. Il fait l'*amputation* ordinaire quand le gonflement & l'inflammation ſont paſſés, & que la ſuppuration eſt bien établie, c'eſt-à-dire, vers le quatrième jour. Il panſe enſuite avec le digeſtif ou le baume de térébenthine, juſqu'à ce qu'il ſoit temps de mettre les deſſicatifs. Il croit d'ailleurs que la ſuſpenſion à la poulie qu'il proſcrit, & qui eſt cependant généralement adoptée, quelle que ſoit la manière dont on pratique les inciſions, eſt non ſeulement abſolument inutile, mais encore quelquefois dangereuſe, parce qu'elle tiraille la queue, excite l'inflammation, produit l'extenſion des ligamens intermédiaires & des muſcles releveurs, & retarde de beaucoup la guériſon.

M. *Lafoſſe* recommande encore de faire les inciſions en deux temps, ou plutôt de faire deux inſicions; dans la première on coupera la peau ſeulement, & dans la ſeconde on inciſera les muſcles; mais c'eſt alonger le temps & multiplier inutilement les douleurs; il vaut beaucoup mieux inciſer du même coup, comme nous l'avons dit, les muſcles & la peau.

Quoi qu'il en ſoit, aujourd'hui on a banni, avec raiſon, tout cet appareil de bandages, d'onguens & de baumes. L'expérience a appris que l'hémorragie, tant redoutée autrefois, n'étoit pas à craindre, & que la ſuſpenſion à la poulie étoit le moyen le plus efficace pour la faire ceſſer, le jet du ſang trouvant un obſtacle dans la courbure qu'éprouvent les vaiſſeaux dans cette poſition. On ſe contente de baſſiner les plaies récentes avec l'eau-de-vie ſaturée de ſel marin, on met même

---

(1) *Traité des accidens qui arrivent dans le ſabot du cheval*, &c. 1754, in-8°., page 61.

(2) *Le Gentilhomme maréchal*, *tiré de l'anglois de J. Bartelet*, *chirurgien*, *par M. Dupuis d'Emportes*. Paris, 1756, 1757, tome 1, pages 342, 361, planche II. — *Le Gentilhomme cultivateur*, *traduit de l'anglois de M. Hall*, *par M. Dupuis d'Emportes*. Paris, 1761-1764, in-4°., tome VI, pages 142, 297. — In-12, tome XI, pages 419, 442.

de ce dernier dans les incisions; on attache la queue à la poulie immédiatement après l'opération; on bassine fréquemment le tronçon, ainsi que toute la croupe, avec l'eau & l'eau-de-vie, ou avec l'eau acidulée avec le vinaigre, pendant les deux premiers jours, & ensuite avec du vin tiède, jusqu'à la guérison. Nous avons coupé un très grand nombre de queues à l'angloise, en suivant ces précautions simples, & nous n'avons jamais vu la poulie donner lieu aux accidens que lui reproche M. *Lafosse*, sur-tout si le poids est léger; au contraire, nous avons toujours observé que la queue est non seulement alors exempte d'engorgement & d'inflammation, mais encore que la suppuration est quelquefois très-légère, & qu'enfin les plaies sont parfaitement cicatrisées dans un espace de temps aussi court & même plus encore que celui qu'il indique, c'est à dire, de quinze à dix-huit jours.

Enfin dans la *quatrième méthode*, qui est la plus généralement suivie, on fait les incisions transversales seulement, & on n'ampute point les muscles. Les nombreux partisans de cette méthode prétendent que la portion musculaire qui vient fermer la plaie, concourt à former un calus ou une cicatrice qui est un obstacle à l'action des muscles, & facilite par conséquent, conjointement avec la poulie, le port de la queue en trompe. L'expérience & l'observation justifient au surplus ce raisonnement; & comme cette manière d'opérer est la plus simple, la plus prompte, & celle dans laquelle l'animal souffre le moins, il est à désirer qu'elle soit généralement adoptée.

La portion de muscle qui saillit & qui reste hors de l'incision dans cette méthode, ne tarde pas à devenir noire, à se sécher, & elle forme au bout de quelques jours une eschare, ou une croûte dont la chûte peut être accélérée avec le bistouri; les plaies sont dans ce cas toujours simples, & presque jamais suivies d'engorgement; nous les avons vu un grand nombre de fois se cicatriser sans aucune apparence de suppuration.

Si en faisant les incisions on attrape une des vertèbres ou des os de la queue avec la pointe du bistouri, on peut s'en apercevoir par la résistance qu'on éprouve; ou parce que quelquefois la pointe reste implantée dans l'os & se casse. Il est inutile de se hâter de multiplier les incisions pour mettre la portion piquée à découvert ou pour extraire la pointe restée; souvent il n'en résulte pas le moindre accident, ou la suppuration entraîne la légère exfoliation de l'os, & la pointe de l'instrument, sans qu'on s'en aperçoive. Mais la terminaison n'est pas toujours aussi heureuse. On a lieu de soupçonner que l'exfoliation ne peut se détacher & sortir, lorsque l'ulcère, quoiqu'en bon train de guérison, & en partie fermé, fournit toujours une suppuration blanche, quelquefois sanguinolente, épaisse, & abondante; que cet endroit de la queue est engorgé & douloureux; que la matière paroît venir de loin & par une route fistuleuse; qu'elle est d'une mauvaise odeur qui annonce la carie, & qu'enfin la sonde touche distinctement l'os dénudé. Si dans ce cas les pansemens & les injections avec la teinture de myrrhe ou d'aloès pendant quelques jours ne produisent pas l'effet qu'on en attend, ou que l'ouverture extérieure soit trop petite & trop éloignée de l'endroit où l'os est affecté, pour livrer passage au corps étranger, on agrandit l'incision, on pratique une ou plusieurs *contre-ouvertures* dont on maintient la communication par des *setons*; on met l'os à découvert: si l'exfoliation est trop adhérente, on la cautérise & on panse avec les spiritueux que nous venons d'indiquer. On laisse la queue sans être suspendue jusqu'à la chûte de l'exfoliation, après laquelle l'ulcère, redevenu simple, est bientôt parfaitement cicatrisé.

Il arrive quelquefois, malgré les précautions qu'on a prises, que l'animal porte la queue de travers, c'est-à-dire, plus d'un côté que de l'autre, soit par l'habitude qu'il a contractée dans l'écurie de se tourner d'un même côté, soit que la section des muscles n'ait pas été faite également, &c. Dans ce cas, il suffit de rouvrir les incisions du côté où la queue se porte plus facilement, & de la maintenir du côté opposé, en l'attachant avec un ruban au *surfaix*; on force de cette manière les plaies à se tenir ouvertes, & le suc nourricier qui vient s'y déposer & les remplir, rétablit, par son interposition, l'équilibre, de manière qu'après la guérison la queue est parfaitement droite.

S'il se forme de l'engorgement, de la tuméfaction, des crevasses, &c., sur le tronçon & dans les plis supérieurs de la queue, on bassine souvent avec la décoction des herbes émollientes, on ouvre les abcès avec le bistouri, on panse les ulcères & les crevasses avec le vin tiède miellé, & on bannit sur-tout les graisses & les onguens, qui ne pourroient qu'accroître la suppuration & retarder la guérison. On diminue l'inclinaison de la poulie en ne portant la queue que sur celle qui est fixée derrière la croupe, & en allégeant beaucoup le poids, &c. &c.

*De l'*amputation *de la queue du chat, du chien, & du singe.*

Le cheval n'est pas au surplus le seul animal domestique que l'homme ait souvent mutilé sans nécessité ou sans raison. Le chien & le chat, dont la domesticité est plus intime encore, ont également été soumis à ses caprices & à ses lois. Il n'est pas de veneur qui ne recommande de couper un ou deux nœuds de la queue aux jeunes chiens pour les faire profiter, & la plupart n'en donnent d'autres motifs que ceux d'une longue habitude &

d'un usage très-ancien. Quelques-uns prétendent que les reins en acquièrent plus de force, comme si la nature départissoit les sucs nutritifs dans une partie aux dépens de l'autre, & plusieurs ajoutent, peut-être avec plus de raison, que les chiens écourtés ne sont pas sujets, en courant dans les bois & dans les broussailles, à s'arracher la queue aux ronces & aux épines. Ils appellent cette opération *faire le fouet*.

Toutes les ménagères sont intimement persuadées que si on n'ampute point la queue des chats, ils restent maigres & ne profitent également pas, parce qu'elle renferme un ver qui ronge peu à peu toute la substance de l'animal, & finit par le faire périr. Ce préjugé est d'autant plus fortement enraciné, que les coupeurs de queues ne manquent pas, après l'*amputation*, de faire voir le prétendu ver qui remue encore, & qui n'est qu'un des tendons des muscles de cette partie, mis en jeu par l'irritabilité musculaire.

Dans les fermes, où les chats sont nombreux & si nécessaires, il est néanmoins un motif véritablement déterminant à cette opération, comme à celle de l'*amputation des oreilles* ; c'est pour soustraire ces parties à la dent cruelle des rats dans les combats multipliés que ces animaux se livrent.

Les chiens & les différentes espèces de singes à longue queue sont assez sujets à avoir l'extrémité de cette partie affectée d'une dartre d'autant plus difficile à guérir, qu'elle est presque toujours accompagnée de prurit, & que les animaux y portent constamment les dents, & finissent par se ronger entièrement la queue. Il n'est pas de moyen plus efficace pour détruire cette démangeaison insupportable, que l'*amputation* de quelques nœuds.

Cette opération est facile à pratiquer sur tous ces animaux. On appuie l'extrémité de la queue sur une table, & on frappe à l'endroit qu'on veut amputer avec un couteau bien affilé; ou le couteau appuyé sur la queue, on frappe sur le dos de la lame. On ne met aucun appareil. Il ne sort que très-peu de sang, qui s'arrête bientôt de lui-même ; on trempe quelquefois seulement le bout de la queue dans la cendre.

Quelques personnes font rougir au feu un pelle de cheminée, & amputent la queue avec le tranchant de cet instrument. Par cette méthode elles coupent & cautérisent en même temps. On doit préférer ce moyen dans le cas de dartre & de démangeaison, non seulement parce que la douleur résultant de la cautérisation, empêche long-temps l'animal d'y porter la dent, mais encore parce que le feu détruit & dénature entièrement l'humeur dartreuse. (*Voyez* ADUSTION, DARTRE.) (*M.* HUZARD.)

AMPUTATION DE LA RATE, DÉRATER. (*Hygiène & chirurgie vétérinaire.*) Les usages de la rate ne sont guère plus connus dans les animaux que dans l'homme, & il paroît que c'est pour s'en assurer positivement qu'on a tenté l'*amputation* de ce viscere ; car jusqu'à présent elle n'a eu pour but la guérison d'aucune maladie. On la peut faire dans les petits animaux, sans attaquer le principe de la vie, mais elle est ordinairement mortelle pour les grands. M. *Vitet* dit être en droit de taxer d'impossibilité l'*amputation de la rate du cheval* avec conservation de la vie pendant trente-six heures (1). Nous avons vu, à la vérité, plusieurs chevaux mourir le jour même de l'opération ; mais deux ont vécu deux jours & demi, un a été jusqu'au cinquième jour, & un poulain de dix-huit mois n'est mort que le dixième. Il eût peut-être guéri, si l'opération eût été faite avec plus de ménagement, & s'il eût été mieux suivi (2). On trouve à tous les animaux morts après l'*amputation de la rate*, le foie squirreux & des indurations inflammatoires dans les viscères du bas-ventre. Les chiens & les chats, si souvent destinés aux expériences, sont les seuls animaux sur lesquels on la pratique avec succès ; on y procède de la manière suivante.

La rate étant placée dans l'hypocondre gauche, il faut nécessairement coucher l'animal & le fixer sur le côté droit. On fait au tégument une incision d'environ trois pouces de long, derrière la derniere côte, en suivant sa direction ; on la commence à deux doigts au dessous de l'apophise transverse de la première vertèbre lombaire ; il faut inciser ensuite les muscles du bas ventre & le péritoine. Quelquefois la rate se présente la première à l'ouverture, d'autres fois ce sont les intestins ; mais on les fait rentrer pour chercher celle-ci, en introduisant deux doigts dans l'ouverture; on l'attire le plus doucement possible hors de l'abdomen, on fait la ligature de l'artère & de la veine splénique, en ayant l'attention de laisser le fil assez long pour qu'il sorte par la plaie du bas-ventre; on détache ensuite peu à peu la rate de ses connexions, à l'aide du scalpel, & on l'ampute entièrement.

On peut faire quelques points de suture à la plaie du bas-ventre, mais le plus ordinairement on la laisse libre dans les grands animaux, où on met aux petits une serviette en forme de bandage de corps ; on bassine avec du vin tiède, & on les laisse en repos. Au bout de quelques jours la ligature des vaisseaux tombe, & la plaie est bientôt cicatrisée.

Dans les animaux auxquels on a amputé la rate, le foie acquiert un volume énorme, & on a observé qu'ils étoient d'abord beaucoup plus lascifs & plus voraces, & qu'ils urinoient plus souvent.

(1) *Médecine vétérinaire*, tome I, page 293.
(2) *Journal de médecine*, tome LXXIII, page 329.

Ces effets ont-ils lieu parce que le sang n'ayant plus à cheminer dans l'artère splénique, devient plus abondant dans les vaisseaux hépatiques & spermatiques, dans les émulgens, & dans ceux qui se distribuent au ventricule (1)? (*MM. Desplas & Huzard.*)

Amputation de la verge ou du membre, ligature du membre. (*Chirurgie vétérinaire.*)

Les maladies qui nécessitent l'*amputation de la verge* dans les animaux, sont principalement la chûte de cette partie, & tout ce qui peut y donner lieu (*voyez* chute du membre), la présence d'*ulcères chancreux*, de *porreaux*, le *paraphymosis*, lorsqu'il est porté au dernier degré, enfin les *tumeurs charbonneuses* & les *boutons de farcin* sur la tête ou à l'extrêmité de la verge. Quelque périlleuse que paroisse cette opération, elle réussit presque toujours sans montrer de grands dangers. Le cheval & le chien sont les animaux sur lesquels elle se pratique le plus souvent, & ils sont aussi les plus fréquemment attaqués de *chancres* & de *porreaux* à cette partie.

Nous n'entrerons point ici dans le détail de chacune des maladies qui peuvent solliciter l'*amputation du membre*, nous en traiterons à leurs articles. (*Voy.* Chancre a la verge, Porreaux, Paraphymosis.) Nous nous bornerons à ce qui concerne l'opération seulement.

Il est dans le cheval deux manières de la faire. Dans la première, lorsque l'animal est abattu ou fixé, on fait d'abord une incision au périné, pour ouvrir l'uretre au dessous de l'anus, à quelques doigts de distance de cette partie, dans l'endroit où le canal passe sur l'extrémité des ischions; pour cet effet, on place le pouce & l'index de la main gauche, le dos de la main tourné en haut, de chaque côté du raphé, & de maniere à affermir la peau; l'autre main, armée de l'instrument tranchant qu'elle dirige entre les deux doigts dont nous venons de parler, & directement sur le raphé, opère l'incision, d'abord de la peau & ensuite du canal, en suivant sa direction. Cette ouverture, semblable à celle que l'on pratique dans l'opération de la taille, est destinée à donner issue à l'urine; elle doit être faite par un instrument bien tranchant, & sans appuyer; car l'appui fait dévoyer l'urètre, & il échappe à l'instrument, ou il est incisé en plusieurs endroits & imparfaitement; ce qui arrive d'autant plus facilement, que, dans l'état naturel, il est plissé dans son intérieur, qui est lisse & blanchâtre, & il ne laisse pas paroître de vide. Il faut encore éviter de l'inciser d'outre en outre; car alors l'urine peut se frayer un passage par l'ouverture qui regarde les ischions, s'infiltrer dans le tissu cellulaire, & donner lieu à des dépôts, à des fistules, &c. On peut éviter ces inconvéniens par l'introduction de la sonde dans l'urètre: on pratique alors l'incision sans danger sur cet instrument; mais l'introduction de la sonde est douloureuse, difficile, & quelquefois impossible dans le cheval; d'ailleurs on n'en est pas toujours muni, & la méthode que nous venons d'indiquer nous paroît préférable. (*Voyez* Sonder.)

Cette première opération faite, on tire le membre hors du fourreau, s'il y est; un aide le maintient & l'empêche d'y rentrer, non en le tirant fortement en bas, si le cheval fait des efforts violens pour le retirer en haut, mais en se prêtant à ses mouvemens & en n'opposant qu'une résistance douce, à laquelle il cède ordinairement; on le lave & on le nettoye avec quelque liqueur appropriée à la maladie dont il est affecté. L'opérateur, muni d'une *ficelle* cirée, ayant à chacune de ses extrêmités un petit bâton fixé en travers, lie le membre à l'endroit où il se propose de l'amputer, ce qui est ordinairement à un pouce au dessus du mal, lorsque la longueur de la partie saine permet de laisser cet espace. Il ne fait qu'un double nœud ordinaire, & l'aide & lui tirant de chaque côté un des petits bâtons placés à l'extrémité de la ficelle, serrent ainsi également & modérément le membre jusqu'à ce que l'animal témoigne de la douleur; ils s'arrêtent pendant quelques momens, & resserrent ensuite jusqu'à une nouvelle douleur; ils continuent de serrer alternativement jusqu'à ce que le diamètre de la verge soit diminué de moitié ou environ, ou que la douleur paroisse considérable. Il seroit dangereux de serrer sur le champ la ligature entièrement, non seulement parce qu'elle pourroit couper le membre & donner lieu à une hémorragie difficile à arrêter, mais parce qu'il pourroit arriver encore que la douleur occasionnée par cette forte ligature donneroit lieu à une inflammation considérable de la partie supérieure, inflammation qu'il est d'autant plus essentiel de prévenir, qu'elle pourroit promptement gagner le bas-ventre & entraîner la mort de l'animal. On fixe la ligarure sur elle-même par une simple rosette, & on laisse pendre les extrêmités, assez longues pour dépasser le fourreau, si l'animal y retire le membre, ou on peut encore les fixer à la *sangle* ou au *suspensoir*, si on y a recours.

Dans la deuxième méthode, qui est beaucoup plus simple, on n'ouvre point l'urètre. On se munit d'une sonde creuse, ou plutôt d'un tuyau de fer-blanc, droit, bien uni, d'une longueur excédante d'environ deux pouces celle de la partie à amputer, de trois lignes environ de diamètre, à l'une des extrémités duquel on a pratiqué un rebord en étain d'environ une ligne de saillie. Cette extrémité est destinée à entrer dans l'urètre, de manière que la saillie se trouve placée au dessus de la ligature, & s'oppose à ce que la

(1) Bourgelat, *Elémens de l'art vétérinaire. Zootomie, ou anatomie comparée*, &c. Paris 1766, in-8°. page 337.

ſonde s'échappe du canal ; l'autre extrémité eſt percée de deux trous, un de chaque côté, deſtinés à recevoir des liens propres à fixer ſolidement cette eſpèce de ſonde. Comme elle doit ſéjourner dans l'urètre pendant quelque temps, on préfère pour ſa compoſition le fer-blanc, attendu ſa légèreté, au plomb, à l'étain, & au cuivre, avec leſquels on fabrique ordinairement les *ſondes*. (*Voyez* ce mot.) On trempe cette ſonde dans l'huile, on l'introduit doucement dans le canal, l'aide l'y maintient, & on fait la *ligature du membre* comme dans la première méthode. On fixe les liens placés à la partie inférieure de la ſonde autour de la tête du membre, afin de la maintenir plus ſolidement dans le canal.

On prévient la douleur, l'inflammation, & l'engorgement qui peuvent réſulter de la ligature, par tous les moyens qui doivent précéder, accompagner, & ſuivre les opérations, tels que la *ſaignée*, la *diète*, les *tempérans*, &c. (*Voyez* Opérations.)

Il arrive ordinairement, quelque temps après la ligature & dès le même jour, que l'animal paroît triſte, inquiet; il *s'amoncèle*, il eſt *ſous lui*, il perd l'appétit, & il ſurvient même quelquefois des tranchées ; mais ces accidens cèdent ordinairement à la ſaignée, aux lavemens émolliens, & aux boiſſons abondantes & nitrées; il retient long-temps ſes urines, eſt long à ſe préparer, lorſque la néceſſité le contraint de les rendre, & il paroît ſouffrir en les rendant ; elles ſortent, dans la première méthode, par l'ouverture faite au périné, & ſont lancées en arrière comme dans la jument ; elles ſont, lorſqu'elles commencent à couler, rouges & très-claires ; mais elles deviennent blanchâtres & très-épaiſſes ſur la fin.

Le lendemain de l'opération & les jours ſuivans, ſi la douleur & l'inflammation ne ſont pas conſidérables, on reſſerre la ligature graduellement & juſqu'à ce qu'elle ne ſoit plus ſuſceptible de l'être ; toute la partie du membre compriſe au deſſous ne tarde pas à s'engorger & à former une maſſe aſſez lourde qui exhale bientôt une odeur cadavereuſe, & d'où ſuinte une humeur rouſſâtre aſſez abondante. On peut faire quelques inciſions dans cet engorgement, & avoir recours au *ſuſpenſoir* qu'on fenêtre dans ce cas, pour faciliter l'écoulement de l'humeur & alléger le poids de la maſſe.

Si cette partie ne ſe détache pas aſſez promptement, ou ſi l'odeur devient inſupportable, comme il arrive dans les temps chauds, on achève l'*amputation* avec le biſtouri, en ayant l'attention de couper quelques lignes au deſſous de la ligature, pour lui laiſſer priſe & faciliter la cicatrice. Quelquefois cette ſection eſt ſuivie d'hémorragie ; ſi elle réſiſte au reſſerrement de la ligature, on touche l'endroit d'où s'échappe le ſang avec l'*eau de rabel*, ou l'un des *acides minéraux*. La ligature ſe détache d'elle-même quelques jours après, & entraîne avec elle, en forme d'eſchare, la portion qu'elle ſerroit ; il s'échappe en même temps une humeur blanchâtre ou jaunâtre, épaiſſe & purulente, de mauvaiſe odeur, qu'on prendroit pour de véritable pus, mais qui n'eſt que de l'urine accumulée dans l'urètre, qui s'eſt épaiſſie par ſon ſéjour dans le canal ; ce qui n'a pas lieu lorſqu'on fait la ligature ſur la ſonde. On lave ou on injecte le tout avec l'eau végéto-minérale, ou quelque autre liqueur appropriée, juſqu'à ce que la cicatrice ſoit parfaite.

La *ficelle* la meilleure pour cette opération, & qui par ſa texture ſerrée réſiſte mieux aux efforts de la ligature & ſe pourrit le moins, eſt celle qui eſt connue des cordiers, des cochers, & des charretiers, ſous le nom de *fouet*.

Dans la deuxième méthode, le point d'appui de la ligature ſe faiſant ſur la ſonde, le canal de l'urètre ne ſe trouve point fermé, & le cours des urines reſte libre par les voies naturelles. Ces avantages doivent la faire préférer à la première, qui eſt plus longue, plus douloureuſe, dans laquelle la plaie poſtérieure de l'urètre eſt très-long-temps à ſe fermer & reſte quelquefois fiſtuleuſe, & où enfin, outre les inconvéniens de l'inciſion, dont nous avons déjà parlé, il peut encore ſe former des dépôts, des excoriations, des abcès dans la partie du canal, inférieure à l'ouverture artificielle, par le ſéjour de l'urine qui y paſſe toujours, quoiqu'en petite quantité, lors de l'écoulement, &c. On peut lire une obſervation détaillée ſur l'*amputation* que nous avons faite de la verge d'un cheval, qui étoit couverte de chancres & de porreaux, par cette deuxième méthode, dans le *Journal de médecine*, tome LXI, page 611.

Quelquefois l'engorgement du fourreau ou la rétraction du membre s'oppoſent à ſa ſortie, & ne permettent pas l'*amputation* ; on fend alors le fourreau dans ſa longueur, pour découvrir la verge, & on l'ampute comme nous l'avons indiqué. On panſe la plaie du fourreau comme une plaie ſimple (*Voyez* Plaie.). Si le membre lui-même eſt engorgé & enflammé, on doit retarder l'opération juſqu'après la diſparition de ces accidens, que l'on combattra avec les bains, les lotions, & les injections émollientes & déterſives.

Il ſurvient preſque toujours pendant la durée du traitement de l'œdème ſous le ventre, qui, d'autour du fourreau où il paroît d'abord, s'étend peu à peu juſqu'à la poitrine ; ce ſymptôme qui eſt commun à un grand nombre de maladies, ne préſente, dans la circonſtance dont il s'agit, rien de dangereux, & il cède facilement aux frictions ſpiritueuſes & sèches, aux purgatifs qu'on emploie ſur la fin de la guériſon, & à l'exercice.

Il eſt des maréchaux qui ne prennent pas toutes les précautions que nous venons de preſcrire dans l'*amputation de la verge* ; ils la font ſaiſir à pleines

pleines mains par l'aide, l'amputent avec l'instrument tranchant entre les deux mains, & cautérisent la plaie. Ce moyen, qui a pu réussir quelquefois dans le cas de l'inertie totale de cette partie, ou dans des chevaux mous & insensibles, est plus ordinairement suivi de l'hémorragie que le cautère actuel n'arrête pas toujours, ou de l'engorgement, de la *rétention d'urine*, de l'inflammation de toutes les parties, & de la mort, sur-tout dans les chevaux entiers, toujours plus irritables & plus vigoureux que les chevaux hongres. Quelle que soit la méthode qu'on emploie pour ceux ci, elle est généralement moins suivie d'accidens dangereux.

Souvent la formation de la cicatrice resserre l'orifice de l'urètre ou le dévoie, de manière que le jet de l'urine en est gêné ou dirigé de côté & hors de sa direction naturelle. Quelquefois aussi l'orifice se trouve caché dans un tissu serré & folliculeux, à travers lequel l'urine se fait un passage en un ou plusieurs jets, & il arrive plus fréquemment encore que l'animal ne *dégaîne* plus pour uriner, & que le passage habituel de l'urine dans le fourreau y forme peu à peu, avec l'humeur sébacée qui s'y filtre en grande quantité, un dépôt plus ou moins considérable, qui finiroit par intercepter le cours des urines, & par donner lieu à plusieurs autres accidens, si on n'avoit pas l'attention de nettoyer souvent cette partie avec de l'eau tiède, ou avec de l'huile. (*Voyez* Concrétions, Fourreau.)

Dans le chien, l'*amputation de la verge* est beaucoup plus simple. On cerne le membre avec le bistouri dans l'endroit où on veut l'amputer, autour de la portion osseuse dont cette partie est pourvue; on achève l'opération en coupant cette portion osseuse avec de forts ciseaux, & on laisse saigner: il est rare que l'hémorragie soit considérable; le chien, en lêchant constamment la plaie, resserre les orifices des vaisseaux, & arrête assez promptement le sang; si cependant il continuoit de couler, on pourroit toucher la plaie avec l'*eau de rabel* ou avec le *cautère actuel*, en ayant l'attention de ne pas boucher le canal de l'urètre & de ne cautériser que très-légèrement; le lèchement suffiroit alors pour s'opposer à l'inflammation & à la douleur de l'*adustion*. Nous avons amputé tout simplement avec des ciseaux la tête du membre d'un chien qui étoit affectée d'un ulcère chancreux; l'animal a parfaitement guéri sans le secours d'aucun autre remède. Il étoit entier, & a continué de *couvrir* & de *s'accoupler* avec les chiennes, comme avant l'*amputation*. (*M. Huzard.*)

Amputation de l'Epiploon. (*Chirurgie vétérinaire.*) L'*épiploon* est une membrane moins graisseuse dans le cheval que dans l'homme, & qui dans l'animal ne se propage pas assez pour former l'espèce de *hernie* que l'on appelle *épiplocelle*. Il est en quelque manière réplié & comme entassé entre l'estomac, les gros intestins & les intestins grêles, en sorte qu'il ne se montre pas d'abord à l'ouverture de l'abdomen du cheval, & ne se répand pas sur les intestins, comme dans l'abdomen humain.

Il arrive néanmoins quelquefois, pendant l'opération de la castration, que l'*épiploon* se présente & s'échappe par l'*anneau inguinal*. Cet accident, qui ne peut avoir lieu qu'à la suite d'efforts violens, & qui est toujours accompagné de la rupture ou de la déchirure des adhérences de cette membrane graisseuse, embarrasse d'autant plus l'opérateur, que, n'offrant aucune résistance à la main, la réduction en est toujours très-difficile & le plus souvent impossible; sa nature onctueuse le fait facilement glisser entre les doigts & entre les parties contre lesquelles il se trouve; d'une autre part, il se mortifie facilement, & si on le comprend dans la *ligature des testicules*, ou si on le lie séparément, la mortification peut s'en emparer promptement, se propager assez rapidement dans le bas ventre, gagner les parties environnantes, & entraîner quelquefois la mort de l'animal. Il n'est d'autre moyen de prévenir & de remédier à ces accidens que par l'*amputation* de cette partie.

Cette opération est très-simple, facile à pratiquer, ne présente aucun danger, & n'a jamais de suites fâcheuses. On tire doucement l'*épiploon* hors du bas ventre, on s'arrête dès qu'on éprouve de la résistance, on maintient la portion sortie légèrement tendue, & on l'ampute avec un bistouri bien tranchant, le plus près de l'anneau qu'il est possible; la tension cessant, l'*épiploon* rentre & disparoît promptement. On achève l'*amputation des testicules* comme à l'ordinaire.

Les moyens qu'on emploie pour remédier aux accidens de la *castration* suffisent aussi pour s'opposer à ceux qui pourroient être la suite de l'*amputation de l'épiploon*. (*Voy.* Castration.) (*M. Huzard.*)

Amputation des Cornes; Abattre, Couper, Raccourcir, Rogner, Scier les cornes. (*Chirurgie, hygiène vétérinaire.*) On ampute les cornes dans des circonstances maladives, ou seulement par précaution pour l'animal & pour les animaux & les personnes qui l'entourent ou qui l'approchent.

Des coups violens qui ont occasionné des enfoncemens, des fractures, des éclats, soit dans les cornes mêmes, soit dans les os où elles s'implantent, nécessitent souvent l'*amputation* de ces parties, non seulement pour prévenir les dépôts & les abcès qui pourroient se former autour ou à leur base, mais encore pour donner jour à la matière, lorsqu'elle y est accumulée, ou pour relever avec plus de facilité les portions osseuses enfoncées. Dans les combats que se livrent les bêtes à cornes & à laine, ou lorsqu'elles se heurtent contre des arbres, aux murs, aux portes des étables, &c., le choc est quelquefois si violent, que l'une des

cornes ou toutes deux sont ébranlées, cassées ou déracinées, de manière que la portion osseuse qu'elles renferment est elle même rompue, & que l'*amputation* devient nécessaire & indispensable.

On ampute les cornes par précaution pour l'animal, quand elles prennent une direction contre nature, soit en se courbant vers la tête qu'elles gênent, soit en se portant trop bas du côté de la terre & en l'empêchant de paître, soit en se dirigeant dans la bouche ou dans les yeux qu'elles compriment & qu'elles font perdre quelquefois, soit enfin en se recourbant de manière à produire un enfoncement marqué dans les os du nez ou dans les os maxillaires sur lesquels elles s'appuient, ainsi que nous avons eu occasion de l'observer sur quelques vaches qui avoient ces os déprimés par des enfoncemens d'un pouce de concavité, dus à la pression des cornes.

On raccourcit & on rogne encore les cornes, lorsqu'elles se portent droit en avant, ou qu'elles s'étendent trop en largeur, & de manière à pouvoir facilement blesser les autres bestiaux, ou les personnes qui approchent l'animal; lorsqu'elles sont trop longues, ou trop pointues; lorsque les animaux sont accoutumés à *heurter* & à se battre, &c., parce que les coups de cornes peuvent occasionner des *hernies*, des *plaies*, des *déchiremens*, & même des *éventrations*. (*Voyez* COUPS DE CORNES.)

Cette opération que nous avons eu occasion de pratiquer un grand nombre de fois, est très-simple & facile à faire. Lorsque la corne a été déracinée, rompue, ou éclatée par quelque accident, on coupe le plus près qu'il est possible les poils qui entourent sa base; on la saisit d'une main, & de l'autre on acheve, avec un fort bistouri, l'*amputation* commencée par l'accident. Cette *amputation* est quelquefois suivie d'une hémorragie qu'on recommande d'arrêter avec une poignée d'*ortie à fleurs blanches* & du *sel marin* pilés ensemble, dont on enveloppe la racine de la corne (1); mais cette hémorragie n'est pas dangereuse, & l'*appareil* suffit ordinairement pour arrêter le sang. Si la corne est encore trop adhérente, & que le bistouri ne puisse pas suffire à l'*amputation*, on prend un bon couteau ou une *serpette* de jardinier; mais la *scie* est encore préférable. Elle doit être douce & très-friande, afin de ne point occasionner de commotion & d'ébranlement dans le cerveau, qui, lors de ces sortes d'accidens, est toujours plus ou moins affecté. On ne doit pas craindre au surplus, comme l'a avancé M. *Vitet*, que la *carie* & la *fracture* de l'os de la corne, ainsi que l'ouverture des sinus frontaux, soient incurables (2); nous avons vu plusieurs fois des cornes & leurs os entièrement déracinés & fracturés, les sinus ouverts, & les animaux guérir; nous avons eu sous les yeux, à l'école vétérinaire d'Alfort, un taureau auquel on avoit fait l'*amputation* d'une corne, à la suite d'un coup violent, & après laquelle *amputation* le cerveau & tous ses mouvemens étoient appercevables, qui néanmoins a aussi parfaitement guéri.

Les premiers pansemens se font avec des plumaceaux secs ou chargés de substances spiritueuses appropriées; l'*appareil* est maintenu avec un *bandage* semblable *à l'œil* ou *à l'oreille simple*, qu'on emploie pour le cheval, ou avec une longue bande de toile fixée par son milieu autour de la corne saine, & faisant plusieurs circonvolutions autour de la tête, en passant par dessous la ganache. (*Voyez* BANDAGES.) On pourroit encore le maintenir par un *emplâtre de poix*, mise chaude, & dont la largeur excéderoit celle de l'*appareil*, de manière que la poix puisse s'imprégner dans les poils qui l'environnent.

Si la corne n'est qu'en partie éclatée, on se contente d'amputer la portion séparée, & on arrondit l'endroit de sa réunion avec le reste de la corne, soit avec la feuille de sauge, soit avec la *rape*, pour détruire les aspérités & empêcher qu'elles n'accrochent les corps qu'elles pourroient toucher.

Lorsqu'on ampute les cornes par précaution, il suffit de scier la portion qui gêne; il faut cependant avoir l'attention de n'en pas couper trop long, dans la crainte d'attaquer le vif; la tunique ou l'espèce de périoste qui revêt la substance osseuse est très-sensible, & il seroit à craindre que le déchirement que pourroit produire cette opération, ainsi que l'introduction de l'air par le trou de la corne, n'occasionnassent de la douleur, de l'inflammation, des abcès, & des dépôts dans ces parties, ainsi que dans les sinus placés au dessous.

Il est plusieurs personnes qui recommandent d'amputer les extrémités des cornes avec un fer tranchant rougi au feu; cette méthode est ordinairement plus longue que la précédente, & peut être aussi suivie, si on cautérise le vif, des accidens dont nous venons de parler. Dans ce cas, il suffit souvent, pour y parer, d'appliquer, immédiatement après l'*amputation*, un emplâtre de poix sur l'extrémité coupée, ou de l'envelopper avec un chiffon imbibé de vinaigre ou d'eau salée. (*Voyez* CORNES.)

Enfin on ampute encore les *cornes* ou les *bois* des animaux sauvages, comme les cerfs, les chevreuils, les daims, &c., lorsqu'on veut les apprivoiser ou les transporter d'un endroit à un autre; on emploie toujours la scie, & dans ce dernier cas on entoure l'extrémité sciée avec de la *mousse*. (*MM. DESPLAS & HUZARD.*)

AMPUTATION DES CÔTES. (*Chirur. vétérin.*) (*Voyez* FRACTURES.) (*M. HUZARD.*)

(1) *Parfait bouvier, par Boutrole.* Rouen, 1766, in-12, page 16.

(2) *Médecine vétérinaire*, tome 2, page 442.

AMPUTATION DES CRINS, DES POILS. (*Hygiène vétérinaire.*) (*Voyez* FAIRE LES CRINS, LES POILS.) (*M. HUZARD.*)

AMPUTATION DES ERGOTS, DÉSERGOTER. (*Hygiène & chirurgie vétérinaire.*) On ampute les *ergots* aux animaux, ou par propreté, comme dans le cheval, ou lorfqu'ils deviennent trop longs, comme il arrive fouvent aux vaches laitières; ou enfin dans quelques maladies.

Le cheval eft celui des animaux domeftiques en qui les *ergots* acquièrent naturellement le moins de longueur; elle n'excède jamais quelques pouces, & il arrive fouvent qu'alors la portion morte fe détache & tombe d'elle-même; mais ils reftent inégaux, raboteux, & ils feroient défagréables à la vue, fi on les laiffoit fubfifter ainfi, furtout quand on a fait les poils des jambes; on les ampute donc le plus près & le plus également qu'il eft poffible. On fe fert pour cet effet d'une forte paire de cifeaux, ou du *couteau à poil.* La manière d'employer les premiers eft connue de tout le monde. On prend le couteau à pleine main, le pouce levé, on place le tranchant de la lame fous l'*ergot*, on appuie le pouce fur celui-ci, & on ampute en relevant la main; le pouce placé au deffus fert de point d'appui & dirige l'inftrument. Il faut avoir attention de ne point amputer jufqu'au vif, non feulement pour éviter de faire faigner, ce qui eft au moins inutile, mais parce qu'il en réfulte fouvent de la douleur, de la tenfion, de la roideur dans le boulet & dans toute la jambe, & la claudication; il arrive même quelquefois que les chevaux deviennent fourbus. S'il fe forme une *crevaffe* dans l'*ergot* coupé au vif, elle eft ordinairement longue & très-difficile à guérir. (*Voyez* CREVASSE, ERGOT.) Pour éviter cet accident, il ne faut point les amputer dans l'automne & dans l'hiver, mais dans le printemps & dans l'été feulement. (*Voyez* OPÉRATIONS.)

On n'ampute les *ergots* qu'aux *chevaux propres* ou *de maîtres*, tels que ceux de felle, de cabriolet, & de carroffe; on les laiffe ordinairement à ceux de fiacre, de fomme, & de trait, dont la parure eft toujours moins foignée. (*Voyez* PANSEMENT DE LA MAIN.)

Lorfque les *palefreniers* trouvent les *ergots* trop fecs & trop durs, ils les imbibent d'huile un jour ou deux avant de les amputer. On peut auffi dans ce cas, pour les ramollir, mettre la jambe pendant quelque temps dans un feau d'eau, ou conduire le cheval à la rivière; ils s'enlèvent enfuite facilement.

dans les vaches laitières qui reftent long-temps à l'étable, les *ergots* acquièrent une longueur quelquefois confidérable; ils portent à terre, & ils gênent la marche de ces animaux. On les ampute comme les cornes, ou avec une forte ferpette, ou avec la fcie. Il eft encore des gens qui confultent les *almanacs*, pour décider le temps où l'on doit *défergoter*, parce qu'ils prétendent que cette opération faite à contre-temps peut occafionner la diminution ou la fuppreffion du lait. Nous ne releverons point ici cette abfurdité, mais nous obferverons que les accidens qui fuivent quelquefois auffi l'*amputation des ergots* des vaches jufqu'au vif, peuvent bien produire cet effet, & il ne faut fans doute pas chercher ailleurs la caufe de cette fuperftition (*Voyez* AMULETTE).

Il arrive affez fouvent que les vaches amenées à Paris tombent fourbues en route; les marchands les défergotent alors, mais jufqu'au vif, & de manière à leur faire ainfi quatre faignées plus ou moins copieufes. Ces faignées pratiquées directement fur les parties malades font ordinairement difparoître affez promptement les accidens. (*Voyez* FOURBURE.) Mais c'eft peut-être moins pour produire cet effet que les marchands défergotent, que dans la vue de cacher que les vaches ont été malades, ce qui feroit apercevable s'ils les faignoient au cou, & pourroit faire manquer leur vente. Il en réfulte même encore un autre avantage pour eux, c'eft que fi, lors de la vente, l'animal n'eft pas entièrement guéri & que fes jambes foient encore roides & fa marche gênée, ils font regarder ces accidens comme une légère fuite de l'*amputation des ergots*, & trompent ainfi doublement l'acheteur.

On *défergote* auffi les moutons dans le *vertige*, pour les faigner. Cette opération peut être avantageufe lorfque la maladie eft due à la *pléthore fanguine.* (*Voyez* VERTIGE.)

Enfin on ampute les *éperons* ou *ergots* des coqs, lorfque ces parties deviennent trop longues & trop pointues, & lorfque ces animaux deviennent méchans, & qu'ils emploient cette arme, quelquefois dangereufe, contre les autres volailles de la baffecour. L'opération fe fait avec des cifeaux. (*Voyez* COQ, ERGOT.) (*MM. DESPLAS & HUZARD.*)

AMPUTATION DES MEMBRES. (*Chirur. vétér.*) Nous avons déjà dit que dans la chirurgie humaine le but des *amputations* tendoit quelquefois uniquement à conferver la vie au malade, mais que dans la chirurgie des animaux le but ne feroit pas rempli entièrement, en ne confervant que la vie; en effet, fi dans l'homme une fracture compliquée, la préfence de la gangrène, ou quelque autre accident néceffite l'*amputation des membres*, le malade guérit & il jouit de la vie, quoique mutilé; mais il ne fuffit pas au propriétaire de l'animal que fa vie foit confervée, il faut encore qu'il foit en état de lui rendre tous les fervices de la domefticité, fans lefquels fon exiftence lui eft inutile ou à charge, & l'*amputation des membres*, en le mettant hors d'état de travailler, ne pourroit remplir ce but.

Cette cause, au surplus, n'est pas la seule qui s'oppose aux *amputations des membres* dans les grands animaux ; il en est une foule d'autres plus impérieuses encore, qui empêchent constamment la réussite de ces opérations. Telles sont, par exemple, la grosseur & le nombre des vaisseaux à couper, la difficulté d'arrêter les *hémorragies*, l'énormité des plaies, l'indocilité des malades, les mouvemens violens qu'ils font, qui sont toujours proportionnés à la force des muscles & à la grandeur des individus ; l'impossibilité de les contenir dans une position tranquille & stable, celle de maintenir les *appareils* & les *bandages*, le défaut de ressource des moyens moraux, &c., &c. Toutes ces causes, à la vérité, diminuent ou disparoissent en partie dans les petits animaux. On voit des brebis, des chiens, des chats, & des oiseaux très-dociles à la voix de l'homme, & dans lesquels les *amputations des membres* ont été quelquefois exécutées avec succès ; mais ils ne rendent pas à leurs maîtres tous les services qu'il a lieu d'attendre du cheval & du bœuf, & ces animaux mutilés peuvent encore être pour lui un objet d'utilité, de curiosité ou d'agrément.

C'est ordinairement après des *fractures* ou de violentes *contusions* que l'on a recours à l'*amputation des membres* dans les animaux dont nous venons de parler, & elle se borne ordinairement à celle des canons ou des jambes, ces parties étant les seules sur lesquelles on puisse maintenir un *appareil* avec un peu de solidité.

Il est rare au reste qu'on prenne de grandes précautions, soit pour l'opération, soit pour ses suites. On se contente d'inciser les chairs autour de l'os, & de scier celui-ci avec une scie douce, ou de le détacher seulement du reste du membre lorsqu'il est fracturé ; on enveloppe les parties avec des linges trempés dans quelques liqueurs spiritueuses ou enduits de *térébenthine*, & maintenus par un bandage en forme de sac ou de poche, dans laquelle on met l'extrémité du membre, & qu'on soutient avec des liens fixés à une petite *bricole*, soit sur la croupe si c'est une jambe de derrière, soit sur les épaules si c'est une jambe de devant. (*Voyez* BRICOLE.) On ne met le plus souvent aucun bandage aux bipèdes, & on laisse bientôt, dans les uns & dans les autres, à la nature le soin de détacher les esquilles, les eschares, & à faire seule tous les frais de la guérison. On se contente, quand l'hémorragie a lieu, d'arrêter le sang, en cautérisant fortement l'extrémité du membre. L'eschare est alors d'autant plus longue à se détacher, que l'*adustion* a été plus forte, & les vaisseaux s'oblitèrent suffisamment pendant cet espace de temps, pour qu'on ne craigne pas une nouvelle hémorragie lors de la chûte de l'eschare.

On ne connoît point, comme on voit, dans les animaux cette multitude de méthodes indiquées dans la chirurgie humaine. On pourroit néanmoins, & la réussite de l'opération n'en seroit que plus certaine & plus prompte, avoir recours aux précautions qu'exigent les *opérations*, & suivre celle de ces méthodes qui se trouveroit la mieux appropriée aux circonstances. (*Voyez* FRACTURE, OPÉRATIONS.) (*M. HUZARD.*)

AMPUTATION DES MUSCLES RELEVEURS DE LA LÈVRE ANTÉRIEURE. (*Hygiène & chirur. vétér.*) (*Voyez* DÉNERVER.) (*M. HUZARD.*)

AMPUTATION DES ONGLES OU DE L'ONGLE, ABATTRE DU PIED, APOLTRONIR, COUPER LES ONGLES OU LES GRIFFES, DÉGRIFFER, PARER LE PIED, ROGNER LES ONGLES. (*Hygiène, maréchallerie, & chirurgie vétérinaire.*) Il en est des ongles & des griffes comme des cornes & des ergots ; on ampute ces parties pour conserver les animaux en état de travailler, ou par précaution, ou enfin dans la circonstance de quelques maladies des pieds.

Dans l'état naturel, la marche des animaux suffit pour conserver leurs ongles dans de justes proportions, & on ne voit jamais les animaux sauvages avoir ces parties d'une longueur extrême ; mais dans l'état de domesticité, il est plusieurs causes qui concourent à la conservation & à l'accroissement des ongles, comme à leur destruction.

Si les animaux marchent long-temps sur le pavé ou sur un terrein dur, leurs ongles s'usent promptement, & il en résulte de la douleur, de l'inflammation, & quelquefois la chûte de ces parties. (*Voyez* CHUTE DES ONGLES, DU SABOT.) Pour éviter ces inconvéniens, on a imaginé de garnir le dessous du pied de quelques-uns avec un *fer* qui s'oppose à ce que les ongles s'usent par le frottement sur le terrein lors de la marche ; ils conservent par ce moyen toute leur longueur & toute celle qu'ils acquièrent journellement par l'effet ordinaire de la végétation animale, & finiroient par gêner la progression & par devenir aussi insupportables aux animaux qu'à ceux qui les conduisent. On est donc obligé d'enlever le fer pour amputer toute la partie de la corne qui excède la longueur naturelle, & c'est ce que, dans le cheval & dans les autres quadrupèdes qu'on ferre, on appelle *abbattre du pied*, *parer le pied*. Cette opération étant intimement liée avec la *ferrure*, dont elle fait partie, nous parlerons des règles à suivre pour *abbattre* ou pour *parer le pied*, au mot FERRURE.

Dans les bœufs & dans les vaches, qui ne marchent que sur des terreins mous & marécageux, & en général dans tous les animaux qui restent long-temps en repos dans les étables & dans les écuries sur la litière, les ongles s'accroissent prodigieusement & au point d'empêcher la marche ; chaque ongle s'alonge, se porte en avant ; l'ex-

trémité antérieure ou la pince se retrouſſe, & forme un demi-cercle ſemblable au devant du fer d'un patin, en ſorte que la pince eſt abſolument relevée, & que le talon ſeul porte à terre, ce qui rend la marche incertaine & chancelante. D'autres fois il arrive que les bouts de chaque ongle chevauchent l'un ſur l'autre, forcent les animaux à lever les jambes très-haut pour marcher, rendent ainſi la marche difficile, & ſont ſouvent boiter. Nous avons vu des moutons qui, pour avoir reſté pluſieurs mois ſans ſortir des bergeries, ſe trouvoient dans l'impoſſibilité de marcher, attendu la longueur de leurs ongles; il s'en rencontre qui ont juſqu'à ſept ou huit pouces, & il n'eſt pas rare de voir des vaches, chez les nourriſſeurs des fauxbourgs de Paris, dont les ongles recourbés ont plus d'un pied de longueur. Il y a dans le cabinet du Roi, à l'Ecole vétérinaire d'Alfort, le ſquelette d'un cheval qui n'avoit qu'une jambe de devant, dont l'ongle, faute de pouvoir lever la jambe pour le rogner, a acquis cette conformation & cette longueur. Ces parties imitent alors les cornes de la tête. On en voit auſſi de pareilles au bas de ces extrémités que des vaches monſtrueuſes portent quelquefois ſur le dos, & que les *banquiſtes* font voir dans les foires comme des êtres merveilleux.

La marche, qui naturellement uſe & raccourcit les ongles, ne ſuffit pas pour produire cet effet, lorſqu'ils ont acquis cette longueur, & l'*amputation* eſt indiſpenſable. Il y a pluſieurs manière de la pratiquer. Dans la première, on fait *lever le pied* par un *aide*, on prend un *rogne-pied* bien tranchant, &, à l'aide du *brochoir*, on coupe peu à peu la portion qui doit être retranchée. Dans la ſeconde, qui eſt plus commode, on ſaiſit à deux mains une paire de *tricoiſes* bien coupante; le pied levé, on ampute également peu à peu de petites portions de l'ongle avec les coins du mors de cet inſtrument, juſqu'à ce qu'on ſoit parvenu à enlever ce qu'il y a de trop. Cette méthode eſt préférable à la première, en ce qu'elle coupe comme avec des ciſeaux, & qu'on évite par-là l'étonnement qui réſulte des coups de marteau fréquens qu'il faut donner ſur le *rogne-pied*, ce qui fatigue beaucoup les articulations. On peut encore commencer par ſcier auſſi l'extrémité la plus longue, & dans l'un & dans l'autre cas, après l'*amputation*, on unit & on égaliſe le pied avec le *boutoir*.

Il faut avoir auſſi l'attention, lorſque les ongles ſont trop longs, de couper l'excédent en pluſieurs fois & à quelques jours de diſtance, parce que le raccourciſſement trop ſubit, en mettant l'animal dans une poſition abſolument contraire à celle à laquelle il étoit habitué depuis long-temps, pourroit le gêner davantage encore que la ſituation à laquelle on cherche à remédier, & donneroit lieu aux accidens dont nous avons parlé dans l'*amputation des ergots*, ſur-tout à la *fourbure*. Nous en avons vu qui, après cette opération, reſtoient pluſieurs jours ſans pouvoir marcher, ne s'y déterminoient que lorſqu'ils y étoient forcés, étoient gênés, ſouffrans, buttoient fréquemment, & s'abattoient même quelquefois. Ces conſidérations doivent faire ſentir combien il eſt plus prudent encore d'éviter d'aller juſqu'au vif.

On doit faire précéder & ſuivre cette opération de l'application de quelques cataplaſmes émolliens gras autour des ongles, ſoit pour les ramollir & rendre l'*amputation* moins fatigante, ſoit pour s'oppoſer au deſſechement que produiroit bientôt le contact de l'air ſur la corne nouvellement coupée, deſſechement qui, en reſſerrant les parties molles contenues dans le ſabot, pourroit donner lieu aux accidens dont nous venons de parler.

Dans les cas de *bleime*, de *clou de rue*, d'*encloueure*, de *piqûre*, &c., on eſt forcé, pour découvrir ces maux, de *parer le pied :* dans le *crapaud*, on ampute la fourchette, & dans le *javart-encorné*, le quartier. Ces *amputations* partielles ont des règles particulières à chacune d'elles, & ne peuvent avoir lieu qu'après que l'animal eſt *déférré;* elles ſont par conſéquent preſque toujours ſubordonnées à la *ferrure*, & nous en parlerons ſous ce mot, ou à leurs noms propres.

On ampute auſſi les ongles ou les griffes de quelques autres animaux domeſtiques, comme les chiens, les chats, & les oiſeaux, ſoit pour les apprivoiſer, ſoit pour les empêcher d'en faire uſage pour ſe défendre. On fait cette opération avec des ciſeaux. C'eſt ce qu'on appelle *dégriffer*. Il arrive quelquefois, dans les *chiens aggravés*, que l'inflammation détache en partie les ongles, & qu'ils gênent alors beaucoup la marche & occaſionnent de la douleur; l'une & l'autre ceſſent immédiatement après l'*amputation.*

Dans les oiſeaux de chaſſe auxquels on ampute les ongles des pouces, qui ſont les clefs de leurs mains, on appelle cette opération *apoltronir.* On voit aſſez quelle eſt l'étymologie de cette expreſſion; ôter ſes armes à un oiſeau de proie, c'eſt affoiblir ſon courage, c'eſt le rendre inutile à la chaſſe, & le forcer à être timide ou poltron. (*MM.* DESPLAS *&* HUZARD.)

AMPUTATION DES OREILLES, BRETAUDER, COUPER LES OREILLES, COURTAUDER, CRAPSER, ECOURTER, ESSOREILLER, ESSORILLAGE, ESSORILLER, OREILLES A L'ANGLOISE, RACCOURCISSEMENT DES OREILLES, SECTION DES OREILLES.

CHEVAL BRETAUD *ou* BRETAUDÉ, COURTAUD *ou* COURTAUDÉ, COURTE-OREILLES, CRAPS *ou* CRAPSÉ, ECOURTÉ, ESSORILLÉ, MOINEAU. (*Hygiène*

& chirurgie vétérin.) L'*amputation des oreilles* se fait principalement sur le cheval, sur le chien, & sur le chat.

Elle n'est le plus souvent, dans ces animaux, comme celle de la queue, qu'un objet de goût, de caprice, & de mode. On la pratique néanmoins quelquefois sur les derniers dans des circonstances maladives, ou par précaution, & pour leur conservation.

Les oreilles du cheval sont naturellement bien faites & d'une juste grandeur, sans être courtes & larges, comme dans quelques animaux, ou trop longues, comme dans d'autres; elles indiquent sûrement les impressions qu'il éprouve, les desseins qu'il médite, & qu'il est si souvent important de connoître pour les prévenir : quel a donc pu être le motif de leur *amputation?*

Cette opération ne fut sans doute pratiquée d'abord que sur des oreilles trop longues ou trop écartées, & peut-être pour ne pas gêner la vue du cavalier; mais on s'aperçut bientôt qu'elle donnoit au cheval un air plus vif, plus éveillé, qu'elle substituoit ce qu'on appelle *oreilles-hardies*, & on la pratiqua indistinctement, sans nécessité & sur toutes sortes de chevaux. Elle est si commune aujourd'hui en Angleterre & en France, qu'il n'est pas rare de voir attelés aux fiacres des *chevaux essorillés*.

On la pratique aussi anciennement chez les anglois que l'*amputation de la queue*, & le concile de Celchyd, dont nous avons parlé, qui défendoit la première, proscrivit aussi la seconde, comme également cruelle & inutile.

Elle paroît néanmoins n'avoir pas toujours été particulière à l'Angleterre, & peut-être a-t-elle passé du continent dans cette île. *Julius Roscius Hortinus*, dans son *Recueil de gravures de chevaux*, publié en 1590, représente les chevaux bretons avec les oreilles coupées. *Strada*, dont l'ouvrage sur le même sujet, quoique sans date, est néanmoins postérieur au premier qu'il a copié, représente aussi le cheval saxon, le cheval breton (*brito*), qu'il distingue de l'anglois (*britannus*), & un autre cheval qu'il appelle *liberi equi cursitatio*, avec les oreilles coupées. *Tacquet* dit qu'en France (en 1614) on coupoit les oreilles aux chevaux & on leur fendoit les nazeaux (1); on observe encore, dans la plupart de nos anciennes gravures, que les chevaux de manège ou de selle, beaucoup plus forts que ceux d'à présent, paroissent avoir eu les oreilles raccourcies.

Cependant on trouve peu de détails dans les hippiatres françois sur l'*amputation des oreilles*. *Solleysel* & les autres écrivains du dix-septième siècle n'en disent rien. *Liger* (*Connoissance parfaite des chevaux*, 1712) ne la regarde que comme une opération pratiquée par les maquignons, & dont il faut se défier. *Saunier* (*Parfaite connoissance des chevaux*, 1734) est le premier qui ait donné le détail de l'opération & la description & la figure de l'instrument dont on se sert, & qu'on appelle *coupe-oreille* ou *moule à oreille* : cette figure, très-bien faite, sert encore de modèle aujourd'hui. *Saunier*, quoique françois, écrivoit & exerçoit l'art vétérinaire en Hollande, où sans doute cette *amputation* se pratiquoit aussi. *La Guériniere* n'en parle point dans les premières éditions de son *Ecole de cavalerie*, & dans celle de 1736 il n'a fait que copier *Saunier*. *Garsault* (*Nouveau parfait maréchal*, 1741) paroît n'avoir pas connu l'ouvrage de *Saunier*; il indique pour l'*amputation*, des *morailles* courbées sur plat, & s'en occupe à peine pendant quelques lignes. Enfin M. *Lafosse* (*Dictionnaire d'hippiatrique*, 1776), à l'exemple de *Liger*, ne regarde cette opération que comme un maquignonage, & ne s'en occupe point. Les anglois, & plus encore les anglomanes l'ont cependant tellement mise à la mode depuis quelques années en France, qu'il seroit ridicule que les vétérinaires ignorassent la manière de la faire; & les marchands de chevaux ou les maquignons savent si bien tirer parti de notre goût exclusif pour tout ce qui vient de l'Angleterre, que nous les avons vus souvent doubler & tripler la valeur réelle de certains chevaux dont ils ne trouvoient pas à se défaire avantageusement, en leur coupant la queue & les oreilles à l'angloise (1).

Plusieurs expressions, comme *courtauder*, *écourter*, &c., sont communes à l'*amputation des oreilles* & à celle *de la queue*, parce que souvent les deux opérations se pratiquent sur le même cheval; & si on voit quelquefois la queue coupée sans que les oreilles le soient, il est très-rare que l'*amputation des oreilles* ne suive ou n'accompagne pas constamment celle de la queue. M. *Bourgelat* dit : Le cheval est appelé *moineau* quand il a été *bretaudé*, c'est-à-dire, quand on lui a coupé les deux oreilles, & *courtaud*, quand, outre les deux oreilles coupées, la queue l'a été aussi. Le *cheval essorillé* étoit sans doute appelé *moineau*, parce qu'alors il ne paroissoit pas avoir les oreilles plus saillantes que celles des moineaux, ou qu'il étoit ras comme un *moine*; & *courtaud*, parce que la queue & les oreilles étant coupées, il paroissoit plus court & plus ramassé. *Bretauder* vient peut-être de *breviare*, *accourcir*, & *crapser* comme *nicquer*, sont des mots anglois que nous avons adoptés avec les chevaux & les opérations.

Autrefois on appeloit *cadogan* ou *catogan*, les chevaux qui avoient les oreilles coupées, & on rapporte l'étymologie de ce nom au lord Ca-

(1) *Philippica*, &c., page 134.

(1) Un cheval qu'un marchand ne peut pas vendre vingt-cinq ou trente louis dans son état naturel, étant *crapsé* & *nicqué*, est aussi-tôt porté à cinquante ou soixante louis, & trouve des acheteurs.

cogan qui servoit sous le duc de Marlborough, pendant le règne de la reine Anne, & qui, dit-on, fut le premier qui se servit de ces sortes de chevaux à l'armée. Mais aujourd'hui on donne plus particulièrement en France le nom de *catogan* aux chevaux dont la queue est coupée très-courte. (*Voyez* AMPUTATION DE LA QUEUE.)

Quelques hordes tartares n'amputent point les oreilles de leurs chevaux, mais les fendent depuis le milieu de la conque jusqu'en haut, en sorte que chacune a deux pointes, & que l'animal paroît avoit quatre oreilles, ce qui lui donne un air extraordinaire, qui est peut-être le seul motif déterminant de cette opération. Nous avons vu quelques chevaux dont les oreilles étoient ainsi fendues; & si les Anglois adoptoient cette méthode, elle seroit vraisemblablement bientôt françoise.

Si dans l'*amputation des oreilles* on a l'attention de conserver leur forme naturelle, les mouvemens de la pointe restante indiquent toujours l'intention du cheval, & il est aisé de s'appercevoir lorsqu'il les porte en avant ou qu'il les couche en arrière pour mordre ou se défendre. On est privé de cette ressource, si, comme il n'arrive que trop souvent, on les ampute en travers & sans ménagement, ainsi qu'on fait de celles des chiens. Du reste, cette mutilation dans le cheval, comme dans les autres animaux, doit diminuer l'abord & la réflexion des rayons sonores, & affoiblir d'autant plus l'organe de l'ouie; aussi a-t-on avancé qu'elle tendoit à les faire devenir sourds (1). On n'a néanmoins encore aucun exemple qu'elle ait produit cet effet.

Quoi qu'il en soit, cette opération, dans le cheval, n'est pas aussi douloureuse qu'elle le paroît; elle ne cause le plus souvent que peu ou point de fièvre, & en général elle exige peu l'emploi des moyens préparatoires. (*Voyez* OPÉRATIONS.)

On la fait de préférence au printemps; le froid cuisant de l'hiver retarde de beaucoup la guérison, & pendant l'été & l'automne les mouches tourmentent cruellement l'animal en s'attachant autour des plaies; mais il arrive le plus souvent que le caprice des propriétaires & le désir de jouir ne laissent pas choisir les saisons.

On peut réduire les différentes méthodes de la pratiquer à deux; 1°. l'*amputation de l'oreille à nu*, & 2°. l'*amputation de l'oreille garnie*.

La première est la plus simple, mais elle est la plus difficile à bien exécuter, & c'est celle qui exige le plus d'adresse & de légèreté de la part de l'artiste; l'instrument tranchant n'étant dirigé par aucun conducteur, il peut couper irrégulièrement, franger l'oreille, & la rendre inégale & désagréable à la vue.

(1) M. *Gilbert*, *Journal de Paris*, 1787, n°. 265.

Pour éviter cet inconvénient, il fera, avant l'opération, les poils des oreilles, en suivant leur direction naturelle, ou la direction qu'il veut leur laisser; toute la partie dégarnie sera à amputer, & le bord des poils tiendra lieu de conducteur. (*Voyez* FAIRE LES POILS.)

Les oreilles étant ainsi préparées & l'animal fixé solidement, soit à terre, soit au travail, l'opérateur saisira entre le pouce & l'indicateur de l'une de ses mains le cartilage de l'oreille, de manière que la pointe de celle-ci réponde vers le haut de la main, que son pouce soit en dedans de la conque & l'indicateur en dehors; il fera bander la peau sur le bord en la tirant en en-bas, & avec l'autre main, armée d'une paire de ciseaux ou d'un bistouri bien tranchant, il amputera de suite toute la partie dénudée, en commençant par la partie inférieure & remontant en faisant suivre par la main qui tiendra l'instrument, la marche que décrira l'autre, de manière qu'elles arrivent ensemble vers la pointe, & que la moitié de l'oreille se trouve ainsi amputée; il suivra la même marche pour l'autre moitié, & successivement pour l'autre oreille.

On peut encore amputer les deux côtés à la fois; mais alors on lui conserve moins sa forme naturelle. Il suffit de ployer l'oreille de manière à appliquer les bords l'un contre l'autre, & à les tenir fermement d'une main, tandis qu'on fait l'*amputation* avec l'autre.

Le bistouri est à préférer pour cette opération, parce que les ciseaux contusent toujours plus ou moins, & qu'il est rare d'éviter dans la reprise qu'on est obligé de leur faire faire, qu'ils ne laissent quelques angles ou quelques inégalités. Il sera aussi essentiel de tenir toujours la peau également tendue pendant la section, parce que dans le cas où on la relâcheroit, il en résulteroit l'effet que nous venons d'indiquer, & elle se trouveroit plus coupée dans la partie la moins tendue.

Quel que soit l'instrument dont on se serve, dès que l'*amputation* est faite, la peau se retire & le cartilage fait une saillie très-considérable hors des bords de la plaie. On a proposé différens moyens de remédier à cette saillie. Les uns n'amputent d'abord qu'une certaine largeur de l'oreille, & lorsque la peau est retirée ils amputent de nouveau toute la partie saillante du cartilage. Mais l'effet le plus certain de cette double opération est d'alonger inutilement le temps & de multiplier les douleurs; les autres empêchent la peau de se retirer, en la fixant par les bords avec des épingles implantées de part en part dans le cartilage, & dont on réunit la tête & la pointe pour en former une espèce d'anse; d'autres enfin font trois points de suture avec des brins de fil ou de soie, l'un à la pointe de l'oreille & les deux autres au milieu de chaque côté. Du reste, en abandonnant cette saillie à la nature, il n'en ré-

sulte aucune suite fâcheuse, la guérison en est seulement un peu plus longue; mais la peau s'étend peu à peu & recouvre bientôt toute la partie dénudée : on a l'avantage de ne pas faire souffrir si longuement l'animal, de ne pas le rendre difficile à se laisser toucher ces parties, & craintif & ombrageux, comme il arrive très-souvent après cette opération. Il en est qui ne veulent plus se laisser *licoter* ou *brider*, qui se cabrent & se défendent, & dont l'approche devient difficile & dangereuse.

On emploie divers instrumens pour faire l'*amputation de l'oreille garnie.* Il est plus facile par cette méthode d'opérer nettement, ces instrumens servant de conducteurs au bistouri ou au rasoir.

Le premier, le plus anciennement en usage, & le plus commode pour conserver la forme des parties à amputer, est le *moule à oreille de Saunier*, dont nous avons déjà parlé. Il est composé de trois pièces; les deux premières faites de lames de fer-blanc, de cuivre, ou d'argent, imitent la forme de l'oreille, mais elles sont plus petites & de la grandeur seulement qu'on veut lui conserver. La première & la plus grande de ces deux pièces enveloppe l'oreille en dehors; la deuxième, qui est plus petite, se place en dedans, de manière que l'oreille se trouve entre les deux moules que la partie à amputer excède tout autour : ces deux pièces sont assujetties par la troisième, qui est une espèce de compas de fer ou d'acier, à branches recourbées & tendantes à se toucher; l'une des branches appuie sur le milieu du moule interne, & l'autre sur le milieu du moule externe; elles sont maintenues & serrées par une vis à écrou, à patte, placée à quelque distance de la tête du compas, & qui, tenant aux deux branches, tend à les rapprocher lorsqu'on la serre. (*Voyez les figures.*) Les moules ainsi placés, on ampute très-facilement, avec le bistouri ou le rasoir, tout ce qui les déborde, & en suivant leur direction.

Un autre instrument plus généralement employé, parce qu'il est moins compliqué, moins couteux, & que l'opération est faite plus promptement, c'est la *moraille* indiquée par *Garsault.* Cette *moraille*, qui sert à une foule de choses en maréchallerie & en vétérinaire, a été perfectionnée pour l'*amputation des oreilles.* C'est, à proprement parler, un compas de fer poli ou d'acier, dont les branches droites, plattes, & d'une ligne au plus d'épaisseur, sont courbées sur plat dans leur milieu; les extrémités de ces branches sont aussi rapprochées & serrées par une vis à écrou à patte. (*Voyez les figures.*) On pince l'oreille en rapprochant les bords l'un de l'autre; on la place entre les branches de la *moraille*, qui suit la direction des bords; on serre la vis, & on ampute, comme nous l'avons dit précédemment, tout ce qu'on a laissé déborder l'instrument; de cette manière on opère à la vérité sûrement & promptement; mais l'oreille n'a que la courbure de la *moraille*, & ne conserve pas, comme avec le *moule*, sa véritable conformation. Du reste, cette forme est plus naturelle encore que celle qui suit l'*amputation* faite avec des *morailles droites* ordinaires, qu'on emploie assez communément aussi, ou l'*amputation* faite sans règles & sans conducteur quelconque.

Quant à l'appareil & au pansement, cette opération n'en exige aucun; lorsque l'*amputation* est faite tout est fini; il faut seulement attacher l'animal de manière qu'il ne se frotte pas; & lorsque le sang est arrêté, ce qui a lieu au bout d'une heure ou deux, on lui lave la tête & le tour des oreilles avec de l'eau fraîche. On emploie, quand on le touche, beaucoup de douceur & de caresses; la croûte tombe, le plus souvent sans suppuration, au bout de douze ou quinze jours, & la cicatrice est bientôt parfaite. Il faut sur-tout bannir les graisses, les onguens, les huiles, & le miel, que quelques personnes recommandent d'employer, en en frottant le tour des plaies avec une barbe de plume. Ces moyens ne tendent qu'à produire de l'engorgement, de la suppuration, & à retarder la cicatrisation.

Dans les campagnes on ampute encore l'extrémité des oreilles des chevaux, des bœufs, des vaches, & des moutons qui vont pâturer en troupeaux communs, ou on les fend en un ou plusieurs endroits. Ces petites *amputations* partielles, qui se font avec des ciseaux, sont destinées à *marquer* & à reconnoître les animaux. (*Voyez* ESTAMPER, MARQUER).

Il est rare que dans le cheval l'*amputation des oreilles* soit déterminée par quelques cas maladifs; nous avons vu néanmoins un cheval de charrette entier, qui, à la suite d'une loupe abcédée à la face interne de l'oreille, a été affecté d'un ulcère chancreux qui a rongé une partie du centre du cartilage, & qui, après avoir percé l'oreille d'outre en outre, & résisté pendant six mois, en faisant toujours des progrès, aux remèdes de toute espèce, n'a pu être détruit que par l'amputation entière & rase de l'oreille & par la cautérisation des bord de la plaie. (*Voyez* OREILLES, CHANCRES.)

Les différentes espèces de chiens auxquelles on fait ordinairement l'*amputation des oreilles*, sont tous les danois, les chiens de bouchers, ceux de bergers & de basse-cour, les bouldogues, les doguins, & une autre espèce de chiens anglois approchant de la race des bassets, qui est, depuis quelque temps, aussi à la mode que les chevaux & les *Jokeis* de ce pays, & qu'on trouve avec eux dans toutes les écuries. L'*amputation*, dans plusieurs de ces animaux, tend à les préserver de la dent des loups & de celle des autres bêtes auxquelles ils font la chasse. On les coupe aussi aux chiens loups, dont l'espèce commence à dégénérer, & qui portent l'oreille penchée ou ployée; mais on n'ampute

n'ampute dans ceux-ci que la partie pendante, pour que le reste de l'oreille reprenne sa direction naturelle.

La forme qu'on donne aux oreilles des chiens varie selon les espèces ou le caprice du propriétaire. On les taille en pointe courte à ceux de bouchers, aux dogues, & aux chiens loups; cette forme leur donne un air plus hardi & plus mauvais. On les coupe ras, & le plus près de la tête qu'il est possible, aux danois & aux doguins.

Pour faire cette opération, il faut qu'un aide assujettisse l'animal & lui tienne la tête ferme, après l'avoir muselé & lui avoir attaché les quatre jambes ensemble. On saisit l'oreille d'une main, & avec l'autre, armée du bistouri, du rasoir, ou des ciseaux, on fait l'*amputation*. Quelques personnes emploient la *moraille* dont nous avons parlé pour le cheval, ou un bâton fendu, dans lequel elles assujettissent l'oreille, & qui produit le même effet.

Quelle que soit la manière dont on ampute, on doit avoir l'attention, avant d'inciser, de faire pincer par un aide & retirer sur la tête le plus de la peau qu'il est possible; sans cette précaution on voit la peau, après l'*amputation*, se retirer tellement, que le dessus de la tête reste presque nu, & la guérison ne s'opère que longuement. Du reste, cette opération n'exige pas plus de soins avant & après dans le chien que dans le cheval; il faut seulement empêcher l'animal de se gratter avec les pattes, ce qui pourroit donner lieu à l'engorgement, à l'inflammation, & il arrive quelquefois, lors de la cicatrisation, que le trou auditif se trouve bouché, & que l'animal reste sourd. Nous avons été plusieurs fois obligé de le rouvrir. (*Voyez* SURDITÉ.)

On voit dans plusieurs fermes les chats avoir les oreilles en lambeaux & entièrement déchiquetées par les dents ou les griffes des rats; plusieurs fermiers, pour éviter à ces animaux si utiles, des douleurs répétées, leur font amputer les oreilles & la queue. On y procède comme nous venons de le dire pour les chiens.

Enfin les uns & les autres de ces animaux, & principalement les chiens de chasse, courans, braques, bassets, & lévriers, sont sujets à avoir ces parties affectées de dartres & de gale, & les cartilages rongés par des ulcères chancreux difficiles à guérir. Lorsque ces maux résistent aux moyens propres à détruire le virus, on a recours à l'*amputation*; & on la fait ordinairement alors avec le *cautère cutelaire* ou *couteau de feu*. (*Voyez* GALE.)

L'opinion dans laquelle sont plusieurs personnes que les cartilages, comme les os, frappés par l'air, doivent nécessairement s'exfolier, ou que les cartilages affectés sont difficiles & trop longs à guérir s'ils ne sont entièrement détruits, est formellement démentie par la prompte guérison sans suppuration des oreilles coupées. (*MM.* DESPLAS & HUZARD.)

AMPUTATION DES OS. (*Chirurgie vétérinaire.*) (*Voyez* FRACTURES.) (*M.* HUZARD.)

AMPUTATION DES OVAIRES. (*Hygiène & Chirurgie vétérinaire.*) (*Voyez* CASTRATION.) (*M.* HUZARD.)

AMPUTATION DES PORREAUX. (*Chirurgie vétérinaire.*) (*V.* PORREAUX.) (*M.* HUZARD.)

AMPUTATION DES TESTICULES. (*Hygiène & Chirurgie vétérinaire.*) Les moyens de détruire dans les animaux la faculté procréatrice variant dans les diverses espèces, dans les individus, & enfin selon la volonté du propriétaire ou de l'artiste, ces moyens, à la honte de l'espèce humaine, étant aussi multipliés & aussi compliqués que celui de créer est unique & simple, plusieurs n'exigeant l'*amputation* d'aucunes parties, & ne pouvant par conséquent trouver leur place sous le mot *amputation des testicules*, qui n'est elle-même que l'un de ces moyens, nous avons cru devoir renvoyer au mot *Castration*, qui, étant plus générique, & s'adaptant d'ailleurs aux individus mâles & femelles, renfermera toutes les diverses méthodes connues & employées jusqu'à présent par l'homme pour dégrader & détruire l'un des plus beaux ouvrages de la nature. (*Voyez* CASTRATION. (*M.* HUZARD.)

AMPUTATION DES TUMEURS CHARBONNEUSES ET GANGRENEUSES. (*Chirurgie vétérinaire.*) (*V.* CHARBON, GANGRÈNE.) (*M.* HUZARD.)

AMPUTATION DU MEMBRE. (*Chirurgie vétérinaire.*) (*Voyez* AMPUTATION DE LA VERGE.) (*M.* HUZARD.)

AMPUTATION DU SABOT. (*Hygiène, Maréchallerie & Chirurgie vétérinaire.*) (*Voyez* AMPUTATION DES ONGLES, FERRURE.) (*M.* HUZARD.)

AMPUTATION DU TENDON DU MUSCLE HYOGLOSSE. (*Hygiène & Chirurgie vétérinaire.*) (*Voyez* EVERRER.) (*M.* HUZARD.)

AMPUTATION. (*Médecine Chirurgicale.*) Plusieurs auteurs ont proposé différentes méthodes pour pratiquer cette opération; ces procédés sont très-connus, & l'on sait aussi combien grands & terribles sont les dangers auxquels les malheureux malades qui subissent ces opérations sont le plus

souvent exposés, quelles que soit l'adresse & l'habileté de ceux qui les pratiquent. Je me dispenserai donc de rapporter ici les détails de chacune de ces méthodes, qu'on trouvera décrites dans le Dictionnaire de chirurgie de cette Encyclopédie. Mon objet est seulement d'en faire connoître une qui s'est offerte à mon imagination depuis plusieurs années, mais dont je n'ai pu encore constater les succès, faute d'occasions pour la mettre en pratique. J'ai cru ne devoir pas différer plus long-temps de publier mes idées à ce sujet, parce que j'ai pensé qu'elles pourroient être utiles à l'humanité; & parce que j'ai espéré que les maîtres de l'art, aux lumières desquels je soumets ce procédé, voudront bien tenter à cet égard les expériences qu'ils croiront de leur sagesse de pratiquer.

La méthode que je propose consiste en deux, trois, ou quatre sections à peu près demi-circulaires, ou seulement en forme de segment de ce cercle (1), qu'on fera successivement autour du membre jusqu'aux os, & en autant de temps différens; de manière, par exemple, que si on a en vue de faire l'*amputation* en trois sections différentes, la première incision ne s'étendra que sur un tiers de la circonférence du membre, & on mettra entre chacune de ces sections un intervalle de plusieurs jours : ainsi on ne procédera à la seconde; & ensuite à la troisième, que lorsque les accidens nerveux & inflammatoires, résultans des premières sections, seront presque entièrement, ou même tout à fait dissipés, & lorsque la suppuration des premières plaies sera au moins bien établie (2). Une condition principale à observer dans cette pratique est de faire la section de la portion de chairs qui comprend le cordon des nerfs & des gros vaisseaux, qu'après toutes les autres. C'est aussi seulement lors de cette dernière section des chairs qui entourent le membre, qu'on pratiquera immédiatement après celle de l'os.

Pour éclaircir par un exemple les principes que je viens de poser, supposons qu'il faille faire l'*amputation* de la cuisse. Je propose d'y procéder au moins en trois temps ou en trois sections. — La première section sera faite dans le tiers antérieur & un peu latéral externe du membre; elle sera poussée jusqu'à l'os, & comprendra l'épaisseur entière des chairs qui sont dans cette région; on pansera ensuite la plaie de manière à empêcher autant que faire se pourra la réunion de ses bords. Pour cet effet, on introduira le plus profondément possible dans l'incision un plumasseau ou des compresses, soit à sec, soit imbibées d'eau-de-vie; on maintiendra le tout avec un simple bandage circulaire, après quoi on placera le membre dans la position la plus propre à tenir les lèvres de la plaie écartées, & on engagera le malade à conserver cette situation le plus qu'il le pourra. — Dans les premiers jours qui suivront cette première section, on arrosera souvent dans la journée le petit appareil que je viens de décrire avec une décoction émolliente anodine & légèrement resolutive, telle que l'eau de guimauve mêlée avec une petite quantité d'eau-de-vie simple ou camphrée; & lorsque les symptômes de l'irritation & de l'inflammation seront disparus, on pourra procéder à la seconde section. Celle-ci sera faite sur le tiers latéral externe & un peu postérieur du membre, de sorte qu'elle comprendra, avec la précédente, à peu près les deux tiers des chairs qui entourent l'os de la cuisse. On observera dans le pansement de la plaie résultante de cette seconde section, & pour la situation du membre, les règles que j'ai proposé de suivre à l'égard de la première. — Enfin on coupera en dernier lieu le tiers restant des chairs qui est au côté interne du membre, & ensuite immédiatement l'os lui-même, après avoir attendu que les accidens produits par l'irritation & par l'inflammation de la seconde plaie soient dissipés, comme j'ai averti cidessus qu'il falloit attendre après la première section; avant de procéder à la seconde. La ligature des vaisseaux & le pansement des plaies seront faits suivant les règles de l'art; je renvoie, pour ces objets, au mot *amputation* du Dictionnaire de chirurgie de cette Encyclopédie; je remarquerai seulement qu'en suivant la pratique que je propose, on peut raisonnablement espérer que la ligature dont il s'agit présentera moins de difficultés & deviendra même moins nécessaire que dans les méthodes connues de faire l'*amputation*.

En publiant cette nouvelle méthode, je ne me suis point dissimulé l'objection qu'on pourroit faire qu'elle n'est peut-être pas applicable à tous les cas; il faut, pour la mettre en usage, que l'opération puisse souffrir quelque délai; & il se présente quelquefois des circonstances qui semblent

(1) Je regarde les os d'un membre qu'il s'agit d'amputer comme un cylindre, & la masse des chairs qui entourent ces os comme une espèce de cercle. Ainsi, au lieu de couper d'un seul trait & en un seul temps la totalité des chairs, suivant la circonférence entière du membre, ou, ce qui est égal, au lieu de rendre d'un seul coup la section des chairs entièrement circulaire, comme on l'a pratiqué jusqu'ici, je conseille de faire seulement des sections partielles jusques aux os, au nombre de deux, trois ou quatre, & en autant de temps différens (au moins à quatre ou cinq jours d'intervalle entre chaque section), de sorte que chacune de ces sections, faite & considérée séparement, ne s'étende que dans un segment particulier du cercle que je suppose représenté par les chairs qui environnenent les os.

(2) Non seulement je recommande d'attendre, avant de procéder à de nouvelles sections, que les symptômes nerveux & inflammatoires, causés par les plaies, soient dissipés, & que la suppuration de ces plaies soit établie; mais on ajouteroit peut être, dans certains cas, un degré d'utilité de plus à la méthode que je propose, si on étendoit ce délai jusqu'à ce que les premières sections fussent cicatrisées, ou qu'elles tendissent évidemment à se cicatriser.

n'en permettre aucun. Je laisse aux praticiens habiles à décider quels sont les cas où il conviendroit de donner la préférence à cette méthode, ainsi que du degré d'utilité & d'adoucissement qu'elle peut apporter dans une opération qui est la plus cruelle de toutes celles du ressort de la Chirurgie, & dont le nom seul fait frémir l'humanité. C'est aussi à ceux qui savent combien le principe de la vie est en danger de succomber aux changemens brusques & très-considérables qui surviennent quelquefois dans les corps animés, tels que les douleurs énormes, les convulsions, les spasmes, le bouleversement des fonctions, & les autres effets terribles des grandes amputations précipitées, ou exécutées suivant les procédés ordinaires, à juger si la méthode graduée & intermittente que je propose de substituer à l'ancienne, ne s'accorde pas mieux avec la marche insensible & mesurée que la nature affecte par-tout dans l'économie animale, & par laquelle seulement elle parvient heureusement à ses fins.

Il me reste une observation à faire. — Il seroit peut-être avantageux, lorsqu'on a une très-grande surface de chairs à amputer, comme dans la partie supérieure de la cuisse, de pratiquer l'opération en quatre temps ou en quatre sections différentes; en un mot, suivant le plan que j'ai tracé, on peut réduire en principe que le nombre des diverses sections nécessaires pour compléter l'*amputation* d'un membre, doit être en raison directe du volume plus ou moins grand de la partie qu'il s'agit d'amputer, réservant toujours, pour être exécutée la dernière, la section de la portion des chairs qui comprend le cordon des nerfs & des gros vaisseaux. *M. Faure.*)

AMULETTE. (*Hygiène.*)

Partie II. *Choses dites non naturelles.*

Classe II. *Applicata.*

Ordre V. *Applications externes.*

L'*amulette* est un nom qu'on a donné à des corps naturels qui offroient des figures ou des images, qu'on avoit coutume de porter superstitieusement au cou, sur quelque autre partie du corps, ou dans sa poche.

Les anciens regardoient ces vétilles ou brimborions comme des préservatifs contre les maladies & contre les enchantemens.

On étoit alors dans la persuasion que les athlètes qui portoient ces *amulettes*, étoient invincibles, ou qu'ils étoient à l'abri des enchantemens de leurs antagonistes. Les femmes portoient au cou, pour avoir des enfans mâles, des *amulettes* qui étoient l'expression du sexe qu'elles désiroient; on ne regardoit pas cette pratique comme une chose malhonnête, on alloit en offrir dans les temples des dieux, qui étoient fabriqués en terre, en métal, avant ou après la réussite: ainsi l'on voit aujourd'hui dans les églises où sont les madones célèbres, des crosses, des bras, des jambes, des seins de cire, &c., qui sont une suite de la reconnoissance des fidèles pour les miracles qui ont été opérés en leur faveur; les arabes ont été les plus féconds en *amulettes* & en recettes mystérieuses.

On lit dans l'histoire, que le duc de Guise tailla en pièces l'armée des Reistres, dont tous les soldats étoient protégés par des *amulettes*.

Nous avons des provinces où des bonnes-femmes ont la plus grande foi à des morceaux de corail rouge, aux racines de certaines plantes. Il y a encore des bonzes qui vendent aux voyageurs crédules & superstitieux, des *amulettes* qui sont vraiment utiles aux charlatans qui les débitent.

On a vu des hommes d'un mérite distingué être les dupes de pareilles inepties. Bellini a cherché à démontrer l'effet de l'émanation des *amulettes* à travers les pores de la peau. Il faut bien que, malgré le discrédit dans lequel sont tombés les *amulettes*, beaucoup de personnes soient encore persuadées de leurs vertus, puisqu'on voit vendre journellement des sachets contre l'apoplexie, &c. &c. Il est bien étonnant que dans un siècle aussi éclairé on puisse croire que de la cendre & du sel appliqués sur la poitrine soient un préservatif contre une maladie aussi grave. Ce ne sont pas des gens du peuple seulement qui s'endorment sur la foi de tels *amulettes*; mais ce sont souvent des gens qu'on dit bien élevés, qu'on peut plus sûrement regarder comme pusillanimes, & pardessus tout comme fort ignorans. (*M. Macquart.*)

AMULETTES. (*Mat. méd.*) Les *amulettes* sont toutes les substances que l'on porte attachées au cou, sur la poitrine, au bras, ou sur quelque autre partie du corps, dans la persuasion qu'elles sont propres à guérir ou à prévenir les maladies. Dans la première Encyclopédie on avoit rangé cet article dans la divination, & on avoit réuni l'histoire des *amulettes* médicinales, avec celle des *amulettes* de la superstition, dont les latins se servoient sous le nom de *proba*, *servatoria*, *phylacteria*, *amolimenta*. Ce dernier mot venoit du verbe *amoliri*, *quia mala amoliri dicebantur*; on a changé celui d'*amolimenta* en *amoleta*, d'où nous avons fait *amulettes*. C'étoit pour remporter la victoire que les athlètes portoient sur eux des figures; on pendoit au cou des enfans, des morceaux d'ambre, de corail, taillés & représentant souvent des figures obscènes, pour les préserver de la fascination: ces espèces d'*amulettes* étoient nommées *præfiscini*. Les turcs ont encore foi aux *talismans*, & tous les nègres à leurs *gri-gris*. Les arabes portent même cette confiance jusqu'à les attacher au cou de leurs chevaux dans des sacs de cuir. Leurs *amulettes* sont des passages de l'Alcoran écrits sur du parchemin ou des

pierres auxquelles on attribue de grandes vertus, & que les dervis vendent fort cher aux mahométans.

Ces pratiques d'une aveugle superstition, contre lesquelles les ministres de la religion se sont tant élevés à différentes époques, ont été depuis long-temps adoptées en médecine. Des hommes d'un grand mérite, mais nés dans des siècles peu éclairés, ont recommandé l'usage de différens *amulettes*; Boyle, occupé à concevoir l'action des émanations diverses, & voyant ces émanations partout, croyoit que plusieurs *amulettes* n'étoient pas sans effet, & que les effleuves qui s'en élevoient, pouvoient pénétrer les pores du corps humain. On pourroit attribuer en effet cette propriété aux substances odorantes; mais comment concevoir que Boyle a pu croire que la poudre de crâne humain, appliquée sur la peau jusqu'à ce qu'elle fût échauffée, l'avoit guéri d'un saignement de nez auquel il étoit fort sujet, & qui avoit résisté à beaucoup d'autres remèdes? Comment concevoir que Van-Helmont, homme supérieur aux lumières de son siècle en quelques points, eût confiance dans des trochisques de crapaud appliqués sur la peau, & que Zwelfer, médecin instruit, ait avancé que ces trochisques avoient préservé de la peste, lui, ses amis, & ses domestiques, & qu'ils avoient soulagé & même guéri des pestiférés.

Il n'est plus douteux depuis les lumières que la physique expérimentale & la chimie ont répandues sur la médecine, qu'une substance n'agit sur l'économie animale que par ses principes actifs, & qu'un corps terreux, dur, insipide, inodore, indissoluble, porté à l'extérieur, ne peut avoir aucune vertu. Les principaux *amulettes* sont:

Les os des jambes des crapauds;

Les crapauds eux-mêmes desséchés;

La poudre de vipère;

Les os de taupe;

L'os de la tête de la carpe;

Les os de la tête de certains serpens;

Les dents de loup,

— De renard,

— De chien;

Les os de pendus;

Les morceaux de drap rouge;

Les fragmens ou branches de corail;

Les semences de pivoine;

L'ambre jaune ou succin, &c.

Toutes ces substances inertes n'ont absolument aucune vertu. Il en est de même des marrons qu'on porte dans la poche pour se préserver des hémorroïdes, des morceaux de liège qu'on attache en collier au cou des femelles de nos quadrupèdes domestiques, pour leur faire passer le lait & prévenir les ravages qu'il pourroit causer. Si la médecine ne doit accorder aucune confiance à ces pratiques vraiment superstitieuses, elle n'a pas d'avantage à les proscrire & à s'élever contre elles dans le monde; car elles n'ont au moins aucune qualité nuisible; on doit aux malades qui placent en nous leur confiance de les éclairer sur l'inutilité de tous ces moyens; mais il seroit inutile & quelquefois dangereux pour les malades de s'élever avec force contre leur usage. Il n'est malheureusement que trop vrai que l'homme semble avoir besoin de quelques erreurs, ou au moins ne pas pouvoir s'en garantir. J'ai vu des gens instruits en beaucoup de choses, excepté la physique, qui se moquoient des pratiques superstitieuses des nations barbares, des grigris des nègres, des talismans des arabes, mais qui portoient des marrons dans leurs poches, pour éviter des hémorroïdes, ou des sachets anti-apoplectiques: tourner cette pratique en ridicule, c'étoit vouloir leur ôter une douce illusion, & souvent combattre inutilement un préjugé agréable. C'est donc pour eux plutôt encore que pour cette classe d'hommes qu'on tenteroit en vain de persuader & déclairer, que les médecins doiven avoir une opinion convenable sur les *amulettes*.

Parmi ces remèdes, il en est quelques-uns qui ne sont pas entièrement privés de propriétés. Toutes les substances odorantes, le camphre, la racine de valériane, celle d'iris de Florence, l'assa-fétida, l'opium, les plantes & les écorces aromatiques bien conservées & mises en poudre, &c., appliquées en sachets sur la région de l'estomac, sur le bas ventre, &c., peuvent agir comme de légers toniques, stomachiques, fortifians, calmans; mais ces effets sont souvent plus nuisibles qu'utiles par leur impression sur les nerfs. (*M. Fourcroy.*)

Amulettes. (*Hygiène & Matière médicale vétérin.*) Les *amulettes* sont autant & peut-être plus fréquemment employés pour conserver les animaux, les préserver de maladies, & les en guérir, que pour l'homme; & le peuple des villes est à cet égard aussi ignorant ou aussi crédule que celui des campagnes.

Si ces moyens, imaginés par l'intérêt, entretenus par la superstition, & prônés par la charlatannerie & la mauvaise foi, n'étoient qu'illusoires & inutiles, leur emploi n'entraîneroit aucun danger; mais la sécurité dans laquelle ils laissent, devient souvent funeste à la fortune des propriétaires, que les pertes n'éclairent point, & qui aiment mieux croire avoir manqué à quelques-unes des formalités prescrites, qu'à la faillibilité du moyen. C'est sur-tout dans des maladies désastreuses qui affligent quelquefois le bétail d'une ou de plusieurs provinces; c'est dans ces épizooties contagieuses, dans la morve, dans le farcin, que les *amulettes* sont plus fréquemment employés & qu'ils contribuent, par l'espèce d'insouciance

& par la tranquillité funeste que leur usage inspire aux cultivateurs, à répandre & à perpétuer la contagion. On sent combien il est essentiel que la philosophie vienne dans ce cas, comme dans une foule d'autres, éclairer les habitans des campagnes, & diriger des principes de liberté qui tendroient évidemment à la ruine des provinces & de l'état.

Les *amulettes* peuvent, dans la médecine des animaux, se diviser en trois classes. Les profanes, les surnaturels, & les sacrés.

Les premiers sont les moins nombreux, ceux qui inspirent le moins de confiance, quoique cependant ils soient peut-être les plus efficaces. Ils consistent dans l'application immédiate de quelques moyens mécaniques, & dans celle médiate de plusieurs médicamens salins ou aromatiques, à la guérison de plusieurs maladies. Dans la *fourbure*, par exemple, on met des manchettes de paille aux quatre jambes, pour empêcher le mal de descendre sur les pieds; on applique des sachets de sel très-sec, ou de cendres sur les reins; dans les *coliques*, on serre aussi la queue avec un lien de paille; dans l'*avertin* des moutons, on suspendoit les *sachets d'Arnoul* aux cornes; pour le *farcin*, il faut renfermer les fleurs, les feuilles, les racines de diverses plantes, des poudres, des sels, du mercure coulant, de l'antimoine, dans de petits sacs, dans des boîtes, dans des tubes de verre, & les suspendre au cou, à la queue, à la crinière des animaux, dans leurs oreilles, & à leurs licols. Si toutes les formalités ont été bien observées, si on a exclu les femmes de ces opérations à de certaines époques, si l'application en a été faite par des vierges, ou si l'opérateur est pur, enfin si la conjonction des planètes ou quelques autres obstacles, qu'on ne manque pas de trouver au besoin, ne s'opposent pas à l'effet de l'*amulette*, on peut être certain que le mal n'aura aucune suite. Pour préserver & guérir les maladies des yeux, les uns suspendent certaines substances dans les écuries, les autres des bouteilles vides & débouchées, autour & dans lesquelles doit se rassembler l'humeur qui, sans ces précautions, se jetteroit sur l'organe. Dans d'autres maladies, ils placent d'autres animaux, des insectes, des reptiles, dans les écuries & dans les étables où sont les animaux malades; & l'*araignée* elle-même, qui est regardée comme un poison, & qui néanmoins, dit on, assainit les lieux où elle se trouve, est bien réellement un *amulette*. (*Voyez* ARAIGNÉE.) Ne met-on pas habituellement encore des *colliers de liège* aux chiennes & aux chattes pour faire passer leur lait? & de nos jours, & sous nos yeux, n'a-t-on pas aussi magnétisé les animaux? n'a-t-on pas prétendu que cet *amulette* guérissoit le *farcin*, la *morve*, le *vertigo*? n'a-t-on pas cru avoir fait dormir des chevaux, tandis que cet effet n'avoit réellement lieu que sur les spectateurs, &c. &c.?

Si on examine les *amulettes* surnaturels, on verra bientôt qu'ils ne sont, comme quelques-uns des précédens, que des moyens mécaniques auxquels il plaît à ceux qui les mettent en usage, & à ceux qui en requièrent l'emploi, d'attribuer des qualités & des effets occultes. On les connoît plus particulièrement sous les noms de *charmes*, de *maléfices*, de *folets*, de *sorts*, & de *sortilèges*. On les emploie, ou dans l'espérance de faire du mal, ou dans l'espérance de s'opposer à celui qu'on éprouve; mais celui qui veut guérir des maladies & celui qui veut en donner, sont également trompés. Cette classe d'*amulettes* est très-nombreuse dans la médecine vétérinaire, & il seroit trop long de les passer ici tous en revue. Nous nous contenterons d'observer qu'il n'est pas d'accidens, de maladies, & de genres de mort dont les bestiaux soient affectés, qu'on ne regarde aussitôt comme l'effet de quelque *charmes* ou de quelque *sort*, & dont on ne cherche la destruction par l'emploi d'un sort opposé; on croit même trouver des traces de *maléfices* par-tout, jusques dans les ouvertures des cadavres, & le sang coagulé dans les gros vaisseaux, sur-tout dans les bifurcations, est bientôt transformé en autant d'hydres & de serpens à plusieurs têtes, qui sont évidemment la cause de la mortalité (1). Les prétendus donneurs ou gué-

(1) Il suffit d'avoir parcouru les campagnes, à l'effet de porter des secours aux bestiaux malades, pour juger de l'espèce de barbarie dans laquelle sont encore plongés le plus grand nombre des cultivateurs & des propriétaires de bestiaux. Une maladie opiniâtre & qui devaste leurs écuries, leurs étables ou leurs bergeries, est certainement, selon eux, l'effet d'un *sortilège*, & ceux dans l'esprit desquels la démonomanie est fortement enracinée, n'ont garde de soumettre les animaux malades au moindre traitement, parce qu'ils sont bien persuadés qu'il n'est aucune ressource de ce genre à opposer à la puissance invincible du diable. Les *bergers* sont spécialement regardés comme *sorciers* dans la plupart des provinces, & sous ce titre ils ont droit à la confiance & à la crainte respectueuse du paysan. En 1769 un fermier de Saint-Quentin présenta une requête à l'évêque de Noyon, pour le supplier d'ordonner qu'on exorcisât son écurie. Il prétendoit avoir perdu une très-grande quantité de chevaux d'une maladie inconnue, chacun de ces chevaux étant mort en se traînant dans un même coin de ce lieu, & tous les maréchaux affirmant que le mal ne pouvoit être attribué qu'à un sort jeté sur l'écurie: une infinité de témoins attestoient le fait; ils avoient vu dans les cadavres, des animaux fort extraordinaires, dont les uns avoient la figure d'une couleuvre, d'autres la tête d'un brochet, celle d'un porc, &c. Cette requête fut renvoyée à l'école vétérinaire de Paris, qui députa à Saint-Quentin M. *Danguin*, l'un des professeurs de l'école. Il trouva l'écurie dans un degré de malpropreté capable d'infecter les animaux les plus sains, & l'ouverture de quelques-uns lui fit appercevoir des concrétions polypeuses dans le cœur & dans les principaux troncs des vaisseaux, concrétions qui avoient été prises par le peuple pour des couleuvres & des bêtes à têtes de porc ou de brochet, suivant la forme qu'elles avoient reçue des parties où le sang s'étoit arrêté & coagulé, ou que l'imagination des spectateurs leur prêtoit. D'un autre côté, le fermier, fort avare, n'employoit au travail de ses terres qu'un très-petit nombre de chevaux qu'il excédoit par ce travail, & par le défaut d'une

rifleurs de forts ont très-grand foin, pour entretenir la crédulité, de cacher leurs opérations; les uns paffent la nuit fur les toits des étables, ou autour des écuries; les autres fe couchent d'une certaine manière auprès des animaux, ils les font enterrer dans le lieu même où ils font morts; ils y fuſpendent ou ils y attachent des crapauds vivans qui doivent tout attirer à eux; ils enfouiffent en divers endroits certaines préparations dans lefquelles réfident de grandes vertus, & qu'il ne faut pas chercher à connoître, fous peine d'inefficacité du moyen, & de maladie ou de mort dans l'année pour le profane ou l'incrédule qui oferoit lever un coin du voile. Il eft fur-tout effentiel qu'ils aient de l'argent d'avance pour acheter les ingrédiens de ces *amulettes*, qui coûtent toujours fort cher; ils y ajoutent des poils de l'animal à guérir ou à préferver, coupés à une certaine place & à une heure marquée; ils font ouvrir des iffues par où le fort doit s'échapper, & il n'y a pas à craindre que celui qu'on tenteroit de jeter ofe franchir l'obftacle redoutable qu'on lui oppofe le plus fouvent à la porte de l'étable ou de l'écurie (1). D'autres fois ce font des efprits particuliers qui prennent foin des beftiaux, & qui, jaloux de ce droit, ne fouffriroient pas impunément d'être troublés dans leurs fonctions. Nous parlerons de cette efpèce d'*amulette* naturel fous fon nom propre. (*Voyez* FOLET.)

On charme auffi les maladies accidentelles, les coups de feu, les plaies d'armes blanches, les clous de rue, les bleffures de la felle ou du bât, & toutes les autres auxquelles on veut bien ne pas accorder de caufes extraordinaires. On trace des lignes droites, des courbes, des fignes de croix fur les animaux malades ou bleffés; on circonfcrit le mal avec le bout du doigt, on le fixe; on l'attire par l'application de la main, & fur-tout par quelques paroles que celui qui les a imaginées n'entendoit peut-être pas mieux que celui qui les récite en les morcelant. On fait marcher l'animal fur des croix placées par terre; la felle, le bât, ou la couverture font bardés avec les papiers fur lefquels on a écrit les paroles magiques; on les fufpend au cou, au poitrail, dans l'écurie; on les applique comme des emplâtres. Pour le *clou de rue*, il fuffit d'avoir le clou, d'arracher & non de couper quelques brins de crin à la crinière fi c'eft aux pieds de devant, & à la queue fi c'eft aux pieds de derrière, toujours du côté du mal; d'envelopper le clou avec le crin, & de le ficher, à coups de marteau, dans un morceau de bois, en le conjurant, par des paroles faites exprès, & on eft affuré au moins que tant que le clou refte fiché dans le bois, il ne produit aucun nouvel accident. Le chevalier *Digbi* n'affuroit-il pas qu'en faifant bouillir du lait de vache avec certaines fubftances, le pis de l'animal d'où provenoit ce lait étoit affecté d'inflammation, & bientôt defféché par l'effet de cet *amulette* fympathique? &c. &c.

En confidérant de près & fans préjugés la plupart de ces *amulettes*, il fera aifé de rendre compte des bons effets qu'ils produifent ou qu'ils paroiffent produire quelquefois, effets qui font dus aux parties falines, aromatiques, & volatiles des fubftances employées, mais plus fouvent encore aux précautions & aux détails qui en accompagnent ou qui en fuivent l'application, & quelquefois même à la manière d'en faire ufage. En ouvrant des iffues pour chaffer le mal, on fait circuler & on renouvelle l'air, fi fouvent corrompu, & fi fouvent la caufe des maladies des beftiaux. (*voyez* AIR); en creufant le fol, les vapeurs qui s'en exhalent peuvent déplacer & dénaturer celles qui rempliffent l'écurie; en enterrant dans les étables mêmes les beftiaux morts, on a pu circonfcrire & borner ainfi quelquefois une maladie dont la contagion auroit été funefte. Les foins, les attentions qu'on recommande d'avoir pour les animaux auxquels on a attaché des *amulettes*, l'exercice qu'on leur fait prendre, leur nourriture, leur boiffon qu'on change ou qu'on diminue dans ces cas, & enfin une foule d'autres détails auffi naturels ont également contribué à la guérifon & à perpétuer le préjugé.

Les *amulettes* facrés, ou de la troifième claffe, n'ont de mérite que lorfque l'inefficacité des autres eft manifefte & qu'on les emploie fur la fin des maladies, parce qu'alors le mal ceffant naturellement, on ne manque pas de faire valoir le moyen. Ils font très-nombreux, & maîtrifent plutôt qu'ils n'infpirent la confiance des peuples. On fait des octaves, des neuvaines pour les animaux malades, & tel ou tel faint eft fpécialement chargé de folliciter pour telle ou telle efpèce de bétail.

---

nourriture fuffifante. M. *Danguin* fit nettoyer & parfumer l'écurie; il invita le fermier à la tenir toujours également propre, à fe pourvoir de la quantité de chevaux néceffaires à la culture de fa ferme, à leur fournir des alimens fains, de bonne qualité, & en proportion de leurs travaux journaliers. Aucun de ceux qui ont été placés depuis dans cette écurie, ne font péris, & tous les *fortilèges* imaginés ont été fans effets. (*Cette note eft extraite des cahiers manufcrits de M. Bourgelat.*)

(1) M. *Defplas* étant à traiter une maladie épizootique charbonneufe dans le Quercy, en 1786, par ordre & aux frais du gouvernement, fut appelé dans une étable où il y avoit un bœuf malade, malgré l'*amulette* que l'équarriffeur du pays avoit enterré près de la porte, & malgré la parole qu'il avoit donnée que la maladie n'attaqueroit pas les animaux qui pafferoient par deffus. M. *Defplas* ofa le déterrer, fans craindre la mort qui lui étoit promife; il trouva un petit paquet dans lequel étoit un denier, un peu de levain, un peu de cire, & un morceau d'étoffe noire, qui étoit, dit-on, de l'étole du prêtre; il ofa plus encore, il traita le bœuf, & il le guérit. L'enchanteur fe faifoit payer pour fon *amulette* une rafe de blé, qui vaut à peu près 6 livres, & il y faifoit encore ajouter quelques paires de poulets. Il infpiroit plutôt la confiance en prenant l'argent & en ne guériffant pas, que l'homme à talent qui guériffoit gratuitement.

Saint *Martin*, saint *George*, & saint *Eloy* sont chargés des chevaux (1); saint *Luc*, saint *Frambour*, & saint *Joseph*, des bêtes à cornes; sainte *Geneviève*, des bêtes à laine; tel ou tel autre, des ânes, des mulets, des abeilles; l'un est invoqué dans la clavelée & dans la ladrerie (2); l'autre dans la gale (3); saint *Hubert*, pour les cochons & dans la rage (4); saint *Antoine de Padoue*, pour les oiseaux de proie (5), &c. On fait bénir des cierges qu'on laisse brûler dans les écuries & dans les étables; on bénit les fourrages & la boisson; on touche les licols & les couvertures aux châsses; on fait boire l'eau de sainte Geneviève aux animaux malades (6); on leur dit des évangiles sur la tête; on les arrose d'eau bénite; on exorcise & on purifie leurs habitations avec des vers latins (6); on dit des messes, on fait des prières (7), des processions, &c. &c. On ne peut voir, sans la plus vive indignation, les ministres des autels prostituer ainsi les mystères & les cérémonies augustes de la religion, faire du sanctuaire un lieu de trafic (1), & vendre les prières comme des drogues, dont l'efficacité est en raison de la dose qu'on en prend & du prix qu'on y met (2). Le peuple, toujours crédule, confiant, & tranquille, quand il croit avoir tout fait pour Dieu, s'endort sur la foi de pareils moyens; des milliers d'animaux périssent, & il devient victime de l'ignorance, de la superstition, & de la cupidité des prêtres. Honteux d'avoir été trompé, il méconnoît & méprise bientôt des vérités faites pour consoler l'homme, & non pour guérir ses animaux, & la religion profanée devient pour lui un objet moins important encore que le ministre qui lui a servi d'organe.

On donne les noms de *banquistes*, *charlatans*, *devins*, *maiges*, *sorciers*, &c., à ceux qui distribuent & qui prônent ces différentes espèces d'*amulettes*; & ce sont ordinairement les bergers, les équarisseurs, les charretiers, les maréchaux, les charbonniers, & sur-tout les commères, qui en sont les fauteurs & les apologistes.

Ce n'est pas, au surplus, en France seulement qu'on a recours aux *amulettes*; ils paroissent être de tous les pays, & nous viennent sans doute des orientaux qui en font encore un fréquent usage. Les allemands, les polonois les tiennent des tartares, dont les crins des chevaux en sont toujours garnis, même en santé. Les espagnols les ont eus des maures qui, comme les turcs & les persans, les tiennent des arabes qui paroissent les avoir employés de tous temps pour leurs chevaux. Là, comme ici, ce sont les dervis qui profitent de la crédulité & de la foiblesse des peuples, en leur vendant des *talismans* dont ils leur promettent merveilles, & qu'ils mettent dans de petites poches de cuir qu'ils suspendent au cou de leurs chevaux, pour les préserver d'enchantemens. Voici ce que dit à ce sujet M. *d'Opsonville* dans l'*Extrait de ses voyages en Asie*:

« Les chevaux des arabes sont ornés de bijoux & » sur-tout d'*amulettes* qui préservent du coup-d'œil » de l'envieux & de maints autres accidens ».

» Les *amulettes* de bon aloi sont le plus sou- » vent formés de sentences du Coran, secrete-

---

(1) Anciennement on invoquoit S. *Martin* pour les maladies des chevaux, à Paris, dans l'église de Saint-Severin, où ce saint a une chapelle dans laquelle on conserve un fragment de son manteau (sans doute celui dont il a fait présent au diable). Il s'étoit même établi un usage de marquer ces animaux avec la clef de la chapelle, dans la vue de les préserver d'accidens. (*Dictionnaire historique des bénéfices*, tome 1, page 111.)

On sait que saint *Eloy* est le patron des maréchaux & de tous les gens à chevaux, & on connoît toutes les absurdités qu'on met sur son compte pour la guérison de ces animaux.

(2) S. *Antoine.*

(3) Ste. *Reine.*

(4) La cautérisation faite avec la clef de ce saint sur le front des animaux, n'est cependant pas un moyen à négliger pour préserver & guérir de cette maladie (*Voyez* RAGE.)

(5) Voyez *la Fauconnerie de C. d'Arcussia*, *Lettres de Philoierax à Philofalco*, édition de 1644, in-4°., pages 141, 142. On trouve encore auparavant, pag. 132, 133, plusieurs prières pour garantir les oiseaux des bêtes nuisibles, & pour adjurer les aigles; il ne s'agissoit pas moins souvent, pour chasser un de ces animaux, que de mettre toute la hiérarchie céleste en jeu: voici la formule d'une de ces adjurations:

Adjuro vos aquilarum genus ✠ per deum verum ✠, per deum vivum ✠, per deum sanctum ✠, per B. virginem Mariam ✠, per novem ordines angelorum ✠, per sanctos prophetas ✠, per duodecim apostolos ✠, per sanctas virginas & viduas, in quorum honorem & virtutem vobis præcipio, ut fugiatis, exeatis, & recedatis, & avibus nostris ne noceatis. In nomine patris, &c.

(6) L'abbé *le Bœuf* (*Histoire de l'église de Paris.*) écrit que l'eau du puits de la chapelle de Sainte-Geneviève de Nanterre a opéré miraculeusement sur les chevaux du marquis de Soubise en 1560. Il auroit dû nous dire dans quelle maladie. Il est certain que cette eau donne souvent la colique & des ophtalmies à ceux qui en boivent.

(6) Un curé qui n'étoit rien moins que superstitieux, mais qui étoit forcé de se prêter à la crédulité de ses paroissiens, qu'il ne pouvoit éclairer, leur récitoit des vers d'*Horace* & de *Virgile*, plus sonores que ceux de nos hymnes & que la prose de nos pseaumes. L'*amulette* produisoit le même effet.

(7) On trouve dans plusieurs rituels des formules de prières pour différens animaux.

(1) « Ma maison sera appelée la maison de la prière, » & vous en avez fait une caverne de voleurs ». *Evang. S. Mathieu, chap. xxj, §. 2, vers. 12.*

(2) Etant chez le prieur de Saint-Hubert en Querci, en 1786, j'ai vu des femmes lui apporter cinq sous, qu'elles le supplioient d'accepter pour dire une messe, dans l'intention de réchapper le cochon ou l'âne qui étoient malades; le pasteur éclairé promettoit la messe & refusoit l'argent; mais il perdoit la confiance, & les femmes alloient à Moissac, éloigné de cinq de nos lieues, où on leur prenoit

» ment écrites, ployées, & sur le champ renfermées dans un petit sachet par quelque saint personnage qui en même temps a su prononcer convenablement certaines oraisons puisées dans ce livre par excellence. Il y a de ces *amulettes* qui garantissent des maladies, d'autres du coup-d'œil de l'homme envieux; quelques-unes mêmes sont destinées à rendre invulnérable. Si cependant il arrivoit quelque malheur, que le cheval fût tué ou blessé, il est clair que ce ne pourroit être que pour cause de manquement de foi, ou pour châtiment de quelques gros pêchés cachés, commis par les propriétaires. Quant au coup-d'œil de l'envieux, il est singulièrement redouté dans toute l'Asie; ainsi jamais un homme honnête & au fait des coutumes, en voyant un cheval superbe, ne témoignera d'abord une indiscrète admiration par une exclamation directe, à laquelle un bon arabe pourroit imputer tout accident qui, dans le cours de l'année, arriveroit à son cheval. La politesse & l'usage veulent que l'on se borne à dire à peu près : *Dieu est bon, il est puissant, ce cheval prospérera* (1) ».

C'est aux artistes vétérinaires, répandus par-tout, à persuader aux habitans des campagnes que les maladies de leurs bestiaux ne sont pas dues à des causes surnaturelles, qu'elles ne sont toujours que l'effet d'une disposition particulière dans toutes les choses qui les entourent, dans leur manière d'être, dans les alimens dont on les nourrit, dans les eaux dont on les abreuve, &c., & que la confiance du peuple & sa croyance aux *amulettes* des charlatans, aux sorts, & aux sorciers, causent journellement plus de dommages & de pertes que les épizooties les plus formidables. (*M. Huzard.*)

Amulettes. (*Jurisp. de la méd.*) *Amuleta.* Les latins ont donné ce nom à des matières que l'on porte sur son corps, pour se préserver de certaines maladies, ou pour en guérir. Les latins les appeloient encore *proëbia* & *proëbra*. Ils les avoient reçus des grecs, qui les nommoient *alexipharmaca*, *alexiteria*, *amynteria*, *apotropæa*, *phylacteria*; & qui les employoient contre les maladies provenantes de causes naturelles, & contre celles qui venoient de charmes ou enchantemens surnaturels. Ceux-ci les tenoient des orientaux, de qui sont venus tous les genres de superstitions. Pour juger sainement de celles-ci, avant de les présenter à la loi, il faut ranger les *amulettes* sous deux classes, les surnaturels & les naturels.

Les *amulettes* surnaturels devoient tirer leurs vertus de causes indépendantes de la nature, ou du moins dont les moyens naturels n'étoient que des occasions. Ces moyens étoient communément au nombre de deux; une certaine matière, sur laquelle étoient écrits ou gravés certains mots.

La matière des *amulettes* étoit tirée de pierres, de métaux, de plantes, d'animaux, & généralement de tout ce que produit la nature. On leur donnoit différentes sortes de formes pour pouvoir être attachés à toutes les parties du corps. De là les grecs les nommoient encore *periapta* & *periammata*. Quelques-uns ressembloient à une pièce de monnoie, percée pour les pendre au cou avec un filet; d'autres étoient des colliers ou des brasselets qu'on portoit au cou ou aux bras : quelques-uns étoient des anneaux ou bagues que l'on portoit aux doigts ou ailleurs. Il y en avoit en forme de couronnes, que l'on posoit sur la tête.

On gravoit sur du papier, du bois ou sur d'autres matières, des figures, des caractères ou des mots; & les caractères ou lettres des mots y devoient être rangés en un certain ordre. Tel est le mot *abracadabra*, recommandé par Serenus Samonicus pour guérir une espèce de fièvre nommée hémitritée par les anciens médecins. Il falloit que ce mot fût écrit & répété de manière qu'en chacun la dernière lettre fût retranchée, & que les mots qui en résultoient, placés l'un sous l'autre, formassent une espèce de cône; & on devoit porter ce papier pendu au cou avec un fil de lin. Les juifs ont attribué la même vertu au mot *Abracalan*, prononcé successivement de la même manière.

Il y avoit des *amulettes* sur lesquels il n'y avoit rien d'écrit ni de représenté : mais ils étoient préparés & appliqués avec beaucoup de cérémonies superstitieuses. Dans la composition de quelques-uns, on observoit les astres, afin que, faits dans une favorable disposition, ils en reçussent d'heureuses influences. Les arabes ont donné le nom de *talismans*, c'est-à-dire images, à cette sorte d'*amulettes* faits par l'art de l'astrologie judiciaire. Voyez ces mots.

L'antiquité latine, grecque & orientale, fort attachée à ce genre de superstitions, avoit encore bien d'autres sortes d'*amulettes*. Elle vantoit des simples, mais pour qu'ils eussent les vertus qu'elle leur attribuoit, il falloit, en les cueillant, les préparant, & les appliquant, observer des pratiques fort indifférentes par elles mêmes, mais dont on faisoit pourtant dépendre leur vertu; parmi ce genre d'*amulettes*, l'on peut mettre la plante appelée *moly*, dont parle Homère, & qui étoit fameuse contre les enchantemens : la racine *bara*, le gui de chêne des druides, & tant d'autres.

Les livres des anciens médecins contiennent plusieurs descriptions de ces sortes de remèdes, surtout ceux des médecins empiriques, comme Marcellus Empiricus, Trallian & autres. L'on parle, entre autres, d'un très-habile médecin égyptien, qui

plus cher, mais où on ne refusoit pas leur argent. (*Cette note m'a été communiquée par M. Desplas.*)

(1) *Essais philosophiques sur les mœurs de divers animaux étrangers*, Paris, 1783, in-8°., page 330.

qui avoit écrit, suivant Suidas, des *enchantemens* & des remèdes tirés des *amulettes.*

Il n'est pas besoin de réfuter aujourd'hui ces sortes de superstitions; mais du moins il est bon de savoir quelle en a été l'origine: car si les superstitions ne sont pas des causes, du moins sont-elles des effets. Quelques écrivains ont regardé comme insignifians les mots des *amulettes.* Cela ne peut être. Les hommes tombent dans des erreurs; mais ils ne les forgent pas sans quelque raison. Aussi le savant Selden prétend, (*de diis syris*) que les deux mots précédens, *abracadabra* & *abracalan*, expriment à peu près le nom d'une idole des syriens.

Si l'on réfléchit sur la nature du paganisme, on trouvera bientôt le motif qui a donné lieu d'imaginer les *amulettes.* Le propre de ces religions étoit de faire agir sans cesse la divinité immédiatement, au moyen des prières qu'on lui adressoit, du culte qu'on lui rendoit, d'images qu'on lui consacroit. On a cru lui plaire par certaines pratiques: on lui a fait des demandes en les observant: on a cru les obtenir, & il n'en a pas fallu davantage pour renouveler ces pratiques & les rendre célébres par une sorte d'expériences tout comme les remèdes naturels: aussi n'y a-t-il point eu de religions où l'on n'ait fabriqué des *amulettes.* On en a fait même par abus de la révélation: les juifs & les chrétiens ont eu les leurs. Les vertus particulières que des gens simples ont attribuées au nom de Dieu, à de certaines prières garnies de croix dans des livres, à des reliques, à du pain, à des cierges, à des rameaux, & à d'autres matières bénites, en ont fait de vrais *amulettes.*

Les lumières de notre siècle n'en ont point encore fait connoître la superstition à tous les yeux, ni n'en ont par conséquent pas banni tout usage. Les *amulettes* chrétiens sont encore conservés par bien des gens dans les pays catholiques, sur-tout en Espagne, en Italie, & en quelques provinces de France. Les *amulettes* payens le sont même encore par des empiriques, des femmes, & autres personnes grossières, quoique leur motif n'existe plus & soit parfaitement oublié. Tant il est difficile de déraciner l'erreur & la superstition de l'esprit & du cœur des hommes, quand une fois elles sont devenues générales!

Rien cependant n'est plus contraire à ces superstitions que la religion révélée. Le premier des commandemens de Dieu, donnés aux hébreux & aux chrétiens, proscrit expressément les *amulettes* par ces mots: *Vous ne vous ferez point d'images taillées*; car les idoles & les images étoient autant d'*amulettes.* Elles ont de plus été condamnées explicitement ou implicitement, avec les autres vaines observances, par l'ancien & le nouveau testament, par les canons de l'église, par le droit romain, & par les lois françoises: mais pour ne point tomber dans des répétitions, nous réservons le détail ou développement de ces autorités pour l'article ARTS SUPERSTITIEUX.

Venons aux *amulettes* naturels. Nous nommons ainsi certains topiques composés de substances vraiment médicamenteuses, que l'on porte sur soi pour guérir certaines maladies, & dans lesquels on conçoit une action dépendante des lois de la nature. Tels sont le corail contre le flux de sang, l'ongle d'élan contre le mal caduc, le camphre pour les fièvres, les sachets d'Arnoud pour prévenir l'apoplexie, & tant d'autres brimborions de cette nature. Ce sont autant de prétendus spécifiques qui entrent dans le domaine de la médecine empirique. Je conviendrai que ces sortes d'*amulettes* sont approuvées par des médecins; mais si l'on veut bien se donner la peine d'examiner leur génie, l'on conviendra que ces médecins n'ont l'esprit ni bien orné ni bien juste, & que les bons praticiens n'ont jamais donné dans ces fadaises. Cependant il seroit peut-être difficile d'ôter tout effet physique à quelques-uns de ces topiques. Il seroit donc au moins imprudent de les proscrire tous par une loi générale; il vaut mieux les laisser dans la classe des remèdes empiriques, & juger chacun en particulier, d'après l'expérience, aux tribunaux auxquels notre législation les a soumis, c'est-à-dire, aux corps de médecine en général, & en particulier à la société de médecine, qui est entrée dans les droits de l'ancienne commission royale de médecine: mais aussi leurs membres chargés de les examiner & d'en faire le rapport, prendront plus pour tâche, s'ils sont instruits & gens de bien, de désabuser les inventeurs, débitans, & prôneurs de ces *amulettes*, par les lois de la nature & par l'expérience, que d'en chercher vainement les effets salubres: & pour remplir cette tâche, c'est à eux de transformer leur science en doute méthodique à l'égard des hommes prévenus, pour les ramener eux-mêmes à la vérité, les convaincre, & les persuader. L'on sait que les topiques de cette classe sont plus inutiles que dangereux: mais combien ne sont ils point préjudiciables par leur inutilité même! Combien d'hommes menacés d'apoplexie, sont morts avec des sachets, lorsqu'ils auroient pu s'en préserver, en observant le régime que leur confiance en ce remède ridicule leur faisoit négliger. Quel médecin observateur n'a pas vu un plus ou moins grand nombre de personnes périr de maladies au vrai traitement desquelles ils n'ont point voulu s'assujettir, par leur confiance aveugle & obstinée dans de vains topiques vantés par des empiriques & des charlatans! Souvent, en médecine, les omissions sont aussi meurtrières que les remèdes contre-indiqués. (*M. VERDIER.*)

AMULI. (*Mat. méd.*) Genre de plante aquatique de la famille des personnées.

Il y en a deux espèces, figurées dans l'*Hortus Malabaricus.*

La premiere espèce croît au Sénégal, dans les

terres argileuses qui bordent les marais de Pador & de Gambies, & dans les terres sablonneuses humides du Malabar, où les brames l'appellent *amuli*. Van-Rheede en a donné une assez bonne figure, sous son nom malabare *Tsjudan-tsjéra*, dans son *Hortus Malabaricus*, vol. xij, pl. 36, page 71. — C'est une herbe annuelle, haute de trois à quatre pouces. Elle a une saveur piquante & une odeur aromatique agréable. Les malabares mêlent ses fleurs avec le gingembre & le cardamone dans le petit-lait, qu'ils font boire pour arrêter les dysenteries.

Les brames donnent le nom d'*annili* à la seconde espèce d'*amuli*. Van-Rheede l'a représentée assez exactement sous son nom malabare *Tsjéria-Manganari*, dans son *Hortus Malabaricus*, vol. ix, page 165, pl. 85. — Elle croît aussi dans les sables humides du Malabar. Cette espèce n'a aucun goût. On en fait, avec l'huile de noix de coco, un onguent très-utile contre l'*eléphantiasis*. On boit le suc exprimé de cette plante avec le gingembre & le cumin, dans les fièvres pestilentielles; on s'en frotte aussi le corps avec le calamus & l'huile de sesame dans les mêmes fièvres. *Ancienne Encyclopédie*. M. Adanson. (*V. D.*)

AMURCA. (*Matière médicale vétérinaire.*) Les vétérinaires grecs & romains appeloient *amurca*, du mot grec ἀμόργη, *lie d'huile*, non seulement les *féces* ou la *lie de l'huile* des olives, mais ils donnoient encore ce nom à une préparation qui consistoit à faire bouillir cette lie dans un vaisseau de cuivre jusqu'à ce qu'elle soit épaissie comme du miel; les particules métalliques, dissoutes par l'huile, donnoient à ce médicament une vertu astringente, & telle est sans doute la cause de la différence que l'on remarque quelquefois dans les vertus de cette substance, indiquée par les uns comme émolliente & adoucissante, & par les autres comme astringente & résolutive. Il paroît au surplus que l'*amurca* étoit fréquemment employée à l'extérieur, soit seule pour les tumeurs & les abcès, soit mêlée avec du vin pour les coups, les plaies, le *coriago*; & cuite comme nous venons de le dire, ou mêlée avec du sel ou du soufre, pour la *rogne* & pour les autres maladies de la peau. (*Voyez* HUILE.) (*M. HUZARD.*)

AMUSER LES JUMENS. (*Hygiène vét. Haras.*) On dit qu'un étalon *amuse* les jumens, lorsqu'il les couvre & ne les féconde pas. Cet accident dépend d'une foule de causes, & quelquefois du peu de rapport qu'il y a entre le mâle & les femelles dans telle contrée, ou dans telle position du sol, & il suffit souvent de déplacer l'étalon, pour le rendre fécond. (*Voyez* HARAS.) (*M. HUZARD.*)

AMUSEUR. (*Hygiène vétérinaire, Haras.*) On appelle ainsi le *bout-en-train* dans quelques endroits, parce qu'il amuse les jumens. (*Voyez* HARAS.) (*M. HUZARD.*)

AMVALLIS. (*Hygiène & mat. medic.*) Nom brame d'une espèce de carambole, que les Malabares appellent *neli-pouli*, & que Van-Rheede a très-bien figurée sous ce nom & sous celui de *bilimbi altera minor*, dans son *Hortus Malabaricus*, vol. 3, pag. 57, pl. 47 & 48. Les Portugais l'appellent *cheramela*; les Hollandois, *suercnoop*; les Persans, *charamei*, selon Acosta. C'est l'*averrhoa acida*, *ramis nudis*, *fructificantibus*, *pomis subrotundis*. Linn.

L'*amvallis* est naturel dans tout le pays du Malabar & de Canana, où il ne forme qu'un arbrisseau de huit à dix pieds de hauteur; mais lorsqu'on le cultive, comme on fait dans plusieurs pays de l'Inde jusqu'en Perse, il s'élève à quinze ou vingt pieds. Son port représente en quelque sorte celui d'un frêne qui seroit pommé ou en tête arrondie. Il est toujours chargé de fleurs & de fruits, & ne cesse d'en porter continuellement depuis la première année qu'il a été semé jusqu'à la cinquantième. Cet arbre a deux individus, l'un femelle, qui porte les fruits; l'autre mâle & stérile, appelé *ala-pouli*.

La racine de l'*amvallis* rend un suc laiteux quand on la coupe; elle a une saveur âcre. Ses fleurs ont une odeur agréable & une saveur légèrement acide, assez agréable.

Dans toute l'Inde, on mange ce fruit avec délices; on le sert sur toutes les tables; on le conserve aussi confit au sucre, ou mariné dans le vinaigre & le sel, ou même séché au four, pour s'en servir au besoin. Comme il est très-rafraîchissant, on le prescrit principalement dans les fièvres continues, pour appaiser l'ardeur de la soif. Sa racine, pilée avec la graine de moutarde & celle de cumin, est un vomitif qui lâche en même temps le ventre. Unie au fruit de la carambole, elle arrête au contraire les cours de ventre immodérés. La décoction des feuilles dans l'eau est prescrite comme sudorifique, pour faire sortir la petite vérole. Cette même décoction, faite avec le curcuma, est employée en bain pour dissiper les douleurs des membres. *Ancienne encyclopédie*. M. Adanson. (*V. D.*)

AMVETTI. (*Hygiène & mat. méd.*) Plante du Malabar, figurée assez bien, excepté les fruits, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, vol. 5, p. 107, pl. 54. Les brames l'appellent *anadalaqui*; les portugais *querilhas macho*; & les hollandois *harzhaver manneken*.

C'est un arbrisseau de quinze pieds de hauteur, de la forme d'un saule marseau ou d'un anona. Il croît sur les côtes maritimes de Cochin, de Ceylan, & de Calicolan. Il est toujours vert.

Toutes les parties de cette plante sont amères. C'est de ses feuilles que les indiens frottent le palmiste tenga, lorsqu'ils en ont coupé les branches ou régimes, pour en faire couler le vin, qu'ils appellent *zuzi*.

On boit la décoction de sa racine pour lâcher le ventre & pour débarrasser les obstructions de la rate. *Ancienne encyclopedie*. M. Adanson. (*V. D.*)

AMYGDALES. (*Maladies des amygdales.*) (*Médecine Chirurgic.*) Les *amygdales* sont deux organes glanduleux situés dans l'arrière-bouche, entre les piliers antérieurs & postérieurs du voile du palais, l'une à droite & l'autre à gauche. Ces glandes sont souvent le principal siège de différentes maladies de la gorge, dont quelques-unes peuvent avoir les suites les plus funestes, & demandent toute l'attention du praticien; je veux parler de l'*inflammation* qui cause les diverses espèces d'angines, & des suites de cette inflammation, du *skirrhe* ou de l'induration de ces corps glanduleux, & des *ulcères aphtheux* qui y surviennent fréquemment.

1°. *De l'inflammation des* amygdales.

L'inflammation des *amygdales*, sur-tout lorsqu'elle est jointe à l'esquinancie, est une des maladies les plus violentes que l'on connoisse. Pour prévenir la gangrène & les autres accidens qui peuvent en résulter, il est bon de réitérer les saignées du bras, du pied, des jugulaires, & de scarifier mêmes les *amygdales*, pour évacuer le sang épais qui les engorge. Les anciens chirurgiens avoient coutume d'appliquer des ventouses & de faire des scarifications sur les parties extérieures du cou, près des *amygdales*; quelques médecins modernes ont aussi éprouvé le succès de cette méthode dans la maladie dont il s'agit. Les françois & les anglois scarifient la substance même des *amygdales*; cette dernière pratique est la plus efficace & la plus sûre, pourvu qu'on emploie en même temps les remèdes internes & convenables, les boissons délayantes, les lavemens émolliens, & en général les divers topiques les plus propres à détendre & à relâcher les parties enflammées, tels que les gargarismes & les cataplasmes adoucissans.

Il arrive quelquefois que l'inflammation des *amygdales*, au lieu de se résoudre, se termine par un abcès. Ces sortes de dépôts ont quelquefois une étendue considérable; alors la tumeur gêne tellement la déglutition, & sur-tout la respiration, que le malade courroit risque d'être suffoqué si on ne s'empressoit de l'ouvrir dès qu'on s'aperçoit, par la vue & le toucher, que le pus est formé. Les chirurgiens se servent communément, pour cette opération, d'un instrument qu'on nomme pharyngotome, & qui est très-commode pour remplir le but qu'on se propose ici. Voyez le Dictionnaire de chirurgie de cette Encyclopédie, au mot *Pharyngotome*. Dans le cas où on se trouveroit dépourvu de cet instrument, on pourroit pratiquer également l'ouverture de l'abcès par le moyen d'une longue lancette, entourée d'une bandelette de linge ou de peau, de façon qu'il ne restât qu'un travers de doigt de la pointe à découvert. Après avoir garni ainsi sa lancette, l'opérateur abaisse d'une main la langue du malade avec une large spatule, ou avec le simple manche d'une cuilier, & tout de suite il plonge de l'autre main la pointe de son instrument dans la partie de la tumeur qui lui paroît la plus saillante. La douleur & tous les accidens s'appaisent aussi-tôt que la matière purulente est sortie.

L'abcès des *amygdales* étant ainsi ouvert, on s'appliquera à en favoriser la détersion par un fréquent usage de gargarismes tièdes, faits avec une décoction de plantes vulnéraires, dans laquelle on délayera un peu de miel rosat, ou simplement avec une décoction légère d'orge mondé, dans laquelle on aura fait dissoudre de ce miel, ou avec du vin trempé. Le malade s'abstiendra de toutes les substances âcres & salées qui, s'attachant à la plaie, pourroient renouveler l'inflammation & lui faire courir de nouveaux dangers.

2°. *Du skirrhe ou de l'endurcissement des* amygdales.

Lorsque l'inflammation des *amygdales* se termine par induration, la tumeur qui en résulte dans l'arrière-bouche, est quelquefois si dure & si volumineuse, qu'elle bouche presque entièrement l'œsophage, sur-tout si les deux *amygdales* sont affectées à la fois. Comme il est très-difficile de résoudre une pareille dureté, il est souvent nécessaire de la détruire par l'action des corrosifs, ou de l'extirper avec le bistouri ou la ligature.

Si on se détermine pour les caustiques, il faudra bien se garder d'employer les plus violens, de peur que, tombant dans l'estomac, ils ne causassent les plus grands désordres. Il vaut mieux se servir, par exemple; de l'huile de tartre par défaillance, ou, à son défaut, d'une dissolution bien saturée de mercure dans l'acide nitreux. On touchera une ou deux fois par jour avec ces remèdes, ou tels autres semblables, la partie des *amygdales* qui paroîtra la plus dure, jusqu'à ce qu'elle ait suffisamment diminué, en observant les deux précautions suivantes; 1°. de ne point appliquer les escarrotiques sur les parties saines; 2°. de ne manger ni boire que quelque temps après l'application du remède, de peur qu'il ne s'en glisse quelque partie dans l'estomac. Il est donc à propos que le malade tienne la tête baissée pendant l'intervalle d'une demi-heure, pour que l'escarrotique puisse sortir avec la salive, & qu'il se gargarise avec de l'eau tiède, avant de prendre de la nourriture.

Les anciens extirpoient les *amygdales* par l'in-

cision. Pour cet effet ils ouvroient la bouche du malade avec un crochet propre à cet usage, & achevoient cette opération avec un bistouri. On paroît avoir abandonné cette méthode, à cause de la difficulté qu'on trouve à la mettre en pratique.

Aujourd'hui l'extirpation par le moyen d'un instrument tranchant n'est guère employée que lorsque la racine de la tumeur skirreuse formée par la glande est très-grosse. Dans ce cas, *Chefelden* perçoit cette racine avec une aiguille particulière, & il faisoit l'extirpation de la tumeur en la liant des deux côtés. Plusieurs chirurgiens se servent, dans cette opération, d'une espèce de ciseaux courbes qui sont très-commodes pour cet usage.

Enfin la ligature a lieu lorsque les *amygdales* ne tiennent au gosier que par un pédicule mince; on peut appliquer cette ligature à l'aide de divers instrumens. Cheselden, & plusieurs autres praticiens, employoient pour cet effet une sonde: on serre ou on renouvelle le lien tous les jours jusqu'à ce que la portion skirreuse & corrompue de l'*amygdale* soit tombée; ce qui arrive ordinairement au bout de trois ou quatre jours, lorsque la ligature a été bien faite, & selon que le pédicule de la tumeur est plus ou moins gros. Il ne faut pas oublier d'assujettir avec un emplâtre les bouts du fil ou de la ligature sur la joue, de peur qu'ils ne glissent dans la gorge.

3°. *Des ulcères aphtheux des* amygdales.

Les *amygdales* sont sujettes à des ulcères dont les uns sont benins, & en quelque sorte naturels à ces organes, ainsi qu'aux autres glandes superficielles de la bouche, & les autres malins & du plus fâcheux augure. Ces ulcères portent communément le nom d'*aphthes* ou de chancres. Nous nous bornerons ici à parler uniquement de ceux qui attaquent les *amygdales*, & à en indiquer le traitement local. On trouvera au mot *aphthes* tous les détails qu'on peut désirer concernant ces sortes d'ulcères en général, ainsi que sur les différentes espèces de maladies dont ils sont proprement un symptôme.

Les aphthes ou les ulcères benins des *amygdales* sont petits, peu profonds, accompagnés de peu de douleur & d'inflammation, presque toujours exempts de fièvre, & d'une si légère conséquence, qu'ils ne méritent presque aucune attention, la nature suffisant pour les dissiper.

Les ulcères malins des *amygdales* sont, au contraire, larges, creux, sales, fétides, & remplis d'une humeur qui est tantôt blanche, tantôt jaune, brune, noire ou livide, & tellement compacte, qu'elle adhère à la superficie de l'ulcère en manière de concrétion. Cette croûte ou cette eschare est plus ou moins épaisse, selon que l'ulcère subsiste depuis plus ou moins de temps, qu'il a fait plus de progrès, ou qu'il est d'un plus mauvais caractère; elle est ordinairement bordée d'un cercle rouge & enflammé, accompagné d'une douleur qui se fait sentir le long des vaisseaux engorgés & environnans, comme dans le charbon, & d'une multitude de petites pustules qui paroissent successivement autour de la circonférence de l'ulcère, & qui, se confondant bientôt avec lui, augmentent considérablement son étendue.

Il paroît qu'il n'y a point de pays ni de saison dans lesquels les hommes soient absolument exempts des ulcères malins des *amygdales*; mais il est assuré que ces ulcères surviennent beaucoup plus fréquemment dans quelques contrées que dans d'autres, dans certaines constitutions de l'air qu'en tout autre temps. On peut dire, par exemple, que cette maladie est presque endémique dans les cantons bas, humides, & marécageux, tels que les Pays-Bas, la Zélande, &c., & qu'elle a formé, à différentes époques & en divers lieux, des épidémies extrêmement meurtrières, auxquelles on a donné plusieurs dénominations, telles que celle d'*ulcère syriaque*, &c., & que les médecins de ce siècle ont décrites généralement sous le nom de *mal de gorge gangreneux*. C'est principalement dans les climats chauds, & dont le sol est en même temps très-bas & sujet aux inondations, que ce mal paroît s'être toujours montré avec le plus de fureur. *Aretée*, qui avoit sans doute eu de fréquentes occasions de l'observer à ce dégré extrême dans les îles de la Grèce, & sur-tout dans la basse Egypte, nous en a laissé une excellente description (1) sous le nom d'*Ægyptia ulcera*.

Lorsque l'ulcère s'étend vers le haut, dit cet illustre médecin, il consume bientôt le voile du palais, la luette, ensuite la langue, les gencives, les ligamens des mâchoires (χαλινὰς), & les dents qu'il noircit & ébranle dans leurs alvéoles. L'inflammation gagne le cou, & pour lors le malade succombe en peu de jours sous la violence de la fièvre & de l'inflammation. Si l'ulcère gagne la trachée-artère en descendant vers la poitrine, il suffoque le malade dès le même jour; le cœur ni les poumons ne pouvant, dit-il, supporter la fétidité de l'ulcère, ni la sanie qui en sort.

Les enfans qui n'ont pas encore atteint l'âge de puberté sont beaucoup plus exposés à cette maladie qu'on ne l'est dans toute autre partie de la vie. Les jeunes filles en ressentent aussi très-souvent les atteintes avant d'être réglées.

Le traitement de cette espèce d'ulcère est en partie commun aux autres affections inflammatoires des *amygdales*, & en partie propre à la maladie dont il est ici question. Les remèdes généraux qui servent pour l'inflammation & la suffocation, sont les boissons délayantes & antiphlogistiques, les lavemens, les cataplasmes, & les fomentations de même nature, les embrocations, les ligatures, &

(1) ARÉTÉE, *lib.* 1, *cap.* 9.

les ventouses. Au sujet de la saignée, on ne doit jamais perdre de vue que cette affection étant d'un caractère essentiellement putride, il y auroit en général un très-grand danger à la répéter & même à la mettre une fois en pratique sans la plus grande nécessité. Les saignées locales, telles que celles qu'on pratique par le moyen des scarifications, l'application des ventouses & des ligatures faites autour des membres, sont de tous les moyens propres à dégorger la partie affectée & à en détourner le sang, ceux dont l'effet est le plus certain & le plus heureux.

Il est aussi très-important de toucher l'ulcère avec les linimens les plus stimulans & les plus énergiques; car le plus ordinairement on doit plus attendre ici de l'art que de la nature; lorsqu'il survient un écoulement intérieur de matière purulente, les parties saines sont bientôt ulcérées, & le mal, se propageant vers les organes principaux de la vie, met en peu de temps le malade au tombeau.

Il seroit donc à propos, si la situation des parties le permettoit, de cautériser l'amygdale qui est affectée; mais cette opération étant impossible, ou très-difficile, on emploiera des remèdes équivalens au cautère actuel, pour dessécher l'ulcère, arrêter ses progrès, & en faire tomber la croûte. Les meilleurs dont on puisse se servir, dit *Arétée*, sont l'alun mêlé avec du miel, la noix de galle, les balaustes séchées, pulvérisées, & mêlées avec de l'hydromel, ou qu'on peut même souffler sur l'ulcère avec un petit roseau, une plume, ou un chalumeau.

On peut aussi, ajoute-t-il, mettre en usage la calcite calcinée, la cadmie triturée avec du vinaigre, ou deux parties de cadmie sur une de racine de *rhubarbe*, dans quelque liqueur convenable. Il faut cependant observer de ne point comprimer l'ulcère; car on augmenteroit par-là l'engorgement de la partie, l'humidité de la plaie & ses progrès. Si l'eschare est déjà consumée ou enlevée, & que l'ulcère paroisse rouge, le malade court risque de tomber en convulsion; car les nerfs de la plaie se trouvant alors immédiatement à nu, acquièrent une sensibilité extrême; & dans ce cas ils peuvent, par sympathie, exciter le plus grand trouble dans les mouvemens de l'économie animale. Il faut donc fomenter & ramollir les parties avec du lait & de l'amidon appliqués en bouillie très-claire, ou bien avec les sucs ou les crêmes de tisane, de graine de lin, ou de fénu-grec. Avant de finir, je dois observer, dit *Arétée*, de qui ont été extraits plusieurs de ces détails, que la luette est quelquefois rongée jusqu'au palais, & les *amygdales* & l'épiglotte consumées jusqu'à leur racine, d'où il résulte un vide & une cicatrice si considérables, que le malade ne peut ni boire ni manger, & rend par le nez tout ce qu'on lui donne, ce qui le met en danger de périr. Cette maladie, décrite par *Aretée*, est rare parmi nous. *Voyez* le Dictionnaire de médecine de James. (*V. D.*)

AMYGDALES. (*Pathol. véter.*) Les *amygdales* sont des glandes placées dans l'arrière-bouche; mais on nomme encore ainsi les tumeurs & les abcès qui se forment dans ces glandes, dans l'esquinancie & la gourme, comme on nomme *parotides* les tumeurs aux glandes de ce nom. L'inflammation & la tuméfaction des *amygdales* est plus à craindre que celle des parotides, parce que, placées intérieurement, elles peuvent gêner la respiration & donner lieu à la suffocation. Il est rare, au surplus, que les unes & les autres ne le soient pas en même temps. Elles sont quelquefois le siège d'ulcères chancreux & de tumeurs charbonneuses. (*Voyez* CHANCRES, CHARBON, ESQUINANCIE, GOURME.) (*M. HUZARD.*)

AMYDRYASIS ou MYDRIASIS. (*Voyez* MYDRIASE, MAL. DES YEUX.) (*M. CHAMSERU.*)

AN. *Annus.* (*Hygiène.*) Révolution, période. (*Voyez* ANNÉE.) (*M. MACQUART.*)

AN. (*Constitution médicale des années.*) (*Voyez* ANNÉE.) (*M. DE LAGUERENNE.*)

ANA. (*mat. méd.*) Le mot *ana* a été employé par Hippocrate & par d'autres médecins grecs, pour désigner une quantité égale de diverses drogues qui entrent dans une formule. On a quelquefois tiré de ce mot l'adjectif *anatique*, pour signifier une égale quantité, ou une proportion égale. R. *Anaticam quantitatem. Voyez* l'abréviation *aa.* (*M. FOURCROY.*)

ANA, ANAS, ANE. (*Art vétérinaire, histoire des animaux.*) On a long-temps attribué à *Ana*, que les uns disent belle-mère d'Esaü (1), & les autres, en plus grand nombre, fils de Sébéon ou Sibon, neveu d'Esaü (2), la découverte de la méthode de faire produire des *mulets;* mais il paroît que ce qui a occasionné cette erreur, c'est que les traducteurs ont confondu les *mulets* avec les *bains chauds*, dont le nom, en langue hébraïque, est le même. Voici la traduction ordinaire du passage de la Genèse qui a donné lieu à cette opinion : *Iste est ANA, qui invenit MULOS in solitudine, quum pasceret asinos Sebeon patris sui*, chap. xxxvj, vers. 24. Mais la Vulgate a mis *AQUAS CALIDAS* à la place de *MULOS*. Il est certain en effet qu'à cette époque de l'Ecriture Sainte il n'y avoit pas de chevaux dans la Palestine, non plus que dans les nombreux troupeaux des patriarches; ils vinrent plus tard d'Egypte dans la Terre promise, & d'ailleurs la loi défendoit aux

(1) *Michaëlis*, *Hartmann.*
(2) *Winter*, *Bochart*, *Hebenstreit*, *Brugnone.*

israélites de tenter aucun mélange d'espèces différentes. (*Voyez* MULET.) (*M. HUZARD.*)

ANABROCHISME. (*mal des yeux.*) *Anabrochismos* ou *anabrochismus*, ἀναβροχισμὸς ou αναβρογχισμὸς, de βρόχος, *nœud coulant*, (*laqueus & illaquatio.*) L'*anabrochisme* est une opération que l'on fait sur le poil des paupières qui offensent les yeux. « Elle consiste, est-il dit dans le Dictionnaire de James, à engager les poils qui » sont de trop dans une espèce de nœud, au » moyen d'une aiguille enfilée avec du fil fin en » double, ou avec un cheveu, après avoir passé » l'aiguille à travers la partie externe des paupières, près du poil ». Cette description n'est pas assez claire pour faire comprendre, soit le mode, soit le but de l'opération.

« On propose, suivant Celse, liv. 7, chap. 7, » de traverser le bord de la paupière, près des » cils, avec une aiguille portant en double un » cheveu de femme dont l'anse doit servir à ra» mener le poil dans le trajet de l'aiguille, pour » le diriger à l'extérieur, & l'y fixer ». Tel est l'abrégé du récit de Celse. Il pense, 1°. que cette opération n'est applicable qu'à de longs cils, tandis que lorsqu'ils offensent ainsi l'œil, ils sont généralement courts; 2°. que s'ils se trouvent en nombre, il faut supposer pour chacun une semblable opération qui ne pourroit se supporter; 3°. que quelque précaution que l'on prenne pour fixer le cil à l'extérieur, il peut aisément se dégager du trajet où on l'a détourné, pour fixer & reprendre sa première place. Ces réflexions sont les plus modérées que l'on puisse faire sur une opération ridicule, dangereuse, en quelque manière impraticable, & que Galien cite cependant comme ayant été décrite par Hippocrate. (*De diætâ in acutis.*)

J'ai bien médité ce que porte à cet égard le texte d'Hippocrate. Quoiqu'il y soit question d'une opération manuelle, applicable à la trichiaise, qu'il appelle *trichose*, *trichæsis*, je ne la trouve pas semblable à l'*anabrochisme*, tel que Celse l'explique, & qu'il est clairement exposé dans le *Lexicon Gorræi*. En outre la description, quelle qu'elle soit, présente des obscurités. Il m'a paru impossible de faire connoître exactement le mode & le but de l'opération proposée. (*Voyez* TRICHIAISE.)

Paul d'Ægine approuve l'*anabrochisme* dans le cas où il n'y a qu'un, deux ou trois poils qui irritent l'œil; je doute qu'il ait eu l'expérience de cette opération, non plus que Celse, qui paroît n'avoir été qu'historien en médecine, & non praticien. Au reste, Paul décrit au long l'*anabrochisme avec quelque obscurité*, selon le Dictionnaire de James. Mais si l'on rapproche le même article pris dans le *Lexicon Gorræi*, on trouvera que le texe des médecins grecs en reçoit plus de clarté. Sa description s'accorde avec celle de Celse. (*M. CHAMSERU.*)

ANABROSE. *Anabrosis*, ἀνάβρωσις, d'ἀναβρώσκω, dévorer. Corrosion ou exésion des parties solides par une humeur âcre. Ce mot signifie la même chose que *diabrosis*. (*Voyez* DIABROSE.) Galen. loc. aff. l. 5, c. 5. & meth. méd. l. 4, c. 1. (*M. CHAMSERU.*)

ANACAMPSEROS. (*Mat. méd.*) C'est le nom que J. Bauhin a donné à la plante nommée orpin. (*Voyez ce mot.*) (*M. FOURCROY*).

ANACAMPSEROS. (*Mat. Med.*) *Pline* nommoit *anacampseros* une herbe magique, dont le seul contact produisoit ou renouveloit l'amour. On l'employoit dans la préparation des philtres. Cette plante est-elle la même que celle qu'on nomme aujourd'hui de ce nom, & qui est une espece d'orpin? *Voyez ce mot.* (*M. FOURCROY*).

ANACAMPSEROS. (*Hygiène & matière médicale vétérin.*) (*Voyez* JOUBARBE DES VIGNES.) (*M. HUZARD.*)

ANACARDE. (*Mat. méd.*) L'*anacarde* est un fruit des Indes orientales, ayant la forme du cœur d'un oiseau, & provenant d'un arbre nommé *anacardium longifolium* par M. la Marck, & qu'il soupçonne être le *semecarpus anacardium* de Linnéus. Aux fleurs de cet arbre qui est grand, droit, & d'un beau port, succèdent des fruits ovoïdes, comprimés latéralement, ou des espèces de noix dont l'écorce est lisse, rouge, & ensuite noire. Ces fruits sont placés à l'extrémité de la base du calice, épaissie & devenue charnue après la floraison. L'écorce de la noix d'*anacarde* est double, & contient, dans une espèce de diploë, un suc visqueux, noir, âcre, & caustique. Sous cette écorce double est un noyau dont l'amande est très-douce & d'une saveur très-agréable.

Cette amande sert de nourriture aux habitans des Philippines; ils la mangent après en avoir rôti & séparé l'écorce; on la confit dans du sel, on l'assaisonne avec le sucre.

Le suc caustique qui se trouve dans la duplicature de l'écorce de ce fruit, est employé par les mêmes habitans pour ronger les condylomes, les verrues, les excroissances, les tumeurs scrophuleuses, le dents cariées les ulcères des bestiaux; il paroît même qu'ils en font usage dans les dartres & les feux du visage. Ce suc, mêlé à la chaux vive, sert encor à marquer le linge d'une manière indélébile; on fait une très-bonne encre avec ce fruit vert, que l'on mêle avec du vinaigre & de la lessive, suivant le rapport des voyageurs.

L'*anacarde* des boutiques, ou le noyau, entier est regardé comme très-échauffant, très-pénétrant, incisif, &c. Les arabes le recommandoient dans la paralysie, l'apoplexie séreuse. On en préparoit autrefois une confection précieuse qu'on décoroit du nom de confection des sages. G. Hoffmann assure qu'elle mérite mieux le nom de confection

des foux, parce qu'elle fait perdre la mémoire & la raison à ceux qui en font un usage fréquent. Cependant l'*anacarde* passoit autrefois pour exciter toutes les fonctions de l'esprit, & sur-tout la mémoire.

Linnéus, dans sa matière médicale (édition de Schreber, 1782), distingue deux espèces d'*anacarde*; il nomme la première *anacarde* occidentale; c'est le *kapa mava* de Rheede & l'*acajou* de Pison; nous en avons parlé au mot *acajou*, (voyez ce mot.) La seconde espèce, qu'il appelle *anacarde* orientale, est l'*avicennia tomentosa* des GENERA. Il paroît que cette espèce est celle dont il est question dans cet article. (*M. FOURCROY.*)

ANACARDE (*Education physique.*) *Anacardium.* C'est le nom d'une sorte d'amande qui nous vient des Indes Orientales, où elle est produite par un grand arbre nommé *anacardier.* On en fait usage en médecine & en chirurgie comme d'un purgatif & d'un caustique. On a cru aussi y reconnoître des vertus qui disposent les organes des sens à aider les sensations, la perception, la mémoire, l'imagination, & l'intelligence. Hoffman rapporte sur cela une observation bien singulière. Un homme ignorant, stupide, & incapable d'instruction, fit usage de l'électuaire d'*anacarde*, & en peu de mois ses facultés intellectuelles se développèrent : il étudia, & devint bientôt si savant, qu'il obtint une chaire en droit : mais quelques années après, il devint si altéré & si sec, qu'il buvoit tous les jours jusqu'à s'enivrer. Il devint inutile à lui-même & au public, & mourut misérablement. Ce médecin ajoute avoir vu des gens devenir maniaques pour en avoir fait usage, & d'après ces observations il donne à cet électuaire le titre de *confection des sots.* Un grand nombre de médecins ont aussi condamné son usage; mais avec leur principe on proscriroit tous les remèdes un peu violens. Il est certain que les substances alimentaires & vénéneuses portent toutes des impressions plus ou moins marquées sur l'esprit; reste à savoir si les effets dangereux qui se joignent à leurs vertus salutaires, proviennent de la substance qui produit celles-ci, ou d'autres causes; si, par exemple, le professeur en droit précédent est mort de l'usage de l'*anacarde*, ou de son ivrognerie? Il s'agiroit en outre de savoir se rendre maître des bons effets des substances énergiques par des doses & des procédés convenables. Pour cela il faudroit des expériences, & on ne risqueroit guère de les faire sur des hommes stupides; on pourroit même les faire aussi sur des animaux qui ont beaucoup d'instinct, comme les chiens. (*M. VERDIER.*)

ANACARDE. (*Anacardium officinarum.*) (*mat. médic. vétérin.*) On lit dans le *Dictionnaire de médecine, de chirurgie, & de l'art vétérinaire*, publié en 1772 par une société de médecins, que l'on peut se servir du suc mielleux contenu dans les petits creux de l'écorce de ce fruit, pour mondifier les ulcères des bestiaux. Nous possédons une foule de plantes indigènes, dont le suc ou la décoction peuvent être substituées très-avantageusement à l'*anacarde*, trop rare & trop cher pour les cultivateurs; telles sont l'*aigremoine*, l'*éclaire*, la *bétoine*, les feuilles de *noyer*, d'*ortie*, de *ronce*, &c., qui se trouvent par-tout & à bas prix. Nous ne cesserons de répéter que la médecine vétérinaire n'a de mérite réel, qu'autant qu'elle est proportionnée à la fortune des propriétaires & à la valeur des animaux malades. (*M. HUZARD.*)

ANACARDE. (*Jurisp. de la pharm.*) *Anacardium* ou *fèves de malac.* C'est une espèce de fèves qu'on nous apporte des grandes Indes, & qui est de quelque usage en médecine. C'est le fruit d'un arbre nommé anacardier. Il nous vient sur-tout du Malabar & des isles Philippines.

Pour que les *anacardes* soient bonnes, elles doivent être grosses, nouvelles, bien nourries, & cependant sèches, & l'amande doit en être blanche.

C'est un bon purgatif, mais qu'il seroit imprudent d'employer sans l'avis d'un habile médecin, qui en connoisse la vertu énergique. On en tire une huile qui a la propriété de celle d'acajou. Les apothicaires en font aussi leur miel anacardin.

Les épiciers-droguistes de Paris donnent aux noix d'acajou le nom d'*anacardes antarctiques*, sans doute à cause de quelque ressemblance entre ces deux violens purgatifs. De là on a distingué, dans ce commerce, deux sortes d'*anacarde*, l'*oriental* & l'*occidental.*

Les *anacardes* ont été taxées pour les droits d'entrée par les anciens tarifs des drogueries & épiceries, depuis celui de 1542. Le pied commun de ces droits revenoit à 2 liv. 7 s. 4 d.; mais ils ont été réduits à 35 sous le cent pesant, par le tarif de 1664, en faveur du commerce. (*M. VERDIER.*)

ANACATHARSE, *Anacatharsis.* (*Ordre nosologique*), genre 262 de Sauvages, & 198 de Sagar. On désigne ainsi l'expectoration constante & notable de mucus, ou de lymphe, ou d'une humeur quelconque, que la toux accompagne. Le mot *anacatharse* a été employé par Galien. (*V. D.*)

ANACATHARSE (*Méd. Prat.*), mot tiré du grec. Hippocrate & les anciens médecins se servoient de cette expression pour les évacuations de la poitrine par les crachats. Plusieurs médecins modernes en s'en tenant à la signification précise du mot, qui est *purgation par en haut*, ανα καθάρσις, l'étendent à toutes les évacuations qui se font par en haut, telles que l'expectoration, le vomissemens, la salivation, &c. (*M. CAILLE.*)

ANACATHARTIQUES. (*Mat. méd.*) Quel-

ques auteurs de thérapeutique ont donné le nom d'anacatharsis à l'évacuation de toutes les humeurs par les parties supérieures, considérées ensemble; comme celles qui sortent par l'éternuement, la sputation, l'expectoration, & le vomissement; telle est la définition de Blancard; mais les anciens n'avoient employé ce mot que pour désigner l'évacuation par les poumons, & les bons effets de l'expectoration. On nomme *anacathartiques*, les remèdes qui sont propres à produire ces évacuations. (*M. FOURCROY.*)

ANACHITES. (*Mat. méd.*) Pline décrit ou plutôt indique, sous le nom d'*anachites*, une espèce de pierre précieuse qu'on portoit sur soi en amulette, pour se préserver de la contagion, de la folie, des frayeurs, & de plusieurs passions. On ne sait point ce que c'est que cette pierre; il est vrai qu'il n'y a rien à regretter, si l'on n'en faisoit pas d'autre usage que celui que nous annonçons. (*M. FOURCROY.*)

ANACOLLEMATA. (*Mat. méd.*) On nommoit ainsi autrefois les remèdes conglutinans, *conglutinantia*, tels que les visqueux, les incrassans, propres à épaissir, à agglutiner, qu'on appliquoit sur les différentes parties de la face dans les fluxions; le blanc d'œuf faisoit la base de ces médicamens, dans lesquels entroient les terres bolaires, les farines, l'alun, les acides, le fer, l'opium, &c. On en trouve beaucoup de recettes dans les anciens auteurs de pharmacie. (*M. FOURCROY.*)

ANACOLLEMATES. (*Mat. méd. vétérin.*) Les *anacollemates* (*anacollemata*) étoient des préparations médicamenteuses, quelquefois très-composées, que les anciens vétérinaires employoient pour réunir & conglutiner les parties divisées. Ces remèdes sont absolument les mêmes que ceux que nous connoissons sous le nom de *glutinans* ou *agglutinatifs*, & ils sont, comme eux, partie de la classe des *vulnéraires*.

Absirte en indique un dans lequel entroit la fleur de nitre, la grande bette, le safran, le poivre blanc, l'encens, les escargots, les avelines, &c. *Vegèce*, dans son quatrième livre, a fait un chapitre particulier de ces remèdes, & en rapportant l'*anacollemate* prescrit par *Absirte*, il en indique un beaucoup plus composé encore. Il observe néanmoins, & avec raison, que l'*anacollemate* le plus efficace, est le *sang* même de l'animal blessé, avec lequel on frotte les parties malades. En effet, le sang en se desséchant, resserre, comprime les parties environnantes & les lèvres de la plaie dont il facilite ainsi la réunion. Ce moyen, toujours employé par la nature, l'est souvent encore par un grand nombre de maréchaux, dans le cas d'*écart*, d'*effort*, & toutes les fois qu'il y a distension violente dans les parties. On emploie le sang seul ou mêlé avec de l'eau-de-vie. Son usage, au surplus, n'est pas aussi inutile que quelques auteurs modernes ont voulu le faire croire, & c'est sans doute faute d'en avoir attentivement observé les effets qu'ils l'ont proscrit. (*Voyez* SANG.)

Les substances gommeuses, térébenthinacées & poixeuses, sont les *anacollemates* dont les vétérinaires font le plus d'usage aujourd'hui. Celui qui réussit le mieux, & qui est le moins dispendieux, est un morceau de toile trempé dans de la poix liquéfiée au feu, & appliqué chaud sur la partie malade, dont on aura rasé ou coupé les poils de très-près. Il ne tombe ordinairement que lorsque les nouveaux poils, en poussant, le chassent devant eux & l'éloignent de la peau. *Voyez* CONTUSION, ECART, EFFORT, PLAIE, VULNÉRAIRES, POIX, TÉRÉBENTHINE. (*M. HUZARD.*)

ANACOLLÈME. (*Maladie des yeux.*) *Anacollema*, ἀνακόλλημα. Ce mot vient de κόλλα, *gluten*, colle, & signifie un médicament qui dans les maladies des yeux s'applique sur le front & s'y *agglutine* en quelque sorte pour réprimer les fluxions. Gallien donne plusieurs formules de ce médicament, dont la préparation doit avoir pour base, soit le blanc d'œuf, soit d'autres substances qui adhèrent à la peau en se desséchant. Voyez les passages de cet auteur, cités dans le *lexic. castel.*

Les topiques que l'on étend sur le front doivent appartenir, par une dénomination générique, aux remèdes frontaux. (*Voy.* FRONTAL.) Mais ceux-ci comprennent des applications très-variées, selon différentes indications très-opposées. Voyez la *Pharmacop. extemporanée* de FULLER, édit. de BARON. Au lieu que les topiques, exclusivement appelés par les anciens *anacollemata*, sont d'espèce astringente. (*M. CHAMSERU.*)

ANA COLUPPA. (*Mat. méd.*) C'est, suivant l'*Hortus Malabaricus*, une plante semblable à la renoncule, quoique corymbifère & à quatre pétales. Son suc mêlé avec le poivre, calme, dit-on, les accès d'épilepsie, & c'est le seul remède connu contre la morsure du petit serpent nommé *cobra capella*. (*Diction. d'histoire naturelle.*) (*M. FOURCROY.*)

ANA COMPTIS. (*Mat. med.*) C'est un arbre de Madagascar, dont les feuilles ressemblent à celles du poirier, & dont le fruit plus long & moins gros que le doigt, d'une couleur brune tachetée de gris, contient un suc blanc qu'on emploie dans le pays pour faire cailler le lait de vache. (*M. FOURCROY.*)

ANACTORIUM. (*Mat. méd.*) Quelques auteurs anciens donnoient le nom d'*anactorium* au glayeul commun. (*M. FOURCROY.*)

ANADENDRON. (*Mat. méd.*) Les auteurs de matière médicale qui ont étudié la synonymie, ont cru que le mot *anadendron* a été donné par les anciens à une espèce de guimauve, *althæa*. (*M. Fourcroy.*)

ANADROME. (*Médecine pratique.*) *Anadrome*, ἀναδρομὴ, de δρεμω, ancien verbe grec qui signifie *couler*. Ce mot, dans le sens d'Hippocrate, signifie le transport des matières morbifiques qui causent les douleurs, des parties inférieures du corps humain aux supérieures. Cet accident est toujours regardé comme un mauvais présage, parce que les humeurs âcres ne sauroient faire autant de mal sur les extrémités, que lorsqu'elles se jettent sur les viscères. *On doit mal augurer de la contorsion de l'œil, qui survient après que les douleurs ont quitté les lombes.* Prorrhet. liv. 1..... C'est sur-tout dans les coaques qu'Hippocrate insiste sur l'*anadrome*. » Les douleurs qui quittent les lombes pour se » porter vers la tête, pendant que le malade sent » un engourdissement dans les reins & une cardial- » gie, présagent un saignement de nez copieux » & des selles abondantes : ceux à qui ces accidens » arrivent, tombent ordinairement dans le délire ». J'extrais le dictionnaire de James. — Rien ne peut mieux servir à compléter la doctrine de l'*anadrome*, que la lecture des commentaires de L. Duret. Il met en principe que par-tout ou l'*anadrome* se manifeste, elle appelle la maladie & la douleur. Hippocrate dit avec raison, *que les crachats jaunes, mêlés de peu de sang, sont salutaires & avantageux dans les premiers jours d'une péripneumonie ; mais qu'ils le sont moins vers le septième jour & au delà.* Duret reconnoît dans cette lésion de la poitrine les phénomènes de l'*anadrome* : en effet, l'humeur s'est portée du foie aux poumons. Il recommande d'évacuer convenablement la matière de la congestion, afin de parvenir promptement à détendre, à dégager, à retablir l'organe affecté, & à empêcher par conséquent que les crachats, tels qu'ils sont décrits, ne se prolongent au delà du terme où ils doivent être moins favorables.

Ailleurs Hippocrate estime le siège de l'engorgement dans les poumons, à raison de celui de la douleur à l'extérieur ; & il dit que.... *la douleur fixée vers la sixième côte correspond à la lésion des lobes moyens*, qui, selon le même commentateur, consiste dans l'*anadrome* d'un sang plus épais ou plus abondant. S'il s'agit d'*un vomissement de sang, accompagné de beaucoup de fièvre, & d'une douleur au sein, à la poitrine, & au dos, maladie mortelle*, Duret remarque que l'hémorragie n'enlève pas la fièvre, dès qu'elle n'ôte pas l'inflammation ; ce qui tient au degré d'*anadrome* ou de réplétion locale. « Ceux qui » se portant bien éprouvent, pendant l'hiver, du » froid & de la *pesanteur* aux lombes, par une » cause légère, & lorsque toutes les fonctions se font » bien, sont menacés de sciatique, ou de douleurs » de reins, ou de strangurie ». Ce pronostic se vérifie souvent dans la pratique. Duret avertit que la *pesanteur* indique la disposition à l'*anadrome*, & de suite à la maladie. Hippocrate a observé *que la suppression des lochies, avec fièvre, surdité, & violent point de côté, amenoit une aliénation d'esprit incurable.* Duret rapporte alors cette lésion du cerveau à l'*anadrome* ou transport de l'atrabile vers la tête.

J'ai tâché de ne prendre en substance que ce qui appartient au génie de Duret, d'écarter la philologie, trop à la mode dans son siècle, & de me réduire aux idées les plus simples, par la méditation de son modèle.

Tous les phénomènes de l'*anadrome* peuvent s'expliquer par les sympathies nerveuses, & d'après les nouvelles découvertes sur le systême lymphatique. *Voyez* Sympathies, Métastase. (*M. Chamseru.*)

ANAGALLIS. (*Mat. méd.*) *Voy.* Mouron. (*M. Fourcroy.*)

Anagallis. (*Hygiène & matière médicale vétérinaire.*) (*Voyez* Mouron.) (*M. Huzard.*)

ANAGYRIS. (*Mat. méd.*) L'*anagyris fetida* de Linnéus, vulgairement nommé en françois *le bois puant*, est un arbrisseau de cinq à huit pieds de hauteur, qui ressemble au cytise, qui a des fleurs légumineuses jaunes, dont la carêne est fort alongée, & le pavillon très-court, qui fleurit au commencement du printemps. Il croît dans les pays chauds de l'Europe, & même sur les lieux élevés & secs des provinces méridionales de la France. Il peut faire l'ornement des bosquets, quoiqu'il craigne la gêlée ; aussi Duhamel conseilloit de le mettre en espalier & de le couvrir de paillassons.

Ses feuilles ont été regardées comme résolutives, & ses semences comme très-émétiques. On n'en fait point usage. (*M. Fourcroy.*)

ANALEPSIE. (*Hygiène.*)

Partie III. *Règles pour l'emploi des choses naturelles.*

Classe II. *Règles pour l'homme, considéré individuellement.*

Ordre II. *Usage des choses de la* 3^e^ *classe.*

Analepsis, seu renutritio.

C'est une partie de la médecine conservatrice, qui s'occupe de restaurer la santé après de grands délabremens, des accidens, de violens exercices, des maladies graves, ou un grand défaut de bonnes nourritures. Les moyens qu'on emploie sont ceux

qui ſont tirés de la claſſe des *analeptiques*. (*M. MACQUART.*)

ANALEPTIQUES. (*Hygiène.*)

Partie II. *Des choſes dites non naturelles.*

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I^er^. *Alimens.*

Les *analeptiques* ſont, relativement à l'hygiène, des ſubſtances purement nourriſſantes, qu'on emploie pour rendre les forces aux perſonnes qui relèvent de grandes maladies, qui ont été mal nourries, qui ſe ſont livrées à des travaux exceſſifs de corps & d'eſprit, ou qui ont ſouffert par de grandes évacuations. La matière médicale joint ſes ſecours à ceux que préſente l'hygiène dans de pareilles circonſtances. Les toniques, les cordiaux, les ſtomachiques, ſont utiles; mais il faut en uſer modérément. Le point important c'eſt de procurer des alimens doux, légers, qui ne fatiguent pas l'eſtomac, & qui ſe convertiſſent avec facilité en un chile pur & reſtaurant.

Les alimens qui auront ces qualités, doivent donc être regardés comme les plus importans *analeptiques*. Dans la ſérie de ces moyens, les meilleurs ſont les ſucs des viandes faites. Les gelées de volaille légèrement aromatiſées, des crêmes légères au riz, avec la fécule de pomme de terre, le ſagou, le chocolat, le lait approprié, le bon vin de Bourgogne & vieux, celui du Rhin, celui d'alicante, &c.

Il eſt très-important, dans l'uſage des *analeptiques*, de ſe méfier de l'appétit des convaleſcens, pour empêcher qu'ils ſe donnent des indigeſtions. *Voyez* CONVALESCENCE (régime de la).

Il faudra encore faire attention, lorqu'on emploiera ces moyens, ſur-tout pour les perſonnes dont nous venons de parler, de s'être bien aſſuré que les humeurs auront été ſuffiſamment évacuées, que la maſſe du ſang aura été bien épurée; il ne reſtera plus qu'à proportionner les ſubſtances *analeptiques*, à la force individuelle, à procurer de légers exercices, qui n'aillent pas juſqu'à exciter une trop forte tranſpiration, à ſavoir diſtraire des occupations ſérieuſes, & à procurer à la place, la gaîté & une diſſipation agréable. (*M. MACQUART.*)

ANALEPTIQUES. (*mat. méd.*) On appelle *analeptiques* les ſubſtances propres à réparer promptement les forces abattues; & ſous ce point de vue il y a deux claſſes d'*analeptiques*; les uns, en portant un ſtimulus rapide, relèvent avec vivacité le ton des fibres, raniment les forces, & augmentent en général l'énergie des mouvemens vitaux: tels ſont les vins vieux & généreux, & ſur-tout le vin de Bourgogne, les vins d'Eſpagne, les aromates, la thériaque, les teintures ou les liqueurs formées par l'alcohol, qui tient en diſſolution des ſubſtances chaudes, aromatiques, & en général les balſamiques, les aromatiques, les amers, & les aſtringens, &c.

La ſeconde claſſe des *analeptiques* comprend les matières nourriſſantes qui contiennent beaucoup de ſucs alimentaires concentrés ſous un petit volume, & dont la nature, très-voiſine de celle des humeurs du corps humain, en rend la digeſtion très-prompte & très-facile. C'eſt dans cette claſſe qu'il faut ranger les gelées de viandes blanches, les bouillons de poulet, de tortue, de grenouille, les conſommés, le chocolat, les décoctions de pain.

L'une & l'autre de ces claſſes de médicamens exigent des précautions & des connoiſſances exactes dans leur adminiſtration. Il faut d'abord, pour bien concevoir la néceſſité de ces précautions & l'art de les employer à propos, diſtinguer les différens états ou les différentes modifications de la foibleſſe dans les maladies.

La foibleſſe n'eſt ſouvent qu'apparente; telle eſt, par exemple, celle qui accompagne les fièvres inflammatoires, convulſives; c'eſt plutôt par la trop grande maſſe des liquides, par la plénitude des vaiſſeaux, par la tenſion des fibres, qu'eſt produite dans ce cas la ſenſation de la diminution des forces & de la difficulté des mouvemens. Alors les *analeptiques* fortifians feroient beaucoup de mal & augmenteroient cet état; les *analeptiques* nourriſſans ne produiroient aucun bien, & ne pourroient même pas être digérés. Mais dans la véritable foibleſſe, celle qui dépend de l'atonie des fibres, de l'inertie des liquides, qui accompagne l'épuiſement, qui eſt la ſuite des maladies longues, des travaux exceſſifs du corps & de l'eſprit, des veilles & des plaiſirs immodérés, des évacuations trop abondantes, de la maſturbation, l'on peut employer avec ſuccès les *analeptiques*. La précaution la plus importante dans leur adminiſtration, & ſans laquelle on n'en retireroit aucun avantage, c'eſt de les proportionner à l'état de l'eſtomac. Car il ne faut pas croire qu'il ſuffit de remplir de conſommés, de jus de viande, &c., des eſtomacs affoiblis, dont les forces digeſtives ſont épuiſées. De petites quantités d'alimens faciles à digérer, & de la claſſe des *analeptiques*, leur uſage ſouvent répété, leur aſſociation avec les *analeptiques* cordiaux, comme aſſaiſonnemens, le citron, le maïs le giroſle, la cannelle; voilà ce qui conſtitue leur adminiſtration prudente. (*M. FOURCROY.*)

ANALEPTIQUES NUTRITIFS, RESTAURANS. (*Hygiène vétérinaire.*) Ce feroit une très-grande erreur que d'imaginer & de croire que la langueur ou la deſtruction des forces naturelles de l'animal enſuite de quelque maladie opiniâtre, ou d'une marche longue & pénible, puiſſent être réparées par

l'action des remèdes qui stimulent les solides & qui animent la circulation des esprits ; il est des circonstances maladives où le cœur, les artères, & les nerfs jouissent de toute l'étendue de leur puissance motrice, & où cependant les animaux sont, ainsi que l'homme, dans un abattement entier ; la vigueur & la fermette réelle du corps & des membres dépend donc en partie, dans l'un & dans l'autre, de l'administration des substances dont l'assimilation supplée aux pertes qu'ils ont faites, & il est par conséquent indispensable de fournir, dans certaines occasions, à la masse les sucs nouveaux & bien conditionnés dont elle a besoin.

Les *analeptiques* n'offrent proprement que des secours alimenteux, & ce n'est que d'eux seuls qu'on peut espérer, dans les cas dont il s'agit, le rétablissement à opérer des forces languissantes ou éteintes. Celles du corps humain sont restituées dans leur état naturel, comme on l'a vu, au moyen des consommés, des bouillons gélatineux, &c. Celles du cheval le seront pareillement par une nourriture bien choisie, telle que le *foin* le plus fin & le plus délicat, formé du mélange des meilleures herbes, que nous avons indiqué au mot Alimens (pag. 821.) comme une nourriture très-salutaire ; les autres espèces, dont nous avons également parlé, n'étant point aussi appétissantes & aussi succulentes, & pouvant nuire à l'animal en santé, doivent par conséquent être absolument interdites & rejetées en ce qui concerne les animaux dans un état de convalescence.

Le *sainfoin* mêlé avec le premier de ces foins, la *luzerne* donnée en petite quantité, la bonne *avoine* mélangée avec une jointée d'*orge*, de *fénugrec* ou de graine d'*ortie* ; l'*eau blanchie* avec la *farine de fève* ou de *froment*, une poignée de ce grain donnée de temps en temps, les différens *gruaux*, l'*orge en vert*, les *carottes*, &c. sont, relativement aux animaux que nous envisageons, les véritables restaurans auxquels on doit avoir recours.

On peut y ajouter, en ce qui regarde les bêtes à cornes, les *raves* & les *navets* hachés & cuits, dont deux ou trois mesures égales à celle du picotin ordinaire leur suffiront chaque jour, ainsi que toutes les autres substances bonnes & nourrissantes qui leur sont familieres & propres dans les divers lieux & dans les divers climats.

Quant aux moutons & aux chèvres, en les alimentant pendant quelque temps des productions dont on restaure le cheval, productions qui sont infiniment plus substancielles que celles qu'ils paissent ou qu'on leur donne, on les rétablira bientôt.

Les omnivores & les carnivores seront restaurés avec toutes les substances *analeptiques* & *nutritives* qui conviennent à l'homme. On a observé que la viande crue & fraîchement tuée étoit un moyen très-prompt de rétablir les carnivores.

Les *analeptiques* s'emploient aussi en breuvages ou en lavemens, lorsque les animaux les refusent, ou lorsqu'un obstacle quelconque s'oppose à la déglutition. Dans le premier cas on fait des *bouillies*, des *panades* avec la fleur de farine de froment, la mie de pain, les jaunes d'œufs, & l'eau tiède, ou la décoction de son, de foin, ou de quelques autres plantes fourrageuses ; dans le second, on emploie plus communément le lait de vache, dans lequel on ajoute la farine, les jaunes d'œufs, &c. Il faut avoir l'attention de ne les donner qu'en petite quantité, qu'on répétera aussi souvent que l'animal paroîtra en avoir besoin.

Du reste, les *analeptiques* produisent un chyle copieux, & par conséquent une plus grande quantité de lait dans les femelles & de semence dans les mâles ; aussi les appelle-t-on *galactophores* dans le premier cas, & *spermatopés* dans le second ; mais quand on les emploie dans la circonstance de l'épuisement du malade, on ne doit les donner qu'avec le plus grand ménagement & la plus grande discrétion, & qu'après avoir surmonté exactement & détruit les causes morbifiques qui ont altéré les forces ; car leur administration avant ce temps accroîtroit inévitablement le mal, & en augmenteroit le danger ; d'ailleurs si dans tous les animaux attaqués de maladies graves, la digestion est constamment en défaut ; bien loin de tenter de les restaurer par la voie des substances les plus alimenteuses, qui se corromproient plutôt qu'elles ne nourriroient, on doit au contraire nécessairement les condamner & les tenir au régime & à la diète la plus sévère (*Voy.* Diète, Régime, Convalescence.)

Cet article est en grande partie extrait de la *matière médicale à l'usage des élèves des écoles vétérinaires, par M. Bourgelat.* (*M. Huzard.*)

ANALOGIE. (*Généralités de médecine.*) Expression tirée du grec, qui signifie, *discours sur les choses semblables.*

L'*analogie* est une manière de raisonner en comparant les choses qui ont certains rapports de ressemblances entre elles ; il y a cette différence entre l'*analogie* & l'induction, que dans l'*analogie* on tire des conséquences d'après des probabilités, au lieu que dans l'induction on tire les conséquences par un raisonnement direct, en passant du connu à l'inconnu. L'une fournit les conjectures, & n'est qu'un calcul de probabilités ; l'autre raisonne en enchaînant les faits, en remontant aux causes, enfin en prouvant l'identité de deux choses par leur rapport parfait à une troisième.

La médecine, dans tous les temps, a fait un grand usage de l'*analogie*, & quelquefois aussi un grand abus. Si des *analogies* bien saisies ont souvent contribué au progrès de l'art de guérir, il faut convenir aussi que de fausses *analogies* ont fait tomber les médecins dans de grandes erreurs, & ont été la source d'une grand nombre de systè-

mes dangereux. *Baglivi* a fait un chapitre exprès pour exposer les inconvéniens des fausses *analogies*, & combien elles avoient empêché les progrès de l'art.

Pour juger à fond d'un cas particulier qu'on ne connoît pas bien, on le compare avec un cas semblable, & l'on conclut de ce qu'on sait à ce qu'on ne sait pas. Les maladies sont souvent si obscures, leurs révolutions si compliquées, leur issue si douteuse, qu'on est obligé de deviner avant que d'avoir vu, & de se hâter d'appliquer les remèdes avant que de connoître la nature de la maladie. Pour trouver le plus haut degré de probabilité, on compare la maladie présente inconnue, avec des maladies qui se sont présentées avec des signes semblables; chaque circonstance de cette maladie, avec des circonstances qu'on a remarquées être semblables dans les maladies connues. Souvent même on ne fait choix des méthodes & des moyens curatifs, que parce qu'on en a remarqué de bons effets dans nombre de cas semblables, & qu'il est probable, par cette raison, qu'ils seront utiles dans le cas actuel.

Les règles auxquelles on peut assujettir l'usage de l'*analogie*, nous paroissent être les suivantes: premièrement, il faut, autant qu'on le peut, comparer les choses d'un même genre ou d'une même espèce, & saisir entre elles le plus grand nombre de ressemblances possibles. C'est en suivant cette règle que *Sydenham* conclut, par *analogie*, que le rhumatisme avec fièvre devoit être traité comme la pleurésie inflammatoire.

Secondement, l'observation doit toujours être la base de l'*analogie*; c'est en observant avec soin les différentes faces d'un objet qu'on y aperçoit plus ou moins de ressemblance avec un autre. C'est en suivant cette règle, qu'on a établi parmi les maladies, des classes, des genres, & des espèces.

Troisiemement. Plus le médecin a de connoissances, de sagacité, & de génie, plus l'*analogie* lui devient utile dans un grand nombre de cas, non seulement pour mieux connoître la nature d'une maladie, mais encore pour trouver les remèdes *propres* à la guérir. *Bacon* demande si on ne pourroit pas appliquer aux oreilles un instrument qui faciliteroit l'ouïe, comme les lunettes facilitent la vue: cet instrument est trouvé.

Après avoir exposé les avantages & les règles de l'*analogie*, il ne sera pas inutile d'en faire connoître succinctement les abus.

C'est par un abus de l'*analogie* que plusieurs chimistes ont cru que ce qui se passoit dans leurs fourneaux, se passoit de même dans le corps humain; ils n'ont pas voulu voir qu'il y avoit bien plus de différence que de ressemblance dans ces deux choses. C'est par un grand abus de l'*analogie*, que *Vanhelmont* a comparé le sang, dans la fièvre, à l'eau qui bout dans une marmite, & que comme on ne refroidissoit pas cette eau en en ôtant une certaine quantité, de même on ne diminuoit pas la fièvre par la saignée. Cette fausse *analogie* de Vanhelmont a infecté la médecine-pratique, d'une méthode meurtrière dans la manière de traiter la plupart des fièvres, sur-tout des inflammatoires, & il a fallu tout le génie de *Sydenham* pour détromper le public à cet égard.

C'est enfin par un très-grand abus de l'*analogie*, qu'on dit souvent, un tel a été guéri par tel remède; donc le même remède me guérira, puisque j'ai la même maladie. C'est ainsi que raisonne le peuple, & qu'il se trompe perpétuellement sur les ressemblances. (*M. Caille.*)

Analogie. (*Matière méd.*) L'*analogie* peut quelquefois être utile en matière médicale, & il faut ne pas négliger les lumières qu'elle peut fournir dans cette branche de l'art de guérir; mais aussi l'on doit rejeter les fausse lueurs d'un *analogie* trompeuse, qui ont pendant quelque temps défiguré cette science, & faire connoître les erreurs qu'elles ont occasionnées, pour les éviter désormais. On trouve dans l'histoire des médicamens une époque affligeante pour l'esprit humain, dans laquelle des *analogies* ridicules conduisoient la pratique de la médecine, & dictoient au médecin les médicamens qu'il devoit employer. Les erreurs de la chimie, de la divination, les prétentions ineptes des auteurs sympathistes, ont fait naître les signatures, les rapports, les sympathies. On trouvoit des *analogies* entre les métaux & les plantes, entre les plantes & les parties des animaux. La pulmonaire, l'hépatique, devoient agir sur les poumons & le foie, parce qu'elles avoient des rapports de forme, des ressemblances avec ces organes: parmi les pierres on reconnoissoit la même affinité avec les parties des animaux par la figure; l'ostéocolle devoit coller les os & former le cal. Un rapport entre les parties similaires de différens animaux n'étoit pas moins invoqué; les poumons des animaux devoient être des remèdes pectoraux dans les maladies des hommes. Le cœur & l'os qui s'y rencontre dans les quadrupèdes, devoient fortifier, donner du courage. La chair du lièvre ôtoit le courage; les organes du renard donnoient de la finesse, &c. En un mot les absurdités, les choses les plus ridicules étoient entassées, & les amulettes faisoient une partie essentielle de la médecine.

La physique expérimentale, la chimie, l'histoire naturelle, mieux cultivées, ont peu à peu détruit ces faux rapports & les erreurs qu'ils avoient fait naître. Quoiqu'il y ait encore quelque chose à faire dans ce genre, la plus grande partie de ces erreurs est dissipée, & il ne reste plus que quelques noms encore conservés dans les sciences par une longue habitude, qui en attestent l'existence. Mais en détruisant ces fausses *analogies*, la physique, la chimie, l'histoire naturelle, en ont fait trouver d'aussi véritables qu'elles sont importantes. La structure semblables dans les organe

les plus essentiels, comme celle des parties de la fructification dans les végétaux, se rencontre souvent avec des propriétés médicinales analogues. Ainsi, toutes les graminées sont nourrissantes ; la plupart des ombellifères sont échauffantes, sudorifiques, carminatives ; les labiées aromatiques, stimulantes, nervines ; les apocins, les solanées vénéneuses ; les crucifères âcres & anti-scorbutiques ; les malvacées relâchantes, émollientes ; les cucurbitacées rafraîchissantes, laxatives. Mais en admettant cette *analogie*, qui peut quelquefois être utile, il ne faut pas la porter trop loin : en effet, parmi les lis, dont la plupart sont relâchans & émolliens, on trouve la scille très-âcre & très-incisive ; la coloquinthe est à côté du melon & du concombre, &c. *Voyez* les mots DESCRIPTION, HISTOIRE NATURELLE, CARACTÈRES, &c.

Une seconde source d'*analogies*, plus pure encore & plus certaine que celle qui est tirée de l'histoire naturelle, comprend le rapport des substances dans leurs propriétés chimiques. Il est très-rare, pour ne pas dire qu'il est presque impossible, que deux matières de la même nature chimique n'aient pas les mêmes vertus. Tous les sels neutres sont incisifs, apéritifs, purgatifs ; tous les acides sont antiseptiques, rafraîchissans, diurétiques ; tous les bitumes sont pénétrans, stimulans, vulnéraires, nervins ; les mucilages fades sont tous relâchans, émolliens ; les extraits savonneux, apéritifs, fondans ; les farines, les fécules nourrissantes ; les odeurs vireuses narcotiques ; les aromatiques fétides antispasmodiques ; les aromatiques fragrans, stimulans, excitans, corroborans, &c. ; aussi plusieurs savans médecins ont divisé les médicamens d'après leurs propriétés chimiques, & ce sont leurs ouvrages qui servent le plus aux étudians. Telles sont les deux sources d'*analogies* utiles ; quoique déjà on y ait beaucoup puisé, elles fourniront encore à tous ceux qui voudront suivre ces recherches avec le soin qu'elles exigent, des connoissances précieuses à la matière médicale. (*M.* FOURCROY.)

ANALYSE. (*Mat. méd.*) L'*analyse* est, en général, la séparation des principes des corps, ou la décomposition que la chimie opère par ses expériences. Elle a montré aux savans, depuis surtout que la chimie a changé de face & est devenue infiniment plus exacte dans ses procédés, 1°. que parmi tous les corps naturels, les uns ne peuvent pas être décomposés ; 2°. qu'un grand nombre d'autres sont difficiles à décomposer ; 3°. qu'il en est qui se décomposent si facilement, qu'il est presque impossible de les avoir toujours dans le même état.

Les corps non décomposables, ou simples, relativement à nous, à nos moyens, à nos instrumens, sont le charbon pur, le soufre, le phosphore, les métaux, l'oxigène ou la base de l'air vital, l'hydrogène ou la base du gaz inflammable, l'azote ou la base du gaz azote atmosphérique, les terres.

Les corps plus ou moins difficilement décomposables, sont ceux qui ne sont que des combinaisons de deux des principes précédens, ensemble ou des composés binaires ; ces mixtes se laissent volatiliser par la chaleur sans se décomposer ; il faut, pour en séparer & en connoître les principes, employer un corps qui ait avec l'un de ces deux principes plus d'affinité qu'ils n'en ont ensemble. Tels sont l'eau, les acides minéraux, les acides métalliques, les sulfures métalliques, l'ammoniaque, & probablement les alcalis fixes, ainsi que les trois terres alcalines.

Enfin les corps les plus faciles à décomposer sont ceux qui sont des combinaisons ternaires, quaternaires, quinaires, &c., ou des composés de trois, de quatre, de cinq principes tout à la fois. Tels sont plusieurs sels neutres minéraux ; mais surtout telles sont les matières organiques végétales & animales qui ne restent que très-peu de temps dans l'équilibre des principes qui les constituent ; aussi les chimistes n'ont-ils commencé à devenir plus précis dans leurs recherches & moins trompés dans leurs résultats, que depuis qu'ils ont reconnu que l'analyse par le feu de ces êtres compliqués dans leur composition, ne donnoit point des principes tels qu'ils étoient dans leur formation. Il a fallu beaucoup de temps, beaucoup de travaux, & les lumières des nouvelles découvertes, pour faire apprécier la nature des changemens qu'éprouvent ces matières par l'action du feu & par la fermentation, & pour qu'il fût possible d'énoncer en peu de mots les résultats de la science chimique moderne sur tous les corps de la nature comparés entre eux.

Sans entrer ici dans tous les détails des utilités que les différentes branches de l'art de guérir doivent à la science de l'*analyse* ou à la chimie, je me bornerai à exposer ce que cette science a fait jusqu'à présent pour la matière médicale, & quelles espérances cette partie de la médecine peut concevoir d'après les progrès de la chimie moderne.

D'abord je crois pouvoir avancer que la chimie est celle des sciences naturelles ou physiques qui a déjà rendu le plus de services à la matière médicale, & qui lui en rendra encore de plus grands par la suite. Sans parler des remèdes héroïques qu'elle a fournis à la médecine, ni de l'utilité dont elle est pour l'art de prescrire les formules, elle a beaucoup éclairé l'histoire des propriétés des médicamens ; & quelques reproches que croient avoir à lui faire plusieurs médecins qui ne la considèrent que dans le temps où elle étoit couverte de ténèbres & remplie d'hypothèses, il est bien démontré aujourd'hui qu'elle peut répandre beaucoup de lumières sur l'action & l'administration des remèdes. Cette vérité a été si bien sentie par tous les auteurs de matière médicale, que la

plupart ont commencé leurs ouvrages par exposer les idées répandues dans ceux des chimistes, sur la nature des principes des corps, & sur leur manière d'agir dans l'économie animale. Geoffroy, Cartheuser, Neumann, Lewis, ont suivi cette méthode, & tous conviennent que les vertus des médicamens dépendent de leurs parties constituantes. On a donc essayé de chercher à connoître les propriétés des substances naturelles par leur *analyse*; mais dans ce travail, comme dans toutes les recherches humaines, on a commencé par produire un grand nombre d'erreurs, avant d'arriver à une seule vérité. Les expériences multipliées que les membres de l'académie royale des sciences ont faites en distillant un grand nombre de plantes à la cornue, ont servi d'abord à expliquer ces propriétés. C'étoit d'après la quantité différente de phlègme, d'huile, & de sel volatil qu'on en retiroit, qu'on jugeoit de leur énergie ou de leur foiblesse. On sentit peu à peu que cette espèce d'*analyse* étoit fort infidèle, & pouvoit faire commettre des fautes grossières, parce qu'elle donnoit des produits altérés par le feu, & qui n'existoient pas tels dans les végétaux : on commença bientôt à n'être plus aussi détaillé dans l'examen de l'*analyse* par le feu, & à ne plus expliquer l'action des remèdes par les produits de leur distillation. C'est à Neumann & à Cartheuser qu'on a cette obligation. Ces deux grands chimistes ont fait changer de face à la matière médicale, depuis qu'ils ont employé une autre espèce d'*analyse*, propre à indiquer la nature des différens principes immédiats contenus dans les végétaux & dans les animaux, sans qu'ils aient éprouvé d'altération. C'est par le moyen de plusieurs menstrues ou dissolvans, tels que l'eau, le vin, le vinaigre, & l'alcohol, qu'on retire ces principes tels qu'ils existent dans les composés végétaux, & qu'on en fait une *analyse* plus exacte & beaucoup plus sûre, qu'on ne le faisoit avant le travail des deux médecins que je viens de citer.

A mesure que cette science nouvelle a fait des progrès dans l'*analyse* des corps des trois règnes, elle a beaucoup éclairé la matière médicale, & elle a détruit un grand nombre d'erreurs qui altéroient cette partie de la médecine. C'est elle qui a fait connoître l'insolubilité des pierres précieuses, du cristal de roche, & des terres argileuses, dans nos humeurs. Elle a démontré l'identité de toutes les matières calcaires, & la nécessité de ne se servir que de la plus pure. Par son moyen, on a mieux connu les substances salines, & sur-tout la magnésie, & les sels neutres dont elle fait la base; on n'a plus employé le même sel sous plusieurs dénominations, & en lui attribuant des propriétés différentes. Elle a sur-tout appris, dans ces derniers temps, que les os fossiles des quadrupèdes & des poissons, tels que l'unicornu, les glossopètres, n'étoient point des absorbans, comme on le croyoit autrefois, puisqu'ils sont composés d'acide phosphorique & de chaux, & que cette espèce de sel neutre phosphorique calcaire ne peut être décomposé par les acides des premières voies. Elle a prouvé que les véritables absorbans calcaires du règne minéral formoient, avec les aigres de l'estomac, un sel neutre amer, qui devenoit purgatif. L'usage des alcalis & des acides, en médecine, est devenu plus sûr & plus éclairé depuis que des expériences chimiques répétées ont fait connoître la manière dont ces sels agissent sur nos humeurs, & en particulier sur le sang, la lymphe, & la bile. La propriété antiseptique des acides bien démontrée par Pringle & Macbride, est devenue plus authentique, & en a fait multiplier l'usage avec beaucoup de succès. On a beaucoup mieux connu l'action des alcalis concentrés & dans l'état de *pierre à cautère*, depuis qu'on a découvert qu'ils agissoient en dissolvant la substance même de la peau, & en formant avec elle une combinaison chimique particulière. On sait, d'après la nature gazeuse & caustique de l'ammoniaque ou l'*alcali volatil pur ou fluor*, combien son administration exige de précautions, & quelle est l'action vive & pénétrante qu'il exerce sur nos organes. La nature des poisons minéraux ayant été bien établie par les recherches exactes de la chimie, on a bientôt eu les véritables moyens de s'opposer à leurs dangereux effets, en les dénaturant & en leur faisant perdre leur causticité : ce service a été rendu à la médecine par Navier. C'est encore la chimie moderne qui a trouvé l'art de purifier l'air altéré, d'en obtenir un plus respirable & beaucoup plus pur que celui qui constitue l'atmosphère; c'est à elle que l'on doit l'usage de l'air fixe des Anglois, ou acide carbonique des chimistes françois, dans les maladies putrides. Enfin elle a multiplié le secours que la médecine peut tirer des matières métalliques; & après avoir instruit les médecins sur la nature des principes contenus dans les eaux minérales, elle leur a fourni des moyens d'en préparer d'artificielles, & de leur donner le dégré d'activité nécessaire pour remplir les diverses intentions qu'ils se proposent dans le traitement des maladies. N'est-il pas démontré, d'après ces exemples choisis parmi un beaucoup plus grand nombre qu'il seroit aisé de réunir, que la chimie a rendu de très-grands services à la matière médicale, relativement aux médicamens que fournit le règne minéral, & qu'en poursuivant ces recherches, les médecins chimistes détruiront plusieurs autres erreurs qui subsistent encore dans cette partie de l'histoire des médicamens, & découvriront d'autres vérités importantes. Pour prendre une idée encore plus grande de l'importance de la chimie pour la matière médicale du règne minéral, on peut consulter l'ouvrage posthume de Roux (1), qui peut être regardé comme un

(1) Histoire naturelle, chimique, & médicinale des corps des trois règnes de la nature, ou Abrégé des œuvres chi-

commentaire très-détaillé & très-bien fait de Neumann. Il est bien malheureux que ce médecin de Paris, dont les connoissances sur la matière médicale chimique étoient très-étendues, n'ait pas pu poursuivre son projet, & que la mort l'ait enlevé au milieu de ses travaux.

La chimie a rendu d'aussi grands services à la matière médicale du règne végétal : c'est particulièrement sur cet objet que Neumann, Geoffroy, & Cartheuser ont porté leurs recherches. L'*analyse* par l'eau & par l'alcohol leur ont appris combien il y avoit d'extrait, de mucilage, ou de résine dans chaque matière végétale qu'il ont examinée, & ils ont souvent trouvé un rapport direct entre cette espèce d'*analyse* & la vertu des médicamens. On a pensé, d'après cela, qu'un examen pareil, fait sur une substance quelconque, pouvoit servir à faire connoître ses vertus & à éclairer sur son administration en médecine. Il est impossible de nier que la chimie n'ait beaucoup contribué à avancer cette partie de la matière médicale, puisque chaque principe immédiat des végétaux qu'elle apprend à en séparer, sans qu'il ait subi d'altération, a une vertu médicinale particulière & constante. Ainsi, tous les sucs des plantes vertes sont apéritifs, savonneux, & dépurans; tous les sels essentiels sont incisifs, pénétrans, désobstruans, &c.; les extraits savonneux jouissent à peu près des mêmes propriétés; les extraits amers sont stomachiques, toniques, anthelmintiques; les mucilages sont nourrissans & adoucissans; les huiles fixes ou grasses, bien fraîches, adoucissent, lubréfient les intestins, & calment les douleurs; toutes les huiles volatiles ou essentielles, au contraire, sont toniques, échauffantes, stimulantes, & même occasionnent de l'inflammation; les résines sont de plus purgatives, & quelques-unes même corrosives; elles ont en même temps la qualité antiseptique dans un degré très-marqué. Si l'un de ces principes est plus abondant que l'autre dans une plante ou une partie quelconque d'un végétal, il est aisé, d'après une *analyse*, de soupçonner quelle doit être sa vertu, sur-tout en réunissant à ce travail les autres connoissances dont nous parlerons plus bas.

On a objecté, à la vérité, qu'une *analyse*, quelque exacte qu'elle fût, ne pouvoit pas faire connoître pourquoi le quinquina guérissoit les fièvres, pourquoi l'opium faisoit dormir, pourquoi l'ivraie, la jusquiame, la belladone occasionnoient des troubles nerveux plus ou moins forts : mais nous avons un grand nombre de réponses à cette objection.

1°. Quoiqu'on n'ait point encore trouvé de rapport immédiat entre les principes de quelques végétaux & leurs vertus, il n'est pas décidé qu'on ne le trouvera pas quelque jour; ce n'est point une raison pour décourager les travailleurs, & pour les arrêter dans la carrière qu'ils veulent parcourir. S'il falloit toujours qu'il existât une utilité immédiate & très-prochaine dans les travaux des savans, on devroit commencer par oublier & regarder comme nuls au moins les deux tiers de leurs recherches : & de ce qu'on n'a point encore découvert de liaison entre la variété des saisons, les influences des météores, & les maladies qu'elles occasionnent, on auroit assurément grand tort d'en conclure que les médecins doivent se passer de thermomètre, de baromètre, d'hygromètre, d'électromètre, & de tous les autres instrumens propres à indiquer les révolutions continuelles de l'atmosphère.

2°. Les médecins praticiens n'auroient pas plus de droit de reprocher aux chimistes le peu d'analogie qu'il y a entre leurs *analyses* & les vertus des médicamens, puisqu'il faudroit auparavant qu'ils eussent eux-mêmes trouvé la cause des phénomènes qui arrivent dans les maladies, pour qu'on pût connoître celle qui dirige les effets des remèdes; & on sait qu'à cet égard ils ont souvent donné le jargon des écoles ou le bavardage théorique, pour des vérités démontrées.

3°. Ce reproche ne peut être fait que sur quelques végétaux, tels que ceux que nous avons cités pour présenter l'objection dans toute sa force; car les praticiens eux-mêmes ont profité & profitent tous les jours des connoissances chimiques, pour juger des propriétés d'un grand nombre de substances végétales. Ils savent, d'après les travaux des chimistes, que toutes les plantes amères sont échauffantes & stomachiques; que les aromatiques sont toniques & nervines; que les sels végétaux amers sont purgatifs; que toutes les plantes fades & nauséeuses sont laxatives; que celles qui ont une odeur vireuse agissent sur les nerfs. Ils craignent, avec raison, les matières végétales dont l'odeur est forte & comme tenace, celles qui contiennent beaucoup de résine, & ils emploient même des moyens chimiques pour les corriger; tels que les alcalis, qui font des espèces de savons avec les sucs résineux, & qui en modèrent beaucoup l'activité.

4°. Les expériences relatives à l'*analyse* des matières végétales ont été toutes faites dans un temps où cette science n'étoit pas aussi avancée qu'elle l'est aujourd'hui; & il s'en faut de beaucoup, comme je le démontrerai plus bas, qu'elles aient encore l'exactitude qu'on peut y désirer. N'est-il donc pas permis d'espérer qu'un travail entrepris sous des auspices plus favorables éclairera sur les propriétés médicamenteuses des substances végétales.

Il est encore un autre objet de recherches chimiques plus neuves que les précédentes, sur le principe de l'odeur des plantes. On présume, avec beaucoup de vraisemblance, que des expériences

miques de M. Gaspar Neumann, par feu M. Roux, docteur de la faculé de médecine de Paris, professeur de chimie. Paris 1783, 1 vol. in-4.

faites d'après les vues de la chimie moderne sur les fluides élastiques & aériformes, ajouteront beaucoup aux travaux du célèbres Boerhaave, sur ce qu'il a appelé l'esprit recteur des végétaux, & aux découvertes de Venel & de Roux sur ce même corps. Je traiterai plus en détail de cet objet, en considérant la matière odorante comme principe médicamenteux (*Voyez* AROME.)

Quant aux médicamens tirés du règne animal, leur histoire & leur administration sont beaucoup plus éclairées depuis que la chimie s'est occupée à en développer le caractère. Elle a comparé la gelée tirée des parties blanches aux mucilages végétaux, la substance fibreuse des muscles à la partie glutineuse, la graisse & la bile aux huiles fixes & aux savons végétaux. C'est d'après les travaux analytiques modernes qu'on a rapproché le castoreum, le musc, & la civette des résines végétales. La chimie à encore appris a refuser sa confiance aux parties osseuses des animaux dont on faisoit le plus grand cas, en démontrant que leur matière solide étoit un sel phosphorique calcaire, qui ne se dissolvoit point dans nos humeurs, & qui n'avoit aucune espèce d'action sur l'économie animale. Elle a établi que le corail n'étoit qu'une matière calcaire qui ne pouvoit avoir des vertus différentes de celles de la craie, & qui n'agissoit que comme absorbant. Les bézoards ont bientôt perdu la haute réputation dont ils avoient joui si injustement depuis très-long-temps, lorsque les travaux chimiques n'y ont trouvé que la matière qui fait la base des os. Enfin c'est du laboratoire de plusieurs chimistes qu'est vénu l'art d'extraire différens principes médicamenteux, tels que les gelées, les huiles, & les sels volatils antispasmodiques, celui de préparer l'extrait de bile, les bouillons médicamenteux, les chaux d'écailles d'huîtres, de coquilles d'œufs, & plusieurs autres médicamens chimiques.

On doit concevoir encore beaucoup d'espérance des travaux que l'on peut entreprendre sur cet objet; la carrière est ouverte à tous les chimistes, & elle doit sur-tout être parcourue par les médecins qu'elle intéresse particulièrement. Déjà M. Thouvenel, frappé du programme important proposé en 1778 par l'académie de Bordeaux (1), a ébauché l'*analyse* de plusieurs des substances animales médicamenteuses; ce qu'il a fait dans ce genre doit avertir les chimistes que la voie des découvertes est préparée, & que c'est une mine où ils peuvent puiser des richesses immenses pour la médecine,

Si lon ajoute à ces détails l'utilité des connoissances chimiques, pour celles qui sont relatives au physique de l'homme, à l'altération de ses humeurs, & sur-tout pour apprécier la réaction des diverses matières que les médecins mêlent ensemble dans leurs formules, & d'après laquelle il peut résulter ou des remèdes sans action, ou des médicamens trop actifs, & quelquefois même de véritables poisons, on conviendra qu'il est impossible de se passer de l'étude de la chimie moderne, lorsqu'on veut se livrer à la pratique de la médecine, & qu'on risqueroit, sans cette étude, de commettre continuellement des erreurs qui pourroient même quelquefois être très-nuisibles. Les apothicaires sont souvent témoins de ce défaut de connoissances chimiques, lorsqu'ils exécutent les formules de plusieurs médecins, même parmi les plus recommandables, qui ont cru pouvoir négliger cette partie de leur art. Ils voient prescrire tous les jours des matières qui ne peuvent se mêler ensemble, d'autres qui se décomposent mutuellement, d'autres qui, par leur combinaison, donnent naissance à de nouveaux composés, dont le médecin ne s'est peut-être pas douté; ils observent dans la préparation des médicamens magistraux, des altérations, des précipitations, des changemens de couleur, d'odeur, de consistance, que les praticiens ne prévoient pas toujours, & dont ils sont eux-mêmes étonnés, lorsqu'ils voient leurs formules exécutées.

C'en est sans doute assez pour faire sentir la nécessité d'étudier la chimie, même en détail, lorsqu'on se livre à l'art important de soulager les hommes, dans les maladies qui les affligent. C'en est assez pour inviter les médecins à ne rien négliger dans cette science, la plus immédiatement utile à la pratique de la médecine de toutes les sciences acccessoires.

Je n'ai cité dans cet article que les choses dues à la chimie telle qu'elle étoit il y a huit ans; combien les découvertes importantes faites depuis cette époque ne promettent-elles pas d'avantages à la matière médicale? Qui pourra dire jusqu'à quel point la nouvelle méthode d'analyser les matières végétales & animales éclairera cette branche de l'art de guérir? N'est-on pas sur la route de mieux connoître & de distinguer les uns des autres les divers principes immédiats de ces corps, tels que l'extrait, le mucilage, l'huile fixe, l'huile volatile, l'arome, &c.? Ces recherches ne conduiront-elles pas naturellement à la connoissance de chaque principes médicamenteux, tels que le principe nourrissant, le principe stimulant, le principe narcotique, le principe astringent, le principe anti-périodique ou fébrifuge, le principe anti-spasmodique, le principe anti-septique, le principe émétique, purgatif, &c.? Car on conçoit bien que l'on peut rapporter à des chefs généraux d'actions médicamenteuses, toutes les substances végétales & animales. Combien ces avantages ne seront-ils point encore accrus, lorsqu'on fera

(1) Mémoire médico-chimique sur les principes & les vertus des substances animales médicamenteuses, qui a remporté le prix en 1778, au jugement de l'académie royale des sciences, belles-Lettres & arts de Bordeaux, par M. Thouvenel, docteur en médecine, &c. Bordeaux 1779, in-4.

sera marcher d'un pas égal l'*analyse* & la connoissance des matières animales vivantes, altérées par les maladies, lorsqu'on appréciera les changemens que les humeurs éprouvent dans les différentes affections morbifiques?

On peut conclure de toutes ces observations, qu'aucune partie des connoissances humaines n'est plus immédiatement applicable à l'histoire des médicamens, que la science de l'*analyse* chimique, & que c'est peut-être uniquement à la chimie que la médecine devra dorénavant ses progrès; car il est bien démontré que la seule observation clinique n'a pas suffi depuis long-temps pour en avancer la marche. (*M. FOURCROY.*)

ANAMALLU. (*Mat. méd.*) Arbrisseau légumineux qui croît au Brésil; il a des épines dont les naturels du pays se servent pour se percer les oreilles. Pour cet effet, ils en ôtent l'écorce. De plus ils font, avec les feuilles bouillies dans l'eau de riz ou le petit lait, un bain pour le ventre, quand il est gonflé par des vents ou par une lymphe extravasée. On voit, par ce que nous venons de dire de l'*anamallu*, qu'il s'en manque beaucoup que nous en ayons une bonne description. Consultez l'*Hortus Malabaricus*. Ancien. Encyc. (*M. FOURCROY.*)

ANAMNESTIQUE. (*Séméiotique.*) (*Voyez* COMMÉMORATIF.) (*V. D.*)

ANAMNÉTIQUES. (*Mat. méd.*) Les *anamnétiques* sont des remèdes propres à fortifier ou à réparer la mémoire; plusieurs plantes aromatiques, & sur-tout les résines, les baumes, quelques bitumes, l'ambre gris, le musc, la cannelle, le macis, &c., &c., sont comptés parmi ces remèdes; mais il est permis de douter de cette propriété, & de ne pas croire aux *anamnétiques*. (*M. FOURCROY.*)

ANANAS. (*Hygiène.*)

Partie II. *Choses dites non naturelles.*

Classe III. *Ingesta.*

Ordre Ier. *Alimens.*

Section Ire. *Végétaux.*

Bromellia ananas, Linn.

L'*ananas* est un genre de plantes exotiques, dont quelques-unes sont remarquables par la beauté de leur port & la bonté de leurs fruits.

On distingue sept espèces d'*ananas*. Voyez le Diction. de Botan. tom. 1, p. 143.

Le caractère générique de l'*ananas* est d'avoir pour fleur un calice persistant, supérieur, & trois divisions : une corolle profondément divisée en trois découpures lancéolées, plus longues que le calice, & munies chacune à leur base d'une écaille particulière; six étamines plus courtes que la corolle, portant des anthères droites & sagittées, & un ovaire inférieur chargé d'un style filiforme, terminé par un stigmate obtus & trifide.

La racine est composée de plusieurs grosses fibres brunes. Elle pousse de son collet de grandes feuilles en gouttières, dentelées de dents aiguës, courtes, & fortes. La tige se lève quelquefois jusqu'à deux pieds.

Le fruit prend la forme d'une pomme de pin. Il présente une base & une baie arrondie ou ovale, ombiliquée, & qui renferme une foule de semences oblongues & ovoïdes.

L'*ananas* croît naturellement dans l'Amérique méridionale, dans les Indes orientales, & dans l'Afrique. On en fait venir beaucoup dans nos serres chaudes, & il fait l'ornement & les délices des tables somptueuses : cependant il n'a pas, dans nos climats, la saveur précieuse qui le fait regarder par les indiens comme supérieure à celle de tous les autres fruits. Avant de manger l'*ananas*, on détache sa couronne de feuilles, qui, piquée dans terre, doit reproduire un nouveau fruit.

L'*ananas* mûrit de juillet à septembre; il est à son point de perfection, lorsqu'il répand une odeur forte & qu'il cède sous le doigt; il ne conserve son odeur sur la plante que trois ou quatre jours, & quand on veut le manger excellent, il ne faut pas le garder plus de vingt-quatre heures après l'avoir cueilli.

Le goût de l'*ananas* ressemble assez à celui des melons & des abricots de la meilleure qualité. Il fournit un suc aigrelet qui agace les dents & rafraîchit beaucoup. Henry prétend que du suc tiré par expression de l'*ananas*, on fait un vin excellent qui vaut presque la Malvoisie.

L'*ananas* est tonique, cordial, arrête les nausées, excite l'urine. On croit que les femmes enceintes doivent s'en abstenir.

On confit beaucoup d'*ananas* en Amérique, & on en envoye de tous côtés; cette confiture passe pour un fort bon aphrodisiaque. Les *ananas*, excepté celui qu'on nomme pomme de reinette, & qui est le plus excellent de tous, ont l'inconvénient de faire saigner les gencives, si on ne les mange avec beaucoup de précaution, parce que la pellicule qui les recouvre est extrêmement dure.

M. Chevalier, médecin de Paris, lorsqu'il parle des plantes de S. Domingue, dit qu'il a fait de la limonade très-bonne avec des tranches d'*ananas* placées dans de l'eau avec un peu de sucre, & qu'elle lui réussissoit dans les fièvres ardentes & malignes; il la préfère à celle qu'on fait avec des citrons du pays, qui sont fort âcres. (*M. MACQUART.*)

ANANAS. (*Mat. méd.*) L'*ananas* est un fruit

affez connu, originaire d'Afrique, tranfporté & cultivé avec fuccès dans nos colonies de l'Amérique. La plante qui le fournit eft analogue aux agaves. Le calice & la corolle font à trois divifions : il y a fix étamines dans l'efpèce que l'on cultive; les feuilles font femblables à celles de quelques aloës. Le fruit, qui paffe chez beaucoup de perfonnes pour le meilleur qui exifte fur la furface du globe, eft produit par le gonflement du réceptacle, dont chaque partie contient des femences. Il eft couronné par une touffe de feuilles, qui, mife en terre, pouffe & reproduit un nouveau pied d'*ananas*. On diftingue cinq à fix variétés d'*ananas* pour la forme & la couleur.

Le fruit, très-odorant, comme éthéré, & d'une faveur exquife, a cependant toujours un peu d'âpreté, & fait fouvent faigner les gencives. On le cultive dans les ferres, mais il eft bien loin du parfum & de la faveur de ceux qui croiffent en Amérique & en Afrique. On tire de l'*ananas*, par l'expreffion, un fuc qui forme un vin auquel on attribue la propriété de fortifier, de calmer les naufées, de provoquer les urines; on interdit l'ufage de ce vin aux femmes groffes. On confit ce fruit, on le donne en marmelade. L'*ananas* eft rafraîchiffant, antifeptique, légèrement cordial, diurétique. Les médecins qui pratiquent dans l'Amérique, en quelque contrées de l'Afrique & de l'Inde, font faire une efpèce de limonade avec les tranches de ce fruit : ils l'emploient avec fuccès dans les fièvres ardentes, bilieufes, &c. (*M. FOURCROY.*)

ANANTALI. (*Mat. méd.*) Plante de la famille des orchis, & qui croît au Malabar, tantôt fur les arbres, comme une fauffe parafyte, tantôt dans les terres fablonneufes. Van-Rheede en a donné une très bonne figure, fous fon nom malabare *Anantaly-maravara*, dans fon *Hortus Malabaricus*, vol. xij, pl. vij, pag. 15. — C'eft l'*epidendrum ovatum*, *foliis caulinis ovatis*, *acutis*, *amplexicaulibus*, *nervofis*, *fcapis paniculatis*. LINN.

Toute la plante eft fans faveur & fans odeur. Ses fleurs feules ont une odeur très-agréable. Son fuc, tiré par expreffion, & donné auffi-tôt, diffipe la colique & les douleurs de ventre de toutes efpèces. Il remue la bile & lâche le ventre. *Anc. Encycl.* M. Adanfon. (*V. D.*)

ANAPARUA. (*Mat. méd.*) Plante du Malabar, très-commune, fur-tout à Chanotti & à Parou. Les brames l'appellent *benderli*, les portugais *folhas de lanea*, les hollandois *prangwortel*. Van-Rheede en a donné un figure affez bonne, mais incomplète, fous le nom malabare *anaparua*, dans fon *Hortus Malabaricus*, vol. vij, page 75, pl. xl.

C'eft une plante grimpante, qui s'attache aux arbres par la pointe de fes feuilles, & qui jette beaucoup de racines fibreufes du bas de fa tige, qui eft couchée par terre.

Toute la plante a une faveur amère, aftringente. On l'emploie en décoction dans les bains. Ses feuilles, pilées, font employées en cataplafme fur les tumeurs & fur toutes les parties douloureufes. *Anc. Encycl.* M. Adanfon. (*V. D.*)

ANAPETIE, (*Méd. prat.*) d'αναπετανυομι, étendre. Ce mot, peu ufité, fignifie la dilatation de l'eftomac, de la veffie, & des autres vifcères. Les auteurs qui s'en font fervis, l'ont plus particulièrement appliqué à la dilatation des vaiffeaux. (*M. DE LA PORTE.*)

ANAPHONESE. (*Hygiène.*)

Cette expreffion eft confacrée pour défigner l'exercice du chant. (*Voy.* CHANT.) (*M. MACQUART.*)

ANAPHRODISIA. (*Ord. nofolog.*) Sauvages, (ord. ij, g. xiij, *inter Debilitates*) entend par ce mot la fuppreffion ou l'abfence de l'appétit vénérien. C'eft, felon Sagar (cl. ix, ord. ij, g. xiij), & Cullen (G. cix, *inter Locales*), la foibleffe ou l'abolition de ce même appétit, ou en général l'état d'impuiffance. (*V. D.*)

ANAPHRODISIA. (*Hygiène.*)

Ce mot eft fynonyme d'impuiffance & de ftérilité. (Voyez ces mots. (*M. MACQUART.*)

ANAPHROMELI. (*Mat. méd.*) Le mot d'*anaphroméli*, ou celui d'*exaphromeli*, exprime, chez plufieurs médecins anciens, le miel purifié, le miel dont on a enlevé l'écume. (*M. FOURCROY.*)

ANAPLASIS, d'αναπλασσω, rétablir. Hippocrate, dans un endroit, emploie ce mot pour exprimer le replacement d'un os fracturé, & dans un autre endroit la reftauration ou la replétion des chairs & des parties exténuées. (*M. DE LA PORTE.*)

ANAPLEROSIS, d'αναπληρωσις, réplétion. De là on a nommé anaplétoriques les remèdes que l'on croyoit propres à faire revenir les chairs dans les plaies & les ulcères, & qui les difpofoient à la cicatrice. Extrait du Dictionnaire de médecine. (*M. DE LA PORTE.*)

ANAPLÉROTIQUES. (*Mat. méd.*) Comme on a quelquefois donné en chirurgie le nom d'anaplérofe, *anaplerofis*, à la partie qui s'occupe de la réproduction de certains organes, on a donné celui d'*anaplérotiques* à des remèdes capables de faire repouffer les chairs dans les ulcères & dans les plaies, & d'en favorifer la cicatrifation. On avoit autrefois tant de confiance dans

les remèdes, & on comptoit tant sur leur vertu, que dans la cure des plaies les plus simples & les plus bénignes pour leurs symptômes, on n'auroit point manqué d'appliquer à un temps convenable de leur traitement les médicamens *anaplérotiques*. Ces médicamens sont aussi nommés *incarnatifs*, *sarcotiques*, parce qu'on leur attribuoit la propriété de faire reproduire les chairs. La sarcocolle, qui n'avoit reçu son nom qu'en raison de cette qualité, les baumes du Pérou, de la Mecque, le storax, le Benjoin, la résine élémi, &c., étoient spécialement rangés dans cette classe. On en faisoit la base des onguens; on les employoit dissous dans l'alcohol, qui lui-même passoit pour jouir de cette vertu dans un grand dégré.

En examinant avec attention & sans préjugé les prétendues propriétés sarcotiques de ces remèdes, il n'a pas été difficile de reconnoître qu'ils ne faisoient que rapprocher par leur qualité collante les bords des plaies, & les tenir exactement fermées, qu'exciter, par leur saveur âcre, picotante, & souvent astringente, une action qui repousse & exprime les fluides, un dessechement, un rapprochement dans les fibres qui doit aider à leur cicatrisation. A mesure que l'étude des phénomenes que présente la nature dans la guérison des ulcères & des plaies, & dans la formation de la cicatrice, a été plus exacte & mieux faite, il a été reconnu que rien ne faisoit repousser les chairs, remplir les cavités des plaies & ulcères, opérer la cicatrice; qu'il n'y avoit véritablement ni *incarnatifs*, ni *sarcotiques*, ni *cicatrisans;* que la nature seule faisoit les frais de cette espèce de réproduction, & que la bonne nourriture, l'air pur, la propreté extrême, les dépurans, les anti-scorbutiques, le quinquina, le vin vieux, avoient beaucoup plus de puissance sur cette opération, en augmentant le mouvement & le ton des solides, ainsi que la consistance plastique des liqueurs; souvent même les baumes & l'alcohol portent de l'irritation dans les plaies & s'opposent à leur réunion. (*M. Fourcroy.*)

ANAPLEUSIS. (*Ord. nosol.*) Vogel, cl. x, ord. vj, g. 478. On se sert de ce mot pour désigner les petites esquilles qui se détachent des os cariés. (*V. D.*)

Anapleusis, αναπλευσις, d'αναπλειω, flotter. Hippocrate a employé ce mot pour exprimer l'action des humeurs viciées, qui, venant à se fixer sur un os, le carient & le détruisent. (*M. de la Porte.*)

ANARGASI. (*Mat. méd.*) Arbre des Philippines, dont les noyaux servent aux habitans à faire des brasselets qu'ils croient propres à prévenir les effets dangereux des poisons. (*M. Fourcroy.*)

ANASARQUE, *anasarca phlegmatia.* (*Ordre nosol.*) Maladie dans laquelle il se forme sur tout le corps, ou sur une de ses parties, un gonflement de consistance molle & sans élasticité, ce qui le fait différer des emphysèmes.

On peut admettre les espèces suivantes,

1°. L'*anasarque* produite par une compression des veines, comme il arrive dans les extrémités inférieures des femmes grosses, ou à la suite d'un resserrement, d'une tumeur quelconque.

2°. L'*anasarque* qui succède à quelques maladies éruptives, telles que l'érysipèle & la scarlatine.

3°. L'*anasarque* qui dépend d'un épanchement séreux, produit par la suspension d'une excrétion analogue, ou par la trop grande abondance de la boisson.

L'*anasarque* forme le 75^e^ genre de M. Cullen, parmi les cachexies. (*V. D.*)

Anasarque. (*Méd. prat.*) Espèce d'hydropisie dans laquelle le tissu cellulaire est plus ou moins distendu par une matière séreuse & quelquefois par l'air. L'enflure qui en résulte est très-dure, particulièrement au bas des jambes; c'est même par-là qu'elle commence, & elle ne cède que difficilement à l'impression des doigts.

L'*anasarque* succède souvent aux fièvres automnales & sur-tout à la fièvre quarte, & il est rare qu'alors elle ne soit pas accompagnée d'obstructions au foie, au mésentère. Elle est aussi quelquefois la suite d'hémorragies, & elle se complique aisément avec la gale, les dartres, les rhumatismes, le scorbut, &c.

Dans l'*anasarque*, l'urine est souvent rouge, briquetée, le pouls élevé, la respiration gênée; les liqueurs, dans cette maladie, sont ordinairement dégénérées, & les viscères presque toujours ulcérés, ce qui est suffisamment prouvé par l'ouverture des cadavres.

Mais comme l'examen partiel de tous ces faits ne pourroit nous éclairer qu'imparfaitement sur ce qui caractérise essentiellement cette maladie & la complique quelquefois avec les autres espèces d'hydropisie, nous en remettons la discussion quand nous traiterons de l'hydropisie en général, & de toutes les espèces d'hydropisie en particulier. (*V.* Hydropisie.) (*M. Dehorne.*)

Anasarque des paupières. *Anasarca palpebralis.* (*Voyez* Œdème des paupières. (*M. Chamseru.*)

Anasarque. (*Pathologie vétérinaire.*) (*Voy.* Hydropisie.) (*M. Huzard.*)

ANASCHORIGENAM. (*mat. méd.*) Espèce d'ortie du Malabar, figurée sous ce nom par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, vol. ij, pl. xlj, pag. 77. Les brames l'appellent *Hasty*

gasurculi. On la rencontre aussi au cap Manuel, près de l'île Gorée. C'est un arbrisseau vivace, toujours vert, de cinq pieds de hauteur. Van-Rheede nous apprend qu'il y en a deux espèces. La première est celle dont je viens de parler : les malabares n'en font aucun usage en médecine. Van-Rheede ne donne qu'une courte description de la seconde espèce, sans figure. Les brames l'appellent *Pitta gasurculi*, & les malabares *Valli-schorigenam.* Elle ne diffère presque de la première que parce qu'elle grimpe & s'élève plus haut en se roulant autour des arbres. Sa racine, pilée avec le sucre & le lait, est employée pour les démangeaisons du corps. On administre son suc exprimé, ou sa décoction dans l'eau, contre les ardeurs du foie, les difficultés d'uriner, & sur les tumeurs. *Ancienne Encyclopédie.* M. Adanson. (*V. D.*)

ANASCHOVADI. (*mat. méd.*) Plante du Malabar, qui vient naturellement dans la famille des plantes composées, & dans la section des conyses. Van-Rheede en a donné une figure passable dans son *Hortus Malabaricus*, vol. x, pl. vij, page 13, sous ce nom malabare, qui veut dire *pied d'éléphant.* C'est l'*elephantopus scaber, foliis oblongis, scabris.* Linn.

L'*anaschovadi* est un herbe vivace, d'un pied au plus de hauteur, qui croît communément dans les terreins sablonneux, humides, & ombragés.

Cette plante n'a aucune odeur, même dans ses fleurs, mais une saveur âcre, mêlée d'amertume. C'est un vulnéraire astringent. On en prend avec succès la décoction dans les crachemens de sang & dans les dysuries. Pilée, & prise avec le lait aigri, elle arrête les dyssenteries. *Ancien. Encyc.* M. Adanson. (*V. D.*)

ANASTALTIQUES. (*mat. méd.*) Synonyme de styptiques. Voyez ce mot. (*M. Fourcroy.*)

ANASTASIS, d'αναστασις, *surrectio*, ou bien *è sedibus expulsio* Hippocrate, & après lui quelques auteurs anciens, expriment par le mot *anastasis*, le transport des humeurs d'une partie où elles étoient fixées, sur une autre; ce que l'on entend ordinairement par métastase. (*M. de la Porte.*)

ANATHYMIASIS. (*Mat. méd.*) Il paroît, d'après les travaux des glossateurs & des commentateurs en médecine, que les grecs exprimoient par le mot *anathymiasis*, une espèce de fumigation qui duroit quelque temps & avec une force égale. Les grecs étoient plus riches en mots que nous ne le sommes dans nos langues modernes; les auteurs françois confondent souvent ensemble les bains de vapeurs & les fumigations. Il y a cependant une très-grande différence entre ces deux classes de formules. (Voyez ces mots.) (*M. Fourcroy.*)

ANATIFERE. (conque.) (*Mat. méd.*) La *conque anatifère*, ainsi nommée par un singulier préjugé, qui regardoit cette production marine comme l'origine de plusieurs oiseaux de mer, & même du canard, *anas*, est une espèce de coquille multivalve, ou plutôt l'habitation d'un polype marin, formée par une peau cylindrique, une sorte de pied, à l'extrémité duquel se trouvent réunies cinq coquilles à peu près triangulaires, renfermant l'animal dans leurs cavités. Cette matière animale sert de nourriture à plusieurs oiseaux marins, qui, après en avoir enlevé & mangé l'habitant, déposent leurs œufs dans son enveloppe. Elle a les mêmes vertus que toutes les productions marines; elle est nourrissante & en même temps légèrement stimulante, irritante, diaphorétique. (*M. Fourcroy.*)

ANATOMIA forensis. (*Anatomie du barreau, anatomie légale.*) Plusieurs médecins jurisconsultes allemands ont donné cette dénomination à l'anatomie, en tant qu'elle n'est que l'art de déterminer le degré de mortalité des blessures, d'après la position, la figure, la structure, les connexions, les fonctions de la partie qui a été offensée, & sur-tout d'après l'état de la blessure considérée en elle-même ou spécifiquement. Ils la distinguent de ce qu'ils appellent inspection légale, *inspectio legalis.* Celle-ci ne considère que le corps humain vivant, au lieu que la première n'étend, en quelque sorte, son empire que sur les cadavres. Ainsi, tout ce que le scalpel & la dissection peuvent apprendre est de son ressort; tandis que l'inspection légale prononce sur l'existence de la grossesse, sur l'impuissance conjugale, les naissances tardives, les maladies simulées & dissimulées, &c. (*Voyez* Cadavres, Méd. lég. (*M. Mahon.*)

ANATOMIE, *anatomia pathologica.* Théoph. Bonnet.

Recherches sur l'anatomie patologique, ou sur l'anatomie considérée relativement au siège des maladies.

On peut diviser les recherches anatomiques en deux classes; les unes sont relatives au corps humain dans l'état de santé; les autres le concernent dans l'état de maladie. Il n'est pas besoin de dire que la première espèce d'*anatomie* est la base de la seconde. On peut même ajouter que celle-ci peut être & a été réellement utile à l'*anatomie* proprement dite. Le gonflement, l'altération de certaines parties, peuvent donner des connoissances nouvelles sur leur structure. Les avantages de l'*anatomie* pathologique ne se bornent pas à la médecine humaine; ils s'étendent encore à celle des animaux, comme je le ferai voir dans la suite de ces recherches.

Le premier auteur qui ait traité dignement ce grand sujet, a été Théophile Bonnet. Il me semble qu'on ne sait pas assez jusqu'à quel point cet écrivain a éclairé la médecine, & combien ses ouvrages ont été utiles à tous ceux qui ont publié après lui des traités dans le même genre. Bonnet a réuni tout ce qui étoit épars sur les affections organiques des viscères. Le tableau des ouvrages qu'il a consultés, surprend par son étendue ; il n'a oublié aucune source, & ce recueil sera à jamais la base de tous ceux qui travailleront sur le même plan. Aussi Duverney, C. Bauhin, Th. Bartholin, Ch. Drelincourt, Peyer, Fanton, J. J. Wepfer & Horstius comblèrent-ils d'éloges & le projet & l'exécution de ce grand ouvrage. Manget y a ajouté des notes & des observations dans l'édition qu'il en a donnée & qu'il a augmentée à peu près d'un tiers ; enfin l'illustre Morgagni, en s'emparant de ce sujet, en a examiné toutes les parties ; il l'a rendu plus riche & plus complet par ses additions, & plus exact par sa critique. Il peint, dans sa préface, avec quelle joie il reçut le *sepulchretum* de Bonnet ; mais il ne dissimule point les défauts qu'il y a remarqués, soit dans l'exposition trop diffuse de certaines observations, soit dans la longueur des scholies, soit dans l'inexactitude de quelques détails anatomiques, soit dans l'insuffisance de la table des matières. Morgagni a évité ces fautes, & ceux qui compareront l'ouvrage de Bonnet avec le sien, verront combien Morgagni a dû lui-même à Bonnet, dont il a suivi l'ordre, & dont les recherches ont prodigieusement abrégé son travail.

De nos jours, M. Lieutaud a publié une histoire anatomico-médicale, dont M. Portal a été l'éditeur, dans laquelle, en suivant l'ordre des grandes régions du corps humain, il a rassemblé les extraits des observations les plus importantes, fournies par les ouvertures des cadavres. Bonnet, Manget, Morgagni & un grand nombre d'autres auteurs y ont été mis à contribution. L'éditeur lui-même y a ajouté des faits qui lui sont particuliers, & ce dernier ouvrage, sur le siège des maladies, semble être l'abrégé de tous les autres.

Sans prétendre faire mieux que M. Lieutaud, sans même espérer de pouvoir faire aussi bien, je rapporterai le résultat des lectures que j'ai faites pour mon instruction, & j'y ajouterai les réflexions auxquelles mes recherches ont donné lieu.

J'avois entrepris le recueil que je publie ici, lorsque je me disposois à faire des cours particuliers sur la médecine. Peut-être pourra-t-il être de quelque utilité à ceux qui se destineront, comme je faisois alors, aux fonctions de l'enseignement.

La première difficulté qui se présente dans l'*anatomie* pathologique, consiste à distinguer les ravages qui sont les effets secondaires de la maladie, ou même qui sont survenus après la mort, d'avec ceux qui dépendent de la cause première.

Il n'est pas rare de voir des taches noires, des echymoses survenir après la mort. On les observe sur-tout dans les parties déclives, dans les régions sur lesquelles le cadavre est soutenu ; on les trouve dans celles qui servoient d'appui au corps pendant les derniers jours de la vie ; dans ce cas elles sont produites par la contusion & par la fatigue, comme elles le sont, dans l'autre, par la seule gravitation des fluides qui s'épanchent & se décomposent. J'ai vu plusieurs fois dans des procès verbaux d'ouvertures de corps, ces dérangemens décrits & rapportés à la maladie, ce qui est une grande erreur.

On doit dire la même chose des épanchemens séreux ou sanguinolens des cavités, que leur poids précipite toujours vers le lieu le plus bas, & qui, dans les circonstances où leur quantité n'est pas considérable, ne méritent aucune attention.

Il faut encore porter le même jugement sur les concrétions sanguines qu'on trouve dans les vaisseaux, sur-tout dans les cavités du cœur & dans les grosses veines & artères de sa base ; lorsqu'elles sont de consistance molle & qu'elles ne sont ni très-volumineuses, ni très-étendues, on ne doit en faire aucune mention. Il seroit même étonnant qu'il n'y eût aucune de ces concrétions, & cette circonstance rare, qui se trouve quelquefois dans les corps des scorbutiques & dans ceux des personnes décolorées, mérite d'être remarquée avec soin.

Dans presque tous les cadavres que j'ai ouverts, pour y chercher les effets de différentes maladies, j'ai presque toujours trouvé de gros caillots de sang dans le *torcular herophili*, & je n'en ai point été surpris, parce que la position de la tête de presque tous les cadavres est telle, que le sang se précipite vers cette région ; j'ai cependant eu plusieurs fois beaucoup de peine à empêcher qu'on n'en fît un long récit dans les procès verbaux d'ouverture.

Je suivrai l'ordre de Morgagni, c'est-à-dire, celui des trois grandes cavités du corps humain. Je commencerai par la tête.

PREMIERE PARTIE.

Des maladies de la tête.

Sur la douleur de tête.

Ce chapitre est le premier dans Morgagni, comme dans Bonnet.

Parmi les douleurs de tête, il en est un grand nombre qui dépendent de l'affection sympathique des différens viscères, tels que la matrice, & surtout l'estomac. Celles-là se font ressentir le plus souvent à l'extérieur du crâne, dans les membranes & dans les aponévroses qui le recouvrent. En recherchant avec un grand soin, en palpant, en pressant les divers points de la surface, on découvre, sinon le centre de la douleur, au moins la région où elle répond. Il est difficile de dire pourquoi elle attaque ordinairement un côté plus fortement que l'autre ; au moins je ne connois aucune explication vraisemblable qu'on puisse en donner.

Les obſervations que Bonnet & Morgagni on recueillies, ont pour objet, non ces douleurs ſympathiques, mais des douleurs qu'on pourroit appeler *eſſentielles* ou *locales*, & dont le ſiège eſt dans l'intérieur même de la tête. J'en citerai divers exemples

Un jeune homme très-ſpirituel éprouva des maux de tête violens & des convulſions; il mourut : on trouva la glande pituitaire très-volumineuſe; un côté de la dure-mère étoit de couleur cendrée, & il y avoit une aſſez grande quantité de ſéroſité épanchée dans la baſe du crâne.

Des douleurs très-vives de la tête s'étoient compliquées avec la paſſion illiaque; on trouva le péricrâne épaiſſi, un épanchement gélatineux ſous le crâne, & de la ſéroſité entre la pie-mère & le cerveau.

Après des douleurs de tête très-violentes, on trouva, à l'ouverture de pluſieurs corps, dans le premier, les ventricules du cerveau tellement remplis d'eau, qu'elle jaillit lorſqu'on y enfonça le ſcalpel; dans le ſecond, le cerveau étoit macéré & comme putride, & l'os ethmoïde étoit rongé; dans le troiſième ſujet, la dure-mère étoit parſemée de vaiſſeaux gros comme le tuyau d'une plume, dont la trace étoit imprimée ſur le cerveau (*Cowper*); dans un quatrième, une concrétion oſſeuſe aiguë traverſoit les méninges. (*Ephém. des C. de la nat.*); dans un cinquième ſujet qui étoit fort, & qui depuis long-temps s'étoit plaint de maux de tête affreux, le cervelet étoit mou & le cerveau dur, les ventricules étoient pleins de ſéroſité & de véſicules; dans un ſixième, des pulſations alternatives s'étoient fait ſentir à la tête. On trouva la dure-mère abcédée en pluſieurs points, ſur-tout le long du trajet des vaiſſeaux (*Brunnerus*); dans un ſeptième, qui avoit éprouvé des maux de tête dont la pléthore augmentoit l'intenſité, le rein droit, qui étoit malade, preſſoit l'aorte & s'oppoſoit à la diſtribution du ſang vers les parties inférieures (*Bajerus*); enfin dans deux femmes mortes à la ſuite d'une fièvre aiguë & de maux de tête très-violens & très-étendus, on ne trouva qu'un peu de rougeur à la ſurface du cerveau, & un léger changement dans la couleur de ce viſcère.

Une jeune femme étoit ſujette à la céphalalgie; ſa tête ſe tourna malgré elle ſur le côté; il ſurvint des lipothymies, des vertiges, & elle mourut apoplectique. On trouva les veines de la dure-mère très-dilatées, & la dure-mère elle même très-épaiſſie (*Willis.*)

Un jeune homme âgé de vingt-ans étoit attaqué d'une céphalalgie très-cruelle; on trouva, à l'ouverture de ſon corps, la dure-mère ridée & adhérente à la pie-mère dans la région du front. (*Wepfer.*)

Dans les corps de pluſieurs perſonnes qui avoient reſſenti de très-fortes douleurs de tête, Willis a obſervé que la dure-mère étoit adhérente à la pie-mère, tout le long du ſinus longitudinal ſupérieur, & qu'elle y formoit des inégalités qui diminuoient l'ouverture du ſinus. Fernel, Baillou, Willis, & les auteurs des *miſcellanea curioſa* ont vu les deux méninges adhérentes & confondues dans les corps de perſonnes qui avoient ſouffert de maux de tête violens dans des régions déterminées. *Lieutaud*, Obſerv. méd., tom. 2, p. 156.

Dans pluſieurs cas où la fièvre s'étoit jointe au mal de tête, Bonnet, Hildan, Willis, Rhodius, Haller ont vu des traces d'inflammation & de ſuppuration dans les méninges, & dans ces cas il y avoit ſouvent de la ſéroſité épanchée dans les cavités du cerveau. *Lieutaud*, *ibidem*, page 157 & ſuivantes.

Les méninges étoient livides & gangrénées en arrière dans le corps d'un homme qui avoit été attaqué de mal de tête avec fièvre, après avoir trop bu de vin. *Miſcellanea curioſa*.

Dans quelques cadavres on a trouvé des concrétions oſſeuſes dans l'épaiſſeur de la dure-mère, ſans qu'il s'en fût ſuivi de douleurs de tête; quelquefois auſſi ces douleurs ont été violentes, lorſque les oſſifications étoient inégales, aiguës, & propres à bleſſer le cerveau. Lieutaud rapporte un cas de cette nature, dans lequel une oſſification formée en pointe & placée ſur la faux, bleſſoit le cerveau; de ſorte qu'il ſembloit y avoir un ulcère à ſa ſurface dans le lieu du contact. On lit dans Valſalva, dans les Actes d'Edimbourg, dans les *Miſcellanea curioſa*, des obſervations analogues, Saviard, Borelli, & le Cat en rapportent de ſemblables. Quelquefois l'épilepſie s'eſt trouvée, dans ce cas, compliquée avec les douleurs de tête. Lamotte en cite un exemple. *Le proceſſus* falciforme en eſt ſouvent le ſiège, & c'eſt lorſque les concrétions oſſeuſes ſont aiguës, que les accidens ſont les plus fâcheux.

M. Storck a vu un mal de tête violent, cauſé par un anévriſme qui ſe manifeſta dans la région pariétale; le malade ſe plaignit long-temps d'un ſentiment de pulſation, & ces battemens devinrent enfin ſenſibles au tact à l'extérieur. *Lieutaud*, obſ. méd., pag. 157, t. 2.

Graaff & Manget ont trouvé les carotides oſſeuſes dans des ſujets qui avoient été tourmentés par de violens maux de tête.

Bonnet & Manget ont vu les vaiſſeaux du cerveau gonflés, remplis de ſang, & quelquefois diſtendus d'un fluide aériforme élaſtique, après de violens maux de tête. Les auteurs des *Miſcellan. curioſ.* rapportent un cas ſemblable, dans lequel le cerveau pouvoit à peine être contenu dans la boîte oſſeuſe du crâne.

Un jeune homme ſe plaignoit de mal de tête; la fièvre ſurvint avec chaleur; l'inſomnie ſe compliqua avec le délire & des cris; enfin le ſommeil devint profond; le malade mourut. Les veines du cerveau étoient variqueuſes; il y avoit de la ſéroſité épanchée dans les ventricules, & la partie médulaire du cerveau étoit plus sèche qu'elle ne l'eſt ordinairement. *Baillou.*

Après un coup de ſoleil, la fièvre ſurvint, & le principal accident étoit un violent mal de tète avec délire. Il y avoit inflammation à la ſurface du cerveau ; les vaiſſeaux étoient remplis d'un ſang noir, avec des traces de purulence. *Lieutaud*, Hiſt. anat. méd. pag. 169, t. 2.

Un homme robuſte fut attaqué pendant huit jours d'un violent mal de tête ; il devint apoplectique & mourut ; le cerveau étoit corrompu & ſphacelé en pluſieurs points. *Braſſavole*.

Un homme âgé de quarante ans ſe plaignit d'une grande douleur à la tête pendant neuf mois ; le ſoir le mal redoubloit ; il mourut après avoir beaucoup vomi. On trouva le lobe antérieur droit ramolli & changé en *putrilage*. Cette région avoit toujours été le ſiège de la douleur. *Storck*.

Après un coup de ſoleil, la fièvre ſurvint avec une forte céphalalgie ; l'inſomnie fut opiniâtre ; le cinquième jour la phrénéſie ſe déclara. Il y avoit un abcès dans la baſe du crâne, & preſque tout le cerveau étoit corrompu. *Tiſſot*.

Une femme avoit ſouffert pendant très-long-temps au côté droit de la tête ; elle mourut ; on trouva le côté gauche purulent & corrompu, quoiqu'elle n'y eût jamais reſſenti aucune douleur. *Saxonia*.

Dans le crâne d'un homme mort à la ſuite d'un mal de tête très-violent, & qui lui avoit fait perdre, quelque temps avant ſa mort, l'uſage des yeux, *Bonnet* trouva des abcès dans les proceſſus mamillaires du cerveau, & l'os frontal étoit rongé & percé.

Une fille de vingt ans mourut à la ſuite d'un mal de tête des plus affreux qu'elle éprouva pendant ſix mois de ſuite. *Drélincourt* trouva toutes les parties du cerveau en bon état, excepté la glande pinéale qui étoit dure, comme pierreuſe, & de la groſſeur d'un petit œuf de poule.

On lit dans les Actes d'Edimbourg l'hiſtoire de la maladie d'un jeune homme âgé de dix-neuf ans, qui, après avoir ſouffert long-temps une douleur gravative au ſinciput, fut trois mois ſans en reſſentir les atteintes, & mourut enſuite preſque ſubitement. On trouva au milieu du cervelet un abcès contenant deux onces d'un pus de bonne nature, & du ſang épanché par la rupture du ſinus latéral gauche.

A la ſuite de douleurs de tête violentes & opiniâtres, on trouva les ſutures de la tête écartées ; on aſſure même avoir vu l'os du front jouiſſant d'une ſorte de mobilité, *Miſcell. curioſ. & Lieutaud*.

Un cuiſinier âgé de quarante-huit ans ſe plaignoit de douleurs de tête très-vives ; les extrémités inférieures s'affoiblirent ; il ſurvint une petite fièvre avec délire, & le malade mourut ; le corps calleux étoit d'un tiſſu très-lâche ; les ventricules étoient pleins de ſéroſité. La partie moyenne du cervelet étoit dure, comme charnue, & on y obſerva un grand nombre de corps ronds très-compacts. *Morgagni*.

J'ai vu auſſi pluſieurs fois à la fin des maladies chroniques, le délire ſurvenir ſans être accompagné d'une grande fièvre, & quelques-unes des parties du corps perdre leur force, & devenir preſque paralytiques.

Il eſt rare, dans ces diverſes affections, que le plexus choroïde ne ſoit pas rempli de tubercules ou de véſicules en apparence glanduleuſes. On a trouvé dans pluſieurs mélancoliques attaqués de maux de tête, des dérangemens de ce genre & des concrétions en diverſes parties des membranes.

Bonnet, Blancard, & divers obſervateurs dont les écrits ſont conſignés dans les Mémoires de l'académie royale des ſciences, dans les actes d'Edimbourg, dans le Journal de médecine, ont trouvé des tumeurs ſquirreuſes dans le cerveau de perſonnes qui avoient ſouffert de grandes douleurs de tête ; mais preſque toutes avoient été affectées de léthargie, de paralyſie partielle, d'épilepſie, de ſomnolence ou de ſtupidité. Quelques-unes de ces tumeurs étoient d'un gros volume. Celle que Blancard a trouvée étoit large de trois doigts. L'apoplexie ſuccéda à un mal de tête très-violent qui avoit duré très-long temps & qui étoit très-fort. Les ventricules latéraux étoient pleins d'une ſéroſité ſanguinolente, & il y avoit des grumeaux de ſang dans le troiſième & le quatrième ventricule. *Lieutaud*.

Dans preſque tous les cas où l'on a trouvé, après des maux de tête opiniâtres, du ſang épanché, ſoit dans les ventricules, ſoit dans la propre ſubſtance du cerveau, il y a toujours eu, vers la fin, complication de maux de tête avec quelque affection ſoporeuſe, ſurtout l'apoplexie ; c'eſt ce que des obſervations très-nombreuſes prouvent. Voyez Bonnet, Manget, Valſalva & Morgagni. Les maux de tête qui ſe terminent par quelque affection fébrile inflammatoire, telle que la phrénéſie, ſont au contraire ſuivis de ſuppuration au cerveau ou dans les méninges, comme on l'a vu précédemment. Cependant, dans un cas de cette nature, Lieutaud a trouvé un épanchement ſéreux des plus abondans. T. 2, pag. 237. Hiſt. anat. méd.

Souvent les maux de tête ſont accompagnés de ſyncope ; alors on trouve quelquefois des épanchemens ſéreux dans les cavités du cerveau.

Une perſonne attaquée de jauniſſe ſouffroit de grands maux de tête. On trouva que le cerveau étoit jaune, comme bilieux, & qu'il étoit baigné d'une ſéroſité citrine.

Dans un grand nombre de cas, les douleurs de tête ſont gravatives & ſourdes ; alors on trouve encore ſouvent des épanchemens de ſéroſité & divers épaiſſiſſemens vers la baſe du cerveau.

J'ai ſouvent obſervé les petites concrétions de la glande pinéale dans des perſonnes qui n'avoient

éprouvé aucune douleur de tête ; ainſi, il ne faut pas regarder ces petites pierres comme la cauſe de la céphalalgie.

On doit ranger parmi les fables, ce que Geſner a dit d'une femme, dans le crâne de laquelle on trouva des ſcorpions, après de fortes douleurs de tête.

Un enfant de cinq ans ſe plaignoit d'une violente douleur de tête vers la racine du nez ; il mourut après une fièvre lente & des convulſions. On trouva, dit-on, dans le *ſinus longitudinal ſupérieur*, un *ver* de quatre pouces de long, ſemblable à ceux de terre, & qui vécut encore quelques heures après avoir été tiré. Acad. 1700. Duverney, p. 39 & 40.

Baillou dit avoir vu un ver entre le crâne & les méninges, dans un ſujet qui avoit ſouffert des douleurs de tête atroces. Tous les faits de ce genre ſont très-douteux, & Morgagni a eu raiſon de dire que les vers ne peuvent pénétrer dans le cerveau, ſi auparavant l'os ethmoïde n'a point été rongé. Ce qui répand des doutes ſur ces diverſes aſſertions des auteurs, c'eſt que la plupart des inſectes & des vers qu'ils ont dit avoir trouvés dans le cerveau, ne ſont point de la nature de ceux qui ſe développent dans les animaux. En vain on objecteroit qu'on trouve des vers dans les ſinus de la face des ruminans, puiſque Valiſnieri a fait connoître la mouche qui les y dépoſe, & il a prouvé d'ailleurs que ces cavités ne communiquent en aucune manière avec celles du cerveau.

Un jeune homme fort appliqué à l'étude fut attaqué d'une fièvre ardente accompagnée d'une douleur de tête affreuſe : les ſpaſmes ſurvinrent, il mourut. On trouva un grand vide entre le crâne & la *dure-mère*. Cette dernière, de convexe étoit devenue concave, & avoit déprimé le cerveau. *Boerhaave*, *de morbis nervorum*, tom. 1er., p. 34, d'après Pacchioni. Il y a apparence, dit Boerhaave, page 35, que ce déplacement ou dépreſſion étoit dû à quelque liquide amaſſé entre la dure-mère & le crâne.

Un homme de trente-cinq ans, un an avant ſa mort, fut attaqué d'une douleur de tête ſi violente qu'il en perdoit la raiſon. Cette douleur étoit accompagnée de fièvre. Cet homme s'étoit bien porté juſqu'à ce temps : il mourut. A l'ouverture, la poitrine & le bas-ventre ſe ſont trouvés en bon état. Entre la dure & la pie-mère, vers la jonction de la ſuture ſagittale avec la lambdoïde, étoit un petit os triangulaire très-pointu. La dure-mère étoit livide, & on trouva beaucoup d'eau dans les ventricules ſupérieurs. *Saviard*, p. 16.

Le corps d'une femme qui avoit été affectée d'une douleur de tête des plus violentes pendant quatre ans, fut ouvert ; on ne trouva aucune apparence de ſutures, excepté une petite portion de la lambdoïde. Il y avoit un demi-ſetier de ſéroſité très-claire dans le ventricule droit & ſupérieur du cerveau, qui formoit une tumeur de la groſſeur d'un œuf. C'étoit à cette région que la malade rapportoit le ſiège de ſa douleur. *Ibid.* page 383.

Une dame fut attaquée d'une douleur de tête d'abord légère, enſuite ſi violente, que, malgré tous les remèdes, tels que ſaignées, purgatifs, véſicatoires, &c., elle n'avoit aucun moment de repos, ſi ce n'étoit pour quelques inſtans, lorſqu'on comprimoit avec force le *pariétal gauche*. Après ſa mort, on trouva ſous ce même pariétal un corps attaché à la ſurfarce de la dure-mère, d'une conſiſtance molle, avec un pédicule de la groſſeur du petit doigt ; & s'élargiſſant, du volume d'une morille ; il étoit recouvert d'une pellicule très mince ; ſa tige étoit d'une conſiſtance aſſez dure.

Nota. Cette dame étoit tombée de cheval, de ſa hauteur, ſur le derrière de la tête ; elle étoit devenue foible ; elle avoit perdu connoiſſance, & elle s'étoit bien portée enſuite pendant quelques mois, juſqu'au moment où elle s'étoit plainte de cette douleur. *La Motte*, obſerv. 180, tom. 2, pag. 437 443.

Un homme de trente-trois ans, ſanguin, maigre, fort adonné au vin & au tabac, ayant une hernie, ſe plaignit d'une douleur au côté gauche de la tête, ſur-tout vers l'occiput, enſuite de douleur & de foibleſſe aux muſcles du cou du même côté. La fièvre fut d'abord violente ; le pouls devint rare & foible, les forces des muſcles diminuèrent. Survinrent le délire, l'aphonie, l'immobilité. Le malade mourut le quatorzième jour. En tirant le cerveau du crâne, un peu de matière purulente ſortit par la baſe ; en eſſuyant & en maniant le cerveau, il en parut encore qui ſortoit des ventricules par l'entonnoir. Dans le corps cannelé, on trouva un trou qui communiquoit avec un ulcère ſinueux, occupant une partie de la baſe du cerveau, à droite. *Morgagni*, *epiſt. anat.* 5e. *art.* 2.

Une fille âgée de dix-huit ans étoit attaquée d'une fièvre putride, avec un écoulement de pus par l'oreille droite & des douleurs de tête violentes ; elle rendit auſſi du pus par le nez. A l'ouverture du corps, la ſubſtance du cerveau parut très-jaune vis-à-vis de l'os temporal droit. Dans cette région étoit un kiſte gros comme un œuf, logé dans la ſubſtance du cerveau ; il renfermoit une matiere purulente d'un jaune foncé ; l'os temporal étoit carié, ainſi que la face ſupérieure du rocher & les cellules de l'apophyſe maſtoïde. Acad. des Sciences, 1754, obſ. 2, pag. 63 & ſuiv.

Une femme de cinquante ans ou environ ſe trouva attaquée, vers le mois d'août 1752, d'une douleur très-violente à la nuque. Peu après, cette douleur monta le long de l'occipital, & ſe fixa vers

vers l'origine des muscles extenseurs de la tête. La fièvre se déclara de temps en temps; il y eut aussi au commencement de la maladie une difficulté d'avaler. Enfin, vers le mois de février 1758, elle devint folle. Tous les remèdes, tels que saignées, purgatifs, véficatoires, &c., furent inutiles. Elle parut cependant soulagée par deux saignées à la jugulaire & par les véficatoires : ce soulagement fut de courte durée. Enfin elle mourut au mois d'avril 1753. L'os occipital, ainsi que toutes les parties contenantes & contenues, telles que la dure & la pie-mère, les sinus, le cerveau, le cervelet, & la moelle alongée, étoient en bon état, si ce n'est qu'il y avoit une grande quantité d'eau jaunâtre, un peu verte, épanchée dans les ventricules du cerveau. Le plexus choroïde en étoit inondé, & ses glandes étoient grosses & dures. Après avoir soulevé la moelle alongée, *l'apophyse cunéiforme* parut cariée légèrement à son extrémité inférieure : les apophyses transverses de la première vertèbre du cou, près de la deuxième, étoient *cariées*, ainsi que la partie latérale de son corps, & comme partagées en deux par la carie. Les apophyses transverses de la deuxième vertèbre étoient aussi *cariées*. L'apophyse odontoïde étoit presque rongée à sa base; les ligamens qui l'attachent au grand trou de l'os occipital & à la première vertèbre, étoient *rongés;* de façon qu'elle ballottoit & étoit déjetée dans la moelle épinière : il y avoit beaucoup de sanie autour.

De violens maux de tête dans une fille de dix-huit ans finirent par la phrénésie & par la mort. *Lieutaud* trouva le cerveau sain; mais les ventricules étoient très-dilatés; ils contenoient au moins deux livres d'une sérosité fort claire. Hist. Acad., 1735, obs. 2, p. 18.

Un homme avoit souffert pendant deux ans des maux de tête sourds, & un asthme, avec sifflement & pesanteur de poitrine. Son visage & son cou étoient boursoufflés, & il s'y étoit formé un érysipèle : cet homme étoit devenu stupide. Il mourut subitement à trente ans. A l'ouverture du corps, tous les vaisseaux de la dure-mère & les sinus étoient gonflés & remplis de sang. Tous les vaisseaux de la surface externe du cerveau étoient aussi fort distendus; enfin un corps de la grosseur d'un œuf de poule-d'Inde, de consistance assez ferme, sortit de la partie postérieure du ventricule droit. La substance de ce corps étoit fibreuse & comme charnue; les vaisseaux & les glandes du plexus choroïde étoient très-volumineux, & il y avoit beaucoup de sérosité dans les ventricules. On trouva aussi dans ce sujet une tumeur située entre le second & le troisième os du sternum, laquelle ayant été ouverte, fournit une matière fétide & de couleur de lie de vin. Ces deux pieces du sternum étoient cariées, ainsi que les extrémités cartilagineuses des côtes qui leur répondoient. La cavité gauche de la poitrine etoit remplie d'une semblable matière, & le poumon de ce côté étoit entièrement fondu. *Journ. de Trév.* 1705, mars, p. 512.

J'ai ajouté dans ces articles un grand nombre de faits à ceux que *Morgagni* a rapportés dans sa lettre *De capitis dolore*, qui n'est pas, à beaucoup près, une des plus complètes.

Il est difficile de tirer des résultats des observations que nous avons recueillies, parce que l'état des malades est rarement simple, & qu'on a toujours un grand nombre de complications à démêler. En général, les principaux cas se réduisent aux chefs suivans : 1°. l'état de phlogose ou inflammation des meninges & du cerveau; 2°. l'état d'infiltration & d'épanchement séreux; 3°. l'état putride; 4°. l'état d'obstruction, de concrétion ou d'ossification dans quelques-unes de ses parties; 5°. l'épanchement sanguin, soit dans le cerveau, soit dans ses cavités.

Le premier état est toujours plus ou moins fébrile. C'est, ou une maladie prompte, ou la terminaison aiguë d'une maladie lente. Le second état est quelquefois isolé, & il est souvent compliqué avec le quatrième. Le troisième est souvent la terminaison du premier & quelquefois même du second; mais il n'existe qu'à la fin de la vie, qui ne peut subsister avec lui. Le quatrième est souvent, comme on l'a dit, compliqué avec quelque affection soporeuse ou convulsive; il est presque toujours joint au second état, c'est-à-dire, à l'épanchement de sérosité dans les cavités du cerveau. Le cinquième tient à l'apoplexie, par laquelle certaines douleurs aiguës se terminent.

En général, c'est traiter un sujet bien vague que de prendre les maux de tête pour argument d'un chapitre. Ces douleurs pouvant être les symptômes d'un grand nombre de maladies, pour en parler convenablement, il faudroit écrire sur presque toute la médecine. *Morgagni*, qu'on ne sauroit trop louer sous tant d'autres rapports, mérite ici ce reproche.

Sur l'apoplexie.

Toutes les fois que les accidens se sont manifestés, & qu'il a été possible de chercher dans les cadavres le siège & la cause du mal, on a trouvé quelque dérangement dans le cerveau ou dans le cervelet. En parcourant l'immense collection des observations publiées sur ce sujet, on fait une remarque importante; c'est que l'apoplexie s'est manifestée dans un grand nombre de cas, soit à la suite d'exostose des os du crâne, d'enfoncement de ces os, d'épanchemens séreux ou sanguins, de métastase purulente, de suppuration ou d'abcès, de gonflement dans les vaisseaux. Ajoutons qu'on peut produire artificiellement l'état apoplectique dans des animaux, soit en introduisant dans le crâne des liqui-

des étrangers, soit en pressant sur le cerveau, ou en liant les veines du cou. Or comment se peut-il que des causes en apparence aussi différentes donnent naissance à la même maladie ? Pour répondre à cette question, il faut chercher ce que ces diverses causes ont de commun entre elles; il n'en faut point douter, c'est la compression. De quelque nature que soit le fluide épanché, quels que soient les corps devenus étrangers, toutes les fois que la substance cérébrale sera comprimée d'une manière notable, les accidens de l'apoplexie se déclareront. S'il y a en même temps érosion, piqûre, déchirement; si la cause agit avec force sur un petit espace, il y aura convulsion. Enfin si la pression sur l'origine de quelque nerf est très-forte & constante, ou si, après la guérison incomplète de l'apoplexie, la pulpe nerveuse ne se débarrasse point totalement, il y aura paralysie ou au moins affoiblissement dans certains organes, & le plus souvent du côté opposé.

Mais dans les circonstances de cette nature, ce sont presque toujours les régions de la bouche, de la langue, & du gosier, dans lesquelles l'état convulsif se manifeste le plus promptement. Les muscles qui meuvent ces différens organes, sont très-irritables; plusieurs ne s'attachent qu'à des sphincters; tous s'insèrent à des parties très-mobiles; tous reçoivent leurs nerfs très-près du cerveau, des rameaux qui sortent presque immédiatement de ce viscère. Est-il étonnant, d'après cela, que les muscles des lèvres, de la langue, &c., soient les premiers affectés dans les maladies soporeuses-convulsives ? Leur équilibre est facile à troubler; & quelque léger que soit le dérangement dans l'origine des nerfs, les effets doivent en être facilement aperçus dans les muscles qui sont immédiatement régis par eux.

On est toujours surpris, dit *Morgagni*, lorsqu'on lit, dans *Gaspard Hoffman*, qu'il n'a jamais vu, & qu'on ne voit presque jamais à la suite des apoplexies les ventricules du cerveau remplis de sang. L'expérience prouve le contraire. *Morgagni* a cité un grand nombre de cas dans lesquels il y avoit épanchement dans les ventricules & le long des hyppocampes, jusqu'à la base. On observe quelquefois une rupture dans quelques branches de la carotide & dans le plexus choroïde, & des déchirures même dans la substance blanche du cerveau, dans la voûte & dans le corps calleux. Les personnes qui, ayant une disposition à l'apoplexie, sont affectées de palpitations, d'aveuglemens passagers, de battemens à la tête, d'étourdissemens subits, sont celles dans lesquelles ces accidens se remarquent le plus souvent. On a vu les plexus choroïdes déchirés & le sang épanché à la suite d'efforts violens, dans le travail de l'accouchement. *Morgagni* s'élève avec raison contre la coutume où l'on est de faire éternuer les personnes qui ont reçu des commotions; alors il y a un commencement de stase, & la rupture se fait plus facilement que dans toute autre circonstance.

On a vu dans les cadavres des apoplectiques une des artères carotides avoir des parois épaisses, & l'autre les avoir minces, d'où s'ensuit un effort inégal & une disposition à la rupture; disposition que les divers points d'ossification irrégulièrement distribués favorisent beaucoup. On a vu des dilatations anévrismales avoir lieu dans les angles formés par les artères carotides; on a vu les sutures effacées, les trous veineux ou émissaires bouchés, & des concrétions gêner la circulation cérébrale. Le sang est quelquefois épanché entre la dure-mère & le cerveau, mais plus souvent dans les cavités de ces organes. Un moine mourut en prêchant, comme *Attalus* expira autrefois en faisant une harangue. Les ventricules étoient déchirés & le sang y étoit épanché. Dans un autre sujet les viscères abdominaux étoient malades & avoient gêné pendant long-temps la distribution du sang dans les parties inférieures. Il est aussi arrivé qu'on a trouvé dans le cerveau des apoplectiques un engorgement sanguin général, indiqué par des points rouges dans les différentes coupes de cet organe, sans épanchement particulier.

Un homme saisit un enfant par les cheveux & l'enlève; l'enfant meurt; on trouve le péricrâne séparé de l'os, & du sang épanché sous la dure-mère.

Parmi les enfans qui succombent aux affections vermineuses, plusieurs meurent apoplectiques. Est-ce la suite des convulsions qui accompagnent ces maladies, ou de la réaction sympathique des nerfs blessés & tourmentés dans la membrane interne des intestins ? Le côté droit du cerveau est plus souvent affecté que le gauche. Le cervelet, qui contient une plus grande quantité de substance corticale, & que pour cette raison *Morgagni* croyoit plus dur, l'est plus rarement que le cerveau; on trouve cependant dans les auteurs quelques exemples de la lésion du cervelet. Alors l'affection est plus générale, plus grave, & les sphincters perdent leur ressort; car s'il est faux de dire que tous les nerfs des viscères naissent du cervelet, il n'est pas moins vrai qu'une grande partie de ces nerfs en procède.

Parmi les régions cérébrales, les corps striés & les couches optiques sont le plus souvent attaqués; ces organes le sont plus souvent en devant qu'en arrière, & les lobes antérieurs & moyens le sont plus souvent que les postérieurs.

Dans quelques sujets, il semble que les lobes du cerveau, ou les parois des ventricules, soient comme rongés & corrodés dans une partie de leur surface; c'est ce qui avoit fait dire à *Prosp. Martian* que l'apoplexie étoit une érosion.

Morgagni rapporte plusieurs cas dans lesquels

les ventricules étoient remplis d'un sang aqueux, avec gonflement des veines.

Les apoplexies ont été très-communes au commencement de ce siècle; elles se sont sur-tout répandues en Allemagne & en Angleterre. Les mouvemens convulsifs des mains, de la face, & du gosier, les annonçoient & les précédoient.

Dans un apoplectique, l'hémisphère droit étoit rongé par un abcès; dans un autre, le sang étoit épanché entre les meninges; dans un troisième, il l'étoit sous la pie-mère, & le plexus choroïde étoit comme enflammé.

Une femme apoplectique avoit la figure pâle, & cependant il y avoit du sang épanché dans le crâne. (Obs. de *Morgagni.*) Ce qui prouve qu'il y a quelquefois aussi épanchement de sang dans les apoplexies appelées séreuses.

Dans toutes ces affections, il faut sur-tout rechercher si ce sont les membranes ou si c'est la substance cérébrale où siège le mal, parce que, comme dans le premier cas, il n'y a point de croisement, les symptômes se manifestent du côté primitivement affecté, tandis que c'est du côté opposé, lorsque la pulpe du cerveau est attaquée. Plusieurs observations de *Bonnet* & de *Morgagni* le prouvent d'une manière incontestable. Les faits chirurgicaux, tels que les suites des contusions, des contre-coups, & des fractures à la tête, fournissent les mêmes résultats; ainsi, il n'est plus possible de douter du croisement des nerfs dans leur origine, & c'est ici la pratique de la médecine & de la chirurgie qui éclairent la science anatomique par laquelle, jusqu'ici, cette démonstration n'a été faite qu'imparfaitement.

On a objecté contre ce croisement des fibres pulpeuses du cerveau, annoncé par *Valsalva*, qu'on a trouvé le lobe gauche de ce viscère malade, sans qu'il y eût eu de paralysie à droite; mais alors, quoique le mal fût plus considérable d'un côté que de l'autre, tout le cerveau étoit affecté.

Valsalva conseilloit toujours la saignée à la jugulaire droite dans le traitement de l'apoplexie. On a objecté aussi que la veine jugulaire externe répond sur-tout aux branches de la carotide externe; cela est vrai; mais elle est jointe avec la jugulaire interne par des communications nombreuses, & par cette raison, étant ouverte, elle doit débarrasser puissamment l'intérieur de la tête. M. *Bertin* a traité cette question très au long dans son Ostéologie, en parlant du golfe des jugulaires, qui est ordinairement plus ouvert à droite qu'à gauche. Il est du même avis que *Valsalva*, qu'il n'a point cité.

On a cru remarquer que les personnes dont le cou est court, & qu'on appelle *brevi-colles*, sont plus exposées que les autres à l'apoplexie: comme la forme vicieuse du crâne dispose au mal de tête, plusieurs observations rendent cette assertion probable. Ceux qui sont dans ce cas se chargent facilement d'embonpoint, & c'est peut-être autant pour cette raison que pour toute autre qu'ils sont sujets à l'apoplexie.

Morgagni a fait une remarque intéressante, c'est que les personnes dont les veines des extrémités sont habituellement variqueuses, & celles sur-tout qui, dans quelques parties des extrémités, ont de petites tumeurs anévrismales, sont plus exposées que d'autres aux accidens de l'apoplexie. Le célèbre *Ramazzini* étoit dans ce cas. *Morgagni* nous apprend que cet illustre médecin eut, quelque temps avant sa mort, deux petites tumeurs anévrismales, de la grosseur d'une fève, placées entre le pouce & l'index, & qu'il périt d'apoplexie. Alors on peut soupçonner que de pareilles dilatations se sont formées dans les artères cérébrales. Dans cette circonstance & dans un grand nombre d'autres, il est dangereux, comme je l'ai déjà dit, de donner des secousses aux organes contenus dans le crâne.

La division des apoplexies en sanguines & séreuses est très-ancienne; on en trouve les élémens dans *Hippocrate. Galien* l'avoit spécialement adoptée, & quoique, sous quelques rapports, elle ne soit pas très-exacte, cependant elle est souvent utile dans la pratique. A la vérité, l'épanchement de la sérosité est quelquefois l'effet plutôt que la cause du mal; quelquefois aussi, quoique les accidens de l'apoplexie soient très-violens, très-prompts, & tels qu'on les rapporte communément à l'apoplexie sanguine, on trouve cependant de la sérosité épanchée dans les cavités du cerveau, sans qu'il y ait aucune trace de sang extravasé: c'est ce qu'on observa dans le corps d'un professeur en droit de Bologne, mort subitement dans sa chaire en poussant un cri: on ne trouva que de la sérosité épanchée dans le cerveau. D'un autre côté, *Morgagni* rapporte des faits qui prouvent que, malgré la réunion de plusieurs des signes donnés par *Salius* pour reconnoître les apoplexies pituiteuses, on peut quelquefois être induit en erreur à ce sujet. Ces signes sont les suivans: *si senex, si mulier, si non rubor, si pallor in facie sit.* Quoique ces conditions fussent réunies dans un sujet, on trouva cependant du sang épanché dans les cavités du cerveau. Dans ces sortes de cas, il est sur-tout important de faire attention à l'état du pouls; c'est lui qui doit décider le médecin à ouvrir la veine & à faire un nombre de saignées plus ou moins grand. *Lancisi* rapporte une observation analogue, dans laquelle une apoplexie qui avoit attaqué une personne très-âgée, fut jugée deux fois avantageusement par une abondante hémorragie du nez.

Il n'est pas rare de voir, à la suite des apoplexies, la sérosité & le sang mêlés & épanchés ensemble; c'est ce qu'on a remarqué à l'ouverture

du crâne des épileptiques morts, comme il arrive souvent, d'apoplexie.

La sérosité épanchée est quelquefois comme salée & âcre. Dans ce dernier cas, il n'est pas nécessaire, pour produire de grands accidens, qu'il y ait une grande quantité de fluide épanchée; il en faut souvent très peu pour donner lieu aux plus fâcheux symptômes. Alors l'état du malade est souvent compliqué & convulsif.

Il y a des personnes dans lesquelles la sérosité semble être dominante; tantôt elle sort abondamment par le nez ou par la bouche, tantôt elle se porte sur les gencives, où elle ébranle toutes les dents, qu'elle altère même quelquefois; tantôt elle gonfle les extrémités; alors il n'est point rare de la voir dirigée vers la tête, où elle s'épanche & où elle produit la somnolence. Les accidens de l'apoplexie paroissent alors avec lenteur & comme par degrés. *Morgagni* en rapporte un exemple dont *Val. Zanius* a été le sujet.

Souvent une portion de la sérosité épanchée est contenue dans le canal vertébral, & elle s'écoule quand on détache la tête du cadavre.

Veut-on avoir une preuve de la facilité avec laquelle la sérosité se porte des autres parties du corps vers le cerveau? on la trouvera dans le fait suivant.

Un homme avoit la vessie très-distendue par l'urine accumulée depuis long-temps. On ne songea point à l'évacuer par le moyen de la sonde. Le sérum urineux fut porté, par une métastase, vers le cerveau, qu'il inonda, & où on le trouva à l'ouverture du cadavre. *Morgagni.*

Coiter, & plusieurs anciens avant lui ont, regardé les concrétions polypeuses trouvées dans les sinus du crâne, comme ayant été souvent des causes d'apoplexie; mais *Morgagni* fait observer que de pareilles concrétions vasculaires seroient moins propres à produire l'apoplexie qu'une syncope lente.

A la suite des apoplexies séreuses, on trouve souvent la glande pituitaire ramollie, des vésicules (1) lymphatiques entre les méninges, & de semblables vésicules dans le tissu des plexus choroïdes. J'en ai observé même dans celui du quatrième ventricule. La sérosité est quelquefois si abondante, qu'une partie du cerveau & la glande pituitaire elle-même sont comme dissoutes. Dans quelques hydrocéphales on ne trouve pas même de trace de ce dernier organe. On a vu l'*infundibulum* participer à ce vice; il seroit important d'observer son état. *Morgagni* n'étoit pas éloigné de penser que la compression de cette partie peut s'opposer à la filtration de la sérosité.

(1) On a pris souvent pour des vésicules, de animaux du genre de ceux qui forment les hydatides.

L'apoplexie séreuse frappe quelquefois des coups aussi imprévus & aussi rapides que la sanguine. Plusieurs de ceux qui y succombent, se débattent d'une manière convulsive au moment de l'attaque.

On a vu quelquefois l'apoplexie séreuse survenir à la suite d'une suppuration supprimée. On en trouve un exemple dans *Morgagni.*

Les jeunes gens n'en sont pas tout à fait exempts. *Hunauld* attribuoit ces apoplexies aux effets d'une ossification trop prompte, qui, soudant & faisant trop tôt disparoître les sutures, s'oppose à l'entier développement du cerveau.

Morgagni se propose cette question, savoir si l'on peut admettre un vide dans le cerveau? Il est probable que les parois des ventricules se touchent presque immédiatement dans l'état naturel; il faut qu'il y ait bien peu d'intervalle entre toutes leurs surfaces, puisque la boîte osseuse du crâne est tellement remplie, qu'après l'avoir ouverte on a souvent de la peine à y renfermer le cerveau. La seule application du trépan, & l'ouverture qui en résulte, ont quelquefois été suffisantes pour produire le soulagement qu'on attendoit.

Je pense avec *Morgagni*, qu'on ne peut s'empêcher d'admettre quelques espaces vides dans le conduit vertébral & entre plusieurs feuillets de l'aracnoïde qui s'y rencontrent.

Il existe une certaine proportion entre la force du cœur, la résistance des vaisseaux, la consistance du cerveau & du cervelet, l'épaisseur des os, & la manière dont s'exécute la respiration, qui est nécessaire à l'état de santé, & qui ne peut être troublée d'une maniere notable sans danger.

Il ne faut pas croire que toutes les apoplexies soient occasionnées par l'épanchement du sang ou du sérum. *Boerhaave* admettoit une apoplexie atrabiliaire. On a vu quelquefois le cerveau comprimé par une substance gélatineuse. *Colombus* en rapporte un exemple.

Un homme meurt d'apoplexie; on trouve du pus épanché sous le cerveau, & on observe qu'il sortoit des ventricules, & que son foyer étoit un abcès placé dans un des corps canelés. *Lommius* & *Morgagni.*

Une autre fois l'abcès étoit situé près des couches optiques. *Morgagni.*

Un homme meurt d'apoplexie trente jours après une amputation; une faute commise dans le régime en est la cause. L'humeur purulente avoit fait métastase & remplissoit les ventricules du cerveau.

Dans un sujet mort d'apoplexie, il y avoit du pus épanché sous la pie-mère; cette membrane étoit molle & se déchiroit facilement, & la glande pinéale offroit un grand nombre de duretés.

On peut voir dans *Saltsmann* un grand nom-

bre d'obſervations ſur les diverſes altérations de cet organe. *Skenkius* a trouvé la glande pinéale toute pierreuſe. *Drelincourt* l'a vue demême. *Vieuſſens* y a auſſi obſervé des concrétions. *Galien* avoit demandé ſi ces concrétions étoient de nature oſſeuſe ou cartilagineuſe ? *Morgagni* croyoit qu'elles approchoient plus de la nature du calcul que de celle de l'os. J'ai ſouvent examiné les pierres de la glande pinéale, & je les ai toujours vues très-anguleuſes.

Morgagni, dans ſa cinquième épitre *De apoplexiâ nec à ſanguine nec à ſero*, rapporte une obſervation qui mérite d'être conſervée. Dans le cerveau d'un vieillard mort d'apoplexie, le côté droit étoit terni & évidemment affecté; & le ſeptum lucidum étoit rompu en devant. La paralyſie qui étoit réſultée de ces dérangemens avoit eu lieu également dans le côté droit; d'où il faut conclure que le principe établi par *Valſalva* ſur l'oppoſition du côté paralytique avec le côté affecté, n'eſt pas ſans exception. Peut-être cependant pourroit-on dire que, la rupture du ſeptum lucidum intéreſſant les deux hémiſphères du cerveau, ce fait n'offre point réellement une exception au principe ſuſdit.

Les vaiſſeaux du cerveau ſe trouvent quelquefois, à la ſuite des apoplexies, vides & comme gonflés d'air; c'eſt ce qu'on remarque ſur-tout dans le plexus choroïde. *Houlier* avoit regardé ce gonflement, produit par un fluide aériforme, comme une cauſe de l'apoplexie. Diverſes expériences, tentées ſur des animaux vivans, prouvent que l'air introduit dans leurs vaiſſeaux produit des accidens très-fâcheux. *Brunner*, *Rhedi*, *de Heyde*, & pluſieurs autres ont fait ces expériences, & les animaux ont toujours péri, ſoit avec des ſymptômes convulſifs & épileptiques, ſoit avec des accidens comateux qui, pour l'ordinaire, ſe montrent les derniers. Les anatomiſtes ſavent que l'air contenu ou dégagé dans les vaiſſeaux apporte un grand obſtacle aux injections. Il doit auſſi gêner beaucop la circulation.

Les obſervations ſuivantes ſerviront de complément à celles dont j'ai fait juſqu'ici connoître les réſultats.

Le cardinal de St. ***, d'un tempérament ſanguin, ſujet à la goutte, & âgé de cinquante-cinq ans, fut attaqué de vertiges & de maux de tête; il vomit, le mal de tête s'appaiſa; mais le lendemain il y eut perte de ſentiment & de mouvement du côté gauche, avec ſommeil profond: le pouls étoit grand, fort, fréquent; le malade fut ſaigné même à la jugulaire. Le ſixième jour il revint à lui; mais peu de temps après il retomba; il éprouva des mouvemens convulſifs, ſur-tout au pied & à la main du côté droit; il mourut vers le dixième jour. On ne trouva rien de remarquable dans le bas ventre, ni dans la poitrine; le cerveau étoit flaſque; il y avoit dans le ventricule droit plus de deux onces de ſang coagulé; le plexus choroïde étoit déchiré, & les parois des ventricules étoient corrodées. *Morgagni*, de *ſed. morb.* épiſt. 2, n°. 9, p. 11, n°. 10.

Une femme de ſoixante-dix ans avoit perdu la mémoire & marchoit difficilement; elle tomba en mangeant, avec perte de mouvement du côté gauche & du bras droit: elle vécut neuf heures. Les ventricules du cerveau étoient pleins d'un ſang fluide; le droit étoit rongé, vers le bord extérieur du corps cannelé & de la couche du nerf optique; le gauche l'étoit légèrement: à peine reſtoit-il quelque portion du plexus choroïde. *Morgagni*, de *ſed. morb.* epiſt. 2, n°. 14.

Un domeſtique âgé de vingt-deux ans ſuit, en courant très-vîte, le carroſſe de ſon maître, par un temps très-froid; il ſue beaucoup, & ne change point de chemiſe: le lendemain il tombe ſans connoiſſance; rappelé à lui-même, il ſe plaint d'une douleur profonde à la tête & ſur-tout vers l'occiput: on purge avec des minoratifs; on ſaigne, on ventouſe. Le huitième jour aphonie; douleur plus forte à l'occiput, qui s'étend aux épaules & à toute l'épine; ſaignée qui ſemble ſoulager; mais les accidens reparoiſſent, le bleſſé meurt. A l'ouverture du corps on trouva une médiocre concrétion polypeuſe dans le ventricule droit: il y avoit du ſang grumelé à l'endroit où la moelle alongée ſort du cerveau; ce ſang venoit d'un rameau de la carotide interne qui étoit déchiré; un peu de ſang étoit épanché dans le ventricule gauche, & il y avoit beaucoup de ſéroſité dans les deux ventricules; le long de la moelle alongée étoient des grains comme de millet & tranſparens. *Ibid*, n°. 20.

Un homme âgé de ſoixante ans, ſujet au vertige, grand buveur de vin, paroiſſant ſe bien porter, ſi ce n'eſt qu'il avoit les joues plus rouges qu'à l'ordinaire, ayant ſoupé, fut trouvé mort à terre; il avoit rendu ſes excrémens. Une ſéroſité limpide étoit épanchée entre la dure & la pie-mère; une concrétion gélatineuſe ſe trouvoit dans l'interſtice des vaiſſeaux; les glandes du plexus choroïde étoient fort groſſies; deux grumeaux de ſang rempliſſoient le ventricule droit du cerveau; un ſang comme polypeux étoit répandu à la ſurface du cervelet, & la portion de cet organe qui touchoit au ſang, étoit corrompue. *Ibid*, n°. 22.

Un religieux âgé de cinquante ans, d'un tempérament ſanguin, ayant bon viſage, & paroiſſant jouir d'un excellente ſanté, quoiqu'il eût été un peu incommodé quelques jours auparavant, tomba en apoplexie en prêchant, & ne vécut que quatre heures, pendant leſquelles il ne remua que la main gauche. On trouva dans le ventricule gauche du cerveau trois onces de ſang concret; les parois de ce ventricule étoient déchirées. Le droit étoit entier, & ne contenoit qu'un peu de ſang qui y étoit paſſé du gauche par une déchirure faite au *ſeptum lucidum*. Ce religieux avoit paru fort gai le jour de cet accident. *Ibid*, epiſt. 3, n°. 17.

Un ſculpteur de Padoue, âgé de ſoixante-un ans,

ſe portant bien, mangeant bien, ſoupa & ſe coucha : deux heures après, ſa femme s'étant reveillée, le trouva mort & déjà froid (1). Il ſortit beaucoup de ſang quand on ſcia le crâne : il y avoit un peu de ſéroſité limpide dans les ventricules latéraux du cerveau ; mais tous les vaiſſeaux de l'intérieur du crâne & de ſa circonférence étoient prodigieuſement gonflés de ſang; les plus petits avoient un grand volume. Les poumons étoient ſains, mais le gauche adhéroit aux côtes. Il y avoit un peu de ſéroſité ſanguinolente dans le péricarde; du ſang noir & en grumeaux dans les ventricules & dans les oreillettes du cœur ; les valvules ſemi-lunaires étoient un peu plus dures qu'à l'ordinaire : on trouva quelques traces d'une hydatide rompue à la face poſtérieure du cœur. *Ibid*, n°. 26.

Un homme âgé de ſoixante-dix ans, pâle, un peu ſourd, ſujet au vertige, & tremblant, ce qu'on attribuoit au mercure ſur lequel il avoit travaillé, attaqué d'une enterocele, mais robuſte & vigoureux, après avoir exercé l'acte vénérien la veille avec ſa femme, ſe promenant fort gaîment, mourut. — On ne trouva rien dans le thorax. La bouche étoit tournée du côté droit : le cerveau étoit mou, flaſque, décoloré. Un peu de ſéroſité ſortit lorſqu'on enleva la dure-mère ; les véſicules du plexus choroïde étoient gonflées, comme on le voit ſouvent : dans l'artère vertébrale gauche, près de ſon confluent, il y avoit de petites lames, les unes tendineuſes, d'autres oſſeuſes ou cartilagineuſes. *Ibid.* epiſt. n°. 11.

Un homme âgé de vingt-neuf ans, boſſu, buveur, tomba mort au mois d'octobre dans la rue, rendant par la bouche & les narines le vin qu'il avoit bu, avec une humeur ſanguinolente. Ses bras étoient roides & contractés; le pancréas étoit dur : une partie du colon ſous l'eſtomac étoit fort rétrécie : l'épine étoit courbée à gauche, &c. L'aorte deſcendante ſuivoit cette courbure : il y avoit un peu de ſang concret dans les ventricules du cœur ; un léger polype ſe voyoit dans l'oreillette droite : les poumons étoient adhérens dans quelques endroits; il y avoit un peu d'écume rougeâtre dans les bronches. Dans le ſinus longitudinal étoit une légère concrétion polypeuſe ; dans le latéral droit ſe trouvoient des grumeaux de ſang; les vaiſſeaux de la pie-mère étoient fort gonflés de ſang, ſur-tout à droite; de la ſéroſité étoit épanchée ſous cette membrane, dans les anfractuoſités du cerveau ; il y en avoit peu dans les ventricules latéraux ; des véſicules lymphatiques étoient mêlées aux plexus choroïdes; le cervelet & le cerveau ſur-tout étoient très-fermes. *Ibid.*, art. 16.

Un homme jeune & ſain, mais ſujet aux défaillances, à la céphalalgie, & à la colère, eut, après avoir dîné, une querelle vive, & mourut ſubitement. Son corps, le lendemain, parut couvert de taches livides ; tous les vaiſſeaux de la tête étoient diſtendus & remplis de ſang. Les ventricules contenoient quelques cuillerées d'une eau limpide & jaunâtre ; il n'y avoit nulle autre léſion dans aucun endroit du corps. *Obſerv. commerc. littér.* Leipſ., tom. 9, pag. 527.

Un pêcheur de Veniſe, âgé de quarante ans, grand, ayant une hernie, ſujet à la flatulence, en ayant été attaqué dans ſon bateau, mourut tout de ſuite. Les inteſtins & l'eſtomac étoient fort gonflés par les vents ; les veines gaſtro-épiploïques l'étoient par l'air, avec un peu de ſang noir & écumeux. L'extrémité des inteſtins grêles formant la hernie, étoit gangrenée ; il y avoit de la ſéroſité ſanguinolente dans la cavité de l'abdomen. Le péricarde adhéroit au cœur, qui étoit grand & flaſque. Les vaiſſeaux de tout le corps étoient remplis d'un ſang noir & écumeux : le tronc de l'artère pulmonaire étoit gonflé d'air. Les ſinus de la dure-mère & autres vaiſſeaux étoient très-diſtendus de ſang ; les autres vaiſſeaux de la pie-mère l'étoient de même : la ſubſtance du cerveau étoit ferme; ſous la pie-mère il y avoit de la ſéroſité épanchée. *Morgagni.*

M. B....., dentiſte du roi, avoit eu en 1788 une attaque d'apoplexie, dont deux ſaignées & les eaux de Balaruc l'avoient guéri. En octobre 1789, il éprouva une fièvre, du mal-aiſe qui durèrent douze jours ; quinze jours après, il eſt mort ſubitement dans la chambre du roi aux Tuileries. Son corps a été ouvert. On n'a trouvé qu'un engorgement au poumon, le cœur vide, de la ſéroſité épanchée entre la pie-mère & le cerveau, & les vaiſſeaux de cet organe vides de ſang. *V. D.*

Une femme attaquée de paralyſie mourut trois mois après ſon attaque; elle n'avoit point eu de fièvre, & elle étoit dans un aſſoupiſſement continuel. *Duverney* trouva la poitrine & le bas ventre fort ſains ; les ventricules du cerveau contenoient trois demi-ſetiers de ſéroſité. *Acad. ſed.*, tom. 1er., p. 367, ann. 1683.

M. *Mauduyt* a rapporté en février 1787, à la ſociété royale de médecine, l'hiſtoire d'une paralyſie partielle dont il avoit été témoin. Un homme âgé de ſoixante ans avoit été fort adonné au coït, qu'il exerçoit debout ; il lui ſurvint une paralyſie qui n'occupoit exactement que le contour du baſſin; la peau pincée étoit inſenſible ; les muſcles le paroiſſoient de même. La veſſie & le rectum étoient paralyſés. Il n'urinoit que par le ſecours de la ſonde. L'anus & le rectum étoient ſi dilatés, qu'on y introduiſoit la main pour en retirer des excrémens ſecs & durcis : les extrémités jouiſſoient de leur mouvement & de leur ſenſibilité.

Une fille âgée de onze ans étoit paralytique, de façon qu'excepté les mouvemens involontaires,

(1) C'étoit dans un temps où on obſervoit beaucoup d'apoplexies, en mai 1729, à Padoue. Il avoit tombé beaucoup de pluies, auxquelles avoit ſuccédé une aſſez grande chaleur.

ceux des muscles de la face, de la déglutition, & de la parole, tous les autres mouvemens étoient abolis.

Après sa mort, on ne trouva aucun vestige de sutures coronales ni sagittales; les os des tempes étoient unis avec l'occipital, & le sphénoïde avec les temporaux. *Zimm.*, Mém. de Gottingue, tom. 1er, p. 366. Doit-on regarder cette ossification des sutures comme ayant influé sur la production de la maladie, dont la mort a été l'effet?

Une femme âgée de 32 ans, après des chagrins, eut une suppression de règles; quelque temps après survinrent douleur & pesanteur de tête, abattement, tremblement, abolition du mouvement, &c.; douleur au sommet de la tête, foiblesse de la vue, paralysie de la langue; douleur vers le centre de l'occipital, avec palpitations; douleur plus haut vers l'angle de l'occipital, & paralysie aux bras: la douleur s'approcha du pariétal droit; le mouvement revint au bras droit; le bras gauche étoit resté paralysé; elle mourut. M. de *Lassone* trouva dans les deux régions de la substance corticale du cerveau, qui répondoient aux bords antérieur & postérieur du pariétal droit, deux tumeurs superficielles qui comprimoient la partie médullaire: il y avoit beaucoup de sérosité dans les ventricules; le cervelet avoit une consistance plus ferme qu'à l'ordinaire. *Hist. acad.* 1742, pag. 38 & 39.

Un homme âgé de soixante ans, ayant la diarrhée avec des tranchées, se fit frotter le ventre avec de l'huile de coins; il lui survint une hémiplégie du côté droit; l'œil droit étoit à demi-fermé: la respiration devint difficile, & il mourut le quatrième jour. De la sérosité & du sang fluide sortirent des environs de l'infundibulum; un enduit gélatineux étoit répandu sur les vaisseaux de la dure-mère du côté gauche; la substance du cerveau étoit corrodée du même côté, & les corps cannelés étoient comme séparés du cerveau. *Morgagni*, de sed. morb. epist. 11, n°. 2.

Un homme âgé de soixante-dix ans, grand mangeur, tomba en apoplexie; la paralysie survint du côté droit, avec convulsion du côté gauche; le malade avoit quelquefois rendu des pierres avec les urines. Il mourut: le foie étoit comme rétréci, la rate étoit volumineuse & d'une couleur obscure. Quatre gros calculs & d'autres plus petits se trouvèrent dans le rein gauche: l'eau étoit épanchée entre la dure & la pie-mère: dans le ventricule gauche une assez grande masse d'hydatides étoit attachée au plexus choroïde. *Morgagni*, *de sed. morb. epist.*, n°. 6.

Alexandre, médecin anglois, conseilloit, dans le traitement de la paralysie, des frictions sur la partie lésée avec la teinture de cantarides purement spiritueuse. *Coomment. de Leipsick*, t. 20 *bis*, pag. 720. Cette teinture a aussi été recommandée par le docteur *Sanchez*, & maintenant elle est très en usage. On en trouve une prescription parmi les formules de la pharmacopée d'Edimbourg.

Wepfer a trouvé la dure & la pie-mère collées l'une à l'autre & confondues dans le cadavre d'un homme mort d'apoplexie.

Dans un autre qui avoit éprouvé le même sort après une attaque d'épilepsie, à laquelle il étoit sujet, on a trouvé dans la substance du cerveau un abcès de la grosseur d'un œuf de poule. Les substances corticale & médullaire qui le recouvroient, etoient dures & presque squirreuses; le malade souffroit lorsqu'on pressoit sur le côté de la tête répondant à ce foyer. *Baader.*

Lieutaud a remarqué, dans le corps d'un homme de soixante ans, sujet aux vertiges & mort d'apoplexie, que la glande pinéale étoit d'un grand volume, compacte, comme ulcérée, & de nature presque carcinomateuse.

Drelincourt & *Bonnet* ont observé des tumeurs enkistées, remplies de matières de différente consistance, dans l'intérieur du crâne des personnes mortes d'apoplexie.

Wepfer a trouvé un épanchement de sang entre les méninges & dans les ventricules du cerveau d'un homme qui étoit mort d'une apoplexie goutteuse.

Le même *Wepfer* & *Manget* ont vu l'apoplexie survenir à des personnes assez jeunes, qui avoient éprouvé depuis très-long-temps des spasmes, soit dans les gras de jambes & autres régions des extrémités, soit aux muscles du cou & du visage.

On a remarqué dans le cadavre de personnes mortes d'apoplexie avec des épanchemens dans l'intérieur du crâne, que le cœur & l'aorte étoient dilatés; c'est ce qu'on a vu, au rapport de *Baglivi*, dans le corps du célèbre *Malpighi*. La goutte, la formation de la pierre, & des palpitations de cœur avoient précédé. La paralysie avoit paru ensuite, & enfin l'apoplexie étoit survenue. Le siège de la paralysie étoit dans le côté droit. Le sang s'étoit également épanché dans l'hémisphère droit du cerveau; mais le gauche étoit baigné d'une sérosité jaunâtre, ce qui annonce que le vice de cet hémisphère étoit le plus ancien. *Wepfer* rapporte un fait analogue, dans lequel il parle de la dilatation de l'aorte.

Valsalva assure que les ivrognes sont très-exposés à l'apoplexie; M. *Walter*, célèbre anatomiste de Berlin, a fait la même remarque. Ce sont sur-tout, dans sa patrie, ceux qui boivent de la bière avec excès qui en sont le plus souvent atteints. Ils acquièrent un embonpoint dangereux, & ils périssent avec des épanchemens dans le cerveau.

Le même M. *Walter*, *de morbis peritonii & aploplexiâ*, 1785, remarque, avec raison, que les rachitiques & les personnes dont l'épine est déformée, sont très-sujets à l'apoplexie; les femmes ainsi constituées qui deviennent enceintes, ont pour cette

raison besoin qu'on prenne les plus grandes précautions relativement à leur santé ; il faut faire en sorte d'éviter la constipation. On préviendra les accidens de la pléthore par de petites saignées répétées. Sans ces ménagemens, on courroit les risques de voir ces femmes périr d'apoplexie, soit vers la fin de leur grossesse, soit à l'époque de leur accouchement.

Une femme riche mangeoit abondamment des mets très-succulens ; elle éprouvoit depuis long-temps une douleur gravative à la tête, avec des vertiges & des palpitations de cœur ; elle fut frappée d'apoplexie après avoir abondamment dîné. On trouva, à l'ouverture de son corps, les deux ventricules latéraux distendus par le sang épanché. *Dionis.*

Lieutaud rapporte un fait à peu près semblable. Il a trouvé les ventricules également remplis de sang, le plexus choroïde gonflé & variqueux, & des grumeaux de sang extravasés dans le milieu de l'hémisphère droit ; le sujet étoit depuis long-temps affecté de vertiges, il se nourrissoit de la manière la plus succulente.

Les saignemens de nez subitement arrêtés donnent lieu quelquefois à l'apoplexie ; j'en ai vu un exemple ; une femme en a été le sujet. Je trouvai dans l'hémisphère droit une excavation remplie de sang. Les observateurs ont vu souvent, soit dans le corps calleux, soit dans les hémisphères, de semblables enfoncemens remplis de sang extravasé. Alors l'apoplexie est toujours très-forte, & elle frappe un coup violent & subit : on a fait la même remarque dans la substance de la moelle alongée, & même dans l'épaisseur du cervelet. Dans quelques cas où ce dernier viscère a été affecté de la manière exposée ci-dessus, le pouls étoit foible, intermittent, & la respiration étoit laborieuse. *Morgagni* rapporte un fait de cette nature.

La suppuration qui a son siège dans la poitrine, à la suite des maladies auxquelles les viscères qu'elle renferme sont sujets, est quelquefois suivie d'accidens apoplectiques. Alors l'évacuation purulente qui se faisoit par la voie du poumon étant supprimée, ou au moins très-diminuée, le pus résorbé se porte vers la tête, & on le trouve épanché dans le crâne à la suite de l'apoplexie.

Paré a écrit l'histoire d'une péripneumonie dans laquelle une douleur de tête violente parut au huitième jour, & le malade périt avec des accidens comateux. On trouva le cerveau baigné d'une matière purulente, très-abondante sur-tout entre la pie-mère & la substance corticale. On lit dans les Journaux de médecine plusieurs observations du même genre.

L'hydrocéphale précède quelquefois l'apoplexie. alors le sérum distend outre mesure tous les ventricules du cerveau.

Une femme avoit été pendant toute sa vie sujette à des maux de tête, elle mourut apoplectique à l'âge de cinquante ans. *Manget* trouva le crâne de cette femme absolument dépourvu de sutures ; les ventricules étoient remplis de sang grumelé, & le reste du cerveau étoit baigné de sérosité.

L'apoplexie est quelquefois l'effet de l'hydropisie, sur-tout de celle qu'on appelle *anasarque*; les malades qui en sont atteints, meurent souvent avec des accidens soporeux. *Hasenohrl* rapporte une observation de ce genre. Il trouva le cerveau pénétré de sérosité ; quelquefois même dans ces cas on y voit de petits abcès. J'en ai observé de semblables dans le cervelet de quelques personnes mortes dans les hôpitaux de Paris, à la suite de l'hydropisie.

Le sang dont les vaisseaux du cerveau sont distendus à la suite de l'apoplexie, est quelquefois noir & de consistance analogue à celui de la veine-porte & des veines hémorroïdales. J'en ai vu un exemple dans un homme âgé de soixante-cinq ans, & d'une foible constitution. *Barère* a fait la même remarque.

Willis a consigné dans une observation très-détaillée ce qui est arrivé à la suite d'une fausse couche survenue à une femme hystérique, très-sujette aux convulsions. Elle mourut d'une apoplexie pituiteuse ; le sérum avoit pénétré & ramolli la base du cerveau.

Dehaen rapporte l'histoire d'une apoplexie dont fut frappé un enfant de six ans & demi. Il s'étoit plaint dès l'âge le plus tendre d'un mal de tête, dont le siège étoit dans le fond de l'orbite gauche ; le ventricule droit étoit rempli de sérosité, & la base du cerveau en étoit baignée. Quelque temps avant le dernier accident, l'enfant perdit la mémoire & devint hébêté.

Fallope, *Manget*, & plusieurs autres ont recueilli des observations, desquelles il paroît résulter que les enfans sont sur-tout sujets à l'apoplexie pituiteuse, & que ce sont les épanchemens de cette nature qu'on trouve le plus souvent dans leur cerveau.

On a vu l'apoplexie accompagnée d'une abondante salivation. Dans ce cas, le cerveau étoit baigné d'un fluide de même nature, que l'on retrouvoit aussi dans l'estomac. *In miscellaneis curiosis.*

Dans le cerveau d'une vieille femme on trouva les méninges couvertes d'une espèce de gluten ou humeur épaisse & blanchâtre, qui avoit de la consistance. *Plater.*

Les hernies du cerveau dans les enfans, la carie & les exostoses qui affectent la surface interne des os du crâne, donnent aussi lieu à l'apoplexie ; on en trouve plusieurs exemples dans les ouvrages publiés par des chirurgiens célèbres.

Morgagni traite dans sa sixième épître, de plusieurs affections qui sont analogues à l'apoplexie. (*Epis. 6*, *de reliquis affectibus soporosis.*) Il n'est

n'eſt pas rare d'obſerver des accidens ſoporeux, compliqués avec diverſes autres maladies, ſoit à la ſuite des fièvres putrides ou malignes, ce qui eſt très-ordinaire ; ſoit dans les inflammations du poumon, ce qui arrive quelquefois, vu les rapports qui exiſtent entre les mouvemens de la reſpiration & les fonctions organiques du cerveau. Auſſi Sennert a-t-il remarqué que dans le *carus* l'apoplexie eſt ſur le point de ſe manifeſter lorſque les mouvemens de la reſpiration ſont très-gênés. On a vu encore cette léſion ſurvenir aux dyſſentériques.

Lorſqu'on ouvre le crâne des perſonnes mortes à la ſuite de fièvres accompagnées d'accidens ſoporeux, on trouve des épanchemens & des engorgemens qui ne diffèrent que par une moindre intenſité, de tous ceux qu'on obſerve à la ſuite de l'apoplexie.

Morgagni a fait une remarque qu'il eſt important de conſerver ; c'eſt que la voûte à trois piliers lui a paru ſouvent ramollie, & que la laxité ou le relâchement de cet organe accompagne ſouvent la *ſomnolence*.

Sur la léthargie.

En recueillant les obſervations publiées par Sennert, par Bonnet, par Alberti & par d'autres auteurs, on eſt porté à croire que la léthargie eſt preſque toujours accompagnée d'une diſpoſition inflammatoire, dans le cerveau ; l'état de ce viſcère ſemble au moins le prouver. On y a preſque toujours obſervé, dans ces ſortes de cas, une quantité plus ou moins grande de matière purulente. Il y a cependant quelques exceptions à faire ; Morgagni a remarqué que dans pluſieurs léthargiques il ne ſubſiſtoit aucune trace d'inflammation, mais toujours un état fébrile qui accompagnoit la maladie ; Sagar & Louver ont fait la même remarque ſur deux ſujets.

Dans les complications d'accidens ſoporeux, il eſt très-important de diminuer la quantité du ſang dont la tête eſt ſurchargée ; c'eſt ce qu'on fait ſur-tout avec beaucoup d'avantage en ouvrant les veines occipitales qui communiquent avec les ſinus les plus reculés du cerveau. Morgagni répete ſouvent ce conſeil. De là ſe déduiſent les bons effets des ſangſues & des ventouſes appliquées à la nuque.

Sur la phrénéſie & la paraphrénéſie.

Quoique la phrénéſie & la paraphrénéſie ſoient très-différentes de l'apoplexie, il y a cependant de grands rapports entre toutes ces maladies, comme Morgagni le montre dans ſa ſeptième épître. (*Epiſ. de phrenitide, paraphrenitide & delirio.*)

Hippocrate dit poſitivement que la phrénéſie qui ſurvient à l'apoplexie eſt mortelle. Il n'eſt pas rare de trouver la mortification & même la gangrène dans les cerveaux qui ont été enflammés. C'eſt, ſuivant la remarque de Willis, la ſubſtance corticale qui y eſt la plus expoſée. Quelquefois on trouve le cerveau ramolli dans ſa totalité. Les membranes qui recouvrent ce viſcère, participent auſſi ſouvent à l'état inflammatoire ; elles ſe renflent & s'épaiſſiſſent.

Quoique le plus ſouvent on aperçoive à la ſuite de la phrénéſie des traces d'inflammation dans le cerveau, il eſt cependant certain que cette maladie a eu lieu pluſieurs fois, ſans que ni le cerveau ni ſes membranes aient été enflammées. Coiter en cite un exemple. Rhodius a conſervé l'hiſtoire d'une phrénéſie à la ſuite de laquelle la pie-mère étoit ſeule enflammée. On lit dans le *Sepulchretum* de Bonnet, qu'on a quelquefois trouvé dans ces ſortes de cas une petite quantité de pus ſous la pie-mère. Le dernier auteur que j'ai cité, penſoit que la matière purulente, dépourvue d'âcreté, ne pouvoit produire la phrénéſie, mais que quelques gouttes d'un pus âcre ſuffiſoient pour y donner lieu.

Morgagni inſiſte beaucoup ſur ce qu'il eſt faux que l'inflammation du diaphragme ſoit toujours accompagnée de phrénéſie ou de l'inflammation du cerveau. Il a vu une ſuppuration dans le centre nerveux du diaphragme, ſans qu'il y eût aucun délire ni affection morbifique du cerveau. Fernel avoit fait une obſervation analogue. Morgagni a cru, pour cette raiſon, devoir changer la ſignification du mot *paraphrenitis* ; il l'emploie pour déſigner toute eſpèce de délire ou de phrénéſie dont le foyer n'eſt pas immédiatement dans le cerveau.

Divers obſervateurs ont fait des remarques analogues à celles de Valſalva & de Morgagni. Ils ont trouvé à la ſuite de la phrénéſie, les vaiſſeaux du cerveau gonflés & des extravaſations de ſang ou de matière purulente, c'eſt-à-dire, des traces d'inflammation & de ſuppuration en diverſes régions du cerveau, ſur-tout dans les membranes, entre les membranes & le cerveau, à la ſurface de ce viſcère & dans le plexus choroïde. Bonnet & pluſieurs autres y ont même vu des épanchemens de matière purulente très-fétide, & dans quelques points de la ſéroſité plus ou moins altérée.

Il ne faut pas croire cependant que l'on y obſerve toujours des dérangemens auſſi marqués que dans les cas dont je viens de parler & dans ceux dont Haller nous a tranſmis les détails, qu'il avoit recueillis à la ſuite de fièvres malignes. Divers médecins habiles n'ont trouvé, à l'ouverture du crâne des phrénétiques, que des traces ſuperficielles d'inflammation.

Il ſeroit ſans doute bien à déſirer qu'on connût d'une manière plus préciſe encore quelles ſont les parties du cerveau que chaque maladie affecte d'une manière déterminée, & quelle eſt l'influence de chaque léſion ſur chaque partie de cet organe. Malheureuſement nous ſommes encore fort éloignés

de ce degré de perfection. Il ne faut cependant pas se plaindre de l'état actuel des connoissances relativement à cet objet. Les résultats des observations répandent déjà quelque jour sur la nature des maladies soporeuses, & si les dérangemens du cerveau, du cervelet, & de leurs annexes, se réduisent à un petit nombre, on cessera d'en être étonné, lorsqu'on réfléchira que presque toutes les affections du cerveau, lorsquelles sont mortelles, se terminent par l'apoplexie; c'est une réflexion qui a été faite par Morgagni, & que M. Walter a bien exposée dans son dernier ouvrage *de apoplexiâ*. On doit regarder comme des apoplexies, toutes les maladies dans lesquelles la circulation du cerveau est tellement altérée, que le dégorgement ne se fait point par les veines d'une manière convenable, soit qu'il y ait déchirure ou stase dans les vaisseaux. Sous ce point de vue, les engorgemens & toutes les inflammations du cerveau se terminent par l'apoplexie; de sorte qu'on peut dire que l'apoplexie est une des maladies qui enlèvent le plus de monde. Elle moissonne presque tous les vieillards, car ils meurent des suites de quelque affection dont l'apoplexie est la fin, ou de la gangrène spontanée, genre de maladie qui est beaucoup plus rare que le premier. C'est aussi par l'apoplexie que se terminent toutes les affections comateuses des fièvres aiguës; c'est par elle que finissent encore un grand nombre de maladies chroniques, avec lesquelles il se complique, vers la fin, un état fébrile, & souvent alors les fonctions du cerveau souffrent, & l'apoplexie survient. Enfin plusieurs asphixies conduisent d'une manière infaillible à l'apoplexie.

De ce qui vient d'être dit, je crois pouvoir tirer les résultats suivans.

1°. Il y a des apoplexies éminemment sanguines, & dans lesquelles l'état du pouls, la rougeur de la face, & tous les autres symptômes ne laissent aucun doute sur la nature du fluide par lequel la compression est exercée.

2°. On observe dans les enfans, dans les vieillards, dans les hydropiques, à la suite des infiltrations intérieures & des suppurations, & dans toutes les circonstances où le mouvement de la lymphe est interrompu, des épanchemens de sérosité dans les cavités du cerveau, & alors l'apoplexie séreuse est bien déterminée.

3°. Il y a des cas mixtes & douteux, où la nature de l'épanchement ne répond point à celle des symptômes extérieurs. Alors l'état du pouls & des forces vitales doit diriger le praticien.

4°. Lorsque tout le cerveau est affecté, ou lorsque le vice n'intéresse que les membranes ou la substance corticale, on n'observe aucun des symptômes propres au croisement des nerfs dans leur origine.

5°. La léthargie se complique souvent avec l'apoplexie, & alors on trouve dans les diverses régions du cerveau, des traces d'une inflammation plus ou moins avancée.

6°. L'apoplexie est souvent une terminaison de la manie, & alors le cerveau est, au moins dans quelques-unes de ses parties, plus sec, & quelquefois comme friable.

7°. L'épilepsie mène aussi souvent à un état apoplectique. Dans un petit nombre de cas, un vice local en est la cause déterminante; & comme souvent le siège de l'épilepsie n'est point dans le cerveau, l'état apoplectique n'est alors qu'un symptôme de la maladie principale, & il varie suivant le tempérament du malade & les diverses circonstances où il se trouve.

Remarques sur la position des vaisseaux du cerveau.

Les réflexions suivantes feront voir que la nature a tout disposé pour prévenir les accidens de la compression.

Lorsqu'on recherche quelle est la situation des vaisseaux du cerveau, on voit que leurs branches principales répondent presque par-tout à quelque scissure, ou à quelque intervalle triangulaire qui se prête, dans beaucoup de cas, à leur gonflement, & peut diminuer aussi dans plusieurs circonstances les dangers de la compression. L'examen des sinus de la dure-mère justifiera cette remarque, qui est confirmée par la disposition des vaisseaux moyens du cerveau. Vers les parties latérales externes des couches optiques est un sillon assez grand; c'est par-là que passent les artères cérébrales postérieures & les cérébelleuses supérieures. L'adossement des couches optiques forme en dessus une petite rigole qui répond aux deux troncs des veines de Galien & au plexus de la glande pinéale. Entre cette glande & la partie antérieure de la tente du cervelet, est, de chaque côté, un enfoncement occupé par des vaisseaux. L'espace triangulaire situé entre les corps striés & les couches optiques, est rempli par une grosse veine & par les plexus choroïdes des ventricules supérieurs. Ces plexus sont formés en grande partie d'artérioles & de quelques veines. Dans la toile choroïdienne, les veines sont beaucoup plus nombreuses, & leur volume y est si considérable, qu'on peut les regarder comme des réservoirs propres à contenir le sang dans les cas où il surabonde. On trouve donc dans ces réseaux vasculaires de grosses veines, dont les branches s'étendent & se distribuent dans toutes les régions moyennes & profondes du cerveau. C'est de ces régions que naissent les nerfs; il est de la plus grande importance, pour le salut du malade, qu'on trouve des moyens efficaces pour en prévenir ou en détruire l'engorgement, & ces moyens, c'est à l'*anatomie* de les fournir.

Toutes les veines, dont je viens de parler, s'abouchent dans le tronc des veines de Galien. Ce tronc forme un canal continu avec le sinus droit

& avec les sinus latéraux, dans lesquels s'ouvrent les veines mastoïdiennes, qui sont d'un gros volume dans la plupart des sujets; d'où il résulte qu'en tirant du sang de ces veines par des ventouses & des scarifications, on détruit l'engorgement des parties moyennes & profondes du cerveau. Aussi depuis *Arétée*, qui a fortement recommandé ce secours, un grand nombre de médecins célèbres l'ont employé avec succès. L'*anatomie* en démontre tous les avantages.

Sur la manie.

La manie occupe une grande place dans une des Epîtres de Morgagni; il remarque avec raison qu'elle ne diffère de la mélancolie que par une plus grande intensité. En général, dans presque toutes les observations de Valsalva & de Morgagni, le cerveau a plus de consistance que dans l'état ordinaire, & le corps calleux sur-tout a plus de dureté. Les faits que je rapporterai prouveront que ces résultats sont les mêmes dans les recueils d'un grand nombre d'observateurs Le sang des maniaques a paru être en général d'une couleur foncée & gluante, *piceus*. Willis assure qu'il a trouvé leur cerveau diminué de volume. Baglivi dit qu'il a vu à Naples, à l'ouverture des corps de deux maniaques, la dure-mère desséchée & endurcie. Riolan est-il croyable, lorsqu'il dit qu'il a observé des vers dans le cerveau des foux?

Quoique dans la plupart des cas les divers observateurs disent avoir trouvé le cerveau des foux plus dur qu'à l'ordinaire; cependant Tulpius & Kerkringius ont disséqué des cerveaux de maniaques qui étoient mous & flasques dans plusieurs régions.

Morgagni a vu que, dans le corps des maniaques, certaines parties étoient plus dures, tandis que d'autres étoient plus molles qu'à l'ordinaire. Cette différence entre les diverses régions de cet organe, mérite une grande attention de la part des médecins, que M. Cullen invite à s'en occuper plus qu'ils n'ont fait jusqu'ici.

Il est probable que dans les personnes attaquées de la mélancolie, qui est le premier degré de la manie, le cerveau commence à être plus sec, plus ferme, & un peu moins pesant.

Morgagni, en parlant du traitement de la manie, dit qu'on éprouve quelquefois de bons effets de l'opium, employé comme calmant dans les grandes agitations qui surviennent aux maniaques.

Aux observations de Valsalva & de Morgagni sur la dureté du cerveau des foux, on peut en ajouter un grand nombre d'autres, faites par Bonnet, par Baader, par Lieutaud, par Barrere, par Sauvages, &c., qui prouvent que le cerveau des maniaques est comme desséché, quelquefois même friable en divers points, comme dans une des observations de Bonnet. Dans plusieurs de ces cas on a vu une sérosité jaunâtre colorer quelques-unes des régions du cerveau & des concrétions polypeuses dans les ventricules. Le plexus choroïde a paru souvent obstrué & décoloré.

L'état du cerveau des personnes hébêtées & stupides a souvent été trouvé analogue à celui des maniaques. Bonnet l'a vu desséché. Dans un autre cas, il assure qu'il y a observé moins de circonvolutions que dans les cerveaux ordinaires, & que ce viscere avoit aussi moins de volume qu'il n'en a communément. Tulpius a fait la même remarque. On a vu l'état de fatuité, dans les enfans, accompagné de relâchement & d'épanchement séreux en différentes régions du cerveau.

Des observations faites par Meckel, & publiées dans les Mémoires de l'académie de *Berlin*, confirment les précédentes, relativement à la dureté du cerveau des foux, & elles y ajoutent un fait de plus, en nous apprenant qu'en eux le cerveau est non seulement plus dur & plus sec, mais encore plus léger qu'il ne l'est pour l'ordinaire.

Un mendiant stupide devint fou; il avoit été sujet à des maux de tête, & avoit des obstructions dans le bas-ventre; il mourut d'une fievre. On trouva seulement dans le bas-ventre la rate obstruée; dans la tête, la dure-mère, vers le côté gauche de la région frontale, très-adhérente & d'une consistance moyenne entre celle de l'os & du ligament; le cervelet mou & flasque; la moelle alongée peu ferme; le cerveau sec, comme cela est assez ordinaire aux foux; un peu de sérosité dans les ventricules, &c. *Morgagni, de sed. morb.* epist. 1. n°. 10, p. 8

Une fille, âgée de 18 ans, eut froid dans le temps de ses regles; elles furent supprimées; survinrent des douleurs de tête, des anxiétés, de la mélancolie, & une tumeur dure sous l'aisselle, avec une douleur qui parut céder à un emplâtre. La mélancolie tourna en vraie manie, qui augmenta tous les jours avec une fièvre lente. La malade mourut. — Le corps étoit très-maigre; le *rectum* étoit rempli de schirres; les poumons étoient calculeux, & la cavité qui étoit sous l'aisselle, étoit remplie de sanie. Les sinus du cerveau étoient vides. Dans le sinus longitudinal supérieur étoit une concrétion polypeuse blanche, de la longueur du doigt; dans les ventricules du cerveau, il y avoit deux onces de sérosité. *Collect. d'observ.* extr. *Comment. Leips.* tom. 12, page 525.

Sur les coups, les plaies, & les commotions de la tête.

Les plaies & les commotions de la tête produisent la compression du cerveau, soit par le dérangement des pièces osseuses qui pressent immédiatement sur cet organe, soit par l'épanchement qui en est la suite. Souvent des parties sensibles, des expansions nerveuses sont déchirées; d'où

naissent des inflammations, des suppurations, des épanchemens, & la gangrène. Ainsi, les divers accidens des maladies du cerveau, du cervelet, & de la moelle alongée, peuvent être occasionnés par les coups à la tête, comme les faits suivans le prouveront.

Une femme ivre tomba sur une pierre dure, & le front porta; elle mourut peu de temps après sa chute. Il n'y avoit qu'une légère contusion au front, le crâne étoit entier; étant enlevé, on trouva une grande quantité de grumeaux de sang extravasé dans les lobes postérieurs du cerveau, & une plus grande quantité comprimoit le cervelet. *Storck. Annus medicus*, *part.* 1, pag. 125.

Un criminel qui avoit les mains liées derrière le dos, sauta de quinze pieds, & alla donner de la tête, de toute sa force, contre le mur opposé; il tomba roide mort. Littre ne trouva ni plaie, ni fracture, ni même d'altération aux tégumens, ni aux os, si ce n'est que la partie écailleuse du temporal droit étoit écartée du pariétal environ d'un tiers de ligne; mais l'écartement avoit jusqu'à deux lignes de profondeur en quelques endroits. Le crâne scié, le cerveau parut dans l'état naturel; mais il ne remplissoit pas, à beaucoup près, toute la capacité du crâne; & sa substance, ainsi que celle du cervelet & de la moelle alongée, étoit plus serrée & plus compacte que dans l'état ordinaire. Il y avoit donc un affaissement considérable causé par la violence de la commotion, dans une partie qui, ayant peu de ressort, n'a pu revenir de cet état. *Hist. acad. des scien.* 1705, obs. 12, p. 54 & 55.

Un homme, âgé de trente ans, tomba d'un lieu assez élevé; tout le corps fut meurtri, sans plaies ni contusion à la tête; il survint une fièvre aiguë avec délire obscur: les saignées furent multipliées, les forces s'abattirent. Il mourut le septième jour. Les vaisseaux du cerveau étoient fort engorgés. Il y avoit, dans le cervelet, un abcès qui en occupoit le lobe droit tout entier. La sanie étoit d'un rouge livide & de mauvaise odeur. *Acad. de Montpel.* t. 2, p. 154 & 155.

Un enfant qui apprenoit à chanter, tomba sur le pavé. Pendant les sept jours qu'il vécut, il chanta toujours; le sixième il devint comateux, eut de violentes convulsions, & il mourut. On trouva seulement les vaisseaux de la pie-mère gonflés de sang, & nulle autre lésion. *Comment. Leipsf.* t. 20, p. 595.

Une femme, en pétrissant, eut la tempe & l'œil du côté gauche tant soit peu effleurés par le couvercle du pétrin qui tomba dessus. Nul accident, nulle douleur; seulement échymose. Cette femme ne fut point saignée, & elle ne prit aucune précaution. Vingt jours après, l'échymose étant effacée, elle se sentit plus foible; la foiblesse augmenta tous les jours, ainsi que la perte de la mémoire, des sens, & de la raison. Elle mourut enfin deux mois après le coup reçu. A l'ouverture, on trouva dans la substance corticale, près de la médullaire, un amas de sérosité blanchâtre, semblable à du petit-lait mal clarifié. La substance du cerveau, qui se trouvoit autour, étoit molle comme de la bouillie. *La Motte*, *observat.* 169, tome 2, page 380 & suiv.

Une sœur de la charité de Tours, mélancolique, sujette à de grandes migraines, n'ayant jamais été réglée, tomba sur la tête, eut de fortes douleurs, avec insomnie, mais sans fièvre. Elle éprouva une espèce de délire, & six mois après elle se jeta par la fenêtre. On trouva peu de sérosité dans les ventricules du cerveau, mais il y avoit trois excroissances oblongues, de couleur obscure ou brune, attachées à la pie-mère par un pédicule très-mince. Dans l'abdomen, l'ovaire droit étoit gros comme le poing, avec du pus liquide & des poils, &c. *Hist. Acad.* 1700. obs. 5, pages 37 & 38.

Un homme de soixante ans, sanguin, tomba & se donna un coup violent au front. Il devint hébêté, & il perdit le sentiment de l'extrémité gauche supérieure. Son pouls étoit dur & un peu fréquent. Le quatrième jour, il y eut aphonie. La mort eut lieu le 5. — Il y avoit du sang épanché sous les tégumens de l'os frontal qui étoit sain; la dure-mère étoit un peu contuse. On trouva dans le ventricule droit du cerveau deux onces de sang concret; les corps cannelés & partie du plexus choroïde étoient corrodés. *Morgagni*, *de sed. morb.* Epist. 2, n°. 11.

Un jeune homme, âgé de seize ans, reçut un coup de pierre sur le sinciput, à gauche, près de la suture lamboïde, & à deux doigts de la sagittale; il n'y eut qu'un peu de gonflement aux lèvres de la plaie jusqu'au onzième jour, qu'il survint des frissons avec fièvre, vomissement, douleur de tête, mouvemens convulsifs, surdité, aphonie, &c. Le malade mourut le quatorzième jour. Point de fracture au crâne; mais la dure-mère, sous le coup, étoit épaisse, molle, inégale, d'une couleur jaunâtre. Entre elle & la pie-mère il y avoit du pus. *Ibid.* Epist. 51, n°. 2.

Un coup de bâton ayant été porté sur le haut du front & sur la tempe gauche d'un homme âgé de soixante ans, il n'y eut nul accident jusqu'au sixième jour; alors la plaie changea, il survint du frisson, de la fièvre, de la gangrène à la blessure; le malade mourut. On trouva de la sanie entre le muscle temporal & l'os. Il n'y avoit nulle lésion au crâne; mais les méninges étoient, dans cette région, sanieuses & plus épaisses. Il y avoit lésion légère au cerveau en dessous; sa substance étoit un peu corrompue. *Ibid.* n°. 3.

Un homme, âgé de quarante ans, tomba de haut & se fit une contusion sur l'œil gauche, avec déchirure à la peau du sourcil. Il y eut de la fièvre, qui diminua ensuite. Vers le douzième jour, par

abus dans le régime, la fièvre devint plus forte; il y eut convulsion de toute la partie gauche du visage, avec douleur vive dans l'œil. Le malade mourut le vingtième jour. La plaie du sourcil avoit contus le nerf qui, sortant de l'orbite, se réfléchit vers le front. Le bulbe de l'œil étoit corrompu. Il y avoit une légère érosion à la voûte orbitaire; vers la partie gauche de l'occipital, une petite portion du cerveau étoit brunâtre, & la dure-mère étoit sanieuse dans cet endroit. *Ibid.* n°. 7.

Un homme, âgé de près de soixante-dix ans, en tombant de haut, se blesse la partie droite du sinciput. Il devient à moitié stupide, il se remet; mais il ne sait rien de ce qui lui est arrivé. Nul accident pendant les six premiers jours; le septième la gangrène se déclare dans la plaie, avec fièvre. Il se plaint de douleur à la partie postérieure de la tête. Vers le dix-septième jour, de la tension survint dans les membres; le vingtième, fièvre, frisson, & vomissement. Il mourut le trentième. — La lame externe du pariétal droit, près de la suture sagittale & de la lambdoïde, étoit brisée; l'interne étoit entière. Il y avoit deux onces de sérosité entre les méninges & dans les ventricules du cerveau, qui étoit mou & flasque. *Ibid.* n°. 9.

Une femme, âgée de quarante ans, tombant d'une haute échelle, se blesse au pariétal gauche, un peu au dessus de l'os des tempes; elle se trouve mal, elle revient. Il n'y avoit de lésion qu'à la peau. Vers le quatorzième jour, il y eut de la fièvre qui disparut; la fièvre & le frisson revinrent avant le trentième. Vers le trente-quatrième, aphonie, apoplexie, convulsions. La malade mourut le quarantième. = La lame externe du pariétal blessé étoit brisée en demi-cercle; la lame interne étoit entière; la pie-mère étoit sanieuse en cet endroit, & le cerveau étoit d'une couleur pâle brune. *Ibid.* n°. 11.

Un cierge du poids d'une livre tomba, de la hauteur de trente pieds, sur la tête d'un chanoine de Besançon, âgé de soixante-un ans. Il n'éprouva à l'instant du coup qu'un léger étourdissement, & il pâlit comme un homme qui a peur. Ce coup ne produisit qu'une plaie légère qui fut pansée avec de l'eau-de-vie. Le blessé se porta bien, & ne sentit rien jusqu'au cinquante-quatrième jour, qu'il tomba sans connoissance, comme apoplectique, presque sans pouls, & devint paralytique du bras droit. Après quelques saignées, on aperçut de l'œdématie & une dépression sur l'endroit où le cierge étoit tombé : on trépana; il ne sortit rien par l'ouverture du trépan, ni par une incision qu'on fit à la dure-mère : le blessé mourut peu de jours après avec des convulsions. On trouva à l'ouverture du corps une inflammation le long de la suture sagittale, sous le pariétal gauche & dans la substance corticale du lobe antérieur gauche du cerveau, avec un épanchement de sang sec & coagulé, assez considérable pour pouvoir en remplir une palette; ce sang s'étendoit jusqu'au corps calleux, qu'il comprimoit en partie. Il en sortoit une sérosité roussâtre, sans odeur, qui découloit le long des nerfs, & qui avoit commencé à altérer la substance du cerveau. *Observ. d'Attalin*, méd. de Besançon. Journ. Sav. 1747, févr., pag. 215, & suiv.

Des livres tombèrent sur la tête d'un médecin, & ne lui causèrent qu'un simple étourdissement & une pesanteur de tête. Deux mois après il mourut d'un abcès dans la tête. *Observ. d'Attalin, ibid*, p. 219 & 220.

Un homme tomba de sa hauteur sur le visage, & se frappa le milieu du front à droite. Il n'y eut à l'instant qu'un peu de trouble dans l'estomac. Bientôt fièvre & somnolence; vers le quatrième jour, les accidens paroissent se dissiper. L'os est de bonne couleur. Vers le dix-septième, la fièvre & le sommeil reviennent la plaie noircit & le malade meurt le vingtième jour. — Il y avoit, un peu au dessus du sourcil, une fente transversale qui ne pénétroit pas dans l'intérieur; mais entre l'os & la dure-mère, étoit un enduit gélatineux; le lobe du cerveau correspondant avoit une couleur verte qui s'étendoit jusqu'au ventricule, avec mauvaise odeur, sang concret, & sérosité sanguinolente dans le ventricule gauche. *Morgagni, de sed. morb.*, epist. 52, n°. 23.

Un demoiselle de Montpellier, âgée de dix-huit ans, tomba d'assez haut sur le coronal, qui fut enfoncé; la pièce fut enlevée. La substance du cerveau sortit plusieurs fois, & on l'extirpa sans douleur. Cette demoiselle guérit. *Observat. de Deidier, Journ. Sav.*

Une baguette de fusil tomba sur la partie supérieure & latérale du coronal d'une fille âgée de dix ans; elle déchira les tégumens, l'aponévrose du front, & le crotaphite lui-même; une partie de la baguette entra dans le cerveau. La malade ne perdit pas connoissance, & fut guérie en deux mois environ. *Journ. de Trév.* 1722, oct., pag. 1824 & suiv.

Voyez une observation sur une plaie de tête avec fracas, & une pièce d'os enfoncée dans le cerveau, sans aucun accident grave. Par *Manne*, chirurg. d'Avignon. *Journ. Sav.* 1729, oct., pag. 1804, & une autre sur une fracture du crâne avec déperdition de la substance du cerveau, & guérison. *Edimb.*, tom. 5, pag. 512.

Une fille, âgée de treize ans, fut blessée avec fracas dans l'endroit où se réunissent les sutures sagittale & coronale. Il y eut enfoncement, engourdissement, saignement de nez, avec pouls plein, irrégulier, respiration difficile. La malade fut saignée, puis trépanée; il y avoit paralysie du bras gauche; cependant la guérison eut lieu au bout de trois mois:

on lui avoit mis une plaque de plomb qu'on lui avoit récommandé de garder ; mais deux mois après la guérison, elle la quitta, & ayant été attaquée d'une toux violente, la cicatrice se rouvrit, & il sortit plus de deux onces de la substance du cerveau. Elle devint paralytique, avec assoupissement, pouls concentré, sortie involontaire de l'urine. Elle mourut. On ne permit point d'ouvrir son corps. *Edimb.*, tom. 2, pag. 30 & suiv.

Un enfant, étudiant à Tubinge, reçut sur la tête une tuile qui fit une plaie telle que la substance du cerveau sortit. Le blessé guérit parfaitement. Observat. de *Dan. Hoffman. Haller*, *Bibl. chirurg.* tom. 2, p. 52.

Un soldat, âgé de vingt-cinq à vingt-six ans, reçut un coup de sabre sur la partie moyenne & latérale gauche du coronal ; la plaie étoit de la largeur d'une pièce de douze sous ; les tégumens & une petite lame de l'os étoient enlevés. Il n'y eut d'abord aucun accident. Le malade fut saigné & mis à la diète ; il se trouva bien jusqu'au dix-neuvieme jour qu'il eut des convulsions ; il perdit connoissance, & il mourut en quelques heures. Il n'y avoit aucune altération au crâne, & nulle fente dans l'intérieur, mais la dure-mère étoit d'un vert brun, & toute la substance du cerveau paroissoit être en dissolution. *Journ. méd.*, tom. 4, pag. 284.

Coup de pierre sur la partie supérieure latérale droite du coronal d'un homme âgé de trente ans, d'où il résulta une plaie de la grandeur d'un denier : nul accident, seulement une végétation de chair fongueuse qui excédoit les tégumens. On découvrit la fracture, & par l'opération il s'écoula beaucoup de pus qui s'étoit amassé dans cette portion du cerveau. La suppuration, qui fut très-abondante, diminua par degrés ; tout se répara, les os se recouvrirent & le malade guérit un peu plus de deux mois après le coup. *Observ. de Manne d'Avignon*, *Journ. Sav.* 1729, oct., pag. 1804 & suiv.

Morceau de bois entré du côté droit du pariétal d'une fille, après une chûte : déchirement des méninges ; sortie de la substance du cerveau ; perte de connoissance pendant neuf heures ; fongosité le septième jour, &c. Assoupissement, devoiement & fièvre pendant cinquante jours. La malade guérit. *Hist. acad.* 1706, pag. 28 & 29, obs. 11.

Un coup de pistolet frappa à bout touchant la tête d'une femme de vingt-six ans ; il en résulta une plaie située à la partie inférieure du pariétal droit, entre le temporal & l'oreille, avec deux trous au crâne : jusqu'au dixième jour, nul accident ; alors suppuration abondante, fièvre, délire, convulsions. On enleva de la substance du cerveau à plusieurs reprises ; il sortit du cerveau cinq dragées & trois balles de plomb. La malade guérit. *Journ. Sav.* 1736, fév. pag. 297 & suiv.

Balle perdue dans le cerveau d'un homme guéri de la blessure, & mort subitement un an après. (*Maréchal*) Séance de l'acad. de chirurg. *Mercure* 1733, juin, pag. 1359. *Point d'autres détails.*

Un homme, âgé de cinquante ans, reçut un coup de pierre presque sur le milieu du sourcil gauche, à l'endroit où le nerf sort de l'orbite, & il éprouva de violentes convulsions par tout le corps ; les yeux étoient fermés. Il mourut la trentte sixième heure après le coup. — Il y avoit plusieurs fragmens osseux dans l'orbite, dont un piquoit la dure mère, qui étoit enflammée ; une fente fut trouvée à droite, dans l'endroit qui répondoit aux parties rompues du côté gauche : on trouva de la sanie dans le cerveau. Cet homme avoit été blessé autrefois au crâne ; on voyoit dans la partie qui avoit été enlevée, une membrane épaisse qui tenoit lieu d'os ; la dure-mère étoit fort adhérente à cette membrane. *Morgagni*, *de sed. morb.*, epist. 51, n°. 39.

Un homme de trente ans, en délire, se jette par la fenêtre, & se blesse au dessus du crotaphite gauche ; il perd la parole, le côté gauche devient paralytique ; le malade meurt le troisième jour. Sous le muscle crotaphite étoit une fissure ; mais nulle lésion n'y répondoit. Dans la partie opposée deux onces de sang étoient épanchées entre la dure & la pie-mère ; le cerveau étoit sain, si ce n'est que les vaisseaux de la pie-mère étoient comme enflammés & gonflés de sang. *Morgagni*, *ibid*, epist. 51, n°. 112.

Un homme, âgé de vingt ans, reçoit une blessure qui coupe transversalement le crotaphite gauche : peu de temps après, il tombe & ne parle plus ; il parle ensuite, mais il délire ; il perd l'usage de la main droite, où il sentoit cependant de la douleur, lorsqu'on la piquoit. Le blessé mourut le quatorzième jour. Le coup avoit pénétré non seulement le muscle, mais l'os & le cerveau, qui, dans cet endroit, étoit corrodé, & la corrosion pénétroit dans le ventricule gauche. Il y avoit épanchement de sérosité près de la selle du turc. *Morgagni. ibid.* n°. 44.

Autre observation à peu près semblable, n°. 45.

Une jeune femme maigre, saine mais peu forte, ayant eu des mouvemens convulsifs, se portant bien & étant assise, porta la tête en arrière, & se donna un coup à l'occipital contre un marbre ; c'étoit au mois de mars. Elle n'eut aucune incommodité dans les premiers jours, ensuite elle sentit de la douleur à l'endroit du coup, ainsi que le long des muscles du cou de ce côté, & de la tension. Dans le mois d'août, fièvre, pouls dur, douleur plus vive aux muscles du cou & le long de l'épine ; difficulté de mouvoir la mâchoire inférieure, léger délire. Elle cessa enfin de parler, & elle mourut trois jours après. Son corps ne fut point ouvert. *Morgagni*, *ibid*, epist. 52, n°. 17. Voir une observ. de *Marchettis*. (In additis ad obs. 15.)

Il arrive quelquefois qu'après un violent coup à la tête, les deux tables du crâne étant entières,

ainsi que les vaisseaux des méninges, il se rompt quelques-uns des vaisseaux qui rampent dans le diploé, & que ces vaisseaux laissent sortir du sang; ce fluide, par la suite, se corrompt, & se mêlant au suc moelleux, il corrode la table interne, & fait périr celui qui a reçu & oublié le coup, par l'atteinte que cette altération porte aux méninges.

Une femme tomba à la renverse sur un escalier, & se heurta fortement l'occiput; elle fut un peu étourdie; mais elle se releva, revint chez elle, & n'eut que de la meurtrissure. Quelques mois après, on aperçut à l'endroit du coup une tumeur de la grosseur d'une aveline, qui, ne causant aucune douleur, fut négligée: trois ans après, cette tumeur étoit fort grosse; mais comme la couleur de la peau n'étoit pas changée, & qu'on la comprimoit sans douleur, on la prit pour une loupe. Peu de temps après survinrent des douleurs violentes qui, partant de la tumeur, se répandoient sur tout le crâne, lequel paroissoit à la malade être serré par des cordes; quelquefois les douleurs cessoient, mais d'autres fois aussi elles causoient du trouble dans les idées; elles augmentèrent toujours, & enfin cette femme mourut la sixième année d'une espèce d'apoplexie en peu d'heures. — On trouva la tumeur pleine d'un sang noir & très-dense; le désordre commençoit au côté gauche supérieur de l'occipital, & il se continuoit le long du pariétal, qui étoit écarté du coronal de trois travers de doigt; le pariétal droit étoit presque tout carié. Dans l'endroit où les os n'étoient pas percés, on appercevoit la substance réticulaire; de la surface extérieure s'élevoient çà & là des lames osseuses, aussi minces qu'une carte, mais très-dures & très-aiguës; il en naissoit des fongosités qui représentoient une espèce de végétation. La partie de la dure-mère qui étoit sous l'endroit vicié du crâne, étoit fort épaisse & très-adhérente: les vaisseaux du côté gauche étoient très-gonflés; ceux du plexus choroïde étoient aussi très-remplis de sang, & il y avoit un peu de sérosité épanchée sous la base du crâne. *Observ.* de *Garelli*, méd. de Vienne, rapportée par *Morgagni*, *ibid*, n°. 38.

Un jeune homme se fit, en tombant, une plaie sur la suture sagittale, un peu en arrière; mais l'os ne fut pas découvert; il s'y établit une suppuration qui s'arrêtoit de temps en temps, & alors le malade avoit des convulsions dans le bras droit & dans la mâchoire. L'os étant découvert, s'exfolia le quarante-sixième jour; la suppuration ayant cessé, les convulsions recommencèrent, & le malade mourut le cinquante-unième jour. Il y avoit une fêlure à l'os, qui paroissoit soudée; la dure-mère n'étoit ni enflammée, ni altérée: cet homme n'avoit point eu les yeux douloureux, ni bouffis. Tout le lobe gauche du cerveau étoit abcédé; le droit étoit fort sain, ainsi que le cervelet. *Hist. acad.*, observat. de *Poupart*, 1700, p. 44. Le même dit, d'après *Chirac*, qu'un homme ayant eu un abcès au côté droit du cerveau, avoit éprouvé des convulsions du côté gauche. *Ibid.* n°. 45.

Un homme, âgé de vingt-huit ans, tomba sur le côté gauche de la tête & s'y fit une blessure; il guérit: au bout de dix-huit mois, il sentit une douleur vive à l'oreille gauche; il en sortit du pus: survinrent des dépôts dans différens endroits de la tête. Le blessé mourut environ dix-huit mois après. M. le Vacher, de Besançon, trouva du même côté un dépôt, dont le pus mouilloit la surface externe de la dure-mère jusqu'à la selle du turc. La matière avoit percé le crâne du dedans au dehors, & produit des dépôts fistuleux. *Hist. acad.* 1743, observ. 12, p. 91 & 92.

Une servante, âgée de vingt ans, tomba sur le côté droit; elle se fit une blessure large d'un doigt, qui s'étendoit jusqu'à la suture coronale. Il y eut une grande hémorragie; le pouls étoit à peine sensible; la malade eut des convulsions; &c. On coupa une petite portion du cerveau qui sortoit, & n'y ayant point d'autres symptômes, on pansa. Il y eut de la foiblesse & des convulsions avec paralysie. On ôta une esquille qui avoit été poussée sous l'os des tempes; les convulsions durèrent pendant trois heures; elles cesserent pendant quelques jours; mais elles reprirent, & elles durèrent jusqu'au vingtième jour, où elle mourut. On trouva un abcès dans le cerveau, avec deux onces de pus. Acta Harlem. ext. *comment. Leipsik*, tom. 17, p. 125 & 126.

On trouve deux autres observations à peu près semblables. *Ibid.*

Un homme reçoit un coup violent sur le pariétal gauche, au dessus du crotaphite; il tombe, il vomit, il perd l'usage de la voix; une heure après, il se plaint de perte de mouvement du côté droit. On le trépane, on trouve une fissure de trois travers de dogit. Il sortit environ deux onces de sanie, ce qui rendit le mouvement & fit cesser la fièvre; il y eut hémorragie le quatrième jour; on l'arrêta en enlevant une portion d'os de deux travers de doigt; la sanie cessa de couler, & on vit de petits filets qui naissoient du péricrâne & de la dure-mère, augmenter chaque jour & prendre la nature cartilagineuse vers les lèvres de la plaie; enfin tout s'ossifia. *Observ.* de *Tacconi*, extr. comment. Leipsik, tome 12, supplément 2, page 259 & suiv.

Une femme tomba sur l'escalier, & se blessa si fort à la tête, qu'elle en perdit aussi-tôt la parole, le sentiment, & le mouvement des extrémités inférieures, rendant du sang par le nez & par une des oreilles. Elle mourut en une heure. Il y avoit beaucoup de sang épanché dans le crâne, dont la base étoit rompue en travers, la fracture allant de l'un à l'autre côté devant les os pierreux & derrière les sinus sphénoïdaux, la portion osseuse du conduit auditif & la membrane du tympan étoient rompues: les sinus latéraux étoient déchirés; le

cervelet étoit un peu léſé. *Morgagni*, *de ſed. morb.* épiſt. 52, n°. 25.

Un charpentier, âgé de 22 ans, tomba, en 1778, de très-haut, ſur un tas de pierres. La tête porta du côté de l'oreille. On le tranſporta ſans connoiſſance à la charité. On ne découvrit qu'une aſſez petite plaie vers la tempe & au deſſus de l'oreille; mais on fut très-étonné de voir ſortir par le conduit externe de l'oreille une portion de la ſubſtance même du cerveau, où on diſtinguoit la ſubſtance corticale & la médullaire. Les accidens continuant, on appliqua une couronne de trépan au deſſus de l'oreille & vers la partie inférieure du pariétal droit. On fit une inciſion à la dure-mère qui étoit tendue, & il en ſortit du ſang; l'artère temporale étoit déchirée. Au bout de deux jours le malade mourut. On trouva une fracture tranſverſale dans la partie pierreuſe du temporal. La dure-mère étoit auſſi déchirée dans cet endroit; le cerveau étoit ſorti par cette fracture qui s'étendoit juſqu'à la baſe du ſphénoïde. L'apophiſe zygomatique etoit entière. Par M. *Poulletier de la Salle.*

Un homme eut la premiere table du crâne percée juſqu'au diploé; la table interne étoit ſaine; il n'éprouva aucun accident juſqu'au vingtième jour. Alors il ſurvint du friſſon avec fièvre & convulſions. Le malade mourut le vingt-deuxième jour. A l'ouverture du crâne, la dure-mère parut ſaine, mais ſur la pie-mère & ſur le cerveau, juſqu'à la baſe, il y avoit un pus très-fétide. *De glandulis diſgregatis.* Obſerv. 4, p. 110.

Une fille reçut derriere l'oreille gauche un coup de bâton ſi violent, qu'il ſe rompit; elle perdit la parole. Il coula de la ſanie; le pouls étoit très-foible; quelques jours après elle parla un peu. Ses règles ſe montrèrent & durèrent juſqu'à ſa mort. La fièvre ſurvint, & la malade mourut quelques jours après. Les tégumens de la tête étoient livides; les bords de la ſuture lambdoïde étoient écartés. Dans l'endroit du coup, une portion d'os étoit entièrement détachée. Il y avoit ſciſſure & fracture pénétrant les deux tables; une partie de l'hémiſphère gauche du cerveau étoit corrompue. Il y avoit ecchimoſe à la dure-mère. *Morgagni de ſed Morb.* Epiſt. 52, art. 28.

Un homme, âgé de quarante ans, étant ivre, tomba ſur le front & s'y fit une forte contuſion avec meurtriſſure. Il vomit, & peu de temps après il devint engourdi. Il mourut quatre jours après. Il y avoit fente à l'os frontal; cette fente ſe prolongeoit à l'intérieur; du ſang grumeleux étoit épanché ſur le cerveau dans la région correſpondante. *Ibid.* art. 32.

Un homme tombe de haut ſur le pavé il perd la parole; il vomit; les excrémens & l'urine ſortent, &c. Il meurt quatre heures après. Le ſang couloit de la bouche & du nez du cadavre. Le ſinciput étoit meurtri ſur-tout auprès du front. Il y avoit une fente au coronal, qui ſe prolongeoit le long de la voûte de l'orbite droite auprès de l'ethmoïde, juſqu'à la partie du ſphénoïde, par laquelle le nerf optique ſe porte dans l'orbite. Du ſang fluide étoit épanché ſous la dure-mère & dans les ventricules, &c. *Ibid.* art. 34.

Une femme tomba & ſe fit une plaie conſidérable à la tête. La partie ſupérieure du coronal, les deux pariétaux entiers, & une grande portion de l'occipital s'exfolièrent dans toute leur épaiſſeur, & ſe ſéparèrent. On ſentoit le battement de la dure-mère, qui n'étoit recouverte que d'une pellicule mince, ſur laquelle s'élevoient de temps en temps des veſſies pleines de ſéroſité qui donnoient lieu à de petits ulcères. La cicatrice ne ſe fit que plus de trois ans après l'exfoliation. *Saviard. obſerv.* p. 386.

Obſervations ſur les exfoliations du crâne, par Queſnay. *Acad. chirurg.* tom. 1er, page 293 & ſuiv. Moyen de les accélérer. Le trépan perforatif ne les avance pas toujours. *Ibid.* p. 294 & 295. Les os ne s'exfolient pas toujours, même après de longues ſuppurations. Obſervat. *Ibid.* p. 298 & ſuiv.

Un piqueur reçut ſur l'os de la pommette un coup d'andouiller de cerf. il eut tous les accidens d'une commotion au cerveau, aſſoupiſſement, perte de connoiſſance, &c. *Séance de l'acad. de chirurgie*, Mercure 1734, août, p. 1699.

Coups à la tête ſuivis d'abcès au foie. Voyez *Paré*, liv. 10 & 12, & liv. 16, chap. 49. *Baillou*, lib. *De convulſionibus*, page 50. *Pigray*, liv. 4, chap. 8 & 9, qui font mention d'abcès dans ce viſcère à l'occaſion des plaies de tête, même légères, ſur-tout quand il eſt ſurvenu de la fièvre le troiſième jour.

Wirſungus dit auſſi la même choſe. Voyez en pluſieurs autres cas cités par *Vanderviel*; tom. 2, p. 21 & ſuiv. Voyez auſſi *Bertrandi*, &c.

Marchettis (Obſervat. 15) dit avoir vu dans les plaies de tête, lorſque le cou devient douloureux, que la matière purulente ſe porte dans la cavité du thorax & de l'abdomen, au détriment des parties qui y ſont contenues, telles que la plèvre, le poumon, le foie, la rate. *Ibid.* pag. 21.

De ces obſervations, j'infère,

1°. Que les plus grandes plaies de tête ne ſont pas toujours les plus dangereuſes.

2°. Qu'il eſt poſſible de perdre une aſſez grande partie du cerveau, ſans que la mort s'en ſuive.

3°. Que des coups, légers en apparence, ont eu des ſuites funeſtes, & qu'ainſi il ne faut rien négliger dans ces ſortes de cas pour opérer la réſolution par la ſaignée.

4°. Que la ſeule contuſion de l'os peut, de proche

proche en proche, s'étendre jusqu'au cerveau.

5°. Que la paralysie se montre toujours du côté opposé à la compression, puisque, dans une circonstance où les muscles s'affoiblirent du même côté que la blessure, l'épanchement, par l'effet de la commotion, s'étoit fait dans un point opposé à celui du coup.

Sur l'hydrophobie.

On a remarqué, il y a long-temps, que la rage ne produit point dans le gosier des changemens tels qu'on pourroit l'imaginer au premier aspect. A peine trouve-t-on la gorge phlogosée & un peu desséchée; quelquefois même il n'y a aucune espèce d'altération. Cette remarque de *Morgagni* m'a été confirmée par la dissection des corps de plusieurs hydrophobes que j'ai faite, ou dont j'ai été témoin.

On a trouvé quelquefois de légères traces d'inflammation dans le cerveau, ce qui n'est point surprenant, vu le délire furieux qui se manifeste à la fin. Le cœur & le poumon sont souvent engorgés. *Morgagni* a observé que les artères étoient vides & les veines remplies d'un sang très-fluide dans quelques-uns de ces sujets. Le même auteur a vu la vessie & la verge enflammées, ce qui, dit-il, contre-indique l'usage des cantharides & des autres insectes analogues, conseillés en *Hongrie* dans le traitement de la rage.

Doit-on ajouter foi à ce que dit un médecin cité par *Bonnet*, qui assure avoir trouvé des vers dans le cerveau de personnes mortes de la rage?

La huitième épître dans laquelle *Morgagni* traite de cette maladie, contient des observations très-précieuses sur sa cure. Il blâme l'usage où sont quelques personnes de plonger inopinément dans l'eau les malades attaqués de la rage, & il dit que l'expérience la plus moderne confirme que ces grandes convulsions, excitées artificiellement dans des personnes dont la sensibilité est très-exaltée, peuvent leur être funestes.

Rammazini & *Zwingerus* ont vu des hydrophobes auxquels il sembloit qu'un vent frais souffloit sur la tête. J'ai fait, avec plusieurs de mes confrères, une observation analogue à *Senlis*. Le seul mouvement de l'air y affectoit tellement un jeune hydrophobe, sur-tout dans la région du nez, dont il se plaignoit le plus, que ce jeune homme marchoit à reculons contre le vent, pour ne point en ressentir l'action.

« *Morgagni* fit l'ouverture du cadavre (1) d'un sexagénaire mort de la rage. Les veines iliaques étoient tellement distendues, qu'elles égaloient le diamètre d'un intestin grêle; les poumons étoient gorgés de sang, & marqués de taches gangreneuses; le péricarde contenoit une quantité considérable de sérosité jaunâtre; il y avoit peu de sang contenu dans le cœur, & ce sang étoit noir & comme de la poix; les vaisseaux du cerveau étoient aussi gorgés d'un sang noir: on trouva dans les ventricules de ce viscère environ trois onces d'une liqueur séreuse tirant sur le jaune. Dans un autre cadavre, Morgagni trouva la vésicule du fiel remplie d'une bile très-noire: les poumons étoient noirs & exhaloient une mauvaise odeur. On appercevoit des bulles d'air sous la dure-mère; tous les vaisseaux du cervau & du plexus choroïde étoient gorgés de sang, sans aucune apparence de sérosité. La substance du cerveau & du cervelet paroissoit desséchée. Voyez *Historia Anat. med. Lieutaud.*

Parmi les cadavres que *Morgagni* a ouverts, il en a vu un dont le visage étoit tout à fait semblable à celui d'un homme mort de consomption; le reste du corps étoit dans un embonpoint assez fort ».

A ces observations, recueillies par M. Andry, j'ajouterai les suivantes, également extraites des recherches de ce savant médecin (1).

Dans le cadavre d'un homme mort de la rage, & ouvert en présence de *Tauvry*, l'œsophage & la trachée-artère étoient phlogosés: les artères étoient remplies d'un sang très-liquide, & les veines en contenoient très-peu; il ne se trouva de sang caillé dans aucun endroit; le sang même ne se coaguloit pas à l'air froid. Le cerveau étoit beaucoup plus sec qu'à l'ordinaire, ainsi que le commencement de la moelle de l'épine; il y avoit au fond de l'estomac environ trois cuillerées de glaires d'un brun assez foncé. Le péricarde offroit très-peu de sérosité, & la vésicule du fiel étoit pleine d'une bile presque noire. Le cadavre tomba promptement en putréfaction, & il répandit une odeur très-infecte lorsqu'il fut ouvert.

D'après *Méad*, les cadavres des personne mortes de la rage ont présenté les phénomènes suivans. Les vaisseaux du cerveau étoient extrêmement distendus; le sinus longitudinal étoit gorgé d'un sang fluide, & non d'un sang concret & coagulé, comme on l'observe dans la plupart des maladies de la tête. On a vu le cerveau lui même & la moelle épinière desséchés, le péricarde presque dans le même état, le poumon & les artères remplis d'un sang qui se coaguloit facilement, même à l'air libre.

Si on ouvre les cadavres de ces infortunés peu de temps après leur mort, dit *Sauvages*, il s'en exhale une odeur très-fétide, leur ventre est bouffi par les vents, leur estomac est farci d'une sanie verte. On remarque dans l'œsophage des taches rouges tirant sur le noir; les veines sont pleines d'un sang dissous, & les viscères sont secs & arides.

(1) M. Andry, pages 40 & 41 de ses recherches sur la rage.

(1) Recherches sur la rage, par M. Andry, pages 34, 35, 36, 37, 38, 39 & 40.

Zwinger a trouvé une grande rougeur dans l'intervalle membraneux des anneaux de la trachée artère ; le cœur étoit gorgé d'un sang concret.

Darluc a observé les phénomènes suivans dans le cadavre d'une fille morte de la rage, après avoir éprouvé les symptômes de l'hydrophobie. Trois heures après sa mort on ouvrit son cadavre, qui exhaloit déjà une odeur fétide.

L'estomac étoit inondé de glaires verdâtres ; les membranes de ce viscère étoient marquées de taches livides & gangreneuses, qui s'en alloient en lambeaux pour peu qu'on les touchât, & laissoient échapper de leurs vaisseaux engorgés & considérablement distendus en quelques endroits, un sang dissous & sans consistance. L'intérieur de l'œsophage étoit également tapissé des mêmes glaires ; toutes les glandes muqueuses étoient fort tuméfiées, & son orifice supérieur étoit si resserré vers l'arrière-bouche, qu'à peine pouvoit-on y introduire un stilet. Les poumons étoient engorgés d'un sang dissous, avec des marques de gangrène, ainsi que le foie & la rate qui étoient plus desséchés ; la vésicule du fiel étoit entièrement vide. Les intestins n'étoient pas exempts de cette inflammation générale.

Un soldat mourut hydrophobe à deux heures du matin : il étoit tombé sur la tête. Son cadavre fut ouvert à une heure après midi. Les poumons se trouvèrent fort engorgés, & le lobe droit étoit adhérent à la plèvre. A chaque coup de scalpel qu'on y donnoit, il sortoit un sang noir, écumeux, & rempli d'air. Il ne se trouva pas plus de deux cuillerées de sérosité dans le péricarde ; il n'y avoit aucun polype dans les gros vaisseaux. A l'ouverture de l'estomac il s'en exhala une odeur des plus fétides. La membrane veloutée étoit gangrénée ; il s'y trouva cinq vers de la longueur & de la grosseur ordinaires, & environ un verre de matière liquide, noire comme de l'encre. A l'ouverture du crâne, on observa, à la partie droite de l'occipital, un épanchement d'un sang noir & fluide sur la dure-mère, où il étoit aisé d'apercevoir une contusion à peu-près de la grandeur de huit lignes en tout sens, vers la partie moyenne latérale droite, tandis que la contusion des tégumens étoit à la partie moyenne latérale gauche de l'occipital.

Un paysan devint tout à coup hydrophobe, après avoir éprouvé une chaleur excessive, & sans avoir été mordu d'aucun animal enragé ; il périt. Son cadavre donna promptement des signes d'une pourriture excessive ; il fut d'abord couvert de taches livides, violettes & noires, & exhala une si grande infection, qu'on fut obligé de l'enterrer dix heures après sa mort.

Le cadavre d'un jeune homme de trente ans, mort d'une hydrophobie spontanée, étoit déjà livide dix heures après sa mort.

Un homme périt de la rage près de neuf mois après avoir été blessé légèrement à la joue par une louve enragée. Son cadavre fut ouvert. On observa dans les viscères des marques plutôt d'une putréfaction gangreneuse que d'une véritable inflammation. L'estomac & l'intestin duodénum étoient considérablement météorisés, mollasses au toucher, d'une couleur livide & cendrée, ainsi que l'œsophage, dont les glandes parurent remplies d'une lymphe écumeuse ; les muscles de la déglutition étoient comme amincis ; le foie étoit d'un volume plus gros qu'à l'ordinaire, pâle & livide. La vésicule du fiel étoit remplie d'une sérosité rougeâtre, & ses tuniques membraneuses étoient teintes de la même couleur ; la rate étoit petite, livide, & cendrée, la plèvre & les poumons étoient presque dissous, s'en allant en lambeaux, & laissant échapper de leurs vaisseaux une sérosité ichoreuse & corrompue ; le péricarde étoit plein de cette même sérosité ; le cœur étoit pâle & vide de sang ; le sang étoit tellement dissous dans les gros vaisseaux, que de jeunes chirurgiens ayant percé la médiane pour s'exercer à la saignée, il jaillit encore assez loin, & tomba ensuite goutte à goutte tout le temps qu'on la tint ouverte, quoique cet homme fût mort depuis près de dix heures ; la dure-mère étoit extrêmement desséchée & collée à la superficie du crâne. La pie-mère, au contraire, parut très-engorgée, & ses vaisseaux, considérablement distendus, étoient remplis d'un sang fluide & comme dissous.

M. *Thiesset*, médecin à Troies, ayant fait ouvrir, au mois de janvier 1775, plusieurs cadavres de gens morts d'hydrophobie, observa que cinq à six heures après la mort, malgré la rigueur de la saison, les cadavres tombèrent dans un état de putréfaction qui permettoit à peine de les approcher. Le ventre étoit extaordinairement tendu. L'air qui y étoit renfermé en grande quantité, sortoit avec explosion aussi-tôt que le scalpel pénétroit dans la cavité de l'abdomen.

Un homme mordu par un chien enragé (1) périt dans l'hydrophobie sept semaines après. Les intestins fournirent quelques indices d'une inflammation légère, le poumon adhérant à la plèvre, représentoit une masse de sang coagulé ; le sang étoit tellement extravasé & épaissi, qu'il paroissoit remplir toutes les vésicules du poumon. Le diaphragme étoit marqué de quelques taches gangreneuses. *Ephémérides des curieux de la nature.* Voyez *Historia Anat. med. Lieutaud.*

Capivaccius rapporte qu'on trouva dans le cadavre d'un homme mort de la rage une portion du péricarde presque détruite & comme pulvérulente : cette membrane ne contenoit aucune liqueur ; les sinus du cœur étoient secs & dépourvus de sang. *Hist. Anat. med. Lieutaud.* Voyez aussi les entretiens sur la rage de *Hunauld.*

Suivant *Senac*, le péricarde étoit fortement adhérent au cœur dans le cadavre d'un homme mort

(1) Recherches de M. Andry sur la rage, pag. 42, 43, 44 & 45.

d'hydrophobie, après avoir été mordu par un loup enragé. Voyez *Hist. Anat. med. Lieutaud.*

Bonet remarque qu'on trouva, dans le cadavre d'un jeune homme mort de la rage, le cerveau sain & nullement endommagé; mais tous les viscères de la poitrine & du bas-ventre étoient arides & desséchés. Voyez *Hist. Anat. med. Lieutaud.*

Rolfinckius a observé que dans plusieurs cadavres d'hydrophobes, on n'avoit aperçu aucun signe d'inflammation dans la gorge, quoique tous se fussent plaints de douleurs très-cruelles dans cette partie; mais tous les viscères étoient desséchés. *Hist. Anat. méd. Lieutaud.*

Jean-Henri Brechtfeld ayant ouvert le cadavre d'un homme mort de la rage, observa que l'épiploon étoit entièrement détruit; que le foie étoit enflammé dans sa partie concave, & parsemé de taches gangreneuses; que la tunique interne de l'estomac étoit tombée en pourriture, que les poumons étoient desséchés & adhérens aux côtes dans tous leurs points; que le péricarde étoit sec, le cœur flétri & émacié. Le cadavre lui offrit d'ailleurs une exténuation semblable à celle qui suivroit une fièvre hectique; les graisses & même la chair des muscles étoient en quelque sorte consumées. *Lieutaud, Hist. Anat. med.*

Jean-Christophe Riedel a trouvé dans le cadavre d'un hydrophobe la gorge & les muscles du cou fort enflammés; il s'exhaloit de tout le corps une odeur insupportable. Voyez *Acta acad. elect. Mogunt. Erford.* 1757, pag. 341.

On trouve dans *Van-Swieten*, §. 1140, plusieurs rapports d'ouvertures de cadavres que le lecteur pourra consulter, tom. 3, p. 561 & suiv., édit. de Leyde. Voyez aussi la dissertation de Sauvages sur la rage; la thèse de M. *Astruc*; les réflexions de M. *Pouteau*, dans son Essai sur la rage, p. 17; les faits rapportés dans l'ouvrage de M. *Chabert*, depuis la p. 45 jusqu'à la page 51, & les sages remarques qu'il a faites à ce sujet p. 51, 52, 53. Le même auteur rapporte, p. 36 & 41, les variétés & les différences que l'on observe dans l'ouverture des cadavres des chiens morts de la rage.

Dans une observation d'une hydrophobie *prétendue* spontanée par *La-Virotte*, il s'agit d'un jeune homme de trente ans, qui, après un exercice violent & une marche forcée à deux lieues de Paris, en été, sans qu'il eût été (*dit-on*) mordu d'aucun animal, eut tous les symptômes de la rage, & mourut le lendemain de l'attaque. *Journal des Sav.* 1757, juillet, pag. 1347 & suiv.

Autre observation d'une hydrophobie spontanée par Pinchenier, médecin de Montelimart, sur un religieux de trente-trois ans, qui après, s'être fatigué beaucoup à la quête par un temps pluvieux, éprouva tous les symptômes de la rage, & mourut dans des convulsions horribles. *Journ. des Sav.* 1757, décembre, pag. 2350 & suiv.

Un homme mordu au doigt & à la main par un chat enragé, fut attaqué de la rage. Sur la fin il se plaignoit de ne pouvoir respirer. A l'ouverture du cadavre, Saviard trouva les veines de la dure-mère, ainsi que celles du cerveau, pleines de sang coagulé, &c. Des sérosités sanguinolentes tapissoient la gorge: le poumon étoit plein d'air & de sang coagulé. *Saviard, Observ.* 100, pag. 417.

Astruc, dans son traité sur *l'Hydrophobie*, dit qu'il a trouvé dans le cadavre d'un hydrophobe l'intérieur de l'œsophage & de la trachée-artère enflammé, la vésicule du fiel remplie d'une bile noirâtre, le péricarde vide d'eau, le sang des artères liquide & abondant; celui des veines liquide aussi, mais presque réduit à rien; aucun sang coagulé nulle part. Le cerveau & toutes les parties étoient comme desséchées ainsi que le commencement de la moelleépinière, & tous les muscles du corps. *Journ. des Sav.* 1720, tom. 67, pag. 430.

Fabrice de Hilden rapporte qu'une dame fut mordue au bras gauche par un chien enragé: on lui fit des remèdes qui appaisèrent les accidens; sept ans après elle fut attaquée des mêmes symptômes; encore sept ans après survinrent les mêmes accidens: enfin vingt ans après la morsure, les mêmes accidens se renouvelerent; au bout d'un an elle en fut encore attaquée; elle le fut deux fois l'année suivante; trois fois celle d'après; mais la durée fut moins longue: il ne sait ce qui arriva depuis. *Cent.* 1^e. *Observ.* 86.

Un jeune homme de vingt ans devint hydrophobe après avoir été égratigné au pouce gauche par un chat enragé. *Fabrice de Hilden*, cent. 1^re, observ. 86.

Autres exemples de chats enragés, rapportés par Vanderviel, *ibidem.* tom. 1^er, page 382.

Hydrophobie communiquée par le simple souffle d'un chien enragé, à un homme de trente ans, robuste, qui fut attaqué de tous les accidens de cette maladie, & mourut en peu de jours sans qu'on pût lui administrer les remèdes dont on s'est quelquefois servi, tels que le mercure, &c. (*Rasoux, doct. méd. de Nîmes, Journ. des Sav.* 1757, décembre, pag. 2607 & suiv.) Un chien qu'on croyoit enragé, s'étoit jeté sur lui, avoit porté ses pattes de devant sur la poitrine, & cet homme en avoit respiré l'haleine. *Ibid*, pag. 2607.

Je terminerai cet article par le récit de ce que nous (1) avons trouvé à l'ouverture du corps de trois personnes mortes de la rage à Senlis en 1780.

Ouverture du corps de la femme Bosquillon (2), âgée de cinquante-cinq ans, mordue au visage.

L'extérieur du cadavre de cette femme ne nous a rien présenté de particulier, si ce n'est de fortes phlyctènes autour du cou & à la région épigastrique, qui étoient l'effet des emplâtres vésicatoires

(1) MM. Desperrieres, Andry, de Lalouette fils, Thouret, & Vic-d'Azyr.

(2) Recherches sur la rage, par M. Andry, page 43, 44, 45 & 46.

qui avoient été placés sur ces parties. Après avoir coupé la peau & les muscles, en suivant le bord interne de la mâchoire inferieure, & après avoir disséqué les parties latérales du cou, nous avons enlevé le sternum & les cartilages des côtes, & nous avons ouvert ensuite les muscles du bas ventre, pour examiner, 1°. les organes de la déglutition ; 2°. ceux de la respiration ; 3°. ceux de la digestion. Nous avons observé ce qui suit.

La langue & l'arrière-bouche étoient sèches ; & il n'y avoit aucun signe de phlogose dans ces parties ; les muscles du pharynx ne donnoient non plus aucun signe d'inflammation ; l'œsophage étoit dans son état naturel ; le larynx étoit sain, ainsi que la trachée-artère, qui contenoit, sur-tout vers son extrémité inférieure, un peu de mousse, laquelle étoit plus abondante vers les divisions des bronches. La partie membraneuse qui unit les anneaux cartilagineux, étoit un peu plus rouge qu'elle n'a coutume de l'être. La cavité de la poitrine ne contenoit aucune sérosité. Le poumon gauche étoit dans l'état naturel, le droit étoit un peu flétri, adhérent à la plèvre par sa partie extérieure, & au diaphragme par sa partie inférieure, leur couleur & leur consistance étoient dans l'état naturel. L'ouverture de la veine cave & des veines axillaires a fourni beaucoup d'un sang très-fluide & très-noir ; le péricarde ne contenoit aucune sérosité, le cœur paroissoit dans son état naturel. En ouvrant l'œsophage, nous sommes parvenus à la cavité de l'estomac, à la membrane interne duquel nous avons observé, du côté de sa grande courbure & vers son fond, plusieurs points de phlogose ; nous en avons aussi observé plusieurs, mais médiocres, dans les intestins grêles. Le cœcum & le rectum étoient considérablement distendus par des vents ; les intestins ne contenoient aucune matière fécale.

Le foie ne nous a présenté aucun phénomène particulier, ni par sa consistance, ni par sa couleur. La véficule du fiel n'étoit ni plus pleine, ni plus distendue que de coutume ; la bile a paru d'une consistance très-fluide, mais de couleur ordinaire, la rate étoit très-petite, & tous les autres viscères étoient dans leur état naturel ; la cavité du bas ventre ne contenoit non plus aucune sérosité.

L'ouverture de la tête nous a présenté la dure-mère & les sinus très-remplis de sang ; la surface externe du cerveau & la pie-mère étoient couvertes de vaisseaux sanguins très-distendus ; la substance du cerveau étoit très-ferme & gorgée de sang ; les plexus choroïdes en étoient aussi remplis ; les ventricules du cerveau ne contenoient non plus aucune sérosité ; le cervelet offroit aussi les mêmes indices d'engorgement.

Ouverture du corps du nommé Briquet, âgé de douze ans, mordu au visage (1).

L'ouverture du cadavre du jeune Briquet, faite le mardi 4 avril, nous a présenté l'état suivant. La bouche étoit assez sèche, ainsi que l'arrière-bouche, & il n'y avoit nul signe d'inflammation dans ces parties ; l'œsophage & le pharynx, le larynx & la trachée-artère étoient dans l'état naturel, les poumons étoient un peu affaissés, & ils conservoient leur couleur naturelle : le cœur étoit très-sain, les oreillettes étoient un peu gorgées, & le sang de toutes ces parties étoit assez fluide & noir ; le péricarde & la cavité de la poitrine ne contenoient aucune sérosité, ainsi que la cavité du bas ventre, où les viscères étoient à sec ; le foie étoit dans son état naturel, ainsi que la rate, les reins, & le pancréas, soit par leur couleur & par leur volume, soit par leur consistance ; l'estomac & les intestins grêles contenoient une assez grande quantité d'un fluide visqueux & brun, approchant du noir : nous y avons trouvé des vers lombricaux, au nombre de quatorze ; savoir, un dans l'estomac, & les autres dans les intestins grêles ; les gros intestins ne contenoient rien : la vessie étoit racornie & dans un état de crispation considérable : l'ouverture de la tête ne nous a présenté rien autre chose, si ce n'est le cerveau d'une consistance assez dure ; il n'y avoit aucun engorgement sanguin ni dans sa substance, ni dans ses plexus, ni dans ses membranes : les ventricules ne contenoient aucune sérosité, le cervelet étoit dans son état naturel.

Ouverture du corps du nommé Gravant, âgé de soixante-douze ans, mordu à la main droite (1).

Nous avons procédé, le 9 mars, à l'ouverture du cadavre du sieur Gravant. Nous avons d'abord examiné la langue, le pharynx, le larynx, les poumons, & l'estomac.

La bouche ni l'arrière-bouche ne contenoient aucunes matières glaireuses ; au contraire ces parties étoient sèches, le pharynx n'offroit aucun signe d'inflammation ; en l'ouvrant, nous l'avons trouvé, ainsi que l'œsophage, dans l'état naturel, très-légèrement enduit d'un peu de sérosité lymphatique. Le larynx étoit aussi dans l'état naturel (2) & sans inflammation ; la trachée-artère contenoit une assez grande quantité de lymphe mousseuse ; le poumon gauche étoit adhérent à la partie latérale des premières vertèbres dorsales, par une concrétion osseuse formée dans l'épaisseur de sa membrane propre. Le poumon droit étoit plus flétri, & il adhéroit par sa partie latérale externe à la plèvre.

L'estomac contenoit un peu de fluide résultant des boissons que le malade avoit prises vers la fin de sa vie. Il y avoit quelques points d'une très-

(1) Recherches sur la rage, par M. Andry, pages 71 & 72.

(1) Recherches sur la rage, par M. Andry, page 99, 100 & 101.

(2) Les observateurs exacts & qui ne se sont point laissés prévenir, ont fait la même remarque.

légère phlogose; sa membrane interne, en approchant du pylore, paroissoit très-mollasse & comme macérée, & cet état approchant de la macération étoit plus marqué dans le duodenum.

Les intestins étoient dans l'état naturel: quelques points d'une très-légère phlogose se faisoient remarquer vers la fin de l'ileum.

Le foie, la rate, le pancréas, & les reins n'offroient rien de remarquable.

La vésicule du fiel n'étoit pas trop pleine; la bile qu'elle contenoit, avoit la couleur & la consistance ordinaires.

Le bas ventre, la poitrine, & le péricarde ne contenoient presque point de sérosité.

Le cœur étoit dans l'état le plus sain, il ne contenoit aucune concrétion résultante de la coagulation du sang; l'aorte renfermoit une très-grande quantité d'un sang presque fluide, noir, & non écumeux; le sang veineux étoit de même qualité.

L'ouverture du crâne nous a présenté les phénomènes suivans.

La dure-mère nous a offert des vaisseaux sanguins assez gorgés; le sinus longitudinal contenoit beaucoup de sang.

La pie-mère étoit adhérente à la dure-mère par de petites concrétions le long de la partie droite de la faulx; on observoit entre les membranes de la pie-mère & les circonvolutions du cerveau, une sérosité gélatineuse en assez grande quantité; les vaisseaux sanguins étoient très-gorgés à la surface du cerveau, qui étoit d'une consistance très-ferme.

Les ventricules contenoient beaucoup de sérosité; les plexus choroïdes ne paroissoient pas gorgés: le cervelet étoit dans l'état naturel.

L'extérieur du cadavre ne présentoit rien de particulier, soit au tact, soit à la vue.

Sur l'épilepsie & les convulsions.

La première remarque qu'il importe de faire sur le siège de cette maladie, est celle sur laquelle *Willis* a beaucoup insisté. Souvent l'attaque d'épilepsie commence à se faire sentir dans une partie très-éloignée de la tête, ce qui prouve bien qu'alors son siège n'est point dans le cerveau. Cependant on a trouvé plusieurs fois à l'ouverture du corps de personnes mortes d'épilepsie, dans des circonstances semblables, les vaisseaux du cerveau gonflés, & divers épanchemens dans ce viscère qui, dans ce cas, étoient l'effet & non la cause du mal. Au reste, il faut se rappeler ici que la plupart de ces malades meurent d'apoplexie.

On ne doit point perdre de vue, dans les recherches que nous faisons, la distinction importante de l'épilepsie en essentielle & en symptomatique.

La dissection des cadavres de divers épileptiques a montré à *Morgagni* le cerveau endurci & adhérent à la dure-mère vers la région du *crista-galli*, divers épanchemens entre la dure & la pie-mère, les glandes du plexus choroïde gonflées, de la sérosité extravasée dans les ventricules, un os formé en pointe implanté sur la faulx; la dure-mère rongée & percée; un des hémisphères ramolli & comme affaissé: à *Mediavia*, prosecteur de *Morgagni*, les vaisseaux du cerveau distendus & une sérosité jaunâtre dans les ventricules: à *Bonnet*, un fluide bilieux, jaunâtre, ou verdâtre épanché: à *Fernel*, une matière gélatineuse putride, peu abondante entre les méninges: à *Pachioni*, l'écorce du cerveau dure, comme cartilagineuse, & le corps calleux également endurci: à *Marchettis*, cette écorce, au contraire, ramollie & changée en mucus, & des abcès dans le cerveau: à *Molinelli* une liqueur sanguinolente épanchée dans le cerveau d'un enfant.

Bartholin connoissoit bien la différence de l'épilepsie essentielle d'avec la symptomatique. Il a dit formellement que celle qui commençoit par les extrémités inférieures, ne laissoit aucune trace dans le cerveau. *Epilepsia per inferiorum partium consensum non relinquit vestigia. Barthol.*

Une fille de 12 ans, s'étant toujours bien portée jusqu'à cet âge, fut attaquée de convulsions épileptiques, avec écume à la bouche, &c. Malgré les remèdes, les accès continuèrent, & elle mourut au bout de deux ans. A l'ouverture des corps, toutes les parties de la tête & du cerveau parurent en bon état. On trouva, dans le bassinet du rein droit, une pierre triangulaire de la grosseur d'une fève, pesant environ cinq gros. Elle ne s'étoit plainte que de legères douleurs dans cette partie, & très-rarement. *La Mothe*, observ. 173, t. . . pag. 416-419.

Une demoiselle de onze ans étoit sujette à des accès épileptiques. On lui fit plusieurs remèdes. Etant un jour sur le bassin pour rendre un lavement, elle fut attaquée des plus fortes convulsions, & peu de temps après elle rendit cinq pierres dures, de la grosseur d'un pois. Depuis la sortie de ces pierres, elle fut délivrée de ses convulsions, & jouit d'une bonne santé. *La Mothe*, *ibid.* observ. 174, page 419-421, paroît croire, sans le prouver, que ces pierres venoient des reins.

Une femme âgée de trente-huit ans, épileptique depuis douze ans, dont les accès s'étoient rapprochés au point de revenir quatre à cinq fois dans un jour, avoit employé en vain tous les anti-épileptiques qui sont en usage; les accès commençoient toujours par la jambe, vers la partie inférieure des muscles jumeaux; le médecin appelé pendant l'accès, y enfonça un scalpel & sentit un petit corps dur qu'il sépara des muscles & qu'il tira ensuite avec des pinces. C'étoit une

ſubſtance dure & cartilagineuſe, ou un ganglion gros comme un très-gros pois, ſitué ſur un nerf qu'il coupa & qu'il ſépara de la tumeur. La malade revint ſur le champ, & elle n'eut depuis aucun accès d'épilepſie.

Dans un jeune homme épileptique, dont le viſage étoit bouffi & plombé, le dernier accès dura cinq jours, pendant leſquels le malade fut ſans mouvement, ſans parole, & ſans ſentiment. Poupart trouva ſous les tégumens du crâne beaucoup de ſang épais & noir; & ſous la dure-mère une matiere blanche, épaiſſe, & plus ſolide que la gelée, mêlée & confondue avec la dure-mère; la ſubſtance du cerveau étoit belle & ferme. Hiſt. acad. 1705. obſ. 1, p. 49.

Une demoiſelle de Toulouſe, âgée de dix-huit ans, ſujette à de grands maux de tête, à des défaillances, & à des accès épileptiques, mourut. On trouva entre la ſubſtance corticale du cerveau & le corps calleux une maſſe fongeuſe, dure, & ſemblable à un géſier d'oie. Il y avoit auſſi un abcès dans les ventricules. Journ. Sav. 1697, t. 26, p. 549.

Une demoiſelle de la Rochelle, âgée de trente ans, aſſez robuſte & bien conſtituée, après pluſieurs accès convulſifs, eut, en février 1752, quatre à cinq fois le mois, des accès épileptiques de quatre à cinq heures; les ſaignées du pied furent ſans ſuccès; les bains froids donnèrent quelque ſoulagement. Elle avoit des vertiges, elle étoit furieuſe. Cet état dura cinq ans. Le 5 mai 1754, elle eut des convulſions avec léthargie; le pouls étoit concentré & dur. Après un accès de onze heures elle mourut. La dure-mère parut en bon état. Vers le ſinus longitudinal ſupérieur, du côté gauche, étoient dix à douze productions oſſeuſes, longues d'un demi-pouce & armées de pointes très-aiguës, qui avoient percé la pie-mère & avoient fait impreſſion ſur le cerveau. A environ demi-pouce étoient des grains ſablonneux ſur la pie-mère; le reſte étoit en bon état. Journ. méd. t. 4, p. 356.

Un Lyonnois âgé de quarante-deux ans, trois ans avant ſa mort, fut attaqué d'accès épileptiques, puis d'hydropiſie de poitrine; il parut mieux; mais un matin les accès reprirent; il tomba en apoplexie, & mourut au mois de juillet 1682. On trouva le bas-ventre en bon état; les poumons étoient livides & gonflés. La partie droite du cerveau étoit enflammée; le ſang étoit coagulé dans les ventricules du cerveau. La plupart des branches des *jugulaires internes* étoient endurcies & remplies d'une humeur glutineuſe deſſéchée. *Act. Lipſ.* tom. 1, p. 71.

Une fille de vingt-huit ans, ſujette à des accidens d'épilepſie, après une violente colère, & dans le commencement de ſes règles, eut un accès épileptique violent qui dégénéra en apoplexie. Elle mourut quatorze ou quinze heures après. Le ſinus longitudinal étoit oſſifié; il y avoit une dilatation extraordinaire dans tous les vaiſſeaux du cerveau. Obſerv. de M. Fournier. D. M. Hiſt. de l'acad. de Montpellier, t. 2, pag. 46.

Dans le crâne d'un homme de cinquante ans, mort de l'épilepſie, à laquelle il étoit ſujet, on trouva la dure-mère hériſſée de petits tubercules, & confondue avec la pie-mère. *Lieutaud.*

Dans le crâne d'un épileptique, on trouva les enveloppes du cerveau phlogoſées, & vers la partie inférieure de la faulx, un oſſelet placé obliquement, & long de deux pouces. *Baader.*

Dans un autre épileptique, on trouva ſur un des côtés de la faulx un os très-grand & formé en manière d'étoile, qui bleſſoit le cerveau. *Miſcell. Curioſ.*

Un homme âgé de trente-cinq à quarante ans, attaqué d'épilepſie depuis quelques années, n'étoit ſoulagé que par de grandes ſaignées. Etant mort, Hunauld trouva ſur une des parois du ſinus longitudinal ſupérieur, de petits os hériſſés de pointes qui s'engageoient dans le cerveau. Hiſt. ac. 1734, pag. 44.

Un enfant âgé de neuf ans étoit attaqué de convulſions épileptiques, qui arrivoient toujours pendant la nuit; les urines étoient ſupprimées pendant les accès. Après pluſieur années, à l'âge de vingt-ſept ans, il mourut d'une autre maladie qui s'étoit jointe à la première. On trouva dans un des angles de la dure-mère, à l'endroit où elle ſe replie pour former la faulx, pluſieurs petits os qui bleſſoient la pie-mère; pluſieurs lames oſſeuſes étoient éparſes ſur cette membrane. *La Mothe*, tom. 2, obſerv. 171, p. 397 & ſuiv.

Morgagni répète pluſieurs fois, & nous répétons avec lui qu'il ne faut pas une grande quantité de fluide âcre pour produire, en agiſſant ſur la pulpe nerveuſe, des convulſions épileptiques. Il me ſemble qu'on doit diſtinguer parmi les épanchemens qui ſe font dans le cerveau ou dans le cervelet, deux eſpèces de liqueurs; les unes ſont pour l'ordinaire abondantes & douces, elles ne produiſent point de convulſions; les autres ſont ordinairement peu abondantes, mais très-âcres, & ce ſont ces dernieres qui produiſent l'épilepſie à laquelle l'action mécanique des corps aigus donne également lieu; ce qui prouve bien qu'elle n'eſt le plus ſouvent que l'effet d'une irritation médiate ou immédiate, comme l'apoplexie eſt celui de la compreſſion, la phrénéſie & la léthargie celui d'une inflammation plus ou moins forte, & la manie celui du deſſechement du cerveau.

Lieutaud a également trouvé dans le crâne d'un épileptique un os long d'un pouce, attaché à la dure-mère entre le cerveau & le cervelet. Ce qu'il y a de ſingulier c'eſt que, dans quelques autres circonſtances, des os très-aigus, placés à peu près de la même manière, n'ont donné lieu qu'à

des maux de tête. Borelli rapporte un fait de cette nature. Il a trouvé un os formé d'un très-grand nombre de pointes, & placé sur la dure-mère, précisément dans le lieu où le malade avoit toujours éprouvé des douleurs très-violentes; mais il ne lui étoit jamais survenu d'attaque d'épilepsie. D'un autre côté, il y a, comme Morgagni lui-même l'a remarqué, des épileptiques qui meurent sans qu'on trouve rien de remarquable dans leur cerveau, excepté le gonflement & la distension des vaisseaux sanguins.

En général, on a trouvé dans les corps de plusieurs épileptiques des altérations semblables à celles qu'on observe à la suite de l'apoplexie.

Un jeune homme de dix-huit ans, sujet à l'épilepsie, mourut d'une fièvre maligne. Les vaisseaux du cerveau étoient distendus, & un corps de la grosseur d'une fève étoit placé au milieu de l'éminence striée droite.

Dans le cadavre d'un épileptique, on trouva des traces de phlogose, & plusieurs rameaux des veines jugulaires internes étoient obstruées par une matière glutineuse. *Spon.*

L'épilepsie a paru quelquefois être l'effet de la conformation vicieuse du crâne. *Lieutaud.*

La convulsion est à l'épilepsie ce que la paralysie est à l'apoplexie, &c. L'ouverture des cadavres offre dans l'une & dans l'autre à peu près les mêmes dérangemens; ils ne diffèrent au moins que par l'intensité.

Morgagni a vu à la suite du tetanos une petite quantité de sérosité âcre épanchée dans le cerveau. Dans un autre, le fluide extravasé étoit si âcre qu'il a rongé la dure-mère, & même l'os occipital.

Des convulsions étant survenues à la suite de la gale supprimée, & le malade étant mort, on trouva de la sérosité épanchée dans les cavités du cerveau.

Dans un autre sujet mort à la suite de convulsions, le cerveau étoit mou, & une liqueur glutineuse étoit épanchée dans les ventricules. Une liqueur semblable se trouvoit dans un troisième sous la pie-mère.

Dans un quatrième sujet, mort aussi à la suite de convulsions, la glande pinéale étoit gonflée & très-rouge, & le cerveau étoit dur. *Morgagni.*

Les convulsions peuvent être produites par des causes très-variées, & par conséquent donner lieu à des ravages bien différens entre eux. Tantôt une cause irritante les occasionne, telle qu'un purgatif âcre, telle que l'*helléborisme* parmi les anciens; une autre fois c'est un vice local dans l'origine des nerfs; quelquefois l'inanition, la foiblesse, les hémorragies abondantes sont suivies de convulsions; enfin il y a des cas où une légère plaie, une simple écorchure, dans les pays chauds, sur-tout parmi les nègres, sont suivies de convulsions très-violentes, de tetanos. Valsalva a plusieurs fois conseillé, avec succès, le bain d'huile tiède dans le traitement des convulsions.

Sur la paralysie.

L'espèce d'altération que l'ouverture des cadavres montre le plus souvent à la suite de la paralysie, est l'altération des corps striés. Wepfer, Bonnet, Willis, Valsalva, & Morgagni, en fournissent un grand nombre d'exemples. Lang Hansius avoit donc raison, dit Morgagni, de regarder les éminences cannelées comme des organes importans. Ils composent en grande partie les jambes du cerveau, ajoute-t-il, & leur liaison avec les diverses origines des nerfs est très-étendue.

Dans un hémiplégique, les couches optiques & les corps striés étoient ulcérés, rongés, & la glande pinéale étoit seche & comme friable. *Morgagni.*

Dans un autre paralytique, une matière glutineuse étoit épanchée sous la pie-mère; les corps striés & la substance du cerveau contigue étoient rongés; une liqueur abondante étoit épanchée.

Dans un troisième, le corps strié étoit décoloré & ulcéré; la glande pituitaire étoit lâche & séreuse.

Dans plusieurs observations rapportées par Valsalva, la paralysie affectoit le côté opposé au vice du corps strié & du cerveau.

Ayant ouvert le cerveau d'un hémiplégique, Wepfer y trouva deux enfoncemens remplis de pus dans les ventricules latéraux.

Dans un vieillard hémiplégique, il y avoit jaunisse du côté affoibli, & toute la moitié du corps étoit si exactement teinte, que celle du nez de ce côté étoit jaune, tandis que l'autre moitié de la même région du visage jouissoit de sa couleur naturelle.

Dans une femme hémiplégique, tout le cerveau & la moelle épinière étoient inondés de sérosité, qu'il ne falloit cependant pas regarder comme la cause de l'hémiplégie; car on ne voit pas pourquoi de l'eau épanchée dans toute l'étendue du cerveau produiroit une affection morbifique dans une seule moitié du corps.

Il survint à un jeune homme très-mélancolique une paralysie du côté gauche, & des convulsions dans le côté droit. On trouva, à l'ouverture du corps, l'hémisphère droit du cerveau abcédé. *Schenkius.*

On lit dans Wepfer des observations aussi positives que la précédente, & qui ne sont pas moins d'accord avec l'opinion adoptée par Valsalva sur le croisement des nerfs.

On a vu la paralysie succéder à la convulsion; cette dernière, trop prolongée, détruit l'organisation des muscles, qui deviennent flasques, pâles;

& qui perdent bientôt après de leur volume. Il y a une autre espèce de paralysie qui est accompagnée de spasme, & qui dépend d'une cause irritante qu'il faut chercher avec soin.

J'ai vu tout le corps, la tête exceptée, paralysé dans une homme qui, en faisant un effort violent, avoit eu la colonne épinière grièvement blessée, dans le cou & dans la partie supérieure du dos. Les bras, les jambes étoient sans mouvemens.

Un œdème général gonfloit la peau. Les matières fécales & les urines couloient involontairement. L'anus sortoit. Il n'y avoit de sensibilité qu'à la tête; & lorsque le malade avaloit, les alimens ne produisoient aucune sensation au delà du fond de la bouche.

Boerrhaave admet des paralysies cérébrales, & d'autres qu'il rapporte à l'engorgement du tissu cellulaire des muscles. Il y a sans doute des paralysies partielles qui dépendent de l'affection particulière des cordons nerveux; mais il n'est pas facile d'en assigner la nature; car les nerfs continuent de faire leurs fonctions dans quelques circonstances où l'on pourroit croire que leur organisation seroit détruite. Par exemple, Wepfer a vu dans des hydropiques qui n'étoient point affectés de paralysie, les nerfs abdominaux nageant dans l'eau, entourés de gélatine, même gonflés, & cependant le sentiment subsistoit & étoit peu émoussé.

Morgagni révoquoit encore en doute, pour une autre raison, l'explication donnée par Boerhaave de la paralysie locale des nerfs, qu'il supposoit infiltrés dans leur tissu cellulaire. Si cette conjecture étoit fondée, dit Morgagni, il seroit facile d'évacuer cette humeur par les moyens connus, & cependant on sait combien la guérison de ces maux offre de difficultés.

Willis rapporte que dans plusieurs circonstances on a vu l'action des boues & des eaux thermales administrées aux paralytiques, changer le siège du mal & le porter sur le cerveau. Morgagni a vu la même chose. Il y a bien des cas de cette nature, disent-ils, où il faut faire peu de remèdes; trop d'activité dans les moyens hâte alors l'apoplexie. Ces réflexions expliquent pourquoi des paralytiques dont la santé étoit d'ailleurs en assez bon état, meurent quelquefois apoplectiques dans le lieu même où ils font usage des eaux ou douches thermales. Les médecins qui veillent à la conduite de ces malades, ne doivent point perdre de vue ces observations importantes.

Les maladies des vertèbres, leur carie, leurs exostoses, leurs dérangemens donnent aussi lieu à des paralysies qui sont presque incurables.

Morgagni n'est point éloigné d'admettre des contractions dans la dure-mère, non précisément telles que Pachioni l'a voulu, c'est-à-dire, presque de la même nature que celles des muscles, mais une réaction spasmodique qui peut serrer les nerfs dans leur passage, ceux de la langue, par exemple, & qui dispose ainsi à l'aphonie. Enfin Morgagni pense, avec Martianus, que la fièvre qui survient à l'apoplexie, n'est salutaire, comme le dit hippocrate, que dans le cas où elle ne tarde pas à se manifester; elle est au contraire souvent funeste, si elle se déclare après un intervalle un peu considérable; Hippocrate le dit lui-même dans ses Coaques.

Sur l'hydrocéphale.

C'est dans un âge peu avancé que se manifeste pour l'ordinaire cette maladie. Alors les sutures sont écartées, les dentelures des os du crâne s'alongent, & cet état que l'on observe dans le rachitis, est porté au plus haut degré dans l'hydrocéphale.

Lorsque l'épanchement est très-considérable, les circonvolutions du cerveau sont entièrement développées; Hilden en a vu un exemple.

On sait que le cerveau est beaucoup plus large en arrière qu'en devant, & que les cavités des ventricules sont plus grandes en arrière; il n'est donc pas étonnant, que ce soit sur-tout en arrière que le volume de la tête augmente: ainsi, l'assemblage des os de la face change peu, tandis que le crâne se dilate prodigieusement vers les bosses pariétales & occipitales.

On a vu quelquefois le sérum se faire jour & sortir par des déchirures pratiquées à la dure-mère.

Quelquefois aussi cette membrane est la seule partie qui soit reconnoissable dans la boîte osseuse du crâne, & presque tout le cerveau est réduit en bouillie.

Le sérum distend les ventricules, détruit la voûte; il écrase la substance cérébrale contre les parois osseuses qui la renferment; alors les moelles alongée & épinière sont ce qui résiste le plus. La base du cerveau & le cervelet opposent aussi plus de résistance à la cause destructive, & restent plus long-temps intacts. Cependant Wepfer, Kerkringus, Littre, & M. Sue ont vu la moelle épinière presque tout à fait détruite & comme dilatée.

Les acephales ne sont le plus souvent que des hydrocéphales, dans lesquels la sérosité a détruit toute la partie supérieure du cerveau. Lorsque cette désorganisation se fait lentement, les fonctions naturelles & vitales continuent encore long-temps, & elles ne cessent qu'après une fonte presque entière. Wepfer & Stalpart ont fait des observations qui confirment ce que je dis ici des ravages produits par l'hydrocéphale.

Morgagni se demande à lui-même pourquoi l'épanchement s'étend rarement jusqu'au *sacrum*; il répond, avec Ruysch, que la cavité de la dure-mère, prolongée dans le conduit vertébral, ne se porte pas non plus jusqu'à la région sacrée. Cependant Ruysch, Morgagni, & plusieurs autres ont

ont vu l'épanchement s'étendre jusqu'à l'extrémité du sacrum, & même la sérosité sortir par la région du coccyx. Dans l'un des cas, cette sérosité a corrodé les vertèbres.

Bellini & Malpighi inclinoient à penser que l'hydropisie de la cavité spinale pourroit avoir lieu sans que l'hydrocéphale existât ; mais que l'une de ces affections pouvoit produire l'autre.

Il n'est point étonnant que la sérosité soit entraînée par son propre poids dans la cavité spinale ; il n'est pas non plus surprenant que les apophyses épineuses soient la région de la colonne vertèbrale qui cède la première.

On a reconnu des nerfs dans les tumeurs que l'hydrocéphale produit le long de la moelle épinière ; on y a reconnu des portions de la moelle épiniere elle-même. *Tulpius. Scroderus.*

Le plus souvent les extrémités inférieures sont paralytiques, les nerfs qui s'y distribuent étant macérés dans leur origine.

Plusieurs auteurs admettent le siège de l'hydrocéphale entre la dure & la pie-mère, ou entre la dure-mère & le crâne. Je suis bien sûr d'avoir vu quatre fois le siège de cette maladie, comme je l'ai dit, dans les ventricules. Vésale & Hilden les ont également vus dilatés dans ce cas ; mais aussi plusieurs assurent qu'ils ont vu le cerveau entouré d'eau épanchée sous les os du crâne, & qui comprimoit tellement la masse cérébrale, qu'elle étoit réduite à la grosseur d'un œil de bœuf, d'une balle de paume, ou même d'une noix dans un veau.

Fanton rapporte qu'un paysan attaqué d'hydrocéphale se fit pratiquer une ouverture à la tête par un maréchal, & qu'il survint un écoulement le guérit. Morgagni regarde, comme qui dangereuse l'ouverture de la tumeur qui se forme dans quelque région de l'épine.

Dans un hydrocéphale, il y avoit une plaie à la région sagittale qui pénétroit dans le cerveau. Lorsque cette plaie étoit découverte, les deux mâchoires étoient serrées convulsivement. Quand on interrogeoit le malade, il étoit long-temps à répondre ; il parloit lentement, & il ne comprenoit point ce qui exigeoit un peu de contention de sa part, pour être entendu.

Quelques ganglions spinaux ont paru gonflés à la suite de cette affection, & Morgagni a cru y apercevoir des traces des deux substances grise & blanche, ce qui lui a donné lieu de présumer qu'il s'y sépare des esprits animaux.

A ces observations, la plupart extraites de la 12[e] épître de Morgagni, j'ajoute les suivantes.

Presque toutes les observations recueillies par M. Lieutaud sur l'hydrocéphale confirment l'opinion où je suis qu'il se forme le plus souvent par la dilatation des ventricules du cerveau. C'est ce qu'on peut conclure des faits rapportés par Manget, Fontanus & Hucherus. Dans tous ces cas, l'expansion a commencé par les ventricules ; le cerveau distendu est singulièrement aminci, ou en partie fondu ; quelquefois il ne forme qu'un grand sac, où se trouvent de la sérosité, quelques lambeaux, & dans le fond les débris de la base du cerveau. Pechlin a observé dans un hydrocéphale que le cervelet étoit comprimé par la sérosité qui pesoit sur la tente.

La quantité de sérosité épanchée a été portée dans quelques-unes des observations que j'ai lues, jusqu'à treize ou quatorze livres. Heurnius en fournit un exemple.

Tulpius a vu deux fois l'hydrocéphale n'attaquer que la moitié du cerveau. Il n'y avoit alors qu'un seul ventricule gonflé, l'autre étant dans l'état ordinaire, & la distension étoit toute d'un côté.

Deux enfans moururent presque subitement ; on leur trouva la substance du cerveau & les ventricules remplis d'une sérosité très-limpide. La mere accoucha d'un autre enfant, & trois jours après sa naissance, on lui appliqua un cautère actuel entre la première & la seconde vertèbre du cou. Il vécut sain, de même que les autres enfans dont cette femme accoucha dans la suite, & auxquels on fit la même opération. *Chesnau*, observ. lib. 1, observ. 1050.

Henkel, chirurgien de Berlin, a remarqué que l'hydrocéphale est souvent joint au *spina bifida* des nouveaux-nés ; il s'en est assuré par la compression de la tumeur au bas de l'épine. *Comment. Leips.*, tom. 20, pag. 729.

Hydrocéphale dans un enfant de deux ans & demi. Cervelet squirreux, &c. *Hist. acad.* 1705, observ. 13. *Littre*, pag. 55 & 56.

Enfant de deux ans, dont toute la substance médullaire du cerveau étoit corrompue & convertie en sérosité. *Act. Leips.*, tom. 1, pag. 474.

Fille hydrocéphale d'un an, dont la tête avoit vingt-sept pouces & demi de circonférence, &c. *Edimb.* tom. 3, pag. 406.

Hydrocéphale monstrueux dans un enfant qui vécut un mois ; on n'y trouva point de nerfs olfactifs. *Journ. Sav.* 1701, tom. 29, p. 26 & 263.

Un enfant mâle vint au monde en bonne santé : six mois après il devint malade ; le volume de sa tête augmenta ; sa vue diminua, & il mourut à l'âge de deux ans. La tête avoit une aune de tour. *Vanderviel*, tom. 2, obs. 14, pag. 104 ; *voy.* ibid.

Un enfant de trois mois avoit la tête d'une grosseur extraordinaire. Le coronal, les pariétaux & l'occipital étoient joints ensemble par des membranes, & étoient au moins à un pouce de distance les uns des autres. On y sentoit de l'ondulation. Lamotte n'osa pas faire l'opération ; un autre chi-

rurgien donna un coup de trois quarts, il sortit par l'ouverture beaucoup de sérosité claire; la tête diminua considérablement, les os s'affaisserent. L'enfant mourut le lendemain. L'eau étoit placée entre le crâne & la dure-mère. *Lamotte*, observ. 315, tom. 2, pag. 13 & suiv.

Je crois devoir ajouter ici ce que M. Odier, auteur d'un excellent mémoire inséré parmi ceux de la société royale de médecine, année 1775, p. 203, dit de l'état du cerveau à la suite de cette maladie.

« J'ai vu mourir, dit M. Odier, douze malades attaqués d'hydrocéphale; quelques-uns ont été ouverts, & alors j'ai constamment vu une quantité assez considérable de sérosité limpide épanchée dans les ventricules antérieurs, & quelquefois aussi dans le troisième & quatrième, sans aucun autre vice interne apparent, à l'exception des adhérences très-étendues de la dure-mère avec le crâne; adhérences qui sont très-communes dans toutes les maladies de la tête, mais qui seules ne peuvent pas être regardées comme une cause de mort. Dans la tête d'un de ces malades, la dilatation s'étendoit jusqu'à la dure-mère; dans un autre il s'étoit formé des sinus très-profonds de côté & d'autre dans la substance médullaire, qui tous aboutissoient aux ventricules latéraux, & étoient aussi remplis de sérosité; dans un autre enfin la sérosité étoit renfermée dans un hydatide de la grosseur d'une petite pomme percée par un trou rond, & logée dans le ventricule droit sans aucune adhérence, en sorte qu'au moment où l'on ouvrit le ventricule, elle glissa & tomba à terre. Ce malade au reste étoit un homme de trente-cinq ans, & les symptômes de sa maladie n'étoient point les symptômes ordinaires de l'hydrocéphale ».

On doit distinguer dans l'hydrocéphale deux effets, dont l'un est produit par la dilatation, l'autre par la compression, & tout, dans l'explication des phénomènes de cette maladie, se rapporte à ces deux chefs.

Le séton appliqué à la nuque, les sels mercuriels, tels que le mercure doux & le calomelas, les sels cuivreux même, tels que le cuivrate ammoniacal à très-petite dose, sont les remèdes employés avec le plus de succès dans le traitement de cette maladie.

Dans les personnes d'un certain âge l'affaissement, la langueur, la paresse, l'inertie de l'ame, la perte de la vue & de l'ouie, sont les symptômes qui annoncent l'existence du mal.

ADDITION AUX OBSERVATIONS

RELATIVES AUX AFFECTIONS DE LA TÊTE.

La tête avoit été affectée dans une fièvre maligne, & le malade ne pouvoit se coucher sur le côté gauche. A l'ouverture du crâne, on trouva dans l'hémisphère droit du cerveau un abcès de la grosseur d'un œuf de poule, rempli d'un pus séreux. *Pringle*.

Deidier a vu plusieurs fois le cerveau affecté à la suite de la peste, comme Chirac l'a observé à la suite des fièvres malignes. Ils disent avoir observé alors que les méninges étoient plus ou moins noires, & que les diverses substances du cerveau étoient plus ou moins gangrenées; dans ces cas ordinairement le cœur est gonflé, le foie ainsi que la vésicule offrent un grand volume, & les intestins sont plus ou moins sphacélés.

Un homme mourut d'une fièvre aiguë épidémique, sans avoir éprouvé de délire. Les ventricules du cerveau étoient remplis d'une sérosité purulente, & la face supérieure du cervelet offroit dans plusieurs de ses points, des traces de purulence. *Pringle*.

La vérole, lorsqu'elle est ancienne, porte quelquefois ses ravages sur le crâne, dont elle attaque les os. Je conserve une tête dont les os sont tellement cariés par le vice vérolique, qu'il y a sur la convexité formée par le coronal, par les pariétaux, & par l'occipital, plus de vingt trous, dont les bords sont irréguliers & déchirés. Je conserve un autre crâne dont toute la base a été rongée par le vice cancéreux; le rocher de l'os des tempes est vacillant & presque entièrement détaché de toutes ses connexions.

Bonnet assure qu'il a trouvé la partie antérieure & inférieure du cerveau colorée & comme jaunie par la vapeur du tabac, dont deux personnes avoient usé pendant long-temps avec excès.

Zuingerus, Sachs, & Renodœus, disent qu'ils ont trouvé dans le crâne, vers sa base, ainsi que dans la cavité de plusieurs os, une quantité assez considérable de mercure, à la suite de frictions employées très-long-temps pour le traitement de la maladie vénérienne. *Lieutaud*, *historia anat. med.*, tom. 2.

Sur quelques maladies de l'œil, du nez, de la langue & du cou.

Un homme reçut un coup d'épée à l'angle externe de l'œil gauche; la plaie pénétroit jusqu'à l'angle interne de l'orbite, en passant au travers des tuniques de l'œil. A l'instant, hémiplégie du côté droit, perte de sentiment & de mouvement. Le lendemain l'œil droit étoit ouvert, la prunelle étoit fort dilatée, & le malade ne pouvoit discerner aucun objet. L'œil gauche, quoique les humeurs fussent écoulées, étoit de la grosseur d'un œuf, & sortoit hors de l'orbite. Nulle fièvre; le malade étoit presque en léthargie. Cet état se prolongea: le ventre devint très-constipé; la mâchoire ne se remuoit que difficilement. Ces symptômes cessèrent après qu'il eut paru des pustules milliaires sur les parties saines du corps;

la vue revint dans l'œil droit, & après l'usage de la valériane & d'autres nervins, le mouvement revint aussi. La parole resta cependant un peu difficile; l'œil gauche est devenu moins grand par l'application des astringens. (*Tiré des Transac. philosop.*) *Comment. Leips.* vol. 13, part. 2, pag. 672 & 673.

Un homme fut blessé au grand angle de l'œil par une épée dont le bout étoit resté dans cette partie. On vint à bout de le tirer, & on jugea qu'il avoit pénétré jusqu'à l'os sphénoïde : le malade guérit, mais resta aveugle. *Vanderviel*, 8^{e}, tom. 2, pag. 59.

Madame de la Loupe, sœur de la comtesse d'Olonne, avoit de grandes douleurs de tête, avec fièvre; elle devint aveugle, & mourut. On trouva une pierre de la grosseur d'une fève à l'origine & dans la naissance même des nerfs optiques. *Blegny*, *Z*^{od}. *Gallicus.* obs. 14, p. 81.

Pierre grosse comme un grain de millet trouvée dans l'œil. *Journ. sav.* 1701, tom. 29, p. 262.

Une fille, après une vive douleur de tête, devint aveugle; son corps ayant été ouvert, on trouva une concrétion (*pituita gypsea*) autour des nerfs optiques. *Chesneau*, observat. lib. 1, pag. 14 & 15.

Un homme devint aveugle. Mery trouva, après sa mort, que les nerfs optiques étoient flétris au point qu'il n'en put faire sortir l'espèce de moelle ou pulpe qu'on exprime de ceux qui sont dans l'état naturel. *Acad. scienc.* M. 1713, p. 122.

On a vu quelquefois les cavités du nez & des sinus frontaux & sphénoïdaux être le foyer d'une matière purulente qui sortoit avec toux, & qui paroissoit venir du poumon.

On tenta en vain d'extirper un polype des narines; le malade mourut suffoqué, & on trouva que les branches du polype se portoient vers la première vertèbre du cou. Dans l'endroit où le vomer s'approche de l'apophyse basilaire, il y avoit une masse muqueuse coagulée qui s'y attachoit, ainsi qu'à l'occipital. *Comment. litter. nov.* 1731, specim. 45, p. 355.

Une femme qui s'étoit toujours bien portée, sentit, à trente-six ans, une douleur fixe au front, dans le côté droit, près du nez; cette douleur s'étendit & devint très-violente pendant deux ans, au point qu'elle en fut presque à l'agonie. Cette femme résolut de prendre du tabac; un mois après, ayant éternué avec effort, elle moucha un ver en peloton, du genre des *centipèdes.* Il avoit six pouces de long quand il s'alongeoit, & deux quand il étoit replié. La femme fut guérie. *Hist. acad. scien.* 1708, p. 42 & suiv.

Un homme sentoit depuis trois ans au bas du front, du côté gauche & près la racine du nez, une douleur très-vive, s'étendant vers l'œil du même côté, & il y avoit un grand bourdonnement dans l'oreille. Pour y remédier, on versa quelques gouttes d'huile d'amandes dans cette oreille. Deux jours après, le malade sentit des picotemens dans la narine gauche, & quelque chose qui remuoit dans son nez; il y porta le doigt, & il en sortit un ver qui courut très-vîte sur la main : tous les accidens cessèrent. On mit ce ver dans du tabac, & il y vécut cinq ou six jours; le malade en prenoit beaucoup depuis trois ans : c'étoit aussi une espèce de centipède. M. Maloet croit que l'animal a pénétré au travers de la petite ouverture du tympan & à la faveur de la trompe d'eustache, jusqu'aux fosses nazales, d'où il s'est élevé au sinus frontal. *Hist. acad. des scien.* 1733, page 34 & suiv. *Credat judæus Appella.*

Il en doit être ainsi, dit-on, des chenilles rendues par l'oreille. *Journ. des Sav.* 1694, tome 23, pag. 376.

La salive sucrée est très-corrosive, suivant Viridet, qui a vu une jeune femme dont la salive étoit toujours sucrée & avoit une toux considérable. Elle mourut phthysique. Il conseille dans les cas de cette nature, le mercure doux & les sucs de cresson & d'érisimum dans les bouillons. *Journal des Sav.* 1735, p. 2148 & suiv. Il dit que dans quelques scorbutiques la salive est fade d'un côté & salée de l'autre. Il a vu une dame dans ce cas, qui, à la moindre occasion, tomboit en convulsions. Elle avoit alors une douleur à l'œil droit qui s'étendoit au zigoma, & qui se terminoit par une fonte de sérosité salée dans la bouche. *Ibid.* p. 2150.

La substance externe de la langue étant fongueuse, il s'y fait des végétations qui prennent quelquefois un grand & rapide accroissement. Ces végétations s'excorient & suppurent. On y fait avec succès des douches locales; les eaux de Barèges réussissent bien dans leur traitement.

La moitié postérieure du dos de la langue est plus inégale que le reste; elle est composée des papilles les plus grandes. C'est dans cet endroit que s'amassent des matières épaisses & gluantes. *Sordes in ægrotantibus.* (Albinus.) *Anat. acad.* tom. 1, pag. 58.

Une fille portugaise âgée de quinze ans, au lieu de langue, n'avoit qu'une petite éminence en forme de mamelon qui s'élevoit d'environ trois à quatre lignes de hauteur du milieu de la bouche & qui avoit un mouvement de contraction & de dilatation. Elle parloit distinctement; elle prononçoit plus difficilement *c*, *f*, *g*, *l*, *n*, *r*, *s*, *t*, *x*, & *z*, ce qu'elle manifestoit par une inflexion de tête, dans laquelle elle s'efforçoit de relever le larinx. Elle mâchoit, mais difficilement, se servant quelquefois d'un de ses doigts pour pousser les alimens dans la cavité de la bouche, avant d'avaler. (Jussieu.) *Mém. acad. des scien.* 1718, p. 6 & suiv.

Pierre trouvée dans la langue d'une femme qui

avoit éprouvé auparavant plusieurs incommodités, telles qu'une salivation abondante pendant six mois, &c., tuméfaction & dureté à la langue, &c. *Journ. des Sav.* 1721, t. 70, p. 457.

Pierre de la grosseur d'un œuf de pigeon, grisâtre en dehors, blanche en dedans, friable, & tirée de dessous la langue d'un homme de trente-sept ans. Ce corps étranger avoit causé des douleurs vives, avec salivation, fièvre ardente, & dureté sous la langue. Le malade fut guéri. *Journ. méd.* tom. 5, p. 68.

On se sert, comme on sait, de la fumée de la semence d'alkekenge, & sur tout de jusquiame qu'on met dans de la cire, ensuite sur des charbons, & qu'on fait recevoir à la dent cariée, d'où, dit on, il sort des vers. M. Schaeffer, d'Hanovre, s'est assuré, par des expériences, que ces prétendus vers n'étoient autre chose que les *germes* de ces semences, séparés par l'action de la chaleur & liquéfiés par la cire, &c. *Commentar. Leipf.* tome 6, pag. 351.

On trouva en 1611, dans un soldat qui avoit été pendu, les deux premières vertèbres supérieures du cou unies ensemble naturellement. Ce soldat cependant remuoit librement le cou & la tête de tous côtés, comme le dirent ceux qui l'avoient connu. (Riolan.) *Encheir. anat.* p. 449.

Un vieillard de Padoue n'avoit pu, pendant sa vie, porter la tête sur le côté qu'avec grande difficulté; il mourut d'un catarrhe. Les petits muscles qui sont entre la première vertèbre du cou & la tête, ne paroissoient point; la première vertèbre étoit si adhérente à l'occipital, qu'elle n'avoit aucun mouvement sur la tête & du côté gauche; il paroissoit que cette vertèbre & l'occipital ne faisoient qu'un seul & même os. Le corps de la deuxième vertèbre étoit adhérent à la troisième, sans vestige de division; l'apophyse odontoïde étoit courte, & les apophyses obliques de cette vertèbre faisoient les fonctions des condiles de l'occipital, &c. *Morgagni, de sed. morb.* Epist. 69, n°. 8.

Un homme reçut une blessure au bas du cou; il mourut suffoqué. On trouva un des anneaux de la trachée artère séparé de l'autre anneau, qui avoit ouvert le chemin au sang des vaisseaux coupés. Ce sang étoit entré dans la trachée artère & dans les poumons. *Morgagni, de sed. morb.* Epist. 50, n°. 21.

Une fille âgée de dix huit ans, ayant vu tomber le tonnerre, eut une grande frayeur qui supprima ses règles; elles reparurent ensuite. Mais quelques mois après il survint une grosseur au cou, à l'endroit où est la glande thyroïde. Au bout de dix ans elle eut la respiration très-gênée, la tumeur étoit peu douloureuse. Cette fille mourut tout d'un coup. M. Lieutaud trouva la glande thyroïde d'une grosseur extraordinaire, & les cartilages de la trachée-artère fort déprimés. Dans l'intérieur de ce canal, il y avoit près du cartilage cricoïde un corps membraneux qui y flottoit. *La glande thyroïde* étoit pleine d'une sérosité claire, insipide, & comme remplie d'hydatides. Les cartilages de la trachée-artère étoient détruits dans cet endroit; les hydatites flottoient dans la cavité du conduit. *Hist. acad.* 1754, obs. 5, p. 70 & suiv.

Dans tous les malades attaqués de goître, dont Morgagni a examiné le corps, il a toujours trouvé que le vice étoit dans la glande thyroïde, même lorsque la tumeur étoit semblable à un anévrisme, c'est-à-dire, remplie de sang. *De sed morb.* épist. 50. Il a vu tantôt sa substance dure & squirreuse; tantôt une humeur jaune, enfermée au milieu dans une tunique blanche & épaisse; tantôt une dureté comme osseuse, ou des vésicules rondes remplies de mucus, &c. En général, le goître attaque plutôt les femmes que les hommes. *Ibid.* n^{os}. 31, 32, & 37.

Une femme avoit la glande thyroïde grosse comme les deux poings; on y sentoit de la fluctuation. On la sépara & on l'ouvrit; il en sortit près de cinq onces de sang extravasé, & ensuite une matière dure calcaire & comme pierreuse. Des deux côtés, l'artère thyroïdienne étoit très-distendue; le rameau de la gauche étoit rompu, & avoit fourni le sang dont on a parlé. La tumeur étoit en partie anévrismale. La malade mourut ensuite d'apoplexie. *Comment. Leipf.* t. 21, p. 257.

Plume entrée dans l'œsophage, qui causa la mort du malade un mois après; la plume étoit logée dans l'estomac, & entroit dans le duodenum; le malade avoit eu des vomissemens de sang. *Merc. février* 1725, p. 313.

Os de tête de vache assez gros, avalé & resté au bas de l'œsophage, environ à un pouce & demi du cartilage xiphoïde; le chirurgien fit faire une longue verge d'acier flexible, recourbée par les extrémités, & terminée en bouton. Après plusieurs tentatives, il vint à bout, malgré les efforts que le malade faisoit pour vomir, de retirer l'os. Le malade eut pendant quinze jours de la douleur à la gorge & à la poitrine; ces douleurs passèrent, & le malade recouvra la santé. Il ne rendit point de pus, mais les matières dures qui sortirent par les selles étoient de couleur rouge foncée. *Edimb.* t. 1er. p. 250.

Fourchette d'argent avalée par un officier espagnol, & rendue par les selles, après plusieurs accidens dont on fait l'histoire. *Journ. Sav.* 1716, t. 60, pag. 664 & suiv.

Epingles avalées par une fille, & sorties par l'épaule. *Journ. phys.* tom. 1, p. 165.

Aiguille à coudre tirée de l'anus d'un homme qui dit l'avoir avalée il y avoit neuf jours; qu'elle lui avoit causé d'abord quelque douleur, mais que cette douleur avoit cessé. *Hist. acad.* 1753, obs. 11, p. 137.

Aiguille avalée, sortie par une tumeur au cou, dans une fille âgée de dix-sept ans, qui dit l'avoir avalée il y avoit cinq ou six ans. *Mercure octob.* 1727, p. 2184.

Une fille de Metz avala un écu de 3 livres. Pour le faire descendre, on lui fit prendre du mercure, & on lui en donna une assez grande quantité. On la fit promener en carrosse dans des endroits rudes. Elle rendit le mercure amalgamé avec l'argent; car ayant fait évaporer le mercure, on trouva ce dernier. *Hist. acad. sc.* 1740, obs. 4, p. 52.

Qu'on se rappelle les essais faits dans le même genre pour amalgamer aussi du mercure avec un bout de canule de plomb resté dans la vessie.

SECONDE PARTIE.

Des maladies de la poitrine et de ses annexes.

Je comprends dans cet article ce qui concerne les maladies des vertèbres, du larynx, de la gorge, de la trachée-artère, des bronches, des poumons, de la plèvre, du médiastin, du péricarde, du cœur, des gros vaisseaux, & du diaphragme.

Maladies des Vertèbres.

Sur la bosse ou gibbosité.

Parmi les causes qui disposent aux maladies du poumon, on doit compter le dérangement de la colonne épinière, qu'on appelle du nom de gibbosité. C'est toujours dans les vertèbres mêmes qu'il faut chercher la première origine de ce mal. Le tissu de ces os étant ramolli, soit par l'effet d'une contusion, soit par l'action des vices rachitiques, écrouelleux, dartreux, &c., qui opèrent en quelque sorte la décomposition des os, en séparant la partie saline d'avec la base cartilagineuse qui les compose; il résulte de ce changement que les vertèbres s'affaissent souvent d'un seul côté, tandis que l'autre résiste encore; alors les trous de la colonne épinière sont plus ou moins rétrécis; les nerfs qui y passent sont dans un état de souffrance très-considérable; & comme leur trajet est plus ou moins oblique, il résulte de leur affoiblissement que les muscles auxquels ils se distribuent perdent une partie de leur force, & deviennent quelquefois paralytiques.

Il y a donc des bosses qui dépendent uniquement de l'altération primitive des os; mais il y en a aussi qui dépendent de l'affoiblissement des muscles. Qu'on suppose, par exemple, qu'une partie des muscles du côté droit soit paralysée; ceux de la région gauche qui leur correspondent, devenus plus forts, agiront avec une énergie beaucoup plus grande, à laquelle, sur-tout dans les jeunes sujets, les différentes pièces de la colonne vertébrale céderont en formant un arc dont la concavité sera dirigée vers le côté où les muscles auront joui d'une force contractile plus grande que ceux de la région opposée. Ici la paralysie du côté droit a été la première cause du mal; celle du côté gauche en sera le dernier produit, parce que, comme je l'ai déjà dit, les trous intervertébraux étant étranglés, & les nerfs qui y passent étant comprimés, les muscles auxquels ils se distribuent doivent s'affoiblir en même proportion.

Sans parler des divisions qu'on a faites des bosses en antérieures, postérieures, latérales, totales & partielles, je m'arrêterai à une considération plus importante, & qui n'est pas aussi connue.

En supposant le corps dans une direction tout à fait verticale, on conçoit qu'il y a une ligne qui exprime le centre de gravité sur lequel se meuvent les différentes parties du corps. Dans les bosses, en même temps qu'une portion de l'épine fait une saillie d'un côté, une autre région de la colonne épinière se porte du côté opposé, pour rétablir en quelque sorte l'équilibre; mais il y a un terme auquel le porte-à-faux devient si considérable, que les muscles ne peuvent plus soutenir l'édifice du corps humain. Alors les progrès du mal sont très-rapides, & ses effets sont toujours funestes. La moelle épinière & tous les vaisseaux qui se trouvent dans les angles de compression, sont étranglés, & leurs fonctions ne peuvent plus avoir lieu. La mort est précédée, dans la plupart des sujets, de la paralysie de quelques-unes des extrémités. J'ai cependant vu la mort survenir, sans qu'aucune paralysie eût précédé, à une demoiselle âgée de vingt-trois ans; le dérangement des règles avoit été la cause de sa gibbosité, qui avoit été précédée & accompagnée par les douleurs les plus vives dans les articulations, & en général dans tout le systême musculaire.

Les dérangemens produits par les différentes espèces de gibbosités sont sans nombre, & il seroit trop long de les exposer ici; il suffira de dire qu'on a vu quelquefois une des cavités de la poitrine entièrement effacée & les deux poumons refoulés du côté opposé. Les côtes sont entassées les unes sur les autres dans la concavité du côté opposé; les intervalles des côtes sont plus grands que dans l'état naturel, & la largeur de ces arcs osseux est souvent augmentée; c'est ce qu'on observe sur-tout dans les rachitiques. Non seulement les côtes sont plus molles & plus larges, mais encore on voit quelquefois des plaques osseuses qui s'étendent d'une côte à l'autre.

Il est rare que les vertèbres correspondantes ne soient pas cariées; souvent une partie de leur corps est détruite, & le suc osseux qui s'extravase, encroûte irrégulièrement plusieurs des pièces qui composent la colonne épinière.

Les hypocondres & la région épigaſtrique ſont ſingulièrement dérangés dans ces ſortes de cas; leur place n'eſt plus la même.

J'ai été appelé pluſieurs fois pour examiner & palper le bas-ventre de perſonnes qui avoient éprouvé de ſemblables dérangemens, & j'ai été très-embarraſſé pour y reconnoître la ſituation des viſcères.

Les corps baleinés ſont très-ſouvent la cauſe des dérangemens de la colonne épinière & des côtes. Ils s'oppoſent au développement de la partie inférieure du thorax; ils abaiſſent les fauſſes côtes, ils rétréciſſent la région épigaſtrique; ils diminuent les cavités de la poitrine, & par conſéquent ils s'oppoſent au mouvement des poumons & du cœur; ils repouſſent l'eſtomac vers l'ombilic; ils gênent la circulation du ſang & de la lymphe; le foie & la rate ſont comprimés, & la bile ne peut ſe préparer ni couler avec la liberté néceſſaire; enfin l'expanſion & l'accroiſſement de la matrice & de ſes annexes ne peuvent ſe faire convenablement, & la matrice devient alors facilement oblique dans les derniers temps de la groſſeſſe. J'ai vu une fois, à l'ouverture du corps d'une jeune dame qui avoit toujours été très-ſerrée par des corps à baleines, la partie moyenne du grand arc du colon être placée ſur le détroit ſupérieur du baſſin. J'ajoute, comme une vérité très-importante à dire, que je n'ai jamais trouvé les poumons ſains dans le corps des perſonnes qui avoient porté de bonne heure des corps baleinés. Riolan avoit déjà obſervé que la plupart des demoiſelles françoiſes, ainſi contraintes, avoient une des épaules plus élevées que l'autre. C'eſt ainſi que dans la plupart la gibboſité commence. Faiſant des efforts pour recouvrer une partie de ſa liberté, la jeune perſonne ſe contourne dans le corps qui la gêne, elle élève une épaule pour acquérir dans le bras de ce côté un mouvement plus facile; peu à peu l'épine, contournée, déjetée de cette manière, ſe déforme, & ſi l'on attend, le mal eſt bientôt ſans remède.

Lorſque cette difformité ſe manifeſte dès les premières années de la vie, le pronoſtic eſt très-grave, parce que les os du baſſin peuvent être affectés du même vice; on n'a pas, à beaucoup près, les mêmes craintes lorſque les os ſe déforment après la cinquième, ſixième, ou ſeptième année. Cette dernière remarque eſt très-importante pour ceux qui ſe deſtinent à l'étude de l'art des accouchemens.

Une petite fille à l'âge de deux ans étoit devenue ſi boſſue, qu'elle étoit comme pliée en deux; elle mourut à quatre ans & demi: ſa boſſe étoit ſi aiguë, qu'on fut obligé de faire tenir les épaules & les cuiſſes pour ſituer le cadavre ſur le dos, lorſqu'on l'ouvrit: l'inciſion cruciale de l'abdomen ayant été faite, le cadavre reſta étendu ſans qu'il fut beſoin de le tenir davantage. Les quatre muſcles obliques & les deux droits étoient d'un tiſſu ſi ſerré & ſi compact, qu'ils ſembloient tenir de la nature des aponévroſes. Les vertèbres des lombes étoient dans leur état naturel; les deux premières du dos (en comptant de bas en haut) étoient auſſi en bon état; mais les cinq ſuivantes alloient toujours en diminuant d'épaiſſeur; de ſorte que le corps de la ſeptième vertèbre n'avoit que deux lignes de hauteur. Les cartilages intermédiaires étoient ſi lâches, qu'ils s'alongeoient comme des membranes: lorſque les viſcères furent replacés & que la ſuture fût faite, la boſſe reparut de nouveau. *Obſervat. de Govey dans ſa véritable chirurgie.* Extrait *Journ. Trév.* 1717, ſeptembre, pag. 1530, & ſuiv.

Une fille de quatorze ans fit une chute ſur le dos; depuis ce temps elle devint boſſue: il s'enſuivit un abcès, avec foibleſſe dans les extrémités inférieures; elle mourut. Les apophyſes épineuſes formoient, depuis la quatrième côte juſqu'à la neuvième, une grande ſaillie: les corps de pluſieurs vertèbres étoient cariés; le corps de la ſeptième étoit conſumé: ce qui en reſtoit étoit uni avec la huitième, ſans apparence de cartilage intermédiaire; les côtes étoient auſſi cariées dans quelques endroits. *Ephémer. nouv.*, tom. 9, pag. 231.

Mademoiſelle de Serignan, de Beziers, maigre & fort vive, eut un déplacement ſenſible de l'omoplate, qui laiſſoit entre les côtes un vide de deux à trois travers de doigt; l'épine formoit une convexité du côté gauche, depuis la quatrième vertèbre du dos juſqu'aux lombes. La jeune perſonne fut attaquée d'une fièvre putride & en même temps d'une douleur tenſive entre les deux épaules, avec difficulté de reſpirer & toux sèche. Ces accidens continuèrent après la ceſſation de la fièvre, qui s'étoit changée en fièvre lente: on s'aperçut que la malade rendoit par le fondement une matière blanchâtre, liquide, gluante, & ſemblable à du pus, avec des épreintes & irritation à l'anus; à meſure que cette évacuation ſe faiſoit, les ſymptômes diſparoiſſoient: cet écoulement dura dix à douze jours; au bout de ce temps, la boſſe & le déplacement des vertèbres diſparurent en très-grand partie. *Acad. Scien.* M. *Chicoyneau.*

Maladie vertébrale de M. Pott.

Cette maladie eſt différente du rachitis & de la gibboſité ordinaire. Elle conſiſte dans la carie d'une ou de pluſieurs vertèbres. Il eſt rare qu'elle affecte les vertèbres du cou; c'eſt communément ſur les vertèbres du dos, & quelquefois ſur celles des lombes qu'elle exerce ſes ravages. L'affoibliſſement & la paralyſie des extrémités inférieures en ſont les effets. L'examen des cadavres montre les corps des vertèbres corrodés & les cartilages intervertébraux détruits. Quelquefois les ligamens ſont entiers; d'autres fois ils ſont épaiſſis & rongés. J'ai

vu les membranes & le tissu cellulaire des environs former une grande excavation, dans laquelle étoient contenus les os malades ; j'ai vu aussi dans un sujet les dix vertèbres dorsales supérieures cariées, les têtes des côtes détachées, flottantes, & cariées elles-mêmes. Et cependant la pression exercée en arrière sur les apophyses épineuses ne produisoit point de douleur marquée. Souvent aussi les apophyses articulaires ne sont pas affectées.

En général, M. Pott s'est assuré que la carie avec impotence de membres appartient plus ordinairement aux vertèbres cervicales ou dorsales, & la carie sans courbure aux lombaires. Dans le cas de carie à l'épine, sans courbure, il arrive plus fréquemment qu'il se forme, à l'intérieur, des abcès dont le pus se fait jour au dehors, ou est retenu dans le corps, & fait périr le malade. On ne sauroit trop se presser de recourir aux remèdes, dès qu'une portion de l'épine s'empâte & change de forme avec affoiblissement des extrémités inférieures. Les remèdes indiqués sont le séton, des cautères profonds, & sur-tout le moxa. On n'obtient aucun succès, si l'exutoire n'est pas profond.

Blessures de l'épine.

Un soldat fut blessé d'un coup d'épée à la partie inférieure du dos, la plaie parut guérie; mais il souffroit toujours : il fut traité dans l'hôpital de Niort, & guéri du scorbut; on examina la blessure dont il se plaignoit toujours, ainsi que d'engourdissemens dans les extrémités inférieures, ne pouvant se plier, s'asseoir ou se tenir debout, sans ressent i une espèce de déchirement à l'endroit du coup; on y découvrit de la fluctuation ; on ouvrit, & il sortit un verre de liqueur rousse & séreuse; ayant porté le doigt, on sentit & on tira un bout d'épée long de deux pouces. Le malade eut des mouvemens convulsifs, & il évacua par toutes les voies. Douze heures après il y eut fièvre, délire & léthargie; il mourut dans l'espace de 36 heures après. On trouva que l'épée avoit percé la douzième vertèbre du dos, entre l'apophise épineuse & les obliques du côté gauche; le tronçon traversoit le corps de la moelle épinière & le canal des vertèbres, & alloit se loger au delà du côté droit de la onzième & douzième vertèbre du dos. *Hist. acad.* 1743, obs. 11, pag. 90 & 91.

MALADIES DU PHARYNX.

Obstacles à la déglutition.

Une femme veuve de soixante ans, pléthorique, sujette au vin, ressentit, en 1766, une difficulté d'avaler & un obstacle entre le sternum & le thyroïde. On lui fit quelques remèdes qu'on ne détaille point ; elle se trouva mieux ; mais l'anxiété revint ; on lui donna du mercure doux qui la fit saliver. Le mal dura toujours; le ventre étoit serré, & il y avoit douleur dans la région épigastrique; en 1767, on fit encore usage du mercure sans succès; enfin la malade mourut en mars. Le diaphragme étoit repoussé dans le ventre. L'estomac, les intestins, l'épiploon, détruits par la gangrène, étoient livides & fétides : le foie étoit volumineux, avec des taches jaunes. L'estomac étoit contracté à gauche : le duodenum occupoit presque tout l'épigastre. Une tumeur dure adhéroit au cardia. La rate étoit petite, dure, grise; les glandes du mésentère étoient obstruées & brunes; le cœur petit, avec un polype qui, du ventricule gauche, pénétroit dans l'aorte; cette dernière étoit applatie. Il sortit de la plèvre, près de l'œsophage, une matière purulente; il y avoit là sept à huit glandes dures : entre le thyroïde & le sternum, les glandes bronchiales étoient endurcies, il y avoit un ulcère dans l'œsophage, & le cardia étoit presque fermé. *Comment. Leips.*, tom. 18, pag. 269 & suiv.

Observation à peu près semblable sur un homme de cinquante ans. *Ibid*, pag. 27.

Un homme de cinquante-un ans se plaignoit depuis long-temps de difficulté d'avaler; il mourut : on trouva un sarcome auprès de l'orifice supérieur de l'estomac, qui étoit entouré de matière muqueuse; la partie gauche de l'estomac étoit gangrenée : il y avoit un autre sarcome au fond de l'estomac, avec plusieurs caroncules. *Ibid*, p. 597.

Un homme de cinquante-six ans, qui avoit été sujet à des vomissemens spontanés dans sa jeunesse, d'ailleurs assez sain, quelques semaines avant sa mort, sentit, vers le cardia, un obstacle qui l'empêchoit d'avaler les solides; il vomissoit une matière muqueuse, tenace & fétide; il perdit l'appétit & la saveur; il mourut dans la consomption. Plusieurs caroncules ulcérées se trouverent à l'orifice supérieur de l'estomac, la partie inférieure de l'œsophage étoit gangrenée : il y avoit un épanchement de matière putride dans l'estomac. *Ibid*, pag. 597 & 598.

Une veuve de quarante-trois ans, mélancolique, hystérique, sentit un embarras vers le milieu de l'œsophage quelques années avant sa mort; elle ne vomissoit que de temps en temps une matière aqueuse; enfin elle vomit plus souvent, tantôt avec, tantôt sans les alimens; la soif étoit grande; à peine pouvoit-elle faire passer les alimens dans l'estomac; le petit lait acide la soulageoit; mais le vomissement continuant, elle dépérit & mourut. L'estomac, dans sa partie gauche supérieure, offroit intérieurement & extérieurement de petites tumeurs charnues un peu ulcérées; l'œsophage, trois doigts au delà du cardia, étoit dur & rempli de pareilles tumeurs sans ulcération, & sur la surface externe, étoit une tumeur grosse comme un œuf de pigeon, formée de plusieurs fibres & filamens charnus. *Comment. Leips.*, tom. 19, pag. 322 & 323.

Dans un homme mort d'une fièvre aiguë, on trouva que l'épiglotte manquoit entièrement : ce-

pendant cet homme parloit & avaloit sans difficulté. Observ. de *Targioni*, citée par Morgagni, *de sed. Morbor.*, épist. 28, n°. 13. Il pensoit que les muscles aryténoïdes, qui étoient très-forts dans cet homme, avoient pu suppléer à ce défaut, en fermant, à propos, l'ouverture de la glotte. *Ibid.*

Un homme de cinquante ans a de la peine à avaler, sa voix se perd, il éprouve de la douleur dans la déglutition; une partie des alimens ne sauroit passer, &c. Son corps maigrit, il ne paroissoit rien à l'extérieur, si ce n'est que la glande maxillaire étoit endurcie; il mourut tout d'un coup comme suffoqué. La glande maxillaire dure, offrit (quand on fit l'ouverture du cadavre) dans son côté interne une matière semblable au blanc d'œuf. On voyoit dans le pharynx & au haut du larynx des tumeurs qui tenoient du carcinome. *Morgagni*, *de sed. morb.*, lib. 3, épist. 24, art. 9.

Dans un jeune homme qui eut à peu près les mêmes symptômes, on trouva, à l'ouverture du corps, des tumeurs de la même espèce, & sur-tout au haut du larynx & vers les côtés voisins du pharynx; les tumeurs étoient déjà entamées dans quelques endroits, & l'épiglotte étoit percée par un ulcère. *Ibid*, art. 10.

Autre observation sur un homme dont la boisson revenoit par le nez : la partie inférieure du pharynx & du larynx étoit saine; l'ulcère s'étoit étendu aux parties supérieures du pharynx & aux parties postérieures du nez; le poumon gauche étoit dur. *Ibid.* art. 12.

Les personnes qui périssent de cette manière, maigrissent & se dessèchent à un point qu'on ne peut imaginer, quand on n'en a pas été témoin.

J'ai été consulté pour un malade dont la partie inférieure de l'œsophage étoit oblitérée. Pendant long-temps la déglutition avoit été impossible. Ce malade ne laissoit pas d'avaler une certaine quantité de liquides & de solides. L'œsophage se dilatoit, & il se faisoit une sorte de déglutition qui s'étendoit jusqu'à l'obstacle dont j'ai parlé, & bientôt les alimens avalés étoient vomis avec efforts sans avoir subi aucune altération; comme ils n'avoient point pénétré jusqu'à l'estomac, le suc gastrique ne leur avoit fait éprouver aucun changement.

Une glande remarquable, nommée *dorsale*, est située environ vers la cinquième vertèbre du dos, & attachée à la partie postérieure de l'œsophage; elle est ordinairement de la grosseur d'une amande; quelquefois elle manque, ou est très-petite; quelquefois il y en a deux. Elle peut, en s'endurcissant, former obstacle à la déglutition. *Heister*, *compend. anatom.* page 27.

Boerrhaave a vu cette glande obstruée s'opposer à la déglutition dans un malade qui en mourut.

Un homme ne pouvoit plus avaler à cause d'un embarras qu'il sentoit, non dans le gosier, mais dans le haut de la poitrine. Après sa mort, Heister trouva la glande *dorsale* de la grosseur d'un œuf de poule, & qui comprimoit tellement l'œsophage, que rien ne pouvoit passer. *Ibid.*

Un jeune homme mangeant avec avidité un morceau de langue de bœuf, ne put l'avaler, & mourut. A l'ouverture, on trouva que ce morceau s'étoit insinué entre l'épiglotte & la fente du larynx ou la glotte, qu'il avoit bouché entièrement, de sorte que la voix & la respiration avoient cessé. *Bartholin*, centur. 1, observ. 11.

Autre exemple d'un enfant suffoqué subitement, auquel on trouva une noisette arrêtée au dessous de la glotte, sous les ligamens inférieurs & dans le fond du cartilage thiroïde, vers le commencement de la trachée artère. Peut-être auroit-on pu éviter la mort par la bronchotomie. *Haller*, *opusc. pathologica.*

Une demoiselle de cinquante ans avala une arête de carpe qui s'arrêta au bas de la gorge. La difficulté d'avaler, d'abord peu considérable, devint si forte dans la suite, que, sur-tout vers les deux derniers mois de sa vie, elle rejettoit les alimens & la boisson une demi-heure après les avoir avalés. Ce fut à peu près dans ce temps que la malade étant épuisée, on la nourrit pendant plus de deux mois avec trois lavemens de bouillon par jour, dans lesquels on délayoit tantôt des jaunes d'œufs, tantôt un poisson de bon vin. Enfin les forces diminuant, & la maigreur étant devenue extrême, elle mourut sans fièvre au bout de quatorze mois. Le ventre étoit fort élevé vers la région ombilicale; il y avoit un enfoncement à la région épigastrique; la gorge étoit plus grosse qu'elle ne l'est naturellement. On ne trouva rien au larynx, si ce n'est une déchirure au milieu de la partie supérieure & postérieure; les parois du pharynx plus fermes & plus épaisses, sa cavité plus ample; le long de sa partie postérieure, deux rigoles formées par trois feuillets membraneux : c'étoient des plis de la membrane interne qui s'étoit séparée, ensuite doublée, & dont les deux côtés étoient devenus adhérens entre eux : à la partie inférieure du pharynx, quatre espèces de sacs membraneux formés aussi par la membrane interne détachée; l'œsophage plus volumineux depuis son commencement jusqu'à sept ou huit lignes au dessous; dans le reste plus menu; intérieurement cette partie plus volumineuse de l'œsophage étoit dure, inégale; elle contenoit une substance d'un blanc grisâtre, & remplissoit presque toute la cavité, qui ne laissoit passer que très-peu de nourriture. L'arête n'existoit plus. Les ligamens suspensoirs du foie étoient relâchés, & cet organe se trouvoit éloigné du diaphragme d'environ dix lignes; la rate & les autres viscères de la région épigastrique étoient en partie dans la région ombilicale. L'estomac avoit la forme d'un simple canal; il étoit situé en long, suivant la direction du corps, & il n'avoit qu'un pouce & demi de largeur sur neuf de longueur : il n'y

avoit rien dans sa cavité. Les intestins étoient rétrécis. *Littre, mém. acad. sc.*, 1716, p. 153 & suiv.

Difficulté d'avaler, avec toux; les liquides étoient rejetés avant d'être descendus dans l'estomac. A l'ouverture du cadavre, on trouva qu'un large ulcère à la partie supérieure & postérieure du lobe des poumons, avoit pénétré à travers l'œsophage, & même en partie à travers la trachée-artère; en sorte que les fluides entroient dans cette cavité qui s'étendoit depuis la première jusqu'à la quatrième vertèbre du dos. *Obs. du doct. Kair, Médical. communicat. Lond. Journ. encyclop.* t. 5, p. 3, août 1785, p. 388.

Un homme de trente-cinq ans, d'une complexion assez forte, après avoir eu une attaque d'apolexie & de léthargie, se plaignit, après les remèdes qu'on lui administra, d'une douleur violente à la gorge & de difficulté d'avaler. On le saigna, & le lendemain il rejeta un canal membraneux d'un doigt de long, & il rendit encore, sans rejeter du sang, des portions membraneuses en assez grand nombre pour faire toute la longueur de l'œsophage: une douleur de brûlure qu'il sentit après, fut dissipée par le moyen des émulsions; il lui resta seulement un enrouement. Lorsque Winslow le vit, la luette & les parties voisines étoient légèrement enflammées. *Hist. acad.* 1712, obs. 5, p. 83.

Sur les angines gangreneuses.

La mort enlève promptement ceux qui en sont atteints, sur-tout lorsque la moindre faute de régime tend à diminuer les forces des malades. C'est dans l'enfance qu'on est principalement affecté de cette sorte d'angine.

A l'ouverture des corps de ceux qui y ont succombé, on a trouvé les traces d'un gonflement gangreneux dans le gosier & dans les parties adjacentes. La luette est pénétrée de sucs putrides, & souvent rongée; les amygdales sont ulcérées & couvertes d'escarres; la surface de la trachée-artère est enduite d'une lame muqueuse plus ou moins fétide; les poumons sont en partie gangrenés & remplis d'une sanie purulente. *Dissertation historique sur l'espèce de mal de gorge qui a régné parmi les enfans dans l'année dernière* 1745, par M. Boyer, page 6. Lisez aussi ce que Marteau & Fothergill ont écrit sur le même sujet. On prodigua d'abord les saignées. Tous les enfans moururent. Les vomitifs & les anti-septiques eurent seuls des succès.

Sérane a décrit des esquinancies dans lesquelles les muscles du pharynx & du larynx n'étoient pas attaqués, mais seulement la membrane interne du larynx, de la trachée-artère, & quelquefois celle des bronches, ainsi que l'ouverture des cadavres le démontra. On trouva aussi de l'engorgement dans le poumon. Dans ces angines, il n'y avoit ni rougeur dans l'intérieur de la bouche, ni tumeur, ni gonflement à l'extérieur; la fièvre étoit médiocre, le pouls souvent foible & inégal; le malade éprouvoit beaucoup de difficulté en respirant; il en avoit moins à avaler. *Journ. sav.* 1747, février, p. 264 & suiv.

Un homme de trente ans, vif & ardent, ayant éprouvé pendant six semaines quelque difficulté d'avaler, eut quelque temps après une toux pituiteuse avec expectoration séreuse. Il prit des tisanes pectorales qui la calmèrent. Le 25 mai 1785, il éprouva tout d'un coup une grande difficulté d'avaler, & de la gêne dans la respiration, avec suppression d'expectoration. Le pouls étoit petit, serré, un peu intermittent, avec douleur aux régions antérieure & latérales du cou, vers les branches de l'os hyoïde; elle étoit vive lorsqu'on touchoit cette partie. Le malade ne pouvoit laisser reposer sa tête sur son chevet plus d'une seconde; ses joues étoient très-colorées, ses yeux étincelans; il poussoit contituellement des cris aigus. Les amygdales & le voile du palais étoient un peu phlogosées; la langue étoit épaisse & très-chargée; le ventre étoit libre. On mit douze sangsues à la partie antérieure & un peu latérale du cou, sur la douleur; on employa une eau émétisée, par cuillerée de demi-heure en demi-heure. Les sangsues avoient tiré environ deux onces de sang; les vomissemens & les évacuations étoient abondantes, glaireuses, & visqueuses; il en résulta un peu de soulagement. Le soir six autres sangsues. On fit usage de la vapeur de vinaigre.

Vers minuit les accidens augmentèrent, le cri devint plus fort. Les vapeurs d'esprit-de-vin camphré parurent soulager; mais les convulsions du larynx redoublèrent, le délire & le transport survinrent, & le malade expira. Le lendemain on fit l'ouverture de son corps. Le bas-ventre étoit en bon état; les poumons étoient gorgés d'un sang très-noir. Il n'y avoit rien au péricarde ni au cœur. Pour examiner la gorge, on disséqua avec attention les tégumens; on enleva le peaucier des deux côtés, les sterno-mastoïdiens, les hyo-thiroïdiens, les sterno-thiroïdiens, &c. La glande thyroïde étoit très-phlogosée, sur-tout du côté droit. Le larynx, la trachée-artère, & les bronches n'avoient rien de particulier à l'extérieur: on scia les parties latérales de la mâchoire inférieure, & ayant coupé le plus nettement qu'il fut possible les parties voisines, on observa ce qui suit: l'épiglotte parut très-épaisse, très-enflammée, dure, & déformée entièrement. Après une coupe faite à la partie postérieure & supérieure du cartilage cricoïde, on vit que la membrane interne de l'épiglotte & du larynx étoit d'une couleur purpurine, parsemée de plusieurs points purulens, semblables aux taches qu'on trouve sur les intestins après une érysipèle inflammatoire. Toute la surface interne de cette membrane étoit remplie de taches pu-

rulentes jusqu'au commencement de la trachée-artère : les ventricules du larynx étoient plus dilatés que dans l'état naturel. Il y avoit plusieurs points purulens dans ces cavités. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Voyez les observations sur des maux de gorge gangreneux, par M. B ...., médecin de Fontainebleau : ouvertures de cadavres, avec une lettre à Chomel sur le même sujet : usage du camphre en gargarisme, &c. *Mercure* 1749, oct. p. 188.

Deux malades moururent d'une angine gangreneuse, l'un âgé de dix-huit ans, l'autre de douze. Le premier mourut en huit jours. Il y eut une parotide gauche avec frissons, mal de tête & de gorge aigu, difficulté d'avaler, voix rauque, visage pâle, respiration embarrassée, pouls plein sans dureté, ventre mollet, propension au sommeil, sérosité âcre coulant du nez; langue blanche, amygdale gauche gonflée, d'un rouge violet, luette pendante: on employa un gargarisme d'eau rose & de sel de saturne, & un autre avec le syrop de limon & l'huile d'amandes camphrée. Les taches des amygdales augmentoient; chair baveuse, noirâtre aux environs: ventouses, vésicatoire, nitre camphré, taches gangreneuses aux amygdales; vers sortis par l'effet d'un lavement; saignement de nez à plusieurs reprises, suffocation : saignée du pied qui soulagea. Escarres à la luette & aux amygdales. Tisane de quinquina camphrée : enfin pouls petit, concentré, fréquent, irrégulier; la mort. Les poumons étoient sphacelés dans presque toute leur substance. La membrane interne de la trachée-artère se soulevoit, ainsi que celle de la glotte; la luette étoit noire & racornie, les amygdales comme rongées par des ulcères sordides, couverts en partie par des croûtes blanchâtres; la base de la langue & le voile du palais étoient d'un gris tirant sur le noir; le centre nerveux du diaphragme étoit un peu violet; l'estomac, les intestins grêles, & le foie étoient sains; la rate étoit un peu gonflée; les gros intestins étoient gangrenés & pleins de vers; le colon ouvert répandit une odeur des plus infectes. *Journ. méd.* t. 4, pag. 222 & suiv.

Sur le croups.

Dans cette affection, souvent la substance du poumon est saine, mais la surface intérieure de la trachée-artère est recouverte d'une matière mucoso-purulente, dont la consistance varie, & qui adhère, soit comme un enduit, soit comme une membrane, aux parois intérieures. Les bronches & les vésicules pulmonaires sont remplies d'une semblable matière, qui paroît tantôt sous la forme de substance purulente, tantôt comme étant principalement formée par des stries irrégulières. Lorsqu'on a enlevé cette matière, la surface des bronches & du poumon paroît quelquefois phlogosée.

Morbus strangulatorius, espèce d'angine qui s'étend dans la trachée-artère, & dont la cause est une membrane étrangère, formée dans la cavité de ce conduit. *Observations de Salomon*; doct. méd. suédois, sur quatre malades, dont deux moururent & deux guérirent. La respiration étoit très-difficile, avec toux forte & son dans la gorge, semblable à celui des poules, à ce qu'on appelle leur *piolement*. Dans le cadavre d'un enfant de quatre ans, les muscles antérieurs du cou & leur tunique cellulaire étoient profondément rouges & gonflés de sang; la trachée-artère étoit enflammée extérieurement & intérieurement jusqu'aux poumons; dans sa cavité, deux lignes au dessous de la glotte, on trouva une membrane blanche, avec des taches rouges, qui revêtissoit toute sa surface interne, dont en grattant on la séparoit aisément; elle n'étoit point adhérente à la membrane intérieure du larynx, mais seulement couchée dessus; elle étoit comme du papier très-mince, qui seroit imbibé d'eau; elle se continuoit dans toute la trachée, s'épaississant dans son progrès : on en voyoit encore des vestiges, mais légers, dans les derniers vaisseaux aériens des poumons. Dans quelques endroits étoit une eau écumeuse; mais nulle part il n'y avoit de pus. Les poumons n'étoient point enflammés, mais remplis de sang; les glandes étoient endurcies, sur-tout à l'entrée des bronches dans le poumon; le cœur étoit sain, mais vide de sang; les viscères de l'abdomen étoient en bon état. Les remèdes qui ont été les plus utiles, ont été la saignée par les sangsues, les vésicatoires appliqués à la partie antérieure du cou, & les émétiques.

Nota. L'urine blanche & muqueuse indique que la membrane est alors formée dans la trachée artère, & c'est dans ce moment que les émétiques sont utiles : si on les emploie dans le temps de l'inflammation de la trachée-artère, & lorsque la membrane n'en est pas encore séparée, ils provoquent plus qu'ils n'empêchent la suffocation, qui est alors tant à craindre. *Comment. Leips.*, tom. 21, pag. 645 & 646. *Additions* par *Baer.* Cette membrane nage dans l'eau comme de la mucosité; les poumons sont souvent remplis d'une écume jaune: cette maladie des enfans règne à la fin de septembre & dans les mois d'octobre & de novembre. On conseille, sur-tout après l'état inflammatoire, les vapeurs de sureau, de vinaigre, & les émétiques. Cette angine est celle que les anglois nomment *croups*. *Voyez* les observations du Dr. Home. extr. dans les *Comment. Leips.*, tom. 15, p. 334, & sur-tout *Journ. de Médec.*, tom. 24, pag. 202.

Voyez la dissertation que M. Michaelis a publiée depuis sur *l'angine polypeuse.*

Sur les dérangemens de la respiration par des causes étrangères au poumon, & sur quelques altérations de ce viscère.

Morgagni a traité, dans sa quinzième épitre

des causes qui, quoiqu'étrangères au poumon, peuvent influer sur les fonctions de ce viscère.

Boerhaave a eu raison de dire qu'il y a un grand nombre d'organes qui concourent à l'action des poumons, & par la même raison plusieurs causes morbifiques peuvent influer sur eux.

On a vu quelquefois la respiration gênée, sans vice local du poumon, & l'ouverture des cadavres n'a présenté qu'un épanchement de matière gélatineuse vers la base du cerveau, près de la moelle alongée; ou les vaisseaux du cerveau engorgés, & le cervelet ramolli.

Les viscères du ventre ont aussi une grande influence sur la respiration. Le foie, trop volumineux dans quelques circonstances, refoule le diaphragme; dans plusieurs autres, il le sollicite à se précipiter, & il gêne ainsi le jeu des poumons. Albertinus a vu le gonflement du pancréas, qui étoit squirreux & prêt à dégénérer en cancer, rendre la respiration laborieuse.

La dilatation de l'estomac & des intestins, ou leur irritation, provoque la toux & l'anxiété de la poitrine. On sait qu'il y a des toux qu'on regarde comme abdominales, & qu'on guérit en agissant sur les premières voies, soit en les évacuant, soit en leur rendant le ton nécessaire pour que les digestions soient meilleures. Il n'est pas moins vrai que les toux provoquées par ces causes étrangères méritent, sur-tout dans les personnes délicates, une grande attention. Le poumon n'est d'abord affecté que secondairement; mais si l'on n'y remédie, les secousses qu'il éprouve par la toux sympathique, le fatiguent & y portent les humeurs; il s'établit une expectoration muqueuse, le poumon perd son ressort, & souvent la phthisie en est la suite. J'en ai vu un grand nombre d'exemples, & même sur des personnes qui m'étoient bien chères. Alors on doit de très-bonne heure essayer de détourner l'humeur & de rétablir l'estomac.

Baillou & Plater ont vu les affections des reins produire l'irritation & la gêne des poumons; il en est de même & bien plus fréquemment de la matrice, dont les nerfs ont tant de rapport avec ceux de la gorge & de la respiration en général.

On a souvent confondu les vices du larynx & de la partie profonde de la gorge avec ceux du poumon. On trouve dans le *sepulchretum* de Bonnet un grand nombre d'exemples d'affections apparentes du poumon, produites par des corps étrangers, par des tumeurs, par des ulcérations ou érosions dans le larynx, dans la partie supérieure de la trachée-artère, ou derrière ce conduit, & réciproquement diverses maladies des poumons accompagnées de spasme au gosier, ont été prises pour des vices du larynx ou de ses annexes (1). C'est en faisant attention à l'état de la voix, dès le principe de la maladie; c'est en pressant en divers endroits le long du cou, en donnant au larynx diverses impulsions, qu'on évitera de se tromper dans le diagnostic.

Il est important d'ajouter ici qu'on a vu les ulcères des organes annexés au poumon, devenir funestes & faire périr de phthisie, maladie qui a lieu toutes les fois qu'il s'établit quelque part un foyer d'irritation, qui détourne & évacue toute l'humeur muqueuse nourricière, & fait ainsi mourir les malades avec consomption & fièvre lente. Morgagni rapporte des exemples de gêne dans la respiration, produite par l'obstruction du thymus.

Willis a vu des malades qui ne pouvoient supporter d'autre attitude que la perpendiculaire; aussi-tôt qu'ils inclinoient le corps, ils ne pouvoient plus respirer & ils perdoient connoissance. Alors, dit-il, une matière âcre couloit vers l'origine des nerfs, & les suffoquoit.

Enfin des tumeurs placées sous les nerfs costaux, sur la plèvre, apportent encore de la gêne dans la respiration, ainsi que tout ce qui peut fatiguer le diaphragme, soit les ossifications de son centre nerveux, soit les obstructions situées près de ce muscle, soit les spasmes dont sont si souvent tourmentés les nerfs très-nombreux qui se trouvent dans cette région. Cette dernière réflexion me paroit importante. Les maladies nerveuses accompagnées d'un serrement dans les nerfs de l'épigastre, & de fréquens accès de convulsions plus ou moins vives, agissent toujours très-fortement sur les organes de la respiration, les agitent, y font souvent affluer des humeurs étrangères, surtout lorsque la foiblesse & la disposition de ces parties ajoutent à ce danger.

C'est, je ne crains pas de l'assurer, une cause de phthisie très-commune parmi les femmes délicates & nerveuses. Il existe un grand nombre de cas où l'insensible transpiration, le sang, le lait ou diverses matières étrangères sont en mouvement. Les secousses convulsives de la poitrine les dirigent vers le poumon, & de là les douleurs aiguës, les engorgemens, les crachemens de sang ou de pus. J'ai tant de fois observé ces événemens dans les malades, que je crois devoir y insister ici.

Sur les maladies de la trachée-artère, des bronches, des glandes bronchiques & pulmonaires.

Il est rare que les cartilages des bronches s'ossifient en totalité; mais il est assez fréquent d'y

(1) J'ai vu un médecin très-habile se tromper sur lui-même; il étoit phthisique, & il croyoit que sa phthisie étoit dans le larynx, tandis qu'elle n'étoit que dans les poumons. Les spasmes, les irritations du gosier l'avoient induit en erreur.

voir des points osseux & même des gonflemens ou renflemens dans l'épaisseur de leur tissu.

On assure qu'on a trouvé dans les bronches d'un lapidaire, de la poussière des pierres qu'il avoit travaillées dans son atelier ; les perruquiers sont aussi très-souvent incommodés par l'irritation que produit dans le poumon la poudre qu'ils ne cessent d'aspirer avec l'air. Voyez Ramazzini à ce sujet. *Maladies des Artisans.*

Les glandes bronchiques deviennent souvent dures, obstruées & comme calcaires. Il en résulte de petits calculs qui se détachent quelquefois, & qui sortent par la voie de l'expectoration, & alors il n'est pas rare qu'il coule un peu de sang en même temps. Schenkius & Bonnet en rapportent des exemples. Aretée & Galien en ont aussi été témoins. Benivenius a vu quelques-uns de ces calculs qui étoient gros comme des avelines, & Morgagni en a trouvé un qui étoit gros comme un noyau de pêche. Ils sont le plus souvent tophacées, & à peu près de la même nature que les nodus des goutteux. J'en conserve plusieurs dont les parties mal assemblées ont peu de cohérence entre elles ; l'asthme, l'orthopnée, les accompagnent souvent. Fabri & Morton défendent dans ce cas la diète lactée, comme trop incrassante. Le dernier en exagère beaucoup le danger.

Quoique ces concrétions soient en général d'un fâcheux pronostic, on voit assez souvent des personnes qui ont rendu de ces sortes de pierres jouir d'une bonne santé.

Une toux opiniâtre est souvent provoquée par les calculs qu'on a vus être moulés sur les bronches elles-mêmes. La matière dure & tophacée dont nous parlons, inonde quelquefois un poumon entier. La matière de la goutte s'y porte dans plusieurs circonstances, & y produit des concrétions telles que celles dont j'ai parlé. Les malades éprouvent alors une toux sèche & une pulsation dans le lieu qui est le siège de la concrétion.

Senac assuroit avoir vu les conduits excréteurs des glandes bronchiques ; on trouve en effet dans ces glandes une humeur d'un bleu noirâtre, qui sort quelquefois en abondance par la voie de l'expectoration. Morgagni regardoit les glandes qui se trouvent sur la membrane interne des bronches, comme les seules destinées à séparer ce fluide ; mais quand bien même elles y contribueroient, pourroit-on nier que les glandes bronchiques y eussent une grande part, puisqu'on les trouve quelquefois remplies de cette humeur ? Elles sont très-volumineuses dans les fœtus, & on les observe sur-tout vers les bifurcations des bronches. Dans les personnes attaquées de catarrhes, ces glandes sont quelquefois pénétrées d'un fluide muqueux. Ce fluide s'épaissit, & de là les obstructions du poumon ; il se change aussi en pus ; à la surface des tubercules, les vaisseaux se dilatent & se rompent facilement ; de là les hémorragies. On doit, sous ce dernier rapport, en dire autant des autres tuméfactions pulmonaires. L'on trouve une preuve complète de ces assertions dans l'examen du poumon de plusieurs phthisiques, dont on a vu les glandes bronchiques être le foyer du pus ; il faut même distinguer soigneusement cette suppuration qui s'épanche facilement dans les bronches, d'avec une autre qui siège en diverses régions du tissu cellulaire du poumon, & peut-être, comme M. Portal l'a présumé (*Acad. des Sc.* 1780, pag. 325.), dans les glandes lymphatiques du poumon, qui ne sont pas seulement placées le long des bronches, mais disséminées dans toute la substance de ce viscère, arrondies, plus petites & plus dures que les glandes bronchiques, & environnées d'un grand nombre de vaisseaux lymphatiques. Les suppurations qui siègent, soit dans ces glandes, soit aux environs & toujours dans des cavités qui ne communiquent point avec celles des bronches, se préparent & ont lieu sans que le pus se fasse jour par la voie de l'expectoration, ou au moins cette excrétion n'arrive que peu de temps avant la mort. Elle suppose toujours une fonte très-étendue, sans laquelle la matière purulente ne pourroit passer dans les bronches, pour être ensuite expectorée.

Les glandes du poumon peuvent s'engorger sans qu'il en résulte aucun sentiment de douleur : quelquefois cependant les malades en éprouvent en diverses régions du bas ventre, dans le dos ou dans le haut de la gorge ; de sorte que quelque-uns souffrent quand ils avalent, & plusieurs éprouvent du changement dans la voix, qui devient tantôt rauque, tantôt aiguë, tantôt éteinte. Des auteurs très-instruits en anatomie ont pensé que ces divers changemens dépendoient de l'affection des rameaux nerveux qui se distribuent à ces différentes parties, aux lésions desquelles ils participent. Il y a des rameaux des nerfs récurrens qui se distribuent à la partie la plus élevée du poumon, où ils peuvent éprouver de la gêne, puisque cette partie est le siège de plusieurs congestions de différente nature.

Glandes lymphatiques engorgées aux environs de la poitrine.

L'habitude des personnes nées de parens phthisiques, & qui le deviennent vers la fin de l'adolescence ou dans l'adolescence même, est très-analogue à celle des scrophuleux. J'ai disséqué les corps d'un assez grand nombre de personnes qui avoient péri dans de semblables circonstances, & j'ai observé, le long des bronches & des vaisseaux sanguins des poumons, des tumeurs absolument semblables à celles des scrophuleux, & dont la substance & les matières contenues offroient en tout les mêmes caractères.

Des corps étrangers dans la trachée-artère, & de quelques maladies de ce conduit.

Une femme de cinquante-ſept ans, d'un tempérament robuſte, avala, en briſant du chanvre, un brin de paille ſans s'en apercevoir; peu de temps après elle fut attaquée d'une toux douloureuſe, avec beaucoup de difficulté de reſpirer & de parler; elle ſentoit toujours un picotement au goſier. Elle mourut en moins de trois jours: on trouva le brin de paille dans l'intérieur de la première ſubdiviſion des bronches, qui ſe diſtribue à l'entrée du lobe gauche du poumon. Il étoit ſitué tranſverſalement & de manière à piquer par les deux pointes les parois internes : le poumon étoit enflammé. *Hiſt. acad.* (*Levacher*, de Beſançon) 1738, obſerv. 4, pag. 44.

Os avalé & paſſé dans la trachée-artère, retiré par la bronchotomie: on coupa pluſieurs cartilages qui reprirent bien enſuite. *Commer. litter. Leipſ.*, tom. 12, ſupplém. 2, pag. 242.

Une fille avala un os inégal & pointu dans un bouillon. Cet os s'arrêta au haut de la trachée-artère, puis il pénétra dans les poumons: elle ſentit des douleurs cruelles, avec toux continuelle, ſuivie de crachement de ſang, de fébricule, &c. Au bout de quatre mois elle rejeta ce petit os avec des crachats purulens; elle guérit enfin. *Vanderviel*, obſerv. 23, pag. 94.

Autres obſervations pareilles, rapportées *ibid*, d'après Dodonée, Bartholin & Tulpius. Liv. 2, chap. 7, pag. 114.

Hiſtoire d'un bourgeois qui fut tourmenté pendant ſept ans d'une toux continuelle; il maigriſſoit, &c., pour avoir avalé un morceau d'aveline de la groſſeur d'un ongle, & qui étoit reſté à l'entrée de la trachée-artère. Il le rejeta enfin, & guérit. *Ibid.*

J'ai vu périr un enfant ſuffoqué pour avoir avalé bruſquement un haricot qui s'étoit introduit dans la trachée artère.

J'en ai vu mourir un autre qui avoit avalé un louis d'or. Cette pièce de monnoie avoit paſſé dans la trachée-artère. Placée tantôt de champ, tantôt dans une poſition horiſontale, elle produiſoit une ſuffocation plus ou moins forte. Le malade ſe refuſa à la bronchotomie qui l'auroit ſauvé. Il mourut, après avoir beaucoup ſouffert pendant pluſieurs mois.

Obſervation ſur une tumeur ſquirreuſe placée ſur la trachée-artère, qui produiſit une extinction de voix à une dame de quarante ans, par Petit. *Acad. Chirurg.*, tom. 1^er^.; pag. 347. La ligature & la ſection du nerf récurrent produiſent le même effet.

Un homme de ſoixante ans, expoſé aux injures de l'air & buveur, avoit tous les ſignes de cachexie, avec une fièvre quotidienne intermittente, ſur-tout le matin; mais le principal accident étoit une grande difficulté d'avaler les liquides; pour les ſolides, il en venoit à bout, quoiqu'avec peine: ſix ſemaines s'écoulèrent; il fut attaqué d'une fièvre aiguë, & il mourut: on trouva autour du larynx une maſſe de ſéroſité qui avoit tellement altéré les muſcles, les cartilages, les glandes, & les ligamens, qu'on ne pouvoit qu'avec peine les reconnoître. L'épiglotte étoit devenue cylindrique & plus grande qu'à l'ordinaire, la cavité du larynx & de la trachée-artère juſqu'aux bronches étoit remplie de glandes ſquirreuſes. *Comment. Leipſ.*, tom. 18, pag. 138 & 139.

Un homme de vingt-huit ans, attaqué d'un mal de gorge violent depuis dix mois, étoit dans le maraſme, ſa voix étoit perdue; il ne pouvoit avaler aucun liquide ſans une toux violente & convulſive: comme on ſoupçonna que la glotte ou l'épiglotte étoit rongée, & par conſéquent que l'ouverture de la glotte étoit mal fermée, on l'engagea à porter le viſage le plus qu'il pourroit vers une des épaules: le malade avala plus facilement, mais principalement en portant le viſage vers l'épaule gauche; ce qui fit penſer que la partie gauche étoit la plus rongée; par cette attitude, les muſcles ſervant à la déglutition ſe trouvoient dans un état de contraction propre à diminuer l'ouverture de la glotte; le malade mourut: on trouva la glotte & l'épiglotte rongées du côté gauche, l'ouverture de la glotte alongée vers le pharynx; les ulcères qui avoient déterminé cette corroſion, étoient cicatriſés. *Journ. Méd.*, tom. 5, p. 92.

Une femme avoit beaucoup de difficulté à avaler & à reſpirer, elle vomiſſoit les alimens, qui ne pouvoient paſſer au deſſous du Larynx; elle avoit une petite fièvre lente, ſa langue étoit sèche & noire; elle mourut: à l'ouverture du corps, on trouva deux corps glanduleux adhérens à la trachée-artère, au deſſous du larynx; ils s'étendoient juſqu'au ſternum, & ils étoient de la groſſeur d'un œuf de pigeon & longs de trois travers de doigt. Il y avoit un petit abcès à la bifurcation de la trachée-artère, qui contenoit un peu de pus. *Saviard.*, pag. 388.

Catarrhe ſuffoquant dans une fille de treize ans par l'étroiteſſe de la trachée-artère, les glandes bronchiques étant devenues ſquirreuſes. *Obſerv. de Forlani, doct. med. de Piſe. Comment. Leipſ.*, tom. 17, pag. 53.

Sur la reſpiration gênée par des cauſes inhérentes à la poitrine.

Ces obſervations compoſent principalement la ſeizième lettre de Morgagni. Sa première remarque eſt, que les dilatations du cœur & les amas d'eau ſont plus fréquens qu'on ne penſe.

Bonnet rapporte un cas dans lequel quelques vaiſſeaux lymphatiques de la poitrine furent rompus; alors on croyoit entendre le bruit que faiſoit le fluide en tombant goutte à goutte. L'opération de l'empième fut faite avec ſuccès. Il y a, dans cette obſervation, des détails que Morgagni même expoſe avec trop d'indulgence.

Comment croire en effet qu'on pût entendre le bruit que la lymphe faisoit en sortant de ses vaisseaux, comme s'il y avoit dans la poitrine un vide où ce fluide pût tomber.

Lorsqu'il y a peu d'humeur épanchée de chaque côté, le malade peut se coucher également sur tous les deux; le contraire arrive lorsque le fluide remplit un seul côté.

On a regardé la gêne qu'on éprouve dans la respiration, en s'éveillant brusquement, comme un signe pathognomonique de l'épanchement. Bonnet & Morgagni l'ont vu manquer souvent. Vicari le regardoit comme infaillible, & il fut très-étonné lorsqu'il en reconnut l'insuffisance; il n'en tint plus aucun compte, à moins qu'il ne fût joint au gonflement des pieds, & de même Morgagni n'y avoit égard qu'autant qu'il étoit joint aux autres symptômes.

L'opinion des auteurs sur les adhérences du poumon varie beaucoup. On n'en observe point dans les enfans, ni dans les quadrupèdes; *ergo à naturâ non sunt*, *sed à morbo*, dit Morgagni.

Tandis que plusieurs médecins attibuent aux adhérences du poumon à la plèvre diverses douleurs, Diemebrock & Tulpius les regardent comme à peu près indifférentes.

Je prie qu'on me permette quelques détails à ce sujet.

Dans l'état naturel, il ne doit y avoir aucune adhérence entre le poumon & la plèvre de l'homme & des quadrupèdes. Dans les oiseaux, le poumon est adhérent aux côtes dans toute l'étendue de leurs faces internes, & la respiration ne s'en fait pas moins bien dans cette classe d'animaux. Il est démontré par-là que l'adhérence totale peut avoir lieu sans qu'il s'ensuive aucun dérangement; les mouvemens des poumons étant isocrones avec ceux de la poitrine, & tous les points de la cavité contenante correspondant avec exactitude à tous ceux de la partie contenue, il ne doit en résulter aucun tiraillement; mais il n'en est pas ainsi lorsqu'une partie du poumon seulement a été enflammée. Alors il se fait un gonflement dans la région qui est le siège de la phlogose, & qui touche à la plèvre. Dans ce contact, il se forme une adhérence qui sera dans la suite une cause de gêne, parce que le gonflement inflammatoire ayant disparu, le point du poumon qui se trouve lié à la plèvre, n'est point celui qui devoit naturellement lui correspondre. Dans ce dernier cas, il y aura souvent douleur, picotement, parce qu'une portion du poumon est comme attachée plus haut ou plus bas, plus en devant ou plus en arrière qu'elle ne devroit être.

Sur l'hydro-thorax, ou des épanchemens dans la cavité de la poitrine.

L'eau épanchée dans la poitrine abaisse le diaphragme & le repousse quelquefois d'une manière très-marquée vers le ventre. J'ai toujours tiré un grand parti de cette circonstance, pour établir le diagnostic de ce mal. En supposant qu'il y ait épanchement dans la poitrine, & que le malade soit debout, si on soulève les hypocondres en pressant fortement, & comme par sacades, au dessous, on produit une surprise, un mal-aise dont le malade se plaint; il dit qu'on lui arrête la respiration. Je me suis quelquefois utilement servi de ce procédé.

Le plus souvent les malades attaqués d'hydrothorax ne peuvent se coucher la tête basse. Morgagni a vu dans ces cas le pouls des artères & celui du cœur devenir inégaux, la poitrine se dilater avec peine, & un des côtés être plus élevé, lorsque l'épanchement y siégeoit d'une manière spéciale. On trouve alors la surface du poumon inégale & hérissée de petites aspérités. Il a vu la plèvre dans un état vraiment inflammatoire, sans qu'il eût précédé aucun symptôme de ce genre qui l'eussent annoncé, ce qui ne laisse aucun doute sur l'existence des inflammations lentes ou chroniques, dont Stoll a rapporté plusieurs exemples.

Coiter parle d'une hydatide du poumon grosse comme deux fois le volume ordinaire de la vessie, qui produisit, en se crevant, une hydropisie de poitrine funeste, comme elles le sont presque toutes.

On voit très-souvent la gale supprimée donner naissance à l'hydropisie de poitrine. Il est certain que dans les hydropisies de ce genre on fait beaucoup de mal au malade lorsque, dans l'intention de remédier à son oppression, on se permet de lui tirer du sang.

Hippocrate a conseillé, pour reconnoître l'*hydrothorax*, de placer le malade sur les épaules d'un homme robuste, & de le faire secouer; alors, dit-il, écoutez le bruit causé par cette secousse, bruit qui n'est quelquefois entendu que par le malade, & coupez, ajoute-t-il, dans le lieu où vous entendrez le bruit.

Il y a beaucoup de cas, dit Morgagni, où ce diagnostic est en défaut.

L'humeur épanchée dans le thorax est quelquefois jaunâtre, citrine; je l'ai vue souvent de cette dernière couleur. Il arrive, mais plus rarement, que dans ce fluide nagent des filamens diversement contournés. On en a trouvé de même dans le péricarde.

Valsalva a fait sur le diagnostic de l'*hydro-thorax* une remarque bien importante & très-exacte, quoiqu'elle ne s'étende pas généralement à tous les sujets; c'est que dans ce cas une grande douleur se fait ressentir dans la région où s'insèrent les piliers du diaphragme abaissé & tiraillé.

Lorsqu'on examine les observations recueillies sur les hydropisies de poitrine, on remarque entre elles une différence très-marquée, qui tient à ce

que les unes sont l'effet d'une disposition cachectique qui se manifeste en même-temps, soit à la peau, soit dans les autres cavités du corps humain, & à ce que les autres ont une existence propre & individuelle, & ne produisent la leucophlegmatie que dans leurs derniers temps, & lorsque l'atonie est devenue plus générale.

Les hydropisies de poitrine diffèrent encore sous un autre aspect; les unes sont accompagnées de ramollissement dans les poumons, dont une partie se fond par la macération; les autres, au contraire, le sont d'une sorte d'endurcissement, de racornissement dans ces viscères, qui sont quelquefois rapetissés, durs, & même squirreux.

En réunissant un grand nombre de faits, & en prenant leurs résultats, les symptômes observés dans ces affections sont, 1°. la difficulté de respirer, la dispnée ou l'orthopnée; 2°. la toux sèche, quelquefois accompagnée d'expectoration muqueuse, purulente, & même sanguinolente; 3°. le poids, ou un sentiment de pesanteur & de douleur gravative dans la poitrine, comme l'hydropisie du médiastin le fait éprouver vers le milieu du sternum; 4°. les angoisses; 5°. les palpitations & le tremblement du cœur, la petitesse, l'intermittence, l'inégalité du pouls; 6°. la crainte d'être suffoqué, lorsqu'on fait de grands mouvemens; 7°. l'effroi que le malade éprouve lorsqu'on l'éveille brusquement; 8°. la difficulté de se coucher à plat & sur un des côtés; 9°. la nécessité, vers la fin, d'avoir toujours le tronc dans une situation verticale; 10°. la douleur & la tumeur de la région épigastrique, d'un des hypocondres ou de tous les deux; 11°. la diminution des urines; 12°. la soif moindre que dans l'ascite, mais souvent très-fatigante; 13°. l'œdème de diverses parties du corps, sur-tout des pieds, des jambes, des cuisses, &c.; 14°. la gêne, le gonflement d'une des extrémités, & la diminution du tact, les doigts étant un peu plus gros, & la peau moins sensible; 15°. quelques accès de fièvre & de frisson; 16°. la diarrhée qui survient à quelques malades; 17°. le froid des extrémités; 18°. le bruit que fait la sérosité épanchée, bruit qui est sensible pour le malade, & même quelquefois pour les assistans, lorsqu'on agite fortement la poitrine; 19°. enfin les lipothymies & les défaillances qui précèdent la mort.

La transpiration & les éruptions quelconques supprimées sont des causes très-fréquentes de cette espèce d'hydropisie; ce qui indique ordinairement le besoin d'ouvrir des émonctoires à la peau dans ces sortes de cas, & la nécessité de faire tous ses efforts pour rétablir la transpiration.

Il est encore utile de remarquer ici que la ponction peut être pratiquée plus souvent qu'on ne le fait pour évacuer les eaux épanchées. Cette opération est souvent sans danger, & il peut en résulter des avantages pour le malade, dont la mort est prochaine & sûre, si on n'y a point recours. Il est vrai que M. Storck a rapporté plusieurs observations dans lesquelles la paracentèse de la poitrine n'a pas été heureuse; mais on n'est pas autorisé a en conclure qu'elle n'aura pas plus de succès dans d'autres circonstances. Voyez ce que M^rs^. Bouillet père & fils ont dit à ce sujet.

Un homme avoit une grande difficulté de respirer. Il ne pouvoit se coucher sur le côté gauche; il se plaignoit d'une grande dureté à la partie supérieure du ventre, que plusieurs avoient prise pour le pancréas. Il mourut, & à l'ouverture de son corps on trouva un si grande quantité de sérosité épanchée dans la poitrine, que le diaphragme & le foie, abaissés, formoient une saillie que l'on avoit prise pour le pancréas. *Morgagni.*

Un invalide avoit une difficulté de respirer, avec fièvre lente; il ne pouvoit se coucher ni sur le côté, ni à plat sur le dos. Les bras, les mains, les pieds, & les jambes étoient enflés, les urines étoient briquetées; en faisant tourner le malade, on n'entendoit aucune fluctuation; au bout de deux ans il mourut. Il n'y avoit point d'eau dans la cavité de la poitrine, mais dans la partie concave de chaque poumon, une tumeur contenoit plus d'un demi-septier d'eau limpide. Le kiste de la tumeur étoit blanchâtre & épais d'une ligne; vers la partie moyenne, convexe & supérieure du grand lobe du foie, étoit une tumeur molle, enfoncée dans la substance de ce viscere, & contenant une liqueur jaune tirant sur le vert. *Acad. sc.* (Maloet) 1732, M. p. 260 & suiv.

Une fille de vingt-deux ans ne pouvoit respirer que le cou élevé; elle étoit fort altérée; elle toussoit, & les crachats étoient comme purulens, & quelquefois même teints de sang; il y avoit de la fièvre: son visage se gonfle, elle meurt. Il y avoit quelques livres de sérosité dans le bas-ventre, les viscères étoient sains. La cavité droite de la poitrine étoit pleine de sérosité. Il y en avoit moins dans la gauche. Nulle lésion dans les poumons, seulement un peu de rougeur dans quelques endroits; le péricarde étoit plein d'eau. Le cœur contenoit un sang fluide. *Morgagni, de sed. morb.* epist. 14, n°. 19.

Une vieille femme commença à éprouver une enflure de tout le corps, avec difficulté de respirer, & soif qui cessa vers la fin de la maladie; il survint de la toux avec des crachats de matières catarrhales, & de la peine à se coucher sur le côté gauche. Après sa mort, on trouva de la sérosité dans le ventre & dans la cavité gauche de la poitrine, où le poumon étoit libre; mais le poumon droit étoit adhérent par-tout, & il y avoit beaucoup de sérosité dans les interstices des adhérences. *Morgagni, de sed. morbor.* epist. 38, n°. 6.

Une femme de cinquante-cinq ans, maigre & bossue, étoit hydropique, & elle ne pouvoit respirer, sur-tout étant couchée sur le côté gauche. On

trouva de l'eau dans le ventre. Il y en avoit quatre onces dans le côté droit de la poitrine : le gauche en étoit entièrement rempli, & le poumon de ce côté étoit de couleur pourpre. *Ibidem*, n°. 4. Morgagni pense que ce phénomène singulier (de ne pouvoir respirer sur le côté gauche) venoit de la mauvaise conformation. *Ibidem*, n°. 5.

Dans un malade qui ne pouvoit se coucher que du côté droit, on trouva beaucoup de sérosité dans la poitrine, sur-tout à droite. *Ibid.* n°. 30.

Rainssant, en rapportant les bons effets des scarifications aux pieds dans une hydropisie de poitrine d'une fille de dix-huit ans, dit qu'il a observé sur les gens de cinquante ou soixante ans qu'il faut faire les scarifications légères, deux ou trois seulement sur chaque pied, afin que les sérosités ne sortent pas tout d'un coup ; les urines qui auparavant ne pouvoient sortir, viennent en abondance trois ou quatre jours après. *Journ. Sav.*, 1685, tom. 13, p. 449.

Dans l'hydrothorax, il y a complication, avec une toux sèche & importune. La respiration se fait beaucoup mieux dans les malades lorsqu'ils sont levés que lorsqu'ils sont couchés. Aussi, après quelques heures de sommeil, ils sont forcés de se mettre sur leur séant, même de se lever. C'est sur-tout après quelques heures de sommeil qu'ils sont troublés.

Sur la toux. Epist. 19, Morgagni.

Dans la lettre 19, Morgagni traite de la suffocation des pendus & de la toux. J'ai cru devoir placer ici ce qui concerne la toux seulement, & parler ensuite des autres accidens propres aux organes de la respiration.

Les causes de la toux varient beaucoup. En général, elle est produite par des matières étrangères, dont l'expulsion doit être l'ouvrage des efforts réitérés des muscles propres à l'inspiration & à l'expiration. Dans les cas les plus ordinaires, les cavités des bronches en sont le foyer. Une matière âcre ou trop abondante y est versée des glandes ou du tissu cellulaire; les nerfs affectés par cette matière transmettent leurs impressions aux muscles inspirateurs & expirateurs, & provoquent ainsi la toux.

Mais comme les muscles n'agissent que par une réaction nerveuse, leur contraction pourra avoir lieu dans des cas où il n'y aura aucune matière épanchée, mais seulement irritation dans quelque branche nerveuse liée avec celles qui se distribuent à ces muscles ; c'est ce qu'on observe, 1°. à la suite de quelques maladies de la trompe d'eustache ou du méat auditif; 2°. dans quelques hydrocéphales; 3°. dans des malades dont les glandes arythénoïdes de Morgagni étoient affectées & séparoient un fluide âcre; 4°. par l'effet d'un ulcère au gosier, comme Fanton & Malpighi l'ont vu, ou à la suite d'une disposition inflammatoire de cette région, ou enfin par le malaise qu'y cause le vice vénérien qui s'y porte si souvent; 5°. par les affections de l'œsophage & du pharynx, qui sont placés si près; 6°. comme il y a une toux gutturale, il y en a une abdominale que produit l'irritation des nerfs gastriques de la huitième paire, opérée par une tumeur ou par l'action des matières âcres ou trop gluantes dont les parois de l'estomac sont surchargées. On sait que les poumons reçoivent des nerfs de la huitième paire; ainsi, la toux, dans ce cas, n'a rien d'étonnant pour l'observateur. On a vu les obstructions du foie & de la rate, même celle du pancréas, la produire sympathiquement. La toux est quelquefois encore le symptôme des maladies de l'*uterus* & de celles des glandes du mésentère.

Dans plusieurs de ces cas il suffit qu'un des viscères du bas-ventre ait acquis plus de volume & plus de poids, pour que, fatiguant & tiraillant le diaphragme, la toux s'ensuive. Toutes les causes qui affecteront ce muscle, pourront aussi y donner lieu.

Les ouvertures de cadavres, faites en très-grand-nombre, fournissent la preuve démonstrative de ces assertions.

Dans les personnes d'une habitude nerveuse, la toux semble encore être produite par cette seule disposition ; mais je suis persuadé que, dans la plupart de ces maladies, les diverses branches du système nerveux sont affectées, soit dans leur origine, soit dans leur distribution, par quelque engorgement ou par quelque matière âcre dont il est très-difficile de découvrir l'existence & la nature.

Le médecin éprouve sans doute de grands obstacles dans la recherche de ces différentes causes; cependant lorsqu'il est appelé dès le commencement, le diagnostic lui offre quelquefois moins de difficulté qu'on ne pourroit croire. A cette époque, les toux sympathiques ne sont accompagnées d'aucune ou de presque aucune expectoration ; & en recherchant soigneusement quels sont les viscères dont les fonctions paroissent lésées, on peut espérer de reconnoître la véritable cause de la toux, & on distinguera si elle est produite par un épanchement de sérosité dans les cavités de la poitrine, par les affections de l'estomac, ou par quelque autre cause de ce genre. Il y en a de convulsives qu'on détruit par l'usage des seuls anodins ; sur-tout on examinera l'état du foie, qui influe beaucoup sur les affections de la poitrine.

Lorsque le médecin est appelé tard, il lui est beaucoup plus difficile de reconnoître la nature du mal & de le guérir ; alors les secousses répétées de la toux sympathique ont produit une irritation habituelle dans les glandes & dans le tissu pulmonaire ; les humeurs s'y sont portées avec

avec abondance; le crachement de sang est même quelquefois survenu, & les organes de la respiration qui n'étoient affectés que sympathiquement dans le principe, le sont alors d'une manière essentielle; ou si le danger n'existe point encore, il est au moins très-pressant.

Dans la coqueluche, une partie des matières muqueuses & âcres qui sortent des bronches, est avalée; elle surcharge & fatigue l'estomac. On diminue beaucoup la toux en évacuant les humeurs ainsi amassées, & en donnant des secousses utiles aux viscères par le moyen de l'ipécacuanha ou du tartre stibié à doses modérées.

Cet article m'a paru traité d'une manière trop abrégée dans Morgagni.

On sait que le tissu du poumon devient quelquefois emphysémateux. C'est à la suite des asthmes très-opiniâtres & très-aigus; c'est après des accès de toux très-violente, accompagnée de suffocation, qu'on trouve de l'air épanché sous la membrane extérieure du poumon, & dans les différentes cellules du tissu vésiculaire qui le compose; on fait alors des efforts inutiles, en comprimant le poumon pour le faire passer de ces vésicules dans la trachée-artère.

Il en est des douleurs qu'on éprouve dans les diverses régions de la poitrine à la suite de différentes maladies, comme de la toux; elles peuvent être produites par les affections des viscères qui ne sont point placés dans la poitrine. Le foie est sur-tout de ce nombre. Des observations nombreuses, recueillies dans le *Sepulchretum* de Bonnet, prouvent que les inflammations de ce viscère ont été prises pour celles du poumon. Valsalva avoue lui-même qu'il est tombé dans cette erreur. Pour l'éviter, on portera la main tout le long du rebord des côtes dans la région hypocondriaque droite; & en formant une espèce de crochet avec les extrémités des doigts recourbés, on fera des efforts pour soulever doucement le foie. S'il est affecté, la douleur locale le décelera.

Réciproquement le poumon droit, gonflé par une obstruction volumineuse, repousse, comme nous l'avons dit, le foie vers le ventre, où il fait plus de saillie qu'à l'ordinaire.

Dans le corps d'une personne qui ne pouvoit dormir étant couchée sur le dos, parce qu'elle éprouvoit alors un tiraillement très-incommode, on trouva une adhérence d'un des poumons au sternum, & Morgagni ajoute qu'il a vu diverses autres adhérences donner lieu à des douleurs, non très-vives, mais très-importunes: en général, les personnes qui ont éprouvé de fortes pleurésies ou péripneumonies, ressentent toujours de la gêne dans la poitrine. Il y a long-temps que cette remarque a été faite. On la trouve dans Aretée, qui avoit déjà observé que les malades se couchent plus facilement sur le côté souffrant que sur celui qui lui est opposé. Albertinus a observé que plusieurs malades attaqués de péripneumonie ne pouvoient se coucher, tantôt sur un côté, tantôt sur l'autre. Valsalva a presque toujours remarqué que les malades ne pouvoient se coucher sur le côté opposé à la douleur, à moins que ce ne fût quelque temps avant de mourir, c'est-à-dire, lorsque la gangrène, ayant détruit la sensibilité, donne une de ces trèves que les ignorans, trompés par les apparences, prennent pour un bon pronostic, tandis qu'elle est l'annonce d'une mort infaillible.

Dans le corps d'un malade attaqué de péripneumonie, & qui se couchoit facilement dans tous les sens, on a trouvé une concrétion réticulaire, albumineuse, qui fixoit les lobes du poumon & les maintenoit adhérens dans tous les points.

Dans le corps d'un autre malade qui avoit éprouvé des douleurs très-vives, & qui ne pouvoit se coucher sur aucun côté sans souffrir, on ne trouva aucune cause apparente de cette affection, qui probablement résidoit alors principalement dans les nerfs.

On a vu plusieurs fois des adhérences à la surface du poumon de personnes qui cependant n'avoient éprouvé aucune affection douloureuse dans les parois de la poitrine. J'ai expliqué plus haut cette singularité, qui tient à ce que cette adhérence, toujours produite par une inflammation antécédente, tantôt intéresse la région du poumon qui lui correspond, & est alors sans douleur; tantôt une région plus ou moins éloignée, & alors il y a douleur & tiraillement.

C'est une grande question de savoir s'il n'y a de point de côté que celui qui est produit par la pleurésie. Diemerbroeck a adopté cette opinion & il rapporte des faits sur lesquels elle est établie; mais Valsalva & Morgagni ont rassemblé un très-grand nombre d'observations, desquelles il résulte que la plèvre n'étoit point affectée, mais seulement le poumon, dans plusieurs malades qui avoient éprouvé le point de côté, *dolor lateris*.

L'observation suivante fera connoître une source d'erreurs. Morgagni a vu la surface interne de la plèvre recouverte par un enduit de matière lymphatique & en partie purulente, épaissie. Au premier coup-d'œil, on auroit dit que la plèvre étoit ramollie & corrompue. Cependant elle étoit saine au dessous de cet enduit. Rivière a été induit en erreur par une circonstance semblable. Il arrive encore qu'en détachant le poumon de la plèvre, l'abcès contenu dans ce viscère se rompt, & lorsqu'on n'y apporte pas une grande attention, il semble que la matière purulente soit sortie de la plèvre, dont les abcès sont très-rares.

Un grand nombre d'auteurs assurent que la pleurésie est plus commune, & presque tous conviennent qu'elle est moins douloureuse dans la

région droite que dans la région gauche de la poitrine. Les battemens du cœur qui se font dans cette dernière peuvent ajouter à l'intensité de la douleur pleurétique.

Il résulte de quelques observations rapportées par Morgagni, qu'on a vu le pouls avoir de la dureté dans des cas où la péripneumonie n'étoit point compliquée avec la pleurésie, & où la douleur du côté n'étoit que pungitive, & non, comme plusieurs auteurs semblent l'exiger pour la péripneumonie, *ex gravante pungens*. Comme la plèvre recouvre le poumon, il doit, dans un grand nombre de circonstances, y avoir de la confusion parmi les symptômes qui sont propres au poumon & à la plèvre; aussi a-t-on donné le nom de pleuvro-péripneumonie aux affections mixtes.

On a remarqué que les personnes qui ont beaucoup d'embonpoint, sont rarement attaquées de la pleurésie, & que la graisse accumulée dans la poitrine rend l'expectoration difficile, comme aussi, par sa présence, la respiration devient laborieuse.

Les femmes enceintes sont quelquefois attaquées de péripneumonie ou de pleurésie; mais l'observation prouve, contre le pronostic d'Hippocrate, qu'on peut, par un traitement convenable, les guérir de cette maladie & de plusieurs autres fièvres aiguës, qui ne leur sont pas, à beaucoup près, toujours funestes, ainsi qu'il a été dit par quelques auteurs.

Le sang présente deux modifications particulières dans les personnes attaquées de péripneumonie. Quelquefois il est tellement épais, qu'il sort avec difficulté par l'ouverture de la veine; d'autres fois il est d'une fluidité excessive. La première circonstance est beaucoup plus fréquente que la seconde. Il n'est pas rare de trouver alors le poumon engorgé & comme entièrement rempli d'une matière muqueuse, de consistance en apparence charnue comme le foie. Haller rapporte une observation dans laquelle tout le poumon étoit rempli d'un tissu de cette nature.

Il n'y a rien de si dangereux que la suppression des crachats dans les péripneumonies; elle est souvent opérée par des saignées trop nombreuses; alors la douleur de côté disparoît, soit parce qu'il s'est fait une métastase, soit parce que le poumon se remplit faute de ressort; dans ce cas, la douleur de côté cesse d'être aiguë, & il y succède un sentiment d'oppression profonde qui détruit les forces de la vie, arrête la circulation, & conduit à la mort, que précède la gangrène.

La diarrhée, qui est quelquefois utile vers la fin des péripneumonies, est le plus souvent mortelle lorsqu'elle a lieu dans les premiers jours avec peu de crachats; alors, quoique la maladie change en quelque sorte de nature par cette complication, cependant on trouve encore les poumons gangrenés.

A la suite des péripneumonies, il n'est pas rare de voir un épanchement séreux & même sanguinolent, dans un des côtés de la poitrine, & même dans le péricarde; ce qui est dû à la difficulté avec laquelle se fait la circulation pulmonaire; les veines reprennent le sang avec peine, & tout favorise l'épanchement par les extrémités artérielles, dans une partie où la chaleur & l'activité vasculaires sont portées au plus haut degré.

Ici Morgagni fait une remarque intéressante; savoir, que les personnes qui ont de la sérosité épanchée dans le péricarde, tiennent la tête abaissée, parce que cette attitude est plus commode pour elles.

Le même auteur rapporte dans sa vingt-unième épître, qu'il a vu quelquefois le cœur dilaté à la suite des péripneumonies très-aiguës, & qu'alors les veines du cœur étoient variqueuses & l'artère bronchique dilatée.

Dans une péripneumonie épidémique, il y avoit somnolence; toutes les parties supérieures étoient gorgées de sang, & le délire qui existoit, étoit sur-tout très-fâcheux, parce que le malade troublé, n'étant point à lui, ne savoit point respirer à propos, proportionner les efforts aux obstacles, & aider la circulation d'une manière convenable. Alors on trouve le cerveau engorgé & de la sérosité épanchée dans les cavités de ce viscère, sorte de dérangement qu'on rencontre souvent à un moindre degré, à la suite des péripneumonies ordinaires. On sait combien les mouvemens de la poitrine ont de rapport avec ceux du cerveau. On ne doit pas être surpris que le cerveau ait souffert, lorsque la mort a été l'effet de quelque maladie des organes de la respiration.

Dans le corps d'un malade mort de fièvre ardente; la plèvre étoit recouverte d'une membrane factice, jaunâtre, & semblable, en apparence, à une vraie membrane, & de plus, lorsqu'on enlevoit un des poumons qui étoit enflammé, la plèvre se détachoit en même temps, & suivoit sans résistance la main du prosecteur; c'est qu'alors la gangrène avoit été subite; c'est que le tissu de la plèvre n'avoit point résisté à la cause septique. *Peripneumonia in causo.*

Il y a certaines affections catarrhales analogues à celles qui ont été appelées par Sydenham & par Boerhaave *peripneumonia notha*, qui en diffèrent seulement en ce qu'elles ne sont pas aussi graves en apparence, & qui ne laissent pas d'être souvent funestes aux vieillards. Morgagni rapporte diverses circonstances de la mort de Valisnieri, qui fut précédée d'une maladie de ce genre. Il paroissoit n'avoir point de fièvre; son pouls cependant n'étoit pas naturel; car les intermittences ordinaires à son pouls n'existoient plus; il avoit soif, son appétit avoit peu diminué, le visage étoit peu changé; mais l'inflammation faisoit sourdement des progrès; les accidens s'aggravèrent, & il mourut.

Dans un autre vieillard, l'inflammation fut plus lente encore; la mort en fut également la suite. Il y avoit dans les vaiſſeaux de la poitrine de nombreuſes oſſifications. Il y a donc dans les vieillards des congeſtions inflammatoires du poumon qui ne ſe manifeſtent preſque par aucun ſigne extérieur.

Quelquefois auſſi les ſymptômes de la pleuréſie exiſtent dans les vieillards, ſans que la plèvre ſoit affectée. Un homme très-âgé mourut après avoir éprouvé de la fièvre, de la difficulté dans la reſpiration, & un point de côté. Le pouls avoit été dur, & cependant la plèvre n'étoit point malade. Il y avoit des adhérences; le poumon étoit endurci, & avoit la conſiſtance du foie, comme il arrive ſouvent après les inflammations de ce viſcère. Dans un autre ſujet, auſſi très-âgé, le pouls avoit été dur & fréquent, & tout l'appareil d'une pleuréſie avoit exiſté; le poumon fut trouvé dur, ayant une conſiſtance rougeâtre & denſe; en même-temps la plèvre étoit cartilagineuſe en pluſieurs points, oſſeuſe dans d'autres; des tubercules oſſeux, en forme de lentilles, étoient diſperſés en différens points de cette membrane, qui d'ailleurs n'étoient enflammée nulle part.

Cette conſiſtance du poumon, que l'on pourroit appeler *hépatique*, eſt, comme je l'ai déjà dit, l'effet d'une très-vive inflammation. Chaque cellule eſt remplie par une ſorte de concrétion polypeuſe qui a la même forme. Ruyſch & Cheſelden ont décrit pluſieurs de ces concrétions qui répondoient par leurs diviſions à celles des bronches; elles ſont quelquefois creuſes, & elles conſervent la forme du vaiſſeau où elles ont été moulées. Nichols en a vu des exemples. Tulpius & quelques autres les ont priſes pour de véritables portions des vaiſſeaux pulmonaires. Cette diſpoſition eſt analogue à la couenne dont la palette eſt quelquefois couverte. Sydenham a fait voir combien les différentes circonſtances de la ſaignée influoient ſur ſa formation, & Morgagni n'étoit pas éloigné de penſer que, dans quelques cas, le ſang tiré par la ſaignée n'étoit fluide que parce qu'il avoit, pour ainſi dire, dépoſé la partie polypeuſe ou couenneuſe dans les vaiſſeaux aériens ou ſanguins du poumon.

Dans ces ſortes de cas le poumon eſt ſi lourd, qu'il ſe précipite au fond de l'eau, ſi on le plonge dans un vaſe qui en ſoit rempli. La diſſection y fait apercevoir, ſoit une maſſe ſanguine, comme polypeuſe, rougeâtre, & qui a peu de conſiſtance, épanchée dans les diverſes cellules où nous avons dit que l'air s'infiltroit dans l'emphyſême du poumon; ſoit une matière couenneuſe, comme muqueuſe & lymphatique. C'eſt à la ſuite des aſthmes, ſur-tout de celui qu'on nomme ſuffoquant, des longues angoiſſes, des oppreſſions profondes & des catarrhes, que ces changemens ſe font apercevoir.

Les inflammations du poumon ſe terminent quelquefois par la tranſudation d'une matière lymphatique ou muqueuſe qui recouvre en manière de croûte la ſurface extérieure du poumon, preſque toujours avec quelque adhérence. Bonnet & Lieutaud en fourniſſent des exemples nombreux.

Souvent, dans certaines conſtitutions, la bile ſe mêle aux crachats que rendent les malades attaqués de pleuréſie ou de péripneumonie; alors le foie ſe montre plus ou moins ſenſible à la preſſion. A l'ouverture du corps de quelques-uns de ceux qui ont ſuccombé à cette maladie, Bianchi & Dehaen ont trouvé pluſieurs points du poumon teints de la couleur jaune de la bile. Ils ont vu les concrétions lymphatiques en offrir également des traces, & la féroſité épanchée dans la poitrine étoit alors de couleur jaune & vraiment bilieuſe.

Hippocrate avoit dit que le côté ſouffrant des pleurétiques étoit livide & comme frappé par la foudre (*ſideratio lateris*). Riolan a vu auſſi cette lividité dans le côté des pleurétiques, & Morgagni a fait la même remarque; il rapporte trois cas dans leſquels la plèvre étoit rouge & enflammée; dans un autre ſujet, elle étoit à demi corrompue; mais les poumons étoient gangrenés. Après avoir rapporté le témoignage d'un grand nombre d'auteurs, il conclut que le plus ſouvent, dans les perſonnes qu'on regarde comme attaquées de pleuréſie, c'eſt le poumon qui eſt affecté, qu'on trouve quelquefois la plèvre altérée en même temps que ce viſcère, & qu'il eſt très-rare de la voir être ſeule le foyer du mal.

On peut objecter à cette doctrine l'aphoriſme d'Hippocrate, conçu dans les termes ſuivans, *à pleuritide peripneumonia malum*; mais Morgagni préſume que le ſens de cet aphoriſme a été altéré, & qu'il étoit différent dans l'original. Haller & pluſieurs médecins célèbres ne concevoient pas en effet qu'on pût mourir des ſuites de la ſeule pleuréſie, & ils penſoient, comme Triller, qu'il n'y avoit point de vraie pleuréſie aiguë ſans péripneumonie. On entend mieux, dans cette hypothèſe, comment l'expectoration eſt la criſe de la plupart des pleuréſies, & on n'eſt pas obligé de ſuivre Van-Swieten dans la longue & difficile explication qu'il donne de ce phénomène. Nonius a vu, dans le cours d'une épidémie, le ſiége de la pleuréſie dans le poumon, & les crachats juger la maladie. Il ajoute à la vérité qu'il a trouvé la plèvre malade dans quelques-uns qui n'avoient point craché de ſang. Le même auteur a obſervé que des pleuréſies très-douloureuſes étoient terminées par l'expulſion d'un grumeau de ſang, tantôt arrondi & gros comme une châtaigne, tantôt alongé comme un ver.

Dans les pleuréſies vermineuſes, le pouls eſt lâche, la langue eſt chargée, l'haleine eſt fétide, le point de côté n'eſt point aigu, & il diſparoît

même tout-à-fait dans quelques malades; alors, outre les ravages de la poitrine, qui sont quelquefois caractérisés par la putridité du poumon, on rencontre dans l'estomac & dans les intestins les traces du foyer vermineux. Les relâchans huileux, &c., nuisent alors; les seuls évacuans & les toniques ont du succès.

Dans cette même épître, la vingt-unième, Morgagni rapporte l'histoire d'un anévrisme qui avoit creusé les vertèbres dans la poitrine, sans avoir porté aucune atteinte au poumon.

Sur la pleurésie, la péripneumonie, la vomique, l'abcès du poumon, & l'empième.

Plusieurs auteurs ont écrit que la péripneumonie a le plus souvent son siège à droite. M. Cullen a remarqué qu'elle attaquoit, dans un grand nombre de cas, le côté gauche; j'ai fait la même observation, & dernièrement encore j'ai eu occasion de la répéter sur deux sujets morts de cette maladie. La plèvre étoit affectée dans une grande étendue; dans ces circonstances, je l'ai toujours vue plus ou moins altérée, & je suis persuadé qu'elle entre toujours pour beaucoup dans les dérangemens dont la péripneumonie est la cause. Les dissections anatomiques prouvent que cette maladie se termine souvent d'une manière funeste, par l'épanchement du sang dans le tissu cellulaire des poumons, ou par une exsudation lymphatique à la surface de la plèvre. On trouve quelquefois dans les bronches un épanchement séreux, même glutineux, très-abondant. Par-tout où des inflammations aiguës se déclarent, il est assez ordinaire de trouver des matières de cette nature épanchées. En général, la dissection montre les mêmes ravages à la suite des maladies qu'on appelle communément des noms de pleurésie & de péripneumonie. Ces motifs se joignent à plusieurs autres circonstances, pour nous faire connoître l'abus de ces dénominations.

Riolan a vu, avec Merlet, la matière de la pleurésie se porter sur la moelle de l'épine, & produire la paralysie. *Encheirid. anat.*, pag. 248.

De pleuritide vernâ & æstivâ (Brendel) Gotting. 1756, extr. *Comment. Leipf.*, tom. 7, pag. 154 & suiv. Dans deux pleurétiques (*pleuritis sicca*), Brendel a vu la plèvre remplie de vessies ulcérées, & le pus ramassé entre cette membrane & les muscles intercostaux, pag. 155. Il n'y avoit aux poumons que quelques légères vomiques, restes d'une autre maladie. *Ibid.*

Dans les pleurésies épidémiques de Minorque, on trouvoit, à l'ouverture des cadavres, les poumons endurcis, couverts d'abcès, & flottant dans une humeur purulente: leur membrane externe, ainsi que la plèvre, paroissoit fort épaisse & changée en une espèce de croûte blanchâtre, semblable à du suif fondu & refroidi. Ce qu'on prend alors pour une membrane n'est qu'une production des fluides extravasés, une mucosité détachée & adhérente à la partie qui a été enflammée, mais qu'on en sépare aisément par la macération, suivant la remarque de Haller sur les adhérences de la plèvre aux poumons. (*Observations on the diseases in Minorca.*) Extr. *Journ. des Sav.* 1756, juin, pag. 1200 & 1201.

Monro a trouvé dans les pleurétiques la plèvre & les muscles intercostaux fort enflammés & gangrenés dans quelques endroits: le poumon étoit peu vicié: dans les péripneumoniques, au contraire, les poumons, dit-il, étoient très-enflammés; quelquefois il y avoit des taches gangreneuses, d'autres fois des abcès. Quelquefois aussi les poumons étoient remplis d'une si grande quantité de sang, qu'ils tomboient au fond de l'eau: la plèvre étoit peu affectée. *Comm. Leipf.*, tom. 13, vol. 14, pag. 53.

Un homme fit rentrer une gale: il eut une péripneumonie, il mourut. Le poumon gauche étoit enflammé; dans la cavité droite du thorax, étoient six livres de sérosité jaune: le cœur étoit fort gros, enflammé, & couvert d'une matière muqueuse, jaune, & purulente. *Observation de Forlani, doct. méd. de Pise. Comment. Leipf.*, tom. 17, pag. 54.

Une homme de trente ans, après sept jours de pleurésie, eut le côté gauche de la poitrine fort augmenté & distendu, sur-tout l'espace entre la neuvième & dixième côte, & entre la dixième & onzième, mais sans inflammation; il ne pouvoit se coucher sur le côté droit, ni sur le dos. Il respiroit plus facilement, le corps étant incliné en devant. On fit la ponction entre la dixième & la onzième côte gauche; il sortit beaucoup de sérosité jaune, mais non fétide: le malade se trouva mieux; mais le cinquième jour la difficulté de respirer augmenta, le pouls devint plus prompt, le visage parut rouge, & il sortit une matière fétide par la plaie. Au neuvième jour, il paroissoit y avoir du mieux; mais point d'appétit. Le dixième tout étoit plus mal, la toux étoit plus fréquente, & le seizième elle l'étoit encore plus; le pouls étoit petit: le malade mourut à la fin de la douzième semaine de l'opération; trois jours avant sa mort la tumeur entre la septième & la huitième côte se rompit, & il en sortit beaucoup de pus. On trouva le poumon droit ulcéré, il adhéroit supérieurement à la plèvre, & inférieurement au diaphragme; il n'y avoit point de liqueur extravasée à droite. Toute la cavité gauche étoit ulcérée; elle contenoit deux chopines de matière fétide, les deux dernières côtes étoient rongées. *Transf. philof. Warner. Extr. Comment. Leipf.*, tome 12.

Un homme de cinquante-cinq ans, asthmatique, eut une violente douleur au côté gauche de la poitrine; on lui donna un vomitif qui fit beaucoup de mal, & il mourut. On trouva le lobe droit du poumon sain, mais le gauche étoit fondu entièrement: le

cœur étoit flottant & comme suspendu dans la cavité de la poitrine : le péricarde étoit très-dilaté & formant comme une seconde plèvre : le pus y étoit contenu en partie, ainsi que dans le tissu cellulaire qui accompagne l'aorte : l'estomac étoit gangrené. *Hist. acad.* 1758, pag. 129 & 130, observ. 2.

Emphysème dans une fille de six ans & demi, à la suite d'une fluxion. Adhérence du poumon à la plèvre, avec suppuration. *Séance de l'Acad. de Chirurgie. Mercure*, juillet 1732, page 1606.

Un soldat avoit été attaqué, il y avoit environ trois mois, de péripneumonie avec une douleur profonde vers la partie inférieure du côté droit, laquelle se termina par un abcès qui s'ouvrit en peu de temps; le malade crachoit du pus très-fétide, qu'il rendoit en plus grande quantité lorsqu'il étoit couché sur le côté gauche; il avoit des déjections colliquatives avec des nausées: il mourut. A l'ouverture du cadavre, les poumons étoient adhérens à la plèvre & au diaphragme; il y avoit du pus dans une cavité qui pénétroit au travers de ce muscle, à la profondeur environ d'un pouce, dans la partie convexe du foie qui y étoit adhérent; le reste des poumons étoit sain. *Edimb.* tom. 1, pag. 327.

Un homme avoit un violent mal de tête avec la fièvre, il toussoit & crachoit du pus : après sa mort, Lieutaud trouva les poumons sains; mais les sinus frontaux, sphénoïdaux, & maxillaires, étoient remplis de pus, au point de ne pouvoir en contenir davantage. *Hist. acad.* 1735, observ. 3, p. 18.

Un homme de trente-huit ans avala une portion de côte de bœuf; il y eut toux & douleur : deux ans après, il cracha du pus, & dans ce pus se trouva cette portion d'os. *Comment. Leipf.*, tom. 17, p. 135.

Un homme avoit reçu un coup de pied de cheval sur la poitrine; il cracha du sang & fut ensuite pendant huit ans sans maladie : il eut une espèce de péripneumonie, & mourut. On trouva beaucoup de pus dans les poumons, quoique le malade parût bien nourri, & n'eût aucun signe de phthisie. *Comment. Leipf.*, tom. 20, p. 602.

Dans le cadavre d'un enfant de huit à neuf ans, mort de la petite vérole, le bas ventre parut fort gonflé, sur-tout dans la région du foie : il sembloit même, en touchant l'abdomen du cadavre, que l'on y sentît de la fluctuation : cependant à l'ouverture je trouvai le bas ventre dans l'état naturel; seulement le foie étoit d'une couleur noirâtre dans sa partie concave; mais il n'y avoit nul épanchement dans l'abdomen : l'abcès étoit dans la cavité droite de la poitrine, dont il sortit une très-grande quantité de matière purulente, qui, par l'amas qui s'en étoit fait, avoit poussé du côté droit le diaphragme & le foie, & produit l'apparence d'un épanchement dans le bas ventre. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Un homme de trente ans, à la suite d'une fluxion mal guérie, eut un crachement de sang avec toux & fièvre, ensuite crachats purulens & marasme : environ deux mois avant sa mort, Foubert remarqua que lorsqu'il toussoit, il se formoit une tumeur grosse comme un petit œuf de poule entre le cartilage xiphoïde & le rebord cartilagineux de la dernière des vraies & des deux premières fausses côtes : on y sentoit un mouvement d'ondulation. A l'ouverture du cadavre, au côté droit de la poitrine, il sépara quatre ou cinq côtes du sternum, sans toucher au diaphragme ni au médiastin : le poumon étoit adhérent de ce côté dans toute sa circonférence. En incisant le poumon, il trouva plusieurs endroits en suppuration, & un sur-tout qui répondoit au lieu de la tumeur, & qui étoit situé sur le diaphragme. *Acad. de Chirur.*, tom. 1^er^., pag. 717.

Un homme de trente ans rendoit depuis longtemps des crachats purulens, & ne pouvoit se coucher sur le côté gauche sans anxiété & suffocation : on trouva dans la cavité droite du thorax un sac mince rempli de pus; le diaphragme étoit attaché au poumon & à la plèvre, qui contenoit huit livres de sérosité jaunâtre; les bronches étoient remplies de matière purulente. *Storck., ann. méd.*, part. 1^re^; p. 153.

Une femme de vingt-cinq ans fut sujette, dès sa jeunesse, à une toux convulsive, & quand elle se donnoit beaucoup de mouvement, elle avoit des accès d'asthme : la toux cessoit pendant le flux menstruel, qui étoit régulier. Enfin s'étant fatiguée à la danse & au chant, elle cracha un peu de liqueur séreuse & écumeuse, & elle mourut. Le côté droit du poumon étoit détruit en entier, il n'y avoit à sa place qu'un liquamen inodore & séreux, contenu dans un sac membraneux blanc & assez épais, dont la rupture causa la mort. *Transf. philosoph.* 1765. *Comment. Leipf.*, tom. 15, pag. 62 & 63.

M. de C***, âgé de soixante-six à soixante-sept ans, ayant aimé le plaisir des femmes, d'un tempérament assez sec, d'un teint bilieux, sujet pendant un grand nombre d'années à des fluxions sur les yeux & à des ophtalmies qui avoient cessé depuis deux ou trois ans, tomba malade au mois de janvier 1786, d'une fièvre violente, avec point de côté, qui occupoit principalement l'angle inférieur de l'omoplate du côté droit, enfin d'une maladie qu'on nomma pleurésie. Il fut saigné six fois; on fit l'application d'un emplâtre vésicatoire sur l'endroit de la douleur, qui la fit cesser : après sept jours les accidens disparurent; le malade fut purgé; il paroissoit bien, il mangeoit. On prétend cependant qu'il avoit toujours de la fièvre & de temps en temps de petits frissons; après quelque temps de ce mieux apparent, il se plaignit d'une douleur vive sous l'angle inférieur de l'omoplate gauche : on la prit d'abord pour une douleur rhumatismale; enfin on l'examina, & on y trouva une tumeur molle, avec fluctuation,

mais ſans rougeur & ſans changement de couleur à la peau, ne paroiſſant par conſéquent nullement phlegmoneuſe ; on en fit l'ouverture, & il en ſortit une très-grande quantité de pus très-blanc & de bonne qualité : l'inciſion fut aſſez profonde, & on s'aperçut que les muſcles intercoſtaux, tant externes qu'internes, étoient percés ; mais on ne s'aperçut pas que la plèvre le fût : on panſa mollement avec le digeſtif ordinaire ; la plaie parut belle, mais la toux ſubſiſtoit toujours avec des crachats épais & mouſſeux ; le pouls étoit conſtamment fiévreux, petit, fréquent; la voix étoit rauque, avec difficulté de parler; le malade éprouvoit tous les jours un redoublement de fièvre précédé d'un léger friſſon : ſes urines étoient aſſez abondantes, mais épaiſſes & briquetées ; il alloit tous les jours naturellement à la ſelle, & rendoit des matieres moulées : bientôt un hoquet preſque continuel le fatigua horriblement ; un mal de gorge qui gênoit beaucoup la déglutition, ſurvint ; la toux augmenta avec des crachats plus épais, & qui donnèrent des ſignes non équivoques de purulence. On fit peu de remèdes. On conſeilla une tiſane d'orge & quelques potions anti-ſpaſmodiques, pour remédier au hoquet, qui ne ceſſa que trois jours avant la mort ; un emplâtre de thériaque fut appliqué ſur l'épigaſtre; on donna quelques cuillerées de vin, pour ſoutenir les forces qui s'affoibliſſoient tous les jours; bientôt le pouls devint de plus en plus précipité, & il s'y joignit des ſoubreſauts de tendons : deux jours avant la mort, la ſuppuration parut ichoreuſe, ſanguinolente, d'une conſiſtance cependant aſſez épaiſſe, mais d'une couleur livide; la plaie, quoique moins vermeille, n'avoit pas un caractère gangreneux ; la veille de la mort, il n'y eut ſur les compreſſes qu'une matière ichoreuſe brune, le pouls ſe perdit, la tête ſe prit, & enfin le malade mourut le 20 février à ſept heures du matin : ſon corps fut ouvert le lendemain ; l'eſtomac, le foie, la rate, les inteſtins, les reins, & en général tous les viſcères de l'abdomen étoient dans l'état le plus ſain ; ſeulement il y avoit un peu de ſéroſité épanchée dans cette cavité, mais qui paroiſſoit être l'effet des derniers inſtans de la maladie. Le cœur étoit en bon état, le poumon droit, où s'étoit fait reſſentir la douleur aiguë du côté, avoit pluſieurs adhérences avec la plèvre, & en bas avec le diaphragme ; ce poumon étoit macéré, & en y donnant quelques coups de ſcalpel, il en ſortit une quantité aſſez conſidérable de pus : l'ayant ouvert, on l'a trouvé preſque tout en ſuppuration ; il y avoit quelques tubercules vers le bas. Le poumon gauche étoit également adhérent en pluſieurs endroits à la plèvre, & en bas au diaphragme ; ſa partie ſupérieure étoit auſſi en ſuppuration; l'inférieure paroiſſoit plus ſaine : dans la cavité de la poitrine, il y avoit un épanchement de ſéroſité, mais point purulente, & dont la quantité n'étoit pas conſidérable. On a examiné enſuite l'ouverture du dépôt qui avoit paru au côté gauche à l'extérieur & ſous l'omoplate, pour voir s'il pénétroit dans l'intérieur de la poitrine ; mais on n'a trouvé aucune ouverture à la plèvre, en ſorte que l'abondance de pus que cette tumeur a fourni, n'a paru venir que de la fonte du tiſſu cellulaire : on a cru inutile d'ouvrir la tête ; on croit que les poumons étoient attaqués depuis long-temps, & que la dernière maladie n'a fait que donner plus d'activité à un mal qui exiſtoit depuis pluſieurs années, & qu'elle l'a porté au dernier degré. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Un homme qui avoit vécu long-temps ſur mer, fut attaqué d'une toux qui l'incommodoit plus ſur terre que ſur mer ; ayant été tourmenté de cette toux pendant deux ans, il rendit tout d'un coup beaucoup de ſang, &, dit-on, deux rameaux de veines grands comme la main ; ils paroiſſoient entièrement ſéparés de la ſubſtance du poumon. (Ne ſeroit-ce pas une exfoliation de la membrane interne des bronches ?) Il mourut peu de temps après; il n'avoit pas rendu de pus auparavant. *Tulpius*, *obſerv. med.*, lib. 2, p. 118.

Lémery a vu cracher à un malade parmi des phlegmes aſſez épais, des fibres blanches, groſſes comme le tuyau d'une plume de poulet, mêlées de ſang, & formées comme les ramifications des veines qui paroiſſent ſur le poumon ; elles étoient mollaſſes & s'alongeoient quand on les tiroit : Lémery les a regardées comme des concrétions polypeuſes. *Hiſt. acad.*, 1704, obſerv. 7, p. 23.

Une femme qui mangeoit un morceau de pain frotté de beurre, avala de travers, & ce morceau paſſa de la trachée-artère dans le poumon ; d'où s'enſuivirent des accidens violens que la ſaignée ſoulageoit quelquefois : l'abcès des poumons s'étant rompu de lui même, la matière ſortit par la trachée-artère, & la femme fut guérie. *Tranſact. philoſoph.* 1765, extr. *Comment. Leipſ.*, tom. 15, p. 60.

Un homme ſujet à l'aſthme rejeta par les crachats, des corps qui parurent ſemblables à des vaiſſeaux pulmonaires; mais ce n'étoit qu'un phlegme viſqueux, épaiſſi par la chaleur. *Nicholls*, *tranſ. philoſ.* 1731, pag. 170.

Sur les tumeurs & les tubercules, ſur la dureté des poumons & ſur la complication de leurs maladies avec celles du foie & de la véſicule du fiel.

Madame de M****, d'une taille aſſez haute & maigre, tomba malade d'une maladie qui parut intéreſſer la poitrine ſeule : ſes crachats étoient ſanguinolens & muqueux ; quatre à cinq mois après elle mourut : on trouva le foie d'un volume énorme, deſcendant juſqu'à l'ombilic ; le grand lobe ſe portoit dans l'hippocondre gauche, où le ligament ſuſpenſeur avoit été rejeté : ſa couleur étoit aſſez naturelle ; mais ſa ſubſtance étoit comme de la bouillie : la véſicule étoit à moitié remplie de bile ; le jejunum & une partie de l'iléon étoient d'une couleur noirâtre en pluſieurs endroits; dans d'autres par-

ties, ils étoient enflammés. Il y avoit dans l'appendice du cœcum une pierre friable, de la grosseur d'une petite noisette, laquelle, séchée, s'enflamma à une bougie : un cheveu occupoit le milieu des couches dont cette pierre étoit formée. La matrice étoit d'une consistance dure ; sa cavité étoit oblitérée : une tumeur stéatomateuse de la grosseur d'un gros œuf de cane (on ne soupçonnoit pas la matrice malade), occupoit son fond ; les ovaires contenoient une espèce de sable ; les reins étoient flasques & assez gros.

Le poumon droit étoit adhérent aux côtes par la partie postérieure, retiré & rempli de tubercules ; en les coupant, on les trouvoit remplis d'une espèce de mucilage sanguinolent, semblable aux crachats que rendoit la malade. On trouva les mêmes tubercules au poumon gauche ; mais il n'étoit pas adhérent. Nul épanchement dans la poitrine ; le cœur flasque, mais en bon état.

Un homme qui avoit de la difficulté de respirer, des palpitations fréquentes, avec fièvre lente, étoit maigre, & avoit le teint pâle & livide ; il mourut subitement : la poitrine étoit pleine de sérosité ; le cœur étoit extraordinairement gros, l'artère-pulmonaire étoit remplie de tubercules pierreux, attachés inégalement autour de sa surface intérieure : quelques-uns communiquoient avec d'autres placés à l'extérieur, & ne faisoient qu'un même corps. *Hist. acad.* 1707, pag. 26, observ. 3.

Une demoiselle sujette à de violens maux de tête, à des coliques très-douloureuses, fut attaquée de fièvre lente, rendit des crachats sanglans & purulens, & mourut à l'âge de vingt-six ans. Le crâne étoit épars & très-dur. Les lobes du poumon étoient tuberculeux, plus du côté gauche que du droit ; ils étoient nageans dans le pus. La vésicule du fiel étoit très-gonflée ; elle avoit plus de sept pouces de longueur & plus de deux pouces de diamètre. La bile étoit très-fluide & insipide. Vingt pierres bilieuses y nageoient ; la plus grosse de ces pierres étoit engagée dans le conduit cystique qu'elle bouchoit totalement. *Acad. Montpell.*, t. 2, pag. 155 & 156.

Tumeur enkistée au lobe droit du poumon dans un homme de soixante-dix ans, attaqué depuis long-temps d'une difficulté de respirer ; il y avoit un noyau ossifié dans le centre, &c. *Mercure*, 1756, octobre, 2^e^. part., pag. 167.

Un homme avoit de la difficulté de respirer, des palpitations fréquentes, une fièvre lente ; il étoit maigre, il avoit le teint pâle & livide, il mourut subitement : on trouva la poitrine pleine de sérosité, le cœur extraordinairement gros : l'artère pulmonaire étoit remplie de tubercules pierreux, répandus inégalement sur la surface intérieure, quelques-uns communiquoient avec d'autres placés sur la surface extérieure ; ils étoient tous composés de plusieurs grains pierreux liés ensemble, sans figure déterminée. *Hist. acad.*, 1707, observ. 3. *Chomel*, pag. 26.

Homme de soixante-dix ans dans lequel on trouva le lobe inférieur du poumon gauche ossifié ; ses os étoient ramollis, les poumons remplis de vomiques, les viscères du bas ventre sphacélés, le diaphragme enflammé, le cœur petit & exténué. *Comment. Leips.*, tom. 17 p. 530.

Un jeune homme de quinze ans, délicat, sujet à la jaunisse, se laissa tomber sur un canif qui lui fit une plaie à la poitrine du côté droit, à un pouce environ au dessus du mamelon ; on ferma la plaie : douleur vive dans la poitrine, respiration difficile, langueur, consomption sans toux violente ni mauvais crachats ; douleur au côté gauche près du diaphragme, chaleur dans la poitrine, soif, froid aux extrémités, pouls foible, lent, intermittent, sueurs froides à la tête, à la poitrine, &c. A l'ouverture du corps on trouva les tégumens du côté gauche tachés ; les vestiges calleux de la plaie montroient le chemin du canif dans la poitrine. Du côté droit la plèvre étoit cartilagineuse & fort adhérente aux côtes : les poumons étoient collés à la plèvre dans l'endroit de la plaie : dans ce même endroit se trouvoit une masse squirreuse, grosse comme une noix, avec beaucoup de pus qui s'étoit glissé dans l'autre lobe du poumon. Dans le côté gauche il y avoit huit livres de sérosité épanchée, & au fond une liqueur semblable à du suif à moitié réfondu ; le lobe gauche étoit flétri, la plèvre de ce côté étoit détruite ; le cœur étoit fort petit & collé au péricarde ; le foie étoit ferme & plus gros qu'à l'ordinaire ; la vésicule du fiel étoit remplie de bile d'une couleur tirant sur le noir. *Edimb.*, tom. 2, pag. 394 & suiv.

Poumon osseux & carcinomateux. *Séance de l'académ. de Chirurgie. Mercure* 1732, juillet, pag. 1599 & suiv.

Qu'entend-on par un carcinome du poumon ? Est-ce des glandes dont on veut parler ?

On reconnoît les ravages d'un vice ancien, par la dureté, par la consistance des différens foyers d'obstruction qui s'y rencontrent. C'est ainsi que les tubercules offrent souvent une grande dureté ; mais il ne faut pas oublier de dire ici que dans bien des cas c'est autour de l'ancien noyau que se fait l'effort inflammatoire, parce que c'est là où la gêne est la plus considérable. Alors, au milieu d'une partie suppurée ou gangrenée, on trouve une dureté qui est le noyau du mal, comme je l'ai vu plusieurs fois. C'est pour les raisons que je viens d'exposer que les personnes dans lesquelles on soupçonne l'existence de quelque obstruction de ce genre (& il y a bien des symptômes qui peuvent l'indiquer) doivent prendre tant de précautions pour éviter tout ce qui peut enflammer la poitrine, ou y porter une trop grande quantité de sucs.

Haller a décrit une péripneumonie épidémique dont l'effet n'étoit que trop souvent l'engorgement total du poumon ; sa couleur étoit alors d'un pourpre

tirant sur le noir; lorsqu'on faisoit des incisions dans la substance du poumon, il en sortoit du sang mêlé de matière purulente sanieuse. On rencontre en général les mêmes ravages à la suite des fievres putrides, dont la péripneumonie ou la pleurésie est un symptôme. Alors la douleur de côté & les autres accidens péripneumoniques ne se manifestent pas dès le principe du mal; ils lui sont comme sur-ajoutés; ils n'ont ni la même intensité, ni la même constance que dans les pleurésies ou péripneumonies légitimes. J'ai reconnu souvent dans la pratique l'importance de cette observation.

Différens levains, sur-tout celui des écrouelles, disposent aux maladies de poitrine. J'ai eu occasion de voir avec mon confrère, M. Delalouette, un grand nombre de scrophuleux, & nous avons observé plusieurs fois que la chaîne des glandes obstruées dans le cou & le long des vaisseaux axillaires, s'étendoit jusqu'au poumon, où il y avoit un si grand nombre de glandes endurcies, qu'il sembloit en être entièrement rempli. On doit en dire autant du vice cancereux. Souvent la traînée des glandes malades se propage de celles qu'on nomme axillaires, jusques aux glandes bronchiques. Le vice vénérien les gonfle de même; enfin le vice goutteux s'étend quelquefois jusqu'au poumon, qu'il remplit peu à peu d'une matière crétacée, laquelle produit une petite toux sans expectoration, & donne souvent lieu à un épanchement séreux.

A la suite des longues maladies de la poitrine, on a quelquefois trouvé la surface de la plèvre & celle des poumons parsemées d'un très-grand nombre de petites tumeurs dures, plus ou moins blanchâtres, ayant le volume d'un pois.

Le thymus participe quelquefois à ces différentes affections; on le trouve souvent endurci dans les écrouelleux & dans les rachitiques.

Pauli ajoute qu'il l'a trouvé dans cet état à la suite de la vérole. Lieutaud y a observé un foyer purulent dans un jeune homme de dix-huit ans, mort de la fièvre lente, survenue à la suite d'une maladie vénérienne.

Les tumeurs anévrismales ne sont pas les seules qu'on rencontre dans les cavités de la poitrine; on y en trouve aussi de toute autre nature; on y a vu des stéatomes, des mélicéris, & souvent des amas de graisse très-considérables, sur-tout dans les médiastins & près du cœur. Fothergill a donné l'histoire complette de cette maladie, dont un des symptômes est la grande difficulté que le malade éprouve à marcher sur un sol inégal qui exige que l'on monte & que l'on descende souvent.

Parmi les tumeurs que l'on rencontre dans la poitrine, on doit compter celle qu'y produit l'hydropisie de la plèvre, qui consiste dans un amas de sérosité entre cette membrane & les muscles intercostaux. Storck & Haller en rapportent chacun un exemple. Le sac, dans ces deux cas, étoit assez grand pour occuper presque toute la cavité correspondante de la poitrine, & pour gêner beaucoup l'action des poumons. Dans l'observation rapportée par Storck, le sac contenoit huit livres de sérosité.

Le médiastin postérieur est situé tout le long de la colonne épinière. Il contient un très-grand nombre de vaisseaux sanguins, de vaisseaux & de glandes lymphatiques, & de nerfs. On ne doit donc pas être étonné si la gêne & les douleurs de la poitrine répondent souvent à la région où il est situé, & si les embarras & les obstructions qui s'y forment, en gênant la circulation du sang, & sur-tout de la lymphe, donnent lieu à des épanchemens funestes à tant de malades.

Sur l'hémoptisie, le crachement de pus, & la phthisie pulmonaire.

Dans le corps de personnes qui crachoient le sang habituellement, on a trouvé des tubercules en différens états, & des endurcissemens aux environs desquels les vaisseaux étoient dilatés.

Le poumon des phthisiques est souvent adhérent à la plèvre & au péricarde. La matière purulente y est ou isolée dans des excavations, ou répandue dans les cellules aériennes. On trouve quelquefois un des poumons fondu, réduit en une pulpe fétide; de sorte qu'on ne conçoit pas comment une hémorragie mortelle n'arrive pas alors. Dans un cas de cette nature, Platerus dit avoir vu les vaisseaux comme bouchés par une espèce de cal.

Il n'est pas rare de trouver, à la suite des hydropisies de poitrine, le poumon rétréci, revenu sur lui-même, & réduit à un très-petit volume.

Diverses observations avoient prouvé à Morgagni que le sang des habitans des marais étoit plus aqueux que celui des autres hommes, & qu'ils étoient plus disposés à l'hydropisie.

On a remarqué à Venise que les enfans engendrés par un père arménien & par une femme italienne sont très-sujets aux hémoptisies. Les maladies vénériennes y disposent encore, elles hâtent le développement de la dégénération purulente.

Il y a des époques auxquelles les vaisseaux du poumon sont si remplis & si mous, où le pus renfermé dans une poche est si peu retenu, & où les fibres opposent si peu de résistance, que l'exercice du cheval, tant recommandé par Sydenham pour la guérison de ce mal, peut alors accélérer la mort, par des secousses dangereuses.

On doit encore s'interdire cet exercice dans les hémorragies actives que le mouvement & les secousses excitent.

De même que le cou court est regardé comme une disposition à l'apoplexie, le cou long & grêle en est une qu'on croit propre à la phthisie pulmonaire. Cicéron, qui étoit conformé de

de cette manière, & qui parloit en public avec une grande ardeur, fut obligé de quitter le barreau pendant deux ans, après lesquels il y reparut, mais avec plus de modération qu'auparavant.

La partie supérieure du poumon est moins mobile; elle répond à des côtes qui sont plus fixes. Cette partie est rarement altérée (1); Valsalva en a fait la remarque à l'ouverture de plusieurs cadavres. Bontius ajoute qu'il n'a jamais vu le lobe gauche seul adhérent, mais l'un & l'autre, ou le droit seul être dans ce cas. Mes observations ne sont point d'accord avec celles de Bontius.

Tous les efforts sont dangereux aux phthisiques. Ils périssent en allant à la garde-robe, dans un accès de colère, après avoir crié, après ou même pendant l'acte vénérien, en jouant de la flûte, ou après un autre exercice quelconque.

Les glandes lymphatiques de la poitrine sont rarement gonflées, sans que celles du cou ou des aisselles le soient aussi, & l'engorgement de celles-ci est un pronostic fâcheux, parce qu'il annonce celui des premières. Il est probable que dans les phthisies héréditaires le mal commence par le gonflement des glandes du poumon.

Les enfans qui ont eu les glandes du mésentère engorgées, sont encore très-sujets à l'obstruction des glandes du poumon; ils en conservent la disposition dans un âge plus avancé.

On trouve dans les cavités de la poitrine divers épanchemens à la suite de la phthisie; c'est tantôt du pus mêlé de sang & de sérosité; une autre fois c'est une matière épaisse comme de la bouillie, une sorte de boue; les tubercules contiennent ou du pus, ou une liqueur mielleuse ou stéatomateuse. Haller a vu le fluide épanché avoir la couleur de l'encre, couleur que Willis avoit remarquée dans les crachats, où dominoit sans doute l'humeur des glandes bronchiques, qui est naturellement bleuâtre; d'autres ont trouvé dans la poitrine une sanie verdâtre.

On est quelquefois étouffé par l'abondance de la matière renfermée dans des poches que le poumon contient; quelquefois aussi on l'est par une petite quantité du fluide épanché. Le viscère attaqué de phthisie peut être regardé comme une sorte d'organe sécrétoire où se sépare la matière lymphatique purulente qui s'y renouvelle, & dont il est le foyer.

Valsalva & Morgagni connoissoient la contagion de la phthisie, ils la redoutoient, & ils ont peu disséqué de cadavres de phthisiques. Morgagni demande si ce sont les glandes bronchiques qui sont tuméfiées alors. Je peux répondre très-positivement que, dans ce cas, je les ai vues très-engorgées, dures, comme squirreuses & baignées de matière purulente.

(1) J'y ai cependant vu quelquefois des duretés.

L'enflure des jambes & des pieds est un des symptômes de la phthisie avancée, comme de l'hydropisie de poitrine. Coiter & Morgagni l'ont vu plusieurs fois; je l'ai observé de même, & il n'est pas rare de trouver de la sérosité abondamment épanchée dans la poitrine des phthisiques.

Un stéatôme gros comme la tête est extirpé près du talon; il revient, on l'extirpe encore; la troisième fois il se forme dans l'intérieur de la poitrine avec un épanchement purulent.

Il y a des personnes qui se plaignent d'humeurs pituiteuses, âcres ou amères, qui tombent, disent-elles, de la tête. Ces humeurs sont fournies par la partie supérieure de l'arrière-bouche, par les sinus, par le larynx & ses annexes. C'est alors qu'il faut combattre cette disposition pituiteuse par des incisifs, par des purgatifs, par des stimulans locaux; c'est alors que les sternutatoires, le tabac, le suc de poirée respiré par le nez, sont employés utilement.

Morgagni a vu un os concave rejeté par la toux, & que des ignorans prétendoient être un morceau de l'os hyoïde, ou une portion de la trachée-artère. Ce n'étoit ni l'un ni l'autre, mais une concrétion bronchique détachée par une expectoration violente.

Il y a des affections de la gorge qu'on prend quelquefois pour celles du poumon, & c'est se tromper sur la nature & la guérison du mal. Valsalva trouva les poumons très-sains dans un homme qui avoit rendu par l'expectoration une grande quantité de crachats & de matières suspectes, séparées par les glandes du gosier & des bronches.

Le vice dartreux, les *herpes* se jettent souvent sur les membranes de la gorge, & produisent de la toux & une expectoration abondante. Morgagni cite des exemples de guérison opérée dans ce cas par des adoucissans, par le lait de femme, par le silence, le repos, & sur-tout par les moyens que l'on employa pour attirer le mal au dehors, où il se déposa sous la forme de dartres. Alors il y a un sentiment de douleur fixe dans quelques points du cou; quelquefois un ulcère de la trachée-artère, même peu étendu, est accompagné de symptômes qui paroissent annoncer une phthisie pulmonaire; j'en ai vu un exemple dans le cadavre d'un jeune irlandois. Au reste, toutes les fois qu'il se fait une dérivation non interrompue des sucs lymphatiques & gélatineux vers une région, vers un point quelconque, & qu'il s'en suit une déperdition de ces sucs, la maigreur, l'affoiblissement, & la phthisie en sont l'effet malheureux & funeste.

Ces réflexions expliquent pourquoi tant de personnes sont mortes, quoique leurs médecins eussent pensé que les matières expectorées par elles n'étoient point du véritable pus. On n'est point encore convenu des signes diagnostiques propre à le faire reconnoître dans les crachats. Répandu sur le feu,

disoit Hippocrate, le vrai pus devient fétide en brûlant; jeté dans de l'eau que contient un vase d'airain, ajoutoit-il, il se précipite au fond. Duret & Jacotius se sont efforcés d'expliquer pourquoi, dans cette expérience, le vase devoit être d'airain. La plupart des médecins pensent que le vrai pus, battu dans l'eau, se mêle avec elle & se dissout, au moins en grande partie. Ce dernier signe, si on y ajoure l'apparence de filets ou stries avec lesquels le pus se montre souvent dans les crachats, est peut-être le plus sûr; je puis cependant assurer que j'ai vu des phthisiques périr, quoique la matière de leurs crachats fût très-peu dissoluble dans l'eau (1). On n'en sera point surpris si on se rappelle les réflexions faites plus haut; toute excrétion abondante d'une matière muqueuse, plus ou moins élaborée dans un foyer morbifique, empêche la nutrition, & mène à la phthisie d'une manière lente, mais infaillible.

Enfin, dans quelques cas rares, on n'a point trouvé de foyer purulent dans la poitrine, quoique les malades rendissent par les crachats des matières puriformes; alors le pus étoit élaboré dans une autre partie; il se faisoit une métastase, & une diathèse particulière en étoit la première cause.

Sur la phthisie pulmonaire.

Camper dit avoir observé (*mém. d'Harlem*) que ceux qui ont les dents cariées dès l'enfance tombent rarement dans la phthisie pulmonaire; au contraire, les phthisiques ont les dents entières & fort blanches. *Commentar. Leipsick.* t. 16, p. 593.

M. de Lurde, médecin d'Auch, a observé qu'un garçon & une fille, n'ayant eu aucune communication avec des malades qui moururent à Auch de la phthisie, où elle est assez commune dans la haute ville, mais qui avoient porté de leurs habits, moururent peu de temps après de la même maladie. *Journ. de médecine militaire*, t. 1^er^, p. 32 & 33, 1782.

Vers sortis de la bouche d'un phthisique après sa mort. *Bartholin*, cent. 1^ere^, obs. 46^e^.

En général, des observations très-nombreuses, recueillies par les auteurs, prouvent que la purulence des poumons & de la plèvre peut être divisée en deux grandes classes. Dans la première doit être rangée celle qui est distribuée sur une grande surface, ou dans des cellules & des conduits très-nombreux. A la seconde se rapporte celle qui est contenue dans un foyer ou sac particulier.

La première espèce de purulence produit une sorte de macération dans les organes qui en sont baignés, & qui souvent semblent se réduire en bouillie: la seconde est de deux sortes; ou bien elle est contenue dans une cavité dont les parois sont plus ou moins endurcies, épaissies, & quelquefois tapissées par une lame de substance mucoso-purulente; c'est une sorte de tumeur enkistée qui constitue la vraie vomique. Ou bien la matière purulente s'est formé, en s'accumulant, un foyer dans le tissu cellulaire, avec une altération plus ou moins considérable dans les glandes; c'est proprement ce qu'on doit appeler l'abcès du poumon. A cette division, que je crois fondée sur la pratique, peuvent se rapporter tous les faits consignés dans les auteurs.

De même qu'on trouve des endurcissemens & des ulcérations dans la substance du poumon, on en rencontre aussi à sa surface. Valsalva & Morgagni ont vu la surface du poumon, que la plèvre recouvre, ulcérée dans une grande étendue. La phthisie, qui est l'effet d'une ulcération ainsi superficielle, ne donne lieu qu'à une expectoration peu abondante; c'est celle dont les progrès sont le moins rapides.

J'ai déjà dit que la purulence des poumons est quelquefois assez grande pour en détruire une très-grande partie. En lisant les observations très-nombreuses recueillies à ce sujet, on voit que dans les cas où un des poumons étoit macéré & presque entièrement détruit par la suppuration, l'autre avoit continué de faire ses fonctions; & l'histoire des maladies fournit peu d'exceptions à cette loi. Plater rapporte cependant que dans un cas où le poumon gauche étoit presque entièrement détruit, le droit étoit déjà putride dans plus de la moitié de sa substance. Fontanus, Forestus, & quelques autres assurent aussi qu'ils ont trouvé les deux poumons entièrement décomposés & changés en matière purulente; quelque effort que l'on fasse, il est impossible de concevoir comment la mort n'a pas terminé la vie de ces malades long-temps avant que ces grands dérangemens aient eu lieu. Pour cette raison je ne pense pas que l'on doive une confiance aveugle à de semblables récits, dont les circonstances ne sont pas rapportées avec assez de soin.

Lieutaud rapporte qu'à l'ouverture du corps d'un jeune homme âgé de trente-deux ans, & mort des suites d'une leucophlegmatie, qui n'avoit point toussé, & qui pouvoit se coucher librement sur les deux côtés, il trouva le poumon gauche presque tout à fait détruit, & le côté correspondant de la poitrine tout rempli de pus; cependant cet homme ne s'étoit jamais plaint d'aucune maladie ni de douleurs dans cette région. Ce fait est un des plus surprenans de ceux qu'on trouve dans les recueils que j'ai parcourus. Nonnius en rapporte un à peu près semblable dont un enfant âgé de trois ans a été le sujet.

Sur l'asthme & l'emphysème des poumons.

Un enfant de quatre à cinq ans fut attaqué d'un

(1) Pendant les derniers jours, cette matière devient pour l'ordinaire assez soluble.

asthme après avoir joué dans une prairie humide: les saignées soulagèrent d'abord, mais point ensuite. Il y avoit battement au creux de l'estomac. Cette région & l'hypocondre droit étoient tendus. Les jambes & le visage étoient enflés : il parut des crachats de couleur brune avec un peu de sang, &c.; à l'ouverture du corps, une tache gangreneuse étoit au fond de l'estomac du côté gauche; le foie étoit très-gros, mais sain. Les poumons étoient adhérens à la plèvre dans deux ou trois endroits, d'ailleurs en assez bon état. Le péricarde étoit très-adhérent au cœur. Chaque ventricule pouvoit contenir deux onces de liqueur. *Edimb.* t. 2, p. 399.

Un homme de vingt-huit ans, après un vomissement violent, devint asthmatique. Le pouls étoit prompt. Le malade avoit une toux fréquente, avec des crachats pituiteux, sans pus ni sang. Il avoit beaucoup de peine à se coucher sur le dos & sur le côté droit. Nul remede ne soulagea. Au bout de deux mois, la respiration devenant plus difficile, il mourut. Les poumons étoient très-distendus par l'air & emphysémateux. Après avoir rompu la membrane interne des bronches, l'air avoit passé dans la substance cellulaire des poumons; on ne pouvoit même, par la pression, le faire repasser dans les bronches. La veine pulmonaire étoit variqueuse, & dans le lobe droit étoit une vésicule pleine de liqueur ichoreuse. Le lobe droit étoit adhérent à la plèvre; les poumons étoient rouges & gangrenés, le cœur étoit comprimé, & les ventricules étoient distendus par un sang grumeleux. *Transf. philos.* 1765. Extr. *Comment. Leipf.* t. 14, p. 319.

Maladies du diaphragme.

C'est une opinion reçue que les inflammations du diaphragme sont accompagnées du rire sardonique. Dehaen rapporte une observation dans laquelle ce symptôme a eu lieu en pareil cas. Cependant un grand nombre de faits recueillis par Morgagni prouvent qu'il n'en est point, à beaucoup près, toujours de même.

Dans une observation rapportée par Bonnet, les parties latérales du diaphragme étoient enflammées; la malade avoit éprouvé une douleur très-vive dans la région des fausses côtes.

Bartholin, Lœlius *à Fonte*, & quelques autres ont vu la surface du diaphragme ulcérée & purulente; l'asthme, la péripneumonie, diverses affections de poitrine avoient précédé, & je présume que dans la plupart de ces cas le siége du mal étoit plutôt dans la partie de la plèvre qui recouvroit le diaphragme, que dans ce muscle lui-même.

Dans les chevaux que l'on a forcés à la course, on voit quelquefois le diaphragme rompu vers le centre nerveux. Cette déchirure est rare dans les hommes. M. Lieutaud l'a vue une fois à la suite de vomissemens très-violens & très-opiniâtres, dans un sujet dont l'estomac étoit enflammé. On trouve dans les *miscellanea curiosa*, l'exemple d'une autre rupture du diaphragme par l'effet du vomissement.

Les médecins d'Edimbourg ont vu la matière purulente se faire jour du foie au travers du diaphragme dans la poitrine. On l'a vue aussi, mais plus rarement, passer du poumon dans le foie, au travers du diaphragme auquel le poumon étoit adhérent.

Les auteurs font mention de tumeurs implantées sur le diaphragme, soit vers ses piliers, soit dans son plan oblique; ils parlent d'ossifications, de noyaux cartilagineux ou squirreux trouvés sur ses surfaces. L'asthme & les épanchemens avoient précédé dans la plupart de ces cas.

La sérosité de l'ascite pousse quelquefois le diaphragme jusqu'au milieu de la poitrine, & gêne beaucoup les poumons & le cœur. Dans une observation de Saxonia, il étoit repoussé *ad jugulum usque.*

J'ai vu dans un très-jeune sujet les fibres charnues droites du diaphragme, écartées, donner passage au foie qui étoit logé dans une cavité membraneuse placée aussi dans l'écartement des fibres de ce muscle. J'ai fait voir cette pièce à l'académie royale des sciences.

Faut-il croire Diemerbroeck, lorsqu'il assure n'avoir point trouvé de diaphragme dans un sujet où il n'y avoit point non plus de médiastin, & où les poumons n'étoient formés que d'un seul lobe?

Un soldat fut blessé vers la huitième côte du côté droit. Il vécut sept jours, & à peine eut-il de la fièvre pendant ce temps. On ne sentoit qu'une chaleur douce, & sa respiration n'étoit pas difficile. Le sixième jour de sa blessure, il vomit des vers. Le septième, le pouls devint vermiculaire, & le malade mourut. On trouva que l'épée avoit percé le diaphragme de part en part, & avoit pénétré assez haut dans le foie. Il y avoit beaucoup de sang non corrompu dans l'abdomen, & la vésicule du fiel étoit vide. Fanton, *observ. Giorn. de Letter.* Tome XXI, page 149.

Un homme reçut une blessure de quatre doigts de largeur à la poitrine; cette blessure passoit entre la sixième & la septième des vraies côtes en arrière: il ne sentit point de douleur; il dormit bien, & le lendemain il mena sa vie ordinaire: vers les dix heures du soir il eut des douleurs atroces, elles passerent, il s'endormit; le matin le pouls étoit fiévreux, & il sortit par la plaie environ deux onces d'une sérosité sanguinolente: la respiration étoit plus difficile, il y avoit grande douleur sous la blessure, ne cédant à aucun remède; elle augmentoit dans la déglutition, & quand le malade

respiroit profondément. Le troisième jour la respiration étoit plus laborieuse, l'abdomen étoit gonflé ; les accidens ayant augmenté, il mourut le sixième jour tout d'un coup. On trouva à gauche, dans le milieu du diaphragme, dans sa partie musculeuse & aponévrotique, une plaie large d'un pouce. Une partie du colon, sphacélée & remplie de vaisseaux gonflés, y avoit passé. Plenck, auteur de cette observation, pense que l'incarcération de l'intestin, a été cause de la mort : il n'y eut ni délire, ni hoquet, ni toux, ni ris sardonique, ni éternuemens, ni autres phénomènes de la lésion du diaphragme ; en effet, le spasme cynique, qui suit les plaies du diaphragme, ne vient pas de la blessure de son aponévrose, mais de celle du nerf. *Comment. Leips.* tom. 17, pag. 435 & 436.

Sur les plaies de la poitrine & sur l'emphysème.

Un homme âgé est surpris volant du bois dans une forêt ; on le poursuit, on lui donne un seul coup de bâton sur le dos ; il fait quelques pas & tombe mort : on trouva les côtes & les vertèbres entières ; mais l'aorte étoit rompue en travers & déchirée. *Morgagni de sed. morbor.*, epist. 53, art. 35.

Un officier est blessé à la poitrine d'un coup d'arme à feu : on croit qu'il n'y a pas de balle, l'escarre tombe à l'ordinaire, la plaie se remplit ; le malade meurt en se promenant dans sa chambre. A l'ouverture, on trouve une grosse balle sur le diaphragme & une dépression considérable entre deux côtes. *Journ. Sav.* 1736, février, pag. 299 & 300.

Un jeune homme reçoit un coup d'épée entre la deuxième & la troisième vraie côte : il n'en sort pas de sang, & il est traité comme d'une plaie simple : il survient, en deux fois vingt-quatre heures, un emphysème universel sur-tout au cou & à la face ; trois jours apré il meurt : on ne trouva qu'une légère piqûre à la plèvre. *Journ. Sav.* 1736, février, p. 300 & 301.

Un homme tombe de cheval : cet animal le frappe d'un de ses pieds sur la poitrine. Nulle lésion extérieure, mais une si grande difficulté de respirer, qu'il ne put être soulagé, ni par les saignées ni par les autres remèdes ; il mourut le quinzième jour. Aucune côte n'étoit rompue ; mais entre les côtes & la plèvre, une tumeur assez grosse étoit remplie de sang putride, & il y avoit une tache au poumon le plus voisin. *Morgagni de sed. morb.*, epist. 53, n°. 32.

Un enfant de dix ans étoit couché par terre ; les roues d'un chariot passèrent sur sa poitrine ; il mourut en une demi-heure. Du sang étoit épanché dans la poitrine ; quelques côtes étoient rompues ; le lobe inférieur du poumon droit étoit déchiré vers le dos, c'est-à-dire, qu'on y voyoit une ouverture profonde : presque point de sang dans le cœur. *Ibid*, n°. 33.

Un homme âgé de trente ans reçut un coup d'épée dans la poitrine, & mourut cinq jours après : pendant sa maladie, il survint un emphysème monstrueux : il fut saigné cinq ou six fois ; il ne pouvoit respirer qu'avec les plus grands efforts. Avant d'ouvrir la poitrine, on fit un trou entre deux côtes ; faisant presser le ventre & le thorax, il en sortit, sous forme de vapeur, de l'air fétide en assez grande quantité. Il y avoit deux palettes de sang épanché & purulent dans la cavité droite de la poitrine : le coup pénétroit dans un des lobes du poumon droit : les deux autres lobes étoient fendus & un peu enflammés : le poumon blessé étoit dur & noirâtre : la plaie étoit aussi ouverte à l'endroit de la plèvre & des muscles intercostaux ; mais elle étoit fermée depuis ces muscles jusqu'à la peau, où il y avoit une cicatrice de deux lignes de long ; l'emphysème occupoit toute l'habitude du corps, excepté les endroits où le tissu cellulaire est plus serré, tels que la plante des pieds, la paume des mains, & la partie supérieure de la tête. Il étoit plus considérable sur la poitrine, où il avoit onze pouces d'épaisseur, neuf sur le ventre, six au cou, & quatre dans les autres parties : l'air qui le produisoit étoit contenu dans les cellules de la graisse située sous la peau. On exprima de l'air des globes des yeux qui étoient aussi fort gonflés : on voyoit de petites bulles d'air dans l'humeur aqueuse & dans l'humeur vitrée qui se trouvoit à demi fondue. *Acad. des Scienc.* (*Littre*) 1713, *m.*, pag. 10 & suiv.

Observation de Mery sur un autre emphysème causé par la rupture des côtes d'un homme de soixante ans, qui avoit été renversé par un carrosse dont les roues lui avoient passé sur la poitrine : il mourut le quatrième jour. L'emphysème occupoit aussi tout le corps, excepté la plante des pieds & la paume des mains : les muscles intercostaux étoient ouverts : une portion de la membrane qui enveloppe le poumon étoit déchirée : il n'y avoit point de sang dans la poitrine. *Ibid*, *m.*, pag. 113.

Un jeune homme reçut un coup assez fort dans la poitrine ; aussi-tôt il se manifesta une toux forte, de la lipothymie & de la suffocation. Pouls irrégulier & quelquefois insensible ; emphysème aux environs : on en fit sortir l'air par de légères blessures ; mais la tumeur paroissoit dès qu'il toussoit. La saignée n'apporta qu'un court soulagement ; le pouls s'affoiblit, & le malade mourut suffoqué. On trouva la deuxième & la troisième côte inférieures à droite, fracturées, les muscles intercostaux, la plèvre & les poumons de ce côté, blessés par les esquilles. Point d'épanchement ni d'emphysème dans les poumons, qui étoient affaissés & plus durs qu'à l'ordinaire. Les ventricules, les oreillettes du cœur, & les veines coronaires étoient fort distendus par le sang. *Observ. de Cheston* Extr. *Comment. Leips.*, *tom.* 15, pag. 36.

Sur la suffocation & sur diverses asphyxies.

Morgagni a fait des recherches sur la cause de mort dans les pendus. On trouve ordinairement dans leurs corps l'oreillette droite dilatée & remplie de sang, le poumon de couleur marbrée à sa surface & écumeux en dedans ; souvent la deuxième ou troisième vertèbre du cou brisée ; presque jamais de luxation entre elles ; le larynx rompu dans les personnes avancées en âge, ses muscles déchirés, les membres en convulsion & la bouche torse. Palfin & Panarole assurent qu'ils ont trouvé dans les corps des pendus la deuxième vertèbre séparée d'avec la première & luxée. Il n'y a point de raison pour que leur sang soit toujours fluide, comme Pacchioni l'a avancé. Leur corps conserve pendant plusieurs heures sa chaleur, & souvent le pénis est en érection.

Afin de savoir à quelle cause on doit rapporter leur mort, on a fait diverses expériences & lié successivement les différens vaisseaux aériens & sanguins du cou.

Ces ligatures ont été tentées très-anciennement par Aristote ; Morgagni pense que ce philosophe a lié, non les carotides, comme le disent quelques-uns, mais les jugulaires ; ce fut en comprimant adroitement les vaisseaux sanguins du cou, que Colombus fit dormir à volonté un jeune homme, comme par enchantement. Rufus d'Ephèse désignoit sous le nom de *somnifères*, les artères carotides, parce que, suivant lui, leur compression produit le sommeil.

Galien a découvert des nerfs particuliers destinés à l'organe de la voix ; il les a liés, & il a écrit que l'on devoit attribuer à la ligature de ces nerfs dans le cou, les effets précédemment regardés comme dépendans de la ligature des artères. Morgagni a remarqué que les animaux dont on lioit les gros nerfs du cou, vivoient moins long-temps que ceux dont on les coupoit, & il a ajouté que les nerfs de la huitième paire des brutes ne peuvent guère être liés sans l'intercostal. Les mêmes essais ont été tentés par Bonnet sur des chiens & des lapins.

Galien s'est aperçu, dans ses expériences, que la ligature des veines produisoit des effets peu remarquables, & que celle des artères faisoit à la longue périr l'animal. Van-Swieten assure qu'il a lié l'une & l'autre carotide, sans que le chien en soit mort ; plusieurs au contraire avoient avancé avec Diemebroeck, que les animaux soumis à ces épreuves étoient affectés d'accidens comateux. Voulant dissiper toute l'incertitude que ces différences pouvoient répandre, Valsalva répéta les expériences, & il en recueillit exactement les résultats.

Les deux carotides d'un chien ayant été liées ; peu de temps après l'animal a tenu sa tête baissée ; il a mangé le lendemain avec voracité ; mais il avaloit avec peine, & la lèvre postérieure étoit tuméfiée. La gangrène se déclara au cou, & la mort survint le sixième jour. Les carotides furent trouvées bouchées ; les jugulaires étoient pleines de grumeaux. Aucun des animaux soumis à cette épreuve n'a perdu la faculté de proférer des sons, & n'a été endormi par l'effet de la ligature. Valsalva ajoute que dans tous les animaux la bouche étoit inondée de salive, & que le cou étoit œdématié. La circulation du cerveau se faisoit tout entière par les artères vertébrales, qui d'ailleurs n'étoient pas dilatées. Je rendrai compte ailleurs, avec détail, des expériences du même genre que j'ai répétées ; mais je peux assurer d'avance qu'il en est résulté que plusieurs des animaux dont j'avois lié les carotides, ont éprouvé des accidens comateux ; ces accidens se sont montrés au plus haut degré à la suite de la ligature des jugulaires internes. L'œdématie de la tête, observée dans ce cas par Lower, a eu lieu également dans mes expériences. Les accidens produits par la ligature des veines jugulaires externes m'ont paru beaucoup plus légers que ceux dont la ligature des jugulaires internes a été la cause.

Après avoir considéré les effets de la compression de chacune de ces parties séparément, si on les examine ensemble, on verra le danger croître en même proportion qu'il y en a un plus grand nombre d'intéressées. Colombus a observé que la compression agissoit en même temps sur les artères & sur les nerfs du cou ; & dans les personnes qui périssent par le supplice de la corde, outre que tous les vaisseaux & les nerfs du cou sont comprimés, la fracture des vertèbres, qui arrive souvent, déchire aussi les artères vertébrales, & la trachée-artère est tout à fait bouchée par la constriction du lacs. L'expérience a prouvé que cet étranglement seul produit les plus grands ravages & tue promptement les animaux. Le poumon ne peut plus remplir ses fonctions ; la circulation y étant interrompue, les artères vertébrales, les seules qui ne soient pas fermées, ne reçoivent point de sang, & la mort en est l'effet nécessaire. La compression des vaisseaux produit la surcharge du cerveau & du cervelet, & si les vertèbres se rompent, la moelle épinière est elle-même comprimée ou déchirée ; la paralysie de tout le corps doit succéder promptement aux convulsions que le déchirement des fibres nerveuses aura occasionnées d'abord.

Une femme de vingt-un ans fut pendue. Le dos, les lombes & les fesses étoient en partie rouges, en partie un peu livide, ce qui venoit de la position du cadavre, après avoir été détaché : la bouche étoit tournée, les yeux à demi-ouverts : tout le visage étoit livides, ce qui venoit de l'arrêt du sang fluide dans les veines jugulaires externes ; car les ayant ouvertes, le visage devint pâle : les poumons étoient adhérens à la plèvre, le bord du poumon droit l'étoit au diaphragme : légère phlogose vers

leur partie postérieure, venant aussi de la position du cadavre. *Morgagni*, *de sed. morb.*, epist. 19, nos. 3 & 4. *Observ. de Valsalva.*

Un homme de vingt-trois ans fut pendu : à peu près les mêmes obervations ; les poumons rouges & phogosés. *Ibid.* n°. 5 ; *idem.*

Dans un pendu, les yeux à demi-ouverts & gonflés, le visage un peu livide : les vaisseaux lactés distendus auprès des glandes lombaires : les poumons adhérens très-fortement, rougeâtres vers le dos : concrétions polypeuses dans le cœur : vaisseaux de la dure-mère un peu gonflés. *Ibid.* n°. 7.

Un homme maigre, d'un âge moyen, fut pendu : il avoit été sujet, en marchant, à la difficulté de respirer & à une toux incommode. On vit des vaisseaux lactés distendus dans le mésentère : taches noirâtres dans les poumons : partie supérieure du poumon droit, durcie & comme enflammée & fort adhérente à la plèvre près la clavicule ; aucun grumeau de sang dans le cœur ; les muscles qui joignent l'os hyoïde au larynx, étoient rompus, & cet os séparé du larynx ; le dedans de la peau du crâne avoit ses vaisseaux sanguins très-gonflés. Le cerveau dans l'état naturel, les muscles de l'œil & autres parties environnantes, ainsi que la rétine, fort rouges. La membrane du tympan & les parties voisines étoient teintes de sang. *Ibid.* n°. 8.

Harvée (*de circul. sang. exerc.* 3) dit qu'ayant ouvert des hommes étranglés, deux heures après leur mort, il a trouvé, avant que le visage eût perdu sa couleur rouge, l'oreillette droite & les poumons fort distendus par le sang ; le lendemain, le cadavre étant refroidi, cette dilatation ne subsistoit plus, le sang s'étant écoulé par d'autres vaisseaux. *Ibid.* n°. 9, pag. 176 ; & voyez n°. 11, la suite de cette réflexion sur les jugulaires internes qui se vident le lendemain, &c.

Un pendu eut les muscles sterno-thyroïdiens & hyo-thyroïdiens déchirés, de sorte qu'il ne restoit plus autour du cartilage cricoïde qu'une substance membraneuse ; ce dernier cartilage étoit aussi rompu : tubercules dans la plèvre. *Ibid.* n°. 13.

Un jeune homme de vingt-quatre ans fut pendu : le larynx & ses muscles étoient entiers ; les plus petits vaisseaux sanguins, sur-tout ceux de la tête, étoient comme injectés. *Ibid.* n°. 15.

Un homme fut pendu ; son corps ouvert quatre heures après, étoit encore chaud, quoiqu'il fît froid : le sang étoit fluide dans l'aorte sous les émulgentes ; le tronc de la veine-cave étoit fort distendu de sang : l'iléon, dans un endroit, étoit d'un rouge livide, & il contenoit des vers ronds. *Morgagni*, *ibid.* n°. 17. Cet homme ne s'étoit plaint d'aucune douleur dans le ventre ; ainsi on ne doit pas toujours prononcer sur l'inflammation ou la gangrène d'après ces apparences, à moins que les symptômes qui ont précédé la mort, n'y conduisent : car cette couleur peut survenir après la mort, sur-tout lorsque le sang est dissout & fluide. *Ibid.* n°. 18.

Un jeune homme fut pendu : espèce d'échimose au scrotum, la verge en érection : ouvert sept heures après sa mort, il étoit tiède dans l'intérieur, le sang fluide : point d'autres détails. *Ibid.* n°. 18.

Mauchart dit n'avoir jamais observé de luxation des vertèbres du cou dans les pendus, quoiqu'ils eussent été violemment secoués, & leurs têtes portées en devant ; il a trouvé les muscles du larynx, &c., déchirés, & le larynx séparé presque entièrement de la trachée-artère. *Ibid.* epist. 56, n°. 37.

Dans cette lettre, Morgagni fait une observation précieuse & qui est d'accord avec celles des modernes. Il assure que les instrumens propres à faire connoître les diverses qualités de l'air n'éprouvent aucun changement notable dans la grotte du chien, & que le cerveau des animaux qui y périssent, n'est point affecté d'une manière suffisante pour qu'on puisse regarder ce changement comme la cause de la mort.

Boerhaave a dit la même chose. Il n'est donc pas vrai, comme l'a dit le célèbre Walter, que les asphixiés meurent tous apoplectiques.

Le poumon des nouveaux nés a été le sujet des réflexions de Morgagni. Après six heures de vie, il a encore été précipité au fond de l'eau. D'un autre côté, la putréfaction suffit pour dégager de l'air dans le poumon d'un enfant qui n'auroit pas respiré, & pour le faire surnager ; enfin il seroit possible, en introduisant artificiellement de l'air dans le poumon, de le rendre plus léger qu'un égal volume d'eau. Il est donc très-difficile de porter un jugement, d'après la seule inspection des poumons, sur la vitalité des enfans nouveau-nés. Je puis assurer positivement que je suis venu à bout de faire surnager, par l'insufflation, le poumon d'enfans que j'avois moi-même tirés morts du ventre de leurs mères.

Quant aux expériences faites sur des quadrupèdes plongés dans l'eau immédiatement après leur naissance, on ne doit en attendre aucun succès ; car il ne suffit pas que le trou ovale & le conduit artériel ne soient point oblitérés ; le poumon n'est point fait pour respirer de l'eau, non plus que les branchies ne sont point destinées à respirer de l'air atmosphérique pur. Ainsi la mort des noyés doit être attribuée sur-tout à ce que le jeu des poumons devenant impossible dans le milieu où l'animal est plongé, la suffocation doit en être une suite infaillible.

Sur l'asphixie des noyés.

Les corps des personnes noyées, ou ceux des animaux qu'on a plongés vivans dans une eau colorée avec de l'encre ou avec de l'ocre, montrent, 1°. une eau écumeuse dans les bronches ; 2°. les poumons plus ou moins distendus ; 3°. de l'eau dans l'estomac ; 4°. les vaisseaux du cerveau engorgés.

Les poumons des animaux qu'on plonge morts dans l'eau, ne contiennent pas un atôme de ce fluide. *MM. Faissoles & Champeaux.*

Voyez le mémoire de Littre sur les noyés, *hist. acad.* 1719, p. 26 & suiv. Cet académicien a observé qu'ils avoient de l'écume autour du nez & de la bouche, le ventre enflé, assez d'eau dans l'estomac, moins dans les intestins, une petite quantité d'eau écumeuse dans le poumon; la glotte ouverte, l'épiglotte relevée. Il ne regarde pas comme cause de mort le peu d'eau de l'estomac ni du poumon, &c. *Voyez ibid.* 1725, page 12, réflexions de Senac sur le même sujet. Il n'y a que de la théorie, sans expériences à lui.

Mémoire de M. Gauteron, lu à Montpellier sur les noyés. En faisant respirer un chien par le moyen d'un tuyau, & le tenant sous l'eau, l'animal n'est point incommodé. Il a trouvé très-peu d'eau dans l'estomac, le poumon enflammé & gonflé. *Mercure*, mai 1728, p. 94.

Dans une fille de 16 à 17 ans, morte pour être tombée dans un puits où elle se noya, j'ai observé que la bouche étoit plus qu'à moitié ouverte; la langue étoit fort avancée & débordoit les dents de la mâchoire inférieure; il y avoit une petite quantité d'eau dans les poumons. *M. Poulletier de la Salle.*

Corps d'une fille de dix-sept ans retiré après avoir résté douze jours dans l'eau. Poumon affaissé, diaphragme très-concave; l'estomac gonflé d'eau; on ne dit point qu'il y eût de l'eau épanchée dans le poumon. A l'ouverture de la tête, on trouva carie interne du crâne, excroissance fongueuse sur la dure-mère, &c. *Commerc. litter.* 1731, hebd. 26, p. 206.

Asphixies par les vapeurs méphitiques.

A l'ouverture du corps des personnes mortes suffoquées par les vapeurs méphitiques, on trouve ce qui suit.

1°. Le corps conserve long-temps sa chaleur, & les membres demeurent long-temps flexibles.

2°. Les vaisseaux sanguins, & principalement ceux du cerveau, sont en général très-pleins. Les cavités droites du cœur sont sur-tout très-remplies de sang.

3°. La langue est le plus souvent épaisse & difficile à mouvoir.

4°. Les yeux sont long-temps brillans.

5°. Le visage des personnes suffoquées par la vapeur du charbon est gonflé & souvent rouge.

6°. On croit que le sang des asphixiés est plus fluide.

7°. On dit aussi qu'un des effets des vapeurs méphitiques est de détruire en peu de temps l'irritabilité des muscles.

On trouva à l'ouverture de deux femmes mortes de la vapeur du charbon, les vaisseaux des méninges très-gonflés de sang, & dans une de ces deux femmes, des humeurs extravasées dans le cerveau. Dans toutes les deux, le plexus choroïde très-rempli de sang; les lobes du poumon d'une couleur bleue noirâtre, un sang polypeux dans l'oreillette droite du cœur; la vésicule du fiel très-grande & en expansion, comme on l'observe souvent dans les apoplectiques. *Observ.* de Delius. *Comment. Leips.* t. 8, p. 692.

Voyez les recueils très-connus, & publiés par les modernes, concernant les effets que les vapeurs méphitiques produisent sur les animaux.

Asphixie par le tonnerre.

Duverney ouvrit, deux heures après la mort, le corps d'un jeune homme tué par le tonnerre, qui l'avoit frappé sur la partie postérieure de la tête. Il y avoit dans cet endroit deux contusions qui n'occupoient qu'un petit espace; l'une étoit superficielle, l'autre pénétroit jusqu'au péricrâne; la peau étoit légèrement entamée & les cheveux grillés. Dans le crâne, à l'endroit du coup, il n'y avoit ni fracture, ni aucune altération dans les os: le cerveau étoit sain, excepté dans la partie supérieure; une lymphe congelée se trouvoit infiltrée dans les replis de la pie-mère; le bas-ventre étoit en bon état, les poumons très-flétris, le lobe gauche collé à la plèvre; il sembloit qu'on eût exprimé le sang de leurs vaisseaux. Rien aux bronches, à la trachée-artère, ni au cœur. Le ventricule & l'oreillette droits fort dilatés par beaucoup de sang coulant & liquide. Dans le péricarde, une cuillerée de sérosité limpide. *Acad. Scien.* t. 2, pag. 179.

Sur les maladies du cœur.

C'est du Traité du Cœur, publié par Senac, que j'ai sur-tout tiré les observations & les réflexions suivantes. Senac avoit extrait un grand nombre d'observations des ouvrages de Bonnet & de Morgagni, où j'ai puisé moi-même.

Sur les maladies du péricarde & sur divers corps étrangers qu'on y a trouvés.

Dans le corps d'un marchand d'Amsterdam, le péricarde étoit, dit Senac (1), couvert d'une masse de graisse qui le surchargeoit; à peine le cœur pouvoit-il trouver assez d'espace pour se dilater. Dans le trouble inévitable de son action, il produisoit divers accidens: mais comment deviner que c'étoit la graisse qui en étoit la source; on pouvoit soupçonner également d'autres causes aussi vraisemblables, quelque vice, par exemple, dans les oreillettes, dans les ventricules, & dans les membranes de leur enveloppe.

L'épaississement est inévitable dans ces membranes, lorsqu'elles se rétrécissent; car leurs fibres prennent plus de corps en se ramassant, & elles se gonflent en retenant les fluides qui y circulent; le volume même qu'elles forment alors, est extraordinaire dans quelques sujets.

(1) Observation de Bonnet, rapportée dans le Traité du cœur, pag. 329, 330, 331 & suiv.

Son épaiſſeur peut aller juſqu'à quatre pouces, ſuivant les idées du docteur Freind; s'il l'en faut croire, il l'avoit vue telle dans un cadavre; mais les yeux, dit Senac, ſe trompent comme l'eſprit. L'épaiſſiſſement des parois du péricarde eſt tout au plus d'un pouce dans le plus haut degré; c'eſt ce que m'ont appris des obſervations réitérées.

Ce ne ſont pas toujours les mêmes cauſes qui produiſent l'épaiſſiſſement dans les membranes du péricarde; de là vient que leur forme & leur conſiſtance ſont ſi différentes en divers ſujets. Reiſelius a obſervé qu'elles s'étoient changées en une ſubſtance charnue dans un enfant aſthmatique; je les ai vues très-rouges & épaiſſes d'un pouce dans un jeune homme de trente-cinq ans; elles étoient plus minces en d'autres cœurs, où elles avoient la même apparence; on eût dit que leurs fibres étoient véritablement muſculaires; elles ſont cependant bien différentes des fibres des muſcles.

Cette couleur rouge & cette apparence charnue ne ſont pas rares dans ces membranes; mais en s'épaiſſiſſant, elles conſervent ſouvent leur couleur naturelle. Lower, dans ſon Traité du cœur, dit que leur tiſſu devient opaque & calleux; on obſerve, dit Duverney, qu'elles ſont cartilagineuſes dans quelques maladies; la même choſe, ajoute-t-il, ſe rencontre dans la plèvre, qui prend du corps en divers endroits; enfin, ce qui confirme ces obſervations, j'ai remarqué, dit Vieuſſens, que le péricarde s'étoit endurci dans une fille, & qu'il avoit la forme des cartilages; c'eſt ce qui arrive, ſelon cet auteur, ſi ce ſac ſe colle à la ſurface des ventricules.

On trouve (1) des péricardes où il n'y a ni ſéroſité épanchée ni humidité, & alors la ſurface même du cœur paroît deſſéchée, la ſource qui humecte cet organe ou ſa capſule, eſt tarie, dit Lanciſi. Lorſque le corps eſt exténué par un maraſme univerſel, & lorſque les glandes bronchiques ſont reſſerrées, ce reſſerrement, qui paroît ſuppoſé plutôt qu'obſervé, arrive, ſelon cet écrivain, quand la région du cœur eſt agitée par des ſpaſmes, ou quand elle eſt enflammée (2); ces ſuffocations & les aſthmes entraînent les mêmes inconvéniens. Dans un prince de Bavière, on ne trouva aucun veſtige de la ſéroſité qui ſe filtre dans le péricarde; ce prince étoit mort d'une inflammation du poumon au commencement d'une rougeole: l'inflammation s'étoit répandue ſur les glandes bronchiques.

(1) Traité du cœur par Senac, pag. 332, 333, & 334.

(2) Les ſignes que Senac (pag. 339) donne pour l'inflammation du péricarde, ſont la violence de la fièvre, la ſoif brûlante, la dureté du pouls, la difficulté de reſpirer, la douleur vers le ſternum, la toux sèche, l'oppreſſion & les défaillances. Ces effets ſont les mêmes à peu près dans la pleuréſie, ſi ce n'eſt que les palpitations, le tremblement du cœur, la ſoif & le ſiège de la douleur, offrent quelques différences dont un praticien attentif peut profiter.

Adhérences du cœur au péricarde.

Le péricarde, quand il ſe rétrécit, peut s'appliquer autour du cœur & en troubler tous les mouvemens. Lower rapporte un fait bien circonſtancié, qui confirme cette idée. Une femme, dit-il, qui étoit devenue mélancolique, ne reſpiroit que difficilement après les mouvemens les plus légers; ils étoient toujours ſuivis de défaillances ou de ſyncopes; le pouls étoit petit & intermittent; une douleur ſe faiſoit ſentir ſur la partie gauche & inférieure de la poitrine, en même temps la reſpiration étoit fort gênée.

L'ouverture du corps dévoila la cauſe de tous ces accidens; les viſcères du bas ventre n'étoient point ſortis de leur état naturel; mais le cœur étoit uni ſi étroitement à ſon enveloppe, qu'on pouvoit à peine l'en ſéparer. Or dans un tel cas, cet organe ſi mobile étoit fixé à une place; il ne pouvoit donc pas s'approcher des côtes quand il entroit en contraction: ces efforts, quelque vifs qu'ils fuſſent, ne devoient produire que des tremblemens dont l'action des artères peut ſeule avertir en divers cas.

Nous trouvons dans les ouvrages de Vieuſſens une ſemblable obſervation. Une fille, dit-il, étoit indiſpoſée depuis quatre ou cinq ans; elle étoit ſujette à une fièvre dont les redoublemens ſe faiſoient ſentir ſur les cinq heures du ſoir; à cette fièvre étoit jointe une oppreſſion & une palpitation continuelles, avec une enflure des pieds. L'oppreſſion devenoit plus vive, lorſque la malade étoit couchée la tête baſſe; or les lobes du poumon étoient attachés à la plèvre & abreuvés de ſucs ſéreux; cependant il n'y avoit point de ſéroſité dans la capacité de la poitrine; mais le péricarde étoit collé à la ſurface du cœur, & il y avoit un polype dans le ventricule droit.

Beaucoup d'autres obſervateurs ont vu une telle adhérence; Lanciſi fait mention d'un malade, qui étoit ſujet à une difficulté de reſpirer, à des oppreſſions, à des défaillances. Le pouls étoit petit & inégal; les extrémités ſe refroidiſſoient; les veines jugulaires étoient enflées, & après une eſpèce de léthargie, il ſurvint enfin un ſphacèle au ſcrotum: or quelle étoit la cauſe de ces accidens? Le cœur étoit flaſque & petit (1), le tronc de la veine cave & ſes rameaux étoient fort dilatés; le péricarde étoit attaché ſi étroitement à la ſurface des ventricules, qu'il ne pouvoit preſque être diſtingué de leur membrane externe; il en ſortoit de petites fibres qui n'étoient ſans doute que des filamens lymphatiques.

Le même auteur, dans le traité des morts ſubites, rapporte une ſemblable obſervation, dit Senac. En voici une qui la confirme, & qui établit les mêmes ſignes. Un homme ſujet à de fréquentes

(1) Traité du cœur, pag. 335.

défaillances depuis quatre mois, avoit le pouls dur & fort serré, la respiration courte & entrecoupée de temps en temps par de profondes inspirations, & les extrémités froides comme du marbre. Or la cause de tous ces accidens étoit dans le péricarde; il étoit collé autour du cœur; mais il y avoit entre ces deux organes une lame membraneuse rouge & comme charnue.

J'ai trouvé, dit Senac, un autre exemple non moins malheureux de cette adhérence. Un homme étoit sujet depuis long-temps à une goutte vague qui se jeta sur la poitrine, & produisit de violentes palpitations; cependant elles se calmèrent dans six mois; il resta seulement une foiblesse & une fréquence singulière dans le pouls; il survint enfin une leucophlegmatie universelle, une difficulté extraordinaire dans la respiration; l'action du cœur ne fut plus alors qu'une suite de tremblemens; les artères battoient cent trente fois à chaque minute. La source de ce désordre n'étoit point dans les poumons, ils étoient dans leur état naturel; leur surface étoit seulement revêtue d'une croûte lymphatique; mais les deux ventricules du cœur étoient adhérens au péricarde dans trois ou quatre endroits.

Le cœur n'avoit pas une place moins fixe dans un homme qui avoit le pouls insensible, & qui tomboit dans des défaillances continuelles; il étoit de temps en temps si oppressé, que l'étouffement paroissoit inévitable. Il vécut cependant plus de deux mois dans une alternative cruelle d'accidens. La cause n'étoit pas facile à deviner; un lien épais de deux lignes, long de trois, blanc & fort dur, partoit de la pointe des ventricules, & attachoit le cœur au péricarde près du diaphragme; il falloit donc qu'il fût immobile, ou que ses mouvemens fussent insensibles; ils ne pouvoient être que des tremblemens ou des secousses continuelles.

Un tel obstacle n'est pas aussi rare qu'on pourroit le croire; je l'ai observé, ajoute Senac (1), dans un homme de soixante ans. Cet homme étoit sujet depuis long-temps à des étouffemens; enfin, après une indigestion, le pouls s'éclipsa entièrement; il se répandit un froid glacial sur tous les membres; la respiration devint difficile & même impossible dans la plupart des situations; elle n'étoit un peu plus libre que quand le malade étoit couché sur le dos; alors même tout mouvement attiroit une suffocation. Cependant la vie se soutint avec ces accidens jusqu'au neuvième jour, où elle fut terminée subitement. Une attache très-courte & très-ferme, qui lioit la pointe du cœur au péricarde, fut la cause de la maladie & de la mort.

Un homme avoit essuyé plusieurs récidives de pleurésie, & fut saisi enfin d'une oppression qui fut bientôt terminée par la mort; le cœur étoit extrêmement agité, mais ses battemens étoient profonds; on ne pouvoit les sentir qu'en pressant les côtes avec force & dans un grand espace. Cependant cet organe étoit plus gros que dans son état naturel; il pouvoit donc faire de plus grands efforts : ce qui s'opposoit à son action, c'étoit le péricarde; il étoit rétréci, épais, charnu en apparence au dehors, revêtu en dedans d'un velouté comme les intestins, collé très-étroitement autour de la base des ventricules, attaché au reste de leur surface par des liens blanchâtres & nombreux; leur longueur étoit de trois lignes, & leur épaisseur étoit différente en divers endroits.

Les mouvemens du cœur ne sont guère plus libres lorsqu'il est fixé par certaines attaches qui ne sont pas aussi étendues. L'adhérence, par exemple, à l'épine du dos, qui a été observée par Diemerbroeck, ne permettoit sans doute aux ventricules que des tremblemens ou des secousses irrégulières; la contraction pouvoit seulement être plus facile que dans le cas dont nous venons de parler; mais on devoit attendre des syncopes. Ces accidens sont inévitables, comme nous le prouverons, dès qu'une partie du cœur est fixée à la même place.

Dès qu'il peut se former des inflammations dans le péricarde, il peut être sujet à des tumeurs, à des abcès, & à des ulcères. Galien avoit trouvé une tumeur dans le péricarde d'un singe qui étoit fort maigre. Elle contenoit une matière semblable à celle qui est renfermée dans les hydatides; toutes les autres parties étoient dans leur état naturel.

Ce même écrivain avoit observé une autre tumeur qui étoit squirreuse, dans le péricarde d'un coq; il sembloit qu'elle fût formée de couches membraneuses. C'est ainsi que tout étoit pour ce grand médecin un sujet utile de méditation; il conjectura, sur de tels faits, que le corps humain n'étoit pas exempt de maladies de cette espèce. Mais ce qui n'étoit qu'une conjecture se vérifia quand l'*anatomie* fit quelques progrès. Un homme, selon Rondelet, étoit sujet à une petite toux & à des palpitations. C'étoit le péricarde qui en étoit la cause; il s'étoit formé dans cette enveloppe un corps étranger, c'est-à-dire, une tumeur qui jeta le trouble dans les poumons & dans le cœur. Celle dont parle Zacutus, n'avoit pas eu de semblables suites; on eût cru qu'elle ne pouvoit pas en avoir de fâcheuses, si on n'avoit consulté que son volume, qui étoit fort médiocre : tout le danger dépendoit des sucs viciés qu'elle contenoit; il en suintoit une matière qui étoit ichoreuse, & qui fut la source de divers accidens : elle donna au pouls de la dureté, & produisit des défaillances & le marasme. Il n'y avoit pas de matières si dépravées dans une tumeur dont parle Lancisi; elle étoit placée à la base du péricarde, entre ses deux lames; par conséquent elle pouvoit comprimer les vaisseaux qui sortent du cœur; on pourroit croire même qu'elle n'étoit qu'un véritable abcès,

(2) Traité du cœur, pag. 335, 336, & 340.

ſi on ne conſultoit que les dernières expreſſons de l'obſervateur : mais les premières banniſſent toute équivoque ; elles marquent expreſſément que la tumeur dont il s'agit étoit, dit Senac (1), un *méliceris*, cauſe bien différente de celles qu'on avoit imaginées. On n'avoit pas douté que les palpitations ne fuſſent une ſuite de quelque dilatation de l'aorte ; cependant cette artère n'étoit pas ſortie de ſon état naturel ; les oreillettes ni les ventricules ne préſentèrent aucun vice qu'on pût accuſer.

Albertinus a vu un corps bien différent & bien ſingulier ſous la tunique externe du péricarde. C'étoit une tumeur ſanguine, inégale, anfractueuſe, épaiſſe de trois travers de doigt, large de deux, placée vis-à-vis du côté droit du cœur & parallèle dans ſa longueur à l'axe de cet organe. L'obſervateur n'avoit pas vu, ſans doute, les accidens qu'une telle tumeur avoit produits ; il n'en parle point. On peut reprocher le même défaut à diverſes obſervations. On y voit les déſordres de la machine, & elles ne nous apprennent très-ſouvent ni les cauſes ni les effets.

Le fils d'un certain Marullus fut bleſſé à la poitrine ; la bleſſure fut d'abord négligée, enſuite elle fut mal traitée : quatre mois après il ſurvint un abcès dans l'endroit qui avoit reçu le coup. On ouvrit une iſſue au pus par une inciſion, & la plaie ſe ferma bientôt après : mais cette guériſon ne fut pas durable ; on fut obligé de tenter une ſeconde ouverture qui ne fut pas plus utile, ou qui ne fut qu'un égout intariſſable ; la cicatrice ne pouvoit pas ſe former. Ce n'étoit pas les chairs ſeules qui étoient le foyer du mal ; le ſternum étoit carié, il falloit l'enlever, du moins en partie ; mais perſonne n'oſoit ſe charger d'une telle opération.

Galien ſeul ne fut pas effrayé des difficultés : il ſépara l'os qui étoit altéré ; après cette ſéparation, le cœur ſe montra à découvert, c'eſt-à-dire, qu'on le vit dénué de ſon péricarde. La putréfaction qui avoit conſumé ce ſac, fut regardée d'abord comme un augure peu favorable ; cependant le malade guérit parfaitement. Voilà donc un péricarde ruiné par la ſuppuration, ſans qu'il ſoit ſurvenu des accidens mortels ; elle étoit ſans doute abondante ; cependant elle fut tarie. Les ravages qu'elle avoit faits dans le médiaſtin n'y laiſſèrent pas des impreſſions dangereuſes : ce qui eſt ſingulier, c'eſt que le cœur fut dépouillé impunément d'une enveloppe qui paroît ſi néceſſaire.

Les bleſſures du cœur, comme nous le prouverons, ont été guéries, & on n'a point trouvé d'ouverture dans les membranes du péricarde ; il eſt donc certain que leur bords ſéparés s'étoient réunis l'un à l'autre.

(1) Traité du cœur, tom. 2, pag. 340, 341, 342 & 344.

Bartholin n'avoit aucun doute ſur cette réunion ; il croyoit même que, malgré les bleſſures & les cicatrices, le péricarde conſervoit ou pouvoit reprendre ſa principale fonction, qui eſt d'arroſer le cœur. L'opinion de cet anatomiſte étoit fondée, ſans doute, ſur des guériſons où il ne reſtoit aucune ſuite qui dérangeât une telle fonction. Jean Saviole, ajoute-t-il, reçut un coup de poignard qui ouvrit le péricarde ; l'eau en ſortoit à chaque battement de cœur : or la bleſſure fut guérie par les ſoins de Veſlingius.

Je puis, dit Senac (1), confirmer cette obſervation par un fait ſingulier. Un ſoldat avoit reçu un coup d'épée au côté gauche du ſternum, au deſſus du cartilage xiphoïde. Le coup avoit porté juſqu'au cœur, cependant le malade ne mourut que le quarante-cinquième jour. On trouva que la cicatrice du péricarde étoit bien formée.

Mais, dira-t-on, y a-t-il quelques ſignes qui nous indiquent les bleſſures du péricarde ? Cette enveloppe n'a pas de fonctions ſenſibles ; ce n'eſt donc pas de ſon uſage que nous pouvons tirer de tels ſignes ; par conſéquent nous ſommes réduits à ne pouvoir conſulter que la place des bleſſures, leur direction, & leur douleur. Cependant l'écoulement de la ſéroſité peut rendre les autre ſignes moins équivoques. Il doit ſuinter beaucoup d'eau de la ſurface du péricarde, elle doit ſortir par la plaie extérieure, ſi elle n'eſt pas éloignée ou qu'elle ne ſoit pas dans un lieu plus élevé.

Les pierres qu'on a trouvées dans le péricarde ſont de ces productions qui ſe préſentent rarement ; leur ſingularité nous diſpenſe de chercher les accidens qu'elles peuvent produire ; nous chercherions encore plus inutilement les remèdes qui pourroient les fondre ; ainſi l'obſervation que nous a donnée Lanciſi, ne peut ſervir qu'à groſſir l'hiſtoire des maladies extraordinaires.

Ce médecin trouva trois pierres vertes dans un péricarde ; deux de ces pierres étoient fort petites, la troiſième peſoit deux onces. Il ſeroit ſans doute difficile de déterminer leur origine & leur formation. Voici cependant des obſervations qui peuvent répandre quelques lumières là-deſſus.

Il ſe forme diverſes concrétions dans la cavité du péricarde ; ſuivant les tranſactions philoſophiques, on a trouvé une matière gélatineuſe condenſée, qui rempliſſoit la capacité de ce ſac : or étoit-ce de ſes couloirs qu'une telle gelée étoit ſortie, & n'avoit-elle pas une autre ſource ? Il tranſude du cœur en certains cas une matière qui s'épaiſſit & ſe durcit : j'ai vu ſur la ſurface des ventricules une croûte qui les enveloppoit ; elle peut être plus ou moins denſe, & avoir plus ou moins d'épaiſſeur ; mais le plus ſouvent ce qu'on trouve ſur cette ſurface, ſans même qu'elle paroiſſe

(1) Traité du cœur, tom. 2, pag. 344.

alrérée, ce ſont des taches ou des plaques blanches: on diroit, au premier aſpect, qu'elles ſont ſous la membrane propre, dans le tiſſu cellulaire; cependant ce ne ſont que des concrétions extérieures qu'on enlève facilement avec les doigts.

La ſurface d'un cœur que j'ai examiné étoit couverte d'une autre eſpèce de matière; elle reſſembloit à des rayons de miel; toute la concavité du péricarde en étoit revêtue. *Extrait du Traité du cœur, par M. Senac.*

La liqueur du péricarde eſt plus abondante dans les animaux morts que dans les vivans, ce qui eſt prouvé, parce qu'il n'y en a preſque point dans les hommes qui meurent de mort violente dans l'état de ſanté. *Journ. Trév.* 1705, avril, page 623.

Littre coupa bruſquement, & d'un ſeul coup, la tête à de petits chiens; ils avoient de l'eau dans le péricarde. *Hiſt. acad.* 1711, obſerv. 7, pag. 29.

Les expériences que Vieuſſens rapporte dans ſon *Traité du cœur* ne peuvent pas faire connoître quelle eſt la nature de l'eau du péricarde dans l'état naturel, parce qu'elles ſont faites avec de la ſéroſité tirée du péricarde hydropique. *Morgag. de ſed. morbor.* epiſt. 16, n°. 44.

Littre a trouvé dans une femme de cinquante-quatre ans le cœur en apparence ſans péricarde. Le cœur étoit ſec, dur, d'une ſurface inégale & raboteuſe, avec fort peu de graiſſe, qui étoit même peu onctueuſe. Cette femme n'avoit jamais eu une bonne ſanté ni d'enfans, en vingt années de mariage. *Hiſt. acad.* 1712, p. 37, obſ. 1.

Le même auteur avoit trouvé auparavant un péricarde très-adhérent à toute la ſurface du cœur, dans un homme qui ſe portoit bien & étoit mort d'un coup d'épée à la cuiſſe. *Hiſt. acad.* 1701, obſ. 6, p. 54.

Littre a encore trouvé le péricarde très-adhérent à toute la ſurface du cœur dans un homme de trente-cinq ans, tué d'un coup d'épée, & mort un quart d'heure après. *Ibid.* obſ. 1, 1706, p. 22.

Un jeune homme de vingt ans mourut d'une fièvre lente avec maraſme; il ne s'etoit jamais plaint d'aucune gêne dans la poitrine. On trouva des obſtructions dans le bas-ventre, dont on ne fait aucun détail. Les poumons étoient en très-bon état, le péricarde adhéroit au cœur par des filets en très-grand nombre & par des pellicules, avec des intervalles entre eux; ces filets étoient aſſez longs pour permettre au cœur de ſe mouvoir dans le péricarde. Ils avoient cinq à ſix lignes de longueur. *Obſerv. de M. Tioch, Mém. de Montpel.* t. 2, p. 351.

Un homme de vingt-huit ans guérit d'une fièvre ſimple qui dura dix jours. Paroiſſant en bonne ſanté, il tomba en ſyncope, & mourut. On trouva le péricarde preſque cartilagineux; il étoit entouré d'un corps étranger qui parut composé de glandes endurcies & de l'épaiſſeur de ſix à ſept lignes. Cette maſſe peſoit près de deux livres. Il n'y avoit point d'eau dans ſa concavité. *Saviard*, pag. 251.

Une dame de Londres, ſujette à de fréquentes ſyncopes, mourut. On trouva le péricarde ſi deſſéché & ſi collé au cœur, qu'on ne put qu'à peine l'en ſéparer. *Obſerv.* de Queye, médecin de Montpellier, *Journ. ſav.* 1736, déc. page 2123.

On trouva le péricarde dans le même état dans un payſan ſujet à de fréquentes ſyncopes, & qui, ſe promenant dans la campagne, ſans reſſentir aucun mal, tomba mort, comme s'il avoit été frappé du tonnerre. *Ibid.*

Un médecin de cinquante-huit ans, hypocondriaque, d'une couleur livide, ſe plaignoit d'une douleur violente qui du ventre ſe portoit à la poitrine, accompagnée de quelques mouvemens convulſifs & de gêne dans la reſpiration. La ſaignée répétée le ſoulagea; mais peu de temps après, les accidens étant revenus, il mourut promptement. Le foie étoit ſain, mais très-grand; il y avoit quelques traces livides dans l'iléon; du ſang épanché dans le péricarde, & qui étoit ſorti par trois petites ouvertures dans le ventricule gauche; ce ventricule étoit dilaté au point d'avoir un diamètre triple de l'ordinaire. Morgagni, *de ſed. morbor.* epiſt. 64, n°. 13.

Sur divers épanchemens du péricarde.

On trouve encore dans le cœur une autre cauſe d'épanchement. La membrane qui couvre les ventricules, eſt attachée étroitement à leurs fibres charnues; cependant elle ſe ſoulève, il ſe forme ſous elle des tumeurs aqueuſes ou des hydatides aſſez groſſes. Galien les avoit obſervées dans des animaux; il n'avoit pas même douté qu'elles ne fuſſent la ſource des hydropiſies du péricarde: des obſervations réitérées confirment l'idée de ce grand médecin; Ballonius, Cordæus, Rolfink, Thebeſius, Wepfer, Fanton, Morgagni, ont vu de telles véſicules ſur le cœur humain; tantôt elles ſont ſolitaires, tantôt nombreuſes & preſſées; quand elles crèvent ou ſe déchirent, elles laiſſent une éroſion ſur la place qu'elles occupoient: voilà donc la ſéroſité qui peut en ſuinter & former une grande inondation.

C'eſt ſur-tout dans les maladies du cœur & du péricade que cette eau eſt mêlée; d'autres accidens y portent de même diverſes altérations, qui lui donnent une couleur variable; en divers cas elle eſt blanche, trouble, jaune, ou rougeâtre.

Elle a paru jaune dans les femmes hyſtériques, & rougeâtre, ſelon Lanciſi, dans les ſcorbutiques. Dans un homme mort d'une pleuréſie, elle étoit verdâtre, ſuivant Lanzoni: je l'ai vue, ajoute-t-il, rouge comme du ſang dans une perſonne qui avoit

succombé à la petite vérole; dans une servante scorbutique, qui mourut d'une esquinancie, le péricarde étoit plein d'une liqueur bleuâtre; dans un prêtre hydropique elle étoit verte; enfin elle étoit noire dans un apoplectique & dans un homme qui étoit sujet à des étouffémens.

Le séjour seul suffiroit sans doute pour changer la couleur; mais si elle est noire, il y a apparence que c'est du sang dégénéré que vient une pareille teinture; pour ce qui est de la blancheur, elle dépend des sucs lymphatiques ou gélatineux qui s'échappent avec la sérosité: telle étoit la blancheur laiteuse de cette sérosité que Vieussens trouva dans le péricarde d'un enfant, & qui, étant mise sur le feu, prit la consistance d'une gelée.

J'ai trouvé assez souvent, dit Senac, une matière condensée dans la cavité du péricarde; ordinairement elle est blanche & se ramasse comme une espèce de croûte qui revêt le cœur, ou qui s'attache aux parois de son enveloppe: telle étoit la matière observée par M. Barrere, elle ressembloit à du lait grumelé, ou à du suif fondu, ou au blanc d'œuf.

Dans plusieurs cadavres elle forme une masse semblable à des rayons de miel, & y prend diverses couleurs; elle ressembloit à une éponge noirâtre dans un homms dont je viens de parler; mais j'ai observé dans quelques sujets qu'elle se fondoit à l'air; il n'en restoit qu'une partie blanchâtre & plus dure, qui conservoit sa consistance; c'est sur-tout après des pleurésies que j'ai trouvé ces concrétions.

Les vaisseaux du cœur dont le tissu en général est très-ferme, peuvent se déchirer. Les veines peuvent être forcées plus facilement. Paré & Bellini rapportent des exemples de ces déchirures mortelles; on lit dans le traité de Senac que dans un cœur qu'on avoit examiné avec grand soin, le sang s'étoit échappé par une fêlure d'une veine pulmonaire; les veines caves sont encore plus exposées à de violens efforts, elles sont très-minces à leurs racines.

Mais si les grands vaisseaux peuvent s'ouvrir, ceux qui rampent dans le tissu du cœur sont exposés au même accident. Blancard rapporte une semblable observation. Ce médecin tira de la cavité du péricarde quatre livres de pus sanguinolent; la source de ce pus & de ce sang étoit dans la substance du cœur; le mélange n'étoit pas de même dans un cas dont il est parlé dans les écrits de la Framboisière. Cet auteur dit qu'il trouva beaucoup de sang coagulé & mêlé avec la sérosité du péricarde.

Mais ces observations nous apprennent simplement que le sang s'est épanché dans le péricarde; en voici une qui nous apprend ce qui a précédé cet épanchement. Un homme de trente & un ans, sujet à des emportemens, avoit senti des douleurs sous le sternum & entre les deux épaules; elles étoient accompagnées d'une difficulté de respirer & d'un resserrement autour du cœur, accidens qui devenoient plus vifs quand le malade se donnoit trop de mouvement; dans ces souffrances, il ne craignoit pas de prendre un émétique, remède toujours suspect dans de tels maux: aussi l'estomac reçut-il de violentes secousses; elles portèrent beaucoup d'irritation dans le péricarde, & il survint une toux fatigante.

Quelques jours après que les forces se furent rétablies, le malade ayant dîné, étant même plus gai qu'à l'ordinaire, & levant les deux bras sans aucun effort, tomba tout à coup & expira dans le même instant; on eût dit qu'il étoit frappé de la foudre: or la cause de cette mort, selon Saltzman, fut la rupture du sinus de la veine-cave, c'est-à-dire, de l'oreillette droite, qui s'étoit ouverte à un travers de doigt de l'appendice. Cette ouverture, qui répandit beaucoup de sang dans le péricarde, étoit longue & triangulaire; le cœur, dont le volume étoit fort grand, avoit un tissu lâche, & le ventricule droit étoit entierement vide.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est la douleur qui est quelquefois extrêmement vive, quand le sang s'épanche dans le péricarde. Un homme vigoureux, dont la santé n'avoit jamais été altérée, assistoit à un spectacle; étant appuyé sur une balustrade, il sentit tout à coup une douleur vive à la partie postérieure de la poitrine; il lui sembla, disoit-il, qu'il avoit reçu un coup dans cet endroit; la douleur se calma, mais il survint des anxiétés & des étouffemens qui terminèrent sa vie dans vingt-quatre heures: on trouva le péricarde rempli de sang.

Non seulement le sang se répand ainsi autour du cœur, mais cet organe, dit Senac, est encore plongé, en divers cas, dans des sucs blanchâtres de diverse consistance.

Il paroît que Scrockius a été trompé par cette matière. Il dit qu'il a observé dans le péricarde beaucoup de pus bien cuit & épais, ce sont ses propres termes; or, selon toutes les apparences, ce n'étoit que de la lymphe ou une substance gélatineuse; car il ajoute lui-même qu'il n'y avoit, dans le péricarde ni dans le cœur, aucun vestige de suppuration.

Borrichius rapporte que le péricarde d'un asthmatique contenoit trois livres d'un liquide de la même espèce, c'est-à-dire, d'une matière ichoreuse, puisque la membrane du cœur avoit été consumée. Il y a trois ans, dit Sylvius de Leboë, que nous avons observé dans un péricarde une humeur âcre & salée, qui avoit rongé & excorié les membranes de ce sac. Suivant le rapport d'Henri Erndt, une semblable liqueur, qu'il regardoit comme une saumure, & qui étoit putride sans doute, avoit ruiné en partie le tissu du cœur. *Senac.*

La sérosité, le sang, la lymphe ou le pus, ne

ſont pas les ſeules matières qui puiſſent ſe dépoſer dans le péricarde ; l'air le remplit en divers cas, ſuivant une obſervation qui eſt de Houlier : un homme dans lequel il obſerva ce gonflement ou cette eſpèce de tympanite, avoit été ſujet à des palpitations. Winſlow m'a aſſuré, dit Senac, que dans un enfant elle formoit un véritable ballon ; de telles enflures doivent paroître très-ſurprenantes. Hoffmann en a trouvé dans le cœur même.

Willis a vu une matière flatueuſe qui étoit renfermée ſous les membranes du cerveau ; après les hémorragies elle ſe ramaſſe dans les vaiſſeaux mêmes, ſuivant le témoignage de Littre ; & il n'y a point d'anatomiſte qui ne l'ait obſervée comme lui ; pour ce qui eſt du péricarde, on peut aſſurer qu'il contient très-ſouvent de l'air, ſans qu'on l'aperçoive ; car dans une infinité de cadavres, ce ſac s'affaiſſe dès qu'on y fait une inciſion, & il en ſort très-peu de ſéroſité. *Senac.*

Les auteurs des Actes de Berlin nous ont donné une hiſtoire circonſtanciée d'une hydropiſie du péricarde & de ſes accidens, qui étoient joints avec ceux d'un aſthme ; le pouls étoit fréquent, la reſpiration laborieuſe, la toux sèche, l'inſomnie continuelle ; en même temps les hypocondres étoient tendus & douloureux ; le malade ne pouvoit ſe coucher ſur aucun côté, ſans qu'il ſurvînt une oppreſſion ; pour reſpirer donc plus aiſément, il étoit obligé de ſe promener ou de ſe tenir droit : ce qui eſt ſurprenant, c'eſt qu'il ne ſentoit pas de palpitations.

Tous les ſymptômes raſſemblés dans cette obſervation n'étoient pas une ſuite de l'hydropiſie du péricarde ; l'aſthme en produiſoit ſans doute quelques-uns, ou en augmentoit la violence ; on trouva d'ailleurs quelques concrétions lymphatiques ou ſanguines dans la veine-cave & dans l'aorte. Or dans une telle complication, il étoit impoſſible de démêler les accidens qui ne venoient que du péricarde ; pour les bien connoître, il eût fallu que le poumon & le cœur euſſent été dans leur état naturel.

Parmi tant de ſignes incertains, j'ai cru, dit Senac, en remarquer un qui les rendroit moins équivoques, s'il étoit bien conſtaté ; il eſt d'autant plus facile à obſerver, que les yeux peuvent le ſaiſir : on aperçoit très-clairement entre la troiſième, la quatrième, & la cinquième côte, les flots de l'eau contenue dans le péricarde, lorſqu'il ſurvient des palpitations ; ce n'eſt pas qu'on n'entrevoie quelque mouvement ſemblable dans celles qui ne ſont pas accompagnées d'une telle hydropiſie (1) ; mais elles ne produiſent pas un mouvement d'ondulation, & qui s'étende auſſi loin. *Extrait du Traité du cœur par M. Senac.*

Lorſque le cœur eſt dilaté, ou lorſque ſes fibres ſont relâchées & macérées par l'action d'un fluide qui a ſéjourné long-temps dans le péricarde, une cauſe légère en apparence peut faire ceſſer ſon mouvement, ſoit en le ſuſpendant, comme le font quelques altérations du cerveau, ſoit en y portant un trouble qui devient bientôt funeſte, parce que toutes les forces ſont épuiſées ; c'eſt ce que peuvent produire les affections de l'ame, les efforts imprévus, l'irritation de la région épigaſtrique, &c.

Un homme de Straſbourg mourut ſubitement en ſe promenant. Le péricarde étoit rempli d'un ſang aſſez fluide ; à un travers de doigt de l'oreillette, il y avoit dans la veine-cave un trou oblong qui laiſſoit paſſer le ſang de cette veine : outre le ſang, il y avoit dans cet endroit du pus & de la ſanie. *Commer. litter.* 1731, *ſpecim.* 47, p. 375.

Une dame de ſoixante-dix-huit ans, après la ceſſation de ſes règles, devenue hémorroïdaire, avoit coutume de ſe faire ſaigner deux fois par an. La dernière année de ſa vie, elle négligea la ſaignée, à cauſe de ſon âge ; elle devint alors ſujette à des inquiétudes la nuit, & à une douleur profonde & obtuſe vers le bas des épaules : on la trouva morte à la garde-robe. Tout étoit ſain, excepté le péricarde gonflé de ſang, qui étoit ſorti d'une ouverture de l'artère coronaire. Peu de détails. *Ibid*, *hebdom.* 41, pag. 324.

Un homme de quarante-deux ans avoit eſſuyé de fréquentes hémorragies dans ſa jeuneſſe, & une toux légère avec palpitation de cœur ; il eut enſuite un rhumatiſme inflammatoire ; il ſentoit, ſurtout dans le côté gauche de la poitrine, une tumeur & des anxiétés ; la ſaignée ne le ſoulagea pas ; mais il fut un peu ſoulagé par les véſicatoires. La fièvre ſurvint avec palpitation, oppreſſion, foibleſſe ; il mourut. Le péricarde très-diſtendu preſſoit les poumons ; on en tira trois pintes de ſang fluide, outre des grumeaux ; le cœur étoit flaſque, mais ſans rupture ; il falloit que le ſang eût tranſudé. *Comment. Leipſ.*, tome 18, pag. 404.

Suivant Albertinus, lorſqu'il y a beaucoup de ſéroſité dans le péricarde, le pouls eſt petit & fréquent ; il eſt mou lorſque cette liqueur eſt viſqueuſe & pure ; tendu & agité lorqu'elle eſt âcre. Zacutus Luſitanus a vu, dans trois cas ſemblables, les malades être attaqués de défaillance, de pal-

(1) Le mouvement, l'exercice, l'agitation produiſent dans ceux qui ſont attaqués d'hydropiſie du péricarde, des palpitations, des tremblemens du cœur, de la douleur vers le ſternum, de la difficulté dans la reſpiration, accidens qui ſe diſſipent tous par le repos. Or, diſent Albertinus & Senac, ces circonſtances ne ſont pas les mêmes dans l'hydropiſie de poitrine. Ils ajoutent qu'il n'y a point d'empâtement dans les jambes ni dans les cuiſſes ; lorſque l'hydropiſie du péricarde exiſte ſeule, à peine voit-on quelque enflure légère vers les mollets, comme dans les autres hydropiſies enkiſtées. *Senac*, t. 2, p. 364 & 365.

pitations de cœur, avec un pouls dur, petit, &c. *Morgagni de sed. morb.*, epist. 16, n°. 44.

Dans un enfant attaqué & mort d'une hydropisie du péricarde, Vieussens (1) observa que de gai & de bien coloré, il devint triste & pâle; ses lèvres étoient plombées; s'il montoit ou marchoit vîte, la respiration devenoit difficile, & la palpitation de cœur, qu'il avoit toujours, étoit plus violente; enfin il perdit l'appétit & les forces; les extrémités étoient froides; les pieds enflés; le pouls toujours mou, foible, fréquent, inégal; il survint une fièvre lente, la mort.

Vieussens observa aussi dans un homme mélancolique, attaqué & mort de pareille maladie, les symptômes suivans: il s'étoit toujours bien porté; enfin un an avant sa mort, il respira difficilement, & fut enfin obligé de rester assis sur son lit; il étoit maigre, les pieds & les mains étoient froids, mais sans enflure, le visage & les lèvres étoient d'un gris de fer obscur; il se couchoit difficilement sur le côté gauche ou droit, & nullement sur le dos, ou alors son visage s'obscurcissoit, le pouls devenoit plus petit, plus fréquent, & plus inégal; il mourut tout d'un coup. *Morgagni*, *ibid*, epist. 16, n°. 24.

M. d'Aignan, médec. de Bergues, dans ses observations sur l'hydropisie, dit que l'hydropisie du péricarde ne se manifeste bien clairement que par cette langueur qui fait dire aux malades qu'ils ont le cœur noyé ou plongé dans l'eau. De Haen observe (*t.* 5, *part.* 9, *p.* 44) que ce symptôme manque souvent, & il en rapporte des observations. Les malades ne peuvent trouver aucune situation commode, & en changent sans cesse; les palpitations du cœur ou les syncopes sont plus ou moins fréquentes, suivant que la situation est plus ou moins désavantageuse. *Journ. Sav.* 1777, novemb., pag. 2230 & 2231.

Une religieuse de Bologne avoit été sujette à des fluxions sur les gencives & les joues dont elle fut guérie par la décoction des bois: se portant assez bien, on l'engagea à prendre un syrop purgatif, *syrupus aureus*; elle en fut purgée cinquante fois; il succéda une soif extrême; elle prit beaucoup d'émulsions légères & de bouillons, sans que la quantité d'urine répondît à cette abondante boisson: peu de temps après, en se levant, elle fut prise d'une oppression & d'une espèce de défaillance; cette oppression augmentoit lorsqu'elle parloit ou qu'elle se donnoit du mouvement. Dailleurs la couleur du visage étoit bonne; le sommeil assez tranquille; le ventre & les règles alloient bien; la respiration étoit aisée dans toutes les situations; le pouls n'étoit ni dur, ni tendu, ni inégal. Point de palpitations dans la poitrine, point de toux: il n'y avoit que cette anxiété ou oppression dont on a parlé, que la malade comparoit à ce sentiment de resserrement qu'on éprouve dans une grande foule, & une légère défaillance: le pouls étoit constamment foible; sur la fin, il se joignit un sentiment momentané de piqûre dans le lieu affecté, avec de légeres convulsions; le pouls s'affoiblit, s'obscurcit, & enfin elle mourut au bout d'un an. Toutes les parties de la poitrine furent trouvées en bon état, si ce n'est que le péricarde étoit gonflé par neuf onces de sérosité; la membrane du cœur commençoit a être corrodée, ce qui avoit produit le sentiment de piqûre & les convulsions. *Morgagni*, *de sed. morb.*, epist. 16, art. 43.

(1) Traité du cœur, tom. 2, chap. 1er.

L'hydropisie du péricarde vient quelquefois d'hydatides rompues; Morgagni en a aperçu des vestiges. *Ibid*, n°. 44.

Un jeune homme de vingt-quatre ans est saisi d'une douleur vive du côte gauche de la poitrine; il respire difficilement, est fort altéré & tousse, mais ne crache point; il ne peut se coucher que sur le côté malade, & souffre moins; la tête étoit baissée: la difficulté de respirer augmenta, il mourut. Le poumon gauche étoit adhérent par-tout & enflammé, même en suppuration près de la clavicule; il y avoit beaucoup de sérosité dans le péricarde, ses parois étoient épaisses, & dans son intérieur ainsi qu'à l'extérieur du cœur, on trouva des concrétions blanchâtres: le cœur étoit très-gros; le sang étoit fluide dans les ventricules, quoiqu'il y eût des concrétions polypeuses. *Ibid*, epist 20, n°. 35.

Il n'est point rare de voir l'hydropisie du péricarde compliquée avec celle de la poitrine; mais il est rare qu'elle soit seule. Dans l'hydrocarde, la difficulté de la respiration est moindre, les lipothymies & les palpitations sont plus fréquentes que dans l'hydro-thorax. On donne aussi pour signe de l'hydrothorax, la fatigue avec laquelle on gravit les hauteurs; les malades souffrent également des deux côtés lorsqu'ils sont couchés sur le dos. Vieussens ajoute que leur pouls est mou, fréquent, petit, & que leur teint est plombé. *Extrema frigida*, *pallor faciei. Morgagni.*

La pesanteur dans la région du péricarde, ou la compression & la gêne qui redoublent au plus léger mouvement, quoiqu'elles soient des effets quelquefois communs à l'hydro-thorax, semblent appartenir plus particulièrement à l'hydrocarde. *Olaus Borrichius*, *Vieussens*, *Valsalva.*

Enfin dans l'hydrocarde il n'y a presque jamais ni fluctuation, ni enflure des pieds, ni soif, *absentia sitis pro certo distinguit. Morgagni.*

Il n'est pas étonnant qu'il y ait quelquefois une petite fièvre, puisque dans plusieurs cas de cette nature on a trouvé le cœur ou les valvules ulcérés.

La liqueur du péricarde verdit le syrop de violettes, dit Vieussens, & elle se coagule sur le

feu. Voyez *Zacutus Lusitanus*, sur l'*hydrocarde*.

Sur les tumeurs, les inflammations, les abcès, les ulcères, & la rupture du cœur.

Réaldus Colombus, anatomiste & praticien, observa une tumeur dans le cœur du cardinal de Gambara; elle étoit grosse comme un œuf, & renfermée dans le ventricule gauche.

Selon le rapport de M. Gaute, dans le Zodiaque françois, on trouva à la base des ventricules une grosseur dont le volume égaloit un œuf de pigeon; elle étoit environnée de plusieurs autres, dont la surface étoit unie; la matiere qu'elle contenoit ressembloit à la lie de vin.

D'autres écrivains, qui sont nombreux, ont décrit sous divers noms des tumeurs qu'ils ont observées dans le cœur; il est fait mention dans les Actes de Berlin, d'excroissances fongueuses qu'on a vues sur la base des ventricules. Suivant le rapport de Garnerius, on en trouva une d'une autre espèce près des gros vaisseaux du cœur. Même observation de Baculus; il découvrit entre ces vaisseaux une telle tumeur qui les comprimoit; & par conséquent on ne devoit pas être surpris des défaillances & de la difficulté de respirer qui suivirent cette compression.

Fabrice de Hilden a vu une glande blanchâtre, grosse comme le pouce, & implantée dans la substance des ventricules. La caroncule que Rivière a observée dans le cœur d'un soldat qui avoit joui d'une assez bonne santé, devoit être de même une espèce de corps glanduleux; elle ne bouchoit ni l'orifice auriculaire, ni l'embouchure de la grande artère, & n'opposoit par conséquent aucun obstacle à l'entrée du sang, ni à sa sortie.

L'inflammation du cœur ne seroit pas surprenante après certains efforts de toute la machine; aussi Galien nous assure-t-il qu'il a remarqué cette maladie dans les gladiateurs; ils en périssoient, dit-il, en peu de temps, & les accidens mortels qui la suivoient étoient les mêmes que ceux qui suivent la syncope cardiaque; reste à savoir si l'observation est exacte. Ce qui la rend suspecte, dit Senac, c'est que l'inspection des cadavres ne l'a pas confirmée; les accidens ne peuvent former qu'une conjecture sur leur cause; la violence des mouvemens, dans les combats des gladiateurs, poussoit le sang dans les oreillettes & dans les ventricules; la plénitude, suite inévitable des efforts dans ces cavités, devoit les engorger; elle pouvoit par conséquent produire la syncope que Galien a observée: mais devoit-il en conclure qu'il y eût dans le cœur une inflammation? Il n'en connoissoit pas le cours; car il croyoit qu'elle causoit la mort dans un instant. Or les observations que tant d'auteurs nous ont laissées, démentent l'opinion de ce grand médecin.

C'est ce qui peut être décidé par l'histoire suivante, qui est rapportée par Cornax, en ces termes.

Nicolas Massa ouvrit le corps d'un marchand qui étoit mort d'une plaie de tête; on trouva un abcès de la grosseur d'un œuf de pigeon dans l'oreillette & dans la substance du cœur; peut-être que cet abcès ne venoit pas d'une telle plaie; il se pourroit faire qu'il eût une autre cause: mais je crois être en droit de le rapporter à celle qui produit de semblables dépôts dans tout le reste du corps.

Suivant le témoignage de Trincavel, on découvrit un ulcère sous l'une des oreillettes, dans le corps d'un homme qui avoit langui fort long-temps; la base du cœur étoit environnée de beaucoup de graisse; peut-être favorisoit-elle, par sa masse, le dépôt rongeant; enfin Cheselden ouvrit le corps d'un enfant dont le péricarde étoit plein de pus; c'étoit la base du cœur qui étoit ulcérée.

Fernel a vu trois ulcères dans le cœur d'un homme qui avoit dépéri peu à peu; cet écrivain remarque que ces ulcères s'étoient formés depuis long-temps.

Un malade, suivant Marchettis, étoit tombé dans le marasme; l'ouverture du cadavre nous découvrit, dit cet écrivain, un ulcère qui avoit détruit le péricarde, & qui avoit rongé le tissu du cœur.

Cornax nous apprend que lorsqu'on ouvrit le corps de Louis Attansca, libraire de Vienne, on trouva la moitié du cœur (1) sanieuse & en partie consumée par la pourriture; les défaillances avoient été très-fréquentes depuis long-temps; cependant il ne faut pas croire, dit le même auteur, qu'elles soient constantes, quand il y a quelques abcès ou des ulcères rongeans dans cet organe.

J'examinai, dit François Rota, devant plusieurs théologiens & en présence de Lucatel, le corps d'un homme qui étoit mort d'une longue maladie; tout le péricarde étoit pourri, & la plus grande partie du cœur avoit été rongée: ce n'est pas la seule singularité qui se présenta dans cet organe; les restes du cœur palpitoient encore, à cause de la chaleur, qui, selon le témoignage de l'observateur, n'étoit pas encore éteinte.

Le désordre n'étoit pas moindre dans un cœur que Gaspard Bauhin avoit examiné, & qui étoit rongé dans toute sa surface. La plus grande partie de cet organe étoit détruite dans un autre sujet, selon Fabrice de Hilden. Ces observations sont confirmées par un exemple non moins singulier,

(1) Il est évident que ces récits sont exagérés; comment concevoir qu'une hémorragie mortelle n'ait pas lieu dans ces différens cas?

qui eſt rapporté par Rivière. Une fille, dit il, ſentoit une douleur au haut de l'épaule & du bras; elle ne pouvoit ſe coucher ſur le côté gauche, ſans qu'elle tombât en défaillance, & qu'il ſurvînt une toux: le pouls étoit intermittent & inégal, la reſpiration très-difficile; enfin les ſyncopes devinrent fort preſſantes. Or quelle étoit la cauſe de ces accidens? C'étoient les poumons & le cœur; les poumons étoient adhérens aux côtes de toutes parts, de même qu'au péricarde; la moitié des parois du cœur étoit détruite par la ſuppuration, dans la partie qui regarde le diaphragme.

Cette obſervation eſt confirmée par un fait ſingulier qu'on trouve dans les remarques de M. Andry. Ce médecin rapporte que le ſeptième de mars de l'année 1708, M. Joly, maître en Chirurgie, ouvrit le corps de madame Angouillan, morte rue Saint-Jean de Beauvais, d'une maladie dont il ſeroit trop long de rapporter les circonſtances; le corps fut ouvert peu d'heures après la mort, en préſence du médecin & de l'apothicaire de la famille; on trouva la ſurface & les ventricules du cœur ſi gangrenés en quelques endroits, qu'à meſure qu'on touchoit ces endroits, ils s'enfonçoient ſous les doigts, quelque légèrement qu'on les touchât ». *Extrait du Traité du cœur par Senac.*

Vandoeveren, de Groningue, rapporte qu'un homme de trente-huit ans eut une maladie inflammatoire, dont le ſiège étoit dans la poitrine; il avoit de violentes palpitations de cœur: à l'ouverture du corps, on trouva qu'il y avoit eu dans le cœur une véritable inflammation, qui non ſeulement avoit produit la ſuppuration, mais avoit rempli le péricarde de ſéroſité purulente: il a trouvé dans d'autres cadavres une ſemblable croûte purulente ſur la ſurface du cœur, mais ſans inflammation ni ſuppuration. Alors cette croûte venoit des autres parties du thorax. *Comment. Leipſ.*, tom. 13, vol. 14, pag. 160.

Fièvre qui a régné parmi les ſoldats à Rocroi: dans les cadavres on trouvoit une ulcération au cœur, & du pus dans le péricarde. *Journ. de Méd.*, t. 3, pag. 458 & ſuiv.

Palpitation ſingulière dans une femme pendant huit ans environ, avec tumeur vers le ſternum. A l'ouverture, abcès dans le péricarde, ſternum carié, cœur détruit en grande partie. *Mercure*, ſeptembre 1728, p. 2017.

Une femme de ſoixante-quinze ans, forte & très-graſſe, mais qui juſqu'à quarante-cinq ans avoit été maigre, devint ſujette à des incommodités qu'elle prenoit pour des vents; elle but du vin nouveau dont elle ne ſe trouva pas bien; elle ſe plaignit qu'elle ſentoit remuer quelque choſe dans ſon corps, & enſuite que la maiſon remuoit; bientôt après, ayant été priſe d'un ronflement, elle mourut. Une ſéroſité ſanguinolente ſortoit de la bouche du cadavre; le dos étoit livide. En faiſant l'inciſion des tégumens, il ſortit un ſang noir & écumeux; les cartilages des côtes étoient auſſi mous que ceux des jeunes ſujets: il y avoit une grande quantité de graiſſe dans le thorax; le diaphragme remontoit très-haut; les poumons étoient remplis d'un ſang noir: il y avoit du ſang dans les bronches & dans la trachée-artère; le péricarde en étoit tout rempli; ce ſang étoit en partie fluide & en partie en grumeaux: le cœur étoit groſſi par la graiſſe; un endroit parut plus noir que le reſte, par le ſang qui y étoit; cet organe étoit troué dans ſa face poſtérieure, près la pointe, & on y voyoit une déchirure. Ayant ouvert le ventricule gauche, on n'y trouva point de ſang, excepté un grumeau qui étoit ſur un trou rond, de la grandeur d'une lentille, & qui perçoit la membrane de ce ventricule: il y avoit outre cela un os auquel adhéroient les valvules mitrales qui étoient oſſeuſes; on voyoit des écailles oſſeuſes dans l'aorte & dans quelques autres artères. La rate étoit gonflée d'un ſang écumeux; le pancréas étoit dur; la véſicule du fiel renfermoit quatorze pierres. Il y avoit de la ſéroſité ſous la pie-mère & dans les ventricules du cerveau, en petite quantité. *Morgagni, de ſed. morb.* epiſt. 27, n°. 2.

Une femme ſujette à des palpitations de cœur, s'étant aſſiſe ſur ſon lit pour dîner, cria, je me meurs, & mourut ſur le champ. On trouva le péricarde rempli de ſang concret qui venoit d'un petit ulcère placé vers la pointe du ventricule gauche. *Ibid.* n°. 5.

Un homme âgé de ſoixante-cinq ans, robuſte, qui avoit eu des ulceres aux jambes, qu'on avoit guéri par des remèdes internes & externes, devint, vers la fin de ſa vie, ſujet à des douleurs de rhumatiſme qui ne l'empêchoient pas de ſortir; elles ſe faiſoient ſentir au ſternum & aux bras avec quelque léger trouble de tête; le pouls étoit petit. Le malade étoit aſſez gai: ſe mettant ſur ſon lit, il ſe plaignit de fumées qui lui montoient à la tête, de ſerremens de poitrine & d'inquiétudes: peu de temps après il pâlit, s'agita, & mourut. On ne trouva rien de remarquable dans le bas ventre; le péricarde étoit noir & diſtendu par un ſang concret qui étoit ſorti du ventricule gauche, par une ſciſſure d'un demi-pouce; les fibres des environs paroiſſoient corrodées depuis quelque temps. *Ibid.* n°. 8. Cet exemple & quelques autres prouvent que les éroſions de la peau qu'on veut guérir, ſe portent quelquefois à l'intérieur, & cauſent des malheurs inopinés. *Ibid.* n°. 9.

Un homme de trente-trois ans, qui dans ſa jeuneſſe avoit été rachitique, eut une pleuréſie, enſuite un rhumatiſme. Il uſa des eaux chaudes, mais les quitta, parce qu'il ſurvint une palpitation, des anxiétés, &c. Le rhumatiſme attaqua la poitrine & les genoux: le pouls étoit mou & très-prompt, le malade éprouvoit une grande palpitation; il n'avoit point de ſommeil, ne pouvoit ſe coucher ſur le côté gauche ſans ſuffocation: une ſaignée le ſoulagea. Enfin ſurvinrent l'hydropiſie, l'aſthme, l'hemoptiſie,

l'hémoptisie, & la mort. Il y avoit de la sérosité jaune dans l'abdomen; l'estomac & les intestins étoient fort gonflés; les poumons étoient sains, mais pleins de sang & adhérens à la plèvre. Tout le cœur parut anévrismatique, ses parois étoient fort minces; il pesoit 28 onces: l'aorte étoit fort lâche, mais sans polypes. *Transf. philos.* 1760. *Comment. Leips.*, tom. 12, pag. 716.

La duchesse de Brunswick & d'Hanovre, âgée de 78 ans, mourut subitement le 12 d'août à midi; elle s'étoit levée en bonne santé, & elle avoit été à la messe, &c.; elle sentit quelques mouvemens dans le bas ventrre, & tomba morte sur la chaise percée. Le ventricule droit du cœur étoit percé d'un trou qui le traversoit dans toute son épaisseur; il y avoit dans tout le trajet des filets de sang coagulé & plus de six onces de sang caillé dans le péricarde; point de sang dans le ventricule droit; le gauche en étoit plein. Voyez *Mercure*, 1730, août, pag. 1897, & *Mém. Acad.* (*Morand*) 1732, p. 429.

Autre observation de Morand (*ibid.* pag. 430), d'une rupture du ventricule gauche dans un homme; sang épanché dans le péricarde.

Le roi d'Angleterre fut trouvé étendu sur le parquet dans sa chambre, sans sentiment ni mouvement, avec une légère contusion à la tempe gauche; on ne put tirer de sang par la saignée. Le docteur Nichols ne trouva rien de remarquable dans l'abdomen, il y avoit seulement des hydatides aux reins. Le cerveau étoit sain, ainsi que les poumons; mais le péricarde étoit distendu par du sang coagulé, & dans la partie moyenne de la paroi supérieure du ventricule droit, se trouvoit un trou rond de la grosseur du petit doigt, par où tout le sang du ventricule s'étoit écoulé; le cœur étoit si comprimé, qu'il n'avoit pu faire aucune fonction: dans le tronc de l'aorte, il y avoit une scissure transversale de la membrane interne, d'un pouce & demi détendue, & sous laquelle le sang avoit formé une échimose qui annonçoit un commencement d'anévrisme. *Transf. philos.* 1761. *Extr. Comment. Leips.*, tom. 12, pag. 714.

Sur diverses maladies plus particulières au cœur, ou moins communes dans les autres viscères.

Une femme étoit sujette à des étouffemens & à une affection spasmodique; le pouls étoit petit, fréquent, irrégulier. Un jour que ces accidens paroissoient calmés, elle mourut subitement. On crut que la cause de la mort étoit une hydropisie de poitrine; mais l'ouverture du cadavre démentit cette idée; la graisse, qui étoit amoncelée sur le cœur, y étouffa le principe du mouvement.

Des vices remarquables que cet organe contracte sous cette graisse, doivent concourir à de tels accidens, ou en produire de nouveaux; pressé de tous côtés, il se concentre souvent & se réduit même à un petit volume; les vaisseaux coronaires extérieurs sont par conséquent aussi exposés à la compression; je les ai vus rétrécis & durs comme des cordes de violon: or dans cet état leurs fibres reçoivent moins de nourriture; la force des nerfs ne doit pas être moins affoiblie; ils sont comprimés de même que les artères & les veines.

Mais si l'on doit craindre de telles suites quand le cœur est chargé de graisse, il est exposé, quand il en est dénué, à diverses altérations; ses parois découvertes perdent leur couleur, se flétrissent, deviennent blafardes, ressemblent en quelque sorte à de la chair cuite; on diroit qu'il y a quelquefois sur leur surface une matière cendrée ou une couche de chaux: cette apparence ne vient que des concrétions d'une matière lymphatique. On a vu dans divers sujets qu'elle formoit une enveloppe ou une capsule sur toute la masse des ventricules.

Morgagni, dont le travail éclairé a multiplié de telles observations, s'exprime à peu près de la maniere qui suit. Jamais, dit-il, je n'avois observé que les parois des ventricules fussent aussi minces que dans un cœur où elles n'avoient pas un travers de doigt d'épaisseur; dans un autre, ajoute-t-il, les fibres étoient extrêmement lâches, les colonnes mêmes pouvoient être arrachées sans aucun effort; dans un troisième cadavre, leur tissu n'étoit pas plus ferme; elles se déchiroient, dès qu'elles étoient tirées légèrement, & avec la plus grande précaution; elles étoient encore plus flasques qu'on ne pourroit le dire, dans le corps d'une femme hystérique.

Dans un homme qui étoit mort de la fièvre, les valvules sigmoïdes, dit Morgagni, s'étoient durcies; & par un contraste bizarre, le tissu des ventricules s'étoit relâché: ce qui n'est pas moins remarquable, ces cavités étoient dilatées dans quelques sujets; & dans d'autres, elles avoient la même capacité que dans l'état naturel. *Extrait du Traité du cœur, par Senac.*

Sur les concrétions villeuses & chevelues du cœur & d'autres organes.

L'omentum d'une femme hydropique étoit, dit encore Morgagni, épais & adhérent au péritoine; on trouva dans cette masse graisseuse une tumeur de la grosseur du poing; quand nous ouvrîmes cette tumeur, il se présenta une matière blanchâtre qui ressembloit à une espèce de bouillie; cette matière s'étant écoulée, il ne resta qu'un peloton de cheveux mêlés & crépus; il y en avoit qui étoient extrêmement longs: enfin les Actes de Berlin confirment ces observations, qui paroissent décisives par elles-mêmes.

Dans un corps ouvert par Buddée, l'ovaire formoit un stéatome velu; ce qui mérite encore plus d'attention, c'est que Morgagni assure

qu'il a trouvé sur la dure-mère un bouquet de cheveux.

Malgré tant de preuves, il se présente ici une question; savoir, si ces productions sont de véritables poils? Blancard dit qu'ils n'ont point de racine; il croit que ce ne sont que de petits vaisseaux qui se sont durcis, & qui, en perdant leur forme naturelle, sont devenus extrêmement fins.

Dans les Actes de Pétersbourg, on trouve un traité intitulé, *De cordibus villosis*, & donné par Weitbrecht; mais le velouté dont il parle n'étoit rien moins qu'un assemblage de poils; c'étoit le produit d'une matière qui se condense & qui forme des filamens, comme Riolan l'avoit soupçonné: ces concrétions ne sont pas rares; ce qui paroît plus surprenant quand on les examine, c'est l'idée qu'en ont eue divers médecins.

Je donnerai d'abord, dit Weitbrecht, l'histoire de ce phénomène. Je trouvai dans le cœur d'un matelot une concrétion fort singulière; elle ressembloit au lard dans certains endroits; les couches qu'elle formoit y étoient épaisses, & ailleurs elles étoient minces: ces diverses couches étoient séparées par des filamens qui se croisoient; c'étoient des espèces de poils, les uns plus longs, les autres plus courts: il y en avoit qui étoient ronds, & plusieurs paroissoient quadrangulaires; non seulement toute la surface du cœur & du péricarde étoit revêtue d'un tel velouté; la matière qui en étoit la base, avoit pénétré dans les sinus, & elle s'étoit répandue sur les parois mêmes des vaisseaux; cette croûte, dont le tissu étoit continu, pouvoit se séparer de la substance charnue; mais on ne voyoit aucune altération sous une enveloppe si extraordinaire.

Ce n'est pas dans un seul cadavre, continue Weitbrecht, que j'ai observé autour du cœur un pareil enduit, je le montrai dans un autre corps à l'académie; mais les petits poils n'étoient pas aussi adhérens à la substance charnue. Au mois de février 1732, ajoute cet écrivain, je vis pour la troisième fois, avec Duvernoi, de semblables concrétions dans le corps d'une fille; c'étoient de petites colonnes qui ressembloient à celles des ventricules; elles avoient la forme & la consistance des polypes; leur longueur s'étendoit jusqu'aux parois du péricarde, auquel elles étoient attachées par leur extrémité. Baglivi, *de fibrâ motrice*, a vu, dans un homme de quatre-vingt-dix ans, le cœur dur, sec, & revêtu de poils.

Mais ce n'est pas seulement autour du cœur que cette matière se dépose, on en a vu une grande quantité dans l'abdomen autour des intestins; elle se ramasse souvent en certains endroits, plutôt que dans les autres; & il se forme quelquefois, dit Senac, autour du canal intestinal, une croûte qui s'en sépare difficilement; on diroit même, en divers cas, que c'est une membrane, & qu'elle a un tissu formé de fibres très-sensibles.

Les poumons sont sur-tout sujets à se couvrir d'une telle croûte; elle les attache aux côtes, se ramasse entre les lobes, les colle les uns aux autres; quelquefois elle couvre la substance du poumon sans la lier au thorax; cette croûte est, en divers cas, extrêmement tenace, on ne la sépare que difficilement du tissu pulmonaire; c'est ce que j'ai observé, il y a peu de temps, dans deux filles qui étoient mortes d'une coqueluche épidémique. Weitbrecht rappporte un semblable fait.

Ces concrétions n'ont ni la même consistance, ni la même forme en beaucoup de cas; quelquefois elles sont molles, se ramassent en pelotons, & ne sont qu'un assemblage de petits grains; c'est ce que j'ai vu sur les intestins, & sur-tout après des maladies aiguës; il transude de même du cerveau des sucs qui s'épaississent diversement.

Il est donc certain que la matière qui se dépose autour du cœur & du péricarde, est sur-tout une substance lymphatique; ce qui est singulier, c'est que s'étant épaissie & figée, elle puisse rester à sec; on ne trouve pas quelquefois de sérosité dans la cavité du péricarde, autour de ces concrétions qui s'y attachent de même qu'au cœur: or les matières qui les forment, en se condensant, ne se sont pas extravasées sans que l'eau se soit échappée avec elles; il faut dont necessairement, comme nous l'avons dit, que tandis que ces matières se sont épaissies, la sérosité soit rentrée dans le courant de la circulation. *Extrait du Traité du cœur, par Senac.*

Sur les ossifications & les dilatations du cœur & de ses annexes.

L'ossification qui se présente le plus souvent dans le canal de l'aorte, quand même elle n'est pas dilatée, est une suite de plaques & de lames écailleuses de diverses grandeurs, & ordinairement assez petites; souvent elles sont répandues en divers endroits de la surface interne de cette artère; quelquefois même, fort pressées ou presque continues, elles s'étendent assez loin dans le bas ventre jusqu'aux artères iliaques, &, ce qui est fort rare, jusqu'aux extrémités; Haller en rapporte un exemple bien détaillé.

Les lames osseuses ou les plaques sont annoncées, comme le dit Morgagni, par des taches blanches ou jaunâtres, semblables à des gouttes de cire; elles sont placées très souvent sous la membrane interne qui y est attachée; la matière dont elles sont formées est un suc osseux qui se répand entre cette membrane & celle qui est musculaire; une telle matière est sans doute molle quand elle s'épanche; on y trouve en divers cas, sur sa surface extérieure, les traces des fibres circulaires qui la pressoient; peu à peu elle se durcit comme le cal, ou elle devient coriace, cartilagi-

neuse, ligamenteuse, tendineuse; elle prend enfin la consistance des os sous diverses figures, perce quelquefois la membrane intérieure du canal, & forme des pointes plus ou moins longues.

De telles ossifications entraînent sans doute un grand désordre; l'aorte est toujours en action, & ses membranes sont exposées par conséquent à des frottemens contre des corps durs, frottemens qui déchirent les fibres musculaires; c'est dans ces endroits qui sont déchirés, que l'on trouve, comme le dit Morgagni, tantôt du vrai pus, tantôt une matière qui est fongueuse, ou qui ressemble à la matière des stéatomes; il suinte quelquefois de ces déchirures un liquide sanguinolent, & de là viennent, en divers cas, des échymoses; le sang qu'on trouve épanché en quelques cadavres dans la cavité du péricarde, sort aussi de la même source, & cause une mort plus ou moins prompte.

Thebesius a observé que les grosses branches artérielles, depuis la base du cœur jusqu'à la pointe, étoient osseusses en divers endroits. J'ai remarqué, ajoute Crellius, que l'artère coronaire étoit aussi dure que les os. Même observation de Morgagni. Enfin, suivant l'auteur du *Sepulchretum*, les veines mêmes du cœur ont paru ossifiées comme les artères; cependant l'ossification ne se forme, en général, que dans les membranes artérielles.

A ces observations j'en ajouterai deux, dit Senac, qui les confirmeront. Un récollet étoit sujet à des palpitations; les artères coronaires, ossifiées, formoient des rameaux semblables à des branches de corail; de telles branches ne paroissoient pas aussi étendues dans un cœur où je ne pus d'abord les découvrir que par la résistance qu'elles opposoient à une injection. Les ventricules étoient couverts d'une croûte épaisse qui en cachoit toute la surface. Mais quels étoient les accidens que produisoit une telle ossification? les parois du cœur ne pouvoient s'étendre ni se resserrer qu'avec beaucoup de difficulté.

Le tissu des oreillettes est musculaire & fort lâche; il semble donc qu'elles doivent être moins exposées à se durcir. On lit cependant dans le *Sepulchretum*, qu'elles deviennent même cartilagineuses: l'oreillette droite, par exemple, étoit telle dans un cœur ouvert par Séverin, & dans un autre qui a été décrit par Dionis. Les parties voisines ne sont pas exemptes d'un tel changement, ou d'un tel vice. On a trouvé une excroissance ou un vrai cartilage auprès de cette même oreillette; mais sa surface interne étoit écailleuse; dans un autre sujet, on ne pouvoit porter les doigts sur cette surface, sans qu'ils fussent blessés; la substance observée par Dionis n'étoit pas, sans doute, si hérissée; il ne dit pas qu'elle fît des piqûres quand on la touchoit; mais la contraction étoit impossible dans les parois auriculaires.

Les ventricules s'ossifient plus souvent; on rapporte du moins beaucoup plus d'exemples de leur ossification. Veslingius a vu la concavité du ventricule gauche couverte d'une matière cartilagineuse; Columbus a observé que la cloison étoit changée en une telle matière; elle formoit, selon Albertinus, la moitié d'un cœur qu'il a examiné. En divers sujets, ajoute-t-il, la substance de cet organe est comme tendineuse. Il n'est donc pas surprenant qu'elle puisse prendre une consistance comme celle des os.

Bartholin rapporte que, dans le cœur du pape Urbain VII, on trouva un os triangulaire, dont la forme approchoit de celle d'un T. Platerus raconte que le fils d'un imprimeur avoit été tourmenté de palpitations; qu'au milieu des ventricules on trouva un os qui avoit trois pointes, & qu'il étoit couvert de trois enveloppes; ce qui doit paroître plus surprenant, il étoit creux & rempli d'une matière sablonneuse.

Autre observation rapportée par ce médecin, sur un témoignage étranger. On découvrit, dit-il, dans le cœur d'un jeune homme, un os ou un cartilage; il avoit sans doute produit des palpitations; du moins est-il certain qu'il survint enfin des tremblemens qui en sont une suite, & ce fut dans ces tremblemens que la vie du malade fut terminée. Enfin Reimann a vu les colonnes d'un ventricule ossifiées; elles étoient même, ajoute-t-il, aussi dures que des cailloux. Ce que rapporte Boerhaave n'est pas moins surprenant; il dit que la cloison & les parois du cœur ont pris quelquefois une consistance qui étoit osseuse.

Il paroît par diverses observations, que les ossifications du cœur sont les effets de certaines maladies. Bartholin trouva l'os pierreux dont nous avons parlé dans le cœur d'un phthisique, & ce cœur étoit si gros, que le cœur d'un bœuf n'a pas un plus grand volume.

On trouva, dans le cœur d'un autre phthisique qui étoit mort subitement, une semblable concrétion, je veux dire un os qui étoit de la grosseur d'une amande. Est-ce donc que la phthisie peut être une cause occasionnelle d'ossification dans l'organe qui pousse le sang par toute la machine? Ce n'est là qu'une conjecture; il faut se tenir dans la réserve dont l'auteur de cette observation a cru qu'il pouvoit sortir; il y a même ajouté des circonstances que la crédulité seule peut adopter.

Les ossifications les plus singulières sont celles qui sont rapportées dans les mémoires de l'académie royale des sciences & dans un nouveau recueil d'observations. On a trouvé, selon le rapport de Garengeot, dans le cœur d'un jésuite âgé de soixante-douze ans, un os long de quatre pouces & demi, large de plus d'un pouce, ayant une forme sémi-lunaire & torse, convexe dans son milieu, plat sur sa surface extérieure, & renfermé dans la substance musculaire des ventricules, sans pénétrer

dans leur cavité; comme il les embrassoit obliquement, il montoit de droite à gauche, & il s'étendoit jusqu'au sinus pulmonaire; les fibres charnues étoient si fortement attachées à cet os, qu'elles sembloient en être une suite; les gros vaisseaux qui partent de la base du cœur, n'étoient point ossifiés, quoiqu'ils le soient assez ordinairement dans les vieillards.

L'observation suivante n'est pas moins singulière. Le 24 du mois d'octobre 1733, j'assistai, dit un homme de l'art qui étoit connu de M. Senac, à l'ouverture du corps d'un nommé *Jean de Larue*; je vis dans le cœur de cet homme une ossification considérable, parfaitement bien formée, que j'examinai en présence de plusieurs médecins & de plusieurs chirurgiens. Ayant détaché le cœur de la poitrine, voici ce que j'y remarquai : la surface extérieure des oreillettes étoit légèrement ossifiée; la droite l'étoit un peu plus que la gauche; il y avoit une petite partie cartilagineuse, environnée de l'ossification.

Intérieurement, ajoute ce médecin, les fibres charnues des deux appendices étoient comme dans l'état naturel; l'artère pulmonaire, l'aorte, & la veine cave n'offroient aucune altération; je remarquai seulement que les trois valvules sémi-lunaires étoient cartilagineuses, moins cependant vers leur milieu que vers leur partie inférieure. On voyoit le long de leur partie supérieure une espèce de bourlet osseux, le bouton décrit par Morgagni, ossifié de même, & le ventricule gauche une fois plus ample qu'il ne l'est ordinairement.

L'ossification du cœur étoit plus singulière. En commençant vers la base, supérieurement & latéralement, elle ne s'étendoit que jusqu'au tiers de la partie antérieure; postérieurement, elle descendoit presque jusqu'à la pointe: l'épaisseur la plus grande n'avoit pas plus d'une pouce; la plus mince étoit pareille à celle d'un petit écu, fort inégale, & plus raboteuse en dehors qu'en dedans. Ces inégalités étoient formées par des espèces de cloux osseux, qu'on pourroit appeler des *exostoses*, & poussoient en dehors une éminence arquée fort considérable.

Cet os n'étoit pas continu; sa substance étoit interrompue par diverses portions cartilagineuses ou membraneuses. Dans tous les points où la substance osseuse manquoit, le péricarde s'attachoit à la substance intermediaire; le poids de cet os étoit de deux onces sept gros; il paroissoit presque aussi étendu que la paume de la main, & se continuoit jusqu'aux fibres internes des ventricules, lesquelles étoient un peu cartilagineuses.

Il seroit à souhaiter qu'on eût observé aussi exactement les accidens que produisirent de telles ossifications. Mais dans les mémoires de l'académie on a seulement marqué que les mouvemens du cœur devoient être fort gênés. Un autre observateur ne parle que de la lenteur du pouls, d'une difficulté de respirer, d'une toux forte & sonore, & de la convulsion du diaphragme.

Voici une observation qui établit la même cause & les mêmes accidens. Une femme âgée de cinquante ans avoit de la peine à se coucher, toussoit fréquemment, étoit souvent penchée du côté droit, avoit un pouls lent & profond; les crachats, qu'elle arrachoit avec peine, devinrent sanglans quinze jours avant sa mort. Or le cœur avoit un volume extraordinaire; le péricarde l'embrassoit étroitement; les cavités des ventricules & des oreillettes étoient gorgées de sang; la cause de leur dilatation étoit un obstacle situé vers l'origine de l'aorte; cette artère étoit osseuse dans tout son contour, & l'ossification gagnoit jusqu'au haut des valvules; il y en avoit deux qui étoient soutenues par un arc osseux, arc qui plongeoit par ses racines dans la base du cœur jusqu'à la profondeur de sept à huit lignes. *Extrait du traité du cœur par Senac*, t. 2, p. 400 à 407.

La Peyronie a vu, dans un sujet, le tissu de toutes les artères de nature cartilagineuse.

Senac a trouvé l'aorte & toutes ses branches ossifiées depuis le cœur jusqu'aux artères iliaques. Hunauld a vu une pareille ossification s'étendre jusqu'aux artères rénales. Les défaillances & la petitesse du pouls en sont les effets.

Les artères ne s'ossifient quelquefois que par anneaux. Quelquefois aussi les concrétions sont formées comme un assemblage de petits grains de sable. Haller a observé autour des valvules du cœur des concrétions formées par le mélange de sucs osseux, & de petits grains semblables à du sable amoncelé.

Le tissu du cœur s'ossifie lui-même, ce qui arrive rarement aux muscles.

Un homme robuste, âgé de cinquante ans, se plaignoit pendant quatre ans de palpitations de cœur violentes; il éprouva ensuite un crachement de sang, avec flux hémorroïdal; il guérit deux ans après, & eut une anasarque; il guérit encore; mais la palpitation & l'hémoptisie revinrent, avec fièvre lente: il mourut. On trouva une sérosité jaune abondante dans les deux cavités du thorax; le cœur étoit mou; le ventricule & l'oreillette droite, avec le sinus de la veine-cave, étoient plus amples qu'à l'ordinaire; les valvules sémi-lunaires & tricuspidales étoient prolongées; une tumeur folliculeuse, grosse comme une noisette, & remplie de matière sébacée, se trouvoit sur une des valvules sémi-lunaires. Le poumon gauche étoit ulcéré. L'estomac étoit fort grand, la veine-porte étoit aussi grosse que la veine-cave, & ses branches paroissoient variqueuses. *Observat. de Forlani, doct. méd. de Pise. Comment Leipf.*, tom. 17, p. 54 & 55.

Un homme de quarante ans ayant arrêté un flux hémorroïdal périodique, en usant à l'extérieur & à l'intérieur d'esprit de vitriol, fut pris d'asthme, de toux, de douleurs aux lombes, & de palpitations. On trouva de la sérosité dans les deux cavités du thorax; une matière muqueuse autour des poumons; beaucoup de sérosité dans le péricarde; le ventricule

& l'oreillette du côté droit étoient deux fois plus volumineux que dans l'état naturel. *Ibid.* p. 55.

Cœur cartilagineux presque en entier, & l'intérieur de l'oreillette droite presque osseux dans une femme de quatre-vingts ans. *Observation de Gourraigue, doct. méd., dans sa pathologie. Journ. des Sav.* 1744, octobre, pag. 1780. Artères devenues cartilagineuses par anneaux, dans un homme de quarante-cinq ans. *Observ. du même, ibid.*

Os trouvé à la base du cœur, qu'il entouroit : cet os avoit de petites apophyses où s'attachoient les fibres du cœur : la personne dans laquelle on le trouva n'avoit eu ni palpitations, ni douleurs dans cette région. *Journ. des Sav.* 1679, tom. 7, pag. 282 & 283.

Trois corps étrangers trouvés au dessus des valvules sigmoïdes, qui empêchoient le sang de passer du ventricule gauche dans l'aorte, trouvés dans un homme de cinquante ans, sujet depuis treize ans à de grands battemens de cœur, & tombant quelquefois en syncope : il n'avoit pas de ces foiblesses à cheval. Il mourut subitement en descendant de cheval. *Journ. des Sav.* 1686, tom. 14, p. 353. Le poumon étoit en bon état, il y avoit peu de sérosité dans le péricarde, le cœur étoit fort gros : point de sang dans les ventricules ni dans la veine-cave ascendante. *Ibid.*

Un officier de quarante-cinq ans, en dansant, fit quelques pas en chancelant, perdit connoissance, & mourut en cinq ou six minutes, n'ayant pas paru malade auparavant : on dit qu'il n'étoit point sujet aux palpitations; il sentoit seulement quelque chaleur à la région du cœur, & de la gêne dans la respiration quand il se livroit à la colère; il étoit fort & robuste. A l'ouverture du corps, on trouva les poumons fort gorgés de sang, le péricarde adhérent intimement au cœur ; il y avoit du sang coagulé dans la veine pulmonaire; deux corps osseux à la base du cœur dans l'épaisseur des fibres charnues, l'un près de l'ouverture auriculaire du ventricule droit, l'autre près de celle du ventricule gauche. Un troisième corps osseux paroissoit compris & s'étendre dans l'oreillette gauche. *Hist. acad.* 1758, observ. 2, pag. 41 & suiv.

Mort subite de M. de Schomberg dans son carrosse, à la porte Saint-Antoine, revenant de Conflans, en 1599 : il étoit robuste, assez gros; il avoit depuis long-temps une difficulté de respirer, &, par intervalles, une douleur aiguë dans les entrailles; il suoit pendant l'accès, dont il étoit fort affoibli & il tomboit presque en défaillance. On trouva la paroi gauche du cœur osseuse. *Hist. de Thou*, tom. 13, pag. 387.

Un jésuite, sujet pendant cinquante ans à la palpitation, avec suffocations fréquentes, ayant le pouls petit, du dégoût, des nausées, mourut à 72 ans : on trouva la base du cœur ossifiée; vers la pointe, un os de quatre pouces & demi; le péricarde collé au cœur; les poumons collés au médiastin. *Journ. de Trév.* 1726, juin, pag. 1146 & suiv.

Une jeune créole de Cayenne, âgée de treize ans, & mélancolique, eut une petite verole confluente : peu de jours après sa guérison, il lui survint une violente douleur du côté droit de la tête, avec palpitation de cœur, angoisse, pouls dur, tendu, convulsif, perte de connoissance, &c. La malade fut saignée, &c.; mais la palpitation & la fièvre subsistèrent, &c. Le visage devint cramoisi, violet, livide; elle mourut le cinquième jour. Le ventricule gauche du cœur étoit vide de sang; la veine-cave, l'oreillette droite, & le ventricule droit étoient très-dilatés par une très-grande quantité de sang : sous la valvule postérieure, on trouva un corps dur, pierreux & qui parut comme un paquet de vaisseaux pétrifiés; les valvules étoient enflammées, épaisses, roides, & tendues. En portant le scalpel dans les poumons, son tranchant fut émoussé par des pierres de toutes figures & grosseurs ; la malade ne s'étoit jamais plainte d'aucune oppression. *Journ. des Sav.* 1734, août, pag. 1383 & suiv.

Une femme, trois semaines après une couche fort heureuse, eut à peu près les mêmes accidens, & mourut le troisième jour. Le ventricule gauche du cœur contenoit un corps de consistance tendineuse, gros comme une noix, & ayant la forme d'un cœur : ce corps étoit creux, & contenoit une liqueur roussâtre, il étoit attaché par un pédicule assez gros au *septum medium. Ibid* pag. 1386 & suiv.

Maladies des valvules du cœur.

Des palpitations & des intermittences qui redoublent par le mouvement & l'exercice, la gêne de la respiration, l'embarras de la région gauche & *circa præcordia*, les lipothymies annoncent les vices des valvules du cœur, qui sont osseuses, ou adhérentes & déformées.

Tous ces accidens peuvent n'être dus qu'au spasme ; alors ils ne sont pas aussi durables, & les calmans les appaisent.

Un jeune homme d'une bonne constitution eut une difficulté de respirer, dont il fut soulagé par un saignement de nez : ce saignement cessa; le jeune homme mourut subitement en se baissant pour prendre ses habits. Les vaisseaux du cou & de la tête parurent gorgés de sang ; les poumons étoient livides par le sang qu'ils contenoient ; on trouva de la sérosité rougeâtre dans le péricarde, le cœur plus grand qu'un cœur de bœuf, les oreilettes & les ventricules plus grands qu'à l'ordinaire, sur-tout le gauche, & renfermant beaucoup de sang noir, en grumeaux, qui les distendoient : les valvules sémilunaires étoient dures & contractées ; l'aorte, en s'éloignant du cœur, avoit des tuniques plus minces que dans l'état naturel, & il y avoit quelques sillons dans sa face interne. *Morgagni*, *de sed. morb.*, epist. 27, n°. 12.

Littre, dans une femme morte presque subitement, trouva une des valvules sigmoïdes collée contre le tronc de l'aorte : au dessus de cette valvule, étoit

un ulcère superficiel ; le sang refluoit donc dans le ventricule gauche du cœur, qui s'en trouvoit inondé. C'est à ce défaut que Littre attribue la mort, plutôt qu'à une hydropisie légère dont la malade étoit attaquée. *Hist. acad.* 1713, p. 22.

Un marchand, sujet à des palpitations de cœur, mourut subitement : on trouva des concrétions polypeuses dans l'aorte ainsi que dans les artères & dans les veines pulmonaires. Une des valvules mitrales du sinus pulmonaire étoit changée en une espèce de sac, avec de petits os en plusieurrs endroits. Les trois valvules sigmoïdes étoient épaissies; elles contenoient aussi des os élevés en forme de petites roches. *Ibid.* observ. 7, 1229, pag. 14.

Un homme de cinquante ans sentoit de l'oppression, & crachoit quelquefois un peu de sang; il prit une médecine de précaution, & mourut trois quarts d'heure après, avec une oppression extrême & des efforts inutiles pour vomir. A l'ouverture du corps, Littre trouva les parois du ventricule gauche trois fois plus épaisses qu'à l'ordinaire, les valvules sigmoïdes de l'aorte cartilagineuses & raccourcies, de manière qu'il s'en falloit plus de deux lignes qu'elles ne se touchassent, même quand elles étoient remplies : l'aorte ascendante & descendante une fois plus grosse qu'à l'ordinaire, & leurs parois plus minces : leur partie intérieure pleine d'ulcères qui avoient rongé la moitié de l'épaisseur de leurs parois; il y avoit aussi des lames osseuses : les branches des deux troncs de l'aorte étoient de la grosseur naturelle. Il y avoit six onces d'une sérosité sanguinolente dans les deux cavités de la poitrine; les poumons étoient fort gros & abreuvés de sérosité, ainsi que les bronches : une sérosité semblable se trouvoit dans le péricarde & dans l'hypogastre. *Hist. acad.* 1701, pag. 30.

Un homme mourut subitement ; M. Gastaldy, médecin d'Avignon, trouva une dilatation considérable de l'oreillette gauche du cœur ; le ventricule & l'aorte avoient aussi une plus grande étendue : cet homme, à la suite d'un coup, avoit eu la partie cartilagineuse des côtes supérieures cassée. *Journ. de Trév.* 1713, octobre, pag. 1763 & 1764.

Un homme de Nantes, fort & robuste, âgé de trente-sept ans, sentit, dix-huit mois avant sa mort, un battement sous les jonctions cartilagineuses des troisième & quatrième vraies côtes ; pendant ce temps il fut attaqué d'une inflammation à la poitrine & de crachement de sang ; les saignées le soulageoient : il mourut en une minute par un crachement de sang très-abondant. On trouva trois côtes rompues & cariées ; l'oreillette droite du cœur très-dilatée & confondue avec le péricarde, avec le médiastin, & avec les veines-caves. Ce sac étoit comme ossifié; l'artère pulmonaire étoit fort dilatée jusqu'à sa bifurcation ; ses valvules très-écartées, une détruite : le poumon droit étoit affaissé & adhérent; il y avoit peu de sérosité dans le péricarde, mais on en trouva trois ou quatre chopines épanchées entre les feuillets du médiastin, dans la cavité gauche de la poitrine. *Observation de Gillet, chirurgien. Mercure* 1748, août, pag. 87.

Un homme respiroit difficilement; son pouls étoit dur & fréquent & il étoit sujet à de violentes palpitations; ces incommodités étoient venues à la suite d'une forte colère, & elles avoient augmenté pendant douze ans : on trouva l'oreillette droite du cœur de la grosseur de la tête d'un enfant nouveau né, remplie d'une livre & demie de sang, & tapissée intérieurement d'une substance osseuse & comme écailleuse. *Hist. acad.*, tom. 2, pag. 337 & 338.

Un homme de vingt-huit ans, bien fait, gros, ayant le visage rouge, étoit très-sujet à la douleur d'estomac, laquelle, lorsqu'il baissoit la tête & le corps étant incliné, lui paroissoit monter au gosier; la respiration étoit quelquefois laborieuse; le malade éprouva deux défaillances, au point de paroître mort; il avoit des vertiges, une douleur de tête; il perdit son embonpoint, mais il conserva la vivacité de ses couleurs : enfin un soir revenant las, & avec sa douleur d'estomac, il se frotta d'huile de pétrole à la région de l'estomac; il passa bien la nuit, se leva, se portant bien, pour aller à la selle ; en regagnant son lit, à peine put-il lever les pieds, il se coucha en faisant un cri, son visage rougit, puis il pâlit, il sentit une nausée, rendit de l'urine & des excrémens, & mourut. Le visage & le cou étoient gonflés & livides. On vit dans le bas ventre les vaisseaux lactés : (il y avoit six heures qu'il avoit soupé.) La rate fut trouvée deux fois plus grosse que dans l'état naturel. L'estomac étoit très-mince du côté de la rate; on trouva l'oreillette droite du cœur dilatée, au point de former le tiers du cœur; beaucoup de sang fluide dans le ventricule droit, & un petit polype comme charnu ; il sortit deux onces de sérosité en coupant la dure-mère ; il y en avoit aussi un peu dans les ventricules du cerveau. *Morgagni, de sed. morb.*, epist. 25, n°. 2.

M. Charles, officier, âgé de 50 ans, grand, sanguin & gai, ne pouvoit depuis quelques années faire cent pas un peu vîte, sans éprouver une suffocation qui cessoit lorsqu'il s'arrêtoit pendant quelques minutes; il étoit sujet à des fièvres intermittentes; il avoit l'haleine mauvaise, & de temps en temps le teint bilieux. Le 23 février 1768, après avoir diné sobrement, il se pressa beaucoup pour arriver à une assemblée ; il y mourut en y arrivant. On trouva les cartilages des côtes ossifiés & dans une direction plus transversale : les poumons étoient fort pâles; le ventricule droit du cœur étoit fort dilaté & rempli d'un sang à peine coagulé : le tronc de la veine cave avoit près de deux pouces de diamètre dans le voisinage du cœur : il en étoit de même de l'oreillette ; les veines coronaires étoient gonflées & dans un état variqueux. Les vaisseaux sanguins des intestins étoient fort apparens & comme injectés. (*Lettre de M. Rougnon, méd. de Besançon, à M. Lorry.*) *Avant-coureur* 1768, juin, n°. 26.

Un jeune homme de dix-neuf ans, robuste, reçut sur la poitrine un coup de pied de cheval, qui le renversa par terre; il se releva en colère, & s'en alla dans l'écurie, où il tomba mort. L'abdomen étoit un peu gonflé; le sternum étoit fracturé; on trouva une échimose au médiastin; point de sang dans les cavités; le péricarde étoit rempli de sérosité & de sang: le cœur & les oreillettes en étoient environnés: l'oreillette droite étoit rompue & avoit trois fissures dans sa partie interne. *Observation de Ludwig. Comment. Leipf.* tom. 17, pag. 493.

Suite des observations sur la dilatation du cœur & sur les anévrismes.

Les principaux accidens produits par la dilatation du cœur sont donc, d'après ce qu'une observation multipliée a appris, 1°. les palpitations & les intermittences; 2°. l'anxiété & la gêne de la respiration; 3°. un sentiment de pesanteur sur le diaphragme, & de contraction dans la region du cœur; 4°. les syncopes; 5°. la difficulté de se coucher à plat; 6°. d'après Fanton, Morgagni, & Senac, une douleur & une pulsation violente dans la région du cartilage xiphoïde.

Les anciens n'ont point traité avec précision de la dilatation des vaisseaux de la poitrine. Hippocrate a cependant parlé de la dilatation des artères intercostales. Nicolas Massa a trouvé le cœur dilaté outre mesure. Vesale reconnoissoit les anévrismes du thorax par les battemens extérieurs, symptôme qui ne leur appartient pas exclusivement. Riolan & Lancisi croyoient que les anévrismes étoient très-rares, & à ces différentes époques les observations de ce genre étoient très incomplettes & peu instructives. Malpighi a donc eu raison de dire que la connoissance exacte des anévrismes étoit une science propre au siècle où il vivoit.

Morgagni parle d'une grande dilatation du cœur qui n'avoit presque point influé sur le mouvement du pouls. Ce fait, s'il est exact, doit être très rare.

J'ai vu un homme robuste succomber à une maladie qui consistoit dans la dilatation de tout le cœur & dans l'amincissement du tissu qui formoit ses cavités. Un des effets de cette lésion fut la gangrène des extrémités, qui précéda la mort de plusieurs jours.

Dans une jeune fille, les valvules placées à l'entrée de l'artère pulmonaire étoient resserrées, & offroient un obstacle au sang. Le ventricule droit se dilata; ses parois étoient épaisses; il en étoit de même de l'oreillette droite. Le trou ovale étoit ouvert, & des membranes en forme de valvules étoient placées sur les bords de ce trou. Le ventricule gauche du cœur étoit étroit, & ses parois étoient beaucoup plus minces qu'à l'ordinaire. *Morgagni.*

Une observation analogue a été faite par Vieussens.

Suivant Lancisi, ce sont, dans les anévrismes, les cavités droites du cœur qui se dilatent le plus souvent. Morgagni assure au contraire que le ventricule gauche se dilate plus souvent que le droit, parce que les vices de l'aorte sont très-communs, & que cette artère est plus contournée que l'artère pulmonaire. La gêne de la circulation pulmonaire dans les moribonds est la cause de la surcharge des cavités droites du cœur, qu'on trouve dans la plupart des cadavres.

L'aorte dilatée comprime plus ou moins les organes placés dans le médiastin postérieur; tels sont les vaisseaux lymphatiques & le conduit qui est principalement destiné au transport du chyle. Dans un cas de cette nature, le chyle, arrêté dans son cours, avoit formé diverses cavernes où il séjournoit; il n'en passoit librement qu'une petite partie. *Morgagni.*

Les personnes qui sont le plus exposées aux anévrismes, sont celles qui sont le plus sujettes à éprouver des secousses, telles que les cochers, suivant Morgagni; il faut y ajouter, selon Lancisi, celles qui mangent trop, & celles qui sont exposées à crier & qui disputent souvent & avec feu.

Lorsque ces anévrismes se rompent, le sang sort souvent par la bouche, parce que le poumon est déchiré dans quelques-unes de ses parties.

La voix est quelquefois gênée & plus grêle, si la tumeur se continue jusqu'au cou, & qu'elle comprime la trachée-artère. La déglutition peut aussi en souffrir.

Le battement s'étend vers le cou, & souvent même jusqu'aux artères des tempes; mais vers la fin, lorsque l'anévrisme est très-ancien, les pulsations disparoissent presque tout à fait. Il survient quelquefois un léger délire, produit par la pression des troncs veineux du cou. Les os situés dans le voisinage, c'est-à-dire, les côtes, le sternum, & les clavicules se ramollissent par l'affluence des liqueurs qui s'y portent, & ils se rompent ensuite; cet effet, ainsi que la carie, peut avoir pour première origine la rupture de quelques vaisseaux, produite par le battement forcé des artères.

Dans un malade affecté d'un anévrisme gros comme la tête, qui étoit placé dans la région de la clavicule, cet os & les côtes étoient rongés; le cœur, déplacé, étoit rejeté à droite; il y avoit œdème aux extrémités, & expectoration d'une matière gluante & puriforme. Le malade mourut, pour ainsi dire, de faim, parce qu'il ne pouvoit prendre les alimens les plus légers, sans courir les risques d'être suffoqué. *Morgagni.*

Quelquefois le cœur, déplacé, est dans une sorte de *prolapsus*; il est situé plus bas qu'il ne devroit être, & l'on prend ses affections pour celles des vaisseaux situés près du tronc cœliaque, ou de ce tronc lui-même.

On a vu l'anévrisme n'occuper qu'un côté de l'artère.

Lancisi a observé dans des sujets dont l'aorte étoit très-dilatée, que le ventricule gauche l'étoit aussi, & que ses parois étoient minces; plusieurs médecins ont fait la même remarque. Les cavités qui ont à lutter contre un obstacle, sont toujours celles qui se gonflent par le refoulement du sang qui circule difficilement.

On a vu, dans la glande thyroïde, des tumeurs sanguines produites par des dilatations veineuses, qu'il ne faut pas confondre avec l'anévrisme.

Valsalva recommandoit avec raison la diète & les saignées.

La diète doit être rigoureuse; il faut donner des alimens peu nourrissans & en petite quantité; on ne doit pas craindre de réduire le malade à l'état voisin de la défaillance; on en a guéri par ce procédé.

Les saignées, quoique nécessaires, ne doivent pas être trop répétées; Morgagni insiste sur ce principe; j'ajoute qu'il faut tirer le sang peu à peu, & ne pas produire trop promptement de grandes évacuations. Il faut craindre l'état convulsif qui accompagne les foiblesses subites, & qui pourroit être la cause de la rupture de l'anévrisme. J'ai vu, dans les cas de cette nature, tirer du sang avec trop peu de précaution.

Morgagni a sans doute trouvé ce sujet très-important, car il en a traité dans deux épîtres (1). Il observe que tous ceux qui travaillent assis, ayant le ventre ployé, sont exposés à l'anevrisme de l'aorte supérieure, & au rétrécissement de l'aorte inférieure. Il rapporte les détails d'un anévrisme du cœur & de l'aorte près de ce viscère, dans un tailleur.

Par une bizarrerie singulière, on trouve quelquefois l'oreillette droite & le ventricule gauche, ou le ventricule droit & l'aorte dilatés ensemble. Lancisi avoit dit que l'oreillete gauche se dilatoit plus souvent que le ventricule du même côté; Morgagni est d'un avis contraire.

Lancisi regardoit le battement des veines jugulaires comme un signe sûr de l'anévrisme. Morand a observé ce symptôme dans un cas où il y avoit un polype dans le ventricule droit du cœur, & Pasta l'a vu à la suite du rétrécissement du ventricule gauche & de la dilatation de l'oreillette droite. Morgagni ajoute que le battement des veines répond à celui des ventricules, & non à celui des oreillettes; on l'a vu avoir lieu dans des cas où les oreillettes ne pouvoient se contracter.

Une remarque importante, c'est que ces battemens sont très-fréquens dans les filles chlorotiques, dont le sang paroît être refoulé vers les gros vaisseaux. Cet état est une cause prédisposante à l'anévrisme; mais il existe long-temps sans que l'anévrisme survienne.

(1) La dix-septième & la dix-huitième.

L'inégalité & l'intermittence du pouls sont des symptômes de l'anévrisme. Suivant Morgani, ils n'existent pas toujours dans cette maladie; en général, il n'admet presque aucun signe pathognomonique: c'est, répète-t-il souvent, le concours des symptômes bien observés, qui dévoile la nature de la maladie, plutôt que tel ou tel effet isolé.

Le cœur, lorsqu'il est très-dilaté, gêne les fonctions du poumon. Dans deux observations de Morgagni, il y avoit dilatation du cœur & gêne dans le poumon, qui étoit adhérent. Diemerbroeck a trouvé une adhérence de ce dernier viscere dans tous les points de sa surface extérieure, aux parois du thorax, sans que la santé en eût souffert d'une manière marquée.

Dans le corps de Marchettis, le cœur étoit très-dilaté, & la respiration avoit à peine été troublée. Des anévrismes du cœur ont été observés de même par divers médecins, avec un simple étouffement. Ceux qui ont de semblables dilatations, sont quelquefois un peu soulagés en se courbant de manière à rapprocher les cuisses de la tête.

Les affections de l'ame influent singulièrement sur les fonctions des grands moteurs de la circulation, placés dans le thorax; c'est pour cela sans doute que les brutes ne sont presque point sujettes aux maladies traitées dans cet article.

Dans les personnes affectées de ces anévrismes, la plus légère cause produit un paroxisme; il suffit pour cela de produire quelque dérangement dans la circulation; alors les battemens redoublent avec tous les effets qui en sont la suite. Il y a pour l'ordinaire un côté sur lequel les malades ne peuvent se coucher, sans souffrir & sans s'exposer à renouveler leurs angoisses.

Un joueur de flûte avoit un anévrisme de l'aorte. On trouva dans la portion dilatée une concrétion polypeuse qui avoit la consistance du suif. *Morgagni.* — Valsalva a vu de ces concrétions qui avoient l'apparence de la chair; d'autres fois elles ressemblent à du lard rance.

Une toux violente dispose souvent à l'anévrisme; Bonnet & Morgagni en citent des exemples.

Les coups, les contusions dans les régions du cœur, de l'épigastre, des hypocondres, & du cou, donnent lieu à des anévrismes par un mécanisme facile à comprendre, & ceux-là croissent plus vîte que les autres, & sont en général plus dangereux.

Malpighi croyoit que la carie d'un os voisin d'une artère pouvoit donner lieu à l'anévrisme, parce que l'artère n'étant plus soutenue ni appuyée, se distendoit plus facilement.

Dans les personnes qui meurent à la suite des anévrismes du thorax, le péricarde contient souvent plus de lymphe que dans les circonstances ordinaires.

Les pulsations sont souvent très-fortes dans le commencement des anévrismes, c'est-à-dire, lorsque la tumeur n'a pas encore acquis un grand volume; souvent elles repoussent la main avec violence, & on voit des mouvemens se manifester à l'extérieur : alors les malades perdent quelquefois connoissance.

Le cœur d'une blanchisseuse fut trouvé dilaté & très-dur. Pendant long-temps on n'avoit point senti les battemens de son pouls.

Morgagni a vu, dans un sujet, l'aorte dilatée depuis le cœur jusqu'aux artères rénales. Lorsque les artères voisines du cœur ont perdu leur ressort, le cœur réagit avec plus de force pour se débarrasser du sang qui le surcharge, & il se dilate alors secondairement.

Morgagni a vu l'anévrisme du cœur être une disposition & un mal héréditaire.

Toutes les artères du côté droit étoient osseuses dans un sujet disséqué par Fallope. Harvey a observé ce vice dans les artères du bassin. Les veines s'ossifient aussi quelquefois.

J'ai vu souvent de petites ossifications se former dans la surface interne des artères. Alors plusieurs de leurs points résistent d'une manière inégale à la cause qui tend à les dilater, & leur gonflement se fait ensuite plus aisément & s'accroît plus vîte.

M. Scarpa a publié à ce sujet des réflexions judicieuses dans les mémoires de la société royale de médecine; j'ai pensé qu'il seroit utile de les rapporter ici, parce qu'elles expliquent d'une manière précise le mécanisme de la formation de la plupart des anévrismes.

Sur les anévrismes, par M. Scarpa.

On sait que la tunique interne des artères est lisse & polie. Dans le sujet de cette observation, au contraire, celle de l'arcade de l'aorte étoit sillonnée dès le commencement, & perdoit de son poli à mesure qu'on approchoit de l'anévrisme, dans le sac duquel il n'en paroissoit aucune trace. J'ai eu depuis quelques occasions de répéter cette observation, qui répand un nouveau jour sur l'usage de la tunique interne des artères, & sur la cause prochaine de la dilatation de ces vaisseaux, qui forme l'anévrisme. La surface interne de la poche anévrismale du côté droit étoit tapissée de plusieurs couches de concrétions sanguines, très-adhérentes entre elles, sans qu'on en remarquât aucune du côté gauche, ni sur la région de la première côte & du sternum. Ces os servoient de digue au sang, dans l'endroit où les membranes de l'artère avoient été rongées par les flots de ce fluide, qui venoient s'y briser vers le commencement de l'aorte thorachique, près de sa courbure.

La plupart des auteurs qui ont donné des observations sur les anévrismes, ont négligé de détailler les changemens qu'avoit soufferts la membrane interne des artères à l'endroit de l'anévrisme, & ils ont regardé l'érosion des os à la suite de ce phénomène, comme une carie, dont ils ont attribué la cause prochaine à l'acrimonie des humeurs. J'aurois desiré d'eux de plus grands détails, principalement sur les signes de cette prétendue carie; c'est pourquoi je ferai remarquer que dans le cas qui a donné lieu à cette observation, on rencontroit l'érosion dont j'ai parlé, sans aucune apparence de carie ni de rien d'approchant. J'attribue cette érosion à une abrasion insensible, occasionnée par le frottement du sang, qui, descendant de l'arcade de l'aorte, touchoit immédiatement la surface osseuse de la première côte & du sternum. Or, comme le produit de l'abrasion insensible opérée par le frottement des fluides hétérogènes qui viennent frapper une surface inégale, quoique dure, est presque au dessus de l'imagination; de même les corps qui ont une surface égale & polie, sont à l'abri, sur-tout quand ils sont élastiques, de l'érosion que ces mêmes fluides, mis en mouvement, peuvent produire.

Il suit de ce principe que les vaisseaux sanguins, & principalement les artères, ne sont à couvert de ces accidens qu'autant que leur membrane interne conserve son poli, & que quand cette membrane cesse d'être lisse & polie, soit par défaut de ressort de la part des autres tuniques qui composent ces vaisseaux, ou autrement; alors elle est amincie, rongée, & enfin détruite par le frottement & par les chocs réitérés du sang, ce qui opère une dilatation de l'artère, & bientôt un sac anévrismal, dont les progrès sont rapides.

J'ai eu cinq fois occasion d'ouvrir & de disséquer des anévrismes de l'arcade de l'aorte; j'ai constamment observé dans chaque sujet, que la membrane interne de cette artère étoit comme ridée du côté du cœur; que ses plis se multiplioient en approchant du sac, dans lequel la membrane manquoit entièrement, & au lieu de laquelle on remarquoit une substance filamenteuse en forme de flocons bien distincts, sur-tout en plongeant le sac dans l'eau.

D'après cet exposé, il paroît probable, 1°. que l'érosion de la première côte & du sternum a été occasionnée par l'abrasion insensible due au frottement du sang, qui avoit d'abord agi sur la première tunique de l'artère, & successivement sur toutes les autres, jusqu'à l'entière destruction du sac en cet endroit, même sur la membrane qui revêt le sternum, & sur le périoste de la côte; 2°. que ces parties dures, suppléant à la portion de l'artère qui avoit été corrodée, offrant au frottement du sang de l'aorte, à sa sortie du cœur, une surface inégale & raboteuse, avoient donné plus de prise à ses chocs réitérés, & n'avoient pas tardé à être insensiblement amincies & corrodées comme les précédentes, qui avoient même opposé plus de difficulté, à cause du poli de la première tunique

de l'artère & du périoste; 3°. que l'érosion des parties dures étant parvenue jusqu'à la substance spongieuse de la première côte & du sternum, ses progrès ont dû être très-rapides, ne s'agissant plus que de briser les lames minces & déliées qui forment les cellules de cette substance; ce qui peut arriver de la sorte sans carie, ni rien qui en approche.

Quant à la dilatation contre nature du cœur, qu'on remarque ordinairement dans les grands anévrismes de l'arcade de l'aorte, elle me paroît due à la distension & au déplacement de la crosse de l'aorte, dont elle est une suite nécessaire. En effet, tant que les tuniques de l'aorte se trouvent trop foibles pour résister aux efforts du sang à sa sortie du cœur, cette artère se prête à la distension & au déplacement, sans que le ventricule gauche trouve de résistance à se vider entièrement à chaque contraction; mais à mesure que la direction naturelle se dérange, les efforts du cœur deviennent plus considérables, & lorsque le déplacement est complet, que le sang trouve un obstacle considérable pour parvenir à l'aorte thorachique, alors le ventricule gauche ne se vide jamais entièrement, ce qui, par la suite, augmente considérablement son volume. L'oreillette gauche éprouve le même sort par la lenteur de la circulation; de là la gêne qu'on remarque dans les organes de la respiration; ce qui ralentit encore le retour du sang dans l'oreillette droite, & sa sortie du ventricule du même côté; de là l'augmentation progressive de tout ce viscère. Donc dans les grands anévrismes de l'arcade de l'aorte, l'excès de la force du cœur, par rapport à l'aorte, devient par la suite la cause principale de la dilatation contre nature du cœur même. (*Société royale de Médecine, année* 1780-81; *Hist. p.* 290.)

Des polypes du cœur.

Malpighi trouva dans le cœur d'un jeune homme une concrétion polypeuse, qui formoit comme une bourse attachée aux colonnes par ses racines. Cette bourse avoit deux membranes, dont l'interne étoit d'un tissu dense & continu; les appendices étoient creux comme le corps du polype, & attachés aux parois des artères, ils formoient des espèces de tuyaux. On a trouvé dans les oreillettes des polypes de la même espèce.

Il y a quelque chose de semblable dans une observation de Diemerbroeck. Un asthmatique, dit-il, étoit sujet à de grandes anxiétés; on découvrit dans le ventricule droit du cœur un polype qui avoit assez de consistance, long d'un pied, & aussi gros que le petit doigt; ce polype se plongeoit dans l'oreillette droite & dans la veine cave. Le ventricule gauche contenoit une semblable concrétion; elle paroissoit être couverte d'une membrane, & divisée en deux branches; dont l'une entroit dans l'aorte, & l'autre montoit dans une veine du poumon; ces branches, étoient creuses comme les appendices dont parle Malpighi.

Une femme battue par son mari, & qui mourut sous les coups, avoit, selon Vater, des polypes qui se prolongeoient jusques dans les artères du poumon; ils s'étendoient même dans les veines caves. Le cas dont Wincler fait mention n'est pas moins décisif. Dans un homme, dit-il, qui fut tué inopinément, on découvrit une masse graisseuse qui occupoit le ventricule gauche; cependant cet homme ne s'étoit plaint d'aucune incommodité.

Ces observations sont confirmées par Bartholin. Un homme mourut, dit-il, d'un coup de poing qui n'avoit porté que sur la poitrine; les deux ventricules du cœur contenoient des polypes qui pesoient quatre onces ou environ. Enfin Rivière assure que dans un soldat qui s'étoit toujours bien porté, & qui fut tué brusquement, on trouva une concrétion qui bouchoit l'entrée du cœur. *Extrait du Traité du cœur par Senac.*

Un coureur de 23 à 24 ans, qui se plaignoit assez souvent de battemens de cœur, mourut d'une maladie de vessie. A l'ouverture du corps, le foie fut trouvé squirreux; les poumons étoient flétris, le cœur fort gros; le ventricule droit étoit rempli d'un sang écumeux, avec un polype dont la base s'attachoit sur la paroi du ventricule droit, aux racines des colonnes charnues. Cette base avoit un bon pouce de largeur; il en résultoit un corps long de plus d'un demi-pied, qui se partageoit en deux branches, dont l'une plus longue que l'autre, pénétroit dans l'artère pulmonaire; toutes les deux se divisoient en petits rameaux frangés. Ce polype étoit d'une consistance très-ferme, inégalement épais de plusieurs lignes, & très-large. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Une femme grosse de 9 mois, qui ne s'étoit plainte que d'une difficulté de respirer, meurt subitement. On ne trouva d'autre cause qu'un polype considérable, ressemblant à de la graisse, qui remplissoit & distendoit l'oreillette droite du cœur, & envoyoit des appendices dans l'une & l'autre veine cave. *Comment. Leipf.* 1731.

Polype dans l'oreillette droite du cœur d'un garçon de 13 ans: cette concrétion n'étoit attachée par aucun endroit. Elle avoit deux branches de quatre lignes de grosseur; l'une se portoit en haut depuis la veine cave supérieure, jusques aux sinus latéraux du crâne, & dans les avant-bras par les axillaires; l'autre branche descendoit dans les veines iliaques & dans les crurales jusqu'au milieu des cuisses, & elle se divisoit presque en autant de branches que les veines dont on vient de parler. *Hist. acad.* 1705. Obs. 8^e (Littre), p. 52 & 53.

Dans le cadavre de M. de la Brière de Pethiviers, mort trois jours après l'opération de la taille, avec une hernie de vessie, la rate étoit, pour ainsi dire, en bouillie. On trouva un polype très-considérable dans chacun des ventricules du cœur; celui du ventricule droit étoit plus fort & plus long que celui du gauche. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Un homme qui menoit une vie languiſſante, mourut d'apoplexie. On trouva un polype dans le ventricule gauche du cœur, formé par une humeur blanche & concrète. Il étoit attaché par ſes racines aux fibres charnues du cœur, & il ſe ſéparoit en deux troncs, dont l'un rempliſſoit l'aorte, & l'autre la veine pulmonaire. Il y avoit une grande quantité de ſéroſité dans le cerveau & dans ſes membranes, ainſi que dans le ſinus longitudinal ſupérieur. *Tulpius, obſerv. med.* lib. 1, p. 54.

Une femme de 50 ans étoit ſujette à des défaillances & à des battemens des veines jugulaires externes. Après ſa mort, on trouva un polype dans l'oreillette droite. *Acad. ſc. Mém.* (*Morand*), 1732, p. 432 & 433.

Une dame de 35 ans, incommodée depuis 15 ou 16, étoit attaquée d'un aſthme, de mal de tête, d'inſomnie, &, au moindre effort, de palpitations; ces accidens redoubloient à l'approche du flux menſtruel; elles ceſſèrent peu de temps avant la mort, & dans ce moment on ſentoit aux veines des bras & du cou un battement très-ſenſible, dont la fréquence étoit un peu différente de celle des artères. A l'ouverture du corps, on ne trouva rien d'extraordinaire dans la tête; les organes du bas-ventre étoient très-flétris ainſi que les poumons, ſans qu'ils fuſſent altérés; l'eſtomac étoit très-petit, pouvant contenir à peine une chopine. Le cœur étoit une fois plus grand qu'il ne devoit être, flétri comme une poche de cuir mollaſſe, ſes parois étoient fort minces; dans chaque tronc des artères, il y avoit un polype attaché aux parois internes du cœur; celui qui bouchoit l'aorte avoit plus de deux pieds de long, ſans les extrémités qui étoient reſtées dans les branches de cette artère. Sa ſubſtance étoit fibreuſe, vermeille, ferme, de la longueur d'environ 6 ou 7 pouces; le reſte avoit la couleur & la conſiſtance de ſang caillé. *Acad. ſc. Mém.* (*Homberg*), 1704, p. 159.

Un jeune homme de 16 ans, ſujet depuis l'âge de 14 à une toux & à une difficulté de reſpirer, tomboit en foibleſſe après un exercice violent. S'étant emporté un ſoir avec excès, & ayant beaucoup ſoupé, il ſe coucha, & quelques heures après il fut réveillé par une toux avec crachement de ſang, & il mourut une heure après. Il y avoit beaucoup de ſang peu écumeux dans la trachée artère & dans les bronches; du ſang noirâtre & à demi caillé dans les deux troncs de la veine cave, dans le ventricule droit du cœur, & dans l'artère pulmonaire; pas une goutte de ſang dans le ventricule gauche. Le tronc de la veine pulmonaire étoit très-dilaté, & auſſi gros que tout le cœur; ſa cavité étoit entièrement occupée par un corps polypeux, rond, & épais de deux pouces. *Hiſt. acad.* (*Littre*), 1701, p. 25.

Ce n'eſt pas ſeulement dans le cœur qu'on trouve des concrétions lymphatiques, auxquelles on a donné le nom de polypes. Ruyſch en a vu dans les bronches, d'où elles ſortent quelquefois par l'expectoration; il en ſort également de la matrice ſous la forme de lambeaux ou de tiſſu réticulaire. On a même trouvé cette matière épanchée dans quelques parties du bas-ventre. On a vu des matières gélatineuſes & même graiſſeuſes ſe mêler avec ces concrétions.

Si on fouette le ſang dans l'eau chaude, il s'étend & ſe condenſe, & il forme une eſpèce de toile, & en le lavant on le dépouille de la partie rouge, qui laiſſe vides les eſpaces qu'elle occupoit; de là vient la forme réticulaire qu'on a obſervée dans les concrétions polypeuſes dont le cœur étoit recouvert.

On peut voir les deſſins de différentes concrétions polypeuſes dans les ouvrages de Kerkering, de Bartholin & de Tulpius.

Suite des obſervations ſur les concrétions du cœur & de ſes annexes, & ſur les lipothymies & les intermittences.

Vater diſtinguoit les oſſifications, des calculs, en ce que ceux-ci ſont formés par couches, tandis que les oſſifications ont un tiſſu fibreux. On peut ajouter que c'eſt au fond de la même matière, comme les chimiſtes modernes l'ont reconnu par l'analyſe. Il n'y a de différence qu'en ce que la matière oſſeuſe, dans les oſſifications, eſt épanchée autour des fibres qu'elle encroûte, tandis qu'elle eſt preſque ſans mélange dans les calculs, où il n'y a tout au plus qu'un noyau de matière étrangère qui leur ſert de baſe.

Lanzoni a obſervé des ſyncopes produites par des calculs qui flottoient dans le péricarde. Dans un cas du même genre, il a vu une hydatide attachée à la pointe du cœur. On a vu auſſi les petits corps d'Arantius très-groſſis à la ſuite de ſemblables accidens.

Quoique Galien ait dit qu'il ne peut ſe former d'abcès ni d'ulcères au cœur, parce que la mort ſurviendroit avant que ces maladies fuſſent développées, il eſt cependant certain qu'on en a obſervé dans pluſieurs ſujets. Olaus Borrichius, Nicolas Maſſa, Benivenius, Houlier, Columbus, Lanciſi, Morgagni & Senac en ont cité des exemples, & on trouve dans le recueil des mémoires de la ſociété royale de médecine une obſervation du même genre. Les ſurfaces du péricarde & du cœur peuvent donc s'abcéder. Le plus ſouvent les ſymptômes de l'inflammation, des lipothymies, & des ſyncopes, ont précédé, & quelquefois auſſi ces dernières n'ont pas eu lieu. Je crois devoir recommander, avec Morgagni, aux obſervateurs de ne point ſe laiſſer induire en erreur par le ſédiment de l'humeur du péricarde, qui, formant une couche inégale & blanchâtre ſur les ſurfaces, pourroit être regardée comme une matière purulente qui recouvriroit un ulcère. Il ſe forme de même ſur la plèvre & ſur les poumons, à la ſuite des inflammations, des couches muqueuſes, qui peuvent en impoſer l'obſervateur peu attentif, & être priſes pour des effets de la ſuppuration de ces différentes parties.

Columbus & Fabrice de Hilden ont obſervé des tumeurs d'un aſſez gros volume, attachées à diverſes parties du cœur, & qui n'ont pas produit autant d'accidens qu'on pourroit le préſumer.

Thebeſius a vu la ſurface du cœur aride & comme deſſéchée à la ſuite des fièvres hectiques & de la conſomption.

On ne peut douter que le cœur ne ſoit ſuſceptible d'entrer en convulſion comme les autres organes du corps humain, & qu'il ne puiſſe auſſi être frappé de paralyſie : n'eſt-il pas probable que pluſieurs morts ſubites en ſont l'effet ?

Lorſque l'humeur du péricarde devient glutineuſe, le cœur, en ſe contractant, l'agite en différens ſens, & la change quelquefois en de petits filets qui ont l'apparence de cheveux. C'eſt pour cette raiſon, ſans doute, que Scultet & Lanzoni diſent avoir trouvé des cœurs chevelus.

Valſalva a vu une aſphixie ſurvenir à la ſuite de l'épanchement d'une matière purulente dans le péricarde.

Morgagni donne le nom d'aſphixie à l'état dans lequel le battement du cœur & des artères manque, ou au moins ne peut être aperçu ; ce qui arrive quelquefois ſans que les autres fonctions ſoient ſuſpendues. Vers la fin des maladies chroniques très-graves & très-opiniâtres, il n'eſt pas rare de voir le pouls manquer preſque entièrement pendant les derniers jours. J'ai toujours remarqué que ce ſymptôme fourniſſoit un pronoſtic très-fâcheux. Alors les extrémités ſont froides, les forces ſont diminuées d'une manière notable ; cependant les malades ont encore quelquefois le courage de ſe lever & de s'habiller. Ramazzini en cite un exemple, & j'en ai vu pluſieurs. Cette défaillance, cette petiteſſe du pouls ſont ſouvent compliquées avec les maladies du cœur affoibli, avec celles de l'épigaſtre, avec les affections nerveuſes pouſſées au plus haut degré, avec les épanchemens, les cachexies, avec le ſcorbut & avec la vieilleſſe. Il ne faut pourtant pas ſe laiſſer tromper par les variétés auxquelles l'artère radiale eſt ſujette ; quelquefois elle ſe diviſe en un grand nombre de petits rameaux ; quelquefois auſſi elle ſe place ſur la convexité de la main, entre le pouce & l'indicateur, & alors on la chercheroit en vain dans le lieu où elle ſe trouve ordinairement. Il ne faut cependant pas croire que la petiteſſe & la diſparition même du pouls ſoient mortelles. On a vu les pulſations artérielles ceſſer preſque tout à fait d'être ſenſibles dans certaines convaleſcences. On a vu de même, dans des femmes nerveuſes, le pouls ceſſer preſque entièrement de battre, & cependant la ſanté ſe rétablir après.

L'aſphixie, dans le ſens de Morgagni, peut être produite par une trop grande quantité de fluide dans le péricarde, ou par la dilatation du cœur. *Cordis augmentum cum pulſu debili*, dit Piſon. Elle peut encore être l'effet des oſſifications dans les valvules (1), & en général de la plupart des cauſes qui produiſent les intermittences & les palpitations. L'intermittence, dit Morgagni, eſt une petite aſphixie, & l'aſphixie une longue intermittence.

La cauſe de l'intermittence eſt très-dangereuſe lorſqu'elle eſt produite par une cauſe locale & qu'elle ſiège dans les cavités du cœur. Ainſi, une tumeur placée dans l'épaiſſeur des valvules a été funeſte. Riolan a obſervé un corps dur & en apparence glanduleux, dans l'épaiſſeur du ſeptum du cœur.

Il y a eu certains cas très-rares, dans leſquels des éroſions faites à l'œſophage & à la partie correſpondante du péricarde, ont rendu poſſible le paſſage des vers dans cette cavité. On aſſure même que l'épaiſſeur d'un des ventricules ou d'une oreillette ayant été rongée, on a trouvé des vers dans les cavités propres du cœur. Cette conjecture ſe trouve dans Morgagni ; mais il me ſemble qu'on ne peut l'admettre que dans le cas où la mort ayant été l'effet inévitable & ſubit de l'ouverture d'une des cavités propres du cœur, les vers qui auroient pénétré par une éroſion de l'œſophage dans le péricarde, auroient, au moment même de l'ouverture du cœur, ou peu d'inſtans après la mort, paſſé du péricarde dans les oreillettes ou dans les ventricules. N'oublions pas d'ajouter que ſi la remarque de Valiſniéri eſt fondée, les vers, dans le cas dont il s'agit, quittent après la mort le lieu où ils ſéjournoient, pour remonter vers l'œſophage.

Il réſulte de ces réflexions que l'on ne doit pas plus admettre le développement ſpontané de ces ſortes de vers dans les cavités propres ou acceſſoires du cœur, que dans les ſinus de la tête, où Palfin & Coiter ont pris des concrétions polypeuſes pour des vers.

Lorſqu'on réfléchit ſur la formation de ces concrétions dans les gros vaiſſeaux ou dans le cœur, il faut toujours avoir préſentes les obſervations faites par Petit en 1732. Il remarqua que les concrétions ſanguines ſe font dans les cavités du corps humain, à peu près comme dans la palette du chirurgien. En général, la partie rouge du ſang qui ſe condenſe, occupe la partie inférieure, & la partie blanche qui a le plus de conſiſtance, eſt placée en deſſus. Il faut donc bien conſidérer quelle a été la ſituation du cadavre, lorſqu'on ſe livre à cet examen. Moins la partie rouge eſt abondante, plus ces concrétions ont de dureté : ainſi le bouchon qui ſe forme dans une hémorragie, eſt d'autant plus utile & plus durable, que la ſubſtance blanche du ſang contribue plus à ſa formation.

(1) Lancifi a vu les valvules de l'aorte, près du cœur, changées en une ſubſtance de nature en apparence charnue, & Vieuſſens a réuni pluſieurs obſervations dans leſquelles il les a vues oſſeuſes.

Pendant long-temps on a regardé les polypes du cœur & des gros vaisseaux comme des causes de maladies très-graves. On a dit successivement qu'ils étoient composés de chair, de graisse ou de pituite. Suivant Salius, c'étoit la pituite des anciens; & Valsalva lui-même, qui par la suite fut détrompé, fit dessiner, dans le commencement de sa pratique, les vaisseaux qu'il croyoit avoir observés dans les polypes du cœur. Heureusement Pasta, & ensuite Malphigi, s'élevèrent contre cette erreur, & ils firent voir que le plus souvent les concrétions polypeuses étoient l'effet & non la cause des maladies. Senac est tellement de cet avis, qu'il regarde toutes les concrétions polypeuses quelconques, comme symptomatiques. Dans la plupart des observations de Pasta & de Lancisi, les malades qui avoient éprouvé de grandes intermittences, n'avoient pas seulement des concrétions polypeuses dans le cœur, on y a encore trouvé d'autres vices organiques, tels que des dilatations, des duretés, &c., dont l'intermittence pouvoit bien être le symptôme.

Morgagni rapporte plusieurs observations, dans lesquelles les concrétions polypeuses avoient la couleur du suif, & étoient d'une grande dureté. Quoiqu'il soit en général du même avis que Malphigi & Senac, il semble cependant qu'il ne nie pas absolument, dans quelques cas, l'existence des concrétions polypeuses formées avant la mort. Ces cas doivent être fort rares; car, comme l'a dit Pasta, & comme il l'a prouvé par des expériences, la portion du sang qui forme la concrétion, peut aussi bien se condenser dans les cavités du cœur où elle séjourne au moment de l'agonie, que hors de ces mêmes cavités, & il a montré comment, en agitant & en battant le sang inflammatoire, on peut lui donner l'apparence d'un polype des plus rameux. J'ai vu dans un sujet dont les gros vaisseaux artériels furent présentés à l'académie royale des sciences, une concrétion polypeuse de la nature de celles qui sont très-denses, qui s'étendoit depuis le ventricule gauche du cœur, tout le long de l'artère aorte, jusqu'à la division des artères iliaques; tout le tube artériel en étoit rempli. Or un pareil polype, qui avoit la consistance de ceux dont les anciens ont parlé, n'avoit pu exister pendant la vie.

Des observations multipliées ont prouvé que les polypes sont en général plus fréquens, plus étendus, & plus blancs dans les cavités droites du cœur que dans celles qui sont à gauche; ce que Malphigi attribue au mélange du chyle avec le sang, qui se fait dans les cavités droites du cœur. En effet, il est rare qu'on trouve des concrétions polypeuses dans les cavités gauches, sans qu'il y en ait dans celles qui sont à droite.

On trouva des concrétions polypeuses très-étendues dans un sujet dont plusieurs artères & veines étoient dilatées. Une des veines spermatiques égaloit en grosseur les principales divisions de la veine cave; les artères du bas-ventre dilatées offroient dans leur surface interne, des sillons dans lesquels leur substance étoit comme entamée; les battemens du cœur étoient douloureux; les pulsations s'étendoient avec force dans le bas-ventre. Toutes les artères participoient à cet excès de mouvement, & le malade sentoit la pulsation accompagnée d'un frémissement marqué jusqu'à l'extrémité des doigts.

J'ai été témoin d'un fait à peu près de cette nature. Un jeune homme avoit des palpitations habituelles; il lui survint au tronc de l'aorte un anévrisme qui se propagea dans le ventre. Lorsque le jeune homme avoit monté un peu rapidement un escalier, les battemens étoient si forts, que ceux de toutes les artères quelconques se faisoient avec une violence extrême. On consulta un grand nombre de médecins, & pour leur donner une idée de ce mal, on engageoit le jeune malade à monter promptement l'escalier, toutes les fois qu'il y avoit une consultation. Cet exercice forcé augmenta le mal, & la mort survint promptement.

Il y a des personnes qui sont disposées à l'anévrisme, & dans lesquelles presque toutes les artères tendent à se dilater; Morgagni appuie cette remarque par des exemples.

Il ne faut pas croire qu'alors les artères soient purement passives; leur contraction ne se fait pas d'une manière égale dans toutes leurs parties; elle ne répond pas exactement à celle du cœur. Elle se fait avec fougue dans certaines régions, plus modérément dans d'autres. Ce phénomène bien constaté prouve irrévocablement que les artères ont une tunique charnue, & que leur irritabilité peut, comme celle de tous les muscles, s'accroître ou diminuer, suivant les circonstances.

Des médecins habiles pensent que les polypes sont formés dans les intervalles d'un pouls devenu très-rare; mais j'ai assisté à l'ouverture du corps de personnes dont le pouls avoit été très-lent, sans qu'il y eût de polypes dans les cavités du cœur.

Morgagni parle d'un sujet dans lequel la lenteur du pouls étoit si grande, qu'il n'y avoit que vingt-deux pulsations par minute; il ajoute que l'on a trouvé des concrétions polypeuses dans le cœur de personnes dont le pouls avoit toujours été égal, & qu'au contraire on n'en avoit point observé dans d'autres cas, où il y avoit eu intermittence & inégalité dans les battemens. Fanton a fait la même remarque.

Relativement à leur consistance, les polypes doivent être divisés en ceux dont le tissu est lâche & mou, dans lequel abonde la partie rouge du sang, & en ceux dont la consistance est solide, blanchâtre, & qui sont très-adhérens à quelques-unes des valvules & des colonnes du cœur.

Comme il y a dans la poitrine un grand nombre de veines lymphatiques, toutes les tumeurs & dilata-

tions dont j'ai parlé ne peuvent avoir lieu, sans qu'il s'ensuive une compression marquée dans plusieurs points de ce systême. La résorbtion doit donc se faire avec moins d'énergie, & il doit s'ensuivre une infiltration habituelle dans le tissu cellulaire du poumon & dans les cavités de la poitrine; aussi les maladies dont j'ai fait mention sont souvent compliquées avec les hydropisies & avec les épanchemens. Comme ces affections redoublent dans quelques malades, il arrive que, dans les intervalles des accès, la circulation se rétablit jusqu'à ce qu'enfin le mal fasse de grands progrès, & que la mort en soit le terme plus ou moins éloigné.

Pierres dans le cœur.

Schleiberus dit avoir trouvé dans le cœur une pierre si grosse, qu'elle remplissoit un des ventricules. Horstius rapporte un fait analogue. Hottinger a vu des pierres qui occupoient la place des valvules tricuspides du cœur. Heurnius en a observé entre les fibres de la cloison. Une de ces pierres trouvées par Bartholin dans le cœur étoit osseuse.

Vers dans le cœur.

Vers trouvés dans le ventricule droit du cœur d'une chienne ouverte vivante. *Journ. Sav.* 1679, tom. 7, p. 281 & 282.

Vers trouvés dans le ventricule gauche du cœur, après une maladie épidémique, où il y avoit beaucoup de vers dans les intestins, mêlés avec la saburre, à Verdun sur Garonne. *Journ. Sav.* 1722, tom. 72, pag. 99 & 100. *Voyez* pour la suite de la maladie, *ibid*, pag. 210.

Vers dans les artères.

Pierre de Castro, Vidius le jeune, & Vidal, cités par Audry, ont écrit qu'ils avoient trouvé des vers dans l'artère aorte de personnes mortes à la suite de fièvres épidémiques. Mais ces médecins n'ont-ils pas été trompés par des concrétions polypeuses vermiformes?

La Peyronie a assuré à Senac qu'il avoit trouvé des pelotons de vers entre la base du cœur & le péricarde, & même dans les ventricules. D'autres assurent qu'ils ont trouvé des poux à la surface du cœur, maladie qu'on a appelée *phtiriasis cordis*. J'ai cru devoir rapporter ces faits, qui sont épars dans les auteurs, & auxquels j'avoue que je suis bien loin d'ajouter foi.

Des blessures & des déchirures du cœur, & de leurs accidens.

Morgagni rapporte que dans une femme la partie postérieure du cœur s'étoit ouverte vers la pointe, & que le péricarde étoit plein de sang; mais dans le dernier ouvrage de ce grand homme, l'histoire de cet accident est plus étendue & confirmée par d'autres qui ne sont pas moins singulières.

Une femme, dit-il, qui étoit sujette à des palpitations, mourut subitement; on trouva une crevasse dans le ventricule gauche du cœur, vers son extrémité: ce fut un petit ulcère qui occasionna cette rupture; elle fut suivie d'un épanchement de sang qui se figea. Mais avant qu'il fût condensé de même dans un homme qui avoit les jambes ulcérées, ce fluide s'étoit échappé par une scissure fort longue; on y voyoit des traces d'une ancienne corrosion. Ce fut encore dans le ventricule gauche qu'on trouva une telle ouverture.

Suivant la remarque de Lancisi, les parois du cœur sont sur-tout déchirées dans ceux qui meurent subitement: ces déchiremens sont tantôt plus petits, tantôt plus grands; quelquefois ce sont des scissures assez longues, & des espèces de fistules; elles étoient de 7 à 8 lignes en certains cœurs; en d'autres on ne voyoit qu'un petit trou, ou une érosion de l'étendue d'un ongle; c'est ainsi du moins que les écrivains se sont exprimés.

Ce qui doit paroître singulier, c'est que de telles ruptures arrivent presque toujours dans le ventricule gauche. Comment ne résiste-t-il pas aux efforts du sang? Son tissu est si épais & si solide! On peut dire, sans crainte de se tromper, que les forces mêmes de ce ventricule sont quelquefois les principales causes qui l'entr'ouvrent. Son action est souvent très-violente quand il est dilaté; il n'est donc pas surprenant que ses fibres soient forcées & se déchirent; il a d'ailleurs, en divers endroits, un tissu assez mince, à la pointe, par exemple, & à la partie postérieure & inférieure.

Mais un phénomêne qui est encore plus étonnant, c'est, dit Senac, que les parties qui ont le plus de force dans ce ventricule, s'ouvrent quelquefois de même que celles qui sont plus foibles; la base, par exemple, qui est si solide, s'est entr'ouverte près de l'orifice de l'aorte. *Extrait du traité du cœur par Senac.*

Un homme de 26 ans reçut un coup d'épée qui s'étendoit du ventricule droit du cœur au gauche, en passant par le *septum medium.* Il vécut quatre ou cinq jours après sa blessure. *Saviard*, p. 508.

Un soldat fut blessé à la poitrine, au travers du sternum, par une pointe d'épée très-mince & aiguë: il vécut dix-sept jours. Presque tous les jours il sortoit une livre de sang par la blessure. A l'ouverture du corps, on trouva que la plaie étoit dans le ventricule gauche du cœur, & qu'elle pénétroit dans le droit. On ne trouva dans le péricarde ni sang ni pus, mais quelques polypes dans les ventricules, & quelques vices dans la substance du cœur. Cet homme, pendant qu'il vivoit, ne pouvoit se coucher du côté droit. (*Fanton*, *observat.*) *Giorn. de Letterat.* tom. 21, p. 145 & 146.

Autre observation du même, sur un homme

dont la blessure avoit pénétré légèrement dans le ventricule droit, & qui vécut vingt-trois jours. *Ibid.* pag. 148.

Un soldat reçut un coup d'épée à la partie latérale gauche de la poitrine : il vécut neuf jours. On trouva le ventricule droit du cœur percé près de la pointe, du sang dans le péricarde, & de la sérosité dans la poitrine. *Hist. acad.* 1735, observ. 9 (*Morand*), p. 21.

Autre d'un homme de vingt-deux ans, qui reçut un coup d'épée un peu au dessus de la mamelle gauche, & mourut le sixième jour. A l'ouverture du corps, on trouva une plaie au péricarde; le ventricule droit percé entre la pointe & la partie moyenne, & tout le cœur rempli d'un sang coagulé. *Ibid*, 1744, observ. 9, pag. 14.

Un enfant de quatorze ans reçut un coup à la poitrine, qui ne fut pas très-fort, mais dont l'effet cependant fut tel, qu'un plat qu'il portoit sous son bras fit impression entre deux côtes; il eut de grandes douleurs & une palpitation de cœur effrayante. Le pouls étoit prompt, foible & inégal, mais sans intermittence proprement dite; la toux & l'hémoptisie survinrent. Le malade mourut au bout de 6 mois. On trouva seulement à la pointe du ventricule gauche une tache livide, contuse & sphacelée, dont la corruption pénétroit jusqu'à sa cavité. Le reste de ce ventricule avoit des marques d'inflammation & de corruption. Le cœur adhéroit au péricarde, & ce dernier au poumon. *Akenside, trans. phil.* 1764. *Extr. commerc. Leips.* tom. 13, p. 676.

Plaie à la partie moyenne latérale gauche du thorax avec emphysème. On appliqua un plumaceau de baume d'Arceus; le malade éprouva des foiblesses fréquentes, il n'avoit point de fièvre, ne crachoit point de sang, & n'avoit point de difficulté de respirer : on le saigna, &c. il se trouva assez bien; il survint une syncope, avec pouls convulsif, & la mort deux jours après. Le péricarde étoit rempli de sang fétide, il y avoit une très-petite plaie dans le ventricule droit du cœur, qui étoit vide de sang. *M. Restrick, chir. Journ. milit.* tom. 2, pag. 397.

Coup de baïonnette sur le sternum, entre les cartilages des deuxièmes vraies côtes; plaie étroite & triangulaire : le malade tomba sans perdre connoissance, sa voix étoit éteinte, il sortit beaucoup de sang par la plaie; son pouls étoit petit, foible, & sa respiration difficile, son visage étoit pâle, il étoit froid par-tout le corps; il fut saigné plusieurs fois; le troisième jour il paroissoit mieux, il alloit & venoit; le quatrième on le trouva mort à sept heures du matin : les membres étoient à demi-fléchis & roides; les deux mâchoires serrées avoient déchiré une partie de la langue. Le sternum ayant été levé, on a vu que la plaie se continuoit dans le thymus, qui étoit infiltré de sang, ainsi que le tissu cellulaire du médiastin; le péricarde percé, & laissant échapper le sang, étoit plein de plus de deux livres de ce fluide coagulé. L'aorte, dans sa partie antérieure, avoit une ouverture d'une ligne à peu près, à un pouce au dessus des valvules sémi-lunaires; le sang s'étoit infiltré entre ses tuniques; les cavités du cœur étoient vides de sang. *M. Chartanet, chirur. Journ. milit.* tom. 2, pag. 360 & suiv.

Coup de baïonnette à la partie antérieure supérieure droite de la poitrine, à un pouce & demi du sternum, & à trois pouces au dessous de la clavicule. Le blessé tomba sans connoissance & revint à lui; la plaie étoit grande, oblique, & descendoit à gauche & en arrière; il en sortit peu de sang; l'air y entroit à chaque inspiration, il en sortoit avec bruit, & avec un peu de sang dans l'expiration; le malade avoit le corps glacé (en juillet), son visage étoit pâle, son pouls étoit concentré & inégal, ainsi que sa respiration & il étoit presque dans un état de suffocation; couché sur le côté droit; il sortit beaucoup de sang par la plaie; on fit des saignées, &c. Le lendemain le pouls disparoît, le blessé meurt. On trouva une infiltration sanguine dans la région du grand pectoral, jusqu'au creux de l'aisselle; ce muscle étoit percé, ainsi que l'intercostal entre la deuxième & la troisième des vraies côtes; le sternum ayant été levé, il sortit quatre livres de sérosité sanguinolente. Le poumon droit & la lame droite du médiastin & du péricarde étoient percés; on trouva la veine cave supérieure fendue obliquement, l'oreillette gauche traversée, & l'œsophage percé; il y avoit une infiltration dans le tissu cellulaire, sur-tout vers le diaphragme, &c.; l'estomac étoit rempli de sang, &c. *Idem, ibid*, pag. 377.

On a vu quelquefois des blessures du cœur, qui n'étoient pas légères, se guérir & se cicatriser complètement. Suivant le témoignage de différens auteurs, on a trouvé dans les parois charnues du cœur, des pointes de flèches, des balles & des grains de plomb, des aiguilles; ces différens corps étrangers y avoient été introduits par des blessures dont on a reconnu les cicatrices.

Pour les oreillettes & les gros vaisseaux, leurs blessures sont toujours mortelles.

Sur l'augmentation ou la diminution de volume dans les ventricules ou dans les oreillettes du cœur, & supplément aux observations sur l'ossification, la dilatation, & les ruptures des gros vaisseaux.

Dans un hydropique âgé de vingt-huit ans, le cœur, dit M. Duverney, étoit flétri; il n'étoit pas même plus gros qu'un œuf; cet organe paroissoit encore plus rétréci dans un autre sujet. Ce qu'on doit trouver plus surprenant, c'est que l'aorte fût dilatée : elle ne recevoit que peu de sang du ventricule dont elle sort; comment donc pouvoit-elle être augmentée dans son volume?

Fabrice de Hilden est le seul médecin qui ait détaillé quelques accidens d'une maladie semblable. Un homme, dit-il, dont le cœur avoit peu de volume, étoit sujet à des palpitations & à des douleurs de colique; la main gauche s'engourdit & devint froide, la gangrène survint au bout des

doigts, sans douleur & sans inflammation ; l'oreillette gauche étoit monstrueuse. Mais dans cette observation on ne trouve aucun symptôme qui ait quelque rapport avec le cœur, excepté la palpitation.

On trouve dans les écrits des médecins divers exemples de ces dilatations extraordinaires. Un homme, selon le rapport de Marchettis, étoit sujet à des palpitations ; il sentoit en même temps une douleur fixe au dessus du cartilage xiphoïde ; ayant traîné pendant quelque temps ses infirmités, il trouva quelque soulagement dans les remèdes ; mais il périt enfin d'une suffocation. Or ce ne fut pas dans les poumons qu'on trouva la cause d'un tel accident ; il dependoit du volume du cœur, qui remplissoit le péricarde ; le ventricule droit étoit si dilaté, qu'il eût pu contenir un autre cœur.

Voici une observation bien plus singulière, elle vient du même, qu'on ne sauroit soupçonner d'infidélité. Un homme mourut de péripneumonie, ou, pour mieux dire, d'une suffocation qui en avoit les apparences ; le volume du cœur étoit si grand, qu'il pesoit quinze livres ; une pareille dilatation paroîtra sans doute incroyable, je n'en ai jamais vu de si énormes ; mais divers médecins en ont trouvé d'autres fort approchantes.

Lancisi, au moins aussi exact, a cru, avec raison, qu'il falloit vider les ventricules & les oreillettes pour les apprécier ; or leur masse, ainsi dégagée, pesoit vingt onces dans un sujet, deux livres dans un autre, une livre & demie dans un troisième, & trois livres dans une femme que j'ai soignée ; on voit par-là qu'un cœur qui est fort dilaté, & un cœur qui a une grande masse par lui-même, peuvent être bien différens.

Voilà donc une maladie singulière à laquelle les hommes sont sujets ; cependant elle a été presque ignorée jusqu'au quinzième siècle ; les premiers, dit Senac, qui l'ont apperçue ou décrite, sont Nicolas Massa, Vésale, Charles-Etienne Ballonius & Dulaurent ; beaucoup d'autres qui ont suivi les traces de ces grands hommes, ont confirmé leurs observations, chaque jour même on en voit éclore de nouvelles ; nous en devons, par exemple, plus de vingt au dernier ouvrage de Morgagni ; il n'y a aucun anatomiste qui n'ait vu des dilatations. Il est bien surprenant qu'on les ait à peine soupçonnées dans les corps vivans, & qu'on s'imagine qu'elles arrivent rarement.

Selon Ambroise Paré, un homme sentoit une ardeur brûlante ; elle venoit sans doute des artères qui battoient avec force par tout le corps ; le régime & quelques remèdes prescrits par Sylvius calmèrent ces accidens, qui, selon les apparences, ne donnoient que peu d'inquiétude au malade ; il ne craignoit pas de jouer à la paume : cependant il mourut subitement dans les efforts de cet exercice. Or la cause d'une mort si inattendue, étoit cachée dans l'oreillette gauche, engorgée & dilatée ; elle s'ouvrit, & répandit beaucoup de sang dans la cavité de la poitrine ; une ossification qu'on découvrit dans la tunique interne de cette oreillette, contribua vraisemblablement à cette crevasse.

Le sang n'avoit pas autant de corps ni autant de force dans un cas plus extraordinaire dont parle Fabrice de Hilden. Une femme malade depuis long-temps étoit sujette, dès sa jeunesse, à des palpitations & à une difficulté de respirer ; or on trouva la cause de cet accident dans l'oreillette gauche ; elle avoit un volume monstreux ; & , ce qui doit surprendre, c'est qu'elle ne fut remplie que d'une humeur blanchâtre ou séreuse, sans aucun mélange de matière rouge ; il est vrai que le sang pouvoit se fondre dans un corps si exténué : mais comment, dans un tel marasme & avec une fonte de cette espèce, la vie pourroit-elle subsister ? Le cœur sans force, épuisé, réduit à une masse fort petite, suivant Fabrice, pouvoit-il soutenir la circulation ?

Ce qui est plus rare & plus dangereux, non seulement les deux oreillettes peuvent être forcées séparément, comme il paroît par les exemples que nous venons de rapporter ; elles peuvent encore être dilatées en même temps & occuper un très-grand espace dans la poitrine. Un homme de quarante cinq ans ne pouvoit se coucher depuis quatre mois ; il mourut enfin subitement, suffoqué, disoit-on, par une espèce d'apoplexie : or c'est dans le cœur, & non dans la tête, qu'on trouva la vraie cause de la mort ; les deux oreillettes étoient forcées, il y avoit au moins une livre de sang dans chacune de leurs cavités, & leurs parois étoient fort épaisses.

A une telle dilatation il peut s'en joindre plusieurs autres qui la rendent encore plus dangereuse ; car, suivant le témoignage de divers observateurs, de Lancisi sur-tout & de Morgagni, les deux ventricules sont forcés dans quelques sujets en même temps que les oreillettes, & ils prennent, comme elles, un grand volume : il en est de même des grandes artères, des veines caves, & de celles qui viennent des poumons ; il est rare cependant, ajoute Senac, que tant de dilatations soient réunies dans un cœur.

Les dilatations sont plus fréquentes dans les asthmatiques ; plusieurs écrivains les ont observées, & en voici une qui mérite de l'attention. Bauhin rapporte qu'une fille étoit languissante depuis trois ans ; elle périt enfin dans un accès d'asthme, ou, ce qui est plus vraisemblable, elle fut suffoquée par de violentes palpitations ou par le volume qu'avoit pris l'oreillette droite ; il s'y étoit formé une masse blanche, longue, épaisse, & comme membraneuse ; on trouva dans le ventricule droit une matière qui ressembloit à de la graisse ; c'est la mort sans doute qui avoit produit ces concrétions.

Autres exemples non moins singuliers de pa-

reilles dilatations & de leurs causes dans un asthmatique. Suivant Laubius, le cœur avoit un volume extraordinaire ; il n'étoit pas moins remarquable dans deux cas qui sont rapportés, l'un par Martini, l'autre par Tulpius ; on trouve enfin de semblables observations dans les actes de Berlin & dans d'autres écrits ; l'expérience confirme ces témoignages, & s'il y a quelque exception qui les restreigne, nous en parlerons dans la suite de cet article.

Une fille qui respiroit difficilement, ne put dans la suite se coucher sans s'exposer à être suffoquée ; elle se plaignoit d'un battement au dessous du cartilage xiphoïde ; le pouls devint petit, ou, pour mieux dire, il étoit insensible sur la fin de la maladie ; les pieds & les jambes s'enflèrent, la peau s'enflamma, s'ouvrit en divers endroits, & la vie finit dans les défaillances.

Que pouvois-je inférer de ces accidens? dit Sénac. Il me fut impossible, dans tout le cours de la maladie, de distinguer l'action du cœur ; tout fixoit par conséquent mon attention sur l'oppression qui étoit très-vive, & sur le pouls qui étoit très-fréquent & inégal ; mais l'asthme pouvoit déranger le pouls & l'action du poumon ; or voilà une cause qui peut produire l'enflure & même des syncopes.

Il n'y eut que la mort qui me dévoila la vraie cause de tant d'accidens ; à l'ouverture du cadavre, on trouva d'abord la veine-cave inférieure aussi grosse que le bras, l'oreillette gauche monstrueuse ; son ventricule fort dilaté, ses parois internes recouvertes de concrétions, quelques-unes dures & les autres molles ; enfin le poumon étoit flétri & réduit à un petit volume : cependant il n'y avoit point de sérosité dans la cavité de la poitrine.

Un mélancolique, dit Lancisi, étoit sujet à des flatuosités ; elles portoient le trouble non seulement dans l'estomac, mais dans le diaphragme ; les artères du cou étoient agitées par des espèces de palpitations ; ce qui paroissoit plus singulier, c'étoit une pulsation qui étoit constante sous le cartilage xiphoïde ou aux environs ; elle étoit sur-tout plus vive ou plus sensible quand le malade se donnoit quelque mouvement ou se tenoit debout ; dès qu'il se couchoit sur le côté gauche, cette situation devenoit insupportable : or la cause unique de ces accidens étoit dans le cœur ; on le trouva trois fois plus gros que dans l'état naturel, & la gangrène s'étoit jetée sur la pointe des ventricules.

M. D***, âgé d'environ cinquante-cinq ans, étoit valétudinaire ; sa vie oisive, des alimens âcres, & peut-être des dispositions naturelles, produisirent un levain scorbutique ; ce levain se jeta d'abord sur les gencives, qui devinrent noirâtres & sanguinolentes ; il se répandit ensuite sur les jambes des taches brunes qui firent bientôt de grands progrès ; les accidens se multiplièrent, & aboutirent enfin à une hydropisie ; elle conduisit le malade, en peu de temps, au terme de ses souffrances & de la vie ; cette mort fut annoncée par un pouls inégal & intermittent.

Mais on n'eût pas cru, dit Senac, qu'on trouveroit une cause si singulière dans le cœur : il présentoit d'abord un grand volume ; il étoit dur ; cette dureté n'étoit pas dans le tissu des parois, elle dépendoit du sang qui formoit des concrétions de diverses espèces : un principe de putréfaction avoit dissout les colonnes, les piliers, & sur-tout les valvules ; leurs fibres se déchiroient dès qu'on y touchoit, & elles restoient en lambeaux entre les doigts ; le *septum medium* n'étoit pas plus ferme, on y enfonçoit une sonde sans qu'elle y trouvât de résistance.

Poupart, cité par Senac, avoit vu de semblables désordres ; car il assure que dans le cœur des scorbutiques qui meurent subitement, les oreillettes deviennent grosses comme le poing. On a trouvé même, dit ce médecin, les ventricules profondément ulcérés ; il n'est donc pas surprenant que leurs cavités puissent se dilater ; il s'y forme, dit M. Denis, des concrétions qui ont beaucoup de volume, & enfin, selon ce médecin, aucune maladie n'est plus capable que le scorbut, de produire des anévrismes ; comme le sang qui les forme est toujours noirâtre, ils doivent prendre la même couleur ; elle est sur-tout sensible dans les vaisseaux où il y a des engorgemens.

Des obstacles qui se forment à l'entrée ou à la sortie du cœur, peuvent y occasionner des dilatations ; car, que les orifices auriculaires soient bouchés, par exemple, par leurs valvules, le sang qui arrive sans cesse dans les cavités des oreillettes, doit s'y accumuler & les forcer ; mais, comme nous l'avons dit, de tels obstacles sont fort rares ; Morgagni n'en a rapporté qu'un seul exemple, lui qui est si fécond en observations.

Ces valvules, & sur-tout celles du cœur gauche, se durcissent & s'ossifient, & produisent des dilatations. Un homme de trente ans, suivant Blancard, étoit sujet à une toux fatigante, à une difficulté de respirer, à des palpitations qui s'élevoient dans les mouvemens précipités : enfin, quelque temps avant la mort, les défaillances devinrent fréquentes : or le cœur avoit deux fois plus de volume que dans l'état naturel ; on trouva les valvules sigmoïdes ossifiées de même que l'aorte, l'embouchure de cette artère étoit fort étroite ; à peine le sang pouvoit y passer.

A cette observation, dit Senac, j'en ajoute une autre qui la confirme. Un homme de quarante-six ans, dès qu'il montoit un escalier, étoit saisi de palpitations ; elles devinrent enfin plus vives, & entraînèrent des accidens ; le pouls irrégulier en général, à peine sensible, en divers cas soutenu seulement par l'impulsion d'un filet de sang, s'éclipsoit lorsque le cœur même agissoit avec plus de force : or les valvules sigmoïdes de l'aorte opposoient un obstacle insurmontable au passage

de ce fluide ; collées l'une à l'autre par leurs côtés, elles ne pouvoient se séparer ; une ossification les unissoit ; celles de l'artère du poumon n'étoient pas aussi durcies ; mais elles étoient bordées de tubercules assez gros, & ne laissoient entre leurs pointes abaissées qu'une ouverture très-petite; il n'est donc pas surprenant que les deux ventricules fussent dilatés ; les oreillettes ne l'étoient pas moins, la droite sur-tout avoit un volume extraordinaire.

Cependant, pour que les ventricules se dilatent, il n'est pas nécessaire que le sang y trouve de si grands obstacles. Dans un homme âgé de soixante ans, l'une des valvules sigmoïdes étoit cartilagineuse dans l'aorte, les deux autres n'avoient rien perdu, ni de leur forme, ni de leur souplesse ; cependant le ventricule gauche étoit fort dilaté & fort épais ; on eût dit qu'il avoit pris plus de volume aux dépens du ventricule droit, qui étoit flétri, petit, & sur-tout fort court; en même temps son oreillette étoit fort ample ; la gauche n'étoit pas sortie de son état naturel.

S'il en faut croire Lancisi, des embarras encore plus éloignés peuvent produire les mêmes effets. Un chanoine de Saint-Pierre étoit tourmenté, dit-il, de palpitations ; le mouvement le plus léger & le moindre effort même du poumon les réveilloit ou les rendoit encore plus vives ; or la veine cave, l'oreillette droite, & la cavité de son ventricule, étoient fort dilatées ; mais le ventricule gauche n'avoit reçu aucune atteinte ; il n'y avoit que les valvules sigmoïdes qui fussent altérées ; deux étoient cartilagineuses, & la troisième étoit devenue osseuse : voilà donc une barrière qui arrêtoit le sang dans les poumons, & les engorgeoit ; de là cette espèce d'asthme suffoquant auquel le malade étoit sujet : or cet engorgement qui s'étendoit jusqu'au ventricule droit, avoit son principe dans l'aorte, selon Lancisi.

Un cas que rapporte Malpighi est plus singulier. Dans un homme, dit-il, dont le pouls étoit fort tendu & poussoit le sang avec violence, le ventricule gauche auroit pu contenir un cœur ordinaire ; l'aorte avoit trois pouces de diamètre, la surface interne de ce vaisseau étoit hérissée d'écailles osseuses, & ses parois étoient fort solides ; le malade avoit senti une oppression & un resserrement sur la région du cœur.

Une dilatation qui me donna la première idée de cet ouvrage, dit Senac, venoit à peu près de la même cause. Le marquis du Palais, qui étoit sujet depuis quelques années à une difficulté de respirer, ne pouvoit se coucher en certains temps ; alors, assis, courbé, & appuyé sur les coudes, on eût dit qu'il étoit asthmatique : des palpitations qui accompagnèrent ces accidens, furent si vives, que les côtes s'élevèrent en voûte devant le cœur ; la force qui les frappoit, retomboit sans doute sur les poumons ; aussi le malade cracha-t il beaucoup de sang à diverses reprises : c'est après des courses violentes, & sur-tout après un coup qu'il avoit reçu sous la mamelle gauche, qu'il sentit les premières atteintes de sa maladie. Le cœur étoit d'un volume extraordinaire, il avoit enfoncé le diaphragme qui l'enveloppoit, & lui formoit une espèce de capuchon ; en même temps l'aorte étoit extrêmement dilatée.

Une femme, en descendant un escalier, tomba sur la poitrine ; il ne parut d'abord aucun accident qu'on pût regarder comme une suite de cette chute ; mais dans peu de temps il s'éleva des palpitations; peu à peu elles devinrent plus vives, & ne donnèrent enfin aucun relâche ; les côtes étoient frappées avec tant de force, qu'on pouvoit entendre les battemens ; alors la respiration devint fort difficile ; elle étoit encore plus gênée au retour des règles ; en même temps le pouls étoit si violent, qu'il n'étoit pas besoin d'y appliquer les doigts pour connoître la force qui le dilatoit, son mouvement étoit sensible aux yeux même ; la carotide du côté droit soulevoit les tégumens.

Tels ont été les accidens d'une maladie si singulière, qui aboutit enfin à une mort subite ; or le volume du cœur étoit monstrueux ; cet organe remplissoit à peu près la moitié de la poitrine, d'ailleurs rétrécie par sa propre conformation ; le ventricule droit, qui n'avoit reçu aucune atteinte, n'avoit pas plus de volume qu'à l'ordinaire, mais le gauche étoit fort dilaté & engorgé ; cette masse, formée sur-tout par l'engorgement, étoit encore grossie par l'épaisseur des parois ; il n'est donc pas surprenant que leur action ait été si vive, & que les palpitations fussent si violentes : ce qui leur donnoit encore plus de force, c'est que la grande valvule abaissée & cartilagineuse ne pouvoit pas s'opposer au reflux du sang vers l'oreillette gauche, aussi étoit-elle dilatée : en même temps, les valvules sigmoïdes, durcies, chargées de tubercules osseux ou pierreux, relevées & immobiles, laissoient parfaitement libre l'issue du ventricule ; il pouvoit donc jeter beaucoup de sang dans le canal de la grande artère ; & voilà pourquoi le pouls avoit tant d'activité.

Les côtes forcées formoient une fosse sur la voûte de la poitrine dans ces deux cas ; mais en voici un où cette voûte fut enfoncée. Un homme de vingt-cinq ans reçut un coup sous la mamelle du côté gauche ; la dépression ou l'enfoncement avoit en longeur près de deux pouces, & un travers de doigt en profondeur ; voilà donc une ou deux côtes rapprochées du cœur ; il devoit reculer par conséquent, prendre une position qui fût plus oblique : or dans une situation aussi gênante, il s'éleva des palpitations qui devinrent extrêmement vives; ce qui est singulier, c'est qu'une cause toujours présente & si pressante ne leur donnoit pas la même force dans tous les temps ; elles se modéroient & disparoissoient même sans qu'il en restât aucun vestige ; mais après des intervalles quelque-

fois fort longs, elles redoubloient comme par accès ; ce n'étoit pas une oppreſſion ſimple qu'elles cauſoient, mais une eſpèce de ſuffocation : les ventricules ſe dilatèrent ; on ſentoit une grande maſſe qui frappoit la main appliquée ſur la poitrine ; alors le pouls devenoit plus vif & avoit beaucoup de volume ; j'ignore, dit Senac, quel a été le ſort de ce malade ; des repréſentations réitérées ne purent l'engager à quitter le ſervice.

Il paroît que l'épaiſſeur des ventricules étoit beaucoup moindre dans un cœur dont parle Dehaën. Un homme avoit ſenti quelques atteintes de palpitations ; elles ſe réveilloient trois ou quatre fois pendant l'année ; mais leurs intervalles étoient tranquilles. Ce ne fut que long-temps après que leurs paroxiſmes ſe rapprochèrent, & qu'enſuite elles devinrent continues. A peine laiſſèrent-elles quelque relâche pendant trois mois ; enfin la pâleur, la peau livide, les angoiſſes, un pouls inégal & tremblotant, qui s'éclipſa même entièrement pendant ſix jours, furent les annonces de la mort.

Les premières cauſes, ou leurs effets, qu'on découvrit en ouvrant le cadavre, n'avoient rien d'extraordinaire ; on trouva un épanchement d'une ſéroſité putride dans la cavité droite de la poitrine ; une ſuppuration dans le poumon droit, une compreſſion qui empêchoit le gauche de ſe dilater ; un volume énorme dans le cœur, qui cauſoit cette compreſſion : mais une cauſe plus ſingulière du trouble du pouls & de ſa foibleſſe, c'étoit le ventricule du côté gauche extrêmement dilaté, & ſur-tout vers la pointe ; il avoit des parois ſi minces, qu'il n'en reſtoit qu'une ſimple membrane, elle étoit blanchâtre & très-facile à déchirer. Cependant elle avoit réſiſté pendant long-temps aux efforts du ſang.

Un jeune homme, dit Blancard, cité par Senac, fut ſujet à des palpitations. Elles furent enfin ſi vives, que les côtes ſe ſoulevoient à chaque coup ; on voyoit ſur-tout cette élévation au côté gauche de la poitrine : en même temps le pouls n'avoit que peu de force ; il étoit petit & fort fréquent ; car le ſang ne pouvoit paſſer par le poumon qu'avec beaucoup de difficulté ; auſſi, après de fréquentes défaillances & des récidives, les pieds & les mains ſe refroidirent, & ces accidens furent l'annonce de la mort.

Ce n'eſt pas là le ſeul déſordre que produiſent les dilatations dans le thorax ; les côtes même, qui ſont placées devant le cœur, ſe briſent, ſelon Fernel. Legrand, médecin de Paris, rapporte un pareil exemple ; mais dans le cas dont il fait mention, il y avoit un abcès qui, ſelon toutes les apparences, avoit produit une carie. Les palpitations étoient ſi fortes, que la main appliquée à la région du cœur étoit repouſſée avec violence.

Un homme, ſelon Morgagni, fut d'abord ſujet à quelque difficulté de reſpirer ; il la ſentoit principalement quand il montoit dans un lieu élevé. Ce qui eſt particulier, c'eſt que chaque mois elle devenoit très-vive ; pendant quelque temps, c'étoit preſque une ſuffocation périodique ; le pouls étoit vif & dardant ; le malade ſe plaignoit d'un battement ſous la mamelle, & ne pouvoit reſpirer qu'en ayant la tête élevée. Or on n'aperçut aucune trace d'épanchement dans le péricarde ; ce ne fut que dans le cœur qu'on trouva la ſource des accidens ; il avoit une grande partie des parois épaiſſies ; le volume du ſang dilata ſur-tout le ventricule gauche ; en même temps les valvules mitrales étoient trois fois plus longues qu'à l'ordinaire ; l'aorte, depuis ſon origine juſqu'aux émulgentes, s'étoit élargie ; des plaques oſſeuſes placées entre ſes membranes ; lui donnoient plus de conſiſtance ou de roideur ; enfin les poumons étoient écumeux, durs, & comme tendineux.

Willis rapporte qu'un théologien étoit ſujet à des palpitations ; elles n'étoient ni continues, ni violentes. Quelquefois des cauſes ſenſibles les réveilloient, ſouvent elles ſe renouveloient, pour ainſi dire, d'elles-mêmes ; enfin elles ne donnèrent plus aucun relâche. Or que trouva-t-on après la mort ? Le cœur droit rempli de ſang, & des obſtructions dans les poumons.

Pazzis nous a donné l'hiſtoire d'une ſemblable maladie, qui ne pouvoit pas être attribuée à des concrétions. Cet écrivain n'en parle point ; il dit ſeulement que dans un homme de vingt ſept ans, & tourmenté depuis long-temps par des palpitations, le cœur avoit un volume extraordinaire ; que les deux ventricules de cet organe étoient réduits à une ſeule cavité qui contenoit ſeize onces de ſang ; que ſa ſubſtance muſculaire étoit extrêmement exténuée ; qu'enfin les artères coronaires, alongées & rétrécies, ne pouvoient plus recevoir de ſang, & que la veine cave étoit dilatée.

Bartholin nous apprend que dans un homme qui mourut ſubitement, l'oreillette droite étoit fort enflée & remplie de ſang ; mais il n'ajoute pas qu'il y eût remarqué des concrétions ; ſans doute qu'elles ne lui auroient pas échappé, & qu'il n'eût pas borné ſon attention à la plénitude. Ce qu'on trouva outre cette dilatation, c'étoit un obſtacle qui s'oppoſoit à la circulation dans le poumon ; auſſi l'oreillette gauche avoit-elle à peine la groſſeur d'une noix. *Cet article eſt extrait du traité du cœur par Senac.*

Réſumé. Les cauſes des dilatations du cœur & des gros vaiſſeaux ſont en général, 1°. la fièvre violente & les maladies aiguës du poumon ; 2°. les affections nerveuſes & les paſſions ; 3°. le déplacement de certaines humeurs, telles que la gale & la goutte ; 4°. l'action de quelques maladies chroniques, telles que le ſcorbut ; 5°. les obſtacles qui arrêtent le ſang à la ſortie des ventricules ou à leur entrée ; 6°. les efforts violens, ſur-tout ceux qui intéreſſent le poumon, tels qu'un chant forcé,

l'insufflation dans les instrumens à vent; 7°. les coups portés sur la poitrine.

Les pulsations produites par ces dilatations anévrismales sont quelquefois sonores. Le sang stagnant alors, ou circulant au moins avec lenteur, est disposé aux concrétions.

Les signes qui peuvent indiquer le lieu qu'occupe l'anévrisme de l'aorte, & faire distinguer la dilatation de celle-ci d'avec celle du cœur, sont les suivans :

1°. La dilatation de la crosse de l'aorte diffère par le lieu où les battemens & la gêne se font sentir, de celle du cœur, & même de celle de l'aorte descendante, dont les pulsations s'étendent le long du dos ;

2°. Les douleurs que cause l'anévrisme de l'aorte sont beaucoup plus vives que celles dont l'anévrisme du cœur est l'origine ;

3°. Les anévrismes de l'aorte produisent en général des tumeurs extérieures, des caries, des ruptures dans les os de la poitrine.

4°. les anévrismes de l'aorte compriment la trachée artère & même l'œsophage ; de sorte que la voix est altérée, & souvent la déglutition difficile ; ce qui n'a pas également lieu dans les anévrismes du cœur.

Erosion du cœur.

L'érosion du cœur a été précédée dans ceux dont les auteurs rapportent l'histoire, 1°. par la cardialgie, par les lipothymies, & des syncopes ;

2°. Par des douleurs très aiguës du côté ;

3°. Par la gêne & l'embarras de la poitrine entière & de l'épigastre, *circa præcordia* ;

4°. Par la toux ;

5°. Par des palpitations.

On trouve un exemple de l'érosion du cœur dans les recueils de la société royale de médecine.

Déplacement du cœur.

Un abcès formé dans un enfant à la suite d'une pleurésie, porta le cœur vers le côté droit. *Senac*, tom. 2, p. 408.

Les battemens du cœur vers la région droite de la poitrine étoient héréditaires dans une famille. A l'ouverture des corps de deux de ces sujets, on trouva le ventricule droit & l'oreillette droite dilatés. *Lancisi.*

Il ne faut cependant pas croire qu'il y ait des dilatations du cœur dans tous ceux qui éprouvent des battemens à droite ; souvent ces contractions sont purement nerveuses, & se calment, soit par le repos, soit par le camphre ou l'opium.

Défaut du cœur.

Doit-on ajouter foi à Télésius, cité par Senac, qui assure n'avoir trouvé aucun vestige du cœur dans le corps d'un romain ?

Ier. SUPPLÉMENT.

Sur la palpitation, sur les douleurs dans la région du cœur, & sur les pulsations contre nature.

Extrait de Morgagni.

Entre les épîtres 17e & 18e, & les 23e, 24e, & 25e de Morgagni, il y en a quatre sur des objets étrangers aux vices du cœur & des gros vaisseaux. Mais cette faute de méthode ne doit point être reprochée à cet auteur ; c'est Bonnet qui l'a commise. J'ai pris le parti de rapprocher les sujets qui sont analogues, espérant que par ce moyen la lecture de ces articles deviendroit plus facile & plus instructive.

La première remarque de Morgagni dans sa 23e épître, est que les palpitations les plus fortes ne sont quelquefois qu'un symptôme nerveux. Il a trouvé le cœur & tous les vaisseaux de la poitrine en très-bon état dans une femme qui avoit été sujette à des palpitations assez fortes pour soulever sensiblement le thorax. J'ai fait la même observation plusieurs fois, mais sur-tout à l'ouverture du corps de feu M. Regent. M. Brasdor a été témoin qu'il n'y avoit aucune dilatation, ni au cœur, ni aux gros vaisseaux, & cependant ce malade étoit mort dans les angoisses des palpitations, qui duroient depuis très-long-temps, & qui redoubloient par accès. M. Regent étoit un homme mélancolique & très-sensible : ce défaut de vice local dans la poitrine explique comment je l'avois soulagé d'une manière très-marquée par le camphre & les anodins en général.

Dans le corps d'une personne qui éprouvoit des palpitations & un sentiment de malaise & de brûlure tout le long du dos, on trouva la surface interne de l'aorte inégale, raboteuse, entamée en plusieurs endroits, & ce désordre suivoit la direction de la douleur. Alors l'huile douce, qui, suivant Lancisi, lubréfie les artères à l'intérieur, manquoit, dit Morgagni. Ce fait a du rapport avec l'observation de M. Scarpa.

Dans le corps de personnes sujettes à des palpitations très-opiniâtres, on a trouvé tantôt le cœur dilaté & l'artère aorte rétrécie, avec ossification des valvules sigmoïdes ; tantôt des duretés dans les valvules mitrales, avec dilatation du cœur & des gros vaisseaux ; une autre fois un endurcissement considérable dans l'aorte & dans ses valvules. Dans un sujet, le cœur étoit dilaté, endurci, & l'aorte elle-même ossifiée ; dans un autre, les valvules du ventricule droit étoient ossifiées. Dans un cas où les palpitations étoient compliquées avec la foiblesse du pouls, Vieussens a vu l'aorte seulement endurcie. On a observé, dans des circonstances analogues, les artères coronaires osseuses, ou l'aorte rétrécie par des lames de même nature. Haller parle de palpitations héréditaires dans une famille où elles étoient pro-

duites par la dureté des valvules mitrales. Mais plusieurs de ces vices ont été observés dans les corps de personnes qui n'avoient point été sujettes à des palpitations. Hunauld rapporte qu'en 1735 il trouva les valvules mitrales ossifiées dans une personne morte de phthisie, sans qu'aucune palpitation eût précédé. Le célèbre M. Macquer avoit éprouvé, depuis l'enfance, de la gêne dans la poitrine ; des palpitations opiniâtres le tourmentoient souvent ; il s'y joignit des maux de tête violens, des anxiétés, l'orthopnée, de la douleur vers le sternum ; il étoit souvent obligé de passer la nuit dans un fauteuil ; enfin il périt après qu'un œdème assez considérable eut gonflé ses extrémités. Le cœur étoit un peu dilaté ; les valvules sigmoïdes de l'aorte étoient ossifiées, réunies, & elles rétrécissoient beaucoup le tube artériel. L'aorte elle-même étoit osseuse ; voilà ce que j'ai observé à l'ouverture de son corps.

En lisant Bonnet, Manget, & Morgagni, on voit que la plupart de leurs observations de ce genre ont été faites sur des sujets du sexe féminin.

Riolan & plusieurs autres médecins célèbres ont regardé les vers du péricarde comme la cause des palpitations ; mais il n'est nullement prouvé qu'on ait vû des vers dans cette cavité ; il est également probable que Zacutus s'est trompé en admettant dans les ventricules du cœur, des vers ou de petits animaux anguilliformes, qui sans doute, comme Morgagni le remarque, n'étoient que des concrétions polypeuses. On en dira autant des vers que Spigel prétend avoir vus dans les veines caves, & des lézards ou insectes à un grand nombre de pieds, que l'on a cru voir dans les ventricules du cœur du cheval : cette remarque de Morgagni a été faite depuis ce temps par des auteurs plus modernes.

On ne doit non plus accorder aucune confiance à l'hypothèse de Rhedi, qui regardoit les palpitations comme l'effet de bulles d'air portées au cœur par les artères & développées dans les cavités de cet organe.

Il n'en est pas de même de la présence de la sérosité dans le péricarde & des adhérences du cœur. Les palpitations peuvent dépendre de ces causes. On a vu le cœur lié au péricarde par des brides ou des adhérences, & le péricarde attaché au poumon. On a vu le cœur adhérent à la face interne du péricarde, & par conséquent avec le diaphragme, avec lequel, dans cette région, le péricarde est confondu ; il en résulte une grand trouble dans les battemens du cœur, que le diaphragme entraîne vers le bas-ventre dans l'inspiration, ou qu'il releve vers la poitrine dans l'expiration. On sait que les mouvemens du cœur se font dans des temps très-différens de ceux du thorax ; il résulte de ces dérangemens une grande gêne pour les uns & les autres ; il en est de même lorsque le cœur adhère au péricarde & celui-ci aux poumons. L'inégalité, l'intermittence du pouls, l'étouffement, la difficulté de la respiration, & des palpitations violentes, en sont les symptômes.

Lorsque l'adhérence du cœur n'est formée que par une bride un peu alongée, il ne s'ensuit quelquefois nulle gêne, nul accident ; Cheselden, Littre, & Haller en fournissent des exemples.

Une tumeur de l'espèce des méliceris, placée vers la base du péricarde entre ses membranes, a causé des palpitations violentes. *Morgagni.*

Aux symptômes qui accompagnent les palpitations en général, se joignent souvent les affections des viscères placés dans l'épigastre, défaut d'appétit, serrement, battement, même vomissement.

IIe. SUPPLÉMENT.

Sur les palpitations.

Saxonia a prouvé que les seules affections des nerfs peuvent produire des palpitations. Son frère étoit sujet à des palpitations ; il le guérit en lui faisant frotter l'épine du dos avec la thériaque.

Baillou a observé des palpitations qui avoient pour principe un anévrisme de l'artère splénique. Tulpius assure que dans un malade, dont il a eu soin, elles ne venoient que de ce viscère qui s'étoit durci ; des urines claires & aqueuses étoient constamment des avant-coureurs de ces palpitations. Mais devoit-on les attribuer directement à une telle cause, ou à la mélancolie qui pouvoit les produire ou accompagner les vices de la rate ? C'est ce qu'il est difficile de décider.

De simples vices de la peau, comme des exanthêmes, par exemple, dont la matière est rentrée dans le sang, ont produit les mêmes effets : il n'est pas rare que les parois des ventricules soient rongées, comme nous l'avons dit, par le venin de la gale ; aussi les palpitations qui sont le produit d'une telle cause, sont-elles presque toujours désespérées ; celles qui viennent d'une humeur dartreuse, ne sont pas quelquefois moins dangereuses ; c'est ce que j'ai vu dans une fille qui en éprouva de fort violentes, après qu'une dartre eut disparu ; le pouls s'éclipsa insensiblement, & la mort survint : or on trouva que le péricarde étoit attaché, de tous côtés, à la surface des ventricules ; il étoit même ulcéré dans toute son étendue.

Même cause à peu près & même effet quand certaines parties dont le mouvement est essentiel, sont trop serrées. Si tant de filles sont sujettes aux palpitations, ce sont, dit avec raison Senac, leurs corsets qu'il faut accuser en beaucoup de cas ; le thorax est trop pressé par ces espèces de cuirasses ; les poumons, resserrés de toutes parts, ne sauroient s'étendre ; le cœur même ne trouve pas un espace assez libre pour ses mouvemens.

Houlier avoit vu ces inconvéniens sur lesquels Hoffman a insisté avec tant de raison ; leurs suites peuvent être encore plus dangereuses qu'il ne pensoit. Une femme qui faisoit une quête dans une

église, rendit tout à coup beaucoup de sang par la bouche, & fut suffoquée dans peu de temps; la poitrine lacée étroitement, & l'action du cœur extrêmement vive, furent les causes de la mort.

Non seulement ce qui serre le bas ventre & la poitrine peut porter le trouble dans le cœur; il ne faut quelquefois, pour l'agiter, qu'une ligature dans les membres. Forestus raconte qu'un homme, dès qu'il vouloit prendre du sommeil l'après-midi, étoit tourmenté de palpitations; il avoit les jambes liées par des jarretières, mais dès que ces liens étoient lâchés, tout se calmoit; & il pouvoit dormir tranquillement; comme le cours du sang devenoit plus libre, ce fluide ne résistoit plus à la puissance qui le poussoit, c'est-à-dire, à l'impulsion du ventricule gauche; par conséquent ce ventricule ne devoit plus être si irrité, ni faire de si grands efforts.

Lorsqu'il y a même dans le cœur des vices constans, cette agitation en général laisse des intervalles qui sont tranquilles. Une femme, par exemple, étoit sujette, depuis huit ans, à des palpitations; elles revenoient de mois en mois, comme par accès; ce n'étoit qu'alors que la malade se plaignoit; cependant les valvules auriculaires & les sigmoïdes étoient cartilagineuses: beaucoup d'autres causes non moins fixes donnent de même des relâches assez longs; c'est ce qu'on a vu dans divers exemples qui sont rapportés dans cet article. *Extrait du Traité du cœur par Senac.*

La présence des vers dans les intestins produit souvent des palpitations dont les malades sont guéris par les anti-vermineux.

On a vu les coliques néphrétiques porter une irritation nerveuse des plus fortes dans la poitrine, & produire des palpitations violentes. Les maladies de la matrice & les affections hémorroïdales produisent aussi souvent la même réaction. Les palpitations sont quelquefois un symptôme très-opiniâtre des fièvres intermittentes, comme je l'ai vu dans une femme très-nerveuse.

Les battemens de la région épigastrique ont beaucoup d'analogie avec les palpitations du cœur, & les affections de l'estomac peuvent produire les unes & les autres.

Enfin on a vu, comme Senac l'a remarqué, des personnes attaquées de palpitations violentes pendant plus de vingt années, en être guéries par la seule nature & dans le moment où elles s'y attendoient le moins; il en est de même de certains maux de tête. Ces affections doivent être comptées parmi celles qui sont propres à certains âges de la vie, & qui ne s'étendent point au delà.

Un homme, à l'âge de seize ou dix-sept ans, reçut dans le sternum un coup qui l'avoit un peu enfoncé: aussi-tôt sa respiration devint difficile; un mois après il sentit une douleur dans la poitrine, & ensuite il devint sujet à des palpitations qu'on entendoit quelquefois à plus de dix pas: il buvoit beaucoup d'eau-de-vie; il mourut subitement à trente-deux ans. Littre trouva les poumons secs & flétris, les deux troncs de la veine cave; l'oreillette, & le ventricule droit, le tronc & les branches de l'artère pulmonaire, beaucoup plus grands qu'à l'ordinaire; les branches des veines pulmonaires plus petites, les parois du ventricule gauche & de l'aorte plus épaisses, & les capacités plus petites qu'à l'ordinaire; les ventricules étoient pleins de sang. *Hist. acad.* 1704, observ. 11, pag. 25.

Une femme de quarante ans, qui avoit eu quatre enfans, naturellement délicate, colère, ayant peu d'appétit, assez bien réglée, six mois avant sa mort, se plaignit de palpitations de cœur plus ou moins fortes, d'un sentiment d'érosion dans la poitrine & à l'épine, & d'une palpitation à côté de l'épine, ainsi que de difficulté dans le passage des alimens dans l'estomac, d'une douleur (qu'elle nommoit nerveuse) dans les bras, enfin d'œdème dans l'extrémité droite; elle avoit d'ailleurs quelques symptômes hystériques; elle se couchoit des deux côtés; il n'y avoit point d'intermittence dans le pouls; enfin le pouls se concentra, & elle mourut en parlant. Les deux cavités du thorax, sur-tout la droite, contenoient de la sérosité sans odeur; la partie inférieure du poumon gauche étoit attachée au diaphragme & au dos, le reste étoit sain. Le cœur étoit plus grand qu'à l'ordinaire, & l'aorte un peu plus resserrée. Il y avoit deux légères concrétions polypeuses dans le cœur; toute la face interne de l'aorte jusqu'à l'origine des artères rénales & même plus loin, étoit jaune & inégale; dans quelques endroits étoient de légères protubérances, dans d'autres de petits sinus: un peu au dessus des valvules, il y avoit un petit espace où paroissoit être une érosion: auprès des artères rénales la lame interne s'enlevoit assez facilement: d'ailleurs il n'y avoit nulles duretés un peu notables dans l'aorte; mais on en remarquoit dans quelques rameaux artériels. On trouva de la sérosité dans le bas ventre; peu de graisse dans l'épiploon; l'estomac grand & rempli d'humeur; le foie pâle; peu de bile décolorée dans la vésicule; la rate dure & assez petite; le cou étoit un peu épais, à cause du volume de la glande thiroïde, qui étoit plus grande qu'à l'ordinaire & remplie d'un liqueur semblable à l'huile d'amandes. *Morgagni*, *de sed. morb.*, epist. 23, n°. 4.

Un homme avoit été sujet à de violentes palpitations & à une grande difficulté de respirer. On trouva une ossification dans la cavité de l'aorte près du ventricule gauche. *Journ. de Méd.*, 1783, tom. 60, pag. 257.

Battement de cœur très-considérable dans un jeune homme, durant six mois, après plusieurs maladies, sur-tout après des affections convulsives; il mourut. Le cœur étoit trois fois plus gros qu'il ne devoit l'être; le péricarde étoit sans sérosité; il y avoit une concrétion polypeuse dans le ven-

tricule droit : les oreillettes étoient remplies de sang coagulé : on trouva de la sérosité dans la cavité droite de la poitrine ; le foie squirreux & la vésicule pleine & tendue. *Artur, méd. de Caen. Mercure* 1734, septembre, p. 1932.

Un marchand sujet à des palpitations mourut brusquement : Morand trouva des polypes dans l'aorte, ainsi que dans les artères & dans les veines pulmonaires. Une des valvules mitrales étoit changée en une poche dont le fond regardoit l'ouverture du ventricule ; il y avoit aussi de petits os. Les trois valvules sigmoïdes de l'aorte étoient épaissies & ossifiées. *Hist. acad.* 1729, pag. 14.

Un enfant de quatorze ans, qui portoit un plat sous son bras, fut frappé de façon que l'impression de ce plat se fit sentir entre les deux côtes. Il eut des douleurs & une palpitation si fortes, qu'il y avoit lieu de craindre qu'il ne mourût. Le pouls étoit prompt, foible, & inégal, mais sans intermittence apparente : la toux & l'hémoptisie survinrent. Au bout de six mois, le malade mourut tout d'un coup ; on ne trouva point d'anévrisme, comme on avoit soupçonné ; mais à la pointe du ventricule gauche, il y avoit une tache livide, sphacélée, dont l'impression pénétroit jusques dans la cavité du ventricule : le reste étoit aussi corrompu & enflammé. Le cœur étoit adhérent au péricarde, & celui-ci aux poumons. *Transact. philos. Extr. Commerc. littér. de Leipsic*, tom. 13, part. 4, pag. 676.

Une fille pauvre, âgée de seize à dix-sept ans, étoit saisie, au moindre mouvement, d'une palpitation de cœur avec suffocation : on la trouva morte dans un grenier pendant un grand froid. On ne trouva rien de remarquable dans le bas ventre, si ce n'est la rate & ses vaisseaux fort gonflés de sang. Le péricarde étoit très-mince, l'oreillette droite avoit la grosseur ordinaire d'un cœur : à la pointe du cœur, du côté gauche, il y avoit une excroissance charnue, large de deux doigts, longue de deux pouces, avec des vaisseaux sanguins & des nerfs. Les vaisseaux coronaires étoient très-gros : dans l'oreillette droite étoit un polype stéatomateux qui remplissoit toute sa cavité & s'insinuoit dans le ventricule droit par six prolongemens. Ce corps renfermoit une sérosité jaune *Commer. littér.* 1731, *specim.* 24, p. 189.

Un cordonnier d'un âge mûr, adonné au vin, quatre mois avant sa mort, eut des lassitudes & une pulsation dans la région du cœur, avec difficulté de respirer ; on le saigna plusieurs fois ; enfin il eut des défaillances : ces accidens étoient plus fréquens la nuit & lorsqu'il vouloit s'endormir, & alors il sentoit comme des déchiremens dans les bras : la pulsation, qui s'étendoit jusqu'à l'ombilic, étoit continuelle ; elle étoit sensible aux yeux & dans les artères carotides, temporales, & radiales ; le malade disoit la sentir jusques dans les extrémités : il ne mangeoit point ; il n'avoit point de fièvre ; enfin s'étant levé pour aller à la garde-robe, il ne put respirer que la tête haute, & il mourut tout de suite. Il sortit un sang noir & fluide de l'incision des tégumens du cou : il y avoit de la sérosité jaune dans la cavité droite du thorax ; dans la gauche, toute la partie convexe du poumon adhéroit à la plèvre par une membrane molle & épaisse, reste vraisemblablement d'une péripneumonie : d'ailleurs les poumons étoient sains ; on trouva un peu de sérosité trouble dans le péricarde : le cœur plutôt grand que petit ; du sang noir dans les ventricules ; quelques légers sillons dans l'intérieur de l'aorte ; de la sérosité dans le bas ventre ; le colon, depuis le foie jusqu'à son extrémité, resserré en petites cellules ; l'estomac aussi contracté ; le cerveau en bon état. *Morgagni, de sed. morb.*, epist. 24, n°. 34.

Pulsation singulière à l'épigastre, qui n'étoit qu'hystérique, guérie par Morgagni avec de petites doses de laudanum.

IIIe. SUPPLÉMENT.

Sur les morts subites causées par les maladies des gros vaisseaux de la poitrine.

La rupture des tumeurs anévrismales est la cause la plus fréquente des morts subites. Ces tumeurs laissent quelquefois transuder le sang avant de s'ouvrir (1).

Il faut, dit Morgagni, lorsqu'on est appelé de bonne-heure, opposer à la force qui dilate les vaisseaux, l'action des bandages ou des plaques ; nous pourrions ajouter que la gomme élastique seroit elle-même très-utile dans ces sortes de cas : mais lorsqu'on a appliqué un bandage quelconque, il ne faut le lever qu'avec les plus grandes précautions ; & lorsque la peau est amincie & que la dilation est très-grande, toute application & pression extérieures sont dangereuses.

Il n'est pas rare de voir périr les personnes affectées d'anévrisme, soit à la garde-robe, soit dans un accès de colère, soit dans le coït ; on en conçoit facilement la raison.

Dans le corps d'une femme morte à la suite de convulsions qui avoient fortement agité les bras, on trouva le cerveau inondé d'une lymphe sanguinolente ; le péricarde en étoit également rempli, l'aorte étoit dilatée, le cœur étoit petit & resserré.

Morgagni rapporte plusieurs observations dans lesquelles cet organe a été trouvé contracté & resserré fortement ; on a présumé qu'il avoit été affecté d'une forte convulsion qui avoit peut-être été la cause de la mort ; mais les fibres du cœur ne se seroient-elles pas relâchées après cette époque ? & n'est-il pas probable que cette consistance des fibres étoit naturelle, ou qu'elle dépendoit d'un vice plus ancien ?

En traitant, dans sa 26e épître, des causes des morts subites, Morgagni revient encore aux anévrismes, sujet si vaste dont il a parlé dans plusieurs

(1) Epistol. 26 de Morgagni.

articles. Lorſqu'on examine une artère affectée d'anévriſme, on y aperçoit non ſeulement des eſpèces de ſillons, comme il a déjà été dit, mais encore des taches blanchâtres plus ou moins ternes, qui déſignent des commencemens d'oſſification. Lanciſi en a fait la remarque; il avoit eu occaſion d'obſerver cette ſtructure dans les groſſes artères d'un homme dont il croyoit que la convulſion du cœur avoit occaſionné la mort, en briſant, par ſa réaction, l'artère aorte. Santorini étoit dans la même opinion, & il a dit pluſieurs fois à Morgagni, que les plaques oſſeuſes, diſtribuées ſur la ſurface intérieure de l'aorte, pouvoient être des cauſes de mort.

Lorſque les affections précédentes ont été compliquées avec épanchement dans le médiaſtin, les malades ont éprouvé une douleur diſtenſive dans la région du ſternum.

J'ai été témoin d'un cas dans lequel on a trouvé le cœur ouvert, c'eſt-à-dire, déchiré vers la pointe du ventricule droit. Dans une obſervation rapportée par Morgagni, le cœur étoit ouvert vers la pointe du ventricule gauche : quelquefois un ulcère affoiblit ſes parois, & le déchirement devient alors plus facile. Les oſſifications du cœur en ſont auſſi, comme je l'ai déjà indiqué, les cauſes diſpoſantes. Elles ſiègent ſouvent dans le ſeptum ou vers la jonction du cœur avec l'artère aorte, & l'on a quelquefois auſſi obſervé des déchiremens dans cette région. C'eſt là où, dans les gros animaux, on trouve pour l'ordinaire l'os du cœur. Veſlingius aſſure qu'il a vu le ventricule gauche entouré d'une eſpèce d'incruſtation cartilagineuſe, & Morgagni lui-même a obſervé des lames oſſeuſes au dehors & au dedans du cœur. Albertinus a trouvé dans un ſujet la moitié du cœur changée en une ſubſtance comme tendineuſe ; les colonnes du cœur & les divers filamens qui retiennent les valvules, ſont très-propres à s'endurcir & à s'oſſifier. Reimann dit qu'il les a vus changés en pierre. Morgagni inſiſte beaucoup ſur ce que le changement éprouvé par ces parties tient plutôt à l'oſſification; il dit qu'en ſe déchirant elles produiſent un bruit abſolument ſemblable à celui des ſubſtances oſſeuſes qu'on rompt; leur odeur, lorſqu'on les brûle, eſt d'ailleurs, dit-il, la même que celle des os : on peut ajouter à cela que les auteurs les plus inſtruits & les plus dignes de foi diſent poſitivement y avoir diſtingué des oſſifications; c'eſt ce que Bonnet affirme au ſujet d'un cœur & d'un péricarde preſque entièrement oſſifiés ; c'eſt ce que dit auſſi Senac ; c'eſt ce que j'ai vu moi-même pluſieurs fois, & je conſerve pluſieurs de ces lames oſſifiées, dont les fibres ne laiſſent abſolument aucun doute ſur leur nature. J'ai vu cette oſſification dans les oiſeaux. Au reſte, ce phénomène, conteſté par pluſieurs auteurs, n'a rien qui doive ſurprendre. Le tiſſu du cœur eſt ſerré; pluſieurs des parties qui le compoſent ſont tendineuſes ; il y a dans ſes orifices, des contours qui ſont naturellement d'une grande denſité ; il n'eſt donc point ſurprenant que la matière oſſeuſe s'y arrête & y forme des bourrelets.

Il ne s'enſuit pas de ces réflexions qu'on doive nier ce que pluſieurs auteurs ont dit des concrétions tophacées du cœur. Morgagni fait auſſi mention de parois artérielles qui étoient recouvertes d'une ſorte de ſable ; il peut s'en accumuler de même autour des valvules & de leurs piliers, ainſi que ſur les colonnes du cœur ; mais cette diſpoſition eſt sûrement très-rare.

Dans les perſonnes mortes ſubitement, on a vu ſouvent que les cavités gauches du cœur étoient vides, tandis que les droites étoient diſtendues.

Un homme buvoit outre meſure des liqueurs fortes; il mourut ſubitement : on trouva du ſang épanché dans le péricarde, les groſſes artères oſſifiées & l'aorte même ulcérée en pluſieurs points. Quelques auteurs regardent cette dernière altération comme étant quelquefois l'effet de la vérole.

Lémery a parlé d'une rupture du cœur produite par un ulcère qui l'avoit percé de dehors en dedans. Affoiblies par des éroſions, les fibres charnues doivent céder enfin dans la région où elles réſiſtent le moins.

M. Bouvart a vu un cœur tellement ramolli, qu'une ſonde, par ſon ſeul poids, s'y enfonçoit.

Dans le corps d'une perſonne morte ſubitement par la rupture du cœur, les artères étoient dures dans le cerveau & dans le ventre ; les valvules mitrales étoient oſſeuſes, une graiſſe très-abondante, accumulée autour du cœur, reſſerroit le diaphragme, & cette perſonne ne pouvoit dormir étant couchée ſur le dos, à moins qu'elle n'eût le cou très-élevé. Cet embonpoint avoit promptement ſuccédé à la maigreur.

Les jeunes gens ſont très-ſujets aux ſaignemens de nez. Cette évacuation, ſupprimée mal à propos, occaſionne ſouvent la dilatation du cœur, refoulement qui a lieu dans quelques ſujets, ſans qu'il s'enſuive rien de funeſte. Si le cœur eſt fort & robuſte, il réſiſte à cette ſurcharge, & il n'en réſulte rien de facheux. Lorry a rappelé l'exemple d'un jeune homme ſujet à des palpitations douloureuſes, & qui étoit ſoulagé lorſqu'on preſſoit fortement ſur ſa poitrine.

Le rétréciſſement des artères ſouclavières a produit la dilatation anévriſmale du cœur & des gros vaiſſeaux dont la mort ſubite a été la ſuite.

Dans un malade affecté d'un anévriſme dans une artère ſouclavière, les nerfs du bras étoient paralyſés.

Les groſſes veines ſe dilatent auſſi quelquefois outre meſure, elles ſe rompent & donnent lieu à une mort ſubite. Les veines pulmonaires ſont moins ſujettes à ces accidens que les caves, dans le confluent deſquelles ſe réuniſſent deux courans. On a même trouvé la veine cave ouverte dans le ventre ; elle s'eſt auſſi quelquefois rompue *dans le cœur*, diſent quelques écrivains

écrivains; qu'entendent-ils par ces expressions? Peut-être ont-ils parlé ainsi de la rupture de la veine cave dans le péricarde. La veine azygos devient aussi variqueuse, & en se rompant elle tue subitement.

La mort subite succède encore à la coqueluche, aux toux convulsives; alors on a quelquefois trouvé les cavités du cœur vides, & la mort a été l'effet des spasmes violens du cœur & de la gêne des organes de la respiration trop fortement & trop long-temps irrités par une cause stimulante & âcre qui a tout crispé & détruit l'ordre des mouvemens de la vie.

IV^e^. SUPPLÉMENT.

Sur la dilatation des gros vaisseaux & sur les anévrismes.

Un homme d'un tempérament mélancolique, cachectique, crachant beaucoup, & ayant une salive âcre, fut attaqué d'un resserrement de poitrine allant presque à la suffocation; il en fut soulagé par l'expectoration : soit qu'il prît de la nourriture, soit qu'on lui donnât un lavement, il éprouvoit dans le gosier & le larynx, un sentiment de contraction auquel d'ailleurs il étoit fort sujet; il étoit quelquefois soulagé par l'éruption des vents : il respiroit plus facilement en penchant la tête sur la poitrine, ou plutôt le corps étant courbé en devant en forme d'arc; il mourut. On trouva le bas ventre en bon état, ainsi que les poumons : dans l'aorte, à la sortie du cœur, étoit un anévrisme considérable contenant une livre de sang concret; au milieu se trouvoit une concrétion polypeuse de la longueur du doigt. *Morgagni*, *de sed. morb.*, epist. 18, n°. 17.

Un homme de quarante-sept ans, lié dans un bois par des voleurs, fit des efforts extraordinaires pour se détacher; ces efforts causèrent une maladie dont il mourut : on trouva un anévrisme dans l'aorte, une autre tumeur anévrismale dans l'artère souclavière gauche, & une des valvules coronaires très-volumineuse; enfin le trou ovale étoit ouvert. *Hist. acad.* 1750, observ. 3, p. 49.

Un homme de cinquante six ans prit pour un rhumatisme des pilules d'un charlatan qui pendant cinq jours lui firent faire des efforts presque continuels pour vomir & aller à la selle : trois semaines après, il sentit un battement au milieu de la poitrine, & une difficulté de respirer : trois mois après, il lui survint une tumeur au cou; depuis il ne sentit plus de battement dans la poitrine, mais à l'endroit de la tumeur; il étouffoit lorqu'il étoit couché, & il étoit près de tomber en défaillance lorqu'il marchoit; il ne pouvoit remuer le cou; il avoit le pouls foible : la tumeur étoit molle, & cédoit à la pression des doigts : il y avoit un petit battement correspondant à celui des artères; la couleur de la peau n'avoit pas changé. Les accidens augmentèrent; il survint une gangrène sèche à la tumeur : il mourut. Le cadavre étoit très-maigre; on trouva peu de sang dans les vaisseaux du crâne & du bas ventre; la tumeur étoit fort adhérente dans les endroits qui touchoient aux côtes, aux clavicules, & au sternum; elle y étoit rongée & les os paroissoient cariés : il y avoit une sérosité jaunâtre dans les parties molles au dessous de la tumeur : cette tumeur étoit un anévrisme du tronc de l'aorte depuis neuf lignes au dessus du cœur jusqu'à l'aorte descendante; presque toute la dilatation s'étoit faite en devant & en haut jusqu'à la mâchoire inférieure, les parois étant dans cet endroit plus minces qu'à la partie postérieure; les trois branches de l'aorte ascendante étoient placées derrière la tumeur. En dedans de la poche se trouvoient environ deux pintes de sang, en grande partie caillé; il y avoit une érosion dans les tuniques inférieures de la tumeur. Le poumon étoit sec & flétri; le cœur se trouvoit dépourvu de graisse, &c. *Acad. des Scienc.* 1707, *Mém.* (*Littre*), pag. 17 & suiv.

Un homme de quarante-quatre ans, huit mois avant sa mort, sentit, vers le milieu de la poitrine, de la chaleur, un battement, & de l'oppression; il avoit de la pesanteur & de la douleur à la tête, de la foiblesse, une douleur au cou, aux épaules & aux bras, une difficulté de respirer & d'avaler, le pouls du poignet droit petit & foible, & celui du gauche à peine sensible; il tomboit en syncope lorsqu'il penchoit la tête & le cou. A l'ouverture du corps, Littre trouva un anévrisme à l'aorte; il étoit situé en partie sur le cou, & en partie dans la poitrine, depuis la troisième vertèbre du dos jusqu'à la cinquième inférieure du cou, sur l'œsophage & la trachée-artère, & sur le corps du poumon; il adhéroit au sternum, à la première côte, & à la peau, &c. L'artère axillaire droite avoit sa grosseur ordinaire; mais à l'intérieur, ses parois étoient plus denses & sa cavité plus étroite : il en étoit de même de l'axillaire gauche; ses parois étoient encore plus compactes, & sa cavité plus étroite : le cœur étoit gros, les poumons se trouvoient pleins d'un sang grossier, &c. *Acad. des Scienc.* 1712, m. pag. 78 & suiv.

Autre observation d'un anévrisme de l'aorte dans un invalide, par Morand le fils : la tumeur étoit visible & douloureuse; les battemens étoient sensibles; il y avoit des concrétions polypeuses. *Hist. acad.* 1721, observ. 2, pag. 30 & suiv.

Un gentilhomme de Montpellier, foible & mélancolique, mais gras, menoit une vie retirée; il sentoit une difficulté de respirer & une légère oppression : à trente ans il étoit un peu courbé; il eut un rhumatisme à l'épine du dos, dont il ne se rétablit jamais entièrement : il éprouva des chagrins, avec des palpitations de cœur assez fortes, difficulté de respirer & insomnie; il ne pouvoit être couché; il étoit obligé de se donner de l'air avec un éventail : le pouls gauche étoit plein, fort, & intermittent, le droit étoit très-petit : les saignées soulagèrent le malade pendant quelque temps; il mourut à trente-huit ans. Il n'y avoit point de bouffissure aux mains ni au visage. On trouva un demi-septier de sérosité rougeâtre dans le côté droit de la poitrine.

Les poumons étoient livides & gorgés de sang ; le cœur, fort grossi, avoit des taches pourprées ; les vaisseaux coronaires étoient gonflés ; l'aorte se trouvoit presque cartilagineuse & fort distendue depuis sa sortie du cœur jusqu'à trois pouces au dessus de l'artère souclavière gauche, où il y avoit une tumeur considérable, placée postérieurement dans la crosse : cette poche anévrismale étoit attachée aux vertèbres ; elle contenoit une concrétion polypeuse considérable. *Acad. des Scienc.* 1724, m. *Marcot*, p. 414 & suiv.

Une femme de quarante ans, portant un fardeau sur son dos, fit une chute sur le devant du corps : à l'instant elle sentit une douleur avec palpitation de cœur & pulsation au côté gauche vers les quatrième, cinquième, & sixième côtes de bas en haut, & à cinq doigts de l'épine : elle fut saignée ; il lui survint une petite toux : au bout d'un an, il parut dans la partie postérieure du thorax une tumeur qui répondoit au pouls des artères : cette tumeur augmenta ; la malade eut toujours de l'appétit ; les crachats devinrent purulens ; elle n'avoit jamais d'intermittence dans le pouls ; sur le soir elle éprouvoit de la fièvre & de la toux ; quelquefois elle ne sentoit point de palpitations, alors la tumeur anévrismale étoit plus petite & plus molle : huit jours avant la mort, il n'y avoit plus de palpitations, la tumeur disparut aussi, & on n'y sentit plus de pulsation : à l'ouverture du corps, on trouva le poumon couvert d'une croûte gélatineuse, & chargé de plusieurs vomiques ; il y avoit un pus épais dans la trachée artère, beaucoup de sérosité dans le péricarde, & des polypes dans les deux ventricules du cœur. La courbure de l'aorte étoit anévrismale, & vers les quatrième, cinquième, & sixième côtes du côté gauche, en comptant de bas en haut, cette artère dégénéroit en un grand sac adhérent aux côtes & aux parties voisines : la cinquième côte se trouvoit rompue ; les côtes & les vertèbres voisines étoient cariées ; l'aorte avoit un anneau cartilagineux dans deux endroits de ce sac. *Storck*, *annus medicus*, 1re partie, pag. 140 & suiv.

Un homme de cinquante ans, qui avoit craché autrefois un peu de sang & respiroit quelquefois difficilement, en frappant de toute sa force avec un maillet, tombe, perd la voix, & meurt en une demi-heure, avec le visage pâle. La cavité gauche de la poitrine fut trouvée pleine de sang, dont une partie étoit concret : ce sang étoit sorti de l'aorte dans sa courbure ; il y avoit là un anévrisme qui avoit creusé les vertèbres, & dans cet endroit l'artère paroissoit consumée. *Morgagni*, *de sed. morbor.*, epist. 26, n°. 3.

Un homme de vingt-sept ans avoit depuis long-temps une tumeur pulsative entre les troisième & la quatrième côtes droites ; on y sentoit une matière flottante ; quelquefois le malade étoit essoufflé : la saignée le soulageoit : en entendant la messe, il tombe, pâlit, & meurt. On trouva un anévrisme vers l'origine des artères carotides ; il s'étendoit jusqu'au sternum, & étoit très-adhérent à cet os ; il se prolongeoit sous la clavicule & sous les troisième & quatrième côtes, qu'il avoit creusées ; il parvenoit ensuite au péricarde, dont la cavité étoit toute pleine de sang. *Ibid.* n°. 5.

Un homme mourut subitement : l'aorte étoit rompue près du cœur, & le péricarde plein de sang coagulé. *Ibid.* n°. 7. Il n'y avoit point d'anévrisme.

Un soldat invalide, en 1721, au mois de juin, avoit une tumeur anévrismale à la partie antérieure droite & supérieure de la poitrine ; elle paroissoit entre l'espace intercostal du second & du troisième cartilage du sternum, & celui du troisième au quatrième : cette tumeur s'élevoit de quelques lignes, & avoit un battement sensible ; elle étoit fort douloureuse, & le malade ne se souvenoit d'aucun accident : il mourut le 22 octobre. On trouva l'aorte déjà élargie en sortant du cœur ; à un pouce plus haut elle formoit une large poche de treize pouces de circonférence, & capable de tenir une pinte d'eau : elle se resserroit ensuite pour former la crosse & les rameaux supérieurs. Il y avoit deux polypes dans le sac anévrismal. *Hist. acad.* 1721, observ. 2, p. 30 & suivantes.

Un homme mourut subitement : on trouva plusieurs concrétions pierreuses qui garnissoient les espaces des valvules sigmoïdes. *Hist. academ.*

Un jeune homme fort sujet à des vents, à ce qu'il croyoit, avoit de la peine à respirer lorsqu'il faisoit quelque exercice violent ; il portoit souvent sa main aux lombes, & frottoit cet endroit vers le dos, ce qui le soulageoit ; étant assis auprès du feu, il mourut en parlant. Le diaphragme parut déprimé : la cavité droite de la poitrine étoit pleine de sang sorti de l'aorte, qui étoit devenue anévrismatique près du diaphragme ; cette artère étoit remplie de concrétions ; elle étoit rompue du côté droit ; à gauche elle avoit attaqué les corps des vertèbres, au point qu'on en détacha une portion. Le cœur fut trouvé dur & contracté. *Morgagni*, *de sed. morbor.*, epist. 26, n°. 11.

Un homme de soixante-cinq ans, qui avoit eu différentes maladies, se portant assez bien en automne 1765, mourut tout d'un coup le 28 octobre en soupant, sans aucun indice d'une mort aussi prompte. On trouva le colon contracté, la rate un peu durcie, quatre pierres dans la vésicule, de la sérosité dans les ventricules du cerveau ; & le cerveau humide. Il n'y avoit presque pas de sang dans le sinus de la veine cave, ni dans le ventricule droit du cœur ; mais en ouvrant l'aorte, il sortit beaucoup de sang, & on vit qu'à la gauche de l'endroit d'où sortent les premiers rameaux de l'arcade de l'aorte, il y avoit un petit os, dur, oblong, & de la grandeur d'une petite monnoie, dont les bords étoient cartilagineux ; l'orifice du ventricule gauche du cœur, près des valvules sigmoïdes, avoit des inégalités ou stries osseuses, placées à la base de deux de ces valvules. D'ailleurs le poumon droit étoit adhérent à la plè-

vre : il y avoit de la sérosité dans la poitrine & dans le péricarde. *Mém. de Suède. Extr. Comment. Leipf.*, tom. 15, pag. 26 & 27.

Une dame avoit deux tumeurs anévrismales, l'une située entre la clavicule & les première & deuxième côtes du côté droit ; l'autre du côté gauche, vers l'angle de l'omoplate : cette femme mourut très-subitement. On trouva dans l'aorte, au dessus de sa division, une poche de près de trois ou quatre pouces de diamètre, & environ six livres de sang extravasé & caillé dans la cavité de la poitrine. *Marcot. Acad. Montpell.*, tom. 2, pag. 137.

Un coureur anglois mourut subitement, ayant le verre à la main : l'artère aorte étoit crevée par une ouverture d'environ un pouce de diamètre ; on trouva deux livres de sang épanché dans le péricarde, & beaucoup de sérosité sortant des tuniques des poumons qui étoient fort gonflés : cet homme jouissoit d'une bonne santé, il ne se plaignoit de rien. *Ibid. Fitzgerald*, pag. 137.

Une femme paroissant se bien porter, mourut subitement dans la rue. Littre trouva les parois du ventricule gauche du cœur enflammées & épaissies au point d'avoir huit lignes, tandis que celles du droit n'en avoient qu'une. La cavité de ce ventricule étoit fort diminuée & sans une goutte de sang ; les tuniques qui forment le tronc de l'aorte se trouvèrent ossifiées en plusieurs endroits. La partie intérieure de cette artère étoit pleine d'ulcères & de sang, sans inflammation ; les valvules sigmoïdes furent trouvées endurcies & calleuses ; les troncs de la veine cave, l'oreillette droite, & le ventricule droit du cœur étoient pleins de sang noir & en partie caillé ; les poumons étoient aussi remplis de sang, mais plus liquide. *Hist. acad.* 1701, pag. 28.

Un homme qui de temps en temps avoit eu un peu de difficulté de respirer, se mit tout à coup à crier qu'il se mouroit, & à courir par sa chambre ; il tomba sur son lit & mourut. On trouva plusieurs livres de sérosité sanguinolente dans la poitrine, des parties osseuses dans l'aorte, & entre elles des tubercules ; l'intérieur de cette artère étoit âpre & rude ; le ventricule gauche du cœur & l'oreillette droite parurent dilatés. *Morgagni, de sed. morbor.* epist. 18, n°. 8.

Un homme fort adonné au vin & au jeu de la balle de bois, eut une douleur dans le bras droit, & ensuite dans le gauche avec de la fièvre ; il parut à l'extrémité supérieure du sternum une tumeur qu'on prit mal à propos pour un clou, sans faire attention à la pulsation : on la traita par les émolliens ; la tumeur des tégumens parut d'abord diminuer ; mais bientôt elle augmenta de jour en jour, & on s'aperçut qu'il en sortoit du sang dans un endroit où la peau étoit fort amincie. Peu de temps après il en sortit beaucoup de sang, & le malade mourut pendant cet écoulement. A l'ouverture du corps, on trouva la tumeur fort affaissée ; la peau avoit un trou capable de recevoir deux doigts. Il y avoit de la sérosité dans le thorax ; la paroi antérieure de la crosse de l'aorte formoit un grand anévrisme qui avoit détruit le premier os du sternum, l'extrémité des clavicules, & les côtes voisines. *Ibid.* epist. 26, n°. 9.

Une femme de quarante-deux ans, valétudinaire, & sujette, lorsqu'elle se donnoit un peu trop de mouvement, à sentir de l'angoisse dans la partie supérieure gauche de la poitrine, & de la stupeur dans le bras gauche, alloit en carrosse & étoit fort gaie ; son accès la prend, & elle meurt. Les intestins grêles furent trouvés d'un rouge livide, le pylore parut rétréci, le foie étoit fort avancé à gauche, & un peu dur au bord ; le pancréas étoit dur & d'un rouge noir ; on trouva la rate d'un tissu lâche, les ovaires desséchés, & de la sérosité sanguinolente dans la poitrine ; les poumons étoient remplis de sérosité écumeuse. Le cœur étoit grand & dur, la crosse de l'aorte paroissoit un peu dilatée, ensuite elle étoit d'une juste proportion ; mais en dedans se trouvoient des écailles osseuses ; il y en avoit derrière les valvules sémi-lunaires, & vers l'origine commune de la sous-clavière droite & de la carotide. *Ibid.* n°. 31.

Un homme de quarante-quatre ans mourut d'un anévrisme qui s'étendoit presque paralellement à l'épine, depuis la troisième vertèbre supérieure du dos, jusqu'à la cinquième inférieure du cou ; il étoit situé dans l'aorte. La capacité des artères sous-clavières étoit fort diminuée, ce qui paroît avoir été la cause de cet anévrisme. *Mém. acad. sc.* (Littre), 1712, pag. 78 & suiv.

Un homme étant à la chasse, tourna la tête avec un grand effort ; il eut beaucoup de peine à la remettre, & fut toujours malade ; ne pouvant ni avaler ni respirer que difficilement. A l'ouverture du cadavre, on trouva l'aorte fort dilatée ; dans la sous-clavière droite étoit un grand sac anévrismal qui pressoit l'œsophage & la trachée-artère ; les clavicules étoient écartées ; un morceau d'os du sternum fut trouvé dans le sac anévrismal. *Hist. acad.* 1700, pag. 38 & 39.

Un tailleur de Venise, bon buveur, mais ayant joui d'une bonne santé, excepté qu'il avoit été atteint autrefois d'une hernie, se plaignit un jour de n'être pas bien. Etant le même jour auprès du feu, ayant peu mangé & bu du vin nouveau, il mourut subitement. On trouva un peu de sérosité dans le péricarde ; les poumons étoient mal-sains ; l'aorte, depuis sa courbure jusqu'aux lombes, avoit dans son intérieur des écailles osseuses très-nombreuses ; il y en avoit aussi d'une médiocre hauteur dans les deux carotides. Le sang étoit fluide ; le foie parut très-sain. Observation rapportée par Santorini. *Morgagni, de sed. morb.* Epist. 26, n° 37. *Voy. ibid*, n° 39, réflexions & observations sur une mort prompte, causée par la rupture de l'artère bronchiale & de l'artère médiastine.

Petite tumeur située sous le côté droit de la mâchoire inférieure d'un homme, un peu plus bas que

l'angle : on y obfervoit une pulfation manifefte ; la compreffion la faifoit difparoître, mais bientôt après elle reparoiffoit ; elle fut déclarée anévrifmale. La faignée, le régime, & le repos réuffirent ; mais le malade s'en laffa. Au bout de trois ans, il ne reftoit de cette tumeur qu'un petit nœud fort dur, oblong, & fans pulfation ; le pouls des artères temporales & maxillaires de ce côté étoit très-foible ; cet homme n'avoit nulle incommodité, fi ce n'eft une abondance de falive, un bégaiement, & de la difficulté à tirer la langue hors de la bouche ; au bout de fept ans il fut attaqué d'une forte apoplexie, & il mourut au bout de quelques jours. On trouva le côté droit du cerveau couvert d'une férofité fanguinolente ; au deffous cet organe étoit fain. Dans le côté gauche, il fortit du ventricule fupérieur cinq à fix onces de fang diffout, & il refta un caillot de fang coagulé, gros comme un œuf de poule, placé en arrière fur les couches des nerfs optiques ; au deffous de ce caillot étoit une ample crevaffe dans la fubftance du cerveau. Du côté gauche, la carotide & fes branches avoient un tiers plus de calibre que dans l'état naturel ; l'artère carotide droite étoit entièrement oblitérée depuis fa féparation de la fous-clavière droite jufqu'à fa divifion en deux branches ; ce n'étoit plus qu'un cordon grêle de deux lignes de diamètre : il n'y avoit aucune trace de conduit dans l'intérieur. A l'endroit où elle naît de la fous-clavière, étoit un petit fac anévrifmal, gros comme une noix mufcade ; fa tunique étoit fort mince, l'intérieur étoit rempli par une matière en partie graiffeufe, & en partie femblable à du fang defféché. On diftinguoit encore l'ouverture par laquelle, avant l'oblitération, ce fac communiquoit avec la cavité de l'artère ; cette ouverture étoit fort petite. *Petit, Mém. acad. fc.* 1765, p. 480 & fuiv.

Un homme de trente ans, & fort, tomba, & dans ce moment la roue d'une voiture paffa en travers fur fon ventre ; il lui furvint dans le dos & dans les lombes, des douleurs fi fortes, qu'il fut obligé de refter huit mois au lit, fans que les remèdes puffent le foulager. C'étoit fur-tout dans la région lombaire gauche qu'il fouffroit, & on y fentoit une pulfation. Cet endroit enfla, la tumeur s'étendit & elle fouleva les côtes voifines ; la jambe & la cuiffe de ce côté étoient œdémateufes ; le malade avoit bon appétit & mangeoit bien. Un chirurgien ignorant ofa faire une incifion à la tumeur, d'où il fortit beaucoup de fang, ce qui fit perdre au malade la voix & les forces, de façon qu'un demi-quart d'heure après la rupture il mourut. On trouva un anévrifme énorme dans l'aorte ; il s'étendoit depuis le diaphragme jufques aux os pubis, & depuis le côté droit des vertèbres jufques au gauche, ayant pouffé à droite la rate, les inteftins, l'eftomac, le méfentère, la veine cave, & le rein gauche, qui étoit dans la région ombilicale : cet anévrifme étoit rempli de fang concret & en bouillie ; quelques côtes & un petit nombre de vertèbres lombaires étoient cariées, ainfi que la dernière vertèbre dorfale ; les cartilages & les ligamens étoient fains. Les vifcères de l'abdomen étoient en bon état ; il y avoit, dans le péricarde, un peu plus de férofité qu'à l'ordinaire ; les poumons furent trouvés très-blancs, ce qui venoit de ce que le fang, dans les derniers inftans, s'étoit porté avec impétuofité dans l'anévrifme ouvert & fans réfiftance. *Morgagni, de fed. morb.* epift. 40, n°. 26.

Autre obfervation d'un anévrifme avec carie des vertèbres, dans un vieillard qui ne s'étoit plaint de rien qui eût rapport à cet état ; l'anévrifme s'étoit rompu & avoit inondé la cavité gauche de la poitrine : cet homme étoit mort après avoir dîné, & n'avoit eu ni fentiment de pefanteur, ni difficulté de refpirer. *Ibid.* n°. 20.

Après un effort violent, un homme fentit de la douleur au dos ; elle s'étendit du côté gauche & fe répandit dans l'abdomen ; il y avoit une tumeur fous les fauffes côtes du flanc gauche, avec pulfation, & fans nul autre fymptôme ; à l'ouverture du corps, on trouva un anévrifme de l'aorte ventrale, commençant à un pouce & demi au deffus de l'artère cœliaque, & defcendant un peu plus bas que la méfentérique ; la partie malade avoit trois pouces trois quarts de longueur, elle étoit couchée à travers de l'épine, & avoit déplacé le rein gauche, qui formoit la partie antérieure de la tumeur. *Doct. Watfon, medical. communicat. extr. journ. encyclop.* août 1785, tom. 6, part. 1ere, pag. 21.

Une courtifane de vingt-huit ans fe plaignoit depuis quelque temps de laffitude & de dégoût des alimens, mais elle buvoit du vin pur, qu'elle avoit toujours beaucoup aimé. Un homme vint pour avoir affaire avec elle, & peu de temps après il fortit fort troublé ; comme elle ne paroiffoit pas, deux ou trois heures après, on entra, & on la trouva morte & froide, couchée fur fon lit, dans une pofture qui ne permettoit pas de douter dans quelle circonftance elle étoit morte, fur-tout en voyant la femence virile qui fortoit du vagin. Cette femme fut ouverte le lendemain de fa mort dans un temps très-chaud. Le cou fous le menton étoit livide, mais fans indice de violence. Les inteftins grêles parurent très-rouges ; les gros, fur-tout les inférieurs, fe trouvèrent pleins d'excrémens ; l'eftomac étoit grand, quoique vide ; dans le bas-ventre étoient environ deux livres d'une férofité fi âcre, qu'elle faifoit impreffion fur les doigts comme une brûlure. Les poumons étoient dans l'état naturel. Le péricarde contenoit une férofité pareille à celle de l'abdomen, & du fang noir & concret qui couvroit la furface du cœur. Le tronc de l'aorte, un peu au deffus du diaphragme, étoit noir par le fang épanché entre fes tuniques. A l'extrémité de l'arc de l'aorte, il y avoit des commencemens d'offification dans des endroits, dans d'autres des fillons & des efpèces de petits trous ; auprès des valvules figmoïdes, qui étoient amincies, il y avoit un trou à paffer le pouce, par lequel l'aorte communiquoit avec un anévrifme en forme de fac, de la groffeur d'une noix, &

placé de façon qu'il devoit gêner les fonctions de l'oreillette gauche ; cet anevrisme s'étoit rompu, & le sang s'étoit épanché dans le péricarde par un trou dont les bords étoient noirs & déchirés ; il n'y avoit ni sang ni polypes dans les oreillettes & les ventricules. *Morgagni*, *de sed. morb.* epist. 26, n°. 13.

Une femme de cinquante ans, grasse, sobre, un peu triste & taciturne, veuve depuis quatorze ans, point malade, si ce n'est que deux ou trois ans après avoir perdu ses règles, elle se plaignoit de vents vers le cœur & son voisinage, se leva en bonne santé, elle s'écria, ah ! & mourut sur le champ. Il coula beaucoup de sang quand on ouvrit le crâne, & il parut venir de la rupture d'un vaisseau placé entre le cerveau & le cervelet. Le péricarde fut trouvé rempli d'une sérosité sanguinolente, avec du sang concret qui recouvroit le cœur comme une écorce. Le cœur étoit petit & sain ; les bords des valvules mitrales & tricuspidales étoient remplis de petits tubercules charnus. L'aorte, le long des vertèbres dorsales, présentoit des taches blanchâtres & jaunâtres, indices d'un ossification future. Près de l'endroit où elle fournit la carotide gauche, elle étoit plus large, inégale intérieurement, avec des lames dures, osseuses, & très nombreuses. Dans leur intervalle, les tuniques intérieures se trouvoient rongées ; c'étoit par un de ces intervalles que le sang s'étoit fait jour peu à peu, & s'étoit répandu dans le péricarde. *Ibid.* n°. 17.

Une femme de plus de trente ans mourut subitement. Le péricarde étoit rempli de sang épanché venant de la rupture d'un anévrisme de l'arc entier de l'aorte & de sa partie voisine. *Ibid.* n°. 19.

Une femme de Venise, de trente ans, d'une bonne couleur, d'un embonpoint médiocre, & mère de plusieurs enfans, fut attaquée de paralysie dans les extrémités inférieures ; dix ans avant sa mort elle en guérit, & se porta bien dans la suite. Cependant quelque temps avant de mourir elle eut de temps en temps de la difficulté à respirer, & une tumeur pulsative au cou dans la région de l'artère carotide droite ; mais elle ne se plaignit jamais de douleur ni d'engourdissement dans le bras droit. Dans les derniers jours elle disoit qu'il lui sembloit que ses côtes tomboient vers l'abdomen. Enfin elle se trouva mal ; on la mit sur son lit, où son visage & ses lèvres parurent froides & livides, son pouls devint très-petit, sa respiration étoit difficile ; elle mourut en moins d'un quart d'heure. Quelques parties des intestins, ainsi que le pancréas, parurent d'une couleur enflammée. Dans un endroit des intestins grêles, entre la tunique charnue & la cellulaire, étoient quelques bulles d'air ; on trouva quatre ou cinq calculs dans la vésicule du fiel. Le diaphragme paroissoit se porter en bas ; il y avoit quelques onces de sérosité sanguinolente dans les deux cavités de la poitrine. Les poumons étoient gonflés, mais sains ; une sérosité sanguinolente étoit répandue dans les bronches. Le péricarde contenoit un peu moins de deux livres de sang mêlé de sérosité : ce sang étoit concret. L'aorte, dès sa sortie du cœur, étoit dilatée jusqu'aux artères rénales, ainsi que le rameau commun de la carotide & de la sous-clavière droite ; il y avoit un anévrisme dans la partie postérieure de la sous claviére ; deux ou trois nerfs cervicaux en étoient comprimés ; on observoit des inégalités & des sillons dans l'intérieur de l'aorte, & une espèce d'exulcération au dessus des valvules sémi-lunaires, dans divers points, dont un avoit donné passage au sang épanché. Le ventricule gauche du cœur étoit très dilaté ; l'oreillette gauche paroissoit contractée. Le cerveau & le cervelet se trouvoient très-lâches ; les vaisseaux de la pie-mère étoient gonflés de sang ; les artères vertébrales se trouvoient un peu plus larges que dans l'état naturel. *Ibid.* n°. 21.

Un sexagénaire éprouvoit souvent de la gêne dans la respiration, qui étoit quelquefois suspendue ; il se plaignoit de lassitudes, & d'avoir le thorax comme chargé d'un poids, sur-tout après le repas, qu'il prenoit copieux. Après un de ces repas, il mourut tout d'un coup. On trouva plus de liqueur qu'à l'ordinaire dans le péricarde ; les poumons étoient rouges & très-remplis de sang, sur-tout les lobes inférieurs. Le ventricule droit du cœur & le sinus de la veine cave se trouvérent plus vides de sang qu'à l'ordinaire ; le cœur étoit comme en expansion ; dans l'endroit où le ventricule gauche s'ouvre dans l'aorte, il y avoit autour de l'ouverture un anneau cartilagineux & élastique, avec des éminences aiguës ; il embrassoit les valvules sémi-lunaires. Ces valvules étoient dures, osseuses, fragiles, étendues & irrégulières ; une avoit une éminence osseuse & aiguë ; l'aorte, au sortir du cœur, étoit en bon état. *Mém. de Suède. Extr. Comment. Leips.*, tom. 16, pag. 396.

Un homme âgé de cinquante-cinq ans, d'un bon tempérament, s'étoit adonné aux femmes dans sa jeunesse, & avoit eu des bubons ; il abusoit du vin, de l'eau-de-vie, & du jeu. Ses amis disoient que vers le soir il avoit des éternuemens qui duroient un quart d'heure & même plus, depuis deux à trois ans. Il s'exténua, & se plaignit d'être prêt à se trouver mal ; pour y remédier, il avoit recours à l'eau-de vie. Un soir en ayant bu, on le quitta, & on le trouva le lendemain mort & déjà froid ; il y avoit beaucoup de sérosité verte dans les ventricules du cerveau. Toutes les artères de la pie-mère étoient épaisses & dures, & elles avoient des parties osseuses. Les poumons étoient flasques & noirs ; le gauche adhéroit à la plèvre. Dans le péricarde étoit du sang concret, venant de l'aorte qui étoit rompue à un travers de doigt du cœur ; autour de cette rupture & de la base de l'aorte, il y avoit une meurtrissure venant du sang qui étoit sous les tuniques de cette artère. La face interne de l'aorte étoit pleine de pustules qui se continuoient dans les artères sous-clavières & carotides. Le cœur, & surtout le ventricule gauche, étoient plus grands qu'à

l'ordinaire. *Morgagni, de sed. morb.* Epist. 27, n°. 28.

Valsalva avoit coutume de traiter les anévrismes internes naissans par des saignées répétées, suivant en cela ce que dit Hippocrate (*de morbis*, liv. 1, n°. 10) sur les varices des veines. Observation à ce sujet, qui prouve la bonté de cette méthode. *Morgagni, ibid.* epist. 17, n°. 3. Albertinus y joignoit la diminution dans les alimens & la boisson; il donnoit une demi-livre de bouillie le matin; le soir il en accordoit la moitié moins, & de l'eau en petite quantité, avec la gelée de coings ou l'osteocolle en poudre très-fine. *Ibid.* Après avoir réduit le malade de cette manière, à ne pouvoir presque se lever de son lit, il augmentoit peu à peu les alimens. *Voy.* les mémoires de Bologne, où est un mémoire intéressant d'Albertini. (tom. 1 des opuscul.) *Ibid.* Mais les saignées ne doivent être employées qu'au commencement & avec précaution: voyez quelquefois leur danger. *Ibid.* n°. 13. Exemple d'un anévrisme, ou du moins d'une maladie jugée telle, où les saignées pourroient occasionner une mort très-prompte, n°. 32. Voyez une observation de Baillou, dans ses *Consilia*, an. 1575, 107, sur un nommé Fromageot.

Depuis plusieurs années un homme étoit fatigué par des oppressions, des douleurs de poitrine, des espèces de palpitations qu'il ne pouvoit guère exprimer; mais il paroît qu'il remplissoit les devoirs ordinaires de la vie; il alloit, venoit, &c. A l'âge de cinquante-cinq ans, se promenant le 6 août 1718, dans la place des Terreaux à Lyon, il s'arrêta tout à coup, en disant *je me meurs*, & expira dans l'instant. Le péricarde fut trouvé très-gros; il sortit par l'ouverture qu'on y fit une grande quantité de sérosité, avec deux masses de sang caillé très-considérables. Il y avoit dans l'aorte un anévrisme prodigieux, il s'étendoit depuis la sortie de cette artère hors du cœur, jusqu'à un travers de doigt près de la sous-clavière gauche; il auroit pu contenir les deux poings fermés; il étoit renfermé en grande partie dans le péricarde; on y aperçut une rupture; dans l'intérieur étoient une pierre raboteuse & sept polypes ronds & applatis; les ventricules du cœur parurent plus amples qu'à l'ordinaire, le gauche l'étoit plus que le droit. *Mém. de Montpel. Hist.* pag. 44.

Le stadhouder, âgé de quarante ans, malade depuis long-temps, après avoir pris les eaux d'Aix, se plaignit de maux de tête; le 17 octobre 1751, la fièvre survint; il fut saigné, la fièvre augmenta avec délire. Le 20, le malade eut une sueur abondante, il parut soulagé, & son pouls fut assez bon; vers les 10 heures du soir, il eut une forte agitation, avec délire; il mourut le 22 à trois heures du matin. On trouva le bas-ventre & la poitrine en bon état. Les sinus veineux & les vaisseaux sanguins du cerveau étoient fort dilatés, & remplis d'un sang noir & épais. La veine jugulaire interne du côté droit étoit fort dilatée, & formoit un sac de la grandeur de deux pouces. Ce sac s'étendoit sous la clavicule, & se rétrécissoit beaucoup du même côté. La tête de la clavicule étoit une fois plus épaisse qu'à l'ordinaire, & recourbée en dedans; ainsi la distance qui se trouve entre la clavicule, le sternum & l'épine, rendoit le passage fort étroit, de sorte que la jugulaire & la veine cave se trouvant comprimées, étoient vides en dessous, le sang n'ayant pu trouver un passage pour se rendre au cœur, lequel, ainsi que les poumons étoient en bon état, mais vides de sang. *Voyez* gazette de France du 6 novembre 1751, & gazette d'Utrecht, 29 octobre 1751.

Observation sur des varices de l'extrémité inférieure dans une femme de soixante-huit ans, & depuis l'âge de vingt ans, après un effort & un sentiment douloureux dans l'aine du même côté; œdème, &c. *Commerc. littér.* 1731, *spécim.* 24, p. 196.

Une fille de huit ans devint fort assoupie, avec une respiration courte & fréquente, grande foiblesse, &c. Malgré les remèdes les mieux indiqués, elle mourut. A l'ouverture du corps, on trouva le bas-ventre en bon état, la poitrine remplie d'une sérosité roussâtre, & un abcès de la grosseur d'une noix, renfermé dans un kiste cartilagineux, plein d'un pus blanc, & situé sous la crosse de l'aorte. Il y avoit aussi deux corps charnus gros comme des œufs, dont l'un étoit situé à l'entrée de la veine cave descendante, & attaché aux poumons; l'autre se trouvoit au-dessous de celui-ci, & un abcès étoit entre les deux. Les poumons se trouvoient dans l'état naturel, le cerveau étoit inondé jusqu'à ses ventricules, de sérosités très-claires, qui baignoient aussi sa base. Cette maladie ne dura que dix jours, mais la malade étoit depuis long-temps fort valétudinaire. *Lamotte, observ.* 126, tom. 2, pag. 182.

Un homme de quarante ans, qui avoit été long-temps malade d'une maladie vénérienne, ayant des douleurs dans les membres, & souvent de la difficulté de respirer, tomba par terre de très-haut; bientôt il ne put plus parler, & mourut fort promptement. Le ventre & la tête étoient dans l'état naturel; toute la cavité du péricarde fut trouvée pleine de sang concret, qui parut venir de l'aorte, car on faisoit entrer une sonde dans cette artère, par un trou qui pénétroit dans sa cavité. *Morgagni, de sed. morb.* epist. 53, n°. 7.

Un homme d'une habitude de corps charnue, étoit sujet à des défaillances & à des douleurs vagues dans le ventre, avec fièvre continuelle; son pouls étoit dur, ses urines étoient en petite quantité & troubles; il ressentoit des douleurs dans les parties de la génération: il mourut. A l'ouverture du corps, on trouva un anévrisme dans l'aorte inférieure, un peu au-dessus des iliaques; il y avoit un épanchement de sang assez considérable entre les lames du mésentère & autour des reins (Fanton). *Gior. de Letter.* tom. 21, pag. 139 & 140.

Anévrisme de l'aorte descendante, qui s'étendoit depuis le diaphragme jusqu'au bassin, venu d'une

chûte & de la pression d'une roue de voiture qui avoit passé sur le ventre.

Saviard rapporte une observation d'un anévrisme de l'artère crurale dans son tronc ou au commencement d'une de ses premières branches ; on fit heureusement la ligature.

Observations sur la manière dont se forment les anévrismes dans les artères, par Petit (le chirurgien). *Acad. sc.* M. 1736, pag. 36 & suiv. ; cet auteur en distingue deux, l'un par dilatation, & l'autre par épanchement.

Remarques sur les tuniques des artères & sur la formation des anévrismes, par Monro le père. *Edimb.* tom. 2, pag. 330 & suiv. *Voyez* plus haut pag. 219, & sur-tout pag. 349, sur l'anévrisme qui succède à la saignée, avec figures. Autre observation du même, sur un anévrisme survenu après une saignée. *Ibid.* tom. 4, pag. 363 & suiv. Description de l'opération qui fut faite, pag. 364 ; il ne lie point le nerf, pag. 365 & 366.

Contusion des artères.

La contusion applatit les artères de façon qu'elles ne sont plus perméables. Albinus injecta les artères de la peau du crâne d'un adulte qui avoit une contusion au synciput. L'injection ne pénétra pas dans cet endroit, & ne se répandit pas, preuve que les vaisseaux n'étoient pas rompus, mais seulement applatis. *Annot. acad.* tom. 2, p. 37.

TROISIÈME PARTIE.

DES ALTÉRATIONS DES VISCÈRES, OBSERVÉES A LA SUITE DES MALADIES DU BAS-VENTRE.

Dans ce qui me reste à dire sur les maladies du bas-ventre, outre le traité de Morgagni, *de sedibus & causis*, &c., j'ai consulté l'ouvrage de Lieutaud, intitulé *Historia anatomica morborum*, &c. ; j'y ai trouvé une énumération exacte & méthodique des maladies, rangées suivant l'ordre des principaux effets qu'elles produisent sur les viscères ; les détails des observations y sont souvent incomplets & tronqués. J'en ai pris sur-tout les résultats, que j'ai rassemblés & comparés, soit entre eux, soit avec d'autres faits. J'ai joint à cette partie de mon travail une nouvelle source de richesses, que je me félicite de tenir des mains de l'amitié.

Feu M. Poulletier de la Salle, l'un des associés libres de la société royale de médecine, avoit recueilli, soit dans les meilleurs ouvrages, soit dans la nature, un grand nombre d'observations anatomiques sur les ravages occasionnés dans les viscères par les maladies de divers genres. M. Poulletier, au savoir & à l'érudition duquel j'ai rendu un juste hommage, dans l'éloge que j'ai consacré à sa mémoire, m'avoit plusieurs fois communiqué ces recherches. Lorsqu'il se vit atteint d'une maladie qu'il jugea mortelle, il les remit à M. Jeanroi le neveu, son ami, & qui est aussi le mien. M. Jeanroi, devenu propriétaire de ce recueil, à la lecture duquel il avoit vu que j'attachois un grand prix, m'en a fait présent ; je m'en suis servi dans la rédaction de ce long article, & je m'empresse de témoigner publiquement ma reconnoissance au savant, à l'estimable confrère à qui je le dois.

I°.

Maladies ou lésions du péritoine.

L'épaississement du péritoine, son induration, ses engorgemens squirreux, & divers autres accidens du même genre paroissent presque toujours être un symptôme concomitant de quelque maladie analogue, qui affecte, soit les viscères de l'abdomen, soit ceux de la poitrine, & principalement ceux de la première de ces régions. C'est sur-tout dans les cas où ces viscères sont atteints d'obstructions, qu'on voit ces mêmes lésions se présenter dans le péritoine. Il est important d'observer que, dans la plupart des circonstances où on a rencontré ces vices dans cette membrane, ils avoient déjà été portés au plus haut degré dans les autres organes ; de sorte que le plus souvent les malades étoient attaqués d'une hydropisie (1) du bas-ventre ou de la poitrine ; quelquefois des ulcères ou des suppurations (2) se faisoient remarquer dans quelques-uns des organes qui participoient à l'engorgement ; dans certains cas, toutes ces lésions se trouvoient en même temps dans le même sujet (3) ; d'autres fois les obstructions avoient la forme de pétrifications (4). On a vu aussi la présence des calculs dans les reins & dans les uretères (5), former une complication avec les autres dérangemens dont je viens de parler.

Il paroît résulter de toutes ces observations que l'humeur lente ou grossière qui se dépose dans le tissu du péritoine, n'est en général qu'une partie de celle qui s'accumule dans les viscères voisins, & qui forme dans ces organes des tubercules, des squirres, ou de véritables concrétions calculeuses.

Inflammation & gangrène du péritoine.

Suivant les observations recueillies par M. Lieutaud, on n'a jamais trouvé le péritoine enflammé

(1) *Lieutaud, Hist. anat.*, tom. 1, l. 1. Observ. 132, d'après Ruysch ; & obs. 1576, d'après Heurnius.

(2) *Ibid.* Observ. 119, d'après Jacobæus ; obs. 523, *Blancard.*

(3) *Ibid.* Observ. 1225, *Meckeren* ; observ. 1475, *Transf. philos.*

(4) *Ibid.* Observ. 1383.

(5) *Ibid.* Observ. 1225. *Misc. cur.*

ni gangréné, sans que quelqu'un des autres viscères du bas-ventre, & sur-tout les intestins, fussent atteints de la même lésion. *Lieutaud, hist. anat.* tom. 1, liv. 1, obs. 3, 5, 341 & 1479.

Ulcération, purulence, & destruction du péritoine.

Il suit aussi des observations rapportées par le même auteur, que l'ulcération & la destruction purulente du péritoine sont presque toujours accompagnées de quelques lésions analogues dans divers viscères du bas-ventre, & qui tirent leur principal caractère de la cachexie & des obstructions. *Voyez* sur-tout à ce sujet, dans le *tom.* 1, l. 1, obs. 7 (1), 8 (2), 10 (3), & particulièrement *l'observation* 12 (4), qui est relative à un enfant scrophuleux.

Rupture du péritoine.

Cet accident a eu lieu dans des cas de grossesse compliqués d'hydropisie (*Lieutaud*, tom. 1, l. 1, obs. 14 (5) & 404 (6)), ou de mole (*obs.* 1425, *extr. misc. cur.*). Ces déchirures ne paroissent pas avoir influé sur la mort des malades. Il y avoit en même temps dans les autres organes du bas-ventre des lésions beaucoup plus graves, auxquelles on doit rapporter la cause de cette mort,

II°.

Maladies de l'épiploon.

1°. *Déplacement.*
2°. *Hydatides.*
3°. *Hydropisie.*
4°. *Surabondance de la graisse.*
5°. *Inflammation.*
6°. *Squirre & stéatome.*
7°. *Pourriture.*
8°. *Consomption & gangrène.*

1. Nous nous abstiendrons de parler ici de ce que M. Lieutaud nomme *le déplacement de l'omentum.* Le petit nombre d'observations qu'on trouve sur cet objet dans son recueil, n'offre rien de précis.

2. Nous ne dirons également rien dans ce moment des *hydatides de l'épiploon.* Cet article sera compris dans la classe des épanchements, & spécialement dans le dénombrement général des hydropisies du bas-ventre.

3. Pour la même raison on garde ici le silence sur l'*hydropisie de l'omentum.*

(1) *Byler.*
(2) *Bonnet.*
(3) *Misc. cur.*
(4) *Bonet.*
(5) *Forestus.*
(6) *Dodonée.*

4. A l'égard de la *surabondance de la graisse*, les observations que M. Lieutaud a recueillies, prouvent que cet état a principalement lieu dans les personnes qui jouissent d'un excès d'embonpoint (1). L'accident le plus remarquable qui a coutume d'en résulter, consiste dans une respiration très-gênée (2), qui va même jusqu'à l'asthme (3) suffoquant (4).

5. Il suffit de faire remarquer, relativement à l'inflammation de l'omentum, que cet organe paroît être rarement attaqué de cette lésion, sans que quelques-uns des autres viscères abdominaux, principalement l'estomac, en soit atteint en même temps (5). On ne doit pas omettre que c'est sur-tout dans les fièvres de mauvais caractères, telles que la fièvre maligne proprement dite (6), dans les dyssenteries accompagnées de fièvre (7), & dans la petite vérole (8), que cet accident a été ordinairement observé, sans doute par la répercussion qui s'est faite alors des levains septiques sur les viscères abdominaux, répercussion qui a excité le plus souvent la corruption des viscères.

6. Rarement *l'omentum est affecté de squirre ou de stéatome*, sans que quelqu'un des autres viscères abdominaux (9), quelquefois même le poumon (10), en soient aussi atteints. C'est pour cette dernière raison que cette maladie se complique quelquefois avec la phthisie pulmonaire (11). On a encore des exemples de sa complication avec la présence de graviers dans les reins & dans les uretères (12).

Les tumeurs ou les engorgemens, tant squirreux que stéatomateux de l'épiploon, se manifestent souvent à la surface de l'abdomen par des élévations plus ou moins considérables. (13)

L'hydropisie ascite paroît être le dernier accident que produisent le squirre & les stéatomes de l'omentum (14). — La cardialgie, un sentiment continuel

(1) Voyez observ. 225, *Bonet*; 227, *Miscell. cur.* Dans l'un & l'autre de ces cas, l'omentum pesoit trente livres.
(2) Observ. 228, *Rhodius.*
(3) Observ. 227, *Misc. cur.*
(4) Observ. 225, *Bonnet.*
(5) Voyez observ. 80, *Fournier*; 129, *Spigel*; 1563, *Misc. cur.* 1564, *Th. Bartholin.*
(6) Observ. 80, *Fournier.*
(7) Observ. 229, *Spigel.*
(8) Observ. 1563, *Misc. cur*; 1564, *Th. Bartholin.*
(9) Voyez les obs. 230, *Dehaen*; 231, *Transf. philos.*; 232, *Ruysch*; 232, *Haller*; 233, *Dehaen*; 235, *Warthon*; 238, *Rivière*; 244 & 246, *Misc. cur.*, &c. &c.
(10) Observ. 233, *Dehaen*; 244, *Misc. cur.*
(11) Observ. 233, *Dehaen*; 244, *Misc. cur.*
(12) Observ. 231, *Transf philos.*
(13) Observ. 226, *Misc. cur.*; 230, *Dehaen*; 237, *Reisel*; 231, *Transf. philos.*
(14) Observ. 230, *Dehaen*; 231, *Transf. philos*, 232, *Ruysch*; 233 & 240, *Dehaen*; 234, *Ruysch*; 236, *Mém. de l'acad. roy. des scienc.*; 239-241 & 246, *Misc. curios.*, &c. &c.

de

de douleur (1) & de pesanteur dans la région ombilicale, des vomissemens opiniâtres (2), l'oppression (3) ou une très-grande difficulté de respirer, sont rangés parmi les symptômes les plus ordinaires de cette espèce de lésion. La cachexie, la fièvre lente, la diarrhée (4), & le marasme, augmentent souvent le nombre de ces accidens.

Les hypocondriaques & les mélancoliques, qu'on sait être en général fort disposés aux obstructions, éprouvent souvent des squirres ou des sarcomes de l'omentum (5).

Dehaen a vu (6) le squirre de l'épiploon survenir à la suite des hémorroïdes supprimées.

7 & 8. Nous croyons pouvoir réunir généralement dans un seul article les différentes observations rassemblées par M. Lieutaud sur la *pourriture & la consomption de l'omentum*. Il est aisé de voir par l'exposé, à la vérité trop succinct, des différens cas qu'il a recueillis sur ces maladies, qu'elles ont entre elles un rapport très-intime, tant dans leur nature que dans les symptômes qui les accompagnent. Il n'est pas facile de dire pourquoi l'auteur de cette collection a confondu la *gangrène* de l'épiploon avec la *consomption* de cet organe, plutôt qu'avec sa pourriture, à laquelle elle nous paroît se rapporter. — Quoi qu'il en soit, la *pourriture* ou la décomposition putride de l'omentum, aussi bien que sa *consomption*, ont presque toujours été trouvées accompagnées d'obstructions (7) dans les autres viscères abdominaux, souvent même dans le poumon (8); de sorte que c'est assez constamment dans des sujets cachectiques qu'on les rencontre; les phthysiques (9) & les scorbutiques (10) y sont exposés. Enfin la terminaison la plus ordinaire, ou le symptôme le plus fréquent & le plus remarquable de ce mal, consiste dans l'hydropisie ascite, ou dans des épanchemens (11), soit séreux, soit sanieux. Il n'est pas besoin de dire que la fièvre lente & le marasme doivent être compris parmi les accidens ordinaires de la maladie. Il faut également y joindre une douleur sourde (1), quelquefois même assez aiguë, qui se fait constamment sentir dans la région du bas-ventre, le plus souvent vers l'ombilic; les autres symptômes sont les mêmes que ceux qu'on a coutume d'observer dans toutes les cachexies compliquées d'obstructions; ils sont connus de tout le monde.

Il nous reste à faire une remarque; c'est que, quoique la pourriture ou le délabrement des viscères dont il est ici question, soit le plus souvent, comme on l'a fait sentir, un effet de quelque indisposition chronique, on y remarque néanmoins presque toujours en même temps les traces ordinaires d'une inflammation préexistente, telles que des adhérences entre les divers organes de l'abdomen, des incrustations couenneuses, &c. &c. De sorte qu'il est permis de croire que tous ces ravages sont le produit d'une inflammation lente dans ses progrès, mais dont les effets sont à peu près les mêmes que ceux des inflammations aiguës.

III°.

Maladies du pancréas.

M. Lieutaud porte au nombre de dix les affections du pancréas, sur lesquelles il a rassemblé des observations; savoir:

1°. *Le squirre.*
2°. *Les tumeurs.*
3°. *Les concrétions.*
4°. *La purulence.*
5°. *Les ulcères.*
6°. *La putrescence ou pourriture.*
7°. *La gangrène.*
8°. *La consomption.*
9°. *Les cas dans lesquels le conduit pancréatique est double.*
10°. *Ceux dans lesquels il se trouve bouché par des vers strongles.*

1. *Le squirre.* Rarement on a vu le pancréas *squirreux*, sans qu'il y eût en même temps des traces profondes d'obstructions dans les autres viscères de l'abdomen, & sur-tout au mésentère; très-souvent aussi l'estomac, ou l'orifice pylorique, & l'intestin duodenum, se présentent alors dans un état squirreux.

Le *squirre* du pancréas est donc presque toujours un effet de cette cachexie générale, qui paroît dépendre de l'épaississement morbifique de la lymphe,

(1) Observ. 230, *Dehaen*; 231, *Trans. philos.*; 232, *Haller*; 236, *Mém. de l'acad. roy. des scienc.*; 237 *Reisel.*
(2) Observ. 226, *Misc. cur.*; 231, *Trans. philos.*; 238, *Riviere*; 245, *Bonnet.*
(3) Observ. 231, *Trans. philos.*; 232, *Ruysch*; 233, *Dehaen*; 235, *Warthon.*
(4) Observ. 235, *Warthon.*
(5) Voyez en particulier les observations 238 & 244, *Rivière*; 245, *Bonnet.*
(6) Voyez observ. 233.
(7) Observ. 12, *Bonnet*; 14, *Forestus*; 64, 249, 251 & 253, *Miscell. cur.*; 248, 264, *Bonnet*; 250, *Manget*; 252 & 260, *Th. Bartholin*; 254, *Journ. de Méd.*; 258, *Lieutaud*; 259, *Dillenius*; 10, 267 & 269, *Misc. cur.*; 265, *Hasenohrl*; 266, *Ruysch*; 268, *Baader*; 119, *Jacobæus*, &c. &c. &c.
(8) Observ. 10, 249, 251 & 253, *Misc. cur.*; 12 & 247, *Bonnet*; 13, *Paw*; 23, *Platerus*; 75, *Blasius*; 252 & 261, *Th. Bartholin*; 258, *Lieutaud*; 265, *Hasenohrl*; 330, *Journ. de Méd.*; &c. &c &c.
(9) Observ. 248, *Bonnet*; 265, *Hasenohrl*, &c. &c.
(10) Observ. 249, *Misc. cur.*; 256, *Warthon*; 263, *Sennert*; 263, *Th. Bartholin.*
(11) Observ. 12, 247 & 264, *Bonnet*; 13, *Paw*; 14, *Forestus*; 252, 260 & 261, *Th. Bartholin*; 253, 267, 268 & 269, *Miscell. cur.*; 254 & 330, *Journ. de Méd.*; 258, *Lieutaud*; 259, *Dillenius*; 157, *Zacutus*; 124, *Salmuth*; 128, *Peyer*; 266, *Ruysch*, &c. &c.

(1) 64, 249, 251, 10 & 267, *Misc. cur.*; 247 & 248, *Bonnet*; 250, *Manget*; 254, *Journ. de Méd.*; 257, *Zacutus*; 267, *Ruysch*; 268 *Baader*; 290, *Tissot*, 330, *Journ. de Méd.*, &c. &c. &c.

& dans laquelle une diſpoſition à contracter des obſtructions ſe trouve univerſellement répandue dans le parenchyme des viſcères, particulièrement dans ceux que renferme la capacité du bas-ventre. A l'appui de ces réflexions, fondées ſur des obſervations nombreuſes, il ſuffit d'ajouter l'énoncé des autres léſions & des différens ſymptômes qui ſe rencontrent très-communément avec l'état ſquirreux de l'eſtomac, tels que la purulence d'un ou de pluſieurs viſcères, leur putreſcence, dans certains cas la conſomption ou la deſtruction entière de quelques-uns, quelquefois l'apparition de la gangrène dans les extrémités, l'hydropiſie, l'ictère, l'hétiſie, les palpitations du cœur très-opiniâtres, des fièvres intermittentes fort rebelles, la fièvre lente, &c.

Quelquefois le *ſquirre du pancréas* eſt ſi volumineux, qu'il ſe rend ſenſible à la vue & au toucher, par une ſaillie plus ou moins conſidérable dans la région épigaſtrique, principalement du côté gauche. M. Storck rapporte une obſervation dans laquelle le pancréas, qui ſe trouva dans un état ſquirreux, peſoit treize livres.

Les douleurs dans la région de l'épigaſtre, des coliques & des vomiſſemens habituels ſont les accidens qui paroiſſent tourmenter le plus les malades. Morgagni parle d'un vomiſſement de cette eſpèce, qui duroit depuis vingt-quatre ans.

2°. *Tumeurs au pancréas.* Ce qu'on pourroit dire ſur les cauſes & ſur les ſymptômes de cette maladie, ne diffère point de ce qui a été expoſé dans l'article précédent. M. Lieutaud n'en cite d'ailleurs qu'un exemple.

3°. *Concrétions calculeuſes dans le pancréas.* M. Lieutaud ne rapporte également ici qu'une ſeule obſervation. Elle n'eſt point aſſez détaillée, & l'on n'en peut tirer aucune eſpèce de réſultat.

4°. 5°. & 6°. *La purulence, la putreſcence,* ou la pourriture, & *les ulcérations* ordinaires du *pancréas* préſentent à peu près les mêmes déſordres, & ſont généralement produites par les mêmes cauſes. La plupart des ſujets dans leſquels on a remarqué ces trois ſortes de léſions, avoient éprouvé pluſieurs ſymptômes dépendans des obſtructions ou des embarras dans les viſcères abdominaux, & propres à la cachexie, qui eſt toujours inſéparable de cet état; des fièvres intermittentes plus ou moins opiniâtres, des fièvres quartes, des hydropiſies, &c., avoient précédé; de plus, dans un grand nombre de cas, ces mêmes léſions ſe compliquent enſemble; de ſorte, par exemple, qu'un ou pluſieurs viſcères de l'abdomen préſentent des traces de *putreſcence*, pendant que le pancréas ou d'autres viſcères ſont atteints *d'ulcération*, &c.

7°. Tout ce que nous venons de rapporter dans l'article précédent, paroît pouvoir être appliqué à la *gangrène du pancréas.* M. Lieutaud ne cite qu'une ſeule obſervation relative à cet état morbifique, laquelle ne préſente même aucuns détails ſatisfaiſans.

8°. *Conſomption du pancréas.* On peut appliquer à cette maladie tout ce que nous avons dit ci-deſſus au ſujet du ſquirre du pancréas. Cet état a conſtamment été accompagné de traces manifeſtes d'obſtructions (1) & d'autres déſordres cachectiques, tels que l'hydropiſie (2), &c.

9°. *Conduit pancréatique double.* Cette diſpoſition organique ne doit certainement pas être comptée parmi les vices morbifiques. M. Lieutaud n'en cite qu'un ſeul cas (3). Le ſujet n'avoit jamais éprouvé d'autre incommodité qu'on pût attribuer à ce défaut de conformation, ſi ce n'eſt peut-être une ſorte de faim vorace à laquelle il étoit ſujet.

10°. M. Lieutaud rapporte deux cas dans leſquels on a trouvé des vers *ſtrongles* paſſés *dans le conduit pancréatique.* Les deux malades qui ſont le ſujet de ces deux obſervations, étoient morts de fièvres qui paroiſſent avoir été de nature putride & vermineuſe. L'un avoit ſuccombé à une double tierce (4), l'autre à une fièvre maligne épidémique.

I V°.

Maladies de l'eſtomac.

M. Lieutaud réduit ces affections à celles qui ſuivent :

1°. *Les vents ou flatuoſités.*
2°. *L'hydropiſie.*
3°. *La grandeur démeſurée de l'eſtomac.*
4°. *Son rétréciſſement.*
5°. *Sa petiteſſe extrême.*
6°. *Les cas où ce viſcère eſt double.*
7°. *Ceux dans leſquels il eſt ſurchargé de bile.*
8°. *Ceux dans leſquels il reçoit l'inſertion du conduit cholédoque.*
9°. *Ceux dans leſquels il eſt plein d'une matière noire.*
10°. *L'épanchement du ſang dans l'eſtomac.*
11°. *La préſence de vers & de poux dans la cavité de ce viſcère.*
12°. *La préſence de calculs dans ſa cavité.*
13°. *Les cas dans leſquels il renferme des corps étrangers.*
14°. *Son inflammation.*
15°. *Les puſtules à l'eſtomac.*
16°. *Les abcès.*
17°. *Le ſquirre.*
18°. *Les tumeurs.*
19°. *Les ſtéatomes.*
20°. *Les verrues.*
21°. *L'incruſtation.*

---

(1) Obſerv. 1060, *Bonnet.*
(2) *Ibidem.*
(3) Obſerv. 1061, *Blaſius.*
(4) Obſerv. 264, *Bonnet*; 1062, *Lieutaud.*

22°. *L'ulcération.*
23°. *La rupture & la perforation.*
24°. *La pourriture & la gangrène.*
25°. *Le squirre & la callosité du pylore.*
26°. *L'obturation du pylore par des corps étrangers.*
27°. *Le relâchement du pylore.*
28°. *Enfin le déplacement de l'estomac.*

Nous exposerons successivement les réflexions sommaires que nous croyons pouvoir être déduites de l'examen attentif que nous avons fait des différentes observations citées par l'auteur dans chacun de ces articles.

1°. Il résulte de la première section que l'*accumulation des vents dans l'estomac* se complique quelquefois avec plusieurs maladies d'un genre très-différent; que souvent elle existe seule; que dans certains cas l'estomac en est prodigieusement gonflé (1); qu'ordinairement on remarque les mêmes flatuosités dans le conduit intestinal (2); qu'elles ont causé quelquefois la mort (3) par la violence des douleurs qu'elles excitoient, sans le concours d'aucun autre agent morbifique.

2°. L'auteur ne cite qu'un exemple (4) *d'hydropisie d'estomac*; mais l'hydropisie y est très-bien caractérisée: l'estomac contenoit quatre-vingt-dix livres d'eau; sa face intérieure étoit parsemée d'hydatides; le malade, sur la fin de ses jours, fut atteint de la fièvre; il éprouva une soif dévorante, des angoisses & des suffocations. On n'a pas besoin de dire que le ventre avoit acquis un volume considérable.

3°. Il est impossible, d'après les observations citées dans le livre de M. Lieutaud, de généraliser les causes de la *grandeur démesurée de l'estomac.* Les deux derniers articles précédens nous apprennent que l'accumulation qui se fait dans ce viscère, soit de vents, comme dans la tympanite, soit de sérosités, comme dans l'hydropisie de cet organe, peut occasionner quelquefois cet accroissement extraordinaire: c'est ce que confirment, relativement aux flatuosités, l'observation 25ᵉ du tom. 1, l. 1 (5); peut-être aussi l'usage des alimens pesans, ainsi que leur trop long séjour dans l'estomac, par la lenteur ou la difficulté de la digestion, peuvent-ils, dans certains cas, faire prendre à cet organe une étendue contre nature. Cette réflexion est sur-tout fondée sur l'observation 22ᵉ (6), qui est relative à une femme morte trois heures après un repas fait avec de la salade d'oignons & du pain de châteignes; sur l'observation 24ᵉ (1), dans laquelle il s'agit d'un homme qui étoit obligé de remâcher ses alimens une heure après les avoir pris, à la manière des ruminans; enfin sur les observations 22ᵉ (2), l. 1, & 326 (3), l. 2, dont deux phthysiques sont le sujet. Il paroît qu'on peut encore conclure des observations 180, l. 1, & 230 (4), l. 1, que la grandeur excessive de l'estomac est quelquefois la suite d'un vice local, qui, fermant l'ouverture du pylore, s'oppose à la descente libre des alimens dans les intestins. Enfin les observations 21, l. 1, &c. (5), semblent indiquer que la trop grande étendue de l'estomac est dans certains cas l'effet d'un vomissement opiniâtre, ou même de simples efforts qu'on fait pour vomir.

Ainsi, en résumant, il paroît que l'estomac peut augmenter de grandeur, 1°. toutes les fois qu'il séjourne dans sa cavité une grande quantité de substances quelconques, à cause de la distension qui doit en résulter; 2°. par l'action fréquente ou trop prolongée du vomissement.

Mais est-on en droit de regarder cette augmentation de diamètre comme une maladie? En général, c'est plutôt un symptôme accessoire de quelque autre affection plus ou moins grave; car on ne voit point parmi les observations nombreuses citées par M. Lieutaud, qu'elle ait jamais eu lieu, si ce n'est avec d'autres lésions qui ont été évidemment la seule cause de la mort des malades.

4°. & 5°. *La petitesse contre nature de l'estomac* est le plus ordinairement l'effet d'une altération générale qui dispose le corps aux obstructions, aux ossifications, aux pétrifications, & à d'autres vices de ce genre (6); quelquefois le *rétrécissement* de ce viscere dépend d'un jeûne excessif (7); *Diemerbroeck* l'a cependant vu très-petit dans le cadavre d'un homme vorace; mais ses parois avoient, par compensation, une épaisseur extraordinaire (8).

Les vomissemens opiniâtres accompagnent presque toujours le rétrécissement de l'estomac (9); ce qui est le plus ordinaire lorsque la maladie

(1) On a vu la distension de l'estomac si considérable, que cet organe occupoit presque tout le bas-ventre. Voyez observ. 18 du tom. 1ᵉʳ. liv. 1. *Extrait de Miscell. curios.*
(2) Voyez observ. 16, d'après *Morgagni*; 17, d'après le *Journ. de Méd.*; 19, d'après les *Miscell. curios.*
(3) Voyez les observ. 17, & sur-tout celle 19, relative à un enfant de deux ans.
(4) Il l'emprunte de *Blancard.*
(5) D'après *Baillon.*
(6) D'après *Valsalva.*

(1) D'après *Fabrice d'Aquapendente.*
(2) D'après *Plater.* L'estomac remplissoit tout le ventre & la plus grande partie de la poitrine, ayant fait remonter considérablement le diaphragme.
(3) D'après M. *Storck.*
(4) D'après M. *Dehaen.*
(5) D'après *Baader.*
(6) Voyez dans le liv. 1, tom. 1ᵉʳ, les observ. 26, par M. *Storck*; 26, par M. *Fournier*; 27, 29, extrait des *Miscell. curios.*; 190, *Journ. de Méd.*; 191, dans ces deux derniers cas il y avoit squirre au pylore; 1017, par *Morgagni*; & dans le liv. 2, l'observ. 212 par *Manget.*
(7) Voyez les observ. 27, 29, d'après les *Miscell. cur.*; & 30, d'après *Ruysch.*
(8) Voyez observ. 31.
(9) Voyez, entre les observations que nous venons de citer, celles 26, 26 (*a*), 28, 190, 191 & 1017.

eft compliquée d'obftructions : on voit cependant des cas dans lefquels cet accident n'a pas eu lieu (1).

6°. *Eftomac double.* Cette façon de parler n'eft point exacte. M. Lieutaud défigne ici une conformation vicieufe, ou plutôt une déformation de l'eftomac, laquelle confifte en ce que cet organe préfente vers fon milieu un détroit ou une efpèce d'étranglement qui le divife en deux parties, l'une fupérieure, l'autre inférieure. C'eft au moins ce que préfente l'obferv. 33 du liv. 1er (2), & 578 (3). M. Lieutaud rapporte également ici les obferv. 923 du liv. 2, & 108 du liv. 4, ce que nous n'avons point vérifié.

La première & la feconde de ces obfervations annoncent que le malade étoit tourmenté par un vomiffement opiniâtre.

7°. & 8°. *L'eftomac* a été trouvé *rempli* plus ou moins de *bile*, tantôt fans caufe manifefte, tantôt parce qu'il recevoit l'infertion du conduit choledoque, & tantôt il en a réfulté des accidens qui ont caufé la mort des malades, & d'autres fois une fimple voracité ou excès d'appétit (4); de forte qu'on peut conclure que la préfence de cette humeur dans l'eftomac n'eft devenue nuifible que dans les cas où elle avoit dégénéré de fon état naturel. Alors les principaux fymptômes qui en réfultent, font l'amertume de la bouche (5), des naufées & des vomiffemens opiniâtres (6) qui épuifent les malades; quelquefois des dévoiemens funeftes (7) ou des évacuations énormes par haut & par bas, comme dans le cholera (8). Dans certains cas, la préfence de cette bile acrimonieufe dans l'eftomac s'annonce par une ardeur continuelle qui fe fait fentir dans cet organe (9), ou bien par des douleurs opiniâtres (10), quelquefois même par l'inflammation de l'eftomac (11) : mais le point le plus effentiel à remarquer, c'eft que fouvent ces amas de bile ont accompagné des fièvres très-aiguës du genre de celles qui reconnoiffent pour caufe l'abondance ou l'alkalefcence putride de la bile, telles que des épidemies (12), des fièvres tierces d'un mauvais caractère (1), d'autres fièvres épidémiques malignes (2), des fièvres compliquées d'éréfypèle gangreneux (3), la pefte même (4).

9°. La préfence d'une *matière atrabilieufe dans l'eftomac* produit en partie les mêmes accidens que ceux dont on vient de voir l'expofé dans l'article précédent : il eft néanmoins plus difficile de généralifer les cas dans lefquels on a pu admettre l'exiftence de cette bile noire. Dans la plupart des obfervations citées par M. Lieutaud, on voit qu'il y avoit en même temps des obftructions (5) dans quelques vifcères du bas-ventre, mais principalement dans le foie ou dans la rate : on voit que ces foyers d'atrabile ont accompagné plus d'une fois des fièvres d'un mauvais genre (6), des ardeurs (7) & des douleurs d'eftomac (8), l'inflammation, la gangrène même de cet organe, quelquefois des vomiffemens rebelles à toutes fortes de remèdes (9), & dans lefquels les malades ont rendu quelquefois une matière noire & acide (10).

On peut remarquer ici, avec étonnement, que le recueil de M. Lieutaud n'offre qu'un feul cas dans lequel le malade eût été atteint de fièvre quarte.

Une autre remarque à faire, c'eft que ce recueil préfente une obfervation (11) dans laquelle la préfence d'une grande quantité d'atrabile dans l'eftomac n'avoit eu d'autre inconvénient que d'exciter une très-grande voracité; ce qui fembleroit nous autorifer également à croire que cette humeur ne devient véritablement nuifible à l'économie animale, que lorfqu'elle a dégénéré de fon état naturel.

10°. La plupart des *épanchemens de fang dans l'eftomac* ont été précédés ou accompagnés, foit par des vomiffemens de fang (12), foit de l'évacuation de ce fluide par haut & par bas (13); quelquefois ces évacuations n'ont point eu lieu,

(1) Voyez obferv. 27, 29, 30, &c.
(2) D'après *Blafius*
(3) D'après *Valfalva.*
(4) Voyez dans le liv. 1, l'obferv. 37 & l'obferv. 41, par *Mœbius.*
(5) Voyez les obferv. 34, par *Borelli*; 34 (a), *Journ. de Méd. milit.*
(6) Voyez, entre autres, les obferv. 34, *Journ. de méd. mil.*; 37, 38, *Bonnet*; 39, *Cabrole.*
(7) Voyez obferv. 390, d'après *Bonnet.*
(8) Voyez l'obferv. 39 par *Cabrole.*
(9) Voyez obferv. 34 (a), *Journ. de méd. mil.*; & 40, par Zacutus.
(10) Voyez obferv. 36, par *Platerus*; & 38, *Bonnet.*
(11) Voyez obferv. 34 (a), *Journ. de méd. milit.*; & 40, par *Zacutus.*
(12) Voyez les obferv. 40, par *Zacutus*; & 37.

(1) Voyez obferv. 34, par *Borelli.*
(2) Voyez obferv. 37.
(3) Voyez obferv. 34, d'après le *Journ. de méd. milit.*
(4) Voyez obferv. 350, d'après *Couziers*; obferv. 366, d'après *Souliers*; 318, liv. 2, d'après *Souliers.*
(5) Voyez obferv. 42, d'après *Guarinonius*; 43, d'après *Manget*; 251, *Mifcell. curiof.*; 975, *Henri de Heers*; 1582, *Bonnet*, &c.
(6) Voyez les obferv. 844 & 845, par *Couziers*, qui font relatives à deux cas de pefte; & l'obferv. 306, par *Roze*, au fujet d'une fièvre maligne épidémique.
(7) Voyez obferv. 975, par *Henri de Heers.*
(8) Voyez 251, extrait des *Mifcell. curiof.*
(9) Voyez les obferv. 42, par *Guarinonius*; 250, par *Manget*; 251, extrait des *Mifcell. curiof.*; 844, *Couziers*; 975, par *Henri de Heers*, &c.
(10) Voyez les obferv. 42 & 975, déjà citées.
(11) obferv. 41, par *Libavius.*
(12) Voyez obferv. 49, *Rondelet*; 113, *Blafius*; 115, *Peyer*, &c.
(13) Voyez obferv. 47, *Riolan*; 48, *Columbus.*

l'épanchement s'eſt fait tout à coup, & la mort ſubite en a été la ſuite (1).

L'ouverture des cadavres a fait voir tantôt quelqu'un des vaiſſeaux courts, ouvert dans la cavité de l'eſtomac (2) & conſidérablement dilaté; tantôt la rate atteinte de pourriture (3), quelquefois de ſimples éroſions à la face interne du ventricule (4). Tel eſt le réſultat qu'on peut tirer du plus grand nombre des cas expoſés dans le recueil de M. Lieutaud; quelques-uns de ces cas ne ſont point aſſez détaillés. On ſait d'ailleurs que le ſang peut s'épancher dans la cavité de l'eſtomac, par bien d'autres cauſes que celles que nous venons de rapporter.

11°. Il ne faut point placer ſur un même rang, comme a fait ici M. Lieutaud, la *préſence des ſtrongles & des poux dans la cavité de l'eſtomac.* Ces inſectes appartiennent à deux genres trop éloignés naturellement l'un de l'autre, pour qu'on puiſſe ſe permettre un ſemblable rapprochement: d'ailleurs le conduit alimentaire des grands animaux eſt ſi ſouvent infeſté par les ſtrongles, que ce viſcère eſt en quelque ſorte leur élément, au lieu que nous avons très-peu d'exemples dans leſquels on y ait trouvé des poux.

Voici le réſultat que préſentent, relativement à la préſence des ſtrongles, les obſervations conſignées dans l'ouvrage de M. Lieutaud. — 1°. Quelques malades ont éprouvé des fièvres rémittentes (5); d'autres ont ſuccombé à la ſuite de fièvres lentes (6); les uns ont ſouffert des cardialgies & des douleurs d'entrailles vives & rebelles (7); il y en a eu qui ont vomi des vers (8) & des matières glaireuſes; on a vu des inflammations de poitrine déterminées ſympathiquement par des vers contenus dans l'eſtomac (9); ils ont cauſé quelquefois la tympanite ou la météoriſation de l'eſtomac (10); tantôt des accès ſubits de convulſions ont enlevé les malades (11). — 2°. Les ſtrongles ſont quelquefois en grand nombre dans l'eſtomac (12); tantôt ils y ſont iſolés, tantôt pelotonnés ou enlaſſés les uns dans les autres (13), tantôt cramponnés fortement, par leur tête ou par leur bouche, aux parois du ventricule (14). — Enfin de même que ces inſectes paraſites, lorſqu'ils ſont dans les inteſtins, y excitent ſouvent des inflammations; on les a vus auſſi dans certains cas bleſſer les parois du ventricule (1) & y déterminer des phlogoſes (2), la gangrène même (3).

Quant à ce qui concerne la *préſence des poux dans l'eſtomac*, on n'en trouve que deux exemples dans le recueil de M. Lieutaud; 1°. dans un de ces cas les poux provenoient évidemment du dehors, parce que le malade avoit eu l'imprudence d'en avaler quelques-uns (4); dans l'autre exemple, on n'a pas ſu quelle étoit l'origine de ces inſectes; néanmoins on eſt en droit de préſumer qu'elle étoit également extérieure.

C'eſt toujours en pelotons qu'on a trouvé les poux raſſemblés dans l'eſtomac, & une circonſtance digne de remarque, c'eſt que dans la ſeconde obſervation (5) qui eſt empruntée de Heurnius, ils étoient logés dans des véſicules adhérentes aux parois de l'eſtomac: ſi ce fait étoit exact, on ne pourroit s'empêcher de voir dans cette manière d'être une certaine analogie avec le tænia hydatigène, qu'on fait habiter également dans des kiſtes.

Dans ces deux obſervations, les accidens produits par les poux n'ont point été les mêmes. — Dans le premier cas, ils ont cauſé une faim canine, ſuivie d'atrophie & de la mort. — Dans le ſecond, il en eſt réſulté *une douleur d'eſtomac* continuelle.

12°. La préſence des calculs dans l'eſtomac a toujours été accompagnée de douleurs vives & continuelles de ce viſcère (6); cette maladie ſe complique quelquefois avec les obſtructions (7) des autres organes; les vieillards (8) y ſont plus ſujets; la matière qui forme la goutte & la gravelle, paroît y diſpoſer quelquefois (9); on doit même remarquer que comme le calcul de la veſſie urinaire ſe trouve quelquefois enkiſté, les pierres de l'eſtomac ſe rencontrent également, dans certains cas, adhérentes (10) à cet organe.

13°. *Les corps étrangers introduits dans l'eſtomac* & capables de donner la mort, ſont innombrables: on doit remarquer, d'après les obſervations recueillies par M. Lieutaud, qu'on ne ſauroit être trop réſervé lorſqu'on preſcrit des remèdes dont la forme ſolide empêche qu'ils ne puiſſent ſe diſſoudre

(1) Voyez obſerv. 45, *Mém. de St.-Péterſbourg*; 46, *Mermann*; 115, *Peyer.*
(2) Voyez obſerv. 47, *Riolan*; 48, *Columbus*; 49, *Rondelet.*
(3) Obſerv. 45.
(4) Voyez les obſerv. 113 & 115, déjà citées.
(5) Obſerv. 308, par *Panarole.*
(6) Obſerv. 52, *Bonnet.*
(7) Obſerv. 50, *Saxonia*; 52, *Bonnet.*
(8) Obſerv. 50, *Saxonia.*
(9) Obſerv. 306, *Journ. des hôp. milit.*
(10) Obſerv. 51, *Saxonia*; 306, *Journ. des hôp. milit.*
(11) Obſerv. 51, *Saxonia*; 52, *Bonnet.*
(12) Obſerv. 51, *Saxonia*; 52. *Bonnet*; 306, *Journ. des hôp. milit.*
(13) Obſerv. 52, *Bonnet*; 306, *Journ. des hôp. milit.*
(14) Obſerv. 51, *Saxonia.*

(1) Obſerv. 50, *Saxonia.*
(2) Obſerv. 50, *Saxonia*; 306, *Journ. des hôp. milit.*
(3) Obſerv. 50, *Saxonia.*
(4) Voyez obſerv. 53, *Bonnet.*
(5) Obſerv. 54, liv. 1.
(6) Obſerv. 55, *Tranſ. philoſ.*; 56, *Hœfer*; 57, *Garnier*; 58, *Langelot*; 59, *Miſcell. cur.*; 60, *Bilger*; 61, *Miſcell. cur.*; 62 *Borelli*; 63, *Ad. Phyſico-Méd. German.*
(7) Voyez les obſerv. 58 & 60.
(8) Obſerv. 59; — 60.
(9) Obſerv. 55.
(10) Obſerv. 58; — 60.

dans l'estomac. Baillon a vu périr ainsi un malade par des pilules qui s'étoient mises en masse dans son estomac (1) ; Albert en cite aussi un exemple (2) ; Plater parle d'un homme qui mourut pour avoir mangé des confitures de gingembre, qu'il ne put jamais digérer (3).

14°. Tout ce qui est capable d'exciter dans les fibres de l'estomac une crispation assez forte pour gêner la circulation dans les vaisseaux sanguins de ce viscère, peut donner naissance à son *inflammation* : ainsi, comme l'impression soudaine du froid, de quelque cause qu'elle provienne, & surtout l'exposition subite à l'air frais, au moment où l'on a extrêmement chaud, ou après un violent exercice, est une cause très-ordinaire des péripneumonies, de même une boisson trop froide, prise dans ces circonstances, peut attirer sur l'estomac des inflammations mortelles (4) ; on a vu cet accident survenir pour s'être arrêté trop long-temps dans des lieux froids & humides (5). Les acrimonies, les irritations topiques de toute espèce ne sont pas moins propres à le produire : c'est ainsi que l'inflammation de l'estomac a suivi des diarrhées imprudemment supprimées (6), l'usage intérieur de certains végétaux (7), & d'autres substances âcres ; c'est ainsi qu'on l'a souvent remarquée (l'inflammation de l'estomac) dans la colique des peintres (8), & quelquefois après un usage immodéré du mercure (9) : on l'a vu aussi accompagner certaines fièvres de mauvais caractère (10), & il ne paroît pas qu'on puisse en accuser d'autre cause que l'humeur délétère qui les fomentoit.

Il est assez rare que l'inflammation de l'estomac ne s'étende pas aux parties environnantes, & surtout au conduit intestinal (11), quelquefois même aux viscères de la poitrine, tels que le poumon (12).

Les symptômes des inflammations d'estomac sont les mêmes que ceux des inflammations des autres parties ; elles sont de plus accompagnées d'anxiétés, de cardialgies, quelquefois de vomissement, de hoquets, &c.

15°. Les *pustules* qui peuvent s'élever sur l'*estomac*, varient autant par leur nature que par leur cause ; on a remarqué de véritables *herpes* à la face interne de ce viscère ; d'autres fois des éruptions semblables aux boutons varioliques ; dans certains cas on a confondu sous le nom de pustules, des tubercules enflammés & suppurés.

(1) Voyez l'observation 66.
(2) Observ. 67
(3) Observ. 65.
(4) Observ. 68 (*a*), *Haller* ; 78, *Bonnet*.
(5) Observ. 68, *Haller*.
(6) Observ. 70, *Storck*.
(7) Observ. 79, *Morgagni*,
(8) Observ. 76, *Journ. des hôp. milit.* ; 77, *ibidem*.
(9) Observ. 73, *Transf. philos.*
(10) Observ. 69 & 71, *Morgagni* ; 80, *Fournier*.
(11) Observ. 68, *Haller* ; 73, *Transf. philos.* ; 71 & 79, *Morgagni* ; 80, *Fournier*.
(12) 68, *Haller* 77, *Journ. de Méd.* ; 80, *Fournier*.

Le principal symptôme de la maladie a toujours été un vomissement opiniâtre.

16°. Il est très-peu de cas parmi ceux qu'offre le recueil de M. Lieutaud, dans lesquels l'*abcès de l'estomac* n'ait été la suite de quelque squirre ou d'une induration dans quelque point de ce viscère, & principalement vers le pylore. Voyez à ce sujet les observations 84 (*a*), *Journ. des Hôpit. mil.* ; 85, *Jean Bauhin* ; 86, *Mém. de l'Acad. roy. de Chir.* ; & 87, *Riolan*.

Les symptômes ordinaires de cet accident sont la cardialgie, ou douleur d'estomac, les vomissemens opiniâtres, la fièvre lente, &c.

17°, 18°, 19°, 20° & 21°. Nous croyons pouvoir considérer ici sous un seul point de vue différentes lésions de l'estomac, dont M. Lieutaud traite dans cinq articles séparés ; ce sont le *squirre*, les *tumeurs* dures & indolentes, les *stéatomes*, les *verrues* qui se rencontrent souvent dans les diverses parties de cet organe ; & le *squirre du pylore*.

Les hystériques (1), les mélancoliques (2), les personnes maigres, sèches & délicates, ceux qui sont valétudinaires, cachectiques, disposés généralement aux obstructions, aux hydropisies & à d'autres affections de ce genre, sont également les plus exposés à ces cinq espèces de lésions. L'abus des liqueurs spiritueuses en a excité quelquefois le développement.

Le vomissement le plus opiniâtre est un symptôme qui manque rarement d'accompagner ces mêmes lésions (3). On l'a toujours observé dans les cas où il y avoit un squirre au pylore.

Une chose digne de remarque, c'est que, comme il y a toujours vomissement lorsque le siège de la maladie occupe le pylore ou ses environs (4), la déglutition est de même très-gênée (5), & quelquefois totalement empêchée (6), lorsque le mal attaque l'orifice cardiaque. La raison de ces deux phénomènes dépend de ce que dans le premier cas l'orifice pylorique de l'estomac étant toujours fort resserré, & quelquefois entièrement fermé par la substance propre du squirre ou de la tumeur, les alimens ne pouvant franchir ou pesant trop sur ce détroit, sont obligés de refluer par les voies supérieures. Dans le second cas, des obstacles du même genre ont lieu dans l'orifice cardiaque ; &

(1) Voyez observ. 90, d'après *Roncal'*.
(2) Observ. 91 ; — 92, *Thiermais* ; — 100, *Transf. philos.* ; — 181 *Blegni* ; — 202, *Bonnet*, &c.
(3) Voyez à ce sujet les observ 90, 92, 93, 94, 94 (*a*), 95, 97, 100, 100 (*a*), 103, 105, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 183 (*a*), 183 (*b*), 183 (*c*), 184, 185, 186, 187, &c. &c.
(4) Voyez toutes les observ. rapportées dans l'article intitulé *Pylorus squirrhosus*.
(5) Observ. 90, *Roncall* ; 96, *Bonnet*.
(6) Voyez observ. 91.

voilà d'où vient la difficulté d'avaler que les malades éprouvent alors.

La constipation accompagne presque toujours ces vomissemens opiniâtres, dont elle est une suite.

La cardialgie (1) & la fièvre lente sont aussi presque toujours des symptômes concomitans de quelques-unes des lésions de l'estomac, comprises dans cet article, principalement des squirres de ce viscère, & le marasme en est constamment la suite (2).

Il est rare qu'on ne découvre point alors des obstructions dans quelques-uns des autres viscères abdominaux. Voyez à ce sujet les observations 90 (3), 93 (4), 97 (5), 183 (6), 187 (7), 183 (8), 178, 192 (9), 194 (10), &c. &c. Souvent ces obstructions se sont montrées compliquées d'hydropisies (11) ou d'altération putride (12) dans quelques-uns des autres organes du bas-ventre. — On a vu des squirres à l'estomac se compliquer aussi avec la maladie noire (13).

Dans un grand nombre de cas, les tumeurs dures, squirreuses, & stéatomateuses, ou les autres affections de ce genre qui attaquent l'estomac, ne se rendent point sensibles à l'extérieur. On a cependant beaucoup d'exemples contraires (14).

Nous devons remarquer que le plus grand nombre des observations indiquées dans le présent article concernent le squirre de l'estomac, & que dans la plupart des cas (on pourroit presque dire dans tous), ç'a toujours été vers l'un ou l'autre des deux orifices de l'estomac, mais sur-tout au pylore, & quelquefois dans les deux orifices en même temps (15), que le siège de la maladie s'est trouvé placé. — Il est fort peu d'exemples dans lesquels le squirre ait occupé la totalité de l'estomac. En voici cependant un qui mérite, entre autres, une considération particulière; il s'agit d'un homme

(1) Voyez observ. 90, *Roncall*; 91, 95, *Ruysch*; 98, *Bosch*; 99, *Jacchini*; 100, *Trans. philos.*; 105, *Misc. curios.*; 178, 179, *Valsalva.*

(2) Observ. 90, *Roncall*; 91, 92, *Thiermais*; 93, *Mém. de l'acad. roy. des Scienc.*; 94, *Fanton*; 94 (*a*), *Haller*; 96, *Bonnet*; 106, *Paulini*; 178, 180, *Hasenohrl*; 183 (*a*), *Baader*; 184 & 187, *Storck*, &c. &c.

(3) par *Roncall.*

(4) *Mém. de l'Acad. roy. des Scienc.*

(5) D'après *Hildan.*

(6) D'après *Baader.*

(7) *Storck.*

(8) D'après *Baader.*

(9) *Journ. des hôp. milit.*

(10) *Harderus.*

(11) Voyez observ. 100, par *Dulac*; 179, *Valsalva*; 183 (*b*), *Baader*, &c. &c.

(12) Voyez les observ. 100, *Trans. Philos.*; 93, *Mém. de l'Acad. roy. des Scienc.*; 97, *Hildan.*

(13) Observ. 100, d'après les *Trans. philos.*

(14) Voyez les observ. 91, 94, *Fanton*; 179, *Valsalva*; 182, *Journ. des Sav.*; 183, *Barrere*, &c. &c.

(15) Observ. 90, *Roncall*; 91, *Lieutaud*, &c.

très-replet, qui, pour se dégraisser, avoit beaucoup abusé des acides. Il perdit l'appétit; le vomissement se mit de la partie, le marasme survint, & enfin la mort. Les parois de l'estomac avoient acquis une épaisseur démesurée. Cette épaisseur étoit de près de deux pouces vers l'œsophage (1).

Les tumeurs squirreuses de l'estomac acquièrent quelquefois un volume énorme. M. Storck (2) parle d'une femme phthisique, dans laquelle on trouva au pylore un squirre plus gros que la tête d'un enfant.

M. Lieutaud ne cite qu'un seul fait relatif aux verrues de l'estomac (3) (*stomachus verrucosus*); c'est de Paulini qu'il a emprunté cette observation, dont les particularités méritent de trouver place ici. « Un » soldat éprouvoit depuis long-temps une pesanteur d'estomac, accompagnée de perte d'appétit » & de fièvre lente; il tomba insensiblement dans le » marasme; sur ces entrefaites, il rendit par la » bouche, avec beaucoup de sang, un corps gros » comme un gland, & il ne cessa plus de cracher » du sang jusqu'à sa mort. On trouva vers l'orifice » cardiaque deux verrues, situées une de chaque » côté, & qui égaloient en volume, l'une une » petite pomme, l'autre une grosse noisette ». Ces tumeurs dont parle Paulini n'étoient-elles pas plutôt des fungus?

Nous avons cru être d'autant plus fondés à réunir dans l'article général des squirres, les observations sur les *tumeurs de l'estomac,* rapportées dans le livre de M. Lieutaud, qu'une partie des cas dont il est fait mention, n'offre que des tubercules (4), & l'autre, des affections carcinomateuses (5), ou des squirres véritables.

Il eût peut-être convenu de placer, comme a fait M. Lieutaud, les *stéatomes de l'estomac* dans un article séparé de celui des squirres de ce viscère; mais indépendamment de ce que cet auteur ne cite que trois exemples de ces tumeurs enkistées, il n'a eu aucun soin d'en examiner de près le caractère; & ce qu'il dit du troisième cas (6) paroît si vague, qu'il est au moins fort douteux que la tumeur qui en est le sujet, fût un *stéatome.* D'ailleurs les accidens généraux ont été les mêmes que dans le squirre de l'estomac (7), &, ainsi que dans cette dernière espèce de lésion, ce sont les orifices de l'estomac, ou les parties voisines, qui ont été le plus souvent le siège de la maladie.

21°. M. Lieutaud cite deux cas dans lesquels on a trouvé des *incrustations aux parois de l'estomac*: mais ces deux exemples semblent devoir former chacun un genre à part: dans l'un, la ma-

(1) Observ. 94 (*a*), *Haller.*

(2) Observ. 187.

(3) Observ. 106.

(4) Voyez les observ. 101, *Morgagni*; 102, *Prévôt.*

(5) Voyez observ. 100, *Trans. philos.*; 100 (*a*), *Dulac.*

(6) Observ. 105, extrait des *Miscell. curios.*

(7) Ces accidens sont, la cardialgie (observ. 105), & le vomissement. (*ibidem* & observ. 103.)

tière de l'incruſtation étoit comme onctueuſe ou graſſe, & paroiſſoit pouvoir être comparée à ces eſpèces de croûtes couenneuſes qu'on rencontre ſouvent ſur la ſurface des viſcères, principalement à la ſuite des inflammations : elle tapiſſoit toute la cavité de l'eſtomac (1). Dans l'autre exemple, l'incruſtation étoit bornée au pylore ; mais elle avoit également lieu à l'intérieur & à l'extérieur de cette région, & elle étoit compoſée d'une matière dure & comme plâtreuſe (2).

Il eſt eſſentiel, je crois, de remarquer que *le malade qui fait le ſujet de cette dernière obſervation, étoit d'un caractère mélancolique ;* on ſait combien, dans ces ſortes de conſtitutions, les concrétions calculeuſes de différens genres ſont fréquentes. — Les accidens de la maladie furent l'anorexie, des nauſées, & un vomiſſement des plus opiniâtres, ce qui dépendoit ſans doute de la difficulté que les alimens avoient à franchir le pylore, qui étoit ſingulièrement rétréci.

Dans le premier cas, au contraire, *le ſymptôme* le plus marqué dont s'étoit plaint le malade, étoit une *douleur gravative de l'eſtomac*, qui duroit depuis pluſieurs mois.

22°. Le plus grand nombre des obſervations recueillies par M. Lieutaud ſur l'*ulcération de l'eſtomac*, démontrent que cette maladie eſt le plus ſouvent compliquée avec les obſtructions (3), les tubercules, ou autres affections de ce genre des autres viſcères abdominaux, ou même du poumon, quelquefois avec la pourriture de quelqu'un de ces organes (4), &, dans quelques cas fort rares, avec l'hydropiſie (5) ; ce ſont auſſi preſque toujours les orifices de l'eſtomac (6), & ſur-tout le pylore, que les ulcérations attaquent principalement ; il eſt même très commun de rencontrer le ſquirre & l'ulcération réunies enſemble, comme on peut s'en aſſurer en examinant l'article des ſquirres par M. Lieutaud, & pluſieurs autres obſervations éparſes dans ſon ouvrage : de ſorte que dans ces différens cas, l'ulcération n'a ſans doute été que la terminaiſon fâcheuſe d'un ſquirre préexiſtant. La délicateſſe du tiſſu des membranes internes de l'eſtomac & l'importance des fonctions de ce viſcère rendent preſque toujours ces ſuppurations funeſtes, & il n'eſt point ſans exemple de les voir tourner en carcinome (7).

L'éroſion de l'eſtomac, par l'action de certains poiſons, tant végétaux que minéraux, ne doit point être confondue parmi les ulcérations proprement dites de cet organe, comme l'a néanmoins fait M. Lieutaud. Les accidens ſont à la vérité généralement les mêmes ; mais ceux qui dépendent de la préſence de quelque poiſon corroſif, ſont beaucoup plus terribles, & leurs progrès deviennent incomparablement plus rapides.

Les ſymptômes les plus généraux & les plus conſtans des ulcères à l'eſtomac, ſont un ſentiment de douleur dans la région de l'épigaſtre (1), des cardialgies, des nauſées, & ſur-tout un vomiſſement (2) qui réſiſte à toutes ſortes de remèdes.

Les ulcères à l'eſtomac ſont encore accompagnés fort ſouvent de fièvres lentes, & ils ſe terminent communément par le maraſme.

Il eſt fort rare que les ulcères qui attaquent l'eſtomac ſoient placés au dehors ou dans la face externe de ce viſcère. C'eſt preſque toujours dans ſa cavité qu'on les a remarqués ; & lorſqu'ils ont lieu dans la face externe, il y a, dans le plus grand nombre des cas, une perforation complète des tuniques du ventricule ; de manière que l'ulcère exiſte à la fois dans toute l'épaiſſeur des parois de l'eſtomac, & forme par conſéquent une ſorte de fiſtule, par laquelle les ſubſtances contenues dans ce viſcère s'échappent ordinairement dans l'abdomen.

23°. M. Lieutaud nomme cette dernière eſpèce d'accident, *rupture & perforation de l'eſtomac*. Sans nous arrêter à faire ſentir l'inexatitude de cette dénomination, nous devons obſerver, 1°. qu'on peut appliquer à cette eſpèce d'ulcère fiſtuleux toutes les généralités relatives aux ulcères ſuperficiels de l'eſtomac, ou à ceux qui n'intéreſſent que les ſurfaces de cet organe ; le ſiège de la maladie, ſes divers ſymptômes, les différentes léſions qui l'accompagnent ſont généralement les mêmes ; 2°. une autre remarque à joindre également ici, c'eſt qu'il eſt aſſez commun de voir les fiſtules de l'eſtomac s'étendre dans quelqu'un des organes environnans, par le moyen des adhérences contre nature, établies entre ces viſcères. C'eſt ainſi qu'on en a vu s'ouvrir dans le colon (3), & établir par-là une communication entre la cavité de cet inteſtin & celle de l'eſtomac ; d'autres intéreſſer le foie (4), le diaphragme (5),

(1) Obſerv. 107, *Bonnet.*
(2) Obſerv. 181, *Blagni.*
(3) Voyez, entre autres, les obſerv. 110, *Morgagni* ; 113, *Blaſius* ; 119, *Jacobæus* ; 120, *Camerarius* ; 125, *Marc-Donat* ; 126, *Bonnet* ; 156, *Morgagni*, &c. &c.
(4) Obſerv. 124, *Salmuth* ; 129, *Journ. de Méd.*
(5) Obſerv. 138, *Rhodius*, &c.
(6) Obſerv. 108, *Miſcell. curioſ.* ; 111, *Valſalva* ; 114, *Hildan* ; 115, *Peyer* ; 119, *Jacobæus* ; 127, *Bonnet* ; 133, *Paw* ; 110, *Morgagni* ; 112, *Hildan.*
(7) Voyez, entre autres, l'obſerv. 122, *Journ. de Méd.*

(1) Obſerv. 108, *Miſc. cur.* ; 111, *Valſalva* ; 112, *Hildan* ; 114, *Hildan* ; 117, *Houlier* ; 118, *Mém. de l'Acad. roy. des Scienc.* ; 120, *Camerarius* ; 122, *Journ. de Méd.* ; 127, *Bonnet* ; 131, *Dodonée* ; 132, *Paw*, &c. &c. &c.
(2) Voyez ſur-tout les obſervations 108, *Miſc. curioſ.* ; 110, *Morgagni* ; 112, *Hildan* ; 113, *Blaſius* ; 114, *Hildan* ; 117, *Houlier* ; 118, *Mém. de l'Acad. des Scienc.* ; 120, *Camerarius* ; 124, *Salmuth* ; 125, *Marc-Donat* ; 126, *Bonnet* ; 127, *Bonnet* ; 128, *Peyer* ; 129, *Journ. de Méd.*, &c. &c.
(3) Voyez l'obſerv. 141 (*a*), *Haller.*
(4) Obſerv. 139, *Lieutaud* ; 148, *Courtial.*
(5) Obſerv. 142, *Lieutaud.* La ſuppuration avoit tellement

ou tout autre viscère voisin; quelques autres enfin pénétrer les tégumens & se terminer à la surface du corps (1).

24°. Il est fort difficile de tirer des conséquences exactes des observations que M. Lieutaud a rassemblées sur ce qu'il appelle *la pourriture & la gangrène de l'estomac*. On aperçoit néanmoins jusqu'à un certain point que ce qu'on pourroit nommer plus particulièrement *la pourriture*, n'est qu'une sorte de fonte qui est la suite de quelque affection chronique des viscères contenus dans la cavité du bas-ventre, & sur-tout des obstructions (2). On entrevoit encore que cette pourriture est quelquefois compliquée d'abcès ou d'ulcère à l'estomac (3), & ces deux lésions reconnoissent alors la même cause. La pourriture & l'ulcère de l'estomac ont suivi plus d'une fois la suppression ou la rétention de quelque flux habituel (4), tel que des hémorroïdes ichoreuses & des fistules à l'anus.

Quant à la gangrène proprement dite, elle est plus ordinairement un effet de quelque maladie aiguë. Plusieurs observations démontrent qu'elle a eu lieu dans des fièvres putrides, pestilentielles, & dans d'autres fièvres de mauvais caractère (5), sans doute par le transport qui s'est fait des levains septiques dans les tuniques du conduit alimentaire; car dans ces différens cas il est rare que le sphacèle se borne à l'estomac. La gangrène, l'érosion, & la mort la plus prompte sont ordinairement les suites de l'action des poisons caustiques (6) sur le conduit des alimens.

Nous n'avons pas besoin de répéter ici ce qui a été déjà dit en parlant de l'inflammation de l'estomac. On se souviendra facilement que tout ce qui est capable de la produire, peut la faire terminer en gangrène, lorsque la cause septique ou irritante est très-violente ou trop acrimonieuse.

---

ment miné & affoibli le diaphragme dans l'endroit de l'ulcère, que les efforts du vomissement excitèrent dans cette partie une rupture qui suffoqua sur le champ le malade, par le passage des alimens dans la cavité de la poitrine.

(1) Observ. 141, *Lieutaud*. Cette observation est très-remarquable. L'ouverture extérieure de la fistule étoit placée à l'hypocondre gauche. Le malade étoit obligé de se tenir couché sur le côté opposé, & de boucher l'orifice fistuleux avec une tente, pour empêcher les matières contenues dans l'estomac de sortir par cette voie.

(2) Observ. 155, *Lieutaud*; 158, *Lieutaud*; 159, *Journ. de Méd.*; 160, *Bonnet*; 154, *Miscell. curios.*, &c. &c.

(3) Voyez, entre autres, les observ. 156, *Morgagni* 163, *Baillou*; 167, *Morgagni*; 169, *Henri de Heers*; 175, *Baillou*.

(4) Voyez les observations 163 & 165, par *Baillou*.

(5) Voyez, entre autres, les observ. 154, *Miscell. cur.*; 162, *Roze*; 166, *Paré*; 168, *Helmont*; 177, *Diemerbroeck*.

(6) Voyez les observ. 154 (*a*), *Sauvages*; 157 & 164, *Bonnet*; 172, *Paré*, &c. &c.

26°. Il est évident que l'*obturation du pylore* peut se faire par une multitude innombrable de corps étrangers. M. Lieutaud ne cite néanmoins qu'un exemple de cet accident. C'est au sujet d'un écu avalé par un enfant. La pièce bouchoit complètement le pylore, comme un couvercle ferme une marmite; aussi l'enfant vomissoit tout ce qu'il prenoit, & il périt d'épuisement. Ce fait est emprunté de *Kerckringius* (1).

27°. Le genre de lésion que M. Lieutaud nomme le *relâchement du pylore*, ne présente rien de précis.

28°. Le *déplacement de l'estomac* peut se faire de deux manières générales; tantôt ce viscère remonte dans la cavité de la poitrine; tantôt il descend vers l'hypogastre.

Dans le premier cas, c'est le plus souvent dans la cavité gauche du thorax que l'estomac se trouve placé (2); on la vu cependant se porter de préférence dans la cavité droite (3).

Il est en général un grand nombre de causes capables de faire descendre l'estomac au dessous de sa place naturelle. Il paroît que cet abaissement est quelquefois une suite de celui des intestins ou de l'épiploon qui l'entraînent avec eux dans certaines espèces de hernies (4); dans quelques cas, c'est l'épiploon devenu squirreux, qui tire l'estomac en bas par sa pesanteur. (Obs. 209. *Lieutaud.*) d'autres fois, au contraire, la force qui porte l'estomac en bas, presse sur la face supérieure de cet organe; c'est ainsi qu'on a vu le foie, devenu excessivement gros, le précipiter vers l'hypogastre (5). Mais, nous le répétons, on ne peut nullement se permettre d'appliquer les causes que nous exposons ici, à toutes les circonstances d'abaissement de l'estomac, parce que l'histoire des différens cas qui y ont rapport est trop peu détaillée dans le recueil de M. Lieutaud. On est d'ailleurs en droit de présumer que ce second genre de transposition peut, comme nous l'avons déjà dit à l'égard du premier, dépendre de la situation primitive des parties.

L'action des corps baleinés précipite aussi l'estomac & le colon.

Quoi qu'il en soit de ce qui peut causer l'ascension & la descente de l'estomac, les observations rassemblées sur cet objet par M. Lieutaud sont peu propres à éclairer le praticien sur la nature de la maladie qu'il a à combattre. Les symptômes les plus remarquables sont la cardialgie, les nausées, le vomissement, quelquefois le hoquet, l'oppression, la toux, & d'autres accidens de cette classe.

---

(1) *Lieutaud*, observ. 205.

(2) Observ. 212, *Th. Bartholin*; 208, *Miscell. cur.*; 216, *Becker*.

(3) Observ. 215, *Rivière*.

(4) Observ. 211, *Bonnet*; 214, *Lieutaud*.

(5) Observ. 218; *Th. Bartholin*.

Sur les vices de la déglutition & sur la faim (1).

Deux personnes mortes de faim avoient les vaisseaux vides, sur-tout l'aorte; la veine cave contenoit à peine trois cuillerées de sang.

Rhedi a privé des oiseaux de tout aliment solide, & ceux auxquels il a laissé prendre de la boisson, ont vécu plus long-temps que les autres.

Les chiens soumis à l'épreuve de la faim ont eu des convulsions, & leur corps exhaloit une odeur fétide immédiatement après qu'ils avoient péri. La vésicule du fiel étoit gonflée. Ces chiens ont vécu 34, 36 jours.

La rate est ordinairement très-volumineuse dans le corps des personnes qui ont été long-temps dans l'abstinence; ce qui tient à ce que l'estomac qui est vide alors, ne peut comprimer ce viscère.

Il est prouvé que les vieux animaux résistent plus long-temps à la faim que les jeunes. Tous ces essais ont été répétés par Valsalva.

Des hommes, dans des circonstances analogues, n'ont vécu que 5, 6, 8 jours. Il est vrai qu'outre l'effet physique, les hommes ont l'ame affectée par le chagrin, qui aggrave leurs maux, & accélère la dégénération des sucs; ajoutons que dans d'autres cas aussi des hommes ont vécu plus long-temps sans prendre aucune nourriture.

Un homme éprouvoit une grande difficulté d'avaler; la déglutition, d'abord difficile, devint impossible: le malade mourut. On trouva les glandes maxillaires dures, & des tumeurs carcinomateuses dans l'œsophage. Dans un autre le pharinx étoit rongé par un ulcère. *Morgagni*.

L'Autopsie a prouvé qu'un homme auquel l'épiglote manquoit, pouvoit parler & avaler. *Morgagni*.

Les pièces cartilagineuses de l'os hyoïde & du larynx peuvent être luxées. Ce déplacement produit des convulsions & empêche la déglutition. *Cowper. Boerhaave*.

Morgagni parle de l'ossification de l'épiglote: elle doit être très-rare. En général, les cartilages du larynx subissent rarement cette altération. Dans un cas où la paralysie du gosier étoit complète, on nourrissoit le malade avec des clystères. Rammazini, qui cite ce fait, ajoute que dans un malade dont l'œsophage étoit très-affoibli, le dernier bol alimentaire restoit toujours dans l'œsophage, & ne pouvoit être chassé que par un bol nouveau qui y demeuroit à son tour. Ainsi, il reste toujours une certaine quantité d'urine dans la vessie sans ressort de certains vieillards.

A la suite des ulcères & des aphtes, on a trouvé des brides & des callosités dans l'œsophage; une dureté cartilagineuse n'a laissé qu'une petite ouverture dans la cavité de ce canal. Des glandes lymphatiques placées dans le médiastin postérieur, peuvent s'obstruer & s'opposer à la déglutition. Il en est de même des glandes de l'œsophage. Valisniéri a été témoin de cette dernière maladie.

La dilatation de l'aorte peut produire un effet analogue, par la pression qu'elle exerce sur l'œsophage.

Lorsque le diaphragme est enflammé, la déglutition doit être très-douloureuse, ce canal passant par une des ouvertures de ce muscle. Heister rapporte une observation de ce genre. Le foie obstrué dans sa face concave & vertébrale peut encore gêner l'œsophage, & faire soupçonner un grand nombre de causes imaginaires.

Dans l'opisthotonos, la déglutition est presque impossible; ce qui me paroît tenir plutôt à la convulsion qu'au rétrécissement de l'œsophage, produit par le renversement de la tête en arrière.

Grashuys a vu une dilatation de l'œsophage, qui ressembloit au jabot des oiseaux, & où les alimens stagnoient. Blasius parle d'une division de ce conduit, en forme d'isle, qui ne s'opposoit point à la déglutition.

J'ai vu une dilatation de l'œsophage telle que celle dont a parlé Grashuys. Dans ce cas, les alimens passoient de l'arrière-bouche dans le sac. Le malade qui éprouvoit quelque plaisir en mangeant, vomissoit peu de temps après ce qu'il avoit pris. Il mourut dans un état d'épuisement & de sécheresse dont il est difficile de se faire une idée.

Observations sur la faim canine & sur la voracité.

Une femme attaquée d'une faim canine depuis long-temps, mangeoit beaucoup; mais peu de temps après elle sentoit des douleurs dans le ventre. Elle mourut. Les viscères étoient en assez bon état, excepté l'estomac, dont le pylore étoit si relâché, qu'il laissoit presque passer le poing. *Ruysch. obs.* 74, *pag.* 68 *&* 69.

Un homme de Wirtemberg étoit si vorace, qu'il mangeoit tantôt un mouton entier, tantôt un cochon de lait, &c. Pour de l'argent il avaloit de l'argile, du verre, des cailloux, &c.: il s'enivroit souvent avec de l'eau-de vie; cela dura jusqu'à 60 ans. Depuis ce temps jusqu'à l'âge de 79 ans qu'il mourut, il vécut sobrement, & devint fort maigre. A l'ouverture de son corps, on ne trouva aucun vestige de dents. L'épiploon étoit petit, sans graisse; le foie couvroit tous les viscères de l'abdomen; l'estomac étoit fort épais dans toutes ses parties, & très-grand; dans l'intérieur on observoit des parties élevées, sur-tout dans sa grande courbure; les intestins étoient étroits, le colon étoit resserré & fort large en différens endroits. Il y avoit des vers dans l'estomac & dans les intestins;

(1) Epître 28 de Morgagni.

la vessie avoit une forme irrégulière, &c. La prostate étoit ulcérée, &c. *Comment. Leipf.* tom. 6, pag. 634 & suiv. Comme cet homme est mort fort vieux, on ne peut tirer aucune induction certaine de ces détails contre la voracité.

Sur l'abstinence.

Un ours fut enchaîné à Quebec sous des planches qui furent couvertes de neige au mois de novembre. Il fut trouvé vivant & bien portant au mois d'avril suivant, la neige étant fondue. Obs. de Sarrazin, D. M. de Quebec. *Hist. acad.* 1747, pag. 27.

Sur le hoquet, la rumination des hommes, & les douleurs de l'estomac (1).

Rammazini a observé avec un grand nombre d'auteurs, que le hoquet est un symptôme très-fâcheux dans les fièvres malignes; lorsqu'il est opiniâtre & que les remèdes ordinaires ne le calment point, c'est un signe presque funeste. Je l'ai vu précéder la mort de plus de 60 heures dans des fièvres intermittentes malignes; souvent il est accompagné d'un pouls intermittent & quelquefois très-déprimé & très-affoibli. Cet état de l'artère, lorsqu'il est un peu long, présage également une issue funeste.

Il y a des hoquets nerveux qui cessent par l'application de la thériaque, de l'opium, & du lait tiède sur la région épigastrique. J'en ai même fait cesser en y appliquant un corps froid, tel qu'un linge mouillé d'eau froide.

Un malade étoit tourmenté par des hoquets fréquens; il mourut, & on trouva qu'une tumeur qui gênoit les nerfs de l'estomac, en avoit été la cause. *Bartholin.*

Un autre malade dont la digestion étoit très-pénible, avoit dans le ventre des tumeurs globuleuses, formant une sorte de chapelet, & il éprouvoit des douleurs atroces dans la région de l'estomac. On trouva l'épiploon pelotonné, des glandes endurcies, & un squirre dans l'estomac, changé en cancer.

Morgagni rapporte plusieurs observations relatives à des personnes mortes peu de temps après avoir mangé, soit pour avoir pris une trop grande quantité d'alimens, soit pour avoir mangé trop abondamment des substances âcres, soit pour avoir bu une trop grande quantité de liqueurs spiritueuses: les matières végétales crues, tels que les fruits mangés trop abondamment, nuisent encore, en ce qu'elles fournissent beaucoup de gaz, qui distend l'estomac, & qui gêne la circulation. Souvent l'herbe humide & fraîche produit cet effet dans les estomacs des ruminans. On y remédie par l'exercice, & sur-tout dans les ruminans en faisant une ouverture au ventre, qui réponde à la panse. Mais dans les animaux qui n'ont qu'un estomac, on n'a pas la même ressource; une plaie semblable seroit un remède très-dangereux; ce seroit comme si, dans les ruminans, on ouvroit la caillette ou quatrième estomac, ce que l'on ne se permet jamais.

Une femme mangeoit avec profusion des substances salées, & buvoit à l'excès des liqueurs fortes; elle étoit sujette à des hémorragies fréquentes. On trouva à l'ouverture du corps les glandes de l'estomac endurcies, ce viscère ulcéré & vide, & la vésicule du fiel très-remplie.

Morgagni parle de trous observés dans l'épaisseur de l'estomac. On assure qu'ils avoient été formés par la maladie: ils étoient ronds, & il ne s'en est suivi aucun épanchement dans le ventre; l'action du suc gastrique, disent quelques médecins, suffit pour faire de pareilles corrosions, même après la mort.

L'abus du vinaigre a fait naître des squirres dans l'estomac.

J'éloigne d'ici toutes les fables concernant des animaux, tels que des lézards, des grenouilles, contenus vivans dans l'estomac, & rejetés par le vomissement & par les selles.

Paulinus a vu des verrues naître dans l'estomac par l'excroissance de la membrane interne, se détacher ensuite, & sortir par l'anus avec un peu de sang. Il faut, ajoute-t-il, les bien distinguer des polypes. Il en a vu d'implantés sur le pylore, dont l'anneau intérieur est sujet à diverses maladies; de petits corps gros comme des lentilles s'y sont développés & en ont hérissé la surface.

La cardialgie étoit causée par des vers logés dans l'estomac, où de petits calculs ont produit le même effet.

Il y a peu d'inflammation qui fasse des progrès aussi prompts & aussi funestes que celles du ventre. C'est le propre des parties où se trouve un tissu très-abondant en nerfs. Les taches de la gangrène surviennent quelquefois dès le troisième jour de la maladie.

Morgagni parle dans cette lettre de mouvemens trop forts, produits dans le systême artériel par l'action du ventricule gauche du cœur, très-épais & peut-être trop vigoureux relativement aux effets qu'il devoit produire. Cette vue m'a paru digne d'être rapportée ici.

Quant à la prétendue rumination des hommes, il n'en cite qu'un petit nombre d'exemples.

Peyer assure qu'il a connu un moine qui réunissoit plusieurs singularités: il avoit des cornes & il ruminoit. On ajoute qu'il avoit l'œsophage musculeux & fort. Mais qu'il soit permis de demander ce que c'étoit que cette rumination, c'est ce qu'on n'explique point assez. Les lièvres, ajoute-t-on, & les lapins ruminent, quoiqu'ils n'aient point plusieurs estomacs; mais ce fait même,

(1) Morgagni, épître 29.

trop facilement énoncé par Morgagni, n'eſt point prouvé, & je le regarde comme abſolument haſardé. Des naturaliſtes célèbres penſent de même. *Voy.* le tom. IV de l'hiſtoire naturelle, pag. 254. Le lièvre a un grand cœcum, comme le cheval & l'âne qui ne ruminent point.

Sur le vomiſſement (1).

Tout ce qui irrite ou gêne l'eſtomac, & qui l'empêche de ſe développer, excite le vomiſſement. Ainſi, les obſtructions du pancréas & du foie, à la ſuite deſquelles les viſcères ſe gonflent, les ſtéatomes & le ſquirre de l'eſtomac ont produit le vomiſſement. Dans des chiens auxquels on avoit enlevé le pancréas, le vomiſſement a eu lieu ſans doute, parce que l'âcreté de la bile n'étoit plus modifiée par le ſuc pancréatique. Lorſque le pancréas eſt obſtrué, & qu'il ne ſe fait plus de ſecrétion, le réſultat eſt le même.

Le pancréas étoit dur & cartilagineux dans un ſujet, & le foie très-grand. Il y avoit vomiſſement & un ſentiment de douleur ſi vive dans la région épigaſtrique, qu'il ſembloit au malade qu'il étoit déchiré par des chiens. Morgagni parle de quelques cas dans leſquels la ſurface du pancréas obſtrué étoit inégale. On a vu la liqueur vomie être couleur de tabac; enfin on a trouvé le pancréas affecté, ſans que le vomiſſement ait eu lieu.

Un vice qu'on a pluſieurs fois obſervé dans le pancréas eſt une ſorte de deſſiccation, à la ſuite de laquelle ce viſcere eſt endurci.

Le pylore étant ulcéré par un cancer, le malade vomit une liqueur ſemblable à de la ſuie diſſoute. La ſenſibilité étoit ſi grande, que le ſel d'abſynthe diſſous à des doſes infiniment petites, produiſit de grandes douleurs.

Dans un cas analogue où le pylore étoit malade, le malade vomit une liqueur ſemblable à du chocolat.

L'eſtomac affecté de douleurs opiniâtres & lancinantes, eſt ſouvent parſemé de ſquirroſités diſtribuées en divers points de ſa ſurface intérieure.

Il eſt rare que l'eſtomac ſoit long-temps malade, ſans que la véſicule du fiel y participe. Une perſonne, après avoir ſouffert long-temps dans la région épigaſtrique, vomit des matières de couleur de chocolat, même une eſpece de globe & des fragmens épais; il ne pouvoit ſe coucher à gauche, & il éprouvoit des palpitations. L'eſtomac étoit très-dilaté, le pylore étroit & comme diviſé en deux; la véſicule du fiel étoit épaiſſie dans ſa ſubſtance, & il y avoit une dilatation légère dans le cœur.

Riolan & Heiſter parlent d'un eſtomac diviſé en deux cavités, ſans qu'il ſoit ſurvenu de vomiſſement. J'ai vu deux fois l'eſtomac humain ſéparé par une bride légère en deux régions, l'une droite, l'autre gauche, à peu près comme dans le lièvre; ces diviſions, pour l'ordinaire, ſont peu marquées, & n'apportent aucun changement dans les digeſtions.

Marianus a vu une concrétion calculeuſe boucher le pylore, & Bohnius fait mention d'une piece de monnoie qui fermoit la même ouverture: lorſqu'un corps étranger avalé produit des accidens qui font ſoupçonner que la communication de l'eſtomac avec les inteſtins eſt interceptée, quelques praticiens ne craignent pas de faire avaler du mercure, pour précipiter ce corps, & on a quelquefois réuſſi en ſuivant ce procédé: il eſt bien hardi; mais alors le mal eſt extrême.

Lorſque le pancréas eſt obſtrué & endurci, ſouvent le duodénum, qui lui eſt contigu, participe à cette affection. Lorſqu'un inteſtin eſt reſſerré, le vomiſſement ſurvient à peu près comme ſi le pylore étoit obſtrué. J'ai encore vu des accidens ſemblables ſurvenir dans une malade qui avoit bu avec excès des liqueurs ſpiritueuſes. Les inteſtins grêles étoient rétrécis en huit points; leurs tuniques étoient mêlées & épaiſſies. Il y avoit un vomiſſement de matières noires & poiſſeuſes; mais les douleurs étoient diſtribuées dans tout le ventre.

J'ai vu ſouvent des médecins aſſurer qu'ils trouvoient, en palpant le ventre, le pylore obſtrué, & je puis dire en même temps que j'ai rarement pu faire la même obſervation. Ce n'eſt que dans le cas où l'obſtruction eſt accompagnée d'une tumeur notable, qu'il eſt poſſible de s'en aſſurer par le tact, comme je l'ai vu ſur trois perſonnes très-maigres, & âgées, l'une de 55, l'autre de 67, l'autre de 69 ans; ſans cela comment pourroit-on reconnoître, au travers des muſcles du bas-ventre une partie peu volumineuſe & auſſi mobile.

Un homme d'un âge un peu avancé ne fut malade qu'un jour; il vomit des matières noires comme de la terre, qu'on regarda comme de l'atrabile; l'eſtomac étoit gangrené dans un ſeul point; mais les vaiſſeaux du bas-ventre étoient gorgés d'un ſang fétide. On reconnoît ici & dans pluſieurs des cas rapportés par Morgagni, dans ſa trentieme lettre, les ſymptômes de la maladie noire. Il y a une grande analogie entre l'état du bas-ventre des ſcorbutiques & celui des perſonnes qui ſuccombent à la maladie que je viens de nommer. Dans l'un & dans l'autre cas, c'eſt un ſang noir & bilieux qui ſort par la bouche ou par la voie des ſelles; & lorſque le mal a fait de grands progrès, la médecine n'a point de ſecours efficaces à offrir. Ici ce ne ſont pas ſeulement les vaiſſeaux de l'eſtomac par leſquels ſort cette matière; toutes les branches de la veine-porte en ſont remplies, & elle peut ſe faire jour par tous

(1) Morgagni, épître 30.

les points de la surface de l'estomac ou des intestins. La rate est alors molle, le foie est souvent tuberculeux, dur dans quelques points & mou dans d'autres ; & toujours la liqueur dont les parois des intestins & du ventricule sont tapissés, est collante, poisseuse, verte ou porracée ; sa couleur est celle du chocolat & du tabac, quelquefois enfin elle est noire. L'état des veines hémorroïdales, la nature du sang qu'elles fournissent, l'engorgement & la lividité des gencives, la fétidité de l'haleine, éclairent sur la présence de ce mal, qu'il est bien important de prévoir & de combattre de bonne heure.

Quelquefois en vomissant on rend des morceaux épais qu'on désigne dans les auteurs latins sous le nom de *frustra carnosa* ; ils sont formés par du sang concret ou par une substance muqueuse, à peu près comme les polypes.

Willis n'étoit pas éloigné de croire qu'une bile très-âcre pouvoit, au travers des membranes, pénétrer jusqu'à l'estomac, & y causer de l'ardeur, de la chaleur, produire même le vomissement. Il y a, ajoute-t-il, des sujets dont les membranes sont teintes dans une très-grande étendue, & d'une maniere très-foncée.

Le vomissement est le symptôme d'un grand nombre de maladies, telles sur-tout que les affections du foie, des reins, de la matrice, & de la tête. On l'observe après les coups reçus sur cette dernière région, dans les coliques hépatiques & néphrétiques, & dans diverses circonstances où la matrice est irritée & souffrante.

Remarquons avec Hoffman que dans le commencement des fièvres aigues & des maladies contagieuses, le vomissement survient, soit parce que la région épigrastique est affectée sympathiquement, soit parce que les matieres contagieuses se mêlent avec la salive, & sont ainsi portées à l'estomac.

Suite des maladies de l'estomac.

Sur le vomissement.

Un jeune homme de vingt ans, cardeur de lin, ayant beaucoup chassé & dansé, devint malade, pâle, & sujet à des douleurs de ventre. Il parut dans l'hypocondre gauche une tumeur dure, qui lui causoit une pesanteur & de la difficulté dans la respiration quand il marchoit : il survint tout à coup un grand vomissement de sang ; la tumeur augmenta ; il y avoit de la fièvre. Par l'usage des chalibés, la tumeur perdit sa dureté, mais elle persista dans sa grandeur. Le visage devint d'un pâle citron ; le vomissement de sang & la fièvre revinrent ; le pouls étoit prompt, dur, & petit ; le malade éprouvoit dans les deux hypocondres de la douleur, de la pesanteur, & de la tension ; il avoit une soif inextinguible. Le neuvième ou douzième jour de la fièvre, il mourut : on trouva très-peu de sang dans tous les vaisseaux ; les viscères du bas-ventre étoient très-pâles & blancs, excepté la rate, qui avoit sa couleur naturelle ; son volume étoit augmenté & plus grand que celui du foie ; cet organe pesoit quatre livres & demi ; il n'étoit pas plus dur qu'à l'ordinaire, excepté dans un endroit de sa face convexe, de la grandeur d'une noix ; il y avoit des concrétions polypeuses dans le tronc & dans les branches de la veine splénique. Le foie étoit très-pâle, avec quelques taches rouges : la vésicule du fiel contenoit peu de bile d'une couleur très-délayée : il y en avoit aussi dans le fond de l'estomac ; les autres viscères étoient sains ; les poumons, pâles en devant & d'un pourpre livide en arrière, avoient beaucoup de sérosité écumeuse ; une petite concrétion polypeuse se trouvoit dans le ventricule droit du cœur. *Morgagni*, *de sed. morb.*, epist 36, art. 11. Ce vomissement de sang paroissoit venir de l'obstacle que trouvoit le sang à se porter vers la rate, & qui l'obligeoit de refluer dans les vaisseaux du ventricule. *Ibid.* art. 12.

Une dame de 28 ans, grasse & sujette à de fréquens vomissemens, mourut assez promptement d'une fièvre. On trouva le pancréas ulcéré, & la partie voisine de l'estomac & des intestins sphacelés. Une concrétion en forme de coquille étoit dans un rein. *Acta erud. Leips.* tom. 1er. pag. 441.

Une femme de 51 ans, sujette à des pertes, & sur-tout à des vomissemens si fréquens, que deux mois avant sa mort elle vomissoit tout ce qu'elle prenoit, mourut dans le marasme. L'estomac étoit fort petit, mais il n'y avoit point d'autre défaut. On trouva de la sérosité dans le bas-ventre, une dilatation dans l'uretère, quelques calculs dans le rein droit, & un ulcère sordide & fétide dans le col de la matrice. *Morgagni*, *de sed. morb.* epist. 47, n°. 8, pag. 220.

Un porte-faix de 50 ans, ivrogne & grand mangeur, se plaignoit d'un embarras dont il désignoit le siège à l'épigastre vers le cartilage xiphoïde. Il eut une fièvre tierce, après laquelle il éprouva un vomissement qui cessa pendant quelque temps, mais qui revint & dura jusqu'à sa mort : il ne pouvoit prendre qu'un peu de vin. Cet homme n'avoit ni douleur ni tumeur. Etant mort dans le marasme, on trouva un peu de sérosité dans le cerveau, une hydatide dans le plexus choroïde & la moelle de l'épine fort lâche ; le cœur étoit fort petit, ses parois se trouvoient endurcies ; le centre nerveux du diaphragme étoit osseux dans sa partie droite ; les intestins parurent livides en divers endroits : les gros n'avoient point d'excrémens. L'estomac s'étendoit dans le côté gauche du ventre jusqu'au pubis, ensuite il se réfléchissoit à droite & en haut : il étoit peu large. Il y avoit dans le pylore deux ou trois médiocres protubérances qui étoient dures ; la partie de l'estomac qui touche au pylore, étoit aussi durcie ; l'estomac étoit livide dans sa face interne. *Ibid.* epist. 70, art. 5.

Un médecin de Lyon, nommé de Rhodes avoit

été sujet pendant toute sa vie à la migraine, à des coliques, & à des vomissemens qui devinrent à la fin si fréquens, qu'il ne pouvoit rien retenir. On trouva le pylore épais & squirreux, le foie & la rate desséchés, ce dernier viscère très-petit; la membrane veloutée de l'estomac étoit consumée & ulcérée en plusieurs endroits. *Journ. des sav.* 1695, tom. 23, pag. 543 & suiv.

Vomissement venant de la pression du foie, grossi, sur l'orifice inférieur de l'estomac. *Voyez ci-après les maladies du foie.*

Un homme de 44 ans prit des remèdes pour une gonorrhée virulente; l'estomac en fut irrité, & il survint un vomissement qui continua toujours. Lorsque le malade ne vomissoit pas, il étoit tourmenté de hoquet & d'angoisses; souvent après avoir vomi, les alimens qu'il prenoit ensuite étoient retenus. Il rendoit une salive épaisse & d'un mauvais goût; le ventre, par le moyen de lavemens de lait, ne rendoit que des excrémens durs & en globules. Après la mort, on trouva le pylore fort étroit & durci; il y avoit un petit ulcère auprès de cette région; dans le reste de la surface interne du pylore étoient des espèces de glandes dispersées sans ordre. *Morgagni, de sed. morb.* epist. 65, art. 3.

Une femme de 28 ans, une ou deux heures après le repas, vomissoit les alimens & des glaires. Les lavemens n'entraînoient point de matières; on ne sentoit rien de dur au tact. Après la mort, on trouva le pylore épais & cartilagineux, & si étroit, qu'on ne pouvoit y faire passer un stilet. *Storck, ann. med.* par. 1â, pag. 154.

Homme sujet à un vomissement perpétuel deux ou trois heures après avoir mangé. Il étoit décharné, il avoit le pouls lent & foible, & le ventre souple. A l'ouverture du cadavre, on trouva une espèce de fungus qui bouchoit l'orifice inférieur de l'estomac; cette tumeur étoit composée de cinq à six couches dures & presque calleuses dans quelques endroits. Les intestins, sur-tout les grêles, étoient fort rétrécis. La rate étoit petite, le foie étoit grossi, il adhéroit au ventricule; le pancréas se trouvoit comme desséché. *Razoux, journ. méd.* 1756, t. 5, p. 431 & suiv.

Une fille de 50 ans, naturellement foible, gardoit quelquefois les alimens pendant vingt-quatre heures, ensuite elle les vomissoit sans effort; elle n'urinoit presque pas, & ne se plaignoit que d'une pesanteur à l'endroit du pylore. Cette fille mourut dans le marasme; la partie supérieure de l'estomac étoit flasque & affaissée; l'inférieure étoit élevée, d'un blanc jaune, & elle finissoit vers le pylore en une substance dure & calleuse, qui ne laissoit qu'une petite ouverture où on pouvoit à peine introduire une plume de corbeau. On avoit essayé plusieurs fois de donner des lavemens, sans pouvoir y réussir; on trouva le rectum rempli de matières durcies & gluantes; peut-être les lavemens auroient-ils pu être introduits, & la malade être nourrie par ce moyen, en se servant d'un canon long, l'enfonçant totalement, & le retirant à moitié. Observ. de M. Bernard, D. M. P. *Journ. méd.* tom. 6, pag. 174.

Un homme de 65 ans, qui étoit cachectique depuis long-temps, avoit les jambes gorgées, le bas-ventre tendu sans signe d'épanchement, le pouls foible & fébrile, les urines épaisses & bourbeuses, le ventre paresseux, avec pesanteur à l'estomac; il désiroit de vomir sans le pouvoir; il avoit perdu l'appétit, & refusoit toutes les boissons. Un ou deux mois avant sa mort il fut atteint d'une hydropisie universelle; & quinze jours avant de mourir il sentit une douleur dans la partie latérale gauche du bas-ventre, au dessus de la crête de l'os des îles; le tartre stibié n'avoit jamais pu le faire vomir. A l'ouverture du cadavre, on trouva une poche assez étendue à gauche entre les muscles grand & petit obliques; elle contenoit deux livres de sang grumelé rouge, sans corruption; il y avoit deux ou trois pintes d'eau dans le ventre. La rate étoit très-petite, & à peine plus volumineuse qu'une capsule atrabilaire. L'estomac se trouvoit fort étendu, & rempli à proportion de ce que le malade avoit pris. Le canal intestinal étoit très-resserré, quoique libre par-tout. *Lieutaud, Mém. acad.* 1752, pag. 203 & suiv. Cet auteur conclut que les muscles abdominaux ne contribuent pas au vomissement, & que c'est l'estomac seul par son ressort; s'il l'a perdu, comme dans le cas présent, les efforts sont inutiles. On va juger de la valeur de cette conclusion par l'observation suivante.

Un homme âgé d'environ 50 ans, danseur de profession, & fort exercé dans cet art, se plaignit que les fonctions de son estomac étoient dérangées; l'appétit étoit peu diminué, mais le malade avoit des rots fréquens, qui répandoient l'odeur des alimens long-temps après le repas. Les remèdes ne firent qu'aggraver le mal; le ventre n'obéissoit qu'aux lavemens ou aux purgatifs; l'épigastre, les hypocondres, & tout le ventre étoient très-tendus. Cet homme étoit tourmenté d'anxiétés, de tenesme du rectum & de la vessie, de défaillances lorsqu'il se tenoit droit; enfin il survint un vomissement spontané de matière liquide & noire. Ce vomissement revenoit de temps en temps, & il soulageoit le malade; il devint ensuite plus fréquent: les accidens augmentèrent, & le malade mourut. Le bas-ventre parut mou & légèrement gonflé; les tégumens ayant été ouverts, on aperçut au côté droit de la ligne blanche une tumeur oblongue, étendue depuis les fausses côtes jusqu'au milieu de l'abdomen; c'étoit la partie du colon qui doit être située dans l'hypocondre droit, laquelle avoit changé de situation, & étoit remplie de vents; on n'aperçut d'ailleurs ni l'épiploon, ni les intestins grêles: à leur place se trouvoit un grand sac qui occupoit toute la cavité de l'abdomen; c'étoit l'estomac, dont le pylore étoit squirreux; cet organe cachoit sous lui les intestins grêles, une partie du colon, & le pancréas atrophié. Il se

portoit entre la vessie & le rectum, & il avoit contracté des adhérences dans cette région. Le squirre du pylore étoit de la grosseur d'un œuf de poule, & on ne pouvoit y admettre une soie qu'avec peine. On fit sortir par l'orifice supérieur seize livres d'un liquide noir, qui n'avoit pas une odeur bien forte. Il y avoit un peu de ce liquide noir dans les intestins. La rate étoit plus petite qu'à l'ordinaire, mais elle avoit conservé son état naturel, ainsi que le foie; les glandes dorsales de l'œsophage étoient dures sans être grossies. *De raro ventriculi casu*, &c. *Dissert. franç. Mitterbacher. Pragæ*, 1760. On remarque que le malade buvoit très-chaud, & presque bouillant; il urinoit à l'ordinaire.

Vomissement dans une fille de 43 ans; inflammation aux intestins, &c. L'estomac étoit adhérent par ses faces antérieure & postérieure.

Un paysan étoit sujet à des vomissemens avec perte d'appétit, langueur sans fièvre, & pouls petit, mais égal; la matière du vomissement étoit séreuse; on sentoit sous l'estomac, à droite, une tumeur dure & indolente, qui paroissoit entre les muscles & le péritoine; les purgatifs & les lavemens produisoient leur effet. Cet homme mourut atrophié. Le pylore & la partie supérieure du duodénum étoient six fois plus épais que dans l'état naturel; leur substance étoit cartilagineuse. Cette tumeur n'occupoit qu'une partie de la circonférence de cet organe. *Fanton*, *observ.* 14, pag. 85 & 86.

Une femme de 36 ans, & foible, rendoit des crachats fétides & purulens; elle avoit la fièvre pendant la nuit, & une sueur fétide; le ventre contenoit de la sérosité. Il y avoit une masse ronde & un peu dure dans la région ombilicale, & dans l'épigastre étoit un corps dur & élastique, qui, pressé, faisoit du bruit comme en sautant. Ces accidens étoient accompagnés de dégoût, d'un vomissement presque continuel, d'un pouls foible & inégal, de taches scorbutiques, & d'une constipation qui ne cédoit pas aux lavemens, lesquels ressortoient tout de suite avec douleur. Après la mort, on trouva les poumons pleins d'ulcères sordides & fétides; au milieu de l'abdomen, les intestins grêles & gros se trouvoient réunis en un globe; ils avoient des taches livides, & paroissoient à demi corrompus. L'estomac étoit petit & cartilagineux dans sa partie convexe, avec un corps épais & semblable à du lard dans sa face concave; à peine ce viscère pouvoit-il contenir un œuf de poule; le foie étoit grand; la rate avoit une couleur bleue; les reins étoient petits & pâles; le sang étoit dissous & âcre. *Storck*, *ann. méd.* par. 1a, pag. 131 & suiv.

Vomissement continuel jusqu'à la mort, causé par l'épaississement considérable de la membrane veloutée de l'estomac vers le pylore. On remarquoit aussi dans cette région des tubercules qui fermoient le passage au point de pouvoir à peine y introduire une sonde de poitrine; ils étoient enduits de matières glaireuses & tenaces; le pancréas étoit squirreux; la rate se trouvoit très-petite; le foie étoit moins ferme qu'à l'ordinaire, & plus pâle. *Journ. méd.* tom. 1er, pag. 428 & suiv.

Un homme de 48 ans étoit sujet à des douleurs d'estomac, à des coliques & à des vomissemens violens. Sur la fin de sa vie les vomissemens furent plus fréquens & très-noirs. On trouva que le ventricule formoit un sac qui couvroit tout l'abdomen, & s'étendoit jusqu'au fond du bassin; ce sac étoit vide. On cite à la fin plusieurs observations semblables de différens auteurs. *Acta Helvetica*, 1758, vol. 3, pag. 10 & suiv.

Vomissement périodique depuis huit ans dans un religieux. Cinq heures avant de vomir, le malade a de très-grandes douleurs de reins; le vomissement dure quatre à cinq heures avec des intervalles. Ce qu'il vomit est d'une couleur rouge sale & foncée, & n'est presque que de l'eau qui sent beaucoup l'urine; il mange très-peu, ne boit que du vin, & en assez grande quantité; le vomissement étant passé, il se porte bien, fait le plus qu'il peut d'exercice, sans quoi il dit qu'il souffriroit davantage. *Hist. acad.* 1722. *obs.* 5 (de Lémery), pag. 21 & 22.

Un homme de Bordeaux, sujet à un vomissement périodique, mourut étique. On trouva le pylore changé de situation par l'alongement de l'estomac. Cet orifice étoit fort resserré par l'épaississement des fibres de cette partie. *Mercure*, *avril* 1729, pag. 707.

Un avocat de Paris fut attaqué pendant long-temps de nausées & enfin de vomissemens, &c. On trouva le pylore recouvert extérieurement d'une croûte dure & graisseuse, qui se continuoit presque jusqu'au duodénum; à l'intérieur, la cavité du pylore étoit remplie de la même matière, de façon qu'on pouvoit à peine y introduire un stilet. *Blegny Zodiacus*, *Gall. februar.* obs. 3, pag. 46.

Un soldat robuste, de vingt-sept ans, se trouvant fatigué, but du vin froid en grande quantité: peu de temps après, il fut saisi de frissons, ensuite de chaleur, de douleurs de tête, &c.; le lendemain il eut des nausées & il vomit, avec des anxiétés vers les parties précordiales. On le saigna; le lendemain on lui donna une poudre blanche qui paroissoit être du tartre stibié. Le malade vomit huit fois & il alla dix fois à la selle; les accidens augmentèrent, le pouls devint fréquent, avec une sensation de chaleur au creux de l'estomac & des nausées continuelles sans vomissement; il parut un flux de ventre; la langue étoit sèche, malgré les remèdes convenables: cet homme mourut le septième jour, en délire & en convulsion. L'estomac, sur-tout son fond, & les intestins grêles se trouvèrent fort distendus, rouges & enflammés; l'iléon l'étoit par tout: le colon parut plus étroit qu'à l'ordinaire. Les autres viscères du bas ventre & de la poitrine étoient en bon état. *Hasenohrl*, *historia trium morborum*, &c. 1760, pag. 62.

Une femme de quarante ans, robuste, mais un peu jaune, mangea un oignon confit dans le sel & le vinaigre, & du pain de châtaignes; elle fut saisie de douleurs d'estomac; trois heures après elle eut des sueurs froides, & mourut. Tout étoit en bon état dans le ventre, excepté que l'estomac étoit fort distendu & avoit quelques indices d'inflammation : le sang avoit sa fluidité naturelle. *Morgagni, de sed. morb.*, epist 29, art. 8.

Duverney (le neveu), démonstrateur au jardin du roi, avoit observé que, par un usage immodéré des liqueurs spiritueuses, l'anneau qui forme le pylore, perdoit peu à peu sa souplesse, devenoit même cartilagineux, ou se rétrécissoit tellement, que le vomissement survenoit dès qu'on avoit pris quelque aliment solide : à peine même, dans ce cas, peut-on retenir les liquides.

Un homme reçut un coup sur le cartilage xiphoïde, qui fut enfoncé : il survint de fréquens vomissemens, qui cessèrent en replaçant ce cartilage par le mouvement de deux doigts. *Hist. acad.* 1737, observ. 5, pag. 48.

Le sieur Robert, ancien joaillier, demeurant cour de Lamoignon, étoit sujet depuis près de dix-huit ans à des coliques violentes d'estomac, mais sans vomissement. Il avoit presque toujours, sur-tout pendant les dernières années, un goût d'urine de vache dans la bouche, & beaucoup d'appétit; il mangeoit beaucoup, & avoit presque toujours le dévoiement : enfin cet homme étant dans la langueur & ne pouvant plus digérer, mais sans vomissement, il se fit une infiltration, & même il s'épancha de la sérosité dans la poitrine & dans le bas ventre, comme on s'en aperçut à l'ouverture du cadavre. On trouva le cœur flasque & gros, & un peu de sérosité dans le péricarde. L'estomac, d'une capacité assez grande, renfermoit à l'intérieur une tumeur épaisse, inégale, & dure dans quelques endroits, mais sans squirrosité; elle avoit environ cinq travers de doigt de longueur sur trois de largeur; elle étoit située le long de la petite courbure, & alloit jusqu'au pylore, mais sans le boucher, ni même le comprimer; car le passage étoit libre, & on y pouvoit introduire le bout du doigt, qui passoit aisément dans le duodénum; cette tumeur paroissoit formée par la tunique interne, dégénérée; mais les autres tuniques paroissoient aussi y participer : le foie n'étoit pas absolument vicié; mais son lobe moyen avoit contracté une adhérence très-forte avec la face antérieure du ventricule, sur laquelle il pressoit : l'endroit de cette adhérence étoit purulent, & la partie de l'estomac qui la formoit, étoit comme rongée, ainsi que la partie interne du lobe moyen du foie. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Le vomissement de matières fécales paroît être plutôt de matières approchantes de cette qualité, que de vrais excrémens; car la valvule du colon s'y oppose : & on a vu des vomissemens de cette nature après la ligature de l'iléon. Morgagni (*de sed. morb.*, epist. 34, art. 28) paroît douter aussi du retour des lavemens, & sur-tout des suppositoires, par le vomissement; il en donne de bonnes raisons. *Ibid.* art. 29, 30.

Vomissement habituel dans un homme de 40 ans, avec fièvre. Après sa mort on trouva un paquet d'intestins noirs & gangrenés, liés par une partie de l'épiploon déchiré. Cet homme vomissoit les matieres stercorales, & rendoit les lavemens comme il les avoit reçus. *Journ. des Sav.*, 1701, tom. 29, pag. 261.

Vomissement venant de tumeurs dans les gros intestins. Voyez ci-après *maladies des intestins.*

Vomissement fréquent venant d'un steatome du foie. Voyez ci-après *maladies du foie.*

Vomissement énorme de sang dans un jeune seigneur vénitien, qui avoit une tumeur squirreuse à la rate. Il étoit aussi sujet aux hémorragies par le nez. Michelotti employa principalement les boissons à la glace, & parvint à le guérir; mais, quelques années après, des fautes dans le régime & d'autres causes firent reparoître le vomissement, & le malade est mort sans que son corps ait été ouvert. *Transact. philos.* 1730, pag. 179.

Jacques Fœlix ayant donné du tartre émétique à un chien, l'ouvrit comme il vomissoit encore; & trouva une grande inflammation au pylore dans l'espace de quelques pouces. *Morgagni, de sed. Morb. epist.* 59, art. 5.

Un homme prit deux gros de tartre émétique par erreur; il eut des anxiétés, vomit beaucoup, & ne mourut pas. *Ibid.* art. 10.

Plusieurs médecins ne croient pas que le vomissement de sang vienne ordinairement de la lésion des vaisseaux veineux courts. Le mouvement rétrogarde du sang dans les veines, & la situation des vaisseaux courts entre les tuniques membraneuse & musculeuse de l'estomac, montrent que le sang ne peut guère sortir de ces vaisseaux pour entrer dans l'estomac, à moins que ces mêmes vaisseaux & les tuniques intérieures de l'estomac ne soient rompues ou corrodées; alors le vomissement de sang seroit presque impossible à guérir, & du plus grand danger. Il est encore plus dangereux lorsque le sang entre dans les pores biliaires relâchés, & qu'il s'épanche par cette voie dans le duodénum, & ensuite dans les intestins & dans le ventricule; ce cas appartient à la maladie noire. *Comment. Leips.* tom. 20 *bis*, pag. 299 & 300.

Un homme condamné à avoir la tête tranchée se plaignit, en allant au supplice, de cardialgie. On lui coupa la tête; dans le même moment que la tête sauta, le vomissement survint, & ce qui étoit contenu dans l'estomac, jaillit à une assez grande distance. C'est ce que Plater dit avoir vu & observé. *Felix Plater, observ. lib.* 3, pag. 754.

Sur l'inflammation chronique de l'estomac.

Outre l'inflammation aiguë dont l'estomac est affecté, il est sujet à une phlogose lente, dont la sensibilité & les douleurs aiguës de l'épigastre & le vomissement sont les symptômes; quelquefois il survient une soif & une fièvre légères; des douleurs de tête & des migraines en sont aussi les effets. Dans ces cas le traitement antiphlogistique est nécessaire; il faut même y mettre de l'activité. Il convient de s'assurer auparavant qu'il n'y a point de dureté dans les diverses régions auxquelles correspondent le foie & la rate. On a même trouvé, par la dissection, des traces d'inflammation dans l'estomac de personnes qui n'avoient éprouvé ni fièvre, ni vomissemens très-multipliés.

Sur la situation & les mouvemens de l'estomac, & sur quelques-uns des phénomènes de la digestion.

Un homme avala dans l'hiver quelques grains d'avoine qui resterent dans son estomac jusqu'au mois de juillet suivant. Pendant ce temps, il eut tantôt la fièvre, tantôt des envies de vomir, mais sur-tout des douleurs vers la région de l'estomac. Il avoit usé de purgatifs sans succès. Il prit un émétique, & rendit les grains d'avoine. Ces grains avoient germé; les tiges étoient minces, il n'y avoit point de grains, mais des racines. Il fut guéri après ce vomissement. *Observ. de Bussiere, Chirurg. de Stockholm. Act. erud. Leips.* tom. 1, pag. 414.

Brunner rapporte (dans son traité du pancréas) qu'il a trouvé dans l'estomac d'une chouette une cuisse de grenouille, dont l'os étoit presque réduit en pâte vers le milieu, tandis que les deux extrémités étoient encore dures & entieres. Ces extrémités étoient cependant plus exposées au frottement; ce qui prouve que ce n'est pas la trituration qui sert à la digestion *Ext. du régime de Carême d'Andry, Journ. de Trévoux*, décemb. 1710.

Dés de trictrac avalés par un chien, dont on trouva toute la partie osseuse rongée. Il ne restoit que les chevilles de bois qui marquent les trous. *Histoire Academ.* 1732, *observat.* 3, pag. 29 & 30.

On trouva à Strasbourg trois ventricules de cochon garnis intérieurement d'une substance pierreuse comme du moelon. La chair de ces cochons étoit belle & saine. *Ibid. observ.* 4, pag. 30.

Kau-Boerhaave ouvrit le thorax & le bas-ventre à un chien tout de suite après sa mort. Il fit sortir par l'œsophage ce qui étoit contenu dans l'estomac, en pressant ce dernier. Il fit entrer ensuite de l'eau dans l'estomac, & en agitant doucement cet organe, il vit cette eau entrer dans les veines absorbantes (*venis bibulis*), de là pénétrer dans les veines gastriques, & enfin dans la veine-porte, &c.

Perspiratio dicta Hyppocrati, cap. 22, inhalatio, n°. 469, pag. 203.

Duverney le jeune, dans les expériences qu'il a faites sur la salive, a trouvé que celle des jeunes gens n'a point rougi le tournesol; celle des personnes âgées la rougit; celle des scorbutiques la rougit encore plus. Dans les animaux ruminans il n'y a presque que de la salive dans les trois premiers ventricules. La liqueur du quatrième rougit le tournesol & fait loucher la solution de sublimé.

Chien dont l'estomac étoit passé dans la poitrine par le trou du diaphragme, & avoit entraîné le duodénum : ce trou étoit devenu une grande fente; les organes de la poitrine étoient fort pressés; le chien étoit maigre & essoufflé : Littre conjecture que cet accident étoit arrivé par une forte convulsion : tout marquoit que ce n'étoit pas un vice de conformation. *Hist. acad.* 1706, pag. 27.

On trouva, en ouvrant le corps d'un jeune homme de vingt-sept ans, qui peu avant sa mort avoit eu de grands vomissemens, l'estomac dans le milieu de la poitrine, avec une partie des intestins grêles. *Guriscius, Journ. des Sav.* 1735, mars, pag. 461.

Dans une femme de quarante ans, on ne trouva point d'estomac; le duodénum étoit seulement plus dilaté qu'à l'ordinaire. *Ibid.* pag. 463.

La tunique externe du pylore, fournie par le péritoine, est mince & si adhérente à la seconde, qu'on ne peut les séparer sans déchirure; sur les côtés on trouve ce qu'on nomme les ligamens du pylore. La membrane musculeuse de l'estomac est plus épaisse vers cet orifice. Il y a tant de glandes folliculeuses dans la membrane nerveuse du pylore, qu'elle en paroît entièrement composée. M. Leveling, dans plusieurs expériences, ayant introduit le doigt dans l'estomac d'un animal vivant, & le poussant vers le pylore, a trouvé une grande résistance, &c. *Commerc. litter.*, vol. 13, part. 2, pag. 447 & 448.

L'orifice droit de l'estomac, ou le pylore, est situé sous le grand lobe du foie & beaucoup plus bas que l'autre orifice qui traverse seulement le muscle inférieur du diaphragme. La petite courbure regarde le dos, & la grande, nommée le fond par quelques-uns, est presque située en devant : plus l'estomac est gonflé, plus il paroît couché, en considérant l'homme debout. Winslow ayant injecté les vaisseaux sanguins de ce viscère dans un sujet fort maigre, sentit une corde transversale, passant à travers la région épigastrique sous la peau : il trouva l'estomac gonflé, la grande convexité en devant; c'étoit l'artère gastrique qui soulevoit ainsi les tégumens : c'est le battement de cette artère qu'on sent quelquefois, non celui de la cœliaque, située trop profondément, l'estomac faisant un coude considérable avec l'extrémité de l'œsophage. Winslow ajoute que pour retenir ce qu'on a avalé, il faut se coucher sur le côté gauche; si on veut débarrasser l'estomac, on doit se coucher sur le côté

droit ; de même, pour retenir un lavement, se coucher sur le côté droit ; & pour le rendre promptement, se placer sur le côté gauche. *Winslow*, *Mém. acad.* 1715, pag. 232, 233 & 234.

J'ai observé plusieurs fois, conformément à ce que dit Winslow, qu'en faisant gonfler l'estomac, soit en y introduisant de l'eau, ou de l'air par le souffle, il se porte en devant de l'épigastre, en présentant sa grande courbure, & s'éloignant des vertèbres & des parties qui s'y trouvent, d'où il paroît qu'on peut inférer que tout ce qu'on dit sur la plénitude de l'estomac qui presse l'aorte, les gros vaisseaux, &c., fait refluer le sang vers la tête, &c. &c., est peu fondé au moins si on s'en tient à la seule pression qu'il exerce alors. *M. Poulletier de la Salle.*

Sur les abcès & les déchirures de l'estomac.

Une femme de 36 ans aperçut, vers le 5^e^. mois de sa grossesse, une tumeur du volume d'un œuf, située au bas de son estomac. Cette tumeur subsista après la couche, & augmenta avec plusieurs bosses. Il survint un fièvre hectique ; la malade mourut. On trouva de la sérosité dans le bas-ventre. Une tumeur stéatomateuse, longue de sept travers de doigt, & épaisse de cinq, avec plusieurs éminences, adhéroit au fond de l'estomac. Sa substance étoit semblable à du suif, & elle étoit remplie de cellules chargées de graisse. L'auteur (le docteur Henly) pense que cette tumeur intéressoit la partie de l'épiploon qui est attachée à l'estomac. *Comment. Leipf.*, tom. 21, pag. 77.

Une femme âgée de 40 ans, mangeant beaucoup de salaisons & buvant beaucoup de vin, étoit sujette depuis plusieurs années à des douleurs d'estomac, à des nausées, & à des dégoûts, avec des vomissemens. Elle avoit une fièvre continue, des insomnies, & une grande soif. On ne sentoit rien de dur dans le ventre ; mais en pressant la région de l'estomac, cette femme souffroit un peu, même quand elle étoit mieux. Elle avoit aussi de la douleur aux lombes, lorsqu'elle portoit quelque fardeau. Elle étoit tourmentée d'une douleur de tête. La saignée l'avoit toujours fort soulagée, ainsi que l'eau pannée & le lait ; les règles venoient régulièrement. Enfin il parut au dessus des clavicules, de chaque côté des jugulaires externes, un tumeur dure, douloureuse, & rendant la respiration difficile. Il survint en même temps une fièvre continue qui redoubloit le soir avec quelques légers frissons. La malade éprouvoit une douleur continuelle à l'estomac & à la tête, & un vomissement de sang, mais sans pus. Elle ne prenoit sur la fin qu'un peu de vin & de bouillon. Après sa mort, on trouva l'épiploon retiré en haut, & le colon au dessous du nombril. La partie gauche de l'estomac descendoit plus bas qu'à l'ordinaire. Cet organe étoit même livide à l'extérieur, ses tuniques étoient plus épaisses & plus dures, excepté dans quelques endroits, où on les déchiroit en les touchant, & il sortoit de sa cavité une espece de bouillie cendrée très-fétide. Cette matière venoit de la paroi postérieure, qui étoit plus épaisse, & qui formoit une tumeur inégale & gangreneuse. Le pylore étoit sain, ainsi que les intestins. La rate fut trouvée grande & pâle ; la partie droite du foie offroit quelques squirres blancs ; il y en avoit dans la substance de cet organe. La vésicule du fiel contenoit beaucoup de bile jaune. On trouva une espece de cicatrice dans le rein gauche, & beaucoup de graisse dans le mésentere, quoique le sujet fût très-maigre ; mais cela est moins étonnant dans les femmes. Il y avoit des glandes ichoreuses dans la région lombaire. Le pancréas étoit dur & sec. Les deux dernieres glandes jugulaires étoient blanches & grossies ; elles contenoient un ichor purulent. Les autres glandes jugulaires parurent à peu près dans le même état, mais elles étoient moins volumineuses ; celles qui sont placées vers les premieres divisions de la trachée-artère, étoient un peu grossies & plus fermes. Les poumons étoient sains, gonflés, & durs ; il y avoit une petite écaille osseuse dans une des valvules semi-lunaires du cœur. Le cerveau étoit dur ; il y avoit un peu de sérosité dans les ventricules latéraux. *Morgagni*, *de sed. morb. epist.* 29, art. 12.

Une jeune dame de Toulouse avoit toujours été tourmentée de douleurs d'estomac depuis son enfance. Elle mourut d'une fièvre continue. Courtial trouva dans la partie supérieure, antérieure, & moyenne de l'estomac un trou de forme ovale, & calleux dans sa circonférence. Ce trou étoit recouvert par le petit lobe du foie, dont la membrane y étoit adhérente. *Journ. des Sav.* 1688, tom. 16, pag. 554.

Une femme eut à l'âge de 35 ans, en 1714, une fièvre avec douleur d'estomac, nausées, vomissemens, dégoût, & coliques. Ces symptômes avoient été précédés de douleur dans les jambes, d'indigestions, d'insomnies, &c. On employa les saignées du bras & du pied, les remedes généraux, &c. La malade se trouva mieux, mais elle commit des erreurs dans le régime, & prit des remedes violens. Les lavemens doux la soulageoient. Les forts & les purgatifs lui faisoient beaucoup de mal. Elle sentoit une douleur dans les hypocondres, de la tension dans le ventre, de la fièvre, &c. Le flux menstruel étoit supprimé ; il survint une tumeur mobile dans l'hypocondre gauche, une douleur sourde dans la région épigastrique, près de l'ombilic, & dans ce dernier endroit une tumeur grosse comme les deux poings, & qui n'étoit point adhérente. La première de ces tumeurs se dissipa, la seconde grossit, descendit, & elle contracta des adhérences avec le péritoine & avec la peau, &c. Elle abcéda ; il en sortit d'abord un pus fétide, qui étoit en partie blanc, & en partie séreux ; ensuite il

s'en écoula des matieres alimenteuses, du chyle, &c. Les liqueurs injectées & les alimens étoient quelquefois quatre ou cinq jours sans sortir. Au bout de trois mois (16 août 1716), la malade mourut. La partie de l'estomac qui occupe une portion de l'hypocondre gauche, étoit adhérente au péritoine, &c. Le ventricule étoit rétréci depuis cette adhérence jusqu'à l'entrée de l'œsophage, & ensuite il se trouvoit fort large jusqu'au pylore. La partie antérieure de l'arc du colon adhéroit au péritoine; il n'y avoit aucun vestige d'épiploon. La continuation de l'estomac du côté du pylore étoit aussi adhérente. Les parties postérieures de l'estomac & de l'arc du colon adhéroient ensemble. Le point de réunion de toutes ces adhérences étoit une masse squirreuse de près de cinq pouces de diamètre, de deux pouces & demi d'épaisseur, & d'un pouce & demi de profondeur. La membrane interne de l'estomac se trouvoit comme plissée. Il y avoit un ulcere rond, noir, & fétide, avec une ouverture ronde au milieu; la sonde pénétroit par une des ouvertures qui étoient au ventre. Le colon adhéroit au fond de l'estomac par des tubercules. *Par M. P. de la Salle.*

Une fille de quatre ans n'avoit qu'une légère fièvre; elle mourut tout d'un coup, & aussi-tôt l'abdomen se gonfla; l'incision des tégumens donna issue à beaucoup d'air, & l'estomac, fort gonflé, s'affaissa. On vit près du cardia une petite ouverture; l'estomac étoit enflammé intérieurement; il contenoit un sang noir & grumelé. Les gros intestins se trouvoient distendus & enflammés; la rate étoit grosse & dure. *Soc. Harl.* extr. *Comment. Leips.* tom. 17, pag. 136.

Une jeune femme mourût deux mois après s'être relevée de ses couches. Elle avoit éprouvé une grande douleur dans le ventre, avec tension. On trouva, à l'ouverture du corps, toutes les parties abdominales enflammées & livides. On remarquoit principalement un trou près de l'orifice pylorique de l'estomac. La malade n'avoit certainement pris aucune espece de poison.

M. Jeanroi le neveu a rapporté à la société royale de médecine un fait du même genre, & j'ai été témoin de deux ouvertures de cadavres dans lesquelles le même phénomène s'est offert à M. Ailhaud & à moi. Voyez le volume de la société royale de médecine pour l'année 1786, où ces deux observations sont consignées.

Une femme sujette depuis 13 ans à des maux d'estomac, à des maux de côté & à des vomissemens, avoit cependant eu neuf enfans bien portans. Quatre jours avant de mourir, elle avoit vomi du sang fétide; ses déjections étoient noires, copieuses, & d'une odeur insupportable. La veille de sa mort elle rendit par les selles une matière blanche & purulente. A l'ouverture du corps, on trouva sous l'orifice supérieur de l'estomac un trou large de trois travers de doigt; il y avoit encore une tumeur chancreuse & ulcérée, fort adhérente au péritoine. Le lobe moyen du foie étoit rongé par le pus de l'ulcère voisin. La rate avoit une couleur plombée. *Vanderviel*, tom. 2, *observ.* 26, tom. 2, pag. 264.

Observation fort singulière & peu croyable, par M. Wencker, docteur médecin de Strasbourg, d'une fille de 14 ans, qui, en conséquence d'un abcès à l'hypocondre gauche, eut l'estomac percé par une ouverture par laquelle les alimens sortoient. Cette fille avoit une faim canine; mais malgré ces accidens, elle étoit assez en embonpoint, & travailloit à la campagne. Ayant été attaquée de la dyssenterie, elle guérit, sans qu'il paroisse qu'on ait employé aucuns remedes. *Journ. des Sav.*, 1737, mai, pag. 927 & suiv.

Les expériences de M. J. Hunter sur la propriété dissolvante du suc gastrique, qui agit quelquefois sur l'estomac lui-même après la mort, expliquent les diverses ouvertures faites spontanément dans les parois de cet organe.

Un homme de 26 ans eut pendant trois semaines une douleur continuelle d'estomac, des nausées, & des maux de cœur; il rendit dans les derniers jours de sa vie beaucoup de sang par haut & par bas. Littre trouva dans l'estomac, à un pouce & demi du pylore, un ulcère rond de cinq lignes de diamètre, & de demi-ligne de profondeur. Il y avoit trois chopines de sang en partie caillé & en partie liquide dans la cavité de l'estomac; les intestins étoient à moitié remplis de sang; les vaisseaux du cœur, les oreilletes, & les autres gros vaisseaux se trouvoient pleins d'air au lieu de sang. Il y avoit peu de sang dans les vaisseaux moyens & dans les petits. Cet homme avoit pris des médicamens violens. *Hist. acad.*, 1704, *observ.* 17, pag. 30.

Sur la gangrène de l'estomac.

Un homme de 50 ans & mélancolique avoit une douleur à l'ombilic. Il rendit pendant 12 ans du pus par l'anus. Cette évacuation cessa, & peu après le malade perdit l'appétit. Il éprouva de la langueur & un vomissement continuel. Sa douleur étoit vers l'orifice supérieur de l'estomac & dans la région du pylore. Il maigrissoit. Il mourut. Le foie & la rate étoient assez en bon état. La face interne de l'estomac étoit corrompue; l'estomac étoit rempli d'une humeur noire; cet organe se déchiroit facilement. Cet homme buvoit des vins très-forts. *Baillou*, *consil.* 43, tom. 1, pag. 153.

Une princesse âgée de cinquante-quatre ans, ayant les membres grêles & le ventre très-gras, avoit le pouls tel qu'après deux pulsations ordinaires on en sentoit deux autres différentes & foibles. Cette femme parut délivrée de douleurs d'intestins très-fortes, qui se faisoient sentir vers la région de la vessie, d'où l'urine sortoit difficilement. Etant assez bien pendant quelques jours, elle eut des

des déjections noires, & mourut. Quelques intestins, & sur-tout l'estomac, étoient gangrenés. On trouva la vésicule du fiel vide, avec une pierre de la grosseur d'une petite poire. Il y avoit du sable dans les reins; le cœur & le péricarde étoient chargés de graisse. *Morgagni*, *de sed. morb. epist.* 35, art. 18.

Un homme, voyageant dans un temps pluvieux & froid, tomba malade; trois jours après, ses forces furent très-abattues; il eut de la difficulté à respirer, & ne put avaler, tellement qu'il se plaignoit que l'eau étoit prête à le suffoquer; ses yeux étoient fixes & troublés. On n'apercevoit aucun vice dans la gorge. On voyoit seulement à l'extérieur, depuis le menton jusqu'au cou, une tumeur molle, comme emphysémateuse & qui rendoit du son sous les doigts. Le malade crachoit beaucoup; son pouls étoit presque naturel, mais foible; les remedes furent inutiles. Cet homme mourut. Heister ne trouva rien dans le larinx ni dans le pharinx. Le diaphragme, les poumons, & le foie dans l'endroit où il touche le diaphragme, étoient très-enflammés & à demi pourris. L'estomac étoit noirâtre & comme sphacelé du côté gauche, dans l'endroit où est le diaphragme; en le tirant, on le rompit dans la longueur de deux travers de doigt, & il en sortit une liqueur putride. On peut regarder cette maladie comme ayant un caractere malin. *Comm. litt.* 1731, *spec.* 26, pag. 207 & 208.

Un soldat de 42 à 43 ans, se plaignant d'une oppression de poitrine & d'un battement continuel dans la région de l'estomac, tomba en syncope, vomit du sang, & mourut. L'estomac étoit plein de sang. On en donne pour cause la dilatation de l'artère stomachique, quoique dans le rapport (très-court) de l'ouverture du corps, on n'en parle pas. *Journ. méd.* tom. 50, pag. 239.

Un serrurier sortit un matin avec une légère douleur d'estomac, qui devint plus forte; il vomit une humeur noire comme de l'encre, & il mourut le soir. L'estomac contenoit deux livres d'une liqueur noire, inodore, & grumeleuse; toute sa face interne & presque toute celle du duodénum étoit de la même couleur. Près du diaphragme, la tunique externe de l'estomac avoit une tache très-noire. *Morgagni*, *de sed. morb.* epist. 30, art. 16.

Pulsation au creux de l'estomac, qu'on reconnut pour être causée par une adhérence de l'estomac au foie, & par la pulsation de l'aorte, placée sous ces deux organes; les parois de l'estomac étoient détruites; mais au moyen de cette adhérence, le parenchyme du foie suppléoit à ce défaut. Un des symptômes étoit une aigreur extraordinaire dont se plaignoit le malade. *D*r. *Smyth*, *médical. communic.* Extr. *journ. encyclop.* tom. 6, part. 1ere. août, pag. 31.

Séjour de différentes matières dans l'estomac, & sur quelques autres affections de cet organe.

Une jeune dame d'Avignon, après une grande abondance de lait survenue à la suite d'une couche, étoit sujette à une foiblesse & à une pesanteur d'estomac avec vomissement. Après plusieurs remèdes, elle rendit par les selles près de cent pierres blanchâtres & cendrées. Ces calculs pesoient depuis quatre jusqu'à trente grains. Observation de Gastaldy, médecin d'Avignon, qui prétend que c'est le lait qui s'est déposé dans le fond de l'estomac, & s'y est comme pétrifié. *Journ. de Trév.* 1708, juin, pag. 1068 & suiv.

Un homme de 40 ans prit plusieurs fois des poudres absorbantes, avec une petite portion de sel neutre. Il sentit un poids considérable dans l'estomac. Les huileux & les délayans furent inutiles. Enfin ayant pris un émétique, il rendit des pierres avec du sang; quelques-uns de ces calculs étoient de la grosseur d'une noix. Le malade fut guéri. *Eschenbach. Comment. Léips.* tom. 3, pag. 311.

Pierres dans l'estomac & les intestins. *Morgagni*, *de sed. morb.* epist. 37, art. 41.

Une fille de 26 ans, un peu cachectique & mal réglée, se plaignit pendant deux ans d'appetit dépravé & d'un poids sur l'estomac. Elle prit inutilement plusieurs remèdes; enfin on lui donna deux fois un vomitif; à la deuxième fois, après beaucoup d'efforts, elle vomit presque un quart de chopine de cerises, avec beaucoup de mucus épais; elle guérit ensuite. Cette fille assura n'avoir pas mangé de ces fruits depuis deux ans. *Comm. litter.* 1733, *hebdom.* 24, pag. 189 & 190.

Un soldat qui avoit reçu un coup d'épée dans l'estomac, vomit du sang & des alimens. On le saigna sept fois en vingt-quatre heures; il vomit encore une pinte de sang; la fièvre s'alluma; la diète fut très-exacte: on employa les vulnéraires, l'eau de rabel, des lavemens fréquens, &c. La fièvre diminua; le malade n'eut plus que des hoquets & de fréquens soupirs. Il fut guéri en dix-huit jours. Deux mois après, il eut une fièvre tierce; on lui donna l'émétique; il vomit beaucoup de sang; la guérison fut plus longue cette deuxième fois, & elle dura deux mois. *Hist. acad.* 1723, obs. 5, pag. 29 & 30.

Plaie à l'estomac d'un officier qui avoit mangé & fait débauche de vin pendant dix heures. Le vin sortoit par la plaie, qui avoit trois lignes. On donna l'émétique avec succès; on saigna ensuite, & la guérison fut parfaite. *Ibid. observ.* 6, pag. 30.

Sur le déplacement de l'estomac.

Ventricule tiré en bas, pylore presque du côté droit du nombril dans un homme de 63 ans, qui étoit sujet, depuis sa jeunesse, à un épiplocèle. On trouva l'estomac situé plus bas qu'à l'ordinaire; le pylore étoit presque au côté droit du nombril; l'épiploon avoit attiré l'estomac. *Mém. d'Edimb.* tom. 1er. pag. 350 & suiv.

Estomac dans la poitrine, par la rupture du diaphragme, à la suite d'un coup d'épée porté quelque temps avant dans l'épigastre. *Fanton*, *obs.* 23, pag. 132.

Une femme de 40 ans, maigre, sujette à l'hystérisme & à des mouvemens convulsifs, qui se portoient principalement sur les viscères du bas-ventre, observa une dépression dans l'épigastre & une protubérance dans l'hypogastre; quand elle prenoit des alimens, il lui sembloit qu'ils tomboient dans l'hypogastre, qui s'élevoit alors; elle se plaignoit que tous ses viscères étoient déplacés; la fièvre survint; la digestion étoit dérangée; au bout de 3 mois elle mourut. On trouva, comme Valsalva l'avoit annoncé, que l'estomac étoit tombé dans l'hypogastre, de façon qu'il y avoit à peine quatre travers de doigt entre cet organe & le pubis. La partie qui répond à l'œsophage étoit si alongée, que tout le fond étoit dans l'hypogastre. *Morgagni*, *de sed. morb.* epist. 39, art. 14.

Une tumeur à la ligne blanche, immédiatement au dessous du cartilage xiphoïde, est ordinairement l'indice de la hernie de l'estomac; dans cet endroit il n'y a point de fibres charnues, l'aponévrose y est large & plus mince. *Garengeot*, *acad. chirurg.* tom. 1er. pag. 702.

Un chirurgien, en apprenant à danser, & son maître lui faisant écarter les épaules, sentit un craquement au creux de l'estomac, & une espèce de déchirement. Il éprouva de la constipation & un vomissement; il avoit le ventre tendu, la respiration gênée, & une tumeur molle près du cartilage xiphoïde. Il fut guéri par un bandage. *Ibid.* pag. 702, 706.

Une femme, après un effort, sentit une douleur vive au côté gauche du cartilage xiphoïde, & à l'endroit où la troisième fausse côte s'unit avec le cartilage de la deuxième; la côte se détacha & fit bosse: il y avoit une tumeur de la grosseur d'une olive. Elle fut guérie par la réduction. *Ibid.* pag. 706 & 707.

Un jeune homme fut blessé à l'épigastre un an avant sa mort. Depuis ce temps, la moindre faute dans le régime le rendoit sujet à des douleurs dans le ventre; elles devinrent plus considérables, & le vomissement se mit de la partie. Enfin nul remède ne le soulageoit; sur la fin il sortit une matière comme féculente, & il mourut. On trouva les intestins rougeâtres, & la vésicule pleine d'une bile noire. Le diaphragme étoit rompu dans l'endroit où il donne passage à l'œsophage, & l'estomac avoit pénétré dans la poitrine avec une partie de l'épiploon. *Fanton*, *obs. Giorn. de letterati*, tom. 21, pag. 148 & 149.

J'ai rapporté dans les mémoires de l'académie royale des sciences un exemple d'une hernie du foie dans la poitrine, au travers des fibres du diaphragme, dans un très-jeune sujet.

V°.

Maladies du mésentère.

M. Lieutaud les réduit aux affections suivantes:

1°. *L'inflammation.*
2°. *Les obstructions.*
3°. *Le squirre.*
4°. *Le stéatome.*
5°. *Les scrophules.*
6°. *Les hydatides.*
7°. *La purulence.*
8°. *La putridité & la gangrène.*
9°. *Le dessechement.*

1°. M. Lieutaud ne rapporte que deux cas dans lesquels on a trouvé le *mésentère enflammé.* D'ailleurs, comme dans les malades qui sont le sujet de ces deux observations, l'inflammation s'étendoit sur d'autres organes non moins essentiels à la vie, on ne doit point traiter séparément de l'inflammation du mésentère.

2°., 3°., 4°., & 5°. *Les obstructions*, *les squirres*, *les stéatomes*, *& les tumeurs scrophuleuses* du mésentère peuvent être rangées dans un même tableau; il est rare que ces sortes d'engorgemens aient lieu dans le mésentère, sans que les autres organes renfermés dans le ventre & dans la poitrine en soient plus ou moins attaqués (1); le foie, le pancréas sur-tout, & les glandes mésentériques, sont très exposés aux mêmes embarras, ainsi que les glandes lymphatiques du reste du corps. L'enfance & la jeunesse sont de tous les âges ceux qui paroissent les plus exposés (2) aux trois sortes de lésions qui sont l'objet de cet article. La phthisie (3) & l'atrophie en sont communément les suites; quelquefois l'hydropisie (4) se met de la partie; il arrive aussi souvent que ces tumeurs éprouvent une inflammation lente, qui ne se rend sensible que par des coliques légères, & qui finit fréquemment par des suppurations (5) & par des ulcérations (6) de la même nature.

Dans le nombre assez confus des observations recueillies par M. Lieutaud, nous avons cru aper-

(1) Voyez, entre autres, les observations 520, *F. Hildan*; 521, *C. Bauhin*; 522, 526 & 529, *Lieutaud*; 522 (*a*), *Baaderus*; 523, *Blancard*; 524, *Dolœus*; 525, *Miscell. cur.*; 528, *Mangolt*; 530, *Journal des Sav.*; 534, *Baillou*; 537, *Act. Germ.*, &c. &c.

(2) Observ. 517, *Bartholin*; 518 & 519, *Diemerbroeck*; 64, 525, 529 & 532, *Miscell. cur.*; 520, *Hildan*; 525, *C. Bauhin*; 522, 526 & 529, *Lieutaud*; 527, *Bonnet*; 528, *Mangolt*; 530, *Journ. des Savans*, &c. &c.

(3) Observ, 517, *Bartholin*; 520, *Hildan*; 519 *Diemerbroeck*; 521, *C. Bauhin*; 522, 526 & 529, *Lieutaud*; 525 & 531, *Misc. cur.*; 529, *Mangolt*; 530, *Journ. des Sav.*; 535, *Saltzmann*; 537, *Act. Germ.*, &c. &c.

(4) Observ. 520, *Hildan*; 522, *Baaderus* (*a*); 524, *Dolœus*; 532, *Misc. cur.*; 534, *Baillou*; 543, *Barbette.*

(5) Observ. 517, *Bartholin*; 520, *Hildan*; 522, *Baaderus*; 528, *Mangolt*; 541, *Tulpius*; 542, *Bonnet.*

(6) Observ. 523, *Blancard*; 528, *Mangolt*; 541, *Tulpius*, &c. &c.

cevoir que lorſque l'une ou l'autre des trois ſortes de léſions raſſemblées dans ce paragraphe attaque les enfans, la diarrhée (1) complique preſque toujours la maladie, ſur-tout dans les derniers temps; tandis que les vieillards ou ſimplement les adultes ſont au contraire tourmentés de conſtipation.

6°. M. Lieutaud ne cite que trois cas d'*hydatides au méſentère*. Il n'y a aucun détail dont on puiſſe déduire le moindre réſultat utile au praticien.

7°. & 8°. On ſeroit embarraſſé de dire pourquoi M. Lieutaud a traité en deux articles différens la *purulence & la putridité du méſentère*; on le ſeroit encore plus d'expliquer pourquoi il réunit *la gangrène* de cet organe avec ſa putridité, puiſque dans le nombre des faits qu'il cite ſous ce double titre, on ne voit clairement aucun phénomène qui puiſſe appartenir à la gangrène. L'état morbifique que cet auteur nomme *putridité*, n'étant, ſelon les obſervations qu'il en donne, qu'une vraie purulence ou ſuppuration d'un caractére plus ou moins fâcheux; nous conſidérons ici ces deux ſortes de léſions dans le même article.

D'abord il convient de remarquer qu'il eſt aſſez rare que le méſentère ſoit affecté de ſuppuration ou de putreſcence, ſans que quelqu'un des autres viſcères (2) s'en trouve également atteint. En général, ces accidens paroiſſent être plutôt le réſultat de cette eſpèce d'*inflammation lente* qui attaque ſouvent les viſcères, ſoit du bas ventre, ſoit de la poitrine, dans la plupart des maladies chroniques ou des cachexies cauſées par des embarras dans ces organes, qu'ils ne ſont le produit d'une *inflammation vive* & exquiſe; auſſi eſt-ce le plus ordinairement dans des cas d'obſtruction (3) très-décidée, dans des phthiſiques (4), dans des hydropiques (5), & ſur des perſonnes dans leſquelles un grand nombre d'organes avoient éprouvé l'influence funeſte d'une diſpoſition calculeuſe (6) répandue ſur la plupart des parties, que la *purulence* du méſentère, ainſi que ſa *putridité* ont été obſervées; quelquefois une ſimple diathèſe purulente, ou plutôt une ſorte de diſſolution putride établie dans les humeurs, ſemble ſuffire pour exciter les mêmes déſordres; c'eſt du moins à cette cauſe que nous croyons devoir principalement rapporter certaines ſuppurations, ou des fontes putrides du méſentère, remarquées dans les cadavres de quelques ſcorbutiques (7).

(1) Obſerv. 517, *Bartholin*; 518 & 519, *Diemerbroeck*; 524, *Dolœus*; 525 & 532, *Miſc. cur.*; 526 & 529, *Lieutaud*, &c. &c.

(2) Voyez, entre autres, les obſervations 557 & 564, *Miſc. cur.*; 567, *J. Fortis*; 568, *Warthon*, &c. &c.

(3) Obſerv. 563, *Miſc. cur.*; 566, *Ruyſch*; 571, *Th. Bartholin*, &c. &c.

(4) Obſerv. 566, *Ruyſch*; 567, *J. Fortis*; 570, *Bontius*; 571, *Th. Bartholin*, &c. &c.

(5) Obſerv. 563 & 564, *Miſc. cur.*; 571, *Th. Bartholin.*

(6) Obſerv. 553, *Mercklin.*

(7) Obſerv. 554, *Donat*; 568, *Warthon.*

Les ſymptômes les plus ordinaires des ſuppurations du méſentère conſiſtent dans des coliques (1) qui ſont quelquefois aſſez violentes, mais le plus communément légères: une diarrhée (2) très-opiniâtre achève quelquefois d'épuiſer les malades.

Souvent ils rendent du pus par la voie des ſelles (3); d'autres fois par les couloirs des urines (4).

9°. L'eſpèce de léſion que M. Lieutaud a nommée le *deſſéchement du méſentère*, doit être rangée dans la claſſe des obſtructions. Il ne rapporte que deux exemples (5) de cette maladie; mais dans l'un & dans l'autre cas, les ſujets étoient des phthiſiques qui ſont morts dans le plus haut dégré du maraſme, ayant le méſentère endurci & comme pétrifié.

Supplément ſur les maladies du péritoine, du méſentere, & de l'épiploon.

Un homme étoit ſujet à des douleurs preſque continuelles dans la région du foie, que Maloet ne pouvoit calmer que par des ſaignées, diverſes tiſanes, l'abſtinence du vin, &c. On trouva le péritoine attaché à la partie convexe du foie, & tellement rapproché du diaphragme & des fauſſes côtes, que les quatre premières s'étoient enfoncées dans le foie, & y avoient tracé un ſillon. *Hiſt. Acad.*, 1727, *obſerv.* 4, pag. 17 & 18.

Méſentère parſemé de glandes groſſes comme des œufs de poule; l'aorte & le canal thorachique, le foie, la rate, &c., remplis de gravier, dans un enfant de ſix à ſept ans, mort d'une fièvre lente avec friſſon, & ſujet à une hémorragie du nez, &c. *Journ. des Sav.*, 1690, tom. 18, pag. 440 & 441.

Une femme de 66 ans, très-pauvre, vint à l'hôpital de Padoue en hiver, ne ſe plaignant que de froid & d'une grande faim; elle étoit très-foible; elle y mourut la nuit même. On trouva qu'il s'étoit ouvert un abcès dans le méſentère, & que le pus, d'une odeur fétide, s'étoit épanché dans le ventre. *Morgagni*, *de ſed. morb. epiſt.* 46, n°. 20, pag. 215.

Un homme aſſez jeune avoit dans le ventre une tumeur énorme, qui lui cauſoit de la douleur au dos & aux lombes du côté gauche. Il n'alloit à la ſelle que très-difficilement, & ſouvent il urinoit avec peine. Il avoit de l'appetit; ſes pieds enflèrent; il parut un éréſipele, & il mourut. Au

(1) Obſerv. 553, *Mercklin*; 555 & 560, *Sennert*; 556, *Mermann*; 558 *Lœlius-à-Fonte*; 559, *Wepfer*; 562, *Tulpius*, &c. &c.

(2) Obſerv. 565 & 569, *Bontius.*

(3) Obſerv. 558, *Th. Bartholin.*

(4) Obſerv. 553, *Mercklin*; 555, *Sennert*; 558, *Th. Bartholin.*

(5) Obſerv. 572, *Baillou*; 573, *Panarole.*

milieu du ventre étoit une tumeur très-considérable, située dans le mésentère, & couverte en devant par l'épiploon, qui se trouvoit à moitié déchiré. Cette tumeur comprimoit tous les viscères, qui étoient un peu livides. Elle avoit deux protubérances, l'une vers le foie, l'autre vers la rate. Cet organe en étoit fort pressé, ainsi que l'estomac; elle étoit de vingt-cinq livres. Tout le reste du mésentère étoit à peu près de la même substance, & avoit des tumeurs comme des truffes, dont les unes étoient noirâtres, d'autres blanches, &c. Dans quelques-unes on trouva du pus; dans d'autres étoit une sérosité jaune, &c. *Morgagni*, *ibid.*, *epist.* 29, art. 2. L'œdème venoit de la compression de la veine-cave & des iliaques. *ibid.* art. 4.

Une femme de 60 ans se plaignoit depuis plusieurs mois d'une tumeur dans la région ombilicale. Cette tumeur devint douloureuse; elle étoit accompagnée d'un sentiment de pesanteur vers le dos, & de temps en temps d'une difficulté d'uriner; elle augmenta, & la femme mourut. La tumeur avoit sa base dans le centre du mésentère, & étoit adhérente à la tunique adipeuse du rein droit; elle l'étoit si fort à l'extrémité du colon, qu'on ne pouvoit l'en séparer sans déchirer les parties; elle avoit un volume énorme. Sa substance étoit ferme dans quelques endroits, molle dans d'autres, & comme stéatomateuse. Il y avoit beaucoup de sable dans le rein droit, dont le bassinet étoit fort dilaté. *Ibid.* art. 5.

Une femme qui s'étoit bien portée, un mois avant sa mort eut des frissons qui furent guéris par le quinquina. Elle cracha du sang, eut des sueurs colloquatives & une diarrhée dont elle mourut. On trouva la plèvre adhérente aux poumons; la cavité de la poitrine étoit pleine de pus. Les glandes du mésentère étoient durcies, plusieurs se trouvoient ossifiées, avec de petites pierres. L'iléon & le commencement du colon étoient gonflés; leur tunique intérieure étoit sphacelée. *Comment. Leips.* tom. 19, pag. 218 & 219

Une fille, dès l'âge de 34 ans, sentit un poids & une tumeur au dessous de l'estomac; cette tumeur augmenta jusqu'à l'âge de 70 ans, qu'elle devint énorme, sans augmenter davantage. Pendant ce temps cette fille étoit toujours agissante & sans beaucoup d'incommodité. La tumeur étoit toujours roulante. La malade mourut à 73 ans, étant hydropique depuis quelque temps, & ayant souffert une ponction. On trouva l'épiploon ossifié, non pas par-tout; il y paroissoit nombre de feuillets membraneux, minces & fortement adhérens à plusieurs pelotons osseux, qui vraisemblablement avoient été de la graisse dans l'état naturel. *Hist. acad.*, 1732, *observ.* 8 *de Mongin*, pag. 34 & 35. On trouve la même observation en extrait dans le *Journ. des Sav.*, 1735, avril, pag. 685; & dans le *Journ. de Trév.*, 1735, août, pag. 1440 & suiv. On y dit que l'épiploon étoit pétrifié, & qu'il pesoit treize livres neuf onces.

On attribuoit cette lésion à un coup violent donné anciennement sur le nombril.

Un homme de 38 ans tombe de haut sur le ventre, & rencontre un corps dur; il sent des douleurs dans le ventre, rend du sang par l'anus, &c., il se remet un peu, mais quelque temps après il meurt. On trouva le centre du mésentère enflammé, déchiré & ulcéré, & un anévrisme à l'aorte.

Masse de cheveux trouvée dans l'épiploon d'une femme ascitique. *Voyez* Ascite.

Un homme malade depuis long-temps, dans le marasme, ayant le ventre très-dur, & la cuisse & la jambe gauches très-enflées, n'urinoit que goutte à goute; il avoit une fièvre lente; il mangeoit très-peu, pissoit du sang quelquefois, & avoit aussi quelquefois un cours de ventre: il mourut. On trouva une tumeur qui s'étendoit depuis l'estomac jusqu'à la vessie, qui étoit dure dans quelques endroits, oblongue & plus large en bas qu'en haut; une sorte de substance cartilagineuse l'attachoit aux vertèbres du dos, & se confondoit avec une partie des reins, avec la vessie & le psoas gauche. L'aorte & la veine-cave qui la traversoient, n'avoient point perdu de leur diamètre. Les intestins flottoient dans le bas-ventre sans aucune attache. *Observ. de M. de Chaignebrun*, *Biblioth. de M. Goulin*, tom. 2, pag. 240.

Un homme reçut un violent coup de bâton au bas de l'hypocondre droit, vers la hanche. Il y sentit une grande douleur qui s'étendit ensuite vers la cuisse du même côté. La fièvre survint, &c.; il mourut. Les intestins du côté blessé avoient des taches livides ainsi que l'épiploon, &c. Les vaisseaux du mésentère, à leur origine, étoient contus & sanglans, ainsi que le psoas. *Felix Plater*, *observ. lib.* 2, pag. 441 & suiv.

V I°.

Maladies des intestins.

M. Lieutaud a distribué de la manière suivante les observations qu'il a rassemblées sur les différentes lésions du conduit intestinal.

1°. *Le gonflement causé par des vents.*
2°. *Les ruptures excitées par la même cause.*
3°. *Les épanchemens de sang dans la cavité des intestins.*
4°. *L'accumulation des matières fécales.*
5°. *Celle de la pituite.*
6°. *La présence des vers strongles.*
7°. *Celle du tænia.*
8°. *Celle des pierres ou des calculs.*
9°. *Les corps étrangers.*
10°. *L'inflammation.*
11°. *Les abcès.*
12°. *Les pustules.*
13°. *Les callosités.*
14°. *Les squirres.*
15°. *Les tumeurs.*
16°. *Le squirre du rectum.*

17°. *Les érosions & les ulcérations.*
18°. *La perforation & la rupture.*
19°. *La gangrène.*
20°. *La pourriture & le sphacèle.*
21°. *La complication ou le mélange confus des circonvolutions & leurs adhérences mutuelles.*
22°. *Les invaginations.*
23°. *Les dilatations excessives.*
24°. *Les intestins réduits à un seul.*
25°. *Le rétrécissement.*
26°. *L'oblitération du canal par la coalition de ses parois.*
27°. *Le déplacement.*
28°. *L'incrustation des parois extérieures par une pituite vitrée.*
29°. *L'insertion du rectum dans la vessie.*
30°. *Le défaut ou la non existence de cet intestin.*

1°., 2°. & 23°. On peut considérer ensemble tous les faits relatifs au *boursoufflement*, à la *rupture*, & à la *dilatation excessive des intestins* : c'est toujours la présence d'une plus ou moins grande quantité d'air dans la cavité de ces organes, qui produit ces trois sortes d'accidens ; il n'en faut excepter qu'une espèce assez rare de *dilatation*, causée par la congestion des matières fécales, & dont il sera parlé dans l'article de l'*accumulation* de ces matières. (*Voyez ci-dessous*, n°. 4.)

Le boursoufflement ou la dilatation, soit du ventre, soit du conduit intestinal, soit de ces deux cavités en même temps, par la présence d'un fluide aérien, parvient très-communément à ce dégré excessif d'élévation, qu'on nomme *tympanite.*

C'est presque toujours dans les intestins seuls, & quelquefois aussi dans l'estomac (1), que cet air se trouve renfermé : les cas où on l'a rencontré épanché immédiatement dans l'abdomen, sont peu nombreux, encore les intestins eux-mêmes étoient alors très-distendus (2) ; de sorte qu'on a lieu de croire que c'est toujours dans ces organes que commence la maladie, & que ce n'est qu'accidentellement que l'air pénètre ensuite dans la cavité du bas ventre. M. de Haller a saisi en quelque manière ce fluide dans son passage au travers du tube intestinal : il a vu (3), dans un cas de tympanite, l'air épanché sous forme de bulles dans le tissu cellulaire qui sépare la tunique musculeuse des intestins, d'avec le péritoine qui leur sert de première enveloppe.

Le colon & le cæcum, mais sur-tout le colon, sont les portions du tube intestinal les plus sujettes aux dilatations ou aux gonflemens qui dépendent de la présence des vents (1).

L'élévation du bas ventre, qui accompagne toujours cette maladie, présente souvent des inégalités très-sensibles & plus ou moins marquées, en raison de la différence qui se rencontre dans la quantité d'air que renferment les divers segmens des intestins (2).

Cette quantité a été quelquefois si grande, qu'elle a excité des ruptures (3) dans quelque point du conduit intestinal, & il en est résulté des épanchemens dans l'abdomen (4), qui ont causé la mort des malades. — On a vu sur-tout le colon & le cœcum tellement distendus par les vents, qu'ils avoient un volume énorme; les Mémoires de l'académie royale des sciences rapportent (5) qu'on a trouvé souvent ces intestins gros comme la cuisse; M. Lieutaud parle d'un malade attaqué de tympanite dans lequel le cœcum étoit presque aussi gros que la tête (6). Rhodius raconte (7) que dans l'ouverture qui fut faite du corps d'une personne morte subitement dans un accès de colique venteuse, tous les intestins se trouvèrent tellement gonflés par les vents, qu'ils se soulevèrent avec force dès que l'incision eut pénétré dans le bas ventre.

L'hydropisie ou des épanchemens séreux de différentes espèces se compliquent quelquefois (8) avec l'accumulation excessive de l'air dans le conduit intestinal. — La plupart des accidens qui dépendent de cette accumulation, sont généralement connus ; ce sont la sortie habituelle des vents, soit par haut, soit par bas, des borborigmes, le gonflement de l'abdomen, & sur-tout les coliques venteuses (9). Les malades éprouvent quelquefois une extrême difficulté de respirer (10); la raison en est évidente. Plusieurs ont été enlevés de mort subite (11) : on a trouvé dans quelques sujets des traces d'inflammation (12), & de gangrène aux intestins (13).

Les personnes dans lesquelles la bile coule mal,

---

(1) Voyez les observations 271, *Morgagni* ; 275, *Wepfer* ; 278, *Bonnet* ; 279, *Mémoire de l'Acad. roy. des Scienc.* ; 282. *Smetuis* ; 283, *Hildan.*
(2) Observ. 270, *Lieutaud.*
(3) Observ. 271 (*a*).

---

(1) Voyez, entre autres, les observations 270, *Lieutaud* ; 272, *Dehaen* ; 276, *Dodonée* ; 279, *Mém. de l'Acad. roy. des Siences* ; 280, *Bonnet* ; 281, *Fernel* ; 285, *Panarole*, &c.
(2) Observ. 272, *Dehaen.*
(3) Observ. 287 & 288, *Benivenius* ; 289, *Wepfer.*
(4) Observ. 288, *Benivenius.*
(5) Observ. 279.
(6) Observ. 270.
(7) Observ. 277.
(8) Observ. 271, *Morgagni* ; 271 (*a*), *Haller* ; 275, *Wepfer.*
(9) Voyez les observations 274, *Misc. cur.* ; 276, *Dodonée* ; 278, *Bonnet* ; 281, *Fernel* ; 284, *Rolfinccius*, &c. &c.
(10) Observ. 273, *Misc. cur.* ; 277, *Rhodius*, &c.
(11) Observ. 271, *Morgagni* ; 275, *Wepfer* ; 278, *Bonnet* ; 279, *Mém. de l'Acad. roy. des Scienc.*
(12) Observ. 174, *Misc. cur.*, &c.
(13) Observ. 270, *Lieutaud* ; 271, *Morgagni* ; 489, *Misc. cur.*, &c.

ou dont le foie fait mal ses fonctions, en conséquence de quelque engorgement, paroissent être particulièrement disposées à la tympanite (1).

3°. *L'épanchement du sang dans les intestins* paroît reconnoître deux causes principales, 1°. la pléthore; 2°. la gêne de la circulation dans quelque viscère du bas ventre, & sur-tout dans le foie, en conséquence de quelque engorgement chronique de la nature des obstructions (2). Le premier cas est indiqué par les signes généraux qui annoncent la surabondance du sang, tels que les hémorragies habituelles, une certaine disposition aux engorgemens inflammatoires, &c. Dans le second cas, au contraire, la maladie est accompagnée de cachexie.

Ainsi, l'espèce de lésion dont il s'agit ici constitue tantôt une affection aiguë, tantôt une affection chronique. Sous ce dernier rapport, elle paroît former ce qu'on nomme proprement la *maladie noire*.

Les épanchemens de sang dans les intestins s'annonçent toujours, soit par des vomissemens de ce fluide (3), soit par sa sortie par la voie des selles (4), & le plus souvent par l'une & par l'autre de ces évacuations.

Ce n'est pas seulement dans les intestins que le sang est sujet à s'épancher; souvent l'estomac en a été trouvé rempli.

Il est bon d'observer que le sang extravasé dans le conduit alimentaire est ordinairement d'autant plus noir, qu'il se trouve situé plus bas dans ce canal, de sorte que celui qu'on rencontre dans les gros boyaux est foncé comme de la poix.

4°. *L'accumulation des matières fécales dans les intestins* peut dépendre de deux causes principales; la première, qui est la plus commune, consiste dans l'endurcissement considérable des matières; elle a lieu dans les personnes qui sont habituellement constipées (5). La seconde cause réside dans l'étranglement ou le rétrécissement excessif du conduit (6) dans quelqu'une de ses sections, ou même quelquefois dans l'oblitération entière (7) du canal, par la coalition de ses parois.

(1) Voyez à ce sujet les observations 272, *Dehaen*; 273, *Misc. cur.*; 275, *Wepfer*; 278, *Bonnet*; 290, *Tissot.*

(2) Consultez les oservations 290, *Tissot*; 290 (*a*), *Misc. cur.*; 284, liv. 2, *Kerckringius*; 331, *Journ. de Méd.*

(3) Observ. 290 (*a*) *Misc. cur.*; 331, *Journ. de Méd.*; 284, liv. 2, *Kerckringius*, &c.

(4) Observ. 290, *Tissot*; 331, *Journ. de Méd.*; 284, liv. 2, *Kerckringius.*

(5) Théod. *Zwinger* parle d'un maniaque, grand mangeur, qui n'alloit à la garde-robe qu'une fois par mois; la dernière fois il fut seize semaines sans y aller, & il en mourut. Voyez dans M. Lieutaud l'obser. 291; voyez encore les observ. 292 & 293, *Lieutaud*; 294, *Dulac*; 295, *Paré.*

(6) Observ. 294 (*a*), *Dulac.*

(7) Observ. 502, *Misc. cur.*; 503, *Bonnet.*

Les accidens les plus ordinaires de l'accumulation démesurée des matières stercorales dans les entrailles, sont le gonflement du ventre (1), la suppression totale des évacuations alvines (2), des coliques opiniâtres (3), un vomissement des alimens de toute espèce (4), & quelquefois même des excrémens (5), comme dans la passion iliaque; l'oppression, les anxiétés, les défaillances, les sueurs froides terminent communément les jours des malades.

L'ouverture des cadavres a presque toujours fait voir des traces de phlogose & de gangrène dans les intestins (6); les matières accumulées dans quelque partie du canal, & qui en bouchoient le passage, ont été souvent trouvées presque aussi dures que des pierres; c'est principalement dans le colon que ces sortes d'amas ont coutume de se former (7); ils sont quelquefois si considérables, que l'intestin en est prodigieusement dilaté (8).

5°. L'ouvrage de M. Lieutaud ne présente que trois faits relatifs à *l'accumulation d'une matière pituiteuse dans les intestins*, & dans tous les trois, le colon seul a été le siège du mal. Dans un de ces cas (9) cet intestin contenoit une si grande quantité de cette humeur, qu'il étoit d'une grosseur démesurée.

Les observations sur ce genre de lésion ne sont pas assez multipliées pour qu'on puisse en déduire des conséquences bien certaines. Sur ces trois cas recueillis par M. Lieutaud, il y en a deux (10) dans lesquels les malades ont été tourmentés par les coliques les plus violentes; le troisième (11) n'offre rien de particulier, si ce n'est une faim insatiable, qui obligeoit la personne à manger presque continuellement.

6°. *La présence des vers strongles dans les intestins* occasionne les accidens les plus variés. Parmi ces symptômes, on doit sur-tout remarquer les affections convulsives de différente espèce que ces animaux excitent communément (12) dans les

(1) Observ. 291, *Théod. Zwinger*; 292, 293, *Lieutaud*; 294 (*a*), *Dulac*; 502, *Misc. cur.*

(2) Voyez dans toutes les observations citées par M. Lieutaud.

(3) Observ. 292 — 293, *Lieutaud*; 295, *Paré*; 297, *Hipp. Bosc.*, &c.

(4) Observ. 292 — 293, *Lieutaud*; 294, *Bonnet*; 295, *Paré.*

(5) Observ. 295, *Paré*; 296, *Fontanus*; 297, *Hipp. Bosc.*; 502, *Misc. cur.*

(6) 291, *Th. Zwinger*; 292 — 293, *Lieutaud*; 502, *Misc. cur.*

(7) Observ. 292 — 293, *Lieutaud*; 294 (*a*), *Dulac*; 297, *Hipp. Bosc.*

(8) Observ. 291, *Th. Zwinger*; 292 — 293, *Lieutaud*; &c. &c.

(9) Observ. 298, *Fernel.*

(10) Observ. 298, *Fernel*; 300, *Salmuth.*

(11) Observ. 299, *Heurnius.*

(12) Voyez, entre autres, les observ. 301, *Lieutaud*; 302, *Journ. de Méd.*; 304, *Loss*; 907, *Lieutaud*, &c.

malades. Ils déterminent quelquefois des coliques non moins vives qu'opiniâtres (1), des irritations qui se terminent par l'inflammation (2), quelquefois même par des taches gangreneuses (3) dans le conduit intestinal. On a vu des dyssenteries mortelles (4), occasionnées par la présence d'une multitude de strongles dans le conduit alimentaire. Ils se sont quelquefois fourvoyés dans le canal cholédoche (5); on les a vus pénétrer dans le foie (6) & jusques au cœur (7), &, dit-on, ce qui est incroyable, ronger ces deux viscères; les vers strongles, ajoute-t-on, percent quelquefois les intestins de part en part (8); c'est par cette voie qu'ils ont passé (9) dans la cavité de l'abdomen.

Les strongles sont communs dans plusieurs sortes de fièvres; on en a trouvé des quantités prodigieuses dans des épidémies de fièvres malignes (10).

Ces vers sont fort sujets à s'entortiller les uns avec les autres; souvent ils forment ainsi des pelotons (11) très-compliqués, qui sont assez gros pour intercepter entièrement le passage des matières alimentaires & des excrémens, ce qui a quelquefois excité des vomissemens (12) & des volvulus (13) mortels.

7°. Les observations rapportées par M. Lieutaud sur les accidens causés par le *tænia*, ne nous apprennent rien, si ce n'est que ce ver excite, dans quelques personnes, des souffrances horribles qui se terminent par la mort.

8°. Les accidens qui résultent le plus constamment de la présence des *calculs dans les intestins*, sont principalement des coliques (14) violentes, qui font souvent périr les malades. Un autre symptôme très-ordinaire dans cette maladie est la constipation (15), & dans un grand nombre de cas, la suppression totale des selles, qui ne peuvent suivre leur route, parce que le conduit intestinal est bouché par quelque calcul; Baillou parle (16) d'une pierre intestinale percée dans son milieu en manière d'anneau, & par laquelle passoit seulement la partie la plus liquide des excrémens; cette interception des matières fait qu'elles refluent quelquefois & qu'elles sortent par en haut, comme dans le volvulus (1).

Severin fait mention (2) d'une pierre intestinale de la grosseur d'un œuf d'oie.

Horstius a vu (3) de pareilles concrétions grosses comme des œufs de poule, & qui étoient adhérentes à l'intestin. J'en ai décrit de semblables dans les recueils de la Société Royale de Médecine.

9°. L'article qui concerne les *corps étrangers*, nous apprend que la déglutition des noyaux de certains fruits, tels que des cerises, des prunes, &c., qui est malheureusement fort commune parmi le peuple & les enfans de toutes les conditions, est souvent suivie des plus grands dangers. Ces noyaux se sont accumulés quelquefois dans les intestins, & ils ont attiré sur ces organes l'inflammation & la gangrène (4). Le cours des matières fécales ou des urines a été totalement intercepté (5), & la mort en a été la suite.

10°., 19°., & 20°. Nous croyons pouvoir réunir dans une même section tous les faits consignés dans le recueil de M. Lieutaud, sur l'*inflammation*, *la gangrène*, *la purulence*, *& le sphacèle des intestins*. L'observation prouve que ces différens effets proviennent généralement des mêmes causes, qu'ils sont ordinairement accompagnés des mêmes symptômes, & qu'ils forment conséquemment un même genre de lésions, qui varie seulement dans ses degrés.

Pour procéder avec ordre dans l'histoire anatomique de ces divers accidens, il faut distinguer les causes qui ont coutume de les produire, en internes & en externes.

1°. On doit rapporter aux causes internes toutes les acrimonies qui se développent d'elles-mêmes au dedans du corps, & dont les molécules septiques ou irritantes se fixent sur les entrailles, comme il arrive quelquefois dans la peste (6), dans plusieurs sortes de fièvres (7) continues ou rémittentes de mauvais caractère, certaines dyssenteries malignes (8), &c. Il faut ranger

(1) Observ. 907, *Lieutaud*, &c.
(2) Observ. 301, *Lieutaud*; 305, *Chiflet*; 306 (*a*), *Journ. des Hôp. milit.*
(3) Observ. 301, *Lieutaud*; 302, *Journ. de Méd.*, &c.
(4) Observ. 309, *Fontanus*.
(5) Observ. 907, *Lieutaud*; 908, *Wier*.
(6) Observ. 311, *Rivière*; 908, *Wier*.
(7) Observ. 311, *Rivière*.
(8) Observ. 304, *Loss*; 307, *Hildan*; 311 & 312, *Rivière*.
(9) Observ. 307, *Hildan*; 312, *Rivière*.
(10) Observ. 306, *Velsch*.
(11) Observ. 301, *Lieutaud*; 302, *Journ. de Méd.*; 303, *Plater*; 305, *Chiflet*; 306 (*a*), *Journ. des Hôp. milit.*; 309, *Fontanus*.
(12) Observ. 301, *Lieutaud*.
(13) Observ. 303, *Plater*.
(14) Observ. 316, *Zacutus*; 317, *Act. German.*; 320, *Mém. de l'Acad. roy. des Scienc.*; 321, *Horstius*; 322, *Baillou*; 323, *Severin*.
(15) Observ. 316, *Zacutus*; 317, *Act. Germ.*; 319, *Fernel*; 320, *Mém. de l'Acad. roy. des Scienc.*; 322, *Baillou*.
(16) Observ. 322.

(1) Observ. 320, *Mém. de l'Acad. roy. des Scienc.*
(2) Observ. 323.
(3) Observ. 321.
(4) Observ. 325, *Binninger*.
(5) Observ. 326, *Manget*.
(6) Voyez sur-tout les observations 342, 350, & 424, *Couziers*.
(7) Observ. 336, 430, 431 & 432, *Bonnet*; 344, *Mém. des Sav. Etr.*; 345, *Pringle*; 353 & 439, *Th. Bartholin*; 337, *Lamonière*; 340, *Plater*; 348 & 349, *Spigel*; 357, *Morgagni*; 414, *Misc. cur.*; 420, *Barbette*; 422, *Baillou*, 429, *Fabr. Hildan*; 438, *Hasenhorl*.
(8) Observ. 337, *Lamonière*; 414, *Misc. cur.*; 420, *Barbette*; 421 & 440, *Pringle*; 429, *Hildan*; 430,

encore dans la claſſe des cauſes internes, les embarras qui ont lieu dans les viſcères du bas ventre dans la plupart des cachexies (1) ; alors ſans doute, par la difficulté que le ſang trouve à circuler dans ces organes, les vaiſſeaux s'engorgent, & il en naît des inflammations, ſoit vives, ſoit lentes, qui ſe terminent ordinairement par quelqu'un des accidens qui ſont l'objet de ce paragraphe, & ſouvent par tous à la fois : ces ſymptômes accompagnent ſur-tout fréquemment la maladie noire (2), quoiqu'on les ait auſſi obſervés bien des fois dans les autres cachexies dépendantes des obſtructions des viſcères de l'abdomen, ſans en excepter certains cas d'aſcite (3) ; la deſtruction purulente de quelque viſcère de cette cavité fournit même ſouvent une ſanie infecte, qui, ſe mêlant aux ſéroſités de l'hydropiſie, forme des épanchemens ſordides (4).

2°. Quant aux cauſes externes de l'inflammation, de la gangrène, & de la purulence des inteſtins, on peut y rapporter non ſeulement tous les corps capables d'irriter vivement par leur préſence le canal alimentaire, tels que la plupart des poiſons (5), les vers (6), &c., mais encore la débauche ou l'abus exceſſif des boiſſons & des alimens dans les repas (7). Il faut encore ajouter à ces deux genres de cauſes externes, particulières au conduit inteſtinal, toutes celles qui ſont généralement propres à déterminer des inflammations dans les diverſes parties de l'économie animale, & qu'on ſait être en très-grand nombre : les perſonnes atteintes d'entérocèle (8) ſont ſur-tout très-expoſées aux accidens qui font la matière de ces trois numéros.

11°. Le colon paroît être celui des inteſtins où ſe forment le plus ſouvent *des abcès* (9). Les coliques opiniâtres ſont le principal ſymptôme qui accompagne ce genre de léſion.

Bonnet ; 433 (*a*), *Journ. des Hôp. milit.* ; 434, *Puerarius* ; 436, *Plater* ; 437, *Vaterus* ; 442, *Pringle* ; 448, *Drelincourt* ; 452 & 453, *Botall.*

(1) Obſerv. 339, *Kerckringius* ; 408, *Tranſ. philoſ.* ; 409, *Harderus* ; 436, *Plater* ; 437, *Vaterus* ; 441 ; Manget ; 443, *J. Heſſus* ; 449, *Coiterus* ; 455, *Houlier*, &c. &c.

(2) Obſerv. 329, 410, 411, 415 & 417, Morgagni ; 331, *Journ. de Méd.* ; 332, *Valſalva* ; 406, *Orthlob* ; 432, *Bonnet.*

(3) Obſerv, 341, *Rayger* ; 455, *Houlier*, &c.

(4) Obſerv. 407, *Lieutaud* ; 409 *Harderus* ; 409 (*a*), *Baader* ; 416, *Wolf* ; 431 *Bonnet* ; 445, *Miſc. cur.* ; 455, *Houlier*, &c. &c.

(5) Voyez ſur-tout les obſervations 346, 418, 425, 433, 450 & 454, *Journ. de méd.* (Toutes ces obſervations ſont relatives à la colique des plombiers, excepté celle 418, laquelle concerne la racine d'*Œnanthe.*)

(6) Obſerv. 417, *Lieutaud*, &c. &c.

(7) Obſerv. 333, *Valſalva* ; 444 & 446, *J. Heſſus* ; 447, *Miſc. cur.* &c.

(8) Obſerv. 343, *Fanton* ; 416, *Wolf* ; 451, *Heiſter*, &c.

(9) Obſerv. 358 & 359, Manget ; 361, *Th. Bartholin.*

12°. M. Lieutaud a réuni dans l'article où il traite des *puſtules qui ſurviennent aux inteſtins*, des obſervations de maladies ſi différentes entre elles, qu'il ne nous a pas été poſſible d'en déduire un réſultat ſatisfaiſant (1).

13°., 14°., & 16°. Ce reproche, qu'on peut malheureuſement faire à l'auteur ſur la plupart des autres diviſions de ſon ouvrage, eſt encore particulièrement applicable aux articles où il traite de la *calloſité*, *du ſquirre des inteſtins & du ſquirre du rectum.* Ces deux ſortes de léſions ont tant d'analogie l'une avec l'autre, que nous avons cru pouvoir réunir dans un ſeul article l'expoſé général des faits qui s'y rapportent. D'après les obſervations citées par M. Lieutaud, la dyſſenterie (2) eſt la maladie dans laquelle les inteſtins ſe ſont rencontrés le plus ſouvent *calleux.* Les mélancoliques paroiſſent être auſſi particulièrement diſpoſés à ces ſortes de duretés (3). Quant au *ſquirre*, on aperçoit qu'il a lieu le plus ordinairement lorſque les viſcères ont une tendance aux obſtructions (4) ; il eſt à remarquer que les glandes inteſtinales ont paru en être pluſieurs fois (5) le ſiège.

Les accidens qui accompagnent le plus communément la calloſité & le ſquirre des inteſtins, ſont, indépendamment de ceux que nous venons d'énoncer, tantôt la conſtipation, tantôt la diarrhée, & toujours des douleurs de colique plus ou moins vives. Le ſquirre des inteſtins cauſe encore quelquefois (6) des vomiſſemens opiniâtres.

15°. D'après les obſervations rapportées par M. Lieutaud, c'eſt ſur la face interne ou dans la cavité même du conduit inteſtinal que s'élèvent preſque toujours les *tumeurs* qui affectent cet organe. Les principaux accidens qu'éprouvent les malades, répondent entièrement à cette poſition défavorable ; ce ſont des conſtipations (7) opiniâtres, des volvulus (8), des vomiſſemens (9) & autres ſymptômes analogues : ces tumeurs paroiſſent être communément du genre ſarcomateux ; elles s'ulcèrent quelquefois, ou ſe compliquent avec des abcès (10) ; on en a vu de fongueuſes (11)

(1) Parmi ces obſervations, on en voit qui ſont relatives à de ſimples verrues, d'autres à des concrétions, d'autres à des puſtules ordinaires, d'autres enfin à des puſtules charbonneuſes ou peſtilentielles.

(2) Obſerv. 367, *Lieutaud* ; 369, *Bonnet* ; 370, *Sylvius de le Boe.*

(3) Obſerv. 374 & 383, *Baillou* ; 386, *Ruyſch.*

(4) Voyez obſerv. 373, *Valſalva.*

(5) obſerv. 371, *Barrère* ; 372, *Mém. de l'Acad. roy. des Sciences.*

(6) Obſerv. 371, *Barrère* ; 373, *Valſalva.*

(7) Obſerv. 376, *Mém. de l'Acad. roy. des Scienc.* ; 377, *Tranſ. philoſ.* ; 378, *Mém. de la Soc. d'Edimb.* ; 383, *Baillou*, &c. &c.

(8) Obſerv. 378, *Mém. de la Soc. d'Edimb.* ; 382, *Boſc.* ; 384, Manget ; 385, *Salius Diverſus.*

(9) Obſerv. 376, *Mém. de l'Acad. roy. des Scienc.* ; 378, *Mém. de la Soc. d'Edimb.* ; 379, *Fanton*, &c.

(10) Obſerv. 377, *Tranſ. philoſ.* ; 379, *Fanton* ; 381, *Miſc. cur.*

(11) Obſerv. 384, *Manget.*

& même, dit-on, de carcinomateuſes (1) ; d'autres qui étoient comme hériſſées de pointes oſſeuſes (2). Ce ſont les gros boyaux (3), & ſur-tout le colon, qui ſont le plus ſouvent le ſiège de ces différentes ſortes de tumeurs.

17°. Ce ſont encore les gros boyaux, c'eſt-à-dire, le colon & le rectum, qui ſont les plus ſujets (4) aux *éroſions & aux ulcérations.* Ce n'eſt guère que dans des malades qui ont péri à la ſuite de dyſſenteries (5), & quelquefois d'un flux de ventre (6) colliquatif, qu'on a obſervé ce genre de léſion, dont le ſiège réſide ſur la face interne du canal.

18°. Les obſervations relatives à la *perforation des inteſtins* démontrent que quoique cette affection, qui n'eſt ordinairement autre choſe qu'une ſorte d'ulcère fiſtuleux, puiſſe être la ſuite d'une inflammation très-aiguë (7) ſurvenue dans le conduit inteſtinal, elle eſt beaucoup plus communément le réſultat de cette phlogoſe lente ou chronique, qui ſe développe dans la plupart des cachexies dépendantes des obſtructions (8) des viſcères abdominaux ; nous n'avons, à cet égard, rien à ajouter aux réflexions que nous avons expoſées dans les articles 10, 19, & 20, avec leſquels celui-ci a une très grande analogie. Il faut remarquer que ſouvent l'ulcère fiſtuleux, qui conſtitue ce que M. Lieutaud nomme la *perforation des inteſtins*, perce les parois de l'abdomen, & vient aboutir immédiatement à la ſurface de cette région, ſous la forme d'un anus artificiel (9) ; mais dans un grand nombre de cas, c'eſt dans la capacité même du ventre que ſe fait cette ouverture ; en ſorte que tout ce qui entre dans le conduit inteſtinal, s'épanche dans l'abdomen (10), d'où une mort certaine.

21°. Les obſervateurs paroiſſent déſigner, par le nom de *complication*, un état dans lequel les circonvolutions *des inteſtins* ſont tellement confondues dans quelque partie du canal, que le cours des matières auxquelles ils doivent donner paſſage, ſe trouve plus ou moins intercepté. L'accident le plus remarquable & le plus ordinaire de ce genre de léſion, eſt le volvulus (1) ou paſſion iliaque. C'eſt dans l'inteſtin *ileum* (2) que ces complications ont été le plus ſouvent remarquées.

22°. Les principaux accidens qui accompagnent les intuſſuſceptions ou *invaginations des inteſtins*, ſont généralement les mêmes que ceux qu'on obſerve dans la *complication* de ces organes ; ce ſont des vomiſſemens opiniâtres (3), & preſque toujours le volvulus (4). Tout ce qui eſt capable d'irriter les inteſtins, d'exciter trop vivement ou de troubler leur mouvement périſtaltique, comme les poiſons (5) violens, les convulſions (6), l'action d'une bile très-âcre (7) ſur les entrailles, portée au point d'y attirer l'inflammation, les vers (8), & les autres cauſes de ce genre, paroît propre à déterminer des *invaginations.*

C'eſt dans les inteſtins grêles, & ſur-tout dans l'ileum, que les *invaginations* ont été le plus ſouvent remarquées ; le mécaniſme en eſt tel, que tantôt la partie ſupérieure de l'inteſtin s'engage dans l'inférieure (9), tantôt au contraire c'eſt la partie inférieure qui remonte dans la ſupérieure (10) ; dans certains ſujets, ces deux diſpoſitions ſe rencontrent en même temps (11) ; la première dans un point de l'inteſtin ; la ſeconde, dans un autre, ce qui forme alors une double invagination ; Manget (12) en a obſervé trois dans un même individu.

La *longueur* des invaginations eſt quelquefois conſidérable ; on l'a vue (13) ſe porter juſqu'à un pied de France.

24°. On ſait que le conduit inteſtinal, conſidéré dans ſa longueur, offre ſix portions plus ou moins diſtinctes, tant à raiſon de leur diamètre que par

---

(1) Obſerv. 585, *Salius Diverſus.*
(2) Obſerv. 382, *Boſc.*
(3) Obſerv. 376, *Mém. de l'Acad. roy. des Scienc.*; 377, *Tranſ. philoſ.*; 378, *Mém. de la Soc. d'Edimb.*; 379, *Fanton*; 380, *Houlier*; 382, *Boſc.*; 383, *Baillou*; 384, *Manget*; 385, *Salius Diverſus*, &c. &c.
(4) Voyez ſur-tout les obſervations 392, *Journ. des Sav.*; 393, *Morgagni*; 395, *Lieutaud*; 396, *Houlier*; 397 (*a*), *Fontanus*; 398, *Panarole*; 399, *Journ. des Sav.*, &c. &c.
(5) Obſerv. 398, *Valſalva*; 391 & 395, *Lieutaud*; 392 & 399, *Journ. des Sav.*; 393, *Morgagni*; 394, *Bontius*; 396, *Houlier*; 397 (*a*), *Fontanus*; 398, *Panarole.*
(6) Obſerv. 389, *Valſalva*; 390, *Bonnet*; 397, *Drelincourt.*
(7) Obſerv. 400, *Lieutaud*; 457, *Rivière*, &c.
(8) Obſerv. 401, *Rivière*; 402, *Harderus*; 403, *Velſchius*; 404, *Dodonée*; 405, *Fabr. Hildan*, &c. &c.
(9) Obſerv. 403, *Velſchius*; 405, *Fabr. Hildan.*
(10) Obſerv. 400, *Lieutaud*; 401, *Rivière*; 402, *Harderus*; 403, *Velſchius*; 404, *Dodonée*; 405, *Fabr. Hildan*

(1) Obſerv. 457, *Rivière*; 458, *Plater*; 459, *Baillou*; 460, *Dilemann*; 461, *Bonnet*; 462, *Barbette*; 463, *Bartholin.*
(2) Obſervat. 457, *Rivière*; 460, *Dilemann*; 461, *Bonnet*; 462, *Barbette.*
(3) Obſerv. 464, *Dulac*; 465, *Miſc. cur.*; 466, *Storck*; &c. &c.
(4) Obſerv. 467, *Blancard*; 469 & 471, *Peyer*; 472, *Fabr. de Hildan*; 473, *Riolan*; 474, *Blaſius*; 475, *Bonnet*; 476 & 481, *Manget*; 477, *Panarole*; 478, *Plempius*; 479, *Sylvius*; 480, *Fontanus*; 482, *Columbus*; 483, 484 & 485, *Mém. de la Soc. d'Edimb.*, &c.
(5) Obſerv. 464, *Dulac.*
(6) Obſerv. 464 (*a*) *Miſc. cur.*; 466, *Haller.*
(7) Obſerv. 465, *Storck.*
(8) Obſerv. 468, *Smetius*; 470, *Dehaen.*
(9) Obſerv. 466, *Haller*; 470, *Dehaen*; 474, *Blaſius*; 477, *Panarole*; 478, *Plempius*; 480, *Fontanus*; 483 & 484, *Mém. de la Soc. d'Edimb.*, &c.
(10) Obſerv. 467, *Blancard*; 469, *Peyer*; 472, *Fabr. de Hildan*; 474, *Blaſius*, &c.
(11) Obſerv. 474, *Blaſius.*
(12) Obſerv. 476.
(13) Obſerv. 483, *Mém. de la Soc. d'Edimb.*

rapport à leur position, à leurs usages, & à leur structure respective. Cette di position est si peu sujette à varier, que le recueil de M. Lieutaud n'offre qu'un seul cas (1) dans lequel la nature s'en soit écartée : c'est au sujet d'un homme qui avoit été très-vorace, &, comme on dit, tourmenté d'une faim canine pendant sa vie ; les circonvolutions du tube intestinal se réduisoient à une simple S romaine, ou, comme dit M. Lieutaud, à *un seul boyau* qui étoit uniforme d'un bout à l'autre. Les parois de ce canal avoient une épaisseur très-considérable, ainsi que l'estomac, qui étoit d'ailleurs très-ample.

25°. *Le rétrécissement des intestins* n'est, à proprement parler, dans le plus grand nombre des cas, qu'un simple étranglement plus ou moins serré, qui a lieu dans quelque partie du canal, & qui s'oppose au libre cours des matières destinées à le parcourir ; on trouve quelquefois (2) plusieurs semblables étranglemens dans un même sujet ; souvent (3) ils sont de nature calleuse. — Les nouveaux-nés (4) paroissent être assez exposés à ces sortes de rétrécissemens ; les coliques & les convulsions, familières à cet âge, sont les symptômes les plus marqués qui accompagnent en eux cet état. Quant aux adultes attaqués de semblables rétrécissemens, l'observation nous apprend que plusieurs ont péri par le volvulus (5).

26°. *L'oblitération des intestins, par la coalition de leurs parois*, est quelquefois la suite de certaines dyssenteries (6) accompagnées d'ulcérations dans le conduit intestinal ; les cicatrices qui se forment alors, établissent une véritable continuité entre les parois de ces organes, comme cela a toujours lieu en pareil cas, lorsque des parties ulcérées se trouvent en contact.

Quoique les observations recueillies par M. Lieutaud soient peu nombreuses sur ce sujet, on aperçoit que l'intestin rectum (7) est particulièrement exposé à ce genre de lésion.

Il n'est pas besoin de dire que la constipation absolue, ou la suppression des selles, est le symptôme ordinaire de l'oblitération des intestins par la coalition de leurs parois. Plusieurs de ceux qui en ont été atteints sont aussi morts du volvulus (8).

27°. Le recueil de M. Lieutaud n'offre que trois observations sur le *déplacement des intestins*, & elles ne sont pas assez précises, pour qu'on en puisse tirer des résultats utiles.

(1) Voyez l'observation 492, extraite de *Cabrole*.
(2) Observ. 499 & 500, *Wepfer*.
(3) Observ. 494, *Dehaen* ; 496, *Benivenius*.
(4) Observ. 499 & 500, *Wepfer*.
(5) Observ. 494, *Dehaen* ; 495, *Scultet* ; 501, *Panarole*, &c.
(6) Observ. 507, *Rhodius* ; 508, *Misc. cur.*
(7) Observ. 502, *Misc. cur.* ; 503, *Bonnet*.
(8) Observ. 502, *Misc. cur.* ; 504, *Haller*.

28°. Nous en dirons autant, jusqu'à un certain point, du genre de lésion que cet auteur nomme *l'incrustation de la superficie extérieure des intestins, par une pituite vitrée*. Il ne cite à ce sujet qu'un seul cas (1) qui lui a été fourni par Chomel. C'est au sujet d'une fille de quatorze ans, qui mourut à la suite de divers accidens, tels que des coliques violentes, & une perte considérable de sang par la voie des selles, avec un gonflement du ventre & d'autres symptômes qui étoient très-probablement causés par la rétention du sang menstruel. On trouva sur les entrailles une grande quantité de *pituite vitrée*, dispersée par grumeaux ou par petits flocons. — Tels sont les termes dont se sert M. Lieutaud, pour désigner cette incrustation, qui n'étoit sans doute autre chose qu'une sorte de croûte muqueuse, telle qu'on en voit assez communément se former dans diverses affections aiguës qui attaquent les viscères abdominaux, ainsi que ceux des autres régions.

29. Il est quelquefois arrivé de voir naître des enfans dont le *rectum s'inséroit dans la vessie*, de sorte que les matières fécales sortoient par la voie des urines. M. Lieutaud en rapporte une observation (2) ; l'enfant ne vécut que vingt jours.

30°. On a vu aussi des enfans naître non seulement sans un vestige d'anus (3), mais même *sans intestin rectum* ; Benninger en cite un exemple (4). Le colon étoit entièrement fermé à son extrémité inférieure, où on auroit dit qu'il eût été lié avec un cordon.

Suite des maladies des intestins.

Sur les fluxions séreuses ou sanguinolentes dont les intestins & le foie sont le siége (5).

Le *cholera-morbus* est la plus aiguë de ces affections ; l'estomac & le duodénum y sont également intéressés ; il y a déjection & vomissement ; on trouve dans le corps des personnes qui y ont succombé, une bile abondante, dont la couleur & la nature sont changées ; elle devient alors noire, ærugineuse, & tenace ; quelques-uns, en la vomissant, disent qu'elle est acide & mordante. Les intestins sont sphacelés ; le foie est comme engorgé, quelquefois enflammé, quelquefois même gangrené.

Les corps des personnes mortes de la dyssenterie sont émaciés, la peau est terne & comme terreuse, ce qui tient à ce qu'elle a été long-temps sans transpirer. Tantôt le ventre est plat & comme collé au dos ; tantôt il est gonflé d'un gaz fétide. En général, les entrailles sont dans le plus fâcheux état. Les viscères sont ramollis ; il y a souvent de la sérosité épanchée dans le ventre & même dans la

(1) Voyez observ. 513.
(2) Observ. 514.
(3) Voyez ci-après l'article *Imperforation de l'anus*.
(4) Voyez dans M. Lieutaud, observ. 515.
(5) Morgagni, epist. 31.

poitrine. Diverses régions des intestins sont enflammées & même sphacelées; ouverts, ils exhalent une odeur des plus putrides, & les molécules qui s'en élèvent, ainsi que des matières fécales, sont contagieuses. L'estomac est flasque, souvent très-grand, & le pylore presque toujours relâché & ouvert outre mesure. Le tube intestinal contient souvent des vers; les malades rendent souvent des matières noires peu de temps avant de mourir; la fièvre & la douleur cessent alors, & cette trève n'est due qu'à la gangrène des entrailles; ce qui a précédé, la foiblesse du pouls & le froid des extrémités ouvrent les yeux des praticiens sur l'état fâcheux de ces malades.

Des symptômes de malignité, & même l'apoplexie se joignent quelquefois à la dyssenterie ou à la diarrhée séreuse; alors on trouve dans la tête des changemens analogues à cette complication.

Sennert distingue, d'après les anciens, le vomissement de la mélancolie naturelle, d'avec celui de l'atrabile. Le premier est une évacuation bilieuse qui soulage, & qui n'est point accompagnée de l'appareil que j'ai décrit en parlant de la maladie noire.

Marcellus Donatus & Potérius parlent chacun d'un malade qui rendit quarante livres de sérosité en un jour, sans douleur. Les évacuations excessives de cette nature sont très-dangereuses; car le sang a besoin du *serum* pour circuler & pour suffire aux sécrétions. Morgagni raconte qu'étant en voyage, il fut attaqué d'une diarrhée séreuse, & qu'il se guérit en provoquant le vomissement. La cause, ajoute-t-il, étoit dans l'estomac, & il fut guéri aussi-tôt qu'il eut évacué un corps vert semblable à une feuille cuite, qu'il ne se souvenoit pas d'avoir mangé. Le nom *d'aqueuses* donné à ces diarrhées, est très-convenable, relativement à l'énorme quantité de fluide séreux qui sort. *Voyez* ce que Pison en a dit: les fibres des intestins sont alors très-relâchées.

On a vu des ulcérations à l'estomac donner lieu à un flux séreux qui fut mortel.

Un prêtre mourut d'une diarrhée séreuse, accompagnée de douleurs atroces; on ne trouva dans les intestins aucune ulcération & aucun changement notable.

Dans plusieurs cas, lorsque la dyssenterie a été longue, on trouve les glandes gonflées, ulcérées, & la vésicule du fiel distendue. Spigel a insisté sur cette dernière observation, & Morgagni a quelquefois vu le contraire.

On a remarqué que les dyssentériques rendoient quelquefois des matières graisseuses dans leurs excrémens; ce qui peut arriver par la fonte qui s'opère alors dans le malade, ou par le mélange des parties huileuses des alimens mal digérés.

Ç'a été pendant quelque temps une grande question de savoir s'il se formoit des concrétions polypeuses *extra alveum sanguinis*. Morgagni pensoit qu'on ne pouvoit en douter. Dans les intestins des dyssentériques, les matières muqueuses & lymphatiques qui y affluent, se coagulent quelquefois & sous diverses formes; souvent elles empruntent celle de l'intestin qu'elles tapissent, & elles offrent l'apparence trompeuse d'une partie du tube intestinal; c'est la portion tubuleuse de quelques auteurs.

Gaspard Hoffmann a dit avoir vu une portion d'intestin longue d'une palme, rendue par un dyssentérique. Tulpius assure qu'il a vu toute la membrane interne de l'intestin évacuée par la voie des selles.

Un malade avoit aussi, dit-on, rendu la membrane interne du rectum, sans perdre la faculté de retenir ses excrémens. Le père de ce malade, à la suite de la dyssenterie, avoit rendu une pareille membrane, & depuis cette époque, ses excrémens étoient sortis involontairement. *Morgagni*.

Parmi les ravages que la dyssenterie produit dans les intestins, on doit compter les brides, les cicatrices, les rétrécissemens observés par plusieurs médecins dans le corps de personnes précédemment attaquées de cette maladie, & mortes d'une autre lésion.

Les valvules conniventes, dit Lentilius, se détachent à la suite de la dyssenterie. Quelques-uns assurent qu'ils ont vu un intestin cœcum avec ses appendices sortir par la voie des selles; on dit avoir vu de même une portion d'intestin grêle avec son mésentère: dans ce cas, ajoute-t-on, il s'étoit sans doute fait une intussusception, & la gangrène avoit détaché la portion d'intestin flottante; mais alors il devoit y avoir renversement, & les valvules conniventes avoient dû être en dehors. Or les observateurs qui nous ont transmis ces faits étonnans, n'en ont rien dit.

Mais quel degré de confiance méritent ces diverses assertions? Est-il possible que des portions d'intestin se détachent en entier? Les connoissances exactes de l'anatomie ne permettent pas de le croire. A la vérité, l'affluence des humeurs peut gonfler les membranes; ceux qui ont plongé des intestins retournés dans l'eau pure, pour en faire la démonstration, savent que la membrane interne est lâche & cellulaire, & qu'elle se gonfle aisément; il n'est pas impossible que, pénétrée & soulevée par des sucs âcres, il s'en détache des lambeaux qui, étant très-épaissis par une suite de la macération, soient pris pour des portions entières d'intestin. Ainsi, des auteurs dignes de foi ont vu la surface interne des intestins écorchée en plusieurs endroits, la membrane épidermoïde entamée, & le tube intestinal rétréci en plusieurs points; encore ces diverses altérations sont-elles rares. Le plus souvent on ne trouve que des traces d'inflammation, des ramifications artérielles très-prononcées, & même des extravasations sanguines dans l'épaiss-

ſeur de la membrane interne, & la gangrène en pluſieurs points, ſur-tout dans les parois du rectum.

Il y a donc deux eſpèces de membranes rendues par les dyſſentériques; les unes ſont vraies, & on en voit rarement; les autres ſont fauſſes; ce ſont des concrétions moulées ſur l'inteſtin, & ce cas eſt le plus ordinaire.

On doit diviſer les excroiſſances ou végétations des inteſtins, comme les membranes rendues par les dyſſentériques. Parmi ces excroiſſances, les unes ſont des prolongemens de la membrane nerveuſe, ce qui ſe voit très-rarement; les autres ſont des concrétions polypeuſes, ayant quelquefois un noyau autour duquel elles ſe ſont formées. Il eſt facile de concevoir que les unes & les autres, & ſur-tout les dernières, peuvent prendre diverſes formes & reſſembler à des animaux. On lit dans les Ephémérides des curieux de la nature, qu'une grenouille entra dans la bouche d'un homme qui dormoit, qu'elle pénétra juſqu'à l'eſtomac, & que cet homme la rendit pourrie. Sa fétidité, dit-on, empêcha qu'on y portât le ſcalpel. On reconnoît ſans peine l'abſurdité d'une pareille fable, & dans la ſuite on portera ſans doute le même jugement ſur les prétentions de cet empirique, qui perſuade maintenant aux habitans de Paris, ſi faciles à tromper, qu'il a un remède pour faire rendre les animaux, dont le ſéjour, dit-il, cauſe des maladies nombreuſes dans l'eſtomac, dans les inteſtins & dans la matrice. Chaque hypocondriaque croit avoir en lui-même une bête qui le ronge; & le charlatan compte parmi ſes dupes, des hommes qui ne ceſſent d'y croire qu'après avoir payé bien cher un remède toujours inutile & ſouvent dangereux.

Mais le ſang peut-il ſortir autrement que par une plaie? Oui, ſans doute, il peut tranſuder par les extrémités des vaiſſeaux qui en ſont très-diſtendus. On l'a vu ſuinter ainſi par les parois de la peau, & dans les hémorrhagies du nez il n'y a ni rupture, ni plaie; c'eſt ce que les anciens appeloient *per diapedeſim*. On ſait à préſent qu'il ſe fait quelquefois des ſecrétions ſanguines de cette nature.

Le teneſme eſt un ſymptôme de dyſſenterie, & il lui ſuccède quelquefois pendant long-temps. Il eſt dû à l'irritation & au ſéjour des matières âcres dans les dernieres cellules du colon. Sydenham avoit raiſon de regarder l'ulcère du rectum comme fort rare dans la dyſſenterie; cependant il a lieu dans quelques ſujets. Morgagni rapporte qu'Albertinus l'avoit obſervé dans une femme. (*Voyez ci-après, page* 368, *col.* 2^e^.)

Lorſque les cellules du colon ſont dilatées, & qu'elles ont perdu une partie de leur reſſort, des corps & des matières de difficile digeſtion peuvent s'y loger & y reſter long-temps. Morgagni rapporte qu'une perſonne qui avoit mangé des pois en juin, fut attaquée de la dyſſenterie en octobre, & qu'elle ne rendit les pois qu'en décembre; elle n'en avoit point mangé dans l'intervalle. Les faits dont j'ai été témoin n'ont pas été auſſi ſurprenans; mais j'ai vu des matieres avalées reſter dans les inteſtins plus de trois ſemaines, ou un mois avant d'être rendues avec les ſelles. On voit au commencement des fièvres aiguës des malades condamnés à l'abſtinence la plus abſolue rendre long-temps des matières digérées anciennement, & que les lavemens entraînent.

L'épiploon eſt ſouvent fondu dans les dyſſentériques, & ſouvent auſſi on y trouve des obſtructions & des épaiſſiſſemens dans quelques-unes de ſes parties, tandis que dans d'autres il eſt maigre & comme détruit.

A la ſuite du flux hépatique on a vu le foie ramolli & réduit preſque à la conſiſtance d'une éponge molle. La membrane externe forme quelquefois une eſpece de ſac rempli de matiere brune plus ou moins épaiſſe, & parſemée de vaiſſeaux. Il y apparence que dans ces ſortes de cas, qui ſont très-rares, c'eſt par les conduits biliaires, quelquefois très-dilatés, que s'écoule la matière même du flux hépatique.

Cette opinion eſt auſſi celle de Lieutaud dans ſon *ſynopſis*. On peut demander ſans doute ce que deviennent les vaiſſeaux, & comment le malade ne meurt pas d'hémorrhagie? Mais ce fait n'eſt pas plus étonnant que la deſtruction preſque entiere du poumon, ſans que le ſang ſorte par les arteres pulmonaires, & rempliſſe un des côtés de la poitrine. Alors la deſtruction ſe fait peu à peu, & l'affaiſſement des vaiſſeaux repliés les uns ſur les autres, ſupplée à leur oblitération.

Avant de finir cet article, obſervons qu'un purgatif produit momentanément ſur les glandes & les vaiſſeaux des inteſtins le même effet que la diarrhée & la dyſſenterie. D'abord la fluxion eſt ſéreuſe; ſi le ſpaſme ou la phlogoſe s'y joint, la maladie acquiert une nuance qu'il eſt très-important de ſaiſir dans le traitement; toutes les ſecrétions ſont ſuſpendues, & ſur-tout celles de la tranſpiration; les glandes ſe gonflent, les membranes s'épaiſſiſſent, les humeurs ſe dirigent toutes vers le même foyer, & deviennent facilement putrides. Ces réflexions fourniſſent les principales indications à remplir dans les divers cas que ces affections peuvent offrir en médecine.

Supplément ſur la dyſſenterie.

Cheſneau dit avoir obſervé que lorſque le ſang & les raclures qu'on rend dans la dyſſenterie, ſont mêlés avec les excrémens, & qu'ils ne ſortent pas tout de ſuite après les épreintes, le ſiége de la maladie eſt dans les inteſtins grêles. Dans ce cas, les déjections ſont auſſi plus fétides & plus ſemblables à la lavure de chairs; elles ſont plus

crues, plus bilieuſes, & plus verdâtres; il y a plus de fièvre, & le hoquet eſt plus fréquent. *Obſerv. lib.* 3, pag. 296.

Dans les dyſſenteries qui régnèrent à Mahon en 1744 & juſqu'en 1749, on trouva dans les cadavres de ceux qui en moururent en grand nombre, les gros inteſtins gangrenés en tout ou en partie. Le rectum étoit le plus affecté. Dans pluſieurs ſe trouvoient des tubercules ſquirreux qui rétréciſſoient la cavité du colon. Dans quelques-uns de petits abcès étoient placés dans la membrane cellulaire du péritoine, qui eſt contiguë au colon & au rectum. Quelquefois les inteſtins grêles paroiſſoient ſains, mais le plus ſouvent leur partie inférieure étoit enflammée. La véſicule du fiel contenoit une bile noire; la rate étoit plus ou moins altérée. L'ipécacuanha a réuſſi après les antiphlogiſtiques. *Obſerv. on the epedimical diſeaſes in Minorcâ. Journ. des Sav.* 1756, juin, pag. 1197 & 1198.

M. Baker, médecin de Londres, donne la deſcription de la dyſſenterie épidémique qui régna à Londres ſur la fin de juin 1762. Il obſerve que ceux qui avoient fait un grand uſage des fruits d'été & d'automne, furent totalement exempts de la maladie, ou n'en furent que légèrement atteints. Il préfère le tartre émétique à l'ipécacuanha, parce que, dit-il, le premier eſt en même temps diaphorétique; il loue le lait de vache cuit avec de la graiſſe récente & un peu d'amidon; il dit qu'il faut éviter avec ſoin l'opium dans les commencemens.

Dans un cadavre on trouva le rectum, le colon, le cœcum, & une partie de l'iléon noirs, non de ſphacèle, mais par la préſence d'un mucus ſemblable à du ſang putride & coagulé, qui étoit ſur la ſurface interne du conduit inteſtinal. Il y avoit des puſtules, dont on faiſoit ſortir une liqueur ſanguinolente. Les tuniques étoient gonflées & condenſées par l'inflammation.

Dans un autre, les inteſtins grêles étoient peu affectés; le cœcum ſe trouvoit diſtendu par l'air; le colon étoit rétréci. Il étoit, ainſi que le rectum, enduit à l'intérieur d'un mucus ſanglant & chargé de tubercules. Dans le colon il y avoit des taches ſemblables aux pétéchies. La véſicule du fiel étoit remplie d'une bile jaune & douceâtre.

Dans un troiſième cadavre, les gros inteſtins étoient ſphacelés & percés; il y avoit des tubercules ſans pétéchies. La bile étoit naturelle. *Comm. litt.* tom. 13, vol. 14, pag. 145 & 146.

Une fille de 25 ans étoit attaquée de temps en temps d'un flux de ſang. On trouva le colon & une partie du méſentère ulcérés; l'ulcère étoit bouché par un peloton de vers. *Journ. des Sav.* 1697, tom. 26, pag. 548.

Un ſoldat de 25 ans, après une fièvre intermittente, & ayant une tumeur dans l'hypocondre gauche, fut attaqué d'une dyſſenterie, dont il mourut. On trouva un abcès au foie, des pierres dans la véſicule du fiel, & la rate ſquirreuſe.

Une femme âgée d'environ 30 ans, au milieu de ſa quatrième groſſeſſe, eſt attaquée de la dyſſenterie avec beaucoup de douleur. On lui fait quelques remèdes, &, entre autres, on lui donne des lavemens qui calment; mais au bout de quelque temps on ne put lui en donner, ni même introduire le canon de la ſeringue. La malade étoit d'ailleurs tourmentée de téneſme. Enfin on aperçut une concrétion qu'on tira de l'anus; mais on ne put l'avoir tout entière. Il ſortit en même temps beaucoup de mucoſité glaireuſe, ſans douleur. Lorſqu'on tiroit ce corps, la malade reſſentoit de grandes douleurs dans le côté droit, vers la région lombaire; on ſe contenta par conſéquent d'adoucir par des injections & autres remedes. On ne dit pas quelles en ont été les ſuites. *Commer. litter.*, 1731, *ſpecim.* 4, pag. 28.

Un homme de ſoixante-ſix ans, dans une dyſſenterie dont il mourut, rendit, après un lavement, des excrémens parmi leſquels ſe trouvoient des châtaignes ſans écorces & blanches. C'étoit au mois de Juillet; il les avoit mangées le premier jour de l'année: il aſſura n'en avoir pas mangé depuis. *Félix Plater. obſerv. lib.* 3, *page* 817.

Sortie de la membrane interne du rectum dans un homme attaqué de dyſſenterie. Cet accident n'eſt pas rare dans ces ſortes de cas.

Une femme, après une dyſſenterie qui avoit duré quinze jours, ſe plaignoit, en rendant les excrémens, d'une douleur dans le rectum, accompagnée de picottemens incommodes. Elle avoit de la fièvre, & ſentoit un poids continuel qui s'étendoit au bas des cuiſſes & des lombes; ce qui faiſoit voir que ce n'étoit pas un ſimple teneſme, mais un abcès. La fièvre augmenta avec des friſſons. La malade rendit deux onces de pus par le fondement. *Morgagni, de ſed. morbor. Epiſt.* 31. *art.* 28.

Un jeune homme de quinze ans, de la ville de Sens, reſſentit en 1753 les plus vives douleurs dans le bas ventre, ſur-tout à la région ombilicale. Après pluſieurs remedes, il rendit en deux fois deux portions cylindriques, l'une de vingt, l'autre de ſix pouces de long. Il guérit enfin. J'examinai la premiere portion envoyée dans l'eſprit-de-vin à l'académie de chirurgie; elle ne paroiſſoit point revêtue d'une membrane liſſe telle qu'eſt celle que fournit extérieurement le péritoine aux inteſtins; mais elle préſentoit d'abord à l'extérieur un premier plan de fibres longitudinales, ſous lequel on trouvoit un ſecond plan de fibres circulaires, molles, pulpeuſes, & fort adhérentes à une membrane placée plus intérieurement, & ſemblable à celle qu'on nomme nerveuſe. Celle-ci en recouvroit encore une autre ſemblable à celle qui eſt connue

ſous

ſous le nom de veloutée. Ce velouté, aſſez épais, étoit noirâtre preſque par-tout, quelques endroits cependant paroiſſoient blanchâtres ; on y découvroit çà & là des lignes tranſverſales qui paroiſſoient former des replis aſſez ſuperficiels, qu'on pouvoit regarder comme des veſtiges des valvules conniventes. Tout nous engagea à regarder cette ſubſtance comme appartenante aux membranes charnues, nerveuſes, & veloutées de l'iléon. *Voyez* Mém. de l'acad. de chirurgie, tom. 4, p. 219. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Un homme qui étoit attaqué de la dyſſenterie, rendit, avec de grandes douleurs, la membrane interne du rectum, qui reſta deux jours à l'anus. Il fut guéri par l'injection fréquente d'un lavement fait avec la véronique, l'aigremoine, la petite centaurée, la mercuriale, la pariétaire, &c. *Tulpius*, obſ. méd. lib. 3, pag. 207.

A la ſuite des dyſſenteries, j'ai toujours trouvé le colon enflammé & ſur-tout rétréci, circonſtance très-remarquable, & qui m'a paru conſtante; j'ai auſſi obſervé que la membranne interne du rectum étoit phlogoſée, épaiſſie, & entamée en pluſieurs points.

Sur la douleur des inteſtins (1).

Le ſiége de la colique n'eſt pas borné à l'inteſtin colon. Un grand nombre d'obſervations recueillies par Bonnet & par Morgagni prouvent cette vérité.

La rétention d'urine eſt un ſymptôme du volvulus, de pluſieurs eſpeces de coliques, & même, ſuivant Sennert, de l'inflammation des inteſtins.

Quoique Morgagni ne conſeille pas l'uſage du mercure coulant dans le traitement du volvulus, il rapporte cependant pluſieurs exemples de ſuccès dans des cas où ce moyen avoit été employé. Scrockius en a fait prendre, dit-il, juſqu'à deux livres. Pluſieurs l'ont donné à la doſe d'une demi-livre. On l'a trouvé éparpillé dans l'ileum & diviſé en petits globules; outre que le poids de ce métal doit faire craindre des ſuites fâcheuſes, on l'a vu accélérer la mort, en ſe faiſant jour par les points gangrenés.

Il eſt important de bien palper & examiner le ventre de ceux qui ſe plaignent de coliques vives & opiniâtres; l'inteſtin peut être pincé dans une partie de ſon calibre, & former une très-petite tumeur, ou au moins un point très-douloureux qu'il eſt important de reconnoître. On trouve dans les ouvrages modernes, & ſur-tout dans les Mémoires de l'académie royale de chirurgie, des réflexions lumineuſes & des préceptes ſages ſur la nature & le traitement de ces hernies. Déjà Mery, Littre & Ruyſch, en avoient connoiſſance. On avoit appelé *apophyſe* la production de l'inteſtin pincé. Lorſque le cœcum eſt ainſi affecté, il eſt difficile qu'il n'y ait point d'étranglement, & que les matières alimentaires puiſſent avoir un libre paſſage. Mais il n'en eſt pas de même du colon; il peut être pincé ſans que les matieres excrémentitielles ceſſent de couler. Cette remarque appartient à Littre (1700), & peut-être l'a-t-il trop étendue; Morgagni l'a reſtreinte dans des bornes tracées par une ſage critique.

L'obſervation a prouvé que dans les différentes circonſtances où les inteſtins ſont affectés de douleurs vives, la gangrène ſuccède ſi rapidement à l'inflammation, que ſouvent on ſeroit tenté de croire que cette dernière n'a pas précédé. On ne doit point en être ſurpris. Les inteſtins ſont très-abondamment pourvus de nerfs & de vaiſſeaux, & plus un tiſſu eſt nerveux & vaſculaire, plus les effets de l'inflammation & les ſuites des diverſes fluxions ſont rapides & fâcheux.

Un malade avoit éprouvé dans un des côtés des douleurs ſi vives, qu'il les comparoit à celles qu'auroient pu produire des morſures de chien. Il ne marchoit que très-difficilement ſur une jambe. A l'ouverture du corps, on trouva le foie, la partie voiſine du colon, & les muſcles de la région iliaque de ce côté gangrénés.

Dans le volvulus, & en général dans les divers étranglemens d'inteſtins, il y a vomiſſement de matieres ſtercorales. On a dit que par l'effet du mouvement anti-périſtaltique, la valvule de Bauhin étoit forcée, & que ces matières ſuivoient un mouvement rétrograde, en remontant des gros inteſtins vers l'eſtomac; les réflexions ſuivantes feront voir qu'il n'en eſt pas toujours ainſi.

Les matières prennent le caractère excrémentitiel avant de paſſer dans le colon; on le remarque dans les dernières circonvolutions de l'ileum.

Deheers a vu un vomiſſement ſtercoral avoir lieu dans un malade dont un empirique avoit lié l'inteſtin ileum. D'ailleurs on s'en eſt aſſuré par des expériences faites ſur des animaux dont on avoit lié ce même inteſtin. Haguenot a fait en 1713 des eſſais dans ce genre; on les a répétés depuis, & on ne doit élever aucun doute ſur cette aſſertion.

D'une autre part, il eſt prouvé que ſouvent les matières paſſent du colon dans l'ileum. Les lavemens donnés dans les cas d'étranglement des inteſtins ſont ſouvent rendus, par le vomiſſement, tels qu'on les a donnés; Galien en a eu connoiſſance. Mery, Sennert, Lavater, & Manget, en citent des exemples, & je l'ai obſervé ſouvent à l'hôtel-dieu de Paris & ailleurs: mais Lommius a vu des lavemens vomis, ſans qu'il eût précédé de colique, & ſans aucun accident de la nature de ceux dont nous parlerons dans ce chapitre. C'eſt donc avec raiſon que

(1) Morgagni, épît. 34, 35.

plusieurs croient que la valvule de Bauhin ne peut s'opposer absolument au passage des fluides poussés en sens inverse par le mouvement antipéristaltique, que Wepfer & plusieurs autres ont bien observé.

Mais ce mouvement n'est pas la seule cause de ces agitations irrégulieres. Souvent les intestins, irrités par une matière âcre, par une cause mécanique quelconque, sont affectés de mouvemens spasmodiques & éprouvent de vraies convulsions; alors non seulement le refoulement des matières qui y sont contenues a lieu, mais encore des portions d'intestin rétrécies s'enfoncent avec une partie du mésentère dans la portion contiguë de l'intestin moins contracté, & souvent elles s'y accumulent au point de former une espèce de nœud. C'est ce qu'on nomme *invagination*. On en trouve souvent dans le ventre des personnes mortes à la suite de coliques. J'ajouterai même ici que j'en ai vu fréquemment, de légères à la vérité, dans les intestins d'enfans qui étoient morts sans s'être plaints de douleur dans cette région.

C'est dans les intestins grêles qu'on trouve pour l'ordinaire l'invagination; cependant on en a aussi observé dans le colon relâché & distendu par des vents, qui sont une des causes disposantes de ces affections. Les flatuosités dilatent l'espace compris entre les étranglemens qu'une impulsion, même légère, peut alors pousser & enfoncer dans les portions qui sont distendues & remplies d'air.

Hartman rapporte un exemple d'intussusception dans un adulte, sans que le cours des matières eût été interrompu; mais alors il n'y avoit point eu d'inflammation: lorsque cette derniere existe en même temps, on ne peut se refuser à croire que l'intussusception ne soit la cause du volvulus, qui ne tarde pas à se manifester.

Les auteurs citent beaucoup d'exemples de squirrosités distribuées longitudinalement, & disposées en anneaux dans les entrailles de personnes qui ont éprouvé précédemment de grandes douleurs abdominales.

Les vers sont souvent compliqués avec les douleurs, avec les inflammations & les intussusceptions des intestins. Le tœnia, quoiqu'il cause peu de douleurs à certaines personnes, en produit de très-vives dans d'autres; & lorsqu'on ne le tourmente point par des remèdes résineux, amers, toniques, ou purgatifs, lorsqu'on l'abandonne à lui-même, il pullule très-abondamment, & il s'étend à un tel point, qu'il remplit une grande partie du conduit intestinal. Les auteurs des divers *sepulchretum* fournissent des observations qui justifient cette assertion. Il est donc nécessaire de ne pas perdre de temps pour l'expulsion de ce ver, & il seroit utile de purger les malades, quand même la méthode de les guérir radicalement seroit inconnue.

Il est difficile que je parle des douleurs vives des intestins & de leurs suites funestes, sans me rappeler la mort d'un médecin célèbre, trop tôt enlevé aux sciences & à ses amis, je veux dire M. Bucquet. Il étoit maigre, très-actif & très-nerveux. Il a éprouvé pendant plusieurs années des douleurs très-aiguës, & qui augmentoient par intervalles dans la région du colon, dont elles parcouroient les contours. M. Bucquet, en suivant leur trace, désignoit la place que cet intestin occupe pour l'ordinaire dans l'abdomen. Ces douleurs étoient si vives, qu'il étoit quelquefois obligé, pour les rendre supportables, de se serrer fortement le ventre avec une ceinture. Il essaya les divers calmans en usage, parmi lesquels l'éther vitriolique & l'opium pouvoient seuls diminuer ses souffrances. On ne lui donna de l'opium qu'à la fin de sa maladie; mais pendant plusieurs années il prit de l'éther à des doses inusitées, on peut même dire incroyables. Pendant les derniers mois de sa vie il buvoit l'éther dans de petits verres à liqueur qu'il remplissoit. Il en prenoit souvent une pinte par jour, & il l'employoit dans son plus grand degré de pureté. Ce remède le soulageoit sur le champ, & lui causoit une sorte d'ivresse pendant laquelle son ame s'exaltoit & devenoit ou plus forte ou plus sensible. A l'ouverture de son corps, nous avons trouvé la vésicule du fiel remplie d'un fluide de couleur de rose, le foie obstrué en plusieurs points, l'estomac phlogosé, la membrane interne des intestins comme ramollie & sans consistance; le colon squirreux dans presque toute son étendue, enflammé, excorié, & ses membranes si molles, que le poids seul du scalpel suffisoit pour en faire pénétrer la pointe d'une surface à l'autre.

Il n'y a point d'inflammation plus aiguë, surtout dans les pays chauds, que celle du bas-ventre, c'est-à-dire, des intestins. Elle est si active & ses progrès sont quelquefois si grands, que Valsalva regardoit la saignée comme souvent dangereuse dans le traitement de cette maladie, tant il est difficile, selon lui, de l'y placer à propos. Suivant Morgagni, on peut saigner avec avantage dans le principe. Dans nos climats, il est rare que cette affection ait autant d'intensité. Je puis assurer que j'ai vu, dans des circonstances analogues, la saignée réussir, & même être répétée avec soulagement du malade. Boerhaave, à la vérité, a écrit que la mort peut survenir en quelques heures à la suite de cette inflammation; mais on sait que des évenemens de cette nature sont aussi rares en Hollande qu'en France.

Les douleurs que ressentent les malades dans ces cas, sont le plus souvent atroces; tantôt c'est comme un couteau qui s'enfonce & qui divise; d'autres fois comme un oiseau de proie qui dévore; quelquefois comme un charbon qui brûle. Il n'est point surprenant que des souffrances aussi violentes se terminent par la gangrène en quinze, vingt-quatre, ou trente-six heures.

Un suppositoire de miel, placé dans l'anus d'une personne très-irritable, produisit de la douleur, de la fièvre, & de l'inflammation dans les intestins, avec les divers accidens qu'elles causent pour l'ordinaire. La mort en fut la suite.

Un jeune homme mourut en allant à la selle, à la suite de douleurs abdominales. On trouva la cavité du ventre remplie d'une liqueur fétide, noirâtre ou couleur de tabac; l'intestin ouvert dans une portion gangrenée, & les matières excrémentitielles épancheés dans le ventre. Wepfer cite un fait analogue. On a vu des points noirs & gangrenés dans les intestins de personnes qui avoient peu souffert dans le ventre même; on a trouvé les vaisseaux de ces viscères très-remplis de sang, & dans un état en apparence inflammatoire, quoiqu'il n'y ait pas eu de fièvre; d'où quelques médecins ont conclu qu'il ne falloit pas croire qu'il n'y eût point d'inflammation sans mouvement fébrile. Les douleurs fixes de l'estomac & des intestins ne sont point accompagnées de fièvre, & cependant ces douleurs sont souvent le symptôme d'un état inflammatoire. A ces objections de quelques auteurs contre la théorie de l'inflammation, je réponds qu'il peut y avoir congestion de sang dans les vaisseaux, avec sentiment de gêne, sans véritable inflammation; comme on voit dans la conjonctive, qui est quelquefois rouge sans vraie phlogose. Il n'est pas impossible que le *stimulus* d'une ancienne douleur soit la cause occasionnelle d'une fluxion sanguine, qui, faite lentement, n'augmente point la contraction des solides & n'allume point la fièvre.

Quelquefois le vomissement n'accompagne point l'inflammation des intestins, & quoiqu'en général les douleurs cessent après la formation du sphacèle, il y a cependant des cas où elles continuent; ce sont ceux dans lesquels, tandis qu'il y a des parties gangrenées, l'inflammation en attaque encore de saines. Les déjections noires succèdent pour l'ordinaire au sphacèle.

Au reste, remarquons ici avec Fernel & Hoffman, que la gangrène n'est peut-être pas tellement liée avec l'inflammation, qu'elle n'en puisse être que la terminaison. Lamotte a publié quelques observations qui confirment ce doute. Un homme souffre des douleurs inexprimables dans une extrémité; il pousse des cris aigus; il se plaint d'un sentiment d'ardeur dans la partie malade; il n'y a point d'inflammation; la gangrène s'y manifeste en quelques heures. Ce phénomène me paroît avoir de grands rapports avec ceux du sphacèle des intestins à la suite des douleurs aiguës du ventre. Je ne parle point ici de la gangrène des vieillards, parce qu'on pourroit la regarder comme différente de celle dont il s'agit ici; au moins est-elle accompagnée de symptômes différens.

Au reste, on a aussi vu des exemples de gangrène intestinale, sans être précédée au moins de douleurs vives. Hoffman & Albertinus en ont observé de pareilles. Le dernier, au rapport de Morgagni, en a reconnu & pronostiqué plusieurs. Lorsqu'il voyoit des lèvres un peu livides, la langue empâtée & d'une couleur blafarde, le visage étonné, le regard farouche, avec un pouls petit & misérable, une douleur sourde au ventre, & une tumeur rénitente dans cette région, il soupçonnoit la gangrène des entrailles, quoiqu'aucune douleur vive n'eût précédé. Il est facile de sentir combien ces vues sont importantes dans la pratique de notre art. Qu'il me soit permis de me citer ici. A l'aide de ces préceptes, je puis assurer qu'il m'est arrivé plusieurs fois de prédire l'affection gangreneuse des intestins, que la dissection a montrée comme je l'avois prévu. C'est sur-tout dans les synoques putrides & dans les typhus qu'on peut avoir occasion de faire ces observations.

Van-Svieten a eu raison de dire, en citant le docteur Simson, « qu'il ne faut pas que les médecins » se laissent tromper en croyant qu'il n'y a jamais » d'inflammation lorsqu'il n'y a point de fièvre, » puisque souvent l'inflammation produit les douleurs » fixes des intestins, même sans qu'il paroisse de » fièvre en tâtant le pouls, &c. » *Comment. in aphor. Boerhaav. aphor.* 371, tom. 1[er]. pag. 628.

Un homme qui avoit une colique, buvant une émulsion, dit à son domestique de prendre son verre, & tomba mort à la renverse; on ne trouva qu'une inflammation au colon, qui offroit une couleur noire: il n'avoit point paru de fièvre. *Morgagni, de sed. morb.* epist. 35, art. 8.

Sur les diverses sortes de coliques.

Une femme âgée de 55 ans, d'un visage fleuri, & ayant eu des enfans, avoit un gros ventre & étoit sujette a de violentes douleurs de colique: elle mourut d'apoplexie. Le colon avoit très-peu de cellules; il étoit fort étroit dans différens endroits, & avant de se terminer dans le rectum, il avoit des contours plus amples qu'à l'ordinaire, & se replioit vers l'ombilic. *Morgagni. Ibidem*, epist. 3, art. 2.

Il est très-difficile de distinguer les douleurs des intestins grêles d'avec celles des gros. Le colon est sujet à changer de place. *Epist.* 34, art. 2.

Colique particulière à Madrid, analogue à celle de Poitou, par M. Thierry, D. M. P. La description, curation, &c. *Journ. sav.* 1762, sept. p. 1763 & suiv.

La colique endémique de Devonshire, que Musgrave & après lui Huxam ont attribuée à l'acidité du cidre, paroît plutôt dépendre du plomb dont on double & on scelle les moulins & les presses, suivant les observations de Georges Backer, médecin de Londres. *Journ. sav.* 1768, janv. pag. 199 & 200.

Deux tenanciers du duché de Cornouailles achetèrent ensemble un muid de cidre qui fut partagé en deux. L'une de ces portions, qui fut mise dans une barique de bois, ne causa aucun accident à ceux qui en burent; l'autre demi-muid fut mis dans des cruches de terre vernissées, & causa la colique des peintres à ceux qui en firent usage. Ce dernier cidre avoit presque entièrement dissout le vernis des vases. (*Examen impartial sur la colique de Poitou, de Devonshire*, &c. par Hardi, docteur en médecine. *Extr. journ. Encyclop.* août 1778, tom. 5, part. 3^e^. pag. 456 & suiv.)

Expériences faites sur le moût, qui prouvent que le plomb & ses chaux sont solubles dans le cidre & dans d'autres liqueurs. *Ibid.* 458 & suiv.

Dissertation sur la colique de Poitou, minérale, végétale, &c., par M. Bonté, Médecin de Coutances. *Journ. médic.* tom. 15, pag. 399. Suite de la colique végétale. *Ibid.* pag. 496. Symptômes de la colique végétale. *Ibid.* tom. 16, pag 300. Curation. *Ibid.* tom. 20, pag. 15, & *ibid.* pag. 186 & pag. 204.

Hunter, au rapport de M. Backer, ayant disséqué le corps d'un homme mort des suites de la colique des plombiers, trouva les muscles du bras & de la main, qui étoient émaciés avant la mort, blancs comme de la crême; leurs fibres étoient distinctes, mais plus sèches qu'à l'ordinaire. Il crut d'abord que c'étoit l'effet de la paralysie lorsqu'elle avoit duré quelque temps; mais des expériences faites sur des chiens lui prouvèrent que ce changement étoit dû au plomb. *Ibid.* tom. 13, pag. 210 & 212.

Voyez l'ouvrage intitulé : *Libellus de Lythargirii fumo noxio, morbifico*, &c., *aut. Samuele Stockhusio, M. D. ducum Brunsvicensium, & civitatis Goslariæ medico.* Goslariæ, 1656, in-12.

L'auteur, qui paroît être un observateur fort éclairé & fort sage, ne parle que d'après son expérience, & d'après un long séjour parmi les ouvriers employés au travail des mines de plomb & autres.

Quelquefois dans la colique métallique, les intestins & le mésentère s'enflamment; il survient une fièvre lente, avec urine rouge, épaisse, &c.

C'est la fumée du plomb qui cause la colique aux ouvriers; cette fumée est plus dangereuse quand le vent d'est règne, & que le soleil est brillant; elle est très-épaisse & jaunâtre; elle a une saveur très-douce, qui imprime à la langue & au nez un goût & une odeur de miel. Il y a une autre vapeur sulfureuse dans les laboratoires d'ouvriers; elle est bleue, & ne cause jamais de colique. Preuves & suite. pag. 17 & 18.

Observations qui prouvent que la fumée de la litharge, reçue dans la bouche & le nez, cause la colique aux potiers vernisseurs, pag. 58 & suiv.

Ce n'est pas par les pores de la peau que ce venin se communique, ni par les poumons. Preuves & expériences, pag. 66 & suiv.

C'est donc dans l'estomac que le poison entre d'abord; mais à cause des alimens gras & humides, souvent cet organe n'en est pas attaqué; le venin pénètre dans les intestins, adhère à leurs membranes, & les dessèche sans irritation manifeste; il les resserre, les obstrue, retient les vents, & bouche l'orifice des vaisseaux absorbans, &c., pag. 72 & suiv.

La paralysie & les convulsions ne se font observer communément que lorsque les purgatifs n'ont pu ouvrir le ventre & n'ont pas fait cesser les douleurs, pag. 81—93.

L'auteur a vu un ouvrier qui, n'ayant pu être guéri par les purgatifs, & ressentant toujours des douleurs cruelles, rendit enfin, par le bénéfice de la nature & par l'usage des bouillons gras, des excrémens très-durs, secs & mucides.

Les seuls signes pathognomoniques sont la douleur du bas-ventre après avoir reçu cette fumée douce, & la constipation opiniâtre; *ibidem.*

Ce n'est que par hasard & dans des cas rares d'inflammation existante ou prochaine, que la saignée peut convenir. pag. 96.

Utilité des lavemens purgatifs. L'auteur y fait entrer même le safran des métaux, pag. 102 & 103.

Il recommande les vomitifs & les purgatifs; il veut qu'en même temps, pour empêcher l'érosion, on donne des huileux, des bouillons gras, &c.

Il veut qu'on use des narcotiques avec précaution, & lorsque le ventre commence à s'ouvrir.

Il admet les minoratifs dans quelques cas. pag. 106 & suiv.

Il veut qu'on applique sur le ventre des huiles, des onguens, & des cataplasmes émolliens & discussifs, pag. 114.

Il recommande de ne point travailler à la cure externe de la paralysie, avant que le ventre ne soit bien vidé par les purgatifs & les apéritifs. Il donne des linimens nervins, &c., pag. 120.

Pour la cure préservative, on doit construire les fourneaux de façon que le vent puisse chasser cette fumée sucrée si dangereuse; que les ouvriers aient soin d'aller tous les jours à la selle; qu'ils usent d'alimens lubréfians, d'huiles, de bouillons gras, même de lard à jeun, de beurre, de légumes mêlés à ces dernières substances, & sur-tout du lait, même comme curatif. L'auteur préfère la bière de froment à celle d'orge, qu'il dit constiper. Il voudroit que les ouvriers se couvrissent le nez & la bouche d'un linge qui pût arrêter les parties de la fumée. pag. 127 & suiv.

Les intestins grêles sont plus sujets à l'inflammation que les gros, à cause de la grande quantité de leurs vaisseaux & du grand nombre de nerfs dont ils sont pourvus. *Morgagni, de sed. morb.* epist. 34, art. 2.

Un étudiant en médecine, paroissant se bien porter, est saisi tout d'un coup, au milieu de la nuit, d'une douleur vive dans la région ombilicale; on lui donne du philonium qu'il vomit; il survient aussi des vomissemens de bile porracée & noire; l'abdomen étoit tendu; le pouls étoit déprimé & à peine sensible; l'urine se trouvoit trouble & rougeâtre. Le malade fut saigné deux fois; son état devint plus fâcheux; le pouls s'affoiblit; il survint un léger délire; les yeux étoient convulsifs; la respiration paroissoit très-gênée: ce jeune homme mourut 36 heures après. On trouva du sang fluide dans le bas-ventre; il y en avoit aussi un peu dans les bronches. Les intestins, sur-tout en haut, étoient rouges çà & là; l'iléon commençoit à noircir; le péritoine, dans l'endroit où il recouvre le diaphragme, avoit des taches noires, & la tunique qu'il fournit à l'estomac étoit pleine de tubercules noirs, avec un commencement de gangrène. *Morgagni, de sed. morb.* epist. 35, art. 2, d'après Valsalva.

Un ancien officier, âgé de 59 ans, fort & sanguin, avoit essuyé depuis 10 jours une banqueroute qui le rendoit triste & pesant. Il sentoit une roideur dans les bras & les cuisses, avec un peu d'oppression; il alloit cependant à la selle trois ou quatre fois tous les jours. Le matin du jour où il tomba malade, il fit une selle copieuse; comme il se sentoit plus oppressé qu'à l'ordinaire, il prit un lavement d'eau un peu chaude; mais à peine l'eut-il reçu, qu'il sentit une espèce de ceinture dans la région ombilicale; une corde qui coupoit cette ceinture de haut en bas, s'étendoit dans les cuisses, & portoit une roideur extrême dans les parties de la génération. Les douleurs devinrent énormes; le malade éprouvoit des nausées; son visage étoit très-rouge; le pouls étoit si concentré, qu'on ne pouvoit le trouver; la chair & la peau du poignet, naturellement fermes, paroissoient pâteuses & comme sans ressort; on saigna le malade du bras; on appliqua des fomentations émollientes; on resaigna: le pouls se releva, mais il resta vacillant & convulsif; on donna l'infusion de thé, une potion huileuse & opiatisée, des lavemens émolliens; l'oppression augmenta, & rien ne passoit par bas; on saigna du pied, on donna un lavement d'urine qui parut calmer, mais qui ne fut pas rendu; on mit cet homme dans le bain, il y urina & rendit une partie des lavemens: sur le soir il éprouva un hoquet; on le remit dans le bain, le hoquet y continua; le malade rendit encore de l'urine & une partie des lavemens; l'oppression augmenta, le ventre paroissoit plus boursoufflé que tendu; il y avoit des nausées & des vomissemens; rien ne passoit par le bas; on donna une potion émético-cathartique en deux doses; la première fut retenue pendant quatre heures, & suspendit le hoquet & le vomissement; enfin il survint des évacuations par haut & par bas; mais l'odeur & la couleur des matières fournissoient un mauvais pronostic. Le malade dormit pendant deux heures; il prit ensuite un bouillon, & il commença à râler; le lendemain la foiblesse augmenta, il perdit connoissance, & mourut une demi-heure après. On trouva quelques tubercules squirreux à l'épiploon, & une légère inflammation au péritoine; les intestins y adhéroient en différens endroits; la partie postérieure de la vessie étoit enflammée: une portion considérable de l'iléon étoit dans un état de suppuration gangreneuse. Les autres parties étoient en bon état.

Un homme âgé de 50 ans, maigre, & se fatiguant à la chasse, se plaignit d'une grande chaleur au gosier & à la poitrine; cette chaleur se porta aux lombes & au ventre, où elle produisit une douleur pungitive, au point que le malade ne pouvoit souffrir qu'on le touchât. Dans les premiers jours, il eut des frissons fréquens; cinq ou six jours avant sa mort, il vomit les excrémens; enfin il mourut le trentième jour de sa maladie. Le ventre étoit plein de sanie; l'épiploon & les intestins étoient liés ensemble; ils étoient fort enflammés, ainsi que le foie & la rate; on trouva du sang épanché dans le rein gauche, & quelques petits abcès dans l'endroit où le colon se joint à l'épiploon & au méso-colon. *Morgagni, de sed. morb.* epist. 34, art. 21.

En général, les douleurs des intestins doivent inspirer beaucoup de crainte, même après qu'elles paroissent assoupies.

Une fille de 42 à 43 ans, après une suppression subite du flux menstruel, fut attaquée d'une colique violente qu'on modéra seulement; la colique revint bientôt avec une difficulté de respirer & un vomissement qui devint presque continuel quelque temps avant sa mort; elle suivoit un mauvais régime; elle buvoit de l'eau-de-vie; elle étoit piqueuse de jupons, & travailloit courbée. Elle mourut le 11 janvier 1751. A l'ouverture du corps le bas-ventre nous parut boursoufflé, mais sans emphysème; l'épiploon étoit adhérent dans toute sa surface au péritoine & aux intestins; l'estomac l'étoit aussi, par ses faces antérieure & postérieure, à toute la concavité du foie; les intestins, sur-tout les grêles, étoient enflammés; ces derniers (les grêles) étoient d'une grosseur démesurée, principalement le jéjunum & les trois quarts de l'iléon; il régnoit suivant toute leur longueur trois bandes rouges & enflammées, disposées à peu près comme les bandes du colon; les gros intestins, surtout le colon, étoient si rétrécis, que leur diamètre étoit moindre que celui des grêles ne l'est dans l'état naturel. Le canal intestinal renfermoit des flatuosités & une matière brune & saburrale, semblable à la matière du vomissement de la malade; l'estomac avoit une grande capacité. D'ailleurs on ne trouva aucun obstacle dans tout le canal intestinal; le foie, d'une couleur un peu rouge, se déchiroit facilement; les autres viscères étoient en bon état, excepté une dureté squirreuse qu'on sentit au col de la matrice. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Colique accompagnée de vomiſſemens, avec une violente douleur du côté gauche dans un jeune homme. On trouva les inteſtins grêles gangrenés, l'uretère gauche fort dilaté & contenant une groſſe pierre, le colon livide & ſquirreux, & une tumeur au fond de la veſſie. *Journ. des Sav.*, 1708, tom. 41, pag. 485 & 486.

Un jeune homme, ſujet à boire des liqueurs fortes, eut une fièvre intermittente avec des douleurs de ventre, que des vents ſortis par le bas firent ceſſer. Quelques jours après, ces douleurs revinrent; elles étoient à l'hypogaſtre; elles paroiſſoient quelquefois légères, mais elles augmentoient, & alors le ventre ſe gonfloit, & on y ſentoit des eſpeces de globules durs. Le vomiſſement ſurvint; le ventre n'étoit libre que par des lavemens, mais ſans ſoulagement. Le malade ſe trouvoit mieux étant aſſis, & lorſque l'eſtomac étoit vide, que lorſqu'il étoit couché ſur ſon lit; il avoit rendu un ver rond par la bouche; enfin il retint les alimens; il étoit mieux & ſans aucune fièvre, lorſque la douleur lui fit jeter de grands cris; il vomit, le pouls s'éclipſa. Ce jeune homme voulut ſe lever pour aller à la ſelle, & pendant qu'il y étoit, il eut une ſyncope & mourut dans une demi-heure Il ſortit par la bouche du cadavre une eſpece de ſang putride, mêlé d'excrémens, & très-fétide. L'épigaſtre étoit livide. Au premier coup de ſcalpel il ſortit du ventre une liqueur ſemblable à celle qui étoit ſortie de la bouche; le ventre en étoit plein. Les inteſtins grêles étoient auſſi noirs qu'un charbon. La rate étoit auſſi noire en partie. L'eſtomac parut en bon état, au moins à l'extérieur. La puanteur empêcha de continuer l'examen du cadavre, & on ſe hâta tant, qu'on ouvrit un inteſtin, d'où il ſortit un ver rond médiocre. Morgagni, *de ſed. morb. epiſt.* 35, art. 14.

Une femme étoit ſujette à la paſſion iliaque depuis trois ans; à l'âge de 24 ans, étant groſſe de quatre mois, une peur la fit accoucher avec une grande perte de ſang, & une colique flatueuſe, accompagnée de rots, de vomiſſemens chyleux, & d'excrémens; elle mourut. Le colon, diſtendu de vents, ſe portoit dans la poitrine au deſſus de l'eſtomac; ſa valvule étoit détruite. Les inteſtins grêles & le rectum étoient ſphacelés. Celui-ci étoit fort adhérent à la matrice & rétréci; les glandes méſenteriques étoient obſtruées. *Comm. Leipſ.* tom. 17, pag. 526 & 527.

Un homme de 40 ans, menant une vie dure, éprouvoit depuis 3 à 4 ſemaines des douleurs vagues de colique, qui ſe faiſoient ſentir dans les flancs, & ſur-tout à l'ombilic. Il mourut le ſixieme jour de l'attaque. Une portion fort enfoncée de l'iléon étoit gonflée dans l'eſpace de ſix travers de doigt; elle étoit de couleur rouge & très-ſerrée par un bout. L'appendice vermiforme y étoit adhérente, & formoit une eſpèce de ligature qui renfermoit l'iléon près des confins du colon. *Ibid.* tom. 18, pag. 599.

Un homme de 40 ans, ſujet, quelque temps avant ſa mort, à des coliques & à une douleur dans la région du foie, rendit par les ſelles des véſicules de forme ovale, dont quelques-unes étoient groſſes comme des œufs, & remplies d'une eau viſqueuſe, avec une eſpèce de pédicule membraneux. Quatre jours avant la mort il n'en rendit plus. Littre obſerva dans le grand lobe du foie une cavité large de quatre pouces, & pleine de ces véſicules, tenant à la membrane interne de ce viſcere, mais ſans ouverture par où elles puſſent ſortir; il trouva auſſi la partie inférieure du colon & la ſupérieure du rectum, dépouillées de leur membrane interne dans l'étendue de quatre à cinq lignes. Il conjectura que les véſicules évacuées par le malade étoient les glandes de ces inteſtins groſſies, & qui ſe ſéparoient du tube inteſtinal. *Hiſt. acad.* 1704, *obſerv.* 18, pag. 31 & 32.

Sur la paſſion iliaque & le volvulus.

Moroſini, évêque de Breſcia, âgé de 60 ans, ceſſa d'avoir un flux hémorroïdal auquel il avoit été ſujet. Il étoit fort gras, ſur-tout dans la région du ventre. Depuis la ceſſation de ce flux il eut des douleurs de ventre qu'il attribuoit à des vents, parce qu'ordinairement elles étoient ſubites & momentanées. Ces douleurs devinrent plus fortes; il fut attaqué d'une fièvre que le quinquinna guérit. Le flux revint, ce qui ſoulagea ſeulement. Dans ce temps, on s'apperçut d'une dureté dans le ventre & d'une tumeur. Le malade éprouvoit de la conſtipation & des vomiſſemens continuels. On conſulta, & Morgagni examina la tumeur avec pluſieurs médecins. Elle ſe manifeſtoit au tact & à la vue; elle formoit une eſpece de cercle du diamètre de huit travers de doigt, placé entre le cartilage xiphoïde & l'ombilic. En la touchant, on y ſentoit des tubéroſités ou éminences qui ſembloient glanduleuſes & rénitentes. En la preſſant, comme le malade étoit tourmenté de vents, on y cauſoit un peu de douleur; autrement le malade ne ſe plaignoit que d'une eſpèce d'obſtacle & d'un embarras fixe, mais léger. La tumeur étoit mobile; on s'apercevoit qu'elle étoit très-près des parois du ventre. Au deſſous de l'ombilic, autant qu'on pouvoit palper à travers la graiſſe, Morgagni ne trouva rien de dur ni d'inégal, ni qui cauſât de la douleur. Les lavemens ſoulagèrent un peu le malade; il fut même deux jours ſans vomiſſement. Mais bientôt cet accident revint; on fit uſage ſans ſuccès de quelques remèdes; la maigreur augmenta. Le malade ſentoit à la ſurface du corps un froid extrême & de la chaleur à l'intérieur. Sa reſpiration étoit toujours bonne; ſon pouls ſe trouvoit très-fréquent, mais ſans intermittence; il s'affoiblit de jour en jour; il eut des ſoubreſauts de tendons, un délire léger, & dans les derniers jours, des vomiſſemens d'une matière amère, fétide, & noirâtre; enfin il mourut ayant la tête ſaine. Quoique le corps en général

fût maigre, il y avoit deux doigts de graiſſe ſous la peau de l'abdomen, qui contenoit près de trois livres de ſeroſité ſanguinolente. La tumeur avoit l'apparence d'un globe, & en conſidérant ſa couleur, ſa fétidité, & l'inégalité de ſa ſurface, on l'auroit priſe pour un carcinome. Tout l'eſpace depuis l'ombilic juſqu'au bas du ventre étoit vide; on n'y trouvoit que la partie gauche inférieure du colon, le rectum, & la veſſie. En examinant la tumeur, on vit qu'elle étoit formée par tout l'iléon & par la partie voiſine du jéjunum, qui avoient quitté leurs places & s'étoient retirés en haut, où ces inteſtins ſe trouvoient pelotonnés & adhérens enſemble, ſans ſubſtance ſquirreuſe ou cancereuſe, ni ſcrophuleuſe. L'inégalité de ſurface étoit due aux circonvolutions des inteſtins & aux étranglemens inégaux qu'ils avoient en divers endroits. La noirceur venoit de l'arrêt du ſang de la veine-porte. La fétidité étoit due à la gangrène de ces parties. Ces inteſtins étoient remplis d'une matière qui n'étoit pas très-molle, & qui, avec les vents arrêtés, avoit cauſé la réſiſtance aperçue dans le vivant. L'épiploon étoit ſous la forme d'une bande dure & épaiſſe. L'eſtomac fut trouvé rempli d'une humeur noire, fétide, & ſemblable à celle du vomiſſement; la couleur de ſa face interne étoit rougeâtre & brune; les membranes du pylore & du commencement du duodénum étoient épaiſſies. Le foie parut pâle; la bile de la véſicule étoit épaiſſie & noirâtre; les autres viſcères étoient en bon état. On ne put examiner le pancréas, à cauſe de la fétidité; il n'y avoit rien d'extraordinaire dans la poitrine. *Morgagni*, *de ſed. morb. epiſt.* 39, art. 21, 27.

Morgagni (*ibid.* art. 28) cite une obſervation de Columbus, concernant le cardinal Campegne, dans lequel on trouva tous les inteſtins retirés dans les hypocondres, la cavité inférieure de l'abodomen vide, & l'épine à découvert. On avoit ſenti pendant ſa vie une dureté qui venoit des vertèbres & le mouvement de l'aorte.

Morgagni, dans le même endroit (pag. 131, deuxieme colonne), donne un diagnoſtic de cette coalition & du déplacement d'inteſtins. On peut les ſoupçonner, ſi on ſent une pulſation & une dureté dans le bas du ventre, & en même temps une tumeur dans le haut; ſi l'abdomen eſt déprimé dans le bas; ſi le malade a été ſujet aux douleurs de colique, au flux hémorroïdal, & ſi les vents augmentent la douleur, &c.

Un ſoldat ſujet à quelques coliques venteuſes légères avoit été à la garde-robe à ſon ordinaire. Une heure après ſon dîner, il fut ſaiſi d'une violente colique avec des vomiſſemens violens, un hoquet, & un pouls petit & ſerré. Il ne rendoit rien par le bas; il étoit toujours aſſis & penché en devant. Le ventre n'étoit point dur, la langue paroiſſoit nette. On donna au malade deux grains d'émétique, qui augmentèrent les accidens. Il prit des bains, des lavemens, de l'huile, & de la manne. Les douleurs devinrent moins fortes, mais le hoquet ſubſiſta. Les douleurs revinrent; on ſaigna le malade; le bain le calmoit, ainſi que le laudanum. Cet homme mourut ſix jours après. Il avoit avalé deux balles de plomb dans le 1^er^. jour. L'épiploon étoit petit & d'un rouge foncé. Dans les inteſtins grêles, on trouva de l'air & un peu de liquide ſans odeur, mais il n'y avoit aucun corps étranger. Une portion de l'iléon, d'environ 22 pouces, s'étoit gliſſée ſous l'appendice du cœcum, au travers de ſon petit méſentere, qui étoit fort ſerré dans cet endroit. Cette portion étoit remplie d'air & de liquide un peu épais; on y trouva une des balles de plomb que le malade avoit avalées; l'autre étoit reſtée dans la partie ſupérieure de l'iléon. *M. Joyant*, médecin de Breſt, *Journ. milit.* 1784, avril, pag. 200.

Une petite fille avoit des nauſées fréquentes & des douleurs de tête; le ventre faiſoit aſſez bien ſes fonctions; elle mourut. On trouva un volvulus au jéjunum, dont la partie ſupérieure entroit dans l'inférieure; l'eſtomac étoit fort rétréci. Il y avoit de la ſéroſité épanchée dans les ventricules antérieurs du cerveau. *Saviard*, pag. 159.

Un domeſtique de 33 ans & d'une bonne ſanté mangea pendant le carême beaucoup de légumes; il fut attaqué de douleurs fortes dans le bas-ventre, avec des vomiſſemens, de la ſoif, &c. Il mourut au bout de cinq jours. Tous les inteſtins furent trouvés enflammés; l'iléon étoit fort noir, & étranglé par une eſpece de corde ligamenteuſe, qui ſe terminoit au méſentère. *Moſcati*, *acad. chirurg.* tom. 3, pag. 468, avec fig.

Une femme mourut d'une affection iliaque. A l'ouverture du corps, on trouva l'iléon entré dans le cœcum; près de ce dernier inteſtin, il ſortoit de l'iléon une appendice en forme de ſac, qui étoit d'abord étroite, ſe dilatoit enſuite, & reſſembloit à celles dont Ruyſch a parlé. *Comm. litter.* tom. 13, vol. 14, pag. 160 & 161.

J'ai vu un volvulus bien formé à l'iléon dans une femme de 70 ans; mais je n'ai pu ſavoir de quelle maladie elle étoit morte. Il n'y avoit d'ailleurs aucune apparence d'inflammation. J'en ai vu ſouvent dans des cadavres d'enfans. Voyez différens exemples d'intuſſuſception d'inteſtins ſans danger dans les *Opuſcules pathologiques* de Haller, pag. 51 & 52.

Un homme âgé de 65 ans, ſujet à des coliques violentes, reçut un coup ſur les bourſes. Il s'enſuivit une colique très-forte avec vomiſſement; le malade mourut au bout de 16 ou 17 heures. On trouva dans le bas-ventre une grande quantité de matière blanchâtre, & un trou fiſtuleux dans l'iléon, bouché par le péritoine, auquel l'iléon s'étoit collé. Le coup porté dans les bourſes, quoique peu violent, avoit dérangé le péritoine. *Lamorier*, *Mém. de Montpell.*, tom. 1^er^, pag. 301 & ſuiv. fig.

Sur la conſtipation & les hémorroïdes.

Il y a peu de cas où la ſortie des excrémens ſoit arrêtée, ſans que la cauſe paroiſſe évidente.

Ruyſch, Vagnerus, & beaucoup d'autres ont vu le rectum manquer tout à fait, ou s'ouvrir dans le vagin. Mercurialis & Benivenius ont auſſi vu les excrémens ſortir par ce conduit; on les a vus même ſe mêler aux urines, & ſortir délayés avec elles. Dans les cas où les nouveaux nés n'ont point d'anus, il faut attendre que les excrémens ſoient pouſſés vers un point quelconque, & y faſſent tumeur, pour y porter le biſtouri. Si l'on n'eſt point dirigé dans cette opération par quelque circonſtance particulière, elle eſt rarement heureuſe. Il faut ſe ſouvenir qu'en coupant trop haut, on peut ouvrir un vaiſſeau dans la cavité du baſſin, & y produire une hémorragie dont les ſuites ne pourroient être que funeſtes. Voyez plus loin *Imperforation de l'anus.*

La ſortie des excrémens peut encore être empêchée par un anneau de glandes obſtruées dans le colon, par l'épaiſſiſſement & l'induration ſquirreuſe du rectum, obſervés par Ruyſch, par le gonflement des glandes du rectum, dont parle Morgagni, par une tumeur placée dans le baſſin, par la preſſion des calculs de la veſſie, par la matrice devenue très-volumineuſe par l'effet d'une maladie, & renfermée dans la cavité du petit baſſin. Dans tous ces cas, l'écoulement des urines eſt auſſi rétardé, & les excrémens ſont ou filés comme une corde, ou applatis comme un ruban.

La collection de Bonnet, ſi abondante ſous beaucoup de rapports, réunit peu d'obſervations ſur les hémorroïdes; mais on trouvera un ſupplément des plus riches dans les écrits de Sthal. M. Cullen penſe qu'on a donné trop d'attention à cet état, & que la plupart des hémorroïdes tiennent, non à de grandes cauſes liées avec les phénomènes de l'économie animale, mais ſouvent à ce qu'on fait des efforts multipliés & trop ſoutenus en allant à la ſelle, &c. Après avoir lu cet article du célèbre M. Cullen, j'ai relu Sthal, & je ne puis me refuſer à croire que dans un grand nombre de circonſtances le ſalut du malade tient au traitement des hémorroïdes. Je vois d'une part que les veines engorgées dans cette affection s'étendent directement & preſque ſans aucun détour, au foie & à la rate; de l'autre, l'expérience m'a appris qu'il ſe fait quelquefois par ces vaiſſeaux des écoulemens périodiques, & très-ſouvent des hémorragies ſalutaires. J'ai vu des demi-palètes de ſang, tirées par cette voie, remédier à de grands maux, débarraſſer la tête, détruire les accidens de la région épigaſtrique, calmer les douleurs des hypocondres : il faut donc continuer de regarder cet objet comme un des plus importans qu'il y ait en médecine. Pour confirmer cette opinion, je rapporterai ici un conſeil inſéré dans la 32[e]. épître de Morgagni. On recommande, y eſt-il dit, de brûler toutes les hémorroïdes; mais on avertit que ſi on n'en conſerve aucune, il eſt bien à craindre qu'à un certain âge l'hydropiſie ne s'enſuive.

Boerhaave a d'ailleurs regardé les efforts qu'on fait à la garde-robe, comme portant le ſang vers l'anus, d'où il revient difficilement, les veines étant alors comprimées, & comme étant la cauſe principale des hémorroïdes; mais toutes les obſtructions, tous les engorgemens qui agiſſent auſſi ſur les veines en les comprimant; mais la ſituation verticale elle-même, qui précipite le ſang vers les parties inférieures; mais ce réſeau ſi compliqué de veines, où le ſang s'accumule comme dans un cloaque, ſont de nouvelles cauſes des congeſtions hémorroïdales; & lorſque le ſang veineux abdominal trouve depuis long-temps une ſorte de *diverticulum*, où la quantité excédente de ce fluide peut ſe porter, & d'où elle ſort ayant rompu ſa digue, eſt-il prudent de rétrécir les cavités & de fermer ces iſſues? C'eſt, je l'avoue, ce que je ſuis bien loin de penſer.

Les hémorroïdes deviennent quelquefois ſquirreuſes, & on en fait l'extirpation; mais alors il ne faut point perdre de vue la néceſſité de ſuppléer à l'écoulement du ſang âcre par les veines que l'on a coupées, & à la place deſquelles il ſe forme une cicatrice.

Après les abcès & ſuppurations du rectum, cet inteſtin ſe rétrécit comme le vagin dans les mêmes circonſtances. Alors il faut prévenir cet accident par des moyens chirurgicaux.

J'ai vu pluſieurs enfans dans l'âge le plus tendre, & juſqu'à 5 ou 6 ans, rendre ſouvent & abondamment du ſang avec les matières fécales, ſans qu'il s'en ſoit ſuivi rien de fâcheux. Un de ces enfans a éprouvé, à pluſieurs repriſes, une inflammation du périnée & de la veſſie; les autres n'en ont point été incommodés. Il y en a un qui en rend depuis près de ſix ans, preſque toutes les fois qu'il va à la ſelle; il eſt vrai que c'eſt en petite quantité.

Pour ſoulager & adoucir la douleur des hémorroïdes, & faciliter l'intromiſſion des lavemens, Morgagni ſe ſervoit avec ſuccès d'une tente enduite de graiſſe de grenouilles. *De ſed. morb. epiſt.* 59, art. 8.

Les hémorroïdes cauſent quelquefois, dans les deux ſexes, la ſuppreſſion d'urine & de grandes douleurs de veſſie.

Un homme âgé de 50 ans, outre un aſthme convulſif, avoit des hémorroides muqueuſes; étant à la ſelle, il rendit une membrane molle, ſpongieuſe, & très-fétide, grande comme la moitié de la main; il ſortit de l'anus du pus pendant pluſieurs jours; enſuite le malade fut guéri. Lorſqu'on lui donnoit quelques grains de ſcille, la douleur du rectum ſe renouveloit. *Mém. de Gottingue*, tom. 1[er], *obſerv.* 4, pag. 366.

Un

Un cocher, âgé de 58 ans & attaqué d'hydropisie, avoit été sujet, pendant 20 ans à un flux hémorroïdal, qui revenoit tous les mois, & duroit 5 à 6 jours. Ce flux se supprima, & l'hydropisie survint.

Une dame âgée de 50 ans, & d'un bon tempérament, fut attaquée d'une colique violente sans fièvre; elle avoit de la constipation; son ventre étoit tendu comme un ballon; elle urinoit difficilement & peu souvent; elle fit usage de lavemens délayans, & elle rendit beaucoup de matières dures & fétides. La malade fut assez bien pendant 5 à 6 jours; ensuite les même accidens reparurent; les douleurs revinrent pendant 6 ou 7 semaines; on fit les mêmes remèdes, & avec le même succès; enfin un dernier accès arriva. Malgré les remèdes, le bas ventre se remplit d'air & prit un volume énorme; les douleurs étoient très-violentes, le pouls se trouvoit petit & concentré; il survint des convulsions; les lavemens ne pouvoient plus pénétrer. A l'ouverture du corps, il sortit de l'abdomen un air des plus fétides avec impétuosité. Les intestins étoient fort dilatés par l'air. Au bas du colon & au haut du rectum, on trouva une tumeur qui occupoit tout leur contour, remplissoit tout leur diamètre, & fermoit exactement la voie à l'air & aux matières. Elle étoit d'environ trois doigts de long, spongieuse, & sphacelée. *Observ. de M. Dianniere*, médecin à Moulins. *Journ. de méd.*, tom. 2, pag. 330.

Constipation singulière par la durée & les accidens. *Journ. des Sav.* 1693, tom. 21, pag. 352.

Un jeune homme, à l'âge de 14 ans, fut attaqué de douleurs violentes dans le ventre, avec fièvre. Il survint une constipation qui, malgré tous les secours, dura trois ans. Il mangeoit bien, buvoit beaucoup de tisane; les urines répondoient à la boisson. Le malade n'alloit à la garderobe que lorsqu'il usoit des purgatifs. Au bout de 13 ans, revenant à cheval, il fut saisi d'une violente douleur d'entrailles avec fièvre; il fut saigné & purgé, & son ventre reprit toutes ses fonctions.

Masse en partie charnue, en partie glanduleuse, plus grosse que le poing, comprimant le rectum près de la vessie, & produisant la constipation & la mort. *Morgagni*, *de sed. morb. epist.* 32, art. 5.

Constipation mortelle par la dilatation de la partie inférieure du colon, qui pressoit le rectum contre la matrice. *Ibid.*

Appendices graisseuses du rectum, aussi grosses que des poires ordinaires, & ne produisant pas une constipation opiniâtre, mais s'opposant à l'évacuation. *Ibid.*, cite *Commerc. litter.* 1740.

Homme qui n'alloit à la selle qu'une fois par semaine (le mercredi), sans en être incommodé, & cela depuis l'enfance. Les selles étoient fort abondantes & liées; les autres excrétions étoient peu abondantes. *Comment. Leips.* tom. 15, pag. 650.

Constipation, cause de suppression d'urine. *Voy.* ci-après *Suppression d'urine.*

Constipation venant d'une tumeur cartilagineuse dans le colon, avec vomissemens.

Baillou rapporte l'observation d'un gentilhomme qui ne pouvoit aller que très-peu & très-rarement à la selle. Après sa mort, on trouva le jejunum étroit & cartilagineux. *Lib.* 1°. *epid. ad ann.* 1574, *cité par Vanderviel*, tom. 1[er], pag. 231.

Un homme de 40 ans, mélancolique & maigre, devint si constipé dans l'espace d'un an, qu'il ne rendoit aucun excrément; d'où il arriva qu'accablé de fièvre & de douleur, nul remède ne le soulageant, il mourut. Valisnieri trouva dans le commencement du colon une tumeur circulaire cartilagineuse & très-dure, qui fermoit presque entièrement l'intestin. *Giorn. de letter.* tom. 21, pag. 143.

Un homme avoit une constipation opiniâtre; on le soulageoit en introduisant dans l'anus une bougie, qu'on rendoit plus grosse tous les jours, & par les lavemens. Il mourut quelque temps après d'apoplexie. Il y avoit des varices sur les intestins, & des aphtes en dedans. Les tuniques du rectum étoient épaissies sur-tout dans un endroit où il y avoit un polype. Ce polype étoit saillant dans le canal, & le rendoit fort étroit. *Comment. Leips.* tom. 20 *bis*, pag. 317.

Un homme âgé de 70 ans devint constipé dans le commencement d'avril; il négligea d'abord son mal. On fit ensuite différens remèdes inutilement. Il souffroit de grandes douleurs dans l'abdomen, sur-tout à l'endroit où finit l'iléon. Il se levoit cependant, & vaquoit à ses affaires. Les remèdes ne produisant aucun effet, on lui poussa de l'air avec force dans les intestins par le moyen d'un soufflet. Cet air revint tout de suite sans odeur, le ventre se gonfla, & le malade mourut. On trouva le passage de la valvule du colon entièrement bouché, & deux travers de doigt de l'intestin dégénérés en une substance dure. Les intestins grêles étoient enflammés & livides. *Edimbourg*, tom. 4, pag. 555 & suiv.

Mongin, docteur médecin de Paris, a vu une malade qui ne vivoit que de lait, & en qui les selles étoient entièrement supprimées. On lui tira de l'anus une infinité de petites pierres. *Hist. acad.* 1732, *observ.* 8, pag. 35.

Un baron allemand, attaqué d'une constipation qui ne cédoit à aucun remede, dit à un de ses gens de lui introduire dans le fondement une cuiller de bois amincie dans un des bouts. Il fait pousser fortement, au point de faire sortir le sang. Par ce moyen, il dégagea une matiere si tenace & si compacte, qu'on ne pouvoit la casser

qu'avec peine. Elle étoit de la longueur d'une palme. *Chylologia.*

Autres observations à peu près semblables. *Ibid.*

On trouva dans le corps de Gellert, médecin allemand, mort d'une constipation opiniâtre, l'abdomen fort tuméfié, le colon & le cœcum trés-dilatés par des vents; l'S romaine du colon, du diamètre presque ordinaire; & ce même intestin rétréci près du commencement du rectum par une callosité qui occupoit les membranes internes. Deux écailles d'un poisson que le malade avoit mangé, y étoient arrêtées. *Miscell. medica. L. de tymp.*, pag. 26.

Une femme âgée de 60 ans ne pouvoit aller à la selle; l'évacuation même de l'urine fut supprimée, à cause d'une tumeur placée entre le vagin & l'anus. Comme c'etoit dans un lieu trop profond, où le fer & les médicamens ne pouvoient pénétrer, la tumeur parvint à une grosseur considérable, & ces deux évacuations étant supprimées, la malade mourut. *Tulpius*, *observ. lib.* 3, pag. 199.

Sur les appendices contre nature de l'iléum & du rectum.

Appendice contre nature de l'iléum. *Ruysch*, *Rep.* 5, tom. 1er, pag. 149, avec fig.

Hunauld a vu une de ces appendices de l'iléum dans un jeune sujet; elle étoit couchée le long de cet intestin, un peu tortueuse, terminée en pointe, & placée près de l'attache du mésentère; sa longueur étoit de quatre pouces; son orifice se trouvoit tourné du côté de la fin de l'intestin, & son fond vers le commencement. Cette appendice étoit semée de glandes dans toute sa longueur. *Hist. acad.* 1732, *observ.* 2, pag. 29.

J'en ai trouvé aussi deux ou trois fois, entre autres dans une femme de quarante à quarante-cinq ans. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Morgagni en a vu une de près de deux doigts au dessous du pylore, dans le duodénum d'un homme apoplectique; son orifice admettoit le doigt. *De sed. morb. epist.* 34, art. 17, *in fine.*

Morgagni a vu aussi des appendices semblables dans le rectum. Il en a trouvé une dans une femme qui n'avoit jamais eu aucune incommodité dans cette partie; elle étoit située dans la paroi postérieure, trois doigts environ au dessous de l'anus; elle avoit le volume d'une petite figue. Sa substance étoit la même que celle de l'intestin; sa membrane intérieure se trouvoit très-polie, son orifice étoit égal au diamètre de l'intestin, & elle communiquoit avec lui. *Adverf. anat.* 3, *animad.* 5, *pag.* 9.

Tumeur à l'hypocondre droit, intéressant l'intestin grêle.

Une dame de Vienne eut une tumeur à l'hypocondre droit; on l'ouvrit, & il en sortit, non seulement du pus & des excrémens, mais une grande portion d'intestin sphacelé, qu'on prit pour le colon. On ne put consolider la plaie, & la malade rendit les excrémens par cette ouverture. (*Commerc. litter.*) 1732, *Hebdom.* 46, pag. 364. Cette femme mourut deux ans après, à l'âge de quarante ans, d'une hydropisie de poitrine & d'une maladie du cœur causée par un vice de conformation; on trouva que la partie sphacelée de l'intestin étoit emportée depuis le principe ou le sommet de l'iléon. Il y avoit une espèce de sac formé par le péritoine, & une nouvelle membrane qui défendoit & soutenoit l'intestin, &c. *Ibid.* 1733, *Hebdom.* 37, pag. 289 & 290.

Divers corps étrangers dans les intestins.

Une dame âgée de 80 ans mourut d'apoplexie; elle étoit sujette, deux heures après avoir mangé, à sentir une légère douleur dans le côté droit, vers les lombes. On trouva vingt-deux pierres dans un sac formé par l'extension du duodénum; ces pierres étoient d'un blanc jaunâtre, luisantes, & un peu savonneuses; elles étoient mêlées de grains blancs & brillans comme des particules salines. Chomel dit qu'elles ne donnèrent aucun indice d'acide ni d'alcali. *Hist. acad.* 1710, observ. 3, pag. 38.

Pierre formée dans les intestins d'une fille du comté d'Eu, & rendue par l'anus. *Mercure*, *sept.* 1729, pag. 1983.

Une dame de 50 ans & d'un bon tempérament, eut, en janvier, une douleur aiguë à la région hypogastrique, du côté de l'hypocondre droit. Cette douleur se communiquoit à tout le ventre, & se fixoit sur-tout au côté droit, au dessous du ventricule; elle se dissipa; mais à l'endroit où elle se faisoit sentir, il y avoit une tumeur indolente & oblongue, qui sembloit même squirreuse, & qui devenoit quelquefois insensible; il y avoit en même temps défaut d'appétit, une pâleur qui tiroit sur le jaune, des borborigmes, & des gonflemens. En rendant un lavement, cette femme sentit une résistance à l'anus; c'étoit un corps dur qui tomba avec bruit; quelque temps après, la malade retomba dans le même état; elle rendit par bas des matières bilieuses & de l'eau; les douleurs s'appaisèrent, puis elles revinrent; on donna un lavement de lait & d'huile; en le rendant, cette femme sentit de l'embarras au fondement; enfin elle évacua une masse comme un œuf de pigeon, du poids de quatre gros, jaunâtre & d'une nature suifeuse; dans le centre de cette concrétion étoit une espèce de noyau plus dur & d'un brun rougeâtre; depuis ce temps cette dame s'est bien portée. On croit que le noyau s'est formé dans la vésicule du fiel. *Journ. méd.* tom. 3, pag. 371 & suiv.

Fille à qui des noyaux de cerises avalés causèrent

des coliques fortes & fréquentes; on vint à bout de les faire sortir. *Journ. méd.* tom. 52, pag. 447. Autre observation semblable, *ibid.* pag. 448.

Dans une femme sujette à des coliques venant de la même cause, on ne put introduire le canon de la seringue pour lui donner un lavement; on examina l'obstacle, & on trouva qu'il venoit de 600 noyaux de cerises & de 6 de prunes dont on fit l'extraction.

Un jeune homme de 18 ans, attaqué d'une difficulté de respirer, avec fièvre violente, se plaignit d'une douleur au côté du bas-ventre, avec envie de vomir; il se forma dans cette région une tumeur qui suppura; mais il en sortit par la suite une sérosité fétide, puis du sang corrompu, ensuite des excrémens liquides, dans lesquels on remarqua des pepins de groseilles & de raisins que le malade avoit mangés quelques heures auparavant, enfin des noyaux de prunes & de cerises, quoiqu'il dît n'avoir pas mangé de ces fruits depuis deux ans. Cet homme guérit, mais il se fit en lui un anus artificiel, quoiqu'il allât quelquefois à la selle par les voies ordinaires. *Edimb.* tom. 5, pag. 552 & suiv.

Une femme abusant de l'esprit de froment, & étanchant la soif que cette liqueur lui causoit par une boisson de bière, se plaignoit souvent de douleur dans la région iliaque droite, près de l'ombilic; après une chute elle sentit la douleur du nombril augmentée; elle vomit de la bile, & après d'autres accidens elle mourut le troisième jour. On trouva l'estomac fort enflé, & sa tunique cellulaire distendue par l'air. Le duodénum, le lobe droit du foie, & la vésicule du fiel étoient collés ensemble, & formoient un corps calleux adhérent au cartilage de la neuvième & de la dixième côte. A la droite de la région ombilicale, où une partie du jéjunum dilatée se contractoit ensuite, il y avoit un calcul qui obstruoit toute la cavité de cet intestin; il étoit ovale, gros comme un petit œuf de poule, & d'un jaune obscur. L'ayant rompu, on trouva un noyau blanc, dont l'intérieur étoit rempli de fibres brillantes en rayons; il n'étoit ni acide ni alcalin. L'écorce séchée étoit fragile, & on s'assura qu'elle étoit de nature alcaline. *Observ.* de Meckel. *Comment. Leips.* tom. 15, pag. 275 & 276.

J'ai décrit plusieurs de ces calculs dans les recueils de la société royale de médecine.

Une fille âgée de 12 ans souffroit depuis 6 ans des douleurs de colique; ces douleurs étoient fixées principalement au côté gauche, deux pouces au-dessous des fausses côtes, plus près de l'épine que de l'ombilic. Elles étoient plus vives lorsque la malade avoit mangé des pois, des fraises, & d'autres fruits semblables. A la dernière attaque, la constipation fut opiniâtre, malgré les lavemens & les purgatifs; le vomissement étoit fréquent; enfin après avoir bu de l'eau chaude, elle vomit & alla à la selle, où elle rendit un corps de quatre pouces de circonférence, & du poids de cinq gros. C'étoit un noyau de prune sur lequel étoit une croûte composée de filets posés par couches. La malade fut guérie. *Edimb.* tom. 1^er^. pag. 363 & suiv.

Pierres dans les intestins, au milieu desquelles on trouva des noyaux de cerises ou de prunes. *Comment. Leips.* tom. 20, *bis* pag. 353.

Deux pierres trouvées dans le colon, & formées par les seuls excrémens durcis. *Ibid.* p. 253.

Une fille de 17 ans avoit mangé des cerises avec les noyaux. Elle fut attaquée de colique, de vomissement, de diarrhée, &c. Une tumeur longue de six pouces & large de deux parut sur l'hypocondre droit; elle faisoit un cliquetis par la pression: malgré tous les remèdes, cette fille mourut. On trouva dans le colon un amas de noyaux de cerises, de prunes, & de pepins de raisins. *Journ. méd.* tom. 50, pag. 519.

Une épingle trouvée dans l'appendice du cœcum formoit une hernie dans un enfant de 11 ans; le malade ne se souvenoit pas de l'avoir avalée. Les deux tiers de cette épingle étoient incrustés d'une matière calcaire; une partie entroit dans le sac formé par l'épiploon. *Transf. phil.* 1736, pag. 201 & suiv. & sur-tout 206.

Dans un jeune homme de 25 ans, qui avoit une hernie formée par le cœcum, Navier trouva cet intestin fort dilaté, & contenant un corps étranger, qui étoit un amas d'os de pied de cochon & de noyaux de cerises mastiqués ensemble, & revêtus d'une substance mollasse & veloutée. *Hist. acad.* 1752, obs. 5, pag. 78.

Déplacement de l'estomac & du colon.

A l'ouverture du corps d'un lieutenant-colonel, on trouva l'estomac & une partie du colon placés dans la cavité gauche de la poitrine, où ils étoient entrés en perçant le diaphragme; la rate y étoit aussi à moitié; les endroits où le diaphragme étoit percé contre l'état naturel, étoient des espèces d'anneaux cartilagineux, fort adhérens aux parties qui y passoient; ce qui porte à penser que c'étoit un vice de conformation. Le colon, après avoir percé le diaphragme vers la partie gauche, couvroit le ventricule, & perçoit encore le diaphragme vers sa partie moyenne, pour rentrer dans l'abdomen & continuer sa route. Les poumons étoient minces & flétris; le côté droit de la poitrine se trouvoit rempli d'une sérosité abondante; le cœur étoit fort gros. L'auteur de cette observation ne rapporte pas les accidens qui ont précédé. *Hist. acad.* 1729, obs. 2, p. 11.

Dans le corps du marquis de Coentansao, on trouva l'estomac & une partie du colon dans la poitrine. Cet état devoit être ancien; car l'apothicaire du malade a dit que long-temps avant sa mort, lui donnant des lavemens, il avoit coutume de lui dire que le remède pénétroit dans sa poitrine.

Je n'ai pu ſavoir de quelle maladie il étoit mort, ni connoître les accidens qui avoient précédé. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Adhérence du colon avec gangrène.

Un homme âgé de 74 ans, ſujet au vin, & maigre, s'appuyoit en marchant ſur le côté & la jambe gauche, ſans s'en apercevoir lui-même. Dix-huit jours après, il fut ſaiſi d'une douleur vague dans le ventre, ſans fièvre; il la fit paſſer par la thériaque; mais 12 jours après il lui ſurvint une douleur très-vive au haut de la région iliaque droite: cet endroit étoit gonflé & mou; mais en appuyant on y ſentoit de la dureté; le pouls étoit fréquent; le lendemain il devint plus fort & dur; la langue étoit sèche. La douleur & la tumeur s'étendirent au milieu du ventre, & même à gauche: le malade fut ſaigné; le ventre étoit libre; le troiſième jour il fut attaqué de délire & de convulſions; le pouls étoit foible, il s'éclipſa, & enſuite il revint, mais il étoit petit; la reſpiration devint difficile: il n'y avoit plus de délire; le malade vomit des excrémens, & il mourut. Le lobe gauche du foie fut trouvé lâche & comme ſphacelé; l'eſtomac & les inteſtins, ſur-tout les grêles, étoient rouges dans des endroits, & livides & noirs dans d'autres. Le commencement du colon, dans l'endroit où il touche aux muſcles qui couvrent la cavité de l'os iléon, étoit gangrené ainſi que les muſcles; on ne pouvoit l'en ſéparer ſans le déchirer; c'étoit de là qu'il s'étoit épanché dans le ventre une ſéroſité livide & purulente. *Morgagni, de ſed. morb.* epiſt. 34, art. 25.

Dilatation des gros inteſtins.

Un homme de 50 ans, d'un tempérament bilieux, maigre, & dont les veines étoient apparentes, eut des maux d'eſtomac avec de grandes douleurs qui ceſſoient pourtant quelquefois; il vomiſſoit ſouvent, & marchoit plié en deux. Les accidens augmentèrent au point qu'il ne pouvoit retenir les alimens ni dormir; il avoit à la région épigaſtrique un mouvement ſi violent, qu'on voyoit un plat qu'on y mettoit s'élever; ces accidens devinrent encore plus violens peu de temps avant ſa mort. A l'ouverture du cadavre, on trouva une très-grande dilatation du colon dans l'endroit où il paſſe ſous l'eſtomac, qui étoit entièrement caché ſous cet inteſtin rempli de vents; les artères & les veines étoient à ſec; dans le cœur ſe trouva un polype qui s'avançoit dans l'artère pulmonaire; il étoit fort blanc & ſans apparence de ſang; les autres viſcères étoient en bon état. *Obſerv. de Magnani, chirurg. de Rome. Gior. de letter. di franc. Nazari*, 1668, pag. 139.

Un porte-faix âgé de 30 ans, après un effort, ſentit une douleur vive dans le bas-ventre; il ſurvint enſuite une dureté qui devenoit plus profonde, mais flottante; à la fin elle ſe fixa dans la région iliaque gauche; il avoit le ventre pareſſeux, & vomiſſoit quelquefois; les purgatifs & les lavemens paſſoient aſſez bien; enfin la fièvre lente ſurvint avec des douleurs & des inſomnies: cet homme mourut. Le colon étoit d'une groſſeur démeſurée, & rentrant en lui-même en deux ſens oppoſés, d'abord de haut en bas, dans la longueur de quatre doigts au deſſus de la courbure par laquelle il va joindre le rectum, & enſuite de bas en haut dans la longueur de ſix doigts au deſſous de l'endroit où il ſe recourbe pour entrer dans l'hypocondre gauche; entre les endroits marqués par ces replis, on trouva un corps flottant, long de dix doigts, de cinq doigts de circonférence, & d'une forme preſque cylindrique; c'étoit la membrane interne du colon qui s'étoit détachée des autres tuniques; à l'extrémité de ce corps, on trouva trois glandes très-fermes, de la groſſeur d'un petit marron. *Hiſt. acad.* 1727. Obſ. 5 de M. *Dupuy de Rochefort*, p. 18 & ſuiv.

Un jeune homme de 15 ans alloit fort peu à la ſelle: il mourut. M. Navier trouva les gros inteſtins, & ſur-tout le rectum, ſi prodigieuſement dilatés, que ce dernier reſſembloit à un grand ſac. Il étoit entièrement rempli d'excrémens, ainſi que le colon & le cœcum. On auroit dû tenter de les retirer avec le doigt, &c. *Hiſt. acad.* 1750. Obſ. 1, pag. 48.

Rétréciſſement du colon.

Dans une femme de trente-cinq ans, & dans une vieille femme, Morgagni a trouvé le colon ſi contracté, qu'il n'avoit que le diamètre d'un inteſtin grêle, excepté le commencement vers le cœcum. L'eſtomac étoit fort gonflé. Dans la vieille, le duodénum ſe trouvoit très-dilaté; les inteſtins grêles étoient livides; le foie avoit un grand volume. *De ſed. morbor. epiſt.* 48, *art.* 37, 38. p. 238 & 239.

Tumeurs, ſquirres, & obſtructions des gros inteſtins.

Dans la dyſſenterie, le colon eſt quelquefois rempli de tubercules ſquirreux qui rétréciſſent ſa cavité.

Une femme de trente ans ſe plaignoit d'un poids dans l'hypocondre gauche; elle étoit conſtipée: enfin, après un friſſon, la fièvre & l'inflammation des inteſtins ſe déclarèrent; on y remédia, mais la douleur & le poids perſiſtèrent. Enfin après pluſieurs remèdes, & ſur-tout après des lavemens fréquens, elle rendit avec douleur, par les ſelles, une excroiſſance membraneuſe qui adhéroit à l'inteſtin par deux eſpèces de jambes creuſes; dans ſon milieu elle repréſentoit une veſſie; c'étoit une hydatide attachée à la partie du colon qui

se courbe sous la rate : on voyoit des vaisseaux sur la surface. Cette femme, après cette excrétion & un bon traitement, se porta très-bien. *Obser. de Meckel. extr. comment. Leipsick*, tom. 15, p. 276.

Un enfant de dix ans, & d'une habitude assez charnue, eut des douleurs dans le ventre, la fièvre, & des vomissemens. Les lavemens & d'autres purgatifs l'évacuèrent bien : on apercevoit sous l'hypocondre gauche, vers l'épigastre, une éminence oblongue un peu dure; la fièvre & les douleurs revinrent; cet enfant mourut. On trouva tous les viscères en bon état, excepté le colon, dont la partie gauche, située sous l'estomac, parut fort dure & fort gonflée ; la membrane externe de cet intestin étoit pourrie, s'enlevant facilement ; & sous elle on aperçut une tumeur fibreuse, charnue, & épaisse (un vrai *sarcome*), qui rétrécissoit la cavité de cet intestin. *Fanton*, observ. 2, p. 15 & 16.

Un homme âgé de 60 ans, atrabilaire & sujet à des douleurs dans le bas ventre, se plaignoit d'une douleur fixe vers la région iliaque droite ; il étoit sans fièvre, mais il vomissoit souvent, quoique doucement : les lavemens, les huileux, & les purgatifs n'excitoient aucune évacuation : la fièvre survint; le malade fut saigné, la fièvre disparut; mais les autres accidens augmentèrent, le ventre se gonfla; cet hommme mourut. On trouva le cœcum & le commencement du colon très-distendus & gangrenés : une tumeur sarcomateuse étoit située entre les membranes de ces deux intestins; elle étoit gangrenée : les cellules du colon ne paroissoient plus; les autres intestins étoient livides. *Idem*, obs. 11, pag. 61 & suiv.

Une dame n'alloit point à la garde-robe, malgré tous les remèdes employés; elle avoit des coliques violentes, & vomissoit, depuis six semaines, les alimens trois heures après les avoir pris ; elle mourut. On trouva dans le colon une tumeur cartilagineuse, grosse comme un œuf de poule ; cet intestin étoit sphacelé ; les excrémens s'étoient épanchés dans la cavité du ventre. *Vanderviel*, observ. 56, tom. 1er, pag. 226.

Colon devenu cartilagineux & squirreux près du rein, & sa cavité oblitérée dans deux malades. *Houllier*, *de morb. intern.* lib. 1, cap. 41, schol. pag. 401.

Un homme avoit depuis plusieurs années une grande difficulté d'aller à la selle ; il fut attaqué d'une maladie violente (on n'en fait pas le détail); on lui donna plusieurs onces de mercure cru sans effet ; il mourut. A l'ouverture du bas ventre, il sortit beaucoup de vents, quoique l'estomac & les intestins ne fussent pas offensés. La surface interne de l'estomac étoit enflammée : dans plusieurs endroits des intestins grêles, se trouvoient dispersés quelques grains de mercure cru, & dans tout le canal étoit une poudre noire & graveleuse, semblable à l'æthiops minéral : le colon étoit fort distendu à son origine & enflammé; il contenoit six pintes d'excrémens liquides, parmi lesquels on voyoit du mercure cru & de la poudre noire dont on a parlé : la capacité du colon diminuoit sous l'estomac : vers le rein gauche, cet intestin étoit adhérent à l'épiploon, & en séparant cette adhérence, on découvrit un abcès ; l'inflammation s'étendoit aux parties voisines de l'iléon. Il y avoit aussi dans cet endroit du colon une ouverture par laquelle il étoit tombé dans le ventre une petite quantité d'excrémens : les tuniques du colon étoient squirreuses, six pouces au dessus du rectum; les valvules de cet intestin l'étoient aussi, & rougeâtres. En coupant le rectum, on vit un corps cartilagineux qui bouchoit le passage ; il y avoit dans cet endroit un noyau de prune caché dans la tunique veloutée, & logé dans les membranes du rectum ; ce noyau avoit excité un petit abcès qui avoit son issue dans la cavité du bassin, sans communiquer avec la cavité du rectum. *Observ. de M. Madden, méd. de Dublin. Transf. philos.* 1736, pag. 159 & suiv.

Blessure du colon.

Observation d'Albinus sur un homme blessé d'un coup de poignard sous les fausses côtes du côté gauche ; sortie du colon ; phénomènes & suites de cet accident. Il y avoit vingt ans que cet homme avoit reçu le coup, & que l'intestin étoit sorti, lorsqu'Albinus le vit ; il se portoit assez bien d'ailleurs, & avoit un anus artificiel. *Albinus, annot. acad.* tom. 2, pag. 31 & suiv. (*Fig.*) *Voyez d'ailleurs ci-après, pag.* 282, *col.* 1^{ere}.

VIII.

Sur les maladies du rectum.

1°. *Sur la chute du fondement.*

La chute du fondement est accompagnée de circonstances singulières, & dont il est difficile de se rendre raison. Comment le rectum étant lié avec le vagin, & en général avec les parties sexuelles, une partie de cet intestin peut-elle sortir, & comment, cette partie excédente étant retranchée, ne s'ensuit-il aucun accident fâcheux ? On a vu, au rapport de Morgagni, dans une descente du rectum, l'intestin sorti avoir la longueur d'une coudée, & être volumineux dans la même proportion.

Voilà à peu près à quoi se réduit ce que Morgagni a écrit sur la nature de cette maladie; il s'étend sur son traitement; il parle des plaques, des pelotes percées, des anneaux, de la nécessité de tenir le ventre libre, du moyen qui consiste à introduire dans l'intestin la poche d'un coq d'inde, & à la souffler ensuite pour prévenir la chute de l'intestin ; du conseil donné par Paré, de se tenir debout en allant à la selle, afin d'empêcher le rectum de se précipiter & de sortir dans ce moment ; enfin il préfère, parmi les moyens propres à réduire & à maintenir,

ceux qui agiſſent profondément, parce que le relâchement s'étend quelquefois très-haut. Un inteſtin d'animal introduit dans le rectum lui paroît le procédé le plus convenable à ſuivre. On peut non ſeulement y faire pénétrer de l'air pour ſoutenir l'inteſtin, mais il eſt poſſible de s'en ſervir pour injecter des remèdes appropriés, des eaux thermales, &c. Nous employons à préſent avec ſuccès la douche aſcendante dans cette vue.

Morgagni formoit des vœux pour qu'on recueillit des connoiſſances nouvelles ſur cette partie de l'art de guérir. M. Sabatier y a répandu le plus grand jour. Il a réſolu une partie des queſtions propoſées par Morgagni. Voyez *Mémoire ſur les anus contre nature, par M. Sabatier, pag. 592 du tom. V des Mémoires de l'Académie de Chirurgie.*

Des obſervations bien faites ont prouvé à cet illuſtre chirurgien que les portions d'inteſtin qui ſe préſentent dans l'ouverture des anus artificiels & dans celle de l'anus proprement dit, ſont dues à des invaginations, ſoit du colon, ſoit du cœcum, ſoit même de l'ileum; auſſi ces tumeurs ſont-elles formées par des inteſtins renverſés, quelquefois longs de pluſieurs pouces, & qui ſortent bruſquement, comme il arrive dans l'opération de la taille des enfans: comment ſe pourroit-il que la membrane interne prêtât aſſez & ſe détachât aſſez loin, pour ſuffire à un pareil alongement. D'ailleurs dans la portion d'inteſtin retourné qui ſortoit d'un anus artificiel, M. Sabatier a reconnu des replis en manière de valvules, & des corps glanduleux de diverſes groſſeurs. *Pag. 602, ibidem.*

Albinus, dans le ſecond tome de ſes *annotations acad.*, a parlé d'un anus contre nature, par lequel la portion ſupérieure & inférieure de l'inteſtin ouvert ſe renverſoit & ſe portoit au dehors.

M. Sabatier rapporte une belle obſervation de M. le Blanc, dans laquelle, à la ſuite d'une chute du fondement dont un enfant avoit été affecté, on trouva que le principe du mal réſidoit ſous la voûte du foie, dans le renverſement & l'invagination du colon. La portion de l'iléum qui ſe termine au cœcum, & celle du méſentère, à laquelle cet inteſtin eſt attaché, avoient été entraînées dans la poche cœcale, & avoient fait cette invagination juſqu'au dehors de l'anus. Une portion de l'épiploon, qui s'attache à l'arc du colon, étoit auſſi renfermée dans cette gaîne.

Ainſi la chûte du fondement préſente deux maladies très-différentes; ou un léger renverſement de ſes bords, en forme de choux-fleurs, à la ſuite du teneſme, & qui peut n'être quelquefois qu'un alongement de la membrane interne du rectum irritée; ou une protubérance, qui eſt une vraie invagination, comme je l'ai expoſé, conformément aux remarques de M. Sabatier.

Que penſer, d'après ces réflexions, de la pratique de Riolan, qui propoſoit l'application de deux ventouſes ſur les côtés du ſacrum, ou ſur les feſſes; de celle des arabes, qui plaçoient des cautères à l'extrémité de l'épine, les uns & les autres dans l'intention de donner du reſſort aux muſcles propres à ſoutenir le rectum & à le maintenir élevé.

2°. *Rétréciſſement du rectum.*

Sharp a vu quatre malades dont le rectum étoit contracté près de l'anus; le diamètre de cet inteſtin étoit tellement rétréci dans un de ces ſujets, qu'il n'excédoit pas la groſſeur d'une plume à écrire; le malade étoit ſouvent dans un très-grand danger, à cauſe de la rétention des matières, quoiqu'on employât tous les moyens poſſibles pour prévenir cet accident. *Recherches ſur la chirur.* chap. 4, p. 182.

3°. *Abcès au fondement.*

Un homme âgé de 23 ans avoit des hémorroïdes ulcérées, ſituées au deſſus du ſphincter de l'anus; on les enleva; mais peu après le mal revint. Lorſque je le vis, il avoit une fièvre lente aſſez ſenſible; il n'y avoit rien d'extraordinaire à l'extérieur, mais en portant le doigt dans le rectum, on ſentoit vers la paroi antérieure de cet inteſtin & vers la veſſie, des tubercules que nous fîmes ſortir avec le doigt; ils étoient légèrement rouges & fort durcis. On propoſa l'opération, qu'on ne fit point, & deux mois après notre viſite le malade alla à la charité, où il mourut peu de jours après: on trouva du pus entre les lames du méſo-rectum, du méſo-colon, & du méſentère. L'inteſtin étoit auſſi en ſuppuration. *Par M. Poulletier de la Salle.*

4°. *Fiſtule à l'anus.*

L'opération de la fiſtule à l'anus ſe faiſoit du temps de S. Auguſtin. *Voy.* ſon hiſtoire dans une homélie de ce ſaint, dans l'office de l'invention des reliques de Saint Etienne. *Voy.* le paſſage entier rapporté par Meekren. *Obſ. méd. chirur.* p. 285, *Cartes de Falconet.*

Le paſſage ſuivant eſt auſſi très-curieux.

Etenim anum urendo, incidendo, reſecando, conſuendo, aut vinciendo, aut putrefaciendo, etiamſi graviſſima eſſe iſta videantur, nihil læſeris. Hippocrat. libro de hæmoroïdibus, cap. 2, initio, t. 12, p. 148. *Voy.* ce que dit Morgagni ſur ce paſſage, *de ſed. morbor. epiſt.* 32, art. 8.

5°. *Tumeurs dans le rectum.*

J'ai vu un exemple d'une tumeur entre le rec-

tum & la partie postérieure de la matrice, comprimant le rectum & rendant la sortie des excrémens difficile.

Une dame rendoit depuis long-temps des excrémens en forme de bandes applaties; elle croyoit n'être malade que d'hémorroïdes. On trouva le rectum, au dessus du sphincter, gonflé dans la longueur de deux doigts, & si étroit, qu'à peine pouvoit-on y faire entrer le bout du doigt sans lui causer beaucoup de douleur. *Morgagni*, *de sed. morb. epist.* 32, art. 6.

Une femme de plus de cinquante ans, qui ne se croyoit attaquée que d'hémorroïdes, souffroit peu, mais elle rendoit beaucoup de matières fétides. Elle maigrit beaucoup; la fièvre & des frissons survinrent, & elle mourut. Le rectum ayant été fendu suivant sa longueur, on aperçut à six ou sept travers de doigt, au dessus de l'anus, que cet intestin devenoit plus dur & plus épais, & on apercevoit dans l'intérieur, des corps de la grosseur d'une fève & d'une substance compacte. Ces corps augmentoient en dureté & en épaisseur, à mesure qu'on s'approchoit de l'anus. La partie inférieure du rectum étoit saine dans un travers de doigt. Il sortoit deux excroissances de l'anus, & la peau étoit ulcérée légèrement autour de cet orifice. *Ibid.* art. 7.

M. Ancelin, chirurgien d'Amiens, a publié des observations analogues, & il a imaginé un instrument pour opérer la dilatation dans ces sortes de cas. *Voyez les Mém. de la soc. roy. de médec.*

6°. *Corps étrangers dans le rectum.*

Une dame âgée de quarante-cinq ans, sujette depuis quinze ans à des douleurs de colique venteuses & à de grandes difficultés d'aller à la selle, fut visitée par Maréchal. Il n'y avoit à l'anus ni tumeur, ni hémorroïdes; mais ce chirurgien ayant porté son doigt dans le fondement, y trouva une pierre d'un volume considérable, située très-haut dans le rectum. La malade dit qu'il y avoit un an qu'une garde croyoit s'en être aperçue en lui donnant des lavemens; que cette pierre étoit cause qu'elle les rendoit difficilement, que vraisemblablement elle se déplaçoit, puisqu'en certaine posture elle les rendoit aisément & même involontairement; qu'elle croyoit qu'il n'y avoit guère plus d'un an qu'elle étoit tombée dans le rectum. Maréchal fut obligé de dilater l'anus, & vint à bout de tirer cette pierre; elle étoit fétide, desséchée, & sentoit un peu le savon échauffé. Un morceau mis sur des charbons se fondit en partie, le reste s'enflamma ou se calcina. Son poids étoit de deux onces deux gros & demi; son grand diamètre étoit de deux pouces huit lignes, & le petit d'un pouce sept lignes; la circonférence étoit de huit pouces. Cette concrétion paroissoit légère eu égard à son volume. La malade fut guérie en un mois, sans qu'il lui soit resté d'incommodité. *Mém. acad. Chirurg.* tom. 3, pag. 55.

Une autre dame de trente-quatre à trente-cinq ans, qui dès sa jeunesse avoit eu le ventre paresseux, le visage pâle, assez souvent jaune, & sans dérangement de règles, étoit sujette à des coliques avec migraine & maux d'estomac. Depuis quatre ans elle sentoit une pesanteur au fondement, avec effort très-grand pour aller à la selle, accompagné même quelquefois de convulsions. Moreau porta le doigt dans le rectum, & sentit un corps dur & solide; c'étoit une pierre qui ne paroit pas avoir été biliaire, mais de la nature de celles qu'on nomme intestinales; elle étoit de la grosseur d'une grosse pomme de reinette. Elle se cassa en plusieurs morceaux; ce qui dispensa de faire une incision. On fit, avant & après, des injections d'huile, ensuite avec l'eau de guimauve & un peu d'eau vulnéraire. La malade eut encore pendant quelque temps, après l'opération, le ventre très-paresseux. Les eaux de Passy la soulagèrent. *Ibid.* pag. 59 & suiv.

Pierres ou matieres durcies en pierres, tirées de l'anus d'une femme qui ne vivoit que de lait. Voyez ci-dessus, *observations sur la constipation*.

Matières aussi dures que la pierre dans le rectum d'une femme grosse à terme, & qui ne pouvoit, par cette raison, ni recevoir des lavemens, ni accoucher; on fut obligé de les tirer par morceaux.

7°. *Poison par l'anus.*

Un prélat fut empoisonné par un papier que lui donna son valet de chambre pour s'essuyer, après avoir été à la selle. *Chylologia*, *cap.* 8, pag. 604.

8°. *Vices de conformation de l'anus dans les nouveaux nés.*

Petite fille sans anus, & dont le rectum s'ouvroit sous le méat urinaire. Elle vécut dix jours. *Ephem.* t. 9, pag. 24.

Autre exemple d'une fille dont le rectum aboutissoit à la vessie. *Ibid.* p. 26.

Un enfant de trois ans rendoit les excrémens par l'urètre. Il avoit assez d'embonpoint. Il mourut. Il n'avoit jamais eu d'anus, & on trouva que le rectum se courboit sous la vessie, & aboutissoit au canal de l'urètre, qui étoit plus grand qu'à l'ordinaire. On trouva une fève de marais arrêtée

au paſſage du rectum dans la veſſie ; elle avoit cauſé l'inflammation & la mort. *Hiſt. Acad.* 1752, obſ. 4, p. 76 & 77.

Autre obſervation ſemblable d'un enfant mâle dont le rectum s'ouvroit dans le col de la veſſie par une très-petite ouverture qui ne laiſſoit paſſer que les matières les plus fluides. Cet enfant ne vécut que douze jours. *Ibid.* 1755, obſerv. 3, p. 50.

J'ai vu dans un enfant mâle de trois ans & demi le rectum ſe terminer dans l'urètre, de façon qu'il n'y avoit point d'anus, & que l'enfant rendoit ſes excrémens par la verge. Ces excrémens étoient ordinairement aſſez fluides; quand ils ne l'étoient pas, ils lui cauſoient beaucoup de douleur. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Un enfant vint au monde avec le fondement clos, c'eſt-à-dire, ayant une cloiſon membraneuſe qui empêchoit la ſortie des excrémens. On l'ouvrit, & l'enfant ſe porta bien. *Obſ. de Courtial, Journ. de Trévoux*, avr. 1705, p. 623.

Henckel, chirurgien de Berlin, a vu un enfant dont l'anus paroiſſoit imperforé; c'étoit un reſſerrement du rectum, qu'il guérit en y introduiſant une ſonde & une bougie. *Comment. Leipſ.* tome 20, p. 729.

Enfant de Toulouſe né ſans anus, ſans feſſes, & ſans ligne de ſéparation. On lui forma des feſſes par une inciſion, & on lui ouvrit l'anus. L'opération réuſſit bien. *Merc. décemb.* 1725, p. 3160.

Recherches ſur l'imperforation de l'anus.

§. Ier.

Les obſervations qu'on a recueillies ſur l'anus imperforé, apprennent à la vérité que le plus ſouvent cette maladie a une iſſue funeſte; mais elles font voir en même temps que pluſieurs enfans, dont l'anus étoit imperforé, ont été guéris. On a raſſemblé ici les obſervations principales qui ont été faites ſur ce ſujet, avec les opinions des gens de l'art qui s'en ſont occupés.

§. II.

Des différentes eſpèces d'imperforations de l'anus, diſtinguées par les auteurs.

Parmi les anciens, Paul d'Egine ne parle que d'une ſeule eſpèce d'imperforation; c'eſt celle où l'anus eſt fermé par une membrane; & il conſeille de la déchirer avec les doigts, ſi cela eſt poſſible, ſinon de l'inciſer avec un biſtouri.

Fabrice d'Aquapendente en établit de deux ſortes, l'une où il reſte quelque veſtige de l'anus, & l'autre où il n'en exiſte aucun.

D. H. Volguad, dans une remarque relative à une obſervation qu'il a donnée ſur cette matière dans les Ephémérides des curieux de la nature, & citée par Manget, a dit qu'il n'y a que trois eſpèces d'anus imperforés; la premiere a lieu lorſque le rectum eſt trop rétréci; la ſeconde eſt cauſée par une membrane qui tient l'anus exactement fermé; la troiſième vient de ce que les parois de l'inteſtin ſon collées l'une à l'autre.

J. G. Scherer en diſtingue trois eſpèces. La première eſt celle où l'inteſtin n'eſt pas creuſé intérieurement comme un canal; mais où il forme un cylindre maſſif & cartilagineux; la ſeconde vient de ce que l'extrémité du rectum ou le ſphincter de l'anus eſt exactement fermé; la troiſième enfin arrive quand le ſphincter n'eſt pas entièrement fermé, mais laiſſe une ouverture ſi petite, qu'on a de la peine à y introduire un ſtylet. Outre cela, cet auteur ajoute que quelquefois le rectum, dans les enfans nouveaux nés, ſe termine dans la veſſie pour les garçons, & dans le vagin pour les filles.

M. J. Æhme paroît avoir réduit à quatre toutes les eſpèces d'imperforations. La première eſt celle où l'inteſtin rétréci ne permet aux excrémens de paſſer que partie par partie; la ſeconde eſt celle où l'inteſtin paroît entièrement bouché, ce qui peut avoir lieu de trois manières différentes; 1°. par une membrane mince tendue à l'orifice du rectum; 2°. par une membrane attachée un peu plus haut aux parois de cet inteſtin; 3°. par une membrane très-épaiſſe qui ferme exactement l'anus, ſans qu'on en aperçoive aucune trace. La troiſieme eſpèce d'imperforation eſt celle où l'ouverture du rectum ſe trouve ailleurs, comme dans le canal de l'uretre, à l'ombilic, dans la veſſie, le vagin, &c. La quatrième imperforation eſt faite de manière que cet inteſtin ſe termine par un cul-de-ſac vers l'os ſacrum, & qu'il ſe trouve en cet endroit comme rétréci par un nœud.

J. L. Petit ſemble diſtinguer ſix ſortes d'imperforations. Il dit, 1°. que des enfans viennent au monde ſans aucune apparence d'anus; 2°. que d'autres n'ont point à la vérité d'orifice à l'anus, mais qu'on peut y découvrir le lieu de cet orifice; 3°. qu'il en eſt d'autres à qui l'on peut introduire une ſonde juſqu'à une certaine hauteur, comme de deux, trois, ou quatre lignes; dans ce cas, l'anus eſt très-bien conformé à l'extérieur, mais le vice de conformation ſe trouve à l'intérieur; 4°. il dit avoir vu des enfans dans leſquels l'anus s'ouvroit dans la veſſie; 5°. Il rapporte que dans d'autres il s'ouvroit dans la vulve; 6°. enfin que dans quelques-uns, au lieu d'ouverture, on n'apercevoit qu'une eſpèce de tumeur herniaire. M. de la Faye (*Principes de chirurgie*) admet à peu près la même diviſion.

M.

M. Aubrai (*Journal de médecine*, 1769) a composé une excellente dissertation sur cette maladie, dont il établit cinq espèces; la première, où l'anus est fermé par une membrane adhérente, ou à la circonférence de l'anus, ou à l'intestin un peu plus haut; la seconde, où la peau prolongée en ferme entièrement l'ouverture; la troisième, dans laquelle l'anus a réellement un orifice, mais ou il est si étroit, que les matières fécales ne peuvent en sortir que par filamens; la quatrième est celle où l'ouverture se fait dans la vessie, dans le vagin, ou même au travers de l'os sacrum; la cinquième n'est autre chose que le défaut même de l'intestin rectum, en entier ou en partie.

Suivant P. S. Giering, la clôture de l'anus peut avoir lieu de six manières différentes; la première arrive quand l'ouverture de l'anus existe, mais qu'elle est si petite, qu'elle permet seulement l'introduction d'un stylet, sans laisser passer les excrémens; la seconde est celle où l'anus se trouve fermé par une membrane simple, ou par un prolongement de la peau, mais dans laquelle l'ouverture de l'anus ne se manifeste que par une saillie ovalaire, lisse des deux côtés, par l'effort des matières qui cherchent à sortir; la couleur en est rougeâtre, ou livide & noirâtre; la troisième est telle, que l'anus est garni de rides comme à l'ordinaire; mais dans celle-ci le sphincter ne se dilate point pour donner passage aux excrémens; la quatrième est celle où il n'y a aucune trace d'ouverture, c'est-à-dire, aucune inégalité, aucune couleur différente des parties environnantes, enfin aucune espèce de saillie; dans cette espèce, le sphincter se trouve être une continuation de la peau fort tendue en cet endroit, mais qui cède à la pression du doigt; la cinquième, outre qu'elle est accompagnée des circonstances précédentes, est encore telle, que les parois du rectum sont collées l'une avec l'autre, & ne cèdent nullement au doigt qui les presse; la sixième espèce, outre les maux dont on vient de parler, est encore accompagnée d'une mauvaise conformation, de sorte que l'anus s'ouvre ou dans la vessie dans les garçons, ou dans le vagin dans les filles, ou que les parties génitales ont une forme absolument monstrueuse.

§. III.

Des neuf espèces d'anus imperforés que nous admettons.

En réfléchissant sur les divisions faites par les auteurs pour les imperforations d'anus, j'ai remarqué qu'aucun d'eux ne comprend absolument toutes les manières dont cet orifice peut être fermé. J'ai donc cru faire une chose utile, en distinguant par des noms particuliers toutes les imperforations que je crois avoir observées. Ce sont les suivantes.

La première, le rétrécissement de l'anus.

La seconde, l'imperforation interne, accompagnée de l'orifice extérieur de l'anus.

La troisième, l'imperforation causée par une membrane.

La quatrième, l'imperforation produite par un prolongement de la peau.

La cinquième, l'imperforation occasionnée par l'ouverture de l'anus dans la vessie.

La sixième, l'imperforation occasionnée par l'ouverture de l'anus dans le vagin.

La septième, l'imperforation causée par l'obstruction du rectum.

La huitième, l'imperforation provenant de ce que le colon est bouché.

La neuvième, l'imperforarion de l'anus ordinaire, accompagnée d'un anus contre nature.

§. IV.

Du rétrécissement de l'anus.

La première espèce d'imperforation est celle qui concerne les enfans dont l'anus est si étroit, que les matières ne passent point ou ne passent pas en suffisante quantité. Cet état menace les enfans de la mort, par l'accumulation considérable d'excrémens, qui a lieu dans ce cas. On peut rémédier à ce vice de conformation de plusieurs manières; 1°. par la dilatation, ainsi que l'a pratiquée Scultet, qui a guéri un enfant dont l'anus permettoit à peine l'introduction de la pointe d'une épingle, en y introduisant un cylindre fait de racine de gentiane; 2°. en dilatant d'abord l'anus avec une sonde, & y mettant ensuite une bougie, comme l'a fait J. F. Henckel, qui, par ce procédé, a guéri un enfant dont l'anus étoit trop étroit pour laisser passer les matières fécales; 3°. en se servant d'un scalpel, comme Wier, qui, par le moyen d'une incision, a sauvé la vie à un enfant dont l'orifice du rectum étoit trop étroit pour laisser passer autre chose que des matières liquides. Un quatrième procédé, qui pourroit être fort utile, seroit celui de la dilatation & de l'incision tout à la fois. Ce moyen a été mis en usage par Roonhuis, qui rapporte l'observation d'une petite fille âgée de quatre mois. Cet enfant avoit un anus si étroit, que sa mère étoit obligée de faire beaucoup d'efforts pour en faire sortir les matières fécales avec les mains; à la fin cet orifice s'étoit rétréci à un tel point, qu'il ne passoit plus aucune matière, accident qui produisit le gonflement du ventre, & des douleurs cruelles accompagnées de fièvre & d'anxiétés; mais l'anus ayant été fendu à l'aide d'un scalpel, & dilaté ensuite par le moyen d'un instrument, il en sortit une grande quantité d'excrémens, le ventre se désenfla, les autres symptômes se calmèrent, & l'enfant fut guéri.

§. V.

De l'imperforation interne de l'anus, accompagnée d'un orifice apparent au dehors.

Il eſt une ſeconde eſpèce d'imperforation, dans laquelle l'ouverture de l'anus eſt très-bien conformée, mais dans laquelle l'obſtacle qui retient les matières, ſe trouve placé plus haut. Ce vice de conformation interne eſt toujours dangereux : cependant le péril varie ſuivant la différence des obſtacles ; ils ne peuvent point être levés ſans opération, & dans ce cas, le délai eſt très-funeſte, parce qu'en effet il eſt arrivé que l'opération pratiquée trop tard a été ſuivie de la mort, tandis que les malades auroient pu être guéris ſi elle eût été faite plutôt : M. Petit a conſervé un enfant dans lequel l'ouverture extérieure de l'anus étoit dans l'état naturel ; mais un ſtylet ne pénétroit pas au delà d'un pouce dans le rectum ; l'obſtacle n'étoit autre choſe qu'une membrane mince, qui fut ouverte avec un pharyngotome : l'enfant fut guéri. Courtial rapporte qu'il avoit été appelé pour un enfant nouveau-né qui rendoit les excrémens par la bouche, au lieu de les rendre par l'anus ; ce dernier orifice étoit néanmoins bien conformé en apparence ; mais un ſtylet introduit dans le rectum ne pouvoit aller au delà d'un travers de doigt, ſe trouvant arrêté par une membrane fort dure ; il paſſa dans l'anus une canule de plomb, le long de laquelle il porta un ſcalpel dans l'inteſtin ; l'obſtacle ayant été diviſé, l'enfant fut guéri. Mais l'enfant dont parle Lédélius n'éprouva point un ſort auſſi heureux ; c'étoit une petite fille qui avoit l'anus bien conformé à l'extérieur : quand on venoit à y introduire le doigt, on ſentoit une membrane réſiſter ; la membrane fut diſſéquée ; mais elle le fut malheureuſement trop tard : en effet, le méconium ne ſortit point, quoique l'obſtacle eût été levé, comme on put s'en convaincre par les lavemens ; ils furent rejetés par le vomiſſement. L'opération ne fut faite que ſept jours après l'accouchement. Burgius (*in miſc. nat. cur. dec.* 3, *an. obſ.* 58) rapporte un cas ſemblable. L'ouverture extérieure de l'anus exiſtoit ; mais au bout de quatre jours le méconium n'étant point ſorti, il introduiſit dans l'anus l'extrémité du petit doigt, & éprouva de la réſiſtance ; la membrane qui l'occaſionnoit, fut diſſéquée ; mais l'enfant ne put ſurvivre à l'opération, quoique le méconium fût ſorti.

Comme dans cette maladie l'ouverture de l'anus eſt preſque toujours trop étroite pour permettre en même temps l'introduction du doigt & des inſtrumens, l'opération ne peut ſe faire qu'à tâtons ; & on doit craindre de couper l'inteſtin, au lieu de la membrane qui forme l'obſtacle ; cet accident eſt arrivé dans l'obſervation rapportée par Bonafos (*Journal de méd.*, *tom.* 7, *p.* 360). L'enfant dont il s'agit avoit l'extérieur de l'anus très-bien conformé ; mais en y introduiſant le doigt, on ſentoit une membrane oppoſer de la réſiſtance : l'opération fut faite le ſixième jour après l'accouchement ; mais il ne ſortit rien autre choſe qu'une petite quantité de ſang, & l'enfant périt : la diſſection fit voir que la membrane qui faiſoit l'obſtacle, n'avoit point été coupée ; mais que l'inſtrument avoit été détourné du côté de l'inteſtin. C'eſt pourquoi je penſe qu'en pareil cas il eſt plus ſage de ſe ſervir de l'aiguille triangulaire propoſée par J. L. Petit, parce qu'alors on introduit d'abord une canule qui ſert à déterminer plus poſitivement le lieu de l'inciſion.

Il arrive auſſi aſſez ſouvent que ce qui empêche de faire l'opération, eſt la compaſſion mal placée des parens, qui ont le ſcalpel en horreur. J. R. Saltzmann parle d'un enfant dont l'anus paroiſſoit bien conformé ; mais dans lequel le rectum étoit obſtrué ſupérieurement ; l'opération n'ayant point été faite, l'enfant périt le huitième jour. Bonnet (*ſepulc. anat. tom.* 2, *pag.* 202) rapporte deux exemples ſemblables à ce dernier.

Quelquefois l'obſtacle eſt de nature à empêcher le ſuccès de l'opération. Friœn (*obſ. pag.* 60) en raconte une obſervation faite ſur une petite fille dont l'anus avoit extérieurement une conformation régulière ; mais quand on introduiſoit un ſtylet dans le rectum, on trouvoit de la réſiſtance : cet enfant périt au bout de trois jours. L'ouverture du cadavre ayant été faite & l'anus diſſéqué, on trouva ſupérieurement & à un travers de doigt de diſtance de l'orifice externe, la membrane qui oppoſoit de la réſiſtance ; elle avoit environ dix lignes de longueur, & elle offroit preſque la conſiſtance de la corne. Dans les cas pareils à celui-ci, l'opération, quoique bien faite, ne ſeroit pas facilement ſuivie de ſuccès. En effet, quand on perceroit l'obſtacle, l'ouverture ſe trouveroit rarement aſſez grande. C'eſt ce qui a été obſervé par Engerran (*Mém. de l'Acad. roy. de Chir. tom.* 1, *p.* 387) dans un enfant qui, quatre jours après ſa naiſſance, rejetoit tout par le vomiſſement, & ne pouvoit rendre le méconium, quoique l'anus fût très-bien conformé à l'extérieur : un ſtylet y ayant été introduit, heurtoit contre un corps fort dur ; il fut percé avec une aiguille triangulaire, ce qui donna iſſue à une grande quantité de matières fécales ; cependant les matières s'étant de nouveau accumulées, l'enfant mourut au bout d'un mois. Son cadavre fut ouvert, & l'on trouva l'extrémité du rectum jointe à une eſpèce de nœud ſemblable à l'ombilic d'un homme adulte.

§. VI.

De l'imperforation produite par une membrane.

La troiſième eſpèce d'imperforation a lieu quand une membrane ſe trouve tendue ſur l'anus. Plu-

ſieurs des enfans attaqués de ce vice de conformation ont été parfaitement guéris, & on pourroit les ſauver preſque tous; pourvu qu'on emportât cet obſtacle avec prudence, & que l'opération fut faite à temps. Paul d'Egine (*lib.* 6, *c.* 81) conſeille de diviſer la membrane avec les doigts; mais il vaut mieux employer le fer, que de la laiſſer déchirer par les ongles d'une femme ignorante; on peut néanmoins ſe ſervir de ce dernier moyen, quand la pellicule eſt aſſez mince pour que le chirurgien puiſſe, à l'aide du doigt, en opérer la diviſion facilement, comme Fabrice d'Aquapendente recommande de le faire. Dans des cas ſemblables je préférerois à l'aiguille triangulaire le ſcalpel, avec lequel on pourroit enlever la membrane tout entière, ou y faire un trou ſuffiſant, en pratiquant une ſection cruciale. Fabrice d'Aquapendente (*Opér. chir. cap.* 88) rapporte avoir guéri par ce procédé un enfant dont l'anus étoit fermé par une membrane. Job. Van Meckeren parle de cas ſemblables. Saviard rapporte auſſi qu'on lui avoit préſenté un enfant dont l'anus étoit recouvert d'une membrane à travers laquelle paroiſſoit le méconium; il diſſéqua cette membrane, & guérit l'enfant. M. F. Alix (*Obſerv. chir. faſc.* 2, *obſ.* 2) raconte avoir guéri un enfant qui, trois jours après ſa naiſſance, n'avoit point encore été à la garderobe; l'anus ſe trouvant fermé par une membrane qui ſe prêtoit facilement à la preſſion des excrémens, il n'employa, pour opérer la guériſon, qu'une inciſion cruciale. A. Benivenius (*de abditis nonnull. morb. & ſanat. cauſſ. cap.* 30), & M. Donat (*Hiſt. mirab. med. lib.* 6, *cap.* 3) font mention de cures ſemblables à celles-là. Tel eſt encore le cas rapporté par Cœlius Rhodiginus. (*Lection. antiq. lib.* 4, *cap.* 9.). Cet auteur dit qu'un enfant étant venu au monde ſans anus, il diſſéqua la membrane, & le guérit.

La membrane n'eſt cependant pas toujours auſſi mince: Fabrice de Hildan (*Obſ. chir. cent.* 1, *obſerv.* 73) dit avoir guéri un enfant dont l'anus étoit fermé par une membrane fort dure, dans laquelle on n'apercevoit aucune trace de l'anus, ſi ce n'eſt une tache un peu livide; l'opération ne fut faite que le ſixième jour après la naiſſance de l'enfant. Voyez encore une obſervation ſingulière de G. T. Duſius, inſérée dans les *Ephém. des cur. de la nature*, *décemb.* 2, *an.* 7, *obſerv.* 62. Il s'agit d'un enfant dont l'anus étoit imperforé; mais on voyoit une ligne qui, commençant à l'endroit de cet orifice, s'étendoit juſqu'à la racine de la verge, & cette extrémité ſe trouvoit percée d'un trou de la grandeur d'un pois, par lequel l'enfant avoit rendu une partie du méconium & quelques vents; on ouvrit l'anus avec une lancette, & l'enfant fut guéri.

L'opération n'eſt pas toujours auſſi heureuſe, & ſur-tout ſi on la pratique trop tard: c'eſt ce qui eſt arrivé à un enfant dont parle P. A. Boehmer (*Obſerv. anat. rar. faſc.* 2, *obſerv.* 7, *pag.* 7). L'orifice de l'anus ſe trouvoit fermé par une membrane; on l'ouvrit le troiſième jour avec une aiguille triangulaire; mais l'enfant mourut peu de temps après; l'ouverture du cadavre ayant été faite, on trouva le méconium dans l'abdomen. C. Kolichen nous a laiſſé une obſervation rapportée par Bartholin (*in actis hafnienſ.*, vol. 1, pag. 167); elle a été faite ſur un enfant dont l'anus étoit bouché par une membrane; elle fut coupée; il ſortit une quantité conſidérable de méconium, ce qui n'empêcha pas l'enfant de périr. Ruyſch rapporte une obſervation analogue à celle-ci. Un enfant avoit, au lieu d'anus, un petit ſac membraneux, cylindrique, de la groſſeur d'une plume à écrire, & attaché au ſcrotum; il étoit rempli de méconium; il creva de lui-même, & quoiqu'il en fût ſorti du méconium, l'enfant n'en périt pas moins peu de temps après. *Adverſ. anat. dec.* 2, *pag.* 43.

Quelquefois l'opération n'a point été faite, & il eſt arrivé que les enfans en ſont morts. Guillemeau rapporte qu'une petite fille étoit née avec l'anus bouché par une membrane; le chirurgien propoſa d'y faire une inciſion; mais les parens voulurent faire différer l'opération, & l'enfant mourut le huitième jour de ſa naiſſance.

§. VII.

De l'imperforation cutanée.

La quatrième eſpèce d'imperforation eſt celle où l'ouverture de l'anus manque abſolument, en ſorte que la peau, qui ordinairement ſe replie dans l'intérieur du rectum, ſe trouve dans ce cas tendue ſur l'anus, ſans en laiſſer apercevoir preſque aucune trace. L'épaiſſeur de cet obſtacle eſt tantôt plus, tantôt moins conſidérable, ſelon que l'anus eſt obſtrué par la peau ſeule, ou par la peau & en même temps par du tiſſu cellulaire, ou par un prolongement muſculaire.

Le pronoſtic de la quatrième eſpèce d'imperforation eſt très fâcheux; il l'eſt d'autant plus, que cet accident peut être accompagné d'une autre bizarrerie de la nature. Par exemple, il peut arriver ou que le rectum manque abſolument, ou qu'il ait été altéré, ou qu'il s'ouvre dans une cavité extraordinaire; il ne faut pas néanmoins déſeſpérer du ſuccès de l'opération, qu'on a quelquefois vu réuſſir. Remarquons de plus qu'il ne faut pas ménager avec trop de ſoin l'inciſion; il peut en effet arriver que l'obſtacle ait une épaiſſeur telle que la lancette enfoncée juſqu'à une profondeur aſſez conſidérable, procure enfin la ſortie du méconium, comme l'a éprouvé J. G. Hoyer. (*Ephem. Cur. nat. cent.* 6, *obſ.* 69.) L'enfant qui fait le ſujet de cette obſervation avoit l'anus imperforé de manière que ſes parois étoient collées l'une à l'autre par une partie muſculaire. Hoyer y introduiſit une

lancette, & trouva que l'obstacle s'étendoit dans le rectum de la longueur de la seconde phalange du pouce; il continua l'incision plus avant, & il fit sortir par ce moyen les matières fécales, ce qui guérit l'enfant. P. S. Giéring (*in select. med. Francof. tom.* 4, *p.* 126) rapporte un cas semblable à celui-ci, & fort remarquable. Un enfant très-robuste avoit vécu deux jours sans rendre d'excrémens, quoiqu'on lui eût donné le syrop de chicorée composé. La sage-femme s'avisa d'examiner l'anus, & le trouva fermé. Au lieu de l'anus, il paroissoit une rougeur applatie, circulaire, de la grandeur d'une pièce d'argent, dont le milieu étoit garni d'une petite papille blanchâtre. Sa forme ressembloit à celle d'un grain de millet; elle faisoit saillie du côté du coccyx, à l'endroit où paroît ordinairement l'orifice du rectum : le chirurgien y introduisit une lancette jusqu'à une profondeur égale à la longueur de la seconde & de la troisième phalange du petit doigt; cette opération fit sortir beaucoup de vents; mais les matières fécales n'étant point encore sorties, l'incision fut continuée du côté du sacrum; une irritation faite sur le rectum produisit l'expulsion du méconium, & au bout de huit jours l'enfant fut guéri. L'anus étoit cependant resté encore trop étroit; au bout de six mois il causa des mal-aises, & on prit le parti d'achever la dilatation avec les doigts. (*Observ. chir.* 3.) Stadtlender rapporte que l'opération ayant été faite dans un autre cas de la même manière, fut aussi suivie du succès (*in Ephem. nat. cur. dec.* 1, *ann.* 3, *obs.* 2). L'anus avoit été fermé pendant huit jours dans l'enfant dont il s'agit, de sorte qu'il ne paroissoit aucune trace de l'endroit où l'on pouvoit pratiquer commodément l'opération. Le chirurgien fit d'abord une légère incision avec le scalpel; bientôt il sortit des vents & une petite quantité d'humeur fétide; mais la dilatation ayant été augmentée à l'aide d'un petit forceps, l'enfant rendit en plusieurs fois une grande quantité d'excrémens très-fétides, & il guérit parfaitement. On rapporte avoir vu un enfant dont l'anus étoit obstrué par une portion de chair & par la peau; y ayant fait une section cruciale, on en fit sortir les excrémens; on fit passer dans l'ouverture une canule d'argent, & l'enfant fut rétabli (*Ephem. nat. cur. dec.* 1, *ann.* 3, *obs.* 2). La Grée (*Journal de méd. vol.* 12, *pag.* 157) parle d'un enfant en qui on ne voyoit aucun vestige d'anus; il pratiqua l'opération le sixième jour, ce qui fit sortir une quantité considérable de méconium, & l'espace de huit jours suffit pour la guérison de l'enfant. Roonhuis (*in append. lib.* 2, *obs.* 3) nous a laissé une observation semblable. Appelé pour un enfant qui n'avoit point d'anus, il pratiqua une ouverture à l'aide d'une lancette: il en sortit plus de six onces de méconium, & l'enfant fut rétabli.

J. L. Petit (*Mém. de l'Acad. roy. de chirur.*, *tom.* 1, *pag.* 377) rapporte trois cas semblables aux précédens, mais qui ne furent point couronnés d'un aussi grand succès, quoique le méconium eût été évacué. Il fit l'opération, trois jours après la naissance, à un enfant qui manquoit entièrement d'anus: le méconium fut rendu; mais l'enfant périt dans les convulsions. Il rapporte qu'ayant fait l'opération à un autre enfant, il dilata l'ouverture avec le doigt; mais il ne put découvrir le rectum : au bout de trois heures, il survint à l'endroit de la plaie une tumeur mollasse & noirâtre; il en fit l'incision; le méconium sortit; l'enfant n'en mourut pas moins au bout de sept jours; l'ouverture du cadavre fit voir que la partie postérieure du rectum avoit été coupée, & qu'il n'existoit aucune ouverture dans la partie de l'intestin recouverte par le sphincter. Le même auteur raconte qu'un enfant étoit venu au monde sans aucun vestige d'anus; qu'il tenta d'abord l'opération avec une lancette, mais inutilement; qu'il se servit ensuite d'une aiguille triangulaire, portée sur une canule, ce qui fit sortir les excrémens : néanmoins l'enfant périt le lendemain. Saltzmann parle d'un enfant mort d'une imperforation d'anus huit jours après sa naissance; il fit l'ouverture du cadavre, & trouva le rectum distendu par le méconium, auprès du lieu de son orifice, dont on ne voyoit aucune trace; si dans ce cas l'opération eût été faite, le rectum se seroit sans doute débarrassé des matières fécales, & l'enfant eût peut-être été guéri. *Observ. pag.* 62.

Dans certain cas, il reste encore quelque trace d'anus, & c'est souvent un tubercule ou une légère éminence qui en tient la place : tel étoit le cas d'un enfant dont l'anus étoit fermé par une excroissance charnue : on lui appliqua d'abord le cautère potentiel; on continua l'ouverture avec une lancette, & l'enfant, dit-on, se rétablit. Telle est encore l'observation de G. F. François de Frankenau, insérée dans les Mélanges des curieux de la nature (*Déc.* 3; *an.* 1, *observ.* 123). Cet auteur a observé à la place de l'anus un léger tubercule en forme de verrue; le tubercule fut percé, mais ce fut en vain; le méconium ne sortit point, & l'enfant mourut. A. Bénivénius fait aussi mention d'un enfant dont l'anus étoit remplacé par une excroissance de chair (*de abditis nonnull. morb. & sanat. causs. cap* 30), en sorte qu'il étoit impossible de trouver l'orifice du rectum; l'enfant périt sous peu de jours. Mais comme ces observations n'ont point été accompagnées de l'ouverture des cadavres, on ne sauroit déterminer si elles appartiennent au cas dont il s'agit ici, ou si c'est une autre espèce de vice de conformation.

Il arrive aussi quelquefois que l'anus est remplacé par une petite excavation, comme l'a observé E. J. Lupin, qui a vu un enfant attaqué d'une imperforation d'anus, & qui rejetoit par la bouche ses excrémens : il ne se trouvoit à la place de l'anus qu'une petite fossette; le périnée étoit rougeâtre & gonflé; une incision sauva l'enfant:

(*Hist. morb. diff. pag.* 25). On cite une observation semblable (*in Ephm. nat. cur. déc.* 1, *an.* 3, *obs.* 257). Un enfant étoit né avec un anus dont les parois étoient collées intérieurement; le chirurgien enfonça une lancette à la profondeur d'une phalange du petit doigt ; mais il ne sortit point de méconium; trois heures après, il introduisit de nouveau la lancette jusqu'à la profondeur des deux phalanges du petit doigt; il parvint enfin à faire sortir le méconium ; & l'enfant fut guéri.

En examinant attentivement ces observations, nous voyons que l'opération a été souvent suivie du succès, & qu'ainsi il ne faut point désespérer de la guérison de pareils enfans, pourvu que la *perforation* soit faite de bonne heure & avant que la trop grande distension enflamme les intestins, y cause la gangrène, ou les oblige à se rompre.

§. VIII.

De l'imperforation occasionnée par l'ouverture de l'anus dans la vessie.

La cinquième espèce d'imperforation renferme les cas dans lesquels l'anus, au lieu de s'ouvrir dans l'anus, s'ouvre dans la vessie, & s'y termine par une ouverture étroite. Cette maladie est fort dangereuse, quoique tous ceux qui en ont été attaqués, n'en soient pas morts : l'opération dans ce cas est rarement suivie d'un heureux succès. H. A. Wrisberg, célèbre professeur d'anatomie & de l'art des accouchemens dans l'académie de Gottingue, a rapporté dernièrement un exemple fort remarquable de ce cas, & l'a fait représenter dans des planches très-bien gravées. (*Differt. de præternat. & raro intest. rect. cum. ves. urinar. coalitu. & indè pendente ani defectu.* quæ extat. *in comment. soc. r. scient. Gotting. tom.* 1, *pag.* 1.) Un enfant étoit né sans anus; l'opération fut faite, mais sans succès: le méconium sortoit de temps en temps avec les urines, jusqu'à ce que l'enfant mourut enfin, après avoir vécu seulement huit jours, & avoir supporté de grandes douleurs; le cadavre fut ouvert, & on trouva le rectum gros à son origine, puis un peu plus mince ; il venoit s'ouvrir dans la vessie, précisément à l'endroit de l'insertion des uretères, où il se terminoit par une extrémité tout au plus assez grande pour recevoir le bouton d'une épingle ; en pressant le bout du rectum, on voyoit le méconium s'épancher dans la cavité de la vessie. On trouve une observation semblable citée par Holtzachius. (*Schenckii*, *observ. lib.* 3, *pag.m.*383.) Cet auteur rapporte qu'un enfant rendit les matières fécales en assez grande quantité par la voie des urines : un barbier fit l'opération ; mais il ne perça point le rectum, & l'enfant périt peu de jours après; l'ouverture du cadavre fit voir que l'extrémité du rectum s'ouvroit dans la vessie comme une espèce d'uretère. Telle est encore l'observation de C. F. Kaltschmied, rapportée dans une dissertation fort singulière. (*de raro casu ubi intest. rect. in vesicâ urin. insertum fuit. Jenæ* 1756 *ed.*) Appelé pour un enfant né depuis trois jours sans anus, il tenta de faire une incision ; mais il ne réussit pas, & il ne put parvenir à trouver le trajet du rectum ; l'enfant périt au bout de huit jours, & on trouva l'intestin qui s'ouvroit par un petit orifice dans la vessie, un peu au dessus de son col ; on observa dans cette cavité les matières fécales, dont une partie s'étoit échappée avec l'urine. Roonhuis rapporte aussi avoir vu un enfant venu au monde sans aucun vestige d'anus ; l'opération fut pratiquée deux jours après sa naissance, mais ce fut inutilement; l'enfant mourut le quatorzième jour ; on fit l'ouverture du cadavre, & on remarqua que l'anus s'ouvroit dans le fond de la vessie. (*Append. observ.* n°. 2.). M. Morand fait mention d'un cas semblable dans les Mém. de l'Acad. de Paris (*ann.* 1755, *pag.* 50). Un enfant étoit né sans anus ; mais le méconium sortoit par la verge ; l'enfant périt au bout de douze jours ; on trouva dans le cadavre que l'intestin rectum s'ouvroit dans le col de la vessie, en sorte qu'il se trouvoit plus de trois fois plus grand que de coutume. Fabrice de Hildan nous a de même laissé l'observation d'un enfant né avec un anus imperforé, & qui rendoit ses excrémens en même temps que les urines. Enfin les matières fécales s'étant endurcies, le ventre se tuméfia, & l'enfant mourut au bout de sept jours; son cadavre fut ouvert, & on trouva que le rectum s'ouvroit dans la vessie. *Observ. chir. cent.* 1, *observ.* 75.

On lit une observation encore plus singulière, insérée par H. V. Sanden dans les Ephém. des cur. de la nature (*déc.* 3, *ann.* 9 & 10, *observ.* 194). Il rapporte qu'un enfant étant né avec une imperforation de l'anus, on lui fit l'opération le troisième jour ; mais le méconium ne sortant point, il périt le lendemain. On fit l'ouverture du cadavre, & on vit que le rectum étoit uni à la vessie par un petit conduit de la longueur d'environ un pouce. On pouvoit faire passer de l'air de la vessie dans le rectum & réciproquement; mais l'ouverture se trouvoit trop étroite pour donner passage aux excrémens. G. G. Wagler a donné la description d'un enfant de huit mois, qui n'avoit point de périnée, & qui, au lieu d'anus, avoit une saillie un peu arrondie, dans laquelle on n'apercevoit ni fente ni trace d'anus. Après avoir fait l'ouverture du cadavre, on fit passer de l'air du colon dans la vessie. En examinant l'intérieur du bas ventre avec plus d'attention, on s'aperçut que le canal intestinal ne descendoit pas jusques dans le bassin; mais qu'il venoit s'implanter dans la partie postérieure & moyenne du fond de la vessie, en se rétrécissant de plus en plus, & en se terminant par une petite ouverture à peine suffisante pour recevoir la sonde d'Anel. Cette ouverture étoit

dirigée du côté de l'orifice interne de l'urètre; mais comme elle étoit trop étroite, on ne trouva point de méconium dans la vessie. *Act. Harlem, vol.* 19, *part.* 2 & 3, *pag.* 277.

On doit encore rapporter à la même espèce d'imperforation l'observation de D. H. Volgnad (*Ephem. nat. cur. déc.* 1, *an.* 1, *observ.* 11). Cet auteur a vu un enfant dont l'anus étoit très-bien situé, mais un peu saillant, & comme cousu; on n'y découvroit aucune trace d'ouverture; les excrémens ne pouvoient sortir que par parcelles, & paroissoient, tantôt d'un diamètre considérable, tantôt semblables à un petit filet: l'opération fut pratiquée sans succès, & l'enfant périt après avoir vécu sept jours.

Moebius (*Fund. med. phys. cap.* 19) dit avoir vu un enfant nouveau-né dont l'anus étoit imperforé, & qui rendoit ses excrémens avec les urines.

C. Siebold, au rapport de J. G. Scherer (*de morb. intest. rect. pag.* 21), a observé une imperforation d'anus dans l'hôtel-dieu de Paris: l'enfant rendoit par le canal de l'urètre l'urine avec le méconium. Baudouin Roussée (*epist.* 14) parle d'un enfant dont l'anus étoit imperforé, de sorte qu'il paroissoit y avoir à l'anus un obstacle plus considérable qu'une pellicule. Cet enfant rendoit ses excrémens seuls, ou il les rendoit en même temps que l'urine: cette incommodité dura onze jours, & l'enfant y succomba.

P. Borelli (*observ. cent.* 1, *observ.* 77) rapporte que Sennert a observé une imperforation d'anus dans un enfant qui vécut cependant dix-sept jours dans ce pitoyable état; il rendoit de même les matières fécales avec les urines.

On trouve encore dans les *Nouvelles Littér. d'Allemagne* (*A.* 1703, *pag.* 290), l'histoire d'un enfant venu au monde avec un pareil vice de conformation. L'opération fut faite, mais ne réussit point, & le méconium étant sorti peu de temps après par l'urètre, l'enfant fut guéri: on trouva dans le cadavre les gros intestins sans mésentère & contigus les uns aux autres depuis l'origine du cœcum jusqu'au rectum, comme s'ils eussent tenu ensemble par une foible membrane. Mais leurs circonvolutions étoient fort singulières, de manière qu'il étoit très difficile de les bien distinguer: ils étoient remplis d'une grande quantité de matières fécales, & le rectum, au lieu de se porter à l'anus, se terminoit par un prolongement membraneux fort mince, dans le col de la vessie, jusqu'à la racine de la verge.

L. Wolffriegel rapporte un exemple très-singulier d'un enfant mort dans l'accouchement; il avoit, à la place de l'anus, une éminence calleuse; & rendoit quelques matières fécales par la verge; on trouva dans le cadavre le rectum qui se terminoit par une appendice semblable à la vessie (qui manquoit), & qui ne finissoit point par un anus, mais qui s'étendoit hors du corps dans le canal de l'uretère. L'observation rapportée par Duverney n'est pas moins digne d'être lue. Cet auteur dit que deux fœtus étoient venus au monde unis l'un à l'autre par les parois du bas ventre: ils n'avoient à eux deux qu'un seul colon qui se divisoit en deux prolongemens, dont l'un pénétroit dans la vessie de l'un des deux, & l'autre s'ouvroit dans la vessie du second. La verge se trouvoit dans chacun d'eux à l'endroit ordinaire de l'anus.

Voilà un assez grand nombre d'observations qui nous apprennent que le rectum s'ouvre quelquefois dans la vessie, & dans lesquelles l'imperforation a eu une fin funeste; deux observations nous apprennent que ce vice ne cause pas toujours la mort. On voit en effet que l'enfant dont parle Zacutus Lusitanus (*Prax. med. admir. lib.* 3, *obs.* 72) ne périt point. Il étoit né avec un anus fermé par une membrane: il rendit les matières fécales par la voie des urines pendant trois mois; au bout de ce temps, la membrane ayant été divisée, l'enfant guérit parfaitement. J. B. Morgagni (*de sedib. & caus. morb. epist.* 32, §. 4) dit avoir ouï dire qu'on avoit vu à Bologne une fille qui ne rendoit point de matières fécales par l'anus, mais par la voie des urines, dans lesquelles elles se trouvoient délayées.

G. G. Wagler nous a donné l'histoire d'un enfant qui n'avoit point encore rendu le méconium au bout de trois jours; mais il étoit sorti avec l'urine une certaine quantité de mucus verdâtre, semblable au méconium détrempé: enfin la sage-femme voulant lui donner un lavement, s'aperçut qu'il n'avoit point d'anus, de telle manière qu'on n'apercevoit ni protubérance, ni aucun endroit qui cédât à la pression du doigt, ni enfin la moindre trace d'anus: malgré toutes ces circonstances, le chirurgien résolut de pratiquer, avec le scalpel, une incision le plus soigneusement qu'il lui seroit possible; l'incision faite, il ne put trouver le rectum, quoiqu'elle eût un pouce & plus de longueur; c'est pourquoi il ne voulut point en faire une seconde: le lendemain il se forma une tumeur dans le fond de la plaie; il la perça avec tant de succès d'un coup de lancette, qu'il sortit à l'instant une grande quantité de méconium; l'enfant fut parfaitement guéri trois semaines après l'opération, & alors il ne s'échappa plus de mucosité verdâtre par la voie des urines. *Acta Harlem. vol.* 19, *part.* 2 & 3, *pag.* 300.

Enfin les autres animaux mêmes ne sont point exempts de cette maladie. Cœlius Rhodiginus (*Lect. antiq. lib.* 4, *cap.* 9) raconte qu'on a vu (*à Perinthium*) une vache dans laquelle les matières stercorales passoient par la vessie dans l'état de mollesse. L'anus fut divisé, & on trouva au dessus une nouvelle obstruction du rectum, & on ne put la guérir par l'incision. Dernièrement M. A. Wrisberg observa la même affection dans

une brebis, & il la présenta à la Société roy. de Gottingue : le rectum s'ouvroit dans la vessie, & passoit dans le vagin, en sorte que dans l'endroit de ce passage, la partie postérieure du vagin se trouvoit collée à l'antérieure. (*Gottingische Anzeigen* 1778, *m.* 21, *pag.* 164.) On a observé d'autres imperforations d'anus dans les animaux; c'est ainsi que P. J. Hartmann a vu dans une génisse que l'anus se terminoit dans le vagin. (*Ephem. nat. cur. déc.* 3, *an.* 7 & 8, *obs.* 38.) J'ai fait une observation semblable dans une brebis. F. Antoine (*Mém. de l'Acad. R. des Sc.* 1703, *pag.* 29) a vu deux agneaux jumeaux, qui formoient un monstre par leur réunion, & dans lesquels toutes les ouvertures ordinaires manquoient. A. Haller (*Opusc. anat. pag.* 254) rapporte qu'un chien avoit un colon divisé en deux branches terminées en cul-de-sac.

§. IX.

De l'imperforation produite par l'ouverture de l'anus dans le vagin.

La sixième espèce d'imperforation est très-rarement mortelle : mais c'est un vice de conformation très-désagréable. C'est celle où le rectum s'ouvre dans le vagin, & non dans l'anus; si son orifice est assez grand, le méconium sort avec facilité, & si la mort enlève les enfans attaqués de cette maladie, on doit en rechercher une autre cause, comme on peut l'observer dans le quatrième exemple que je rapporterai. En effet, le vagin étoit obstrué dans le cas dont il s'agit; les matières fécales ne trouvant d'issue nulle part, causèrent la mort de l'enfant.

A. J. Kirsten (*tom.* 9, *obs.* 11, *act. phys. med.*) rapporte qu'une fille étoit venue au monde sans anus, sans extrémités inférieures, & qu'elle n'avoit que quatre doigts à la main gauche. Elle n'avoit ni tache ni suture qui tînt lieu d'anus; mais elle rendoit les excrémens par les parties naturelles : comme les parens faisoient peu de cas d'un enfant aussi mal conformé, on le laissa dépérir de jour en jour, & il mourut enfin huit jours après sa naissance. L'ouverture de son cadavre fit voir que le rectum s'étendoit le long de tout le périné, & se terminoit au dessus du conduit urinaire.

M. Bousquet (*Journ. de médec.* tom. 6, pag. 128) rapporte qu'une fille étant venue au monde avec un anus imperforé, périt peu de temps après sa naissance. Dans cette petite fille le rectum se terminoit dans le vagin par une ouverture qui avoit une circonférence un peu calleuse; mais comme cet orifice restoit toujours ouvert, il permettoit au méconium de passer librement. On ouvrit le cadavre, & on trouva qu'il n'y avoit ni vessie, ni matrice, & que les uretères s'ouvroient dans les bords de la vulve; mais il est fort douteux que le défaut d'anus ait été la cause de la mort, puisque le méconium s'écouloit facilement par l'ouverture qui étoit assez grande; il faut remarquer que la mère avoit éprouvé un accouchement long & laborieux.

M. Daubenton (*Descript. du cab. du roi*, tom. 3, pag. 203) parle d'un exemple fort curieux d'un enfant monstrueux qui manquoit d'anus, & dans lequel le rectum se terminoit par une extrémité fort étroite dans un vagin commun à deux matrices.

Arnaud (*Observ. chirur. pag.* 28) rapporte l'exemple d'un enfant attaqué de cette maladie, & qui en a parfaitement guéri. La petite fille dont il parle éprouva, quatre mois après sa naissance, un ulcère fistuleux aux parties génitales, par lequel elle rendoit les excrémens; l'anus se trouvant imperforé, il fit une incision à la membrane opposée au rectum, & l'incisa jusqu'à l'ouverture qui se montroit dans les parties génitales; il dilata cette ouverture, & la pansa avec des suppuratifs. Par ce traitement il vint à bout de guérir l'imperforation & l'ulcère. On trouve deux exemples semblables dans l'ouvrage intitulé (*Chylol. cap.* 9, §. 36, pag. 668). Une fille âgée de deux mois, & une autre de quatre, avoient l'anus obstrué par une excroissance charnue, & rendoient leurs excrémens par un conduit ouvert dans la partie inférieure de la vulve. Dans l'une de ces deux filles l'ouverture avoit tout au plus le diamètre d'un tuyau de paille, en sorte que les excrémens ne sortoient qu'avec beaucoup d'efforts & dans l'état de liquidité. On pratiqua une profonde incision dans le lieu ordinaire de l'anus, & cette opération eut tant de succès, qu'en peu de temps l'issue naturelle des matières fécales fut rétablie. Cependant il arrivoit quelquefois dans ces deux enfans que les matières les plus liquides sortoient par la vulve, & les plus grossières par la nouvelle ouverture.

On voit que le plus souvent les enfans nés avec une pareille incommodité ne laissent pas de vivre sans qu'on leur fasse d'opération, & qu'ils rendent, pendant toute leur vie, les matières fécales par les parties naturelles. Telle étoit la petite fille dont parle Furst. Elle étoit âgée de deux mois, & rendoit les excrémens par la vulve. Au lieu d'anus on voyoit seulement une tache fort dure, semblable à la trace que laisse une plaie après avoir été guérie. L'extrémité du rectum s'ouvroit dans la partie inférieure de la vulve, & c'est par-là que sortoient les excrémens. On ne fit aucune opération, & l'enfant ne s'en porta pas moins bien. *Miscell. nat. cur. dec.* 2, *ann.* 3, *observ.* 112.

Mœbius rapporte avoir vu une fille qui, venue au monde avec un anus imperforé, rendoit les matières fécales par la vulve.

P. J. Hartman cite une observation sembla-

blable d'une fille de six mois qui n'avoit point d'anus, & qui n'avoit, pour rendre les matières fécales, qu'une ouverture ménagée par la nature aux lèvres de la vulve. Le rectum se trouvoit caché au dessous du vagin, à l'endroit où ses lèvres se réunissent. Cependant l'enfant avoit de l'embonpoint, & se portoit bien. *Ephem. nat. cur. dec.* 2, *ann.* 10, *observ.* 162.

J. Bapt. Minadous nous a donné l'histoire d'une fille née sans anus, dont le rectum se terminoit dans la vulve; elle rendoit les excrémens par cette voie; elle vécut plus de six ans avec cette incommodité. *De hum. corp. turpit. lib.* 5, *cap.* 18.

D. Sennert fait mention d'une petite fille qui vécut pareillement pendant l'espace de neuf semaines. *Pract. med. lib.* 4, *part.* 1, *sect.* 1, *cap.* 1.

M. de Jussieu (*Hist. de l'acad. roy. de Scienc.* ann. 1719, n°. 41) rapporte qu'il a connu une fille âgée de sept à huit ans, qui rendoit les excrémens par la vulve.

A. Benivenius (*de abdit. nonnull. morb. & sanat. caus. cap.* 86) dit qu'une fille née avec un anus imperforé rendoit encore les excrémens, le huitieme jour depuis sa naissance, par la vulve, & qu'elle vécut avec cette infirmité jusqu'à l'âge de seize ans, auquel elle mourut de la colique.

M. J. Haesbart a connu une fille âgée de vingt ans, qui rendoit les matières fécales par les parties naturelles, & qui se portoit très-bien.

Fabrice d'Aquapendente a vu aussi une femme qui, née avec un anus imperforé, rendoit les excrémens par la vulve, c'est-à-dire, par une ouverture pratiquée au dessus de cet orifice. *Oper. chirur. cap.* 83.

G. L. B. Van-Swieten rapporte avoir connu une fille parvenue à l'âge de puberté, d'ailleurs bien portante, & laquelle étoit sujette à cette incommodité. *Comm. in aphor. Boerhaavii*, t. 4, pag. 651.

Schenkius rapporte aussi l'histoire d'une fille de Tubinge, fort jolie, qui rendoit les matières fécales par la vulve: c'est pourquoi le sénat lui défendit de se marier; mais elle quitta la ville de Tubinge, & alla dans un bourg voisin, où elle épousa un cordonnier, dont elle eut un enfant fort beau.

Je ne passerai point non plus sous silence l'histoire de la fille d'un hébreu, appelé *Teutonicus*, dont parle Mercurialis (*De morb. puer. lib.* 1, *pag. m.* 393). Elle étoit venue au monde sans anus, & rendoit les excrémens par la vulve, elle parvint à l'âge de cent ans, âge que les personnes les mieux conformées ont peine à atteindre, comme le rapporte J. B. Morgagni. *De sed. & caus. morb. epist.* 32, art. 3.

Rudolphe Forstenius a connu une fille qui est née avec une imperforation d'anus, & l'extrémité du rectum ouverte dans le vagin.

§. X.

De l'imperforation causée par l'obstruction du rectum.

La septième espèce d'imperforation renferme les observations qui nous apprennent que le rectum a été trouvé fermé, ou altéré, ou confondu avec les parties environnantes. Tous ces cas ont eu une issue fatale.

P. S. Giering a vu un enfant à qui la sage-femme donna le syrop de rhubarbe pour rémédier à une constipation qu'il éprouvoit; mais le quatrième jour après sa naissance, le ventre se durcit, se gonfla, le corps prit une couleur jaune-noirâtre, la respiration devint difficile; l'enfant vomit du lait, du mucus, & des matières stercorales: tous ces symptômes le menaçoient d'une mort prochaine; lorsqu'on s'avisa d'examiner le fondement, on ne trouva aucun vestige d'anus. On enfonça le scalpel jusqu'à la profondeur de deux pouces & plus, mais il ne sortit que du sang; le scalpel ayant été poussé plus avant, le méconium sortit en abondance; mais comme les intestins avoient été distendus extraordinairement, & qu'ils étoient même putréfiés, l'enfant périt le lendemain. Après avoir fait l'ouverture du cadavre, on apperçut que non seulement le sphincter de l'anus étoit fermé, mais encore que les parois de l'intestin étoient collées l'une à l'autre par l'interposition d'un grand nombre de fibres charnues, jusqu'à la hauteur de quatre travers de doigt. *Select. med. Francof.* tom. 4, pag. 137.

On lit dans Schenkius (*observ. méd. lib.* 3, *pag. m.* 383) une observation de Jessenius Ajessen, faite sur une fille dont l'anus se trouvoit bien conformé à l'extérieur; mais quand on introduisoit dans le rectum un stylet, on éprouvoit la résistance d'une membrane. Elle fut incisée, & il sortit une petite quantité de matières épaisses; mais les lavemens ne pouvoient pénétrer dans le canal intestinal, & l'enfant mourut. On trouva dans le cadavre que les parois du rectum étoient collées l'une à l'autre dans deux endroits, & qu'il étoit fermé par deux membranes en deux divers endroits.

Jean Reiselius (*Miscell. nat. cur. déc.* 2, *ann.* 7, *observ.* 8) a vu un enfant dont le rectum se trouvoit rétréci par une espèce de ligature, & dont l'anus étoit ouvert à l'extérieur; mais un stylet qu'on y introduisit ne put pénétrer que jusqu'à la hauteur de deux travers de doigt. On rapporte encore d'autres exemples d'anus rétrécis & terminés par une espèce de canal dénaturé. C'est ce qui a été observé par Trisen dans une fille née avec une

une imperforation d'anus. Le chirurgien y ayant fait une incision, le méconium ne put néanmoins en sortir en quantité suffisante, & l'enfant mourut. On trouva le colon fort distendu, en sorte qu'il contenoit deux livres d'eau. Il avoit un prolongement en forme de tige, qui formoit le rectum, & ce dernier intestin étoit si étroit, qu'il pouvoit à peine recevoir un stylet d'une grosseur médiocre. *Observ.* pag. 59.

J. H. Hottinger (*Ephem. nat. cur. déc.* 3, *ann.* 9 & 10, *observ.* 233) rapporte une observation semblable d'un enfant monstrueux qui n'avoit ni anus, ni parties sexuelles, ni même plusieurs autres organes. L'extrémité du rectum se trouvoit remplie par une caroncule molle & arrondie. Le rectum n'étoit autre chose qu'un conduit garni de rides & à peine sensible, dans lequel se terminoit le colon.

On peut encore rapporter à la même espèce l'observation de A. Stadlender (insérée dans les *Ephém. des cur. de la nat. déc.* 1, *ann.* 3, *obs.* 2). Il s'agit d'un enfant dont l'anus étoit bouché, sans qu'il parût aucune trace d'ouverture. L'opération fut faite; mais il ne sortit que quelques gouttes de sang, & l'enfant succomba. On trouva dans le cadavre le rectum fermé de la longueur de neuf travers de doigt, & tordu en manière de corde jusqu'à l'anus.

§. XI.

De l'imperforation d'anus produite par une obstruction du colon.

La huitième espèce d'imperforation est celle où le rectum n'existe point, & dans laquelle l'intestin colon se termine en cul-de-sac auprès du bassin. La troisième observation que nous avons rapportée en donne un exemple. On en trouve une semblable dans une dissertation sur la continuité des membranes, composée par A. Bonn (l. c. p. 19). Il parle d'une fille qui avoit l'anus conformé à l'extérieur suivant l'ordre ordinaire de la nature, & on pouvoit y introduire une sonde jusqu'à la profondeur d'un travers de doigt; la rétention des matières fécales fit mourir cet enfant le troisième jour après sa naissance. L'ouverture du cadavre fit voir que le colon formoit à l'endroit du repli sémi-lunaire, une circonvolution à droite, qui s'étendoit jusqu'au muscle psoas de ce côté; il se terminoit auprès de ce muscle par une extrémité sans orifice, & sans donner naissance à l'intestin rectum, qui manquoit par conséquent.

Benninger a eu occasion d'examiner le cadavre d'un enfant auquel on ne voyoit aucune trace d'anus. On observa dans le cadavre que le rectum manquoit entièrement, tandis que l'extrémité du colon paroissoit entièrement rétrécie & comme entourée d'une corde. *Lieutaud, hist. anat. med.* tom. 1^er^, pag. 120.

J'ai vu pareillement un enfant qui n'avoit aucune marque d'anus; l'opération fut faite, mais en vain. L'ouverture du cadavre apprit que le rectum n'existoit point, & que le colon finissoit dans l'abdomen en forme de cul-de-sac. *Médical, essays*, vol. 4, *observ.* 32.

Le célèbre Ruysch rapporte avoir vu deux enfans qui, nés avec une imperforation d'anus, n'avoient point d'intestin rectum, & qui moururent tous les deux. *Adversar. déc.* 2, pag. 43.

Il existe encore une observation du même phénomène, rapportée par M. Wagner (*Comment. litt. Norimb. ann.* 1734, *hebd.* 46, n°. 4), qui dit avoir examiné un enfant dont l'anus admettoit un stylet jusqu'à la profondeur d'un pouce & demi, mais qui ne permettoit point de l'enfoncer plus avant. L'enfant mourut le dixième jour après sa naissance. On trouva dans son cadavre deux espèces de rectum, l'un fort court qui se terminoit à l'anus, & se trouvoit bouché; l'autre formoit une continuation du canal intestinal, & se trouvoit rempli de vents & de matières fécales; il étoit distendu au point d'avoir la capacité de l'estomac; il étoit réfléchi sur la partie supérieure du sacrum, & lui étoit fortement adhérent.

On doit mettre à côté de ces observations celle de M. Haller, qui a observé dans un chien, de l'espèce des mâtins, le colon rempli de méconium, & divisé, au dessus du bassin, en deux branches qui formoient des culs-de-sac, & représentoient deux intestins rectum. *Oper. min.* tom. 3, pag. 51.

§. XII.

Imperforation de l'anus naturel, accompagnée d'un anus extraordinaire.

Je comprends dans la neuvième espèce d'imperforation les observations dans lesquelles le rectum s'est trouvé ne pas exister, & dans lesquelles on a trouvé qu'une partie des intestins s'ouvroit sur les parois de l'abdomen ou ailleurs. C'est ainsi que Méry a vu un enfant monstreux dans lequel il n'y avoit point d'anus, mais dont le colon se terminoit à l'ombilic, & y formoit un anus. *Hist. de l'Acad. roy. des Scienc. ann.* 1700, n°. 16.

Le savant M. Petit a donné la description d'un enfant monstrueux privé d'anus, & dans lequel l'iléum finissoit au dessus des os pubis. *Mem. de l'Acad. roy. des Scienc. ann.* 1716, pag. 89.

On trouve un cas semblable à celui-ci, décrit par Littre (*Ibid.* 1709, pag. 12). Dans le fœtus dont il fait mention, l'iléum formoit un cul-de-sac charnu de la grandeur d'un œuf. Il sortoit de la partie inférieure de cet intestin un petit conduit de la longueur de trois lignes, qui s'ouvroit par un petit trou rond au dessus de

la symphise du pubis. On eut beaucoup de peine à en faire sortir le méconium, mais le cœcum & & le colon manquoient dans ce sujet.

On a quelquefois trouvé le rectum converti en une masse charnue ou graisseuse dans toute son étendue, ou seulement en partie.

C'est ce que nous apprend J. Huber. (*Act. phys. med. vol.* 8, *obs.* 24.) L'enfant qui fait le sujet de cette observation, avoit l'anus imperforé, & l'on ne voyoit à l'endroit de l'anus que de légers plis, semblables à la cicatrice d'une plaie : on y enfonça le scalpel jusqu'à la profondeur de deux travers de doigts ; mais cette tentative fut inutile, & l'enfant périt après avoir vécu sept jours : on trouva que le rectum se terminoit par une masse en partie charnue, en partie graisseuse, fort épaisse, & qui ne laissoit voir aucun vestige d'anus.

Le célèbre Heister (*Ephem. nat. cur. cent.* 3 & 4, *obs.* 193) rapporte une observation semblable d'un enfant qui rendoit des excrémens noirâtres par la bouche huit jours après sa naissance, & dont l'anus étoit fermé : on voyoit à la place de cette ouverture une trace en forme de cicatrice enfoncée dans le bas ventre, qui ne cédoit que peu ou point du tout à la pression : Heister prit le parti d'y enfoncer une lancette à la profondeur de quatre travers de doigt ; puis il y introduisit un peu plus avant une aiguille triangulaire, sans en faire sortir le méconium ; l'enfant mourut la nuit suivante : on trouva dans le cadavre que les gros intestins ne s'étendoient que jusqu'à la partie supérieure du sacrum, & que la suite du canal intestinal étoit une substance charnue & fort dense.

On doit encore ranger dans la même classe d'imperforation l'exemple cité par Félix Plater. (*obs. lib.* 3, *pag.* 583 & 584.) Un enfant n'avoit point d'anus ; mais à sa place il avoit une espèce de ride & de tache fort profonde ; l'opération fut faite, mais sans succès : l'enfant étant mort, on fit une incision longitudinale au périné ; mais on n'aperçut rien. On poussa dans l'ouverture un rasoir jusjusqu'à la profondeur de deux doigts : alors il se présenta une membrane transversale ; on la divisa, & le méconium sortit.

Quelquefois le rectum se trouve confondu avec les parties voisines, comme on l'a vu arriver dans l'enfant dont je parlerai ailleurs ; le rectum étoit entouré par la glande prostate, & entièrement confondu avec elle.

G. Garnier a vu un enfant dans lequel l'anus ne paroissoit point à l'extérieur, mais se trouvoit confondu avec le col de la vessie : l'opération fut pratiquée douze jours après sa naissance, mais inutilement : l'enfant étant mort, on observa que l'extrémité du rectum & le col de la vessie étoient si parfaitement collés ensemble, qu'il étoit impossible de les séparer. (*Schenkii observ. med. lib.* 3, *pag. m.* 383.)

Palfyn (*Description anat. de deux enfans, pag.* 31) donne l'histoire de deux enfans jumeaux, & tous deux du sexe féminin, qui n'avoient ni anus ni ouverture dans le vagin ; l'incision ayant été faite inutilement, ils périrent le septième jour de leur naissance : on trouva dans le cadavre que l'ouraque se terminoit par un corps composé d'une vessie & de deux matrices ; il se continuoit avec les deux trompes & les deux ovaires, & se trouvoit rempli de méconium ; le rectum, dont la grandeur égaloit celle de l'estomac, s'ouvroit dans une espece de cloaque formé par la vessie & les deux uretères.

J. Reiselius (*Miscell. nat. cur. dec.* 3, *an.* 5 & 6, *obser.* 151) dit avoir vu un enfant dans lequel les parties étoient dans une grande confusion. Il étoit né sur la fin du septième mois de la grossesse, & n'avoit point d'anus ; son ventre étoit tendu & météorisé : on trouva dans le cadavre une vessie fort grande & très-gonflée ; quand on l'eut séparée du diaphragme & du rectum, on trouva l'estomac qui étoit petit & vide ; le canal intestinal étoit distendu par des matières noirâtres, il se terminoit dans un grand sac, qui fut d'abord pris pour une vessie ; à l'entrée de ce sac, les intestins étoient vides & presque absolument fermés : on l'ouvrit, & il en sortit une quantité considérable de sérosité blanchâtre ; l'intérieur étoit rempli par des rides & d'autres petits sacs ; un autre plus grand que ceux-ci fut regardé comme la vessie, parce que l'ouraque lui étoit adhérent par sa face externe.

Aubray, faisant l'énumération des différentes espèces d'imperforations, en rapporte une dans laquelle le rectum pénétroit dans l'os sacrum. Je n'ai point vu de maladie de ce genre. Lafaye dit que la nature a quelquefois tenté d'expulser les matières fécales par une voie semblable. Cet auteur a vu deux enfans dont l'anus étoit ouvert à travers l'os sacrum. C'est par cette ouverture que l'un de ces enfans rendoit une partie du méconium, parce que le canal intestinal se trouvoit percé dans le même endroit. *Principes de chir. part.* 5, *pag.* 451.

§. XIII.

Conclusion qu'on peut tirer des observations précédentes, pour l'opération de l'anus imperforé.

On a rapporté ici un assez grand nombre d'observations qui doivent engager les chirurgiens à ne point négliger dans ces cas l'opération, quoiqu'elle ait été souvent pratiquée sans succès. En effet, quand il s'agit des imperforations de la première, de la troisième, & de la quatrième espèce, elle peut réussir, pourvu qu'elle soit faite de bonne heure. Il ne faut pas non plus désespérer du succès lors même que, l'anus étant bien conformé à l'extérieur, l'obstacle se trouve un peu

plus profondément dans l'inteſtin, comme il arrive dans la ſeconde eſpèce : en un mot, dans tous les cas, le médecin paroîtroit manquer à ſon devoir, s'il ne tentoit pas de pratiquer une ouverture dans l'inteſtin; il ne faut excepter de cette règle que la ſixième & la neuvième eſpèce, lorſqu'il ſe trouve dans le vagin ou ailleurs une aſſez grande ouverture; je crois qu'on peut, dans ce cas, ſe diſpenſer de pratiquer l'opération, mais on ne doit point la négliger dans toutes les autres circonſtances, parce qu'il nous eſt impoſſible de ſavoir *à priori* ſi le rectum manque totalement, ou ſi ſeulement il a été altéré; on doit ſe déterminer d'autant plus à prendre ce parti, que ces cas ſont très-rares en comparaiſon des autres dans leſquels l'opération peut être utile. Peut-être même ne doit-on pas la négliger lorſque le méconium ſort avec les urines, comme nous l'apprennent les obſervations de Zacutus Luſitanus, & Wagler.

§. XIV.

Des efforts ſalutaires de la nature dans l'imperforation de l'anus.

On demande ce qu'il convient de faire quand l'opération n'eſt pas ſuivie de la ſortie du méconium. Alors on ne peut que déſeſpérer de la vie de l'enfant; cette maladie n'eſt cependant pas conſtamment mortelle. Prenons donc pour guide la nature, qui montre dans l'imperforation de l'anus plus que dans toute autre maladie, combien ſes efforts ſont puiſſans : en effet, elle a ſu conſerver la vie à des hommes dont l'anus étoit imperforé, en ſuppléant par la bouche à ce vice de conformation, & la même ouverture qui recevoit les alimens avec une ſenſation agréable, rendoit avec dégoût des excrémens très-fétides (1). Thomas Bartholin rapporte qu'un homme âgé de quarante ans, qui étoit né ſans anus & ſans verge, rendoit, à des temps marqués & après la digeſtion, des matières fécales fort dures, par le moyen d'une corne qu'il mettoit à ſa bouche. Cette fétidité & cette ſaveur déſagréable l'accompagnoient toujours; il avoit ſoin de s'en délivrer en buvant de l'eau qu'il portoit toujours avec lui. (*Hiſt. anat. cent.* 1, *hiſt.* 65.)

Le lieu de l'opération eſt, dans la plupart des cas, déterminé par la nature même, ſoit par une tache rougeâtre ou livide, ſoit par une éminence ou quelque autre marque. Il arrive néanmoins ſouvent que la peau ſe trouve dans l'état naturel, liſſe, & ſans aucune trace; il faut alors chercher s'il n'eſt point quelque endroit mollaſſe qui cède à la preſſion du doigt, & c'eſt celui-là qu'il faut inciſer : mais s'il n'y a point de partie molle qui indique la fluctuation de quelque matière, comme cela arrive ſouvent, c'eſt alors la connoiſſance anatomique des parties qui doit déterminer ſur le choix de l'endroit qu'il faut diviſer.

Il faut obſerver ici que l'ouverture de l'anus eſt moins voiſine du coccyx dans les enfans nouveaux nés que dans les adultes : en effet, dans les enfans le coccyx eſt en grande partie cartilagineux, & il eſt difficile de le diſtinguer des parties molles, comme l'a remarqué C. J. Oehme (*diſſ. de morb. chir. inf.* §. 14); c'eſt pourquoi je crois avec P. S. Giering (*ſelect. med. Francofurt. tom.* 4, *pag.* 136), qu'on doit faire l'opération de manière que, quand on peut ſentir la fin du coccyx, on laiſſe encore intacte, au-deſſous de cette extrémité, une portion aſſez conſidérable de la peau; car ſi on néglige cette précaution, l'inſtrument peut ſe dévier & pénétrer dans le tiſſu cellulaire interpoſé entre le rectum & l'os ſacrum; en ſorte qu'il ne diviſe point le rectum, ou qu'il en coupe ſeulement la partie poſtérieure, ſans toucher à l'endroit où le ſphincter ſe trouve tout entier, ou du moins où les fibres du rectum s'arrangent de telle manière autour de ſon extrémité obſtruée, qu'elles ſemblent ſuppléer au défaut du ſphincter. Ces erreurs ont eu ſouvent lieu, comme on a pu s'en convaincre dans les obſervations rapportées plus haut.

Quant à l'inciſion, on doit la faire de manière que la pointe du ſcalpel ou de l'aiguille triangulaire ſoit un peu dirigée du côté du ſacrum, afin de ne point inciſer la veſſie au lieu de l'inteſtin où qu'elle ne ſoit point diviſée en même temps que la partie antérieure de l'inteſtin. C'eſt avec raiſon que P. S. Giering a obſervé qu'il eſt poſſible, s'il ſurvient un vomiſſement, parce qu'on ne s'eſt point aperçu pendant pluſieurs jours de l'imperforation, que le rectum ſe trouve alors avoir un mouvement anti-périſtaltique, & qu'il ſoit conſéquemment rétréci, & ne contienne point de méconium. Il faut remarquer de plus que le rectum, trop diſtendu, peut occaſionner une véritable iſchurie, & cette incommodité peut, à ſon tour, produire l'écoulement du méconium, & empêcher par conſéquent le ſuccès de l'opération. En effet, quand le rectum eſt très-diſtendu par le méconium, il remplit toute la cavité du baſſin, de manière qu'il s'y trouve engagé comme un coin; dans ce cas, l'urètre eſt fortement comprimée contre l'os pubis; & cette compreſſion retenant les urines, eſt la cauſe d'une vraie iſchurie : l'urine abondant continuellement dans la veſſie, la diſtend peu à peu; mais elle ne peut éprouver aucune diſtenſion, à moins que les muſcles abdominaux ne viennent à prêter, ou que les inteſtins diſtendus vers ſa partie poſtérieure ne lui abandonnent une partie de leur place. Les tégumens de l'abdomen, déjà fort tendus, ne ſe prêtent pas facilement à une expanſion ultérieure;

(1) Juſqu'à quel point peut-on ajouter foi à ces obſervations ?

mais ils réagissent avec tant de force, sur-tout si en même temps les muscles abdominaux entrent en convulsion, que, de toute nécessité, le méconium s'échappe de la portion d'intestin placée du côté des lombes, & qui éprouve alors de la gêne; par-là l'extrémité inférieure du rectum se trouve embarassée de méconium & produit l'ischurie.

M. Baux (*journ. de méd. tom.* 8, *pag.* 59) rapporte un exemple non moins frappant d'un semblable fait. Une fille de quatorze ans, bien constituée & d'une jolie figure, n'avoit aucune trace ni de parties génitales, ni d'anus; la peau recouvroit toutes ces régions, sans laisser la moindre ouverture; elle avoit de l'appétit, dormoit bien, travailloit & exécutoit très-bien toutes ses fonctions; mais tous les trois jours elle éprouvoit dans l'ombilic une douleur profonde, qui, augmentant peu à peu, occasionnoit une assez grande irritation; enfin le vomissement survenoit, & elle rejetoit par la bouche les matières stercorales; après cela elle se lavoit la bouche avec de l'eau; elle essayoit de dissiper la saveur désagréable d'excrémens, en prenant des alimens d'une odeur agréable. Cette même fille rendoit les urines par les mamelles. On doit ranger parmi ces observations celle de J. de la Mare (*journ. de méd. tom* 33, *page* 510); il parle d'un enfant qui rendoit toujours le lait par les mamelles, & à l'âge de six mois il n'avoit point encore eu d'ouverture à l'anus; on y en pratiqua donc une en faisant dessus une section cruciale; puis on lui fit prendre de l'huile d'amandes douces, qui procura la sortie des excrémens endurcis, & il jouit d'une santé parfaite jusqu'à l'âge de cinq ans. Alexandre (*Miscell. nat. cur. dec.* 2, *an.* 4, *append. pag.* 215) rapporte une observation fort analogue à celle-ci. Il dit qu'un hochequeue rendoit par le bec les matières fécales, qui ne pouvoient sortir par l'anus imperforé.

Puis donc que la nature a su conserver la vie à tant de petits infortunés, ne doit-on pas conseiller aux gens de l'art d'en imiter la marche & de l'aider dans ses efforts? Les vrais praticiens ont toujours suivi l'ordre de la nature, & on a tenté de tout temps avec succès des guérisons, en se conformant aux règles qu'elle paroît suivre. Ainsi, comme elle cherche toujours à évacuer les excrémens par les vomissemens, ne pourroit-on pas, dit Van-Doeveren, essayer, quand l'opération a été sans succès, de donner un léger vomitif, & d'attirer supérieurement les déjections alvines, afin de prolonger, autant qu'il est possible, la vie de ces enfans. Par ce moyen, il pourra se faire que les parties étant plus dévoloppées au bout d'un certain temps, & le corps ayant acquis plus de force, il se présente une occasion plus favorable à l'opération, comme cela est arrivé dans une observation rapportée par de la Mare. On doit du moins suivre en cela le précepte de Celse, qu'il vaut mieux tenter un remède douteux, que de n'en employer aucun.

§. XV.

Diverses observations relatives à l'imperforation de l'anus.

On a rassemblé ici plusieurs observations très-frappantes, qui répandront du jour sur la question tracée dans cet article.

Première observation.

Un enfant vigoureux, venu au monde au terme ordinaire de l'accouchement, le mois de novem- 1771, se portoit bien d'ailleurs, dormoit, tetoit, & rendoit bien les urines, &c. Mais les personnes qui en étoient chargées, furent fort étonnées qu'il ne rendît point le méconium: peu de temps après l'enfant devint inquiet, l'abdomen se tuméfia, & il commença à exprimer par des pleurs continuels les vives douleurs qu'il éprouvoit: c'est pourquoi trois jours après sa naissance on fit appeller A. Bonn, qui pensa sur le champ à une imperforation d'anus. Après avoir examiné l'enfant, il trouva l'ouverture externe de l'anus en tout semblable à l'ouverture naturelle; mais une sonde introduite dans le rectum ne pouvoit pénétrer au delà d'un pouce & demi. Il falloit sans doute, dans ce cas, ne point abandonner la guérison à la nature, ou différer l'opération; la tension extraordinaire du ventre, le vomissement continuel, & les anxiétés de l'enfant, tout enfin annonçant le danger qui le menaçoit.

La première & la plus pressante indication étoit donc de pratiquer une ouverture, s'il étoit possible: aussi l'opérarion fut-elle proposée, comme l'unique ressource qui restât en pareil cas. Mais les parens de l'enfant, touchés d'une compassion mal placée, aimèrent mieux lui laisser endurer les plus cruelles douleurs & le perdre enfin, que de permettre d'essayer, par une opération peu douloureuse & sans danger, s'il étoit possible d'arracher à la mort cette malheureuse victime: aussi arriva-t-il qu'après mille tourmens, une tension excessive du ventre, & après avoir rejeté par la bouche une grande quantité de méconium, l'enfant mourut le quatorzième jour après sa naissance.

On obtint la permission de faire l'ouverture du cadavre, & après avoir divisé les muscles abdominaux, Bonn vit sortir brusquement les intestins qui étoient distendus par l'air; celui qui étoit le plus tendu, étoit le colon, qui n'avoit d'ailleurs aucune autre altération. Mais l'iléum du côté gauche se trouvoit fort rétréci à l'endroit où il formoit un repli sémi-lunaire, comme on a coutume de l'observer après les coliques. Le rectum descendoit dans le bassin comme à l'ordinaire; mais il étoit tellement distendu par le méconium,

qu'il remplissoit tout le bord supérieur du bassin, & paroissoit y être enfoncé comme un coin; il se terminoit en cul-de-sac dans la partie inférieure du bassin. La sonde ne put même alors entrer à plus de deux lignes dans le rectum par l'orifice externe de l'anus, & elle venoit atteindre à l'extrémité du rectum faite en forme de cul-de-sac. Les autres intestins se trouvoient remplis d'air & déchirés en plusieurs endroits.

Observation deuxième.

Un enfant mâle étoit né à terme au mois de mai 1774, sain & vigoureux; il faisoit toutes les fonctions ordinaires à cet âge, si ce n'est seulement qu'ayant l'anus imperforé, il ne pouvoit rendre les excrémens. Il avoit l'ouverture extérieure de l'anus, mais elle étoit si étroite, qu'on ne pouvoit y faire entrer un petit stylet; il sembloit donc ne rester d'autre ressource que le scalpel. L'opération fut donc faite par un habile chirurgien; mais quoiqu'elle eût été pratiquée heureusement, elle ne put cependant procurer l'expulsion du méconium. Comme il ne restoit plus aucun moyen de guérison, on n'attendoit plus que la mort, qui, après de longs tourmens, des convulsions, & le vomissement d'une grande quantité de matière, vint enfin terminer les jours de l'enfant vingt jours après sa naissance.

Bonn obtint la permission de faire l'ouverture du cadavre. Après avoir ouvert le bas-ventre, qui étoit tendu comme un tambour, il trouva tous les viscères parfaitement sains, excepté le colon & le rectum. Le colon placé dans son lieu ordinaire, & suivant sa direction naturelle, étoit si gonflé, qu'il s'élança avec force pendant qu'on faisoit l'incision des tégumens; d'ailleurs il formoit un repli sémi-lunaire, & passoit sur le rectum. Celui-ci étoit disposé comme à l'ordinaire à son entrée dans le bassin. La distension énorme des intestins & leur plénitude empêchoient d'examiner soigneusement le vice de conformation. Pour avoir plus de facilité dans cette recherche, on retourna le cadavre, & après avoir enlevé le sacrum & le coccyx, on continua la dissection. On trouva que la production du colon qui communiquoit avec l'orifice externe de l'anus, & qui étoit de la longueur d'un pouce, étoit en contact avec toute l'extrémité du rectum; mais les deux parties tenoient ensemble par l'intermède d'une substance tendineuse, à l'endroit où le col de la vessie est appliqué contre le rectum. Dans ce même endroit le rectum étoit adhérent à la vessie, & se trouvoit entouré d'un corps dur & glanduleux, comme par une espèce de glande prostate repliée derrière cet intestin. Le colon, séparé du reste des intestins, avoit 27 pouces de longueur, & il étoit tellement distendu par le méconium, qu'il avoit sept pouces de circonférence.

Observation troisième.

Au mois de décembre 1775, il mourut un enfant mâle, d'une imperforation d'anus, peu de jours après sa naissance. On le porta au célèbre A. Bonn, professeur d'anatomie, pour qu'il en fît la dissection. J'eus alors l'occasion de voir l'orifice extérieur de l'anus bien conformé, mais on ne pouvoit y introduire la sonde qu'à la profondeur de quelques lignes. Après l'ouverture de l'abdomen, le colon parut extrêmement distendu; il remontoit comme dans l'état naturel, depuis le cœcum, dans la région iliaque droite, & après avoir traversé la largeur de l'abdomen, il descendoit de nouveau dans la région iliaque gauche, jusqu'à l'endroit où il auroit dû former un repli sémi-lunaire; mais il n'en formoit point, & ne passoit point sur le rectum en entrant dans le bassin; cet intestin, faisant une simple courbure, s'appliquoit sur les vaisseaux iliaques & les corps des dernières vertèbres lombaires; enfin il se terminoit par un cul-de-sac dans la région iliaque droite, où il étoit appuyé le long du muscle iliaque interne, en formant un cul-de-sac.

Observation quatrième.

Au mois de février 1776, on porta encore à Bonn le cadavre d'une petite fille bien conformée à l'extérieur, mais qui étoit morte d'une imperforation d'anus.

On voyoit à la place de l'anus un petit trou, mais qui n'avoit point assez de diamètre pour donner passage aux déjections alvines. On avoit pratiqué une petite incision auprès de l'anus avec une lancette, mais qui n'avoit point pénétré dans le rectum, & n'avoit pu procurer l'évacuation du méconium. Le périné avoit plus de longueur que dans l'état naturel. Les parties génitales s'écartoient aussi de la conformation ordinaire; les nymphes étoient fort défigurées, & la droite étoit plus grande que de coutume, tandis qu'au contraire la gauche se trouvoit plus petite. Au dessous de ces parties on voyoit une petite ouverture qui servoit d'orifice commun au vagin & à l'urètre. Plus bas paroissoit une peau lisse, entière, qui s'étendoit d'une lèvre à l'autre. On voyoit dans cet endroit & sur le périné un tubercule arrondi, terminé en pointe, & de la grandeur d'un pois, qui étoit divisé en deux perpendiculairement; il étoit formé d'une substance dure & qui paroissoit une espèce de production de la peau. L'abdomen se trouvoit distendu, sur-tout à sa partie inférieure, & il avoit une couleur livide.

Les muscles de l'abdomen ayant été divisés, on trouva la vessie distendue par l'urine, & le colon rempli de méconium; la vessie ayant été un peu

soulevée, il parut une tumeur molle & charnue qui sembloit s'élever du fond du bassin, formée par deux tubercules auxquels tenoient de petites appendices parfaitement semblables aux trompes de Fallope. Nous divisâmes donc le bassin en faisant une incision sur la symphyse du pubis, & après en avoir tiré tous les viscères, nous trouvâmes le vagin fort dilaté, l'utérus fort distendu, & l'extrémité du rectum qui étoit rempli de méconium, pénétrant dans la partie postérieure du vagin. Nous fîmes donc une incision au côté du vagin, & aussitôt il sortit une grande quantité de méconium; après l'avoir enlevé entièrement, nous parvînmes enfin à découvrir le cul-de-sac du rectum, & ce qui avoit été cause de la mort. Le rectum parut avoir deux ouvertures dans la partie inférieure du vagin, & y répandre le méconium en abondance; mais la partie inférieure du vagin étoit très-rétrécie, & finissoit par un conduit à peine capable de recevoir une petite sonde; après avoir ouvert ce petit orifice qui étoit commun au vagin & à l'urètre, nous vîmes qu'il alloit jusqu'à l'extérieur au dessous des nymphes.

Cette ouverture se trouvant trop petite pour laisser passer les matières fécales, le méconium s'accumuloit continuellement, & causant une distension universelle, il avoit produit la grande difformité qu'on a observée. Le vagin en effet, quoiqu'il fût encore garni de rides, étoit distendu au point qu'il avoit quatre fois la grandeur ordinaire de ce conduit, & même plus. La distension s'étendoit jusqu'à la matrice, dont l'orifice avoit toutes ses rides effacées, & se trouvoit si fort dilaté par le méconium, qu'il avoit plus d'un demi-pouce de largeur; le col & le corps même de la matrice, lequel formoit un sac alongé, arrondi, & à peu près conique, étoient aussi fortement distendus. Le fond de ce même viscère étoit composé de deux tubercules intérieurement, & ces tubercules donnoient naissance aux trompes de Fallope.

Observation cinquième.

Le 15 du mois d'avril de l'année 1781, il naquit un enfant dont l'anus étoit extérieurement bien conformé; les rides & les plis ordinaires de la peau étoient dans leur disposition naturelle; mais le lendemain le méconium n'étant point encore sorti, le chirurgien introduisit une sonde dans l'anus; elle ne put s'avancer que jusqu'à la profondeur d'un pouce trois lignes; ce qui empêchoit la sonde de pénétrer plus avant & les excrémens de sortir, étoit un obstacle caché dans l'intérieur de l'intestin. Le chirurgien demanda la permission de faire l'opération; mais les parens s'y opposèrent, craignant qu'elle eût un mauvais succès. Enfin le 18 du même mois, on consulta le célèbre A. Bonn, qui m'a fait part de cette observation; il trouva le ventre tendu & tuméfié, & les tégumens sur-tout fort tendus; la respiration étoit courte, laborieuse & difficile: l'enfant avoit pris un peu de syrop de violettes qu'il avoit rejeté avec le méconium, & les matières fécales s'élevoient de temps en temps de l'estomac jusqu'au pharynx. La grande foiblesse de l'enfant, jointe aux autres signes de mort, indiquoit que le temps de l'opération étoit passé: en effet, le 19 du même mois, l'enfant périt dans les convulsions.

Après avoir ouvert l'abdomen, Bonn trouva que le colon étoit distendu & rempli de méconium, & sur-tout à son extrémité où il se termine dans le rectum; à l'endroit de l'S romaine, il étoit déchiré, & avoit l'apparence d'une plaie d'intestin corrompu; cette disposition avoit occasionné un épanchement de méconium dans le bas-ventre, & la partie supérieure du bassin étoit remplie de matières fécales; après avoir nettoyé les parties, on trouva que le colon, après avoir fait sa courbure sémi-lunaire, entroit dans le bassin & s'y terminoit par une extrémité obstruée. Après cela, ses fibres rassemblées s'appliquoient sur le prolongement de l'anus, c'est-à-dire, sur la portion inférieure du rectum, de manière qu'elles représentoient la même figure que les extrémités de deux doigts appuyés l'un contre l'autre; le péritoine descendoit au delà de cette extrémité du colon, pour envelopper une production de l'anus extérieur, laquelle remontoit dans l'abdomen. Une sonde mousse, introduite dans le colon, perça facilement la membrane qui étoit adhérente aux parois intérieures de cet intestin, en sorte que le stylet sortit par l'anus en même temps que le méconium; cela fait aisément comprendre que si l'opération eût été faite de bonne heure avec une aiguille triangulaire, dirigée par le moyen d'une canule, elle auroit assurément rempli le but qu'on se proposoit; mais si on l'avoit pratiquée à la fin de la maladie, elle n'auroit pu prolonger la vie de l'enfant; parce que la rupture des intestins & leur altération, de même que l'épanchement du méconium dans la capacité abdominale, rendoient sa mort inévitable.

Observation sixième.

Qu'on me permette de joindre aux observations précédentes celle que N. G. Oosterdyk a coutume de communiquer à ses auditeurs dans ses leçons domestiques. Il dit avoir assisté à l'ouverture du cadavre d'un enfant dont l'anus étoit ouvert & permettoit d'y introduire un stylet à une assez grande profondeur, ce qui n'empêcha pas l'enfant de mourir par l'accumulation des matières fécales, le huitième jour après l'accouchement. L'ouverture du cadavre fit voir que l'anus communiquoit avec le tissu cellulaire, & que le stylet avoit pénétré dans ce tissu; mais les parois du rectum s'étoient affaisées & s'étoient collées l'une à l'autre un peu au dessus de l'os sacrum & jusqu'à leur extrémité, en sorte que le rectum ne paroissoit être qu'un ligament attaché au sacrum dans toute sa longueur,

& qui tenoit à la peau le long de la partie inférieure du coccyx, où il formoit une fossette sur la surface externe de la peau. C'est une chose fort singulière qu'un enfant né avant celui-ci, & provenant des mêmes père & mère, étoit mort de la même maladie; on ne fit cependant point l'ouverture de son cadavre.

Nous rappellerons à ce sujet que J. Lanzoni a donné une observation (*Ephem. nat. cur. dec.* 3, *an.* 5 & 6, *obs.* 282) faite sur l'enfant d'une paysanne robuste & d'un fort tempérament; il étoit né sans anus, & sa mère déclara qu'elle avoit eu trois enfans & tous les trois sans anus. L'opération fut faite dans le dernier, mais il périt deux jours après l'incision. *Extrait d'une dissertation en forme de thèse soutenue par Adrien van-Papendorp, sous la présidence de J. G. Van Doeveren, à Leyde en* 1781.

I X°.

Maladies du foie.

On peut diviser en deux articles les lésions dont ce viscère est susceptible; savoir, les affections du foie considéré en particulier, & celles de la vésicule du fiel.

Au nombre des maladies du foie, M. Lieutaud compte,

1°. *La petitesse & la contraction de cet organe.*
2°. *Sa grandeur démesurée.*
3°. *L'inflammation.*
4°. *Les obstructions.*
5°. *Le squirre.*
6°. *Les tubérosités.*
7°. *Les tubercules.*
8°. *Les hydatides.*
9°. *La purulence & les abcès.*
10°. *Les ulcérations.*
11°. *La putridité.*
12°. *La gangrène.*
13°. *Les stéatomes.*
14°. *La consomption.*
15°. *Le défaut total du foie.*
16°. *Le dessechement.*
17°. *Les gerçures.*
18°. *Les calculs.*
19°. *Les vers.*
20°. *Les adhérences contre nature.*
21°. *Les incrustations.*

1°. & 16°. Je ne sais pourquoi M. Lieutaud a rangé dans deux paragraphes différens les observations qu'il a recueillies sur la *petitesse* & sur le *dessechement* du foie. Tout concourt à démontrer que ces deux états sont essentiellement les mêmes dans leurs causes & dans leurs effets. C'est une disposition générale aux obstructions (1) qui les a produits dans presque tous les cas; la plupart des malades étoient d'ailleurs atteints, ou de quelque hydropisie (1), ou d'ictère (2), ou de scorbut (3), ou de fièvres intermittentes (4) & d'autres accidens de ce genre, qui les ont conduits au tombeau; dans quelques-uns on a trouvé des pierres dans la vésicule du fiel (5), souvent on a remarqué dans quelque viscère du bas ventre, des traces de putrescence (6), ou de cette espèce de suppuration sordide qu'on rencontre quelquefois dans les viscères des personnes mortes à la suite de quelque cachexie dépendante des obstructions.

2°. L'*excès de grandeur* que le foie acquiert dans certaines circonstances, dépend le plus souvent de cette tendance marquée que la plupart des viscères, principalement ceux de l'abdomen, ont à contracter des obstructions plus ou moins compactes dans un grand nombre de maladies chroniques. En effet, il est rare qu'on ait vu le foie parvenir à un volume démesuré, sans qu'il fût atteint d'obstructions ou qu'on n'en ait rencontré des traces (7) très-manifestes dans quelqu'un des autres organes contenus, soit dans le bas ventre, soit dans la poitrine, ou généralement dans quelque autre partie glanduleuse de l'économie animale. Par la même raison les observations relatives au volume excessif du foie présentent plusieurs cas dans lesquels les malades étoient atteints d'hydropisie (8); plusieurs également sont relatives à des sujets écrouelleux (9); on en compte quelques-unes dans lesquelles l'augmentation de volume du foie s'est trouvée compliquée avec la maladie noire (10).

Le foie peut acquérir un volume énorme. Th. Bartholin parle d'un sujet dans lequel ce viscère pesoit quarante livres (11).

Les symptômes que les malades éprouvent le plus communément lorsque le foie est d'une grandeur démesurée, sont l'oppression, la cardialgie,

(1) Voyez, entre autres, les observat. 575, *Journ. de Méd.*; 816, *Manget*; 817, *Lieutaud*; 818, *Senac*, &c. &c.

(1) Observ. 574, *Storck*; 575, *Journ. de Méd.*; 816, *Manget*; 817, *Lieutaud*; 818, *Senac*; 820, *Guarinonius*; 823 & 825, *Tulpius*.

(2) Observ. 575, *Journ. de Méd.*; 817, *Lieutaud*; 823, *Tulpius*.

(3) *Willis* (observ. 821) en rapporte plusieurs observations.

(4) Observ. 818, *Senac*.

(5) Observ. 574, *Storck*; 821, *Willis*.

(6) Observ. 818, *Senac*; 825, *Tulpius*.

(7) Observ. 577 & 588, *Miscell. cur.*; 578, *Valsalva*; 583, *Bartholin*; 584, *Rodericus à Fonseca*; 589, *Glisson*; 593, *Heurnius*, &c. &c.

(8) Observ. 577, *Miscell. cur.*; 578, *Valsalva*; 590, *Harderus*; 593, *Heurnius*.

(9) Observ. 584, *Rodericus à Fonseca*; 589, *Glisson*; 592, *Mém. de l'Acad. roy. de Chir.*

(10) Observ. 577 & 588, *Miscell. curios.*

(11) Observ. 587.

l'étouffement (1), & les autres accidens qui dépendent de la gêne de la respiration. — Souvent aussi des vomissemens (2) opiniâtres sont la suite de la pression que le foie trop volumineux exerce sur l'estomac.

3°. Rarement l'*inflammation* du foie paroît constituer une maladie essentielle ou primitive; elle est plus ordinairement la suite, ou un symptôme de quelque autre lésion.

Les affections dans lesquelles on a trouvé le foie enflammé sont en très-grand nombre; cette inflammation peut être la suite des obstructions (3), comme nous l'avons déjà dit à l'égard de quelques autres viscères du bas ventre, & comme nous aurons occasion de le remarquer encore dans la suite, en traitant des lésions des autres organes contenus dans cette cavité; par la même raison, on a vu quelquefois l'inflammation du foie compliquée avec les affections de quelqu'un de ces organes (4), tels que le péritoine ou l'omentum; on en a aussi rencontré des traces dans certaines fièvres pétéchiales, dépendantes d'une dissolution scorbutique (5): le foie paroît être particulièrement sujet à s'enflammer dans certaines espèces de fièvres ou dans d'autres maladies dans lesquelles on a soupçonné dans tous les temps les mauvaises qualités de la bile, comme dans les fièvres ardentes (6), les hémitritées (7), les fièvres pestilentielles (8), des fièvres bilieuses, dans des affections analogues au *cholera* (9), & dans d'autres lésions de ce genre. On a trouvé le foie enflammé dans certains cas de fracture au crâne (10).

4°., 5°., 6°., 7°. & 13°. Nous réunissons ici dans un seul article les conséquences générales qui paroissent résulter des différentes observations recueillies par M. Lieutaud sur les *obstructions* & le *squirre du foie*, ainsi que sur les *tubercules* & les *stéatomes* de ce viscère. On sait que le caractère principal de ces lésions se trouve compris dans celui des obstructions considérées en général. Les résultats relatifs à chacun de ces divers cas sont les mêmes.

Une réflexion qui se présente ici, c'est qu'il est rare qu'on ait trouvé le foie attaqué de l'un ou de l'autre de ces vices, sans que quelque autre organe, soit de la poitrine, soit du bas ventre,

(1) Observ. 585, *Bonnet*; 586, *Miscell. curios.*; 591, *Marchettis*; 594, *Miscell. curios.*
(2) Observ. 578, *Valsalva*; 579, *Fontanus*; 580, *Schenckius*; 581, *Bonnet.*
(3) Observ. 598, *Miscell. cur.*
(4) Observ. 598, *Misc. cur.*; 599, *Brechifeld*; 600, *Baillou.*
(5) Observ. 602, *Chirac.*
(6) Observ. 605, *Platerus*; 608, *Th. Bartholin.*
(7) Observ. 600, *Baillou.*
(8) Observ. 604, *Deidier.*
(9) Observ. 598, *Misc. cur.*
(10) Observ. 606, *Mém. de l'Acad. roy. de Chir.*

mais particulièrement de cette dernière cavité, le fût aussi (1); & une autre remarque qui doit être placée à côté de celle-ci, c'est que la rate paroît être le viscère qui participe (2) le plus communément aux mêmes lésions; souvent, il est vrai, au lieu d'une obstruction bien décidée, on n'a rencontré en elle qu'une augmentation considérable de volume (3).

Souvent on a trouvé des pierres dans la vésicule du fiel (4); on en a vu aussi plusieurs fois dans la substance même (5) du foie.

Les œdèmes, les bouffissures, les hydropisies de tout genre (6), & spécialement l'ascite, quelquefois des épanchemens sordides dans l'abdomen, sont les symptômes les plus constans & les plus marqués des engorgemens au foie, ou des diverses sortes d'obstructions que nous considérons ici dans ce viscère.

L'ictère, soit jaune (7), soit noir (8), est souvent la suite des ces engorgemens.

Le vomissement est aussi un accident qui accompagne dans bien de cas (9) les embarras du même genre.

Souvent les malades vomissent le sang (10) ou le rendent par les selles, comme dans la maladie noire. Nous avons déjà eu occasion, en parlant des lésions de l'estomac, de faire remarquer que la cause de ces hémorragies dépend principalement de la difficulté plus ou moins considérable que le sang qui circule dans l'estomac & dans les intestins, éprouve ensuite à revenir par les branches

(1) Observ. 611, *Morgagni*; 612, *Diemerbroeck*; 618, *Storck*; 619, *Morgagni*; 620, *Storck*; 621, *Trafelmann*; 626, *Wepfer*; 624 - 633 - 643, *Miscell. curios.*; 630, *Garnerus*; 632 - 640, *Th. Bartholin*; 635, *Guarinonius*; 641, *Borrichius*; 642, *Horstius*; 645, *Charles Pison*, &c. &c.
(2) Observ. 618 - 620, *Storck*; 619, *Morgagni*; 621, *Trafelmann*; 632 - 640, *Th. Bartholin*; 635, *Guarinonius*; 741, *Borrichius*; 642, *Horstius*; 645, *Charles Pison.*
(3) Observ. 650, *Vesale*; 656, *Saltzmann*; 661, *Verzaca.*
(4) Observ. 626, *Wepfer*, &c.
(5) Observ. 631, *Forestus*; 652, *Benivenius*; 657, *Dodonée*, &c. &c.
(6) Observ. 614, *Ch. Pison*; 615, *Baillou*; 617, *Morgagni*; 618, *Storck*; 619, *Morgagni*; 620, *Storck*; 622, *Trafelmann*; 623 - 642, *Horstius*; 624 - 643 - 654, *Misc. cur.*; 625, *ibidem*; 626, *Wepfer*; 628, *Lieutaud*; 629, *Dehaen*; 631, *Forestus*; 632, *Bartholin*; 634, *Hasenhorl*; 636, *Bonnet*; 644, *Laub*; 645, *Ch. Pison*; 647, *Journ. de Méd.*; 649, *Ibidem*; 652, *Benivenius*; 655, *Panarole*, &c. &c.
(7) Observ. 623, *Horstius*; 626, *Wepfer*; 633, *Misc. curios.*; 636, *Bonnet*; 639, *Dezou*; 640, *Th. Bartholin*; 649, *Journ. de Méd.*; 650, *Vesale*; 652, *Benivenius*; 657, *Dodonée.*
(8) Observ. 648, *Mollembroec.*
(9) Observ. 617, *Morgagni*, &c. &c.
(10) Observ. 621, *Wolgnad*; 633, *Misc. cur.*; 637, *Ch. Pison*; 638, *Fanton*; 640, *Th. Bartholin*, &c.

de

de la veine-porte (1); c'eſt auſſi là ſans doute une des principales raiſons de la grandeur démeſurée que la rate acquiert (2) preſque toujours quand le foie eſt obſtrué.

Lorſque les obſtructions du foie ſont conſidérables, elles manquent rarement de ſe manifeſter à l'extérieur, ſoit par l'élévation (3) de l'hypocondre droit, ſoit par une dureté (4), par une tenſion (5) marquée dans cette région, ou par une peſanteur & une douleur gravative qui s'y font reſſentir.

J'ai cru apercevoir dans le nombre des obſervations citées par M. Lieutaud, que lorſque les obſtructions du foie attaquent de jeunes ſujets, tels que des enfans, une diarrhée opiniâtre en eſt ſouvent la ſuite, tandis que dans les adultes & les perſonnes âgées, il en réſulte plutôt une forte conſtipation.

Le recueil d'obſervations de ce même auteur n'offre aucun détail ſatisfaiſant ſur les cauſes ni ſur le mécaniſme de ces obſtructions. Ces obſervations démontrent ſeulement, ainſi qu'on le ſavoit déjà, que le foie a été trouvé obſtrué dans les cadavres de perſonnes mortes à la ſuite de diverſes ſortes de fièvres intermittentes (6), dans quelques ſcorbutiques (7), en conſéquence de certains flux, ſoit ſupprimés, ſoit conſidérablement dérangés, tels que les menſtrues des femmes (8), les écoulemens hémorroïdaux, &c. &c. — Des chocs & des efforts violens dirigés ſur le foie paroiſſent avoir donné quelquefois naiſſance aux obſtructions de ce viſcère (9).

L'étiſie eſt ſouvent un ſymptôme concomitant des obſtructions du foie (10).

8°. Dans le plus grand nombre des cas où on a trouvé le foie attaqué d'*hydatides*, les ſujets étoient morts de cachexie (11), de ſorte qu'il y avoit en même temps des obſtructions (1), ſoit dans le foie lui-même, ſoit dans quelqu'un des autres viſcères abdominaux ; très-ſouvent auſſi les *hydatides* au foie ont été compliquées d'hydropiſie véritable (2).

Nous obſerverons, 1°. que le ſiège des hydatides peut avoir lieu tantôt à la ſurface du foie, tantôt dans l'intérieur de ce viſcère ; 2°. que tantôt elles ſont raſſemblées dans une grande poche ou kiſte général ; que tantôt au contraire elles ſont iſolées ou éparſes dans différens points du foie ; que d'autres fois elles ſont liées enſemble comme des grappes de raiſin ; 3°. on a vu un grand nombre d'hydatides ſortir par des abcès au foie qui avoient percé les tégumens dans la région de cet organe.

9°., 10°., 11°. & 14°. La *purulence & les abcès* du foie, *les ulcérations*, *la putridité*, & *la conſomption* de cet organe ſont des léſions qui ont entre elles une grande analogie, tant par les cauſes auxquelles elles ſont dues le plus communément, que par les accidens qui les accompagnent dans le plus grand nombre des cas, & par l'état que préſente ordinairement l'enſemble des parties. Au lieu donc d'examiner ſéparément chacune de ces maladies, comme a fait M. Lieutaud, nous réunirons dans un ſeul article les réſultats généraux qu'on peut déduire des obſervations nombreuſes que cet auteur a raſſemblées ſur chacun de ces objets.

En général, quoique les quatre eſpèces de léſions dont nous nous occupons ici ſe reſſemblent beaucoup dans les déſordes qui les accompagnent, cette analogie ſe fait ſur-tout remarquer dans les trois premières. Ces déſordres ſont preſque toujours chroniques, & la plupart des viſcères, principalement ceux de l'abdomen, préſentent des traces d'obſtruction (3) ; ſouvent on rencontre dans la capacité du bas ventre, des épanchemens de ſéroſité ou de matieres ſordides (4), en partie ſéreuſes & en partie purulentes ; ces épanchemens ſont une ſuite néceſſaire des embarras & de la fonte putride ou ſuppuratoire, ſoit du foie lui-même, ſoit des autres organes de l'abdomen, ſur leſquels la ſuppuration s'étend également dans un grand

(1) On ne peut guère douter que ces hémorragies ne dépendent auſſi en partie de l'eſpèce de diſſolution ſcorbutique qui attaque ſouvent le ſang dans la plupart des maladies chroniques.

(2) Obſerv. 650, *Veſale*; 656, *Saltzmann* ; 661, *Verzaca*.

(3) Obſerv. 627, *Zacutus*; 631, *Foreſtus* ; 633, *Miſc. cur.*, &c. &c.

(4) Obſerv. 617, *Morgagni*; 618, *Storck* ; 621 *Wolgnad*; 623, *Horſtius*; 626, *Wepfer*; 627, *Zacutus*; 636, *Bonnet*; 636, *Kerckringius*, &c. &c.

(5) Obſerv. 617, *Morgagni*.

(6) Obſerv. 610, *Bianchi*; 616, *Rumler*; 618-620, *Storck*; 639, *Dezon*.

(7) Obſerv. 632, *Bartholin*, &c. &c.

(8) Obſerv. 612, *Diemerbroeck* ; 615, *Baillou*;

(9) Obſerv. 619, *Morgagni*; 624-643, *Miſcell. curioſ.*; 628, *Lieutaud* ; 631, *Foreſtus*.

(10) Obſerv. 641, *Borrichius*; 646, *Kerckringius*; 659, *Blancard*.

(11) Voyez ſur-tout l'obſervation 702, *Platerus*, &c.

(1) Obſerv. 695, *Lieutaud*, 697, *Act. phyſ. méd. Germ.*; 700 & 703, *Miſc. cur.*, &c.

(2) Obſerv. 695, *Lieutaud*; 700, *Miſc. cur.*; 702, *Plater*, &c. &c.

(3) Obſerv. 704, *Storck*; 706, *Wepfer*; 707, *Journ. de Méd.*; 710, *Valſalva*; 712, *Lieutaud*; 718, *Hazenorhl*; 724, *Lieutaud*; 730, *Journ. de Méd.*; 732, 1762, *Coiterus*; 738, *Borellus*; 739, *Cummenus*; 744, *Fontanus*; 748-761, *Piſon*; 752, *Heurnius*; 779-796, *Lieutaud*; 797, *Mém. de l'Acad. roy. des Scienc.*; 1031, *Kerckringius*, &c. &c. &c.

(4) Obſerv. 706, *Wepfer*; 710, *Valſalva*; 726, *Heurnius*; 730, *Journ. de Méd.*; 738, *Borellus*; 739, *Cummenus*; 744, *Fontanus*; 764, *Creudal*; 782, *Miſc. cur.*; 786, *Zacutus*; 741, *Plater*; 795, *Saltzmann*; 796, *Lieutaud*; 802, *Paw*; 812, *idem*; 811, *Mem. de l'Acad. roy. des Scienc.*, &c. &c. &c.

nombre de cas (1). — Plusieurs malades sont attaqués d'ictère (2), avec des calculs biliaires (3) dans la vésicule du fiel. — Le dévoiement (4) & la dyssenterie (5) sont des accidens qui surviennent fréquemment ; quelques malades rendent le pus par divers émonctoires, par la voie des urines (6), par les selles (7), même par les crachats & quelquefois par le vomissement (8).

Les différentes hémorragies, effet naturel de l'obstacle que les congestions chroniques des viscères opposent à la circulation, ainsi qu'une sorte de dissolution scorbutique, se montrent souvent dans les malades dont nous parlons ; tantôt ils vomissent le sang (9), tantôt ils le rendent par les selles (10), sous forme de flux hépatique (11), ou de toute autre manière ; quelques-uns le crachent (12), d'autres éprouvent des hémorragies par le nez (13).

Souvent on trouve le foie plus ou moins altéré dans toute sa substance, & converti en une espèce de kiste ou de poche pleine de pus ou d'autres matières corrompues (14), comme dans les vomiques qui affectent quelquefois le poumon. Ces kistes peuvent acquérir un volume démesuré, par la quantité des humeurs purulentes qui s'y épanchent. On rapporte dans les transactions philosophiques (15), qu'on trouva douze livres de pus dans une semblable poche du foie ; Paw assure (16) en avoir vu cent vingt livres dans un cas de la même espèce, ce qui surpasse toute croyance.

Parmi les ravages qui accompagnent quelquefois les différentes lésions du foie dont nous nous occupons ici, on doit compter la gangrène des intestins (1).

Une remarque importante à faire, c'est que souvent le foie devient le siège de divers foyers purulens qui paroissent ne dépendre que de la blessure de certaines parties très-éloignées de cet organe, par l'effet de la commotion ; les mémoires de l'académie royale de chirurgie en fournissent plusieurs exemples, comme, par exemple, à la suite d'une plaie au poignet (2), d'une contusion à la jambe (3) ; mais sur-tout après des plaies de tête (4) pénétrantes.

Les *ulcères* du foie présentent quelquefois un aspect cancereux (5).

La difficulté de respirer, l'oppression (6), une douleur plus ou moins constante dans l'hypocondre droit (7), le vomissement (8), & quelquefois l'élévation générale du ventre, ou son élévation partielle dans la région du foie, sont les plus ordinaires des affections de ce viscère, considérées dans la présente section.

12°. On a vu rarement le *foie gangrené*, sans que plusieurs autres viscères abdominaux eussent éprouvé la même lésion (9).

Il faut appliquer ici la même remarque que nous avons faite ci-dessus au sujet des abcès au foie provenant de la seule lésion de différentes parties très-éloignées de cet organe. On a vu la gangrène y survenir à la suite des plaies de tête accompagnées de fracture (10) au crâne.

Quelquefois cet état gangreneux est déterminé par l'inflammation primitive de quelque viscère environnant ; par celle des reins, par exemple, dans la colique néphrétique (11).

Il peut encore dépendre de quelque miasme délétère déposé dans le foie, comme dans la peste ; alors la gangrène paroît sous la forme d'anthrax (12).

15°. *Défaut de foie*. Les cas dans lesquels on a vu le foie manquer tout à fait par simple vice de conformation, dans des personnes parve-

---

(1) Observ. 705, *Forestus* ; 706, *Wepfer* ; 721, *Lieutaud* ; 735, *Lamonière* ; 739, *Cummenus* ; 741, *G. Patin* ; 746, *Fanton* ; 780, *Journ. de Méd.* ; 782, *Misc. cur.*, &c. &c. &c.

(2) Observ. 704, *Storck* ; 705, *Forestus* ; 708, *Bonnet* ; 715, *Mém. de la Soc. d'Edimb.* ; 717, *Manget* ; 721, *Lieutaud* ; 722, *Mém. de l'Acad. roy. des Scienc.* ; 779 (*a*), *Haller* ; 783, *Helvigius*, &c. &c.

(3) Observ. 709, *Morton* ; 710, *Valsalva* ; 715, *Mém. de la Soc. d'Edimb.* ; 718, *Hazenhorl*, &c. &c. &c.

(4) Observ. 779, *Lieutaud* ; 780, *Journ. de Méd.*, &c. &c.

(5) Observ. 704, *Storck* ; 711, *Pringle* ; 718, *Hazenhorl* ; 735, *Lamonière* ; 772, *Van-Swieten* ; 793, *Jordan*.

(6) Observ. 770, *Rhodius*.

(7) Observ. 713, *Mém. de l'Acad. roy. de Chir.* ; 716, *Imbert* ; 742, *Transf. phil.*

(8) Observ. 752, *Riolan*, &c.

(9) Observ. 784, *Martius* ; 785, *Baillou* ; 778, *C. Bauhin*.

(10) Observ. 778, *C. Bauhin* ; 779, *Lieutaud*.

(11) Observ. 787, *Bontius* ; 793, *Jordan* ; 794, *Baillou*.

(12) Observ. 782. *Misc. cur.*

(13) Observ. 744, *Fontanus* ; 767, *Laub* ; 780, *Journ. de Méd.*

(14) Observ. 742, *Transf. phil.* ; 743, *Paw* ; 745, *Heurnius* ; 752, *idem*, 813, *Mermann*.

(15) Observ. 742.

(16) Observ. 743.

---

(1) Observ. 705, *Forestus* ; 706, *Wepfer*.

(2) Observ. 737.

(3) Observ. 756.

(4) Observ. 722, 723-729-750.

(5) Observ. 771, *Imbert* ; 772, *Van-Swieten* ; 774, *Baillou*.

(6) Observ. 704, *Storck* ; 705, *Forestus* ; 706, *Wepfer* ; 710, *Valsalva* ; 711, *Pringle* ; 712, *Lieutaud* ; 719, *Coiterus* ; 728, *Panarole*, &c. &c.

(7) Observ. 704, *Storck*, 705, *Forestus* ; 706, *Wepfer* ; 707, *Journ. de Méd.* ; 708, *Bonnet* ; 712, *Lieutaud* ; 713, *Valsalva* ; 715, *Mém. de la Soc. d'Edimb.*

(8) Observ. 778, *C. Bauhin* ; 779 (*a*), *Haller* ; 780, *Journ. de Méd.* ; 781, *Bonnet* ; 790, *Baillou* ; 798, *idem*.

(9) Observ. 804, *Valsalva* ; 805, *Deidier* ; 806, *Solenander* ; 809, *Bartholin*.

(10) Observ. 803, *Acad. roy. de Chir.*

(11) Observ. 806, *Solenander*.

(12) Observ. 805, *Deidier*.

tues à un certain âge, doivent être très-rares, si toutefois il est permis d'ajouter foi à ceux qui disent l'avoir vu. M. Lieutaud ne cite qu'un seul fait (1) de cette nature. Le malade qui en a été le sujet étoit adulte. On ne trouva pas non plus, dit-on, dans ce sujet le plus petit vestige de rate. La veine porte se rendoit immediatement à la veine cave.

Ce malade, ajoute-t-on, est mort d'hydropisie.

17°. Glisson dit avoir souvent remarqué des *gerçures* dans la surface du foie, à la suite de diverses maladies (2). Platerus a vu de semblables crevasses dans des sujets dont la vésicule du fiel contenoit un grand nombre de calculs biliaires (3); Hessius a observé le même accident à la suite des fièvres ardentes (4).

18°. Parmi les sujets dans lesquels on a remarqué des concrétions dans le foie (5), les uns avoient souffert des douleurs dans la région de ce viscère, d'autres sont morts hydropiques; quelques-uns paroissent n'avoir jamais éprouvé d'accidens du côté du foie.

19°. M. Lieutaud cite deux cas dans lesquels on assure avoir trouvé des *vers* dans la substance même du foie de l'homme. Ils y étoient logés dans des cellules particulières. Ces insectes n'étoient point des vers proprement dits; ils avoient six pattes, disent les auteurs de ces observations. Ces assertions sont vagues, & laissent beaucoup à désirer.

Les malades dont il s'agit ici ont péri à la suite de maladies chroniques, telles que l'ictère, la diarrhée, les obstructions, &c.

20°. *Adhérences contre nature.* C'est principalement avec les fausses-côtes, & sur-tout avec le diaphragme, que le foie est sujet à contracter ces fortes d'*adhérences*. — Duret a vu cet accident survenir à la suite de la fièvre ardente (6), remarque bien favorable à l'opinion des anciens sur la cause de cette fièvre, qu'ils attribuoient à une dégénération acrimonieuse de la bile.

Les accidens occasionnés par des *adhérences* semblables, dans les sujets sur lesquels on les a remarquées, étoient principalement des douleurs de côté (7) & des oppressions (8) plus ou moins considérables.

21°. *Incrustations.* La matière des *incrustations* qu'on rencontre souvent autour du foie, est de nature visqueuse, semblable, dit M. Lieutaud, à du blanc d'œuf cuit. Ces incrustations sont assez communes dans les cas d'hydropisie ascite (1). Il est rare qu'elles ne s'étendent point sur les autres viscères du bas-ventre.

(1) Observ. 815, *C. Bauhin*.
(2) Observ. 828.
(3) Observ. 826.
(4) Observ. 827.
(5) Observ. 829, *Greiselius*; 830, *Benivenius*; 832, *Henri de Heers*; 833 *Misc. cur.* 834, *Lucius*.
(6) Observ. 838.
(7) Observ. 838, *Duret*; 839, *Miscell. curios.*; 840, *Zecchius*.
(8) Observ. 841, *Bartholin*; 842, *Pison*.

X°.

Maladies de la vésicule du fiel.

M. Lieutaud comprend sous cette dénomination générale les différens vices de la bile, ceux de la vésicule destinée à contenir cette humeur, & les affections contre nature des divers conduits qui servent à sa séparation. Voici, selon cet auteur, le dénombrement de toutes ces lésions.

1°. *L'état de la bile qu'on nomme bile noire.*

2°. *Celui dans lequel cette humeur est porracée & œrugineuse.*

3°. *Les cas dans lesquels la vésicule du fiel contient une humeur contre nature.*

4°. *Ceux dans lesquels elle est remplie de pus.*

5°. *Ceux dans lesquels on l'a vue très-gonflée.*

6°. *La présence des calculs biliaires dans sa cavité.*

7°. *Sa perforation ou sa rupture.*

8°. *Les circonstances dans lesquelles on l'a trouvée vide.*

9°. *L'obstruction des canaux biliaires.*

10°. *Les cas dans lesquels ces conduits renfermoient des vers strongles.*

3°. & 4°. On a trouvé dans la vésicule du fiel, au lieu d'une véritable bile, tantôt un sang (2) noir & épais, tantôt une humeur pâle & séreuse (3), & souvent une liqueur laiteuse ou blanchâtre (4).

M. Lieutaud ne cite qu'un seul cas dans lequel on a rencontré du pus dans la vésicule du fiel. Les parois de ce réservoir étoient ulcérées, le foie se trouvoit engorgé, & les jambes étoient œdématiées.

6°. *Calculs biliaires renfermés dans la vésicule du fiel.* Ces calculs varient beaucoup en nombre (5), en grosseur (6), en couleur (7), &

(1) Observ. 341, *Rayger*; 843, *Bartholin* & *Panarole*.
(2) Observ. 851, *Paw*; 12, *Bonnet*.
(3) Observ. 849, *Glisson*; 983, *Misc. cur*; 901, *Lieutaud*; 902, *Ruysch*; 903, *Diemerbroek*.
(4) Observ. 850, *Rivalier*; 394, *Bontius*; 903, *Diemerbroek*; 867 (*a*), *Haller*.
(5) On en a trouvé dans une seule vésicule jusqu'à 130, observ. 867, *Lieutaud*; 140, observ. 867 (*a*), *Haller*; 100, observ. 885 (*a*), *Sauvages*.
(6) On a vu de ces pierres qui étoiens de la grosseur ordinaire d'une noix (observ. 865, *Heister*); d'un œuf de pigeon (observ. 880, *Fernel*); du poids de deux onces & demie (observ. 883, *Act. physico-médic. German.*)
(7) Il y en a de jaunâtres, de verdâtres, quelques-uns qui sont variés de brun (*Haller*, observ. 873 (*a*));

par leur forme (1); ils sont sur-tout communs dans les vieillards (2); on en rencontre aussi souvent dans les goutteux (3), dans les personnes qui sont tourmentées par des pierres urinaires (4), dans les asthmatiques (5), &c. On en a aussi trouvé plusieurs fois dans des sujets très-sains, & qui n'avoient jamais ressenti des douleurs dans l'hypocondre droit (6).

On a vu quelquefois ces calculs adhérer à la vésicule du fiel (7).

Les accidens les plus généraux & les plus constans qui ont coutume d'accompagner la présence des calculs biliaires dans le réservoir de la bile, sont d'abord l'ictère (8), l'irritation du conduit des alimens, d'où résultent des nausées, des vomissemens (9) opiniâtres, des diarrhées rebelles (10), des coliques habituelles (11), connues sous le nom de coliques hépatiques, un sentiment douloureux de tension & de pesanteur qui occupe la région précordiale ou les hypocondres (12), &c. — Souvent les malades sont constipés (13). — Les obstructions (14), les épanchemens de sérosité dans les différentes cavités du corps (15) sont encore des symptômes qui accompagnent fréquemment la présence des calculs dans la vésicule du fiel. Souvent enfin les malades rendent des calculs biliaires par la voie des selles (1).

on en voit de blancs, plusieurs qui sont composés de couches de différentes couleurs (*Haller*; observ. 873 (*b*)); on en rencontre qui ont une couleur d'agathe (observat. 876, *Deodatus*); d'autres qui sont bleus (observ. 880, *Fernel*); noirs (observ. 891, *Cruccius*; 900, *Lieutaud*.)

(1) Il y en a d'anguleux, de quadrangulaires, de cubiques (observ. 867 (*b*), *Haller*); d'autres sont raboteux comme des mûres (observ. 873 (*d*), *Haller*; 835, *idem*); ou simplement oblongs (observ. 873 (*e*) *Haller*).

(2) Observ. 861, *Morgagni*; 862, *Bonnet*; 864, *Journ. des Sav.*; 870, *Coiterus*; 871, *F. Hildan*; 873 (*c*), *Haller*; 877, *Misc. cur.*; 880, *Fernel*; 883, *Act. physico-med. Germ.*; 885 (*a*), *Sauvages*.

(3) Observ. 868, *Timœus*; 877, *Misc. cur.*

(4) Observ. 885 (*a*), *Sauvages*.

(5) Observ. 877 & 879, *Misc. cur.*

(6) Observ. 867 (*c*) & 873 (*d*), *Haller*; 888, *Helwig*.

(7) Observ. 861, *Morgagni*; 863, *Mém. de l'Acad. de Chir.*

(8) Observ. 866, *Imbert*; 867 (*b*), *Haller*; 868, *Timœus*; 870, *Coiterus*; 874, *Imbert*; 876, *Deodatus*; 877 & 892, *Misc. cur.*; 893, *ibidem*; 880, *Fernel*; 881, *Baillou*; 895, *Mœbius*.

(9) Observ. 861; *Morgagni*; 864, *Journ. des Sav.*; 869, *Camerarius*; 870, *Coiterus*; 872; *Keutmann*; 891, *Cruccius*.

(10) Observ. 879, *Creterus*; 890, *Riolan*.

(11) Observ. 864, *Journ. des Sav.*; 896, *Lieutaud*; 863, *Mém. de l'Acad. roy. de Chir.*; 865, *Heister*; 867, *Lieutaud*; 873, *idem*; 881, *Baillou*.

(12) Observ. 878, *Wepfer*; 885, *Keutmann*; 886, *Baillou*; 887, *Misc. cur.*; 894, *Stieber*.

(13) Observ. 861, Morgagni; 872, *Keutmann*; 889, *Misc. cur.*; 891, *Cruccius*.

(14) Observ. 867 (*a*), *Haller*; 876, *Deodatus*; 881, *Baillou*; 884, *Bonnet*.

(15) Observ. 866, *Imbert*; 867 (*a*), *Haller*; 868, *Timœus*; 875, *Instit. de Bologne*; 884, *Bonnet*; 887, *Mis. cur*; 895, Mœbius.

7°. *La vésicule du fiel percée ou rompue.* Cette rupture a été tantôt la suite d'un abcès de cet organe, qui s'est ouvert au dehors (2) dans la région de l'hypocondre; tantôt au contraire elle a dépendu d'un coup (3) porté accidentellement sur le foie. Dans le premier cas, on trouve un conduit fistuleux qui s'étend depuis la vésicule jusqu'à la superficie extérieure des tégumens, sans permettre à la bile de s'épancher dans la cavité de l'abdomen: dans le second, au contraire, cette humeur se répand sur les viscères du bas-ventre, où elle est une cause de mort inévitable.

9°. *L'obstruction des conduits excréteurs de la bile.* Cette obstruction peut reconnoître plusieurs causes; la principale, & la plus commune, est la présence des calculs biliaires (4) qui interceptent les passages de ces canaux. Les symptômes ordinaires qui accompagnent cet état contre nature des conduits biliaires, sont l'ictère (5), l'engorgement des viscères du bas-ventre (6), l'hydropisie (7), &c.

10°. *Les conduits excréteurs de la bile renfermant des vers strongles.* Les vers strongles s'engagent quelquefois très-avant dans le canal choledoque. M. Lieutaud en rapporte deux exemples; l'un est extrait de ses propres observations (8), & l'autre est tiré de Wierus (9). Dans le cas observé par M. Lieutaud, il y avoit aussi plusieurs autres vers dans l'estomac & dans les intestins; dans celui qui est rapporté par Wierus, indépendamment du ver strongle qui étoit dans le canal choledoque, on en voyoit un autre qui avoit pénétré jusques dans le foie.

XI°.

Maladies de la rate.

Voici les titres généraux sous lesquels M. Lieutaud range les diverses lésions auxquelles ce viscère est exposé.

1°. *L'excès de volume.*

2°. *La petitesse & l'émaciation.*

3°. *L'inflammation.*

(1) Observ. 865, *Heister*; 873, *Lieutaud*, &c.

(2) Observ. 909, Mém. *de l'Acad. de Chir.*

(3) Observ. 910, *Salmuth*; 911, *Hoffmann*.

(4) Observ. 897, *Storck*; 898, Misc. *cur.*; 904, *ibidem*; 900 & 901, *Lieutaud*; 902, *Ruysch*; 903, *Diemerbroeck*; 905, *Vesale*; 906, *Cabroll*.

(5) Observ. 897, *Storck*; 904, *Miscell. cur.*; 905, *Vesale*, 906, *Cabroll*.

(6) Observ. 898 & 904, Mise. *cur.*; 901, *Lieutaud*; 902, *Ruysch*.

(7) Observ. 898, Miscell. *cur.*; 901, *Lieutaud*; 902, *Ruysch*; 904, Misc. *cur.*

(1) Observ. 907.

(9) Observ. 908.

4°. *Les obstructions & les squirres.*
5°. *Les tubercules.*
6°. *Les tumeurs & les appendices.*
7°. *La purulence.*
8°. *La pourriture & la gangrène.*
9°. *La consomption.*
10°. *Les fentes & les crevasses.*
11°. *L'état cartilagineux.*
12°. *L'ossification.*
13°. *Les pétrifications & la présence des calculs.*
14°. *Le déplacement.*
15°. *Le défaut ou l'absence absolue de la rate.*
16°. *Rate trouvée parfaitement saine dans des sujets mélancoliques.*

1°., 2°., 4°., 5°., 6°., 7°., 8°., 9°., 10°. 11°., 12°., 13°., 14°., & 15°. Toutes les maladies comprises sous ces n^os^. peuvent être envisagées sous un seul aspect, qui consiste dans la cachexie générale dépendante des obstructions (1) des viscères abdominaux. Il est facile de remarquer, d'après les détails des observations consignées dans l'ouvrage de M. Lieutaud, que la plupart des autres vices morbifiques de la rate sont également accompagnés de ce caractère dominant.

Dans un très-grand nombre de cas, les malades, qui sont le sujet de ces observations, ont succombé à la suite de fièvres intermittentes (2) opiniâtres, & sur-tout après celles qui ont le type des quartes (3).

Plusieurs de ces sujets étoient hypocondriaques, hystériques, ou mélancoliques (4) à l'excès.

Quelques-uns sont morts avec les accidens très-développés du scorbut (5); il en est fait une mention expresse dans l'ouvrage de M. Lieutaud; mais on ne peut aussi méconnoître le caractère très-bizarre de cette maladie dans un grand nombre d'autres cas cités par cet auteur, quoiqu'il n'en parle point d'une manière expresse.

Un symptôme très-commun parmi les différens malades auxquels se rapportent les observations anatomiques détaillées sous les titres des précédens n^os^., ce sont des pertes ou des épanchemens de sang par divers émonctoires, & qui se font presque sous toutes les formes connues; je veux parler des flux de sang proprement dits (1), du flux hémorroïdal (2) & dyssentérique (3), des crachemens (4) & vomissemens de sang (5), des hémorragies par le nez (6), & des épanchemens de sang qui caractérisent la *maladie noire* (7), enfin des épanchemens subits de sang (8) qui se font quelquefois dans la capacité de l'abdomen, & qui emportent tout à coup les malades.

L'ictère est souvent une complication de ces maladies (9).

La purulence générale de la plupart des viscères parenchymateux du bas-ventre & de la poitrine a été observée sur plusieurs sujets (10).

1°. *Volume excessif de la rate.* La rate acquiert quelquefois un volume si démesuré, qu'elle remplit tout le bas-ventre, & fait saillir extérieurement cette région, comme dans l'ascite & dans la grossesse. Ordinairement cette augmentation du volume de la rate est beaucoup moins considérable; alors l'élévation que cet organe produit vers le bas-ventre se borne entièrement sur le côté gauche, où on la distingue facilement. Dans ces différens cas le poids de la rate augmente (11) toujours en proportion de l'accroissement de son volume.

Les maladies du foie ont un rapport si intime avec celles de la rate, qu'on a vu souvent l'augmentation contre nature du volume de ces deux organes se faire en même temps (12) & d'un pas égal.

Des sujets dans lesquels on a trouvé la rate très-volumineuse, se plaignoient sur-tout d'un

(1) Voyez dans Lieutaud, observ. 914, 918, *Morgagni*; 915, *Rivalier*; 920, *Heurnius*; 921, *Bartholin*; 922, *Hildan*; 925, *Ant. de Pozzis*; 928, *Hartmann*; 931, *Blasius*; 934, *Diemerbroeck*; 936 (*a*), *Portal*; 937, *Vidus-Vidius*; 1016, *Riolan*; 1551, *Bonnet*; 940, *Diemerbroeck*; 941, *Horstius*; 945, *Fontanus*; 948, *Baaderus*; 949, *Vesale*; 977 (*a*), *Saltzmann*; 978, *Lieutaud*; 979, *Misc. cur.*, &c. &c. &c.

(2) Observ. 913, *Doringius*; 919, *Misc. cur.*; 920, *ibidem*; 927, *Bartholin*; 932, *Helwig*; 918, *Morgagni*; 959, *Fanton*; 964, *Senac*; 973, *Charles Pison*, &c.

(3) Observ. 951, *Acad. roy. des Scienc.*; 977, *Fournier*; 981, *Baillou*, &c.

(4) Observ. 914; *Morgagni*; 915, *Rivalier*; 916, *Blasius*; 930, *Misc. cur.*; 931 *Blasius*; 936, *Thonerus*; 943, *Horstius*; 944, *idem*; 998, *Charleton*; 955, *Lossius*; 963, *Bartholin.*

(5) Observ. 916, *Blasius*; 965, *Diemerbroeck*; 998, *Charleton.*

(1) Observ. 960, *Sennert*; 928, *Hartmann.*

(2) Observ. 915, *Rivalier.*

(3) Observ. 421, *Pringle*; 919 & 926, *Misc. cur.*

(4) Observ. 918, *Morgagni.*

(5) Observ. 914, *Morgagni*; 926, *Misc. cur.*; 956, *Bonnet*; 968, *Dodonée.*

(6) Observ. 915, *Rivalier*; 919, *Miscell. cur.*; 945, *Fontanus*; 997, *idem.*

(7) Observ. 993, *Clauderus.*

(8) Observat. 977, *Fournier*; 982, *Mém. de Pétersbourg*; 850, liv. 2 de Lieutaud.

(9) Observ. 945, *Fontanus*; 949, *Vesale*; 969, *Zacchias*; 997, *Misc. cur.*; 993, *Clauderus*, 1007, *Zacutus*; 1008, *Bonnet.*

(10) Observ. 913, *Doringius*; 915, *Rivalier*; 927, *Bartholin*; 936, *Thonerus*; 947, *Lieutaud*; 421, *Pringle*; 1739, *Bartholin*; 955, *Lossius*; 956, *Bonnet*; 977 (*a*), *Saltzmann*; 978, *Lieutaud*; 981, *Baillou*, &c. &c.

(11) Ce poids a été trouvé égal à cinq livres, observ. 914, *Morgagni*; huit livres & demie, observ. 918, *Morgagni*; vingt livres, observ. 923, *Garnier*; douze livres, observ. 932, *Helwig*; trente-trois livres, observ. 933, *Bosc.*

(12) Obs. 913, *Doringius*; 915, *Rivalier*; 922, *Hildan.*

poids très-incommode & d'une douleur avec tension (1) dans l'hypocondre & dans la région lombaire gauche; le plus grand nombre avoit la respiration très-laborieuse (2), quelques-uns éprouvoient des lassitudes (3) spontanées considérables.

7°. *Purulence de la rate.* La purulence de la rate, dont on entend parler ici, consiste dans la formation & dans une congestion de vrai pus dans quelque partie de cet organe, à la suite de quelque inflammation lente ou chronique. On a vu ci-dessus quels sont les symptômes généraux qui précèdent ou qui accompagnent cet état. La quantité de pus qui peut se rassembler dans de pareils kistes est immense; on en a trouvé jusqu'a trente livres à la fois (4) dans un seul foyer. La tumeur qui résulte d'un semblable amas de pus, fait quelquefois une saillie (5) très-marquée à l'extérieur. — Quelquefois l'abcès s'est ouvert naturellement (6) au dehors.

La suppuration de la rate est souvent accompagnée de celle de plusieurs autres viscères de l'abdomen (7).

10°. *Fentes & crevasses à la rate.* Ces accidens ont été sur-tout funestes par l'épanchement subit de sang (8) qui en a été la suite, & qui a fait périr les malades.

Les ruptures de la rate reconnoissent souvent pour cause immédiate des coups violens (9) que les malades ont reçus dans cette région.

11°. & 12°. *Etat cartilagineux & ossification de la rate.* Indépendamment des obstructions générales qui accompagnent ordinairement ces vices morbifiques de la rate, & qui en sont sans donte les causes les plus communes, comme j'ai dit au commencement de cet article, il paroît qu'on regarde la vieillesse comme une circonstance qui dispose à cet état. Dans un vieillard dont la rate étoit ossifiée, on voyoit de semblables ossifications dans la plupart des viscères du bas-ventre (10).

14°. *Deplacement de la rate.* Les transpositions de cet organe sont le plus souvent une suite de son augmentation excessive de volume (1); alors son poids l'entraîne vers la fosse iliaque (2). Il s'est toutefois rencontré des cas dans lesquels la rate étoit comme détachée ou flottante, & pouvoit être poussée à volonté vers toutes les parties du bas-ventre (3), ou à l'extérieur dans des hernies.

15°. *Inflammation de la rate.* Les sujets dans lesquels on a trouvé la rate enflammée avoient principalement éprouvé les atteintes d'une fièvre très-vive (4), du genre de celles qu'on appelle ardentes.

16°. *La rate trouvée très-saine dans des sujets mélancoliques.* Sylvius cite plus de cinquante cas de ce genre; Glisson & Highmor assurent avoir fait aussi très-souvent la même remarque. Cette observation est de la plus grande importance dans l'histoire des maladies nerveuses.

Suite des maladies du foie, de la vésicule du fiel, & de la rate, & sur les calculs biliaires (5).

Suivant Coiter, la soif & la toux sont deux des symptômes de l'abcès du foie.

L'estomac étant en partie recouvert par ce viscère, la matière de l'abcès peut passer du foie dans l'estomac par une ouverture formée dans le lieu d'une adhérence contre nature entre ces deux organes. Vogel rapporte un fait de ce genre.

Ainsi, le diaphragme avec lequel le foie est en contact peut être percé, & la matière de l'abcès de ce viscère peut passer dans le thorax ou dans le poumon même, si, par l'effet d'une inflammation antécédente, le poumon est collé à la partie du diaphragme par où le pus se fait jour. L'anatomie & l'ouverture des corps des personnes mortes à la suite des maladies du foie, montrent combien ces conjectures sont fondées. Alors le pus élaboré dans le foie cause un empième ou est rendu par les crachats.

Le malade tombe en lipothymie au moment où l'abcès s'ouvre. Il est rare qu'une collection de pus faite dans le foie sorte spontanément de manière à ne point être suivie de la mort; car au danger de la déplétion subite de ce viscère, il faut ajouter celui d'une réplétion prompte qui y succède; les vaisseaux qui s'y portent, versent abondamment le sang dans un parenchyme ramolli.

Une douleur assez vive à l'épaule & au dessus de l'ombilic est souvent le symptôme du gonflement & de l'embarras du foie. La veine ombilicale, devenue un ligament dans les adultes, doit être alors tiraillée, & de là la correpondance de

(1) Observ. 914, *Morgagni*; 915, *Rivalier*; 921, *Bartholin*; 926 & 930; *Misc. cur.*
(2) Observ. 914, *Morgagni*; 915, *Rivalier*; 917, *Kerckringius*; 923, *Garnier*; 928, *Hartmann*; 929, *Crendal.*
(3) Observ. 916, *Blasius*, &c.
(4) Observ. 951, *Mém. de l'Acad. roy. des Scienc.*
(5) Observ. 950, *Misc. cur.*
(6) Observ. 952, *Misc. cur.*
(7) Observ. 421, *Pringle*; 1739, *Bartholin.*
(8) Observ. 977, *Fournier*; 982, *Mém. de Pétersbourg*; 850, liv. 2[e], Lieutaud.
(9) Observ. 980, *Tulpius*; 982, *Mém. de Saint-Pétersbourg*; 850, liv. 2[e] de M. Lieutaud.
(10) Observ. 992, *Mém. de l'Acad. roy. des Scienc.*

(1) Observ. 1000, *Ruysch*; 1005 (*a*), *Cabroll.*
(2) Observ. 1000, *Ruysch*; 1001, *Bogdan*; 1003, *Riolan*; 1005 (*a*), *Cabroll.*
(3) Observ. 1003, *Riolan*, 1004, *Cabroll*; 1005, *Riolan.*
(4) Observ. 938, *Rumler*; 939, *Bosc.*
(5) Epît. 36 & 37 de Morgagni.

la douleur à l'ombilic. Lorsque le foie a acquis un grand volume, l'estomac est gêné & son développement est difficile. Dans des cas où le foie étoit très-distendu depuis long-temps, on l'a trouvé très-étroit.

La dureté & la sensibilité de l'hypocondre droit, & sur-tout de l'épigastre près du brechet, la gêne de la respiration, la chaleur de la peau, l'ardeur interne, la constipation, la toux, la douleur dans le côté droit répondant jusqu'à l'omoplate, sont les symptômes qui annoncent l'obstruction du foie. Il s'y joint quelquefois une expectoration peu abondante.

Malpighi a vu de grands abcès hépatiques évacués par le conduit cholédoque dilaté dans le duodénum. Une fonte très-considérable peut se faire par cette voie; non seulement le pus, mais encore le sang & la matière sanieuse noirâtre, formée par la décomposition du foie, peuvent être ainsi portés au ventricule, & de là sortir par le vomissement. L'affection antécédente du foie apprendra à distinguer cette évacuation de celle qui se fait des vaisseaux du mésentère dans les intestins, & dont j'ai parlé au sujet de la maladie noire.

J'ai vu le foyer des abcès du foie tapissé par un kiste de nature muqueuse, à demi-transparente, & comme gélatineuse, formant une espèce de sac d'une seule pièce.

On y trouve des hydatides en grand nombre; les observateurs en fournissent beaucoup d'exemples. Il est rare que le foie soit long-temps malade, sans que la rate partage son affection (1); le sang que ces organes reçoivent est de même nature; il se porte de l'un à l'autre, & leurs fonctions étant analogues, leurs maladies doivent l'être aussi.

Morgagni parle d'une maladie connue & décrite par les anciens, dans laquelle la rate, gorgée de sang, devient plus grosse que le foie qui pâlit, & qui, comme tous les autres viscères du ventre, contient peu de sang, *fit raptus sanguinis ad lienem*. Il ne m'appartient point, sans doute, de nier un fait parce que je ne l'ai pas vu. Je n'ai pas de peine à croire qu'il y a des cas où la rate est remplie & gonflée de sang, je l'ai moi-même observé. Je conçois encore qu'il peut y avoir beaucoup plus de sang que dans les autres viscères; mais je ne conçois pas comment ceux-ci se trouveroient presque dépourvus de ce fluide, tandis que la rate en regorgeroit; car quelle puissance pourroit s'opposer à ce que les vaisseaux du foie & du mésentère continssent un fluide qui doit y couler de proche en proche sans laisser de vide & sans interruption. Hoffman a vu la tumeur de la rate diminuée par un vomissement de sang, & Malpighi rapporte qu'après une hémorragie de cette nature, la rate restoit sans ressort & se remplissoit dans un court intervalle de temps. Morgagni recherche par où sort le sang dans les cas où il est vomi & où la rate est très-tuméfiée. On a dit qu'il coule par les vaisseaux courts; on les a vus, dit-on, si dilatés qu'on y introduisoit le bout du doigt, & Valverda assure qu'il en a fait sortir le sang par la pression. Morgagni penche à croire que le dégorgement se fait par les vaisseaux de la surface interne de l'estomac. Les veines de la rate sont presque communes à l'estomac; tant il y a de communication entre elles. Il n'est donc pas nécessaire de recourir spécialement aux vaisseaux courts pour cette explication, non plus qu'il ne faut pas se borner aux seuls vaisseaux du trou borgne, pour rendre raison des bons effets produits par les hémorragies du nez, dans les cas où le cerveau est surchargé ou enflammé, puisqu'il y a, outre ces veines, d'autres émissaires dont les extrémités s'ouvrent dans les fosses nazales.

On a trouvé la rate dilatée & assez endurcie pour pouvoir être brisée par un marteau, ou recouverte d'une enveloppe osseuse, contenant des calculs blancs & nombreux dans leurs cellules. C'est dans les sujets âgés que se voient ces altérations que Morgagni a cependant observées dans des malades assez jeunes.

On a vu la rate squirreuse peser de 15 à 33 livres. Voyez les observations recueillies dans les divers *sepulchretum*, & ce qui a été dit ci-dessus, pag. 405.

C'est à la suite des synoques mal jugées, mais sur-tout des intermittentes, des quartes entre autres, que les veines des hypocondres s'engorgent. La rate y est sur-tout sujette. Elle est le viscère le plus lâche dans son tissu, & par conséquent celui où les sucs visqueux & lents peuvent le plus facilement s'accumuler.

La tumeur de la rate succède quelquefois à la suppression des écoulemens produits par les ulcères des extrémités, sur tout aux jambes, & alors ces tumeurs, pour l'ordinaire, ont une issue funeste. Hippocrate a connu cette vérité.

Lorsque les reins sont gonflés outre mesure, leurs souffrances peuvent être prises pour celles des viscères logés dans les hypocondres. J'ai vu ainsi, dans un de mes parens, les douleurs néphrétiques être prises pour celles d'une colique hépatique; les remèdes étant à peu près les mêmes, la méprise ne comporte aucun danger. Gœlike assure qu'un rein recouvert d'une enveloppe épaisse offroit toutes les apparences des tumeurs de la rate.

On a trouvé à la suite d'efforts violens la rate rompue après avoir été dilatée, & un épanchement mortel s'en suivre.

Dans un sujet, le foie étoit très-gros & squirreux, la rate petite, & la vésicule du fiel rétrécie, comme il arrive presque toujours lorsque le foie est squirreux. *Riolan* & *Fanton*.

(1) On trouve cependant dans le *sepulchretum* plusieurs observations qui semblent favoriser l'opinion contraire.

Dans un autre ſujet, la rate étoit petite, & deux de ſes veines s'ouvroient dans l'émulgente du même côté. *Sylvius.*

La rate, déplacée & repouſſée dans la région lombaire, a été priſe pour une tumeur contre nature.

Une tumeur s'étoit formée dans la région de l'eſtomac; on en provoqua la ſuppuration, qui eut lieu. On cicatriſa la plaie, qui, rouverte par des circonſtances particulières, donna paſſage à une partie du vin & des alimens; on réuſſit encore à la cicatriſer. Ces détails ſuppoſent que l'eſtomac avoit été ouvert, & qu'il s'étoit fermé en adhérant à la paroi correſpondante du ventre. *Morgagni.*

La bile eſt peut-être celui de tous les fluides dont la nature eſt le plus facilement changée par les diverſes circonſtances où les hommes ſe trouvent. Les paſſions de l'ame influent ſur elle d'une manière très-marquée. Tantôt elles la font ſortir par le vomiſſement avec une couleur différente de celle qu'elle a dans l'état naturel. La bile prend une couleur verte dans les cas où il y a une grande irritation.

On a trouvé des traces de la jauniſſe dans les os mêmes, dans l'humeur qui ſuinte des ſcarifications, dans la ſéroſité du péricarde, dans celle des ventricules du cerveau, dans celle du ſang. Les membranes graiſſeuſes & le tiſſu cellulaire ſont très-diſpoſés à prendre la teinte de la bile. La conjonctive de l'œil eſt ſur-tout dans ce cas.

C'eſt une grande queſtion de ſavoir ſi les maladies de la véſicule du fiel ſont la cauſe de la jauniſſe, ou ſi ce ſont celles du foie.

Wepfer a lié le col de la véſicule du fiel de pluſieurs quadupèdes, & il n'eſt point ſurvenu de jauniſſe. On a trouvé très-ſouvent des calculs biliaires dans la véſicule, ſans qu'il y eût aucune trace d'ictère; ſouvent auſſi on l'a vue gonflée outre meſure, remplie de bile épaiſſe; on a même vu ſa cavité tout à fait occupée par un calcul, ſans qu'il y eût de jauniſſe. On ne peut donc pas dire que cette affection dépende des vices de la véſicule du fiel, quoique des auteurs eſtimables aient adopté cette opinion.

On a vu le col de la véſicule du fiel comprimé par des obſtructions, & un calcul biliaire arrêté dans ſon conduit. Lieutaud a rapporté un fait de ce genre, & alors la véſicule du fiel eſt peu diſtendue & preſque vide; quelquefois auſſi lorſque l'écoulement de la bile eſt empêché ou qu'il n'en ſort que par regorgement, il ſurvient des inflammations très-vives.

Les calculs cyſtiques ſont la plupart blanchâtres ou d'un jaune foncé & preſque noir. On en a vu, dit Morgagni, de criſtallins, & qui reſſembloient aux criſtaux du tartre. Haller a fait la même remarque. Pluſieurs de ces calculs lui ont paru brillans & ſalins. Baglivi en a obſervé d'argentés & de reſplendiſſans; Bartholin, de rouges; Pline, de dorés. Il y en a de ronds, de cubiques; on en trouve qui ſont comme de petits grains de millet; on en a compté juſqu'à 700 & même plus de 1000 de ces derniers dans une ſeule véſicule. On a eu raiſon de dire qu'ils ſont plus communs que les calculs de la veſſie urinaire. Il n'eſt point vrai qu'ils ſoient plus pâles dans les jeunes ſujets. Morgagni en a trouvé qui étoient très-noirs dans le corps de malades d'un âge peu avancé. Parmi les calculs cyſtiques, les uns ſont ſtriés & marqués par des couleurs différentes, d'autres offrent des rayons qui s'étendent du centre vers la circonférence. Dans quelques-uns on ne diſtingue point de couches; ils ſemblent formés d'une ſeule pièce. On en a vu dont la ſurface étoit inégale & couverte d'aſpérités. Obſervons avec Haller que les uns ſont blanchâtres, & non inflammables, tandis que les autres s'enflamment & brûlent facilement. Enfin remarquons avec Riolan, Fernel, Lanciſi & Won-Brech, qu'il y a des calculs cyſtiques qui ne ſurnagent point, & qui tombent au fond de l'eau (1). J'ai rapporté dans des recherches très-détaillées ſur ce ſujet, dans les volumes de la ſociété royale de médecine, la deſcription de pluſieurs de ces calculs; on peut la lire, on y trouvera le complément de ces réflexions, & on y verra ſous combien de formes ſe préſentent les calculs cyſtiques criſtallins & formés de lames concentriques, tranſparentes, comme le talc.

On a quelquefois trouvé de petits calculs biliaires en très-grand nombre dans le duodénum. On a vu des concrétions de même nature entre les tuniques de la véſicule cyſtique même.

Les calculs hépatiques ſont beaucoup plus rares, quoique Plater ait écrit le contraire. Valſalva diſoit qu'il n'en avoit point vu. Morgagni en a obſervé une fois. On m'en a remis que j'ai fait deſſiner, & j'en ai trouvé dans deux ſujets, ſi cependant on peut donner ce nom à des concrétions biliaires aſſez molles, & de formes irrégulières, qui étoient dans la réunion des conduits excréteurs du foie.

Plater aſſure qu'il a vu un calcul hépatique coralliforme. Galien en a obſervé un pareil, mais dans le bœuf. N'oublions pas ici un fait important relatif aux animaux qui ruminent. Il ſe forme conſtamment dans leur véſicule cyſtique des calculs pendant l'hiver. En les tuant à cette époque, on ne manque jamais d'y en trouver, & lorſqu'on les ſacrifie dans le renouvellement de la ſaiſon, à l'époque à laquelle ils ont mangé pendant quelque temps de l'herbe fraîche & naiſſante, on ne trouve plus de calculs biliaires dans la véſicule. Rien ne prouve mieux l'efficacité des ſucs d'herbes dans le traitement

(1) Je n'ai jamais vu les calculs de cette eſpèce, dont je ne nie pas cependant l'exiſtence.

ment de ces affections. Gliſſon a beaucoup inſiſté ſur cette propriété des plantes graminées fraîches; elles ſont analogues au chiendent, qui eſt lui-même rangé dans cette claſſe, & dont le ſuc eſt un des plus efficaces qu'on puiſſe employer.

La véſicule du fiel contenant quelquefois des calculs comme la veſſie urinaire, & les fluides que ces deux cavités renferment pouvant être arrêtés dans leur écoulement, on peut établir entre les affections de ces deux organes une ſorte de parallèle. C'eſt ce que le célèbre Petit, chirurgien, a fait avec un grand ſuccès (1). Il s'eſt ſur-tout occupé à diſtinguer par un diagnoſtic sûr les abcès du foie, des congeſtions faites dans la véſicule. Je rapporterai ici le morceau intéreſſant où ce diagnoſtic eſt bien déterminé.

« Dans l'équivoque où l'on peut être alors, riſquera-t-on d'ouvrir la véſicule du fiel, croyant ouvrir un abcès, ou laiſſera-t-on périr un malade de l'abcès, dans la crainte d'ouvrir la véſicule du fiel? Si cette reſſemblance de ſymptômes eſt capable d'en impoſer, une comparaiſon exacte & réfléchie peut y faire remarquer des différences, à la vérité difficiles à ſaiſir d'abord, mais cependant ſuffiſantes pour fonder un juſte diſcernement.

En effet, la diminution de la douleur & de la fièvre ne ſont pas plutôt des ſignes de la réſolution commencée que de la ſuppuration faite; mais on remarquera, 1°. que la douleur qui a dû être égale dans les deux maladies, lorſqu'elles n'étoient l'une & l'autre qu'une inflammation dans ſon état, & encore diſpoſée autant à la ſuppuration qu'à la réſolution, a augmenté pendant que l'abcès ſe formoit, & a diminué au contraire pendant que la réſolution ſe faiſoit, & que la bile s'engorgeoit dans la véſicule du fiel; 2°. que la douleur qui accompagne la ſuppuration eſt ordinairement pulſative, & que cette eſpèce de douleur n'accompagne point les tumeurs de la véſicule du fiel, puiſqu'elles n'arrivent pour l'ordinaire que lorſque l'inflammation du foie ſe termine par réſolution; 3°. que la douleur diminue bien plus promptement lorſque les apoſtêmes ſe terminent par réſolution, que lorſqu'ils ſe terminent par ſuppuration; 4°. que la diminution de la douleur, en conſéquence de la réſolution, laiſſe le malade dans un état ſatisfaiſant & d'eſpérance, au lieu que, malgré la diminution de la douleur, en conſéquence de la ſuppuration faite, le malade eſt toujours dans un abattement & dans un malaiſe qui font tout craindre.

Les friſſons irréguliers qui ſe trouvent à l'un & à l'autre, diffèrent encore, 1°. en ce que ceux qui accompagnent la formation de l'abcès ſont plus longs que ceux qui ſont cauſés par la rétention de la bile; 2°. dans les premiers, le pouls eſt petit, & il devient d'autant plus élevé lorſque le friſſon ceſſe; 3°. le friſſon de ſuppuration eſt ſuivi de chaleur, puis de moiteur; au contraire, après le friſſon cauſé par la rétention de la bile, la peau eſt sèche; auſſi peut-on regarder celui-ci, non comme un vrai friſſon, mais comme une irritation paſſagère que la bile répandue fait ſur les membranes & ſur les autres parties nerveuſes.

Lorſque l'abcès du foie ſe forme à la partie convexe de ce viſcère, ou lorſque la bile eſt retenue dans la véſicule du fiel, les tégumens ſont pouſſés en dehors, & l'on aperçoit une tumeur à l'hypocondre droit; mais la tumeur cauſée par l'abcès diffère de l'autre; 1°. en ce qu'elle n'eſt point circonſcrite, elle paroît compriſe dans l'enceinte des parties voiſines, &, pour ainſi dire, confondue dans les tégumens, qui pour l'ordinaire ſont œdémateux, au lieu que la tumeur faite par le gonflement de la véſicule du fiel eſt exactement diſtincte & ſans confuſion, parce qu'il eſt rare qu'elle ſoit accompagnée d'œdème: 2°. la tumeur formée par la véſicule du fiel eſt toujours placée au deſſous des fauſſes côtes, ſous le muſcle droit; mais la tumeur de l'abcès au foie n'affecte aucune ſituation particulière, & peut occuper indifféremment tous les points de la région épigaſtrique.

Enfin la fluctuation ou le flot du fluide renfermé dans ces tumeurs ſe manifeſte différemment; 1°. la fluctuation, en conſéquence de la bile retenue dans la véſicule du fiel, s'aperçoit preſque ſubitement, au lieu que celle de l'abcès eſt très-long-temps avant que de paroître; 2°. on ſoupçonne celle-ci long-temps avant que de la trouver; & l'autre, le plus ſouvent, ſe montre avant qu'on l'ait ſoupçonnée; 3°. la fluctuation de la tumeur bilieuſe, dès le premier moment, n'eſt point équivoque, au lieu que celle de l'abcès, ſur-tout dans ſon commencement, eſt telle, que dans le nombre des perſonnes qui examinent & touchent l'abcès, les ſentimens ſont partagés; il s'en trouve qui doutent s'il y a fluctuation; 4°. la fluctuation de l'abcès n'eſt d'abord apparente que dans le centre de la tumeur, & chaque jour, à meſure que la ſuppuration augmente, la fluctuation s'étend à la circonférence, au lieu que la fluctuation de la tumeur de la véſicule du fiel eſt, dès le premier jour, preſque auſſi manifeſte dans la circonférence que dans le centre; ce qui vient de ce que la bile renfermée dans la véſicule du fiel eſt fluide dès les premiers inſtans de ſa rétention, au lieu que la matière de l'abcès n'acquiert de la fluidité qu'à meſure qu'elle ſe convertit en pus; 5°. à quelque degré que ſoit portée la ſuppuration de l'abcès au foie, la circonférence en eſt toujours dure & gonflée, & au contraire la tumeur de la véſicule du fiel, lorſque l'inflammation a ceſſé, n'a pour l'ordinaire aucune dureté ni gonflement à ſa circonférence.

On ne doit d'ailleurs ſe déterminer à ouvrir la

(1) Tome 1[er] des Mémoires de l'Acad. roy. de Chir., pag. 160.

vésicule du fiel, ainsi distendue, & qui ne peut se désemplir, qu'après s'être assuré qu'elle est adhérente au péritoine. C'est ce que l'on apprendra, 1°. si à l'extérieur de la tumeur il y a œdème, bouffissure, ou rougeur, & si quelques-uns de ces symptômes ont eu lieu dans les attaques précédentes de coliques hépatiques; 2°. si, après avoir fait coucher le malade sur le côté gauche, les cuisses étant pliées & rapprochées du ventre, la tumeur, pressée, sollicitée à se mouvoir, reste fixe & ne suit pas l'impulsion des doigts; alors on pourra sans danger faire la ponction à la vésicule du fiel, ou même l'ouvrir avec le bistouri. Pour l'ordinaire il s'établit dans ces sortes de cas des fistules dont les conduits s'étendent en faisant divers contours à l'extérieur de la peau, vers la cavité de la vésicule du fiel ».

On a remarqué que le sang des ictériques étoit plus fluide que dans l'état naturel.

Des observations nombreuses annoncent que la jaunisse est produite par tout ce qui fait refluer ce fluide dans le sang. Ainsi, d'une part les blessures seules des aponévroses, le spasme propagé par la fièvre, la morsure de certains animaux, & les passions de l'ame produisent l'ictère, & de l'autre l'occlusion du conduit choledoque y donne lieu de même. Scultet & Méad ont vu ce dernier cas. La présence des calculs cystiques, qui, comme je l'ai remarqué, existent souvent sans jaunisse dans certaines circonstances, est la cause d'une irritation qui s'étend jusqu'au foie, dont elle suspend les fonctions & fait enfin refluer la bile. On a vu, suivant Fallope, Fernel, & Coiter, la jaunisse dans des malades dont le conduit cystique étoit bouché par un calcul. Il est probable que ce calcul n'a produit la jaunisse que par irritation, puisque dans d'autres cas semblables elle n'a point eu lieu, tandis que le conduit choledoque ne peut être bouché sans qu'elle survienne.

Il n'y a point de signe propre & individuel qui puisse faire reconnoître la présence des calculs biliaires cystiques. Leur poids est léger; la gêne que leur volume fait éprouver peut dépendre d'une autre cause; leurs aspérités souvent ne sont point senties, & quand elles le sont, elles n'annoncent rien de plus qu'une colique hépatique. On a dit que dans les cas où la vésicule du fiel est remplie de calculs, la bile coule dans l'intestin, sans être détournée dans sa route, & sans séjourner dans la vésicule, & qu'alors elle produit l'effet d'un laxatif en provoquant des selles plus fréquentes. Mais conclura-t-on que l'on a des calculs dans la vésicule du fiel, parce que l'on a le ventre relâché? Ajoutez à cela que souvent on a trouvé des calculs dans la vésicule, sans qu'aucun de ces symptômes ait précédé. Résumons, & disons que si, après avoir ressenti une gêne habituelle & fixe dans la région de la vésicule, & après avoir éprouvé un accès de colique hépatique, on rend des calculs biliaires avec les matières excrémentitielles, on peut en inférer avec une sorte de certitude, si la gêne & la douleur sourde continuent, qu'il y a des calculs dans la vésicule du fiel.

On a remarqué que les personnes sujettes aux calculs biliaires le sont aussi quelquefois aux calculs urinaires. Il suffit qu'il y ait une disposition commune à l'épaississement, pour rapprocher ces deux conditions.

Outre les pierres biliaires, il y en a d'intestinales. On a dit que ces dernières différoient des premières, en ce qu'elles ne brûlent point, & ne surnagent point étant mises dans l'eau: mais ce diagnostic n'est point exact; car d'une part il y a des pierres biliaires qui ne nagent point, & de l'autre il y en a d'intestinales, qui sont plus légères qu'un égal volume d'eau. On ajoute que celles-ci, lorsqu'elles séjournent dans l'estomac, où on les trouve quelquefois, font ressentir des douleurs vers le cartilage xiphoïde; mais ce symptôme, commun à un grand nombre d'affections, n'apprend rien de positif sur leur existence. Le foie gonflé, obstrué, donne lieu à la même douleur, en tiraillant le cartilage xyphoïde par le moyen du ligament suspenseur.

On a vu quelques-unes de ces concrétions creuses, adhérentes à l'intestin & disposées en anneau, de manière à laisser un libre passage aux matières.

J'ai bien examiné les pierres intestinales, je les ai comparées avec celles de la vésicule, & j'ai remarqué entre elles une grande analogie; les premières m'ont paru seulement plus onctueuses, plus grasses, plus abondamment pourvues d'une matière blanche qui se trouve aussi dans celles de la vésicule; mais ce qui montre sur-tout leur ressemblance, c'est que dans les pierres intestinales, comme dans les cystiques, j'ai observé la substance transparente, micacée, & cristalline, dont j'ai parlé. Il est vrai qu'elle est plus abondante dans les pierres de la vésicule que dans celles des intestins. Celles-ci sont evidemment formées par de la bile épaissie qui se lie avec d'autres substances, pour les composer. Brunner a vu la vésicule remplie d'une bile très-visqueuse dans un sujet qui avoit rendu des pierres intestinales. C'est dans le duodénum, dit Hoffmann, qu'elles commencent à se former, & cette conjecture est d'accord avec celle de Brunner.

On a assigné une autre différence entre les calculs cystiques & ceux des intestins; les premiers, a-t-on dit, sont la cause des jaunisses, & les derniers produisent les *volvulus*. Mais il n'est pas impossible qu'un calcul biliaire donne naissance à cette affection; car on a vu de très-grosses pierres cystiques sortir par les conduits excréteurs de la bile. Vater a vu ces canaux avoir le volume du pouce. Il se peut, dit Hoffman, qu'un calcul biliaire d'un petit volume grossisse en pas-

ſant par les conduits qui ſe dilatent, & qu'ainſi il parvienne juſqu'à l'inteſtin. Valſava a parlé d'un de ces canaux qui étoit gros comme le doigt. Traſſelmann en a vu un plus volumineux encore, qui étoit rempli de calculs biliaires. Le foie eſt alors plus ou moins malade, & quelquefois il ſort par le fondement, avec des pierres cyſtiques, du ſang & des véſicules ou hydatides. Mon père m'a dit qu'à l'ouverture du corps d'une perſonne qui avoit rendu par l'anus un grand nombre de ces concrétions, il a vu le conduit choledoque dilaté au point que ſon volume égaloit celui de deux doigts qu'il pouvoit y faire pénétrer enſemble.

Morgagni & Haller rapportent qu'on a vu à Bologne, à Francfort, & à Gottingue, des fiſtules ſe former à la ſuite de ces affections, & les calculs cyſtiques ſortir par les conduits ſinueux de ces fiſtules, & pénétrer juſqu'au dehors. Au reſte, ajoute Morgagni, d'accord avec J. L. Petit que j'ai cité plus haut, la lithotomie ſeroit mortelle, s'il n'y avoit point adhérence entre le péritoine & la véſicule du fiel.

Remarque ſur le diagnoſtic des maladies du foie.

On a ſouvent pris les maladies du poumon pour celles du foie. Le premier de ces viſcères, gonflé par une obſtruction étendue, repouſſe le ſecond qu'on trouve déplacé, & qu'on juge malade. Il ne faut pourtant pas croire que dans tous les phthiſiques le foie faſſe, comme l'a dit un auteur célèbre, une ſaillie au delà des fauſſes côtes. J'en ai obſervé pluſieurs, dans leſquels cette circonſtance n'a eu lieu dans aucun des temps de leur maladie. Le même auteur aſſure que la rate eſt également repouſſée vers le rein par le gonflement du poumon gauche, & il ajoute que dans des cas de cette nature il l'y a trouvée par le tact. Je me fais un devoir de rapporter cette obſervation. J'avoue toutefois que je n'ai pas eu occaſion de la vérifier, quoiqu'il me ſoit arrivé ſouvent d'en faire la recherche.

Extrait ou réſumé d'un mémoire lu par M. Ferrein à l'Académie des Sciences (année 1776, pag. 85, Hiſtoire de l'Académie), ſur l'inflammation du foie ; avec quelques autres obſervations ſur le même ſujet.

L'inflammation du foie eſt une maladie des plus communes, & ſi on a prétendu juſqu'à préſent qu'elle étoit extrêmement rare, c'eſt qu'elle n'eſt point accompagnée, comme les autres inflammations, de violentes douleurs, de tenſion, & de fièvre ; mais quoique ces ſymptômes n'aient pas lieu, cette affection n'en exiſte pas moins.

Il y a quatre queſtions à réſoudre ſur l'inflammation du foie.

1°. Comment juger par le tact ſi la douleur des parties internes du ventre eſt l'effet d'une inflammation, ou ſi elle eſt due à quelque autre cauſe ?

2°. Comment doit-on s'y prendre pour examiner l'état du foie dans un homme vivant ?

3°. Le foie eſt-il exempt de ſenſibilité, ou en a-t-il très-peu, comme d'habiles gens le penſent ?

4°. Exiſte-t-il un ſigne propre & conſtant de la préſence des humeurs vicieuſes dans les premières voies, & du beſoin de purger ?

Quant à la première de ces queſtions, il eſt facile de la réſoudre. Il faut preſſer la partie douloureuſe avec le bout du doigt. Si la douleur eſt inflammatoire, la preſſion du doigt l'augmentera, comme ſi on preſſoit ſur une meurtriſſure ; & ſi cela n'arrive point, on peut aſſurer que la douleur n'eſt point cauſée par une inflammation.

Dans le cas où il y a inflammation, le plus ſouvent le malade ne reſte qu'avec peine couché ſur le côté gauche. La compreſſion de l'hypocondre droit le fait beaucoup ſouffrir, & la peau qui recouvre les côtes correſpondantes, eſt elle-même très-ſenſible au toucher, & devient facilement douloureuſe. Lorſque l'inflammation du foie ſe termine par la ſuppuration, le pus ſort par les conduits biliaires, où il s'épanche dans le ventre ; ou, ſi des adhérences ou diverſes autres circonſtances morbifiques le permettent, il paſſe dans la cavité de la poitrine ou même dans celle des poumons.

Pour ſatisfaire à la ſeconde queſtion, il faut obſerver qu'on ne doit point chercher le foie du côté droit au deſſous des côtes ; il ne deſcend jamais ſi bas, à moins qu'il ne prenne un volume conſidérable. C'étoit pourtant là qu'on le cherchoit ordinairement, tandis qu'on auroit dû le chercher au creux de l'eſtomac, où il n'eſt recouvert que par les tégumens. Il faut donc faire mettre le malade dans la ſituation où les muſcles du ventre ſont le plus relâchés, c'eſt-à-dire, couché ſur le dos & les genoux relevés, & alors en portant ſucceſſivement les deux doigts index de chaque main ſur le creux de l'eſtomac, on ſera ſûr d'appuyer ſur le bord du foie, qu'on reconnoîtra aiſément, & on pourra juger avec certitude ſi c'eſt dans ce viſcère qu'eſt la ſenſibilité, & par conſéquent l'inflammation.

Quant à la troiſième queſtion, c'eſt l'obſervation qui peut la décider, & tout médecin remarquera dans ſa pratique des douleurs très-vives, qui ſe font ſentir au foie, & qui ne peuvent être attribuées aux parties environnantes.

La quatrième queſtion conſiſte à ſavoir s'il exiſte un ſigne propre & conſtant de la préſence des humeurs délétères dans l'eſtomac & dans les premières voies, & par conſéquent s'il eſt beſoin de purger. Or ce ſigne conſiſte, dit M. Ferrein, dans l'inégalité du pouls, ſoit dans ſa force, ſoit dans ſa fréquence, & cette inégalité va ſouvent juſqu'à l'in-

termittence, sans qu'il y ait d'autre dérangement dans le corps animal, que la présence de mauvais sucs dans les premières voies; l'usage des purgatifs fait disparoître cette inégalité : mais si elle se trouvoit habituelle, elle seroit, en ce cas, la marque la plus certaine d'une foiblesse d'estomac.

Le siége de l'inflammation du foie est presque toujours la partie antérieure de ce viscère, & presque jamais la partie droite, comme on le croyoit communément. On reconnoît aisément sa situation à la douleur que cause à cette partie la pression des doigts; mais il faut bien s'assurer si la douleur est dans la partie antérieure du foie ou dans celle du colon qui passe au dessous & assez près.

On ne doit pas être surpris que le foie soit si sujet à s'engorger; le sang n'est pas apporté à ce viscère par des vaisseaux animés du battement du cœur. Les artères ne se distribuent que dans ses parties membraneuses; tout le sang qui y vient pour y déposer la bile, est apporté par la veine-porte. Il n'est donc pas étonnant qu'il soit si sujet à s'arrêter dans les extrémités capillaires des vaisseaux du foie, & à y causer des inflammations, principalement dans la partie de ce viscère qui répond au creux de l'estomac & à la fossette du cœur; cette partie éprouvant souvent de la part du diaphragme & de l'extrémité des fausses côtes une pression plus forte que le reste du foie, surtout dans les cas de hoquet, de toux convulsive, &c.

Quelquefois la douleur se fait sentir vers le bas de l'épine du dos, & il paroît dans ce cas que la partie postérieure du foie est affectée de l'inflammation; quelquefois la douleur s'étend vers l'épaule, quelquefois enfin, mais rarement, elle donne une légère teinte de jaune au visage.

Il arrive souvent que la résolution qui se fait dans cette maladie, n'est qu'imparfaite, & alors elle laisse après elle l'obstruction au foie. Celle-ci se reconnoît aux marques suivantes, la diminution des forces, la pâleur du visage, la maigreur, la bouffissure, l'hydropisie, la jaunisse, les urines briquetées, le dérangement des règles chez les femmes, les hémorroïdes, la foiblesse d'estomac suivie d'amas d'humeurs dans les premieres voies, les accidens vaporeux, la phthisie, tant nerveuse que pulmonaire, des toux opiniâtres, l'asthme vrai, le catharre suffoquant, &c.

L'inflammation du foie s'attaque, comme toutes les autres inflammations, par les saignées & les rafraîchissans; mais dans celle-ci on ne doit avoir recours aux saignées que dans le cas où les vaisseaux sanguins seroient extrêmement distendus, parce que la saignée diminuant les forces du corps & celles de l'estomac, déjà assez affoiblies, on courroit risque de rendre le malade sujet aux rechutes.

Dans le cas où la saignée est absolument nécessaire, il vaut mieux la faire par le moyen des sangsues appliquées au bord de l'anus, parce qu'alors elles tirent plus immédiatement le sang des vaisseaux qui le portent au foie.

L'obstruction étant une des causes qui peuvent produire de nouveau l'inflammation du foie, il est bon d'indiquer le moyen de la dissiper. Ce moyen, suivant M. Ferrein, est fort simple; il n'est question que de supprimer absolument les alimens, & de tenir le malade au bouillon pendant huit ou douze jours, & même plus, selon que la date de la maladie sera plus ou moins ancienne.

Quant à la foiblesse d'estomac & à la présence des humeurs dans les premières voies, il faut les attaquer par les remèdes ordinaires. Mais si le cas exige un vomitif, il faut éviter les vomitifs antimoniaux, qui disposent à la récidive de l'inflammation; on doit leur préférer l'ipécacuanha.

Le petit lobe du foie, dont M. Ferrein a si bien déterminé la position, comprime tellement l'estomac lorsqu'il se gonfle, qu'il donne lieu à des douleurs & à des vomissemens qui trompent souvent les médecins, en leur faisant regarder cette affection comme tenant à un vice inhérent à l'estomac.

Lorsqu'on a lié le canal choledoque des quadrupèdes, la jaunisse survient. Il n'en est pas de même lorsqu'on a lié le conduit cystique. Morgagni avoit donc raison d'assurer qu'il n'y avoit aucune connexion entre la jaunisse & les maladies de la vésicule du fiel; doctrine qui est très-opposée à celle de Van-Swieten.

Quoique la jaunisse soit le plus souvent produite par les maladies du foie, on conçoit cependant qu'il y a des cas où elle peut exister sans cette cause. Toutes les fois qu'à la suite des constipations & des divers engorgemens ou étranglemens des intestins, le cours de la bile est intercepté, ce fluide peut être absorbé par les vaisseaux lactés, & de là, parvenir, par les voies connues, jusqu'à la peau. On explique de cette manière la jaunisse des enfans nouveaux-nés; j'ai vu leurs vaisseaux lactés & le conduit thorachique remplis de bile. Morgagni & presque tous les anatomistes avec lui, ont attribué cette jaunisse à la grande révolution que la circulation du sang éprouve dans le foie des nouveaux-nés.

Il y a certaines hémorragies abdominales qui sortent de la substance même du foie; alors le sang passe par le conduit choledoque dans l'intestin duodénum, d'où il sort pour l'ordinaire noir & concret, tantôt seul, tantôt mêlé avec la bile, tantôt avec le suc gastrique, soit par la bouche seulement, soit par le fondement, soit par tous les deux ensemble. Le gonflement de l'hypocondre formé par la distension du foie diminue en même proportion.

On a vu aussi le gonflement de la rate se ter-

miner par une abondante hémorragie. Les malades en sont souvent soulagés; mais ce mal est très-sujet à des récidives, & il exige les plus grandes précautions, soit de la part des médecins, soit de celle des malades.

On lit (*Histoire de l'académie, année* 1730, *p.* 40), l'histoire de la guérison d'un abcès au foie, qui mérite bien d'être connue. M. Soullier, chirurgien de Montpellier, fut appelé auprès d'un jeune homme âgé de 13 ou 14 ans, qui, après s'être fort échauffé, s'étoit mis les pieds dans l'eau froide, & avoit été attaqué d'une fièvre aiguë dont les suites furent très-fâcheuses. Il survint au foie une tumeur considérable, que le chirurgien ouvrit. Ce viscère étoit abcédé à sa partie antérieure & convexe; il s'y étoit fait un trou qui auroit pu recevoir la moitié d'un œuf de poule, & il en sortoit dans les pansemens une matière sanguinolente, épaisse, jaunâtre, amère & inflammable; c'étoit de la bile véritable, accompagnée de flocons de la substance du foie.

Pour vider la matière de cet abcès, M. Soullier imagina une canule d'argent, émoussée par le bout, qui entroit dans le foie sans l'offenser, & étoit percée de plusieurs ouvertures latérales qui recevoient la matière nuisible & la portoient au dehors, où elle s'épanchoit sur une plaque de plomb qu'il avoit appliquée à la plaie, de manière que cette matière ne pouvoit excorier la peau. L'expédient réussit; la fièvre diminua, l'embonpoint revint, la plaie se cicatrisa, & le malade guérit.

On peut voir encore dans le même recueil, année 1731, pag. 515, une observation de M. Chicoyneau père, sur un abcès intérieur de la poitrine, accompagné des symptômes de la phthisie & d'un déplacement notable de l'épine du dos & des épaules, le tout terminé heureusement par l'évacuation naturelle de l'abcès par le fondement.

Sur la structure du foie & de la vésicule du fiel, & sur quelques singularités qui y sont relatives.

Suivant M. Ferrein, il y a dans chaque lobule du foie deux substances, l'une corticale, friable & d'un rouge tirant sur le jaune; l'autre médullaire ou intérieure, rouge, molle & pulpeuse, très-visible dans plusieurs animaux, & quelquefois dans l'homme. Les conduits hépatiques traversent la substance corticale, pour se rendre dans la médullaire, qui paroît formée de l'extrémité de ces canaux.

Lieutaud a trouvé la vésicule du fiel très-petite; son col étoit bouché par une pierre noirâtre, dont la portion la plus grosse étoit engagée dans les membranes de la vésicule, qui ne contenoit que quelques gouttes d'un fluide très-clair. Ses parois étoient très-blanches, & paroissoient n'avoir jamais contenu de bile. Le canal cystique & le pore biliaire paroissoient fort dilatés; ce dernier canal étoit rempli de bile jusqu'à en être engorgé. Le foie étoit d'ailleurs très-sain. *Hist. acad.* 1735, page 17.

Si on souffle dans le conduit cystique d'un bœuf jusqu'à faire gonfler la vésicule, on voit l'air passer dans le pore hépatique. Ayant ôté toute la bile de la vésicule d'un veau, on a lié le conduit cystique près de son entrée dans le choledoque, pour être sûr qu'il ne pouvoit rien entrer par ce conduit dans la vésicule; on a ensuite injecté de l'eau tiède par le canal hépatique, dont une portion a pénétré dans la vésicule & l'a distendue. *Acta erudit. Leipf.* tom. 1[er]. pag. 1.

On a lié le canal cystique dans un chien, après avoir fait sortir la bile de la vésicule; l'animal ayant été mis en liberté, a vécu vingt-quatre heures; ensuite on l'a ouvert vivant. Il n'y avoit point de bile dans la vésicule, mais un peu de sang grumelé, avec un peu d'amertume. *Ibid.* pag. 123.

Suivant Vieussens (*œuvres posthumes*), le pore biliaire & ses rameaux ne sont point l'organe secrétoire de la bile; il a trouvé que tous les rameaux de ce pore étoient d'un gris cendré clair, & ne contenoient qu'un suc lymphatique. Ces rameaux ne sont destinés, suivant lui, qu'à recevoir la lymphe qui se sépare dans le foie par l'extrémité de la capsule de glisson; & lorsque cette lymphe est parvenue au tronc de ce conduit, elle y rencontre un peu de bile qui lui communique la couleur jaune. De là elle coule dans le conduit choledoque, & se mêle avec la bile de la vésicule du fiel. C'est dans cette dernière, suivant Vieussens, qu'est placé le véritable organe secrétoire de la bile. *Journ. des savans* (*extr.*), 1756, *mars*, pag. 455 & 456.

Ce système de Vieussens est dénué de fondement; je n'en fais mention ici que parce que je n'ai vu cette opinion convenablement exposée dans aucun écrit moderne.

Le mercure injecté dans le tronc de l'artère hépatique passe fort aisément dans la veine-porte, & de là dans la veine-cave. *Vieussens, œuvres posthumes* (extr.) *Journ. des savans*, 1756, *mars*, pag. 453.

Le mercure poussé dans la veine-porte, la veine-cave étant liée, revient par le pore biliaire & par l'artère hépatique, & s'insinue dans l'intérieur de la membrane qui revêt la surface du foie. Le mercure injecté dans la veine-cave s'insinue aussi dans le pore biliaire; donc la veine-cave, le pore biliaire, & la veine porte communiquent ensemble. *Ibid.* pag. 454.

J'ai vu dans le cadavre d'une femme la veine-porte se trouver injectée par la crurale. Ce fait, assez fréquent dans les injections, prouve la communication de la veine-porte avec les veines hépatiques.

J'ai vu aussi dans un sujet âgé de 7 à 8 ans les ramifications de la veine-porte teintes en rouge par l'injection faite dans l'artère hépatique; ce qui

prouve la communication de cette artère avec la veine-porte. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Dans un sujet de 9 à 10 ans un tronc assez considérable de l'artère mésentérique supérieure se distribuoit au foie. L'artère hépatique partoit à l'ordinaire du tronc de la cœliaque, & avoit sa grosseur ordinaire. *Idem.*

Foie tout à fait rond, & dont les lobes n'étoient point séparés; l'extrémité du pylore perçoit le foie & s'y unissoit; il n'y avoit point de vésicules du fiel. Le sujet étoit mort de polypes dans le cœur; toutes les parties étoient teintes d'un suc jaunâtre. Quelque temps avant sa mort, le malade avoit eu au petit lobe du foie une tumeur dure, dont il avoit été guéri, & quelque temps après il avoit été attaqué de jaunisse, de coliques violentes, &c. *Hist. acad.* 1701, obs. 8, pag. 54 & 55.

Dans un homme âgé de 40 ans, le petit lobe du foie étoit fort aminci, & se portoit jusqu'à la rate, dont il couvroit la partie supérieure dans l'étendue de 5 à 6 travers de doigt. *Ibid.* 1727, obs. 9, pag. 23.

Huber n'a point trouvé de vésicule du fiel dans une femme de 60 ans; mais le conduit & les pores hépatiques étoient beaucoup plus grands qu'à l'ordinaire. Il conclut que la vésicule du fiel sert à recevoir & non à préparer la bile. *Extr. des transac. philosoph.* 1749, *journ. Britan. de Maty, juin* 1751.

Foie sans vésicule du fiel dans un cadavre ouvert par Targioni Tozzetti de Florence; les pores biliaires étoient plus grands à proportion; le conduit hépatique, beaucoup plus grand qu'à l'ordinaire, s'unissoit au conduit pancréatique. *Journ. méd.* tom. 4, pag. 283.

Puzos dit avoir observé que dans les animaux qui ne vivent que de lait, la bile est plus verte que jaune, & n'a presque pas d'amertume. *Mercure*, 1748, *avril*, pag. 11 & 12.

Supplément sur les engorgemens & les abcès du foie.

Une dame âgée de 30 ans, fort grasse & sujette à des coliques hépatiques, en eut une attaque très-violente; la vésicule du fiel étoit gonflée avec tension, &c.; la malade perdit même connoissance. Elle fut guérie par une abondante évacuation de bile mêlée de matière purulente. Elle fut 7 ans sans ressentiment de la colique; au bout de ce temps elle mourut d'une fièvre maligne. Petit, le chirurgien, trouva le foie & la vésicule adhérens à l'arc du colon & au péritoine, dans l'étendue de plus de trois pouces; la vésicule étoit fort petite, & remplie d'une pierre de la grosseur d'une muscade, tellement qu'aucune goutte de bile ne pouvoit y trouver place. *Mém. acad. chirurg.* tom. 1^er. pag. 173. — *Nota.* On ne fait point mention de jaunisse.

Foie d'un volume énorme, se portant dans l'hypocondre gauche & à l'ombilic, dans le cadavre de madame de Marville, morte d'une maladie de poitrine & de purulence. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Une dame d'une santé délicate eut la fièvre avec une difficulté de respirer & de se coucher sur le dos & sur le côté gauche; elle rendoit beaucoup de vents. Il lui sembloit que sa langue étoit liée & tirée en dedans. Elle mourut hydropique. Le foie étoit très-grand; il n'y avoit point de bile dans la vésicule. Le pancréas étoit presque squirreux; l'épiploon étoit à moitié consommé; il y avoit de la sérosité dans la cavité gauche de la poitrine, point dans la droite; mais le poumon de ce côté se trouvoit plein d'une sérosité ichoreuse; le cœur, très-gros, remplissoit, avec le poumon, presque tout le côté droit de la poitrine. Il y avoit un petit polype dans le ventricule droit. *Fanton*, observ. 5, pag. 32 & suiv.

Un religieux d'une constitution sanguine & charnue étoit sujet à des langueurs d'estomac; elles augmentèrent au point d'empêcher les alimens de parvenir jusqu'au ventricule; il survint un vomissement de matière noire, ensuite la fièvre, & le malade mourut dans le marasme. L'épiploon étoit fort adhérent au péritoine; le foie, très grand, occupoit tout l'épigastre; la vésicule étoit fort grande & remplie de bile; l'estomac se trouvoit poussé dans la région ombilicale, & son orifice supérieur étoit comprimé & comme étranglé par le volume du foie. *Fanton, observ.* 24, pag. 137.

Morgagni a trouvé deux fois, dans des obstructions du foie, le tronc de l'artère hépatique si dilaté, qu'on pouvoit y faire entrer le pouce. (*De sed. morbor.* epist. 36, art. 24.) Dans ce cas, le sang reflue vers la rate. *Ibid.*

Un homme d'un tempérament bilieux fut attaqué, deux mois avant sa mort, d'une grosse tumeur qui parut au bas de l'estomac, & qu'on crut être un squirre; il fut ensuite tourmenté de vomissemens presque continuels; il souffrit beaucoup pendant les quinze derniers jours de sa vie. A l'ouverture du corps, le foie, le pancréas, & la surface de la rate parurent de nature squirreuse; le foie, grossi beaucoup, pressoit l'orifice inférieur de l'estomac; la membrane externe du foie s'étoit rompue, & avoit répandu de la lymphe dans la capacité du bas-ventre, où on en trouva 7 à 8 pintes. *Observ. de Poncelet, chirurg. Journ. de Trévoux*, 1707, *janvier.*

Un militaire écossois, âgé de 35 ans, qui étoit tombé de cheval sur l'épine & sur l'abdomen, & qui avoit souffert du froid, fut malade pendant 6 mois. Le siège de la douleur étoit dans les hypocondres, dans les lombes, & dans tout

l'abdomen; elle s'étendoit aussi dans les hanches, avec lassitude universelle, nausées continuelles & vomissement fréquent de bile jaune & noire, & déjections pareilles; il y avoit de la fièvre; le pouls étoit dur, les urines étoient bilieuses; le malade éprouvoit une soif ardente, avec perte d'appétit, de sommeil, &c. Il parut ensuite une tumeur auprès des fausses côtes du côté gauche, s'avançant vers le cartilage xiphoïde; elle s'étendit, ainsi que la douleur, dans tout l'estomac, de sorte que le malade ne pouvoit être couché que sur le dos; il survint des syncopes fréquentes, &c. Le malade mourut. Le foie étoit fort adhérent au pylore, aux fausses côtes & au diaphragme, de sorte qu'on ne pouvoit l'en séparer qu'en le déchirant. Cette portion du foie étoit fort noire, le reste se trouvoit en bon état. Le pancréas & le mésentère étoient fort grands & durs; les vaisseaux ne contenoient qu'un sang noir & polypeux. Le tronc de la veine-cave, depuis le foie jusqu'à sa bifurcation vers l'os sacrum, étoit squirreux; sa cavité étoit oblitérée; la graisse parut durcie dans beaucoup d'endroits; les poumons étoient purulens, &c. *Felix Plater. obs.* lib. 2°. pag. 439 & suiv.

Un homme attaqué depuis long-temps d'une fiévre lente, étoit devenu cachectique. Il étoit altéré & vomissoit souvent. On sentoit une tumeur dure, qui paroissoit assez superficielle, & qui occupoit tout l'épigastre. Le malade mourut. Les muscles abdominaux étoient fort exténués sur la région du foie; à peine apercevoit-on leurs fibres musculaires très-desséchées. La substance du foie étoit stéatomateuse, blanche & dure; il y avoit peu de bile dans la vésicule. *Fanton, observ.* 13, pag. 80 & suiv.

Un homme âgé de 23 à 24 ans, coureur de profession, se plaignoit de battemens de cœur. Après plusieurs rétentions d'urine, causées par des gonorrhées, & avoir été sondé inutilement avec de fausses routes, il mourut. On trouva les fausses routes gangrenées & du pus dans la vessie. Dans le foie étoit une tumeur squirreuse, grosse comme une forte noix, & placée à côté du ligament suspenseur; elle contenoit dans son milieu un fluide roussâtre. A droite du même ligament, entre le diaphragme & le péritoine, on vit une masse blanche, mollasse, & folliculeuse, dans laquelle on trouva un très-grand nombre de vésicules rondes & transparentes, qui ne paroissoient point attachées ensemble, & qui s'échappèrent de la tumeur. Il y en avoit de petites, & d'autres grosses comme des noix: elles paroissoient formées de plusieurs membranes assez fermes, contenant une liqueur limpide; ce fluide a blanchi & s'est un peu épaissi dans l'esprit de vin rectifié. Il y avoit outre cela un polype dans le ventricule gauche du cœur. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Vésicules remplies d'une liqueur claire & transparente, trouvées par Courtial dans le foie d'une jeune femme qui avoit été pendue. *Journ. des Sav.* 1687, tom. 15, pag. 579 & 580. C'étoient des hydatides.

Vésicules glaireuses en forme de grappes d'œufs, tirées d'un abcès à l'épigastre, & qui se portoit au dessus de la partie concave du foie. *Ibid.* 1698, tom. 26, p. 443 & 444.

Vésicules sorties par les selles dans un malade qui avoit des coliques, avec douleur à la région du foie. Vésicules trouvées dans le grand lobe du foie, mais sans issue. *Ibidem.*

Substance du foie dégénérée en hydatides. *Ruysch.* t. 1, obs. 65, p. 61.

Un homme étoit sujet à des douleurs violentes qui occupoient ordinairement la région lombaire, & s'étendoient jusqu'à la partie postérieure de la cuisse, de la jambe, & du pied. Ces douleurs se répandoient aussi dans la partie interne de cette extrémité, & varioient quelquefois de place. Tous les remèdes intérieurs & extérieurs, comme cataplasmes, linimens, &c., étoient inutiles. Après avoir souffert ainsi pendant un an, il eut une fièvre continue qui dura un mois, ce qui le détermina à se faire porter à la Charité, où la fièvre continua encore pendant quelque temps, ainsi que les douleurs. On aperçut alors une tumeur assez saillante au dessous des fausses côtes, à l'endroit où le grand lobe du foie s'unit avec le moyen lobe. M. Sue y ayant senti une fluctuation très-manifeste, en fit l'ouverture. Au premier coup de bistouri, il sortit avec impétuosité une eau citrine très-limpide; M. Sue agrandit l'ouverture, & y porta un doigt, qu'il sentit être dans la capacité du bas-ventre; il sentit aussi la surface du grand lobe du foie très-lisse & sans dureté. L'eau continua de sortir; mais presque en même temps le malade fut attaqué de convulsions violentes & de vomissemens. Ces vomissemens continuèrent jusqu'à la mort, qui arriva trente-six heures environ après l'opération. On avoit pansé simplement avec de la charpie & le bandage de corps. A l'ouverture du cadavre, les viscères de l'abdomen parurent en bon état, ainsi que la vésicule du fiel qui étoit remplie de bile. Le foie étoit d'une couleur naturelle; on apercevoit sur sa surface, lisse & polie, l'ouverture faite par l'instrument; on la suivit avec une sonde sur laquelle on ouvrit, & on trouva dans l'intérieur une hydatide ou tumeur enkistée d'une grosseur prodigieuse, & remplie d'une liqueur pareille à celle qui étoit sortie par l'incision. Le parenchyme du grand lobe du foie étoit usé & fort aminci, mais sans purulence: il n'y avoit aucun changement aux vaisseaux du foie; on voyoit à la surface de ce viscère les vaisseaux lymphatiques à l'ordinaire; ils étoient gonflés. Il n'y avoit aucun autre dérangement; seulement le diaphragme remontoit très-haut dans la poitrine, dont la capacité étoit diminuée. On n'a pas ouvert la tête, & on n'a examiné la poitrine que superficiellement. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Une femme souffroit depuis quelques années des douleurs dans la région du foie, avec toux sèche, perte d'appétit, frissons irréguliers & suppression des règles. Dans la région épigastrique étoit aussi une tumeur qui se portoit au-dessous du nombril : il survint un vomissement, de la maigreur, de la constipation, &c. La malade fit usage des pilules bénites, avec un peu de mercure doux, des fomentations émollientes, &c. La douleur se porta dans l'hypogastre avec difficulté d'uriner ; enfin cette femme rendit une livre d'une substance parenchymateuse épaisse comme du papier gris, & de la consistance de la tripe bien cuite & diaphane. Depuis ce temps, elle s'est bien portée. *Edimbourg*, tom. 4, pag. 534 & suiv.

Un homme âgé de 45 ans & pauvre, sentoit une douleur violente & pungitive au creux de l'estomac & à toute l'épine du dos ; il avoit de la peine à se tenir droit, & étoit tourmenté d'ischurie. Il avoit bon appétit, mais en mangeant, il augmentoit beaucoup ses douleurs. Deux mois avant sa mort, il parut un ictère brun par tout le corps ; il mourut. Le corps étoit émacié ; les muscles, sans vestige de tunique cellulaire, étoient d'une couleur livide ; l'abdomen étoit gonflé & un peu dur. Les poumons, sains d'ailleurs, étoient adhérens à la plèvre, qui étoit noire : le médiastin n'existoit plus. Le diaphragme étoit très-noir : le péritoine étoit sphacelé : la moitié de la partie convexe du foie étoit molle ; l'autre, située vers l'estomac, étoit dure & remplie d'une humeur noirâtre ; ses vaisseaux se trouvoient très-distendus, & elle adhéroit fortement au diaphragme sphacelé : la vésicule du fiel étoit longue de 8 pouces, large de 4 pouces, & très-distendue par une bile très-noire : dans l'estomac, qui étoit aussi très-distendu, il y avoit une liqueur semblable ; le pancréas étoit putréfié : tout le canal intestinal étoit noir & très-distendu par les vents : quelques glandes du mésentère étoient très-dures : la vessie étoit sphacelée ; on ne trouva point de sang rouge dans aucune partie : les reins, la vésicule du fiel & la vessie ne contenoient ni sable, ni calculs. (*Rucker*) *Commerc. Litter.* 1731, specim. 16, pag. 125 & 126.

Un homme mourut d'un abcès au foie ; quelques jours avant sa mort il avoit vomi treize ou quatorze fois du pus, & avoit été autant de fois à la selle. On trouva six pintes de pus épais, fétide, & fort acide, d'un brun rougeâtre, dans la partie la plus basse & la plus mince des lobes du foie. Toute la partie supérieure de cet organe étoit en bon état. Le rein droit étoit si comprimé, qu'il n'étoit pas plus gros qu'une capsule atrabilaire. *Transf. philosf.* 1731, p. 239.

Un homme d'un âge moyen, d'une habitude charnue, & usant de vins forts, eut pendant quatre mois une fièvre ératique. Il se plaignoit de douleurs dans les régions du foie & de la rate, & vers le bas du sternum. Dans les derniers jours de sa vie il eut une diarrhée incommode. A l'ouverture du corps, les parties charnues parurent exténuées, l'épiploon étoit émacié, le ventre paroissoit déprimé, mais la membrane adipeuse de l'abdomen contenoit encore beaucoup de graisse. La masse du foie étoit fort augmentée, le lobe antérieur se portoit dans l'hypocondre gauche. Dans la partie convexe de cet organe il y avoit une tumeur dont on fit sortir du pus glutineux & sanguinolent en grande quantité. La vésicule du fiel étoit fort épaisse. *Fanton*, obs. 21, p. 123 & suiv.

Cheston, chirurgien anglois, pense que les abcès qui se forment dans le foie ne peuvent pas se vider par les conduits biliaires, ni par la voie des intestins, à moins qu'il n'y ait adhérence & perforation au colon. Observation à ce sujet. *Comment. Leipf.* t. 15, p. 38.

Un soldat âgé de 25 ans, ayant eu pendant long-temps une fièvre tantôt tierce, tantôt quarte, devint cachectique. On sentit dans l'hypocondre gauche une tumeur mobile & large ; qui se portoit presque jusqu'à l'épigastre. Cet homme mourut d'une dyssenterie. L'épiploon étoit obstrué, le foie se trouvoit très-grand & très-dur. Dans sa partie convexe étoit un abcès qui contenoit une livre de pus blanc, & dans la partie concave une tumeur qui renfermoit une matière mucilagineuse. Dans la vésicule du fiel, qui n'avoit qu'un peu de liqueur épaisse & noirâtre, il y avoit trente-trois pierres triangulaires, noirâtres à l'extérieur, & jaunes intérieurement. La rate étoit dure & grande, elle pesoit 3 livres 8 onces ; elle étoit revêtue supérieurement d'un cartilage ; elle étoit livide inférieurement. Le cœur étoit petit & dénué de sang. *Hasenohrl*, *Histor. morbor.* 1761, p. 98 & suiv.

Une femme de vingt-quatre ans fut attaquée d'une fièvre continue, avec une douleur vive dans l'hypocondre droit ; la fièvre cessa le onzième jour, & la douleur devint obtuse, avec un sentiment de pesanteur ; l'appétit même se rétablit. La respiration devint ensuite difficile : la toux étoit sèche ; il y avoit des anxiétés & des douleurs dans l'hypocondre droit, ce qui dura deux ans. Les accidens augmentèrent encore ; la malade ne pouvoit se coucher sur aucun côté, l'ictère étoit universel, & tendant au noir, avec flux dissentérique. A l'ouverture du corps, on trouva le poumon gauche squirreux, & au milieu une cavité remplie d'ichor fétide ; le cœur étoit très-petit, tous les lobes du foie étoient squirreux, & au milieu on voyoit un ulcère qui contenoit une liqueur fétide, noire, & âcre. La vésicule du foie renfermoit une petite quantité d'une bile gélatineuse & fort jaune. *Storck. an. méd.* part. 2, p. 229.

Albertinus, au rapport de Morgagni, défendoit le mouvement à ceux dans lesquels on reconnoissoit ou on soupçonnoit un abcès dans le foie ; car si la membrane du foie vient à se rompre, le pus se répand dans le ventre, le malade tombe bientôt

en ſyncope, & meurt. On en a vu un exemple dans une fille qui avoit un abcès au foie, & à qui on avoit recommandé le mouvement, dans l'eſpérance que le pus ſortiroit par les conduits biliaires. L'abcès s'étant vidé dans le ventre, elle mourut entre les mains de ſes gardes. Un homme qui étoit dans le même cas, éprouva le même ſort en ſortant de ſon lit. *Morgagni, de ſed. morb. epiſt.* 36, art. 6.

Un homme d'une conſtitution délicate avoit été attaqué trois fois de la jauniſſe, depuis 45 juſqu'à 59 ans. Elle étoit d'abord précédée de douleurs aiguës & profondes dans la région épigaſtrique, ſur-tout après avoir mangé, & enſuite dans l'hypocondre droit. Des pilules procurèrent au malade une diarrhée qui ceſſa, & auſſi-tôt après les douleurs revinrent; il y avoit mauvais goût dans la bouche, perte d'appétit, jauniſſe, & fièvre; la peau étoit brûlante, avec douleur & peſanteur dans l'hypocondre & à la clavicule du côté droit. Les urines étoient en petite quantité, troubles & hautes en couleur: la reſpiration étoit laborieuſe. On mit en uſage pluſieurs remèdes. Le dix-neuvième jour, le malade ſe trouvant bien, il s'endormit, & s'éveilla avec des douleurs aiguës dans le bas-ventre, qui furent ſuivies de vomiſſemens d'une liqueur noire & viſqueuſe. Il mourut peu d'heures après. Il y avoit beaucoup de matières purulentes dans la capacité du bas-ventre; ces matière étoient fournies par trois abcès, dont l'un étoit placé à la partie ſupérieure & convexe du foie, près le ligament coronaire; le ſecond, à la marge inférieure du même grand lobe; le troiſième ſe trouvoit près de la véſicule du fiel. La membrane externe du foie étoit enflammée; la ſubſtance du grand lobe étoit d'un tiſſu très-mou, ainſi que la véſicule, qui contenoit huit pierres, noires en dehors, griſâtres en dedans, & nageant dans une matière brune & épaiſſe. Il y avoit de cette liqueur dans l'eſtomac, qui étoit enflammé en pluſieurs points & dépourvu de rides à ſa ſurface interne. Le colon étoit auſſi enflammé. *Edimb.* t. 2, p. 431 & ſuiv.

Paré (liv. 10, chap. 12, p. 269), fait mention des abcès au foie qui ſuccèdent aux plaies de tête, & dit en avoir vu pluſieurs.

Luc. Schrockius (in Helwig. *obſ.* 20, *page* 66) en rapporte des exemples, & il ajoute qu'alors la quantité de pus diminue dans la plaie, ſans qu'on puiſſe en accuſer la fièvre qui, dans les cas ordinaires, eſt cauſe de cette diminution en ſéchant la plaie: la fièvre eſt moindre, & elle ne devient plus forte que lorſque l'abcès au foie eſt formé. *Cartes de Falconet*, qui ajoute que le pus, ainſi que les féroſités, ou les autres liqueurs extravaſées, ne peuvent être portées dans le ſang que par les petites franges qui ſont les appendices flottantes des vaiſſeaux lymphatiques du tiſſu cellulaire ou des membranes; appendices, dit-il, qu'il a décrites dans ſa thèſe ſur la nourriture du fœtus. Mais pourquoi ce tranſport ſurvient-il plutôt au foie qu'ailleurs?

Abcès au foie arrivé à la ſuite d'une plaie à la tête (1). *Maréchal, Séance de l'acad. de chirurg. Mercure*, 1733, juin, pag. 1359.

Cheſton, chirurgien anglois, rejette le ſentiment de Bertrandi ſur les abcès du foie après les coups & les plaies de tête. Il penſe que par les bleſſures de la tête le mouvement des nerfs eſt fort troublé, & que par conſéquent l'action des organes de l'abdomen, qui en dépend, ſe trouve très-dérangée; ce que montrent aſſez les vomiſſemens bilieux qui ſuccèdent aux plaies de tête. L'action du foie étant troublée, il peut en réſulter dans cet organe des inflammations, des obſtructions, des abcès, &c. *Comment. Léipſick*, tome 15, page 39.

Sur la jauniſſe.

Les obſtructions du foie ou des vaiſſeaux capillaires de cet organe ne ſont pas ſuffiſantes pour cauſer la jauniſſe; il faut que la bile ſoit déjà ſéparée. C'eſt donc l'obſtruction ſeule des canaux excrétoires par les pierres biliaires &c., qui cauſe cette maladie. *Eſſai ſur la jauniſſe. Edimb.* t. 1er. p. 368 & ſuiv.

Lorſque la jauniſſe dure long-temps, dit Baglivi (*de Fibrâ motricé*), ou qu'après avoir été guérie elle revient pluſieurs fois, on peut croire qu'il y a des pierres dans la véſicule du fiel. — Obſervation à ce ſujet du même auteur, concernant un prélat qui étoit attaqué de jauniſſe; ce prélat reſſentoit une douleur continuelle au bras & dans les lombes du côté droit, avec des démangeaiſons à la peau. Il vivoit fort ſobrement, mais étoit très-appliqué aux affaires. Il mourut ſubitement d'apoplexie. On trouva la dure-mère adhérente au crâne de tous côtés. Il y avoit du ſang épanché dans les ventricules du cerveau & dans tout le crâne. Le bas-ventre & l'épiploon étoient chargés d'une grande quantité de graiſſe; la véſicule du fiel contenoit de la bile ſemblable à de la poix noire, un amas de petites concrétions qui avoient la forme d'un ſel criſtalliſé, & deux pierres du volume à peu près d'un œuf de pigeon, dures, noires, & un peu brillantes.

Femme ictérique depuis trois ſemaines. Non ſeulement toute la peau étoit très-jaune, mais les ongles, les yeux, les lèvres, le palais, & la langue l'étoient. Toutes les parties étoient de couleur de ſafran, même le cœur, le cerveau, les cartilages & les os. Le ſang étoit diſſout & d'un jaune brun; on ne trouva rien d'extraordinaire dans le foie; mais dans le conduit cyſtique, il y avoit un calcul fort inégal & très-dur, du poids de vingt-quatre grains; il bouchoit le paſſage, de ſorte qu'on

(1) Point d'autres détails.

ne pouvoit le faire aller ni en avant ni en arrière; la vésicule du fiel contenoit une petite quantité de bile visqueuse & granulée. *Storck. ann. méd.* part. 1re. p. 150.

Ictère causé par l'oblitération du canal cholédoque dans Morosini, sénateur & historien de Venise. *Morgagni, de sed. morbor. epist.* 37, art. 35.

Un homme âgé de quarante-deux ans, guéri depuis cinq mois d'une fièvre aiguë, sentit de la chaleur & de l'inflammation dans l'hypocondre gauche; il devint ictérique, rendit des excrémens blancs, & mourut. Il y avoit quatre livres de sang pur dans le ventre; il venoit de l'épiploon, qu'on trouva putréfié. Dans le pancréas étoit un cancer qui rendoit un ichor aussi corrosif, dit-on, que l'huile de vitriol. La rate étoit pierreuse; la vésicule du fiel étoit très-grande, elle renfermoit une bile d'un vert obscur. Toutes les parties, excepté les fibres musculaires, étoient fort jaunes. On ne pouvoit faire couler la bile dans l'intestin en pressant la vésicule, parce que l'endroit où le conduit hépatique se joint au cystique, étoit contracté comme s'il eût été lié. *Mead. monita méd.* cap. 9, sec. 1, p. 160 & suiv.

Un homme de quarante-deux ans, après un coup violent sur l'hypocondre droit, fut attaqué d'ictère. D'abord le ventre étoit lâche, ensuite le malade devint constipé, sa peau étoit fort sèche & jaune; le sang sortoit souvent des narines: malgré tous les remèdes, cet homme mourut. Le foie étoit beaucoup plus grand qu'à l'ordinaire; il étoit dur à l'extérieur, & spongieux intérieurement. Tous les conduits biliaires étoient comme des ligamens; la vésicule du fiel avoit une forme cylindrique, ses fibres étoient roides & blanchâtres. Six concrétions biliaires, chacune pesant un demi-gros, remplissoient exactement sa cavité; il y avoit cependant encore un peu de liqueur grise savonneuse. Ces concrétions étoient inflammables, & ne faisoient point effervescence avec les acides. *Huxham, transf. philos.* 1763. Extr. *Comment. Leips.* tom. 13, pag. 671 & 672.

Une femme âgée de quarante ans souffre des douleurs aiguës à la fossette du cœur, & à l'endroit du dos opposé; elle éprouve de l'accablement, avec soif & chaleur; son pouls est agité, dur & plein; elle a des nausées & quelquefois des vomissemens: on la saigne, le hoquet survient, avec transport & évanouissement; on répète la saignée, on donne fréquemment des lavemens; les accidens diminuent; mais il survient une jaunisse, &c. On purge; la malade est encore soulagée; mais la couleur reste à peu près la même: quelque temps après elle éprouve une nouvelle attaque, accompagnée de démangeaisons, de pesanteur, de foiblesse, d'oppression, &c. On repurge; on donne des pilules de savon & d'aloès; à mesure qu'elles agissent, la douleur s'étend vers la ligne blanche; il survient des selles bilieuses avec plusieurs corps compacts, gros comme des pois: nouvelle rechute; on fait usage des bains, &c. La malade rend encore des pierres brunes, douces au toucher, huileuses & comme savonneuses, &c. Elle a été guerie. *Edimbourg*, tom. 2, pag. 425 & suiv.

Un homme de quarante-cinq ans, après une fièvre & un rhume, maigrit, eut une petite toux sèche, digéra mal, & fut attaqué d'un épanchement de bile universel; il parut une tumeur à l'hypocondre droit jusqu'au delà de la partie moyenne de l'épigastre; les urines étoient abondantes, troubles, & rougeâtres; les selles étoient blanchâtres & argileuses: les remèdes furent inutiles; le malade perdit le goût & l'appétit; il dépérit, & mourut. La vésicule du fiel formoit une tumeur qui occupoit l'hypocondre droit, le long du rebord des fausses côtes jusqu'à la partie moyenne de l'épigastre; elle étoit grosse comme un gros concombre; elle adhéroit au péritoine du côté des tégumens, & pressoit le foie contre les fausses côtes & le diaphragme; elle comprimoit aussi l'estomac, l'épiploon, & le colon; elle contenoit cinq demi-septiers d'une liqueur très-limpide, mais visqueuse & amère, & plus de soixante pierres de différentes forme & grosseur. *Petit, Acad. de Chirur.* t. 1er, pag. 178 & 179.

Une fille âgée de vingt-cinq à trente ans mourut d'une ascite précédée & accompagnée d'une jaunisse universelle. Son corps étoit décharné, de couleur rouge-jaune & violette; le ventre, tendu, contenoit trois pintes de sérosité semblable à de la bière limonneuse: les intestins étoient de couleur brune & fort enflés: l'épiploon étoit fondu. La moitié du foie étoit grossie, l'autre étoit desséchée, il ne restoit que des membranes & des vaisseaux très-dilatés: les vaisseaux biliaires, très-dilatés, contenoient des matières grenues & noirâtres, qui teignoient les doigts en jaune-rougeâtre; la vésicule du fiel formoit un grand sac, qui contenoit des membranes blanches, vertes, noires, & jaunes (la malade en avoit rendu de semblables par les selles); ces membranes étoient rondes & comme des espèces d'hydatides; elles contenoient une humeur qui étoit en partie glaireuse, & en partie lymphatique & bilieuse; il y avoit pêle-mêle des grumeaux noirs de bile desséchée: le canal choledoque étoit fort dilaté. On ne trouva rien de particulier à l'estomac, à la rate, & aux reins. Les ovaires étoient squirreux; la matrice paroissoit très-petite; la trompe droite étoit attachée par la frange sur le rectum: une chopine de sérosité rougeâtre étoit épanchée dans le côté gauche de la poitrine. *Duverney le jeune, Mém. acad.* 1701, pag. 149 & suiv.

Une femme de cinquante-trois ans, après une grande douleur dans la région hypocondriaque droite, eut des vomissemens, avec constipation, foiblesse, & ictère: la langue & la peau étoient sèches. Après l'usage d'émolliens & d'aposèmes laxatifs, la malade rendit par le fondement une

pierre de deux gros cinquante grains, inégale, jaune, & friable; trois jours après elle en rendit une autre, & fut guérie. Ce calcul n'a été dissout ni par les acides, ni par les alkalis: l'acide nitreux l'a attaqué légèrement; mais l'huile de tartre en a dissout une plus grande quantité, & s'est teinte d'une couleur verte. *Observ. de Vandeler*, *Comment. Leips.* t. 6, p. 116 & 117.

Pierre biliaire, de la grosseur d'un œuf de poule, que rend une femme par les selles, & qui avoit produit, avant sa sortie, une passion iliaque. Nul autre détail. *Imbert méd. Comment. Leips.* tom. 7, pag. 27.

Le même auteur a trouvé quatre-vingt-cinq calculs biliaires dans une vésicule du fiel. (*Ibid.*) Suivant lui, les habitans des bords des fleuves sont très-sujets à avoir des pierres biliaires. *Ibid.* p. 28.

Une femme chargée de graisse & accoutumée à une vie sédentaire étoit sujette à des douleurs de colique compliquées de jaunisse. En ayant été exempte pendant huit mois, elle fut attaquée tout d'un coup d'une forte douleur qui prenoit du côté droit de l'estomac & s'étendoit vers le dos: il y eut vomissement; la douleur parut descendre; la malade rendit, en vomissant, une bile porracée, & e ventre se relâcha par des remèdes salins. Enfin la douleur cessa presque, & se transporta sur le rectum, d'où il sortit une pierre biliaire de cent vingt-six grains, avec quelques portions de la membrane veloutée. La malade guérit. *Observ. de Johnstone dans les transf. philos. de* 1758. *Comment. Leips.* tom. 10, pag. 136.

Une femme d'une constitution sèche & maigre, assez gaie, eut une toux violente, qui continua jusqu'à la mort: elle ressentoit une douleur au bas des fausses côtes du côté gauche, à l'hypocondre, avec difficulté de respirer, fièvre, picotement entre les deux épaules, sur-tout en toussant, foiblesse & chaleur à l'épigastre; la malade ne pouvoit être couchée du côté droit; elle mourut. Le jéjunum étoit grossi & rempli de vents, le pancréas & le mésentère se trouvèrent pleins de tumeurs scrophuleuses; le foie étoit en bon état; la vésicule du fiel contenoit vingt-une pierres d'un jaune brun, & dont le noyau étoit formé d'aiguilles droites: il y en avoit qui pesoient trente grains. Le poumon droit étoit ulcéré; une sérosité abondante remplissoit le péricarde. *Journ. de méd.* tom. 3, pag. 9 & suiv.

Suite des observations sur les pierres de la vésicule du fiel.

Pierres, au nombre de vingt-neuf, trouvées dans la vésicule du fiel d'un homme de soixante-quinze ans, sujet depuis plus de vingt ans à des accès de colique vive, dont le paroxisme duroit ordinairement quatre heures, & revenoit deux ou trois fois le mois; plusieurs de ces concrétions étoient grosses comme des noisettes; elles étoient légères, noires en dehors, & jaunes intérieurement. On dit que cet homme n'avoit jamais eu la jaunisse: la douleur se faisoit sentir sous les fausses côtes à l'hypocondre droit; elle se communiquoit à l'épine, & causoit une difficulté de respirer. Le malade avoit aussi des vomissemens d'une matière verdâtre & d'une saveur stiptique. Il mourut d'une péripneumonie, & on trouva les poumons sphacelés. (*Observation de Vidal, médec. de Verdun sur Garonne. Journ. des Sav.* 1723, janv., tom. 73, pag. 91 & suiv.) Plater a vu dans l'homme & dans les animaux, des pierres de la vésicule de couleur d'or & d'argent. *Mém. de l'Acad.* 1741, pag. 261 & suiv.

Pierre trouvée dans la vésicule du fiel d'un homme de quatre-vingts ans, qui avoit une hernie de vessie: cette pierre avoit sept à huit lignes de diamètre en tous sens, & ne pesoit qu'un gros six grains; elle ressembloit entièrement à un morceau de charbon de terre. *Mery*, *Mém. acad.* 1713, p. 111.

Les observations prouvent que souvent on a eu des pierres dans la vésicule sans aucune incommodité & sans qu'on les soupçonnât: ainsi, il n'y a aucun signe particulier & constant de leur existence. *Morgagni*, *de sedib. morbor.* epist. 37, art. 38.

Un homme avoit vécu jusqu'à soixante-six ans sans maladie: alors il fut attaqué de grands maux d'estomac, avec vomissement, constipation & une petite fièvre; l'huile d'amandes douces le soulagea, & deux onces de magnésie le guérirent; mais le mauvais régime fit bientôt reparoître les douleurs; le pouls étoit petit & avec quelque intermittence; le malade rendit des matières très-noires; il eut une défaillance, un peu de délire, des douleurs de tête, mais point d'ictère. Sept jours après & six mois depuis le commencement de la maladie, il mourut. On ne trouva rien d'extraordinaire à l'estomac ni au foie, excepté que ce dernier étoit plus pâle: la vésicule du fiel, triple de l'état naturel, contenoit une bile très-noire & féculente, avec huit pierres assez grandes; il y en avoit de plus petites nichées dans les parois de la vésicule. *Morgagni*, *de sed. morb.* epist. 65, art. 13.

Un homme sentoit à la région du pylore une douleur très-forte qui lui ôtoit le sommeil, avec de continuelles envies de vomir; à peine par intervalles eut-il quelques commencemens de jaunisse: la douleur descendit à l'ombilic, puis vers le pubis, & au bout de quelques jours, il rendit deux assez grosses pierres jaunes, inflammables, & fut guéri. *Ibid.* art. 14.

Pierres dans la vésicule, sans qu'il y eût eu jaunisse, dans une femme de soixante-quinze ans, morte subitement de sang épanché dans le péricarde, par un déchirement du ventricule gauche. *Ibid.* epist. 27, art. 2.

Pierre dans la vésicule, sans jaunisse & sans bile dans la vésicule. *Ibid.* epist. 57, art. 10.

Une femme fort âgée meurt d'un coup à la tête; elle n'avoit eu aucune inégalité dans le pouls, & nul vestige de jaunisse: on trouva la vési-

cule du fiel pleine de bile d'un vert jaune, avec dix calculs. *Ibid.* epist. 37, art. 28.

Une femme de soixante ans, qui n'étoit point ictérique, & même de belle couleur, mourut d'une inflammation de poitrine. La vésicule du fiel contenoit une petite quantité de bile jaune, & trois cent trente petits calculs. *Ibid.* art. 29.

Un vieillard sans ictère, & ayant la peau blanche, meurt d'un catarrhe. La vésicule du fiel contenoit peu de bile visqueuse & six ou sept calculs; un plus petit calcul étoit placé dans l'endroit où la vésicule se resserre pour former le conduit cystique : il ne s'opposoit pas à la sortie de la bile, comme on s'en étoit assuré avant d'ouvrir la vésicule en la comprimant. *Ibid.* art. 30.

Exemples pareils. *Ibid.* art. 31. Voyez aussi epist. 49, art. 2.

J. L. Petit a aussi trouvé des pierres dans la vésicule du fiel de sujets dans lesquels on ne soupçonnoit pas leur existence, parce qu'elles n'avoient jamais causé aucun accident. *Mém. chir.* tom. 1er, pag. 164 & 165. J'ai vu la même chose.

Femme hydropique sur laquelle les hydragogues ne firent jamais aucun effet, mais qui n'étoit point ictérique : la paracentèse la soulagea; ensuite elle mourut. A l'ouverture du corps, on trouva le foie sec, petit, dur, rond & pesant; la vésicule du fiel étoit desséchée, & renfermoit une pierre blanche dans sa cavité. Le colon parut rétréci. *Storck*, *ann. méd.* part. 1re, pag. 126 & 129.

Un homme de vingt-six ans & d'un tempérament sec sentoit une douleur vive à l'épigastre vers l'hypocondre droit, se communiquant à l'ombilic, avec fièvre forte, vomissement & suppression d'urines & des selles : deux jours après, il survint un commencement de jaunisse. On fit des saignées, on employa six à sept lavemens émolliens, des potions huileuses, &c. Le pouls se relâcha, les urines coulèrent, mais les douleurs restèrent les mêmes. La jaunisse continua : on fit usage d'une tisane un peu apéritive, de petit lait, de tamarin, de lavemens, &c. Le septième jour, le malade rendit par le fondement dix-sept pierres, dont quelques-unes étoient grosses comme un haricot, & il fut guéri. *Boucher*, *Journ. de méd.* tom. 5, 1756, pag. 347 & 348.

Une femme mélancolique, & d'un teint olivâtre, sentit pendant quelques années des douleurs vives à la région épigastrique, avec des nausées, des vomissemens, & des borborigmes : les douleurs se portèrent à la région lombaire droite, puis à l'iliaque droite, vers l'aîne & au fond du bassin. La malade devint constipée & livide, mais sans jaunisse caractérisée : elle rendit par le fondement, avec beaucoup de douleurs, une pierre de six gros douze grains, & de la grosseur d'un œuf de pigeon; ce calcul étoit brun & angulaire, avec des pointes; il s'écailloit facilement. Cette femme en avoit rendu quelques petits auparavant. *Idem ibid.* p. 354 & 355.

Pierres de la vésicule tirées du cadavre d'un homme de soixante ans, mort d'une maladie chronique; elles étoient d'un gris jaunâtre, & ne surnageoient point dans l'eau; étant mises sur des charbons allumés, elles ne prenoient pas feu, mais noircissoient en exhalant une odeur urineuse, & elles se sont converties en une poussière blanche. *Boucher*, *Journ. de Méd.* tom. 5, 1756, p. 350.

Pierres biliaires dissoutes par l'æther. *Maret*, *Journ. des Sav.* 1774, mai, pag. 891 & suiv.

Un homme d'un âge moyen & robuste, après la suppression d'une fièvre, devint ictérique. Il en guérit, & fut ensuite attaqué d'une fièvre aiguë avec du délire; cette fièvre se dissipa; mais il lui resta une couleur livide dans l'habitude du corps; le blanc de l'œil étoit jaune, la langue étoit sèche & jaunâtre, le pouls se trouvoit foible; une tumeur dure, située dans l'hipocondre droit, & qui étoit restée après la fièvre, augmentoit tous les jours avec de la fluctuation; elle ne disparoissoit point, même en changeant la situation du malade. M. Vogel, médecin de Lubeck, pensant qu'une pierre renfermée dans la vésicule du fiel formoit cette tumeur, & que le péritoine étoit adhérent à la vésicule, fit l'opération suivante. Il coupa la peau & les muscles, & il fit avec une lancette une incision longue d'un travers de doigt sur la tumeur formée par la vésicule adhérente au péritoine. Il en sortit beaucoup de bile visqueuse, corrompue & grumelée; ensuite ayant découvert la pierre, au moyen d'un stylet d'argent, il la tira assez aisément avec des pinces : la plaie fut pansée à l'ordinaire avec des fomentations de vin rouge & de myrrhe cuite dans l'huile, &c. Le malade guérit au bout d'un mois. *Comment. Leipf.* tom. 4, pag. 480 & suiv.

Voyez sur la dissolution des pierres de la vésicule par l'esprit de vin, *Morgagni de sed. morb.* epist. 47, art. 50.

Pierre dans la vésicule formant une tumeur qui fut ouverte, & on en tira ensuite la pierre. *Par M. Civadier*, *chir. Journ. écon.* 1756, octob. pag. 89.

Un jeune homme âgé de douze ans tomba sur le côté droit; il y sentit une douleur & de la pesanteur, qui cessèrent au moyen de la saignée, &c. Quelques mois après il maigrit & il sentit de la douleur au côté; il vomissoit & étoit altéré, avec un pouls foible & fréquent, la langue sèche & la peau aride & brûlante; ses urines étoient rares & en petite quantité; il avoit le ventre resserré; il rendoit des excrémens blancs, &c. Les jambes devinrent œdémateuses, & on aperçut dans l'hypocondre droit une tumeur qui se portoit au côté gauche en soulevant le cartilage xiphoïde. Enfin le malade mourut environ un an après sa chute; il n'avoit point eu de jaunisse. On trouva l'épiploon dépourvu de graisse & collé aux intestins. L'estomac étoit comprimé par la vésicule du fiel & par la rate : les intestins étoient à peu près dans leur état naturel,

mais tendres & se déchirant facilement. Le foie contenoit des tubercules de la grosseur d'une fève. La vésicule du fiel, dilatée prodigieusement, contenoit huit livres de bile très-épaisse, logée dans des poches membraneuses ; le canal cholédoque, très-élargi, étoit plein de concrétions spongieuses & jaunâtres, qui nageoient sur l'eau. La rate touchoit le petit lobe du foie ; elle formoit un sac rempli de six livres de sérosité limpide, inodore & salée, mais incoagulable. *Edimbourg*, tom. 2, pag. 441 & suiv.

Plaies à la vésicule du fiel.

Plaie à la vésicule du fiel, par un coup d'épée donné à un officier de quarante-cinq à cinquante ans dans le côté droit, entre la troisième & la quatrième des fausses côtes. Il s'ensuivit une tension de l'abdomen, avec fluctuation. On en tira par le troisquart une liqueur d'un vert noirâtre, ce qui fit juger que la vésicule du fiel étoit ouverte ; ensuite on fit une incision au bas ventre, & on tira quinze à seize onces d'une matière semblable ; le malade mourut cinq heures après l'incision. On trouva la vésicule ouverte par l'épée. *M. Sabatier, Séance de l'acad. de Chirurg. Mercure* 1761, décemb. pag. 147.

Dans un cas où un coup d'épée avoit ouvert la vésicule du fiel vers son col, le malade mourut le huitième jour. Les intestins étoient prodigieusement distendus & météorisés. *Ibidem.*

Sur la structure & la situation de la rate.

Lieutaud a observé sur l'homme & sur plusieurs animaux vivans, que le volume de la rate dépend de l'estomac plein ou vide : s'il est plein, il la presse & la resserre ; s'il est vide, il lui permet de s'étendre : quand il est vide, le sang séjourne plus dans la rate, qui est alors plus gonflée, il y devient moins coulant ; à mesure que l'estomac se remplit, la rate est comprimée, & le sang est chassé dans la veine splénique : il y est devenu plus propre à la sécrétion de la bile. (*Hist. acad.* 1738, observ. 1, p. 39.) Ce médecin dit à peu près la même chose dans ses *Essais d'anatomie*, art. 12, pag. 311. Dans des sujets morts subitement après le repas, il a trouvé l'estomac plein & la rate petite.

Estomac petit & contracté ; rate deux fois plus grande que dans l'état naturel. *Morgagni*, *de sed. morb.* epist. 36, n°. 21.

Rate fort grosse, quoique l'estomac fût gonflé par l'air & par le vin ; les intestins grêles étoient presque vides, &c. *Ibid.* epist. 52, art. 30.

Rate plus grande que dans l'état naturel, & l'estomac ample en même temps. *Ibid.* epist. 64, art. 5, *in fine.*

Riolan a vu quatre fois la rate placée dans l'hypogastre ; cette situation singulière peut tromper les gens inattentifs, en leur faisant prendre cette tumeur pour une mole ou un squirre de la matrice dans les femmes, & dans les hommes pour une tumeur stéatomateuse du mésentère. *Encheir. anat.* pag. 147.

Rate ronde, & qui n'étoit pas plus grande que la paume de la main ; elle étoit située au milieu du ventre, sous l'ombilic, dans un homme de quarante ans, mort d'une fièvre lente avec crachement de sang, &c. Il y avoit épanchement de sang dans la poitrine. *Vanderviel*, observ. 37, t. 1er, pag. 143.

Rate placée au milieu du ventre, sur l'omentum, s'étendant jusqu'à l'ischion, & remplissant presque toute la largeur de l'abdomen : elle pesoit trois livres & demie. Le sujet étoit devenu hydropique, & fut pendu. *Blancard*, *collect. méd. phys. cent.* 4, observ. 46, rapportée *ibid.* pag. 144.

Rate remplissant tout le côté gauche entre le diaphragme & l'aîne, & comprimant l'estomac & les intestins qui commençoient à se gangrener, dans une fille de sept ans : elle avoit eu cinq autres frères ou sœurs, morts à sept ans de la même maladie. *Ibid.* observ. 49, pag. 200.

Rate couchée sur la vessie, à laquelle elle adhéroit, dans une femme assez jeune, qui venoit d'accoucher, & qui avoit été sujette aux pâles couleurs dans sa jeunesse. *Ballon. Epidem. & Ephém.* lib. 2, tom. 1, pag. 149 & 150.

Rate pesant quatre livres, & couchée dans l'abdomen sur les intestins, dans une femme de quarante-huit ans, qui étoit maigre, attaquée de constipation, de lassitudes, &c. *Blasius*, observ. 14, pag. 26.

Un homme avoit une tumeur à chaque aîne : celle du côté droit étoit une hernie qui produisit une passion iliaque dont il mourut. A l'ouverture du cadavre, on trouva la rate placée dans l'aîne droite : elle pesoit environ trois livres ; elle étoit épaisse de cinq travers de doigt, large & longue de douze. Elle tenoit à l'estomac par une espèce de corde placée sous un partie des intestins & formée de vaisseaux sanguins, renfermés dans une tunique épaisse & tortillée à peu près comme le cordon ombilical. Les rameaux veineux de la rate étoient fort dilatés, le *vas breve* admettoit aisément le doigt. (*Morgagni, de sed. morb.* epist. 39, art. 42, tom. 2, pag. 136.) Il a rapporté cette observation d'après Manfredi, qui la lui avoit communiquée.

Madame de Courtarvel, âgée de vingt-quatre à vingt-cinq ans, portoit depuis long-temps une tumeur plate, indolente, située vers le milieu de l'ombilic, & vers l'hypogastre : on la prenoit pour un squirre de l'épiploon. Cette dame étoit aussi sujette à différentes incommodités. Enfin ayant eu quelques jours auparavant du dévoiement, elle fut attaquée d'une colique d'estomac des plus violentes, & mourut au bout de douze heures, le 6 mai 1760. On trouva tout le bas

ventre tendu par beaucoup d'air, qui sortit avec impétuosité en plongeant le scalpel; huit à dix pintes de sérosité noirâtre étoient épanchées dans la capacité de l'abdomen. La rate étoit placée dans le côté droit du bas ventre, entre l'hypocondre droit & la région iliaque du même côté; elle étoit d'une consistance très-ferme, pour ainsi dire, charnue, & d'un jaune tirant sur le brun. L'estomac étoit gangrené & d'une couleur très-noire, tant en dehors qu'en dedans; il contenoit quelques cuillerées d'une liqueur pareille à celle qui étoit épanchée dans le bas ventre. Les intestins offroient, en différens endroits, des traces légères d'inflammation. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Rate d'une grosseur extraordinaire, qui se portoit dans le côté gauche de la poitrine, en poussant le diaphragme. Le sujet étoit hydropique.

Une femme, après un accouchement laborieux, eut dans l'hypogastre une tumeur qu'on crut être le placenta retenu : elle mourut. On trouva la rate huit fois plus grosse qu'à l'ordinaire, pesant quatre livres, & descendue dans le bassin : à sa place il y avoit un corps gros comme une châtaigne, de la couleur & de la substance de la rate. *Ruysch*, observ. 62, pag. 58

Rate emportée à un chien : il y eut hémorragie, parce qu'on n'avoit pas lié une petite artère épiploïque : d'abord l'animal ne voulut ni boire, ni manger, & il vomit : six à sept jours après il n'y paroissoit plus, & il se portoit bien. *Ruysch*, observ. 66, pag. 62.

Suite des observations sur les maladies de la rate.

Une fille, à l'âge de quatorze ans, devint mélancolique; elle eut ensuite les pâles couleurs avec suppression du flux menstruel, inappétence, toux, & enfin douleur gravative dans le côté gauche inférieurement. Elle mourut à l'âge de vingt ans. Grew trouva les viscères en bon état, excepté la rate qui étoit très-volumineuse, épaisse de plus de deux doigts, large de quatre, longue de dix, pesant plus de vingt-cinq onces. Toute sa substance étoit très-molle & putréfiée, avec fétidité; cependant au dedans & au dehors, sa couleur étoit assez vive (*floridus*) sans apostème. *Acta Leips.* tom. 2, pag. 437.

Une femme de vingt-huit ans, maigre & stérile, ayant eu une fièvre qui lui avoit laissé une tumeur très-sensible à la rate, avoit une couleur un peu pâle : le flux menstruel ayant cessé deux ans avant sa mort, il survint à la jambe gauche, un ulcère qu'on ne put amener à cicatrice; dans le temps où les règles auroient dû paroître, la suppuration étoit plus abondante & de nature ichoreuse : enfin un matin la malade éprouva une gêne extrême dans la poitrine; elle cracha une matière écumeuse & sanguinolente, & mourut dans l'espace d'une heure. La rate remplissoit presque en long la cavité gauche de l'abdomen; elle pesoit huit livres & demie; sa substance paroissoit être dans l'état naturel : à l'extérieur les vaisseaux sanguins & lymphatiques étoient fort dilatés : les poumons étoient rouges; en les coupant, on en faisoit sortir une matière semblable à celle que la malade avoit crachée; les autres viscères étoient en bon état. *Morgagni, de sed. morb.* epist. 36, art. 17.

Un jeune homme âgé de 18 ans, après une fièvre quarte, eut une bouffissure érésipélateuse au visage; ensuite il fut attaqué de coliques, il survint une fièvre lente, enfin l'hydropisie; on fit la ponction, &c. Le malade mourut. On trouva la rate d'un volume immense, & adhérente au péritoine; elle occupoit les parties antérieures & latérales du bas-ventre, depuis l'épigastre jusqu'aux os pubis. Tous les viscères placés derrière étoient fort serrés, & avoient repoussé le diaphragme du côté de la poitrine, dont la capacité se trouvoit rétrécie; les poumons étoient affaisés & adhérens à la plèvre; il y avoit épanchement dans la rate; on y trouva huit pintes de pus. *Hist. acad.* 1753, *observ.* 5, pag. 132 & suiv.

Un homme hypocondriaque étoit sujet à de très-grandes douleurs de rate, pendant lesquelles ce viscère étoit agité de manière qu'il frappoit les côtes & leur donnoit des coups que l'on entendoit, dit-on, & que l'on pouvoit compter de très-loin. Tulpius les entendit à la distance de 30 pieds. *Tulpius, observ. méd.* lib. 2, pag. 142.

Un conseiller rejetoit souvent par haut & par bas une certaine quantité de sang noir. Après sa mort, Riolan trouva le *vas breve* large comme le petit doigt & ouvert dans l'estomac. *Antropologie, lib.* 2 (*cité par Vanderviel*), tom. 2, pag. 181.

Une femme vomissoit le sang : elle mourut. On trouva la rate très-grande; le *vas breve* étoit plus gros qu'une plume à écrire, & se partageoit en plusieurs rameaux, dont un s'ouvroit dans l'estomac; il y en avoit encore un autre qui alloit se décharger dans ce viscère, & communiquoit avec le premier. Les vaisseaux sanguins contenoient à peine du sang, excepté l'aorte & la veine-cave, qui en renfermoient une petite quantité de coagulé. *Bonet, médic. sept. Ibid.* pag. 182.

Un homme reçut une blessure sous les fausses côtes; la rate sortit & se gonfla; un barbier la lia & l'amputa : l'homme guérit. *Ballon. épidem. & éphém.* lib. 2, tom. 1, pag. 164.

Rate rompue; extravasation de sang dans l'abdomen; les autres vaisseaux sanguins privés de sang; le cœur & les gros vaisseaux pâles, ainsi que les viscères du bas ventre. Le malade mourut subitement. *Comment. Leips.* tom. 20, pag. 325.

Rate rompue par une chûte de haut, sans lésion apparente *Ibid.* tom. 20 *bis*, pag. 302.

Un homme âgé de 60 ans, sujet au vertige, à la cardialgie, & à des évanouissemens, pendant lesquels il rendoit par haut & par bas une matière

noire comme de l'encre, mourut après plusieurs accidens de cette espèce. On trouva la rate carcinomateuse & à moitié rongée; elle étoit noire en dehors & en dedans, & appuyée sur l'estomac. *Bonet* (*cité par Vanderviel*), tom. 2, pag. 180.

Dans le cadavre d'un homme qui n'avoit jamais ressenti aucun mal à la rate ni dans les environs, on trouva la rate ossifiée dans sa partie convexe, jusqu'aux deux tiers de son épaisseur. *Hist. acad.* 1758, *obs.* 1, pag. 41.

Rate entièrement pétrifiée dans un homme de 60 ans, mort d'une chute. Il étoit très-gai, & ne se plaignoit de rien. *Obs. de Littre. Hist. acad.* 1700, pag. 39.

X I I.

Maladies des reins.

Les affections morbifiques auxquelles les reins sont communément exposés, ou sur lesquelles on a rassemblé des observations, sont les suivantes, selon M. Lieutaud:

1°. *L'excès de grandeur.*
2°. *La flétrissure.*
3°. *L'inflammation.*
4°. *Le squirre.*
5°. *L'état cartilagineux.*
6°. *Les tubercules.*
7°. *Les tumeurs & les hydatides.*
8°. *L'hydropisie.*
9°. *Les ulcérations & la purulence.*
10°. *La gangrène.*
11°. *La pourriture ou putrescence.*
12°. *La consomption.*
13°. *Les graviers & les calculs.*
14°. *Les fentes ou crevasses.*
15°. *L'engorgement.*
16°. *Les pétrifications.*
17°. *La présence des vers dans les reins.*
18°. *La transposition.*

1°. La grandeur démesurée à laquelle les reins parviennent quelquefois, est presque toujours l'effet d'une sorte de décomposition de ces organes, dans laquelle ils ont été transformés en un vaste kiste, ou en plusieurs poches de moindre volume, qu'on trouve ordinairement remplis de sérosité (1) ou d'hydatides (2), & quelquefois de matières purulentes (3).

Les mélanges des curieux de la nature présentent un cas (4) dans lequel un seul de ces organes contenoit plus de 60 livres de différentes matières, & remplissoit presque tout le bas-ventre.

(1) Voyez, entre autres, les observations 1063, *Spon*; 1065, *Acad. roy. des Scienc.*; 1082, *Willis.*, &c. &c.

(2) Observ. 1063, *Spon*, &c. &c.

(3) Observ. 1091, *Dehaen*; 1096, *Blasius*; 1098, *Seger*; 1106, *Coiterus*; 1119, *Houlier*; 1124, *Zwinger*; 1126 & 1127, *Lieutaud*; 1131, *Laigneau*; 1132, *Platerus*; 1133, *Ruysch*; 1100, *Ch. Pison*, &c. &c.

(4) Observ. 1064.

2°. Nous n'avons pu nous former une idée exacte de ce que M. Lieutaud nomme la *flétrissure des reins*. Cet auteur indique seulement deux observations de ce genre, & les faits sont mal circonstanciés.

3°. La rétention d'urine paroît accompagner assez constamment (1) l'*inflammation des reins*, indépendamment des autres symptômes inflammatoires qui doivent nécessairement se joindre à cet état, tels que les douleurs dans la région lombaire (2), la fièvre (3), &c. Dans les corps de personnes mortes à la suite d'une inflammation dans les reins, ces organes ont souvent été trouvés dans une disposition gangreneuse (4).

4°. Le recueil de M. Lieutaud n'offre qu'un seul cas (5) relatif au *squirre des reins*, & il est d'ailleurs trop peu détaillé pour qu'on puisse en déduire aucune conséquence exacte. Nous observerons seulement que le testicule correspondant au rein affecté étoit aussi dans un état *squirreux*.

5°. & 6°. Nous ne sommes guère plus riches en observations, ni plus éclairés dans les circonstances, relativement à l'*état cartilagineux* ou aux *tubercules des reins*. On se contentera de faire remarquer que la rétention d'urine paroît être le symptôme le plus ordinaire (6) de ces deux états.

7°. Il est impossible de tirer aucune conséquence fondée des observations recueillies par M. Lieutaud sur les *tumeurs* & les *hydatides* qu'on a rencontrées quelquefois dans les reins.

8°. Dans la plupart des cas où on a trouvé les reins attaqués d'*hydropisie*, le parenchyme de ces organes a paru comme décomposé & changé en un kiste, dans lequel étoit contenue la sérosité (7). Il y avoit aussi épanchement dans la cavité immédiate de l'abdomen (8); de sorte que cet état étoit généralement compliqué avec l'ascite.

9°. *L'ulcération* & la *purulence des reins* sont le plus généralement une suite de la présence de quelque concrétion calculeuse (9) formée & retenue dans ces organes; quelquefois on trouve en même temps de semblables concrétions dans la vésicule du fiel (10).

(1) Observat. 1070 & 1073, *F. de Hildan*; 1071, *Guarinonius*; 1072, *Lœlius à Fonte.*

(2) Observ. 1070, *F. de Hildan*, &c.

(3) Observ. 1070, *F. de Hildan*; 1071, *Guarinonius.*

(4) Voyez les observations 1070 & 1073, *F. de Hildan*; 1072, *Lœlius à Fonte.*

(5) Observ. 1074.

(6) Voyez observ. 1075, *Sehroeckius*; 1076, *Eustachi*; 1077, *Severin.*

(7) Observ. 1065, *Mém. de l'Acad. roy. des Scienc.*; 1082, *Willis.*

(8) *Ibidem.*

(9) Obs. 1083, *Tulpius*; 1084, *Baaderus*; 1085, *Bonnet*, 1086, Morton; 1089, *Scholzius*; 1090 (*a*), *Baader*; 1091; *Dehaen*; 1096, *Blasius*; 1097, *Misc. cur.*; 1101, *Trans. philos.*; 1102, *Lieutaud*, &c. &c.

(10) Observ. 1084, *Baaderus*; 1087, *Lœlius à Fonte*, &c. &c.

Souvent les matières purulentes sortent par la voie ordinaire des urines, qui sont alors chargées, troubles, & plus ou moins fétides (1). D'autres fois le pus se ramasse tout entier dans un large foyer, ou dans une espèce de kiste (2) formé aux dépens de la substance du rein, qui paroît avoir été converti en une sorte de vomique. Charles Pison parle (3) d'une semblable collection *purulente*, qui pesoit, avec le kiste, quinze livres.

La rétention d'urine (4) & les douleurs des reins (5) sont les symptômes les plus marqués de l'*ulcération* & de la *purulence* de ces organes.

Dans plusieurs cas on observe des pissemens de sang dans le cours de la maladie.

Le vomissement est encore un accident très-commun (6), ainsi que la plupart des autres symptômes qui annoncent la présence de calculs ou de graviers dans les reins. La douleur & la rétraction du testicule sont aussi des symptômes des affections des reins, & sur-tout de celles du bassinet & des uretères, qu'environnent des nerfs communiquans avec le plexus spermatique.

10°. Nous aurions pu réunir dans l'article 3 ce que M. Lieutaud a dit sur la *gangrène des reins*. Cet auteur n'en cite proprement que deux observations (7); & dans ces deux cas l'état gangreneux étoit la suite immédiate d'une inflammation précédente. — La rétention d'urine est également le symptôme le plus frappant qu'on ait observé (8) dans le cours de la maladie, indépendamment des autres accidens si connus qu'on a coutume de remarquer dans les cas d'irritation ou de phlogose des organes dont il est ici question.

11°. 12°. La *pourriture ou putrescence des reins*, & la *consomption* de ces viscères, ont sous tous les aspects un rapport si intime avec l'*ulcération* & la *purulence* de ces mêmes organes, qu'on peut appliquer à ces sortes de lésions tout ce que nous avons dit de la première. La *pourriture* ne différant, dans le cas présent, de l'état de *purulence* que par un degré de corruption plus marqué dans le premier de ces deux états, & la *consomption* ou disparution plus ou moins complète de l'organe étant toujours (1) un effet nécessaire de l'une & de l'autre de ces affections.

13°. On sait que les *graviers & les calculs des reins* se rencontrent ordinairement ou dans le bassinet, ou dans les calices, ou vers le sommet des mamelons qu'on observe dans la structure de ces organes; cependant plusieurs auteurs assurent avoir trouvé de semblables concrétions dans le parenchyme même (2) des reins.

La présence des *graviers ou des calculs* dans quelque partie des reins cause souvent des bouleversemens ou des ravages très-considérables dans leur organisation; tantôt ce sont des abcès ou des suppurations qui détruisent (3) insensiblement le rein, & le font, dans certains cas, disparoître entièrement. — Dans d'autres circonstances, plus rares, on trouve le bassinet excessivement dilaté ou converti en une poche pleine d'urine & de graviers (4).

Dans un très-grand nombre de cas, où l'on a trouvé des concrétions calculeuses dans les reins, on a remarqué que ces organes étoient fort tuméfiés, & qu'ils faisoient une saillie plus ou moins élevée (5) dans la région des lombes.

On trouve quelquefois dans les reins des pierres d'un volume très-considérable. Les mémoires de l'académie royale des sciences font mention (6) d'un calcul de cette espèce, du poids de six onces, & Borelli rapporte (7) en avoir vu un qui pesoit sept onces. J'ai décrit dans les recueils de la société royale de médecine un calcul rénal considérable.

Dans plusieurs sujets attaqués de calculs dans les reins, on a trouvé, comme je l'ai déjà dit, des pierres dans la vésicule du fiel (8).

Dans quelques autres le mal a paru être un vice héréditaire (9).

Il n'est pas rare de voir cette maladie compliquée avec la goutte (10).

Dans les corps de plusieurs personnes qui avoient des calculs dans les reins, on en a trouvé également,

(1) Observ. 1084, *Baaderus*; 1086, *Morton*; 1089, *Scholzius*, 1090 (a), *Baaderus*; 1091, *Dehaen*; 1096, *Blasius*; 1097, *Misc. cur.*; 1101, *Transf. philos.*; 1102, *Lieutaud*; 1103, *Cabrol*, &c. &c.

(2) Observat. 1091, *Dehaen*; 1096, *Blasius*; 1098, *Seger*; 1106, *Coiterus*; 1119 *Houlier*; 1124, *Zwinger*; 1126, *Lieutaud*; 1127, *idem*; 1131, *Laigneau*; 1132, *Platerus*; 1133, *Ruysch*, &c. &c.

(3) Observ. 1100.

(4) Observat. 1085, *Bonnet*; 1086, *Morton*; 1089, *Scholzius*; 1090, *Journ. des Sav.*; 1091, *Dehaen*; 1096, *Blasius*; 1098, *Seger*; 1105, *Trafelmann*; 1106, *Coiterus*,

(5) Observ. 1083, *Tulpius*; 1087, *Lœlius à Fonte*, 1090, *Journ. des Sav.*; 1091, *Lœlius à Fonte*; 1097, *Misc. cur.*; 1098, *Seger*; 1101, *Transf. philos.*; 1102, *Lieutaud*; 1103, *Cabrol*; 1105, *Trafelmann*; 1106, *Coiterus*.

(6) Observ. 1098, *Seger*; 1100, *Charl. Pison*; 1093, *Morgagni*, &c. &c.

(7) Observ. 1108, *Nascius*; 1109, *Misc. cur.*

(8) *Ibidem.*

(1) Voyez, entre autres, les observations 1083, *Tulpius*; 1120, *Eustachi*; 1162 & 1164, *Baillou*; 1171, *Mém. de la Soc. d'Edimb.*; 1175, *Horstius*, &c. &c.

(2) Observ. 1187, *Schmid*; 1191, *Platerus*; 1194 *Ferrand.*

(3) Voyez ci-dessus, la note 5.

(4) Observ. 1183, *Tulpius*; 1226, *Verzascha*, &c. &c.

(5) Observ. 1164, *Baillou*; 1165, *Ruysch*; 1166, *Daniel-Major*; 1167, *Morgagni*; 1169, *Mém. de l'Acad. roy. des Scienc.*; 1171, *Mém. de la Soc. d'Edimb.*; 1175, *Horstius*; 1201 (a), *Rivière*, &c. &c.

(6) Observ. 1169.

(7) Observ. 1180

(8) Observ. 1084, *Baaderus*; 1087, *Lœlius à Fonte*; 1159, *Wollgnad*; 1168, *Journ. de Méd.*, &c. &c.

(9) Observ. 1154, *Harderus*; 1192, *Bauhin*, &c. &c.

(10) Observat. 1156, *Sylvaticus*; 1161, *Guarinonius*; 1167, *Morgagni*, &c. &c.

ment, soit dans la vessie (1), soit dans l'uretère (2), correspondant au rein affecté; nous remarquerons même à cet égard qu'on a quelquefois vu la pierre engagée dans l'uretère être percée comme la tonelle d'un puits, suivant l'axe longitudinal de ce conduit (3), de manière à laisser le passage libre aux urines. Plus souvent néanmoins la pierre étoit imperforée, & alors les malades ont péri des suites de la rétention d'urine. Enfin, dans un grand nombre de cas, les urines retenues au-dessus de l'obstacle que la concrétion opposoit à leur passage dans la vessie, se sont ramassées en grande quantité dans la partie supérieure de l'uretère, qui pour lors a été trouvée excessivement dilatée.

On connoît les accidens qui ont coutume d'accompagner la présence des calculs dans les voies urinaires en général; ils sont les mêmes lorsque les concrétions ont uniquement leur siège dans les reins. Parmi les symptômes primitifs, on doit sur-tout remarquer, 1°. l'état purulent, l'opacité & la puanteur des urines (4) à l'instant même de leur sortie, ainsi que je l'ai déjà dit en parlant de la *purulence des reins*; — 2°. la strangurie (5) ou rétention plus ou moins complète des urines; — 3°. quelquefois des pissemens de sang (6).

Nous ne devons point insister ici sur les symptômes secondaires de cette maladie; ils dépendent, comme on sait, de deux causes principales; 1°. de l'irritation ou de l'état inflammatoire dans lequel (7) les reins sont alors; 2°. de la rétention des urines qui refluent dans le torrent de la circulation; d'où naissent quelquefois des accidens soporeux (8) très-funestes.

La présence des *calculs dans les reins* est sans doute, dans le plus grand nombre de cas, une maladie très-redoutable. Cependant des auteurs dignes de foi assurent avoir vu de ces concrétions dans le corps de différentes personnes très-âgées, qui n'avoient jamais ressenti aucun accident de néphrétique (1).

Les enfans sont sur-tout très-disposés à contracter la pierre. Harderus parle d'un enfant de 14 mois, dans lequel l'un des reins contenoit déjà un calcul assez considérable (2). Il faut remarquer que le père de cet enfant avoit été sujet à la même maladie.

La rétention totale des urines, à laquelle sont exposés les personnes qui ont des concrétions calculeuses dans les reins, paroît dépendre, dans un grand nombre de cas, de la contraction spasmodique des filières destinées à la secrétion de ce fluide, plutôt que de l'obstacle que ces concrétions peuvent mettre à leur sortie; c'est ce que démontrent les observations de Riolan & de Baillou, qui assurent (3) avoir vu plusieurs néphrétiques périr de suppression d'urine, quoiqu'il n'y eût des graviers que dans un seul rein, l'autre ayant été trouvé parfaitement sain dans toutes ses parties.

L'état inflammatoire des reins se communique à la plupart des autres viscères du bas-ventre (4).

14°. On ne peut se former une idée précise ni tirer aucun résultat de l'espèce de lésion qui est indiquée dans l'ouvrage de M. Lieutaud sous le nom de *fentes aux reins*. On n'y trouve qu'une seule observation (5) relative à cet état, & elle n'est pas assez détaillée.

15°. M. Lieutaud nomme *engorgement des reins* un état dans lequel ces organes sont remplis de sable ou de matières crétacées qui en bouchent plus ou moins les couloirs. Il n'en cite d'ailleurs qu'un très-petit nombre d'observations, & nous ne voyons point des raisons suffisantes pour qu'on doive distinguer cet article de celui où il s'agit des *calculs des reins*.

16°. Le même recueil présente trois cas (6) dans lesquels les reins se sont offerts *pétrifiés*. On n'y trouve aucune lumière sur la nature de ces *pétrifications*. Les accidens qui les accompagnoient sont généralement les mêmes que ceux qui se font remarquer dans les cas où il se rencontre des calculs dans les reins. *Voyez* ce que nous avons dit plus haut à ce sujet.

17°. Il paroît constant, d'après le témoignage de certains naturalistes, qu'on trouve quelquefois des vers cylindriques ou de la nature des strongles dans les reins de divers animaux. Les *vers* que plusieurs praticiens assurent avoir également rencontrés *dans les reins de quelques individus de*

---

(1) Observ. 1156, *Sylvaticus*; 1159, *Wollgnad*; 1168, *Journ de Méd.*; 1170, *Saltzmann*, &c. &c.

(2) Observ. 1165, *Ruysch*; 1166, *Daniel Major*; 1170, *Saltzmann*; 1174, *Seger*; 1177, *Misc. cur.*, &c. &c.

(3) Observ. 1185, *Salmuth*; 1186, *Eustachi*, &c. &c.

(4) Observ. 1084, *Baaderus*; 1086, Morton; 1089, *Scholzius*; 1090 (*a*), *Baaderus*; 1091, *Dehaen*; 1096, *Blasius*; 1097, *Misc. cur.*; 1101, *Transf. philosf.*; 1102, *Lieutaud*; 1103, *Cabrol*; 1155, *Mém de la Soc. d'Edimb.*; 1156, *Sylvaticus*; 1178, *Jac. Sachs*, &c. &c.

(5) Observ. 1154, *Harderus*; 1156, *Sylvaticus*; 1157, *Paul de Wind*; 1158, *Tulpius*; 1163, *Rolfingius*; 1165, *Ruysch*; 1166, *Daniel Major*; 1171, *Mém. de la Soc. d'Edimb.*; 1172, *Schenckius*; 1174, *Seger*, &c. &c.

(6) Observ. 1181, *Ferrand*; 1188, *Misc. cur.*, &c. &c.

(7) Observ. 1158, *Tulpius*; 1159 *Wollgnad*; 1162 & 1164, *Baillou*; 1163, *Rolfingius*; 1166, *Daniel* Major; 1165, *idem*; 1167, Morgagni; 1168, *Journ. de Méd.*; 1170, *Saltzmann*; 1171, *Mém. de la Soc. d'Edimb.*; 1174, *Seger*, &c. &c.

(8) Observat. 1174, *Seger*; 1243, *Mém. de la Soc. d'Edimbourg*, &c. &c.

(1) Observ. 1160, *Prasius*; 1161, *Guarinonius*; 1180, *Borellus*; 1203, *Misc. cur.*; 1242, *Lieutaud*.

(2) Observ. 1154, *Harderus*.

(3) Observ. 1182,

(4) Observ. 1156, *Sylvaticus*; 1157, *Paul de Wind*; 1166, *Daniel Major*, &c.

(5) Observ. 1204, *Portal*.

(6) Observ. 1177, *Misc. cur.*; 1178, *Jac. Sachs*; 1208, *Moccius*.

l'espèce humaine : sont-ils du même genre ? C'est ce que l'exposé, beaucoup trop succinct, des observations rapportées par M. Lieutaud ne permet pas de déterminer. L'on seroit au contraire tenté de croire, par la description vague qu'on y trouve de ces animaux, qu'ils étoient tous d'espèces différentes, ou que chaque auteur les a dépeints à sa manière ; de sorte qu'on ne sauroit les reconnoître. Parmi ces observations on en distingue une de Blasius (1), dont les détails, s'ils sont exacts, paroîtroient indiquer en quelque sorte un véritable tœnia ; le ver avoit une aune de longueur, & il étoit composé d'une suite d'anneaux. A la vérité il n'est pas dit que le corps fût applati ; mais les autres caractères annoncés semblent n'appartenir qu'au ver plat.

Les malades dans les reins desquels on a trouvé des vers, avoient éprouvé dans cette région des douleurs très-opiniâtres (2), & quelques-uns sont morts dans un état de langueur & de consomption (3).

18°. Dans les observations citées par M. Lieutaud sur la *transposition des reins*, c'est toujours au-dessous de leur place ordinaire que ces organes ont été trouvés (4). Nous devons aussi remarquer qu'ils avoient un volume démesuré, de sorte qu'on auroit quelque lieu de croire que ce déplacement avoit été principalement déterminé par leur poids. On a vu quelquefois (5) ces organes descendus jusques sur la partie supérieure de l'os sacrum.

Il n'est pas possible, d'après les observations présentées dans l'ouvrage de M. Lieutaud, de tirer quelque conséquence générale sur les *maladies des capsules atrabilaires*. L'espèce de lésion dont ces organes paroissent le plus susceptibles, est une augmentation considérable de volume (6) ; mais cet état peut difficilement être regardé en lui-même comme une maladie. Il survient quelquefois des abcès (7) dans les capules attrabilaires ; il peut s'y former aussi des calculs (8). Blasius a vu (9) ces deux derniers accidens se réunir, & le malade dont il parle rendoit du pus par les urines.

Sur la structure des reins.

Valsalva se flattoit d'avoir trouvé dans les capsules atrabilaires, des canaux excrétoires qui s'ouvrent, dans les hommes, dans l'épididyme, & dans les femmes dans l'ovaire. Sa dissertation n'a pas paru. *Giorn. de letter.* tom. 32, p. 533.

(1) Observ. 1210.
(2) Observ. 1209, *Zacutus* ; 1210, *Blasius*.
(3) Observ. 1209, *Blasius* ; 1210 (*a*), *Janson*.
(4) Observ. 1067, *Misc. cur.* ; 1212, *Drouin*.
(5) Observ. 1212, *Drouin*.
(6) Observ. 1217, *Graisel* ; 1217 (*a*), *Portal* ; 1218, *Blasius* ; 1219, *Bartholin*.
(7) Observ. 1217, *Graisel* ; 1218, *Blasius*.
(8) Observ. 1218, *Blasius*.
(9) *Ibidem*.

C'est dans le coq d'inde que Valsalva dit avoir vu des vaisseaux séminaires partir des capsules atrabilaires. Il assure les avoir trouvés aussi dans l'homme. Ce sont, dit-il, des branches qui vont de ces capsules aux testicules, & qui ne sont ni nerveuses, ni sanguines, ni lymphatiques, mais des canaux particuliers. *Morgagni*, *comment. de l'Institut de Bologne*, tome 1er, p. 379.

Ramby soupçonne que Valsalva a pris pour un conduit excréteur une branche de l'artère rénale. Monro paroît ne pas s'éloigner de ce sentiment. *Voyez Mém. d'Edimbourg*, tome 5, p. 316 & suiv. ; on y trouvera une description des vaisseaux sanguins de l'épididyme, du scrotum, &c.

Duverney a trouvé des reins dont la substance étoit consumée par des abcès. L'intérieur étoit celluleux & membraneux, & contenoit jusqu'à une pinte d'urine. *Œuvres anat.* tome 2, page 2[illegible]0.

Du mercure injecté dans l'artère rénale d'un jeune homme mort d'une péripneumonie, entra très-aisément dans la veine émulgente. Ayant lié le tronc de cette veine, on continua l'injection du mercure, qui parut s'insinuer dans les différens conduits dont le rein est composé. *Vieussens*, *œuv. post.* (extr.) *Journ. des Sav.* 1756, mars, page 458 & suiv.

En soufflant par les uretères on fait enfler les vaisseaux lymphatiques du rein : ce qui montre que ces vaisseaux s'ouvrent dans le bassinet du rein. *Remarque de M. Ferrein, dans son cours de* 1738 *&* 1739. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Rein unique dans le corps d'un suisse. *Hist. acad.* 1730, obs. 1, page 39.

Dans une fille âgée de sept ans, il n'y avoit ni artère rénale, ni veine émulgente, ni veine spermatique du côté gauche ; le rein & l'uretère du côté droit étoient plus gros qu'à l'ordinaire. *Ibid.* 1700, *observ. de Poupart*, pag. 35.

J'ai vu, dit M. Poulletier de la Salle, en 1739, chez M. Ferrein, un sujet âgé de neuf à dix ans, qui n'avoit qu'un rein, ou du-moins les deux reins étoient continus l'un à l'autre par une même substance qui formoit une espèce de pont sur le corps des vertèbres.

Baglivi (*de fibrâ motrice & morbosâ*) n'a trouvé que le rein droit dans un homme de trente ans. Le rein gauche, les vaisseaux émulgens, spermatiques, & la vésicule séminale du même côté manquoient. Le rein droit n'étoit pas plus gros qu'à l'ordinaire, ce qui est différent de ce que le même anatomiste a vu dans un autre sujet où il n'y avoit qu'un rein, mais presque aussi grand que les deux reins réunis. Deux uretères partoient de ce rein. J'ai vu deux fois cette disposition.

Suite des observations sur les maladies des reins.

Dans un homme de quatre-vingts ans, mort d'une chûte, Littre trouva à la superficie du rein droit une tumeur noirâtre grosse comme une noix, & composée de grains qui contenoient une liqueur urineuse. Cet homme ne s'étoit plaint de rien

jusqu'au moment de cette chûte, qui le fit mourir au bout d'une heure. *Hist. acad.* 1706, observ. 7, pages 25 & 26.

Un enfant de quatre ans urinoit peu, il mouchoit & crachoit beaucoup, il étoit triste & pesant. Après sa mort, Littre trouva qu'il n'y avoit ni rein ni uretère gauches. Le rein & l'uretère droits n'en étoient pas plus gros. La vessie étoit petite; il y avoit beaucoup de sérosité dans le péricarde & dans les ventricules du cerveau. Ce dernier organe étoit ramolli. *Hist. acad.* 1707, obs. 2, pag. 25 & 26.

Les blessures des reins, quoi qu'en dise Bohn, ne sont pas toujours mortelles, pourvu qu'elles soient bien traitées. Haller en a vu une guérie heureusement dans un jeune homme, par le simple régime exact. Il sortit beaucoup de sang & de pus par les urines. *Bibl. chirurg.* tome 1er. p. 403.

M. de Beaum..... âgé de 70 ans, avoit éprouvé des coliques néphrétiques très-vives, & rendu des sables & graviers. Depuis long-temps ses urines étoient glaireuses & très-souvent purulentes. Leur fréquence étoit très-grande, & à chaque fois elles étoient en petite quantité. Lorsque le malade éprouvoit le besoin d'uriner, le canal de l'urètre devenoit extrêmement douloureux, & la verge tout entière ressentoit de la chaleur & des tiraillemens; alors le malade la plongeoit dans de l'eau tiède, & l'urine pouvoit couler librement; ce qui n'arrivoit pas lorsque quelque circonstance s'opposoit à ce que la verge fût plongée dans un petit bain. La fièvre lente survint, & la mort termina tant de souffrances.

A l'ouverture du corps, on trouva la vessie rapetissée & racornie; les deux reins énormément distendus, dépourvus de parenchyme que la suppuration avoit fondu, & contenant seulement quelques cuillerées d'un pus de mauvaise qualité. *V. D.*

Une femme de trente-cinq ans, attaquée de néphrétique, rendoit du sable avec les urines. Elle avoit une grande douleur au rein droit. Elle rendit vingt-cinq petites pierres, vomit, &c. Son urine étoit presque totalement supprimée; son ventre étoit tendu, sur-tout dans la région hypogastrique & au nombril, ensuite à l'estomac, avec convulsions, &c. Elle mourut. Cette femme n'avoit jamais pu se coucher sur le côté gauche. On trouva de la sérosité entre le péritoine & les muscles, qui étoient fort amincis; plusieurs intestins grêles étoient enflammés légèrement. Le foie étoit grossi sans dureté; la matrice étoit enflammée; une matière épaisse & blanche étoit dans les trompes. Les ovaires étoient flétris. La partie du péritoine qui recouvroit le rein droit, étoit fort épaisse; ce rein étoit d'une grosseur énorme : les vaisseaux sanguins étoient rouges & gonflés. Dans le bassinet étoit une grosse pierre avec plusieurs petites; l'uretère se trouvoit un peu dilaté. Le rein gauche étoit fort petit; son uretère étoit d'abord très-ample; il se rétrécissoit ensuite, & se dilatoit de nouveau. *Edimb.* tome 2, p. 450, avec fig.

Dans un homme attaqué depuis vingt ans de douleurs de reins qui avoient commencé par un flux d'urine, après un violent exercice à la paume, le rein gauche étoit devenu monstrueux par sa grosseur, qui étoit de quatre pieds huit pouces; il formoit une poche remplie de sang coagulé & de matières plus ou moins épaisses, dans lesquelles il y avoit quelques petites pierres. *Journ. des Sav.* 1678, tom. 6, pag. 29 & suiv.

Un prêtre sujet aux douleurs néphrétiques eut pendant cinq jours une ischurie : on voulut lui faire une ponction au col de la vessie; mais il ne sortit pas une goute d'urine par l'ouverture : il mourut. On trouva que la vessie ne contenoit pas d'urine : le rein droit, devenu cartilagineux & fistuleux, étoit rempli de différens replis qui contenoient de l'urine. Le rein gauche étoit sain; mais il y avoit des pierres dans le bassinet & une à l'entrée de l'uretère, qui le bouchoit entièrement. *Chesneau*, lib. 3, observat. 2, pag. 241.

Une dame du Dauphiné, âgée de quarante-sept ans, après un violent chagrin, perdit ses règles & s'aperçut d'une tumeur considérable dans le ventre, qu'on crut être la matrice : comme on sentoit de la fluctuation, on fit la ponction, & même plusieurs fois. Sur la fin, on trouvoit une sorte de bord saillant sur la tumeur, formant une espèce de ceinture; enfin la malade mourut. On vit que la tumeur étoit formée par le rein gauche, augmenté au point de peser trente-cinq livres; sa structure étoit altérée : la ceinture étoit due au colon qui passoit sur la tumeur & s'y attachoit. *Hist. Acad.* 1732, observation 7, pag. 32 & suiv.

Une femme étoit sujette à des douleurs semblables à la néphrétique; elle pissa même du sang dans les premiers accès, mais ne rendit jamais ni pierres ni graviers : elle étoit soulagée par les adoucissans : elle mourut à la suite d'une fièvre continue avec exanthèmes. On trouva le poumon gauche corrompu, le foie de même. Tout le rein gauche, qui avoit été le siège des douleurs, étoit abcédé, sans pierre. *Chesneau*, observ. lib. 5, obs. 29, pag. 530 & 531.

Un homme à la fleur de son âge ayant eu un abcès aux reins, tomba dans le diabétès : après sa mort, on trouva les viscères en assez bon état, excepté les reins, sur-tout le droit, qui étoient, consumés; on ne voyoit que leur membrane externe très-épaissie : les uretères étoient très-tortueux & élargis dans quelques endroits. *Ruysch*, observ. 13.

Un homme mourut après une phthisie & un diabétès; l'uretère droit étoit fort contourné & élargi en différens endroits, de façon à représenter un intestin; le bassinet étoit aussi fort élargi. Le parenchyme du rein étoit détruit, & il ne restoit que les membranes fort endurcies. *Ibid.* observ. 7, tom. 1er pag. 18.

Un homme âgé de quarante ans sentoit de très-

grandes douleurs aux reins ; tantôt il rendoit beaucoup d'urine, tantôt peu ; souvent il ne pouvoit marcher que courbé : il parut une tumeur à la région des reins. On l'ouvrit, il en sortit un pus épais ; enfin on dilata l'ouverture, & on trouva une balle de plomb ; après son extraction, le malade guérit : il dit que quelques années auparavant il avoit été blessé au cou dans un combat, & ne savoit ce que la balle étoit devenue. *Denys*, *observ. de calculo*, &c. pag. 5 & 6.

Un jeune homme de dix-sept ans se plaignit d'une violente douleur dans les reins ; il étoit attaqué de dysurie, de strangurie, & d'ischurie ; il y avoit aux lombes une tumeur qui s'étendoit vers le rein gauche : on l'ouvrit, & il en sortit du pus, &c. On remarqua vers les vertèbres, entre les apophises épineuses, deux petites ouvertures d'où sortoit un pus délié : enfin on aperçut un corps étranger ; c'étoit un épi d'ivraie, long comme le doigt & large d'un travers de doigt ; le malade dit l'avoir avalé en badinant. Il fut guéri. Denys pense qu'il avoit passé au travers de la partie du colon qui touche au rein gauche. *Ibid.* pag. 6 & suiv.

J'ai souvent vu, dit Fernel, toute la substance du rein être détruite, & cet organe converti en une espèce de poche pleine de pus & de calculs. *Pathol.* liv. 6, chap. 12, pag. 535, col. 1re.

Une femme de cinquante-cinq ans étoit sujette depuis dix ans à des douleurs cruelles de néphrétique ; il lui survint une tumeur sur les lombes vers la seconde vertèbre lombaire : elle s'ouvrit & dégénera en une fistule d'abord purulente, ensuite sanieuse ; on en tira souvent des calculs ; la malade mourut. On ne trouva aucun vestige du rein gauche ; l'uretère & les vaisseaux émulgens étoient devenus comme des ligamens : le rein droit étoit du double plus grand que dans l'état naturel. *Albrecht*, *Comm. litter.* 1731, specim. 4, pag. 32.

Une dame sujette à des douleurs de reins, surtout au côté gauche, fit plusieurs fausses couches ; en avançant en âge, ces douleurs augmentèrent, & elle se plaignit du rein droit, de sorte qu'elle ne pouvoit ni s'y coucher ni souffrir qu'on y touchât ; il sortoit en même temps par les urines, des calculs, du pus, & du sang. La malade éprouvoit une grande chaleur à l'estomac & à la gorge ; elle mourut. On trouva le rein gauche consumé & ressemblant à une bourse, avec des tubercules squirreux ; l'uretère du même côté étoit très-dilaté : le rein droit, fort grand, contenoit une grosse pierre qui bouchoit l'uretère. La vésicule du fiel, l'estomac, & le duodénum étoient remplis de bile. *Felix Plater*, observ. lib. 2, pag. 436 & 437.

Une fille de sept ans rendit pendant sept mois des urines purulentes, avec fièvre ; elle maigrit & mourut. Le rein gauche étoit grossi, ses tuyaux internes étoient en partie squirreux & en partie purulens ; le rein gauche se trouvoit si rongé, qu'il ne restoit que sa tunique externe, où il y avoit un peu de pus : le psoas étoit ramolli, verdâtre, & un peu corrompu. La tunique intérieure de la vessie contenoit du pus ; il y avoit auprès de son cou une pierre poreuse, blanchâtre, grosse comme un œuf, pesant demi-once, & qui avoit supprimé les urines pendant les derniers jours. Les parties honteuses étoient excoriées par l'âcreté du pus : les autres viscères parurent en bon état, excepté la rate qui étoit très-petite ; le foie étoit fort grand ; la vésicule du fiel étoit remplie de bile. *Historia morborum ratistens.* ann. 1702, pag. 364.

Épingle trouvée dans l'uretère. *Journ. des Sav.* 1686, tom. 14, pag. 100 & 101.

Une dame de vingt-huit ans, fort grasse, étoit sujette à des vomissemens : elle fut attaquée d'une fièvre dont elle mourut assez promptement. On trouva un ulcère dans le pancréas ; la partie voisine de l'estomac & des intestins étoit sphacelée. Les reins étoient fort chargés de graisse, & dans l'un d'eux, vers l'insertion de l'uretère, on trouva une espèce de coquille qui avoit un peu de mucosité dans sa cavité. *Acta erud. Leips.*, tom. 1er, pag. 441.

Un homme de Lyon fut attaqué d'une douleur violente dans le rein gauche, avec nausée, vomissemens, fièvre, & quelquefois le pouls intermittent : l'urine étoit en petite quantité : on mit en usage les délayans, les adoucissans, &c. Les fomentations d'eau de puits froide appaisoient la douleur : le neuvième jour, cet homme rendit une grande quantité d'urine sanglante, & au fond de laquelle étoit une concrétion longue & rouge, semblable à un ver, mais reconnue bientôt pour ce qu'on appelle une concrétion polypeuse : il sortit aussi une pierre de la grosseur d'un pois, & le malade fut guéri. *Acta erud. Leips.* tom. 1er, pag. 232. *Observ. de Spon.*

Ver de la grosseur du petit doigt & long de plus de quatre pieds, trouvé dans le rein droit d'une chien. (*Giorn. de letter. di fr. Nazari*, 1692, pag. 162 & suiv., & *Journ. de Trévoux* 1722, octob. pag. 1829.) N'étoit-ce pas aussi une concrétion polypeuse ?

Un homme mourut après des vomissemens opiniâtres ; on trouva le rein fort élargi & contenant quelques calculs irréguliers : pendant la vie du malade, cet élargissement avoit excité au dehors une tumeur qui, par sa situation, sembloit être un amas d'excrémens dans le rectum. Observation de M. Vair, dans les *Medical commentar.* de Londres. *Extr. du Journ. Encyclop.*, août 1785, tom. 5, part. 3, pag. 386. Cet auteur ajoute que lorsque le mal-aise & les vomissemens se rencontrent sans douleur & sans aucun signe d'inflammation, quand même la constipation existeroit, on doit chercher la maladie dans les reins.

Suivant Haller, la matière du calcul rénal a beaucoup d'affinité avec les premiers élémens des

concrétions artérielles. Dans le rein d'un enfant délicat, les conduits de Bellini étoient remplis d'une matière jaune orangée, qu'on exprimoit comme du mucus. Il a trouvé la même matière plus dure dans le rein d'un homme, & blanche & craquante dans celui d'une femme. *Opuscul. patholog.* observ. 34, pag. 82.

Ferrein a observé dans les papilles du rein de l'homme, qu'elles étoient quelquefois chargées de graviers; quelques-uns de ces graviers bouchoient une partie des orifices des vaisseaux papillaires, qui étoient fort dilatés : les autres graviers étoient légèrement adhérens à l'extrémité de la papille. *Mém. de l'Acad. des Scienc.* 1749, pag. 511.

Dans un septuagenaire attaqué de douleurs néphétiques & de pierre dans la vessie, & qui avoit usé du remède de Dippel ou du moins d'huile de genièvre, on trouva après la mort une pierre dans la vessie. Cette pierre étoit dure, oblongue, enveloppée d'une liqueur tenace, blanche & muqueuse; elle étoit rongée, sans que la vessie le fût : le col de cet organe étoit enflammé; la vessie contenoit un peu d'urine muqueuse, & laiteuse; les reins étoient en bon état & sans graviers; mais ils contenoient de la même matière muqueuse & laiteuse : les uretères étoient fort élargis. *Comm. Litter.* 1733. *Hebdom.* 22, pag. 163 & 164.

Observation de même nature. *Ibid.* pag. 164 & 165.

Le calcul est rare dans les pays chauds; Denys, qui a demeuré sept ans dans les Indes Orientales, n'y a vu que deux calculeux. A Batavia, qui est une ville fort peuplée, on entend rarement les habitans se plaindre de néphrétique, quoique les alimens soient du poisson salé, confit dans le vinaigre & les aromats, & que l'eau soit chargée de parties terrestres & pierreuses. En Hollande, les calculeux sont très-fréquens. Les habitans des lieux maritimes y sont moins exposés que ceux des pays où se trouvent des eaux douces & fluviatiles. Le fromage n'expose pas au calcul; Denys a taillé plusieurs sujets qui n'en avoient jamais mangé, ainsi que d'autres qui n'avoient jamais usé de Beurre. *Observ. de calculo*, &c. pag. 76 & suiv.

En Hollande, la proportion du nombre des femmes attaquées de la pierre, à celui des hommes qui en sont atteints, est de un à quarante.

Un homme de vingt-huit ans mourut après une maladie de poitrine marquée par une difficulté de respirer, avec douleur, vomissement & pesanteur dans le bas ventre; mais il n'avoit jamais rendu de sable, & n'avoit eu aucune douleur néphrétique ni suppression d'urine : après sa mort, on trouva les poumons flétris, les intestins gangrenés, & la vessie racornie & vide. Le rein droit, très-volumineux, étoit cartilagineux & très-dur; il renfermoit une grosse pierre de six onces & demie, qui, par son bout inférieur, entroit dans l'uretère, & avoit des branches qui pénétroient dans les vaisseaux excréteurs. Ces branches étoient formées de graviers entassés & enveloppés d'une lame osseuse. Le rein gauche, dénué de substance parenchymateuse, n'avoit que des cellules remplies d'une liqueur verdâtre. *Hist. acad.* 1730, pag. 41.

Un homme étoit attaqué de douleurs en urinant, mais il ne se plaignoit point des reins; les douleurs n'étoient qu'à la vessie. A l'ouverture du corps, on trouva la vessie en bon état & des calculs branchus dans les reins. *Morgagni, de sed. morb.* epist. 42, art. 4.

Un homme de Dijon n'ayant jamais eu ni suppression, ni difficulté d'uriner, mais seulement une légère douleur dans les lombes, tomba à l'âge de 26 ans du haut d'une échelle sur le côté droit, où un mois avant il avoit déja reçu un coup de crosse de fusil : il mourut quelques jours après. On trouva l'épiploon, les intestins, le mésentère & la partie cave du foie gangrénés; les reins étoient longs de sept à huit pouces, & composés chacun de cinq à six cellules remplies d'un fluide clair & un peu salé. Dans chacune de ces cellules il y avoit des pierres de différentes grosseur & figure. Une étoit grosse comme le pouce, longue de deux travers de doigt, & du poids de trois onces; elle étoit couverte, comme les autres, d'une croûte tartareuse, semblable à la lie de vin rouge. Il y en avoit trois autres moins grosses, & enfin plus de dix-huit ou vingt petites angulaires, luisantes & noires comme du jayet. Quelques-unes se réduisoient dans les doigts en une poudre semblable à du sang desséché. Ces pierres n'étoient point à l'embouchure des uretères, & d'ailleurs la substance du rein étoit trop molle pour souffrir par le froissement de ces calculs. *Lettre de Hoin, chirurg. de Dijon, dans le Journ. de Trévoux*, de nov. 1725, pag. 204 & suiv.

Un homme qui n'avoit jamais eu aucun ressentiment de colique néphrétique ni d'aucunes douleurs, mourut à Leyde en 1594. Jean Heurnius trouva soixante-dix petites pierres dans un des reins, & quatre-vingts dans l'autre; elles étoient fort adhérentes & engagées dans la substance du rein (*calculi carni renum impacti*). Rapporté dans la Pathologie de Fernel, *lib. 6, cap.* 12, pag. 333, en note.

Reichel, médecin de Leipsick, compte parmi les symptômes du calcul dans les reins, d'ailleurs assez équivoques, la douleur vive au creux de l'estomac, d'après les observations & les réflexions de Morgagni (1), & les siennes propres.

Un homme âgé de quarante-cinq ans avoit dans la région lombaire une petite tumeur qui devint fort considérable. Cette tumeur s'ouvrit, il en sortit un calcul du volume d'un pois, ensuite une autre petit, & quelques temps après on remarqua un corps

(1) Voyez *de sed. & causis morborum*, epist. 42, art. 13 & 14, pag. 160.

dur au fond de la plaie : le malade refusa l'incision pendant trois ans; il y entretint un ulcère sinueux; enfin il survint un abcès par l'ouverture duquel on tira une pierre dure. Cet homme mourut, & on trouva encore une autre pierre. (*Comment. Leipsick*, tom. 20 *bis*, pag. 426.) Le jejunum adhéroit avec le rein gauche, qui étoit détruit & rempli de pierres molles, fragiles & calcaires. Le rein droit se trouvoit en bon état.

Un vieillard eut des incommodités accompagnées de vives douleurs à l'épine du dos ; il en avoit aussi de très-vives au creux de l'estomac; elles commençoient vers les dernières vertèbres du dos, & formoient comme une ceinture; elles continuèrent jusqu'à la mort. A l'ouverture du cadavre on trouva l'épine du dos en bon état ; à gauche, un peu plus haut que le rein, on vit une tumeur dure, grosse deux fois comme le rein, oblongue & large. L'ayant ouverte, on trouva une pierre entourée d'une matière sebacée, semblable à la graisse; elle pesoit une once & demie. La partie antérieure du rein étoit consumée, le rein droit étoit dans l'état naturel ; le pancréas se trouvoit ulcéré. *Ibid.* pag. 428 & 429.

M. l'abbé de la Villéon, premier vicaire de Saint Eustache, avoit une constitution robuste, mais mélancolique. A l'âge de dix-huit ans il eut une attaque de colique néphrétique, qui se termina par la sortie de quelques graviers. Ses urines déposoient habituellement, & lorsqu'elles devenoient limpides, il ne tardoit pas à éprouver une nouvelle attaque de colique néphrétique. Il a vécu au milieu de ces douleurs jusqu'à l'âge de cinquante-deux ans. Elles se faisoient toujours sentir dans la région du rein gauche. Avant la maladie à laquelle cet ecclésiastique a succombé, il a toujours conservé un appétit très-vorace, dont il ne pouvoit se rendre maître, malgré les douleurs qu'il éprouvoit lorsque son estomac étoit rempli. Quoique dans sa dernière maladie les douleurs de reins ne fussent pas très-aiguës, elles ont cependant donné lieu à une fiévre lente accompagnée de redoublemens irréguliers, qui l'ont conduit au marasme & à la mort. Dans les dernières semaines de sa vie il eut des vomissemens qu'on ne put arrêter, & qui se faisoient par jets & sans effort. Il mourut le 11 novembre 1783. Son corps fut ouvert le lendemain. L'estomac parut augmenté de volume par la seule extension de sa capacité, sans épaississement de ses tuniques, de manière que le foie se trouvoit refoulé plus en arrière & plus à droite, qu'il ne doit l'être naturellement. La rate étoit de même repoussée en arrière par l'estomac, & elle a paru fort petite. Les intestins & l'épiploon n'ont rien présenté d'extraordinaire, non plus que la véficule du fiel & le canal choledoque. Le foie & la rate, quoique flétris, étoient dans leur état naturel, ainsi que l'estomac & le pylore qui étoient pleinement libres. Le rein gauche étoit fort petit, très-inégal à sa surface; il avoit plutôt conservé la conformation de l'enfance qu'il n'avoit acquis celle de l'âge adulte. Il étoit parsemé de vaisseaux variqueux & dans un état inflammatoire. En le touchant, on distinguoit sensiblement plusieurs pierres contenues dans son intérieur ; ayant été fendu dans sa longueur, on y a trouvé une douzaine de pierres de différentes grosseurs, & diversement configurées. La plus considérable occupoit le bassinet, & avoit seize lignes de long sur huit de large dans ses plus grands diamètres; elle étoit d'ailleurs irrégulière & couverte d'aspérités. Une seconde pierre, de forme presque triangulaire, de huit lignes de long sur son plus grand côté, étoit engagée dans l'orifice de l'uretère; les autres étoient distribuées tant dans les calices que dans la substance même du rein. L'uretère n'a rien présenté de remarquable, non plus que la vessie. Le rein droit étoit un peu plus volumineux que le gauche; il avoit d'ailleurs la même configuration extérieure, quoiqu'il fût moins enflammé. La petite quantité d'urine qu'il contenoit a paru chargée d'une matière crétacée sensible sous les doigts; mais il n'y avoit ni pierres, ni graviers. On n'a ouvert ni la poitrine, ni la tête. (*Observation communiquée par M. Jeanroy, medecin de Paris, & de la société royale de médecine*).

Une dame âgée de quarante ans fut saisie de douleur au rein gauche, avec vomissement & suppression d'urine; elle sentoit aussi une constriction forte & douloureuse dans les hypocondres. La respiration étoit comme par hoquet. La malade éprouvoit de fortes & douloureuses convulsions intérieures, avec tintement d'oreilles, perte d'appetit, & mauvais goût dans la bouche; elle avoit peu ou même point de fièvre ; le septième jour elle alloit plus mal. Son ventre se gonfla ; elle sentit une douleur depuis l'ombilic jusqu'aux fausses côtes, semblable à des déchiremens & à des morsures. Le neuvième jour fut plus fâcheux, les pieds s'enflèrent. Cette dame ayant été deux ou trois fois en carrosse, elle se trouva plus mal. Les bains furent inutiles ; elle mourut le onzième jour, après des convulsions. On trouva une pierre de la grandeur du pouce, courbée & logée en partie dans le bassin & en partie dans le commencement de l'uretère du rein droit, quoique la douleur eût été à gauche. Les autres parties n'avoient aucune altération. (*Baglivi, de fibrâ motrice, de motu musculorum, ac morbis solidorum. Oper.* pag. 241.)

Abcès dans les lombes, dont l'ouverture demeura fistuleuse, & dont il sortit une pierre très-dure; la fistule se cicatrisa. (*Acad. chirurg.* tom. 3, pag. 325 & suiv.)

Calcul qui a passé des reins (à ce qu'on prétend) dans la tunique vaginale du testicule dont on l'a tiré. (*Denys, observ. de calculo*, &c., pag. 20.) Cette assertion est bien hasardée.

Un jeune homme, long-temps tourmenté d'une violente douleur au côté gauche, souffroit des coliques avec vomissement. Son ventre étoit toujours resserré ; il sentoit une envie continuelle d'uriner, sans rendre des urines, ou très-peu à chaque fois. Il passoit presque toutes les nuits sans dormir. Il mourut. Péterman, médecin de Leipsick, trouva tous les intestins gangrenés ; la cavité de l'abdomen étoit remplie d'urine ; l'uretère gauche, fort dilaté, renfermoit une grosse pierre ; la vessie étoit remplie de graviers ; le colon se trouvoit livide & presque tout squirreux ; les glandes du mésentere étoient aussi squirreuses ; le pancréas étoit presque desséché ; il y avoit une tumeur au fond de la vessie, outre sept petits vers ; le rein gauche étoit rempli de sable. (*Journ. des Sav.* 1708, tom, 41, pag. 485 & 486.)

On distingue quelquefois difficilement la colique néphrétique d'avec d'autres maladies. Une trop grande abondance de sang amassé vers le plexus mésenterique ou vers les artères rénales, ainsi que l'éprouvent les pléthoriques ou les hémorroïdaires, cause dans les lombes une douleur semblable à la pierre. Les douleurs du colon sont dans le même cas, mais elles sont plus continuelles que celles de la pierre, elles abattent davantage. D'ailleurs les nausées & les vomissemens causés par la pierre arrivent plus communément à jeun ; dans la douleur néphrétique l'extrémité de l'urètre est vivement picotée. *De dolore ex calculo renum.* (*Aut. Bern. Doblin, Leidæ. Journ. des Sav.* 1733, nov. pag. 1899. & suiv.)

Les affections néphrétiques & la goutte se montrent souvent, & se succèdent avec des alternatives plus ou moins considérables, soit dans la même personne, soit dans les individus de la même famille. Dans les femmes qui ne sont pas robustes, la néphrétique est souvent la seule indisposition qui se montre ; ou la goutte est froide, & les articulations se gonflent successivement les unes après les autres, & elles cessent d'être mobiles, sans qu'il s'ensuive de la douleur. J'en ai vu aussi des exemples dans des vieillards peu robustes.

XIII.

Maladies des uretères.

M. Lieutaud les réduit aux affections suivantes.

1°. *L'obstruction du canal.*

2°. *La dilatation excessive.*

3°. *La purulence.*

4°. *Les cas où il y a deux uretères de chaque côté.*

1°. *L'obstruction des uretères* paroît être constamment due à des graviers (1) ou à des substances analogues qui se sont engagées dans ces conduits.

Les accidens sont aussi généralement les mêmes que ceux dont nous avons fait mention en parlant des graviers des reins. Mais parmi ces symptômes, c'est la rétention d'urine (1) & les autres accidens propres à la colique néphrétique, qui se font le plus remarquer.

2°. Les causes de la *dilatation démesurée* qu'on remarque très-souvent dans les uretères, sont généralement les mêmes que celles dont nous venons de dire que dépend le plus communément l'obstruction de ces conduits, c'est-à-dire, des graviers (2) ou d'autres matières semblables. Quelquefois le seul racornissement & l'extrême petitesse de la vessie ont paru avoir produit un effet analogue. Dans ces différens cas, les urines étant retenues dans les uretères, elles forcent nécessairement leurs parois, & les obligent plus ou moins à se *dilater*.

D'après ce que nous venons d'exposer sur les causes de cette dilatation, il est aisé de comprendre que cet état est presque toujours accompagné des mêmes symptômes que ceux qui caractérisent la néphrétique, comme dans l'article précédent.

3°. *Purulence des uretères.* Ce qu'on vient de lire sur les causes & les accidens les plus ordinaires de l'obstruction & de la dilatation démesurée des uretères, doit être appliqué à *l'état purulent* qui se montre quelquefois dans ces organes. Ce sont des graviers ou des calculs (3) qui en sont le plus communément la cause, & les symptômes sont généralement les mêmes que ceux qui caractérisent la colique néphrétique.

4°. M. Lieutaud ne cite qu'un seul cas (4) dans lequel il y avoit *deux uretères pour chaque rein.* Cette disposition doit être rayée du nombre des maladies des uretères ; ce n'étoit qu'un simple écart de la nature ; le sujet n'en avoit jamais été incommodé.

XIV.

Maladies de la vessie urinaire.

M. Lieutaud s'est efforcé de présenter l'histoire

(1) Voyez, entre autres, les observations 1220, *Willis* ; 1221, *Puerarius* ; 1222, *Tulpius* ; 1223, *Sylvaticus* ; 1224, *Hasenohrl* ; 1226, *Verzascha* ; 1227, *Diemerbroek*, 1228, *Zacutus* ; 1229, *Aicholtzius* ; 1230 ; *Bonnet* ; 1233, *Manget* ; 1231, *Crucius* ; 1232, *Kerckringius*, &c. &c.

(1) Observ. 1220, *Willis* ; 1221, *Puerarius* ; 1222, *Tulpius* ; 1223, *Sylvaticus*, 1224, *Hasenohrl* ; 1225, *Meckeren* ; 1226, *Verzascha* ; 1227, *Diemerbroek* ; 1228, *Zacutus* ; 1229, *Ailcholtzius* ; 1230, *Bonnet* ; 1233, *Manget* ; 1234, *Schneider* ; 1235, *de Seve* ; 1237, *Vidus-Vidius* ; 1238, *Scrockius* ; 1239, *Ch. Pison* ; 1240, *Trincavelle*, &c. &c.

(2) Observ. 1242, *Lieutaud* ; 1243, *Mém. de la Soc. d'Edimb.* ; 1246, *Platerus* ; 1249, *Ruysch*, &c. &c.

(3) Observ. 1247, *Hachenius* ; 1248, *Blasius* ; 1249, *Ruysch.*

(4) Observ. 1250, *Riolan.*

anatomique des léſions qui peuvent attaquer la veſſie urinaire, ſous les ſeize titres ſuivans.

1°. *La grandeur démeſurée de la veſſie.*
2°. *La petiteſſe naturelle de cet organe.*
3°. *Son état calleux & de contraction.*
4°. *Sa purulence.*
5°. *L'ulcère de la veſſie.*
6°. *Sa rupture & ſa perforation.*
7°. *Les tumeurs qui ſe forment ſur ſes côtés ou dans ſes parois.*
8°. *Le ſquirre de la veſſie.*
9°. *Les excroiſſances fongueuſes de cet organe.*
10°. *Ses appendices contre nature.*
11°. *Les pierres qui ſe trouvent dans ſa cavité.*
12°. *Les calculs qui ont pour noyau un corps étranger.*
13°. *Les pierres enkiſtées.*
14°. *Les pierres rongées par des lithontriptiques.*
15°. *Les pierres qui n'ont point cauſé des ſouffrances aux malades.*
16°. *Le défaut ou la privation naturelle de la veſſie.*

1°. *La grandeur démeſurée de la veſſie.* Cette augmentation de capacité reconnoît ordinairement pour cauſe immédiate la rétention morbifique des urines dans la veſſie, comme il arrive dans l'iſchurie & la ſtrangurie (1); de ſorte qu'on doit admettre comme autant de cauſes éloignées ou déterminantes de l'augmentation de grandeur de cet organe, toutes celles qui s'oppoſent plus ou moins à la libre ſortie des urines hors de la veſſie; ces obſtacles ſont communément l'état de groſſeſſe (2), l'inflammation du col de la veſſie (3), l'atonie accidentelle de cet organe (4), ſurvenue, ſoit parce qu'on a retenu trop long-temps ſes urines (5), ſoit à raiſon d'un très-grand âge (6); enfin l'extrême viſcoſité des urines (7).

La quantité d'urine qui peut être quelquefois retenue dans la veſſie, eſt très-grande; on en a retiré depuis vingt (8) juſqu'à vingt-deux livres (9).

2°. *La petiteſſe de la veſſie.* M. Lieutaud rapporte un ſeul cas de cette nature (10): la veſſie ne pouvoit contenir que trois onces de liqueur. Le ſujet n'étoit incommodé par cette diſpoſition qu'à cauſe de la néceſſité où il étoit de rendre ſes urines à peu près toutes les heures.

3°. *Contraction & état calleux de la veſſie.* On ſait que cet état eſt le plus ſouvent la ſuite de quelque cauſe d'irritation permanente qui a ſtimulé plus ou moins long-temps le réſervoir des urines; la préſence des calculs dans la cavité de cet organe, par exemple, eſt très-capable de produire ce fâcheux effet; c'eſt ce que confirment les obſervations raſſemblées par M. Lieutaud (1). Les malades qui ſont le ſujet de ces obſervations étoient incommodés de ſtrangurie (2) ou de diabétès (3); la plupart étoient des vieillards (4). Dans un individu ſur lequel la préſence de matières calculeuſes dans la veſſie gênoit conſidérablement la ſortie des urines, les uretères ſe ſont trouvés très-dilatés (5), parce que, dit-on, l'urine refluoit & s'accumuloit dans leur cavité.

4°. *Purulence de la veſſie.* Dans les obſervations réunies par M. Lieutaud, la purulence de la veſſie a été preſque toujours déterminée par la préſence des calculs (6) dans ſa cavité; cet auteur indique auſſi un cas dans lequel l'état purulent de la veſſie n'étoit dû qu'à une gonorrhée invétérée (7). On ſait qu'indépendamment de ces deux cauſes, qui paroiſſent être à la vérité les plus communes, tout ce qui peut déterminer une inflammation violente dans la veſſie urinaire, eſt auſſi capable d'exciter dans cet organe une fonte purulente.

5°. *Ulcération de la veſſie.* Ces ulcérations reconnoiſſent ordinairement les même cauſes que celles que je viens de rapporter dans le numéro précédent. L'exiſtence des calculs dans la veſſie eſt la plus commune (8); l'uſage imprudent des cantharides, priſes intérieurement, a produit quelquefois les mêmes effets (9).

Les urines rendues par les malades qui ſont tourmentés par de ſemblables ulcérations, ſont ordinairement épaiſſes, gluantes, & chargées de parties membraneuſes mêlées avec une matière purulente (10).

Les ſujets périſſent preſque tous de conſomption

---

(1) Voyez obſerv. 1251, *Reinich*; 1252, *Morgagni*; 1253, *Miſc. cur*; 1254, *Manget*; 1255, *Mém. de l'Acad. roy. des Scienc.*; 1256, *Martins*; 1257 & 1258, *Panarole.*
(2) Obſerv. 1251, *Reinich*; 1253; *Miſc. cur.*
(3) Obſerv. 1255, *Mém. de l'Acad. roy. des Scienc.*
(4) Obſerv. 1256, *Martius.*
(5) Obſerv. 1257, *Panarole.*
(6) Obſerv. 1258, *Panarole.*
(7) Obſerv. 1254, *Manget.*
(8) Obſerv. 1251, *Reinich.*
(9) Obſerv. 1258, *Panarole.*
(10) Obſerv. 1259, *Timée.*

(1) Obſerv. 1260, *Riolan.*
(2) Obſerv. 1260, *Riolan*; 1261 (*a*), *Portal.*
(3) Obſerv. 1261, *Lieutaud.*
(4) Obſerv. 1261 (*a*), *Portal*; 1261, *Lieutaud*; 1260, *Riolan.*
(5) Obſerv. 1260, *Riolan.*
(6) Obſerv. 1264, *Ruyſch*; 1262, *Miſc. cur.*; 1089, *Scholzius*; 1098, *Seger.*
(7) Obſerv. 1094, *Dodonée.*
(8) Obſerv. 1265, *Miſc. cur*; 1266, *Dehaen*, 1091, *idem*; 1270, *Morgagni*; 1272, *Blaſius*; 1273, *Willis*; 1274, *Foreſtus.*
(9) Obſerv. 1269, *Lauzon.*
(10) Obſerv. 1265 & 1275, *Miſc. cur.*; 1267, *Morgagni*; 1268, *Lœlius à Fonte*; 1270, *Morgagni*; 1273, *Willis.*

& de fièvre lente, ayant été en même temps tourmentés par des iſchuries rebelles (1), par un teneſme cruel (2), par des douleurs atroces (3), par des convulſions (4), & par des affections comateuſes (5).

6°. *Rupture & perforation de la veſſie.* Cet accident peut être produit par deux ordres de cauſes eſſentiellement différentes ; les unes agiſſent au dedans du ſujet, & elles ſont ſpontanées ou internes ; les autres viennent du dehors ; celles-ci ſont purement accidentelles. C'eſt principalement au premier de ces deux ordres de cauſes qu'il faut rapporter les ruptures & les perforations de la veſſie, qu'on rencontre le plus communément ; cet accident eſt ſi rarement l'effet de quelque cauſe externe, qu'on n'en trouve qu'un ſeul exemple (6) dans l'ouvrage de M. Lieutaud. Quant aux ruptures & aux perforations de la veſſie dépendantes de cauſes internes, je trouve, en examinant les obſervations raſſemblées par cet auteur, que ces léſions ont toujours été la ſuite de quelque ulcération (7) qui a percé les membranes de la veſſie, & qui, dans la plupart des cas, avoit été primitivement déterminée par la préſence de certains calculs (8) dans la cavité de cet organe. Cet état a été le plus ordinairement ſuivi d'un épanchement des urines (9) dans la capacité du bas ventre.

Les autres ſymptômes qui ont accompagné ce genre de léſion, ſont généralement les mêmes que ceux que j'ai indiqués ſous le numéro précédent. Les malades éprouvoient des ſtranguries, des douleurs atroces, & des convulſions ; ils rendoient des urines purulentes, &c.

7°. *Tumeurs placées ſur les parois de la veſſie.* Il eſt à propos de diviſer ces tumeurs en deux claſſes, relativement aux régions différentes de la veſſie ſur leſquelles on les rencontre. Quelquefois elles ſont ſituées dans le corps même ou dans le milieu de cet organe ; ce cas eſt rare, M. Lieutaud n'en cite que deux exemples (10) ; les malades qui en ſont le ſujet, étoient affectés de diabètés ; preſque toujours, ces tumeurs ont été trouvées vers l'orifice de l'urètre, ou dans le col même de la veſſie (1) ; alors les malades éprouvoient au contraire une ſtrangurie plus ou moins complète (2), & cet accident étoit d'autant plus fâcheux, qu'il étoit impoſſible ou très-difficile de faire pénétrer la ſonde dans la veſſie.

8°. *Le ſquirre de la veſſie.* Les obſervations recueillies par M. Lieutaud ſur l'état ſquirreux de ce viſcère, tendent à prouver que cet état ſe rencontre ſouvent avec la préſence de quelque calcul dans ſa cavité (3) ; quelquefois le ſquirre de la veſſie eſt accompagné de la purulence (4) de cet organe.

L'iſchurie eſt le ſymptôme le plus ordinaire (5) de cette affection ; ce ſymptôme eſt, comme je l'ai obſervé dans le numéro précédent, une ſuite néceſſaire de la ſituation preſque toujours conſtante du ſquirre à côté de l'orifice de l'urètre.

Une obſervation qu'il eſt ſur-tout eſſentiel de faire, c'eſt que les malades qui ſont affectés de ſquirre dans la veſſie, éprouvent quelquefois des ſymptômes ſemblables à ceux des perſonnes qui ont la pierre (6).

9°. *Les excroiſſances fongueuſes de la veſſie.* Ces ſortes d'excroiſſances accompagnent quelquefois la préſence du calcul dans la veſſie (7) ; les urines ordinairement ſont ſanglantes (8) & ſouvent mêlées de pus & de débris de membranes (9).

10°. *Les appendices contre nature de la veſſie.* M. Lieutaud entend par cette dénomination certaines poches ou expanſions digitales, qui ſervent à loger quelquefois les pierres de la veſſie. Les obſervations rapportées par cet auteur n'offrent dans ce genre rien qui ſoit très-remarquable. Elles tendent ſeulement à conſtater ce qu'on ſait depuis long-temps, que ces appendices ſervent ſouvent de réceptacle aux matières calculeuſes (10) ; dans l'état le plus ordinaire, elles ne contiennent que de l'urine (11).

11°. *Calculs dans la veſſie.* Les détails contenus ſous ce numéro préſentent peu de faits qui ne ſoient déjà très-connus & bien expoſés dans pluſieurs ouvrages.

On ſait que les calculeux rendent ſouvent

(1) Obſerv. 1266, *Dehaen* ; 1268, *Lœlius à Fonte* ; 1267, *Morgagni* ; 1272, *Blaſius* ; 1275, *Salmuth.*
(2) Obſerv. 1266, *Dehaen.*
(3) Obſerv. 1266, *Dehaen* ; 1267, *Morgagni* ; 1268, *Lœlius à Fonte* ; 1270, *Morgagni.*
(4) Obſerv. 1266, *Dehaen*, 1267, *Morgagni* ; 1271, *Zacutus.*
(5) Obſerv. 1266, *Dehaen.*
(6) Obſerv. 1284, *Platerus* ; à la ſuite d'un coup violent porté ſubitement ſur l'hypogaſtre, pendant que la veſſie étoit pleine.
(7) Obſerv. 1277, *Tulpius.*
(8) Obſerv. 1277, *Tulpius* ; 1281, *idem* ; 1278, *Platerus* ; 1280, *Meckeren* ; 1283, *Bonnet.*
(9) Obſerv. 1277 & 1281, *Tulpius* ; 1278, *Platerus* ; 1279, *Peier* ; 1282, *Dodonée* ; 1283, *Bonnet.*
(10) Obſerv. 1294, *Zacutus* ; 1296, *Baillou.*

(1) Obſerv. 1286, *F. Hildan* ; 1287, *Gaſſendi* ; 1288, *Bartholin* ; 1289 & 1290, *Lieutaud* ; 1291, *Rhodius* ; 1293, *Reiſel* ; 1294, *Acad. roy. des ſcienc.* ; 1295, *Morgagni* ; 1297, *Riolan* ; 1298 ; *Baillou.*
(2) Voyez la note précédente.
(3) Obſerv. 1299, *Mém. de la Soc. d'Edimb.* ; 1301, *Meckeren.*
(4) Obſerv. 1304, *Paré.*
(5) Obſerv. 1302, *Miſc. cur.* ; 1303, *Deodatus* ; 1304, *Paré.*
(6) Obſerv. 1300, *Fabric. Hildan.*
(7) Obſerv. 1307, *Drelincourt.*
(8) Obſerv. 1305, *Blaſius.*
(9) Obſerv. 1305, *Blaſius* ; 1306, *Ruyſch.*
(10) Voyez obſerv. 1308, *Mayerne.*
(11) Obſerv. 1308, *Mayerne* ; 1309, *Acad. roy. des Scienc.*

des urines purulentes (1) ; que dans plusieurs circonstances il sort des sables ou des graviers avec elles (2) ; que leur sortie est presque toujours accompagnée de douleurs déchirantes (3), & que cette douleur s'étend même jusqu'au gland (4) ; on est bien instruit aussi de l'aptitude singulière que les goutteux (5) & ceux qui sont sujets aux concrétions biliaires (6), ont très-généralement pour contracter cette maladie ; que très-souvent les calculs sont en grand nombre (7) & répandus au delà du foyer de la vessie, comme dans les uretères (8), dans les reins (9), &c. ; qu'ils ont quelquefois un volume énorme (10) ; qu'ils diffèrent autant par leur forme & par leur consistance (11) que par l'état plus ou moins poli, ou plus ou moins raboteux de leur surface. Un article sur lequel les savans se sont généralement beaucoup moins étendus, c'est l'altération contre nature & le délabrement souvent excessif, qui résultent de la présence des calculs dans la vessie sur les parties environnantes ; on a vu les organes voisins s'enflammer (12) ; des pétrifications ou des incrustations tophacées les recouvrir (13) & les dénaturer ; les uretères, les reins mêmes être distendus outre mesure & pleins d'urine (14), parce que la sortie naturelle de ce fluide par le canal de l'urètre étant empêchée par des pierres placées dans le col de la vessie, ou qui remplissoient toute la capacité de cet organe, il étoit nécessairement refoulé dans les parties supérieures & vers ses premiers couloirs.

12°. *Calculs qui ont un corps étranger pour noyau.* Ce numéro ne présente que trois observations ; dans les deux premières, c'est une balle de plomb qui fournit le noyau de la pierre. Ces balles avoient pénétré dans le corps par des coups de feu, l'une par le coccyx (15) & l'autre par l'aîne (16).

Dans la troisième observation, on a trouvé une épingle dans le centre de la pierre (1). Ce dernier calcul a été retiré de dedans un des uretères, circonstance qui mérite d'être remarquée.

13°. *Pierres enkistées.* Les symptômes qui accompagnent la présence de ces pierres dans la vessie, sont à-peu près les mêmes que ceux qu'on observe lorsque la pierre est libre & flottante dans cet organe.

Le nombre de ces pierres chatonnées est quelquefois très-considérable dans un seul sujet ; on en a vu deux à la fois dans une même poche. Holtzappellius (2) fait mention de trente poches de ce genre, suspendues à une seule vessie, lesquelles contenoient chacune un calcul ; Tulpius (3) en a vu trente-neuf renfermant aussi chacune leur pierre, &c. &c.

L'orifice des kistes ou poches est quelquefois très-étroit ; on en a même trouvé qui étoient entièrement fermés (4).

Les pierres enkistées éludent souvent l'exploration faite avec la sonde, de sorte qu'il est quelquefois très-difficile de les découvrir dans la vessie (5).

14°. *Pierres rongées par des lithontriptiques.* M. Lieutaud a placé sous ce numéro quatre observations (6) qu'il a destinées uniquement à démontrer la propriété lithontriptique du remède de mademoiselle Stephens. Au moment où on a retiré ces calculs de la vessie, ils étoient comme écaillés à leur surface.

15°. *Pierres qui n'ont point incommodé ceux qui les portoient.* M. Lieutaud rapporte ici quatre observations de cette nature. Il y en a trois qui ne présentent rien de bien remarquable : les sujets étoient des vieillards, & les pierres étoient très-polies.

Quant à la quatrième observation, elle offre deux particularités très-frappantes ; 1°. le calcul qui en est l'objet, pesoit quatorze onces ; 2°. il étoit percé dans son milieu, pour donner passage aux urines. Cette observation très-curieuse est tirée de Loff (7).

16°. *Défaut absolu & naturel de la vessie.* M. Lieutaud a consigné ici une particularité anatomique très-remarquable. Il n'en a trouvé qu'un seul exemple (8) Les uretères, qui étoient larges comme de petits boyaux, se terminoient immédiatement au dessous du pubis, dans l'ori-

(1) Observ. 1310, *Thilesius* ; 1317 (*a*), *Baaderus* ; 1321, *Thoner.*

(2) Observ. 1316, *Caldera.*

(3) Observ. *Passim.*

(4) Observ. 1315, *Transact. philosoph.*

(5) Observ. 1318, *Helwig* ; 1353, *Acad. roy. des Scienc.*

(6) Observ. 1317, *Misc. cur.* ; 1319, *Wecker* ; 1319 (*a*), *Salmuth.*

(7) Baaderus en a trouvé quatre-vingt dix dans un seul sujet (observ. 1317 (*a*)) ; & Fonseca plus de cinquante, gros comme des noisettes, dans un autre individu (observ. 1329.)

(8) Observ. 1317, *Misc. cur.*

(9) Observ. 1310, *Thilesius.*

(10) Du poids de dix onces (observ. 1318, *Helwig*) ; quinze onces (observ. 1320, *Beroviccius*) ; trente-deux onces (observ. 1323, *Zacut*) ; trente-quatre onces (obs. 1324, *Loff*) ; une livre d'Angleterre (observat. 1329, *Helmont.*)

(11) Zacut rapporte (observ. 1323) en avoir vu un qui faisoit feu contre le briquet.

(12) Observ. 1310, *Thilesius.*

(13) Observ. 1310, *Thilesius* ; 1311, *Hermann.*

(14) Observ. 1313, *Cattierus.*

(15) Observ. 1331, *Offradus.*

(16) Observ. 1332, *Seger.*

(1) Observ. 1247, *Hachinus.*

(2) Observ. 1337.

(3) Observ. 1351.

(4) Observ. 1350, *Acad. roy. de Chir.*

(5) Observ. 1342, *Donat* ; 1344, *Verzascha* ; 1345, *Bauhin* ; 1349, *Transf. philos.*

(6) Observ. 1353, 1355, & 1356, *Acad. roy. de Chir.* ; observ. 1354, *Lieutaud.*

(7) Observ. 1358.

(8) Observ. 1361.

fice de l'urètre ; le ſujet dans lequel on a rencontré cette ſtructure étoit âgé de trente-cinq ans. Il étoit obligé de rendre fréquemment ſes urines.

Iᵉʳ. SUPPLÉMENT.

*Réflexions ſur les maladies des voies urinaires, tirées de la XLII*ᵉ *Lettre de Morgagni, tom.* 3, *de ſed.* &c.

L'expérience a prouvé que la glande proſtate, à meſure qu'elle ſe gonfle & qu'elle s'endurcit, peut non ſeulement diminuer l'écoulement de l'urine, mais le ſupprimer tout à fait.

Valſalva rapporte qu'il trouva une pierre dans la proſtate d'un cadavre. J'en ai trouvé moi-même pluſieurs petites enfoncées profondément dans cette glande. Ces calculs, outre la dyſurie & de fréquentes envies d'uriner, peuvent cauſer encore d'autres maux, particulièrement des douleurs à l'endroit affecté, & dans tout le canal de l'urètre, qui, recevant de la proſtate une moindre quantité d'humeur lubréfiante, eſt plus expoſé à être offenſé par l'acrimonie de l'urine.

Marcellus Donatus (1) parle d'un calcul ſitué de la même manière, & qui ne laiſſoit ſortir qu'une très-petite quantité de ſemence extrêmement liquide & aqueuſe. Frédéric Loſſius (2) fait mention d'un autre qui obſtruoit auſſi très-exactement la communication de la proſtate avec l'urètre. Nicolas de Blegni (3) a attribué le même effet à une pierre contenue dans la caroncule ſéminale, & à quantité d'autres qui rempliſſoient les vaiſſeaux éjaculatoires. Ces pierres avoient la plupart la forme & la groſſeur d'un pois. Rhodius (4) expoſe qu'une pierre formée par la ſemence retenue avoit tellement comprimé le col de la veſſie, qu'elle avoit cauſé une ſuppreſſion d'urine. Terraneus (5), parlant d'un vieillard dont les reins, les poumons, & la rate avoient des calculs, dit avoir trouvé les petits vaiſſeaux par leſquels les proſtates & les vaiſſeaux déférens ſe dégorgeoient dans la partie ſupérieure de l'urètre, embarraſſés de petites pierres d'une ſurface inégale, qui obſtruoient les paſſages de la ſemence & de l'urine. Avant lui, Douglas (6) avoit vu dans un vieillard de pareilles concrétions, dont les unes étoient renfermées dans les proſtates mêmes, les autres adhéroient, par des racines fort déliées, aux membranes qui enveloppent ces glandes.

Cependant ces pierres ne produiſent pas toujours les mauvais effets dont il s'agit. Quelquefois leur extrême petiteſſe, ou la manière dont elles ſont ſituées, les mettent hors d'état de beaucoup nuire; & d'un autre côté, il ne faut pas attribuer à cette ſeule cauſe les ſuppreſſions d'urine ou de ſemence.

Il eſt fort queſtion, parmi les médecins, de caroncules & de fongoſités de l'urètre; mais l'inſpection des cadavres, qui eſt la vraie manière d'éclairer les points de cette nature, montre que ces excroiſſances ne ſont pas, à beaucoup près, auſſi fréquentes qu'on le croit. Je ne parle pas ici des caroncules qui pendent de la veſſie dans l'urètre; mais ſeulement de celles qui naiſſent dans ce canal même. Quant aux fongoſités, M. Goulard, chirurgien expérimenté, obſerve (1) qu'il peut arriver qu'après avoir tourmenté un malade juſqu'à la fin de ſa vie, elles diſparoiſſent à ſa mort, par une ſuite de l'affaiſſement qui ſuivient aux chairs, auſſi-tôt que la circulation ceſſe : mais dans ce cas on peut faire reparoître ces mêmes fongoſités par le moyen du ſouffle. Les autres excroiſſances peuvent ſe reconnoître, comme je l'ai dit, par la ſimple inſpection des cadavres. Or tant de diſſections que j'ai faites depuis que j'ai commencé à m'appliquer à l'*anatomie*, ne m'ont jamais montré, c'eſt Morgagni qui parle, qu'un ſeul exemple de ces carnoſités, au lieu qu'elles m'ont découvert beaucoup de cicatrices & d'autres cauſes du reſſerrement de l'urètre, dont le ſujet même qui m'a fourni l'exemple des carnoſités n'étoit pas exempt.

Un jeune homme infecté du mal vénérien mourut, en 1717, à l'hôtel-dieu de Padoue, d'une bleſſure à la tête. L'ayant diſſéqué, ajoute le même anatomiſte, je trouvai, pour me borner ici aux voies urinaires, les reins cicatriſés ; le gland du pénis l'étoit à un tel point, qu'il en étoit devenu informe & rapetiſſé. L'urètre étoit réduit à un tiers de ſa longueur, & l'on ne voyoit aucun veſtige des petits conduits qui s'y terminent. A leur place étoit une ligne interrompue, formée par une légère excroiſſance charnue. Le reſte, juſqu'à la veſſie, étoit ſain.

Je diſſéquai, dit-il encore au même endroit, à peu près vers le même temps, le cadavre d'un vieillard étranger qui, entre autres maux, avoit auſſi le mal vénérien. Son ventre étant ouvert, je vis l'un de ſes reins très-volumineux ; l'autre au contraire étoit reſſerré. L'uretère de celui-ci étoit preſque en entier dilaté, au point de recevoir l'extrémité de mon petit doigt ; la veſſie étoit plus épaiſſe qu'à l'ordinaire, & purulente. Le gland du pénis offroit pluſieurs cicatrices profondes. L'urètre étoit dans un état de reſſerrement qui ne permettoit de voir aucun des petits canaux dont j'ai parlé.

J'ai examiné, dit Morgagni, un aſſez grand nombre d'urètres de femmes ; mais, à l'exception

(1) *De medicâ hiſt. mir. lib* 4, *c.* 30.

(2) *Lib.* 1, *obſerv. med.* 33.

(3) *Zodiac. med. gall. an.* 2, *mart. obſ.* 4.

(4) *Cent.* 3, *obſerv. med.* 27.

(5) *De gland. c.* 5.

(6) *Act. erud. lipſ. an.* 1707, *m. Febr.*

(1) Traité des maladies de l'urètre.

d'une seule dont je vais parler, je n'y ai jamais rencontré ni ces excroissances, ni ces cicatrices même; ce qui ne doit pas surprendre dans un canal aussi court, plus large qu'il n'est dans l'homme, & qui, loin de faire un aussi grand nombre de tours que celui-ci, n'en fait aucun. Cependant Astruc (1) assure avoir vu plusieurs fois l'urètre des femmes rétréci par le gonflement du corps qui l'environne, ou recevoir du pus de ce même corps devenu fistuleux à la suite d'une suppuration. Alghisius (2) parle d'une carnosité qu'il a observée dans l'urètre d'une fille; & pour en venir à l'exemple que j'ai vu moi-même d'une pareille maladie, ayant ouvert le cadavre d'une vieille femme, je trouvai à la sortie de l'urètre une petite carnosité fort peu saillante. J'ai aussi vu, après des fièvres aiguës, les vaisseaux sanguins qui rampent à peu près parallèlement sur la surface interne du même canal, tellement gonflés & rapprochés les uns des autres, que cette surface en étoit presque toute noire. Enfin j'ai vu dans deux sujets, dont l'un étoit une petite fille, l'autre une vieille femme, une portion de la membrane qui tapisse l'intérieur de l'urètre sortir par l'orifice, ce qui paroît avoir eu pour cause les efforts que ces personnes faisoient en urinant, provenant eux-mêmes d'une strangurie. Cette conjecture est confirmée par une observation de Miller (3). Cet auteur dit avoir vu une excroissance charnue, dont une moitié paroissoit hors de l'orifice de l'urètre, l'autre étoit en dedans, & ne se montroit au dehors qu'au moyen d'une pression pareille à celle que la vessie éprouve quand on urine. On peut joindre à ces exemples celui que M. Goulard donne d'une carnosité qu'il coupa hors de l'urètre d'un homme. Mais une observation plus étonnante que toutes celles qui précèdent, est celle que Salzmann rapporte (4), d'après Solingen, d'une chute soit de l'urètre, soit encore d'une partie de la vessie qui pendoient en dehors de la longueur du petit doigt.

L'urètre des femmes est encore sujet à un autre mal dont nous prouverons la rareté, après avoir dit un mot des pierres qu'elles rendent quelquefois par ce canal. Comme il est fort court & droit, il n'est pas rare qu'il sorte par-là, naturellement & sans effort, des calculs de différens volumes, le plus souvent petits, mais quelquefois assez considérables. Tulpius (5) assure en avoir vu un qui étoit de la grosseur d'un œuf de poule, & pesoit trois onces & un quart. C'est le plus grand peut-être qu'aucune femme ait jamais rendu ou même porté. Car dans la vessie des hommes il s'en forme de bien plus considérables, & pour n'en citer qu'un exemple, Kesselringius, au rapport de M. Morand, dit en avoir vu un qui pesoit six livres trois onces. D'où peut venir une si énorme différence? On doit, si je ne me trompe, l'attribuer à ce que l'urètre des femmes, tel que nous l'avons décrit, laisse échapper bien plus facilement les matières qui forment les calculs, que celui des hommes. On doit donc regarder comme infiniment rare le cas rapporté par Adolphe (1), d'une vieille femme dans l'urètre de laquelle un calcul oblong s'étoit formé & attaché fortement. La foiblesse des forces vitales chez cette femme, qui étoit âgée de soixante-seize ans, & peut-être des inégalités formées dans ce canal par des ulcères, avoient contribué à y retenir cette pierre; mais la principale cause de ce phénomène étoit que ce calcul se recourboit dans la vessie, & lui appartenoit par cette courbure. Une rétention d'urine à laquelle cette femme étoit sujette depuis plusieurs années, favorise encore cette explication.

Il m'est arrivé de voir des urines qui paroissoient mêlées de chyle; ce fluide peut quelquefois s'écouler par les reins, lorsque leurs vaisseaux sécrétoires sont extrêmement relâchés; mais plus souvent ce que l'on prend pour du chyle, est du pus sans odeur & sans viscosité. Benedictus Silvaticus & Lælius A-fonte (2) parlent de deux malades qu'une fièvre lente avoit rendus extrêmement maigres, & qui avoient des symptômes de quelque vice dans l'un des reins. Tous les deux rendirent une urine qui déposoit un sédiment inodore, fluide, & semblable à du lait. Les médecins consultés se partagèrent sur la nature de ce dépôt. Les uns assuroient que c'étoit du pus, les autres le nioient. La dissection d'un des sujets qui mourut, décida la question en faveur des premiers, en mettant à découvert un abcès qui avoit presque entièrement consumé l'un des reins. Eclairé par cet exemple, & par ce qu'ont écrit à ce sujet plusieurs médecins illustres, particulièrement Valsava, j'opinai, dit Morgagni, pour la présence du pus dans un cas pareil, sur lequel je fus consulté à Padoue, & qui avoit de même occasionné une dispute entre les médecins. Effectivement le malade étant mort, & l'ouverture du corps en ayant été faite, quoiqu'en secret, on apprit que l'un des reins avoit été trouvé à demi pourri, & réduit à un petit volume.

On lit dans le *sepulchretum* (3) que des corps en forme de vers & de couleur rouge furent rendus par une femme avec l'urine, & de cruelles douleurs des lombes. L'auteur de cette observation reconnoît que ce n'étoient pas des vers; mais il paroît les regarder comme des portions de l'un des reins rongé par un cancer; & en les exa-

(1) *De morb. ven. sect.* 4, *n.* 38.
(2) *Lithotom. c.* 3.
(3) *Ephem. n. c. cent.* 8, *observ.* 38.
(4) *Diss. de hern. ves. urin.*, *thes.* 18.
(5) *Observ. med. l.* 3, *c.* 26, *n.* 4.

(1) *An.* 1739, *hebd.* 9.
(2) *Sepulchr. observ.* 10 & 14, *cum scholiis.*
(3) *Observ.* 26.

minant de près, on auroit pu trouver que c'étoient des concrétions polypeuses formées dans les uretères.

L'observation 30 du même ouvrage fait mention de grains de raisin, de fragmens de laitue, & d'autres alimens qui étoient sortis avec l'urine. Ces faits, en les supposant bien constatés, peuvent faire soupçonner un ulcère qui établissoit une communication entre les intestins & la vessie. Ce soupçon paroît d'autant mieux fondé, que l'un des sujets dont il s'agit dans cette observation, avoit la vessie entièrement ulcérée.

On trouve chez les anciens & les modernes des exemples de personnes qui ont long-temps rendu l'urine par l'anus. La section 27 du *sepulchretum* contient l'histoire d'un homme qui, depuis son enfance jusqu'à l'âge de quarante ou de cinquante ans, rendit constamment l'urine par cette voie. La raison en étoit que dans son enfance ayant souffert l'opération de la taille, le lithotome avoit percé la vessie & le rectum, de manière qu'on avoit trouvé après sa mort une communication large d'un travers de doigt entre la vessie & cet intestin. Hildan (1) ayant observé, après une ischurie opiniâtre, des urines purulentes qui, pendant les vingt derniers jours de la vie du malade, sortirent par l'anus, trouva au fond de la vessie du cadavre un ulcere qui s'étendoit jusqu'au rectum. Il avoit fait cette observation, quand Horstius lui rapporta qu'une femme étant tombée d'un arbre, s'étoit blessée aux parties génitales, & qu'ayant fermé imprudemment la plaie, il lui étoit survenu une suppression d'urine qui duroit depuis six mois, mais qu'elle rendoit chaque jour par l'anus une sérosité qui couloit à part, & sans se mêler aux gros excrémens. Hildan n'hesita pas à répondre que certainement cette femme, dans sa chute, avoit eu non seulement le col de la vessie & celui de l'uterus, mais encore le rectum percés par les branches de l'arbre.

Un gentilhomme rendoit par l'anus son urine, déguisée par le sang qui sortoit de la même partie. Moraschius (2) trouva un calcul adhérent à une fongosité de la vessie, & qui l'avoit percée conjointement avec le rectum.

Mais il y a des cas où la sortie de l'urine par l'anus est produite par une cause moins évidente. Tel est, entre autres, celui qui est cité dans le *sepulchretum* (3). Un enfant ne rendoit chaque jour, depuis dix ans, que quelques gouttes d'urine, & c'étoit par l'anus qu'elles sortoient. Cependant on ne trouva pas sa vessie percée. Ses reins & ses uretères, dit Morgagni, étoient devenus inutiles. Dans un autre sujet, suivant Rhodius (4), l'urine abordoit librement à la vessie; mais une caroncule l'empêchant de couler dans l'urètre, elle sortit par le rectum, jusqu'à ce qu'enfin l'obstacle étant levé, elle reprit son cours.

Dans ces derniers cas, & dans plusieurs autres pareils qu'il seroit aisé d'accumuler, Morgagni croyoit que l'urine, à qui toute autre issue est fermée, se faisoit jour au travers des glandes des intestins, & s'écouloit par l'extrémité de ce canal.

(1) *Cent. 2, observ. 65.*
(2) *Ephem. n. c. cent. 10, observ. 56.*
(3) *Sect. 14, observ. 6, §. 1.*
(4) *Cent. 2, observ. med. 90.*

IIe. SUPPLÉMENT.

Sur les douleurs des lombes, causées par les maladies des voies urinaires (1).

On sait que des calculs d'un très-petit volume suffisent souvent pour donner lieu à la colique néphrétique; mais on les a vus produire des convulsions par-tout le corps.

Boerhaave a observé que dans un sujet d'un embonpoint excessif, la graisse, qui étoit très-ferme, pressoit tellement le rein & l'uretère, qu'elle s'opposoit au passage de l'urine. Il est assez ordinaire de voir des calculs boucher l'uretère, & donner lieu aux accidens que causent la suppression de l'urine & les douleurs des nerfs blessés par un corps dur.

Des vers renfermés dans les intestins ont donné lieu à une néphrétique sympathique.

On a trouvé des vers dans les reins. Boerhaave en a observé un dans le rein d'un chien. Cet organe avoit beaucoup souffert, & il y avoit une excavation. Valisnieri & Rhedi en ont vu dans les reins humains; Blasius en a observé dans ces glandes, qui avoient été précédemment rongées & comme détruites par une suppuration. Coiter a écrit que le rein droit s'ulcère plus facilement que le gauche; Morgagni étoit d'un avis contraire; & outre l'observation dont il avoit recueilli les resultats, il trouvoit un appui pour son opinion dans ce que la veine émulgente droite étant plus courte, la circulation du sang doit s'y faire plus facilement que dans la gauche qui est plus longue; j'avoue que je ne vois pas comment cette différence peut influer sur l'ulcération du rein.

Morgagni a remarqué que dans un sujet le rein manquoit d'un côté, & que celui du côté opposé étoit double. J'ai vu les deux reins réunis en un seul, former un organe arrondi & placé sur la face antérieure des vertèbres lombaires. Dans un chat, le rein d'un côté étoit remplacé par une graisse grenue.

On a trouvé l'intérieur du rein changé en une substance cartilagineuse.

Valsalva & avant lui Eustachi ont vu des calculs des reins très-blancs; mais il y en a aussi de noirs. Morgagni a dit qu'il en avoit observé. J'en conserve plusieurs de cette nature, & que j'ai fait dessiner dans les recueils de la Société royale de

(1) Morgagni, Epît. 40.

médecine. Leur couleur noire me paroît due à des concrétions sanguines qui ont encroûté ces pierres, & qui leur ont donné leur couleur.

Bonnet & Bartholin ont rapporté des exemples de pierres qui ont resté dans le rein pendant une partie de la vie, sans y causer de douleur. Quelquefois la douleur, après avoir été long-temps aiguë, cesse enfin de se faire sentir. C'est qu'alors, dit Morgagni, les nerfs ont été détruits par le corps étranger & par la fonte à laquelle il a donné lieu.

Hoffman a essayé un grand nombre de remèdes pour appaiser les douleurs produites par les calculs, & il a remarqué que la racine de scille étoit souvent, dans ces cas, anodine & anti-convulsive. Wagnerus a fait la même observation. Les modernes ont attribué à peu près la même propriété à l'*uva ursi*, que je n'ai vu que trop souvent infructueux.

Les uretères éprouvent une pression nécessaire dans le ventre des femmes grosses; aussi les femmes qui sont sujettes aux douleurs néphrétiques, les ressentent-elles plus souvent dans cet état, & en général ces douleurs sont très-dangereuses dans cette circonstance; elles sont une cause d'avortement, & même quelquefois de mort assez prompte.

Les reins affectés d'un vice local se gonflent, s'étendent quelquefois outre mesure, & leur surface devient inégale. Ruysch a vu cette affection être la source de douleurs vives; au moins il les rapportoit à cette cause. Mauchart a trouvé des reins humains aussi gros que ceux du bœuf. Souvent ces glandes suppurent dans l'intérieur; tout leur parenchyme se détruit & se fond, & au lieu de reins, on ne trouve plus qu'un sac. J'ai vu les deux reins ainsi affectés dans un sujet qui n'avoit pas éprouvé de grandes douleurs de néphrétique, mais une gêne, une distension, une chaleur habituelle dans la région lombaire. La vessie étoit en même temps très-douloureuse; le malade étoit obligé d'uriner souvent; il souffroit alors des douleurs très-vives, soit dans la région de la prostrate, soit à l'extrémité du gland. Le malade étoit depuis long-temps tourmenté par des hémorroïdes très-volumineuses & très-sensibles, & on sait que les douleurs hémorroïdales s'étendent souvent à divers points du conduit de l'urètre.

Eustachi a vu des reins tuberculeux & pleins de sables, & Morgagni y a observé des dépressions, de petites fosses, des cicatrices qu'il attribuoit à l'érosion de matières âcres, & à ce que de petits sacs remplis de ces matières fluides s'étoient vidés & ne paroissoient plus que dans un état de resserrement & de contraction.

Il y a dans la région des lombes, comme partout ailleurs, des anévrismes à la suite desquels on observe la carie des os & la dégénération des chairs. On a vu dans ces circonstances les parois de la veine-cave corrodées. Alors les douleurs sont quelquefois très-vives; sans doute les plexus nerveux qui s'y trouvent, en sont le foyer.

L'artère rénale a été trouvée elle-même dilatée par un anévrisme, & la substance du rein étoit alors entamée.

Les anévrismes qui sont fréquens dans la région lombaire, causent des douleurs dorsales considérables. Baillou en a conservé un exemple, & Valsalva en annonça un dans un malade qui le consulta. L'événement justifia son pronostic.

Des abcès internes, des ulcères analogues au carcinome, la carie & la destruction presque entière du sacrum, ont été les suites de ces anévrismes. Morgagni parle d'un anévrisme dont les pulsations étoient si fortes, qu'elles ressembloient à celles d'un animal qui se débattoit dans le ventre; c'étoit ainsi que s'exprimoit la malade qui éprouvoit cette affection.

Il résulte d'observations très-nombreuses, que la vessie des calculeux & des personnes qui ont eu de grandes & de longues difficultés d'uriner, est rétrécie & très-épaisse dans ses parois; ces deux circonstances doivent être remarquées par ceux qui se destinent à pratiquer l'opération de la taille.

IIe SUPPLÉMENT.

Sur la suppression d'urine & autres affections relatives (1).

Quelques expressions d'Hippocrate ont fait chercher des conduits qu'on croyoit s'étendre de l'estomac aux reins, & qu'on admettoit pour expliquer le passage très-rapide de la boisson par les voies urinaires. Jusqu'ici on n'a point trouvé ces canaux de communication, & il est presque sûr qu'ils n'existent pas. Marcellus-Donatus assure qu'il a vu les liquides sortir par l'urètre tels qu'ils avoient été bus. Une autre fois ils ont transudé par la peau, dit le même auteur, avec les qualités & conditions qui leur étoient particulières; ce qui les rendoit reconnoissables. Toutes les circonstances de ce fait ont-elles été bien observées, & est-il bien sûr que ces fluides n'aient point été altérés avant de parvenir à la peau & de passer par ses couloirs? Ces assertions vagues & indéterminées doivent paroître bien suspectes dans un siècle éclairé, où l'on sait combien l'art de faire des expériences & des observations est difficile.

Pendant une suppression d'urine, ce fluide transudoit dans la région de l'estomac.

Un jeune homme a passé vingt-deux mois entiers sans uriner; la transpiration y suppléoit. Une observation analogue a été faite par Pison, qui a vu dans un cas de cette nature la transpiration être copieuse & d'une fétidité insupportable.

Du mercure appliqué à la peau d'un malade a

(1) Epît. 41 & 42 de Morgagni.

passé par la voie des urines ; ce fait est cité par Morgagni.

On a vu quelquefois l'urine épanchée dans le ventre par simple transudation, & sans que les reins ni la vessie eussent été blessés.

Les ulcères de la vessie sont rares & très-douloureux. Hildanus en a décrit un qui s'ouvroit dans le rectum, par lequel les urines sortoient. Voyez ci-dessus, pag. 437, col. 1re.

Dans la vessie d'un sujet qui n'avoit pu pendant long-temps uriner sans le secours de la sonde, on trouva la prostate grosse comme une poire, & dans la vessie, très-distendue, des trousseaux charnus, saillans comme les *lacerti* du cœur.

Le sang épanché dans le petit bassin, à la suite d'une plaie au ventre, comprimoit la vessie, & la suppression de l'urine se compliqua avec les suites de cet accident.

La suppression de l'urine est souvent l'effet du spasme des fibres du col de la vessie, & alors les fomentations émollientes & les bains guérissent. D'autres fois il y a une grande atonie dans les fibres de la vessie, & dans ce cas les purgatifs drastiques soulagent, sans doute en irritant & en fortifiant : lorsque le sang est accumulé vers le podex, & qu'il distend toutes les parties adjacentes, les sangsues appliquées à propos dégorgent & remédient à ce mal ; mais les bains tièdes nuisent quelquefois, en dilatant le sang dont les veines sont distendues, & en augmentant l'engorgement. Alors tout ce qui est froid & raffraîchissant, l'eau à la glace, même la glace en topique, diminue la raréfaction & produit les meilleurs effets ; cette remarque m'a paru devoir être ajoutée à celles de Morgagni, d'autant plus que la pratique dont je parle ici m'a réussi dans le traitement de quelques rétentions d'urine, lorsque les veines du col de la vessie étoient dilatées, & qu'il y avoit ce qu'on peut appeler des *hémorroïdes vésicales*, desquelles sort quelquefois le sang que les malades rendent avec les urines.

La grossesse est dans quelques femmes un obstacle à l'écoulement des urines, lorsque le poids de la matrice pèse en devant & comprime la vessie ; alors la femme urine plus librement en se renversant en arrière, parce que la pression de la matrice est alors interrompue.

Des tubercules ou caroncules placés vers le col de la vessie s'opposoient au passage de la sonde & à celui des urines ; cette maladie est très-rare. Morgagni rapporte une autre observation qui prouve qu'il avoit une pleine connoissance du trigone de M. Lieutaud ; il cite Gassendi, qui dit avoir vu une partie semi-lunaire & triangulaire gonflée vers l'orifice de la vessie, & qui s'opposoit au passage des urines.

Ruysch, Meri, & Boerhaave avoient observé que la vessie étoit quelquefois tombée dans le scrotum ; alors, en soulevant & en comprimant cette partie, l'urine sortoit par l'urètre. Grégoire, Morgagni, & Valcarenghus avoient observé de même ce cas, & ils avoient déjà fait quelques réflexions sur ces déplacemens ou hernies de la vessie, bien décrits depuis cette époque par les chirurgiens de Paris.

Des observations irréfragables ont prouvé qu'il est faux que lorsqu'un rein est malade, l'autre cesse de filtrer l'urine & de faire ses fonctions.

L'urine est quelquefois mêlée avec du pus & presque putride. Dans un cas semblable, la sonde introduite fut tachée & comme phlogistiquée. On ne doit point en être étonné ; les humeurs animales acquièrent souvent par leur dégénération un caractère presque caustique. On a vu la sanie cancereuse irriter, enflammer la peau de ceux qui faisoient les pansemens, & brûler le linge qui en étoit pénétré ; & certains fluides du corps humain n'acquièrent-ils pas une telle énergie, qu'ils dissolvent la partie la plus solide des os ?

C'est pendant le sommeil que la vessie, lorsqu'elle est sans ressort, se remplit, & c'est le matin qu'il faut prendre les précautions nécessaires pour évacuer avec l'algalie l'urine accumulée pendant la nuit.

Dans les maladies aiguës accompagnées de délire, ou dans les affections soporeuses, souvent le malade, insensible au stimulus de l'urine, a la vessie distendue, sans s'en apercevoir. Il faut que le médecin n'oublie pas alors de porter la main sur la région hypogastrique près du pubis, pour s'assurer de l'état de la vessie, & si elle est très-pleine sans que le malade puisse uriner, il faut le faire sonder sans délai.

Quelquefois il sort par l'urètre des concrétions qui ont été prises par Willis, Ruysch, & Boerhaave pour des portions des membranes de la vessie. Il semble que Ruysch, qui savoit préparer des membranes factices, n'ait pu s'y tromper. Morgagni paroît n'être pas très-éloigné de le croire ; il ajoute cependant qu'il a vu quelques-uns de ces débris n'être que de fausses membranes, & je présume que cette apparence en a toujours imposé à ceux qui en ont cru voir sortir de véritables. Ce n'est jamais que dans les cas de purulence que ces lambeaux de membranes auroient pu sortir, & alors le pus fond, macère, détruit, & il ne se détache guère de morceaux organisés qu'on puisse reconnoître pour un fragment de la membrane interne de la vessie.

Il y a une suppression d'urine qui tient tout à fait au vice des reins ; l'urine ne se sépare point, comme on voit la bile ne point se filtrer dans le foie ; cette maladie mérite une grande attention, & ne doit point être confondue avec celles de la vessie.

Deux malades étoient affectés d'une maladie qui se montroit avec tous les symptômes d'une *dysurie vésicale* ; l'un de ces malades avoit un rein suppuré, l'autre avoit une pierre dans le bassinet du rein.

Ça été un grand ſujet de diſcuſſion de ſavoir s'il ſort des vers par l'urètre, & s'il y a quelques-uns de ces animaux qui habitent naturellement dans la veſſie. On peut conclure des obſervations recueillies par les auteurs, 1°. que dans quelques cas des concrétions ſanguines, formées en manière de vers, en ont impoſé à des perſonnes qui n'y ont pas regardé de bien près; 2°. que des vers ont vraiment ſorti par l'urètre, dans les cas où un abcès ſanieux fiſtuleux, a pu leur donner paſſage des inteſtins dans la veſſie, & que ces vers étoient conformés de manière à ne pouvoir vivre dans ſa cavité; 3°. qu'il eſt impoſſible que des vers ſous forme de larves, montent des latrines dans la veſſie par le canal de l'urètre, comme Ruyſch l'a avancé; 4°. que ſous ce rapport, comme ſous tant d'autres, il ſemble que les hommes aiment à raconter & à croire ce qui eſt merveilleux.

Valiſnieri, que Valſalva conſultoit, l'a empêché d'ajouter foi à pluſieurs prétendues merveilles qu'on lui avoit racontées, & dont il lui apprit à ſe défier. On trouva un inſecte dans un pot de chambre; le malade prétendoit l'avoir rendu avec les urines; Valiſnieri trouva que c'etoit un inſecte tombé du plancher.

On croyoit du temps d'Ariſtote, que l'homme ſeul étoit ſujet aux calculs des reins & de la veſſie. On ſait à préſent qu'un grand nombre d'animaux y ſont expoſés; tels ſont les rats & tous les quadrupèdes de cette famille; le cheval même n'en eſt pas exempt, & on a imaginé dans les écoles royales vétérinaires d'Alfort un moyen & des inſtrumens propres à extraire la pierre de ſa veſſie.

La proſtate eſt ſouvent malade après les gonorrhées, après les rétentions d'urine opiniâtres. On l'a trouvée ſouvent gonflée, même ſquirreuſe. On y a obſervé des calculs, ſoit dans ſes cavités, ſoit dans ſes conduits excréteurs, où ils gênent alors l'éjaculation de la ſemence. Chriſtophe Polubius, Fréderic Loſſius, & Dowglas ont traité de ces concrétions. Le dernier en a vu du volume d'un pois.

Hippocrate a parlé de petits ulcères ſitués dans l'urètre. Galien aſſure qu'il a briſé des caroncules de l'urètre avec la ſonde. Lanciſi & Benevolus ont fait mention de caroncules ſituées dans l'urètre; ils en ont vu une ulcérée; la ſaillie que font les conduits éjaculateurs leur a paru ulcérée de même. Morgagni, après avoir réuni diverſes autres autorités à ce ſujet, ajoute qu'il n'a point obſervé de caroncule véritable dans le ſujet qu'il a examiné. Et en effet ces cas ſont beaucoup plus rares que Ganzelius & pluſieurs autres ne l'ont penſé; Mais Morgagni a vu le gland rétréci & bridé; il a vu des fibrilles ſaillantes dans l'urètre, des gonflemens, des eſpèces de nœuds, des varices ou végétations vaſculeuſes; Goulard a fait les mêmes remarques. Le tiſſu de l'urètre étant ſpongieux, il ſe gonfle aiſément, & cette turgeſcence rétrécit néceſſairement le canal dans quelques points. Les bougies répriment ces gonflemens & rétabliſſent l'ouverture ordinaire du conduit.

Morgagni a réuni dans ſa quarante-deuxième épître des recherches aſſez étendues ſur les calculs de la veſſie. Il parle d'un qui rempliſſoit toute la cavité de ce viſcère, & qui avoit une eſpèce de bec ou ſaillie répondant à l'urètre.

On a écrit qu'à la ſuite des ſuppurations du rein l'on a vu ſortir par l'urètre des portions de ce viſcère, qui étoient, ajoute-t-on, très-reconnoiſſables. Doit-on ajouter foi à cette aſſertion?

Lorſqu'on a vu diverſes ſubſtances alimentaires ſortir par l'urètre, c'eſt comme je l'ai remarqué plus haut, qu'il y avoit une ou pluſieurs routes fiſtuleuſes qui communiquoient des inteſtins dans la veſſie. Les matières excrémentitielles ſortent quelquefois délayées par la verge, comme on l'a vu tant de fois, & comme je l'ai obſervé avec M. Dehorne, mon célèbre confrère, dans un cas où, après une fauſſe route faite par la ſonde, il s'étoit formé un abcès qui avoit établi une communication entre le rectum & la veſſie; on a vu de même, comme je l'ai déja dit, l'urine ſortir par l'anus.

On aſſure que Zecchius fut conduit à pratiquer la ponction de la veſſie au périnée par le traitement d'un abcès formé dans cette région, à la ſuite d'une iſchurie. Ce médecin connoiſſoit auſſi la ponction de la veſſie à l'hypogaſtre, tant perfectionnée par le frère Côme.

IVe. SUPPLÉMENT.

Suite des obſervations ſur les maladies de la veſſie.

La capacité & la grandeur de la veſſie ne répondent point à l'âge; Raw trouva dans un enfant de dix ans qu'il tailla, la veſſie très-large. Ces grandes veſſies ſont ordinairement molles. *Denys, obſervat. de calculo*, &c. pag. 56 & 57.

Dans le cadavre d'un homme de ſoixante-quinze ans, mort, dit-on, d'une ſuppreſſion d'urine, après neuf jours de maladie, on trouva la veſſie double, ou deux veſſies placées l'une ſur l'autre & ayant chacune une branche d'uretère. *Journ. de Trév.* 1702, tom. 6, pag. 129.

Un jeune garçon, âgé de douze ans, rendoit ſes urines par le nombril.

Un homme âgé de cinquante ans étoit dans le même cas.

Littre trouva l'ouraque ouvert dans un jeune homme âgé de dix-huit ans. *Acad. des Scienc.* 1701, pag. 23.

Un homme âgé de trente-deux ans rendoit ſes urines par le nombril, avec jet. *Acad. de Chir.* tom. 3, pag. 10 & 11.

M.

M. Comtesse, avocat, âgé de près de soixante-dix-huit ans, fut taillé avec le lithotome caché. Il mourut environ un mois après l'opération. On trouva la vessie fort racornie & remplie de champignons élevés de plusieurs lignes : ces champignons étoient incrustés de graviers que le lavage ne put emporter : la substance de la vessie étoit très-ferme & très-épaisse : il y avoit plusieurs expansions ou appendices de la membrane interne qui s'avançoient au travers de l'externe en forme d'entonnoirs : ces appendices, dont une avoit un pouce de longueur, s'ouvroient dans la vessie par un petit orifice froncé : il y avoit dedans des graviers. *Par M. Poulletier de la Salle.*

La vessie présente souvent des protubérances & des poches dans lesquelles se nichent des pierres ; ce qui vient de l'inégalité de force des trousseaux des fibres charnues, plus ou moins entassés & écartés dans quelques endroits. *Lieutaud, Mém. acad.* 1753, pag. 5.

Vessie s'élevant deux pouces au dessus de l'ombilic & formant une saillie qui surpassoit celle qu'on remarque dans une grossesse de six mois : cela étoit arrivé par une suppression d'urine. *Lieutaud, Mém. acad.* 1753, pag. 9, note.

Un homme de soixante ans, attaqué d'une inflammation au col de la vessie, eut une suppression d'urine qui dura pendant trente-deux jours. Ensuite il urina un peu, goutte à goutte, & continuellement ; son ventre étoit devenu fort enflé : il mourut. Littre trouva la vessie fort dilatée ; sa portion supérieure séparoit la capacité du ventre en deux, & comprimoit la fin du colon & le milieu de l'uretère droit, qui étoient tous les deux fort dilatés au dessus : la membrane interne de la vessie étoit devenue fort mince, &c. *Hist. acad.* 1704, observ. 16, pag. 29.

Thibault a tiré quatre pintes & demie d'urine en une seule fois. *Mém. acad.* 1713, pag. 113.

Une femme grosse avoit la vessie fort distendue, sans que l'urine fût totalement supprimée : on croyoit que la tumeur venoit de la matrice : elle mourut, & on crut que c'étoit par une rupture de la matrice. A l'ouverture du cadavre, on vit que c'étoit la vessie, dont le col étoit comprimé par la matrice. On auroit dû faire usage de la sonde. *Comm. litter.* tom. 13, vol. 14, pag. 161.

Denys dit avoir observé que la douleur qu'on sent en rendant des urines purulentes, ne vient pas de l'âcreté du pus, mais des matières gypseuses qui s'y mêlent, & qui sont souvent les débris d'une pierre de même nature. *Observ. de calculo*, &c. pag. 11.

Un homme sentoit une grande douleur à la vessie, avec une incontinence d'urine & une envie continuelle de la rendre ; il marchoit courbé : Denys, appelé, ne pouvant introduire la sonde, porta un doigt dans l'anus, & sentit un corps dur qui pressoit l'intestin ; enfin, faisant des efforts pour pousser la sonde, elle entra tout d'un coup, & il sortit entre la sonde & l'urètre, ainsi que de la cavité de cet instrument, un pus épais & louable. Cet homme fut guéri sans aucun remède. *Ibid.* pag. 35 & 36.

Ruysch dit avoir observé une espèce de gale de la membrane intérieure de la vessie, avec des urines purulentes, des envies fréquentes d'uriner, & une épaisseur plus grande des membranes de la vessie ; c'est de là que viennent les excroissances charnues ou glanduleuses de cet organe. Observ. 78, p. 72.

Rouhaut a observé, dans une maladie de vessie, que la membrane interne de cet organe s'étoit détachée par parcelles, & étoit sortie par l'urètre : il détergea la vessie par des injections : le malade resta sujet à une légère incontinence d'urine. *Hist. acad.* 1714, pag. 22, observ. 1[re]. *Nota.* On étoit obligé, avant l'exfoliation, de sonder souvent.

Ce ne sont vraisemblablement que les premiers feuillets du sac membraneux de la vessie qui peuvent se détacher sans que la vessie souffre beaucoup, & ils se reproduisent de même que l'épiderme. *Lieutaud, Mém. acad.* 1753, pag. 20, not. *b.*

Lahire remplit une vessie de porc d'air autant qu'elle put en contenir ; cet air ne s'échappa point ; ensuite il retourna cette vessie de façon que la membrane interne devint externe. Il la remplit d'eau, & ce fluide suinta en plusieurs endroits ; il en conclut que les pores de la vessie sont disposés de façon que les liqueurs peuvent y entrer de dehors en dedans, & qu'ainsi les liqueurs peuvent entrer du bas ventre dans la vessie. *Acad. des Scienc.* tom. 2, pag. 40.

Observation sur une hernie de vessie par Méry : la vessie avoit passé par l'anneau du grand oblique du côté droit ; elle étoit adhérente à la surface interne du scrotum : sa forme approchoit de celle d'une gourde, par le resserrement que produisoit l'anneau vers le milieu de cet organe. Méry croyoit que ces sortes d'accidens ne pouvoient arriver que par un vice de conformation. *Mém. acad.* 1713, pag. 110 & suiv.

Autre hernie de vessie dans une femme grosse de cinq à six mois, qui urinoit avec beaucoup de difficulté : elle avoit une tumeur plus grosse qu'un œuf de poule entre l'anus & la partie inférieure de l'orifice du vagin : en la pressant, on faisoit sortir l'urine, & la tumeur disparoissoit. *Ibid.* pag. 111 & 112.

Un homme avoit une hernie de vessie ; on lui avoit mis par ignorance un bandage, que Mery lui fit quitter. *Ibid.* pag. 112.

Manière dont se forme la hernie de vessie. (*Verdier, Mém. chir.* tom. 2, pag. 7, 8.) Le sac herniaire & la portion de la vessie qui l'accompagne, sont placés au devant du cordon des vaiss-

seaux spermatiques. (*Ibid.* pag. 9.) On reconnoît sur-tout cette hernie & on la distingue, lorsque la tumeur disparoît par la sortie des urines. *Ibid.* pag. 11.

Hernies de vessie le long de l'arcade crurale. *Ibid.* pag. 23.

M. de la Brière, de Pethiviers, mourut âgé de cinquante ans, trois jours après l'opération de la taille par le lithotome caché; on trouva, à l'ouverture de son corps, une hernie de la vessie; cet organe étoit serré par l'anneau du côté gauche; l'intestin & l'omentum avoient suivi. La portion étranglée de la vessie étoit toute gangrenée & pleine de sanie: le reste de la vessie, qui étoit peu considérable, étoit en bon état. *Par M. Poulletier de la Salle.*

De Saulx, dans ses nouvelles découvertes, rapporte qu'une dame à qui il avoit fait prendre une potion composée d'huile d'amandes douces, d'eau de fleurs de tilleul, & d'un peu d'eau de fleur d'orange, avec trois onces de sirop de diacode, rendit de l'urine qu'on garda dans un verre, & que peu après on vit l'huile surnager dans la même quantité où elle avoit été prise. *Journ. des Sav.* 1727, novemb. pag. 2211.

Incontinence d'urine dans un enfant de cinq ans, phthisique & attaqué d'un ulcère dans l'aîne. Cette incontinence, ainsi qu'on le vit à l'ouverture du corps, étoit produite par un squirre de la prostate. Les reins étoient purulens; la verge se trouvoit sphacelée, &c. *Haller*, *opuscula pathol.* observ. 35, pag. 82.

Un homme qui avoit eu quelques gonorrhées, eut une incontinence d'urine, accompagnée dans la suite de dysurie. Survint une tumeur au périnée avec rougeur & gangrène: le lendemain le malade mourut. On trouva la vessie fort épaisse, semblable à une tetine de vache, & ayant dans son milieu une petite cavité: il y avoit aussi un ulcère au col de la vessie. *Chesneau*, observ. lib. 3., observ. 30, pag. 532.

Incontinence d'urine par le déchirement de la vessie par une aiguille. Voyez ci-dessous *corps étrangers dans la vessie.*

V^e^. SUPPLÉMENT.

Sur les corps étrangers contenus dans la vessie.

Un homme qui avoit été taillé, mourut quelques années après, ayant souffert les mêmes accidens qu'avant la taille. On ouvrit son corps, & on trouva dans la vessie un véritable os, long de six travers de doigt. *Denys*, *observ. de calculo*, *&c.* pag. 67.

On a découvert qu'une sonde laissée dans la vessie plus de dix jours, peut tirer de l'urine une si grande incrustation pierreuse, que l'extraction de cette sonde devient non seulement difficile, mais impossible. *Sharp*, *Recherches sur la chirurgie*, *chap.* 4, *pag.* 160.

J'ai cependant vu des sondes de gomme élastique séjourner plus long-temps, sans danger, dans la vessie.

Un homme sujet à la gravelle, & qui avoit eu une hémiplégie, fut attaqué d'une rétention d'urine avec de vives douleurs. Il sortit enfin de l'urètre un corps noirâtre, cylindrique, ayant la forme d'un ver, & ensuite beaucoup d'urine mêlée de sang. Un quart d'heure après le malade rendit avec les urines un corps semblable, long d'une aune, & il en est venu ainsi plusieurs plus ou moins longs. Dès que ces corps étoient exposés à l'air, leur couleur devenoit plus vive. Tronchin conjecture qu'ils étoient formés de sang, d'autant plus qu'ils acquéroient une grande tenacité dans l'esprit-de-vin. *Hist. Acad.* 1735, *observ.* 4, pag. 18.

Suivant Blakrie, anglois, on n'a point de pierre dans la vessie lorsqu'on rend un sable rouge. *Haller*, *Bilblioth. chirurg.* tom. 2, pag. 517.

Un homme âgé de soixante ans, très sédentaire, & d'une habitude de corps molle, rendoit des urines crétacées, dont, par la dessiccation, on retiroit une matière semblable à la chaux ou à la céruse. Cet écoulement dura pendant trois ans avant sa mort, sans douleurs de reins, ni difficulté d'uriner. Cet homme mourut d'une fièvre maligne catarrhale; on trouva le foie légèrement squirreux; les autres viscères étoient sains; les intestins parurent très-gonflés d'air; les papilles des reins & le bassinet étoient très-dilatés, & contenoient quelques portions de matières crétacées. *Comment. Leipsick*, tom. 359.

Sonde de plomb restée dans la vessie de M. de Poinsabre, gouverneur de la Martinique, & fondue par le mercure injecté. *Lettre de le Dran*, *Journ. des Sav.* 1749, novemb. pag. 2217 & suiv.

Epingle noire à cheveux, qu'une fille de onze ans s'introduisit dans l'uretre, & autour de laquelle il se forma une concrétion pierreuse qu'on retira par l'opération. *Journ. méd.* 1783, tom. 60, pag. 229.

J'ai fait graver dans les recueils de la société royale de médecine le dessin d'une pierre dont une épingle noire est le noyau.

Le Dran dit que lorsqu'il y a une petite pierre dans le col de la vessie, le malade ne ressent de la douleur, en urinant, que jusqu'à ce que les premières gouttes d'urine soient sorties. Lorsque la pierre est grosse, les douleurs deviennent plus vives après que les dernières gouttes d'urine sont évacuées; mais quand la difficulté d'uriner dépend de l'état contre nature des tuniques de la vessie, la douleur se fait sentir pendant tout le temps de l'évacuation. *Observ.* 80.

Un homme qui n'avoit jamais eu aucun symptôme de pierre, ayant été se promener en carrosse, sentit tout d'un coup une violente douleur & une grande envie d'uriner. On le tailla peu de temps après, & on lui tira une très-grosse pierre. *Denys*, *observ. de calculo*, *&c.* pag. 44.

Les calculs de nature gypſeuſe (1) deviennent très-volumineux en peu de temps ; au contraire ceux qui ont beaucoup de dureté ſont pluſieurs années à augmenter. Lorſqu'il y a ulcère aux reins ou à la veſſie, les pierres croiſſent fort vîte. Les pierres enkiſtées augmentent très-peu de volume. *Denys, obſerv. de calculo, &c.* pag. 74 & 75.

Les femmes ſont moins ſujettes à la pierre, puiſqu'on ne trouve qu'une femme ſur quarante hommes (en Hollande) qui en ſoit atteinte ; Denys dit avoir obſervé que leurs pierres groſſiſſoient beaucoup plus vîte. *Ibid.* pag. 133.

Un homme à qui on avoit fait l'opération de la taille, avoit une fiſtule au périnée ; le 2 décembre 1725 il ſortit par la fiſtule une pierre dure du poids de deux onces deux gros. *Journ. des Sav.* 1726, janv. pag. 183 & ſuiv.

Une fille de vingt ans couchoit avec une autre fille qui lui introduiſit dans l'urètre une groſſe aiguille à tête de la longueur du doigt, & qui tomba dans la veſſie, où elle reſta pendant cinq mois. Alors les douleurs & la fièvre augmentant, on porta le doigt dans le vagin, & on ſentit un corps dur. On introduiſit la ſonde dans la veſſie qui étoit déchirée & ulcérée du côté du vagin. On fit prendre de l'huile d'amandes douces en injection. Quelques jours après l'aiguille parut à l'orifice du vagin par le trou fait à la veſſie. Elle étoit incruſtée d'une matière pierreuſe. On la tira ; la fille a été guérie ; mais elle a eu une incontinence d'urine, & de temps en temps quelques légères inflammations à cette partie. *Hiſt. Acad.* 1735, *obſerv.* 10, pag. 21 & 22.

Autre exemple d'une pierre formée autour d'une aiguille de fer, dont une fille s'étoit ſervie pour ſe gratter, & qui avoit pénétré dans l'uretre. *Ibid.* 1750, *obſerv.* 5, pag. 50.

Autre d'une pierre formée ſur un épi de blé, qu'un homme s'étoit introduit pour ſe ſonder. *Ibid.* 1753, *obſerv.* 1, pag. 128 & 129.

Pierre ſur un morceau d'étain qui y étoit renfermé, dans un enfant taillé par Raw. *Denys, obſerv. de calculo, &c.* pag. 68.

Pierre formée ſur une aiguille dans une fille de quatre ans & demi, qui ſouffroit depuis l'âge de deux ; on ne put ſavoir comment cette aiguille avoit été introduite. *Edimbourg*, tom. 4, pag. 36 & ſuiv.

Obſervations de Morgagni ſur des calculs formés autour d'aiguilles, dans des perſonnes du ſexe féminin. (*de ſed. morb. epiſt.* 42, n^os^ 20, 21, 22, 25, 26, *in fine*). Cet auteur croit avec raiſon que ces hiſtoires qu'on fait d'aiguilles & d'autres corps plus groſſiers, arrêtés & paſſés dans la veſſie, ſont des contes que les filles font pour déguiſer la vérité, & ne pas convenir qu'elles ſe les ont introduits. *Ibid.*

Aiguille de laiton que s'introduiſit dans l'uretre & dans la veſſie un payſan de quarante ans, pour ſe délivrer des douleurs qu'il éprouvoit en urinant. Il ſe forma autour de cette aiguille un calcul qu'on trouva après ſa mort. Accidens qu'elle avoit cauſés, &c. *Ibid.* art. 28.

Pierres contenues dans les parois de la veſſie près la membrane interne, ſept lignes au-deſſus de l'embouchure de l'uretère gauche, dans un garçon de vingt ans. Le rein gauche étoit purulent ; autour de l'embouchure de cet uretère il y avoit de la dureté & un ulcère, &c. *Littre, Mém. acad.* 1702, pag. 26 & 27.

Pierres enkiſtées dans un malade âgé de ſoixante-quinze ans, à qui Houſtet fit l'opération de la taille. Il en tira trois avec une excroiſſance charnue. Le malade mourut. On trouva la veſſie applatie, les véſicules ſéminales deſſéchées, & la proſtate ſquirreuſe. Il y avoit dans l'intérieur de la veſſie, au delà de la proſtate, un repli avec des cellules & des pierres, &c. *Acad. chirurg.* tom. 1, pag. 395 & ſuiv. fig.

Autre exemple de trois poches avec une pierre fort groſſe. *Ibid.* pag. 398.

Autre d'une pierre qu'on ne put tirer, & qu'on trouva après la mort dans une cavité ſituée au haut de la veſſie, ſous la voûte des os pubis. *Ibid.*

Kiſte oſſeux dans la veſſie, renfermant une pierre, d'après Amyand. *Ibid.* pag. 399.

Pierres au nombre de quatre, chacune de la groſſeur d'un gros marron, trouvées dans la veſſie d'un homme de ſoixante ans, & placées vers le col de la veſſie. Elles peſoient enſemble quatre onces. Elles étoient en quelque façon recouvertes par quatre excroiſſances glanduleuſes qui les tenoient écartées du col de la veſſie, & avoient empêché qu'on ne pût les reconnoître diſtinctement par la ſonde pendant la vie. Les gros vaiſſeaux contenoient peu de ſang. Ce fluide étoit caillé ou polipeux, & adhérent à leurs parois, qui ſe déchiroient dans quelques endroits lorſqu'on l'en ſéparoit. *Acta Helvetica. Baſileæ*, 1758, *vol.* 3, *pag.* 1, 4, & 5.

Portion de pierre enkiſtée dans la partie antérieure du fond de la veſſie, dans un jeune homme auquel on fit l'opération latérale. On tira, avec pluſieurs autres calculs, cette portion de pierre & une partie aſſez conſidérable de la tunique intérieure de la veſſie. Le malade guérit en 14 jours ſans accident. *Comm. litter.* 1733, (Behr) *Hebdom.* 31, pag. 244 & 245.

Expériences de Littre, pour prouver qu'on peut diſſoudre le calcul par les eaux communes, telles que celles de Seine, d'Arcueil, de Belleville, de citerne, &c. *Mem. acad.* 1720, pag. 436. (Ayant éprouvé ces moyens, j'ai eu des réſultats très-

(1) Cette expreſſion employée par Denys manque de préciſion. Il parle des calculs qui ont peu de dureté.

différens ; aucune pierre n'a été entamée. *Par M. Poulletier de la Salle.*)

Un homme âgé de soixante ans, robuste & sujet à la gravelle, eut tous les symptômes d'une pierre dans la vessie. Après plusieurs remèdes, il fit usage d'une bière qu'on fait à Konigs-Lutter, & qu'on nomme *Duchstein.* Il sentit de vives douleurs en urinant, & rendit plus de cent fragmens de pierre, dont quelques-uns étoient d'un brun foncé, & d'autres d'un jaune de soufre. Plusieurs de ces calculs étoient gros comme la moitié du pouce; ils varioient aussi beaucoup dans leur forme. Le malade fut guéri. (*Heister*) *Transac. philos.* 1731, pag. 17 & suiv.

Histoire du remède lithontriptique de Dippel. Ce remède est un sel formé avec l'acide vitriolique & l'esprit de sel ammoniac par la chaux, dont on donne un scrupule, & une essence formée avec le succin & la liqueur de nitre fixé. Dippel parle encore d'un autre lithontriptique formé avec l'antimoine, le cuivre, l'huile de genièvre, &c. *Juncker* (1) *Conspectus formul.*

En 1667, une femme avoit à Londres un secret pour dissoudre la pierre. Histoire à ce sujet d'après Burnet. *Commerc. litter.* 1731, *specim.* 23, pag. 179 & suiv.

Le docteur Lobb, d'après ses nombreuses expériences, dit qu'aucune liqueur alcaline ne dissout la pierre ; que les plus puissans lithontriptiques sont le suc de citron, de poireau, & la décoction de pain. *Haller*, *Biblioth. chirurg.* tom. 2, pag. 216.

Le fils d'un libraire établi à Rome avoit une pierre dans la vessie, & son pere étoit convenu, avec un lithotomiste, du jour pour lui faire l'opération, quand un jésuite proposa le remède suivant, qui le guérit entièrement. Eau-de-vie demi-once, de suc de pois rouges cinq onces, de cloportes un demi-gros. Le jeune homme fit usage de ce mélange pendant plusieurs jours. Augenius dit avoir été témoin de cette cure. (*Horat. Augenii epist. & consult. med. Francof.* 1697, lib. 4, pag. 97.) Ce récit est du nombre de ceux auxquels il est difficile d'ajouter foi.

Recherches & expériences sur le remède de Stephens, par Geoffroy. *Mém. acad.* 1739, pag. 275 & 441, & de *Morand*, *ibid.* 1740, pag. 177, & 1741, pag. 123.

Un homme ressentit à l'âge de cinquante-sept ans des douleurs dans la vessie; il fut sondé, & on lui trouva la pierre. Il fit usage du remède de Stephens, & sur-tout des pilules de savon. La plupart des symptômes de la pierre disparurent, mais il eut des attaques de goutte & d'érésypèle, & quand les attaques cessoient, il avoit des douleurs à la vessie & de fréquentes envies d'uriner. Quinze ans après le premier ressentiment, il mourut après avoir eu de grands maux d'estomac & de fréquens vomissemens. A l'ouverture du corps, on trouva une obstruction au pylore. Un des reins étoit détruit, & l'autre en suppuration. Dans la vessie se trouvoit une pierre ovale de deux pouces de long, de dix-huit lignes de large, & de treize lignes d'épaisseur ; elle pesoit plus de trois onces; elle étoit enduite d'une couche mucilagineuse, qui se détacha en la lavant. *Hist. acad.* 1757, *observ.* 2, pag. 30 & 31.

Dawson, médecin de Londres, a observé qu'il y avoit des calculs de la vessie que l'acide marin dissolvoit, & d'autres que la lessive caustique dissolvoit seule. *Comment. Leips.* tom. 19, pag. 204.

Le docteur Blackrie donne comme un spécifique certain contre la pierre la lessive des savoniers. (*Extr. Journ. des Sav.* 1776, juillet, pag. 1421 & suiv.) Il la prépare ainsi : prenez de sel alkali fixe du tartre, huit onces, & de chaux sortant du four, quatre onces; mettez le tout dans un vaisseau de terre vernissé ; jetez dessus une pinte d'eau bouillante ; laissez infuser pendant vingt-quatre heures, en remuant de temps en temps, & puis filtrez. Ce médecin se sert d'écailles d'huître pour faire sa chaux. *Ibid.* pag. 1431.

Gooch, chirurgien anglois, ayant injecté de l'huile dans l'urètre d'un homme qui y avoit des pierres, ces pierres furent poussées dehors par la force du jet des urines. *Commen. Leipsick*, tom. 20, pag. 603.

VI^e. SUPPLÉMENT.

Sur la dysurie, l'ischurie, & la strangurie.

Morgagni propose dans la dysurie, sur-tout dans celle qui est vénérienne, de remplir à moitié un pot de chambre avec du lait tiède, & de faire uriner le malade à la vapeur : il dit en avoir vu de bons effets. *De sed. morbor.* epist. 44, art. 8, pag. 197.

Lieutaud a trouvé la luette de la vessie de la grosseur d'une petite noisette : les malades avoient eu de la peine à uriner & des envies fréquentes, &c. *Mém. acad.* 1753, pag. 11, not. *b.*

Douleurs en urinant, rapportées à la vessie. Après la mort du malade, on trouva cet organe en bon état : mais les reins étoient remplis de sanie, ou ils contenoient des calculs.

L'astronome Bradley éprouvoit depuis longtemps, par intervalles, de la foiblesse dans le dos & une dysurie ; enfin il éprouva une ischurie, & l'urine ne sortoit plus que par la sonde : à l'ouverture du corps, l'estomac & les intestins parurent enflammés, ainsi qu'une partie du foie ; la graisse du rein droit étoit squirreuse ; les deux reins étoient mous, & il en sortoit du pus. On ne trouva

(1) Juncker s'en servoit aussi dans la goutte.

point de calculs : la veine-cave & la veine émulgente gauche étoient très-grandes ; l'aorte, à l'endroit où elle fournit les artères rénales, étoit ossifiée ; vers l'union du pubis gauche avec l'ischion, étoient des tumeurs remplies de pus : la prostate étoit gonflée & dure ; une partie de la vessie parut enflammée. *Transf. philosf.* 1763. *Extr. comment. Leipf.* tom. 12 ou 13, part. 1^re^, pag. 22.

Un vieillard qui n'avoit jamais encouru même le soupçon de maladie vénérienne, sentit de la foiblesse en urinant ; il fut ensuite attaqué d'ischurie. On employa differens remèdes sans succès ; il n'y avoit ni dureté, ni tumeur au périnée ; il sortoit par la sonde, du sang au lieu d'urine ; mais sans douleur : la vessie se gonfloit de plus en plus ; il se manifesta une fièvre putride avec pouls foible & une sueur qui avoit une odeur d'urine : le malade mourut le cinquième jour. Il y avoit près de la vessie deux tumeurs stéatomateuses, dont l'une, grosse comme une noisette, étoit presque au milieu, mais un peu à droite du col de la vessie : l'autre, grosse comme une noix, étoit plus à gauche : leur base étoit assez large ; elles étoient denses, inégales, plutôt fongueuses que dures, & entourées de veines variqueuses. La petite tumeur, pressée au col de la vessie, étoit un obstacle qu'on pouvoit surmonter ; mais la grande bouchoit tout l'orifice & rendoit l'entrée de la sonde impossible. *Ludvick, Comment. Leipsick*, tom. 19, pag. 131.

Un jeune homme âgé de treize à quatorze ans mourut de strangurie. On trouva à la racine de l'urètre, vers les muscles accélérateurs, une vésicule comme pyriforme, dont le fond étoit traversé & rétréci par un sillon, & dont le pédoncule étoit situé vers les prostates, & se prolongeoit le long de l'urètre. En l'examinant & en soufflant, on s'assura que ce sac étoit une espèce d'anévrisme du canal d'une des glandes conglomérées de l'urètre : la vessie étoit distendue énormément & enflammée ; son col se trouvoit gangrené, & le vérumontanum étoit déchiré. *Terraneus, de glandulis disgregatis*, &c. observ. 6, pag. 112 & 113.

Suppression d'urine par un amas d'hydatides dans l'hypogastre. *Mém. de l'Acad. des Scienc.* 1722, pag. 152.

Un homme sujet aux rétentions d'urine avoit une dilatation dans l'urètre, depuis le vérumontanum jusqu'au col de la vessie ; de façon que lorsqu'il urinoit, il donnoit une petit coup de doigt pour diriger l'urine vers l'autre portion du canal. Il rendit un jour une petite pierre qui s'étoit vraisemblablement formée par le séjour de l'urine en cet endroit. *Goulard, malad. vénér.*, tom. 2, pag. 299.

Suppression d'urine par la pression que faisoient sur l'urètre les règles retenues, dans une femme accouchée de deux enfans huit mois auparavant, & dans laquelle les caroncules myrtiformes s'étoient réunies si exactement, que le sang ne pouvoit sortir : elle fut guérie par une incision cruciale, qui fit sortir près de trois pintes de sang du vagin, & la suppression cessa. *Amyand, transact. philosoph.* 1732, pag. 45, art. 2.

Les excrémens durs & les hémorroïdes fort gonflées pressent quelquefois le col de la vessie contre le pubis, de sorte que rien ne peut sortir : alors les sangsues sont fort utiles, ainsi que dans les cas où les fibres du fond de la vessie sont gonflées de sang & d'humeurs. Observation à ce sujet par Morgagni, *de sed. morb.* épist. 41, art. 11. Voyez aussi dans Wepfer (*Histor. apoplect.* n°. 13, pag. 278) une observation d'une suppression d'urine causée par l'amas des excrémens durcis, & qui cessa par leur évacuation.

Une suppression d'urine pour laquelle on avoit employé inutilement tous les remèdes ordinaires, fut guérie par l'usage de la poudre de cantharides donnée grain à grain.

Pissement de sang dans le traitement duquel on s'est servi avec succès de l'infusion d'équisetum, &c. *Comm. litter.* 1733, hebdom. 36, pag. 284-286.

L'urine laiteuse est ordinairement une urine purulente, quoique quelquefois sans odeur. Voyez à ce sujet *Morgagni de sed. morb.* epist. 42, art. 44.

Sondes creuses & flexibles dont la cavité ne se bouchant pas, fournit un passage aux urines : ces sondes ou bougies furent imaginées par Tavernier, apothicaire de Paris. *Journ des Savans*, 1767, juin, pag. 1268 & 1269.

Les sondes de gomme élastique sont encore plus commodes que celles dont on vient de parler ; on ne se sert actuellement que de ces dernières.

Un homme attaqué d'une rétention d'urine mourut ; on trouva la prostate considérablement enflée & d'une consistance cartilagineuse. *Goulard, obsf. sur les maladies vénériennes*, tom. 2, pag. 289 & 290.

Dans un homme mort d'une rétention d'urine, & qui ne pouvoit être sondé que difficilement, J. L. Petit trouva les prostates qui faisoient saillie dans la vessie à la région du col. *Hist. acad.* 1718, observ. 9, pag. 32.

Saviard dit que le meilleur expédient qu'il ait trouvé quand il y a du sang coagulé dans la vessie, ou que les urines sont fort épaisses, est de boucher les yeux de la sonde avec du beurre, qui, venant ensuite à se fondre, laisse la place à l'urine. Observ. pag. 472 & 473.

Voyez aussi ce que dit Goulard sur le beurre mis dans les yeux de la sonde, & qui sert très-utilement dans quelques circonstances. *Observations sur les maladies vénériennes*, tom. 2, pag. 290.

On sonda un homme herniaire, sans pouvoir faire parvenir la sonde à la vessie & en tirer l'urine. Après sa mort, on vit que l'obstacle n'étoit qu'un des orifices des vaisseaux éjaculatoires, dilaté au point que l'extrémité de la sonde y entroit, ce qui arriva encore après la mort, en portant un stylet dans l'urètre à moitié ouvert. *Morgagni, de sedib. morb.* épist 34, art. 7, in fine.

Riolan parle de la ponction de la vessie au dessus du pubis. (*Encheir. anatom.* libr. 2, pag. 165.) Valsalva l'a proposée en 1714, avec un trois-quart ordinaire. *Morgagni, de sed. morb.* epist. 42, art. 36.

Ponction de la vessie, faite à Pétersbourg, à un homme attaqué de phthisie & de suppression d'urine, un pouce au dessus du pubis, entre les muscles pyramidaux. Le malade vécut dix jours sans souffrir dans l'endroit de la ponction : après sa mort, on trouva que le poumon étoit en partie squirreux & en partie purulent; le col de la vessie, la prostate & une partie du rectum étoient ulcérés & gangrenés (le sujet étoit attaqué d'une maladie vénérienne); le lieu de la ponction étoit sain. *Weitbrecht, Commer. litter.* 1733, hebd. 2, pag. 9 & 10.

Opération semblable faite aussi à l'hypogastre, & dans laquelle on s'est servi de la lancette. *Ibid.* 1733, hebdom. 34, pag. 268 & 269.

VII^e. SUPPLÉMENT.

Sur l'opération de la taille.

Dom Mabillon rapporte dans les annales de l'ordre de S. Benoit, qu'en 939 on tailla devant Arnould, comte de Flandres, tourmenté de la pierre dans la vessie, dix-huit hommes, qui tous, excepté un seul, furent guéris en peu de temps. (*Journ. de Trévoux*, 1709, juillet, pag. 1278.) Le même fait est rapporté par l'abbé le Bœuf, dans son recueil de divers écrits pour servir à l'histoire de France, &c. (Voyez *Journ. des Sav.* 1739, mars, pag. 425 & 426.) Ce succès obtenu dans un temps où la chirurgie avoit fait si peu de progrès, est très-étonnant.

Un fameux opérateur de Hollande, taillant au petit appareil, l'instrument coupa le rectum & son doigt qui y étoit placé : cet accident peut arriver lorsque la pierre est molle & qu'on incise avec force. *Denys, observat. de calculo*, &c. pag. 95.

Dans le traité de l'opération de la taille, ouvrage posthume de François Colot, & qui a paru en 1727, il est question de l'opération faite en deux temps. (Voyez *Journ. des Savans* 1727, octobre, pag. 1953.) Colot la conseille dans les sujets foibles. Voyez *Haller, Biblioth. chirur.* tom. 2, pag. 113.

Traité de la taille au haut appareil, par Morand, avec une lettre de Winslow. (Extr. *Journ. des Sav.* 1728, août, pag. 1430 & suiv.) Dans le corps d'un malade mort six semaines après l'opération au haut appareil & d'indigestion, à ce qu'on dit, on ne put distinguer dans la vessie l'endroit de l'incision, tant la réunion étoit exacte. (*Ibid.* pag. 1439.) Voyez la description de l'ingénieuse méthode au haut appareil par le Frère Côme.

Goulard de Montpellier préfère l'appareil latéral; il a dit, avec bien d'autres, que Celse & Avicenne en ont parlé; il se servoit d'un lithotome qu'il faisoit glisser sur la convexité de la sonde, & qu'il conduisoit jusqu'au col de la vessie : la plaie est simple, & peut être guérie en dix jours. *Journ. de Trévoux*, 1746, mai, pag. 901 & 902.

Denys dit que dans la méthode de Raw, qu'il pratiquoit, il ne se servoit ni de bandages, ni d'appareil, &c. *Observ. de calculo*, &c. pag. 114.

Opération de la taille sur un homme dont la pierre étoit enkistée & la vessie pleine de fungus. Le malade mourut. A l'ouverture de son corps, on trouva une pierre au foie sous la membrane commune; les reins étoient remplis de pierres grosses comme des pois & des fèves. *Journ. des Sav.* 1693, tom. 21, pag. 565 & suiv.

Un homme robuste & sujet à rendre des pierres fut taillé à l'âge de vingt-quatre ans; on lui tira une grosse pierre : mais à peine la plaie du périnée fut guérie, qu'il y parut une tumeur douloureuse, qui grossit beaucoup en vingt-un ans. On en tira une pierre de quatre pouces & demi de longueur, qui avoit une petite racine nichée dans un trou de la vessie; l'urine coula toujours par ce trou jusqu'à sa mort, qui arriva dix-sept ans après, le malade ayant toujours souffert & rendu des urines purulentes & sanguinolentes, avec douleurs dans les reins, vomissemens, &c. A l'ouverture du cadavre, on trouva les reins fort gros; le droit contenoit une pierre qui n'ayant pu passer dans l'uretère, étoit logée dans le bassinet. Dans le rein gauche étoit aussi une pierre assez grosse, logée dans une cavité purulente. La vessie étoit fort petite; elle avoit la forme d'un corps dur, solide & squirreux; l'intérieur en étoit blanc; l'urine s'y étoit conservé un petit passage. Depuis l'insertion des uretères jusqu'au périnée, se trouvoit une cavité fistuleuse : les bords antérieurs du périnée étoient gangrenés, on y voyoit des sinus, &c. Cette maladie paroît être venue de ce que la plaie faite au périnée par la taille avoit été réunie avant que l'ouverture faite à la vessie fût consolidée, &c. *Mém. d'Edimbourg*, tom. 1^er, pag. 388.

VIII^e. SUPPLÉMENT.

Plaies à la vessie.

Un maçon âgé de ving-cinq ans reçut un coup de fusil dans le bas ventre; la balle entra à gauche à un pouce du pubis & à deux doigts de la ligne

blanche, perçant la partie inférieure du muſcle droit, l'artère épigaſtrique, le fond de la veſſie, & l'os ſacrum ; elle ſortit trois doigts au deſſus de l'anus. Les vaiſſeaux ſpermatiques gauches étoient bleſſés; il ſurvint une inflammation au teſticule & au ſcrotum : l'urine ne coula plus que par les plaies : les accidens furent des hémorragies, le vomiſſement, la diarrhée, le délire, la fièvre continue, le froid aux extrémités, la ſoif, &c. Le malade fut ſix à ſept jours ſans aller à la ſelle & ſans pouvoir avaler. On employa différens remèdes qu'on ne détaille pas, mais ſur-tout des injections, & le malade fut guéri : il lui reſta une fiſtule au bas du ventre, mais par laquelle il ne ſortoit que quelques gouttes de pus par jour.

Autre obſervation ſemblable de Morand, relativement à une balle entrée dans la veſſie par ſon fond, & ſur laquelle il ſe fit une incruſtation. On la tira par le grand appareil. *Hiſt. acad.* 1725, pag. 21 & ſuiv.

Bleſſure de la veſſie guérie, même après la gangrène ſurvenue au ſcrotum. *Ruyſch*, obſerv. 75, pag. *69*.

X V°.

Sur les diverſes eſpèces d'aſcite, ſur la tympanite, & ſur les tumeurs abdominales (1).

Dans preſque toutes les aſcites, le foie & la rate ſont durs & obſtrués. On a cependant vu quelquefois dans l'aſcite le foie en bon état.

Un fluide urineux diſtendoit le ventre en diverſes circonſtances où l'on a trouvé l'uretère rongé & ouvert, ou le rein déchiré par une pierre, ou la veſſie ulcérée & ouverte. Alors la mort eſt prompte, la décompoſition de ce fluide étant très-rapide.

Le plus ſouvent c'eſt un fluide lymphatique ou ſéreux qui eſt épanché dans le ventre. Valſalva recherchoit toujours s'il y avoit turgeſcence des vaiſſeaux lymphatiques, ou affaiſſement, pour établir ſon diagnoſtic. Il regardoit l'épanchement lymphatique comme incurable.

L'hydropiſie eſt, dans un grand nombre de ſujets, la ſuite d'une maladie antécédente. On trouve alors le ſang plus fluide que dans l'état naturel, & la graiſſe des épiploons eſt fondue, ſuivant la remarque de Littre.

Lorſque la ſéroſité a pénétré profondément les fibres, & que les diverſes cellules adipenſes en ſont imbues comme autant d'éponges, alors elle a l'apparence gélatineuſe, à raiſon des petites cavités très-étroites & très-nombreuſes qui la renferment.

Boerhaave a dit que la pâleur de la conjonctive & de la caroncule lacrymale annonce la cacochimie & le défaut de globules rouges dans le ſang. Les bouchers connoiſſent à peu près par les mêmes ſignes que le ventre des moutons eſt infiltré, & que leur foie eſt malade. Alors la conjonctive eſt pâle, ſouvent il y a une infiltration ſous la mâchoire inférieure, lorſque la tête de l'animal a été pendante pendant quelque temps; alors, pris par une des extrémités poſtérieures, il réſiſte moins, & ſon effort eſt moins violent pour ſe dérober à celui qui le ſaiſit.

Une preuve bien remarquable du dérangement des ſecrétions dans les hydropiques, c'eſt que leur urine ne ſent point ou preſque point la violette, lorſqu'ils ont pris de la térébenthine.

Morgagni a vu l'urine de vache, d'âne, de mouton, donnée intérieurement à des hydropiques, purger & ne point exciter les urines, comme on l'avoit annoncé. Je connois des médecins très-eſtimables qui vantent beaucoup cette urine donnée intérieurement.

Screiber a vu le conduit thorachique bouché faire naître une aſcite incurable.

Il eſt très-ordinaire de voir une portion des inteſtins gangrenée dans les hydropiques ; quelquefois cependant cette complication n'exiſte point, on trouve ſeulement tous les organes ramollis, infiltrés, & ſans aucun reſſort, tandis que quelques-unes de leurs parties ſont dures, même ſquirrreuſes. Celſe nous a tranſmis le pronoſtic très-grave qu'il portoit lorſque le foie étoit affecté ; alors il regardoit la récidive comme certaine. Quelquefois ſa partie poſtérieure eſt ſquirreuſe, & reſſerre en manière d'anneau, ou de demi-anneau, la veine-cave qui paſſe dans cette région. Louwer a produit des épanchemens artificiels en liant la veine-cave dans les chiens.

Albertinus, dont Morgagni parle avec la plus grande déférence, diſoit dans ſes leçons à Bologne: « J'ai guéri quelques phthiſiques ; mais j'ai toujours vu les hydropiques périr ». Les remèdes mêmes leur font ſouvent beaucoup de mal ; ils augmentent la foibleſſe, ils détériorent le ſang, & ils accélèrent ſouvent la fièvre & la mort.

Méad a vu les eaux d'un aſcitique reſorbées bruſquement ; le plus ſouvent elles ſe portent dans une autre cavité ; lorſque cette réſorbtion a lieu, à la tête par exemple, elle produit l'apoplexie.

Benivenius & Donatus ont vu les parois du ventre des hydropiques s'ouvrir ſpontanément, & l'eau ſortir ainſi, mais peu à peu, parce que l'ouverture dans ces cas eſt étroite & quelquefois fiſtuleuſe. De cette indication préſentée par la nature, on a conclu qu'il ne falloit pas tirer toutes les eaux à la fois ; & enfin Méad & Duverney le jeune ont évacué toute la ſéroſité, en comprimant à meſure qu'elle ſortoit, afin de prévenir les maux

(1) Epît. 38 & 39 de Morgagni.

que la trop grande affluence des humeurs n'auroit pas manqué de produire dans des organes relâchés & sans ressort.

On trouve quelquefois sur le péritoine, des tubercules que Morgagni regardoit comme des restes d'hydatides contractées, resserrées, & adhérentes à cette membrane; il ajoute qu'il a vu quelquefois ces tubercules à demi-ouverts présenter des hydatides. Il a fait la même remarque dans la tunique vaginale.

Le foie du bœuf offre quelquefois des hydatides très-grosses; une pesoit neuf livres. Caldésius a dit y avoir vu trois tuniques, dont une étoit musculaire. Morgagni parle d'hydatides trouvées dans le foie du veau & du pigeon; il assure qu'il y a vu des tuniques & des vaisseaux nombreux. Suivant Warthon, les hydatides sont dues aux dispositions des vaisseaux lymphatiques gonflés entre leurs valvules, & détachés de leurs adhérences. Plusieurs auteurs ont admis cette explication; mais Ruysch en a vu sur le placenta, où l'on n'a point observé de vaisseaux lymphatiques. D'ailleurs ces petits sacs sont si bien arrondis & si régulièrement disposés, qu'on ne voit pas comment des débris de vaisseaux lymphatiques pourroient les former. Seroient-elles dues au développement du tissu cellulaire dont les lames, applaties, par la pression du fluide, s'arrondiroient en boules? Cette hypothèse est encore bien insuffisante pour l'explication du problême dont il s'agit; Morgagni semble incliner pour cette dernière opinion.

On a observé des hydatides à l'intérieur du foie & des reins aussi bien qu'à l'extérieur, & lorsqu'elles se rompent, elles y laissent des élévations qui ont l'apparence de cicatrices.

Au reste, on trouve des hydatides de plusieurs espèces; les unes sont groupées comme une grappe de raisin, d'autres sont invaginées, c'est-à-dire, se recouvrent l'une l'autre; d'autres sont isolées. J'en ai vu de parfaitement rondes & transparentes, avec un appareil organique dans leurs enveloppes, qui n'étoient pas plus épaisses dans un point que dans un autre.

Il y a des animaux dont la cavité du ventre semble contenir naturellement des hydatides; tels sont le lièvre & le lapin. Morgagni en a fait la remarque, & il ne dit rien de plus. J'ai fait des recherches à ce sujet, & voici ce que j'ai trouvé.

En ouvrant un lapin, j'ai apeçu dans la cavité abdominale, près du foie & sur la surface externe des intestins, des hydatides flottantes & assez nombreuses; elles étoient grosses comme de petits pois; j'y ai remarqué, 1°. un ventre ou arrondissement rempli d'une liqueur transparente & en apparence lymphatique; 2°. à la partie moyenne d'un des hémisphères, un point blanc, opaque & dur, au milieu duquel étoit une fente remarquable, termine par deux petites levres. Aucune région de la cavité abdominale qui renfermoit ces corps, & où la plupart étoient flottans, n'étoit excoriée ni affectée d'aucune lésion quelconque. Cette considération, jointe à la régularité de leurs formes, me fait présumer que ces prétendues hydatides sont des espèces de vers ronds & susceptibles de divers développemens. Cette opinion étoit à peu près celle de Rhedi. Tyson a vu des hydatides qu'il a considérées comme des animaux particuliers. D'après ces motifs, je ne suis pas éloigné de croire que les hydatides bien arrondies & bien transparentes sont ou des animaux ou des demeures d'animaux déjà plusieurs observations publiées par les naturalistes modernes appuient cette conjecture à laquelle je prie les médecins de faire quelque attention.

On a vu plusieurs fois des hydatides sortir par le trou de la ponction; on en a trouvé de flottantes dans l'abdomen des hydropiques, où il paroît qu'elles sont souvent isolées comme celles du ventre des lapins.

Les arabes connoissoient une espèce d'hydropisie dont le siège étoit, suivant eux, entre les muscles abdominaux. Acholzius a vu un amas d'eau entre les tégumens & le péritoine, avec une substance intermédiaire qui paroissoit être glanduleuse; le tissu musculaire avoit, pour ainsi dire, disparu, ou plutôt le tissu glanduleux & vésiculaire dont on vient de parler, en avoit pris la place.

On lit dans Dodonée une observation singulière; il a dit n'avoir trouvé aucunes traces du foie, de la rate, ni des reins dans l'abdomen d'un hydropique, mais seulement quelques vaisseaux veineux en petit nombre. Nous présumons, avec Morgagni, que Dodonée a été trompé par une hydropisie de la nature de celle dont on vient de parler, dont le foyer étoit entre les muscles & le péritoine; que ce sac étoit vaste, & que ce médecin n'a pas fait des perquisitions dans le véritable abdomen.

Bartholin, Blasius, Rudbeck, & Berenger de Carpi ont connu cette espèce d'hydropisie. Nuck & Rudbeck ont observé des vaisseaux lymphatiques entre le péritoine & les muscles du bas ventre. La compression de ces vaisseaux & leur rupture peuvent donner lieu à ces épanchemens.

Si on examine avec soin les diverses observations qui y sont relatives, on remarque que cette hydropisie affecte plus souvent les femmes que les hommes; c'est sur-tout après les grossesses répétées & après les avortemens, que ce genre de maladie se manifeste. Le plus souvent il est compliqué avec le vice des ovaires & des appendices de la matrice. La compression des veines spermatiques peut être suivie d'un épanchement entre les lames du péritoine. On trouve dans les observateurs des exemples de ces hydropisies dans des femmes qui n'avoient point eu d'enfans, & dont les veines spermatiques n'avoient point été comprimées. La plupart de celles qui portent des corps baleinés, ont les muscles du bas ventre exposés à un

un resserrement & à une sorte de meurtrissure long-temps continuée & qui se répète souvent. On peut attribuer à cette cause plusieurs des lésions dont on vient de parler.

Dans les femmes grosses le tissu de la peau du ventre éprouve toujours une distension considérable. Les veines, dont les troncs sont comprimés dans plusieurs points, se gonflent souvent & deviennent variqueuses; quelquefois elles se rompent, & il en résulte, dans certains cas, des ulcères environnés de bords durs, squirreux, qui font éprouver des douleurs lancinantes, & qui se changent en cancer. J'en ai vu extirper avec succès un de cette nature il y a un an & demi; il se bornoit à l'épaisseur de la peau, & n'étoit point adhérent aux muscles; mais sa largeur & ses inégalités étoient très-considérables, & il étoit très-douloureux.

Tulpius & Bogdanus rapportent plusieurs observations dans lesquelles ils avoient trouvé le péritoine épaissi outre mesure, de sorte à égaler le travers d'un des doigts d'un adulte, & dans ces cas les muscles sont pour l'ordinaire amincis & exténués. Malpighi disoit qu'alors les glandes du péritoine étoient durcies. Comme on sait maintenant que cette membrane n'est point glanduleuse, on se contente de dire que le tissu vésiculaire ou cellulaire est affecté de maladie, & que par l'affluence des sucs il acquiert plus de volume que dans l'état naturel.

Il en est de cette espèce d'hydropisie dont le siège est entre les muscles & le péritoine, comme de celles qui sont enkistées. Le gonflement des pieds, le changement de la face & la soif sont très-long-temps sans paroître; l'agilité est conservée, & les remèdes produisent moins d'effet que dans l'ascite véritable. Ce qui est particulier à cette sorte d'épanchement, c'est que l'ombilic est pour l'ordinaire enfoncé, tandis qu'il semble être repoussé en dehors dans l'ascite véritable. Quelquefois cette hydropisie se manifeste par des tumeurs inégales, distribuées irrégulièrement sur la surface du ventre. On en voit quelquefois qui sont grosses comme le poing sur les bords de l'ombilic. Laubius a observé que dans un sujet il sortoit de la sérosité par l'une de ces tumeurs, ouverte spontanément, tandis que par une autre il sortoit une matière purulente. Littre recommande, dans ces sortes de cas, de rechercher, en comprimant & en palpant avec soin, s'il n'y a pas douleur ou dureté dans quelques points. On pourroit alors soupçonner l'existence d'un ulcère qui exigeroit des débridemens, des ouvertures, des injections, & même des compressions.

Quelquefois la sérosité retenue est visqueuse, ou elle est logée dans des vésicules qui sont comme enchaînées entre elles par des liens cellulaires & comme ligamenteux. Duverney (1703) rapporte qu'il a trouvé un sac cellulaire dont les différentes cavités étoient remplies de matière de différente nature.

Il y a une autre espèce d'épanchement qui siège entre le péritoine & l'épiploon qui alors a contracté les adhérences nécessaires pour former le complément d'un sac.

Il y a une hydropisie qui siège dans le sac même de l'épiploon, dont l'ouverture si bien décrite par Winslow est alors fermée. On trouvera dans la Nosologie de Sauvages une suite curieuse des variétés de ces épanchemens.

J'ai ouvert les corps d'un grand nombre de femmes, & je n'ai presque jamais trouvé dans celles dont l'âge étoit avancé que les ovaires fussent en bon état; cela est presque aussi rare qu'il l'est de rencontrer les poumons parfaitement sains. Les ovaires sont souvent le siège de l'hydropisie. Quand je dis les ovaires, j'entends non seulement ces corps glanduleux, mais encore le tissu cellulaire qui est placé dans les environs. On sait que les symptômes fâcheux des ascites, tels que l'amaigrissement, la soif, le gonflement des pieds, &c, ne se manifestent point, ou au moins n'arrivent que très-tard dans cette hydropisie enkistée: on la distingue, parce qu'elle commence à se montrer sur un des côtés du ventre; mais quand elle a acquis tout son développement, elle ressemble à une ascite; alors il y a une fluctuation bien décidée. Je ne crois pas que ce dernier symptôme soit aussi rare que Morgagni l'a pensé dans cette hydropisie; au moins je l'ai observé plusieurs fois dans des cas semblables: quelquefois, à la vérité, le sérum est épanché dans une grande masse de cellules; comme Trew l'a vu; alors il n'y a point de fluctuation. Je n'ai point eu occasion de voir un fait de cette nature.

Remarquons qu'après plusieurs ponctions les parois du sac peuvent s'user, & que d'ailleurs la compression faite par ces tumeurs sur les vaisseaux du ventre, donnent enfin lieu à un ascite véritable; & c'est peut-être à dater de cette époque qu'on voit les jambes & les pieds se gonfler.

Les trompes de fallope sont quelquefois très-distendues, & servent de réservoir à la sérosité. Morgagni rapporte une observation dans laquelle on y en a trouvé cent douze livres.

Quelquefois la matrice sert elle-même de foyer aux eaux des hydropiques, & dans ce cas on y a trouvé diverses altérations, excroissances ou cellules, dans lesquelles la sérosité étoit épanchée.

On a vu les hydropisies enkistées se rompre dans l'intérieur du ventre, & se changer ainsi en ascite; les malades alors ont senti une sorte de douleur & d'étonnement dans le moment où le sac s'est rompu; toute secousse violente peut produire cet effet. Ainsi Wepfer a vu le vomissement produit par un émétique, & Hoffman un rire très violent & prolongé, opérer la déchirure du sac d'une hydropisie enkistée dans le bas ventre; il est donc important d'éviter dans le traitement de

ces maladies toutes les secousses qui pourroient produire un accident de ce genre, & donner lieu à une hydropisie d'une nature plus fâcheuse que celle qui existe. Les matières épanchées sont de nature bien différente, limpides, visqueuses, noirâtres, purulentes, verdâtres, huileuses, oléagineuses, & presque caséeuses. Le mélange de la sérosité avec les molécules du sang, le pus, le chyle même échappé de ses vaisseaux, & l'absorption des parties les plus subtiles de ces fluides, expliquent ces phénomènes.

On sait que l'estomac & les intestins, où l'air s'échappe de divers foyers putrides, sont le siège de la tympanite. Il doit être beaucoup plus rare de l'observer dans le ventre lui-même, entre les intestins & le péritoine. Elle a lieu toutes les fois qu'il y a effusion de pus dans cette cavité, qu'il y a rupture à l'intestin, ou que la gangrène s'étend jusqu'à la surface extérieure de ces viscères. On ne doit point en être étonné; on conçoit comment alors le gaz se dégage; mais on ne conçoit pas aussi aisément comment la tympanite de la cavité abdominale a lieu sans qu'aucune de ces circonstances existe; cependant quelques auteurs l'assurent. C'est un objet qui mérite de nouvelles recherches.

L'épanchement du gaz qui forme la tympanite, produit une tumeur dont le poids est presque nul; cependant il y a des cas où elle pèse davantage, parce que, comme Duverney le jeune l'a prouvé, le gaz se mêle souvent avec quelques portions de fluide séreux & de matière quelquefois visqueuse, également épanchée. En général tout ce qui donne lieu à la putrescence des sucs peut aussi produire la tympanite, & les ravages sont les mêmes dans l'un & dans l'autre cas.

Sur les tumeurs abdominales (1).

On a observé dans plusieurs sujets des stéatomes qui remplissoient presque tout le ventre, & qui s'étendoient jusqu'à la cuisse & au scrotum; dans quelques-uns le cordon spermatique étoit tiraillé, & le testicule soulevé & remonté dans la cavité abdominale.

On trouve quelquefois des stéatomes dans le ventre des oiseaux domestiques, tels que les gallinacées. Morgagni rapporte que l'on a vu un amas de grains logé dans le mésentère d'une poule & derrière le cœur d'un coq; on a aussi trouvé des grains de froment dans des œufs. Divers journaux ont parlé de ce fait comme étant inexplicable. On conçoit très-bien, a-t-on dit, comment un petit œuf qui se trouve dans le foyer d'activité d'un grand, est placé dans l'intérieur de ce dernier; mais on ne conçoit pas de même comment on y trouve une graine, parce que, a-t-on dit, il n'y a point de communication au moyen de laquelle on puisse expliquer ce phénomène. Mais on se trompe dans cette dernière assertion; car les grains peuvent passer des intestins dans l'*oviductus* & delà à l'ovaire; ils peuvent même, en s'échappant de l'extrémité de l'oviductus, se porter vers d'autres régions abdominales ou précordiales; l'inspection anatomique suffit pour en montrer la possibilité.

La plupart des auteurs ont pensé, comme Marcellus Donatus, que le mésentère étoit insensible; le plus souvent en effet ses glandes s'engorgent sans que le malade éprouve de vives douleurs, tandis qu'au contraire le gonflement des glandes des mamelles en fait éprouver de très-aiguës. Je me permettrai quelques réflexions à ce sujet. Cette différence n'est pas aussi bien fondée qu'on pourroit le croire au premier coup-d'œil; car il y a des tuméfactions du sein qui ne sont accompagnées que d'un sentiment de pesanteur, sans douleur vive. Pour expliquer l'indolence des tumeurs abdominales, on a dit que le nerf est étranglé avant sa distribution; mais pourquoi dans cette hypothèse même n'y auroit-il pas eu douleur aux diverses époques de la compression qui a dû précéder l'étranglement?

Lorsque ces tumeurs n'affectent pas seulement le mésentère, & qu'elles s'étendent encore aux intestins, ou lorsqu'elles intéressent seulement ces derniers, les douleurs que le malade ressent sont des plus vives. Les malades disent quelquefois qu'il leur semble que des chiens leur déchirent le ventre; Warthon en a rapporté des exemples. C'est une erreur de croire qu'il faille que les tumeurs soient abcédées pour donner lieu à ces souffrances; souvent la douleur répond à une partie qui n'est point le siège du mal. Un malade traité par Laubius avoit un abcès stéatomateux dans une des régions lombaires, & il rapportoit sa douleur à l'ombilic.

Il est important de remarquer ici que les glandes mésenteriques sont naturellement très-grosses dans les enfans, de sorte que, comme Haller l'a fait observer, on pourroit les regarder comme malades lorsqu'elles sont dans l'état le plus sain: ainsi, avant que le réservoir du chyle fût connu, on a pu le prendre pour un petit abcès, lorqu'on en faisoit l'ouverture.

Les tumeurs abdominales se rencontrent plus souvent dans les femmes que dans les hommes; les maladies de l'utérus & des ovaires & les suites de ces affections en sont les causes. La dégénération des ovaires offre des variétés sans nombre; on a vu quelquefois ces organes changés en une sorte de chair; d'autres fois ils sont squirreux, stéatomateux, suppurés dans quelques points, dans d'autres remplis d'une matière séreuse plus ou moins altérée: ces complications s'y observent très-souvent.

(1) Morgagni, épître 39.

L'estomac est quelquefois très-volumineux & hors de sa place. Manget parle d'un estomac qui étoit long d'une aune de Paris (ce qui doit paroître excessif), & qui couvroit tous les intestins. Valsalva en a vu un qui s'étendoit jusqu'à l'hypogastre près du pubis; & Fanton assure que dans un sujet dont l'estomac étoit ainsi déplacé & précipité vers le bas, l'œsophage & la base de la langue étoient assez fortement tiraillés dans la même direction.

Les tumeurs du ventre sont quelquefois accompagnées de pulsations; de ce nombre sont les anévrismes, qui produisent assez souvent la carie des os près lesquels ils sont placés; quelquefois aussi leur battement donne lieu à la suppuration des glandes; c'est ainsi qu'on a vu une glande jugulaire suppurer près d'un anévrisme de la carotide. Dans un cas, dont j'ai été témoin, une tumeur squirreuse étoit si intimement adhérente aux gros vaisseaux de l'abdomen, que leurs battemens la soulevoient d'une manière qui étoit sensible à l'extérieur. Il peut donc y avoir battement sans anévrisme abdominal, & d'un autre côté, Albertinus a vu dans l'abdomen des anévrismes sans battement.

Souvent les affections histériques accélèrent & multiplient les battemens des vaisseaux, sur-tout dans la région épigastrique; ce qu'on explique par le grand nombre de parties irritables & sensibles qui se trouvent réunies dans cette région; mais on y ressent quelquefois des battemens qui paroissent n'avoir point de rapport avec ceux des vaisseaux. Dans cette classe doivent être rangés ceux qu'une fille histérique éprouvoit dans l'épigastre; une tumeur assez volumineuse sembloit remonter du bas du ventre vers cette région; elle battoit avec force, & ses pulsations, qui étoient très inégales, se faisoient dans des temps différens de ceux du cœur & des artères.

Bérenger de Carpi & Prosper Martian ont remarqué que sans aucune maladie quelconque, même sans affection nerveuse, les battemens de l'aorte sont très sensibles dans la région épigastrique des personnes maigres.

Colombus rapporte que dans un cardinal très-maigre, la colonne épinière, palpée au travers des parois de l'abdomen, avoit été prise pour une tumeur. J'ai été témoin de méprises du même genre.

Des battemens excessifs qui se répandoient dans toutes les parties du corps, aux moindres exercices, avoient leur foyer dans une tumeur abdominale. *Vallesius*.

C'est à la suite des fièvres intermittentes & de la suppression des hémorroïdes que les tumeurs abdominales se forment le plus promptement & acquièrent le plus de volume.

L'omentum est le siège de tumeurs indolentes.

Les tumeurs écrouelleuses affectent souvent les glandes de l'abdomen. Morgagni en rapporte plusieurs exemples qui n'offrent aucune circonstance remarquable. J'observerai seulement ici qu'il avoit beaucoup de confiance dans l'usage des cloportes, pour leur guérison.

On trouve dans les auteurs un assez grand nombre d'observations dans lesquelles les intestins ont été vus rassemblés avec l'épiploon, comme pelotonnés ensemble, & formant une seule masse en manière de boule. Morgagni a trouvé cette disposition morbifique dans le corps d'un prélat dont le pilore étoit rempli par de petites crêtes minces, fines, & déchirées. Il y avoit eu vomissement, & des médecins très-instruits avoient pensé que le malade étoit affecté d'écrouelles.

Dans un autre cas rapporté par Fanton, les intestins étoient également réunis en globe. L'inflammation avoit précédé la mort dans un cas où les intestins réunis formoient une boule: cinq médecins avoient pris cette maladie pour un squirre. Bartholin a vu les intestins d'un ascitique ramassés en un globe qui correspondoit à l'ombilic. Ruysch a observé ces mêmes adhérences des intestins entre eux & avec le péritoine dans les hydropiques: alors le péritoine s'épaissit & devient quelquefois cartilagineux. Ruysch a été obligé, dans un cas de ce genre, d'employer un coin de fer & un marteau pour séparer le rectum d'avec l'os sacrum, tant leurs adhérences étoient dures.

Hartman a vu les intestins d'un enfant réunis en un globe.

Un moine étoit sujet à des vomissemens opiniâtres, & il avoit depuis long-temps une tumeur dans le ventre, dont la compression faite à l'extérieur donnoit lieu à la sortie des vents par l'anus. On trouva, à l'ouverture du corps, les intestins réunis en un globe, & recouverts par une enveloppe tendino-cartilagineuse. Valsalva & Morgagni en ont vu chacun un exemple.

C'est le plus souvent la douleur qui réunit ainsi les intestins en un globe. Des sérosités âcres, épanchées dans le ventre, peuvent produire le même effet en titillant les fibres contractiles des intestins.

Morgagni infère de ces différentes observations, que lorsqu'après des douleurs éprouvées dans les intestins grêles & des hémorroïdes supprimées, on sent une tumeur vers la partie supérieure du ventre, & une dépression dans la région inférieure, on doit soupçonner que les intestins sont ramassés en boule, & s'abstenir de diriger son traitement vers des maladies supposées & imaginaires.

Dans les maladies hypogastriques des femmes, il faut toujours se souvenir que la vessie est placée devant la matrice, & que ces deux organes doivent avoir des vices communs; alors on trouve deux maladies très-différentes, dont les auteurs rapportent également des exemples; ou bien la vessie est très-rétrécie & épaissie dans ses parois, ou elle

forme une tumeur assez étendue au dessus du pubis; alors elle est endurcie dans ses parois; sa cavité est grande, mais presque invariable, parce que sa consistance est presque cartilagineuse : dans ce cas l'urine s'y amasse & en sort par un *stillicidium* presque continuel.

Dans les maladies qui affectent le vagin, l'orifice de la vessie y participe toujours plus ou moins.

Le tissu de la matrice étant naturellement très-dense, il s'endurcit encore plus dans les diverses maladies que cet organe éprouve. Morgagni nous apprend qu'Albertinus regardoit la plante appelée *camœpitis*, comme un très-bon remède dans le traitement des squirres de la matrice & des mamelles, & dans celui des obstructions & de la goutte.

On rapporte dans le *Commer. Littér.* que des médecins avoient pris une pierre située dans la vessie, pour un squirre à l'utérus.

On a vu la vessie gonflée au point de remplir presque toute l'ouverture du petit bassin. J'en ai vu une qui s'étendoit jusqu'au dessus de l'ombilic; ainsi distendue, elle est atone, & l'urine ne coule que par regorgement. La sonde s'y enfonce & s'y promène avec liberté. A la suite de ces grandes dilatations, ses membranes sont relâchées, & la vessie sort quelquefois par l'ouverture inguinale, sous forme de hernie; quelquefois une certaine quantité d'urine s'y rassemble, & y forme une tumeur dans la portion déplacée de la vessie. Voyez sur ce sujet un beau mémoire de Verdier, dans la Collection de l'Académie royale de Chirurgie.

Le foie se gonfle assez souvent; il entraîne le diaphragme vers le bas, il déborde les fausses côtes, & il produit des tiraillemens douloureux; mais c'est la rate qui se gonfle sur-tout outre mesure, & qui se déplace quelquefois de manière à occuper une région très-éloignée de celle qui lui est assignée par la nature. C'est à la suite des coups, des chutes, des toux forcées, de l'accouchement, & en général de tous les grands efforts, que cette maladie a lieu. Ainsi Riolan a vu la rate déplacée & collée à l'utérus & à la vessie; il assure que dans ce cas on peut s'apercevoir à l'extérieur, par le toucher, que l'hypocondre gauche est vide.

On trouve dans les ouvrages de Hildanus, de Ruysch, & de Van-Swieten, des observations dans lesquelles on rapporte que la rate gonflée outre mesure s'étendoit jusqu'au bassin. Il n'est point étonnant que les écoulemens du sang hémorroïdal soulagent beaucoup les malades dans ces circonstances, car il y a une veine assez grosse qui s'étend immédiatement & directement du rectum vers la veine splénique: on ne doit jamais perdre cette conformatation de vue dans le traitement de ces affections.

Manfrédi a vu la rate correspondre à l'aîne droite après un déplacement; ce fait est très-surprenant; on doit dire la même chose de l'observation dans laquelle on certifie avoir vu la rate sortir par une hernie inguinale. Ce viscère devient quelquefois squirreux, & par conséquent plus pesant que dans l'état ordinaire; on croit que cet excès de pesanteur peut contribuer à le précipiter vers la région inférieure du ventre.

I^er^. SUPPLÉMENT.

Sur l'ascite & sur divers autres épanchemens.

Une femme âgée de soixante ans se plaignit d'un gonflement douloureux dans l'abdomen, qui s'enfla ainsi que les jambes: les urines diminuèrent; on lui fit dix-huit ponctions : à la dernière on laissa la canule du trois-quarts; il en sortit une sanie mêlée de pus, de grumeaux de sang, & de lambeaux de membranes : enfin la malade mourut. Il étoit sorti de son bas ventre plus de cinq cent cinquante livres de liquide; à l'ouverture du corps il sortit encore plus de dix pintes d'une lymphe brune & fétide. Le péritoine étoit plein d'hydatides le long de la ligne blanche; sa substance étoit squirreuse. Au milieu du bas ventre, étoit une masse informe d'une grosseur démesurée, qu'on a reconnue pour l'épiploon : ses cellules graisseuses étoient remplies d'une matière purulente, brune & fétide, mais elles ne communiquoient pas ensemble. Les viscères étoient gênés par la tumeur : les reins, les uretères, & la vessie étoient devenus calleux & squirreux. *Acta Helvetica*, vol. 3, pag. 254 & suiv.

Un chandelier, après un fièvre qui fut successivement quarte, tierce, & continue, & un cours de ventre très-fâcheux, devint hydropique : on pratiqua la paracentèse; il tomba dans le marasme; il ne pouvoit être couché qu'à plat, ni se tenir sur le côté droit sans souffrir : il mourut. On trouva de la sérosité épanchée dans le bas ventre. Il n'y avoit rien de particulier au foie, aux intestins, ni aux reins. La rate étoit d'une grosseur & d'une longueur extraordinaire; au lieu de se porter en bas, elle se dirigeoit en haut & poussoit le diaphragme devant elle, de façon qu'il n'y avoit qu'un petit espace entre son extrémité supérieure & l'aisselle; elle occupoit le côté gauche de la poitrine, & elle poussoit la pointe du cœur, ainsi que le poumon gauche, vers le côté droit, ce qui rendoit difficile la position sur ce dernier côté. *La Motte*, observ. 124, t. 2, pag. 168 & suiv.

Une fille âgée de vingt-trois ans étoit hydropique; ses règles couloient; elle ne voulut pas souffrir la paracentèse : il sortit jusqu'à vingt-cinq pots de liqueur par de petits ulcères formés à la partie inférieure de l'abdomen. Après sa mort, on a tiré jusqu'à cent trente pintes de fluide séreux qui flottoit entre la duplicature du péritoine, & qui étoit comme de l'eau très-pure & très-claire : les

inteſtins ſe trouvoient fort rétrécis : la tumeur étoit d'un volume énorme. *Obſerv. de Favelet*, *Méd. de Louvain. Journ. des Sav.* tom. 74. 1724, mai, pag. 568 & 569.

Dans une femme mariée le flux menſtruel ceſſa à trente-neuf ans : trois ans après, ſon ventre & ſes jambes enflèrent ; le ventre alloit juſqu'au milieu des cuiſſes lorſquelle étoit aſſiſe. Elle éprouvoit une perte d'appétit, avec altération ; ſa langue étoit chargée & il y avoit de la conſtipation ; les urines couloient en petite quantité ; le pouls étoit foible & fréquent ; la reſpiration étoit difficile, & la toux continuelle : on tira par la ponction vingt-quatre livres de ſéroſité ; on donna des purgatifs, des apéritifs, &c. On fit une ſeconde ponction par laquelle il ſortit un peu de matière purulente ; enfin on pratiqua une troiſième ponction, & la malade mourut dix jours après. On ne trouva point de ſéroſité dans le tiſſu cellulaire ; mais entre les muſcles & le péritoine du côté gauche, il y avoit deux livres de ſéroſité jaune, dix onces de pus, & des membranes blanches & déliées ; en coupant les tégumens & en ouvrant la capacité de l'abdomen, il ſortit huit onces de pus. L'épiploon étoit blanc, dur, ſtéatomateux, adhérent au péritoine, &c. L'eſtomac & les inteſtins grêles étoient fort petits ; la région épigaſtrique contenoit trente livres de ſéroſité. Le foie étoit livide, ſa membrane épaiſſe, &c. *Monro*, *Mém. Edimb.* tom. 4, pag. 538 & ſuiv. fig.

Dans le cadavre d'une femme hydropique depuis quinze ans, l'épiploon étoit fort adhérent au péritoine & fort épais ; il y avoit une tumeur remplie d'une matière blanche ſans odeur, & un peloton de cheveux entortillés & de différentes longueurs. *Ruyſch*, obſerv. 18, tom. 1, pag. 17 & 18.

Dans une femme accouchée depuis peu de temps & hydropique, Ruyſch trouva le péritoine rempli de petites concrétions qui reſſembloient à du ſable, & la veine-porte oſſeuſe en partie. L'épiploon étoit détruit. *Ibid.* obſerv. 70, p. 66.

Aſcites guéries par des frictions d'huile d'olive. Extrait des Journaux d'Angleterre. *Journ. Econ.* 1758, décembre, pag. 571.

Je n'ai jamais vu ce topique produire aucun effet remarquable.

Membrane d'un kiſte, ſortie ſous la forme de cordon par l'opération de la paracentèſe, dans un hydropique (*Morand*, *Hiſt. acad.* 1718, obſ. 3, pag. 27 & 28.) Cet homme étant mort enſuite ſoixante-treize jours après l'opération, on trouva un reſte de kiſte attaché à la tunique extérieure du foie. Morand conjecture que ce kiſte membraneux étoit formé des parties les plus épaiſſes de la ſéroſité épanchée. Longs raiſonnemens à ce ſujet. *Ibid.* 1719, obſerv. 2, pag. 38 & 39.

Une femme de quarante ans, atrabilaire & mère de trois enfans, étoit hydropique depuis cinq ans ; les urines répondoient aux boiſſons ; les règles ne manquèrent que deux mois avant ſa mort ; elle eut alors de fréquens maux de cœur, avec nauſées, foibleſſes, palpitations, & ſelles noires & très-fétides : on avoit tenté la ponction, mais il n'étoit rien ſorti : l'enflure n'occupoit qu'une partie du ventre. La peau, la graiſſe, & les muſcles de ce côté étoient ſecs, durs, & de couleur brune. Le ventre étoit ſéparé en deux par une cloiſon épaiſſe, qui commençoit ſur le rein droit, & alloit en deſcendant ſe terminer trois pouces au deſſous du rein gauche, laiſſant un paſſage pour la fin du colon. Il n'y avoit point de ſéroſité dans une des cavités : le foie étoit dur & de couleur verdâtre ; il peſoit ſix livres. Le rein étoit ſquirreux : le cœcum & le colon parurent fort adhérens à la cloiſon, & percés d'un trou rond. On trouva dans l'autre cavité un ſeau & demi de liqueur noire, gluante, fétide & cadavereuſe, avec des corps blancs ; les parois de la cloiſon étoient dures, un peu pétrifiées, noires, & percées de trous, dont deux répondoient au cœcum, au colon, &c. Il n'y avoit point d'épanchement dans la poitrine. On trouva dans le cœur un polype à trois racines ; l'une de ces racines étoit attachée à la veine-cave auprès du diaphragme, l'autre adhéroit à l'oreillete droite, & la troiſième au ventricule du même côté ; ce polype paſſoit dans les ramifications de l'artère pulmonaire. *Littre*, *Mém. acad.* 1703, pag. 92 & ſuiv.

Une dame devenue hydropique à l'âge de quarante-trois ans, s'aperçut, quatre ans avant ſa mort, que ſon ventre groſſiſſoit ; cependant elle avoit conſervé ſon embonpoint & un bon appétit ; elle n'étoit point tourmentée par la ſoif ; les ſelles & les urines étoient à l'ordinaire ; il n'y avoit point de dérangement dans les règles, &c. Dans les deux dernières années on fit treize ponctions ; la liqueur qu'on tira étoit de couleur de café, ſans mauvaiſe odeur. A la fin les règles manquèrent, il ſurvint de la fièvre & de grandes douleurs dans le ventre ; on ſentoit une tumeur dure, s'étendant en travers, & placée à la partie ſupérieure & antérieure de la région ombilicale ; la malade mourut. On trouva pluſieurs pintes de liquide contenues dans un ſac placé au devant du ventre, depuis la partie inférieure juſqu'à quatre travers de doigt au deſſus du nombril ; il étoit formé par le péritoine, qui s'étoit diviſé en cet endroit en deux membranes, &c. Il y avoit à l'intérieur du ſac des véſicules preſque ovales, remplies d'une liqueur glaireuſe : la trompe gauche étoit plus longue que la droite & attachée au ſac : l'iléon & le colon étoient déplacés & pouſſés vers le côté droit. *Littre Mém. acad.* 1707, pag. 502 & ſuiv.

Globules de différentes groſſeurs, ſortis par la ponction faite au bas ventre. Le kiſte étoit ſitué deux doigts au deſſous du nombril. A l'ouverture du cadavre, on trouva que ce kiſte aboutiſſoit à une grande poche pleine de ſanie, & ſituée au deſſous du

foie. *Journ. des Sav.* 1722, tom. 72, pag. 377 & suiv.

Soldat invalide à qui on fit cinquante-sept fois la ponction, & à qui on tira depuis le mois de mars 1719 jusqu'au 3 décembre 1720, quatre cent quatre-vingt-cinq pintes de sérosité. Ce fluide avoit quelquefois la couleur & l'odeur des alimens. Le cerfeuil & le cresson le teignoient en verdâtre, le vin en rouge; il contractoit aussi l'odeur de l'ail & de l'oignon. *Hist. acad.* 1721, observ. 1, pag. 29 & 30.

Sérosité de consistance gélatineuse sortie par la ponction, avec des globules blancs. Le malade étoit un cocher âgé de cinquante-huit ans, qui buvoit beaucoup, mais sans s'enivrer: il avoit été sujet pendant vingt ans à un flux hémorroïdal qui revenoit tous les mois, & qui duroit cinq à six jours. Pendant les dernières années, au lieu d'un sang vif & rouge qu'il rendoit, il sortit une matière blanchâtre; mais il parut ensuite un sang coloré. La matière blanchâtre gélatineuse s'épaississoit dans l'eau chaude, & sur-tout par l'esprit de vin, &c. *Mercure* 1722, février, pag. 38 & suiv.; & *Journ. des Sav.* 1722, tom. 72, pag. 345.

Sérosité de pareille consistance dans une femme morte hydropique. A l'ouverture du corps on trouva que l'hydropisie étoit enkistée: le kiste étoit formé d'hydatides; mais elles étoient remplies d'une sérosité claire. *Ibid.* pag. 49.

On étoit obligé de faire la ponction à une fille hydropique au moins tous les quinze jours, & chaque fois on lui tiroit treize, quatorze ou quinze pintes de matière semblable à du lait. Cette matière ne se coaguloit pas par les acides, mais par le sel de tartre. La malade mourut un an après. *Hist. acad.* 1700, pag. 11 & suiv.

Autre observation concernant une petite fille âgée de 7 ans, qui, après un coup à la tête avec commotion, eut un flux cœliaque, avec tumeur au ventre. On lui tira par la ponction six ou sept pintes de chyle extravasé: elle mourut quinze jours après, ayant encore un épanchement de chyle ou de matière laiteuse dans le ventre. *Ibid.* 1710, observ. 7, pag. 40 & suiv.

Une femme âgée de dix-neuf ans étoit hydropique depuis quinze mois; on lui tira par la paracentèse treize pintes d'une liqueur blanche & épaisse comme du lait; cette matière avoit l'odeur du lait aigri; elle étoit douceâtre, fade, & un peu salée au goût: les dernières pintes étoient chargées de petits grumeaux semblables à de la crême. On vit le soir nager sur la liqueur une espèce de crême. Douze jours après on tira encore treize pintes de la même liqueur, mais un peu moins chargée de cette espèce de crême. Huit jours après on en fit sortir quinze pintes, & au bout de douze jours on en tira une semblable quantité. Quinze jours après, il en sortit douze pintes; mais la liqueur avoit retenu un peu de la couleur & de l'odeur du safran, dont la malade avoit fait usage. On fit encore plusieurs autres ponctions, avec les mêmes résultats. La malade mourut neuf mois après. A l'ouverture du corps, toutes les parties étoient émaciées; l'épiploon se trouvoit fondu entièrement: il y avoit des grumeaux comme laiteux sur la surface des intestins, sur-tout vers le centre du mésentère dans l'hypogastre. L'estomac & les intestins étoient gonflés de vents. Le foie, fort noir & applati, étoit adhérent à la rate; la vésicule du fiel étoit vide & flétrie; les glandes du bas ventre parurent très-gonflées, surtout vers les vaisseaux iliaques: quand on les ouvroit, il en sortoit une matière blanche & épaisse, semblable à la crême cuite. On fit dans les intestins des injections d'eau tiède, qui ne sortirent pas hors du canal: au commencement du jéjunum, on trouva une espèce de poche membraneuse, couverte de filamens comme laiteux, & remplie de liqueur en apparence laiteuse. On découvrit dans le fond de cette poche un trou dans lequel entra un stylet d'argent qui pénétra dans le corps glanduleux du mésentère, & alla jusqu'au diaphragme. En suivant le canal thorachique, on trouva deux glandes grosses comme des féveroles pleines d'une matière fromageuse; il y en avoit aussi plusieurs autres de même nature le long de ce canal, jusqu'à la partie interne & supérieure de la clavicule. *Saviard*, observ. pag. 481 & suiv.

J'ai vu en 1752 ou 53, une matière semblable tirée du cadavre de madame Montigny, morte hydropique, âgée de soixante-cinq à soixante-six ans, & à laquelle on avoit tiré plusieurs fois une matière semblable par la ponction. Cette liqueur étoit absolument semblable à un lait épais, par la couleur & par la consistance; mais elle étoit fétide, elle se cailloit par le mélange du vinaigre: il s'étoit formé au bas ventre, sur-tout près du nombril, une infinité de mamelons d'où il sortoit une liqueur laiteuse. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Ascite laiteuse observée dans une fille de Florence. (*Racolta d'opuscoli medico-pratici*, tom. 1, pag. 281 & suiv.) Expériences pour prouver la nature laiteuse. *Ibid.* pag. 291.

Homme de quarante à quarante-cinq ans, devenu hydropique après un flux hépatique & une jaunisse universelle; on lui fit la ponction; il fit usage de divers remèdes, & sur-tout du vin suivant. Dans un demi-quarteau de vin blanc, on faisoit infuser deux litrons de graine de genièvre & deux poignées de petite centaurée; il en buvoit à sa soif. Plusieurs autres observations de guérisons semblables, entre autres, sur une femme de quarante-deux à quarante-trois ans, attaquée d'une tumeur squirreuse qui s'étendoit depuis le cartilage xiphoïde jusqu'à l'ombilic. — Autre ayant un squirre dans la région hypogastrique, &c. On fit la ponction dans ces différens cas; tous les malades furent guéris. *Ibid.* 1703, pag. 150 & suiv.

Ascite guérie sans ponction par l'usage de l'absinthe & des baies de genièvre infusées dans la bière. Observation de Moebius. *Journ. des Sav.* 1732, mai, pag. 855.

Remède fameux tiré de Dovar. Prenez limaille d'acier préparée avec le soufre, une once, antimoine crud une once, diagrède quatre onces; réduisez en poudre subtile & faites un électuaire, ou une potion épaisse avec un sirop. Il faut en prendre une grande cuillerée en se couchant & une autre le matin; on remue la potion avant de s'en servir. Il faut, ajoute-t-on, s'abstenir de boire. *Mercure* 1740, avril, pag. 696.

M. Tissot a guéri un atrabilaire qui avoit de l'anxiété, du dégoût, de l'insomnie, avec les cuisses & les jambes enflées, en lui donnant trois fois par jour un gros de crême de tartre, incorporé avec une suffisante quantité de rob de sureau, cinq onces de petit lait & une once de miel. Il fait beaucoup de cas de la crême de tartre dans le traitement de cette maladie. (*De apoplexia & hydrope*, pag. 186.) Voyez aussi l'observation qu'il rapporte. (*Ibid.* pag. 189.) Il se sert avec succès, lorsque la crême de tartre ne réussit pas, de l'oximel scillitique, de la terre foliée, & de l'eau distillée de sureau. (*Ibid.* pag. 191-193.) Il préfère de déterminer les eaux par les urines plutôt que par les selles: aussi lorsque l'oximel scillitique évacue par le ventre, le mal subsiste. (*Ibid.* pag. 198.) Il vaut mieux le donner en petite dose. (pag. 192 & 207.) M. Tissot a donné l'oximel scillitique le matin & l'après-midi, & le quinquina à une dose assez forte (pag. 208); souvent deux grains de scille triturés avec du sucre ôtent les anxiétés dans les hydropisies de poitrine. *Ibid.* pag. 209.

Les pilules toniques de M. Backer réussissent aussi beaucoup, lorsqu'elles agissent par la voie des urines.

J'ai vu deux fois des écoulemens lymphatiques procurés par l'effet du hasard, être très-utiles dans le traitement de l'hydropisie. J'avois ordonné l'application des sangsues au fondement d'une femme ascitique, avec œdème des cuisses; l'une des sangsues mordit & ouvrit sans doute un vaisseau lymphatique; il coula par cette plaie une très-grande quantité de fluide, & le ventre se désemplit. J'avois conseillé l'application des vésicatoires aux jambes d'un homme ascitique, avec œdème général des extrémités inférieures; quelques ulcères succédèrent à la suppuration des vésicatoires, & par un de ces ulcères il sortoit une grande quantité de sérosité. En vingt-quatre heures il en couloit au moins une pinte. Le tissu cellulaire & le ventre se désemplirent.

Ce qu'on doit craindre sur-tout après la ponction, c'est l'inflammation du foie.

Deux exemples d'ascitiques auxquels on tira toutes les eaux en une seule fois par la ponction. Les malades se sentirent d'abord fort soulagés, mais ils éprouvèrent bientôt des foiblesses, & moururent en peu de jours. (*Duverney le jeune*, *Mém. acad.* 1703, pag. 159.) Pour éviter ce danger, il a proposé d'interrompre de temps en temps, & de se servir d'un bandage, de donner un peu de vin, de bouillon, &c. *Ibid.* pag. 160.

Monro dit que Mead s'est aperçu que dans certains sujets qui n'ont guère de sang, & dont les vaisseaux ne sont pas assez remplis, le défaut de compression de l'aorte descendante, qui est une suite de l'évacuation de l'eau, étoit la véritable raison de la syncope, de l'inflammation, & de la distension extraordinaire qui arrive aux vaisseaux de l'abdomen, sur-tout à ceux des intestins. Il y a aussi des inconvéniens à ne pas tirer l'eau tout de suite; il peut s'ensuivre la mortification des parties; l'air passe par le trou de la canule. Monro propose une ceinture dont il donne la description & la figure. *Édimbourg*, tom. 1er, pag. 258 & suiv.

Nuck a parlé de vaisseaux lymphatiques situés entre les muscles de l'abdomen & le péritoine; il ajoute que lorsqu'il y a quelque obstacle qui empêche le cours de la lymphe dans ses vaisseaux, il se forme des hydatides, qui, se rompant, déterminent l'hydropisie du péritoine, à laquelle les gourmands & les femmes grosses sont sujets, &c. *Morgagni*, *de sed. morb. epist.* 38, art. 53.

Diagnostic de cette hydropisie; 1°. elle se forme plus vîte que l'ascite; 2°. le visage ne se décolore pas; 3°. les forces vitales persistent. (*Ibid.* art. 58.) Nuck a dit, « que l'expérience lui » avoit appris que les femmes dont le visage » est couleur de rose, qui mangent bien, dont » les excrétions se font sans peine, & dont le » corps n'obéit pas trop aux purgatifs & aux diu- » rétiques, étoient exposées aux affections de ma- » trice & des trompes, à l'hydropisie des ovaires & » aux hydropisies enkistées, qu'on ne peut guérir » par aucun moyen chirurgical ».

IIe. SUPPLÉMENT.

Sur la flatulence & la tympanite.

Il y a toujours des vents dans les intestins, à cause de la chaleur & de l'humidité qui y existent; mais ils ne causent ni douleurs ni accidens, parce qu'ils ont de l'espace pour s'étendre & se répandre également: dès qu'il y a un obstacle quelque part, ils se trouvent comprimés & ils réagissent sur les tuniques des intestins. *Hoffman*, vol. 1, pag. 258, part. 8.

Hoffman a vu plusieurs fois le tiers du tube intestinal descendre dans le scrotum, sans qu'il soit survenu de passion iliaque, parce que le passage

des matières dans le conduit inteſtinal étoit libre d'ailleurs. *Ibid.* pag. 276, part. 7.

Dans la cardialgie & la flatulence de l'eſtomac, la cauſe du gonflement vient du ſpaſme des orifices de l'eſtomac. (*Ibid.* pag. 258, part. 8.) La cauſe du ſpaſme, outre les cauſes générales, eſt ſouvent le ſéjour du ſang dans les membranes du colon & du rectum, &c. Voilà pourquoi la ſuppreſſion des règles & des hémorroïdes cauſe la cardialgie, les flatuoſités inteſtinales, &c. (*Ibid.* parag. 12.) Hoffman a vu une cardialgie ſpaſmodique dans une dame âgée de trente ans, cauſée par le gonflement des vaiſſeaux hémorroïdaux internes (*Ibid.* pag. 265, obſerv. 6.) Le même a trouvé pluſieurs fois dans des ſujets morts après des coliques ſpaſmodiques & flatulentes, la partie inférieure du colon tortillée preſque comme une corde, & l'iléon gonflé & de la groſſeur du moignon. (*Ibid.* pag. 285, part. 14.) Obſervation du même auteur ſur une fille qui eut une tumeur flatulente au ventre, par l'uſage des aſtringens. *Ibid.* pag. 346, obſ. 3.

Combaluſier dit que l'air contenu dans les liquides du conduit alimentaire, qui ſortent des tuyaux excrétoires ſous la forme de vapeur, peut ſe ſéparer de ces liquides & contribuer à la flatulence. *Pneumato-pathologia*, pag. 90, part. 65.

Haller avoit injecté dans l'aorte deſcendante de la bière chaude & écumeuſe ; il en trouva dans l'eſtomac & dans les inteſtins, & l'ayant échauffée, il en vit s'élever de nouvelle écume (1).

Les plaiſirs de l'amour diſpoſent à la flatulence, ainſi qu'Hippocrate l'a remarqué. *Combaluſier*, *pneumato-pathol.* pag. 105.

Il y a apparence que les vents pénètrent dans les veines lactées : le chyle contient beaucoup d'air, comme le démontre la machine pneumatique. Dans un ſujet mort d'une tympanite inteſtinale, on a trouvé l'oreillete droite du cœur & le ventricule gauche gonflés d'air (2).

Des vents ſortis de l'anus d'un jeune homme s'enflammèrent en touchant un fer rouge, dont un chirurgien ſe ſervoit pour brûler des excroiſſances qui étoient à cette partie. *Schurigius*, *chylologia*, cap. 9, part. 8, pag. 613.

Dans la colique venteuſe, les inteſtins, & ſurtout le rectum, ſont attaqués de douleurs (de ſpaſme), non ſuivant leur largeur, mais dans le ſens de leur longueur. Ce qui fait la difficulté d'introduire des lavemens, n'eſt pas toujours, ainſi que le diſent les apothicaires, les vents qu'ils accuſent de s'oppoſer à leur intromiſſion ; c'eſt plutôt la conſtriction ſpaſmodique du rectum & de la fin de l'S romaine. *Car. Piſo de morbis à colluvie ſeroſâ*, pag. 280.

Si les vents peuvent s'exhaler aiſément, ils ne cauſent point d'incommodités : donc le ſpaſme de l'œſophage, de l'eſtomac, des inteſtins, &c., y concourt. *Boerrhaave*, aphor. 648.

Les vents ſe font ſentir ſouvent à jeun, parce que l'air parcourt en plus grande quantité & plus aiſément le canal inteſtinal ; la bile qui ſurvient, devenue âcre quelquefois, cauſe de légers ſpaſmes. *Van-Swieten*, *Comment. in aphor.* tom. 2, pag. 249.

C'eſt principalement dans le colon que les borborigmes ſe font ſentir. *Ibid.* pag. 237.

Dolores in hypocondriis & tumores ſi recentes ſint & ſine inflammatione, ſolvit borborigmus & maxime exiens cum ſtercore, urinâ & flatu ; ſi verò non, & ipſe tranſmiſſus, juvat verò & deſcendens ad inferiores partes. Hippocrates pronoſtic. tom. 8, pag. 631.

Wepfer ayant donné demi-ſcrupule de ſublimé corroſif à un chien, qui fut purgé par haut & par bas, & lui ayant enſuite ouvert le ventre, l'eſtomac ſortit fort gonflé : ayant comprimé ce viſcère, les vents en ſortirent par haut ; mais bientôt il ſe remplit d'air de nouveau. *Hiſtoria cicutæ aquaticæ*, pag. 297 (1).

Van-Swieten a vu, en irritant les inteſtins d'un chien, qu'il ſe formoit un ſpaſme dans l'endroit irrité ; en irritant un autre endroit, le ſpaſme ſe tranſportoit dans ce dernier, & il ceſſoit dans le premier. Il penſe que les carminatifs agiſſent ainſi ; car ils produiſent des vents autant qu'ils les diſſipent. Si on prend de l'eſprit d'anis ou quelque autre remède ſemblable, on rendra tout de ſuite des vents, quoiqu'on ne les eût pas ſentis auparavant : donc c'eſt par une légère irritation que ces remèdes agiſſent, en excitant un ſpaſme, & en en faiſant ceſſer un autre ; mais ces remèdes nuiſent enſuite quelquefois, en augmentant le ſpaſme par leur ſtimulus. De là l'inflammation, &c. *Comment. in aphor. Borrhaave*, tom. 2, pag. 240.

L'ail, l'oignon, le raifort, &c., ſur-tout lorſqu'ils ſont cruds, donnent des vents, parce qu'ils contiennent beaucoup d'air, & parce qu'ils irritent par un ſtimulus âcre : tous les alimens glutineux en donnent, ainſi que les boiſſons qui ne ſont pas bien fermentées, les poiſons, les purgatifs âcres, les vomitifs, la gêne produite par les corps à baleine, &c. ; les femmes & les filles y ſont ſur-tout très-ſujettes. *Ibid.* pag. 248 & 249.

Van-Swieten recommande les acides pour corriger

(1) *Hœmaſtatique*, *exp.* 19, *n°.* 4, *pag.* 120 & 121.

(2) *Acta phyſico-med.*, *vol.* 1, *obſerv.* 56.

(1) Voyez auſſi Hoffman, tom. 3, vol. 2, pag. 341, part. 8.

figer la putréfaction (pag. 241), il prescrit les fomentations émollientes sur l'abdomen, sur-tout les lavemens évacuans, les fomentations, &c. (pag. 243); il recommande aussi les ventouses sèches, l'inustion, &c., contre les spasmes.

Le même a vu une compression sur la veine iliaque gauche par le colon, gonflé de vents, produire une tumeur œdémateuse à la cuisse & à la jambe gauche, avec menace de gangrène. *Ibid.* tom. 1er, comm. ad aphor. 422, pag. 739.

Fienus décrit une flatulence qu'il nomme tranquille, *quasi quiescens*; elle gonfle le ventre sans beaucoup ou même point de douleur tensive : quoique cette maladie paroisse peu dangereuse, elle ne cède point aux remèdes : il y a beaucoup de vents & beaucoup de gonflement, perte d'appétit, digestions dépravées, & souvent cours de ventre; cette flatulence paroît être due à l'atonie. *Pneumato-pathologia*, pag. 10.

L'air extravasé entre les tuniques des intestins forme des vessies sous la tunique externe : ces vessies entourent, dans quelques endroits, l'intestin en forme d'anneau; elles bouchent le canal, &c.; ce sont des emphysèmes. *Ibidem*, pag. 18, *Extrait des Mémoires de Pétersbourg.*

Willis dit que si on lie la huitième paire de nerfs, les intestins se gonflent d'air. On observe aussi ce gonflement dans les mourans & dans les cadavres. *Ibid.* pag. 50.

Welsh a trouvé le colon fort distendu par les vents; mais à sa terminaison dans le rectum, cet intestin étoit si contracté, qu'il paroissoit être oblitéré. *Ibid.* pag. 146.

Spœringius rapporte, dans les *Actes de Suède*, qu'il a vu dans un homme dont le colon étoit plein d'excrémens très-durs, qu'au dessus de cet obstacle cet intestin étoit si distendu par l'air, que ses membranes avoient été forcées, & qu'il ne restoit plus que l'externe. Cité par Morgagni, *de sed. morbor.* epist. 38, art. 24, au milieu.

Une femme maigre, âgée de quarante-sept ans, avoit eu autrefois des règles abondantes & un flux hémorroïdal; elle souffroit d'une colique d'estomac depuis la cessation de ces évacuations, sur-tout l'été; elle étoit fort sujette aux vents, & sentoit alors son estomac fort gonflé d'air, & en même temps comme fatigué par une espèce de suction : elle appaisoit pendant quelques momens ses douleurs, en mangeant un peu de pain ou quelque autre aliment. Combalusier pense que par cette manœuvre, elle comprimoit les vents, & que l'aliment les faisoit pénétrer dans les intestins, ou qu'en forçant l'orifice supérieur de s'ouvrir, la voie étoit ouverte à l'éructation; enfin en étendant les tuniques de l'estomac, les alimens s'opposoient à la trop grande expansion des vaisseaux. La malade fut guérie par les délayans, & sur-tout par les saignées. *Pneumato-pathologia*, pag. 309 & 310.

Fille de six ans guérie d'une colique flatulente par le mouvement du carrosse. *Ibid.* pag. 374.

Un homme étoit tourmenté de beaucoup de vents, de cardialgie & de sueur froide, lorsqu'il étoit couché sur un des deux côtés; en se relevant, il étoit soulagé par la sortie de ces vents par haut & par bas. *Pechlin*, observ. 57.

Une femme avoit une tumeur à une des aînes; les chirurgiens & les médecins s'apercevant qu'en pressant la tumeur, la malade rendoit des vents par le haut, crurent que c'étoit une hernie, quoiqu'il n'y en eût aucun autre signe; mais cette femme se mit à rire, & dit qu'en pressant toute autre partie de son corps, elle rendoit aussi des rots, ce que démontra l'expérience qu'on en fit tout de suite. *Morgagni de sed. morb.* epist. 43, art. 9.

Morgagni cite Rhodius, qui a observé des rots continuels, lorsqu'on frottoit une partie quelconque du corps.

Bartholin (*Acta Haffniens. ad ann.* 1671 & 1672, *p.* 194) parle aussi d'un homme qui rendoit des rots par la plus légère friction d'une partie quelconque de son corps, & ne cessoit que lorsqu'on discontinuoit de frotter.

Duret dit que les vents dans la tympanite sont toujours renfermés dans les intestins, & non dans l'abdomen; il ajoute qu'il a trouvé le ventricule & les intestins ainsi distendus dans plusieurs sujets morts de cette maladie. *Enarrat. in Hollerium*, pag. 283.

Un tailleur mourut d'une tympanite provenant de ce qu'il avoit retenu des vents. Après sa mort, l'ouverture de l'abdomen donna issue à un vent très-fétide & très-sonore : l'estomac & les intestins en étoient remplis; il n'y avoit point de gangrène. *Miscell. medica. de tympan.* pag. 21.

Littre a fait les observations suivantes sur la tympanite : 1°. ayant porté un trois-quart dans la capacité du bas ventre, & laissé la canule, il a présenté une bougie allumée à son embouchure, pendant qu'on pressoit le ventre; la flamme n'a nullement été agitée : donc il n'y avoit point d'air renfermé dans la capacité de l'abdomen; 2°. il n'a jamais trouvé qu'environ trois chopines de sérosité, & souvent beaucoup moins dans les tympanites les plus invétérées; 3°. il n'y avoit point d'air dans le péritoine, dans le mésentère, ni dans l'épiploon; 4°. il a toujours trouvé l'estomac & les intestins fort tendus, sur-tout les gros intestins, ayant souvent vu le cœcum & le colon gros comme la cuisse d'un homme; 5°. les membranes de l'estomac & des intestins sont toujours fort minces; leur tissu cependant est assez serré pour résister à l'air, & l'empêcher de s'échapper. *Acad. des Scienc. Mém.* 1713, pag. 236 & suiv.

Le corps d'une femme grosse, attaquée & morte de

tympanite, fut ouvert en présence de Ruysch & d'Heister; quand on eut incisé le péritoine, il sortit une grande quantité d'air avec bruit, & le ventre s'affaissa ; il n'y avoit aucun vice dans le canal intestinal. *Miscell. medica. L, de tympan.* p. 21.

Morgagni croit la tympanite ventrale très-possible, & il en rapporte des observations tirées de différens auteurs. *De sed. morbor.* epist. 38, art. 24.

Dans une fille morte d'une fièvre continue & ayant le ventre fort élevé, il sortit de l'abdomen de son cadavre un grand bruit par la ponction, & le ventre s'affaissa. *Ballon. paradigm.* 141.

Dans la tympanite intestinale, les coliques, la constipation, ou une diarrhée violente, précédent ordinairement ; la région épigastrique, au commencement, s'élève de l'un ou de l'autre côté, ou des deux; les douleurs du ventre s'étendent & reviennent souvent; on entend de temps en temps des borborigmes : les malades éprouvent une constipation opiniâtre; si le ventre obéit & qu'il sorte des vents, ils sont soulagés : l'urine est claire pendant la maladie, sur la fin elle est trouble quand on la rend, &c. Au contraire, si le gonflement du ventre vient après d'autres maladies que celles du canal alimentaire, si les coliques sont moins vives & attaquent plutôt les environs du ventre que l'intérieur, s'il y a peu de borborigmes, s'il sort, peu de vents & que leur sortie ne soulage pas ou très-peu; si le ventre n'est pas constipé ou qu'il obéisse aux purgatifs, & que le gonflement ne diminue pas; si au commencement le gonflement est plus grand & plus égal, c'est une tympanite ventrale.

Dans une femme de trente-deux ans, attaquée d'une tympanite jointe à l'ascite, avec soif, anxiété, douleurs, &c., le ventre frappé, donnoit du son, & se remettoit tout de suite après la compression; la malade mourut. On porta un trois-quart dans le bas ventre, & il sortit par la canule un air infect avec tant d'impétuosité, qu'il éteignit une chandelle ; le ventre s'affaissa ; en le comprimant il en sortit quelques gouttes de sérosité. Le bas ventre ayant été ouvert, on trouva une grande quantité d'une liqueur épaisse & d'un jaune vert; plusieurs hydatides nageoient dans ce fluide; les intestins étoient repoussés vers les vertèbres lombaires, & serrés par l'épiploon qui les recouvroit. L'estomac étoit petit. Sous le foie se trouvoit un sac rempli de la même liqueur épaisse, avec beaucoup d'hydatides. *Combalusier, Pneumato-pathologia*, pag. 35 & suiv.

Fille de vingt-deux ans attaquée de tympanite, après une fièvre tierce. — Accidens, guérison, &c. *Edimbourg*, tom. 1^er^, pag. 356 & suiv.

Une femme assez délicate fut très-sujette, pendant sa grossesse, aux vents & à la constipation; elle accoucha après un travail laborieux ; les lochies allèrent assez bien : la malade se plaignit d'une douleur dans l'aîne droite qu'elle avoit sentie pendant sa grossesse ; elle fut purgée doucement le troisième jour de sa couche : le huitième elle sentit des frissons & une douleur dans l'hypogastre & dans l'abdomen ; le onzième il survint une diarrhée, à laquelle succéda une constipation qui céda à un lavement avec la camomille & les amers. La diarrhée & la constipation se succédèrent ensuite alternativement : la malade souffrit des douleurs énormes de colique, avec rots, soif, pouls petit & fréquent, insomnie, vents, &c. Il lui survint une élévation & une tension énorme du ventre, sans borborigmes, mais avec un bruit analogue au son d'un tambour. On lui donna des évacuans unis à des anti-spasmodiques ; la constipation cessa, le ventre diminua, &c. ; cette femme guérit. Un des remèdes utilement employés, étoit un électuaire de quinquina, d'assa fœtida, & de rhubarbe, mêlés à parties égales, & dont la malade prenoit un gros toutes les deux heures. *Miscell. medica. de tympanitide*, pag. 10 & suiv. à la note.

Un homme étoit sujet à de violentes coliques flatulentes qui enfin le conduisirent à une tympapanite accompagnée des violentes douleurs : on lui trouva la vésicule du fiel très-gonflée & remplie de pierres ; le pancréas & le mésentère étoient endurcis. *Ibid.* pag. 31 & 32.

Une femme âgée de trente ans, après des douleurs dans les membres, eut une gale humide qu'elle fit passer avec un onguent : il survint une fièvre aiguë, avec chaleur, soif, grandes douleurs de tête, délire, puis difficulté de respirer, gonflement de tout le corps, & sur-tout du ventre, inquiétude, &c. : la malade mourut le sixième jour de la fièvre. On ne trouva point de sérosité ni dans les tégumens, ni dans le ventre; mais l'estomac & les intestins étoient prodigieusement distendus par l'air, sur tout l'estomac, qui remplissoit plus de la moitié du ventre : il y avoit cependant dans l'abdomen environ une livre & demie de sérosité; les poumons étoient adhérens par une substance gélatineuse, & remplis d'une liqueur claire : le côté droit du cœur adhéroit au péricarde par des fibres membraneuses. *Morgagni, de sed. morbor.* epist. 38, art. 22.

Tympanite guérie par l'application de la glace sur le ventre, & donnée en boisson, &c. *Pneumato-pathologia*, pag. 448 & suiv.

Combalusier dit qu'on pourroit peut-être tenter la ponction dans la tympanite abdominale ; il ajoute que Sidobre lui a raconté que Barbeyrac, son oncle, avoit fait faire la ponction à un malade qu'il croyoit attaqué d'empième; qu'il ne sortit point de pus, mais seulement de l'air avec bruit, & que le malade fut guéri. *Ibid.* pag. 508.

Tympanites guéries par les lavemens de fumée de tabac. *Comment Leips.* tom. 7, pag. 616.

IIIe. SUPPLÉMENT.

Sur les épanchemens & les abcès dans le ventre.

Petit le fils dit que les épanchemens de sang à la suite des plaies du bas ventre n'ont qu'un seul & unique foyer : il y a cependant quelques exceptions pour les plaies d'armes à feu ou d'épées longues, ou lorsque la mort est survenue bientôt après la plaie, & que le sang n'a pu se coaguler avant la mort, ou lorsque les adhérences qui limitoient l'épanchement, viennent à se détruire. Observations à ce sujet. *Acad. chir.* tom. 1, pag. 237-250, & la suite, *ibid.* tom. 2, pag. 92 & suiv.

Un homme de dix-huit ans, après une douleur au côté droit du bas ventre, avec difficulté de respirer, envie de vomir, fièvre, &c., eut une tumeur au côté droit de l'ombilic ; elle suppura, & par la suite il en sortit des excrémens liquides, des pepins de groseilles, & enfin des noyaux de cerises & de prunes. Le malade fut traité méthodiquement ; il prit du quinquina, & guérit ; mais il lui resta un anus artificiel, quoiqu'il ait continué d'aller quelquefois par les voies ordinaires. *Edimbourg*, tom. 5, pag. 552 & suiv.

Epanchement de sang dans la région hypogastrique après un coup d'épée porté un pouce au dessous du cartilage xiphoïde, à un pouce de la ligne blanche, du côté gauche ; on fit une ouverture un pouce au dessus de l'anneau, où la tumeur étoit la plus saillante, & à quelques lignes du muscle droit. Le malade guérit. Observation de M. le Vacher, *Mém. de l'acad. de Chir.* tom. 2, pag. 88 & suiv.

M. Barnave, officier d'artillerie, âgé de vingt ans, malade depuis long-temps, fit appeler M. Jeanroy le 22 décembre 1783 ; il étoit presque dans le marasme, avec un dévoiement & le teint jaune, sans que la langue fût chargée ; l'appétit se soutenoit, le pouls étoit plus foible que fiévreux ; le malade avoit peine à se tenir debout & à marcher sans douleur au bas ventre ; il rendoit des matières purulentes blanches, & d'une odeur peu fœtide ; il avoit pris des bains froids cinq jours auparavant ; il étoit sujet à des pollutions nocturnes, avoit du chagrin, se trouvoit d'ailleurs excédé de travail, & suivoit un mauvais régime. Le bas ventre étoit insensible aux pressions : on employa le quinquina en substance, en aposème, dans le vin, & en lavemens ; on prescrivit des boissons acides ; les évacuations devinrent plus abondantes & plus fréquentes : on rendit les boissons mucilagineuses ; on employa les eaux de Bussang, le diascordium, les astringens. Les bouillons étoient faits avec le bœuf, le mouton, de la volaille, du riz, & du salep. Quelquefois le malade mangeoit du poulet rôti avec du jus de citron : sa tête étoit toujours saine & point douloureuse, son sommeil étoit souvent interrompu, mais sans douleur, si ce n'est en le remuant ; il se trouvoit mal lorsqu'on essayoit de le lever : la respiration n'étoit jamais gênée. La gorge, dans les derniers jours de la maladie, s'est un peu enflammée ; mais le malade n'a jamais perdu l'appétit : la fièvre, irrégulière & point habituelle, ne se manifestoit que par une chaleur âcre à la peau, précédée quelquefois d'un léger froid sans frisson. Les évacuations devinrent plus abondantes & plus fétides ; il sortoit du pus avec les excrémens, parmi lesquels il étoit délayé ; les urines, d'abord naturelles, devinrent rouges & sédimenteuses, sans aucun signe fâcheux : la situation constante du malade sur le côté droit donna lieu à l'inflammation de la peau de ce côté & à des douleurs qui s'étendirent le long de la cuisse & de la jambe, sur-tout près des isles : on fit sur ces parties des fomentations émollientes, & au bout de trois jours, sans qu'il survînt de tumeur, il se fit une ouverture fistuleuse, d'où sortit une matière purulente semblable à celle des évacuations (ce fut vers le milieu de janvier) : il se forma trois autres ouvertures ; pendant trois jours les selles cessèrent d'être purulentes, mais elles le redevinrent ensuite : on ne put par la sonde trouver aucune communication ; le malade sortit en voiture, mais ses forces diminuant toujours, il mourut le 17 mars 1784. On avoit essayé, sans succès, les eaux bonnes, le lait d'ânesse, les lavemens avec le camphre, & les lotions avec le quinquina. A l'ouverture du corps, la maigreur parut extrême, sur-tout dans les extrémités inférieures ; la peau étoit desséchée & recouverte d'aspérités assez semblables à celles de l'éléphantiasis ; l'estomac, le foie, & la rate se trouvèrent dans l'état ordinaire ; leur volume étoit seulement diminué : le pancréas & la vessie n'avoient aucune lésion ; les intestins étoient d'un blanc sombre, mais sans inflammation ni gangrène ; le colon du côté gauche étoit un peu rétréci. Tous les viscères du bas ventre étoient exempts d'obstruction. Dans les muscles de la région iliaque droite étoit une suppuration peu abondante & d'une couleur assez naturelle. De ce côté, le pus s'étoit fait jour à l'extérieur au dessus de la crête de l'os des isles ; dans ce même endroit, la peau se trouvoit percée de plusieurs trous, dont les bords étoient gangrenés ; les os n'étoient point cariés.

Dans la région iliaque gauche, vers l'arcade, il y avoit beaucoup de pus sanieux ; le foyer de la suppuration a paru exister entre le psoas & l'iliaque, & se continuer avec les vaisseaux le long de la cuisse. Les fibres musculaires de ces parties étoient peu solides & livides. Dans la partie moyenne de la crête de l'os des isles, du côté gauche, il y avoit une érosion tendante à carie ; mais la carie se manifestoit déjà entre la partie inférieure & interne de cet os & le sacrum, au dessus de l'échancrure ischiatique. Vers la partie moyenne inférieure & postérieure du rectum, étoit une ouverture de demi-pouce de diamètre, par où

passoit le pus des selles que le malade rendoit depuis plusieurs mois. Enfin dans la partie antérieure des trois dernières vertèbres lombaires, les ligamens se trouvoient corrodés en partie, avec un commencement de carie. Tous les viscères de la poitrine étoient en bon état, seulement le lobe gauche du poumon avoit contracté une légère adhérence ; elle étoit plutôt la suite du dessèchement particulier & du marasme, qu'un vice particulier. *Par M. Jeanroi le neveu.*

Une femme qui avoit une tumeur dans l'aîne, fut attaquée de colique, de vomissemens, & de constipation, qui ne cédèrent qu'aux lavemens répétés; elle vomit des vers strongles de la longueur d'environ un pied : la tumeur s'enflamma & abcéda; il en sortit de la sanie & des vers, &c. La malade guérit, mais il lui resta une fistule. *Edimbourg*, tom. 1, pag. 265 & suiv.

IVe. SUPPLÉMENT.

Vers dans le canal alimentaire, & dans d'autres cavités.

Un jeune homme de vingt-sept ans, d'une maigreur extrême, ne pouvoit marcher que courbé : après sa mort, on trouva les intestins percés de vers. *Observ. de Mœbius, Journ. des Sav.* 1732, mai, pag. 856.

Un enfant épileptique & toussant sans cesse, mourut à trois ans & demi. L'estomac & les intestins furent trouvés pleins de vers ; le poumon étoit presque tout squirreux. *Idem. Journ. des Sav.* 1732, mai, pag. 859 & 860.

Trois lombrics trouvés dans le jéjunum d'une femme de vingt-cinq ans, qui en avoit rendu une grande quantité avant sa mort. *Storck, Ann. med.* part. 2, pag. 228.

Burserius, médecin de Faenza en Italie, dit qu'il n'a jamais vu aucun effet sensible du mercure cru contre les vers. Un jeune homme ayant usé du mercure doux pendant quinze jours, pour une gonorrhée, eut une fièvre aiguë, après un trop grand usage des fruits d'été : le septième jour il rendit un lombric par le vomissement : il prit deux onces de mercure crud; mais ce minéral sortit tout entier par les selles, sans vers. On lui donna des lavemens, des potions laxatives, &c.; il vomit & rendit par les selles huit vers vivans. Les accidens diminuèrent ; le quarantième jour il vomit un ver. Le malade guérit. *Comment. Leipf.* tom. 5, pag. 416 & suiv.

Une jeune fille fut attaquée d'une fièvre aiguë, avec délire, convulsions, démangeaison au nez, &c.; on lui donna du mercure crud. Elle mourut le douzième jour. Il y avoit dans l'iléon un petit ver vivant, entouré de mercure : le siège de la maladie étoit dans le cerveau. *Ibidem.*

L'auteur de ces observations a fait plusieurs expériences qui lui ont prouvé que les vers vivoient dans le mercure.

Winslow a observé un canal qui règne sans interruption tout le long des anneaux du tœnia, & qui prouve que tous ces anneaux ne forment qu'un seul ver. *Journ. des Sav.* 1731, mai, pag. 839 & 840.

Observation d'une maladie causée par un ver solitaire dans un bourgeois de Saint-Lisier en Conserans, par Vieussens : le malade, âgé de trente-deux ans, & incommodé depuis l'âge de neuf ou dix ans, sentoit un déchirement depuis le gosier jusqu'à l'anus, avec une pulsation continuelle à la région épigastrique ; il étoit abattu, &c. (*Journ. des Sav.* 1731, avril, pag. 717.) Les remèdes employés par Vieussens, & qui guérirent le malade, furent les décoctions de fougère mâle, de cresson, l'aloès, &c. La potion qui fit rendre le ver étoit un électuaire composé d'huile de rhue, de vingt-quatre grains de coloquinte, autant de coraline, d'un demi-gros de bryonne, & environ un demi-gros de mercure crud mêlé & éteint avec les ingrédiens précédens. *Journ des Sav.* 1731, avril, pag. 717; & mai, même année, pag. 841 & 842.

Tœnia de sept aunes de long, rendu par le moyen d'un sirop vermifuge, de lavemens de lait, &c. *Journ. des Sav.* 1718, tom. 64, pag. 247 & 248.

Description du tœnia, par Tyson, avec figure (*Acta Leipf.* tom. 1, pag. 216 & suiv.); & par M. Bonnet, dans les Mémoires des Savans étrangers, publiés par l'Académie royale des Sciences.

Un jeune homme de vingt-quatre ans se trouva saisi d'une faim qu'il ne pouvoit appaiser. Augenius, médecin italien, qui le vit, après deux autres qui n'avoient pu le guérir, soupçonna un ver : il lui donna une livre d'huile d'amandes douces à prendre en quatre prises, ensuite des bols faits avec un gros d'hiera-picra, & un scrupule de rhubarbe ; la diète étoit du pain trempé dans du bouillon de poule, avec trois onces de suc de limons ; il fit donner ensuite un lavement de lait de chèvre & des pilules d'aloès. Peu de temps après le malade rendit une chaîne de plus de mille vers, & de trente-cinq pieds de longueur, & il fut guéri. *Histor. latorum lumbricor. Dan. Clerici. Extr. Journ. de Trév.* 1717, avril, pag. 618 & 619.

Une dame, après un quatrième accouchement, eut de fréquentes nausées, avec difficulté de respirer & douleurs dans le bas ventre : on lui donna du tartre émétique avec la manne ; ce remède fit sortir un tœnia qui avoit cinquante pouces de long : mais il ne sortit pas tout de suite en totalité, le reste vint par les selles dans un état de corruption. Cette dame avoit rendu auparavant des vers cucurbitains. *Hist. acad.* 1709, observ. 9, pag. 29 & suiv. — Description de ces vers. *Ibidem.*

Historia physiologica Ascaridum, par Phelse, médecin à Lewarde. (*Journ. des Sav.* 1762,

juillet, pag. 1395 & suiv.) Outre le fondement, les ascarides habitent aussi le vagin & les parties naturelles des femmes (pag. 1396). On trouve à la fin (pag. 1407 & suiv.) l'histoire d'un homme qui, ayant pris deux fois avec succès, contre les ascarides, un lavement où entroit une once d'eau mercurielle, mourut après en avoir pris long-temps après un troisième semblable. Voyez l'avis de la Faculté de médecine de Paris, qui ne regarda pas ce lavement comme la cause de la mort. *Ibidem.*

Ver très-velu, sorti par l'ouverture d'une saignée faite à un homme en démence, à Pontarlier. Ce ver mourut peu de temps après. (*Mercure*, mars 1728, pag. 550.) Cette fable ne mérite aucune confiance.

Observation de Razoux, médecin de Nîmes, de vers sortis par le nez; les accidens qu'ils causèrent furent un mal de tête, sur-tout au front, une fièvre vive, avec peau sèche, aride, &c.; on fit différens remèdes; enfin on employa l'émétique, qui produisit des éternuemens & la sortie des vers par le nez.—Ces vers étoient blancs & semblables à ceux qu'on trouve dans la tête des moutons. *Journ. des Sav.* 1758, novembre, pag. 2156 & suiv.

Vers sortis de la bouche & du nez d'un phthisique, après sa mort. *Bartholin*, cent. 1, observ. 46.

Ve. SUPPLÉMENT.

Sur l'absorption & sur les vaisseaux lactés.

Vieussens tira du bas ventre d'un jeune homme mort d'hydropisie de poitrine, l'estomac avec la rate, le pancréas, la veine splénique, & tout l'épiploon: il remplit l'estomac avec une teinture de safran, & le suspendit en l'air avec les parties susdites; en trois heures, ce viscère & l'épiploon devinrent d'un jaune de safran, & la teinture qui avoit pénétré dans les veines gastriques & gastro-épiploïques, passa, mêlée d'abord avec des parties de sang, & ensuite toute pure, dans la veine splénique. Vieussens en conclut que les parties les plus fines des alimens passent de l'estomac dans de petits conduits qui s'ouvrent dans sa cavité & pénètrent ainsi plutôt par les vaisseaux sanguins, que par les veines lactées. *Œuvres posthumes.* Extr. du *Journ. des Savans*, 1756, mars, pag. 449 & 450.

Le mercure injecté par l'artère gastrique passe dans les veines gastro-épiploïques, & de là dans la veine splénique. *Idem. Ibidem.*

Heister dit que les vaisseaux lactés sortent aussi du duodénum, & qu'il en a vu un très-considérable près le pylore. *Compend. anat.* pag. 62.

J'ai vu un vaisseau lacté très-long sur l'iléon du cadavre d'une petite fille de cinq à six ans. Il étoit placé sur la partie de l'intestin opposée au mésentère: il étoit valvuleux, ainsi que le sont ces vaisseaux: il suivoit cette partie de l'intestin, sans serpenter, & sans qu'il parût envoyer de rameaux: enfin il faisoit un contour par lequel il coupoit transversalement l'intestin, pour aller gagner le mésentère; le chyle contenu dans ce vaisseau étoit encore fluide, & on le faisoit couler par la pression. Les glandes mésentériques étoient fort grosses, sans être cependant squirreuses ni même fort dures; étant ouvertes, elles paroissoient formées de deux ou trois petits lobes. Leur substance étoit d'ailleurs assez ferme. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Venæ lacteæ hujus intestini (coli), nec infrequentes, nec obscuræ reperiuntur, & quidem lacteo succo opulento refertæ. Glisson, *de ventriculo & intestinis, cap.* 10, pag. 217, n°. 19.

Rectum vasa habet arterias, venas, nervos, & lacteas venas. Ibid. n°. 22.

Needham a vu souvent un vaisseau rempli de chyle & très-blanc sortir du rectum des chiens, & se porter au réservoir de Pecquet. Morgagni, *Adversf. Anat.* 3, pag. 31.

Duverney a vu dans différens sujets des veines lactées sortir du colon. *Œuv. anat.* tom. 2, pag. 199.

Winslow rapporte qu'il a démontré très-distinctement à l'Académie des Sciences, des veines lactées dans le colon de l'homme toutes pleines de chyle. Ayant ouvert un de ces vaisseaux avec la pointe d'une lancette, il en tira une goutte de liqueur qu'il mit sur l'ongle de son pouce. *Expos. anat. du bas-ventre*, n°. 218.

Lorsque la veine sous-clavière est comprimée, ou qu'il y a un autre obstacle qui empêche le chyle de couler & d'entrer dans cette veine, alors on aperçoit très-distinctement les vaisseaux lactés. C'est ce que Schwencke a vu en 1730 dans un soldat qui, après s'être chargé d'alimens, fut atteint d'une bale de plomb qui porta sur la clavicule gauche, & la détruisit ainsi que les vaisseaux qui sont au dessous, mais sans ouvrir le canal thorachique. A l'ouverture du cadavre, qui fut faite tout de suite après la mort, il trouva un très-grand nombre de vaisseaux lactés non seulement dans les intestins grêles, mais dans tout le trajet des gros intestins jusqu'au rectum dans le bassin; ce que virent aussi plusieurs médecins & chirurgiens qui y assistèrent avec lui. *Thom. Schwencke*, *med. Hagiens. Hæmatologia*, 1743, pag. 1 & 2.

Leitersperger, médecin de Strasbourg, a trouvé en 1711 le canal thorachique qui s'introduisoit dans la sous-claviere droite. *Journ. des Sav.* 1712, tom. 51, pag. 302.

Communication du canal thorachique avec la veine émulgente, & expériences à ce sujet par

Pecquet. *Journ. des Sav.* tom. 2, 1667, pag. 104, & *Mém. acad.* tom. 10, pag. 462 & suiv. Ce n'est que sur un seul sujet que cet anatomiste a vu cette communication.

Autre communication avec la veine-cave inférieure. *Ibid.* pag. 501 & suiv.

Stenon ayant lié un vaisseau lacté plein de chyle, trouva quelques heures après ce chyle rouge comme le sang. Extr. des *Acta Hafniensia* dans le *Giorn. de letter. de Fr. Nazari*, 1676, pag. 75.

VI^e. SUPPLÉMENT.

Sur les purgatifs & sur des lavemens de divers genres.

Un homme prit des pilules purgatives; il ne fut point purgé, mais il eut un violent *stimulus* vénérien. *Felix Plater, observ. lib.* 1. pag. 245.

Un autre eut les mêmes symptômes avant l'action du purgatif. *Ibid.*

Un autre ayant pris de même un purgatif, eut une érection si vive & des désirs si violens, qu'il eut recours à sa femme. Il ne pouvoit se contenir dans l'évacuation causée par le purgatif, ce qui l'affoiblit beaucoup. *Ibid.* pag. 245 & 246.

Le passage suivant ramène aux bons principes de la médecine pratique. *Quia nos experimur quotidie, quod si exhibeantur pharmaca, antequam intestina fuerint præparata, non succedit evacuatio, ut ego sæpè vidi, & præsertim his diebus in quodam homine qui habebat alvum stypticam, & medicus quidam volebat ei exhibere pharmacum antequam præpararentur intestina; sed ego dicebam: Præparemus priùs intestinorum cavitatem, aliter non fiet evacuatio; sed aliùs medicus resistebat, & ita exhibitæ sunt Cochiæ, & nulla facta evacuatio. Undè posteà præparavimus intestina, injectis tribus aut quatuor clysteribus, & post factam talem præparationem, exhibitæ sunt pilulæ de Hierâ colocyntidos, quæ debiliores sunt quàm Cochiæ, & facta est satis magna & optima evacuatio: & sic ego soleo, antequàm exhibeam pharmacum, præcipere ut injiciantur tria vel quatuor clysteria, & semper vidi optimum successum.* Gab. Fallop. de medicam. purgantibus simplic. Venet. Volgris. 1583, in-fol. cap. 19, in fine.

Exemple de la nécessité des lavemens dans un homme attaqué de tranchées, de constipation, de flatuosités, &c., & qui ne vouloit pas prendre ce remède. On lui donna une poudre légèrement purgative, qui produisit quelques selles; mais les accidens subsistoient; on lui en redonna une seconde, qui ne fit rien; on lui mit en vain deux suppositoires; on lui fit prendre deux onces de suc d'iris nostras, le tout sans succès; enfin il consentit à recevoir un lavement avec le diaphenic, &c.; il eut près de trente selles pendant la nuit, & se trouva guéri le lendemain. *Gerbezius, Ephem. nat. cur.* 1694, tom. 1, pag. 116, observ. 77.

Kerckringius (*observ. anat.* 31) dit que la valvule du colon ne ferme pas tellement le passage qu'il ne puisse rien remonter. Il se fonde sur l'exemple d'une femme qui pendant qu'on lui donnoit un lavement, l'attiroit tellement, en retirant son haleine, qu'elle le vomissoit. L'odeur du lavement ne permettoit pas de s'y tromper. *Vanderviel*, tom. 1, pag. 104.

Difficulté de recevoir, & impossibilité de retenir les lavemens, par le déplacement du colon, transporté dans un sac herniaire.

On donna à un homme qui souffroit des douleurs violentes dans le rein gauche, un lavement avec du bouillon & de l'huile. Il le garda six heures, & le rendit enfin en entier par les urines. Rien ne sortit par le ventre; on voyoit l'huile nager à la surface de l'urine. *Baglivii opera. dissert. varii argumenti*, pag. 342, 2^e. colonne.

Un enfant rendit par haut & par bas, au lieu de méconium, l'huile qu'on avoit mise dans des lavemens donnés fréquemment à la mère, & qu'elle n'avoit pas rendus. *Inst. de Bologne*, tom. 1, pag. 152 & 153. On ne doit donner aucune croyance à ce récit; car il n'y a aucune voie par laquelle cette communication puisse avoir lieu.

Un mélancolique qui s'étoit coupé la trachée-artère & l'œsophage, fut nourri pendant quatorze jours par des lavemens. *Obs. de Gooch, chirurgien anglois. Comment. Leips.* tom. 20, pag. 596.

Femme grosse, ayant un dégoût invincible pour les alimens, nourrie par des lavemens. Elle accoucha heureusement d'un enfant se portant bien. *Hilden, cent.* 4, *observ.* 30.

Femme ayant un abcès au gosier, nourrie pendant vingt jours par des lavemens de lait & de jaunes d'œufs. *Observ. de Forestus, lib.* 15, *schol. ad observ* 30. *Vanderviel*, tom. 1, pag. 101.

Vieille dame nourrie par des lavemens de bouillon, pendant une esquinancie. *Amatus Lusitanus cent.* 1. *cur.* 100.

Une femme ayant une plaie à la mâchoire par un coup de feu, fut nourrie à l'hôtel-dieu pendant environ quinze jours par des lavemens, & elle se trouva guérie. *Garengeot, Operat. de chirurg.* tom. 1, pag. 190. art. de la *Gastroraphie.*

Le même Garengeot ajoute qu'il a vu nourrir depuis ce temps plusieurs malades par le même moyen.

Religieuse de Modène, âgée de 25 ans, après plusieurs accidens histériques & hypocondriaques, attaquée d'une difficulté d'avaler, & ne pouvant user d'aucun aliment solide ni liquide; elle fut nourrie pendant soixante-six jours par des lave-

mens de bouillon, auxquels on mêloit deux jaunes d'œufs. On lui en donnoit un tous les jours sur le midi; tous les trois ou quatre jours on lui en donnoit un laxatif; au bout de soixante-six jours elle se porta mieux, & la déglutition devint plus facile. *Ramazzini* (qui dit en avoir été témoin) *Conft. epidem.* tom. 1, pag. 144, 2^e. colon. à la fin, & pag. 145.

Freind a vu un homme en qui la déglutition étoit fort affoiblie par un relâchement des membranes du gosier, assez considérable pour former une sorte de poche latérale. Souvent pendant des semaines entieres le malade ne pouvoit recevoir de nourriture que par la méthode que conseille si fort Avenzoar (les lavemens nourrissans). *Hist. de la médec.* pag. 167.

Exemple de lavemens nourrissans employés avec succès. *Arbuthnot*, *Essais sur les alimens*, pag. 258.

Une demoiselle de dix-sept ans tomba malade à Londres d'une fièvre accompagnée de douleurs vives dans l'hypocondre gauche & dans l'estomac. Elle vomissoit tous les alimens; elle fut nourrie pendant trois mois par des lavemens de bouillon; tous les trois jours on lui en donnoit un laxatif. Pendant cet intervalle elle rejeta un abcès par le vomissement. On lui donna aussi quelques lavemens de quinquina. Cette demoiselle a été bien guérie. *Lettre de M. Layard, médecin, au docteur Mead. Comm. litter.* tom. 1, pag. 690 & suiv.

Wanswieten rapporte qu'il a traité un jeune homme malade d'une angine, qui ne pouvoit avaler une seule goutte de liquide, & à qui il faisoit donner plusieurs fois dans la journée des lavemens de lait mêlé d'eau; par ce moyen il soutint ses forces pendant plusieurs jours, & il empêcha que le corps ne tombât dans l'exsiccation. *Comment. in aphoris. Boerrhav. cap. de Anginâ inflammat.* tom. 2, pag. 691.

Une femme qui ne pouvoit avaler, a vécu deux mois au moyen des lavemens nourrissans (apparemment de bouillon) mêlés de vin d'Espagne, & quelquefois de thériaque. Elle eut pendant ce temps quelques vomissemens bilieux. (Nul autre détail.) *Bouvart*, *Hist. Acad.* 1744, pag. 13.

Religieuse nourrie pendant quinze mois par des lavemens de bouillon & d'œufs. Elle rendoit des excrémens. *Act. nat. curios.* tom. 3 (nouveaux) pag. 27 & suiv.

Observation de Baglivi sur un enfant de cinq ans, guéri d'une fièvre double-tierce par les lavemens de quinquina. La fièvre cessa après le troisième lavement. *Baglivi*, *prax. medica*, *lib.* 1, *cap.* 13, part. 9, pag. 82, 1^{ere} colon.

Prosper Alpin (*de med. ægypt.*) dit que les égyptiens ont un secret pour guérir la fièvre quarte, qui est un lavement composé d'infusion de marjolaine & de trois onces d'huile de laurier. Il ajoute qu'étant lui-même attaqué de la fièvre quarte, il s'en est servi avec beaucoup de succès. (*Dict. de Med. art.* Enema), & *Hoffman*, *tom.* 1, *sect.* 10, *de balneorum*, *pediluv. & clysterum usu medico.*

. . . . *Aut ex ipso cortice febrifugo, parata (enemata) ad Baglivianum & Helvetianum morem, quæ tuto & cum fructu, pro febre reprimendâ, ibi etiam repeti identident per justa intervalla potuisse, ubi interius adhibendi corticem locus vix fuit, aliquoties post multorum excellentium medicæ artis magistrorum tentamina, experti testamur.* Paul. Gottlieb Werlhof, magnæ Britanniæ regis archiater, observ. de Febribus, &c. edit. 2, sect. 3, part. 2, pag. 78.

Albrecht rapporte plusieurs exemples de fièvres intermittentes qu'il a guéries par le moyen des lavemens de quinquinna. *Act. nat. curios. dec.* 3, *observ.* 127.

Wanswieten dit qu'il a fait usage avec succès des lavemens de quinquina. *Comm. in aphoris. Boerrh. tom.* 2, *cap. de febre intermittente*, *pag.* 567.

Monro a fait usage des lavemens de quinquina dans les petites véroles dans lesquelles la déglutition étoit lésée. *Edimb.* tom. 5, pag. 118 & 121, & *Comm. Litter.* tom. 13, vol. 14, pag. 55.

Observation de Buchawald, médecin danois, sur une femme guérie d'une fièvre quarte automnale par des lavemens émolliens, où on ajoutoit deux onces de quinquina. *Comment. Leips.* tom. 6, pag. 108 & 109.

Une femme de vingt ans, à laquelle on donna un lavement d'eau-de-vie & de camphre, sentit au même instant l'eau-de-vie dans sa bouche, & fut tout à fait ivre; elle ne rendit point le lavement, mais elle urina beaucoup. *Observ. d'Homberg*, *Hist. Acad.* 1700, pag. 36.

Un homme de cinquante-deux ans, ayant la fièvre tierce, appella un chirurgien qui lui donna un lavement avec du vin. Le malade sentit aussi-tôt une grande chaleur à la tête, un vertige, & tomba dans l'ivresse; ensuite il s'endormit. Après avoir sué beaucoup, il se reveilla entièrement guéri de sa fièvre, & sans se souvenir de ce qui s'étoit passé. *Lanzoni*, *act. nat. cur.* (*nouveaux*) tom. 2, pag. 178.

Autre exemple de lavement qui enivre, rapporté par Fuller (*Pharmacop. extempor. pag.* ....) d'après Stubs, qui dit dans les *Transact. philos.* que les habitans de la Jamaïque ont coutume, dans une espèce de colique, de se servir de lavemens faits avec l'esprit-de-vin ordinaire, qui les rend furieux.

On mit dans un lavement un gros d'opium qui attira un *coma somnolentum*, dont le malade fut tiré par un autre lavement fait avec le vin de Malvoisie. *Salmuth*, *cent.* 3, *observ.* 97, cité *par Fuller*, *Pharmac. extemp. pag.* 131.

Morgagni, qui regarde le cancer de la matrice comme incurable, ajoute qu'il est même difficile de soulager quelquefois les douleurs, surtout quand le vagin est fort affecté. Il dit que des lavemens composés de quelques onces de lait récent, dans lequel on dissout quelque composition où entre l'opium, lui ont paru ce qu'il y a de plus convenable pour procurer un peu de repos. Une femme qui ne fut soulagée que le lendemain de l'usage de ces lavemens, lorsqu'on lui donnoit de l'opium par la bouche, dormoit à la vérité, mais tomboit dans la stupeur. *De sed. morbor. epist.* 47, art. 25, pag. 223.

Une femme de quarante ans, d'un tempérament délicat, & attaquée d'une maladie singulière & incurable (on trouva un fœtus dans l'ovaire), prit inutilement douze gouttes de laudanum avec de la teinture de castor, &c. Au contraire elle eut des sueurs froides, elle délira, &c. On tenta la même chose plusieurs fois, & l'événement fut le même. Mais la malade étoit constamment calmée par un lavement de six onces d'huile de lin, deux gros de laudanum liquide, un scrupule d'esprit de thérébentine, & quelques gouttes d'huile de succin. *Joseph. Benvenuti*, *observ. medic.* pag. 72, 73, 74, & 75.

Voyez dans les *Commentar. Leips.* (tom. 5, pag. 681 & suiv.) une suite des observations de Kœmpf sur l'usage & l'utilité des lavemens dans les congestions des viscères du bas-ventre.

Enemata ex fumo tabaci. Leur usage par Schæffer. *Comm. Leips.* tom. 7, pag. 613 & suiv.

VII^e. SUPPLÉMENT.

Sur les hernies abdominales.

Hernie dans le scrotum d'un jeune homme âgé de dix-huit ans; il rejeta un lavement par la bouche, & il mourut. Méry trouva les intestins grêles enflammés & plus dilatés au dessus qu'au dessous de l'étranglement de l'intestin près de l'anneau. Il y avoit un cœcum long de deux à trois pouces, dont la cavité communiquoit avec celle de l'iléon. Dans le scrotum se trouvoit un repli de l'iléon long de quatre à cinq pouces; l'épiploon l'accompagnoit. Toutes ces parties étoient adhérentes. *Mém. de l'Acad.* 1701, pag. 273, 276.

Un autre sujet avoit une hernie dans l'aîne droite; on fit l'opération; il s'écoula une matière noire & fétide; le malade mourut. La partie de l'iléon engagée étoit mortifiée, & les deux tiers de sa circonférence rompus & pourris. *Ibid.* pag. 276, 281.

Autre exemple d'une hernie grosse comme une boule de mail, au côté droit du scrotum Le malade mourut. La pointe de l'épiploon passoit par l'anneau, & formoit la plus grande partie de la tumeur, sans être adhérente; mais elle embrassoit exactement les vaisseaux spermatiques, & ne pouvoit être séparée du testicule sans rupture. L'intestin passoit à peine au delà de l'anneau, mais il étoit fort resserré & fort noir. *Ibid.* pag. 281 & 283.

Anus artificiel dans une fille, à l'occasion d'une hernie. *Ibid.* pag. 283 & suiv.

Dans un vieillard qui avoit une descente monstrueuse, Méry trouva qu'il n'y avoit qu'environ un demi-pied d'intestin grêle dans le ventre; tout le reste étoit passé dans le scrotum, ainsi que le cœcum & le commencement du colon. L'estomac étoit tiré en bas. *Ibid.* pag. 288 & 289.

Hernie à l'aîne droite dans un homme de quarante-huit ans, mort subitement. La tumeur avoit commencé cinq ans avant sa mort, après un effort; elle étoit formée par l'iléon, qui, dans cet endroit, formoit une appendice. *Littre*, *Mém. de l'Acad.* 1700, pag. 300 & suiv.

Exomphales d'une grandeur énorme, comprenant le foie, la rate, & les intestins, dans des enfans venus à terme. *Méry*, *Mém. Acad.* 1716, pag. 136 & suiv. fig.

Opération faite sur un homme de trente-cinq ans, à qui on avoit emporté demi-pied d'intestin gangréné. Le malade eut pendant deux ans des douleurs de colique répondantes à la plaie; elles diminuèrent peu à peu; mais l'anneau, qu'on avoit été obligé de dilater beaucoup, donna occasion à une hernie considérable, pour laquelle on eut de la peine à trouver un bandage convenable. *Ibid.* *observ.* 8, pag. 32 & 33.

Réflexions sur les hernies, & principalement sur le bubonocèle, sur la situation du sac herniaire & des parties contenues, eu égard au muscle crémaster, à l'épididyme, &c., par Monro. *Edimbourg*, tom. 5, pag. 341 & suiv.

Ceux qui contractent des hernies par le mouvement violent du cheval, sentent ordinairement auparavant une tension douloureuse dans les lombes; il en est souvent de même des autres; ce qui prouve le tiraillement que souffre le mésentère qui y est attaché. *Morgagni*, *de sed morb.* *epist.* 43, art. 13.

On se trompe quelquefois en prenant pour des épiplocèles (sur-tout pour des épiplomphales), des tumeurs qui ne sont formées que par la graisse, qui se trouve rassemblée en plus grande quantité. *Heister*, *Instit. chirurg.* t. 2, sect. 5, cap. 120, n°. 1, pag.

page 786. J'en ai vu un exemple dans un homme fort gras.

J'en ai vu aussi un exemple dans un homme sujet à des affections nerveuses. On croyoit qu'il avoit un épiplocèle vers le nombril. Ce malade étant mort d'une autre maladie, on trouva que la tumeur n'étoit formée que par la graisse qui distendoit le tissu cellulaire. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Observation semblable de Schulze, concernant un homme assez maigre, qui paroissoit avoir un bubonocele; ce n'étoit que beaucoup de graisse très-adhérente & confondue avec les vaisseaux spermatiques. *Acta nat. curios. nova*, tom. 1, observ. 225, pag. 502.

Une paysanne robuste, âgée de cinquante ans, tomba morte tout d'un coup en moissonnant. Dix ans auparavant elle avoit senti aux environs de l'anus une tumeur comme une balle, qui peu à peu avoit augmenté. Quand la malade alloit à la selle, elle la soutenoit avec la main. Cette tumeur fut trouvée, après la mort, allant depuis l'anus jusqu'au gras de jambe. La peau paroissoit fort tendue & brillante, avec plusieurs veines sur le grand fessier & dans tous les environs de l'os sacrum. La tumeur ayant été ouverte, on trouva qu'elle contenoit une grande partie des intestins grêles avec le mésentère, & une partie du colon & de l'épiploon. Le bas-ventre étoit comme vide, les intestins grêles étoient sortis les premiers, ensuite le mésentère, puis le commencement du colon avec l'appendice vermiforme. L'S romaine étoit défigurée & hors de place; la partie inférieure du colon & une grande partie du rectum se trouvoient encore à l'orifice de la hernie. L'estomac étoit situé perpendiculairement, de sorte que le pylore & le duodénum, étendus & contournés, étoient devant l'orifice de la hernie. La matrice étoit placée sur cet orifice obliquement; l'ovaire droit, squirreux & plein d'hydatides, & la trompe adhéroient au même orifice. Les intestins étoient enflammés; le colon paroissoit dilaté; le sac herniaire étoit situé au côté droit de l'orifice de l'anus & au bord du coccyx; il avoit la forme d'une cavité oblongue, s'avançant vers l'os sacrum, & dans laquelle les doigts pénétroient aisément. Ce sac étoit continu au péritoine; dans les côtés du bassin & pardevant il adhéroit par un tissu cellulaire lâche aux os pubis & ischion, & au muscle obturateur interne; il sortoit sous le ligament sacro-ischiatique. Le sujet étoit fort gros. *Observation de Papen, médecin de Gottingue. Comment. Leips.* tom. 12, suppl. 2^e. pag. 380 & suiv.

Observation sur une hernie inguinale, compliquée avec une crurale. *Comment. Leips.* tom. 17, pag. 499.

Hernie inguinale dans un homme de vingt-huit

ans; la tumeur, ainsi que le scrotum, abcéda; les excrémens sortirent; la tumeur disparut. Le malade fut guéri par les injections de vin & de miel rosat, par les lavemens, les fomentations, &c., sans opération ni incision. *Edimbourg*, tom. 1, pag. 270 & suiv.

Observations sur des hernies avec gangrène, par la Peyronie. — Portions d'intestins emportées; les deux bouts ensuite assujettis. — Anus artificiel, &c. *Mém. Academ. de Chirurg.* tom. 1^er, pag. 337 & suiv. — & *Mercure, Juillet*, 1732, *pag.* 1594.

Un portefaix à qui on enleva plus de quatre doigts d'intestins gangrenés dans une hernie, en perdit à peu près autant par la suppuration. Tout se réunit si bien qu'il ne fallut pas faire d'anus artificiel, & que les matières passèrent à l'ordinaire. *Hist. Acad.* 1723, *observ.* 7, pag. 30 & suiv.

Hernie dans un homme de trente cinq ans, avec gangrène. La Peyronie, après les dilatations convenables, passa un double fil ciré à travers la partie du mésentère qui répondoit à l'intestin gangrené, pour faire un anus artificiel; mais les deux bouts de l'intestin se réunirent. Pendant deux ans le malade eut des coliques dès qu'il mangeoit un peu trop *Ibid.* 1723, *observ.* 8, pag. 32 & 33.

Bubonocèle avec l'intestin gangrené, guéri. *Mercure, janv.* 1754, pag. 205.

Une femme de Wolfembutel avoit une hernie abcédée; il pendoit un morceau d'intestin sphacelé, long de deux pieds. On le coupa avec la portion altérée du mésentère, & on mit le bout supérieur, ou venant du duodénum, dans l'inférieur ou dans celui qui alloit au rectum. On les retint dans cette situation par un point d'aiguille dont le fil fut médiocrement serré; la malade guérit. Au bout d'un an étant morte d'une pleurésie, on trouva le canal intestinal rétabli, & la cicatrice de l'intestin adhérente à celle de la plaie extérieure (1). Cité par Morand, *Mem. Acad.* 1735, pag. 251 & suiv. Raisonnement & explications sur le rétrécissement qui se fait à l'endroit de la réunion. *Ibid.* pag. 254. Autre observation à l'occasion d'une indigestion survenue à une personne atteinte d'une hernie étranglée; les alimens s'épanchèrent dans le ventre; l'intestin fut trouvé ouvert dans le point de l'étranglement.

Hernie inguinale du côté droit, après un coup violent; l'homme mourut deux ans après. On trouva l'épiploon séparé de l'estomac; une portion du colon longue de seize pouces, & le meso-

(1) Voyez cette observation plus détaillée dans le *Commerc. litter.* 1731, *specim.* 26, *p.* 208.

colon étoient tombés dans le ſcrotum. *Obſerv. de Tacconi.* Extr. *Comment. Leipſ.* tom. 12, ſuppl. 2, pag. 160 & 161.

Voyez la deſcription de l'opération faite à M. Zimmerman ſous les yeux de M. Meckel, & obſervation de ce dernier. *Comment. Leipſ.* tom. 20 bis, pag. 425 & ſuiv.

Une dame de cinquante ans, ſujette depuis long-temps à des langueurs d'eſtomac & à des coliques dont elle étoit ſoulagée par des lavemens ſimples, eut un accès violent, ſuivi de léthargie, & qui fut terminé par la mort. Depuis vingt ans cette femme portoit une hernie ventrale, environ à trois travers de doigt de l'ombilic au-deſſous & au côté gauche. Elle n'avoit éprouvé aucun ſymptôme d'étranglement. Le colon, au milieu de ſon arc ſous l'eſtomac, avoit la moitié moins de diamètre que l'iléon; il étoit ſans cellules, mince, mais alongé, & deſcendoit de la longueur d'un pied pour former la hernie, où il adhéroit par une partie de l'épiploon; au ſortir du ſac herniaire il remontoit vers l'eſtomac, & là il reprenoit ſa forme & ſon étendue. *Acad. chirurg.* tom. 4, pag. 198.

Hernie formée par l'ovaire arrêté dans l'anneau, dans le cadavre d'une jeune fille. Obſervation de Veyret communiquée à Verdier. *Mém. chirurg.* tom. 2, pag. 3.

Hernie inguinale formée par le cœcum, dans lequel on trouva une épingle incruſtée de pierre; il y avoit une fiſtule entre le ſcrotum & la cuiſſe. *Tranſ. philoſ.* 1736, pag. 201 & ſuiv.

J'ai vu dans le cadavre d'un homme de cinquante-cinq à ſoixante ans, l'appendice vermiforme du cœcum, qui étoit ſortie avec le péritoine par l'arcade crurale, & avoit contracté adhérence, ainſi que le ſac. La tumeur à l'extérieur étoit à peine ſenſible. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Une femme reçut un coup de pied dans le ventre; il y eut douleur & tumeur au nombril, avec coliques de temps en temps; trois jours avant ſa mort, la malade eut une diarrhée avec fièvre. On trouva dans la tumeur deux aunes & demie d'inteſtins grêles; le colon y étoit en entier, excepté la portion qui paſſe au deſſous du rein gauche; le cœcum & le commencement du colon étoient attachés au méſentère, de façon qu'ils n'étoient qu'à deux doigts du pylore. Le pylore & un tiers de l'eſtomac étoient auſſi dans la tumeur, ainſi que le commencement du duodénum. *Tranſ. philoſ.* 1731, pag. 186.

Un homme qui avoit une épiplocèle, fut pris de fièvre, avec vomiſſement, ſoif, douleurs énormes, &c. Il ne recevoit les lavemens qu'avec peine, & ne pouvoit les retenir: les remèdes pris par la bouche étoient inutiles; il mourut. Le colon avoit été entraîné dans l'hypogaſtre par la maſſe augmentée de l'épiploon, qui étoit tombé dans le ſcrotum & y étoit adhérent. Tous les inteſtins paroiſſoient phlogoſés. *Fanton*, obſerv. 18, pag. 110.

Wilmer, anglois, veut qu'au lieu de topiques chauds, on en emploie de froids, pour faciliter la diminution de la tumeur & le tax . Il s'eſt ſervi avec ſuccès de linges trempés dans le vinaigre froid. *Gazette ſalutaire*, 1779, n°. 51.

La méthode de guérir les hernies par l'huile de vitriol, qui produit une cicatrice dure, a été propoſée en 1726. Mort arrivée par le cauſtique. *Haller, Bibliot. chirurg.* tom. 2, pag. 87.

Uſage des cauſtiques pour la guériſon radicale des hernies: par M. Gauthier, médecin de Paris. (*Journ. des Sav.* 1774, décembre, pag. 2557 & ſuiv.) C'eſt la méthode du chirurgien Maget. (Voyez ſur-tout pag. 2567.) Il ſe ſert de l'huile de vitriol la plus forte (pag. 2569); il pratique l'inciſion des tégumens, & fait enſuite l'application de l'huile de vitriol pendant une minute. Eſcarre, cicatrice, panſement, &c. pag. 2570 & 2571.

Obſervations ſur deux hernies guéries par la fumée du tabac. *Comment. Leipſ.* tom. 7, pag. 615 & 616.

Hernie inteſtinale, ſurvenue après un effort, dans le vagin d'une femme qui avoit eu cinq enfans. Une tumeur blanchâtre occupoit l'orifice du vagin & débordoit les grandes lèvres: l'orifice de la matrice étoit dans la ſituation ordinaire; en preſſant la tumeur, elle rentroit; la toux & l'exercice la faiſoient reparoître; elle fut réduite & maintenue par un peſſaire fait en bondon, avec un trou au milieu: le peſſaire ovale n'avoit pas réuſſi. *Garengeot*, *Acad. chir.* tom. 1, pag. 707 & ſuiv.

Dans une hernie conſidérable, l'uſage du bain fit deſcendre tout de ſuite les inteſtins dans le ſcrotum, le ventre devint flaſque, & le malade mourut ſur le champ. Obſervation de Hilden, rapportée par Haller. *Bibliot. chirurg.* tom. 1, pag. 266.

Hernies par les échancrures iſchiatiques. *Verdier*, *Mém. chirur.* tom. 2, pag. 2, notes.

Hernie inteſtinale par les trous ovalaires, & par la ſinuoſité de l'iſchion qui eſt au haut de ces trous, & qui n'eſt pas recouverte par les muſcles obturateurs. Obſervation faite ſur une femme accouchée depuis peu de jours, après une chûte ſur ſes feſſes; vomiſſement de matières fécales, coliques, tumeur longitudinale à la partie interne & ſupérieure de la cuiſſe; manœuvre de la réduction. (Pag. 712 & 713.) — Pluſieurs obſervations de hernies de cette eſpèce, dont une ſeule dans un homme. *Garengeot*, *Acad. chirurg.* tom. 1, pag. 709 & ſuiv.

Un chirurgien ignorant ouvrit à une femme une tumeur dans l'aîne, qui étoit une hernie. L'iléon

se trouva coupé en deux portions, dont l'une, plus grande, descendoit jusqu'aux genoux. Cette femme la lioit avec un cordon, & la délioit pour laisser sortir ses excrémens : ses intestins étoient envéloppés dans une vessie de cochon. Observation de Wencker, méd. de Strasbourg. *Journ. des Sav.* 1737, mai, pag. 931 & suiv.

VIII^e. SUPPLÉMENT.

Réflexions sur les hernies, tirées de la Lettre XLIII^e de Morgagni.

Après avoir divisé les hernies en vraies & en fausses, Morgagni donne pour exemple des premières les observations suivantes de Valsalva.

Un homme paroissoit avoir trois testicules. Un coup qu'il reçut à la tête ayant causé sa mort, on lui ouvrit le scrotum, où l'on trouva ce qui suit : les testicules étoient seulement au nombre de deux, & tels qu'ils ont coutume d'être ; mais à gauche il y avoit une portion de l'épiploon, renfermée dans un sac formé par le péritoine. Il résultoit du tout ensemble cette grosseur qu'on prenoit pour un troisième testicule. L'appendice vermiforme, enveloppée dans un pareil sac, & descendue dans le scrotum, formoit à droite une tumeur qu'on n'avoit pas aperçue dans le sujet vivant, parce qu'elle étoit beaucoup moindre.

Voilà un exemple tout à la fois d'une épiplocèle & d'une entérocèle ; & on doit ajouter ces sortes de tumeurs aux autres causes qui ont fait attribuer faussement à différens sujets trois testicules. Lavater (1) nous apprend qu'il a vu dans la partie droite du scrotum une portion du colon plus grosse que le poing, malgré les liens qui attachent cet intestin de ce côté, & qui rendent sa descente plus difficile à droite qu'à gauche. Il n'est pas rare, dit Mauchart (2), qu'il y ait des hernies du colon, & quelquefois de son arc entier, dans la partie gauche du scrotum. Cet auteur assure qu'il en a vu trois exemples ; & il rapporte qu'un chirurgien de Paris en trouva une de ce côté, dans laquelle le *cœcum* étoit descendu avec son appendice vermiforme. Helsingius (3) dit en avoir vu une de ce même côté, dans laquelle huit aunes d'intestins grêles & le cœcum avec son appendice étoient compris avec une demi-aune du colon.

Deux pauvres hommes, tous les deux herniaires, étant morts & ouverts, on trouva qu'une partie de leurs intestins avoit passé par un des anneaux du péritoine dans le scrotum.

Je cite ces exemples, dit Morgagni, pour prouver que Valsava a vu des hernies causées, non par la rupture, mais par le relâchement du péritoine, & que le sac qui les enveloppoit, n'étoit pas formé d'un prolongement, mais d'une simple extension de cette membrane relâchée. Arantius, Hilden, & beaucoup d'autres auteurs ont fait la même observation, & quelquefois dans des hernies très-considérables, comme étoient quelques-unes de celles que j'ai citées ; & une d'un enfant de deux ans, dont parle Hommelius, & dont tous les intestins servant à la chylification étoient sortis par le nombril ; enfin je dois sur-tout rapporter ici les détails d'une hernie monstrueuse d'un vieillard. Tous les petits intestins, à l'exception d'un demi-pied des premiers, étoient tombés dans le scrotum, entraînant avec eux le cœcum & le commencement du colon, & dérangeant le ventricule de telle manière, qu'il descendoit en droite ligne du diaphragme vers la région inférieure du ventre. Ajoutons l'observation relative à une fille dont parle Mery (1). Dans ce sujet, la hernie comprenoit, outre deux circonvolutions du colon, au moins quatre pieds d'intestins grêles, & avoit cela de particulier, qu'elle descendoit par l'aîne gauche jusqu'au milieu de la cuisse.

Mais n'y a-t-il donc point d'exemples de hernies accompagnées de la rupture du péritoine ? Ce n'est pas ce que je prétends, dit Morgagni ; mon avis est seulement qu'elles sont beaucoup plus rares qu'on ne pensoit autrefois ; & on peut le croire fondé, puisque toutes les observations que j'ai citées & beaucoup d'autres encore ne présentent, comme je l'ai vu moi-même quelquefois, qu'une simple distension, sans aucune rupture de cette membrane.

Il existe, à la vérité, dans le *sepulchretum*, deux observations qu'on peut m'objecter, l'une de Rodolphe Salzmann (2), l'autre de Frédéric Hoffmann le père (3). Le premier dit avoir montré le péritoine percé par une hernie ; l'autre assure avoir vu en même temps la tunique externe distendue & l'interne déchirée : mais outre qu'on ne met ici dans la balance que deux observations contre une infinité d'autres, il reste à savoir quelles ont été, dans ces cas-ci, les causes de la rupture du péritoine : car il n'est pas question de celle qui peut être opérée par une force majeure.

Mais on doit prendre garde de ne point prendre pour hernies vraies, des tumeurs d'une nature différente : car il en est beaucoup auxquelles on peut se tromper. Ainsi, quelquefois un testicule qui n'est pas encore descendu dans le scrotum, offre l'apparence d'un bubonocèle, mais qui ne sauroit en imposer à ceux qui ont l'attention de s'assurer si l'un des côtés du scrotum n'est pas vide. Il est plus facile de prendre pour une hernie la tumé-

(1) *Dissert. de intest. compr. thes.* 5.
(2) *Diss. de hern. incarc. C.* 2.
(3) *Diss. de perit.* §. 8.

(1) Mém. de l'Acad. roy. des Scienc. ann. 1701, obs. 4.
(2) Observ. 3.
(3) Observ. 14, §. 3.

faction d'une glande inguinale ; & quelquefois aussi une simple tumeur venteuse peut jeter dans la même erreur. Tel étoit le cas d'une femme qui consulta Santorini & d'autres médecins, sur une tumeur qu'on soupçonnoit être un bubonocèle : ceux-ci reconnurent bientôt cette tumeur pour ce qu'elle étoit, en la touchant ; car à mesure qu'ils appuyoient un peu, cette femme rendoit des vents par la bouche.

Il y en a d'autres encore qui ne sont pas si rares, ni cependant extrêmement fréquentes, & qui, survenant non seulement aux aînes, mais encore au nombril & au scrotum, font quelquefois illusion aux médecins mêmes. Un prince avoit, un peu au dessus & à la gauche du nombril, une de ces tumeurs qui avoit l'apparence d'une épiplocèle. Ses médecins, gens habiles d'ailleurs, la prirent pour telle, &, dit Morgagni, ils me consultèrent à ce sujet. Comme ce prince avoit des vents, des distensions hypocondriaques du ventre, & que ses réponses à mes questions ne s'accordoient pas avec l'idée qu'on m'avoit donnée de son mal, je suspendis mon jugement, & je n'eus pas lieu de m'en repentir. En effet, ce même prince étant mort depuis d'une toute autre maladie, je fus chargé d'ouvrir son corps ; & je ne trouvai sous la peau de l'endroit affecté qu'une grande quantité de graisse qui distendoit la membrane adipeuse. On voit dans les écrits des médecins quelques autres observations de ce genre.

Mais ce sont principalement les tumeurs du scrotum qui peuvent donner le change à cet égard. Cette partie est très sujette à éprouver tout à la fois différentes hernies, vraies & fausses, qui jettent de l'obscurité les unes sur les autres, comme lorsque l'eau dont le scrotum est rempli empêche de reconnoître avec le doigt l'épiploon ou l'intestin, ou tous les deux. Il peut aussi arriver, par rapport à cette partie, que l'on prenne pour compliquée une hernie simple, ou qu'on la confonde avec une autre. Ainsi, dans ce cas où Vésale trouva un scrotum si prodigieux (1), qui eût jamais pensé que son volume ne vînt que d'une portion de l'épiploon qui s'y étoit engagée ; & qui auroit cru que cette portion pût être du poids de quatre ou cinq livres ?

On lit dans le *sepulchretum* (2) le cas d'un vieillard de soixante-dix ans, qui, par l'effet d'une hernie de l'épiploon, du mésentère, & d'une portion considérable de l'iléum, qu'il souffroit depuis vingt ans, avoit les testicules comprimés, jaunes, & pas plus gros que des noix muscades. Un autre vieillard dont Morgagni a parlé, avoit du même côté qu'une hernie des intestins, que l'inflammation rendit mortelle, un testicule très-sensiblement moindre que l'autre, & d'un rouge noir. Il suit

(1) *Sepulchr. sect.* 29, *obs.* 15, §. 3.
(2) N°. 16.

de ces altérations des testicules, produites quelquefois par les hernies, qu'il n'est pas vrai, comme on l'a prétendu, qu'elles ne causent jamais la stérilité. On en peut conclure encore, contre le sentiment du grand Boerhaave (1), que la stérilité, en pareil cas, peut être due, non seulement à ce que les vaisseaux des testicules adhèrent au sac de la hernie, mais encore à la compression que ces organes éprouvent.

Un autre pernicieux effet des hernies est celui qu'elles peuvent produire sur les intestins. Lavater observe (2) qu'elles les rendent quelquefois semblables à du papier mouillé. Il n'est pas surprenant alors, sur-tout s'il survient une suppuration ou une gangrène, que ce canal venant à s'ouvrir, répande dans la cavité de la hernie les matières liquides qu'il contient, & donne à cette hernie l'apparence d'un abcès, comme Heister l'a observé souvent.

Je viens à présent, dit Morgagni, aux observations que nous avons faites, Valsalva & moi, non seulement sur les intestins enflammés, ou devenus noirs & gangreneux par l'effet de l'étranglement, mais encore sur le mésentère & l'épiploon ; il m'est arrivé de trouver celui-ci roulé de manière qu'il avoit une forme cylindrique, & que pour reconnoître ce que c'étoit, je fus obligé d'employer le scalpel. Valsava (3) dit avoir trouvé une portion du mésentère comme charnue.

L'omphalocèle est une hernie dans laquelle l'épiploon, à cause de sa situation, paroît devoir toujours être compris. Cependant les observations de MM. Arnaud & Petit prouvent que le jéjunum & une partie du colon peuvent sortir par le nombril, sans être accompagnés de cet organe, comme l'a observé Rostius, qui a fait à ce sujet de bonnes remarques sur le vomissement plus ou moins prompt, & sur la différence des matières, suivant que tel ou tel intestin est étranglé.

Il est parlé, dans quelques auteurs, de certaines hernies rares, que ni Valsalva, ni moi, n'avons jamais observées. Telle est celle qui se fait le long du nerf obturateur & des vaisseaux du même nom. Une autre beaucoup plus rare encore est celle qui suit (4) ; elle ressembloit à une grande bouteille oblongue, dont le goulot étoit au côté droit de l'anus, & le ventre adhéroit au péritoine. Ce sac contenoit les intestins grêles & le commencement du colon, avec le mésentère fort alongé. L'auteur l'appelle *hernie dorsale* : mais on doit plutôt donner ce nom à une autre, si toutefois elle existe, que Barbert désigne en ces termes (5) : *J'ai*, dit il, *appris par expérience que le péritoine peut s'ouvrir vers le dos, & former là une hernie.*

(1) *Prælect. ad instit.* §. 641.
(2) *Diss. de hern. incarc.* §. 10 & 15.
(3) N°. 5.
(4) *Epist. de stup. hern. dorsali.*
(5) *Chir. part.* 1, *c.* 8, *vers. finem.*

On peut compter au nombre des hernies rares, le *cystocèle*. J'ai parlé ailleurs (1), dit Morgagni, de cette chute de la vessie, qui, chez les femmes, se fait par une autre partie que par l'aîne : on peut ajouter ici deux observations de Benevole (2), où elle s'est faite par l'aîne.

L'*hystérocèle* est plus rare encore que le cystocèle, comme la dissection l'a démontré : cependant, outre l'exemple qui en est rapporté dans le *sepulchretum* (3), Doringius en a publié deux dans sa lettre à Hilden; & l'on peut remarquer, au sujet du premier, qui est pris dans les Institutions de Sennert, qu'une hernie si grande & qui provenoit d'un coup, n'avoit pas été accompagnée de la rupture du péritoine. Mais qui pourroit douter que l'utérus ne fût compris dans trois hernies rapportées par Spon (4) & Borrichius (5), dont les deux premières descendoient jusqu'au milieu de la cuisse, & la troisième jusqu'aux genoux ? Ces chutes énormes furent causées par des accouchemens qui ne laissèrent pas d'être heureux, & après lesquels tout fut remis à sa place & guéri.

Ajoutons à ces hernies celles des autres viscères. Ainsi Ruysch (6) a vu celle de la rate; Kirsbaum (7) en a cité deux du ventricule, qui n'étoient pas douteuses, quoique reconnues sans le secours de la dissection. Salomon Reisel (8) trouva le foie dans une hernie, à l'ouverture d'un cadavre. Lavater (9) en vit une qui comprenoit une partie du jéjunum. Morgagni en a vu deux près du pubis. Enfin il peut y en avoir d'autant de sortes que l'abdomen a de régions; & on pourroit leur donner à chacune un nom tiré de la région qu'elles occupent.

Morgagni passe ensuite aux hernies fausses, c'est-à-dire, à celles des différentes parties qui ne sont pas renfermées dans l'abdomen. Ces fausses hernies sont l'hydrocèle, le pneumatocèle, l'hématocèle, le cyrsocèle, le stéatocèle, le sarcocèle, & le spermatocèle.

Malpighi & Valsalva ont reconnu, & aucun medecin aujourd'hui n'ignore que la tunique vaginale des testicules sépare une petite quantité de fluide qui suffit seulement pour l'humecter & l'empêcher de se coller à l'albuginée. Si Cette humeur devient trop abondante, elle cause une *hydrocèle* : mais ce n'est pas là la seule origine de cette maladie. Morgagni assure, d'après un assez grand nombre d'observations, que l'humeur qui s'amasse dans la tunique vaginale est souvent due à des hydatides qui s'y ouvrent; car il a trouvé de ces vessies, les unes entières, les autres ouvertes, & d'autres dont il ne restoit que des vestiges.

(1) *Epist.* 41, *n.* 12.
(2) *Osservaz.* 25, 26.
(3) *L.* 3, §. 38, *in append. obs.* 2.
(4) *Apud Lavat. thes.* 13.
(5) *Adv. dec.* 2, *n.* 9.
(6) *Ibid.*
(7) *Diss. de hern. ventr.* §. 3.
(8) *Eph. n. c. dec.* 3, *ann.* 7, *obs.* 6.
(9) *Thes.* 5.

On ne doit pas regarder, avec le vulgaire, la sérosité qui remplit ordinairement le scrotum des ascitiques, comme provenant de celle qui distend leur ventre, puisque la même cause qui engorge les cellules de l'un, peut remplir celles de l'autre; & avec d'autant plus de facilité, que le scrotum est pendant, & qu'il a peu de force musculaire pour se défendre contre le relâchement. Morgagni ne nie cependant pas que l'effort de la sérosité qui surcharge l'abdomen, ne puisse quelquefois aller à un tel point, qu'elle perce au travers du péritoine, jusqu'au scrotum. Il prétend seulement que ce cas est fort rare, & qu'il doit même arriver alors que les veines spermatiques, comprimées par le poids énorme du fluide épanché, & ne recevant pas la lymphe que d'autres vaisseaux y amènent, donnent lieu à un épanchement de cette lymphe dans cette partie. Entre plusieurs exemples que j'en pourrois donner, je me contenterai de citer celui qui est rapporté par Bassius (1), d'une grande hydrocèle survenue à une personne peu de temps après qu'elle eut commencé à faire usage d'un bandeau qui lui serroit fortement l'aîne. Les veines dont je parle sont d'ailleurs très-disposées par elles-mêmes à occasionner une hydrocèle, à raison de leur situation & de leur longueur extrême, de l'inertie du sang qu'elles ramenent, de la tenuité en même temps que de la longueur des artères qui les accompagnent, de la foiblesse du muscle cremaster dont elles éprouvent l'action, & enfin du petit nombre ou du peu d'énergie de leurs valvules, si elles en ont.

Le *pneumatocèle*, si l'on entend par ce mot une portion du canal intestinal gonflée d'air & descendue dans le scrotum, n'est pas sans exemple. L'illustre Haller en cite un digne d'attention, si l'on donne, avec la plupart des médecins, le nom de pneumatocèle à de l'air renfermé dans les cellules du scrotum seulement, & sans qu'il s'étende dans d'autres parties. Morgagni ne se souvient pas d'avoir lu aucun auteur qui en parle; mais il en a vu un exemple dans un cadavre.

L'*hématocèle*, ou fausse hernie, causée par une congestion de sang dans le scrotum, est une maladie bien rare, si elle existe; du moins je ne l'ai pas vue durer comme les autres. Le sang qui peut s'extravaser dans cette partie, s'arrête bientôt, & l'on guérit le mal en ouvrant une issue au sang.

Le *cyrsocèle* est décrit par Arantius en ces termes (2) : « En portant la main sur le scrotum, » on sent des vaisseaux gonflés de la grosseur » du doigt, & imitant les circonvolutions des in» testins. Ils s'enfoncent en grande partie lorsque » le malade est couché, & ils diminuent en hiver » par le resserrement du scrotum. L'été, au con» traire, ils augmentent de volume à proportion » de la chaleur ».

(1) *Dec.* 1, *obs. anat. chir.* 9.
(2) *C. n.* 14.

Il n'est pas bien décidé si cette hernie se borne au scrotum, ou si elle s'étend à la surface du testicule. Quoi qu'il en soit, elle est rarement seule. Valsalva (1) l'a vue compliquée avec l'hydrocèle. J'ai aussi vu ces deux maux joints ensemble, une fois commençans, & une autre fois confirmés. Dans ce dernier cas, j'ai trouvé une substance tellement adhérente au testicule, qu'elle l'empêchoit de recevoir sa nourriture ; & en dessous étoit un petit corps osseux.

Le *stéatocèle*, suivant la définition d'Arantius (2), est un dépôt d'humeur graisseuse dans le scrotum & aux environs des testicules. Cette humeur onctueuse, soit graisse ou suif, qui distend quelquefois le scrotum, s'accumule ou sous la peau, ou dans les cellules internes. J'ai observé, dit Morgagni, la première espèce de ces dépôts dans plusieurs sujets maigres. Plusieurs auteurs ont fait une semblable observation ; & Boërhaave, en particulier, dit avoir vu une tumeur très-considérable du scrotum, formée d'une graisse qui s'y étoit portée par les anneaux qui donnent passage aux vaisseaux spermatiques. Quant à l'autre espèce de stéatocèle, Perschius (3) en rapporte un exemple. « Une tumeur, dit-il, » qui avoit l'apparence d'une entérocèle, ou d'une » épiplocèle, n'étoit autre chose que de la graisse » accumulée dans la substance cellulaire du péri- » toine, & qui avoit passé par les anneaux dans » le scrotum ».

Le *sarcocèle* est une dureté charnue du testicule, laquelle affecte quelquefois toute la substance de cet organe, & d'autres fois y naît sous forme d'excroissance.

Le *spermatocèle* a, dit-on, pour cause la semence retenue dans les testicules, où elle s'accumule quelquefois au point de les rendre énormes. Les rédacteurs de la bibliothèque anatomique, de qui j'emprunte cette définition, disent (4) avoir trouvé dans les épididymes des obstructions formées par la concrétion de la semence : un des exemples les plus remarquables de cette maladie, est celui d'un jeune homme dont il est fait mention dans l'Histoire de l'Académie royale des Sciences de Paris (5). Ce jeune homme ayant éprouvé pendant quelque temps une suppression de semence, on lui retrancha du scrotum une masse de chair très-blanche & très-solide, au centre de laquelle étoit un globe osseux.

Outre les tumeurs dont je viens de parler, on en trouve encore aux testicules d'autres de différente nature. Telle est la substance charnue & nerveuse décrite par Borrichius (6), celle dont parle Bartholin (7), qui étoit composée de glandes & de vaisseaux remplis de sang ; le corps décrit par Schrader (1), comme étant en partie ligamenteux & en partie approchant de la nature du cartilage ; le corps cartilagineux de Ruysch (2). Ayant moi-même ouvert un testicule devenu extrêmement gros à la suite d'une gonorrhée, je trouvai sa substance entremêlée d'une graisse dure.

Ces différentes tumeurs parviennent quelquefois à une grosseur monstrueuse. Ruysch (3) parle d'un testicule qui étoit plus gros que la tête d'un fœtus humain. J'en ai vu deux, dont l'un approchoit de celui-là, & l'autre étoit bien plus volumineux encore ; car il égaloit deux têtes d'hommes jointes ensemble.

Valsalva pense, & je me suis assuré, dit Morgagni, que cette augmentation des testicules vient pour l'ordinaire de l'épaississement de leurs tuniques. Ainsi, j'ai remarqué dans une hydrocèle, que la tunique érythroïde & la vaginale étoient devenues plus épaisses. J'ai observé de même, dans des hernies de différentes sortes, que leur volume étoit dû principalement à l'épaisseur des sacs qui les renfermoient. Il est aussi dû quelquefois en partie à celle qu'acquièrent des tendons qui entrent dans ces sacs : tels sont ceux du muscle oblique & du transverse.

Les Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris, pour l'année 1725, rapportent l'observation d'un scrotum & d'un pénis tellement augmentés de volume, que le premier descendoit jusqu'aux genoux, & le second plus bas encore ; ils étoient gros à proportion. Cette observation fut faite sur un sujet vivant : mais dans un autre qui étoit mort, la peau du scrotum fut trouvée trois fois aussi épaisse qu'elle est ordinairement ; & les cellules qu'elle a par dessous, & qui se continuent entre les testicules, étoient si distendues par une humeur visqueuse, qu'elles représentoient une masse de chair flasque, & paroissoient composer la plus grande partie du poids total de la tumeur, lequel étoit de quarante livres. A la vérité, les testicules étoient plus grands que dans l'état naturel, la tunique albuginée étant épaissie & renfermant des *tophus* : mais on voit quelle petite portion le tout ensemble pouvoit faire du poids dont je viens de parler. C'est donc avec raison que le savant Heister attribue cette tumeur au scrotum, & non au testicule ; & il en use de même à l'égard de quelques autres, autant ou plus extraordinaires, qui n'ont point été disséquées, & dont une, citée dans l'Histoire de l'Académie des Sciences de Paris, pesoit soixante livres. Wagner (4) décrit une tumeur de ces parties plus singulière encore : sa superficie externe avoit été convertie en un os très-dur, de

(1) *Epist.* 20, *n.* 24.
(2) *Loco cit.*
(3) *Syll. anat. obs* 59.
(4) *Tom.* 1, *adnot. ad Graaf tract. de viror. organ.*, *&c.*
(5) *Ann.* 1700, *obs. anat.* 4.
(6) *Sepulchr. sect.* 29, *obs.* 22, *§.* 1.
(7) *Ibid. §.* 2.

(1) *N°* 35.
(2) *Thes. anat.* 9, *n.* 50.
(3) *Ibid.*
(4) *Eph. n. c. cent.* 1, *obs.* 30.

l'épaiſſeur d'une plume de pigeon. L'extérieur étoit heriſſé de tubercules oſſeux de la groſſeur d'un pois ; l'intérieur étoit poli, mais comprenoit une cavité médiocre, où s'étoit raſſemblée de la ſemence corrompue & devenue gélatineuſe. La ſuperficie oſſeuſe étoit une transformation de la tunique albuginée.

IXe. SUPPLÉMENT.

Sur les plaies du bas-ventre.

Bleſſure au bas-ventre pénétrant juſqu'à la première vertèbre des lombes ; ſortie de l'inteſtin bleſſé légèrement ; épiploon coupé : le malade fut guéri. *Pezenas*, *Mercure*, 1738, *fevr.* pag. 267.

Obſervation d'une plaie faite au bas-ventre par un coup de corne qui paſſa d'un côté de l'abdomen à l'autre ; les inteſtins ne furent point bleſſés ; le malade éprouva des accidens extraordinaires. *Journ. des Sav.* 1709, tom. 45, pag. 56 & ſuiv. (*Obſerv. de Poupart.*)

Un homme âgé de trente-quatre ans, bien conſtitué, mais foible d'eſprit, ſe donna dix-huit coups de couteau dans le ventre, dont huit pénétroient dans la capacité. Le ventre devint tendu, avec nauſées, cours de ventre, & vomiſſement de ſang, dont une partie étoit noire & l'autre rouge. Par les ſaignées multipliées, le régime, &c., cet homme fut guéri en deux mois. Dix-ſept mois après il ſe jeta par la fenêtre, & mourut ſur le champ. Littre trouva, 1°. le moyen lobe du foie adhérent au péritoine par une petite cicatrice ; il y en avoit une autre à la peau qui y répondoit ; 2°. deux parties du jéjunum, au-deſſous de l'eſtomac, étoient collées enſemble, & entre deux ſe trouvoit une cicatrice parallèle à une de la peau ; 3°. il y avoit une autre cicatrice à la partie antérieure du colon, près le rein droit. Il s'en élevoit des filets qui ſortoient du ventre par une fente qui répondoit à la cicatrice reſtée au péritoine & aux muſcles tranſverſes & obliques ; ces fibres s'attachoient à une cicatrice commune à la graiſſe & à la peau. *Mém. Acad.* 1705, pag. 32 & ſuiv.

Un jeune homme de vingt-deux ans fut bleſſé d'un coup de corne de vache vers une des aînes. Il ſurvint de la fièvre ; le viſage & le corps enflèrent. Vers le dix-ſeptième jour, le malade éprouva une difficulté de reſpirer & d'avaler ; il avoit des tremblemens : le gonflement augmenta ; le bleſſé mourut le vingt-unième jour. La bleſſure commençoit vers le paſſage des vaiſſeaux ſpermatiques, & ſe continuoit le long du muſcle droit & des aponévroſes des obliques, où l'on trouva du ſang concret, mais elle ne pénétroit pas dans le ventre. Les inteſtins étoient fort gonflés d'air ; il y avoit de la ſéroſité dans le ventre & dans la poitrine. *Morgagni*, *de ſed. morb. epiſt.* 54, art. 2.

Un homme de trente-cinq ans reçut un coup de pied de cheval dans le ventre ; il ſentit de vives douleurs, & vomit. Les douleurs continuèrent avec un poids énorme au bas du ventre, & une grande difficulté de reſpirer. Le bleſſé mourut. On ne trouva aucune contuſion aux muſcles du bas ventre. Il y avoit une grande quantité de ſang épanché dans l'abdomen ; ce ſang commençoit à ſe corrompre. Les vaiſſeaux de l'épiploon étoient rompus ; la partie de l'iléon qui y répond ſe trouvoit déchirée en travers ; le poumon étoit enflammé ; il y avoit un polype dans le ventricule droit du cœur. *Ibid.* art. 14.

Un enfant de neuf ans tomba ſous un chariot qui lui paſſa ſur le ventre. La douleur de cette partie étoit médiocre, mais à peine ſentoit-on le pouls ; les extrémités étoient froides ; le malade ne pouvoit ſe tenir en place ; une ou deux heures après il eut des convulſions, & mourut en un quart-d'heure. L'abdomen étoit tendu ; on trouva du ſang fluide dans ſa capacité ; les inteſtins étoient gonflés d'air ; la partie droite du foie, près des côtes, étoit déchirée ; les ventricules du cœur contenoient un ſang fluide & écumeux. *Ibid.* art. 16.

Fer rouge d'un forgeron pouſſé dans le corps d'un jeune homme, à un pouce & demi de l'anus, & ſortant par la ligne blanche environ un pouce au-deſſus du pubis. Le bleſſé éprouvoit des douleurs dans le bas-ventre ; ſon pouls étoit foible & intermittent, avec ſoif, ſueurs froides, &c. Il ſortoit peu de ſang de la plaie ; vingt heures après le malade n'avoit point rendu d'urine. On employa les ſaignées, les lavemens émolliens avec la térébenthine, des fomentations émollientes, l'huile, des émulſions, &c. : par l'uſage réitéré de ces remèdes, le malade fut mieux ; mais il rendoit les excrémens & les urines par la plaie inférieure. On injecta par la plaie un digeſtif préparé avec le miel roſat ; on continua les mêmes remèdes. Le bleſſé fut nourri de ſubſtances végétales. Au bout de ſix ſemaines les urines & les excrémens reprirent la route ordinaire, & le malade fut guéri. *Edimb.* tom. 4, pag. 356 & ſuiv.

X VIe.

Sur la conformation extérieure de la poitrine dans les femmes, & ſur les dangers des corps à baleine.

Dans les femmes graſſes & qui ont beaucoup de gorge, lorſqu'on a ôté la maſſe des mamelles, le ſternum paroît en pointe, & ſouvent la poitrine eſt étroite. *Riolan*, *encheir. anatom.* pag. 38 & 453.

Preſque toutes les filles françoiſes ont l'épaule

droite plus élevée & plus grosse que la gauche, de façon que sur cent on en trouve à peine dix qui aient les épaules bien conformées. *Ibid.* pag. 465.

Dangers des corps à baleine. Voyez Pineau (*de not. virginitat. lib.* 2, *cap*, 9, pag. 168 & 169.), qui ajoute, comme Riolan, que sur cinquante femmes à peine on en trouve deux qui n'aient pas l'épaule droite plus élevée & plus grosse que la gauche. (*Ibid.* pag. 169.) Il laisse à juger si cela vient de ce que le mouvement du bras droit est plus fort & plus fréquent, ou de ce que le foie & la plus grande partie du poumon sont situés de ce côté. *Ibid.* pag. 170.

X V I I°.

Maladies des parties sexuelles des hommes.

1°. *Remarques sur la structure & sur quelques vices de conformation des parties génitales.*

Le canal de l'urètre a douze à treize pouces de longueur. *Littre*, *Mém. Académ.* 1700, pag. 311.

Ce canal forme dans son principe une espece de bassin qui a environ un pouce de longueur sur cinq lignes de largeur. Le pouce suivant du conduit de l'urètre est large de deux lignes; le reste a presque trois lignes de largeur. *Ibid.* pag. 315.

Albrech dit avoir observé une valvule dans la grande veine honteuse qui regne sur le dos de la verge, à l'endroit où cette veine passe sous le pubis. Il ajoute que lorsqu'on coupe les ligamens & les cartilages qui joignent les os pubis & qu'on écarte les cuisses, cette valvule disparoît. *Comm. litter.* 1731, *specim.* 4, pag. 30 & 31.

Les vaisseaux lymphatiques commencent des deux côtés du vérumontanum, & s'ouvrent par de petits orifices resorbans dans la membrane interne de la vessie & de l'urètre. Ils s'étendent sur la prostate & le col de la vessie; ils se joignent souvent, se continuent dans le tissu cellulaire qui est au dessous de la membrane interne de la vessie, & s'anastomosent avec les vaisseaux lymphatiques séminaux, avec lesquels ils vont aux glandes conglobées voisines, & de là au canal thorachique. *Comment. Leips.* t. 18. p. 655 & 656.

On voit dans la paroi supérieure du conduit de l'urètre de l'homme beaucoup de petites ouvertures disposées en ligne droite, suivant la longueur de ce canal. Les plus grandes peuvent être couvertes par un grain de froment, & rarement Morgagni en a vu d'assez petites pour ne pouvoir pas y introduire une soie. En les pressant, on en fait sortir une liqueur blanchâtre, visqueuse, & assez semblable à la mucosité des glandes de Cowper. Si, après les premières gouttes, on conduit le doigt vers le bas, vous tirerez encore des gouttes; vous n'en aurez pas si aisément, si, ayant appliqué ce même doigt au dessous de l'ouverture ou à ses côtés, vous le conduisez vers cette même ouverture. De même si vous voulez introduire un stylet ou une soie dans ces ouvertures par en haut, vous en viendrez aisément à bout; il n'en sera pas de même si vous le poussez par en bas ou vers le côté, quoique Morgagni ait vu quelquefois le contraire, & les deux cas ensemble. Donc ordinairement ces ouvertures sont disposées dans l'urètre suivant le cours naturel de l'urine & de la semence, afin qu'elles n'apportent point d'obstacles à la sortie de ces liquides. C'est pour cette raison aussi que ces ouvertures ne sont pas dans la paroi inférieure de l'urètre, mais dans la supérieure. On trouve sous la tunique intérieure de l'urètre, des canalicules qui y rampent & se continuent jusqu'aux ouvertures. Il y a encore des ouvertures plus petites aux côtés des grandes, &c. Ces petites ouvertures ou lacunes, quelquefois gonflées de liqueur, paroissent sous la forme de corps ovales & blanchâtres. Extrait, *par M. Poulletier de la Salle*, des *Adversf. Anatom.* I. n°. 10, pag. 5 & suiv. Il a aussi observé des corps ovales, &c., dans l'urètre des femmes.

Lorsqu'on a ouvert l'urètre suivant sa longueur, on trouve sa surface interne polie & humectée par une liqueur visqueuse; on voit aussi çà & là plusieurs petits canalicules. Lorsqu'on a enlevé la membrane intérieure nerveuse, on trouve de petits corps arrondis qui pénètrent dans le corps spongieux de l'urètre, & desquels partent les vaisseaux excrétoires ou canalicules dont on a parlé. *Terraneus*, *de glandulis disgreg. urethræ*, *&c.* pag. 32.

Henkel, chirurgien de Berlin, a vu un enfant nouveau né dont la partie antérieure de l'urètre étoit bouchée. L'ouverture étoit environ vers le milieu. *Comment. Leips.* tom. 20, pag. 729.

La glande de Littre est située presque au dessous des prostates, entre les deux tuniques de l'urètre. Elle est d'une couleur rouge foncée, large d'un pouce, & épaisse de deux lignes; elle perce la tunique interne de plusieurs petits trous par où passe une liqueur mucilagineuse. *Heister*, pag. 220.

Littre, dans son mémoire sur l'urètre de l'homme, l'a décrite de même. (*Acad.* 1700, pag. 311.) Il la place entre la prostrate & le bulbe. (Pag. 312 vers la fin.) Il dit (pag. 315), que les tuyaux excréteurs des glandes de Cowper percent l'urètre à un pouce huit lignes en deçà du vérumontanum, & environ une ligne à côté l'un de l'autre. La liqueur ne coule donc pas dans le temps de l'érection, parce que les conduits sont resserrés par le tissu spongieux de l'urètre, qui est gonflé alors.

Il y a un grand nombre de papilles nerveuſes ſur la ſuperficie du gland, ſur-tout entre le gland & le prépuce. Ces papilles, qui ſont le ſiège du plaiſir dans l'acte vénérien, reçoivent d'abord le virus ſyphilitique, & elles le communiquent au corps caverneux: elles ſont ſouvent affectées de chancres, &c. *Ruyſch*, *theſ.* 5, tom. 2, pag. 22.

Littre a obſervé autour de la couronne du gland des corps gros comme une fine ſoie de porc, poſés parallèlement ſuivant la direction du gland. En les preſſant on en fait ſortir une matière blanche & épaiſſe, en filets, comme celle qu'on exprime des glandes des paupières. *Mém. Acad.* 1700 pag. 30.

Il y a des glandes ſébacées ſur la couronne du gland, & quelquefois vers les côtés & au frein; quelquefois ces glandes ſe trouvent dans le prépuce. *Morgagni*, *Adverſ. Anatom. I*, n°. 11, pag. 7.

La proſtate eſt ordinairement longue d'un pouce trois lignes; ſa baſe, du côté de la veſſie, eſt large d'un pouce quatre lignes; ſa pointe a neuf lignes de largeur; ſon épaiſſeur totale eſt de ſept lignes. *Littre*, *Mém. Acad.* 1700, pag. 311 & 312.

Le raphé n'eſt autre choſe qu'une partie où la peau eſt un peu plus ſerrée que dans les autres régions; & toutes les fois qu'il eſt diſtendu d'une manière uniforme par de l'air ou de la ſéroſité, il diſparoît. Ainſi une bleſſure n'eſt pas plus dangereuſe dans cet endroit qu'ailleurs. *Monro*, *Edimbourg*, tom. 5, pag. 339, art. 34.

Guillaume Hunter ayant injecté le canal déférent avec du mercure, tout l'épididyme & les conduits qui vont du teſticule à ce dernier, ſe trouvèrent remplis. Il obſerva que le corps du teſticule devint plus peſant par degrés, après que les parties externes furent remplies; ce qui lui fit conjecturer que les tuyaux internes l'étoient auſſi; ce dont il s'aſſura dans un autre teſticule qu'il remplit & qu'il examina, n'ayant pas voulu ouvrir le premier. *Medical Commentaries*, *&c.* chap. 1.

Les rameaux de l'épididyme ſont repliés à l'infini, avant de ſe rendre au canal déférent. On le démontre en injectant avec beaucoup d'art du mercure par le canal déférent. *Albinus*, *Annot. Acad.* tom. 2, pag. 27, tabl. 3, fig. 1ere.

Obſervations de M. Monro le fils ſur le teſticule & l'épididyme. Il a fait paſſer le mercure dans l'épididyme; il a décrit les cônes vaſculaires qui vont des vaiſſeaux ſéminaux à cet organe: il eſt incertain ſi l'épididyme eſt un ſeul tuyau fort contourné ſur lui-même; il n'a jamais pu faire paſſer le mercure des artères ſpermatiques dans les vaiſſeaux ſéminaires, quoiqu'il le fît paſſer dans les veines. *Nouv. Mém. d'Edimbourg*, tom. 1, pag. 407 & ſuiv. fig.

Martin dit qu'il a obſervé des tuyaux qui de l'artère ſpermatique ſe portent aux tuniques de la veine ainſi qu'aux membranes voiſines, & réciproquement de la veine ſpermatique aux tuniques de l'artère. Il a obſervé la même choſe ſur les tuniques des autres vaiſſeaux. Il a fait ces obſervations principalement ſur le corps d'une fille attaquée d'une inflammation univerſelle, & où les tuniques des artères un peu conſidérables étoient couvertes d'un réſeau de vaiſſeaux ſanguins. On apercevoit le même réſeau ſur les veines, principalement ſur les plus groſſes. *Edimbourg*, tom. 5, pag. 286 & ſuiv., ſur-tout pag. 298, n°. 8.

Une des cauſes de l'érection, ſuivant Morgagni, eſt la plénitude vraie ou apparente des véſicules ſéminales. Apparente, c'eſt-à-dire, lorſque les véſicules ſont irritées ou comprimées par une cauſe étrangère; par exemple, le matin la veſſie étant remplie, comprime les véſicules, dont la capacité eſt diminuée de manière à être diſtendue par une petite quantité de ſemence, au lieu que ſans l'urine les véſicules ne ſeroient pas gonflées par cette petite quantité de matière ſéminale; de là l'érection le matin, même dans les vieillards; de là auſſi le calcul de la veſſie produit quelquefois l'érection. *De ſed. morb. epiſt.* 46, *art.* 10, *pag.* 212.

Les purgatifs cauſent quelquefois l'érection, à cauſe de la communication des nerfs. Un homme de Ferrare prit des pilules purgatives; il n'eut aucune évacuation par le ventre, mais ſeulement une érection & un prurit dans les parties de la génération, qui le tourmenta toute la journée, de ſorte qu'il habita deux fois avec ſa femme. *Lanzoni*, *Oper.* tom. 2, pag. 399, *obſerv.* 62.

Les lavemens font ſortir quelquefois la ſemence. Un homme éjaculoit de la ſemence lorſqu'on lui donnoit un lavement. *Fernel*, *Pathologia*, *lib.* 6, *cap.* 13, *pag.* 541.

Morgagni cite un exemple ſemblable d'un homme qui rendoit de la ſemence lorſque le lavement étoit un peu trop chaud. Il croit que cela vient de ce que les orifices des canaux ſéminaires ſont trop lâches ou affectés d'éroſion. *De ſed. morb. epiſt.* 44, *art.* 16, *in fine.*

Boerhaave penſoit que la liqueur qui ſortoit ainſi ſans plaiſir & ſans titillation, ſoit pendant le ſommeil, ſoit en veillant, n'étoit pas de la véritable ſemence, mais la liqueur de la proſtate. *Prælect. ad inſtit.* Paris, 1776.

Le tiſſu ſpongieux de l'urètre & le gland peuvent ſe gonfler, ſans que les corps caverneux ſe gonflent; d'où vient la ſtérilité, la ſemence ne pouvant être dardée avec aſſez de force. *Boerhaave*, *prælect.* tom. 5, pag. 397 & ſuiv.

Plazzonus a vu les corps caverneux ſe gonfler, & le gland demeurer flaſque. *Morgagni*, *de ſed. morb. epiſt.* 46, art. 10, pag. 212.

Un marchand de Veniſe entroit en érection &

éjaculoit assez abondamment une semence épaisse, mais sans titillation & sans plaisir. Observation de Claudinus, rapportée dans la *Gynæcologia*, *sect.* 1, *pag.* 83.

Un homme qui avoit usé d'une potion où entre autres il y avoit deux gros de cantharides, eut affaire quatre-vingt-sept fois avec sa femme pendant la nuit; il répandit encore beaucoup de semence dans le lit, & même lorsque Chabrol, médecin de Montpellier, qui rapporte l'observation, arriva, il éjacula encore trois fois en se frottant sur le pied du lit. Malgré tous les remèdes, il mourut bientôt après. *Meekren*, *observ. cap.* 34, pag. 141.

Le même Meekren rapporte, d'après Cauvet, médecin d'Avignon, qu'un homme qui avoit usé aussi de cantharides, exerça le coït quarante fois avec sa femme dans une nuit. La vulve de cette femme étoit déchirée. Malgré les remèdes, on trouva cet homme mort le lendemain matin, la bouche ouverte, avec un ris sardonique & la verge gangrenée. *Ibid.* pag. 141 & 142.

Un homme dans le coït ne pouvoit éjaculer qu'une semence aqueuse & en petite quantité. On lui trouva une pierre fixée dans la prostate. *Morgagni*, d'après *Donatus*, *de sed. morb. e ist.* 42, art. 37.

On trouve plusieurs exemples d'hommes qui ont eu un flux menstruel périodique par la verge. *Franck*, *satyra sexta*, pag. 92 & 93.

Consultez aussi *Vanderviel*, *cent.* 1ere, *observ.* 80, & suiv.

Un berger étoit réglé régulièrement par la verge. *Journ. de Méd.* 1756, pag. 280.

Gland qui n'étoit pas percé dans l'endroit ordinaire, mais au dessous, près du filet. Alors, dit Dionis, on ne peut engendrer; il propose de percer le gland avec une feuille de myrte pointue. *Operat. de chirurg.* 3e. *demonstr.* pag. 269 & 270.

Fabrice d'Aquapendente parle aussi de ce défaut & de cette position de l'ouverture près du filet en dessous. Il cite Albucasis, qui l'appelle *hypospadæon*. On ne peut alors pisser qu'en élevant la verge. Fabrice ajoute qu'il a vu des hommes qui avoient ce défaut, & qui ont engendré. *Œuv. chirurg.* liv. 2, chap. 69, pag. 246.

Ruysch parle aussi de ceux dont l'ouverture de l'urètre se trouve entre le prépuce & la partie inférieure du gland; il dit avoir souvent observé cette difformité; il ajoute qu'il est rare que les hommes conformés de cette manière aient des enfans. *Thes. anat.* 8, n°. 30, tom. 2, pag. 32.

Dans quelques-uns le frein du gland est si court & si épais, que la verge décrit un arc dans l'érection; dans d'autres l'urètre ne va pas jusqu'au gland; dans quelques-uns le gland n'est pas percé; quelquefois au contraire il est percé, & le scrotum se trouve comme divisé en deux parties à l'origine de la verge, d'où il arrive que cette dernière est fort petite, & comme cachée entre deux lèvres, ainsi que le clitoris dans les femmes; ce qui a fait passer ces sujets pour hermaphrodites. *Sever. Pinæus*, *de not. virginit. lib.* 1, pag. 82.

Un homme de quarante ans, d'une taille ordinaire, ayant la barbe & les cheveux noirs, avoit le scrotum fort gros, sans hernie; on ne pouvoit y distinguer les testicules; au dessus pendoit un prépuce flasque; le gland de la verge étoit imperforé, de la grosseur d'une noisette, & renversé; car la partie crénelée étoit en haut & la partie arrondie en bas, avec le frein qui s'attachoit immédiatement au scrotum. L'ouverture du gland étoit à la partie supérieure vers le pubis; elle étoit oblongue comme celle de la vulve. Cet homme étoit sujet à l'incontinence d'urine. Il assuroit n'avoir jamais senti aucun désir ni chatouillement vénérien. *Comm. litter.* 1732, hebd. 36, p. 283.

Un soldat âgé de vingt-deux ans mourut à Namur de ses blessures. A l'ouverture du corps, on ne trouva point de testicules dans le scrotum. Derrière la vessie étoit une matrice attachée au col de la vessie, & perçant l'urètre par son embouchure entre ce col & la prostate. Au corps de cette matrice adhéroient deux trompes creuses, qui alloient s'attacher à deux ovaires ou testicules; car ils étoient assez équivoques; ils étoient mous, avoient chacun leur épididyme & leur canal déférent. C'étoit aux épididymes que s'attachoient & s'inséroient les trompes. Les vaisseaux déférens se rendoient aux vésicules séminales, qui se terminoient dans l'urètre par deux canaux, mais elles étoient attachées le long de la matrice. Quoique cet utérus communiquât avec l'urètre, on s'est assuré par le souffle que l'urine n'entroit point dans le premier de ces viscères. Au reste, c'étoit plutôt un vagin. Nulle description de la verge. *Hist. Acad.* 1720, *observ.* 2, pag. 29 & 30.

Descente de matrice qui faisoit prendre une femme pour hermaphrodite. *Saviard*, pag. 70.

En janvier 1759, le nommé Philippe-Cyr-Antoine de Saint-Philippe, âgé de vingt ans, soldat de la compagnie de Polastret, bataillon de Lille, milice de Flandres, étant à Philippeville, fut visité par le chirurgien major de l'hôpital de cette ville. La verge n'entroit jamais en érection; elle étoit imperforée; il y avoit deux testicules, chacun dans une bourse séparée. Au dessous étoit un vagin profond & étroit, sans règles; des humeurs froides avoient causé des tumeurs au col, &c. Cet individu ne sentoit aucune inclination pour l'un des deux sexes. Extrait de la relation du commissaire ordonnateur envoyée au maréchal de Bellisle. *Cartes de Falconet.*

Un septuagénaire eut une suppression d'urine avec fièvre ; on crut qu'il avoit la pierre. Il mourut. Il avoit usé immodéremment du coït dans sa vieillesse. On trouva les fibres de la vessie forcées, les uretères & les vaisseaux spermatiques fort amples. *Ballon. Epidem. & ephem. lib.* 2, t. 1, p. 103.

2°. *Maladies de la prostate, de l'urètre, & du gland.*

La prostate est très-sujette à se gonfler par l'arrêt de la liqueur qui s'y filtre, & à devenir squirreuse. Goulard l'a trouvée remplie d'une matière tophacée ; sa substance étoit cartilagineuse. *Observations sur les maladies vénériennes*, tom. 2, pag. 209 & 210.

Prostate faisant saillie dans le col de la vessie, & causant une rétention d'urine. *Ibid.*

Un homme de dix-neuf à vingt ans, à la suite d'une gonorrhée, eut le prépuce & le gland gangrenés. On extirpa le prépuce, le gland, & une petite portion des corps caverneux. L'hémorragie ne fut pas fort considérable ; le malade fut pansé, &c. Le quatrième jour la suppuration s'établit, la matière de la gonorrhée continuoit toujours à couler; on donna du mercure doux au malade, & il fut purgé. Vers le seizième jour on aperçut une peau fine sur une espèce d'excroissance qui étoit au bout de la verge ; bientôt cette excroissance prit la forme du gland, & devint entièrement semblable à cette partie ; mais l'orifice de l'urètre est resté un peu plus large. Cet homme s'est marié deux ans après sa guérison, & a eu des enfans ; il ne s'est plaint d'aucun défaut, pas même dans la sensation. *Edimbourg*, tom. 5, pag. 556 & suiv.

Un homme s'étant meurtri l'extrémité de la verge, la portion du prépuce à laquelle le frein est attaché, se gonfla, & il s'y forma une tumeur crystalline. On fit inutilement plusieurs remèdes; on passa un petit seton à travers la tumeur, mais il causa de vives douleurs & beaucoup d'inflammation. On l'ôta, & on appliqua un cataplasme de lait & de mie de pain ; le lendemain la tumeur diminua, & le jour suivant elle disparut entièrement. *Observ. de Monro, Edimbourg*, tom. 6, pag. 32 & 33.

Un paysan avoit un cancer à la partie extérieure de la verge. On l'emporta par la ligature, ayant soin de mettre une sonde dans l'urètre. Quand la partie cancereuse fut tombée, le reste se retira dans le ventre. Cet homme rendoit ses urines par une canule d'ivoire. *Ruysch, Observ.* 30, tom. 1, pag. 28 & 29.

Il se fait quelquefois un rétrécissement de l'urètre à l'endroit du vérumontanum, avec très-grande sensibilité dans cet endroit rétréci. *Goulard, Observations sur les maladies vénériennes*, tom. 2, pag. 212.

Un homme de trente ans eut une gonorrhée mal traitée ; il fut guéri ensuite ; mais il ne pouvoit avoir d'enfans de sa femme, parce que dans le coït la semence, au lieu d'être dardée, sortoit de l'urètre lentement à mesure que l'érection diminuoit, & en plus grande abondance lorsqu'on pressoit la verge ou l'urètre ; cet homme avoit dans l'éjaculation moins de frémissement & de plaisir qu'on n'en a ordinairement, sur-tout au commencement. L'urine sortoit à plein canal. Cet homme mourut six ans après d'une maladie aiguë, indépendante de son état. La Peyronie trouva une cicatrice sur la portion du vérumontanum qui regarde la vessie ; elle avoit changé la direction des vaisseaux séminaires, dont les ouvertures étoient alors tournées du côté de la vessie : il s'en assura en injectant les vaisseaux déférens dans les vésicules, & l'injection entra dans la vessie. *Acad. de Chir.* tom. 1er pag. 425 & suiv. figur.

J. L. Petit parle aussi d'un rétrécissement de l'urètre, près du vérumontanum, qui causoit le même défaut dans l'éjaculation & la sensation, le bout de la verge restant à sec, & la semence ne sortant que quelque temps après : ce chirurgien fit une opération à peu près semblable à celle du grand appareil, & laissa ensuite une sonde pour que l'urètre se moulât sur elle, &c. *Ibid.* pag. 434 & suiv.

Un noble vénitien, âgé de vingt-deux ans, marié à une très-belle personne, ne pouvoit éjaculer, quoiqu'en rêvant il eût des pollutions nocturnes. Cockburn, consulté, pensa que l'urètre se trouvant entièrement bouché par la force de l'érection pendant le coït, opposoit une trop grande résistance à la sortie de la liqueur séminale, au lieu que dans les rêves, la compression de l'urètre étant moins forte, le passage étoit plus libre : en effet de légères évacuations & un peu de diète rétablirent ce jeune homme. *Edimbourg*, tom. 1er. pag. 394.

Lorsque dans le coït l'éjaculation est douloureuse, & que la semence est poussée dans la vessie ou seulement un peu avant dans l'urètre ; alors, si l'urètre même n'est pas obstrué, le vérumontanum & les extrémités des conduits séminaux sont affectés, soit par un squirre, soit par un gonflement spongieux du vérumontanum, avec ou sans ulcère. Si la semence coule dans la vessie, elle suit l'urine la première fois que le malade pisse ; si elle coule dans l'urètre, elle sort peu à peu dès que l'érection cesse. *Sharp, Recherches sur la chirurgie*, chap. 4, pag. 205.

Un homme déjà âgé s'étant marié en secondes noces, ne pouvoit éjaculer, quoiqu'il fût en érection. Il mourut quelque temps après d'une maladie aiguë. On trouva le vérumontanum durci & gros comme une petite noix. La semence étoit comme pétrifiée ; les vaisseaux éjaculatoires se trouvoient remplis de pierres très-dures, rondes, & grosses comme des pois. *Zodiac. gallic.* ann. 2, pag. 74.

Petites pierres trouvées dans les tuyaux des prostates & dans les vaisseaux déférens, dans un vieillard qui avoit aussi des pierres dans les reins, dans la rate, & dans le poumon. *Morgagni, de sed. morb.* lib. 3, epist. 42, pag. 174 & 175, art. 37.

Un cygne mâle vécut dix-huit mois ou deux ans après avoir perdu sa femelle; il fut triste pendant ce temps, & mourut d'une espèce de langueur. Nous trouvâmes la semence comme pétrifiée dans les vésicules seminales & dans les canaux éjaculatoires; elle formoit des espèces de cristaux à moitié transparens. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Pierre dans la vésicule séminale: observation de Valentini, citée par Haller, *Bibliot. chirurg.* tom. 1er., pag. 464.

3°. *Sur les maladies du scrotum.*

Scrotum gangrené & détruit, & ensuite régénéré; le nouveau scrotum étoit sans poil & sans rides; il contenoit si étroitement les testicules, qu'ils ne pouvoient remuer. *Vanderviel*, tom. 1er, observ. 85, pag. 345.

Deux cas semblables rapportés par Lameweerde. *Observ.* 28, *ibid.* pag. 3461.

Autre dans un enfant de cinq ans, dont le scrotum fut de même régénéré. *Ibid.*

Scrotum d'un malabar si prodigieusement enflé, qu'il pesoit soixante livres. *Hist. acad.* 1711, pag. 24.

Le siège de l'hydrocèle varie. La sérosité peut être épanchée, 1°. dans le tissu cellulaire du scrotum; 2°. dans le tissu cellulaire qui accompagne les vaisseaux spermatiques; 3°. dans un kiste formant une ou plusieurs hydatides, &c.; 4°. entre la tunique vaginale & la membrane propre du testicule; 5°. la liqueur se trouve quelquefois dans le sac herniaire, &c. *Monro, Edimbourg*, tom. 5, pag. 376 & suiv.

Un homme reçut un coup d'épée entre le nombril & le cartilage xiphoïde; l'épiploon sortit. Le blessé mourut douze heures après: le scrotum se gonfla prodigieusement avant sa mort. On trouva beaucoup de sang épanché dans le bas ventre, par une ouverture faite à la veine porte: la plupart des veines & une grande partie de la substance cellulaire de l'abdomen, ainsi que le scrotum, étoient gonflés d'air. *Monro, Edimbourg*, t. 5, p. 404, & suiv.

Epingle trouvée dans une tumeur du scrotum d'un enfant de douze ans: on croit qu'elle s'étoit insinuée dans le temps qu'il étoit au maillot: car l'enfant s'étoit toujours plaint de cette partie depuis ce temps. *Saviard*, observ. pag. 253.

4°. *Sur les maladies des testicules.*

Les duretés de la partie glanduleuse du testicule qui ne tendent ni à l'inflammation ni à la suppuration, se terminent presque toujours par un squirre & par un cancer; ce qui n'arrive jamais ou du moins que très-rarement à celles de l'épididyme. Il est vrai que malgré les remèdes internes & externes, ces dernières subsistent souvent dans le même état, & elles suppurent même quelquefois; mais dans les deux cas elles ne sont pas fort dangereuses. *Sharp, Opérations, chap. de la castration*, pag. 146.

Un jeune homme, après quelques privautés avec une femme, sans en venir au coït, sentit une douleur très-vive à un des testicules: quelques jours après il s'y forma une tumeur qui augmenta au point de devenir grosse comme un œuf, mais sans douleur; elle augmenta encore: on l'emporta, & on trouva dans le centre de cette masse de chair informe, un globe osseux rempli de deux vessies noires, pleines de sérosité. La plaie du scrotum fut guérie en assez peu de temps: on disoit dans le pays (à Sistéron) que cet homme avoit fait un enfant. *Hist. acad.* 1700, pag. 36 & 37.

Tumeur au testicule, qualifiée de sarcocèle, sans aucun soupçon de maladie vénérienne, guérie par de légères frictions avec l'onguent mercuriel du Codex. *Journ. de médecine* 1762, tom. 17, pag. 67 & suiv.

Gooch, chir. anglois, dit que dans la castration il ne lie que l'artère, & non tout le cordon; ce qui paroît difficile. *Comment. Leips.* tom. 20, pag. 597.

XVIIIe.

Sur les maladies vénériennes.

1°. *Sur la gonorrhée* (1).

Boerhaave a eu raison de dire qu'en général, sans le spasme vénérien, il n'y a point d'écoulement de semence; aussi dans la gonorrhée virulente, ce n'est point ce fluide qui coule, mais une sorte de pus. Il y a phlogose dans le tissu de l'urètre & dans les glandes nombreuses dont il est environné; le *stimulus* y porte les humeurs, qui y éprouvent une sorte d'altération, & coulent avec l'apparence puriforme. Quelques-uns, au nombre desquels on doit compter Senac, ont objecté que le pus diffère de cette humeur, parce qu'il a des globules plus petits; mais doit-on autant de confiance qu'on avoit pensé d'abord à cette philosophie corpusculaire?

Quant aux ulcères de la fosse naviculaire, plusieurs auteurs, & Astruc lui-même, en ont parlé. Morgagni assure qu'il n'en a point vu.

On a trouvé, à la suite des gonorrhées, les glandes de Cowper gonflées, les vésicules séminales rétrécies & rugueuses, les parois de l'urètre excoriées & collées ensemble en quelques points, les conduits de Morgagni obstrués par une mucosité

(1) *Epit.* 44 *de Morgagni.*

gluante, les conduits éjaculateurs béans & relâchés ou contournés, & bouchés en partie. — Dans tous ces cas, après avoir été guéri du vice principal, il faut se faire introduire dans l'urètre & garder chaque jour, une demi-heure ou une heure, pendant un mois au moins, une bougie. Ceux qui ne prennent point cette précaution, finissent toujours, après plusieurs gonorrhées, par avoir des difficultés d'uriner, des rétentions d'urine, dont les effets sont quelquefois très-fâcheux.

Il y a certains cas dans lesquels les affections du col de la vessie peuvent avoir l'apparence d'une gonorrhée.

Wolf a vu une gonorrhée avec un écoulement semblable à celui des gonorrhées ordinaires, avec courbure de la verge & saillie de l'urètre, quoiqu'elle ne fût pas vénérienne. Cette circonstance doit être fort rare.

J'ajouterai ici que la gonorrhée étant le plus souvent compliquée avec douleur, & même avec un peu de gonflement aux aînes, & que dans bien des cas les glandes de ces deux régions se gonflant, c'est évidemment à la communication des vaisseaux lymphatiques de la verge avec ceux des aînes, qu'on doit attribuer l'apparition de ces symptômes.

2°. *Suite des observations sur la gonorrhée, & sur les maladies de la prostate & des testicules, qui en proviennent.*

Heister dit que la substance spongieuse de l'urètre peut se tuméfier, ainsi que la membrane pituitaire, dans le coryza. *Instit. chirurg.* part. 2, sect. 138, pag. 835.

Bonnet compare la gonorrhée au ptyalisme, aux fluxions (*gravedo*). *Sepulchretum*, tom. 2, pag. 1313, 2ᵉ. col.

Observation de M. Masson, médecin de Beziers, sur une gonorrhée dont la matière, semblable à celle de la gonorrhée virulente, sortoit par les glandes de la couronne du gland. Ce médecin ajoute que Barbeyrac & d'autres ont observé cette espèce d'écoulement, & qu'ils l'ont nommée *gonorrhée bâtarde. Hist. Acad.* 1729, pag. 12.

Sydenham dit aussi qu'il a vu la matière virulente exsuder par la substance poreuse du gland, sans qu'il sortît rien par l'urètre, & sans qu'il y eût d'ulcère au gland ni au prépuce. *Epist. respons. secund. de lue venereâ*, tom. 1, pag. 205 & 206.

Gataker (*Essais de médecine en anglois*) nie que l'excrétion dans la gonorrhée dépende des ulcères de l'urètre. Souvent il sort une matière semblable des narines, des paupières, des poumons, sans ulcère; souvent il sort de la surface externe du gland & de l'interne du prépuce, dans les gonorrhées bâtardes, une matière produite par un miasme vénérien, mais sans ulcère. Ce qui le prouve encore, c'est que s'il survient une tumeur ou une inflammation aux testicules, la dysurie cesse & la matière ne coule plus; il n'y a donc point d'ulcère; mais l'urètre devient douloureux par l'acrimonie de la matière. Cela est confirmé par les ouvertures des cadavres, &c. Il conseille les injections astringentes, &c. *Comm. litter.* vol. 13, part. 2, pag. 323, 324 & suiv.

Dans les femmes, quoique le flux gonorrhoïque soit souvent fort abondant, il n'y a point d'ulcère. Il se peut donc faire que dans certaines gonorrhées légères, qui disparoissent en peu de jours, le virus n'ait pas été assez actif pour produire des ulcères dans l'urètre, mais seulement une irritation dans les lacunes. *Sharp*, *Recherches sur la chirurgie*, pag. 171 & 172.

Gonorrhée virulente dans un chien, lequel ayant couvert trois chiennes, leur communiqua, dit-on, une espèce de vérole marquée par des ulcères à la peau. On trouva la matrice enflammée, &c. *Magasin d'Hambourg.* & *Comm. litter.* tom. 6, pag. 157 & 158.

Dans trois cadavres de sujets morts à la suite de gonorrhée, Virsungus a trouvé dans les prostates des vestiges d'ulcères & des cicatrices manifestes. *Bonnet*, *Sepulch.* tom. 2, pag. 1318.

Bartholin a vu à Padoue un homme qui eut une gonorrhée virulente pendant dix ans. Il se portoit assez bien, mais pouvoit à peine se soutenir. Bartholin dit que dans tous les sujets gonorrhoïques dont on a ouvert les corps à l'hôpital, on a trouvé dans la prostate des ulcères ou du moins des cicatrices calleuses (*callum*), signes de l'ulcère qui avoit existé. Severinus, médecin de Naples, dit avoir trouvé dans ceux de cette espèce qu'il a ouverts, une inflammation & un abcès dans les prostates. *Hist. Anat. cent.* 2, *hist.* 36.

Sur environ quarante cadavres d'hommes attaqués de gonorrhée, que Littre a ouverts, il a trouvé les prostates & les vésicules séminaires malades. Il n'a vu qu'une seule fois que les glandes de Cowper le fussent. Cette espece de gonorrhée, suivant lui, est rare, parce que les conduits de ces glandes, avant de se terminer & de s'ouvrir dans la cavité de l'urètre, font environ un pouce de chemin entre les cellules de ce canal. Dans un homme dont ces glandes étoient seules affectées de virus, 1°. la surface intérieure de l'urètre, depuis le bout du gland jusqu'aux embouchures des conduits de ces glandes, étoit enduite d'une liqueur semblable à celle qu'on exprimoit en comprimant le gland; 2°. les parois de l'urètre étoient plus dures & plus épaisses là que dans le reste du canal; 3°. il y avoit rougeur à l'embouchure des conduits; 4°. au milieu de la rougeur un abcès avoit rongé une partie des bords de l'embouchure & de l'urètre; 5°. ce dernier canal contenoit une liqueur jaune verdâtre; ses tuniques étoient rougeâtres, plus dures & plus épaisses qu'à l'or-

dinaire; 6°. le corps de la glande gauche étoit dur, rouge, tuméfié, & il contenoit une liqueur jaune verdâtre; 7°. la liqueur du corps des glandes & de leurs conduits étoit plus épaisse, plus jaune, & plus verdâtre que celle de l'urètre.

Suivant Littre, les signes de la gonorrhée des glandes de Cowper sont les suivans: 1°. douleur vers le milieu du périnée, où les conduits se terminent; 2°. douleur aux environs de l'anus, les corps des glandes y étant situés; 3°. grosseur aux environs de l'anus par la tuméfaction & l'inflammation de ces glandes; 4°. écoulement peu abondant, parce que ces glandes sont petites. Ce mal, suivant Littre, se traite par les demi-bains, les cataplasmes, les fomentations émollientes, &c. *Mém. Acad.* 1711, pag. 199 & suiv.

Lorsque le siège de la gonorrhée est dans la prostate supérieure, on sent de la douleur au col de la vessie, l'urine est brûlante, & la matière jaune ou verdâtre; quand c'est dans les prostates inférieures, il n'y a point de douleur au col de la vessie, mais à la racine de la verge, & elle se continue le long du canal de l'urètre. L'urine est moins brûlante, la matière moins teinte, moins gommeuse, & elle file. *Duverney*, *Anat.* tom. 2, pag. 273.

Lorsque dans la gonorrhée l'urètre seul est affecté, le malade rend la matière avant son urine. Quand les prostates & les vésicules séminales sont seules attaquées, la matière coule après les dernières gouttes de l'urine; mais souvent l'une est mêlée avec l'autre. *Sharp*, *Recherches sur la chirurgie*, chap. 4, pag. 185 & 186.

Terraneus a vu dans les cadavres des personnes attaquées de longues gonorrhées, des ulcères dans les prostates. Quelquefois le virus s'enfonce davantage, & forme des ulcères phagédéniques qui rongent le col de la vessie, & produisent des excroissances charnues dans cette partie & dans l'urètre. De là des ulcères fistuleux au périnée, vers l'anus, au scrotum, &c., d'où sort l'urine. Terraneus en a vu deux exemples. L'un des sujets fut, dit-il, guéri par la salivation; l'autre ne put l'être par aucun remède; il vécut encore long-temps, & ne se portoit point mal; il avoit treize fistules au périnée & aux environs. *De gland. disgreg.* pag. 104.

Terraneus n'a trouvé quelquefois aucun vice dans les prostates des sujets attaqués de gonorrhée; mais l'urètre étoit phlogosé, les glandes (*disgregatæ*) étoient gonflées & remplies de liqueur virulente. Blancard dit aussi que dans deux sujets gonorrhoïques il n'a trouvé nul vice dans les prostates, mais de petites vésicules dans le canal de l'urètre, d'où il sortoit une matière purulente. *Ibid.* pag. 100, &c.

Dans un homme vérolé & gonorrhoïque, mort d'un coup à la tête, le gland étoit fort livide; il y avoit deux petits ulcères près du frein, l'urètre étoit comme enflammé & livide, depuis le gland jusqu'à son milieu. Vers le vérumontanum & auprès des prostates, on voyoit une petite tumeur formée par des vésicules pleines d'air; en les pressant, on voyoit sortir un ruisseau d'air le long de l'urètre. Les prostates & les autres glandes n'avoient rien de particulier. *Terraneus*, *ibid. observ.* 4, pag. 110 & suiv.

Morgagni dit que, quoiqu'il ait disséqué les corps de plusieurs personnes mortes ayant la gonorrhée, il n'a jamais trouvé que peu de ravage dans le conduit de l'urètre. Les grands canalicules paroissent d'abord attaqués (1). Ce n'est pas la semence qui forme l'écoulement, car souvent on ne sent point de douleur au périnée. Ce n'est pas non plus du véritable pus, puisque souvent il n'y a pas de signe d'érosion. Il cite Senac, qui, dans son traité du cœur, tom. 2, pag. 659, dit que les globules qu'on observe dans la matière des gonorrhées, sont plus grands que ceux du pus des ulcères, ces derniers étant plus petits & inégaux en masse. *De sed. morbor. epist* 44, pag. 194 & suiv.

Dans un homme mort d'une angine, & qui avoit une gonorrhée, on trouva toutes les parties saines, excepté une des glandes de Cowper, devenue dure & comme ligamenteuse. La surface intérieure de l'urètre étoit plus rouge & plus humide qu'à l'ordinaire. *Ibid.* pag. 195, art. 3.

Chorde blanchâtre & mauvais état des canalicules dans un vieillard gonorrhoïque. *Ibid.* n°. 10, pag. 196 & 198.

Un homme de vingt-cinq ans, ayant le visage jaune, avoit renouvelé une ancienne gonorrhée par une nouvelle, six mois avant sa mort, qui arriva par une blessure au cou. A l'ouverture du corps on trouva le foie dur; il n'y avoit aucun ulcère, ni érosion, ni rougeur dans le gland, le prépuce, l'urètre, &c. On voyoit seulement une humidité plus grande qu'à l'ordinaire depuis le milieu de l'urètre jusqu'au gland. A cet endroit il y avoit une ligne blanchâtre qu'on regarda comme un reste d'excroissance charnue. La prostate & les caroncules étoient saines; l'orifice du conduit séminal gauche étoit oblitéré, le droit étoit fort rétréci; les vésicules séminales étoient tellement resserrées, qu'elles paroissoient vides. Il n'y avoit aucun vice dans les testicules; les glandes de Cowper manquoient, comme cela arrive quelquefois; il n'y avoit qu'un des canalicules. Morgagni pense qu'ils ont pu être détruits par l'inflammation; il dit qu'il a trouvé dans un vieillard ces canalicules détruits. *Ibid.* art. 9, pag. 197.

Morgagni a vu dans un autre vieillard vérolique

(1) *Adverf. anat.* 4, *animad.* 9.

& gonorrhoïque la glande de Littre enflammée. *Ibid.* n°. 15, pag. 198 & 199.

Dodonnée rapporte une observation concernant une gonorrhée qui avoit duré dix-huit ans. Après la mort, on trouva la vessie, les uretères, & les reins ulcérés. Cité par Morgagni. *Ibid. lib.* 3, *epist.* 44, art. 27, pag. 201.

Quelquefois dans la gonorrhée le vice local tient à très-peu de chose, & l'écoulement n'est entretenu que par le mauvais régime & par l'usage des remèdes âcres & stimulans, qui renouvellent l'inflammation & rendent l'écoulement plus abondant & d'un mauvais caractère. M. Fabre a guéri quelquefois des malades, dans des cas semblables, par l'usage de bouillons rafraîchissans ou de petit lait, & en donnant le soir, à l'heure du sommeil, la liqueur minérale d'Hoffman, la poudre tempérante, &c. *Traité des maladies vénériennes*, tom. 1, pag. 118.

Rien n'entretient autant l'écoulement que la masturbation. *Ibid.* pag. 119.

La gonorrhée des femmes est plus difficile à guérir que celle des hommes, parce que toutes leurs parties sont sinueuses & remplies de mucosité. *Boerhaave*, *aphor.*

La gonorrhée des femmes a son siège dans la prostate. Graaf a trouvé, dans le cadavre d'une femme qui avoit une gonorrhée, les prostates ulcérées. Les conduits de cette glande s'ouvrent autour de l'urètre & dans la partie antérieure du vagin. *Graaf*, *de mulierum organis*, pag. 212 & sur-tout 213, vers la fin.

Dans les femmes, les lacunes de l'urètre sont plus rarement affectées que celles des prostates.

Santorini dit qu'il n'a presque jamais trouvé aucun vice dans les corps globuleux ou vésiculaires du col de la matrice, quoiqu'il ait ouvert les corps de plusieurs femmes libertines (*putidissima scorta*), dont toutes les parties étoient corrompues. *Observ. anat. cap.* 11, pag. 213, & sur-tout 214, en haut.

Astruc reconnoît dans les femmes quatre sièges de la gonorrhée; 1°. la prostate qui embrasse leur urètre, & s'ouvre dans la vulve sous le clitoris par deux petites lacunes de chaque côté de l'urètre; 2°. les glandes de Cowper, situées dans le périnée près l'anus, & s'ouvrant dans la vulve par deux conduits placés au commencement du vagin, près de la naissance des caroncules myrtiformes; 3°. les glandes Botryformes ou en forme de grappes de raisins, semées dans le vagin, & s'ouvrant dans ce conduit par de petits orifices distincts; 4°. les cellules répandues dans la face intérieure de l'urètre, mais en petit nombre, & ce siège est rare. *De morbis venereis*, tom. 1, lib. 3, cap. 1, pag. 247.

Ainsi, pour le diagnostic, il faut examiner si la matière sort vers la partie supérieure de la vulve ou des prostates, ou vers la partie inférieure ou des glandes de Cowper. Dans ces deux cas c'est une gonorrhée, & non des fleurs blanches, parce que dans cette dernière maladie c'est de la matrice & du vagin que vient l'écoulement. Le diagnostic est plus difficile quand le siège de la gonorrhée est dans les glandes vaginales. *Ibid.* pag. 257 & 258.

Dans la gonorrhée virulente des femmes, la dysurie n'est pas si forte ni si cuisante que dans celle des hommes. Ce symptôme même n'a pas lieu lorsque le siège de la maladie est dans les glandes de Cowper ou dans les glandes vaginales. *Astruc*, *ubi suprà*, pag. 83. Fabre dit à peu près de même; *Traité des maladies vénériennes*, tom. 1, pag. 45 & 46.

Les femmes sont sujettes à ce qu'Astruc nomme gonorrhée sèche; elles éprouvent l'ardeur d'urine, la douleur, la chaleur, avec la rougeur des prostates vers le haut de la vulve & des glandes de Cowper vers le bas, sans aucun ou presque sans aucun écoulement; d'autres fois le vagin seul est chaud, douloureux, fortement & continuellement tendu, avec une douleur vive & fâcheuse, sans mal ailleurs. *De morb. vener.* tom. 1, lib. 3, cap. 3, pag. 286.

La gonorrhée sèche est sujette à donner la vérole, parce que le virus n'a pas été évacué par la suppuration. *Fabre*, *Traité des maladies vénériennes*, tom. 1, pag. 71.

Saviard nie entièrement les carnosités; il dit seulement que tous les chirurgiens habiles sont convaincus qu'on devroit bannir de la pratique le traitement qu'on prétend faire de ces excroissances imaginaires par les consomptifs, &c. Il n'admet que les bougies enduites d'huile anodine ou de substances émollientes; il blâme les cathérétiques, &c. *Observ.*, pag. 328 & suiv.

Cicatrice trouvée dans l'urètre, à son commencement, dans un officier attaqué de strangurie; elle avoit rétréci ce canal, & empêchoit la sonde de passer. Méry en conclut que les carnosités ne sont souvent autre chose. *Mém. acad.* tom. 1, pag. 402.

Petit le chirurgien a examiné le corps de douze sujets morts de suppression d'urine, & il n'a trouvé aucune carnosité dans l'urètre. *Hist. acad.* 1718, *observ.* 9, pag. 32.

Benevolus, chirurgien italien, cité par Heister dans ses *Instituts de Chirurgie*, dit qu'il n'a jamais trouvé des carnosités (*carunculum*), mais qu'il a vu le vérumontanum presque toujours gonflé & ulcéré. Heister ne prend point de parti, ou plutôt il paroit adopter tous les sentimens. Il rapporte l'observation soixante-dix-huitième de Ruysch, qui parle d'une espèce de gale de la

vessie (*scabies*), dont il donne une figure, & il dit en même temps qu'il trouva dans cette vessie des carnosités, dont une, placée près du cou, avoit un pédicule venant de la membrane interne. Pourquoi, ajoute Heister, ne viendroit-il pas de semblables excroissances dans le col de la vessie & dans l'urètre? *Institut. chirurg.* part. 2, sect. 138 pag. 835.

Morgagni s'exprime ainsi sur les carnosités. *Neque miraberis . . . . vix unam dixero certam mihi esse in eâ observationem carneæ excrescentiæ, cùm plures sint cicatricum & coarctationum, neque illa una sine his fuerit.* De sed. morbor. lib 3, epist. 42, art. 38, pag. 175.

Dans un jeune homme mort d'un coup à la tête, on trouva le gland petit & informe, à cause des grandes cicatrices qui y étoient; l'urètre étoit fort rétréci jusqu'à la troisième partie de sa longueur. Il ne paroissoit point de canalicules, mais à leur place on voyoit une ligne blanche formée par une excroissance de chair. *Ibid.* art. 39, pag. 175.

A l'ouverture du corps d'un vieillard qui avoit eu la vérole, on trouva le gland marqué de plusieurs cicatrices profondes. L'urètre étoit fort rétréci, de sorte qu'à peine pouvoit-on y appercevoir quelqu'un des canalicules. *Ibid.* art. 40.

Morgagni n'a pas trouvé la même chose dans l'urètre des femmes, excepté dans une. Il croit que cela vient de ce que ce canal est beaucoup plus court & plus large que dans les hommes.

Alghisius a vu une carnosité dans l'urètre d'une femme. Morgagni lui-même a trouvé une excroissance triangulaire dans l'orifice externe de l'urètre d'une vieille femme. *Ibid.* art. 42.

Sharp a trouvé dans un cadavre, près du vérumontanum, un filament situé en travers de l'urètre. Cet obstacle avoit empêché la sonde de pénétrer, & il occasionna une rétention d'urine mortelle. *Recherches critiques sur la chirurgie &c.*, chap. 4, pag. 203.

Dans un autre cadavre, il vit de petits filamens, dont quelques-uns étoient lâches, & dont un avoit neuf lignes de longueur, & étoit attaché à l'urètre par ses deux extrémités. *Ibid.*

Un homme mort d'un coup d'épée sous l'aisselle, avoit les vaisseaux hémorroïdaux très-variqueux. Le vérumontanum étoit rempli de petits grains; les parties voisines, ainsi que les orifices des vaisseaux séminaires, qui étoient plus amples qu'à l'ordinaire, étoient jaunâtres. *Morgagni, de sed. morbor. epist.* 44, art. 22.

Goulard a trouvé souvent, à l'ouverture des cadavres, des replis de la membrane interne de l'urètre, qui ressembloient à des valvules. *Maladies vénériennes*, tom. 2, pag. 222.

Warthon, dans son *Adenographie* (*cap.* 31) dit que les orifices excrétoires de la prostate à peine sensibles dans les personnes saines, le sont beaucoup dans les malades. Cité par Morgagni, *de sed. morbor. epist.* 44, art. 17, pag. 200.

Morgagni doute beaucoup que la matière de la gonorrhée puisse refluer dans les testicules; mais il pense que par le mauvais usage des astrigens, l'inflammation & l'irritation peuvent s'étendre assez pour que la communication entre les vaisseaux déférens & les vésicules séminales soit interrompue; alors le testicule se gonfle, mais il n'est pas le siège de la gonorrhée. *De sed. morbor. epist.* 44, art. 26.

Tous les modernes ont adopté cette opinion que Morgagni a le premier fait connoître.

Tumeur des testicules, grosse comme la tête d'un enfant de trois ans & fort dure, dans un malade qui avoit eu un écoulement virulent il y avoit trente ans. Elle fut guérie par les pilules mercurielles, les émolliens, l'application des caustiques, &c., par Civadier. *Voy. le Journ. de Médec.* 1757, tom. 6, pag. 446—449.

3°. *Sur la vérole* (1).

Les os sont attaqués par cette maladie de deux manières. Les uns sont amincis, secs en quelque sorte, & cassans; Morgagni en rapporte des exemples. Les autres sont ramollis, ployans, & comme cartilagineux. Boerhaave en a vu qui étoient souples comme s'ils avoient éprouvé l'action du digesteur de Papin. Haller en a trouvé quelques portions réduites à un état presque caséeux, & Gagliardi, avant eux, a fait mention d'une dégénération dans laquelle les os étoient changés en une substance fibreuse & molle. On a vu les os ramollis & changés en lames faciles à séparer les unes des autres. J. L. Petit a observé ce changement aux environs des grandes tumeurs. Camerarius a connu cette lésion sous le nom de *caries ossium alba*. Dans ces différens cas, c'est tantôt la partie calcaire & tantôt la base cartilagineuse de l'os qui est affectée. On est bien loin de savoir comment la même cause produit des effets aussi éloignés l'un de l'autre.

Un malade atteint de mal vénérien éprouvoit depuis long-temps des douleurs très-vives au tibia, vers les malléoles. On en fit l'ouverture, & on y trouva les os ramollis & les tendons environnés d'une gélatine rougeâtre en plusieurs points.

Le crâne est quelquefois carié par les véroles anciennes. On l'a vu rongé en diverses régions, sans que la dure-mère fût affectée. J'en conserve un qui est dans ce cas, & dont les os sont tous vermoulus.

---

(1) *Morgagni, epist.* 58.

Bonnet

Bonnet avoit avancé dans son *sepulchretum* que le foie étoit un des viscères le plus souvent attaqués du vice vénérien. Morgagni a fait des recherches nombreuses pour apprécier cette opinion, qu'il a trouvée sans fondement.

C'est sur-tout dans les glandes & le long du trajet des vaisseaux lymphatiques qu'on trouve le plus de lésions ; c'est dans le bassin, à la partie postérieure du mésentère, dans le médiastin postérieur, & vers la division des bronches, que se font les ravages les plus constans. Au reste, ces malades meurent dans l'état qui est propre à toutes les cachexies invétérées, c'est-à-dire, qu'il y a épanchement de sérosité, infiltration, & putridité commençante dans les sucs.

4°. *Suite des observations sur la vérole.*

Asserit Forestus neminem peste affici qui morbo venereo laborat. Comm. Norimb. 1745, pag. 289 & 290.

Cohausen, médecin à Erford, avance, sans le prouver, qu'on peut gagner la vérole sans avoir affaire à une femme vérolée ; par exemple, plusieurs libertins cohabitent avec la même femme, de sorte qu'elle reçoive de la semence de différente nature ; ces diverses semences, mêlées avec les liqueurs qui sortent de sa vulve, font, suivant ce médecin, susceptibles d'une fermentation putride & contagieuse. *Acta physico-med.* tom. 7, pag. 250.

J'ai vu la maladie vénérienne communiquée par les nourrices, dans le vilage de Montmorency près de Paris ; elle y étoit comme épidémique. J'y ai été envoyé par le gouvernement, pour y traiter les malades qui en étoient atteints.

Une femme d'Edimbourg, employée à sucer le sein des femmes en couche, ayant contracté le virus vénérien qui se déclara d'abord par un ulcère à la racine de la langue, & par un autre à la lèvre inférieure, intérieurement, infecta beaucoup de femmes qui gâtèrent aussi leurs maris. Cette suceuse faisoit quelquefois disparoître ses ulcères par un gargarisme astringent, & les femmes qu'elle suçoit alors ne gagnoient point de virus. Le mal dans ces femmes se déclara par une inflammation au mamelon, par un excoriation, avec écoulement de sérosité limpide, suivi de pustules qui s'étendirent autour des mamelles & passèrent aux parties de la génération : des chancres y survinrent, & enfin il parut des pustules par tout le corps. Une de ces femmes fut attaquée d'une petite vérole confluente, & ne fut point infectée de vérole. *Edimbourg*, tom. 3, pag. 394.

Louise Boursier, sage-femme de Marie de Médicis, parle d'une sage-femme âgée de près de soixante ans, qui, ayant accouché une fille gâtée, commença par avoir une pustule sur la main, & infecta plus de trente-cinq ménages. Elle dit l'avoir connue. Cette sage-femme se maria à un chirurgien qui la traita & la guérit. *Instructions à sa fille*, pag. 211.

Une sage-femme d'un village d'Hongrie accoucha une fille prostituée, dont la vulve étoit remplie d'ulcères vénériens : cette sage-femme infecta ensuite les autres femmes du village, en les accouchant, & celles-ci gâtèrent leurs maris. *Cohausen. Acta physico-med.* tom. 7, pag. 252 & 253.

Autre observation d'un chirurgien qui accoucha une femme vérolée & gagna la maladie. *Par du Sausay.* Voyez *Journ. de médec.* mars, 1759, pag. 232.

Un jeune homme étoit dans l'usage de se laver les yeux tous les matins avec son urine encore chaude : ayant gagné une gonorrhée virulente, il continua ; mais il s'attira une fâcheuse ophtalmie vénérienne, avec un écoulement âcre de chassie, qui ne céda qu'aux remèdes de la gonorrhée. *Astruc, de morb. ven.* tom. 1, lib. 3, cap. 3, pag. 295.

Dans un jeune homme mort de la vérole, on trouva presque toute la membrane externe du foie rongée : le malade ne s'en étoit pas plaint. (*Alex. Bened.*) *Schenckius*, observ. pag. 809.

Valisnieri ayant ouvert le corps d'une femme morte de la vérole, trouva des tumeurs gommeuses à la tête & aux bras, & des ulcères en différentes parties du corps. Les parties de la génération étoient saines à l'intérieur & à l'extérieur. *Della generazione*, part. 2, cap. 5, pag. 165, art. 21.

Une fille de près de vingt ans, n'ayant point été grosse, avoit eu la vérole ; elle fut ensuite atteinte de phthisie, elle se plaignoit de douleurs vives dans le ventre ; elle mourut. Tous les intestins étoient collés ensemble & avec les parties voisines ; l'S romaine du colon l'étoit avec le fond de la matrice & avec la vessie : le péritoine étoit squirreux, le foie l'étoit aussi ; la bile étoit épaisse & d'un jaune rouge. Les poumons étoient adhérens. La substance du fond de la matrice étoit plus dure qu'à l'ordinaire ; à la partie gauche de l'orifice de la matrice se trouvoit une tumeur oblongue & blanchâtre, dont l'intérieur étoit semblable à de la gêlée d'œuf. La même substance se trouvoit dans les trompes. Celles-ci & les ovaires étoient confondus avec la matrice, &c. &c. *Roederer, de uteri schirro*, pag. 23 & suiv.

Une femme vérolée mourut : il couloit du pus de la vulve & du rectum ; le vagin, à l'intérieur, étoit d'une couleur brune ; il avoit un trou qui communiquoit dans le rectum, & d'où il sortoit une sanie fétide. *Morgagni, de sed. morb.* epist. 69, art. 16, pag. 449.

Un vérolé avoit des douleurs qui revenoient tous les jours à une certaine période : ces douleurs étoient sur-tout à la jambe & à la malléole interne, où on remarquoit une petite tumeur molle. Après différens remèdes inutiles, Valsalva ouvrit la tumeur, & en ôta une gelée jaune, qui étoit entre les tégumens & les tendons. Le surlendemain la douleur ne revint point ; comme le malade eut ensuite quelques douleurs semblables à des piqûres d'épingle, on ôta encore avec adresse de cette gelée jusqu'à l'os. Alors le sentiment de piqûre disparut ; mais il resta une douleur au tibia, c'est pourquoi on ouvrit le périoste ; l'os étoit sain : les douleurs disparurent, & la plaie fut amenée à cicatrice. *Morgagni, de sed. morbor.* epist. 58, art. 8, pag. 368.

Les tumeurs gommeuses (*gummi, gummata*) naissent de la substance même de l'os : leur tenacité & leur mollesse leur ont fait donner ce nom : les vérolés en ont souvent à la tête & dans le milieu des grands os ; elles paroissent se former quand les vaisseaux qui rampent entre les lames osseuses, s'engorgent & soulèvent ces lames : peut-être aussi la propre substance de l'os devient plus molle. *Van-Swieten, Comment. in aphor. Boerrhavii*, tom. 1er. pag. 939.

Les tumeurs gommeuses n'ont pas toujours leur siège entre le périoste & l'os ; souvent elles sont situées dans la substance des os, &c. *Morgagni, de sed. morbor.* epist. 58, art. 9, pag. 368.

Une femme attaquée de vérole avoit sur la partie supérieure du front deux tumeurs gommeuses. On lui administra des frictions ; elle saliva : la tumeur droite resta ; la gauche disparut, mais à sa place survint une éminence où on aperçut une pulsation. La malade devint épileptique, & pendant & après le traitement elle fut attaquée de convulsions avec écume à la bouche : elle mourut enfin dans une espèce de sommeil. On trouva à l'endroit où étoit la tumeur gauche, que les parties contenantes du cerveau n'étoient pas plus épaisses qu'une feuille de carton ; cette portion étoit flasque & se déchiroit entre les doigts ; elle tenoit lieu des deux méninges, & la substance du cerveau y étoit devenue plus dure & de la consistance du foie. Le reste de l'hémisphère gauche étoit plus mou qu'à l'ordinaire, excepté la partie postérieure. Dans l'hémisphère gauche, étoit une cavité où se trouvoit une sérosité noirâtre, mêlée de filamens, mais sans odeur. Du côté droit il n'y avoit rien d'extraordinaire, la tumeur de ce côté n'avoit pas détruit les os du crâne. *Ibid.* epist. 9, art. 23, pag. 75, lib. 1°.

Exostose vérolique énorme qui occupoit les deux tables de l'os pariétal, du coronal, & même du temporal. *Thèses de chirurgie de Haller*, t. 1, p. 45.

M. Fabre dit qu'il a observé que les os de la face sont plus sujets à se ramollir dans les vérolés que les autres os. *Traité des malad. vénér.* tom. 1er, pag. 257.

Souvent la carie qui attaque les os, ne touche point aux parties molles, qui restent entières. Une vieille avoit une carie aux os de la tête vers le front : les méninges étoient saines. *Fallope*, cité par Morgagni, *de sed. morbor.* epist. . . . art. 11 & 12, pag. 368.

Trois tumeurs gommeuses blanches, attachées à la dure-mère d'un vérolé, sans que la pie-mère fût attaquée. *Bonnet, sepulchr.* tom. 2, pag. 1669, art. 9.

Un jeune homme vérolé mourut de paralysie en 1636 : les temporaux étoient entierement cariés. *Bonnet, sepulchr.* tom. 2, pag. 1669, art. 8.

Une vieille femme vérolée, reçue à l'hôpital de Bologne, avoit une carie à l'os pariétal & au frontal ; de sorte que dans la largeur de trois travers de doigts on voyoit la dure-mère & ses mouvemens. Cette membrane étoit saine. *Morgagni, de sed. morb.* epist. 58, art. 11, p. 368.

Une femme qui avoit la vérole, fut prise d'une fièvre avec des douleurs affreuses dans la tête, le délire, &c. A l'ouverture du corps, le crâne étoit d'un rouge noirâtre ; un des côtés de la dure-mère étoit fort épais, & uni étroitement avec la substance du cerveau. Cette région étoit en partie putride, &c. Les vaisseaux sanguins de la substance médullaire se trouvoient plus gros qu'à l'ordinaire ; les ventricules étoient pleins d'une sérosité roussâtre, &c. *Ibid.* epist. 1, art. 14, pag. 8 & 9.

La carie des os subsiste ordinairement après l'administration du mercure, & elle demande une cure particulière. *Astruc, de morbis venereis*, tom. 1, pag. 507.

Le *Spina ventosa*, suivant Marchettis (observ. pag. 118), n'arrive pas passé vingt-cinq ans : il diffère de la carie, en ce que la corruption va de l'intérieur à l'extérieur, & commence par conséquent par la moelle. *Van-Swieten, Comment. in aphor. Boerrh.* tom. 1er. pag. 919 & 920.

J. L. Petit distinguoit deux sortes de bubons ou poulains. La première n'attaque que les glandes extérieures de l'aîne, & ces glandes peuvent être infectées par le dehors sans virus intérieur : ces poulains-là suppurent aisément ; ceux de la deuxième espèce attaquent les glandes intérieures, d'où part un grand nombre de vaisseaux lymphatiques. Ces glandes sont autour des vaisseaux cruraux, & leur servent comme de coussin ; elles ne peuvent être attaquées que par un virus déposé par la circulation, & ces sortes de poulains ne suppurent jamais, ils sont profonds, & n'admettent d'autre cure que celle de la vérole. *Cartes de Falconet.*

Riolan expliquoit la formation des bubons vénériens dans les femmes, en disant que les ligamens ronds portoient le virus : Graaf l'a réfuté avec raison. *Morgagni, Adv. Anat.* 4, *animad.* 27, p. 50.

Cowper, en décrivant les vaisseaux lymphatiques voisins du pénis, ajoute, par une conjecture très-probable, que si, de même que les autres

vaisseaux lymphatiques qui viennent des parties inférieures, ceux dont il est question se portent aux glandes inguinales prochaines, c'est un chemin très-court par lequel le virus vénérien va du pénis à ces glandes, & y forme des bubons. (*Ibid. animad.* 22, pag. 41.) Les bubons des femmes doivent s'expliquer à peu près de même. *Ibid.*

Hunter explique aussi la formation des bubons vénériens par la transmission du virus aux glandes inguinales, au moyen des veines lymphatiques, qu'il regarde comme faisant un systême ou ordre particulier de vaisseaux absorbans. Cette explication est la seule qu'on puisse raisonnablement admettre.

Les bubons vénériens devenus squirreux tiennent de la nature des cancers; on ne doit donc pas les attaquer par le caustique. *Thèse de Paris dans la collection de Haller*, tom. 2, pag. 38.

La suppuration des bubons est la terminaison la plus favorable pour prévenir les effets consécutifs du virus : M. Fabre assure que l'expérience le lui a démontré. *Traité des mal. vénér.* tom. 1, pag. 215 & 216.

Hémorragie terrible causée par un ulcère vénérien situé entre le prépuce & le gland. *Ruysch*, observ. 42, tom. 1er., pag. 41.

Goulard a vu plus d'une fois des chancres au corps de la verge, malgré ce que dit Astruc (liv. 3, chap. 7 part. 2. *Observat. sur les mal. vénér.* tom. 2, pag. 120.) Boerhaave dit la même chose que Goulard. Voyez la Préface de l'Aphrodisiaque.

Il y a des chancres qui ont leur siège à l'extrémité du canal de l'urètre, & qui ne paroissent pas au dehors; on peut les confondre par leurs symptômes avec la gonorrhée; ils produisent la dysurie, la douleur dans l'érection, l'écoulement de pus, &c.; mais on peut s'en assurer, 1°. parce qu'il coule moins de matière que dans la gonorrhée; 2°. la douleur pendant l'érection n'a pas son siège au périnée, comme dans la gonorrhée, mais à l'extrémité de la verge, & le malade l'indique lui-même vers l'extrémité du gland. On peut les reconnoître & savoir s'ils sont calleux, en les touchant, soit avec une sonde, soit avec une bougie. Goulard cite à ce sujet une observation de Deidier, qui introduisit de l'onguent mercuriel sur un chancre, par le moyen d'un entonnoir. *Goulard, ibid.* pag. 125 & 126.

A Varsovie, les pauvres affectés du mal vénérien font des trous dans des tas de fumier où ils s'ensevelissent, & font usage d'une tisane sudorifique préparée avec le marc des décoctions sudorifiques; ils se font suer ainsi pendant trois semaines ou un mois, après quoi ils sortent bien guéris & tellement dépouillés de leur vieille peau, qu'ils sont aussi rouges que des écrevisses. *Warsovia physicè illustrata*, &c. *D'Erndel, Journ. des Sav.* 1732, juillet, pag. 1177.

M. Fabre assure que le mercure agit bien plus efficacement dans les véroles qui supposent des chancres malins, des bubons endurcis, des douleurs dans le périoste, des ulcères & des caries dans la bouche, dans le nez, &c., que dans celles qui sont la suite des gonorrhées. *Traité des mal. vénér.*, tom. 2, pag. 45 & 46.

Guyon de la Nauve dit qu'il a traité par des emplâtres mercuriels une grande dame de Guienne, à qui son mari avoit donné la vérole : après avoir fait ôter & refondre ces emplâtres, il trouva au fond de la bassine le même poids de mercure qu'on avoit mis dans la composition; d'où il conclut que c'est par propriété occulte, que le mercure appliqué à l'extérieur agit, puisqu'il n'entre point dans le corps, &c. *Miroir de la beauté & santé corporelle*, tom. 2, pag. 54.

On trouva après la mort d'un chirurgien qui avoit beaucoup usé de remèdes mercuriels, tous les os friables. *Libavius*, tom. 1, *de igne naturæ*, cap. 30, art. 7, pag. 57.

Mercure trouvé en abondance dans le crâne, dans les articulations des épaules, &c., dans des sujets frottés de mercure avant leur mort. *Sepulc. Bonnet*, tom. 2, lib. 4, sect. 10, observ. 3, pag. 1670.

Une fille de douze ans, attaquée de vérole, que ses parens lui avoient transmise, fut frottée de mercure, sans qu'on pût la faire saliver, ni suer, ni évacuer par bas : un an après les frictions, elle saliva, il survint une diarrhée virulente, & elle mourut. Fontanus trouva des gouttelettes de mercure coulant autour des articulations. *Ibid.* pag. 1670 & 1671.

P. Castellus a trouvé du mercure coulant dans les cavités de la tête & du tibia de ceux qui étoient morts à l'hôpital des incurables à Rome, après des frictions. (*Ibid.* pag. 1671.) Le même dit avoir trouvé deux onces de mercure dans le corps de la femme d'un jurisconsulte qui avoit reçu des frictions, & qui se plaignoit depuis ce temps d'une grande pesanteur de tête. *Ibid.*

Mercure trouvé dans la dent d'un homme qui se l'étoit fait arracher après avoir usé de frictions mercurielles. *Boyle de porositate corporum. Journ. des Sav.* 1685, tom. 13, pag. 243.

Wepfer dit qu'on ouvrit le tombeau d'un comte qu'il apprit être mort quelques années auparavant à Venise de la vérole, & qu'en prenant sa tête, on vit sortir par le grand trou occipital une poudre noire avec du mercure coulant en assez grande quantité. *Ibid*

Fallope dit avoir vu des hommes frottés de mercure, auxquels trois ans après il survenoit des tumeurs gommeuses dans le tibia; ayant découvert l'os, il y a trouvé du mercure rassemblé. Cap. 76, pag. 456.

Mercure trouvé en grande quantité dans le cerveau d'un vérolé. *George Guarnerus. Schenckii*, observ. pag. 811.

Quel degré de confiance doit-on accorder à ces assertions, dont les auteurs sont des savans très-recommandables ?

Un homme qui n'avoit eu que trois frictions sur les bras, sentit pendant quelques jours un poids & un resserrement dans l'estomac : étant aux latrines, il vomit presque une tasse (*pateram*) de mercure. *Schenckii* observ. pag. 812, 2[e] col. à la fin.

Ce fait est encore moins croyable que les précédens.

Observatione dignum est nobili cuidam viro, hydrargyri *litum* ptyalismi perennitatem *attulisse*. *Ballon. Epidem. & Ephemer.* lib. 2, pag. 161.

Langius dit qu'il a souvent éprouvé qu'en mettant du mercure précipité sur des ulcères sordides des jambes, il survenoit de la salivation. *Schenckii*, observ. 1, pag. 894.

M. Fabre a remarqué qu'en général le mercure ne détermine point le flux de bouche dans les tempéramens mélancoliques, secs, & qui sont durs à émouvoir par les remèdes évacuans. *Traité des mal. vénér.* tom. 2, pag. 247.

J'ai vu plusieurs fois des personnes saliver très-abondamment, pour avoir pris, pendant une semaine, deux pilules de Belloste chaque jour.

X I X°.

Sur les parties génitales du sexe feminin, et sur leurs maladies.

1°. *Sur l'hymen.*

Cornélia, mère de Gracchus, vint au monde sa nature fermée, au rapport de Pline. *Hist. nat.* liv. 7, chap. 16.

Ayant eu occasion d'examiner le vagin de plusieurs petites filles depuis l'âge de deux ans environ jusqu'à six, j'ai presque toujours trouvé l'entrée de la vulve fermée par une membrane sémi-lunaire qui formoit l'hymen : dans un petit nombre de sujets, la membrane offroit le cercle presque entier, troué dans son milieu; dans un nombre qui étoit encore moindre, la membrane se trouvoit entièrement circulaire, sans trou; mais il y avoit un endroit où elle paroissoit plus mince.

Dans une femme qui n'étoit à la vérité accouchée qu'une fois d'un enfant à terme, j'ai vu six mois après la fourchette entière, & par conséquent le périnée ayant autant de longueur que dans les femmes qui n'ont point eu d'enfans. Il n'en étoit pas de même du vagin, ou du moins de son orifice, il étoit dilaté à l'ordinaire, & on y appercevoit les caroncules. *M. Poulletier de la Salle.*

Du Laurent (*Anat.* liv. 7, quest. 19, pag. 364 & 365) dit avoir examiné des filles de trois mois, & de trois, quatre, six, & sept ans, auxquelles ayant mis une sonde dans le vagin jusqu'à l'orifice interne de la matrice, il n'avoit rien trouvé qui résistât : il dit aussi que si on souffle avec un chalumeau, & qu'on remplisse d'air les parties externes, on verra les aîles & les caroncules s'effacer, & le passage être libre jusqu'à la matrice.

Riolan (dans ses Remarques sur du Laurent, pag. 226 & 227) réfute avec raison ce passage, & dit que le vagin, dans les filles de trois à sept ans & autres, est plus ample que le corps de l'utérus; ainsi il n'est pas étonnant que la sonde entre facilement, &c.

M. Falconet dit avoir vu des colonnes charnues à l'entrée du vagin, tenant lieu d'hymen; entre autres dans la tapissière de madame de Louvois. *Cartes de Falconet.*

Hymen semi-lunaire, dans une fille de quatorze ans; colonne charnue placée derrière. *Ephem.* tom. 9, pag. 233.

M. Poulletier de la Salle a vu dans une vieille fille morte à soixante-dix-neuf ou quatre-vingts ans, l'hymen presque circulaire & percé au milieu : M. Sue a gardé long-temps le sujet dans lequel cet hymen étoit conservé.

Le même a trouvé, en 1748, dans le cadavre d'une femme de soixante-dix ans ou environ, l'hymen qui étoit formé par une membrane inégalement circulaire & très-forte; sa largeur pouvoit être de cinq à six lignes dans quelques endroits : la matrice n'étoit pas plus grosse qu'une poire de beurré ordinaire.

M. Walter a trouvé dans une femme l'entrée du vagin presque entièrement fermée par une membrane, derrière laquelle étoit l'hymen dans toute son intégrité. *Mém. de Berlin*, de 1774; & *Journ. des Sav.* 1777, décembre, pag. 2415.

Fœtus femelle, à terme, dans lequel on voit l'hymen semi-lunaire, comme cela est ordinaire à cet âge : dans les enfans l'hymen est communément circulaire, avec une ouverture au milieu. *Ruysch, Museum anat.* n°. 1, tom. 1, pag. 117.

Dans les jeunes filles, le déchirement de l'hymen se fait avec plus de douleur & il sort moins de sang que dans celles qui sont plus âgées & dont les règles coulent abondamment, parce que dans les premières tout est plus sec, & les vaisseaux sont plus petits. *Pineau, de virginitatis notis libr.* 1, *cap.* 5, *pag.* 55.

Dans les filles de cinq, sept, & neuf ans, violées, l'orifice extérieur est dilaté au point de recevoir facilement le membre d'un adulte. *Felix Plater*, observ. lib. 3, pag. 563.

Une fille de quatorze ans souffroit de grandes douleurs aux lombes & aux cuisses; on la traitoit comme d'une sciatique : la fièvre survint, & il se forma une tumeur dure & douloureuse au côté droit de la matrice : cette tumeur augmentoit à l'approche du flux menstruel, ou plutôt dans le temps où ce flux auroit dû se faire. Fabrice d'Aquapendente, consulté, trouva une membrane qui

fermoit entièrement l'orifice du vagin ; il incisa cette membrane suivant la longueur de la vulve; cette incision donna issue à du sang & à des matières épaisses & verdâtres. *Œuvr. chirurg.* liv. 2, chap. 82, 272 & 273.

Observation semblable sur une fille de dix-sept ans, à laquelle Mauriceau fit l'opération. Il sortit par l'incision près de trois livres de sang grossier, noirâtre, & verdâtre : on croyoit que cette fille avoit une descente de matrice depuis deux ans. *Des Maladies des femmes grosses*, liv. 1, pag. 60.

Observation du même genre, faite sur une petite fille de quatre ans. *Ibid.*

Autre observation analogue, du même Mauriceau. Une femme de vingt-cinq ans, mariée, & que son mari vouloit répudier, n'ayant pu habiter avec elle, avoit au bas ventre une tumeur formée par le sang menstruel retenu : l'opération la guérit. (Observ. 495, tom. 2, p. 409.) On a fait, il n'y a pas long-temps, une opération semblable à l'hôtel-dieu de Paris.

Borelli dit qu'un de ses amis ayant eu affaire à une jeune fille, ne fit point d'intromission, mais éjacula seulement à l'extérieur de la vulve ; la fille devint grosse, quoiqu'une membrane fît obstacle. Cent. 4, observ. 26, pag. 298 & 299.

Une fille de vingt ans, malade, se plaignoit d'un poids & d'une douleur à l'hypogastre : ces douleurs se faisoient sentir tous les mois. On trouva une membrane fort tendue qui fermoit exactement la vulve : il sortit avec impétuosité, par l'incision, environ quatre livres d'un sang noir, mais qui n'étoit ni coagulé ni putréfié. La fille fut guérie. *Ruysch*, observ. 32.

Une jeune femme âgée de dix-huit ans avoit l'orifice du vagin fermé par une membrane si dure & si épaisse, que le membre de son mari ne put la forcer, & qu'il lui survint un paraphymosis : dans la visite qu'on fit de cette femme, on reconnut qu'elle étoit grosse ; on fit l'incision de la membrane ; la malade guérit, & accoucha quatre mois après. *Guillemeau*, *des Accouchemens*, liv. 2, chap. 10, pag. 141 & 142.

Une fille privée de ses menstrues malgré tous les remèdes, se maria ; le mari trouva un obstacle ; on l'incisa, & il sortit trois livres de sang caillé ; mais cette incision n'ayant été faite qu'à demi, les bords des parties divisées se réunirent, & il fallut en faire une seconde. *Guillemeau*, *ibid*, liv. *de la nourriture des enfans*, chap. 39, pag. 691.

Une demoiselle non réglée étoit incommodée d'une pesanteur sous le pubis : on trouva une membrane qui fermoit le vagin ; on en fit l'ouverture avec la lancette ; il en sortit plus de deux pintes de matière semblable à la lie de vin, & très-fétide ; on fit des injections détersives, & la malade guérit. *Saviard*, pag. 11.

J'ai été témoin d'un cas semblable ; la matiere qui couloit, étoit de couleur de lie de vin, mêlé de quelques caillots ; la jeune personne avoit les gencives molles, avec quelques dispositions au scorbut.

Une fille de vingt-quatre ans avoit eu, étant en nourrice, la vulve excoriée par le séjour de l'urine & des excrémens ; les grandes lèvres s'étoient réunies, excepté un petit trou par où couloient les règles & l'urine. Diemerbroeck ayant reconnu que l'union étoit superficielle & seulement formée par la peau, fit faire une incision, &c. ; la fille guérit, & se maria trois mois après : elle accoucha d'un enfant au bout d'un an. *Anatom.* lib. 1, cap. 26, p. 151.

Observation pareille de Schurigius, sur une petite fille qui à la suite de la petite vérole eut les lèvres de la vulve réunies, & guérit de même *Gynæcologia*, sect. 2, cap. 2, p. 146.

Femme accouchée de deux enfans, dans laquelle les caroncules myrtiformes s'étoient réunies si exactement, que les règles ne pouvoient plus passer ; elle eut une suppression d'urine par la pression que le vagin, distendu par le sang menstruel, faisoit sur l'urètre : on fit une incision cruciale, qui donna issue à trois pintes de sang : la suppression d'urine cessa, &c. *Transact. philosoph.* 1732, pag. 45.

2°. *Sur les nymphes, le clitoris, l'orifice de l'urètre, & celui du vagin.*

Il y a dans les nymphes des glandes sébacées dont on peut exprimer des filets muqueux, déliés & blanchâtres. *Morgagni*, *Adv. anat.* 1, n°. 11, pag. 8.

Riolan a remarqué que les nymphes manquoient quelquefois.

Morgagni n'en a pas trouvé dans les parties sexuelles de quelques femmes, & sur-tout dans une femme très-débauchée ; mais dans les vierges, outre les nymphes supérieures ou ordinaires, il a vu trois fois, dans les parois du fond de la vulve, deux espèces de petites nymphes. Quelquefois l'un de ces organes manque ou diffère de l'autre par sa forme. *Morgagni*, *Adver. anat.* 4, anim. 23, pag. 42.

M. Poulletier de la Salle a vu dans une fille de vingt-six à vingt-sept ans, qui avoit une maladie vénérienne dont elle fut guérie, manquer une des nymphes ; il n'y avoit point eu de chancres dans cette partie.

Morgagni paroît indiquer que les nymphes servent à faciliter l'extension des parties externes dans l'accouchement. *De sed. morb.* epist. 48, art. 44, pag. 242, première col. au milieu.

La fille d'un marchand de la rue Grenetat, âgée de quinze à seize ans, entendant parler d'hermaphrodites, crut l'être, parce qu'elle s'apercevoit

qu'il lui sortoit de la vulve une espèce de boyau, au bout duquel il y avoit un corps rougeâtre en forme de fraise : on consulta un chirurgien, qui la saigna, lui fit user de délayans, &c. Au bout de quelques jours, M. Suë fut appelé (janvier 1765); l'ayant examinée, il reconnut que cette espèce de boyau mollasse tenoit à une des nymphes, dont il n'étoit que la continuation, ou plutôt c'étoit la nymphe elle-même qui s'étoit prolongée : le corps en forme de fraise étoit tombé ; ce corps étoit rougeâtre & parsemé de veines déliées & bleuâtres: il étoit à peu près semblable à un poumon de grenouille soufflé, mais sans transparence : il étoit implanté dans une espèce de calice ou de cavité creusée dans le boyau, & placé comme une fraise l'est sur son pédicule. On emporta tout le prolongement par l'incision, & la fille fut guérie. *Par M. Poulletier de la Salle.*

J'ai vu une des nymphes être, dans une Religieuse, la base d'une végétation molle & assez semblable à une fraise ; je l'ai extirpée deux fois; car elle s'étoit reproduite. Le caustique a détruit sa racine.

Mauriceau fit l'opération de la nymphotomie à une femme, parce que l'alongement des nymphes déplaisoit à son mari & l'incommodoit elle-même; cette femme ne perdit pas le quart d'une palette de sang pendant l'opération : mais quelques heures après il en sortit plus de douze palettes : on arrêta l'hémorragie, & la femme guérit. *Mauriceau*, observ. 174, tom. 2, pag. 138.

Une dame eut une excroissance fongueuse à une nymphe, après un accouchement laborieux : il en sortit une très-grande quantité de sang, qu'on crut venir de la matrice, faute d'avoir examiné la partie ; cette femme étoit dans un très-grand danger : enfin ayant été visitée, on fit la ligature, & la malade guérit. *Comment. Leipf.* tom. 20, p. 605.

Le clitoris a un ligament suspenseur décrit par Graaf ; ce ligament, de même que celui de l'homme, vient de la ligne blanche, ou plus souvent du milieu des os pubis, plus haut ou plus bas ; il est fortement attaché aux cartilages de ces os. Il se répand sur le clitoris, vers l'angle des grandes lèvres, & sur les parties voisines. *Morgagni*, *Adverf. anat.* 1, pag. 20.

Une courtisane de Venise, assez belle, avoit le clitoris osseux ; ce qui empêchoit la copulation, au point que ceux qui avoient affaire avec elle, étoient souvent attaqués d'inflammation aux parties de la génération. *Bartholin*, cent. 3, hist. 69, pag. 137 & 138.

Le corps glanduleux dont l'urètre des femmes est environné, s'étend dans le vagin, suivant sa longueur & sa largeur. L'utilité de cette expansion autour du vagin, est que dans le même temps que ce conduit se trouve tiré en bas par les fibres charnues qui viennent de l'anus, le membre de l'homme est comprimé, & par cette compression il darde la liqueur séminale avec plus de force. *Morgagni*, *Adv. anat.* 1, n°. 13, à la fin, pag. 12.

Dans les femmes, l'urètre est plongé dans le tissu spongieux qui forme un anneau autour du vagin, & sa partie supérieure a beaucoup d'épaisseur : les fibres antérieures du releveur de l'anus, qui dans l'homme vont à l'urètre, embrassent dans les femmes toute la masse compressible, & ne produisent pas par conséquent un effet aussi immédiat sur l'urètre : aussi quoique les femmes aient la faculté d'arrêter le jet de l'urine, elles ne le font pas avec autant de facilité & de sûreté que les hommes. *Lieutaud*, *Mém. acad.* 1753, pag. 25 & 26.

L'urètre des femmes devient plus étroit vers la fin : il y a des canalicules (*lacunes*); mais souvent on peut à peine les apercevoir. Morgagni les a cependant vus dans plusieurs sujets, & sur-tout dans quatre femmes. Ces lacunes sont ellyptiques, circulaires, &c.; quelques-unes, sur tout les inférieures, appartiennent au corps glanduleux de l'urètre. *Adverf. anat.* 4, animad. 24, pag. 44 & suiv.

Le même anatomiste a trouvé aussi dans l'urètre des femmes, près de la vessie, des corps ovales ou lacunes remplies de liqueur : ces cavités ont une forme ellyptique ou triangulaire ; elles ne laissent passer une soie qu'avec peine ; d'ailleurs elles sont semblables aux lacunes de l'urètre de l'homme. *Ibid. Adv.* 1, n°. 10, pag. 7.

Un chirurgien prenant le méat urinaire pour une fistule de la vulve, y appliquoit des corrosifs : Marchettis, appelé, fit user d'autres remèdes propres à réparer le mal, tels que l'onguent de céruse camphré. Ce chirurgien convint qu'il n'avoit jamais vu les parties d'une femme. *Marchettis*, observ. 60, pag. 137.

Un autre mettoit une tente dans l'urètre, croyant la mettre dans le vagin. *Plater*, observ. lib. 3, pag. 718.

Les rides du vagin ont paru à Morgagni être une suite continue de papilles distinctes. *Adv. anat.* 4, anim. 24, pag. 45 & suiv.

Ces rides sont moins nombreuses près de l'orifice de la matrice ; elles le sont plus sous le corps glanduleux de l'urètre. Santorini y a vu des papilles qui sont plus grosses & plus saillantes dans les grandes rides. *Observ. anat. de mulierum partibus*, pag. 212.

Dans une femme mariée le rectum aboutissoit dans le vagin. Observation de Petermann. *Journ. des Sav.* 1708, tom. 41, pag. 486.

Une femme mariée à seize ans avoit le vagin si étroit, qu'à peine pouvoit-on y introduire une plume d'oie : d'ailleurs il n'étoit fermé d'aucune membrane. Les règles ne couloient qu'avec peine & avec tension dans la région de la matrice. Cette

femme devint grosse ; au cinquième mois, le vagin commença à se dilater ; vers la fin de sa grossesse, il avoit pris sa largeur naturelle. La femme accoucha heureusement. Observation d'Antoine Maitre-Jean. *Hist. acad.* 1712, pag. 36 & 37.

Une dame de Brest avoit le vagin si étroit, qu'on pouvoit à peine y introduire un tuyau de plume : elle devint grosse, & accoucha d'un enfant fort & vigoureux. Le vagin ne se dilata qu'au moment des fortes douleurs ; il fallut même forcer les voies par le moyen du doigt. *Hist. acad.* 1748, pag. 58.

Pineau dit que si les parois du vagin sont charnues & épaisses, & qu'elles soient unies ensemble, il y a peu de remèdes à tenter, à moins qu'on ne puisse introduire une sonde ou le doigt ; alors on peut faire une incision sur les côtés : il ajoute qu'on l'a ainsi pratiqué sur une femme qui étoit dans ce cas. *De not. virginit.* lib. 1, pag. 83 & 84.

3°. *Maladies de la matrice.*

M. Lieutaud a réuni dans les articles suivans, les différentes observations qu'il a recueillies sur les affections de l'*utérus*.

1°. *L'inflammation.*
2°. *L'excès de grandeur & l'engorgement de la matrice.*
3°. *Le squirre & l'état cartilagineux.*
4°. *L'endurcissement apelé par M. Lieutaud pétrification.*
5°. *Les ulcères.*
6°. *La gangrène.*
7°. *La perforation.*
8°. *La consomption.*
9°. *Les ruptures qui se font dans l'accouchement.*
10°. *L'hydropisie.*
11°. *L'épanchement de sang dans la cavité de la matrice.*
12°. *La mole vésiculaire.*
13°. *La mole charnue.*
14°. *La mole osseuse.*
15°. *Calculs ou pierres dans la cavité de l'utérus.*
16°. *Fœtus pétrifié.*
17°. *Orifice de l'utérus bouché.*
18°. *Matrice double.*
19°. *Défaut total ou absence de l'utérus.*

1°. M. Lieutaud ne cite qu'un seul cas (1) d'*inflammation* à l'utérus ; ce cas arriva à la suite d'un accouchement. Les lochies furent supprimées, les mamelles s'affaissèrent, en un mot, la malade éprouva tous les accidens qui accompagnent cet état d'irritation dans les femmes en couche. A l'ouverture du cadavre, on trouva une sérosité blanchâtre épanchée dans le ventre & dans la poitrine ; les intestins, ainsi que le poumon, parurent incrustés d'une croûte laiteuse.

2°., 3°., 4°., 12°., 13°., 14°. Nous croyons devoir rapprocher dans un même article les observations rapportées par M. Lieutaud sur *l'excès de grandeur* & *l'engorgement* de la matrice, sur l'état *squirreux & cartilagineux* de ce viscère, sur les divers endurcissemens qu'on y remarque quelquefois, ainsi que sur plusieurs espèces de lésions désignées sous les noms de *mole vésiculaire*, de *mole charnue*, & de *mole osseuse*.

Ces divers états morbifiques ne diffèrent le plus souvent que dans la forme ; ils se ressemblent tous par un caractère dominant, qui consiste dans des embarras chroniques à la matrice ou dans ses annexes, tels que des obstructions plus ou moins considérables, des squirres, & d'autres affections de cette nature.

On sera peut-être surpris que nous rapprochions ici plusieurs espèces de *moles* avec ce que les auteurs & M. Lieutaud lui-même ont coutume de nommer plus spécialement les obstructions de l'utérus ; mais il suffira de jeter les yeux sur les descriptions qu'on lit de ces différentes moles, pour être convaincu de la solidité des motifs qui nous ont déterminés à les regarder comme ne ayant de grands rapports entre elles ; 1°. c'est presque toujours dans des femmes avancées en âge, comme de cinquante, soixante, soixante-dix, soixante-quinze ans, qu'on rencontre ce qu'on nomme des *moles* : 2°. dans un grand nombre de cas relatifs à ce genre de lésion, on a trouvé dans différens viscères du bas ventre, des traces très-manifestes d'obstruction ; 3°. la plupart des femmes qui portoient ces prétendues *moles*, les ont gardées pendant une longue suite d'années, sans en souffrir souvent aucune incommodité bien notable. De même, parmi celles qui sont atteintes proprement de squirre au corps de la matrice, il y en a plusieurs qui vivent avec cette maladie jusqu'à un âge assez avancé, & sans ressentir de trop vives souffrances. — La quatrième raison qui vient à l'appui de l'opinion que nous avons embrassée sur l'analogie des obstructions de l'utérus, avec ce que la plupart des observateurs ont décrit sous le nom de *mole*, est l'état d'adhérence intime qu'on a constamment remarquée entre celle-ci & la matrice ; adhésion qui sert à expliquer pourquoi les femmes qui en sont incommodées, les portent si long-temps, & qui nous engage à les considérer comme une véritable excroissance des parois de l'utérus, plutôt que comme le produit monstrueux d'une fausse grossesse, ainsi qu'on l'a trop universellement prétendu. Il y a encore un plus fort motif qui nous a déterminé à ranger certaines *moles* au nombre des produits généraux des obstructions ; c'est l'état particulier

(1) Observ. 1362, *Acad. roy. des Scienc.*

dans lequel on a coutume de rencontrer ces masses informes, & celui dans lequel l'utérus s'est en même temps présenté. D'abord il est évident que la *mole vésiculaire* n'est qu'un composé d'hydatides qui se sont développées à la surface interne de la matrice, comme il s'en forme ordinairement dans la substance ou à la superficie des autres viscères dans plusieurs cas de cachexie. — Secondement la mole charnue ne consiste, dans la plupart des cas, que dans une masse, soit squirreuse, soit stéatomateuse qu'on trouve attachée aux parois de la matrice. — Et on peut en dire autant de la *mole* prétendue *off-use*, laquelle, dans les deux observations citées par M. Lieutaud, ne paroît différer de la *mole charnue* que par un plus haut degré de consistance. Enfin il est rare qu'on ait trouvé des *moles* dans la matrice, sans que le corps de ce viscère ou les trompes & sur-tout les ovaires aient présenté en même temps des traces d'obstruction plus ou moins décidée. — Pour résumer ce qui vient d'être dit sur l'idée qu'on doit se former de ce que la plupart des auteurs ont désigné sous le nom vague de *mole*, nous croyons être en droit d'avancer que plusieurs de ces masses ne sont que de véritables végétations de la substance même de l'utérus, quelquefois de simples grappes d'hydatides, dont la cause déterminante est presque toujours un état de cachexie ou une disposition générale aux obstructions.

Quant au *squirre* de la matrice proprement dit, nous avons déjà fait remarquer qu'on a vu quelquefois des femmes vieillir avec cette incommodité, sans éprouver d'ailleurs dans leur santé des dérangemens considérables. Nous ajouterons que l'hydropisie ascite se complique souvent avec cette maladie; que tantôt l'utérus conserve sa cavité, que tantôt elle est oblitérée, & que dans quelques cas cette cavité est remplie de matières de différente nature. On a vu la matrice n'être squirreuse que dans quelques-unes de ses parties; mais plus communément elle l'est dans sa totalité; alors elle acquiert souvent un volume excessif.

Ce que nous venons de dire concernant le squirre de l'*utérus*, peut être appliqué à ce que M. Lieutaud appelle les *pétrifications* de cet organe, lesquelles ne sont, à proprement parler, qu'une sorte de squirre parvenu à un très-haut degré de consistance.

L'*engorgement* ou la plénitude de la matrice dépend des substances de différente nature qui peuvent être retenues dans sa cavité, comme des sérosités mêlées avec des matières grasses, du sang épanché, des débris de fœtus corrompus & détruits, &c. &c.

La *grandeur excessive de la matrice* n'étant point proprement une maladie, mais un état qui dépend, soit d'une très-grande quantité de différentes matières épanchées dans sa cavité, soit de la présence de quelque *mole*, ou de l'état squirreux de cet organe, nous croyons pouvoir nous dispenser d'entrer dans de nouveaux détails sur cet objet.

5°. Les *ulcères* qui surviennent à la matrice, sont généralement le produit d'une disposition aux obstructions, soit locale, soit répandue dans la plupart des autres organes, & principalement dans ceux de l'*abdomen*; aussi trouve-t-on alors l'*utérus* dans un état squirreux, & dans la plupart des cas l'ulcère est de la nature du carcinome. Quelquefois cependant l'ulcère de la matrice est la suite d'un accouchement laborieux.

Les règles supprimées, ou des pertes utérines, des fleurs blanches très-opiniâtres, des écoulemens par la vulve de matières purulentes, sont, sans parler des symptômes dépendans de l'irritation locale, les accidens qui précèdent ou qui accompagnent le plus constamment l'ulcère de la matrice.

6°. Nous avons déjà plusieurs fois remarqué que M. Lieutaud considère par-tout la *pourriture* ou la putrescence des viscères, & la *gangrène* dont ils sont souvent atteints, sous un seul rapport: cet auteur a suivi la même marche à l'égard de l'*utérus*. Comme nous avons détaillé ailleurs les raisons qui nous empêchent d'admettre, sans réserve, ce rapprochement, nous nous contenterons de rappeler ici que la *gangrène* de la matrice a été constamment la suite d'une inflammation très-aiguë survenue dans cet organe, au lieu que la *pourriture* ou l'état purulent & sordide de ce viscere, est le plus communément l'effet de l'inflammation lente qu'on sait être souvent déterminée sur les parties atteintes d'obstructions dans un grand nombre de cas de cachexie: du moins les observations recueillies par M. Lieutaud démontrent que dans la plupart de ces cas, la matrice ou ses annexes ont presque toujours été attaquées de quelque engorgement chronique.

7°. La *perforation* de l'utérus ne doit point être confondue avec la rupture de cet organe, dont nous ferons bientôt mention. La *perforation* est ordinairement un ulcère fistuleux dans le corps de la matrice, qui peut être déterminé par plusieurs causes, mais plus particulièrement par la décomposition putride d'un fœtus mort, retenu ensuite plus ou moins de temps dans l'uterus, d'où, par l'érosion successive de ce viscère, il a ensuite passé dans la cavité immédiate de l'abdomen; ou bien l'ulcère ayant établi une communication entre la cavité de la matrice & le rectum, l'enfant a été rendu en débris par cette dernière voie.

8°. Le recueil de M. Lieutaud présente seulement deux cas de *consomption de l'utérus*; dans l'un & dans l'autre, la destruction de la matrice étoit l'effet d'un ulcère; cet organe étoit presque entièrement consumé, ainsi que la vessie, sur laquelle l'ulcération s'étoit propagée. Cet état de *consomption*

somption ne doit donc pas être distingué de l'*ulcère de la matrice*, dont il n'est en quelque sorte que le dernier degré.

9°. Les *ruptures ou déchirures de la matrice*, survenues *dans le temps de l'accouchement*, peuvent être considérées sous deux rapports; elles se font tantôt dans le corps de ce viscère, & tantôt dans son col ou vers le contour de son orifice. Lorsqu'elles arrivent dans le corps de l'utérus, l'enfant tombe dans la cavité du bas ventre, & la femme périt dans le travail de l'accouchement; quand au contraire c'est le col de la matrice qui a été déchiré, la sortie de l'enfant ne souffre point d'obstacle; mais souvent il est résulté de ces sortes de déchirures des ulcères funestes pour la vie des malades.

La cause la plus ordinaire des ruptures de la matrice, consiste dans l'action trop forte des puissances qui tendent à expulser le fœtus hors de cet organe, au terme naturel de l'accouchement; cette action trop vive des forces naturelles, est toujours déterminée par quelque obstacle contre nature, qui s'oppose à la sortie de l'enfant, comme l'état squirreux du col de la matrice, l'adhérence du placenta à l'orifice de cet organe, &c. &c.

Quelquefois aussi on a vu la rupture de la matrice avoir lieu par l'effet d'une chute violente.

10°. L'*hydropisie de la matrice* peut se présenter sous deux formes différentes : tantôt c'est dans la cavité de cet organe que se trouvent les liqueurs épanchées; d'autres fois elles sont contenues dans des kistes plus ou moins grands, ou dans des hydatides qu'on trouve attachées aux parois de l'utérus.

La quantité du fluide contenu dans la matrice est quelquefois prodigieuse : Vesale rapporte un cas dans lequel il s'en trouva plus de cent livres; les mélanges des curieux de la nature en fournissent un autre dans lequel on en rencontra soixante-dix livres. Cette surabondance d'humeurs épanchées peut faire acquérir à la matrice un volume énorme, & distendre sa cavité au point qu'on l'a vue (1) assez grande pour pouvoir loger un enfant de dix ans.

Quant à la nature du fluide épanché, c'est le plus ordinairement une simple sérosité, ou une sérosité sanguinolente.

11°. *Les épanchemens de sang* qui se font *dans la cavité de l'utérus* peuvent être l'effet de plusieurs causes très-différentes. Cet accident arrive quelquefois à la suite des accouchemens laborieux, dans lesquels l'orifice de la matrice ayant été déchiré, il y survient des cicatrices qui en ferment totalement l'ouverture. Ce même accident peut encore dépendre d'un grumeau de sang qui, bouchant l'orifice de la matrice après l'accouchement, intercepte l'écoulement des vidanges, qui sont alors retenues dans la cavité de la matrice; Houlier en rapporte un exemple. Enfin tout ce qui peut mettre obstacle au libre écoulement, soit des règles, soit des lochies, en bouchant l'orifice de la matrice, peut occasionner un épanchement de sang dans la cavité de ce viscère; on trouve dans les Mémoires de l'Académie royale des Sciences qu'une excroissance membraneuse en a été la cause.

Plusieurs auteurs célèbres ont avancé que le sang extravasé dans les diverses parties du corps humain, ne se putréfie jamais tant qu'il reste à l'abri du contact de l'air atmosphérique. Plater & Scrockius parlent de quelques *épanchemens de sang dans la matrice*, dans lesquels ce fluide étoit évidemment corrompu & très-fétide.

Nous ne pouvons entrer dans le détail des symptômes qui accompagnent les *épanchemens de sang dans l'utérus*; il suffira de faire remarquer que l'élévation plus ou moins considérable de l'hypogastre, ainsi que la rétention des règles & des lochies, paroissent être les accidens particuliers à cet état.

15°. Les cas dans lesquels on a trouvé de véritables *concrétions calculeuses dans la cavité de la matrice*, paroissent être rares; le recueil de M. Lieutaud en offre cependant quelques observations bien circonstanciées. Le nombre & le poids de ces calculs sont quelquefois considérables. Morus dit en avoir vu trente-deux dans une matrice, & Bartholin assure en avoir rencontré un qui pesoit quatre livres.

Le squirre de l'utérus est quelquefois compliqué avec la présence des concrétions pierreuses dans la cavité de ce viscère.

Les symptômes dont les malades se plaignent le plus constamment, sont une sensation de pesanteur dans la région de la matrice, & quelques douleurs assez supportables qui se font ressentir vers les lombes, le pubis, le périnée, & quelquefois dans les aînes ou dans la partie supérieure des cuisses.

Au reste, on a vu très-souvent des femmes qui ont porté ces sortes de calculs pendant une longue suite d'années, sans en éprouver aucune incommodité remarquable. Voyez aussi les observations sur les calculs de la matrice, recueillies & publiées dans les volumes de l'Académie royale de Chirurgie.

16°. Le traité de M. Lieutaud ne présente qu'une seule observation relative à ce qu'il appelle *la pétrification du fœtus dans la cavité de la matrice*.

(1) Observ. 1418, *Bonnet*.

C'est celle qui est rapportée par Albosius, & dans laquelle l'enfant avoit resté vingt-huit ans dans le sein de sa mère. Nous croyons avoir apperçu dans l'exposé trop succinct de cette observation que la pétrification dont il s'agit étoit un véritable dessechement des différentes parties du fœtus. C'est en effet dans cet état, plutôt que dans celui de pierre, qu'ont été trouvés, les fœtus dans les conceptions qui s'étoient faites hors de la cavité de la matrice.

17°. *L'oblitération ou l'obturation de la matrice* peut être l'effet de plusieurs causes très-différentes, comme d'un sarcome qui en bouche exactement l'entrée, d'un squirre, d'un abcès survenu au col de l'utérus, ou de toute autre disposition morbifique capable d'intercepter égalelement ce passage.

18°. C'est à tort que M. Lieutaud a placé parmi les affections contre nature de la matrice, les circonstances dans lesquelles on a trouvé ce viscère double, puisque les femmes dans lesquelles cette disposition a été remarquée, n'en avoient jamais éprouvé aucun dérangement dans les fonctions.

Nous nous contenterons donc ici de faire remarquer que dans les deux cas cités par M. Lieutaud, l'état des parties étoit tel, qu'on distinguoit deux vagins, séparés par une cloison commune, & deux matrices dont les cavités respectives étoient également séparées par un *septum* intermédiaire, tandis que d'une autre part il n'y avoit que deux trompes & deux ovaires, l'une à droite, répondant à la matrice qui étoit de ce côté, & l'autre à gauche, appartenant à la matrice opposée.

Feu M. Lobstein, anatomiste célèbre de Strasbourg, m'a dit avoir trouvé dans le corps d'une femme qui fut disséqué dans son amphithéâtre, une double matrice.

M. Lieutaud ne cite qu'un seul cas, dans lequel on n'a trouvé aucun vestige de matrice; on ne remarquoit même aucune de ses annexes, si ce n'est le vagin, qui se terminoit supérieurement en un cul-de-sac. La seule incommodité que la femme souffroit de cette disposition, étoit de ne pouvoir se prêter sans douleur au devoir du mariage.

4°. *Maladies des trompes de la matrice & des ovaires.*

M. Lieutaud a réduit aux articles suivans les observations qu'il a rassemblées sur les divers états morbifiques dont ces organes peuvent être atteints.

1° *L'hydropisie des trompes.*
2°. *Leur purulence.*
3°. *Les conceptions faites dans les trompes.*
4°. *La tuméfaction ou le gonflement des ovaires.*
5°. *Le volume deméfuré de ces organes.*
6°. *Leur purulence.*
7°. *L'état squirreux des ovaires.*
8°. *Les tumeurs qui y surviennent.*
9°. *Les hydropisies dont les ovaires sont le siége.*
10°. *Enfin les cas de conception hors de la matrice.*

L'hydropisie des trompes, de même que *celle des ovaires*, est dans la plupart des cas accompagnée d'obstructions proprement dites, ou d'autres affections analogues, soit générales ou répandues principalement dans les viscères de l'abdomen, soit locales ou circonscrites dans quelques-unes des dépendances de l'utérus. Par la même raison on rencontre aussi dans le plus grand nombre des malades les autres symptômes de cachexie générale, tels sur-tout que l'hydropisie ascite & les fontes purulentes des viscères.

Dans cette grande classe d'affections, un espace de temps quelquefois très-long s'écoule avant que les malades terminent leur carrière. Munnicks parle d'une *hydropisie des trompes* qui avoit duré pendant dix-huit ans, & C. Bauhin rapporte l'histoire d'une femme qui a vécu seize ans avec une *hydropisie des ovaires.*

Ces derniers organes paroissent être beaucoup plus exposés à l'hydropisie que les trompes. M. Lieutaud ne cite, à proprement parler, qu'un seul exemple *d'hydropisie des trompes*, au lieu qu'il en a recueilli un grand nombre sur *celle des ovaires.*

La quantité des eaux épanchées dans ces organes, est quelquefois prodigieuse. Dans le cas rapporté par Munnicks il y en avoit cent douze livres dans une seule trompe. M. de Haen en a rencontré quatre-vingts livres dans un ovaire.

Il nous a paru qu'un grand nombre des cas d'*hydropisie des ovaires*, recueillis par M. Lieutaud, avoit commencé à dater de l'époque du temps critique.

Nous ajouterons ici une dernière remarque; elle est relative à la forme dans laquelle ont coutume de se présenter les épanchemens, soit dans les trompes, soit dans les ovaires. Cette forme est généralement de deux sortes; tantôt les eaux sont rassemblées dans une vaste poche, ou dans un grand kiste unique; d'autres fois ces kistes sont plus ou moins multipliés comme autant d'hydatides.

2°. 4°. 5°. 6°. 7°. 8°. *La purulence des trompes, la tuméfaction ou le gonflement contre nature des ovaires, le volume quelquefois énorme de ces derniers organes, l'état de purulence, les squirres, & les différentes tumeurs* qu'on y ren-

contre, sont autant d'espèces de lésions qui peuvent être considérées sous un seul aspect, & dont nous aurions même pu traiter collectivement dans le paragraphe précédent, vu l'analogie qui se remarque entre toutes ces maladies, tant par rapport à leurs causes qu'eu égard à leurs différens effets & aux symptômes qui les accompagnent.

Toutes les affections comprises sous ces six numéros sont en effet presque toujours le produit de la cachexie ou de cette classe très-étendue de maladies qui caractérisent les obstructions. Les observations recueillies par M. Lieutaud le démontrent; elles prouvent encore que très-souvent la plupart de ces lésions sont compliquées ensemble dans le même malade. Tantôt les embarras ou engorgemens chroniques étoient simplement locaux, c'est-à-dire, circonscrits dans la matrice ou dans ses annexes; tantôt au contraire ils s'étendoient en même temps aux autres viscères, & spécialement dans ceux de l'abdomen.

L'hydropisie ascite est un des accidens le plus communs des diverses maladies dont il est ici question.

Très-souvent aussi on découvre des groupes d'hydatides dans les parties où est le siége de l'engorgement.

Purulence des trompes. M. de Haen rapporte une observation dans laquelle on trouva dix-huit livres de pus dans un de ces organes.

Tuméfaction & volume énorme des ovaires. Quoique cet état dépende le plus souvent, ainsi que nous l'avons fait remarquer, de l'influence générale d'une disposition aux obstructions, due principalement à l'épaississement des humeurs, il semble, à l'égard de la simple *tuméfaction*, que l'orgasme des parties génitales & le défaut d'excrétion d'une humeur séminale trop abondante ou trop exaltée en ait été plusieurs fois la cause; nous entendons parler ici de divers cas de véritable nymphomanie (1) observée dans de jeunes personnes qui n'avoient pu satisfaire leur passion désordonnée, & d'un grand nombre de femmes histériques (2) dans lesquelles le gonflement plus ou moins considérable des ovaires a été la lésion la plus marquée qui se soit offerte après leur mort.

Purulence des trompes & des ovaires. L'état *purulent* de ces organes consiste tantôt en des abcès ouverts lesquels ont plus ou moins dévasté les parties qui leur servoient de foyer, & quelquefois même les viscères environnans; tantôt en de simples amas de pus (1) qu'on peut comparer aux vomiques du poumon. La quantité du pus renfermé dans ces sortes de kistes est quelquefois considérable. M. Poulletier de la Salle en a trouvé huit livres dans une seule trompe.

Squirre des ovaires. Plusieurs observations démontrent que les ovaires peuvent acquérir un poids & un volume énormes lorsqu'ils sont dans un état squirreux. Morgagni parle (2) d'une femme hydropique dont un des ovaires pesoit quatre-vingts livres, & Vaterus rapporte (3) une observation du même genre, dans laquelle l'ovaire droit en pesoit plus de cent.

Le *squirre & les tumeurs des ovaires* attaquent le plus ordinairement des femmes d'un âge avancé. Dans les jeunes sujets cet état est communément accompagné de la rétention des règles (4), ou au moins d'un dérangement considérable (5) dans cette espece d'évacuation.

Celles qui sont atteintes de *squirre*, d'*hydropisie*, de *tumeurs*, en un mot, d'obstructions, sous quelque forme que ce soit, dans les trompes ou dans les ovaires, vivent quelquefois très-long-temps avec ces incommodités. On lit dans les mémoires de l'Académie royale des Sciences (6) deux observations de ce genre, dans l'une desquelles la maladie s'étoit prolongée pendant dix ans, & dans l'autre pendant douze.

3°. 9°. Nous réunissons ici en un seul article les observations relatives à plusieurs cas, dans lesquels la conception & le développement du *fœtus* se sont faits hors de la cavité de la *matrice*. Cet écart des lois ordinaires de la nature paroît s'offrir sous quatre conditions différentes, que nous rangerons dans l'ordre suivant.

1°. On trouve le fœtus dans une des trompes (7) de la matrice.

2°. Quelquefois on le rencontre dans l'ovaire (8).

---

(1) Voyez, entre autres, les observations 1480, *Manget*; 1486, *Blegni*; 1488, *Blancard*; &c. &c.

(2) Observ. 1469 & 1470, *Vesale*; 1471, *J. Bauhin*; 1472, *Diemerbroek*; 1474 & 1504, *Riolan*; 1491, *Rivière*; 1493, *Heurnius*; 1499, *Bonnet*; 1501, *Lieutaud*; 1500, *Hardeæus*; &c. &c.

(1) Observ. 1463, *Tulpius*; 1464, *Dehaen*.

(2) Observ. 1492.

(3) Observ. 1487.

(4) Observ. 1475, *Transf. Philos.*; 1476, *Acad. roy. des Scienc.*; 1477, *Schacher*; 1479, *Mém. de la Soc. d'Edimbourg*; 1481 & 1484, *Acad. roy. des Scienc.*; 1489, *Rolfinkius*; &c. &c.

(5) Observ. 1498, *Acad. roy. de Chir.*; 1500, *Harderus*; &c. &c.

(6) Observ. 1476 & 1484. de l'ouvrage de Lieutaud.

(7) Observ. 1532, *Mém. de l'Instit. de Bol.*; 1534, *Acad. roy. des Scienc.*; 1537, *Brunet*; 1539, *Riolan*; 1540, *Journ. des Sav.*; 1541 & 1549, *Acad. roy. des Scienc.*; 1547 & 1550, *Riolan*; 1548, *Miscell. curios.*; &c. &c.

(8) Observ. 1533 *Bianchi*; 1542, *Transf. Phil.*; 1543, *La Roque*, &c. &c.

3°. Dans certains cas (1) très-rares, il s'est montré immédiatement dans la cavité du ventre, enfermé dans ses enveloppes, qui adhéroient alors à quelque viscère de cette région.

4°. Enfin, beaucoup plus rarement encore, on a trouvé l'enfant entièrement à nud (2) dans cette cavité, c'est-à-dire, privé des membranes qui le renferment dans l'état naturel, le placenta adhérant au contraire à quelques-uns des organes de l'abdomen.

Dans tous les cas que nous venons d'exposer, le fœtus ayant des obstacles invincibles à surmonter pour sortir du sein de sa mere, il arrive toujours qu'il périt, à moins que l'art ne vienne à son secours par l'opération césarienne. Ce fœtus reste ensuite plus ou moins de temps dans l'abdomen de la mère, suivant le genre d'altération qu'il y subit. — 1°. Quelquefois la putréfaction s'empare du petit cadavre (3), ses parties se décomposent; l'acreté de la sanie qui en découle par des ulcères fistuleux perce quelque portion du conduit intestinal, &, à la faveur de ces ouvertures, l'enfant sort en débris par la voie des selles. — 2°. Quelquefois, après un espace de temps même très-long, on a trouvé le corps du fœtus sain & entier (4); alors les parties qui servoient à l'envelopper, avoient acquis un dégré de consistance comme osseux ou plutôt cartilagineux, & c'est de cette densité des membranes qu'a paru dépendre sa conservation; — 3°. Dans certains cas la seule altération que l'enfant a éprouvée, étoit un extrême dessechement (5) de ses parties. — 4°. Enfin, dans un petit nombre de circonstances, on a cru l'avoir observé dans un état de dureté qu'on a appelé pétrification (6).

Dans les cas de *conception faite hors de la cavité de la matrice*, lorsque le fœtus, après avoir été frappé de mort, se trouve dans une disposition qui l'empêche de se corrompre, il peut rester ensuite dans le sein de sa mère pendant une très-longue suite d'années (7).

Le plus souvent le *fœtus* conçu hors de la cavité de l'*utérus*, périt avant le terme naturel de l'accouchement; lorsqu'il vit assez long-temps pour y parvenir, la femme éprouve des douleurs peu différentes de celles qui ont lieu dans les cas où l'enfant se trouve renfermé dans la matrice (1).

Il ne faut pas croire que les femmes qui ont conçu hors de la matrice, ne sentent pas remuer leur enfant; il exerce des mouvemens (2) presque aussi marqués que dans les grossesses ordinaires, & lorsqu'il vient à périr, le ventre de la mère s'affaisse de même dans sa partie supérieure, & elle éprouve aussi au fond de l'abdomen une sensation de pesanteur (3).

5°. *Sur la structure & la situation de la matrice.*

Morgagni a remarqué, ainsi que Graaf, que la matrice étoit quelquefois inclinée à droite ou à gauche. Il a vu, sur-tout dans une veuve, que le ligament rond du côté droit, étant beaucoup plus court que le gauche, avoit tiré la matrice à droite. *Adverſ. anat.* 4, *animad.* 25, pag. 46.

Morgagni a vu la matrice divisée par une espèce de sillon dans son milieu. *Ibid.*

Le même trouva dans une femme la matrice tellement portée vers le côté gauche, qu'on ne pouvoit pas la remettre au milieu avec la main. La cause venoit du ligament large qui étoit plus étroit du côté gauche que du côté droit. *De sed. morbor. epist.* 47, art. 18, pag. 222.

Le même a vu, dans une courtisane boiteuse, la matrice inclinée d'un côté; il dit que cette conformation est assez ordinaire aux femmes boiteuses. *Ibid.* art. 32 & 33, pag. 238.

Dans une vieille femme bossue, Morgagni a trouvé l'extrémité de l'épine contournée, & la matrice se portant à droite. La veine iliaque gauche étoit plus longue que la droite. *De sed. morbor. epist.* 48, art. 34, pag. 238.

Morgagni a vu la même chose dans une autre femme bossue. *Ibid.* art. 35.

En général, dans les femmes ainsi conformées, la matrice se porte souvent plus d'un côté que de l'autre.

Une femme portoit toujours ses enfans du côté droit; elle mourut à trente-neuf ans. Littre trouva les ligamens de la matrice plus courts de ce côté. Cette situation avoit rendu le grand lobe du foie d'une forme conique & différente de l'ordi-

(1) Observ. 1544, de l'ouvrage de Lieutaud, *Journ. des Sav.* &c. &c.
(2) Observ. 1535, *Acad. roy. des Scienc.*; 1545, *Misc. cur.*; 1546, Monconius, &c. &c.
(3) Observ. 1532, *Mém. de l'Inst. de Bol.*; 1538, *Journ. des Sav.*, &c. &c.
(4) Observ. 1534, 1540 & 1541. *Acad. roy. des Scienc.*
(5) Observ. 1533, *Bianchi*; 1544, *Journ. des Sav.*; &c. &c.
(6) Observ. 1536, *Th. Bartholin* & *Albosius*.
(7) Quatorze ans, observ. 1533, *Bianchi*; dix-huit ans observ. 1544, *Journ. des Sav.*; vingt-six ans, obs. 1545, *Misc. cur.*; trente ans, obs. 1534, *Acad. roy. des Scienc.*; observ. 1540, *Journ. des Sav.*; quarante-six ans, observ. 1541 *Acad. roy. des Scienc.*

(1) Observ. 1533, *Bianchi*; 1534, 1535, *Acad. roy. des Scienc.*; 1543, *La Roque*; 1546, *Moncone*; 1548, *Misc. cur.*, &c. &c.
(2) Observ. 1513, *Mém. de l'Inst. de Bol.*; 1533, *Bianchi*; 1534 & 1535, *Acad. roy. des Scienc.*; 1537, *Brunet*; 1538, *Journ des Sav.*; &c. &c.
(3) 1532, *Mém. de l'Instit. de Bol.*; 1533, *Bianchi*; 1536, *Th. Bartholin*, &c. &c.

naire ; le rein correſpondant, le diaphragme, & les poumons avoient été pouſſés de bas en haut. *Hiſt. Acad.* 1709, *obſerv.* 4, pag. 24 & ſuiv.

Plevier (Corn.), chirurgien accoucheur d'Amſterdam, diſciple de Grégoire de Paris, a obſervé que la matrice deſcend après le mouvement du marcher, & que le ſoir l'orifice de cet organe eſt plus près de celui du vagin, qu'au commencement de la journée. *Haller, Biblioth. chirurg.* t. 2, pag. 363.

L'orifice interne de la matrice, ou plutôt ce qu'on nomme le muſeau de tanche, eſt rond dans les femmes qui n'ont point eu d'enfans, & oblong dans celles qui ſont accouchées.

Suivant Thebeſius, dans les femmes qui ont accouché, on trouve à l'orifice interne des eſpèces de cicatrices & de découpures en forme d'X. *Haller, Biblioth. chirurg.* tom. 2, pag. 420.

Morgagni a trouvé dans une femme de cinquante ans, qui avoit un hymen, l'orifice interne de la matrice fermé par une membrane. *De ſed. morbor. epiſt.* 46, art. 16, pag. 215.

Une femme qui, pendant dix-neuf ans de mariage, n'avoit point eu d'enfans, fut tuée d'un coup de feu à l'âge de cinquante ans. Elle rendoit peu de ſang dans le temps de ſes règles ; elle ſouffroit alors des douleurs dans le bas-ventre, qui étoit fort gonflé ; elle mouchoit & crachoit du ſang. Littre trouva l'orifice interne de la matrice bouché par un prolongement de la membrane intérieure du vagin ; cette membrane y étoit auſſi adhérente qu'au vagin. Elle étoit ſeulement percée de deux petits trous d'un quart de ligne de diamètre. Le col de la matrice étoit deux fois plus long qu'à l'ordinaire ; les parois de cet organe étoient plus minces. *Hiſt. Acad.* 1704, *obſerv.* 13, pag. 26 & 27.

Naboth a trouvé le col de la matrice épais, rond extérieurement, dur au toucher, & gonflé. En l'ouvrant, il a vu qu'il étoit intérieurement plein de véſicules ou de petits œufs. Ces prétendus œufs étoient gonflés, & formoient la dureté qu'on remarquoit à l'extérieur du col. La liqueur contenue dans ces œufs devenoit concrète par la coction. Il les a trouvés dans beaucoup de cadavres. *De ſterilitate mulierum, collect. Haller*, tom. 5, pag. 245.

Dans une femme morte au troiſième ou quatrième mois de ſa groſſeſſe, Haller a trouvé le col de la matrice compoſé de deux trouſſeaux de fibres. En général elles étoient circulaires ; il y en avoit de longitudinales qui les coupoient, & qui régnoient le long de la face moyenne poſtérieure & antérieure, depuis le ſommet de l'utérus juſqu'à la moitié de ſa longueur. Il y avoit des deux côtés pluſieurs replis (*juga*) un peu fermes, aſſez blancs, & dont les bords étoient crenelés ; ils étoient inclinés vers le col & unis entre eux par des replis plus petits. A la partie ſupérieure de ces replis (la plus proche du fond de l'utérus & du fœtus), on voyoit des véſicules aſſez nombreuſes. *De fœminâ gravidâ, Collect.* tom. 5, pag. 282, 288 & 289, n°. 8 & 9.

Le même anatomiſte a trouvé, dans une femme groſſe de cinq mois, le col de la matrice uni & poli. Santorini a donc tort de dire que ces rides ne diſparoiſſent pas dans les femmes qui accouchent. (*Ibid.* note *a.*) Les véſicules étoient rouges dans le ſujet précédent ; mais Haller ajoute (*Ibid.* note) qu'il les a vues diaphanes & pleines d'une lymphe muqueuſe.

Trew ayant ouvert le corps d'une femme morte en couche, trouva dans l'orifice interne une grande quantité de liquide glutineux, mais il n'y vit pas les véſicules ou œufs de Naboth. Ayant examiné des matrices qu'il conſervoit dans une liqueur ſpiritueuſe, il vit deux rangs de ſillons dans la partie poſtérieure du col, avec une eſpèce de petite luette au milieu ; il y remarqua de petites ouvertures qui laiſſoient paſſer une ſoie. Trew croit que cette partie eſt analogue à la proſtate de l'homme, & qu'elle ſert de véhicule à la ſemence féconde. *Commerc. litter.* 1731, *ſpecim.* 7, *pag.* 52.

Heiſter, dans une femme morte ſubitement au neuvième mois, ſans accoucher, a trouvé la matrice manifeſtement muſculeuſe ; il n'a pu voir le muſcle orbiculaire de Ruyſch ; il a vu dans les ligamens ronds quelques fibres muſculeuſes aſſez évidentes. *Comm. litter.* 1731, ſpecim. 26, p. 206.

Dans une femme accouchée depuis neuf jours, une portion de la veine ſpermatique injectée étoit d'une capacité remarquable. Hors de la groſſeſſe & de l'accouchement, les veines ſpermatiques ne ſont pas auſſi conſidérables. *Ruyſch muſæum*, n°. 2, tom. 1, pag. 117 & 118.

Dans une femme groſſe, morte ſubitement d'une chute, au huitième mois de ſa groſſeſſe, Littre a trouvé que les parois de la matrice (ſurtout vers l'attache du placenta) avoient huit lignes d'épaiſſeur. La partie interne étoit pleine de trous ronds ou ovales d'une ou deux lignes de largeur, & communiquant tous enſemble, ainſi qu'on le démontroit par le ſouffle. Littre compare ces trous aux cellules de la rate. *Acad. des Scienc. Mém.* 1701, pag. 294.

Graaf, en injectant ou en ſoufflant par les artères hypogaſtriques ou ſpermatiques, faiſoit pénétrer dans la capacité de la matrice, la liqueur ou l'air. Morgagni, dans une femme nouvellement accouchée, a trouvé les vaiſſeaux extérieurs de l'utérus très-dilatés & communiquant avec les ſinus, qui pouvoient, dans quelques endroits, recevoir l'ex-

trémité du doigt. Les trous de la surface où le placenta étoit attaché, communiquoient avec les sinus. *Adverf. anat.* 4, *animad.* 26, pag. 47 & 48.

On trouve, dit Monro, sur-tout vers le fond de la matrice, des orifices qui sont les extrémités de canaux partant de certaines cavités larges, dispersées dans la substance de ce viscère, & nommées *sinus*. Ces cavités communiquent ensemble, & reçoivent les branches latérales des artères qui s'ouvrent dans leurs cellules, & les veines en partent. Ces sinus sont remplis de sang dans le temps des règles : Monro ajoute qu'alors leurs orifices sont plus grands, & qu'il a eu occasion d'observer ce fait. Dans une femme morte au quatrième mois de sa grossesse, il a vu les orifices de ces canaux assez larges pour pouvoir y introduire une plume d'oie. *Mém. d'Edimbourg*, tom. 2, p. 154 & 155.

Dans le corps d'une femme morte au troisième ou quatrième mois de sa grossesse, Haller a vu les sinus d'un diamètre assez considérable ; au reste, on a remarqué il y a long-temps, que ces sinus étoient de nature veineuse.

Dans le corps d'une autre femme grosse, les sinus ont laissé passer l'air, & ont répandu l'injection de cire poussée dans les vaisseaux hypogastriques. On ne les apercevoit pas dans l'intérieur de la matrice. *De fœminâ gravidâ collect.* tom. 5, pag. 288, n°. 9.

Dans le corps d'une femme morte au sixième mois de sa grossesse, M. Monro fils (Donald) ayant injecté les artères & les veines de la matrice & du placenta, trouva les sinus pleins de l'injection verte ou veineuse ; la membrane interne de la matrice les couvroit & y formoit des espèces de valvules : il y avoit de ces orifices assez grands pour qu'on pût y introduire le petit doigt; d'autres étoient si petits, qu'on pouvoit à peine y porter un stylet ; il y en avoit d'une grandeur moyenne. Les veines qui communiquoient avec ces sinus, étoient d'un très-grand diamètre, mais moindre que celui des sinus eux-mêmes. Quelques-uns de ceux-ci avoient reçu un peu d'injection rouge ou artérielle : mais M. Monro ne put découvrir les orifices des artères utérines qui l'y avoient portée : il vit seulement une ou deux petites ramifications qui parcouroient la membrane interne de ces sinus. *Mém. d'Edimb. nouv.*, tom. 1, pag. 423 & 430.

Dans le corps d'une femme de quarante ans, qui avoit eu quatre enfans, & qu'on disoit être au cinquième mois d'une nouvelle grossesse, Monro vit les sinus très-aisément & sans aucune dissection, à la partie interne de la matrice, sur-tout à l'endroit où le placenta étoit attaché : il y avoit peu de ces sinus dans tout autre endroit, & ils étoient même très-petits. Par le moyen de la dissection, on observoit des artères qui s'ouvroient, dit-il, dans quelques-uns de ces sinus & des veines qui en partoient. Monro pense que les sinus ne sont autre chose que les extrémités dilatées des veines. *Ibid.* pag. 442 & 443.

Morgagni a vu la matrice manquer dans quelques femmes : il rapporte l'observation de deux petites filles venues au monde sans cet organe. *De sed. morbor.* epist. 46, n°s. 11-14, pag. 214.

Une jeune fille de la paroisse de Saint-Germain le Vieux (on ne dit pas son âge) paroissoit imperforée : elle avoit les pâles couleurs & les autres symptômes qui accompagnent le défaut des règles; on la guérit trois fois des pâles couleurs, sans que les règles vinssent. Elle mourut peu de temps après d'une fièvre maligne : à l'ouverture de son corps, on ne trouva aucun vestige de vagin; l'endroit où devoit être la matrice étoit couvert d'une membrane plutôt tendineuse que charnue. Thèse *de suppressò aut immoderato catameniorum fluxu*, pag. 5, *in Collect. Haller*, tom. 5, pag. 227.

Matrice séparée en deux par une cloison; dans l'une des cavités on trouva une mole; il en étoit sorti une autre pendant une fièvre putride dont la malade mourut. Observation de Forlani, médecin de Pise. *Comment. Leipf.* tom. 17, pag. 50 & 51.

Dans le corps d'une femme morte près d'accoucher, on trouva un fœtus parfait dans la matrice ; mais il n'y avoit qu'un ovaire & une trompe ; au côté gauche étoit une autre matrice qui ne contenoit point d'enfant, avec un ovaire & une trompe gauches. Ces deux matrices étoient séparées par une cloison, & leurs cavités ne communiquoient que dans le col : les deux vagins étoient de même séparés par une cloison ; il y avoit seulement une fente commune, de façon que l'imprégnation pouvoit avoir lieu par les deux vagins. *Comment. Leipf.* tom. 21, pag. 123 & 124.

Matrice & vagin doubles dans une fille de trois ans. Vagin double avec une seule matrice. *Ibid.* pag. 240.

Dans une fille de onze à douze ans, on trouva, au lieu de matrice, une membrane très-mince située au lieu où est ordinairement ce viscère. Le vagin étoit exactement fermé. *Journ. des Sav.* 1697, tom. 26, pag. 582.

Exemple d'une matrice double. *Hist. acad.* 1705, pag. 47.

Autre dans le corps d'une femme morte en couche; on trouva deux matrices, ayant chacune une trompe, un ligament large, un rond, & un orifice : le vagin étoit commun. *Ibid.* 1743, observ. 7, pag. 86 & 87.

Une femme de trente-six ans qui avoit eu des enfans, eut une descente de matrice avec squirre, hémorragie, &c. : elle mourut. On trouva deux matrices séparées l'une de l'autre, n'ayant qu'un seul vagin. *Mém. de Suède* 1761, (*Acrel*) *Comment. Leipf.* tom. 12, part. 1, pag. 79.

Ier. SUPPLÉMENT.

Sur diverses affections de la matrice & de ses annexes (1).

Dans les affections nerveuses auxquelles les femmes sont sur-tout exposées, il semble que la matrice remonte vers l'estomac. *Introcedit uterus*, disent les anciens. Plusieurs d'entre eux l'ont comparée à un animal furieux retenu par des liens auxquels il sembloit qu'il cherchât quelquefois à se soustraire. J'ai moi-même été témoin de plusieurs maladies spasmodiques dans lesquelles des femmes, sujettes à éprouver des convulsions, se plaignoient de cette espèce de sentiment: il leur sembloit qu'une boule arrondie dans la région de la matrice s'élevoit vers l'estomac; souvent même elle paroissoit gêner la poitrine & porter le resserrement jusqu'au cou. On sait combien sont grands les rapports qui existent dans les deux sexes entre les parties génitales & la gorge, de même qu'avec l'estomac. La matrice est placée dans la partie la plus déclive du ventre à l'extrémité del'intercostal; il n'est donc point étonnant que l'affection spasmodique, en remontant de plexus en plexus se fasse enfin sentir dans la région épigastrique où les nerfs grands & moyens sympathiques se réunissent; que la huitième paire affectée porte le resserrement dans la poitrine, & qu'enfin, par le moyen des nerfs récurrens, qui propagent l'affection de la huitième paire, la gorge soit comprimée & comme serrée par un lien. Outre les remèdes généraux, l'opium, le castoreum, & le musc apportent du soulagement dans ces sortes de maux.

L'épilepsie est accompagnée d'accidens qui ont de l'analogie avec ceux-ci. Souvent le mal commence par un point très-éloigné de la tête; il semble qu'il aille en montant jusqu'au cerveau. Dans un grand nombre de cas, on a vu un vice local être le principe ou le foyer de ces sortes d'irritations dans l'épilepsie; il en est de même dans les maladies des femmes, des vices des ovaires & de la matrice, dans lesquels la compression d'une squirrosité ou l'âcreté d'une humeur quelconque peuvent fatiguer les nerfs de ces parties, & donner lieu aux diverses plaintes & souffrances dont j'ai parlé.

Morgagni pense que les intestins remplis d'air, contractés & agités par diverses causes, peuvent offrir une apparence trompeuse & faire éprouver des mouvemens qu'on croit être ceux de la matrice.

Nous ferons, avec Willis, une remarque importante, c'est que dans les hypocondriaques & même dans les femmes vaporeuses qui sont affectées d'une mélancolie opiniâtre, on voit souvent cet état se compliquer avec la dégénération des humeurs, & alors, parmi les plaintes & les douleurs multipliées des malades, il faut faire une grande attention à certaines souffrances accompagnées de fièvre, de sécheresse, & dont le foyer fait ressentir des élancemens ou déchiremens. Cette affection est l'effet d'une matière âcre qui produit des inflammations lesquelles deviennent en peu de temps gangreneuses, & alors, comme le dit Celse, *Moritur aliquis de quo securus est medicus*.

Morgagni agite, dans sa quarante-cinquième épître, une question qui s'est renouvelée de nos jours, concernant la possibilité de l'extirpation de la matrice; il est certain qu'elle n'a pas été faite, à beaucoup près, dans tous les cas où l'on a assuré qu'elle avoit eu lieu, puisque plusieurs des femmes auxquelles on disoit qu'on l'avoit extirpée, ont accouché après cette prétendue opération. On avoit pris, & il est possible de prendre, des polypes volumineux & profonds, pour le corps même de l'utérus. Pauli & plusieurs autres médecins célèbres ont regardé cette extirpation comme absolument chimérique: cependant Vedelius & Morgagni même n'y refusent pas toute croyance. Slevogt a reconnu, par la dissection, la matrice & les trompes, dans une tumeur qui avoit été amputée; plusieurs médecins en furent les témoins, & Abraham Vater, qui l'avoit nié, se rendit à cette démonstration. De nos jours M. l'Aumonier, célèbre chirurgien, qui est maintenant fixé à Rouen & qui pratiquoit alors à Metz, y a enlevé une tumeur qui pendoit hors du vagin d'une femme. Toutes les circonstances se sont réunies pour lui faire regarder cette tumeur comme étant la matrice elle même; il l'a disséquée en ma présence; j'ai même cooperé à cet examen. J'y ai reconnu, je ne dirai pas les trompes ni la cavité de la matrice, mais un tissu dense interrompu par des vaisseaux disposés comme ceux de la matrice & du vagin; cet organe avoit dû être renversé dans la femme à laquelle il avoit appartenu, il ne falloit donc plus y chercher la cavité de la matrice; la compression avoit été d'ailleurs si forte, qu'il étoit impossible que les trompes & les annexes de la matrice n'eussent pas été déformées; d'ailleurs leurs débris devoient faire partie du milieu de la tumeur, représentant la matrice renversée; les doutes qui auroient pu nous rester après la dissection, ont été levés par l'ouverture du corps de cette femme, qui est morte quelque temps après d'une autre maladie. On y a envain cherché la matrice, on n'y a point trouvé cet organe. J'ai lu moi-même dans une des séances de la société royale de médecine, le procès verbal constatant cette ouverture, qui avoit été rédigé en présence de personnes très-éclairées.

Une expérience répétée m'a prouvé que parmi les causes qui déterminent les chutes de la matrice, on doit compter l'exercice du cheval trop souvent répété, surtout lorsque les femmes y montent

(1) *Morgagni*, *epist.* 45-47.

affourchées, l'usage trop fréquent des lavemens, & les efforts qu'elles font à la garde-robe, lorsque la constipation est opiniâtre. J'ai vu un grand nombre de cas dans lesquels la pesanteur occasionnée par la descente de la matrice, étoit due à ces causes.

Toutes les fois que la matrice est trop volumineuse, trop pesante ou trop descendue, les femmes éprouvent un tiraillement dans la région des aînes, qui les force quelquefois à marcher courbées, & dont j'ai vu plusieurs diminuer la souffrance, en faisant une compression sur cette partie ; c'est à la gène des ligamens ronds qu'on doit attribuer cet accident.

J'ai vu la matrice tombée & précipitée vers le détroit inférieur du bassin, de manière à faire une saillie qui pressoit sur le rectum ; & dont on appercevoit au dehors la convexité.

Il arrive presque toujours que dans les femmes ainsi souffrantes, le ventre se tend, se gonfle, devient douloureux, & que dans bien des cas il s'ensuit des diarrhées fréquentes ; c'est ce que j'ai vu arriver à la suite des maladies de la matrice.

Lorsqu'elle est affectée d'une obstruction considérable ou d'une squirrosité, tous les vaisseaux qui environnent son orifice, sont comprimés ou engorgés ; de sorte qu'il doit s'ensuivre des hémorragies abondantes aux époques menstruelles, & que le plus souvent les vaisseaux hémorroïdaux & les vaisseaux de la vessie sont gonflés en même temps.

Il se forme aussi des ulcérations à l'orifice de l'utérus & dans son col ; alors les douleurs sont pour l'ordinaire très-lancinantes : il semble que des pointes d'aiguille y soient enfoncées à diverses reprises. Une matière sanieuse est rendue par le vagin, & il est très-rare que cet état existe sans qu'il s'élève quelquefois, & sur-tout vers le soir, un peu de fièvre. Le cancer succède pour l'ordinaire à cette maladie, & l'on a vu ces sortes d'ulcères faire tant de progrès, qu'à la fin ils s'étendoient jusqu'à la vessie, dont ils perçoient les membranes.

Les fleurs blanches sont, comme Baillou l'a dit il y a long-temps, une sorte d'affection catarrhale dans laquelle la matrice est abreuvée d'une grande quantité de matière séreuse qui s'épaissit plus ou moins, & qui souvent à un grand caractère d'âcreté. Il ne faut pas croire cependant que cet écoulement soit toujours fourni par le vagin & par la matrice. On lit dans le volume de l'Académie des Sciences, pour l'année 1700, que le foyer des fleurs blanches étoit un abcès situé dans l'ovaire & collé à la trompe. Quelquefois des vésicules placées dans le col de la matrice ou même dans le fond, & remplies de mucosité ont été le foyer des fleurs blanches.

Des concrétions polypeuses ayant toutes sortes de formes, végétent aux dépens de la parois interne du vagin & de la matrice ; on y a aussi trouvé des verrues, de poireaux, & d'autres excroissances épidermoïdes qui n'étoient point vénériennes ; on peut les regarder comme de petits polypes ; elles en diffèrent cependant, en ce qu'on les voit pulluler & s'accroître beaucoup en nombre, en augmentant peu en volume.

Morgagni parle de l'état de la matrice dans les filles d'un âge un peu avancé, & qui n'avoient point été réglées. Ce viscère est alors peu volumineux, & on a vu sa surface interne dure, inégale, comme noueuse ; il est évident que les remèdes emmenagogues donnés alors ne peuvent avoir aucun effet utile.

Quelquefois la matrice est naturellement placée plus d'un côté que de l'autre. Voyez ci-dessus, pag. 492, col. 2^e^.

Une fille de vingt-quatre à vingt-cinq ans avoit à l'entrée du vagin, une tumeur carcinomateuse, grosse comme un œuf ; Duverney le jeune l'extirpa ; il trouva que c'étoit une masse dure, blanchâtre, ressemblant à un amas de tendons battus & collés ensemble. *Hist. acad.* 1705, observ. 4, pag. 51.

Morgagni n'est pas éloigné de croire qu'on a pu amputer le corps de la matrice, quoiqu'il n'ajoute pas foi à la plupart des histoires rapportées à ce sujet, & dans lesquelles on a pris un polype ou une extension du vagin pour la matrice : il paroît adopter une observation de Slevogt qui amputa une masse considérable sortant du vagin, & qu'en examinant il reconnut pour la matrice, ayant encore des restes de trompes, &c. (*De sede morbor.* epist. 45, n°. 4, pag. 201.) Voyez encore ci-dessus, pag. 495, col. 2^e^.

Une femme de quatre-vingts ans avoit depuis vingt ans une descente de matrice, avec une grande difficulté d'uriner & des douleurs violentes : la vessie étoit entraînée & contenoit plusieurs pierres qu'on tira par l'incision. Ruysch pense que c'étoit la vessie qui avoit entraîné la matrice dans le temps des douleurs pour uriner. *Ruysch*, observ. 1, t. 1, pag. 1 & suiv.

Chute de matrice suivie de la vessie, qui contenoit des pierres : opération à ce sujet par Tolet. *Journ. des Sav.* 1700, tom. 28, pag. 486.

Exemples & observations d'un renversement de la matrice en arrière, son orifice étant contre l'os pubis, & son fond contre la partie antérieure du sacrum. D'après Hunter, Smellie, &c. *Journ. Encyclop.* 1783, septembre, tom. 6, part. 2, p. 302.

Une femme avoit introduit très-haut un pessaire en forme de pelotte ; on le trouva enduit d'une matière tartareuse si dure, qu'on fut obligé d'employer le fer pour le nettoyer : ce pessaire lui avoit causé une strangurie. Une autre femme s'étant servie d'un pessaire de fer, quoiqu'enduit de cire, eut un ulcère au vagin & au rectum. *Morgagni* (d'après

(d'après le *Commer. litter.*) *de sede morbor.* epist. 45, art. 15 à la fin, pag. 205.

Dans le corps d'une femme d'un âge moyen & d'une taille médiocre, qui mourut d'une fièvre catarrheuse, Morgagni trouva la matrice plus près du côté gauche que du droit & tombant en devant : les vaisseaux des ligamens larges étoient remplis d'un sang noir : le col de la matrice contenoit une espèce de gelée : une petite excroissance circulaire étoit au fond de la matrice : le col étoit sillonné de lignes rouges un peu saillantes. Le vagin étoit plus long & plus large que ne le comportoit la taille du sujet. Il y avoit eu descente de matrice, car Morgagni trouva un anneau de bois elliptique, placé de façon qu'il distendoit extrêmement le vagin, dont les deux côtés, pressés par cet anneau, formoient une éminence de la grosseur d'une amande, dure, cartilagineuse, & presque squirreuse. *Ibid.* art. 16, pag. 205.

Une dame de Florence paroissoit grosse; au commencement du neuvième mois, il est sorti par la matrice une grande quantité de sérosité limpide, & rien autre chose; depuis ce temps elle a éprouvé des accès hystériques très-violens. *Tozzetti, observ. medic.* pag. 30.

Une dame qui avoit eu un faux germe, parut encore grosse, quoiqu'elle fût toujours réglée; son ventre grossit & durcit pendant huit ou neuf mois, lorsqu'enfin il sortit par le vagin involontairement une quantité de vents prodigieuse; ensuite cette femme devint réellement grosse. *La Motte*, chap. 7, pag. 45 & 46.

Rœderer, dans une dissertation sur les moles & ce qu'on doit appeler de ce nom, rapporte une observation de Denys, concernant une femme qui rendit une masse ovale de la grosseur du poing, fibreuse, mais renfermant à sa partie inférieure deux cuillerées de liqueur semblable à celle du péricarde : dans cette liqueur nageoit un petit fœtus dont on distinguoit les membres. Voilà, suivant Rœderer, la vraie mole.

Une femme qu'on croyoit grosse de quatre mois, dit Kerkringius, rendit une masse qui avoit dans son milieu un embryon que cet anatomiste ne jugea être que d'un mois.

Une femme de trente ans, mère de trois enfans, trois mois après une suppression, rendit une mole elliptique, semblable à un grumeau de sang, & longue de quatre pouces. Lavée, cette mole parut fibreuse; dans le milieu étoit une cavité remplie d'un fluide jaune trouble, dans lequel étoit un petit corps oblong, long de trois lignes, mais dont on ne put distinguer les parties. *Mém. de Gottingue*, tom. 1, pag. 354 & suiv.

Autre masse à peu près semblable, rendue quatre mois après la conception. *Ibidem.*

Poils semblables à ceux des vaches, trouvés dans la matrice d'une fille qui fut décapitée : elle se portoit bien & on la disoit sage. *Comm. litter.* 1731, specim. 30, pag. 238 & 239.

Une femme se croyoit grosse depuis onze mois; l'orifice interne étoit dilaté du diamètre d'un écu; un corps charnu s'y présentoit; elle avoit tous les mois une perte de sang; elle mourut : on trouva une masse charnue adhérente à la matrice dans son fond, & grosse comme un cœur de bœuf. Il y avoit au milieu une cavité où s'ouvroient les vaisseaux qui produisoient l'hydropisie. *Saviard*, pag. 168.

Une femme de soixante-dix-sept ans, ayant eu plusieurs enfans, du dernier desquels elle accoucha à cinquante-un ans, fut réglée jusqu'à cinquante-quatre ans : elle fut attaquée d'une fièvre putride dont elle fut traitée par des saignées, par l'émétique, &c.; quinze jours après, elle ressentit des douleurs vives dans le bas ventre, sur-tout à l'hypogastre; elle eut une perte blanche, avec des envies fréquentes d'uriner & d'aller à la selle; enfin elle rendit un corps étranger ou une mole faite comme une poire, pesant environ vingt onces, d'une couleur rouge, foncée extérieurement, intérieurement d'un blanc gris & luisant, d'une substance racornie, sans lymphe ni sang, ni aucune autre humeur. Observations de M. Rideux de Montpellier. *Mém. acad.* 1735, pag. 58 & suiv.

Mole énorme dans une femme de soixante huit ans, dont le ventre avoit grossi considérablement; elle pesoit quatre-vingt-douze livres, & étoit attachée au fond de la matrice. *Ephémer.* tom. 9, pag. 20, 21 & 22.

Une demoiselle de Palerme, âgée de soixante-quatorze ans, dont les règles avoient cessé à cinquante ans; se sentit de nouveau réglée au mois de juillet, c'est-à-dire, vingt-quatre ans après que cette évacuation avoit cessé : en octobre elle fut attaquée d'une fièvre qui dura onze jours, & elle n'en fut délivrée qu'en rendant une masse de chair informe, grande comme la main, & du poids de deux livres. *Journ. de Trév.* 1705, avril, p. 720.

Une femme de soixante ans avoit eu, dans de longs intervalles, quelques pertes de sang depuis douze ans qu'elle n'avoit plus de menstrues. Enfin elle rendit un corps gros comme un œuf de poule, qui ressembloit à un morceau de placenta, si ce n'est qu'il étoit fort mollasse, sans aucune liaison de fibres. Mauriceau a vu plusieurs autres femmes rendre de ces corps étrangers; il croit qu'on doit les regarder comme des excroissances de chair fongueuse, attachées à l'intérieur de la matrice, & qu'on peut extirper par le moyen de la ligature, quand elles se présentent à l'orifice interne, ainsi qu'il l'a fait à plusieurs femmes. *Mauriceau, dern. observ. sur les grossesses & accouchemens*, pag. 17.

Une fille de vingt-deux ans, après une chute, eut une suppression avec suffocation pendant six mois; elle prit des emménagogues; elle fut saignée

du pied deux fois, & elle rendit une mole semblable à un rat écorché, avec une grande perte de sang. *Horstius*, lib. 4, observ. 39, *ibid.* pag. 302.

Une femme très-sage, de cinquante-six ans, sanguine & en embonpoint, ayant perdu ses règles depuis long-temps, accoucha de plusieurs moles, avec perte de sang, douleurs, &c. *Donatus*, lib. 4, *ibid.* pag. 303.

Une femme, mère de treize enfans, avoit cessé d'en avoir à quarante ans, & avoit perdu ses règles à quarante-cinq ans. Elle sentit à soixante-dix ou soixante-onze ans une douleur très-violente, & rendit une masse de chair pesant quatre livres. Cette masse étoit composée de fibres en apparence charnues & d'un lacis de vaisseaux, dont les plus considérables avoient la grosseur d'une plume à écrire. La malade étoit fort replète. On sentit le lendemain un autre corps, qui se présenta en partie hors du vagin, il étoit très-dur, & avec des déchirures qui marquoient qu'il faisoit partie du premier qui étoit sorti; il descenditde deux doigts hors du vagin. On consulta pour savoir si c'étoit un polype ou la matrice même. Le premier avis prévalut; on fit la ligature de ce corps. La malade mourut dix-sept ou dix-huit jours après cette opération; on trouva, par la dissection, que le corps lié étoit la matrice. *Hist. acad.* 1732, observ. 6, pag. 30 & suiv.

Une femme de soixante ans avoit un cancer à la mamelle & se plaignoit en même temps de douleurs vers l'os sacrum: on extirpa la mamelle; la plaie alla bien, les douleurs de l'os sacrum cessèrent; mais il survint un vomissement qu'on ne put arrêter par les remèdes; il cessa cependant & il lui succéda une diarrhée colliquative, qui, deux jours après, fut suivie de la mort. A l'ouverture du corps, on trouva la vésicule du fiel fort distendue, & l'estomac contracté presque au diamètre d'un intestin. Presque toute la cavité du bassin étoit remplie d'un sarcome énorme de la grandeur des deux poings, d'une substance dure, tenace, & fibreuse. Cette masse charnue étoit attachée fortement au col de la matrice, & située entre cet organe & la vessie: il ne paroît pas que la malade se fût plainte de difficulté d'uriner. *Zinn.* observat. 2, *Mem. de Gottingue*, tom. 1, pag. 365.

Matrice d'une consistance dure, trouvée dans le cadavre de madame de M****, morte après une maladie de poitrine; cette dame avoit eu des enfans (1); la cavité de l'utérus étoit obliterée. On trouva dans la partie droite de son fond, une tumeur stéatomateuse, mais fort dure à l'extérieur, & que le scalpel avoit peine à couper. Cette tumeur étoit de la grosseur d'un gros œuf de canne, & étoit implantée dans le tissu spongieux de la matrice. Les ovaires contenoient une espèce de sable dans leurs vésicules; les reins étoient gros & flasques. *Par M. Poulletier de la Salle.*

(1) On ne soupçonnoit pas la matrice malade.

Dans une femme de plus de soixante ans, j'ai trouvé la matrice d'un volume assez considérable, étant au moins grosse comme une bouteille de pinte; elle se portoit en avant, & avoit poussé le rectum de manière que cet intestin n'étoit pas au milieu, mais sur le côté gauche de l'os sacrum, plus qu'il n'y est ordinairement: les trompes & les ovaires étoient repoussés en arrière & cachés par la matrice. Cet organe étoit d'une consistance ferme: au côté droit, vers le fond, à un travers de doigt de distance de la trompe & sur la même ligne (presque à l'endroit que quelques auteurs ont nommé la corne), on voyoit une tumeur fort dure, ronde, & de la grosseur d'un œuf de pigeon. Cette tumeur ayant été ouverte, on apercevoit une substance ferme, blanche, & au fond une espèce de cul-de-sac ou d'enfoncement, mais qui ne communiquoit point avec la cavité de l'utérus. Cet organe se trouva entièrement rempli d'une substance blanche, mollasse, tout à fait semblable à celle du fromage mou, ou plutôt à celle du cerveau, sur-tout à celui des enfans. Les parois de la matrice se déchiroient facilement, quoiqu'elles eussent paru assez fermes extérieurement. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Une femme de Luçon s'étant lavé les pieds dans le temps qu'elle avoit ses règles, cette évacuation se supprima; la malade négligea les remèdes convenables; quelque temps après, il lui survint une tumeur qui grossit au point d'occuper toute la capacité du ventre, & qui avoit plus de sept pieds dix pouces de circonférence. Cette femme mourut; on trouva la peau du ventre épaisse d'un pouce & demi: il en sortoit du pus comme le lait d'une mamelle qu'on couperoit: les muscles étoient émaciés & amincis. On reconnut que la tumeur étoit la matrice engorgée, qui pesoit quarante-quatre livres. *Hist. acad.* 1748, observ. 2, pag. 58 & 59.

Une femme de quarante ans, qui avoit eu une fausse couche, plusieurs années après s'aperçut d'une tumeur dans la région de la matrice, & d'une douleur pungitive légère, mais qui étoit continuelle. Elle eut de la fièvre de temps en temps; la tumeur augmenta; mais elle étoit mobile; car tantôt elle étoit au milieu du ventre, tantôt sur les côtés: il y avoit grande douleur de tête; la malade n'alloit que difficilement à la selle; quelquefois elle vomissoit, & quelquefois la douleur qu'elle ressentoit dans la tumeur étoit si forte, qu'elle lui causoit une fièvre ardente: tous ces accidens parurent dans l'espace de dix ans: enfin la tumeur devint immobile, la fièvre fut plus vive, & la malade mourut. La tumeur étoit de la grosseur de la tête. Son siège étoit dans la parois postérieure de la matrice; elle étoit fort attachée aux parties voisines, & elle pressoit fortement le rectum. Extérieurement elle paroissoit charnue par sa couleur; l'interieur étoit plus ferme, & contenoit deux cavités sinueuses dont les parois ressembloient à une chair pourrie; l'une de ces cavités étoit vide;

l'autre contenoit une matière séreuse : on ne trouva aucun vestige des ovaires, si ce n'est qu'aux côtés de la tumeur il y avoit des vésicules pleines de sérosité, & dont quelques unes étoient de la grosseur d'un œuf de pigeon : cette sérosité exposée à la chaleur & mêlée avec les acides, ne devint point concrète. *Morgagni, de sed. morbor.* epist. 39, art. 12, d'après Valsalva.

Duverney, démonstrateur au jardin du roi, disoit avoir observé constamment que presque toutes les femmes qui ont à la matrice un ulcère, qui dégénère en cancer, ont des pierres dans la vésicule du fiel.

Une femme de cinquante ans se plaignoit de douleurs dans le ventre, avec tympanite, convulsions hystériques, flux de pus hors de la vulve, poids continuel sur la vessie, & fièvre chaque troisième ou cinquième jour; elle mourut très-maigre. On trouva l'épiploon ulcéré & consumé: les glandes du mésentère & le pancréas étoient squirreuses; le foie parut plus grand qu'à l'ordinaire; les deux ovaires, plus volumineux du triple, étoient remplis d'une matière comme gypseuse; il y avoit trois hydatides sur l'ovaire droit. La matrice avoit sa grandeur ordinaire; vers son cou étoit un ulcère sordide, qui occupoit tout l'intérieur, mais qui ne se continuoit pas dans le vagin; il étoit carcinomateux & entouré de taches gangreneuses. Observation de Forlani, médecin de Pise. *Comm. Leips.* tom. 17, pag. 56.

Une femme avoit depuis quelque temps un ulcère à la matrice; il en sortit une prodigieuse quantité de sang; la malade souffroit horriblement; elle mourut. On trouva le col de la matrice putréfié, tellement qu'il se sépara de ce viscère en le touchant : les intestins étoient unis ensemble par l'inflammation. *Ruysch*, observ. 12.

Une femme (au rapport de Mayer, dans le *Commerc. litter.* 1731, *specim.* 30, pag. 238) étoit sujette, à l'âge de quarante ans, à des accès hystériques; on s'aperçut d'une tumeur qui occupoit la région de la matrice & qui parvint à une extrême dureté. Cette femme fut délivrée de ses accès hystériques depuis l'apparition de la tumeur. Après sa mort on trouva la matrice fort grande; sa substance étoit devenue osseuse & blanche comme l'ivoire. L'orifice interne étoit totalement fermé. Dans la cavité de l'utérus, il y avoit du pus lactiforme sans fétidité. Ne peut-on pas soupçonner, dit Morgagni, qui rapporte cette observation, que l'utérus ne pouvant plus être sensible à l'irritation, les accès cessèrent? cet auteur est d'ailleurs bien éloigné de penser que la passion hystérique ait toujours son siège dans la matrice. *De sed. morb.* epist. 45, n°. 20, p. 207.

Albertinus a guéri, par le seul usage du *chamæpitis*, une tumeur de l'utérus, qui, au tact, paroissoit squirreuse. Dans le traitement des tumeurs cancéreuses de l'utérus ou des mamelles, Valsalva conseilloit, comme très-efficace, la saignée quatre fois l'année, deux fois au printemps, & deux fois en automne. *Morgagni, de sed. morb.* epist. 39, art. 35.

Perte ou hémorragie de la matrice entretenue par des vers ascarides; on fit usage de lavemens huileux qui en firent sortir une très-grande quantité; par ce moyen l'irritation qu'ils causoient à la matrice par leur voisinage, étant cessée, la perte fut arrêtée & la malade guérie. *Comment. Leips.* tom. 21, pag. 623.

IIe. SUPPLÉMENT.

Sur les maladies des trompes & des ovaires.

Une fille de treize ans n'ayant jamais été réglée & sujette aux vapeurs, languit pendant un an, & mourut. L'ovaire étoit de la grosseur d'un œuf d'oie; il renfermoit une matière blanche, semblable à du fromage pourri. Parmi cette substance on trouva des poils de la longueur du petit doigt, & attachés au dedans de l'ovaire. Il y avoit aussi un os blanc de la grosseur d'une petite fève, attaché à la membrane interne de l'ovaire. Le rein droit étoit ulcéré, & contenoit des pierres, dont une, grosse comme une médiocre amande, étoit arrêtée dans l'uretère. *Vanderviel, observ.* 37, pag. 381 & suiv. tom. 2.

Une femme se plaignoit de douleur dans l'hypogastre & dans la région précordiale; elle fut attaquée de fièvre, & mourut. On trouva l'ovaire fort dur; en l'ouvrant, on vit qu'il contenoit une dent molaire & quelques autres dents. *Ruysch, thesaur. anat. prim.* tom. 2, pag. 29.

Masse de chair informe trouvée dans l'ovaire droit d'une fille de dix-huit ans, morte d'hydropisie de poitrine. (*Journ. des Sav.* 1690, tom. 18, pag. 532 & 533; & *Hist. Acad.* tom. 2, pag. 91.) Observation présentée à l'Académie par Téroude, chirurgien.

Une femme qui avoit une hernie, mais contenue par un bandage, avoit aussi une hydropisie de l'ovaire gauche. Cette femme étoit fort valétudinaire; elle n'avoit que rarement ses règles, qui étoient en petite quantité & décolorées; elle sentoit un poids dans le bas-ventre. Etant couchée, ce poids se trouvoit sur le côté où elle étoit, & en se retournant, elle le sentoit se porter du côté opposé. Observation communiquée à Valisnieri, *Oper. tom.* 2, *della generazione*, part. 2, cap. 5, pag. 301 & 302.

Une femme qui avoit une hydropisie de l'ovaire, conçut & accoucha; elle se porta d'ailleurs assez bien.

Une autre sentoit un poids & une douleur qu'elle ne pouvoit expliquer, & sentoit ce même poids se porter dans différens endroits du bas-ventre, suivant ses différens mouvemens. *Morgagni, de sed. morb. epist.* 38, art. 64.

Une autre fille, dans le même cas, avoit de l'appétit & un bon sommeil; ses règles venoient bien; pendant les deux dernières années elle devint sujette aux défaillances, lorsqu'elle faisoit quelque mouvement. *Ibid.*

Dans l'hydropisie de l'ovaire les joues ont souvent une couleur vive; quelquefois les pieds, loin d'enfler, maigrissent; l'urine est naturelle, ainsi que les excrétions du ventre. *Ibid.* d'après Mauchart.

Fille paysanne de vingt-deux à vingt-trois ans, dont le ventre grossit beaucoup. Ses règles étoient venues assez régulièrement, mais il sortoit des eaux par la vulve lorsque la malade étoit debout. Au lit, ses draps étoient mouillés; l'orifice de la matrice étoit placé si haut, que le doigt ne pouvoit y atteindre. Il survint un vomissement & des nausées opiniâtres: cette fille ne pouvoit être couchée, mais elle se tenoit plus volontiers sur les genoux; des bruits se faisoient entendre dans son estomac; elle mourut. On trouva qu'il y avoit une hydropisie dans l'ovaire gauche. Les autres viscères étoient en assez bon état; les intestins grêles étoient seulement repoussés en haut. *Comment. Leisp.* tom. 20 *bis*, pag. 283.

Une femme de trente-six ans éprouva diverses incommodités deux ans avant sa mort. Les règles se supprimèrent; elle se crut grosse, son ventre croissant de jour en jour; mais au bout de quelques mois il s'affaissa, après une évacuation considérable de sérosité par le vagin. Les règles revinrent & se supprimèrent. Vers la fin du neuvième mois elle eut des tranchées; elle parut être plusieurs jours en travail, & elle mourut. Le bas-ventre étoit très-distendu; il y avoit environ seize livres de sérosité brune & fort âcre, épanchée. Une liqueur blanche & mucilagineuse étoit au fond du bassin. Le péritoine étoit d'une couleur noire. Il y avoit un corps étranger, de couleur plombée, attaché à l'iléum & au mésentère. La vésicule du fiel contenoit six concrétions. L'ovaire gauche formoit une tumeur adhérente au péritoine & aux intestins, prenant un peu au dessous du nombril, s'étendant jusqu'aux os pubis, & située transversalement. Cette tumeur avoit cinq pouces & demi d'épaisseur; la matière qui y étoit contenue étoit comme stéatomateuse. *Monro, Edimbourg*, tom. 6, pag. 396 & suiv.

Sur les signes diagnostics des tumeurs des ovaires, leurs commencemens, progrès, &c. Voyez *Ibid.* pag. 411.

Une demoiselle de Marseille, âgée de vingt-six ans, souffroit des douleurs violentes au ventre; elle n'étoit soulagée que par des lavemens d'huile de corne de cerf, à la dose de demi-once, dissoute dans un jaune d'œuf. Elle portoit aussi au ventre une tumeur considérable: elle mourut. On trouva les deux ovaires gros comme la tête; le droit pesoit cinq livres quatorze onces, & le gauche cinq livres dix onces. Ils étoient durs, inégaux à leur superficie; les vaisseaux lymphatiques étoient fort gonflés; les vaisseaux spermatiques étoient fort rétrécis; la substance interne des ovaires étoit unie, compacte, & d'un jaune clair; il y avoit des cavités à demi pleines d'une lymphe un peu rougeâtre. La matrice paroissoit être devenue plus petite; il y avoit trois pintes de sérosité claire dans le bas-ventre; les muscles & les os voisins des ovaires se réduisoient en pâte; il y avoit des os friables en quelques endroits. *Hist. Acad.* 1707, *observ.* 4, pag. 26 & suiv.

Une femme de quarante-deux ans avoit le ventre fort gros depuis l'âge de vingt-huit ans; elle fut assez bien réglée jusqu'au temps où cette tumeur parut. Il survint une petite fièvre; la malade ne pouvoit prendre que peu de nourriture; elle mourut. On trouva l'ovaire droit très-engorgé; il pesoit près de quatorze livres. *Ibid.* pag. 29.

Une femme, trois ans après un mariage stérile, s'aperçut que son ventre grossissoit, & se crut enceinte; après beaucoup de douleurs elle mourut. On trouva au milieu du ventre l'ovaire gauche formant une masse solide, lisse, & ronde, pesant cent soixante-dix onces. Sous cette masse, un peu au dessus du bassin, étoit l'ovaire droit, qui formoit un corps du poids de douze onces. *Mém. de Suède, & Comment. Leips.* tom. 12, pag. 276.

Ovaire droit attaqué d'hydropisie, & en partie squirreux, dans lequel on trouva des poils & une dent canine qui adhéroit à une partie cartilagineuse. Cheston, qui rapporte ce fait, ne croit pas que ces corps étrangers fussent le reste d'un fœtus formé dans l'ovaire; il pense que les poils étoient le produit de la concrétion des humeurs corrompues, & que la dent venoit de l'intestin rectum ulcéré, qui lui avoit donné passage. *Comment. Leips.* tom. 15, pag. 39.

Une dame de Florence devint grosse pour la troisième fois à l'âge de vingt-six ans. Cette grossesse ne fut pas aussi régulière que les autres, & après sa couche elle fut sujette à plusieurs incommodités; son ventre grossit, ses règles furent plus abondantes: lorsqu'elles eurent cessé par l'effet du temps critique, le ventre grossit toujours; elle devint aussi sujette à une érysipèle sur les cuisses & sur les jambes, d'où il sortoit une matière purulente mêlée de sang. Vers l'âge de cinquante-quatre ans elle devint sujette à des vomissemens; enfin à l'âge de soixante ans elle eut des agitations fréquentes, des sueurs à la tête, &c., & après un vomissement, elle mourut assez promptement. L'omentum étoit gangrené; l'ovaire gauche formoit un sac énorme, & renfermoit trois livres de liqueur grasse, sans odeur, de la consistance de la sérosité des hydropiques. L'ovaire droit, plus grand qu'à l'ordinaire, étoit plein de grains durs & squirreux; la matrice étoit plus grosse qu'à l'ordinaire; il y avoit du sang noir dans cet

organe : la veſſie étoit petite. Les inteſtins & l'eſtomac étoient en bon état ; mais les premiers ſe trouvoient remplis d'air. Le foie avoit près du double de ſon volume ordinaire ; il étoit noir & gangrené dans ſa partie concave, mais ſon parenchime étoit uniforme & ſans abcès. Les fauſſes côtes & le cartilage xiphoïde étoient élargis & pouſſés en dehors ; le diaphragme étoit repouſſé fort en haut dans la poitrine ; auſſi les poumons étoient-ils très-petits & noirâtres, mais ſans abcès ; le cœur étoit ſain. *Tozzetti*, *obſerv. Medich.* pag. 1, 17, & 18.

Une dame de Florence tomba ſur le ventre ; il parut une tumeur qui augmenta pendant la groſſeſſe qui ſuivit la chute, & qui reſta après la couche. Quarante jours après, cette femme mourut. On trouva que la tumeur étoit ſituée dans l'ovaire gauche, qui s'étoit jeté à droite, & contenoit vingt-cinq livres de liqueur ſanguinolente. *Tozzetti*, *ibid.* pag. 44.

Une femme, après être accouchée de ſon ſixième enfant, ſentit une douleur à l'hypogaſtre du côté gauche ; ſon ventre augmenta de volume, & devint énorme pendant les trois premières années. Le flux menſtruel ne fut point d'abord dérangé, mais dans les trois dernières années il ſe ſupprima. La malade mourut. On tira par la ponction quarante-deux pintes de liqueur de couleur de café, ſans odeur. Le kiſte étoit formé par l'ovaire gauche ; il avoit réduit les inteſtins aux trois huitièmes de leur groſſeur naturelle ; le foie étoit ſquirreux, & il pouſſoit en haut le diaphragme ; la rate & la véſicule du fiel étoient preſque entièrement effacées ; la matrice, la trompe utérine & l'ovaire droit parurent dans leur état naturel. *Hiſt. Acad.* 1739, *obſerv.* 3, pag. 16 & 17.

Ovaire dilaté au point de former un globe de plus de ſix pouces de diamètre, dans une femme de ſoixante ans qui avoit eu pluſieurs enfans. Il étoit compoſé de cellules remplies de lymphe ſanguinolente & de ſéroſité claire. La trompe & ſon pavillon étoient dans l'état naturel. *Ibid.* 1750, *obſerv.* 2, pag. 48 & 49.

Une femme âgée de vingt-neuf à trente ans, ayant fort chaud, entra dans une baignoire pleine d'eau ; mais l'ayant trouvée très-froide, elle n'y mit que les jambes, & le reſte du corps demeura nu hors de l'eau. Quelques ſemaines après, elle ſentit une douleur dans l'aîne gauche, & cette partie s'enfla, ce qui continua pendant trois ans. Enfin on reconnut une hydropiſie enkiſtée, & on fit la ponction, qu'on répéta cinquante-ſept fois, & à chaque fois on tira dix-huit ou vingt pintes de ſéroſité. Après les dernières ponctions, la malade eut des envies de vomir ; elle avoit un ſentiment de peſanteur dans le baſſin, ſa matrice s'abaiſſa ; il ſurvint une grande difficulté d'aller à la garde-robe, & une incontinence d'urine ; enfin cette femme mourut à trente trois ans. Les viſcères étoient couverts d'une gelée épaiſſe ; l'épiploon étoit ſquirreux dans pluſieurs endroits ; le diaphragme étoit repouſſé dans la poitrine, qui n'avoit que le tiers de ſa capacité ordinaire ; le foie ſe trouvoit plus grand qu'à l'ordinaire ; l'eſtomac étoit petit, mais ſes membranes parurent très-épaiſſes, ainſi que celles du méſentère & des inteſtins ; elles étoient auſſi fort enflammées. Le cœcum, le colon, & le rectum avoient beaucoup de capacité, & adhéroient aux parties voiſines ; la rate étoit cartilagineuſe ; l'ovaire gauche rempliſſoit tout le baſſin jusqu'au pubis ; ſa ſurface étoit cartilagineuſe ; elle renfermoit beaucoup d'hydatides ; l'ovaire droit étoit ſain. *Tranſact. philoſoph.* 1732, pag. 73 & ſuiv.

Une fille de cinquante ans, maigre, d'un teint jaune, &c., dont les règles diminuèrent vers quarante-ſept ans, & ceſsèrent bientôt après, commença à s'apercevoir que ſon ventre ſe tuméfioit ſans douleur ; elle devint plus pâle & plus maigre ; elle étoit ſujette quelquefois aux nauſées & aux vomiſſemens. Le bas-ventre s'éleva de plus en plus ; les veines de la peau de l'abdomen devinrent variqueuſes ; les urines furent pâles & moins abondantes ; le ventre étoit conſtipé, l'appetit & la ſoif étoient dans l'état naturel. Il y avoit dyſpnée ſans toux, le ſommeil étoit paiſible, le pouls étoit bon. La malade fit uſage de différens remèdes ; ſes urines coulèrent en plus grande quantité, ſon ventre ſe relâcha, &c. ; elle parut mieux : mais tous les accidens revinrent ; il y eut gangrène au pied droit ; la malade mourut. Les tégumens étoient très-amincis, & le péritoine épaiſſi. On trouva un grand ſac ſitué ſur les inteſtins, tenant fortement à l'épiploon, & en devant au péritoine, au colon & à l'eſtomac ; c'étoit l'ovaire droit. Les artères & les veines ſpermatiques étoient plus grandes quà' l'ordinaire. Cette tumeur peſoit plus de quarante-deux livres ; on en fit ſortir beaucoup de ſéroſité. Il y avoit auſſi une ſubſtance gélatineuſe & calleuſe de différentes couleurs ; l'eſtomac parut diminué de volume ; les inteſtins étoient rougeâtres & preſſés par l'ovaire ; la matrice étoit très-petite ; la trompe droite étoit plus longue & plus grande qu'à l'ordinaire ; le diaphragme, pouſſé vers le haut, rétréciſſoit la cavité de la poitrine ; le poumon gauche étoit livide, le cœur étoit flaſque ; il y avoit dans l'oreillette droite un polype qui s'étendoit dans les veines caves ; la dure-mère & le cerveau étoient mous & preſque pourris ; tous les muſcles étoient pâles & flaſques. *Acta Helvetica*, tom. 1, pag. 3 & ſuiv.

Une fille de vingt-trois ans, d'une taille médiocre, d'une habitude de corps ſerrée & délicate, pauvre, ſédentaire, & uſant d'alimens farineux & de lait, éprouva une ſuppreſſion de règles ; elle ſentit une douleur vive & lancinante dans la région hypogaſtrique gauche. Cette douleur s'étendoit jusqu'à la cuiſſe du même côté ; il y parut une tumeur qui augmenta. Ces accidens durèrent pen-

dant quelques années; la malade avoit de l'appétit, mais elle sentoit de la pesanteur après avoir mangé. La tumeur de l'abdomen augmentoit avec une douleur atroce & avec dureté sur la simphyse du pubis. La malade se couchoit plus aisément sur le dos que sur les côtés. Huit semaines avant sa mort elle ne pouvoit plus se tenir sur un pied, sur-tout sur le gauche; elle avoit une petite fièvre lente, avec soif & sueurs nocturnes aux parties supérieures du corps, &c. Il y avoit hémorragie du nez, avec foiblesses, constipation constante, œdématie aux pieds, &c.: cette fille mourut. L'abdomen étoit fort élevé, sur-tout à la région ombilicale; la peau étoit tachée de rouge livide dans les régions épigastrique & hypogastrique du côté gauche. Il y avoit un peu de sérosité épanchée dans le ventre; elle étoit jaune & fétide. Il y en avoit dans des hydatides attachées à l'intérieur du péritoine; l'épiploon étoit rougeâtre, corrompu, & attaché à l'ovaire gauche. Les intestins grêles étoient pressés par cet ovaire, dont la couleur étoit cendrée, avec des taches rougeâtres. L'ovaire gauche étoit plus gros que la tête, il pesoit au moins dix livres: il étoit dur avec des protubérances; son extrémité inférieure étoit très-rénitente, & elle s'avançoit jusqu'aux os pubis. Cet ovaire étoit rempli d'une substance blanchâtre, graisseuse, & jaunâtre dans quelques endroits, avec un peu de liqueur de même couleur. Les orifices des vaisseaux sanguins étoient fort amples; le ligament large gauche & la trompe du même côté étoient fort alongés; les vaisseaux sanguins y paroissoient variqueux. L'ovaire droit étoit de la grosseur du poing, un peu dur, & égal; il contenoit la même substance que le gauche, mais plus molle, & une humeur blanchâtre, de la couleur du lait. La matrice se trouva dans l'état naturel, mais elle étoit un peu tirée vers le côté gauche & fort applatie. *Ibid.* tom. 2, pag. 268 & suiv. *cum figur.*

Une blanchisseuse de quarante-cinq ans, veuve, avoit souvent les pieds dans l'eau froide; ses règles se supprimèrent. Une tumeur se forma dans le ventre; il survint une fièvre lente, les pieds & les parties génitales s'enflèrent, la respiration devint difficile; il y avoit palpitation de cœur, &c.: la malade mourut. On trouva de la sérosité verdâtre épanchée dans le bas-ventre, & quelques hydatides adhérentes au péritoine. La matrice étoit petite & rougeâtre, avec quelques vessies à l'extérieur. La vessie étoit vide; l'ovaire droit se trouvoit très-gonflé, il étoit rempli de cellules qui contenoient une liqueur aqueuse & gélatineuse; le foie parut squirreux; dans l'oreillette gauche du cœur étoit un polype qui se continuoit dans la veine pulmonaire. *Ibid.* tom. 1, *in appendice*, pag. 12 & 13, *thesis* 5.

Tumeur sur l'ovaire, qui contenoit des cheveux, & qui conduisoit à une autre tumeur, laquelle renfermoit un corps spongieux, &c. *Journ. des Sav.* 1751, décemb. pag. 2334 & suiv.

Une veuve âgée d'environ quarante-neuf ans, fort constipée, & sujette aux hémorroïdes, avoit un exomphale depuis dix-huit ans. Son ventre grossit beaucoup six mois avant sa mort; on y sentoit un corps grand & rond qui cédoit à la compression, & qui fuyoit sous les doigts. La tumeur continua à croître, & malgré les remèdes, la malade dépérit & mourut. On tira d'abord par le trois-quart, porté au côté du bas-ventre, vingt-six pintes de sérosité claire, sur laquelle nageoit une matiere comme huileuse. L'épiploon étoit dépourvu de graisse, & repoussé très-haut, ainsi que les autres viscères. L'ovaire droit formoit un grand sac vide, qui ne contenoit qu'une chopine de sérosité; il avoit près d'un pied de long & autant de large; il étoit épais de six pouces; il contenoit plusieurs petits sacs remplis d'une matière mucilagineuse ou comme mielleuse. Quelques portions de ses membranes étoient devenues cartilagineuses. La trompe du même côté étoit fort raccourcie, & son diamètre étoit plus grand qu'à l'ordinaire. La matrice contenoit un caillot de sang gros comme une noisette. Il y avoit deux concrétions dans la vésicule du fiel. *Edimbourg*, tom. 6, pag. 392 & suiv.

Il paroît que l'état des ovaires, comme celui des testicules, influe beaucoup sur la totalité des organes, & que leur tension & leur relâchement se communiquent facilement à l'utérus & à ses annexes.

Une femme mourut d'une fièvre lente environ trente jours après être accouchée. L'ovaire & la trompe du coté droit étoient unis ensemble ainsi qu'avec le colon, & ils étoient occupés en grande partie par un abcès. L'ovaire gauche étoit à peu près dans l'état sain, mais plus mou, & il paroissoit composé principalement d'une espèce de gelée. Il n'y avoit ni corps jaune, ni vésicules, mais seulement une cellule sphérique, de la grosseur d'un grain de raisin, formée par une tunique blanche. Cette cellule étoit vide; il y avoit une espèce de cicatrice obscure. *Morgagni, de sed. morbor. epist.* 46, n°. 27, pag. 217.

Une dame se plaignoit depuis long-temps de douleurs considérables dans la région lombaire droite; elle rendoit outre cela du pus par les urines. On ne doutoit pas que le rein droit ne fût en suppuration; la malade mourut. On trouva le rein droit dans l'état naturel. L'ovaire du même côté étoit adhérent au fond de la vessie; ce fond étoit percé, & l'ouverture pénétroit dans l'ovaire, qui étoit en suppuration, & dont le pus couloit dans la vessie. *Observation communiquée en* 1753 *à l'Académie de Chirurgie.*

Une femme de quarante-deux ans, d'une constitution foible, sujette aux maux d'estomac, à des douleurs de dos, & aux vapeurs, ayant d'ailleurs le

ventre souvent douloureux & rarement libre, éprouva des douleurs fortes, avec suppression des règles; elle fut saignée, & elle se trouva mieux. Un mois après, elle fut attaquée de douleurs énormes dans la région hypogastrique; elle tomboit quelquefois en foiblesse; son teint étoit d'un pâle oscur, ses yeux étoient fixes, sa langue étoit assez humide, son ventre étoit souple; au dessous du nombril la peau étoit très-mince. En pressant sur les muscles pyramidaux, la douleur augmentoit au point de faire tomber la malade en foiblesse. La suppression des règles duroit depuis six semaines ou deux mois. Les lavemens de toute espèce, les infusions adoucissantes, l'huile; &c., n'étoient d'aucun secours. Une potion cordiale & anodine ranima un peu le pouls, les règles reparurent; la malade rendit même quelques caillots de sang; au bout de deux jours l'écoulement cessa, il survint de l'oppression, du délire, &c. On saigna la malade du pied; le cinquième jour les mêmes accidens reparurent avec des foiblesses. La poitrine s'emplit, le pouls étoit fort, mais inégal; la parole étoit aussi forte & brusque; cette femme mourut le sixième jour. La matrice étoit squirreuse, le scalpel pouvant à peine l'incifer; l'épaisseur de ses parois étoit de plus de vingt lignes, & effaçoit presque sa cavité. Le pavillon des trompes des deux côtés étoit dans un état de suppuration putride. A la frange du pavillon gauche étoient deux vésicules pendantes, & pleines de sérosité. Les ovaires étoient obstrués; le droit étoit plus grand qu'à l'ordinaire. L'iléon étoit semé de taches livides & noirâtres. La partie postérieure, intérieure, & externe de la rate étoit verdâtre. Le pancréas paroissoit desséché; les intestins étoient gonflés d'air; le bord inférieur de l'épiploon étoit altéré; les deux poumons se trouvoient engorgés & remplis d'une matière ichoreuse, qui sortoit avec impétuosité au moindre coup de scalpel. Quelques hydatides adhéroient à la surface extérieure de cet organe. *Par M. Poulletier de la Salle.*

6°. *Sur le flux menstruel & les maladies qui en dépendent.*

Les menstrues des femmes sont nommées fleurs pour flueurs, du mot *Fluores*, dit Verville (*Palais des curieux*), pag. 27 & 279. *Cartes de Falconnet.*

Mauriceau dit qu'il a remarqué plusieurs fois que le sang des règles vient du fond de la matrice; il ajoute qu'il s'en est sur-tout assuré en 1672, dans le cadavre d'une femme qui fut pendue pendant qu'elle avoit ses menstrues. Toute la cavité du fond de la matrice étoit remplie de grumeaux de sang vers les orifices des vaisseaux de cet organe. Ces vaisseaux étoient gonflés & pleins de sang caillé. *Accouchem.* tom. 1, pag. 47 & 48, & *Observ.* 49, tom. 2, pag. 43.

Dans le corps d'une femme, morte ayant ses régles, Littre a trouvé la capacité de la matrice remplie d'un sang caillé & vermeil. La surface interne de ce viscère étoit percée d'une infinité de petits trous dans lesquels on introduisoit facilement une soie de porc. Ces trous étoient remplis de sang, qu'on faisoit sortir par la pression; il n'y avoit rien de semblable dans le vagin. Littre a vû la même chose dans les corps d'autres femmes mortes au temps de leurs règles, sur tout dans ceux de deux femmes & d'une fille qui toutes les trois avoient une descente du corps de l'utérus, l'orifice interne se trouvant de niveau avec les grandes lèvres. Il a remarqué que le sang sortoit par l'orifice interne, & qu'il n'en couloit point de la cavité du vagin. *Acad. des Scienc. Mém.* 1702, pag. 217 & 218.

Monro a eu occasion d'examiner la matrice de femmes mortes dans le temps de leurs règles; il a trouvé les sinus de la matrice remplis de sang, & leurs orifices plus grands. *Edimbourg*, tom. 2, pag. 154.

Rœderer ayant examiné la matrice d'une fille tuée pendant qu'elle avoit ses règles, trouva les embouchures des vaisseaux d'où elles sortent si dilatées, qu'on les appercevoit facilement; elles étoient semblables à une ouverture faite par une piqûre d'aiguille, égalant presque la quatrième partie d'une ligne; on en faisoit sortir des gouttes de sang. Ces orifices se trouvoient en grande quantité au fond de la matrice; ils devenoient plus rares à mesure qu'on approchoit du col; il n'y en avoit plus dans le col, & on avoit beau le presser, on n'en faisoit point sortir de sang. *Mém. de Gottingue*, tom. 3, pag. 405.

Morgagni pense aussi que le sang des règles vient du fond de la matrice. Il a ouvert le corps d'une fille morte dans le temps de ses menstrues, & celui de deux femmes qui avoient eu ou qui étoient sur le point d'avoir ce flux; il n'a rien trouvé dans le vagin ni dans le col de la matrice; mais le fond de cet organe, &, dans un de ces sujets, la région voisine du col étoient remplis de taches sanguinolentes On en exprimoit des gouttes de sang, ce qu'on ne pouvoit faire dans le vagin. Morgagni a vu encore la même chose dans plusieurs autres cadavres. *Adv. Anatom. I. pag.* 45 & 46.

Le même auteur a vu une femme de vingt-cinq ans qui avoit une descente de matrice. Cette femme n'avoit jamais eu d'enfans, & venoit d'avoir ses règles. L'orifice de la matrice, qui sortoit hors de la vulve, étoit étroit & presque circulaire; il en vit sortir un peu de sang. *De séd. morbor. epist.* 45, art. 7, pag. 203.

Autre observation de Morgagni sur une fille de trente-trois ans, qui étoit sur le point d'avoir ses règles. La face interne du fond de la matrice étoit gonflée, & on en faisoit sortir des

gouttes de sang en pressant avec les doigts. A ces gouttes en succédoient d'autres, lorsqu'on avoit essuyé les premières ; ce qu'on ne pouvoit obtenir en pressant le vagin ou le col de l'utérus. *Ibid. epist.* 47, art. 23, pag. 222.

Dans le corps d'une fille, morte des suites d'un coup de bâton sur la tête, & qui avoit ses règles depuis quelques jours, Morgagni observa que le sang, qui dans les derniers momens avoit coulé plus lentement & étoit concret, formoit une espèce de cylindre dans l'orifice de la matrice & dans le vagin. On voyoit dans la partie antérieure du fond de la matrice trois ou quatre petits sillons placés suivant sa longueur. *Ibid. epist.* 52, art. 28.

Le corps d'une fille de vingt-huit ans, morte d'une apoplexie à la suite d'une épilepsie & dans le temps de ses règles, fut ouvert par M. Fournier, médecin de Dijon. Il trouva l'intérieur de la matrice fort rouge, gonflé, fort épais, & parsemé de petits points, comme autant d'orifices de petits vaisseaux ; l'ayant pressé de dehors en dedans, il fit sortir de ces trous une humeur lymphatique sanguine. *Hist. Acad. Montpellier*, tom. 2, pag. 47.

Heister, a vu, dans le corps d'une femme, morte ayant ses règles, le sang sortir de la matrice & du vagin.

Pineau cite Columbus qui ouvrit le corps d'une femme laquelle avoit été pendue dans le temps de ses règles, & qui vit qu'elles venoient seulement du col, & non du fond ni du corps de la matrice. Le même Pineau dit avoir observé dans deux femmes, qui furent pendues pendant qu'elles avoient leurs menstrues, que les veines du col de la matrice étoient fort grosses, qu'elles fournissoient le sang au col & au vagin, & qu'il n'y en avoit aucune en cet état dans le corps de la matrice. *De not. virginitat. lib.* 2, *cap.* 1, *pag.* 103.

Pison a vu, dans le cadavre d'une fille pendue dans le temps qu'elle avoit ses règles, que le vagin seul étoit rempli de sang ; & que la matrice étoit sèche. *De morbis ex colluvie serosâ*, pag. 131.

Voyez l'expérience de M. de Haen, pour déterminer la quantité de sang qui sort par les règles. *Wanswieten*, *Comment. sur Boerhaave*, tom. 4, pag. 409.

Il suit de ces observations diverses, que les règles peuvent couler du fond, des parois & du col de la matrice, ainsi que du vagin.

Une femme mit du sang de ses règles dans un œuf, & fit avaler le tout à un homme déjà âgé ; il sentit de grandes douleurs, & eut une hémorrhagie par le nez & les oreilles. *Vanderviel*, *observ.* 19, tom. 2, pag. 213 & suiv.

Quelle confiance mérite ce récit ?

Fille d'un an & d'une bonne santé, qui avoit déjà eu trois fois ses règles. *Vanderviel*, *observ.* tom. 1, pag. 32.

Fille de cinq ans, ayant ses règles tous les mois. *Hercules Saxonia*, part. 3, *ibid.*

Autres observations concernant des filles de sept & de 12 ans, qui avoient été réglées. *Ibid.*

Une fille de quatre ans eut ses règles, & y fut sujette périodiquement jusqu'à l'âge de huit ans, qu'elles se supprimèrent. Cette suppression lui causa aux gencives un ulcère qui pénétra jusqu'à l'os maxillaire inférieur. *Tulpius*, *observ. lib.* 3, *pag.* 247 & 322.

Deux autres observations à peu près semblables. *Ibid.*

Fille qui avoit eu ses règles trois mois après sa naissance. A l'âge de quatre ans elle avoit trois pieds & demi de haut, le corps bien proportionné, les mamelles & les parties de la génération comme une fille de dix-huit ans. *Observ. de M. Langlade*, *chirurg. de Carcassonne. Hist. Acad.* 1708, pag. 52.

Une fille de trois ans eut une évacuation de sang par la vulve pendant trois jours ; ce flux revint, mais avec des douleurs & une chute de matrice : l'enfant mourut. *Monro*, *Edimbourg*, tom. 3, pag. 369.

Femme de soixante-neuf ans réglée, mais dont la santé étoit mauvaise. *Ephémérides*, tom. 9, pag. 160.

Une sœur converse, âgée de soixante-deux ans, d'une constitution sèche & maigre, jouissoit d'une très-bonne santé, quoiqu'elle n'eût eu qu'une fois ses règles dans sa jeunesse & en petite quantité. (*Tozetti*, *observ. medic.* pag. 53.) Le plus souvent cependant le défaut de règles est pour les femmes la source des plus grands maux.

Une autre religieuse eut ses menstrues jusqu'à soixante-dix-neuf ans. Après la dernière période elle fut attaquée d'une hydropisie incurable. *Ibid.* pag. 53.

Femme de Carcassonne de cent six ans, qui, dit-on, avoit encore ses règles. *Hist. Acad.* 1708, *observ.* 3, pag. 52.

Louise Boursier dit avoir connu deux femmes de plus de quatre-vingts ans, qui avoient toujours été & étoient encore réglées. *Observ.* liv. 2, pag. 24.

Femmes qui n'ont point eu de règles, & qui se portent bien, mais sans avoir eu d'enfans. *Ephémérid.* tom. 9, pag. 211.

Baillou dit qu'il a vu une femme âgé de trente ans, qui avoit eu des enfans, & qui n'avoit été réglée qu'une fois ou deux. *Liber Paradigmatum*, tom. 2, pag. 430.

Une femme qui n'avoit jamais été réglée, accoucha cependant successivement de sept enfans robustes. *Hilden*, *observ.* 41, *cent.* 4 ; & *Vanderviel*, tom. 1er, pag. 324.

Deux autres observations d'après Donatus (cent. 4, observ. 54), concernant deux femmes de Padoue, grandes & minces, devenues grosses sans jamais avoir été réglées ; mais elles se portèrent

mal

mal pendant leur grossesse. *Vanderviel, ibid.* pag. 325.

Vanderviel a connu la femme d'un savetier qui n'avoit jamais été réglée avant ni pendant son mariage, & qui cependant a eu des enfans tous les ans, & s'est toujours bien portée. *Observ.* 31, tom. 2, pag. 315.

Une femme de dix-huit ans, qui n'avoit jamais été réglée, devint grosse, se porta bien, & accoucha heureusement. Plus d'un an après, ses règles vinrent. *Lamotte*, chap. 9, *observ.* 24, pag. 53 & 54.

J'ai vu un fait de cette nature dans une femme de vingt-un ans, qui n'avoit point été réglée avant sa couche; elle le fut après, mais très-irrégulièrement.

Une dame n'etoit réglée que pendant ses grossesses. *Mém. de Bologne*; & *Mercure*, *août* 1734, pag. 1817.

Une femme pléthorique faisoit sortir, dans le temps de ses règles, des gouttes de sang de sa main ou de sa joue, pour peu qu'elle frottât la peau de ces parties. *Batholin, centur. prim. observ.* 13.

Dans une autre femme pléthorique, le sang sortoit des yeux, au temps de ses menstrues. *Ibid. cent. prim. observ.* 14.

Vanderviel dit qu'il a connu une fille à qui le sang couloit des yeux goutte à goutte, lorsque ses règles cessoient ou qu'elle se mettoit en colère. Ce sang venoit des paupières inférieures, sur-tout lorsqu'elle les frottoit. *Observ.* 19, tom. 1^er^, pag. 83.

Autre exemple d'une femme qui avoit ses règles par les mammelles. *Ibid. observ.* 79.

Une fille vomissoit beaucoup de sang lorsque ses règles devoient paroître. Cette évacuation se faisoit sans douleur. *Ibid. observ.* 17, tom. 2, pag. 188.

Exemple semblable de vomissement de sang, dans Bartholin. *Cent.* 5, *observ.* 32.

Autre exemple rapporté par Timæus, concernant une dame de quarante ans, qui depuis vingt ans vomissoit du sang tous les mois, ce qui dura jusqu'à l'âge de quarante-huit ans. *Ibid.* pag. 189.

Rhodius (cent. 2, observ. 64) dit qu'il y avoit à Padoue deux femmes qui avoient des vomissemens de sang dans le temps de leurs règles. Si on vouloit arrêter ce vomissement, elles éprouvoient des accidens. *Ibid.* pag. 190.

J'ai connu une femme âgée d'environ quarante ans. Sur la fin de ses règles, sur-tout lorsqu'elles n'étoient pas abondantes, elle sentoit un battement dans la lèvre inférieure. Ce battement étoit suivi d'un écoulement de sang, qui sortoit de cet endroit goutte à goutte, & qui n'étoit ni incommode, ni fort abondant; il y avoit aussi du gonflement à cette lèvre, ainsi qu'un léger chatouillement.

J'ai fait dessiner le doigt annulaire d'une femme, dans laquelle les règles couloient par cette partie. La surface de ce doigt étoit couverte de petites ouvertures par où suintoit le sang, & la masse totale du doigt, sur-tout dans la troisième phalange, étoit beaucoup augmentée.

Fille robuste dont les menstrues sortirent pendant long-temps par un ulcère qu'elle avoit à la malléole externe. Les règles reprirent ensuite leur route naturelle, & l'ulcére fut guéri. *Edimbourg*, tom. 3, pag. 466.

Règles sorties pendant quelque temps par des ulcères au nombril, par lesquels avoient passé les os d'un fœtus.

Règles supprimées & rétablies par l'application de deux sangsues à l'orifice même du vagin, dans une fille de vingt-deux ans. *Lanzoni, observ.* 41, pag. 386.

Sangsues appliquées au nombre de huit ou dix dans le contour de la vulve, à une femme qui avoit une suppression de lochies; elles rappelèrent l'évacuation à l'instant même & elles procurèrent la guérison. *Deodat. valetudinarium*, pag. 193.

Les fleurs blanches peuvent venir des glandes que l'on découvre dans le col de la matrice, près de l'orifice interne, ou plutôt des vésicules qu'on y aperçoit. *Morgagni, de sed. morb. epist.* 47, art. 19; & *adv. anat.* 1, n°. 32 & 4, *animad.* 39 & 40.

On trouve aussi dans le fond de la matrice de semblables vésicules muqueuses, qui peuvent être l'origine des fleurs blanches. Morgagni en a trouvé dans plusieurs femmes, entre autres dans une vieille. *De sed. morb. epist.* 47, art. 20 & 21, pag. 212.

Dans l'écoulement blanc, la membrane interne de la matrice est affectée comme celle des narines l'est dans le coryza. Après les règles, quelquefois les vaisseaux se contractent assez pour ne pas laisser passer le sang, mais seulement la sérosité. *Morgagni, ibid.* art. 11.

Une fille de seize ans, qui avoit des fleurs blanches, mourut d'une fièvre aiguë. A l'ouverture du corps on trouva une maladie aux ovaires; la matrice étoit petite & peu épaisse; la partie supérieure du fond de cet organe étoit rougie par les vaisseaux sanguins qu'on y remarquoit. On essuya la mucosité qui se trouve naturellement au col & à l'orifice; ensuite en comprimant la partie inférieure du fond de l'utérus, le col & l'orifice, on vit sortir de ces parties une matière blanche & un peu épaisse. *Ibid. epist.* 47, art. 12, pag. 220 & 221.

Dans une autre fille de quatorze ans, le fond de la matrice étoit plein d'une matière d'un jaune blanc & même verdâtre; ayant essuyé cette matière, le fond de la matrice parut rempli de petits

tubercules blancs ; il y avoit des traces de phlogose à l'orifice de cet organe & du vagin. *Ibid.* art. 14.

Les femmes ou filles oisives & riches sont plus sujettes aux fleurs blanches que les pauvres & que celles qui travaillent, &c. *Sever. Pineau*; *de not. virginitat. lib.* 2, *pag.* 91.

Ce même auteur, en examinant le corps des femmes ou filles sujettes aux fleurs blanches & mortes d'autres maladies, a trouvé dans la cavité de leurs matrices une humeur très-claire, qui tomboit goutte à goutte dans le col de cet organe, où elle acquéroit une telle blancheur, qu'on l'auroit prise pour de la craie ou pour de la chaux délayée dans l'eau. Ce mélange paroissoit plus ou moins épais dans différens sujets. Pineau ajoute que souvent cette humeur vient des veines du col de la matrice, & non du fond de cet organe, par exemple, dans les femmes grosses. *Ibid.* pag. 93 & 94.

Erndtel dit que l'usage continuel de l'huile de lin dans les alimens de carême, produit beaucoup de fleurs blanches. *Warsovia physice illustrata*, & *Journ. des Sav.* 1732, août, pag. 1327.

Dans une petite fille de cinq ans, des fleurs blanches très-abondantes durèrent pendant huit ou dix jours. *Observ. de Louise Boursier*, liv. 2, pag. 24 & 25.

Dans la cure de cet écoulement les médecins de Breslau recommandent beaucoup l'usage de l'aurone. Ils ont observé que plus cet écoulement a duré, plus il est difficile à guérir. Ils disent qu'on distingue le *fluor albus*, de la gonorrhée, en ce que dans cette dernière maladie toute la surface du vagin n'est pas remplie d'une matière muqueuse & âcre comme dans les fleurs blanches, & qu'il n'y a que la partie qui entoure le méat urinaire qui soit attaquée & quelquefois ulcérée. D'ailleurs dans les fleurs blanches la malade rend plus de matière, avec une pesanteur incommode autour des lombes, au lieu que dans la gonorrhée la matière est moins abondante, & on sent seulement de la douleur à l'orifice du vagin. *Hist. morbor. Wratisl.* 1702, pag. 368 & 369.

Une fille de vingt ans, de belle taille & en embonpoint, commença à être réglée sous la forme de fleurs blanches à l'âge de sept ans ; elle rendoit une grande quantité de lait par de petites pustules qui survinrent à la partie supérieure de la cuisse gauche, sur le pubis, & sur les grandes lèvres : ce lait examiné fournissoit de la crême, du fromage, & du sérum : la cuisse étoit tuméfiée & se ramollissoit en proportion du lait qui en sortoit. Les fleurs blanches avoient disparu depuis cette excrétion : l'écoulement laiteux a continué long-temps de se faire par suintement le long de la cuisse. Observation de M. Bourdon, médecin de Cambrai. *Journ. des Sav.* 1684, tom. 12, pag. 213. Voyez la suite *ibid.*, tom. 18, p. 491.

XX°.

Sur la réunion des sexes, sur la grossesse, & sur les diverses sortes de conceptions.

Riolan ne croit pas, comme Spigelius, que dans le coït le gland pénètre dans l'orifice interne de la matrice, *quia*, dit-il, *nobis gallis, non est tanta longitudo & fortitudo penis, ut queat osculum penetrare.* Mais il pense que, pour que cette introduction s'exécute, il faut user de l'attitude nommée *venus postica*, parce que dans cette situation l'orifice de la matrice est plus facilement atteint par le gland. *Animad. in anat. Spigelii*, pag. 371.

Dans aucun cas le gland ne peut pénétrer dans l'orifice proprement dit de la matrice.

Ruysch ayant ouvert, sans aucun délai, le corps d'une courtisane qui avoit été tuée immédiatement après le coït, trouva l'orifice interne fermé, mais s'ouvrant aisément & cédant à la pression du doigt; il en sortit une goutte de semence : il ouvrit ensuite la matrice avec précaution, & il trouva sa cavité pleine de ce fluide ; les trompes en étoient aussi remplies : il a gardé le tout, qui s'est endurci, ainsi que la semence. Quelques Critiques ont soupçonné que ce n'étoit pas de la semence, mais seulement la liqueur muqueuse dont ces parties sont toujours enduites. *Adversf. anat.* 1, tom. 1, pag. 3.

Dans une fille de joie de vingt-huit ans, morte subitement dans le coït, Morgagni trouva une des trompes de la matrice adhérente par son extrémité avec l'ovaire : mais on ne voyoit ni l'orifice ni les franges de cette trompe : les deux trompes étoient un peu plus grandes qu'à l'ordinaire ; les ayant ouvertes, Morgagni trouva plus que dans l'état naturel, de cette humeur qui y est toujours, & que quelques uns ont prise pour la semence de l'homme : cette humeur étoit plus épaisse & un peu sanguinolente : chaque ovaire étoit rond, plein de suc & gonflé : celui qui étoit uni à la trompe, avoit plusieurs grandes vésicules : on y trouva aussi un sang noir & concret. Il n'y avoit rien de remarquable dans la matrice, si ce n'est que sa surface interne étoit entièrement d'un rouge brun : l'orifice interne étoit étroit & rempli d'une humeur blanche & un peu épaisse, qui étant différente de la semence de l'homme & du mucus qu'on y trouve ordinairement, fit penser que cette femme avoit un écoulement contre nature. *Morgagni*, *de sed. morbor.* epist. 26, art. 13.

Deux jeunes femmes en Hollande périrent d'hémorragie, la première nuit de leurs noces, par la violence de l'intromission de la verge de leurs maris. *Diemerbroeck*, *anat.* lib. 10, cap. 26, pag. 148.

Une dame souffroit beaucoup toutes les fois que son mari approchoit d'elle : quelques accoucheurs regardèrent cette incommodité comme un

cancer à la matrice ; mais ce viscère ayant été examiné, on n'y aperçut rien de squirreux, de calleux, &c. : les purgatifs augmentoient son mal. Enfin on reconnut qu'il venoit d'hémorroïdes internes fort gonflées, & qui se trouvoient comprimées par la distension du vagin dans le coït. Cette dame fut guérie par les remèdes doux qu'on lui prescrivit. *Edimb.* tom. 2, pag. 423 & suiv.

Un jeune homme marié à une jeune femme, la première nuit fit l'intromission avec tant de violence & de précipitation, que non seulement il déchira le vagin, mais encore l'intestin rectum. Plazzoni, med. de Padoue. *De partibus generationi inservientibus*, lib. 2, cap. 14, pag. 164.

Femme grosse qui ne put accoucher à cause d'une double membrane à la vulve, qu'on fut obligé d'ouvrir. *Ruysch*, observ. 22.

Borelli dit qu'il a connu un homme qui, s'étant frotté le membre de musc, resta, dans le coït, uni à sa femme comme les chiens ; on fut obligé de ramollir les parties par le moyen de lavemens qu'on lui donna en grande quantité; ensuite l'homme & la femme se séparèrent. Centur. 2, obs. 31, p. 129 & 130.

Voyez une observation assez semblable dans Diemerbroeck (*Anat.* lib. 10, cap. 26, p. 142.) On ne put séparer le mari & la femme, qu'en leur jettant beaucoup d'eau froide. Voyez encore un fait semblable rapporté par Schurigius, *Gynæcologia*, pag. 108.

Le coït s'exécute avec beaucoup de facilité, même dans les vierges, lorsqu'elles ont leurs règles, ou qu'elles les ont eues quatre ou cinq jours auparavant ; mais l'étroitesse revient ensuite, & la difficulté renaît : ce qui trompe souvent des maris, qui, étonnés de trouver beaucoup de facilité la première fois, le sont encore plus de rencontrer beaucoup de peine quelques jours après. Deux observations à ce sujet. *Pineau*, *de not. virginit.* lib. 1°., cap. 6, pag. 65, 66 & suiv.

Les vierges qui ont usé deux ou trois fois du coït pendant leurs règles, éprouvent plutôt une petite dilatation qu'un déchirement. *Ibid.* pag. 69.

Schurigius a connu une femme qui avoit des enfans, mais qui très-rarement sentoit du plaisir dans le coït ; ce qui la rendoit très-difficile à accorder ce devoir à son mari. *Gynæcologia*, sect. 2, cap. 1, pag. 83.

J'ai connu plusieurs dames qui m'ont dit la même chose ; mais n'est-il pas permis de douter à ce sujet une peu de leur franchise?

Le rebroussement du prépuce au dessus du gland donne du plaisir à la femme dans le coït ; aussi les femmes juives & turques préfèrent les incirconcis. *Gynæcologia*, pag. 85.

Femme qui étoit devenue grosse, quoiqu'elle portât un pessaire dans le temps qu'elle habita avec son mari Mauriceau ajoute avoir vu arriver la même chose à plusieurs autres femmes. Observ. 217, tom. 2, pag. 174.

Valsalva a observé, sur deux femmes stériles, dans l'une les ovaires squirreux & sans vésicules ; dans l'autre, la liqueur des ovaires concrète. *Morgagni*, epist. 46, n°. 4.

Une femme de vingt-sept ans & stérile, mariée depuis quatre ans, mourut d'une maladie de poitrine : on trouva la liqueur des vésicules des ovaires concrète, comme si on l'avoit faite cuire au feu. *Ibid.* lib. 2, epist. 20, art. 7, pag. 192 & 193.

Une femme de vingt-huit ans, maigre, mariée, mais stérile, mourut d'une maladie de langueur ; ses règles avoient cessé depuis environ deux ans A l'ouverture du corps, outre plusieurs dérangemens, on trouva les vaisseaux spermatiques pleins d'un sang violet. Les ovaires étoient presque entièrement squirreux : il n'y avoit point de vésicules, si ce n'est dans l'ovaire gauche, où il y en avoit une de la grosseur d'une demi-noisette. Cet ovaire étoit rempli d'une liqueur jaunâtre, qui, s'étant écoulée, laissa apercevoir un corps jaune de la grosseur & de la forme d'une lentille, placé au dedans de la vésicule. *Ibid.* lib. 3, epist. 36, art. 17, pag. 68.

Une femme mourut sans pouvoir accoucher de son premier enfant. Littre trouva l'orifice interne de la matrice bouché par une substance (1) glanduleuse percée de quelques petits trous : il conjectura que la partie la plus subtile de la semence, ainsi que les règles, passoient par ces trous. *Hist. acad.* 1705, pag. 52.

Orifice interne de la matrice, fermé presque entièrement dans une femme stérile pendant dix-neuf ans de mariage.

Dans une femme morte subitement & qui avoit été stérile pendant son mariage avec un crocheteur fort, mais stupide, on ne trouva ni clitoris ni prépuce ; à leur place étoit un petit tubercule rond, recouvert de la peau. Le vagin étoit si étroit, qu'il paroissoit n'avoir jamais admis le membre viril ; il n'y avoit aucune ride ni caroncule : la matrice étoit très-petite, ainsi que son orifice ; ses parois étoient très minces : il n'y avoit aucun vestige d'ovaires, ni rien qui pût y suppléer. *Morgagni*, *de sed. morb.* epist. 46, art. 20.

L'obliquité de l'orifice de la matrice qui suit celle de son corps, peut être un obstacle à l'entrée de la semence de l'homme. *Ibidem.* art. 19.

Observations concernant des femmes réglées pendant leurs grossesses, & une, entre autres, qui pendant tout le temps de sa grossesse eut ses règles en abondance. *Ibid.* d'après Hilden, cent. 3, observ. 41.

Haller a trouvé dans une femme grosse de cinq mois, que la matrice remplissoit la moitié

---

(1) On peut douter si cette substance existoit avant la grossesse, ou si du moins elle avoit été formée pendant ce temps.

de l'abdomen. Elle étoit inclinée du côté droit, de façon qu'il ne restoit aucun espace de ce côté, & que le colon, du côté gauche, étoit entièrement à nu. *De feminâ gravidâ; Collect. anat.* tom. 5, pag. 283, not. (*a*).

Hippocrate a fait mention de la déviation de la matrice, mais sans en assigner les causes. *De morb. mulier.* lib. 9, n°. 33.

Littre observe que dans le corps d'une femme morte au huitième mois de sa grossesse, les ligamens ronds de la matrice, commençoient deux pouces au dessous du fond de cet organe, parce que cette derniere partie est la seule qui croît. (*Mém. acad.* 1701, pag. 295.) Les parois du fond de la matrice, sur-tout aux endroits où s'attache le placenta, étoient épaisses de huit lignes; elles étoient toutes charnues; leur face intérieure étoit criblée de trous, larges depuis une demi-ligne jusqu'à deux; en soufflant par un de ces trous, on faisoit gonfler les autres & soulever tout le corps de la matrice. Le col de la matrice avoit cinq lignes de longueur, & trois lignes d'épaisseur dans ses parois. La surface intérieure du col de l'utérus étoit parsemée de quantité de petits trous & de plusieurs petites vésicules pleines d'une liqueur fort claire. Le chorion bouchoit entièrement l'ouverture de ce col, & sa cavité étoit remplie d'une humeur glaireuse. *Ibid.* pag. 296.

Dans le corps d'une femme morte au troisième ou quatrième mois de sa grossesse, Haller a trouvé l'orifice interne de la matrice d'une grandeur médiocre (*modica amplitudo*); il ne laissoit passer qu'un stylet & étoit rempli de mucus. *De feminâ gravidâ; Collect.* tom. 5, pag. 289, n°. 9, à la fin.

Dans le corps d'une femme morte sans accoucher, au cinquième mois de sa grossesse, Monro fils (Alexandre) trouva la partie intérieure du col de la matrice, sur-tout vers le museau de tanche, couverte de vésicules en grappes, dont quelques unes étoient assez considérables & remplies d'une mucosité d'un brun foncé : dans les intervalles il y avoit de petits orifices qui contenoient une liqueur semblable. *Edimb. Nouv. Mém.* tom. 1, p. 441.

Vers les derniers mois de la grossesse, l'arc du colon, suivant l'observation de Spigelius, est placé plus haut. *Morgagni*, epist. 34, n°. 3.

Dans le corps d'une femme grosse de trois ou quatre mois, Haller trouva les parois de la matrice fibreuses, & aussi épaisses que celles de la matrice d'une vierge. *De feminâ gravidâ*; *Collect.* tom. 5, pag. 284, n°. 4.

gDans le corps d'une femme qu'on disoit être rosse de six mois, Monro fils assure que la matrice lui parut de l'épaisseur de celle d'une femme qui n'est pas grosse : parmi ceux qui assistoient à cet examen, les uns la trouvoient plus épaisse, d'autres plus mince. (*Edimb. Nouv. Mém.* tom. 1, pag. 417 & 418.) Monro pense qu'en général la grossesse change peu l'épaisseur de l'utérus, quoiqu'on trouve quelquefois cet organe plus mince ou plus épais qu'à l'ordinaire. Dans la collection que Smellie a publiée, on trouve des dessins de matrices qui favorisent cette opinion. Il faut cependant observer que les matrices doivent être un peu plus épaisses pendant la vie, & lorsqu'elles sont pleines de sang, qu'elles ne le sont après la mort. *Ibid.* pag. 429 & 430.

Dans le corps d'une femme grosse, morte subitement d'un polype au cœur, son enfant ayant déjà la tête près du bassin, Heister trouva que l'épaisseur de la matrice n'étoit pas plus grande que hors le temps de la grossesse; la substance de cet organe lui parut manifestement musculeuse. Il y avoit des œufs dans l'ovaire, avec leurs corps jaunes; ils furent sur-tout apparens lorsque la tunique externe fut enlevée. *Commer. litter.* 1731, *specim.* 26, p. 206.

Une femme grosse à terme mourut en travail. A l'ouverture du corps on trouva que la matrice embrassoit étroitement l'enfant (les eaux s'étoient écoulées depuis long-temps); dans les endroits où ce viscère étoit le moins épais, il avoit un demi-pouce d'épaisseur; son fond l'étoit beaucoup plus, & il y avoit des ouvertures assez grandes pour recevoir l'extrémité du petit doigt. *Edimb.* tom. 4, pag. 566 & suiv.

Une femme de vingt-deux ans étant morte dans le travail, on ouvrit son corps : la matrice étoit épaisse de quatre lignes à l'endroit où le placenta étoit attaché, & d'une ligne dans les autres parties. *Saviard*, pag. 422.

Dans le corps d'une femme morte quatre heures après être accouchée, Mery a trouvé la matrice épaisse de huit lignes; sa surface intérieure n'étoit pas revêtue de membranes; les embouchures des vaisseaux étoient sensiblement ouvertes. *Hist. acad.* 1706, observ. 2, pag. 22.

Morgagni n'a jamais trouvé les trompes fermées pendant la grossesse : il est vrai que d'abord ces conduits lui paroissoient l'être, sur-tout du côté de la matrice; mais après l'examen & la dissection, il s'est aperçu du contraire. *Adversf. anat.* 1, pag. 40.

Santorini a observé fort commodément la structure des trompes dans le corps d'une femme de mauvaise vie, devenue grosse, & dont toutes les parties étoient augmentées considérablement. L'intérieur de ces conduits étoit rempli de rides qui paroissoient être une continuation des lanières du morceau frangé. L'extérieur étoit formé par une membrane plus forte, & paroissoit composé de fibres en manière de spirales.

Santorini ajoute que la disposition des vaisseaux sanguins dans les trompes est telle, que lorsque

le sang y abonde en grande quantité, comme dans le coït, ces vaisseaux étant gonflés, ces parties se contractent & se rapprochent les unes des autres.

Il rapporte encore l'observation suivante, faite sur le corps d'un femme nouvellement accouchée : les vaisseaux des trompes de la matrice, étoient très-amples : y ayant poussé de l'air, il vit qu'à chaque coup de piston, non seulement le corps de la trompe se contractoit, mais qu'il paroissoit se tourner vers l'ovaire. Le plexus nerveux donne un grand orgasme à ces parties. *Observ. anat.* cap. 11, pag. 228 & 229.

Dans le corps d'une femme qui avoit eu des enfans, & même un trois ans avant sa mort, laquelle fut violente, Littre a trouvé les deux trompes de la matrice sans pavillon & sans ouverture à l'extrémité qui est tournée vers l'ovaire ; elles étoient remplies, l'une d'une sérosité jaunâtre, l'autre d'un fluide sanguinolent; leur surface étoit inégale, &c. *Hist. acad.* 1704, obs. 3, pag. 21.

Dans le corps d'une femme de vingt-cinq ans, morte quatre mois après être accouchée de son second enfant, Littré a vu le pavillon de la trompe droite appliqué à l'ovaire du même côté, & embrassant un œuf de trois lignes de diamètre dont une partie étoit hors de l'ovaire; celle qui n'en étoit pas sortie, étoit dans une espèce de calice dont le fond adhéroit au corps de l'ovaire ; ce calice, étoit parsemé de vaisseaux sanguins, & composé d'une substance glanduleuse, & d'une autre musculeuse, placée à l'extérieur. *Hist. acad.* 1706, observ. 8, pag. 26.

Les ovaires des jeunes femmes sont lisses, mollets, globuleux, & pèsent environ deux gros. Ceux des vieilles sont petits, âpres, plus durs, & pèsent à peine dix grains. *Santorini, observ. anat. de mulierum partibus, &c.*, cap. 11, pag. 21, à la fin.

Les ovaires varient beaucoup suivant l'âge : dans les enfans ils pèsent de cinq à dix grains ; dans les femmes jeunes & saines, leur poids est d'un gros & demi ; dans les vieilles, il se rapetissent & pèsent à peine un denier ; il s'en est trouvé qui ne pesoient que dix grains. *Tozzetti, observ. med.* pag. 48.

On trouve souvent sur l'ovaire de petites vésicules qu'on prend pour des œufs, & qui tiennent à des pédicules. Dans une femme où l'on trouva de ces vésicules, on en observa une autre de la même forme, avec un pédicule qui partoit du ligament large; ce qui prouve que ce sont des tumeurs lymphatiques. *Ephém.* tom. 9, pag. 227.

Ruysch dit qu'il a trouvé dans la matrice d'une femme dont il disséquoit le corps, un embryon gros comme un grain d'orge mondé, & qu'il avoit vu en même temps très-clairement dans l'ovaire une cavité de la grandeur d'un pois, dont la concavité étoit sanguinolente & remplie de rugosités. *Advers. anat.* 3, tom. 1, pag. 9.

Poupart trouva dans le corps d'une fille de sept ans, que l'artère & la veine spermatique manquoient à l'ovaire gauche : la trompe du même côté n'avoit point de pavillon. Dans le même sujet il n'y avoit ni rein, ni artères rénales, ni veines émulgentes du même côté. *Hist. acad.* observ. 1, 1700, pag. 35.

Stenon dit avoir trouvé des œufs dans les ovaires d'une mule, & une espèce de placenta autour d'un de ces œufs : il conclut que les mules peuvent engendrer. *Bartholin*, *Acta hafniensia*, & *Giornal de Letter. de Fr. Nazari* 1676, pag. 75.

Mule de trois ans qui a fait un poulain à Palerme, & l'a nourri de son lait. Tout Palerme, dit-on, en a été témoin. *Journ. de Trév.* (*nouv. litter.*) 1703, tom. 11, pag. 1882. On ajoute que cela est déjà arrivé.

Dans le corps d'une femme morte subitement d'une chute au huitième mois de sa grossesse, Littre a trouvé l'ovaire gauche très-flétri, avec un petit nombre de vésicules très-peu considérables. La trompe de ce côté y étoit collée au dessous du pavillon, & son embouchure étoit tournée en devant du côté du fond de la matrice : à la superficie de l'ovaire droit, étoit un trou rond de deux lignes de diamètre, par où sortoit un corps gros comme un petit pois, percé aussi au milieu d'un trou rond, & dont le bord étoit froncé. Ce corps faisoit partie d'une caroncule creuse, & dont la cavité répondoit au trou : l'intérieur de cette caroncule étoit glanduleux, jaunâtre, & épais d'une demi-ligne ; l'extérieur étoit musculeux & épais d'un tiers de ligne. La trompe droite étoit un peu dilatée & élargie ; elle contenoit une humeur glaireuse ; son pavillon étoit placé comme dans l'état naturel. *Mém. acad.* 1701, pag. 294 & 295.

Dans le corps d'une femme, morte au troisième ou quatrième mois de sa grossesse, Haller a trouvé l'ovaire droit, avec plusieurs petites fentes (*rimæ*), mais sans véritable cicatrice. Il y avoit intérieurement plusieurs vésicules pleines d'une lymphe semblable au blanc d'œuf, & limpide. Dans l'ovaire gauche il y avoit une cicatricule de couleur bleue, qui étoit placée vers le milieu de la convexité. Ayant enlevé la membrane ferme & dense, il parut un corps jaune (*corpus luteum*), semblable à une olive, ayant l'apparence d'une capsule atrabilaire, si ce n'est qu'il étoit un peu rouge ; tout le calice étoit lié à l'ovaire par du tissu cellulaire & par des vaisseaux. *De fem. gravidâ ; Collect.* tom. 5, pag. 289 & 290, n^{os}. 10 & 11.

Dans le corps d'une autre femme, grosse de cinq mois, Haller a trouvé dans l'ovaire gauche un vrai trou rond sur la membrane externe : ce trou étoit

rougeâtre & environné d'une eſpèce de cercle un peu enflammé; ſous ce trou il y avoit un tubercule. Ayant ſoufflé par le trou, il vit s'élever une cavité ſemblable à une véſicule, creuſée dans le corps jaune & glanduleuſe, &c. Cette obſervation eſt analogue à celles de Malpighi, de Ruyſch, de Graaf, de Littre, de Santorini, de Heiſter, &c....

Dans le corps d'une femme âgée de vingt-cinq ans, & nouvellement accouchée, Littre a vu ſur l'ovaire gauche une tumeur groſſe comme une petite ceriſe : la membrane étoit percée au milieu : c'étoit une poche compoſée de fibres charnues & de glandes jaunâtres. *Hiſt. acad.* 1703, obſerv. 13, pag. 42.

On ne trouve le corps jaune que dans l'âge de puberté, dans les femmes groſſes, &c.; on ne l'obſerve pas dans les petites filles, dans les vieilles femmes, dans celles qui ſont mal conſtituées, &c. *Santorini, obſerv. anat.* cap. 11, pag. 222.

Sur le même corps jaune, ſur les cicatricules, la membrane de l'ovaire, &c. Voyez *ibid.* pag. 223 & 224.

Dans le corps d'une femme morte, avec un enfant dans la trompe gauche, Santorini a trouvé le corps jaune de l'ovaire très-ſenſible & gonflé. Dans cette partie de l'ovaire, il obſerva une cicatricule qui n'étoit pas plus groſſe qu'un point, quoiqu'il l'ait trouvée ſouvent plus conſidérable. Dans l'intérieur de cette partie, il y avoit une eſpèce de calice contracté, ainſi qu'il l'a vu d'autres fois, lorſque l'œuf étoit ſorti. Il étoit rempli de liqueur jaune, &c. *Ibid.* pag. 226 & 227.

Haller a fait couvrir quarante brebis choiſies, & il a obſervé ce qui ſuit : Le corps jaune n'exiſtoit point dans le temps du rut, ni dans les brebis nouvellement fécondées. Il ne faiſoit point partie de l'ovaire, & il paroiſſoit n'être que le produit d'une ſorte d'inflammation. Dans une brebis fécondée depuis une heure ou deux, il ne trouva qu'une bleſſure à l'ovaire, avec un peu de ſang caillé autour; lorſqu'on ſouffloit par l'ouverture, on voyoit qu'elle communiquoit avec une véſicule qui avoit crevé & rendu ſa lymphe par cette ouverture : c'eſt l'intérieur de cette véſicule qui ſe gonfle & devient glanduleux; mais cela n'arrive que quelques jours après la conception; ce corps glanduleux n'y contribue donc pas. Avant le dix-ſeptième jour, Haller n'a trouvé dans la matrice & dans les trompes qu'une eſpèce de gelée, mais point d'œuf. Après le dix-ſeptième jour, il a preſque toujours vu le fœtus long d'environ trois lignes & enveloppé dans ſes membranes. L'œuf ne paroît donc être qu'un fluide gélatineux. *Hiſt. acad.* 1753, obſerv. 7, pag. 134 & 135.

Dans une portière de vache qui contenoit un fœtus de quinze jours, Duverney le jeune a trouvé les trompes & leurs pavillons plus gonflés que dans l'état ordinaire; un des ovaires étoit de la groſſeur d'une noix, & formé ſur les côtés d'une ſubſtance dure & garnie de véſicules; tout le reſte paroiſſoit ſpongieux; ſur un des côtés de la ſubſtance véſiculaire, étoit une tache d'un jaune obſcur & de la largeur d'une lentille; Duverney y ayant ſoufflé de l'air, gonfla tout l'ovaire comme un tiſſu véſiculaire, & pluſieurs vaiſſeaux ſanguins qui paroiſſoient en ſortir, &c. *Mém. acad.* 1701, pag. 184, 185, & ſuiv., avec figures.

Voyez une obſervation ſur l'état d'un ovaire dans une femme qui fut pendue, & qui avoit uſé du coït quelque temps auparavant. *Journ. des Sav.* 1695, tom. 23, pag. 645 & ſuiv.

Duverney ouvrit le côté gauche d'une chienne, trois jours après qu'elle eut été couverte, & il tira par la plaie la trompe du même côté, après avoir remarqué qu'il y avoit dans l'ovaire deux gros œufs : il lia cette trompe entre l'ovaire & la matrice, & la remit dans le ventre : la plaie fut guérie au bout de huit jours; vingt-un jours après on ouvrit l'animal; on trouva deux petits chiens dans la partie de la trompe qui regardoit l'ovaire; l'autre, qui regardoit la matrice, étoit vide. *Duverney, anat.* tom. 2, pag. 345.

Dans le cadavre d'une femme qui avoit conçu quelque temps avant ſa mort, on trouva dans l'ovaire droit un œuf fécondé, c'eſt-à-dire, fort gros. La ſuperficie de cet œuf étoit parſemée de vaiſſeaux ſanguins : il étoit encore pendant à ſon pédicule. *Journ. des Sav.* 1720, tom. 67, p. 523.

Véſicule obſervée dans l'ovaire, qui, outre une liqueur claire & mucilagineuſe, contenoit un fœtus d'une ligne & demie de groſſeur & de trois lignes de longueur; cet embryon étoit attaché à l'intérieur par un cordon gros d'un tiers de ligne & long d'une demi-ligne. On y diſtinguoit la tête, &c. Obſervation de Littre. *Mém. acad.* 1701, pag. 111, 112, 113, & 114.

Littre obſerva dans le corps d'une femme autant de cicatrices dans l'ovaire, que ſes parens lui dirent qu'elle avoit eu d'enfans : il y en avoit une dans l'ovaire gauche, avec une ouverture d'une demi-ligne, répondant à une cavité de deux lignes de diamètre; cette femme mourut avec un fœtus dans la trompe gauche. *Ibid.* 1702, pag. 217.

Une dame qui avoit accouché huit fois, redevint groſſe après cinq ans d'intervalle : les règles manquèrent une fois; mais le ſecond & le troiſième mois, elle eut une eſpèce de perte légère; au bout de trois mois s'étant levée en bonne ſanté, elle tomba ſubitement en foibleſſe & ſans pouls, froide, mais ayant ſa connoiſſance, & ſe plaignant d'une grande douleur à l'aîne droite, laquelle ſe terminoit aux reins; elle crut accoucher, & en criant j'accouche, elle mourut. Tous les viſcères de l'abdomen nageoient dans le ſang, ſur tout dans le flanc gauche où il étoit caillé, & au milieu duquel on trouva un fœtus de la groſſeur du pouce

l'ovaire de ce côté étoit déchiré & quatre fois plus gros que le gauche : la matrice étoit sans déchirure, mais plus grosse & plus molle que dans l'état ordinaire : les vaisseaux de la membrane interne étoient pleins de sang & comme variqueux. Toutes les autres parties étoient saines. Observations de M. de Saint-Maurice. *Journ. de Méd. de la Roque.* 1683, pag. 40.

Une femme grosse de neuf mois ne put accoucher ; le fœtus étoit contenu dans la membrane extérieure de la trompe droite, d'où on le tira à demi-pourri : il formoit une tumeur vers le nombril, d'où il suintoit des matieres séreuses. La mère mourut onze jours après l'opération. Cette femme n'eut point de lait pendant sa grossesse. *Hist. acad.* 1714, observ. 2, pag. 23.

Duverney a trouvé cinq à six fois des enfans dans les trompes. *Anat.* tom. 2, pag. 345.

Dans le corps d'une femme, on a trouvé les deux ovaires formant des tumeurs dans lesquelles étoient des cheveux, des os, & des dents enchâssées dans leurs alvéoles. *Hist. acad.* 1743, observ. 9, pag. 88.

Une femme qui n'avoit pas eu ses règles depuis six semaines, tomba sur les genoux ; six heures après, elle eut des douleurs dans le ventre ; les règles revinrent ; ensuite elle eut des envies de vomir, des sueurs froides, &c ; elle mourut. Littre trouva plus de quatre pintes de sang noir & liquide dans le bas ventre & un peu de sang caillé sur le ligament large gauche de la matrice. La trompe gauche avoit une déchirure de cinq lignes au dessous de son pavillon : à l'endroit de cette déchirure étoit un corps rond à demi-transparent & d'un pouce & demi de diamètre : c'étoit un fœtus de quatre lignes de longueur, nageant dans une liqueur claire renfermée dans les membranes : le placenta étoit attaché à l'intérieur de la trompe. *Mém. acad.* 1702, pag. 215 & suiv.

Une femme de 28 ans, qui avoit eu deux enfans, redevint grosse. Elle fut attaquée de toux ; le sang sortoit goutte à goutte par le vagin ; elle sentit des douleurs vives dans le ventre, surtout en allant à la selle. Ces douleurs augmentèrent ; la malade eut une syncope & elle mourut. On trouva que la trompe gauche de la matrice formoit un sac très-vaste, depuis le milieu jusqu'au pavillon ; un fœtus mâle, de trois pouces & demi de longueur, y étoit renfermé ; le placenta adhéroit à l'intérieur de ce sac ; la matrice étoit plus grosse & plus épaisse que dans l'état naturel ; elle contenoit des glaires ensanglantées. *Vanderveleu, Journal de méd.* 1756. tom. 5, pag. 380 & suiv.

Enfant desséché, trouvé par Duverney dans une des trompes de la matrice. *Hist. acad.* 1714. pag. 25.

Une femme de vingt-trois ans fit une chute qui fit écarter les deux os de la jambe ; elle mourut, & dit auparavant qu'elle se croyoit grosse. Il n'y avoit aucune marque de grossesse dans la matrice, mais dans la trompe droite il y avoit un fœtus enduit d'une humeur mucilagineuse : toutes ces parties étoient desséchées ainsi que le cordon & le placenta : la partie de cette trompe du côté de la matrice, étoit fort mince & fermée de sorte que l'air ni les injections ne pouvoient y passer. *Mém. acad.* 1702, pag. 305 & suiv.

Une femme de quarante ans accoucha de deux enfans ; elle perdit ses règles & mourut plusieurs années après, avec une tumeur considérable dans le ventre. A l'ouverture du corps, on aperçut les restes d'un fœtus dans une des trompes. Ce fœtus avoit été conçu dans la trompe. (Observation mal détaillée.) *Hist. acad.* 1722, pag. 20.

Grossesse de quinze ans ; mort & ouverture du corps ; fœtus trouvé dans une poche tenant à l'ovaire : la matrice étoit dans son état naturel. *Mercure* ; juin, 1728, pag. 1389.

Dans le corps d'une femme, morte sans pouvoir accoucher de son premier enfant, Littre a trouvé dans l'ovaire un trou rond qui pouvoit admettre une foie de porc, & bordé d'une substance semblable à celle qu'on voit dans les cicatrices. Ce trou aboutissoit dans une cellule large & profonde de trois lignes, où il y avoit du sang noir & caillé : la trompe du même côté étoit plus dilatée, & ses tuniques étoient plus minces. *Histoire acad.* 1705, observ. 7, pag. 52.

Une fille de trente ans mourut des suites d'une douleur fixe à la région iliaque gauche. A l'ouverture du corps, M. Varocquier, démonstrateur d'anatomie à Lille, aperçut une légère inflammation à la circonférence des gros intestins : l'ovaire gauche étoit de la grosseur & de la forme d'un œuf de poule, & la trompe du même côté faisoit saillie de bas en haut, & de dehors en dedans ; son pavillon étoit étendu & appliqué à la face externe de l'ovaire, avec lequel il avoit contracté adhérence. Ayant ouvert cet ovaire, il en sortit une once de liqueur semblable à du petit lait ; on y trouva aussi un fœtus de deux pouces de long & un peu flétri, avec un placenta attaché au haut de l'ovaire, & un cordon ombilical. La matrice étoit dans son état naturel, ainsi que l'ovaire droit. L'hymen étoit dans son entier. *Hist. acad.* 1756, observ. 4^e^, pag. 48 & suiv.

Observation de Philippe-Jacques Boehmer. (*Act. erud. Lipf.* ann. 1752, pag. 638.) Une courtisane étant devenue grosse, il se forma peu à peu sur le côté gauche du bas ventre une tumeur dure, qui s'étendoit jusqu'à l'hypocondre ; en même temps il survint une difficulté d'uriner, qui augmenta dans la même proportion que

cette tumeur ; enfin une fièvre inflammatoire, accompagnée de convulsions, termina les jours de cette femme. On ne soupçonnoit pas que la tumeur du côté gauche fût l'effet d'une grossesse : mais le cadavre ayant été ouvert, on vit que cette tumeur avoit son siège dans l'utérus ; elle formoit dans la face antérieure de cet organe, un sac membraneux & charnu, qui occupoit la plus grande partie du bassin. Toute la matrice étoit enflammée, & le sphacèle s'y étoit mis.

Il s'étoit fait au dessous du milieu de l'utérus, une ouverture par où le pied droit de l'embryon étoit sorti, & il touchoit au coccix de la mère. L'ovaire droit, inégal & plein de rides, n'offrit que des vésicules de Graaf, sans corps jaune distinct, ni calice. Le fœtus fut trouvé dans l'ovaire gauche, auquel étoient collées les franges de la trompe de fallope du même côté. Cette trompe, aussi bien que l'autre, s'ouvroit au fond de l'utérus. La tumeur de l'ovaire gauche avoit dérangé entièrement de sa place l'intestin rectum.

La matrice fut séparée du cadavre avec toutes ses dépendances, & soumise à l'examen ; quoiqu'elle eût le volume qu'elle auroit dû avoir après un mois de grossesse, elle ne contenoit rien, si ce n'est une membrane poreuse & enflammée qui la tapissoit intérieurement & étoit enduite d'une mucosité. On fit à l'ovaire fécondé une incision depuis l'ouverture par où passoit le pied du fœtus, jusqu'à son extrémité supérieure. Sa substance extérieure étoit fibreuse, l'intérieure étoit fibroso-vasculeuse, pleine de rides, d'une épaisseur différente en divers endroits, mais très-considérable aux environs du placenta; il étoit tapissé par-tout d'une toile muqueuse mince. Le fœtus, qui étoit mâle, & paroissoit avoir près de quatre mois, étoit renversé perpendiculairement, le visage collé dans une situation oblique au bas du bassin, & regardant la face postérieure de cette cavité (1).

L'auteur observe au sujet de ces grossesses extra-utérines, qu'il y en a de trois sortes. Le fœtus peut avoir pour matrice l'ovaire même, comme dans le cas présent, & c'est ce qui arrive lorsqu'un œuf situé profondément est fécondé ; mais si c'est un de ceux qui sont plus extérieurs, & qu'il rompe ses enveloppes, il peut encore s'arrêter dans les trompes, ou tomber dans la cavité de l'abdomen. Dans aucun de ces cas, l'accouchement naturel ne peut avoir lieu. Quelquefois il arrive qu'il se forme autour du fœtus, une croûte dure, tophacée, qui l'empêche de croître & le conserve ; mais ce cas est très-rare ; & presque toujours le fœtus, en prenant son accroissement, distend les parties qui l'environnent, leur cause une inflammation qui dégénère en sphacèle, & fait périr la mère & l'enfant, comme on vient de le voir.

Observation de Patuna, médecin de Vienne, adressée à Morgagni, sur une femme qui au cinquième mois de sa huitième grossesse, tomba & eut une grande perte de sang ; parvenue au terme de neuf mois, elle eut un accès de colère ; la perte revint, les douleurs se déclarèrent ; elles étoient continuelles & se faisoient sentir par tout le ventre ; l'orifice de la matrice admettoit à peine le doigt ; on ne sentoit point les eaux se former, il n'en sortoit point, mais du sang pur. Peu d'heures après cette femme mourut ; on sentit les mouvemens de l'enfant jusqu'à la mort de la mère. Le ventre ayant été ouvert, on vit l'enfant assez grand, ayant sa tête vers le diaphragme, & le dos vers l'abdomen ; il n'y avoit ni enveloppes ni liqueur ; le cordon ombilical entouroit le col de l'enfant ; il entroit dans la trompe à un travers de doigt de distance de l'utérus, & suivoit ce canal jusqu'au placenta qui avoit quatre pouces de diamètre, & qui étoit placé dans la matrice. La trompe, dans l'endroit où entroit le cordon, paroissoit avoir été rompue autrefois, & elle adhéroit au cordon dans cette région. La matrice avoit un demi-pouce d'épaisseur ; elle ne contenoit pas de sang, même dans sa substance. L'auteur ne tente pas d'expliquer comment le fœtus a pu être dans le ventre, n'ayant trouvé dans la matrice ni cicatrice ni vestige de rupture. *Comment. Leipsick*, tom. 16, pag. 345.

Une femme grosse de son troisième enfant souffroit de grandes douleurs dans la région ombilicale & épigastrique ; elle mourut sans pouvoir accoucher. A l'ouverture du corps, toutes les parties de la matrice & du vagin parurent fort saines : on n'y trouva aucune marque de cicatrice ; l'ovaire droit étoit dans l'état naturel ; mais la trompe & sa frange étoient comme pourries dans un endroit qui tenoit au péritoine & qui formoit une poche où étoit l'enfant : cette poche étoit située entre la matrice & le rectum. L'enfant étoit attaché par son cordon au placenta, qui étoit sorti de la poche & s'étoit rangé du côté gauche. Toutes ces membranes étoient gangrenées. *Saviard*, pag. 269.

(1) Une telle observation, dit l'auteur, montre clairement que l'homme provient d'un œuf. Il reste néanmoins quelque doute sur ce qu'on doit appeler de ce nom ; car il est incertain si on doit le donner à ces vésicules décrites par Graaf, & qu'on trouve dans tous les ovaires des femmes, presque immédiatement au dessous de la membrane qui les enveloppe ; ou si ces mêmes vésicules, remplies de mucilage, ne doivent pas être regardées simplement comme des enveloppes des œufs humains. En effet, quelquefois le corps jaune qu'elles renferment devient très-apparent, & quelquefois on ne les voit pas elles-mêmes. D'ailleurs ces vésicules se trouvent chez les filles impubères. Enfin ni les uns ni les autres de ces corps ne sont proportionnés aux conduits étroits par où les œufs doivent passer.

Embryon de cinq ſemaines, gros comme une mouche à miel, trouvé dans le bas ventre d'une femme aſſez jeune, & tenant à un pédicule qui étoit attaché en partie à une crevaſſe faite à la trompe gauche. On trouva environ trois pintes de ſang coagulé & épanché dans le bas ventre. Cette dame étoit mariée depuis trois mois, & ſe croyoit groſſe depuis cinq ſemaines; elle avoit depuis ce temps des maux de cœur & elle vomiſſoit; elle fut ſaiſie d'une violente colique, avec grande foibleſſe, froid glacial & univerſel, & une vive douleur au deſſous de l'ombilic; elle étoit ſans pouls, & elle mourut quelques momens après. Il n'y avoit rien dans la matrice. *Foubert*, *Séance de l'Académ. de Chirurg. & Mercure* 1741, pag. 2399.

Une femme mourut le quatrième mois après ſes couches. On ouvrit ſon corps, & on trouva un autre enfant flottant dans le bas ventre, près d'une des trompes de la matrice. Il n'y avoit aucune déchirure à la matrice ni au vagin. L'enfant paroiſſoit avoir été formé dans la première groſſeſſe. *Mercure* 1722, juillet, pag. 79.

Fœtus dont une partie des os du crâne ſe trouva châtonnée dans le replis de l'S romaine du colon. Accidens qui précédèrent la mort, &c. *Par M. Moreau*; *Séance de l'Acad. de Chirur. & Mercure* 1750, décemb. pag. 18.

Bianchi, dans ſon Hiſtoire de la Génération, rapporte l'obſervation d'une femme qui eut tous les ſymptômes ordinaires de la groſſeſſe; mais l'enflure étoit au deſſus de l'ombilic: cette femme ne ſe détermina que tard à l'opération céſarienne, & elle mourut. A l'ouverture de ſon corps, on trouva le placenta attaché au colon & aux inteſtins grêles du côté gauche. *Journ. des Sav.* 1743, mars, pag. 493.

Une femme eut une ſuppreſſion de ſes règles, avec des coliques & des vomiſſemens. Son ventre groſſit, & elle crut y ſentir un corps vivant, mais qui lui parut être hors de la matrice, par les mouvemens qu'elle éprouvoit. Après environ neuf mois elle ſouffrit beaucoup, enſuite elle ne ſentit plus de mouvement, mais elle eut toujours des vomiſſemens & un cours de ventre pendant ſix mois, au bout deſquels elle mourut. On fit d'abord la ponction, par laquelle on tira douze pintes de ſéroſité rouſſe, ſans odeur; on trouva enſuite un enfant de neuf mois qui occupoit tout le côté droit du bas ventre; ſa tête étoit poſée ſur la baſe du foie. Le cordon ombilical étoit long de huit pouces; le placenta s'attachoit par pluſieurs portions ſur les première, deuxième, & troiſième vertèbres des lombes. Les inteſtins, excepté le colon, étoient rangés dans la partie gauche du bas ventre. La matrice & ſes trompes ſe trouvèrent en bon état. *Hiſt. academ.* 1716, obſervat. 4, pag. 27.

SUPPLÉMENT.

Sur la ſtérilité (1).

Dans le corps d'un homme qui n'avoit point au dehors de vice apparent, on trouva les véſicules ſéminales dures & comme cartilagineuſes.

Dans un autre les conduits éjaculateurs étoient obſtrués.

La conformation vicieuſe de l'urètre peut contribuer beaucoup à la ſtérilité. Valiſnieri parle d'un homme dont l'urètre s'ouvroit vers le gland en un demi-canal. Dionis a vu ce conduit aboutir à côté du gland & en deſſous; & Fabrice aſſure que ce vice n'a point mis obſtacle à la génération dans une circonſtance qu'il rapporte. Dans un payſan examiné par Saltzman, l'urètre s'ouvroit en deſſus & à côté du gland. Dans un jeune homme dont l'urètre ne s'étendoit pas tout à fait juſqu'au gland, mais s'ouvroit à côté, l'érection ſe faiſoit de ſorte que le gland ne ſe gonfloit pas. Boerhaave va plus loin, il aſſure que le tiſſu caverneux de l'urètre peut ſe gonfier ſans que les corps caverneux de la verge ſoient en érection; & on a vu ceux-ci gonflés, ſans que le gland le fût.

Il arrive quelque choſe d'analogue au premier cas dans les érections qui ſont l'effet de l'irritation produite par la préſence d'un pierre dans la veſſie. Alors les nerfs de la verge ſont titillés, & elle ſe durcit, mais le plus ſouvent de manière que dans l'érection elle n'augmente pas de volume; c'eſt qu'alors il n'y a que le tiſſu caverneux de l'urètre & le gland de gonflés, & que le tiſſu caverneux de la verge n'eſt point en action; les ſeules voies urinaires ſont irritées. La plupart des érections des calculeux ſont de ce genre; le *ſtimulus* vénérien n'y a point de part.

La preſſion de l'urine ſur les véſicules ſéminales & ſur la baſe de la verge, donne lieu, comme je l'ai déjà dit (2), à quelques érections; ce ſont celles du matin dans les vieillards.

Un grand obſtacle à la génération, c'eſt l'extrême facilité avec laquelle l'éjaculation ſe fait; ſouvent elle eſt ſi prompte, que l'introduction peut précéder à peine. Ce vice eſt preſque toujours l'effet de la fatigue de ces parties, qui, trop ſouvent irritées, ſe preſſent trop de conſommer l'ouvrage. Il eſt très-difficile d'y remédier: des bains froids, de la glace même, appliquée ſur les parties ſexuelles externes, & la continence obſervée pendant un ou pluſieurs mois, ont remédié, d'après mes conſeils, à ce défaut, au moins aſſez pour rendre l'introduction & la génération poſſibles, dans un cas où précédemment l'une & l'autre n'avoient pu avoir lieu.

Deux femmes n'avoient point de vagin. Leurs maris avoient, à la ſuite de divers eſſais, telle-

(1) *Morgagni*, *epiſt.* 46.

(2) Voy. pag. 473, col. 2^e^.

ment dilaté l'urètre, qu'enfin ils étoient parvenus à y introduire la verge.

Quelquefois le vagin eſt étroit, ou ſes parois ſont collées à l'extrémité ou vers le milieu. Dans un cas ſemblable, Naboth diviſa l'obſtacle, & dilata le vagin très-heureuſement.

On a vu l'étroiteſſe du vagin être extrême, & ne pas s'oppoſer à la génération. Il ſuffit que l'introduction ſoit incomplète; pourvu qu'elle exiſte, l'acte de la génération peut s'achever.

La membrane appelée hymen bouche quelquefois tout à fait le vagin & oppoſe un obſtacle à la ſortie des règles & à l'introduction de la verge. Il faut couper cette membrane avec le biſtouri & l'inciſer en croix, ſans quoi la plaie ſe cicatriſe, & quelque temps après la première opération, il faut en faire une ſeconde. J'ai vu un cas où il a fallu inciſer l'hymen une ſeconde fois, & j'inſiſte, pour cette raiſon, ſur ce qu'alors on le coupe en croix. La matrice remplie de ſang menſtruel qui ne peut ſortir, donne lieu à des accidens nerveux très-opiniâtres & très-étendus, même à la rétention d'urine, à la ſurcharge de la tête, à la diſtenſion & à la douleur des mamelles. Dans des circonſtances pareilles, où les règles n'ont point paru, il faut rechercher s'il n'y a point une membrane qui bouche le vagin.

On a vu des femmes qui n'avoient que les parties ſexuelles externes, ſans matrice. Colombus parle du défaut abſolu de ce viſcère dans deux femmes. Gaſpar Boſc en a vu deux abſolument dépourvues de vagin. Alors, le plus ſouvent, la matrice eſt tronquée & très-petite.

Parmi les cauſes de la ſtérilité des femmes, Hippocrate parle ſouvent de la graiſſe de l'épiploon, ce que Véſale a bien expliqué. Ce n'eſt pas, dit-il, de l'épiploon proprement dit que le père de la médecine a parlé; mais des aîles ou ligamens larges de la matrice, des trompes & des ovaires. Il eſt hors de doute que les trompes ſurchargées de graiſſe, ſeront moins propres à remplir leurs fonctions; auſſi les femmes très-graſſes conçoivent difficilement. Fabricius penſoit que les plis du vagin pouvoient s'appliquer ſur l'orifice de l'utérus & le boucher. Hippocrate croyoit que l'orifice de la matrice étoit fermé par une membrane dans les femmes ſtériles; quoique Morgagni ſoit très-éloigné d'adopter cette opinion pour tous les cas, il dit cependant qu'il a vu dans une femme l'orifice de l'utérus rétréci par une membrane.

Riolan a parlé d'une matrice qui étoit dure comme un cartilage; l'orifice de cet organe offre quelquefois ſeul ce vice.

Morgagni aſſure que dans bien des cas, après avoir introduit le *ſpeculum uteri*, ou un entonnoir d'ivoire dans le vagin, on peut, au moyen d'une bougie allumée, voir l'orifice de ce viſcère. Je n'en ai jamais fait l'eſſai; mais à moins que la matrice ne ſoit très-deſcendue, je regarde cette expérience comme difficile à faire.

Si l'orifice de la matrice n'eſt point dans une poſition convenable par rapport au vagin, s'il eſt dirigé trop en arrière, ou trop remonté ou penché latéralement, &c., la génération pourra ſouvent en ſouffrir. Hippocrate a connu cet obſtacle. *Si uteri obliqui fiant*, a-t-il dit, *etiam os ipſorum obliquum fit.*

Mais les ovaires, ou teſticules des femmes, manquent auſſi dans quelques-unes.

Dans d'autres, les trompes ſont obſtruées ou oblitérées. Haller regarde ces vices comme très-rares. Leur adhérence étendue avec l'ovaire eſt encore un obſtacle à la génération.

L'obſervation a prouvé qu'il n'eſt pas néceſſaire que les ovaires ſoient tout à fait ſains, pour que la conception ait lieu. Il ſuffit ſans doute qu'ils ſoient en bon état.

Le morceau frangé de la trompe eſt ſouvent malade, & ce vice mérite auſſi notre attention.

X X Iº.

Sur les obſtacles qui retardent l'accouchement, & ſur les accidens qui l'accompagnent.

Exoſtoſe conſidérable ſituée à la ſurface interne de l'os ſacrum, & qui empêcha l'accouchement. *Journ. des Sav.* 1765, février, *Nouv. littér.*

Une payſanne de trente-cinq ans, groſſe de ſon premier enfant, ne put accoucher: on voyoit deux tumeurs ſur le ventre, l'une inférieure ſur le pubis, l'autre ſituée vers le cartilage xyphoïde; l'orifice de la matrice étoit très-haut, & on ſentoit un obſtacle invincible. Cette femme mourut ſans accoucher: à l'ouverture de ſon corps on trouva que la tumeur inférieure étoit la veſſie gonflée & prête à crever; la ſupérieure étoit la matrice, dont le fond touchoit le colon & l'eſtomac; l'utérus étoit rompu près du ligament large gauche, & il y avoit beaucoup de ſang épanché: l'orifice interne étoit ſi rétréci, qu'à peine admettoit-il le tuyau d'une plume; ce rétréciſſement venoit d'une membrane tendineuſe de l'épaiſſeur d'une veſſie de bœuf; elle paroiſſoit être un prolongement de la membrane intérieure du vagin. *Weiſſ*; *Hiſt. partûs impediti. Altorp.* 1761, *miſcell.*

Une femme de 38 ans, groſſe de ſept mois, pour la premiere fois, mourut dans un mauvais travail, pendant lequel l'orifice interne n'avoit pu ſe dilater que de la largeur d'une pièce de 24 ſous; ſon corps fut ouvert par Littre, qui trouva l'enfant mort, & vit que l'orifice étoit bouché dans ſon commencement, par une ſubſtance glanduleuſe continue au corps de la matrice & percée de quelques petits trous. *Hiſt. acad.* 1705, obſerv. 7, pag. 52.

Une femme de quarante ans, dont le paſſage entre les os pubis & le ſacrum étoit fort étroit, ne put accoucher d'un premier enfant qu'en ouvrant

la tête de ce dernier. Il survint une suppuration dans les parties, & la malade rendit des pierres par l'urètre : étant redevenue grosse, elle ne put accoucher, & il ne se fit point de dilatation à l'orifice interne. M. Simson trouva que les deux lèvres de cet orifice étoient adhérentes. Au moyen d'une espèce de *speculum matricis* qu'il décrit, il fit une incision aux parties collées, & il sentit la tête de l'enfant, qu'il ouvrit & qu'il vida pour délivrer cette femme. Les deux lèvres du museau de tanche étoient d'une dureté approchante de celle des cartilages ; dans les incisions, il ne sortit pas une goutte de sang, & la malade ne sentit d'autre douleur que celle de la dilatation du vagin. L'enfant étoit à sec, parce que les eaux s'étoient écoulées. L'urètre s'ouvroit extérieurement par trois différens orifices. Cette femme mourut vingt-quatre heures après, par l'abus, dit-on, des liqueurs spiritueuses, dont elle avoit usé pendant sa grossesse. *Edimbourg*, tom. 3, pag. 384 & suiv.

Dans une femme morte en travail, & qui avoit été plusieurs jours sans uriner, on trouva la vessie, très-distendue, & qui s'élevoit depuis le pubis jusqu'à la région du rein droit ; elle contenoit quatre pintes d'urine. *Edimbourg*, tom. 4, pag. 566.

Une femme ne pouvoit accoucher parce que l'hymen étoit entier & très-épais ; on l'incisa ; mais on trouva une autre membrane placée plus haut, qu'on fut encore obligé d'inciser ; ce qui ne fut pas plutôt fait, que l'enfant sortit bien portant. *Ruysch*, observ. 22, tom. 1, pag. 20 & 21.

A Bologne, deux femmes ne pouvoient accoucher ; on croyoit leurs enfans morts : on se pressa d'accoucher l'une par l'opération de la main, & elle mourut ; on se contenta pour l'autre, de lui donner des lavemens émolliens & légèrement stimulans ; elle accoucha & se porta bien. *Morgagni ; de sed. morbor.* epist. 48, art. 41, pag. 240.

Femme grosse constipée depuis dix jours, & à qui on ne pouvoit donner de lavemens, parce que le rectum étoit rempli d'excrémens aussi durs que la pierre : on fut obligé de les lui tirer avec peine, sans quoi elle n'auroit pu accoucher. *Guillemeau, des accouchemens*, liv. 2, chap. 10, pag. 149.

Roéderer a examiné trois fois avec attention la quantité de sang qui sort de la matrice après l'extraction du placenta, & il a trouvé que le poids du sang étoit à peu près de deux livres : il paroît que cette quantité suffit pour dégorger la matrice ; car une demi-heure après, elle se réduit presque à son volume ordinaire. *Mém. de Gottingue*, tom. 3, pag. 421 & 422.

Une femme de vingt-cinq ans, sur le point d'accoucher, se trouva mal, & eut des douleurs avec une perte de sang qui dura trois jours ; au bout de ce temps elle accoucha fort doucement ; le placenta vint même tout de suite ; elle mourut le même jour. On trouva la matrice rompue du côté gauche, à l'endroit où l'artère & la veine hypogastriques, aussi rompues, se rendoient à cet organe. *Guillemeau ; des accouchemens*, &c., liv. 2, chapit. 13, pag. 165.

Dussé, accoucheur de Paris, pour remédier aux pertes de sang qui surviennent après l'accouchement par le défaut de ressort des vaisseaux utérins, veut qu'on porte ses deux mains sur la région hypogatrique & qu'on comprime mollement le corps de la matrice par un mouvement tantôt circulaire, tantôt ondulatoire, & dirigé en tout sens : on fait en même temps sortir des caillots, &c. *Hist. acad.* observ. 3, 1724, pag. 35 & 36.

Une femme, à la suite d'un accouchement laborieux, eut la gangrène à la vulve & au rectum. Après la séparation des parties gangrenées, il resta une ouverture à passer une noix : les excrémens passoient par la vulve ; on voulut se servir d'une plaque mince, enduite d'un sarcotique ; mais on fut obligé de l'abandonner & d'y substituer des plumaceaux. Cette femme guérit. Ruysch observe que la gangrène qui affecte les parties postérieures de la vulve, se guérit assez facilement, à cause de la substance charnue du rectum, & le peu de rugosité du vagin de ce côté, au lieu que par le côté antérieur qui touche à la vessie, l'écoulement de l'urine est un obstacle à la guérison de la plaie. *Ruysch*, tom. 1, observ. 59, pag. 55 & 56

Sang coagulé, trouvé sur la surface externe de la matrice d'une femme morte sans avoir été accouchée. *Edimbourg*, tom. 4, pag. 563.

Dans cette même femme qui, pendant six jours qu'elle avoit été en travail, n'avoit pas uriné, on trouva la vessie formant un grand sac sortant de la cavité des os pubis, & montant jusqu'au rein droit : elle contenoit quatre pintes d'urine. *Ibid.* pag. 566.

La sortie du méconium n'est pas toujours un signe de la mort de l'enfant : un enfant du sexe féminin sortit vivant & bien portant, quinze jours après avoir rendu du méconium. *Morgagni*, epist. 38, art. 40.

XXII°.

Sur la fausse grossesse, l'avortement, et l'accouchement malheureux (1).

1°. *De la fausse grossesse.*

Les médecins ne se trompent que trop souvent, en prenant une vraie grossesse pour fausse, & réciproquement, faute de signes certains. Il en est cependant un infaillible, c'est l'agitation de l'embryon dans l'utérus : quiconque la sent avec la main froide (car la froideur est un moyen que l'on emploie pour faire remuer le fœtus), ne sauroit être déçu ni par les flatuosités des intestins,

(1) *Morgagni, de sed. & caus. morb.* tom. 3, epist. 48.

ni par aucun autre mouvement : mais ce ſigne manque dans les premiers mois de la groſſeſſe, & quelquefois auſſi dans les derniers, ſoit à cauſe de la foibleſſe du fœtus, ſoit par quelque autre raiſon.

Il en eſt un autre que des hommes ſavans & & expérimentés regardent comme certain & commun à toutes les femmes enceintes : c'eſt le gonflement du nombril, qui n'a pas lieu, dit-on, dans l'hydropiſie & dans les autres tumeurs du ventre. Je n'examinerai pas, dit Morgagni, ſi en effet ce gonflement eſt particulier à la groſſeſſe, puiſque ceux qui le prétendent, avouent que ce ſigne n'exiſte pas avant la fin du troiſième mois, & qu'il arrive quelquefois que la groſſeſſe eſt jointe à l'hydropiſie.

Je vois des médecins qui comptent beaucoup ſur un ſigne très-anciennement connu; car il ſe trouve dans les Aphoriſmes d'Hippocrate, en ces termes: *Quand une femme eſt enceinte, l'orifice de l'utérus ſe reſſerre.* Ce ſigne n'eſt pas à mépriſer; il eſt même utile pendant les premiers mois de la groſſeſſe, lorſque les autres manquent; & j'ai eu à m'applaudir, dit Morgagni, de l'avoir obſervé quand je l'ai pu; dans le cas même où il m'a été permis de rechercher ce ſigne, je ne m'y ſuis fié, ajoute ce médecin, qu'avec précaution, n'ignorant pas, comme Hippocrate le fait entendre, qu'il eſt commun à la groſſeſſe & à certaines maladies. J'ai cru de plus, par la même raiſon, continue-t-il, qu'il ne ſuffiſoit pas d'obſerver, avec ſoin & intelligence, outre le reſſerrement de l'orifice de l'utérus, une petite augmentation de poids que l'on ſent dans ce viſcère, en élevant un peu la couronne avec le doigt, & la laiſſant retomber, la femme étant debout; enfin le déplacement de l'orifice, que l'on trouve un peu plus en arrière qu'il n'eſt ordinairement. En effet, quoique toutes ces circonſtances, ajoutées au ſigne indiqué par Hippocrate, lui donnent plus de poids, cependant on ne doit, ſuivant Morgagni, y compter beaucoup que lorſque la couronne, comme Galien l'obſerve (1), n'eſt pas plus dure qu'elle ne doit l'être, & qu'il n'y a aucune marque de maladie.

Afin d'éviter donc, autant qu'il ſe peut, de prendre pour vraie une fauſſe groſſeſſe, il faut faire une extrême attention à toutes les circonſtances, tant préſentes que paſſées, & ſur-tout ſavoir ſi la femme a déjà été groſſe ou non : ſi elle l'a été, il convient de s'informer des ſignes qui accompagnoient les précédentes groſſeſſes, & d'examiner s'ils reparoiſſent. Cette recherche peut épargner une erreur ſouvent fâcheuſe, & quelquefois funeſte, lorſque par un traitement hors de propos, on fait avorter une femme dont on méconnoît l'état.

La plus ordinaire de toutes les fauſſes groſſeſſes eſt la tumeur cauſée par les moles. Elles peuvent accompagner un fœtus & ſouvent cauſer l'avortement, ſoit en irritant l'utérus, ſoit en occupant inutilement une partie conſidérable de ſa capacité. Quelquefois elles ſont ſeules, ſans fœtus, & elles croiſſent au point de repréſenter une vraie groſſeſſe. Les moles appelées *illégitimes* peuvent exiſter ſans l'influence du mâle : au contraire celles qu'on nomme *légitimes*, ne le peuvent, ſi ce n'eſt dans le ſyſtême de ceux qui admettent de faux germes dans les ovaires des femelles, contre le ſentiment le plus généralement ſuivi. Les premières ſe forment, ou d'un ſang répandu dans l'utérus, ou de quelque excroiſſance intérieure de ce viſcère. Le ſang qui s'y répand, ſur-tout lorſque les règles ſont abondantes, ou qu'il ſurvient une hémorragie interne, donne naiſſance à des concrétions polypeuſes, qui ſe moulent dans la matrice, & occaſionnent différens accidens. J'en ai vu une, dit Morgagni, qui étoit à peu près triangulaire, comme eſt l'intérieur de l'utérus, & qui reſſembloit à une bourſe de cette forme. Elle avoit à ſa ſurface externe beaucoup de filamens, qui paroiſſoient être comme ſes racines. L'interne étoit polie & humectée d'une liqueur qui ſembloit y avoir réſidé, mais en être ſortie, au moment de l'éjection de la poche, par une ouverture que l'on voyoit à l'un de ſes angles. Ce polype faiſant obſtacle chaque mois au ſang qui devoit s'écouler, étoit cauſe que les vaiſſeaux de l'utérus ſe diſtendoient, occaſionnoient des douleurs qui augmentoient peu à peu, & une perte de ſang, ſur-tout lorſque cette maſſe venoit à ſe détacher, & à être expulſée avec effort.

Les moles qu'on nomme *légitimes*, ſuppoſent toujours, ſuivant l'opinion de beaucoup de ſavans, une fécondation précédente; mais quelques uns penſent qu'elles ſe compoſent du fœtus & de l'arrière-faix, & d'autres, qu'elles ne doivent leur origine qu'à l'arrière-faix. Quoiqu'il en ſoit, ces moles ſont des maſſes informes, d'une ſubſtance beaucoup plus dure que la chair ordinaire, ou un aſſemblage de véſicules, tel que Mercatus en vit un (1). Ruyſch a décrit les unes & les autres. Il n'eſt pas très-rare, ſelon cet auteur (2), que les petits placentas des fœtus nouvellement conçus s'arrêtent dans la matrice, qui venant à ſe reſſerrer par quelque cauſe que ce ſoit, change leur forme; alors ils ſe durciſſent conſidérablement, ou ils ſe changent, dit Ruyſch, en des amas de véſicules remplies d'une humeur ſéreuſe. Ruyſch a trouvé un placenta qui étoit ſain d'un côté, & dégénéré de l'autre.

Cette transformation n'eſt point particulière au placenta, puiſque Ruyſch a vu des véſicules rem-

(1) *De loc. aff.* l. 6, c. 5.

(1) *Sepulchr.* ſect. 37, obſerv. 1, §. 4.

(2) Obſerv. 28, 29, 33, 58.

plies de férosité sur le cordon ombilical. D'ailleurs, comme, suivant ce qui a été dit, les vraies moles ne viennent très-probablement qu'à la suite d'une grossesse; & comme je n'ai jamais vu ni lu, dit Morgagni, qu'aucune vierge intacte en ait produit, on ne doit décider qu'avec une extrême circonspection, & après un examen fait avec beaucoup de soin & de lumières, si des moles qui ne peuvent pas être des suites d'une grossesse légitime, sont réellement de ce genre, & on doit bien prendre garde de ne pas confondre avec elles de simples caillots de sang, & sur-tout des excroissances.

Ayant vu dans une chienne un commencement de mole vésiculaire, Morgagni en a donné la description. Cette chienne, qui avoit déjà mis bas plusieurs fois, mourut pendant une nouvelle portée. Elle étoit fort grasse; Morgagni trouva l'utérus enveloppé de tant de graisse, que les deux trompes, qui s'étoient d'ailleurs beaucoup rétrécies, y étoient comme perdues; les ovaires, quoiqu'il y en eût un auprès duquel étoient des hydatides, n'offroient aucune des vésicules qu'ils doivent naturellement avoir; ce qui n'étoit pas surprenant; car ils paroissoient entièrement comme charnus, à cause du resserrement des corps *jaunes*. Sur la surface interne du vagin, s'élevoient çà & là des glandes arrondies de différentes grandeurs & d'une dureté squirreuse. Le commencement de la corne droite de l'utérus étoit absolument fermé. Cependant l'une & l'autre corne alloit en serpentant, & elles étoient plus ou moins renflées en divers endroits, quoiqu'elles ne formassent pas des cellules aussi distinctes qu'on en trouve ordinairement dans les chiennes qui sont pleines depuis quelque temps; toute leur surface intérieure étoit molle au tact & rouge. Les principales protubérances de l'extérieur, étoient pareillement molles & rouges; elles contenoient une humeur épaisse & muqueuse comme du pus, laquelle étoit inodore, d'un vert blanchâtre, & n'offroit aucune ébauche d'embryon. Ces mêmes protubérances renfermoient des hydatides pleines d'eau, de différentes grandeurs, mais toutes petites, & en petit nombre.

Outre les moles on compte encore, avec raison, dans le *sepulchretum*, parmi les différentes sortes de fausses grossesses, plusieurs tumeurs soit de l'utérus, soit du ventre. Ici Morgagni recherche quand & comment il arrive qu'un rein unique, tenant dans certains sujets, la place de deux, croît quelquefois à un tel point, que l'œil même d'un anatomiste peut prendre la tumeur qu'il cause pour une grossesse.

Alors ce rein occupe tantôt une des deux places ordinaires; tantôt il est situé sur l'épine du dos, mais quelquefois de manière qu'il est partagé en deux lobes joints ensemble par une sorte d'isthme qui s'appuie sur la colonne vertébrale : d'autres fois il n'y a point de séparation, & le corps entier du rein porte sur cette colonne. Botal (1), qui décrit un rein ainsi conformé, lui donne un volume quadruple de celui d'un rein ordinaire. Un grand nombre d'auteurs disent en avoir vu d'une grosseur qu'ils ne déterminent pas autrement : mais leurs expressions font juger que ces reins étoient beaucoup plus grands que celui que Botal a décrit. Le *sepulchretum* met ces reins prodigieux au nombre des exemples des fausses grossesses. Une observation rapportée dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris (2), prouve qu'un rein naturel peut, par l'effet d'une maladie, grossir au point de jetter dans l'erreur dont on a parlé. Celui dont il s'agit dans cette observation, formoit une tumeur qu'on auroit pu prendre pour une grossesse de trois ou quatre mois (avec d'autant plus de raison, que l'écoulement périodique avoit disparu), si l'âge de la personne, l'état de santé, enfin le temps, n'eussent pas détruit l'illusion.

2°. *De l'avortement.*

Morgagni regardoit comme une des causes les plus certaines des fausses couches, l'épaississement, & l'endurcissement du placenta; car le placenta augmentant de volume, diminue d'autant l'espace nécessaire au fœtus, & la dureté le rend incapable de faire ses fonctions; quelquefois aussi, faute de nourriture, il se desseche & le fœtus dépérit. Une femme grosse de cinq mois étoit très-dangereusement malade; frappée de douleur & de crainte, elle sentit dès ce moment diminuer peu à peu, & enfin cesser tout à fait les mouvemens de l'enfant qu'elle portoit. Huit jours après cette cessation elle avorta; l'enfant étoit mort, & son corps, ainsi que le placenta & le cordon ombilical, étoient d'une sécheresse extrême; le placenta étoit blanc, on n'y voyoit plus que quelques vaisseaux presque entièrement vides.

L'avortement, au rapport de Stahl (3), est quelquefois périodique, & revient à une époque réglée, toujours la même que celle du premier; par exemple, le second ou le troisième mois depuis le moment de la conception. Je n'en connois point, dit Morgagni, de plus sujet à se renouveller, que celui qui a pour cause une passion forte & subite. Schulzius raconte (4) qu'une femme violemment émue, ayant fait une fausse couche, en fit encore vingt-deux autres, toutes au même temps de sa grossesse que la première, c'est-à-dire, trois mois après avoir conçu.

Quelquefois à la suite d'un avortement le placenta, quoique petit, paroît gros, à cause d'une

(1) Observ. anat. 1.
(2) Ann. 1732, observ. anat. 7.
(3) *Differt. de Abortu*, c. 1.
(4) *Disput. quâ corp. hum. moment. alterat. speciatim expend.* §. 34

quantité considérable de sang concret qui s'y est attachée, & il arrive que des médecins, trompés par cette apparence, attendant un fœtus proportionné à la prétendue grosseur du placenta, espèrent qu'ils le feront sortir, tandis qu'il est déjà hors de la matrice, ou qu'il a été détruit, & ils donnent des remèdes violens, qui ne peuvent avoir d'autre effet que de nuire beaucoup à la mère.

Mais voici un autre danger beaucoup plus à craindre. Quand un fœtus, non encore mur, est forcé de sortir par quelque accident, le placenta, qui tient alors à l'utérus comme un fruit verd, tient à la branche, étant retenu, peut causer les maux les plus graves, comme le prouve l'exemple suivant.

Une femme de trente-trois ans étant enceinte de sept ou huit mois, transporta plusieurs fois, d'un lieu à un autre, un fardeau pesant; bientôt après l'enfant vint au monde; mais l'arrière-faix ne le suivit point. Au bout de trois jours la mère est saisie d'une fièvre accompagnée de frissons, qui augmente d'un moment à l'autre, & est suivie d'une grande difficulté de respirer. Une matière fétide s'écoule par les parties naturelles avec des lambeaux du délivre; le hoquet & d'autres mouvemens convulsifs surviennent; le ventre s'enfle considérablement, & la malade meurt onze jours après son accouchement. Son ventre ayant été ouvert, on trouva le ventricule si enflé, qu'il occupoit quatre fois autant d'espace que dans son état naturel; les intestins ne l'étoient pas moins. Dans l'utérus on trouva le placenta pendant en partie vers l'orifice, & en partie adhérant à ce viscère avec tant de force, qu'on pût à peine l'en séparer avec le scalpel; il s'étoit changé en un corps dur & compact, d'une odeur infecte. La partie à laquelle il avoit adhéré étoit fortement enflammée, & le reste de la même surface l'étoit aussi légèrement.

Mais quelque facheux effets que produise le placenta, lorsqu'il est retenu après la sortie de l'enfant, il ne faut pas se hâter de le tirer, lorsqu'il tient aussi fortement que dans cet exemple. La violence qu'on seroit obligé de lui faire, seroit funeste, au lieu qu'en laissant la malade en repos, la nature & l'art peuvent venir à son secours.

Hoyer assure (1), & j'ai vu plus d'une fois, dit Morgagni, qu'une accouchée dans cet état étant simplement transportée de sa chaise dans son lit où on la laissoit tranquille, l'utérus se resserroit peu à peu, & achevoit de se délivrer. Ce petit mouvement d'abord, & ensuite le repos font alors tout l'ouvrage.

3°. *Des accouchemens malheureux.*

L'adhérence trop forte du placenta au fond de l'utérus est une cause fréquente d'accouchemens malheureux. Ce que je viens de rapporter, dit Morgagni, d'une trop grande précipitation dans le cas précédent, s'applique naturellement à celui-ci, ou plutôt ce cas est le même. Si donc vous vous contentez d'aider la nature & de lui donner le temps d'agir, elle détache peu à peu le placenta, & dispose tout pour un heureux accouchement, au lieu qu'un empressement trop grand produit mille accidens fâcheux.

Le déchirement de l'utérus est souvent causé par la situation oblique de l'enfant qui cherche à sortir, & qui trouve l'utérus situé obliquement, comme l'a observé Hyppocrate (1), & comme l'ont remarqué après lui beaucoup d'autres médecins. La principale raison que les anciens ont donnée de cette obliquité, est le relâchement ou la contraction des ligamens d'un côté de la matrice, qui est alors attirée ou vers la partie saine, ou vers la partie resserrée, en un mot vers celle où il y a le plus de ressort.

Parmi les causes de l'accouchement laborieux on peut compter encore la mauvaise situation de l'enfant, sa grosseur, l'obésité de la mère; ajoutons-y les excroissances qui peuvent se trouver à l'orifice de l'utérus, la dureté presque cartilagineuse que cet orifice acquiert quelquefois, la brièveté du cordon ombilical; enfin pour ne point parler d'une infinité d'autres moins dangereuses ou moins fréquentes, il en est une très-digne d'attention, & qui n'est pas rare; c'est un fœtus mort dans le sein de sa mère.

Mais avant tout, une question bien essentielle à décider sur ce cas, est de savoir si le fœtus est réellement mort. Autrefois on s'en rapportoit un peu trop sur ce point à des signes équivoques. Tel étoit celui du méconium qu'on voyoit couler par les parties naturelles de la femme en travail. Cet écoulement peut venir d'une compression que le fœtus éprouve, sur-tout au ventre; il peut venir de l'abondance du méconium, de son trop de liquidité, de son acrimonie, d'une paralysie, ou même de la seule foiblesse du fœtus, & j'ai vu (2) en pareil cas une femme délivrée d'un enfant bien sain, & qui avoit eu quelque peine à venir, seulement parce qu'il étoit gros. Un second signe qui peut tromper, est le défaut de pulsation des artères. Il est très-possible en effet que cette pulsation soit assez foible pour n'être point sensible, sans que néanmoins l'enfant soit mort. Il ne suffit pas même, pour décider affirmativement cette grande question, de voir le cordon ou un membre pendant hors de l'utérus, sans pulsation, sans chaleur & livide; car l'enfant peut avoir éprouvé une telle compression, que la gangrène s'empare de ces parties, & que l'épiderme s'en détache,

(1) *Eph. n. c.* cent. 1, observ. 51.

(1) *De morb. mul.* l. 2, n. 33.

(2) Voyez ci-dessus, pag. 415, col. 2e.

sans qu'il soit mort encore, & quelque soit le danger où il se trouve, il peut en revenir. On a vu à Breslau (1) le bras d'un enfant sortir de la matrice tellement froid & livide, qu'on crut devoir l'amputer. Cependant cet enfant, trois jours après, sortit vivant.

Mais lorsqu'après un sérieux examen des causes qui ont pu donner la mort à un fœtus, de leur ensemble, des signes les moins douteux de cette mort, tels que sont la séparation très-facile de l'épiderme de la tête, une humeur cadavéreuse qui coule de l'utérus, & d'autres de cette nature, les gens de l'art concluent unanimement que ce fœtus a cessé de vivre; il se présente une autre difficulté, savoir s'il faut le tirer avec la main, ou recourir à d'autres moyens. La première méthode est la meilleure, quand on a le temps d'attendre. Une observation qu'on doit faire, est que si les eaux sont écoulées, la corruption qui s'empare du fœtus, peu après que l'air est parvenu jusqu'à lui, exige une prompte délivrance. Cependant il n'est pas sans exemple & qu'un fœtus se soit corrompu, quoique ses enveloppes soient demeurées entières; & que tel autre, quoique ses enveloppes se soient déchirées, soit resté des années entières dans le sein de sa mère, sans lui causer aucune incommodité.

Si le sein d'une mère sert quelquefois de tombeau à son enfant, d'un autre côté des enfans vivans sont quelquefois enterrés avec leur mère morte, ou périssent autrement, soit faute de secours, soit par des secours mal entendus, tandis qu'on auroit pu les sauver. Un des moyens qu'on emploie pour les empêcher de mourir, pendant qu'on envoie avertir un chirurgien, qu'on le cherche, ou qu'il est en chemin, est de tenir ouverte la bouche de la mère, au lieu d'entretenir, comme le bon sens l'exige, la chaleur de son corps, & particulièrement celle de son ventre. Ce fut ainsi qu'en Silésie on empêcha un enfant, non encore né, de mourir après sa mère, en attendant qu'un chirurgien vint; & une expérience de Stalpart fils (2) prouve l'utilité de cette méthode. Ayant enveloppé dans des peaux des petits chiens qui venoient de naître, il les plongea dans de l'eau tiède, & plusieurs heures après il trouva que leur pouls battoit encore. M. de Buffon a fait, dans d'autres vues, une expérience analogue.

Après avoir parlé des femmes en travail d'enfant, il reste à dire un mot des accouchées.

Une grossesse pénible & un accouchement laborieux laissent souvent après eux de fâcheuses traces, particulièrement dans l'utérus, & dans toutes les parties qui ont avec ce viscère une correspondance intime. Morgagni a vu une accouchée mourir d'une fièvre lente, dont il a trouvé la

(1) *Ephem. n. c.* cent. 67, observ. 37, in fine.
(2) *Exercit. de nutrit. fœt.* §. 41 in fine.

cause dans un abcès qui affectoit un des ovaires & la trompe qui s'y terminoit.

Il arrive quelquefois pendant la grossesse que l'épiploon, comprimé par l'utérus & par les autres viscères, s'enflamme & se transforme en une tumeur oblongue, presque squirreuse, qui dans quelques femmes subsiste après l'accouchement, & leur cause des douleurs même très-vives, ou du moins les incommode beaucoup. Les Ephémérides (1) font mention d'une accouchée dont l'épiploon étoit devenu comme une corde, & s'étoit attaché à la vessie & au fond de l'utérus. Il lui causoit des douleurs atroces, que quelques-uns attribuoient à la maladie histérique, d'autres à un calcul, & qui après l'avoir long-temps tourmentée, finirent par la faire périr.

On peut à ces mauvaises suites des couches, en ajouter d'autres moins cruelles, mais fâcheuses cependant, comme sont la claudication, la chûte de la matrice, l'incontinence d'urine, des hémorroïdes à l'orifice du vagin.

Un accouchement peut être malheureux encore par les enfans qui en proviennent. Tels sont principalement ces êtres d'une structure bizarre, qu'on nomme des monstres. Ils s'écartent de la conformation régulière, par la disposition ou la structure, la privation ou la surabondance de certaines parties, & ordinairement par plusieurs de ces défauts à la fois. Les premiers peuvent être dûs à une infinité de causes; mais la plus fréquente, dit Morgagni, est l'imagination des mères. Il y a long-temps, ajoute-t-il, qu'on a observé chez les femmes l'influence de cette faculté sur les fruits qu'elles portent, & qu'on en a rapporté des exemples frappans connus de tout le monde. Cependant comme quelques personnes la nient encore, je citerai, dit ce médecin, plusieurs faits de cette nature, qui, joints aux anciens, doivent, à ce qui lui paroît, forcer l'incrédulité la plus obstinée.

Une mûre (2) tombe sur le nez d'une femme enceinte, & elle met au monde un enfant qui porte au même endroit de son nez une élévation exactement semblable par la grosseur, la couleur, l'aspérité, les petits grains, les petits poils, à une vraie mûre.

Une autre femme (3) reçut sur le derrière de son cou une chenille qu'on ne put en arracher qu'avec peine. Elle accoucha d'une fille qui avoit au même endroit du cou une végétation en forme de chenille, avec toutes ses couleurs, ses poils, enfin si naturelle, qu'elle sembloit vivante.

Une troisième (4) vit avec horreur un mendiant défiguré par un bec de lièvre, & elle donna le

(1) *N. c.* dec. 3, an. 4, observ. 7.
(2) *Boerh. prælect. ad inst.* §. 694.
(3) *Van-Swiet. comm. in Boerh. aph.* §. 1075, ad. 2.
(4) *Act. n. c.* tom. 6, observ. 20.

jour à un fils qui avoit jusqu'aux dimensions de ce bec de lièvre.

Une quatrième (1) entend parler d'une fille dont la main droite n'avoit point de doigt, excepté le pouce, & avoit quatre ongles placés sur le métacarpe. Elle pense long-temps à cette main, & avorte d'un embrion qui en a une toute semblable.

Je ne saurois, dit Morgagni, omettre cette femme (2) qui accoucha d'un garçon sans crâne, & qui montroit à découvert, au lieu de cerveau, je ne sais quelle substance rouge. Elle avoit eu long-temps présent à la pensée l'horrible spectacle de deux fils noyés qu'on lui avoit apportés sans crâne & sans cerveau.

Il ne tiendroit qu'à moi, ajoute cet illustre médecin, de multiplier ces exemples, & d'en rapporter plusieurs que j'ai vus moi-même. Je me contenterai, dit-il, d'en citer encore un qui, comme l'avant dernier, prouve bien quel est le pouvoir de l'imagination seule, & sans le concours des sens extérieurs. Un enfant (3) étoit né avec les mains & les pieds contournés en haut, & étoit défiguré sur-tout par deux tumeurs, dont l'une étoit placée sur l'os sacrum, & l'autre étoit formée des intestins & de quelques autres viscères; le tout, enveloppé d'une portion du péritoine, sortoit par une ouverture du bas ventre, un peu au dessous du nombril. La sage-femme avoit eu la prudence de laisser ignorer à la mère un pareil enfantement; mais celle-ci, sans le savoir, décrivit elle-même, trait pour trait, le monstre auquel elle venoit de donner le jour. Elle dit avoir vu en songe un enfant difforme, qui étoit entré par force dans son ventre, & aussi-tôt elle fit la peinture de celui qui venoit de naître, ajoutant qu'elle croyoit l'avoir encore devant les yeux, & qu'elle en étoit toute émue.

On est tout étonné de voir un grand homme, tel que Morgagni, raconter avec confiance des fables de ce genre, & les donner pour des réalités.

Passons à présent à ces fœtus qui sont monstrueux par une multiplication de parties. Boscus (4) parle d'un enfant qui avoit deux foies. J'en ai vu trois, dit Morgagni, qui avoient chacun deux rates. Un fœtus double, que Zambeccari disséqua, avoit, au rapport de Valisnieri (5), deux foies joints ensemble par une membrane intermédiaire. Ce n'est pas là ce qu'il y a d'étonnant; mais ce qui peut surprendre, c'est que les veines de l'un des foies alloient se rendre aux mêmes troncs que celles de l'autre, lesquels étoient communs à tous les deux.

Ayant disséqué une petite génisse à deux têtes qui lui fut envoyée, Morgagni observa des particularités remarquables. Il partoit de chaque cou une épine du dos, & les deux, en se portant le long de la poitrine, & se rapprochant peu à peu, se joignoient en une seule au dessous. Les apophyses transversales diminuoient aussi insensiblement. Ces apophyses répondoient aux côtes par la largeur, l'épaisseur, & la situation, & elles étoient toutes placées entre les deux épines.

L'aorte descendante, composée de deux branches réunies en une seule, se trouvoit aussi dans cet intervalle; & au lieu de fournir les artères intercostales deux à deux, elle les fournissoit trois à trois, parce que chaque paire destinée pour les côtes étoit accompagnée d'une troisième artère, qui alloit d'une colonne épinière à l'autre. Chaque côté du thorax avoit un poumon divisé en deux grands lobes; la trachée artère de l'un & de l'autre cou se divisoit en deux bronches. Le thymus étoit aussi double, quoiqu'au premier coup d'œil il parut simple. Un seul péricarde renfermoit deux cœurs bien distincts, bien égaux, & de même structure.

Plancus disséqua le corps d'un enfant de quinze jours qui venoit d'être enlevé par une mort dont on ne pouvoit pas deviner la cause. Tous les viscères étoient en bon état, si ce n'est que le cœur & les vaisseaux qui l'entourent se trouvèrent gorgés de sang. De plus, la partie des vaisseaux ombilicaux qui appartenoit au ventre, & le canal artériel, étoient ouverts; le trou ovale l'étoit aussi, & il n'avoit pas même de valvule. D'après ces observations il fut facile d'expliquer cette mort; car le sang ayant trouvé tant de facilité à se porter au cœur, devoit nécessairement, comme il arriva, le surcharger peu à peu, l'accabler enfin, & arrêter son mouvement.

Voici une remarque de Wepfer (1). Lorsque la mort d'un enfant nouveau-né approche, non seulement on distingue autour des sutures lambdoïde & sagitale des sillons manifestes & profonds; mais on voit près de la jonction de celle-ci avec la coronale, une petite fosse ou une légère excavation.

SUPPLÉMENT.

Sur l'avortement.

Morgagni regarde comme des causes de l'avortement, l'épaisseur trop grande & la dureté du placenta. La première rend l'espace pour le fœtus trop petit: la deuxième fait que le fœtus périt, parce qu'il ne peut plus être nourri. *De*

(1) *Comm. litt.* an. 1632, hebd. 20.
(2) *Ephem. n. c.* dec. 3, an. 9, & 10, obs. 106.
(3) *Schol. ad preuss.*
(4) *Lect.* 1.
(5) C. 5, n. 54.

(1) *Exercit. de loc. aff. in apoplex.*

sed.

Sed. morbor. epist. 48, article 17, pag. 234.

La mort du fœtus est une des causes de l'avortement. Une femme, au cinquième mois de sa grossesse, reçoit la nouvelle de la mort de son mari; elle ne sent bientôt plus remuer son enfant, & avorte le huitième jour. Le placenta & le cordon étoient de la plus grande maigreur: ce dernier étoit blanc & les vaisseaux étoient presque vides. *Ibid.* art. 18.

Une dame, grosse de trois mois, tomba sans se faire beaucoup de mal: son ventre grossit jusqu'à la fin du cinquième mois, qu'il diminua: elle fut délivrée dans le sixième mois d'une masse membraneuse grosse comme le poing. C'étoit une espèce de sac formé par le chorion & l'amnios; il étoit attaché au placenta, épais de deux doigts, & rempli d'une liqueur semblable à du lait. On trouva, après beaucoup de recherches, un fœtus gros comme une fève de haricot, mais bien formé. *Anel*, *Hist. acad.* 1747, pag. 23 & suiv.

XXIII°.

Sur la suppression des lochies.

Une femme, après un accouchement contre nature, n'eut point de vidanges. Les hémorroïdes s'étant fort gonflées, on y appliqua des sangsues; ce qui diminua la fièvre; les forces revinrent: mais quelques jours après cette femme eut des tranchées, & il lui survint une tumeur à l'hypocondre droit. On lui donna des lavemens; on appliqua des fomentations, des linimens, &c. Au bout de trois semaines il sortit de la matrice un peu d'humeur blanchâtre & fétide, & la malade fut guérie. *Wanderviel*, tom. 1^er^, observ. 78, pag. 323.

Une femme, après un accouchement difficile, ayant fait usage d'une tisane d'eau panée, avec le suc de *sedum majus*, éprouva une suppression des lochies: elle fut guérie par la saignée du pied & par une potion cordiale & anti-spamodique. *Ephémer.* tom. 9, pag. 162.

Une femme de trente ans eut un accouchement difficile, elle prit peu de soin de sa santé; le cours des lochies fut troublé: peu de temps après l'extrémité inférieure droite, depuis l'aîne jusqu'au talon, & la grande lèvre droite devinrent œdémateuses. Les remèdes furent inutiles; les frictions & les bains de vapeurs rendirent les douleurs plus vives. La peau de la cuisse se fendit; mais il n'en sortit que quelques goutes d'un fluide lymphatique; la sérosité qui inondoit le tissu cellulaire, se changeoit en une espèce de gelée. Au bout de deux mois la malade mourut. Quelques glandes inguinales étoient squirreuses, elles comprimoient la veine crurale & diminuoient son diamètre. *Zinn*, *Mém. de Gottingue*, tom. 1, pag. 364.

XXIV°.

Sur l'écartement des os du bassin.

Riolan dit avoir observé souvent l'écartement des os pubis dans l'accouchement & l'avoir démontré publiquement. (*Animad. in anat. Laurentii*, pag. 235.) Il ajoute ailleurs (*animad. in anat. Veslingii*, pag. 458) que l'os des isles s'écarte aussi dans certains cas de l'os sacrum.

Dans les femmes les tubérosités des os ischion, sont plus éloignées l'une de l'autre que dans les hommes; la symphyse des os pubis est formée par un cartilage beaucoup plus épais & plus mou, pour faciliter l'écartement des os dans l'accouchement. *Riolan*, *anat.* lib. 1, cap. 24, pag. 39.

Dans les femmes, l'os sacrum est plus courbe à l'extérieur, plus court & plus large que dans les hommes. Le coccyx est plus mobile, plus lâche, & moins incliné en devant. *Ibid.* pag. 38.

Pineau dit que dans le corps d'une femme qui avoit été pendue dix jours après être accouchée, on vit clairement, sans rien ouvrir, qu'en soulevant une des cuisses, un des os pubis s'élevoit sur l'autre d'un demi-pouce: on vit la même chose relativement à l'articulation de l'os innominé avec le sacrum. *De not. virginit.* lib. 2, cap 8, pag. 163 & 164.

Guillemeau dit qu'il s'est trouvé aux accouchemens de plus de cinq cents femmes auxquelles il a manifestement entendu craquer & s'entr'ouvrir les os pubis, & l'articulation de l'os sacrum avec les iliaques: il ajoute qu'il a trouvé, même avec le doigt, une séparation manifeste entre les os pubis, sur-tout dans un travail rude, & qu'en mettant la main sur le sacrum, il reconnoissoit aussi la séparation des os des îles d'avec le sacrum. En faisant l'opération cæsarienne à des femmes mortes dans le travail, Guillemeau a trouvé les os séparés & relâchés, les ligamens mols & élargis, &c. *De la grossesse & de l'accouchement*, liv. 2, chap. 1^er^., pag. 104 & 105.

Peu, dit qu'il ne s'est jamais aperçu d'aucune séparation à la symphyse du pubis, & que les femmes ne se plaignent point de douleurs en cette partie; mais qu'il n'en est pas de même de l'os sacrum & du coccyx: qu'il a observé souvent l'effort de l'os sacrum qui s'étend au dehors & s'éloigne des os des îles. Cet accoucheur a observé trois fois un écartement extraordinaire des hanches d'avec l'os sacrum; ces os étoient séparés d'un grand travers de doigt (ce qu'on découvroit facilement par le tact); ils furent plus de trois mois à se rejoindre. *Accouchem.* liv. 1, n°. 12, pag. 184-186.

Séparation ou écartement manifeste de la symphyse du pubis & de l'articulation sacro-iliaque, observé par Morgagni.

Autre observation de Morgagni, qui a vu l'écar-

tement des os pubis, dans l'accouchement d'une femme de ses parentes qui se plaignoit de douleurs dans cette partie ; il n'observa depuis aucun écartement. *De sed. morb.* epist. 48, art. 45 pag. 243.

Winslow a fait voir plus de trente fois, dans ses démonstrations, un écartement sensible, non seulement des os pubis, mais des os ileum & sacrum. Il regardoit comme un des obstacles à l'accouchement, la dureté des symphyses des os innominés. *Thèse de Winslow, sur l'usage du crochet*, &c. *Journ. des Sav.* 1744, juin, pag. 1008 & 1009.

Dans une femme hystérique, morte peu de temps après être accouchée, Morgagni sentit d'abord à travers les tégumens que les os pubis s'écartoient, ou du moins qu'ils étoient lâchement unis. En effet, à peine eut-on porté le scalpel sur ces os, qu'ils se séparèrent, en laissant échapper quelque humeur. Il trouva à peu près la même chose, en examinant les articulations des os des isles avec l'os sacrum. *De sed. morbor.* epist. 48, n°. 44, pag. 242.

Une femme de quarante ans, robuste, & qui avoit eu quinze enfans, redevint grosse & mourut dans les douleurs de l'accouchement ; elle avoit senti de grandes douleurs au pubis. Santorini trouva les os pubis un peu écartés. *Observ. anat. de mulierum partibus*, pag. 214.

Santorini dit que quoiqu'il n'ait pas trouvé souvent les os pubis séparés, dans les femmes mortes tout de suite après être accouchées, il a cependant vu dans quelques-unes de ces femmes, ces os si écartés, qu'il faisoit entrer facilement son pouce entre eux. *Observ. anat.* cap. 11, pag. 209, à la fin.

Le docteur Simson croit que les cartilages des os du bassin, prêtent dans l'accouchement, sur-tout dans les jeunes femmes : il dit avoir observé, dans un accouchement, un écartement sensible au toucher, à la symphyse des os pubis : cet écartement ne sauroit avoir lieu, sans que les os des isles ne s'écartent un peu de l'os sacrum. *Edimbourg*, tom. 5, pag. 589.

Le même dit avoir vu des femmes dont le coccyx étoit si porté en arrière, qu'elles avoient de la peine à s'asseoir ; elles accouchoient facilement. *Ibidem.*

X X V°.

Grossesses prolongées & leurs suites.

Exemples d'accouchemens au delà de neuf mois. *La Motte, accouchemens*, chap. 28, observ. 74, 75 & 76, pag. 153.

Voyez aussi *Acad. roy. des Scienc.* 1753, observ. 14, pag. 139.

Une femme de Joigni, née en 1686, eut, en 1712, première année de son mariage, une perte suivie d'une fausse couche sans accident. Elle fut ensuite bien réglée jusqu'en 1716, que ses règles se supprimèrent, & qu'elle éprouva d'autres symptômes de grossesse ; le troisième mois elle sentit remuer son enfant & eut du lait. Au bout de neuf mois, elle sentit les douleurs de l'accouchement ; elle eut même un écoulement de sérosité, semblable à celui qui est ordinaire : mais l'enfant ne se présenta point ; les douleurs cessèrent, & elles ne reparurent qu'au dixième mois ; elles furent assez vives, mais passagères ; insensiblement cette femme éprouva une foiblesse & un épuisement, qui, après l'avoir menacée de la mort, se dissipèrent le dix-huitième mois. Alors elle recommença à travailler comme journalière, ce qui ne l'empêcha pas d'avoir du lait pendant plus de trente ans : mais elle n'eut plus ses règles. Le 14 juillet 1747, elle mourut d'une fluxion de poitrine, à l'âge de soixante-un ans : elle prétendoit toujours être grosse, & elle demanda qu'on ouvrit son corps. On trouva les tégumens du bas ventre très-minces : on y apercevoit une tumeur ovale comme squirreuse & grosse comme la tête ; cette tumeur étoit située dans les régions hypogastrique & ombilicale, plus du côté droit que du gauche ; elle adhéroit à l'épiploon, au péritoine, & au fond de la matrice ; elle étoit placée immédiatement dans la trompe droite. Cette masse pesoit plus de huit livres. On la sépara de ses adhérences, on l'ouvrit, & on y observa un enfant mâle bien conformé, de la grosseur & de la grandeur d'un fœtus à terme, ayant quatre dents incisives, deux supérieures, & deux inférieures. Ce fœtus n'exhaloit aucune mauvaise odeur, & il ne nageoit dans aucun liquide. La peau & les os avoient une épaisseur plus considérable qu'à l'ordinaire ; la peau étoit comme calleuse & d'un jaune terne. Ce fœtus étoit enveloppé d'un amnios & d'un chorion très-distincts, mais ossifiés : leur épaisseur étoit différente dans l'endroit qui répondoit au placenta, qui étoit aussi ossifié. La face externe des enveloppes étoit un peu inégale & raboteuse ; l'interne retenoit l'empreinte des differens membres du fœtus. Dans l'endroit où le placenta ossifié étoit uni aux membranes, il y avoit une ouverture qui donnoit passage au cordon ombilical, qui étoit desséché. Les autres parties du bas ventre de la mère étoient en bon état. *Relation envoyée à l'Académie des Sciences*, & signée de deux médecins & d'un chirurgien de Joigni.

M. Walter a trouvé dans le ventre d'une femme un enfant qui y avoit séjourné vingt-trois ans : il y étoit libre, n'ayant ni cordon, ni placenta, ni enveloppes ; il étoit presque entièrement pétrifié. *Mém. de Berlin*, 1774 ; & *Journ. des Sav.* 1777, décembre, pag. 2415.

Une femme, âgée de quarante cinq ans, du village de Pagnoz, près de Salins, avoit eu onze enfans à terme : elle redevint grosse une douzième fois. Au bout de vingt-cinq mois & demi, il lui sortit, par une tumeur qui s'étoit formée au nombril, un enfant pourri. Cette femme guérit. *Observation de Jean Marchander, chirurg. de Salins*, imprimée

à Lyon en 1611, pag. 15, in-8°., avec approbation des médecins du lieu.

Albucasis (l. 2, ch. 76.) rapporte l'observation d'une femme qui devint grosse de deux enfans, lesquels moururent dans son ventre & sortirent pourris, par un abcès au nombril; la femme guérit.

Autre observation rapportée par Alex. Benedict (*de curat. morborum*, lib. 25, cap. 33), d'une vénitienne à laquelle il vint trois abcès au ventre, par l'un desquels sortit un enfant par pièces; la malade guérit aussi. *Cartes de Falconet.*

Fait de même nature, consigné dans les Recueils de la Société royale de Médecine.

Une femme d'Abo, en Finlande, fut grosse depuis 1730 jusqu'en 1741. Alors il se forma un abcès à l'ombilic, qui, ayant été ouvert, laissa sortir quelques os de fœtus; on fit des incisions, & on tira le fœtus: il étoit renfermé dans un sac qui devenoit plus étroit à mesure qu'il approchoit de son embouchure: on conjectura que c'étoit une des trompes. *Transac. Philosoph.* 1747, & *Journ. Britanique de Maty* 1750, janvier.

XXVI°.

Relevé des registres de Westminster, depuis 1719 jusqu'en 1782.

Robert Bland a remarqué que de mille huit cents quatre-vingt-dix-sept femmes, mille sept cent quatre-vingt-douze ont eu des couches naturelles & sans accident.

Des cent cinq restantes, soixante-trois, ou une sur trente, ont eu des couches non naturelles: savoir,

Dans dix-huit, les enfans sont venus par les pieds.

Dans trente-six, les fesses se sont présentées les premières.

Dans huit, les bras; dans une, le cordon.

Dans dix-sept, les couches ont été laborieuses, dans l'ordre suivant:

Dans huit, on a été obligé de diminuer le volume de la tête.

Dans quatre, il a fallu employer une seule branche du forceps.

Dans les cinq restantes, où la face étoit tournée vers le pubis, les seuls efforts de la nature ont suffi.

Une de ces femmes, ayant eu des convulsions le septième mois de sa grossesse, est accouchée d'un enfant mort, & elle s'est bien portée.

Une autre a eu des convulsions pendant le travail; elle est accouchée d'un enfant vivant, & elle a été guérie.

Neuf femmes ont eu des hémorragies utérines avant & pendant le travail. Une est morte sans être délivrée; un autre quelques heures après; une troisième, dix jours après l'accouchement; les six autres ont été guéries.

Cinq ont eu la fièvre puerperale: quatre sont mortes.

Deux ont été attaquées de manie, & ont été guéries au bout de trois mois.

Une autre, peu après la délivrance, a eu une suppuration du vagin, qui a pénétré dans la vessie & dans le rectum; elle a éte guérie.

Dans une autre, le périnée a été déchiré jusqu'au sphincter: la suture a été inutile; la femme est revenue en santé; mais elle a été sujette à une chûte de matrice.

Cinq ont eu des gonflemens douloureux aux jambes, & ont guéri.

Les mille huit cent quatre vingt-dix-sept, ont donné mille neuf cent vingt trois enfans: neuf cent soixante-douze garçons & neuf cent cinquante-une filles.

Vingt-trois femmes ont eu des jumeaux, dont seize garçons & trente filles.

Une est accouchée de trois filles.

Huit enfans étoient défectueux ou monstrueux.

Quatre-vingt-quatre sont venus morts au monde, de ce nombre étoient quarante-neuf garçons.

XXVII°.

Descente, renversement, rupture de la matrice; & claudication à la suite de l'accouchement.

Observation sur une matrice renversée par la faute d'une sage femme, qui après la sortie de l'enfant, croyant tirer le placenta, tira la matrice & renversa cet organe. La femme mourut une demi-heure après. *Vanderviel*, observ. 67, tom. 1er, pag. 277.

Observations semblables rapportées par Ruysch, qui dit en avoir vu plusieurs cas dans une semaine, & qui assure que n'étant pas secourues, ces femmes meurent bientôt par l'inflammation de l'utérus. Observ. 10, tom. 1, pag. 12 & 13, (fig. 12.)

Renversement de la matrice dans une femme qui venoit d'accoucher & qui mourut faute de l'avoir replacée. *Comm. litter.* 1733, Hebdom. 46, pag. 362.

Grégoire, accoucheur, dit qu'en trente ans de pratique, il avoit vu seize fois la rupture de la matrice. Elle se déchire à son fond, à ses côtés, & sur-tout à son col, qui devient très-mince dans le temps du travail. Dans le corps d'une femme, Grégoire a trouvé les deux pieds de l'enfant qui traversoient le fond de la matrice à côté du placenta, & s'appuyoient sur le diaphragme de la mère. *Hist. acad.* 1724, obs 4, pag. 36.

Veslingius dit avoir vu quatre fois la rupture de la matrice dans l'accouchement. Haller, en seize mois, l'a vu trois fois. La cause de cet accident, est souvent l'obliquité de la matrice. *Morgagni*,

de sed. morbor. epist. 48, art. 30, pag. 237, & art. 31.

Une femme, dont le placenta étoit sorti pendant le travail, mourut. On trouva l'enfant dans le ventre, ayant les pieds sur l'estomac de la mère. L'ouverture étoit dans le vagin, à un travers de doigt au dessous de l'orifice interne. *Saviard*, pag. 131.

Grégoire dit qu'en ouvrant le corps d'une femme en travail, il avoit trouvé la tête & le côté gauche de l'enfant hors le col de la matrice & le côté droit en dedans, de sorte que l'enfant étoit comme à cheval sur le corps de la matrice. *Acad. des Scienc.* 1724, observ. 5, pag. 36 & 37.

Déchirure dans le corps de la matrice, sentie par la main introduite pour retourner & extraire l'enfant. La femme fut guérie avec les remèdes les plus simples. *Gazette de Santé*, 1778, n°. 8, pag. 32.

Buttner ne regarde pas la rupture de la matrice comme mortelle. Une paysanne reçut un coup sur l'abdomen; il y eut une grande hémorragie, avec sortie du placenta: peu de temps après il se forma une tumeur dans le côté gauche de l'abdomen: cette tumeur se rompit & le fœtus sortit peu à peu; la plaie se cicatrisa & la malade fut guérie. Etant redevenue grosse, elle acccoucha d'un fœtus à terme & sain. *Comment. Leips.* tom. 20, pag. 329.

Une femme eut un accouchement très-difficile, qu'on fut obligé de terminer de force: pendant ce temps on entendit un grand bruit dans la matrice: la foiblesse de l'accouchée augmenta, son pouls étoit petit, avec des vomissemens fréquens, soif inextinguible, tension & douleur de l'abdomen, respiration difficile, &c.; les remèdes furent inutiles; la femme mourut. Le bassin étoit rempli de sang; l'épiploon, l'estomac, & les intestins étoient gonflés: la matrice étoit rompue, en partie sphacelée, en partie couverte de taches noires & rouges, & remplie de putrilage fétide. L'ovaire, la trompe, & le ligament large du côté gauche, étoient d'un rouge brun: les ligamens ronds étoient épaissis. *Comm. Leips.*, tom. 21, pag. 518 & 519.

Rupture de la matrice à l'union de son orifice avec le vagin, dans un huitième accouchement; l'enfant étoit à nu dans le ventre, & nageant dans un bain de sang. Observation de Thibaut. *Journ. de Méd.* tom. 1, pag. 368 & suiv.

Une femme de quarante-quatre ans, qui avoit eu cinq enfans, mourut dans un sixième accouchement. Les eaux s'étoient écoulées trois jours auparavant. On trouva le fond de l'utérus déchiré, & le fœtus tombé dans la capacité de l'abdomen avec une grande partie du cordon ombilical. Il y avoit un épanchement de sang considérable dans le bas ventre. L'orifice interne de la matrice étoit si large, qu'on auroit pu y mettre le poing. *Vanderviel*, obs. 30, tom. 2, pag. 306.

Une femme s'étoit mieux portée dans sa cinquième couche que dans les précédentes; elle ne put accoucher, & fut attaquée d'évanouissemens, d'oppressions, de frissons, & de vomissemens de matières vertes: enfin un chirurgien tira l'enfant, mais portant sa main dans la matrice, pour extraire le placenta, il sentit les intestins, & s'aperçut par conséquent que cet organe étoit déchiré. Cette femme mourut le même jour; on trouva la partie inférieure de l'utérus déchirée au dessus de de l'orifice interne; c'étoit par cette ouverture que l'enfant étoit passé dans l'abdomen, excepté sa tête & ses bras. La mère avoit senti du soulagement quelques jours avant ses couches. *Ibid.* tom. 1, obs. 66, pag. 271 & suiv.

Fœtus dont la tête étoit dans le ventre, à cause d'une rupture de la matrice, excitée par un squirre de ce viscère, aussi gros que la tête. *Hilden*, cent. 1, observ. 54. *Ibid.* pag. 274.

Matrice déchirée par le pied d'un fœtus passé au travers de cet organe, tandis que les mains pendoient hors de l'orifice. *Ibidem.* cent. 4, observ. 57. *Ibid.* pag. 275.

Rupture de matrice & enfant passé dans le ventre. *Guillemeau.*

Observations de ruptures de la matrice, l'enfant y étant encore, par les efforts faits par la mère. *Peu*, *Accouchemens*, liv. 2, pag. 240.

Déchirement au vagin, du côté du rectum & de la vessie, par les os du crâne d'un fœtus restés au passage & tirés sans précaution. *Ibid.* pag. 243.

J'en ai vu un exemple dans lequel le vagin étoit déchiré circulairement, près de l'orifice de la matrice, à laquelle il ne tenoit que par une languette très-mince.

Dans un cas dont j'ai été témoin, la déchirure étoit telle, qu'elle formoit un lambeau pendant en devant dans le vagin, de sorte qu'en plaçant le pessaire, il falloit une grande précaution pour ne point relever le lambeau & le rejeter en arrière.

Schoenmelzer ayant vu souvent des femmes, nouvellement accouchées, se plaindre de grandes douleurs dans la région du grand trochanter, & d'une difficulté de fléchir ou d'étendre la cuisse, & ayant observé les mêmes incommodités dans une fille qui avoit une tumeur cancéreuse dans le vagin, conjecture que l'obturateur interne peut être contus & blessé de quelque manière que ce soit, dans des accouchemens laborieux, ce muscle étant fort près de la matrice & se terminant à la fossette du grand trochanter. Morgagni, qui adopte ce sentiment (*de sed. morbor.* epist. 48, art. 33), ajoute que les muscles psoas & iliaques peuvent de même

être léfés en pareille circonftance ; il a vu une femme à qui il étoit refté une claudication depuis fa couche. *Ibid.*

J'en connois deux qui font dans ce cas. Dans l'une & dans l'autre, la claudication a été long-temps douloureufe.

XXVIII°.

Sur l'extraction du placenta.

Ruyfch a vu des femmes qui étoient accouchées fans qu'on eût fait l'extraction du placenta ; ces femmes étoient redevenues groffes ; elles avoient accouché heureufement & rendu tout à la fois le nouveau placenta, & l'ancien qu'on prend, dit-il, fouvent pour une mole, pour un faux germe, &c., parce qu'il acquiert quelquefois un volume confidérable. D'autres fois, ajoute Ruyfch, le placenta, retenu après l'accouchement, fe refferre à un fi haut degré, qu'on l'a pris pour une mole dure ; dans quelques cas, il fort par morceaux & comme pourri. Enfin d'autres fois, il dégénère en hydatides. *Adverf. anat.* dec. 2, tom. 1, pag. 32, & *Obferv. anat. & chir.* 13.

Il ajoute que l'obfervation lui a appris que, dans certains cas, le placenta retenu ne fe pourrit pas, ne fe change pas en pus, &c. *Ibid.* pag. 33.

Une femme fujette à l'hyftéricifme & qui avoit eu des enfans, accoucha encore & eut auffi-tôt après un chagrin très-vif. Son pouls s'affoiblit, elle devint froide ; le placenta refta dans la matrice, cette femme mourut en une demi-heure ; vingt-quatre heures après, il fortoit de la bouche & du nez une humeur fétide. Le ventre étoit très-gonflé par l'air qui rempliffoit l'eftomac & les inteftins. A l'ouverture du corps, on trouva de la férofité fanguinolente épanchée dans l'abdomen ; les vaiffeaux des cuiffes près des parties fexuelles, étoient très-remplis de fang ; l'orifice de la matrice étoit d'un rouge noir & un peu déchiré ; le placenta adhéroit en partie au fond de la matrice, de manière qu'il couvroit les orifices des trompes. *Morgagni, de fed. morb.* epift. 48, art. 44.

XXIX°.

Sur le fœtus, fur fes enveloppes, & fur leurs annexes.

Le placenta, du côté où il touche à la matrice, eft recouvert d'une membrane qui paroît être une continuation du chorion ; d'où Ruyfch conclut qu'il n'y a point d'union intime entre les vaiffeaux du placenta & ceux de la matrice. (*Thefaur. anat.* 2, tom. 2, pag. 26, n°. 18.) Il penfe que les fonctions de cette membrane font analogues à celles de la tunique veloutée des inteftins, qui eft deftinée à recevoir le chyle & à foutenir les vaiffeaux lactés. *Ibidem*, V, n°. 41.

Santorini dit auffi que la furface externe du placenta eft revêtue d'une membrane qui eft la lame externe du chorion. *Obferv. anat.* cap. 11, n°. 11.

Monro a trouvé dans le corps de deux femmes qu'il a difféquées, le placenta recouvert du côté de la matrice par une membrane fine, qui eft la continuation du chorion. *Edimb.* tom. 2, pag. 156.

Il ajoute qu'on voit du côté de la matrice les petits orifices des extrémités vafculaires des vaiffeaux ombilicaux ; qu'ils percent cette membrane, &c. Il n'y a point, dit-il, d'anaftomofe entre les vaiffeaux de la mère & ceux du placenta. *Ibid.* pag. 162.

Rouhaut & Mery nient l'exiftence de la membrane dont ont parlé Ruyfch, Santorini, & Monro ; ils prétendent que c'eft un réfeau. *Mém. de l'acad.* 1708, pag. 37, & 1714, pag. 141.

Dans une femme morte fubitement d'une chute au huitième mois de fa groffeffe, Littre a obfervé que le placenta & le chorion couvroient la furface interne de tout le corps de la matrice, & qu'ils y étoient étroitement attachés, fur-tout le placenta. Cette dernière partie contenoit auffi beaucoup plus de fang dans fes artères que dans fes veines, & ce fang étoit plus noir & plus épais dans les artères. *Mém. acad.* 1701, pag. 296.

Littre a obfervé conftamment que plus le fœtus eft petit, plus le placenta eft grand à proportion du corps du fœtus ; ce qui fait que moins les femmes font avancées, plus le placenta a de la peine à fortir dans les avortemens. *Ibidem.* 1702, p. 216 & 217.

Dans une femme, qu'on difoit être groffe de fix mois, Monro fils (Donald), a trouvé que le placenta tenoit à la matrice par une membrane cellulaire qui paroiffoit plus forte que celle qui attachoit le fœtus à toutes les autres parties de la matrice. *Mém. Edimb. nouv.* tom. 1, pag. 422.

Albinus a fait paffer le fang des artères de la matrice, jufqu'à l'endroit où eft attaché le placenta ; & ce fang a pénétré dans ce même placenta. *Annat. acad.* tom. 1, pag. 34, & fuiv.

Le placenta, fuivant Simfon, n'eft pas une partie originaire dans l'œuf : mais il vient de cette efpèce de fubftance fibreufe & gélatineufe du chorion, dont a parlé Harvée, & que Simfon a obfervée dans un œuf dont une femme accoucha au terme d'environ trois mois. C'eft la furface de l'œuf qui touche à la matrice, qui fe change en placenta, en prenant de l'épaiffeur, tandis que le refte eft fimplement membraneux. *Edimb.* tom. 4, pag. 112 & fuiv.

Mauriceau, en accouchant une femme, a vu qu'au milieu des membranes du placenta, il y

avoit une autre espèce de petit placenta séparé entièrement du grand. Ce petit placenta étoit large de deux pouces, épais d'un demi-doigt, ayant deux ou trois vaisseaux assez considérables ; de sorte que si ce petit arrière-faix, étoit resté dans la matrice, on l'auroit pu prendre pour un faux germe, ou pour un corps étranger. Il ajoute qu'il a vu la même chose dans d'autres femmes. *Dernières observations sur la grossesse & accouch.* pag. 31.

Deventer a prétendu que le placenta étoit toujours attaché au fond de la matrice. Mais Boehmer (dans l'édition qu'il a donné en 1746, de l'Essai sur les accouchemens de Manningam) combat cette assertion ; il ajoute que la structure de la matrice prouve qu'il est possible que le contraire arrive. L'on a même vu des enfans conçus dans d'autres parties de la matrice, &c. Les effets de l'adhésion naturelle & contre nature du placenta, sont de conserver la direction rectiligne de la matrice & du fœtus, ou de leur en donner une oblique, &c ; lorsque le placenta n'est pas attaché au fond de la matrice, la partie où il s'attache devient plus épaisse, plus pesante, & elle fait pancher la matrice de ce côté, &c. *Journ. des Sav.* 1747, novemb. p. 2050 & suiv., sur-tout pag. 2058 & suiv.

Placenta attaché près du col de la matrice, qui étoit fort dilaté : ce placenta y étoit très-adhérent : la femme mourut d'hémorragie après même l'exclusion du fœtus : on ne put jamais tirer le placenta. *Felix Plater*, observ. lib. 1°., pag. 215 & 216, réflexions 216.

Lorsque le placenta est attaché sur l'orifice interne de la matrice, il met obstacle à l'accouchement : il faut le terminer en détachant le placenta & en tirant l'enfant, &c. *Brunner*, *Comm. litter.* 1731, specim. 2, pag. 15.

Une femme ayant été trois jours en travail, avec perte de sang, elle mourut. On trouva le placenta attaché à l'orifice interne de la matrice qu'il bouchoit exactement, excepté un endroit où il n'étoit pas collé, & par où le sang sortoit. L'enfant avoit les pieds en haut & la tête avec les épaules poussoit contre l'orifice. *J. L. Petit*, *Hist. acad.* 1723, observ. 2, pag. 28.

Grossesse où il paroît que le placenta étoit dans une des trompes, qui formoit, du côté de la hanche, une tumeur qui subsista après la sortie de l'enfant, & après que la matrice fut revenue à son volume naturel. Le placenta, qu'on ne put tirer, vint avec les vidanges. *Thibaut de Rouen* ; *Mercure* 1748, octobre, pag. 109.

Dans une femme morte au troisième ou quatrième mois de sa grossesse, Haller trouva que le fœtus avoit le corps droit & mobile dans l'espace qui le renfermoit. Ses mains étoient un peu fléchies ; ses pieds étoient courbés vers les fesses : les yeux, le nez, les oreilles & la bouche étoient fermés. *De fœminâ gravidâ* ; Collect. tom. 5, pag. 286, n°. 7.

Jumeaux dont une femme accoucha, & qui étoient attachés par leurs cordons à un seul placenta ; ces cordons étoient noués : les deux enfans étoient enfermés dans une seule enveloppe contre l'ordinaire. *Acad.* tom. 10, pag. 324.

Dans une femme qu'on disoit être grosse de six mois, Monro fils (Donald) trouva le fœtus ayant la tête en bas, & le cordon ombilical autour du col. *Edimb. nouv.* tom. 1, pag. 420, & figur.

Dans une femme morte d'apoplexie au sixième mois de sa grossesse, la Motte trouva l'enfant mort ; la tête, les mains, & les pieds de ce fœtus occupoient la partie inférieure de la matrice ; le dos faisoit une espèce de voûte répondante à la forme de la matrice, le placenta étant entre deux. *Accouchemens*, chap. 21, obs. 53, pag. 122.

Dans une femme morte au cinquième mois de sa grossesse, le même auteur trouva l'enfant mort & couché en travers dans la matrice, les bras étendus le long du corps, & les jambes repliées, de sorte que les talons étoient auprès des fesses. *Ibidem.* observ. 54, pag. 123.

Dans une femme morte au troisième ou quatrième mois de sa grossesse, Haller trouva que la partie du chorion qui regarde la cavité interne de la matrice, fournissoit des flocons dont l'assemblage forme le placenta : ce sont de petits troncs de vaisseaux assez longs, qui sont à découvert (*nudi*), & qui se changent ensuite en duvet ou vélouté (*tomentum*). Le premier jour ils sont sanglans (*cruenti*). En les lavant ils deviennent très-blancs. *De fœminâ gravidâ* ; *Collect.* tom. 5, pag. 287, n°. 7 *bis*.

M. Wrisberg de Gottingue, a trouvé entre le chorion & l'amnios d'un fœtus de trois semaines, une matière gélatineuse, abondante, & tremblante : dans quelques endroits elle étoit de l'épaisseur du petit doigt. *Commer. litter.* vol. 13, part. 2, pag. 240.

Le même a trouvé encore entre le chorion & l'amnios d'un fœtus de dix semaines, une vésicule remplie d'une liqueur très-limpide. Il en sortoit un long filament, qui passoit sous l'amnios, & se portoit à l'insertion du cordon ombilical dans la substance du placenta. Ce filament étoit composé de deux filets, dont l'un finissoit au mésentère, & l'autre à l'enveloppe du duodenum Albinus parle d'une semblable vésicule (1) dans le premier livre de ses annotations. *Ibidem.* pag. 421.

Si on injecte une liqueur fluide, par exemple de l'eau dans les artères ombilicales, & qu'on essuie avec un linge la surface interne de l'amnios, qu'on exprime ensuite doucement cette membrane,

(1) C'est la vésicule ombilicale.

& qu'on continue à pousser la liqueur, on verra l'eau sortir en gouttes sur cette surface : c'est ce que Monro a vu plusieurs fois. *Edimb.* tom. 2, pag. 181.

Dans une femme morte au troisième ou quatrième mois de sa grossesse, Haller fit une ouverture aux enveloppes du fœtus, & il observa que la liqueur qui en couloit avoit peu de consistance, qu'elle étoit rougeâtre, & qu'elle se putréfioit dans l'espace de cinq jours. En y mêlant de l'alcohol, elle devint blanche & trouble. Exposée sur des charbons, elle devint aussi blanche & mêlée de quelques grumeaux caséeux. *De fœminâ gravidâ*; *Collect.* tom. 5, pag. 286.

Dans une femme morte au cinquième mois de sa grossesse, Monro fils (Alexandre) a trouvé la liqueur de l'amnios d'un brun clair. L'huile de vitriol, & l'alkali fixe du tartre, n'y ont produit aucun changement remarquable. Lorsqu'on l'eut fait bouillir, elle jeta une écume déliée & blanchâtre. Une once de cette liqueur évaporée à siccité, laissa un coagulum d'environ vingt-quatre grains. *Mém. d'Edimb. nouv.*, pag. 440.

J. L. Petit, a fait voir un cordon ombilical noué dans son milieu. *Hist. acad.* 1718, obs. 8, p. 32.

Les nœuds qui se forment au cordon ombilical, ne sont pas toujours un obstacle au cours du sang. Monro en a injecté un de cette espèce, & l'injection a pénétré. *Edimbourg*, tom. 2, pag. 196. *Nota.* la figure qui répond à cette observation, ne représente pas un véritable nœud.

Henckel, chir. de Berlin, a tiré de la matrice un enfant acephale : le placenta & le cordon ombilical manquoient : il avoit donc été nourri par l'absorbtion de la liqueur de l'amnios. *Comment. Leips.* tom. 20, pag. 730.

Fœtus dont une femme de Montargis, accoucha, & qui n'étoit pas attaché au cordon ombilical. Le nombril étoit entièrement fermé. L'accoucheur (Chatton) tira le placenta avec le cordon. Ce dernier étoit fermé en rond du côté où il aboutit au nombril de l'enfant : au milieu de ce rond se trouvoit un bouton charnu gros comme un grain de chanvre. Il ne sortit pas une goutte de sang ni de l'extrémité du cordon, ni du nombril de l'enfant, qui se portoit bien : la mère dit qu'elle avoit espéré accoucher trois semaines plutôt. *Giorn. de letter. di. Fr. Nazari* 1675, pag. 14.

Autre enfant venu à terme sans être attaché au cordon : le nombril étoit comme celui d'un enfant de trois mois : l'arrière-faix sorti étoit à l'ordinaire; le cordon y tenoit, il étoit fermé à son extrémité par un petit bouton charnu. La mère s'étoit bien portée pendant sa grossesse. *Denys*, conféren. 12, ann. 1673, pag. 321.

Albinus a vu l'ouraque ouvert dans le cadavre d'un jeune homme. En soufflant par la vessie, on le faisoit gonfler ; mais en soufflant par l'ouraque, on ne pouvoit faire gonfler la vessie. Albinus rapporte, d'après les auteurs, différens exemples d'urine rendue par l'ouraque, dans des sujets adultes. *Annot. acad.* tom. 1, pag. 28 & 30.

M. Boussac, médecin d'Angers, dit qu'il a démontré dans ses cours, que sur cinq sujets, à peine y en a-t-il un dont l'ouraque ne se porte pas tantôt à droite ou à gauche, pour se terminer par plusieurs ramifications à l'une ou l'autre des artères ombilicales : l'ouraque a une cavité sensible près de la vessie. Son usage est donc, suivant lui, de verser dans les artères, où ce canal finit, l'urine du fœtus, qui, pendant la grossesse, ne peut pas être contenue dans sa vessie. cent. 1re, obs. 47, &c. *Journ. des Sav.* 1750, sept. pag. 1893 & suiv.

Littre ouvrit le corps d'un garçon de 12 ans, qui avoit rendu presque toutes ses urines par le nombril; il trouva le col de la vessie bouché, & l'ouraque ouvert en forme de canal. Il avoit connu un homme de trente ans dont les urines étoient toujours sorties par le nombril. Enfin il a fait voir à l'académie le corps d'un sujet de dix-huit ans, dont le col de la vessie étoit occupé par une pierre, & dont l'ouraque, du coté de la vessie, étoit creux de la longueur de 5 travers de doigt & avoit trois lignes de diamètre. *Hist. acad.* 1701, pag. 23 & 24.

Monro fils (Alexandre) ayant examiné l'ouraque d'un fœtus trouvé dans une femme morte au cinquième mois de sa grossesse, ne put y introduire, par la vessie, ni air ni eau, ni mercure, quoiqu'il ait vu l'ouraque ouvert de la longueur de plus d'un pouce, dans des enfans venus à terme. *Edimb. Nouv. Mém.* tom. 1er, pag. 440.

Dans le corps d'une femme grosse, & morte d'une chute presque au terme de l'accouchement, Mery trouva sept à huit pintes de sang dans le bas ventre, & tous les vaisseaux sanguins épuisés. L'enfant mourut sans blessure ; tous ses vaisseaux étoient vides de sang : il n'y avoit point de sang extravasé entre le placenta & la matrice. *Hist. acad.* 1708, pag. 37.

Monro a vu des enfans pâles & foibles après une hémorragie survenue à la mère pendant l'accouchement. *Edimbourg*, tom. 2, pag. 157 & 158.

M. Guettard a nourri des lapines pleines, avec une pâtée dans laquelle entroit la racine de gallium pulvérisée, le son & les choux hachés. Le lait de ces lapines étoit couleur de rose, & les os de leurs petits naissans se sont trouvés fortement colorés en rouge. (*Nota* les os de la mère n'avoient point cette couleur.) *Hist. acad.* 1747, obs. 4, pag. 57.

Une dame grosse reçut plusieurs lavemens d'huile qu'elle ne rendit que rarement : elle prit aussi quelquefois de cette huile par la bouche; elle accoucha à terme d'une fille qui rendit par haut & par bas une quantité d'huile très-pure.

On avoit fait principalement un usage très-fréquent des lavemens d'huile peu de temps avant le travail. *Pigotti*, *Institut. de Bologne*, tom. 1er, pag. 152 & 153. Ce fait est incroyable.

Dans des femmes mortes pendant la grossesse, Littre a observé que les trous de la surface interne de la matrice étoient beaucoup plus petits, & qu'au lieu de sang, il n'en sortoit qu'une liqueur blanchâtre & laiteuse. *Hist. acad.* 1720, pag. 16.

On tira tout le sang d'une chienne pleine & prête à mettre bas, de façon qu'à peine pouvoit-il en rester une demi-once dans le cœur ou près du cœur. On lui ouvrit la matrice, dont il ne sortit point de sang; on trouva les petits pleins de vie & de sang, même une demi-heure après la mort de la mère. *Falconet*, these *an fœtui sanguis maternus alimento. Posit.* 4. *Coll. Ɛt. anat. Haller*, tom. 5, pag. 507 & 508.

Haller ouvrit la jugulaire d'une chienne pleine: elle périt par la perte du sang. Ayant tiré les petits de la matrice par l'opération césarienne, ainsi que les vaisseaux ombilicaux, ils furent trouvés très-remplis de sang. *Mouvement du sang*, *sect.* 7, *exper.* 149, pag. 265.

Monro, pour répéter une expérience citée par Manget d'après Vieussens, & dont on peut douter, prit une chienne pleine qu'il suspendit par le col; ayant fixé un tuyau dans l'artère carotide, il y fit couler du mercure jusqu'à ce que ce minéral sortit par la vulve; il lia même le vagin, pour forcer le mercure à passer dans les vaisseaux ombilicaux: il continua à verser du mercure. La matrice ayant été ouverte, ses vaisseaux & les trompes parurent engorgés de mercure: il y avoit un fœtus dans la trompe gauche; en l'examinant, le mercure s'échappa des vaisseaux de la trompe; mais il n'en sortit point de la surface extérieure du placenta, ni de ses vaisseaux; il y en avoit seulement un peu sous l'amnios, quand on l'eut renversé en dehors; mais il n'étoit point enfermé dans les vaisseaux; il paroissoit venir de la chute des globules contenus dans la trompe. *Edimb.* tom. 2, pag. 171—176.

Le même, ayant injecté plusieurs fois des matrices d'animaux, tels que des vaches, des brebis, &c., l'injection n'a pas passé des artères utérines dans les vaisseaux ombilicaux. *Ibid.* pag. 164.

Cet anatomiste ayant injecté de l'huile de térébentine dans l'artère iliaque d'une femme morte au troisième ou quatrième mois de sa grossesse, & & ayant empêché que la liqueur ne passât par l'artère du côté opposé, ou ne revînt par la veine, poussa cette huile jusqu'à ce que la matrice fût très-gonflée. Ayant ouvert cet organe, il trouva les vaisseaux ombilicaux vides, & n'y vit aucune portion d'huile de térébenthine. Le sang y étoit coagulé, & n'avoit aucune saveur de cette huile. Le fœtus n'en contenoit pas du tout. *Ibid.* pag. 171 & 173.

Lorsqu'on a eu soin de lier le cordon du côté de l'enfant, & qu'on le coupe ensuite, il n'arrive point d'hémorrhagie; il ne sort même que très-peu de sang. Monro l'a vu plusieurs fois. C'est d'ailleurs un fait certain. *Ibid.* p. 158.

Roederer, pour prouver la même chose, cite les observations de Monro, qu'on vient de voir; celles de Burton (part. 1re, pag 59), & celles de Smellie (liv. 1er, sect. 9), qui sont uniformes. Il ajoute, qu'ayant examiné deux fois la matrice dans le corps de femmes qui étoient presqu'à leur terme, & qui étoient mortes avant d'accoucher, il avoit trouvé, en séparant le placenta, qu'à la surface de ce corps il n'y avoit aucune embouchure de vaisseaux, & qu'il n'en couloit point de sang. 2°. Que dans la surface de l'utérus qui touche le placenta, les embouchures étoient très-nombreuses & très-larges. *Mém. de Gottingue*, t. 3, pag. 397, 398, & sur-tout 405.

Dans le corps d'une femme morte au sixième mois de sa grossesse, & sans pouvoir accoucher, Monro fils (Donald), poussa par l'aorte une injection grossière & une fine, colorées en rouge; il injecta de même, en vert, les veines de l'utérus; il injecta aussi le cordon ombilical. En séparant le placenta, il trouva de l'injection de toutes ces espèces, extravasée entre le placenta & la matrice: l'injection extravasée avoit passé dans le tissu cellulaire du placenta & de la matrice; cependant aucun des vaisseaux du placenta ne se trouva rempli d'aucune injection qui vînt de la matrice, & aucun vaisseau de la matrice ne reçut l'injection poussée dans l'arrière-faix. (Monro a fait la même observation sur le corps d'une femme morte au quatrième mois de sa grossesse, dont il avoit injecté la matrice & le placenta). Dans les endroits où il n'y avoit point d'injection extravasée, le placenta étoit couvert de la lame externe du chorion, & il y avoit quelques artères qui partoient de la matrice, & qui y tenoient; mais on les sépara sans rien déchirer. *Mém. Edimb. nouv.* tom. 1er, pag. 415, & sur-tout 422 & 423.

Dans le corps d'une femme de quarante ans, morte au cinquième mois de sa grossesse, Monro fils (Alexandre) ayant injecté les vaisseaux de la matrice, trouva de même une extravasation; plusieurs portions de cire étoient entrées comme forcément dans la substance du placenta, sans avoir pénétré dans aucun de ses vaisseaux. *Ibid.* p. 441.

Observations de Mortimer & de Watson sur des enfans qui ont eu la petite vérole dans le sein de leur mère, sans que cette dernière l'ait eu, & au contraire sur des mères qui ont eu la petite vérole, sans qu'elle ait été communiquée aux fœtus qui étoient dans leur matrice. *Journ. britan.* de Maty, juin 1751, pag. 153.

Une femme de trente-quatre ans, robuste, & grosse de six à sept mois, tomba sur la palissade d'un fossé, & se fit, trois doigt au dessous du

du nombril, une plaie large de deux doigts. Elle ne sentit plus remuer son enfant; huit ou dix jours après elle rendit du sang & de la sanie, & se porta assez bien jusqu'au troisième mois: il se fit alors une tumeur qui suppura & se cicatrisa en quarante jours. Le vingt-septième mois la tumeur revint, & en trois jours elle fut grosse comme un balon. On l'ouvrit, & on en tira deux pintes de matière fétide; il vint ensuite des os, & enfin tous ceux d'un petit squelette de six à sept mois. Cette femme fut guérie. Quatorze mois après sa chûte, elle se trouva grosse d'un faux germe, qu'elle rendit avec beaucoup de sang. *Hist. Acad.* 1709, observ. 4, pag. 23 & 24.

Une femme qui porta une tumeur considérable dans le ventre pendant plus de quarante ans, accoucha de deux enfans dans l'intervalle. Après sa mort on reconnut un fœtus dans la masse qui formoit la tumeur. *Hist. Acad.* 1721, *observ.* 4, pag. 33.

Une femme de trente-deux ans, après une perte de sang considérable, se crut grosse. Elle eut des douleurs, des vomissemens, &c.; la matrice s'ouvrit, & il sortit quatre gros caillots de sang & deux écuellées de grains liés en forme de grappes de raisin. Il n'y avoit que cinq mois que cette femme étoit mariée; elle avoit eu ses règles deux mois avant son mariage. *Saviard*, pag. 5.

Une dame de vingt-neuf ans, qui avoit déjà eu cinq enfans, s'étant cru grosse, fit une chûte à la fin du deuxieme mois, & eut encore une perte de sang. Son ventre grossit seulement en largeur. Vers le milieu du dixième mois elle parut entrer en travail; mais l'orifice de la matrice s'ouvrit peu: on lui tira une masse de neuf livres, semblable à des grappes de groseilles, & remplie d'une liqueur aqueuse, légèrement épaisse & sans odeur. *Hist. Acad.*, 1715, pag. 5.

Mole en grappe, formée par des vésicules, tirée après un enfant vivant & venu à terme, dont on avoit aussi tiré le placenta. Cette femme fut guérie. *Mercure*, 1735, août.

Une femme de quarante-cinq ans, se croyant grosse, sentit de grandes douleurs au neuvième mois. Une sage-femme tira de la matrice une masse formée d'une membrane mince qui recouvroit une grande quantité d'hydatides en forme de grappes de raisin. Cette femme eut des vidanges. Dans la suite elle redevint grosse, & accoucha d'un enfant vivant. *Vanderviel*, *observ.* 70, tom. 1er, pag. 287.

Une femme de Brest, de vingt à vingt-deux ans, se croyant grosse de sept mois, accoucha d'une grande quantité de vésicules attachées ensemble par de petits filamens, le tout semblable à une grappe de raisin. Ces vésicules étoient depuis la grosseur d'une lentille jusqu'à celle d'un œuf de pigeon. Elles étoient formées d'une membrane dure qui renfermoit une liqueur semblable au blanc d'œuf ordinaire. *Giorn. de Letter, di Fr. Nazari*, 1686, p. 30. Ces vésicules n'étoient sans doute que des hydatides.

Une femme accoucha de deux jumeaux. Contre l'amnios d'un de ces fœtus s'étoit formé un petit corps qui tenoit au placenta par une espèce de cordon, & renfermoit un fœtus mâle, gros comme le doigt &, dit-on, dur *comme une brique. Vanderviel, observ.* 54, tom. 1, pag. 308.

Autre enfant mâle, de la grandeur de la main & desséché, trouvé dans un placenta. *Zodiac. Gallic. ann.* 1, *observ.* 8.

Une femme encore jeune, accoucha d'un garçon à terme. Neuf jours après elle accouche d'un autre qui ne paroissoit avoir que trois mois; il étoit enveloppé de son placenta. *Lossius*, *observ. médic.* 14. *lib.* 4.

Une femme s'étant délivrée d'un embrion enveloppé de ses membranes, bien conformé, & âgé, dit-on, d'environ quarante jours, accoucha le lendemain à terme d'une fille bien portante. *Hist. Acad.* 1729, *observ.* 3, *pag.* 12.

X X X°.

Supplément à ce qui a été dit sur les enfans sortis par d'autres voies que par les voies naturelles.

Une femme qui avoit eu plusieurs enfans, redevint grosse, ou elle le crut; elle fut fort incommodée le neuvième mois, mais le terme de l'accouchement se passa sans douleurs & sans travail. L'enflure de son ventre diminua, & elle fut incommodée pendant six ans. Après ce temps elle redevint encore grosse; vers le huitième mois elle sentit beaucoup de douleurs au-dessous du nombril, & les tégumens s'ouvrirent dans cette région. On vit d'abord sortir de cet ulcère le bras d'un enfant, & quelques jours après on tira le reste. Au bout de quelque temps on tira par la plaie les os d'un autre fœtus. La malade en rendit aussi par les selles, les intestins sortirent par la plaie. Cette femme vécut encore sept ans. Les deux enfans, sortis par l'abcès du bas-ventre, parurent avoir été conçus hors de la matrice. *Edimbourg*, tom. 5, pag. 56 & suiv.

Os d'un fœtus sortis par un abcès au nombril, sans inflammation, dans une femme de trente-trois ans, qui guérit très-facilement. Les règles sortirent aussi par cet ulcère pendant quelque temps, & ensuite elles reprirent la voie ordinaire. Cette femme redevint grosse & eut des enfans. *Biener*, *Commerc. Litter.* 1733, *Hebdom prim.* pag. 2 & 3.

Une femme grosse s'aperçut tout d'un coup, au troisième mois, de la disparution des signes de grossesse. Une humeur putride sortit par la vulve, avec fièvre, douleurs de ventre, ténesme & cons-

tipation. Les adouciſſans furent employés ; il ſortit pluſieurs petits os par l'anus, & la femme fut guérie. *Comment. Leipſick*, tom. 12, pag. 532.

Une femme de quarante-huit ans rendit par l'anus, avec beaucoup de douleurs, les os d'un fœtus & des membranes. La groſſeſſe datoit de ſix ans ; elle eut ſes règles, mais enſuite il ſurvint une ſuppreſſion d'urine, avec douleur dans l'hypogaſtre & au rectum. La ſonde ſoulagea la malade, elle rendit tous les os par l'anus, & fut guérie. Pendant ce temps cette femme redevint groſſe, & accoucha d'un enfant bien portant. *Ibid.* tom. 18, pag. 600.

Dans une cordonnière de Saint-Lo, l'enfant placé vraiſemblablement hors de la matrice, formoit une tumeur ſaillante dans le vagin & dans le rectum. Il fut tiré en inciſant cet inteſtin. *Journ. des Sav.* 1722, tom. 71, pag. 647 & ſuiv.

Une femme de trente-deux ans, autrefois graſſe, mais devenue très-maigre, avoit eu trois enfans dans les ſix premières années de ſon mariage, & avoit fait quatre fauſſes couches dans les trois ſuivantes. Elle ſentit, le 15 août 1701, une douleur aiguë à la hanche droite. Cette douleur ceſſa au bout de cinq ſemaines. En novembre la malade en ſentit une autre ſous le foie, avec étouffement, & il y parut au toucher une tumeur groſſe comme les deux poings. Au bout de deux mois cette tumeur tomba dans l'hypogaſtre ; l'étouffement ceſſa, mais la douleur de la hanche recommença avec des hémorroïdes, difficulté d'aller à la ſelle, de rendre les urines, &c. En decembre il ſurvint une fièvre qui dura 4 mois avec des redoublemens, des friſſons, dégoût, défaillances, hocquet, vomiſſement de ſang, cours de ventre purulent, douleurs, convulſions, &c. En mars cette femme commença à rendre avec effort des os par l'anus, & des matières épaiſſes, purulentes, cadavéreuſes, &c. Littre reconnut ces os pour ceux d'un fœtus d'environ ſix mois. On n'avoit eu aucun ſoupçon de groſſeſſe, les règles n'ayant pas manqué depuis la dernière fauſſe couche. La malade avoit cependant eu des maux de cœur, avec appétit dépravé, &c. Littre obſerva que la matrice étoit dans ſon état naturel ; le fondement étoit bordé d'hémorroïdes noires & ulcérés. Son ouverture étoit fort dure & ſi reſſerrée qu'on ne pût introduire deux doigts dans le rectum ſans effort, & ſans faire tomber la malade en ſyncope. Le rectum étoit ulcéré & percé poſtérieurement, du côté droit, deux pouces & demi au deſſus de l'anus. Examinant ce trou, Littre ſentit la tête d'un fœtus qui y étoit ſi fortement appliquée, qu'il ne put la repouſſer ; elle bouchoit exactement la plaie. On ſoutint les forces par la gelée, avec des œufs, du vin d'Alicante, &c. On fit prendre une tiſane adouciſſante & apéritive ; on purgea de temps en temps la malade ; on lui donna des lavemens adouciſſans & déterſifs. On employa auſſi des injections avec l'huile de lin & d'amandes douces. Littre remarque que le fœtus n'étoit pas renfermé dans l'utérus, puiſque cet organe étoit entier, il penſe qu'il étoit dans la trompe ou dans l'ovaire. *Mém. Acad.* 1702, pag. 241, 261.

Pluſieurs fœtus, ou plutôt leurs os tirés par l'anus, & ſortis par des abcès au bas-ventre, &c. Exemples rapportés par Morgagni. *De ſed. morb. epiſt.* 48, art. 42, pag. 241.

Une femme de trente-un ans, groſſe de cinq mois, fit une chûte ; elle ſentit des douleurs avec fièvre, perte de ſang, &c. Les accidens ſe calmèrent, mais il ſortoit toujours un peu de ſang avec quelques douleurs. Le ventre n'augmentoit ni ne diminuoit. Huit mois après la chûte il ſurvint un flux de ſang abondant & d'une odeur cadavéreuſe ; la malade étoit très-foible. Quelques jours après le fœtus ſortit en pièces par le fondement. La malade a été bien guérie. On n'a employé que de légers cordiaux, des lavemens d'abord huileux, enſuite vulnéraires & déterſifs. *Hiſt. Acad.* 1746, *obſerv.* 7, pag. 43 & 44.

X X X I°.

Sur l'opération céſarienne.

Fœtus ſitué dans la trompe & tiré par l'inciſion faite au bas ventre, & à cette partie. La femme a été guérie. *Journ. des Sav.* 1707, tom. 37, pag. 545 & ſuiv.

Opération céſarienne faite avec ſuccès par une ſage-femme de Fribourg, qui en avoit déjà fait trois après la mort des femmes. *Hiſt. Acad.* 1731, pag. 29 & 30.

Une femme de trente-deux ans eut tous les ſignes de groſſeſſe, ſi ce n'eſt qu'elle n'eut point de lait, & qu'elle ſentoit ſon enfant un peu plus haut qu'à l'ordinaire. Vers le neuvième mois, elle ſentit de grandes douleurs, mais ce fut en vain. Le dixième mois les règles reparurent, la femme ne ſentant plus qu'une peſanteur incommode. Le dix-huitième mois elle ſentit une douleur aiguë vers le nombril, qui fut ſuivie d'un ulcère fongueux. Enfin Cyprianus, appellé le vingt-unième mois, jugea que cette femme portoit un fœtus mort, & qu'il falloit pratiquer l'opération céſarienne ; ce qu'il exécuta en pouſſant un ſtylet dans l'ulcère ; il ouvrit d'abord le côté droit du bas ventre, puis, plongeant le doigt index dans la cavité de la trompe, & gliſſant des ciſeaux ſur ce doigt, il coupa de haut en bas, ſuivant la ligne blanche ; il parut enſuite un fœtus à terme ; le cordon ombilical étoit encore attaché à la trompe par un petit placenta, qui étoit preſque tout conſumé. Après avoir nétoyé le dedans de la trompe avec une éponge imbibée d'eau tiède, Cyprianus fit quatre points de ſuture aux tégu-

mens & aux muſcles, laiſſant une ouverture pour donner iſſue aux matières. La membrane interne de la trompe ſe ſépara, la plaie ſe cicatriſa, & la malade fut guérie au bout de trois mois. *Extrait de la lettre de Cyprianus dans le Journal de Trévoux*, 1701, tom. 4, pag. 330.

Opération céſarienne, faite auſſi avec ſuccès par une femme, près Edimbourg. *Edimb.*, tom. 5, pag. 563 & ſuiv.

XXXII°.

Sur la fièvre puerpérale.

Les femmes en couche & même les nourrices ſont ſujettes à une fièvre aiguë très-dangereuſe, connue ſous le nom de fièvre puerpérale. Dès le ſecond jour des couches il ſurvient des douleurs de ventre qui ſont très-vives, le lait ne ſe porte point au ſein; les ſelles & les vidanges ſont très-fétides, le pouls devient miſérable & la mort ſurvient du troiſième ou quatrième au cinquième jour. Mauriceau, Puzos, & tous les accoucheurs ont connu cette maladie cruelle, que pluſieurs médecins anglois ont bien décrite, & que M. Doulcet, médecin célèbre de l'hôtel-dieu de Paris, a ſi bien traitée. Malouin a écrit dans les mémoires de l'Academie des Sciences, qu'à la ſuite de cette maladie il avoit trouvé du lait épanché dans le ventre. Wan-Swieten a trouvé un dépôt de matière laiteuſe dans le baſſin d'une femme qui, ayant accouché depuis un an, avoit perdu ſon enfant qu'elle alaitoit; circonſtance analogue à celle dans laquelle ſe trouvent les femmes en couche, attaquées de la fièvre puerpérale. M. Doublet, l'un de nos plus ſavans & de nos plus eſtimables confrères, qui a exercé avec un grand ſuccès la médecine dans l'hoſpice de Vaugirard, a obſervé que les nourrices qui ceſſoient bruſquement d'alaiter, étoient auſſi attaquées de cette même fièvre (1).

MM. les médecins de l'hôtel-dieu de Paris ont trouvé, à l'ouverture des cadavres, que la cavité de l'abdomen contenoit deux ou trois pintes d'un épanchement qu'ils ont jugé laiteux, & qui étoit ſemblable, par toutes les apparences, à du petit-lait non clarifié, d'une odeur fétide, & qui contenoit des flocons ſemblables à ceux du lait caillé, dont pluſieurs adhéroient à la ſurface des inteſtins. La matrice leur a paru dans l'état naturel; d'autres obſervateurs ont trouvé preſque toujours l'épiploon engorgé, ſuppuré, tombé même dans la région hypogaſtrique, & les inteſtins enflammés; la matrice leur a également paru intacte, & elle l'eſt en effet, à moins qu'elle n'ait été bleſſée dans l'accouchement.

M. Leake, médecin anglois, s'eſt toujours ſervi du mot de lait caillé (1) pour déſigner les matières épanchées dans le ventre. Cependant M. de la Roche, médecin génevois célèbre, réſident maintenant à Paris, regarde comme une matière purulente les fluides épanchés dans l'abdomen de ces malades; il paroît, d'après ſon expoſé, que les fièvres puerpérales parcourent leur période d'une manière moins rapide à Genève qu'à Paris.

C'eſt donc une grande queſtion de ſavoir ſi les matières qu'on trouve alors dans le bas ventre ſont laiteuſes, ou ſi elles ne ſont que le produit d'un engorgement inflammatoire & putride. Sans oſer prétendre à réſoudre ce problême, je ferai les réflexions ſuivantes qui naiſſent du ſujet.

1°. L'état des viſcères & de l'épiploon annonce une congeſtion, dont l'exiſtence n'eſt pas douteuſe; la violence des douleurs, le reſſerrement du pouls indiquent qu'elle tient dans ſon principe à la nature inflammatoire: mais toutes ces circonſtances montrent évidemment auſſi que la putridité ſe complique auſſi-tôt avec cet état: & de quelque eſpèce que ſoit le fluide épanché, la métaſtaſe d'une matière âcre & diſpoſée à s'altérer, n'a pu ſe faire ſans cet appareil.

2°. Le fœtus n'eſt nourri que par une ſubſtance preſque laiteuſe; ce fluide ſe ſépare, & long-temps avant l'accouchement, le tiſſu de la matrice & du ſein en ſont pénétrés, & il eſt mêlé aux humeurs dont il fait partie; il eſt hors de doute qu'à l'époque de l'accouchement il exiſte en abondance dans l'économie animale de la femme, & tous les médecins inſtruits ont fait une grande attention à cette cachexie dans les maladies des femmes groſſes & en couches, & des nourrices. Lorſque l'enfant eſt ſorti de la matrice, & que cet organe eſt revenu ſur lui-même, il doit néceſſairement s'enſuivre un grand reflux de la ſubſtance nourricière dont il étoit le foyer. Or, lorſqu'il ſurvient quelques jours après cette époque, une maladie dans laquelle les mamelles ne reçoivent point le fluide qu'elles doivent changer en lait proprement dit, ce fluide s'épanche dans le bas ventre avec la conſiſtance du petit lait. Comment pourroit-on ſe refuſer à croire qu'il eſt le produit de la diatheſe ou cachexie laiteuſe répercutée vers le ventre dont les vaiſſeaux ont été diſtendus & affoiblis pendant la groſſeſſe. Il eſt impoſſible, diſent les partiſans de cette opinion, de ſe refuſer à cette probabilité, & de quelque manière que les choſes ſe paſſent, le fluide ſurabondant qui s'eſt épanché, doit dépendre de la cachexie prédominante qui eſt laiteuſe.

Mais les flocons diſperſés dans le ventre ſont-ils de nature caſéeuſe ou puriforme? il me ſemble que ce dernier fait n'eſt pas ſuffiſamment

(1) Voyez le ſavant mémoire que M. Doublet a publié depuis ce temps ſur la fievre puerpérale.

(1) *White Curd; Curd-like appareance; Whey Contourned fluide*, &c.

éclairci ; il faudroit que des chimistes instruits voulussent bien s'en occuper. Au reste, seroit-il donc étonnant qu'il arrivât dans cette métastase ce qu'on voit à la suite d'un grand nombre d'autres, même des plus rapides ; je veux dire la formation d'une matière purulente. Tout y est disposé dans ces circonstances ; car le corps est alors pénétré de matière muqueuse nourricière, qui, plus ou moins élaborée, peut offrir, comme je l'ai dit plus haut, l'apparence caséeuse ou puriforme.

J'ajoute à ces motifs le fait suivant. J'ai fait parvenir à M. de Fourcroy, l'un des plus illustres chimistes modernes, plusieurs pintes d'un fluide recueilli par M. Huzard dans la cavité de l'abdomen d'une vache morte après avoir mis bas. M. de Fourcroi a trouvé dans ce fluide tous les caractères du petit lait.

D'un autre côté, à en juger par la simple inspection, le fluide qu'on trouve épanché dans l'abdomen des femmes mortes en couche, ressemble parfaitement à celui qu'on voit dans l'abdomen des personnes mortes à la suite des inflammations du bas ventre ; remarque qu'on fait dans les hommes comme dans les femmes ; d'où les partisans de l'opinion contraire concluent que les femmes en couche succombant souvent à une inflammation du bas ventre, l'épanchement ne doit pas différer de ceux qui ont la même apparence, & qui sont le produit des inflammations dont le siège est dans les grandes cavités. Le lait, ajoutent-ils, ne peut se séparer que dans les mamelles, & on ne voit pas quelle seroit la source de celui qu'on suppose épanché dans le ventre.

Voilà les argumens pour & contre. C'est au temps & aux expériences des chimistes à décider la question.

XXXIII°.

Sur les maladies appelées laiteuses.

Une dame de vingt-trois à vingt-quatre ans, eut, dans un premier accouchement, un travail assez rude ; mais tout d'ailleurs se passa bien. Trois ans après elle redevint grosse pour la deuxième fois ; elle eut une fièvre légère, mais continue. Dans les premiers jours de son accouchement, il y eut suffocation, toux, &c. On fit une saignée du bras & une autre du pied. Les cuisses s'enflèrent, & la malade se plaignit de douleurs profondes & vives dans les extrémités inférieures. On lui donna différens remèdes ; on fit aux cuisses & aux jambes des scarifications qui donnèrent issue à beaucoup de sérosité pendant vingt-deux jours. Les forces diminuèrent ; il parut sur la cuisse gauche une tache gangreneuse, avec foiblesse, &c. Cette femme mourut. Tout son corps étoit exténué ; on trouva la poitrine dans l'état naturel ; le foie étoit décoloré, mais les autres viscères de l'abdomen étoient en bon état. On fit des incisions aux cuisses ; il en sortit une sérosité laiteuse abondante, qui étoit infiltrée dans les cellules graisseuses & dans les membranes des interstices des muscles, qui se trouvoient comme disséqués & séparés jusqu'à l'os. Ces sérosités commençoient à se convertir en sanie. Observation communiquée à Lamotte par un de ses amis. *Observ.* 125 *& suiv.* tom. 2, pag. 276 & suiv.

Une femme de vingt-quatre ans, grosse pour la première fois, & sujette à plusieurs incommodités pendant sa grossesse, accoucha assez heureusement. Le troisième jour, la fièvre survint & les lochies se supprimèrent. La malade ne fut point saignée, son ventre grossit, & trois semaines après, il étoit aussi gros qu'avant l'accouchement. La fièvre étoit modérée, mais il y avoit des douleurs dans le ventre. Enfin, environ un mois après être accouchée, cette femme se sentit, à son réveil, inondée d'une humeur qui sortoit par le nombril : cette humeur étoit fétide, & elle avoit l'odeur d'une saumure corrompue & urineuse ; elle ressembloit à une sérosité laiteuse un peu grisâtre. Un stilet, introduit par l'ouverture du nombril, pénétroit jusqu'aux os pubis & aux aines ; mais l'épanchement ne paroissoit être que dans le tissu cellulaire du péritoine, & non dans la capacité du bas-ventre. On dilata l'ouverture du nombril avec l'éponge préparée, & on fit des injections vulnéraires, qui ressortoient dans la même quantité avec du pus louable. Tout alloit assez bien, lorsque des fautes dans le régime firent revenir la fièvre avec des nausées, des vomissemens de matières bilieuses & même stercorales, & la plus grande foiblesse ; l'injection ne revint point. On fit une contre-ouverture au bas de l'hypogastre entre la ligne blanche & l'aine droite : il en sortit un peu de matière sanieuse ; on passa une mèche entre les deux ouvertures, cela réussit, & il sortit, avec l'injection, une humeur purulente de bonne qualité. Le quatrième jour, il sortit une matière dont l'odeur ressembloit à celle des excrémens ; ce qui fit craindre que le péritoine & l'intestin ne fussent altérés. Cependant en continuant les injections, les boissons de riz, la gêlée de corne de cerf, &c., pour modérer le cours de ventre, la malade fut guérie. On supprima la mèche, la cicatrice se fit parfaitement. *Chomel, Mém. acad.* 1728, p. 914 & suiv.

Le même a vu deux femmes nouvellement accouchées, avec suppression de lochies, à la suite de laquelle les cuisses devinrent très-grosses en vingt-quatre heures. Il en obtint, avec bien de la peine, la résolution, par le moyen d'une fomentation de persicaire, d'absinthe & de sel ammoniac. *Ibid.* p. 423.

Une femme foible, âgée de trente-neuf ans, devint grosse & accoucha d'un enfant sain. Le troisième jour, elle eut des coliques, un vomissement bilieux, &c. On lui donna des lavemens, qui firent rendre beaucoup de matière âcre, claire & un peu brune. Les accidens revinrent avec une forte toux ; le

bas-ventre n'étoit point gonflé, les lochies continuoient. Le lendemain il y avoit grande foiblesse & délire; les mamelles ne contenoient point de lait. La malade mourut : on trouva tout le trajet des intestins, dans la région épigastrique, rempli de matière blanche, floculente, & semblable à la crême. Il y en avoit trois à quatre livres. L'iléon parut enflammé dans quelques endroits. La matrice étoit beaucoup plus grande qu'elle n'est hors le temps de la grossesse : son orifice étoit peu fermé. *Soc. Harlem.*; & *Comment. Leipſ.* tom. 17, p. 130.

A la suite des dépôts laiteux, sur-tout dans le bas-ventre, la matrice, après l'accouchement, reste dure & gonflée, avec douleur; les lochies se suppriment avec diarrhée, chaleur, soif & douleur de tête. Le troisième & le quatrième jour, l'abdomen se gonfle considérablement, sur-tout vers le diaphragme; il est douloureux; les mamelles sont flasques. Le sixième & le septième jour, les accidens augmentent, les malades meurent. M. Fauken, médecin de Vienne, a trouvé, à l'ouverture des corps, une fausse membrane, en apparence caséeuse, qui couvroit les viscères du bas-ventre. Il y avoit, dit-il, du petit lait épanché dans l'abdomen : dans quelques cas, il s'en trouvoit aussi dans la poitrine. Il y avoit des viscères enflammés, & l'utérus étoit atteint de sphacèle. On regardoit, au commencement, cette maladie comme inflammatoire, & on la traitoit par les saignées; mais d'après l'inspection des cadavres, par les conseils de M. Storck, on n'employa plus ce moyen; on donna seulement le camphre à grande dose avec le quinquina : on employoit ces remèdes en lavemens, qu'on composoit avec un gros de camphre trituré avec deux gros de gomme arabique, & huit onces de bouillon léger. On faisoit garder ces lavemens le plus long-temps possible. Par ce traitement, on a sauvé plus de quarante malades. *Comment. Leipſ.* tom. 19, pag. 290 & 291.

C'est dans les cas de cette nature que l'ipécacuanha a été donné si heureusement à Paris comme vomitif.

Puzos distingue plusieurs sortes d'éruptions milliaires laiteuses, une naturelle, une non naturelle, & une troisième maligne. En général, ces éruptions se font dans les endroits où la sueur est la plus abondante, à la poitrine, au cou, au ventre, aux poignets, & aux doigts. Elle paroît le quatrième ou le cinquième jour de la couche; elle gonfle & rougit la peau. La deuxième espèce vient souvent de la mauvaise coutume de trop échauffer la chambre, &c. Puzos conseille la saignée du pied le deuxième jour de la couche; ce qui se pratique dans quelques provinces, comme précaution seulement. *Séance de l'acad. de Chirurg. Mercure*, 1745, novemb. p. 15.

Voyez ce qu'il a dit des manies laiteuses qui surviennent après l'accouchement. *Merc.* 1750, déc. p. 22.

XXXIV°.

Sur les mamelles & sur leurs maladies.

L'aréole est la continuation de la peau, sous laquelle est un reseau veineux, d'où nait la couleur rosée dans les jeunes filles. Lorsque la peau, dans les femmes adultes & robustes, se condense & se ride, la couleur devient d'un jaune foncé. (*Kolpin, de ſtructurâ mammarum ſexûs ſequioris*, n°. 7) pag. 7 & 8). Il y a des glandes sébacées dans l'aréole (*ibid.* n°. 8). L'intérieur de la papille est couvert d'une toile celluleuse adhérente, mais assez molle, qui lie les tuyaux lactifères, lesquels sont ordinairement au nombre de quinze. Des nerfs, des artères & des veines en très-grand-nombre, vont à la papille : les vaisseaux sanguins viennent des mammaires internes, & des branches des mamaires externes. *Ibid.* n^{os}. 11, 57, & 58.

Kolpin n'a pas trouvé dans les papilles les fibres dont parlent Nuck, Keil, Winslow, &c.; il n'y a, suivant lui, rien de caverneux ni de ligamenteux. *Commerc. litter.* t. 13, part. 2, p. 445 & suiv. *& de ſtructurâ mammarum ſexûs ſequioris*, n^{os} 9, 10, 11, 12, p. 9 & 10.

On a injecté les tuyaux lactifères près la pointe de la papille avec des matieres de différentes couleurs; ensuite, ayant examiné la mamelle, on a trouvé qu'aucune couleur ne s'étoit mêlée. Donc il y a autant de glandes que de tuyaux lactifères : donc il n'y a pas de communication de l'un à l'autre. *Ibid.* n^{os} 53 & 54.

Suivant Blondel, le remède d'Alliot pour le cancer (*Epiſt. ad Aliotum*, &c.), étoit de l'arsénic rouge dissout dans l'eau-forte; il y ajoutoit du vinaigre de Saturne, jusqu'à ce qu'il ne se fît plus de précipité; il lavoit douze fois avec de l'eau ce précipité, & jusqu'à ce que l'eau fût insipide; puis il faisoit brûler cinq à six fois de l'esprit-de-vin dessus. *Haller*, *Biblioth. chirurg.* tom. 1er, p. 376.

On trouve la préparation d'Alliot un peu différente, quoique toujours avec le réalgar & le vinaigre de Saturne, dans Géoffroy; *Mat. médic.* tom. 1er, p. 531 & 532.

J'ai vu de bons effets de l'application journalière de plumaceaux enduits de goudron, sur des cancers ouverts.

Mamelle cancéreuse extirpée à une femme grosse, sans qu'il soit arrivé d'accident pendant la grossesse; c'étoit au troisième mois. Cette femme accoucha ensuite heureusement d'un enfant sain, qui mourut dans la dentition. La mère vécut encore vingt mois après l'opération; mais le cancer revint, & elle mourut. *Comment. Leipſ.* t. 20 *bis*, pag. 681.

Monro dit que de soixante cancers à la mamelle qu'il a vu extirper, il n'y a eu que quatre

personnes délivrées de cette maladie pendant deux ans : trois de ces femmes eurent ensuite des cancers occultes dans le sein, & la quatrième eut un cancer ulceré à la lèvre. La maladie ne revient pas toujours à l'endroit où on a enlevé la première tumeur, mais plus ordinairement dans les environs & quelquefois fort loin de cet endroit. Dans la rechute, la maladie a été plus violente, &c. *Edimbourg*, tom. 5, p. 539.

Une femme de trente-huit ans avoit, depuis trois mois, une tumeur très-dure à la mamelle gauche; cette tumeur étoit saillante dans le milieu, douloureuse, & les environs étoient enflammés. On y appliqua un emplâtre de diachylon gommé; la tumeur devint plus molle, & il se fit une suppuration à l'endroit le plus saillant. Six mois après, cet endroit suppura & s'ouvrit; il en sortit une grande poche formée de plusieurs membranes, dont l'externe étoit blanche & opaque, les internes étant diaphanes. Ce sac contenoit sept à huit onces de liqueur claire comme de l'eau, mais un peu fétide. L'ulcère de la mamelle se guérit ensuite en peu de temps, en le lavant avec de l'eau-de-vie, & en y appliquant du basilicum. *Edimb.* t. 1, p. 253.

On amputa une mamelle attaquée de cancer ulcéré, à une fille de trente ans : quelques-unes des glandes axillaires étoient déjà squirreuses; cependant la malade fut très-bien guérie sans récidive. Ces glandes disparurent pendant la suppuration. Ce cancer venoit de cause externe, & de la pression que cette fille avoit éprouvée en travaillant à la presse dont se servent les foulons. *Zinn. Mémoires de Gottingue. Observ.* 5, tom. 1^er^, pag. 366 & 367.

Enfant de deux jours, ayant les mamelles pleines de lait. *Mém. de Bologne* & *Mercure*, 1734, août, p. 1817.

Fille qui a eu du lait dès sa plus tendre enfance. *Bartholin*, *cent.* 1^e^ *observ.* 27.

Une femme qui nourrissoit son enfant, lequel avoit deux jours, mourut subitement : sa voisine, qui avoit eu six enfans, & qui étoit âgée de quarante-huit ans, donna ses mamelles à cet enfant, seulement pour qu'il conservât l'habitude de teter; elle n'avoit pas donné à teter depuis neuf ans : l'enfant en tira du lait, qui vint si abondamment, qu'elle le nourrit pendant deux ans & demi. *Acad. de Suède.* & *Comment.* Léipf. tom. 14, p. 198.

Autres observations du même genre, entre autres d'une femme de soixante ans. *Ibid.*

Borelli dit qu'il a vu une femme de Castres, qui avoit trois mamelles, deux situées à l'ordinaire & la troisième sous la gauche; celle-ci étoit plus petite; on en tiroit du lait, mais moins que des deux autres. Une autre femme de Castres avoit deux papilles dans la même mamelle. Borelli ajoute qu'il a connu un homme qui avoit du lait dans les mamelles. *Cent.* 1. *observat.* 49, p. 51.

Blasius parle aussi d'une femme qui avoit deux mamelles du côté gauche, & une du côté droit. *Kolpin*, n°. 1.

Je conserve la peau d'une femme qui avoit quatre mamelles, deux de chaque côté.

XXXV°.

Sur la fureur utérine & sur la passion hystérique.

Une religieuse qui avoit eu plusieurs accès de fureur utérine, en eut un si violent qu'elle mourut comme suffoquée. On trouva l'ovaire droit de la grosseur du poing. Le ligament rond, étoit dur, calleux, & grossi. Les autres parties étoient en bon état. *Blegny*, *Zodiac. Gallic.*, *observ.* 6, pag. 6 & 7.

Une courtisanne jeune, sujette au vin, assez grasse, & qui avoit eu des enfans, avoit une suppression de règles depuis quatre mois; elle devint sujette à des accès hystériques & convulsifs, & à la manie. Elle mourut. On trouva le foie décoloré, la bile de la vésicule étoit très-jaune; les ovaires étoient blancs, squirreux, & plus volumineux qu'à l'ordinaire; ils étoient descendus derrière la matrice. Le fond de cet organe paroissoit enduit d'un mucus sanguinolent, comme si la femme eût été sur le point d'avoir ses règles; il y avoit aussi dans la matrice de petits tubercules semblables à des verrues. Dans l'urètre on faisoit sortir de plusieurs lacunes qu'on y appercevoit, une matière blanche & visqueuse, quoiqu'aucun symptôme n'eût annoncé de virus vénérien. *Morgagni*, *de sed. morbor. epist.* 45, n°. 21, pag. 207.

Dans l'hystérisme, le mouvement & le gonflement des intestins qu'on a trouvés distendus par les vents & hors de leur place ordinaire, font croire que c'est la matrice qui s'élève; ce qu'on sait être impossible. *Morgagni*, *Ibid.* art. 27.

Une femme, au rapport de Mayer, très-sujette à l'affection hystérique, s'aperçut que sa matrice se durcissoit, & effectivement elle se changea en une substance osseuse, qui contenoit dans sa cavité un pus lactiforme, épais, sans odeur, & verd dans le milieu. Cette femme n'eût plus d'accès hystériques depuis l'apparition de la tumeur. *Ibid.* art. 20.

Maladie hystérique convulsive, traitée & guérie par un nombre prodigieux de saignées. *Merc.* avril, 1728, p. 720, & déc. 1729.

Il faut bien se défier de ce succès, dont les détails ne sont point assez bien exposés dans l'observation.

Une fille pieuse, âgée de quarante-quatre ans, ayant, depuis un ou deux mois, une suppression du flux menstruel, qui jusques-là s'étoit fait régulièrement, se plaignit de prurit dans les yeux, & surtout de palpitations de cœur; dont les accès étoient courts, mais fréquens; elle montroit, non la poitrine, mais l'épigastre, comme le siège de ces palpitations: en y portant la main, on sentoit qu'un grand corps la frappoit; on auroit cru que c'étoit une tumeur anévrismale, placée dans la partie moyenne du ventre; mais on ne sentoit aucune vibration dans la poitrine: le pouls, dans les deux mains, ne montroit rien d'extraordinaire, si ce n'est qu'il étoit un peu plus fréquent que dans l'état naturel; il ne répondoit point à la pulsation qu'on sentoit à l'épigastre, laquelle étoit fort inégale dans ses intervalles & dans sa force. Cette circonstance engagea Morgagni à regarder cette tumeur comme hystérico-convulsive. D'après cette cause de la suppression, on pratiqua la saignée, & la malade fut guérie entièrement. *Morgagni*, *de sed. morb. epist.* 39, art. 18.

Une dame qui avoit des chagrins, & avoit eu des enfans, devint sujette à des accès de fièvre intermittente, dont le frisson devenoit de jour en jour plus considérable; il se joignit à ces accès une grande difficulté de respirer, avec sterteur, serrement de poitrine, mouvement extraordinaire du corps, & constriction du larynx; de sorte que la malade ne pouvoit crier. Une heure avant le retour de ces accès, elle prit un grain de laudanum, qui l'en délivra pendant trois jours. Ils revinrent le quatrième, mais plus foibles, & ils ne reparurent plus. On guérit ensuite la fièvre. *Ibid.*, *epist.* 45, art. 18.

Autre exemple à peu près pareil, mais où le laudanum solide ne fit qu'un effet momentané: la guérison s'obtint par le laudanum liquide de Sydenham. *Ibid.* art. 19.

Une jeune demoiselle, n'ayant pas épousé celui qu'elle aimoit, devint mélancolique, ensuite furieuse, &c.: elle étoit très maigre. Duverney le jeune fit bassiner les parties naturelles avec de l'eau tiède; ce qui apporta du soulagement. Il y fit des injections avec la décoction d'ellebore noir, de patience, de solanum, de guimauve, & le sel de saturne; il mit un empâtre sur la tête, avec ce même sel, le camphre, l'opium, & le castoreum. Il fit usage d'une teinture d'hiéra elléborine, &c. La malade fut guérie. *Hist. acad.* 1704, *observ.* 5, p. 22.

Une fille d'un teint pâle & d'un tempérament pituiteux, fut attaquée pendant trois ans d'un tremblement périodique, qui commençoit dans tous les membres, & finissoit dans les bras & dans les jambes. Il duroit deux heures; pendant ce temps, sa voix étoit rauque & éteinte. Dans le temps de la canicule, ce tremblement revenoit presque toutes les demi-heures, & il duroit un quart d'heure. *Tulpius*, *observ. med. lib.* 1°. pag. 29.

Sur les venins & les poisons (1).

Morgagni a rassemblé ici plusieurs exemples des effets des venins des trois règnes. Il commence par ceux du règne minéral.

Une femme d'environ soixante ans, s'empoisonna par mégarde avec des pastilles destinées pour les rats, & qui contenoient de l'arsenic. Après sa mort, on chercha les marques du poison, tant au dehors qu'au dedans du cadavre. Toute la partie postérieure du corps, depuis la tête jusqu'aux talons, étoit noire. Le corps n'étoit point roide; le ventre point tendu. L'intérieur du ventricule étoit rongé çà & là, sur-tout vers le pylore; l'on voyoit entre des lambeaux de la tunique interne des particules d'arsenic, encore adhérentes aux parties rongées. Le duodenum avoit quelques marques d'érosion. Le poumon étoit noirâtre: le cœur avoit deux concrétions polypeuses, de la longueur & de la forme du petit doigt: néanmoins le sang fut trouvé très-fluide & d'une belle couleur dans tous les vaisseaux.

Un cocher, à qui on avoit donné par inadvertence du verre d'antimoine, & qui étoit mort dans des convulsions accompagnées de déjections sanglantes, avoit tout l'intérieur du ventricule excorié & marqué d'une tache rouge près du pylore. Au contraire, un chien à qui on avoit fait avaler du même verre, & qu'on avoit emmuselé, n'éprouva que des angoisses & des convulsions, au milieu des efforts violens & inutiles qu'il faisoit pour vomir. Mais ce même verre causa de plus à un autre chien, qu'on avoit aussi emmuselé, des paralysies & une inflammation de la portion du ventricule où le poison s'étoit arrêté; & si on ne l'eût disséqué vivant, il est probable qu'on auroit trouvé encore d'autres effets du poison.

On lit dans Cramer, qu'une personne empoisonnée par le beurre d'antimoine, fut guérie au moyen du lait, mêlé avec de l'huile de tartre par défaillance.

Sprégel fit prendre du sublimé corrosif à un chat & à un lapin. Le premier de ces animaux mourut au bout de cinq minutes; le second presque sur le champ. Ils ne donnèrent aucun signe d'empoisonnement, si ce n'est que celui-là vomit, & que celui-ci eut de très-légères convulsions. Le ventricule de l'un & de l'autre étant examiné, on trouva celui du chat entièrement enflammé, mais surtout au fond. L'estomac du lapin ne l'étoit point. Apparemment les choux dont il étoit rempli le garantirent de l'inflammation. L'animal n'en étoit pas moins mort, & même très-subitement, comme nous venons de le dire. Sprégel attribue cet effet à ce que le poison, qui avoit été donné dissout dans l'eau, avoit exercé aussi-tôt son action sur les nerfs: & c'est sans doute à cause de la prompti-

(1) Morgagni, t. 4. epist. 55.

tude de sa mort que son estomac n'étoit point enflammé.

Un chien à jeun, à qui Sprégel fit prendre le même breuvage, eut l'estomac très-enflammé, noir, & gangrené, principalement à l'orifice supérieur : toute la tunique interne de ce viscère offroit des marques de ce poison violent; elle étoit en partie rouge, en partie déjà un peu livide, quoique le chien eût été ouvert encore vivant, & seulement une heure après avoir avalé la potion. Cet auteur ne dit pas avoir trouvé du sang noir & figé dans le cœur d'aucun de ces trois animaux, si ce n'est dans celui du chat.

Ce médecin donna une autre fois à un chien & à un chat de l'arsenic blanc & crud. L'un & l'autre animal fut ouvert, dès que le poison commença son effet sur eux. Le ventricule étoit déjà fort enflammé, & l'on voyoit entre les rides & les filamens de la tunique du sang figé, qui, dans le chien, entouroit les particules arsenicales. Le cobalt, qui contient beaucoup d'arsenic, produisit à peu près les mêmes effets sur un autre chien.

Gerbesius rapporte que plusieurs personnes furent empoisonnées par l'orpiment ou arsenic combiné avec un dixième de soufre; & Heydius rapporte que cette substance donna la mort à une poule. Cependant Hoffmann, au rapport de Macquer (1), étoit persuadé, d'après des expériences qu'il avoit faites, que l'orpiment, ainsi que le réalgar (autre combinaison de l'arsenic avec le soufre), ne sont pas des poisons, lorsqu'ils ont été produits par la nature, mais seulement lorsqu'ils sont artificiels. Comme cette assertion d'Hoffmann peut avoir des conséquences fâcheuses, nous rapporterons ici les réflexions que fait à ce sujet M. Macquer, & qui font sentir l'importance de l'observation de Gerbesius.

« Malgré les expériences d'Hoffmann, qui n'ont été faites qu'une fois ou deux sur des chiens, dit ce célèbre chimiste, » il seroit très-imprudent de » faire prendre intérieurement de l'orpiment ou du » réalgar naturels, d'autant plus que Hoffman lui- » même convient que quand ils ont été exposés au » feu, ils deviennent des poisons violens.

« Hoffmann, continue M. Macquer, remarque » aussi que les anciens médecins ne faisoient pas » difficulté de donner intérieurement l'orpiment & » le réalgar. Mais il faut observer à ce sujet que » les anciens ne connoissoient point nos arsenics » blanc, jaune, & rouge, qui ne sont bien connus » que depuis environ deux cents ans; & que s'ils » avoient connu les effets de ces poisons & la res- » semblance qu'ils ont avec l'orpiment & le réal- » gar naturels, ils auroient été vraisemblablement » beaucoup moins hardis : la méfiance est aussi loua- » ble, que la hardiesse est condamnable sur ces » matières, dans lesquelles des différences pres- » que insensibles peuvent occasionner les acci- » dens les plus fâcheux. C'est pourquoi on ne peut » approuver la sécurité singulière avec laquelle un » aussi grand médecin & chimiste que l'étoit Hoff- » mann, s'efforce d'inspirer de la confiance pour des » drogues aussi suspectes que le sont l'orpiment & le » réalgar naturels ».

Etmuller rapporte qu'une fille qui, après avoir pris de l'arsenic, & rejeté pendant une nuit beaucoup de matières visqueuses, étoit morte le matin, n'avoit sur son corps d'autre marque de poison qu'une ligne livide sur la peau, & une autre bleue dans les intestins. Le ventricule même n'avoit aucun signe d'inflammation ni d'érosion, quoiqu'il renfermât de l'arsenic, qu'on reconnût à sa forme de poudre blanche, & à son odeur lorsqu'on l'eut jeté sur les charbons. A la vérité ce ventricule contenoit aussi beaucoup de matière visqueuse & d'alimens. Cet exemple, comme celui du lapin, prouve, dit Morgagni, que l'arsenic est capable d'empoisonner par ses seules émanations; & on a d'autres preuves encore de cette vérité dans plusieurs personnes qui ont été affectées promptement, grièvement, & d'une manière durable, pour avoir mis de l'arsenic en poudre sur la tête, sans parler de ceux qui ont eu, dit-on, à se repentir de l'avoir flairé.

Les livres sont pleins du récit des pernicieux effets de la litharge dissoute & cuite dans le vinaigre. Les coliques, les évacuations par haut & par bas, les anxiétés, les défaillances, la soif, des taches livides sur tout le corps, des rougeurs, la chaleur, la soif, les déjections sanglantes, la couleur noire de toute la partie postérieure du corps, la grande inflammation, & l'érosion du ventricule & de tous les intestins, la mort prompte des sujets, ont montré clairement que cette dissolution est un vrai poison.

C'est une erreur de croire que l'effet des poisons minéraux est de figer le sang. Ruysch, qui a disséqué des cadavres de personnes qui en sont mortes, déclare qu'il l'a toujours trouvé fluide; mais il a vu constamment le ventricule ulcéré, toutes les fois que l'ulcère a eu le temps de se former. Cet anatomiste conservoit l'estomac d'une femme corrodé en plusieurs endroits, & auquel adhéroient des particules d'arsenic. Si les personnes mouroient trop tôt, il ne trouvoit dans l'estomac que des points rouges.

Ces observations de Ruysch, & d'autres qui ont été précédemment rapportées, prouvent, dit Morgagni, que c'est d'abord dans l'estomac, puis dans le reste du canal alimentaire, qu'agit l'arsenic, de même que tous les poisons corrosifs. Ainsi, ce qui peut arriver de plus heureux à ceux qui en ont pris, c'est de le rejeter sur le champ, ou du moins bientôt; & c'est principalement en faisant vomir ces personnes que Morgagni les a guéries; il a sur-tout recommandé cette pratique. La thériaque & tous

(1) Dict. de Chimie, tom. 1, pag. 221.

les

les prétendus antidotes de cette espèce étant échauffans, ne font, suivant cet illustre médecin, qu'aggraver le mal, en augmentant l'inflammation. Dans le cas où le vomissement ne peut être excité, on doit donc recourir aux adoucissans, aux délayans, & les donner à grandes doses. L'eau seule, bue très-copieusement, a sauvé des personnes empoisonnées par l'arsenic & par le sublimé corrosif. Les bains sont aussi d'une grande efficacité; mais il y a de plus, contre ces poisons, des remèdes propres qu'on doit leur appliquer, quand leur nature est connue. Feu M. Navier, a travaillé utilement d'après ces vues.

Morgagni passe ensuite aux poisons végétaux. Il parle du laurier-cerise, dont les pernicieux effets n'avoient pas encore été convenablement décrits, lorsque son ouvrage fut rendu public.

Une femme de soixante ans s'étant, dit-il, empoisonnée avec des baies de laurier-cerise, fut trouvée avec un pouls foible, petit & un peu dur; elle avoit vomi, elle paroissoit assoupie; étant interrogée à voix haute, elle ne put que balbutier quelques sons confus. Etant morte neuf heures après, son corps fut examiné le lendemain. La partie antérieure n'avoit rien de livide, ni aucune enflure, même au ventre. Le dos étoit de couleur violette. La poitrine & l'abdomen ayant été ouverts, on y sentit quelque chaleur, quoique cette femme eût expiré depuis dix-sept heures. Tout paroissoit naturel dans l'intérieur du ventre; mais en y regardant de près, on apercevoit que les veines du ventricule, de l'épiploon & de la partie des intestins, qui est attachée au mésentère, étoient enflées. L'estomac, ouvert à son tour, offrit une médiocre quantité d'une humeur verte, & rien de plus, si ce n'est que les rides longitudinales voisines du pylore étoient plus dures qu'elles ne sont ordinairement. Le duodénum n'avoit rien d'extraordinaire, qu'un peu de cette humeur verte qu'on avoit trouvée dans l'estomac. Le poumon droit étoit collé à la plèvre, & fort rouge par derrière: il sembloit contenir un peu de sang concret. Le poumon gauche étoit libre, & tellement affaissé, qu'on auroit dit qu'il ne contenoit point d'air. Dans les ventricules du cœur, on ne voyoit pas une goutte de sang ni grumelé ni fluide. Les gros vaisseaux en renfermoient beaucoup, & il y étoit dans un état moyen entre la coagulation & la fluidité.

Tous les effets de ce poison semblent prouver qu'il affecte particulièrement les nerfs du ventricule & ceux qui leur sont contigus. Il paroît qu'il en est de même de la plante nommée *rhus myrtifolia Monspeliensis* (qui cause une épilepsie horrible), & de la noix vomique. Cependant, quoique ces poisons produisent des effets si sensibles, si affreux, ils n'enflamment point les parties qu'ils affectent immédiatement, & n'y laissent aucune trace de leur action, non plus que dans le sang. Mais le *solanum furiosum*, le champignon qu'on appelle *fungus mediæ magnitudinis albus*, (qui anciennement fit périr toute une famille à Rome, & qui empoisonna, il y a peu d'années, six personnes à Paris), & l'ellébore noir, produisent des inflammations dans le ventricule & dans les intestins.

Il résulte des expériences de M. Paulet, savant médecin qui a fait les recherches les plus étendues & les plus utiles sur les champignons venimeux, qu'un de leurs effets sur l'économie animale, est de produire un assoupissement considérable, en même temps qu'ils ramollissent & qu'ils corrodent les membranes intérieures des intestins.

Un poison peut se former dans le corps d'un animal. En voici un exemple. Un enfant, consumé peu à peu par une fièvre tierce, étoit mort dans d'horribles convulsions. On fit l'ouverture du cadavre, & on trouva les intestins retirés vers le mésentère, qui étoit aussi contracté. Leurs tuniques étoient desséchées & presque roides. Tout le canal des alimens contenoit une grande quantité de bile de couleur de rouille, qui teignoit le scalpel d'une couleur violette. On fit avec cet instrument, ainsi rouillé, une incision légère à deux pigeons, qui ne tardèrent pas à être agités aussi de mouvemens convulsifs, au milieu desquels ils moururent. Un peu de mie de pain trempée dans cette bile ayant été avalé par un coq, il eut bientôt un sort pareil. La bile des hommes & des animaux pestiférés tue avec la même promptitude, dans des essais du même genre.

D'après cette observation, il est difficile de juger si une personne a été empoisonnée, puisqu'un poison, engendré par une maladie, n'a rien qui le distingue de ceux qui viennent du dehors: ce qui rend ce jugement plus incertain encore, c'est que, suivant ce qui a été dit, on peut avoir pris du poison sans qu'il en paroisse aucune marque. Il n'y en a guère qu'une d'infaillible; c'est le poison même, soit rejeté, ou trouvé dans l'intérieur, & en quantité suffisante pour être reconnu par ses caractères propres.

Je prie qu'on compare ce jugement du grand Morgagni, que j'adopte dans tous ses points, avec les opinions hasardées que se permettent, sur la manière de reconnoître l'existence des poisons, des médecins systématiques dont je dénonce ici la témérité, sans toutefois me permettre d'y placer leur nom.

Le règne animal fournit aussi des poisons. Morgagni réfute ceux qui regardent la morsure du scorpion comme fort dangereuse en Italie, & dans d'autres pays fort chauds de l'Europe. Il ne se souvient pas, dit-il, d'avoir jamais vu dans aucune des villes où il a résidé, appeler un médecin ou un chirurgien pour guérir une blessure faite par un de ces animaux.

L'animal venimeux d'Italie le plus célèbre est la tarentule. Notre auteur n'en dit pas grand chose; il se contente presque de citer à ce sujet

un paſſage de Baglivi, ſuivant lequel la tarentule n'eſt venimeuſe que dans la Pouille, & ſon venin n'a d'énergie que dans les plaines. M. Serrao a prouvé que la morſure de cet animal ne comporte preſque aucun danger. Voyez ce que j'en ai dit dans l'éloge de ce médecin.

Morgagni paſſe enſuite à la vipère, dont la qualité venimeuſe eſt inconteſtable. Il diſcute d'abord l'efficacité des remèdes propoſés contre la morſure de cet animal. Ni l'uſage interne de la tête & des autres parties de la vipère, dit-il, ni l'application de ſa graiſſe ou d'une autre huile ſur la bleſſure, n'ont répondu aux éloges qu'on en a fait. Pluſieurs médecins ont vanté la ſuccion de la plaie comme un moyen ſûr de la guérir. Morgagni s'élève avec raiſon contre cette pratique. Eſt-il poſſible, s'écrie-t-il, qu'on oſe ſucer un poiſon mortel! Eſt-on bien aſſuré qu'il ne nuiſe que quand il paſſe immédiatement dans le ſang? Quelques perſonnes l'ont trouvé doux, ſans doute, parce que la vipère n'étoit pas irritée; mais d'autres, qui l'ont touché du bout de la langue, ont cru ſentir un charbon ardent, & ont eu cette partie enflammée ou ulcérée; & quand même il ne nuiroit qu'en ſe mêlant immédiatement au ſang, comment ſeroit-on aſſuré de n'avoir pas à la bouche quelques petites gerçures, par où il s'introduiroit ainſi dans les voies de la circulation? De plus, eſt-il bien néceſſaire de ſucer avec la bouche, quand on peut produire le même effet avec des ventouſes, des ſyphons, des ſangſues?

Enfin l'extrême danger de cette ſuccion eſt prouvé par le fait. Sommer guérit un chaſſeur qui, ayant porté à la bouche deux de ſes doigts qu'une vipère avoit légèrement mordus, avoit eu auſſi-tôt la langue & toute la tête enflée, la parole & la déglutition embarraſſée, la tête peſante. Mathiole dit qu'un homme ayant été mordu au doigt par une vipère, & ayant ſucé la plaie, tomba mort ſur la place.

Outre la conſéquence naturelle qui réſulte de ces faits, & de tout ce qui vient d'être dit, l'auteur en tire encore deux autres réſultats. Le premier eſt qu'il n'y a pas de remède certain contre la morſure des vipères. D'où vient donc, continue-t-il, que quelques-uns ſont ſi vantés, s'ils n'ont jamais guéri perſonne? A cela, dit-il, je ne répondrai pas que rarement quelqu'un a réchappé de cette morſure, ſans avoir fait pluſieurs remèdes, & que dès-lors on ne peut ſavoir auquel attribuer la guériſon; mais je ferai obſerver d'abord qu'on a vu beaucoup d'animaux, même après avoir été bien malades, être guéris néanmoins ſans le ſecours d'aucun remède. A plus forte raiſon doit-on guérir ſans peine, lorſque le mal produit par le venin eſt peu conſidérable, comme il arrive dans bien des cas; par exemple, lorſque l'animal eſt peu irrité; lorſqu'il a mordu pluſieurs fois, & dépoſé ſon venin; lorſque la partie mordue eſt peu ſenſible, & ainſi du reſte. Le ſecond réſultat que l'auteur tire de ce qui précède, eſt que le venin de la vipère agit probablement ſur les nerfs, puiſque ſon effet eſt ſi prompt, comme le prouve l'expérience d'un anglois, qui ſe fit mordre à la main par un de ces animaux; la vipère n'avoit pas encore quitté priſe, lorſqu'on vit & la main & tout le bras s'enfler. Mais eſt-ce l'action mécanique de la dent qui produit cet effet ſur les nerfs? Voici un nouveau fait qui démontre le contraire. Un chien, dit Méad, fut piqué avec une pointe d'acier ſemblable à une dent de vipère; il ſe plaignit à peine. On répéta l'expérience avec la même pointe trempée dans le venin d'une vipère, auſſi-tôt le chien heurla.

Si ce venin nuiſoit en figeant le ſang, comme quelques-uns le prétendent, il devroit coaguler celui de tous les animaux qu'il fait périr. Or dans un grand nombre qui ont été mordus par des vipères, à peine cite-t-on deux pigeons dont on trouva le ſang figé. Il ne l'altère non plus d'aucune autre manière ſenſible; on n'a du moins aucun fait qui prouve cette altération, & nous en avons rapporté pluſieurs qui ont démontré l'action de ce venin ſur les nerfs. Nous pourrions y ajouter celui de ce jeune homme qui, dans une herboriſation, ayant eu trois doigts mordus par une vipère, & éprouvant dans ces doigts une ſtupeur & une enflure conſidérables qui gagnoient déjà le reſte de la main, ſe trouva guéri dès que le célèbre Juſſieu l'eût frotté d'une liqueur compoſée d'alkali volatil & d'huile de ſuccin. Il ne manque à cette expérience que d'être répétée avec un ſuccès conſtant ſur un certain nombre de ſujets humains, comme elle l'a été ſur des animaux.

Ce n'eſt pas à dire néanmoins que le ſang ne s'altère peu à peu par les ſuites de la morſure de la vipère; mais il s'agit ici de ſon premier effet, de celui qui lui eſt propre.

Le vomiſſement qui ſurvient très-ſouvent après la morſure, prouve encore davantage, & ſemble montrer qu'elle affecte les nerfs ſeulement; car dans la plupart des animaux qu'on a ouverts après qu'ils avoient éprouvé ces vomiſſemens, on n'a point trouvé de trace d'inflammation.

On en peut dire autant de l'ictère qui ſuit quelquefois, quoique moins fréquemment, la morſure de la vipère. Cet effet eſt trop prompt pour qu'on puiſſe l'attribuer à une altération du ſang.

Supplément ſur les effets des poiſons.

Une dame trouvant une poudre dans un papier, en mit un peu ſur ſa langue & elle la rejeta tout de ſuite, étant perſuadée qu'elle n'en avoit point avalé. Au bout de douze heures elle eut des vertiges, des convulſions terribles, ſans don-

leur au ventre. Il n'étoit plus temps de lui faire prendre un vomitif; on lui fit avaler beaucoup d'huile d'amandes douces, & on lui donna des lavemens d'huile d'olive. Ces lavemens faisoient sortir des matières semblables aux crottes de brebis & d'un verd foncé. Les convulsions s'appaisèrent; on donna à la malade du laudanum liquide. Le lendemain son corps, sur-tout la tête & le visage, se trouvèrent couverts de taches rouges & enflammées; elle fut guérie, mais son tempérament a été affoibli pendant plusieurs années. *Edimbourg*, tom. 4, pag. 51 & suiv.

Une fille de quatorze ans, ayant des ulcères à la tête, envoya chercher de la poudre de staphisaigre; par erreur on lui donna de la mort aux rats ou de l'arsenic; elle en fit un onguent avec du beurre. L'application fut suivie de céphalalgie, de soif, de difficulté d'avaler, d'inflammation du gosier, de nausées, d'anxiétés, &c. On lui fit prendre des remèdes huileux, de la thériaque, & des rafraîchissans. On employa aussi l'onguent blanc camphré, des linimens d'huile de jasmin, &c. La malade fut guérie. *Ephém.* tom. 9, pag. 166.

Une femme de Ferrare, âgée de quarante-deux ans, d'une bonne complexion, mangea des viandes apprêtées dans un plat de cuivre mal étamé. Quatre heures après elle éprouva des nausées, suivies de vomissemens violens, de douleurs insupportables à l'estomac, & de convulsions universelles, presque sans fièvre. Elle mourut le lendemain dans les plus cruelles souffrances, sans qu'aucun remède la soulageât. *Journal des Savans*, 1755, juin, pag. 1329.

Un homme d'environ cinquante ans, robuste & de bonne couleur, quoiqu'un peu brun, étoit tombé dans un délire mélancolique; on le porta à l'hôpital de Padoue. On lui donna un gros d'extrait d'ellébore noir fait avec les racines récentes de cette plante, mais il ne but point du petit lait qu'on est dans l'usage de donner dans cet hôpital après cet extrait. Il rendit plusieurs selles. Sept ou huit heures après il eut des vomissemens & des douleurs dans le ventre; du bouillon chaud parut les appaiser; il n'avoit rendu, par le vomissement, que deux ou trois cueillerées de matières vertes & noirâtres. Il parut dormir tranquillement, mais quelque temps après on entendit un bruit sortir de sa bouche, on accourut, & on le trouva mort. Trente-huit heures après ses membres n'étoient pas encore roides; l'estomac & les intestins parurent enflammés, même à l'extérieur; l'iléon étoit dilaté dans quelques-unes de ses parties, & très-étroit dans d'autres; les membranes de cet intestin étoient minces & point rouges. En général l'intérieur du conduit alimentaire parut enflammé, mais les intestins grêles l'étoient plus que les gros. La rate étoit grosse & lâche, & d'une couleur rosée près de l'estomac. La bile avoit pénétré les tuniques de la vésicule; elle étoit d'un vert pâle. On ne trouva rien d'extraordinaire dans la poitrine. A l'ouverture du crâne, il en sortit une sérosité sanguinolente. Le cerveau etoit mou & lâche, ainsi que le cervelet & la moëlle allongée. *Morgagni*, *de sed. morbor. epist.* 59, art. 15.

Plusieurs femmes avoient bu de l'eau distillée de laurier-cérise. Un quart d'heure après une d'elles eut un violent mal d'estomac, & mourut peu de temps après sans évacuations & sans vomissement. Une autre, forte & vigoureuse, mourut sans douleur & sans convulsions. Une troisième prit de l'émétique, & elle ne fut point malade. Un homme mourut par l'effet de la même eau.

Madden a fait, sur des chiens, des expériences, desquelles il résulte:

1°. Que l'eau distillée de laurier-cerise avalée, cause des convulsions violentes, de la difficulté de respirer, & la mort. Un des chiens vomit. On trouva à tous l'estomac rempli de la liqueur couverte d'écume; il n'y avoit point d'inflammation, mais les veines parurent fort gorgées de sang; les artères étoient vuides; le sang étoit plus fluide qu'à l'ordinaire. Un chien à qui on donna une moindre dose de cette eau (deux gros & demi) eut des convulsions; mais il se rétablit.

2°. L'eau de laurier-cerise, donnée en lavement, causa de même des convulsions, avec difficulté de respirer, écume à la gueule, & paralysie des extrémités; les animaux moururent. On trouva aussi les veines de l'estomac & des intestins gonflées. Un des chiens qui, après le lavement, eut des convulsions, &c., mais qui vomit & alla par bas, se rétablit. Une chienne à qui on donna cinq onces de cette eau en lavement, périt une demi-heure après. Les veines du bas-ventre & les sinus du cerveau étoient fort gorgés de sang.

3°. L'eau distillée de laurier-cerise, injectée dans la jugulaire externe, causa des convulsions, mais l'animal se rétablit ensuite.

4°. L'infusion des feuilles du même arbre dans l'eau chaude, excita des soulevemens d'estomac sans faire périr l'animal.

5°. En donnant une grande quantité d'infusion de feuilles de laurier-cerise, on cause beaucoup d'accidens & la mort; le lait est ce qui a le mieux réussi pour rétablir les animaux à qui on avoit donné de cette eau distillée.

6°. L'eau distillée des feuilles d'if & de buis, donnée par la bouche & en lavement, n'a produit aucun accident. *Madden*, *Transf. Philos.* 1731, *pag.* 121 *& suiv.*

Des enfans ayant mangé des fruits de graines de jusquiame noire (*Hyoscyamus niger vel vulgaris*) eurent une grande soif, des vertiges, du délire, un sommeil profond. Sloane les guérit en

les purgeant. *Transact. philosoph.* 1733, pag. 120.

Histoire d'un empoisonnement par le champignon nommé par Vaillant *fungus phalloïdes annulatus sordide virescens & patulus*. De cinq sujets, trois sont morts. *Journ. des Sav.* 1777, septemb. pag. 1898 & suiv.

Un homme fut empoisonné pour avoir mangé du napel ou aconit (1). Il avoit les dents serrées, une sueur froide, le nez retiré, la respiration foible, &c. &c. Il fut guéri par la boisson du thé, par l'esprit volatil de corne de cerf, par la thériaque, par le petit lait avec le vin d'Espagne, &c. *Transact. philosoph.* 1734, pag. 92 & suiv.

M. Heberden a fait des expériences avec les flèches empoisonnées des sauvages de l'Amérique. De tous les chiens sur lesquels il a fait ces essais, aucun n'est mort qu'au bout de dix minutes. Quelques-uns n'ont point eu de mal. *Journ. Britann. de Maty*, nov. 1752.

J'ai fait avec M. Mauduyt des expériences sur les effets de ces flèches, gardées depuis six, huit, dix ans. Les animaux que nous avons blessés avec la pointe de ces flèches, n'ont point été incommodés.

Charas, mordu par une vipère, se guérit avec le sel volatil de cet animal. *Mém. Acad.* tom. 10, pag. 244 & suiv.

Expériences faites devant la société royale de Londres, pour prouver que l'huile d'olive, prise intérieurement & appliquée à l'extérieur, guérit de la morsure de la vipère. *Transact. philosoph.* 1736, pag. 181, 182, & suiv. & pag. 175.

Les mêmes expériences, répétées par Hunauld & Geoffroy, ont prouvé que cette huile n'est d'aucun secours contre la morsure de la vipère. *Mém. Acad.* 1737, pag. 183 & suiv.

Expériences faites par Maupertuis sur les scorpions de campagne. A Montpellier, un seul chien en mourut; plusieurs autres, ainsi que des poulets, n'eurent aucun accident. L'aiguillon du scorpion est dans le dernier nœud de sa queue, où il y a deux trous. Son corps est cuirassé comme celui des écrevisses. *Mém. academ.* 1731, p. 223 & suiv.

Redi avoit déjà observé que les paysans qui apportoient des scorpions à Florence, mettoient leurs mains nues dans les sacs qui étoient pleins de ces animaux; qu'ils en étoient même souvent piqués, sans qu'il y eût aucune marque de venin, & sans qu'ils en devinssent malades; ce qui lui faisoit conclure que la morsure des scorpions d'Italie, ou du moins de Toscane, n'étoit pas dangereuse. (*Experienze intorno al' Insetti*, tom. 1, pag. 62 & 63.) Ensuite, ayant fait des expériences sur ceux d'Afrique, il remarqua que leurs morsures étoient dangereuses dans le printemps & en été, mais point dans l'hiver. *Ibid.*, pag. 66 & suiv.

Morgagni (*de sed. morbor. epist.* 79, art. 26) pense, avec assez de raison, que les accidens graves qui ont suivi quelquefois la piqûre du scorpion, viennent de ce que la blessure a été faite à un nerf un peu considérable, ou à une partie d'un sens exquis, & parce qu'un poison âcre y a été en même temps introduit. Telle est l'observation rapportée par Lanzoni (tom. 2, pag. 402, observat. 68.) sur une femme qui, étant dans une latrine humide, fut piquée par un scorpion à l'extrémité du rectum; elle mourut quelques heures après, dans des convulsions, & ayant éprouvé les accidens du volvulus. On lui avoit fait des fumigations avec le scorpion même; on lui avoit appliqué les sangsues, & donné des lavemens sans succès.

La grosseur des insectes venimeux est pour beaucoup dans le danger de leurs blessures.

Sur les changemens produits par les maladies fébriles (1).

Les viscères contenus dans les grandes cavités du corps humain, & même les glandes situées à l'extérieur, sont souvent affectés par les maladies fébriles.

Il n'est pas rare, à la suite des fièvres lentes, de voir les glandes lymphatiques gonflées & des abcès se former en différentes régions du tissu cellulaire. Après une maladie de ce genre, Cowper a trouvé deux glandes obstruées qui comprimoient le conduit thorachique, & s'opposoient à la circulation de la lymphe.

On a vu dans les personnes attaquées de fièvre maligne, le sang être tantôt plus épais, tantôt plus fluide qu'à l'ordinaire; ce qui prouve bien qu'aucun de ces deux états ne tient essentiellement à la malignité.

Il y a des maladies dans lesquelles le corps répand une légère odeur acide; dans les affections de la peau, la sueur a souvent cette odeur; on l'a quelquefois remarquée près des galeux. L'odeur de la miliaire, & même celle de la petite vérole, ont quelque chose d'acide.

Certaines personnes foibles & nerveuses sont très-sujettes aux frissons, & difficiles à échauffer. Lower, Spigel, & Borelli assurent qu'ils ont vu le sang sortir presque froid de leurs veines, ainsi que l'urine de leur vessie.

Morgagni mettoit une grande réserve dans le choix de ses dissections. Il dit lui-même qu'il n'a point examiné les poumons des phthisiques, dont il craignoit la contagion. Il redoutoit aussi celle

(1) *Aconitum spicâ florum pyramidali.*

(1) Epît. 49 de Morgagni.

de la petite vérole, & il n'a point disséqué les corps des personnes qui en étoient mortes. Il en a été de même des sujets morts à la suite des fièvres malignes, quoique, suivant lui, il n'y eût plus de danger, lorsque le cadavre étoit tout-à-fait refroidi.

J'ai été témoin d'un grand nombre d'ouvertures de corps de personnes qui avoient succombé à des fièvres de diverses espèces. Mes remarques principales se réduisent aux détails suivans.

1°. Il y a des cas où l'examen le plus scrupuleux des viscères de toutes les cavités ne montre rien de notable : tout au plus quelque phlogose légère & des infiltrations séreuses, sanguinolentes dans les parties déclives : elles sont dues à la position du cadavre. La mort est alors l'effet d'un désordre intérieur, qui, pour n'être pas aperçu, n'en est pas moins réel.

2°. Le cerveau, les poumons, & les intestins offrent souvent des traces non équivoques d'inflammation ; les vaisseaux capillaires sont injectés & très-remplis de sang, &, dans plusieurs points, on remarque une purulence commençante ; ce qui se voit sur les membranes phlogosées.

3°. Au milieu des membranes enflammées & du tissu cellulaire engorgé, on trouve quelquefois des abcès contenant un pus plus ou moins élaboré. J'en ai vu dans le cerveau, même dans le cervelet, dont le pus étoit verdâtre & épais ; on en voit souvent dans les poumons ; on en a observé dans le médiastin postérieur près du foie, dans les lombes, dans le mesentère, dans le bassin : alors il est très-ordinaire de voir des espaces plus ou moins grands, gangrenés & disposés en manière de taches sur les membranes des viscères, sur-tout de l'estomac & des intestins.

4°. Outre cette disposition, dans laquelle on trouve ou des abcès seulement, ou tout à la fois des traces d'inflammation, de suppuration, & de gangrène, il y en a une autre, dans laquelle on ne voit dans tout le canal intestinal, ou sur le poumon, &c., que des taches gangreneuses, ou le sphacèle. Ce dernier état est la suite ordinaire du typhus, qui se termine aussi quelquefois par des abcès, c'est-à-dire, qui réunit les deux états, comme dans le n°. 3. Les fièvres synoques produisent les dérangemens exposés n°s. 2 & 3. Les fièvres éruptives participent aussi à ces divers ravages, en suivant leur complication. En général, Lanzoni & plusieurs autres médecins habiles avoient raison de dire qu'on devoit soupçonner la gangrène à l'intérieur, toutes les fois qu'elle se montroit à l'extérieur. Enfin les ravages que l'ouverture des corps montre à la suite des maladies aiguës, sont quelquefois très-récens, & ont été produits peu de temps avant la mort, par l'effet d'une métastase. Sur-tout, il importe bien de distinguer dans les synoques le premier effort qui, dans les personnes vigoureuses, est inflammatoire, d'avec l'espèce de phlogose qu'éprouvent les viscères vers le milieu ou vers la fin de ces maladies, & qui tend à la gangrène ; car les secours que ces deux époques exigent sont très-différens. D'après cette réflexion, les saignées ne sont pas, à beaucoup près, toujours indiquées par l'embarras de la tête, & les cas où elles conviennent alors sont plus rares qu'on ne pense ; ce ne sont point des accidens dus à une compression constante sur le cerveau qu'on a à combattre. L'état de la tête varie suivant les diverses phases des redoublemens. Il y a de l'anomalie dans ces symptômes, & tout annonce que les saignées ne sont point, en général, le moyen indiqué par la nature de la maladie, & que les exceptions à cette règle requièrent autant d'instruction que d'expérience pour être faites à propos.

Les charbons situés près des glandes & dans les muscles, & qui pénètrent jusqu'à l'intérieur, la gangrène profonde, accompagnée d'escarres noires, & qui se forment avec rapidité, une sorte de brûlure qui détruit les organes, le sphacèle, une putridité des plus avancées & des plus étendues, sont l'apanage des fièvres pestilentielles & de la peste.

Sur diverses affections de la peau, sur les ulcères, & la gangrène (1).

On trouve ici plusieurs témoignages réunis en faveur de l'opinion de M. Geoffroy, qui a décrit les animaux de la gale. Sennert connoissoit leur existence, & Borelli a parlé de leur forme, qu'il compare mal-à-propos à celle des tortues.

Il est donc certain qu'on trouve le plus souvent, dans chacun des boutons galeux, un petit insecte ; mais on ne sait point s'il est lui-même la cause du bouton, ou s'il en profite pour hâter son développement, de même que les œufs des mouches déposés dans les viandes, & ceux des vers dans certains ulcères. Tel est l'état de la question à résoudre : elle mérite toute l'attention du petit nombre de personnes qui réunissent les connoissances du naturaliste à celles du médecin.

On trouve dans Baillou un précepte relatif au traitement des maladies de la peau, que je crois devoir rapporter ici. Il y a, dit-il, des affections cutanées de trois espèces : les unes viennent du dehors, les autres du dedans ; d'autres participent à ces deux constitutions. Dans le traitement des premières, il ne faut point tourmenter le dedans ; dans celui des secondes, il faut presque toujours oublier le dehors ; & dans celui des troisièmes, il faut songer au dedans avant de fixer son attention sur le dehors.

On a dit mal-à-propos que les glandes sébacées étoient le siège des éruptions galeuses. On trouve ces glandes en assez grand nombre sur les ailes du nez & en quelques autres endroits ; mais il y en a

(1) Epit. 55 de Morgagni.

beaucoup aussi où elles manquent. Les oignons des poils sont en général placés auprès de ces corps glanduleux; plusieurs même semblent y être implantés, comme je m'en suis convaincu, en observant à la loupe.

Les vieux ulcères fermés sans précaution, exposent aux mêmes inconvéniens que les cautères supprimés mal-à-propos; car les cautères placés depuis long-temps, sont de vieux ulcères, & ils doivent être considérés de même. Les viscères de la poitrine & quelques uns parmi ceux du ventre, tels que la vessie & la matrice, sont les parties le plus souvent attaquées par la répercussion de ces suppurations. Le crâne est aussi quelquefois rongé & carié par ces métastases. Quelquefois aussi c'est plus près du premier foyer, & à l'extérieur, que se fait le dépôt. J'ai vu, il y a très-peu de temps, un abcès dans les lombes succéder à la suppression d'un cautère à la jambe du même côté. Dans tous ces cas, on a non seulement recommandé les bouillons de tortue & de vipère, que l'on trouve prescrits dans tous les auteurs, mais on en a encore fait manger la chair. Musa traitoit ainsi les personnes attaquées d'ulcères & d'affections cutanées. Ce genre de remède a été loué & employé par Mead & par Hoffmann. Lors donc qu'on a conseillé l'usage de la chair des lézards d'Amérique & d'Espagne pour la guérison des ulcères de diverses sortes, on n'a point proposé un remède extraordinaire, puisqu'il est pris dans la même classe que ceux dont j'ai parlé ci-devant. Mais est-il bien démontré que la chair de ces animaux contienne des principes assez actifs pour produire des changemens aussi marqués? C'est ce qu'on laisse à décider aux personnes très-instruites en chimie.

Le pus qui sort des parties gangrenées est quelquefois très-âcre. Valsalva a eu le courage d'en placer une goutte sur sa langue, & il a éprouvé toute la journée un sentiment de brûlure très-vif.

Dans les personnes avancées en âge, indépendamment de ces gangrènes sèches qui affectent quelquefois le pied ou un des orteils, on en a vu qui se manifestoient sur une extrémité inférieure toute entière.

Kalmus regardoit l'ossification des artères comme la cause de ces gangrènes. Le froid produit les mêmes ravages. Hildanus en cite des exemples, & ils ne sont pas même très-rares. Un frisson assez fort précède pour l'ordinaire les gangrènes spontanées & très-étendues. On a vu aussi un sentiment de chaleur brûlante en être le prélude. Lamotte en rapporte des exemples. La peau se durcit, & devient noire; les artères battent foiblement, & elles restent enfin immobiles: il se forme quelquefois des ulcères vers les malléoles; & ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'on a vu les autres fonctions être, dans certains cas & pendant quelque temps, peu troublées par ces cruelles désorganisations. On voit quelquefois des croûtes épaisses se former sur les parties gangrenées. Tout l'art consiste à embaumer le membre, s'il est permis de s'exprimer ainsi, par le moyen des topiques nervins & aromatiques. Boerhaave avoit conservé pendant six mois, par ce procédé, le pouce gangrené d'un malade qui, traité par d'autres moyens propres à exciter la suppuration, vit bientôt le mal s'accroître, & en trois jours s'étendre jusqu'à la cuisse.

En général, dans un âge très-avancé, il faut se permettre peu de remèdes héroïques. On est alors le plus souvent réduit à faire la médecine du symptôme, parce que la nature n'a point assez de force pour suffire à la guérison complète de la maladie.

Sur quelques tumeurs (1).

On trouve dans cette épître l'histoire de plusieurs anévrismes, dont quelques-uns ont été accompagnés de douleurs très-vives; ce que Morgagni attribuoit à l'âcreté du sang. N'étoit-ce pas plutôt à la destruction des tuniques & au tiraillement des nerfs qu'il falloit rapporter ces douleurs?

Une tumeur d'un petit volume, & qui paroissoit de nature glanduleuse, se forma sur une des malléoles: le malade y éprouva de vives douleurs qui durèrent long-temps; enfin il consentit à l'extirpation de la tumeur, & cette opération mit fin à toutes ses souffrances. C'est ainsi qu'on a vu l'épilepsie produite par des douleurs locales que l'extirpation a dissipées, ainsi que l'épilepsie elle-même.

Lorsque le sein est cancéreux depuis long-temps, & que la suppuration est abondante, sans que la tumeur fasse de progrès, il est souvent dangereux d'en faire l'extirpation. Il en est de même des fistules au fondement, qui sont très-anciennes, & que l'on ne peut supprimer sans exposer le malade à l'engorgement & même à la purulence de quelque viscère. Triller rapporte des exemples de maux très-graves survenus après l'extirpation de cancers invétérés.

Morgagni a vu des tumeurs adipeuses, sans kiste quelconque; c'étoit, dit-il, un simple amas de graisse.

Dans la région où la membrane épidermoide est molle & épaisse, elle devient quelquefois fongueuse, & il s'y forme des tumeurs qui sont entièrement formées de sa substance. La langue est dans ce cas. J'ai vu, à sa surface, des végétations qui n'étoient produites que par la dégénération de son enveloppe. Quelquefois aussi les tumeurs de la langue sont dues à l'excroissance des papilles nerveuses de cet organe.

Morgagni a observé dans la glande thyroïde gonflée une cavité qui en occupoit le milieu, & qui

(1) Epit. 50 de Morgagni.

étoit remplie d'une humeur tantôt jaune, tantôt limpide. Il y a aussi trouvé des concrétions plus ou moins dures, & des lames ou portions cartilagineuses. Kerkringius a vu une femme suffoquée par un goître énorme, qui finit par boucher tout-à-fait la trachée-artère & les carotides. Les femmes sont plus sujettes à cette maladie que les hommes.

Mercatus a donné ses soins à une femme qui avoit une tumeur au sein, toutes les fois que ses règles étoient retardées; cette tumeur disparoissoit aussi-tôt que cet écoulement étoit établi.

Il survint au bas du sein d'une religieuse une tumeur qui s'ouvrit, & d'où il sortit une concrétion osseuse, qui fut apportée à Morgagni. Dans d'autres cas, on a vu la substance calcaire sortir par un ulcère à la mamelle. Dans un homme, une dureté du même genre se forma vers le haut du sein. Cet état est toujours un effet de la constitution goutteuse.

Parmi les diverses espèces d'exostoses, on doit en admettre une qui siège dans le périoste; elle se forme rapidement, & disparoît de même.

Sur quelques affections douloureuses des extrémités (1).

Quelques modernes regardent la goutte comme n'étant point une maladie humorale, mais comme un vice dépendant des solides : ce sont les extrémités, les surfaces, & les cavités articulaires, qui sont gravement affectées dans cette maladie. On y a trouvé des tumeurs & des fluides épaissis. On a même vu les parois de la cavité cotyloïde corrodées à la suite des sciatiques.

Brassavole a écrit comme une chose très-rare l'histoire de deux jeunes gens qui, à quinze ans, étoient attaqués de la goutte. J'ai vu un jeune homme, à treize ans, en éprouver un accès très-violent : & n'avons-nous pas dans cette capitale une famille respectable, dans laquelle on en est atteint dès l'enfance?

On sait que les goutteux sont sujets à la gravelle & à la pierre. Eustachi en fait la remarque, & il a lui-même trouvé un calcul renal coralliforme dans un goutteux. Le cerveau est mol, & a rarement une grande consistance à la suite de cette maladie.

Presque tous les modernes sont d'avis que l'on ne doit purger que rarement & avec modération les personnes attaquées de la goutte. Des médecins très-célèbres n'ont pas pensé de même. Arantius leur conseilloit l'usage des lavemens; Rivière & Muller vouloient que ces clistères fussent purgatifs; & Morgagni assure qu'il a vu deux praticiens célèbres purger, dans ce cas, avec succès, l'un par le moyen des purgatifs doux, l'autre par celui des évacuans plus actifs. Cette méthode a du rapport avec celle des empiriques, qui purgent très-fortement les goutteux, dont quelques-uns assurent qu'ils s'en trouvent bien.

(1) Epit. 57 de Morgagni.

A la suite des rhumatismes on a trouvé les muscles qui en avoient été le siège, ramollis & infiltrés, leur couleur changée, & leur surface environnée d'une couche de gelée concrète.

Sur le Rachitis.

L'ouverture du corps des personnes mortes des suites du rachitis, a fait voir les viscères du ventre grossis, le cerveau flasque, les os ramollis, & les humeurs dissoutes. M. Cullen ajoute que leurs membres ne se roidissent point après la mort.

Sur la position horizontale.

La position horizontale doit être recommandée dans un grand nombre de cas : dans la défaillance, dans les maladies où l'affoiblissement est très-grand, où dans lesquelles la mort est prochaine. On a vu des malades expirer, parce qu'on les a soulevés trop fort & trop brusquement; Hoffman en rapporte des exemples.

Sur le siège de la petite vérole (1).

Des recherches exactes qui ont été faites sur huit cadavres de personnes mortes de la petite vérole, ont appris que ce virus ne produit aucune pustule dans les parties intérieures du corps, & que la peau est la seule partie propre à le fixer & à le séparer du sang.

Quant à la cause qui fait que la petite vérole a son siège dans la peau, on ne doit point la chercher dans la structure particulière de cette partie : autrement l'œsophage & la trachée-artère, qui sont revêtus de membranes, lesquelles sont une continuation de la peau, devroient être affectés de pustules comme l'extérieur du corps; mais le contact de l'air avec les parties externes, est l'unique cause de ce phénomène. On pourroit en déduire une preuve de ce qu'un enfant attaqué de la petite vérole, ayant éprouvé une chute d'anus, il lui survint des pustules dans cette partie.

Tous les auteurs qui ont prétendu que la petite vérole produisoit des boutons à l'intérieur, ont avancé une proposition qu'ils n'ont point prouvée. En effet, ou ils ne citent aucunes observations anatomiques, ou s'ils en citent, elles ne sont pas exactes, ou elles se trouvent fausses.

(1) *Cottuni, de sedibus variolarum syntagma*, Viennæ, 1771.

Puisque la petite vérole n'a son siège qu'à l'extérieur, il s'agit de déterminer quel est précisément le lieu qu'elle occupe. Il paroît certain que c'est toujours le corps muqueux de Malpighi sur lequel se dépose la matière variolique. Toutes les fois qu'on a disséqué des pustules commençantes, on a trouvé le derme intact, & l'épiderme élevé en formant des pustules.

Extrémité changée en un tissu cellulaire graisseux.

Un homme de quarante ans, marchoit avec beaucoup de peine du pied droit depuis un grand nombre d'années; il portoit toujours ce pied en dehors, & lui faisoit faire un demi-cercle, à peu près comme si c'eût été un pied artificiel. Le tibia & l'extrémité du pied étoient presque destitués de toute action, & obéissoient imparfaitement au mouvement de la cuisse. Cet homme se tenoit debout sur ce pied, mais il ne pouvoit se transporter d'un lieu dans un autre sans bâton. Le tibia étoit courbé en dehors, l'extrémité du pied rentroit en dedans, & la plante du pied se trouvoit très-voûtée: le sujet faisoit la flexion de la cuisse, & mettoit même la jambe droite sur la gauche; mais il ne pouvoit de même faire l'extension & l'abduction. Il mourut d'une fièvre aiguë. On trouva que le muscle petit fessier, le quarré, le muscle du fascia-lata, le couturier, le grêle interne, le poplité, le jambier postérieur, & presque tout le solaire, manquoient. A la plante du pied on ne voyoit qu'une masse adipeuse sans muscles. La portion inférieure du grand fessier étoit charnue, la supérieure avoit disparu. La portion antérieure du moyen fessier étoit à moitié tendineuse, & à moitié adipeuse: la postérieure étoit en partie musculeuse. Le vaste externe n'étoit musculeux qu'à la partie intérieure. Le vaste interne étoit garni d'un paquet de fibres long de cinq travers de doigts, & gros comme le petit doigt. Le muscle droit étoit très-petit; il n'avoit des fibres musculeuses qu'à la partie supérieure. Le triceps étoit moindre qu'à l'ordinaire, sur-tout dans sa portion moyenne. Le biceps, le demi-nerveux & le demi-membraneux n'avoient que la moitié de leurs fibres. Les jumeaux avoient dans la partie moyenne & postérieure un faisceau de fibres très-minces & très-molles. Le jambier antérieur & le long peronier n'avoient qu'un léger faisceau de fibres. *Observ. de Salzman. Journ. des Sav.* 1735, p. 1666 & suiv.

J'ai communiqué à l'académie une observation sur une extrémité inférieure qui étoittout-à-fait changée en un tissu cellulaire graisseux & blanc.

Mort simulée.

Le docteur Cheyne, dans son traité *Uncertainty of the signs of death*, rapporte deux faits singuliers, l'un d'un homme qui paroissoit être mort, & sembloit revenir à la vie quand il vouloit. Cet homme en fit l'expérience devant lui; mais il étoit déjà malade, & mourut le soir de l'expérience. L'autre observation est relative à une dame qui paroissoit morte, & que son mari voulut garder pendant huit jours, au bout desquels elle revint en santé. *Journ. des Sav.* 1746, juillet, p. 1193, & p. 1197.

Concrétions & ossifications diverses.

Camper, au rapport de Snip, médecin d'Amsterdam, a trouvé un calcul attaché au nerf phrénique.

Le même a trouvé, dans le cadavre d'un enfant de cinq ans, une matière comme gypseuse dans l'articulation du cubitus & dans les glandes inguinales. *Comm. litter.* tom. 13, vol. 14, p. 164.

Pierre engagée entre les deux têtes du muscle biceps, dans une fille de vingt-trois ans, & tirée par une incision du bras, par Drouin, chirurgien de Paris. *Journ. des Sav.* 1694, tom. 22, p. 97.

Autre pierre tirée par le même de l'épaule d'une femme, & située sous le muscle sous-épineux. Ces prétendues pierres n'étoient sans doute que des ossifications. *Ibid.* pag. 99.

Dans un homme de quatre-vingts ans, mort une demi-heure après une chute, Littre trouva les parties suivantes ossifiées: les membranes de la rate, les artères spléniques, celles du bas-ventre & des extrémités inférieures l'étoient en beaucoup d'endroits. Les cartilages du larynx, ceux des bronches & de la trachée-artère l'étoient entièrement. Il n'y avoit aucune ossification dans les vaisseaux sanguins supérieurs, excepté dans les coronaires cardiaques. *Hist. acad.* 1706, observ. 7, pag. 25 & 26.

Combustion spontanée.

Une femme de Coventry, âgée de cinquante ans, abusant de boissons spiritueuses, & s'enivrant tous les jours avant de se coucher, fut trouvée entièrement brûlée & réduite en cendres, excepté les deux fémurs & quelques autres os. Les meubles de la chambre étoient peu endommagés par l'incendie. *Comment. Leipf.* tom. 21, p. 120.

Les journaux contiennent plusieurs faits de ce genre, qui surpassent toute croyance.

Cet article ANATOMIE PATHOLOGIQUE DE L'HOMME (*Méd. humaine*) est de M. Vicq Dazyr.

ANATOMIE PATHOLOGIQUE DES ANIMAUX. (*Médecine vétérinaire.*)

Pour rendre la lecture de cet article plus propre à l'instruction des jeunes médecins, & pour compléter l'histoire des ravages dont les diverses affections morbifiques sont la cause, j'ai pensé qu'il seroit

seroit utile d'exposer ici les changemens que les maladies produisent dans les corps des animaux. Je les ai réunis sous différens articles : en les examinant & en les comparant avec ce que j'ai dit des maladies analogues dont les hommes sont attaqués, on se convaincra que les principes de la médecine humaine & de celle des animaux sont les mêmes, & que l'une & l'autre ne forment qu'une seule & même science qu'il faut étudier dans son ensemble, & connoître dans ses principaux rapports.

§. Ier. *De la peste ou épizootie varioleuse des bêtes à cornes.*

Epizootie de 1711, *par Ramazzini & Lancisi. Recherches histor. & physiq. sur les maladies épizootiques, par M. Paulet.* (p. 116, tom. 1.)

On leur trouva dans l'*omasus* une masse de foin noire, semblable à ce que Pline appelle le tuf des genisses, *juvencarum to hus*, & dans le langage de l'art, *egagropile*. Lancisi l'attribue aux poils que ces bêtes enlèvent avec leur langue, & qui tombent, mêlés avec la salive, dans leur estomac. Ramazzini ajoute que cette masse dure étoit fortement adhérente aux parois de l'*omasus*, & d'une odeur insupportable.

Dans quelques-uns, on ne trouva d'autre marque de la maladie que cette masse dure; mais, dans le plus grand nombre, on observoit des hydatides à la surface des viscères, tels que le cerveau & les poumons; quelquefois des vessies qui ne renfermoient qu'un air infect, & qui frappoit vivement l'odorat, lorsqu'on les ouvroit. On leur trouvoit presque toujours des ulcères à la racine de la langue, & à ses bords de petites vessies pleines de sérosité. Dans l'ouverture d'un bœuf, mort le sixième jour de la maladie, on trouva le foie, les intestins, & les poumons sphacelés; dans un autre, le cœur & le cerveau étoient très-ramollis. Dans plusieurs, on remarqua quelques taches livides aux poumons; mais les ulcères à la bouche, au gosier, & à l'œsophage étoient ce qu'on trouvoit le plus fréquemment.

Epizootie de 1714, *par MM. Herment & Drouin.* (pag. 137, tom. 1er.)

M. Herment, qui fut témoin de l'ouverture de plus de deux cents bœufs ou vaches, morts ou malades, observa constamment que l'estomac de ces animaux qu'on appelle *le livre*, *le pseautier* ou *le feuillet*, étoit d'une dureté si considérable, qu'à peine la hache pouvoit-elle se faire jour à travers ce viscère. Il ne regardoit pas cette dureté comme la cause de la maladie, mais comme un effet de la violence de la fièvre. En général, l'épiploon, le mésentère, & les intestins grêles étoient très-enflammés & parsemés de taches livides. Dans les uns, la vésicule du fiel contenoit une bile semblable à de la poix fondue, ou au marc de café. Dans d'autres, cette humeur étoit comme une eau claire & sans consistance : le cerveau étoit presque toujours dans son état naturel; les poumons parurent souvent enflammés & ulcérés; le foie, la rate, & les reins étoient très-peu ulcérés; l'intestin rectum se trouvoit très-souvent ulcéré; M. Herment l'avoi vu couvert de pustules.

Epizootie de 1730, *par Goëlicke.* (p. 159, tom. 1er.)

Goëlicke, dans la vue de découvrir le siège de la maladie & les moyens d'y remédier, fit l'ouverture de quatre animaux pestiférés, de deux vaches & de deux bœufs. Il perça le cœur à un bœuf & à une vache malades; les deux autres étoient morts.

La vache tuée donna par sa blessure un sang noirâtre; on lui trouva beaucoup de sérosité jaunâtre dans la cavité du bas-ventre. Les viscères paroissoient n'avoir souffert aucune altération; mais la vésicule du fiel étoit trois ou quatre fois plus grande que dans l'état naturel, & remplie d'une bile verte d'une odeur insupportable. Les intestins grêles étoient arrosés de cette bile, & un peu enflammés. Le bonnet renfermoit beaucoup d'alimens desséchés & comme torréfiés. On voyoit sur la langue des pustules remplies d'une humeur ichoreuse & fétide.

La vache morte de la maladie épizootique avoit la panse, le bonnet, & les intestins noirâtres & comme sphacelés; la vésicule du fiel étoit distendue par une bile moins corrompue que dans la première vache : la fétidité des autres viscères étoit portée à un si haut point, qu'il ne fut pas possible de les examiner.

L'ouverture des deux autres sujets présenta à peu près les mêmes phénomènes.

Epizootie de 1745, *par les Danois.* (pag. 169, tom. 1er.)

L'ouverture des cadavres fit voir des taches gangreneuses dans les viscères du bas-ventre, sur-tout à la rate & à l'*omasus*. On aperçut toujours des taches d'inflammation, de putridité, & de gangrène. Le sang contenu dans la rate étoit un peu plus noir que dans l'état naturel : la vésicule du fiel étoit toujours pleine de bile. On y trouva souvent des calculs de diverses grosseurs. Dans quelques sujets, de petits vers rampoient dans le conduit cholédoque. Dans d'autres, on trouva le cerveau fluide, & la surface des poumons parsemée de taches livides & gangreneuses. Ce qui parut le plus extraordinaire dans l'ouverture des corps, fut la grande quantité de bile, quelquefois noirâtre, qu'on trouvoit constamment dans la vésicule du fiel, ainsi que les calculs qui y étoient contenus. Dans l'*omasus*, on trouvoit presque toujours une masse dure, aride,

de couleur rouſſe, ſemblable à un amas de foin, même broyé, comme cuit & durci par l'ardeur de la fièvre. Les calculs qu'on trouvoit dans la véſicule du fiel étoient ronds, pour l'ordinaire, de la groſſeur d'un œuf de pigeon, mais moins durs que ceux qu'on trouve dans les hommes; ils étoient formés de pluſieurs couches ou lames poſées les unes ſur les autres, & qui ſe détachoient plus facilement que celles des pierres bezoardiques. Ces lames n'étoient ſolubles ni dans le vinaigre, ni dans l'eſprit-de-vin; elles prenoient feu à la flamme d'une chandelle. Le cœur étoit quelquefois rempli de concrétions polypeuſes.

Suite de l'épizootie de 1745, par les médecins de Paris. (M. Paulet, pag. 173, tom. 1er.)

Dans quelques corps, on ne trouva d'autre altération ſenſible dans les viſcères que le gonflement extrême de la véſicule du fiel. Dans preſque tous, la panſe ſe trouvoit remplie d'alimens un peu humectés, avec une odeur déſagréable; les feuillets du pſeautier étoient gangrenés, & ils contenoient une matière ſemblable à des mottes à brûler: les autres eſtomacs étoient gangrenés, & marqués, d'eſpace en eſpace, de quelques taches pourpreuſes. Le foie, la rate, & les poumons étoient quelquefois chargés de puſtules, d'hydatides, & de taches pourpreuſes. On trouva auſſi quelquefois le cœur & la matrice couverts de ces taches, & les fœtus ſuffoqués par le ſang; le larynx, le pharynx, la racine de la langue, l'œſophage, & la trachée-artère, offroient des taches ſemblables: les cavités du nez étoient remplies d'une matière purulente.

Suite de l'épizootie de 1745, par M. Sauvages, en Vivarais. (pag. 177—178.)

L'ouverture d'un cadavre apprit que la morve purulente du bout des naſeaux ne venoit point des ſinus maxillaires, ni des frontaux. Cette obſervation fut faite ſur un animal mort le huitième jour de la maladie.

Les vers qu'on trouva, en France & en Danemarck, ſous les cornes, dans les ſinus ſourcilliers, parurent n'avoir rien de commun avec la maladie. La maſſe dure qu'on appelle *le gâteau*, fut obſervée également dans le Vivarais. On y trouva conſtamment la panſe remplie d'une immenſe quantité de fiente jaune, puante & fort sèche; le bonnet & le feuillet en contenoient une encore plus sèche & plus noirâtre. La tunique interne de ces eſtomacs étoit livide, ſans avoir rien de gangreneux: celle de l'inteſtin rectum étoit parſemée de quelques taches livides. M. Sauvages trouva les poumons bourſoufflés & rouges en pluſieurs endroits. Dans les animaux morts dans la révolution des trois ou quatre premiers jours, on trouvoit très-peu d'altération dans tous les viſcères.

Suite de l'épizootie de 1745, par M. le Clerc, en Hollande. (pag. 182, tom. 1er.)

Le réſultat de l'ouverture de ſoixante-dix cadavres fut,

1°. Que le ventre étoit tantôt très-gonflé & tendu, tantôt affaiſſé, ſur-tout dans les animaux qui avoient eu de fortes évacuations.

2°. Que le tiſſu cellulaire & les endroits gras étoient attaqués d'inflammation, de ſéchereſſe ou de noirceur.

3°. Que la chair étoit preſque toujours altérée dans ſa couleur après la mort; qu'elle étoit ſouvent noire, & d'autres fois brune.

4°. Que les glandes du cou, particulièrement celle qu'on appelle *forme de bouclier*, étoient ordinairement rouges, livides ou gangrenées; qu'elles préſentoient les marques d'un vrai bubon peſtilentiel; & que celle qu'on appelle *glande de la gorge* étoit ſouvent rouge & enflammée.

5°. Que la ſubſtance du cerveau étoit rarement altérée, mais que ſes vaiſſeaux étoient ſouvent variqueux, & ſes membranes enflammées, principalement dans les ſujets qui avoient eu des inſomnies continuelles.

6°. Que les poumons, & ſur-tout la trachée-artère, n'étoient jamais ſains; qu'ils étoient plus ou moins rouges, livides, éréſypélateux, gangrenés & couverts de taches noires.

7e. Que le diaphragme, la plèvre, & le péricarde étoient toujours enflammés ou gangrenés.

8°. Que le cœur portoit auſſi des marques des atteintes de la maladie; que ſes cavités n'étoient jamais vides, mais qu'elles contenoient un ſang brûlé, ou un ſédiment ſemblable à une lie brune.

9°. Que le méſentère étoit enflammé; que le foie & la rate étoient d'une couleur noirâtre, ou ochracée, ou ridés & deſſéchés.

10°. Que la bile contenue dans la véſicule du fiel étoit cauſtique & comme brûlée.

11°. Que la panſe, ou premier eſtomac, étoit ordinairement enflammée, quelquefois gangrenée & remplie d'alimens arides & deſſéchés; que le bonnet ſe trouvoit quelquefois ſain, quelquefois enflammé; que le feuillet étoit de couleur de plomb, gangrené, & qu'il contenoit des matières noires, sèches, & brûlées; que la caillette étoit de couleur de minium, & remplie, au lieu de chyle, d'une matière jaune, infecte, ſemblable aux excrémens, & quelquefois de ſang extravaſé, noir & fétide, comme Boerhaave l'avoit obſervé.

12°. Que les inteſtins étoient toujours vides & extrêmement diſtendus, par la préſence d'une grande quantité d'air; que ſouvent ils ſe trouvoient parſemés de taches livides; que les gros étoient ridés, retirés ou flaſques, & remplis d'excrémens durs, dans les animaux qui avoient été conſtipés.

13° Que les reins étoient presque toujours sains, rarement enflammés, ainsi que les voies urinaires.

14. Que dans les vaches la matrice étoit enflammée, & que les fœtus qui y étoient renfermés avoient non seulement les boyaux endommagés, mais la poitrine & le ventre remplis d'une humeur sanguinolente & de mauvaise odeur.

Suite de l'épizootie de 1745, *par M. Mauchard, en Allemagne.* (pag. 258, tome 1er.)

On trouva la panse remplie de fourrage, & le troisième estomac enflammé & souvent gangrené; la vésicule du fiel étoit distendue; la bile qu'elle contenoit faisoit effervescence avec les acides.

Epizootie de 1746, *par Ens.* (p. 264, t. 1.)

L'ouverture de douze bœufs, qui en étoient morts, prouva que c'étoit une maladie inflammatoire dans laquelle les premières voies étoient principalement attaquées. On leur trouva à tous l'épiploon enflammé; le premier & le second estomac étoient remplis d'alimens un peu humectés; le troisième estomac étoit plus enflammé & plus distendu que les deux premiers; entre ses feuillets noirs & sphacelés se trouvoient des matières dures & desséchées; le quatrième estomac étoit vuide, contracté, & enflammé; les intestins parurent dans le même état; le rectum, dans quelques cadavres, contenoit un mucus teint de sang. En général, tous les viscères qui touchent aux intestins, participoient à leur inflammation, particulièrement la vésicule du fiel. Les viscères de la poitrine n'étoient point altérés; dans le cerveau il y avoit quelques vaisseaux engorgés, les yeux étoient enflammés, les tégumens, la langue & le gosier ne présentèrent ni boutons, ni tumeurs, ni pustules, ni vers; mais la queue étoit corrompue, car aussi-tôt qu'on avoit enlevé la peau qui la recouvroit, elle se divisoit en plusieurs portions.

Epizootie de 1747, *par M. de Courtivron.* (pag. 236, tom. 1er.)

On trouva en général le cerveau & les poumons comme dans l'état naturel, les gros intestins sphacelés ou marqués de points gangreneux, les chairs livides, le foie en bon état; la vésicule du fiel très-distendue & remplie d'une bile aqueuse. Il y avoit peu de sang dans les vaisseaux des extrémités & de toute l'habitude du corps; ce fluide étoit fort aqueux, peu coloré, & il avoit peu de consistance.

Epizootie de 1769, *par M. Sandlfort, en Hollande.*

En ouvrant les animaux morts de cette maladie, dit M. Sandifort, j'ai observé ce qui suit. Dans la tête, j'ai presque toujours trouvé beaucoup de sérosité, dont une partie entouroit le cerveau; l'autre en remplissoit les ventricules. La dure-mère a été rarement enflammée, mais la pie-mère l'étoit presque toujours. Les yeux étoient ordinairement rouges; il y avoit toujours une inflammation très-forte à la membrane pituitaire ou dans l'expansion qui couvre intérieurement les narines & le palais; souvent cette membrane étoit gangrenée. Sur la langue, dans la bouche, & sur le palais, il ne s'est montré aucune pustule aphteuse, mais la langue étoit couverte d'une lymphe épaisse & verdâtre; les dents étoient pour la plupart ébranlées. Dans la trachée-artère il y avoit une inflammation très-forte avec des taches gangreneuses. Cette partie & les bronches étoient remplies d'une lymphe écumeuse, mêlée de sang; les cavités de la poitrine & du ventre contenoient beaucoup de sérosité rougeâtre. Dans la plupart des sujets il y avoit inflammation dans le poumon; dans plusieurs ce viscère étoit gangrené; dans quelques-uns il étoit entièrement consumé par la gangrène. Dans une vache qui mourut au bout de cinq jours de maladie, il y avoit dans les poumons des vomiques qui contenoient un pus épais & jaune. Le cœur étoit rarement enflammé; mais dans plusieurs sujets, il étoit d'une grandeur extraordinaire. Le péricarde, la plèvre & le diaphragme étoient plus ou moins enflammés; mais le péritoine, l'omentum, & le mésentère annonçoient une plus grande inflammation. Il en étoit de même du *rumen*, qui étoit rempli de fourrage non dissous, tantôt sec, tantôt mêlé de liqueurs. Dans le *réticule* l'inflammation n'étoit pas si forte, mais cet organe étoit rempli d'un fourrage semblable, quoique plus sec. Dans les plis de l'*omasus*, qui souvent étoient gangrenés, on trouvoit une matière sèche, semblable à des gâteaux de couleur de plomb, & à laquelle la pellicule intérieure des feuillets étoit si fortement attachée qu'elle se séparoit du côté de l'intestin. Dans quelques sujets cette matière étoit plus mollasse. L'*abomasus* étoit toujours plus enflammé, & pour l'ordinaire il contenoit une liqueur verdâtre & fétide.

Dans un animal jeune, qui mourut au troisième jour de la maladie, on observa une fo te i flammation autour de l'orifice inférieur de l'estomac; la valvule pylorique fermoit l'*abomasus* au point que ce viscère étoit entièrement bouché, & que la liqueur qui y étoit renfermée ne pouvoit en sortir, quoique l'*abomasus* en fût rempli, au point qu'il étoit prêt à se rompre. Les intestins étoient plus ou moins enflammés; souvent, au commencement de la maladie, tous les vaisseaux des intestins grêles paroissoient comme s'ils avoient été injectés; dans plusieurs sujets, ces intestins ont été trouvés gangrenés. J'ai souvent observé, ajoute M. Sandifort, que le rectum étoit très-

rouge, quelquefois gangrené, & même rempli de pus. La tunique intérieure des boyaux pouvoit être séparée de leurs parois avec plus ou moins de facilité; ce qui paroît dépendre du temps qui s'étoit écoulé depuis la mort de l'animal jusqu'à celui de l'ouverture de son corps; cela doit aussi être appliqué aux vessies urinaires & biliaires. Le foie a été trouvé quelquefois en bon état, & quelquefois couvert de taches pâles. Le plus souvent la vésicule biliaire a été trouvée très-grande, & tellement remplie qu'on croyoit qu'elle alloit se rompre; la bile étoit très-liquide & fétide. Une fois, dit M. Sandifort, j'y vis nager plusieurs vers de la nature des *fasciolæ*. La rate a souvent été trouvée consumée; les reins étoient quelquefois en bon état; quelquefois ils étoient enflés & enflammés; la vessie a presque toujours été trouvée remplie d'urine, quelquefois elle a paru vide, contractée & enflammée; la matrice, dans les vaches, étoit dans son état naturel; mais, dans la plupart de celles qui n'étoient point pleines, le vagin étoit tellement resserré qu'on auroit eu de la peine à y faire passer un stylet. La chair de ces animaux étoit flasque & moins rouge qu'elle n'a coutume d'être.

Epizootie de 1774, *par M. Bellerocq.* (pag. 130, tom. 2.)

Un bœuf ayant été tué par ordre des magistrats à Bordeaux, on trouva la langue & les naseaux dans l'état naturel. On n'aperçut dans l'intérieur de la trachée-artère qu'une matière écumeuse, blanche, semblable à l'humeur bronchique, sans aucune altération. Le cœur & les poumons parurent sains; mais on trouva dans la poitrine, vers le centre du diaphragme, un dépôt suppuré, dont le pus étoit blanc, & avoit assez de consistance. Les trois premiers estomacs étoient pleins de fourrage; les vaisseaux paroissoient gorgés; le foie avoit une couleur plus foncée que dans l'état ordinaire; tous les boyaux parurent dans une disposition gangreneuse; les reins étoient sains, ainsi que la rate; la chûte du rectum n'avoit pas eu lieu dans ce bœuf. La tête ne fut point ouverte.

Dans quelques autres sujets on a trouvé, suivant M. Bellerocq, les anfractuosités des os du nez pleines d'une matière morveuse, plus ou moins épaisse, souvent ichoreuse, mêlée d'un sang noir, & toujours exhalant une mauvaise odeur. Dans quelques corps le cerveau étoit ferme, sans aucune altération; mais dans la plupart il étoit mou, sans consistance, & quelquefois entièrement résout en une liqueur roussâtre. Lorsque le cerveau a été trouvé dans cet état, les narines n'étoient pas sans altération. Dans quelques individus le cœur a paru flétri, d'un rouge foncé, tirant sur le livide ou le noir; les principales artères contenoient un sang noir & très-fétide. Dans la trachée-artère on a vu quelquefois une matière muqueuse très-battue, d'une couleur rembrunie, avec des taches noires & gangreneuses dans la membrane intérieure de ce canal, tandis que le reste de cette membrane étoit d'un rouge obscur. Dans quelques-uns la portion du poumon la plus voisine de la trachée-artère étoit très-dilatée, & remplie d'une humeur brune, semblable à celle du larynx & de la trachée-artère; au contraire les bords des lobes paroissoient déprimés, & sans aucune altération dans leur couleur ni dans leur consistance.

Le bas-ventre ouvert a constamment offert les différens estomacs de ces animaux remplis de fourrage, seulement divisé par la mastication. La panse étoit plus volumineuse que dans l'état naturel; elle étoit presque entièrement pleine d'alimens très-peu altérés, mais dans un état plus sec. Cet organe n'offroit d'ailleurs aucun changement sensible; mais sa membrane interne étoit molle: pour peu qu'on la raclât, elle se séparoit facilement, sous la forme d'un pulpe verdâtre, tirant vers le noir. Le bonnet étoit plein des mêmes alimens: le livre ou feuillet offroit extérieurement une grosse masse dure & rénitente; coupé tranversalement, on y voyoit des alimens plus durs que dans la panse: ses feuillets, ainsi que toute sa face interne, étoient mous, noirs, & ils se déchiroient facilement. La caillette contenoit une substance plus ou moins fluide, noirâtre, d'une odeur très-fétide; & dans ce cas, ce quatrième estomac étoit flasque, & d'un brun foncé.

Tout le canal intestinal s'est trouvé enflammé: dans la plus grande partie des animaux, il étoit déjà dans un état de gangrène décidée; ses tuniques se déchiroient facilement, & leur cavité ne renfermoit qu'un sang infect & dissout, avec une certaine quantité d'air très-fétide: sa chute au delà de l'anus offroit une sorte de caroncule semblable aux bords renversés des ulcères sordides. La peau de ces animaux n'a jamais paru altérée, ni portant aucune marque d'éruption ou de tumeurs quelconques.

Dans quelques-uns, on a trouvé les lobules du rein droit noirs & ramollis, tandis que le reste de la substance étoit comme dans l'état naturel. On en a vu dont les chairs des muscles étoient belles & sans aucune altération.

M. Vicq Dazyr a confirmé toutes ces observations par les siennes; elles se trouvent parfaitement conformes à ses résultats.

Exposé des moyens curatifs & préservatifs, par M. Vicq Dazyr, in-8. 1776.

Ouverture des corps de bêtes mortes de l'épizootie (1) *des provinces méridionales*, 1774, pag. 89.

1°. Les naseaux sont très-fétides; les sinus sont

(1) C'étoit la même que celle que Lancisi a observée &

pleins d'une matière ichoreuse, & la membrane qui les tapisse est épaissie. On y a rarement trouvé des vers; & lorsqu'il s'y en est rencontré, ils étoient du genre de ces larves courtes & blanchâtres, qui sont toujours une suite de la putridité, & jamais la cause de la maladie (1).

2°. Le cerveau est quelquefois plus mou qu'à son ordinaire; très-souvent sa consistance & sa couleur sont les mêmes que dans l'état naturel. Quelquefois il est inondé par un fluide sanguinolent; quelquefois aussi la dure-mère & la pie-mère se déchirent avec facilité. Mais il faut bien prendre garde de confondre les ravages faits par la maladie avec ceux que la maladresse ou l'impatience peuvent produire, en ouvrant le crâne des bestiaux morts de l'épizootie. J'ai trouvé dans plusieurs bœufs ouverts au bousquat, près de Bordeaux, le cerveau fétide & jaunâtre.

3°. Le poumon est gorgé d'air, & sain d'ailleurs; je l'ai vu quelquefois noir & gangrené; mais cela est très-rare.

4°. Le cœur est dans son état naturel; il paroît seulement un peu plus flasque qu'à l'ordinaire. On a trouvé une fois le péricarde gonflé d'air.

5°. Le premier & le second estomacs sont remplis d'une très grande quantité de fourrage grossièrement haché. Quelquefois la membrane interne est très-noire & gangrenée. C'est ce que j'ai observé, sur-tout en Normandie, dans des bestiaux auxquels un maréchal avoit fait avaler de la racine d'ellébore concassée dans du cidre.

6°. Le troisième estomac ressemble à une grosse boule; il est, pour l'ordinaire, très-dur, & il contient des alimens desséchés & disposés comme autant de plaques entre les feuillets qui le composent: la membrane interne reste souvent adhérente aux alimens, lorsque l'on en fait la dissection: elle est alors d'un noir brillant, & comme bronzée. Au reste, la dureté très-grande du troisième estomac, & le détachement de la membrane interne, ne sont pas essentiels à cette maladie; mais dans tous les sujets qui en sont attaqués, les feuillets de ces viscères sont beaucoup plus mous qu'à l'ordinaire, & très-faciles à déchirer: les alimens sont aussi plus secs, & sur-tout plus chauds que dans l'état naturel.

7°. Le quatrième estomac contient une liqueur verdâtre, qui y passe par expression; la membrane interne est enflammée, & teinte d'une couleur de rose assez claire; quand la maladie est très-avancée, elle se détache, pour l'ordinaire, très-aisément. L'odeur qu'exhale le quatrième estomac est très-fétide; ce que l'on n'éprouve point à l'ouverture des trois premiers.

8°. Entre les différens estomacs & les circonvolutions des intestins, on trouve très-souvent des concrétions muqueuses & rougeâtres, qui contiennent une sérosité sanguinolente.

9°. Il n'est pas rare de rencontrer les boyaux dans leur état naturel à l'extérieur; mais ils sont presque toujours enflammés intérieurement & sphacelés. Souvent on trouve dans les gros intestins les débris d'une espèce de membrane muqueuse, qui, dans les premiers temps de la maladie, enveloppe les excrémens, & que l'animal rend seule, lorsque la dyssenterie est déclarée; enfin les estomacs & le tube intestinal sont souvent gonflés par le développement d'un air putride que j'ai inutilement essayé d'allumer avec la flamme d'une bougie.

10°. La vésicule du fiel est, pour l'ordinaire, plus volumineuse que dans l'état naturel; la bile n'a point de consistance: elle est très-délayée, & sa couleur varie dans presque tous les sujets. Quelquefois un coagulum noirâtre nage dans le fluide que renferme la vésicule; quelquefois aussi ce coagulum ressemble à une membrane fine & tenue.

11°. Le foie est le plus souvent dans son état naturel; quelquefois cependant il est plus volumineux, plus mou, & il se déchire plus aisément.

12°. La rate n'est presque jamais malade, non plus que les reins: elle est seulement quelquefois ramollie.

13°. Les fœtus sont presque toujours morts dans les vaches pleines: je ne l'ai trouvé que deux fois vivant; la chaleur de ses entrailles est très-grande, & les cotiledons ont perdu presque toute consistance.

14°. Le sang est quelquefois si dissous, que l'on ne trouve aucun caillot dans le système vasculaire. J'ai vu dernièrement, en Normandie, le sang qui sortoit des artères carotides d'une vache qu'on venoit de tuer, n'avoit pas plus de consistance que de l'eau teinte. Il arrive aussi très-souvent que ce fluide conserve la même proportion dans ses principes.

15°. Nous avons quelquefois trouvé dans les yeux des vers longs, minces, un peu applatis, & très-irritables.

16°. Les mamelles, dans les vaches mortes de l'épizootie, ont été trouvées pleines d'un lait jaunâtre, putride, & grumelé en quelques endroits, & dans d'autres comme dissous.

Ouverture des corps des bêtes mortes de l'épizootie de Normandie, en 1775, par M. Vicq Dazyr. (pag. 122 — 124 de son ouvrage.)

Je n'ai vu nulle part le sang aussi décomposé & aussi fluide que celui des bestiaux attaqués de l'épi-

---

décrite. *Pestis variolosa Bovilium*, épizootie varioleuse des bêtes à cornes.

(1) Ceci répond à la question proposée par M. Brasdor, célèbre chirurgien de Paris, dans le journal de M. Linguet.

zootie, dans le village de Mélincart. Il avoit si peu de consistance, qu'il ressembloit à de l'eau teinte. La gangrène des estomacs & des intestins étoit très-marquée; les alimens étoient comme desséchés, & brûlés dans leur cavité, & les membranes de ces viscères étoient tout-à-fait corrompues.

Ouverture des bêtes mortes de l'épizootie de la généralité d'Amiens, en 1775 & 1776, par M. Vicq Dazyr. (pag. 150.)

On a trouvé le cerveau ramolli, les vaisseaux de ses membranes très-gorgés, les viscères de la poitrine en assez mauvais état, le premier estomac rempli d'alimens grossièrement hachés, sa membrane interne parsemée de taches gangreneuses, & quelquefois détachée en lambeaux; le second estomac tout-à-fait gangrené; le troisième de même, rempli d'ailleurs d'alimens secs & noirs, ses feuillets faciles à déchirer; le quatrième ventricule contenant une assez grande quantité d'eau jaunâtre, & sa membrane putréfiée & comme dissoute; les intestins sphacelés en plusieurs endroits, & sur-tout en dedans; le foie très-volumineux; la vésicule du fiel très-distendue, & remplie d'une bile très-fluide, fétide, citrine, & dans laquelle nageoient de petites pellicules; dans quelques-uns enfin la vessie enflammée, & le sang dissous dans les gros vaisseaux.

Ouverture des bêtes tuées après avoir été guéries de l'épizootie de 1775, par MM. Vicq Dazyr & Bellerocq. (p. 211.)

A l'ouverture de quelques bestiaux qui avoient éprouvé toutes les atteintes de l'épizootie, & qui, après une diarrhée longue & opiniâtre, avoient été parfaitement guéris, il nous a semblé trouver dans les estomacs & dans les intestins des cicatrices dures & assez épaisses, qui paroissoient n'être autre chose que les débris des membranes internes exfoliées, collées, & confondues avec les membranes moyennes & externes, en forme de petits bourrelets. Ces faits, très-singuliers, demandent à être suivis avec beaucoup de soin.

Epizootie de la Champagne, en 1775, par M. Grignon. (1^re^. partie, pag. 21.)

Les naseaux de tous les animaux ouverts étoient très-fétides, & dans quelques-uns ils étoient gangrenés. Dans les uns, les sinus étoient remplis d'une matière ichoreuse; dans d'autres, cette matière étoit purulente. On trouvoit quelquefois dans les sinus du sang corrompu: leur membrane étoit non seulement épaissie, mais celle de plusieurs étoit parsemée de taches pourprées & corrodées par des exanthèmes & par des aphthes.

Nous avons trouvé dans tous, excepté un seul, la substance du cerveau plus molle que dans l'état de santé, & souvent d'une couleur livide. Dans un, nous avons vu un épanchement d'une liqueur roussâtre, & du sang dans un autre. Au surplus, nous avons trouvé de très-grands désordres dans la tête, tels que la gangrène de presque toutes les membranes des sinus, & la carie des os ethmoïdes; c'est dans cette partie qu'étoit le principal foyer de la maladie.

Le poumon de presque tous les sujets étoit livide & affaissé, purulent ou gangrené, ou gorgé de sang. Un seul a paru sain.

Le cœur de deux étoit gonflé; ceux des autres étoient dans l'état naturel. Dans presque tous, les ventricules étoient remplis de sang caillé. Nous n'avons rien observé de particulier au péricarde.

Les deux premiers estomacs ont toujours été trouvés remplis d'une prodigieuse quantité de fourrage, qui étoit seulement divisé par la mastication: leurs membranes, dans plusieurs, étoient noires & gangrenées; dans d'autres, elles étoient parsemées de taches rouges ou livides: elles se déchiroient facilement. Nous avons observé qu'aucun des animaux malades ne ruminoit le fourrage, quoiqu'ils aient mangé à diverses reprises; ce qui prouve un affaissement des muscles de l'herbier & de l'œsophage.

Le troisième estomac s'est constamment trouvé tendu dans sa plus grande capacité: les alimens en étoient noirs & durcis entre les feuillets; sa membrane intérieure y restoit attachée, elle étoit brune ou noire dans différens sujets; elle s'est trouvée livide & pourprée dans un seul.

Nous n'avons trouvé dans le quatrième estomac aucune matière pulpeuse, mais une liqueur d'un jaune verdâtre: la membrane interne étoit enflammée, & d'une couleur de rose pâle; dans quelques sujets, elle étoit tiquetée de boutons d'une vive couleur de rose. L'odeur qu'a exhalé le quatrième estomac étoit très-fétide, & beaucoup plus que celle du feuillet: celle de la panse ou du bonnet n'étoit que fade, & nauséabonde. Cependant à l'ouverture de l'herbier, ou du premier estomac d'un sujet, il s'est exhalé une odeur très-insupportable. Les quatre estomacs se sont trouvés en bon état dans une vache.

Nous n'avons observé que dans un sujet une concrétion; & dans une autre, une liqueur sanguinolente épanchée dans le bas-ventre.

Dans tous les sujets, les boyaux nous ont paru plus ou moins altérés; ils étoient gangrenés dans quelques-uns; dans d'autres, une partie du canal intestinal étoit saine, l'autre étoit sphacelée, ou simplement enflammée. Nous n'avons vu que dans une vache tuée, les excrémens enveloppés d'une membrane muqueuse; mais dans beaucoup d'autres, des glaires épaissies par l'inflammation des parties qui les contenoient.

Nous n'avons remarqué de différence sensible dans le volume de la vésicule du fiel, que dans un sujet. La bile d'un animal étoit d'une couleur & d'une consistance naturelles; dans la plupart des autres, elle étoit plus ou moins fluide, & d'une couleur verte exaltée ou rembrunie. Un individu nous a fourni une matière épaisse & noirâtre, flottante & se mêlant difficilement avec l'autre portion de la bile.

Nous n'avons remarqué le foie parfaitement sain, que dans un sujet; il étoit altéré dans tous les autres. Nous en avons observé de flasques, de livides, de squirreux, & de pourris, même celui d'un fœtus vivant: celui de sa mère, quoique sain d'ailleurs, contenoit plusieurs vers, qui étoient nichés dans le canal choledoque. Ces vers (*fasciola hepatica*, *Linn.*), appelés douves par les bouchers, avoient huit à neuf lignes de longueur, sur trois ou quatre de largeur; ils étoient plats, vivans, & d'une couleur verte foncée.

Les reins nous ont paru sains dans tous les sujets; dans un seul, la rate étoit déprimée & squirreuse.

Nous n'avons ouvert que deux vaches pleines, dont une morte de maladie, & l'autre tuée pour la même cause. Le fœtus de la première étoit mort, & celui de la seconde étoit vivant: il pouvoit avoir six mois; il a mugi deux fois après avoir été tiré de la matrice. Son foie étoit pourri; il portoit d'ailleurs dans la tête le principe du virus pestilentiel; les membranes des sinus & des cornets du nez étoient enflammées, & les os ethmoïdes étoient remplis d'une liqueur brune & ichoreuse.

Nous avons trouvé, particulièrement dans un sujet, le sang très-dissous; dans un autre, il n'y avoit de caillots que dans les ventricules du cœur: le surplus étoit très-fluide, principalement celui qui étoit épanché dans la poitrine avec abondance. Le sang étoit si fluide dans plusieurs sujets, qu'il avoit traversé les membranes des sinus de la tête.

Nous avons apporté la plus scrupuleuse attention pour découvrir des vers dans les yeux & dans les sinus pituitaires; nous n'y en avons point aperçu: nous n'en avons trouvé dans aucune partie que dans le foie, comme nous l'avons dit.

La même épizootie, par le même, avec quelques différences. (p. 37, 2^e^ part.)

La langue est quelquefois saine; mais, suivant les progrès de la maladie, elle est plus ordinairement tuméfiée, dure, âpre, blanche, livide, rouge, brune ou noirâtre, couverte d'aphthes, enduite d'une matière sanieuse adhérente; elle paroît excoriée: sa surpeau se lève par lambeaux; sa substance est ferme, & de couleur naturelle, ou molle, rouge, brune, ou noirâtre, particulièrement sa racine, jusqu'à l'os hyoïde.

Les gencives sont saines, blanches ou livides, ou parsemées de taches pourprées & d'aphthes, ainsi que les lèvres.

Le palais est sain, ou tuméfié & proéminent; le voile palatin est flasque, tuméfié, rouge ou pourpré, ainsi que l'orifice des fosses nasales, & toutes les parties de l'arrière-bouche.

Les meninges sont grises & bleuâtres: leurs sinus & leurs vaisseaux sont gorgés de sang; la substance du cerveau, du cervelet, & de la moëlle-alongée est mollasse & livide, ou coriace, & d'un gris foncé. Souvent ces parties sont parsemées intérieurement de taches brunes, olivâtres, de même que la glande pinéale, la glande pituitaire, & les éminences *testes* & *nates*. On trouve souvent du sang épanché sur la dure-mère au fond de la boîte osseuse, ou une sérosité roussâtre dans les différens plexus du cerveau, & la membrane arachnoïde d'une couleur rembrunie.

Les duplicatures, les volutes, & les cornets des os ethmoïdes sont remplis d'une humeur ichoreuse brune & putride, & souvent leur substance est cariée.

Toutes les parties des yeux sont gonflées & enflammées; leurs différentes humeurs sont épaissies, ternes, & opaques.

Les sinus maxillaires & frontaux, & les cornets du nez, sont remplis d'une liqueur brune & ichoreuse, ou purulente & épaisse, ou d'une matière blanche, gluante & putride, particulièrement les fosses nasales. Les membranes qui tapissent toutes ces parties, & particulièrement la membrane pituitaire, sont parsemées de taches pourprées ou couvertes d'aphthes; elles exhalent toutes une odeur infecte & cadavéreuse.

§. II. *Epizooties catarrhales & inflammatoires plus ou moins putrides.*

Ouverture des chiens morts de la maladie. (*Recherches historiques & physiques*, de M. Paulet, tom. 2, pag. 337.)

Dans l'ouverture du corps de ces animaux, on trouve l'estomac dans un état de crispation; les intestins livides, la moëlle épinière très-minces & desséchée; les sinus frontaux remplis d'une matière épaisse & gluante; la substance du cerveau plus molle & plus grise que dans l'état naturel.

Charbouglion. *Affection catarrhale, maladie qui règne souvent, près de Champagnole, parmi les bestiaux; par M. de Villaine, dont l'ouvrage a été couronné par la société royale de Médecine. Inspection anatomique* (tom. 1, pag. 8.)

L'ouverture de la tête a montré des ulcères plus ou moins grands, plus ou moins sanieux à la membrane pituitaire, sur-tout dans la partie qui revêt les sinus, les anfractuosités des os frontaux & des pariétaux. L'arrière bouche étoit parsemée de petits boutons, comme des aphthes, dont une partie étoit ulcérée; la dure-mère, ainsi que les parties qui l'avoisinent, étoient dans un état de phlogose; les intestins étoient comme émaciés.

Ouverture des bestiaux morts de l'épizootie de 1661, *par Bartholin.* (p. 97, tom. 1.)

L'ouverture des cadavres apprit qu'elle n'étoit produite que par un ou plusieurs vers qu'on trouva dans la substance du cerveau.

Epizootie de 1712, *par Lancisi.* (tom. 1, p. 147 & 148.)

On trouvoit les intestins, l'estomac, & l'épiploon enflammés, des concrétions polypeuses dans les cavités du cœur & dans le péricarde, des tumeurs lymphatiques autour de l'œsophage, de la trachée-artère, &c.

Epizootie de 1740, *par Plenciz.* (t. 1, p. 340.)

Dans les cadavres de ceux qui en étoient morts, on trouva constamment des vomiques, & des abcès dans quelques viscères ou dans le cerveau, qui s'étoient faits par métastase.

Epizootie de 1762, *sur les chevaux, en Suède; rapportée par M. Bourgelat.* (t. 1, p. 361.)

Le sang qu'on tiroit des animaux étoit d'un rouge clair, & décéloit, en écumant & en fumant, une grande inflammation; mais après qu'il étoit refroidi, on ne trouvoit plus rien de liquide : le tout n'étoit plus qu'une masse coëneuse, qui pouvoit être tranchée comme une gelée. L'ouverture des cadavres montra la vésicule du fiel excessivement grande, & pleine d'une liqueur plus semblable à de l'urine qu'à de la bile. Dans quelques-uns, on a trouvé dans cette poche jusqu'à trois livres pesant de cette liqueur. Dans beaucoup de sujets, l'estomac & les intestins se sont trouvés remplis de vers, qui vivoient encore à l'ouverture de leurs corps. Il y avoit aussi dans les vaisseaux sanguins certains insectes qu'on nomme *plies*, à cause de leur figure, qui ressemble à celle de ce poisson. Quelquefois le cerveau a paru entièrement dissout en pus & en eau. Dans un grand nombre de sujets, les veines étoient remplies d'un sang noir : plusieurs avoient le cou enflammé. Dans d'autres, l'inflammation se jettoit sur les entrailles. Après la mort, on a vu l'une ou l'autre de ces parties gangrenée. Les estomacs étoient remplis d'alimens non digérés : ces alimens étoient si desséchés & si compactes, qu'on ne les divisoit qu'avec beaucoup de peine. Les vaisseaux qui tapissoient les membranes des estomacs & des intestins étoient marqués de taches noires ou livides, qui indiquoient évidemment la gangrène. Dans certains sujets, le foie & la rate étoient couverts de petites tumeurs si dures, qu'on ne pouvoit les écraser, & elles ressembloient, au toucher, à des grains de menu sable. Le reste de la substance de ces viscères étoit au contraire si mollasse, qu'on la pénétroit sans effort en la pressant.

Epizootie de 1769, *par M. Bourgelat.* (tom. 1, pag. 408.)

L'ouverture des corps fait observer, dans les poumons, de l'engorgement, de la lividité, comme des échimoses, des pustules ulcéreuses, des taches gangreneuses, qui en couvrent la surface, & des croûtes comme gélatineuses de diverses couleurs, qui y tiennent légèrement. On remarque dans ces viscères, des abcès, des infiltrations purulentes, qui ont délabré l'intérieur des lobes, & quelquefois une seule portion; leur adhérence à la plèvre, qui quelquefois paroît plus épaisse, enflammée, supurée ou gangrenée; des épanchemens considérables d'une eau roussâtre, putride, écumeuse, & assez souvent de sanie, de pus, &c.

Epizootie de 1771, *par M. Dufot.* (tom. 2, pag. 32.)

La panse renfermoit beaucoup de fourrage, enduit d'une mucosité tenace & fétide. On y remarquoit en outre une humeur noirâtre, qui tapissoit la tunique interne. Les autres estomacs étoient parsemés de taches gangreneuses : leurs tuniques avoient une couleur livide, & elles s'en détachoient aussi aisément que dans une chair pourrie. Il y avoit quelques points de suppuration dans le foie : la vésicule du fiel, comme c'est l'ordinaire, étoit très-distendue. Les poumons étoient flasques, & marqués de quelques taches blafardes. Les cavités du cœur étoient remplies d'un sang noirâtre & infect. La membrane pituitaire, l'œsophage, & le conduit intestinal étoient couverts de taches violettes, qui annonçoient un état de dissolution gangreneuse.

Epizootie de 1773, *par M. Raulin.* (p. 43, 45, & 48.)

A l'ouverture des corps, le cerveau a paru presque toujours dans un état inflammatoire : les naseaux,

naseaux, la bouche, & la trachée-artère étoient remplis d'une humeur purulente & infecte. L'intérieur de la bouche, la langue, & l'arrière-bouche paroissoient parsemés de taches gangreneuses. Les premières voies étoient à peu près dans le même état; elles renfermoient une masse alimentaire dure & solide, désignée ailleurs sous le nom de *gâteau.*

Par M. Dufot.

La masse alimentaire que M. Dufot appelle le *gâteau*, & qui a été observée plusieurs fois par les auteurs, sur-tout dans le troisième estomac ou dans le feuillet, fut trouvée cette fois dans celui qu'on appelle le *bonnet* ou le *réseau*; elle le remplissoit au point d'en occuper toute la capacité. Ce gâteau se trouva constamment dans toutes les vaches, dont on fit l'ouverture; il étoit si compacte & si dur, qu'il paroissoit pressé par une force supérieure à celle d'un tordoir. Il étoit sec & sans aucune humidité, composé de fibres, d'herbes entassées les unes sur les autres, & qui n'avoient subi aucune digestion. Cet estomac étoit très-distendu & très-volumineux. Ses alvéoles, qui, dans l'état naturel, doivent contenir une grande quantité d'humeur gastrique, étoient sèches & flétries: ses membranes étoient noirâtres; elles se déchiroient & s'enlevoient facilement. La quatrième tunique, à laquelle appartiennent les alvéoles ou réservoirs de cette liqueur essentielle à la nutrition, & qui, dans l'état naturel, doit être dure & calleuse, étoit molle, sèche, se déchirant avec facilité. La vésicule du fiel étoit distendue par une bile très-fluide, & d'un vert moins foncé que dans l'état naturel.

M. Forestier, médecin de Saint-Quentin, qui fut témoin de l'ouverture de plusieurs vaches, assure, dans une lettre qu'il nous a écrit à ce sujet, avoir vu, dans tous les animaux qu'il a fait ouvrir, une sécheresse étonnante dans tous les viscères du bas-ventre. Chez les uns, cette sécheresse étoit accompagnée d'une phlogose gangreneuse de la partie cave du foie; chez tous, la vésicule du fiel étoit gorgée d'une bile huileuse verdâtre. Dans quelques sujets cette phlogose avoit attaqué le poumon, & dans d'autres le pseautier, & les intestins en partie. Les feuillets du pseautier étoient d'un bleu noirâtre, & la masse d'alimens qu'il contenoit formoit entre chaque feuillet un gâteau sec & dur, dont la croûte étoit de la même couleur que la membrane qui le renfermoit. Dans tous, la panse étoit remplie d'une grande quantité d'herbes non digérées, & sèches; le bonnet étoit presque toujours vide; les gros intestins étoient pleins d'une matière glaireuse, fétide, & de couleur mêlée de noir & de vert. Le cerveau ne paroissoit point affecté.

Extrait des mémoires de la société royale de Médecine, ann. 1779.

Ouverture des corps des bêtes mortes de l'épizootie (1) *de la Picardie, en* 1779, *par M. Vicq Dazyr.*

La dissection a fourni les résultats suivans.

1°. L'aspect général de la tête a fait voir le ventre ordinairement gonflé comme un ballon, l'extrémité du rectum renversée en dehors, formant une espèce de champignon violet, rempli de matières purulentes, & comme putréfié; l'épiderme facile à enlever, si l'animal étoit mort depuis douze ou quinze heures; les yeux couverts de mucosité; le nez excorié; la bouche & la langue couvertes d'une matière comme sanieuse, & le corps très-fétide dans toutes ses parties.

2°. Le cerveau n'a rien présenté de remarquable, si ce n'est que, dans un des sujets qui ont été disséqués, les sinus étoient remplis d'une lymphe très-abondante.

L'arrière-bouche étoit très-peu enflammée; nous l'avons trouvée plus ou moins remplie de la même humeur, dont il sera parlé au sujet des bronches. Les cornets du nez étoient en bon état; les glandes parotides, les maxillaires & les sublinguales étoient un peu gonflées, comme macérées & pénétrées de sérosité.

3°. La seule observation que nous ayons faite dans la région du cou, a été que les mèches vésicatoires passées au fanon, ayant en général peu opéré dans les bêtes qui sont mortes, le tissu cellulaire voisin étoit dans un état de laxité & d'infiltration qui s'étendoit jusqu'au devant du thorax.

4°. Les glandes axillaires nous ont paru infiltrées, comme les parotides.

5°. La trachée-artère a toujours été trouvée remplie d'une mucosité mousseuse, dans laquelle des concrétions, semblables à des débris de membranes, étoient mêlées; la tunique interne nous a paru enflammée dans plusieurs sujets.

6°. Les poumons étoient distendus, & comme soufflés; les grands lobes étoient ordinairement très-peu affectés: mais les petits lobes antérieurs étoient gorgés de sang, livides, & souvent sphacélés; en les coupant il en sortoit une humeur puriforme semblable à celle qui inondoit la trachée-artère, & qui sortoit par la bouche de l'animal.

Les glandes bronchiques étoient, ainsi que les axillaires, les inguinales & les mésentériques, très-infiltrées.

---

(1) Epizootie putride épidémique.

7°. La plèvre participoit, dans plusieurs, à l'état inflammatoire.

8°. L'épiploon nous a souvent offert des points d'inflammation & de gangrène.

9°. La panse étoit très-distendue par un amas énorme d'alimens, que nous avons trouvés plusieurs fois chauds, & comme fermentant. Dans presque tous les sujets, la membrane épidermoïde de la panse se détachoit & recouvroit les alimens sous la forme d'une pellicule brune, qui étoit sans consistance, & qui se déchiroit aisément. Le bonnet étoit le plus souvent dans le même état : la membrane interne, qui tapissoit son réseau, étoit sphacélée, & s'enlevoit au moindre attouchement.

Le feuillet étoit gorgé d'alimens secs; dans quelques-uns, il étoit très-dur, & dans plusieurs points de ce viscère, la sécheresse étoit très-considérable. La membrane interne se séparoit, & restoit attachée sur les alimens, où elle paroissoit brune & comme bronzée. Les feuillets de cet estomac étoient aussi très-mous, & faciles à déchirer : mais sa dureté n'étoit pas toujours au même degré.

La caillette étoit toujours très-enflammée; plusieurs de ses replis paroissoient livides. La portion qui répondoit au pylore étoit la plus affectée; on la trouvoit gonflée, & quelquefois comme ulcérée. Cet estomac étoit rempli d'une liqueur verdâtre très-fétide.

10°. L'inflammation étoit poussée au plus haut degré dans les intestins grêles; les vaisseaux étoient gorgés de sang, & ils étoient remplis d'une matière putride avec des concrétions muqueuses, qui en tapissoient les parois, dont la membrane interne étoit aussi en mauvais état.

L'inflammation étoit moins vive dans les gros intestins, où les mucosités, dont il vient d'être question, étoient répandues en grande quantité.

Nous avons une fois trouvé l'intestin rectum excorié en plusieurs endroits, & nous y avons souvent rencontré une matière gluante & blanchâtre comme du pus.

11°. La vésicule du fiel étoit très-gonflée : en l'ouvrant, il en sortoit une bile quelquefois d'un vert foncé, d'autres fois jaune, & dans quelques sujets, de la consistance de l'huile d'olive; il restoit ordinairement dans la vésicule un sédiment considérable.

12°. Le foie étoit plus mou qu'à l'ordinaire, & il se déchiroit plus aisément : toutes les chairs & le cœur lui-même étoient dans ce cas; ce dernier organe n'avoit pas sa consistance ordinaire.

13°. La plupart des vaches qui ont été ouvertes étoient pleines, &, dans toutes, nous nous sommes apperçus que le fœtus étoit mort depuis long-temps.

Les autres viscères du ventre étoient en bon état.

14°. Les mamelles étoient retirées; en les coupant, on y appercevoit un lait jaunâtre & peu abondant. Dans une vache, le lait nous a paru peu changé.

15°. Le tissu cellulaire étoit, en plusieurs endroits, gonflé, & comme distendu par des flatuosités.

Parmi ces différentes altérations, il y a eu beaucoup de variétés. L'engorgement inflammatoire des petits lobes antérieurs du poumon, l'inflammation des estomacs, sur-tout celle de la caillette & des intestins grêles, se sont trouvés constamment dans toutes les bêtes mortes de l'épizootie, qui ont été ouvertes & examinées avec soin.

§. III. *Epizooties vermineuses.*

Ouverture des bestiaux morts de l'épizootie de 1663, 1664, & 1665, par M. Fromann. (Recherch. historiq. & physiq. sur les maladies épizootiques, par M. Paulet, tom. 1, p. 98.)

On remarqua, dans tous ceux qui en étoient morts, des vers logés principalement dans le foie & dans les conduits de ce viscère. Ces vers qu'on appelle *douves* (*fasciola ovata, Linn.*), & qu'on trouve très-fréquemment dans le canal cholédoque des bêtes à laine, furent regardés comme la seule cause de cette mortalité. On observa dans le foie, dans les conduits cystiques & hépatiques, dans les intestins, dans les poumons mêmes, surtout dans des lièvres & dans des cerfs qu'on trouvoit morts dans les bois. On en vit dans le foie des fœtus que les brebis portoient; la plupart de ces viscères étoient pourris ou consumés, comme s'ils en avoient été rongés.

Ouverture singulière des brebis, par M. Gallet (tom. 2, pag. 298.)

Plusieurs recherches exactes ont appris que les animaux qui étoient dans ce cas (*la maladie des Alpes*), avoient dans le foie des papillons blancs, ayant des ailes assorties, la tête semi-ovale, velue, & de la grosseur de ceux des vers à soie : leur foie se déchiroit alors sur toute la partie convexe, en la pressant, & on en faisoit sortir ainsi ces papillons, qu'on ne trouvoit que dans les veines, jamais dans les artères. On en voyoit de petits dans le conduit cystique. On trouva les poumons & les autres viscères sains.

§. IV. *Esquinancies.*

Epizootie parmi les bestiaux, par M. Bourgelat. (Rech. histor. & phys, tom. 1, p. 363.)

Dans les corps de bêtes mortes, un premier degré

de putréfaction se manifestoit dans l'arrière-bouche, dans tous les muscles du pharynx & du larynx, dans le tissu cellulaire voisin, dans l'œsophage, & dans la trachée-artère, par une lividité réelle, & par plus ou moins d'engorgement. Dans quelques animaux l'épiploon étoit affecté. Dans d'autres, la rate étoit engorgée. Dans plusieurs, la digestion avoit été dépravée.

Epizootie de 1770, par M. Bourgelat. (tom. 2, pag. 12 de l'ouvrage de M. Paulet.)

Dans l'ouverture des corps, sur-tout dans celui d'une vache, on trouva d'abord tous les vaisseaux de la face interne des tégumens, du tissu cellulaire, & des muscles, gorgés d'un sang noir & épais; la membrane de la base de la langue & du voile du palais étoit noire, livide, gangrenée, & couverte d'ulcères, qui avoient détruit & rongé les mamelons de la base de la langue. La chair des muscles de cette partie, coupée en travers, étoit blafarde, sphacélée & dénuée de sang. Le pharynx étoit légèrement gangrené; il y avoit dans l'œsophage quelques traces d'inflammation. Les estomacs, ainsi que tous les viscères du bas-ventre, étoient dans l'état naturel. La membrane pituitaire étoit beaucoup plus épaisse qu'elle ne l'est ordinairement; elle paroissoit noire, parsemée d'ulcères, & gorgée d'un sang semblable à de l'encre. L'os ethmoïde & les cornets du nez étoient cariés, & dépouillés de leur enveloppe. La membrane du larynx & de la trachée-artère étoit aussi sphacélée, mais moins noire que la membrane pituitaire: celle des bronches étoit dans le même état, mais d'un violet foncé. On voyoit dans quelques endroits un peu de sang écumeux; dans d'autres, un sang noir & concret; & plus loin, une filandre jaune & dure. La substance des poumons étoit flasque, sans élasticité: les bords des lobes se trouvoient tuméfiés, vers la partie antérieure du thorax, & sur la trachée-artère, ils étoient boursoufflés, noirs & tendant au sphacèle. Les glandes bronchiques n'étoient point engorgées. La graisse qui enveloppe le cœur & le péricarde, étoit jaune & sans consistance: la substance du cœur étoit molle. La plèvre & le médiastin offroient des traces d'inflammation.

§. V. *Charbon.*

Epizootie de 1682, par M. Wincler. (*Recherch. hist. & phys.* &c. tom. 1, p. 103 & 104.)

On trouva les intestins comme pourris, ou plutôt gangrenés. La langue, dans la plupart des sujets, étoit dans le même état, & elle tomboit quelquefois par pièces: elle étoit sphacélée & corrodée. Dans quelques-uns on trouvoit comme des traces d'une esquinancie maligne: dans d'autres, la rate étoit pourrie.

Epizootie de 1757, sur les chevaux; par M. Audouin de Chaignebrun.

CHARBON.

Observations sur le sang.

Le sang qu'on tiroit aux animaux attaqués de l'épizootie, même à la plupart de ceux qu'on saignoit par précaution, étoit plus ou moins mousseux, sec, visqueux & collé au vase qui servoit à le recevoir: sa couleur varioit. Dans quelques-uns, il étoit d'un rouge foncé ou noir; dans d'autres, il étoit bleuâtre, verdâtre, jaunâtre, blanchâtre, marbré ou nuancé de rouge & de blanc, ou de jaune & de vert. Ces différentes couleurs se trouvoient quelquefois combinées ensemble: il étoit souvent très couenneux. La partie qui se trouvoit au fond du vase, étoit plus ou moins noire. La sérosité étoit ou blanchâtre, ou jaunâtre, ou verdâtre, & presque toujours plus ou moins visqueuse. J'en ai remarqué, dit M. Chaignebun, qui étoit semblable à de la lavure de chair.

J'ai vu du sang dont les trois quarts du caillot étoient couenneux; le reste étoit noir comme de l'encre, avec un peu de sérosité rougeâtre, sans qu'on l'eût remué.

Observations sur les corps de quelques-uns des animaux qui ont été ouverts.

Le premier des animaux que j'ai fait ouvrir étoit un cheval entier; il a été ouvert par le nommé Yopile, maréchal à la ville Neuve-le-Comte, en présence d'un autre maréchal, nommé Hubert, & de M. Cassant, maître en chirurgie. Nous avons trouvé dans le tissu cellulaire du péricarde, près de la base du cœur, un engorgement ou une infiltration de glaires, & un épanchement de sang entre cette poche membraneuse & le cœur, duquel il a sorti, en l'ouvrant, du sang noir & dissous. Les poumons étoient légèrement engorgés, ou presque dans l'état naturel; il y avoit une extravasation d'un sang noir & coagulé entre le péritoine & les muscles du bas-ventre, semblable à celui que nous avons vu au fond du vase qui avoit servi à recevoir le sang de ce cheval; dans le bas-ventre, etoit aussi un épanchement d'un sang dissous, pareil à l'espèce de sérosité couleur de lavure de chair, que nous avons remarquée dans le sang de cet animal. Le foie, la rate, les intestins, & l'estomac se trouvoient à peu près dans l'état naturel, si ce n'est que l'estomac & les intestins étoient remplis & tendus par de l'air, qui en sortit en grande quantité, de même que du bas-

ventre, en ouvrant le péritoine. De deux plaies ou incisions que l'on avoit faites avant la mort de cet animal au dessous du nombril, & où il avoit paru deux tumeurs, l'une étoit noirâtre & gangrenée; le tissu cellulaire des environs de cette plaie étoit engorgé, gonflé, & rempli d'humeurs glaireuses de couleur roussâtre ou jaunâtre dans quelques endroits, & dans d'autres, semblable aux glaires rougeâtres de la dyssenterie. Il sortoit de ce tissu, à mesure qu'on le coupoit, une sérosité rousse. La partie supérieure & interne des cuisses, ainsi que le scrotum ou les bourses & le fourreau de cet animal, étoient extrêmement tuméfiés. On a fait des incisions dans toute l'étendue de ces parties. Leur tissu cellulaire étoit plus ou moins boursoufflé, selon l'endroit où il y avoit plus ou moins d'humeur glaireuse. Cette humeur étoit roussâtre ou jaune, dans la plus grande étendue de ce tissu tuméfié; dans quelques endroits, elle étoit d'un jaune nuancé de rouge: enfin elle étoit semblable à celle qu'on a remarquée, en incisant les tumeurs qui se manifestoient au dehors du corps des autres animaux, attaqués de l'épizootie. La membrane vaginale du testicule gauche étoit farcie de glaires d'un jaune orangé: celle du testicule droit étoit aussi remplie de la même humeur, mais d'un rouge pâle, & semblable aux chairs baveuses de certains ulcères. Les autres glaires blanchâtres, roussâtres, jaunâtres, & baveuses, peuvent être comparées à celles des chairs de quelques autres ulcères, ou aux gangrènes blanches.

Ce cheval a été attaqué d'une enflure au dessous du nombril, aux bourses, au fourreau, & aux parties supérieures & internes des cuisses. Il avoit l'air triste, les yeux ternes, la tête pesante, & il ne mangeoit presque point, il piétinoit, souffloit, battoit des flancs, se couchoit, paroissoit avoir des tranchées. Tous ces accidens ont augmenté à mesure que la maladie a fait des progrès. Alors il a cessé de manger, il s'est couché, & n'a pu se relever. Les parties génitales sont devenues froides; il est mort, en se plaignant, vingt-quatre heures après qu'on s'est aperçu qu'il étoit malade. Cet animal n'a été saigné qu'une fois: son sang étoit couenneux dans sa superficie, & noir au dessous. La sérosité étoit comme une lavure de chairs. On ne lui a fait que deux petites incisions aux deux tumeurs qui avoient paru au dessous du nombril.

Le second des animaux que j'ai fait ouvrir étoit une jument: elle a aussi été ouverte par le nommé Yophile, maréchal, en présence de deux personnes. La peau du col & du poitrail étoit extrêmement tuméfiée: son tissu cellulaire s'est trouvé rempli de glaires d'un jaune orangé, & nuancé de rayons rouges. Il a découlé de ce tissu beaucoup de sérosité rousse & sanguinolente. En ouvrant la poitrine, il en sortit comme une fumée, un air impétueux, d'une odeur fétide. Cette cavité contenoit environ un sceau d'humeurs semblables à de la lavure de chair, tirant un peu sur le jaune. Un des lobes du poumon, à la superficie duquel on a trouvé des filamens blanchâtres, étoit noirâtre & sphacélé, ou pourri dans toute sa substance. La portion du médiastin, la plus voisine du poitrail & de la partie inférieure de la poitrine, étoit gorgée de glaires plus jaunes que celles du tissu cellulaire du col & de la partie extérieure du poitrail. Elles s'étendoient jusqu'à la plèvre, où elles étoient accumulées & attachées comme les substances fongueuses & blanches que j'ai remarquées plusieurs fois aux cadavres des personnes mortes de certaines fièvres malignes. Le tissu cellulaire du péricarde, près de la base du cœur, étoit aussi rempli des mêmes glaires. Le cœur contenoit un sang de couleur d'encre. Nous avons trouvé un épanchement d'humeur roussâtre dans le bas-ventre. L'épiploon & le mésentère étoient glaireux & pourris; l'estomac & les intestins étoient extrêmement tendus. Après une petite ouverture qu'on y a faite, il en a sorti de l'air comme d'un soufflet. Cette bête, âgée de neuf ans, étoit très-vigoureuse. Elle fut attaquée par une enflure subite & considérable, située au dessous & à côté du poitrail, depuis environ huit pouces au dessous de la ganache, jusqu'à dix pouces au dessous & à côté du poitrail: le tout étoit extraordinairement enflé. L'animal ne mangea point depuis trois heures du matin, qu'on s'aperçut de sa maladie, jusqu'à neuf heures du soir, qu'il mourut. Il parut triste, lourd, chancelant dans sa marche, souffrant, ayant les yeux battus dans certains temps, & la tête pesante. Il piétinoit sans cesse, souffloit, battoit des flancs, se couchoit, marquoit avoir des tranchées; il couroit dans l'écurie, se tourmentoit à mesure que l'enflure augmentoit. Six heures avant que de mourir, les oreilles, les naseaux, les babines ou les lèvres, & les parties génitales sont devenues froides; peu de temps avant sa mort, son râle est devenu si considérable, qu'on l'entendoit de cent pas: alors il se tourmentoit davantage, courant dans l'écurie vers les personnes qui l'approchoient, sans faire du mal, ouvrant les naseaux, grinçant des dents, se frappant le col, où étoit le plus fort de son mal, sur une porte coupée, de manière à étonner les spectateurs. Cet animal, ainsi que beaucoup d'autres, même les plus féroces, sembloient marquer un instinct singulier par leur tristesse, par leurs plaintes, par leur docilité à se laisser saigner & panser. La plupart sembloient montrer leur mal par le mouvement de leur tête, qu'ils portoient du côté où ils souffroient, & ils indiquoient aussi, par le mouvement de la poitrine & du bas-ventre, ce qu'ils sentoient dans l'intérieur du corps: enfin il sembloit que ceux de ces animaux qui se plaignoient ou qui pleuroient, pressentant leur mort, donnoient toute leur confiance & s'abandonnoient aux personnes qui en avoient soin. Cette jument n'a été saignée que deux fois. La seconde

saignée fut si peu considérable, qu'à peine le sang qu'on lui tira, & qui étoit pâle, couvroit le fond d'une assiette, à laquelle il se colla. Le premier sang qu'on lui tira à terre sortoit avec effervescence, & devint couenneux. Cette bête avoit été herbée. Deux maréchaux lui firent prendre, six heures avant sa mort, un breuvage composé d'une once de thériaque & d'une bouteille de vin de Bourgogne. On ne lui fit qu'une petite incision cruciale sur l'endroit où un maréchal crut qu'étoit le point de charbon. Il en est sortit une quantité de sérosité rousseâtre & sanguinolente, ainsi qu'à d'autres endroits où l'on a donné des coups de flamme; de sorte que cette sérosité & ces glaires qui se sont infiltrées dans le tissu cellulaire du col, dans celui du poitrail & dans celui de la partie inférieure de la poitrine, se seroient insinuées dans toute l'étendue du tissu cellulaire, si la vie de l'animal n'eût pas été si promptement terminée.

Le troisième des animaux que j'ai fait ouvrir, dit M. Chaignebrun, étoit un cheval entier, âgé de six ans; il a été ouvert par le maréchal de la paroisse de Marles, en présence de M. Christophe, officier de maréchaussée, envoyé avec moi par M. de Sauvigny, & d'un cavalier du même corps, qui nous accompagnoit. On a trouvé dans le péricarde quatre fois plus d'humeur que dans l'état naturel. Cette liqueur étoit un peu glaireuse, semblable à celle qu'on trouve dans les tumeurs de ces animaux. Les poumons étoient engorgés, & remplis, ainsi que le cœur, d'un sang dissous, & d'un rouge très-foncé. Le bas-ventre étoit rempli d'une humeur sanguinolente. Le mésentère & l'épiploon étoient macérés, &, pour ainsi dire, pourris. L'estomac étoit rempli de son. Les intestins grêles contenoient un sang fluide, & d'un rouge foncé. Les gros intestins étoient pleins d'excrémens. Le foie étoit très-noir. En coupant son grand lobe, il en a sorti une si grande quantité de sang noir, que le bas-ventre & la poitrine en ont été inondés; ce qui n'étoit point encore arrivé au foie des autres animaux. En incisant les membranes des testicules, il en a sorti beaucoup d'eau rousse. J'ai aussi remarqué, par cette ouverture, les effets d'une abondance & d'une extrême raréfaction du sang, qui avoit disposé cette bête à une putréfaction universelle.

Cet animal n'a été malade que pendant vingt-quatre heures. Je l'ai vu dans le moment qu'il alloit périr. Il étoit couché, il se plaignoit beaucoup, il battoit considérablement des flancs & du cœur. Il n'avoit point mangé depuis le matin jusqu'à six heures du soir que je le vis. Il avoit pietiné toute la journée, & avoit été plus ou moins inquiet & tourmenté à proportion que sa maladie avoit augmenté. Le fondement qui lui sortoit étoit très-gonflé, & rouge. Il a été saigné une fois : on lui a donné quelques lavemens.

La dame Etienne, fermière dans la paroisse de Farière, a fait ouvrir un cheval; elle m'a assuré que l'écorcheur lui avoit dit que cet animal avoit *les foies gâtés*; ce qui veut dire les poumons & le foie gangrénés.

Deux maréchaux, de la paroisse de Quinscy, m'ont dit qu'ils avoient ouvert deux chevaux; l'un attaqué au poitrail, l'autre aux parties génitales & aux cuisses; qu'ils avoient trouvé dans le bas-ventre de celui-ci & dans la poitrine de l'autre, du sang épanché.

Il résulte de l'ouverture du corps de ces animaux, que dans ceux qui sont attaqués au poitrail, & qui, en meurent, le plus grand délabrement se trouve dans la poitrine; que dans ceux qui sont affectés à l'extérieur du bas-ventre, comme aux parties génitales & aux parties supérieures & internes des cuisses, l'intérieur du bas-ventre est plus altéré que la poitrine; que dans ceux sur lesquels il ne paroît rien au dehors, & qui meurent, il se trouve des engorgemens, des extravasations, ou des épanchemens dans l'intérieur du corps. L'ouverture de ces animaux nous a aussi fait voir que l'air qui en est sorti en grande quantité, pouvoit, par son explosion, produire beaucoup de ravages.

Epizootie de 1760. *Le Louvet, par M. Reynier. in*-12, 1762.

CHARBON ESSENTIEL.

La peau a paru naturelle, excepté dans les endroits où les tumeurs s'étoient formées; dans ces parties, elle étoit noirâtre & comme brûlée; les tumeurs étoient de la même couleur, fort puantes, & pleines d'une sérosité jaunâtre, qui faisoit une forte effervescence avec les acides : ces tumeurs ressembloient fort au charbon, sur-tout celles qui se sont formées à la poitrine & au ventre. La bouche & les naseaux ont paru un peu noirâtres, & fort desséchés. En levant le cuir, il sortoit un vent très-fétide. La chair paroissoit livide, & presque sans traces de sang. Dans la cavité du ventre, on a trouvé beaucoup de sang fort séreux & purulent. Les poumons étoient desséchés, remplis de tubercules & de petits abcès, surtout dans les sujets qui étoient péris le quatrième jour. Le péricarde étoit rempli d'une sérosité jaunâtre; l'estomac & les intestins se trouvoient parsemés de taches rougeâtres; ils étoient enduits de glaires fort tenaces; la vésicule du fiel étoit engorgée d'une bile fort dissoute, d'un jaune tirant sur le brun.

La chair des animaux qui périssent dans cette maladie se corrompt très-promptement.

Observations sur le sang.

Le sang de ceux qu'on a saignés, dès le commencement, étoit fort épais, & d'un brun noirâtre. Quelques curieux ayant fait ouvrir la jugulaire à quelques animaux qui alloient périr de cette ma-

ladie, il n'en est sorti, dit-on, qu'une sérosité purulente, qui avoit à peine quelque rougeur.

Epizootie sur les bestiaux, par M. Nicolau, en 1763.

Le principal symptôme intérieur est le défaut de digestion. On trouve le plus souvent le canal intestinal vide, les estomacs pleins. Le sang qu'on tire aux animaux devient bientôt couenneux. L'ouverture d'un bœuf fit voir la rate couverte de quelques taches de gangrène, du côté qui touche au livret & à l'*abomasus*. La bile parut un peu claire : l'*abomasus* étoit totalement sphacélé; le pleautier ne l'étoit pas autant. Toutes les autres parties du corps parurent saines. Le sang de la poitrine étoit dissous, & non coagulé.

Dans une vache, les viscères de la poitrine & de la tête parurent sains. Il sortit de la poitrine & du bas-ventre quelques vents qui n'étoient point fétides. (M. de Chaignebrun avoit fait la même observation.). Les estomacs étoient distendus & pleins d'herbes, excepté l'*abomasus*, qui contenoit une liqueur comme boueuse, brune, en petite quantité. L'*omasus*, le *reticulum*, le *liber*, & l'*abomasus* étoient dépouillés de leur membrane interne, qui se trouvoit confondue avec les alimens. Le livret avoit des marques visibles de sphacèle, & il contenoit une masse de foin plus ou moins dure. Tout le tuyau intestinal étoit enflammé, ainsi que le mésentère. L'épiploon étoit sphacélé : il y avoit néanmoins des viscères parfaitement sains. Plusieurs corps donnoient bientôt des marques de putréfaction, & dans presque tous on trouvoit intérieurement des traces d'inflammation ou de gangrène.

Dans un cheval, mort à la fin d'août, après quatre jours de maladie, & sur lequel il s'étoit manifesté d'abord à la partie latérale gauche du poitrail, ensuite sur toute la partie inférieure du cou, une tumeur qui avoit été cautérisée par un fer rouge, sans que l'animal eût donné aucun signe de sensibilité, quoiqu'il fût d'ailleurs très-sensible à la piqûre des mouches, on trouva l'intérieur de la tumeur rempli d'un amas de fibres, dont les unes étoient blanches, & les autres livides; toutes ces fibres étoient macérées & abreuvées d'une lymphe mucilagineuse, semblable à de la morve un peu rousse; les chairs, qui étoient dessous, parurent très-humides & livides; le ventre étoit enflé & rempli de vents très-puans; il y avoit quelques traces d'inflammation sur les viscères; l'estomac étoit plein de foin, quoique l'animal n'eût rien mangé dans sa maladie; les intestins étoient vides; le péricarde se trouva rempli d'une grande quantité de lymphe sanguinolente, dans laquelle le cœur étoit noyé, abreuvé, & comme macéré à sa pointe.

Les brebis offroient quelques phénomènes particuliers. Dans une, qu'on trouva morte, & qui étoit encore chaude, la peau, qui étoit dépourvue de laine entre les quatre jambes, étoit parsemée de taches rouges & pourprées. Il y avoit sous la gorge, entre les branches de la mâchoire inférieure, une tumeur plus grosse que le poing, qui, étant ouverte, répandit beaucoup de sérosité rousse, dont le tissu cellulaire étoit infiltré sous la peau, aux environs & dans l'intérieur des muscles. Cette tumeur n'étoit autre chose qu'un amas de sérosité & de fibres macérées, qui s'étendoit depuis le dessous de la gorge jusqu'à la base du cerveau, qui en étoit aussi abreuvée. D'ailleurs le reste du corps étoit sain, tant en dehors qu'en dedans.

Dans une autre brebis, on n'aperçut extérieurement que des taches pourpreuses aux parties dénuées de laine : en outre, le sang sortoit par les narines & par le fondement. On ne trouva que le trajet intestinal lésé : tous les autres viscères étoient sains; la panse étoit remplie d'herbes, & distendue; le réseau en contenoit moins à proportion; le livret en avoit une petite quantité, & l'herbe y étoit un peu durcie. La caillette contenoit une liqueur bourbeuse, de couleur vert-brun : ses parois étoient rouges, & ses rides étoient un peu gangrenées; les bords de l'anus paroissoient infiltrés de sérosité, & ses veines étoient engorgées de sang.

Epizootie de la Guadeloupe, en 1774, par M. Bertin. (pag. 165.)

On trouva la rate engorgée de sang noir : un pareil sang remplissoit le cœur & les gros vaisseaux. L'estomac, dans quelques chevaux, s'est trouvé noirâtre; ses membranes étoient épaisses de quatre ou cinq lignes, par l'infiltration qui s'étoit faite entre elles. Dans d'autres, ce viscère étoit sain; la panse ou le sac, dans les ruminans, étoit ordinairement sain. M. Bertin observa, dans l'estomac d'une jument, des vers d'une couleur grise, qui étoient fichés dans ses parois; mais, en cela, il n'y a rien d'extraordinaire. Tous les intestins se trouvoient engorgés d'un sang noirâtre, & il y en avoit d'épanché dans leur intérieur, mais particulièrement dans ce qu'on appelle le gros boyau. Dans la plupart, il y avoit de la sérosité épanchée dans le bas-ventre, & une inflammation gangreneuse occupoit le mésentère.

SUPPLÉMENT.

Ouvertures du corps des nègres (1), qui furent attaqués, en 1774, du charbon, communiqué par les chevaux & les bêtes à cornes; par M. Bertin.

Ire & IIe Observations.

A l'ouverture du premier cadavre, l'estomac n'é-

(1) Ces nègres ont été attaqués du charbon, pour avoir

loit point enflammé, comme je m'y étois attendu, dit M. Bertin; les intestins l'étoient depuis le jejunum jusqu'au rectum, mais seulement par intervalles : aux endroits qui étoient les plus enflammés & prêts à tomber en gangrène, ils étoient remplis d'une bile semblable à celle que le malade avoit rendue pendant sa vie.

Il faut observer que ce nègre s'étoit blessé à un doigt en ouvrant un bœuf, & que, la veille de sa mort, ce doigt étoit noir.

Dans le second cadavre, je trouvai, ajoute M. Bertin, l'estomac sain; les intestins grêles contenoient une grande quantité de vers longs & gros, semblables à quelques-uns que le malade avoit rendu le premier jour par la bouche; ils n'étoient pas beaucoup enflammés extérieurement, mais la membrane interne étoit fort rouge, avec de petits points gangreneux par intervalles, que j'attribuai à la piqûre des vers.

IIIe & IVe Observations.

A l'ouverture du troisième cadavre, je trouvai, dit M. Bertin, la membrane interne des intestins grêles fort enflammée; le long de l'attache des intestins au mésentère, il y avoit une quantité prodigieuse de glandes engorgées, qui se plongeoient dans l'intérieur des boyaux, de la grosseur du bout du pouce : les unes étoient noires, & semblables, en quelque sorte, à du sang caillé; les autres étoient d'un rouge pâle au dehors, & blanches au dedans. Le duodenum & le jejunum étoient pleins de matières écumeuses & briquetées; il y avoit du sang épanché dans l'iléum : les gros intestins contenoient aussi beaucoup de matières bilieuses. Celles qui étoient dans le rectum étoient collantes, & ressembloient à du sang coagulé.

Il y avoit de la sérosité dans le bas-ventre; l'épiploon, la peau, & les membranes des intestins étoient infiltrés. J'ai oublié, ajoute M. Bertin, de dire que les sujets des observations précédentes étoient aussi infiltrés, & qu'ils avoient des épanchemens de sérosité dans le bas-ventre.

Dans le quatrième cadavre, la membrane interne de l'estomac étoit enflammée. Cinq vers, longs de huit à neuf pouces, étoient renfermés dans ce viscère; les intestins grêles étoient fort enflammés, & remplis de vers & de matières écumeuses & noirâtres : toutes les parties se trouvoient infiltrées. Il y avoit environ deux pintes de sérosité rougeâtre, épanchée dans le bas-ventre.

VIe Observation.

A l'ouverture du cadavre, j'ai trouvé, dit M. Bertin, un épanchement de sérosité dans l'abdomen; les tégumens & le péritoine étoient infiltrés. Il y avoit quelques vers dans l'estomac & dans les intestins grêles. L'estomac contenoit du suif coagulé, & il étoit légèrement enflammé intérieurement. Les intestins ne l'étoient point; mais il y avoit, par intervalles, des marques noires & gangreneuses, grandes comme le bout du doigt. Il y avoit beaucoup de matières noirâtres.

VIIe Observation.

Dans ce cadavre, il y avoit une chopine de sérosité épanchée dans le bas-ventre. L'estomac étoit sain; les intestins ne paroissoient pas enflammés; ils contenoient quelques matières noires, & étoient parsemés au dessous du canal cholédoque, de taches gangreneuses avec érosion.

Xe Observation.

A l'ouverture du cadavre, on trouva une inflammation gangreneuse sur tous les intestins grêles, particulièrement dans les endroits où il y avoit des matières briquetées & écumeuses. Il y avoit quatre portions d'intestins repliées en dedans, & engagées dans le tuyau intestinal, comme dans le *volvulus*. Dans tous les sujets qui sont morts de cette maladie, cette dernière disposition s'est rencontrée dans les intestins grêles. Ce nègre avoit mangé de la chair d'un bœuf malade.

XIe Observation.

On trouva de la sérosité épanchée dans le bas-ventre : les intestins grêles étoient enflammés & corrodés dans quelques endroits, comme si on y avoit posé de l'eau-forte avec le bout du doigt. Ils renfermoient beaucoup de matières bilieuses rouges & écumeuses.

XIVe Observation.

A l'ouverture du cadavre, je trouvai, dit M. Bertin, une œdématie élastique dans la peau, dans le médiastin, dans la plèvre, & dans la membrane de la trachée-artère : ces parties laissoient échapper une sérosité abondante, lorsqu'on les scarifioit; cet engorgement avoit été la cause de la suffocation mortelle. Les poumons étoient rouges, engorgés, & ils ne s'affaissèrent point. Le cœur étoit gros, rempli d'un sang noir & fluide. Je n'aperçus au sourcil, ajoute M. Bertin, qu'une fente longitudinale comme une coupure de lame. Il est à présumer que les lésions dont on vient de parler, & les accidens qu'avoit éprouvés le malade, n'étoient pas l'effet de la piqûre d'une bête venimeuse, qui produit toujours des syncopes, mais qu'ils dépendoient plutôt du mauvais état du sang de cet homme, au moment de la simple coupure avec une lame qui étoit peut-

communiqué, par le toucher, avec les parties gangrenées des animaux atteints du même mal; ou pour avoir mangé de leurs viandes. Presque tous ces sujets ont été infiltrés.

être infectée par le levain charbonneux. Les scarifications, les ventouses, qui, en tirant des sérosités, auroient empêché directement la grande œdématie, étoient ce qui auroit le mieux convenu pour le secourir.

Epizootie de 1774 & 1775, par M. Baradat.

On a observé à l'ouverture des cadavres :

1°. Que les naseaux n'étoient point fétides ; que les sinus ne contenoient pas une matière ichoreuse, & que la membrane qui les tapisse n'étoit altérée en aucun des points de sa surface.

2°. Que le cerveau a toujours été dans l'état naturel.

3°. Le poumon étoit toujours parsemé de taches livides & de points gangreneux : la substance de ce viscère, lorsqu'on la coupoit, laissoit couler un sang épais & noirâtre.

4°. Le cœur, dont la texture des fibres est plus serrée, étoit exempt de ces taches gangreneuses ; mais j'y ai constamment trouvé, dit M. Baradat, des concrétions polypeuses plus ou moins considérables ; le sang contenu dans les ventricules & dans les oreillettes, étoit toujours épais & noirâtre.

5°. L'estomac des mulets étoit généralement enflammé. J'ai assisté à l'ouverture de cinq bœufs, quatre chez M. de Breda, & un chez M. de Mézi. Les quatre estomacs étoient comme M. Vicq Dazyr les décrit dans son mémoire : les trois premiers étoient très-enflammés, ainsi que le quatrième, & cette inflammation étoit très-manifeste dans la seconde membrane, la première ayant été enlevée avec les herbes qui y étoient contenues : ces herbes étoient très-sèches & très-friables ; la membrane interne l'étoit de même, & elle y adhéroit. Je n'ai jamais observé, ajoute M. Baradat, entre les estomacs & les circonvolutions des intestins, des concrétions muqueuses & rougeâtres ; j'ai rencontré, une fois seulement, dans l'intérieur de l'intestin iléum, une glande qui contenoit une humeur glaireuse.

6°. Les intestins grêles n'étoient jamais dans leur état naturel ; ils étoient parsemés de taches inflammatoires plus ou moins considérables. Il y avoit aussi quelques points gangreneux : les gros, & particulièrement le rectum, étoient toujours plus affectés.

7°. La vésicule du fiel n'a jamais rien offert de remarquable : la bile qui y étoit contenue étoit un peu épaisse & noirâtre.

8°. Le foie, la rate, & les reins étoient gonflés, & d'ailleurs dans leur état presque naturel.

9°. La qualité du sang étoit bien différente de celle que M. Vicq Dazyr rapporte dans son mémoire ; car elle a toujours péché par trop d'épaississement, comme il est dit au quatrième article.

10°. Nous n'avons jamais trouvé de vers dans les yeux, ni dans les sinus pituitaires ; mais il avoit régné, avant cette maladie inflammatoire, une maladie vermineuse, dans laquelle les vers étoient accumulés dans l'estomac & dans le canal intestinal, & en si grande quantité, que cela paroissoit fort étonnant. Ces vers étoient de plusieurs espèces, qu'il seroit assez inutile de vous détailler, puisque les seuls qui fussent nuisibles étoient ceux qui ressembloient à des aiguilles très-fines, & qui avoient la tête noire. J'ai vu chez M. le Normand de Mézi un nègre qui, ayant mis sa main dans la fiente d'un de ces animaux qui en avoit beaucoup rendu, la retira couverte de ces petits vers, qui étoient suspendus, comme le sont ordinairement des aiguilles à une pierre d'aimant, & qui lui ont fait, dès l'instant, enfler considérablement la main & le bras : cette enflure n'a même passé qu'avec des cataplasmes de thériaque, qu'on y a tenus fort long-temps.

CHARBON ESSENTIEL DES CHEVAUX.

Ouverture des cadavres, par M. Chabert, in-8°. 1783.

L'ouverture des cadavres fait voir une coagulation générale du sang contenu dans les gros vaisseaux, sur-tout dans les artères. Quelquefois celui des veines est dissous, & en quelque sorte putréfié ; l'un & l'autre sont toujours de couleur de charbon. Les viscères les plus voisins du siége du mal sont noirs & sphacelés, & si l'on ouvre la partie tuméfiée, on voit les chairs & les vaisseaux noirs, macérés & gangrenés ; les os même qui l'avoisinent sont noirs ; & cette teinte s'observe encore dans la moëlle & dans le suc moëlleux.

Charbon essentiel des bêtes à cornes.

On trouve, à l'ouverture du cadavre, les poumons pleins d'un sang noir & épais, un épanchement de sang dissous dans les cavités de la poitrine, une inflammation très-forte dans la plèvre, dans le médiastin, & dans le péricarde.

Ouverture des moutons morts du charbon essentiel à la tête.

Le cerveau est plus ou moins infiltré de sang & plus ou moins dissous ; les glandes pinéale & pituitaire sont noires & décomposées ; le plexus choroïde & le rets admirable de Willis sont noirs & charbonneux. On a vu les os du crâne noircis sur l'une & l'autre face & dans leur épaisseur.

Ouverture des animaux morts à la suite de charbon aux extrémités.

L'intérieur des parties de l'arrière-main est gangrené ; les nerfs sacrés & la moëlle allongée, à

à compter depuis les dernieres vertèbres dorsales, sont noirs, ou bleuâtres, ou teints de sang. Ces accidens, dans les bêtes à cornes, dans le mouton, & dans le cochon, sont, il est vrai, moins prompts, mais ils sont aussi funestes.

Dans cette maladie, les viscères sont plus enflammés que gangrenés; mais on trouve toujours des points d'engorgement dans le cerveau & dans les poumons.

Charbon blanc.

On trouve, à l'ouverture des corps, des épanchemens lymphatiques & sanguinolens sous la peau, dans le tissu cellulaire & entre les muscles; ce sont ces épanchemens qui ont fait donner à cette maladie le nom qu'elle porte. On a vu dans quelques sujets le panicule charnu d'un côté, & quelquefois des deux, changé en une gelée rougeâtre, & les viscères plus ou moins infiltrés, pourris, & gangrenés; les cadavres exhalent toujours une odeur infecte.

Charbon symptômatique.

Les animaux qui y succombent, ont le médiastin ou les poumons, le cœur ou le diaphragme, le foie ou le pancréas, l'estomac ou les intestins, les reins ou la matrice, les vésicules séminales ou la vessie, plus ou moins affectés de gangrène ou de taches gangreneuses parsemées sur ces viscères. Ceux dans lesquels le mal traîne en longueur, montrent plus particulièrement des tuméfactions noires & gangrenées dans l'épaisseur du mésentère, dans les glandes mésentériques, dans l'épaisseur de la graisse ou de l'axonge qui enveloppe les reins, entre le péritoine & les muscles abdominaux, &c., ou des épanchemens de sang ou de sérosité dans la poitrine, dans la matrice, dans le bas-ventre, &c.

Fièvre charbonneuse.

A l'ouverture des corps on remarque en général les mêmes désordres que dans le charbon essentiel, principalement des tumeurs sanguines, noires, & charbonneuses dans le mésentère, près du tronc de l'artère mésentérique antérieure, entre celui de la cœliaque & cette même mésentérique, dans l'épaisseur de la rate, du foie ou du pancréas; on voit des échymoses dans le cerveau, sur la surface extérieure du cœur, dans son épaisseur, ou dans les poumons; on trouve des épanchemens de sang noir & dissous dans les différentes cavités, dans les ventricules du cerveau, dans les intestins, dans la vessie, dans l'épaisseur des chairs & de la graisse.

Charbon essentiel. I^ere^. Ouverture.

Les intestins étoient très-enflammés; les vaisseaux étoient pleins d'un sang noir & dissous; les restes d'alimens contenus dans les entrailles étoient secs & comme brûlés; les muscles intercostaux & lombaires étoient entièrement gangrenés & infiltrés d'une humeur jaunâtre; cette infiltration s'étendoit dans les muscles de la cuisse, qui étoient aussi affectés de gangrène; le foie étoit plein de concrétions; on a trouvé dans les intestins grêles cent quarante-huit vers strongles vivans.

Charbon essentiel. II^e^ Ouverture.

Le corps a été ouvert aussi-tôt après la mort de l'animal. La substance du cerveau étoit beaucoup plus molle que dans l'état naturel, & le lobe droit étoit sensiblement plus volumineux que le gauche; les ventricules latéraux renfermoient une grande quantité de sérosité, & notamment le ventricule droit. Le plexus choroïde étoit gorgé; la glande pinéale paroissoit dure & squirreuse, & les menynges étoient pleines de sang. La membrane pituitaire a paru d'un rouge pâle, blafarde, & chargée de beaucoup de mucosité, qui étoit grumeleuse dans plusieurs endroits. La surface de la bouche & de l'arrière-bouche étoit également infiltrée d'un sang noir. Ces parties paroissoient en quelque sorte gangrenées; il en étoit de même de la membrane intérieure de la trachée-artère; les glandes thyroïdes, les parotides, les amygdales, les glandes maxillaires, les labiales, les sublingales, &c., étoient macérées & comme suppurées.

Les poumons étoient dans le plus grand désordre; le lobe droit étoit beaucoup plus engorgé que le gauche, & l'un & l'autre étoient rouges & livides; les gros vaisseaux, ainsi que la veine azygos, regorgeoient d'un sang noir; la membrane de l'intérieur des bronches étoit gangrenée; tout le poumon étoit parsemé de tubercules squirreux; il y avoit un épanchement de sérosité rousseâtre dans la poitrine.

L'estomac, rétréci & raccourci, contenoit une quantité assez considérable de ces vers courts, nommés *oëstres*, & très-peu d'alimens, qui exhaloient une odeur forte & très-aigre. Les intestins, livides & gangrenés, étoient pleins de matière fécale, solide & desséchée; le rectum, près de l'anus, étoit étranglé, & ses membranes étoient froncées, & comme racornies; les reins étoient en quelque sorte décomposés, sans consistance, & d'une grosseur énorme; les uretères étoient très-petits & très-resserrés; tous ces viscères avoient leur tissu cellulaire très-infiltré, au point que le péritoine faisoit dans cet endroit des saillies très-considérables.

Ces infiltrations étoient formées d'un sang noir, épanché, & elles se montroient comme les tumeurs charbonneuses. Le tissu folliculeux du corps pampiniforme & du cordon spermatique étoit dans le même cas, & ces parties gonflées avoient un volume énorme; les vésicules séminales, très-vo-

lumineuses, étoient remplies d'un sperme très-épais; les canaux déférens ne contenoient qu'une matière laiteuse sans véhicule; le foie participoit également de l'état vicié des autres viscères; il étoit dur & absolument désorganisé; la bile étoit dénaturée au point qu'on la reconnoissoit à peine; les membranes extérieures de l'artère mésentérique étoient infiltrées, & les intérieures étoient racornies & comme cartilagineuses; tout le sang contenu dans les vaisseaux étoit noir & très-épais.

Charbon essentiel. IIIe. Ouverture.

L'élève a observé dans les différentes ouvertures qu'il a faites, les estomacs plus ou moins remplis de fourrages desséchés, leurs membranes internes sphacelées, le sang contenu dans les vaisseaux noir & coagulé, les viscères qui avoisinent les tumeurs, décomposés, & les parties occupées par ces mêmes tumeurs, entièrement sphacelées.

Charbon essentiel. IVe. Ouverture.

A l'ouverture des corps des animaux qui périrent sous ses yeux, il observa un sang noir & épais dans tous les vaisseaux sanguins, & des inflammations gangreneuses dans les intestins grêles; ces intestins étoient remplis de sang; la caillette étoit aussi très-enflammée & comme gangrenée; le foie étoit sec & cassant; la rate paroissoit décomposée & tuméfiée par le sang; les reins étoient flasques & très-volumineux; les poumons étoient couverts de taches gangreneuses & d'hydatides; le cœur étoit flasque; toutes les parties sur lesquelles s'étoit établi le charbon, étoient infiltrées d'une humeur qui paroissoit huileuse & jaunâtre.

Charbon blanc. Ve. Ouverture.

On a trouvé un épanchement lymphatique & sanguinolent sous la peau & entre les muscles; tous les viscères étoient comme pourris, gangrenés, & le cadavre exhaloit une odeur si infecte, qu'il étoit impossible d'y résister.

Charbon essentiel. VIe. Ouverture.

L'ouverture de trois bœufs morts, a montré dans le premier les poumons & la trachée-artère gangrenés; dans le second, une tumeur charbonneuse occupoit le larynx & le pharynx; dans le troisième, il y avoit une infinité de taches bleuâtres dans tout le tissu glanduleux, & le lobe gauche du poumon étoit entièrement sphacelé.

Charbon essentiel. VIIe. Ouverture d'une vache, par M. Barrier, artiste vétérinaire à Chartres.

Le cerveau & ses membranes étoient fortement enflammés; il en étoit de même de la membrane pituitaire & de celle qui tapissoit la bouche; les poumons étoient parsemés de taches gangreneuses. On a observé ces mêmes taches sur la surface des estomacs; la membrane interne de ces viscères étoit sphacelée & détachée; les alimens, mal digérés, exhaloient une odeur insupportable; ceux qui se trouvoient dans le feuillet étoient extrêmement durs & entièrement privés d'humidité; le mésentère étoit noir; les intestins grêles étoient d'un rouge brun, la liqueur qu'ils contenoient étoit noirâtre, elle teignoit les mains, affectoit le tranchant du scalpel, & exhaloit une odeur infecte; la graisse étoit dissoute, jaune, & dans un état de putréfaction.

Charbon essentiel. VIIIe. Ouverture d'un cheval.

Le cerveau étoit peu enflammé; le péricarde renfermoit une liqueur très-abondante qui formoit une espèce d'hydropisie; le cœur paroissoit avoir très-souffert par la présence de ce liquide; il étoit de plus échimosé & flétri; les poumons ont paru très-enflammés; plusieurs taches gangreneuses se sont offertes sur le diaphragme & sur les intestins grêles; ceux-ci étoient gonflés & distendus par l'air qu'ils renfermoient; les gros intestins étoient vides & flasques, le foie étoit engorgé; les canaux biliaires contenoient une bile brune, épaisse, & plus abondante qu'à l'ordinaire; la graisse contenue dans l'abdomen, étoit, à peu près, dans le même état que celle du bas-ventre de la vache qui fait le sujet de l'ouverture précédente.

Charbon essentiel. IXe. Ouverture.

L'ouverture des animaux, enlevés par cette maladie, a démontré l'intensité de l'âcrimonie de l'humeur fournie par ces ulcères; la langue étoit entiérement gangrenée; il en étoit de même de la membrane palatine, de la membrane pituitaire & de celles qui tapissent l'intérieur du larynx & de la trachée-artère; les poumons étoient gorgés & tuméfiés d'un sang noir & décomposé.

Charbon essentiel. Xe. Ouverture.

L'ouverture de toutes les poules que cette maladie a enlevées, a fait voir un sang noir & gangrené, des échymoses dans les viscères, les chairs noires, & toutes les parties de la tête sphacelées; le cerveau étoit noir & gorgé de sang.

Charbon essentiel. XIe. Ouverture.

On trouvoit à l'ouverture des cadavres les intestins noirs & sphacelés, les muscles ellyptiques

du ventricule noirs & charbonnés, la membrane qui les tapiſſe intérieurement, noire, deſſéchée, & ſphacelée, le foie & les reins entièrement décomposés, les muſcles abdominaux verdâtres & dans un état de putréfaction; la décompoſition étoit ſi grande, que l'animal paroiſſoit entièrement pourri trois ou quatre heures après la mort.

§. *VI. Morve.*

Extrait de l'inſtruction ſur les moyens de s'aſſurer de l'exiſtence de la morve, & d'en prévenir les effets, par M. Chabert, in-8°., 1785.

Ouverture des animaux atteints de la morve.

Les poumons ſont ordinairement les viſcères les plus grièvement affectés; on les trouve ſouvent tuméfiés, couverts d'hydatides, de tubercules, & d'obſtructions. Les glandes bronchiques ſont très-ſouvent tuméfiées & abcédées. Cette léſion eſt même quelquefois la ſeule qu'on apperçoive.

La membrane qui tapiſſe les bronches & la trachée-artère, eſt le plus ſouvent enflammée & ulcérée; les premières ſont remplies d'une humeur épaiſſe, & aſſez fréquemment ſemblable à celle que l'animal rend par les naſeaux. La face interne des os qui ſervent de parois aux différentes cavités du nez, & la cloiſon cartilagineuſe qui les ſépare, ſont ſouvent cariées & couvertes de pus, la membrane qui les tapiſſe eſt ulcérée. La rate, le foie, & les reins éprouvent auſſi des léſions qui ſont quelquefois conſidérables; on reconnoît celles des reins par le pus dont les urines ſont chargées.

On trouve quelquefois, à l'ouverture de la tête, le cerveau plus mou & plus flaſque que dans un animal ſain, une plus grande quantité de ſéroſité dans les cavités de ce viſcère, les glandes engorgées, & le cryſtallin terne, ſans conſiſtance & comme décompoſé.

Manière de procéder à l'ouverture des cadavres, en prenant pour exemple celle d'un cheval morveux.

L'animal étant abattu, l'expert procédera à l'examen des viſcères, de la manière ſuivante; il ouvrira l'abdomen par deux grandes inciſions qui ſe croiſeront dans leur milieu. Après avoir examiné ſuperficiellement le paquet inteſtinal & l'eſtomac, il les retirera de cette cavité, & il les ouvrira dans toute leur étendue. Ces parties renferment quelquefois, une quantité prodigieuſe de vers de toute eſpèce, dont il importe d'avoir connoiſſance pour l'avantage des chevaux à préſerver; on inſpectera enſuite les autres viſcères renfermés dans cette cavité; le foie, la rate, le pancréas, les reins, & les autres parties ayant été viſités extérieurement, ſeront couverts & examinés intérieurement. Enſuite, on ouvrira la poitrine, & pour cet effet on enlevera toutes les vraies côtes d'un ſeul côté, en préférant néanmoins le côté répondant au naſeau malade. La peau & les muſcles intercoſtaux ayant été coupés entre chaque côte, en dirigeant l'inciſion du ſternum aux vertèbres dorſales, on ſéparera les côtes du ſternum, & on les fracturera auprès de leur articulation avec les vertèbres dorſales. Le thorax étant ouvert, & les viſcéres qu'il renferme pouvant être examinés facilement, on les paſſera ſucceſſivement en revue, avant que d'en ouvrir aucun; la plèvre, le médiaſtin, la ſurface extérieure des poumons, les glandes bronchiques, thorachiques, &c., ayant été inſpectés, & leur état ſe trouvant décrit, l'expert arrachera les poumons, après les avoir détachés de la trachée-artère & des gros vaiſſeaux; il ouvrira les bronches depuis leur principe juſqu'à leurs dernières ramifications, & il décrira exactement les vices dont elles pourroient être affectées. La trachée-artère ſera également ouverte dans toute ſon étendue, depuis ſon inſertion dans la poitrine juſqu'à ſon principe dans la bouche; on examinera l'état de ſa membrane intérieure, qui eſt très-ſouvent le même que celui de la membrane pituitaire; de cet examen on paſſera à celui de la tête; la peau & les muſcles qui la recouvrent étant enlevés, on s'armera d'un rogne-pied & d'un brochoir; on coupera & on enlevera avec précaution les os du crâne, du front, & du nez, pour mettre le cerveau, le cervelet, les ſinus frontaux, ethmoïdaux, zigomatiques, maxillaires, & les foſſes nazales à découvert; on examinera ces parties avec ſoin; & comme pluſieurs ſont doubles, on comparera celles d'un côté avec celles de l'autre; on ouvrira le cerveau. L'engorgement du plexus choroïde, la ſéroſité contenue dans les ventricules, la laxité ou la molleſſe des glandes pituitaire & pinéale, l'engorgement des corps glanduleux du cervelet, l'hydropiſie des ventricules olfactifs, enfin la molleſſe de la maſſe cérébrale ſont des accidens aſſez fréquens dans la morve; ces parties doivent donc être examinées avec ſoin, & leurs léſions appréciées.

§°. *VII. Pourriture épidémique parmi les beſtiaux.*

Ouverture de ceux morts de l'épizootie de 1764, *par M. Williers.* (*Recherches hiſtoriques & phyſiques ſur les maladies épizootiques, par M. Paulet.* tom. 1, pag. 101, 102.)

On trouvoit beaucoup de graiſſe; les chairs étoient flaſques; & les poumons ſur-tout étoient couverts

d'hydatides. Ces hydatides n'étoient point formées de pellicules minces, mais de membranes épaisses. La plupart rendoient une liqueur limpide, quelques-unes contenoient une sérosité jaunâtre. Toute la capacité de la poitrine étoit inondée d'une sérosité sanguinolente. Les fibres du cœur étoient flasques, tous ces animaux avoient le foie vicié & rempli d'hydatides de diverses grosseurs; la membrane qui formoit ces hydatides avoit l'épaisseur, la fermeté, & la couleur de la cornée. L'humeur aqueuse qu'elles contenoient étoit salée, & quelquefois un peu amère; dans quelques sujets la couleur du foie étoit d'un noir rougeâtre. Lorsqu'il n'y avoit point d'hydatides, il étoit tout squirreux; la vésicule du fiel étoit beaucoup plus grosse que dans l'état naturel. Les vers appelés *Douves* se trouvoient sur-tout dans les ramifications de la veine-porte & dans les conduits biliaires. La rate, les reins & les organes de la génération étoient comme dans l'état naturel.

Williers disséqua un lièvre mort de cette maladie; le foie étoit plus noir que dans l'état naturel, & rempli d'hydatides qui ressembloient à des grappes de raisin, & qui tenoient à la membrane du foie par une espèce de pédicule; le mésentère avoit de semblables hydatides: l'humeur qu'elles contenoient étoit semblable à celle du corps vitré de l'œil; le cœur étoit flasque.

§. VIII. *Pourriture; hydropisie parmi les moutons.*

Épizootie sur les moutons, par M. de Mars. (Recherches historiques & physiques, &c. tom. 1, pag. 347.)

On trouvoit les principaux viscères corrompus; le foie sur-tout étoit le plus maltraité. On y observoit une grande quantité de ces vers plats, connus sous le nom de Douves. Les chairs de ces animaux étoient pâles, & n'avoient point leur saveur ordinaire; en général toutes celles des moutons, tant sains que malades, qu'on avoit mangées pendant l'automne & l'hiver, étoient fort insipides.

Ouverture des moutons morts de la pourriture, pag. 282.

On trouve presque toujours les poumons affectés, parsemés de tubercules, ou de plusieurs hydatides à leur surface. Souvent la couleur de ce viscère, au lieu d'être d'un rouge pâle, est d'un vert noirâtre, qui pénètre sa substance. Le foie est encore plus attaqué; il paroît être le siége principal de la maladie; sa couleur naturelle, d'un brun foncé & sanguin, est changée en bleu pâle & livide. Sa substance, au lieu d'être ferme & solide, est molle & se déchire entre les doigts; la vésicule du fiel est flasque; elle ne contient qu'une humeur jaunâtre ou une bile dissoute & corrompue. On voit à la superficie de ce viscère des hydatides plus ou moins grosses & profondes, remplies d'une sérosité claire & limpide, elles sont néanmoins de couleur laiteuse, & leurs parois, comme racornies, résistent assez fortement au scalpel. La plupart sont tellement tendues & remplies, qu'en les ouvrant la sérosité jaillit au loin & avec force. En ouvrant le sinus de la veine-porte & ses ramifications, on les trouve remplis de douves. Les intestins sont d'un blanc pâle & livide, sans apparence de vaisseaux rouges; ils sont humides & luisans, presque diaphanes. La graisse de l'épiploon & du mésentère est citronnée & mollasse. La lividité & la mollesse affectent en général tous les viscères & toutes les chairs. Les hydatides qu'on trouve dans leurs corps ne sont pas plus grosses que des pois; mais quelquefois elles deviennent de la grosseur d'un œuf de pigeon. Il faut ajouter à tous les symptômes précédens que l'haleine est presque toujours désagréable dans cette maladie.

§. IX. *Mal rouge ou maladie du sang parmi les moutons.*

Maladie rouge, par M. l'abbé Tessier, pag. 21.

Le nombre des bêtes que j'ai fait ouvrir, dit M. l'abbé Tessier, tant de celles qui étoient mortes dans les diverses métairies que j'ai visitées, que de celles du troupeau que j'avois en expérience, se monte à quarante-quatre; nombre que j'ai regardé comme suffisant pour avoir des résultats certains. Après la mort les corps restoient affaissés & applatis, au lieu d'être tendus comme à la suite de la maladie du sang, ils étoient long-temps sans contracter de mauvaise odeur. J'en ai fait conserver au mois de juillet pendant trois jours, au bout desquels ils ne sentoient encore rien. Dans ceux que j'ai fait ouvrir, j'ai trouvé en général toutes les chairs blanches & infiltrées, & les vaisseaux sanguins vides, à l'exception des hémorroïdaux; les glandes des aisselles, des aînes, des mâchoires, du mésentère, & autres, étoient volumineuses, dures, quelquefois schirreuses, plus ou moins brunâtres, & elles contenoient la plupart une humeur aqueuse ou semblable à du pus. L'intérieur de la tête n'a rien offert de contraire à l'état naturel. Dans les corps des bêtes qui avoient rendu du sang par le nez, on voyoit encore la membrane pituitaire ensanglantée; d'autres avoient dans le sinus de l'os ethmoïde des vers ronds & courts (1) pro-

(1) Ces insectes incommodent les moutons; mais on ne croit pas qu'ils les rendent malades, & leur donnent la mort.

duits par une mouche qui pond dans le nez des bêtes à laine, & dont elles cherchent à se garantir dans l'ardeur du soleil, soit en appuyant leur museau le long d'un mur, soit en plaçant leurs têtes sous le ventre les unes des autres. La présence de ces vers, dont je ne parle ici que par occasion, n'a point de rapport avec la maladie rouge. Dans la poitrine des bêtes, qui en étoient mortes, ainsi que dans le péricarde, il y avoit le plus souvent une sérosité rousseâtre, abondante, & quelquefois du sang, mais rarement. La plèvre contenoit beaucoup de ces petites poches remplies d'eau, qu'on appelle hydatides. Il s'en trouvoit même dans la substance des poumons, qui étoient en partie bruns, gorgés de sang ou en suppuration. L'humeur des bronches étoit épaisse & filandreuse, & le cœur étoit extrêmement mollasse. On voyoit presque toujours un épanchement de sérosité rousseâtre dans le bas-ventre, dont tous les viscères étoient pâles. Le foie, plus gros qu'il n'est ordinairement, renfermoit plus ou moins de ces vers plats (1) qui sont placés dans les pores biliaires, dans le conduit hépatique & dans la vésicule du fiel des animaux sujets à la pourriture. Souvent même dans de jeunes bêtes il étoit jaune, pourri, & exhaloit une odeur infecte. Il avoit aussi quelquefois des hydatides; mais c'étoit sur-tout dans la coîffe ou dans l'épiploon qu'il s'en trouvoit un plus grand nombre. La vésicule du fiel étoit prominente & distendue par une abondance de bile, d'un vert foncé. Les deux premiers estomacs contenoient beaucoup de matières alimentaires; on ne put en faire un examen exact. Les deux poumons parurent, ainsi que les reins, dans une putréfaction complette. Aussi l'animal, avant sa mort, rendoit-il par les naseaux une humeur puriforme & fétide, & il sortoit du pus par le canal des urines.

§. X. *Claveau.*

Ouverture d'une brebis morte du claveau, par M. Borel. (Recherches historiques & physiques, &c. tom. 1, pag. 273.*)*

Avant de l'ouvrir on remarqua plusieurs boutons sous le ventre, en dedans des cuisses, des épaules, autour du cou, & de la gorge; ils se montroient sous la forme de tumeurs blanches, rondes, plates, de deux, de trois, & de quatre lignes de diamètre; ils n'intéressoient que le tégument, & suivoient le mouvement qu'on leur donnoit. La tête n'étoit point attaquée, on remarqua seulement qu'un des yeux étoit plus terne que l'autre, & que la cornée avoit perdu sa transparence. On ne vit que deux boutons sur la langue & deux dessous; la peau, dans ces régions, s'en détachoit aussi facilement que celle d'une langue bouillie. Les naseaux étoient encore couverts d'un reste d'humeur sanieuse, de couleur de café.

L'épiploon parut d'un couleur terne, blafarde, & rougeâtre. La graisse en étoit cassante, sans avoir la consistance de celle des moutons sains. Le foie étoit de couleur de vert obscur; cette couleur pénétroit d'une ligne environ en plusieurs endroits de sa substance, & l'espèce d'écorce qui en résultoit, étoit cassante comme du foie un peu cuit. La vésicule du fiel paroissoit flasque & avoir contenu plus de bile que dans l'état naturel, & une bile plus liquide. La membrane interne, plissée, & lâche du premier estomac, étoit de couleur verte & parsemée d'une prodigieuse quantité de pustules blanches, lenticulaires; celles du feuillet étoient souvent sèches, mais celles de la caillette étoient comme fluides & mêlées avec une humeur bilieuse très-abondante. J'ai trouvé souvent dans ce dernier estomac des égagropiles (1), c'est-à-dire, des corps arrondis, formés de laine recouverte d'un mucus durci. Presque toujours la vessie, qui étoit petite & comme racornie, ne contenoit point d'urine; quelquefois elle en contenoit de sanguinolente; toutefois les reins paroissoient fort sains; les intestins étoient vides, & ne présentoient aucune trace d'inflammation.

Les effets qui viennent d'être rapportés, n'étoient pas au même degré dans les bêtes qu'on ouvroit au commencement ou au milieu de leur maladie. De trois autres que j'ai fait ouvrir pour objet de comparaison, l'une étoit attaquée du tournoiement; une autre étoit menacée de la pourriture, & une troisième paroissoit fort saine. On n'a trouvé dans la première qu'un amas d'hydatides placé entre le cervelet & le cerveau; la seconde a offert les principaux phénomènes de la maladie rouge, un foie volumineux commençant à se pourrir & rempli de douves, & l'épiploon parsemé d'hydatides; ce qui donne lieu de présumer qu'il y a des rapports entre cette maladie & la maladie rouge. La troisième brebis n'avoit que deux douves dans le foie. Je crois qu'en général on peut assurer que tous les moutons de la Sologne, tant qu'ils restent dans le pays, ont plus ou

(1) Linnæus les désigne sous le nom de *fasciola hepatica*, & les gens de la campagne les appellent *douves*, parce qu'ils imaginent que les moutons ne les contractent que quand ils paissent dans les prairies, où croit la *douve*, qui ne vient que dans les lieux humides. Ces vers meurent aussi-tôt après qu'on les a ôté du foie.

(1) C'est alors que, dans beaucoup d'endroits, on prend pour des gobes, données exprès pour empoisonner le bétail, ces égagropiles, produits ou par les flocons de laine qui s'attachent aux broussailles, & que les moutons avalent avec les feuilles qu'ils broutent, ou par l'habitude où sont ces animaux de se lécher, & peut-être par l'une & par l'autre cause.

moins de disposition à la pourriture. Des bouchers ont tué des bêtes à laine, attaquées de la maladie rouge; ils en ont vendu & distribué la chair, sans qu'on se soit apperçu qu'aucune des personnes qui en ont mangé en ait été incommodée.

Supplément sur la maladie du sang, par M. l'abbé Tessier, pag. 82.

Lorsqu'on ouvre le corps d'une bête morte de cette maladie, les vaisseaux de la peau & ceux qui sont les plus superficiels paroissent remplis de sang, & les chairs sont violettes. On trouve les intestins & la caillette vides. Les trois autres estomacs sont toujours pleins. Les matières que contient le feuillet sont desséchées; la rate, plus volumineuse que dans l'état ordinaire, est, ainsi que le cerveau, gorgée de sang; ce qui a fait donner aussi à la maladie le nom de *sang de rate*.

§. XI. *Maladies de la poitrine.*

Obstruction des poumons, par M. l'abbé Tessier. Voyez *encore le Mémoire que M. Barrier a envoyé à la Société Royale de Médecine, sur cette maladie.*

Un fermier ayant fait tuer une vache qui fut ouverte sous mes yeux (1), j'examinai, dit M. l'abbé Tessier, d'abord la poitrine, persuadé qu'elle étoit le principal siége du mal. Je trouvai la plèvre parsemée de petits corps arrondis, durs, & adhérens, dont la substance ressembloit à de la craie, ou à cette matière qu'on voit sortir des dépôts gouteux; les deux poumons étoient presque entièrement désorganisés, si l'on en excepte environ la douzième partie de l'un d'eux; ce n'étoit plus qu'une masse de concrétions blanchâtres, dures comme des pierres, & d'un poids si considérable, que les poumons pesoient ensemble cinquante livres.

Cet état de la poitrine étoit cause qu'avant sa mort la bête ne mangeoit que quand les alimens étoient placés à une certaine hauteur. On ne la menoit plus aux champs, parce qu'elle ne pouvoit y paître; car il lui falloit être dans une attitude trop gênante. Le cœur étoit sain; il avoit la liberté de ses mouvemens sous une voûte imparfaite, formée par les deux poumons endurcis; la pointe du cœur étoit hors de la voûte.

La plupart des viscères du bas-ventre me parurent en bon état. Les quatre estomacs & les intestins contenoient des matières alimentaires dans les différens degrés de digestion où elles devoient être. La rate n'avoit aucune altération. Je vis quelques duretés dans le foie; ce que je n'attribuai point particulièrement à la maladie, parce qu'il s'en rencontre de semblables dans le foie des animaux de cette espèce qu'on tue dans les boucheries, & qui n'ont donné auparavant aucun signe de dérangement de santé. Les glandes du mésentère, si sujettes à être engorgées, ne l'étoient point; il n'y avoit aucune apparence de concrétions aux reins; les uretères & la vessie étoient en bon état; mais on appercevoit dans le péritoine des concrétions pareilles à celles de la plèvre; quelques-unes étoient oblongues, noires au milieu, & blanches aux extrémités; ce qui me fit penser qu'elles n'étoient point encore à leur point, & qu'elles ne s'étoient formées qu'après celles de la plèvre que j'avois trouvées entièrement blanches. La grande portion de la coîffe (de l'épiploon) en avoit un plus grand nombre; la petite portion en étoit toute remplie. On peut évaluer à trois livres le poids de ces dernières concrétions, qui étoient blanches & grosses comme des balles de mousquet d'un fort calibre; la portière (la matrice) n'avoit rien de particulier; mais les ovaires, sur-tout celui du côté droit, étoient d'un volume considérable; on y sentoit de la fluctuation. Il en sortit, quand on les ouvrit, une matière jaune comme du suc de chelidoine & mêlée de grains crétacées.

La chair, la peau, l'intérieur de la tête, les glandes salivaires, & les autres parties du corps ne differoient point de ce qu'on voit dans les animaux sains. Aucun des organes de la digestion n'avoit la moindre altération.

On m'a assuré qu'on avoit trouvé des phénomènes absolument semblables dans toutes les vaches de la même étable lorsqu'on les avoit tuées. Ce qu'il y a de certain, c'est que toutes celles qui y étoient alors renfermées avoient des symptômes non équivoques de la maladie. Les hommes qui ont mangé la chair de ces bêtes n'en ont point été incommodés, comme on me la certifié.

Inflammation de poitrine dans les chevaux; par M. l'abbe Tessier.

A l'ouverture des corps des deux premiers, on trouva le cerveau & toutes les parties contenues dans le bas-ventre en bon état; on remarqua seulement que les vaisseaux sanguins étoient vides, ce qui ne dût ne pas surprendre à cause du nombre des saignées qui avoient été faites. Les poumons, sur-tout le poumon droit, étoient gorgés de sang. Les bronches étoient remplies d'une matière jaunâtre, épaisse, presque coagulée, qui se prolongeoit dans la trachée-artère jusques dans la bouche & dans les naseaux.

Le corps du troisième cheval, dont la maladie dura vingt-deux jours, exhaloit l'odeur la plus infecte. Tout y étoit désorganisé. Les reins

(1) L'ouverture en fut faite par le sieur Pélé, artiste vétérinaire, résidant à Toury, en Beauce, où il s'est établi, après avoir fait des études distinguées à l'école de Charenton.

étoient attaqués comme le foie, verts & secs intérieurement. Les poumons étoient flasques, d'un rouge obscur & livide. On y remarquoit quelques petites tumeurs, semblables à celles de l'extérieur, mais rondes & plus épaisses. Le cœur paroissoit plus gros qu'à l'ordinaire; le ventricule droit contenoit un sang très-noir. Un caillot de sang tiré de la veine-cave inférieure étoit noir à la partie supérieure de ce vaisseau, tandis que la partie la plus éloignée du cœur contenoit un sang jaune, & semblable à la couenne qui couvre le sang des pleurétiques. Les autres viscères du bas-ventre & de la poitrine étoient sains. On n'ouvrit point la tête.

§. XII. *Vertige parmi les moutons & les bêtes à cornes.*

Ouverture de ceux morts du vertige; (pag. 189 & 191) de l'ouvrage de M. Poulet.

L'ouverture des corps fait voir constamment, dans les bêtes à cornes, des hydatides ou vessies pleines de sérosité, quelquefois plusieurs, le plus souvent une seule, placées à la superficie du cerveau. On en a trouvé aussi dans les ventricules de ce viscère. On y a vu quelquefois de petits vers vivans, de différentes grosseurs, les uns tous blancs, les autres grisâtres & tachetés de noir sur le dos; ces vers rongent quelqufois le crâne, au point de se faire jour au travers, si l'animal ne succomboit toujours avant à la violence de la maladie. Dans les bêtes à cornes, on a remarqué le plus souvent dans ces hydatides, outre une sérosité limpide, un sédiment au fond, semblable à une craie friable, mêlé dans un mucus épais.

Wepfer ouvrit le corps d'une génisse attaquée de vertige; il trouva la partie gauche du cerveau plus molle que dans l'état naturel, & comme bouffie; ayant comprimé la substance plus ferme, il fit jaillir une sérosité très-limpide qui sortit avec force de l'autre côté. Il trouva dans le ventricule gauche une hydatide plus grosse qu'un œuf de poule, & dont l'insertion étoit marquée par une rudesse au toucher, semblable à de petits grains ou semences de pavot blanc. Ce ventricule étoit une fois plus grand que l'autre. Tout le reste du cerveau étoit sain.

§. XIII. *Maladies chroniques.*

Extrait des essais sur les eaux aux jambes des chevaux; par M. Huzard, in-8°. 1784.

L'ouverture des chevaux affectés d'*eaux* depuis un certain temps, laisse voir toute l'habitude du corps privée de graisse, les viscères du bas-ventre pour ainsi dire secs, parsemés d'obstructions, sur-tout au mésentère & au pancréas; le foie est squirreux, très-volumineux, & grisâtre; on trouve des amas considérables d'excrémens dans les gros intestins; les intestins grêles sont rétrécis, ils contiennent quelquefois beaucoup de vers strongles; l'estomac est souvent rempli d'un plus ou moins grand nombre de vers oëstres; d'autrefois il n'existe aucune trace de ces insectes. Le poumon est toujours en mauvais état; l'un ou l'autre de ses lobes est obstrué, & couvert de tubercules, dont l'intérieur est rempli d'une matière crétacée. Le péricarde ne contient que peu de liquide; le sang dans le cœur & dans les gros vaisseaux est épais, noirâtre, & visqueux. La membrane pituitaire est souvent épaisse, relâchée, spongieuse, & abreuvée d'une mucosité jaunâtre; les sinus frontaux & maxillaires sont souvent remplis de la même humeur & dans le même état; mais tous ces accidens sont communs à plusieurs autres maladies chroniques; ils peuvent d'ailleurs être la suite de l'âge ou du travail. La dissection des jambes malades fait voir la peau plus épaisse que dans l'état naturel, d'un tissu lâche & spongieux, percée d'outre en outre dans plusieurs endroits; le tissu cellulaire est engorgé, couenneux, rempli d'une humeur jaunâtre, & plus ou moins épaisse, selon l'ancienneté du mal; les vaisseaux sanguins sont variqueux; les lymphatiques sont très-sensibles à la vue. Dans les jambes qui ont été guéries, mais où il est resté de l'engorgement, comme il arrive lorsque ces maux ont fait quelques progrès, la peau & le tissu cellulaire forment une seule masse blanchâtre, très-dure, adhérente aux gaines des tendons, & dans laquelle on apperçoit peu de vaisseaux sanguins. Lorsqu'il existe des queues de rats, la peau dans ces endroits est dure, sèche, écailleuse, & pour ainsi dire désorganisée; elle résiste au scalpel, & on y rencontre des paquets de fibres tortillés en spirales, à peu près comme les nœuds des arbres; s'il y a des poireaux, leurs racines s'étendent en divergeant, & elles se portent quelquefois jusques sur les gaînes des tendons, avec lesquelles elles paroissent se confondre; d'autrefois ces racines sont entortillées comme celles dont nous venons de parler, & elles forment un faisceau isolé. En général, lorsque la maladie est ancienne, la substance osseuse paroît ramollie & plus volumineuse; l'os du paturon & celui de la couronne sont parsémés d'exostoses; on en rencontre fréquemment ailleurs, & souvent les cartilages latéraux de l'os du pied sont ossifiés dans des sujets de sept à huit ans.

Ouverture d'un cheval affecté d'un clou de rue, rendu incurable par la présence des eaux aux jambes; par le même.

Je trouvai, en disséquant l'extrémité, un abcès dans le paturon, répondant à plusieurs autres parsemés entre les tendons & autour de la couronne. La matière qu'ils renfermoient étoit comme

celle du pied, avec laquelle elle communiquoit par la gaîne des tendons, c'est-à-dire, grumeleuſe & jaunâtre ; elle avoit auſſi pénétré dans l'articulation du paturon avec la couronne. Les os & les cartilages étoient rouges ; l'articulaire & le bord de celui du pied qui lui répond étoient noirs. La carie du premier s'étendoit d'environ une ligne de profondeur dans l'endroit où le clou avoit porté. Le tiſſu cellulaire de la jambe étoit infiltré d'une lymphe jaunâtre & épaiſſe.

Ouverture d'un cheval mort à la ſuite de la répercuſſion des eaux aux jambes ; par le même.

Je trouvai une tumeur à la rate, du volume & de la forme d'un chapeau ; elle renfermoit une très-grande quantité de pus ſéreux, griſâtre & de mauvaiſe odeur ; tous les viſcères voiſins étoient enflammés ; la veſſie contenoit un peu d'urine purulente ; ce viſcère étoit enflammé & d'un tiſſu plus épais que dans l'état naturel.

Les poumons regorgeoient d'un ſang noir & épais ; ils étoient parſemés de taches bleuâtres, ſigne du ſphacèle. L'animal eſt mort rendant du pus à pleins naſeaux. Les poumons étoient très-enflammés, & remplis d'abcès plus ou moins formés, dont quelques-uns s'ouvroient dans les bronches. Il y avoit auſſi beaucoup d'obſtructions.

Ouverture d'un cheval, mort ſiffleur ou cornard ; par le même.

La capacité de la poitrine étoit très-reſſerrée ; toute l'arrière-bouche étoit enflammée ; le larynx, le pharynx, & les parties environnantes étoient remplies de ſang extravaſé, noires, & gangrenées ; les trompes d'euſtache ſe trouvoient pleines d'une matière épaiſſe, recuite, & d'une ſéroſité rouſſe & ſanguinolente ; le ſyſtême pituitaire étoit très-enflammé ; les cornets du nez & les cavités naſales étoient remplis de pus & de ſang (1).

Ouverture d'une jument, devenue cornard après la répercuſſion du farcin ; par le même.

Je trouvai la trachée-artère & le larynx engorgés ; ce dernier étoit parſemé de chancres dans différens états, quelques-uns fongueux, très-larges, d'autres plus petits, en train de guériſon. La poitrine étoit ſaine. C'étoit une vraie métaſtaſe de l'humeur farcineuſe ſur ces parties.

Idem.

M. Péan, vétérinaire diſtingué dans la capitale, a vu un cheval farcineux devenir cornard. Il trouva, à l'ouverture du corps, le larynx parſemé de différens tubercules durs & rénitens, qu'il regarda comme de vrais boutons de farcin, & qui vraiſemblablement étoient la cauſe du cornage.

(1) Quelques chevaux cornards, que M. Penchaud a vu diſſéquer à M. Lafoſſe père, avoient les cartilages du larynx oſſifiés.

Idem, après une inflammation de poitrine.

On trouva des obſtructions dans les poumons, & une adhérence de ceux-ci au diaphragme.

M. Barrier, vétérinaire à Chartres, a vu un cas de cette nature, mais dans lequel le bruit ne ſe faiſoit entendre que par la narine gauche. M. Barrier a trouvé, en diſſéquant la tête, un bout de ruban placé derrière le cornet du nez, du côté gauche ; ce cornet étoit ulcéré & enflammé, ainſi que les parties environnantes.

Idem, à la ſuite de la gourme.

M. Barrier a trouvé la membrane intérieure de la trachée-artère épaiſſe de plus d'un pouce dans preſque toute ſa circonférence, & dans toute l'étendue du canal juſques dans les bronches ; dans quelques endroits la cavité de la trachée-artère étoit à peine capable de recevoir le petit doigt, & dans d'autres une plume à écrire ; le poumon ſe reſſentoit peu de cet engorgement, mais le larynx & l'arrière-bouche étoient à peu près dans le même état.

Idem, après une indigeſtion.

Je trouvai, à l'ouverture du bas-ventre, l'eſtomac diſtendu par une quantité prodigieuſe de fourrage ; les inteſtins étoient très-volumineux & très-pleins. La poitrine étoit ſaine, ainſi que la trachée-artère, le larynx, & les naſeaux. Ces parties paroiſſoient avoir leur conformation naturelle.

§. XIV. *Maladies parmi les poiſſons.*

Epizootie ſur les poiſſons en 1722, par Scheuzer.

(*Recherches de M. Paulet*, tom. 1, pag. 155.)

On trouva dans tous ces poiſſons la véſicule du fiel extrêmement gonflée, & des puſtules rougeâtres dans tous les viſcères (1).

§. XV. *Maladies parmi les pigeons.*

Ouverture des pigeons. (*Recherches de M. Paulet*, pag. 341.)

On voit quelquefois des colombiers, & des poulaillers dévaſtés en très-peu de temps par des mortalités

(1) On trouve encore quelques remarques ſur les maladies des poiſſons, dans le premier volume des Mémoires de la Société royale de Médecine, pag. 240.

mortalités. Il y a quelques années qu'à Paris il y en eût une semblable parmi les pigeons. On voyoit périr les uns dans un excès de graisse, les autres extrêmement maigres. Dans les uns & dans les autres, on trouvoit toujours le jabot plein. Le grain qui y étoit contenu, avoit une odeur vineuse dans les premiers; mais dans les maigres, cette odeur étoit acide avec un commencement de putridité. On trouvoit de l'eau épanchée dans la cavité du bas-ventre.

§. XV. *Observations sur diverses maladies des animaux, dont les corps ont été ouverts & examinés par M. Huzard.*

1°. *Ouverture d'un cheval mort le troisième jour d'une superpurgation occasionnée par l'ellébore.*

L'estomac & les intestins grêles étoient enflammés; la membrane veloutée étoit excoriée, gangrenée, & s'enlevoit aisément par lambeaux.

2°. *D'un cheval mort à la suite de l'usage des frictions mercurielles & d'un purgatif donné mal à propos.*

Les viscères du bas-ventre étoient sains; l'estomac seulement paroissoit un peu enflammé. Il y avoit du sang épanché dans la poitrine; les poumons très-enflammés, étoient gorgés d'un sang noir & épais. La dure-mère étoit enflammée; les vaisseaux du cerveau étoient très-engorgés, & un épanchement sanguin se trouvoit entre les menynges & ce viscère; les ventricules du cerveau étoient remplis d'une eau sanguinolente; les plexus choroïdes étoient engorgés.

3°. *D'un mouton après une mort subite.*

Le ventre étoit météorisé; l'abdomen étoit rempli de sang; celui qui se trouvoit placé sur les muscles abdominaux étoit coagulé, couenneux, & d'un rouge foncé; celui qui étoit répandu dans le reste de la cavité du bas-ventre étoit très-séreux & plus pâle; la rate, d'un volume beaucoup plus considérable que dans l'état naturel, étoit dilacérée, elle offroit dans son milieu une plaie d'environ deux pouces de longueur; tous les autres viscères étoient sains; les vaisseaux sanguins étoient vides (1).

4°. *D'un cheval mort d'une maladie nerveuse, à la suite d'un grand travail à l'ardeur du soleil.*

La substance corticale du cerveau étoit saine, mais la substance médulaire étoit dans un véritable état de fonte; une sérosité roussâtre & très-abondante, dans laquelle nageoient les plexus choroïdes & des débris de la substance du cerveau décomposée, en tenoit lieu; tous les autres viscères ont paru être en bon état.

5°. *D'un cheval mort d'indigestion.*

Les vaisseaux extérieurs du bas-ventre étoient engorgés, & volumineux ou variqueux. Il y avoit météorisation même avant la mort. Les gros intestins étoient extraordinairement distendus par un fluide aériforme; les veines mésentériques étoient très-volumineuses, & pleines d'un sang très-noir; l'estomac se trouvoit rempli & extrêmement distendu par du foin & par de l'avoine, qui exhaloient une odeur aigre; le pylore étoit resserré fortement; la membrane interne des intestins grêles étoit enflammée, tapissée d'une matière épaisse, visqueuse, & jaunâtre; elle contenoit beaucoup de bile. Les alimens contenus dans les gros intestins étoient peu digérés; il y avoit aussi plusieurs graviers très-noirs; la membrane interne du rectum étoit plus enflammee & parsemée de petits filets de sang; le foie & la veine-porte regorgeoient d'un sang noir & coagulé; les autres viscères du bas-ventre étoient sains. Dans la poitrine, la membrane externe du lobe gauche du poumon étoit soulevée & distendue par beaucoup d'air, sur-tout à l'apendice antérieure, qui ressembloit à une grosse hydatide. Le poumon étoit rempli de sang très-noir; il n'y avoit point de sérosité dans le péricarde. Le ventricule postérieur du cœur étoit vide; l'intérieur ne contenoit que peu de sang; & en général il n'y en avoit que très-peu dans les gros troncs artériels & veineux. L'humeur bronchiale étoit écumeuse, non seulement dans les brouches, mais le long de la trachée-artère, & jusqu'à l'arrière-bouche, à peu près comme dans les noyés.

6°. *D'un cheval vieux, mort à la suite d'une hydropisie de poitrine.*

Dès avant la mort, toute l'habitude du corps étoit boursouflée & œdématiée, sur-tout vers les parties antérieures. Le tissu cellulaire étoit infiltré d'une sérosité roussâtre & visqueuse. Le bas-ventre contenoit une petite quantité de semblable liqueur. Le foie, dur & d'un brun très-foncé, étoit d'un volume énorme: ses vaisseaux sanguins étoient très-gorgés. Les intestins & le mésentère étoient enflammés. L'estomac ne contenoit que de l'eau: sa membrane interne étoit couverte d'oëstres. La poitrine contenoit dans chacune de ses cavités une quantité prodigieuse de sérosité de couleur jaunâtre; le péricarde en étoit aussi très-plein: il y avoit infiltration entre les lames du médiastin; les viscères de cette cavité étoient en bon état.

(1) Il est probable que ce mouton avoit reçu quelque coup dans la région de la rate.

7°. *Ouverture d'une vache morte trois semaines après le part.*

La matrice étoit pleine de sang caillé noir & fétide ; elle contenoit un grand nombre de cotylédons enflammés, livides, & gangrenés. Les intestins étoient enflammés ; les alimens contenus dans le pseautier étoient pulvérulens, & ses feuillets ressembloient à du parchemin. La vésicule du fiel, d'un volume considérable, contenoit au moins trois chopines d'une bile séreuse & d'un vert clair. Le poumon avoit une hydatide de la grosseur d'un œuf. La trachée-artère étoit tapissée d'une humeur épaisse & écumeuse, principalement à sa partie supérieure.

8°. *D'un cheval empoisonné par de la graine de jusquiame.*

Non seulement il étoit météorisé avant sa mort ; mais immédiatement après, il enfla de manière à paroître sur le point de crever : cet emphysème étoit général. L'abdomen étoit rempli d'une liqueur verdâtre & putride, dans laquelle nageoient des débris graisseux, provenant de la fonte de l'épiploon. Les viscères étoient en assez bon état ; mais leurs vaisseaux, très-volumineux, contenoient un sang noir & épais. Les alimens dans l'estomac & dans les intestins, quoiqu'assez bien digérés, exhaloient une odeur putride ; ces organes étoient très-météorisés.

9°. *D'un cheval empoisonné par l'opium.*

Quoiqu'il n'eût pas mangé depuis deux jours, l'estomac étoit plein d'alimens, & très-météorisé ; on reconnoissoit distinctement la couleur brune de l'opium sur la masse alimentaire ; & comme il en avoit eu à plusieurs reprises, cette couleur s'étendoit assez loin dans les intestins grêles. Le poumon regorgeoit d'un sang noir & épais. Le cerveau étoit moins blanc qu'à l'ordinaire ; ses ventricules se trouvoient remplis d'une sérosité sanguinolente ; les plexus choroïdes étoient rouges, épais, & beaucoup plus volumineux que dans l'état naturel ; la base des nerfs étoit plus enflammée que les autres parties du cerveau ; en général les vaisseaux sanguins étoient très-apparens. Le cervelet participoit à l'inflammation, & l'arbre de vie étoit d'un rouge très-foncé.

10°. *D'une vache morte le quatrième jour après le part.*

Quoique cette vache eût été saignée en expirant, la viande en étoit fort noire. La matrice étoit très-engorgée & épaisse ; elle contenoit une liqueur jaunâtre & grumelée, d'une odeur fétide. Les cotylédons étoient livides, & de la couleur du liquide qui les baignoit. Toutes les parties environnantes étoient enflammées, sur-tout les portions d'intestins qui étoient contigues à la matrice. La graisse étoit jaunâtre, & dans un état de fonte ; le feuillet étoit très-plein d'alimens secs ; ceux de la panse, des autres estomacs & des gros intestins étoient assez liquides. Le foie, d'un petit volume, étoit d'un brun plus foncé qu'à l'ordinaire ; la vésicule du fiel se trouvoit remplie d'une bile très-épaisse & très-noire ; le lobe droit du poumon paroissoit être enflammé ; on voyoit des traces d'inflammation le long de la trachée-artère & dans les vaisseaux du cerveau.

11°. *D'une vache morte le huitième jour du vêlage.*

La matrice & les pis paroissoient en bon état ; mais le bas-ventre étoit en général très-malade ; les reins & les intestins grêles étoient très-enflammés ; l'odeur qui s'en exhaloit étoit infecte ; le foie étoit pâle & dur ; la vésicule du fiel étoit pleine d'une bile épaisse & très-noire. Les poumons étoient enflammés & gorgés de sang, sur-tout le droit, où il y avoit une hydatide de la grosseur du poing. (La bête étoit morte étant couchée sur le côté gauche.) La trachée-artère étoit remplie d'une humeur sanguinolente écumeuse jusqu'à l'arrière-bouche : la viande étoit noire, & l'inflammation paroissoit générale.

Ces maladies, qu'on peut attribuer aux exercices violens que les vaches ont été obligées de faire pour se rendre aux marchés où elles ont été vendues, ont été communes pendant les mois d'août & de septembre 1785. M. Vicq-Dazyr pense qu'elles ont quelque analogie avec la fièvre puerpérale.

12°. *D'un cheval mort après avoir pris le nitre à grandes doses, pour faire des expériences.*

Dans le bas-ventre, le péritoine étoit extrêmement enflammé, & de couleur violette. Cette cavité étoit remplie d'un liquide brun & très-fétide ; les gros intestins étoient enflammés & tachés de violet en plusieurs endroits ; les vaisseaux du mésentère paroissoient engorgés ; de l'air, répandu de place en place entre ses lames, formoit des poches emphysémateuses, de la grosseur d'un œuf ; les intestins grêles étoient dans l'état naturel ; la membrane épidermoïde de l'estomac, tachée de violet, s'enlevoit par lambeaux, & paroissoit être gangrenée dans sa partie aponévrotique ; la partie veloutée, rouge & très-enflammée, se détachoit par portions de la membrane charnue, & chacune de ces portions formoit des protubérances fongueuses : elle étoit très-noire dans quelques points, & avoit dans ces endroits deux lignes d'épaisseur ; la rate étoit extrêmement flasque, pleine d'un sang noir, dissout & séreux ; l'épiploon étoit épais, enflammé, & ses vaisseaux se trouvoient variqueux ; le foie étoit d'un volume considérable, d'une couleur livide & très-dur ; le rein gauche étoit entièrement décomposé ; le bassinet du rein droit étoit rempli d'une humeur purulente ; la vessie, rouge, épaisse & enflam-

mée, contenoit une urine sanguinolente & comme huileuse.

Le tissu cellulaire de la poitrine se trouvoit infiltré d'une humeur sanguinolente; le sang des gros vaisseaux étoit séreux, & il laissoit échapper des bulles d'air; les poumons étoient flasques, engorgés, & tuméfiés; le lobe droit contenoit plusieurs abcès, remplis d'une humeur concrète; le cœur étoit très-mol: ses ventricules étoient remplis d'un sang noir & séreux.

Le cerveau avoit une consistance très-molle; la sérosité des ventricules étoit roussâtre & très-abondante dans les parties environnantes; la membrane pituitaire étoit infiltrée d'une humeur sanguinolente & fétide. Au reste, l'animal étant morveux, les sinus furent trouvés pleins de pus, ulcérés, cariés, &c.

13°. *D'un cheval, à la suite d'une inflammation de poitrine & de l'empième.*

La poitrine étoit pleine d'une sérosité limpide; le poumon étoit gangrené dans l'épaisseur d'un pouce; le lobe droit adhéroit à la plèvre dans la plus grande partie de son étendue: cette membrane & le médiastin étoient très-épais, enflammés & gangrenés; le péricarde se trouvoit dans le même état; la partie inférieure du thorax étoit remplie de pus, & d'ulcères de la largeur de la main, dont quelques-uns pénétroient dans le poumon, & d'autres affectoient la plèvre, le médiastin, & le diaphragme; le lobe droit du cerveau étoit très-enflammé; les vaisseaux paroissoient engorgés, & le sinus maxillaire droit étoit rempli de sang. Cependant la membrane pituitaire étoit dans l'état naturel. Les viscères du bas-ventre étoient sains.

14°. *D'un cheval, à la suite d'une hydropisie du médiastin.*

Les poumons occupoient un très-petit volume, & ne paroissoient que peu offensés; les deux lames du médiastin étoient séparées, & formoient une poche considérable, contenant environ trente pintes d'une sérosité roussâtre & fétide: le péricarde étoit supuré & décomposé, & il adhéroit au cœur dans plusieurs endroits. Les reins étoient dans un état de fonte supuratoire, & la vessie contenoit de l'urine purulente.

15°. *D'une jument morte d'une pleurésie.*

La poitrine contenoit beaucoup de sérosité; toute la surface externe des poumons & la plèvre étoient dans un état de supuration; les lobes étoient couverts de tubercules très-durs; le foie avoit un volume extraordinaire: sa substance étoit semblable à de la glaise détrempée; dans la face qui regarde le diaphragme, il y avoit un déchirement de quelques pouces: ce qui avoit donné lieu à un épanchement d'environ quinze à 16 pintes de sang dans l'abdomen; tous les viscères du bas-ventre & les chairs en étoient fortement tachés.

16°. *D'un cheval, après des tranchées, suite d'un exercice violent.*

En ouvrant l'abdomen, il s'est épanché une grande quantité de liquide verdâtre, mêlé de parcelles alimenteuses. J'en cherchai la cause, & je trouvai l'estomac déchiré de quatre à cinq pouces de long vers sa grande courbure, à quelque distance du pylore. Il étoit presque vide; les alimens, formant une masse à peu près semblable à la coupe d'un chapeau, étoient contenus & enveloppés en grande partie dans l'épiploon. Le rectum étoit enflammé, noir & gangrené: suite des efforts violens que l'animal avoit faits.

17°. *D'un cheval mort de tranchées occasionnées par des fourrages verts.*

On trouva, à l'ouverture de l'abdomen, un liquide épanché, comme dans l'observation précédente; la membrane charnue de l'estomac étoit déchirée dans la direction de la grande courbure, de la longueur d'environ six pouces; mais la membrane interne n'avoit qu'une ouverture irrégulière, d'une étendue à passer un œuf. Les alimens n'étoient pas en grande abondance, & je présume que cette rupture a été occasionnée par la météorisation.

18°. *D'un cheval mort d'un vertige symptômatique.*

Tout le tissu cellulaire du bas-ventre étoit d'une couleur safranée; les gros intestins étoient enflammés & remplis d'excrémens desséchés; les grêles étoient météorisés; l'estomac se trouvoit très-distendu par une quantité considérable d'alimens très-secs; la membrane veloutée de ce viscère étoit sanglante en plusieurs endroits; le foie étoit mol & flasque; la rate étoit très-volumineuse, & gorgée de sang très-noir; les poumons étoient à peu près dans l'état naturel. Les ménynges étoient enflammées, & les vaisseaux du cerveau engorgés; les ventricules étoient dépourvus de sérosité: leurs parois & les plexus choroïdes paroissoient rouges & enflammés. Ce cheval n'a été malade que vingt-quatre heures.

19°. *D'un chien mort à la suite d'un coup de pied dans le bas ventre.*

Ce jeune chien avoit été châtré huit jours auparavant: il s'échappoit, lors de sa mort, par les vaisseaux spermatiques, une humeur sanguinolente, & toutes ces parties étoient noires; le tissu cellulaire étoit infiltré d'une humeur limpide & jaunâtre. Lors de l'incision des muscles du bas-ventre, il sortit une grande quantité de sang séreux & dissout, dans lequel nageoient les viscères; la vessie, les reins, les intestins, l'estomac, la rate, & le mésentère étoient sains; mais l'épiploon étoit déchiré, & ses vaisseaux noirs & gorgés. Il y avoit

au lobe droit du foie, sous sa membrane extérieure, une couenne de sang, de plus d'un demi-pouce d'épaisseur : le tissu de ce lobe étoit entièrement décomposé, & les grains glanduleux n'avoient plus aucune adhérence entre eux. Les viscères de la poitrine étoient dépourvus de sang, pâles & peu volumineux.

20°. *D'une jument, morte d'une hydropisie de poitrine.*

Il y avoit environ quinze à seize pintes d'un liquide jaunâtre, & parsemé de filamens ou de débris de membranes dans la poitrine. Le poumon adhéroit aux côtes du côté droit, en plusieurs points; il étoit réduit à un très-petit volume, & sans consistance. La plèvre étoit très-épaisse, supurée & en lambeaux; le médiastin étoit détruit. Cette bête s'étoit toujours couchée, & étoit morte sur le côté gauche.

21°. *D'un cheval, mort cinq mois après la castration.*

Plusieurs abcès s'étoient formés dans la cuisse & dans la fesse gauche : quelques-uns s'étendoient par des fusées jusqu'au milieu de la jambe; la plupart communiquoient entre eux par des routes fistuleuses, & répondoient dans le bassin : quelques autres, solitaires, contenoient une matière épaisse & noirâtre; toute cette extrémité étoit engorgée; le tissu cellulaire étoit infiltré : les chairs paroissoient macérées; le cordon spermatique, de ce côté, étoit de la grosseur du bras, & cet engorgement se propageoit jusqu'aux lombes: les vaisseaux étoient variqueux, & avoient le volume du doigt; l'intérieur du cordon étoit parsemé d'abcès, contenant une matière sanieuse, noire, & d'une odeur cadavéreuse, mêlée de débris de vaisseaux & de membranes. Le corps du cordon étoit très-dur, squirreux, & très-épais : les parties environnantes étoient enflammées, noires, & gangrenées. La vessie étoit vide & épaisse; le rein gauche étoit abcédé; le rectum se trouvoit très-enflammé : toute cette partie postérieure formoit un chaos à peu près semblable à une masse d'injection qui s'est épanchée. Les autres viscères & la poitrine étoient en bon état.

22°. *D'un cheval mort de la maladie nerveuse, appelée immobilité.*

La membrane interne de l'estomac étoit légèrement enflammée, & parsemée de quelques taches livides : la poitrine se ressentoit de l'inflammation. Le cerveau étoit beaucoup diminué de volume : sa substance étoit dure & comme squirreuse; le lobe gauche étoit de la grosseur d'un œuf, & le droit n'avoit guère que la moitié de ce volume. Cette maladie datoit de deux ans.

23°. *D'un cheval soupçonné d'être attaqué de la pierre.*

Le bas-ventre étoit rempli d'une sérosité claire, & tous les viscères se trouvoient plus ou moins obstrués: le foie étoit squirreux; le mésentère, le pancréas, les glandes surrénales & l'épiploon ne paroissoient que des masses informes, dures & blanchâtres Dans le bassin, la jonction des vertèbres lombaires, avec l'os sacrum, formoit une exostose de chaque côté, dans laquelle passoient & étoient enclavés les uretères. Le col de la vessie, le bulbe de l'urètre, les canaux déférens, les prostates, les vésicules séminales, & en général toutes les parties contenues dans cette cavité, étoient soudées les unes avec les autres, ou plutôt elles formoient une seule masse, dans laquelle on pouvoit à peine reconnoître chacune d'elles : cette masse étoit osseuse, cartilagineuse ou squirreuse. La vessie & les reins étoient très-petits, & filtroient à peine une petite quantité d'urine. Le poumon étoit chargé de tubercules squirreux ou ulcérés : ils contenoient un pus blanc, & très-épais.

24°. *D'une chienne empoisonnée par les préparations de plomb.*

Le canal alimentaire étoit dans le plus violent état d'inflammation : la membrane veloutée étoit détruite, enlevée ou flottant par lambeaux dans toute l'étendue du canal. La chienne en avoit rendu de grandes portions par le vomissement, & avec les excrémens : une matière épaisse, tenace, & visqueuse enduisoit ces parties; la membrane charnue avoit presque une ligne d'épaisseur dans certains endroits, sur-tout vers le rectum, où elle étoit rouge & très-plissée. Le mésentère, & & sur-tout le méso-rectum, participoient à cette inflammation : leurs vaisseaux étoient noirs & engorgés; les autres viscères étoient dans l'état naturel. La vessie étoit vide, & il n'y avoit dans les intestins d'autres excrémens que l'humeur visqueuse dont j'ai parlé. La chienne les avoit rendus dans les efforts violens qu'elle avoit faits pendant quelques heures qu'avoit duré sa maladie.

25°. *D'un cheval affecté de la pierre.*

La vessie contenoit une quantité considérable d'urine rousse, sanguinolente, & d'une chaleur brûlante. Il y avoit une pierre de la grosseur d'un gros œuf de poule, brisée en deux portions. La membrane interne étoit épaissie, sur-tout à sa partie inférieure; elle étoit aussi très-enflammée & gangrenée en différens points. Le canal de l'urètre contenoit, à sa partie moyenne, un fragment de pierre qui bouchoit entièrement le passage de l'urine, & avoit donné lieu à la rétention. Il étoit enchâssé dans le corps caverneux, comme dans un chaton.

Nota. La moitié de cette pierre est dans le cabinet de l'école royale vétérinaire de Lyon, & l'autre dans le cabinet d'histoire naturelle de M. de la Tourette.

26°. *D'une jument qui avoit toussé & peté pendant long-temps, & qui fut tout-à-coup attaquée d'une morve inflammatoire.*

La plupart des viscères du bas-ventre étoient sains : les reins & la vessie contenoient une urine purulente & sanguinolente, & le mésentère étoit parsemé d'obstructions. Dans la poitrine, le cœur & la plèvre étoient en bon état. Une des dernières vraies côtes du côté gauche avoit été fracturée ; mais le cal étoit parfait, & ne présentoit rien de particulier. Le poumon étoit rempli d'obstructions & de vomiques. Quelques-unes étoient fistuleuses, & de plus d'un demi-pied de longueur : elles s'ouvroient dans les bronches, & contenoient, la plupart, un pus blanc, & plus ou moins épais ; dans quelques autres, le pus étoit grisâtre & sanguinolent. Le lobe gauche du poumon étoit beaucoup plus affecté que l'autre : en général, le volume de ce viscère étoit beaucoup diminué. La trachée-artère étoit enduite intérieurement d'une couche de pus parsemé de filets de sang. Les arrière-narines, les sinus frontaux & maxillaires regorgeoient d'un pus blanc, jaunâtre, ou sanguinolent. Ce pus étoit fluide dans toutes les cavités du côté gauche ; & là seulement il étoit jaune & rouge : la membrane pituitaire, de ce côté, étoit très-enflammée, noirâtre dans quelques endroits, & parsemée de chancres larges, mais superficiels. Le pus contenu dans le sinus frontal, du côté droit, étoit épais, très-blanc, absolument semblable à de la cervelle cuite, & encore plus consistant. Celui du sinus maxillaire, déjà moins épais, formoit les grumeaux jaunâtres que la bête rendoit de ce côté. Les os ne paroissoient pas avoir souffert de la présence du pus : le cerveau étoit sain.

27°. *D'un cheval, mort après un exercice violent & forcé, qui avoit les symptômes de la courbature, de la fourbure, & du gras fondu.*

La peau du bas-ventre ayant été enlevée, le tissu cellulaire parut infiltré d'une humeur jaunâtre, sanguinolente, & noire dans des endroits qui répondoient à des tumeurs œdémateuses que l'animal avoit avant sa mort. Les poumons étoient dans le plus violent état d'inflammation ; le lobe droit étoit noir, & absolument gangrené : les ventricules du cœur étoient pleins d'un sang noir & poisseux ; les troncs artériels & veineux contenoient une lymphe épaisse & polypeuse, comme dans tous les chevaux fourbus. Il y avoit dans la poitrine un épanchement d'environ une pinte & demie d'un sang séreux, mais très-coloré. La trachée-artère, dans toute sa longueur, étoit très-enflammée, bleuâtre, & couverte intérieurement d'une matière visqueuse sanguinolente, qui se portoit jusques dans les arrière-narines & dans les naseaux, & qui étoit la source d'un flux que l'animal avoit par ces parties avant sa mort.

Dans le bas-ventre, les muscles & le péritoine étoient échymosés & bleuâtres. Il y avoit une inflammation générale dans les intestins, sur-tout dans la portion qui avoisine le foie & le diaphragme. Ce muscle étoit de la couleur du péritoine. Des plaques noires dans différentes parties du mésentère, tous les vaisseaux engorgés & variqueux, annonçoient l'état gangreneux de ces parties. Le foie étoit noir ; l'extrémité du lobe répondant à l'estomac paroissoit décomposé & gangrené : l'estomac ne contenoit pas la moindre parcelle de fourrage ; il y avoit à peine un poisson de liquide, qui n'étoit que de l'eau blanche que le cheval avoit bu la veille. Il n'y avoit pas un seul oëstre dans sa cavité : sa membrane interne se séparoit en lambeaux, ainsi que celle du rectum, dans lequel il y avoit beaucoup d'humeur de gras-fondu. La rate, les reins, & la vessie étoient très-enflammés : cette dernière étoit vide ; les muscles lombaires étoient gorgés & échymosés. Tout le tissu cellulaire des jambes antérieures, sous la peau, étoit infiltré, comme celui du bas-ventre, & comme on le trouve dans les chevaux fourbus. Les articulations des genoux étoient aussi noires & échymosées, & la synovie sanguinolente. L'odeur cadavéreuse qui s'exhaloit de toutes ces parties annonçoit une putréfaction d'autant plus prompte, que la décomposition des humeurs avoit devancé la mort.

28°. *Dissection d'un pied malade depuis plusieurs mois.*

La peau du paturon, quoique naturellement épaisse, l'étoit encore beaucoup plus : le tissu cellulaire étoit dur, couenneux, & toute cette partie, ainsi que la couronne, étoient très-engorgés. L'os de la couronne étoit fracturé en quatre portions : une d'elles, beaucoup plus petite que les autres, étoit placée à la partie inférieure & postérieure. Une autre, plus considérable, placée au dessus de celle-ci, avoit une forme triangulaire ; les tendons, qui glissent continuellement sur cette portion, avoient empêché la réunion de cette portion avec les trois autres, qui étoient soudées par l'épanchement du suc osseux à la partie antérieure. De la partie spongieuse de chacune des portions fracturées s'élevoient de petites productions, sous la forme de champignons, qui alloient s'unir & s'implanter dans la substance spongieuse de la pièce qui leur répondoit. Une de ces pièces étoit félée à sa partie supérieure. L'os du paturon, l'os articulaire, & celui du pied, étoient parsemés d'épanchemens de suc osseux, & toutes les portions fracturées en étoient enveloppées.

29°. *Ouverture d'un cheval mort de tranchées inflammatoires.*

Les intestins grêles se sont présentés les premiers lors de la section des muscles du bas-ventre : ils étoient très-enflammés, rouges, bleus, violets,

noirs, parsemés de phlictaines, & ils se déchiroient très-aisément. Le mésentère étoit engorgé, épais, noir comme les intestins & déchiré dans une de ses portions : par cette déchirure étoit passée une portion d'intestin grêle, laquelle, resserrée & étranglée à ce passage, formoit une anse d'environ un pied & demi; cette anse étoit à peu près de couleur naturelle, tandis que toutes les portions placées au delà de l'étranglement, étoient noires & gangrenées. Le bas-ventre étoit rempli d'une sérosité sanguinolente : les intestins contenoient du sang sans mêlange, mais noir; leur membrane interne étoit très-épaisse, & chargée d'un sédiment noirâtre, épais, & grumeleux. Un second étranglement, moins considérable que le premier, étoit formé près l'estomac, qui étoit très-distendu. L'épiploon étoit gangrené; tous les vaisseaux du bas-ventre avoient un diamètre considérable. Il y avoit une grande quantité de vers strongles dans les intestins grêles, sur-tout dans la portion comprise dans l'anse qui formoit le premier étranglement.

30°. *D'une jument affectée d'un vertige symptômatique & de tranchées inflammatoires.*

Les muscles du bas-ventre étoient échymosés & noirs en plusieurs endroits : la partie des gros intestins qui se présente la première paroissoit saine; cettte portion ayant été enlevée, on a trouvé ceux qu'elle recouvroit dans le plus violent état d'inflammation; ils étoient noirs & gangrenés dans un espace d'environ un pied : ils baignoient dans une liqueur rouge remplie de caillots de sang & de matières alimentaires. Les veines mésentériques étoient dilacérées, & avoient donné lieu à l'épanchement du sang. Il y avoit aussi au milieu de l'une des courbures du colon une déchirure d'environ cinq pouces : elle se bornoit à la bande ligamenteuse qui règne le long du canal; elle étoit frangée, & les bords en étoient épais & noirs : les environs de cette déchirure étoient plaqués d'une humeur lymphatique trés-épaisse. Les gros intestins étoient pleins d'alimens, & violemment distendus par un fluide aériforme qui vint s'allumer à la flamme de la chandelle, qui servoit à faire l'ouverture, & fit une explosion assez forte. La rate étoit marbrée & violette : sa tunique externe, macérée dans la liqueur épanchée, laissoit voir des filamens de différentes longueurs, qui en paroissoient détachés. L'estomac ne contenoit que des liquides; l'odeur en étoit très-putride & piquante. Les autres viscères étoient dans l'état naturel.

31°. *D'un cheval de selle, affecté de tétanos & de vertige.*

Il y avoit dans le bas-ventre un épanchement sanguinolent d'environ quatre pintes : les intestins étoient phlogosés; le foie se trouvoit très-engorgé, noir, & il paroissoit être la source de l'épanchement; l'estomac étoit enflammé dans toute la portion qui avoisine le foie : la poitrine étoit saine. Dans le cerveau, les plexus choroïdes étoient engorgés & enflammés; les ventricules contenoient une sérosité roussâtre. Il y avoit une extravasion de sang, & même quelques caillots à la base du cerveau, autour de la glande pituitaire, qui étoit très-engorgée & très-rouge.

32°. *D'une jument, morte du tétanos ou mal de cerf.*

L'estomac & les gros intestins étoient phlogosés en plusieurs endroits : on trouva le foie rempli de sang très-noir & fluide; la substance de ce viscère étoit sans consistance, comme décomposée & délayée : les autres viscères du bas ventre & de la poitrine étoient sains. Dans la tête, tout le systême pituitaire étoit enflammé & engorgé, spécialement du côté droit; les sinus maxillaire & frontal, de ce côté, étoient remplis d'un sang noir & dissous. La dure mère étoit enflammée : ses vaisseaux & ceux du cerveau parurent très-engorgés; les ventricules étoient remplis d'une sérosité sanguinolente; les plexus choroïdes étoient semblables, pour la couleur, à des toiles d'araignées : la glande pituitaire étoit rouge & engorgée; la teinte de l'inflammation étoit sensible jusqu'au périoste, du côté droit, qui étoit beaucoup plus rouge que le côté gauche.

33°. *D'un cheval hongre, après la répercussion de la gale par la décoction de tabac.*

1°. Il y avoit au fourreau un engorgement considérable : il étoit de trois pouces d'épaisseur dans les endroits les plus minces, & de cinq à six dans les plus épais. 2°. Le tissu cellulaire étoit infiltré d'une lymphe épaisse, jaunâtre, résistant au couteau, & d'une nature carcinomateuse. 3°. Le scrotum se trouvoit séparé en deux cavités par une cloison très-épaisse & très-dure; il renfermoit une quantité considérable de pus épais, blanc, grumelé & nageant dans une petite quantité de sérosité jaunâtre. 4°. Les cordons spermatiques étoient très-engorgés jusques dans l'abdomen. 5°. Un foyer énorme de matière semblable à celle dont je viens de parler se trouvoit dans le bassin entre le pubis & la vessie; le pus couloit de là par les anneaux des muscles obliques dans le scrotum. 6°. La vessie, très-petite & presque vide, contenoit un liquide blanc & purulent : sa face antérieure ou son fond étoit épais & enflammé. 7°. Toutes les parties contenues dans le bassin, & particulièrement les muscles psoas, iliaques, & pectinés étoient gorgés d'un sang noir & enflammé : les autres étoient sans consistance, & comme macérés. 8°. Les intestins étoient parsemés de phlictènes violettes; les excrémens contenus dans les gros étoient liquides. Ceux du rectum étoient durs, marronnés, & noirs. 9°. Le mésentère, le pancréas,

& le foie étoient enflammés : les autres viscères étoient sains.

34°. *D'un cheval attaqué d'une difficulté d'uriner, & qui est devenu très-maigre en peu de temps.*

Il y avoit à la base des artères spermatiques, du côté droit, un corps glanduleux de la grosseur du poing, infiltré d'une humeur lymphatique, blanchâtre, & épaisse, dans quelques endroits, comme du pus : la vessie distendue par un amas considérable d'urine, & située dans le bas-ventre, étoit enflammée & épaissie; l'urine étoit à peu près dans l'état naturel, mais un peu échauffée; le col de la vessie étoit rempli d'excroissances variqueuses, qui en remplissoient exactement le diamètre, & s'opposoient à la sortie de l'urine : ces excroissances étoient rouges, dures, & résistoient au scalpel; elles renfermoient chacune un petit caillot de sang durci, dans lequel on distinguoit deux parties; le fond étoit très-noir, & la surface d'un jaune rougeâtre; le reste du canal étoit rouge & enflammé.

Le poumon étoit rempli d'obstructions & de tubercules, sur-tout du côté gauche.

Cet article, *Anatomie pathologique des animaux*, a été rédigé par M. Vicq-Dazyr.

ANATOMIE. *Enseignement de l'Anatomie & de la Physiologie.*

L'enseignement de l'Anatomie peut être séparé de celui de la Physiologie, comme, en Physique, on peut examiner les différentes parties d'une machine, sans rechercher quels en sont les usages. Mais enseigner la Physiologie sans l'Anatomie, ce seroit s'éloigner des connoissances qui peuvent seules être les bases d'une saine théorie; ce seroit ouvrir de toutes parts un champ libre à l'erreur.

Haller est le premier qui ait établi ce principe, & qui l'ait consacré dans ses écrits. Lorsqu'il publia celui de ses ouvrages qu'il estimoit le plus, *Ses premières lignes de Physiologie* (1), il s'éleva dans les écoles un grand murmure. On étoit accoutumé à trouver dans les écrits de ce genre de longs raisonnemens, presque toujours dénués de preuves, des opinions extraordinaires, ou des fictions brillantes. Dans celui-ci, l'on fut étonné de ne voir que des faits nombreux, des détails précis, des conséquences rapides, & sur-tout un esprit de recherches, jusqu'alors inconnu dans cet enseignement. Un pareil traité, dont la lecture exigeoit l'application la plus sérieuse, dont l'intelligence supposoit une méditation profonde, ne dut point être facilement adopté dans les écoles.

Les commentaires de Senac, sur le *Compendium* anatomique d'Heister, y étoient devenus le livre classique; mais le jugement des hommes instruits prévalut : l'ingénieux ouvrage de Senac fut abandonné, & celui de Haller réunit tous les suffrages.

(1) *Primæ lineæ Physiologiæ.*

Comme il n'est point de partie de la Médecine sur laquelle on ait tant écrit, il n'en est point non plus sur laquelle les bons traités soient aussi rares. Les livres de Galien, sur l'usage des parties, le système anatomique de Collins, dont le plan est vaste & vraiment encyclopédique, quelques-uns des livres de Stahl, les instituts de Boerhaave, l'ouvrage de Borelli sur les mouvemens, & celui de Hales sur la statique des animaux, sont en effet, depuis le siècle d'Hippocrate jusqu'à l'époque où Haller a écrit, à peu près les seuls traités de Physiologie dignes qu'on les lise & qu'on les conserve : presque tous les autres sont défectueux, & déjà tombés dans l'oubli.

Si les auteurs que nous venons de citer ont mérité cette exception, on doit l'attribuer sur-tout à ce qu'ils n'ont point séparé la Physiologie de l'Anatomie. Comment donc toutes les facultés (1) ont-elles confié l'enseignement de ces deux sciences à deux professeurs différens? Dans celle de Paris, c'est le professeur de Physiologie qui fait le cours d'Anatomie, par lequel il termine son exercice. Mais il vaut mieux encore réunir ces deux études, & les faire marcher d'un pas égal, de sorte qu'elles se servent l'une à l'autre de preuve & de complément.

Cette méthode offrira de grands avantages aux élèves. Les détails anatomiques, qui sont arides & rebutans en eux-mêmes, acquerront de l'intérêt, par les considérations que la Physiologie y mêlera. Les disciples écouteront plus volontiers, & retiendront mieux ce qu'ils auront entendu avec plaisir, & qui se sera offert dans un bel ordre à leur esprit. L'Anatomie seule n'est, pour ainsi dire, que le squelette de la science; c'est la Physiologie qui lui donne du mouvement : l'une est l'étude de la vie, l'autre n'est que l'étude de la mort.

Mais, de même que les vérités anatomiques sont fondées sur l'observation, les vérités physiologiques le sont sur l'expérience. C'est sur les animaux vivans que les essais de ce genre doivent être tentés; & comme rien n'est plus difficile que de reconnoître la voix de la nature au milieu des convulsions & des cris de la douleur, il importe qu'un maître exercé apprenne aux élèves avec qu'elles précautions il faut qu'on l'interroge, & dans quel sens on doit interpréter ses oracles. Se propose-t-on de voir circuler le sang & la lymphe dans l'épaisseur des membranes transparentes où sont répandus leurs vaisseaux? Demande-t-on avec quelle force le sang jaillit du cœur & des tubes élastiques où il est renfermé? Veut-on savoir quels sont les organes irritables ou sensibles? Est-ce la voix qu'on veut étouffer par la section d'un seul nerf? Est-ce le

(1) La faculté de Médecine de Vienne, dans un plan très-moderne, a commis la même faute.

sommeil qu'on veut produire, en pressant sur quelques régions du cerveau? Enfin est-ce la vie dont on veut trancher en un instant le fil, en blessant quelques-uns des points de l'organe medullaire? Dans toutes ces opérations, la route est difficile à tenir, & c'est au professeur le plus habile qu'il appartient de la tracer.

Il est un autre genre d'essais non moins curieux, dans lesquels on combine les moyens physiques ou chimiques avec ceux que l'Anatomie emploie. C'est ainsi qu'on expose un animal à la commotion électrique, ou à l'action d'un air raréfié dans la machine du vide. C'est ainsi que, plongé dans des gas de diverse nature, tantôt il périt en s'agitant, tantôt il demeure dans une inaction qui devient mortelle, si elle est trop long-temps prolongée. C'est ainsi qu'on allume en lui la fièvre, en lui faisant respirer un air trop actif. C'est ainsi qu'on fait couler un sang étranger dans ses veines. C'est ainsi qu'on en tire, dans les animaux vivans, les sucs digestifs des cavités qui les renferment. Il n'y a pas jusqu'au suc osseux dont le physiologiste fait changer la couleur, & si bien diriger les mouvemens, qu'il le détourne à son gré vers des organes qu'il encroûte, & où cette matière se rassemble pour former un cylindre nouveau. Ces expériences, distribuées avec art, romproient, dans l'enseignement, l'uniformité du récit: elles forceroient l'attention des élèves, qui ne pourroient oublier ce que des circonstances si frappantes auroient gravé dans leur mémoire.

Ajoutons qu'il importe d'autant plus de fixer les regards des jeunes médecins sur ce genre d'essais, qu'il est peut-être dans l'étude des animaux, le plus utile & le plus négligé. Parmi les élèves qui sont sortis des écoles, il n'en est aucun auquel on ait donné jusqu'ici la plus légère idée de la physiologie expérimentale. Quel motif engageroit à traiter longuement de la structure des viscères, si l'on ne se donnoit aucune peine pour découvrir le mécanisme des parties que l'on décrit si bien?

Il est encore une source féconde où le physiologiste puisera des connoissances utiles; c'est l'Anatomie comparée. Celui qui n'a vu que le cerveau, le cœur, les poumons, l'estomac, les intestins de l'homme, n'a qu'une foible idée de ce que sont ces viscères dans la grande chaîne des animaux; il ne connoît point leurs relations, & il ignore la plus belle partie de ce qu'il doit enseigner.

Haller a placé dans sa grande Physiologie, au commencement de chaque section, un abrégé des connoissances que l'anatomie des animaux lui avoit fournies. Mais n'est-ce pas plutôt à la fin de chaque article que ces rapprochemens doivent se trouver: & puisque c'est l'homme que l'on compare, ne faut-il pas que ses organes soient décrits avant de chercher quels en sont les rapports? Les détails tirés de l'anatomie des animaux, ne se trouveront donc qu'à la suite de ceux dont l'anatomie humaine aura formé le tableau.

Il suit de ces dispositions que l'enseignement de cette chaire est composé de quatre parties; savoir, l'Anatomie humaine, l'Anatomie comparée, la Physiologie théorique, & la Physiologie expérimentale. Pour réunir ces quatre grands objets, & les faire concourir au même but, le professeur ne suivra pas un plan simplement anatomique; il divisera en plusieurs classes les usages ou fonctions des parties, & cette méthode determinera le nombre & l'ordre de ses leçons, dont chacune commencera par l'exposition, qui sera suivie de réflexions propres à faire connoître l'action des organes qu'on aura examinés, & les opinions de ceux qui en auront parlé dans leurs écrits.

Il n'existe certainement aucun corps vivant qui ne se meuve, au moins en lui-même, qui ne se nourrisse & qui ne se reproduise. L'irritabilité, la nutrition, dont la digestion fait partie, & la génération sont donc les trois premières fonctions qu'on doit admettre dans la comparaison des corps organisés. Mais on voit que dans la plupart des fluides circulent, & que des humeurs se filtrent dans des glandes. La circulation & les sécrétions auxquelles l'ossification se rapporte, doivent donc être ajoutées aux trois fonctions primitives. Enfin communiquer avec l'air, être sensible au contact des substances environnantes, sont d'autres attributs propres aux corps organiques, & qui doivent faire partie de l'examen projeté.

L'ossification, l'irritabilité, la circulation, la sensibilité, la respiration, la digestion, la nutrition, les sécrétions, & la génération seront donc les principales divisions du cours dont nous offrirons ici le tableau (1).

---

(1) Les objections qu'on ne cesse de faire contre la réunion de la Physiologie à l'Anatomie, sont les suivantes.

1°. L'Anatomie, dit-on, doit être enseignée pendant l'hiver, & la Physiologie pendant l'été: futile argument. Qui ne sait que les parties anatomiques, détachées, isolées, qui doivent servir à l'enseignement, peuvent être préparées & présentées fraîches dans tous les temps de l'année, & que, avec des précautions très-simples, on peut prévenir, je ne dirai pas les dangers, mais les désagrémens de la mauvaise odeur & de la putréfaction.

2°. Mais, ajoute-t-on, si on réunit la Physiologie à l'Anatomie, il est à craindre que celui qui sera chargé de ce double enseignement, ne s'arrête à de vaines explications, & ne néglige les descriptions importantes à connoître pour les élèves dans l'art de guérir.

Je réponds, 1°. qu'on n'aura point cet abus à redouter, si le professeur est astreint à suivre un plan complet tel que celui que je publie, parce qu'il faudra qu'il commence par décrire avant d'expliquer, & que de fait alors l'Anatomie est réunie à la Physiologie, sans se confondre avec elle, parce que dans ce qui concerne chaque organe, l'Anatomie précède, & la Physiologie vient après, sans que réciproquement l'une puisse faire aucun tort à l'autre.

Je réponds, 2°. que si on ne prend pas ce parti, le professeur qui n'enseignera que la Physiologie n'offrira à ses élèves qu'un roman stérile & dangereux, & que l'Anatomie

PLAN

PLAN D'UN COURS D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE.

De l'Anatomie & de la Physiologie en général. Tableau historique de leurs progrès.

Divisions de la Physiologie en neuf grandes fonctions ou articles.

PREMIERE FONCTION.

De l'ossification.

Iere Section.

De l'ostéologie sèche.

Des os en général. De leurs cavités & de leurs éminences ; de leurs articulations, de leur jonction ou symphyse.

Du squelette & de ses divisions.

Des os secs en général & en particulier.

Des os de la tête en général, & de leurs divisions. Des os du crâne. De l'os frontal & des éminences qui font la base des cornes.

Des cornes elles-mêmes, solides, ou creuses; de leur accroissement & de leur réproduction.

Des pariétaux. De l'os occipital. Des os temporaux.

De l'os sphénoïde. De l'os ethmoïde & de ses appendices. Des os Wormiens. Des biseaux. Des sutures. Du mécanisme des os du crâne. Des os de la face. Des os maxillaires supérieurs ou antérieurs; des os incisifs. Des os de la pommette. Des os palatins. Des os unguis ou du grand angle. Des os propres du nez. Des cornets inférieurs du nez. Du vomer.

De la mâchoire inférieure. Des dents.

Du mécanisme de la face, des sinus, & des dents.

Récapitulation de la structure de la tête. De ses ovales. De sa base.

Du tronc en général & de ses divisions. De la colonne épinière. Des vertèbres en général & en particulier. De l'os sacrum & du coccyx.

Du mécanisme de l'épine.

De l'os innominé. Du bassin. De ses diamètres dans l'espèce humaine & dans les quadrupèdes; de son axe.

De son mécanisme.

Du thorax. Du sternum; du cartilage xyphoïde.

Des côtes vertébrales & sterno-vertébrales. De leurs cartilages.

Mécanisme du sternum & des côtes.

Des os des extrémités supérieures. De l'épaule. De la clavicule & des os claviculaires. De l'omoplate.

Du mécanisme de l'épaule.

Du bras en général. De l'os *humerus*. De l'avant-bras & des os qui le composent.

Du mécanisme du bras & de l'avant-bras.

Des os du carpe, du métacarpe, & des doigts.

Du mécanisme du poignet & de la main, & des mouvemens du pouce opposés à ceux des autres doigts.

Des os des extrémités inférieures en général.

De l'os fémur & de ses mouvemens.

De la rotule. Du mécanisme du genou.

Des os de la jambe & de leur mécanisme.

Des os du tarse. De ceux du métatarse. Des doigts. Des os sesamoïdes.

Mécanisme des malléoles & du pied.

Rapports du pied avec la main.

IIe. Section.

De l'ostéologie fraîche.

Du squelette naturel frais, ou des os frais en général.

Du périoste & du péricrâne.

Des cartilages en général; des cartilages d'encroûtement; des cartilages inter-articulaires; des cartilages inter-osseux ou de liaison.

Des ligamens en général; des ligamens ronds, longs, des ligamens inter-articulaires. Des membranes & des expansions ligamenteuses.

Des capsules muqueuses; des glandes & des graisses articulaires; de la synovie.

De la moëlle osseuse & du suc médullaire.

De l'appareil articulaire en général.

Des insertions tendineuses, aponévrotiques & ligamenteuses, aux extrémités des os qui s'articulent entre eux.

Des os frais en particulier; de l'articulation de la mâchoire supérieure avec l'inférieure.

Du mécanisme de la lame inter-articulaire.

Des divers mouvemens de la mâchoire inférieure. Quelques remarques sur ses luxations.

De la légère élévation de la mâchoire supérieure avec la tête.

De l'articulation & de la symphise de cette partie du squelette avec la première & la seconde vertèbre.

Des articulations des vertèbres entre elles dans leurs corps & dans leurs apophyses.

De l'articulation de la dernière vertèbre lombaire avec le sacrum, & du sacrum avec le coccyx.

Du mécanisme des cartilages inter-osseux de l'épine, de leur compression par le poids du corps; des diverses espèces de décroissement dues à cette cause. Des expériences de M. de Fontenu à ce sujet.

Quelques remarques sur les maladies de l'épine,

---

ne leur offrira que des descriptions arides, & d'un très-foible intérêt pour des commençans.

Je réponds, 3°. que j'ai toujours suivi, dans mes leçons, la méthode que je trace, & que le public n'en a point paru mécontent.

Ce qui m'engage à faire connoître le plan d'un cours d'Anatomie & de Physiologie, c'est que jamais on n'en a publié aucun qui eût une étendue suffisante, & qu'il m'a paru utile d'apprendre aux éléves ce qu'ils doivent attendre d'un professeur chargé de l'enseignement de ces deux sciences reunies.

sur la gibbosité, sur la maladie vertébrale; sur la carie, sur les luxations des vertèbres, & sur les inconvéniens des corps à baleine.

De l'articulation des os inominés avec le sacrum, des ligamens inférieurs du bassin.

De l'articulation des os pubis entre eux. De la symphyse du pubis; de son étendue. De l'articulation que forment les deux pièces qui la composent. De la facilité avec laquelle elle se pénètre de sucs dans la grossesse & à la suite de quelques maladies.

De sa section & de l'écartement qui en résulte dans la femme, comparé avec celui qu'on observe par la section du pubis dans les femelles des quadrupèdes. Des vices du bassin.

De l'articulation des côtes avec les corps & les apophyses transverses des vertèbres.

Des ligamens du sternum & du cartilage xyphoïde. Du déplacement du bréchet.

Des articulations sternale & scapulaire de la clavicule. De la jonction de cet os avec l'apophyse coracoïde. Quelques remarques sur la luxation de la clavicule.

De l'articulation de l'omoplate avec le bras. Quelques réflexions sur la facilité avec laquelle le bras se luxe.

De l'articulation de l'humérus avec l'os du coude & avec l'os du rayon. Du ligament inter-osseux.

Des articulations des os de l'avant-bras entre eux.

De la maladie appelée *diastase*.

De l'articulation des os du carpe avec ceux de l'avant-bras; de celle des os du carpe entre eux & avec les os du métacarpe.

De l'articulation des os du métacarpe entre eux & avec les premières phalanges du pouce & des doigts.

De l'articulatton des premières phalanges avec les secondes, & des secondes avec les troisièmes.

Du mécanisme des ligamens de la main & de l'extrémité supérieure.

De l'étendue de l'abduction, de la pronation & de la supination.

De l'articulation de l'os inominé avec le fémur. De la cavité cotyloïde dans l'état frais & de ses maladies.

De l'articulation du fémur avec la rotule & le tibia.

De l'articulation du tibia avec le péroné, & des avantages de sa position oblique.

Du ligament inter-osseux.

De l'articulation des os de la jambe avec le tarse.

De celle des os du tarse entre eux & avec ceux du métatarse.

Des articulations de ces derniers soit entre eux, soit avec les premières phalanges des doigts, & des articulations de ces phalanges entre elles.

Du mécanisme de ces divers ligamens, & surtout de la position de ceux qui sont placés vers les malléoles.

De la structure des os & du squelette, considérés dans les différens sexes & dans les différens âges.

IIIe. Section.

De l'Ostéologie comparée.

Des diverses sortes de squelettes, considérés dans leurs principales différences.

Des squelettes de substance osseuse, de substance cornée ou cartilagineuse, & de substance crétacée, dont les diverses classes d'animaux fournissent des exemples.

Du corps ligneux.

Du squelette placé à l'intérieur ou à l'extérieur du corps; ou de celui qui est en partie situé à l'extérieur & à l'intérieur. Les insectes, les quadrupèdes ovipares & à écailles, offrent des exemples de ces deux dernières modifications.

Des caractères propres au squelette intérieur le plus parfait; il est composé de la tête, du col, du thorax, des lombes, de la clavicule, de l'omoplate, du bassin, & des os des extrémités.

On considérera le squelette sous ces différens rapports dans les diverses classes d'animaux (1).

IVe. Section.

Expériences sur l'ossification.

Des expériences à faire ou au moins à exposer sur l'ossification.

Des expériences de Clopton Havers, sur la dissolution des os par les acides.

Des expériences de Duhamel, 1°. sur la manière de colorer les os des animaux, en mêlant de la garance avec les alimens dont on les nourrit; 2°. sur l'accroissement des os & des substances cornées dans leurs diverses dimensions; 3°. sur les couches dont ces substances sont composées; 4°. sur le liber & le périoste, que Duhamel regardoit comme destinés à produire le corps ligneux & la substance osseuse.

Des expériences de M. de Fougeroux pour confirmer l'opinion de M. Duhamel.

Des expériences de Haller, qui tendent au contraire à prouver que la substance osseuse se forme sans le concours du périoste.

Des préparations employées par MM. Hunter & de Lassone, pour faire connoître la structure des lames osseuses & de celles des cartilages d'encroûtement.

---

(1) Voyez le discours sur l'Anatomie, considérée dans ses rapports avec l'Histoire Naturelle, dans le Traité d'Anatomie & de Physiologie de M. Vicq-Dazyr, pag. 18 de la partie du discours.

Des expériences de Hérissant sur la manière 1°. de débarrasser par l'intermède des acides le parenchyme cartilagineux qui, est la base de l'os, du suc osseux qui l'encroûte; 2°. de détruire, par la combustion, le parenchyme cartilagineux, en laissant ainsi la substance osseuse proprement dite séparée de ce parenchyme.

Des expériences de M. Tenon sur la carie des os.

De celles de M. Troja sur la maniere de produire un os artificiel dont l'os ancien est enveloppé, en détruisant la moëlle, & en tourmentant à plusieurs reprises les membranes & les vaisseaux contenus dans la cavité qui la renferme.

Des observations d'Albinus sur l'ossification.

Ve. Section.

De la nature des os.

Ici le professeur fera voir que les os de l'homme & des quadrupèdes ne sont point, comme on l'avoit pensé, des matières terreuses; mais qu'ils sont formés de lames entre lesquelles est répandue de la gélatine, & qu'on doit regarder comme un véritable sel neutre, composé d'acide phosphorique & de chaux.

Il rappellera qu'on prépare du phosphore avec les os, en les soumettant à l'action d'un acide, de l'acide nitreux, par exemple, qui s'emparant de la chaux, laisse l'acide phosphorique libre, & peut entrer dans une combinaison nouvelle.

On n'a point fait l'analyse comparative des os des enfans, des adultes, & des viellards.

On ne sait point encore quelle est la différence chimique des os mous & fléxibles des poissons, des reptiles, & des insectes, d'avec les os de l'homme & des quadrupèdes.

Parallèle des observations, & résultats des faits principaux qu'on aura rapportés.

L'os est un organe sécrétoire dépourvu de conduit excréteur, & qui s'encroûte du suc osseux qu'il a séparé.

IIe FONCTION.

De l'irritabilité.

Ire. Section.

Des muscles en général.

On traitera d'abord des muscles considérés à l'extérieur, & en général dans leurs diverses parties, dans leurs différentes formes, situation, insertion, & dans leurs usages.

Des tendons & des aponévroses en général.

Des gaînes qui contiennent les tendons, & des coulisses par lesquelles ils passent.

De la manière d'estimer la force des muscles par la direction de leurs fibres, par la situation & la forme des os, considérés comme des leviers de divers genres.

Des différentes méthodes de décrire les muscles.

On doit les décrire comme on les dissèque, par régions & par couches. Cette méthode est celle des peintres. Le tableau qu'on propose ici diffère, en plusieurs points, de celui d'Albinus. Toutes les régions y sont sur-tout subdivisées en sections: ce qu'Albinus n'a point fait.

Chaque muscle sera divisé, comme les os, en faces, angles, & bords, si c'est un muscle aplati; on le divisera en corps & en extrémités, si c'est un muscle long ou arrondi.

IIe Section.

Tableau des diverses régions où se trouvent les muscles du corps humain.

Région 1re. *Calva.* Calotte osseuse du crâne. Muscle occipito-frontal, & son aponévrose.

Région 2e. Muscles de la face en général. Section 1re. frontale; 2e. palpébrale; 3e. maxillaire supérieure; 4e. nasale; 5e. inter-maxillaire; 6e. maxillaire inférieure; 7e. labiale; 8e. cutanée.

Région 3e. Muscles de la partie latérale de la tête. *Mala cum latere calvæ.* Alb. section 1re, auriculaire externe. 1°. Hors des cartilages: 2°. dans les cartilages. 2e. Zygomatico-maxillaire; le muscle masseter. 3e. Temporale; le muscle crotaphite, & son aponévrose à double feuillet.

Région 4e. Le col en devant. Section 1re. cutanée; 2e. sternale ou inférieure; 3e. styloïdienne; 4e. maxillaire inférieure; 5e. cervicale moyenne, dont les divisions sont l'hyoglosse, l'hyoïdienne, l'hyo-laryngée, la laryngée, la pharyngienne moyenne & inférieure, & l'œsophagienne.

Région 5e. Les muscles de l'arrière-bouche, du voile du palais, du gosier en général. Section 1re. l'isthme du gosier; 2e. le voile du palais; 3e. l'ouverture supérieure du pharynx.

Région 6e Espace pterygo-maxillaire: *sub malâ.* Alb.

Région 7e. La fosse orbitaire en général. Section 1re. muscles des paupières; 2e. muscles obliques du globe; 3e. muscles droits du globe; 4e. muscles droits du nerf optique dans plusieurs quadrupèdes.

Région 8e. Auriculaire interne. Section 1re. les muscles du marteau; 2e. les muscles de l'étrier.

Région 9e. Thorachique antérieure. Section 1re. Costale, divisée en deux couches; 2e. claviculaire.

Région 10e. Thorachique latérale.

Région 11e. Abdominale ou ventrale, divisée en quatre couches principales.

Région 12e. Elle est placée autour du cordon des vaisseaux spermatiques.

Région 13e. Le dos, la partie postérieure du col & des lombes, divisée en six couches.

Région 14e. Région profonde du col. Section 1re, antérieure; 2e, latérale.

Région 15^e^. Région profonde des côtes. Section 1^re^. surface externe des côtes; 2^e^. espaces intercostaux; 3^e^. surface interne des côtes.

Région 16^e^. Région profonde du sternum.

Région 17^e^. Région diaphragmatique.

Région 18^e^. Région profonde des lombes. Section 1^re^. antérieure, le muscle psoas; 2^e^. latérale, le muscle carré des lombes, & les aponévroses des environs.

Région 19^e^ Les parties sexuelles.

1°. Dans le mâle; section 1^re^, les corps caverneux; 2^e^. le bulbe de l'urètre.

2°. Dans la femelle; section 1^re^, les corps caverneux; 2^e^. les environs de l'orifice du vagin.

Région 20^e^. L'anus. Section 1^re^. superficielle; 2^e^. profonde.

Région 21^e^. Le coccyx.

Région 22^e^. La partie supérieure du bras ou moignon; le muscle deltoïde.

Région 23^e^. La région scapulaire externe. Section 1^re^. sur-épineuse; 2^e^. sous-épineuse. Aponévroses scapulaires.

Région 24^e^. La région sous scapulaire.

Région 25^e^. La région antérieure du bras.

Région 26^e^. La région postérieure du bras: aponévrose brachiale très-mince.

Région 27^e^. La face interne ou antérieure de l'avant-bras: 1^re^., 2^e^., & 3^e^. couches.

Région 28^e^. La face externe ou postérieure de l'avant-bras, 1^re^. & 2^e^. couches. Aponévroses qui s'insèrent aux condyles de l'humérus.

Région 29^e^. La face dorsale de la main.

Région 30^e^. La face palmaire de la main: aponévrose palmaire.

Région 31^e^. La région iliaque externe ou fessière, 1^re^., 2^e^., & 3^e^. couches, avec leur tissu aponévrotique.

Région 32^e^. La région iliaque interne.

Région 33^e^. La région interne de la cuisse.

Région 34^e^. La région antérieure de la cuisse, 1^re^., 2^e^. couches, avec leurs aponévroses.

Région 35^e^. La région externe ou postérieure de la cuisse.

Section 1^re^. superficielle & fémorale: le muscle du *fascia lata*, avec son aponévrose.

2^e^. L'ischio-tibiale externe: le biceps ou long vaste.

3^e^. Ischio-tibiale interne: le muscle demi-nerveux de l'homme, ou biceps de la jambe des quadrupèdes.

Région 36^e^. La région du trou ovalaire: les muscles obturateurs, les jumeaux ou le cannelé, le pyriforme, le carré de la cuisse.

Région 37^e^. Face antérieure de la jambe.

Région 38^e^. Face postérieure de la jambe. Aponévrose tibiale qui se continue avec la culotte aponévrotique de Winslow.

Région 39^e^. Face dorsale du pied.

Région 40^e^. Face plantaire du pied, divisée en deux couches. Aponévrose plantaire.

III^e^. Section.

Des muscles dans les animaux.

De l'anatomie comparée des muscles, & résultats généraux des observations anatomiques qui ont été faites sur les muscles du singe & des diverses classes de quadrupèdes.

Parmi les muscles de la tête, c'est dans les muscles de la face qu'on observe le plus de différences. Dans le col, ce sont sur-tout les muscles sterno-mastoïdien, le sterno-hyoïdien, le thyroïdien, le digastrique, & l'angulaire de l'omoplate qu'il faut considérer. Parmi ceux de la poitrine, le petit pectoral & le grand dentelé ont une structure différente de celle que ces muscles offrent dans l'homme. Parmi ceux du dos, on examinera le trapèze & les dentelés de la respiration. Dans le bras, le deltoïde, le biceps & les extenseurs du coude. Dans les régions iliaques & crurales, le muscle du *fascia lata*, l'iliaque interne, les fessiers, les obturateurs, les jumeaux de la cuisse, le droit antérieur, le grêle interne, celui qui répond au couturier, & le biceps de la jambe, ou long vaste, dont la structure est très-particulière. Parmi les muscles de l'avant-bras, le long supinateur. Enfin, parmi ceux de l'extrémité postérieure, l'extenseur des doigts, le solaire, les péroniers, & le plantaire. C'est dans la conformation de ces muscles que se trouvent les principaux caractères qui distinguent la miologie de l'homme d'avec celle des quadrupèdes.

Les muscles des aîles & des extrémités des oiseaux, fournissent encore des différences très-remarquables.

Les muscles robustes des poissons & des reptiles méritent aussi beaucoup d'attention.

L'histoire des polypes fera connoître des animaux entièrement formés de substance contractile.

Dans la plupart des animaux appelés à *sang froid*, on verra que la fibre musculaire est blanche, & que sa contraction est plus vive & plus durable que dans les animaux dont le sang est plus chaud.

Cette différence donnera lieu de remarquer que, dans ceux-ci même, outre les fibres musculaires rouges, qui sont les plus répandues, il en est de blanches: telles sont celles des intestins & même de la vessie. Ces fibres sont aussi plus irritables que les autres.

IV^e^. Section.

De la structure intime du muscle.

Après avoir examiné les muscles dans les différentes classes d'animaux, on traitera de l'anatomie

du muſcle lui-même, c'eſt-à-dire, du muſcle conſidéré dans ſa ſtructure la plus intime.

On verra que les artères qui s'y diſtribuent ne ſuivent aucune marche déterminée : d'où il ſuit que ce ne ſont point elles qui forment eſſentiellement le muſcle, comme Vieuſſens & Willis l'ont avancé.

Les veines qui en ſortent ont des valvules, & les vaiſſeaux lymphatiques y ſont en grand nombre.

Les nerfs s'y portent ſous différens angles, & leur marche y eſt quelquefois rétrograde. Dans tous les cas, leur volume n'eſt point aſſez conſidérable pour qu'on puiſſe les regarder comme formant la baſe du muſcle, ainſi que Le Cat l'avoit annoncé.

Tantôt les nerfs qui ſe ramifient dans les organes muſculaires ſont diſpoſés en *plexus*, comme aux environs du cœur & des inteſtins : tantôt ils ſont fournis par des nerfs longs, dont les filets ſe ſéparent ſans qu'il y ait ni entrelacement ni ganglion.

Sous cet aſpect, les organes muſculaires doivent être diviſés en ceux qui obéiſſent, & en ceux qui n'obéiſſent pas à la volonté.

Les muſcles les plus irritables ne ſont pas ceux qui reçoivent le plus de nerfs. Le cœur eſt dans ce cas, & les nerfs, qui ſont éminemment ſenſibles, ne ſont point irritables.

On n'a point reconnu de nerfs dans les polypes : s'ils en ont, ces nerfs ſont ſans doute très-petits; & cependant les polypes ſont très-contractiles.

La baſe du muſcle eſt un organe cellulaire & fibreux, qui devient blanc par la lotion.

Dans les muſcles dont la forme eſt la plus ſimple, les fibres ſont droites : réunies, elles compoſent des faiſceaux qui ſont coupés à peu près à angle droit par des traverſes cellulaires.

On expoſera ce que Lewenhoeck, Muys, & Deheyde ont dit des fibres & des fibrilles.

On fera connoître les opinions de Swammerdam, de Cowper, de Borelli, de Muys, & de Ruyſch, ſur les formes globuleuſe, cellulaire, rhomboïdale, noueuſe ou tomenteuſe qu'ils ont admiſes dans les dernières diviſions de la fibre muſculaire. Ces ſuppoſitions ſont la baſe de divers ſyſtêmes qu'on indiquera en peu de mots.

On comparera la fibre muſculaire avec la fibre tendineuſe ou aponévrotique : on en montrera la différence. Sont-elles continues l'une avec l'autre ? Eſt-il vrai que les aponévroſes & les tendons ſoient tout-à fait dépourvus de nerfs, comme Haller l'a dit ? Si cela eſt, pourquoi les piqûres y excitent-elles quelquefois une grande ſenſibilité ?

On ſuivra le tendon dans la profondeur même du muſcle, où il ſe termine en pointe.

Pourquoi les deux tendons du même muſcle ſont-ils pour l'ordinaire oppoſés l'un à l'autre dans la place qu'ils occupent, dans leur direction & dans leur ſtructure ? Et quel eſt l'avantage d'une tige moyenne à laquelle aboutiſſent des faiſceaux obliques, d'où il réſulte une diſpoſition penniforme, ou ſemi-penniforme.

On parlera des capſules muqueuſes des tendons, des glandes qui s'y trouvent, & du fluide onctueux qui s'y ſépare.

Réſumé des aponévroſes, de leurs divers plans de fibres, de leurs uſages. Il n'exiſte pas un ſeul traité d'Anatomie où les aponévroſes ſoient bien décrites : le profeſſeur y ſuppléera.

V^e. Section.

Des phénomènes des mouvemens muſculaires dans l'état de ſanté.

Du muſcle conſidéré en repos, & en équilibre avec ceux qui l'environnent.

Du muſcle dans l'état de contraction. Il ſe durcit en ſe raccourciſſant ; de la meſure de ſon raccourciſſement. De ſes rides, de ſes plis, de ſa force, ſoit relative, ſoit abſolue, ſoit ſimple, ſoit compoſée ; de ſes effets ; du ſecours qu'il reçoit des autres muſcles & de celui qu'il leur donne ; des muſcles antagoniſtes.

De l'influence du ſommeil, de la veille, de la digeſtion, & des diverſes autres fonctions organiques ſur l'action muſculaire.

Des phénomènes de cette action, ſoit qu'elle devienne plus forte ou plus foible.

VI^e. Section.

Expériences faites ſur les organes irritables.

Des expériences nombreuſes ont été faites ſur ces organes; on répétera les principales.

Les muſcles ſe contractent, lorſqu'on pique les nerfs qui s'y diſtribuent. La même choſe arrive lorſqu'on les pince, & ſur-tout lorſqu'on en tire des étincelles électriques. Des expériences nouvelles ont même prouvé que ces étincelles ſont le ſtimulant le plus fort qu'on puiſſe employer dans le traitement des perſonnes aſphixiées.

Lorſqu'on a fatigué le nerf dans un des points de ſon étendue, ſi on le pince au-deſſous, & plus près du muſcle, on excite encore des contractions.

Si on coupe le nerf, le muſcle conſerve pendant quelques inſtans ſon irritabilité, qu'il perd bientôt après.

Si on lie les vaiſſeaux ſanguins, l'irritabilité du muſcle dure un peu plus long-temps que lorſqu'on en a coupé les nerfs; mais elle ſe détruit enfin pour ne plus reparoître.

On peut ſe ſervir de différens acides, ſoit minéraux, ſoit végétaux, pour exciter la contraction des parties muſculaires; mais ces ſels, ſur-tout les premiers, détruiſent bientôt les organes ſur leſquels ils agiſſent. Le beurre d'antimoine produit le même effet & pour les mêmes raiſons.

Les organes muſculaires placés dans les diffé-

rentes cavités du corps, jouissent à un haut degré de la force irritable. Tels sont le diaphragme, dont on excite facilement la contraction par la pression du nerf phrénique, la vessie qu'on force à se vider en l'irritant à l'extérieur; tels sont le cœur & les intestins, dont on réveille la contraction par le souffle seul de la bouche, où par le léger frottement d'une petite brosse ou d'un pinceau très-doux.

Ces organes, hors du corps, & coupés même par morceaux, sont encore très-irritables.

L'œsophage des animaux se contracte aussi très-facilement par l'effet des différens aiguillons.

Les grenouilles sont très-propres à ces différentes expériences

Il en résulte que les ligamens, les capsules, les membranes, les aponévroses, les tendons, les nerfs, les cartilages, & les os ne sont point irritables.

La membrane médulaire, quoiqu'il soit démontré, contre l'assertion de Haller, qu'elle est souvent très-sensible, n'est point irritable.

Les vaisseaux lymphatiques le sont beaucoup; les grosses artères, dans les jeunes animaux, sont évidemment musculaires, & se contractent d'une manière très-marquée. Les grosses veines aux environs du cœur sont vraiment contractiles; plus loin elles n'ont point cette propriété; les organes glanduleux n'en jouissent pas non plus de manière à ce qu'on puisse en appercevoir les effets.

La peau peut se froncer dans différentes circonstances, & elle n'est pas aussi dépourvue d'irritabilité que Haller l'a dit.

Le tissu cellulaire n'en donne aucune marque.

L'opium & les substances narcotiques en général, étendues sur les organes musculaires, diminuent leur irritabilité.

On a dit que la plupart des gaz qui produisent l'asphixie, détruisent aussi l'irritabilité des organes musculaires.

Lorsqu'on a coupé le muscle antagoniste, ou qu'on l'a rendu paralytique en coupant ses nerfs, le muscle opposé l'emporte, & son action devient constante.

Lorsqu'on lie avec un fil la partie la plus charnue d'un membre, dont les muscles sont en repos, & qu'ensuite on les contracte, le membre éprouve de la gêne dans le lieu de la ligature; ce qui prouve qu'une partie du membre se gonfle. Cette expérience a été rapportée par Hamberger.

Si on plonge le bras, sans en mouvoir les muscles, dans un vase rempli d'eau, & qu'ensuite on les contracte, le niveau de l'eau s'abaisse, ce qui semble annoncer que le volume des muscles diminue dans la contraction; mais ce résultat peut tromper, parce qu'il suffiroit que les muscles se rapprochassent l'un de l'autre pour que le volume total diminuât. Cette expérience est de Glisson & de Swammerdam.

Ce dernier a fait l'expérience précédente, en plaçant le cœur d'une grenouille dans un vase étroit & rempli d'eau qui s'est abaissée, lorsque le cœur s'est contracté.

L'observation a prouvé que les muscles ne pâlissent point dans le moment de la contraction. Si dans la sistole, le cœur pâlit, c'est parce que le sang est lancé hors de ses cavités; *Kaw* & *Vinter*.

On évitera de se tromper comme Borelli dans l'estimation des forces de quelques organes musculaires. Par exemple, lorsqu'il a comparé le poids du cœur avec celui du muscle flechisseur du pouce, pour en tirer des conséquences relatives à la force du premier de ces organes, il a commis une grande erreur; car outre que l'action du fléchisseur du pouce est aidée par celle du court fléchisseur, les fibres du cœur étant beaucoup plus déliées & plus rapprochées les unes des autres que celles du muscle fléchisseur du pouce, on ne peut, à raison du poids, établir entre elles aucune analogie. Il y a sous d'autres rapports, dans ce calcul, plusieurs sources d'erreurs qu'il seroit trop long d'exposer ici.

Ce sera dans le traité d'Anatomie de Winslow, qu'on trouvera les meilleurs principes sur les divers usages des muscles. On considérera sur-tout leurs angles d'insertion, la direction des gaines ou des poulies, & de leurs tendons, & leur situation relativement aux différens articles.

VII^e^. Section.

Des effets de l'action musculaire.

On indiquera quels sont les effets de l'action des muscles, soit relativement aux os dont ils modifient les contours, les formes & les éminences; soit relativement aux besoins des animaux qui en sont pourvus. Ainsi dans l'homme on expliquera la station, le marcher, la course, le saut; dans le quadrupède, sur-tout dans le cheval, le pas ordinaire, le trot, le galop, & l'amble; dans l'oiseau, les diverses espèces de vol, l'ascension, l'action de planer, l'abaissement, le marcher; dans le poisson, la manière dont il nage, & dont il s'arrête ou se dirige, soit par les nageoires, soit par l'action de la queue.

On consultera les expériences curieuses faites à ce sujet par Borelli; dans les reptiles, les ondes qu'ils forment, & la manière dont ils sautent, s'élancent ou se suspendent; dans les insectes, le marcher, le saut, & le vol; dans les vers, la manière dont ils rampent à l'aide d'une sorte de mouvement péristaltique, ou en soulevant une partie de leur corps en manière d'arc; dans les polypes, en s'accrochant par leurs queues ou par leurs bras, ou en formant avec ces derniers une sorte de roue, dont le mouvement est très-rapide; enfin dans les plantes, par la contraction de quel-

ques-uns de leurs organes qui semblent jouir d'une sorte d'irritabilité.

Il existe donc dans les corps vivans une fonction ou propriété très-différente de la sensibilité & de toutes les autres forces quelconques, que Glisson avoit connue, & que Haller a démontrée; elle a reçu les noms de *vis insita* ou *irritabilitas* dans les écrits de Haller; de *vis pruriens* dans ceux de Kaw-Boerrhaave; de *vis vitalis* dans ceux de Gaubius; & de *sensus animalis* dans ceux de Charleton.

VIII^e. Section.

Du siége de l'action musculaire.

Mais quel est le siége de l'action musculaire, & à quel partie organique appartient spécialement cette propriété? Ce n'est point aux vaisseaux, qui sont eux-mêmes irritables, & qui ne font qu'alimenter le muscle; ce n'est point aux nerfs, qui l'animent, & qui y transmettent seulement l'aiguillon de la volonté; ce n'est point au tissu cellulaire, qui n'est qu'un organe passif; ne seroit-ce pas plutôt à une matière élastique & contractile qui s'y sépareroit par une sorte de sécrétion particulière à cet organe?

Ici le professeur exposera les notions principales que la chimie moderne a fournies sur l'analyse des muscles.

Ce qui distingue leur tissu fibreux, c'est 1°. de n'être pas dissoluble dans l'eau; 2°. de donner plus de gaz azote par l'acide nitrique que toutes les autres substances animales; 3°. de fournir ensuite de l'acide oxalique & de l'acide malique; 4°. ce tissu se pourrit facilement lorsqu'il est humecté, & il donne beaucoup de carbonate mmoniacal à la distillation; 5°. il brûle en se resserrant.

Divers rapprochemens ont porté un des premiers chimistes modernes (1), à croire que les muscles sont le réservoir de la matière fibreuse du sang qui s'y condense, & qui y devient l'organe immédiat de l'irritabilité.

III^e. FONCTION.

De la circulation.

Le professeur traitera des organes qui servent à la circulation, & en général du cœur, des vaisseaux artériels, & des veines sanguines & lymphatiques.

I^re. Section.

Du cœur.

Du péricarde.

De la position de ce sac, considéré dans le médiastin; de sa forme, de sa base, de ses faces, de ses angles, pointes ou cornes, de ses membranes externe & interne; de ses adhérences, de ses ouvertures, de son anneau, de ses vaisseaux, de la sérosité qui s'y condense, de son usage.

(1) M. de Fourcroy.

Du cœur en général & à l'extérieur; de sa situation, de sa forme, de sa base, de sa pointe, de ses faces, de ses angles, de la ligne de démarcation qui est placée entre ses ventricules; de sa membrane externe, & de la graisse qu'elle reçoit dans quelques sujets.

Des cavités du cœur en général.

Des sinus & des oreillettes à l'extérieur; de leur base, de leur pointe, de leur direction, de leur étendue, de leur adossement.

De l'oreillette droite, dite *des veines caves*; de sa forme & de ses limites, de sa structure externe & interne, de ses faisceaux charnus, ou muscles pectinés; de la membrane qui se montre entre les faisseaux charnus de l'oreillette.

Du sinus droit, & des veines caves, qui s'y ouvrent.

De la valvule d'Eustache.

Du sinus des veines coronaires.

De la cloison ou *septum* des oreillettes.

Du trou ovale & de sa valvule; de l'anneau & de la fosse ovale, de l'isthme de Vieussens.

De l'ouverture veineuse du sinus droit dans le ventricule du même côté.

Du ventricule droit, ou pulmonaire; de sa membrane interne, de sa forme, de son étendue, qui est plus grande que celle du ventricule gauche; de ses faisceaux, ou de son réseau charnu.

De son ouverture veineuse, & de l'anneau valvulaire qui l'entoure; des muscles papillaires, qui servent d'appui à la valvule. De la division de cette valvule en trois pointes, qui se terminent aux muscles papillaires.

De l'ouverture artérielle de ce ventricule.

Des valvules en panier de pigeon, qui sont à l'embouchure de l'artère pulmonaire.

De la cloison des ventricules, & des colonnes charnues dont elle est surchargée.

De l'oreillette gauche, ou pulmonaire; de sa forme, de sa pointe, de ses faisceaux réticulaires.

Du sinus gauche; des quatre veines pulmonaires qui y aboutissent; de l'étendue du sinus gauche, qui est moins grande que celle du sinus droit; de son ouverture dans le ventricule gauche.

De ce ventricule lui-même, que j'appelle *aortique*; de sa membrane interne, de sa forme & de l'étendue de sa cavité; de sa pointe où la cavité se prolonge.

De son ouverture veineuse; des valvules appelées *mitrales*, qui s'y trouvent, & des muscles qui leur servent de soutien.

De l'ouverture artérielle de ce ventricule; des valvules, dites *sigmoïdes*, qu'on y remarque, &

des globules, dits d'*Arantius*, qui sont placés au milieu du bord flottant de ces valvules.

De l'os du cœur dans les ruminans.

Des diverses couches de fibres que Vieussens, Lancisi, Stenon, Senac, & Haller ont observées dans le cœur.

Des nerfs de cet organe; des plexus cardiaques, de ceux que Willis, Vieussens, Lancisi, Winslow, & Senac ont décrits.

IIe. Section.

De la structure du cœur, considéré dans les animaux.

Dans les quadrupèdes, il est plus alongé, plus aigu, & il s'étend plus verticalement sur le sternum.

Dans les oiseaux, le ventricule droit est semi-lunaire, étroit, & il semble qu'il embrasse le ventricule gauche, autour duquel il est placé.

Dans l'homme, dans les quadrupèdes, dans les cétacées, & dans les oiseaux, le cœur est composé de deux oreillettes & de deux ventricules. Dans quelques quadrupèdes ovipares, il est formé de deux oreillettes & d'un seul ventricule: telle est la grande tortue de mer.

Dans les poissons, il n'y a qu'une oreillette & un ventricule.

Dans les insectes & dans plusieurs sortes de vers, le cœur est alongé, & il jouit d'une sorte de mouvement péristatique, comme les intestins.

On ne connoit point de cœur dans les polypes.

IIIe. Section.

Observations & expériences sur le mouvement du cœur.

La poitrine d'un quadrupède étant ouverte, 1°. on voit les oreillettes du cœur se contracter, quand les veines caves & les ventricules du cœur se dilatent, & ainsi réciproquement.

2°. Pendant la contraction des oreillettes, on voit le sang refluer dans les veines caves & pulmonaires.

3°. On observe que les contractions des oreillettes se font ensemble, & que celles des ventricules sont aussi simultanées.

4°. On remarque qu'à mesure que l'animal s'affoiblit, ces contractions se font tantôt plus vîte, tantôt plus lentement, & qu'elles ne se succèdent plus avec la même régularité. Les ventricules commencent à se dilater avant que la contraction de l'oreillette soit achevée: & vers la fin de la vie, l'oreillette droite se contracte, pour l'ordinaire, plus souvent & plus long-temps que la gauche.

Haller faisoit passer à volonté cette propriété de l'oreillette droite à la gauche. A cet effet, il lioit l'artère aorte près du cœur, & il ouvroit l'une des veines-caves: alors le sang, dont la présence excite les contractions des diverses parties du cœur, s'accumulant à gauche, & cessant de s'épancher dans les cavités droites, l'oreillette gauche devenoit l'*ultimum moriens*.

Pendant la diastole, le cœur devient un peu plus long qu'auparavant, & il se raccourcit dans la systole.

Dans ce même moment, on voit la pointe du cœur se redresser: le mouvement des valvules, qui se relèvent alors, force la pointe du cœur à se rapprocher de la base.

Comme l'oreillette gauche est placée sur la colonne vertébrale, & qu'elle se remplit de sang lorsque les ventricules se contractent, le déplacement qui en résulte doit pousser le cœur en devant, & sa pointe, qui est à l'extrémité du rayon, doit frapper avec force les côtes qui lui sont opposées.

Pendant la systole du cœur, le sang est poussé dans la crosse de l'aorte, qui, se remplissant brusquement, tend à décrire une ligne droite, & qui concourt, par cet effort, à porter en devant la masse entière du cœur, qui est comme suspendu à son extrémité.

On peut produire ce même effet, en dirigeant avec force un fluide de bas en haut dans l'aorte thorachique vers le cœur.

En observant la circulation dans les animaux, dont le cœur est demi-transparent, comme dans les grenouilles, on voit que les cavités de cet organe se vident tout-à-fait à chaque systole.

Le cœur de ces animaux se contracte long-temps après avoir été détaché de la poitrine. On rétablit ses mouvemens par le souffle, par l'impression de l'eau tiéde, & par divers stimulans.

Dans les quadrupèdes, où le mouvement du cœur avoit cessé, on l'a souvent fait reparoître, en introduisant de l'air dans le poumon: alors on rétablit la circulation pulmonaire, & le sang qui se porte vers le cœur y excite des contractions nouvelles. Ce procédé est d'une grande utilité dans le traitement des asphyxies.

On voit manifestement la circulation continuer pendant quelque temps, dans les animaux à sang froid, quoique le cœur ait été arraché de la poitrine: d'où l'on peut conclure que le sang contenu dans le systême artériel, ne reçoit pas toute son impulsion du cœur, puisqu'il peut encore se mouvoir lorsque cet organe est entièrement détruit.

On rappellera les opinions de Keil, de Jurine, de Robinson, de Morgan, & de Morland sur la force du cœur: il n'y a aucune de ces opinions où il ne se soit glissé quelque erreur, soit d'Anatomie, soit de Calcul. On en conclura, avec Haller, que la force du cœur est grande, mais qu'il est peut-être

peut-être impossible de l'estimer avec une précision mathématique.

Les nerfs de la huitième paire & l'intercostal peuvent être liés, sans que les mouvemens du cœur soient pour cela aussi-tôt interrompus.

On exposera, en peu de mots, les opinions de Bellini, de Vieussens, de Perrault, de Boerhaave sur les causes des mouvemens du cœur : & il sera facile de faire voir combien ces systêmes sont peu fondés.

On fera voir que la cause du mouvement du cœur réside dans sa propre irritabilité, que le sang excite en passant alternativement dans les oreillettes & dans les ventricules de cet organe.

IVe. Section.

Des artères & des veines pulmonaires.

De l'altère pulmonaire ; de son tronc, de sa courbure.

Du conduit artériel.

De la bifurcation de l'artère pulmonaire ; de sa branche droite, de sa branche gauche, de leurs rapports avec les troncs, des subdivisions de ces branches dans les poumons.

Des veines pulmonaires, de leurs ramifications dans les poumons, de leurs branches hors de ces organes & près du cœur, de leurs rapports avec les bronches & avec les artères pulmonaires, de leur entrée dans le sinus droit du cœur.

La circulation pulmonaire, dont on exposera le mécanisme, étoit connue de Cesalpin & de Servet, avant que la grande circulation de l'aorte & des veines caves eût été déterminée.

Ve. Section.

De l'artère aorte.

De l'artère aorte en général.

Des artères coronaires.

Des artères sous-clavières droite & gauche.

Des carotides primitives.

De la carotide externe; de l'artère thyroïdienne supérieure ; de l'artère hyoïdienne, de la sublinguale, de la ranine, de l'artère pharyngienne inférieure, de ses rameaux pour le ganglion cervical de l'intercostal, pour la paire vague & pour le muscle sterno-mastoïdien.

De l'artère labiale, ou maxillaire externe de Winslow, de l'artère palatine inférieure, de l'artère tonsillaire, des masséterines, de la labiale inférieure & de la coronaire des lèvres.

De l'artère occipitale ; de la ményngée de la fosse cérébelleuse, qui pénètre avec la veine jugulaire interne dans le crâne ; des rameaux musculaires de l'artère occipitale.

De l'artère auriculaire postérieure, du rameau auditif externe, du rameau stylo-mastoïdien.

De l'artère maxillaire interne, de la ménynogée, ou artère moyenne de la dure-mère ; de la maxillaire inférieure, des ptérygoïdiennes, de la temporale profonde externe.

De l'artère buccale, de l'alvéolaire, de la sous-orbitaire, de la platine supérieure, de la pharyngienne supérieure, de la sphéno-palatine.

De l'artère temporale ; des auriculaires antérieures ; de la transversale de la face ; de la temporale profonde ; de la temporale superficielle ou postérieure.

De l'artère carotide interne, ou cérébrale en général ; de l'artère opthalmique ; de l'artère lacrymale ; des ciliaires internes courtes & longues ; des musculaires supérieures & inférieures ; de la sous-orbitaire ; de la ciliaire inférieure ; de l'ethmoïdale postérieure ; de l'ethmoïdale antérieure ; de l'artère centrale de la rétine ; des artères ciliaires antérieures ; de la palpébrale supérieure, inférieure ; de l'artère nasale ; de l'artère sur - orbitaire ; de l'artère sourcilière ; du rameau frontal supérieur profond ; de l'artère communicante du cerveau ; de l'artère choroïdienne inférieure ; de l'artère calleuse ; de la branche postérieure, ou de *Sylvius.*

De l'artère mammaire interne ; des rameaux thymiques, diaphragmatiques, médiastins & xyphoïdiens.

De l'artère vertébrale en général ; de l'artère inférieure du cervelet ; de la latérale du cervelet ; de la spinale postérieure ; de l'artère spinale antérieure ; de l'artère varolienne postérieure.

Du tronc basilaire ; des pyramidales, des olivaires, de l'artère inférieure du cervelet (souvent il en sort une seconde du tronc basiliaire), des auditives, des artères des nerfs trijumeaux.

De l'artère supérieure du cervelet ; des artères pinéales, des tuberculeuses supérieures, & des varoliennes latérales & supérieures.

De l'artère profonde ou postérieure du cerveau ; des artères du troisième ventricule, des inférieures & internes des couches optiques, des rameaux mammillaires, de ceux des piliers antérieurs de la voûte, des rameaux de la commissure postérieure.

De la communicante de Willis ; des artères choroïdiennes inférieures, des optiques inférieures, des ammoniennes, des tuberculeuses inférieures, de celles du troisième ventricule.

De l'artère thyroïdienne inférieure ; de l'artère transversale de l'épaule, qui vient aussi de la mammaire interne, de l'artère transversale du col, de l'ascendante du col, des rameaux profonds de la thyroïdienne inférieure, de la thyroïdienne proprement dite, de la branche thorachique.

De l'artère cervicale profonde ; de l'artère cervicale superficielle, de l'artère intercostale supérieure, des artères intercostales, de leurs branches supérieures & inférieures.

De l'artère axillaire ; des thorachiques supérieure,

longue, humérale, & axillaire; de l'artère sous-scapulaire supérieure; de la sous-scapulaire inférieure; de l'artère circonflexe antérieure, postérieure.

De l'artère humérale; de l'artère profonde supérieure du bras; de l'artère profonde inférieure du bras.

De l'artère radiale.

De l'artère cubitale.

Des artères bronchiales; des œsophagiennes; des médiastines postérieures; des intercostales inférieures; des diaphragmatiques inférieures.

Du tronc cœliaque; de l'artère coronaire stomachique; de l'artère hépatique; de l'artère splénique.

De l'artère mésentérique supérieure; des artères capsulaires; des artères rénales; de l'artère spermatique; de l'artère mésentérique inférieure; des artères lombaires; de l'artère sacrée antérieure.

Des artères iliaques communes ou primitives; de l'artère iliaque interne ou hypogastrique, de l'artère iléo-lombaire, des sacrées latérales, de l'iliaque postérieure.

De l'obturatrice; de l'artère ischiatique, de la honteuse interne, de l'hémorrhoïdale moyenne, de l'artère utérine, des artères vésicales, de l'artère vaginale, de l'artère ombilicale.

De l'artère iliaque externe ou crurale; de l'artère épigastrique, de l'artère iliaque antérieure, de l'artère crurale, des honteuses externes, de l'artère profonde de la cuisse, de la circonflexe interne & externe, de l'artère poplitée, des articulaires.

De l'artère tibiale antérieure; de l'artère tibiale postérieure, & de leurs rameaux.

De l'artère plantaire interne & externe & de ses branches.

De l'artère péronière & de ses rameaux.

VI^e. Section.

Des veines caves.

De la veine cave supérieure, & de ses branches considérées dans l'ordre de la circulation.

De la veine basilique & de ses rameaux; de la veine céphalique & de ses rameaux, de la veine médiane, des veines brachiales, des veines axillaires, des veines vertébrales, de la veine temporale, de la veine occipitale, des veines jugulaires externes, de la veine labiale, de la veine pharyngienne, de la veine linguale, de la veine thyroïdienne supérieure, des veines jugulaires internes, des veines intercostales supérieures, des veines mammaires internes, des veines thyroïdiennes inférieures, des veines sous-clavières, de l'azygos, de la veine cave supérieure ou descendante.

De la veine cave inférieure, dans l'ordre de la circulation. De la veine poplitée, de la petite veine saphène, de la grande veine saphène, de la veine crurale, de la veine iliaque externe, de la veine iliaque interne ou hypogastrique, des veines iliaques ou primitives, de la veine sacrée antérieure, des veines lombaires, des veines spermatiques, des veines rénales ou émulgentes, des veines capsulaires, des veines hépatiques, des veines phréniques, de la veine cave inférieure.

VII^e. Section.

De la veine porte.

De la veine-porte ventrale, dans l'ordre de la circulation. De la petite mézéraïque, ou hémorrhoïdale interne; des veines coliques gauches, première & seconde; de la coronaire gauche, des pancréatiques, des gastriques postérieures, des gastro-épiploïques gauches, de la grande gastrique gauche, des vaisseaux courts.

De la veine splénique; de la veine iliaque inférieure, de la cœco-iliaque, de la colique droite, de la gastro-duodénale, de la colique moyenne.

De la grande veine mézéraïque; de la veine coronaire stomachique droite, des veines cystiques & des duodénales, du tronc de la veine-porte ventrale, du tronc de la veine-porte hépatique & de ses branches.

De la veine ombilicale.

VIII^e. Section.

Des veines lymphatiques.

Des vaisseaux lymphatiques radiaux, cubitaux, superficiels, & profonds; des lymphatiques du bras, de l'omoplate, de l'aisselle; des lymphatiques du col superficiels, profonds ou jugulaires.

Du tronc lymphatique droit, gauche, près des sous-clavières ou de la veine cave lymphatique descendante.

Des vaisseaux lymphatiques saphéens, tibiaux, péroniers superficiels, profonds, poplités, cruraux, & sciatiques.

Des lymphatiques inguinaux, superficiels, & profonds.

Des lymphatiques hypogastriques; des honteux externes & internes; des lymphatiques lombaires, rénaux, capsulaires; des lymphatiques mézéraïques, pancréatiques, hépatiques, spléniques, & gastriques.

Des vaisseaux lymphatiques des poumons; du médiastin postérieur; des lymphatiques cardiaques.

Des racines du réservoir de pecquet; du réservoir lui-même; du conduit thorachique, ou veine cave lymphatique ascendante.

IX^e. Section.

De la structure propre des artères.

De leurs diverses membranes; de leurs fibres charnues, qui sont sur-tout circulaires. On les voit

dans les grosses artères des jeunes animaux. On décrira la membrane interne des artères, & les petits vaisseaux de ces membranes, qu'on démontre par l'injection.

Leur section est circulaire : leur force de résistance est très-grande ; elle a été déterminée par Wintringham. Les rameaux opposent, toutes choses égales d'ailleurs, plus de résistance à leur rupture que les troncs.

La plupart de ces rameaux sortent à angle aigu des troncs artériels.

Le système artériel forme un cône, dans ce sens, que la somme des ouvertures des rameaux réunis est plus grande que l'ouverture du tronc.

Le nombre des divisions artérielles, qu'on peut démontrer anatomiquement, ne surpasse point celui de dix-huit ou vingt.

On ne doit donc point admettre la série des vaisseaux décroissans, proposée par Boerhaave, ni *l'erreur de lieu*, comme cause d'inflammation.

Les anastomoses se font ou à angle aigu, ou en arc, ou en cercle. On voit le mouvement se renouveler & renaître dans les coudes, dans les angles de communication, qui sont comme autant de diagonales entre les côtés de divers parallélogrammes. C'est ce qu'on observe dans les grands réseaux.

Il n'y a point de parenchyme visible entre les artères & les veines. Les artères se terminent, 1°. en se continuant avec les veines; 2°. en se repliant, pour former des conduits excréteurs; 3°. les artères se terminent par des extrémités très-déliées & très-courtes, d'où sortent les vapeurs qui lubréfient les surfaces, & d'où s'élève la transpiration insensible; 4°. par des vaisseaux séreux, non rouges, tels qu'on en voit dans les membranes blanches de l'œil. Ces vaisseaux artériels séreux finissent souvent par des veines du même genre, qui, s'agrandissant, admettent plus loin les globules rouges. Mais, dans aucun cas, les vaisseaux lymphatiques, proprement dits, ne communiquent avec les artères.

X^e Section.

De la structure propre des veines.

On ne voit les fibres musculaires que dans leurs troncs & dans les jeunes animaux. Elles sont en général placées plus près de la peau que les artères. Et Wintringham a démontré que les membranes de ces derniers vaisseaux, toutes choses d'ailleurs égales, résistent moins à leur rupture que celles des veines.

Des valvules des veines, qui sont tantôt solitaires, tantôt conjuguées, tantôt ternées. Les valvules se trouvent dans les veines externes, & dans celles dont la position est perpendiculaire. La direction de ces lames suffiroit pour désigner quelle est la vraie route du sang.

Il n'y a point de valvules dans la veine cave inférieure, dans les veines des viscères, dans la veine porte.

Est-il vrai que les veines s'ouvrent dans le tissu cellulaire & dans les diverses cavités, pour y repomper des fluides ? ou ne sont-ce pas plutôt les vaisseaux lymphatiques qui sont par-tout destinés à cet usage ?

XI^e. Section.

De la structure propre des vaisseaux & des glandes lymphatiques.

Des découvertes de Rudbek, de Bartholin, de celles de Meckel, de Hunter, de Hewson, de M. Monro, & de MM. Cruiskshangk, Scheldon & Mascagni.

Les vaisseaux lymphatiques sont veineux & valvuleux; ils sont irritables; ils s'ouvrent sur toutes les surfaces & dans toutes les cavités; ils absorbent les fluides séreux en général, & en particulier toutes les humeurs quelconques épanchées. Leurs troncs, auquel tous les rameaux se réunissent, s'ouvrent dans de grosses veines. On doit donc les regarder comme un systême particulier de veines séreuses, sur-ajouté à celui des veines sanguines.

On recherchera si, indépendamment des troncs principaux du systême lymphatique, il y a des rameaux de ce systême qui s'ouvrent immédiatement dans les veines sanguines, ainsi que Meckel le pensoit.

On exposera ce qu'on sait sur la structure intime & les usages des glandes conglobées, dans lesquelles les vaisseaux lymphatiques se mêlent & forment un entrelacement très-compliqué.

La plupart des fonctions attribuées par Bordeu aux lames du tissu cellulaire, appartiennent aux vaisseaux absorbans dont elles sont l'appui; ce qui ne change rien au fond de sa doctrine.

On avoit pensé que, dans les oiseaux, l'absorbtion se faisoit par les veines sanguines. Mais Hewson & plusieurs autres modernes ont trouvé des vaisseaux lymphatiques dans ces animaux, dans les reptiles, dans les quadrupèdes ovipares, & dans les poissons, comme dans les quadrupèdes & dans l'homme : d'où il suit que, dans toutes les classes d'animaux, l'absorbtion se fait par des vaisseaux du même genre.

L'expérience a prouvé que les vaisseaux lymphatiques conservent leur force absorbante quelquefois assez long-temps après la mort de l'animal.

XII^e Section.

Des phénomènes de la circulation.

On traitera des mouvemens du cœur & des vaisseaux dans l'état de santé; on les considérera pendant la veille & le sommeil, dans l'exer-

cice, & dans le repos, avant & après la digestion, dans les différens âges & tempéramens, dans les divers besoins & états de la vie.

XIII[e]. Section.

Observations & expériences sur la circulation du sang.

On a tenté un grand nombre d'essais sur les vaisseaux sanguins, pour déterminer s'ils sont sensibles & irritables; s'ils se dilatent, s'ils se déplacent dans leur battement, ainsi que pour connoître la force & la direction des fluides qui circulent dans leurs cavités.

Lorsqu'on lie une artère, on voit le gonflement se faire au dessus de la ligature; si on lie une veine, le gonflement au contraire se fait au dessous.

Quelquefois cependant on lie des artères longues, telles que les crurales, sans remarquer de gonflement au dessus, parce que les artères collatérales empêchent l'ordre de la circulation de se troubler.

Les acides, introduits dans une veine, coagulent le sang dans une direction qui s'étend vers le ventricule droit. Le sang se coagule dans une direction opposée, si on injecte des acides dans une artère.

On a lié les veines caves supérieure & inférieure: le sang s'est amassé en dessus & en dessous, & le cœur a été trouvé vide.

Si, par le moyen d'un tube, on introduit de l'air dans la veine jugulaire, cet air parvient au cœur, dont on peut ressusciter ainsi les mouvemens.

La même chose arrive lorsqu'on introduit de l'air dans le canal thorachique.

Pour faire durer plus long-temps les mouvemens du cœur, il suffit d'y retenir le sang, en comprimant les artères par lesquelles il est lancé. On peut lier l'aorte, dans la même intention & avec le même succès.

En répétant avec soin les expériences de Weitbrecht, de Lamure, & de MM. Jadelot & Arthaud, on verra les artères se déplacer dans les coudes. La crosse de l'aorte en fournit un exemple. Cette locomotion se montre encore dans les artères flexueuses, & disposées en zig-zag: on la produit artificiellement, en pliant les artères mésentériques, & en augmentant le nombre de leurs contours, comme on l'empêche d'avoir lieu, en développant ces flexuosités, & en détruisant les angles qu'elles forment.

Lorsqu'on empoigne fortement l'artère aorte, près du cœur, on éprouve combien est grand l'effort qu'elle fait pour se soulever.

La loco-motion se fait encore dans les artères rénales, &c.

On n'empêche point la loco-motion d'avoir lieu, en appliquant une ou plusieurs ligatures à l'artère qui est susceptible de déplacement.

On n'aperçoit point de loco-motion dans l'aorte ventrale qui est fixée par le tissu cellulaire le long de la colonne épinière.

Il est plus difficile qu'on ne pense de s'assurer, par l'expérience, de la dilatation des artères. A la simple vue, le déplacement peut être pris pour la dilatation. Il y a cependant quelques portions du systême artériel, sur lesquelles il est difficile de se tromper à cet égard. Par exemple, on peut se convaincre, par la seule inspection, que la crosse de l'aorte se dilate, lorsqu'elle reçoit le sang du cœur.

On emploiera, pour rechercher si les artères se dilatent, une espèce de compas formé de trois pièces, dont deux sont perpendiculaires & parallèles, tandis que la troisième, qui les soutient, est horizontale.

En plaçant le doigt d'une manière même très-superficielle sur l'artère aorte ventrale, qui ne se déplace point, on sent une forte pulsation. Doit-on l'attribuer à ce que le tube artériel se dilate alors, ou seulement à ce qu'on a changé la disposition, & diminué l'étendue du vaisseau, en substituant à la forme ronde une forme ovale?

L'artère carotide, mise à nu dans le col d'un animal vivant, ne paroît point se déplacer; si on prend cette artère entre les deux doigts, on y sentira des pulsations.

Le bas-ventre étant ouvert, on voit les piliers du diaphragme agir dans leurs contractions sur l'artère aorte, & repousser le sang vers la tête. Si on ajoute à la contraction du diaphragme, en l'irritant encore, le pouls deviendra plus serré.

Le pouls bat plus vîte ou se serre, lorsqu'on blesse fortement quelque nerf.

Dans les douleurs très-vives, les pulsations sont comme suspendues.

A chaque forte contraction du cœur, il se fait, par l'action des grandes valvules, un refoulement du sang qu'on peut apercevoir jusqu'aux veines émulgentes, & quelquefois même jusqu'aux veines crurales.

Pendant l'expiration, le sang est refoulé, par les jugulaires, jusqu'au cerveau, comme on l'exposera plus au long, en traitant de la respiration.

C'est dans les animaux aquatiques qu'on verra circuler le sang, & ses divers globules dans des artères & dans des veines demi-transparentes. On y remarquera des colonnes de fluide, interrompues en divers points par des espaces qui semblent être vides, mais dont les proportions sont assez durables, pour faire soupçonner que quelque gas remplit ces intervalles. Expériences de Haller & de M. Rosa. Ce dernier en a conclu que le systême artériel n'est pas tellement rempli, qu'il ne puisse

admettre une nouvelle quantité de fluide, sans qu'il s'ensuive une vraie pléthore. On répétera ces curieux essais.

Lewenhoeck & Haller ont vu, à l'extrémité de la queue de la loche, une artère se contourner & se changer en une veine de capacité suffisante pour admettre plusieurs globules rouges.

Dans la queue de quelques uns des animaux aquatiques, les artères & les veines sont disposées presque parallèlement, & comme par paires, qui se correspondent avec une sorte de régularité; & qui communiquent par des anses les unes avec les autres. Le microscope solaire rend ces anastomoses très-sensibles.

Dans les petits réseaux, la circulation se fait souvent avec une sorte de lenteur, & toujours avec une grande irrégularité. On n'y reconnoît plus l'ordre établi constamment dans les artères & dans les veines; les humeurs y paroissent quelquefois livrées à des mouvemens rétrogrades; les colonnes ne paroissent pas conserver par-tout le même volume: ce qui semble annoncer que les artérioles y jouissent d'une irritabilité marquée, mais qui n'est pas la même dans toutes les parties de leur étendue.

Hales a fait un grand nombre d'expériences, en adaptant un tube aux grosses artères ou aux grosses veines. Il a vu le sang s'y élever, s'y balancer à une certaine hauteur, qui varioit, suivant que l'animal faisoit des efforts plus ou moins violens, soit pour respirer, soit pour obéir aux impressions de la douleur.

Le même, après avoir passé & assujetti un tube dans l'artère aorte, au dessous du cœur, a déterminé quelles étoient les différences des temps, pendant lesquels se faisoit l'écoulement d'une certaine quantité de fluide versé dans ce tube, tandis qu'il s'échappoit, soit par les extrémités des artérioles qui s'ouvrent dans les intestins, soit par ces mêmes artères coupées près du tube intestinal, soit enfin par les branches artérielles elles-mêmes coupées près du tronc de l'aorte.

XIVe. Section.

Sur l'injection des vaisseaux, sur la transfusion, & sur la médecine infusoire.

On ne manquera pas d'exposer aux élèves l'histoire & les principes de l'art de l'injection, soit à chaud, soit à froid.

On dira comment & avec quels soins on emploie à cet effet, soit les graisses & les résines, soit les spiritueux & les matières colorantes, soit le mercure.

On fera connoître l'art de corroder, de macérer, de laver, de nettoyer, & de conserver les viscères que l'on a convenablement injectés.

Lorsque l'injection très-tenue réussit bien, elle passe dans les vaisseaux les plus déliés de la peau, des tendons, des ligamens, des os; elle se porte des extrémités artérielles aux extrémités veineuses, & on la voit suinter des pores qui s'ouvrent à la surface des membranes.

Une injection faite avec une matière pénétrante, passe facilement de l'artère pulmonaire dans les bronches, sur-tout si on prend la précaution de dilater les poumons par le souffle. Le fluide ne passe pas avec la même facilité des veines dans les cavités bronchiques.

On pourra tenter l'expérience difficile de la transfusion, dans laquelle, à l'aide de tubes pourvus de robinets, on fera passer le sang de l'artère dans la veine, en prenant les mesures nécessaires pour que ce fluide n'arrive point coagulé par le froid.

On fera aussi les diverses expériences de la médecine infusoire, dont les procédés consistent à injecter dans les veines une petite quantité d'un fluide médicamenteux, soit purgatif, soit sudorifique, & qui souvent, ainsi injectés dans un animal vivant, donneront des convulsions mortelles, mais qui produiront quelquefois aussi, lorsqu'on y aura mis un grand ménagement, l'effet qu'on doit naturellement en attendre.

On tirera de ces faits nombreux des conclusions qui ne laisseront aucun doute sur la direction & les mouvemens du sang artériel & veineux: d'où résultera la théorie complette de la circulation, telle que Harvée en a tracé le tableau.

Dans cette théorie, on tiendra un compte exact des forces du cœur & des forces propres & individuelles des vaisseaux sanguins, & on distinguera bien la circulation régulière des rameaux un peu considérables, d'avec la circulation irrégulière des petites branches, des petits réseaux, & des capillaires.

Mais le sang lui-même & la lymphe doivent être le sujet de l'examen le plus réfléchi: on en traitera dans l'article des sécrétions.

IVe. FONCTION.

De la sensibilité.

Des organes de la sensibilité en général.

Ire. Section.

Du cerveau & du cervelet.

Du cerveau & du cervelet en général; de leurs formes, de leurs poids, & de leurs dimensions.

Des enveloppes du cerveau & du cervelet.

De la dure-mère & de ses lames, de ses replis, de la faulx du cerveau.

De la tente & de la faulx du cervelet, des replis sphénoïdaux.

De l'arachnoïde.

De la pie-mère ; de ses replis dans les anfractuosités du cerveau, & de ses prolongemens.

Des hémisphères du cerveau ; de leurs lobes, & de leurs circonvolutions ; de la scissure de Sylvius.

Du corps calleux & de son raphé ; du centre ovale de Vieussens.

Du *septum lucidum*.

De la voûte à trois piliers, & de la lyre.

Du corps bordé.

Des cornes d'Ammon.

Des corps striés, & de leurs coupes.

Des couches optiques, & de leur commissure molle.

De la lame cornée, & du *tænia semi-circularis*.

Des ventricules latéraux, & des cavités digitales.

Des plexus choroïdes des ventricules latéraux ; de la toile choroïdienne ; des veines de Galien.

Du plexus choroïde du troisième ventricule.

Des pédoncules de la glande pinéale ; de la commissure postérieure ; de la glande pinéale ; des tubercules quadrijumeaux ; du conduit qu'ils recouvrent. Du troisième ventricule.

De la commissure antérieure & de ses prolongemens ; de l'éminence mammillaire ; de l'entonnoir & de son pavillon ; des jambes du cerveau, & de la protubérance annulaire.

Du cervelet & de ses circonvolutions ; de l'appendice vermiforme supérieur, postérieur, & inférieur.

De la valvule de Vieussens & de ses colonnes.

Des corps rhomboïdaux ou festonnés.

Du quatrième ventricule, & de son plexus choroïde.

De l'arbre de vie.

IIe. Section.

Des moelles allongée & épinière.

De la moelle alongée ; des éminences pyramidales & olivaires ; de la fente placée entre les éminences pyramidales.

De la moelle épinière en général ; de son ligament infundibuliforme ; de la dure-mère, de l'arachnoïde, & de la pie-mère qui l'enveloppent.

De la forme & du volume de la moelle épinière dans les diverses régions de la colonne vertébrale.

Des ganglions qui sont placés sur le côté.

De la fissure antérieure & postérieure.

De la structure interne de cette moelle, & de la manière dont les différens nerfs en sortent.

De la queue de cheval & du bouton qui est placé au milieu de ses filets.

IIIe. Section.

Des sinus du cerveau, du cervelet, & de la moelle épinière.

Du sinus longitudinal supérieur & inférieur de la dure-mère ; du sinus droit ; des sinus latéraux ; des sinus occipitaux antérieurs ou supérieurs, postérieurs ou inférieurs ; du sinus pierreux supérieur & inférieur ; du sinus caverneux ; du sinus circulaire de la selle turchique ; du sinus orbitaire ; des sinus sphénoïdaux ; des sinus de la moelle épinière en général ; des sinus antérieurs & latéraux, de leurs communications transversales.

IVe. Section.

Des nerfs.

Des nerfs en général.

Des nerfs olfactifs, ou de la première paire ; de leur origine, de leur cavité dans les quadrupèdes, de leur passage au travers de la lame criblée, de leur distribution dans le nez.

Des nerfs optiques, ou de la deuxième paire en général ; de leur origine ; de leur jonction, communication ou croisement ; de leur sortie du crâne ; de leur position respective dans l'œil, & comment la rétine en naît.

Des nerfs moteurs des yeux, ou de la troisième paire en général ; de leur origine, de leur passage au travers de la dure-mère, de leur entrée dans l'orbite, de leurs branches & de leur distribution, du filet qui concourt à former le ganglion lenticulaire.

Des nerfs pathétiques, ou de la quatrième paire en général ; de leur origine, de leur passage, de leur chemin entre les lames de la dure-mère, de leur sortie du crâne, de leur entrée & de leur terminaison dans l'orbite.

Des nerfs trijumeaux, ou de la cinquième paire en général ; de leur origine, de leur situation dans le sinus caverneux, de leur division en trois branches.

De l'ophtalmique de Willis, & de ses trois divisions ; du rameau frontal, du rameau lacrymal, du rameau nasal, d'où naissent des filets pour le ganglion lenticulaire ; du ganglion lenticulaire, & de ses filets.

Du nerf maxillaire supérieur ; de sa sortie du crâne ; de ses petits rameaux ; du ganglion sphéno-palatin, & de ses filets ; des branches du maxillaire supérieur.

Du nerf maxillaire inférieur ; de sa sortie du crâne ; des six branches qu'il fournit ; de la corde du tambour.

Des nerfs moteurs externes, ou de la sixième paire en général ; de leur origine ; de leur trajet dans le sinus pierreux ; de leur rameau fourni par l'intercostal.

Des nerfs auditifs, ou la ſeptième paire en général ; de la portion molle de la ſeptième paire, & de ſon origine ; de leur ſortie du crâne ; de leur entrée dans l'organe de l'ouïe ; de leur épanouiſſement.

Des nerfs petits ſympathiques, ou portion dure de la ſeptième paire ; de leur naiſſance ; de leur entrée dans le trou auditif interne ; de leur couleur & de leur paſſage dans l'os pierreux ; de leur ſortie de cet os ; de leur diſtribution ſur la face.

Des nerfs petits hypogloſſes, ou gloſſo-pharyngiens de la huitième paire en général, de leur origine, de leur ſortie, de leur diſtribution à la langue & aux autres parties.

De la paire vague, ou des nerfs de la huitième paire, ou du moyen ſymphatique en général ; de ſon origine, de ſon paſſage par le trou déchiré poſtérieur, de ſa diſtribution dans le col.

Du nerf récurrent.

De la diſtribution de la paire vague dans la poitrine, ſur les poumons, ſur l'œſophage, dans le ventre, & aux environs de l'eſtomac, de la rate & du foie ; de ſes jonctions avec le grand ſympathique ou nerf intercoſtal.

Du nerf acceſſoire à la huitième paire en général ; de ſon origine, de ſa portion qui remonte juſqu'à la huitième paire, de ſon paſſage par le trou déchiré poſtérieur, de ſa diſtribution ſur les côtés du col.

Des nerfs guſtatifs, linguaux, ou de la neuvième paire en général ; de leur origine, de leur ſortie du crâne, de leurs jonctions avec d'autres nerfs.

Des nerfs ſous-occipitaux, ou de la dixième paire en général ; de leur origine, de leur ſortie du crâne, de leur diſtribution, de leurs jonctions.

Des nerfs de la première, de la deuxième, de la troiſième, de la quatrième, de la cinquième, de la ſixième ; & de la ſeptième paire cervicales, de leur origine ſimple ou double, de leurs ganglions, de leur paſſage entre les vertèbres, de leur diſtribution, de leurs jonctions avec d'autres nerfs.

Du nerf diaphragmatique ; de ſon origine, de ſa direction, de ſa diſtribution.

Du plexus brachial en général.

Des nerfs dorſaux en général ; de la première, deuxième, troiſième, quatrième, cinquième, ſixième, ſeptième, huitième, neuvième, dixième, onzième, & douzième paires dorſales. De leur origine ; de leurs ganglions, de leur ſortie du canal vertébral, de leur diſtribution.

Des nerfs lombaires en général ; de la première, deuxième, troiſième, quatrième, & cinquième paires lombaires ; de leur origine, de leur ſortie entre les vertèbres, de leur diſtribution, de leur jonction entre eux & avec d'autres nerfs.

Du nerf obturateur en général ; de ſon origine ou de ſa formation, de ſon paſſage dans le trou obturateur, de ſa diſtribution.

Du nerf crural en général ; de ſa formation, de ſa direction, de ſes diviſions, & ſa diſtribution à la cuiſſe & à la jambe.

Du nerf ſaphène.

Des nerfs ſacrés en général ; de la première, deuxième, troiſième, quatrième, & cinquième paires ſacrées. De leur origine, de leur paſſage au travers du ſacrum, de leur diſtribution, de leur jonction entre eux & avec d'autres nerfs.

Du nerf ſciatique en général ; de ſa formation ou de ſon origine, de ſa route, de ſa diſtribution en un grand nombre de rameaux.

Du nerf ſciatique poplité interne.

Du nerf plantaire interne.

Du nerf plantaire externe.

Du nerf ſciatique poplité externe.

Du nerf intercoſtal en général ; de ſes liaiſons avec les nerfs de la cinquième & de la ſixième paires. De ſon premier ganglion ; de ſes ganglions cervicaux ; de ſes rameaux cardiaques.

Du nerf ſplancnique ou intercoſtal antérieur ; du ganglion ſemi-lunaire ; des plexus ſtomachique, hépatique, ſplénique, rénal, méſentérique ſupérieur & inférieur.

Du nerf intercoſtal poſtérieur.

Des plexus artière-méſentériques.

Du nerf intercoſtal ſur le ſacrum.

Des communications de l'intercoſtal avec les nerfs cervicaux, dorſaux, & lombaires.

V^e SECTION.

Du cerveau & des nerfs, conſidérés dans les animaux.

Du cerveau des quadrupèdes, dans leſquels le nombre des circonvolutions & la maſſe des lobes diminuent, tandis que le volume de la voûte à trois piliers & des éminences internes augmente.

Du cerveau des oiſeaux, des reptiles, & des poiſſons, dans leſquels les grands lobes diſparoiſſent, pour laiſſer à découvert les éminences rangées par paires, d'où naiſſent les cordons nerveux.

Du cerveau des inſectes, qui n'offre qu'un petit bouton arrondi, tandis que le volume de la moelle épinière augmente & ſe diviſe en pluſieurs ganglions que réuniſſent des cordons nerveux, en formant une anſe de chaque côté.

Des nerfs dans les diverſes claſſes d'animaux, ſur-tout dans les quadrupèdes, où leur volume augmente, tandis que celui du cerveau diminue.

De la torpille & de l'anguille tremblante. Des commotions qu'elles donnent, & des organes nerveux qui en ſont le foyer.

De la ſtructure propre du nerf ; du plexus nerveux, des anſes nerveuſes, & des ganglions. Du nerf conſidéré à ſa naiſſance où il eſt mou & pulpeux ; dans ſon trajet, où il eſt pour l'ordinaire enveloppé d'une membrane épaiſſe ; & dans ſa terminaiſon, où il redevient ſouvent plus mou que dans ſa naiſſance ; de ſorte que le cordon nerveux eſt placé entre deux pulpes, celle de ſon origine & celle de ſon épanouiſſement.

VI^e. Section.

Des phénomènes de la sensibilité dans l'état naturel.

De la veille & de ses divers états dans les différens temps de la vie; de l'excitation du cerveau pendant la veille; de son influence sur les organes contenus dans la tête, dans la poitrine, & dans le ventre.

Du sommeil, de l'état du pouls, de la respiration, de l'action de la peau, & des diverses autres sécrétions dans un animal qui dort. Des différentes espèces de sommeil, des rêves, du somnambulisme.

Du réveil, de ses causes, & des changemens qu'il opère dans les fonctions des animaux.

Des facheux effets du sommeil trop long-temps prolongé.

Du sommeil & de la veille comparés l'un à l'autre.

De l'utilité de leur succession, & de ses rapports avec celle de la lumière & des ténèbres.

Des animaux qui se reposent pendant le jour, & qui agissent pendant la nuit. La structure de leurs yeux est telle qu'ils ne peuvent jouir des avantages de la lumière que pendant la nuit.

De l'engourdissement que le froid produit dans certains animaux, tels que les marmotes, les loirs. Plusieurs animaux ainsi engourdis par le froid, ont les membres roides, & cependant ils se réveillent naturellement dans le temps chaud.

VII^e. Section.

Des expériences sur la sensibilité.

Les nerfs mis à nud, exposés au contact de l'air, déchirés ou à demi coupés, font éprouver des douleurs très-vives.

On a vu de légères aspérités osseuses fatiguer tellement les nerfs dans les trous qui leur donnoient passage, ou dans les conduits qui les renfermoient, qu'il en résultoit des convulsions très-douloureuses; telles ont été souvent celles du tic douloureux de la face.

On parlera des effets que l'électricité produit sur les nerfs.

On parlera de même des expériences dans lesquelles on a appliqué les diverses sortes d'aimant sur les différentes parties du corps humain. Aucun fait ne prouve qu'ils aient l'un sur l'autre une influence réciproque.

Haller a déterminé quelles sont dans les corps des animaux les parties douées de la sensibilité, & quelles sont celles qui en sont privées. Il a blessé (1), dans différens quadrupèdes vivans, le périoste, le péricrâne, les ligamens, les capsules, les glandes articulaires, la dure & la pie-mère, la cornée transparente, & les membranes des grandes cavités, sans exciter aucune douleur.

Plusieurs organes composés de glandes, tels que le foie, &c., sont presque entièrement insensibles. Les poumons sont dans le même cas. Les conduits excréteurs n'ont aussi en général que très-peu de sensibilité. Nous avons dit ci-devant la même chose du cœur & des vaisseaux sanguins.

Mais est-il vrai, comme Haller l'a assuré, que les tendons, les aponévroses, & la membrane médullaire soient tout à fait insensibles? Plusieurs faits semblent annoncer le contraire, sur-tout lorsque l'inflammation a développé dans ces organes plus de chaleur & d'énergie. On consultera l'expérience à ce sujet.

On prouvera que la sensibilité vient des nerfs, parce qu'elle cesse d'exister lorsque les nerfs sont comprimés, liés, ou coupés.

On montrera l'influence des organes de la sensibilité sur ceux du mouvement, en détruisant l'action des muscles par la ligature ou par la section des nerfs qui s'y distribuent. Voyez ce qui a été dit en parlant de l'irritabilité.

Est-il vrai, comme Willis l'avoit pensé, que les nerfs destinés aux mouvemens involontaires naissent du cervelet, tandis que le cerveau fournit ceux auxquels la volonté commande? Et les anatomistes auxquels l'origine des nerfs est bien connue, pourroient-ils soutenir cette hypothèse?

Lorsqu'on a mis le cerveau à découvert, on y distingue deux espèces de mouvemens, qui tous les deux lui sont étrangers. L'un lui est imprimé par les artères, & c'est le moins considérable; l'autre lui est communiqué par les mouvemens alternatifs de la poitrine (1). Ainsi des secousses douces & répétées excitent continuellement cet organe.

Toutes les parties du cerveau ne sont pas aussi sensibles que les nerfs dont il est l'origine. Plusieurs écrivains ont avancé qu'il étoit même possible de le blesser impunément, & qu'on pouvoit en enlever des portions, sans que l'animal témoignât aucune douleur. On ne nie point ce que des chirurgiens célèbres ont vu dans des pansemens, dont les circonstances ont pu changer le cours ordinaire des choses. On ne nie point ce que des physiologistes habiles ont dit du peu de danger de certaines blessures du cerveau des quadrupèdes, & de la piqûre faite dans quelques parties du cerveau des oiseaux. Il est un art de porter un corps aigu de part en part de la tête d'un oiseau, en ménageant les lobes du cerveau, entre lesquels on se fait un passage; & ceux qui disent avoir

(1) On se sert, dans ces expériences, d'instrumens aigus, de stilets, & de liqueurs stimulantes, telles que l'esprit-de-vin & les différens acides, &c.

(1) Ce sujet est traité plus amplement dans l'article de la respiration.

avoir impunément enlevé des portions du cerveau ſain des quadrupèdes, n'indiquent point aſſez dans quelle région & jusqu'à quelle profondeur ils ont opéré. Ce qui ſuit eſt le réſultat d'expériences qu'on pourra répéter.

Il a ſemblé qu'il étoit poſſible de bleſſer impunément la ſubſtance corticale du cerveau, dont l'épaiſſeur n'eſt pas conſtante ; mais il a paru qu'on ne pouvoit déchirer la ſubſtance médullaire, dans l'état ſain, ſans produire des convulſions, & ſouvent même la paralyſie de quelques membres. C'eſt du cerveau des quadrupèdes que ceci doit s'entendre ; car on peut enlever par couches minces la ſurface des lobes du cerveau des poiſſons, même de celui des oiſeaux. On peut le preſſer avec le doigt, & quelquefois même en réduire les couches ſuperficielles en une eſpèce de bouillie, ſans donner lieu à des accidens très-fâcheux.

Dans tous les animaux qui ont un cerveau, lorſqu'on pénètre avec un inſtrument quelconque jusqu'à ſes cavités intérieures, jusqu'aux planchers, aux commiſſures, aux éminences ou reliefs que les lobes cachent & recouvrent, la mort eſt prompte & toujours précédée de convulſions violentes.

L'effet eſt ſemblable lorſqu'on bleſſe, même très-légèrement, le cerveau par ſa baſe, comme on pourra s'en aſſurer en inſinuant ſous le cerveau d'un animal vivant une canule recourbée, de laquelle on fera ſortir un dard à volonté. Les pédoncules du cerveau & du cervelet, & la protubérance annulaire ne peuvent ſur-tout être bleſſés de la manière la plus ſuperficielle, ſans que l'animal expire à l'inſtant.

Lorſqu'on attaquera le cervelet dans ſes lobes, la voix & le mouvement ſeront auſſi-tôt ſuſpendus.

Lorſqu'on le comprimera, ſoit en deſſus, ſoit en portant un inſtrument entre la première vertèbre & l'occiput, on produira le ſommeil, & on entendra même ronfler l'animal.

La piqûre de la moëlle allongée, ou celle de la moëlle épinière, à la hauteur des deux premières vertèbres, fait auſſi-tôt périr, au milieu des convulſions, l'animal le plus robuſte.

On bleſſe avec moins de danger, on enlève même, ſans tuer l'animal, le bouton médullaire qui tient lieu de cerveau dans les inſectes & dans les vers, parce qu'en eux la moëlle épinière, entrecoupée de nœuds ou de ganglions médullaires conſidérables, paroît remplir des fonctions plus importantes que le cerveau.

VIII^e. Section.

Des uſages des nerfs.

On traitera des nerfs, conſidérés 1°. comme organes des ſens; 2°. comme organes du mouvement; 3°. comme inſtrumens des ſympathies; 4°. comme deſtinés à lier enſemble toutes les parties du corps vivant, qui, ſans les nerfs, n'auroient entre elles aucun accord.

Sait-on comment les nerfs établiſſent ces rélations entre les organes? Eſt-ce par l'intermède d'un fluide ſubtil? ou les nerfs doivent-ils être regardés comme des cordes vibrantes? On expoſera ces deux hypothèſes, & on en appréciera la valeur.

C'eſt ſans doute par un mouvement, quel qu'il ſoit, que les nerfs agiſſent. En partant de cette idée ſimple, on diſtinguera pluſieurs ſortes de mouvemens nerveux, dont l'un ſe porte de la circonférence au centre; c'eſt le mouvement de ſenſation; l'autre du centre à la circonférence, & celui-là eſt produit ou par la volonté, qui commande aux muſcles, ou par la ſympathie nerveuſe, qui ſe répand dans les viſcères, & dont les mouvemens ſont ſpontanés; les nerfs qui ſont deſtinés à ces derniers mouvemens, forment des plexus dans leſquels l'influence de la volonté s'égare & ſe perd. Les nerfs qui ſervent aux deux premières fonctions ſont droits, & le principe de la volonté trouve en eux des conducteurs faciles. La douleur ſuit auſſi la direction des nerfs, & le plus ſouvent elle retentit dans des lieux éloignés de ceux où ſa cauſe réſide.

Du ton & de l'action tonique des corps vivans, qui ſe compoſent de l'influence réciproque de la ſenſibilité & de l'irritabilité ſur les organes.

De la néceſſité d'un *ſenſorium commune*. N'eſt-ce pas dans la protubérance annulaire, ou dans le principe de la moëlle allongée que paroît être ſon foyer? tous les animaux ont beſoin d'un centre de cette nature, où les mouvemens aboutiſſent; condition ſans laquelle il n'y auroit dans le corps vivant ni harmonie, ni unité.

Des puiſſances qui augmentent ou qui diminuent l'action nerveuſe; des effets de l'imagination; des cauſes qui s'exercent ſur la peau, ſur les viſcères de la région épigaſtrique, ſur l'eſtomac, & ſur les inteſtins, ſur les parties ſexuelles. On conſidérera ſéparément chacun de ces grands foyers, & on fera voir comment, en agiſſant ſur l'un d'entre eux, on peut modifier les autres.

Des acéphales, des oſſifications, & de quelques vices du cerveau & du cervelet; de quelques accidens de paralyſie & de convulſions qui peuvent répandre du jour ſur la matière dont il s'agit.

IX^e Section.

De la vue en général.

De l'œil & de ſes annexes.

Des ſourcils & des muſcles qui les meuvent.

Des paupières en général, & du muſcle orbiculaire qui ſert à les mouvoir.

De la paupière ſupérieure; de ſon muſcle; de

son cartilage ; de ses ligamens ; de ses cils ; de ses glandes.

De la paupière inférieure & de ses annexes.

De la conjonctive.

De l'angle externe de l'œil.

De l'angle interne ou grand angle.

De la membrane clignotante.

De la caroncule lacrymale.

De la glande lacrymale & de ses conduits excréteurs.

Des points & des conduits lacrymaux.

Du sac lacrymal.

Du conduit nasal ; de la manière dont les larmes coulent, & de la route qu'elles suivent.

Du larmier ou sillon lacrymal, qu'on voit creusé sur la face de quelques quadrupedes ruminans, tels que le renne.

Du globe de l'œil, de sa forme, de sa consistance.

Des muscles droits ou obliques qui lui appartiennent.

De la cornée transparente & de ses lames ; de sa convexité, de sa réfraction, de sa jonction avec la sclérotique.

De l'humeur aqueuse ; de son origine, de son usage, de sa régénération, & de la membrane qui la contient.

De la choroïde & de ses lames ; de son enduit, de sa couleur.

Du bourlet & du ligament ciliaire.

Du corps & des procès ciliaires.

De la mucosité noire & de l'anneau muqueux.

De l'iris & de sa couleur.

De la prunelle ; de ses mouvemens.

De la membrane pupillaire.

De l'uvée & de ses stries disposées en rayons.

Du nerf optique ; de son bouton ; de ce qu'on appelle le *porus* dans les animaux. De son épanouissement pulpeux ; de la rétine, de ses vaisseaux, & de l'artère centrale.

Du corps vitré ; de ses membranes, de ses cellules, de son humeur.

Du cristallin & de ses couches ; de sa consistance & de sa couleur dans les différens âges ; de la convexité de ses deux faces ; de son bord, de ses vaisseaux, de sa membrane ou capsule ; de l'humeur dite de Morgagni, qui est épanchée dans le chaton du cristallin, & des altérations de cette humeur.

Des chambres de l'œil antérieure & postérieure, & de leur étendue respective.

X^e^. Section.

De l'anatomie comparée des yeux, & de leurs annexes.

Des animaux qui ont deux yeux placés l'un d'un côté, l'autre de l'autre. De ceux dans lesquels les deux yeux sont placés du même côté ; de ceux qui en ont trois, quatre, cinq, six, sept, huit ; de ceux qui n'en ont qu'un ; de ceux dans lesquels les yeux sont placés en dessus ou au devant de la tête.

Des nerfs optiques qui, dans les quadrupèdes comme dans l'homme, se rapprochent & confondent leur substance ; des expériences qui semblent annoncer qu'ils se croisent. On a vu, l'un des yeux ayant perdu sa force, le siége du mal résider dans la couche optique du côté opposé.

Dans les quadrupèdes, les nerfs optiques sont immédiatement environnés de quatre petits muscles droits qui forment une gaîne autour d'eux.

Dans les oiseaux, les couches optiques sont creuses, & les deux nerfs optiques, avant de se diviser, paroissent n'en former qu'un.

Dans la plupart des poissons plats, ces nerfs se croisent sans se confondre.

Dans quelques vers, comme dans le limaçon, les yeux sont placés sur des colonnes mobiles, & les nerfs optiques sont disposés en spires pour se prêter aux divers mouvemens des yeux.

De la cornée transparente des quadrupèdes, des oiseaux, des reptiles, & des poissons ; de sa forme & de ses diverses courbures dans ces différentes classes d'animaux.

Des yeux des insectes, dont plusieurs sont à facettes ou à réseaux.

De la face interne de la choroïde, dont la couleur est d'un vert de mer ou d'un jaune brillant. On lui a donné le nom de *tapetum*. C'est dans les quadrupèdes qu'elle est le plus souvent ainsi conformée.

Du corps ciliaire, qui, suivant Haller, n'existe point dans les poissons.

De la rétine, de la manière dont elle naît & se développe dans les oiseaux, dans les poissons, dans les insectes. Elle semble être fibreuse dans les poissons & dans quelques oiseaux. Des conjectures qu'on a faites sur l'organe appelé du nom de *pecten*, dans les oiseaux & dans quelques poissons, où il sert de soutien au cristallin. Il naît de la rétine ; il reçoit un grand nombre de vaisseaux ; il forme différens plis, & sa structure est analogue à celle du corps ciliaire.

Des usages du cristallin & de la courbure de ses segmens considérés dans l'homme, dans les quadrupèdes, dans les oiseaux, & dans les poissons. Dans ces derniers, il est globuleux.

De l'humeur aqueuse, qui est abondante dans les oiseaux, & en petite quantité dans les poissons. De la nature chimique de ce fluide, que les acides ne coagulent point.

Des dimensions des différentes chambres de l'œil dans les diverses classes d'animaux.

Des yeux considérés relativement au milieu dans lequel les animaux sont plongés.

De l'ordre dans lequel les animaux doivent être

rangés à raison de l'intensité de leur vue : sous ce rapport, les oiseaux occupent le premier rang.

XI^e. Section.

De la vision & de son mécanisme.

De la lumière & des couleurs primitives ; des principales lois de leur réflexion & de leur réfraction.

On dira quels sont les rayons que la cornée transparente réfléchit, & quels sont ceux auxquels elle donne passage ; comment ils se comportent dans l'humeur aqueuse, dans l'humeur de Morgagni, dans le cristallin, & dans le corps vitré; comment ils se croisent ; sous quel angle & quelle en est la mesure ; quelles sont, à raison des distances, l'étendue & la direction de l'image qui se peint sur la rétine, & quelle en est la situation. Cette image y est renversée, & cependant l'objet est vu dans la position qui lui convient : sans doute parce qu'on le juge suivant les lignes par lesquelles la représentation parvient au fond de l'œil.

Le professeur montrera comment Mariotte est parvenu à découvrir que le centre du nerf optique est insensible, & que l'axe de la vision n'est point celui du nerf. Il exposera le systême de Mariotte sur les usages de la choroïde. Il indiquera quelles sont les conditions de la vision distincte, & comment il se fait que plusieurs ne voient que d'un œil, quoique les deux yeux soient sains.

Il développera le mécanisme & les circonstances de la myopie, de la presbytie, & de la nyctalopie. Il fera les expériences de la chambre obscure ; il dira ce qui arrive à l'œil lorsqu'il regarde les objets au travers d'une ouverture très-étroite, ou au travers d'un tube long & obscur. La théorie du microscope & celle du télescope seront présentées en raccourci.

On cherchera si l'œil peut s'accommoder, par un changement intérieur, à la distance & à la petitesse des objets. On exposera les différentes hypothèses des physiciens sur le jeu des différentes parties auxquelles ils ont attribué ces mouvemens, qu'ils ont fait dépendre, les uns des muscles droits & obliques, les autres du corps ciliaire, ou du sphincter de l'uvée. On recherchera ensuite quels sont les divers degrés de resserrement dont la prunelle est susceptible, & si cette contraction ne suffit pas pour expliquer les phénomènes attribués à l'alongement ou au raccourcissement du globe.

Des erreurs auxquelles le sens de la vue expose au sujet des formes, du mouvement, & des distances, & comment on corrige ces erreurs, qu'on a beaucoup exagérées.

Des aveugles de naissance, auxquels l'opération de la cataracte a rendu la vue, & de la manière dont ils jugent de l'éloignement & des angles des corps.

XII^e Section.

De l'ouïe en général.

De l'oreille externe ou auricule ; de ses ligamens de ses cartilages.

Des muscles placés au dehors de ces cartilages, & de ceux qui leur sont propres.

Des glandes de l'auricule.

Du méat, ou conduit auditif externe, & de sa direction ; de la partie de ce conduit, qui est cartilagineuse, & de celle qui est osseuse ; de la conque ; de la peau très-sensible qui la tapisse ; des glandes qui y filtrent le *cérumen* ; de la nature & des usages de cette humeur.

De la membrane du tympan & du cercle qui la soutient ; des lames qui la composent ; de l'ouverture dite de *Rivinus* ; de la cavité du tympan & de son périoste.

Des osselets de l'organe de l'ouïe ; du marteau ; de l'enclume ; de l'étrier, & de la petite membrane très-déliée qui bouche son ouverture ; de l'os lenticulaire ; des muscles du marteau & de l'étrier.

Des cellules mastoïdiennes ; de la fenêtre ronde ; de la fenêtre ovale. Du promontoire & de la cuillère.

Du vestibule & de la cavité du labyrinthe.

Des canaux demi-circulaires en général ; du canal vertical supérieur, du vertical postérieur, de l'horisontal ou externe.

Du limaçon ; de l'échelle du tympan, de l'échelle du vestibule, & de la cloison osseo-membraneuse qui les sépare ; du moyeu ou *modiolus*, & de l'entonnoir.

De l'aquéduc du vestibule, de celui du limaçon, & de la sérosité du labyrinthe.

De la cavité qui contient le nerf auditif, & de ses ouvertures. De la pulpe de ce nerf dans les canaux demi-circulaires, & dans le limaçon.

De la corde du tympan ; des artères & des veines de l'organe de l'ouïe.

On considérera cet organe dans les quadrupèdes, où la forme du limaçon est très-différente de celle de l'homme ; dans les oiseaux, où il n'y a qu'un osselet avec des conduits demi-circulaires très-étendus, sans limaçon ; dans les reptiles, qui n'ont de même qu'un osselet sans limaçon ; dans les poissons, dont les osselets, très-irréguliers, sont au nombre de trois ou quatre, avec des conduits demi-circulaires, qui, dans quelques-uns, sont tellement disposés, que l'un sert d'enveloppe à l'autre. On avoit dit que les poissons n'avoient point de conduit auditif externe ; mais Duverney l'avoit connu, & M. Monro en a publié la description.

On conclura de l'exposition de ces faits, que le limaçon ne doit point être regardé comme formant une partie essentielle de l'organe de l'ouïe en géné-

ral, auquel il semble n'être ajouté que pour lui donner plus de perfection.

XIII^e. Section.

Du mécanisme de l'ouïe.

Des usages de l'auricule ou de l'oreille externe, pour rassembler les rayons sonores.

De la tension de la membrane du tympan & des puissances qui l'opèrent.

De la manière dont les osselets transmettent les vibrations sonores au nerf auditif.

La trompe d'Eustache admet-elle les sons? Celui d'une montre placée dans la bouche, sans être en contact avec aucune des parties que cette cavité renferme, n'en devient pas plus sensible.

On dira comment les fenêtres rondes & ovales servent à la communication du son.

La pulpe du nerf auditif, ébranlée par les vibrations des parties osseuses, est le siège immédiat du sens de l'ouie. Pendant que ces mouvemens ont lieu, la sérosité du labyrinthe est repoussée par les aqueducs jusqu'aux petits réservoirs de cette même sérosité, qui sont placés très-près de là, entre les lames de la dure-mère.

Les deux oreilles ont rarement une égale activité, & cependant on n'entend qu'un seul son.

Des effets de la musique sur les nerfs.

XIV^e. Section.

De l'odorat.

Du nez; de ses cartilages; de ses muscles; de sa cloison, qui est en partie cartilagineuse, & en partie osseuse. Des sinus maxillaires, ethmoïdaux, frontaux, & sphénoïdaux; des cornets; de la membrane pituitaire, dont l'épaisseur varie dans ses différentes régions; elle est plus mince dans les sinus que sur les cornets, & que vers la partie supérieure de la fosse nasale; des glandes muqueuses de cette membrane.

Des nerfs qui s'y distribuent; de ceux de la première paire, qui descendent pulpeux, droits & à peu près parallèles vers cette membrane; des rameaux nerveux de la cinquième paire, qui s'y rendent vers la partie supérieure de la fosse nasale.

Des odeurs; de leurs principaux effets, & de leurs divisions en plusieurs classes par Haller & par Lorry.

De la structure du trou gustatif, de la communication du nez avec la bouche; des rapports des odeurs avec les saveurs.

De l'influence que les affections de la membrane pituitaire ont sur les voies lacrymales par le conduit nasal, & sur l'organe de l'ouïe par la trompe d'Eustache; de la sympathie qui s'exerce entre les nerfs des yeux & ceux des narines.

De l'inspiration considérée comme donnant aux molécules odorantes une impulsion, sans laquelle l'organe n'en seroit que foiblement frappé.

De l'utilité du *mucus* des narines, qui modère l'action des odeurs, & qui maintient la souplesse de la membrane pituitaire.

De l'odorat des quadrupèdes, dans lesquels ce sens est exquis, parce qu'en eux la membrane pituitaire est très-étendue.

L'odorat est obtus dans les oiseaux.

Il existe dans les poissons.

Des animaux classés à la manière de M. de Buffon, suivant le développement & la perfection des divers organes des sens.

XV^e. Section.

Du goût.

On rappellera la structure de la langue & des glandes salivaires, dont on trouve la description dans d'autres articles.

La langue est le siège du goût : les corps sapides ont besoin d'être dissous, pour agir sur les nerfs de la langue.

Des saveurs & de leur division, suivant Haller & Linné.

De l'effet que les différens sels produisent sur la langue & sur les glandes salivaires.

Des usages & des erreurs du goût dans le choix des alimens.

Les quadrupèdes qui ont la langue armée de piquans, ont le sens du goût plus obtus que les autres.

Dans les oiseaux, la langue est sèche, & les corps sapides ont peu d'action sur elle.

Dans les reptiles, la langue est aussi très-sèche, & elle doit être peu sensible.

Elle l'est davantage dans les poissons, où elle a plus de mollesse.

XVI^e. Section.

Du toucher.

Du toucher en général.

De la peau.

De l'épiderme, de ses lames, de ses sillons, de sa continuité avec les membranes épidermoïdes de la bouche, du nez, de l'anus, des parties sexuelles.

Du corps réticulaire, du corps muqueux, & des diverses couleurs dont il est imprégné.

Du derme ou cuir; de son tissu cellulaire & ligamenteux.

Des papilles de la peau, qui sont sur-tout très-sensibles, & disposées régulièrement au bout des doigts.

Des glandes sébacées de la peau, & de la graisse dont est pénétré son tissu.

Du pannicule charnu, qui est très-étendu dans les quadrupèdes, & qui existe à peine dans quelques-unes des régions du corps humain.

Des poils; des bulbes qui sont à leur racine; de leur cavité, qui est cotonneuse ou cellulaire; de la gaîne qu'ils reçoivent de l'épiderme.

Des ongles; de leur racine; des fibres longitudinales dont ils sont formés; de leurs rapports avec l'épiderme; de leur adhérence avec les papilles nerveuses; de leur accroissement.

De la peau considérée dans les diverses parties du corps humain, de son épaisseur, de son élasticité.

De ses vaisseaux artériels, dont les extrémités fournissent la transpiration & la sueur.

De ses veines.

De ses vaisseaux lymphatiques ou absorbans, qui s'ouvrent sur une grande surface.

De ses nerfs.

De la structure de la peau dans les diverses classes d'animaux, où elle est couverte de poils, de piquans, de plumes, d'écailles.

Des cornes tubuleuses ou solides des animaux, & de leurs rapports avec l'épiderme : il se fait quelquefois des végétations analogues sur le corps humain.

Des usages de la peau.

Elle est l'organe du toucher.

Des qualités des corps que le toucher fait connoître, & qu'on appelle *tactiles*.

Du toucher, considéré comme propre à corriger les erreurs des autres sens.

Du plaisir & de la douleur, dont le toucher transmet les sensations.

XVII^e. Section.

De l'insensible transpiration & de la sueur.

Il se fait dans la peau une excrétion & une absorption très-abondantes.

De la sueur; de son odeur, de sa couleur, des molécules huileuses, & de l'acide qu'elle contient; de ses diverses autres qualités; de la sueur universelle, c'est-à-dire, qui sort de toutes les parties du corps; & de la sueur partielle ou locale.

De l'insensible transpiration & de ses différences d'avec la sueur; de ses variations, eu égard aux climats, aux saisons, aux divers temps de la journée, à l'âge, aux alimens, & au régime, aux passions de l'ame, aux vêtemens, & aux divers états de la vie.

De la transpiration cutanée & de la transpiration pulmonaire. Des moyens employés par MM. Lavoisier & Seguin, pour les obtenir séparément.

Des expériences de Sanctorius, de Dodart, de Keil, de Robinson, de Linnings, &c., sur les temps, la durée, & la quantité de la transpiration insensible.

De la diminution & de la suppression de cette transpiration, & des fâcheux effets qu'elles produisent.

De l'absorption cutanée démontrée par un grand nombre de faits.

De la sympathie qu'on a observée entre les diverses régions de la peau, tellement que les impressions faites sur une de ces régions se transmettent plus ou moins aux autres, & se communiquent même aux membranes intérieures qui ont des connexions avec la peau.

XVIII^e. Section.

Du sens interne.

Du principe intellectuel, & de ses différentes facultés.

Des sensations; des images; des idées.

Des jugemens; des raisonnemens.

De la volonté.

Des signes propres à représenter les idées.

Des diverses sortes de langage.

V^e. FONCTION.

De la respiration.

I^re. Section.

Des organes de la voix.

Du larynx; des cartilages thyroïde, cricoïde, arythénoïde; de l'épiglotte; des ligamens, des muscles, des membranes, & des glandes du larynx.

De la glotte; des ventricules de la glotte; des ligamens ou cordes vocales; de l'ouverture thryro-épiglottique, qui se trouve dans quelques animaux; du sac hyo-thyroïdien, qui, le plus souvent, est membraneux, qui est quelquefois osseux, & qui se trouve dans les animaux, où l'ouverture thyro-épiglottique se rencontre.

De la glande thyroïdienne.

Des vaisseaux & des nerfs du larynx.

On rappellera la structure des lèvres, des dents, du palais osseux, de la langue, du voile du palais, du nez, & des différens sinus qui servent à modifier la voix.

De la trachée-artère, de ses parties cartilagineuses, musculaires & membraneuses; de ses vaisseaux, & de ses nerfs; de sa position, de son ressort, & de la facilité avec laquelle ce tube s'alonge & se raccourcit.

De l'organe de la voix des quadrupèdes, comparé avec celui de l'homme. Dans quelques-uns, comme dans les singes & dans le renne, une cavité est surajoutée à celle du larynx. Dans d'autres, comme dans l'âne & dans le mulet, des cellules & des cloisons sonores agrandissent les ventricules de la glotte.

Du larynx des oiseaux, qui est divisé en deux parties, savoir, la glotte qui est au haut du col, derrière la base de la langue; & l'appareil qui tient lieu des cordes vocales, qui est, ainsi que les ventricules de la glotte, placé au bas du col entre les branches de la fourchette. Les ventricules ont des formes très-variées dans les différens oiseaux.

Dans quelques-uns des quadrupèdes ovipares, comme dans le crapaud & dans la grenouille, les cordes vocales sont détachées de toute adhérence, & placées au milieu de la glotte, sans cavités latérales ni ventricules.

Dans plusieurs reptiles, on ne trouve que la glotte sans cordes vocales ni ventricules: aussi ces animaux ne font-ils entendre que des sifflemens.

Les poissons, les insectes, & les vers sont muets, & les bruits que quelques-uns d'entre eux produisent, n'appartiennent point à un organe de la voix.

De la voix & de sa formation dans le larynx & dans la glotte.

De la voix considérée relativement aux âges, aux sexes, & des changemens qu'elle éprouve dans les différentes périodes & circonstances de la vie.

Des divers mouvemens d'élévation, d'abaissement, & de contraction dans les diverses parties du larynx.

De la section du nerf récurrent, qui produit le mutisme, & de quelques tumeurs, dont la pression est suivie du même effet.

De l'espèce de son que produit le larynx dans un animal privé de la vie, lorsque l'air introduit par la trachée-artère fait vibrer cet organe. Ce son est analogue à celui que l'animal faisoit entendre. On augmente la force du son, & on le rend plus aigu, en donnant plus de tension aux cordes vocales; ce qu'on opère au moyen de quatre cordes ou pinces, qu'on attache d'une part aux extrémités des cordes vocales, & de l'autre par quatre vis qui sont fixées sur une machine quadrangulaire, & qu'on tourne à volonté.

Si, dans cette expérience, on enlève toute la partie du larynx qui est située au dessus des cordes vocales, celles-ci restant en place, il n'y aura presque rien de changé dans le son qu'on entendra.

Dans ces divers essais, on est toujours obligé, pour produire l'effet qu'on attend, de serrer le larynx avec la main: sans doute pour donner aux diverses parties qui le composent l'appui, & à l'organe entier, la consistance & le ressort dont la mort les a privés.

La formation des différens tons, & de la manière dont ils sont produits par les instrumens à cordes & à vent. On exposera rapidement les expériences de Sauveur, & les résultats des considérations d'Euler sur le même sujet.

On comparera les divers organes de la voix des animaux aux instrumens à cordes & à vent les plus simples & les plus connus, & sur-tout au chassis bruyant dont Dodart a tant parlé. La structure des différens tuyaux d'orgue fournira des rapprochemens utiles; on trouvera peut-être quelque rapport entre l'organe de la voix & les jeux à razette, où le font des vibrations sonores très-étendues. Ainsi, l'organe de la voix, considéré comme ayant son principe & son embouchure dans les ligamens & dans les ventricules de la glotte, & son corps ou sa cavité dans les fosses nasales & buccales, seroit comme un tuyau d'orgue, dont la longueur, le diamètre, la tension, & l'ouverture pourroient changer à volonté; ce qui suffiroit, dans cette hypothèse, pour produire tous les tons. On ne regarde ici la trachée-artère que comme un tuyau d'air, & on n'estime point, ainsi qu'on a fait jusqu'ici, l'organe de la voix comme s'étendant depuis la glotte jusqu'aux poumons.

Des mouvemens combinés de la langue & des lèvres, pour produire les différens sons.

De la prononciation des voyelles & des consonnes.

Du chant & de son mécanisme.

Du bégaiement.

Du mutisme accidentel & de naissance.

IIe. Section.

Des bronches & des poumons.

Des bronches droite & gauche, & de leur situation relativement aux gros vaisseaux qui naissent du cœur. De leurs nerfs, de leurs glandes, & du fluide bleuâtre qu'elles filtrent.

Des poumons droit & gauche, de leur étendue, de leur couleur, & de leur consistance dans les divers âges & circonstances de la vie; de leur division, de leurs lobes & lobules; du tissu interlobulaire; de la manière dont les vésicules s'ouvrent l'une dans l'autre, & dont les lobules communiquent entre eux. De l'opinion d'Helvétius sur la structure des poumons, des artères, & des veines bronchiques; des artères & des veines pulmonaires; des glandes lymphatiques des poumons.

IIIe. Section.

Des plèvres, du médiastin, du thymus.

Des plèvres; de leur forme, de leur étendue, & de leur adossement.

Du médiastin antérieur, & de l'obliquité de sa position.

Du médiastin postérieur.

De leurs vaisseaux & du tissu cellulaire qui les lie aux poumons.

Du thymus & de ses lobes; de ses prolongemens; de sa structure celluleuse; de ses vaisseaux, & de ses nerfs.

IVe. Section.

Du diaphragme.

Du diaphragme en général ; de ses insertions au sternum, aux côtes, aux vertèbres des lombes ; de ses regions musculeuses & aponévrotiques ; du centre nerveux & de ses adhérences avec le péricarde ; de ses ouvertures, de ses piliers, de ses vaisseaux & de ses nerfs ; de son action sur les organes, sur les viscères des trois grandes cavités.

Du développement de ces divers organes dans la jeunesse, & de la gêne que les corps à baleine y apportent. On exposera les fâcheux effets de ces corps sur les poumons, sur l'estomac & les intestins, sur les viscères des hypocondres, & sur la matrice, dont ils empêchent que l'accroissement se fasse d'une manière convenable dans la grossesse.

Ve. Section.

Des organes de la respiration, considérés dans les animaux.

Des poumons des quadrupèdes, qui sont divisés en un plus grand nombre de lobes que ceux de l'homme ; de leur diaphragme, qui n'est pas aussi adhérent au péricarde.

Les poumons des oiseaux sont adhérens aux côtes, & ils s'étendent, soit par des vessies aériennes formées de membranes, dont plusieurs sont musculaires, dans la capacité du bas-ventre, soit par des appendices qui communiquent avec les cavités des os, & delà dans tout le squelette, par des ouvertures que Camper & Hunter ont décrites.

Des poumons des quadrupèdes ovipares & des reptiles, qui se contractent d'eux-mêmes, & dont les mouvemens ne sont point mesurés par des intervalles réguliers, comme dans l'homme & dans les quadrupèdes. Les naturalistes ont désigné ces organes par les noms de *pulmones arbitrarii.*

Des ouïes des poissons, & de leur vessie natatoire, qui communique toujours avec l'estomac, & qui contient du gaz acide carbonique, conformément aux observations de M. de Fourcroy.

Des stigmates des insectes & des vers terrestres ; des franges trachéales des vers aquatiques, & des trachées des plantes.

VIe. Section.

Du mécanisme de la respiration.

De l'air, de sa nature, des gaz qui le forment ; de sa pesanteur, de son ressort, & de sa pression sur les corps des animaux. Des effets de la chaleur & du froid, de l'humidité & de la sécheresse sur l'atmosphère. De la suspension & de la dissolution des molécules de diverse nature dans ce fluide. Des phénomènes du baromètre, du thermomètre, de l'hygromètre, de l'aéromètre, des eudiomètres, & de l'application de leurs différens effets au mécanisme du corps humain.

De la respiration dans l'état de santé ; de ses phénomènes dans les diverses circonstances de la vie ; des changemens qu'elle éprouve, eu égard aux divers tempéramens & aux différentes élévations du sol qu'on habite.

Des différens temps de la respiration, de l'inspiration, de l'expiration & du temps moyen. L'expiration est le temps le plus court.

Parmi les forces qui dilatent la poitrine, le diaphragme tient le premier rang.

Des divers mouvemens de ce muscle dans les différentes sortes de respirations, pendant la veille & pendant le sommeil.

Des causes qui produisent l'expiration, & de ses effets sur les vaisseaux sanguins voisins des poumons & du cœur.

VIIe. Section.

Expériences sur le mécanisme de la respiration.

Dans l'inspiration, pendant que les vraies & les premières fausses côtes s'élèvent, les dernières des fausses côtes s'affaissent & rentrent en dedans, par l'effet de la contraction des parties latérales du diaphragme.

Ayant mis les muscles intercostaux internes d'un quadrupède à nu, on les a vu se contracter, pendant l'inspiration, comme les intercostaux externes ; contre Hamberger.

On a placé entre les côtes des fils qui suivoient obliquement la direction des muscles intercostaux, pour déterminer quelle est l'action de ces muscles, & si les espaces intercostaux diminuent dans l'inspiration.

Est-il vrai que le thermomètre plongé dans la poitrine d'un animal vivant, monte pendant l'expiration ?

On fera respirer un animal dans un air trop condensé ou trop raréfié, dans des gaz de diverse nature, & on en remarquera les effets. Cette suite d'expériences fournira des résultats intéressans.

On exposera à l'action de la machine pneumatique un animal dont le thorax soit entier, & un autre dont la plèvre soit ouverte, & on verra en quoi les poumons de l'un différeront de ceux de l'autre.

On a coupé le corps d'un jeune animal au dessous du diaphragme, & on l'a exposé dans cet état à l'action de la machine du vide ; dans ce cas le diaphragme s'est fortement distendu, & a été refoulé en dehors.

On examinera l'action de ce muscle dans un animal vivant, & on verra comment, dans sa contraction, il serre l'aorte & l'œsophage. Ce der-

nier eſt tellement comprimé, que le vomiſſement, même provoqué par des ſtimulans internes très-forts, ne peut ſe faire pendant l'inſpiration. On remarquera que le centre nerveux s'abaiſſe peu pendant que l'animal inſpire; que dans les mouvemens qu'il fait, il entraîne avec lui le péricarde & le cœur; que dans les grandes contractions de ce muſcle, le cœur bat avec molleſſe, que le pouls eſt quelquefois ondulant, & qu'alors le médiaſtin eſt tendu.

On répétera l'expérience de Swammerdam, en excitant la contraction du diaphragme par la preſſion ou le tiraillement du nerf diaphragmatique; ce qui réuſſira également, ſoit qu'on preſſe ce nerf de bas en haut, ou de haut en bas.

Si on coupe la moëlle épinière au deſſous de l'origine du nerf phrénique, le mouvement du diaphragme continuera de ſe faire, tandis que celui des autres muſcles ſera ſuſpendu.

Si après avoir ouvert le ventre d'un animal vivant, on coupe circulairement le diaphragme, de ſorte que ſon action muſculaire ſoit détruite, la reſpiration ceſſe preſque entiérement de ſe faire; les muſcles intercoſtaux continuent cependant d'élever un peu les côtes, & le jeu des poumons n'eſt pas tout à fait interrompu.

Lorſqu'on inſpire un air dont on a meſuré la température, il eſt facile, en le rendant par l'expiration, d'apprendre de combien de dégrés ſa chaleur a augmenté dans ſon paſſage.

Si l'air qu'on expire eſt porté par le moyen d'un tube dans l'eau de chaux, & mêlé avec elle, la chaux eſt auſſi-tôt précipitée ſous la forme de craie ou carbonate calcaire, parce qu'alors l'acide carbonique, formé, comme il ſera dit plus loin, dans les poumons, compoſe avec la chaux un ſel inſoluble dans l'eau.

En ſe ſervant pour inſpirer d'un tube de verre plongé dans l'eau, on y fait monter ce fluide, & on meſure ainſi la quantité d'air qui a été néceſſaire pour une inſpiration.

Si on place dans la gueule d'un chien un tuyau auquel on ait adapté une veſſie, on la voit s'affaiſſer après quelques inſpirations.

On injectera de l'air dans l'artère crurale, & on verra s'il remplit une veſſie qu'on aura attachée à la trachée-artère, & ſi l'animal ne périt pas preſque toujours à la ſuite de cet eſſai.

Du duvet placé à l'ouverture de la trachée-artère, y eſt attiré lorſqu'on injecte un fluide dans l'artère pulmonaire après la mort de l'animal; ce qu'on doit attribuer au développement & au léger ſoulevement des bronches, opérés par l'injection.

On place un animal ſous une cloche, dont la capacité eſt connue, & on détermine ainſi combien il faut de temps pour que l'air de la cloche ſoit vicié, & ceſſe d'être reſpirable.

Après avoir mis la plèvre à nu, on apperçoit au travers un corps rougeâtre qui eſt le poumon, & on peut ſe convaincre, dit Morgagni, que ce viſcère ne remplit pas toujours exactement la cavité du thorax.

La gêne de la reſpiration eſt toujours proportionnée à l'étendue de l'ouverture qu'on a faite dans la cavité du thorax, & les deux poumons s'affaiſſent, lorſque les deux côtés du thorax ſont ouverts. *Van-Swieten.*

Souvent une partie du poumon ſort par la plaie, où elle paroît avoir un mouvement oppoſé à celui du reſte de ce viſcère; car elle ſe contracte dans l'inſpiration; ce qui eſt produit, parce que le poumon, en ſe dilatant, tire à lui le lobe qui eſt hors du thorax. Hériſſant a mal raiſonné ſur cette expérience.

On obtient un effet analogue dans l'expérience de Galien qui, ayant appliqué une veſſie ſur une plaie de la poitrine, obſerva que cette veſſie ſe vuidoit dans l'inſpiration, & ſe renfloit dans l'expiration.

Lorſque le thorax eſt largement ouvert des deux côtés, le diaphragme continue encore de ſe mouvoir un peu; mais les poumons demeurent ſans activité, & les légères ſecouſſes qu'ils éprouvent leur ſont tout à fait étrangères.

Lorſque la poitrine eſt ouverte dans une grande étendue, l'animal reſpire un peu moins difficilement étant couché ſur le dos, que dans toute autre poſition.

Après avoir enfoncé un inſtrument aigu dans la cavité droite du thorax d'un animal vivant, on introduit de l'air par la trachée-artère pour découvrir ſi le poumon a été bleſſé; ce qui n'arrive pas toujours. *Lamure.*

On peut auſſi ouvrir le thorax d'un animal plongé dans l'eau, & en ſoufflant dans la trachée-artère, on cherche ſi le poumon a été bleſſé. *Expérience de Lieberkunk.*

On ſe propoſe encore pour but, dans cette opération, de ſavoir s'il exiſte un air thorachique. *Hales*, *Hoadley.*

On comparera le ſang des artères avec celui des veines pulmonaires, celui de ces dernières avec le ſang des veines caves, & le ſang des artères pulmonaires avec celui de l'artère aorte.

Les vaiſſeaux repliés & tortueux dans l'expiration, ſe développent dans l'inſpiration.

Auſſi un quadrupède vit-il plus long-temps dans une inſpiration prolongée par le moyen d'un ſoufflet à deux ames, que dans une expiration ſoutenue. *Senac.*

On cherchera ſi les poumons des quadrupèdes ont un mouvement qui leur ſoit propre, & s'ils peuvent ſe contracter lorſque la trachée-artère a été liée précédemment. Les poumons des quadrupèdes ovipares ſont au contraire irritables, & ſe reſſerent à volonté.

Les

Les poumons de la grenouille offrent un réseau vasculaire très-beau, & des communications nombreuses qui se font à angles droits entre les artères & les veines.

On liera les veines jugulaires & les artères carotides tantôt en même temps que la trachée-artère; tantôt séparément, pour connoître les effets qui doivent en résulter, soit relativement aux poumons, soit relativement au cerveau. *Morgagni.*

On plongera dans de l'eau colorée, soit avec de l'ochre, soit avec de l'encre, des animaux vivans; & lorsqu'on les en retirera, on cherchera si l'eau teinte aura pénétré dans les bronches. On fera l'expérience de deux manières; 1°. en abandonnant l'animal à ses propres efforts, de sorte qu'il ne perde la vie qu'après être remonté plusieurs fois à la surface de l'eau, comme il arrive aux personnes qui se noyent; 2°. en attachant aux pieds de l'animal un poids qui ne lui permette pas de s'élever, & qui le force à demeurer au fond de l'eau.

On trouve quelquefois une petite quantité du liquide coloré dans l'estomac des animaux soumis à cette expérience.

On introduira une petite quantité d'eau dans le poumon d'un animal vivant, par une plaie faite à la trachée-artère. L'animal toussera, s'agitera, souffrira beaucoup; mais l'eau sera resorbée, & il n'en résultera aucune suite fâcheuse.

On plongera & on assujettira dans de l'eau colorée un animal mort, dans l'intention de rechercher si l'eau pénétre dans les poumons. *Expériences de MM. Faissolles & Champeaux.*

Un autre ordre de phénomènes a beaucoup occupé les physiologistes; ils ont vu le cerveau, mis à découvert, s'abaisser pendant l'inspiration, & s'élever dans le temps de l'expiration.

Dans l'inspiration, le sang est attiré des environs du cœur; il est repoussé pendant l'expiration; alors il se fait un battement dans les veines caves & dans les jugulaires, & le sang jaillit avec plus de force des veines & des sinus ouverts. *Scligting.*

Si on supplée à l'expiration par une pression violente du thorax, on augmente l'impulsion du sang dans les jugulaires, & on donne une secousse au cerveau.

La section ou la ligature des artères, des nerfs quelconques du col, de l'œsophage, & même celle de la trachée-artère, n'empêchent point que les mouvemens du cerveau ne répondent à ceux de la poitrine dans l'ordre ci-dessus énoncé.

Mais ce mouvement cesse aussi-tôt que les veines vertébrales ou jugulaires ont été liées. La section d'une des veines jugulaires suffit pour le détruire presque entièrement. *Lamure.*

VIIIᵉ. Section.

Des usages de la respiration.

On voit que l'influence des mouvemens qui constituent la respiration, s'étend non seulement aux viscères du thorax & au sang qu'ils contiennent, mais qu'elle se fait encore ressentir, soit dans la tête au cerveau, soit dans le bas-ventre, aux viscères glanduleux, aux organes de la digestion, & aux vaisseaux absorbans, qu'elle excite sans cesse par des balancemens utiles.

D'autres usages rendent la respiration nécessaire aux corps vivans. On a découvert qu'il existe dans les différentes classes d'animaux une proportion marquée entre le dégré de chaleur qui leur est propre, & l'étendue de leurs poumons. On sait à présent que c'est dans ce viscère que se dégage la matière de la chaleur qui les pénètre. L'air pur en contient une grande quantité, & pendant que l'animal respire & que l'oxigène ou base de l'air vital se combine avec le carbone qui se sépare du sang dans les poumons, une partie du calorique, devenue libre, demeure dans cet organe qu'elle échauffe, & elle se répand de-là dans tout le corps.

Ce qui démontre que l'air pur ou gaz oxigène est le véritable aliment de la vie, c'est qu'un animal plongé dans un vase plein de cet air, y vivroit environ quatre fois plus long-temps que si le vase ne contenoit que de l'air atmosphérique. Respiré trop long-temps, l'air vital deviendroit cependant nuisible, parce que la matière de la chaleur qui s'en sépareroit trop abondamment, abrégeroit, en excitant la fièvre, la durée des êtres qui seroient exposés à son action.

Indépendamment d'une portion de gaz azote & du carbone qui se dégagent du sang par les poumons, on en voit encore sortir une vapeur humide qui fait partie de la transpiration, & qui mérite d'être examinée séparément.

L'histoire de la respiration sera terminée par l'exposition de ses différens modes. On expliquera le mécanisme du bâillement, du soupir, du rire, de la toux, de l'éternuement, de la succion, de l'anhélation, & des efforts par lesquels les muscles de la poitrine, fortement tendus, servent d'appui aux autres puissances musculaires qui se contractent.

VIᵉ FONCTION.

De la digestion.

Iᵉʳᵉ. Section.

De la bouche.

De lèvres & de leurs commissures.

De l'épiderme, de la peau, des glandes, des

muſcles propres des lèvres & de leurs mouvemens; de leurs vaiſſeaux, & de leurs nerfs.

De la cavité de la bouche.

On rappeliera la ſtructure des dents.

Des gencives.

Du palais, de ſes rides & de la membrane fongueuſe qui tapiſſe cette cavité.

IIe. Section.

De l'os hyoïde & de la langue.

De l'os hyoïde, de ſon corps, de ſes branches, & de ſes connexions.

De la langue en général; de ſa pointe, de ſon ſillon, de la ligne médiane qui la partage longitudinalement; de ſa baſe & du trou borgne qui s'y trouve; de ſes faces ſupérieure & inférieure; de ſes bords, de ſon frein, de ſes papilles, de ſes glandes, de ſes nerfs, & de ſes vaiſſeaux; de ſes mouvemens.

IIIe. Section.

Du voile du palais.

Du voile du palais; de ſes muſcles propres, de ſes piliers ou colonnes, de ſes glandes.

De la luette; de ſes muſcles propres, de ſes glandes.

IVe. Section.

Des glandes amygdales, des parotides, & de la ſalive.

Des glandes amygdales; des glandes acceſſoires aux amygdales; de leurs cavités & de leurs conduits.

Des glandes palatines, buccales, molaires; ces glandes ſont des follicules ou cryptes.

Des glandes ſalivaires, de la parotide, & de ſa glande acceſſoire; des glandes maxillaires, des glandes ſublinguales & de leurs conduits.

De la ſalive, de ſa nature, de ſa quantité; des temps où elle ſort abondamment.

Des effets de la compreſſion & de l'irritation ſur ces glandes; des différens états de la ſalive & de ſes concrétions.

Des effets que produit la ſalive ſur les ſubſtances qu'on ſoumet à ſon action.

Ses uſages dans l'économie animale.

Ve. Section.

De l'arrière-bouche & de l'œſophage.

Du pharynx; de ſes parois antérieure, poſtérieure, latérales; de ſa membrane interne, de ſes glandes, de ſes muſcles propres, de ſes vaiſſeaux & de ſes nerfs.

De l'œſophage; de ſa direction, de ſa ſituation comparée à celle de la trachée-artère; de ſa ſubſtance charnue, & de la direction de ſes fibres muſculaires dans l'homme & dans les animaux; de ſa membrane interne, & de ſes glandes folliculeuſes; des glandes conglobées, qui ſont ſituées aux environs de l'œſophage; de ſes vaiſſeaux, de ſes nerfs, & de l'action du diaphragme ſur ce conduit.

VIe. Section.

De la maſtication & de la déglutition.

De la maſtication & de la manière dont ſe forme le bol alimentaire.

De la déglutition, & de ſes différens temps.

Comment la langue, formant d'abord un plan incliné, le bol alimentaire eſt placé près de ſa baſe.

Comment le pharynx, s'élevant enſuite en même temps que la baſe de la langue, & le voile du palais étant porté obliquement en arrière, le bol alimentaire paſſe ſur l'épiglotte qui recouvre la glotte, & s'engage dans l'ouverture du ſac du pharynx.

Comment les muſcles releveurs ſe relâchant, la maſſe du pharynx retombe, ainſi que la baſe de la langue, & comment le bol alimentaire, faiſant un mouvement marqué, eſt enſuite dirigé par l'impulſion des fibres de l'œſophage vers l'eſtomac.

VIIe. Section.

De l'eſtomac.

De l'eſtomac; de ſa ſituation dans les différens états de la vie; de ſa forme, de ſes faces, de ſes bords, & de ſes courbures; de ſes membranes, de ſes plans muſculaires, de ſes glandes folliculeuſes, de ſes glandes conglobées, de ſa cavité, de ſes vaiſſeaux, & de ſes nerfs.

Du fluide qu'on y trouve, & qui porte le nom de *ſuc gaſtrique*; de l'incertitude de ſon origine dans l'homme, & dans les quadrupèdes; de ſa nature, de ſon mélange, & de ſes principales altérations.

De la faim & de la ſoif; de leurs effets dans l'état de ſanté, dans l'état de maladie; des cauſes qui les aggravent ou qui les émouſſent; des ſyſtêmes auxquels on a eu recours pour en expliquer le mécaniſme. La faim & la ſoif ne ſont-elles pas des modifications déterminées d'organes nerveux où s'exerce un ſentiment particulier: & un des effets de cette excitation n'eſt-il pas d'attirer le ſang vers l'eſtomac & vers les viſcères qui y ſont annexés; ce qui rend leur action plus ſoutenue & plus vive.

VIII^e. Section.

Du canal intestinal.

Du duodénum & de sa position.

De l'intestin grêle, qu'on a coutume de diviser en jéjunum & en iléum ; de la membrane externe de l'intestin grêle, de ses fibres charnues, de sa membrane interne, de ses replis ou valvules conniventes, de ses glandes, de ses vaisseaux & de ses nerfs.

Des gros intestins.

Du cœcum, de la valvule iléo-cœcale.

De l'appendice vermiforme.

Du colon ; de ses portions droite, gauche, & de sa portion transversale ; de sa membrane externe, de ses fibres charnues, de ses bandes musculaires, de sa membrane interne, de ses replis, de ses cellules ou cavités, de ses glandes, soit folliculeuses, soit conglobees, de ses vaisseaux & de ses nerfs.

Du rectum ; de sa position, de sa courbure, de sa membrane externe, de son muscle, qui est très-épais, de sa membrane interne, de ses replis longitudinaux.

De l'anus, de son sphincter, considéré à l'extérieur & à l'intérieur, de ses glandes ou cryptes, de ses connexions.

IX^e. Section.

Du péritoine & de ses grandes duplicatures.

Du péritoine ; de sa face externe, du tissu cellulaire qui le lie aux parties environnantes, & des prolongemens de ce tissu.

De sa face interne.

Du péritoine considéré en haut, en bas, en devant, en arrière, & sur les côtés.

Des ligamens qu'il fournit au foie, à la rate, aux reins, aux intestins, aux ovaires, & à la matrice.

Du grand épiploon, ou épiploon gastro-colique ; de son étendue, de ses insertions, de ses cavités, de ses lames, de ses glandes conglobées, de ses vaisseaux & de ses nerfs.

Du petit épiploon, ou de l'épiploon gastro-hépatique ; de sa situation & de ses lames.

De l'épiploon-colique de Haller & de Lieutaud.

De l'ouverture épiploïque, & du procédé de Winslow, pour introduire de l'air dans le sac des épiploons.

De la facilité avec laquelle les épiploons se remplissent de graisse, se relachent, & s'étendent en différens sens.

Du mésentère ; de son insertion lombaire, de son bord intestinal, de ses lames, de ses glandes, de ses vaisseaux de divers ordres, de ses nerfs.

Du méso-colon ; de sa portion transversale, de ses portions latérales, & de la manière dont elles adhèrent aux reins ; des glandes, des vaisseaux & des nerfs du méso colon.

Du repli qui soutient l'appendice vermiforme.

Du repli par lequel le rectum est maintenu dans sa place.

Des usages du péritoine & de ses diverses productions.

X^e. Section.

Du foie, de la vésicule du fiel, & de la bile.

Du foie ; de sa position, de sa division en lobes droit & gauche, de ses bords, de sa face convexe, & de son adhérence au diaphragme ; de sa face concave ou base, des éminences de cette face, des enfoncemens qu'on y trouve, de ses glandes conglobées, de ses artères, de la veine-porte, des branches de la veine-cave qui y aboutissent ; de la veine ou ligament ombilical ; du conduit excréteur ou hépatique.

De la vésicule du fiel ; de sa situation, de sa forme, de sa membrane externe, de ses fibres charnues, de sa membrane interne, de ses glandes ; de son fonds, de son col, & du repli qu'il forme ; de son conduit excréteur ou cystique, de la structure de ce conduit, de sa jonction avec le conduit hépatique, & de l'angle qu'ils forment entre eux ; du conduit cholédoque qui résulte de leurs jonctions, de la direction de ce conduit, de son ouverture dans le duodénum, & du lieu de cette ouverture.

De la bile hépatique ; de la bile cystique ; de la nature de la bile dans les différens âges ; de sa couleur & de sa consistance, de son épaississement, des concrétions qu'elle forme, & de la manière dont elle cristallise. Comment les calculs biliaires brûlent ; du mouvement de la bile dans le foie & dans ses conduits, dans la vésicule & vers l'intestin ; de l'influence des contractions musculaires sur le foie & sur le mouvement du fluide dont il est pénétré ; des effets de la bile sur les intestins, sur les alimens, & quelquefois même sur l'estomac ; de ses altérations ; de sa résorbtion & des affections qu'elle produit dans les autres organes, sur-tout à la peau.

XI^e. Section.

De la rate.

De la rate ; de sa position, de sa forme, de sa membrane externe, de sa structure interne, de ses adhérences à l'estomac, à l'épiploon, & au pancréas ; de ses mouvemens, de ses nerfs, du fluide qu'elle renferme. S'y fait-il une sécrétion ? & s'il s'y en fait une, quel est son usage ?

XII^e. Section.

Du pancréas & du suc pancréatique.

Du pancréas ; de sa position, de sa forme, de sa

membrane externe, de sa structure interne, de son conduit excréteur, que M. Hoffmann & J. G. Wirsung ont décrit les premiers, & du lieu de son ouverture; des vaisseaux du pancréas, de ses nerfs, de son fluide. Histoire des erreurs de Sylvius & d'autres à ce sujet.

Du petit pancréas, qui est une portion du grand.

XIII^e. Section.

Des vaisseaux chyleux.

Des vaisseaux lymphatiques absorbans des intestins, ou des vaisseaux chyleux.

De leur origine des intestins grêles & gros, par une série de petites ampoules; de leur direction vers les glandes mésentériques, de leur passage au travers de ces glandes, de leur marche d'une de ces glandes vers l'autre, ou de ces glandes jusqu'au réservoir lombaire, de leur communication avec les vaisseaux lymphatiques environnans. Du fluide qu'ils contiennent, du chyle seul, & comparé avec la lymphe.

XIV^e. Section.

Des organes de la digestion, considérés dans les animaux.

De l'os hyoïde dans les quadrupèdes, où des branches osseuses tiennent lieu des ligamens qui, dans l'homme, attachent l'os hyoïde à l'apophyse styloïde.

De l'os hyoïde dans les oiseaux, où les extrémités de cet os sont enveloppées d'un muscle conique, & remontent en arrière sur les côtés de l'occiput.

De la langue des quadrupèdes; des piquans dont elle est hérissée dans quelques-uns; de la langue des oiseaux, de cet organe considéré dans quelques reptiles, où son extrémité est fendue.

De la luette, qui manque dans quelques quadrupèdes, tels que le cheval.

De la liqueur vénéneuse qui coule des dents de quelques reptiles, qui s'en servent pour blesser les animaux, dont ils font leur proie.

Des sacs inter-maxillaires, appelés *abajoues* dans les singes, &c.

Des animaux dans lesquels l'estomac est situé très-près de la cavité du gosier, & qui manquent, pour ainsi dire, d'œsophage. Plusieurs reptiles & plusieurs poissons sont dans ce cas.

De la structure de l'estomac dans les quadrupèdes carnivores & dans les solipèdes. Les quadrupèdes de ces deux classes sont mono gastriques.

De l'estomac des ruminans; il est formé de quatre cavités dont la dernière, c'est-à-dire, celle qui communique immédiatement avec l'intestin, est le véritable estomac. Du mécanisme de la rumination.

Du long œsophage & du jabot des oiseaux; de leur estomac, formé de muscles très-épais dans les granivores, de muscles moins épais dans les oiseaux qui vivent d'insectes, & presque uniformément charnu dans les oiseaux vraiment carnivores.

De l'estomac alongé des reptiles, de quelques poissons, & des vers.

De l'estomac cartilagineux & à ressort des crustacées.

Des polypes, qui sont entièrement formés d'un estomac ou sac musculaire, où sont contenus les alimens qui doivent les nourrir.

Du suc gastrique recueilli dans les quadrupèdes, & de la difficulté de l'obtenir pur.

Du suc gastrique des oiseaux, & des glandes situées au dessus de l'estomac, qui le fournissent.

Des intestins des carnivores, qui sont en général plus courts que ceux des herbivores.

Des intestins des quadrupèdes solipèdes, qui sont plus volumineux que ceux des ruminans.

Du cœcum sans appendice vermiforme, tel qu'on le voit dans la plupart des singes & dans presque tous les quadrupèdes

Des appendices vermiformes dans les oiseaux; ceux des gallinacées ont une grande étendue: ils sont au contraire très-courts dans les oiseaux carnivores.

De ces appendices dans les poissons, où ils sont très-nombreux.

Des animaux dans lesquels il n'y a point de cœcum, & dont les intestins ne peuvent être divisés en grêles & en gros.

Des animaux dans lesquels l'estomac est peu distinct du boyau.

De ceux qui n'ont point d'épiploon.

Du foie, qui est divisé en un plus grand nombre de lobes dans les quadrupèdes que dans l'homme.

Des conduits hépatico-cystiques.

Des quadrupèdes qui n'ont point de vésicule du fiel, tels que le cheval.

Des animaux dans lesquels la vésicule du fiel est tout-à fait détachée du foie. On le voit dans quelques poissons.

De la bile considérée dans les quadrupèdes carnivores & dans les herbivores, dans les diverses classes d'oiseaux, dans les reptiles, dans les poissons.

Des différences de la rate des quadrupèdes d'avec celle de l'homme. Voyez ce que Ruysch & M. de Lassonne en ont dit.

Dans quelques oiseaux, elle est double.

Du pancréas dans les oiseaux & dans les poissons.

Du système lymphatique ou absorbant dans les oiseaux & dans les poissons, où l'on avoit pensé, mal-à-propos, que l'absorbtion se faisoit par les veines. G. Hunter & Hewson ont prouvé le contraire.

XV^e. Section.

Des observations & des expériences relatives à la digestion des alimens.

Des phénomènes que l'estomac présente lorsqu'il est vide & dans l'état sain.

Des phénomènes qu'offre l'action de l'estomac lorsqu'il est rempli d'alimens & dans l'état de santé. Il presse la rate & la vésicule du fiel, & il est lui-même pressé par le diaphragme & par les muscles du bas-ventre.

Il est irritable; il se contracte très-fortement dans les oiseaux, avec une force beaucoup moins grande dans l'homme & dans les quadrupèdes.

De l'influence de la digestion sur les autres fonctions des corps animés.

Des gaz qui se dégagent pendant la digestion.

Du vomissement & de son mécanisme. Il est impossible dans le cheval & dans les ruminans.

Des expériences de Walens, de Viridet, de B. S. Albinus, & de Bils sur la digestion.

De celles de Réaumur & de M. Spalantzani, sur le même sujet.

On peut avaler de petits tubes de bois, de petits sacs de toile; on les rend pleins de suc gastrique, avec lequel M. Spalantzani assure qu'il a opéré la digestion de plusieurs substances placées dans un vase hors du corps, dont ce suc avoit été extrait.

En tuant un oiseau immédiatement après qu'il a mangé, & en le laissant séjourner dans un lieu chaud, on remarque que la digestion est à moitié faite, dans l'espace de six heures.

Des alimens, introduits dans l'estomac d'un oiseau mort depuis très-peu de temps, y sont en grande partie digérés.

Le gésier des gallinacées brise des globules de cristal; il applatit des tubes de métal très-solides; il plie des aiguilles, il émousse des pointes de lancettes. L'académie del Cimento avoit commencé ces expériences, que Rhedi, Maglotti, sur-tout Réaumur, & après lui M. Spalantzani ont fait dans un grand détail.

L'action du gésier des oiseaux supplée à la mastication, & ne fait rien de plus. Des grains de blé, renfermés dans un tube, sont demeurés dans le gésier des poules, sans aucune altération. Dans ce même temps, le même organe a digéré des grains abandonnés, sans aucun obstacle, à l'action de ses muscles, ou qui avoient été moulus avant d'avoir été renfermés dans des tubes qu'on avoit fait avaler à l'animal.

D'un autre côté, le pain & les graines céréales ont été digérés par les grands oiseaux carnivores, tel que l'aigle, lorsqu'on a eu soin de les triturer, ou de les moudre avant de les faire avaler à ces oiseaux.

Si on élève un pigeon en le séparant de sa mère à l'instant même où il sort de l'œuf, on peut faire en sorte que son gésier ne contienne aucune petite pierre ni gravier. M. Spalantzani ne s'est point aperçu que sa digestion en fût troublée.

Dans les reptiles & dans les poissons, on trouve souvent des animaux entiers, & d'un volume assez considérable, avalés & disposés de manière que tout ce qui est contenu dans l'œsophage n'est qu'humide, & qu'il n'y a de vraiment ramolli & digéré que la partie qui touche au fond de l'estomac proprement dit. On voit la même chose dans l'estomac des oiseaux très-voraces.

On examinera les alimens dans l'estomac & dans les intestins; on verra comment le suc gastrique agit sur eux. La pulpe épaisse & grisâtre qui en résulte porte le nom de *chimus* ou *chime*. Elle a une odeur fade: on n'y remarque d'ailleurs aucun caractère d'une vraie fermentation.

Dans l'homme & dans les quadrupèdes, la digestion se fait sans le concours d'aucune force triturante, & par une vraie dissolution.

M. Gosse a trouvé le moyen, en avalant une certaine quantité d'air atmosphérique, de s'exciter à vomir. Il a rendu ainsi les matières contenues dans son estomac; il a vu les alimens réduits en bouillie, sans aucun signe qui annonçât la présence d'un acide ou d'un alcali, & il a donné une table des substances plus ou moins faciles à digérer, d'après ses propres essais.

M. Reuss, après avoir avalé cinq grains d'alcali, a cependant vomi, par le moyen du tartre stibié, une liqueur qu'il a jugée acide. Mais le tartre stibié seul rougit la teinture de tournesol. C'est ainsi que M. Spalantzani répond à l'objection tirée des expériences de M. Reuss.

On remarque dans l'estomac, & sur-tout dans les intestins, un mouvement d'ondulation, qui commence vers l'orifice cardiaque, & qui s'étend vers l'anus. Ce mouvement est appelé du nom de *péristaltique*. Lorsqu'il se rencontre un obstacle dans le canal alimentaire, le lieu où se trouve cet obstacle devient quelquefois le foyer d'un mouvement en sens contraire, & qu'on appelle du nom d'*anti-péristaltique*.

Lorsqu'on ouvre le corps d'un animal qui a mangé peu de temps auparavant, on trouve les vaisseaux chyleux, le réservoir lombaire, & le conduit thorachique remplis d'un fluide laiteux, qu'on peut arrêter dans son cours, pour le mieux voir, soit par la pression, soit par des ligatures.

Les animaux dont on a lié la vésicule, & dans lesquels le cours de la bile est dérangé, ont le ventre paresseux, la bile étant le stimulant nécessaire pour l'excrétion intestinale.

VIIe. FONCTION.

Des sécrétions.

Ire. Section.

Des glandes en général.

De la structure des glandes, & de leurs différences principales; de leurs grandes divisions.

Des organes sécrétoires, qui n'ont ni parenchyme, ni réservoir, ni conduit excréteur, & dont la base est une simple membrane, tel que plusieurs tissus membraneux du corps humain; ou un tissu ligamenteux & nerveux, tel que la peau; ou un tissu contractile, tel que les muscles; ou un tissu cartilagineux ou osseux, tel que les os.

Des glandes qui ont un parenchyme, sans réservoir & sans conduit excréteur. Les glandes conglobées & la rate sont dans ce cas.

Qui ont un parenchyme, sans conduit excréteur, avec un réservoir interne. Les capsules sur-rénales,

Qui ont un parenchyme, un conduit excréteur, & un réservoir externe. Les reins, le foie, dans la plupart des animaux; les testicules,

Qui ont un parenchyme & un conduit excréteur, sans réservoir interne ni externe. Le pancréas, les glandes salivaires, le foie du cheval,

Qui ont un parenchyme, un réservoir interne, & des bouches ou conduits excréteurs. *Folliculi*, *cryptæ*, *glandulæ passivæ*, *seu vesiculares*.

Des cryptes simples, isolées, solitaires, *simplices* & *solitariæ*. Telles sont les glandes sébacées, & quelques glandes muqueuses du gosier.

Des cryptes simples & rapprochées, groupées, sans communication entre leurs cavités, *aglutinatæ*, *congregatæ*, Halleri. Les glandes aryténoïdes, celles du palais.

Des cryptes composées, groupées, avec communication entre leurs cavités, *conglutinatæ*. Les amygdales.

Des cryptes composées & rapprochées, avec communication entre leurs conduits, dont plusieurs se réunissent en un seul; lacunes, *lacunæ*. Les glandes du trou borgne de la langue. Plusieurs follicules des intestins. Les glandes des sinus, ou lacunes de l'urètre.

Les glandes diffèrent par leurs formes; elles sont globuleuses, lenticulaires, utriculaires (comme de petits outres), en godet (*capsulares*), en grappe (*aciniformes*), fungiformes, pédiculées ou pétiolées, sessiles.

Des vaisseaux & des nerfs des glandes; de leur position, de leur développement, & de leur activité dans les différens temps de la vie.

IIe. Section.

Des reins, des uretères, & de la vessie.

Des organes qui servent à filtrer l'urine, cités ici comme exemple d'un appareil sécrétoire complet, composé d'un grand nombre de glandes rassemblées, d'un conduit excréteur, d'un réservoir & d'un canal pour la sortie du fluide que les glandes ont filtré.

Des capsules sur-rénales; de leur position; de leur forme; de leurs faces; de leurs angles; de leur cavité; de leur suc; de leurs glandes conglobées; de leurs vaisseaux, de leurs nerfs.

Des reins; de leur position à droite, à gauche; de leur forme; du péritoine, par rapport aux reins; de leur convexité; de leur sinuosité; de leurs vaisseaux; de leurs nerfs; de leur structure interne; de leur substance corticale; de leur substance radiée ou tubulée; de leurs papilles; de leurs calices; de leur bassinet.

De l'uretère; de la direction de ce conduit; de l'uretère dans le bassin; de la manière dont il pénètre dans la vessie.

De la vessie; de sa position; de sa forme; du péritoine, par rapport à la vessie; de son fond; de son col; de sa cavité; de sa membrane interne; de ses faisceaux charnus; des glandes muqueuses de la vessie; de son trigone; de l'orifice des uretères; de l'orifice de la vessie; des fibres musculaires de cet orifice; de ses connexions avec les parties voisines; des différences de la vessie dans le mâle & dans la femelle.

Des glandes & des sécrétions particulières à certains animaux, comme la sécrétion du musc, &c.

IIIe. Section.

De la nature des substances animales.

Avant de traiter du mécanisme des sécrétions, il faut connoître la nature des organes qui filtrent, & celle des humeurs qui sont filtrées.

Un chimiste moderne a trouvé, dans les matières animales, une quantité remarquable d'azote. On explique, par cette découverte, la formation de l'ammoniaque que produisent ces substances, soit lorsqu'on les expose au feu, soit lorsqu'elles se pourrissent, & les rapports de ces substances avec celles des matières végétales qui fournissent de l'ammoniaque lorsqu'elles se pourrissent ou lorsqu'on les distille.

Ainsi, on considérera les corps organisés comme composés de deux ordres de substances très-différentes: les unes, (ce sont les végétales,) donnent de l'acide lorsqu'on les décompose par le feu; les autres, (les animales), fournissent de l'alcali volatil; les premières sont propres à former l'es-

prit ardent par la fermentation ; les secondes se réduisent en un charbon, dont la combustion est difficile ; celles-là laissent, par la calcination, un charbon qui se brûle facilement.

On remontera donc, avec les modernes, à la nature & à la formation de l'alcali volatil, qui est composé d'air phlogistiqué, ou de mofette & de gaz inflammable. Celui-ci se sépare de l'huile, où il est dégagé de l'eau, & il se combine avec la mofette des matières animales, tandis que l'air vital de l'eau, joint au charbon, forme l'air fixe. Dans la fermentation spiritueuse des végétaux, le gaz inflammable se combine au contraire avec une huile végétale & du sucre pour former l'esprit-de-vin.

IV^e. Section.

Des humeurs animales.

Du sang, considéré comme le fluide qui contient toutes les humeurs.

Du sang relativement à sa température dans les animaux, où elle s'élève au dessus de celle de l'atmosphère, & dans ceux où elle se montre à peu près au même degré. Les premiers sont appelés *à sang chaud*, & les seconds *à sang froid.*

Du sang examiné physiquement, eu égard à sa pesanteur, à sa couleur, aux molécules rouges, jaunes, & blanches qui le composent.

Du sang traité chimiquement, soit par les réactifs, soit par l'action du feu. On le considérera surtout comme se séparant par le repos en deux parties, le caillot & la sérosité.

Du caillot, qui devient blanc lorsqu'on le lave ; qui est fibreux, qui se retire & se tourmente en brûlant, qui se pourrit promptement, qui n'est pas soluble dans l'eau, qui contient beaucoup d'azote, qui est plus animalisé que le *serum*, auquel adhère un acide, & qu'on doit regarder comme étant très-analogue à la partie glutineuse des végétaux.

De la sérosité, *fluide albumineux* ou lymphe, dont la saveur est fade & un peu salée, qui se coagule au feu, qui s'épaissit par l'action des acides & des spiritueux, qui contient de la soude à nu, & qui verdit le syrop de violettes.

De la gelée *gélatine* ou *colle*, qui diffère essentiellement de la partie albumineuse ; de la manière dont elle entre dans la composition des parties blanches des animaux, telles que les tendons, les aponévroses, les cartilages, les membranes, les ligamens, & la peau. Elle se liquéfie à la chaleur, & les acides, ainsi que les alcalis, la dissolvent.

En suivant toujours la comparaison des substances animales avec les végétales, on déterminera quels sont les rapports de la gélatine avec les mucilages fades des végétaux.

Du lait, considéré quant à sa couleur, à sa consistance, & aux phénomènes qui se présentent lorsqu'on l'expose à une température de 16 à 20 degrés. Du petit lait, où il se développe un acide ; & qui contient le sucre de lait. Celui-ci contient lui-même un acide particulier. Du fromage qui est analogue à la partie albumineuse du sang. Du beurre qui devient aisément acide & rance, & que l'on comparera aux huiles végétales.

De la graisse qui se fond au feu, qui se coagule au froid ; qui contient une huile & un acide dont les chimistes modernes ont déterminé la nature, & qui est analogue à la bile.

De la bile elle-même ; de l'action des acides sur cette humeur, qu'on doit regarder comme un savon formé d'une huile de nature presque résineuse unie à la soude ; qui contient aussi de l'albumen coagulable par le feu, par les acides, & par les spiritueux ; qui rend les matières huileuses miscibles à l'eau, & qui est décomposée, dans le duodénum, par les acides que la digestion y développe.

Du suc gastrique, qui dissout uniformément les matières animales & végétales ; qui les réduit en une pâte molle ; qui est anti-septique ; qui donne, suivant plusieurs chimistes, des marques d'acidité ; qui, dans le bœuf & le mouton, est analogue à l'acide phosphorique, & qui agit sur l'estomac même après la mort.

De la salive, qui paroît être savonneuse & chargée d'air, & qui contient un sel ammoniacal, démontré par l'odeur piquante & urineuse que la chaux & les alcalis fixes caustiques en dégagent.

De l'urine, qu'on doit regarder comme une dissolution d'un grand nombre de substances différentes, dont les unes sont des sels semblables à ceux des minéraux, qui sont fournis par les alimens, dans lesquels ils n'ont souffert aucune altération ; dont les autres sont analogues aux principes extractifs des végétaux ; tandis que d'autres sont particuliers aux animaux, ou même à l'urine, & ne se trouvent point en qualité notable ailleurs que dans ce fluide.

De l'excès d'acide phosphorique qu'on trouve dans l'urine ; de la propriété qu'elle a, ainsi que la sueur, de rougir la teinture du tournesol. Des circonstances dans lesquelles cet acide est retenu & se porte sur diverses parties, comme sur les articulations dans les goutteux. De l'acide lithique qui se trouve aussi dans l'urine, & qui forme la base des calculs. Du dépôt de l'urine, qui est un mélange de cet acide & de phosphate calcaire.

Les autres humeurs, telles que le *mucus* des narines, le *cérumen* des oreilles, le suc pancréatique, le fluide séminal, &c. n'ont point été analysées. On exposera, en peu de mots, ce qu'on sait sur ce sujet.

Pour résumer, on peut diviser les humeurs en six classes, comprenant (1),

(1) Division adoptée par M. de Fourcroy. Elle est préférable à celle qu'Haller a publiée dans sa Physiologie.

1°. Les humeurs ſalines, c'eſt-à-dire, qui tiennent des ſels en diſſolution, telles que ſont l'urine & la ſueur.

2°. Les fluides huileux inflammables, qui ont tous une certaine conſiſtance, & qui ſont concreſcibles : telles ſont les graiſſes, la moelle des os, & le *cérumen* des oreilles.

3°. Les humeurs de nature ſavonneuſe, qui ſont compoſées de matières inflammables, mêlées à l'eau par l'intermède d'un alcali minéral & végétal : tels ſont la bile & le lait.

4°. Les humeurs muqueuſes ou gélatineuſes, telle que la gelée animale ou gélatine.

5°. Les fluides albumineux ou lymphatiques, tels que la partie ſéreuſe du ſang & le blanc d'œuf.

6°. L'humeur glutineuſe qui forme la baſe du caillot, & qui exiſte auſſi dans le tiſſu muſculaire.

Ve. Section.

Du mécaniſme des ſécrétions.

Des expériences exactes prouvent que le ſang contient les différentes humeurs qui ſont filtrées dans les glandes. Un chimiſte moderne y a trouvé la bile toute formée. On ne peut pas douter que l'urine n'en faſſe auſſi partie. On peut dire la même choſe du lait, &c.

D'un autre côté, les humeurs qui ſe filtrent dans les glandes ne ſont pas tellement pures & homogènes, qu'elles ne ſe mêlent pas les unes avec les autres dans les émonctoires mêmes où ſe fait le travail de la ſécrétion. Ainſi, la bile ſe mèle à l'urine; ainſi l'*albumen*, la gélatine ſe trouvent dans pluſieurs des fluides animaux : la lymphe, qui ſert de diſſolvant à la plupart des humeurs, eſt repompée par les vaiſſeaux abſorbans, dont les bouches s'ouvrent ſur les parois de leurs réſervoirs. Ce ſeroit donc ſe tromper que de croire que les glandes ne filtrent, c'eſt-à-dire, ne laiſſent paſſer qu'une ſorte de fluides bien déterminée.

On doit examiner avec un grand ſoin la nature du ſang qui eſt porté vers les différens émonctoires; ainſi, le ſang de la veine-porte diffère beaucoup du ſang artériel qui coule vers les reins.

Certains organes ſemblent être préparatoires; d'autres paroiſſent être deſtinés à opérer une ſorte d'aſſimilation. Ainſi, la rate prépare le ſang qui doit être porté au foie. Ainſi, les glandes conglobuées, qui n'ont point de conduit excréteur, font ſubir à la lymphe qui les traverſe une élaboration utile.

La vîteſſe du ſang, la longueur, la largeur, les angles des vaiſſeaux ſont encore des élémens qu'on ne négligera point dans la ſolution de ce problême. Ainſi, les artères du cerveau forment des coudes répétés avant de parvenir à cet organe, dont la molleſſe eſt grande. Ainſi, les artères ſpermatiques ſont longues, grêles, & contournées.

Après avoir conſidéré les vaiſſeaux qui portent le ſang aux glandes, on examinera les vaiſſeaux déliés des glandes elles-mêmes. Ils ont dans chacune d'elles des formes déterminées. Dans le foie, ils ſont diſpoſés en étoile; dans la rate, ils le ſont en branches d'aſperges; dans les teſticules, en manière de cheveux friſés; dans le cervelet, les dernières ramifications ſont preſque tranſparentes.

C'eſt en examinant avec une grande attention ces circonſtances diverſes, qu'on reconnoîtra quelles ſont, dans les corps organiſés, les conditions requiſes pour la filtration de chaque humeur.

On expoſera, en peu de mots, les ſyſtêmes adoptés par les auteurs, qui ſe ſont efforcés d'expliquer ce mécaniſme. On peut les rapporter aux claſſes ſuivantes.

La première eſt celle des chimiſtes, qui ont ſuppoſé des fermens dans les glandes : tels ont été Vanhelmont, Willis, Cole, J. Paſcal, & Bellini.

La deuxième claſſe eſt celle des mécaniciens, qui ont admis dans les organes ſécrétoires des eſpèces de cribles de différentes formes & grandeurs. Deſcartes, Borelli, Verheyen, & Cockburne ont adopté ce ſyſtême. D'autres ont ſuppoſé, avec Lamure, que chaque conduit excréteur étoit reſſerré par une force particulière, & que chaque humeur circuloit avec une quantité de mouvement proportionnée à l'obſtacle qu'elle devoit vaincre.

Nous rapportons à une troiſième claſſe ceux qui penſent que les humeurs s'arrêtent & ſe portent dans les organes déjà pénétrés de leurs molécules. Léibnitz, Newton lui-même, Winſlow, Gorter, Helvétius, Lieutaud, & Parſons ont été favorables à cette théorie.

Dans une quatrième claſſe doivent être compris ceux qui ont attribué tout ce mécaniſme à l'attraction; ſoit, qu'avec Keil, ils aient regardé la force qui unit les molécules ſemblables entre elles, comme celle qui agit avec le plus d'avantage, & qui préſide aux ſécrétions; ſoit, qu'avec Hamberger, ils aient cru trouver de l'analogie entre le poids des humeurs & celui des organes.

La cinquième claſſe eſt celle des animiſtes, qui ſe contentent de dire que l'ame régit les opérations diverſes; & ceux là en diffèrent peu, qui les attribuent à un principe vague créé par l'imagination, pour expliquer ce que l'obſervation & l'expérience n'ont point encore fait connoître.

VIIIe. FONCTION.

De la génération.

Ire. Section.

Du ſexe maſculin dans l'indulte.

Du ſexe maſculin en général; du pénil; des teſticules en général; de leur ſituation; du ſcrotum; du dartos, du

du crémaſter ; de la tunique vaginale ; de la tunique albuginée ; de la forme du teſticule mis à découvert ; de ſes régions ; de ſa ſtructure interne ; de ſes petits vaiſſeaux repliés ſur eux-mêmes ; du corps d'hygmor ; de l'épididyme ; du canal déférent ; de la direction de ce canal ; des vaiſſeaux & des nerfs de ces parties.

Des véſicules ſéminales ; de leur ſituation ; de leur ſtructure externe ; de leur ſtructure interne ; de leurs rapports avec le conduit déférent, avec la proſtate & l'urètre.

De la verge, pénis ou membre en général ; de ſa forme ; de ſes muſcles iſchio-caverneux, & du bulbo-caverneux ou accélérateur ; des muſcles tranſverſes ou iſchio-bulbeux.

Des corps caverneux ; de leur origine, de leur réunion ; de leur ſtructure interne ; de leur terminaiſon près du gland.

De l'urètre, du gland, du prépuce, & de leurs glandes ; de la partie ſpongieuſe de l'urètre ; de ſa partie membraneuſe ; du bulbe de l'urètre.

De la glande proſtate ; de ſa forme ; de ſa conſiſtance ; de ſa ſtructure interne ; de ſes conduits excréteurs ; du vérumontanum ; des conduits éjaculateurs.

Du canal de l'urètre ; de ſes lacunes ; de ſes glandes ; de ſes contours.

Du fluide ſéminal ; de ſes qualités ; de ſa nature ; du fluide de la proſtate ; du fluide des glandes de l'urètre.

IIe. Section.

Du ſexe maſculin dans le fœtus.

Des parties ſexuelles mâles dans le fœtus, avant le ſixième mois de conception ; du teſticule dans le ventre ; du *gubernaculum teſtis ;* des bourſes.

IIIe. Section.

Du ſexe féminin.

Du ſexe féminin en général.

Des parties génitales externes ; de leur ſituation ; de la vulve, ou *pudendum ;* des grandes lèvres ; de la fourchette ; de la foſſe naviculaire ; des glandes des grandes lèvres.

Du clitoris en général ; de ſon ligament ſuſpenſeur ; de ſes muſcles (iſchio-caverneux).

Des corps caverneux avant leur réunion, lorſqu'ils ſont réunis ; du gland du clitoris ; du prépuce du clitoris, & des nymphes ou petites lèvres.

Du méat urinaire ou urètre ; de ſa ſituation ; de ſa direction ; de ſon étendue ; de ſon orifice ; de ſa cavité ; de ſes glandes ; de ſon tiſſu, en quelque ſorte caverneux.

Du plexus caverneux rétiforme, qui entoure l'orifice du vagin ; des vaiſſeaux de ce plexus ; des glandes de ce plexus, qui s'ouvrent dans le vagin ; du muſcle *conſtrictor cunni, ſeu vaginæ ;* du muſcle tranſverſe.

Du vagin ; de ſa ſituation ; de ſon orifice ; de l'hymen ; des caroncules myrtiformes ; de la face interne du vagin ; de ſes replis ou rides ; de ſes glandes ; de ſes parois & de leur ſtructure ; de l'extrémité du vagin, qui embraſſe le col de la matrice.

Des parties génitales internes. De la matrice en général ; du col de cet organe ; de ſon orifice externe, ou du muſeau de tanche ; de ſa cavité ; de ſes rugoſités ; de l'épaiſſeur & de la ſtructure de ſes parois ; de ſon orifice interne, ou de la partie du col qui s'ouvre dans la matrice ; du corps de cet organe ; de ſes faces ; de ſes angles ; de ſa cavité ; de ſa forme ; de ſon épaiſſeur ; de la ſtructure de ſes parois ; de ſes cornes dans les femelles qui en ſont pourvues ; de ſes ligamens ; du péritoine, qui la recouvre & l'environne ; des ligamens ronds ; des ligamens larges ; des deux replis des ligamens larges, dont un eſt antérieur ou ſupérieur ; l'autre poſtérieur ou inférieur.

De la trompe de fallope près de la matrice, près de l'ovaire ; de ſes contours & replis ; de ſa cavité ; de ſon pavillon ou morceau frangé.

De l'ovaire ou teſticule des femelles ; de ſa ſituation ; de ſa forme ; de ſes faces ; de ſes cicatrices ; de ſes corps jaunes, *corpora lutea.* Du ligament qui unit l'ovaire à la matrice ; de la ſtructure interne de l'ovaire.

IVe. Section.

Des règles ou écoulement périodique.

De l'âge où les règles paroiſſent ; de celui où elles finiſſent ; des phénomènes qu'elles préſentent ; de la pléthore locale ou organique de la matrice ; de l'eſpèce de *ſtimulus* qui en naît ou qui l'accompagne ; de la quantité & de la qualité du ſang qui ſort par cette voie. De l'utilité de cet écoulement, pour diſpoſer à la conception. La plupart des femelles des quadrupèdes, au moment où elles ſont en chaleur, ont les parties ſexuelles baignées d'une lymphe rougeâtre.

Ve. Section.

De la conception & de la groſſeſſe.

De la ſemence de la femme, & de la liqueur qu'elle éjacule.

De la conception & de ſes particularités ; de la ſuperfétation ; de la groſſeſſe ou geſtation ; de ſes périodes ; de ſa durée ; de l'accouchement.

VI^e. Section.

Du fœtus & de ses enveloppes.

Du nombre des fœtus dans un seul accouchement; du chorion; de l'amnios; de l'allantoïde, des eaux de l'amnios; de *l'hypomanes*.

Du placenta & des cotyledons; de la portion utérine; de la portion fœtale du placeta; des vaisseaux du placenta. Du cordon ombilical; de la vésicule ombilicale; de la structure du fœtus en général; de son poids total.

De la structure des os en général; des extrémités des os; des sutures; des sinus de la face; du cerveau; de l'œil & de la membrane pupillaire; du thymus; des poumons; du cœur; du trou ovale; du conduit artériel; des ventricules.

Du diaphragme.

Du foie; de la veine ombilicale; du conduit veineux; du lobe gauche du foie; de la rate; du pancréas; de l'estomac; des intestins; des glandes mésentériques; des glandes conglobées; des testicules; des bourses; du clitoris; des mamelles; des vaisseaux du bassin; des artères ombilicales; des reins; de la vessie; de l'ouraque; du bassin; des extrémités inférieures en général.

VII^e. Section.

Des parties sexuelles, considérées dans les divers animaux ovipares & vivipares.

Des quadrupèdes qui n'ont point de scrotum. Plusieurs singes sont dans ce cas.

De la structure du corps d'hygmor dans les quadrupèdes.

De ceux qui n'ont point de vésicules séminales.

De l'os de la verge de plusieurs quadrupèdes.

Il n'y a qu'un petit nombre de quadrupèdes dans lesquels le corps de la matrice & ses trompes soient disposés comme dans la femme. Les femelles des singes qui se rapprochent le plus de l'espèce humaine, jouissent seules de cette prérogative. Dans les autres espèces de singes, & dans toutes les femelles des autres quadrupèdes, deux sacs alongés, & de forme irrégulière, connus sous le nom de *cornes de la matrice*, sont placés des deux côtés de cet organe, & les fœtus y sont spécialement contenus.

De quelques femelles des quadrupèdes, dans lesquelles le vagin, qui est très-étroit, forme divers contours. Les sarrigues & les marmoses sont dans ce cas. Ces femelles ont un sac à l'extérieur du ventre, où sont leurs mamelons, & où leurs petits habitent long-temps.

Des testicules des oiseaux; du pénis court & bifurqué de ces animaux, dans lesquels cet organe est séparé du conduit des urines.

De l'ovaire & de l'oviduct des oiseaux, qui, par un mouvement organique particulier, se redresse & embrasse l'ovaire, lorsque l'œuf est sur le point de se séparer de cet organe.

Du cloaque qui tient lieu de vessie, de matrice, &c.

De la structure de l'œuf fécondé & non fécondé.

De l'embryon, qui fait essentiellement partie de l'œuf

Du jaune & des vaisseaux de l'œuf, qui sont partie de l'embryon.

Un observateur moderne s'est servi, avec succès, des vaisseaux du poulet, contenus dans l'œuf, pour observer la circulation dans les animaux à sang chaud.

Des vaisseaux omphalo-mésentériques.

Du développement du poulet dans l'œuf.

De l'appendice cornée dont est surmonté le bec du poulet, & de la manière dont il ouvre la coque de l'œuf.

Des ovaires des reptiles & des poissons cartilagineux.

La vipère & la raie ne diffèrent des animaux vraiment ovipares, qu'en ce que, le plus souvent, leurs petits éclosent dans le ventre des mères : mais ils y sont réellement contenus dans des œufs.

Des têtards & des embryons des salamandres.

Des œufs des poissons proprement dits.

Des œufs des insectes; de leurs larves; de leur métamorphose.

Dans les ovipares, le fœtus appartient immédiatement à la femelle : il est vivifié & modifié par le mâle.

De ceux qui semblent, dans quelques saisons de l'année, se reproduire sans le secours du mâle, comme les pucerons.

De ceux qui semblent repousser de bouture, tels que les polypes.

Des animaux dont certaines parties se reproduisent. Les crustacées & les vers sont dans ce cas.

Des diverses sortes d'hermaphrodisme dont les vers fournissent des exemples.

Des mulets & de l'influence du père & de la mère dans ces générations. Il semble que l'extérieur & les extrémités soient modifiés par le père, & que les entrailles soient une émanation de la mère.

De la génération des végétaux, comparée avec celle des animaux. Suivant Linné, le pistile se continue avec la moëlle de la plante.

VIII^e Section.

Des observations qui ont été faites sur la conception dans les diverses classes d'animaux.

Des faits qui prouvent que la semence parvient jusqu'à la matrice, & qu'on l'a même trouvée quelquefois dans les trompes de fallope.

Des diverses conceptions qui se sont faites quelquefois dans l'ovaire & dans la trompe.

Des expériences d'Aristote, de Harvey, & de Haller sur la génération.

Des changemens qui arrivent à l'ovaire après la fécondation; comment une vésicule se renfle, s'ouvre ensuite, & comment un corps, de couleur jaunâtre, en prend la place.

Du fluide qui est contenu dans les vésicules de l'ovaire.

Des débris de fœtus, tels que des dents, divers ossemens, & des cheveux trouvés dans les ovaires.

De l'œuf humain, de sa surface cotonneuse, & de ses différens progrès.

Des faits qui semblent prouver que la superfétation est possible.

De la semence, vue au microscope, & des corpuscules qu'elle renferme. Des observations faites par Buffon & Needham à ce sujet.

Des diverses expériences qui prouvent qu'il n'y a point de communication immédiate entre les vaisseaux de la mère & ceux du fœtus.

Des nombreux essais que M. Spalanzani a tentés sur la génération des animaux.

Il a prouvé que les molécules, appelées du nom de *vers* dans le fluide séminal, ne sont pas nécessaires pour opérer la fécondation, puisqu'il a réussi, dans ses expériences, à féconder un crapaud femelle avec une portion de liqueur séminale qui étoit dépourvue des prétendus vers.

M. Spalanzani a prouvé la préexistence des germes dans les femelles, déjà admise dans les écrits de Malpighi, de Swammerdam, de Cheyne, de Bonnet, & de Haller.

1°. Dans l'ovaire des poules, dans celui des salamandres, des grenouilles, &c., parmi les œufs, il y en a de toutes les grosseurs, qui existent & qui croissent, indépendamment de toute influence du mâle.

2°. La fécondation des tetards se fait hors du corps des femelles : le mâle accouplé répand la liqueur séminale sur les fœtus, qui se dégagent de la matrice; de sorte que les œufs, qui n'en ont point été imprégnés, demeurent sans développement. La fécondation des œufs des abeilles se fait aussi après la ponte.

3°. On a vu dans le volvox & dans les oignons ou bulbes de certaines plantes, plusieurs générations enveloppées, &, pour ainsi dire, emboîtées les unes dans les autres.

On traitera de l'influence de la chaleur dans le développement des germes. C'est par elle qu'on voit se former les premiers globules rouges du sang dans le poulet.

Des générations artificielles opérées par M. Spalanzani sur les femelles de quelques insectes, sur les œufs de quelques quadrupèdes ovipares, & sur une chienne.

L'œuf touché en un seul point, est fécondé; mais la vapeur du sperme est insuffisante : le contact de ce fluide lui-même est nécessaire pour que la fécondation ait lieu.

M. Spalanzani assure que trois grains de sperme de crapaud, étendus dans une livre & demie d'eau, ont conservé toute leur énergie, & que tous les tetards, plongés dans cette eau, ont été fécondés.

MM. Bonnet & Spalanzani pensent que le sperme a sur-tout pour usage d'irriter le cœur de l'embryon, & de lui donner la première impulsion de la vie.

On exposera les principaux systêmes imaginés, pour expliquer le mystère de la génération, & leur insuffisance. On peut réduire ces systêmes aux cinq classes suivantes.

La première est celle des métaphysiciens (*metaphysici*). Elle comprend les systêmes de Platon & de Pythagore, les hypothèses de Vanhelmont, de Sthal, & l'épigenese de Wolf.

La seconde est celle des mécaniciens (*mecanici*), parmi lesquels on distingue Aristote, Descartes, Paschal, Launai, & Quesnai.

Dans la troisième sont compris les systêmes de ceux qui ont admis le mélange des deux semences (*seministæ*) : tels sont Hippocrate, Démocrite, Empedocles, Galien, & Buffon.

Dans la quatrième sont rangés ceux qui ont pensé que la génération se faisoit, dans tous les animaux, par le moyen des œufs (*ovistæ*). Telle étoit l'opinion de Harvey, de Malpighi, de Stenon, de Valisnieri, de Duverney, de Littre, de Nuck, de Swammerdam, & de Haller.

A la cinquième se rapportent ceux qui ont ajouté à cette idée celle des animalcules spermatiques du mâle, se logeant & se développant dans l'œuf (*animalculo ovistæ*). Lewenoeck, Hartzoecker, Andry, Bourguet, Mery, Verrheyen, Cowper, Boerhaave, Lieutaud, Cheyne, & Geoffroy ont été les principaux appuis de ce systême.

Ceux qui sont de bonne foi, dans l'étude de l'économie animale, conviennent que le mécanisme de la génération est tout-à-fait inconnu.

IXe. FONCTION.

Nutrition.

Ire. SECTION.

Des mamelles.

De la lactation en général. Des mamelles; de leur nombre; de leur position sur la poitrine, sur le ventre; de leur forme; de la peau qui les couvre; du tissu cellulaire graisseux qu'on y trouve; du corps glanduleux qui les forme; des conduits excréteurs de ce corps; de la direction de ces con-

duits ou tuyaux excréteurs vers l'aréole; de l'aréole elle-même; de la papille; des tuyaux excréteurs du corps glanduleux, qui, de l'aréole, se portent à la papille. Des replis de ces tuyaux sur eux-mêmes, lorsque la papille n'est pas dans l'état d'érection. Du nombre des ouvertures de ces tuyaux sur la papille (il y en a quinze dans la femme). Des vaisseaux des mamelles; des nerfs.

IIe. Section.

Du lait.

De sa nature; de sa sécrétion; de sa résorbtion; de son abondance.

IIIe. Section.

Des alimens.

On les considérera relativement aux dents, à la salive, à l'estomac, au suc gastrique, à la bile, & aux intestins des divers animaux.

On les considérera relativement à leur poids, à leur volume, à leur consistance, à leurs principales propriétés, & à leur perspirabilité.

Des alimens tirés du règne végétal, & de ceux que fournit le règne animal.

De la force que ce dernier régime donne aux animaux.

Des avantages des substances alimentaires solides qui donnent de la vigueur à l'estomac par leur séjour, &, pour ainsi dire, en le lestant.

Du régime mixte.

Des divers assaisonnemens; des différentes espèces de boissons; des effets des boissons spiritueuses sur l'économie animale.

IVe. Section.

Du tissu cellulaire.

De sa structure dans les diverses parties du corps; de ses principales divisions, départemens & communications; de la manière dont il divise le corps en moitié droite & gauche, supérieure & inférieure; de ses lames qui soutiennent les vaisseaux lymphatiques.

Ve. Section.

Des divers âges & périodes de la vie en général.

De la différence qu'y apportent les climats.

De la vieillesse.

De l'état des os des vieillards; de leurs membranes; de leurs muscles, & de leurs tendons; de leurs vaisseaux; de leurs glandes.

De la vie & de la mort.

Tel est le plan que je propose, & que j'ai suivi moi-même, soit dans mes leçons particulières, soit dans l'enseignement dont la faculté de Médecine de Paris m'a fait l'honneur de me charger pendant deux années dans ses écoles. *Par M. Vicq-Dazyr.*

ANATOMIE COMPARÉE, Anatomie des animaux, Zootomie. (*Médecine vétérinaire.*)

« L'*anatomie des animaux* fraya d'abord le chemin à l'anatomie de l'homme; on s'est ensuite très-sérieusement occupé de celle-ci, & l'on a malheureusement trop négligé la première; car une étude constante de l'une & de l'autre auroit infailliblement accru du double & du triple de sa valeur la somme des lumières que l'on a acquises. Rien n'étoit en effet plus propre à étendre, à multiplier, & à assurer les connoissances en ce genre, qu'une comparaison rigoureuse & toujours suivie; elle auroit épargné bien des écarts, & fourni infailliblement une immensité de recherches à la physiologie ou à la philosophie des corps organisés (1) ».

On a néanmoins demandé de quelle utilité l'*anatomie comparée* pouvoit être à la Médecine vétérinaire; on a été plus loin encore, on a dit qu'elle étoit inutile aux maréchaux. Il est vrai que le maréchal proprement dit, c'est-à-dire considéré seulement comme l'ouvrier qui forge des fers, & qui les attache machinalement sous les pieds du cheval, peut ne pas connoître l'*anatomie*, & cette science lui est parfaitement inutile; mais le vétérinaire, c'est-à-dire l'homme qui comme le médecin n'agit que d'après des principes fondés sur les lois de la nature, & qui raisonne toutes ses opérations, peut-il se passer des connoissances anatomiques? Pour se convaincre du contraire, il suffit de parcourir ce que *M. Vicq-d'Azyr* en a dit dans l'article précédent, & de lire les observations relatives à l'ouverture des animaux morts de différentes maladies. (*Voyez le mot Anatomie, ci-devant page 236.*)

Nous dirons plus encore, ce n'est que par les connoissances anatomiques, & sur-tout par l'anatomie pathologique que le vétérinaire peut saisir parfaitement le caractère d'une foule de maladies dont les symptômes extérieurs sont toujours très-équivoques, non seulement attendu le silence des animaux malades, mais encore par les indices plus ou moins trompeurs qu'ils présentent, & qu'il est possible au médecin de démêler au moyen des différentes questions auxquelles ses malades peuvent répondre. Ce n'est que par l'étude de l'*anatomie* qu'il est possible de connoître & d'apprécier les causes toujours plus ou moins cachées d'une foule de claudications; qu'il est possible de remédier à plusieurs maladies des pieds, en dirigeant par une ferrure appropriée la poussée de l'ongle vers le but nécessaire à la guérison; enfin sans l'*anatomie*, le vétérinaire qui est à la fois, comme on sait, médecin & chirurgien, ne peut

---

(1) *Bourgelat*, *Elémens de l'art vétérinaire. Zootomie, ou Anatomie comparée à l'usage des élèves des écoles vétérinaire.* Paris, 1766, in-8°. *Avertissement*, pag. 5.

tenter sûrement la moindre opération, & ce n'est que faute de ces connoissances qu'un si grand nombre d'animaux a été jusqu'à présent victime de l'impéritie de la plupart des maréchaux.

L'*anatomie* n'est pas moins nécessaire dans la jurisprudence de la médecine vétérinaire, & cette partie n'est encore plongée dans les ténèbres de l'empirisme & de l'ignorance que par le défaut de connoissances anatomiques de ceux qui ont été chargés jusqu'à présent d'éclairer la religion des juges; comment en effet peuvent-ils porter la vérité dans les tribunaux, lorsqu'ils ignorent eux-mêmes les moyens de la reconnoître? Aussi, tous les procès-verbaux d'inspection d'animaux malades ou morts, sont-ils encore aujourd'hui dictés par l'impéritie la plus profonde, ou remplis de contradictions & d'absurdités plus ou moins choquantes. Cette branche de la science vétérinaire qui a été négligée jusqu'à ce jour est néanmoins très-importante par les rapports qu'elle a avec le commerce en général, & avec la tranquillité & la fortune des particuliers.

Le cheval, l'âne, le mulet, le bœuf, le mouton, le chien, le cochon, & les grands oiseaux domestiques doivent être les principaux sujets des études anatomiques du vétérinaire. Il doit s'occuper à connoître parfaitement les os, sur-tout ceux des extrémités & de la tête, les cartilages, les ligamens, & les articulations qui sont le siege d'une foule de maladies toujours longues & difficiles à guérir. Il lui est également important pour la pratique des opérations, de connoître les muscles, leurs directions, leurs attaches; les glandes extérieures; les principaux nerfs & les vaisseaux; comme il lui est essentiel de savoir la position & les usages des principaux viscères pour porter un prognostic certain sur la cause & les effets des maladies internes.

Nous conviendrons ici qu'il est inutile qu'il s'occupe en détail de la structure de quelques organes comme le cerveau, le cervelet, la rate, les reins succenturiaux, &c., dont les usages sont encore peu connus, & qui sont rarement le siége des maladies pour lesquelles on le consulte. L'essentiel est de se borner à l'étude des parties sur lesquelles il aura à opérer. La physiologie des animaux ne doit être étudiée que dans ses rapports les plus essentiels avec le traitement des maladies & les opérations qu'elles exigent. S'il se livre avec complaisance à la partie théorique de cette science, il perdra un temps précieux, il n'acquerrera que des demi-connoissances, dont il ne pourra tirer aucun profit, & au lieu de devenir un praticien utile, il ne sera le plus souvent qu'un raisonneur dangereux.

La *zootomie* prend au surplus le nom particulier de l'animal qui fait l'objet de la dissection. On la nomme *hippotomie* pour le cheval, *bootomie* pour le bœuf, *oistotomie*, *oviotomie* pour le mouton, *cynotomie* pour le chien, &c., &c.

Quant aux détails particuliers de l'anatomie des animaux domestiques, *voyez le Dictionnaire d'Anatomie.* (M. HUZARD.)

ANATOMIE. (*Jurisprudence de la Médecine & de l'éducation physique.*) Ce mot, qui est grec, désigne en général la division d'un corps, & on l'a appliqué particuliérement à la dissection méthodique des corps organisés en leurs parties intégrantes, pour reconnoître ce qu'elles peuvent présenter aux sens; & par suite on l'a étendu à la collection des connoissances résultantes de cet art, c'est-à-dire, à la description des corps organisés. Cette idée générale annonce trois anatomies, puisque la nature présente aux recherches de l'observateur trois sortes de corps organisés. Celle de l'homme, à laquelle des savans ont donné le nom d'*anthropographie*; celle des brutes connue sous celui de *zootomie*; celle enfin des végétaux ou des plantes qui n'a point reçu de nom particulier. L'enseignement & l'étude des deux dernieres sont demeurés compris d'une manière générale & vague dans le plan général de l'enseignement de l'Histoire naturelle, de la Médecine, & même de la Pharmacie: la Zootomie comme partie de la Zoologie, ou science des animaux, & l'Anatomie des plantes avec la Botanique. L'Anatomie de l'homme a paru mériter des législateurs des considérations particulières, qui les ont fort occupés dans tous les temps. Sans doute c'est une des sciences qui doit fixer le plus les vues de nos législateurs, dans le but qu'ils se proposent de réformer les abus, & de fonder sur les vues de la nature & sur les besoins de la société une nouvelle législation, qui, si elle ne peut être parfaite, puisse du moins être conduite à sa perfection par les législatures futures.

L'on définit communément l'Anatomie de l'homme ainsi; *la description des parties du corps humain, qui en expose la situation, la forme, la structure, les connexions, les correspondances, les actions, & les usages*: mais ce n'est pas là tout ce qu'elle présente aux sens de l'observateur. Celui-ci peut encore en saisir avec les seuls instrumens naturels, les différences ou les conformations plus ou moins parfaites ou vicieuses. Il en peut tirer des indications pour leur plus parfait développement & pour la rectification de leurs difformités. En ajoutant ces objets aux premiers, dont ils sont inséparables dans le plan de la nature, la science de l'Anatomie devient en quelque sorte un art, dont le but est de développer & même de rectifier le corps humain. Mais faisons abstraction de ce que l'Anatomie peut avoir de pratique, & ne considérons les fins que les anatomistes se sont proposées dans les différens temps, que d'une manière générale, pour inspirer les législateurs qui doivent en régler l'enseignement, l'étude, & l'usage.

Il n'est peut-être pas de science dans l'ensei-

gnement & l'étude de laquelle on se soit plus proposé de fins que dans ceux de l'Anatomie. Les premiers hommes en jetèrent les fondemens pour remplir les premiers besoins de la nature par les premiers essais des arts nécessaires à la vie, & on peut lui donner sous ce premier point de vue, le titre d'*économique*. Quelques-uns des modernes nous en ont donné des élemens, pour remplir ce premier besoin, le plus général de tous, mais ils n'y ont pas réussi. Ce plan élémentaire est encore à tracer d'après les rapports naturels & généraux que cette science a immédiatement ou médiatement avec tous les arts, les sciences, & les professions mécaniques & scientifiques.

On l'étudia ensuite pour mieux développer le corps humain, prévenir ses difformités, & remédier à celles qui naissent, & l'on peut donner à l'Anatomie dirigée vers cet objet, le titre de *pédagogique*. Il semble que les modernes méconnoissent cet important objet, parce que nous n'avons plus d'éducation physique; ou du moins on l'a abandonnée aux routines sans méthode & sans science. Pour les y rappeler, il devroit suffire de démontrer par les anciens monumens, que c'est dans les gymnases de l'Orient, de la Grèce, & de Rome que l'espèce humaine s'est perfectionnée, en se retirant de cet état brute d'infirmités, où l'état sauvage l'avoit fait tomber après la dispersion des nations. Diodore nous apprend, d'après le témoignage des prêtres d'Egypte, que Taaut ou Hermès trismégiste, fit entrer l'étude de l'homme physique dans le plan d'études qu'il donna aux Egyptiens, pour pouvoir développer la meilleure conformation & les graces dont le corps humain est susceptible. Mais si les monumens de l'Orient ne sont pas assez expressifs sur ce point, ceux de la Grèce sont bien propres à retirer les législateurs & instituteurs modernes du funeste aveuglement où ils sont tombés sur la nécessité d'étudier la nature humaine, pour la développer par l'éducation physique. Après le dernier rétablissement des jeux olympiques, 776 ans avant J. C., les gymnastes & les athlètes qui s'occupèrent du développement du corps humain, fondèrent en même temps la science anatomique, & le double art de l'orthopédie & de la restauration des membres dont ils n'en firent qu'un. C'est dans les gymnases que le grand Hippocrate, le premier des médecins connus qui ait cultivé l'anatomie, en puisa les connoissances, & sur-tout celles d'ostéologie. Il les reçut particulièrement d'Hérodicus le gymnasiarque, & dans son admirable traité des *Articles*, il renvoie souvent, pour la restauration des membres, aux gymnastes, comme aux plus habiles de son temps, dans les opérations de cet art, que les chirurgiens semblent s'être approprié, exclusivement aux médecins & aux instituteurs de la jeunesse. Bien des anatomistes modernes ont étudié leur science sous ce point de vue; entre autres Lemnius, Mercurial, Plater, Borelli, Denys, du Verney, Burette, Amman, Bernoulli, Locke, Andri, Muschenbroek, Euler, le Camus, le Cat, Parsons, Bordeu, Haller, & tous ceux qui se sont proposés particulièrement le développement du corps & de l'esprit, en décrivant la structure & la mécanique des muscles & des organes des sens.

Pendant que les gymnastes de la Grèce étudioient l'homme d'une manière pratique, pour le développer, les philosophes de ce pays approfondirent davantage le chef-d'œuvre de la nature, pour en faire présider la connoissance à toutes les autres sciences, & ils donnerent à cette discipline le titre de *physiologique*, *physique*, ou *philosophique*. Les historiens de l'Anatomie ont tellement été convaincus de cette vérité, qu'ils ont recherché les premières découvertes faites sur le corps humain, dans les écrits de tous les philosophes de l'antiquité. Ils en ont attribué de réelles à un grand nombre. Ils s'accordent à regarder Aristote comme celui qui a donné à cette science les premiers progrès bien marqués, par préférence aux médecins; & en effet il est bien supérieur à Hippocrate & à tous les médecins de son école sur la double anatomie de l'homme & des brutes; & depuis ce père des philosophes, on en a vu dans tous les temps s'occuper de cette science, & particulièrement chez les anciens, Galien, Neméfius, & d'autres philosophes payens & chrétiens; dans le moyen âge Avicenne, Averrhoès, & autres mahométans; Roger Bacon, Albert, Thomas d'Aquin, & autres philosophes chrétiens; chèz les modernes Léonard de Vinci, Fracastor, Gesner surnommé le Pline moderne, Rondelet, Aldrovande, Kepler, Scheiner, Gaspar Bartholin, Bacon de Verulam, Descartes, Malpighi, Régis, Boîle, Swammerdam, Duhamel, Bayle, de Réaumur, Hales, Quesnai, Bonnet, l'abbé Nollet, le pere Berthier, &c.

Ceux qui cultivèrent les Beaux-Arts chez les Grecs & les Romains, disciples à la fois des instituteurs de la jeunesse dans les gymnases, & des philosophes dans les académies, étudièrent l'homme, pour le mieux représenter; & par le moyen des connoissances qu'ils puisèrent dans ces deux sources, ils formèrent ces chef-d'œuvres de sculpture & de peinture, qui triompheront des rigueurs du temps par leurs originaux respectés des barbares mêmes, & par les copies que les grands maîtres de tous les temps en ont tirées & répandues, & qu'ils ne cesseront d'en tirer & d'en répandre. Le temps a moins respecté les traités d'anatomie, d'après lesquels ces chef-d'œuvres ont été faits; mais les modernes en ont composé un grand nombre pour ceux qui cultivent les arts pittoresques; & plusieurs des plus célèbres écoles ou académies de peinture & de sculpture ont leur démonstrateur particulier d'Anatomie. On peut citer avec éloge les traités de Léonard de Vinci, de Durer, de Philander, de Gauric, de Barbaro,

de Lomasse, de Piles ou Tortebat, des Félibien, de le Clerc, de Bidloo.

Des artistes philosophes n'ont pas même borné l'utilité de l'Anatomie aux cultivateurs des arts pittoresques; ils l'ont étendue jusqu'aux arts mécaniques. Le savant Vitruve vouloit chez les Romains que les architectes l'étudiassent; & pour les y engager il faisoit observer que les ordres d'architecture tiroient leurs différences des différentes proportions de l'homme & de la femme; que les arts mécaniques avoient pris pour modèles la mécanique admirable des membres du corps humain, & que les bâtimens étoient les premiers directeurs des agens vitaux, & par conséquent les premières causes de salubrité & d'insalubrité. Depuis lui plusieurs physiologistes ont fait valoir ces idées. Vitruve a eu bien des commentateurs, entre autres le célèbre Perrault, médecin anatomiste & architecte, qui a orné ses ouvrages de bonnes observations physiologiques.

A côté des artistes pittoresques qui ont tiré le mérite de leurs productions de leurs connoissances anatomiques, il faut placer ceux qui ont peint l'homme par la parole ou par la poésie proprement dite, les orateurs même qui ont voulu être à cet égard philosophes & poétes: & l'on peut dire que ceux du plus grand nom se sont distingués par leurs connoissances sur la nature humaine dans tous les temps.

Quoiqu'il en soit, il faut avouer que les plus grands progrès de l'Anatomie & de la Physiologie sont dus aux médecins & aux chirurgiens, qui l'ont cultivée avec plus de soin & plus de profondeur que toutes les autres espèces de savans. Mais ce n'a été que fort tard qu'ils ont commencé. Jusqu'à Hérophile & à Erasistrate, qui vivoient deux siècles environ avant J. C., c'étoient les philosophes & les instituteurs de la jeunesse qui avoient le plus brillé dans cette carrière. L'honneur que se firent ces deux médecins par leurs découvertes & par l'usage heureux qu'ils en firent dans la pratique de la Médecine & de la Chirurgie, animèrent les médecins & les chirurgiens dogmatiques pour l'étude de l'homme; mais les dogmatiques étoient peu nombreux en comparaison des empyriques & des méthodistes qui la méprisoient. D'ailleurs nous n'avons point leurs ouvrages. Toute l'Anatomie philosophique, médicale, & chirurgicale de l'antiquité se trouve dans les répertoires que Galien en a laissés. La plupart des médecins arabes ont mis l'Anatomie & la Physiologie au premier rang des connoissances du médecin & du chirurgien. Cependant elle n'est entrée dans nos écoles modernes de Médecine & de Chirurgie, pour n'en plus sortir qu'après le renouvellement des lettres dans le XV^e^. siècle. Depuis cette époque elle y a été cultivée sans interruption par tant de médecins & de chirurgiens, qu'il seroit trop long & assez inutile de les citer ici. Elle a fait des progrès si immenses sous leurs scalpels, que presque tout le monde la regarde mal à propos comme une des sciences propres seulement aux médecins & aux chirurgiens.

Les uns & les autres l'ont cultivée sous plusieurs points de vue différens. Tous l'ont regardée avec raison comme un préliminaire nécessaire de leur art, auquel on peut donner le nom d'Anatomie médicale ou chirurgicale. Les plus zélés d'entre eux ont ouvert les cadavres de ceux qu'ils n'ont pu guérir, pour connoître les siéges, les causes, & les effets de leurs maladies: & le recueil de leurs observations a été connu sous le nom d'Anatomie *pathologique* ou *éthiologique*, qui fait une partie propre de la médecine & de la chirurgie. Les magistrats leur ont ordonné de faire l'inspection de sujets vivans extraordinairement conformés, & l'ouverture de personnes mortes de causes violentes, pour les éclairer dans leurs jugemens; & cet art a pris les noms d'*Anatomie* ou de *Médecine*, & de *Chirurgie forense*, & de *questions médico-légales*. Quoique ces différentes anatomies appartiennent à tous les médecins & chirurgiens, cependant leurs objets & leur pratique sont si différens, qu'il est bon que d'habiles anatomistes se donnent particulièrement à celle-ci.

Enfin les métaphysiciens & les théologiens ont invoqué les connoissances de la nature humaine, pour démontrer le créateur & les opérations de la Providence, assurer ses dogmes révélés, distinguer les phénomènes naturels des miracles, & mieux faire exécuter sa morale & ses lois; sous cette vue sublime, l'Anatomie a pris les titres de *métaphysique*, *théologique*, ou *sacrée*. Elle entroit dans les vues des philosophes de l'antiquité & du moyen âge. Saint Augustin & d'autres Saints Pères en ont tiré de grands partis. Quelques écrivains modernes s'en sont formé un objet particulier, entre autres Servet, Lacuna, Zachias, Frapaolo, Cureau de la Chambre, Lamy, le chanoine Derham, Lallemant, Hook, &c.

Telles sont les vues principales, que les législateurs & les magistrats doivent se proposer, en rétablissant & réglant l'enseignement & l'étude de l'Anatomie. Ce principe est d'autant plus important que ceux qui la démontrent pour chacun de ces différens objets, doivent en présenter le sujet sous des formes différentes à leurs spectateurs ou auditeurs; pour qu'ils en retirent les fruits dont ils ont besoin. Ainsi, par exemple, l'Anatomie économique, qui est nécessaire à toute personne de tout sexe & de tout âge, doit s'en tenir à des descriptions succinctes des parties extérieures & intérieures, dirigées vers les besoins généraux de l'homme en nature & en société: elle doit suivre la progression des âges, pour faire remarquer la conformation propre à chacun, & les rapports de cette conformation aux besoins de chaque âge; elle doit même se conformer en quelque sorte au sexe des auditeurs, & n'exposer ce qui est relatif à chacun qu'avec réserve jus-

qu'après l'âge de puberté, pour ne point porter à l'imagination des connoiſſances dont la précocité pourroit être dangereuſe; & en décrivant l'homme à des auditeurs adultes, elle peut joindre aux vues économiques, les vues philoſophiques & théologiques; & même il n'eſt peut-être pas beſoin, à la rigueur, pour les démonſtrations de l'Anatomie économique de vrais ſujets; on peut ſe contenter de pièces préparées, de pièces artificielles & de planches. Il ſuffit enfin aux auditeurs de cette première claſſe, la plus nombreuſe, d'orner leur eſprit des connoiſſances ſpéculatives de cette ſcience, ſans que leur main s'exerce à la diſſection. L'Anatomie des inſtituteurs & des artiſtes doit aller plus loin. Elle doit leur préſenter les parties ſous toutes leurs formes & proportions, qui à chaque âge & dans chaque ſexe conſtituent la belle nature & les différentes conformations vicieuſes. Elle doit préſenter les membres dans leurs différentes actions, poſitions, & attitudes. Les démonſtrations du ſujet mort ne ſuffiroient pas. Il faut les démontrer ſur les différentes natures, ſur les figures, ſur les antiques, & même ſur le ſujet vivant. La main des artiſtes doit être exercée à deſſiner les objets qui ſont démontrés à leurs yeux. L'Anatomie médicale & chirurgicale doit employer tous les moyens de rendre ſenſibles aux yeux toutes les parties connues du corps humain, & même les plus petites; elle doit exercer la main armée à ſe frayer méthodiquement une route, entre elles toutes, par la diſſection, pour en reconnoître les formes, la ſtructure, les unions, & les correſpondances, & pour attaquer ou reſpecter chacune dans les opérations chirurgicales, ſuivant qu'il convient au rétabliſſement de leurs actions & de la ſanté. Enfin les anatomies pathologique & forenſe peuvent ſe réunir en un art, dont le but ſoit de découvrir & de manifeſter l'état morbifique d'un cadavre.

L'Anatomie des brutes forme un art & une ſcience diſtinguées de celle de l'homme, & elle a deux ſortes d'objets qui doivent en préſenter l'enſeignement & l'étude ſous deux formes différentes dans les écoles. La première eſt la diſſection des animaux de chaque eſpèce, pour connoître la conformation de leur corps, ſa mécanique, ſes vices, & ſes maladies; il en eſt d'autant de ſortes, qu'il eſt d'eſpèces néceſſaires ou utiles à connoîtres; & ce ſont principalement celles des animaux domeſtiques, parmi leſquelles celle du cheval, nommée *hippotomie*, eſt au premier rang. La ſeconde ſorte de diſſection des brutes eſt celle de tous les animaux que l'on compare à l'homme, pour le mieux connoître; & on lui donne ſpécialement le nom d'Anatomie comparée. Les diſſections particulières & abſolues des animaux domeſtiques forment l'objet propre de la médecine vétérinaire, à laquelle elles ſont ce que l'Anatomie humaine eſt à la Médecine de l'homme. L'Anatomie comparée peut être jointe utilement à l'Anatomie de l'homme, tant médicale que philoſophique; ſouvent même elle en a été & en peut être encore un ſupplément néceſſaire.

Voilà donc ſix points de vue ſous leſquels l'Anatomie & la Zootomie ont dû & doivent ſe préſenter aux légiſlateurs, pour en faire donner l'enſeignement néceſſaire aux ſciences en différentes écoles; ce qui en conſtitue ſix ſortes de ſciences anatomiques; l'Anatomie économique; celle de l'éducation & des arts; l'Anatomie médicale & chirurgicale; l'Anatomie pathologique; & forenſe; l'Anatomie comparée; & la Zootomie, ou ſi l'on veut les anatomies abſolues. Chacune doit avoir ſes démonſtrateurs ou profeſſeurs, ſi l'on veut qu'elles ſoient bien enſeignées par des hommes habiles & inſtruits.

L'Anatomie économique devroit être enſeignée dans toutes les écoles générales des deux ſexes. D'abord par elle-même, comme baſe de la Médecine économique, par laquelle tout homme doit ſe maintenir en ſanté, & y maintenir ceux qui ſont ſous ſa direction, comme père ou mère de famille, ou comme inſtituteur & inſtitutrice de la jeuneſſe. Que de victimes journellement ſacrifiées à l'ignorance & aux préjugés ſeroient conſervées aux familles & à l'état, par l'uſage & l'application des principes de cette ſcience. Elle y ſeroit enſuite enſeignée comme préparation à l'étude des autres ſciences & arts, & particulièrement des autres anatomies auxquelles elle ſerviroit d'introduction. L'Anatomie a de plus un avantage qui lui eſt propre; c'eſt la plus ſenſible de toutes les ſciences, celle dont l'objet eſt réuni au ſujet, celle dont les connoiſſances ſe font en quelque ſorte ſentir; & par conſéquent c'eſt la plus propre à développer les ſens & l'eſprit.

L'enſeignement de l'Anatomie économique ne pourroit ſuffire pour l'art de l'éducation phyſique & pour les Beaux-Arts qui doivent concourir avec lui à développer l'homme, & pour ceux qui doivent le repréſenter. Nous pourrions démontrer ſans réplique que les parties ſont conformées par le régime, qui porte à toutes les matériaux de leur compoſition; que toutes ſe configurent mutuellement dans leurs ſurfaces par leur contact mutuel; que les parties dures reçoivent des parties molles ces configurations qui ſont ſi différentes dans l'adulte & dans le nouveau né, & que ces conformations & configurations varient en chaque âge, ſuivant les exercices qui, bien ou mal faits, y ont diſtribué les ſucs nourriciers, les ont modelées dans leurs ſurfaces, & ont développé leurs actions & fonctions. De-là dans chacun des âges de croiſſance, ces révolutions du corps & de l'eſprit qui conſtituent la belle & bonne nature, & toutes les natures vicieuſes, opérées par les inſtituteurs & les artiſtes qui travaillent au développement & à la formation de l'homme. Cette Anatomie animée doit donc être enſeignée aux maîtres & aux artiſtes de l'éducation, je veux dire aux inſtituteurs & inſtitutrices de la jeuneſſe, & aux maîtres de muſique,

musique, de gymnastique, de danse, de tactique, d'escrime, &c. De cet enseignement dépend non seulement la perfection de leurs arts relativement à un développement sain, vigoureux, & parfait du corps humain; mais encore la correction & conciliation de tous ces principes contradictoires, qu'ils reçoivent d'expériences aveugles & de routines souvent déformantes & insalubres. Le même enseignement est utile pour les Arts pittoresques, c'est-à-dire le dessin, la sculpture, & la peinture, qui doivent représenter les natures différentes de chaque âge.

L'Anatomie médicale & chirurgicale ne peut être bien enseignée que dans les hôpitaux; son enseignement public fixé & presque borné dans les écoles de médecine a été un des obstacles à ses progrès.

L'Anatomie pathologique ou forense ayant son usage dans toutes les juridictions & dans tous les lieux, il seroit nécessaire qu'il y eût un anatomiste dans chaque district, & peut-être même dans chaque canton, pris parmi les médecins ou chirurgiens les plus habiles en cet art, non seulement pour faire les ouvertures & rapports ordonnés par les magistrats, mais encore pour faire, à la réquisition de ces mêmes juges & des médecins & chirurgiens, les ouvertures de toutes les personnes mortes dans les hôpitaux & même dans les maisons particulières, de maladies extraordinaires & peu connues, dont la description peut contribuer aux progrès de l'art de guérir.

L'Anatomie comparée peut être très-utilement enseignée dans les écoles de médecine & de chirurgie, avec l'anatomie humaine, pour y étendre les connoissances de la physiologie & de l'économie animale.

Enfin la Zootomie doit être enseignée dans les écoles de médecine vétérinaire avec autant de soin que l'Anatomie humaine doit l'être dans les hôpitaux & dans les écoles de médecine & de chirurgie.

Tel doit être en gros le plan de l'enseignement anatomique. Pour corriger, étendre, & perfectionner celui qui est consacré par l'usage & les lois, voyons succinctement ce qu'il a été chez les anciens, & ce qu'il est encore dans nos écoles & dans nos amphithéâtres.

Quoiqu'il n'y ait point de science d'une utilité plus générale que l'Anatomie, il n'en est pourtant point dont la culture, l'étude, & l'enseignement aient trouvé plus d'obstacles; il n'en est point qui en trouve encore plus. De-là c'est celle dont l'usage est le plus borné, & ce sont ces bornes trop étroites qui ferment les yeux sur sa nécessité. Il n'en est donc point qui doive plus fixer l'attention des législateurs vraiment occupés du salut public.

Le premier obstacle à la culture de l'Anatomie, est cette horreur en quelque sorte naturelle, qu'inspire la vue d'un homme mort, en rappelant l'idée fâcheuse de notre destruction. A ce sentiment s'est jointe l'idée d'un respect religieux, qui porte à inhumer les corps sans les outrager d'aucune manière, sur-tout sans les mutiler. Ces préjugés communs à toutes les premières nations, ne leur laissèrent guères de moyens de prendre des connoissances sur la nature humaine, que par l'analogie ou Anatomie comparée. Le premier moyen a été la nourriture des bestiaux, qui présente à des yeux observateurs, bien des phénomènes sur l'économie animale. L'intérêt dut fixer l'attention sur cet objet, chez les premiers peuples qui étoient presque partagés en deux classes d'hommes, les pasteurs & les agriculteurs. Un second moyen se trouva dans les boucheries. Pour se nourrir des animaux, on étoit obligé de les ouvrir, de les dépecer, de les nétoyer. C'est une sorte d'anatomie grossiere, dont les observations se joignoient naturellement à celles faites sur les animaux vivans dans leur éducation & leur nourriture, & ces deux sortes d'observations réunies inspirerent des conséquences qui sont devenues les premiers principes de la Physiologie ou de l'économie animale, & même de l'art de la santé. Un troisieme moyen fut les sacrifices que l'on fit des animaux à la divinité, & ce moyen fit pénétrer plus avant dans la texture des animaux. Les prêtres se firent un mérite d'observer les viscères & les autres parties principales, pour tirer de leur état les réponses de la divinité & des inductions sur l'avenir; & cet art mensonger des sacrificateurs ou Aruspices fut un véritable art anatomique, cultivé, recommandé, & favorisé par les premieres lois religieuses. De cette source même l'anatomie a reçu des mots techniques encore d'usage. Tel est, par exemple, le mot *omentum*, qui signifie littéralement *la premiere partie du présage*, parce qu'elle se présente la premiere à l'ouverture du bas ventre.

D'autres moyens usités dans les premiers siècles du genre humain, donnerent lieu de comparer la forme & la structure générale des principaux organes de l'homme avec ceux des animaux. Le principal fut les sacrifices humains, qui furent établis dans les premiers siècles, dans le pays même qui a été le berceau du genre humain; puisqu'ils ont été, suivant l'écriture sainte, un des motifs de la proscription que fit Moïse des habitans de Chanaan. Ils ont été exécutés par les Druides les prêtres des Gaulois nos premiers ancêtres. Ils l'ont été aussi chez les ancêtres des Grecs, comme le prouve le fameux sacrifice d'Iphigénie; ils l'ont été chez bien d'autres encore. On ne peut disconvenir que la barbarie n'ait été l'apanage de l'humanité naissante, malgré les leçons de son créateur, qui fut aussi son instituteur, puisque le fils aîné d'Adam & d'Eve fut l'assassin de son frère. De-là tant de meurtres qui étoient si souvent les effets des combats particuliers & des guerres des petites nations. L'horreur

pour les cadavres laissa exposés à l'air ceux des ennemis, & cette exposition donna lieu aux personnes plus curieuses & plus courageuses, d'en observer les parties; quelquefois même pour des usages naturels ou magiques. L'usage où étoient les Egyptiens d'embaumer leurs morts, a pu fournir encore quelques connoissances anatomiques; mais quand on lit les formules des opérations de cet art, & qu'on jette les yeux sur leurs momies, on se persuade aisément que ce moyen borné & routinier a dû fournir moins de connoissances que les deux premiers.

On a encore été plus loin dans la connoissance des parties de l'homme, par les observations qu'on a eu occasion de faire journellement sur le vivant. Nous avons observé, d'après Diodore de Sicile, qu'Hermès, le premier instituteur des Egyptiens, passoit pour avoir établi chez eux les exercices de la Gymnastique. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils ont été d'un grand usage chez les orientaux, dès les temps les plus reculés. Or cette première gymnastique, toute militaire, consistoit dans des combats périlleux, qui demandoient beaucoup d'attention sur les parties extérieures & sur celles que cachoit la peau, afin d'attaquer & de défendre par préférence celles dont la lesion étoit plus dangereuse. Les combats dans les armées n'étoient, avant l'usage des armes à feu, que ceux de la gymnastique poussés à toute outrance. De-là sont encore venus bien des mots techniques d'Anatomie qui se trouvent dans l'écriture sainte & dans Homere. L'écriture sainte représente Jacob lutant avec un ange, & estropié par la rupture du nerf de la cuisse. Homère parle de la cavité cotyloïde, en exposant une luxation ou fracture de la cuisse opérée dans un combat de ses héros. La Chirurgie devint un art de première nécessité dans les gymnases, dans les camps, & dans les armées; & ces premiers chirurgiens, qui n'étoient la plupart que des instituteurs & des héros, eurent journellement occasion de faire des observations anatomiques dans le traitement des plaies, des tumeurs, des abcès, & des ulcères, des fractures, & des dislocations, en un mot des vices & des maladies extérieures & chirurgicales. Des médecins ont regardé tous ces moyens réunis comme *une voie douce & naturelle, quoique longue, d'apprendre à connoître le corps humain.*

Les arts pittoresques peuvent avoir contribué aux premieres ébauches de l'Anatomie; ils sont de la première antiquité. On pense qu'ils ont commencé par l'art de dessiner & celui de mouler la figure humaine, qui ont donné naissance à celui de la sculpter sur le bois, la pierre, & le marbre, & enfin à celui de la représenter par la fonderie des métaux. On voit tous ces arts d'usage chez les nations policées de l'Asie & de l'Egypte. Le culte des idoles y étoit généralement répandu dès le temps d'Abraham; mais aussi les monumens qui nous en assurent, nous apprennent que les premières productions de ces arts étoient fort grossières. Cependant d'anciens auteurs font de magnifiques descriptions des reliefs & statues en brique, en bronze, en or, &c., des animaux, des hommes & des dieux, dont Sémiramis, fameuse reine de Babylone, avoit orné son palais & le temple de Bélus. Ces figures imitoient si bien la nature, disent-ils, qu'elles paroissoient vivantes. Diodore assure même que cette princesse avoit fait tailler sa figure avec cent de ses gardes, sur un rocher escarpé & très-élevé du mont Bagisthan. Les statues colossales ont été aussi du goût des Egyptiens dès le temps de leur roi Sésostris. On parle encore de semblables ouvrages fort anciens à la Chine. Si ces descriptions ne sont point trop exagérées, il en faut conclure que dès les temps les plus reculés, les dessinateurs, statuaires & fondeurs ont étudié la nature humaine, du moins dans ce que son extérieur présente aux sens. Quant aux essais de peinture, ils ont dû être bien peu de chose dans ces premiers temps, puisqu'on n'en parle pas.

Les Babyloniens ou Chaldéens & les Egyptiens sont les premiers peuples chez lesquels les antiquaires ont recherché les origines des arts & des sciences. Ceux-là, moins connus que ceux-ci, ne paroissent avoir eu qu'un empyrisme grossier, qui n'a pu avoir de rapports avec l'Anatomie. On a cru devoir en rechercher les premieres pratiques & les premières connoissances chez les Egyptiens, auxquels on a fait honneur de l'invention de presque toutes les sciences. On a attribué l'invention de l'Anatomie & de la Chirurgie à Apis, l'un de leurs premiers rois. On a prétendu qu'Athotis, un autre de leurs premiers souverains, avoit composé, sur l'Anatomie, des livres dans lesquels il traitoit de la manière de disséquer les corps. On a même attribué à Taaut ou Hermès six livres de Médecine, dont le premier avoit l'Anatomie pour objet; mais aux preuves qu'on a alléguées de la supposition de ces livres, on peut ajouter les premiers usages & les premières lois des Egyptiens. Diodore assure qu'ils avoient en horreur quiconque osoit porter la main sur un homme mort; & celui qui étoit chargé de les ouvrir pour en faire l'embaumement, étoit obligé de s'enfuir promptement après ces opérations, parce qu'il étoit poursuivi à coups de pierres, comme un homme qui avoit encouru la malédiction publique. Nous ne trouvons donc chez ces fameux Egyptiens qu'un préjugé tenace, dont il reste encore de fortes racines à détruire, pour rendre l'enseignement de l'Anatomie aussi étendu & aussi utile qu'il peut l'être.

Les Hébreux, issus de Chaldée ou de Babylone, prirent de nouveaux goûts dans la Chananée & l'Egypte. Moïse, leur législateur, fut instruit dans la sagesse ou la philosophie des Egyptiens. Il porta dans ses lois leurs préjugés contre l'étude de l'homme, en défendant de toucher des corps morts.

Celui qui avoit touché un cadavre devenoit immonde pendant sept jours; & s'il ne se faisoit pas purifier pendant ce temps, il polluoit le tabernacle du seigneur, & devoit périr. On devenoit même pareillement immonde en touchant un sépulcre. L'effet de la mort étoit tel, que celui qui mouroit, rendoit immondes tous les hommes & tous les vases de la tente ou de la maison où il décédoit; ce qu'ils touchoient le devenoit pareillement, & tout ce qui étoit immonde devoit être purifié. *Numéri. cap. XIX, verſ.* 11, *& ſeq.*

Le Miſnah, ce fameux livre que les Juifs reſpectent preſque autant que le pentateuque, développe avec encore plus de rigueur les lois ſur les effets de la mort. Il y eſt décidé par ſes graves auteurs, qu'une portion de cadavre auſſi petite qu'une olive ou qu'une coque de noix pleine de cendres, quelque morceau d'os, une petite meſure de ſang, ſuffiſent pour communiquer la ſouillure. *Miſnah, Tractat. de Tentoriis. Banaſge, Hiſtoire des Juifs*, *liv.* 5, *chap.* 24.

Les Hébreux ne pouvoient même tirer grand parti des ſacrifices pour l'Anatomie comparée. Il ne paroît pas que leurs ſacrificateurs ſcrutaſſent les viſcères des victimes comme ceux des payens. Ils les brûloient, & ceux qui avoient eu part aux ſacrifices, étoient immondes le reſte du jour. *Num. cap. XIX, verſ.* 1 *& ſeq.*

Les patriarches des Hébreux enterroient leurs morts; ils les embaumoient pendant leur ſéjour en Egypte. Ils reprirent enſuite leur ancien uſage dans la Paleſtine; & ſous leurs rois, ils les brûlèrent.

La loi de Moïſe ôta même aux Hébreux le moyen d'étudier l'extérieur de l'homme par les arts pittoreſques. Elle leur défendit de ſe faire aucune image taillée & de ſe faire des dieux d'or & d'argent. *Exod. cap.* 20, *verſ.* 4 *&* 24. L'Eternel leur ordonna de briſer toutes les ſtatues des divinités adorées par les chananéens. *Exod. cap.* 23, *verſ.* 24. Moïſe en parla ainſi aux Iſraélites dans le déſert: « Vous ſavez comment nous avons paſſé » au milieu des nations, & en paſſant vous y avez » vu leurs abominations, leurs idoles de bois & » de pierre, d'or & d'argent ». *Deuter. cap.* 29, *verſ.* 16.

Ces uſages doivent être d'autant plus remarqués, qu'ils ſont paſſés en partie chez les chrétiens; qu'en différens temps ils ont apporté chez eux des obſtacles plus ou moins grands à la culture de l'Anatomie, & que quelquefois des eccléſiaſtiques ignorans viennent en troubler les travaux, en s'appuyant ſur ces paſſages de l'écriture.

Les Hébreux ne pouvoient manger des viandes d'animaux ſuffoqués, d'après un précepte donné à Noé lui-même, à la ſortie de l'arche, parce qu'on penſoit pour lors que leur ame étoit dans leur ſang: *Vous vous nourrirez de tout ce qui ſe meut & vit, comme des herbages; mais vous ne mangerez pas la chair avec le ſang. Geneſ. cap.* 9, *verſ.* 3 *&* 4. Ce précepte a été confirmé dans un concile des apôtres, & par pluſieurs autres provinciaux, dont l'un a été oppoſé à l'aſſemblée nationale de France de 1789, dans le fameux bref adreſſé par le pape Pie VI aux évêques réfractaires de cette aſſemblée, le 10 mars 1791; tant les anciennes lois tiennent longtemps contre les uſages, les mœurs, & la raiſon. Quoi qu'il en ſoit, ces lois ont été de quelque uſage pour l'Anatomie comparée, en faiſant des Iſraélites les meilleurs bouchers de l'antiquité. Ils prenoient & prennent encore le plus grand ſoin de couper & laver les parties des animaux pour en extraire tout le ſang.

Les Iſraélites ont cultivé, autant que quelques nations de l'Orient, cette gymnaſtique militaire, qui a développé la nature humaine avec énergie, & en a fait connoître de grands principes par l'obſervation. C'eſt ce peuple qui a fourni Samſon, le plus célèbre des athletes de l'antiquité, & qui peut-être a été le modèle de l'Hercule oriental. Il a eu ſes braves ou héros, qui ont été ſur-tout célèbres du temps de David.

La médecine eſt recommandée dans l'ancien teſtament comme un ſecours de Dieu, & il eſt ordonné d'honorer le médecin à cauſe de la néceſſité. *Honora medicum propter neceſſitatem, etenim illum creavit altiſſimus. Lib. Eccleſiaſtici*, *cap.* 38. Mais il ne faut pas ſe laiſſer prévenir pour l'Anatomie par cet éloge. La médecine des juifs étoit encore toute empyrique ou expérimentale, comme celle des autres anciens peuples. Elle n'avoit point de rapports avec la ſcience du corps humain. Les formules de ſes remèdes étoient inſcrites ſur le veſtibule du temple de Jéruſalem; & le pieux roi Ezéchias les en fit enlever, afin que le peuple ne recherchât pas plus la ſanté dans ces formules, que dans les ſecours de Dieu même.

Ces traits ſuffiſent pour démontrer que c'eſt à tort que les rabbins ou docteurs juifs aſſuroient que les Juifs ont cultivé l'Anatomie dans l'antiquité. On n'en trouve que des notions vagues, & ſouvent fauſſes, dans les livres de Moïſe, de Salomon, des autres auteurs de l'ancien teſtament & dans les ouvrages des plus célèbres rabbins. Ce qu'on y trouve de meilleur, ce ſont quelques images tirées de la nature humaine, dans leurs livres ſapientiaux ou philoſophiques.

En vain chercherions-nous des lois & des uſages plus favorables à la culture de l'Anatomie chez les peuples du milieu & de l'Orient de l'Aſie. Les Indiens reſpectoient trop l'homme & même les animaux, pour porter des yeux de curioſité ſur l'intérieur de leurs corps; & le plus grand mérite de leurs gymnoſophiſtes, ainſi que des mages de Perſe, étoit d'exercer fortement la jeuneſſe. Il en eſt de même des Chi-

nois, quoiqu'on ait vanté leur médecine, cultivée dit-on, par un grand nombre de leurs empereurs & de leurs philosophes. L'Anatomie n'entroit point dans son plan. La vénération respectueuse des chinois pour les morts, ne leur a pas même permis de songer à faire aucune dissection.

Passons donc en Europe. Les Celtes, ses premiers habitans, étoient les peuples les plus ignorans & les plus barbares de la première antiquité, & cependant c'est chez les grecs les plus méridionaux d'entre eux, que les sciences en général, & l'Anatomie en particulier, ont fait les premiers progrès; ces grands progrès qui les ont fait regarder comme les précepteurs du genre humain. Les historiens de l'Anatomie en ont recherché les premières pratiques & les premières connoissances dans leur Mythologie chez leurs principales divinités & leurs premiers héros. Mais ce n'étoit pas pour en faire les fondemens de leur médecine empyrique que ces premiers génies ont observé la nature humaine: & les usages généraux de ces premiers temps ne leur ont pas permis de porter bien loin leurs observations & leurs découvertes.

Sans nous perdre dans des temps de tenèbres, pour y faire des recherches assez inutiles, contentons-nous d'entrer dans la grotte du centaure Chiron au mont Pélion en Thessalie. Il y est représenté par les monumens, enseignant aux enfans des rois de ces temps, la gymnastique, la chasse, & la guerre, la musique, & par conséquent la grammaire & la poésie, qui ne faisoient qu'un art, dont l'objet étoit d'enseigner par le chant la Prosodie & même la Danse, l'Astronomie & la Philosophie, la Médecine & la Chirurgie de l'homme & du cheval. Les premiers élémens de ces arts durent lui donner des connoissances assez étendues sur la nature humaine, & l'usage qu'il en fit paroît avoir beaucoup contribué à développer l'espèce humaine chez cette nation. L'on compte un grand nombre de ses élèves parmi les héros qui se sont signalés dans l'expédition des Argonautes & au siège de Troye. Mais il ne paroît pas que ces premiers progrès soient dus à d'autres moyens qu'à l'Anatomie comparée, jointe aux observations faites dans son école & dans les armées.

L'Hercule grec a été l'un des principaux élèves de Chiron, & la Mythologie grecque nous le représente comme le plus grand des héros de l'antiquité. C'est lui qui établit les jeux olympiques & y mesura le stade; & cet établissement doit le faire regarder comme l'instituteur qui a perfectionné la gymnastique militaire, & qui a donné lieu aux premiers progrès de la Physiologie & de la Chirurgie dans les gymnases de la Grèce.

L'Esculape grec étoit un autre des principaux élèves de Chiron. Les grecs en ont fait leur dieu de la Médecine; mais en consultant les monumens, l'on voit que cette médecine n'avoit encore pour but que de prévenir & de guérir les infirmités, les difformités, & les maladies, par les exercices du corps, quelques opérations de chirurgie & le pansement des plaies. Elle n'étoit donc point d'une autre nature que celle de son maître Chiron. Telle étoit encore celle de ses deux fils, Machaon & Podalire, qui ont rendu de grands services aux guerriers de Troye, du nombre desquels ils étoient eux-mêmes; telle étoit celle de la plupart de ces guerriers: leur Anatomie n'étoit encore que celle enseignée dans les gymnases, par l'observation, & tout au plus par l'Anatomie comparée du cheval. Galien assure qu'Esculape disséquoit des animaux pour l'instruction de ses disciples, qui étoient des militaires & non des médecins & des chirurgiens de profession.

Les progrès des sciences naturelles dans les temps héroïques y firent naître les Beaux Arts, qui de leur côté durent influer sur celle de la nature humaine. Pendant trois siècles après Cécrops, les statues ne furent guères que des blocs informes; mais Dédale, c'est-à-dire les sculpteurs du temps de cet artiste athénien & de Minos, commencèrent à étudier & à copier la nature sur les héros formés par la gymnastique, & ils donnèrent à leurs statues des proportions, des configurations & des graces, qui ont fait dire, par une exagération poétique, qu'elles paroissoient animées, se mouvoir & marcher d'elles-mêmes.

La même méthode d'étudier la nature humaine s'établit dans tous les gymnases de la Grece, après le dernier rétablissement des jeux de la gymnastique à Olympie, l'an 776 avant J. C., & elle lui procura de bien plus grands progrès, y ayant été suivie sans interruption. Hérodicus, l'un des gymnasiarches, ou chefs de gymnase, les poussa encore plus loin, en établissant une nouvelle médecine, toute fondée sur des usages différens du régime & des exercices du corps, suivant les différences des complexions & des infirmités, & dont on peut prendre une idée dans des livres qu'on lui attribue, & qui se trouvent dans la collection de ceux d'Hippocrate. L'on ne peut douter que cet instituteur de la jeunesse & médecin n'ait porté bien plus loin que ses prédécesseurs l'Anatomie, l'Ostéologie & la restauration, qui comprenoient cet art, auquel on a donné de nos jours le nom d'Orthopédie.

Pendant que les gymnastes étudioient & enseignoient la nature humaine d'une manière plus pratique que théorique dans leurs gymnases, les Poëtes la cultivoient d'une manière plus théorique que pratique dans leurs écoles; & c'est avec raison qu'on a compté parmi les premiers anatomistes de la Grèce, Homère, Pythagore, Empédocle, Alcméon, Democrite, &c. Ils ont fait de vraies découvertes; mais ce n'a été que par l'Anatomie comparée, qui les a jetés dans des erreurs. Les dissections du corps humain n'étoient pas encore permises. Les grecs avoient sur ce point les mêmes préjugés que les orientaux. *Si quelqu'un*, disoit le poéte Euripide, *souille ses mains par un*

meurtre, ou touche un cadavre, ou une femme accouchée, le dieu lui interdit ses autels comme à un impie. Il faut observer d'ailleurs que tous les premiers philosophes de la Grèce n'étoient point des médecins, comme le disent les historiens de la Médecine ; ce n'étoit que des instituteurs ou précepteurs de la jeunesse, qui lui enseignoient la Physiologie & la Médecine économique, regardées pour lors comme une science & un art nécessaire à tous les hommes.

La Médecine curative ou clinique faisoit dans les premiers siècles historiques de la Grèce l'objet d'une profession particulière, qui étoit principalement exercée par les descendans d'Esculape, nommés pour cela les Asclépiades. Ceux-ci avoient établi des écoles, dont les deux plus célèbres étoient celles de Cos & de Cnide. Galien, très-préoccupé pour cette famille de médecins, dit que les peres enseignoient la médecine à leurs enfans, les exerçoient dès l'enfance à disséquer des animaux, leur transmettoient l'Anatomie par une tradition manuelle sans livres ; & que leurs enfans ne pouvoient pas plus l'oublier que les lettres de l'alphabet. Il ajoute qu'ils fortifioient leurs connoissances, & les étendoient par le traitement des maladies extérieures sur les vivans, de maniere que l'Anatomie se perpétua chez eux par deux moyens ; la tradition & l'observation chirurgicale. Galien & son école ont été contredits dans tous les temps sur ce point, par les monumens mêmes auxquels ils n'ont pas répondu. Nous pouvons venir à l'appui de leurs contradicteurs, par une réflexion décisive. La Médecine des Asclépiades étoit absolument empyrique, ou expérimentale. C'est une vérité généralement reconnue. Ces fameux médecins avoient moins besoin de l'Anatomie que les gymnastes. Tout démontre que comme tels ils y étoient très-novices, & que par conséquent les usages & les lois qui s'opposoient aux progrès de l'Anatomie, s'opposoient encore à ceux de la vraie Médecine.

Hippocrate, des familles des Asclépiades & des Héraclides, descendant d'Esculape au XVIII^e^ degré par son père, & d'Hercule au XX^e^ degré par sa mère, commença le premier à franchir les obstacles que les usages & la routine avoient opposés aux progrès de ces deux sciences. Tous les auteurs s'accordent à dire qu'il sépara la Philosophie & la Médecine, & le vrai est qu'il fit précisément le contraire. La Philosophie toute rationnelle & la Médecine clinique, encore toute expérimentale, étoient séparées par de si grands intervalles, qu'elles étoient absolument étrangères l'une à l'autre. Hippocrate recueillit les observations éparses dans les écoles & dans les temples ; il les compara, & il en tira des conséquences. Pour expliquer les phénomènes de la nature dans l'état de maladie comme dans celui de santé, il invoqua les dogmes de la Philosophie, & particulièrement ceux de l'école de Pythagore. Il s'enrichit des connoissances de l'Anatomie des Philosophes, & de celles des gymnastes. Il eut pour maîtres, dans la Médecine expérimentale, son père & son grand-père ; dans la Philosophie, Gorgias Léontin ; & dans l'Anatomie & la Médecine économique, Hérodicus le gymnasiarque. En réunissant les connoissances immenses qu'il puisa dans ces différentes sources, il fonda la Médecine dogmatique qui réunissoit la Médecine rationelle ou philosophique à la Médecine expérimentale ou empyrique. En la soumettant à la Physiologie ou Physique qui devint médicale, il lui donna l'Anatomie pour base.

Cependant l'Anatomie d'Hippocrate, telle qu'on la trouve dans ses ouvrages & dans ceux qu'on lui attribue, n'est encore qu'une ébauche bien informe. La description des os, ou l'Ostéologie qu'il avoit apprise dans les gymnases, en est la partie la plus exacte & la plus régulière. Elle l'éclaira dans la restauration & l'Orthopédie, & dans d'autres parties de la Chirurgie, dont ses traités sont encore ceux qui lui ont fait le plus d'honneur après ses Aphorismes, & dont les opérations étoient aussi mieux cultivées par les gymnastes que par les Asclépiades & les autres Médecins. Nous ne voyons pas que ce grand homme ait cultivé l'Anatomie autrement que par l'analogie & les autres moyens que nous avons indiqués plus haut. Cependant on doit le regarder comme un des pères de cette science, & comme un des auteurs d'une de ses grandes & premieres révolutions ; non seulement parce qu'il la réunit à la Médecine clinique, mais parce qu'il prit des mesures pour en étendre les connoissances. C'est le premier des écrivains dont nous avons les ouvrages, qui la traita comme une science particulière. Jusqu'à lui elle n'avoit été qu'une collection d'arts subsidiaires à celui qui prend pour objet de développer la nature humaine ; & comme il enseigna la médecine aux étrangers, contre la politique exclusive des Asclépiades, il propagea les connoissances anatomiques par cette science. Pausanias assure qu'il fit fondre un squelette d'airain, qu'il consacra à Apollon de Delphes. Par ce monument il facilita l'étude de l'Ostéologie & de l'Anatomie, dont elle est la base, pour les médecins & les gymnastes, dans un temps de préjugés où les usages & les lois formoient encore de si grands obstacles à l'étude de cette première des sciences naturelles.

Après Hippocrate, la science de la Nature humaine & l'Anatomie se trouvèrent appartenir à trois professions scientifiques : la gymnastique ou l'éducation, les Beaux-Arts & la Médecine clinique ; mais ce furent encore les Philosophes qui la cultivèrent avec plus de succès pendant quelques siècles. Cette science se soutint par les travaux de Polybe, de Dioclès, d'Anaxagore, & de quelques autres médecins : mais elle fit des progrès marqués par ceux de Socrate, de Platon, d'Aristote, & d'autres philosophes.

Ariſtote, le plus illuſtre dans les ſciences naturelles & précepteur d'Alexandre le Grand, peut être regardé comme le plus grand des philoſophes inſtituteurs de la jeuneſſe, & comme le ſecond réformateur de l'Anatomie & de la Phyſiologie, dont il joignit les connoiſſances & les ſyſtêmes aux Belles-Lettres, aux Arts, & aux Sciences, qu'on cultivoit dans ſon ſiècle, & qu'on enſeignoit dans les écoles & dans les gymnaſes. Pour avancer les progrès des connoiſſances ſur les animaux, Alexandre fournit à Ariſtote huit cents talens, qui font environ deux millions de notre monnoie, pour correſpondre avec un grand nombre de perſonnes des différentes parties de la Grèce & de l'Aſie, & faire des recherches & des diſſections de toutes les eſpèces d'animaux qu'on pourroit découvrir par la chaſſe & la pêche. Par cette munificence royale, ce philoſophe diſſéqua & examina une foule de quadrupèdes, d'oiſeaux, de poiſſons, & d'inſectes, & conſigna ſes découvertes dans une *hiſtoire des animaux*, un traité de *leur génération*, & un autre *de leurs parties*, que nous avons encore. Il ne ſe contenta pas de décrire ce qu'il avoit obſervé, il en tira des inductions ſur la conſtruction & les uſages des organes : il les compara, & le premier il créa la ſcience de l'Economie animale. On a critiqué ſes ouvrages, & ce n'eſt pas ſans raiſon; mais pourtant l'hiſtoire des animaux d'Ariſtote eſt un ouvrage unique en ce genre; & quoique quelques ſavans aient reçu d'auſſi grands ſecours qu'Ariſtote de leurs ſouverains, il n'en eſt pourtant aucun qui, par ſes recherches & ſes travaux, ait produit une auſſi grande révolution dans les ſciences naturelles.

La ſcience de la nature humaine participa à ſes progrès : mais ce ne fut encore que par l'Anatomie comparée. Alexandre qui ne délibéroit pas long-temps, lorſqu'il s'agiſſoit d'immoler des milliers d'hommes à ſon ambition, ne travailla pourtant pas à vaincre le préjugé qui s'oppoſoit encore à l'anatomie des cadavres humains. On peut juger du moins qu'Ariſtote n'en anatomiſa point, par pluſieurs de ſes paſſages, & particulièrement par celui-ci, *hiſt. anim.*, *lib.* 2, *cap.* 16 : *Les parties intérieures de l'homme ſont encore inconnues. On n'en a rien de bien certain : mais il en faut juger par la reſſemblance qu'elles doivent avoir avec les autres parties des animaux, qui ont du rapport avec chacune d'elles.* Il avoit pourtant fait ſur l'Anatomie humaine des ouvrages, que nous n'avons pas : & nous ne pouvons juger de ces connoiſſances ſur cet objet que par ſes traités ſur les animaux. On y voit qu'il avoit emprunté beaucoup de choſes d'Hippocrate; mais qu'il alla bien plus loin que ſon école. Il donna aux parties des noms qui leur ſont reſtés, & il en a décrit pluſieurs avec plus d'exactitude.

Le ſiècle d'Alexandre fut encore celui des grands progrès des beaux-arts. C'eſt alors que les Grecs firent ces chef-d'œuvres de peinture & de ſculpture qui ont fixé les idées de la belle nature, & qui ſeront les modèles des artiſtes de tous les ſiècles. Ils furent principalement, ces chef-d'œuvres, les copies de ces ſuperbes athlètes qui combattoient nus, & ſurtout des vainqueurs auxquels on érigeoit des ſtatues dans les lieux publics. Les artiſtes qui les faiſoient, ſe régloient ſur les connoiſſances de l'Anatomie, & leurs chef-d'œuvres devenoient des moyens d'étudier la mécanique extérieure du corps humain.

Cette révolution mémorable dans les connoiſſances naturelles, due à Ariſtote & à Alexandre, démontre que leur culture doit être ſollicitée par le concours du génie des ſavans & du zèle des ſouverains. Dans ce temps où tous les eſprits ſe réuniſſent contre la tyrannie & l'inſouciance des deſpotes, pour rompre les entraves qu'ils mettoient à tout ce qui pouvoit faire le bonheur des hommes, verrons-nous la nation françoiſe faire autant qu'Alexandre pour les progrès de l'Anatomie & de la Phyſiologie, dont dépendent ceux de l'Education, des Beaux-Arts, de la Philoſophie & de la Médecine?

Pline nous apprend que les rois d'Egypte voulant perfectionner l'Anatomie, abattirent enfin les obſtacles qui s'oppoſoient à la culture de cette ſcience, en donnant des ordres de diſſéquer des cadavres humains. *Hiſt. nat.*, *lib. XIX*, *ſect.* 26. Cette aſſertion doit s'entendre des Ptolomées, ſucceſſeurs d'Alexandre, qui occupèrent le trône d'Égypte. Ces monarques établirent à Alexandrie une école de médecine, qui devint très-célèbre par l'enſeignement de l'Anatomie & de ſes autres parties; & c'eſt à cette époque qu'il faut rapporter tout ce qu'on a dit des découvertes anatomiques des égyptiens. Hérophile & Eraſiſtrate ſont les premiers des médecins qui ſe ſoient fait un grand nom par cette méthode. Ils ont occaſionné une nouvelle révolution dans l'Anatomie, par leurs découvertes nombreuſes, & par la réunion ſolide qu'ils firent de cette ſcience avec la médecine & la chirurgie. Depuis ces deux grands médecins anatomiſtes, l'Anatomie a toujours été plus cultivée par les médecins & les chirurgiens, que par les philoſophes & les gymnaſtes; au point que l'Anatomie médicale & chirurgicale a éclipſé l'Anatomie philoſophique & pédagogique.

Hérophile de Chalcédoine vivoit ſous Ptolomée Soter, & faiſoit ſes diſſections & démonſtrations à Alexandrie. Non ſeulement il a diſſéqué des cadavres de criminels ſuppliciés; mais on a dit qu'il en avoit diſſéqué de vivans. Tertullien a fait ſur cela cette réflexion. « Hérophile, ce médecin ou ce boucher qui a diſſéqué un nombre infini d'hommes pour ſonder la nature, qui a haï l'homme pour le connoître, n'en a peut-être pas mieux pénétré pour cela l'intérieur : la mort apportant un grand changement à toutes les parties qui ne doivent plus être les mêmes, lorſqu'elles n'ont plus de vie; d'autant plus qu'il ne s'agit pas ici d'une mort ſim-

ple, mais d'une mort procurée par les divers tourmens, auxquels la recherche exacte de l'anatomiste a exposé les malheureux ».

Erasistrate obtint pareillement de Seleucus Nicanor & d'Antiochus Soter son fils, les corps des criminels suppliciés pour en disséquer & en démontrer les parties: il a passé aussi pour en avoir disséqué de vivans. *Erasistrate* & *Hérophile*, dit Celse, *ont disséqué vivans des criminels condamnés à la mort, que les rois tiroient des prisons pour les leur remettre;* mais peut-être est-ce une de ces exagérations des anciens : telle que celle de la fable, qui dit que Médée faisoit bouillir des hommes vivans, parce que la premiere elle fit usage des bains chauds.

Quoi qu'il en soit, Hérophile & Erasistrate, qui étoient à peu près contemporains, firent des découvertes, par lesquelles ils changèrent entièrement la face de l'Anatomie; mais nous n'avons pas leurs ouvrages pour en bien juger. Cette nouvelle méthode de traiter l'Anatomie sur son vrai sujet, a produit après eux des anatomistes célèbres chez les grecs; mais pourtant ils ont été rares, parce que les criminels suppliciés ne peuvent suffire pour instruire dans cet art & cette science, je ne dis pas tous les médecins, chirurgiens, & instituteurs de la jeunesse, auxquels l'Anatomie est nécessaire; mais même pour former un petit nombre de vrais anatomistes.

Les romains cultivèrent de bonne heure les arts de l'Education physique dans des gymnases comme les grecs. Ce ne fut qu'après le sac de Corinthe par Mummius, l'an 146 avant J. C., qu'ils commencèrent à connoître, à étudier & à imiter les chef-d'œuvres de peinture & de sculpture des grecs; & ce ne fut qu'au milieu du siècle qui a précédé J. C., qu'ils ont commencé à connoître la médecine dogmatique, par l'établissement chez eux d'un nommé Asclépiade, professeur de rhétorique, qui quitta cette profession pour exercer & enseigner l'art de guérir. Les romains firent, en général, peu de cas de l'Anatomie, & même de la Médecine; l'usage où ils étoient de brûler leurs morts privoit les médecins & les philosophes zèlés des moyens de disséquer; & même les désordres des guerres civiles sous Marius & Sylla, firent porter à Rome une loi, par laquelle il étoit défendu de faire aucun usage des corps morts. Pline dit en outre qu'il étoit défendu de regarder les entrailles des hommes. Aussi l'histoire romaine ne nous présente pas chez eux un seul anatomiste de nom. Celse, le plus célèbre de leurs médecins, n'a même fait qu'abréger Hippocrate sur cette science.

Il faut descendre jusqu'à Galien, au milieu du second siècle de J. C. pour trouver de nouveaux progrès dans l'Anatomie. Ce grand homme, également philosophe & littérateur, médecin & chirurgien, recueillit tout ce qu'on en avoit écrit dans les livres alors existans, & y ajouta beaucoup par les observations qu'il fit dans les gymnases & auprès des malades, par un grand nombre de dissections d'animaux & sur-tout de singes, & par quelques dissections de corps humains. Lui-même il nous apprend qu'on ne faisoit point de son temps de dissections ni de démonstrations publiques; qu'on ne pouvoit se procurer de corps humains que ceux des enfans exposés par la cruauté de leurs parens, ou des hommes égorgés dans les campagnes; qu'il falloit les disséquer avec toute la précaution & dans tout le secret possible; qu'enfin l'on n'avoit point alors de squelettes préparés, & qu'on ne se servoit que de ceux qu'on trouvoit sur les montagnes, dans les cavernes, & dans les tombeaux. Cependant Galien composa un grand nombre d'ouvrages sur l'Anatomie. Son admirable traité sur l'usage des parties, *de usu partium*, contient à peu près toutes les découvertes sur cette science, faites jusqu'à lui par tous les moyens précédens.

Après Galien, l'Anatomie tomba dans une vraie décadence, jusqu'au renouvellement des lettres. Des médecins, des philosophes, des théologiens, & presque tous les docteurs de l'église chrétienne, continuèrent de l'étudier dans les livres; mais on ne disséqua plus : les gymnases mêmes tombèrent aussi en décadence, dans les désordres occasionnés dans l'empire romain par les barbares. Galien devint l'oracle pour l'Anatomie & la Physiologie; l'on admit ses erreurs comme ses vraies connoissances, avec une sorte de respect servile & religieux, qui nuisit beaucoup aux progrès des autres arts & sciences, que l'on ne traita plus que par autorité; & si la vraie Anatomie se soutint encore en quelques lieux, ce fut à la faveur de la Chirurgie, qui fut cultivée avec succès par quelques médecins grecs, dont les plus célèbres sont Oribase, Alexandre de Tralles, Aëtius, & Paul d'Egine : on peut leur ajouter Nemesius, évêque d'Emese en Phénicie, dans le IV^e siècle, Meletius, philosophe chrétien. Après eux, l'Anatomie souffrit, dès le V^e siècle, une éclipse, qui auroit été totale, sans les médecins & les philosophes arabes.

Les arabes ont commencé à paroître dans le monde politique, par les armes & la religion de Mahomet, l'an de J. C. 622, qui est la première de leur chronologie nommée hégire. L'alcoran, le livre de leur nouvelle loi, proscrivoit les sciences, excepté celles qui avoient la nature & la médecine pour objets; mais il proscrivoit particulièrement l'Anatomie. L'alcoran, qui a pris bien des choses de l'ancien testament, défend l'attouchement des cadavres, comme une impureté très-criminelle, & prescrit des ablutions & des cérémonies difficiles. Les mahométans se présentèrent donc d'abord comme les cruels ennemis des sciences. Amrou, qui fit la conquête de l'Egypte l'an de J. C. 640, développa toute leur rage, en faisant brûler, par les ordres d'Omar leur second calife, la fameuse bibliothèque d'Alexandrie, célèbre ville où l'Anatomie étoit principalement cultivée avec les autres

ſciences naturelles depuis les ſucceſſeurs d'Alexandre. Les Sarraſins ſe diſtinguèrent encore par leur barbare ignorance dans le huitième ſiècle. Ce ne fut que dans le neuvième qu'ils commencèrent à étudier & à paroître dans la république des lettres. Aaron Raſchid, leur vingt-troiſième calife à Bagdat, & ſon fils, commencèrent à faire la recherche des livres grecs, & à les faire traduire en arabe, ſous l'inſpection & par les ſoins de Meſué chaldéen chrétien de la ſecte de Neſtorius. Ces premières tentatives eurent pourtant peu d'effet. Haly-Abbas, ſurnommé le Sage, l'un des plus célèbres philoſophes & médecins de la fin du dixième ſiècle, eſt le premier qui ait donné un corps complet de médecine dans la langue arabique, qu'il dédia vers 980, au calife Adad Audaula. Vinrent enſuite, dans le onzième ſiècle, Rhazès, Avicenne, Avenzoar, Averrhoës, qui étudièrent l'Anatomie comme philoſophes & comme médecins; mais comme la pratique de l'Anatomie étoit toujours regardée chez leur nation comme impie & comme infame, ils ne la cultivèrent point; ils ſe contentèrent de traduire, d'abréger, & de paraphraſer les ouvrages d'Hippocrate, d'Ariſtote, de Galien, & de quelques autres grecs. Cette nouvelle méthode de traiter l'Anatomie, bien loin de lui donner de nouveaux progrès, y jetta ainſi que dans la Phyſiologie, des erreurs qui devinrent ſacrées parmi ceux qui s'attachèrent à l'école arabeſque.

Il en faut dire autant des juifs, qui, dans ces ſiècles, étudièrent l'Anatomie, la Phyſiologie, & la Médecine. Leurs anciens préjugés, toujours dominans, les bornèrent à l'autorité des anciens livres. On en peut juger par ce paſſage d'un traité de ces temps de ténèbres, *ſur la nature & l'ordre de chaque partie du corps*, qu'on a fauſſement attribué à Galien, & que Riolan croit être l'ouvrage d'un Juif ou d'un Arabe. « Apollon, Hippocrate, Apollonius, & les autres grands perſonnages qui ont été avant nous, avoient jugé à propos de fouiller dans les entrailles des hommes morts, pour ſavoir pourquoi & comment ils étoient morts; mais quant à nous, l'humanité nous empêche de pouvoir les imiter en cela ».

Les chrétiens ſe ſentirent encore plus que les Mahométans de l'éclipſe que les ſciences naturelles éprouvèrent pendant le moyen âge. On voit dans le droit romain des peines très-rigoureuſes contre ceux qui violoient les ſépulcres : & Caſſiodore nous apprend qu'il y avoit des comtes chargés par leur office, de pourvoir à la ſûreté des ſépulcres, & de punir ceux que l'avarice ou la curioſité pouſſoient à violer ces retraites ſacrées; & le reſpect ſe fortifia dans la ſuite par l'importance que le droit canon affecta aux ſépultures eccléſiaſtiques. La loi ſalique, qui fut la conſtitution des francs & des autres peuples de Germanie, interdiſoit le commerce des hommes à celui qui avoit exhumé un cadavre, juſqu'à ce que les parens du mort, acceptant la ſatisfaction, euſſent permis qu'il pût revenir dans la ſociété.

Cependant il n'y a point eu d'interruption entière dans l'étude de la nature humaine. Les eccléſiaſtiques, & ſur-tout les moines, cultivèrent toujours les lettres; mais le peu de communication entre l'Orient & l'Occident, fit que les occidentaux connurent moins les livres grecs que les Arabes mêmes; l'on ſe contenta de jetter des cloîtres un coup-d'œil ſur la nature & la révélation, à travers des livres obſcurcis par tous les préjugés de ces temps barbares. D'un autre côté les militaires, réunis par Charles Martel, maire des derniers rois de France de la première race, en une corporation célèbre, ſous le nom de cavalerie ou chevalerie, renouvelerent les exercices de la gymnaſtique militaire, & l'éducation de l'homme & du cheval, à peu près ſur le plan que le centauré Chiron avoit donné aux héros de la Grèce. Charlemagne, ſon petit-fils, roi de France & reſtaurateur de l'empire d'Occident, voulut étendre ce plan pour ſa jeune nobleſſe. Les circonſtances de ces temps malheureux s'opposèrent à ſes grandes vues; les nobles ou plutôt les militaires, car c'étoit alors la même choſe, s'arrogèrent avec les eccléſiaſtiques le droit excluſif d'étudier : mais ils usèrent de ce droit avec tant de négligence, que l'ignorance couvrit l'Europe des ténèbres les plus épaiſſes pendant le dixième ſiècle & le onzième. Cependant ces militaires, uſurpateurs des lettres comme de toutes les autres richeſſes, cultivèrent aſſez l'Anatomie & la Chirurgie, pour avoir formé une ſecte qui le diſputoit encore aux autres dans le quatorzième ſiècle, au rapport de Gui de Chauliac, célèbre médecin & chirurgien de Montpellier.

Pendant les ſiècles précédens, les Beaux-Arts, liés à l'Anatomie, furent conſervés & même perfectionnés par les chrétiens catholiques. Dans les premiers ſiècles de l'Egliſe, ils furent aſſez indifférens ſur les images; mais dans la ſuite ils en firent les grands ornemens de leurs temples. Dans le ſeptième & le huitième ſiècle, il s'éleva contre cet uſage des briſeurs d'images, nommés *iconoclaſtes* : mais ils furent condamnés par pluſieurs conciles; & dans le neuvième ſiècle & les ſuivans, des artiſtes catholiques, parmi leſquels on compte des ſaints, renouvelerent l'ancien moyen d'étudier l'extérieur de l'homme par les ſtatues & les peintures.

Ce n'eſt que dans le douzième ſiècle qu'il faut rechercher les origines des univerſités, ces nouvelles académies mixtes, compoſées d'eccléſiaſtiques & de laïcs, par l'affranchiſſement des ſerfs & l'établiſſement des communes, qui donnèrent la permiſſion d'étudier aux enfans des affranchis, qui prirent le titre de bourgeois : mais comme les eccléſiaſtiques y prédominoient, de nouvelles lois, produites par un préjugé ſacré, s'y opposèrent à la culture de l'Anatomie. *L'égliſe abhorre le ſang*,

sang, quoiqu'alors les évêques se fissent un double mérite de répandre celui des hérétiques, comme juges de la foi, & celui de leurs ennemis, comme seigneurs de fiefs; il fut défendu dans plusieurs conciles aux ecclésiastiques, & sur-tout aux moines, de faire les opérations d'Anatomie & de Chirurgie : & les laïques étoient encore trop ignorans pour en entendre les livres; les lettrés des universités n'eurent pas même le secours qu'avoient les arabes, d'étudier les sciences naturelles dans les livres des grecs, alors inconnus dans l'Occident; & ceux d'Aristote, qui y furent apportés les premiers, furent anathématisés & proscrits par les premiers statuts de l'université de Paris de 1213. Les médecins ecclésiastiques des premières universités ne purent étudier l'Anatomie & la Chirurgie que dans les traductions latines très-informes des traductions arabes très-informes aussi des livres grecs très-défectueux : & ces deux sciences, toutes fondées sur l'observation, furent traitées comme la Philosophie & la Théologie, par la méthode scolastique ou syllogistique rétablie dans le douzième siècle; & la nature se trouva couverte, chez les chrétiens, d'un voile plus épais encore qu'elle ne l'avoit été dans tous les siècles précédens chez les mahométans & chez les payens.

Frédéric II, couronné empereur d'Allemagne en 1220, voulut être le restaurateur de ces arts & sciences, suivant Haller. Il rendit une loi par laquelle il défendit à toute personne d'exercer la Chirurgie, sans s'être auparavant instruit suffisamment de l'Anatomie; & pour faire observer cette loi, il créa, sur les représentations de Martianus son médecin, une chaire, où elle devoit être démontrée tous les cinq ans. Ce nouvel établissement fit du bruit. Les chirurgiens & les médecins s'empressèrent d'assister à ces nouvelles démonstrations; l'on dit que quelques temps après, il se forma une semblable école à Boulogne en Italie, dont la célébrité ne fut pas moins grande; mais ces assertions sont du nombre de tant d'autres hasardées. L'histoire de l'Anatomie est encore bien fabuleuse dans le treizième & le quatorzième siècles. On ne voit point qu'elle y ait fait des progrès; on ne peut douter que son renouvellement ait commencé en Italie : mais les monumens certains qu'on en a, ne sont que de la fin du quinzième siècle.

Ce n'est pas que l'histoire des sciences ne nous présente dans cette époque de trois siècles, depuis le milieu du douzième jusqu'au milieu du quinzième, un grand nombre d'ouvrages de philosophes & de théologiens, de médecins & de chirurgiens, où il est traité amplement de la nature humaine; mais ces ouvrages n'ont été célèbres que par leur esprit systématique, par les censures que des évêques & des papes en ont faites, & par les titres littéraires qu'ils ont fournis aux prétentions de corps, qui n'ont réellement cultivé l'Anatomie que plusieurs siècles après; mais bien loin d'y voir les dissections en vigueur, on y trouve maints obstacles qui se présentoient à ceux qui auroient voulu étudier la nature sur l'homme même.

Astruc, médecin de Montpellier & de Paris, mais qui a conservé pour la première de ces célèbres universités une prédilection, qui va jusqu'à l'enthousiasme, est obligé d'avouer dans l'histoire qu'il en a faite, que ses premiers médecins, quoique laïques en plus grand nombre que dans les autres universités, ne commencèrent à étudier la nature humaine que dans le quatorzième siècle, dans des traductions latines assez mauvaises des traductions arabes de plusieurs ouvrages d'Hippocrate & de Galien; mais du moins, dit-il, ces livres si fautifs firent connoître aux docteurs de Montpellier la nécessité d'étudier la composition du corps humain, pour mieux connoître les maladies auxquelles il étoit exposé. D'ailleurs, observe-t-il, la Chirurgie fleurissoit déjà dans cette école, comme il est démontré par l'excellent ouvrage que Guy de Chauliac, l'un de ses membres, composa en 1363. Cette partie importante de la Médecine étant fondée sur les connoissances de l'Anatomie, les docteurs de ces temps se déterminèrent à s'y appliquer, & ils commencèrent à en faire des démonstrations publiques. Pour cela, ils demandèrent la permission de prendre, chaque année, le cadavre d'un des criminels qu'on exécutoit. Louis d'Anjou la leur accorda en 1376, & elle leur fut ensuite ratifiée en 1377, par Charles le Mauvais, roi de Navarre, qui étoit alors seigneur de Montpellier; en 1396, par Charles VI, roi de France, & en 1485 & 1496, par le roi Charles VIII. « Cet établissement est très-» glorieux pour l'école de Montpellier, observe » Astruc, car il en résulte qu'elle a l'avantage » d'être la première où l'on ait fait des démonstra-» tions publiques d'Anatomie. On l'y enseignoit » depuis deux cents ans, lorsque Jacques Car-» pus commença d'en établir l'étude à Pavie; » & que Jacques Sylvius, docteur de la faculté » de Montpellier, entreprit d'en faire les premières » leçons à Paris ».

Lorry, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris & éditeur des *Mémoires* d'Astruc *pour servir à l'histoire de la faculté de médecine de Montpellier*, oppose cette judicieuse réflexion à la prévention de ce savant auteur. « Il faut avouer que quelque glorieux que paroisse cet établissement, ou il n'a pas été rempli suivant l'intention des fondateurs, ou il l'a été mal; car si pendant plus de cent ans, on a enseigné à Montpellier l'Anatomie sur des cadavres, il n'est pas possible physiquement qu'on n'ait fait quelques découvertes dans une science, qu'on renouveloit pour ainsi dire, & dans laquelle chaque observateur pouvoit très-aisément appercevoir des nouveautés. Aussi-tôt que l'Anatomie a été cultivée à Paris, quelle foule de bons ouvrages & de découvertes ne se présentèrent pas! Charles Etienne Gonthier, le Maître

de Vésale, Cope, Tagault, Gourmelen, seront des noms éternellement illustres dans l'Anatomie, aussi bien que Sylvius, qui doit être placé entre les médecins de Paris, quoiqu'il ait pris des dégrés à Montpellier, puisqu'il n'y a fait de séjour que celui qui est nécessaire pour prendre des degrés, & qu'il a étudié & enseigné à Paris ».

Il me semble aisé de concilier ces deux auteurs. Il n'étoit pas possible de retirer l'Anatomie de l'état d'imperfection où elle étoit anciennement, avec un ou deux cadavres que les rois accordoient chaque année à leurs plus célèbres universités, pour les démonstrations publiques, depuis Frédéric II jusqu'au milieu du quinzième siècle. Il falloit une plus grande liberté dans les dissections, pour en répandre les progrès.

Hazon, médecin & historien de la faculté de médecine de Paris, aussi enthousiaste pour la gloire de son corps, qu'Astruc pour celle de l'université de médecine de Montpellier, ne fait point difficulté d'attribuer l'établissement de l'université de Paris à Charlemagne, au commencement du neuvième siècle : mais il est obligé de se laisser tomber précipitamment au douzième, pour trouver de foibles preuves de l'existence de sa faculté de Physique ou de Médecine dans le monastère de Saint-Victor. Il convient qu'il y falloit reprendre l'observation sur la nature humaine dans les livres de Galien; mais il avoue que les textes originaux manquoient; que les premiers physiciens ou médecins de Paris n'en purent avoir que des supplémens très-imparfaits pendant trois siècles. Et en effet, l'école de Physique de Paris, confondue avec les autres pendant son premier siècle, à partir du milieu du douzième, ne parut bien formée que dans le second; végéta obscurément dans le troisième, & ne commença à briller en effet qu'après le grand renouvellement des lettres par l'Imprimerie & la Gravure, sur la fin du quinzième. Les statuts qu'elle a eus jusqu'à cette époque parlent à peine d'Anatomie, & les ouvrages que ses savans maîtres ont produits dans ces premiers temps, soumis à la méthode syllogistique, sont bien inférieurs sur la nature humaine à ce qu'en ont dit & décrit plusieurs philosophes de l'université de Paris & de plusieurs autres aussi célèbres. La plupart des productions physiologiques de ces temps étoient infectées des dogmes trompeurs de l'Astrologie judiciaire, qui sembla prendre la place de l'Anatomie dans cette époque ténébreuse & barbare. On crut pouvoir trouver dans le ciel ce qu'il n'étoit pas permis de rechercher sur la terre. Les médecins de Paris, tous ecclésiastiques alors, durent revenir assez tard sur l'étude du corps humain : mais par cela même ils secouèrent de bonne heure le joug de la littérature arabesque, pour revenir à l'étude des livres grecs, où les observations sur la nature humaine avoient été consignées, & qui étoient les vrais originaux de l'Anatomie.

On s'accorde à regarder Mundinus comme le premier des anatomistes modernes qui ait étudié l'homme dans l'homme même, & comme le restaurateur de l'Anatomie en Italie, par ses dissections & démonstrations publiques. Il en donna des traités élémentaires en latin, dans lesquels il ajouta quelques observations à ce qu'il avoit copié de Galien & d'Avicenne. Cependant on regarda son ouvrage comme incomparable; & l'université de Padoue fit une loi par laquelle elle enjoignoit aux candidats de suivre le texte de Mundinus. *Ut Anatomici Paduani explicationem textualem ipsius Mundini sequantur.* Cette loi fut long-temps observée. On ne donne point au juste le temps des démonstrations & de la célébrité de Mundinus; mais il paroît à la tête des anatomistes modernes, dont les premiers l'ont commenté : on dit qu'il fit imprimer lui-même son Anatomie, & la première édition qu'on en cite est de 1476, à Pavie. On doit donc rapporter ses travaux & la restauration de l'Anatomie humaine au milieu du quinzième siècle. Cette révolution fut due aux permissions que les magistrats donnèrent aux professeurs des universités, d'anatomiser les corps des criminels suppliciés. Ils ne suffisoient pas : on disséqua aussi beaucoup d'animaux.

Après Mundinus, on voit l'Anatomie humaine démontrée publiquement, sur la fin du quinzième siècle, par Benedictini, médecin à Padoue & à Venise; par Hung le Grand, médecin à Leipsic; par Gabriel de Zerbis, à Verone, & par quelques autres médecins anatomistes; mais les progrès qu'ils firent dans cet art & cette science, sont encore si minces, qu'on ne peut douter que le goût des médecins ne fût encore embarrassé dans de fortes entraves. Elles diminuèrent au commencement du seizième siècle. L'étude de la nature commença à y faire des progrès plus marqués, par les travaux d'Achillini médecin, surnommé le grand philosophe, à Bologne & à Padoue; de Bérenger de Carpi, à Bologne; & ils ont été suivis par un nombre infini d'anatomistes de toutes les nations. Carpi nous apprend lui-même qu'il abandonna la méthode de ses prédécesseurs; qu'il anatomisa peu d'animaux; mais qu'il disséqua plus de cent cadavres humains. On dit qu'il fut accusé d'avoir disséqué deux espagnols vivans attaqués de la vérole, & qu'il fut exilé à Ferrare, où il mourut; mais cette inculpation populaire est sans fondement; Carpi lui-même déclame fortement contre Hérophile & Erasistrate, à qui l'on a imputé cette barbare méthode, sans doute aussi gratuitement; il paroît plutôt qu'il fut inquiété & peut-être exilé par le tribunal de l'inquisition, pour avoir parlé trop librement sur les organes de la génération. Quoi qu'il en soit, l'étude & les démonstrations d'Anatomie ont été recommandées par-tout & exécutées depuis ces temps avec plus ou moins de liberté dans les universités, & particulièrement dans les facultés de Médecine,

dans les communautés de chirurgiens, & même dans les écoles de Dessin, de Peinture, & de Sculpture.

La faculté de Médecine de Paris avoit commencé l'enseignement de la nature humaine par celui de la Physiologie théorique, dont elle chargea les deux professeurs ordinaires de ses écoles, aussi-tôt qu'elle fut formée en faculté particulière de Physique, dans le treizième siècle; mais sur la fin du quinzième, elle commença à faire des cours publics d'Anatomie, en faveur des étudians en Médecine & en Chirurgie. Ils furent faits passagèrement par un professeur praticien, qui y lisoit des extraits de Galien & de Théophile, & par un chirurgien, qui exposoit les parties aux yeux. Cette méthode n'étoit pas bien propre à donner de grands progrès à l'Anatomie; il falloit que des hommes de génie & laborieux s'y livrassent entièrement. Gontier d'Andernach, reçu docteur à Paris en 1530, & cinq ans après médecin ordinaire du roi François I^{er}, ouvrit le premier cette utile carriere à ses collègues. Il fit des cours particuliers, dans lesquels il démontroit, sur le livre même de la nature, ce qu'il expliquoit de vive voix, & il fut suivi d'une foule d'auditeurs. Il perpétua ses leçons dans des livres élémentaires, & le célèbre Winslow lui a donné le titre de restaurateur de l'Anatomie dans l'université de Paris. *Primus Anatomes in Academiâ Parisiensi restaurator Quinterius Andernacus.* En faisant ainsi renaître, pour ainsi dire, l'Anatomie en France, il éclaira la Chirurgie, qui ne dirigeoit encore la main que par une expérience aveugle. Cependant les préjugés étoient encore si vigoureux, que Gontier disséqua plus d'animaux que de cadavres humains.

Les grands progrès que l'on fit en très-peu de temps au milieu de ce siècle dans la connoissance du corps humain, ne furent pas moins dus à l'impulsion que donna pour cette étude Sylvius le contemporain, le confrere & l'ami de Gontier. S'étant convaincu que les médecins avoient trop négligé l'Anatomie, il étudia profondément les livres de Galien; il se livra à la dissection des animaux & des cadavres humains; & il devint si habile, que les anatomistes lui demandoient de tous côtés sa méthode de disséquer & de préparer les sujets: mais ce ne fut pas sans éprouver des difficultés du nouveau régime exclusif que les universités prirent dans ce siècle, & qui a retardé les progrès de presque toutes les sciences & de tous les arts littéraires; régime qu'elles ont continué d'opposer aux génies supérieurs, sous prétexte de proscrire les hommes médiocres. Il sera sans doute réformé par notre nouvelle constitution, qui ne doit proscrire que le crime & l'ignorance.

Jacques du Bois ou Sylvius, natif d'Amiens, formé à Paris dans les lettres latines, grecques, & hébraïques, dans les Mathématiques, la Philosophie & les sciences naturelles, voulut enseigner dans la capitale, comme philosophe, en même temps qu'il écrivoit: divisant son cours en deux parties, la première année il enseignoit l'Anatomie, la Physiologie, & l'Hygiene; & la seconde, la Pathologie & la Thérapeutique. La faculté de Médecine de Paris, qui croyoit avoir acquis le domaine de la Philosophie à titre de son despotisme dans l'art de guérir, lui opposa le privilège exclusif qu'elle s'arrogeoit sur le salut public, déjà consigné dans ses armes, *urbi & orbi salus*, & elle fit cesser son cours. Ce grand maître, âgé de cinquante-un ans, fut obligé de quitter la capitale, pour aller se faire immatriculer parmi les écoliers de Montpellier, le 21 novembre 1529. Il y fut reçu, dans le même mois, bachelier; mais on ne sait s'il y fut promu au doctorat l'année suivante. Revenu à Paris, il se trouva de nouveau arrêté par la jalousie de docteurs, dont aucun n'auroit pu remplir sa tâche, & par son peu de fortune. Il fut obligé de se faire recevoir bachelier, le 28 juin 1531. Il proposa ensuite à la faculté de soutenir une *cardinale* & une *quodlibétaire*, pour le doctorat: mais sa proposition ne fut pas acceptée. Il fut obligé de s'en tenir au baccalauréat. Sous ce titre, il enseigna l'Anatomie au collége de Tréguier, & ensuite au collége Royal, où il remplaça Vidus-Vidius. Il fut suivi dans ces deux écoles par environ quatre à cinq cens auditeurs. Personne ne soutint plus long-temps que lui les pénibles fonctions de l'enseignement: & il dut la grande affluence d'auditeurs à l'excellente méthode qu'il suivit toujours, en joignant la démonstration à l'explication, dans toutes les sciences naturelles qu'il enseigna. Il en hâta considérablement les progrès, forma les plus grands anatomistes & les plus grands naturalistes de son temps. Ses écrits devinrent les livres classiques à Paris & dans plusieurs autres universités: & les deux premières de France qui lui ont refusé le doctorat, se disputent aujourd'hui la gloire de l'avoir eu pour membre. Telle a été la fatalité de bien des grands hommes. Ils ont été rejetés pendant leur vie par des corps qui, dans la suite, ont cru s'honorer en se les aggrégeant après leur mort.

Après Gontier & Sylvius, l'Anatomie fut cultivée par plusieurs médecins de Paris, qui jetèrent sur leur corps un éclat qui lui fit disputer de gloire avec les plus célébres universités d'Italie. On y projeta de construire un amphithéâtre pour les démonstrations d'Anatomie, de Chirurgie, & de Pharmacie. Le roi Charles IX entra dans ces vues; mais les circonstances malheureuses qui troublèrent la France pendant la dernière moitié de ce siècle, s'opposèrent à un établissement si utile.

L'enseignement de la nature humaine fut du moins étendu par les statuts que la faculté de Médecine de Paris reçut dans sa dernière réformation en 1698 & 1600. L'article IX confirma l'ancien

usage d'examiner les aspirans au baccalauréat & à la licence, *sur les choses naturelles*, *non naturelles*, *& contre-nature*, c'est-à-dire, sur la Physiologie, l'Hygiene, & la Pathologie. L'art. XIV confirma l'usage où étoient les bacheliers de soutenir une thèse *quodlibetaire* sur la Physiologie, dans le premier hiver de leur licence. L'art. LIII confirma l'enseignement ancien & primitif de la Physiologie & de l'Hygiene, pendant l'année, par un des professeurs ordinaires de l'école, nommés chaque année : mais l'article suivant ne leur permettoit encore que de lire & expliquer les ouvrages d'Hippocrate, de Galien, & des autres princes de la Médecine.

L'enseignement de l'Anatomie entra dans ces statuts, & y fut ainsi prescrit par l'article LVI. « Tous les ans les lecteurs ordinaires de l'école feront au moins deux Anatomies, dans la saison convenable, aux écoles des Médecins : & ils seront préférés à tous autres, dans l'obtention des cadavres, du magistrat. Les magistrats seront priés de n'accorder à personne de cadavre à disséquer, que sur la demande du doyen ; & celui-ci observera d'en faire donner d'abord aux professeurs ordinaires de l'école, pour être disséqués publiquement ; ensuite aux professeurs royaux de Médecine, si quelques-uns d'eux veulent démontrer publiquement l'Anatomie ; enfin aux autres docteurs, ou au défaut de ceux-ci aux chirurgiens qui voudront les disséquer publiquement ou en particulier ».

La police portée par ce statut démontre combien il y avoit encore peu de moyens d'instructions pour l'Anatomie dans le régime prohibitif de la faculté de Médecine : mais il nous faudra revenir sur cette police : ne sortons point encore de la faculté. L'Appendix aux statuts de sa réformation, a ajouté les articles suivans sur l'Anatomie.

Art. V. « Le docteur anatomiste démontrera l'Ostéologie avant de démontrer l'Anatomie même. Il examinera l'exactitude & l'industrie de ses étudians dans la connoissance & la comparaison des os. Il créera archidiacre, celui qu'il trouvera plus propre à l'étude anatomique. Les bacheliers ne seront pas privés de cette fonction, mais seront préférés aux autres ».

Cet archidiacre d'Anatomie avoit été établi dans la faculté de Médecine de Paris par un de ses décrets du 4 décembre 1576, & il a été confirmé de nouveau par d'autres du 20 octobre 1659, du 7 avril 1660, &c. Mais il ne paroît pas que jamais son ministère ait été bien rempli.

Art. VI. « La démonstration de l'Anatomie ne sera pas remise à une autre année. Le temps de la faire sera annoncé par un programme latin ».

Art. VII. « Lorsque le docteur aura enseigné ce qui lui aura paru nécessaire, l'archidiacre exposera en latin & succinctement, d'après l'ordre & les vues du docteur, ce qu'il faudra répéter & inculquer : & il ne sera point interrompu dans sa démonstration par le docteur, qui, ayant parlé le premier, n'aura point à parler par intervalles ».

Art. VIII. « Le docteur ne souffrira point que le dissecteur divague dans sa démonstration ; mais il le retiendra dans sa fonction de disséquer & de démontrer les objets anatomiques dont il aura parlé. Il ne permettra pas qu'il répète ce que l'archidiacre aura dit avec exactitude & clarté, dans les vues du docteur & à la portée des auditeurs ».

Art. IX. « Les barbiers-chirurgiens fourniront un dissecteur habile pour ces démonstrations publiques d'Anatomie ».

Riolan, proclamé docteur le 1er juillet 1604, avoit commencé à faire connoître son goût & ses connoissances anatomiques, en remplissant avec distinction, pendant sa licence, les fonctions d'archidiacre ou de démonstrateur d'Anatomie. En 1608, il fit imprimer un traité d'Anatomie, qu'il dédia au roi Louis XIII, afin que les étudians eussent le livre en main, pendant qu'ils auroient le sujet sous les yeux. En 1610, il fit réimprimer ce traité, avec celui de Jean Riolan son père, qui avoit égalé les anatomistes qui l'avoient précédé dans son corps : & ce qui fait beaucoup d'honneur à ces deux anatomistes, c'est qu'ils traitèrent l'Anatomie autant en philosophes qu'en médecins & chirurgiens.

Riolan le fils commença, en 1614, des cours particuliers d'Anatomie, dans lesquels il exerçoit les étudians à la dissection, comme à la démonstration. Brûlant d'un zèle ardent, avec son ami Charles, tous deux voulurent contraindre la faculté de Médecine à élever un amphithéâtre avec les fonds que le roi Charles IX avoit affectés sur les licences, pour l'utilité publique. La faculté entreprit cette bâtisse, à ses dépens, en 1617 : & depuis ce temps, les démonstrations publiques plus communes, ont favorisé l'étude & les progrès de l'Anatomie, de la Chirurgie, & de la Pharmacie, qui y ont été démontrées annuellement.

En 1622, Riolan fit un cours public d'Anatomie, sur la nomination de la faculté dans son nouvel amphithéâtre. Mais sa première leçon fut troublée par la jalousie de quelques chirurgiens, animés par l'aigreur avec laquelle ce professeur bouillant déclamoit contre tous les chirurgiens de son temps, sur-tout contre ceux qui, par leur mérite, vouloient participer à sa gloire. Une troupe de gens armés vint fondre sur l'amphithéâtre ; on frappa & on blessa des assistans ; l'on enleva le cadavre, & on le traîna par les rues : mais le parlement punit les auteurs de cette sédition scholastique, & procura au célèbre professeur les moyens de continuer ses triomphes par ses cours d'Anatomie & de Physiologie, qu'il continua aux écoles avec célébrité.

L'amphithéâtre des écoles de Médecine de Paris

a été rebâti en 1744; le célèbre Winslow en a fait l'inauguration, & il l'illustra comme Riolan avoit illustré l'ancien.

Les articles de la réformation de l'université de Paris, qui établissent l'enseignement de l'Anatomie, ont été rappelés dans les statuts de la faculté de Médecine, homologués au parlement en 1751; à l'exception de ceux qui concernent l'archidiacre d'Anatomie, dont les fonctions s'étoient jointes, par le temps, à celles du dissecteur devenu démonstrateur. Il y a été réglé qu'il seroit fait tous les ans, dans l'amphithéâtre de la faculté, deux cours pendant l'hiver; l'un en latin par le professeur de Chirurgie latine, *article* 53; & l'autre en françois, par le professeur de chirurgie en cette langue, *art.* 58.

L'article 54 ajouta: « le professeur d'Anatomie peut, pour faire son cours, s'associer un maître chirurgien de Paris, qui soit habile dans la dissection; & il doit le contenir dans le devoir de disséquer & de démontrer les parties, dont le professeur a fait la description, & ne point souffrir qu'il passe le temps en dissertations ».

Il est essentiel de remarquer sur cet article, qu'il ne fait point une loi au professeur d'Anatomie de s'associer un démonstrateur chirurgien; mais lui en donne seulement la permission. Le professeur a toujours eu la liberté de faire lui-même la leçon & la démonstration. C'est ce que fit Riolan le fils après la construction de l'amphithéâtre; & ce fut sans doute un des prétextes par lesquels des chirurgiens voulurent justifier le trouble qu'ils mirent dans ses cours. Il a été imité en cela, dans notre siècle, par Littre, Winslow & M. Antoine Petit. Depuis ce dernier célèbre professeur, les médecins, presque tous ses élèves, n'ont plus guères appelé de chirurgiens aux démonstrations publiques d'Anatomie. Des professeurs, les uns ont fait eux-mêmes les dissections & démonstrations; les autres se sont associés des bacheliers. Nous avons vu même M. Vicq d'Azir relever la gloire de cette faculté, par un cours complet d'Anatomie qu'il fit seul en 1772, en cette qualité, dans l'amphithéâtre des écoles de Médecine, avec une étendue, une méthode & une précision supérieures à celles qu'y avoient mises auparavant les professeurs & démonstrateurs de cette illustre faculté.

L'enseignement de l'Anatomie ayant fait de si grands progrès dans la faculté de Médecine de Paris, ses statuts de 1751 assujetirent ses bacheliers en licence, à des examens rigoureux sur cette discipline, considérée comme art & comme science. Suivant l'article XVI, « Dans le premier hiver de la licence, tous les bacheliers doivent faire ensemble, de leurs propres mains, les sections d'Anatomie sur un cadavre humain, pendant sept jours de suite dans les écoles; & ils doivent en faire la démonstration par un examen probatoire, dans lequel ils doivent répondre à chacun des docteurs, qui les interrogent sur la situation, la connexion, la structure, & les usages des parties ».

Telle est la police que la faculté de Médecine a établie pour l'enseignement, les études & les actes probatoires de ses étudians & bacheliers sur l'Anatomie. On ne peut disconvenir qu'elle ne soit encore imparfaite & même vicieuse. Cette célèbre école n'a point encore de chaire, ni pour l'enseignement de cette partie importante, ni pour celui de toutes les autres; & l'on doit bien se douter que l'Anatomie, la Chirurgie, & la Physiologie doivent être enseignées dans ses écoles avec bien de l'inexactitude & de l'imperfection, par des docteurs qui se chargent tous les ans, l'un après l'autre, de chacun de ces enseignemens, comme d'une corvée. La gloire que mérite cette illustre école, lui est venue principalement des cours particuliers qu'en ont fait, dans leurs amphithéâtres, quelques-uns de ses docteurs, sans interruption, depuis Gontier & Sylvius au milieu du seizième siècle, jusqu'au célèbre Antoine Petit. C'est même à cette police défectueuse & à la disette de médecins anatomistes, que l'on doit cette mauvaise méthode de faire enseigner l'Anatomie dans presque toutes les écoles de Médecine, par un professeur qui ennuie ses auditeurs par la lecture d'un cahier latin ou françois, à laquelle on a donné le titre fastueux de leçon, & par un démonstrateur qui, asservi à la simple démonstration, ne peut s'étendre sur les usages & la mécanique des parties qu'il démontre. M. Antoine Petit a senti le ridicule de cette méthode; son zèle l'a porté à lui substituer la vraie méthode d'enseigner la science de la nature humaine. Ce professeur, aussi bienfaisant qu'habile, a annoncé l'établissement dans l'école de Médecine de Paris, de chaires d'Anatomie & de Chirurgie, dont il doit faire les fonds. Pourquoi faut-il que cet utile établissement ne puisse avoir lieu, qu'après la mort d'un homme dont la perte sera un grand deuil pour la Médecine, & qui auroit été si propre à lui donner une base solide? Nos nouveaux législateurs tireront-ils tout le parti d'un établissement aussi nécessaire?

La ville de Paris possède pourtant des chaires d'Anatomie médicale & chirurgicale hors du sein de la faculté de Médecine. André du Laurens, premier médecin de Henri IV, obtint de ce roi la création d'une nouvelle chaire royale pour l'Anatomie, la Botanique, & la Pharmacie; & le célèbre Riolan fils y fut placé en 1613. Ce professeur célèbre parcourut une longue carrière, puisqu'il ne mourut qu'en 1657; mais il ne paroît pas que l'Anatomie ait été démontrée, du moins avec éclat, au collége royal, ni par lui, ni par ses successeurs. Trois grands obstacles se sont opposés à cet enseignement: le premier a été l'union de l'Anatomie à la Botanique & à la Phar-

macie ; trois sciences qui, demandant des talens & des études différentes, ne peuvent guères se trouver réunies à un haut degré dans la même personne : le second a été les cabales, qui ont fait nommer les professeurs royaux, par des ministres peu occupés du progrès des sciences : le troisième est venu du défaut d'amphithéâtre dans ce collége. Ce dernier obstacle a été levé par M. l'abbé Garnier, directeur du collége royal, après la réforme brillante qu'il y a fait opérer. On y a bâti un amphithéâtre ; & M. Portal a commencé d'y démontrer l'Anatomie.

L'enseignement de l'Anatomie & de la Chirurgie s'est lié à celui de la Botanique & de la Chimie au jardin royal des plantes, établi à Paris par Louis XIII en 1626, sur le plan & par les sollicitations de Guy de la Brosse, l'un de ses médecins. Cet établissement ne fut d'abord consacré qu'à la culture & à l'enseignement des plantes, mais Bouvart premier médecin du roi, chargea trois docteurs d'y donner des leçons en 1640. Fagon, qui avoit épousé la nièce de la Brosse, voulant immortaliser cet établissement, les chargea de l'enseignement de presque toutes les parties de l'histoire naturelle ; & l'Anatomie y fut comprise avec la Chirurgie même. On y bâtit un vaste amphithéâtre, & l'Anatomie commença à y être enseignée sur le plan de la Faculté de Médecine de Paris, vers 1672, par Cressé docteur régent de cette faculté, en qualité de professeur royal, & par le célèbre Dionis, en qualité de démonstrateur royal. Si l'on mesure le mérite d'une école par celui de ses professeurs, il n'y a point eu en France d'école d'Anatomie plus fameuse que celle du jardin royal. Il suffit de nommer les célèbres Duverney, Hunault, Winslow, Ferrein & A. Petit, qui y ont enseigné sans interruption depuis 1679 jusqu'à nos jours : mais si on le mesure d'après l'enseignement même, il n'y en a guères eu de plus mesquine. Dix leçons & démonstrations d'Ostéologie & de maladies des os, & dix de Splanchnologie données annuellement avec un grand apparat, par un professeur & un démonstrateur, n'ont jamais pu y former un élève. Cette école est même tombée par le despotisme avec lequel M. le Clerc de Buffon a dégoûté l'illustre A. Petit, & éloigné le célèbre Vicq-d'Azyr. L'ancien amphithéâtre qui pouvoit contenir huit cents étudians, ne pouvoit suffire pour les auditeurs de M. Petit & de M. Ferrein ; & le nouveau bâti en 1787, qui peut en recevoir douze cents, n'en reçoit plus qu'environ une douzaine. C'est à nos législateurs à réparer les maux que l'aristocratie des courtisans a produits jusque dans l'enseignement. Déjà les professeurs & démonstrateurs réunis leur ont présenté un plan de multiplier les démonstrations de l'homme, & de les étendre aux animaux, en diminuant les frais de ce département.

Montpellier a été l'émule & la rivale de Paris dans l'enseignement de l'Anatomie & de la Physiologie. Nous avons déjà observé que l'étude de l'Anatomie fut bornée d'abord dans cette école, comme dans toutes les autres, à l'autorité des livres arabes. Son premier statut, qui est de 1180, donne la liberté à toutes personnes d'y faire l'enseignement de la Physique, qui auparavant n'étoit confié qu'à une seule : & cette loi a été confirmée par plusieurs autres dans les siècles suivans. C'est par le bénéfice d'une loi si sage, que l'université de Montpellier a reçu son ancienne célébrité. Le grand nombre d'ordonnances & de bulles sur lesquelles cette université fonde ses lois & ses privilèges, ne contiennent rien de particulier sur l'étude de la Physique de l'homme, jusqu'aux lettres patentes que le roi Charles VIII lui donna en mai 1496. Celles-ci permettent à ses docteurs, article 3, *de prendre un cadavre tous les ans, de ceux qui seront exécutés à Montpellier, pour faire l'Anatomie.*

Le relâchement s'étant introduit dans ce corps, le même roi Charles VIII crut lui rendre sa célébrité en y établissant quatre docteurs-régens fixes, pour y lire publiquement, pendant toute l'année, les ouvrages des anciens médecins ; & cet établissement fut confirmé par Louis XII en 1498, & ensuite par François I[er] en 1533 ; par Henri II en 1549 ; & par Charles IX en 1567. Mais cet établissement eut un effet contraire à celui que ces monarques s'étoient proposé. Non seulement l'Anatomie y fut oubliée, mais encore l'aristocratie scholastique substituée à l'ancienne liberté, devint un nouvel obstacle aux progrès des sciences naturelles & médicales. Les professeurs royaux rentés s'attribuèrent toutes les fonctions & tous les droits de l'école ; ils dégoûtèrent & éloignèrent de l'enseignement les simples docteurs, qui n'avoient d'autres titres que leurs grades, leur habileté & leur émulation.

Quoi qu'il en soit, Henri IV augmenta l'école de Montpellier de deux nouvelles chaires : l'une d'Anatomie & de Botanique en 1593, & l'autre de Chirurgie & de Pharmacie en 1597. Est-il besoin de faire remarquer le ridicule de cette division ? N'auroit-il pas été bien plus naturel de réunir la Chirurgie à l'Anatomie, & la Pharmacie à la Botanique ? Et n'étoit-ce pas multiplier les difficultés que de réunir des Arts & des Sciences aussi disparates ?

Ce n'est pas qu'avant cet établissement on négligeât dans cette faculté l'étude de l'Anatomie ; l'enthousiaste Astruc assure qu'on y faisoit depuis long-temps des démonstrations anatomiques régulièrement toutes les années ; il assure en outre qu'il y avoit dans l'enclos du college public de cette faculté un théâtre anatomique, & il le démontre par une inscription conservée par Sainte-Marthe, & par d'autres preuves qu'il rapporte de la vie de Rabelais docteur célèbre de Montpellier. Mais une preuve plus décisive porte à croire que les médecins de Montpellier n'é-

toient pas en général des anatomistes plus habiles que ceux de Paris. « Comme il falloit, dit lui-» même Astruc, qu'il y eut un Chirurgien qui » disséquât & qui démontrât les parties, après » que le professeur qui présidoit en avoit expli-» qué la structure & les usages, ce prince créa » en 1595 une charge de disséqueur ou anatomiste » royal ».

Il se trouve du moins une chose digne d'éloges dans l'établissement des chaires de Montpellier; elles doivent être remplies par le concours; c'est la disposition formelle de l'edit de Louis XII de 1498, & de l'édit de Henri IV de 1593; mais on y a souvent dérogé, en donnant des provisions en survivance, & la survivance y a souvent introduit la vénalité. Le concours lui-même n'est pas sans inconvéniens; quelquefois la brigue ou d'autres considérations décident les juges. D'ailleurs le concours ne peut guères s'établir qu'entre des jeunes gens. Il éloigne les hommes formés, qui ne peuvent y compromettre une réputation acquise par de longs travaux. Enfin le concours établi à Montpellier étoit empreint, comme les nominations aux Académies de Paris, d'un vice ministériel qui devoit en éloigner tous ceux qui ne connoissoient pas l'art des courtisans. Les Juges y nommoient au roi les trois sujets les plus capables, & la cour choisissoit le plus protégé. M. Ferrein en offre un exemple célèbre. En 1731 & 1732 il vaqua deux chaires à Montpellier; sept concurrens se présentèrent: M. Ferrein fut le premier des trois présentés par les juges du concours; cependant il ne fut pas choisi. Sensible à cette préférence, il se seroit désespéré, si la protection n'avoit ranimé son ardeur, & Paris eut le bonheur de posséder en lui un des premiers anatomistes du siècle, & un des plus grands médecins qui aient travaillé à perfectionner la pratique de l'art de guérir. C'est ainsi que l'école de Montpellier, mue par tant d'encouragemens royaux, a pourtant moins réussi à avancer les progrès de l'Anatomie & de la Physiologie que celle de Paris, que nos rois semblent avoir oubliée.

Il est certain que les étudians en Médecine sont fort exercés à Montpellier pendant l'hiver, de démonstrations d'Anatomie & de dissections sous leurs professeurs & démonstrateurs publics & particuliers. Cependant les actes de leur licence, la plus rigoureuse après celle de Paris, n'ont point l'Anatomie pour objet. La Physiologie, proprement dite, y entre même pour peu de chose; la plupart roulent sur la pratique.

Les historiens de l'université de Montpellier font mention d'un plus grand nombre de médecins célèbres sortis de son sein, que ceux de l'université de Paris ne lui en attribuent. Cependant on n'en voit point de célèbres dans l'Anatomie avant Rondelet, qui se forma à Paris avec Gontier d'Andernac, ou même sous ce grand maître; & cet anatomiste, qui cultiva cette science plus en naturaliste sur les animaux, qu'en médecin sur le corps humain, se trouve chez la postérité bien au-dessous de la célébrité qu'il a eue de son vivant, quoiqu'elle n'ait pas été aussi grande que celle de Gontier & de Sylvius. Ce qui lui doit faire mériter une place distinguée dans l'histoire de l'Anatomie, c'est qu'il eut la plus grande part dans la construction de l'ancien amphithéâtre anatomique que le roi fit bâtir en 1556 dans les écoles de Montpellier; mais il en partagea la gloire avec ses trois autres confrères Schyron, Saporta & Bocaud.

Richer de Belleval, qui a été dans cette école le premier professeur royal d'Anatomie, se fit plus de déshonneur que de gloire dans cette place, qu'il devoit plus au crédit d'André du Laurens qu'à son mérite. L'édit qui la lui conféroit, en considération des services qu'il avoit rendus dans une contagion à Pézenas, est daté de décembre 1593, & cependant il ne fut enregistré qu'en 1595. Après l'enregistrement, Belleval qui étoit docteur d'Avignon, fut installé docteur & professeur royal à Montpellier le 20 avril 1596; & il y fut une occasion perpétuelle de procès jusqu'à sa mort qui arriva en 1623. Il étoit expressément chargé par ses provisions de démontrer l'Anatomie; & cependant il ne vouloit point s'acquitter de cette fonction. En vain il y fut sollicité par son corps, qui décerna contre lui plusieurs peines scholastiques; par la chambre des comptes de cette ville, qui ordonna la suspension de ses gages; par un arrêt du parlement de Toulouse, qui lui enjoignoit de faire des démonstrations; & par une lettre d'André du Laurens, Chancelier de sa faculté; tout fut inutile: notre professeur d'Anatomie ne la professa point, le cours manquoit tous les hivers, lorsque quelque autre docteur n'y suppléoit pas; & Riolan avoit beau jeu de déclamer alors contre cette faculté.

Ranchin, qui fut fait chancelier de cette université en 1612, après du Laurens, fit construire en 1620, à ses dépens, un nouvel amphithéâtre anatomique, en la place de celui qui avoit été bâti du temps de Rondelet, & qui tomboit en ruines, sans avoir beaucoup servi.

On prétend que Pierre Richer de Belleval avoit obtenu de Henri IV des lettres patentes du 9 août 1604, qui lui permettoient de se choisir un successeur dans sa chaire d'Anatomie & de Botanique. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il nomma pour survivancier son neveu Martin Richer de Belleval, qui obtint des provisions en commandement sur cette nomination: il fut installé le 11 janvier 1623, peu de temps avant la mort de son oncle. Ce nouveau professeur ne fut pas fort exact à faire les démonstrations dont il étoit chargé; & mourut en 1664, sans laisser des monumens de son habileté.

A sa mort, Michel Chicoyneau son parent, docteur & professeur royal à Montpellier, forma le projet de succéder à un grand nombre de places qu'il avoit; & il y réussit par ces voies d'intrigues qui ont prévalu si souvent au mérite, même à la cour de Louis XIV. Le 30 mars il obtint des provisions en commandement pour la chaire d'Anatomie & de Botanique avec l'intendance du jardin royal de cette université. En même temps il vendit la chaire qu'il avoit à Pierre Benoît, & lui en fit délivrer des provisions en commandement le 29 décembre de la même année. Il obtint la place de Chancelier & les autres de Belleval de la même maniere. La faculté, indignée de voir un jeune docteur envahir toutes ses dignités, voulut s'opposer à ses provisions, mais en vain. Après plusieurs procédures, un arrêt du conseil du 13 janvier 1665, le maintint définitivement dans la chaire de professeur anatomique & botanique, & dans l'intendance du jardin du roi. La faculté, en insérant dans ses registres tous les arrêts qu'obtint Chicoyneau, dit qu'ils étoient dûs à la faveur de Valot premier médecin de Louis XIV, & fit entendre que cette faveur n'étoit pas gratuite. Astruc observe que ces manœuvres indignes ont porté une fâcheuse atteinte à cette faculté, qui s'en ressentoit encore de son temps, & qui s'en est sentie jusqu'à la révolution. La suite va le démontrer.

Michel Chicoyneau s'acquitta de ses fonctions de professeur d'Anatomie avec assez d'exactitude; mais sans aucun talent supérieur. Il eut le crédit de faire pourvoir de ses chaires & de ses charges trois de ses enfans successivement, parce qu'il en perdit deux en peu de temps. Pour lui, étant devenu aveugle, il ne se mêla plus des écoles, & mourut en 1701.

Michel Aimé Chicoyneau, fils aîné du précédent, eut la survivance des charges de son père en 1689, à l'âge de 20 ans, & mourut en 1690.

Gaspard Chicoyneau, le troisième fils de Michel, fut substitué à celui-ci en 1691, comme survivancier à l'âge de dix-huit ans, & mourut l'année suivante.

François Chicoyneau le second, obtint le 23 juin 1693, la survivance des charges de son père, que ses frères avoient occupées, & il n'étoit âgé que de 21 ans. Antoine d'Aquin avoit succédé à Valot dans la charge de premier médecin du roi, & Michel Chicoyneau savoit comment on obtenoit les faveurs de cet avare.

Le jeune Chicoyneau étoit doué d'une mémoire très-heureuse, & il avoit le talent de débiter avec grace les leçons qu'il apprenoit par cœur; & quoiqu'il ne fût ni un anatomiste, ni un botaniste du premier ordre, il avoit le talent de charmer tout le monde. Il fut fort exact à professer l'Anatomie pendant vingt ans. Il fut même ensuite allier ses fonctions académiques avec sa brillante pratique; mais en 1710 ayant quitté Montpellier pour aller soulager les pestiférés de Marseille, & l'année suivante ayant été appelé à la cour, où il fut premier médecin de Louis XV, il devint professeur commendataire d'Anatomie.

Aimé-François Chicoyneau, fils de François, obtint en 1723 des provisions en survivance pour les places de son pere, à l'âge de 24 ans, & mourut en 1740.

Son fils Jean-François eut alors la survivance de son grand père, quoiqu'il ne fût âgé que de trois ans. Il devenoit de droit le successeur de son grand père, premier médecin de Louis XV, lorsque celui-ci mourut le 13 avril 1752; mais n'étant encore âgé que de quinze ans, il fallut que ce professeur étudiât la Médecine, dont il n'avoit encore aucune connoissance. J'ai eu l'honneur d'étudier avec lui, & l'avantage peu glorieux pourtant d'être à vingt ans plus habile qu'un Chancelier de l'université de Médecine de Montpellier, professeur de deux sciences. Il y fut installé le 21 octobre 1758, & mourut le 15 octobre 1759, à la tête de cette célèbre Académie, à l'âge de vingt-deux ans.

Ses places sont passées à M. Imbert, gendre de M. François Chicoyneau. C'est ainsi que la chaire d'Anatomie est toujours demeurée à Montpellier dans la même famille, par des intrigues de cour, contre la loi du concours établi par l'édit de sa création, sans que cette science y ait fait des progrès. Il faut espérer que notre nouvelle législation fera disparoître des abus aussi préjudiciables.

Cependant un reste de liberté que le despotisme de la cour & l'aristocratie de l'école de Montpellier laissoient aux simples docteurs, a permis à de grands anatomistes de s'y former & d'y en former d'autres depuis un siècle.

Chirac, précepteur des enfans de Michel Chicoyneau, prit le parti de la Médecine; & dès qu'il en commença l'étude, il se livra avec ardeur à celle de l'Anatomie sous les médecins & les chirurgiens de cette ville, qui en donnoient des démonstrations en particulier. Bientôt il se mit en état par ses lectures & ses démonstrations de faire des cours particuliers d'Anatomie, avant d'être docteur. Après avoir été promu à ce grade en 1783, il continua les mêmes exercices en particulier pendant trois ans, & les reprit dans la suite, après les avoir interrompus par une absence; mais il n'en fit point de leçons publiques aux écoles, comme il est dit dans son éloge académique. C'étoit un droit dont les professeurs royaux n'auroient pas laissé jouir le docteur le plus habile. Chirac étoit dans ce cas. Il connoissoit mieux l'économie du corps humain que les professeurs royaux, & se faisoit écouter des écoliers comme un oracle; mais la considération qu'il mérita des uns & des autres fut son seul titre; cependant il

n'a laissé aucun ouvrage qui réponde à sa grande réputation.

Astruc, reçu docteur à Montpellier en 1703, y commença sa célébrité par des cours particuliers d'Anatomie. Un des premiers, il y suivit l'ordre des démonstrations Mathématiques dans la physique du corps humain; & ce jeune docteur y sonda, suivant cette nouvelle méthode, & par des recherches profondes, les mystères de l'Anatomie jusqu'à l'an 1710, qu'il alla enseigner dans d'autres universités: & il introduisit dans leurs écoles de médecine le goût de la Physique & des expériences.

Raimond Vieussens, docteur de Montpellier, ayant obtenu en 1671, la place de Médecin de l'hôpital Saint-Eloi, qui est l'hôtel-dieu de cette ville, en profita, pour étudier l'Anatomie à fond; & par une application constante de dix ans, il composa une excellente névrologie, sur laquelle il fonda une physiologie assez triviale. Il continua son étude favorite de l'Anatomie, & s'illustra sans l'attache de la faculté, n'étant pas professeur royal.

En voilà assez pour démontrer combien le régime exclusif de l'université de Médecine de Montpellier, composée seulement de huit individus, est peu propre aux progrès des sciences naturelles, & en particulier à ceux de la science de la nature humaine. Jettons un coup d'œil sur les autres universités, pour voir si nous y trouverons quelque chose de meilleur.

Les facultés de Médecine de Paris & de Montpellier dont les régimes sont si différens, ont été les modèles de toutes les autres, qui se sont calquées sur elles, mais sur-tout sur celle de Montpellier, lorsqu'elles ont eu la faveur de la cour, & cette faveur n'a guères servi à leur illustration.

L'auteur de l'*Etat de la Médecine en Europe pour l'année* 1776, qui a copié presque par-tout, mot, ce que j'ai dit sur les universités dans mon *Essai sur la Jurisprudence de la Médecine en France*, me reproche d'avoir dit avec d'autres écrivains, sur de faux mémoires, que la faculté de Médecine de Toulouse, ne fut ajoutée à cette université qu'en 1600; & il ne substitue rien à notre erreur. Je ne chercherai point à me disculper; cette faculté n'ayant point répondu à mon zèle, lorsqu'avant de composer mon ouvrage, je lui ai demandé des renseignemens. Ce qui est certain, c'est que cette compagnie, si elle a existé avant 1600, n'a pas joué un rôle bien distingué avant cette époque; mais depuis elle a corrigé chez elle un grand vice dans l'enseignement de l'Anatomie, qui a subsisté dans celle de Montpellier. Elle avoit en 1600 deux professeurs de Médecine; Henri IV leur en ajouta un troisième, par édit de 1604, pour la Chirurgie & la Pharmacie, sur le mauvais plan du même établissement à Montpellier. En 1705, la charge de Médecin du roi créée par édit de 1692, fut érigée en chaire d'Anatomie & de Chirurgie, & l'ancienne de Chirurgie & de Pharmacie fut restreinte à la Botanique & à la Chimie; & par un bon arrangement, des cinq chaires de cette faculté, l'une a été affectée à la Physiologie & à l'Hygiene, & une autre à la Pharmacie & à la Chimie.

Ces chaires, moins richement stipendiées que celles de Montpellier, ont été données par des concours que le despotisme de la cour a moins troublé que ceux de Montpellier. En 1710 le célèbre Astruc fut choisi, par ce moyen, pour celle d'Anatomie. Sur les provisions qu'il en obtint l'année suivante, il commença, pendant quelques années, à y fonder sa gloire & celle de cette université, & retourna ensuite à Montpellier.

La faculté de Médecine d'Angers, dont j'ai l'honneur d'être membre, s'est conformée, autant qu'elle a pu, aux usages de celle de Paris. Elle n'a point de chaire particulière d'Anatomie, mais ses docteurs se chargent alternativement d'en faire des cours complets dans des démonstrations régulières & suivies.

L'auteur de l'*Etat de la Médecine en* 1776, donne un professeur d'Anatomie à la faculté de Médecine de Caen.

Le même auteur nomme dans la liste des médecins de l'université luthérienne de Strasbourg, fondée en 1528, un physicien pour cette ville, un professeur public ordinaire de Physique, un professeur public ordinaire d'Anatomie & de Chirurgie, un prosecteur à l'Anatomie, & neuf médecins de différens hôpitaux de cette ville. Il doit par conséquent y avoir peu d'universités en France où l'Anatomie soit mieux cultivée qu'à Strasbourg, dont le nombre des médecins est ordinairement de quarante à cinquante.

La faculté de médecine de Douai, composée de trois professeurs royaux & des docteurs qu'elle a reçues ou aggrégés, avoit autrefois des chaires séparées pour l'Anatomie, la Botanique & la Chirurgie; mais le réglement donné à cette université par lettres patentes de juillet 1749, a ordonné, art. 238, que ces trois chaires n'en feront plus qu'une royale & académique; que tous les écoliers seront tenus de prendre des attestations de ce professeur, pour pouvoir être admis aux dégrés de bachelier & de licencié; & l'article 245 a ordonné que ceux qui voudront prendre des degrés, seront obligés de subir à la fin de l'année un examen sur ces parties comme sur les autres de la Médecine. Pour qu'ils puissent assister aux cours d'Anatomie, l'article 249 enjoint au professeur de faire ses leçons & démonstrations à des heures différentes de celles des autres professeurs; & de faire mention de l'assiduité des écoliers dans les attestations qu'il leur donnera. L'article 201 ajoute que « les états-majors des places, magis» trats & directeurs d'hôpitaux, feront fournir au

» professeur d'Anatomie les cadavres qu'il leur » demandera pour faire ses démonstrations d'Anatomie, & pour enseigner les opérations de Chirurgie, ce qui ne se fera qu'en temps convenable ».

La réunion de l'enseignement de la Botanique à celui de l'Anatomie & de la Chirurgie dans cette université, l'une des plus fameuses du royaume, démontre le peu d'intelligence & la mesquinerie de l'ancien gouvernement pour l'enseignement des sciences naturelles.

L'université de Nancy, qui a remplacé celle de Pont-à-Mousson, par lettres patentes du 3 août 1758, a trois professeurs, dont l'un est pour l'Anatomie & la Physiologie. La réunion de ces deux sciences est la plus naturelle de toutes celles qui se sont faites dans nos universités, de la science du corps humain, qui ne peut se démontrer qu'en hiver, avec l'une de celles qu'on peut démontrer en été.

Celle d'Orange a un professeur pour l'Anatomie seule.

Les autres facultés ne paroissent avoir pour l'Anatomie que des professeurs qu'elles nomment au besoin.

L'édit de mars 1707, qui forme une ordonnance générale pour la Médecine, met l'Anatomie au nombre des sciences qu'il ordonne à toutes les facultés de Médecine d'enseigner, & aux étudians d'étudier, pour y être examinés à la fin de l'année. Il ordonne en outre que les chaires de toutes ces facultés seront mises au concours; mais ses dispositions ont été peu suivies, faute des fonds nécessaires que le gouvernement avoit promis, & qu'il n'a point donnés.

L'Anatomie ne doit pas être seulement enseignée dans les facultés de Médecine. Les statuts de plusieurs colléges ou aggrégations des médecins des grandes villes, leur prescrivent d'en faire des démonstrations, seuls ou avec des chirurgiens. On en fait de gratuites dans ceux de Lille, de Lyon, de Nancy, &c. L'édit de 1692, portant création de médecins & de chirurgiens royaux dans toutes les villes du royaume, les a chargés d'en faire en commun; mais ce réglement n'a jamais été bien exécuté, & ne l'est plus du tout.

Nous sommes bien éloignés de vouloir déprimer les chirurgiens dans l'histoire de l'Anatomie, comme ont fait tant d'écrivains par pur esprit de corps. Deux réflexions suffisent pour résoudre les controverses interminables qui se sont agitées avec tant de chaleur entre les historiens de ces deux professions. Dans l'antiquité qui a vu fleurir l'Anatomie, le même savant étoit médecin & chirurgien. Ainsi tout ce qu'on peut dire des connoissances & des découvertes des anciens médecins appartient aux chirurgiens. Dans le renouvellement singulier des lettres, qui date en Europe du XII[e] siècle, les chirurgiens ne purent entrer dans les universités, parce que, d'un côté, les ecclésiastiques qui y dominoient ne pouvoient répandre le sang & par conséquent faire les opérations de Chirurgie, d'après les saints canons & les bulles des SS. Pères; & que, de l'autre, le petit nombre de laïques lettrés, dans les premiers siècles des universités, furent asservis à leurs statuts ecclésiastico-aristocratiques. D'où il arriva que les corps des chirurgiens laïques & lettrés, ou non lettrés, trouvèrent les plus grands obstacles dans l'étude de l'Anatomie, de la part des facultés de Médecine: & la police de l'Anatomie chirurgicale s'est trouvée tellement liée à la police générale, que nous ne pouvons ici séparer ces deux objets.

La ville de Paris, où il faut rechercher les premiers monumens des professions scientifiques, possédoit anciennement deux communautés de chirurgiens. La première, celle des chirurgiens de robe longue ou lettrés, ne paroît pas avoir eu une date plus fixe que les autres anciens corps littéraires. Cependant les chirurgiens de Paris en attribuent, depuis long-temps, l'établissement à Saint-Louis, au milieu du treizième siècle. Sauval, dans ses *Antiquités* de cette capitale de la France, rapporte que, du temps de Saint-Louis, la confrérie de Saint-Cosme & de Saint-Damien, patrons des chirurgiens, fut érigée en cette ville, dans l'église de Saint-Côme, par ordonnance du 25 février 1255; les chirurgiens disent que leur corps fut érigé par Saint-Louis en 1260, sur la demande de Jean Pitard, son chirurgien, qui devint le chef de leur compagnie. Mais ils ne rapportent point ce premier titre. Le plus ancien qu'ils aient produit, est un réglement de police d'août 1301, qui défend aux barbiers de travailler de la Chirurgie avant d'avoir été examinés par les maîtres, & qui détermine leurs fonctions: mais la date de ce réglement n'est pas certaine. Le premier de leurs titres, qu'on ne peut contester, est des lettres patentes de Philippe-le-Bel, de novembre 1311. Elles défendent à toutes personnes d'exercer la Chirurgie avant d'avoir été examinées par les maîtres chirurgiens jurés de Paris, appelés par Jean Pitard, son chirurgien juré au châtelet de Paris. Suivent des réglemens de police pour leur exécution.

Ces lettres ont été renouvelées sous presque tous les règnes suivans, & ont été les vrais statuts de cette compagnie. Le plus ancien titre des barbiers-chirurgiens de Paris sont les statuts qui leur furent donnés par Charles V en décembre 1371. Ils furent pareillement renouvelés & étendus sous les règnes suivans. Les statuts de ces deux compagnies ne parlent point d'Anatomie. Les deux communautés, presque toujours en guerre, se réunirent en une seule, par contrat du premier octobre 1655, qui fut confirmé par lettres-patentes de mars 1658. La nouvelle compagnie fut d'abord réglée par les statuts des deux anciennes, autant qu'ils pouvoient se

concilier. Ces ſtatuts furent réunis en un corps en 1699 ; ils furent confirmés par des lettres-patentes & des arrêts du parlement. M. de la Peyronie, premier chirurgien de Louis XV, fit ériger ce corps en académie, en 1731 ; & après bien des conteſtations entre les chirurgiens & les médecins, terminées par arrêts du conſeil, en 1749 & 1750, le collége de Chirurgie de Paris a reçu en 1768, de nouveaux ſtatuts, qui ont été ſa loi juſqu'à la révolution de 1789. Ces dates forment pluſieurs époques, pendant leſquelles l'Anatomie a été cultivée, étudiée, & enſeignée par des polices toutes différentes.

D'autres particularités propres à la légiſlation de la Chirurgie dans toute la France, ont encore influé ſur la police de l'art & ſcience de l'Anatomie chirurgicale. Le premier barbier du roi fut le chef de tous les barbiers du royaume ; & il fit exercer ſa juridiction par ſes lieutenans, dans toutes leurs communautés, dont le temps fit deux claſſes, celle des barbiers-Chirurgiens, & celle des barbiers-perruquiers. Il fut ſpécialement conſtitué le chef des barbiers - chirurgiens de Paris, par les lettres-patentes de 1371, & par les ſuivantes : mais il n'eut jamais aucune autorité ſur celle des chirurgiens de robe longue. Le contrat de 1655, qui unit les deux communautés en une, lui donna pour chef le premier barbier du roi ; mais Félix, premier chirurgien de Louis XIV, ayant acheté, en 1668, la charge de premier barbier, il en fit réunir les droits à la ſienne. Le premier chirurgien du roi devint ainſi le chef & le directeur de la Chirurgie & de la Barberie du royaume, à l'exception de quelques provinces privilégiées, dans leſquelles les chirurgiens demeurèrent ſoumis immédiatement aux magiſtrats : & le premier chirurgien a conſervé ſa double juridiction juſqu'à la révolution de 1789. Sous la monarchie du premier barbier & chirurgien du roi, les chirurgiens ont reçu des ſtatuts généraux, dont les derniers ſont de 1730. Les communautés des chirurgiens des grandes villes en ont reçu de particuliers, dont les plus fameux ſont poſtérieurs à cette époque de 1730 : & l'on voit encore l'Anatomie chirurgicale différemment réglée par ces ſtatuts généraux & particuliers.

Des réglemens donnés aux facultés de Médecine de Paris, de Montpellier, & des autres villes où il y a eu corps de Médecine, avant le ſeizième ſiècle, enjoignent aux magiſtrats & aux directeurs des hôpitaux de leur faire délivrer les cadavres néceſſaires pour les démonſtrations anatomiques, ſur la ſimple réquiſition de leurs doyens : & à ceux-ci de les enlever ſans être inquiétés. Les anciennes compagnies des chirurgiens de Paris, de Montpellier, & des autres villes n'ont point, dans leurs anciens réglemens, de titres ſemblables, qui leur accordent la même faveur. Par-là ils demeuroient ſujets aux diſpoſitions rigoureuſes des anciens réglemens, contre les outrages faits aux morts. De cette double légiſlation ſuivoit néceſſairement l'inſpection des corps de Médecine ſur les diſſections anatomiques par les chirurgiens. Ce furent même originairement, c'eſt-à-dire dans le quinzième & le ſeizième ſiècles, les médecins des facultés & colléges de Médecine du royaume, qui furent chargés d'inſtruire les chirurgiens ſur l'Anatomie & les autres branches de leur art. Au moyen de ces leçons, ils profitèrent des priviléges des corps de Médecine ; & par l'entremiſe de leurs doyens, ils obtinrent des cadavres, pour faire les anatomies. Mais ils ne pouvoient faire ces exercices que ſous la direction, & même la leçon des docteurs en Médecine. Les chirurgiens contrevinrent ſouvent à cette police, & leurs contraventions portèrent nos rois & leurs parlemens à l'exprimer dans des lois & dans des arrêts contradictoires qu'ils rendoient en faveur des corps de Médecine. Ainſi s'établit cette ariſtocratie académique ou univerſitaire, qui rendit l'habileté chirurgicale très-rare dans ceux qui avoient en partage l'opération manuelle, & dans les docteurs, qui n'en pouvoient guère avoir que la théorie.

Les anciens chirurgiens lettrés de Paris ont allégué, dans leurs conteſtations avec la faculté de Médecine, qu'ils formoient une faculté enſeignante comme elle-même ; mais cette prétention, ils ne l'ont jamais appuyée ſur des titres inconteſtables. Le premier monument académique eſt un acte de l'univerſité, qui, en 1390, les reconnut, ſur leurs requêtes comme *vrais écoliers*, *& non autrement* : *tanquam veri ſcolares*, *& non aliàs*. En 1436, le 13 décembre, des députés de la même compagnie ſe préſentèrent dans une congrégation générale de l'univerſité ; ils demandèrent d'y être reçus comme ſes écoliers : & le recteur leur accorda des lettres de ſcholarité, à condition qu'ils fréquenteroient, ſuivant la coutume, les leçons des maîtres-régens dans la faculté de Médecine. Les chirurgiens ne pouvant ſe réſoudre à demeurer écoliers toute leur vie, eſſayèrent, à pluſieurs repriſes, de s'ériger en profeſſeurs & démonſtrateurs : mais jamais ils ne purent réuſſir. L'univerſité & la faculté de Médecine ne les reconnurent jamais que comme leurs écoliers, & répondirent toujours à leurs requêtes qu'il n'appartenoit qu'à la faculté de Médecine de donner des leçons ſur la Chirurgie, d'après les règles & les lois canoniques, & que le droit d'enſeigner exigeoit le concours des deux puiſſances.

Les chirurgiens de robe longue, toujours éconduits par l'univerſité & la faculté de Médecine, obtinrent de Henri III, le 10 janvier 1577, des lettres, par leſquelles le roi déclara que ſon intention étoit qu'ils continuaſſent de faire les lectures publiques de leur art & ſcience de Chirurgie, & de faire des démonſtrations anatomiques : mais ils ne purent faire enregiſtrer ces lettres au parlement. Ils obtinrent enſuite, en janvier 1579, un bref, par lequel le ſaint père permettoit au chancelier de l'univerſité de Paris de leur donner la bénédiction

apostolique. L'université & la faculté de Médecine en ayant appelé comme d'abus, l'affaire fut appointée par arrêt du parlement du 20 mars 1582 : & cet appointé n'a jamais été jugé.

Cependant les chirurgiens entreprirent de professer & de faire des anatomies avec lectures. Mais n'ayant point de lieu pour cela, ils louèrent une salle au collége d'Inville : & sur des contestations élevées à l'occasion de ce louage, le parlement ordonna, par des arrêts des 10 janvier & 27 mars 1610, que les principal & boursiers dudit collége donneroient une salle à M. Séverin Pineau, maître chirurgien, *pour y faire les lectures, anatomie, & démonstrations pour l'extraction du calcul*, en leur payant le loyer : mais cette école ne subsista pas long-temps : M^e^. Pineau ne faisoit déjà plus les leçons en 1612.

Les médecins de la faculté, voulant prévenir les suites des entreprises des chirurgiens contre les appointés & contre leurs droits académiques, obtinrent, au châtelet, deux sentences les 7 novembre 1612 & 13 octobre 1613, qui faisoient défenses aux chirurgiens de robe longue de lire, enseigner, & soutenir thèses en leurs maisons & ailleurs, & leur permirent seulement de faire anatomies, dissections, & opérations à portes ouvertes, sans lectures.

On voit, par cette légère esquisse, que l'orgueil seul animoit, dans ces contestations académiques, deux corps littéraires, contre les progrès de l'Anatomie. Le commun des médecins ne pouvant que faire des cahiers sur un art & une science que la main & la parole doivent démontrer aux yeux encore plus qu'aux oreilles, la faculté avoit érigé la mauvaise méthode des leçons en un droit académique : & les chirurgiens, plus en état d'opérer que de disserter, croyoient s'illustrer en joignant des leçons inutiles à leurs démonstrations.

Quoi qu'il en soit, les chirurgiens lettrés se cottisèrent pour acheter un terrein des marguilliers & paroissiens de Saint-Cosme, par contrat du 8 février 1615 ; & le contrat fut homologué au parlement par arrêt du 26 du même mois, à la charge que les bâtimens qui seroient construits serviroient, entre autres choses, audit Pineau & autres maîtres du collége des chirurgiens, pour y faire les lectures, anatomies, & autres actes d'opérations de Chirurgie.

Par un autre contrat du 9 août 1622, Jean de Launay, chirurgien du roi & du prince de Condé, légua au collége de Saint-Cosme la somme de 1200 livres, pour gager à perpétuité un ou deux lecteurs & professeurs, astraints à faire des lectures d'Anatomie & autres enseignemens, suivant l'élection qui en seroit faite chaque année, pour démonstrations être faites publiquement dans ladite école. Le contrat fut aussi homologué au parlement ; mais les fonds n'étant pas suffisans, le collége se trouva bientôt presque sans professeurs & sans démonstrateurs.

Les barbiers-chirurgiens de Paris ne prétendirent point à d'autres droits sur l'enseignement qu'à ceux qu'ils reçurent de la faculté de Médecine : & par cette relation, ils cultivèrent plus l'Anatomie que les chirurgiens lettrés. Par leurs premiers réglemens du quatorzième & du quinzième siècles, les barbiers ne devoient se mêler que de panser les plaies, les bosses & les clous ; mais voulant empiéter sur les fonctions des chirurgiens, ils tâchèrent de se rapprocher des médecins : & ceux-ci, mécontens des chirurgiens, qui eux-mêmes empiétoient sur la Médecine, les favorisèrent auprès de leurs malades. Quelques-uns d'entr'eux leur donnèrent des leçons d'Anatomie & d'opérations chirurgicales. Les chirurgiens vinrent à la faculté se plaindre de cet abus, le 17 novembre 1471 ; ils lui dénoncèrent particulièrement que les barbiers avoient obtenu du lieutenant criminel le cadavre d'un homme exécuté par justice, pour faire une anatomie, contre les statuts de la faculté, suivant lesquels les magistrats & gouverneurs des hôpitaux ne devoient accorder des cadavres que sur une requête à eux présentée par son doyen. La faculté déclara que les anatomies & les explications faites en françois par ses docteurs aux barbiers, étoient contre son esprit & sa discipline, & qu'elle défendoit à ses suppôts de les continuer, jusqu'à ce qu'elle y eût autrement pourvu. La faculté démontroit son dessein par ce décret. Aussi, dès le 11 janvier 1494, elle en rendit, sur de nouveaux mécontentemens contre les chirurgiens, un autre, par lequel elle permit aux barbiers d'acheter un cadavre, & à ses docteurs de leur faire des anatomies ; elle leur en accorda même un pour leur expliquer les auteurs de Chirurgie en termes familiers.

Quelques années après, les compagnons barbiers ayant demandé à la faculté un docteur pour leur enseigner l'Anatomie d'un corps que le lieutenant criminel leur avoit promis, il fut ordonné, contre l'opposition des chirurgiens, le 13 décembre 1498, que l'Anatomie seroit faite par un docteur en Médecine. Les médecins s'engagèrent ensuite de continuer ces enseignemens aux barbiers, par un contrat qu'ils passèrent avec eux en janvier 1505, & qu'ils ont renouvelé par plusieurs autres. Dans ces contrats, les barbiers prenoient les médecins pour leurs maîtres, & se disoient les écoliers de leur faculté.

Telle fut la première police établie à Paris pour la culture de l'Anatomie. Les chirurgiens & les barbiers y ayant contrevenu au milieu du seizième siècle, le parlement rendit un arrêt le 11 avril 1551, par lequel il fut fait défenses au lieutenant criminel, aux maîtres & gouverneurs de l'hôtel-dieu, à l'exécuteur de la haute-justice, & à toutes autres personnes quelconques, de délivrer dorénavant aucuns corps morts, pour faire anatomies & dissections, sans une requête présentée à cette fin, & signée par les doyen &

docteurs de la faculté de Médecine. Le même arrêt fit défenses auxdits chirurgiens, barbiers, & autres étudians, tant en Médecine qu'en Chirurgie, de faire aucunes anatomies & dissections, sinon en la présence d'un docteur en Médecine, lequel docteur interprêtera ladite dissection & anatomie en la manière accoutumée : le tout sur peine d'amende arbitraire, à la discrétion de ladite cour.

Par le second contrat que la faculté de Médecine passa avec les barbiers en 1577, elle promit de les prendre pour ses dissecteurs dans les cours d'anatomie & d'opérations. Cette fonction leur fut confirmée par l'article IX de l'appendix, ajouté en 1600 à la réformation de cette faculté, & depuis par des arrêts du parlement du 5 juillet 1607, & des 6 avril & 10 décembre 1635.

L'article X du même statut ajoute, que les docteurs qui enseigneront les chirurgiens, ne leur enseigneront que ce qui est chirurgical, c'est-à-dire, ce qui appartient à l'opération des mains; & par un décret rendu à l'unanimité le 2 août 1607, la faculté définit ce qui étoit purement chirurgical. Elle décida que les choses chirurgicales étoient celles qui demandoient l'opération & l'exercice de la main pour la connoissance du corps humain & la cure des maladies; & que l'exercice de la main, pour la connoissance du corps humain, étoit l'administration anatomique. Par le même décret, elle régla que les disciples pourroient, les jours de fêtes, s'occuper de la dissection de quelque partie, devant un docteur, & autant qu'il se pourroit faire, de la dissection des membres du corps humain; on ajouta que les chirurgiens-barbiers pourroient proposer, sur une section, des thèses très-courtes, comprises en trois petits articles ou trois lignes, & qui seroient approuvées par le doyen; mais que ces questions, purement anatomiques, ne seroient point discutées avec art, ni dialectiquement. Enfin, le décret donna le catalogue des livres que les docteurs pourront expliquer en françois aux chirurgiens & barbiers : & ceux d'Anatomie furent le livre des os de Galien, ses livres sur les administrations anatomiques, & quelques autres extraits de livres chirurgicaux. Le plan de cet enseignement ne répondoit guères aux nombreuses découvertes faites dans le seizième siècle, & étoit encore digne de la barbarie des précédens.

Le parlement rendit, le 23 janvier & le 11 novembre 1615, deux arrêts qui renouveloient les défenses portées par celui de 1551, contre ceux qui y sont dénommés de ne délivrer aucuns corps morts aux chirurgiens & aux barbiers-chirurgiens, à moins que la requête ne fût signée du doyen, & scellée du sceau de la faculté. Par ces arrêts, le parlement permit de plus audit doyen de faire enlever les corps qu'il trouvera avoir été pris & emportés autrement qu'en vertu de ladite requête, pour être par lui distribués pour faire anatomies & dissections, suivant l'ordre établi par les arrêts de la cour & les statuts de la faculté. Ces deux arrêts furent rendus, comme le premier, sur la requête de la faculté. Mais la cour ne s'y détermina qu'*après un mûr examen*, & après avoir consulté le lieutenant criminel.

Quelques années après, il se commit des violences & voies de fait, & même des meurtres par des étudians en Médecine, & des compagnons chirurgiens. Le procureur général en rendit plainte à la cour; & il intervint arrêt le premier février 1630, qui renouvela les défenses portées par ceux de 1551 & de 1615, sous peine de privation de la maîtrise. Nonobstant cet arrêt, trois barbiers-chirurgiens ayant enlevé & reçu des cadavres dans leurs boutiques sans la permission de la faculté, celle-ci en forma plainte à la cour : & les défenses furent renouvelées par un nouvel arrêt du 14 décembre 1630.

Des contraventions qui suivirent encore, portèrent le procureur général à rendre plainte à la cour : & sur son réquisitoire, la cour rendit, le 15 mars 1632, un arrêt qui renouveloit les défenses portées par les précédens, à peine de 1000 livres d'amende, & enjoignit aux officiers du châtelet, & à tous autres, de se saisir de ceux qui contreviendroient auxdits arrêts, & de les constituer prisonniers. On ne conçoit pas comment la cour pouvoit poursuivre avec tant d'acharnement un crime qui ne consistoit que dans un excès d'émulation dans l'étude de la science la plus nécessaire, & qui étoit l'effet des entraves qu'on y mettoit.

Le 5 novembre suivant, un huissier, procédant à l'exécution des arrêts précédens, à la requête de la faculté de Médecine, Jean de la Noue, l'un des chirurgiens du châtelet, se révolta; l'huissier dressa procès verbal de ses rebellions. Le doyen de la faculté de Médecine en fit verbalement sa plainte à la cour le 14 décembre suivant; & le même jour fut rendu arrêt, par lequel il fut ordonné que ledit la Noue seroit ajourné pour être oui sur le contenu audit procès verbal. Ce chirurgien prêta interrogatoire; & le 23 du même mois, la faculté demanda que les témoins dénommés audit procès verbal fussent répétés sur icelui, récolés & confrontés audit la Noue.

Les prévôts, collége & faculté des maîtres chirurgiens jurés intervinrent dans cette instance, & demandèrent à être reçus opposans à l'exécution desdits arrêts, & à être maintenus en la possession de faire des anatomies en leurs écoles, toutefois & quantes, après avoir eu permission de la justice d'enlever les corps des condamnés & exécutés à mort.

Le 11 janvier 1633, la cour rendit un autre arrêt, par lequel elle permit aux doyen & docteurs-régens de la faculté de Médecine de faire informer plus amplement du contenu audit procès verbal, ensemble des actes & contraventions faites aux

arrêts; & cependant ordonna que les témoins dénommés en icelui seroient répétés sur leurs déclarations, &, si besoin étoit, par ledit conseiller commis confrontés audit de la Noue. Après l'information & l'interrogatoire de la Noue, la cour rendit, le 12 mars 1633, un fameux arrêt, dont les suivans n'ont été que la confirmation. La Noue fut admonesté, & condamné aux dépens; & sans s'arrêter à la requête d'opposition des maîtres chirurgiens, la cour ordonna l'exécution des arrêts ci-devant donnés, en réglant toutefois qu'en cas de refus par le doyen de la faculté de donner permission d'enlever les corps exécutés sans cause légitime, il y seroit pourvu par le juge qui aura rendu le jugement de condamnation contre la personne du corps exécuté. De plus, la cour fit défenses aux aspirans à la maîtrise de Chirurgie de s'assembler, ni faire assembler des gens, aux heures & places où se feront lesdites exécutions, ni ailleurs, pour l'enlèvement desdits corps, avec épées, armes, & bâtons, *à peine d'être pendus & étranglés*, *sans autre forme ni figure de procès*. Les dispositions de cet arrêt furent encore confirmées par un autre de la même cour, du 11 décembre 1641.

La rigueur féroce de ces réglemens ne fut point suffisante pour réprimer les contraventions nécessitées par l'émulation, la faculté ne permettant, suivant ses statuts, aux chirurgiens d'avoir des cadavres que quand les médecins & les barbiers en étoient fournis. Un chirurgien de robe longue, un élève, & un aspirant en Chirurgie, voulurent enlever un corps mort, octroyé par le prévôt de l'Ile de France, au sieur Chartier, médecin du roi, docteur & professeur ordinaire de la faculté de Médecine. La faculté le réclama; mais des chirurgiens se liguèrent avec des gens affidés, pour empêcher qu'il ne fût enlevé du lieu où ils l'avoient caché. La faculté en fit dresser un procès-verbal par un commissaire. Sur sa requête, la cour, par arrêt du 23 novembre 1646, ordonna que Grangier, Legros, & Hubert (c'étoient les noms des délinquans) seroient contraints de délivrer le corps mort aux supplians, par toutes voies, même par prison. Le maître chirurgien Grangier, refusa, en déclarant n'avoir point ledit corps en sa possession. Il fut pris au corps, & ne recouvra sa liberté qu'en promettant de ne plus tomber en pareille faute.

Peu de temps après, le zélé Grangier se saisit encore d'un corps, pour en faire lui-même la dissection, sous la qualité de *professeur en Chirurgie*. Nouvelle requête de la faculté au parlement sur cette contravention: & la cour, par arrêt du 7 janvier 1647, renouvela les défenses portées contre les chirurgiens dans les arrêts précédens, à peine contre les contrevenans *de prison & de punition exemplaire*. La cour accorda commission aux supplians pour faire appeler en icelle qui bon leur semblera, aux fins de leur requête. Puylon, doyen de la faculté, qui a transmis à la postérité ces beaux droits de son corps, ne nous dit point s'il y a eu des pendus dans cette affaire, d'après le réglement du 12 mars 1633.

Pendant que la faculté de Médecine poursuivoit avec un acharnement inconcevable les chirurgiens de Saint-Cosme, les barbiers, érigés par elle en chirurgiens du Saint-Sépulcre, rédigèrent de nouveaux statuts en 1634, dans lesquels furent prescrits des examens sur l'Anatomie; mais ayant donné le nom d'école au lieu où ils faisoient leurs actes & tenoient leurs assemblées, la faculté s'éleva contre cette innovation. Des arrêts de la cour des 6 avril & 10 décembre 1635, ordonnèrent l'exécution des contrats, substituèrent au titre d'école celui de *chambre de juridiction du premier barbier*, & confirmèrent les barbiers dans leurs fonctions de dissecteurs aux démonstrations publiques d'Anatomie dans l'amphithéâtre de la faculté de Médecine.

Cependant ces barbiers si favorisés de la faculté de Médecine, mécontentèrent cette tendre mère par différens procédés d'ingratitude, au point que, par un décret du 13 octobre 1643, elle annonça qu'elle alloit engendrer de nouveaux enfans dans les barbiers étuvistes, par des instructions, qui en feroient une troisiéme classe de chirurgiens. Cette menace fit rentrer les anciens barbiers dans leur devoir: & les pères & les enfans renouvelèrent leurs engagemens réciproques, par un troisième contrat du 17 juin 1644, qui confirma les deux premiers, avec les réglemens qui en avoient été les suites & les conséquences.

Nous sommes entrés dans les résultats de ces fastidieuses procédures, moins pour satisfaire la curiosité, que pour faire remarquer les cruelles suites de l'aristocratie scolastique qui s'est établie dans la capitale, & qui a été imitée dans les provinces, sur l'étude de soi-même, qui devroit appartenir à tous les individus. Les connoissances & les fonctions de la Médecine sont unes; mais l'Anatomie & la Chirurgie demandent un talent manuel, qui ne se trouve pas toujours joint aux talens de l'esprit: & cependant la main la plus adroite peut porter dans le corps humain les plus grands ravages, si elle n'est dirigée par un bon esprit, éclairé des lumières de la Physiologie & de la Médecine. Cette considération, de toute évidence, demandoit, pour la santé publique, les instructions, l'enseignement le plus libre & le plus complet sur la nature humaine, pour ceux qui se chargeroient de l'art si dangereux de guérir, & en même temps la plus grande liberté dans l'exercice de leurs talens. Le contraire est arrivé dans les écoles de Médecine & de Chirurgie à Paris. Des docteurs, à qui des canons & des statuts ont interdit l'opération manuelle, se sont arrogé le droit exclusif d'enseigner ce qu'ils ne pouvoient pratiquer. Pour soutenir cette prétention, aussi absurde qu'orgueilleuse, ils ont séparé la théorie de la pratique, en mettant

des barrières presque insurmontables entre l'opération & la science. Ils ont défendu l'opération au savant, & la science à l'opérateur. Pour consacrer cette étrange distinction, ils ont choisi pour leurs instrumens, dans les opérations chirurgicales, des barbiers, c'est-à dire, des hommes les moins propres à l'étude, par leur éducation & par leurs fonctions. Ils en ont fait leurs élèves chéris; & par leurs instructions mécaniques, ils n'en ont voulu faire que des automates. Une société de chirurgiens lettrés, dont le crime étoit de vouloir réunir la théorie à la pratique, a été, pendant trois siècles, dans des guerres continuelles avec les médecins & avec les barbiers. Le parlement de Paris, qui n'a point vu l'intérêt public dans ces contestations de corps, a constamment favorisé les dangereuses prétentions des médecins & des barbiers contre les chirurgiens lettrés, dont la maîtrise n'étoit pas moins utile au genre humain, que le doctorat des médecins. La cour a opposé à leur émulation, dans l'étude du corps humain, des amendes, la dégradation de la maîtrise, la prison, & la potence : & elle est enfin venue à bout d'immoler leurs mains utiles aux bonnets doctoraux. Qu'est-il résulté de cette extravagante jurisprudence que le parlement a opposé aux édits de nos rois & aux brefs d'un pape? Les deux corps de chirurgiens n'ont produit, pendant ces trois siècles, qu'un très-petit nombre de chirurgiens-anatomistes, savans & habiles, tandis que les citoyens se faisoient empoisonner, assassiner ou estropier journellement par cette foule de barbiers ignorans, qui ne pouvoient leur être utiles qu'en les rasant & les peignant. Ces abus ont continué de subsister après la réunion du petit nombre de chirurgiens à la foule de barbiers. Le temps n'a pu que modifier, peu à peu, l'ancienne police académique sur l'Anatomie; & après un quatrième siècle de guerres que le parlement & le conseil du roi n'ont pu terminer, il reste encore des grands abus à détruire par notre nouvelle législation. Poursuivons.

Le corps des chirurgiens & des barbiers de Paris ne reçut plus guères que des barbiers, & les chirurgiens lettrés furent, en quelque sorte, anéantis. Cependant la nouvelle communauté voulut se régler par les statuts des chirurgiens, & faire valoir leurs prétentions dans l'enseignement; mais la faculté de Médecine & l'université formèrent leur opposition à l'union en 1656.

En 1657, il s'éleva une nouvelle contestation, d'un côté, entre les doyen & docteurs-régens de la faculté de Médecine, & de l'autre, les prévôts des chirurgiens de Saint-Cosme, les jurés barbiers-chirurgiens, Pierre Vivien, aspirant à la maîtrise de Barberie & Chirurgie, & le conducteur de celui-ci, au sujet d'un acte fait par ledit aspirant sur un cadavre par eux enlevé sans le consentement de la faculté. Sur cette contestation, la cour ordonna l'exécution des arrêts précédens, renouvela leurs dispositions par arrêt du 7 mars de cette année, qui défendit aux deux communautés réunies de faire aucunes anatomies ni dissections, sinon en la présence d'un docteur en Médecine, lequel interprêtera la dissection & l'anatomie en la manière accoutumée.

La nouvelle question fut enfin décidée par un arrêt solennellement rendu le 7 février 1660, lequel confirma l'union, à la charge que les deux communautés des chirurgiens & barbiers demeureroient soumises à la faculté de Médecine, suivant les contrats des années 1577 & 1644. L'arrêt leur défendit expressément *de faire aucunes lectures & actes publics*, & leur permit seulement de faire des actes particuliers pour l'examen des aspirans, même des *démonstrations anatomiques* à portes ouvertes, suivant la sentence du prévôt de Paris, du 7 novembre 1612.

Le 12 février 1672, les chirurgiens de Saint-Cosme enlevèrent un corps qui leur avoit été remis par l'exécuteur de la haute-justice, & le portèrent dans leur maison, sans le consentement du doyen de la faculté. Dès le lendemain, un huissier du parlement fut le réclamer à la requête de la faculté. Mauriceau, célèbre déjà par ses traités sur les accouchemens, & qui pour lors étoit prévôt des chirurgiens, refusa d'ouvrir les portes de Saint-Cosme. L'huissier en fit faire l'ouverture par un serrurier, & ne trouva point de cadavre. Quelques jours après, Puylon doyen de la faculté, envoya de nouveau un huissier, & six archers. Le 24 du même mois, l'huissier entra seul à Saint-Côme; il trouva, dans la première grand'salle Mauriceau & deux autres maîtres, en robe & bonnet, un aspirant qui faisoit un discours sur un cadavre, & plusieurs assistans. Sur le refus qu'on lui fit de lui délivrer le cadavre, l'huissier voulut faire entrer ses assistans; les chirurgiens les repoussèrent: il y eut du tapage : mais il fallut céder à soixante-dix archers, qui vinrent au secours des premiers. Le cadavre fut enlevé, & porté aux écoles de Médecine, & l'huissier protesta contre l'aspirant & les maîtres chirurgiens de nullité de leurs requêtes, aux termes de l'arrêt de la cour. Dès le lendemain, la faculté obtint un arrêt analogue aux précédens; & cet arrêt fut suivi d'un autre, le 4 mars suivant; qui, en confirmant les anciens réglemens, ajouta qu'au cas que le doyen de la faculté refusât de signer la requête des maîtres chirurgiens & aspirans, sans cause légitime; ceux-ci pourroient se pourvoir par requête en la cour, pour y être statué en connoissance de cause. Cet arrêt déchargea de plus Mauriceau & l'aspirant des demandes contre eux faites pour leurs contravention & rebellion. C'est ainsi que des juges injustes savent mixtionner l'injustice & la justice, suivant les circonstances & les personnes.

Après tant d'arrêts que la faculté obtint pour soutenir une fausse gloire, son acharnement contre les chirurgiens se changea en une vraie persécu-

tion contre les anatomistes; semblable à celle des théologiens contre les hérétiques. En 1683, elle accusa les sieurs de Blegny, chirurgien de M. le duc d'Orléans, Desnoues, Rémy, de la Barre, Lieutaud, & Roberdeau, du crime d'enlèvement de cadavres. Le procureur du roi se réunit à la faculté; & le 13 avril, le lieutenant de police rendit une sentence, par laquelle le sieur Blegny fut atteint & convaincu d'avoir acheté du fils du fossoyeur de Saint-Sulpice plusieurs corps humains exhumés, & Desnoues d'avoir eu part à ces compositions. Pour réparation de quoi, Blegny fut condamné, par contumace, à être banni du royaume à perpétuité, ses biens acquis & confisqués au profit du roi, sur iceux préalablement pris 1000 livres, pour être employées en aumônes en l'église de Saint-Suplice; & le complice de la Noue fut condamné à être battu & fustigé nu de verges aux carrefours & lieux accoutumés de la ville: ce fait, banni pour cinq ans de la vicomté de Paris, & de plus en 30 livres d'amende. L'un & l'autre furent solidairement condamnés en 30 livres de réparation civile envers la faculté de Médecine, & aux dépens du procès. Enfin cette sentence ordonna l'exécution des réglemens sur la délivrance des cadavres.

Blegny & Desnoues appellerent de cette sentence atroce, & se rendirent prisonniers en la conciergerie du palais. Le parlement fut moins barbare. Par son arrêt du 12 juillet suivant, la cour se contenta de les admonester, de les condamner à aumôner au pain des prisonniers, savoir, Blegny la somme de 50 livres, & Desnoues celle de 30 livres, de les condamner solidairement aux dépens, & de leur défendre de plus contrevenir aux arrêts & réglemens de la cour concernant la faculté de Médecine, dont elle ordonna l'exécution.

La fureur de la faculté contre les anatomistes influa jusques sur ceux qui aujourd'hui font sa gloire & celle de l'académie des sciences. Le célèbre Littre en est un exemple fameux. Etant venu de Montpellier à Paris, avec le plus ardent désir de se perfectionner dans l'Anatomie par la dissection, il y fut arrêté par les obstacles que la faculté opposoit à ceux qui n'étoient point de son corps, comme s'il eût fallu être docteur & lecteur d'Anatomie avant de devenir anatomiste. Il trouva d'abord l'occasion de satisfaire son goût, en s'enfermant à la Salpêtrière avec un des chirurgiens de cet hôpital, pendant l'hiver de 1685, qui fut très-long & très-froid. Ils disséquèrent ensemble plus de deux cents cadavres; & pendant ces exercices, Littre commença à se faire une réputation, en formant des élèves pendant qu'il s'instruisoit: mais il enseignoit sans titre. L'envie cria & le traversa, comme chambellan dans l'art de l'Anatomie. Il crut qu'il pourroit être autant en sûreté au Temple que les banqueroutiers; il s'y établit avec la permission du grand prieur de Vendôme. Mais il ne prit pas l'attache nécessaire d'un officier subalterne. On vint lui enlever, avec une pompe insultante, un cadavre qu'il y tenoit caché comme un trésor. On triompha, dit son panégyriste Fontenelle, d'avoir arrêté les progrès d'un jeune homme qui n'avoit pas le droit de devenir si habile. L'envie fit plus; le lieutenant de police de la Reynie, qui la servit, crut faire un second affront à Littre, par une sentence qui lui enleva encore un objet de son instruction. Il se trouva souvent réduit à se rabattre sur les animaux, & principalement sur les chiens. Sa réputation crut, & les écoliers se multiplierent, malgré les réglemens de la faculté & les poursuites de M. de la Reynie. Enfin il obtint le privilége d'être anatomiste, en recevant, le 23 janvier 1691, le bonnet de docteur, qui devroit être le prix de l'habileté & de la science anatomique: &, en 1699, il entra à l'académie à ce titre d'anatomiste, qui avoit été pour lui une source de malheurs.

L'on sent bien que la communauté des chirurgiens de Paris ne dut pas briller par l'Anatomie pendant cette persécution. D'ailleurs ses fonds se trouvèrent épuisés, en grande partie, par les procédures auxquelles son régime bizarre l'exposa. Elle ne pouvoit fournir aux dépenses nécessaires pour alimenter le zele de quelques-uns de ses membres pour les démonstrations anatomiques. L'émulation s'y réveilla pourtant sur la fin de ce siècle. Devaux, l'un de ses illustres membres, nous apprend que, pour rétablir les démonstrations, Bienaise, chirurgien du parlement, légua à sa compagnie la somme de 600 liv. de rente, pour les honoraires de deux démonstrateurs d'Anatomie & de Chirurgie. Le même auteur ajoute que Roberdeau, chirurgien de M. le duc d'Orléans, légua pareillement une somme considérable, pour l'établissement de deux démonstrateurs, destinés à faire gratuitement, tous les ans, des cours d'Ostéologie & de maladies des os.

Mais la compagnie n'avoit point de lieu propre à ces démonstrations; elle se bâtit, dans la rue des cordeliers, un amphithéâtre, dont la première pierre fut posée le 2 août 1691. Sur la porte de cet amphithéâtre fut inscrit ce beau dystique, composé par le célèbre poëte Santeuil,

Ad cædes hominum prisca amphitheatra patebant,
Ut discant longùm vivere, nostra patent.

Pour l'exécution de tant de lois, la plupart inutiles, & quelques-unes dangereuses, on dressa, en 1699, les statuts des chirurgiens, recueillis de ceux des deux anciennes communautés, & modifiés sur mille & une requêtes de la faculté. L'art. 31 porta que les maîtres de la communauté continueroient de démontrer publiquement & gratuitement dans leur amphithéâtre l'Ostéologie, les opérations pour les maladies des os, l'Anatomie, & toutes les opérations de Chirurgie.

Peu de temps après la rédaction de ces statuts, les

les fonds consacrés à un usage si important, subirent le malheureux sort que fait éprouver la vicissitude des temps, pour ne pas dire la mauvaise administration des hommes. L'instruction se borna à quelques démonstrations passagères, que donnèrent de jeunes maîtres, pour se faire connoître. Les éleves se trouvèrent dans la nécessité de suppléer à leurs maîtres. Les plus instruits établirent des conférences réglées. Leurs assemblées, devenues célèbres sous le titre de *chambre d'émulation*, l'amphithéâtre des maîtres devint désert, & l'on trouva sur son frontispice ces mots en gros caractères : *Amphithéâtre à louer.*

Les anciens obstacles se reproduisirent, pour décourager les chirurgiens. Le parlement rendit, le 15 décembre 1722, un nouvel arrêt, qui ordonna l'exécution des précédens, des 12 mars 1633, 28 mars 1659, & 26 février 1672.

La police établie à Paris pour les dissections, continuoit d'éloigner les chirurgiens de l'étude & de la culture de l'Anatomie, lorsque Mareschal, premier chirurgien de Louis XIV & de Louis XV, établit à Saint-Côme cet enseignement nécessaire d'une manière durable. Sur ses représentations, le roi y fonda cinq places de démonstrateurs, par une déclaration de septembre 1724, pour y démontrer publiquement toutes les parties de la Chirurgie dans l'amphithéâtre. Le premier devoit faire un cours de principes de Chirurgie, dont la Physiologie (toujours interdite aux chirurgiens), a fait la première partie. Le second devoit faire le cours d'Ostéologie & de maladies des os. La déclaration porta : « Le troisième fera le cours d'Anatomie sur un cadavre humain, qui leur sera remis à cet effet par nos juges : le tout suivant & conformément à l'arrêt de notre cour du parlement de Paris, du 15 décembre 1722, que nous voulons être exécuté selon sa forme & teneur; défendons très-expressément aux chirurgiens du châtelet de mutiler les cadavres, & de les mettre hors d'état de servir aux anatomies; enjoignons à tous nos juges, à qui il appartiendra, d'y tenir la main ».

Jusqu'à cet important établissement, les statuts de la faculté de 1600 & le fameux arrêt de 1660, étoient la mesure des droits & la règle des fonctions des chirurgiens dans l'étude & l'enseignement de l'Anatomie. La police qui en résultoit, portoit sur deux points; l'un, qu'ils ne pouvoient avoir de cadavres que sur la requête du doyen de la faculté; l'autre qu'ils ne pouvoient démontrer que sous l'assistance & l'explication d'un docteur en Médecine. Le premier article fut confirmé par les lettres patentes de 1724 : mais elles ne parlèrent point des lectures doctorales dans les démonstrations chirurgicales. La faculté de Médecine voulut suppléer à ce silence. Ses docteurs se présentèrent pompeusement à Saint-Côme en robes rouges, pour y joindre leurs leçons aux démonstrations; mais les chirurgiens leur en fermèrent les portes. La faculté en porta ses plaintes au roi, conjointement avec l'université, & elles prièrent sa majesté de vouloir bien s'expliquer sur sa déclaration de 1725.

De leur côté, les chirurgiens s'adressèrent, sur la fin de novembre 1725, directement au procureur du roi du châtelet, pour obtenir un cadavre; & ce magistrat, qui avoit reçu les plaintes de la faculté, lui répondit, le 3 décembre, qu'il étoit nécessaire qu'elle se pourvût.

Sur les représentations des médecins, le roi, par arrêt de son conseil du 4 décembre 1725, & par lettres patentes sur icelui du 3 février 1726, renvoya les parties au parlement de Paris, pour y procéder suivant les derniers erremens, en déclarant n'avoir rien voulu innover par ses lettres patentes de septembre 1724.

Le 5 août 1727, Petit, l'honneur de la Chirurgie françoise dans notre siècle, annonça un cours public de *Principes de Chirurgie théorique.* Dès le 7 du même mois, la faculté de Médecine se pourvut en complainte au parlement & demanda qu'il fût fait défenses au sieur Petit & autres chirurgiens, de faire aucuns cours de Chirurgie *théorique*, ni aucune dissection anatomique, sans la présence d'un docteur en Médecine, qui interprétât la dissection *en la manière accoutumée* dans toutes les écoles publiques, conformément aux arrêts des 11 avril 1551 & 22 mars 1657. L'université intervint le 7 février 1728. Sur leurs demandes, fut rendu l'arrêt du 17 février 1730, qui appointa les parties en droit; & l'affaire demeura indécise. On est étonné de voir le roi & son parlement ne pouvoir pas prendre un parti sur une police aussi urgente & aussi importante. Combien ces lois décourageantes n'ont-elles point retardé en France les progrès de l'Anatomie & de la Chirurgie !

L'année suivante, Mareschal & la Peyronie jetèrent les fondemens de l'académie de Chirurgie. Douze ans après, une déclaration du roi, du 23 avril 1743, sollicitée par la Peyronie, premier chirurgien de Louis XV, rendit aux chirurgiens de Paris les droits & fonctions des anciens chirurgiens lettrés avant leur union avec les barbiers en 1655, à condition qu'ils renonceroient à la barberie, & ne recevroient plus que des aspirans maîtres-ès-arts. Les contestations se réveillèrent alors entre la faculté de Médecine & le collège de Chirurgie, avec un acharnement qui tenoit plus d'une rivalité ambitieuse que d'une vraie émulation pour les progrès de l'Art; & elles furent terminées en partie par deux arrêts du conseil, des 12 avril 1749 & 4 juillet 1750. Ces deux arrêts confirmèrent les lettres patentes de 1724, donnèrent une nouvelle forme aux cours de Chirurgie, mais ne décidèrent rien sur les lectures demandées par les médecins, ni sur l'obligation

de la requête du doyen de la faculté, pour la délivrance des cadavres. A la faveur de ce silence, les chirurgiens se mirent en possession de donner des leçons, & de faire des démonstrations sans la concurrence des médecins, & d'obtenir des cadavres sans la requête de leur doyen.

De son côté, la faculté de Médecine, en recueillant ses statuts, qui furent homologués au parlement le 4 avril 1751, y fit entrer les articles de la réformation de 1598 sur l'enseignement public de l'Anatomie, & sur la délivrance des cadavres; mais tout cet échafaudage de lois, qui avoit été l'ouvrage de quatre siècles, tomba de lui-même sans autre loi que la grande loi de la nécessité & du bien public; & les deux compagnies se gouvernèrent par des réglemens contradictoires. Il faut espérer que notre nouvelle législation fera plus d'ouvrage en une séance de nos législateurs, que les anciens n'en faisoient dans un siècle, quand il s'agira d'un aussi grand bien que celui qui a été l'objet de toutes ces scandaleuses contestations.

La Peyronie ne se contenta pas d'employer son grand crédit à la cour pour laver sa noble profession de l'opprobre dont on l'avoit tachée, en la privant des exercices littéraires, pour l'occuper de ceux de la Barberie; il employa sa fortune pour étendre & perfectionner dans le collège de Chirurgie de Paris, l'enseignement & l'étude de la science de la nature humaine autant qu'il est nécessaire pour la connoissance & l'exercice de la Chirurgie. Par son testament, en 1747, il laissa des fonds pour doubler les démonstrateurs de Saint-Côme par des adjoints, & pour une école pratique d'Anatomie & de Chirurgie. D'après l'arrêt du conseil de 1750, l'ordre établi par les lettres patentes de 1724, pour l'enseignement, fut changé; le cours de principes à faire pendant l'été, fut partagé en trois professeurs & trois adjoints, dont deux pour la Physiologie; il y en eut quatre d'établis pour occuper les élèves pendant l'hiver, dont deux eurent l'Ostéologie & l'Anatomie pour objet.

Pour rendre ces cours plus utiles aux élèves en l'art & science de Chirurgie, l'article III de cet arrêt porta qu'il seroit incessamment établi dans le collège de Saint-Côme de Paris, une école pratique d'Anatomie & d'opérations chirurgicales, où toutes les parties de l'Anatomie seroient démontrées gratuitement: sa majesté ordonna, à cet effet, que les maîtres en Chirurgie qui auroient la direction de cette école, seroient tenus de faire pratiquer, par les élèves, toutes les dissections nécessaires.

L'école pratique d'Anatomie & de Chirurgie ne fut pourtant ouverte que dans l'hiver de 1757; & elle a continué, jusqu'à ce jour, d'y être dans la plus grande vigueur. On y a admis ceux des élèves qui avoient le mieux répondu aux cours d'été ou de principes; & l'école de Chirurgie de Paris, qui jusqu'en 1724 avoit langui pendant tant de siècles, est devenue depuis cette date, par les soins & la générosité de la Peyronie, la première école de l'univers pour l'enseignement & l'étude de la nature humaine.

Le plan d'enseignement gratuit établi par ces derniers réglemens, a été rappelé dans les derniers statuts du collège de Chirurgie de Paris, de 1768, qui forment le régime actuel de cette savante & habile compagnie. Le titre VI fait entrer dans le cours complet des études en Chirurgie, deux cours de Physiologie pendant l'été, & deux cours d'Anatomie pendant l'hiver, faits les uns le matin, & les autres l'après-midi; avec une école pratique d'Anatomie & d'opérations chirurgicales. L'article XLIX porte, que « le cours d'Anatomie (c'est-à-dire, les deux cours) commencera le premier lundi après la Saint-Martin, & continuera les lundi, mardi, jeudi, & vendredi de chaque semaine, jusqu'au 15 février.

Art. LI. « L'école pratique de dissection se tiendra pendant les mois de décembre, janvier, février & mars, par deux professeurs-démonstrateurs, au choix de notre premier chirurgien, aux jours & heures convenables; & pour rendre ces exercices plus utiles & éviter la confusion, on n'y admettra chaque année que vingt-quatre sujets. Chacun des professeurs des cours ci-dessus marqués, en nommera deux du nombre de ceux des élèves seulement, qui, natifs de quelqu'une des villes de provinces du royaume, le destineront à y retourner pour y exercer leur profession, qui seront de plus à la troisième année de leurs cours, & qui se seront le plus distingués dans les examens & exercices publics, qui auront été faits précédemment. Sur le certificat qui leur sera délivré à cet effet, ils seront admis à l'école pratique, pour y faire les opérations & dissections, qui leur seront indiquées par le démonstrateur. . . . Pourront néanmoins les autres élèves, être spectateurs autant que le lieu le permettra ».

Les honoraires des professeurs d'Anatomie sont, comme ceux des autres, de quinze cents livres pour le plus ancien, & de cinq cents livres pour l'autre; ils sont nommés par le roi, sur la présentation de son premier chirurgien, parmi les maîtres-ès-arts & en chirurgie.

L'article LVI porte, que « les démonstrateurs de l'école de dissection seront choisis, chaque année, par notre premier chirurgien, entre ceux des professeurs ou autres maîtres en chirurgie qu'il jugera à propos; & il leur sera donné à chacun trois cents livres, sur les revenus de l'académie ».

Les professeurs d'Anatomie sont payés sur le certificat du premier chirurgien du roi, portant que leurs cours ont été faits avec assiduité, & leurs leçons doivent être d'une heure & demie chacune.

En cas de maladie ou autre empêchement légitime, ils doivent se faire remplacer par un maître en chirurgie; en sorte que leur absence ne préjudicie en rien à l'ordre des écoles, & qu'il ne soit jamais interrompu. Leur enseignement & les études sont réglées par les articles suivans.

Art. LXIV. « Les professeurs d'Anatomie traiteront de l'Ostéologie fraîche & sèche; des viscères, des nerfs, des vaisseaux, des muscles, des glandes, & généralement de toutes les parties du corps humain, dont ils démontreront la structure, la situation, & les usages ».

Art. LXVI. « Ceux de l'école pratique feront faire sous leurs yeux toutes les dissections & opérations de chirurgie, en conduisant la main de leurs élèves, & en leur expliquant les avantages & les inconveniens des différentes méthodes d'opérer ».

Art. LXVIII. « Les professeurs démonstrateurs auront soin de se réserver, après la fin de leurs lecons, un temps convenable pour interroger & exercer les élèves sur les objets qui ont fait les matières des leçons précédentes ».

Le cours complet des études de Chirurgie doit être de trois années, suivant l'art. LXXII; mais cet article ajoute que les élèves recommenceront les cours d'Anatomie chacune desdites trois années, & qu'ils seront seulement invités de se rendre assidus aux exercices de l'école pratique, où tous les élèves ne peuvent être admis.

Art. LXXVI. « Les cadavres ou sujets nécessaires pour les cours & démonstrations seront gratuitement fournis par les administrateurs de l'hôpital général; & ce seulement dans les saisons convenables; savoir, depuis le 1er novembre jusqu'au 1er avril de chaque année ».

Art. LXXVII. « Les démonstrateurs garderont les cadavres autant de temps qu'il en sera besoin pour les démonstrations; après quoi ils seront exactement remis aux infirmiers, pour être pourvu à leur sépulture, en acquittant, par lesdits démonstrateurs, une somme de dix livres, pour faire prier Dieu pour le repos de l'ame de chaque sujet. Enjoignons auxdits professeurs de n'user des sujets qu'avec les ménagemens & la décence qui conviennent à l'humanité & à la religion ».

Cette révolution, arrivée dans les études de chirurgie, a ranimé l'émulation de toutes parts; l'ancien amphithéâtre de Saint Côme a été insuffisant pour recevoir la grande affluence des jeunes chirurgiens; la Martinière & le roi Louis XV en ont bâti un nouveau, bien plus vaste encore & plus superbe, dans la même rue des Cordeliers; il a été ouvert le 8 mai 1775, & l'ancien a été consacré à l'école de Dessin, fondée par M. de Sartine.

Voilà sans doute l'école d'Anatomie la plus complette qui ait encore été établie en France. Il y auroit peu de chose à y ajouter pour la rendre parfaite, & fournir à tous les étudians qui auroient les dispositions & l'émulation désirables, toute l'instruction théorique & pratique de l'Anatomie dont ils ont besoin. Il ne s'agiroit que d'avoir de plus grandes salles de dissection, pour y exercer un nombre suffisant de dissecteurs, & de leur joindre un petit amphithéâtre propre à contenir environ cent personnes, où chacun des dissecteurs & étudians plus avancés pût faire, par émulation, aux heures qui ne seroient pas occupées par les professeurs, des cours partiels d'Ostéologie, d'Angeiologie, de Névrologie, de Myologie, de Splanchnologie, & de Syndesmologie, aux commençans & autres étudians sur les pièces disséquées & préparées dans les salles de dissections.

L'étude de l'Anatomie perfectionnée au collège de Chirurgie de Paris, les examens sur cette science ont été étendus par les derniers statuts de 1768, dans la *licence* ou *cours des actes* que doivent subir les candidats, pour parvenir à la maîtrise. Parmi ces actes rigoureux, il en est de distribués en deux semaines, pour l'Ostéologie & pour l'Anatomie ou Sarcologie, lesquels doivent être faits comme il est prescrit par les articles suivans.

Art. CIV. « La semaine d'Ostéologie sera remplie par quatre après-midi de suite. Dans les deux premiers jours le candidat démontrera toutes les parties du squelette, tant sec que frais, & expliquera les connexions & les usages des os; en sorte que dans le premier jour on traitera du squelette humain sec, & dans le second du squelette humain frais; les maladies des os & les moyens d'y remédier, seront l'objet de l'examen des deux jours suivans.....; les prévôts feront dans les cours de ces exercices, ainsi que dans les suivans, chacun à leur tour, telles questions ou telles observations qu'ils jugeront nécessaires pour s'assurer de la capacité du récipiendaire ».

Art. CVI. « La semaine d'Anatomie & celle des opérations ne pourront se faire que sur un cadavre humain, lequel sera préalablement visité par deux maîtres de la classe en tour, choisis & nommés par le président de l'acte; & ne pourront les candidats être admis à ces semaines, que depuis le 1er novembre jusqu'au 20 mars inclusivement. Si l'état du cadavre ne permettoit pas la continuation des opérations, il en sera fourni un nouveau par le candidat ».

Art. CVII. « La semaine d'Anatomie sera composée de sept actes, qui se feront de suite les après-midi, pendant lesquelles le candidat fera le discours sur la structure, la situation, & l'usage de toutes les parties du corps humain, qu'il aura préparées & disséquées, & dont il fera la démonstration à la fin de l'acte ».

Le récipiendaire à la maîtrise de Chirurgie ter-

mine sa licence par un acte public qu'il soutient pendant quatre heures sur un programme ou these imprimée; qui a également pour objet l'Anatomie & la Chirurgie. Dans la première heure, le candidat y répond aux questions & difficultés proposées par le doyen & deux docteurs de la faculté de Medecine sur les matières du programme, & dans les trois autres heures, à celles qui sont proposées par des maîtres en Chirurgie, & il est payé un écu à chacun des trois docteurs. La présence de ces députés de la faculté de Médecine, à un des examens des récipiendaires en Chirurgie, est le seul droit qui reste à cette compagnie sur le corps des maîtres en Chirurgie de Paris; après tant de procès qui ont entretenu une guerre presque continuelle entre ces deux corps, au préjudice de l'art de guérir & des malades, depuis quatre siécles. Puisse l'assemblée nationale établir entre les différentes branches de l'art de guérir, dans les études de ceux qui les apprennent, & dans les fonctions de ceux qui les professent, cette analogie, cette correspondance, & cette union dont dépend le succès de leurs secours!

Les obstacles que les Chirurgiens de Paris ont éprouvés dans la culture & l'étude de l'Anatomie ont été opposés au zèle de ceux des provinces; mais ceux-ci en ont enfin triomphé, & ont établi dans leurs colleges & écoles l'étude de cette science sur le plan établi dans celui de Paris.

L'usage de Paris faisant loi en quelque sorte dans les provinces, l'ancienne police, sur les démonstrations d'Anatomie & les dissections, y a été étendue & maintenue jusqu'à notre siècle, par les réglemens & statuts d'un grand nombre de facultés & colleges de Médecine. Nous avons fait observer qu'à Montpellier les cadavres ne devoient se délivrer que sur la requête du chancelier de l'université de Médecine de cette ville, d'après ses anciennes chartes. Les chirurgiens y furent asservis. Les statuts des Médecins de Lyon, article 6 de ceux de 1596, & 3 de ceux de 1673; l'article 7 de ceux des Médecins de Grenoble de 1608; l'article 18 de ceux des Médecins de Moulins de 1657; l'article 4 des statuts des aggrégés du college de Médecine de 1666, &c. supposent que les députés de ces colléges étoient dans la possession & l'usage de présider aux dissections anatomiques que faisoient les chirurgiens. Par suite ils s'attribuoient le droit de requérir les cadavres nécessaires pour ces exercices.

L'article 17 d'une ordonnance du 28 mars 1708, pour la Lorraine, charge le professeur de Chirurgie de la faculté de Médecine de Pont-à-Mousson de requérir les cadavres pour les démonstrations anatomiques; mais laissons de côté ces réglemens surannés, & voyons comment l'Anatomie est cultivée, enseignée, & étudiée dans les écoles de chirurgie, d'après le nouvel ordre calqué sur celui des écoles de Paris.

La communauté des chirurgiens de Montpellier est peut-être aussi ancienne que celle de Paris. Cependant les plus anciens statuts qu'elle cite, sont de 1428, & elle en dressa de nouveaux en 1528. Dans ces deux statuts ces chirurgiens sont qualifiés *maîtres chirurgiens de l'université de Montpellier*, *& maîtres & consuls de l'art de chirurgie*. Elle en reçut de nouveaux en 1699, qui la soumettent à la juridiction du premier chirurgien du roi. Elle a été confirmée par lettres patentes de mai 1750. Ces réglemens n'ont que de légères dispositions sur l'Anatomie; mais la Peyronie, premier chirurgien de Louis XV, a fait établir dans cette ville, sa patrie, une école de chirurgie qui est devenue la seconde du royaume, comme l'université de Médecine; & l'Anatomie y est cultivée avec ardeur & succès.

Le 21 avril 1741, ce grand chirurgien obtint un arrêt du conseil & des lettres patentes portant établissement de quatre démonstrateurs en la ville de Montpellier, à la nomination du roi, sur la présentation de son premier chirurgien, *pour y faire toutes les explications & démonstrations nécessaires de toutes les parties d'un art si nécessaire à tout le genre humain*. L'un de ces quatre démonstrateurs fut chargé de l'Anatomie, & un autre de l'Ostéologie & des maladies des os.

Cet établissement n'eut pas un grand succès, faute d'un lieu pour faire ces démonstrations, par la difficulté de se procurer des sujets, & par défaut d'honoraires pour les démonstrateurs. La Peyronie leva ces trois difficultés par son testament du 18 avril 1747. « Je veux & ordonne, y dit-il, que les deux maisons qui m'appartiennent dans la grande rue de la ville de Montpellier, soient détruites, & que sur leur terrein il soit construit un amphithéâtre pour les démonstrations anatomiques, & les logemens nécessaires pour les assemblées des maîtres en Chirurgie de cette ville; & pour la construction de cet amphithéâtre & de ses logemens, je donne & légue à la communauté desdits maîtres en Chirurgie de Montpellier la somme de 100,000 livres une fois payée. Comme cet édifice public ne sauroit être trop solidement construit, je desire qu'on y apporte tous les soins possibles, qu'on en prenne le modèle sur l'amphithéâtre de Saint-Côme à Paris, & qu'on le rende même encore plus parfait, s'il est possible ... Si cette somme ne suffisoit pas pour la construction de cet édifice, je charge ma légataire universelle d'y suppléer ». Ses intentions ont été suivies. Le bâtiment a été élevé sur les dessins & sous la direction de M. Giral, architecte de la province, & fait un des principaux ornemens de Montpellier.

Par le même testament il laissa des fonds pour être employés au paiement de 4000 livres par chaque année aux quatre demonstrateurs en Chirurgie & en Anatomie, & 2000 livres à leurs

quatre adjoints, qui feroient de semblables cours; & pour assurer l'exécution de cet établissement, le même bienfaiteur légua 2000 livres une fois payées à chacun des deux hôpitaux de Saint-Eloi, & général de Montpellier, sous la condition qu'ils s'engageroient de fournir gratuitement les cadavres nécessaires pour faire les démonstrations d'Anatomie & de Chirurgie dans l'amphithéâtre des chirurgiens de cette ville.

Il a été établi en 1757 un cours public d'Anatomie dans la communauté des chirurgiens d'Arras; mais cet établissement n'étant pas suffisant pour remplir l'objet qu'on s'étoit proposé, de former de jeunes chirurgiens; les sieurs Arrachart & Nonot représenterent la nécessité d'un cours de Chirurgie; & en 1772 le magistrat établit cette école, qui depuis a subsisté sous la protection des états d'Artois. Les sieurs Arrachart & Nonot, nommés seuls professeurs & démonstrateurs, commencèrent & ont continué à donner leurs leçons publiquement à l'hôtel des états, quatre jours la semaine, à onze heures, depuis le mois de mars jusqu'à la Toussaint. L'ouverture de l'école se fait tous les ans par un discours, & la clôture par une séance publique, dans laquelle MM. les députés généraux & ordinaires des états distribuent des prix à ceux des élèves qui se sont distingués dans l'année.

Les chirurgiens de Besançon forment collège, & ont une école royale de chirurgie, dans laquelle sont un démonstrateur d'Anatomie & un autre pour les maladies des os.

Le corps des chirurgiens de Bordeaux rivalise avec ceux de Paris & de Montpellier par son ancienneté & le zèle de ses membres. Son origine est très-reculée; & lorsqu'en 1452 la ville de Bordeaux passa sous la domination françoise, ses chirurgiens demeurèrent sous la juridiction de ses jurats & sous l'inspection de son collège de Médecine. Les chroniques bordeloises portent sur l'an 1617. « Fut ajouté aux statuts des chirurgiens, après longues disputes & contestations entre les docteurs médecins, que la dissection du corps humain seroit désormais un des chef-d'œuvres des compagnons qui voudroient subir l'examen pour parvenir à la maîtrise ». En 1752 ils ont dressé de nouveaux statuts, qui furent approuvés du premier chirurgien du roi, & confirmés par lettres patentes de juin 1754.

L'aggrégation des chirurgiens des fauxbourgs à ceux de la ville, donna lieu à l'établissement d'une école de Chirurgie. La communauté y ayant destiné les fonds qu'elle procura, le roi, par lettres patentes du 18 septembre 1752, permit à ladite communauté d'établir un amphithéâtre ou école publique de chirurgie, dont les seuls maîtres chirurgiens de ladite communauté auront la direction; & seront au surplus tous les maîtres de ladite communauté respectivement tenus de s'y acquitter exactement des fonctions qui leur seront prescrites par les statuts qui seront sur ce faits, & l'école fut confirmée par les statuts de 1754. L'article 30 régla ainsi cet objet. « La communauté fera enseigner & démontrer publiquement chaque année, par quatre maîtres qu'elle nommera à la pluralité des voix, les principes de la Chirurgie, l'Ostéologie, & les maladies des os, l'Anatomie & les opérations sur les cadavres suppliciés, dans leur école de Chirurgie & amphithéâtre établi à cet effet par les lettres patentes de sa majesté, en date du 8 septembre 1752, en faveur des étudians & aspirans en Chirurgie. Dans le cas où on ne trouveroit point de cadavres suppliciés pour les démonstrations, les administrateurs des hôpitaux en feront délivrer aux chirurgiens sur une requête qui leur sera présentée par le lieutenant & les prévôts ».

Pour entretenir l'émulation, l'article suivant ajoute qu'il sera donné à chacun des démonstrateurs nommés, la somme de 50 livres, qui se prendra sur la bourse commune. L'ouverture de cette école fut faite avec apparat en 1755. Des lettres patentes du 6 août 1756 y ont établi cinq démonstrateurs royaux à la nomination de la communauté. Le nombre des chirurgiens y étant au nombre de cinquante, la plupart lettrés, ils peuvent en faire les fonctions avec honneur, sans être surchargés.

Leur émulation a été plus loin; ils ont formé une société académique sur le modèle de celle de Paris, par une délibération du 12 novembre 1762, qui a été homologuée au parlement le 24 juin 1763.

Les chirurgiens de Dijon se sont aussi distingués dans la révolution que notre siècle a vu opérer dans leur art. Leurs statuts enregistrés au parlement de Bourgogne, les obligent de s'assembler plusieurs fois l'année, pour régler leurs affaires; ils rendent leurs assemblées plus utiles, en se communiquant leurs observations; les épreuves de leurs récipiendaires exigent plusieurs démonstrations anatomiques sur le squelette, les os en particulier, & le cadavre humain. Ils répetent publiquement le soir ces dernières, pour l'instruction des élèves. Ils ont à la porte Guillaume un amphithéâtre où les maîtres font en différens temps des cours gratuits sur diverses parties de l'Anatomie & de la Chirurgie pour les élèves qui demeurent chez les maîtres.

La communauté des chirurgiens de Lyon, fort ancienne, a reçu des réglemens en 1577, 1631, &c. L'Ostéologie & l'Anatomie entrent dans les épreuves qui y sont prescrites pour la maîtrise.

Le consulat de cette ville y a établi, par ordonnance du 30 décembre 1745, cinq démonstrateurs & cinq adjoints survivanciers pour faire des démonstrations publiques de Chirurgie, & des démonstrations & dissections anatomiques, suivant

l'ordre établi des cinq cours pour Paris, par lettres patentes de 1724. Il est dit dans cette ordonnance « que les corps ou sujets pour l'Anatomie seront fournis par les hôpitaux de cette ville, en bon état, & sans avoir été mutilés ». Il y a dans cette ville près de cent chirurgiens, dont un grand nombre sont lettrés. Ils sont par conséquent bien en état de soutenir cette école.

Le roi Stanislas a établi à Nancy un collége royal de Chirurgie, par lettres patentes du 29 juin 1770. Par d'autres lettres du 20 novembre de l'année suivante, confirmatives des précédentes, il y a nommé cinq places de professeurs, dont un pour les principes, un autre pour l'Ostéologie, & un autre pour l'Anatomie.

En 1755, M. le duc d'Orléans représenta à Louis XV que depuis vingt-cinq ans les maîtres en Chirurgie d'Orléans faisoient tous les ans des cours & leçons publiques pour l'instruction de leurs élèves, & que le moyen d'augmenter leur émulation seroit de leur accorder la même faveur que sa majesté avoit accordée à ceux des villes les plus considérables. Sur ces considérations le roi y établit trois professeurs démonstrateurs royaux en Chirurgie, par lettres patentes du 13 juin 1759. L'un deux y est préposé à la Physiologie, un autre à l'Ostéologie, & le troisième à l'Anatomie; mais les autres parties de la Chirurgie sont distribuées entre ces trois professeurs, ce qui, en compliquant leurs fonctions, peut nuire à l'enseignement.

Suivant l'article 3, ces cours & démonstrations doivent se faire dans la grande salle ou amphithéâtre des maîtres en Chirurgie. Le quatrième permet aux professeurs de se faire remplacer. Suivant le cinquième, ces cours doivent se succéder & être faits dans l'année, à commencer, celui de principes, le premier avril; celui d'Ostéologie, le premier août; & celui d'Anatomie, le premier novembre. Le sixieme ordonne que les cadavres nécessaires pour les démonstrations, seront fournis gratuitement auxdits professeurs sur leur simple réquisition, en vertu de l'ordre des juges ou par l'ordre exprès des directeurs & administrateurs du grand hôpital & maison de dieu de la ville d'Orléans, & ce seulement dans la saison convenable; savoir, depuis le premier octobre jusqu'au premier avril de chaque année. Le septième règle que les cadavres resteront dans l'amphithéâtre autant de temps que les démonstrateurs le jugeront à propos, & qu'ils en auront besoin, ainsi qu'il se pratique aux écoles de Saint Côme à Paris; après quoi ceux des cadavres qui seront dans le cas de jouir de la sépulture, seront remis aux infirmiers de l'hôpital, qui se chargeront du soin de les faire enterrer; & à l'égard des autres cadavres, ces démonstrateurs seront tenus d'en avertir les officiers de police, pour y être pourvu ainsi qu'il appartiendra ».

Les chirurgiens de Rennes ont érigé leur communauté en college, & y entretiennent deux professeurs pour l'Anatomie & la Physiologie.

Le roi a érigé dans la communauté des chirurgiens de Rouen une place de démonstrateur pour l'Anatomie, & les opérations chirurgicales par lettres patentes du 5 novembre 1738.

Sur les représentations de la Martinière, premier chirurgien du roi, Louis XV établit à Toulon une école de Chirurgie, par une déclaration du 3 février 1754. Le premier article y établit quatre professeurs & démonstrateurs royaux, pour y enseigner toutes les parties de cet art, conformément aux lettres patentes de 1724. L'article 4 règle que les cadavres nécessaires pour les démonstrations seront fournis gratuitement auxdits démonstrateurs, tant par les juges que par les directeurs de l'hôpital de Toulon, & ce seulement dans les saisons convenables. L'article 5 porte le même réglement que le septième des lettres patentes de 1759, citées plus haut pour l'école d'Orléans.

Le même roi a établi une école de Chirurgie dans la communauté des chirurgiens de Toulouse, par lettres-patentes de 1762. Elle a six professeurs royaux, dont un est pour l'Anatomie.

Les chirurgiens de Tours avoient été réglés conjointement avec les apothicaires, par édit de juillet 1656, & ils étoient entièrement subordonnés aux médecins. Depuis ils ont été soumis aux statuts du premier chirurgien. Le duc de Choiseul a fait ériger leur communauté en collège, à la sollicitation de la Martinière, par lettres patentes du 4 juillet 1768. Il y a cinq professeurs, dont trois pour les principes, l'Ostéologie avec les maladies des os, & l'Anatomie.

Les chirurgiens de Troyes, peu nombreux, ont cependant fait bâtir un collège pour l'instruction de leurs élèves & des sages-femmes. Il ne paroît pas que l'Anatomie y soit fort cultivée.

La communauté ou collège des chirurgiens de Versailles fut érigée en 1719 par Maréchal, premier chirurgien du roi, & elle reçut des statuts qui furent confirmés par lettres patentes de la même année. L'article 25 leur enjoignit de faire tous les ans des cours d'Anatomie.

L'enseignement de cette science est même devenu un des devoirs de toutes les communautés de chirurgiens du royaume. L'article 19 de l'édit de février 1692, portant création des médecins & chirurgiens jurés royaux, porta que « il seroit par chacun an fait au moins une fois, aux frais de la communauté des chirurgiens, une Anatomie & des opérations dans chaque ville principale, par l'un des chirurgiens jurés royaux, ou par telle personne qu'ils aviseront. Pour cet effet enjoint sa majesté à ses juges desdites villes de faire mettre ès mains des chirurgiens, sans frais, les cadavres; & feront les démonstrations anatomiques

& opérations faites gratis ; le public averti des jours & lieux où elles se feront, par affiches qui seront mises & apposées ès lieux publics ; & les maîtres, tant de la ville où se fera l'opération, que ceux du ressort, avertis par billets, afin qu'eux & leurs garçons s'y puissent trouver ». L'article 19 ordonnoit qu'un médecin feroit le discours, & un chirurgien la démonstration.

L'article 25 des statuts des chirurgiens de Versailles de 1719, qui sont devenus communs à toutes les communautés du royaume en 1724, & l'article 25 des statuts généraux donnés en 1730 aux provinces, portent, conformément à ceux de Paris de 1699, « que chaque communauté fera démontrer publiquement dans sa chambre commune, par l'un des anciens maîtres qu'elle nommera tous les ans, l'Anatomie, l'Ostéologie, & toutes les opérations de la chirurgie ; & en cas qu'on ne puisse avoir un sujet humain, la démonstration se fera sur un sujet desséché & sur des animaux . . . . & sera payé au démonstrateur 50 livres sur les deniers de la bourse commune ».

Les deniers de la bourse commune sont tellement consacrés pour les dépenses nécessaires à ces démonstrations, que les mêmes statuts exemptent les aspirans de payer les droits dus à la bourse commune pour leur réception, si les démonstrations qu'ils prescrivent n'ont pas été faites pendant les deux années précédentes. Nonobstant cette précaution, les chirurgiens ne font guères régulièrement les démonstrations d'Anatomie que dans les villes où ils ont une école fondée. Il est même des villes où il y a faculté & collège de Médecine, qui en sont privées de la part de leurs chirurgiens.

Observons à cet égard que les écoles de Médecine & de Chirurgie se trouvent la plupart dispersées en différentes villes, quoique l'analogie de leurs études dût les réunir par-tout, mais bientôt nous indiquerons le moyen de faire ressortir un avantage de cet abus même.

Les statuts particuliers des grandes communautés ont mis l'Anatomie au rang des épreuves du chef-d'œuvre. Les statuts généraux de 1730 y font entrer trois semaines de démonstrations, dont la première est sur l'Ostéologie & les maladies des os, & la seconde sur l'Anatomie & les opérations de Chirurgie. Ils portent que cette dernière n'aura lieu que depuis la Toussaint jusqu'au dernier jour d'avril.

Les hôpitaux sont naturellement des écoles d'Anatomie, & même de Chirurgie & de Médecine. Des réglemens généraux & particuliers en ont fait fleurir plusieurs, du moins pour la première de ces sciences.

Je n'en connois pas pour les hôtels-dieu, & hôpitaux civils ; mais dans ceux des grandes villes, l'Anatomie est cultivée en raison du zèle de leurs chirurgiens-majors. Par exemple, l'hôtel-dieu de Paris fournit depuis long-temps, un grand moyen d'instruction aux jeunes chirurgiens, & a produit des anatomistes du premier nom ; mais le zèle & les connoissances du savant, habile & infatigable M. de Saulx, son chirurgien-major actuel, y a établi une école théorique & pratique d'Anatomie, qui l'emporte sur toutes les écoles particulières, non seulement de Paris & de France, mais peut-être de tout l'univers.

Il en est de même des hôpitaux soumis aux religieux de la charité. Il étoit dans leurs constitutions d'étudier cette science pour la Chirurgie ; & depuis qu'on leur a rendu la faculté d'exercer ces arts que la Peyronie leur avoit fait enlever, leurs maisons de la charité de Paris, de Grenoble, &c., sont devenues des écoles célèbres d'Anatomie : leur ordre vient d'être détruit par la constitution françoise, comme tous les autres ordres religieux, & leurs maisons se vuident peu à peu. N'auroit-il pas été utile aux malades & aux anatomistes qu'on les laissât vivre librement, c'est-à-dire, sans vœux, sous leur règle, consacrée au soulagement de l'humanité souffrante, en en retranchant ce qu'elle peut avoir de minutieux & d'abusif.

Les réglemens de la Marine, du 15 avril 1689, portent, art. XI du tit. *du Médecin*, qu'il sera souvent fait des dissections anatomiques dans une des salles de l'hôpital, où les maîtres chirurgiens entretenus seront obligés d'assister. L'article IX du titre *du Chirurgien-major*, qu'il se trouvera & fera trouver les chirurgiens entretenus à ces dissections anatomiques.

Ces dispositions sont aussi prescrites par les réglemens militaires. L'ordonnance militaire du 1er janvier 1757, porte, au titre VIII, que, dans les principaux hôpitaux, le médecin fera tous les ans, un cours de Médecine, & le chirurgien-major, pendant l'hiver, un cours d'Anatomie & d'opérations. Le chirurgien-major fera de plus, en été, un cours d'Ostéologie & de bandages, auxquels tous les garçons chirurgiens seront tenus d'assister, pour s'entretenir dans l'exercice de leur art, & pour y former des élèves.

M. Poissonnier, premier médecin de la Marine, célèbre autant par son ardeur dans les fonctions de cette place, que par ses connoissances, a fait établir dans les hôpitaux militaires des ports & des colonies, un concours également propre à réveiller l'émulation des jeunes gens, & hâter les progrès de l'art de guérir, par un réglement du 1er mars 1768.

Ces réglemens ont fait cultiver l'Anatomie avec fruit dans les ports & hôpitaux de Toulon, de Marseille, de Rochefort, de Brest, &c.

L'Anatomie a été cultivée, dans le seizième siècle, avec ardeur, par un assez grand nombre de dessinateurs & d'autres maîtres des arts pittoresques en France, comme en Italie.

Ce goût a bien diminué chez leurs successeurs. Cependant on démontre cette science à l'académie

de Peinture & de Sculpture de Paris, & dans quelques autres écoles. Mais on peut dire en général que cette étude y est très-négligée, que les artistes y sont fort ignorans, & que les beaux-arts en souffrent beaucoup.

Par exemple, on ne démontre point l'Anatomie à l'école de Dessin de Paris; &, sans cette science, ses éleves peuvent ils devenir autre chose que des copistes dans le dessin de la figure.

Cette indifférence pour l'Anatomie, la première des sciences naturelles ou physiques, est encore plus marquée dans les facultés des arts & dans les colléges. Lorsque le docteur Polinière, médecin de Vire, y eut fait naître le goût des expériences, en venant tous les ans en faire publiquement dans les colléges de Paris, l'usage s'y établit de faire des ouvertures de chiens & d'autres animaux, pour démontrer principalement la circulation du sang: & des professeurs zélés terminèrent leurs cahiers de Philosophie par une description succincte du corps humain, pour lier la Physique à la Médecine, d'après cet adage, *ubi desinit Physicus, ibi incipit Medicus;* comme si l'Anatomie étoit du domaine propre de la Médecine. Cette instruction légère est même tombée en désuétude. J'ai voulu, il y a près de vingt ans, démontrer, au tribunal de l'université de Paris, la nécessité de terminer le cours de Philosophie par des démonstrations anatomiques sur des pièces préparées; & je me suis offert de les faire. M. Coger, alors recteur, m'encouragea; mais M. le syndic me fit éconduire comme un visionnaire. Deux professeurs zélés m'ont chargé de ces démonstrations dans deux colléges de cette université. Il me semble que je fus écouté avec intérêt des étudians, par le soin que je prenois d'appliquer les démonstrations aux besoins généraux & naturels de l'homme, & aux productions des beaux-arts. Mais les maîtres, qui n'y assistoient pas, les trouvèrent inutiles & mêmes indécentes, quoique je n'y parlasse point des parties de la génération. Cette indifférence des scolastiques nous a fait prendre le parti d'établir, dans notre maison d'éducation, une école particulière d'*Anatomie économique philosophique, & orthopédique*, que nous démontrons à la fois sur des antiques, des gravures, des pièces préparées, & des sujets desséchés & frais.

L'Anatomie comparée & la Zootomie ont encore été long-temps négligées en France. Gunthier d'Andernac & Sylvius s'en occupèrent à Paris au milieu du seizième siècle, pour l'Anatomie humaine. Rondelet, qui la cultiva avec le premier, s'y donna plus particulièrement à Montpellier, & s'appliqua sur-tout à la connoissance des poissons. Il eut grande part à la construction de l'ancien amphithéâtre que Henri II fit élever en cette ville, en 1556.

Claude Perrault, médecin de Paris, & si injustement censuré par Boileau, joignit les qualités de grand zoologiste & de savant médecin à celle de grand architecte. Ses admirables travaux dans ce dernier art, ne l'empêchèrent pas de se livrer avec ardeur aux dissections d'animaux dans l'académie des sciences de Paris, dont il fut une des principales colonnes. Il y travailla avec un zèle infatigable, depuis son érection en 1666, jusqu'à l'année 1688, qu'il mourut de l'infection d'un chameau qu'il disséquoit au jardin du roi, avec Duverney & plusieurs autres académiciens, qui en furent aussi fort incommodés. Sur les dissections faites à l'académie dans ses premières années, Perrault composa des *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des animaux;* le premier volume en a été imprimé au Louvre en 1676, & le second est demeuré après sa mort à l'académie.

Ces travaux n'étoient que passagers. Pour les rendre continus & suffisans pour l'histoire naturelle & les besoins de la société, il falloit des écoles consacrées à la culture & à l'enseignement de la Zootomie. M. Bourgelat, commissaire général des harras, a produit cette révolution en France, par l'établissement de deux superbes écoles vétérinaires à Lyon, en 1762, & au château d'Alfort de Charenton près Paris. Il a donné l'exemple de ces nouveaux travaux, & a publié plusieurs ouvrages qui ont fait le fondement de ce nouvel enseignement, entre autres des *Elémens d'Hippiatrique*, 1751; *Art vétérinaire, ou médecine des animaux, pour l'établissement de l'école vétérinaire*, de Lyon, 1761 & 1762. On trouve dans cette dernière édition le réglement de l'école vétérinaire de Paris. *Elémens de l'art vétérinaire extérieur des animaux*, 1768; *Précis anatomique du corps du cheval; Ecole royale de vétérinaire*, 1770.

Il y a dans l'école vétérinaire de Charenton un démonstrateur d'Anatomie, ou plutôt de Zootomie, qui exerce continuellement, & sur-tout en hiver, une centaine d'élèves. Leurs travaux & ceux des zootomistes de la capitale qui s'y joignent, ont établi dans cette école un superbe cabinet d'Anatomie animale, qui s'enrichit considérablement chaque année, & qui est déjà bien supérieur à celui du jardin du roi de Paris.

Nous devons ici un tribut d'éloges à l'école de M. la Fosse, maréchal, qui a été établie rue de l'Eperon par son père, aussi maréchal, à côté de l'école d'Anatomie humaine du célèbre docteur Ferrein; & ces deux écoles, dans la même maison, se sont prêtées des secours mutuels; nous devons au fils la Fosse un cours d'Hippiatrique, & quelques autres ouvrages sur l'art qu'il professe avec tant de distinction.

Les anatomies humaine & comparée ont encore été bien cultivées dans les plus célèbres universités des autres pays de l'Europe. Ce sont celles d'Italie, & particulièrement celles de Boulogne, de Padoue, de Pise, qui ont été les modeles de toutes

toutes les autres, & qui ont produit les premiers anatomistes : elles ont continué d'en produire du plus grand nom.

Celles d'Angleterre ont été leurs rivales comme celles de France, mais plus tard. Les professeurs de Cambridge sont les mieux payés de l'Europe; ce ne sont pourtant pas ceux qui ont le plus fourni à la masse des découvertes anatomiques. Outre son professeur d'Anatomie, celle d'Oxfort a quatre places de médecins voyageurs, qui peuvent les garder pendant dix ans, & contribuent à répandre les découvertes anatomiques avec les autres. Celle de Dublin capitale d'Irlande, fondée par la reine Elisabeth, a les mêmes statuts que les deux précédentes, & comme elles, a un professeur d'Anatomie. Pour y prendre tous les degrés, il faut y passer quatorze ans; ce long stage, qui y forme nécessairement des médecins plus instruits, a peut-être pourtant contribué à y rendre les anatomistes moins nombreux, en rebutant bien des étudians, qui préfèrent d'autres universités. Celle d'Edimbourg, fondée par Jacques I^er^, roi d'Angleterre & d'Ecosse, moins rigoureuse dans ses études & ses épreuves, a attiré un bien plus grand nombre d'étudians, & un plus grand nombre de grands maîtres se sont appliqués à les former. A la mort du grand Boerhaave, les étudians de Leyde y furent attirés par la sagacité qu'Alexandre Monro démontroit dans les préparations anatomiques; par l'intérêt qu'il jetoit sur ses démonstrations de cette science; & par ses illustres confrères, qui, en patriotes & politiques, considérèrent les avantages qui pouvoient résulter à leur patrie d'une étude plus suivie dans les différentes parties de la Médecine. Le collège royal des médecins de Londres est en même temps école & académie, quoiqu'il ne confere point les degrés; & l'Anatomie est une des sciences que ses membres enseignent & perfectionnent. L'histoire de l'Anatomie a bien des éloges à donner à un grand nombre de savans que ces illustres compagnies ont produites.

Que ne puis-je exposer ici les réglemens & les usages par lesquels l'université de Leyde a formé ses Boerhaave, ses Albinus, ses Haller; ceux de tant d'universités d'Allemagne & des autres contrées du Nord, qui ont produit tant de savans anatomistes? Mais ces célèbres corps se sont plus appliqués à faire connoître les résultats des travaux de leurs membres, que le régime par lequel ils s'étoient formés & formoient leurs élèves.

On doit voir par cette esquisse de notre législation sur l'enseignement, l'étude, & l'usage de l'Anatomie de l'homme & des brutes, que nous avons beaucoup plus d'écoles publiques qu'il n'en faut pour en donner toutes les instructions nécessaires, puisqu'elles sont doublées, triplées, quadruplées même dans certains lieux; cependant leurs enseignemens ne sont pas suffisans, puisqu'elles manquent dans des villes où il y a des écoles de Médecine, & où il devroit y avoir des écoles de Chirurgie; que dans bien des villes où l'on en fait les démonstrations, l'on manque souvent de sujets; & qu'enfin les médecins & les chirurgiens sont presque les seuls que l'on songe à instruire dans une science nécessaire à tous les hommes en général, & à ceux de plusieurs grands états en particulier. Quelques réflexions suffiront, ce me semble, pour indiquer les moyens d'étendre cet enseignement & cette étude autant que les besoins le demandent, sans qu'il en coûte beaucoup à la nation; peut-être même sans qu'il en coûte rien au delà de ce que l'on dépense actuellement pour cet enseignement, & de ce qu'on se propose de dépenser pour l'enseignement général.

1°. Il n'est besoin que d'une école publique d'Anatomie, contenant un amphithéâtre pour les démonstrations, des salles de dissections & un cabinet anatomique, dans chaque lieu où cet enseignement est nécessaire; car pourquoi, par exemple, différentes écoles & différens professeurs pour les étudians en Médecine & en Chirurgie, puisque les uns & les autres ont un égal besoin des connoissances & de la pratique de cet art & science? Ne peuvent-ils pas se réunir pour cette étude dans les mêmes écoles, & sous les mêmes professeurs & démonstrateurs, pourvu que l'espace du local & le nombre des sujets répondent à la quantité des étudians? Il n'est pas même nécessaire que l'école publique donne toutes les instructions gratuitement à tous les élèves : il suffit qu'elle satisfasse à l'émulation de ceux qui sont peu fortunés; elle seroit bientôt par-tout la mère d'écoles particulières, proportionnées au nombre de ceux qui pourroient payer.

2°. L'assemblée nationale de France vient de détruire un des moyens de se procurer des sujets pour la culture de l'Anatomie, en ordonnant de donner la sépulture ecclésiastique à tous les suppliciés : il ne reste plus de ressources indiquées par les lois que les hopitaux; mais les hôpitaux ne peuvent fournir dans la plupart des lieux, le nombre suffisant de sujets pour cette étude; l'on est obligé de violer les sépulcres, souvent avec scandale & effroi dans le public; & la police s'est trouvée obligée de tolérer cet abus, quelquefois avec danger. Ne peut-on pas satisfaire aux besoins & parer les inconvéniens, en établissant par-tout l'école d'Anatomie dans les hôpitaux ou près de ces lieux, & en établissant une correspondance connue & légale entre cette école & les sépulcres du lieu? Lorsque l'humanité & la religion ont rendu les derniers devoirs aux morts, leurs corps ne sont plus rien pour nous : ils sont même nuisibles à tous les êtres animés, si l'on ne sait en parer le danger; l'art anatomique peut fournir des précautions, en les rendant utiles à l'instruction publique. N'est-il pas même plus décent qu'il s'en empare tout à fait après la sépulture, que de n'en prendre qu'une possession précaire pour les

lui rendre, comme il est ordonné par des réglemens impossibles à exécuter.

3°. Les écoles d'Anatomie étant établies dans tous les lieux où elles sont nécessaires & utiles, il seroit facile d'y déterminer le nombre de démonstrateurs requis par les différentes formes d'enseignement que nous avons indiquées. Dans les lieux seulement consacrés à l'éducation générale, il suffiroit d'un démonstrateur pour les démonstrations d'Anatomie économique, sur des pièces préparées & des planches, & sur quelques sujets en hiver; les démonstrations en seroient faites séparément aux deux sexes. Dans les lieux consacrés à la formation des instituteurs de la jeunesse & des artistes des Beaux-Arts, il faudroit en outre un démonstrateur particulier pour l'enseignement de l'Anatomie considérée sous ce rapport; & une salle de Dessin pour y dessiner les parties du corps humain sur le sujet. Dans les lieux où il y auroit des écoles de Médecine & de Chirurgie, il faudroit un démonstrateur pour l'amphithéâtre, & des dissecteurs dans les salles de dissections & d'opérations chirurgicales; le même démonstrateur pourroit en faire différens cours, & être préposé en outre à l'ouverture des cadavres par autorité de justice, pour reconnoître la cause de leur mort. Quant à la Zootomie, l'étude doit en être établie dans des écoles vétérinaires distinctes des écoles d'Anatomie humaine & comparée. Enfin la capitale doit contenir une école générale d'Anatomie & de Zootomie, considérées dans leurs rapports avec l'histoire naturelle; & cette école ne peut être plus utilement & plus commodément établie qu'au jardin national des plantes, dont on se propose de faire une école complette pour l'enseignement & l'étude des trois règnes de la nature. (*MM.* VERDIER.)

ANATOMIQUE (*Département*), *administration des hôpitaux.*

Depuis qu'on a reconnu que la véritable source d'instruction pour les Médecins, se trouve dans les hôpitaux, on a senti la nécessité d'ajouter aux divers départemens qui les forment un département anatomique. C'est dans cette vue qu'on a proposé d'ajouter à la salle des morts, au moins dans les grands hôpitaux, des salles d'anatomie; elles doivent être dallées, & avoir de l'eau en abondance, avec un égoûtoir communiquant à un égoût. On doit les mettre, ainsi que la salle des morts, en particulier, à l'abri d'une humidité pourrissante, ainsi que des fortes chaleurs, & y entretenir un libre courant d'air. Elles doivent avoir des tables en pierre, qui sont plus faciles à tenir proprement, & moins sujettes à contracter des odeurs infectes.

M. Tenon a proposé de former deux départemens de ce genre dans les grands hôpitaux. L'un pour l'enseignement de l'anatomie, seroit destiné à l'instruction des élèves, l'autre seroit réservé aux différens ordres d'anatomistes qui s'occuperoient de recherches & des progrès de la science. Le premier, qui auroit pour objet le service pour l'enseignement de l'anatomie, devroit être composé, suivant lui, de trois cabinets, l'un pour le chirurgien-major, l'autre pour l'aide-major, le troisième, pour deux sous-aide-major; d'un amphithéâtre pour les leçons; de deux pièces de dissection; d'un cabinet d'injection; d'un autre de corrosions, & d'un hangar pour les macérations. Le service pour les recherches naturelles pourroit être borné à trois cabinets, l'un de dissection, le second d'injection, le troisième de corrosion. Il y auroit pour les macérations un hangar particulier. (THOURET.)

ANATOMISTE, s. m. (*Hygiene*).

Partie III. *Règles de l'hygiene.*

Classe II. *Hygiene privée.*

Ordre Ier. *Principes généraux de régime & d'usage.*

Section Iere. *Usage.*

Le médecin qui désire conserver la santé, doit connoître dans les plus grands détails l'individu sur lequel il fixera son art. Il doit savoir apprécier l'action de tous les organes qui sont utiles pour le soutien de l'existence; il doit en détailler le jeu, le mécanisme, les fonctions, ainsi que l'action qu'ils éprouvent de la part des corps étrangers. C'est en ce sens que l'Anatomie est une science indispensable pour tout ministre de santé. Comme ces lumières ne s'acquièrent bien solidement qu'après des recherches assidues sur des cadavres, & que l'indiscrétion dans ce genre de travail a souvent produit les plus dangereux effets, il est bon de recommander, pour le maintien de la santé, de ne point faire usage des cadavres qui sont morts de maladies putrides ou pernicieuses, & dans lesquels la décomposition s'est manifestée très-vîte, parce que les exhalaisons qui émanent de ces corps sont extrêmement dangereuses, & que très-souvent elles ont donné aux jeunes anatomistes des fièvres putrides, des bubons, des inflammations auxquels on les a vu succomber plus d'une fois.

Il faut encore, lorsqu'on en peut être instruit, rejeter les cadavres qui sont morts de maladies vénériennes, parce que souvent il arrive, qu'avec la pointe du scalpel, on se coupe, ou qu'on se pique en disséquant, & que la moindre égratignure suffit pour communiquer le venin dont le cadavre est infecté, & donner une maladie vénérienne très-complette. J'ai vu trois de mes confrères obligés de subir les traitemens les plus complets, pour avoir eu le malheur de se piquer le

doigt, même très-légèrement, lorsqu'ils étudioient l'Anatomie.

Lorsque les cadavres commencent à sentir mauvais, si l'on a encore à travailler, sur-tout lorsqu'on est occupé de la partie des viscères du bas-ventre, il est très-prudent de s'opposer à l'effet de la mauvaise odeur qui s'échappe toujours dans de pareilles circonstances.

On peut y parvenir en employant un moyen qui, dans des circonstances très-fâcheuses, m'a parfaitement réussi à Brest, dans la dernière guerre. Envoyé par le gouvernement avec M. de la Porte, mon confrère, pour traiter dans ce port une maladie pernicieuse, qui m'exposoit journellement aux plus grands foyers d'infection, j'imaginai de placer dans chaque narine un petit bouchon fait avec des éponges douces & imbibé de baume de vinglier, que j'avois soin de jeter après chaque visite. Par cet expédient j'empêchois les particules putrides & délétères de porter leur action sur les nerfs olfactifs; j'ai fait long-temps mon service dans les lieux les plus infects, sans sentir le moins du monde la mauvaise odeur, & sans m'être trouvé incommodé dans un foyer de putridité, où beaucoup de mes confrères ont gagné le germe de la mort, à laquelle je suis très-persuadé qu'ils se seroient soustraits, s'ils avoient employé le même moyen.

On doit encore commander aux anatomistes d'être très-propres, de se laver beaucoup, & de faire brûler dans leurs salles du sucre, du vinaigre, du genièvre, de répandre de l'eau en abondance, & de renouveller souvent l'air qu'ils y respirent. (*M. Macquart.*)

ANATRON, NATRON. (*Hygiene vétérinaire.*)

Dans un temps où le génie fiscal avoit porté le prix du *sel* à un taux exorbitant, & où chaque particulier étoit dans la nécessité d'en ménager l'emploi, pour n'être pas forcé à en prendre & à en payer une grande quantité, on substituoit à cette substance si commune & si chère, d'autres substances moins communes & quelquefois plus chères, mais dont les effets pour les bestiaux remplissoient plus ou moins ceux du *sel*. L'*Anatron* ou *Natron* étoit employé à cet usage, ainsi que pour les pigeons, auxquels on sait que le sel convient beaucoup aussi. On en mettoit un morceau dans les bergeries & dans les colombiers; les moutons le léchoient en passant, & les pigeons le béquetoient. Mais la rapacité des traitans ne laissa pas long-temps cette ressource au cultivateur, & l'importation de ce sel étranger fut défendue en France. On lui substitua la *soude*, l'*urine*, le *sel ammoniac*, & plus généralement le *sel de verre*, qu'on appeloit aussi très-improprement *Anatron*. (*Voyez* Sel de verre.) Aujourd'hui que par la suppression de la gabelle le sel est rendu à l'art vétérinaire & à l'agriculture, & que son usage peut devenir général, la France doit compter sur l'amélioration certaine de ses différentes espèces de bestiaux. (*Voyez* Sel.) (*M. Huzard.*)

ANATROPE. (*Nosologie.*) Vogel définit ce mot *inappétence nauséabonde*, genre de maladie qu'il place dans la classe des Adynamies. *V.* Castel. Lexic. (M. *Chamseru.*)

ANATROPE. (*Médecine pratique.*) D'ανατρεπειν, *subvertere*, renversement. Galien désigne par ce mot l'affection de l'estomac, qui est accompagée de nausée & de vomissement. Il est & doit être peu usité, ainsi que tout ceux dont nous avons donné l'explication, *anaplasis*, *anapetie*, *&c.*, parce que l'on ne doit avoir recours aux mots tirés du grec ou d'une autre langue que lorsque la nôtre n'en fournit aucun qui exprime la même idée. Il est cependant utile d'en connoître la signification, pour entendre les auteurs anciens, mais il faut éviter de hérisser son style de termes grecs & latins sans nécessité. (*M. de la Porte.*)

ANAVINGUE. (*Matière médicale.*) Arbre de l'Inde, dont il y a deux espèces. C'est l'Anavingue à feuilles ovales, *Anavinga ovata.* Il croît dans les terres sèches du Malabar, autour de Cochin. Ses feuilles, son écorce, & ses fruits ont une saveur amère. On introduit sa feuille dans les bains pour guérir les douleurs des articulations. Le suc exprimé de ses fruits est un puissant sudorifique, un cathartique très-utile; on le regarde comme très-propre à adoucir les symptômes des maladies malignes. (*M. de Fourcroy.*)

ANAXERANTICA. (*Matière médicale.*) Le mot *Anaxerantica* transporté de la langue grecque dans la latine, comme la plupart des mots de médecine, est synonyme de dessicatifs. On comptoit sur-tout parmi les anaxerantiques la tuthie, les précipités ou oxides de plomb, &c. (*M. de Fourcroy.*)

ANCHARIUS. (*Art vétérinaire, histoire des animaux.*) C'est un des noms que les latins ont donné à l'âne. (*Voyez* Ane (*M. Huzard.*)

ANCHIALUS. (*Art vétérinaire, histoire des animaux.*) C'est comme *Ancharius*, un des noms latins de l'âne. (*Voyez* Ane. (*M. Huzard.*)

ANCHILOPS ou ANCHYLOPS, s. m. (*Malad. des yeux. Nos. méthod.*) C'est une

tumeur qui a son siége au grand angle de l'œil dans la région du sac lacrymal ; ordinairement elle se termine par la suppuration, & il est d'usage de l'appeler *abcès du grand angle*. Cette maladie, ainsi considérée, selon la pratique vulgaire, fait partie de celles qui affectent les voies lacrymales, & sera détaillée dans l'article FISTULE LACRIMALE.

Mais l'anchylops, considéré avec l'exactitude qu'exige la nosologie, admet plusieurs espèces que Plenck (*doctr. de morb. ocul.*) réduit à huit.

1°. Il peut être simplement *inflammatoire*, & consister dans la chaleur, la rougeur, & le gonflement érésipélateux du grand angle & de son voisinage. Il cède en peu de jours aux remèdes antiphogistiques, indiqués d'après les dispositions du sujet & du mal local.

2°. Au lieu de se résoudre il peut *abcéder*. Plenck le nomme alors *Anchylops suppuratoria*. Cette terminaison est inévitable, si la tumeur procède d'une métastase purulente, ou si l'inflammation qui a précédé, est devenue brusquement étendue & douloureuse. Il est rare que l'on soit obligé d'ouvrir l'abcès : la peau est si mince, qu'elle cède promptement aux applications humides & onctueuses. L'ouverture spontanée est constamment médiocre : elle donne lieu à la cessation des accidens, & suffit au dégagement du foyer.

3°. Il peut survenir au grand angle de l'œil, comme dans d'autres parties de la face, quelques tubercules squirreux qui dégénère ensuite en carcinome. *V.* CARCINOME, CANCER, NOLI ME TANGERE.

4°. Au lieu d'un tubercule dur, résistant, & adhérent avec plus ou moins de changement dans la couleur & dans le tissu de la peau, ce qui caractérise l'anchylops squirreux, on observe quelquefois une tumeur indolente & mobile, recouverte d'une peau lisse & saine, de la classe des tumeurs enkistées & d'espèce athèromateuse. Quoiqu'elle soit susceptible de dégénérescence squirreuse & même carcinomateuse, elle peut encore rester très-éloignée de ce fâcheux caractère, en contractant une certaine rénitence, une adhérence étroite à la région du sac lacrymal, & en cessant alors d'être indolente. C'est qu'il est survenu dans la tumeur un travail d'irritation. Elle tend à se fondre, & à s'ouvrir soit à l'intérieur du sac lacrymal qui rejette la matière par les points lacrymaux & le conduit nasal s'il est libre, ou à l'extérieur en perçant la peau qui jusques-là s'est conservée intacte. Cette sorte de terminaison est une vraie suppuration, & procède assez souvent des moyens stimulans propres à opérer la résolution. Le kiste n'a point assez de densité pour donner lieu à la réproduction de la tumeur. Il est rare qu'elle résiste aux topiques, & que l'on soit obligé d'avoir recours à l'instrument tranchant.

5°. Plenck distingue l'anchylops séreux (ANCHYLOPS SEROSA) après les deux espèces précédentes (SCIRRHOSA, CYSTICA). Il s'agit ici d'une tumeur circonscrite du grand angle qui contient de la sérosité. La résorbtion peut en être obtenue comme dans l'œdeme des paupieres & avec les mêmes moyens. Au reste cette humeur peut disparoître après une légère ponction.

6°. Une exostose, un *tophus* peuvent aussi constituer l'anchylops (TOPHOSA, SEU EXOSTOTICA). C'est assez constamment l'effet d'une cause vénérienne. Plenck propose intérieurement le mercure & la décoction de racine de *Mezereon*, extérieurement un topique mercuriel.

7°. 8°. Il finit par exposer une septième espèce d'anchylops (LACRIMALIS), & une huitième (A FISTULA LACRIMALI). Elles semblent se rapprocher des deux premières (INFLAMMATORIA, SUPPURATORIA) qu'il considère cependant comme ayant leur siége hors du sac lacrymal, de même que les quatre précédentes. En effet le sac lacrymal peut rester intact dans tous ces cas ; mais il ne l'est pas dès qu'il s'agit 1°. de la rétention des larmes amassées dans sa capacité, de manière à distendre ses parois & à produire, par l'augmentation de la douleur & de l'irritation, la tumeur inflammatoire, & presque toujours l'abcès du grand angle ; 2°. de la congestion d'une humeur puriforme, qui seule, ou mêlée aux larmes, peut occasionner les mêmes désordres. Il est toujours vrai de dire avec Plenck que ces deux dernières espèces d'anchylops, compliquées de la lésion des voies lacrymales, existent comme les autres espèces *hors du sac lacrymal*, & que ce doit être le caractère différentiel du genre. A l'aide de cette précision nosologique on spécifie exactement les indications & les moyens de traitement ; sans elle, on confond tous les objets, & l'on s'égare dans la routine.

9°. J'ajoute une neuvième espèce d'anchylops (ANCHYLOPS VARICOSA) ; c'est une tumeur variqueuse placée dans le grand angle ; elle semble naître de la commissure, & elle offre des variétés selon que les varices rampent au loin dans le corps des paupières ou vers le nez & la joue. C'est une difformité de naissance que j'ai eu occasion d'observer chez quelques adultes, & même de constater, dès sa première apparition, dans des enfans nouveaux nés. Le tissu des organes est tellement altéré dans ce vice de conformation, qu'il est presque impossible, en voulant le corriger ou le détruire, de ne pas y substituer une autre difformité. Il est très-peu de cas de cette espèce où l'on puisse se promettre d'opérer avec succès. (*M. DE CHAMSERU.*)

ANCHILOSE (*Méd. Chir.*) Voyez ANKILOSE. (*V. D.*)

ANCHILOSE, ANCHYLOSE, ANKYLOSE ; ANNEAU DE L'OS, ARTICULATION

MORTE, ARTICULATION SOUDÉE. (*Pathologie vétérinaire.*)

L'*anchylose* eſt l'union contre nature, ou la ſoudure de deux ou de pluſieurs os articulés & mobiles, de manière qu'ils reſtent privés de leurs mouvemens, ſoit totalement, ſoit en partie ſeulement; ce qui diſtingue l'*anchyloſe* en *vraie*, dans laquelle la ſoudure eſt parfaite & où l'articulation a perdu tout ſon jeu; & en *fauſſe*, dans laquelle le jeu de l'articulation n'eſt pas encore entièrement détruit.

Il ne faut pas confondre l'*anchyloſe* avec la ſoudure qui a lieu naturellement dans pluſieurs os par l'effet de l'âge, comme les *épiphyſes* & les *ſymphiſes*, & avec celles de pluſieurs articulations immobiles, comme les *ſutures* & les *gomphoſes*. Ces ſortes de ſoudures ne ſont jamais ou preſque jamais accompagnées de ſymptômes maladifs, tandis que l'*anchyloſe*, au contraire, a non ſeulement des ſignes extérieurs auxquels il eſt facile de la reconnoître, mais elle gêne encore ordinairement le jeu des membres ou des parties qu'elle affecte de manière à faire boîter l'animal, ou à le mettre plus ou moins promptement hors de ſervice.

Quoique les accidens fréquens qui pourroient réſulter des articulations mobiles, dont le jeu eſt toujours ſuivi d'une colliſion violente entre des corps durs, aient été prévus; quoique toutes les parties des os deſtinés à ſe joindre à quelqu'autre, & à l'exécution de quelques mouvemens, aient été recouvertes d'un cartilage extrêmement adhérent, & que ce cartilage lui-même ait été rendu plus ſouple & plus gliſſant par l'humeur mucilagineuſe connue ſous le nom de *ſynovie* dont il eſt ſans ceſſe abreuvé, qui ſe répand entre toutes les pièces articulées, qui en facilite le mouvement, qui empêche qu'elles ne ſe froiſſent, & ſans laquelle elles ſe deſſécheroient & s'uſeroient infailliblement, il arrive néanmoins conſéquemment à quelque vice interne ou à quelques accidens extérieurs qui dénaturent l'humeur ſynoviale, altèrent la ſubſtance des os, & donnent lieu à l'épanchement du ſuc oſſeux; que ces effets ont lieu, & en contrariant le but de la nature, font naître peu à peu l'*anchyloſe*.

Les maladies internes qui peuvent quelquefois l'occaſionner ſont principalement le farcin, les eaux aux jambes, les vices de la ſynovie, tels que ſon excès de fluidité, ſa rareté, ſon âcreté, &c.; les premières donnent lieu à cet accident, non ſeulement par l'engorgement qu'elles ſuſcitent le plus ſouvent dans les articulations ſur ou autour deſquelles elles ont leur ſiége, qui en gêne d'abord le mouvement & finit par en intercepter entièrement le jeu, mais encore par la dénaturation qu'elles font éprouver aux ſolides & aux fluides.

Les accidens ou les cauſes extérieures des *anchyloſes*, plus communes & plus nombreuſes, ſont les coups, les compreſſions violentes, les efforts, l'excès du travail, celui du repos, les charges trop peſantes, les maux de garot, les clous de rue, les javarts tendineux & encornés, la carie, les exoſtoſes comme les courbes, les éparvins, les jardons, les cercles, les formes; enfin l'hydropiſie des articulations, &c., &c.

D'après ces cauſes, il eſt aiſé de juger que les parties les plus ſujettes aux *anchyloſes* dans les animaux qui portent ou qui tirent, ſont les articulations des vertèbres dorſales & lombaires, les jarrets, & les autres articulations inférieures.

Nous ne voyons pas, au ſurplus, dans la Chirurgie vétérinaire des *anchyloſes vraies* dans les grandes articulations de la cuiſſe, de la jambe, du graſſet, & du genou, comme on en voit dans l'homme, où elles ſont toujours la ſuite d'un long repos & du long ſéjour au lit : elles pourroient néanmoins également ſe former dans les animaux, ſi les accidens qui ont lieu lorſqu'ils reſtent quelque temps couchés ne les entraînoient toujours plus ou moins promptement & indépendamment de l'*anchyloſe*, & ſi encore les mouvemens continuels auxquels ils ſe livrent lorſqu'ils ſouffrent, n'étoient pas un obſtacle inſurmontable à ſa formation.

C'eſt en produiſant des effets différens, que ces accidens divers donnent lieu à l'*anchyloſe*. Dans les javarts tendineux, dans les clous de rue, par exemple, lorſque la matière ou les corps étrangers ont pénétrés dans les articulations, dans les gaînes des tendons, ou ſous les aponévroſes, & qu'il y a épanchement de ſynovie, auquel on ne peut remédier que par le repos, il arrive que les parties, en ſe conſolidant, contractent des adhérences les unes avec les autres, & finiroient par ſe ſouder entièrement & former un *anchyloſe vraie*, ſi on n'y portoit remède en faiſant jouer l'article. (*Voyez* CLOU DE RUE, JAVART).

L'excès du travail tend à faciliter la ſécrétion de l'humeur ſynoviale; mais les parties qui la fourniſſent, bientôt épuiſées, ceſſent leur action; les frottemens répétés uſent les cartilages; l'humeur cartilagineuſe ou oſſeuſe qui ſe répand alors pour remédier à cette déperdition eſt plus épaiſſe que la ſynovie; elle ſe condenſe bientôt, ſe durcit, & unit avec elle les pièces d'où elle s'eſt épanchée. On peut voir ces différens états des articulations en diſſéquant des extrêmités de chevaux de fiacre hors de ſervice; on trouve les cartilages articulaires uſés, la ſurface de l'os qu'ils recouvroient amincie, les bords de l'uſure, & quelquefois toute ſon étendue, couverte d'un duvet velouté qui n'a plus le gliſſant de l'articulation, & qui s'unit avec celui de l'os qui lui répond, qui en eſt pareillement garni; il en eſt de même dans les javarts accompagnés de carie : le ſuc oſſeux qui s'épanche des bords des os malades forme des excroiſſances plus ou moins irrégulières, qui, s'engrainant & s'emboîtant les unes avec les autres,

enveloppent insensiblement toute l'articulation, & ne font du tout qu'une seule masse. J'ai dans mon cabinet plusieurs pièces osseuses qui justifient tout ce que je viens d'avancer ici. On peut voir encore dans la planche LII *du cours d'Hippiatrique de M. Lafosse*, les figures 5, 6, 8, 9, 10, & suivantes.

Lorsque la synovie est trop abondante, qu'il y a hydropisie de l'articulation, l'humeur accumulée s'épaissit, se dénature, forme entre les os une espèce de dépôt jaunâtre, grumeleux, gypseux, ou crétacé, qui les corrode, s'insinue dans leur substance, & les soude peu à peu, comme on le voit assez souvent dans l'éparvin de bœuf.

Les efforts, en dilacérant les fibres osseuses, donnent lieu à l'épanchement du suc qui les forme; & l'exostose qui en est la suite produit d'abord une *anchylose fausse*, & bientôt après une *anchylose vraie.* Ces effets sont sensibles à la suite des efforts de reins, de jarrets, de la couronne, &c.; les mulets sont très-sujets aux premiers, & il n'est pas rare de les voir roides, ne pouvant ployer la colonne vertébrale dont l'extérieur est plus ou moins inégal, & qu'on trouve, à l'ouverture des animaux, parsemée d'une multitude d'exostoses, suite d'efforts continus & fréquemment répétés. M. *Barrier* les observe souvent dans les mulets des fariniers de la Beauce, & je les ai rencontré un grand nombre de fois dans les chevaux de charrette & de fiacre. J'ai vu dans des animaux morts à la suite des maux de garot, les longues apophyses épineuses des vertèbres dorsales ne former qu'une masse très-volumineuse plus ou moins ossifiée; & au moment où j'écris ceci, j'ai sous les yeux une portion de colonne épinière de deux pieds un pouce de longueur, composée de quatorze vertèbres dorsales & lombaires, remplies d'exostoses, & entièrement anchylosées; les apophises épineuses des vertèbres dorsales sont confondues les unes avec les autres; de la partie inférieure du corps de ces vertèbres, sortent des protubérances osseuses, de formes ovoïdes, plus ou moins grosses & irrégulières; les apophyses obliques des unes & des autres sont recouvertes d'une croute osseuse très-solide, qui les unit fermement, & qui, avec les protubérances osseuses dont je viens de parler, en empêche absolument le jeu; les têtes de quelques côtes paroissent même avoir été anchylosées dans les cavités des apophyses transverses destinées à les recevoir. Cette belle *anchylose* est la suite d'une blessure sur le dos, par la sellette, & qui après avoir été long-temps négligée & maltraitée, a occasionnée la carie des vertèbres & la mort du cheval. M. *Lafosse* avoit dans son cabinet une pièce à peu près pareille, dont il a donné la figure dans son *cours d'Hippiatrique.* C'est une portion de squélette de cheval, où douze vertèbres du dos & des lombes ne forment, comme dans la mienne, qu'une seule *anchylose* (1). (*Voyez* MAL DE GAROT, BLESSURE SUR LE DOS).

La maladie que les anglois ont nommé *ring-bone*, *anneau de l'os*, qui est toujours la suite des efforts de l'os de la couronne, n'est autre chose qu'une véritable *anchylose* de cet os avec celui du pied. (*Voyez* ANNEAU DE L'OS, EFFORT, FORME.)

Les symptômes qui accompagnent constamment les *anchyloses*, & auxquels on les reconnoît, sont la tuméfaction, la dureté, l'insensibilité de la partie ou de l'articulation affectée, sa roideur, la difficulté ou l'impossibilité de lui faire exécuter les mouvemens divers de flexion & d'extension dont elle est susceptible; la gêne de la marche lorsque l'*anchylose* affecte la colonne épinière, la dureté du trot qui s'exécute alors en soulevant la masse dans une direction perpendiculaire, & non en faisant fléchir la colonne vertébrale comme dans l'état naturel; lorsqu'elles affectent les jarrets ou les articulations inférieures, l'extrémité est plus fléchie, parce que la douleur que l'animal a essuyée lors de la maladie qui a donné lieu à l'*anchylose*, lui a fait contracter l'habitude de la tenir ainsi, il y a claudication; l'animal est rampin, huché, droit sur ses membres, bouleté, sous lui; les parties charnues, placées supérieurement, s'émacient; le membre se dessèche, &c.

Dans l'*anchylose fausse*, le peu de mouvement qui existe encore est gêné, contraint, douloureux, si on force les animaux à marcher, ou si on emploie un traitement âcre & irritant, il s'excite bientôt une plus forte claudication, & l'inflammation, qui, si elle ne produit pas la résolution de la tumeur, donne lieu à la suppuration, la carie, des fistules, &c.

On doit craindre l'*anchylose commençante* lorsque dans les maladies à la suite desquelles elles se montre, les symptômes ne diminuent point; lorsque l'engorgement, au contraire, augmente & devient dur & indolent; que la claudication est toujours forte, & que néanmoins les signes d'inflammation & de douleur sont diminués ou disparus; lorsque la maladie devient longue; qu'il se forme des exostoses, des tuméfactions partielles, &c., &c.

Cette maladie ne met pas toujours promptement l'animal qui en est atteint hors d'état de rendre quelques services; mais comme dans l'usage qu'on tire des animaux domestiques, on cherche souvent autant l'agrément que l'utilité, & qu'il est presque constant qu'à la suite des *anchyloses* ils restent boîteux ou roides dans leur marche, ils ne peuvent plus

(1) Voyez *Cours d'hippiatrique*, déjà cité, pag. 235, *Explication des planches*, page. xiv, première colonne; *Planche LII*, figure 6; & *Dictionnaire raisonné d'hippiatrique*, &c., au mot *Ankylose*.

guères être employés qu'à la charrette, ou au labour & au pas. *L'anchylose de la colonne épinière* rend les allures très-dures & insupportables au cavalier : c'est sur-tout au trot que la réaction de la colonne, devenue inflexible, se fait plus violemment sentir; d'ailleurs encore dans ce cas, l'animal a de la peine à tourner; il le fait subitement, sans sûreté, & tout d'une pièce; il lui est souvent difficile ou impossible de reculer; les jambes postérieures se croisent sous le ventre; il est chancelant, & il finit quelquefois par devenir paralytique du train de derrière. Je conserve deux vertèbres dorsales anchylosées, dont l'*anchylose* protubérante gênoit, non seulement le trajet de la moëlle épinière, mais dévoyoit encore le nerf qui en sortoit à cet endroit; il étoit aminci & étranglé dans la longueur de l'exostose. Ces vertèbres appartenoient à un cheval de carrosse, devenu paralytique sans cause apparente, mais vraisemblablement à la suite de quelque effort, & qu'on fut obligé de faire tuer après l'avoir gardé long-temps sur la litière. Les *anchyloses* qui affectent les extrémités antérieures, gênent plus particulièrement la marche, parce qu'en maintenant l'extrémité droite & roide, elles s'opposent à sa flexion; l'animal est obligé, pour la porter en avant, de lui faire décrire une portion de cercle, de côté & hors de la ligne de direction du corps comme dans l'écart : ce qu'on appele *faucher;* aussi ces anchyloses se rencontrent moins fréquemment dans la pratique, parce que les animaux qui en sont affectés étant promptement, & pour ainsi dire absolument hors de service, sont bientôt sacrifiés; on voit seulement quelques *anchyloses* des articulations inférieures, & rarement de *fausses anchyloses* du genou; celles des extrémités postérieures, du jarret sur-tout, sont plus fréquentes, cette partie étant d'ailleurs exposée à une multitude d'efforts; & il n'est pas rare de voir atelés à la charrette, même dans Paris, des chevaux dont les jarrets & les boulets très-volumineux, sont affectés d'*anchyloses vraies*.

Je ne puis mieux terminer l'histoire de cette maladie qu'en donnant la description détaillée d'une *anchylose du jarret*, dont j'ai suivi les progrès pendant douze ans, & dont je conserve les pièces dans mon cabinet. Cette description physiologique & pathologique donnera une idée de la nature & des effets de l'*anchylose*, & fera beaucoup mieux entendre ce que j'ai dit jusqu'ici.

Un petit cheval de fiacre, de quatre à cinq ans, bien constitué & vigoureux, fit un effort du jarret hors le montoir en 1765; il survint de l'engorgement, de la douleur, & une claudication légère pendant quelques jours; on le laissa à l'écurie, & on se contenta de faire sur la partie malade des onctions d'onguent d'althea & d'eau-de-vie; il guérit.

Quelques temps après, on s'apperçut qu'une *courbe* se formoit à ce jarret; mais comme cet accident n'empêcha pas le cheval de travailler, on n'y fit aucune attention; la grosseur augmenta peu à peu; de temps à autre il survenoit une claudication de peu de durée, pendant laquelle on laissoit reposer le cheval quelques jours; insensiblement il se forma des *cercles;* la boiterie devint continuelle; les mouvemens de l'articulation, celui d'extension sur-tout, cessèrent peu à peu; l'animal devint *rampin*, & au bout de douze ans de progrès (en 1777), le jarret ne faisoit qu'une masse ronde, dure, très-volumineuse; il paroissoit y avoir *anchylose vraie;* la claudication étoit à son plus haut degré; l'appui du pied sur le sol n'avoit absolument lieu que par le bout de la pince; l'animal fatiguoit beaucoup de cette extrémité : il mourut de vieillesse (1) & d'usure; je disséquai la partie malade.

La peau enlevée étoit très-épaisse, ainsi que le tissu cellulaire, en plus grande partie confondu avec la tumeur; ce qui avoit donné lieu à une adhérence intime entre ces parties, excepté à la face antérieure du pli du jarret, qui différoit peu de l'état naturel; la tumeur étoit blanche, d'une nature ligamento-cartilagineuse à l'extérieur, d'une forme inégale, plus saillante vers les parties latérales & postérieures, plus dure dans certains endroits que dans d'autres, sur-tout à la partie postérieure latérale interne.

Ne pouvant examiner cette tumeur avec détail, par la dissection, parce que le scalpel rencontroit à tout moment des obstacles, d'ailleurs la partie cartilagineuse étant unie intimément & incrustée dans les excroissances osseuses, je craignis de détruire la forme de celles-ci; je pris le parti de faire bouillir l'extrêmité jusqu'à ce que toutes les portions molles fussent entièrement détachées; ce qui fut très-long pour les attaches tendineuses & ligamenteuses; enfin j'eus une pièce osseuse, dont voici à peu près la description.

La partie inférieure du tibia est parsemée, à la hauteur de trois pouces, d'excroissances osseuses en formes de stilets, d'arêtes, de crêtes diversément figurées, & qui suivent diverses directions. Elles sont en petite quantité à la face externe, plus multipliées, plus aiguës, plus tranchantes à la partie interne, siége de la *courbe*, plus obtuses & plus évasées à la face postérieure. De la partie postérieure du condyle interne du tibia, s'élève un champignon osseux, qui n'est adhérent que par sa base; il s'épanouit vers la face interne, descend un peu inférieurement, se propage supérieurement de la hauteur de quatre à cinq pouces, en se cintrant pour s'unir par une articulation qui étoit cartilagineuse & immobile, avec une excroissance à peu

(1) Un cheval de fiacre, de seize à dix-sept ans, peut passer pour très-vieux, parce qu'il est rare qu'il parvienne à cet âge, sur-tout ayant commencé ce travail aussi jeune.

près pareille, qui remplit le côté oppoſé; celle-ci eſt moins large que l'autre, & n'adhéroit aux os voiſins que par des portions cartilagineuſes répandues dans tous les eſpaces que laiſſent entre elles les parties oſſeuſes. Le ceintre, formé de la réunion de ces deux portions, eſt placé entre la partie poſtérieure du corps du tibia & l'os de la pointe du jarret, où s'attachent les tendons des muſcles extenſeurs du canon, qui ſe trouvoient gênés dans leurs mouvemens; celui du muſcle profond du pied gliſſoit directement ſur la partie poſtérieure légèrement creuſée & applatie de ce ceintre : ce qui l'éloignoit de ſa direction ordinaire d'environ un pouce, & ſuffiſoit, en s'oppoſant à l'extenſion du pied & en le tenant au contraire continuellement dans une certaine flexion, pour rendre le cheval rampin; ce tendon ſe trouvoit renfermé dans un canal oſſeux & cartilagineux, juſqu'à ſa ſortie de l'échancrure pratiquée pour lui à la baſe du calcanéum.

Je parvins, avec un léger effort, à rompre l'adhéſion qui avoit lieu entre les excroiſſances oſſeuſes du tibia, & celles des autres os du jarret, entre leſquelles étoient interpoſées des portions cartilagineuſes dont j'ai déjà parlé. Je ſéparai le premier; je vis alors que l'articulation avoit conſervé environ un pouce de jeu, mais tellement reſtreint & gêné, que non ſeulement le cartilage qui revêt toutes les articulations & la lame oſſeuſe ſituée deſſous, ſont uſés dans les cavités de l'extrêmité du tibia, répondant aux éminences de la poulie, mais encore que ces mêmes éminences ſont percées & criblées dans cette étendue (d'un pouce) par le frottement violent & l'appui longtemps continué. La baſe du tibia & ſes parties latérales ſont ſemées d'excroiſſances ſemblables aux autres; à la partie antérieure elles ſe prolongent inférieurement pour unir enſemble les os plats; à la partie latérale interne, outre leur union avec ces os, elles en ont contracté une intime avec le calcanéum, & forment dans cet endroit un canal oſſeux, dont l'entrée eſt plus large que la ſortie; ce canal étoit rempli par un des forts ligamens qui uniſſent enſemble le tibia & les os du jarret.

Quelques autres exoſtoſes étoient répandues dans la maſſe cartilagineuſe; la plus conſidérable eſt d'environ deux pouces de long ſur une & demie de large, d'une forme à peu près ovale, concave en deſſous, convexe en deſſus; elle étoit placée à la partie antérieure de l'éminence externe de la poulie, & bornoit le jeu de l'articulation; la ſeconde, d'un peu plus d'un pouce en tout ſens, triangulaire, ſe trouvoit placée au deſſous du champignon oſſeux, formoit l'union de cette excroiſſance avec celles de la poulie & du calcanéum; les autres, beaucoup plus petites, de formes différentes, étoient répandues près de celle-ci du côté interne; elles paroiſſoient être les noyaux de nouvelles exoſtoſes, qui ſe feroient ſans doute formées comme les précédentes, ſi l'animal eût vécu plus long-temps, aux dépens de la matière cartilagineuſe, que la nature n'avoit ſans doute ainſi prodiguée que pour éviter les frottemens inévitables en pareil cas, frottemens qui auroient donné lieu à une foule d'accidens, qu'il eſt aiſé d'imaginer dans une partie entièrement compoſée de tendons & de ligamens, dont les mouvemens ſont auſſi violens, & ſur laquelle s'exécute principalement l'action de la percuſſion.

Traitement de l'Anchyloſe.

Je ne parlerai point ici du traitement particulier qui convient à chacune des maladies, à la ſuite deſquelles il ſe forme des *anchyloſes;* on peut voir ce traitement propre à en prévenir la formation, à chacun de leurs articles; je me bornerai ſeulement à indiquer les moyens, qui ont quelquefois eu des ſuccès dans l'*anchyloſe commençante*, & dans l'*anchyiloſe fauſſe*, ou *incomplette.*

Si, dans l'*anchyloſe commençante*, il y a douleur, chaleur, & tenſion, il faut avoir recours à la ſaignée, aux bains, aux lotions, & aux cataplaſmes émolliens & aqueux; la poirée, la pariétaire, l'arroche, les mauves, la graine de lin, l'eau de tripes, & ſur-tout les navets, les pommes, & les choux cuits dans l'eau, & dont on applique la pulpe autour de l'articulation malade, doivent être employés de préférence; on renouvelle les cataplaſmes matin & ſoir, & on fait précéder chaque application de frictions d'eau tiéde. Cette précaution eſt indiſpenſable dans l'emploi des cataplaſmes, pour enlever la partie de l'humeur de la tranſpiration, qui, mêlée & épaiſſie avec la partie liquide du cataplaſme, reſte dans les poils, & forme une craſſe plus ou moins viſqueuſe, qui s'oppoſe non ſeulement à l'effet de celui qu'on applique de nouveau, mais encore à ce que la tranſpiration ſe continue de manière à accélérer la guériſon.

Il faut ceſſer l'application des émolliens dès que les ſymptômes, qui en avoient déterminé l'emploi, ſont diſparus ou diminués. L'uſage trop longtemps continué de ces remèdes, dans ces cas, produit quelquefois un effet oppoſé à celui qu'on avoit lieu d'en attendre. Ils diminuent, à la vérité, la chaleur & la douleur; mais l'engorgement & la tuméfaction augmentent au point, qu'il eſt quelquefois difficile ou impoſſible d'en triompher; ſans doute parce que le relâchement qu'ils excitent donne lieu à un épanchement plus rapide du ſuc oſſeux.

On fait ſuccéder à ces remèdes de légers réſolutifs, tels que les frictions sèches, les fomentations fréquentes avec l'infuſion de fleurs de ſureau, les infuſions des plantes aromatiques, dont on augmente peu à peu l'effet par l'addition du ſel de cuiſine, du ſel ammoniac, de la leſſive de cendres, de l'eau de chaux, de la lie de vin, de l'eau végéto-

végéto-minérale, du vin, de l'eau-de-vie, &c., ou on applique des cataplasmes faits avec les carottes cuites dans l'eau, la mie de pain & l'eau de saturne, les poudres des plantes aromatiques délayées dans le vin, ou dans les infusions des mêmes plantes, les farines résolutives, &c. &c.

Lorsque l'*anchylose commençante* est due au relâchement du ligament capsulaire de l'articulation, à l'abondance ou à l'épaississement de la synovie, on a sur le champ recours aux résolutifs, dont on proportionne l'activité à l'état d'inertie des parties; des frictions faites avec l'eau-de-vie vessicante ou teinture de cantharides, l'essence de térébenthine, l'huile de pétrole, d'aspic; ou des pointes de feu sémées sur toute la partie malade, sont souvent, dans ce cas, les meilleurs remèdes à mettre en usage. Si les résolutifs aqueux, aromatiques ou spiritueux ne produisent pas l'effet qu'on en attend, & si l'*anchylose* reste dure & rénitente, c'est que sans doute en ouvrant les pores, & en facilitant le jeu des vaisseaux, ces remèdes favorisent trop abondamment & trop promptement l'évaporation & la résorbtion de la partie la plus fluide de l'humeur, & donnent ainsi lieu à une congestion plus considérable. Il est donc nécessaire quelquefois, en donnant du ton aux solides, de s'opposer à l'évaporation des humeurs, & de leur conserver toute la fluidité dont elles ont besoin pour être repompées par les vaisseaux absorbans. On obtiendra cet effet de toutes les substances grasses aromatiques, térébenthinacées, poixeuses, &c.

On fera des onctions avec l'onguent d'Althéa, Nervin, celui de Stirax, d'Arcéus, l'huile de Laurier, le baume Nerval; on couvrira la partie malade de charges fortifiantes & résolutives (*voyez* CHARGES), ou de térébenthine; on l'enveloppera de chiffons trempés dans la poix fondue, ou d'une espèce d'emplâtre fait avec les gommes-résines dissoutes dans le vinaigre. Toutes ces applications seront précédées de frictions sèches, propres à échauffer les parties, & à faciliter l'action des remèdes.

Le mélange d'onguent d'Althéa & d'eau-de-vie jouit d'une grande réputation parmi les maréchaux; mais je crois que l'eau-de-vie produit peu d'effet dans ce mélange; car elle doit pénétrer difficilement à travers les pores remplis d'onguent, la méthode étant de mettre celui-ci d'abord, & de frotter ensuite avec l'eau-de-vie. L'onguent, qui est résolutif, produit seul l'effet désiré.

L'eau de savon, qui a servi aux blanchisseuses, est un remède qui m'a été suggéré par la nécessité & par les circonstances, & dont j'ai obtenu quelquefois des succès : on en fait plusieurs frictions par jour. Il en est de même du savon noir ou blanc dissous dans l'eau ou dans l'eau-de-vie, & des bains d'eaux minérales, lorsqu'on est à portée des sources.

Si l'*anchylose* a fait plus de progrès, & que la tuméfaction & l'engorgement soient considérables, il faut avoir recours à des moyens plus actifs; tels que l'esprit-de-vin ammoniacalisé, l'extrait de Saturne, toutes les eaux spiritueuses, le baume de Fioraventi, l'espèce de savon résultant du mélange de l'alcali volatil & de l'huile, dont j'ai déjà parlé (*voyez* ALCALI VOLATIL.) On aura recours aussi aux frictions mercurielles, & à l'application du feu en raies & en pointes.

Je suis parvenu, avec des frictions de pommade mercurielle, faites vigoureusement tous les jours, & recouvertes d'un cataplasme de mauves, à diviser & à dissoudre entièrement une *anchylose du boulet*; il s'est formé successivement plusieurs abcès autour de l'articulation malade; je les ai ouverts, & la suppuration a achevé la guérison.

L'action de frictionner est plus importante & produit peut-être, dans ces sortes de maladies, plus d'effet que la pommade mercurielle, & les autres résolutifs employés sans ce moyen.

Quelques artistes vétérinaires ont appliqué les vésicatoires sur la tumeur; d'autres, dans la même vue, ont passé plusieurs setons dans son épaisseur; quelques-uns, plus hardis encore, ont fendu la peau en plusieurs endroits, dans la direction du membre & dans toute la longueur de la tuméfaction, dont ils ont emporté de grandes portions avec l'instrument tranchant; la suppuration qu'ils ont excité avec ces moyens, qui ne sont pas toujours sans danger, mais qu'on peut tenter dans des animaux peu irritables, a produit un dégorgement & une détente considérable.

Quels que soient les remèdes que l'on mette en usage, il est deux moyens qui ne doivent pas être négligés, & qui contribuent plus efficacement à la guérison qu'aucun autre. Le premier, sont les frictions sèches souvent répétées, & le maniement fréquent de la partie malade. On met en général ce dernier trop peu en usage dans l'exercice de la Médecine vétérinaire; il est cependant d'une grande utilité, & il facilite singulièrement l'action des remèdes, en donnant de la mobilité aux liqueurs sur lesquelles les vaisseaux peuvent agir alors avec beaucoup plus de succès (*voyez* MALAXER, MASSER). Le second, est l'exercice, la marche ou le travail; ce moyen est le plus important de tous; il est seul capable de s'opposer à la formation de l'*anchylose*. On doit y avoir recours, dès que les signes d'inflammation sont disparus, & même malgré la gêne & la douleur que l'animal paroît ressentir d'abord. On proportionnera l'exercice ou le travail à l'état de la maladie; on en fera faire peu à la fois, & on recommencera souvent, sur terre, s'il est possible; on l'augmentera insensiblement, & de manière à faire faire à l'animal tout ce dont il sera capable, sans être trop fatigué. Le labour, le tirage de la herse, du rouleau sont excellens en pareil cas : la marche dans les terres labourées facilitant toute l'extension des articulations, & ne

produisant pas une réaction douloureuse & fatiguante comme la marche sur le pavé.

Si on néglige l'exercice, si on laisse l'animal constamment dans l'écurie, sous le prétexte qu'il boite & qu'il souffre, les parties ne tardent pas à s'unir & à se souder les unes avec les autres, & la maladie devient bientôt incurable. Ce n'est sans doute que par cette pusillanimité, qui fait craindre la douleur & la fatigue, que les *anchyloses* sont aussi fréquentes dans l'homme.

C'est principalement dans les écuries nombreuses; dans celles des personnes riches, des gens susceptibles, & qui n'aiment pas à voir travailler des animaux boiteux ou souffrans, que l'on est à portée de faire cette observation; & il n'est pas rare de voir, dans ces sortes d'écuries, des chevaux abandonnés, ou vendus à vil prix, parce qu'ils sont restés boiteux à la suite d'efforts, ou de clous de rues, dans lesquels les articulations ayant plus ou moins souffertes, le long repos en a facilité l'union & l'*anchylose*. Parmi le grand nombre d'observations dont je pourrois m'étayer, je me contenterai d'en citer une seule.

Une jument, à M. *Vicq-d'Azyr*, prit un clou de rue dans un pied de derrière; je l'opérai, le clou avoit pénétré à travers l'aponévrose du muscle profond dans l'articulation de l'os articulaire avec ceux de la couronne & du pied, & il y avoit épanchement de synovie; peu à peu l'épanchement diminua, l'humeur s'épaissit, & il cessa entièrement; la plaie pansée, avec parties égales d'eau & d'eau-de-vie, fut bientôt guérie, & la corne régénérée: mais toutes les parties contractèrent adhérence, & la cicatrice parfaite, la jument ne marchoit encore qu'à trois jambes. La collection de l'humeur aglutinante se manifestoit par un engorgement dur & indolent à la couronne & à la partie inférieure du paturon: le jeu de l'articulation, placée à cet endroit, commençoit à diminuer sensiblement, & la bête n'appuyoit que sur la pince. J'ordonnai les bains de rivière (c'étoit au mois de juin), les frictions mercurielles sur les endroits tuméfiés & le travail. M. *Vicq-d'Azyr* alloit souvent alors à l'école vétérinaire d'Alfort; il la fit mettre à sa voiture, malgré les réclamations du cocher, qui trouvoit aussi dangereux que désagréable de mener une bête aussi boiteuse. Au bout de six mois, elle étoit parfaitement redressée, & elle a fait encore un long service après cet accident. Si cette jument avoit été bien ménagée, & qu'on l'eût laissé à l'écurie pour se redresser, l'*anchylose* se seroit consolidée, & elle auroit resté boiteuse, sans espérance de guérison.

Si, comme je l'ai déjà dit, on emploie, dès le principe de la maladie, & lorsqu'il y a encore de la chaleur & de la douleur, des résolutifs âcres & irritans, ou si on fait trop travailler le cheval, l'action des remèdes ou le frottement de la marche excitent une inflammation violente, ordinairement suivie de suppuration & de carie de l'article. Dans ce cas, la carie étant cachée, & faisant des progrès internes avant de se manifester au dehors, la maladie devient, le plus souvent, incurable; car il ne peut résulter du long repos, nécessaire alors, & de l'emploi des remèdes propres à borner la carie, qu'une vraie *anchylose* de l'articulation. On ne tentera donc le traitement, dans cette circonstance, qu'autant que le défaut de jeu de cette articulation n'empêcheroit pas l'animal de pouvoir être employé à des travaux utiles après sa guérison. (*Voyez* CARIE.)

Il arrive quelquefois au contraire que la carie précède & donne lieu à l'*anchylose*, en facilitant l'épanchement du suc osseux. C'est ce qu'on voit arriver dans les javarts tendineux, & dans les clous de rue, dans lesquels le corps étranger, ou la matière, ont affecté la surface de l'os. Il est rare, dans ces cas, que la carie soit dans l'article même; elle est, le plus souvent, au bord ou à l'intérieur de l'os, & la maladie est plus facile à guérir: d'ailleurs il y a presque toujours alors au dehors des ulcères fistuleux, qui laissent plus de facilité pour découvrir & pour reconnoître les progrès du mal, en même temps qu'ils s'opposent au séjour de la matière. Le traitement, dans ces circonstances, est le même que celui des javarts tendineux; on fait des injections spiritueuses & détersives; on ouvre les fistules, on pénètre au fond, on enlève la carie & les épanchemens osseux avec l'instrument tranchant; on ménage les tendons & les ligamens, & on panse comme une plaie simple. (*V.* CLOU DE RUE, JAVART.)

Lorsque l'*anchylose* est due à une exostose protubérante & partielle, qui n'est adhérente qu'à un seul os, & qui ne gêne le jeu de l'articulation que par la difficulté qu'elle oppose aux parties environnantes dans la flexion, comme on le voit quelquefois à l'articulation de l'avant-bras avec le bras, au boulet, au jarret, &c., on peut tenter, si sa situation le permet, d'enlever avec la gouge & le maillet, ou avec une forte feuille de sauge, tout ou partie de l'exostose, en raison de son voisinage plus ou moins près de l'article. (*V.* EXOSTOSE.)

Lorsqu'après avoir employé les remèdes externes pendant un temps assez long, on ne remarque pas d'effets sensibles & de diminution marquée dans la tuméfaction, on ne doit pas s'obstiner à en continuer l'usage; le prix de l'animal seroit bientôt couvert par la dépense; il faut l'abandonner à la nature, & lui faire faire, petit-à-petit, tout le travail dont il sera capable. Ce n'est souvent qu'après l'abandon total des remèdes, & après quelque temps d'exercice, qu'on commence à s'apercevoir d'une amélioration constante dans l'état de la maladie & de la claudication.

Il en est de même, si l'*anchylose*, après avoir diminué pendant quelque temps, paroît rester fixée au même point. Loin d'avoir, dans ce cas, recours

à des remèdes plus actifs, qui l'endurciroient, rendroient la suite de la résolution impossible, ou, comme je l'ai dit plus haut, pourroient donner lieu à la carie, il faut les cesser entièrement. Une guérison imparfaite, qui laisse l'animal en état d'être encore utile, est à préférer à un traitement long, dispendieux, quelquefois dangereux, & dont la réussite est par conséquent au moins équivoque & incertaine.

Comme les fautes éclairent plus que les succès, je rapporterai ici une observation qui m'a été communiqué par *M. Barrier*, artiste-vétérinaire à Chartres.

Un fort cheval de farinier, des environs de Chartres, avoit une exostose assez considérable à la partie externe & supérieure de l'os de l'avant-bras; elle se portoit supérieurement de manière à chevaucher sur l'articulation avec le bras qu'elle tendoit à *anchyloser*, le jeu de cette articulation étant déjà restreint & tellement gêné, que le cheval boitoit tout bas. M. *Barrier* proposa au propriétaire d'essayer d'enlever cette exostose, & il y consentit. M. *Barrier* abattit le cheval, fendit la peau, découvrit l'exostose, & en enleva avec la gouge & le maillet toute la partie protubérante; il pansa simplement, le jeu de l'articulation devint plus libre, & la claudication diminua. Enhardi par ce premier succès, & espérant une guérison complète, il recommença l'opération; mais l'exostose avoit déjà contracté une adhérence intime au bord de l'articulation, & avec le ligament capsulaire; celui-ci s'ouvrit, la synovie s'épancha, l'animal, en se relevant, agrandit l'ouverture, & après quelque temps d'un pansement infructueux, on fut obligé de le sacrifier.

Les remèdes internes ne sont pas toujours à négliger dans l'*anchylose*. Le régime est un des meilleurs sur lesquels on puisse compter. La nourriture fraîche doit être préférée; &, s'il est possible de mettre l'animal au vert à la prairie, il en résultera un double avantage; non seulement les sucs des herbes fraîches forment un excellent fondant, mais encore l'exercice que l'animal se donne pour se procurer cette nourriture, contribue efficacement à la guérison avec les alimens. Les carottes, les navets, la chicorée sauvage, le cresson, le cochléaria, le cerfeuil, la pimprenelle, peuvent leur suppléer avantageusement à l'écurie. Si on ne peut se procurer aucune de ces plantes, on tiendra l'animal à l'eau blanche, à la paille, & au son; on ne lui donnera des alimens plus solides que lorsqu'on le fera travailler.

Quant aux remèdes proprement dit, il faut avoir recours aux fondans, aux légers diaphorétiques, aux diurétiques, aux purgatifs. On fera boire à l'animal de l'eau ferrée, ou des eaux gazeuses, minérales, ferrugineuses, si on en est à portée; on le mettra à l'usage journalier du safran de mars, des préparations antimoniales, du soufre, de l'éthiops-minéral, ou des autres préparations mercurielles. On lui fera prendre les gommes-résines dissoutes dans le vinaigre; le savon, qui produit de bons effets dans ces cas, les oximels, beaucoup de miel, dans lequel on ajoutera les poudres des plantes ou des racines apéritives, telles que le persil, l'aunée, la gentiane, l'aristoloche, le dompte-venin, l'iris, le sceau de Salomon, l'alcali fixe, les sels neutres, &c. &c.

J'ai employé quelquefois avec succès dans les engorgemens des articulations & dans les *anchyloses* commençantes, un bol composé de poix-résine, de nitre, & de limaille de fer.

Feu M. *Bellerocq*, artiste-vétérinaire à Bordeaux, a employé aussi avec quelques avantages la dissolution du sublimé corrosif dans ce cas.

On ne s'aperçoit souvent de l'effet de ces remèdes qu'après en avoir continué l'usage pendant long-temps. On le suspend de temps à autre, soit pour laisser reposer l'animal, soit pour leur laisser le temps d'agir efficacement. Du reste, il en est de ces remèdes comme des remèdes externes; on ne doit pas s'obstiner dans leur emploi, & ce n'est quelquefois que long-temps après les avoir cessés que l'*anchylose* diminue.

Les purgatifs contribuent aussi à la guérison de cette maladie, sur-tout lorsque l'engorgement est indolent, & les animaux peu irritables. On les donne peu à peu, & de manière à ce qu'ils ne produisent leur effet qu'après quelques jours d'administration. L'aloès & le jalap doivent être employés de préférence, l'effet du premier étant constant. (*Voyez* ALOÈS, PURGATIFS.)

Il seroit aussi inutile que dispendieux d'entreprendre le traitement des *anchyloses* anciennes, dont la tuméfaction & la dureté sont considérables, dans lesquelles les ligamens & les cartilages sont entièrement désorganisés, & où l'ossification est parfaite. (*M. HUZARD.*)

ANCHOIS, s. m. (*Hygiene.*)

Parties II. *Des choses improprement appelées non naturelles.*

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I^er^. *Alimens.*

Section II. *Animaux.*

Clupea encrasicolus. Linn.

L'anchois est un poisson de mer très-délicat, sans écailles, de la longueur du doigt, du genre de la sardine, *clupea*, Linn. Il n'a d'autre arête que l'épine du dos qui est fort menue; il a la bouche grande, l'extrémité des mâchoires pointue & en forme de scie sans dents; les ouies sont petites & doubles.

Du mois de décembre à celui de juillet on pêche les anchois sur les côtes de Catalogne, de Provence, de Venise, de Gênes, & de Rome

où ils abondent. Les pêcheurs sont sûrs de les attirer, en leur présentant de la lumière. Ils leur ôtent le fiel, les boyaux, & la tête, les salent & les mettent dans des barils. On mange les anchois frits & rôtis lorsqu'ils sont frais. C'étoit avec des anchois fondus & liquéfiés dans leur saumure, que les Grecs & les latins faisoient une sauce qu'ils nommoient *garum*, & surnommoient très-précieuse. Ils s'en servoient pour assaisonner d'autres poissons & même la viande. Chez nous encore on emploie les anchois pour beaucoup de sauces. Le peuple à Paris les aime beaucoup placés dans de petits pains, arrosés d'huile, avec des fines herbes, & qu'on nomme *canapé*. Ce poisson salé peut être mis daus la classe des alimens qui excitent l'appetit. (M. MACQUART.)

ANCHOLIE, ANCOLIE, AIGLANTINE, COLOMBINE, GALANTINE, GANTS DE NOTRE-DAME. (*Hygiene & matière médicale vétérinaire.*)

L'ancholie (*aquilegia vulgaris*) est, suivant M. *Willemet*, recherchée des chèvres & des brebis, & sa fleur plaît aux abeilles & aux autres insectes.

On dit que cette plante est apéritive, rafraîchissante, déterfive. On employe l'herbe fraîche en décoction dans l'eau, en gargarisme dans l'esquinancie, dans les cas d'aphtes à la bouche & dans l'ophtalmie. On donne la racine en poudre à la dose d'une once pour faciliter l'éruption du claveau.

On appelle aussi *gants de notre-dame, la campanule & la digitale. Voyez* ces mots. (M. HUZARD.)

ANCIENNETÉ DE LA VÉROLE. Les sentimens sont assez partagés sur l'ancienneté de la vérole; quelques-uns la font remonter fort loin : mais il paroit qu'ils la confondent avec la lèpre ou l'éléphantiasis, dont cependant elle diffère essentiellement. Si on compte, en ce cas, pour quelque chose le silence de tous les anciens médecins, & sur-tout d'Hippocrate, sur la vérole; si on consulte les historiens, à la même époque, on se convaincra aisément qu'elle étoit inconnue aux arabes, aux grecs, & aux romains, & qu'elle n'a commencé à se manifester en Europe que vers l'an 1496. Nous vérifierons cette double assertion, & l'éclaircissement des faits qui lui servent de preuves, quand nous ferons l'exposition historique de cette maladie. (*Voyez* HISTOIRE DE LA VÉROLE.) (*M. DEHORNE*).

ANCIENS MÉDECINS. L'homme est constitué de manière que mille causes peuvent déranger ou altérer son organisation, & léser ses fonctions. Il n'a donc pu vivre long-temps sur la terre, ni dans le climat le plus agréable, sans éprouver de la fatigue, de la douleur, des maladies, des infirmités.

Quelque féconde que soit la terre, l'homme vivant en société n'a pu être long-temps sans la cultiver; elle auroit enfin cessé de fournir à sa subsistance. Ainsi le besoin senti de bonne heure, l'a rendu industrieux. Il lui falloit des instrumens; il en a trouvé la matière, qu'il a ensuite préparée, & à laquelle il a donné différentes formes. Mais ce travail long & nécessaire a été pour lui pénible, fatigant, & même quelquefois dangereux. Il lui a fallu le suspendre, pour reprendre de nouvelles forces, ou pour attendre que la nature ait guéri la plaie qu'il s'étoit faite.

La nature fut donc le premier médecin qui vint au secours de l'homme; aussi Hippocrate appelle-t-il la nature, ἰατρικὴ, *medica*.

Ce fut en la laissant agir, en la voyant opérer sur lui & sur ses semblables, que l'homme reconnut combien elle étoit puissante. Cependant son travail fut quelquefois lent, ou parut insuffisant. Une épreuve due au hasard est venue seconder la nature, ce succès fut remarqué, & ne fut point oublié. Il se transmis de bouche en bouche. La tradition orale fut le seul livre qui en conserva & en perpétua le souvenir.

Rendu attentif par cette découverte, l'homme en fit d'autres également heureuses. La Médecine se formoit ainsi dans le silence; mais l'art n'existoit pas encore. Il falloit, pour lui donner l'existence, qu'on eût rassemblé beaucoup de faits & d'observations suivis, répétés à l'égard de plusieurs maladies; qu'on eût reconnu les symptômes propres à chacune, les signes qui les différencient, l'utilité ou l'inutilité des secours, la marche que suivent les maladies, leur terminaison heureuse ou malheureuse; qu'on eût assigné à chaque maladie un nom particulier.

Ce moment se préparoit avec lenteur; mais après une longue suite d'années, deux ou trois siècles peut-être, il est enfin venu. La Médecine eut ses principes & ses régles; elle fut véritablement un art.

Qui pourroit en fixer l'époque, & nommer l'homme de génie qui, profitant des observations faites avant lui, & qui aidé des siennes propres, a formé les premiers rudimens d'un code, que ses successeurs devoient étendre & perfectionner?

Les monumens qui devoient nous transmettre cet événement qui fait tant d'honneur à l'esprit humain, & dont la société devoit retirer tant d'avantages, ont depuis long-temps disparu de dessus la terre.

Tout ce qu'on sait bien certainement, c'est que la Médecine étoit réellement une science pratique, chez un des plus anciens peuples de la terre, les Egyptiens. Ils s'étoient rendus cé-

lèbres par leur ſavoir en tout genre. Les prêtres ſeuls étoient les poſſeſſeurs & les diſtributeurs de ces tréſors de l'eſprit. La Médecine faiſoit partie de leurs connoiſſances. Ils voyoient les malades, les interrogeoient ſur leur état, & leur preſcrivoient des remèdes. Ils étoient véritablement médecins.

Les livres les plus anciens, que le temps ait conſervés, ſont ceux de Moïſe. Le légiſlateur des juifs avoit été élevé en Egypte; il avoit été inſtruit par les prêtres de Memphis dans les ſciences dont ils faiſoient profeſſion. Il dit, en parlant de Jacob, que Joſeph fit embaumer le corps de ſon pere par les médecins de ſa maiſon; fait qu'il faut placer ſous l'an 1689 avant notre ère (1).

Parmi les lois que Moïſe donna aux juifs ſur le mont Sinaï, l'an 1491 avant notre ère, il en eſt une remarquable : la voici.

« Lorſque deux hommes auront eu querelle, ſi » celui qui aura été bleſſé d'un coup de poing » ou de pierre, ſans être tué, mais réduit à ſe » tenir au lit, ſe rétablit & ſort appuyé ſur un » bâton, celui qui aura frappé, ne ſera point cou» pable, mais il ſera obligé de payer au bleſſé » les journées de ſon travail, & les frais qu'il a » faits pour les médecins ».

Si donc il y avoit des médecins en Egypte, & parmi les juifs encore errans dans l'Arabie, s'il y en avoit chez les aſſyriens & chez les autres peuples orientaux, la médecine étoit aſſurément trouvée, & formoit une ſcience pratique, mais différemment exercée ſuivant les lieux, & ſuivant le plus ou le moins de lumieres acquiſes parmi les différens peuples.

C'eſt tout ce que l'on peut avancer de plus certain.

Quels furent les plus anciens médecins qui ſe ſont montrés en Egypte? Iſis, Oſiris, Hermès, Orus, & autres, qui tous furent des rois ou des hommes, diviniſés par la reconnoiſſance. Ces noms célèbres ne nous ſatisfont point; ils n'exprimoient peut-être dans la langue myſtique des égyptiens que des attributs. Eſt-on plus inſtruit de la manière dont ces perſonnages, mis au rang des dieux, ont exercé la Médecine, & dans quel état ils l'ont laiſſée? Ce qu'on trouve dans les écrits des Grecs ſur la Médecine des égyptiens, ne doit guère s'entendre que de la Médecine telle que la virent pratiquer, dans les ſiècles poſtérieurs, les philoſophes de la Grèce qui ſe rendirent en Egypte, pour y converſer avec les ſages de cette contrée, & pour recueillir des connoiſſances dont ils revenoient enrichir leur pays.

Nous le repétons, l'origine de l'art eſt inconnue, mais ſon hiſtoire, lorſqu'il fut véritablement exiſtant, doit ſe puiſer chez les grecs, où après de foibles commencemens, il s'eſt perfectionné & perpétué d'âge en âge juſqu'à nous.

La Grèce, qui diviniſa les grands hommes qu'elle a produits, nous montre une foule de Dieux ou de Déeſſes qui ont pratiqué l'art, ou l'ont enſeigné, ou qui ont trouvé des remèdes capables de guérir les maladies. Tels ſont Apollon, Minerve, Bacchus, Mercure, Cybele, Diane, enfin Eſculape.

Mais avant que de parler du dernier, il faut faire mention de quelques hommes qui le précédèrent dans les temps obſcurs de la Grèce. Nous laiſſerons tout ce qui n'appartient qu'à la Mythologie, & nous ne ferons paſſer en revue que les noms de ceux qui paroiſſent avoir exercé l'art, ou trouvé des remedes utiles contre certaines maladies.

Le premier eſt Mélampe. Il guérit les filles de Prœtus, roi d'Argos, avec l'ellébore, dont il avoit reconnu la propriété. Prœtus commença à régner, ſuivant Lenglet, l'an 1396 avant notre ère. Son règne fut de dix-ſept ans; on peut ſuppoſer que cette guériſon ſe fit vers la douzième année, c'eſt-à-dire l'an 1384 avant notre ere; époque à laquelle Mélampe pouvoit avoir quarante ans. Ainſi il a dû naître vers l'an 1424, avant notre ère.

Voyez MÉLAMPE.

Chiron, ſurnommé le Centaure, avoit l'air dur & féroce (dit Pindare); mais c'étoit le plus doux des hommes. Il naquit en Theſſalie, & fut l'inſtituteur de beaucoup de héros, entr'autres d'Hercule, de Jaſon, de Théſée, d'Eſculape, d'Achille. Philoſtrate nous apprend qu'il vécut très-long-temps.

Le premier de ſes diſciples doit être Hercule, puiſque, ſuivant Lenglet, il parut avec éclat l'an 1328 avant notre ère. En ſuppoſant qu'Hercule, à cette époque, n'eût que vingt-cinq ans, ſa naiſſance tomberoit à l'an 1353, lorſque Chiron devoit en avoir au moins vingt. Ainſi, Chiron ſeroit né vers l'an 1373.

Le dernier des diſciples de Chiron eſt Achille, lequel, au commencement de la guerre de Troie, étoit jeune, & ne pouvoit guère avoir que vingt-cinq ans. Cette guerre commença, ſuivant Lenglet, l'an 1218. Si Chiron fut ſon maître, on voit qu'à cette époque, en ſuppoſant qu'il vécût encore, il devoit être âgé de cent cinquante-cinq ans. Mais il pouvoit être mort lorſqu'Achille avoit dix-huit ans, c'eſt-à-dire, l'an 1225, à l'âge de cent quarante-huit ans.

(1) Ces médecins de Joſeph avoient été sûrement inſtruits à l'école des prêtres égyptiens; ils en avoient reçu leur miſſion, & ils ſe répandoient dans les différentes villes de la contrée, pour donner des ſecours aux malades, les prêtres ne pouvant pas être par-tout. Mais par la ſuite, les médecins crurent qu'il étoit au-deſſous d'eux de faire les embaumemens, & abandonnèrent ce ſoin à des hommes que la ſuperſtition & le préjugé rendirent preſque infames.

Ce n'est qu'en lui supposant cet âge qu'il peut avoir été en même temps le maître d'Hercule, d'Esculape, & d'Achille.

Nous présentons ce que la comparaison des dates nous offre, sans assurer que Chiron ait fourni une carrière aussi longue. Au reste, les anciens croyoient que les premiers hommes vivoient au-delà d'un siècle.

Il suffit d'avoir fixé ici le temps où a vécu Chiron : on trouvera, à son article, ce qui regarde plus particulièrement cet homme célèbre.

Esculape, un de ses disciples, naquit aussi en Thessalie, ou du moins en fut originaire. Il fait une époque remarquable dans l'histoire de la Médecine. On ne sauroit véritablement apprécier les connoissances qu'il avoit dans l'art; mais les honneurs divins qu'on lui accorda après sa mort, ne permettent point de douter qu'il n'ait rendu de grands services à ses contemporains, en leur prodiguant ses soins dans leurs maladies.

Il fut la tige d'une nombreuse postérité, qui existoit encore deux siècles avant notre ère : ces illustres descendans furent connus sous le nom d'Asclépiades.

Jean Tzetzes en a donné la filiation, qui doit trouver place ici. Il n'y a point mis de date; & ceux qui l'ont ensuite insérée dans leurs ouvrages n'ont pas pris la peine d'y en mettre. J'ai cru devoir faire ce qu'ils n'ont pas fait, sans prétendre néaumoins qu'il faille regarder cette filiation comme bien fidèle & bien exacte.

Depuis Podalyre, second fils d'Esculape, qui commence cette filiation, jusqu'à la naissance d'Hippocrate ij, elle ne comprend que quinze générations, suivant les uns, & seize suivant d'autres (ce que j'ai admis), Hippocrate ij commençant la dix-septième.

En calculant de la naissance de Podalyre, que je marque sous l'an 1253 avant notre ère, jusqu'à celle d'Hippocrate ij, quatre cents soixante ans avant notre ère, on a sept cent quatre-vingt-treize ans. Il s'ensuit que, non compris Podalyre, les deux premiers générateurs avoient cinquante-un ans à la naissance de leurs fils, les cinq générateurs qui suivent cinquante ans, & les neuf autres quarante-neuf ans. C'est bien plus d'années que les chronologistes n'en comptent ordinairement pour chaque génération des anciens (des rois & princes sur-tout), laquelle se calcule sur trente-trois ans.

Cependant, si l'on fait attention que les premiers Asclépiades enseignoient eux-mêmes la Médecine à leurs fils, on comprend que leur éducation a dû être fort longue; car sous la discipline d'un père, on est encore élève, même à l'âge de trente ans. Les fonctions des fils de médecins se réduisoient à recueillir des plantes, à préparer les remèdes, & non à les prescrire; ils voyoient agir, & n'agissoient point, si ce n'est comme aides. Dans une petite société, un seul médecin suffisoit; ainsi, la confiance des malades étoit réservée toute entière au père. Le fils lui succédoit; & s'il en avoit deux, il en envoyoit un, lorsqu'il le croyoit capable d'exercer l'art, s'établir dans un autre canton. Ainsi, ils ne durent pas se marier de bonne heure : ce qui doit avoir eu lieu, tant que la Médecine ne sortit point de la famille des Asclépiades; c'est-à-dire, tant qu'ils ne communiquèrent point à des étrangers la science qu'ils avoient reçue de leurs ancêtres.

Les choses ne durent pas changer, lorsque la Philosophie vint enfin établir en Grèce son empire; car les fils des médecins, desirant réunir aux connoissances médicales d'autres connoissances précieuses qui devoient leur attirer plus de considération, telle que la Physique, l'Arithmétique, la Géométrie, l'Astronomie, la Cosmologie, la Dialectique, la Métaphysique, ils firent de longs voyages pour les acquérir. Ce n'étoit donc qu'après s'être profondément instruits de la doctrine de différens philosophes (1), & de celle des plus célèbres écoles de Médecine, qu'ils s'annonçoient comme médecins. Ils approchoient nécessairement de l'âge mûr (2). Ce n'étoit qu'alors qu'ils formoient un engagement qui auparavant eût été un obstacle à leurs voyages & à leurs études.

Aristote, qui descendoit d'Esculape par Machaon, ne s'est pas marié de bonne heure, il avoit trente-neuf ans : la date est précise, ce fut en 345. Et

(1) Ce fut probablement du temps de Thalès, ou peu après, que les fils des médecins commencèrent à étendre leur savoir. Bientôt plusieurs se trouvèrent assez instruits pour mériter le nom de philosophe, & la Médecine se trouva réunie à la Philosophie; c'est-à-dire, que les philosophes possédoient toutes les connoissances de l'art, & que plusieurs l'exerçoient : ce qui paroît avoir eu lieu depuis l'an 560, avant notre ère, jusqu'à 410 (pendant environ 150 ans). A cette époque, Hippocrate ij étoit dans la maturité de l'âge. Il vit avec peine que les plus belles années étant employées toutes entières à parcourir plusieurs écoles de Philosophie, dont les maîtres enseignoient des opinions très-différentes, il n'en restoit point assez pour se rendre habile dans la Médecine, qui demande des études longues & suivies, & qu'il appelle lui-même un art long. Il sentit que la Médecine, bien loin de se perfectionner par cette union, alloit dégénérer, & que les vrais médecins, devenant rares, l'humanité en souffriroit. Pour remédier à ce double mal, il conseilla à ses disciples de ne prendre des connoissances philosophiques que celles qui conduisent à la Médecine, qui perfectionnent le jugement, & qui rendent l'homme meilleur : voilà ce qui a fait dire à Celse qu'Hippocrate avoit séparé la Médecine d'avec la Philosophie. Peut-être même fut-il élevé, sur ce plan, par son père ou par son aïeul; & il le suivit dans l'éducation de ses fils. Il ne prit point le nom de philosophe; il ne voulut être que médecin, & il s'éleva, par son mérite, au-dessus de tous ceux qui l'avoient précédé. Dans les siècles suivans, les vrais médecins ne parurent plus avec le titre de philosophe.

(2) Aristote demeura dix-sept ans auprès de Platon, & commença à suivre ses leçons à vingt ans.

combien n'a-t-on pas vu, dans ce siècle même, de médecins se marier à près de cinquante ans.

Si donc il y a de bonnes raisons pour jeter du doute sur la filiation conservée par Tretzes, il y en a de fortes pour ne pas la rejeter comme absolument fausse.

Chez ces peuples anciens, où le gouvernement étoit monarchique & héréditaire, les rois qui avoient l'orgueil de perpétuer leur race sur le trône, avoient soin de marier leurs enfans, dès que la puberté étoit assez confirmée, pour leur faire espérer, dans un petit-fils, un nouvel appui de leur couronne. Cependant il s'en faut beaucoup que leur espoir ait été aussi promptement satisfait; s'il l'eût été, les générations des princes auroient été constamment de vingt à vingt-trois ans environ; au lieu que les chronologistes les calculent sur trente-trois. Pourquoi ont-ils pris ce terme? C'est que les enfans qui naissent les premiers ne vivent pas tous jusqu'à l'âge de puberté; & que des rois qui, dès l'âge de vingt-deux à vingt-trois ans, avoient eu des enfans mâles, les ont vu mourir, & n'ont eu pour successeurs que ceux qui leur sont nés après qu'ils eurent atteint leur trente-troisième année, & même leur quarantième.

Ce calcul est fondé sur une suite d'années de plusieurs princes assis sur différens trônes, dont les uns ont régné un bon nombre d'années, & les autres moins; il en est résulté que le règne proportionnel de chacun a été de trente-trois ans.

S'il en est ainsi à l'égard des générations des princes qui se marioient de bonne heure, on voit que les générations des hommes, moins élevés en dignité, ont dû être beaucoup plus longues; puisque, d'une part, ils se marioient dans un âge plus mûr, n'ayant point un si grand intérêt à perpétuer leur race, ou à en assurer si-tôt l'existence; & que, de l'autre, ils n'étoient pas moins exposés que les rois à voir mourir leurs premiers fils en bas-âge, ou du moins avant celui d'un établissement.

Si donc les générations des rois sont portées à trente-trois ans, & si elles vont quelquefois à quarante, il s'ensuit que celles de la plupart des hommes, dans ces temps reculés, peuvent être calculées sur quarante-trois ans, & même cinquante.

On peut conclure de ce que nous venons d'observer, que la filiation des Asclépiades, donnée ou conservée par Tzetzes, sans être absolument démontrée exacte & vraie, n'en est pas pour cela moins vraisemblable.

Quoi qu'il en soit, voici les points fixes qui ont servi à marquer les époques de la naissance d'Esculape, & de la naissance de ses deux fils: de ces époques suivent toutes les autres.

1°. Le voyage des argonautes, duquel fut Esculape, l'an 1292 avant notre ère. Lenglet.

2°. Le commencement de la guerre de Troie, à laquelle se trouva Podalyre, l'an 1218 avant notre ère (Lenglet), soixante-quatorze ans après l'expédition des argonautes.

3°. La naissance d'Hippocrate ij, qui est placée par tous les historiens, sous l'olympiade lxxx, année j, c'est-à-dire, l'an 460 avant notre ère.

Si Esculape fut du voyage des argonautes, l'an 1292, il devoit avoir au moins vingt-neuf ans: il seroit donc né vers 1321.

Podalyre, en partant pour la guerre de Troie, pouvoit avoir trente-cinq ans; il étoit donc né vers l'an 1253, lorsqu'Eculape, son père, avoit soixante-huit ans. C'est un assez grand âge; mais les deux époques, & de l'expédition des argonautes, & de la guerre de Troie, déterminent à le lui donner. D'ailleurs il se rencontre encore des vieillards de soixante-huit ans, capables d'engendrer: il y en avoit sans doute davantage dans un pays & dans un temps où la manière de vivre & les mœurs concouroient à conserver long-temps les hommes sains & vigoureux.

Podalyre étoit encore enfant lorsqu'Esculape mourut; on peut supposer qu'il avoit dix ans. Ce seroit donc vers l'an 1243 qu'Esculape auroit fini sa carrière, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Machaon étoit l'aîné; il avoit conduit l'enfance de Podalyre, & lui avoit enseigné la Médecine, qu'il avoit lui-même apprise de son père. Pour remplir auprès de son frère les fonctions de père & de maître, sur-tout dans la Médecine, il falloit que Machaon eût environ vingt ans plus que Podalyre, & par conséquent trente ans à la mort de son père. Ainsi, Machaon étoit né vers l'an 1273 (lorsqu'Esculape avoit quarante-huit ans); par conséquent il avoit cinquante-cinq ans, en partant pour aller à la guerre de Troie, accompagné de Podalyre, son frère.

Ce détail étoit nécessaire, avant que de mettre sous les yeux le tableau qui contient les noms de ceux qui ont continué en ligne droite la filiation de Podalyre.

La postérité de Machaon paroît avoir continué jusqu'à Aristote; mais on ne la connoît pas; on trouvera dans le tableau le petit nombre de noms qui se sont conservés.

FILIATION D'ESCULAPE,

OU

GÉNÉALOGIE DES ASCLÉPIADES.

ESCULAPE (1).

Né vers l'an 1321 avant notre ère, eut deux fils ;

MACHAON, l'aîné, naît vers 1273

Les cinq fils de Machaon sont :

- NICOMACHUS .... vers 1230
- GORGASUS 1228
- ALEXANOR 1224
- SPHYRUS 1222
- POLEMOCRATES 1220

NICOMACHUS, médecin, vers 424

ARISTOTE, son fils, en 384

NOTA. Je n'ai point mis à la suite d'Aristote un médecin célèbre, Erasistrate, parce que s'il appartient à cette branche des Asclépiades, on ne sait pas bien précisément si c'est par un frère ou par une sœur d'Aristote ; car il ne sauroit descendre d'Aristote directement.

	Années avant notre ère.
PODALYRE, puîné, naît vers	1253
HIPPOLOQUE	1202
SOSTRATE j	1151
DARDANUS	1101
CRISAMIS j	1051
CLÉOMYTTADES j	1001
THÉODORE j	951
SOSTRATE ij	901
CRISAMIS ij	852
CLÉOMITTADES ij	803
THÉODORE ij	754
SOSTRATE iij	707
NEBRUS	656
GNOSIDICUS	607
HIPPOCRATES j	558
HÉRACLIDES	509
HIPPOCRATES ij, naît en	460
THESSALUS	428

(1) Son nom est Ασκληπιας, d'où l'on a fait Ασκληπιαδαι, pour exprimer ses descendans. Nous disons *Esculape*, d'après les romains, qui ont introduit dans leur langue *Æsculapius*, au lieu d'*Asclepias*, qu'ils auroient bien dû conserver.

Suivant les marbres de Paros, Homère florissoit l'an 907 avant notre ère, c'est-à-dire, trois cents deux ans depuis la destruction de la ville de Troie. Les grecs, à cette époque, cultivoient la littérature & les arts d'utilité; on en trouve la preuve dans les écrits de ce poëte immortel (1). La Médecine tenoit, sans contredit, le premier rang parmi ces arts, puisque l'invention en est attribuée aux dieux, & les découvertes, qui ont multiplié les moyens de guérir, à des héros & à des rois qui avoient des dieux pour pères ou pour aïeux.

On ne sauroit douter qu'Homère ne trace, dans son Iliade, le tableau des mœurs, des usages, & des arts de son temps, bien qu'il semble les transporter à trois siècles avant lui. Dans une expédition militaire, les dangers se multiplient autour des guerriers; tous, chefs & soldats, sont également exposés, en combattant de près ou de loin, à recevoir des contusions violentes ou de larges blessures. Lorsqu'une expédition se fait dans une terre éloignée, il faut des hommes qui administrent des secours aux malades & aux blessés; les argonautes avoient avec eux le médecin Esculape. Les princes confédérés de la Grèce, pour venger leur commune injure, abordent dans la Troade avec des médecins. Homère en nomme deux, Machaon & Podalyre, qu'il appelle les fils de l'excellent Esculape; ils commandoient les grecs qu'ils avoient amenés de Tricca, d'Ithoma, & d'Æchalia, en Thessalie.

Les deux frères, avec deux autres chefs, également en état de traiter les blessures, pouvoient peut-être suffire à l'égard des chefs: mais les soldats qui se rassembloient autour d'eux, qui combattoient sous leurs yeux, n'étoient point invulnérables. Il ne se livroit point de combat qu'il n'y en eût un grand nombre grièvement atteints d'une flèche ou d'un javelot.

Peut-on croire qu'on les laissât sans secours? Non: certainement plusieurs d'entr'eux, à l'exemple des chefs, remplissoient en même temps les fonctions de combattans & celles de médecins. Homère n'en parle pas, à la vérité; c'est que, dans un poëme épique, où les dieux interviennent, & dont tous les personnages sont des héros, il ne devoit présenter sur la scène que leurs actions éclatantes, & leurs hauts faits de courage & de bravoure, & quelquefois, pour intéresser davantage en leur faveur, les montrer couverts de blessures. Comme les soldats n'y sont que des agens subordonnés, il suppose que tout ce qui regarde leur entretien & leur conservation a été réglé par le commandant général & par les chefs. Mais puisqu'il y avoit des médecins pour ces derniers, il faut en conclure qu'il y en avoit pour les soldats: d'où il suit que, du temps d'Homère, on ne mettoit point une armée en campagne sans qu'elle fût pourvue de médecins.

Indiquons ces héros qui, d'une main encore teinte du sang de leurs ennemis mortellement frappés, alloient étancher avec sensibilité le sang qui couloit des plaies que le fer des troïens avoit faites à des héros grecs, & arracher la flèche ou le dard profondément enfoncé dans les chairs.

Ici c'est Machaon qui secourt Ménélas; une flèche a percé sa cuirasse, & est restée dans la plaie; le sang coule abondamment; Machaon fait l'extraction de la flèche, étanche le sang, & met sur la plaie, dit le poëte, des médicamens employés par Esculape, son père, qui les tenoit de Chiron.

Là, c'est Patrocle: instruit par Achille, son ami, qui l'avoit lui-même été par Chiron, le plus juste des centaures, il est prié par Eurypyle d'extraire la flèche qui lui perce la cuisse. Patrocle fait une incision, enlève la flèche, lave la plaie avec de l'eau tiède, & y applique, pour appaiser la douleur, une racine amère qu'il a broyée dans ses mains. Tandis que Patrocle rendoit à Eurypyle ce service, Machaon venoit d'être blessé dans un combat, & Podalyre, à la tête des siens, s'opposoit aux efforts des troïens.

Bien que plusieurs chefs aient été blessés, Podalyre ne paroît point, dans l'Iliade, en avoir pansé aucun. Homère ne devoit point s'arrêter à décrire tous ces détails de l'art; il en a dit assez pour faire présumer que tous ont eu des secours dont ils avoient besoin, puisque plusieurs étoient en état d'en donner.

Mais de ce qu'Homère ne parle que de blessures traitées par des chefs eux-mêmes, il ne faut pas en conclure que, parmi des milliers de soldats campés depuis huit ans devant Troie, aucun ne fut attaqué de maladies internes plus ou moins graves. On supposeroit en vain que tous ceux qui formoient cette armée étoient des hommes robustes, dans la vigueur de l'âge, endurcis aux plus rudes travaux, & capables de résister à toutes les vicissitudes des saisons. Jamais une armée nombreuse n'a été exempte d'épidémie. Le souvenir de celle qui régna dans les plaines d'Ilion s'étoit conservé jusqu'au temps d'Homère; elle survint la neuvième année du siège (ce sont les événemens de cette année qui sont mis en action dans l'Iliade). Le poëte désigne cette maladie par ces mots, νουσος κακη, *morbus perniciosus*; il observe qu'elle fit le plus affreux ravage dans le camp des grecs; que chaque jour elle emportoit un très-grand nombre de guerriers.

Un plus long détail eût formé un tableau trop

(1) Il ne fut pas le seul de son siècle qui fit briller son esprit & le feu de son imagination; mais comme il chantoit les hauts faits des héros de la nation, ses poëmes devinrent des annales que chacun se plut à lire, & à savoir par cœur: de là vient que ni le temps ni les révolutions ne purent les détruire, comme ils en ont détruit tant d'autres, auxquels il n'a manqué que de ne pas renfermer des choses qui intéressassent aussi directement des peuples libres, courageux, & fiers de leur origine.

lugubre pour être mis sous les yeux. Mais ce qui le dispensoit de parler de secours administrés, c'est qu'ils ne durent pas être brillans ni glorieux pour Machaon & Podalyre; ils ne le sont pas encore aujourd'hui dans l'invasion de certaines épidémies. D'ailleurs, comme c'étoit Apollon outragé dans la personne de son pontife, qui avoit envoyé ce fléau destructeur, la main d'un dieu qui frappoit devoit être plus puissante que la Médecine.

Mais si, dans les épidémies, l'art n'est pas toujours supérieur, il triomphe souvent des autres espèces de maladies. Les causes qui les produisent nous environnent, & nous suivent par-tout. Comment donc seroit-il possible que huit années se soient écoulées devant les murs d'Ilion, sans que plusieurs centaines de guerriers aient été attaqués de quelques maladies, sur-tout au milieu des travaux pénibles d'un long siège? Si Machaon, Podalyre, Achille, Patrocle, & autres peut-être, ne traitoient que les blessures (quelques-uns semblent le croire), il s'ensuit que ceux qu'une pleurésie très-aiguë, un érysipèle fort grave, une fièvre ardente, un épuisement total, réduisoient à l'état le plus fâcheux, ont été dénués de tous secours. Ainsi, la pitié étoit éteinte pour des hommes qui avoient bien servi la patrie. Comme rien cependant n'est plus invraisemblable que cet abandon des malades de maladies internes, on se trouvera forcé d'admettre la séparation de l'art, & de dire qu'il y avoit dans l'armée des médecins qui s'occupoient uniquement du soin de ces maladies internes.

Quelques observations vont faire voir que ce partage n'a point eu lieu dans ces temps reculés.

Celui qui le premier réussit à soulager un homme souffrant, & à le délivrer de ses maux, se servit d'un moyen, quel qu'il soit. Tant que ce moyen fut unique, peu de malades lui durent la conservation de leurs jours, parce que toutes les maladies ne se ressemblant pas, elles ne sauroient être guéries par le même remède. Les succès heureux se multiplièrent, en raison de l'augmentation des moyens & de la connoissance des différens cas où ils devoient être employés. Ce fut alors que le nom de guérisseurs put être donné à ceux qui faisoient une heureuse application des moyens trouvés, & que l'*action de traiter*, fondée sur l'expérience & sur le souvenir de ce qui avoit été pratiqué en telle ou telle circonstance, commença à être regardée comme un art, & en reçut le nom. Ces guérisseurs mettoient en usage tout ce qu'un homme exercé & digne de confiance leur avoit dit être bon & utile; c'étoient les feuilles des végétaux, leurs racines, leurs sucs. Un même homme traitoit, par tous les moyens connus, les maladies internes & les maladies externes. Si ces deux genres de maux n'ont pas absolument commencé à se manifester ensemble, il est vraisemblable au moins que les uns n'ont pas précédé de beaucoup les autres; mais il est raisonnable de penser que la méthode de traiter les uns s'est perfectionnée en même temps que la méthode de traiter les autres.

Comme on ne sait point en quel temps a commencé véritablement la Médecine, on ne sauroit la suivre par les degrés qu'elle a parcourus pour arriver au haut point où elle se trouve élevée sous Hippocrate ij. Essayons cependant de nous saisir d'un de ces degrés, mais isolés, sans espérer de retrouver ceux qui le suivent immédiatement.

On fait remonter à Mélampe la découverte de la vertu de l'ellébore. Qu'il ait remarqué que ses chèvres fussent purgées, après en avoir mangé, ce n'est que la découverte d'un possesseur qui porte une attention vigilante sur ses bestiaux; mais avoir imaginé ou senti qu'en purgeant on pouvoit guérir la manie, c'est un trait de lumière qui n'a pu partir que d'un homme de génie, instruit de la Médecine, accoutumé à observer & à réfléchir. Les filles de Prætus durent à la sagacité de Mélampe le retour de leur raison & le rétablissement de leur santé. Il est à présumer que, comme ses prédécesseurs & ses contemporains, & ceux qui vinrent après lui, il connoissoit les plantes & leurs propriétés médicales, & qu'il en faisoit un usage convenable, tant intérieurement qu'extérieurement.

Chiron, qui guérissoit les ulcères malins avec les plantes que produisoit la Thessalie, rendit la santé & le calme à Hercule, qui étoit tombé dans une profonde mélancolie. Il exerçoit donc en même temps la Médecine interne & la Médecine manuelle. Il communiqua aux principaux chefs des habitans de son pays les connoissances qu'il avoit acquises par une longue pratique.

Dans l'Iliade (*lib. xj*, *sub fin.*), le vieux Nestor raconte les faits de sa jeunesse. Il a occasion de nommer la petite-fille d'un roi de l'Elide: « Agamède, dit-il, qui connoissoit autant de remèdes salutaires que la terre en produit ». On voit par-là que, dans les siècles éloignés, on avoit reconnu aux plantes des vertus utiles dans les maladies, quelles qu'elles soient; que le nombre de ces plantes usuelles étoit déjà considérable; que les filles même des rois ou chefs des petites sociétés d'alors apprenoient la Botanique, pour faire la récolte des végétaux, & préparer sans doute des potions, dans le besoin, ou des fomentations, prescrites probablement alors par ces chefs (1). Comme Agamède vivoit dans la jeunesse de Nestor, qui

(1) Si l'on fait attention que, dans le siècle d'Homere, & dans ceux qui avoient précédé, les rois de la Grèce n'étoient que des chefs de colonies établies dans un territoire peu étendu, on ne sera pas surpris qu'ils s'occupassent aux mêmes travaux que les peuples; qu'ils vécussent dans la même simplicité; qu'ils cherchassent à être utiles, & que, dans les maladies, ils procurassent les secours nécessaires à tous ceux qui en avoient besoin. Ils se comportoient en véritables pères de famille, & comme tels, ils veilloient à

avoit vécu déjà deux âges d'hommes, il est clair qu'elle existoit en même temps qu'Esculape, mais dans un pays différent.

D'autres femmes avoient aussi la connoissance des plantes salutaires : telles furent Hécaté & ses filles, Circé & Médée; mais elles connoissoient aussi les plantes vénéneuses, qu'on les accuse d'avoir employées pour exercer leur vengeance. Quoi qu'il en soit, ceci nous apprend qu'on savoit déjà distinguer les végétaux bienfaisans d'avec les nuisibles : c'étoit dans le temps de l'expédition des argonautes.

Esculape, comme nous l'avons dit, fut de cette expédition. Il avoit la connoissance des plantes, & celles de leurs vertus; il purgeoit les malades; il employoit la musique & les chansons pour calmer les mouvemens déréglés de l'ame (1) : &, suivant les affections, il prescrivoit l'équitation &

---

maintenir l'ordre & la tranquillité. En général, chez les grecs les rois ne commandoient réellement que dans une expédition militaires. Hors de là, ils rendoient la justice, ils vidoient les différents, ils étoient les arbitres dans les querelles, ils prononçoient des peines contre les brigands & les meurtriers; en un mot, ils n'étoient proprement que les protecteurs des loix. Toutes les affaires importantes se traitoient dans une assemblée de la nation; c'est là qu'on instituoit ou qu'on abrogeoit une loi; c'est là qu'on décidoit de la guerre ou de la paix.

Les femmes & les filles de ces chefs s'occupoient, sans rougir, de l'administration intérieure de la maison, & même de préparer des remèdes; elles ne croyoient pas que la place de leurs maris ou pères fût pour elles une raison d'être oisives, intrigantes ou altières.

(1) C'est ainsi qu'environ deux cents ans après Esculape, on vit, chez les juifs, David calmer, par les accens de sa harpe, la fureur mélancolique de Saül.

Dans la suite, Pythagore introduisit, dans son institution cœnobitique, la musique & les chansons, comme des moyens propres à calmer les mouvemens déréglés, & à guérir les maladies de l'esprit & du corps.

Ces moyens ingénieux de procurer du calme au corps, à l'esprit, & à l'ame (la musique & le chant), dont l'effet étoit dû à l'impression que faisoient sur les sens des sons artistement combinés, furent long-temps utilement employés. L'ignorance attribua cet effet aux paroles seules. L'imposture avide, profitant de cette sotte créance, y joignit le merveilleux & le mystère, & se mit à entreprendre la guérison de toutes les maladies, par des vers de différens poëtes, & bientôt par des paroles vides de sens. On les chantoit sur les malades; on se contenta ensuite de les proférer, & l'on en vint jusqu'à les écrire sur des feuilles de papyrus, ou de peaux d'animaux, pour être appliqués sur les corps, comme des remèdes ou des préservatifs. Les hommes raisonnables rioient de ces absurdités, auxquelles ils ne pouvoient faire renoncer les sots & les imbécilles. Les gens pusillanimes croyoient que ceux qui faisoient valoir ces pratiques, infiniment variées, entretenoient un commerce secret avec de mauvais génies, dont ils les avoient reçues. Ce ne fut plus des phrases ou des vers, *carmina*; on leur donna un autre nom, *incantamenta*, enchantemens.

Ainsi, ce qui n'étoit qu'une pure illusion, une pratique vaine & dérisoire entre les mains de l'ignorance & du charlatanisme, devint une superstition, qu'on qualifia de magique, de sorcellerie, de diabolique.

divers exercices. Il traitoit aussi les plaies & les ulcères. Tant de moyens de curation, déjà trouvés alors, ne permettent guère de douter que les principaux signes qui caractérisent les maladies, & qui les différencient n'eussent été bien observés, & peut-être recueillis & mis en écrit. Il semble donc qu'Esculape avoit réuni en lui toutes les connoissances, avec lesquelles on pouvoit, de son temps, être utiles aux malades. Mais il exerçoit certainement la Médecine, dans la totalité, par la diète, par les médicamens, & par la Chirurgie, qui sont les trois moyens dont l'art se sert, & qui constituent en même temps les parties dans lesquelles on le divise. Remarquons aussi qu'il paroît être le premier à qui les grecs donnèrent le nom d'ἰατρὸς, guérisseur, ou, comme on lit dans un des hymnes attribués à Homère, ἰητῆρα νόσων, guérisseur de maladies (médecin). D'où l'on peut conclure qu'il se livra spécialement à l'exercice de la Médecine, que ses succès furent brillans, que, de son vivant, sa réputation se répandit dans toutes les contrées de la Grèce, & qu'on le regarda comme un homme envoyé du ciel pour le salut & la conservation des hommes. Ne soyons donc point surpris que la reconnoissance, après sa mort, ait fait son apothéose. Parmi les premiers temples élevés en l'honneur d'Esculape, on compte celui qui fut bâti dans la Corinthie, sur une montagne nommée Titané, par Alexanor, troisième fils de Machaon, & un autre dans le territoire d'Argos, par Sphyrus, quatrième fils de Machaon : ce fut vers l'an 1179, 64 ans après la mort d'Esculape, leur aïeul.

Tel fut le père de Machaon. Esculape vécut assez pour enseigner à ce fils aîné un art, dans la pratique duquel il avoit vieilli, & lui transmettre ce que ses propres observations & un long usage lui avoient appris au delà des instructions qu'il avoit reçues de ses premiers maîtres.

Rien ne prouve que Machaon ait abandonné le traitement des maladies internes, pour ne s'occuper que des externes. Le domaine du médecin, resserré dans les limites d'une contrée, ne nécessitoit point le partage de la Médecine, lequel n'a pu commencer à se faire que dans un ville où la population étoit très-considérable. Long-temps après Machaon, le célèbre Hippocrate traitoit par les trois moyens de curation, diéte, médicamens, & chirurgie.

Il n'est parlé dans l'Iliade que du dernier moyen; voilà ce qui a fait dire que Machaon s'étoit spécialement livré à la Chirurgie (1).

---

(1) On a été plus loin, on en a fait absolument un chirurgien, en le rayant, pour ainsi dire, du rang de médecin; comme si tous les hommes de ces temps anciens, qui sont liés à l'art, pouvoient en être distraits ou séparés. On peut sans doute isoler les branches ou les parties de la Médecine, pour montrer leurs commencemens & suivre leurs progrès; mais comme ceux auxquels ces progrès sont dus ont exercé l'art dans sa totalité, c'est une infidélité peu adroite & bien inutile que de leur ôter le nom de médecins qu'ils portent depuis deux mille ans.

Homère qui, dans ce poëme, proposoit aux grecs de grands modèles à imiter, fit de leurs chefs des hommes extraordinaires, & à l'abri des infirmités humaines. Il a donc évité de les représenter étendus sur un lit de misère, pâles, languissans, exténués, dévorés par la fièvre, & menacés de mourir sans gloire, comme le commun des hommes. Il a mieux aimé les montrer blessés en combattant pour venger la Grèce offensée, parce qu'on prend le plus vif intérêt pour un héros tout couvert de sang, que des soldats consternés rapportent du champ de bataille, ayant encore dans la plaie le javelot qui l'a renversé de dessus son char; on craint pour ses jours, à la vérité, mais à ce sentiment succède l'admiration; on loue son courage, on vante sa bravoure & son intrépidité. Bientôt le héros guéri reparoît à la tête des siens, il est reçu par des acclamations; & le médecin est un homme divin, ou égal à dieu, ἰσόθεος; c'est l'épithète que le poëte donne à Machaon.

L'intention d'Homère bien connue, on sent pourquoi Machaon & Podalyre ne paroissent occupés, dans l'Iliade, que du traitement des blessures. Mais dans l'ordre des choses humaines, neuf ans n'ont pu s'écouler sans que plusieurs capitaines aient été sujets à des maladies internes, dans lesquelles les deux frères se sont empressés de leur donner des soins, & de leur administrer les remèdes nécessaires; tandis que de simples guerriers, mais instruits dans l'art de guérir, remplissoient la fonction de médecins à l'égard de leurs compagnons malades.

Machaon eut cinq fils, qui tous étoient nés avant qu'il partît pour l'expédition de Troie; car il paroît qu'il fut tué devant cette ville, l'année même de sa destruction, l'an 1209 avant notre ère. Le vieux Nestor recueillit ses os, qu'il transporta dans sa patrie, & qu'il déposa à Gerania, anciennement ville des messéniens, & postérieurement de la Laconie. On bâtit, par la suite, un temple en ce lieu. Pausanias en parle, &, dit qu'on y trouve des histoires de maladies guéries par Machaon; qu'on y voit sa statue, en bronze, ayant sur la tête une couronne.

Le même auteur dit que Glaucus, fils d'Æpytus, fut le premier qui fit des sacrifices à Gerania en l'honneur de Machaon (ce fut environ deux cents ans auprès sa mort): on se contentoit probablement, avant ce temps, de présenter des offrandes, pour obtenir la guérison des maladies.

L'aîné des fils de Machaon est Nicomachus, & le second Gorgasus; ils furent l'un & l'autre rois de Phères. Comme Gorgasus succéda à son frère, il est à présumer que Nicomachus ne laissa point de postérité. On peut placer la naissance de Nicomachus vers l'an 1230 avant notre ère, & celle de Gorgasus vers l'an 1228. Ainsi, l'aîné avoit douze ans lorsque Machaon, son père, partit pour la guerre de Troie, & son frère en avoit dix. Isthmius, fils de Glaucus, bâtit, à Phères, un temple en l'honneur de Gorgasus & de Nicomachus: ce fut vers l'an 979 avant notre ère. Aujourd'hui encore, dit Pausanias, qui écrivoit dans le deuxième siècle de notre ère, on croit que des maladies de toute espèce sont guéries dans ce temple; c'est pourquoi les malades y envoient des victimes & des présens.

Machaon eut de sa seconde femme trois autres fils; savoir:

Alexanor, qui put naître vers l'an 1224 avant notre ère; il obtint aussi, comme héros, les honneurs divins; on voyoit sa statue dans le temple qu'il avoit bâti à Esculape, son aïeul.

Sphyrus, qui paroît être plus jeune, sera né vers 1222, deux ans après Alexanor; car, dans ces anciens temps, où les femmes allaitoient elles-mêmes leurs enfans, il devoit y avoir à peu près deux ans d'intervalle entre la naissance de deux enfans.

Polémocrates, le dernier des fils de Machaon, étant né vers l'an 1220, n'avoit que deux ans lorsque Machaon partit pour la guerre de Troie. Il avoit un temple dans la Corinthie, où, dit Pausanias, il guérit les malades; ce qui fait que les habitans lui rendent des honneurs (1).

L'histoire ne nous a pas conservé les noms de la postérité de ces cinq fils de Machaon. On ne sait duquel des cinq descendoient le père d'Aristote, Nicomachus, médecin d'Amyntas ij, roi de Macédoine. Aristote eut un fils, qui porta aussi le nom de Nicomachus, & qui paroît être mort avant Théophraste; on ignore s'il a laissé des enfans. On a dit qu'Erasistrate descendoit du philosophe Aristote, & qu'il étoit fils de sa fille. La chose est impossible; l'ordre des temps s'y oppose Si Erasistrate descend de Machaon, ce ne sauroit être que par un frère de Nicomachus, ou que par un frère ou une sœur d'Aristote. Nous renvoyons, pour cet objet, au mot ERASISTRATE.

La postérité de Podalyre est mieux connue. Ce chef, en retournant dans son pays, après l'incendie de la malheureuse Ilion, l'an 1209 avant notre ère, fut poussé par une tempête sur les côtes de la Carie. Il y fut reçu par un berger, qui ayant été instruit qu'il possédoit l'art de guérir les maladies, en avertit le roi Daméthus, dont la fille étoit tombée du haut de la maison. Podalyre l'ayant saignée des deux bras, elle recouvra la santé. En rapportant ce fait, Etienne de Bysance nous présente le plus ancien usage de la saignée. Comme il ne dit pas que Podalyre fût l'inventeur de ce moyen, il est à présumer qu'il étoit déjà connu depuis long-temps;

---

(1) On ne sauroit douter que ce fût pour avoir bien mérité de leurs semblables, en les soulageant dans leurs maladies, que Machaon & ses fils obtinrent ces hommage divins, comme les avoit obtenus Esculape.

& qu'Esculape & Machaon avoient pratiqué cette opération avant lui. La princesse, qui se nommoit Syrna, épousa, par reconnoissance, Podalyre, qui, par ce mariage, devint roi de Carie. Il eut d'elle Hippolochus, dont l'ordre des temps nous force de placer la naissance sous l'an 1202 avant notre ère. Son nom seul est connu. On ne dit point s'il succeda à son père. Ce silence peut faire soupçonner qu'il ne fut pas l'aîné, & que, dans un âge mûr, il alla fixer sa demeure en une autre contrée.

Ce qui est certain au moins, c'est que l'établissement de Podalyre dans la Carie détermina, par la suite, quelques-uns de ses descendans à passer dans des îles qui n'en sont pas fort éloignées; savoir, à Cos, à Cnide, & à Rhodes (1), dans chacune desquelles ils fondèrent une école de Médecine. Il est impossible d'en assigner la date; mais toutes trois devinrent célèbres; & celle de Cos l'emporta sur les deux autres. Quelques siècles après, Pythagore fonda l'école Italique (vers l'an 520 avant notre ère); on y enseignoit la Physique & la Médecine: il en sortit un grand nombre d'hommes très-instruits.

L'établissement de ces écoles excita l'émulation des maîtres qui y enseignoient. L'art fit des progrès, & devint plus riche en ressources. Mais enfin l'instruction ne fut plus simplement traditive ou orale. Des écrits nombreux furent publiés sur les maladies, sur leurs causes, sur les médicamens, sur leurs vertus, & sur leurs effets.

Il parut des théories ingénieuses & des systêmes imposans, lesquels furent saisis avec enthousiasme par des disciples vifs & ardens, qui les soutinrent avec plus de force que leurs inventeurs mêmes.

De cette diversité d'opinions naquirent différentes sectes. Elles commencèrent à se montrer environ soixante-dix ans après la mort d'Hippocrate ij.

La première fut celle d'Hérophile, dont les sectateurs portèrent le nom d'*hérophiléens*.

La secte d'Hérophile en produisit une autre, connue sous le nom d'*empirique*.

Erasistrate fut le fondateur d'une autre secte, qui n'eut pas un sort moins brillant que la première: ses disciples & ceux qu'ils formèrent, à leur tour, furent distingués par le nom d'*érasistratéens*.

Ces trois premières sectes existèrent plusieurs siècles, sans offusquer le tronc, qui, toujours vigoureux, & entretenu par les descendans & les successeurs d'Hippocrate, se soutint inébranlable, tandis que les branches séparées se sont flétries & desséchées.

Asclépiade fut le chef d'une autre secte; ses disciples & ceux qui adoptèrent les opinions de cet éloquent maître, furent désignés par l'epithète *asclépiadéens*.

Thémison, sorti de l'école d'Asclépiade, disons mieux, son disciple, jeta, dès que son maître eut fini sa carrière, les fondemens d'une autre secte, à laquelle Thessalus mit la dernière main. Thémison donna au systême de son invention le nom de *méthode*; & l'on appela *méthodiques* (μεθοδικοί) ceux qui l'embrassèrent.

La méthode, ou la secte des méthodiques, enfanta ensuite la *Pneumatique*, dont Athénée fut le chef; celle-ci dura moins que les autres.

Enfin la Médecine, ainsi que la Philosophie, eut des éclectiques, c'est la secte *choisissante*.

Dans toutes ces sectes, il y eut des hommes de talens; ils méritèrent la confiance de leurs contemporains, qui ne furent pas trompés dans leur espoir: c'est que ces médecins savoient eux-mêmes imposer silence à la voix de leurs opinions spéculatives, lorsqu'ils approchoient des malades; auprès du lit de la douleur, ils n'etoient plus que les ministres de la nature; ils en suivoient pas à pas la marche; ils ne la troubloient point dans ses opérations, & l'aidoient quand elle avoit besoin de l'être.

Beaucoup de ces hommes célèbres qu'ont produits les quatre siècles qui précèdent immédiatement notre ère, étant placés dans l'histoire de la Médecine d'une manière trop vague & indéterminée, il m'a semblé que ce ne seroit point faire une chose inutile, en les présentant dans un ordre véritablement chronologique, c'est-à-dire, sous des époques plus fixes.

Pour y réussir, je me suis servi des renseignemens & des données que fournit l'histoire; des événemens auxquels ces médecins ont eu part; de la contemporanéité plus ou moins rapprochée du maître & du disciple, ou du disciple & du condisciple; enfin des rapports & des liaisons qu'ils ont eus entr'eux, ou avec d'autres personnages connus.

De ces combinaisons est résulté la table chronologique que je donne.

Cette tâche, que je me suis chargé de remplir, a été pénible & très-pénible. Je me croirai bien dédommagé de ce long travail, s'il peut être de quelque avantage à ceux qui aiment à savoir le temps où ont vécu des hommes qui ont autrefois exercé l'art qu'ils professent actuellement eux-mêmes.

Il n'est personne qui ne désire connoître celui dont il tire son origine, & la suite de ses ancêtres dans l'ordre successif. Les médecins, depuis long-temps, ne sauroient se dire proprement asclépiades; mais ayant été instruits de leur doctrine par une tradition successive, & la mettant, comme eux, en pratique, pour le bien de l'humanité, ils ne sont point étrangers à cette illustre famille; ils en sont même comme descendans par adoption: tout ce qui la regarde doit donc être pour eux intéressant.

(1) Galien nous apprend que l'école de Rhodes, après avoir fleuri un certain temps, s'éteignit long-temps avant les deux autres.

TABLE CHRONOLOGIQUE

Des plus célèbres Médecins anciens, depuis NÉBRUS *juſqu'à* GALIEN.

		Olympiades.	Années avant notre ère.
L'hiſtoire ne nous apprend rien des onze premiers deſcendans de Podalyre. Mais le douzième, Nébrus, paroît s'être fait un nom; il eſt appelé ὁ διασημότατος τῶν Ἀσκληπιαδῶν : *un des plus illuſtres d'entre les aſclépiades*. Il fut contemporain de Thalès, qui pouvoit être plus jeune d'environ dix-huit ans. Ce philoſophe fut la lumière de ſon ſiècle; il communiqua à ſes contemporains les connoiſſances qu'il avoit acquiſes : de ſon école ſortirent des hommes inſtruits, & la Grèce changea de face. Avant que de tracer le tableau de la filiation des aſclépiades, auquel Nébrus appartient, nous avons indiqué les baſes qui nous ont ſervi pour aſſigner à peu près l'époque de leur naiſſance.	NÉBRUS.	xxxj. 1.	656.
Il fut fils de Nébrus, & naquit vers la xliii[e] olympiade, année deuxième, avant notre ère 607; lorſque Thalès avoit trente-deux ans. Il eſt aſſez vraiſemblable que Gnoſidicus alla s'inſtruire à l'école de ce philoſophe; & qu'il fut le premier qui réunit aux connoiſſances médicales les connoiſſances philoſophiques.	GNOSIDICUS.	xliij. 2.	607.
Pythagore fut moins médecin que philoſophe, ou ſavant univerſel; d'après les connoiſſances de l'économie animale, il établit des règles d'Hygiéne pour ſes diſciples, qui vivoient en commun ſous ſa diſcipline, ainſi qu'on a vu depuis des cénobites réunis ſous la conduite d'un abbé; il a bien mérité de l'art iatrique, & tient une place diſtinguée dans ſes faſtes. Il naquit la troiſième année de la liij[e] olympiade, avant notre ère 566. Il avoit quarante ans, l'an 526.	PYTHAGORE.	liij. 3.	566.
Ce quatorzième deſcendant de Podalyre, & le quinzième d'Eſculape, étoit fils de Gnoſidicus. Il naquit vers la lv[e] olympiade, année troiſième, avant notre ère 558. Il ſuivit probablement l'exemple de ſon père, & étudia la Philoſophie ſous lui, ou ſous les diſciples de Thalès. Il fut une des lumières de l'école de Cos. On ne ſauroit guère douter qu'il ne fît prêter le ſerment dont la formule s'eſt conſervée juſqu'à nous. Pluſieurs croient que cette formule avoit été dreſſée par Hippocrate ij, ſon petit-fils, lequel s'eſt acquis un nom immortel. Mais ſi l'on fait attention qu'Ariſtophane, dans une de ſes comédies, fait alluſion à ce ſerment, dans un temps où Hippocrate ij ne pouvoit pas encore être parvenu à ce haut point de gloire où il s'éleva dans la ſuite, on conviendra que ce ſerment eſt plus ancien que lui, & qu'il ſe prêtoit du temps de ſon aïeul, ſoit que celui-ci l'ait exigé le premier, ſoit qu'il en ait trouvé la coutume établie par ſes ancêtres. Il n'eſt pas ſurprenant qu'après l'extinction de l'école de Cos, le ſerment ne ſe prêtant plus, quoique la formule s'en fût conſervée ſous le nom d'Hippocrate, on l'ait attribué au petit-fils qui portoit ce nom, & dont la réputation avoit effacé celle de l'aïeul.	HIPPOCRATE I.	lv. 3.	558.
Il étoit de Crotone, & demeuroit à Samos, lorſque Polycrate, tyran de cette île, fut mis à mort; ce fut l'an 523 avant notre ère. Démocède, qui étoit médecin de Polycrate, fut fait eſclave, avec tous les gens du tyran, & mené en Perſe. Ce médecin, à cette époque, pouvoit avoir trente-cinq ans au moins; ainſi, il naquit vers l'an 558 avant notre ère, & vers la même année qu'Hippocrate j.	DÉMOCEDE.	lv. 3.	558.

		Olympiades.	Années avant notre ère.
Né à Crotone, il fut disciple de Pythagore; & probablement des Asclépiades de son temps. Il paroit s'être beaucoup occupé de la dissection des animaux. Alcmæon étoit en réputation, lorsque son maître étoit vieux; ce qui a déterminé à placer sa naissance sous l'an 516 avant notre ère. Il avoit quarante ans vers l'an 476.	ALCMÆON.	lxvj. 1.	516.
Tout ce qu'on sait de cet Asclépiade, c'est qu'il étoit fils d'Hippocrate j, & qu'il fut le pere d'Hippocrate ij.	HÉRACLIDE.	lxvij. 4.	509.
On n'a point la date précise de la naissance de ce philosophe, qui s'est occupé à disséquer des animaux. Mais comme les historiens & le savant Brucker observe qu'il fleurissoit sous la lxxx^e^ olympiade, on peut supposer hardiment qu'il avoit, à cette époque quarante ans environ. Ainsi, il est né vers la lxx^e^ olympiade, année 1^ere^, avant notre ère 500.	DÉMOCRITE.	lxx. 1.	500.
Comme, au rapport de Pline, Acron, sur les principes d'Empédocle, fonda la Médecine empirique, il faut supposer qu'Empédocle avoit au moins vingt ans plus que lui; on est donc autorisé à placer sa naissance vers l'an 490 avant notre ère. Observons cependant que la secte, véritablement empirique, dont les principes étoient très différens des principes de la dogmatique, n'exista d'une manière bien marquée qu'après Hérophile. Quelques-uns ont dit qu'Acron s'étoit trouvé du nombre des médecins qui se rendirent à Athènes durant la fameuse peste qui ravagea cette ville au commencement de la guerre du Péloponèse, l'an 430 avant notre ère. Cette anecdote, qui regarde Acron, n'est pas bien démontrée; mais en la supposant vraie, ce médecin avoit alors soixante ans.	ACRON.	lxxij. 3.	490.
Iccus ayant précédé Hérodicus, qui lui-même a précédé Hippocrate ij, on peut placer sa naissance vers l'an 486 avant notre ère.	ICCUS.	lxxiij. 3.	486.
La date précise de la naissance d'Empédocle n'est pas certaine. Brucker, dans son Histoire de la Philosophie, dit, d'après le sentiment de plusieurs écrivains anciens, qu'Empédocle fleurissoit vers la lxxxjv^e^ olympiade, c'est-à-dire, vers l'an 444 avant notre ère. Il avoit au moins quarante ans à cette époque; ainsi, sa naissance peut être placée sous la lxxjv^e^ olympiade, année première, c'est-à-dire, 484 avant notre ère.	EMPÉDOCLE.	lxxjv. 1.	484.
On attribue à Euryphon les sentences gnidiennes, qui ont mérité la censure d'Hippocrate ij. Euryphon est donc plus ancien que ce dernier; ainsi, on est fondé à présumer qu'Euryphon étoit né vers 480 avant notre ère, c'est-à-dire, vingt ans avant Hippocrate : il avoit quarante ans vers l'an 440.	EURYPHON.	lxxv. 1.	480.
L'Histoire nous apprend qu'Hippocrate ij, voulant connoître les principes de la Gymnastique, adaptée à la Médecine par Hérodicus, qui tiroit de cet art beaucoup d'avantages, tant pour fortifier le corps & entretenir la santé, que pour guérir certaines maladies; Hippocrate (dis-je) alla visiter le gymnase d'Hérodicus. A quoi il faut ajouter que Platon, qui écrivoit âgé de quarante-cinq ans, dit qu'Hérodicus vivoit encore. Observons qu'Hippocrate vivoit aussi, & que l'année où Platon avoit quarante-cinq ans, Hippocrate en avoit soixante-seize : c'étoit l'an 384. Hérodicus étoit plus âgé de quelques années environ six ans; ainsi, il est né vers l'an 466, la troisième année de la lxxviij^e^ olympiade.	HÉRODICUS.	lxxviij. 3.	466.
Il n'y a aucun doute sur la date de la naissance d'Hippocrate ij, fils d'Héraclide : elle est fixée par tous les historiens sous la lxxx^e^	HIPPOCRATE II.	lxxx. 1.	460

	Olympiades.	Années avant notre ère.

olympiade, année première, c'eſt-à-dire, quatre cents ſoixante ans avant notre ère. A cette époque, Socrate avoit dix ans, & Démocrite quarante. Hippocrate avoit atteint ſa quarantième année l'an 420.

CTÉSIAS. lxxxvj. 1. 436.

Ctéſias, de Cnide, étoit, dit Galien, de la famille des aſclépiades, & parent d'Hippocrate ij. Il ſuivit Cyrus le jeune dans ſon expédition contre le roi Artaxerxe, ſon frère : Cyrus fut tué dans le combat qui ſe donna l'an 401 avant notre ère, & Ctéſias, fait priſonnier, fut emmené en Perſe, où il demeura dix-ſept ans.

On peut ſuppoſer que Ctéſias, l'an 401, avoit trente-cinq ans; ainſi, il ſera né vers l'an 436 avant notre ère, lorſqu'Hippocrate ij avoit vingt-quatre ans. Après ce long ſejour en Perſe, Ctéſias revint en Grèce, étant alors âgé d'environ cinquante-deux ans.

PHILISTION. lxxxvij. 3. 430.

Pour marquer l'époque de la naiſſance de Philiſtion, il ne ſuffiſoit pas de ſavoir qu'on le fait diſciple d'Hippocrate ij; il falloit avoir une date plus préciſe, & qui fixât davantage, ou trouver une correſpondance qui diſſipât les incertitudes. Cette correſpondance exiſte : il fut maître d'Eudoxe; Eudoxe le fut de Chryſippe, & Chryſippe d'Eraſiſtrate, qui n'a pu naître que vers 334 avant notre ère, la troiſième année de la cxj^e^ olympiade. (*Voyez* ERASISTRATE, ſous la date de 334). Le rapport du maître au diſciple rend vraiſemblable que Philiſtion naquit l'an 430 avant notre ère, lorſqu'Hippocrate, ſon maître, avoit trente ans. Philiſtion avoit également trente ans plus qu'Eudoxe, & Eudoxe trente ans plus que Chryſippe. Philiſtion avoit atteint ſa quarantième année l'an 390.

NOTA. Ce fut cette année 430 ans avant notre ère, qu'Athènes fut dévaſtée par une peſte meurtrière. Hippocrate n'ayant que trente ans, ſon nom n'étoit pas encore connu; il n'a donc pu être appelé pour adminiſtrer aux malades les ſecours de la Médecine. Thucydide a donné une deſcription très-détaillée de cette maladie ſi funeſte à l'Attique; il écrivoit dix-neuf ans après, lorſqu'Hippocrate avoit quarante-neuf ans, & qu'il jouiſſoit déjà d'une grande réputation; il ne le nomme pas. Au reſte, tout l'art des médecins fut inutile dans cette peſte; la plupart d'entr'eux en furent atteints & périrent.

THESSALUS. lxxxviij. 1. 428.

Galien nous apprend que Theſſalus, fils aîné d'Hippocrate ij, fut médecin d'Archelaüs, roi de Macédoine. Ce prince ne régna que quatorze ans, depuis l'an 413 avant notre ère, juſqu'à l'an 399, époque à laquelle Theſſalus ne pouvoit guère avoir que vingt-neuf ans. C'eſt avoir été bien jeune médecin d'un roi; mais ſi l'on fait attention que Theſſalus fut inſtruit de très-bonne heure à l'école d'un père conſommé dans la pratique de l'art, on ſentira qu'il dut être formé plutôt que le commun des médecins, & l'on ſera moins ſurpris qu'il ait eu, à vingt-ſept ou vingt-huit ans, la confiance d'un monarque : deux choſes y concoururent, la réputation éclatante du père, d'une part; de l'autre, le mérite réel & les talens acquis du fils.

Theſſalus avoit quarante ans vers l'an 388.

POLYBE. lxxxviij. 1. 428.

Après avoir été diſciple d'Hippocrate ij, il devint ſon gendre. On ne ſauroit douter qu'il n'ait obtenu cette faveur par ſon mérite & par ſes qualités perſonnelles. Nous ſuppoſons que Polybe étoit du même âge que Theſſalus. Quoi qu'il en ſoit, il eſt aſſez vraiſemblable que Theſſalus, Polybe, & Dioxippus ont été condiſciples.

		Olympiades.	Années avant notre ère.
Suidas raconte que ce médecin fut appelé par Hécatomnus, roi de Carie, pour traiter ses deux fils, Mausole & Pixodare, tous deux attaqués d'une maladie désespérée. Mausole, après la mort de son père, devint roi, & mourut l'an 353 avant notre ère, après un règne de vingt-quatre ans. Il le commença donc l'an 377. Ce fut avant cette époque que son père invoqua le secours de Dioxippus. Nous ne savons point en quelle année Mausole monta sur le trône de son père, ni quel âge il avoit à son avènement à la couronne. On peut assez raisonnablement supposer que ce fut dix ans auparavant, c'est-à-dire, vers l'an 387 avant notre ère. Or, à cette époque, Dioxippus ne pouvoit guère avoir moins de quarante ans; il s'ensuit qu'il naquit vers l'an 427 avant notre ère, lorsqu'Hippocrate ij avoit trente-trois ans. Ainsi, Dioxippus, qu'on dit avoir été disciple de ce grand médecin, peut avoir profité de ses leçons à l'âge de vingt-cinq ans, son maître étant âgé de cinquante-huit ans; c'est-à-dire, l'an 402 avant notre ère.	DIOXIPPUS.	lxxxviij. 2.	427.
Il descendoit d'Esculape, par Machaon; il fut le père du philosophe Aristote, & médecin d'Amintas ij, roi de Macédoine, qui, après avoir régné d'abord six ans, fut dépossédé, mais rétabli sur le trône l'an 390 avant notre ère, & mourut l'an 371 avant notre ère. C'est dans le cours de ces dix-neuf ans que naquit Aristote, l'an 384. Nicomachus, à la naissance de son fils, pouvoit avoir quarante ans; ainsi, il sera venu au monde vers l'an 424 avant notre ère.	NICOMACHUS.	lxxxjx. 1.	424.
Tout ce qu'on sait de Draco, c'est qu'il étoit fils d'Hippocrate ij, ainsi que Thessalus. Comme celui-ci paroît avoir été l'aîné, on peut présumer que Draco est né vers 420 avant notre ère.	DRACO I.	xc. 1.	420.
Il se faisoit appeler Jupiter. Ce médecin, qui prenoit ce titre fastueux, étoit sans doute d'une haute taille, & d'une figure imposante: autrement il auroit mal joué ce rôle; il falloit d'ailleurs qu'il eût les sourcils & la barbe semblables à ceux qu'on attribuoit au puissant dieu de l'Olympe. Il n'auroit pas voulu ressembler à Esculape, qui souvent étoit représenté sans barbe. Ménécrate devoit donc être un homme de quarante-cinq ans. En écrivant à Agésilas, suivant les uns; à Philippe, roi de Macédoine, selon les autres, on dit que telle étoit la suscription de sa lettre: ὁ ζευς τῳ Αγησιλαῳ χαίρειν....ὁ ζευς τῷ Φιλιππῳ χαίρειν: & que ces deux princes lui conseillèrent de faire un voyage à Anticyre; ce qui étoit le regarder comme un fou qu'il falloit traiter. Or, Agésilas mourut en 362 avant notre ère: ainsi, ce fait est nécessairement antérieur à cette époque. Quant à Philippe, comme il ne fut roi que l'an 359 avant notre ère, ce fait, par rapport à lui, est postérieur au moins de trois ans. En prenant pour époque 359, où l'on peut supposer que Ménécrate avoit quarante-cinq ans, il s'ensuivra qu'il naquit vers 404 avant notre ère.	MÉNÉCRATE.	xcjv. 1.	404.
Nous avons dit que Philistion pouvoit avoir trente ans plus qu'Eudoxe, son disciple; ce qui détermine à placer la naissance de ce dernier à l'an 400 avant notre ère. (*V. Philistion.*) Eudoxe avoit quarante ans vers l'an 360.	EUDOXE.	xcv. 1.	400.
La naissance de Thessalus, père de ce Draco, n'ayant guère pu être placée que sous l'an 428, il est probable que le fils est né vers l'an 395 avant notre ère, & qu'il étoit parvenu à sa quarantième année l'an 355.	DRACO II.	xcvj. 2.	395.
On apprend de Galien que Dioclès se montra avec éclat, peu après Hippocrate ij, qu'il s'occupa de l'Anatomie (humaine), &	DIOCLÈS.	xcviij. 1.	388.

Olympiades. *Années avant notre ère.*

qu'il écrivit un des premiers sur cet objet. Galien le fait d'ailleurs un peu plus ancien que Praxagoras, maître d'Hérophile. D'après ces faits, il semble que Dioclès peut avoir eu vingt ans plus que Praxagoras, & être né vers 388 avant notre ère, lorsqu'Hippocrate ij étoit déjà très-âgé. Dioclès n'a pu se montrer avec distinction qu'à l'âge de quarante, c'est-à-dire, l'an 348 avant notre ère, & environ vingt-deux ans après la mort d'Hippocrate ij.

Critobule. xcviij. 1. 388.

Philippe, roi de Macédoine, reçut au siège d'Olynthe une flèche dans l'œil (Ce fut l'an 348 avant notre ère). Critobule en fit l'extraction, & pansa la plaie; le prince perdit la vue, à la vérité, mais il ne fut pas défiguré.

A l'époque de 348, Critobule, attaché à Philippe, devoit avoir environ quarante ans, & être né par conséquent la même année que Dioclès, & quatre ans avant Aristote.

Aristote. xcjx. 1. 384.

La date de la naissance d'Aristote, que nous indiquons, est certaine; celle de sa mort l'est également. Ce philosophe, l'an 343, âgé de quarante-un ans, est chargé par Philippe d'instruire Alexandre, qui avoit treize ans.

Philippe. cj. 4. 373.

On sait qu'Alexandre, roi de Macédoine, la deuxième année de son expédition, l'an 333 avant notre ère, se trouva dans un péril éminent, pour s'être baigné dans les eaux froides du fleuve Cydnus; & que ce prince, averti par une lettre que Philippe, son médecin, vouloit l'empoisonner avec une potion qu'il devoit lui présenter pour son soulagement, prit d'une main la coupe, & donna de l'autre à son médecin la lettre où il étoit accusé. Le rétablissement d'Alexandre prouva l'innocence de Philippe, & confondit ses calomniateurs. A cette époque, Philippe pouvoit avoir quarante ans, & être né par conséquent vers 373 ans avant notre ère.

Théophraste. cij. 2. 371.

Les historiens disent que ce philosophe est mort dans sa quatre-vingt-cinquième année, la troisième de la cxxiij[e] olympiade: en comptant les quatre-vingt-cinq ans comme devant être révolus dans le courant de l'année, il s'ensuit qu'il naquit la deuxième année de l'olympiade cij avant notre ère 371. Ainsi, Aristote, son maître, n'avoit que treize ans ans plus que le disciple.

Chrysippe. cij. 3. 370.

Il fut, comme nous l'avons dit précédemment (*Voy.* Philistion, sous la date de 430) disciple d'Eudoxe, & ensuite maître d'Erasistrate. Chrysippe, l'an 330, comptoit sa quarantième année.

C'est cette année 370 avant notre ère que mourut Hippocrate ij.

Praxagoras. ciij. 1. 368.

Praxagoras étoit de Cos, & de la famille des asclépiades. Il apprit dans leur école ce qu'on savoit alors d'Anatomie; & bien qu'il paroisse l'avoir cultivée, il n'en a guère avancé les progrès. Hérophile, sorti de l'école de Praxagoras, sentit vivement combien la connoissance des parties du corps humain étoit nécessaire pour l'exercice de la Médecine. S'élevant bientôt au-dessus des préjugés de son temps, il s'arme du scalpel, & favorisé d'ailleurs par la protection de Ptolémée, roi d'Egypte, il étudie l'homme sur l'homme même. Par ses découvertes, il a fait de l'Anatomie une science véritablement nouvelle, & est regardé comme le premier anatomiste de ces siècles reculés.

Le temps où Hérophile s'est montré au monde médecin étonné autorise à placer la naissance de Praxagoras, son maître, à l'époque de 368.

Hippocrate III. cjv. 4. 361.

Suidas n'est pas clair sur la filiation d'Hippocrate iij, ni sur celle de Thessalus, son fils. Il contredit même, dans un endroit,

Olympiades. *Années avant notre ère.*

ce qu'il a avancé dans un autre ; dans le premier, il désigne un de ses descendans comme ayant été médecin de Roxane, femme d'Alexandre ; c'est le quatrième descendant d'Hippocrate ij : ce qui donne à chacune de ces générations une extension trop courte. Dans le second endroit, Suidas nomme un autre pour médecin de la femme du roi de Macédoine ; c'est le troisième descendant d'Hippocrate ij ; ce qui s'accorde mieux avec le cours ordinaire des générations. Nous avons donc adopté ce dernier exposé, bien qu'il ne soit peut-être pas sort exact ; il est au moins le plus vraisemblable.

Voici la filiation qu'il présente, & que nous suivons.

Hippocrate ij, Thessalus, Draco ij, Hippocrate iij.

C'est ce dernier, fils de Draco ij, & arrière petit-fils d'Hippocrate ij, que Suidas, dans le second endroit, dit avoir été médecin de Roxane.

Cette princesse épousa Alexandre l'an 328 avant notre ère. (cinq ans avant la mort de ce prince). Il n'est pas vraisemblable que ç'ait été du vivant d'Alexandre qu'Hippocrate iij fût médecin de la jeune princesse, & qu'il ait été appelé en Perse, où le vainqueur de l'Asie avoit auprès de lui Philippe, dans lequel il avoit la plus grande confiance. Selon toute apparence, Hippocrate iij ne fut medecin de Roxane qu'après la mort d'Alexandre, arrivée l'an 323 avant notre ère. Cassandre, par une politique ambitieuse, fit assassiner la veuve de son roi l'an 311 avant notre ère. A cette époque, Hippocrate iij étoit médecin de cette princesse infortunée.

Comme Thessalus n'a pu naître que vers l'an 428 (*voyez* cette date à la pag. 672), & Dracon ii que vers 395 (*voyez* cette date à la pag. 673), la naissance d'Hippocrate iij ne sauroit guére être placée que vers l'an 361. Il aura eu quarante ans l'an 321, âge où son mérite connu aura décidé en sa faveur la confiance de Roxane ; confiance qu'il a sans doute conservée jusqu'à la mort de cette princesse.

PÉTRON. cvj. 1. 356.

Ce médecin parut après les premiers successeurs d'Hippocrate ij, savoir, Dioclès & Praxagoras, mais avant Hérophile & Erasistrate. On voit que sa naissance peut être placée exactement entre celle de Praxagoras & celle d'Hérophile, c'est-à-dire, vers l'an 356. Il aura eu douze ans moins que Praxagoras, & douze de plus qu'Hérophile.

HÉROPHILE. cjx. 1. 344.

Il eut pour maître Praxagoras, qui pouvoit avoir vingt-quatre ans plus que son disciple. Hérophile, âgé de quarante ans l'an 304 avant notre ère, la vingtième année du règne de Ptolémée-Lagus, jouit de la réputation d'un médecin instruit, & d'un anatomiste habile.

Il forma un grand nombre de disciples, qui en formèrent ensuite d'autres ; ceux qui restèrent attachés à sa doctrine, qui se soutint long-temps, furent désignés sous le nom d'*hérophiléens*.

PHILOTIME. cjx. 1. 344.

Philotime eut aussi pour maître Praxagoras ; comme Galien observe que Philotime & Hérophile furent condisciples, ils ont pu être du même âge.

PLISTONICUS.

Disciple de Praxagoras, ainsi que les deux précédens, il fut leur contemporain, soit qu'il fût un peu plus âgé, ou un peu plus jeune.

ERASISTRATE. cxj. 3. 334.

Erasistrate fut contemporain d'Hérophile, qui néanmoins naquit environ dix ans avant lui.

Pour fixer l'époque de la naissance d'Erasistrate, il faut avoir recours à un évènement dont l'Histoire a conservé le souvenir,

Olympiades. Années avant notre ère.

Le jeune Antiochus, fils de Séleucus, roi de Syrie, étoit tombé dans une maladie de langueur, qui faisoit désespérer de sa vie. Tout l'art des médecins étoit impuissant ; une cause cachée se déroboit à leur sagacité. Erasistrate est appelé ; il découvre que l'amour est la cause de la maladie du prince, & que l'objet aimé est Stratonice, sa belle-mère. Ce fait est placé par les chronologistes sous l'an 294 avant notre ère. Séleucus avoit eu infructueusement recours à plusieurs médecins ; il falloit assurément que, pour être appelé après eux, Erasistrate fût en réputation : il devoit donc avoir alors au moins quarante ans ; outre cela, par l'exposé que fait Erasistrate à Séleucus, on voit qu'il étoit marié, & que sa femme ne pouvoit pas être plus âgée que Stratonice. Il résulte qu'il a dû naître vers 334 avant notre ère.

Ce médecin célèbre fut disciple de Chrysippe, dont nous avons placé la naissance vers l'an 370. Rien ne s'y oppose ; car Erasistrate étoit âgé de vingt ans lorsque Chrysipe en avoit cinquante-six.

On dit aussi qu'il entendit Théophraste. Il a pu le faire ; car ce philosophe, né l'an 371, enseigna dans l'école d'Aristote après sa mort, arrivée l'an 321, & continua d'enseigner pendant trente-trois ans. Théophraste, en 321, avoit cinquante-deux ans, & Erasistrate treize.

La doctrine d'Erasistrate eut des partisans zélés, qui la transmirent à leurs successeurs ; ils furent désignés par le nom d'*érasistratéens*.

Un des premiers disciples d'Hérophile fut Philinus, qui abandonna la doctrine de son maître, & jeta les fondemens de la secte empirique. PHILINUS. cxv. 2. 319.

Philinus, âgé de vingt ans environ, a pu entendre Hérophile, qui en avoit quarante-cinq : ce seroit l'an 299 avant notre ère. Ainsi, Philinus peut être né vers l'an 319 avant notre ère, & avoir eu quarante ans vers l'an 279 avant notre ère.

Quant à la filiation de la secte empirique, la voici telle qu'elle s'est conservée : PHILINUS ; SÉRAPION ; APOLLONIUS, père, APOLLONIUS, fils ; GLAUCIAS ; *un inconnu ;* HÉRACLIDE, de Tarente, disciple de cet inconnu.

Il m'a paru vraisemblable qu'en mettant, à l'égard de ces empiriques, le rapport d'années qui se trouve à l'égard d'Hérophile & de Philinus, on approchoit assez près du temps ou de l'époque sous laquelle chacun d'eux a vécu : c'est le parti que j'ai pris.

Straton vécut long-temps avec Erasistrate, dont il fut & le secrétaire & le disciple : Straton eut un fils, qui fut aussi disciple d'Erasistrate. STRATON. cxvij. 4. 309.

D'après ces deux données historiques, il est évident que Straton n'a pu s'attacher à Erasistrate que fort jeune, & lorsque son maître étoit dans la maturité de l'âge, c'est-à-dire, vers l'an 289 avant notre ère. A cette époque, Straton ne pouvoit guère avoir que vingt ans ; il sera donc né vers l'an 309 avant notre ère : & à trente ans, c'est-à-dire, l'an 279, il aura été père d'Apollonius.

Il fut médecin d'Antiochus-Soter : ce prince mourut l'an 262, âgé d'environ cinquante-quatre ans. Apollophanes se retira de la cour de Syrie à cette époque, & alla fonder à Smyrne une école d'érasistratéens, laquelle subsistoit encore du temps de Strabon, qui écrivoit vers l'an 18 avant notre ère. Ce médecin, en 262, étoit certainement dans un âge mûr ; il avoit au moins quarante-cinq ans. Il a donc pu naître vers 307 avant notre ère. APOLLOPHANES. cxviij. 2. 307.

		Olympiades.	Années avant notre ère.
Comme Erasistrate paroît avoir enseigné fort tard, & vers l'âge de cinquante ans, 284 avant notre ère, & que l'Histoire nous apprend qu'Apollophanes fut un de ses premiers disciples; on voit que ce disciple ne pouvoit guère avoir que vingt-trois ans en 284.			
D'après ce que nous avons dit plus haut (année 319), en parlant de Philinus, il s'ensuit que Sérapion naquit vers l'an 294 avant notre ère, & qu'il avoit quarante ans l'an 254 avant notre ère.	SÉRAPION.	cxxj. 3.	294.
Apollonius, fils de Straton, étoit de Memphis. Il n'a guère pu naître, comme nous l'avons dit, que la trentième année de Straton, son père, c'est-à-dire, l'an 279 avant notre ère. Pour qu'il fût en état de prendre les leçons d'Erasistrate, il falloit qu'il eût au moins 20 ans : ce fut en 259. A cette époque, Erasistrate avoit soixante-quinze ans; on dit qu'il est mort dans un âge très-avancé; il n'est pas impossible qu'il enseignât encore à soixante-quinze ans: nous avons vu Astruc enseigner au-delà de quatre-vingts. Apollonius avoit quarante ans en 239.	APOLLONIUS, Memphites.	cxxv. 2.	279.
Puisqu'il fut disciple de Sérapion, qui avoit environ vingt-cinq ans plus que lui, il s'ensuit qu'Apollonius, d'Antioche, de la secte empirique, a dû naître l'an 269 avant notre ère, & qu'il eut quarante ans en 229.	APOLLONIUS, d'Antioche.	cxxvij. 4.	269.
On a la date précise où ce médecin se rendit à Rome; ce fut l'an 535 de la fondation de cette ville, & 219 avant notre ère. Il pouvoit être alors âgé de quarante ans; âge nécessaire pour être exercé dans la pratique, & pour inspirer de la confiance dans une ville étrangère; on peut donc placer sa naissance vers l'an 259 avant notre ère.	ARCHAGATHUS.	cxxx. 2.	259.
Il nous reste, sous le nom de ce romain célèbre, un traité *de re rusticâ*. Il naquit vers l'an 240 avant notre ère, de Rome 514; il avoit vingt-un lorsque le médecin Archagathus se rendit à Rome. Caton mourut âgé d'environ quatre-vingt-dix ans, vers l'an 150 avant notre ère, 604 de la fondation de Rome. On a dit & répété que les médecins avoient été chassés de Rome. Rien de plus faux; un mot de Caton, mal entendu, a donné lieu à cette assertion. Les romains, ainsi que tous les autres peuples de l'univers, ont toujours eu des médecins plus ou moins instruits. Jamais le sénat de Rome n'a fait de loi pour les expulser en général. Caton seulement ne vouloit pas qu'on permît au grecs, vaincus, de s'établir à Rome, parce qu'il craignoit qu'ils ne corrompissent les romains. Il ne fut pas écouté; les grecs, de tout état, vinrent à Rome, & s'y établirent, même de son vivant.	M. PORC. CATO.		240.
Il faut nécessairement supposer qu'Apollonius père avoit 30 ans lorsque son fils vint au monde; ce qui a déterminé à mettre sa naissance sous l'an 239, avant notre ère. Ce médecin, de la secte empirique, avoit atteint sa quarantième année l'an 199.	APOLLONIUS, fils d'Apollonius, d'Antioche.	cxxxv. 2.	239.
Conformément à l'observation faite en parlant de Philinus (*ann.* 319), il suit que Glaucias, de la secte empirique, naquit vingt-cinq ans après Apollonius, fils, c'est-à-dire, l'an 214 avant notre ère, & qu'il eut quarante ans en 174 avant notre ère.	GLAUCIAS.	cxlj. 3.	214.
Il est dit qu'Héraclide, de Tarente, de la secte empirique, ne suivit pas immédiatement Glaucias, qui étoit de cette secte, mais qu'il ne vint que quelque temps après. Ainsi, Héraclide puisa probablement, dans l'école d'un maître plus jeune que Glaucias,	MANTÉIAS.	cxlvij. 4.	189.

Olympiades. *Années avant notre ère.*

les principes de la secte. Mais, d'autre part, on rapporte que Mantéias, hérophiléen, avoit été d'abord maître d'Héraclide, qui abandonna les dogmes d'Hérophile pour embrasser ceux des empiriques.

Ces deux faits, tirés de l'Histoire, ont servi à fixer les époques auxquelles ont pu se montrer Mantéias & Héraclide.

Le premier, Mantéias, paroît être né vingt-cinq ans après Glaucias, c'est-à-dire, l'an 189 avant notre ère, & avoir eu quarante ans en 149. Il étoit en réputation cent cinquante-cinq ans après Hérophile, en les considérant l'un & l'autre à l'âge de quarante ans.

Asclépiade. clj. 4. 175.

Deux choses vont aider à découvrir l'époque de la naissance d'Asclépiade : 1°. le récit de Pline, qui observe que ce médecin mourut dans une vieillesse avancée, en se laissant tomber du haut en-bas d'un escalier ; 2°. une remarque de L. Crassus, que Cicéron nous a conservée ; la voici. « Il en est de même d'Asclé» piade, notre médecin & notre ami, lequel surpassoit en éloquence les autres médecins ; l'avantage qu'il avoit de s'exprimer avec agrément, il le tiroit de la Médecine, & non de l'Eloquence ». Cicer. *de orator.* lib. j, pag. 133, n°. 33, edit. Robert. Stephan. Paris. 1538, in-fol.

Cicéron marque bien précisément l'année & le lieu de cet entretien de Crassus avec Scévola, qui avoit été le collègue de ce dernier dans le consulat (l'an de Rome 659 ; avant notre ère 95), avec Antonius & autres romains célèbres. C'étoit à Tusculum, & sous le consulat de L. Marcius-Philippus, & de Sex. Jul. César, c'est-à-dire, l'an de Rome 663, avant notre ère 91, l'année même de la mort de l'orateur Crassus.

De la manière dont s'exprime Crassus, on voit qu'il parle d'un homme mort, probablement même depuis quelques années. On peut supposer que la mort d'Asclépiade arriva vers l'an de Rome 660 avant notre ère 94. Or puisque, suivant Pline, ce médecin étoit parvenu à une vieillesse fort avancée, il est vraisemblable qu'il avoit à sa mort quatre-vingts ans environ.

Asclépiade s'étoit fait un nom en Asie ; & lorsqu'il vint à Rome, sa réputation l'y avoit peut-être précédé. Quoi qu'il en soit, il devoit avoir alors cinquante ans environ.

Ainsi, son arrivée dans la capitale de l'empire doit être fixée vers l'an de Rome 630, avant notre ère 124 & 95 ans depuis qu'Agathus s'y étoit rendu.

Asclépiade est donc né vers l'an 173 avant notre ère, & de Rome 580.

Héraclide, de Tarente. cljv. 1. 164.

Comme Mantéias, hérophiléen, fut le premier maître d'Héraclide, de Tarente, il s'ensuit, conformément à ce qui a été établi, en parlant de Philinus, qu'Héraclide, ayant dû avoir vingt-cinq ans moins que son maître, il naquit vers l'an 164 avant notre ère.

Héraclide fut un des plus célèbres & des plus savans médecins de la secte empirique. Il commençoit à être en réputation vers l'an 124 avant notre ère ; il avoit quarante ans.

Thémison. clvj 4. 153.

Ce médecin, dit Pline, fut disciple d'Asclépiade : le maître mourut dans le septième siècle de Rome. Le même historien place Thémison avant Antonius-Musa ; celui-ci naquit sur la fin de ce même siècle. De plus, toutes les fois que Celse parle de Thémison, c'est toujours comme d'un homme qui n'existe plus ; il se sert, à la vérité, du mot *nuper* ; expression qui marque un

temps antérieur, & quelquefois assez éloigné. Mais Celse, dans la préface de son premier livre; s'exprime ainsi : *Et quidam medici seculi nostri, sub auctore (ut ipsi videri volunt) Themisone contendunt* . . . . . Krause, edit. *pag.* 15, lin. 3. Ces deux mots, *seculi nostri*, sont à remarquer. Ils désignent le siècle où l'auteur écrivoit, & font entrevoir que ce siècle est différent du siècle où vivoit Thémison. Très-certainement Celse suivoit la manière de compter les années en usage chez les romains, c'est-à-dire, de la fondation de Rome. Or le siècle où Celse écrivoit étoit la fin du huitième de Rome; donc Thémison vivoit dans le septième. Mais à quelle époque? C'est ce qu'il faut tâcher de découvrir.

Après avoir attentivement pesé tout ce qui regarde, & Asclépiade, & Thémison, & Antonius-Musa, il paroît certain que Thémison fut disciple, ou, comme s'exprime Pline, auditeur d'Asclépiade.

On ne dit nulle part que Thémison soit venu à Rome. Ce n'est pas en cette ville qu'il entendit Asclépiade, mais en Asie ou à Alexandrie; ce médecin célèbre étoit très-instruit; il s'exprimoit avec facilité & avec agrément : avant que de se rendre à Rome, il eut des disciples; de ce nombre fut Thémison. Il est vraisemblable qu'Asclépiade enseignoit à quarante-cinq ans, l'an de Rome 625, 128 avant notre ère. A cette époque, Thémison pouvoit avoir vingt-cinq ans; ainsi, sa naissance peut se placer sous l'an 600 de Rome, avant notre ère 153. Tant que le maître vécut, le disciple demeura attaché à sa doctrine; mais Asclépiade étant mort vers l'an de Rome 660, âgé de quatre-vingts ans, Thémison qui en avoit soixante, fit des changemens à la doctrine de son maître, & inventa la *Méthode*.

Ce que je viens d'exposer s'accorde parfaitement avec ce que dit Pline : *Illo mox recedente à vitâ, ad sua placita mutavit* (*Hist. nat. lib.* xxjx, præf. edit. 1606, in-fol. *pag.* 634, *lin* 9) : Asclépiade touchant au terme de sa carrière (ou, Asclépiade venant de mourir), Thémison fit des changemens aux principes qu'il avoit eus.

Cela s'accorde aussi avec ces paroles de Celse : *Themison nuper ipse quoque quædam in senectute deflexit.* Præf. *lib.* j, *pag.* 4, *lin.* 2 & 3. Krause, edit. Lipf. 1766, in-8°.

On voit encore, par un passage de Cœlius-Aurelianus, que Thémison avoit été long-temps attaché à la doctrine d'Asclépiade.... *Quæ magis Asclepiadi, quàm Themisoni sunt adscribenda, nondùm enim sese ejus liberaverat sectâ* . . . . . *Morbor. chronic. lib.* j, *cap.* v, *pag.* 339. Almelov. edit. Amstel. 1755, in-4°.

Varron. — 116.

Il fut appelé le plus savant des romains; il a composé, ainsi que Caton, un traité *de re rusticâ*. Il naquit l'an de Rome 638 avant notre ère 116, & mourut l'an de Rome 726 avant notre ère 28.

Chrysermus. clxx. 4. — 97.

La naissance de Chrysermus est placée sous l'an 97 avant notre ère, d'après l'âge de deux de ses disciples, Héraclide d'Erythrée, & Apollonius-Mus, dont il va être question.

Chrysermus, âgé d'environ quarante-cinq ans, & vers l'an 52 avant notre ère, enseignoit les dogmes d'Hérophile.

Héraclide, d'Erythrée. **Apollonius** Mus. clxxvij. 1. — 71.

Ces deux hérophiléens ont été instruits dans la même école; ils pouvoient être à peu près du même âge. Chrysermus fut leur maître.

Le géographe Strabon, de qui on tient cette particularité, ajoute qu'Heraclide d'Erythrée, & Apollonius Mus avoient

Olympiades. Années avant notre ère.

vécu de son temps. Il les avoit probablement vus en Asie ou à Alexandrie.

Après avoir fourni une longue carrière (soixante-seize ans), Strabon mourut l'an 25 de notre ère, sous Tibère; il écrivoit sept ans auparavant, l'an 18. Ainsi, il naquit vers l'an 52 avant notre ère.

On peut présumer que les deux médecins que Strabon avoit vus autrefois, étoient plus âgés que lui de vingt ans environ. Ils ont donc pu naître vers l'an 72 avant notre ère, & jouir d'une certaine réputation à l'âge de cinquante ans, vers l'an 22 avant notre ère.

Chrysermus devoit avoir à peu près vingt-cinq ans plus que ses deux disciples.

Antonius Musa. 72.

Il parut après Thémison, que pourtant il n'a pas vu. Après avoir parlé de Thémison, Pline fait mention de Musa (*Hist. natur. præfat. lib.* 29, *pag.* 634, *lin.* 9 & 10, edit. 1606, in-fol.). Mais quoiqu'on en dise, l'endroit est inintelligible, & par conséquent corrompu. L'historien avoit observé qu'Erasistrate, pour ses soins, avoit été amplement récompensé par Antiochus & par Ptolémée. Quelques lignes plus loin, il nous apprend jusqu'où les princes, qui suivirent Auguste, poussèrent leurs largesses & leur générosité à l'égard des médecins. C'est entre ces faits qu'il s'agit d'Antonius Musa & d'Auguste, dont il fut médecin. Il paroît que Pline veut dire que Musa, dans sa pratique, prit une autre route que Thémison (ce qui est vrai), qu'il obtint des récompenses honorifiques de l'empereur, après l'avoir guéri, & que bientôt il fut le médecin de tous les riches de Rome.

Quoi qu'il en soit, cette guérison d'Auguste par Musa, eut lieu l'an de Rome 731, avant notre ère 22, lorsque l'empereur avoit quarante ans.

Musa pouvoit être alors âgé d'environ cinquante ans. Il sera donc né vers l'an de Rome 681 avant notre ère 72.

Eudême. cxcj. 2. 15.

Il est appelé par Cœlius Aurélianus, sectateur de Thémison, c'est-à-dire, qu'il étoit méthodique.

Eudême étoit grec, &, comme ceux de cette nation, il étoit souple, délié, insinuant. Il vint à Rome, se lia avec Séjan, favori de l'empereur Tibère, devint l'ami de ce ministre (il étoit à peu près du même âge), confident de ses amours avec Livie, femme de Drusus, & médecin de cette princesse.

L'infame Eudême périt d'une mort infame, l'an 31 de notre ère, de Rome 784 ans, âgé d'environ quarante-cinq ans. Ainsi, il étoit né vers l'an 15 avant notre ère.

A. Corn-Celsus. 11.

Si Celse a écrit vers l'an 30 de notre ère, de Rome 783, comme je le disois en 1775, on peut présumer qu'à cette époque il avoit au moins quarante ans. Il sera donc né vers l'an de Rome 743, la 21^e de l'empire d'Auguste, & avant notre ère 11.

Cependant on pourroit soupçonner, avec quelque fondement, que Celse a écrit plus tard.

Nous

	Années de Rome.	Années de notre ère.

Nous ſommes parvenus à une nouvelle ère (c'eſt la nôtre), *dont nous nous ſommes engagés de parcourir ſeulement le commencement. Au lieu des* olympiades, *nous mettrons la computation des Romains, laquelle étoit encore la ſeule en uſage alors.*

VECTIUS VALENS.	né vers 756.	3.

Il fut diſciple d'Apuléius Celſus. Vectius Valens parut avec éclat, dans Rome, au commencement du règne de Claude. Comme il s'étoit fait une manière particulière de traiter les maladies, Pline a dit qu'il avoit inſtitué une nouvelle ſecte. Ce médecin ſe piquoit de bien parler. Il s'étoit inſinué dans la cour licencieuſe de Meſſaline, & partageoit les faveurs qu'elle aimoit à prodiguer à tant d'autres. Mais, comme dit Pline, l'art ne doit pas être accuſé à cauſe des excès & des crimes de ceux qui le profeſſent : *Non ſint artis iſta, ſed hominum* (*Ibid. pag* 634, *lin.* 18). Il fut condamné à mort, ainſi que cette princeſſe, l'an 48 de notre ère. Il ne pouvoit guère avoir moins que quarante-cinq ans.

SCRIBONIUS-LARGUS.	761.	8.

Il ſe trouva de l'expédition qui ſe fit en Angleterre, ſous l'empire de Claude, l'an 43 de notre ère. Scribonius y étoit vraiſemblablement en qualité de médecin de l'armée, ou du moins d'une légion. On peut lui ſuppoſer alors trente-cinq ans ; il ſera donc né vers l'an 8 de notre ère, de Rome 761.

A la tête de ſon livre des médicamens, eſt une épitre dédicatoire ; ſans aſſurer qu'elle ſoit véritablement de lui, on voit qu'elle eſt écrite après la mort de Claude, puiſqu'en parlant de lui, il s'exprime ainſi, *deo noſtro Cæſari* ; les honneurs de la Divinité n'étoient pas accordés aux empereurs de leur vivant. Comme Claude mourut l'an 54 de notre ère, la lettre ne fut écrite qu'après cette époque, à laquelle Scribonius devoit avoir quarante-ſix ans.

Il eſt bon d'obſerver qu'il ſuivoit les dogmes d'Aſclépiades. Il avoit eu pour maîtres Apuleius Celſus & Tryphon. Ce fut probablement Tryphon qui fut le premier maître de Scribonius, encore jeune.

ATHÉNÉE.	762.	9.

Athénée fut inſtruit à l'école des méthodiques, & devint le chef d'une nouvelle ſecte, connue ſous le nom de ſecte pneumatique ; elle ne différoit de la méthodique qu'en quelques points : auſſi les pneumatiques ne furent-ils pas eſſentiellement ſéparés du corps des méthodiques, puiſqu'ils reconnoiſſoient le même chef, Thémiſon.

La ſecte pneumatique ne ſe montra point avec autant d'éclat que les autres, & ne paroît pas avoir eu autant de partiſans ; cependant elle exiſtoit encore l'an 164 de notre ère. Outre Athénée, qui en fut le fondateur, on connoît quelques médecins qui l'ont ſucceſſivement embraſſée : ce ſont Magnus & Agathinus, diſciples d'Athénée ; Archigène, diſciple d'Agathinus. On les trouve nommés dans ce paſſage de Cœlius-Aurélianus : *Sed neque alius quiſquam hanc paſſionem* (catalepſim) *cognovit uſque ad methodicorum tempora. Nam ex noſtris primus* MAGNUS *ejus argumenta conſtituit, atque mox* AGATHINUS, *dehinc* ARCHIGENES *qui plurimùm paſſionem à cæteris diſcernendo ſeparavit.* (*Acutor. morbor.* lib. ij, c. x, pag. 96. Amſtel. 1755, in-4°.)

Pour déterminer le temps où ont vécu ces médecins pneumatiques, nous avons Archigènes, qui forme le troiſième anneau du chaînon : en commençant par lui, nous remonterons aiſément à ſes deux prédéceſſeurs.

Archigène, dit Suidas, mourut, ſous le règne de Trajan, à l'âge de ſoixante-trois ans. Il n'en marque pas la date ; mais on ſait que la mort de ce prince arriva l'an 117 de notre ère. En

	Années de Rome.	Années de notre ère.

ſuppoſant qu'Archigène ait fini ſa carrière l'an 112, il s'enſuivra qu'il ſera né l'an 49, la huitième année de l'empire de Claude.

Il eſt vraiſemblable qu'Agathinus avoit environ vingt ans plus qu'Archigène : ceci poſé, Agathinus peut être né vers l'an 29 de notre ère, la 15^e^ de l'empire de Tibère.

Athénée étant également ſuppoſé avoir vingt ans plus qu'Agathinus, il en réſulte que ſa naiſſance tombera vers l'an 9 de notre ère, de Rome 762, la 40^e^ de l'empire d'Auguſte. Athénée avoit quarante-cinq ans vers l'an 54 de notre ère.

Nous avons fait une opération rétrograde ſur ces trois médecins; il eſt à propos de les placer ſuivant l'ordre chronologique.

Athénée, naît vers l'an 9. de notre ère.
Agathinus, naît vers l'an 29. de notre ère.
Archigène, naît vers l'an 49. de notre ère.

Galien (*De differ. puls. lib. iij*) parle d'une diſpute qu'il eut avec les pneumatiques. Il y avoit parmi eux un vieux médecin, de quatre-vingt-dix ans, qui ſemble avoir été diſciple d'Archigène. Cette anecdote, qui remonte à l'époque où Galien avoit environ trente-ſix ans, ajoute un anneau de plus au chaînon de la ſecte pneumatique. En effet, Galien (d'après mes recherches) étant né l'an 128 de notre ère, avoit atteint ſa trente-ſixième année l'an 164. Le vieillard de quatre-vingt-dix ans datoit donc ſa naiſſance de l'an 74, & comptoit ſa 25^c^ année l'an 99, lorſqu'Archigène en avoit cinquante, & qu'il avoit des diſciples, du nombre deſquels ce vieux médecin a pu être vers cette époque.

L. Jun. Mod.	765 ou	12 ou
Columella.	766.	13.

J'ai prouvé ailleurs que Columelle compoſoit ſon ouvrage vers la fin de l'an 62 de notre ère, ou dans le courant de 63; il étoit ami de Gallion, qui alors avoit près de ſoixante-dix ans (c'étoit le frère aîné du philoſophe Sénèque). On peut eſtimer qu'à l'époque de 62 ou 63, Columella avoit cinquante ans. Ainſi, il ſera né vers l'an 12 ou 13 de notre ère, ſur la fin du règne d'Auguſte.

Ménodote.	768.	15.

Ce médecin étoit de Nicomédie, & de la ſecte empirique. Galien en parle comme d'un mauvais écrivain, qui avoit compoſé de fort gros livres, & en grand nombre, dans leſquels il invectivoit les médecins des autres ſectes.

Il vivoit, dit Le Clerc (*Hiſt. de la Méd. part.* ij, lib ij, *ch.* viij, pag. 377) après Hèraclide de Tarente, qu'il place dans le trente-huitième ſiècle de la création du monde. On ſait que les chronologiſtes, les plus ſuivis, comptent 4004 ans avant notre ère, c'eſt-à-dire, quarante ſiècles plus quatre ans, à cauſe d'une omiſſion des quatre premières années de notre ère; omiſſion reconnue trop tard pour la rectifier autrement. Il faut donc, ſuivant Le Clerc, qu'Héraclide de Tarente ait vécu dans l'intervalle de l'an 300 à l'an 200 avant notre ère; c'eſt le placer trop haut. En diſant que Ménodote eſt venu après Héraclide de Tarente, Le Clerc ne nous apprend rien.

Pour trouver à peu près le temps où ont paru, non ſeulement Ménodote, qui étoit de la ſecte des philoſophes ſceptiques, & médecin empirique, mais encore trois autres médecins également empiriques & ſceptiques, il a fallu ſuivre la filiation de la ſecte des philoſophes ſceptiques, la ſucceſſion des médecins empiriques étant rompue.

Pyrrhon fut le chef des ſceptiques; la ſecte ſe continua par Timon de Phliaſe, ſon diſciple, qui n'eut pas de ſucceſſeur dans l'école de ſon maître. Elle fut éteinte; mais elle fut renouvelée par *Ptolémée*, de Cyrène, & ſe continua dit le ſavant Brucker,

Années de Rome. *Années de notre ère.*

d'après Diogène de Laërce, par *Héraclide*; par *Ænesidème*, de Gnosse, qui enseignoit à Alexandrie, & fut contemporain de Cicéron; par *Zeuxippe*; *Zeuxis*; *Antiochus*, de Laodicée; *Ménodote*, médecin; *Hérodote*, de Tarse, médecin; *Sextus*, médecin; & *Saturninus*, médecin.

Il y a dans cette succession deux points fixes; 1°. le temps où vivoit Cicéron; 2°. celui où fleurissoit Sextus, sous l'empire d'Adrien. Ces deux époques ont servi à déterminer d'une manière assez vraisemblable le temps où ont paru tous ces sceptiques, & sur-tout les quatre médecins empiriques. Mais les deux époques données ont contraint d'admettre trente ans dans le rapport des uns aux autres, comme dans les générations des pères au fils. En voici le tableau.

		Années avant notre ère.		*Années avant notre ère.*
PTOLÉMÉE,	naît vers	166	il a 40 ans	vers 126.
HÉRACLIDE,	naît vers	136	a 40 ans	vers 96.
ÆNÉSIDÈME,	naît vers	106	a 40 ans	vers 66.
ZEUXIPPE,	naît vers	76	a 40 ans	vers 36.
ZEUXIS,	naît vers	46	a 40 ans	vers 6.
ANTIOCHUS,	naît vers	16		

		Années de notre ère.		*Années de notre ère.*
Antiochus.			a 40 ans	vers 25.
MÉNODOTE,	naît vers	15	a 40 ans	vers 55.
HÉRODOTE,	naît vers	45	a 40 ans	vers 85.
SEXTUS,	naît vers	75	a 40 ans	vers 115.
SATURNINUS,	naît vers	105	a 40 ans	vers 145.

THESSALUS. 768 15

Réformateur de la secte méthodique, Thessalus, sous l'empire de Néron, quitta l'Asie, dans un âge mur, pour aller se montrer sur un vaste théâtre. Il fut accueilli à Rome, gagna la confiance des grands & des riches, & tint bientôt le premier rang parmi les médecins qu'il avoit trouvés dans cette ville en y entrant. Il jouit de cette réputation brillante vers l'an 55 de notre ère, époque à laquelle il est raisonnable de penser qu'il avoit environ quarante ans. Il naquit donc vers l'an 15 de notre ère de Rome 768.

On sait que Pline publia son *Histoire naturelle* l'an de Rome 830, de notre ère 77. Il nous apprend que Thessalus avoit son tombeau sur la voie appienne. Ce médecin fameux ne paroît pas avoir vécu au-delà du règne de Néron, mort l'an 68.

Mais Le Clerc (*Hist. de la Méd.* part. ij, liv. 4, sect. j, c. 2, pag. 445) observe que Thessalus vivoit sous Néron, environ cinquante ans après Thémison. J'observerai, à mon tour, que si Thémison, qui fut auditeur d'Asclépiade, a vécu seulement soixante-dix ans, il a terminé sa carrière l'an 83 avant notre ère, de Rome 671, & par conséquent 97 ans avant la naissance de Thessalus.

CRINAS.

Thessalus avoit fixé sur lui les regards de la métropole de l'empire romain, & les riches se disputoient, pour ainsi dire, à qui seroit le plus libéral envers lui pour prix de ses conseils & de ses soins, lorsqu'un autre médecin, Crinas, de Marseille, arrive dans la capitale du monde. Par sa manière nouvelle de traiter les malades, il séduit les romains; & bientôt, éclipsant Thessalus, il devient le premier de tous les médecins de Rome, & amasse une fortune immense.

	Années de Rome.	Années de notre ère.

Mais tandis que Theſſalus & Crinas partageoient, différemment néanmoins, la faveur des grands, Charmis, auſſi de Marſeille, non moins avide de gloire & de richeſſes, a le courage de venir meſurer ſes forces avec ces deux rivaux. Son eſpoir n'eſt pas trompé ; il ne tarde point à acquérir la réputation & la fortune qu'il ambitionnoit. CHARMIS.

Il paroît que ces trois novateurs, en Médecine, ne jouerent pas un long rôle, & que, dans l'eſpace de douze à treize ans, on les vit ſe montrer & diſparoître.

Mais Theſſalus, ayant eu des diſciples, ſa doctrine & ſon nom étoient encore en grande eſtime ſur la fin du deuxième ſiècle de notre ère.

AGATHINUS. 782. 29.

Puiſqu'Agathinus étoit de la ſecte pneumatique, & qu'il avoit été diſciple d'Athénée, il a dû naître (comme nous l'avons démontré) vers l'an 29 de notre ère. Il fut maître d'Archigène, né à Apamée en Syrie : on ne dit rien de la patrie d'Agathinus. Il paroît qu'Archigène demeura long-temps auprès de ſon maître, & que, ſous lui, il avoit appris à bien traiter les maladies : car il fut le médecin d'Agathinus, & le guérit d'un délire dont il étoit attaqué. Comme un maître ne donne pas aiſément ſa confiance à ſon diſciple, & qu'un diſciple, à moins qu'il ne ſoit très-préſomptueux, ne ſe charge point de conduire une maladie grave dont ſon maître eſt attaqué, il eſt vraiſemblable que lorſqu'Archigène traita Agathinus, il ſe livroit à la pratique de la Médecine, & qu'il avoit environ trente-cinq ans, tandis qu'Agathinus en avoit cinquante-cinq.

ARÉTÉE de Cappadoce.

On n'eſt pas d'accord ſur le temps où a vécu ce médecin.

1°. Il y en a qui le placent après Galien, parce que Galien ne le nomme pas.

2°. D'autres font vivre Arétée avant les Céſars.

3°. On le fait auſſi contemporain de Galien.

4°. L'opinion la plus moderne eſt celle de Wigan, médecin anglois ; il penſe qu'Archigène a profité des écrits d'Arétée ; & en conſéquence il fait naître Arétée avant Archigène. Suivant cette opinion, il faut qu'Arétée, de la ſecte pneumatique, ait été abſolument diſciple d'Athénée, qui en fut le fondateur. Ainſi, Arétée pourroit avoir été de l'âge d'Agathinus, & même ſon condiſciple.

Le plus ancien livre, où l'on trouve le nom d'Arétée, eſt intitulé *Euporiſton ;* on l'attribue à un Dioſcoride. Mais il eſt aſſez ſingulier que l'auteur, qui ne cite perſonne dans cet ouvrage, ait cité préciſément Arétée ; cependant comme cet endroit eſt évidemment corrompu, il ne ſauroit être d'une grande autorité.

Oribaſe, qui vivoit dans le quatrième ſiècle, ne fait pas mention d'Arétée.

Il eſt cité dans l'ouvrage d'Aëtius, qui écrivoit au commencement du ſixième ſiècle.

Paul d'Egine, médecin du ſeptième ſiècle, ſemble citer Arétée ; je dis qu'*il ſemble*, parce que, dans l'édition grecque d'Alde, on lit Αρεταιου ; mais que, dans celle de Baſle, qui eſt meilleure, on lit Αετιου, & qu'en effet Aëtius dit ce que Paul cite comme d'Aëtius.

Il n'y a donc véritablement qu'Aëtius qui ait nommé Arétée,

Années de Rome. — *Années de notre ère.*

mais sans désigner son ouvrage, & sans porter de lui aucun jugement.

Cependant nous avons, sous le nom d'Arétée, plusieurs livres, qui, pour la première fois, ont été publiés, en latin, en 1552, in-4°.; le texte grec ne parut qu'en 1554, in-8.

Y a-t-il eu un médecin de ce nom ? Je me garderai bien de le nier. Mais je serois tenté de croire qu'*Arétée* n'est autre qu'*Athénée*, chef la secte de pneumatique, dont les écrits ont été très-loués par Galien.

Il est très-aisé que, dans un manuscrit mal peint, un copiste ait cru voir Αρεταῖος, au lieu d'Αθηναῖος : il est également aisé que l'adjectif patronymique ατταλευς, ou ατταλιας, ait été, par la même raison, changé en καππαδοξ.

Attalie, dans laquelle naquit Athénée, étoit une ville de Lydie, contrée limitrophe de l'Ionie. Quoique dans cette dernière contrée on ne parlât peut-être plus alors le pur ionien, il s'étoit probablement conservé parmi les littérateurs; ce qui suffit pour faire présumer qu'au commencement de notre ère, un médecin a pu écrire en cet idiome, qui étoit celui d'Hippocrate, dont les ouvrages étoient lus dans toutes les sectes, malgré la diversité des sentimens.

Je n'ai exposé qu'une conjecture. Elle ne pourra se changer en certitude que quand, dans quelque manuscrit très-ancien d'Aëtius, on trouvera Αθηναῖος aux deux endroits dans lesquels se lit Αρεταῖος; ou quand on trouvera de même, Αθηναῖος, en titre dans quelque manuscrit des livres que nous avons aujourd'hui sous le nom d'Arétée. Peut-on se flatter de faire jamais cette découverte?

Voy. ATHÉNÉE, à la suite duquel est l'article ARÉTÉE.

PLINE. — 776. — 23.

Ce romain, célèbre par son *Histoire naturelle*, dans laquelle on trouve beaucoup de choses sur l'histoire de la Médecine, & plusieurs livres qui traitent de la matière médicale, doit avoir une place dans ce dictionnaire. On sait qu'il naquit sous le consulat d'Asinius Pollio, & de C. Antistius Vétus, l'an de Rome, 776 de notre ère 23.

HÉRODOTE, de Tarse. — 798. — 45.

D'après la filiation que nous avons établie plus haut (p. 683), en parlant de Ménodote, il paroît qu'Hérodote, médecin & philosophe sceptique, naquit vers l'an 45 de notre ère. Il fleurissoit & avoit quarante ans vers l'an de notre ère 85.

ARCHIGÈNE. — 802. — 49.

Recommandable par son attachement pour Agathinus, son maître, Archigène naquit vers l'an 49, & avoit quarante ans l'an 89 : il a vécu soixante-trois ans, dit Suidas. (*Voy.* précédemment les articles ATHÉNÉE & AGATHINUS.)

MARINUS. — 806. — 53.

Ce médecin avoit beaucoup écrit sur l'Anatomie. Pour découvrir le temps où il a vécu, il ne s'agit que de faire attention qu'il fut maître de Quintus; que Quintus fut celui de Satyrus, & Satyrus celui de Galien.

Galien nous apprend qu'étant âgé de dix-sept ans, c'est-à-dire, l'an 145, il prit les leçons de Satyrus. Or on peut présumer que Satyrus avoit vingt-cinq ans au moins plus que Galien; & qu'il étoit par conséquent né vers l'an 103. Quintus, à cette époque, devoit être âgé de vingt-cinq ans; ce qui fixe sa naissance vers l'an 78. Marinus, son maître, peut vraisemblablement aussi avoir eu vingt-cinq ans plus que Quintus, son disciple; ainsi, l'on peut présumer que Marinus naquit l'an de notre ère 53, sous l'empire de Claude.

		Années de Rome.	*Années de notre ère.*
Ce médecin, qui avoit embraſſé la méthode, ou les opinions de Theſſalus, eut pour diſciple Apollonides, de Chypre, lequel, à ſon tour, eut pour diſciple un Julianos, que Galien avoit connu à Alexandrie vers l'an 155, & qui vivoit encore vingt ans après cette époque, c'eſt-à-dire, vers l'an 175. En ſuivant notre manière ordinaire, de ſuppoſer le maître avoir vingt-cinq ans plus que ſon diſciple, il réſulte qu'Olympicos naquit vers l'an 65 de notre ère, la douzième année de l'empire de Néron. Il avoit quarante ans l'an 105.	Olympicos, de Milet.	818	65
Il étoit d'Ephèſe, & avoit embraſſé la ſecte des méthodiques. Il avoit demeuré à Alexandrie, où il pratiquoit & enſeignoit probablement avant que de ſe rendre à Rome. Sa réputation l'y avoit ſans doute précédé, & elle s'y ſoutint. Il avoit au moins quarante ans lorſqu'il quitta la métropole d'Egypte. Suidas dit qu'il pratiqua la Médecine à Rome ſous Trajan & ſous Adrien; il ne paroît pas qu'il ait vécu au-delà du règne de ce dernier. Galien, vers l'an 165, étant dans ſa trente-ſeptième année, fut appelé pour conſulter ſur la maladie d'un philoſophe cynique, nommé Théagêne, avec un médecin nommé Attalus, qui avoit été diſciple de Soranus, & qui ſuivoit la ſecte méthodique. Il y avoit, à cette époque, vingt-ſept ans qu'Adrien étoit mort. Cet Attalus, comme on voit, étoit beaucoup plus âgé que Galien, & n'avoit pris les leçons de Soranus que lorſque ſon maître étoit ſur la fin de ſa carrière. Il eſt donc vraiſemblable que Soranus mourut vers l'an 137, l'année qui précéda la mort d'Adrien; mais étant arrivé à Rome ſous Trajan, il eſt à préſumer que ce fut vers l'an 111, la quatorzième année du règne de cet empereur. Comme Soranus n'avoit pas moins de quarante ans à cette époque, il s'enſuit qu'il a dû naître vers l'an 71, qu'il a demeuré à Rome vingt-ſix ans, & que ſa vie a été de ſoixante-ſix ans environ.	Soranus.	824.	71.
Suivant Diogène de Laërce, il fut diſciple d'Hérodote de Tarſe. D'après ce que nous avons obſervé, article Ménodote (p. 683), Sextus paroît être né vers l'an 75 de notre ère, Mais on objectera qu'il fut, dit-on, précepteur d'Antonin-le-Pieux, né l'an 86, & que Sextus, n'ayant qu'onze ans plus que ce prince, il n'a pu remplir cette fonction. La réponſe à cette objection, eſt 1°. que ce fait n'eſt pas certain: 2°. que, ſans être chargé principalement de l'éducation du jeune Antonin, il a pu, l'an 101, à l'âge de vingt-ſix ans, être appellé pour donner, ſous l'inſpection du précepteur, des leçons de Mathématiques au prince qui n'avoit que quinze ans. Au reſte, on pourroit faire remonter la naiſſance de Sextus à l'an 70.	Sextus, empirique.	828.	75.
Diſciple de Marinus (*voyez* Marinus, pag. 685), il ſe fit, à Rome, dans l'âge mûr, une réputation brillante; mais la jalouſie des médecins, qui la voyoit avec un cruel dépit, le contraignit de ſe retirer. Il naquit vraiſemblablement vers l'an 78, & exerçoit la Médecine dans la capitale de l'empire, à l'âge de quarante à cinquante ans; ce qui répond aux années 118 & 128 de notre ère.	Quintus.	831.	78.
A l'*article* Olympicos ci-deſſus, nous avons dit qu'Apollonides avoit été ſon diſciple. Comme Olympicos, ſon maître, avoit au moins vingt-cinq ans plus que ſon diſciple, il s'enſuit qu'il peut être né vers l'an 90.	Appollonides, de Chypre.	843	90

		Années de Rome.	Années de notre ère.
On sait de Galien lui-même, qu'étant âgé de dix-sept ans (l'an 145), & voulant embrasser la profession de médecin, il étudia sous Satyrus. Il est probable que le maître pouvoit avoir vingt-cinq ans plus que le disciple. Satyrus, l'an 145, avoit donc environ quarante-deux ans; il étoit donc né vers l'an 103. (*Voyez* précédemment MARINUS, pag. 685.)	SATYRUS.	856.	103.
Ce médecin, & philosophe sceptique, paroît avoir eu pour maître Sextus l'empirique. D'après la filiation des philosophes sceptiques, rapportée plus haut (*article* MÉNODOTE, pag. 683), on peut placer la naissance de Saturninus vers l'an 105. Il avoit quarante ans l'an 145, la huitième année du règne de l'empereur Antonin-le-Pieux.	SATURNINUS.	858.	105.
Nous avons dit (*article* SORANUS, pag. 686.) qu'Attalus étoit plus âgé que Galien. Il a dû avoir environ vingt ans plus que lui; autrement il n'auroit pu prendre les leçons de Soranus. Ainsi, sa naissance paroît devoir être fixée vers l'an 108. Agé de vingt-cinq ans (l'an 133), s'étant rendu à Rome, il aura suivi Soranus, qui en avoit déjà soixante-deux.	ATTALUS.	861.	108.
Il demeuroit à Alexandrie, dans le temps que Galien, âgé de vingt-sept ans, y étoit, c'est-à-dire, l'an 155. Comme, à cette époque, Julien enseignoit la doctrine des méthodiques, & avoit des disciples, on peut croire qu'il étoit alors âgé d'environ quarante ans. Il vivoit encore vingt ans après (en 175), étant par conséquent âgé de soixante ans. Sa naissance date donc de l'an 115 environ.	JULIANOS (*Julianus*), JULIEN.	868.	115.
Dans son *Histoire de la Médecine*, le savant Le Clerc dit que Galien naquit environ l'an 131. J'ai découvert, par différens passages de Galien lui-même, que sa naissance doit être fixée sous l'an 128. Je le démontrerai dans l'article destiné à ce médecin célèbre. (*M.* GOULIN.)	GALIEN.	881.	128.

ANCHYLE. *V.* ANCYLE. (*M.* CHAMSERU.)

ANCHYLO-BLEPHARON, s. m. (*Maladies des yeux.*) *Voyez* ANCYLO-BLEPHARON. (*M.* CHAMSERU.)

ANCHILO-BLEPHARON. *Voyez* AGGLUTINATION DES PAUPIERES. (*M.* HUZARD.)

ANCHYLOMERISMA, s. m. (*Nosologie*). Ce mot est employé par Sagar, pour désigner une difformité provenant de la concrétion de quelques organes entre eux, *partium concretio.* Il est peut-être de l'invention de l'auteur; je ne l'ai trouvé dans aucun médecin grec. Il vient de μηρύω, μηρύομαι, *glomero*, *texo*, *intexo*, d'où suit μήρυμα, ou μήροσμα, & μήρυγμα, fil ou trame, & αγκύλη, αγκύλαι, dans le sens de Celse & de Galien, mouvemens gênés ou empêchés des parties articulaires ou mobiles. *Voyez Lexic. Castelli.* La signification de cette dernière racine est semblablement applicable à l'étymologie de tous les mots qui en sont composés. (*M.* CHAMSERU.)

ANCHYLOPS (*Ordre nosologique*) 364[e] genre de Vogel. Tumeur dure, inflammatoire, & disposée à former un abcès dans le grand angle de l'œil. (*V. D.*)

ANCHYLOPS, *maladie des yeux. Voyez* ANCHILOPS. (*M.* CHAMSERU.)

ANCHYLOPS. (*Pathologie vétérinaire.*) (*Voyez* MALADIES DES YEUX. (*M.* HUZARD.)

ANCLOUURE. *Vayez* ENCLOUURE. (*M.* HUZARD.)

ANCOEUR. (*Patologie vétérinaire.*) *Voyez* CHARBON. (*M.* HUZARD.)

ANCOLIE. (*Hygiene & matière médicale vétérinaire.*) *Voyez* ANCHOLIE. (*M.* HUZARD.)

ANCOLIE. (*Matière médicale.*) Genre de plantes de la famille des renoncules, bien caractérisé & bien reconnoissable par sa fleur, formée de cinq pétales en cornets & à laquelle

succèdent cinq capsules collées ensemble ; il y a trente ou quarante étamines dans la fleur. C'est l'Ancolie vulgaire, *Aguilegia vulgaris* de Linné, qui croît dans tous les lieux couverts de l'Europe, qu'on cultive dans les jardins, & qui donne un grand nombre de variétés très-belles dans sa fleur, qu'on emploie quelquefois en Médecine.

Ses fleurs & ses feuilles sont recommandées dans les affections scorbutiques de la bouche ; on les dit propres à adoucir & à tempérer les humeurs âcres ; leur suc est, suivant Eysel, très-utile dans les fièvres hectiques. En Espagne on mâche de l'Ancolie tous les matins, pour prévenir la formation du calcul de la vessie. La semence d'Ancolie passe pour très-apéritive, vulnéraire, déterſive, diurétique, emménagogue, antiseptique. On l'emploie en gargarisme ; on s'en sert encore pour faciliter l'éruption de la petite vérole ; elle est quelquefois prescrite sous forme d'émulsion ; on la donne encore en pillules dans la jaunisse. L'odeur de ces graines est forte & tenace ; les mortiers dans lesquels on les pile, retiennent opiniâtrément son odeur, & il est presque impossible de la dissiper. Linnéus, dans sa matière médicale, soupçonne l'Ancolie d'être vénéneuse ; mais son opinion n'est fondée que sur l'analogie botanique & le caractère de cette plante. (*M. FOURCROY.*)

ANCTOVILLE. (*Eaux minérales.*) C'est un bourg situé à une lieue de Villers, à une & demie de Caumont, à quatre de Bayeux, & à deux de la mine de fer de Mont-Bots ou Mont-Bosq. La source minérale est dans une espèce de tuf rempli de pierres schyteuses sur une prairie à côté de la rivière de Seule. Cette eau est froide & peu connue. (*M. MACQUART.*)

ANCUBITUS. (*Maladies des yeux.*) Vieux mot pour désigner cette maladie ou incommodité dans laquelle on croit avoir les yeux pleins de sable, de graviers ou de petites pierres. Ce symptôme est ordinaire aux indispositions des paupières. *Voyez* CASTELLI. (*M. CHAMSERU.*)

ANCYLE, f. m. (*Pathologie.*) *Voyez* ANCHYLOMERISMA. (*M. CHAMSERU.*)

ANCYLO-BLEPHARON, (*ordre nosologique*) genre 504 de Vogel. Etat dans lequel les deux paupières sont collées l'une à l'autre.

C'est encore un abcès de l'œil ; il s'emploie aussi pour désigner une affection qui est toujours symptômatique (*V. D.*)

ANCYLO-BLEPHARON, f. m. composé de ἀγκύλος, *jointure*, *concrétion*, & de βλέφαρον, *paupière*, maladie des yeux, qui tient les paupieres fermées. Cette définition, tirée du dictionnaire de *James*, me paroît impropre en ce qu'elle donne l'idée ou de quelque lésion des yeux, devant produire l'agglutination des paupières, ce qui n'est pas constant, ou bien de la dépendance nécessaire entre les paupières *fermées*, ce qui ne suffit pas, & une maladie des yeux ou des globes des yeux. Or le mal peut être absolument limité aux paupières.

Cependant on en distingue deux especes. L'une consiste dans la coalition plus ou moins étendue des deux paupières, & l'autre dans leurs adhérences à la surface des yeux. Plenck (*Doctrin. de morb. ocul.*) conserve à la première espèce le nom d'*Anchyloblepharum*, & paroît avoir imaginé, pour la seconde, celui de *Symblepharum*, que je n'ai trouvé nulle part. D'ailleurs, suivant l'autorité de Celse, les grecs désignent également les deux accidens par le même mot.

On pourroit distinguer une troisième espèce d'Anchylo-Blepharon par la combinaison des deux autres qui, selon Celse, est assez ordinaire. En effet, les paupières peuvent être attachées à quelques parties extérieures du globe qu'elles recouvrent, en même temps qu'elles sont collées l'une contre l'autre. Il résulte de ces différentes adhésions ; diverses méthodes de traitement.

La première espèce, à laquelle semble appartenir spécialement le nom de *conjonction des paupières*, que Maître-Jan a donné à la maladie en général, est une suite fréquente de la négligence que l'on a commise en ne séparant pas les paupières attaquées d'ulcères placés de l'un à l'autre aux même points respectifs. Celse fait ce reproche, & observe que la concrétion s'opère à mesure que la cicatrice s'établit. Pendant que les paupières sont simplement collées, il est aisé de les séparer ; mais quelquefois cela ne sert à rien, parce qu'elles s'agglutinent de nouveau. Il ne faut pas moins essayer leur écartement, vu que souvent il réussit, en introduisant une sonde que l'on adosse à l'œil pendant qu'elle divise les paupières. On interpose ensuite de petits plumaceaux jusqu'à ce que les parties ulcérées soient guéries. Tels sont les procédés que Celse indique. Je propose de préférer aux plumaceaux qui peuvent tamponner l'œil, & être chassés par ses mouvemens & celui des paupières, de petits morceaux de linge ou de taffetas coupés pour la place & mollement ajustés. Mais comme la cause disposante à la coalition des parties agglutinées consiste dans la présence des ulcères, c'est leur traitement qui doit principalement occuper l'attention, & les remèdes qui leur sont appliqués assiduement, suffisent pour prévenir de nouvelles adhérences. *Voyez* ULCERES DES PAUPIERES.

Si la concrétion est trop avancée pour céder à l'action de la sonde ou du stylet, on doit recourir à l'instrument tranchant. « Je n'ai point vu jusqu'à » présent, dit Maître-Jan, d'union parfaite entre » les paupières ; elle m'a cependant été assurée » autrefois par un chirurgien qui disoit l'avoir vue » dans un enfant nouveau né ; cela peut être : mais » j'ai

» j'ai vu cinq ou six fois de ces unions imparfaites » plus ou moins grandes, dont la plus considérable étoit d'un peu plus de la moitié des paupières, en une fille de quinze ou seize ans, » & c'est ce qui m'a donné occasion de faire les » remarques suivantes : 1°. que ces jonctions arrivent ordinairement du côté du petit angle, du » moins toutes celles que j'ai vues, y étoient ; » 2°. qu'à l'endroit de la conjonction on remarque une ligne qui fait la séparation des deux » bords des paupières, & qui est d'une autre couleur que la peau. Cette ligne s'étend jusqu'à » l'angle interne & s'y termine ; 3°. que non seulement les cils gardent leur ordre, mais aussi les » points ou trous ciliaires se trouvent hors de » l'union, & on les voit s'humecter quand les enfans pleurent ; 4°. que lorsqu'avec les doigts on » élève la paupière supérieure & que l'on abaisse » l'inférieure, l'endroit de l'union s'élargit, ensorte que l'on reconnoît manifestement que cette » union ne se rencontre que dans les extrémités » de la membrane interne des paupières ». J'ajouterai à ces remarques, 1°. que j'ai vu des portions de paupières réunies par l'adhérence de la peau à l'extérieure ; 2°. que j'ai observé une fois les deux angles internes bridées par une production vicieuse de la peau qui s'est effacée en coupant la bride ; 3°. que j'ai trouvé quelquefois les cils & leurs bulbes détruits par la maladie antécédente & la concrétion formée sensiblement d'un bord à l'autre entre les tarses, conformément à la définition de Plenck (*Anchyloblepharum est palpebrarum in suis tarsis concretio*), laquelle est fausse, à moins qu'on ne l'applique à ce cas particulier.

Quoiqu'il en soit, l'opération chirurgicale doit toujours être tracée dans la direction des bords des paupières. « On introduit, dit Maître-Jan, » *tout le long de l'union*, une petite sonde cannelée, en sorte que la cannelure soit juste au- » dessous de l'union. On éloigne cette sonde du » globe de l'œil, tant pour ne le point incommoder, que pour étendre par ce moyen les paupieres & rendre cette ligne formée par l'union » plus apparente ». J'observe que tout ce précepte est bon à suivre, autant qu'il est possible ; mais il cesse de remplir son objet, & il est moins praticable, si par la déperdition de substance les paupières sont peu susceptibles d'extension, ou si la concrétion est d'une grande étendue. Car plus on tâche alors d'avancer la sonde, plus on presse d'une manière nuisible contre l'œil qui oppose toujours sa convexité. Il n'y a que le cas d'une cohésion partielle & peu étendue, celle par exemple de la partie moyenne des paupières, qui permette facilement d'introduire la sonde *tout le long de l'union*, de sorte que l'instrument vienne à s'échapper vers un des angles & à l'extérieur par quelque espace libre. Autrement il convient de s'y prendre à plusieurs fois pour avancer la sonde, à mesure que l'on divise la concrétion par des incisions successives, dont les douleurs très-courtes sont supportables.

« Avec une lancette bien tranchante, continue » Maître-Jan, ou avec un petit scalpel on coupe » sur la cannelure de la sonde cette espèce de » lien ou de membrane qui forme l'union, justement dans son milieu, & on poursuit l'union » jusqu'au petit angle, prenant garde de l'offenser, » ce qui est facile à éviter, étant très-aisé à » distinguer ; ou bien on se sert de ciseaux bien tranchans, & introduisant une de leurs pointes dans » la cannelure on fait de même l'incision, ou bien » sans sonde cannelée, on peut couper avec des ciseaux à bouton, puisqu'il n'importe de quelle » manière on fasse l'opération, pourvu qu'on coupe » l'adhérence sans blesser ni l'œil ni les bords des » paupières, ni leurs angles ». En effet, je n'ai pas trouvé d'inconvénient à me servir de divers ciseaux autant que de tous autres instrumens tranchans selon les variétés & de la maladie & des procédés opératoires que la pratique seule fait connoître. Cependant de tous les instrumens, le plus commode à employer m'a paru être le bistouri dont le tranchant seroit comme excavé & la lame rétrécie à une ligne environ, sur un pouce de longueur vers l'extrémité, pour avoir été souvent repassé & usé sur la meule. Ce que je propose équivaut au bistouri courbe d'Heister ou au bistouri fin que Saint-Yves recommande de choisir pour cette même opération. Tout ce qu'ils écrivent l'un & l'autre à ce sujet mérite d'être consulté.

La seconde espèce d'Ancylo-Blépharon ou l'union des paupières au globe de l'œil, est appelée par Guillemeau, d'après Aëtius, *Symphisis* ou *Prosphysis-Blepharon*. Celse expose la pratique d'Héraclide de Tarente, qui incisoit doucement en dessous avec l'instrument porté à plat, de manière à ne blesser ni l'œil ni la paupière, ou à couper plutôt de la paupière, si cela étoit inévitable. Cette précaution est sur-tout applicable aux adhérences qui tiennent à la cornée transparente. On verra ci-après que s'il ne s'agissoit que des parties lâches de la conjonctive, il y auroit moins d'inconvénient à les offenser, pour ménager d'autant le tissu des paupières.

La suite du traitement détaillé par Celse, me paroît plein d'inconvéniens, & capable de reproduire les accidens que l'on a voulu combattre. Aussi ne laisse-t-il, après tout, qu'un pronostic très-défavorable, & si Mégès, dont il s'autorise, n'a usé que de semblables tentatives, il n'est pas surprenant qu'il n'ait jamais réussi. Enduire l'œil de médicamens propres à guérir les excoriations, retourner tous les jours les paupières en dehors, afin que les médicamens puissent atteindre l'ulcère, & de peur que les paupieres ne s'attachent encore, obliger le malade à les écarter souvent avec ses doigts, sont tous moyens violens qui renouvellent les irritations propres à ramener invinciblement les adhérences, que l'on préviendroit sûre-

ment par l'interpoſition des petits morceaux de linge ou de taffetas que j'ai indiqués ci-deſſus ; & par le repos des organes affectés. C'eſt à tort que Maître-Jan tourmente les malades pour leur faire ouvrir les paupières, & les détourner du ſommeil ; il rejette le moyen ſimple que je viens de propoſer, faute de l'avoir pratiqué. Saint-Yves paroît avoir employé, avec la même utilité, de petites lames de plomb très flexible qu'il modeloit ſur la place, pour ſéparer les paupières de l'œil, & tenir ainſi leurs bords écartés.

J'ai eu occaſion d'obſerver un cas bien extraordinaire d'Ancylo-Blepharon de la ſeconde eſpèce, dans un enfant de dix à douze ans, aſſez bien conſtituée en apparence, & qui avoit eu la petite vérole à l'âge de quatre ans. On jugera facilement que la maladie que je vais décrire, abandonnée à tous ſes progrès, eſt devenu abſolument incurable. A la ſuite de la petite vérole les paupières étoient reſtés agglutinées à la ſéléroṫique, & ſéparées l'une de l'autre par le diamètre de la cornée tranſparente. Les parens du malade n'avoient recours qu'à des remèdes de charlatans. Depuis ſix ans les yeux ne pouvant ſe fermer, n'étoient plus recouverts de ces enveloppes, qui modifiant le contact de l'air & de la lumière renouvellent perpétuellement à la ſurface des globes l'enduit d'une humeur lubréfiante. La vue avoit été interceptée petit-à-petit par le deſſéchement & l'opacité des tuniques extérieures. La conjonctive & la cornée étoient devenues de plus en plus épaiſſes, ridées, & calleuſes, de manière que dans l'intervalle d'un bord à l'autre des paupières agglutinées il y avoit une eſpèce de matière griſe & raboteuſe, de la nature de la corne, étendue ſur les yeux, qui ne paroiſſoient pas ſenſiblement avoit diminué de volume. Quelque ſoit le déſordre preſque incroyable dont je donne le tableau ; je ne doute point que l'on ne l'eût prévenu efficacement, en rémédiant dans l'origine à l'adhérence des paupières.

On pourroit croire que la vue devoit s'éteindre ainſi par une ſorte de racorniſſement de la portion des membranes de l'œil expoſées à l'air, chez les malheureux condamnés anciennement à l'exciſion des paupières. Mais il eſt vraiſemblable que la deſtruction des organes étoit alors plus profonde. Ce cruel ſupplice devoit donner lieu à un phlegmon général dans toute la cavité orbitaire chez les infortunés qui pouvoient y ſurvivre, & les yeux fondus par la ſuppuration ne laiſſoient à leurs places que des fongoſités hideuſes.

C'eſt à la troiſieme eſpèce d'*Ancylo-Blepharon* que l'on peut appliquer l'enſemble méthodique des procédés opératoires détaillés par Heiſter. Maître-Jan n'eſt point excuſable d'avoir révoqué en doute les concrétions des paupières avec la cornée & la poſſibilité de les détruire, quelque ſoit le déſordre qui puiſſe reſter du côté de la cornée, & qu'Heiſter ne diſſimule point. Il eſt toujours à propos de lever ces ſortes d'adhérences quand elles peuvent donner lieu habituellement à des tiraillemens douloureux. Mais s'il s'agit d'opérer dans un cas de concrétions multipliées entre les deux bords des paupières & entre les paupières & les yeux, je propoſe de manœuvrer en pluſieurs temps, à un ou deux jours d'intervalle, pour moins fatiguer les organes & moins rebuter le malade. C'eſt ainſi que j'ai cru devoir me conduire avec tout le ſuccès poſſible dans un *Ancylo-Blepharon* ſurvenu à la ſuite d'un éréſypèle gangreneux, dont on avoit abſolument négligé d'arrêter les progrès ; il eût été ſur-tout urgent, à raiſon des cauſes antécédentes, de recourir aux véſicatoires ; ils avoient été rejetés. Des deux yeux attaqués, l'œil droit étoit le plus malade, par l'impreſſion de la gangrène. Elle avoit, après la chûte des eſcarres, occaſionné trois adhérences principales ; la première, entre les deux bords des paupières, vers le petit angle, qui cependant étoit libre ; la ſeconde, entre la paupière inférieure & la cornée tranſparente qui eſt reſtée totalement obſcurcie & adhérente en outre à l'uvée ; & la troiſième, entre la peau de la paupière ſupérieure & celle de l'inférieure vers le grand angle. Il m'a paru abſolument indiſpenſable de détruire chacune de ſes concrétions à trois jours différens. (*M.* DE CHAMSERU.)

ANCYLO-BLEPHARON. (*Pathologie & Chirurgie vétérinaire.*) *Voyez* AGGLUTINATION DES PAUPIERES. (*M.* HUZARD.)

ANCYLO-GLOSSUM, ſ. m. (*Chirurgie.*) *Voyez* FILET. (*M.* DE CHAMSERU.)

ANCYLOSE, *Anchyloſis.* (*Ordre noſologique*) genre 508 de Vogel. Roideur & immobilité d'une articulation avec ou ſans tumeur notable.

La diviſion ſuivante doit ſuffire.

1°. Ancyloſe de cauſe externe, par coup ou chûte ſur un article ; par commotion ou ébranlement.

2°. Ancyloſe de cauſe interne. Elle eſt toujours ſymptômatique.

ANDA. (*Hygiene vétérinaire.*) Lémery dit que ſi on jette dans les étangs l'écorce du fruit de cet arbre du Bréſil, elle fait mourir le poiſſon ; d'autres ſe contentent de dire que l'eau dans laquelle on a fait infuſer cette écorce, endort les animaux qui en boivent. Il paroît que cette ſubſtance agit à la manière de la *coque du Levant.* (*Voyez* COQUE DU LEVANT.) (*M.* HUZARD.)

ANDALOUS, CHEVAL ANDALOUS, (*Art vétérinaire.*) On appelle ainſi les chevaux tirés de l'Andalouſie. Ils ſont parmi les chevaux d'Eſ-

pagne, les plus estimés par leur beauté. *Voyez* CHEVAL. (*M. HUZARD.*)

ANDELY (*Eaux minérales.*) Les eaux d'Andely se rencontrent près de Gisors. M. Lepec de la Cloture, qui en parle dans ses observations sur les constitutions épidemiques, les dit très-légères, peu propres à être transportées; contenant peu de fer, donnant une couleur verte au syrop violat. Il les croit bonnes dans le chlorosis & les embarras d'entrailles.

Ces eaux sont froides, & leur nature n'est pas bien connue. (*M. MACQUART.*)

ANDEOL, (SAINT) *Eaux minérales.* Saint-Andeol est une petite ville du Vivarais, à deux lieues de Viviers, du côté du sud, & où se trouve une source minérale, qui n'est presque pas connue. (*M. MACQUART.*)

ANDERS, LES ANDERS. (*Pathologie vétérinaire.*) « Les *Anders* sont des dartres laiteuses auxquelles les veaux sont très-sujets. Ils sont contagieux; ceux qui soignent ces bêtes, les prennent ordinairement ». (*M. de Brieude, Topographie médicale de la haute Auvergne. Mémoires de la Société royale de Médecine, années* 1782, 1783, *page* 278.)

Cette maladie paroit avoir quelque rapport avec les *Achores* ou *Dartres laiteuses des poulains*, sur la contagion desquels on n'a néanmoins fait encore aucunes observations. (*Voyez* ACHORES, DARTRES). *M. HUZARD.*)

ANDIRA, ANGELYN, (*Matière médicale.*) est un arbre du Brésil, dont le bois est dure, propre pour les bâtimens. Son écorce est cendrée, & sa famille semblable à celle du Lorie, mais plus petite. Il pousse des boutons noirâtres, d'où sortent beaucoup de fleurs ramassées, odorantes, de belle couleur purpurine & blanche. Son fruit a la figure & la grosseur d'un œuf, vert d'abord, mais noircissant peu à peu, ayant comme une suture à un de ses côtés, & d'un goût très-amer. Son écorce est dure, & il renferme une amande jaunâtre, d'un mauvais goût, tirant sur l'amer, avec quelque astriction.

On pulvérise le noyau, & l'on fait prendre la poudre pour les vers, mais il faut que la dose soit au-dessous d'un scrupule, autrement elle tourneroit en poison.

L'écorce, le bois, & le fruit sont amers comme de l'aloës, & c'est en quoi il differe d'un autre *Andira*, semblable en tout à celui-ci, excepté par le goût qu'il a insipide. Les bêtes sauvages mangent son fruit, qui les engraisse. (Anc. Enc.) (*M. FOURCROY.*)

ANDIRA-GUACU. (*Matière médicale.*) Chauvesouris de la grosseur de nos pigeons; elles ont une excroissance sur le nez, ce qui les fait appeler *Chauvesouris cornues.* Les aîles sont cendrées, longues d'un demi pied, les oreilles larges, les dents blanches, & cinq doigts aux pieds, armés d'ongles crochus. Elles poursuivent les animaux, & les sucent quand elles peuvent les attraper. Il y en a qui se glissent dans les lits, & percent les veines des pieds. La langue & le cœur de l'*Andira* passent pour un poison. (Anc. Enc.) (*M. FOURCROY.*)

ANDIRA, ANGELYN. (*Hygiene vétérinaire.*) C'est un arbre du Brésil dont il y a deux espèces qui porte le même nom, quoique bien différentes par le goût. Toutes les parties de l'une sont très-amères, l'autre est insipide. Les bêtes sauvages sont très-friandes des fruits de cette dernière espèce, & elles s'en engraissent. (*Pison, Lemery, Valmont de Bomare.*) (*M. HUZARD.*)

ANDOILLERS. (*Art vétérinaire.*) *V.* ANDOUILLERS. (*M. HUZARD.*)

ANDOUILLE. (*Art vét. Maréchalerie.*) Nom très-impropre que les maréchaux donnent à un *lopin*, dont la longueur est disproportionnée à la largeur, ensorte qu'il est long & étroit comme l'objet de comparaison, dont on lui a donné le nom. Ils ont encore nommé ainsi & pour la même raison un fer trop *dégorgé*, étranglé, & mal suivi.

Lorsqu'il pêche par l'excès opposé, c'est-à-dire, lorsqu'il n'est pas assez dégorgé, qu'il est large, plat & mal proportionné, ils disent que c'est un *emplâtre.* Ces expressions n'étant employées que pour exprimer des imperfections, annoncent toujours un mauvais ouvrier. M. *Lafosse* les ayant placées dans le supplément de son *dictionnaire d'hippiatrique*, nous avons cru devoir en dire deux mots ici. (*M. HUZARD.*)

ANDOUILLE. (*Matiere médicale vétérinaire.*) C'est le nom d'une espèce de tabac. *Voyez* TABAC. (*M. HUZARD.*)

ANDOUILLERS, ANDOILLIERS, ANTOILLERS, AUTOILLIERS, AUTOILLIÈRES, ENDOILLERS. (*Art vétérinaire.*) On appelle ainsi les cornes ou les premières ramifications qui sortent du bas du mairain, ou du bois des cerfs, des daims, & des chevreuils, de chaque côté; ce sont les plus proches de la tête, & celles qui par conséquent ont le plus de force, & sont les plus dangereuses pour les chiens. Elles sont moins sujettes à se rompre que les autres ramifications ou chevillures, & servent beaucoup aux animaux, lorsqu'ils mettent bas leurs bois, parce qu'alors ils donnent des *andouillers* à terre, pour l'ébranler & en faciliter la chûte.

Les secondes ramifications se nomment *sur-andouilliers.* (Voyez *le Dictionnaire de Chasse.*) (*M. HUZARD.*)

ANDOUILLES, ſ. f. (*Hygiene.*)
Partie II. *Choſes non naturelles.*
Claſſe III. *Ingeſta.*
Ordre I^er^. *Alimens.*
Section III. *Alimens compoſés.*

C'eſt une préparation particulière des boyaux gras du cochon, qu'on ſert ſur nos tables comme hors-d'œuvre, & qui conſiſte d'abord à bien laver les inteſtins qu'on coupe de la longueur qu'on veut donner aux andouilles. On les fait tremper dans de l'eau où il y a un quart de vinaigre, du thin, du laurier, du baſilic, pour leur faire perdre le gout de charcuterie. On coupe des filets, partie avec ces boyaux, partie avec de la panne, partie avec de la viande de porc. On aſſaiſonne le tout enſemble avec du ſel, des fines herbes, des épices, & un peu d'anis; on remplit enſuite les boyaux aux deux tiers, de peur qu'ils ne crêvent en cuiſant; on les ficelle par les deux bouts. On les fait cuire avec moitié eau & moitié lait, du ſel, du thin, du laurier, du baſilic, & on les fait griller quand on veut en faire uſage. Cet aliment conſerve un mauvais goût, & eſt un des plus difficiles à digérer, dont on puiſſe faire uſage. La chair du cochon eſt déjà aſſez compacte pour ne pas convenir à bien des eſtomacs : à plus forte raiſon doit-on regarder comme indigeſtes les membranes très-dures & très-ſerrées des inteſtins de cet animal, quelque art qu'on emploie d'ailleurs pour en diminuer l'inſalubrité. (*M. Macquart.*)

ANDRIN, ou MOREAU. (*Art vétérinaire.*) *Voyez* Robes ou Poils. (*M. Huzard.*)

ANDROGINE. (*Art vétérinaire.*) *Voyez* Hermaphrodite. (*M. Huzard.*)

ANDROMANIE, ſ. f. (*Médecine pratique.*) Amour inſenſé des hommes, d'ανδρη, *vir*, *homo*, & de μανια, *furor*, *inſania.* ανρομανης, qui recherche les hommes avec fureur. Egarement de l'eſprit qui porte les femmes, qui en ſont attaquées, à rechercher avec fureur les embraſſemens de l'homme, à ſe précipiter ſur le premier qui s'offre à leurs regards, à s'en ſaiſir avec violence. Cet état contre nature, bien différent d'une paſſion qui a pour objet un ſeul individu préféré, eſt une véritable maladie dont les ſymptômes particuliers ſont les geſtes indécens, les poſtures laſcives, l'œil hagard, fixe & étincelant, la maigreur, la couleur jaune du viſage, la ſécchereſſe de la peau, une altération continuelle. Les cauſes qui les produiſent peuvent être diſtinguées en prédiſpoſantes ou éloignées, & en cauſes directes & prochaines. Les affections vives de l'âme, un chagrin profond, une terreur vive & ſubite, les lectures & les images obſcènes, la maſturbation répétée & long-temps continuée; une paſſion vive & contrariée dans ſon but, un tempérament ſec & bilieux, une grande mobilité du ſyſtême nerveux, peuvent diſpoſer à cette maladie, que l'on obſerve quelquefois chez des jeunes filles, dont l'imagination & le corps n'ont point été ſouillés. Les cauſes directes & prochaines ſont la ſuppreſſion des régles ou le défaut abſolu de menſtruation, l'engorgement & l'irritation des organes de la génération, l'altération de la bile, enfin toutes les cauſes des diverſes manies, dont celle-ci ne diffère que par un caractère & des ſymptômes particuliers qui dépendent de ce que la matrice eſt particulièrement affectée. Les contradictions, les châtimens que l'on a quelquefois mis en uſage pour réprimer cette paſſion honteuſe, ſont des moyens infideles que la ſaine raiſon & la médecine réprouvent également. L'une & l'autre preſcrivent toute ſorte de ménagement pour les femmes malheureuſes qui en ſont attaqués, preſque toujours plus dignes de pitié que de blâme. Il faut avoir la ſage précaution d'éloigner d'elles tout ce qui peut frapper leurs ſens ou leur imagination; leur interdire entièrement la vue des hommes en les retenant dans une maiſon, où pour leur ſociété & leur ſervice elles ne ſoient entourées que d'individus de leur ſexe, mais où elles puiſſent avoir de la diſſipation, &, s'il eſt poſſible, de la promenade dans un jardin. Il convient de les tenir à un régime doux, humectant, & rafraîchiſſant, de leur adminiſtrer des bains fréquens & long-temps continués; enfin, comme moyens de guériſon, de mettre en uſage les remèdes relatifs au dérangement des organes & des fonctions que l'on a reconnu pour la cauſe première de la maladie. (*M. de la Porte.*)

ANDROMAQUE. (Thériaque d') (*Matière médicale.* Andromaque, médecin de Néron, célèbre par l'invention de la thériaque, qui porte encore ſon nom. *Voyez* le mot Thériaque dans ce dictionnaire & dans celui de Pharmacie. (*M. Fourcroy.*)

ANDROMEDE. (*Hygiene vétérinaire.*) Les différentes eſpèces d'Andromedes, tant indigènes qu'exotiques, croiſſent dans les terreins marécageux & dans les pâturages aquatiques, & ſont toutes dangereuſes pour les bêtes à laine qui les pâturent. Dans le nouveau Bréſil & dans la Virginie on a reconnu que l'Andromède étoit mortelle aux brebis, & *Linné* croit que ces animaux ne réuſſiſſent pas dans la partie ſeptentrionale de la Suède, parce que dans les pâturages ils ſont forcés de manger ces plantes qui leur ſont contraires. C'eſt peut-être pour la même raiſon que les brebis ne vivent pas en Laponie, où il croît différentes eſpèces d'*Andromedes*, & M. *Buchoz*, duquel j'ai extrait cet article, croit que le *Ledon* ou *Romarin ſauvage*, qui eſt de la même claſſe, pourroit bien leur être également nuiſible.

L'*Andromede* & le *Ledon* étant des plantes âcres

& marécageuses, doivent, comme toutes celles qui croissent dans les mêmes terreins, être naturellement contraires aux bêtes à laine, & donner plus ou moins promptement lieu à la *cachexie*, à la *pourriture*, & à la mort. *Voyez* PATURAGE, POURRITURE. (*M. HUZARD.*)

ANDROSAU. (*Matière médicale.*) L'Androsau est un genre de plantes de la famille des lisimachies, qui a de grands rapports avec les primeveres, & dont il ne diffère que par le resserrement du tube de sa corolle. Les espèces nombreuses de ce genre ne sont point d'usage en médecine. Mais le nom *Androsau*, en matière médicale, est quelquefois synonyme de la Cuscute. C'étoit le nom que le Bouc, *Tragus*, lui avoit donné, *Androsau vulgo Cuscuta. Voyez* le mot CUSCUTE. (*M. FOURCROY.*)

ANDROSŒMUM. (*Matière médicale.*) *Voyez* MILLEPERTUIS (*M. FOURCROY.*)

ANDROSŒMUM. (*Hygienne & Matière médicale vétérinaire.*) *Voyez* TOUTE-SAINE. (*M. HUZARD.*)

ANE. (*Matière médicale.*) L'âne est une espèce de cheval pour les méthodistes, quoiqu'il en diffère beaucoup pour tous les yeux.

Après avoir développé l'intérieur, on est étonné de la grande ressemblance qui se trouve entre l'organisation & la constitution de l'âne, & celle du cheval. C'est ce qui fait dire à M. Buffon qu'à considérer l'âne avec des yeux attentifs, & dans un assez grand détail, il ne paroît n'être qu'un cheval dégénéré. Mais comme la nature ne contient que des individus, l'âne est un âne, & n'est point un cheval dégénéré, un cheval à queue nue; il n'est ni étranger, ni intrus, ni bâtard; il a, comme les autres animaux, sa famille, son espèce, & son rang. Comme le cheval, il est trois ou quatre ans à croître, & comme lui, il vit aussi vingt-cinq ou trente ans. Mais en général sa santé est bien plus ferme que celle du cheval, il n'est pas sujet à beaucoup près à un aussi grand nombre de maladies. On ne peut guèrre douter que tous les ânes ne soient originaires des climats chauds. Aristote assure qu'il n'y en avoit point de son temps en Scythie ni dans les autres pays septentrionaux qui avoisinent la Scythie, ni même dans les Gaules, dont le climat, dit-il, ne laisse pas d'être froid, & il ajoute que les climats froids ou les empêchent de produire, ou les font dégénérer, & que c'est par cette dernière raison que dans l'Illyrie, la Thrace, & l'Epire, ils sont petits & foibles; ils sont encore tels en France, quoiqu'ils y soient déjà assez anciennement naturalisés.

La chair de l'âne domestique n'est pas d'usage en aliment, elle est de mauvais goût, & se digere difficilement; mais celle de l'ânon est assez tendre & n'est pas désagréable.

Les parties de l'âne qu'on emploie en médecine sont l'ongle du pied, l'urine, la fiente, le sang d'ânon, & le lait d'ânesse.

Comme l'ongle du pied de l'âne donne beaucoup de sel volatil, il étoit censé utile dans les maladies du cerveau, les maladies spasmodiques, les convulsions, l'épilepsie; on le substitue au pied d'élan, & se prépare de même, c'est-à-dire, qu'on le réduit en poudre, & qu'on le calcine en blancheur. Sa dose est depuis un scrupule jusqu'à un gros, qu'on fait prendre au malade pendant trente ou quarante jours dans une eau céphalique. Il est encore employé pour les engelures & les gerçures de la peau, en le brûlant & en faisant recevoir sa vapeur; il calme les accès vaporeux.

Dale dit que l'urine d'âne est un remède souverain dans la maladie des reins; qu'appliquée extérieurement elle guérit la gratelle, qu'elle efface les verrues, & détruit les callosités; qu'elle est utile dans l'atrophie, la paralysie, & les douleurs de la goutte.

Sa fiente s'employe comme astringente, pour arrêter les hémorragies. Celle du mois de mars est, dit-on, préférable; on la fait sécher, & on la réduit en poudre. On en met infuser deux gros dans une boisson astringente qu'on passe à travers un linge, ou on en ordonne un gros en substance. On en fait même un syrop pour que le remède soit moins désagréable & moins dégoûtant. Voici un moyen donné par Etmuler pour arrêter l'hémorragie du nez. On pesera six onces de fiente d'âne & autant de mousse de chêne, on fera sécher le tout au soleil ou au four pour le réduire plus aisément en poudre; on la respire comme du tabac. Les vapeurs de la fiente brûlée opèrent le même effet.

Toute la vertu du sang d'ânon consistoit, disoit-on, autrefois dans le sel volatil qu'il contient abondamment; il passe pour spécifique dans le délire, la mélancolie & la manie. C'est au printemps qu'on recueille ce sang; on saigne l'animal derrière l'oreille; on reçoit au sortir de la veine le sang sur du linge blanc, qu'on laisse sécher au soleil ou au four. Dans le besoin on fait infuser trois pouces de cette toile en longueur & deux en largeur, dans six onces de décoction chaude de mouron à fleurs rouges, ou de sommités de millepertuis. La toile retirée, on divise la liqueur en trois doses, entre lesquelles on met six heures d'intervalle, observant que le malade soit bien couvert, en attendant la sueur qui doit survenir. Ce remède peut se réitérer deux ou trois jours, mais son usage doit avoir été préparé par les remèdes généraux. On a donné avec succès, dit Hoffman, (*Med. system.*, *tom. IV*, *part. IV*, *pag.* 218.) du sang d'âne dans de l'eau de mélisse & du vi-

naigre aux maniaques, sur-tout à ceux qui sont devenus tels à la suite d'une autre maladie. (*A. N. C. vol. VIII, app. pag.* 1.)

Quant au lait d'ânesse d'un si grand usage en Médecine, *voyez* LAIT D'ANESSE.

On a dit que la chair d'âne étoit très-bonne pour la phthisie & la lèpre; les chinois préparent avec la peau d'ânon & le mercure un remède pour la phthisie; on l'a éprouvé à Paris sans succès.

On ne croit plus que les testicules d'âne soient un spermatopée. (*Dictionnaire raisonné de matière médicale.*)

Il y a beaucoup à rabattre de toutes les propriétés attribuées aux différentes parties de l'âne.

Ce qu'on nomme colle de peau d'âne de la Chine, est une espèce de bouillon sec ou d'extrait de bouillon, préparé avec des substances animales, & dans lequel il est vraisemblable qu'on ne fait point entrer la chair de l'âne. *Voyez* le mot BOUILLONS SECS. (*M.* FOURCROY.)

ANE. (*Art vétérinaire, histoire des animaux.*) *Voyez* ANA. (*M.* HUZARD.)

ANE, ANESSE, ANON. (*Art vétérinaire.*) *L'âne*, appelé aussi *animal*, *asne*, *baudet*, *grison*, *martin*, *roussin*, est nommé par les latins *ancharius*, *anchialus*, *asinus*; en hébreu, *chamor*; en chaldéen, *chamâra*; en arabe, *chemâr*, *hemar*; en grec Ὄνος; en persan, *karr*; en indostan, *gadda*; en tamoul, *kajoudé*; en anglois *ass*; en allemand, *esel*; en italien, *asino*, *ciuco*, *miccio*; en espagnol, *asno*.

L'ânesse, ou la femelle de *l'âne*, nommée aussi *bourique*, *jeanne*, *manon*; est appellée en latin *asina*; en hébreu, *athôn*; en syriaque, *athôno*; en chaldéen, *athâna*; en italien, *asina*, *miccia*; en anglois, *she-ass*; en allemand, *eselinn*; en espagnol, *asna*.

L'ânon ou le petit de *l'âne* est appelé encore *ânichon*, *bouriquet*; en latin, *asininus pullus*, *asellus*; la femelle, *ânonesse*, *ânonette*; *bouriquette*; en latin, *asella*; en anglois, *ass-colt*, *young-ass*; en allemand, *eselein*, *eselgen*, *junger-esel*, *esels-füllen*; en italien, *asinello*, *puledro asinino*; en espagnol *anillo*, *asnillo*.

L'espèce en général & prise collectivement est appellée *asinaille*, *bête-asine*.

De tous les quadrupèdes domestiques *l'âne* est celui dont on s'est le moins occupé en France (1), où néanmoins il y en a de très-beaux, & où ils sont d'une grande utilité. Il est aussi un de ceux sur lesquels on a le moins écrit; & dont on a le plus négligemment suivi la nature; ce n'est que dans quelques cantons du royaume qu'on s'est livré constamment & avec succès à la conservation & à la propagation de cet animal que tous les naturalistes n'ont regardé comme stupide, patient & sobre, que parce qu'ils n'ont connu que *l'âne* avili & dégradé par la domesticité.

M. *de Buffon* & la horde nombreuse qui l'a toujours servilement copié, n'ont parlé que de cette espèce d'*âne*; ils n'ont rien dit des beaux *ânes* de France, & paroissent même n'avoir pas connu les ouvrages où il en est particulièrement traité. Nous n'espérons pas donner ici une histoire complette de cet animal, mais nous rassemblerons des matériaux propres à la former.

A considérer *l'âne*, dit M. *de Buffon*, même avec des yeux attentifs, & dans un assez grand détail, il paroît n'être qu'un cheval dégénéré; la parfaite similitude de conformation dans les viscères, & la grande ressemblance du squélette & de l'extérieur du corps semblent fonder cette opinion. L'on pourroit attribuer les différences qui se trouvent entre ces deux animaux, à l'influence très-ancienne du climat, de la nourriture, & à la succession fortuite de plusieurs générations de petits chevaux sauvages à demi dégénérés, qui peu à peu auroient encore dégénéré davantage, se seroient ensuite dégradés autant qu'il est possible, & auroient à la fin produit à nos yeux une espèce nouvelle & constante, ou plutôt une succession d'individus semblables, tous constamment viciés de la même façon, & assez différens des chevaux pour pouvoir être regardés comme formant une autre espèce. Ce qui paroît favoriser cette idée, c'est que les chevaux varient beaucoup plus que les *ânes* par la couleur de leur poil, qu'ils sont par conséquent plus anciennement domestiques, puisque tous les animaux domestiques varient par la couleur beaucoup plus que les animaux sauvages de la même espèce; que la plupart des chevaux sauvages, dont parlent les voyageurs, sont de petite taille, & ont, comme les *ânes*, le poil gris, la queue nue, hérissée, garnie de crins à l'extrémité seulement, & qu'il y a des chevaux sauvages, & même des chevaux domestiques qui ont la raie noire sur le dos, & d'autres caractères qui les rapprochent encore des *ânes* sauvages ou domestiques.

D'un autre côté si l'on considère les différences du tempéramment, du naturel, des mœurs, du résultat, en un mot de l'organisation de ces deux animaux, & sur-tout l'impossibilité de les mêler pour en faire une espèce commune, ou même une espèce intermédiaire qui puisse se renouveler constamment, on paroît encore mieux fondé

(1) Les ouvrages de *Paullini*, de *Hensius*, & de quelques autres, qui envisagent l'*âne* sous une foule de rapports divers, ne peuvent être regardés comme des traités particuliers sur ce sujet.

croire que ces deux animaux sont chacun d'une espèce aussi ancienne l'une que l'autre, & originairement aussi essentiellement différentes qu'elles le sont aujourd'hui, d'autant plus que l'*âne* ne laisse pas de différer matériellement du cheval par la taille, la forme de la tête, la longueur constante des oreilles, la nudité de la queue, la forme tranchante de la colonne épinière, & de la croupe, par la voix, &c., &c.

L'*âne* est donc un *âne*, & n'est point un cheval dégénéré; il n'est ni étranger, ni intrus, ni bâtard; il a comme tous les autres animaux, sa famille, son espèce, & son rang; son sang est pur, & son origine est toute aussi bonne & toute aussi ancienne que celle du cheval. On donne à celui-ci de l'éducation, on le soigne, on l'instruit, on l'exerce, tandis que l'*âne* entièrement abandonné, bien-loin d'acquérir, ne peut que perdre. On ne fait pas attention qu'il seroit par lui-même & pour nous le premier, le plus beau, le mieux fait, le plus distingué des animaux, s'il n'y avoit point le cheval; il est le second au lieu d'être le premier, & par cela seul il semble n'être plus rien. C'est la comparaison qui le dégrade; on le regarde, on le juge, non pas en lui-même, mais relativement au cheval; on oublie qu'il ast *âne*, qu'il a toutes les qualités de sa nature, tous les dons attachés à son espèce, & on ne pense qu'à la figure & aux qualités du cheval, qui lui manquent, & qu'il ne doit pas avoir. (*Buffon.*)

Dans la première jeunesse l'*âne* est gai & même assez joli, quoique couvert alors de longs poils; il a de la légéreté, de la gentillesse, & de la vivacité; mais il perd bientôt toutes ces qualités, soit par le peu de soin qu'on en prend ordinairement, soit par la mauvaise éducation qu'il reçoit, soit par les mauvais alimens qu'on lui donne, ou par les mauvais traitemens qu'il éprouve, & il devient bientôt lent, indocile, & têtu; il n'est ardent que pour le plaisir, ou plutôt il en est furieux au point que rien ne peut le retenir, & que l'on en a vu s'excéder & mourir quelques instans après. Les coups dans ce cas l'excitent même davantage; nous en avons vu des exemples, entre autres, à la foire des barricades à Chartres; un *baudet* étoit placé près d'une *bourique;* il la sentit, & commença à braire & à s'en approcher; le propriétaire de la *bourique* lui donna quelques coups de bâton fortement appliqués pour l'éloigner, mais ils l'animèrent tellement au contraire, qu'il sauta la *bourique*, malgré les coups redoublés & les efforts de son maître pour l'en empêcher. L'*ânesse*, comme la plupart des autres femelles, a pour sa progéniture le plus fort attachement; & l'*âne*, comme les autres animaux domestiques, s'attache à son maître, qu'il sent & distingue de tous les autres hommes; il reconnoît aussi les lieux qu'il a coutume d'habiter, & les chemins qu'il a fréquentés. Nous en avons vu un qui après avoir resté six ans dans un village à quelques lieues de Paris où il venoit deux fois par semaine, fut vendu & transplanté dans un village opposé; ramené par hasard dans cette ville, au bout de quatre ans, il s'échappa, reprit le chemin de son ancien village, entra dans la maison où il avoit été nourri si long-temps, & alla s'arrêter à la porte de l'écurie où il étoit habituellement logé. Il est susceptible d'éducation & d'être manegé comme le cheval; on en a même vu d'assez bien dressé pour faire spectacle. M. de Pere, colonel du régiment de Piémont, en avoit six de moyenne taille qu'il atteloit à sa voiture, qui y étoient bien dressés, & galoppoient comme des chevaux; il y a même en France des postes qui ne sont desservies que par ces animaux; une à Saint-Symphorien en Dauphiné, venant au fauxbourg de la Guillotiere à Lyon; une autre à Lunel dans le bas Languedoc, &c, &c. Il a les yeux bons, l'odorat admirable, sur-tout pour les corpuscules de l'*ânesse*, l'oreille excellente, ce qui a contribué à le faire mettre, mais très-mal à propos, au nombre des animaux timides, qui ont tous, à ce que prétendent les naturalistes, l'ouie très-fine & les oreilles longues. Lorsqu'on le surcharge, il le marque en inclinant & secouant la tête, en baissant les oreilles, & se couchant à terre; si on le tourmente ou le maltraite, il ouvre la bouche, & retire fortement les lèvres en haut, ce qui lui donne un air méchant; il se défend aussi, comme le cheval, du pied & de la dent.

L'*âne* se nourrit des mêmes alimens que le cheval & le bœuf; il mange aussi quelques plantes que refusent ces animaux, telles que les leches, les chardons, les orties, les ronces, &c.; on en a conclu qu'il étoit sobre sur la quantité & sur la qualité de sa nourriture, qu'il se contentoit des herbes les plus dures, les plus désagréables, que le cheval & les autres animaux laissent & dédaignent; comme si on pouvoit juger du goût plus ou moins agréable de telles ou telles plantes, relativement à tel ou tel animal, & comme si cette sobriété n'étoit pas le plus constamment le fruit d'une habitude forcée, & de la privation des autres alimens plus savoureux. En effet l'*âne* est gourmand, il aime beaucoup le foin & l'avoine (1), peut-être encore parce qu'il en mange rarement; il se gorge facilement d'herbes fraîches, & nous en avons vu périr d'indigestions & de météorisations, après avoir été lâchés dans un champ de luzerne.

(1) Il y a un proverbe françois, qui dit qu'*on ne peut faire boire un ANE, s'il n'a soif*; mais ce proverbe est démenti par l'expérience. Mettez de l'avoine dans un seau d'eau, & laissez-la aller au fond; l'*âne* boira l'eau pour manger l'avoine, & si la quantité de liquide est trop considérable, il enfoncera le nez & une partie de la tête, pour attraper le grain.

On a dit encore que l'*âne* étoit de son naturel aussi humble, aussi patient, aussi tranquille que le cheval est fier, ardent, impétueux; qu'il souffre avec patience & peut-être avec courage les châtimens & les coups; mais toutes ces prétendues qualités n'appartiennent, comme nous l'avons déjà remarqué, qu'à l'*âne* dégradé par la domesticité & par les mauvais soins; accoutumé en effet dès la plus tendre jeunesse à être maltraité & battu, il doit contracter nécessairement peu à peu une espèce d'insensibilité physique, & c'est cette insensibilité acquise qui n'est qu'un défaut, qu'il a plû à nos naturalistes de transformer en qualités naturelles, en vertus même, en humilité, en patience, en tranquillité, en constance, &c., &c. Pour se convaincre que l'*âne*, comme le dit M. *de Buffon*, a tous les dons attachés à son espèce, & toutes les qualités de sa nature, il suffit de parcourir les pays, les provinces de France où ces animaux sont en grand nombre & bien soignés; on les y verra grands, forts, vigoureux, vifs, ardens, impétueux, impatiens, & le disputant au cheval pour la course, pour la douceur & pour la sûreté de l'allure.

Les absurdités que *Cardan* & quelques autres ont écrit relativement à la manière de boire de l'*âne*, qui, dit-on, n'enfonce point du tout son nez dans l'eau, par la peur que lui fait l'ombre de ses oreilles, ne méritoient pas d'être répétées par *M. de Buffon*. Il suffisoit de regarder boire un de ces animaux pour se convaincre de la puérilité ou de la fausseté de ce raisonnement. Pour que les oreilles de l'*âne* lui fissent peur en buvant, il faudroit qu'elles se peignissent dans l'eau, & que par conséquent il les tint fortement en avant, mais au contraire il porte le nez en avant, la tête dans une direction oblique, les oreilles droites dans la direction de la tête, ou penchées en arrière; elles sont dans cette situation effacées, cachées par la tête, & ne peuvent se peindre dans l'eau. Du reste l'*âne*, comme le cheval, aime l'eau claire & pure, & refuse celle à laquelle il n'est pas habitué, mais il boit partout lorsqu'il la trouve telle & qu'il est pressé par la soif; il boit aussi en humant comme le cheval & le bœuf, bat l'eau & la trouble comme eux, & y trempe quelquefois aussi le nez ou une partie de la tête. (*Voyez* la note de la page précédente, & ce que nous avons dit à ce sujet au mot Alimens, tome I[er], page 832 de ce Dictionnaire).

Il est encore quelques observations qui ne sont pas mieux fondées. L'*âne*, comme le chien & le cheval en liberté, aime à se rouler & à se vautrer sur l'herbe & sur-tout dans la poussière, & s'il ne se roule pas sur la litière à la rentrée du travail comme le cheval, c'est que le plus souvent il n'en a point; pansé comme lui, il perd aisément cette habitude, qui n'est sollicitée en lui que par le besoin de se débarrasser, au moyen de cette espèce de frottement, de la crasse qui s'oppose à la libre sortie de l'humeur de l'insensible transpiration, toujours si nécessaire à la santé. (*Voyez* Pansement de la main.) Si dans les chemins il se détourne pour éviter la boue, ce n'est pas, comme on le dit, parce qu'il craint l'eau, ou de peur de se mouiller les pieds, mais c'est parce qu'il cherche naturellement les lieux secs, les sentiers les plus battus sur lesquels il marche plus fermement. Nous en avons vu aller boire à la rivière, y entrer plus ou moins avant, même dans la fange qui garnissoit les bords, & la passer à la nage pour aller trouver d'autres *ânes* ou paître dans les îles. Ce n'est pas non plus parce qu'il évite l'eau & la boue qu'il a la jambe plus sèche & plus nette que le cheval, c'est parce qu'elle est ainsi de sa nature, c'est parce que l'*âne* accoutumé à porter & à aller un train réglé, n'est pas soumis à tous les exercices du manége & du tirage des voitures; c'est parce qu'il n'habite pas, comme souvent le cheval, des pâturages bas, aquatiques, marécageux; c'est parce qu'enfin il ne séjourne pas dans les grandes villes, & qu'il n'est pas obligé, par le genre de son travail, de cheminer comme lui dans les boues & l'eau qu'elles renferment; car toutes les fois qu'il se trouve dans les mêmes circonstances que le cheval, il est exposé aux mêmes accidens & aux mêmes maladies cutanées qui affectent les extrémités de cet animal. (*Voyez* Eaux aux jambes.) (*M. Huzard.*)

Le cheval hennit, l'*âne* brait; ce qui se fait par un grand cri très-long, très-désagréable & discordant par dissonances alternatives de l'aigu au grave, & du grave à l'aigu. Ordinairement il ne crie que lorsqu'il est pressé d'amour ou d'appétit, ou lorsqu'il apperçoit d'autres animaux de son espèce. L'*ânesse* a la voix plus claire & plus perçante. L'*âne* qu'on a hongré ne brait qu'à basse voix, & quoiqu'il paroisse faire autant d'efforts, & les mêmes mouvemens de la gorge, son cri ne se fait pas entendre de loin, & ne dure pas aussi long-temps.

De tous les animaux couverts de poils, l'*âne* est celui qui est le moins sujet à la vermine, presque jamais il n'a de poux, ce qui vient vraisemblablement du tissu serré de sa peau, qui est en effet plus dure que celle de la plupart des autres quadrupedes, & c'est sans doute par la même raison qu'il est bien moins sensible que le cheval au fouet & à la piquure des mouches.

La dentition de l'*âne* & la gestation de l'*ânesse* suivent absolument les mêmes périodes que dans le cheval & la jument. (*Voyez* Dentition, Haras.)

Dès l'âge de deux ans l'*âne* est en état d'engendrer; la femelle est encore plus précoce que le mâle, & elle est tout aussi lascive. Le temps le plus ordinaire de la chaleur de l'*ânesse* est le

le mois de mai & celui de juin. Lorsqu'elle est pleine, la chaleur cesse bientôt, & dans le dixième mois le lait paroît aux mamelles; sept jours après avoir mis bas, la chaleur se renouvelle, & l'*ânesse* est en état de recevoir le mâle de nouveau, en sorte qu'elle peut, pour ainsi dire, continuellement engendrer & nourrir. Elle ne produit qu'un petit, & si rarement deux, qu'à peine en a-t-on des exemples. Au bout de cinq ou six mois on peut sévrer l'*ânon*; & cela est même nécessaire si la mère est pleine, pour qu'elle puisse mieux nourrir son fœtus.

L'*âne* qui, comme le cheval, est trois ou quatre ans à croître, vit aussi comme lui vingt-cinq ou trente ans; on prétend seulement que les femelles vivent ordinairement plus long-temps; mais cela ne vient peut-être que de ce qu'étant souvent pleines elles sont un peu plus ménagées, au lieu que les mâles sont continuellement excédés de fatigue & de coups. Ils dorment moins que les chevaux, & ne se couchent ordinairement que lorsqu'ils sont très-fatigués ou malades. L'*âne* étalon dure aussi plus long-temps que le cheval étalon; plus il est vieux, plus il paroît ardent, & en général la santé de cet animal est bien plus ferme que celle du cheval; il est moins délicat, & il n'est pas sujet, à beaucoup près, à un aussi grand nombre de maladies.

Il y a parmi les *ânes* différentes races, comme parmi les chevaux, mais que l'on connoît moins, parce qu'on ne les a ni soignées, ni suivies avec la même attention; seulement on ne peut guères douter que toutes ces races ne soient oririginaires des climats chauds. *Aristote* assure qu'il n'y en avoit point de son temps en Scythie, ni dans les autres pays septentrionaux qui avoisinent la Scythie, ni même dans les Gaules, dont le climat, dit-il, ne laisse pas d'être froid, & il ajoute que le climat froid ou les empêche de produire, ou les fait dégénérer, & que c'est par cette dernière raison que dans l'Illyrie, la Thrace, & l'Epire ils sont petits & foibles. Ils sont encore tels en beaucoup de provinces de France, quoiqu'ils y soient déjà assez anciennement naturalisés, & que le froid du climat soit bien diminué depuis deux mille ans par la quantité de forêts abattues & de marais desséchés; mais ce qui paroît encore plus certain, c'est qu'ils sont nouveaux pour la Suède & pour les autres pays du nord; ils paroissent être venus originairement d'Arabie, & avoir passé d'Arabie en Egypte, d'Egypte en Grèce, de Grèce en Italie, d'Italie en France, & ensuite en Allemagne, en Angleterre, & enfin en Suède, &c.; car ils sont en effet d'autant moins forts, & d'autant plus petits, que les climats sont plus froids.

Cette émigration paroît assez bien prouvée par le rapport des voyageurs. *Chardin* dit qu'il y a deux sortes d'*ânes* en Perse; les *ânes* du pays qui sont lents & pesans, & dont on ne se sert que pour porter des fardeaux; & une race d'*ânes* d'Arabie, qui sont de beaux animaux, & les premiers *ânes* du monde. Ils ont le poil poli, la tête haute, les pieds légers; ils les lèvent avec action, marchant bien, & l'on ne s'en sert que pour montures. Il y a de ces *ânes* qu'on achete jusqu'à 400 livres, & l'on n'en sauroit avoir à moins de vingt-cinq pistoles. On les panse comme les chevaux; mais on ne leur apprend qu'à aller l'amble; des espèces d'écuyers les montent soir & matin, & les exercent à cette allure; on leur fend les naseaux, afin de leur donner plus d'haleine, & ils vont si vîte, qu'il faut galopper pour les suivre.

Les arabes qui sont dans l'habitude de conserver avec tant de soin & depuis si long-temps les races de leurs chevaux, prendroient-ils la même peine pour les *ânes*? ou plutôt ceci ne semble-t il pas prouver que le climat d'Arabie est le premier & le meilleur climat pour les uns & pour les autres? De là ils ont passé en Barbarie, en Egypte, où ils sont beaux & de grande taille, aussi bien que dans les climats excessivement chauds, comme aux Indes & en Guinée, où ils sont plus grands, plus forts, & meilleurs que les chevaux du pays; enfin l'on trouve les *ânes* en plus grande quantité que les chevaux dans tous les pays méridionaux, depuis le Sénégal jusqu'à la Chine; on y trouve aussi des *ânes* sauvages plus communément que des chevaux sauvages.

On n'a point trouvé d'*ânes* en Amérique, non plus que de chevaux, quoique le climat, surtout celui de l'Amérique méridionale leur convienne autant qu'aucun autre; mais depuis plus de deux siècles que les espagnols les y ont transportés d'Europe, & qu'ils les ont abandonnés dans les grandes îles & dans le continent, l'espèce y subsiste avec fruit & s'y est même fort multipliée. On y trouve en plusieurs endroits des *ânes* sauvages qui vont par troupes, & que l'on prend dans les piéges comme les chevaux sauvages; & cette espèce est aujourd'hui répandue à peu près également dans les quatre parties du monde.

L'*âne* est peut-être de tous les animaux domestiques celui qui, relativement à son volume, peut porter les plus grands fardeaux; & comme il coûte peu à nourrir, & qu'il n'exige pas de grands soins, il est d'une grande utilité aux habitans des campagnes.

L'*âne* avec la jument produit les grands *mulets*, ou mulets proprement dits; le cheval avec l'*ânesse* produit les petits *mulets* ou *bardeaux*, différens des premiers à plusieurs égards; quelques auteurs ont prétendu encore que de l'union de l'*âne* avec la vache, ou du taureau avec l'*ânesse*, il résultoit une autre espèce de *mulet* nommé *jumars*, mais il paroît que cette sorte de mulets n'existe pas, & que ces prétendus *jumars* ne

sont que des *bardeaux* résultant de l'union du cheval avec l'*ânesse*. L'*âne* s'est accouplé aussi avec la femelle du zèbre, & cet accouplement a été fécond en Angleterre. Nous parlerons des *mulets* à leur article. (*Voyez* MULET.)

On a remarqué que l'*âne* a plus de puissance pour engendrer, même avec la jument, que n'en a le cheval, car il corrompt & détruit la génération de celui-ci. On peut s'en assurer, en donnant d'abord le cheval étalon à des jumens, & en leur donnant le lendemain ou même quelques jours après l'*âne* au lieu du cheval. Ces jumens produiront presque toujours des mulets & non pas des chevaux; le contraire n'arrive pas lorsqu'on donne l'*âne* en premier & le cheval en second à la jument; celui-ci ne corrompt pas la génération de l'*âne*; car le produit est presque toujours un mulet; d'autre côté la même chose n'arrive pas quand on donne l'*âne* en premier, & le cheval en second à l'*ânesse*, & celui-ci ne corrompt ni ne détruit la génération de l'*âne*. Ces observations mériteroient bien d'être répétées & constatées dans toutes leurs circonstances.

L'*âne* & l'*ânesse* tendent tous deux à la stérilité par des propriétés communes & par des qualités différentes; ils y tendent non seulement par leur trop grande ardeur, mais encore par une autre cause. Comme ils sont originaires des climats chauds, le froid s'oppose à leur génération, & c'est par cette raison qu'on attend les chaleurs de l'été pour les faire accoupler; lorsqu'on les laisse joindre dans d'autres temps, & sur-tout en hiver, il est rare que l'impregnation suive l'accouplement même réitéré; & ce choix de temps qui est nécessaire au succès de leur génération, l'est aussi pour la conservation du produit. Il faut que l'*ânon* naisse dans un temps chaud, autrement il périt ou languit, & comme la gestation de l'*ânesse* est d'un an, elle met bas dans la même saison qu'elle a conçu. Ceci prouve assez combien la chaleur est nécessaire non seulement à la fécondité, mais même à la pleine vie de ces animaux; c'est encore par cette même raison de la trop grande ardeur de la femelle qu'on lui donne le mâle presque immédiatement après qu'elle a mis bas & qu'on ne lui laisse que sept ou huit jours de repos ou d'intervalle entre l'accouchement & l'accouplement. L'*ânesse* affoiblie par sa couche, est alors moins ardente; les parties n'ont pas pu, dans ce petit espace de temps, reprendre toute leur roideur, au moyen de quoi la conception se fait plus sûrement que quand elle est en pleine force, & que son ardeur la domine. On prétend que dans cette espece, comme dans celle du chat, le tempérament de la femelle est encore plus ardent & plus fort que celui du mâle. Cependant l'*âne* est un grand exemple en ce genre, il peut aisément faillir sa femelle ou une autre plusieurs jours de suite & plusieurs fois par jour. Les premières jouissances, loin d'éteindre, ne font qu'allumer son ardeur. On en a vu s'excéder sans y être incités autrement que par la force de leur appétit naturel; on en a vu mourir sur le champ de bataille, apres onze ou douze conflits réitérés presque sans intervalle, & ne prendre, pour subvenir à cette grande & rapide dépense, que quelques pintes d'eau. Cette même chaleur qui le consume est trop vive pour être durable. L'*âne* étalon bientôt est hors de combat & même de service, & c'est peut-être par cette raison que l'on a prétendu que la femelle est plus forte & vit plus long-temps que le mâle. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'avec des ménagemens elle peut vivre trente ans, & produire tous les ans pendant toute sa vie; au lieu que le mâle, lorsqu'on ne le contraint pas à s'abstenir de femelles, abuse de ses forces au point de perdre en peu d'années la puissance d'engendrer. (*Buffon.*)

On distingue aisément au premier coup d'œil l'*âne* du cheval, on ne confond jamais ces animaux, quand même on en verroit deux qui seroient précisément de la même taille & de la même couleur; cependant lorsque l'on considère en détail les différentes parties extérieures du corps de l'*âne*, & qu'on les compare à celle du cheval, on trouve, dans la plupart de ces parties, tant de rapports & une ressemblance si parfaite, qu'on est surpris que leur ensemble paroisse sensiblement différent de l'ensemble des parties du cheval; & de même si on vient à ouvrir le corps de l'*âne*, à développer ses entrailles & à dépouiller son squélette, on croit reconnoître toutes les parties intérieures du cheval; si on ne regarde qu'au dedans de ces deux animaux, plus on les observe, plus on les compare l'un à l'autre, plus on est tenté de les prendre pour des individus de la même espéce; & même les différences que l'on trouve entre quelques-unes des parties de l'extérieur ne prouveroient rien de contraire, car les caractères spécifiques que l'on attribue communément à l'*âne*, & qui consistent, comme nous l'avons déja dit, en ce qu'il est ordinairement plus petit, qu'il a les oreilles & la queue plus longues, la criniere plus courte & moins fournie que le cheval, & en ce que sa queue n'est garnie de crins qu'à l'extrémité, ne sont pas des caractères essentiels, puisque nous trouvons toutes ces différences portées à un plus haut point dans différentes races d'autres animaux.

Il n'y a pas tant d'inégalité entre la taille des plus grands chevaux & celle des plus petits *ânes*, qu'entre la taille d'un dogue & celle d'un petit danois. Les oreilles du chien-loup sont plus courtes en comparaison de celles du chien basset, que les oreilles du cheval ne le sont en comparaison de celles de l'*âne*. De plus, les oreilles du chien-loup sont droites, & celles du basset sont pendantes; différence qui ne se trouve pas entre le cheval & l'*âne*. Le chien-lion & l'épagneul ont les poils du cou si longs, & le

lévrier & le danois les ont si courts ; que cette inégalité surpasse de beaucoup celle qui se trouve entre la crinière de l'*âne* & celle du cheval. N'y a-t-il pas aussi plus de différence dans la queue des chiens qu'il ne s'en trouve entre celle du cheval & celle de l'*âne*, en considérant cette partie dans les chiens relativement à la direction, & à sa courbure, & par rapport aux poils dont elle est garnie ? Enfin l'*âne* ne ressemble-t-il pas plus au cheval, pour l'extérieur, que le chien turc ne ressemble au barbet, ou le basset au lévrier ?

Il y a tant de rapports entre les parties de la génération de l'*âne* & du cheval, de l'*ânesse* & de la jument, qu'il n'est pas étonnant que leurs accouplemens soient prolifiques ; mais c'est dans le produit que se trouve une différence essentielle. Les mulets ne ressemblent parfaitement ni aux chevaux, ni aux *ânes* puisqu'ils ne peuvent pas se reproduire comme les chiens qui viennent du mélange de différentes races, de quelque façon qu'on les combine, & lors même qu'on rapproche les extrêmes en faisant accoupler les plus grands avec les plus petits ; il y a par conséquent une analogie plus parfaite entre les chiens les plus différens en apparence, qu'entre l'*âne* & le cheval, même les mieux assortis pour la taille & pour toutes les parties du corps, quand même on trouveroit un cheval qui auroit, comme l'*âne*, les oreilles fort longues, la crinière fort courte, & une partie du tronçon de la queue naturellement dégarnie de crins.

Les rapports que l'on a observés entre l'*âne* & le cheval, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, doivent nous engager à rechercher les différences qui peuvent se trouver entre ces deux animaux. Il ne suffit pas de dire, comme plusieurs auteurs, que l'*âne* ressemble au cheval ; il faut nécessairement rapporter quelques observations détaillées, qui donneront une idée juste & précise des différences que l'on ne peut appercevoir, & reconnoître que par la comparaison suivie des principales parties extérieures du corps de l'*âne* avec celles du corps du cheval.

Les dénominations des parties extérieures du cheval appartiennent de droit à celles de l'*âne* & des autres solipedes, puisqu'elles sont les mêmes, ainsi nous ne ferons pas ici l'exposition de la figure & de la situation de celles de ces parties qui sont semblables dans ces deux animaux, nous en donnerons une description détaillée en parlant du cheval. (*Voyez* CHEVAL.)

L'*âne* n'a point de chataignes aux jambes de derrière, mais il y en a des vestiges aux jambes de devant, qui sont placés à peu près dans le même endroit que les chataignes du cheval. Ces vestiges sont marqués par une peau noire & dégarnie de poil, sans qu'il paroisse aucune matière de corne. On voit aussi à la partie inférieure & postérieure des boulets un petit disque de peau noire, également sans apparence de corne qui semble représenter la trace des ergots du cheval.

Les couleurs des poils ne sont pas à beaucoup près aussi variées dans l'*âne* que dans le cheval ; la couleur la plus commune dans les *ânes* est le gris de souris ; il y en a aussi de gris argentés ou luisans, & de gris mêlé de taches obscures ; on en voit de blancs, de pies, de roux, de bruns, & de noirs ; les *ânes* gris, ou approchant de cette couleur, ont ordinairement le museau, le dedans des oreilles, le gosier, le poitrail, le ventre, les flancs, & la face interne des bras & des cuisses blancs ; & de quelques couleurs qu'ils soient, si ces parties ne sont pas blanches, elles ont au moins une teinte de blanc sale ou de couleur moins foncée que le reste du corps ; le bout des lèvres & le bord des oreilles sont ordinairement noirs. La plupart des *ânes* ont aussi un cercle blanc ou blanchâtre autour des yeux, & le bord extérieur de ce cercle est le plus souvent d'une couleur roussâtre qui se délaie & s'éteint peu à peu, à mesure qu'elle s'éloigne du cercle blanc ; une longue raie noire s'étend depuis le toupet tout le long de la crinière, passe sur le garrot, & suit la colonne vertébrale dans toute sa longueur, & le tronçon de la queue jusqu'à l'extrémité ; une autre bande de la même couleur traverse la raie sur le garrot ; & descend de chaque côté à peu près jusqu'au milieu des épaules. Dans la plupart des *ânes* gris, le genou, le boulet, le pâturon, & la couronne sont bruns ou noirs, & il est assez ordinaire de voir le bas des extrémités marqué de brun ou de noir en forme d'anneaux dans quelques endroits. Les crins sont toujours noirs. On voit aussi des *ânes* qui ont des balsannes qui sont marqués en tête, qui ont le chamfrein blanc, & plusieurs épis à la tête ou à l'encolure. En général le poil de l'*âne* est plus dur, plus ferme, & plus long que celui du cheval.

On fait peu d'attention aux proportions du corps des *ânes*, & ces animaux sont fort négligés, sur-tout dans ces pays-ci ; pourvu qu'ils marchent bien, qu'ils aient les jambes fermes & assurés, & qu'ils soient assez forts pour porter des fardeaux, on ne recherche ni la couleur de leur poil, ni les belles formes, on ne rejette que ceux qui ont des défauts opposés à l'usage auquel on les destine, encore faut-il que ces défauts soient très-apparens, tels que les jambes arquées, qui rendent l'animal foible ou sujet à trébucher, le dos concave sur la longueur, qui par cette conformation de l'épine est moins propre à supporter des charges que le dos convexe, comme l'ont ordinairement ces animaux, & que l'on appelle *dos de carpe*. L'*âne* ne servant pas pour l'appareil, & n'étant employé pour l'ordinaire qu'aux travaux les plus communs & les plus durs, on ne s'est pas appliqué à perpétuer ceux qui sont les mieux faits, & on n'est convenu

d'aucune régle pour reconnoître ceux qui sont le mieux proportionnés dans toutes les parties de leurs corps; on ne peut pas douter que les chevaux ne soient la cause de cet oubli, & que s'il n'y en avoit point, on n'eût fait autant de recherches pour fixer la beauté & l'élégance de la taille de l'*âne*, qu'il y en a de faites sur le cheval; car nous aurions été obligés d'employer les *ânes* à presque tous les usages auxquels nous faisons servir les chevaux. Cependant les régles qu'on emploie pour constater les belles proportions ou les difformités & les défauts des parties du corps du cheval, ne conviennent pas toutes à l'*âne*, surtout lorsqu'il s'agit de la tête, de l'encolure, du dos, des hanches, de la croupe, &c., parce qu'il y a trop de différences entre ces mêmes parties considérées dans ces deux animaux; il se trouve plus de rapports entre les autres parties de leurs corps, principalement pour les jambes de l'un & de l'autre; cependant il ne faut pas attribuer strictement à l'*âne* tout ce qui est dit des jambes du cheval. (*Voyez* CHEVAL.)

En comparant l'*âne* au cheval pour la figure & pour le port, on reconnoît au premier coup d'œil que l'*âne* a la tête plus grosse, à proportion du corps que le cheval, les oreilles beaucoup plus allongées, le front & les tempes garnis d'un poil plus long, les yeux moins saillans & la paupière inférieure plus appiatie, la lèvre antérieure plus pointue, & pour ainsi dire pendante, l'encolure plus épaisse, le garrot moins élevé, & le poitrail plus étroit, & presque confondu avec le devant de l'encolure; le dos est convexe, en général, l'épine est saillante dans toute son étendue jusqu'à la queue; les hanches sont plus hautes que le garrot; la croupe est plate & avalée, enfin la queue est dégarnie de crins depuis son origine, environ jusqu'aux trois quarts de sa longueur. Au reste l'*âne* est très-ressemblant au cheval, sur-tout pour les jambes de devant, car pour celle de derrière, la plupart des *ânes* sont crochus ou jartés & clos du derrière.

Une grosse tête, un front & des tempes chargés de poils longs & touffus, des yeux éloignés l'un de l'autre, & enfoncés, & un museau renflé vers son extrémité, donnent à l'*âne* un air de stupidité & d'imbécillité au lieu de l'air de douceur & de docilité qui paroît dans le cheval. La partie inférieure de la tête de l'*âne*, qui s'étend depuis les yeux jusqu'au bout des lèvres, est non seulement moins alongée que dans le cheval, en comparaison de l'espace qui est entre les yeux & les oreilles, mais elle est plus large, plus épaisse, & plus plate; d'ailleurs les oreilles étant plus longues, plus vacillantes, & plus abaissées, cet ensemble rend la physionomie de l'*âne* grossiere & pour ainsi dire ignoble & commune, tandis que la forme de ces mêmes parties dans le cheval lui donne un air de vivacité & de finesse.

Ces défauts ou plutôt cette conformation influent sur la démarche & sur toutes les allures de l'*âne*, principalement lorsqu'on les compare avec celles du cheval; cependant, sans cet objet de comparaison qui l'avilit, il y a lieu de croire qu'il seroit préféré à tous nos autres animaux domestiques pour servir de monture, & peut-être qu'après l'avoir perfectionné autant qu'il peut l'être par le choix des étalons, dans une longue suite de générations, & par les soins de l'éducation, il pourroit servir aux mêmes usages que le cheval. On découvriroit de belles proportions dans la taille de l'*âne*, on vanteroit sa légéreté, la diversité, & la sûreté de ses allures; on admireroit les bonnes qualités de son instinct, en comparaison de la pesanteur & de la férocité du taureau, de la lenteur & de la stupidité du bœuf, qui seroient avec l'*âne* les seuls animaux domestiques qui puissent servir de monture, s'il n'y avoit point de chevaux. Du reste nous ne prétendons pas mettre l'*âne* en rivalité avec le cheval, il suffit de faire observer qu'aux yeux du philosophe il est un animal aussi considérable & aussi digne de recherches que le cheval, & que les parties extérieures & intérieures de son corps, prises séparément ou considérées relativement à l'ensemble qu'elles forment, sont tout aussi admirables quoique moins élégantes.

Les intestins de l'*âne* sont, à proportion de leur longueur & du volume du corps entier, beaucoup plus gros que ceux du cheval dans les différentes poches que forment ces parties dans ces deux animaux; les autres viscères & le squélette de l'*âne* sont absolument semblables à ceux du cheval.

Nous n'avons trouvé que cinq vertèbres lombaires dans plusieurs *ânes* & *ânesses*, mais il seroit bon de répéter cette observation pour s'assurer de ce fait, qui paroît d'autant plus douteux que nous avons trouvé dans une *ânesse* la dernière vertèbre dorsale conformée d'une manière singulière. Cette vertèbre ressembloit à celles des lombes, en ce qu'elle avoit au côté gauche une apophyse accessoire qui tenoit au corps de la vertèbre sans aucune apparence d'articulation; il y avoit au contraire sur le côté droit de cette vertèbre une facette qui formoit, comme à l'ordinaire, une articulation avec la dernière des fausses côtes. Au reste cette vertèbre avoit tous les caractères d'une vertèbre dorsale, & c'étoit en effet la douzième; elle s'articuloit avec la dernière fausse-côte du côté droit, & il se trouvoit à gauche, à l'extrémité de l'apophyse accessoire, un os oblong & applati sur sa longueur, qui avoit beaucoup de ressemblance avec la portion inférieure de la dernière fausse-côte du côté droit. Cet os tenoit à l'extrémité de l'apophyse accessoire de la vertèbre par une attache cartilagineuse qui formoit une sorte d'articulation qui pouvoit suppléer en quelque manière à celle qui auroit dû se trouver auprès du corps de la

vertèbre, s'il n'y avoit point eu d'apophyse accessoire, & si la fausse-côte avoit été entière. Cette conformation extraordinaire qui donnoit à la dernière vertèbre dorsale de *l'ânesse* dont il s'agit, une apophyse qui n'appartient qu'aux vertèbres lombaires, fait soupçonner qu'il peut se trouver des variétés dans le nombre des vertèbres lombaires de l'*âne*, comme on en remarque dans le nombre de celles du cheval.

On trouve encore dans l'estomac de tous les *ânes* des vers oblongs & coniques (*oestres*) qui ne diffèrent en rien de ceux qu'on trouve dans l'estomac des chevaux. On a trouvé aussi dans le foie d'une *ânesse* des vers plats & fort minces qui ressemblent parfaitement à ceux qui se trouvent dans le foie des moutons, & que l'on appele *douves*. (*M. Daubenton.*) (*Voyez* MALADIES VERMINEUSES.)

Nous ferons connoître ici une espèce d'*âne* dont *M. de Buffon* n'a rien dit, & qui mérite néanmoins bien, comme étant la souche de l'espèce en France, de trouver sa place dans l'histoire naturelle de ce quadrupede domestique.

Il se trouve dans le haut Poitou des *animaux* (*voyez* ANIMAL) qui sont presque aussi hauts que les plus grands mulets, mais d'une figure différente. Ils ont presque tous le poil long d'un demi pied sur tout le corps, les boulets, les jambes, & les jarrets presque aussi larges que ceux des chevaux de carrosse. On les tient à l'écurie séparément dans des espèces de loges, attachés avec des chaînes de fer, d'où on ne les fait sortir que pour saillir la jument qui est aussi attachée dans un atelier fait exprès; l'expédition finie, on les remet à l'écurie. (Ils ne sont employés que pour étalonner.)

Ils sont pour la plupart très-vicieux & cruels, si ces *animaux* se joignoient, ils s'étrangleroient; il n'y a que l'homme qui a coutume de les panser qui ose en approcher, les autres sont obligés de se munir de bâtons. Il y en a pourtant de plus traitables, mais communément quand ils ont sailli, ils sont beaucoup plus dangereux. On ne les ferre jamais, & ils portent la corne longue d'un pied, ce qui est très-difforme.

Quand les gardes-étalons changent de ferme, & qu'ils sont obligés de transporter leurs haras d'un lieu à un autre, ils les abattent comme les chevaux qu'on veut hongrer, leur lient les jambes, & les mettent dans des charretes pour les voiturer au nouveau gîte. S'ils s'échappoient par hasard, on auroit peine à les prendre, & ils dévoreroient ou étrangleroient tout ce qu'ils rencontreroient en leur chemin. Il n'y a guère que ceux qui n'ont pas sailli que l'on puisse conduire facilement.

Il y a dix ou douze ans (1705 — 1707) qu'ils étoient d'un prix excessif en Poitou; il s'en est vendu jusqu'à cinq cens écus pièce. Présentement (1717) les plus beaux ne passent pas 8 à 900 livres lorsqu'ils sont éprouvés & reconnus bons, si ce n'est quelques-uns que les gardes-étalons, à qui ils appartiennent, estiment encore jusqu'à 1200 livres, à cause de leur hauteur, épaisseur, & largeur de leurs jarrets, la hauteur toute seule ne suffisant pas pour en relever le prix; mais à trois & quatre ans les plus beaux ne se vendent que trois ou quatre cents livres; ceux de poil bien noir sont les plus estimés; les gris sales sont les moins recherchés.

La goutte & la morve sont les maladies ordinaires à ces *animaux* quand ils deviennent vieux; lorsque l'on en trouve de morveux, on les fait assommer, de crainte qu'ils ne communiquent leur mal aux jumens qu'ils servent, & aux autres *animaux*; c'est une des principales attentions d'un inspecteur des haras que celle-là, sans quoi les particuliers courroient risque d'être ruinés par rapport à la chereté de ces *animaux*, qui vient principalement de la difficulté qu'il y a de les élever jusqu'à trois ans, n'y en ayant pas le quart, du moins en Poitou, qui arrivent à cet âge; mais aussi cet âge passé, ils vivent & servent jusqu'à vingt-cinq & trente ans, avantage que n'ont pas les chevaux de France, qui se trouvent vieux dès l'âge de dix ans, lorsqu'ils ont servi aux haras.

Ces *animaux* périssent plus communément par les jambes, & deviennent si perclus qu'ils ne peuvent plus sortir de l'écurie. Ils servent par jour huit & dix jumens quand ils sont bien engrainés; au lieu qu'un étalon n'en peut servir utilement que deux ou trois au plus; ils en pourroient saillir autant que les *baudets*, mais ils n'en feroient pas plus de poulains.

Il y a des gardes-étalons dans le haut Poitou, qui ont cinq & six de ces animaux, dont chacun d'eux peut servir cent jumens pendant le temps d'une monte, jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, après quoi ils diminuent de force. Ils ne commencent à les faire servir qu'à l'âge de quatre ans. Ils sont tous d'un très-grand entretien, car pour les bien conserver on leur donne jusqu'à trois boisseaux d'avoine par jour, mesure de Paris, c'est-à-dire pendant tout le temps de la monte. Tous ne sont pas également vigoureux, de dix à peine en trouve-t-on quatre qui servent bien. Quelques-uns ne veulent point de jumens qu'ils n'aient senti une *bourique*. Ceux-ci ne sont pas si estimés, on ne leur donne pas de *bourique* que toute la monte ne soit finie, parce qu'ils ne voudroient plus servir de cavales.

Dans la vue de conserver & de multiplier les haras, on avoit proposé 1°. de ne retenir qu'un petit nombre d'*animaux*, & de n'en permettre qu'un ou deux à chacun des gardes-étalons seulement pour le service public; 2°. d'ordonner que les plus grandes jumens seroient réservées pour les étalons, & les médiocres données aux *animaux*;

3°. que les *animaux* ne seroient approuvés qu'à quatre pieds-six pouces de hauteur, & que ceux qui seroient au-dessous de cette taille seroient coupés; 4° & de fixer le prix du saut de l'*animal.*

Il y a plus de profit à avoir des *bouriquets* que des étalons, mais il est presque impossible qu'un garde-bouriquet se passe de chevaux pour essayer les jumens, & les mettre en état d'être montées par l'*animal*, car on ne le fait point sortir de l'écurie que la jument n'ait été disposée par le secours d'un cheval entier à être saillie, sans quoi il pourroit arriver du désordre, tant à la jument qu'au *baudet*, ces *animaux* étant plus ardens & plus vifs que les chevaux. (*Voyez* HARAS, MULETS.)

Il est assez inutile de restreindre le nombre des *bouriquets* dans le Poitou, les propriétaires le fixent eux-mêmes à proportion du débit & des besoins que l'on a en France de mules & de mulets. On ne sauroit fixer non plus avec exclusion la taille des *animaux* à quatre pieds six pouces dans le bas Poitou, ni dans les autres provinces, à moins d'en vouloir supprimer l'espèce. Ceux de cette taille sont très-rares, sinon dans le haut Poitou. Les *animaux* ordinaires qui ne coûtent que quinze ou vingt pistoles, suffisent pour la production des mulets ordinaires.

Dans la haute Auvergne, où l'usage est encore différent du Poitou, & où la quantité de *bouriquets* est beaucoup moindre, la nécessité fait une loi d'approuver les *animaux*, quand ils sont bons, chez les particuliers qui veulent les fournir pour tâcher d'avoir quelques mulets avec les petites jumens qui autrement ne leur seroient d'aucune production.

En Franche-Comté, dans le bailliage d'Orgelé, le seul canton où il y ait de ces *animaux*, les *baudets* ne sont pareillement tenus que par ceux qui ont de beaux étalons; ces *baudets* n'ont de hauteur que depuis trois pieds dix pouces jusqu'à quatre pieds, les gens du pays ne voulant que de petits mulets, plus propres que les autres pour le transport des bois aux salines. Ainsi il n'est pas nécessaire d'avoir dans ce département des *baudets* plus hauts, il seroit même dangereux que ceux de moindre taille fussent coupés; ce qui pourroit convenir à cet égard dans l'Aunis & le Poitou, deviendroit préjudiciable dans le Comté de Bourgogne.

Quand les mulets diminuent de prix, les particuliers font servir leurs jumens par les étalons; & afin qu'elles leurs donnent plus sûrement du fruit, ils commencent par les faire servir par les *animaux*, & si elles redeviennent en chaleur après être refroidies, ils les font servir par un cheval, y en ayant plusieurs qui ne retiennent point de l'*animal.*

On voit par ces détails que ce commerce semble principalement réservé aux provinces de Poitou, Aunis, Saintonge, Auvergne, & Franche-Comté. Le haut Poitou fournit seul les *animaux* de la plus grande taille, ils sont très-inférieurs dans le bas Poitou. On peut compter actuellement (1717) sur plus de quatre cent *animaux* approuvés, & servant uniquement à la production des mulets. Le bas Poitou en occupe environ vingt-cinq; le haut Poitou deux cents cinquante, l'Aunis & la Saintonge soixante-deux; la haute Auvergne trente-quatre; & la Franche-Comté dix-sept ou dix-huit qui produisent année commune dix-huit à dix-neuf mille mulets.

On avoit proposé pour la perfection de l'espèce des *ânes* & des mulets de faire venir des *bouriquets* de la plus grande taille d'Egypte, de Malte, & d'Alicante, où ils sont d'une beauté fort supérieure à ceux du haut Poitou; mais avant de s'engager dans une pareille dépense, il faudroit savoir s'ils sont effectivement plus forts & plus épais que les nôtres. On prétend que l'on a essayé de ceux d'Egypte dans la province d'Auvergne, & qu'ils n'y ont rien produit, ce qui est assez ordinaire dans les animaux de toutes espèces, lorsqu'ils passent d'un climat fort chaud dans un pays tempéré, d'autant que l'on a l'expérience que ceux même de Poitou ne réussissent point en Auvergne, & que l'on s'en est tenu à ceux du pays. Il pourroit arriver aussi que ces animaux étrangers ne se trouveroient pas de bonne volonté, puisque l'on en voit assez communément de ceux de Poitou qui ne veulent point de jumens. On pourroit encore essayer de faire venir un nombre des plus belles *bouriques*, & les faire couvrir sur les lieux par des *animaux* épais & vigoureux, un mois avant leur embarquement, en prenant de justes mesures pour les faire arriver en France avant de faire leurs *bouriquets.* (*Extrait du réglement du roi touchant l'administration des haras du royaume. Paris, de l'imprimerie royale*, 1717, *in*-4°., *pages* 135 *& suivantes.*)

C'est dans l'Espagne & à Milan qu'on trouve les meilleurs *ânes* pour étalons; on en trouve aussi à Rome, à Gênes, & dans d'autres parties de l'Italie. Ils sont par-tout très-chers, sur-tout si le propriétaire sait que son animal est destiné pour le haras.

M. Hartmann dit qu'il a vu de très-beaux mulets en Allemagne produit pas des *ânes* du pays, auxquels on avoit donné des jumens de la grande taille.

L'*âne* étalon, qu'on appele *eselhengst* en Allemagne, doit être grand, vigoureux, avoir de grands & beaux yeux, les naseaux amples & bien ouverts, l'encolure longue, la poitrine large, le dos musculeux; le garrot élevé; quant à la queue on croit que sa briéveté est un signe de la vigueur de l'animal. On donne la préférence à une robe foncée; plus elle approche du noir,

plus on l'apprécie, & plus l'animal est vigoureux; si le poil est bien uni, luisant, & doux au toucher, c'est un signe certains de la santé de l'individu & de son énergie.

M. de Buffon ajoute qu'il doit être choisi parmi les plus grands & les plus forts de son espèce; qu'il ait au moins trois ans, & qu'il n'en passe pas dix; qu'il ait les jambes hautes, le corps etoffé, la tête élevée & legère, les yeux vifs, les naseaux gros, la côte large & la croupe plate.

Lorsqu'on a un bon *âne*, il est à propos de lui faire saillir de temps à autre quelques *ânesses* afin de conserver des individus de sa propre espèce, qui pourront servir par la suite à les remplacer comme étalon. Rien n'est plus commode que cette méthode, parce que le temps de la chaleur des *ânesses* est postérieur à celui de la chaleur des jumens; les premières y entrent dans les mois de mai, juin, & juillet, & c'est pendant ce temps qu'elle est la plus forte.

Il est essentiel de mieux soigner les *ânons* qu'on ne le fait ordinairement. L'observation suivante prouvera la nécessité de ces soins. On voit dans le haras principal de Wirtemberg un bel *âne* étalon, élevé dans ce même lieu, & qui ne le céde ni en beauté, ni en grandeur à ceux d'Italie; il a la queue aussi courte que celle du cerf. (L'homme qui gardoit ces animaux dans l'herbage, a assuré que la mère, dans sa plénitude, avoit fixé, avec beaucoup d'attention, sa vue sur un cerf qui passoit devant elle.) En venant au monde, il avoit l'anus imperforé, tout le derrière de la croupe étoit arrondi & lisse jusqu'au tronçon de la queue. On ne voyoit aucune trace d'ouverture pour la sortie des excrémens; personne n'y fit attention; mais le lendemain on m'avertit (c'est *M. Hartmann* qui parle) que le jeune *ânon* n'avoit pas encore fienté, qu'il étoit météorisé, & bien malade. Je prescrivis un lavement, & c'est en voulant le donner qu'on s'apperçut du défaut d'ouverture; j'en fis une avec la lancette; on donna tout de suite le lavement & l'animal fut sauvé. (*Voyez* IMPERFORATION DE L'ANUS) Les *ânons* exigent autant de soins que les poulains (*Voyez* HARAS.)

On se plaint de l'indomptabilité des *ânes*, mais c'est seulement dans les lieux où on n'en élève pas beaucoup, & où on n'en a pas assez de soins; car c'est le contraire où ils sont très-communs, & où on les traite comme les chevaux; ils y sont doux, ils perdent leur méchanceté naturelle qui n'est le plus souvent augmentée que par les mauvais traitemens. Leur caractère dépend, pour ainsi dire, absolument de leur éducation, de même que leur extérieur annonce le plus ou le moins de soins qu'on leur a donnés pendant leur jeunesse. Si par la voie de la douceur, on ne parvient pas à les corriger, on y réussira plutôt par la faim & par la soif que par les coups.

Comme l'accouplement de l'*âne* avec la jument est un peu difficile, on peut inférer de-là l'horreur qu'à la nature pour produire des bâtards. Souvent on est obligé de mettre des lunettes à la jument pour l'empêcher de voir l'*âne* qu'on lui destine, & de se défendre à son approche. Il est d'usage dans quelque haras de donner du vin à l'*âne* avant le faut, quoique sans cela il soit assez ardent. Dans le cas où il manqueroit d'ardeur, on lui en procureroit à coups de bâton; l'efficacité de ce remède, qui est singulier & à très-bon marché, est prouvée par l'expérience, & nous en avons déjà parlé au commencement de cet article. On connoît d'ailleurs les effets de la flagellation sur les hommes en pareil cas. Si la jument retient plus facilement du *baudet* que de l'étalon, c'est peut-être à cause de la plus grande longueur du membre dans le premier & de la durée du coït, pendant lequel elle entre en pleine chaleur. L'*âne* étant de tous les quadrupèdes celui qui, toute proportion du corps gardée, a le membre le plus gros. On doit ménager les *ânes*, ne pas les faire sauter tous les jours, mais de deux jours l'un seulement, & leur donner beaucoup moins de femelles qu'on n'a coutume de le faire; de cette manière on parviendra facilement à conserver & à améliorer une espèce aussi utile. (*M. Hartmann*, *Traité des haras*, *chapitre des mulets*.)

Une race d'*ânes* domestiques peu rares en Arabie l'emporte sur celles de toutes autres contrées, autant par sa beauté que par la vivacité, la sûreté & la douceur de l'allure. Ainsi les arabes, par un régime convenable, presque semblable à celui usité pour les chevaux, ont su entretenir, & peut-être perfectionner les qualités originelles de ces espèces. Ceux de ces animaux qui ont la taille de doubles-bidets & sont dressés à aller l'amble, coûtent jusqu'à six ou sept cents livres. Des moullah ou autres gens de lettres, mêmes distingués, & sur-tout un peu âgés, s'en servent assez ordinairement pour monture. Au reste, le pays ne manque point d'*ânes* plus communs, mais l'on s'attache peu à les multiplier.

Les *ânes* de l'Inde sont extrêmement dégénérés. Si en quelques villes maritimes l'on en rencontre de passables, il est certain qu'ils y ont été amenés d'Arabie. La race propre au pays est petite, foible, & cagneuse. Comme d'ailleurs la plupart sont sujets à avoir la respiration gênée, dans ce cas on leur fait subir une opération qui achève de les rendre difformes; il s'agit de deux incisions, longues de cinq à six pouces, qu'on leur pratique en une direction perpendiculaire à l'angle intérieur de chaque œil; plaie fort profonde (dans laquelle vraisemblablement les os même sont ouverts), & qui

doit, en se cicatrisant, rester ouverte. En Arabie les *ânes*, sur-tout ceux de race commune, sont aussi assez sujets à cette incommodité; mais l'usage du pays est de leur fendre les naseaux sur les côtés seulement, ce qui fait un effet infiniment moins désagréable à la vue. Au surplus la plupart des indiens regardent ces animaux à peu près comme immondes; de sorte qu'un des moyens usités pour noter quelqu'un d'infamie, est de faire répandre sur lui de leur urine. Les seules personnes qui en élèvent, sont des blanchisseurs de linge, des pionniers, & quelques autres gens de basses tribus, presque toujours errans, & qui n'habitent même point dans l'intérieur des villes & villages des autres gentils.

Cependant des missionnaires, dans des ouvrages imprimés (1), & des naturalistes celèbres, dans des écrits assurés de l'immortalité (2), ont vanté l'élégance & la belle taille de ces *ânes*, spécialement dans le Maduré. Là, selon eux, ces êtres vénérés sont de plus reconnus pour avoir été la souche de la noblesse & des rois du pays; mais la prétendue descendance mithologique de ces indiens n'est qu'un conte sans le moindre fondement. Ce qui, peut-être, y a donné lieu, c'est que dans cette région comme dans plusieurs autres de l'Asie, on voit assez souvent des gens qui en parlant d'eux-mêmes se nomment *ânes* ou *chiens*, employant ces expressions par bassesse ou par humilité. Il est encore vrai qu'un certain Kaparen, chef d'une caste distinguée dans cette partie de l'Inde, passe pour avoir été tellement borné, que plusieurs écrivains l'ont désigné sous la première de ces qualifications injurieuses. Quoiqu'il en soit, il est certain que de pareilles tournures de phrases, de la part d'écrivains accoutumés à un style figuré & le plus souvent emblématique, ne devoient point être prises à la lettre, ni relevées pour jeter du ridicule sur ces peuples. Quant à la beauté prétendue des *ânes* du Maduré, c'est précisément cette partie de la presqu'île où ces animaux sont le plus laids & le plus mal faits. Au surplus, là, comme dans tout le reste de l'Inde, un gentil de tribu noble n'oseroit en élever chez lui, ni s'en servir pour monture.

Plusieurs médecins arabes, turcs, persans, & même chrétiens de ces parties de l'Asie, prétendent que l'on a observé dans certaines émanations du corps de ces animaux une propriété médicale efficace contre une maladie secrete; nous croyons devoir consigner ici ce spécifique, qui paroîtra au moins singulier.

Peculiare remedium, contra recens seminis effluvium, in aliquot Asiæ partibus clàm adhibetur. Qui hoc morbo recenter laborat; diætæ, quæ & alvum moveat & sanguinis acrimoniam obtundat, statim subjiciendus est. Mox veretrum, tribus vel quatuor continuis diebus in asinæ vaginam intromittendum; ubi per semihoram remanere debet. Asina verò sit junior, robusta, & ita constricta, ut moveri nequeat: si quæ autem catulit, anteponatur. Quod experimentum si eventu plerumque felici comprobatum supponatur, conjicere licet particulas volatiles liquoris prolifici, aut humoris qui asinæ vaginam lubricat, à venis veretri absorptas, virusque venereo locali immistas, ipsum neutralisare & hebetare posse. Ut ut sit; addere debeo asiaticos, actum hunc, in semet spectatum, solâque habitâ ratione legum naturæ fædo & effrenato Coitu violatarum, æque ac nos, exsecrari. Homini verùm necessitate, vel etiam comprobatâ utilitate compulso, pecudis corpore, omni modò, & citra scelus, abuti licitum esse arbitrari videntur. (*M. d'Opsonville, Essais philosophiques sur les mœurs de divers animaux étrangers.*)

La peau du fourreau présente dans l'*âne* deux petits prolongemens en forme de mamelons, beaucoup plus sensibles que dans le cheval; il est solipède comme celui-ci, & quoiqu'il ait le pied plus étroit, il est cependant très-sûr pour marcher dans les lieux difficiles & escarpés. Quand on le nourrit des mêmes alimens que le cheval, il devient plus fort & plus vigoureux. Dans plusieurs provinces de France ces animaux sont employés au labour, quelquefois seuls, d'autres fois attelés avec des bœufs ou des chevaux; dans certains endroits, comme dans le Beaujolois, on en met un devant une attelée de bœufs. Dans le Comtat Venaissin on emploie les *ânes* à labourer les vignes qui sont à plat pays; aussi y en a-t-il une grande quantité dans cette province; nous en avons compté plus de cent dans le seul petit village de Molière, à deux lieues d'Avignon; on les emploie au même usage, ainsi qu'à porter le bât dans certains cantons de la Provence, & il y a peu d'habitans qui n'en ait un & quelquefois deux. A Toulouse on voit des *ânes* d'une grosseur & d'une force considérable; ils font le service des fameux moulins du Basacle & du Château; il en est de même à Montauban & à Moissac en Quercy, où des moulins pareils à ceux de Toulouse sont desservis par ces animaux, dont plusieurs ont la taille de forts bidets, & sont pour la plupart entiers. Cette espèce qui s'élève dans le pays est originaire du Poitou. M. de Richelieu en avoit deux superbes à son château de Chinon, qu'on nous a assuré qui avoient coûté deux mille livres pièce. En 1785, il en passa deux à l'école vétérinaire d'Alfort, qui venoient de Malte; ils avoient quatre pieds neuf pouces de hauteur, & étoient gros à proportion. L'espèce de ce pays est très-forte & très-estimée; elle est plus communément noire, comme celle du Piémont, où on en voit encore de très-gros. Nous en avons vu quelques-uns de bais dans les environs de Paris; le vulgaire

(1) *Lettres édifiantes*, 12e recueil, pag. 96.
(2) *Buffon*, *Bomare*, &c.

garré les croit plus rétifs que les autres & de là est venu le proverbe, *méchant comme un âne rouge*. (*M. Desplas*.)

Malte est en possession d'une espèce d'*ânes* capables d'entrer en lice avec les meilleurs chevaux pour la course, & de s'y distinguer avec avantage. Ils sont d'une taille très-avantageuse, fort au-dessus de l'ordinaire; nous en avons vu de cinq pieds de hauteur, d'une très-belle stature, d'un embonpoint digne d'admiration, d'un poil noir, lisse, fin, & luisant comme celui du plus beau cheval, ce qui prouve le soin qu'on en a; ces animaux joignent à cet extérieur avantageux celui d'être très-fort & très-leste à la course; ils sont comparables pour la vîtesse aux chevaux Sardes. Ceux que nous avons vu en 1770, à la fête de la Saint-Jean, patron de l'ordre, étoient si vigoureux & si indomptables, qu'il ne fut pas possible de leur faire faire les courses auxquelles ils étoient destinés, & qui ont lieu ordinairement ce jour-là; après de longues tentatives récidivées toute l'après-midi, on fut obligé d'y renoncer à cause de leur violente indocilité, & quoique dirigés par des hommes familiarisés avec eux. (*Note communiquée par M. Houel, peintre du roi, auteur du Voyage de Malte, de Sicile, & des îles de Lipari.*)

Si l'*âne* est moins sujet à la vermine que les autres animaux, il est certain néanmoins que les morpions s'attachent quelquefois aux *ânons* avec tant de force, qu'après avoir employé inutilement des onguens & d'autres moyens pour les détruire, on est forcé de les noyer. (*Chomel*.)

Les anciens faisoient plus de cas des *ânes* que nous. *Pline* rapporte que Quintus Axius, sénateur romain, en acheta un quarante mille livres. On estimoit de son temps, en Grèce, ceux d'Arcadie, & en Italie ceux de Rieti. Le profit qu'on en retiroit égaloit celui des chevaux; & en Castille une *ânesse* rapportoit à son maître, à faire des mulets seulement, quarante mille sesterces. Héliogabale en fit distribuer au peuple romain, qui les regarda comme de magnifiques présens. Les perses, les romains mangeoient l'*âne*, & trouvoient l'*ânon* un mets délicieux; aujourd'hui encore on mange beaucoup d'*ânons* dans les guinguettes des environs de Paris, où les *âniers* les vendent, & où on les fait passer pour du veau.

M. de la Chenaye des Bois dit dans son *Dictionnaire raisonné universel des animaux*, que l'*âne* aime la ferule, plante qui est cependant un poison pour d'autres animaux. *Scaliger* rapporte qu'il y a des *ânes* en Egypte qui font quarante mille par jour sans être fatigués. On en voit en Espagne qui sont plus grands que les chevaux, & si furieux, que personne n'en sauroit approcher pour les panser, excepté ceux auxquels ils sont accoutumés; ils brayent d'une force épouvantable, & sont destinés à faire des mulets. Il y a eu long-temps à l'école vétérinaire d'Alfort un superbe baudet espagnol, d'une couleur gris argentée, qui néanmoins étoit très-doux; il y est péri de l'hydropisie de poitrine.

M. *de Buffon* a dit, & tous les naturalistes ont répété après lui, qu'il falloit ôter l'*ânon* à l'*ânesse* laitière, c'est-à-dire, à l'*ânesse* dont on veut faire usage du lait pour quelques maladies, sur-tout pour celles de la poitrine, dans lesquelles il est fort estimé; il étoit facile à M. *de Buffon* & à tous les prétendus observateurs de la nature, de vérifier la fausseté de cette assertion, que *Chomel* a seul démentie après l'avoir néanmoins aussi répétée (1). Pourquoi dans Paris, où il y a une très-grande quantité d'*ânesses* laitières, les voit-on journellement accompagnées de leurs *ânons*, même déjà grands? Il n'est pas un *ânier* qui ne résolve cette question sur le champ; il diroit : Si on ôte à l'*ânesse* son petit, elle perd bientôt son lait, quelque soin qu'on ait de la traire & de la bien nourrir; elle diffère en cela des autres femelles qui fournissent également du lait pour les usages médicinaux ou économiques, telles sur-tout que la chèvre, la brebis, & la vache; si l'*ânon* ne commence pas par têter sa mère, elle retient son lait, ou n'en fournit qu'une très-petite quantité, & la source en est bientôt tarie; enfin si le malade ne consomme pas tout le lait que peut fournir l'*ânesse*, le petit tête le surplus, & facilite beaucoup mieux par cette action naturelle le retour de cette liqueur dans les mamelles, qu'on ne le feroit en trayant avec les mains seulement. Voilà pourquoi on voit les *ânons* accompagner leurs mères laitières, non seulement aux champs, mais même chez les malades, tant qu'elles fournissent du lait, c'est-à-dire, pendant un an & plus; au bout de ce temps le lait diminue naturellement, quelque soin qu'on ait de bien nourrir l'*ânesse*, parce qu'alors l'*ânon* se nourrissant d'alimens plus solides, tête moins.

Quant aux soins particuliers qu'exigent les *ânesses* laitières, elles doivent être bien nourries, mais modérément, & avec de bons alimens, tels que le foin, l'avoine, l'orge, &c. A Paris on leur fait manger beaucoup de son, mais qui est en général médiocre ou mauvais; elles seront tenues proprement, & bouchonnées ou étrillées tous les jours; il est essentiel de les envoyer aux champs, non seulement parce que l'herbe fraîche fournit davantage à la sécrétion du lait, mais encore parce que l'exercice & le grand air les entretiennent en bon état & en santé. Quelques médecins font manger à l'*ânesse* des plantes qu'ils regardent comme efficaces ou avantageuses dans le traitement de la maladie pour laquelle ils prescrivent ce lait; quelques soient les effets de la digestion, il est certain, comme nous avons déjà eu occasion de l'observer dans cet

(1) *Dictionnaire économique*, édit. de M. *Delamarre*, tom. I, au mot *Ane*, pag. 112, première colonne.

ouvrage, que plusieurs plantes communiquent au lait leur goût & leur odeur. (*Voyez* ABSINTHE, ALLIAIRE, &c.) (*Voyez* LAIT D'ANESSE.)

La méthode que l'on suit assez généralement de faire porter les *ânesses* toutes les années, n'est pas moins nuisible à la conservation & à l'amélioration de l'espèce dans ces animaux que dans le cheval; les propriétaires qui ne connoissent qu'un intérêt précoce se hâtent de faire saillir les *ânes*, & de faire rapporter les *ânesses* dès qu'elles entrent en chaleur; ni les uns, ni les autres ne sont encore alors entièrement développés, & ne peuvent que donner des productions informes, qui tendent nécessairement à se dégrader & à se rapetisser peu à peu; aussi voit-on une différence extrême entre l'*âne*, dont la naissance n'est que le fruit du hazard ou du besoin du maître, & celui qui résulte de combinaisons formées, dont le but est fondé sur la conservation de la belle espèce.

Il ne faut peut-être pas chercher ailleurs que dans cet abus & dans le peu de soins qu'on en prend en général, la cause du peu de fécondité des *ânesses*; l'*âne* & le cheval étant tous deux originaires des climats chauds, l'influence du froid devroit agir sur l'un comme sur l'autre dans la génération, & on voit en effet que les productions de l'*âne*, bien soignées & bien suivies, se sont conservées & améliorées comme celles du cheval dans les provinces où on s'en est particulièrement occupé.

L'*ânesse* rejette quelquefois comme la vache & la jument une partie de la liqueur que le mâle lui a fourni dans l'accouplement; on en a conclu que ce rejet étoit une des causes de son peu de fécondité; & pour s'y opposer on a proposé un moyen employé assez ordinairement dans les campagnes pour toutes les femelles qu'on mène au mâle; ce moyen qu'on regarde comme propre à faire cesser promptement la sensation du plaisir, & à calmer la suite des convulsions & des mouvemens amoureux, consiste à donner des coups de bâtons ou à frotter vigoureusement le dos de la femelle avec cet instrument immédiatement après l'accouplement. L'homme qui n'a aucune idée de l'organisation animale & de la contraction des fibres, voit la colonne épinière se vousser en contre-bas par l'effet des coups de bâtons, & il pense que la semence, entraînée par son poids dans une direction plus déclive, ne peut remonter contre elle-même pour être rejetée au dehors; un pareil moyen méritoit-il que des hommes de génie cherchassent des raisons propres à le justifier? & si les coups excitent le mâle au plaisir, pourquoi produiroient-ils un effet entièrement opposé dans la femelle? D'ailleurs les expériences de M. l'abbé *Spallanzani*, en faisant voir combien la quantité de liqueur séminale importe peu à la fécondation, & qu'il suffit souvent de la plus légère impregnation pour l'opérer, doit faire sentir davantage encore l'absurdité & l'inutilité de ce moyen.

La conformation de l'épine du dos dans les *ânes*, qui, comme nous l'avons dit, est ordinairement voutée en contre haut, contribue à donner beaucoup de force à cette partie; elle s'oppose d'une autre part à ce que l'allure de cet animal soit aussi douce que celle du cheval, la réaction, au trot sur-tout, se faisant sentir beaucoup plus vivement au cavalier; on a cherché à éviter cet inconvénient, & on y est parvenu en s'asseyant non sur le dos comme dans le cheval, mais sur les reins & presque sur la croupe de l'*âne*, à l'endroit de l'os sacrum où la colonne épinière cesse d'être voutée & reprend la direction horisontale; dans cette position, toute réaction est non seulement évitée, mais l'allure est toute aussi douce que celle du meilleur bidet, & l'animal conserve toutes ses forces. On le charge de la même manière lorsqu'il porte des fardeaux à nu, comme, par exemple, les *ânes* des plâtriers & des meuniers; on leur met trois & quelquefois cinq sacs de plâtre sur les reins, l'un sur l'autre, en forme de pyramide, qui se tiennent seuls par l'effet de la conformation de cette partie; ils les portent ainsi très-facilement, & n'en porteroient pas une aussi grande quantité sur le dos, où il seroit d'ailleurs très-difficile de les assujettir solidement.

Peut-être aussi que cette manière de les charger sur la croupe, trop jeunes & avant qu'ils aient acquis toutes leurs forces, contribue à les rendre presque tous crochus ou clos du derrière. On ne remarque en effet ce défaut que dans les *ânes* de la petite espèce, qu'on accoutume au travail pour ainsi dire en naissant, ou que dans ceux qu'on fait étalonner également trop jeunes; à Malte, en Espagne, & même dans le Poitou & l'Auvergne, les *ânes* de la grande espèce sont tout aussi ouverts du derrière que les chevaux.

On nous a rapporté qu'en Espagne, & même en plusieurs endroits de France où l'on élève des mulets, on s'y prenoit d'une manière particulière pour disposer les *ânes* étalons à couvrir les jumens.

Nous avons vu que ces *ânes* sont la plupart méchans, furieux, qu'ils restent constamment enfermés dans des écuries ou dans des espèces de loges, d'où ils ne sortent jamais que pour étalonner, & qu'ils ne connoissent que ceux qui les soignent, qu'ils ne voient même qu'aux heures de repas, ou que lorsqu'on leur amène des jumens; c'est sur cette connoissance intime qu'est fondé tout le mystère. Un moment avant de présenter la jument à l'*âne*, l'homme qui le soigne entre dans son écurie ou dans sa loge; il lui parle, lui annonce la bonne fortune qui va lui arriver, lui vante les beautés de la femelle qu'on lui amène, lui fait sentir combien il va avoir de plaisir, l'engage à bien faire son devoir, lui promet de l'avoine ou du blé, & l'assure même qu'il aura une *ânesse* pour sa récompense; l'*âne* écoute attentivement; & comme il ne voit son palefrenier que pour le manger ou

pour le plaisir, & qu'alors il est ordinairement rassasié, ou que ce n'est pas l'heure du repas, il se forme promptement l'idée du motif de la visite qu'on lui rend; il dégaine, & entre bientôt en érection; on le délicote ou on le détache, & cette opération qu'on ne lui fait jamais que dans ce cas, achève de le mettre au fait; il se retourne sur le champ, & vient attendre la jument à la porte; alors on la fait entrer dans la loge ou dans l'écurie à reculons, & il la saillit avec ardeur, quelquefois même avec fureur. S'il est lent à se mettre en train, on lui fait des reproches, on lui annonce qu'il va perdre sa réputation avec la fortune de son maître; qu'il n'aura plus d'avoine, &c. Si ces moyens sont inutiles, comme il arrive quelquefois, on lui amène une *ânesse* en chaleur, on la promène autour de la loge ou de l'écurie, on bouche les yeux à l'*âne*, on la lui fait sentir, on lui frotte le nez avec la liqueur qui sort de la vulve, & lorsqu'il est bien disposé, on lui substitue la jument. (*Voyez* HARAS.)

Quoique les *anes* aient en général le poil plus long que les chevaux, ils ont néanmoins plus fréquemment du *ladre* autour des yeux, des nazeaux, & des lèvres; ils sont aussi plus sujets à avoir des verrues, ou des espèces de porreaux sur différentes parties du corps; ces verrues ne diffèrent en rien de la substance de la peau; & si on les coupe ou si on en fait la ligature, elles repoussent avec vivacité & en plus grand nombre. On ne peut les détruire que par le feu. (*Voyez* ADUSTION, PORREAUX.)

Il y a peu d'*ânes* en Angleterre, & tous les mulets qu'on y trouve y ont été importés; plusieurs agriculteurs de cette nation, parmi lesquels on peut nommer *Mortimer*, ont néanmoins recommandé à leurs compatriotes cette branche de commerce, aussi avantageuse que lucrative; mais il paroît que les anglois, entièrement adonnés à l'éducation des chevaux, ont négligés jusqu'à présent de s'occuper de celle des *ânes* & des mulets. Cette espèce d'oubli ne pouvoit durer long-temps chez une nation aussi portée à rechercher tout ce qui peut contribuer à améliorer son agriculture & son commerce, & aujourd'hui quelques riches propriétaires achètent en France, en Espagne, & même à Malte, des *ânes* étalons de la plus belle espèce & du plus grand prix, qu'ils se proposent d'accoupler avec des jumens normandes, pour essayer de propager les mulets en Angleterre. Le froid du climat, qu'on a toujours regardé comme un des principaux obstacles à surmonter, ne peut en être un pour le peuple industrieux qui a su tirer un si grand parti des chevaux arabes, & si, comme l'ont remarqué quelques auteurs, les mulets nés dans les pays froids viennent mieux & vivent plus long-temps que ceux nés dans des pays chauds; aussi, nous ne doutons pas que si les anglois s'adonnent avec persévérance à cette nouvelle branche de la vétérinaire, ils n'y réussissent aussi bien que dans celle des chevaux & des chiens.

Il y a déjà long-temps qu'on a commencé à tirer de France des *ânes* étalons pour la Nouvelle-Angleterre & quelques autres états unis de l'Amérique; ils y ont bien réussi, & ces contrées fournissent actuellement une partie des mulets qu'on emploie dans les colonies. Quelques colons de Saint-Domingue ont aussi essayés de transporter des *ânes* du Poitou dans cette île, & d'en tirer race avec des jumens de la Nouvelle-Angleterre; ces différentes tentatives ont fait hausser le prix des animaux au point qu'on nous assure qu'ils se vendent actuellement (1791) mille écus & jusqu'à quatre mille livres pièce; les propriétaires refusent même de s'en défaire, & avec d'autant plus de raison que fournissant aussi une grande quantité de mulets pour les possessions françoises en Amérique, & faisant même autrefois exclusivement ce commerce, ils prévoyent que peu à peu il leur sera entièrement enlevé.

On a reproché à l'*âne* de faire beaucoup de tort aux jeunes arbres, en mangeant les bourgeons, dont il est très-friand; mais, est-ce le seul animal domestique auquel on puisse faire ce reproche? & les chèvres, les moutons, les vaches, & les chevaux mêmes, ne sont-ils pas également à redouter lorsqu'on les abandonne dans des endroits où ce dommage est à craindre? Nous l'avons déjà dit; qu'on nourrisse l'*âne* comme le cheval; qu'on le soigne également, & on verra bientôt que la plupart des reproches qu'on lui a fait jusqu'à présent ne sont nullement fondés, & qu'ils doivent être plutôt adressés aux propriétaires de ces animaux.

Quelques auteurs ont recommandé d'ôter de très-bonne heure à l'*ânesse* l'*ânon* qu'on destine à faire un étalon pour la propagation des mulets, & de lui donner à têter une jument, ou de donner à têter une *ânesse* à la jeune pouliche qu'on destine au même objet, parce que par cette nourriture, ils s'accoutument insensiblement avec ces animaux, en même temps qu'ils sucent avec le lait le goût naturel de l'espèce à laquelle on veut les assimiler; mais cette expérience, qui peut avoir des avantages, & qui est néanmoins contredite par quelques écrivains, mérite d'être répétée de nouveau & avec soin.

L'*âne*, comme le cheval, est sujet à être ombrageux ou peureux; dans ce cas il s'arrête subitement au moindre bruit ou à la vue d'un objet inattendu, porte les oreilles en avant, de manière que leurs extrémités se rapprochent & se touchent; il tend les jambes antérieures en avant, plie les jarrets, regarde de côté, & si on veut le faire passer outre à force de coups, comme c'est l'usage, il rue, se couche, ou recule, & finit par rebrousser chemin; il est également insensible alors à la voix

de ſon maître & aux coups qu'on lui prodigue; on corrige ce défaut, dans cet animal comme dans le cheval, par une bonne éducation, & ſur-tout par beaucoup de patience & de douceur.

Ce que quelques écrivains ont dit qu'il faut fouetter & faire courir l'*âneſſe*, ou lui jeter un ſceau d'eau fraîche ſur la croupe immédiatement après qu'elle a réçue le mâle, doit être rangé avec les coups de bâtons, recommandés par quelques autres, & dont nous avons parlé plus haut. En général, on doit ſuivre, pour tout ce qui concerne l'éducation, la nourriture & la ferrure de l'*âne*, les mêmes principes que pour le cheval. (*Voyez* CHEVAL, FERRURE, HARAS.)

Quoique cet animal ſoit moins ſujet à la vermine que les autres animaux domeſtiques, il a néanmoins une eſpèce de pou (le *morpion* de *Chomel*) qui lui eſt particulière, & dont *Redi* & *Paullini* ont donné la deſcription & la figure (1). (*Voyez* POU.)

Matthiole, *Scaliger*, & *Paullini* ont auſſi obſervés que la ciguë eſt un poiſon pour les *ânes* qui en mangent; elle excite dans ces animaux, comme dans pluſieurs autres, un engourdiſſement, une eſpèce d'ivreſſe mortelle; on y remédie en les agitant beaucoup, en les faiſant courir à coups de fouet, en les baignant dans l'eau fraîche, & en leur faiſant avaler des boiſſons mucilagineuſes & acides. (*Voyez* CIGUE.)

Auguſtin Gallo & *Olivier de Serres* rapportent que les italiens coupent les oreilles de leurs *ânes* comme nous faiſons celles des chevaux & des chiens (2). Nous en avons vus en France, depuis que cette méthode y eſt en vigueur, auxquels on avoit fait cette amputation avec ſoin; & quoiqu'elle ſoit auſſi inutile à l'un qu'à l'autre de ces animaux, elle défigure cependant beaucoup moins l'*ane* que le cheval. Cette opération ſe pratique de la même manière ſur l'un & ſur l'autre. (*Voyez* AMPUTATION DES OREILLES.) Et il ne faut pas croire, au ſurplus, comme quelques-uns l'ont avancé, en la confondant ſans doute avec l'amputation des teſticules, qu'elle les rend impuiſſans.

On trouve dans la *Nature conſidérée*, année 1774, la deſcription d'un *âne* prétendu hermaphrodite, par M. *Carrere*. Cet animal, qui étoit un mâle mal conformé, n'avoit qu'un teſticule fort gros du côté gauche, à côté duquel on voyoit une verge avec un gland bien conformé, & couvert d'un prépuce; cette verge avoit trois pouces de longueur, & étoit ſuſceptible d'éréction; à trois pouces & demi de la verge paroiſſoit une eſpèce de vulve, qui avoit deux pouces dix lignes de longueur; vers ſa partie ſupérieure étoit un petit corps charnu, d'un ſentiment très-vif, & qui figuroit le clitoris; il y avoit dans la vulve deux orifices, un petit, qui étoit celui de l'urètre, & par lequel l'animal urinoit; un autre, qui paroiſſoit celui du vagin, préſentant une circonférence de deux pouces, & n'indiquant en aucune façon l'orifice d'une matrice. Lorſque la verge étoit en éréction, elle ſe portoit le long du ventre, ſe gliſſoit entre les deux lèvres de la vulve, & ſembloit pénétrer dans l'orifice du vagin; ce qui donnoit lieu de dire dans le pays que cet *âne* jouiſſoit de lui-même.

Il y a des *âneſſes* qui ſont fréquemment ou conſtamment en chaleur; elles ſont beaucoup moins fécondes que les autres. Cet état peut venir de ce qu'elles n'ont pas été couvertes à l'époque indiquée par la nature, ou du mauvais état de la poitrine; car nous avons eu occaſion d'obſerver déjà un grand nombre de fois que les jumens qui étoient auſſi habituellement en chaleur, périſſoient ordinairement d'hydropiſie de poitrine; & l'*âne* d'Eſpagne, qui eſt mort à l'école d'Alfort, dont nous avons précédemment parlé, étoit ſouvent en éréction. Si cet état ne ceſſe pas après la ſaillie ou pendant l'allaitement, on doit rejeter l'*âneſſe* pour la propagation ou comme laitière; le fruit ou le lait ne pouvant que participer alors plus ou moins des mauvaiſes diſpoſitions de la mère.

Apſyrte & quelques autres anciens agriculteurs recommandent de laiſſer têter l'*ânon* dix-huit mois & même deux ans; les *âneſſes* alors rapportent moins, mais on en eſt amplement dédommagé par la beauté & par l'amélioration de l'eſpèce, que l'uſage ordinaire de faire couvrir les *âneſſes* toutes les années ne peut qu'abâtardir & faire dégénérer.

Quelques auteurs, agriculteurs ou médecins, ont recommandé de panſer ou étriller tous les jours l'*âneſſe* laitière. Ce ſoin, qui eſt généralement négligé, eſt néanmoins très-important, comme nous l'avons déjà obſervé, non ſeulement pour la ſanté de l'animal, dont il facilite la tranſpiration, mais encore pour la qualité du lait dans lequel cette humeur reflue néceſſairement, lorſqu'elle ne peut s'échapper par les pores de la peau.

L'*âne* eſt ſujet à toutes les maladies qui affectent le cheval; mais il en eſt moins fréquemment attaqué, ſans doute parce qu'il eſt moins ſouvent expoſé à toutes les cauſes qui peuvent les faire naître dans cet animal. Les anciens ne lui connoiſſoient guères que la morve, & nous avons vu précédemment qu'en Poitou il étoit ſujet à périr

(1) Voyez *Eſperienze intorno alla generazione degl'inſetti, fatte da Franceſco Redi. In firenze*, 1668, in-4°. pag. 196, 197, *tav.* 21.

Chriſt. Franc. Paullini de aſino liber. Francofurti ad mænum. 1695, in-8. pag. 83, 84.

(2) *Le Vinti Giornata dell' agricoltura. Venetia*, 1572, in-4. *quarta decima giornata*, pag. 582.

Théâtre d'Agriculture, & Ménage des champs. Paris, 1600, in-fol. liv. IV^e^, chap. XII, pag. 312.

par cette maladie & par la goutte. La morve est plus meurtrière, & parcourt beaucoup plus rapidement ses périodes dans l'*âne* & le mulet que dans le cheval; aussi peut-elle être souvent regardée comme une maladie aiguë, dans ces animaux, sur-tout dans les pays chauds. (*Voyez* MORVE.)

Les vertus médécinales des différentes parties de l'*âne*, ont été fort vantés par les anciens; elles se réduisent aujourd'hui à des propriétés générales & communes aux autres animaux. (*Voyez* ANE, *Matière medicale.*)

On prépare à la Chine, avec la peau de l'*âne*, bouillie dans de l'eau préparée à cet effet, une colle qu'on estime propre à remédier aux maladies de la poitrine, aux flueurs blanches, aux pertes de sang, &c. Il s'en fait une grande consommation dans l'Inde, sous le nom de *hoki-hao* ou *ngo-kiao;* elle est en morceaux moulés, & souvent ornés de caractères & de toutes sortes de figures. Elle est rare en Europe, où on la connoît sous le nom de colle de peau d'*âne*.

Quant aux propriétés économiques, nous avons déjà vus tous les avantages qu'en retiroient l'agriculture & le commerce; son fumier est un excellent engrais pour les terres fortes & humides; il fournit encore après sa mort une foule de choses propres dans les arts; outre la colle que donne sa peau, comme elle est très-dure & très-élastique, on en fait des cribles, des tambours, de très-forts souliers, des harnois, du gros parchemin; les orientaux en fabriquent aussi le sagri, que nous appelons chagrin, le maroquin, &c.; & il y apparence que les os, comme la peau de cet animal, sont aussi plus durs que la peau des autres animaux, puisque les anciens en faisoient des flûtes, & qu'ils les trouvoient plus sonnants que tous les autres os.

Le tarif des droits d'entrée, décrété par l'assemblée nationale constituante les 31 janvier, 1[er] février, & 2 mars 1791, a fixé à cinq sous la pièce le droit que les *ânes* & *ânesses* doivent payer à leur entrée & à leur sortie du royaume.

Les poëtes & les littérateurs se sont beaucoup plus occupé de l'*âne*, que les naturalistes, les agriculteurs, & les vétérinaires, & cet animal a donné lieu, ou est le sujet d'une foule d'ouvrages en prose & en vers, dont aucun n'est à la portée & ne sera peut-être jamais lu par ceux qui font le plus d'usage de ce quadrupède domestique. (*M. HUZARD.*)

ANE RAYÉ. (*Art vétérinaire.*) (*Voyez* ZÈBRE.) (*M. HUZARD.*)

ANE SAUVAGE, ONAGRE. (*Art vétérinaire.*) Les latins, d'après les grecs, ont appelé l'*âne sauvage*, *onager*, *onagre*. Il ne diffère de l'*âne* domestique que par les attributs de l'indépendance & de la liberté; il est plus fort & plus léger; il a plus de courage & de vivacité, mais il est le même pour la forme du corps; il a seulement le poil beaucoup plus long. Il ne faut pas le confondre avec le zèbre, qui est un animal d'une espèce différente de celle de l'*âne*. (*Voyez* ZÈBRE.)

On trouve des *ânes sauvages* en assez grande quantité dans la Tartarie orientale & méridionale, dans la Perse, la Syrie, la Mauritanie, la Lybie, la Numidie, les îles de l'Archipel; il y en avoit même autrefois dans l'île de Sardaigne; & nous avons vu dans l'article précédent que les *ânes* que les espagnols avoient transportés en Amérique y ont multipliés & sont devenus sauvages. Ils sont, en général, gris, & courent si vîte, qu'il n'y a que les chevaux barbes qui puissent les atteindre à la course; on les prend dans des piéges ou dans des lacs de cordes; lorsqu'ils voyent un homme, ils jetent un cri, font une ruade, s'arrêtent, & ne fuient que lorsqu'on les approche; ils vont par troupes paturer & boire. On en mange la chair.

Apsyrte recommande fortement de dompter l'*âne sauvage*, non seulement pour en tirer race, qui est excellente, mais encore pour les usages domestiques; il ajoute qu'il se dompte facilement, & que lorsqu'il est accoutumé à la domesticité, il ne redevient pas sauvage comme quelques autres animaux; qu'il doit être tenu en liberté, & non enfermé comme l'*âne* domestique. (*Géoponiques, liv.* 16, *chap.* 21.)

Columelle, liv. VI, chap. xxxvij, observe que les meilleurs mulets seroient, sans contredit, ceux qui sortent d'un *âne sauvage* & d'une jument, s'ils n'étoient farouches, sauvages, difficiles à gouverner, maigres & rétrécis comme leurs pères, mais que pour remédier à ces défauts, il est bon de faire couvrir une *ânesse* ordinaire par un *âne sauvage*, & d'employer pour étalon l'*âne* qui sera le produit de cet accouplement.

Pline, livre VIII, chapitre xliv, dit aussi que les meilleurs *ânes* sont ceux qui sortent d'un *âne sauvage* & d'une *ânesse* domestique; il ajoute que les meilleurs *ânes sauvages* viennent de Phrygie & de Lycaonie, & qu'en Afrique les *ânons sauvages* sont un morceau friand & très-estimé. On donne à ces petits *onagres* d'Affrique le nom de *Lalisions.*

On lit dans la *Nouvelle maison rustique* (1) que l'*âne sauvage* est commun dans la Frise & dans les pays du Nord; qu'on l'apprivoise aisément, qu'il est de bon service, & qu'il seroit bon d'en avoir pour étalons. Si l'*âne sauvage* étoit aussi commun dans le Nord que paroît le faire entendre l'auteur ou l'éditeur de cet ouvrage, l'*âne* domestique n'y seroit sans doute pas aussi rare, &

(1) *Septième édition, Paris, 1755, in-4°. tom. II pag.* 736.

Linné ne l'auroit pas regardé comme un animal pour ainsi dire nouveau dans ces climats (1).

La plupart des auteurs qui ont parlé de l'*âne sauvage* recommandant de l'employer comme étalon pour améliorer la race de l'*âne* domestique, dont il est la souche, & pour la propagation des mulets, nous avons cru devoir en dire deux mots ici. (*M. Huzard.*)

ANÉI. (*Art vétérinaire.*) Nom de l'*Eléphant* domestique en langue Tamoul, d'après les *Essais philosophiques sur les mœurs des animaux, par M. d'Opsonville. Voyez* Eléphant. (*M. Huzard.*)

ANÉMASE, Anœmase, Anémie, Anœmie, (*Pathologie vétérinaire*). Quelques auteurs vétérinaires modernes ont employé ce mot dans leurs ouvrages, comme si l'étude de la Médecine des animaux n'étoit pas déjà assez compliquée, & qu'elle eût besoin de se charger encore de toute la nomenclature de celle de l'homme.

L'*anémase* est le défaut ou l'absence du sang dans les vaisseaux qui lui sont propres, soit que cette absence soit réelle ou effective, soit que le sang soit remplacé par tout autre fluide.

Ce n'est point une maladie essentielle ou particulière; c'est un symptôme qui accompagne plusieurs maladies.

On remarque l'*anémase*, 1°. dans les chevaux forcés par des travaux excessifs, par de fortes courses pendant les chaleurs de l'été. Si on ouvre la veine à ces chevaux, le sang ne sort pas, ou il ne coule qu'une liqueur épaisse & bourbeuse.

2°. A la suite des grandes hémorrhagies & des saignées fréquemment répétées.

3°. Dans la fourbure. On trouve souvent à l'ouverture des cadavres des animaux morts de cette maladie, sur-tout après d'abondantes saignées, les gros vaisseaux sanguins remplis par une lymphe coagulée, plus ou moins blanche, qui paroît avoir remplacé le fluide disparu ou évacué.

4°. Elle est aussi la suite des désordres produits par les maladies vermineuses. On observe, à l'inspection des animaux qui en ont été les victimes, un véritable défaut de sang dans les vaisseaux; effet successif de l'atonie des solides & de la décomposition plus ou moins grande des fluides.

5°. L'*anémase* est le dernier degré de la *pourriture* des moutons; les vaisseaux ne fournissent, le plus souvent, à la fin de cette maladie, qu'une eau à peine colorée, & tout au plus semblable à une très-légère lavure de chair.

6°. Enfin elle suit quelquefois les longues diètes, les maladies aiguës; plus souvent les maladies chroniques, & toujours les hydropisies, & toutes les maladies cachectiques.

Quant aux moyens de prévenir l'*anémase*; ou d'y parer, voyez le traitement de chacune des maladies dont nous venons de parler. (*M. Huzard.*)

ANÉMIE. (Art. de Médec. légale.)

L'*anémie*, αναιμια, signifie, dans toute la force de son étimologie, privation de sang. Elle a lieu principalement après une hémorrhagie considérable. D'autres causes peuvent aussi la produire, telles que certaines maladies, qui non seulement sont un obstacle à la sanguification, mais encore appauvrissent tellement le sang, qu'il paroît, en quelque sorte, avoir changé de nature. On en a un exemple frappant dans cette espèce d'épuisement qui naît quelquefois à la suite d'un commerce trop fréquent avec les femmes.

Si un homme plein de vigueur reçoit une blessure qui lui fasse perdre beaucoup de sang, cette hémorrhagie, le plus ordinairement, ne sera pas mortelle pour lui, parce qu'elle sera arrêtée, lorsqu'il lui en restera encore assez pour entretenir la circulation, & que d'ailleurs la force de sa constitution lui aura bientôt fait recouvrer ce qu'il avoit perdu. Mais que le même accident arrive à un individu déjà épuisé ou exténué, la perte de ce qui lui restoit lui causera incessamment la mort, ou une maladie dont la terminaison ne sauroit manquer de lui être également fatale.

En supposant donc que l'auteur de la blessure aura ignoré cette dernière disposition de celui qu'il a frappé, ou les suites funestes qu'elle pouvoit avoir, ou l'un & l'autre, ne doit-on pas regarder simplement la blessure comme n'étant mortelle qu'*accidentellement*, & ne pas attribuer la perte du blessé à son ennemi? Il est certain que très-souvent des gens qui se battent, quelque irrités qu'ils paroissent l'un contre l'autre, cherchent moins à se tuer qu'à se faire beaucoup de mal, & que la vue d'un ennemi abattu & blessé arrête fréquemment les effets de la fureur, au moment où celui qui en est possédé est le maître absolu de les porter aussi loin qu'il est possible. Ces circonstances, dans une rixe, méritent la plus grande considération de la part du ministre de la loi, puisqu'elles doivent lui servir infiniment à justifier en partie l'accusé, à qui on n'aura à reprocher que la perte involontaire & accidentelle d'un de ses semblables, & nullement d'être l'auteur d'une blessure *mortelle de nécessité absolue. Voyez* Blessures (Mortalité des *Médec. légale.*). (*M. Mahon.*)

ANÉMOMÈTRE. (*Phys. méd.*) Instrument destiné à faire connoître les variations du vent. Ce mot est composé de deux mots grecs, Ἄνεμος, vent, & μετον, mesure. Parmi ces différentes machines, les unes indiquent seulement la direction du vent, les autres en marquent la vîtesse ou la force relative;

(1) V. *Linnæi Faunam suecicam.*

d'autres enfin en désignent en même temps & la direction, & la vîtesse. On trouvera la description de ces différens instrumens dans mon *traité de Météorologie*, *page* 177 *& suiv.*; dans mes *Mémoires sur la Météorologie*, *tom. Ier*, *pag.* 307 *& suiv.* M. d'*Ons-en-Bray* a imaginé plusieurs espèces d'Anémomètres, dont l'un indique la force relative du vent, l'autre sa force absolue; d'autres sa vîtesse & sa force sur les voiles d'un vaisseau. La machine la plus ingénieuse en ce genre, imaginée par M. *d'Ons-en-Bray*, est celle qu'il appelle *anémomètre à pendule.* Il est composé de différentes pièces, qui sont menées par la roue des heures d'une pendule. « Ce qu'il y a de plus » singulier dans cet Anémomètre, dit M. *d'Ons-* » *en-Bray*, c'est qu'on n'a pas besoin de se tenir » auprès pour l'observer, & qu'on trouve marqués » sur le papier tous les changemens qui sont ar- » rivés, soit de direction, soit de vîtesse du vent, » l'heure de ces changemens, & la durée de cha- » que vent ». Voyez la description de cet anémométographe dans les *Mémoires de l'Académie*, *année* 1734, *pag.* 124.

Les machines dont nous venons de parler ne sont pas les seules qu'on puisse consulter pour connoître la direction du vent. Les girouettes, le cours des nuages, la fumée, l'indiqueront assez bien à un observateur qui aura eu soin de s'orienter. Nous avons fait voir combien les vents influoient sur l'économie animale, soit par leur direction, soit par leur vîtesse (*Voyez* AIR). Un médecin éclairé doit donc faire une attention particulière à ces variations qui arrivent dans les différentes couches de l'atmosphère. L'observation des vents doit tenir une place dans son journal noso-météorologique; il n'a pas besoin, à la vérité, dans ces sortes d'observations, d'une aussi grande précision qu'un marin, qui a le plus grand intérêt à saisir toutes les nuances de variation, soit dans la direction, soit dans la force du vent; & voilà pourquoi nous n'avons point décrit les différens Anémomètres que nous connoissons; ces détails seront mieux placés, soit dans le *dictionnaire de marine*, soit dans le *dictionnaire de Physique.* L'Anénomètre le plus en usage pour mesurer la force du vent, est celui de M. *Bouguer.* (*Le P.* COTTE.)

ANÉMOMETRIE. (*Phys. Méd.*) C'est la science qui traite des instrumens propres à mesurer la direction & la force du vent. *Voy.* ANÉMOMÈTRE. (*Le P.* COTTE.)

ANÉMOMÉTOGRAPHE. (*Phys. Med.*) Instrument qui marque, au moyen d'un mouvement d'horlogerie, la direction & la force des vents qui ont régné pendant l'absence de l'observateur. M. *d'Ons-en-Bray* a donné la description d'une pareille machine dans les *Mémoires de l'académie*, *année* 1734, *pag.* 124. M. *Changeux* se propose aussi de publier la description d'une semblable machine, qui fera partie de son météorographe universel, dont il nous a montré les dessins. *Voyez* ANÉMOMÈTRE. (*Le P.* COTTE.)

ANÉMONE. (*Hygiène vétérinaire.*) *Voyez* RENONCULE. (*M.* HUZARD.)

ANÉMONE SAUVAGE. (*Hygiène & matière médicale vétérinaire.*) L'*anémone sauvage* (*anemone sylvestris*), croît à l'ombre dans les bois & le long des haies. Cette plante mâchée, picote fortement la langue; sa saveur est âcre, caustique, & brûlante. Elle est néanmoins recherchée par les moutons, pour lesquels elle fait une mauvaise nourriture; comme les autres renoncules elle facilite le développement de la pourriture dans ces animaux. (*Voyez* POURRITURE, RENONCULE.)

Les bergers l'emploient en frictions pour guérir la gale des chiens, & ils l'appliquent, pilée, pour déterger les ulcères des pieds des moutons. (*M.* HUZARD.)

ANÉMONE. (*Matière médicale.*) L'*anémone* est un genre de plantes beaucoup plus connues, comme faisant l'ornement des jardins, où l'on en cultive beaucoup de variétés, que comme médicament. Il en est cependant plusieurs espèces, qui sont ou peuvent etre d'usage en médecine.

Le genre de l'anémone appartient à la famille des renoncules; son caractère générique est d'avoir un calice éloigné de la fleur, formé de trois feuilles simples ou découpées, des pétales nombreux disposés sur plusieurs rangs, beaucoup d'étamines courtes, & des ovaires rassemblés en tête; les semences sont rassemblées sur un réceptacle commun; elles sont aussi ou nues, ou chargées de queues plumeuses, ou couvertes d'un duvet cotoneux.

Les espèces de ce genre, employées en médecine, sont :

1°. L'anémone pulsatille, *anemone pulsatilla L.* (*Voyez le mot* PULSATILLE.)

2°. L'anémone des prés, *anemone pratensis L.* On l'a proposée pour remplacer la première espèce; mais elle n'en a pas toute l'énergie, quoiqu'on doive la regarder comme un poison, ainsi que toutes les espèces de ce genre. C'étoit une pulsatille de Tournefort; *pulsatilla flore minore nigricante.*

3°. *Anémone coronaria*, l'anémone des fleuristes; c'est celle qui fournit toutes les belles variétés d'anémone qu'on cultive dans les jardins. Cette espèce est comptée parmi les plantes détersives, vulnéraires, dessicatives, errhines; on ne l'emploie en France que dans les collyres, & pour guérir les ulcères des yeux & des paupières; toutes les variétés de cette plante sont suspectes.

4°. L'anémone des bois, *anemone nemorosa* L. Cette plante des environs de Paris, qui couvre les bois de fleurs blanches & purpurines au printemps, est très-âcre, & seulement employée comme cosmétique; Chomel la recommande écrasée & appliquée en cataplasme, contre la teigne; il a vu cette plante guérir la teigne en peu de temps; il l'a conseille aussi dans la galle, les vieux ulcères, les écrouelles : mais son action étant analogue à celle d'un vésicatoire, il la regarde comme vénéneuse.

5°. L'anémone hépatique, *anemone hepatica* L. C'est le *trifolium hepaticum flore simplici*, de G. Bauhin; l'*hepatica trifolia*, *cæruleo flore* de l'Ecluse. On la nomme hépatique des jardins, parce qu'on la cultive pour l'ornement des parterres : elle croît dans nos bois. Lebouc *Tragus* dit que cette plante détruit les obstructions du foie, des reins, & rappelle le cours des urines. Simon Pauli assure que l'eau distillée de cette plante est un très-bon cosmétique, & enlève les taches de rousseur; il la recommande aussi dans les descentes, appliquée en cataplasme, & dans les maux de gorge, en gargarisme. Il ne faut pas confondre cette plante avec deux autres espèces d'hépatique. *Voyez* ce mot. (*M. Fourcroy.*)

ANÉMOSCOPE. (*Phys. méd.*) Machine inventée pour indiquer, soit la direction, soit la vîtesse du vent; les girouettes, les nuages, la fumée peuvent tenir lieu de ces machines, connues sous le nom d'anémomètres. *Voyez* Anémométre. (*Le P. Cotte.*)

ANÉPITHYMIE. (*Ordre nosolog.*) Sauvages, cl. VI, ord. II. — Sagar, cl. IX, ord. II. Cullen, cl. IV, ord. II, sect. II. On entend par ce mot, toute diminution notable, ou même la suppression entière des appétits sensitifs; cet ordre de lésions renferme l'anorexie, l'adipsie, & l'anaphrodisie. *Voyez* ces trois mots à leurs rangs. (*V. D.*)

ANES (*Herbe aux*). (*Matière médicale vétérinaire.*) *Voyez* Herbe aux Anes. (*M. Huzard.*)

ANESSE. (*Art vétérinaire.*) C'est le nom de la femelle de l'*âne*. (*Voyez* Ane.) (*M. Huzard.*)

Anesse. (*Lait d'*) (*Mat. méd.*) Le lait d'ânesse a des vertus très-remarquables, & on l'emploie avec beaucoup de succès en médecine. *Voyez*, pour connoître ses propriétés, le mot Lait. (*M. Fourcroy.*)

Anesse (*Lait d'*) *Hygiène.*
Partie II. *Choses non naturelles.*
Classe III. *Ingesta.*
Ordre II. *Boissons.*
Section II. *Sucs des animaux.* *Voyez* Lait.

On y détaille les différentes sortes de laits qui peuvent être regardés comme *aliment*. On sait que la chair des ânesses, ainsi que celle des ânes, est extrêmement dure, compacte, & de mauvais goût. Aussi l'homme ne s'est-il pas beaucoup soucié de cette espèce de nourriture. (*M. Macquart.*)

ANEST. (*Mat. méd.*)

Anethum hortense. Inst. R.

Anethum fructu compresso. Linn.

L'anest est une plante de la famille des ombellifères, qui a des rapports assez marqués avec les carvis, les seselis, & les boucages. Elle naît naturellement en Espagne, en Portugal, en Italie, & se cultive dans nos jardins; son odeur, qui est assez agréable, n'a pas la force de celle du fenouil. Sa racine est grêle, unique, blanche, & fibrée; sa tige, qui a environ un pied & demi d'élévation, est ferme & branchue; ses feuilles ressemblent à celles du fenouil, excepté qu'elles sont verdâtres & très-petites; le calice de la fleur devient un fruit, qui renferme deux graines d'un jaune pâle, applaties, avec trois canelures.

La Médecine fait usage de la graine, des feuilles & des sommités de cette plante, qui est communément regardée comme particulièrement carminative, incisive, propre à faciliter la digestion, ainsi que l'excrétion du lait, des urines, & des évacuations périodiques des femmes.

On trouve habituellement dans les pharmacies l'eau distillée d'anest, & son huile essentielle.

L'huile passe pour amollir & relâcher.

La semence & les sommités s'emploient dans les cataplasmes, & les fomentations résolutives.

Les fleurs, & même la graine, entrent dans les lavemens qu'on nomme improprement carminatifs. *Voyez* Carminatif.

On a obtenu, par les anciennes analyses faites des sommités fleuries de cette plante, une eau acide très-odorante, dont la limpidité passoit à la couleur rousse en suivant l'opération, qui fournissoit à la fin une liqueur brune urineuse, avec beaucoup de sel volatil, une huile essentielle, fluide, jaunâtre, brune, épaisse comme de la graisse; on avoit, par la lissivation de ce qui restoit au fond de la cornue, un *caput mortuum*, & du sel alkali fixe. Cette analyse doit être recommencée. (*M. Macquart.*)

ANEST, *anethum graveolens*. (*Hygiène & matière médicale vétérinaire.*) Cette plante, malgré son odeur forte & son goût âcre & piquant, est mangée par les chèvres; les moutons la broutent aussi, mais quand elle est jeune seulement; quelques oiseaux mangent la graine, & nous avons vu des poules rechercher celle qui avoit servi à l'infusion dans l'eau.

Elle eſt échauffante, carminative, ſtomachique, réſolutive, & fortifiante.

Toute la plante peut être employée, fraîche, pilée & appliquée en cataplaſme ſur les tumeurs provenantes de la foulure de la ſelle ou du bât, & ſur toutes celles qui ſont la ſuite des coups & des contuſions. L'infuſion dans l'eau eſt bonne dans les *indigeſtions*, donnée en breuvage & en lavement. On en met une poignée ſur une pinte d'eau.

Les ſemences ſont plus généralement employées : elles contiennent une huile eſſentielle qui les rend plus actives; on les donne en infuſion dans l'eau, ou dans le vin, à la doſe de deux pincées par pinte pour les indigeſtions, & dans le *claveau* confluent; on les emploie dans l'eau ſur la fin des *ophtalmies* qui ſuivent quelquefois cette maladie; en poudre on les fait entrer dans les cataplaſmes réſolutifs pour les tumeurs froides & indolentes des articulations; on les donne dans le miel en bol, à la doſe de deux à quatre onces pour le cheval & le bœuf, comme ſtomachiques & fortifiantes, mais pendant quelques jours ſeulement : car l'emploi continué plus long-temps, échauffe & reſſerre.

L'huile eſſentielle qu'elles fourniſſent, & que les anglois recommandent dans les *écarts* & dans les *efforts*, peut être remplacée avantageuſement par celle d'*aſpic*, de *lavande*, & de *térébenthine*, qui ſont beaucoup moins chères. (*M. HUZARD.*)

ANESTHÉSIE. (*Noſologie.*) *Anæſtheſia, tactûs privatio*, ἀναισθησία, *ab* αἴσθησις, *ſenſus*. Quoique l'expreſſion ſemble devoir être générique, & ſignifie l'abolition du *ſens*, elle s'applique, par une acception conſtante, à la léſion du *tact* ou *toucher*, dans toute l'étendue de la peau. C'eſt, ſelon Sauvages, le dixième genre des dyſeſthéſies qui compoſent le premier des cinq ordres compris dans la ſixieme claſſe de ſa noſologie, ſous le nom de foibleſſes, débilités, *debilitates*, *adynamiæ*. Cullen aſſigne le même ordre à l'*aneſthéſie*, & intitule la claſſe entiere, *maladies locales*.

Sauvages décrit trois eſpèces d'*aneſthéſies*, auxquelles j'ajouterai une quatrième qui ne me paroît point devoir être oubliée. La première eſt fondée ſur une obſervation de Ruyſch. « Des enfans nouveaux nés ſemblent avoir tous les ſens » abolis ; la vue, l'ouie, ce qui n'eſt pas ſurprenant, & même le *toucher*. Ils ne ſont pas plus » enclins au ſommeil qu'à l'ordinaire. Pareſſeux » pour tous les mouvemens, ils ne refuſent point » de têter, & les évacuations alvines s'exécutent. » On trouve au bas du dos une tumeur, dont le » volume, la figure cordiforme, & la couleur » repréſentent aſſez exactement une châtaigne » amollie. Si elles s'ouvre, ce qui arrive quelquefois, & Huxham l'a obſervé, les enfans meurent » vîte; autrement ils ne peuvent vivre au-delà d'un » an ». Sauvages aſſure que cette maladie a paru ſeize fois à Montpellier en dix ans; il a fait à ce ſujet deux ouvertures de cadavres, dont il paroît rendre le compte le plus exact; il nomme cette première eſpèce *anæſtheſia à ſpinâ bifidâ*.

La ſeconde eſt décrite dans la collect. acad. tom. III. « Un jeune homme, qui avoit l'eſtomac foi» ble, perd ſubitement la parole un matin, ſans » autre maladie antécédente. On s'apperçoit en » outre que par-tout où on le pique il n'éprouve » pas la moindre ſenſation. Pendant deux ans toutes » les autres fonctions ſe ſont bien opérées. Après » avoir tiré du ſang des veines ranules, la » parole & le tact ſont revenus, à un peu de ſtu» peur près qui a cédé au cinabre & aux ſudori» fiques ». Sauvages nomme cette ſeconde eſpèce *pléthorique*.

La troiſième eſpèce d'*aneſthéſie* eſt, ſuivant Juncker, celle des nouveaux-nés. L'enfant paroît immobile, dénué de tout ſentiment, & avec l'apparence de mort. On excite les forces vitales par l'intromiſſion de l'air dans la poitrine, par des frictions ſèches & des embrocations toniques, & l'on a ſoin d'animer la chaleur naturelle ſi elle s'affoiblit. Les accoucheurs & les ſages-femmes doivent être au fait des moyens ſimples qui conviennent dans une telle circonſtance. Pluſieurs de ceux que Sauvages indique, d'après Juncker, ne ſont pas toujours prompts, faciles, ni utiles; il diſtingue avec raiſon cette aneſthéſie de l'aſphixie, ce que n'a pas fait M. Portal. La couleur rouge du nouveau-né, ſa chaleur, & le battement de ſes vaiſſeaux, font la différence. Cependant l'une & l'autre maladie peuvent également procéder d'un accouchement laborieux, lorſque l'enfant a reſté long-temps au paſſage; & il y a moins d'inconvéniens à les confondre, dès que les mêmes remèdes leur ſont applicables.

La quatrième eſpèce *d'aneſthéſie* appartient, ſelon moi, à la lèpre. Elle eſt remarquable dans toutes les époques de cette affreuſe maladie; & il me paroît d'autant plus important de la noter, que pluſieurs auteurs, & principalement Schilling, médecin de Surinam, l'ont regardée comme étant, dès l'invaſion, un ſigne pathognomonique, avec le changement de couleur de la peau qui conſtitue les taches de la lèpre. *Voyez* LÈPRE ÉLÉPHANTIASE. (*M. CHAMSERU.*)

ANETE. (*Art vétérinaire, oiſeaux domeſtiques.*) Nom ancien & qu'on donne encore, dans quelques endroits, au canard domeſtique. Il vient du latin *anas*, canard. (*Voyez* CANARD.) (*M. HUZARD.*)

ANÉTIQUES. (*Matière médicale.*) On donne en matière médicale le nom d'anétiques à des médicamens capables de calmer les douleurs,

les spasmes, & toutes les affections nerveuses, sans engourdir les organes mobiles & sensibles. Ils sont congénères des calmans, & sur-tout des parégoriques. *Voyez* ces mots. (M. FOURCROY.)

ANÉVRYSME. (*Médecine pratique.*) On appelle ainsi une tumeur formée de sang, soit dans quelque partie d'une artère, soit dans le cœur (qui est alors très-dilaté & très-volumineux), soit entre les parties voisines de ces organes.

Cette différence du siège qu'occupe le sang dans les *anévrysmes*, a déterminé la plupart des médecins à distinguer ces tumeurs en deux genres principaux, sous les dénominations d'*anévrysmes vrais* & d'*anévrysmes faux*.

I.

ANÉVRYSMES VRAIS.

Les *anévrysmes vrais* sont ceux dans lesquels le sac anévrysmal est formé par les parois mêmes du cœur ou d'une artère; de sorte que ces parois ont seulement souffert une extension plus ou moins grande, sans rupture, & sans extravasation de sang.

Ces *anévrysmes* varient très-peu dans leur forme extérieure & intérieure; sous ce rapport, ils ne sont susceptibles d'aucune division importante.

II.

ANÉVRYSMES FAUX.

Les *anévrysmes faux* sont ceux dans lesquels le sang extravasé par quelque ouverture accidentelle du cœur ou d'une artère, s'est épanché entre les parties voisines.

Ces *anévrysmes* sont distingués en plusieurs espèces.

1°. *Anévrysme faux primitif.*

Il résulte des observations d'un très-grand nombre de médecins, & sur tout de celles de MM. Guillaume Hunter & Foubert, que dans l'*anévrysme faux*, le sang qui s'épanche par la rupture d'une artère est quelquefois reçu dans des parties lâches & très-extensibles, telles que le tissu cellulaire environnant; alors il se répand promptement & irrégulièrement dans un très-grand espace, entre les parties voisines, & il ne tarde pas à se figer; il forme par ce moyen une tumeur inégale ou mal circonscrite, & beaucoup plus large que profonde; cette tumeur acquiert presque aussi-tôt tout le degré d'accroissement dont elle est susceptible. On la nomme *anévrysme faux primitif*, *anévrysme par épanchement*.

2°. *Anévrysme faux circonscrit ou consécutif.*

D'autres fois le sang, sortant de l'artère ouverte, rencontre d'abord une digue qui lui oppose une plus forte résistance que dans le cas précédent, comme par exemple quelque aponévrose étendue sur le vaisseau artériel, où il ne sort que difficilement & d'une manière insensible; dans toutes ces circonstances, on le trouve contenu dans un sac simple, égal, & circonscrit; ce sac répond à l'ouverture de l'artère; son accroissement est ordinairement très-lent, comme dans l'*anévrysme vrai*, auquel cette espèce ressemble par tous les signes extérieurs, de sorte qu'il n'y a que la considération la plus scrupuleuse des causes particulières auxquelles ces deux espèces doivent leur existence, qui puisse les faire distinguer. Cette seconde espèce d'*anévrysme* est connue sous le nom d'*anévrysme faux circonscrit*, ou *consécutif*.

3°. *Anévrysme variqueux.*

Enfin il se présente un troisième cas, dans lequel une artère & une veine, qui sont contiguës, ayant été percées l'une & l'autre du côté par lequel elles se correspondent, le sang qui s'échappe du vaisseau artériel, passe immédiatement dans le vaisseau veineux, se mêle avec celui de la veine, & fait naître dans celle-ci, par les chocs répétés avec lesquels il frappe ses parois, une dilatation variqueuse plus ou moins considérable, accompagnée d'une pulsation très sensible, comme dans la plupart des autres tumeurs anévrysmales; le siége de cette tumeur s'étend quelquefois assez loin, non seulement dans la veine qui reçoit le sang de l'artère, mais encore dans les autres veines voisines qui communiquent avec la précédente par quelque branche collatérale.

Cet *anévrysme*, dont nous devons la connoissance à M. Guillaume Hunter (1), & qui depuis a été reconnu plusieurs fois par d'autres praticiens célèbres, a reçu le nom d'*anévrysme variqueux* ou *veineux*.

Quelques auteurs ont admis un plus grand nombre d'espèces d'*anévrysmes*. Ces nouvelles distinctions ont été déduites principalement du siège plus ou moins profond de la tumeur, & des différentes causes qu'on suppose être les plus capables de la produire. Sous cet aspect, on a distingué les *anévrysmes*, 1°. en *anévrysmes internes* ou en ceux qui sont cachés dans l'intérieur du corps, & en *anévrysmes externes*, c'est-à-dire, en ceux qui sont placés à la superficie du tronc, ou dans une des extrêmités; 2°. en *anévrysmes héréditaires*, *véroliques*, &c., &c.

---

(1) *Medical. observ. and Inquir.* Vol. I, II, III & IV.

III.

Causes des Anévrysmes vrais.

Les causes éloignées ou prédisposantes des *anévrysmes vrais*, sont celles qu'il importe le plus de connoître. Elles sont de deux genres; les unes se développent au dedans du corps; les autres procèdent des agens extérieurs.

1°. *Causes éloignés internes. Vice héréditaire.*

Aux causes de la première classe ou internes, je raporterai d'abord celle que Lancisi (1) dit consister dans un vice héréditaire. Ce savant médecin a connu une famille distinguée dans laquelle on comptoit quatre générations dont tous les individus avoient été successivement atteints de père en fils d'*anévrysmes* au cœur; il a remarqué que c'étoit toujours dans les cavités droites de cet organe que s'étoient trouvées les dilatations anévrysmales.

Foiblesse naturelle des organes de la circulation.

On peut encore ranger parmi les causes internes des *anévrysmes* la foiblesse locale des organes de la circulation, qui dépend de la constitution primordiale des parties; les dilatations contre nature qu'on trouve si souvent dans le cœur des jeunes sujets (2), surtout dans celui des fœtus, dépendent le plus souvent de cette cause; & il paroît, suivant Lancisi, que c'est à cette même foiblesse organique qu'il faut, en partie, attribuer l'extrême fréquence de ces dilatations dans les cavités droites, & dans l'oreillette gauche de ce viscère, dans tous les âges.

Vices du tempérament.

Une des causes internes des *anévrysmes* vrais est la disposition, en quelque sorte naturelle, qu'ont certains tempéramens à contracter cette maladie. Les personnes hystériques, les hypocondriaques, & en général tous ceux qui sont sujets aux affections nerveuses, offrent, suivant Lancisi, des exemples très-nombreux de cette fâcheuse disposition; d'autres auteurs (3) ont fait la même remarque. Souvent dans les sujets que nous venons d'indiquer, la tendance aux *anévrysmes* est si forte, que toutes les artères paroissent menacées de cette maladie

(1) *Johannis Mariæ Lancisi, de anevrysmatibus; opus posthumum.*

(2) MM. Haller & Matani ont fait cette remarque.

(3) *Matani, de anevrysmaticis præcordiorum morbis. Testa, de re medicâ & chirurgicâ epistalæ.* Epist. VII.

par les battemens extraordinaires qui se font sentir dans toutes les régions du corps. Cette remarque, faite d'abord par Ambroise Paré, par Baillou, & par Lancisi, a été exposée avec beaucoup d'étendue par M. Testa (1).

Circulation gênée par quelque cause interne.

On doit mettre au rang des causes internes & prédisposantes des *anévrysmes*, principalement de ceux du cœur & des grosses artères, tout ce qui peut gêner la circulation dans ces organes. Ici se rapportent les palpitations rebelles & opiniâtres, de quelque cause qu'elles proviennent, celles des personnes vaporeuses, celles qu'excitent ordinairement les grandes passions de l'ame, les frayeurs, les saisissemens, les chagrins, & autres émotions violentes; les affections chroniques ou catarrhales du poumon, les asthmes de toute espèce, & généralement tout ce qui peut faire accumuler le sang dans les régions précordiales, comme la pléthore, les concrétions polypeuses ou osseuses dans les troncs des gros vaisseaux artériels; l'ossification des valvules sygmoïdes de l'aorte & de l'artère pulmonaire, la courbure naturelle, & les déviations très-brusques des artères dans quelques régions, doivent être placées au nombre des dispositions les plus capables de donner naissance aux dilatations anévrysmales; c'est à la route tortueuse qu'est obligée de suivre la carotide pour entrer dans le crâne, que Lancisi attribue avec raison la formation fréquente des *anévrysmes* de cette artère au-dessous du canal carotidien; c'est à la disposition de la crosse de l'aorte qu'on doit rapporter ceux qui surviennent le plus souvent dans cette région, & qui sont si fréquens, suivant la remarque d'Alexandre Monro (2), que leur nombre égale celui des *anévrysmes* du système entier des autres artères.

Cachexies.

Il faut aussi compter parmi les causes internes des *anévrysmes* celles qui dépendent du mauvais état des humeurs, telles que les vices vénérien, scorbutique, & cancereux, mais sur-tout, suivant Lancisi, le virus vénérien. Ce médecin a publié deux observations d'*anévrysmes* véroliques de l'artère souclavière; dans l'un & dans l'autre cas, le mal parut avoir commencé par la tuméfaction ou par l'exostose de la clavicule du côté où étoit l'*anévrysme* (le côté droit). M. Guattani (3) rapporte aussi quelques exemples d'*anévrysmes*

(1) *De re medicâ & chirurg.* Epist. VII.

(2) Essais de Médecine de la société d'Edimbourg.

(3) *Historiæ duæ anevrysmat.*

considérables, qui, suivant lui, étoient l'effet d'une infection vénérienne, très-invétérée.

La rupture ou l'écartement des fibres de la tunique intérieure des artères, par l'impulsion du sang.

Lancisi & presque tous les auteurs qui ont écrit sur les *anévrysmes* vrais, rapportent encore aux causes internes de ces maladies les lésions qui peuvent arriver dans la tunique intérieure des artères, comme la rupture ou l'écartement de quelques fibres de cette membrane, tandis que les tuniques extérieures conservent leur intégrité; alors ces dernières tuniques cèdent facilement à l'effort du sang, qui parvient à les soulever, & à faire naître dans cette partie une tumeur anévrysmale. On ne sait pas avec précision quelle est la force qui peut obliger les fibres de la tunique interne d'une artère à se rompre ou à s'écarter les unes des autres; mais on doit présumer que cet accident peut avoir lieu toutes les fois que le sang s'engorge dans quelque point de la cavité de ces vaisseaux par quelque cause que ce puisse être. La possibilité de cet accident est démontrée jusqu'à un certain point par une expérience célèbre, que la Société Royale de Londres a vérifiée; il résulte des tentatives faites à ce sujet, que l'air, poussé avec une certaine force dans l'intérieur d'une artère, fait crever la première tunique qui en revêt immédiatement la cavité, & qui est la plus forte; tandis que les membranes extérieures cèdent à l'impulsion de l'air, & s'élèvent sous la forme de tumeurs qui ressemblent exactement aux dilatations anévrysmales.

2°. *Causes éloignées externes des anévrysmes vrais.*

Les causes externes ou accidentelles des *anévrysmes vrais*, peuvent se réduire à trois classes principales; savoir, 1°. à *la gêne de la circulation, ou à l'engorgement du sang dans le cœur ou dans les vaisseaux artériels par quelque cause externe; 2°. à l'affoiblissement local de quelque partie de ces organes; 3°. à l'usage de certaines préparations, telles que celles de mercure.*

La gêne de la circulation par quelque cause externe.

Au premier genre de causes externes que je viens d'indiquer, on doit rapporter, 1°. tous les exercices qui fatiguent considérablement le poumon, comme l'action du chant, & l'usage des instrumens à vent, tels que le cor de chasse, la flûte, &c.; 2°. les mouvemens immodérés du corps, dont l'effet est également de faire accumuler le sang dans les parties précordiales; 3°. on peut rapporter au même genre de causes l'obstacle qu'opposent au cours du sang les déviations accidentelles des artères. Ces déviations dépendent souvent de la flexion habituelle ou très-fréquente de ces vaisseaux, comme dans le pli de la cuisse & du bras, sous l'aisselle, au jarret, & dans ceux qui sont obligés, par état, de se tenir le corps panché en devant, lesquels, suivant la remarque de Lancisi, sont très-exposés aux *anévrysmes* des parties précordiales; quelquefois ces mêmes déviations sont produites par le déplacement des parties osseuses qui donnoient auparavant appui à l'artère, comme dans les luxations & les fractures non réduites; enfin elles dépendent quelquefois des tumeurs qui surviennent dans les os, ou de la direction contre nature que les pièces osseuses ont dans quelques difformités. Morgagni a trouvé dans le cadavre d'une vieille femme bossue, un *anévrysme* de la crosse de l'aorte, que cet auteur attribue au vice de l'épine.

L'affoiblissement local des artères, par quelque cause externe.

Le second genre des causes externes ou accidentelles des *anévrysmes vrais* consiste, comme je l'ai dit, dans l'*affoiblissement local* de quelque partie du cœur ou des artères. A cet ordre de causes, appartiennent, 1°. les lésions ou solutions de continuité faites dans les tuniques extérieures des artères, les membranes intérieures restant intactes; ces lésions peuvent dépendre de divers agens extérieurs, ou qu'on doit regarder comme tels; de ce nombre sont les instrumens tranchans de toute espèce, ceux qui piquent, qui déchirent, qui scient, ou qui usent les parties en les limant, des esquilles ou les extrémités des os dans certains cas de fracture. Les exemples d'*anévrysmes* vrais produits par quelqu'une de ces causes, sont très-multipliés dans la plupart des écrits qu'on a publiés sur cette matière; mais les cas les plus nombreux sont ceux dans lesquels on a vu cette maladie survenir à la suite d'une blessure faite aux tuniques extérieures de l'artère brachiale, dans l'opération de la saignée.

2°. On doit sur-tout placer parmi les causes externes qui tendent à affoiblir plus ou moins les tuniques des artères, & à donner naissance aux *anévrysmes vrais*, les contusions & l'extension forcée que ces vaisseaux peuvent éprouver par un agent quelconque, tels que des coups, des efforts & des tiraillemens violens. Parmi les exemples sans nombre d'*anévrysmes* occasionnés par l'une ou l'autre de ces causes, j'en citerai quelques-uns des plus frappans; c'est par un coup de boule à jouer, reçu dans la région de l'épaule, que fut produit un *anévrysme* très-considérable de

l'aorte pectorale, survenu bientôt après ce coup au domestique d'un cardinal, dont Lancisi (1) a publié l'histoire. C'est aussi à un coup, mais qui avoit été dirigé sur la partie supérieure du sternum, qu'un tailleur, dont cet illustre médecin a parlé dans son ouvrage (2), dut la formation d'un *anévrysme* non moins funeste de l'aorte, qui se montra peu de temps après à l'endroit frappé. A l'égard des *anévrysmes* vrais survenus à la suite d'efforts immodérés, on sait que presque tous ceux de l'artère poplitée ne reconnoissent que cette cause; enfin, pour ce qui concerne la formation des *anévrysmes* à la suite des tiraillemens forcés ou d'une espèce d'entorse des artères, les mémoires de l'académie royale des sciences offrent l'histoire mémorable d'un chasseur qui fut atteint d'*anévrysmes* à l'aorte & à l'artère souclavière, seulement parce que dans un cas imprévu il avoit tourné précipitamment le col.

L'usage de certaines préparations, & spécialement l'administration du mercure.

Nous ne pouvons finir l'exposition des causes externes des *anévrysmes vrais*, sans rapporter également à cet ordre d'agens ceux qui dépendent de l'action du mercure sur les vaisseaux artériels, principalement lorsqu'on ne l'administre point sous la forme saline, mais seulement éteint dans divers excipiens. A la vérité, Lancisi & les autres auteurs qui ont parlé des propriétés dangereuses de ce métal, n'indiquent aucun cas dans lequel il ait produit, par lui seul ou primitivement, quelque *anévrysme*; mais on trouve dans les ouvrages de ces médecins des observations qui démontrent que rien n'est plus propre à hâter le développement & la terminaison funeste des *anévrysmes vrais*, par la rupture du sac anévrysmal. Ambroise Paré, instruit à cet égard par une expérience malheureuse, dont un tailleur est le sujet, ne craint pas de prononcer que si on a l'imprudence de faire passer par les remèdes un vénérien affecté d'*anévrysme*, on l'expose à perdre la vie. — Baillou cite l'exemple d'un homme qui mourut tout à coup d'hémorragie, après trois ou quatre frictions qu'on lui avoit faites dans la région dorsale. M. Guattani (3) a eu de même plusieurs occasions de se convaincre des fâcheux effets de l'administration du mercure dans des cas semblables. Il faut conclure de tout ce qui vient d'être dit, que puisque le mercure a une influence très nuisible sur les tumeurs anévrysmales qui sont déjà formées, il est très-à craindre qu'il ne détermine le développement de cette maladie dans les sujets qui y ont quelque disposition, par quelque autre cause éloignée que ce puisse être.

Tel est, en général, le tableau qu'on peut faire des causes éloignées internes & externes des *anévrymes vrais*. La cause déterminante ou prochaine de cette maladie consiste dans l'impulsion du sang, qui tend toujours à distendre les parois du cœur & des artères dans le mouvement de la circulation.

IV.

CAUSES DES ANÉVRYSMES FAUX.

Les causes des *anévrysmes faux* peuvent être distinguées en deux ordres; les unes sont éloignées ou prédisposantes; les autres sont prochaines ou déterminantes.

Causes prédisposantes.

Les causes prédisposantes sont les mêmes que celles que j'ai déjà indiquées sous cette dénomination, au sujet des *anévrysmes vrais*; de sorte que tout ce qui peut produire cette espèce d'*anévrysme* doit aussi être regardé comme une cause éloignée de l'*anévrysme faux*; rarement les personnes atteintes d'un *anévrysme vrai* échappent au danger de le voir se changer en un *anévrysme par épanchement*.

Causes prochaines ou déterminantes.

Les causes prochaines ou déterminantes des *anévrysmes faux* sont de deux genres; les unes résident au dedans du corps, & sont les mêmes que celles dont j'ai parlé, sous cette dénomination relativement aux *anévrysmes vrais*; elles consistent dans la rupture ou dans l'ouverture des parois du cœur ou des artères, par l'impulsion du sang qui circule dans ces organes. A ce genre de cause doivent être rapportés la plupart des *anévrysmes faux* qui succèdent aux *anévrysmes vrais*. C'est encore de cet agent que paroissent dépendre les ruptures du cœur, toujours mortelles, dont on trouve un grand nombre d'exemples dans les recueils des observateurs.

Les causes prochaines du second genre consistent toujours dans quelque lésion qui procède du dehors. Tantôt l'ouverture par laquelle le sang sort des voies ordinaires de la circulation est produite par quelque instrument tranchant ou piquant, comme par la pointe d'une lancette dans l'opération de la saignée, par un coup d'épée, ou par d'autres blessures de ce genre; tantôt cette ouverture paroît être seulement le résultat de quelque violente con-

(1) *De anevrysmat. op. posth.*
(2) *Ibid.*
(3) *Hist. duæ anevrysmat.*

(1) Verbrugge, *Dissertat. anatomico-medic. de anevrysmate.*

tusion. Ainsi un jeune homme (1) fut tué subitement d'un coup de pied de cheval qui l'avoit frappé sur la partie antérieure de la poitrine; on trouva le sternum fracturé & déprimé à l'endroit du coup; il y avoit une légère échymose au péricarde, lequel étoit rempli de sang qui s'étoit échappé d'une des oreillettes, qu'on trouva déchirée.

Telle est la suite des causes auxquelles sont généralement dues les différentes espèces d'*anévrysmes faux*. Ces causes ne paroissent pas être toutes applicables à l'*anévrysme variqueux*; cette dernière espèce est, comme je l'ai dit, le résultat d'une saignée faite au pli du bras avec trop peu de ménagement; de sorte que l'artère placée sous la veine ayant été ouverte en même temps que celle-ci par la lancette qui a percé la veine de part en part, l'ouverture extérieure ou antérieure du vaisseau veineux se cicatrise comme à l'ordinaire avec la plaie des tégumens, pendant que l'ouverture intérieure ou postérieure se soude seulement dans sa circonférence avec l'ouverture du vaisseau artériel; ce qui établit une voie de communication, par laquelle le sang se porte librement de l'artère dans la veine, qu'il dilate & soulève sous la forme d'une tumeur variqueuse. Mais doit-on borner la cause des *anévrysmes variqueux* au seul agent que je viens d'indiquer? L'histoire frappante d'un *anévrysme* très-extraordinaire de l'artère fémorale qui a été publiée dans le journal de Médecine (2), par M. Lacombe, semble répandre quelque doute sur cette opinion. Ce chirurgien rapporte que l'artère crurale s'anastomosoit avec la veine du même nom. Il ne dit point que la tumeur *anévrismale* dépendît de cette cause, ni qu'elle eût son siége dans la veine, comme dans l'*anévrysme* variqueux du pli du bras; il assure seulement qu'une compression fort méthodique, faite sur cette tumeur, pour en procurer la guérison, excita au contraire son accroissement & sa terminaison funeste en un *anévrysme* par épanchement. *L'artère*, dit M. Lacombe, *étoit reçue dans la veine*, deux pouces au-dessus de la tumeur; *ces deux vaisseaux s'abouchoient ensemble* dans l'étendue d'un pouce; & après cette anastomose, *l'artère sortoit de dedans la veine*, de manière que chaque vaisseau continuoit ensuite sa marche séparément. N'est-il pas permis de soupçonner que l'*anévrysme* dont il s'agit ici devoit être de l'espèce *variqueuse*, & que cette espèce peut conséquemment être quelquefois produite par d'autres causes que par celle qu'a indiquée l'auteur de la découverte de l'*anévrysme veineux ou variqueux?*

V.

Siége ordinaire des anévrysmes vrais.

Par-tout où il y a des artères, il peut survenir des *anévrysmes*; mais toutes les artères ne sont pas également exposées à la formation de ces tumeurs; celles qui sont cachées dans des canaux osseux, telles que les vertébrales & les artères nourricières des os; celles qui se trouvent enfoncées & bornées, pour ainsi dire, de toutes parts, dans une grosse masse de chairs, ou plongées dans la substance parenchymateuse des organes; celles enfin dont la direction ne se détourne que peu de la ligne droite, sont beaucoup moins sujettes à ce genre de lésion que les artères, qui rampent plus superficiellement, soit sous les tégumens, ou à la surface des grandes cavités, telles que le ventre & la poitrine, & telles que celles dont le trajet se trouve brusquement changé, ou qui ont une direction plus tortueuse. Ainsi, les artères vertébrales, celles qui s'enfoncent dans le crâne, qui se distribuent sur ses parois internes, ou qui pénètrent dans la substance cérébrale; celles qui accompagnent ou qui suivent la moelle épinière; celles qui traversent & arrosent le parenchyme des autres organes, paroissent être généralement exemptes de toutes espèces de dilatations *anévrysmales*; au lieu que celles qui se trouvent près des articulations des membres, comme au pli du bras, dans l'aîne, & sous le jaret, y sont très-exposées, de même que les artères carotides externes; parce que, comme nous l'avons déjà remarqué, ces vaisseaux ne sont presque recouverts que par les tégumens, & qu'ils se trouvent dépourvus d'un soutien suffisant, pour les préserver des mêmes dilatations. C'est, en partie, par la même cause que la plupart des gros troncs artériels, situés dans les grandes cavités, tels que l'aorte, l'artère pulmonaire, la cœliaque, & les intercostales, sont parmi les artères du tronc celles où se développent le plus communément les *anévrysmes* internes proprement dits. Nous avons déjà dit avec quelle facilité la courbure trop brusque de quelques artères favorise la formation des *anévrysmes*, & nous avons cité, avec M. Alex. Monro, la crosse de l'aorte, où les dilatations *anévrysmales* sont très-fréquentes.

VI.

Siége des anévrismes faux.

Quant aux parties qui servent le plus communément de siége aux *anévrysmes faux*, toutes celles où se forment le plus ordinairement les *anévrysmes vrais*, sont également les lieux où on les rencontre le plus souvent, sur-tout lorsque l'*anévrisme faux* est une suite de l'*anévrysme vrai*. La plupart des *anévrysmes faux par inondation*, de l'espèce primitive, sont placés au pli du bras, parce qu'ils sont presque toujours dus à la blessure de l'artère brachiale, par la pointe de la lancette dans l'opération de la saignée. C'est aussi au pli du bras, ou près de cette région, que survient ordinairement l'*anévrisme variqueux*.

(1) *Vid. Testa de re med. & chir. epist.* p. 324 & 325.
(2) Tome XVII, par M. Roux.

VII.

ETAT DES PARTIES LÉSÉES DANS LES ANÉVRYSMES.

L'état des parties affectées dans les tumeurs *anévrysmales* varie beaucoup. Voici, en général, à quoi se réduisent les différentes observations qu'on a faites dans les sujets qu'on a opérés, & dans les cadavres.

1°. Dans les *anévrysmes vrais*, les parois du vaisseau, dans l'endroit de la tumeur, semblent, dans les premiers temps, augmenter à peu près autant en épaisseur qu'en largeur, comme l'*utérus*, dans la grossesse. Cependant comme cette extensibilité des tuniques des artères a des bornes fixes, il arrive qu'elles sont forcées de se rompre & de donner issue au sang hors de la cavité de l'artère, non seulement par une déchirure formée lentement, mais encore par l'érosion insensible & continuelle qu'elles éprouvent de la part du sang, qui ne cesse de battre contre leurs parois.

Non seulement les tuniques de l'artère *anévrysmatisée* paroissent s'épaissir, & se consolider dans les premiers temps de l'*anévrysme vrai*, ou pendant que ses progrès ne sont pas encore trop considérables; mais le plus souvent elles s'ossifient ou deviennent cartilagineuses; elles sont en outre fortifiées par des concrétions plus ou moins denses & plus ou moins nombreuses, collées par couches sur la parois intérieure du sac *anévrismal*. Ces concrétions sont de nature polypeuse; de sorte toutefois que celles qui sont situées plus près des parois de l'artère approchent plus de la vraie substance des polypes; elles sont plus denses, & d'un rouge plus lavé que celles qui occupent le centre de la tumeur, lesquelles sont d'ailleurs plus irrégulières, & ne sont encore, en partie, que des caillots de sang, dont la substance est moins changée.

Nous n'avons qu'une remarque à ajouter sur ce qui concerne l'état des parties dans les *anévrysmes vrais*; elle est relative aux concrétions polypeuses dont nous venons de parler. Au milieu, ou dans le centre de ce sang grumelé qui remplit fréquemment tout le sac *anévrysmal*, la nature conserve, autant qu'elle peut, un passage au torrent de la circulation. Le diamètre de ce passage est ordinairement proportionné au calibre primitif du vaisseau; mais quelquefois la cavité s'oblitère entièrement: de sorte que la circulation ne peut plus se faire que par les artères collatérales. On trouve plusieurs cas de l'un & de l'autre genre dans les écrits des différens observateurs: M. Guattani en cite quelques-uns très-remarquables.

Les *anévrysmes vrais* ne sont point toujours accompagnés des différens caractères que nous venons de décrire. En général, lorsque ces tumeurs sont récentes, qu'elles commencent seulement à se former, ou qu'elles n'ont encore acquis qu'un degré de développement médiocre, elles sont molles, elles cèdent facilement à la pression du doigt, ou de tout autre corps extérieur, & elles se rétablissent aussi-tôt que la compression a cessé: alors on ne trouve point dans la poche *anévrysmale* les concrétions dont nous avons parlé: le sang que la tumeur renferme est entièrement fluide. Parmi les observations nombreuses qui établissent cette vérité, nous en citerons deux; l'une est relative à un *anévrysme* du volume d'une petite pomme, qui étoit situé vers la paume de la main, dans la région de l'*hypothenar*, & dont le diagnostic étoit très-incertain, parce qu'on n'y avoit jamais aperçu de battement; on sentoit seulement dans la tumeur une fluctuation très-marquée. M. Guattani ouvrit la tumeur; il n'en sortit qu'un sang très-fluide, comme dans l'état naturel. La compression acheva la cure. Le second cas concerne un *anévrysme* énorme placé dans le pli de la cuisse, qui fut aussi ouvert par M. Guattani, & que ce praticien habile guérit ensuite également par la compression.

Les nerfs qui accompagnent les artères *anévrysmatiques*, se changent quelquefois en des expansions gangliformes, par la seule pression qu'ils éprouvent de la part de la tumeur *anévrysmale*. M. Guattani a fait une fois cette observation dans un *anévrysme* de l'artère tibiale; le nerf formoit, sur le sac *anévrysmal*, une large bande qui l'embrassoit presque entièrement.

On doit encore mettre au rang des effets des *anévrysmes vrais* certaines lésions qu'on remarque quelquefois dans les parties voisines du sac *anévrysmal*, telles que l'érosion des os & la destruction des autres parties environnantes. Quelquefois les os qui sont contigus à la tumeur *anévrysmale* se trouvent plus ou moins usés, ou comme rongés, pendant que les tuniques de l'artère paroissent encore entières dans l'endroit du sac. M. Lauth (*Scriptorum latin. de anevrysmatibus collectio*, pag. xij) en cite un exemple très-frappant, au sujet d'un *anévrysme* de l'aorte thorachique. Plusieurs vertèbres dorsales étoient détruites en grande partie dans leur corps, pendant que les cartilages intermédiaires & le surtout ligamenteux antérieur de Winslow conservoient leur intégrité, de même que les parois du sac *anévrysmal*.

2°. Dans les *anévrysmes faux*, ou avec rupture complète des parois des artères, l'état de la tumeur diffère de celui que je viens d'exposer, suivant les variétés de cette espèce d'*anévrysme*.

Par exemple, dans l'*anévrysme circonscrit*, lorsque cette espèce est une suite de l'*anévrysme vrai*, il n'y a, dans l'état des parties, presque aucune différence que celle qui consiste dans la rupture des parois du sac *anévrysmal*; de sorte que ce qu'on observe à l'intérieur de l'artère dans l'*anévrysme*

vrai, se trouve extérieurement dans l'*anévrysme faux*. Il faut cependant ajouter ici une remarque très-importante ; c'est que les tuniques du sac ne sont pas toujours les seules qui aient souffert par l'effort du sang, c'est-à-dire, par l'action systaltique du cœur & des artères : non seulement la rupture des parois de la poche *anévrysmale* est l'effet de cette action non interrompue, mais souvent, à mesure que la tumeur prend de l'accroissement, toutes les parties solides qui l'environnent se trouvent insensiblement détruites par la même cause ; les os sont sur-tout les plus exposés à ce genre d'altération : la grande résistance qu'ils opposent au frottement & à la pression du sang, fait qu'ils en sont plus promptement attaqués.

On a généralement désigné cette destruction des parties osseuses dans les *anévrysmes* par le nom impropre de *carie*. M. G. Hunter (1) paroît être le premier qui se soit élevé contre cette dénomination. Les observations qu'il a faites l'ont convaincu que cette destruction n'offroit pas les caractères propres à la carie ; que les érosions, plus ou moins profondes, qu'on remarque dans les parties osseuses, dépendent des battemens continuels de l'artère affectée de dilatation, qui minent peu à peu la substance des os. Cette idée de M. Hunter a été adoptée par divers auteurs, & notamment par MM. Verbrugge (2) & Lauth (3). On lit aussi, dans le IV^e^ volume du recueil de la Société Royale de Médecine, une observation de M. Scarpa, qui appuie cette opinion. Ce cas est relatif à un *anévrysme* de la crosse de l'aorte, dont la disposition étoit telle, que le sternum, rongé dans sa face interne, vis-à-vis de la tumeur *anévrysmale*, étoit baigné immédiatement par le sang, auquel il servoit de digue de ce côté-là, sans aucune interposition de tuniques, ou de toute autre partie membraneuse, lesquelles étoient entièrement détruites, avec une partie des deux premieres côtes, du même côté.

Ce que j'ai dit au sujet de l'*anévrysme variqueux*, suffit pour faire connoître l'état dans lequel se trouvent les parties intéressées dens ce genre de lésion. J'ajouterai seulement ici, avec Hunter, que le diamètre de l'artère, dans laquelle se rencontre l'ouverture qui donne issue au sang, est toujours plus considérable que dans l'état naturel.

Dans l'*anévrysme par épanchement*, le sang qui forme la tumeur est toujours épanché irrégulièrement dans les parties voisines du lieu où se trouve le siége principal de l'*anévrysme*. Mais dans l'*anévrysme primitif par épanchement*, comme la maladie est toujours récente, le sang qu'on trouve extravasé, quoique grumelé, pour la plus grande partie, sur-tout dans les parties les plus distantes du foyer du mal, n'offre jamais le degré de consistance qu'on remarque ordinairement dans l'*anévrysme diffus consécutif*.

Dans cette derniere espèce, l'extravasation du sang étant toujours beaucoup plus ancienne, la partie de ce fluide, qui forme la tumeur, présente généralement des traces d'une altération plus intime & beaucoup plus variée. On remarque en général, dans la tumeur & dans les parties voisines, les mêmes désordres que j'ai déjà dit se trouver ordinairement dans les *anévrysmes vrais*, & dans les *anévrysmes faux circonscrits*, lorsque ces deux espèces sont anciennes, ou fort considérables. Le sang y est non seulement grumelé ; mais encore changé en couches polypeuses, qui composent la plus grande partie du sac *anévrysmal*. De plus, l'*anévrysme par inondation primitif*, est toujours accompagné, dans le principe, d'une pulsation très-remarquable & isochrone avec le battement des artères ; au lieu que dans l'*anévrysme par inondation consécutif*, ce battement est rare. Deux choses concourent ici à faire disparoître la pulsation de la tumeur : l'une consiste dans la présence du sang concret, renfermé dans la poche *anévrysmale* ; l'autre dépend du volume considérable que présente ordinairement la tumeur : & c'est pour ces deux raisons que même, dans l'*anévrisme* par épanchement de l'espèce primitive, le battement n'est remarquable que dans les premiers jours de sa formation. Au reste, la grande étendue de la tumeur n'empêche pas toujours la pulsation de se rendre sensible. Elle éoit si forte, dans un cas d'*anévrysme* très-considérable au pli de la cuisse, rapporté par Marc-Aurèle Severin, qu'elle repoussoit les deux mains lorsqu'on les appliquoit ensemble sur la tumeur. Enfin, dans l'*anévrysme par inondation de l'espèce primitive*, le sang épanché daus le tissu cellulaire se fait souvent appercevoir au travers de la peau, sous la forme d'échymose ; ce qui paroît n'avoir jamais lieu, ou être fort rare dans l'*anévrysme par inondation de l'espèce consécutive*, parce que les concrétions polypeuses & sanguines, qui remplissent la tumeur s'y opposent.

Dans l'*anévrysme faux par inondation de l'espèce primitive*, l'accroissement de la tumeur est toujours rapide : souvent il est presque subit ; au lieu que l'*anévrysme par épanchement de l'espèce consécutive* ne se développe ordinairement que par degrés insensibles.

Dans celui-ci, l'ouverture de l'artère présente ordinairement un grand délabrement, qui est l'effet de la rupture du vaisseau ; au lieu que dans l'*anévrysme par inondation de l'espèce primitive*, cette ouverture étant presque toujours due à quelque instrument tranchant ou piquant, elle est moins considérable, & sa forme est plus régulière.

Dans

---

(1) *Midcal. obferv. and Inquir.* Tom. I, p. 348.

(2) *Differt. anatomico-chirurg. de* anevrysm.

(3) Dans l'ouvrage déjà cité.

Dans l'*anévryſme par épanchement & conſécutif*, les parties contenues dans la tumeur, & celles qui l'environnent, ont coutume de préſenter les mêmes altérations qu'on obſerve le plus ſouvent dans les *anévryſmes vrais*, lorſqu'ils ſont fort anciens, ou très-volumineux. On trouve dans le ſac *anévryſmal* les concrétions polypeuſes, & en feuillets, dont j'ai parlé. Les tuniques de l'artère, devenues plus denſes, & comme calleuſes dans l'endroit de la dilatation, paroiſſent ſouvent cartilagineuſes, ou à demi-oſſifiées. Les parties environnantes ne ſont pas toujours exemptes de cette eſpèce d'éroſion que j'ai dit être principalement l'effet du battement continuel de la poche *anévryſmale*. Dans un *anévryſme* énorme de la cuiſſe, pour lequel M. Guattani pratiqua l'amputation du membre, la plus grande partie des muſcles compris dans la ſphère de la tumeur étoit totalement détruite : l'os *fémur*, dénudé dans une grande étendue, parut noir & comme carié.

VIII.

Effets ou accidens des anévrysmes.

La plupart des effets ſenſibles des différentes eſpèces d'*anévryſmes* ſont indiqués dans la deſcription que j'ai faite de chacune de ces eſpèces : il ne me reſte à parler que de quelques ſymptômes qui accompagnent ou qui ſuivent ſouvent cette maladie.

1°. *Pulſation de la tumeur.*

On doit rapporter ici la *pulſation de la tumeur anévryſmale*. Quoique ce battement exiſte le plus ordinairement dans les *anévryſmes* commençans, ou qui ont peu d'étendue, ſur-tout dans les *anévryſmes vrais*, & dans les *anévryſmes faux circonſcrits*, quelquefois on n'en obſerve aucune trace, même dans ces deux cas. M. Guattani a guéri, par l'opération, un *anévryſme* ſitué au poignet, dans lequel on n'avoit jamais ſenti de pulſation. La plupart des obſervateurs citent un grand nombre de cas ſemblables : & non ſeulement il n'eſt point rare de voir manquer totalement la pulſation dans tous les degrés du développement de la tumeur, mais encore ce battement éprouve quelquefois des intermittences aſſez longues ; de ſorte qu'après avoir déjà exiſté, il ceſſe entièrement pendant une certaine période, pour reparoître au bout de quelque temps. Enfin la pulſation eſt ſi peu un caractère eſſentiel & pathognomonique des tumeurs *anévryſmales*, qu'on la rencontre auſſi quelquefois dans pluſieurs affections d'un genre très-différent. De ce nombre ſont les phlegmons, &c, la plupart des autres tumeurs qui ſe trouvent ſur des artères.

2°. *Petiteſſe & inégalité du pouls au-deſſous de l'*anévryſme.

Un autre effet ſenſible des tumeurs *anévryſmales* eſt de rendre le pouls inégal, & petit dans la partie de l'artère qui eſt ſituée au-deſſous de l'*anévryſme ;* de ſorte que lorſque la dilatation *anévryſmale* a ſon ſiége, ſoit dans le principe de l'aorte, ſoit dans le ventricule gauche du cœur, la petiteſſe & l'inégalité du pouls s'étendent dans tout le ſyſtême des artères ; au lieu que, dans les *anévryſmes* des extrémités, ces phénomènes ſont entièrement bornés à la partie du membre qui eſt placée au-deſſous de la tumeur. Il y a toutefois, ſuivant Lanciſi, une diſtinction eſſentielle à faire à ce ſujet. Lorſque la dilatation réſide ſeulement dans quelques-unes des cavités droites du cœur, ou même dans la racine de la veine-cave, le pouls eſt toujours grand, & fort ; parce que ces cavités, privées alors du reſſort néceſſaire pour pouſſer régulièrement le ſang qu'elles reçoivent, ſont facilement ſurchargées par ce fluide ; ce qui met néceſſairement obſtacle à la circulation, & détermine le cœur à faire de plus grands efforts pour la continuer.

3°. *Tranſparence du ſang à travers les tégumens.*

Quoique dans la plupart des *anévryſmes*, principalement dans l'*anévryſme vrai* & dans les *anevryſmes faux circonſcrits*, la couleur des tégumens ſoit dans l'état naturel, il n'eſt pas rare de la trouver plus ou moins altérée. En général, dans les *anévryſmes faux par épanchement de l'eſpèce primitive*, il ſe forme promptement ſur toute la ſurface de la tumeur une échymoſe plus ou moins foncée, qui eſt due au ſang extravaſé dans le tiſſu cellulaire. Dans les *anévriſmes vrais*, ainſi que dans les *anévryſmes faux circonſcrits*, le ſang contenu dans la poche *anévryſmale* ſe montre auſſi quelquefois ſous la peau ; mais il eſt moins apparent ; la couleur qu'il donne aux tégumens eſt ſeulement bleuâtre, comme celle des varices. Telle étoit la couleur de cet *anévryſme* au poignet, qui fut ſi heureuſement traité par M. Guattani, & dont j'ai déjà parlé. Enfin, telle eſt encore la couleur de l'*anévryſme variqueux*.

4°. *Bruit que fait entendre la tumeur.*

Il faut mettre au nombre des accidens ſenſibles & concomitans des *anévryſmes* le bruit que font entendre ces tumeurs. Quelques auteurs ont rangé ce phénomène parmi les ſignes qui ſervent à faire connoître la préſence d'un *anévryſme ;* mais comme il paroît manquer dans le plus grand nombre des cas, d'autres praticiens l'ont abſolument rejeté ; quelques-uns veulent, avec raiſon, qu'on n'y ait égard qu'avec la plus grande réſerve. Ce bruit eſt de deux eſpèces ; l'un ſe fait entendre par ſaccades régulières & iſochrones aux battemens des organes de la circulation ; il ſubſiſte conſtamment, indé-

pendamment de toutes les circonstances extérieures; l'autre bruit est une sorte de frémissement, de crépitation, ou de léger murmure, qui a seulement lieu lorsqu'on presse la tumeur avec les doigts ou avec un autre corps semblable, & qu'on les retire alternativement. Le bruit qu'on entend dans ce dernier cas paroît être l'effet du reflux du sang dans le torrent de la circulation, par la pression exercée sur la tumeur, & de l'irruption subite avec laquelle ce fluide rentre dans la poche anévrysmale & produit sur elle une sorte de contre-coup dès que la compression a cessé. Toutes les espèces d'*anévrysmes*, excepté peut-être l'*anévrysme faux par épanchement*, principalement celui qu'on appelle *primitif*, paroissent être susceptibles de faire entendre cette légère crépitation. M. Cleghorn (1) dit l'avoir même remarquée dans l'*anévrysme variqueux*.

La première espèce de bruit dont j'ai parlé dépend absolument du choc avec lequel le sang contenu dans le cœur, ou le cœur lui-même qui est atteint d'*anévrysme*, frappent les parties osseuses environnantes. Parmi les observations recueillies sur cet objet par les auteurs les plus recommandables, c'est seulement dans les dilatations très-considérables du cœur ou dans celles des gros troncs artériels qui sortent de cet organe, qu'on a eu occasion d'observer ce phénomène. Lancisi parle d'un garçon de pharmacie atteint d'un *anévrysme* semblable, dans lequel les pulsations étoient si fortes, qu'on les entendoit de la porte de la boutique. Ce médecin a fait la même remarque sur un moine affecté également d'*anévrysme* cardiaque, & dans lequel on entendoit aussi les battemens du cœur de la porte de sa cellule.

5°. *Disposition aux engorgemens œdémateux, aux hydropisies, &c.*

On doit compter parmi les effets fâcheux des *anévrysmes* la disposition aux engorgemens œdémateux qui a coutume d'en résulter, lorsque la tumeur anévrysmale est assez considérable pour gêner la circulation. Ces engorgemens sont ordinairement locaux ou universels, suivant que l'*anévrysme* a son siége dans quelque extrémité à la région précordiale; c'est sur-tout à Lancisi qu'on est redevable de cette observation importante. Lorsque les *anévrysmes* des membres ont pris un certain degré d'accroissement, ils excitent ordinairement une enflure œdémateuse dans la partie située au dessous de la tumeur; de même les *anévrysmes* du cœur ou des grosses artères qui sortent de cet organe, occasionnent souvent des bouffissures générales, ou une vraie hydropisie dans quelqu'une des grandes cavités du tronc. Lancisi assure que l'hydropisie de poitrine est sur-tout une suite fréquente des dilatations anévrysmales du cœur. Dans l'observation rapportée par M. Scarpa (1), tout le côté gauche du col & du visage étoit gonflé & œdématié par un *anévrysme* de la crosse de l'aorte, parce que cette artère se dirige naturellement de ce côté. Dans un *anévrysme* de l'aorte ventrale, la disposition à l'hydropisie trompa tellement le médecin, qu'ayant mis le malade à l'usage des apéritifs, il accéléra la rupture de l'*anévrisme* & la mort du malade, par l'épanchement qui se fit d'une grande quantité de sang dans le bas-ventre (2).

6°. *Tendance aux engorgemens inflammatoires & à tous les accidens qui en sont les suites.*

Les tumeurs anévrysmales produisent quelquefois, par leur trop grand acccroissement, des engorgemens inflammatoires dans les parties environnantes, & tous les autres phénomènes qui suivent ou qui accompagnent cet état. Dans les *anévrysmes* externes, lorsque par son trop grand volume, ou par sa position, la tumeur commence à gêner considérablement l'action des parties voisines, elle s'enflamme quelquefois; cette inflammation s'étend plus ou moins; elle est accompagnée d'une fièvre plus ou moins aiguë, & qui devient suppuratoire, gangreneuse, ou consomptive, suivant que l'inflammation se termine par la suppuration ou par la gangrène.

Souvent ces sortes de terminaisons sont funestes aux malades; mais quelquefois la nature s'en sert avec succès pour les guérir. Henri de Momichen (3) parle de deux *anévrysmes*, l'un au jarret, & l'autre à la jambe, qui furent entièrement guéris par la suppuration spontanée des parties affectées; Martin Bogdan (4) a vu un *anévrysme* au poignet disparoître par la même crise. Enfin on lit dans une dissertation inaugurale, soutenue en 1773 par M. Caron, sous la présidence de M. Sabatier, l'histoire d'un *anévrysme* de l'artère poplitée, dont le malade dut la guérison à la gangrène qui survint dans la tumeur, & qui détruisit l'artère. Ces exemples ne sont point les seuls qu'on pût citer; mais il est inutile d'en rapporter un plus grand nombre. J'ajouterai cependant que les suites de l'inflammation sont ordinairement beaucoup plus à craindre qu'elles ne promettent de succès.

Souvent les *anévrysmes* internes ou des régions précordiales, subissent de semblables terminaisons;

(1) *Observ. méd.* Tom. III, pag. 110.

(1) Voyez le volume des Mémoires de la Société Royale de Médecine, cité ci-dessus.

(2) *Ant. Matani. De* anevrysmaticis præcord. morb.

(3) Voyez dans la Bibliothèque de Chirurgie, de Greutzenfeld. Obs. 14.

(4) *Ibid.* Obs. 7.

les péripneumonies & les autres affections aiguës des organes de la poitrine, surviennent si fréquemment dans ces circonstances, qu'elles excitent la mort des malades, après avoir été en quelque sorte pour eux une incommodité habituelle. Hilden (1) rapporte l'observation d'un *anévrysme* de la région precordiale, dont la terminaison fatale se fit par une gangrène subite de la main gauche, laquelle résista à toute sorte de secours. Lancisi a vu le même accident survenir à un chanoine de Saint-Pierre du Vatican; mais ce malade fut sauvé par l'amputation du bras.

Quoique dans la plupart des cas où les os situés auprès des *anévrysmes* ont été trouvés détruits, cette destruction ait paru être seulement l'effet d'une érosion mécanique, produite par le mouvement systaltique de l'artère anévrysmatisée, des auteurs très graves, au nombre desquels est Morgagni, assurent que ces os sont quelquefois atteints d'une vraie carie. On doit alors, suivant ce médecin illustre, attribuer la cause de cette destruction à la suppuration insensible des parties molles qui recouvrent l'os affecté.

7°. *Rupture de la poche anévrysmale, d'où résultent ordinairement des hémorragies mortelles.*

La rupture imprévue du sac anévrysmal, & les hémorragies mortelles qui s'ensuivent, sont quelquefois le résultat funeste, soit de la suppuration, ou de la gangrène qui succèdent à l'inflammation de la tumeur; mais souvent cette rupture & les suites fâcheuses qui l'accompagnent sont principalement excitées par la destruction insensible du sac, & par l'action continuelle du sang, qui frappe les parois de l'artère anévrysmatisée avec d'autant plus de force, que les concrétions qu'elle renferme gênent ou empêchent entièrement la circulation de ce fluide.

8°. *Emphysème.*

Un autre effet de la destruction des parties voisines du sac anévrysmal par la pulsation de la tumeur, mais qui est très-rare, & qui n'appartient qu'aux *anévrysmes* des grosses artères situées auprès des voies aériennes, c'est l'*emphysème* des parties extérieures du cou & de la poitrine, par l'érosion des bronches ou de la trachée-artère. M. Testa (2) rapporte un cas très-remarquable de cette disposition.

9°. *Contraction des membres.*

On doit compter parmi les effets sensibles des *anévrysmes* la roideur & la contraction qui surviennent dans le membre affecté, lorsque la tumeur a son siège auprès d'une articulation, comme au pli du bras, dans celui de la cuisse, au jarret, &c.; dans tous ces cas, pour peu que l'*anévrysme* soit volumineux, le malade ne peut étendre le membre; l'ouvrage de M. Guattani présente différens cas de cette fâcheuse disposition, qui gêne beaucoup le traitement chirurgical de l'*anévrysme*.

10°. *Engourdissement dans les parties situées au dessous de l'anévrysme.*

Lorsqu'une tumeur anévrysmale a son siège dans quelque extrémité du corps, la partie qui est située au dessous est quelquefois attaquée d'engourdissement; ce symptôme manque rarement d'accompagner toutes les espèces de tumeurs lorsqu'elles sont assez volumineuses pour gêner la circulation, & comprimer les nerfs.

11°. *Oppressions, palpitations, syncopes, &c.*

Les malades atteints d'*anévrysme*, sur-tout ceux qui sont attaqués d'un *anévrysme* au cœur, éprouvent souvent une grande oppression; ils sont sujets à des palpitations violentes & rebelles; & lorsque ces tumeurs sont très-considérables, ils sont très-exposés à tomber en syncope.

X.

Diagnostic des Anévrysmes.

Les signes cachés ou internes, d'après lesquels seulement on peut, dans un grand nombre de cas, connoître avec certitude l'existence d'un *anévrysme*, ne se rendent sensibles que par l'inspection anatomique des parties; alors il est très-difficile de distinguer cette tumeur de la plupart des autres; non seulement la *pulsation*, la *fluctuation*, & la disparition momentanée de la tumeur anévrysmale par la compression n'existent pas toujours, mais encore ces signes, pris séparément, peuvent souvent tromper les praticiens. Des tumeurs par congestion, ou d'un genre très-différent de celui des *anévrysmes*, n'ont pas été reconnues par des médecins très-habiles, parce qu'ils y trouvoient des battemens considérables. Ce cas peut avoir lieu principalement, comme je l'ai déjà dit, lorsque la tumeur est placée sur quelque grosse artère. Morgagni parle d'une tumeur squirreuse située sur l'aorte ventrale; on y ressentoit des pulsations si fortes, qu'on l'avoit traitée comme un *anévrysme*; il n'y eut que l'ouverture du cadavre qui découvrit cette méprise. La *fluctuation*, considérée en particulier, est encore moins capable que la pulsation de faire reconnoître les tumeurs anévrysmales, puisque ce signe appartient également aux différens dépôts d'humeurs; aussi a-t-on vu quelquefois des praticiens, trompés par ce symptôme, faire

(1) Cent. II, obs. XCIX.

(2) De extern. anevrysm. *Epist. VII.*

pour le malheur des malades, l'ouverture de vrais *anévrysmes* qu'ils avoient jugé être de simples abcès. Paré a vu périr, par une erreur semblable, un homme atteint d'un *anévrysme* considérable, situé dans la région de l'épaule. Lancisi parle d'un empyrique qui donna également la mort à un malade, en ouvrant un *anévrysme* non moins volumineux, survenu dans la région dorsale à la suite d'un coup de boule, & qui dépendoit de la dilatation de l'aorte pectorale. M. Dehaen rapporte quelques cas d'*anévrysme* de l'artère poplitée, dans lesquels l'inflammation de la tumeur & sa terminaison par un abcès, accompagné de pulsation & de fluctuation, déterminèrent le chirurgien à en faire l'ouverture : ce qui causa la mort des malades. M. Guattani raconte l'histoire d'une erreur à peu près pareille, mais dont le résultat fut plus heureux, parce que le chirurgien, aussi tôt après avoir plongé l'instrument dans la tumeur anévrysmale, connut sa méprise, & s'opposa sur le champ à l'hémorragie par une compression méthodique qu'il continua long-temps, & au moyen de laquelle il guérit radicalement l'*anévrysme* de l'artère poplitée (1).

On voit par-tout ce qui précède, combien on doit être circonspect dans le traitement des tumeurs dont le caractère n'est pas très-évident.

Au reste, cette difficulté de reconnoître les tumeurs anévrysmales, est plus ou moins considérable, suivant les différentes espèces d'*anevrysmes*; en général, les *anévrysmes* internes ou ceux des grandes cavités, tels que ceux de l'intérieur du crâne (2), de la poitrine, & de l'abdomen, sont les plus difficiles à distinguer, lorsqu'ils ne s'élèvent point jusqu'à la surface du corps.

Mais quelque embarrassant que soit, dans un grand nombre de cas, le diagnostic des *anévrysmes*, il existe cependant différens signes, tant sensibles que rationnels, qui peuvent, jusqu'à un certain point, servir de règle à cet égard.

Les signes sensibles sont, 1°. la situation de la tumeur sur le trajet de quelque grosse artère; 2°. la *pulsation* qu'on ressent en y appliquant la main; 3°. la disparition totale ou partielle de la tumeur, lorsqu'on la comprime, & son rétablissement subit lorsque cette pression a cessé; 4°. enfin l'espèce de bruit ou de sifflement que le sang fait alors entendre, soit en passant de l'artère dans le sac anévrysmal, soit en revenant de ce sac dans la cavité de l'artère.

Les signes rationnels résultent de la connoissance des causes qu'on sait être capables de produire les *anévrysmes*. Lorsqu'il a précédé quelque cause de cette espèce, ou qu'il en existe quelqu'une, si l'on apperçoit ensuite les signes sensibles dont je viens de parler, on peut assurer que la tumeur qui se présente est un *anévrysme*; la connoissance des signes rationnels est souvent indispensable pour prononcer avec quelque certitude, soit parce que la plupart des signes extérieurs n'existent pas toujours, soit parce qu'ils échappent aux sens dans un grand nombre de cas, comme dans presque tous les *anevrysmes* internes.

Quant à la manière de distinguer les différentes espèces d'*anévrysmes*, les règles qu'on doit suivre à cet égard se trouvent exposées dans la description que j'ai faite de chacune de ces espèces, ainsi que de leurs causes & de leurs effets. Je remarquerai seulement ici qu'en général la pulsation est beaucoup moins sensible dans l'*anevrysme faux par épanchement*, que dans l'*anévrysme vrai*, & qu'elle est moins considérable dans l'*anévrysme faux circonscrit*, que dans l'*anévrysme faux par épanchement*; la pulsation subsiste pendant très-peu de temps après le premier développement de la tumeur, parce que le sang extravasé dont cette tumeur est formée, se coagulant bientôt après, ne peut plus participer au mouvement d'ondulation de celui qui circule dans l'artère.

Avant de terminer ce qui concerne le diagnostic des *anévrysmes*, je m'arrêterai un moment sur les *anévrysmes* internes, principalement sur ceux du cœur & des grosses artères de la région précordiale. Aux signes rationnels qui servent à les faire connoître, il faut ajouter les symptômes d'un trouble très-considérable qu'ils excitent toujours dans les fonctions vitales; tels que la petitesse, l'intermittence, & en général l'inégalité presque continuelle du pouls, les palpitations opiniâtres du cœur (qu'on remarque sur-tout dans les *anévrysmes* cardiaques), les battemens extraordinaires & irréguliers, & les bouffées de chaleur qui, dans les hypocondriaques & dans les femmes hystériques, se font quelquefois ressentir dans diverses régions du corps, & d'autrefois dans tout le systême des artères; les vertiges, les défaillances, & les syncopes, plus ou moins fréquens; les angoisses, l'oppression, ou les étouffemens sans cause apparente, qui menacent sans cesse le malade, & qui augmentent considérablement lorsqu'il se meut, ou qu'il prend une situation horizontale. L'ensemble de ces différens simptômes, ou seulement la présence du plus grand nombre, avec la considération des causes qui ont précédé, doivent toujours faire craindre la présence d'un *anévrysme* considérable dans la région précordiale; cette conjecture se change presque en démonstration, si le malade a déjà éprouvé, ou s'il a encore à la surface du corps ou dans les extrémités, quelque *anévrysme* provenant

(1) M. Guattani a guéri lui-même à peu près par le même procédé (par l'ouverture de l'artère, & ensuite par la compression), deux tumeurs *anévrysmales*, qui ne s'annonçoient que par le signe très-équivoque de la simple fluctuation, & dont l'un, d'un volume énorme, étoit placé dans le pli de la cuisse, & l'autre dans la paume de la main.

(2) L'*anévrysme* occupe alors quelquefois les artères de la dure-mère, & il corrode les os voisins.

de cause interne; alors tout annonce dans le sujet une disposition aux *anévrysmes*, qui est presque inévitable.

Suivant Lancisi, lorsque la dilatation anévrysmale est dans les cavités droites du cœur, les veines jugulaires éprouvent un mouvement continuel & irrégulier d'ondulation, ou plutôt un mouvement alternatif de dilatation & d'affaissement. Souvent, d'après ce seul indice, ce médecin célèbre avoit annoncé, contre l'avis de plusieurs de ses confrères, l'existence de ces sortes de dilatations; & l'ouverture des cadavres a justifié ensuite ses conjectures. Dans un cas rapporté par M. Homberg (*histoire de l'académie royale des Sciences*, année 1704), relativement à une dame qui étoit atteinte d'une dilatation considérable du cœur, avec de longues concrétions polypeuses dans les artères aorte & pulmonaire, l'ondulation se faisoit appercevoir, non seulement dans les veines du cou, mais encore dans celles des bras. Lancisi remarque que les filles chlorotiques sont également sujettes au battement des veines jugulaires; mais il ajoute que c'est seulement lorsqu'elles se fatiguent, soit en montant ou autrement, & qu'on n'apperçoit point en elles ce battement dans le sommeil, ni dans le parfait repos, comme dans les personnes qui sont attaquées de la dilatation anévrysmale des cavités droites du cœur.

X.

Pronostic des Anévrysmes.

Le pronostic des *anévrysmes* est très-différent selon les diverses espèces de cette maladie, & suivant les parties qu'elle occupe; les *anévrysmes* des petites artères, ceux qui surviennent dans les extrémités ou à la surface du corps, sont beaucoup moins à craindre que ceux qui se développent, soit dans le cœur, soit dans les gros troncs artériels.

En général le pronostic est très-fâcheux dans l'*anévrysme faux par épanchement*, soit par la facilité avec laquelle l'inflammation & la gangrène s'emparent de la tumeur lorsqu'on n'y apporte pas un prompt secours, soit par l'incertitude des moyens curatifs qui conviennent dans ces circonstances (& qui sont tous du ressort de la chirurgie), soit enfin quand l'épanchement du sang se fait dans quelque grande cavité, comme dans les *anévrysmes internes*.

En général, le pronostic des *anévrysmes vrais* & celui des *anévrysmes faux circonscrits*, offrent une perspective moins inquiétante que celui des *anévrysmes par épanchement*, sur-tout lorsque leur volume est peu considérable, & qu'ils se trouvent situés dans quelque extrémité ou dans une artère de la surface du corps. Sennert parle d'une femme qui portoit depuis trente ans, sans y avoir jamais rien fait, un *anévrysme* de cette espèce; il étoit du volume d'une noix, & étoit survenu au pli du bras à la suite d'une saignée. Plusieurs autres praticiens ont fait la même remarque dans des cas semblables à celui dont je viens de parler. On a même vu des *anévrysmes*, soit du cœur, soit des grosses artères voisines de cet organe, qui ont été portés jusqu'à un âge très-avancé, sans avoir causé la mort des malades, quelque fût d'ailleurs le désordre qu'ils avoient produit dans les fonctions vitales.

Au reste, le pronostic des *anévrysmes vrais* & des *anévrysmes faux circonscrits* ne laisse pas toujours de telles espérances; cette maladie est toujours très-grave, principalement lorsqu'elle a son siège dans quelque région qui est hors de la portée des secours chirurgicaux, lorsqu'elle est située auprès des organes essentiels à la vie, ou même lorsque l'*anévrysme* est placé à l'extérieur, s'il est ancien, d'un volume très-considérable, ou si sa position permet difficilement l'usage des secours chirurgicaux; dans tous ces cas, lorsque la tumeur est parvenue à un certain degré d'étendue, elle s'ouvre ordinairement par les seules forces naturelles; d'où il résulte soit un *anévrysme par inondation*, lorsque les tuniques de l'artère étant ouvertes, les tégumens conservent leur intégrité; soit une hémorrhagie plus ou moins funeste lorsque les tégumens sont percés; soit un épanchement de sang mortel lorsque la rupture de l'*anévrysme* s'est faite dans quelque grande cavité du corps. D'ailleurs, suivant la remarque de Morgagni (1), ces sortes d'*anévrysmes* causent souvent la mort des malades, seulement par le désordre très-considérable qu'ils excitent dans les fonctions vitales, & sans aucun épanchement.

Suivant Hunter, l'*anévrysme variqueux* n'est jamais accompagné d'aucun danger, si on ne l'irrite point par des applications dangereuses, & sur-tout si on a l'attention d'écarter tout ce qui pourroit comprimer la tumeur, de maniere à empêcher le sang de remonter librement par la veine.

X I.

Traitement des Anévrysmes.

Le *traitement* des *anévrysmes* est de deux espèces, *l'un médical*, *l'autre chirurgical*; c'est seulement du traitement médical que je parlerai dans ce mémoire. Les *anévrysmes* internes, ou dont le siège est situé hors de la portée de la main, ne sont susceptibles que de ce traitement; il est aussi, en quelque sorte, le seul qui con-

(1) *De sed. & caus. morb. epist.* L. art. 12.

vienne dans quelques cas d'*anévrysmes* externes; & l'on ne doit jamais manquer de l'employer comme un moyen accessoire, lors même que c'est à la Chirurgie qu'appartient principalement le succès de la curation, comme il arrive sur-tout dans les *anévrysmes par épanchement*.

On peut réduire à trois ordres principaux les règles qu'on doit suivre dans le traitement médical des tumeurs anévrysmales; 1°. *diminuer le volume du sang contenu dans le systême vasculaire*; 2°. *corriger la diathèse acrimonieuse ou virulente des humeurs*, par des moyens appropriés; 3°. *entretenir*, autant qu'il est possible, *la tranquillité du corps & de l'esprit* (1).

I. On parvient à diminuer le volume du sang contenu dans les vaisseaux, premièrement par toutes les grandes évacuations qu'il est au pouvoir de l'art d'exciter, & sur-tout par les saignées répétées par intervalles, suivant que le sujet est plus ou moins pléthorique; par l'usage des purgatifs doux, & par une diète très-sévère. Tous les praticiens recommandent unanimement cette pratique; elle a été employée avec succès par Lancisi. Senac (2) espéroit tant de la saignée répétée souvent, dans le traitement des dilatations anévrysmales du cœur, qu'il regardoit presque ce secours comme le seul qui fût vraiment utile. *Valsalva*, qui a eu le bonheur de compter plusieurs succès dans la cure des tumeurs anévrysmales confiées à ses soins, estimoit tant la pratique qui tend à exténuer les malades, que non seulement il les assujettissoit à des saignées fréquentes, mais encore il ne leur accordoit qu'une très-petite quantité de bouillie pour nourriture (3). Il dut à cette pratique sévère la guérison d'un homme de qualité, dont la mort, survenue ensuite, par une autre cause, donna lieu de remarquer, dans l'ouverture qui fut faite du cadavre, que l'artère avoit beaucoup perdu de ses dimensions primitives à l'endroit de l'*anévrysme*, & qu'elle y étoit comme calleuse. Ce fut aussi principalement par une diète très-rigoureuse que Marc-Aurèle Severin (4) guérit *Charles IX* d'un *anévrysme* qui commençoit à paroitre sur ce prince, lequel étoit fort pléthorique. Enfin, par la seule diète, Baillou (5) détruisit dans un malade une disposition aux *anévrysmes*, si forte, qu'on voyoit battre très-sensiblement toutes les artères de son corps.

Il faut remarquer au sujet des saignées, qu'on doit bien se garder de les faire trop copieuses, sur-tout lorsque la dilatation anévrysmale a son siège dans le cœur ou dans les grosses artères qui sortent de cet organe, & lorsque l'*anévrysme* a déjà pris un volume si considérable, que la circulation en est très-dérangée. Dans ces circonstances, il est à craindre que des saignées abondantes ne fassent tomber les malades dans des syncopes mortelles.

Quant aux remèdes purgatifs, leur utilité, suivant Lancisi, est grande, lorsqu'il y a une quantité considérable d'humeurs à évacuer, & qu'il existe dans le corps quelque virus particulier. C'est en grande partie parce que ces circonstances se trouvoient réunies dans un homme galeux attaqué d'*anévrysme*, que Hilden réussit à le guérir par l'usage des cathartiques souvent répétés.

II. C'est encore pour la raison que je viens d'indiquer qu'on doit, dans un grand nombre de cas, employer l'usage des altérans ou des moyens propres à dépurer la masse des humeurs. Lancisi recommande avec autant de force que de raison l'usage des diurétiques & des diaphorétiques, dans la cure des *anévrysmes* des personnes qui sont atteintes de quelque humeur acrimonieuse, & principalement dans les vérolés. A ce sujet, il est important d'observer qu'on ne sauroit être trop réservé dans l'emploi des remèdes mercuriels, & principalement dans celui des frictions; les événemens funestes rapportés par Ambroise Paré & par Baillou prouvent combien l'effet de ce topique est à craindre dans le traitement des tumeurs anévrysmales.

En général, dans tous les cas d'acrimonie, le régime doit être très-doux, très-humectant, & dépuratoire; par ce procédé, Lancisi a guéri radicalement un malade qui étoit attaqué d'*anévrysme* à l'artère souclavière, avec exostose de la clavicule du même côté, par suite de vérole; & il en a soulagé considérablement un autre dont l'état étoit entièrement semblable; il commençoit le traitement par quelques prises de poudres testacées ou d'autres absorbans; ensuite il purgeoit avec une potion laxative très-douce, telle que l'huile d'amandes douces, unie au syrop violat, ou à l'électuaire lénitif; il assujettissoit long-temps les malades à l'usage copieux d'une tisanne dépuratoire, dont la salse pareille formoit principalement la base.

Les *anévrysmes* des personnes hypocondriaques & des femmes hystériques exigent dans leur traitement des attentions particulières; c'est surtout ici que le régime, les remèdes calmans, adoucissans & relâchans doivent etre employés, à cause de l'état spasmodique qui accompagne en

(1) Quoiqu'on ne s'accorde point sur la question de savoir si Hippocrate a véritablement connu les *dilatations anévrysmales*, & s'il a entendu parler de cette maladie dans les endroits de ses ouvrages, où il traite des dilatations variqueuses, plusieurs auteurs célèbres rapportent à ce grand homme la gloire d'avoir tracé le premier le plan de la méthode curative que je développe dans cet article.

(2) Traité du cœur.

(3) V. dans Morgagni, *de sed. & caus. morb. epist. XVII*, art. 30.

(4) *De noviss. abscess. cap. VII, schol.* 8.

(5) *Paradigm*, n°. 15.

quelque sorte toujours ces sortes de constitutions; pour cette raison, on ne sauroit trop, suivant Lancisi, éviter toute espèce d'application stimulante sur la tumeur. Ce praticien célèbre rapporte l'histoire d'une femme vaporeuse qui avoit un *anévrysme* à l'artère carotide, près de la fosse jugulaire; les accidens augmentèrent considérablement par l'usage des fomentations astringentes & de la compression. Dans des circonstances semblables, Lancisi a obtenu quelquefois d'excellens effets du suc de pommes fraîches; il assure avoir guéri entièrement, par ce seul moyen, continué pendant quelques mois, un jeune médecin mélancolique, qui avoit tous les symptômes d'un *anévrysme* à l'aorte, & sur lequel on remarquoit de plus tous les signes d'une forte disposition aux *anévrysmes*, tels que des palpitations du cœur opiniâtres & violentes, des battemens considérables au poignet & dans d'autres parties. La femme dont je viens de parler, retira aussi un grand soulagement de l'usage de ce même suc.

III. J'ai dit qu'un des moyens généraux de guérison qui se présentent dans le traitement des *anévrysmes* consiste dans la réunion de tout ce qui peut entretenir la tranquillité du corps & de l'esprit. Les exemples des bons effets de cette pratique sont évidens & très-nombreux. C'est surtout lorsque les dilatations anévrysmales occupent le cœur ou quelqu'un des gros vaisseaux artériels qui sortent de cet organe, qu'on doit éviter les vives émotions de l'ame, & toute sorte d'exercice capable de troubler la circulation & la respiration; les angoisses, les suffocations, les syncopes, & d'autres accidens très-graves qui manquent rarement de survenir lorsqu'on néglige ces précautions, en prouvent la nécessité; l'état de repos n'est guères moins utile dans les autres *anévrysmes*, principalement dans ceux des articulations. Dans les *anévrysmes* de l'artère poplitée, que Valsalva (1) traitoit par la compression, cet habile médecin ne permettoit pas même aux malades de sortir du lit, avant la disparition entière de la tumeur. Plusieurs autres praticiens célèbres, & sur-tout M. Guattani (2), ont adopté cette pratique, & le succès a toujours répondu plus ou moins à leur attente.

Tels sont, en général, les divers moyens de guérison que la Médecine peut apporter dans le traitement des *anévrysmes*. Je dois ajouter que c'est seulement lorsque la maladie commence à se former, qu'elle n'est point ancienne, & lorsqu'elle n'a pas encore acquis beaucoup d'étendue, qu'on peut espérer d'obtenir une guérison radicale par l'usage de ces remèdes. Dans le plus grand nombre des cas, le traitement médical le mieux dirigé n'est jamais que palliatif, s'il n'est aidé par les moyens chirurgicaux. C'est sur-tout aux *anévrysmes par inondation* ou *par épanchement* que cette vérité est applicable; encore doit-on convenir que souvent les opérations chirurgicales ne sont point praticables, comme dans les *anévrysmes* internes; ou si les circonstances permettent de mettre ces opérations en usage, on est quelquefois très-éloigné d'en obtenir tout le succès qu'on espéroit. (*Voyez* le mot *anatomie pathologique*, & dans le dictionnaire de Chirurgie l'article *anévrysme.*) (*V. D.*)

(1) Voyez dans Morgagni, *de sed. & caus. morb.*

(2) Hist. duæ anevrysm.

Anévrysme. (*Pathologie*, *Chirurgie vétérinaire.*) L'*anévrysme* est une maladie des artères, qui consiste ou dans l'ouverture de ces vaisseaux, ou dans leur dilatation partielle, & contre-nature; en sorte que ces maux sont pour les artères ce que les *trombus* & les *varices* sont pour les veines; mais s'ils ont de l'analogie en ce qui concerne la forme de la lésion, ils sont bien différens, par rapport aux suites terribles des premiers.

Ces deux espèces d'altérations ont été dénommées; l'une *anévrysme vrai*, l'autre *anévrysme faux*.

Dans l'ouverture de l'artère, que l'on désigne sous le nom d'*anévrysme faux*, le sang sort & darde avec violence, en marquant les pulsations par les différences successives de la rapidité du jet.

Cet accident est la suite d'une plaie faite à ce vaisseau, soit que cette plaie dépende de l'action de la flamme, de celle de la lancette, ou d'un instrument tranchant quelconque, ou de l'érosion des tuniques de l'artère, ou d'une contusion, ou d'une extension capable d'en détruire la texture. Le sang ne s'épanche pas toujours entièrement au dehors; il en reste une plus ou moins grande quantité sous les tégumens, dans le tissu cellulaire, entre les muscles, d'où naît une tumeur plus ou moins considérable, qui complique la maladie, & qui est souvent la cause de la perte du sujet.

Dans l'*anévrysme vrai*, l'artère est plus ou moins dilatée, lorsqu'elle est peu profonde; elle se montre sous forme de tumeur froide & indolente, dont elle diffère néanmoins par le mouvement de systole & de diastole dont elle est susceptible, lorsqu'elle est peu enfoncée; car lorsqu'elle est profonde, ces deux mouvemens ne sont bien apparens qu'après qu'elle a été mise à découvert.

Elle dépend d'une cause quelconque, qui a affoibli les parois de l'artère; ceux-ci cèdent aux efforts du sang, qui agit sans cesse pour les dilater & les éloigner de leur axe, soit ensuite d'un ou de plusieurs efforts, des courses, des cris, &c. Les dilatations partielles de l'artère, qui donnent lieu à ces sortes de tumeurs, peuvent encore dépendre de matières suppurées de nature corrosive, qui attaquent & ruinent peu à peu les membranes extérieures de ces canaux. On en a vu d'autres produites par des détériorations de ce genre, opérées à la face interne de ces vaisseaux par des ascarides

très-fins & très-déliés, qui s'étoient formés sur la surface extérieure des espèces de nids ou de clapiers, après avoir perforé l'artère. En ce cas, il est rare que l'*anévrysme* soit unique; il est au contraire très-souvent multiplié; en sorte que les sacs *anévrysmaux* se présentent par nœuds, comme un chapelet. Mais ces sortes d'*anévrysmes* affectent de préférence l'aorte postérieure; ils sont inaccessibles, & ne se reconnoissent qu'à l'ouverture des cadavres. D'autres enfin sont produits par des tumeurs dures, qui pressent & qui compriment les artères au point de diminuer leur diamètre: alors le sang trouvant un obstacle dans sa marche, distend au-dessous & en arrière de la tuméfaction les vaisseaux, & y établit la maladie dont il s'agit.

Les uns & les autres de ces *anévrysmes* sont de deux sortes, externes ou internes. Les premiers sont les seuls auxquels nous puissions donner nos soins. Les seconds, dont l'existence est très-incertaine dans les animaux, sont absolument incurables.

L'*anévrysme faux* est assez fréquent dans le cheval; & le nombre des animaux de cette espèce qui ont succombé par les suites de cet événement, est très-considérable. Il arrive de préférence à l'une des carotides; &, dans ce cas, il est la suite de l'opération de la saignée, pratiquée par le moyen de la flamme & de la ligature (*V.* SAIGNÉE). Par le moyen de cette ligature, la jugulaire est rapprochée & appliquée sur la carotide. Ces deux vaisseaux ainsi réunis sont aisément traversés par l'instrument tranchant, pour peu que le coup donné pour faire pénétrer la lame de la flamme soit trop fortement appliqué. Il arrive même, & c'est le plus ordinaire, que la trachée-artère, supportant la carotide, ce tuyau cartilagineux se trouve compris dans la lésion: alors le sang du vaisseau artériel entre & pénètre dans la trachée. En ce cas, le sang sort partie par les naseaux, & partie par la bouche, de manière que l'animal succombe très-promptement, d'une part, par la perte du sang, & de l'autre par la suffocation. Lorsque la lame s'est bornée à la carotide, l'accident est moins pressant; le sang artériel sort, il est vrai, avec violence; une partie de ce fluide, trouvant de la résistance au travers les lèvres de la plaie des tégumens, se fait jour dans le tissu cellulaire, entre les muscles; ce qui tuméfie, en très-peu de temps, l'encolure, au point de la rendre monstrueuse. Cette tuméfaction, quel que soit son volume, ne s'oppose pas à la sortie du sang; l'animal est bientôt épuisé par la perte de ce fluide; ses flancs s'agitent, sa respiration devient précipitée; il gémit, il gratte le sol avec les pieds antérieurs; il chancelle, tombe, & meurt.

L'*anévrysme vrai* se montre aussi de préférence à la carotide. Les chiens de forte espèce, les grands aboyeurs, ceux qui se battent souvent, y sont plus exposés. Le cheval de trait, celui qui tire avec force, étant très-bridé, ou ayant la sous-gorge très-serrée, ou qui a les parotides tuméfiées, & en un mot, celui dont, à raison de cette cause, ou de toute autre, les carotides sont comprimées sur les parties latérales du larynx, y est exposé, lorsqu'il est obligé à employer beaucoup de force pour tirer des fardeaux. Dans les uns & les autres de ces cas, pour peu que les fibres transversales de l'artère soient affoiblies, l'*anévrysme vrai* est bientôt formé. Les carotides, à la sortie des axillaires, en arrière des deux premieres côtes, y sont aussi exposées; elles y sont aussi sujettes au-dessus du lieu qui vient d'être indiqué, c'est-à-dire, à leur sortie de la poitrine, immédiatement après leur origine. Cela arrive lorsque l'animal travaille avec force, étant attelé avec des colliers trop étroits. L'*anévrysme vrai*, dans ces deux endroits, est assez sujet à s'ouvrir, & par conséquent à dégénérer en *anévrysme faux*.

Les sacs *anévrysmaux* peuvent s'établir dans d'autres parties. Nous avons eu occasion d'en voir à l'artère spermatique, à l'artère saphène, ainsi qu'à l'artère inguinale; mais comme ils sont peu volumineux, & qu'ils ne présentent pas un danger éminent, nous nous dispenserons d'entrer dans tous les détails dont ces accidens sont susceptibles, eu égard à ces localités, par la raison, d'une part, qu'ils sont très-rares, & parce que, de l'autre, les moyens curatifs que nous allons indiquer, pour remédier à ceux qui affectent les carotides, peuvent être employé avec le même succès dans les *anévrysmes* qui affectent ces vaisseaux.

*Traitement de l'*anévrisme faux.

Pour peu que soit grande l'ouverture de l'artere dans l'*anévrysme faux*, l'issue considérable qu'elle offre au sang ravit bientôt, par la perte de l'animal qu'elle entraîne, le pouvoir d'y remédier. Quelque petite que soit cette ouverture, le danger est encore très-pressant; moins alors par rapport à la quantité de sang qui s'échappe, que par rapport à l'effort qu'il fait pour sortir; & parce qu'à raison de cet effort, les parois de l'artère se séparent, se déchirent, & qu'alors l'*anévrysme vrai* se complique avec l'*anévrysme faux*.

La nécessité de rémédier le plus promptement possible à l'*anévrysme faux*, est d'autant plus pressante, lorsque l'ouverture de l'artère est étendue, que cette artère est moins entourée de parties propres à résister assez pour diminuer le jet du sang, & qu'elle est dans une situation où la compression du vaisseau est impraticable. Lorsque l'ouverture qui produit l'*anévrysme faux* est petite, l'instance d'y rémédier est d'autant plus grande, que le sang se trouve plus retenu dans son passage.

Quoi qu'il en soit de ces différences, il n'est pas douteux qu'il ne faille se hâter beaucoup d'apporter du secours à l'animal atteint de l'*anévrysme faux*. Mais le succès est certain, si on arrive à temps.

Cette circonſtance eſt une de celles où l'art de guérir arrache, de la manière la plus évidente, un animal à une mort prompte & certaine, & dans laquelle ſes ſuccès ne peuvent être conteſtés.

Le moyen qui produit un effet ſi aſſuré, conſiſte à envelopper la partie du vaiſſeau artériel, qui eſt ouvert, avec une lame de plomb, dont les bords ſe chevauchent l'un ſur l'autre de pluſieurs lignes, & qui dépaſſe l'ouverture *anévryſmale* ſupérieurement & inférieurement de ſix à huit lignes.

La lame de plomb dont il s'agit doit être fort égale, très-mince, & cependant aſſez forte pour que, roulée autour du vaiſſeau artériel, la force de ſes pulſations ne puiſſe pas diminuer le reſſerrement auquel on l'a portée. On conçoit que ſon épaiſſeur doit être d'autant moindre, que le vaiſſeau auquel on la deſtine eſt plus petit. Nous ajouterons que les lames deſtinées pour les carotides, qui ſont les plus gros vaiſſeaux artériels, pour leſquels on s'en ſert, n'ont pas un huitième de ligne d'épaiſſeur.

Un artiſte vétérinaire doit toujours avoir avec lui de ces lames prêtes; on les tient roulées ſur un cylindre de bois; on en a de diverſes grandeurs, préparées ainſi. C'eſt ce que, dans la Chirurgie vétérinaire, on nomme *cylindre de plomb*. On ſent l'importance de cette précaution. Quels reproches on ſe feroit, ſi on perdoit l'occaſion de ſauver un animal, par l'impoſſibilité de trouver, au moment même où on en auroit beſoin, un morceau de plomb propre à être laminé, ou des moyens pour le préparer.

Appelé pour un cas de cette eſpèce, on doit mettre la plus grande diligence dans l'emploi des ſecours : & d'abord on fixe l'animal de la manière la plus propre à aſſurer le ſuccès de ſon opération. Si l'*anévryſme faux* eſt au col, & que l'animal ſoit doux, il ſuffit de lui lever le pied de devant, oppoſé au côté où eſt l'accident, de lui mettre un torche-nez, de tenir la tête haute, & de la tourner du côté où l'animal jette le derrière. Il importe bien de pouvoir opérer ainſi; car le danger eſt ſi preſſant, qu'il n'y a pas un moment à perdre. Les artiſtes expérimentés & habiles dans l'art des opérations, le font très-bien ſur des animaux très-hardis & très-difficiles.

Si le cheval eſt très-ſenſible, très-vigoureux, & que, malgré les précautions que nous venons d'indiquer, on craigne qu'il ne s'agite au point de prolonger beaucoup l'opération, & même de la rendre incertaine par des mouvemens ſubits, & dont il eſt impoſſible de prévoir l'étendue & la vivacité, on ſe hâtera de le coucher ſur une épaiſſe litière, & on procédera auſſi-tôt à l'opération.

Si l'artère crurale eſt ouverte, il ne faut point balancer alors à coucher le cheval ſur l'extrémité où eſt l'*anévryſme*; on relève l'extrémité poſtérieure oppoſée, comme pour la caſtration; on ſoulève auſſi les extrémités réunies, de manière que l'animal ſoit partie ſur le côté, & partie ſur le dos, & on opère auſſi-tôt.

L'opération conſiſte à découvrir la partie de l'artère qui eſt ouverte. Pour cela, on pratique une inciſion d'autant plus longue, que le vaiſſeau eſt ſitué plus profondément. Cette inciſion eſt dans une telle proportion de ſon entrée à ſon fond, qu'au deſſus du milieu du col, par exemple, lieu où la carotide eſt aſſez ſuperficielle, l'extérieur de l'ouverture ſoit le double de l'eſpace dans lequel on doit dégager le vaiſſeau pour y placer le cylindre, on ſent que l'artère, ſituée plus profondément, la plaie ſuperficielle doit être encore plus grande.

Pour déterminer le lieu de la ſurface extérieure, où on doit pratiquer l'inciſion, on n'a égard qu'au trajet le plus court qu'on a à parcourir pour arriver à l'artère & qu'aux parties qu'il faut traverſer pour y parvenir, dès que la léſion de ces parties entraîneroit quelque inconvénient : tels ſeroit la ſection de quelque muſcle, une veine qui ſe trouveroient en cet endroit : alors il faut les éviter, & les diſſéquer, pour ſe faire un paſſage entre elles. Il eſt bon d'obſerver encore que lorſque l'artère carotide, par exemple, eſt ouverte par l'effet de la ſaignée, il faut éviter de profiter de l'ouverture de la flamme, & cela eſt indiſpenſable, lorſque la jugulaire eſt ouverte en même temps; car autrement il ſeroit difficile de fermer la plaie du canal veineux. Dans ce cas, on pratique l'inciſion derrière celle de la ſaignée, en arrière de la partie la plus poſtérieure de la jugulaire, &, le plus qu'il eſt poſſible, vis-à-vis du milieu de la carotide.

L'inciſion extérieure faite, on diſsèque rapidement juſqu'au vaiſſeau ouvert, au moyen des précautions que nous avons indiquées. Le cas arrivant à la carotide, au milieu du col, par exemple, il ne faut pas balancer de couper en travers le muſcle hyoïden.

L'opération dont il s'agit eſt une de celles où on doit craindre le moins d'être inondé par le ſang; puiſqu'en la pratiquant, on a l'arrêt de ce ſang pour objet. Il faut donc bien connoître les parties au milieu deſquelles on enfonce l'inſtrument; il faut auſſi que l'extrémité du doigt précède la pointe du tranchant, pour le conduire, & qu'au tact, on juge de ce qu'on doit conſerver ou diviſer; il faut auſſi ſavoir faire agir l'extrémité du doigt à propos, pour ſéparer un tiſſu cellulaire délicat, peu réſiſtant : & on eſt conſtamment obligé d'agir ainſi autour du vaiſſeau, pour le dégager de ce qui l'entoure.

En travaillant, comme nous l'indiquons, à iſoler le tuyau qu'on doit envelopper avec une lame de plomb, il faut reconnoître les caillots de ſang épanchés, infiltrés dans le tiſſu cellulaire, entre & même dans les parties : ces caillots ſont d'autant plus volumineux, que le tiſſu adipeux où le ſang s'épanche, eſt plus fin & moins réſiſtant. Le ſang s'épanche quelquefois auſſi entre les membranes des ar-

tères, parce que leur séparation s'est faite obliquement, ou ne s'est faite qu'en partie; & que dès-lors le sang s'est fourvoyé dans le tissu de ces tuniques pour s'ouvrir un passage.

Quoi qu'il en soit de ces circonstances, on juge que le plus instant est d'arriver à l'artère, & de la saisir, pour suspendre le jet qu'elle fournit. Que cela fait, on peut, à loisir, dégager les parties qui s'opposent au placement du cylindre, & enlever tout le sang coagulé qui embarrasse les parties, & dont le séjour, dans les espaces où il s'est épanché, compliqueroit la plaie, qui résulte du délabrement opéré pour atteindre l'artère lésée.

Lorsque la main qui tient cette artère est nécessaire pour l'exécution des détails que nous venons d'indiquer, on la remplace, lorsque cela se peut, par une main étrangère; mais il est bon d'éviter ce secours: & cela est presque toujours possible.

La plaie, nettoyée de toute ordure, l'artère suffisamment découverte, & dégagée de tout ce qui l'entoure, & le nerf de la huitième paire qui l'avoisine, & qui est quelquefois appliqué sur sa longueur, séparée soigneusement, on place le cylindre.

On a préparé à cet effet ce cylindre avant l'opération, & on l'a ouvert au-delà du diamètre du vaisseau Il est bon d'en avoir plusieurs de près. On le prend, avec la main qui est libre, par les extrémités, avec le pouce & l'index, le doigt du milieu étant placé sur le milieu de sa convexité; on le passe derrière l'artère, de manière à ce que l'ouverture du vaisseau réponde au milieu de sa longueur; on engage le vaisseau dans sa gouttière, & le doigt du milieu, placé sur sa convexité, l'applique contre le canal artériel, & le maintient dans la position que nous venons de déterminer. On rapproche alors les bords du cylindre, on les applique l'un sur l'autre, observant que le croisement qui résultera de cette disposition, ne réponde pas à l'ouverture de l'artère. On resserre ensuite, avec précaution, & peu à peu, le cylindre, sans lui faire perdre sa rondeur. On en croise progressivement les bords, tenant les faces qui se chevauchent bien en contact l'une contre l'autre; & en agissant ainsi, on en réduit le diamètre à une grandeur moindre que le canal sanguin qu'il enveloppe, afin d'y interrompre la continuité de la diastole, & de le mettre au-delà du terme de la systole. Par ce procédé, la dilatation de l'artère sur les bords du cylindre, prouve l'application immédiate de la partie du vaisseau, enveloppée par lui; & c'est cette juxtaposition qui empêche la sortie du sang, plutôt que le contact des bords de la plaie, quoiqu'ils se touchent & qu'ils soient très-rapprochés.

Plus l'ouverture est considérable, plus le cylindre doit avoir de longueur, & plus on est forcé de le resserrer. On est aussi obligé de le resserrer davantage, en proportion de ce que le vaisseau est plus grand. Mais quelle que soit la force de ces considérations, il ne faut pas tellement rétrécir le cylindre, qu'on interrompe le passage du sang. Il importe donc d'aller par gradation dans cette dernière opération, & de tâter, pour ainsi dire, le point, ou l'espèce de ligature qu'on opère par le procédé que nous indiquons, est suffisante. Pour reconnoître ce point, il faut mettre l'animal en liberté, c'est à dire, lui laisser mouvoir l'encolure, baisser la tête, & reconnoître les pulsations au-dessous du cylindre.

Telle est l'opération de l'*anévrysme faux*. On sent qu'à la suite il faut nettoyer la plaie & la garantir de toute injure. On conçoit qu'il est indispensable de la tenir ouverte, pour pouvoir retirer le cylindre, lorsque la cicatrice du vaisseau est consolidée. Il suffit, pour cela, d'abandonner la plaie à elle-même. On a le soin de placer l'animal de manière à ce qu'il ne puisse pas se frotter. On est communément obligé, pour cela, de l'attacher au ratelier les premières vingt-quatre heures; & si le cheval qui a subi cette opération, est assez doux pour lui permettre de se coucher, il faut que cela soit pendant le jour, afin de le surveiller aisément. Il est bon de faire quelques lotions anti-phlogistiques sur & autour des parties lésées, & même de saigner l'animal, s'il est très-vigoureux, sanguin, & s'il n'a pas perdu beaucoup de sang. Il nous paroît inutile d'observer que cet animal doit être mis à un régime délayant & assoupissant. On lui donnera peu de nourriture, & on lui fournira des alimens de facile digestion.

La cicatrice de l'artère est ordinairement consolidée au bout de trente-six ou quarante-huit heures. Il vaut mieux attendre cette dernière époque, que de rien hasarder: alors on lève la canule; on reconnoît que la cicatrice de l'artère est parfaite, & on traite la plaie comme une plaie simple.

Les grandes plaies d'artère sont plus de temps à se consolider que celles qui sont moindres, & celles qui sont obliques, que les ouvertures longitudinales. La réunion est aussi plus prompte & plus sûre dans les sujets sanguins que dans les cachectiques; c'est à quoi il faut avoir égard.

*Traitement de l'*anévrysme vrai.

L'*anévrysme vrai* laisse plus de loisir pour l'opération que l'*anévrysme faux*. On peut réfléchir sur le temps à choisir, sur les moyens à employer, sur les préparations à faire pour la pratiquer, & ne rien presser pendant le traitement.

Ce traitement consiste à envelopper la partie dilatée de l'artère avec une canule de plomb, qui dépasse de quelques lignes chacune des extrémités de l'*anévrysme*, & à resserrer cette canule de manière à lui faire reprendre peu à peu son premier diamètre.

Il faut donc, pour produire cet effet, découvrir le sac *anévrysmal*, comme on découvre l'artère

ouverte, dégager le ſac dans toute ſa circonférence, & procéder, ainſi que nous venons de le dire, & que nous l'avons indiqué précédemment.

Cette pratique eſt fondée ſur l'expérience, & elle a le plus heureux ſuccès. Rien de plus étonnant que de voir la propenſion avec laquelle la partie dilatée cherche à ſe reſſerrer, & à reprendre le diamètre, l'épaiſſeur, & la diſpoſition qu'elle avoit perdue; les parties dont la rupture avoit occaſionné la dilatation *anévryſmale* étant rapprochées ſe cicatriſent complettement, pour ne plus ſe rompre.

Lorſque le ſac *anévryſmal* eſt très-grand, on eſt obligé d'employer un cylindre un peu plus grand que celui néceſſaire, eu égard au diamètre naturel du vaiſſeau, afin de ne pas rétrécir d'abord la partie dilatée autant qu'elle doit l'être; car autrement le volume des membranes du ſac rempliroit ce diamètre, & interdiroit tout paſſage au ſang; ce qu'il importe ſur-tout d'éviter. Mais il faut, en convenir, cet effet ne ſeroit pas de longue durée, vu la propenſion au reſſerrement dont nous venons de parler, & la réduction prompte des membranes à leur état naturel. Il eſt néceſſaire cependant d'avoir égard à la conſidération qui nous occupe, & de reſſerrer le cylindre à meſure qu'on le trouve praticable, juſqu'à ce que la partie du tuyau qu'il renferme ſoit réduite, par l'effet de ce reſſerrement, au-deſſous de ſa grandeur naturelle, & que les points à cicatriſer ſoient, le plus poſſible, rapprochés entre eux.

Lorſque quelque rameau artériel part de la ſurface *anévryſmale*, il faut dégager le cylindre, pour lui fournir un libre paſſage, & avoir l'attention, en reſſerrant ce cylindre, de croiſer les uns ſur les autres les bords qui réſultent de cette ouverture; car autrement l'artère reſteroit *anévryſmée* dans le lieu où on laiſſeroit quelque vide: & bientôt ce petit ſac en occaſionneroit un auſſi grand que celui auquel on auroit remédié.

On a pour la plaie qu'a occaſionné la découverte de l'*anévryſme vrai*, les mêmes précautions que celles indiquées pour l'*anévryſme faux*. On eſt obligé de la tenir ouverte beaucoup plus long-temps que pour ce dernier accident, & elle exige, par cette raiſon, toutes les précautions néceſſaires pour en empêcher la cicatriſation, & pour prévenir ſur-tout les effets d'une ſuppuration indiſpenſable, telles que des démangeaiſons, des éroſions, des calloſités, &c.

On laiſſe le bandage qui réduit le ſac *anévryſmal* juſqu'à ce qu'on ſoit bien certain de la ſolidité de la réunion qu'on a opéré par ce moyen, & juſqu'à ce que la ſurface de ce ſac, rétablie à ſon volume d'artère, ſoit recouverte d'une couche végétative uniforme, qui anonce un tiſſu ſolide, & également répandu, qui forme lui-même une enveloppe autour du vaiſſeau. Cet effet eſt huit jours au moins à s'opérer; &, pour ne rien haſarder, il vaut mieux attendre plus tard pour enlever le cylindre, que de le faire trop tôt.

L'artère, dépouillée de cette enveloppe, on conduit la plaie qui reſte à guériſon, d'après les principes généraux des plaies.

Quant aux pareils accidens, à l'égard des veines, *voyez* Trombus, Varice. (*MM. Chabert, Flandrin & Huzard.*)

ANÉVRISME. (*Médecine légale.*) Si un anévriſme eſt placé dans un endroit tel que l'opération qui en porte le nom, ſoit impraticable, le malade court à chaque inſtant le riſque de perdre la vie par la rupture du ſac anévryſmal, & l'effuſion de tout ſon ſang. Cette rupture arrive quelquefois ſpontanément, lorſque les membranes du ſac s'aminciſſent au point de ne pouvoir plus réſiſter à l'effort du ſang. Quelquefois elle a lieu à la ſuite d'un effort, quoique léger, qu'aura fait celui qui en eſt attaqué, ou enfin par des accidens tout à fait étrangers & hoſtiles.

Une bleſſure, & toute autre violence, dont l'effet ſeroit de percer ou de rompre la poche formée par la dilatation du vaiſſeau artériel ſeroit donc, dans le cas que nous venons d'établir, une bleſſure *mortelle de néceſſité*. Mais il eſt évident que cette mortalité eſt purement individuelle, puiſque la même cauſe ne ſeroit pas ſuivie de la mort dans un ſujet qui n'auroit point cette diſpoſition ſi dangereuſe.

Ces diſpoſitions individuelles qui mettent une ſi énorme différence dans les ſuites d'une bleſſure, ne doivent point être oubliées dans les rapports à faire en juſtice, puiſqu'elles peuvent diſculper même complettement un accuſé de l'homicide, dont il eſt coupable en apparence. En effet les médecins & les miniſtres de la loi ne ſeroient-ils pas ſouverainement répréhenſibles, ne ſeroient-ils pas même vraiment homicides, s'ils confondoient les uns dans leurs rapports, les autres dans leurs ſentences, un accuſé qui auroit été la cauſe de la mort d'un homme attaqué d'un anévryſme qu'un coup ordinaire, une ſimple lutte feroit crever, avec un autre qui, aidé de toute la ſcience d'un anatomiſte exercé, enfonceroit le poignard dans le cœur de ſon ennemi?

Cette doctrine ſur la mortalité individuelle eſt conforme à toutes les lois de la juſtice & de l'humanité; & toutes les fois que ſon application peut avoir lieu, les droits de l'innocent exigent qu'on ne s'en écarte pas. Nous l'avons développée ſuffiſamment à l'article Blessures, (Médecine légale.) *Voyez* le mot Blessures (Mortalité des) *Médecine légale* (*M. Mahon.*)

ANGAR. (*Adminiſtration des hôpitaux civils*) *Voyez* Hangar. (*M. Thouret.*)

ANGAR. (*Hygiene vétérinaire.*) *Voyez* Hangar. (*M. Huzard.*)

ANGE. (*Matière médicale.*) Le poiſſon cartilagineux qu'on vend dans nos marchés, ſous le nom d'*Ange*, & qui eſt une eſpèce de chien de mer, *ſqualus ſquatina*, eſt plutôt employé comme aliment que comme médicament. On a quelquefois fait uſage en médecine de ſes différentes parties. Ses œufs ſont, dit-on, propres à arrêter le dévoiement. On a préparé avec ſa peau une ſorte de ſavon ou *ſmegma* contre la galle; enfin ſes cendres ſont utiles dans l'alopécie & les achores.

Aucune de ces prétendues propriétés n'a eté démontrée par une expérience exacte, & on ne fait nul uſage de ce poiſſon aujourd'hui. (*M.* FOURCROY.)

ANGÉLIQUE, ſ. f. (*Matière médicale*). *Angelica.*

L'angélique eſt une forte plante, de la famille des ombellifères, qui a un grand rapport avec l'impératoire, les livêches, & les ſélins, dont on diſtingue neuf eſpèces.

Voyez le Dictionnaire de Botanique, tom. Ier.

La premiere eſpèce, & celle qui eſt la plus employée, ſe nomme:

Angélique de Bohême.

Angelica, Archangelica. Linn.

Imperiora ſativa, off. Tournef. 317.

L'angelique a une tige très-forte. Sa racine eſt enfoncé profondément, eſt groſſe & brune extérieurement, blanche & fibreuſe intérieurement; elle croît abondamment dans la Laponie, la Bohême, l'Autriche, & les provinces méridionales de la France. Comme on lui a toujours attribué les plus éminentes qualités, on lui a donné le nom qu'elle porte.

Toute la plante a une odeur aromatique forte, mais agréable; elle eſt cordiale, ſtomachique, céphalique, apéritive, ſudorifique, vulnéraire, carminative, emménagogue, aléxipharmaque.

On croit que les racines macérées dans du vinaigre, peuvent préſerver de la peſte, ſoit qu'on en reſpire l'odeur, ſoit qu'on la mâche. On l'emploie dans les maladies de la matrice, dans les affections hiſtériques, & pour déterminer des évacuations pareſſeuſes dans le ſexe.

L'angélique fournit aux pharmacopées un grand nombre de préparations & de compoſitions. On fait une eau ſimple diſtillée, des fleurs, des feuilles, des ſemences, & de la racine deſſéchée. Elle ſert à faire des extraits, des conſerves. Sa racine entre dans les eaux compoſées, thériacales, anti-épileptiques, prophilactiques, de méliſſe compoſée, dans l'eau générale, l'eau impériale, dans le beaume du commandeur. On emploie la racine, les feuilles, & les ſemences dans l'emplâtre diabotanum, dans l'eſprit carminatif de Silvius. Les feuilles ſeules ont place dans l'eau de lait alexitaire, & l'extrait eſt un des ingrédiens de la thériaque céleſte. L'eau diſtillée d'angélique eſt fort recommandée dans la goutte. La teinture de la racine a de la réputation contre les cathares. Sennert fait grand cas d'un beaume d'angélique preſcrit dans la pharmacopée d'Ausbourg, compoſé avec une once d'extrait d'angélique, deux gros de manne en larmes; on y mêle ſur la fin une dragme & demie d'huile d'angélique. Il lui croit les vertus alexipharmaques & toniques les plus diſtinguées.

On donne encore de grandes qualités céphaliques & cordiales à une eau ſpiritueuſe d'angélique, qui eſt compoſée,

D'une demie once de tiges d'angélique fraîche;
De canelle;
De géroſle;
De maſtic;
De coriandre;
D'anis verd; en égale doſe.

On concaſſe le tout; on le fait infuſer dans de l'eau-de-vie pendant vingt-quatre heures; on diſtille au bain marie, & on ajoute un peu de ſemence d'angélique, d'ambre, de muſc, & de civette.

La conſerve d'angelique eſt recommandée comme un très-excellent ſtomachique, & en même temps très-agréable à prendre.

Nous dirons quelques mots de trois autres eſpèces d'angéliques, qui ſont auſſi employées en médecine.

2°. L'angélique ſauvage.

Angelica ſylveſtris foliolis æqualibus, ovalis inciſoſerratis. Linn.

Imperatoria pratenſis major. Tournef. 313.

Cette angélique a beaucoup de rapports avec la précédente; mais ſes qualités ſont bien inférieures. On la dit cependant fort réſolutive, & d'un ſuccès très-heureux, lorſqu'on l'emploie dans l'épilepſie.

3°. L'angélique luiſante.

Angelica lucida Linn.; foliolis æqualibus ovalis inciſoſerratis.

Cette eſpèce eſt plus petite, & indigène du Canada; elle a une faveur âcre & brûlante; elle paſſe pour être ſudorifique.

4°. L'angélique, ache des montagnes.

Angelica paludapii folio montana perennis, Tournef. 313.

Liguſticum leviſticum. Linn.

Cette angélique, très-groſſe, & très-charnue monte juſqu'à cinq pieds de haut, croît dans les prés couverts des montagnes de la Provence & de l'Italie; elle a l'odeur aſſez agréable. On lui accorde les qualités inciſives, vulnéraires, alexitaires, ſudorifiques, & emménagogues. Je crois qu'il faut s'en tenir à la première eſpèce d'angélique lorſqu'on peut s'en procurer.

Il faut prendre garde, quand on emploie les

racines, qu'elles ne soient cariées & vermoulues, car elles sont sujettes à cet accident.

En général, sans avoir une confiance aveugle dans toutes les belles choses qu'on a dit de l'angélique, & de ses préparations, ce qui nous suffit & ce qu'il y a de plus sûr, c'est que cette plante offre un bon aromatique qui sera utile toutes les fois qu'on voudra exciter légèrement le ton & les oscillations des vaisseaux, & ranimer les forces de la digestion. (*M. MACQUART.*)

ANGÉLIQUE. (*Hygiène.*)
Partie II. *Choses dites non naturelles.*
Classe III. *Ingesta.*
Ordre I^er^. *Alimens.*
Section I^ere^. *Végétaux.*

L'angélique, qu'on nomme vulgairement angélique de Bohême, la première espèce dont il a été fait mention dans l'article précédent, non seulement peut être utile comme médicament, mais elle peut encore servir quelquefois comme aliment. Dodoni rapporte que les peuples de la Norwege, de l'Irlande, & de la Laponie se nourrissent de tiges vertes de cette plante, en la dépouillant de son écorce. Chez nous, c'est particulièrement l'art des confituriers qui sait nous la préparer de manière à la rendre très-agréable. Ils en forment des sucreries pour les desserts, qui flattent également le gout & l'odorat.

La manière d'avoir de bonnes conserves d'angéliques, c'est d'abord de peler des tiges grosses & fraîches, de les couper d'une longueur convenable, & de les laver; on les fait ensuite blanchir, bouillir, & passer à l'eau froide; on les met bien égoutées dans une poële de sucre clarifié, où elles prennent plusieurs bouillons; quand elles auront été assez bouillies & écumées, alors on met le tout dans une terrine fraîche. Le lendemain séparez le syrop; faites-le cuire; répandez-le sur les cardons; quelques jours après, séparez encore le syrop que les cardons auront déposé, faites-le cuire à la petite perle; répandez-le sur les cardons. Séparez une troisième fois le reste du syrop; faites-le cuire à la grosse perle; déposez-y vos cardons, & faites-les un peu bouillir; enfin tirez-les; étendez-les sur des ardoises; saupoudrez-les de beaucoup de sucre, & faites les cuire à l'étuve.

Cette espèce de conserve est très excellente pour faciliter les digestions; elle est utile sur-tout aux estomacs qui sont actuellement paresseux. (*M. MACQUART.*)

ANGÉLIQUE, ARCHANGÉLIQUE, RACINE DU SAINT ESPRIT, *Angelica major.* (*Hygiène & matière médicale vétérinaire.*)

Presque tous les herbivores mangent les feuilles de l'*angélique* lorsqu'elles sont jeunes; elles ont un goût aromatique, & amer, un peu sucré; il les rebutent plus volontiers quand elles sont anciennes, parce qu'alors elles ont un goût acre & une odeur aromatique trop forte. Les chèvres sur-tout en sont très-friandes, & elles augmentent singulièrement l'odeur fétide du bouc. Elles communiquent aussi leur goût au lait des vaches.

Les feuilles d'*angélique*, fraîches, pilées, & appliquées en cataplasmes sur des tumeurs récentes & accidentelles, comme celles qui sont la suite de coups, de contusions, du frottement de la selle sur le dos; &c., les font disparoître assez promptement. Je m'en suis servi aussi avec succès pour frotter les tendons des jambes des chevaux fatigués. On prenoit une poignée de feuilles avec laquelle on frictionnoit jusqu'à ce qu'elle soit usée; on recommençoit plus ou moins souvent. C'étoit sur-tout le soir, à la rentrée du travail, & le matin avant le départ qu'on employoit ce remède.

Une légère infusion de ces feuilles dans l'eau, employée fréquemment, a fait disparoître quelquefois assez promptement l'*ophtalmie*.

Le suc exprimé de cette plante m'a servi aussi à remplacer les baumes spiritueux dans le pansement des ulcères sanieux & avec carie, de la *taupe* & du *mal de garot*.

« La racine d'*angélique* en infusion ou en bol ranime les forces vitales languissantes, réveille l'appétit, & augmente la chaleur. Elle est d'une grande efficacité pour les bestiaux qui ont respiré un air humide, ou qui ont pâturé dans des terreins marécageux. On l'employe avec succès dans les maladies du foie du bœuf, du cheval, & particulièrement de la brebis, pourvu qu'elles ne soient pas accompagnées d'inflammation ou de disposition vers cet état ».

» Elle excite une sueur douce & peu abondante. Le vin saturé de racine d'*angélique*, fortifie, ranime beaucoup le cheval foible & languissant, qui vient d'éprouver une longue maladie, ou de travailler au delà de ses forces ».

» Elle n'agit pas avec autant d'activité sur la brebis que sur le cheval & le bœuf ». (VITET, *Médecine vétérinaire, tome III, pag.* 178.)

C'est un aromatique indigène qui peut remplacer avec avantage & économie dans les maladies des bestiaux une foule de substances exotiques plus chères & dont les vertus ont été souvent en partie détruites par le transport.

On l'emploie en infusion dans l'eau ou le vin, & en substance, dans les *maladies épizootiques contagieuses*, dans les *maladies charbonneuses & exanthématiques*, sur-tout dans le *claveau confluent*, & toutes les fois qu'il faut pousser du centre à la circonférence.

On en fait usage aussi, comme préservatif dans tous ces cas, & il est certain, de quelque ma-

nière que se propage la contagion, que l'*angélique*, en portant un principe éthéré aromatique dans le poumon, en donnant du ton aux solides, & de l'activité aux fluides, peut s'opposer à ses effets.

La racine sèche d'*angélique* est encore placé par M. *Bourgelat* au rang des apophlegmatisans ou masticatoires. Dans ce cas, comme dans le précédent, on en fait des *billots*, des *nouets*, ou des *mastigadours*.

On prescrit la racine d'*angélique* à la dose de trois onces en infusion dans l'eau, & jusqu'à deux onces & demie en poudre dans le miel, mais cette dose est trop foible pour les grands animaux. M. *Barrier*, dans une épizootie charbonneuse qui a régnée aux environs de Chartres en 1775, l'a portée à une demie livre dans le premier cas, & à quatre onces dans le second sans inconvéniens; il y ajoutoit même quelquefois le vin, le quinquina & l'alkali volatil. *Voyez* Doses. (*M. Huzard.*)

Angélique aquatique rampante, Angélique boucane, Herbe a Gérard, Petite Angélique des bois, Petite Angélique sauvage, Pied de Chèvre (*Matière médicale vétérinaire.*)

Chomel, *Dictionnaire économique*, *édition de Delamarre*, dit que la petite angélique sauvage (*ægopodium podagraria*) se donne aux chevaux pour les *tranchées*, la *gourme*, & d'autres maladies,

Je l'ai vu administrée en décoction par quelques maréchaux de campagne dans la *fourbure* & dans le *farcin*. Ils se servoient de cette même décoction pour laver & déterger les ulcères farcineux. (*M. Huzard.*)

Angélique. (*Jurisprudence de la Pharmacie.*) L'angélique, l'archangélique, ou racine du saint-esprit, *angelica*, *radix syriaca*, est une plante économique & médicinale, fort estimée par les vertus qu'on lui attribue contre les poisons, qui l'ont fait désigner par ces brillantes dénominations, & l'ont fait entrer dans la thériaque. Elle croît sur les plus hautes montagnes de France & des pays étrangers, d'où on nous en apporte les racines. On estime davantage celles de Bohême que celles d'Angleterre & de Hollande. Des herboristes vendent quelquefois pour ces racines celles de Méon, plante de Bourgogne; mais il est facile & important d'en faire la distinction. Les racines d'angélique, longues, grosses, & blanches en dedans, ressemblent à l'ellébore noir; celles de Méon ressemblent à celles du persil ordinaire. On confit au sucre les racines & les côtes d'angélique lorsqu'elles sont encore fraîches, & l'on fait des dragées avec sa graine.

La racine d'Angélique a conservé son nom latin *angelica* dans le tarif de 1664. Suivant ce tarif, elle payoit 2 liv. d'entrée par quintal net, en venant de l'étranger ou d'une province réputée étrangère dans une des cinq grosses fermes. A la sortie de celles-ci dans les autres, elle payoit cinq pour cent de sa valeur, s'il n'étoit justifié du droit d'entrée. A la douane de Lyon elle payoit suivant le tarif de 1632, 3 liv. 2 sous 6 deniers; & à celle de Valence, elle payoit aussi du quintal net, comme droguerie, 3 liv. 11 sous; mais tous ces droits ont été réunis & modifiés par les réglemens de l'assemblée nationale de France, qui ont rejetté les barrières aux frontières. (*MM. Verdier.*)

ANGELVIN. *Voyez* Andira. (*M. Fourcroy.*)

ANGELYN. (*Hygiène vétérinaire.*) *Voyez* Andira. (*M. Huzard.*)

ANGERS. (*Eaux minérales.*) Il y a tout à côté de cette capitale de l'Anjou une source minérale, appelée la *Carrière de bouillon*, & dont le nom seul est connu & indiqué. (*M. Macquart.*)

Angers & Anjou (*Jurisprudence de la Médecine.*) L'Anjou, *Andegavum*, *Andegavensis ager*, est cette contrée de la France située dans sa partie moyenne & occidentale, & arrosée principalement par la Mayenne, la Loire & le Loir. C'étoit avant la révolution une des belles provinces & un des beaux gouvernemens de la France, dans le ressort du parlement de Paris. Maintenant elle forme en sa plus grande partie le département de Mayenne & Loir. Il avoit tiré son nom d'Angers, sa ville capitale.

Angers, *Andegavum*, la capitale de l'Anjou, avoit dans l'ancien régime un évêché, une sénéchaussée, un présidial, une jurisdiction des traites; &c. C'est maintenant le chef-lieu du département de Mayenne & Loir. L'empereur Auguste en fut le fondateur, & lui donna le nom de *Juliomagus*, de Jules César, qui l'avoit adopté. Childeric, roi de France, s'en empara; depuis lui elle a appartenu aux rois françois sous les deux premières races. Lors de l'origine des fiefs, elle forma un comté & un duché qui fut possédé par Robert-le-Fort, chef de la maison d'Anjou. Mais ce Robert étant devenu la tige des Capétiens, l'Anjou a fait partie du domaine de la couronne, sous la troisième race de nos rois.

Angers a reçu de très-bonne heure les lumières de la foi, & avec elles celles de la philosophie chrétienne, qui dans les premiers siècles de l'église accompagnoit ordinairement l'Evangile. L'église d'Angers s'est formée dans celle de Tours, établie & étendue par saint Gatien & saint Martin. Le premier évêque qu'on lui con-

noiſſe eſt ſaint Défenſeur, qui vivoit ſur la fin du IV ſiècle. Cet évêché étoit le ſecond des ſuffragans de To rs. Maintenant il fait partie de la métropole de Rennes. Les Lettres & les Sciences, & même la Médecine, ſe ſont introduites & ſe ſont ſoutenues dans les premiers ſiècles du moyen âge, autant que la barbarie le permettoit, dans les égliſes épiſcopales & monaſtiques de l'Anjou. Elles s'y éteignirent tout à fait comme ailleurs, pour les laïques ſerfs, dans les ſiècles ténébreux de la féodalité; mais du moins c'eſt une des contrées où il s'en conſerva plus de rayons dans la nobleſſe, comme dans le clergé.

Robert-le-Fort, chef de la première maiſon d'Anjou, & la tige des rois de la troiſième race, rétablit l'ancienne chevalerie, fondée par Charles Martel, étendue & propagée par Charlemagne, mais dégénérée chez les Carlovingiens après Charles-le-Chauve. Ce furent principalement les héros formés à la cour de Robert-le-Fort & dans celle de ſon fils Hugues-le-Grand, qui portèrent Hugues Capet ſon petit-fils ſur le trône des françois, & c'eſt ſous les rois de cette troiſième race deſcendante de l'ancienne maiſon d'Anjou, que la chevalerie prit une nouvelle forme, qui a fait diſparoître l'ancienne aux yeux des antiquaires, même à ceux du ſavant Sainte-Palaie ſon hiſtorien. Quoiqu'il en ſoit, la maiſon de Robert-le-Fort contribua beaucoup à la conſervation des Lettres, de l'éducation phyſique, de la Médecine, & de la Chirurgie, & particulièrement de celles des armées, dans leur éclipſe pendant les ſiècles d'ignorance & de barbarie. A ſon exemple, les cours ou châteaux des ſeigneurs angevins devinrent des écoles pour la nobleſſe, comme les égliſes en étoient pour le clergé.

L'Anjou, arroſé de quarante-neuf rivières, poſſédant un grand nombre de forêts, & diverſifié de prairies, de côteaux, & de plaines fertiles, offroit à ſes habitans un grand nombre de riches productions dans une étendue d'environ trente lieues de long ſur vingt de large. C'étoit une des contrées des Gaules les plus fécondes en denrées néceſſaires à la conſervation & au rétabliſſement de la ſanté, c'eſt à-dire, en comeſtibles, épiceries, & drogueries. Sa ſituation, entre la Bretagne, province maritime; & les autres provinces du milieu de la France, & ſix de ſes rivières qui ſont navigables, la rendoient auſſi propre au commerce extérieur qu'au commerce intérieur; mais pour que les angevins & les françois tiraſſent tout le parti de ces grands avantages, il falloit des agriculteurs, des métallurgiſtes, & des artiſtes de bien des ſortes, pour exploiter les abondantes richeſſes de ce pays; des phyſiciens & des chimiſtes, des pharmaciens & des médecins pour les étudier & les faire connoître: & tous ces hommes précieux manquoient ſous les régimes deſpotique & féodal, auxquels les francs ont été aſſervis juſqu'au douzième ſiècle. On ne connoiſſoit guères alors que trois claſſes d'hommes: des guerriers, toujours occupés à faire ruiſſeler le ſang au gré de féroces conquérans; des ſerfs occupés à labourer la terre, & des routines des arts les plus néceſſaires à la vie; & des eccléſiaſtiques occupés à prier Dieu, à répandre les ſuperſtitions, & à prêcher la ſervitude & l'abnégation de ſoi-même.

Les prérogatives naturelles de l'Anjou ont dû diſtinguer ſes habitans parmi les citoyens qui ont repris leur activité après l'affranchiſſement des ſerfs & le rétabliſſement des communes dans le douzième ſiècle: & par une ſuite néceſſaire, la ville d'Angers a dû ſe former des premières une école: & en effet l'étude générale où l'univerſité d'Angers eſt du nombre de celles qui ſe ſont formées d'elles-mêmes, & dont on ne peut aſſigner une date fixe. Le douzième ſiècle fournit quelques monumens de ſon exiſtence, ſous la forme académique des premières grandes études de ces temps. Nos rois n'ont fait, en quelque ſorte, que la confirmer. Celles de Paris, de Montpellier, & de Toulouſe ſont les ſeules qui puiſſent lui diſputer la prééminence de l'antiquité. L'on ne peut du moins lui conteſter le premier rang après celles-ci, & ne pas la regarder comme la quatrième du royaume. Son premier titre royal eſt de 1248. Il lui fut donné par Louis IX, qui l'érigea ou la reconnut & la confirma, à la prière de Charles I du nom, comte d'Anjou, ſon frère. Dans le douzième ſiècle, elle reçut pluſieurs réglemens pour ſa diſcipline, & elle fut réformée en 1395 & 1397, par deux arrêts du parlement de Paris.

Les arts, c'eſt-à-dire, la Philoſophie, & la Théologie furent enſeignées, de temps immémorial, à Angers. On a des témoignages fort anciens de ſa célébrité pour ces diſciplines. Le droit y prévalut enſuite; & ſon enſeignement y devint ſi fameux, pendant que les autres enſeignemens y dégénéroient, que ſes profeſſeurs paroiſſoient ſeuls former ſon école dans le treizième ſiècle, qu'elle reçut des priviléges & autres témoignages de la bienveillance des comtes d'Anjou; & même dans le quatorzième, que cette univerſité prit une forme conſtante & juridique. Pendant tous ces temps, ſon hiſtoire ne fait aucune mention de Médecine.

La faculté des droits canonique & civil paroiſſoit encore exiſter ſeule à Angers au commencement du quinzième ſiècle, lorſque le pape Eugène IV rendit, le 5 du mois d'octobre 1432, une bulle portant ampliation des trois facultés des Arts, de Médecine, & de Théologie à celle de Droit dans l'univerſité d'Angers. Elle portoit ſpécialement que celle de Médecine ſeroit établie, diſciplinée, enſeignée, & privilégiée, comme celle de Droit. Cette ampliation fut confirmée par Charles VII, par lettres patentes de mai 1433, & par tous ſes ſucceſſeurs, de règne en règne, juſqu'à Louis XV & Louis XVI; leſquels, en confirmant les priviléges de cette univerſité, y ont toujours compris la faculté de Médecine.

Les ſtatuts donnés à cette univerſité, avant cette époque, n'étoient relatifs qu'à la faculté des droits. Les médecins reçurent quelques articles de réglemens dans la bulle d'Eugène, & dans les lettres de Charles. Suivant ces ſtatuts, l'univerſité étoit diviſée en ſix nations; ſavoir, celles d'Angers, du Maine, de France, d'Aquitaine, de Bretagne, & de Normandie.

La faculté de Médecine a reçu des réglemens ou ſtatuts particuliers dans les réformes qui ont été faites par la ſuite, & autoriſées par arrêts du parlement de Paris du dernier août 1613, & du 18 janvier 1653, & dans une tranſaction paſſée entre les facultés ſupérieures de cette univerſité, le 24 juillet 1668.

Cette univerſité eſt gouvernée en général par un recteur électif; par un chancelier perpétuel, ou maître d'école; par quatre autres officiers généraux, ſavoir, ſon procureur général, ſon receveur, ſon ſecrétaire, & ſon grand appariteur, dont le premier & le dernier ſont électifs; enfin par des officiers particuliers de ſes facultés.

La faculté des Arts, qui prépare les ſujets pour la Médecine aux trois autres facultés & aux autres profeſſions ſcientifiques, eſt compoſée des profeſſeurs & régens des deux colléges de Beuil & d'Anjou, & d'une compagnie de maîtres-ès-arts & d'éducation.

La faculté de Médecine a part au gouvernement général de l'univerſité, & elle ſe gouverne par des ſtatuts particuliers & des uſages aſſez analogues à ceux de l'univerſité de Paris. Son chef eſt un doyen électif: ſes membres ſont tous les docteurs qu'elle a reçus, & ceux des autres univerſités qu'elle a aggrégés. Les uns & les autres reçoivent le titre de régens, en ſoutenant un acte qui n'eſt que de pure cérémonie; car ils ne rempliſſent les fonctions de la régence qu'à tour de rôle. Dans le grand nombre de bedeaux, exprimés dans la liſte de ceux qui devoient jouir des priviléges de l'univerſité, il n'y en a qu'un pour la faculté de Médecine.

Parmi douze à quinze docteurs-régens, que cette faculté comprend ordinairement, pluſieurs ſont choiſis tous les ans, pour donner les leçons ordinaires, le matin & l'après-midi, dans ſes écoles, ſituées *chauſſée Saint-Pierre;* d'autres font des cours complets d'Anatomie & des démonſtrations régulières & ſuivies de Chirurgie, de Pharmacie & de Botanique.

Cette compagnie ne connoît pas la diviſion ſi ridicule de docteurs *intrà muros* & *extrà muros*, uſitée dans pluſieurs autres facultés de Médecine. Cependant, comme toutes celles des provinces, elle confère deux ſortes de degrés: les uns pour les médecins qui doivent reſter dans la ville, par une licence de deux années, ſemblable à celle de Paris; les autres pour ceux qui doivent s'établir hors la ville, par une licence de trois mois, conformément à l'édit de 1707; & lorſque ceux-ci viennent s'établir dans la ville, ils n'ont à ſubir que les actes de l'aggrégation; mais pour empêcher que ceux qui doivent être docteurs-régens éludent la grande licence, la faculté eſt dans l'uſage d'y aſſujettir tous ceux qui ſont nés dans la ville, ou qui y ont leurs parens établis. Cet abus va être detruit par l'uniformité de réception pour toute la France, qui ſera ſans doute décrétée par nos légiſlateurs, ſur le beau projet d'*inſtruction publique*, qui a été lu par M. Talleyrand-Périgord, ancien évêque d'Autun, pour le comité de conſtitution, les 10, 11, & 19 ſeptembre 1791.

Cette faculté a donné, il y a environ trente-cinq ans, une ſorte de ſcandale qui n'a jamais eu lieu à Paris, & qui s'eſt répété dans pluſieurs compagnies ſavantes des provinces, à l'imitation de la plupart des anciennes cours ſouveraines, & qui feroit maintenant crier bien haut, ſous notre nouvelle conſtitution. Un jeune médecin, très-ſavant, ſe preſenta à cette faculté, pour y être aſſocié, mais il étoit fils d'un cabaretier: la faculté penſoit que la noble profeſſion de médecin ne pouvoit être exercée par des hommes nés dans une baſſe condition; c'eſt-à-dire, que le talent d'arracher des victimes à la mort n'eſt point aſſez noble, s'il n'eſt décoré par une illuſtration de préjugé, & qu'il falloit être preſque auſſi noble pour guérir les hommes, que pour les exterminer. Dans cette idée, l'aſpirant fut éconduit. Il ſe pourvut devant le premier miniſtre de la juſtice. Cette fois, le deſpotiſme fut raiſonnable & juſte. Il ordonna que le candidat ſubiroit ſes examens en public, devant la faculté de Médecine, en préſence de deux commiſſaires envoyés par la faculté de Paris, & des premiers magiſtrats de la ſénéchauſſée d'Angers. Le jeune homme, trop fier de ſa victoire, &. s'apprêtant à faire un étalage brillant de ſa ſcience, fit afficher que tel jour il ſubiroit ſon examen par ordre du roi, *juſſu regio*, en préſence de . . . &c. L'orgueil lutta contre l'orgueil, & l'ariſtocratie du corps triompha à l'ordinaire, mais par de ces procédés ſinguliers, qui l'ont rendue ſi haïſſable. Chacun des examinateurs propoſa une queſtion triviale, & cria *optimè*, après une ou deux phraſes, dont le récipiendaire ne vouloit faire qu'un exorde de ſa réponſe; & après un examen très-court & cruel, M. le doyen conclut à ſon admiſſion. Le public en ſentit bien les motifs, & donna la plus grande célébrité au nouveau docteur: mais les conſultations ont toujours été libres; ſes collégues ne voulurent point conſulter avec lui: & les malades qui payent veulent avoir des conſultations. Ils abandonnèrent le médecin, qui les privoit des conſultations des habiles praticiens de cette ville, & la ſcience du jeune médecin lui ſervit moins que l'impudence aux empiriques. On eut grand ſoin de l'inviter aux actes de la compagnie, auxquels il étoit appelé par les ſtatuts; mais la confraternité ne l'appela point, & il fut étranger

au

au milieu de ses collégues. Heureux les françois, si leur constitution les habitue enfin à ne reconnoître que les talens & les vertus pour titre de noblesse !

Les chirurgiens d'Angers & de l'Anjou ont toujours été soumis successivement à la juridiction du premier barbier & du premier chirurgien du roi ; & leur régime ne présente rien de particulier dans cette province. Il n'y a point d'école de Chirurgie dans leur communauté d'Angers. C'est une de celles qui n'ont point rivalisé les facultés de Médecine, qui n'ont concouru que sous les médecins à l'enseignement de l'Anatomie & de la Chirurgie, & où par conséquent ce double enseignement a été négligé.

Il y a à Angers une jurande, ou communauté d'apothicaires. Son premier titre est un arrêt rendu aux grands jours d'Angers le 27 octobre 1539, qui ordonna que, dans cette ville & dans celle du Mans, l'état d'apothicaire seroit, à l'avenir, *état juré*, & que désormais personne ne pourroit l'y exercer sans y être reçu dans les formes ordinaires. Cet arrêt, qui a formé le premier réglement pour ces deux communautés, porta de plus que les ordonnances & statuts faits par les rois Jean, Charles VII, & Louis XII, pour les apothicaires de la ville de Paris, *soient gardés, observés, & entretenus, de point en point*, par les maîtres apothicaires desdites villes d'Angers & du Mans. Les statuts de Paris devinrent alors communs à ces deux communautés ; mais les apothicaires d'Angers en ayant fait rédiger de particuliers pour eux sur les réglemens rendus depuis pour leur communauté, ils furent confirmés par lettres patentes du 7 septembre 1644.

Il y a à Angers, & dans les principales villes d'Anjou, des hôpitaux & hôtels-Dieu propres à l'étude des différentes branches de la Médecine.

On voit, par ce détail, que la ville d'Angers est bien propre à recevoir les écoles du département, qui doivent remplacer les universités pour l'enseignement & l'étude des Belles-Lettres, de la Médecine, du Droit, de la Théologie, & de l'Art militaire, suivant le projet d'*Instruction publique* proposé à l'assemblée nationale par M. l'ancien évêque d'Autun. Si la faculté de Médecine y perd le droit de graduer des médecins, l'art de guérir y pourra gagner, par un meilleur enseignement de la Médecine, de la Chirurgie, & de la Pharmacie réunies en une seule école.

Le département de *Mayenne* & *Loir* mérite en outre des nouveaux législateurs une attention particulière pour le commerce en général & pour les commerces particuliers des comestibles, des épiceries, & drogueries. C'est peut-être celui qui y est le plus propre, par sa situation, par ses productions, & par ses rivières. On recueille en abondance, en Anjou, tous les blés & légumes, du chanvre & du lin, de très bons fruits de toute espèce, des vins blancs, & même d'assez bons cidres. La nourriture des bestiaux de toute espèce fait une des richesses de la province. On y exploite différentes espèces de mines & de carrières. On y trouve aussi bien des fontaines minérales, mais dont les vertus n'ont pas été bien préconisées, ni peut-être bien connues & bien examinées. Le pays, fécond & bien diversifié, pourroit, s'il étoit mieux étudié, peut-être enrichir encore l'Histoire Naturelle & la matière médicale. Ses richesses y ont fait naître bien des manufactures de différentes espèces, & peuvent en faire naître de nouvelles, par l'industrie, aiguillonné sous le régime de la liberté. Ses six rivières navigables, dont la Loire communique à la Seine par deux canaux, peuvent lui faire recevoir les richesses des Indes par l'Océan, & les répandre, avec les siennes, dans la plupart des autres départemens.

L'Anjou étoit une des provinces des cinq *grosses fermes*. A ce titre, les marchandises qui y entroient de la Bretagne réputée étrangère, ou qui en sortoient pour cette province, y payoient les droits d'entrée & de sortie. Il y avoit en outre, en Anjou, d'autres droits à y payer ; savoir, la traite & imposition foraine d'Anjou, le trépas de Loire, les traites domaniales d'Anjou, la nouvelle imposition d'Anjou : mais tous ces droits généraux & particuliers avoient été réunis & fixés par le tarif de 1664, & par des réglemens postérieurs. L'assemblée nationale vient d'achever de rompre toutes ces entraves du commerce, qui en étoient aussi pour les arts salutaires, en reculant les barrières jusqu'aux frontières, en simplifiant & modérant les droits, enfin en déclarant françois tous les habitans de la France, sans distinction & sans privilèges. Le département de Mayenne & Loir va donc bientôt pouvoir développer librement toute l'énergie de ses habitans, pour conquérir au bonheur général, en travaillant au sien propre, par une culture & un enseignement plus complet & plus parfait des arts & des sciences, qui ont la santé publique pour objet. (*M. VERDIER.*)

ANGHINE. (*Matière médicale.*) Arbre de l'île de Madagascar, qui produit, dit-on, un fruit rouge, agréable au goût, & bon dans la gravelle & les ardeurs d'urine ; mauvaise description : car il seroit assez extraordinaire qu'il n'y eût dans toute l'île que l'*anghine* qui portât un fruit rouge d'une saveur agréable. (*M. FOURCROY.*)

ANGINE, *ou* ESQUINANCIE, *Angina*, *Cynanche*. (*Médecine pratique.*) On appelle de ce nom une maladie inflammatoire, accompagnée d'une respiration & d'une déglutition difficiles, avec fièvre aiguë, douleur, rougeur, & un sentiment de constriction dans le gosier. On la trouve rangée dans le second ordre des phlegmasies, par Sauvages & par M. Cullen.

L'*angine* diffère quant au siége & quant à la

fièvre qui l'accompagne, & l'une & l'autre de ces différences sont caractérisées par des signes qui leur sont propres.

I. Quant au siége, je pense que l'on doit admettre comme espèces :

1°. L'*angine du gosier*, *angina tonsillaris*, de Sauvages & de M. Cullen, *quinta spec. Boerrhaavii*; je l'appelle *angina faucium*. Alors l'inflammation ne se borne pas aux amygdales; elle s'étend à tout le gosier; c'est l'*angine* la plus ordinaire. Souvent il survient des abcès dans les amygdales; le voile du palais & ses colonnes sont aussi très-affectés dans la plupart des malades. Quelquefois les divers points de la surface du gosier sont couverts d'aphthes, ou de petits ulcères.

Plusieurs médecins ont appelé *esquinancie pharyngée*, *cynanche pharyngea*, une *angine* dans laquelle l'inflammation occupe principalement le fond de la gorge, ou le pavillon du pharynx & de l'œsophage, & dans laquelle la déglutition est sur-tout très-difficile. Mais, comme l'observe M. Cullen, ce cas ne mérite pas d'être distingué de l'*angine* tonsillaire, ou du gosier; il exige seulement, ajoute-t-il, que l'on ait recours plus promptement à la saignée & aux autres remèdes convenables.

2°. L'*angine du larynx & de la trachée-artère*, *angina trachealis*, *latens*, *seu interna*; *prima spec. Boerrhaavii*; *cynanche laryngea auctorum*; *cynanche trachealis* de Sauvages. Ici, le siége est plus profond que dans la précédente; la respiration est très-difficile; l'inspiration est sur-tout laborieuse; la voix est rauque, la toux est comme étouffée, & quelquefois accompagnée de cris aigus. Il n'y a presque aucune tumeur apparente au gosier; la déglutition est peu douloureuse.

3°. L'*angine* du larynx, de la trachée-artère, & des poumons, appelée *croups* ou *angine membraneuse* des enfans; *cynanche trachealis* de M. Cullen; *angina polyposa*, *sive membranacea*. Dans cette maladie, la voix est rauque; l'inspiration se fait avec une espèce de sifflement; la toux est accompagnée d'un bruit souvent très-sonore, & il sort par la bouche une matière muqueuse, plus ou moins épaisse. L'ouverture des cadavres a démontré, 1°. que le foyer du mal s'étendoit jusques dans les poumons; 2°. que la surface interne de la trachée-artère étoit tapissée d'une membrane polypeuse, ayant plus ou moins de consistance en différens sujets.

4°. L'*angine externe*, les *ourles*, ou *oreillons*; *cynanche parotidæa* de Sauvages & de M. Cullen; *angina externa*, Russel; *angina*, *seu cynanche parotidæa infantum*. Elle s'annonce, dit M. Cullen, par les symptômes ordinaires de pyrexie, auxquels se joint, immédiatement après, un gonflement considérable des parties externes de la gorge & du cou, principalement des glandes parotides & maxillaires. Elle est, ajoute ce médecin, souvent épidémique, & évidemment contagieuse. Elle attaque aussi les adultes, & alors l'engorgement des glandes n'est pas si marqué. Dans cette espèce, la fluxion est à l'extérieur; la respiration & la déglutition sont à peine lésées.

II. Quant à la nature de la fièvre qui accompagne l'*angine*, on doit distinguer :

1°. L'*angine gangreneuse* ou *maligne*, dans laquelle les amygdales & toute la surface du gosier sont couvertes de croûtes blanchâtres ou cendrées, qui cachent des surfaces ulcerées. Elle est très-contagieuse, communément épidémique, & toujours accompagnée de fièvre *typhode*, d'un *typhus*. Cette affection est très-dangereuse, sur-tout pour les enfans.

2°. L'*angine* externe est ordinairement accompagnée d'une fièvre synoque légère. La fièvre synoque est plus grave dans l'*angine* du gosier, & dans celle du larynx.

3°. Souvent l'*angine* se trouve compliquée avec la fièvre scarlatine, *scarlatina anginosa*, Sauvages; *scarlatina cynanchica*, Cullen; ou, avec la rougeole, *rubeola anginosa*, Sauvages & Cullen.

Je parlerai séparément, à la fin de cet article, de la scarlatine *angineuse*. Quant à l'*angine* simple, on peut, relativement au traitement qu'il convient d'employer dans cette maladie, la diviser en plusieurs espèces principales, qui sont l'*angine inflammatoire*, l'*œdémateuse*, la *catarrhale*, celle qu'on nomme *maligne*, l'*angine sèche*, l'*angine squirreuse*, & l'*angine membraneuse* ou *polypeuse*. Cette division embrasse toutes celles de ces maladies qui sont idiopathiques. Quant à celles qui sont symptômatiques, telle qu'est l'*angine convulsive* de Boerhaave, & plusieurs autres, nous croyons plus naturel & plus méthodique de les renvoyer aux articles des maladies dont elles dépendent. Toutefois, nous ajouterons, à la fin de celui-ci, quelques détails sur la maladie décrite par le docteur Foterghill, sous le nom d'*angine pectorale* (*angina pectoralis*); celle-ci doit être rapportée aux affections des poumons.

§. I.

Angine inflammatoire.

Cette *angine* ne diffère des autres inflammations qu'à raison des parties qu'elle attaque. Ses symptômes, soit qu'ils lui soient communs avec les autres maladies inflammatoires, comme sont la fièvre, le mal de tête, la chaleur, les urines rouges, ou qu'ils lui soient particuliers, sont d'autant plus violens, tout le reste étant égal, que le mal est plus voisin de la glotte, & d'autant plus doux, que le mal est plus extérieur.

Lorſqu'elle eſt conſidérable, & qu'elle occupe ſeulement la trachée-artère, elle eſt accompagnée d'un ſentiment de douleur, de chaleur dans la partie affectée; d'une tumeur qui, quelquefois, ne paroît pas au dehors; d'une fièvre aigue; d'une voix perçante & ſonore; d'une eſpèce de ſifflement; d'une reſpiration courte, fréquente, très laborieuſe; d'une douleur vive dans l'inſpiration; d'un pouls extrêmement vacillant, & d'angoiſſes extrêmes.

Si c'eſt principalement le larynx qui eſt affecté, ces ſymptômes ſont les mêmes, excepté que la voix eſt plus aiguë, & qu'on ſouffre une douleur énorme toutes les fois qu'on élève le larynx en avalant. Cette *angine* eſt capable de produire un étranglement, qui fait périr avant qu'on ait pu adminiſtrer aucun ſecours.

La déglutition devient très-douloureuſe encore, lorſque l'inflammation s'étend juſqu'au pharynx. Dans ce cas, il arrive ſouvent que les alimens ſont repouſſés, qu'ils entrent dans la trachée-artère, & qu'ils cauſent une toux violente.

Lorſque l'inflammation eſt dans les amygdales, elle ſe communique ordinairement au voile du palais, à la luette, aux muſcles de ces parties, & à toute la membrane muqueuſe. Les amygdales, dans ce cas, éprouvent un gonflement qui paroît même au dehors ſous les angles des mâchoires. Non ſeulement la reſpiration, en total, eſt difficile, mais on ceſſe de reſpirer par les narines; les alimens, à cauſe du reſſerrement de l'œſophage & de la douleur qui s'enſuit, ne paſſent que difficilement, & ſouvent point du tout: il ſe fait une excrétion continuelle, & fort incommode, de mucus; quelquefois une douleur vive ſe fait ſentir dans l'intérieur de l'oreille, & dans le conduit par lequel elle communique avec le goſier. On entend un bruit dans ces cavités pendant la maſtication; quelquefois il ſurvient une ſurdité complète, & la pyrexie ſe joint à tous ces ſymptômes.

Ce mal, quoiqu'il paroiſſe quelquefois aſſez grave, eſt preſque toujours peu dangereux; s'il devient funeſte à un malade, ce n'eſt qu'en ſe jetant ſur le larynx, ou ſur le poumon, & lorſqu'il eſt joint à une affection éréſipélateuſe, ou gangreneuſe. Souvent cette maladie n'attaque qu'une amygdale; quand toutes les deux ſont affectées, il y en a toujours une plus enflammée que l'autre; s'il n'y en a qu'une d'affectée, ordinairement l'inflammation paſſe de l'une à l'autre; & dans cet état de mobilité, le mal eſt facile à réſoudre. Il ſe termine rarement par la ſuppuration, preſque jamais par la gangrène. On voit des perſonnes qui éprouvent cette angine toutes les années; d'autres deux fois par an, au printemps & en automne. La ſurdité qu'elle cauſe quelquefois, provenant de la tuméfaction inflammatoire de la trompe d'Euſtache, ſe termine avec l'inflammation; ou ſi un abcès en laiſſe quelque trace, elle diſparoît à meſure que cet abcès ſe guérit.

Il eſt rare que ces différentes parties ſoient attaquées ſéparément: pour l'ordinaire, pluſieurs le ſont à la fois; & il eſt évident que le danger doit augmenter à proportion du nombre, ſuivant la ſenſibilité de ces parties, & à raiſon de l'intenſité du mal.

L'angine inflammatoire attaque ſur-tout les jeunes gens, & les perſonnes ſanguines. Les cauſes qui la déterminent ſont toutes celles qui produiſent l'inflammation. Telles ſont un exercice violent des parties contenues dans la gorge, une courſe rapide contre un vent froid, & autres pareilles.

Lorſque l'inflammation eſt bénigne, comme l'eſt ordinairement celle des amygdales, on peut lui appliquer en général la méthode curative que M. Cullen propoſe pour celle-ci.

« Dans la cure de cette maladie, dit ce célèbre praticien, quelques ſaignées peuvent être convenables; mais les fortes ſaignées ſont rarement néceſſaires. L'ouverture des veines ranines paroît ne produire aucun avantage; les ſangſues, appliquées ſur les parties de la gorge qui ſe préſentent à la vue, ſont plus efficaces.

» On a fréquemment obſervé, ajoute M. Cullen, qu'il étoit très-utile, dans le commencement de la maladie, d'exciter un vomiſſement copieux.

» On peut ſouvent, dit-il, modérer l'inflammation par des aſtringens légers, & particulièrement par des acides ſur les parties enflammées. Néanmoins, dans beaucoup de cas, on n'a rien trouvé qui procurât un plus prompt ſoulagement que la vapeur de l'eau chaude, déterminée vers la gorge par un appareil convenable.

» Les autres remèdes qui conviennent dans cette maladie, dit M. Cullen, ſont les rubéfians ou véſicatoires, appliqués extérieurement, à la nuque. On doit y joindre l'uſage des purgatifs & des divers anti-phlogiſtiques connus, excepté l'application du froid.

» Cette maladie ſe terminant ſouvent par la réſolution, qui eſt fréquemment accompagnée de ſueurs, il eſt bon de favoriſer ou d'entretenir avec prudence ces ſueurs ».

Dans *l'angine tonſillaire*, & toutes les fois que l'inflammation eſt dans des endroits acceſſibles aux remèdes topiques, il eſt bon d'employer, en gargariſmes ou en injections, les humectans, les atténuans doux, les délayans, les relâchans. Ainſi, les décoctions de mauve, de guimauve, de ſemences de lin, avec un peu de nitre, de vinaigre, de ſel polychreſte, ou autres ſtimulans légers, capables en même temps de rafraîchir, ne peuvent que produire un bon effet. Ces remèdes doivent être employés chauds, ſur-tout en hiver; car s'ils ſont froids, ils nuiſent en reſſerrant. Il ſuffit de les tenir dans la bouche, ou de s'en gargariſer doucement & par intervalles. Mais ſi le gonflement des parties ou l'écoulement perpétuel d'une humeur viſqueuſe ne permet pas au malade de garder ces remèdes dans la bouche, on les y injectera doucement & avec précaution.

Lorsque l'inflammation est violente, & qu'elle attaque des parties très-sensibles ; lorsque le danger est pressant, il faut d'abord tenter la résolution par les remèdes les plus efficaces. Le malade ne peut être sauvé que par cette voie, si elle est encore praticable. En effet, la gangrène est toujours mortelle dans cette *angine* ; & si l'on attendoit la suppuration, le malade seroit suffoqué long-temps avant que l'abcès fût en état de maturité. Sans perdre de temps, on commencera par une copieuse saignée, qu'on répétera, s'il le faut, jusqu'à ce que la foiblesse, la pâleur du malade, & l'abattement du pouls montrent qu'il n'y a plus rien à craindre de l'impétuosité du sang. On doit pousser chaque fois l'évacuation presque jusqu'à la syncope ; mais en présence d'un médecin, qui, fera fermer la veine à propos. On pourra néanmoins, si les circonstances l'exigent, suppléer aux saignées par les sangsues.

La diète, dans le cas présent, doit être fort légère. Comme il s'agit ici d'une maladie courte, dans laquelle il est nécessaire d'abattre les forces, il suffit de donner du petit-lait, ou des émulsions très-délayées ; ces boissons seront tiédes.

Le nitre & les acides végétaux donnés en boisson, mais tellement affoiblis par l'eau, qu'ils n'irritent pas les parties enflammées, servent beaucoup à calmer la chaleur du sang.

Les vapeurs émollientes chaudes contribuent beaucoup, comme je l'ai déjà dit, à résoudre l'inflammation, en relâchant les vaisseaux des parties affectées, en délayant & en atténuant les humeurs. Enfin les rubéfians ou épispastiques, les ventouses appliquées au cou & à la poitrine, causent une dérivation salutaire.

Si tous ces secours sont inutiles, ou ont été employés trop tard, il reste quelquefois un moyen de sauver le malade prêt à suffoquer ; c'est la bronchotomie. Néanmoins cette opération ne doit être tentée que lorsque l'inflammation occupe la partie supérieure de la trachée-artère, de maniere qu'en faisant l'ouverture au-dessous, l'on puisse donner de l'air au malade. On connoît cette situation par le siége de la douleur. Cependant s'il restoit quelque doute à cet égard, il vaudroit mieux encore, suivant l'avis de Celse, hasarder un remède incertain, dans un cas désespéré, que de n'en faire aucun.

Toutefois il seroit plus qu'imprudent de tenter cette opération, lorsqu'on reconnoît, par des symptômes sûrs, que la gangrène s'est emparée des parties malades. Mais il seroit criminel de négliger ce secours, pour peu qu'il y ait d'espoir de le rendre utile. Ce qui regarde l'opération même, lorsqu'une fois elle a été décidée, appartient à la Chirurgie. Nous allons donc considérer l'*angine* inflammatoire dans un autre état, qui est celui de la suppuration.

Lorsque l'angine se termine par la suppuration, les remèdes convenables sont ceux qui hâtent la formation de l'abcès (*voyez* ce mot), & particulièrement les gargarismes chauds, que l'on tiendra continuellement dans la bouche. Ces gargarismes seront faits avec les meilleurs émolliens, tels que la graine de lin, la mauve, la guimauve. Ces remedes ainsi appliqués hâtent la formation de l'abcès, & le disposent à percer dans la bouche ; ce qui facilite la sortie du pus, & prévient la suffocation que cette matière ne pourroit guère manquer de causer, si elle entroit par la glotte. Rien n'est plus utile que de porter dans l'intérieur de la gorge les vapeurs de l'eau chaude. Ces remèdes simples ne favorisent pas seulement la suppuration, ils conviennent beaucoup aussi, lorsque la douleur est violente, & que la sécrétion du mucus est arrêtée. M. Cullen n'approuve pas les bouillies appliquées à l'extérieur, à cause du relâchement & de la chaleur qu'elles occasionnent, & parce qu'elles sont pernicieuses, dit-il, quand elles se refroidissent. En conséquence, il conseille de leur préférer l'emplâtre de mélilot. On appliquera cet emplâtre le plus près qu'il se pourra de la partie enflammée.

En général, il est utile, dans la suppuration, de discontinuer les remèdes qui abattent les forces vitales, parce qu'elles sont nécessaires à cette opération de la nature. Mais il n'en est pas de même dans le cas présent. Comme, dans l'état de suppuration, le volume des parties augmente, elles pourroient ici, en comprimant celles du voisinage, causer de nouvelles inflammations dangereuses ; on est obligé, malgré l'indication contraire, de revenir aux anti-phlogistiques, & particulièrement aux saignées.

Le temps nécessaire à la maturation de l'abcès n'a rien de réglé ; il est cependant rare qu'elle exige plus de huit à neuf jours, lorsqu'elle est favorisée par les moyens qui viennent d'être indiqués. C'est ordinairement dans la gorge que la rupture se fait ou se prépare, parce que, dans cette région, les tégumens sont très-minces. C'est donc là qu'on doit le plus souvent percer l'abcès, dès qu'on s'est assuré qu'il est mûr. S'il est situé trop profondément pour qu'on puisse tenter cette opération avec succès, tout l'art consiste alors à faciliter la rupture naturelle, dont le retardement pourroit causer des maux incroyables. Vanswieten en donne un exemple, que nous rapporterons ici. Une fille de dix-sept ans ayant souffert un violent mal de gorge, il se forma un abcès dans l'œsophage. A cette époque cette fille éprouva une douleur & un sentiment de pesanteur auprès de la région où le sternum se joint aux clavicules. Elle sentit en même-temps une difficulté d'avaler, qui augmenta continuellement, jusqu'à ce qu'enfin elle ne pût pas même essayer de boire sans entrer aussi-tôt dans des convulsions horribles, & sans tomber comme morte. Son médecin s'étant assuré

de la cause & du siége du mal, ordonna des fomentations & des gargarismes. L'abcès créva au bout de trois jours, & rendit une si grande quantité de matière fétide, que la malade en fut presque étouffée ; mais dès ce moment elle fut délivrée des maux affreux qu'elle souffroit depuis deux mois, & elle continua de se bien porter.

Si l'abcès, par son volume, intercepte l'air au point de faire craindre la suffocation, c'est encore là le cas d'ouvrir la trachée artère ; mais il est rare qu'il parvienne à ce point.

L'angine inflammatoire peut aussi se terminer par un squirre, lorsqu'elle affecte la luette, le voile du palais, les amygdales, sur-tout si elle n'a pas été traitée convenablement, & lorsque les parties enflammées n'ont pas été mises soigneusement à l'abri du froid. Cette terminaison est très-rare ; lorsqu'elle a lieu, le mal est fort facile à connoître, puisqu'on peut le voir & le toucher, mais il est très-difficile à guérir ; nous renverrons pour le traitement à l'article SQUIRRE, & à la section de l'angine squirreuse.

§. II.

Angine œdémateuse ou fausse.

Cette angine est une tumeur blanche & séreuse, située de manière qu'elle gêne la respiration ou la déglutition, ou l'une & l'autre. Elle n'est accompagnée d'aucune inflammation considérable & elle l'est rarement d'une douleur vive. Si elle fait éprouver un sentiment douloureux, c'est la distension des parties tuméfiées qui en est la cause. Cette esquinancie n'attaque guère que des sujets foibles, pâles, cachectiques.

L'Angine œdémateuse a pour cause tout ce qui s'oppose à l'excrétion de la lymphe, comme le relâchement des fibres musculaires, les obstructions des vaisseaux ou des glandes lymphatiques, & ces causes dépendent elles-mêmes de beaucoup d'autres, telles que le froid, l'humidité, le sommeil, & le repos trop long-temps prolongés, les alimens visqueux, la tristesse. Les effets de cette angine sont le gonflement, la pâleur, la mollesse, & le froid des parties affectées, la compression des parties voisines, & le dérangement de leurs fonctions.

Le traitement de cette maladie, lorsqu'elle doit son origine à l'épaississement des humeurs, exige l'usage des émolliens joints aux apéritifs, aux incisifs, administrés sous forme de potion, de gargarisme, de vapeur, &c.

Si le mal est causé par le relâchement des fibres, & par la lenteur de la circulation, il conviendra de recourir aux remèdes sudorifiques, aux diurétiques, aux hydragogues, aux apophlegmatismes, aux vésicatoires, aux frictions séches & toniques, aux scarifications. Les sudorifiques sont les uns aqueux, les autres stimulans & secs. Ce sont ces derniers qui conviennent ici. On en peut dire autant des diurétiques. Les vésicatoires doivent être appliqués derrière le cou ; la diete, dans ce cas, doit être sèche & un peu échauffante.

Il arrive quelquefois que cette angine œdémateuse est accompagnée d'engorgemens sanguins. La saignée alors peut être utile ; mais il l'employer avec beaucoup de circonspection.

§. III.

Angine catarrhale.

Un catarrhe qui affecte la membrane de Schneider dans les endroits où elle revêt la luette, le pharynx, les amygdales, & les autres parties de la gorge, produit quelquefois une angine qu'on peut nommer catarrhale. Son traitement est le même que celui du catarrhe. Il consiste dans l'emploi des émolliens, des incisifs, non seulement sous forme de potion, mais encore sous celle de gargarisme, d'injection & de fumigation.

§. IV.

Angine externe.

Cette angine, autrement nommée en françois *oreillons*, *ourles*, *parotides*, paroît tenir de l'inflammatoire & de l'œdémateuse. C'est un engorgement probablement lymphatique & sanguin, des glandes salivaires, & sur-tout de celles qu'on nomme *parotides*. On voit d'abord une tumeur glanduleuse, mobile près de l'angle de la mâchoire inférieure. Cette tumeur s'étend bientôt d'une manière uniforme, sur une grande partie du cou, tantôt d'un seul côté, mais plus souvent des deux, pendant trois ou quatre jours, après quoi elle se dissipe en peu de temps. « A mesure que le gonflement de la gorge diminue, dit M. Cullen, les testicules chez les hommes, & les mamelles chez les femmes sont affectés de tumeurs, quelqufois larges, dures & légérement douloureuses ». La fievre, dans cette maladie est ordinairement legère ou nulle. Mais, ajoute ce médecin, lorsque le gonflement des testicules ou des mamelles survenu à celui de la gorge, a été subitement répercuté, la pyrexie devient plus considérable ; elle est même quelquefois accompagnée de délire ».

Dans le premier cas cette maladie exige à peine des remèdes. La diéte anti-phlogistique, le soin d'éviter le froid & d'envelopper le cou, l'usage abondant de quelque liqueur chaude, celui d'une infusion de mélisse coupée avec un quart de lait, & très-peu de pain, sont tout ce qu'il est le plus avantageux d'employer. Dans le se-

cond cas, on doit tâcher de rappeler le gonflement par des fomentations tièdes, & prévenir les suites de sa disparution par les vomitifs, la saignée, & les vésicatoires.

§. V.

Angine maligne.

Cette espèce d'angine est beaucoup moins fréquente que celle dont nous venons de parler ; mais aussi quand elle survient quelque part, elle y exerce des ravages bien plus étendus. De tous les auteurs qui ont traité de cette maladie, le docteur Fothergill est celui qui a le plus contribué à nous la faire bien connoître, & à nous éclairer sur la manière de la combattre. Ce sera lui sur-tout, & ensuite Chomel, Huxham, Tissot, & quelques autres Médecins habiles que nous aurons occasion de nommer, qui fourniront la matière de cette section.

Aretée de Capadoce est le premier qui ait donné une description exacte d'une angine maligne & contagieuse, semblable à celle dont nous parlons. « Les amygdales, dit-il, sont souvent exposées à s'ulcérer; ces ulcères sont ou superficiels & sans danger, ou mortels & contagieux; si l'ulcère gagne, s'il devient profond, les grecs l'appelent du nom d'ἐσχάρα, *escarre*; à mesure qu'il s'étend, il ronge la luette & les parties voisines; les malades périssent consumés par la pourriture, les poumons s'échauffent, s'ulcèrent, se gangrènent. Ce sont sur-tout les enfans qui sont attaqués de cette maladie; leur visage est pâle & livide, leur voix change; elle devient rauque ». Aétius qui vivoit à la fin du cinquième siècle, parle de la même maladie, & en termes aussi clairs.

Depuis cet auteur on n'en connoît aucun, ni parmi les latins, ni parmi les arabes ou autres, qui ait fait des observations sur cette angine, jusques vers le commencement du dix-septième siècle qu'elle devint épidémique en Espagne, d'où elle s'étendit dans la Sicile & à Malte, de même que dans la Pouille, la Calabre, & la Campanie; elle gagna le royaume de Naples, qu'elle ravagea pendant plus de vingt années consécutives. Depuis ce temps il se passa près d'un siècle sans qu'il en fût question parmi les médecins.

Les espagnols appellent cette maladie *garrotillo*, parce qu'elle étrangle comme une corde dont on serre le cou. Chez d'autres nations elle a été nommée *morbus strangulatorius*, *pestilens gutturis affectus*, *epidemica gutturis lues*, *&c.* Ludovicus Mercatus, médecin de Philippe II & de Philippe III, rois d'Espagne, en parle dans un écrit publié en 1612, comme d'une calamité toute nouvelle qui se faisoit sentir alors dans différentes provinces de ce royaume. Après lui, plusieurs Médecins, la plupart italiens, en ont fait mention. Selon ces auteurs, la maladie dont il s'agit étoit extrêmement maligne, & particulièrement très-funeste aux enfans, quoique les adultes en fussent aussi fort souvent attaqués, & elle l'étoit plus aux personnes du sexe qu'aux autres. Ils croyoient aussi avoir observé qu'elle étoit principalement funeste à celles de ces personnes qui avoient les yeux noirs.

Ceux qui en étoient attaqués commençoient par se plaindre d'une douleur à la gorge, avec une roideur du cou & une difficulté douloureuse de mouvoir ces parties, comme si elles étoient serrées par une corde. Ils éprouvoient une grande difficulté d'avaler, & souvent de respirer. Ils rendoient une odeur fétide, & éprouvoient un goût désagréable. La luette, le pharynx, les amygdales, & toutes les parties de la gorge de ces malades, paroissoient d'un rouge vermeil, très-remarquable, semblable à celui que l'on observe dans un éréspele. Cette couleur n'étoit pourtant pas partout de la même force. Il y avoit des endroits d'une teinte plus foncée que les autres. Toutes les parties dont nous venons de parler étoient plus ou moins enflées, sans cependant que la respiration fût aussi gênée que dans l'angine ordinaire.

Mais quand l'attaque étoit violente, les malades éprouvoient une extrême difficulté de respirer & d'avaler, avec une espèce d'oppression douloureuse & de rétrécissement de la poitrine & du dos. Une rougeur assez forte paroissoit sur tout le visage & au cou; ils ressentoient une grande chaleur à toutes les parties affectées; leur voix étoit étouffée; ils avoient une soif qu'on ne pouvoit éteindre, & paroissoient en danger d'être suffoqués.

Dans quelques-uns, l'enflure & les ulcères de la gorge se montroient quand on regardoit dans la bouche; on ne pouvoit rien voir dans les autres; mais on sentoit une odeur putride très-désagréable. La fièvre survenoit ensuite; elle étoit accompagnée d'éruptions, les unes un peu élevées, les autres semblables à des piqures de puces.

Lorsque la maladie devoit prendre le plus mauvais caractère, elle ne montroit pas toujours, dans les commencemens, toute sa malignité; mais le jour même où elle avoit commencé, ou le suivant, l'entrée de l'œsophage qui avoit d'abord paru plus foncée que le reste de la gorge, commençoit à prendre une couleur blanche, cendrée ou noire, qui n'étoit pas occasionnée par quelque matière répandue sur ces parties, mais par une colliquation ou dissolution gangreneuse de ces organes.

La voix étoit aussi rauque & obscure qu'elle l'est dans ceux qui ont des ulcères véneriens à la gorge; ce qui, indépendamment de tout autre symptôme, étoit suffisant pour faire juger de la nature de la maladie.

Le cou & la gorge commençoient peu après à s'enfler extérieurement ; la tumeur étoit d'une espèce molle & œdémateuse, & elle prenoit de l'accroissement à mesure que la maladie faisoit des progrès. Tous les symptômes devenoient plus graves pendant la nuit. Si les malades avoient quelque intervalle de repos, c'étoit communément dans le jour. En quatre fois vingt-quatre heures cette tumeur parvenoit à occuper une fort grande étendue, & les taches blanches de la gorge commençoient à devenir noires. Une sanie putride & corrosive sortoit par la bouche & par les narines ; l'haleine devenoit extrêmement désagréable. Si jusqu'alors la respiration n'avoit pas été beaucoup gênée, elle commençoit à devenir difficile ; & le malade expiroit en très-peu de temps.

Quoique ce fut là le progrès ordinaire de la maladie, & le terme malheureux où elle aboutissoit ordinairement, cependant elle ne se montroit pas toujours sous les mêmes apparences ; elle étoit quelquefois accompagnée de symptômes fort différens. Quelques malades avoient une extrême difficulté de respirer presque dès le premier jour. Quelques-uns étoient attaqués d'une toux violente, d'autres étoient fort assoupis ; ceux-ci tomboient dans le délire ; ceux-là mouroient d'un engourdissement léthargique ou d'un saignement de nez. Il y en avoit qui étoient emportés subitement par une suffocation momentanée, sans éprouver aucun de ces symptômes. Dans quelques malades l'œsophage étoit sphacelé jusqu'à l'estomac, & dans d'autres la trachée artère l'étoit jusqu'aux poumons. Ces derniers ne pouvoient respirer que dans une situation droite, & les premiers ne pouvoient rien avaler. Il sortoit par les narines une humeur fétide, ichoreuse, quelquefois mêlée de sang ; c'étoit quelquefois du sang tout pur & sans aucun mêlange. Un saignement de nez parut d'abord soulager un des malades, mais il mourut bientôt après.

Mercatus rapporte l'exemple d'un enfant attaqué de cette maladie, dans lequel l'acrimonie de l'humeur sortie des ulcères étoit si grande, que le sein de sa nourrice en fut enflammé au point de tomber en mortification. Le père de cet enfant, ayant souvent mis le doigt dans la bouche de son fils, pour en retirer le phlegme visqueux qu'elle contenoit, gagna une inflammation au doigt, & fut pris ensuite de l'esquinancie maligne.

Tel est le tableau que nous ont laissé de cette maladie les médecins du commencement du dernier siècle. Nous allons la considérer dans des temps plus modernes. Nous y trouverons le même fonds, mais avec les variétés qu'elle doit offrir, suivant les parties de la gorge & autres qui sont attaquées, & suivant les différens dégrés de malignité.

Elle avoit commencé à se faire remarquer en Angletere, vers l'an 1739 ; mais quoiqu'on en vît de temps en temps quelques exemples dans les années suivantes, elle resta inconnue à la plupart des médecins jusqu'en 1746. Un grand nombre d'enfans qu'elle fit périr à cette époque & depuis, la fit observer attentivement. Vers le même temps, où le docteur Fothergill la traita dans sa patrie, elle régnoit parmi les enfans à Paris, & en particulier dans le couvent des dames de la visitation de la rue du Bacq. Elle s'étoit repandue quelques années auparavant dans le collége de Louis-le-Grand, & parmi les demoiselles de Saint-Cyr, de même qu'à Rouen, & dans plusieurs autres endroits du royaume. Quelques années après, elle fut observée à Edimbourg & aux environs, par M. Huxham ; à Aumale par M. Marteau ; & en 1761, en Suisse, par M. Tissot. Enfin M. Réad, alors médecin à Metz, a donné les détails d'une pareille épidémie, qui se déclara au village de Mousson dans la province des Trois-Evêchés, au commencement de novembre 1777.

Quoique cette maladie se développe dans tous les temps, & dans toutes sortes de températures, elle se montre néanmoins plus fréquemment en automne & au commencement de l'hiver qu'en aucune autre saison. Les enfans, les personnes du sexe, tous les sujets délicats y sont plus exposés, & en souffrent plus que les autres.

Quand une fois elle entre dans une famille, ordinairement tous les enfans la gagnent, si l'on n'a pas soin d'empêcher que ceux qui se portent bien ne communiquent avec les malades ; les adultes qui se trouvent fréquemment avec ces derniers, & qui respirent de trop près leur haleine, éprouvent souvent la même maladie.

Elle s'annonce de différentes manières dans les différens sujets. Quelquefois on se plaint d'un frisson accompagné de mal de gorge, d'une plénitude, & d'une tension douloureuse au cou. Quelques sujets éprouvent des frissons & des chaleurs alternatives avec un peu de mal à la tête, des vertiges, des assoupissemens. Tantôt cette maladie se déclare par un fort accès de fièvre, un grand mal à la tête, au dos, & dans les membres, une grande oppression autour du cœur, & des soupirs continuels. On a vu des adultes ne se plaindre que d'un malaise qui les forçoit de s'aliter.

Quoique le pouls soit ordinairement vif, petit, agité, il est quelquefois lourd & ondulant ; & quoique les urines soient le plus souvent pâles, claires, & crues, quelques adultes les rendent en petite quantité, fort colorées, & mêmes troubles.

Quelquefois le délire se déclare dès la premiere nuit, & le redoublement vient exactement tous les soirs pendant tout le cours de la maladie ; « lors même qu'elle étoit sur son déclin, dit Huxham, j'ai souvent appris avec surprise que le malade avoit passé la nuit dans le délire, quoique je

l'eusse laissé dans un grand calme pendant le jour ».

En général les malades éprouvent plus ou moins de délire ; quelquefois c'est une frénésie continuelle, avec insomnie. Plusieurs sont comme stupides ; ils travaillent des mains, & parlent entre leurs dents ; la peau est sèche, rude, raboteuse ; il y a cependant de la disposition à la sueur ; les malades ont souvent des envies de vomir ; souvent il survient un flux de ventre, & sur-tout dans les enfans ; leur respiration devient beaucoup plus difficile, & est accompagnée d'une espèce de sterteur si forte, qu'on diroit qu'ils vont étouffer ; la voix est excessivement rauque, comme l'ont ceux qui ont des ulcères vénériens à la gorge ; le bruit qu'on entend quand les malades parlent ou respirent, a quelque chose de si particulier, que pour peu qu'on soit familiarisé avec cette maladie, on la reconnoît sur le champ. Ce symptôme est produit par l'état de la bouche & des parties environnantes, la luette étant pendante, & différentes parties se trouvant ulcérées.

L'haleine des malades parvenus à ce point est d'une puanteur insupportable, sur-tout jusqu'à ce qu'il survienne une crise ; plusieurs, vers le cinquième ou le sixième jour, crachent une grande quantité de matière mousseuse, purulente, puante, & quelquefois teinte de sang ; d'autres rendent une matière tout à fait livide, & d'une odeur insupportable. Quand l'ulcération des narines fait de grands progrès, elle cause des éternuemens continuels aux enfans ; cet accident a rarement lieu dans les adultes, au moins à un degré considérable. On voit assez fréquemment des malades être attaqués violemment & subitement d'une espèce de péripneumonie, à laquelle ils succombent. Communément l'angine précède les exanthèmes ; mais dans certains sujets elle suit ces éruptions cutanées, qui sont quelquefois fort considérables ; d'autres malades n'ont aucune éruption ; mais ils ressentent des démangeaisons, & quelquefois leur épiderme se lève par écailles. Huxham dit avoir observé ces accidens sur les grandes personnes, & rarement dans les enfans. Quelquefois l'éruption ne paroît que dans certaines parties, & quelquefois elle est universelle : le plus souvent elle se fait au visage ; tantôt c'est une espèce d'érésypele ; tantôt ce sont des pustules, qui sont ordinairement fort saillantes, enflammées, & d'un rouge foncé ; l'éruption ordinairement est d'un rouge cramoisi, comme si la peau avoit été frottée avec du jus de framboise, jusqu'au bout des doigts ; elle soulage ordinairement le malade. Cependant on observe quelquefois le contraire, & Huxham a vu un ou deux malades de ce genre, périr dans un terrible accès de frénésie ; apparemment parce que la matière avoit beaucoup de peine à sortir.

Lorsque cette éruption est douce, qu'elle se fait au commencement, & qu'elle est suivie d'une grande desquamation de l'épiderme, elle est d'un heureux présage ; mais quand elle est d'une couleur brune & livide, le malade est en grand danger.

Quelques sujets, non seulement ont le visage bouffi, pale, luisant, & comme onctueux, mais tout leur corps est gonflé, & ils ont un aspect cadavéreux ; quelquefois tout le corps est œdémateux, & la peau est une fois plus élevée qu'à l'ordinaire.

Dans l'épidémie de Mézières, dit M. Read, le principe putride s'annonçoit bientôt par des nausées, & par des excrémens verdâtres d'une odeur insupportable, & toujours mêlés de vers : les malades en rendoient aussi par la bouche ; les urines étoient rouges & enflammées au commencement de la maladie ; elles devenoient blanchâtres & fort troubles vers le quatrième jour, & elles se maintenoient dans cet état jusqu'à la rémission des symptômes ; la concentration du pouls, l'abattement des forces, la noirceur des dents & des lèvres, déterminoient évidemment le caractère de malignité ; des taches livides, des phlictènes gangreneuses aux cuisses annonçoient enfin le plus haut dégré d'activité de la cause morbifique, une sorte de pestilence.

Les taches pétéchiales disparoissoient dans quelques-uns, le même jour qu'elles avoient paru ; d'autres les conservoient deux ou trois jours ; ceux sur lesquels elles duroient quatre ou cinq jours, les perdoient par une efflorescence farineuse, qui tomboit, quelques jours après, en desquamation furfuracée ; les sueurs seules, spontanées ou procurées par les infusions chaudes d'herbes émollientes, ont accéléré cette desquamation, & borné la durée des taches pourprées.

Dans un malade dont parle M. Marteau, médecin à Aumale (Journ. de Méd. Mars 1756), la difficulté d'avaler étoit grande ; & quoiqu'il n'y eût ni vomissement, ni rapports, ni dégoût, & qu'il n'y eût pas la moindre apparence de fièvre, le mal n'en étoit pas moins très-grave. Dès le sixième jour, le sujet dont il s'agit avoit la gorge très-gonflée ; la langue sortoit, la bouche écumoit, les yeux étoient convulsifs ; il mourut le septième jour, conservant la connoissance jusqu'au dernier moment.

Cette maladie excite quelquefois les règles à un âge, ou dans un temps auquel elles ne doivent pas paroître.

Une des malades dont parle M. Chomel rendoit la boisson par le nez.

L'esquinancie de cette espèce, observée par M. Tissot, ne paroît pas avoir été des plus malignes. Voici ce que contient de particulier la description qu'en fait ce médecin célèbre. 1°. Les malades crachoient moins qu'on ne crache dans le mal de gorge ordinaire, & ils avoient la langue sèche. 2°. Quoiqu'ils eussent de la peine à avaler, ce n'étoit pas ce qui les inquiétoit le plus,

plus, & ils pouvoient boire suffisamment. 3°. Le gonflement des amygdales, de la luette, & du fond du palais, n'étoit que peu considérable; les glandes parotides & maxillaires, sur-tout les premières, étoient extrêmement gonflées & enflammées; la douleur dont ils se plaignoient le plus, étoit cette douleur extérieure.

Presque tous les enfans, & un très grand nombre d'adultes, avoient, ou dès le premier jour, ou seulement les jours suivans, jusqu'au sixième, une ébullition, qui, dans quelques-uns, ressembloit assez à la rougeole, mais qui étoit d'une couleur moins vive, & sans élevation; elle commençoit au visage, ensuite aux bras, & elle diminuoit peu à peu, & dans le même ordre qu'elle avoit observé en paroissant; d'autres, en très-petit nombre, éprouvoient des accidens plus graves avant l'éruption, & ils étoient attaqués du vrai pourpre ou du millet blanc. Quand ces ébullitions avoient paru, ils se trouvoient ordinairement mieux; la dernière duroit quatre, cinq ou six jours, & elle se terminoit souvent par des sueurs. Ceux qui n'ont pas eu ces ébullitions, & c'est le cas de plusieurs adultes, n'ont pu se guérir que par des sueurs abondantes sur la fin; car au commencement elles étoient inutiles, & même nuisibles.

M. Tissot a vu quelques malades dont le mal de gorge s'est dissipé entièrement sans éruptions & sans sueurs, mais qui restoient dans une inquiétude ou dans une angoisse très-fortes, avec un pouls fréquent & petit.

Soit que les malades aient eu l'éruption, ou qu'ils ne l'aient pas eue, tous ont perdu la première peau ou épiderme, par grandes écailles, sur tout le corps.

Dans quelques sujets, il n'y avoit point de symptômes inflammatoires, & le mal dépendoit uniquement d'un embarras putride dans les premières voies; quelques malades rendoient des vers; il y a eu des endroits dans lesquels il n'y avoit aucun caractère d'inflammation.

Plusieurs malades traités par Huxham, étoient attaqués d'une péripneumonie ou d'une affection comateuse; quelques-uns périssoient d'un ulcère au poumon, ou d'une fièvre hectique.

Dans les ouvrages que nous avons cités, il est peu question d'ouvertures de cadavres. Chomel en rapporte deux; dans l'un & dans l'autre des sujets qu'il examina, les amygdales & la luette étoient rongées; les poumons étoient plus ou moins gangrenés, & remplis d'une sanie purulente; dans l'un de ces sujets la trachée-artère étoit ulcérée.

Cette maladie est en général facile à connoître. Quand avec les symptômes communs aux angines, tels que la difficulté d'avaler, celle de respirer, l'altération de la voix, & autres accidens qu'on observe dans toutes ces maladies, on remarque de plus un grand abattement de forces, accompagné de vomissement ou de dévoiement, à plus forte raison quand tous ces symptômes surviennent dans quelques heures, ce qui arrive généralement lorsque la maladie est violente, on peut la regarder avec raison comme étant de l'espèce gangreneuse; & il n'y a pas lieu d'en douter, si avec ces accidens, on découvre dans la gorge une tumeur érésypélateuse, accompagnée d'ulcérations ou d'escarres.

La rougeur du visage, du cou, de la poitrine, & des mains, est un autre symptôme qui ne peut guères tromper. Il est rare, sur-tout chez les enfans & les jeunes personnes, qu'il manque d'accompagner cette angine, & il ne se trouve jamais joint à d'autres.

Cette maladie est sur-tout aisée à distinguer du mal de gorge inflammatoire; celui-ci ne se fait sentir que dans la partie où il a son siège, au lieu que dans le mal de gorge gangreneux, tout le corps souffre; de plus, quoique dans ce mal, la gorge soit plus ou moins affectée, c'est cependant la partie dont les malades se plaignent le moins.

Quant au pronostic, si dans le troisième ou quatrième jour il survient une douce moiteur, si les escarres se séparent avec facilité, que la gorge paroisse nette & d'un beau rouge; si la respiration est plus libre, & que les yeux conservent de la vigueur & de la vivacité, on doit espérer qu'il surviendra une crise salutaire par les sueurs, ou par les urines, ou par une expectoration abondante, ou par une desquamation universelle de la surpeau: mais s'il y a des frissons, si les exanthèmes disparoissent tout à coup, & deviennent livides; si le pouls est petit ou vif, si la peau reste brûlante & sèche, la respiration difficile, les yeux morts, les urines pâles & limpides; s'il y a frénésie ou affection comateuse, avec une sueur froide & gluante au visage ou aux extrémités, c'en est fait du malade, surtout quand le hoquet survient.

On ne remarque pas que cette maladie ait aucun jour de crise déterminé. Quelques sujets en meurent dès le premier jour, d'autres le second, le troisième, & ainsi de suite, jusqu'au septième, quoique la plupart meurent avant le quatrième: mais quelquefois le danger dure quarante jours & plus, & les suites de ce mal se font souvent sentir long-temps après qu'il a cessé; une langueur & une foiblesse excessives continuent pendant plusieurs mois; la voix & la déglutition sont quelquefois tellement affectées, que dans quelques personnes ont peut encore en remarquer des vestiges une année après.

Il résulte de la description que nous avons donnée de cette maladie, que sa cause prochaine est une disposition putride qui affecte les amygdales & les parties circonvoisines; ses causes éloignées sont tout ce qui favorise la naissance & les progrès de cette disposition. Aussi apprenons-nous par l'histoire des épidémies de cette espèce, comme nous

l'avons déjà observé, qu'elles règnent sur-tout pendant, ou immédiatement après la saison de l'automne, temps où l'on observe souvent cette constitution humide & chaude, ou tempérée, de l'air, laquelle est très-favorable à la putréfaction. Plusieurs des auteurs que j'ai déjà cités, remarquent même que cette constitution avoit duré long-temps lorsque les épidémies dont ils parlent se sont déclarées. Ils joignent à cette cause, toutes celles qui accumulent dans un endroit les miasmes putrides, telles que la situation de certains lieux dans des vallons & au milieu des bois, la multitude des cadavres non enterrés, les eaux basses des rivières qui reçoivent beaucoup d'immondices; on pourroit ajouter les mares infectes. Si cette maladie se fixe de préférence à la gorge, c'est apparemment parce que cette partie donne passage à l'air & à l'eau, qui sont les véhicules de l'infection.

La cure de cette angine exige de grandes attentions. Quand même elle paroîtroit légère, dit Fothergill, ceux qui en sont attaqués doivent garder le lit, autant qu'il leur est possible. Pour avoir négligé cette précaution, il est arrivé qu'on a été attaqué de dévoiement, & qu'un mal, qui auroit peu duré, est devenu fort long, & d'une guérison difficile.

La premiere indication qu'il faut avoir en vue, est celle de la putridité. La foiblesse des malades, proscrit l'usage des purgatifs, excepté dans un petit nombre de cas. Mais un lavement doux, par exemple, avec du lait & du sucre, donné dès le commencement, ne peut qu'être utile, en vidant les intestins, sans fatiguer le malade. On préservera la gorge des effets de la matière âcre qui y coule, en la lavant souvent avec des gargarismes, ou des injections anti-septiques. En même temps on préviendra & on corrigera la tendance des humeurs à la putridité, par les anti-septiques pris intérieurement. Le meilleur de tous ces remèdes, est le quinquina, soit en décoction ou en substance; les anti-septiques ont de plus l'avantage de servir comme vermifuges, si le cas le requiert.

Quand les malades éprouvent des nausées & des vomissemens, un vomitif fort doux, loin d'augmenter le mal de gorge, comme on paroîtroit fondé à le craindre, le diminue beaucoup; l'ipécacuanha & les préparations antimoniales, sont les meilleurs qu'on puisse donner dans ce cas; celui-ci doit être administré, sur tout aux enfans, à cause des glaires qui abondent chez eux; ces deux médicamens ont de plus l'avantage de faire suer doucement, ce qui remplit une seconde indication, qui est d'aider la nature à pousser à la surface du corps la matière morbifique; c'est en effet à quoi elle tend, comme il est prouvé par les éruptions, & par les accidens qui surviennent lorsqu'elles sont répercutées; car on a vu plus d'une fois que lorsqu'elles ont disparu, le malade s'est trouvé dans le plus grand

La principale cause de leur disparition, est le dévoiement, soit spontané, soit produit par un purgatif, même benin; mais pour l'ordinaire, le vomissement met fin à cette fâcheuse évacuation, qu'il faut arrêter : autrement elle occasionne une grande foiblesse, & devient à la fin d'une dangereuse conséquence; communément les cordiaux aromatiques font disparoître ce symptôme, ainsi que le vomissement; mais s'ils sont inefficaces, il faut recourir aux astringens ou aux anodins, suivant qu'il y a relâchement ou irritation. Tels sont la confection de Fracastor, l'électuaire de scordium, dissous dans l'eau de canelle orgée; on les fera prendre après chaque selle. De légers diaphorétiques, pris en abondance, feront aussi beaucoup de bien.

Ce que nous venons de dire sur le dévoiement, est un nouveau motif de s'abstenir des purgatifs au commencement de cette maladie; mais Huxham croit que lorsqu'elle tend à sa fin, il importe d'évacuer les premières voies. Quand on y manque, dit cet auteur, il survient des accablemens, des dégoûts, des gonflemens du ventre, & des embarras considérables dans les glandes.

Fothergill & Huxham ne sont point partisans de la saignée, dans cette maladie. Huxham n'en fait aucune mention. Fothergill se contente de rapporter la pratique des italiens à cet égard, sans expliquer nettement ce qu'il en pense, & sans donner aucun conseil de son chef sur ce point. Les médecins françois qui traitèrent cette maladie dans deux pensionnats de Paris, donnèrent dans l'extrémité opposée; ils saignèrent trop : la plupart de leurs malades moururent; les autres se rétablirent presque tous avec une peine qui ne permet pas de douter que ces évacuations réitérées ne leur aient nui. Entre ces deux extrêmes, nous trouvons MM. Cullen & Tissot. Des avis combinés de ces deux médecins, il résulte qu'on doit saigner dans cette angine, autant qu'une inflammation considérable l'exige, & que les forces des malades le permettent.

L'excessive foiblesse où se trouvent souvent ceux-ci, est un autre symptôme qui demande une attention particulière; en général, on se plaint de cette incommodité, dès la première attaque; & tant que le malade a du sentiment, il continue à s'en plaindre. On peut dire que le danger est plus ou moins grand, selon que ce symptôme est plus ou moins sévère, sa violence étant proportionnée au degré de malignité de la maladie, & sa diminution étant un sûr présage du rétablissement de la santé; les remèdes toniques sont d'une grande utilité sous ce rapport.

Quelques médecins d'Italie défendent l'usage du vin dans cette maladie; peut-être que la chaleur de leur climat rend cette précaution nécessaire; mais dans des pays moins chauds on ne doit pas supprimer l'usage de ce cordial, qui est utile d'ailleurs comme antiseptique. On peut le

donner, par exemple, avec du petit lait ou mêlé avec une légère infusion de menthe, de baume, ou de sauge, ainsi qu'avec de l'eau d'orge, du gruau, de la panade, du sagou. Il est bon même de le faire prendre seul, si la foiblesse est extrême. L'âge, le genre de vie du malade, & les symptômes qu'on observe en lui, fournissent les règles qu'on doit suivre par rapport à l'espèce & à la quantité du vin.

Les vésicatoires sont aussi de quelque utilité, pour relever les forces abattues. Ils diminuent en même temps le gonflement du cou & des glandes parotides, qui devient quelquefois si considérable, que le malade est en danger de suffoquer.

Les ulcères de la gorge demandent que l'on s'y rende attentif de très-bonne heure, & qu'on ne cesse de les suivre avec assiduité, parce que cette partie ne peut souffrir une perte considérable de sa substance, sans que la vie soit exposée à un très-grand danger, ou qu'il n'en résulte pour la suite, des conséquences préjudiciables à l'action de cet organe, supposé que le malade se rétablisse. En effet les escarres ne sont pas formées par une matière étrangère, étendue comme une croûte sur les parties affectées, mais ce sont des mortifications réelles de la substance, puisque toutes les fois qu'on les sépare des endroits qu'elles couvrent, elles laissent un ulcère plus ou moins profond, selon qu'elles sont elles-mêmes plus ou moins pénétrantes.

Lorsque la tendance à la putréfaction est arrêtée, ces escarres se guérissent ordinairement d'elles-mêmes, ou l'on peut contribuer à les faire tomber par des remèdes convenables; mais il seroit très-pernicieux de les arracher par force, ou de les ratisser, soit avec les doigts, soit avec des instrumens, ainsi que Severin le propose. La raison condamne cette pratique; & l'expérience a prouvé que souvent elle ne fait qu'augmenter le mal, & qu'elle est même quelquefois suivie de mortifications fatales. Les gargarismes dont on a parlé, contribueront en général à faire tomber ces escarres; & si l'âge du malade ou l'état de sa bouche, ne lui permet pas de se gargariser lui-même, on les injectera; mais si les escarres sont larges, & qu'elles se détachent lentement, on y appliquera, au moyen d'une sonde armée, un topique tel que le miel Egyptiac, ou celui qui est recommandé par feu M. Raulin, & dont M. Boucher fit usage avec le plus grand succès à Lille. Ce dernier médecin ayant à traiter une femme qui avoit une grande partie des amygdales & des piliers antérieurs de la cloison du palais ulcérée, composa le remède dont il s'agit avec vingt-quatre grains de sel de saturne, fondus dans deux onces d'eau de plantain. Il en fit toucher six à sept fois les escarres, avec une espèce de pinceau, formé de vieux linge effilé. Non seulement ce remède arrêta les progrès du mal, mais on vit les ulcères diminuer de jour en jour jusqu'au huitième, que la cicatrice fut consolidée; après quoi l'on vint aisément à bout du reste de la maladie. Comme l'usage de ce remède ne consiste qu'à en toucher les escarres, & que les malades ne risquent pas de l'avaler, comme s'ils s'en servoient en gargarisme, le plomb qu'il contient ne doit pas le rendre suspect.

Un autre médicament qui paroît être d'une assez grande efficacité dans cette maladie, c'est le camphre. M. Chomel eut à s'applaudir de l'avoir donné à une des pensionnaires de la visitation de la rue du Bacq. Cette malade, âgée de sept ans & demi, avoit été beaucoup saignée & purgée, & elle étoit allée de mal en pis jusqu'au soir du septième jour. Alors M. Chomel résolut d'essayer le camphre, & ce remède fut administré à la jeune pensionnaire à la dose de huit grains, dans une once d'huile d'amandes douces. La fièvre, qui redoubloit les soirs, parut diminuer une heure après cette prise de camphre. Le sommeil survint; on vit le lendemain, au lieu de la sérosité qui suintoit par le nez, un commencement de suppuration. Le camphre fut continué deux fois par jour, & il fut pris exactement jusqu'au 30 de la maladie. Le 20 elle paroissoit presque terminée; mais le 24 au soir la fièvre ayant augmenté, il parut, sous l'angle droit des mâchoires, une tumeur isolée, séparée de la glande parotide, douloureuse, & de la grosseur d'un œuf de pigeon. M. Chomel regardant cette tumeur comme critique, se disposoit à la faire suppurer, mais les parens de la malade demandèrent la résolution. Le médecin fit donc mettre sur cette tumeur de la laine grasse, du camphre, de l'huile, & enfin le diabotanum; & elle fut dissipée en 15 jours. Pendant ce temps on donna souvent un grain de kermès minéral dans du vin d'Espagne; d'autres fois on purgeoit l'enfant avec l'ipécacuanha, le jalap, la manne, &c. Malgré ce traitement, elle ne fut hors d'affaire que le quarante-cinquième jour; & elle ne fut entièrement guérie qu'après deux mois encore.

Quelquefois il survient dans cette angine une copieuse hémorragie du nez, de la bouche, ou des oreilles, mais des oreilles sur-tout, après que la maladie a duré deux ou trois jours, ou plus long-temps. C'est un symptôme dangereux; car après un pareil temps, il est très-probable que cette hémorragie vient d'une branche d'artère, rongée par la mortification, & laissée ouverte par la chûte de l'escarre. Il est donc nécessaire de faire tous ses efforts pour arrêter cette perte de sang, le plutôt qu'il est possible. Ainsi, par le moyen des tentes ou autrement, on appliquera du vinaigre le plus près que l'on pourra de l'orifice du vaisseau; on en fera couler dans la bouche & dans les narines; on tiendra le malade assis & dans une situation droite, ou sa tête élevée aussi haut qu'il sera possible, & on entretiendra ses parties supérieures dans un état de fraîcheur mo-

dérée. Quand ces secours ne produisent pas un effet prompt, il faut avoir recours à tout ce qu'il y a de plus efficace, comme le quinquina & quelquefois même l'opium.

Il arrive assez souvent qu'il reste pendant un temps considérable des sueurs critiques, des chaleurs nocturnes, un défaut d'appétit, & un grand abattement, à ceux qui ont eu cette maladie à un haut degré. Communément ils se rétablissent en prenant du lait d'ânesse, avec des amers.

M. Raulin père, consulté sur l'angine épidémique d'Aumale par M. Marteau, donna le conseil suivant. « Aumale, répondit-il, est situé dans une vallée couverte au nord, au sud, & au sud-ouest par des forêts spacieuses, il y fait souvent des brouillards. L'air de cette ville doit être de toute necssité humide. Il n'y circule pas, parce que les différens vents n'y sont pas libres. D'ailleurs les endroits montagneux abondent en vapeurs qui détruisent l'élasticité de l'air, empêchent la transpiration, & relâchent les fibres animales. Si l'air est échauffé par le vent du sud, il produit encore un plus grand relâchement, & en diminuant les forces des solides, il doit occasionner la stagnation & la putréfaction des fluides, avec toutes les maladies qui dependent de l'état lâche des fibres. Cette mauvaise qualité du vent du sud cause toutes les années, vers le mois de juin, les maladies épidémiques de l'Egypte, qui ne cessent que lorsque les vents alisés paroissent, & s'opposent aux mauvais effets des premiers. Les forêts peuvent retenir les vapeurs viciées que les vents vous ont portées, & empêcher leur évaporation. Votre position n'est pas sans exemple. Les premiers habitans de l'Amérique étoient très-incommodés par l'air de ce nouveau pays, & la mortalité contina parmi eux, jusqu'à ce qu'ils eussent brûlé la plus grande partie des forêts qui les couvroient, ce qui purifia l'air & le rendit plus salubre.

» Craignez toujours le vent du sud, sur-tout quand il n'a point de débouché. C'est ce vent qui ravagea Agrigente par une peste horrible, qu'Empédocle fit cesser, en faisant fermer dans les montagnes, une gorge qui lui donnoit passage. Varron termina les maladies de sa flotte dans le port de Corcyre, en fermant toutes les fenêtres du côté du sud, & ce fut en embrasant les forêts du côté du midi, qu'Hippocrate préserva la Grèce de la peste qui ravageoit l'Illyrie ».

Il est facile de tirer la conséquence de ce que dit ici M. Raulin; mais de tels conseils ne sont guères suivis que quand il s'agit d'intérêts moins précieux que la vie des hommes.

§. VI.

Angine sèche de Boerhaave.

Boerhaave parle d'une espèce d'angine qui n'est point inflammatoire, & qui n'est accompagnée d'aucune tumeur externe ni interne; elle est presque toujours mortelle. Dans cette maladie, dit Van-Swieten, la gorge est pâle, sèche, exténuée, sans aucune marque d'inflammation interne. A la vérité on apperçoit quelquefois dans la gorge un peu de chaleur, accompagnée d'une douleur légère; mais l'une & l'autre sont très-éloignées de celles que l'on observe dans l'angine inflammatoire, & la dépression de la gorge est encore un caractère qui empêche de confondre ces deux maladies. Celle dont nous parlons succède ordinairement à d'autres qui ont été de longue durée & suivies d'un épuisement qui est dû sur-tout à des évacuations excessives, par les saignées, les purgations, les vomitifs, les dévoiemens, ou par d'autres moyens quelconques. Il arrive aussi qu'elle survient tout à coup & sans aucune cause apparente, mais cette maladie est toujours très-rare, & particuliérement avec cette dernière circonstance. Sydenham en rapporte quelques exemples, qu'il a observés après de longues fièvres, soit continues, soit intermittentes, & qu'il attribue aux causes dont nous venons de parler. On en trouve aussi des vestiges dans Arêtée. L'extrême rareté de ce mal, & son incurabilité, doivent nous rendre courts sur cet article.

§. VII.

Angine squirreuse.

C'est encore ici une angine rare; mais moins que la précdente. Van-Swieten en cite plusieurs exemples, d'après divers auteurs, & d'après lui-même. La plupart on été recueillis à l'ouverture des corps.

Les tumeurs squirreuses occupent ordinairement les parties supérieures du canal alimentaire, ou celles qui les entourent, & elles ne nuisent guère qu'à la déglutition, parce que la trachée-artère se défend contre la compression extérieure, par ses cartilages. Les causes de ces tumeurs peuvent être une inflammation précédente, un usage excessif des boissons spiritueuses, ou de celles qui sont prises fort chaudes, un air froid, qui agit long-temps sur la gorge, sur-tout quand elle est nue.

Peut-on croire que la guérison de ces squirres soit possible? Les plus puissans résolutifs, la salivation même, employés par d'habiles médecins, n'ont rien opéré. Les décoctions émollientes & lubréfiantes ont facilité la descente des alimens dans l'estomac, mais elles ont laissé subsister le mal dans son entier. Un chirurgien tenta d'ouvrir le passage, en y introduisant une petite éponge attachée au bout d'un morceau de baleine. Il ne fit qu'irriter ces parties, & augmenter la tumeur. Une pareille tentative réussit cependant une fois. C'est Willis qui l'a faite & qui la rapporte. Un homme, d'ailleurs assez sain & robuste, dit cet au-

teur, vomissoit depuis long-temps presque tout ce qu'il avaloit. Il employa inutilement beaucoup de remèdes; enfin le mal parvint au point que l'estomac ne reçut plus aucuns alimens; ils s'arrêtoient au-dessus de l'orifice cardiaque, & aussi-tôt que l'œsophage étoit plein, ils étoient vomis; de sorte que cet infortuné, mangeant toujours, mouroit de faim. Willis le voyant sur le point de périr, lui conseilla l'usage de l'éponge, de la manière que nous venons de le dire. Le malade suivit son conseil, & fut assez heureux dans sa triste situation, pour ouvrir un passage à la nourriture, sans en éprouver aucun accident. Depuis ce jour, à chaque repas, il eut recours à cet expédient, & il y avoit seize ans qu'il continuoit à l'employer avec le même succès, lorsque Willis écrivit ce fait.

Le seul secours sur lequel on puisse compter dans un tel cas, c'est l'extirpation, si la situation de la tumeur & la nature de la partie où elle se trouve, permettent cette opération. Lorsqu'elle n'est pas praticable, il ne reste plus qu'une de ces ressources que l'on réserve pour les cas désespérés; c'est l'application du feu ou d'un cautere potentiel, tel que l'huile de tartre par défaillance, l'un des moins dangereux, ou l'esprit de sel marin. On trempe dans quelqu'un de ces caustiques un pinceau de charpie, avec lequel on touche ensuite la partie squirreuse, en le faisant passer par une canule, afin de ne pas offenser les parties voisines; après quoi on ramollit les escarres par des décoctions qu'on tient dans la bouche. Quand les escarres sont tombées, on revient au caustique, puis encore aux décoctions émollientes, & on répéte alternativement l'un & l'autre jusqu'à l'entière disparition de la tumeur squirreuse, en observant à chaque application du corrosif, si la tumeur ne commence pas à dégénérer en cancer. On a vu des squirres peu volumineux de la gorge guéris par cette méthode.

VIII.

Angine polypeuse ou membraneuse, autrement appelée croups; extrait de différens écrits, particulierement d'une dissertation de M. Chrétien-Frédéric Michaélis. Strasbourg, 1778.

La maladie, qui fait le sujet de cet article, n'est connue que depuis peu d'années; cependant il y a lieu de croire qu'elle a existé de tout temps; mais sans doute elle a été confondue avec d'autres. Quoiqu'on en trouve peut-être quelques vestiges dans des auteurs d'une certaine antiquité, on peut dire qu'elle est restée à peu près ignorée jusques vers le milieu de ce siècle. Le docteur Ghisi, médecin italien, en publia une description exacte en 1749. Mais ce fut une excellente dissertation donnée par M. Home, en 1765, qui attira l'attention des médecins sur cette maladie. Depuis cet écrit du docteur Home, il en a paru, sur le même sujet, plusieurs autres, qui ont servi à la faire remarquer encore davantage. Parmi ces écrits on doit distinguer ceux de M. Crawford, & de M. Michaélis sur-tout le dernier. Enfin la Société royale de médecine de Paris a reçu quelques bons mémoires sur le traitement de cette esquinancie, qu'elle avoit proposé pour sujet d'un prix en 1779. Tels sont les ouvrages qui peuvent nous donner des lumieres sur cette maladie redoutable, & qu'on a bien rarement occasion d'observer à Paris. Nous puiserons dans ces sources tout ce qui nous paroîtra propre à faire connoître, & à combattre un mal si dangereux.

Cette maladie a été observée beaucoup plus fréquemment en Ecosse & en Suède qu'en aucun autre pays. Cependant elle n'est pas infiniment rare dans quelques parties de la France, ni dans d'autres climats froids, ou tempérés, ou même chauds. Les correspondances de la Société royale de médecine lui ont appris qu'elle n'est pas sans exemple en Bretagne & en Provence, & qu'elle est assez fréquente à Genève, qui médicinalement parlant, comme s'exprime M. Vieusseux, médecin de cette ville, est le même pays que la France. Elle se montre probablement dans bien d'autres endroits de ce royaume, & il est à craindre qu'elle n'y fasse périr quantité d'enfans & d'autres sujets, sans qu'on s'en doute. Il est du devoir des médecins de chercher à la découvrir par-tout où elle existe, soit pour la combattre eux-mêmes, soit pour la dévoiler aux autres. Nous ne rapporterons pas ici tous les noms qu'on lui a donnés. La plupart expriment le bruit aigu que l'organe affecté produit alors, ou l'étouffement qui se fait ressentir. De tous les noms que cette angine a reçus dans les pays étrangers, celui de *croups*, qu'elle porte dans l'Ecosse orientale, est le plus usité; mais le nom d'*angine polypeuse ou membraneuse* que lui donne M. Michaélis, semble mériter la préférence, comme présentant une idée claire. Nous l'employerons le plus souvent sans exclure l'autre.

Il n'y a guères que les enfans qui soient sujets à cette espèce d'esquinancie. Cependant elle se manifeste aussi quelquefois dans des personnes d'un âge plus avancé; mais l'âge le plus sujet à ce mal est celui des enfans au-dessous de dix ans. Il paroît que les pays & tous les lieux froids & humides, sont les plus exposés à ses ravages; si elle se rencontre dans les autres, c'est principalement dans les saisons où règne une alternative de temps plus ou moins froids ou chauds, avec humidité.

Voici qu'elle est sa marche ordinaire. On éprouve d'abord un peu de gêne dans la respiration; on tousse de temps en temps d'une toux aiguë & sonore, sans en être incommodé, sans se réveiller même si l'on dort profondément. Le jour suivant il survient une augmentation de chaleur, la langue devient blanche & assez souvent chargée; on se plaint d'un mal de tête, d'une

douleur le plus ſouvent ſourde, quelquefois vive, dans la trachée-artère; ſouvent la partie correſpondante du cou s'enfle un peu, & lorſqu'on la preſſe, elle eſt auſſi un peu douloureuſe; le penchant au ſommeil eſt extrême; le viſage eſt rouge & enflé; la ſoif eſt ardente. Ces ſignes, avant-coureurs du croups, ſont ordinairement ſuivis d'une fièvre catarrhale, (caractériſée par un pouls dur, & une fréquence qui va juſqu'à 135, 140, 180 pulſations par minute; d'un écoulement par les narines, d'enrouement, d'une toux courte, sèche au commencement, & des autres ſymptômes du catarrhe. Il s'y joint, dans les uns plutôt, dans les autres plus tard, une difficulté de reſpirer, plus fréquemment profonde & lente qu'accélérée; mais qui augmentant peu à peu, finit par faire craindre la ſuffocation. L'œil ne découvre aucune cauſe de cette orthopnée. Rien ne change dans le goſier, ſi ce n'eſt qu'il eſt quelquefois enduit d'une mucoſité aſſez luiſante. Cette reſpiration difficile eſt accompagnée d'un ſon particulier, qu'on auroit beaucoup de peine à décrire, mais qui eſt aiſément diſtingué de tout autre, par ceux qui l'ont une fois entendu, & qui approche du cri d'un jeune coq ou d'une poule. Dans quelques-uns, ce ſon revient à chaque inſpiration, dans d'autres ſeulement, lorſqu'ils crient ou qu'ils touſſent. Il n'eſt pas ſans exemple auſſi qu'on ne l'entende point du tout. A la difficulté de reſpirer ſe joignent le plus ſouvent des envies de vomir ou un vomiſſement, au moyen duquel on rejette une grande quantité d'une matière très-gluante. Dans la plupart des malades les pieds & les mains enflent; les amygdales ſe tuméfient auſſi quelquefois, mais très-rarement, & jamais beaucoup. Tous ces ſymptômes croiſſent rapidement; & cette maladie, qui ſembloit d'abord exiger à peine quelque remède, au bout d'un temps fort court, ne laiſſe preſque aucun eſpoir.

Quoique le malade reſpire avec tant de peine, qu'il ſemble à tout moment être prêt à ſuffoquer, la déglutition demeure libre ou peu gênée. L'urine qui étoit auparavant claire & aqueuſe, dépoſe un ſédiment blanc; & le pouls qui étoit fort, devient foible, très-mou, & intermittent; mais il eſt toujours vif & preſſé. Il arrive aſſez fréquemment que par un effort de la nature, le malade évacue, avec une grande abondance, une matière blanche, tenace & caſéeuſe, des membranes roulées en forme de tuyaux, & repréſentant exactement l'intérieur de la trachée-artère & des bronches. Après cette excrétion, tout ſemble changé en mieux; & en effet elle ſauve ſouvent le malade; mais quelquefois de nouvelles membranes ſe forment, & le danger devient encore plus preſſant.

Quelquefois auſſi le mal ſemble terminé tout à coup, ſans expectoration; & reparoiſſant bientôt avec plus de violence, il ſe termine bruſquement par une mort inattendue. D'autrefois, mais plus rarement, ſes progrès ſont moins rapides; la difficulté de reſpirer augmentant peu à peu, la toux eſt enfin tout à fait ſupprimée; le pouls devient intermittent, vacillant, & le malade meurt. Dans tout ces cas différens, il conſerve juſqu'au dernier ſoupir l'uſage de ſes ſens & de ſa raiſon.

La durée de cette maladie n'a rien de réglé. La plupart des ſujets qu'elle enlève meurent le troiſième ou le quatrième jour, ou même le ſecond. J'ai ſoigné un enfant que cette angine fit périr le dix-huitième jour. L'époque de la guériſon n'eſt pas plus déterminée. Elle arrive le plus ſouvent le trois ou le quatre; mais elle eſt quelquefois plus reculée; & on ne ſauroit aſſigner les bornes de ce prolongement.

Ceux qui meurent de l'angine polypeuſe reſſemblent à des perſonnes étouffées. Leur viſage eſt livide & bouffi; leurs yeux gorgés de ſang, ſortent de la tête; on voit toutes les veines du cou enflées, & ſa partie antérieure eſt rouge.

A l'ouverture du cadavre, on n'apperçoit rien de remarquable dans le goſier, ſi ce n'eſt que les glandes ſituées à la racine de la langue ſont enflées, & ont leurs orifices ouverts. Le poumon paroit ſain dans quelques-uns; dans d'autres, on y voit des marques d'inflammation, quelquefois très-forte: dans un ſujet que M. Michaélis avoit ſoigné, ces marques s'étendoient juſqu'au bas-ventre. Il n'eſt pas rare que toutes les bronches ſoient remplies d'une matière blanche, ſouvent même d'un peu de ſang. La trachée-artère eſt ordinairement plus ou moins enflammée; quelquefois auſſi elle paroit ſaine; & d'autres fois elle porte des marques de ſuffocation, de même que la poitrine. Ces marques ſont de la ſéroſité écumeuſe.

Mais ce qui attire ſur-tout l'attention, eſt un corps membraneux, qui tapiſſe l'intérieur de la trachée-artère, tantôt en entier, & juſqu'à l'entrée des bronches incluſivement, tantôt ſeulement en partie. L'épaiſſeur de ce corps varie beaucoup; tantôt il eſt très-mince, & tantôt il bouche preſque entièrement le paſſage de la reſpiration. Cette épaiſſeur diffère auſſi dans différens endroits. Il en eſt de même de ſa conſiſtance, qui eſt de tous les dégrés, depuis celle d'une pulpe molle juſqu'à celle d'un corps que le couteau coupe avec peine. On peut cependant établir pour règle générale, au ſujet de cette conſiſtance, qu'elle eſt moindre à proportion que le corps avance davantage vers l'intérieur de la poitrine. Cette règle n'eſt pourtant pas ſans exception. Ce corps eſt ordinairement d'une blancheur éclatante; mais il eſt quelquefois gris ou noir; on y a vu auſſi des taches rouges; & nous citerons un exemple où il étoit tout entier de cette couleur. Quant à ſa ſtructure, elle n'a rien d'organique, & qui reſſemble à celle des polypes charnus.

Quelle est donc la nature de ce corps (1) ? Il ne peut être formé que d'un mucus ou des parties blanches du sang, que nous comprendrons sous le nom général de lymphe. Toute autre matière que le sang peut fournir, est ou trop fluide, ou trop dense; or les polypes dont il s'agit ne sont pas de nature muqueuse. En effet le mucus est toujours séparé par des glandes; or on ne voit point que leur secrétion soit alors augmentée ni dans la trachée-artère ni dans les bronches. D'ailleurs quelque épaissi qu'il soit, il est toujours dissoluble dans l'eau; au contraire le corps membraneux dont il s'agit ne sauroit y être dissout; enfin cette membrane se corrompt très-aisément, & le mucus difficilement. Il reste donc qu'elle soit formée ou de la lymphe proprement dite, ou de la partie fibreuse du sang, ou d'un mélange de ces deux substances.

A la vérité, la lymphe proprement dite, lorsqu'elle est amassée en quantité considérable, & que rien ne s'y mêle, ne se fige que par l'effet d'une chaleur très-supérieure à celle qui accompagne l'angine polypeuse : mais on peut croire qu'il en est autrement, lorsqu'elle présente, comme ici, une grande surface à l'air eu égard à son volume; quant à la partie fibreuse du sang, elle n'a besoin que du repos pour se figer.

Quelques médecins regardent ce corps membraneux comme une portion de la tunique interne veloutée des conduits de l'air; mais pour réfuter ce sentiment, il suffit d'observer, avec M. Michaélis, que ce corps est quelquefois si épais, qu'il bouche presqu'entièrement la trachée-artère; au lieu que la tunique veloutée de ce canal est très-mince, & qu'étant de la même nature que l'épiderme, dont il est une continuation, elle ne sauroit s'épaissir à ce point; & effectivement, on ne voit jamais l'épiderme acquérir cette épaisseur, lorsque dans une gangrène humide, il se détache de la peau, ni dans aucun autre cas; d'ailleurs, si la tunique interne des conduits de la respiration s'en détachoit par l'effet de la maladie dont il s'agit, cette séparation seroit accompagnée alors de douleurs vives, qui n'ont pas lieu cependant, quoi qu'on n'ait jamais observé, ni pendant la vie, ni après la mort des sujets attaqués de l'angine polypeuse, aucun signe de gangrène.

Les causes de cette maladie sont tout ce qui peut occasionner des congestions de sang, ou seulement des parties blanches de ce fluide, dans les voies de la respiration; nous compterons parmi ces causes, une hémoptysie arrêtée, soit avec l'eau froide, soit par d'autres moyens; la pleuropneumonie, l'angine pectorale : nous compterons aussi la phtysie, par la raison que le contour des vomiques est toujours enflammé.

Les polypes des bronches semblent devoir aussi quelquefois leur origine à une humeur scrophuleuse. Le docteur Warren rapporte (1) l'exemple d'une fille attaquée d'écrouelles, qui cracha plusieurs fois des polypes tels que ceux dont nous parlons. On tenta inutilement, dit ce médecin, beaucoup de moyens pour détourner de la poitrine la matière de ces concrétions, jusqu'à ce qu'un ulcère scrophuleux étant survenu à l'un des talons, elles cessèrent. M. Lieutaud (2) observa aussi dans un sujet, affecté du même mal, une semblable métastase sur les poumons; & M. Michaélis a vu ceux d'une personne morte avec des écrouelles, couverts d'une membrane de même nature.

Les polypes de la trachée-artère & des bronches paroissent être quelquefois un effet de la goutte. C'est ce qu'indiquent les concrétions calcaires, branchues, que Morgagni & Bonnet ont trouvées dans les bronches, dans des cadavres de personnes goutteuses.

D'autres causes plus fréquentes de l'angine polypeuse, sont tout ce qui affoiblissant ou irritant les poumons, favorise les dépôts de la lymphe sur ce viscère. Ainsi, cette maladie attaque principalement les sujets qui ont eu depuis peu la petite vérole, la rougeole, un asthme convulsif, des affections catarrhales long-temps prolongées; un âge tendre est encore une des grandes causes disposantes de cette angine; l'extrême souplesse dont jouissent les vaisseaux des enfans, doit les rendre plus propres que ceux des adultes à laisser échapper les parties du sang qui fournissent la matière de la membrane. Voilà donc pourquoi cette maladie s'attache de préférence aux enfans; mais peut-être, comme l'observe M. Michaélis, elle ne leur est pas aussi particulière qu'on le pense; & elle paroît l'être plus qu'elle ne l'est en effet, parce qu'elle leur est plus funeste qu'aux adultes; voici la raison qu'en donne cet auteur. Les adultes, dit-il, rejetent, par les crachats, la matière coagulable qui s'amasse dans les conduits de la respiration;

---

(1) Suivant M. Cullen, (*Elémens de Médec. pratiq.*, tom. I, pag. 240, traduits de l'anglois par M. Bosquillon), le corps muqueux ou polypeux qui tapisse la trachée-artère des personnes attaquées du croups, est de nature semblable à celle de la croûte muqueuse qui recouvre la surface des viscères attaqués de quelque maladie inflammatoire. Les causes éloignées de cette maladie, dit ce médecin célèbre, les symptômes de catarrhe qui l'accompagnent communément, la pyréxie qui y est constamment jointe, la membrane extraordinaire du genre de celle que produisent les inflammations internes que l'on trouve dans la trachée-artère, lorsque l'esquinancie maligne s'y communique, & les traces d'inflammation que l'on y aperçoit par l'ouverture des cadavres, nous obligent de conclure que cette maladie consiste dans une affection inflammatoire de la membrane muqueuse du larynx, & de la trachée-artère. Cette affection, ajoute M. Cullen, produit une exudation analogue à celle qu'on trouve sur la surface des viscères enflammés, & qui paroît, en partie, sous la forme de croûte membraneuse, & en partie sous une forme fluide semblable à du pus.

(1) *Med. transf.* vol. I.

(2) *Syn. princ. Méd.* part. II, obs. 239.

par ce moyen, ils étouffent souvent cette maladie dans sa naissance ; il n'en est pas de même des enfans ; comme ils ne savent pas se débarrasser de cette matière, elle s'accumule bientôt dans leurs organes, & y prend différens dégrès de consistance.

Mais la cause la plus générale de l'angine polypeuse, est celle que nous avons indiquée en commençant, c'est-à-dire, la constitution humide de l'air, avec des variations sensibles dans la température ; l'action de cette cause est prouvée plus particulièrement par quantité d'observations météorologiques, faites dans les temps où cette maladie a régné. Ce qui la rend encore plus indubitable, c'est qu'on a vu le mal, après s'être déclaré avec cette constitution de l'air, discontinuer avec elle, & reprendre lorsqu'elle a reparu (1) ; c'est qu'on l'a vue, après avoir souvent fait de grands ravages, dans des endroits humides, y devenir rare dès qu'ils ont été desséchés (2).

L'angine polypeuse est souvent épidémique ; & elle est presque endémique dans certaines contrées de l'Ecosse & de la Suède ; peut-être cette épidémie règne-t-elle aussi quelquefois dans d'autres lieux, sans être connue pour ce qu'elle est. M. Duboueix, médecin-correspondant de la Société royale de Médecine de Paris, a vu quatre enfans attaqués à la fois de ce mal, dans une seule ferme de Bretagne, où il n'y en avoit pas d'autres ; ces enfans avoient été long-temps exposés chaque jour aux injures d'un temps alternativement doux & froid, mais toujours pluvieux.

Rosen croit que cette maladie est contagieuse. Le médecin que nous venons de citer est du même avis. Le premier donne pour preuve de son sentiment, deux observations, dont la plus frappante est celle d'une fille, qui, étant venue assister aux funérailles de sa sœur, laquelle venoit de mourir d'une angine polypeuse, fut elle-même attaquée de ce mal quelques jours après, & en mourut aussi ; mais cet exemple ne prouve rien, puisque les mêmes causes qui avoient rendu la première de ces filles malade, peuvent avoir agi sur la seconde. L'observation rapportée par M. Duboueix est encore moins concluante, puisque les quatre enfans dont il parle avoient, dit-il, resté journellement dans l'humidité, & passé la plus grande partie du temps à la pluie ; de plus, à ces deux exemples, & peut-être encore à beaucoup d'autres qui sont ignorés, on peut en opposer plusieurs, dans lesquels des personnes saines ont vécu dans les mêmes chambres que des enfans attaqués du croups, & les ont approchés familièrement, les ont embrassés même, sans qu'elles en aient ressenti aucune suite fâcheuse.

(1) Voyez les observations météorologiques rapportées par M. Michaélis.

(2) Crawford, *De cyn. stridulâ.*

Rien ne porte à croire non plus que cette maladie soit héréditaire, comme l'a prétendu Buchan. Si des enfans l'ont eue après leurs parens, c'est un exemple rare ; & même, en le supposant plus commun, il ne prouveroit rien encore.

Quant à la nature de ce mal, tout porte à le regarder comme inflammatoire (1) ; son commencement ressemble à celui du catarrhe ; la fièvre l'accompagne ordinairement à cette époque ; les malades ressentent une douleur dans la trachée-artère, la méthode anti-phlogistique suffit souvent pour étouffer le mal à sa naissance ; enfin on trouve des marques d'inflammation dans la plupart de ceux qui en meurent.

On ne doit donc pas ranger cette *angine* avec quelques auteurs, parmi les maladies spasmodiques. Ce n'est pas à dire cependant qu'elle soit exempte de spasme : au contraire, elle en offre souvent des symptômes très-graves, & qui demandent la plus grande attention. Ces symptômes ne constituent pas la maladie, mais ils peuvent donner la mort. Qu'un corps étranger s'arrête dans l'œsophage, sans être assez volumineux pour qu'on ne pût l'en retirer si ce canal restoit dans son état naturel ; ce corps néanmoins, & on l'a vu plus d'une fois, pourra causer à cette partie une contraction qui l'empêchera lui-même d'en sortir, & qui produira des convulsions mortelles. Dans ce cas, les convulsions ne sont qu'accessoires ; ce sont elles cependant qui tuent immédiatement le malade ; il en est de même dans l'*angine* polypeuse ; les symptômes convulsifs qui l'accompagnent sont la toux, le vomissement qui provient de la difficulté de respirer, le son de voix aigu. Ces symptômes sont les plus fréquens ; il en est d'autres encore qui se manifestent dans les sujets les plus sensibles.

Une preuve évidente, & en même temps un effet bien terrible de ces spasmes, est la mort subite de beaucoup d'enfans qui, guéris en apparence, mangeoient bien & jouoient un instant auparavant. Comme dans les corps de la plupart de ces enfans, on n'a trouvé qu'une membrane très-mince, & peu capable d'embarrasser les voie de la respiration, on ne sauroit attribuer cette mort inopinée qu'à des accidens convulsifs.

D'après tout ce qui a été dit jusqu'ici, on a proposé de définir l'*angine* membraneuse, *une inflammation des conduits aériens, suivie d'un dépôt de lymphe dans les mêmes cavités, & d'une concrétion polypeuse de cette lymphe, si la nature ou l'art, ou tous les deux ensemble, ne l'empêchent de se former.*

(1) M. Cullen est de ce sentiment. Voyez ci-dessus, p. 751, note 1, col. 1.

Ainsi, cette *angine* est complette ou incomplette; elle est très-souvent simple; on l'a vue aussi accompagnée d'aphthes vers la fin; & peut-être encore y-a-t-il des cas où elle est jointe à l'*angine* gangreneuse, ou à quelqu'autre maladie; mais ces complications, qui d'ailleurs sont au moins fort rares, n'appartenant pas à notre sujet, nous ne nous y arrêterons point, & nous passerons à ce qui regarde le diagnostic de cette maladie.

La première question qui s'offre ici, est de savoir si parmi les symptômes de l'*angine* polypeuse, il y en a d'assez constans & d'assez peu équivoques, pour la caractériser d'une manière à ne s'y point méprendre; à parler rigoureusement, il n'y en a aucun de tel, si on les prend chacun à part. Le plus constant de ces symptômes, qui est la difficulté de respirer, est sujet non seulement à des rémissions considérables, mais encore à manquer tout à fait, comme dans un cas rapporté par Tulpius. Le son aigu de la voix est encore plus inconstant; il y a des malades dans lesquels on ne l'observe que lorsqu'ils toussent ou qu'ils crient; d'autres dans lesquels ce signe ne paroît que vers la fin de la maladie, ou par intervalles considérables; & enfin il n'est pas sans exemple qu'on ne l'observe point du tout; il en est de même à peu près de la fièvre, qui de plus est quelquefois si légère, qu'on l'apperçoit à peine; la douleur de la trachée-artère, & celle de la partie externe & antérieure du gosier, ne distinguent pas le croups d'avec le catarrhe; la toux ne l'accompagne pas toujours, non plus que l'expectoration d'une matière semblable à du pus; & lorsque cette expectoration survient, c'est tantôt plutôt, tantôt plus tard; d'autres signes, comme les envies de vomir, le vomissement, l'expulsion de quelques lambeaux de membrane, une légère enflure des amygdales, l'urine purulente vers la fin de la maladie, le gonflement des mains & des pieds, quelquefois aussi du visage, la sécheresse de tout le corps, tous ces signes manquent souvent.

L'*angine* polypeuse n'a donc point de symptômes, qui, pris séparément, soient propres à la caractériser. La voix aiguë, que quelques auteurs ont donnée pour signe pathognomonique, le seroit d'autant moins, quand même on l'observeroit toujours, qu'elle n'est point particulière à cette maladie, & qu'on a vu le même son de voix (1) causé par un corps étranger fixé au dessous du larynx; la concrétion polypeuse, d'où nous tirons sa dénomination, lui est propre à la vérité; mais, comme nous venons de le dire, elle ne donne pas toujours des marques certaines de sa présence; & lorsqu'elle en donne, la maladie est très-avancée: or, il seroit très-essentiel de connoître ce mal dans son commencement.

Ce n'est donc point par un signe seul, mais par un assemblage de signes, qu'on peut s'assurer de son existence, & éviter de le confondre avec un autre; le médecin qui veut former ce diagnostic aussi difficile qu'important, doit considérer tous les symptômes qui accompagnent l'*angine* polypeuse dans différentes circonstances, & les comparer soigneusement avec ceux des maladies qui ont quelque ressemblance avec elle.

Il n'en est aucune avec laquelle on l'ait plus souvent confondue, que l'*angine* gangreneuse; ce qui n'est pas étonnant. Il n'est pas rare, en effet, que l'une & l'autre commencent avec des symptômes catarrheux, bientôt suivis d'une grande difficulté de respirer, de la tuméfaction de la partie antérieure & externe du cou, d'une légère douleur intérieure, d'un pouls dur au commencement, ensuite mou & foible; d'une puanteur particulière de l'haleine; enfin, dans l'une & l'autre de ces maladies, on rejette par la bouche des membranes qui représentent la tunique interne de la trachée-artère & des bronches. Mais l'*angine* gangreneuse peut se distinguer ordinairement de la membraneuse, par des marques de putridité qu'on n'observe jamais dans celle-ci; telles sont une extrême infection de la bouche, l'épaisseur de la croûte bilieuse de la langue, des vomissemens & des selles d'une horrible puanteur, la couleur cramoisie du gosier, des ulcères, & quelquefois des taches qui s'étendent de la bouche dans le gosier, sous une croute, laquelle venant ensuite à tomber, les laisse à découvert: de plus l'*angine* gangreneuse est le plus souvent accompagnée d'un délire, dont la polypeuse est exempte, même à l'article de la mort; dans la première, tout le contour du gosier éprouve cette douleur ordinairement légère, qui dans la seconde affecte seulement la trachée-artère; la voix est bien différente dans l'une & dans l'autre; enfin les membranes rejetées dans l'angine gangreneuse, outre le sentiment d'excoriation dont leur expulsion est suivie, quand la gangrène n'est pas encore parfaite, portent des signes manifestes de putréfaction qu'on ne voit pas dans la polypeuse, & elles ne peuvent pas, comme dans celle-ci, se dissoudre dans l'eau de savon.

Une seconde maladie avec laquelle on confond souvent l'*angine* membraneuse, est l'asthme convulsif; des auteurs estimables, tels que les docteurs Millar, Home & Rush, sont tombés dans cette erreur. Ils ont pris ces deux maladies pour deux degrés différens de la même, & croyant que la membrane qui occupe les voies de la respiration est un produit de l'asthme convulsif long-temps prolongé, ils ont tiré de là une conséquence très-pernicieuse, savoir qu'on ne doit pas attribuer à cette concrétion la mort du malade, quand elle a lieu, mais à l'état primitif de la poitrine.

Pour réfuter cette opinion, il suffit d'observer

(1) Home, pag. 49.

que l'une de ces maladies n'a jamais, dans les premiers temps, aucun symptôme de l'autre; qu'à cette époque, ceux de l'asthme convulsif sont seulement spasmodiques, ceux de l'*angine* polypeuse purement inflammatoires; qu'on a trouvé constamment la membrane formée dans les sujets morts avec les signes attribués à cette dernière maladie, toutes les fois qu'ils avoient vécu seulement jusqu'au second jour; au lieu qu'on n'a jamais vu de membrane dans ceux qui sont morts avec les symptômes de la première. D'ailleurs, les affections spasmodiques, lorsqu'elles ont lieu dans le croups, sont moins sensibles que dans l'asthme convulsif, & elles sont mêlées de beaucoup de signes d'inflammation, qu'on n'observe pas dans cet asthme. Celui-ci, de son côté, a des paroxysmes suffoquans extrêmement subits, auxquels l'*angine* polypeuse n'est pas sujette; il n'est pas accompagné de ce son de voix particulier dont nous avons parlé plusieurs fois, ni de ce sentiment douloureux de la trachée-artère, lequel augmente par la pression; les attaques de l'asthme convulsif sont périodiques, & celles du croups n'ont rien de réglé; dans le premier de ces maux, l'urine est claire & aqueuse; dans le second, elle est rouge au commencement, puis elle se trouble & devient blanche; le pouls, dans celui-là, est petit, resserré, spasmodique; dans celui-ci, comme on l'a déjà remarqué, il est d'abord dur, plein, inflammatoire, ensuite on le trouve mou & foible.

Plusieurs des mêmes différences, c'est-à-dire, des périodes réglées, le son de la voix, & l'absence de la douleur de la trachée-artère, distinguent aussi le croups de la toux convulsive, & de l'*angine* nerveuse.

L'*angine* du larynx ne peut guère être confondue avec le croups, n'étant accompagnée, ni du même son de voix, ni d'aucun des signes qui marquent la présence d'un corps étranger dans les conduits de la respiration: d'ailleurs, cette méprise ne seroit pas très-dangereuse: car le même traitement convient à l'une & à l'autre de ces maladies.

Il est plus difficile de distinguer l'*angine* polypeuse d'avec la séreuse; toutes les deux, en effet, s'annoncent comme un catarrhe; les malades éprouvent dans toutes les deux une grande difficulté de respirer, une douleur très-légère au cou, une excrétion de mucosité très-visqueuse, & elles ont encore plusieurs autres signes communs; mais on évitera de les prendre l'une pour l'autre, si l'on fait attention que dans l'esquinancie séreuse, tout le tour du gosier est ordinairement très-enflé; qu'il ne l'est presque point dans la membraneuse; que dans la première, le son de voix n'a rien de semblable à celui de la seconde, & que l'oppression ne revient pas par intervalles, comme dans celle-ci, mais qu'elle est continue, de même que dans l'angine inflammatoire. Au surplus l'équivoque seroit encore ici d'une assez petite conséquence; car le grand remède à ces deux maux, dit M. Michaélis, est la bronchotomie.

Il n'est pas facile, dans les commencemens, de distinguer l'*angine* polypeuse d'avec le simple catarrhe: mais bientôt le son de la voix & la grande difficulté de respirer, ne laissent aucune incertitude.

Un signe distinctif entre le croups & la coqueluche, est, suivant M. Vieusseux, que dans celle-ci la respiration n'est sonore & difficile que dans les paroxysmes, & pendant l'inspiration; au lieu que dans le croups elle est continuellement rauque & gênée, & que la difficulté se fait appercevoir dans l'inspiration & dans l'expiration. Cette dernière circonstance peut être ajoutée à celles qui empêchent de confondre le croups avec le catarrhe.

Les crachats de matière lymphatique, épaisse ou coagulée, que produit l'angine pectorale, lui donnent quelque ressemblance avec la polypeuse; mais comme la première attaque sur-tout les vieillards, & que sans parler de ses autres signes particuliers, elle en a un bien évident qui la distingue de la seconde; savoir, une douleur aiguë sous le sternum, il n'est pas à craindre qu'on les confonde ensemble.

Un corps étranger tombé dans la trachée-artere peut causer les mêmes accidens que le croups: mais ordinairement on est assuré de l'entrée de ce corps; si personne ne s'en est aperçu, on peut encore reconnoître sa présence à une douleur aiguë qu'il cause, à son changement de place, sur-tout quand le malade tousse, & à une tumeur bien circonscrite; si tous ces signes manquent, ce qui doit être très-rare, c'est à la bronchotomie à éclaircir le doute.

M. Home prétend que ceux qui n'ont jamais vu le croups sont exposés à le prendre pour une fluxion de poitrine; mais ils ne risqueront pas de tomber dans cette erreur, s'ils se rappellent seulement ce son de voix particulier qu'ils ne sauroient attribuer à la péripneumonie, sans même l'avoir jamais entendu, puisque la voix des péripneumoniques n'a rien de remarquable; un autre signe encore pour les guider, est l'oppression, qui est continue dans les malades attaqués d'une fluxion de poitrine, & qui donne de fréquens relâches à ceux qui sont attaqués d'une *angine* polypeuse.

Les accidens causés par des polypes produits dans les voies de la respiration, par une autre cause que le croups, n'ont guères qu'un signe qui puisse les distinguer de cette maladie; & ce n'est pas, comme on pourroit le croire, la différence des concrétions rejetées des deux côtés: car, outre que ces éjections n'ont pas toujours lieu, il n'est pas sans exemple que les corps expectorés se ressemblent de part & d'autre. Quelquefois ceux que produit l'*angine* membraneuse sont très-épais, & même au

point de boucher entièrement la trachée-artère ; & quelquefois les autres polypes ne sont que comme des membranes, soit solides, soit creuses ; le signe distinctif dont il s'agit, est la douleur de la trachée-artère, qui se fait sentir dans le cas du croups, & non dans l'autre. Nous avons remarqué cependant que ce signe, ainsi que tous ceux de l'*angine* polypeuse, est sujet à manquer : mais la méprise où son absence peut jeter est encore une de celles qui sont de peu de conséquence, parce que dans l'une & dans l'autre supposition, il n'y a, suivant M. Michaélis, guère de secours à attendre que de la bronchotomie.

Ce qui doit sur-tout servir à faire connoître l'*angine* polypeuse, est l'assemblage de plusieurs des symptômes, & des autres circonstances qui l'accompagnent le plus fréquemment ; tels sont la respiration difficile, le son de voix particulier, les membranes rejetées, la liberté de la déglutition. On peut encore être guidé, dans ce diagnostic, par la constitution de l'air, par tout ce qui favorise la propagation de ce mal, par les ravages qu'il fait actuellement dans le lieu où l'on se trouve, surtout s'il y est épidémique.

La maladie dont nous traitons est une des plus dangereuses qui affligent l'humanité ; au moins est-elle une des plus meurtrières qui attaquent les enfans, soit parce qu'elle est plus commune à cet âge qu'en aucun autre, comme nous l'avons observé ; soit parce que dans les enfans elle est plus difficile à connoître, plus difficile à combattre par les remèdes convenables, qu'on a souvent bien de la peine à leur faire prendre ; soit parce qu'ils y succombent plus aisément que les adultes.

A l'égard du prognostic de cette maladie, ce qui a été dit précédemment prouve d'abord qu'on ne doit pas fonder de grandes espérances sur les relâches qu'elle donne spontanément, & sans aucune cause apparente ; la disparition, ou une grande diminution des symptômes, qui survient après une évacuation abondante d'une matière puriforme & de lambeaux membraneux, est d'un meilleur augure ; cependant il ne faut pas trop s'y fier : car on a vu souvent, malgré une pareille évacuation, les paroxysmes revenir, & faire périr le malade.

Les signes sur lesquels il paroît qu'on peut prédire l'événement, avec le moins de risque de se tromper, sont ceux qui suivent.

Si un médecin, appelé dès le premier ou le second jour, trouve la respiration médiocrement gênée, le pouls dur, & le son de voix naturel, excepté lorsque le malade tousse ou crie, on a lieu d'espérer beaucoup. Une toux forte, accompagnée d'expectoration, & de ce bruit qui indique des humeurs accumulées dans le poumon, est encore un bon signe : car il marque que la membrane n'est pas encore formée, ou qu'elle est dissoute. Une grande difficulté de respirer, jointe à une expectoration de lambeaux membraneux, & d'une matière puriforme très-tenace, annonce un grand danger ; on ne doit pas cependant désespérer encore ; car on a vu, en pareil cas, la nature, étant sur-tout aidée par les secours de l'art, se délivrer du corps qui l'accabloit, soit en le rejetant, soit en le dissolvant. Enfin, si le troisième ou le quatrième jour de la maladie, on trouve la respiration très-difficile, le pouls vif & mou, le visage rouge & enflé, l'inquiétude & l'abattement extrêmes avec un son de voix très-aigu qui se fait entendre continuellement, le danger est au plus haut degré.

Plusieurs auteurs craignent ici l'urine trouble, ou chargée d'un sédiment blanc, qu'ils regardent comme une marque d'un pus résorbé, ou d'une membrane formée. Mais il ne sauroit y avoir de pus résorbé dans cette maladie, puisque dans les cadavres de ceux qui en sont morts, on n'en a jamais trouvé dans les voies de la respiration, & que long-temps après l'époque de cette résorbtion prétendue, les crachats n'ont rien de purulent, si ce n'est l'apparence, qui est due à la matière coagulable qui s'amasse dans la trachée-artère & dans les bronches ; quant à la formation de la membrane, bien loin que le sédiment blanc en soit un signe assuré, il est probable, au contraire, que ce sédiment peut paroître sans que la membrane existe. Il est, en effet, hors de doute que la matière dont celle-ci se forme commence par être fluide avant de devenir solide ; & il paroît assez vraisemblable qu'elle s'écoule quelquefois par les urines dans ce premier état, avant de parvenir au second ; si cela étoit, le dépôt blanc des urines seroit plutôt un bon, qu'un mauvais signe, puisqu'il marqueroit que la nature se débarrasse, par cette voie, d'une partie de la matière morbifique, comme on l'observe dans une infinité de cas.

Le son de voix particulier à l'*angine* polypeuse semble être un signe plus naturel de l'existence du polype que le sédiment blanc des urines ; il est très connu, en effet, qu'un son de voix est aigu à proportion de ce que le passage par lequel il sort est étroit. Il y a cependant lieu de douter que ce soit-là la vraie raison de l'altération que la voix éprouve dans cette maladie. Si cette altération dépendoit uniquement de la présence du corps membraneux dans la trachée-artère, la voix deviendroit aiguë, suivant que ce corps augmenteroit en volume ou en épaisseur ; or c'est ce qui n'arrive point ; souvent, au contraire, ce symptôme a des intermittences considérables, quoique la membrane soit certainement présente dans la trachée-artère ; & souvent il continue après qu'elle en est sortie. Cette dernière observation paroît prouver que ce son aigu dépend plutôt d'un resserrement d'irritation causé par le corps polypeux ou par la matière dont il se forme : ce qui n'est pourtant pas sans difficulté. On peut donc con-

conjecturer, mais non regarder comme certain, que la voix aiguë suppose un embarras dans les conduits de l'air; ce qu'il y a de plus assuré, c'est qu'on ne peut pas conclure de l'absence de ce symptôme à celle de la membrane, & que c'est une grande faute de s'abstenir de donner les remèdes qui peuvent chasser ou résoudre ce corps, à moins qu'on n'entende ce son de voix, comme c'est une grande erreur de croire le danger passé aussi-tôt que la voix est redevenue naturelle.

Il ne nous reste plus qu'à exposer le traitement de cette maladie.

Si l'on est assez heureux pour la découvrir dans son principe, soit par la circonstance d'une épidémie, ou par quelque autre signe, on doit donner tous ses soins à prévenir le dépôt de la lymphe dans les voies de la respiration. Le remède le plus convenable, celui qu'il est naturel de mettre le premier en usage à cette époque est la saignée. Ce remède est celui de tous qui attaque le plus directement l'inflammation commençante; & s'il l'emporte, il entraîne avec elle tout le mal, dont elle fournit ordinairement la matière, ou du moins il arrête ses progrès, il prépare la voie aux autres secours. L'efficacité de la saignée, dans les premiers temps de cette maladie, est prouvée par l'expérience. Une foule d'observations répandues dans les écrits des auteurs qui ont traité de cette angine, ne laissent aucun doute à cet égard. Si quelques-uns, comme Millar, s'élèvent contre l'usage de ce remède au commencement de cette maladie, c'est qu'ils l'ont confondue avec l'asthme convulsif. Tous ceux qui l'ont bien connue se déclarent hautement, & d'une seule voix en faveur de la saignée. Il n'est pas possible de déterminer au juste la quantité de sang qu'il convient de tirer; c'est au médecin expérimenté à la régler d'après la force du pouls, l'âge du malade, & les autres circonstances. Tout ce qu'on peut dire en général sur cet article, est qu'il ne faut pas craindre de faire saigner des enfans très-jeunes, si le cas le requiert d'ailleurs. Beaucoup d'exemples prouvent que la saignée leur est salutaire. Nous nous bornerons ici à un seul, cité par M. Home. Ce médecin parle d'un enfant de quinze mois, à qui l'on tira deux fois dans le même jour plusieurs onces de sang avec la lancette, & beaucoup encore le lendemain, par le moyen des sangsues, le tout avec tant de succès, qu'au bout de deux jours il fut entièrement guéri. Mais il faut bien prendre garde d'un autre côté de ne pas abuser de ce puissant remede, & de ne pas prodiguer un fluide aussi précieux que le sang, comme font tant de prétendus médecins, qui poursuivent une maladie par les saignées, jusqu'à ce qu'ils l'aient emportée avec le malade, ou qu'ils aient abattu les forces de celui-ci, de maniere qu'il ne s'en releve plus. C'est ce qui est à craindre sur-tout pour de tendres enfans, tels que sont la plupart des sujets que le croups attaque. Il vaut donc mieux rester à cet égard un peu en deçà des bornes, que d'aller au-delà; on doit suppléer à ce qui peut manquer aux saignées par des sangsues, qui agissant avec plus de lenteur, énervent moins, & qui en outre ont un effet topique. Il est même à propos de s'en tenir à cette maniere de tirer du sang, ou à quelque autre pareille, comme sont les scarifications, les ventouses, si le malade est extrêmement jeune, si c'est un sujet très-foible, s'il n'y a point de fièvre, ou si elle est très-légère. Il est bon d'avertir néanmoins qu'on ne doit attendre aucun effet de ces remèdes, à moins que l'évacuation ne soit un peu considérable. Ainsi les sangsues doivent être appliquées près de la partie malade, & ordinairement sur le devant & au bas du cou, au nombre de huit, dix, douze; & on doit les laisser jusqu'à ce qu'elles tombent d'elles-mêmes. On doit de plus entretenir l'écoulement du sang par des fomentations avec l'eau chaude.

Il est encore d'autres remèdes qui tendent au même but. Tels sont le nitre, des boissons abondantes d'oximel, les lavemens rafraîchissans.

S'il arrive, comme il n'est pas rare, qu'il y ait de l'embarras dans les premières voies, on joindra les purgatifs aux lavemens. Ceux qui conviennent le plus aux enfans, sont ceux qui agissent doucement, comme la magnésie blanche avec le sucre, l'électuaire laxatif, la pulpe de casse, la manne dissoute dans le petit lait.

Les diaphorétiques sont d'un grand secours, au commencement de cette maladie, & ils suffiroient même pour la dissiper, s'ils étoient administrés, lorsque la matière est encore peu abondante & peu épaisse. Tous les remèdes de cette classe ne sont pas également convenables. On les divise en deux genres principaux: l'un comprend les sudorifiques chauds, l'autre les sudorifiques anodins. Le premier, composé en grande partie de teintures & d'essences, ne serviroit qu'à échauffer le sang & à l'épaissir; le second est vraiment utile, en ce qu'il relâche les pores de la peau, & ouvre à la matière le passage qu'elle se fermoit elle-même par le spasme que sa présence causoit. Ainsi, au premier soupçon qu'on aura de ce mal, il sera très-utile de faire prendre au malade un bain tiede des pieds; de le faire mettre aussi-tôt après dans un lit chaud, & de lui ordonner l'esprit de Menderer, ou le tartre émétique en lavage.

Un autre secours d'une grande vertu, lorsque le mal n'a pas fait des progrès très-considérables, est celui des vésicatoires. Tous les médecins s'accordent sur son excellence, & avec raison, puisqu'il remplit toutes les indications à la fois, en abattant l'inflammation, en détournant des parties internes le cours des humeurs, en calmant les

ſpaſmes. MM. Michaélis & Crawford conſeillent de l'appliquer ſur la partie antérieure du cou, comme étant la plus voiſine du ſiége du mal; mais M. Vieuſſeux aſſure, d'après ſon expérience, que le véſicatoire eſt auſſi efficace, étant appliqué entre les épaules; & il trouve cet endroit plus commode. Cependant il paroît plus ſûr de donner la préférence au cou, la première fois qu'on emploie ce remède, ou les ſcarifications, ou les ſangſues; mais s'il faut recourir une ſeconde fois à l'un de ces moyens, l'obſervation de M. Vieuſſeux doit engager à choiſir l'eſpace qui eſt entre les deux épaules.

Ce peut être encore une pratique utile, ſelon M. Michaélis, de donner l'eau froide pour boiſſon. Il ſeroit poſſible, dit-il, que cette eau pénétrât juſqu'à la trachée-artère & aux bronches; que d'abord ſa fraîcheur appaiſât l'inflammation, repouſsât la matière prête à ſe figer, & qu'enſuite ſa qualité humectante produiſît dans ces parties un relâchement ſalutaire. Mais, comme l'obſerve M. Vieuſſeux, il n'y auroit que des expériences réitérées qui devroient faire adopter une méthode ſi oppoſée à la pratique conſtante & heureuſe des boiſſons tièdes, dans le moment aigu de la maladie. Et en effet, l'application de l'eau froide ſur une matière qu'il faut réſoudre, & que le froid coagule, eſt au moins bien ſuſpecte.

Si l'on a laiſſé paſſer le temps d'employer les remèdes que nous venons d'indiquer, ou s'ils ſont inutiles, & ſi la maladie eſt arrivée à cette époque, où la matière a pris beaucop de conſiſtance, ce qui eſt annoncé ſur-tout par une grande difficulté de reſpirer, on doit alors recourir aux moyens de réſoudre ou d'enlever cette matière. Les remèdes capables de procurer ces avantages, ſont les expectorans proprement dits, les vomitifs, & enfin, dit M. Michaélis, la bronchotomie.

Les expectorans dont nous parlons, ſont internes ou externes. Parmi les premiers, nous compterons l'uſage très-fréquent d'une boiſſon délayante, mêlée avec beaucoup d'oximel ſimple, le kermès minéral, le ſoufre doré d'antimoine de la troiſième précipitation, la gomme ammoniac, & l'oximel ſcillitique. Parmi les externes le plus recommandé eſt la vapeur du vinaigre, qu'on produit ſoit en verſant cette liqueur ſur une pierre chaude, ſoit en la faiſant bouillir; & qu'on fait reſpirer immédiatement, ou en la dirigeant dans la bouche du malade, au moyen d'un entonnoir, ou en employant une éponge que l'on approche de ſon viſage. M. Crawford préfère celle de l'huile, parce que l'huile conſerve plus long-temps ſa chaleur que le vinaigre. Mais, dit M. Michaélis, les vapeurs huileuſes ont, parmi beaucoup d'autres inconvéniens, celui de relâcher les parties, d'y attirer conſéquemment les humeurs qu'il faut en écarter, & celui d'émouſſer la ſenſibilité des organes. Diverſes autres raiſons chimiques pourroient être ajoutées à celles-ci.

Si ces expectorans tardent un peu trop à produire un bon effet, on les diſcontinuera, car s'ils n'opèrent pas la réſolution des humeurs, ils les épaiſſiſſent, en diſſipant ce qu'elles ont de plus liquide, & l'on ne peut guère eſpérer qu'elles détachent la membrane, lorſqu'une fois elle a pris une certaine conſiſtance. On paſſera donc alors, ſans délai, aux vomitifs, qui d'ailleurs avancent plus la guériſon en un inſtant que ces expectorans ne font en pluſieurs jours.

On demandera peut-être pourquoi donc ne pas les employer dès le commencement? La réponſe à cette queſtion eſt qu'alors il y a peu de matière à évacuer, ſi même il y en a; & qu'un émétique eſt un remède violent, qu'il ne faut donner, ſur-tout à des ſujets foibles, que lorſqu'il eſt devenu néceſſaire. Avant de l'employer, il faut commencer par tirer du ſang, & par rendre le ventre libre au moyen des lavemens. Si l'on n'a pas cette attention, les vomitifs nuiront à la tête & à la poitrine, ils augmenteront ſur-tout l'inflammation de cette dernière partie, & même, en détachant la membrane, ils pourront faire périr le malade, à qui ſouvent ils cauſeront une péripneumonie. Cependant il n'eſt pas néceſſaire de différer les émétiques juſqu'à ce que l'inflammation ſoit tout à fait guérie. Il ſuffit qu'elle ſoit beaucoup diminuée; & il vaut mieux encore l'augmenter un peu, ſi elle n'eſt pas bien forte, que de rendre l'émétique inutile, en attendant que la concrétion polypeuſe ſoit parvenue au point de ne pouvoir plus être rejetée, ou de ſe reproduire, comme il n'eſt pas ſans exemple.

Il arrive quelquefois que les plus forts émétiques ne produiſent aucun effet. Il eſt probable que c'eſt l'irritation du genre nerveux qui en eſt la cauſe. Une foule de ſymptômes ſpaſmodiques qui accompagnent ce cas, ne permet guère d'en douter, & il paroît certain que des fomentations émollientes externes, ou un véſicatoire, & l'uſage intérieur de l'opium remédieroient à cet état.

Il nous reſte à examiner ſi dans le cas où tout autre ſecours eſt inſuffiſant, on doit recourir à la bronchotomie, pour extraire le corps polypeux?

La plupart des auteurs ſe trouvent ici dans l'embarras. M. Crawford n'approuve cette opération qu'avec beaucoup de reſtrictions, & à la dernière extrémité; pluſieurs autres n'en font aucune mention. Il y en a même, comme MM. Home & Vieuſſeux, qui la condamnent formellement, & l'on ne voit nulle part qu'elle ait jamais été tentée dans cette maladie. M. Michaélis néanmoins la conſeille avec chaleur, & il ſoutient ſon ſen-

timent par des raisons, dont nous allons donner le précis.

Premièrement, dit M. Michaélis, cette opération est très-peu dangereuse. Personne n'ignore que les blessures de la trachée-artère ne sont pas beaucoup à craindre. La bronchotomie ne l'est pas plus que la saignée, elle l'est moins; car l'on voit plus d'accidens fâcheux causés en saignant, qu'en faisant l'ouverture de la trachée-artère : mais avant d'aller plus loin, il faut prévenir les objections qui se présentent.

La trachéotomie, disent quelques-uns, est dangereuse, au moins pour des enfans. On sait qu'ils ont le thymus & la glande thyroïde d'un volume très-considérable; que chez eux quelquefois la première de ces glandes monte & la seconde descend jusqu'à l'endroit où il faudroit faire l'incision, & que par conséquent il n'est guère possible de procéder à l'opération sans les blesser au moins l'une ou l'autre. Cette objection est grave au premier aspect; mais les blessures de la glande thyroïde ne paroissent pas être aussi dangereuses qu'on peut le croire. M. Michaélis dit en avoir vu extirper une, qu'un dépôt d'humeur scrophuleuse avoit rendue énorme, & qu'il n'en résulta aucun accident; peut-être aussi en seroit-il de même du thymus. Ce qui doit faire craindre le plus de blesser ces glandes, c'est que leurs artères sont très-grosses, de sorte qu'il peut en résulter de grandes hémorragies; mais avec de l'attention, il est facile d'opérer sans causer aucun accident. Pour cet effet il suffit, après avoir fait une incision qui ne passe pas la peau, de reconnoître avec le doigt la situation de ces deux glandes; & si l'une ou l'autre est placée sur l'endroit où l'on veut ouvrir la trachée-artère, d'écarter la glande, & de la tenir inclinée.

D'autres objectent que pour extraire le corps polypeux, il ne suffit pas de faire une petite ouverture entre les cartilages; mais qu'on est obligé de faire une longue incision qui divise plusieurs anneaux; & que c'est-là une plaie difficile à guérir. Il est aisé de répondre à cette objection. Bien loin que cette incision longitudinale soit plus dangereuse que celle qui est faite en travers à la seule partie membraneuse, elle l'est encore moins; & cela est si vrai, que de grands chirurgiens, tels que MM. Louis & Leblanc la font, sans hésiter & de préférence dans l'angine inflammatoire. Le seul inconvénient de cette pratique est qu'elle peut faire tomber du sang dans la trachée-artère, & augmenter ainsi le volume du polype; mais il est aisé d'éviter ce désavantage, en faisant l'ouverture moins large en dedans qu'en dehors, & en faisant tenir au malade la tête penchée jusqu'à ce que le sang ait cessé de couler.

Enfin si la membrane est volumineuse & fort adhérente, il peut arriver que la respiration du malade étant encore plus gênée par l'opération, il meure étouffé pendant qu'elle dure, & alors le médecin sera regardé comme un meurtrier, sur-tout s'il s'agit d'un enfant chéri, que ses parens voient expirer sous le couteau. Mais cette crainte est assez vaine; un chirurgien adroit évitera d'augmenter la gène de la respiration, & quand il arriveroit que sur dix enfans il en expireroit un de cette manière, seroit-ce la faute du médecin? On auroit d'autant moins de reproche à lui faire, qu'il n'avanceroit que de quelques momens la mort de ce sujet, & que si on eût abandonné ce malade à lui-même, sa perte auroit été plus certaine encore.

Ce que nous venons de dire, suppose la nécessité de la bronchotomie lorsque le corps polypeux est très-épais, & adhérent; il s'agit à présent de montrer qu'en effet elle est souvent alors l'unique ressource qui reste au malade (1).

Les vomitifs, dans ce cas, ne produisent que bien rarement un effet salutaire; & s'ils en produisent quelqu'un, ce ne peut être qu'après avoir été précédés par la bronchotomie. Autrement il seroit à craindre que la matière épaisse qui embarrasse les voies de la respiration, ou des lambeaux de membrane, étant poussés avec force au dehors, ne s'arrêtassent dans la fente de la glotte, déjà étroite par elle-même, & resserrée peut-être encore par le spasme, dans ce temps où les accés en sont les plus fréquens. C'est ce qu'on évite, en ouvrant la trachée-artère. De plus, à ce période, l'inflammation s'étend ordinairement aux poumons, & l'action des émétiques, les efforts du vomissement ne peuvent que l'augmenter. La bronchotomie au contraire, permettant de retirer sans violence la matiere caséeuse ou les lambeaux membraneux, n'aura pas les mêmes inconvéniens. Souvent en effet dans les cadavres des sujets morts de cette maladie, la membrane, s'ils en ont une, n'est pas encore adhérente, & il est fort rare qu'elle le soit beaucoup. Mais dans le cas où elle tiendroit fortement aux tuniques de la trachée-artère, il n'en faudroit pas moins ouvrir ce canal; car il est bien douteux que les vomissemens puissent

---

(1) Tout ceci est écrit dans le sens de M. Michaélis, qui est un zélé partisan de la trachéotomie dans ce cas. On peut faire contre cet avis une objection à laquelle il me semble qu'il est difficile de répondre.

S'il s'agissoit ici d'un corps polypeux, qui n'eût son siége que dans la trachée-artère, l'opération que l'on propose pourroit avoir des avantages; mais dans le croups les bronches sont elles-mêmes affectées; la concrétion s'étend quelquefois jusqu'au poumon, qui est réellement engorgé, & l'on ne voit pas quel soulagement il peut résulter alors d'une incision faite à la trachée-artère. (*V. D.*

jamais rompre cette adhésion ; s'ils parvenoient enfin à détacher le polype, ce ne seroit pas sans des efforts terribles, & sans que le malade ne fût dans le plus grand danger d'être étouffé par la sortie de ce corps ; au lieu que la trachée-artère étant ouverte, il ne sera pas difficile, en le prenant avec une pince, & en l'agitant en divers sens, de le tirer en entier, ou du moins d'arracher tout ce qui ne tient qu'à une racine, & d'écarter ainsi le péril de la suffocation.

On peut opposer à ce qui vient d'être dit que le corps polypeux n'occupe pas toujours la partie de la trachée-artère où se fait l'incision, mais qu'il se trouve assez souvent ailleurs, & qu'il adhère seulement au larynx ; d'où il arrivera peut-être qu'après avoir fait l'ouverture, on ne le trouvera point. Cette objection est spécieuse ; il s'en faut cependant de beaucoup qu'elle soit sans réponse. Dans quelque endroit que soit situé le polype, s'il n'y est pas adhérent, dès qu'on aura fait une incision à la trachée-artère, il s'y présentera de lui-même : c'est sur quoi on peut compter, d'après les expériences curieuses qui suivent (1).

M. Favier, chirurgien françois très-habile, prit un gros chien, lui fit une incision au-dessous de la mâchoire inférieure ; & ayant fait sortir par cette ouverture la langue de l'animal, il saisit le moment d'une forte inspiration, au moyen de laquelle il introduisit par la glotte un corps dur & inégal. Aussitôt après le chien vomit, il fut extrêmement oppressé, il éprouva des convulsions, & parut sur le point d'expirer. Un moment après tous ces symptômes cessèrent, mais ils revinrent ensuite par intervalles. Au bout de six heures M. Favier fit, à cet animal, l'opération de la bronchotomie, & lui coupa trois des anneaux de la trachée-artère. A peine eût-il retiré l'instrument, que le corps étranger s'élança hors de la plaie. Ce chirurgien, non content de cette expérience, replongea le corps étranger dans la trachée-artère, & avec un stylet, il le poussa jusqu'au poumon. Néanmoins il le vit de nouveau sortir avec beaucoup de force. M. Favier l'introduisit encore par la plaie ; & avec le secours du stylet il le fit monter vers le larynx. Ce corps, l'instant d'après, pendant l'inspiration, tomba vers le poumon, au-dessous de l'ouverture, & l'expiration qui suivit, le poussa une troisieme fois dehors. L'expérience fut ainsi variée dix fois, toujours avec le même succès. Elle fut ensuite répétée devant M. Sabatier avec des pierres, tantôt rondes, tantôt assez aiguës ; les résultats furent encore semblables.

Si le polype adhère au larynx, & si par sa petitesse il échappe à la pince, il sera difficile, à la vérité, d'en délivrer le malade. On ne pourra pourtant pas conclure delà que l'opération aura été faite inutilement. Elle aura servi à donner un passage à l'air par dessous ce corps, & à ranimer le malade prêt à périr.

La bronchotomie ne sert donc pas seulement à l'extraction du corps polypeux ; s'il n'y avoit aucun espoir de le retirer, ce seroit alors précisément qu'il faudroit plus que jamais l'entreprendre. Effectivement l'ouverture de la trachée-artère rend moins dangereux l'usage des vomitifs, & celui des stimulans qu'on donne pour exciter la toux ; elle facilite & rend plus immédiate l'application des antispasmodiques, qui sont ici les remèdes les plus essentiels ; car la difficulté de respirer, la suffocation même, dépend beaucoup moins du volume de la concrétion que du resserrement spasmodique de la glotte. Enfin, une observation bien propre à persuader la nécessité de la bronchotomie, est que trois médecins qui ne l'ont point employée, MM. Van-Bergen, Vieusseux, & Duboueix, conviennent qu'ils n'ont sauvé aucun des sujets qu'ils ont vus à la seconde période de la maladie.

Mais pour recourir à cette opération, il ne faut pas attendre cette extrémité. Si on la diffère trop, non seulement on laisse le mal se fortifier, mais on lui donne le temps de produire une péripneumonie, ou un accès mortel de spasme. Ainsi, dès le commencement de la seconde période, si après une ou deux doses d'émétique, le danger continue, on doit, sans hésiter, procéder à l'ouverture de la trachée-artère ; & il ne faut pas que l'intermittence de tout symptôme en empêche, puisqu'il n'y a rien de si trompeur ; il suffit qu'il n'y ait pas eu d'évacuation suffisante de la matière morbifique, pour faire présumer la guérison.

A la maladie dont nous traitons, s'en joignent souvent deux autres que nous avons déjà indiquées, sur-tout la seconde, & qui demandent toute l'attention du médecin : l'une est la péripneumonie, l'autre les affections spasmodiques.

La péripneumonie ne manque jamais de venir à la suite d'une grande difficulté de respirer, long-temps prolongée. Ainsi, tous ceux qui meurent d'une angine inflammatoire, meurent péripneumoniques ; il ne faut donc pas s'étonner que dans les cadavres de ceux qui succombent à une angine polypeuse, on trouve souvent les poumons enflammés, & à un tel dégré, qu'on pourroit en mourir après la guérison de la première maladie. Plusieurs auteurs paroissent avoir méconnu cette affection symptômatique, mais grave ; car ils condamnent la saignée dans cette seconde période, quoiqu'elle soit le grand remède contre toutes les affections inflammatoires ; la saignée est donc encore ici très-convenable ; elle s'oppose aux progrès de la maladie principale, & elle aide à la guérir ; mais on ne doit jamais oublier d'être en garde contre son abus.

(1) Mém. de l'acad. de Chir. tom. V.

Les affections spasmodiques sont encore plus à craindre dans l'angine polypeuse que dans la péripneumonie. On connoît beaucoup de remèdes contre ces affections : mais on sait à quelles incertitudes l'action de ces médicamens est sujette. Non seulement elle diffère dans les différentes maladies nerveuses, mais encore dans la même, suivant les sujets, & quelquefois dans le même sujet, suivant les circonstances. Cependant, comme cette différence dépend en partie de la prévention des malades, elle doit être moins grande par rapport aux enfans, que par rapport aux adultes; & il y a d'ailleurs de ces remèdes qui ont un effet assez constant; malheureusement nous ne pouvons pas être guidés ici par l'expérience; presqu'aucun auteur ne parle de l'usage des antispasmodiques dans l'angine polypeuse, excepté ceux qui l'ont plus ou moins confondue avec l'asthme convulsif; néanmoins, comme ces remèdes sont clairement indiqués dans le cas dont il s'agit, on doit les administrer en les variant, si le premier ne réussit pas. M. Michaélis est d'avis qu'outre les bains tièdes, les lavemens anodins, & les autres médicamens connus sous le nom d'antispasmodiques, on essaye les émétiques, donnés à la dose, où ils ne font qu'exciter des nausées; il appuie son sentiment sur le témoignage de beaucoup d'auteurs qu'il cite comme ayant observé la vertu antispasmodique de ces remèdes administrés de cette manière. Ce médecin recommande pardessus tout l'ipécacuanha, qu'il dit avoir donné plusieurs fois lui-même avec beaucoup de succès, à une femme hystérique, après lui avoir fait prendre inutilement les antispasmodiques ordinaires.

Ce n'est pas assez d'avoir guéri l'angine polypeuse; il faut encore, si on le peut, prévenir ses attaques, & en défendre particulièrement ceux qui l'ont déjà éprouvée; le meilleur préservatif est d'éviter le refroidissement, de fuir les climats & les habitations humides, de ne pas porter des vêtemens trop légers ou mouillés. On doit, surtout si les autres circonstances concourent, se méfier beaucoup de certains catarrhes commençans, qui, s'ils ne sont pas encore le croups, peuvent le devenir aisément, ou en être les avant coureurs.

Cette maladie se termine ordinairement, soit par la guérison, soit par la mort, en assez peu de jours; mais quelquefois elle prend un caractere lent & chronique; à une membrane heureusement rejetée, il en succède une autre, ensuite une troisième, &c. jusqu'à ce que le malade meure suffoqué ou phthysique.

Le premier soin qu'on doive avoir en pareil cas, est d'éviter attentivement tout ce qui épaissit les humeurs, & conséquemment tout ce qui diminue la transpiration; ce qui échauffe, comme les teintures, &c.

Quant aux remèdes indiqués dans cet état de la maladie, on peut les rapporter à trois genres : les résolutifs, les dérivans, les corroborans.

Les résolutifs ne doivent pas être employés dans l'espoir de dissoudre le polype tout formé; une telle prétention seroit trop absurde, puisque ces concrétions étant hors des voies de la circulation des humeurs, les remèdes ne sauroient parvenir jusqu'à elles que bien délayés, bien affoiblis, & que les polypes les moins tenaces de tous le sont encore assez pour résister à l'action des résolutifs les plus forts : mais ces remèdes sont capables de résoudre l'humeur simplement épaissie, & d'en empêcher la coagulation. De tous ceux qu'on peut mettre en usage, celui dont l'action est la plus puissante est l'eau de chaux; sa vertu dissolvante est constatée par les expériences de Senac, qui ayant mis dans cette eau des polypes du cœur (1), les vit dissous en très-peu de temps; par l'observation de quelques modernes, qui assurent qu'elle a ramolli la couenne pleurétique; & par le succès avec lequel le docteur Warren traita un homme dont la trachée-artère étoit sujette à des polypes qui se succédoient continuellement les uns aux autres. Ce dernier médecin ayant ordonné d'abord au malade les eaux de Bristol, qui abondent en terre calcaire, & ensuite l'eau de chaux artificielle, parvint à le soulager beaucoup. Il faut observer que cette eau, préparée avec des coquilles, est plus efficace que si on la prépare avec la pierre calcaire, & qu'on augmente beaucoup sa vertu, si l'on y fait dissoudre du savon; si ce mêlange paroît trop dégoûtant au malade, on n'aura qu'à le délayer dans une décoction de chiendent ou de guimauve, & lui en faire boire copieusement : plus le sang abonde en sérosité, moins il est exposé à se figer. M. Michaélis, qui conseille l'usage de cette eau dans le cas présent, propose aussi les mercuriels, comme de très-bons fondans de la lymphe : mais le célèbre Macquer est d'un avis contraire. « On a tenté bien des fois, » dit cet auteur (2), d'employer le mercure dans le » traitement des écrouelles, des squirres, des cancers, » & d'autres maladies de ce genre : mais ce n'a pas » été avec succès : le mercure n'a presque point, » ou pour mieux dire, n'a point du tout de prise » sur ces sortes de maladies; on en a même trouvé » qui ne sont nullement diminuées, mais au contraire » qui ont été aggravées par l'usage du mercure ». En seroit-il de même de l'angine polypeuse? C'est ce que l'expérience doit décider. M. Michaélis conseille encore ici le nitre, non à la dose de quelques grains, mais porté à plusieurs dragmes dans l'espace d'un jour, en l'étendant aussi dans beaucoup d'eau. Il cite, à ce sujet, MM. Rowley

(1) Traité sur le cœur, tom. II, p. 130.
(2) Dict. de Chimie, tom. II, pag. 502.

&

& un autre médecin célèbre, qui l'ont donné, dit-il, avec succès, de cette manière, le premier à la dose de six dragmes par jour; & le second à celle de dix.

Parmi les dérivans, les sétons & les diurétiques pourroient être ici de quelque utilité. La nature paroît indiquer ce dernier genre de remèdes par le sédiment blanc des urines; les premiers étant plus actifs, semblent devoir être encore plus utiles.

Les toniques doivent terminer la cure. Ce seroit inutilement qu'on enlèveroit la matière du mal, si on laissoit subsister la cause qui l'a produit, c'est-à-dire, le relâchement des parties où elle s'accumule & s'épaissit. Tout le monde connoît la vertu corroborante du quinquinna & du fer. Si ces deux remèdes ne réussissent pas, M. Michaélis recommande l'usage intérieur de la teinture de cantharides, comme étant un puissant tonique, & jouissant, en outre, des vertus dissolvante & diurétique.

Nous ajouterons à cet article de l'angine polypeuse, quelques observations propres à nous éclairer sur la nature & la guérison de cette maladie.

Observations faites ou citées par M. Michaélis.

I. Une petite fille âgée de cinq ans, dit M. Michaélis, après un léger refroidissement qu'elle avoit souffert en 1765, pendant un temps très-humide, fut saisie d'une fièvre catarrhale, accompagnée d'un écoulement par les narines, d'une toux sèche, d'une légère difficulté de respirer & d'avaler, d'enrouement, d'un son de voix, au commencement très-aigu & très-semblable à celui des poules, & d'un pouls vif & serré. A ces symptômes, se joignit le second jour un vomissement de matière pituiteuse très-tenace, une respiration plus difficile & plus bruyante. La bouche n'avoit aucune puanteur; on n'observoit aucun signe de putridité; les expectorans les plus doux furent donnés sans succès; le troisième jour, tous les symptômes augmentant, on donna un vomitif, qui fit évacuer une grande quantité de matière très-gluante; le quatrième, on fit une saignée, mais inutilement; car quoique la maladie parût prendre une meilleure face, notre espérance, ajoute M. Michaélis, se trouva bientôt trompée; & une mort inattendue enleva tout à coup une aimable enfant, qui avoit joui jusqu'au dernier instant de tous ses sens & de sa raison.

A l'ouverture du corps, on trouva au côté droit & au côté gauche la face inférieure & postérieure du poumon livide; la trachée-artère étoit remplie d'une matière écumeuse, blanchâtre, qui engorgeoit aussi les poumons, & qu'on pouvoit en exprimer facilement; la tunique veloutée de la trachée-artère étoit légèrement enflammée à sa partie inférieure, à l'endroit où commencent les divisions des bronches; à la partie supérieure de ce canal, étoit une membrane, adhérente seulement par le côté droit supérieur au cartilage cricoïde, de manière qu'on put l'en séparer facilement, sans blesser la tunique veloutée. Cette membrane n'avoit point de fibres, ni rien d'organique; les glandes qui sont situées à la partie postérieure de la langue, ainsi que les amygdales, étoient très-enflées; l'épiglotte étoit plus épaisse que dans l'état naturel; sa tunique extérieure, & celle qui est à chaque côté de la glotte, étoient rouges & enflammées; la surface inférieure du foie étoit également enflammée; le colon & le rectum étoient plus étroits que les intestins grêles.

II. Van Bergen observa, en 1775, à Wertheim & aux environs, une épidémie qui fit périr beaucoup d'enfans, & qui avoit les symptômes du croups. Quelques malades éprouvoient d'abord une grande suffocation; leur voix étoit rauque & aigue comme celle d'une poule; ces derniers symptômes étoient seulement précédés par un sentiment de tristesse, de lassitude, & par des regards languissans; le plus souvent la suffocation & les accidens qui l'accompagnent, survenoient tout à coup pendant la nuit, au milieu du sommeil; le son de voix dont nous venons de parler étoit plus fort quand le malade toussoit; il n'y avoit point de fièvre au commencement, mais le pouls étoit quelquefois tendu; le visage étoit pâle & trempé de sueur: l'urine ne faisoit aucun dépôt; il ne paroissoit dans la bouche, ni au fond du gosier, rien qui répondît aux symptômes qu'on observoit; la déglutition n'étoit pas gênée; cependant les enfans refusoient de manger & de boire, parce que leur toux étoit alors augmentée; ils n'avoient point de puanteur dans la bouche, ni aucune marque de putridité; le larynx n'étoit pas enflé à l'extérieur, pendant que l'enfant étoit en vie: mais après la mort, la région du cartilage thyroïde, dans quelques sujets, paroissoit être plus saillante que dans l'état naturel; la première violence du mal cessoit toujours après quelques heures; les enfans paroissoient être, en quelque sorte, guéris: mais au bout de deux ou trois heures, ou d'une demi-journée, le danger revenoit, sans avoir été annoncé par l'état du pouls. Souvent, après un ou deux paroxysmes, les symptômes reparoissoient avec plus de force, & duroient plus qu'auparavant: de sorte qu'après la première nuit, la suffocation ne donnoit point de relâche; l'urine, précédemment crue, déposoit alors un sédiment muqueux; de grandes gouttes de sueur couvroient le visage; les yeux étoient enfoncés & languissans; les forces étoient abattues, le visage devenoit livide; les enfans mouroient, sans avoir donné aucune marque de délire, & la respiration étant revenue à son état naturel. Van Bergen n'observa, ni au commencement, ni à la fin de la maladie, aucune affection spasmodique.

La durée de cette maladie s'étendoit rarement au-delà de deux ou trois jours; la plupart des sujets

mouroient dès le second : plusieurs étoient encore à la mamellle.

Ce mal n'avoit rien de contagieux.

Van Bergen ne sauva qu'un des enfans pour lesquels il fut appelé ; il le vit au commencement de la maladie, avant que le paroxysme fût déclaré. Voici par quelle méthode il le guérit. Ce médecin prescrivit un looch de beurre de cacao, d'huile d'amandes douces, & de syrop diacode; entre les prises de ce remède, le malade faisoit usage d'une potion laxative, composée principalement avec la teinture de rhubarbe, & l'esprit de minderer; il prenoit des lavemens, tantôt simples, tantôt faits avec l'assa-fœtida. Ce traitement fut bientôt suivi d'une expectoration copieuse; des vomissemens d'une grande quantité de pituite très tenace se joignirent à la toux, & la matière se fit jour aussi par les selles : vers le quatorzième jour, l'enfant fut hors de danger.

On employa inutilement sur beaucoup d'autres malades les saignées, les vésicatoires, appliqués à la région antérieure ou postérieure du cou, ou sur d'autres parties ; les vapeurs de vinaigre, le musc, le quinquina, les lavemens simples, ou avec l'assa-fœtida, les anti phlogistiques, & tous les remèdes possibles, n'eurent aucun succès; à peine de tant d'enfans put-on en sauver trois ou quatre. La plupart moururent sans avoir pris aucun remède intérieur, parce que le médecin étant seulement appelé à la seconde période de la maladie, on ne pouvoit plus leur rien faire avaler par douceur, ni employer la contrainte; la plus légère passion excitoit aussi-tôt en eux une toux terrible.

III. Un enfant, traité de cette maladie pendant six jours avec succès, en apparence, avoit, le sixième jour, expectoré en toussant une grande quantité de matière visqueuse, mêlée avec des lambeaux de membrane; il n'avoit presque plus de fièvre, & mangeoit bien; il mourut tout à coup, au moment qu'on s'y attendoit le moins.

IV. Le docteur Ghisi observa, en 1747 & 1748, en Italie, une angine polypeuse épidémique, qui fit périr un grand nombre d'enfans & quelques adultes. La toux, dans cette épidémie étoit ordinairement sèche; lorsque les malades crachoient, ils rendoient une matière membraneuse, blanche, très-semblable à la couenne pleurétique, & aux polypes du cœur & des gros vaisseaux.

Une fille de six ans, rejeta avant de mourir, un corps qui avoit la forme de la trachée-artère unie aux bronches. On coupoit difficilement ce corps avec un couteau; la malade avoit été presque suffoquée en le rendant; plusieurs autres sujets en rejetèrent de pareils, mais ils étoient moins grands. Quelques malades furent guéris par les anti-plogistiques & les émolliens; leur guérison s'opéra ordinairement en peu de jours, par l'expectoration libre & abondante d'une matière lymphatique, souvent mêlée de sang; par des sueurs, & par un écoulement d'urine copieux; quelquefois la matière, au lieu d'être évacuée, engorgea le poumon, & une suppuration heureuse rendit la santé aux malades.

Le docteur Ghisi ayant ouvert le cadavre d'un homme mort de cette angine le quatrième jour, observa ce qui suit. La surface du poumon étoit très-enflammée & fort rouge; le poumon droit étoit collé aux côtes; la plèvre & le diaphragme étoient légèrement enflammés, sur-tout au côté droit; la veine cave & le ventricule antérieur du cœur, étoient remplis de sang; le ventricule postérieur & l'aorte étoient vides; la trachée-artère étoit enflammée, depuis son origine jusqu'aux bronches; dans son milieu, étoit un corps blanc, qui avoit plus d'un pouce de large, & ressembloit entièrement à celui que la fille de six ans, dont nous avons parlé ci-dessus, avoit rendu.

V. M. Bœck, médecin suédois, rapporre qu'une épidémie de la même espèce que la précédente, attaqua les enfans, en 1772. Elle se déclara dans l'automne, dont la température fut alternativement froide & sèche, humide & douce.

Un enfant de quatre ans, sujet aux convulsions, & attaqué, depuis le printemps, d'un rhume de cerveau, avec toux, & écoulement copieux de matière jaune par les narrines, fut saisi, le premier novembre, d'une fièvre légère; le lendemain il n'en resta aucun vestige. Cependant le rhume duroit toujours; il s'y étoit joint un écoulement d'humeur âcre par la bouche & par les narines; cet état dura jusqu'au dix; ce jour-là, l'enfant parut triste & abattu, quoiqu'il n'eût ni fièvre, ni difficulté de respirer, ni aucun autre symptôme d'angine polypeuse, que l'abattement; la nuit qui suivit fut bonne : mais le matin du onze, il survint un paroxysme convulsif, la respiration devint très-laborieuse, & le son de voix particulier à l'angine membraneuse se fit entendre; le visage & le cou s'enflèrent, & prirent une teinte livide; l'enfant ouvroit difficilement la bouche; les sangsues, les vésicatoires, les lavemens furent inutiles; les émétiques donnés à grande dose, ni les irritations du gosier, ne purent le faire vomir : il mourut le même jour. On trouva à l'ouverture du cadavre, une membrane qui tapissoit intérieurement la trachée-artère & les bronches; cette membrane étoit très-mince auprès du larynx; son épaisseur augmentoit par degrés vers les bronches.

Voilà, dit M. Michaëlis, un exemple dans lequel l'angine membraneuse s'est tenue cachée pendant dix jours. Il paroît impossible, ajoute ce médecin, que quelques heures aient suffi au développement de cette maladie, & à la formation de la membrane qui fut trouvée dans le cadavre.

VI. Le second exemple remarquable d'angine polypeuse, qu'offrit l'épidémie dont nous parlons, est celui d'une fille de cinq ans, dont la guérison fut très-longue à s'opérer. Cette enfant com-

mença, le dixième jour de sa maladie, à rejeter des lambeaux de membrane, mêlés avec une assez grande quantité de matière puriforme ; elle continua d'en rendre durant plusieurs semaines ; la respiration fut difficile & bruyante pendant tout l'été ; on recourut souvent aux vomitifs, qui faisoient évacuer beaucoup de matière jaune, & disparoître pour quelque temps ce symptôme. Ce remède ayant été négligé pendant plusieurs mois en automne, la malade devint foible & assoupie ; elle tomba un jour sans connoissance, & rendit beaucoup de sang par la bouche ; on la mit dans son lit, où elle s'endormit profondément ; elle se réveilla guérie, & n'eut aucune rechute.

VII. Voici encore un exemple (1) bien étonnant de cette maladie. Un jeune garçon de douze ans, d'ailleurs très-sain, fut attaqué, pendant quatre hivers consécutifs, d'une toux violente, accompagnée d'une fièvre catarrhale, & de crachats visqueux ; aucun remède ne pouvoit adoucir cette toux ; après quelques semaines, le malade rejettoit, en toussant, un corps rouge, semblable à de la chair fraîche, & sans aucune mauvaise odeur ; ce corps étoit de la longueur & de la largeur du petit doigt, & creux intérieurement comme une espèce de tuyau. Après cette évacuation, la toux & la fièvre cessoient ; le malade reprenoit peu à peu ses forces, & il étoit bien portant pendant tout le reste de l'année.

La couleur rouge qu'avoient, dans l'observation précédente, les corps tubuleux rendus par le malade, ne doit pas empêcher de les reconnoître pour des concrétions polypeuses, quoique celles de l'angine membraneuse soient presque toujours blanches. Les polypes des vaisseaux sanguins, dit Senac, sont quelquefois de cette couleur ; d'autres fois, ajoute ce médecin, la matière blanche du polype forme un cylindre, revêtu d'un fourreau rouge.

Observations communiquées par M. Vieusseux, médecin à Genève. (Mém. de la Soc. R. de Méd.)

I. Le 5 août 1777, M. Vieusseux fut appelé pour un petit garçon de huit mois, qui avoit depuis plusieurs jours de la toux, telle que la plupart des enfans en ont pendant la dentition. Il n'avoit pas encore de dents ; mais les gencives étoient très-gonflées, & on s'attendoit à en voir bientôt sortir. La nuit du 2 ou 3 d'août, étant endormi, il faisoit un bruit qui parut singulier à sa mère ; quand il se réveilla, il respiroit difficilement ; mais dès qu'il eut pris le sein, il fut mieux ; après avoir tété, il toussa encore un peu, se rendormit, & fut assez bien le reste de la journée : seulement quand il toussoit, il rendoit un son rauque. La nuit du 3 au 4, il faisoit en dormant le même bruit, & se réveilla avec la respiration beaucoup plus gênée & beaucoup d'angoisse : le jour il ne fut pas mieux.

La nuit du 4 au 5, tous les accidens augmentèrent. Alors la maladie étoit très-décidée, & la fièvre étoit forte. M. Vieusseux prescrivit un vésicatoire, une saignée, & une mixture éclegmatique, composée avec l'assa-fætida, le syrop de guimauve, & l'eau distillée de lys. Le chirurgien ne pouvant pas saigner cet enfant, appliqua des sangsues à la main ; à midi, il en mit deux à la partie inférieure du col, qui tirèrent assez de sang ; le soir, il y avoit peu de changement dans l'état de la maladie ; M. Vieusseux fit appliquer deux autres sangsues, & donner deux gros d'assa-fætida en lavement, parce que l'enfant prenoit très-mal la mixture.

Le 6, la nuit avoit été meilleure ; l'enfant avoit pris un second lavement d'assa-fætida ; l'on continua à lui en donner trois dans les vingt-quatre heures ; les jours suivans, le mal alla toujours en diminuant, mais la respiration ne fut très-libre que le 10 ; le malade fut ensuite purgé avec de la manne. Comme ce traitement l'avoit beaucoup affoibli, les dents parurent avoir été retardées ; la première ne sortit qu'un mois après.

Cet enfant continua de jouir d'une bonne santé jusqu'au 23 mars 1779, qu'il fut attaqué de la même maladie. On s'en apperçut le soir ; & comme sur les dix heures, la gêne de la respiration augmentoit beaucoup, M. Vieusseux fut appelé. Il lui fit appliquer des sangsues au cou : mais le mal ne diminuant pas, ce médecin prescrivit un vésicatoire. Ce remède produisit un très-bon effet ; l'enfant fut guéri le 25.

II. Le 11 décembre 1779, M. Vieusseux vit une fille âgée de sept ans, qui avoit été attaquée d'oppression, avec le bruit & la manière de respirer particuliers au croups, dans la nuit du 11 au 12, à la suite d'un rhume qui duroit depuis quinze jours. Ce médecin lui fit appliquer les sangsues & les vésicatoires ; il lui prescrivit aussi une mixture éclegmatique ; mais il n'y ajouta point d'assa-fætida. Comme cette malade pouvoit expliquer ce qu'elle sentoit, il l'interrogea ; elle lui dit qu'elle n'éprouvoit point de douleur en respirant & en avalant, mais que le gosier lui cuisoit en toussant ; elle crachoit seulement quand on lui disoit de le faire, & la quantité de matière expectorée n'étoit pas considérable.

Cette fille fut mieux le lendemain. Le 16, elle respiroit librement, toussoit peu, & n'avoit presque plus de fièvre. Le 17, les accidens du croups & la fièvre revinrent avec autant de force qu'auparavant ; alors M. Vieusseux fit remettre six sangsues, qui n'opérèrent qu'un changement médiocre ; mais comme la fièvre diminua, & que la maladie

(1) Act. n. C. tom. I.

paroissoit d'ailleurs rester dans le même état, relativement à la trachée-artère, ce médecin prescrivit l'assa-fœtida, dont l'enfant fit usage pendant huit jours, au bout desquels elle fut tout à fait guérie. Comme elle prenoit ce remede avec un très-grand dégoût, on essaya deux fois de le discontinuer, mais le mal parut augmenter.

Cette grande efficacité de l'assa-fœtida qui opéra presque toute la cure dans l'observation précédente, semble prouver que cette angine étoit en partie spasmodique.

III. Voici un cas où le croups est venu à la suite d'une fièvre scarlatine.

Une fille âgée de dix ans & d'un bon tempérament, avoit eu depuis cinq semaines une fievre scarlatine. S'étant exposée à un air froid & humide, elle se plaignit pendant quelques jours d'un mal de gorge qui augmenta par degrés. Il n'y avoit aucune inflammation dans le gosier, & la déglutition se faisoit assez facilement. Il survint de l'oppression; la respiration étoit sonore; la malade éprouvoit des paroxismes de suffocation spasmodique. On la saigna, & le sang parut très-couenneux. Comme les accidens ne diminuoient pas, on lui appliqua un vésicatoire entre les épaules; & on lui fit prendre une mixture avec le kermès minéral & l'oxymel scillitique, qui ne la soulagea pas.

Le soir du jour suivant l'oppression étoit extrême; la malade ne pouvoit presque pas parler, l'inspiration étoit très-difficile & très-bruyante; le pouls étoit dur & très-fréquent. Cette fille ne se plaignoit plus du mal de gorge, & elle avoit eu dans le jour plusieurs accès de suffocation. Cependant la toux n'étoit ni fréquente, ni sonore. M. Vieusseux prescrivit sur le champ une saignée, des vésicatoires aux jambes, un lavement d'assa-fœtida, une boisson abondante, & une mixture avec l'assa-fœtida à prendre par cuillerées. Le jour suivant la malade fut encore saignée; on lui donna trois grains de fleurs de zinc, avec six grains de nitre toutes les deux heures. Les accidens augmentèrent, il survint du délire, & des mouvemens convulsifs; la foiblesse augmenta. Cet enfant mourut le soir.

A l'ouverture du cadavre on trouva tout le larynx & la trachée artère, jusqu'à l'extrémité des bronches, couverts d'une matière purulente, épaisse, & abondante; on n'appercevoit sur ces organes aucune inflammation. La partie inférieure des poumons étoit livide & plus engorgée de sang qu'à l'ordinaire.

Observation de M. Duboueix, Médecin à Clisson en Bretagne. (Mémoires de la société royale de Médecine).

Quatre enfans d'un fermier, après un dégel de la fin du mois de janvier 1781, avoient passé la plupart du temps à la pluie, ayant leurs vêtemens & leur chaussure mouillée. Leur habitation, quoique sur un terrain pierreux & élevé, étoit entourée de fumiers & de mares infectes.

Ces enfans étoient,

1°. Une fille âgée de six ans, attaquée depuis huit jours.

2°. Un garçon de huit ans, pris depuis six jours.

3°. Un garçon de trois ans & demi, que M. Duboueix trouva expirant.

4°. Une fille de cinq ans, attaquée depuis deux jours.

Ces enfans étoient tous d'un tempéramment robuste & replet.

La maladie s'étoit déclarée avec les mêmes symptômes sur ces quatre sujets; par un dégoût pour les alimens, par une respiration fréquente & difficile, par une voix rauque & aiguë; par une douleur à la partie supérieure de la trachée-artère, avec un léger gonflement au-dessous du cartilage thyroïde.

Le pouls des trois premiers étoit, dans le commencement, fréquent & plein. Dans la suite, M. Duboueix le trouva mou & déprimé, excepté à la petite fille (N°. 4), qui n'étoit qu'au deuxieme jour de la maladie. Sur la fin le visage devenoit bouffi, d'un rouge violet ou livide.

Dans les trois premiers enfans ces symptômes augmentèrent par degrés jusqu'à la fin. Ils étoient très-légers dans l'enfant (N°. 4).

Ces enfans ne se plaignoient presque d'aucun mal; on ne découvroit aucun ulcère ni aucune inflammation dans leur gosier; leurs sens étoient entièrement libres. Lorsqu'ils toussoient, ce qui arrivoit rarement, la toux étoit plus courte & plus suffocante qu'elle ne l'est ordinairement, elle rendoit un son rauque, comme celui de la voix.

Ils étoient ordinairement assoupis, mais ils alloient & venoient dans leur maison, même dehors, lorsqu'on les excitoit; & malgré leur dégoût, ils continuoient de se présenter aux repas. La déglutition n'étoit pas très-difficile; l'haleine n'exhaloit aucune mauvaise odeur.

La fille de six ans (N°. 1), conservoit encore assez de force, & avoit le visage très-rouge, lorsque M. Duboueix fut appelé. Ce médecin lui fit donner aussi-tôt un pédiluve & un lavement émollient; ensuite il prescrivit l'application des sangsues aux deux côtés de la gorge, & une dose d'ipécacuanha pour faire expectorer la membrane morbifique par le vomissement; il fit ajouter l'oxymel scillitique à la boisson ordinaire, qui étoit une infusion d'hyssope ou de fleurs de sureau. Il faisoit respirer très-souvent la vapeur de cette boisson ou celle de l'oxycrat. Cette malade mourut le lendemain, neuvième jour de la maladie, après avoir expectoré, quelque temps avant de mourir,

des crachats visqueux, purulens, & quelques portions de membrane tenace.

Le garçon de huit ans (N°. 2), attaqué depuis six jours, conservoit encore plus de force que sa sœur (N°. 1.) On lui fit le même traitement. De plus on lui appliqua un vésicatoire à la nuque, & chaque jour on lui frottoit le cou avec un demi gros de pommade mercurielle. Il mourut le dixieme jour, au moment où on le trouvoit beaucoup mieux. Avant de mourir il expectora des matieres semblables à celles que sa sœur avoit rendues.

M. Duboueix ne fit donner aucun remède à l'enfant de trois ans & demi (N°. 3); il le trouva sans ressource. Cet enfant mourut peu après sa visite; quelques momens avant de mourir, il s'étoit promené dans la chambre, & on l'avoit cru presque hors de danger.

La petite fille de cinq ans (N°. 4), attaquée depuis deux jours, n'étoit encore que dans le premier degré de la maladie; son pouls étoit fort & soutenu, sa respiration devenoit par dégrés plus difficile; sa voix étoit rauque; elle toussoit plus souvent que les autres. On peut, dit M. Duboueix, regarder ce premier degré comme inflammatoire. Aussi fit-il appliquer à cet enfant les sangsues en plus grand nombre, & ordonna-t-il de les faire saigner plus long-temps. Il prescrivit aussi les pédiluves, les lavemens, l'inspiration des vapeurs acéteuses; il fit donner à la malade un minoratif vermifuge, qui l'évacua copieusement, & lui fit rendre quelques vers. Le lendemain on lui appliqua un vésicatoire à la nuque, & l'on commença les onctions mercurielles, qui furent continuées pendant plusieurs jours. Cette petite fille buvoit la même infusion dont nous avons parlé ci-dessus; on y ajoutoit seulement l'oximel scillitique. Ses urines devinrent abondantes; elle eut le bonheur d'échapper au danger qui la menaçoit; mais sa convalescence fut longue & très-laborieuse.

Cet enfant n'expectora point, comme les autres, des matières purulentes & membraneuses; il cracha seulement, pendant quelques jours, une humeur visqueuse.

Les trois enfans qui moururent, eurent, peu après leur mort, toute la peau parsemée d'un jaune brun, & leurs corps se putréfiérent très-promptement.

Observation de M. Ardouin, médecin de l'hôpital de Draguignan en Provence. (Mémoires de la société royale de Médecine.)

Un soldat, âgé d'environ trente ans, fut atteint le douze de janvier d'un frisson considérable, auquel succédèrent une chaleur forte, une difficulté de respirer, & une douleur au côté gauche. Le pouls devint plein, dur, & fréquent; le malade eut des envies de vomir. D'après tous ces symptômes, M. Ardouin regarda cette maladie comme une fluxion de poitrine. Après la première saignée, les crachats, que le malade rendoit avec difficulté, devinrent plus abondans, & sanguinolens. Il fut saigné trois fois dans vingt-quatre heures, sans en ressentir aucun soulagement. Au contraire les envies de vomir furent plus considérables, la difficulté de respirer augmenta beaucoup. Au commencement du troisieme jour le visage parut bouffi; il y avoit dans la région de la trachée-artère, un peu au-dessous du larynx, une enflure assez considérable. Le malade se plaignit pour la première fois d'une douleur sourde qu'il ressentoit au même endroit, & qui devenoit plus forte quand on pressoit la partie; on distinguoit alors l'espèce de voix rauque qui est particuliere au croups. Les envies de vomir, qui revenoient à chaque instant, déterminerent M. Ardouin à donner un vomitif; il fit prendre au malade, par verrées, trois grains de tartre émétique, délayées dans une pinte d'eau. Au second verre que ce soldat prit, tous les symptômes augmentèrent tellement qu'on craignit pour sa vie; le troisieme verre eut un succès complet; il fit rendre au malade une peau molle & blanche, après la sortie de laquelle tous les symptômes diminuèrent; ce soldat ne tarda pas à être parfaitement guéri.

IX.

Fievre scarlatine angineuse, ou angine scarlatine, scarlatina cynanchica. *Extrait d'une dissertation de M. André Coventry, écossois, 1783.*

Dans cette maladie l'angine n'est que symptômatique, mais elle en est un symptôme constant & inséparable (1).

M. Coventry définit cette affection par les caractères suivans. « C'est, dit ce médecin, une pyrexie contagieuse qui n'attaque qu'une seule fois une même personne. Le malade, ajoute-t-il, respire & avale difficilement; les amygdales & la membrane muqueuse du gosier sont enflées, rouges, douloureuses, & couvertes d'ulcères qui s'étendent aux environs, sous des croutes blanchâtres, ou de couleur cendrée; le visage devient un peu enflé; la peau, dans plusieurs régions, est marquée de taches rouges, plates, & larges;

(1) « Dans le cours de quarante ans, dit M. Cullen (*Synopsis nosol. method.* tom. 2, pag. 145, 3e édit.) », j'ai » vu régner plusieurs fois la fièvre scarlatine en Ecosse. Dans » toutes ces épidémies, la maladie avoit le caractère de celle » que Sauvages appelle scarlatine angineuse, *Scarlatina an-* » *ginosa.* Dans presque tous les sujets, elle étoit accompa- » gnée d'aphthes ou d'ulcères dans le gosier. Dans plusieurs, » elle ressembloit presque entierement à l'esquinancie ma- » ligne ».

ces taches se joignent peu à peu ensemble ; elles se dessèchent ; & au bout de trois ou quatre jours, elles tombent en écailles farineuses, dont la chûte est souvent suivie de l'anasarque.

La scarlatine angineuse se montre sous des aspects différens ; quelquefois elle est bénigne, & elle se guérit sans le secours d'aucun médicament ; d'autrefois elle résiste à tous les remèdes, & fait mourir promptement les malades.

Son invasion, de même que celle de toutes les fièvres exanthématiques, est accompagnée d'un mal-aise général, d'une lassitude plus ou moins grande, & d'un frisson qui est bientôt suivi de chaleur. Le malade devient triste ; il se plaint de mal à la tête ; il a des nausées ; il fait des efforts pour vomir, & vomit quelquefois ; il est fort assoupi. Quelquefois le coryza se joint à ces symptômes, aussi bien que l'*épiphora*. En même temps, ou un peu avant, le malade éprouve dans le gosier un sentiment incommode ; son cou se roidit, la déglutition est plus difficile que douloureuse ; la peau est seche ; le pouls est fort & quelquefois dur. Ces symptômes, qui se déclarent à toute heure du jour, augmentent le soir & dans la nuit. La soif survient, le malade est attaqué d'une grande anxiété ; souvent il éprouve du délire. L'haleine n'a point de mauvaise odeur, mais elle est très-chaude. Tout l'intérieur de la gorge devient fort rouge & enflé, comme nous avons dit ci-dessus ; cette inflammation est ordinairement érysipélateuse. Dans quelques malades, ces parties, sur-tout la luette, le voile du palais, & les amygdales, se couvrent de taches blanches, qui sont de véritables croutes, & dont quelques-unes cachent de petits ulcères. La langue, qui au commencement étoit sèche, devient enduite d'une humeur épaisse & jaune, excepté à son extrémité, & sur les bords qui sont humides & rouges ; quelquefois cette mucosité remplit la bouche ; les malades rendent une petite quantité d'urine très-colorée ; le ventre est constipé. Ils ont du dégoût pour tous les alimens solides ; quoiqu'ils soient tourmentés par la soif, ils craignent de boire, à cause des nausées & des douleurs qu'ils éprouvent en avalant.

C'est ordinairement dans le troisieme jour qu'il paroît des taches rouges, plus ou moins larges, consistant en une infinité de très-petites pustules entassées, à peine élevées au-dessus de la peau, qui causent de la démangeaison, se colorent de plus en plus, se réunissent, s'étendent insensiblement du visage au cou, à la poitrine, aux bras, au tronc, aux extrémités inférieures, & enfin qui teignent presque toute la peau d'une couleur rouge foncée. Les mains & les doigts, où cette couleur a quelquefois le plus d'intensité, sont en même temps enflés, roides, doulourex. Il y a aussi quelqu'enflure aux autres parties, principalement au visage ; & si l'on y applique le doigt, elles blanchissent, mais aussi-tôt qu'on l'a retiré, elles paroissent de nouveau.

Quoique ce soit là le temps ordinaire de l'éruption, cependant il varie beaucoup, ainsi que sa durée ; & suivant que cette sortie est plus ou moins prompte, le mal est plus ou moins dangereux. Le froid peut faire disparoître les taches, & alors le mal augmente ; mais quand cet accident n'arrive pas, elles pâlissent ou plutôt noircissent au bout de trois ou quatre jours, & elles quittent les parties dans le même ordre où elles avoient paru ; le visage & le reste du corps se désenflent ; les pustules desséchées tombent en écailles. Avant cette chûte, il s'en élève souvent d'autres qui sont blanches, & qui ressemblent assez à une éruption miliaire, pour tromper aisément ceux qui ne sont pas exercés à observer. Celles-ci, en disparoissant à leur tour, laissent la peau toute crevassée, raboteuse, & tourmentée d'une démangeaison ordinairement très-considérable.

L'éruption abat assez ordinairement la fièvre, & par-là elle rend à proportion la maladie plus douce, mais plus souvent la fièvre & ses symptômes ne diminuent que lorsque la desquamation commence, c'est-à-dire, le septième jour ou un peu plus tard. Alors le pouls se ralentit ; des sueurs modérées coulent ; le gosier est soulagé ; le sommeil & l'appétit reviennent ; le malade est guéri, ou semble l'être.

Mais plusieurs de ceux qu'on croit sauvés de cette manière, tombent après une, deux, ou trois semaines, dans une hydropisie qui s'annonce par les signes suivans. Les malades, qui paroissoient être convalescens, se plaignent d'abord d'un abattement, d'une lassitude qui augmentent peu à peu. Ils passent les nuits sans dormir, & ils rendent, avec un sentiment de chaleur, une petite quantité d'urine briquetée, souvent même sanglante, qui dépose un sédiment semblable à du son. Leur peau est toujours sèche ; leur appétit diminue beaucoup ; & ils sont tourmentés par la soif. On voit un peu d'enflure au visage & au bas des jambes ; enfin l'hydropisie se déclare ; elle affecte ordinairement tout le corps, & dans ce cas, le *coma-vigil*, le délire, & la cécité en sont quelquefois les suites.

Plenciz a observé 1°. que l'hydropisie, dans cette maladie, survient plus particulièrement à ceux chez qui les exanthèmes sont malins ou abondans ; 2°. que l'enflure est ordinairement proportionnée à la quantité d'écailles qui tombent ; 3°. qu'elle elle plus fréquente & plus considérable dans les enfans que dans les adultes ; pendant l'été que pendant l'hiver ; quand on s'expose au froid, que quand on se tient dans un air tempéré ; 3°. qu'elle est plus dangereuse & plus meurtriere que la maladie primitive. M. Coventry pense néanmoins que si l'on y applique de bonne heure les remedes convenables, elle se guérit aisément.

Tel est l'état ordinaire de cette maladie ; mais souvent elle est accompagnée de symptômes beaucoup plus graves, qui peuvent la faire confondre

avec l'angine maligne, & dont il va être parlé dans le diagnostic.

La maladie dont il s'agit peut d'abord être prise pour une simple angine tonsillaire; mais la première est toujours contagieuse; la seconde ne l'est jamais. On n'a celle-là qu'une fois; le nombre des attaques de celle-ci n'est point limité, & elle est sujette à devenir habituelle par la répétition. Les symptômes de la scarlatine angineuse sont plus violens que ceux de l'angine tonsillaire, & dans la premiere attaque, la scarlatine angineuse est accompagnée d'un assoupissement & d'un dégré de violence étrangers à l'angine tonsillaire. Presque toujours dans celle-ci on éprouve un sentiment de pulsation, une douleur poignante, & tout le mal a son siége dans le gosier; la tumeur de cette partie est considérable, de couleur phlegmoneuse, & elle augmente rapidement. Au contraire, dans la scarlatine angineuse, une chaleur brûlante est jointe à une douleur obtuse, & l'incommodité, au commencement, est générale; la gorge, qui s'enfle moins, plus lentement & plus irrégulièrement, est d'un rouge vif, & offre des croutes sous lesquelles sont ordinairement de petits ulcères. Enfin, après quelques jours, l'apparition ou l'absence de l'éruption, ne laisse plus à cet égard aucun doute.

Lorsque la scarlatine angineuse est à ce point où elle approche de l'angine maligne, la petitesse, la fréquence, l'irrégularité du pouls, le grand abattement des forces, l'anxiété, les vomissemens, la diarrhée, ainsi que tout ce qui a été dit ci-dessus au sujet de cette dernière angine, font suffisamment connoître cet état. Ce qui le caractérise sur-tout, est un son de voix semblable à celui d'une personne qui suffoque, & l'écoulement d'une matiere fétide, corrosive, par la bouche, & par les narines.

Les aphthes des enfans produisent des escarres blanches, qui commencent par se montrer aux bords de la langue; d'où elles s'étendent aux lèvres, aux gentives, & dans tout l'intérieur de la bouche. Dans la scarlatine contagieuse les croûtes ne sont jamais sur la langue, ni au-dehors, mais elles paroissent d'abord aux amygdales, au voile du palais, à la luette. La pyrexie accompagne fort rarement les aphthes, & quand elle s'y joint, elle n'est point contagieuse.

Cette dernière circonstance peut servir encore à distinguer la scarlatine angineuse de plusieurs autres maladies, telles que l'angine trachéale.

Morton a regardé celle dont nous traitons, comme une espèce de rougeole; mais dans la rougeole on voit, entre les taches, des interstices anguleux, & une couleur vineuse qui ne s'observent pas dans cette scarlatine. D'ailleurs la toux & les autres symptômes catarrheux qui appartiennent à la premiere de ces maladies, ne se rencontrent que dans la plus mauvaise espèce de la seconde; & alors on reconnoit celle-ci au *typhus* (*pyrexia typhodes*), qui l'accompagne, & aux exanthêmes qui paroissent le second jour. De plus la rougeole n'affecte que peu le gosier, & n'y produit point de croutes.

Plus cette maladie approche de l'angine maligne, plus elle est dangereuse. Ce n'est pas à dire cependant que quand elle s'en éloigne beaucoup, elle ne puisse pas devenir mortelle. Quand l'éruption, après s'être faite en peu de temps, disparoît tout à coup, laissant la peau livide & œdémateuse, qu'il y a une fièvre violente avec délire, sur-tout si la diarrhée s'y joint, quoique la gorge soit peu affectée, le danger ne laisse pas d'être fort grand. Dans ces circonstances les yeux souffrent, & la tunique albuginée est quelquefois entièrement rouge. Si les taches changent de place, si elles pâlissent & rougissent alternativement, on doit craindre le délire & même la mort; car tout annonce que la nature fait des efforts impuissans.

Lorsque le mal attaque principalement la gorge, les enfans sont dans un plus grand danger que les adultes, parce qu'ils obéissent peu aux ordonnances du médecin; que ne sachant ni se gargariser, ni cracher, ils avalent une sanie purulente, qui leur cause une diarrhée funeste, & ronge quelquefois leurs intestins.

Il arrive aussi que la scarlatine angineuse, après avoir paru bénigne jusqu'à la chûte des escarres, change tout à coup de caractère. La fièvre se renforce; l'inquiétude & l'insomnie augmentent, le délire survient, & menace de dégénérer en phrénésie.

Lorsque la maladie est accompagnée d'une fièvre légère, & que la gorge est peu affectée, tout le traitement doit se réduire à une diete anti-phlogistique dans le principe, & à de doux laxatifs vers la fin.

Si l'on observe des mouvemens convulsifs, comme il en survient quelquefois aux très-jeunes sujets, au commencement de la maladie, on tirera un peu de sang par le moyen des sangsues.

Si le malade est fort assoupi, il sera bon de lui appliquer, à l'exemple de Sydenham, un large vésicatoire à la nuque.

Lorsque la maladie est plus grave, & que la gorge commence à s'ulcérer, les médecins instruits ont recours aux émétiques prudemment administrés. Ce genre de remèdes ne nuit point à la gorge, comme on pourroit le craindre. Il détermine vers les parties extérieures du corps l'action de la nature. Les émétiques sont particulièrement utiles aux enfans, parce qu'ils les forcent de rejeter une mucosité tenace, qui souvent les étouffe. De plus, en évacuant la bile par les secousses qu'ils causent, & en augmentant la transpiration, en vertu de la

ſympathie qui exiſte entre le ventricule & la peau, ils affoibliſſent la chaleur de la fièvre. Plus d'une fois ils ont entièrement guéri cette maladie. Celui des vomitifs qui convient le plus ici, eſt le tartre ſtibié, ſur-tout parce que, pouvant être donné à petites doſes, ſon effet devient plus certain, mieux déterminé, & parce qu'à ſa vertu émétique il joint celle de tenir le ventre libre.

M. Coventry regarde comme utile, dans le cas préſent, le quinquina, pourvu qu'on le donne avec modération; car autrement, dit-il, cette écorce ne peut que rendre la maladie plus grave. Le malade doit être vêtu chaudement pour favoriſer la tranſpiration.

L'enflure de la gorge eſt ſouvent ſi conſidérable, qu'elle menace de ſuffocation. Dans cet état on a conſeillé l'application des véſicatoires à la nuque. Celle des ſangſues ou des ventouſes qu'on place ſous l'angle de la mâchoire, ne rémédie pas ſi bien à l'inflammation du goſier qu'à celle des amygdales. Cependant il faut y recourir quand le danger de la ſuffocation devient preſſant. On doit auſſi uſer de gargariſmes antiſeptiques pour nétoyer le goſier des croutes, & de l'humeur viſqueuſe qui ſouvent le rempliſſent.

Les purgatifs qu'on a coutume d'adminiſtrer à la fin de la ſcarlatine angineuſe, préviennent ou emportent ſouvent l'hydropiſie. S'ils ne ſont pas ſuffiſans pour produire l'un ou l'autre de ces effets, les diurétiques évacueront l'humeur. Les ſudorifiques, ſuivant l'obſervation de M. de Haen, ne pourroient guère être employés avec ſuccès dans cette circonſtance, la peau étant alors preſque imperméable aux fluides. Les meilleurs diurériques qu'on puiſſe employer ici, ſont le ſuc de cerfeuil, la crême de tartre, le vinaigre ſcillitique, &c. On emploie auſſi avec ſuccès, dans cette occaſion, l'exercice, l'uſage d'une camiſole de laine, des médicamens ſtimulans & toniques.

Un autre cas eſt celui où l'éruption eſt inconſtante & mobile, où la gorge eſt affectée d'ulcères gangreneux, qui s'étendent aux environs, & où la fièvre porte le caractère d'un vrai *typhus*.

Les meilleurs médicamens qu'on puiſſe employer dans le cas préſent, ſoit enſemble, ſoit ſéparément, ſont le quinquinna & le vin. Suivant les idées de quelques théoriciens, le premier de ces deux excellens remedes commence par agir ſur les humeurs en qualité d'antiſeptique; mais il agit ſi promptement, lorſqu'à peine il eſt avalé, & avant qu'il ait pu entrer dans la maſſe du ſang, qu'on ne ſauroit attribuer ſon effet à celui qu'il produit ſur les humeurs, mais ſeulement à ſa vertu tonique. On peut le donner ſous toutes les formes. Cependant il eſt plus efficace en poudre qu'en infuſion ou en décoction.

Le vin eſt préférable à tous les autres ſtimulans, ſoit à cauſe de ſon goût agréable, ſoit parce qu'on peut modérer ſa force à volonté, au moyen de l'eau qu'on y mêle (1).

Quoique le froid ſoit un très-bon tonique, il ne ſeroit pas ici ſans inconvénient; ainſi la chambre du malade qui doit néanmoins être ſpacieuſe & aérée, ſera plutôt chaude que froide.

La toux cauſée par la ſanie des ulcères peut être appaiſée par l'eau gommée & avec quelques gouttes de laudanum liquide.

On doit bien ſe garder d'enlever les croutes des ulcères, ſi on ne veut envenimer ces ulcères, les aggrandir, cauſer une hémorrhagie, & aggraver tous les ſymptômes.

X.

Angine pectorale, *par le docteur Fothergill.* (*Extrait des méd. obſ. ſoc. of Phyſ. in London; vol. V, pag.* 233 — 252.)

Le docteur Fothergill appelle du nom d'*angine pectorale* une maladie qui trouble la reſpiration, mais dont il avoue ne connoître ni la nature, ni le ſiége, ou qui plutôt ſemble ne point avoir de ſiége fixe. Ne pouvant donc lui donner un nom qui déſignât ce ſiége, il en a créé un qui exprime les principaux ſymptômes dont elle eſt accompagnée. Il l'appelle *angine*, à cauſe de la ſuffocation qu'elle produit; & *pectorale*, parce qu'elle fait éprouver un reſſerrement & une douleur vive à la poitrine. Cet auteur ſe contente de donner quelques obſervations & quelques avis ſur cette maladie, dont on trouve une deſcription par M. Hunter, dans le ſecond volume de la collection citée en titre de cet article.

La première obſervation a été faite ſur un homme âgé de 58 ans, replet & d'un tempérament ſanguin, mais qui ne l'empêchoit pas d'être diſpos & de faire beaucoup d'exercice. Ayant joui juſqu'à l'âge de 55 ans d'une ſanté parfaite, il commença dès-lors à éprouver des vertiges qui l'incommodoient beaucoup, & ne l'abandonnoient jamais entièrement, quoiqu'il y eut ſouvent des intervalles conſidérables entre les principales attaques. Trois ans après (en 1773) il devint ſujet à un reſſerrement ſpaſmodique de la poitrine, particulièrement lorſqu'il agiſſoit, ou qu'il marchoit, ſur-tout en montant. Un vent un peu fort qui ſouffloit contre lui, & un air un peu vif, ſuffiſoient auſſi pour lui cauſer un paroxyſme, ou pour rendre plus violent celui qu'il éprouvoit. Dans cet accès, ſa poitrine étoit ſerrée tout autour, à la hauteur des mamelles; une douleur vive & piquante affectoit principalement les parties qui

(1) (Il eſt bon d'obſerver cependant que ce goût agréable n'eſt pas toujours tel, à beaucoup près, pour les malades.)

ſont

font sous la mamelle gauche, & s'étendoit intérieurement de ce côté, au haut du bras vers l'épaule, & au bas jusqu'au coude. Pour peu qu'il fût alors en mouvement, il étoit obligé de s'arrêter, & il n'auroit pu faire un pas sans courir risque d'étouffer; mais pour l'ordinaire, lorsqu'il s'arrêtoit quelques secondes, ou qu'il tournoit le dos au vent, ou qu'il se mettoit à l'abri de l'air vif, tous les symptômes disparoissoient. Quelquefois néanmoins, après avoir eu beaucoup de peine à monter dans sa chambre, & à se mettre dans son lit, il sentoit le serrement de poitrine pendant une heure ou deux, ou même il en étoit tourmenté jusqu'au point du jour.

Une douleur vive qui survint au pied dans ces circonstances, & fut accompagnée d'une légère enflure, fit soupçonner un accès de goutte, que l'âge du malade, son tempérament, une nourriture simple, mais abondante, & dans laquelle l'usage du vin & des liqueurs, sans être excessif, n'étoit pas oublié, autorisoient ce soupçon. La diète & des remedes qui lui furent ordonnés en conséquence, produisirent quelque soulagement, mais qui ne fut jamais de longue durée; & nonobstant ces remèdes & beaucoup d'autres qu'il avoit déjà pris, il mourut subitement.

Son corps fut ouvert, & voici ce qu'on trouva dans les parties intérieures.

Le *médiastin* étoit chargé de graisse. La *cavité de la poitrine* contenoit de chaque côté, sous les poumons, environ une pinte de sérosité, mesure de Paris. Cette sérosité étoit liquide, transparente, & à peu près comme de l'urine. Les *poumons*, d'ailleurs en bon état, adhéroient à la plèvre par en haut, dans l'espace d'un pouce. L'extérieur du *péricarde*, sur-tout à la partie inférieure, près du diaphragme, étoit couvert d'une grande quantité de graisse, semblable à du suif. Le *cœur* avoit à sa pointe une tache de la largeur d'une piece de douze sous, & qui ressembloit à une cicatrice.

L'*épiploon*, beaucoup agrandi, avoit au moins six fois son épaisseur ordinaire; sa graisse étoit jaune, & beaucoup plus ferme que de coutume, & sa partie inférieure adhéroit au péritoine.

La tunique interne de l'*estomac* étoit très-enflammée: sur-tout vers le pylore.

Le *foie* avoit à sa surface convexe une tumeur contre nature, de la grosseur d'un œuf, mais qui d'ailleurs étant ouverte, parut saine. La *vésicule du fiel* étoit pleine & très-distendue, mais ne contenoit point de calculs.

Un autre homme, âgé d'environ trente ans, d'une taille au-dessus de la médiocre, fort, & ayant la tête enfoncée dans les épaules, accoutumé à un genre de vie tempéré, & à des exercices réguliers, mais point violens, fut saisi tout à coup d'un serrement de poitrine pareil à celui qui a été décrit, & avec des circonstances à peu près semblables, particulièrement l'impossibilité de marcher quelques minutes dans une montée, même fort douce, sans courir le risque d'être étouffé sur le champ, sur-tout lorsqu'il avoit l'estomac plein; & c'est là un signe que le docteur Fothergill a toujours observé dans cette maladie. Ce sujet, le plus jeune de ceux qu'il a vus attaqués de cette maladie, fut aussi le seul de tous ceux qu'il suivit, qui en fut guéri. La diète & un genre de vie tranquille furent les deux principaux remèdes employés pour sa guérison.

La troisième observation concerne un homme âgé de soixante-trois ans, assez replet, mais actif & d'un naturel colérique, d'une taille moyenne, souvent occupé d'affaires qui exigeoient de la contention d'esprit. Il fut attaqué de la maladie dont il s'agit; & après avoir fait assez inutilement, pendant trois ou quatre ans, beaucoup de remèdes, il mourut tout à coup dans un violent accès de colère. M. Hunter fit l'ouverture du cadavre, où il trouva ce qui suit:

La peau étoit toute parsemée de taches d'un pourpre un peu sombre, causées par le sang qui s'y étoit déposé.

Les cartilages des côtes étoient dans un état d'ossification très-avancée.

La cavité de la poitrine contenoit une pinte entière d'une sérosité sanguinolente.

Le cœur, au premier aspect, paroissoit sain: mais, en l'examinant de près, M. Hunter trouva qu'il étoit d'une couleur plus pâle, d'une consistance plus ligamenteuse, qu'il n'est ordinairement; & dans beaucoup d'endroits du ventricule gauche, il étoit presque entièrement blanc & dur, précisément comme une partie qui commence à s'ossifier. Les valvules mitrales avoient un grand nombre de points semblables à ceux-là, & étoient moins pliantes que dans leur état naturel, sans cependant être hors d'état de faire leurs fonctions.

Les valvules semi-lunaires de l'aorte étoient épaissies, mais encore très-propres à fermer l'entrée de ce vaisseau. L'aorte elle-même avoit plusieurs petits points entièrement ossifiés, & d'autres qui commençoient à l'être, comme ceux des valvules du cœur.

Les deux artères coronaires, depuis leur origine jusqu'à leurs premieres ramifications, étoient osseuses.

La vésicule du fiel contenoit plusieurs petites pierres. Le crâne étoit fort épais en divers endroits; sur la partie antérieure du ligament falciforme, entre les deux hémisphères du cerveau, étoit une ossification considérable.

Les ventricules du cerveau contenoient plus de sérosité qu'il n'est ordinaire à cet âge, & en total il y en avoit plus dans ce viscère & dans ses environs, qu'il ne s'y en trouve communément à quelque âge que ce soit.

Le plexus choroïde avoit plusieurs hydatides assez grandes, & quelques-unes de la grosseur d'un pois.

Les artères carotides internes & l'artère basilaire avoient commencé à s'ossifier.

Le sang n'étoit figé nulle part, & il ne se figeoit point, étant exposé à l'air; ce qui est digne de remarque & qui explique les taches de la surface du corps.

De ces différentes observations il semble qu'on peut conclure que la principale cause de cette maladie est une forte compression que la poitrine éprouve. En effet, les trois sujets, dont l'auteur parle, étoient très-replets. Le premier avoit une grande quantité de graisse accumulée dans le médiastin, le péricarde, & l'épiploon, & une tumeur au foie. Les deux sujets, dont les corps furent ouverts, avoient une quantité considérable de sérosité épanchée dans la poitrine. Ce qui confirme encore ce sentiment, est que le second des trois malades fut guéri par un traitement dont le principal effet fut de détruire l'embonpoint excessif. Il est vrai que ces causes sont constantes, & que la suffocation ne l'est pas; mais on conçoit que celle-ci peut n'être produite que lorsque les causes dont il s'agit sont jointes à d'autres, telles qu'une congestion de sang dans les vaisseaux de la poitrine, par l'effet d'une marche faite en montant, ou d'un effort quelconque, ou d'une passion violente, &c. Les ossifications trouvées dans les voies de la circulation sanguine du troisième sujet, peuvent être aussi regardées comme une cause de cette maladie, en vertu de l'obstacle qu'elles opposoient au mouvement du sang dans ces mêmes voies. Ces réflexions, & les faits sur lesquels elles sont fondées, confirment le traitement conseillé par Fothergill dans cette maladie.

La premiere indication que ce médecin propose de remplir dans le cas présent, est d'animer doucement la circulation des fluides par l'usage des diurétiques modérés, &c.

La seconde est de prévenir les amas de graisse, & de dissiper ceux qui sont formés. Cependant il faut être circonspect sur ce point, à l'égard des personnes qui sont sur le déclin de l'âge, parce qu'étant la plupart disposées à l'embonpoint par les lois de la nature, il seroit difficile & dangereux de vouloir dompter absolument cette disposition. Ainsi on aura soin, dans ce cas, de retrancher tout ce qu'il y a de superflu dans la nourriture, mais en prenant garde de ne pas aller jusqu'au point d'affoiblir le tempérament du malade. L'expérience prouve que la diète végétale est un des meilleurs moyens de corriger un embonpoint excessif.

Les martiaux sont propres à remplir tout à la fois ces deux indications.

En troisième lieu, tout ce qui peut agiter le sang & troubler la circulation, doit être évité avec soin; ainsi le malade s'abstiendra de tout aliment qui échauffe, du vin, des liqueurs spiritueuses; il doit être bien en garde contre les passions violentes, telles que la colère; il diminuera les douleurs trop fortes par les calmans, & il évitera par les carminatifs, employés à propos, les effets des flatuosités qui distendent, irritent les entrailles, & agissent sympathiquement sur la tête. (*V. D.*)

ANGINE. (*Pathologie vétérinaire.*) *Voyez* ESQUINANCIE. (*M. HUZARD.*)

ARTICLE OMIS.

ANDRY (NICOLAS) naquit à Lyon en 1658; il fit ses premieres études dans cette ville, & vint ensuite à Paris étudier en philosophie au college des Grassins. Comme il se destinoit à l'état ecclésiastique; il commença son cours de Théologie. Né sans bien, il eut besoin de secours pour suivre la carrière dans laquelle il s'étoit engagé. On le choisit pour veiller à l'éducation de quelques jeunes gens, parmi lesquels on compte M. Desmarets, qui fut depuis le maréchal de Maillebois. C'est après avoir fait plusieurs élèves qu'il obtint une chaire de professeur au college des Grassins.

Andry se fit bientôt connoître dans la république des lettres. Sa traduction du panégyrique de Théodose-le-Grand, par Pacatus, parut en 1687.

A l'âge de trente-deux ans il quitta l'état ecclésiastique, prit le surnom de Boisregard, & se mit sur les bancs de médecine. Reçu docteur à Reims, & à la chambre royale en 1693, il fit sa licence à la faculté de Paris, s'y distingua, & prit le bonnet de docteur en 1697. Docteur-régent en 1703, ce fut lui qui présida à Jacques-Bénigne Winslow.

L'étude de la médecine n'avoit point affoibli son goût pour la littérature. Son caractère & son esprit lui firent embrasser le genre polémique. Il y porta l'humeur d'un scholaste & la dureté d'un homme jaloux & difficile. Son coup d'essai fut d'attaquer le P. Bouhours par *ses Réflexions ou remarques critiques sur la langue françoise*, imprimées en 1692, & l'année suivante il fit paroître les *Sentimens de Cléarque sur les dialogues d'Eudoxe & de Philante*, du même auteur. C'est au sujet de cet ouvrage que l'abbé de Saint-Réal composa son *Traité de la critique*.

Andry ne tarda pas à recueillir le fruit de son activité & de ses talens. M. l'abbé Bignon le fit

nommer censeur royal avec la pension de 400 livres, & le choisit pour travailler au journal des Savans.

Alexandre Michel Denyau, professeur en Médecine au collége royal, mourut en 1712. Andry qui lui avoit été donné pour adjoint dès l'année 1701, lui succéda.

Partagé entre les fonctions de ses places & la variété de ses travaux, faisant paroître également dans ses leçons & dans ses ouvrages, un caractère satyrique & violent, qui n'épargnoit ni ses rivaux, ni ses amis, Andry venoit rarement aux écoles de Médecine. Cependant s'étant trouvé à l'assemblée le 4 novembre 1724, il fut élu doyen.

Ce décanat est célèbre par le bien qu'il a fait à la faculté, & par le mal qu'il auroit pu lui faire.

Les chirurgiens-barbiers qui avoient été tirés du néant par la faculté après l'extinction des chirurgiens de Saint Cosme, refusoient les médecins pour être censeurs des livres qu'ils donnoient sur la Chirurgie. Protégés & défendus par Georges Maréchal, premier chirurgien du roi, ils avoient obtenu la création de cinq places de démonstrateurs en Chirurgie, par lettres patentes données à Fontainebleau au mois de septembre 1724, & enregistrées au parlement le 26 mars 1725.

Andry s'y opposa, fit intervenir l'université, & obtint un arrêt du conseil d'état du roi le 6 décembre 1725, qui interprêtoit ces lettres patentes, & conservoit à la faculté tous ses droits sur les chirurgiens.

Mais le nouveau doyen, comme un administrateur sage & éclairé, qui agit moins pour l'honneur de son corps que par amour pour les sciences & l'humanité, n'avoit pas prétendu conserver un empire qui pût un jour paroître usurpé. Il avoit fait ordonner par la faculté, le 18 avril 1725, que les bacheliers en Médecine seroient tenus de faire un cours d'opérations, & de pratiquer eux-mêmes les opérations en présence de la faculté. L'ordonnance porte que les docteurs pourront faire eux-mêmes les cours d'Anatomie, d'opérations, & d'ostéologie. L'année même où cette ordonnance fut rendue, Jacques-Bénigne Winslow, professeur de Chirurgie françoise, se chargea lui-même de faire le cours d'opérations, & le 9 juin 1725 les bacheliers furent examinés pendant cinq jours sur toute la chirurgie. Le doyen, jaloux de fonder son nouvel établissement sur une base solide, fit encore ordonner, par la faculté, que dorénavant tout bachelier, la seconde année du baccalauréat & après l'examen de chirurgie, soutiendroit une these sur un point de chirurgie. Ainsi lorsqu'Andry eût obtenu l'arrêt du conseil d'état du roi, qui confirmoit les droits de la faculté sur la Chirurgie, il avoit déjà fait dans la faculté des établissemens nécessaires pour y perpétuer la connoissance, l'étude, & même l'exercice d'un art sur lequel il revendiquoit la prééminence de la médecine.

Il est surprenant que la faculté n'ait pas suivi un exemple aussi sage, & que la prudence du docteur Andry ne l'ait pas aussi déterminé à faire pour la Chimie & les pharmaciens les mêmes réglemens que ce doyen a faits pour la Chirurgie.

Andry poursuivit sans relâche les chirurgiens, & leurs prétentions. Il obtint de M. le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, un mandement du 3 mars 1726, qui défendoit aux chirurgiens & aux sages-femmes de donner des dispenses de carême, que les seuls médecins étoient en droit de faire obtenir à leurs malades.

Il convoqua une assemblée au sujet des chirurgiens touchant l'opération de la taille. Garangeot, Morand, & Boudou avoient taillé plusieurs malades; dans les uns on n'avoit point trouvé de pierres, & les autres étoient morts dans l'opération. Il fut arrêté que l'on en feroit le rapport à M. le procureur général, & qu'il seroit ordonné aux chirurgiens de ne faire cette opération dangereuse qu'en présence des médecins.

L'on renouvella à cette occasion, le 13 août 1726, un ancien décret qui défend d'imprimer un ouvrage de Médecine sans l'approbation de la faculté.

L'infatigable doyen, jusqu'alors zélé defenseur des droits de sa compagnie, voulut lui rendre encore un dernier service en donnant une nouvelle édition du *Codex* de la faculté; mais il tourna bientôt contre elle cette activité vigilante, & ce génie turbulent qu'il avoit employé avec tant de succés contre les ennemis de la Médecine. Andry jouissoit dans la faculté de la double considération que lui avoient méritée & ses talens & ses services. Il conçut l'espérance d'obtenir davantage, & dès-lors son ambition ne tarda pas à blesser la gloire de sa compagnie. Il eut beau déguiser ses premieres démarches sous des apparences honorables pour la faculté, on devina le motif qui le faisoit agir; & l'on s'opposa constamment aux efforts qu'il fit pour augmenter la dignité de son corps qu'il prétendoit asservir.

Le doyen ayant convoqué une assemblée en 1725, proposa de nommer M. Helvétius, médecin ordinaire du roi, pour défendre à la cour les droits de la faculté, & de lui donner le titre de député de l'université, C'étoit prêter un nouveau lustre à la dignité des écoles; mais on soupçonna M. Helvétius de vouloir profiter seul de cet éclat nouveau & de prétendre ainsi que Georges Maréchal qui s'étoit fait nommer chef de la Chirurgie, au titre de chef de la médecine du royaume. Andry, dont le médecin ordinaire du roi avoit gagné la confiance &

l'amitié, favorisoit ouvertement une intrigue, dont la faculté redoutoit les suites. En effet, à la fin de l'année 1725, le premier médecin Dodart fit proposer à la compagnie de le nommer, par décret, protecteur de la Médecine dans les affaires litigieuses. Cette offre obligeante étoit accompagné des protestations de service de la part de Boudin, premier Médecin de la reine, & d'Helvétius, médecin ordinaire, & député de l'université. La faculté crut qu'il y avoit de la dignité à refuser, & de la politesse à remercier. Ce fut là sa conduite.

Alors le doyen ne gardant plus de mesure dans son intelligence avec les médecins-protecteurs, persécuta ses confrères; rien ne coûtoit à sa haine. Délation & calomnie, il employa tout contre ceux dont il méditoit la perte. Il n'eut pas honte de se servir même des querelles de religion, pour perdre ses ennemis, c'est-à-dire, ceux d'Helvétius & des médecins de cour, dont il ne cessa de favoriser les desseins. L'affaire de la constitution *unigenitus* fut un des moyens qu'il employa le plus sûrement pour tourmenter sa compagnie, & la punir de son amour pour la liberté.

Cependant la faculté s'étant assemblée *per juramentum*, & par ordre du premier ministre, elle porta un décret relatif à la constitution *unigenitus*, & il fut conclu que le doyen présenteroit à M. l'évêque de Fréjus & à M. le garde des Sceaux une copie de tout ce qui avoit été porté sur les registres de la faculté en 1718, sur l'appel de la constitution interjeté au futur concile général.

Cette grande affaire ainsi terminée le 29 août 1726, on convint que tous les décrets seroient dorénavant signés par plusieurs docteurs, afin que le Doyen n'y pût rien changer.

Andry étoit observé de près, dans les assemblées; on combattoit ses avis, on s'opposoit à ses desseins; ainsi on lui ôtoit tous les moyens de nuire pour le dégoûter d'une place à laquelle il avoit feint plus d'une fois de vouloir renoncer.

Mais lorsqu'il s'agit de procéder à l'élection d'un nouveau doyen, il se montra beaucoup plus attaché au décanat qu'il n'auroit voulu le laisser croire; il usa de supercherie en supprimant les billets de convocation. Alors les docteurs avertis de la fraude, s'assemblèrent aux écoles & dans l'absence d'Andry, ils élurent pour doyen Etienne-François Geoffroy, & pour censeur François Afforty. L'élection fut ratifiée, & l'on prêta les sermens accoutumés.

L'ex-doyen écrivit sur le champ aux médecins de cour; mais ce fut en vain, leur protection échoua contre la force des statuts de l'université. Alors Andry eut recours à son génie malfaisant; il adressa à M. le cardinal de Fleury & à M. le garde des sceaux des libelles contre le doyen & la faculté. Geoffroy se présenta devant ses juges; & la faculté fut justifiée. Le seul Afforty fut immolé. Il se démit de la censure, & dans la même assemblée le doyen, après avoir déposé les ornemens du décanat, demanda la place de censeur. Comme on désiroit la paix, il obtint la censure; mais ce fut un nouveau sujet de troubles, pendant lesquels la faculté souffrit encore des manœuvres ordinaires de son ancien doyen; il se permit contre elle des dénonciations fanatiques, & des libelles menaçans, jusqu'à ce que le cardinal de Fleury, ayant découvert la vérité & reconnu l'innocence, se fut déclaré le vengeur & le protecteur de la Médecine & de l'université.

Andry mourut à Paris le 13 mai 1742 à l'âge de 84 ans, doyen des professeurs du collége royal.

Il a laissé un grand nombre d'ouvrages. Il publia en 1710 la premiere édition de son traité de la génération des vers dans le corps de l'homme, *in*-12, Paris, *d'Houry*, qui fut accueilli des médecins françois & étrangers, & traduit en différentes langues. Cet ouvrage eut plusieurs éditions; la dernière sous ce titre: *De la génération des vers dans le corps de l'homme, de la nature, & des espèces de cette maladie, des moyens de s'en préserver, & de la guérir; troisième édition considérablement augmentée, & formant un ouvrage nouveau, avec figures, par M. Andry, conseiller du roi, lecteur & professeur en Médecine au collége royal, docteur régent, & ancien doyen de la faculté de médecine de Paris. Veuve Alix Lambert & Durand*, 1741, 2 *vol. in*-12.

Antoine Vallisnieri, professeur en Médecine à Padoue, attaqua le systême d'Andry dans plusieurs ouvrages. Voyez lettre critique de M. Vallisnieri, &c., à l'auteur, & traduite de l'italien, brochure in-12. *Journal des Savans*, mars, 1727.

En 1710 Andry fit paroître l'ouvrage suivant: *Le régime du carême considéré par rapport à la nature du corps & des alimens, en trois parties; où l'on examine le sentiment de ceux qui prétendent que les alimens maigres sont plus convenables à l'homme que la viande; où l'on traite, à ce sujet, de la qualité & de l'usage des légumes, des herbages, des racines, des fruits, du poisson, &c., & où l'on éclaircit plusieurs questions touchant l'abstinence, & le jeûne, suivant les principes de la Physique & de la Médecine; entre autres, si l'on doit défendre en carême l'usage de la macreuse & du tabac. Par M. Nicolas Andry, docteur-régent de la faculté de Médecine de Paris, lecteur & professeur royal. Paris, Coignard*, 1730, *in*-12. Ce traité est suivi d'une lettre de M. *** sur le traité des dispenses du carême. Cette lettre est d'Andry. Le tout est une

critique assez vive, mais bien faite du traité des dispenses du carême de Philippe Hecquet.

Il donna la même année ses *Remarques de Médecine sur différens sujets, particulièrement sur ce qui regarde la saignée, la purgation, & la boisson. Paris, d'Houry*, 1710, *in*-12. Cet ouvrage servit de réponse à celui qu'Hecquet avoit fait imprimer sous le titre d'*Explication physique & mécanique*, &c. Andry réfute les idées d'Hecquet sur les effets de la saignée & des boissons dans la cure des maladies. Ses remarques principales sont sur le fréquent usage de la saignée, dans le traitement des maladies aiguës quand l'orgasme se présente, &c.

En 1712, il donna le *Thé de l'Europe, ou les propriétés de la véronique. Paris, Boudot*, 1712, *in*-12. Cet ouvrage contient la description, l'analyse, la comparaison de la véronique avec le thé, les vertus de cette plante, & les observations de Francus sur ses propriétés.

En 1713, Andry donna le *Traité des alimens de carême, où l'on explique les différentes qualités des légumes, des herbages, des racines, des fruits, des poissons, des amphibies, des assaisonnemens, des boissons même les plus en usage, comme de l'eau, du vin, de la bière, du cidre, du thé, du café, du chocolat, & où l'on éclaircit plusieurs questions importantes sur l'abstinence & sur le jeûne, tant par rapport au carême que par rapport à la santé; par M. Nicolas Andry, conseiller, lecteur & professeur royal, docteur-régent de la faculté de Médecine de Paris, professeur des écoles, & censeur royal des livres. Paris, Coignard*, 1713, 2 *vol. in*-12.

Cet ouvrage est une nouvelle édition du régime du carême, beaucoup plus ample que la première.

En 1724 il fit imprimer l'écrit suivant: *Lettre à l'auteur de l'article second du Journal des Savans du mois de mars 1724, au sujet du traité des maladies des os; par M.* ***, *docteur en Médecine de la faculté de Paris. A Paris, chez Pissot*. Cet ouvrage fut suivi d'un autre, intitulé: *Examen de divers points d'Anatomie, de Chirurgie, de Physique, de Médecine, par M. Nicolas Andry, lecteur royal, docteur-régent de la faculté de Médecine de Paris, ci-devant professeur en Chirurgie dans les écoles de la même faculté, au sujet de deux lettres plaintives à lui écrites par un chirurgien de Paris* (Jean-Louis Petit), *touchant l'exposé qu'on a fait, dans le Journal des Savans, de quelques-unes des fautes d'un traité de ce chirurgien sur les maladies des os. Paris, Chambert*, 1725, *in*-12.

Andry fait dans ces ouvrages une critique trop amère des écrits du célèbre Jean-Louis Petit, sur la rupture du tendon d'Achille, & de la nouvelle machine pour réduire les luxations. Il infirme la vérité des histoires que M. Petit rapporte sur la rupture du tendon d'Achille, & trouve que la machine de cet auteur n'est ni nouvelle, ni utile. Il y a dans cet ouvrage des remarques judicieuses sur les ligamens du bras. Le 29 octobre 1725, la faculté ordonna que ces deux ouvrages seroient présentés aux ministres, aux magistrats, & distribués à chaque docteur.

En 1735, Andry fit imprimer l'ouvrage suivant: *Remarques de Chymie touchant la préparation de différens remèdes usités dans la pratique de Médecine. Paris, Didot*, 1735, *in*-12. Il relève dans cet ouvrage les fautes contenues dans un petit livre intitulé: *Traité de Chymie, contenant la manière de préparer les remèdes les plus en usage dans la pratique de la Médecine, &c. Paris, Guillaume Cavelier*, 1734. Ce traité de Chimie est la première édition de la Chimie médicale de M. Malouin.

En 1738, Andry donna un traité intitulé: *Cléon à Eudoxe, touchant la prééminence de la Médecine sur la Chirurgie, par M. Andry, professeur royal, docteur-régent, & ancien doyen de la faculté de Médecine de Paris. Paris, Gissey*, 1738, *in*-12.

Ce traité est divisé en deux parties. La première parut au mois de mai, & la seconde vers la fin du même mois. C'est une réponse à l'écrit intitulé *Mémoire*, où l'on fait voir en quoi peut consister la prééminence de la Médecine sur la Chirurgie, 1736, in-4°. de 20 pages, dont l'abbé Desfontaines avoit fait un grand éloge dans sa feuille hebdomadaire, intitulé: *Observations sur les écrits modernes, tom.* 7, *lettre* XCI, *pag.* 24, *lettre* XCV, *pag.* 119. En 1739 il parut une seconde édition de Cléon à Eudoxe, revue, corrigée, & augmentée, avec une table des matières fort ample, accompagnée de remarques. Andry en préparoit une troisième édition, corrigée & augmentée dans plusieurs endroits. Il acheva de revoir cet ouvrage le 20 avril 1742.

En 1741, parut l'*Orthopédie ou l'art de prévenir & de corriger dans les enfans les difformités du corps, le tout par des moyens à la portée des pères & des mères, & de toutes les personnes qui ont des enfans à élever.*

Andry est aussi auteur des thèses suivantes. *An cordis motus à dura meninge.* Concl. affirm. Cette thèse fut soutenue le 4 janvier 1703 par Jacques-Bénigne Winslow, & le 14 novembre 1726 par Désir-Claude Frémont.

An erumpentibus Variolarum ἐκθύμασιν *à phlebotomiâ & purgatione semper abstinendum?* Cette thèse fut soutenue par Henri Besnier. La conclusion est négative.

An in humeri luxatione ambe potiùs quàm scala, janua, polyspastusque iteratò renovata?

Concl. affirm. Cette thèse fut soutenue par Hubert Linguet le 3 avril 1732, & c'est encore une critique du Traité des maladies des os de Jean-Louis Petit. Andry préfère l'ambi d'Hippocrate à la machine de M. Petit ; il avoue cependant que l'application de cette machine est nuisible dans la luxation du bras sous la cavité de l'omoplate. Il en donne les raisons, & prétend que celles qui ont été alléguées par M. Petit, sont des plus frivoles, & contraires à l'évidence. Il détaille les inconvéniens, qu'il trouve dans la machine de M. Petit.

An ab impulsu sanguinis in arteriam pulmonalem inspiratio spontanea ? Concl. affirm. Cette thèse fut soutenue le 24 janvier 1741, par François-David Hérissant.

Après la mort d'Andry, Dionis son gendre fit imprimer un traité sur la peste, qu'il avoit dicté au collége royal, par ordre de Mgr. le duc d'Orléans, alors régent du royaume, pendant le temps que cette maladie affligeoit la ville de Marseille. (*ANDRY.*)

ERRATA.

Page 36, *col.* 1re, au lieu de *fig.* 1re, lisez *fig.* 21e du volume des planches de Médecine & d'Anatomie.

A la même page, *col.* 2e : au lieu de *fig.* 2e, lis. *fig.* 22e.

Pag. 381, *col.* 2e, au lieu de n° VIII, qui est au-dessus de ces mots, MALADIES DU RECTUM, lis. n°. VII.

Pag. 384, *col.* 1re, au-dessus de ces mots placés en titre, *Recherches sur l'imperforation de l'anus*, mettez *n°. VIII.*

Il y a (pag. 671 de ce volume) *des erreurs de date, qui regardent* ACRON. *Il faut lire ainsi cet article, qui d'ailleurs doit être placé immédiatement après* HERODICUS *& avant* HIPPOCRATE *ij.*

ACRON naît vers l'olymp. LXXIX. année I. de notre ère 464.

Comme, au rapport de Pline, Acron, sur les principes d'Empédocle, fonda la Médecine empirique, il faut supposer qu'Empédocle avoit au moins vingt ans plus que lui ; on est donc fondé à placer la naissance d'Acron vers l'an 464 avant notre ère. Observons cependant que la secte véritablement empirique, dont les principes étoient très-différens des principes de la dogmatique, n'exista d'une manière bien marquée qu'après Hérophile. Quelques-uns ont dit qu'Acron s'étoit trouvé du nombre des médecins qui se rendirent à Athènes durant la fameuse peste qui ravagea cette ville au commencement de la guerre du Péloponèse, l'an 430 avant notre ère. Cette anecdote, qui regarde Acron, n'est pas démontrée vraie ; mais en la supposant telle, ce médecin avoit alors trente-quatre ans.

Fin du second Volume.

De l'Imprimerie de DEMONVILLE, rue Christine, N°. 12. 1792.